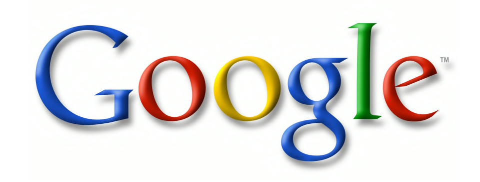
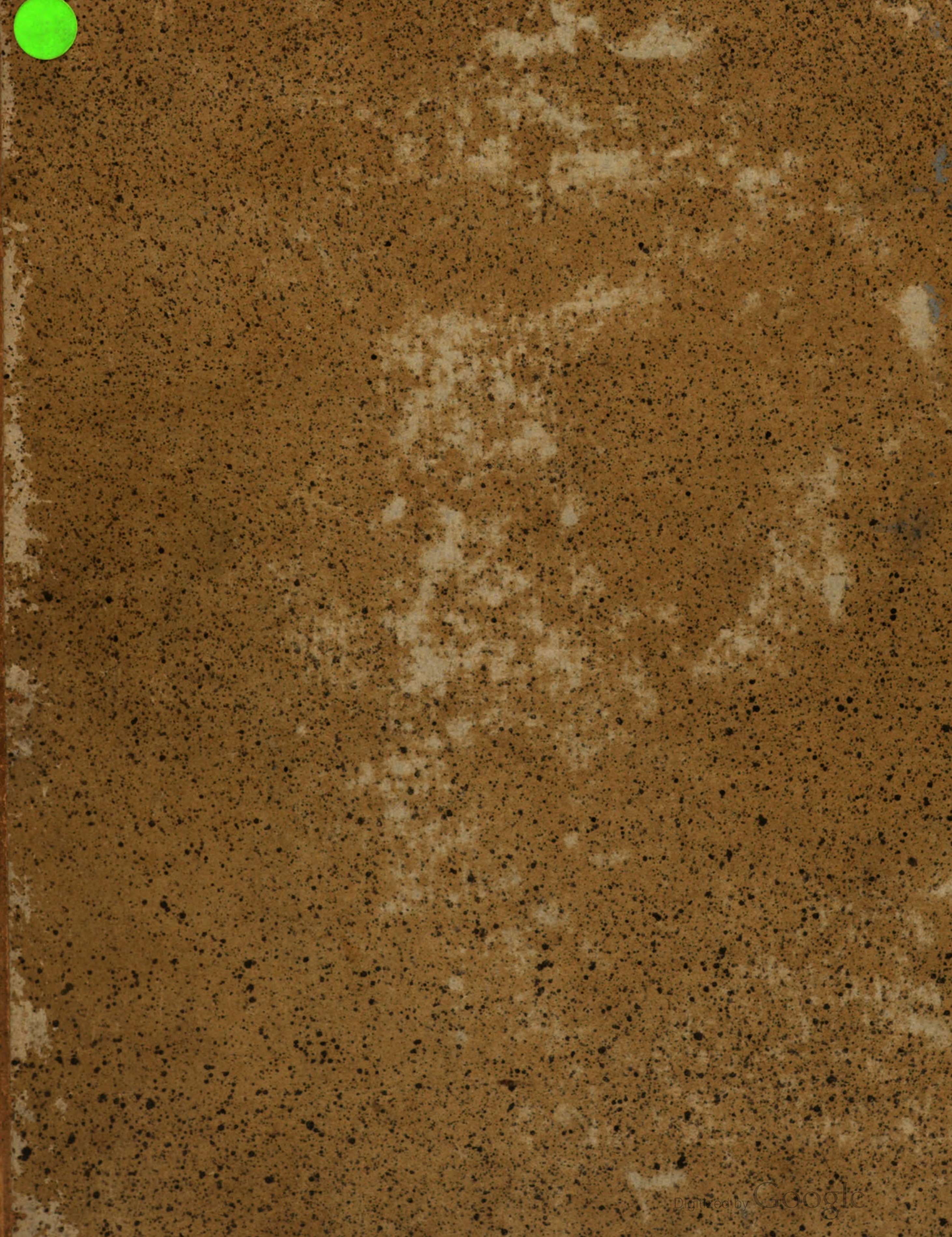
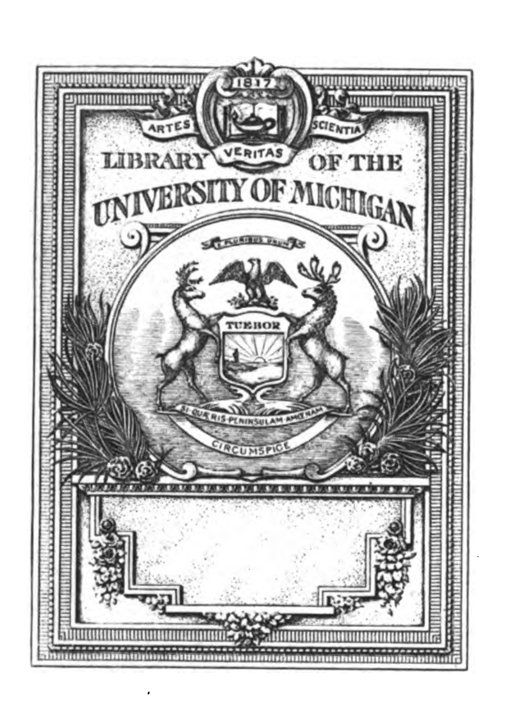





1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE,

CONTENANT les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs Armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui possédées à titre de Principautés, Duchés, Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. par création, héritages, alliances, donations, substitutions, mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Historique, des Maisons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangeres, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illustres.

François Alexandre Aubert

Par M. *DE LA CHENAYE-DESBOIS.*

SECONDE ÉDITION.

TOME XI.



A PARIS,

Chez ANTOINE BOUDET, Libraire-Imprimeur du Roi, rue saint Jacques.

M. DCC. LXXVI.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

AVIS AU RELIEUR.

CArtons à placer page 151 à 155, pour PAILLOT.
Page 299 à 303, & depuis la Page 303 à 305, pour PICQUET.
Page 317 à 323, pour PIÉTREQUIN.
Page 589 à 595, pour PUYSÉGUR.

Il est aujourd'hui possédé par *Henri-Joseph de la Fage*, Syndic-Général de la Province de Languedoc, mentionné ci-après.

La Terre de *Pailhès* & celle de Madiere, qui appartient aussi au Comte *de Pailhès*, sont d'une très-grande étendue. La premiere sur-tout a de beaux droits seigneuriaux. La seconde est également en Languedoc, au Diocèse de Rieux pour le temporel, & de Pamiers pour le spirituel. Elle est à l'extrêmité de la Terre de *Pailhès*, & se termine au ruisseau de Lestrigue, au-delà duquel commence la Jurisdiction de Pamiers.

Les Cures de Menay ou Tourniac, de Pujagon & de Lanoux, sont des dépendances du Comté de *Pailhès*. Le Seigneur-Comte a cinq hommagers, sçavoir : le Sieur *de Bruyere-de-Lanoux*, le Sieur *de Lourde-de-l'Amurasse*, pour un fief appellé *le Courtalet*, le Sieur *de Miglos*, pour un fief sous le nom de *Vougairan*, le Sieur *de Rumeau*, & la Communauté de Pailhès, pour le Fortin appellé le *Château Mascarat*. Le nombre de ces hommagers étoit autrefois bien plus considérable.

Quant à la Famille DE LA FAGE, il en est parlé dans l'Histoire de la ville de Toulouse par M. *Raynal*, au sujet de FERRÉOL DE LA FAGE, qui sçut bien mériter de sa Patrie. Il n'avoit pas besoin du Capitoulat pour acquérir la noblesse : aussi est-il dit qu'il étoit d'*extraction noble*. Un de ces auteurs rendit hommage à Toulouse au Roi CHARLES VI, pour la Terre de Sajàs, le 20 Décembre 1389.

JOSEPH DE LA FAGE, Seigneur de Saint-Martin, Syndic-Général honoraire de la Province de Languedoc, épousa *Marie d'Adhémar-de-Monteil*, dont un des auteurs (*Lambert Adhémar*) fit hommage, en 1257, des Terres qu'il possédoit en Provence, à la Comtesse *Béatrix*, femme de *Charles* I, Comte *d'Anjou*. De leur mariage est né

HENRI-JOSEPH DE LA FAGE, Comte actuel de Pailhès, Syndic-Général de la Province de Languedoc (dont nous avons parlé au commencement de cet article), qui a épousé 1°. *Catherine-Marie-Anne-Thérese de Gabaret*, des anciens Vicomtes *de Gabardan* (Maison qui a donné entr'autres, *Sicard de Gabaret*, Grand-Prieur de Malte au Grand-Prieuré de Toulouse en 1331, ainsi que des Officiers militaires bien recommandables, & nommément le Marquis *de Gabaret*, Lieutenant-Général des Armées Navales du Roi) ; & 2°. *Catherine-Gabrielle-Agnès Durrieu-de-Madron-de Brie*, cousine-germaine de sa premiere femme, fille de *Jean Durrieu-de-Madron*, Seigneur de Brie, au Comté de Foix, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, ancien Officier de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, & de *Gabrielle de Gabaret*. De son premier mariage le Comte *de Pailhès* a un fils, appellé — ANTOINE DE LA FAGE ; — & deux filles ; & du second lit il n'a qu'une seule fille. Extrait du Dictionnaire des Gaules, au mot PAILHÈS.

PAILLOT : Ancienne Noblesse originaire de Picardie, dont plusieurs branches ont subsisté avec éclat dans cette Province, en Bourgogne & en Champagne. Elle s'est établie dans cette derniere Province vers le XV[e] siécle.

I. ANTOINE PAILLOT, Ecuyer, Seigneur de Lormoy, né en 1403, homme d'armes dans les Compagnies d'Ordonnance du Roi, dans lesquelles on ne recevoit que des Gentilshommes, fut tué, en 1443, au siége de Dieppe fait par les Anglois. Il avoit épousé *Elisabeth de Presle*, morte en 1450, dont vint :

II. JEAN PAILLOT, Ecuyer, Sieur de Lormoy, qui servit pendant toutes les guerres du Roi LOUIS XI, fut dangereusement blessé à la bataille de Guinegaste, près de Térouane, donnée, en 1479, contre l'Archiduc MAXIMILIEN, où il se trouva en qualité d'homme d'armes ; mourut, peu de tems après, de ses blessures, à Troyes, chez son fils PIERRE, qui suit, & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Antoine de cette Ville. De son mariage avec *Gilette le Mairat*, il eut :

III. PIERRE PAILLOT, Ecuyer, Sieur de Lormoy, qui servit, comme ses prédécesseurs, en qualité d'homme d'armes, sous le Roi CHARLES VIII, mourut de ses

blessures, & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Antoine de Troyes. Il avoit obtenu une Sentence du Bailliage de cette Ville, le 18 Juin 1526, contre le Collecteur des Jurés, dans laquelle sa Généalogie est expliquée contradictoirement, & cette Sentence le déchargea du droit de Jurés, à cause de sa noblesse. De son mariage, contracté le 15 Juillet 1510, avec *Marguerite le Brayer*, il eut, entr'autres enfans :

IV. François Paillot, Ecuyer, Sieur de Barberey, qui obtint une Sentence de l'Election de Troyes, le 17 Mars 1582, contre le Fermier du droit de huitieme, dont il fut déchargé à cause de sa noblesse; ce qui fut confirmé par un Arrêt de la Cour du 25 Mai de ladite année 1582. Il avoit épousé, 1°. en 1541, *Françoise le Martin*; & 2°. le 10 Août 1556, *Catherine le Maître*; mourut le 28 Février 1590, & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Jean de Troyes, à côté de ses deux femmes, dont il eut : — 1. Jean, qui suit; — 2. & 3. François & Louis; — 4. Augustin, Religieux à Clairvaux; — 5. Pierre, rapporté après son aîné; — 6. Antoine; — 7. Claude, Doyen de l'Eglise Saint-Etienne; — 8. Daniel, Religieux à Clairvaux; — 9. Nicolas, Sieur de la Chapelle-Saint-Luc, marié 1°. à *N... Forest*; & 2°. à *N... Mauroy*; — 10. Anne, Religieuse à Foissy; — 11. Marie; — 12. Anne, la jeune, mariée au Seigneur *de Montgueux*; — 13. Catherine, épouse 1°. de *Nicolas Lebé*; & 2°. de *Nicolas Hennequin*; — 14. & Françoise Paillot, Religieuse à Foissy. Tous les enfans vivans, au nombre de six du premier lit, & de cinq du second, furent partagés, par leurs pere & mere, le 12 Décembre 1591.

V. Jean Paillot, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Nuisement, rendit, en 1594, au Roi Henri IV un service signalé, en faisant rentrer sous son obéissance la ville de Troyes. Ce Prince fut si satisfait de l'intelligence, du zele & de la bravoure avec laquelle il s'étoit comporté, qu'en se présentant au nom des habitans pour faire le serment de fidélité, le Roi lui dit : *Qu'une couronne d'or & de pierreries ne suffiroit pas pour le récompenser*. Ce Monarque lui offrit des Lettres de noblesse qu'il refusa, parce qu'il étoit *Gentilhomme*; & lui accorda une gratification de 2000 écus : ce fait est rapporté dans l'Arrêt de la Cour des Aides du 20 Septembre 1621.

V. Pierre Paillot, II. du nom, Ecuyer, frere puîné du précédent, né le 30 Avril 1572, mourut en 1639, & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Nicolas de Troyes. Il avoit épousé *Jeanne Huez*, dont : — 1. Pierre, qui suit; — 2. Nicolas, marié à *Anne Housset*, sœur du Chancelier de Monsieur; — 3, 4 & 5. François, Louis & Claude; — 6. Antoine, établi à Châlons, où il épousa *N... de Domballe*; — 7. Françoise, Religieuse à Notre-Dame-lès-Prez; — 8. Marie, Religieuse à Notre-Dame aux Nonains; — 9. Marguerite; — 10. Jeanne; — 11. Anne; — 12. autre Marguerite; — 13. & Catherine. C'est ce qui est prouvé par le partage original fait le 3 Décembre 1639, entre onze des enfans ci-dessus, les deux Religieuses n'y ayant point eu de part.

VI. Pierre Paillot, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Plaisance, né le 24 Juin 1602, décédé en 1666, & inhumé à Saint-Nicolas de Troyes, avoit épousé *Catherine Courtier*, dont : — 1. Pierre, qui suit; — 2. Françoise, mariée à *N... Gallien*; — 3. & Catherine, morte sans alliance.

VII. Pierre Paillot, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Plaisance, né le 3 Mars 1632, fut maintenu dans sa noblesse par Arrêt du Conseil, le 31 Mars 1718, enregistré en toutes les Cours, mourut le 19 Mars 1726, âgé de 94 ans, & fut inhumé à Saint-Nicolas de Troyes. Il avoit épousé, par contrat du 9 Septembre 1655, *Marie Bouillerot*, de laquelle il a eu : — 1 & 2. Jean-Armand & Louis, morts jeunes; — 3. Jean, qui suit; — 4. Pierre, Chanoine de l'Eglise Saint-Etienne; — 5. Nicolas; — 6. Abraham, Chanoine de Saint-Pierre; — 7. Catherine; — 8. Elisabeth, Religieuse; — 9 & 10. Anne & Perrette, mortes en bas-âge; — 11. & Elisabeth, mariée à *N... Olive*.

VIII. Jean Paillot, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bois-Carré, Fraslines, Foucheres, &c. mort à Troyes le 20 Mai 1741, & inhumé dans l'Eglise Saint Nicolas de cette Ville, avoit épousé, par contrat du 26 Octobre 1706, Demoiselle *Anne Bertrand*, morte le 29 Octobre 1737, ayant eu : — 1. Pierre, né le

le 20 Février 1708, mort jeune; — 2. PIERRE-JEAN, qui suit; — 3. JEAN-NICOLAS, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 4. JEAN-ROBERT, mort jeune; — 5. ELISABETH-ANNE, née le 7 Février 1710, mariée, par contrat du 19 Novembre 1740, à *Claude Poterat*, Chevalier, Seigneur de Thurey, Assenay, &c. Brigadier des Armées du Roi, mort le 13 Septembre 1766, dont postérité; — 6. CATHERINE, née le 18 Mars 1711, morte Religieuse Carmélite; — 7. & NICOLE-MARIE-ANNE, née le 12 Janvier 1715.

IX. PIERRE-JEAN PAILLOT, Ecuyer, Seigneur de Foucheres & Fraraigne, né le 31 Janvier 1716, a épousé Demoiselle *N... Berthelin*, Dame d'Allemant & du Verger, dont sont issus: — 1. LOUIS-NICOLAS, qui suit; — 2. MARIE-GABRIELLE, née le 6 Juin 1752; — 3. MARIE-LOUISE-NICOLE, née le 10 Août 1757; — 4. CLAUDE-JEANNE, née le 3 Février 1760; — 5. & CLAIRE, née le 18 Juillet 1763.

X. LOUIS-NICOLAS PAILLOT, Ecuyer, Seigneur de Fraraigne, né le 29 Novembre 1749, a épousé, à Troyes, le 6 Août 1775, Demoiselle *N... Harlan*.

SECONDE BRANCHE.

IX. JEAN-NICOLAS PAILLOT, Comte de Paillot, troisieme fils de JEAN III, & d'*Anne Bertrand*, Seigneur de Tennelieres, Belley, Laubressel & Isles-sur-Marne, né le 9 Juin 1719, entra, au mois de Janvier 1743, en qualité de Cornette, au Régiment de Fouquet, Cavalerie; fut fait, au mois de Mai 1745, Capitaine dans celui de Royal-Cravates, Cavalerie, ensuite au Régiment de Montcalm en 1748, depuis incorporé dans celui du Colonel-Général, d'où il s'est retiré, avec la Croix de Saint-Louis & une pension. Il a obtenu, en considération des services de ses ancêtres & des siens, l'érection de sa Terre de *Tennelieres* & dépendances, en *Comté*, sous la dénomination de *Comté de Paillot*, en sa faveur, & de ses enfans & descendans mâles, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1765, enregistrées au Parlement de Paris le 7 Septembre suivant, & en la Chambre des Comptes le 18 Février 1767. Elles l'ont pareillement été au Bureau des Finances de Châlons, le 20 Mars même année; au Bailliage & en l'Election de Troyes, les 14 Février & 11 Mars 1769. De son mariage, contracté le 23 Avril 1766, avec Demoiselle *Anne-Ursule-Jeanne le Noir*, il a: — 1. JEAN-MICHEL, né le 30 Avril 1767; — 2. JEAN-ANTOINE, né le 5 Mars 1776; — 3. LOUISE-ARMANDE-SOPHIE, morte le 26 Juillet 1772; — 4. MÉLANIE, née le 28 Octobre 1770; — 5. & LOUISE-ALEXANDRINE-PIERRE, née le 1 Août 1773.

De cette Famille étoit FRANÇOIS PAILLOT, qui s'établit à Saint-Dizier, fils de FRANÇOIS PAILLOT, Ecuyer, Sieur de Barberey. Il eut deux enfans, — FRANÇOIS & NICOLAS PAILLOT, Ecuyers, qui furent nommés, en récompense de leurs services, le premier, Gentilhomme de la Chambre du Roi, en Janvier 1653; & le second, Maître-d'Hôtel ordinaire de la Chambre du Roi, le 26 Juillet de ladite année 1653, desquels il ne reste aucune postérité. Les branches établies à Châlons, Chaumont & Langres, sont pareillement éteintes.

Les armes: *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois feuilles d'orme aussi d'or, 2 & 1, & d'une étoile de même à la pointe du chevron; au chef cousu de gueules, chargé de trois couronnes d'or.* Généalogie rédigée d'après les titres originaux, rapportés dans les Lettres d'érection en *Comté*.

* PAINBŒUF: Bourg ou gros Village en Bretagne, Diocèse de Nantes. Le fond de ce gros Village appartenoit au Duc *de Villeroy*; il appartient actuellement aux Demoiselles *Grou*, de Nantes, qui l'ont acquis. Le tout releve du Marquis *de Bruc*, fils de feu le Marquis *de Monplaisir*, Dictionnaire des Gaules, au mot *Painbœuf*.

PAJON: Famille noble du Berri, très-bien alliée aux Gentilshommes de la Province & du Blaisois, qui étoit divisée en trois branches vers 1600.

L'une est éteinte dans la personne de MICHEL PAJON, Ecuyer, Seigneur de Villaines, Capitaine au Régiment de Florensac, mari d'*Elisabeth Gallus de Rioubert*.

La branche aînée subsiste en la personne de PIERRE-ABRAHAM PAJON, Ecuyer, Seigneur de Moncets, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris. — La seconde, dans HENRI PAJON, Ecuyer, Avocat au Parlement.

CLAUDE PAJON, ancien Bâtonnier des Avocats du Parlement de Paris, mort le 3 Février 1748, étoit fils de CLAUDE PAJON, célebre par son esprit & son sçavoir.

Voyez le *Mercure de France* du mois de Février 1748, le second Supplément de *Moréri*, au mot PAJON, & *Bayle*, au mot *Pajonisme*.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois étoiles de sinople.*

PAJOT : Famille établie à Paris, dont il est parlé dans le *Mercure de France* du mois de Septembre 1739, *p.* 2092.

NICOLAS PAJOT, demeurant en la ville de Pont-sur-Seine, eut de son mariage avec *N... Laurenceau*,

LÉON PAJOT, filleul de *Léon Bouthillier*, Sieur de Pont, Secrétaire d'Etat, & employé par lui en plusieurs affaires. Il fut successivement Contrôleur-Général des Postes, reçu Secrétaire du Roi le 17 Octobre 1680, & mourut en 1686. Il avoit épousé *Marie-Anne Oger*, Dame de Villers, Ons-en-Bray & Saint-Aubin, fille de *Christophe Oger*, & de *Marie Penon*, de la ville de Sens. Ils eurent pour enfans : — 1. LÉON, qui suit ; — 2. CHRISTOPHE PAJOT, Conseiller-Clerc au Parlement le 18 Septembre 1684, Abbé de Valsainte, de la Chassagne & de Saint-Jacques de Provins, mort le 24 Novembre 1730, à 80 ans ; — 3. HENRI PAJOT-DES-MARCHES, Sieur du Boucher, Secrétaire du Roi après son pere, le 16 Février 1686, intéressé dans la Ferme des Postes, mort le 4 Octobre 1713. Il avoit épousé, le 4 Août 1694, *Anne Geoffroi de Coiffy*, fille de *Jacques Geoffroi*, de la ville de Chaumont en Bassigni, Sous-Fermier, & d'*Anne Chevalier*. Elle est morte le 30 Octobre 1733, laissant : — (a) ANTOINE-MARIE PAJOT, Seigneur du Boucher, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Champagne, marié à *Anne-Blanche Louvet*, veuve de CHRISTOPHE-JOSEPH PAJOT, Maître des Comptes, morte le 10 Octobre 1763 ; — (b) N... PAJOT, Officier ; — (c) MARIE-ANNE PAJOT, alliée, le 7 Juillet 1732, à *Jean-Batiste-Robert Auget*, Sieur de Monthion, Maître des Comptes, morte, laissant deux fils ; — 4. BERNARD PAJOT, Sieur de Froncé en Beauce, intéressé dans les Postes, mort le 2 Octobre 1741, à 83 ans. Il avoit épousé, vers 1712, *Marthe-Marguerite de Rutant*, d'une Famille noble de Lorraine, dont — CHRISTOPHE-BERNARD ; — 5. HENRI-GASTON, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 6. CHRISTOPHE, dont la postérité sera mentionnée après celle de son frere ; — 7. & MARIE, mariée, en 1679, à *Nicolas Phelippe*, Commandant à Mezieres, mort en 1694, dont des enfans.

LÉON PAJOT, Comte d'Ons-en-Bray, Seigneur de Villeperrot, de Villers, Saint-Aubin, Villiers, &c. Contrôleur-Général des Postes & Relais de France, mort le 23 Octobre 1708, âgé de 61 ans, avoit épousé, en Février 1675, *Marie-Anne Rouillé*, morte le 12 Avril 1694, fille de *Louis Rouillé*, Contrôleur-Général des Postes, & de *Marie Orceau*. De ce mariage sont issus : — 1. LOUIS-LÉON, Comte d'Ons-en-Bray, né le 25 Mars 1678, ancien Intendant-Général des Postes & Relais de France, honoraire de l'Académie des Sciences, mort le 2 Février 1754, en sa maison de Bercy proche Paris, âgé de 75 ans ; — 2. CHRISTOPHE-ALEXANDRE, qui suit ; — 3. PIERRE-MAXIMILIEN, Seigneur de Villeperrot, Colonel du Régiment de Beauvoisis, Brigadier le 1 Février 1719, Maréchal-de-Camp le 1 Août 1734, mort le 19 Décembre 1754, âgé de 69 ans. Il avoit épousé LOUISE-GENEVIÉVE PAJOT, sa cousine, dont : — (a) LOUIS-PIERRE-MAXIMILIEN ; — (b) ANNE-LOUISE-CHARLOTTE, née le 1 Juin 1732, mariée, le 14 Juillet 1755, à *Claude-Etienne Bidal*, Marquis d'Asfeld, Maréchal-de-Camp ; — (c) GENEVIÉVE-ALEXANDRINE, née le 20 Octobre 1734 ; — 4. ANTOINE, Conseiller au Parlement de Paris en 1711, mort le 3 Mai 1757, inhumé aux Carmes-Déchaux ; — 5. JEAN-BATISTE, Chanoine de l'Eglise de Paris en 1709, Conseiller au Parlement le 11 Juillet 1715, Abbé de Saint-Loup, mort le 11 Mai 1757, âgé de 69 ans ; — 6. FRANÇOIS, Seigneur d'Ardivilliers, intéressé

AVIS DE L'AUTEUR
A LA NOBLESSE.

DEpuis le dixieme Volume de ce Dictionnaire de la Noblesse, publié en Janvier 1776, une multitude de *Mémoires*, dont beaucoup avec les titres originaux, & les autres légalisés par le Juge des lieux, me sont parvenus; il a fallu autant de tems que de patience à les examiner & les rediger, pour les mettre par ordre alphabétique, & quelques-uns en Addition. C'est la raison pour laquelle ce onzieme Volume n'a pu paroître plutôt.

Mais on n'a pas à se plaindre de ce délai, puisque depuis 1770 qu'a paru le premier Volume *in*-4°. de cet Ouvrage, jusqu'à présent on en a eu, dans l'espace de cinq à six ans, onze de près de 100 feuilles chacun. Ç'a été un travail tant pour les Imprimeurs que pour le Rédacteur d'une si grande & curieuse Collection, heureusement goutée des connoisseurs, dont la critique sage & honnête a paru nécessaire: j'en fais cas, autant que je méprise des traits de jalousie, & des discours vagues qui viennent de tems en tems frapper mes oreilles. Ainsi je vais la finir avec le même courage que je l'ai commencée.

Le XIIe Volume, actuellement sous presse, terminera l'Alphabet, mais il ira lentement, pour donner le tems à ceux qui ont des *Mémoires* à me faire passer sur les dernieres Lettres, de me les envoyer avec leurs titres, ou du moins légalisés par le Juge des lieux. Cependant, comme l'impression n'en sera point interrompue, je pense qu'au plus tard il pourra paroître sur la fin de l'été prochain. Ensuite je m'occuperai des *Mémoires* nouveaux qui pourront entrer, par ordre alphabétique, dans un Supplément, où se trouveront aussi les Additions à plusieurs Généalogies imprimées dans le corps de l'Ouvrage. Comme la Généalogie de la Maison de *Menardeau*, que nous avons donnée *Tome X, p. 27 & suiv.* contient quelqu'inexactitude dans les faits, nous l'y rapporterons, d'après des recherches qu'on doit faire, si on nous les envoye, & la filiation des branches obmises, dont nous n'avons point connoissance, notamment de celle de *Maubreil.*

Le Lecteur doit se souvenir aussi que dès que les premiers Volumes de cet Ouvrage parurent, j'annonçai que je reprendrois mon *Calendrier des Princes & de la Noblesse*, interrompu en 1770, quand celui-ci seroit fini, ou du moins près de l'être. Je touche, graces au Ciel, au moment de le faire paroître, & j'espere que ce sera au commencement de 1778. On trouvera dans ce *Calendrier des Princes & de la Noblesse*, l'état actuel de toutes les grandes & anciennes Maisons du Royaume, & j'y indiquerai les Volumes de mon Dictionnaire où elles sont insérées.

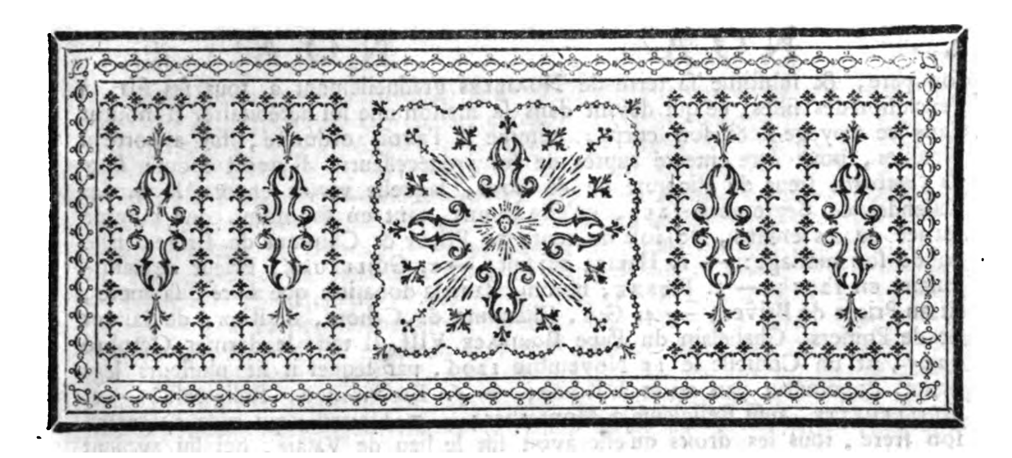
J'ai une priere à faire à tous ceux qui s'intéressent à cet Ouvrage,

& qui ont des Lettres & *Mémoires* à m'adresser, ou au Libraire, c'est de vouloir bien les affranchir : ils doivent être lisiblement & correctement écrits par rapport aux noms propres. Il y a plusieurs Généalogistes en Province, qui, de leur propre mouvement, sans doute pour l'avantage de mon Ouvrage, m'ont adressé des *Mémoires* sans consulter les chefs de Famille, dont il est question dans ces Généalogies, je les prie de ne le plus faire sans avoir leur attache : par cette attention ils me mettront à l'abri de plusieurs reproches que j'ai déja essuyés.

On néglige le plus souvent dans la *Gazette* & le *Mercure de France*, de donner les noms de batême de ceux dont il y est parlé, soit par naissance, distinction, mariages ou morts, & même sans indiquer la branche des grandes Maisons qui en ont formé plusieurs, ainsi que celle des autres Familles, ce qui met un Généalogiste dans l'embarras, ne pouvant se rappeller l'état actuel de toutes ces Maisons : le Lecteur m'excusera si je n'ai pas fait usage de la plupart de ces légeres notices.



DICTIONNAIRE



DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.



NOAILLES : Cette Maiſon eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Province du Limoſin. La Terre & le Château de NOAILLES, dont elle prend ſon nom, ſont ſitués près de Brives & de Turenne, & elle les poſſede de tems immémorial par les ſoins qu'ont eu les Seigneurs DE NOAILLES de les conſerver aux mâles de leur Maiſon par une ſubſtitution continuelle, comme il eſt prouvé par les titres énoncés dans un Arrêt du Parlement de Paris, du 24 Mars, avant Pâques, 1528, qui remonte la filiation juſqu'en l'an 1248, que vivoit HUGUES, fils de PIERRE, qui ſuit.

I. PIERRE, Seigneur DE NOAILLES, eſt nommé, comme étant décédé, dans le teſtament de HUGUES ſon fils, de l'an 1248, & dans l'Arrêt du Parlement ci-deſſus cité. Il avoit épouſé *Elis de Roſiers*, iſſue des anciens Seigneurs *de Roſiers* en Limoſin, dont vint :

II. HUGUES, Seigneur de NOAILLES, &c. Chevalier, qui fut préſent à une reconnoiſſance que *Gaubert de Malemort* fit au Prieur de Brives l'an 1225 & 1235 ; fut pleige de la donation que *Raimond de Turenne*, Seigneur de Servieres, fit au Prieur de Brives en 1247, acquit la même année, avec *Guillaume Malafaide*, ſon oncle, tout ce que *Gaubert de Ventadourt*, Chevalier, avoit dans le village de Vart, & en 1248, avant d'entreprendre le voyage de la Terre-Sainte avec SAINT-LOUIS, il fit ſon teſtament, dans lequel eſt rappellé

son pere, & substitue sa terre de NOAILLES graduellement à tous ses fils, à l'exclusion des filles, ce qui devint dans sa maison une loi héréditaire. Il mourut dans ce voyage, & son corps, comme il l'avoit ordonné, fut apporté à Noailles, pour être enterré auprès de ses prédécesseurs. Il avoit épousé *Luce de Comborn*, sœur du Vicomte de ce nom, laquelle vivoit encore le 4. des Calendes de Septembre 1253, qu'elle donna, tant en son nom, que comme tutrice de ses enfans, 50 sols de rente au Prieur & Couvent de Brives. Elle eut de son mariage: — 1. HELIE, qui suit; — 2. GUILLAUME, Prieur de Saint-Hilaire en 1271; — 3. PIERRE, nommé dans la donation que *Luce*, sa mere, fit au Prieur de Brives, — 4. GUI, Chanoine de Cahors, de Riez, de Saintes & de Poitiers, Chapelain du Pape BONIFACE VIII. Il testa le dernier Octobre 1295, fit un Codicile le 15 Novembre 1296, par lequel il fit plusieurs legs pieux, & mourut peu après à Rome; — 5. BERTRANDE, Religieuse; — 6. GUILLEMETTE, aussi Religieuse à Montcalier; — 7. DOUCE, qui céda à HELIE, son frere, tous les droits qu'elle avoit sur le lieu de Valate, qui lui avoient été donnés en mariage par son pere; — 8. & GIRAUDE.

III. HELIE, Seigneur DE NOAILLES, I. du nom, Damoiseau, reçut, au mois de Septembre 1352, l'investiture de plusieurs biens que son pere avoit acquis, & il est fait mention de lui dans les titres des années 1261, 67, 72 & 1282. Il avoit épousé *Douce d'Astorg*, Dame de Noaillac, qu'elle porta dans la maison de Noailles, fille de *Pierre d'Astorg*, Seigneur de Noaillac. Elle étoit veuve au mois de Novembre 1290, & vivoit encore le Vendredi avant la Toussaint 1303. Leurs enfans furent: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. PIERRE, dont on ne trouve que le nom; — 3. GUI, Chevalier, mort dès l'an 1303, lequel laissa veuve une Dame nommée *Leus*, vivante encore en 1323, — 4. HELIE; — 5. LUCE; — 6. PHILIPPE, femme de *Bernard de Saint-Michel*, Damoiseau, avec lequel elle vivoit en 1303; — 7. & 8. DOUCE & MARIE, Religieuses à l'Abbaye de la Regle; — 9. MARGUERITE, Religieuse à la Dorade de Cahors; — 10. & FRANÇOISE, Religieuse à Sainte-Croix de Poitiers.

IV. GUILLAUME, Seigneur de NOAILLES, de Noaillac & de Chambres, Damoiseau, donna, le Mercredi après la Saint-Hilaire en 1303, 10 liv. de rente à PHILIPPE DE NOAILLES, sa sœur, à prendre sur environ 44 de ses Vassaux de la paroisse de Noailles, outre ce qui lui avoit été assigné en mariage. Il fut choisi pour la garde du Conclave à Avignon, après la mort du Pape JEAN XXII, aux Ides de Décembre 1333, pour l'élection de BENOÎT XII; fit hommage en 1337 de la terre de Noailles à *Mathe de l'Isle*, Comtesse de Comminges; testa le 10 Avril 1347, ordonna sa sépulture en l'Eglise de Noaillac, & la continuation de la substitution suivant l'intention de ses ancêtres; & déclara son héritier son fils aîné. Il avoit épousé *Marguerite Dame de Montclar* & de Chambres, fille d'*Aimeri*. *Eble de Montclar*, Damoiseau, son frere, lui fit une donation entre-vifs de tous ses biens s'il mouroit sans enfans. C'est en vertu de cette donation que les Terres de Chambres & de Montclar entrerent dans la maison de NOAILLES, où elles sont encore. De ce mariage vinrent: — 1. HELIE, qui suit; — 2. GUILLAUME, nommé Abbé de Sublac en Italie; par le Pape INNOCENT V. Il se distingua par sa piété & sa capacité, & est qualifié Chapelain du Pape dans le Codicile de GUI DE NOAILLES, son grand-oncle, fait à Rome le 15 Novembre 1296; — 3. GUI, Religieux à Saint-Martial de Limoges, en 1309; — 4. LUCE, femme de *Raimond*, Seigneur *de Miremont*, Chevalier, avec lequel elle vivoit en 1347. Elle étoit morte sans enfans en 1362; — 5. GAILLARDE, mariée à *Guillaume Bruchard*, Damoiseau, en 1335, — 6 & 7. MARIE & MARGUERITE, Religieuses à Limoges.

V. HELIE, II. du nom, Seigneur DE NOAILLES, Noaillac, Montclar & Chambres, fut remis dans la possession de ses biens par Lettres données à Orléans le 6 Février 1370, dont *Albert de Montvert*, Chevalier, & *Pierre*, Damoiseau,, avoient obtenu par surprise, du Roi CHARLES V, la confiscation des Châteaux de Chambres & de Montclar. Il soumit à l'obéissance du Roi sa Forteresse de Montclar & de Chambres, s'engagea de n'y entretenir que

des Capitaines sujets de ce Prince. Il le servit dans les guerres qu'il eut contre le Prince *de Galles*, lequel, pour s'en venger, ravagea ses Terres du Limosin. Il avoit épousé le 7 Juillet 1349, *Marguerite de Maulmont*, sœur de *Pierre*, Seigneur *de Maulmont*, Damoiseau, qui lui promit 800 écus d'or & 20 livres de rente. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Helie, mort avant le 4 Août 1406, enterré à Saint-Pierre le Puellier de Bourges, puis transporté aux Freres Mineurs de Brives; — 3. Bertrand, Chanoine de Poitiers, Prieur de Fossegrande, qui passa à la Cour du Pape *Benoît de Lune*; avec *Bertrand de Maulmont*, Evêque de Vabres, sou cousin: Il testa à Nice le 14 Août 1406; — 4. Pierre, Chanoine de Poitiers, qui testa le 19 Août 1407; — 5. Guicharde, mariée le 13 Août 1375 à *Jean de Meillars*, dit *Vigier*, Seineur de Flaumont; — 6. Christophe; 7. & Marguerite, mariée à *Raimond d'Ornhac*, Seigneur de la Meschaussie, co-Seigneur de Serillac & du Pescher. Etant veuve, elle donna quittance de sa dot à Jean, son frere, le 7 Janvier 1410.

VI. Jean de Noailles, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Noailles Noaillac, Montclar & Chambres, servit le Roi dans les guerres de Flandres sous le Duc *de Berri*; retira par acte du 26 Mai 1386, pour 200 florins d'or, une portion de dixmes de la Paroisse de Noaillac, des Prieur & Chanoines de Saint-Martin de Brives, auxquels Helie de Noailles, son pere, l'avoit engagée; testa le 24 Mars 1424; substitua ses enfans mâles les uns aux autres, après eux ses filles, & à leur défaut les enfans mâles de Marguerite & Guicharde, ses sœurs, remit à tous ses débiteurs les arrérages qu'ils pouvoient lui devoir; & élut sa sépulture dans l'Eglise de Noaillac, auprès de son pere. Il avoit épousé, par contrat du 14 Avril 1386, *Marguerite de Lestairie du Saillant*, fille de *Gui*, Chevalier, Seigneur du Saillant, Sénéchal & Capitaine de Rouergue, & de *Jeanne d'Ornhac*. Elle eut en dot 2000 florins d'or. De ce mariage nacquirent: — 1. François, qui suit; — 2. Jean, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 3. Bertrand, lequel embrassa l'état ecclésiastique; — 4. Marguerite, mariée le 4 Janvier 1430 à *Antoine de Livron*, Seigneur de Wart & d'Aubiac, d'où sont issus les Marquis *de Bourbonne*; — 5. & Souveraine, femme de *Guinot-Philippe*, Seigneur *de Saint-Chamans* & de Montmeige, avec lequel elle vivoit en 1447.

VII. François, Seigneur de Noailles, Noaillac, Montclar & Chambres, se trouva avec Jean son frere, à la conquête de Guienne, testa le 13 Août 1468, & institua héritier Jean, son fils, & lui substitua Aimar de Noailles, son neveu, fils de Jean, son frere, à la réserve de l'usufruit pour Antoine de Noailles, son second fils, qui étoit d'Eglise; & en cas de mort, sans enfans mâles de Jean & Aimar de Noailles, il substitua *Jean de Cosnac*, fils de Louise, sa fille, pourvu qu'il ne fût point héritier de Cosnac, ou quelques autres de ses freres, avec cette clause que quiconque seroit héritier de Noailles, en porteroit le nom & les armes sans mélange d'aucunes autres. Il mourut le 10 Février 1472, & avoit épousé 1°. *Jeanne de Claviers*, morte sans enfans, après avoir fait son testament le 12 Mai 1428, fille de *Bertrand de Claviers*, Seigneur de Murat-l'Arabe & de Châteauneuf; 2°. le 30 Décembre 1430, *Marguerite de Roffignac*, fille de *Jean*, & de *Louise de Monteruc*, niéce des Cardinaux *de Monteruc*. De ce second lit il eut: — 1. Jean, qui suit; — 2. Antoine, Comte, Chanoine & Précenteur de l'Eglise de Lyon, qui testa le 1 Mars 1506, & fit son Codicile le 15 Novembre 1509; — 3. Hugues, Prieur de Sablée en 1486; — 4. Louise, mariée à *Pierre*, Seigneur *de Cosnac*, dont les descendans prétendirent à la Terre de Noailles & aux autres biens de cette Maison, au préjudice des substitutions en faveur des mâles; ce qui causa un grand procès, lequel ne fut terminé que par l'Arrêt du Parlement de Paris du 24 Mars 1528; — 5. Blanche, femme de *Gui de Saint-Martial*, Seigneur de Drugeac; — 6. & Marguerite, Religieuse.

VIII. Jean, II. du nom, Seigneur de Noailles, Noaillac, Aberle, Arasac & de Roussillon, Chevalier, fut émancipé le 28 Avril 1463; partoit pour la

corps porté en l'Eglise de Noailles, où il avoit fondé un Chapitre. Il avoit épousé, le 30 Mai 1540, *Jeanne de Gontaut*, l'une des Dames de la Reine, Catherine de Médicis, & Dame d'honneur de la Reine, Elisabeth d'Autriche, femme du Roi Charles IX, qu'elle conduisit lorsqu'elle se retira en Allemagne, fille de *Raimont de Gontaut*, Seigneur de Cabrerez, & de *Françoise de Bonafos*, Dame de Lentour. De cette alliance vinrent; — 1. Henri, qui suit; — 2. *Charles*, dit *le beau Noailles*, né le 5 Décembre 1560, destiné d'abord à l'état ecclésiastique, Prieur de Sainte Livrade, ensuite Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi le 7 Décembre 1581, Capitaine de 100 Chevaux-Légers le 2 Avril 1585, mort peu après sans avoir été marié; — 3. Marie, née le 3 Janvier 1543, mariée 1°. le 24 Janvier 1561, à *Jean de Ferrieres*, Seigneur de Sauvebeuf, Gouverneur du Château du Ha & de Bordeaux, fils de *Jean de Ferrieres*, Seigneur de Sauvebeuf, Echanson du Roi, & de *Claude d'Escars*; 2°. le 21 Février 1572, à *Joseph de Lart* & de Goulart, Seigneur de Birac & d'Objac; — 4. Anne, née le 13 Mai 1545, Religieuse; — 5. Françoise, née le 4 Novembre 1548, fille d'honneur de la Reine, & mariée, le 11 Mars 1575, à *Gabriel de Clermont-Tonnerre*, Seigneur de Thoury, Capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, fils de *Bernardin*, & de *Claude de Rohan*; — 6. Gabrielle, née le 10 Mai 1549, morte jeune; — 7. Marthe, née en 1552, mariée le 17 Mai 1571, à *Pierre*, Vicomte *de Sedieres*, Chevalier de l'Ordre du Roi. Elle testa le 25 Février 1579; — 8. & Françoise, née le 8 Juillet 1556, mariée le 8 Septembre 1568, à *Louis de Saint-Martin*, Vicomte de Biscarosse.

XI. Henri, Seigneur de Noailles, Chevalier, Comte d'Ayen, Baron de Chambres, de Montclar, de Carbonnieres & de Malemort, Seigneur de Brives en partie, né à Londres pendant l'Ambassade de son pere, le 5 Juillet 1554, eut pour marreine Marie, Reine d'Angleterre, fille du Roi Henri VIII, & pour parrein, *Etienne Gardiner*, Evêque de Winchester, Chancelier d'Angleterre, & le Comte *d'Arondel*, Grand-Maître de ce Royaume. Il fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi le 3 Juin 1583, Capitaine de 50 hommes d'armes le 18 Juin 1585; appellé à l'Assemblée des Notables à Rouen l'année suivante; Conseiller d'Etat le 9 Avril 1597; Lieutenant-Général au haut pays d'Auvergne le 28 Avril 1601, & nommé Chevalier des Ordres par le Roi Henri IV en 1604; servit en Auvergne & en Rouergue pendant les troubles & les guerres du Royaume, comme il avoit fait dans les autres occasions de son tems. C'est en sa faveur que la Terre d'*Ayen* fut érigée en Comté en 1592. Il testa le 18 Octobre 1621, mourut le 13 Mai 1623. Il avoit épousé le 22 Juin 1578 *Jeanne-Germaine d'Espagne*, fille de *Jacques-Mathieu d'Espagne*, Seigneur de Panassac, & de *Catherine de Narbonne*, Baronne de Leron, dont: — 1. François, qui suit; — 2. Charles, né en 1589, Abbé d'Aurillac & Prieur de Valette, Evêque de Saint-Flour, puis de Rodès en 1646. Il fonda le Couvent des Recolets de Brives le 24 Janvier 1629, & mourut le 27 Mars 1648 à Rodès, où il fut enterré; — 3. Anne, Marquis de Montclar, né le 9 Juillet 1592, Colonel d'un Régiment d'Infanterie en 1615, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1636, mort au Saint Esprit le 9 Juin 1648, sans laisser d'enfans de *Camille de Pestels*, fille de *Jean-Claude*, Seigneur de Pestels, & de *Jeanne de Levis*, Comtesse de Caylus. Il avoit testé le premier du même mois; — 4. Catherine, née le 8 Septembre 1585, morte jeune; — 5. Françoise, née le 2 Avril 1591, Religieuse à Leyme en 1600, puis Abbesse en 1627 & 1631; — 6. & Marthe-Françoise, née le 10 Octobre 1593, mariée le 3 Septembre 1617, à *Jean de Gontaut*, Baron de Biron, Seigneur de Saint-Blancard, fils d'*Armand*, dit *le Boiteux*, Baron de Biron, Maréchal de France, & de *Jeanne*, Dame *d'Ornezan* & de Saint-Blancard.

XII. François, Seigneur de Noailles, Comte d'Ayen, Baron de Chambres, & de Monclar, de Noaillac & de Malemort, Seigneur de Carbonnieres, de Merle, de Malesse, de Lentour & de l'Arche, & en partie de Brives, né le 10 Juin 1584, d'abord Guidon des Gendarmes du Roi, eut le 8 Février 1612

un Brevet pour commander en Rouergue en survivance du Maréchal *de Roquelaure*, son beau-pere; fut fait Lieutenant du haut & bas pays d'Auvergne sur la résignation de son pere le 22 Février 1614, Capitaine de 50 hommes d'armes le 14 Novembre 1615; eut encore Commission, le 22 Avril 1616, de lever 50 hommes d'armes, 50 Carabiniers, & 10 Enseignes de Gens de pied pour la sûreté de la Province d'Auvergne; fut pourvu du Gouvernement de Rouergue le 8 Mars 1619; eut un nouveau Brevet de la Lieutenance-Générale au Gouvernement d'Auvergne, sur la résignation de son pere le 20 Juin 1620; fut fait Chevalier des Ordres le 14 Mai 1633, & Conseillerd'Etat; fut envoyé Ambassadeur à Rome en 1634; rendit des services considérables pendant les guerres de la Religon; se distingua par plusieurs actions de valeur en diverses occasions; obtint de LOUIS XIII. le Gouvernement de la Province d'Auvergne, par Lettres du 15 Décembre 1642, enregistrées le 10 Février 1643, & ensuite celui du pays de Roussillon & de la ville de Perpignan; testa le 14 Décembre 1645, & mourut la même année. Il avoit épousé, le 9 Septembre 1601, *Rose de Roquelaure*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Roquelaure*, Baron de Lavardeux, &c. Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine d'Ornezan*. Elle testa le 13 Décembre 1605, & eut de son mariage: — 1. HENRI, Comte d'Ayen, qui se distingua par sa valeur à la bataille d'Avein en 1635, & mourut à celle de Rocroy en 1643, sans alliance; — 2. ANTOINE, Comte d'Ayen après la mort de HENRI, son frere aîné, aussi décédé sans alliance en 1646; — 3. CHARLES, Baron de Noailles, âgé de 5 ans, lorsqu'il reçut les cérémonies du Batême à Saint-Sulpice de Paris, le 24 Septembre 1618: il fut blessé au siége de Mastricht en 1632, & mourut peu de jours après; — 4. ANNE, qui suit; — 5. JEANNE-FRANÇOISE, Abbesse du Monastere de-Rodès; — 6. MARTHE-FRANÇOISE, Carmelite, — 7. MARIE-CHRISTINE, Religieuse aux filles de Sainte-Marie, en la ville d'Aurillac; — 8. & CATHERINE, morte jeune.

XIII. ANNE, DUC DE NOAILLES, Pair de France, Marquis de Montclar & de Monchy-le Châtel, Baron de Malemort, de Chambres & de Carbonnieres, Seigneur de Brives en partie, Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur, Lieutenant & Capitaine-Général des Comtés & Vigueries de Roussillon, Conflans & Cerdaigne, Gouverneur particulier de la ville & Citadelle de Perpignan, Lieutenant-Général de la Province d'Auvergne & des Armées du Roi, Sénéchal de Rouergue, commença à servir dès sa plus tendre jeunesse, fut fait Maréchal-de-Camp le 28 Mai 1643, Colonel d'un Régiment d'Infanterie & d'un de Cavalerie, les 25 & 26 Juin 1650; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 12 Septembre suivant; reçu Chevalier de ses Ordres, le 31 Décembre 1661; obtint l'érection du Comté d'*Ayen*, en *Duché-Pairie*, par Lettre du mois de Décembre 1663; prêta serment au Parlement en qualité de Duc & Pair, le 15 du même mois; mourut à Paris le 5 Février 1678, & fut enterré en l'Eglise Saint Paul, sa Paroisse, où sa veuve lui a fait élever un mausolée. Il avoit épousé par contrat du 13 Décembre 1645, *Louise Boyer*, Dame d'Atours de la Reine, ANNE D'AUTRICHE à la place de la Duchesse *de Schomberg*, le 28 Avril 1657, fille d'*Antoine Boyer*, Seigneur de Sainte-Geneviéve-des-Bois, & de *Françoise de Vignacourt*, niéce de deux Grands-Maîtres de Malte. Elle mourut le 22 Mai 1697, âgée de 65 ans, dans une grande réputation de piété, & fut enterrée à Saint-Paul près de son mari. Leurs enfans furent: — 1. ANNE-JULES, qui suit; — 2. LOUIS-ANTOINE, né le 27 Mai 1651, Dom d'Aubrac, successivement Evêque de Cahors & de Châlons-sur-Marne, puis Archevêque de Paris en 1695, Duc de Saint-Cloux, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, créé Cardinal du titre de Sainte-Marie sur la Minerve, à la nomination du Roi, le 22 Janvier 1700, & élu Proviseur de Sorbonne le 17 Mars 1710. Ce Prélat est mort en odeur de sainteté, le 4 Mai 1729, en son Palais Archiépiscopal à Paris, âgé de 78 ans, universellement regretté de toute la France, & de la Capitale qu'il avoit édifiée pendant un Gouvernement de 34

ans. Il avoit dépensé dans Notre-Dame plus de 80 mille écus, en réédification de l'Eglise & ornemens de la Chapelle de la Sainte-Vierge & de Saint-Denis. Il a institué par son testament pour ses légataires universels, l'Hôpital-Général, l'Hôtel-Dieu & l'Hôpital des Enfans-trouvés à Paris, après avoir laissé à ses domestiques dequoi subsister honorablement pendant leur vie; —— 3. JACQUES, né le 3 Novembre 1653, reçu Chevalier de Malte le 14 Août 1657 depuis Bailli & Commandeur de Louvieres, de Vaulemion, de Bordeaux, de Saint-Thomas, de Trinquetaille en Provence & de la Croix en Brie, Lieutenant-Général des Galeres & des Armées Navales du Roi, nommé Ambassadeur de Malte en France par le Grand-Maître de cet Ordre, au mois de Juin 1703; mort à Paris le 22 Avril 1712 en sa 59e. année, & enterré en l'Eglise Cathédrale de Paris; —— 4. JEAN-FRANÇOIS, dit *le Marquis de Noailles*, né le 28 Août 1658, Lieutenant-Général au Gouvernement d'Auvergne, Colonel de Cavalerie, Brigadier, puis Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, mort en Flandres au Camp de Grossellier le 23 Juin 1699, & enterré aux Jesuites. Il avoit épousé, le 4 Mai 1687, *Marguerite-Thérese Rouillé*, fille de *Jean*, Comte de Meslay, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie-Anne de Comans-d'Astrio.* Etant veuve, elle épousa en secondes noces, le 20 Mars 1702, *Armand-Jean de Vignerot-du-Plessis*, Duc de Richelieu, Pair de France, fils de *François de Vignerot*, II. du nom, Marquis de Pont-Courlay, & de *Marie-Françoise de Guemadeuc*, dont elle fut la 3e femme. De son premier lit elle eut: — (a) LOUISE-ANTOINETTE DE NOAILLES, née le 25 Février 1688, morte le 21 Août 1690; —— (b) ANNE-MARIE, née le 10 Janvier 1691, morte le 17 Juillet 1703, après avoir été accordée en mariage à *Louis-François-Armand de Vignerot-du-Plessis*, Duc de Richelieu, Pair de France, qui depuis épousa ANNE-CATHERINE DE NOAILLES, sa sœur; — (c) N... DE NOAILLES, née le 16 Août 1693, morte le 22 du même mois sans avoir été nommée; — (d) ANNE-CATHERINE, née le 28 Septembre 1694, mariée le 12 Février 1711. à *Louis-François-Armand de Vignerot-du-Plessis*, Duc de Richelieu, Pair de France, dont on a parlé ci-dessus, fils d'*Armand-Jean*, & d'*Anne-Marguerite d'Acigné*, sa seconde femme. Elle est morte sans enfans le 7 Novembre 1716, âgée de 20 ans; — 5. JEAN-GASTON, né le 7 Juillet 1669, Abbé de Hautefontaine, de Montier-Ramé & de Hautvilliers, puis Evêque, Comte de Châlons, Pair de France le 25 Décembre 1695, mort le 15 Septembre 1720, dans la 52e. année de son âge, inhumé dans sa Cathédrale où l'on voit son épitaphe; — 6. & LOUISE-ANNE, née le 29 Novembre 1662, mariée le 1 Juin 1680, à *Henri-Charles de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres, veuf en premieres noces de *Françoise-Paule-Charlotte d'Albert*, (fille aînée de *Louis-Charles d'Albert*, Duc de Luynes) & fils unique de *Henri de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Comte de Beaufort, & de *Marguerite-Renée de Rostaing*, sa seconde femme.

XIV. ANNE-JULES, Duc DE NOAILLES, Pair & Maréchal de France, né le 4 Février 1650, pourvu, en survivance de son pere, en 1661, de la charge de Capitaine des Gardes-du-Corps, suivit le Roi en Lorraine au siége de Marsal en 1663; servit en 1665, comme Brigadier de la premiere compagnie des Gardes-du-Corps, de laquelle il avoit la survivance, avec les troupes que le Roi envoya au secours des Hollandois contre l'Evêque de Munster; fut, en 1666, Aide-Major des Gardes; eut, en 1668, le commandement des quatre compagnies pendant la conquête de la Franche Comté & en Flandres; les commanda encore en 1670, à la réduction de la Lorraine; fut choisi par le Roi pour être près de sa personne, en qualité d'Aide-de-Camp; se trouva en 1672, aux conquêtes qui se firent sur la Hollande; en 1673 à la prise de Mastricht, en 1675, à celle de la Franche-Comté que le Roi fit en personne, où il donna des preuves de son courage & de sa valeur; fut fait, trois ans après, Maréchal-de-Camp, Duc de Noailles, Pair de France par démission de son pere; pourvu, le 1 Février 1678, du Gouvernement de Roussillon & de la ville de Perpignan, & eut le commandement des troupes de la Maison du Roi

Roi en Flandres, en 1680; commanda en chef, l'année suivante, dans la Province du Languedoc, où il fit rentrer dans leur devoir les révoltés; fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi au mois de Juillet 1682; servit en Flandres en 1685; commanda les Camps que le Roi fit de toutes les troupes de sa Maison dans la plaine d'Acheres, près de Saint-Germain-en-Laye, pendant trois années consécutives; fut fait Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1688; commanda en chef, en 1689, l'armée que le Roi envoya en Roussillon & en Catalogne; prit Campredon qu'il fit sauter ensuite la même campagne, lorsque les ennemis l'assiégeoient pour le prendre; se rendit maître, en 1690, de Saint-Jean de Las-Abadessas, de Ribes & de Ripout; en 1681, de la Feu-d'Urgel; fit fortifier Bellever, poste important à l'entrée de la plaine de Cerdagne, dont, par là, il se rendit entierement le maître; obligea, en 1692, l'armée d'Espagne, quoique plus forte de beaucoup que celle de France, à sortir de Roussillon, & à repasser les montagnes qui les séparent de la Catalogne; prit, en 1593 Roses, place qui avoit eu autrefois une grande réputation; fut créé Maréchal de France, à la promotion du 27 Mars de la même année; gagna la bataille du Ther, le 27 Mai; prit d'assaut la ville de Palamos le 7 Juin, celle de Girone le 26 du même mois, celle d'Ostalric au mois de Juillet, Castel-Follit au mois de Septembre; fit lever le siége d'Ostalric, que les ennemis avoient formé pendant qu'il étoit occupé à prendre cette derniere place; fut nommé, durant cette campagne Viceroi de Catalogne, au mois de Juin; prit possession, de cette dignité dans la ville de Girone, le neuf Juillet suivant; commença la campagne de 1695; mais étant tombé dangereusement malade, il remit le commandement de l'Armée, au Duc *de Vendôme*; fut, chargé par le Roi en 1700, avec le Duc *de Beauvilliers*, de la conduite du Roi d'Espagne, qu'il accompagna avec les Ducs *de Bourgogne* & *de Berri*, jusquà l'entrée de ses Etats; mourut à Versailles, le 2 Octobre 1706, dans la 59e année de son âge. Son corps fut porté à Paris aux Capucines; & ensuite dans l'Eglise de Notre-Dame le 3 Décembre suivant, où sa veuve, & le Duc DE NOAILLES, son fils, ont fondé une Messe par jour & un Service solemnel tous les ans, par contrat du 8 Novembre 1709.

Le Maréchal Duc DE NOAILLES avoit épousé le 15 Août 1671, *Marie-Françoise de Bournonville*, fille unique d'*Ambroise*, Duc *de Bournonville*, Chevalier d'honneur de la Reine, Gouverneur de la ville de Paris, & de *Lucréce-Françoise de la Vieuville*. Elle est morte à Paris le 16 Juillet 1748, dans la 93e année de son âge. (a) De ce mariage ils eurent: — 1 & 2. deux enfans, morts en naissant en 1673 & 1674; — 3 LOUIS-MARIE, né le 20 Novembre 1675, mort jeune; — 4. LOUIS-PAUL, né le 15 Novembre 1676, mort aussi jeune; — 5. ADRIEN-MAURICE, qui suit; — 6. N... DE NOAILLES, né en 1680, mort âgé de 4 ans, sans avoir été nommé; — 7. JEAN-ANNE, né le 13 Octobre 1681, mort jeune; — 8. EMMANUEL-JULES, dit *le Comte* DE NOAILLES, né le 6 Décembre 1686, Lieutenant pour le Roi du Gouvernement de Guienne, le 30 Décembre 1694, mort le 20 Octobre 1702, à Strasbourg, d'une blessure à la tête qu'il avoit reçue sur les bords du Rhin; — 9. JULES-ADRIEN, né le 7 Juin 1690, d'abord Chevalier de Malte, puis Chanoine de N. D. de Paris en 1704, ensuite Comte de Noailles, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Lieutenant-Général & Grand-Bailli du haut pays d'Au-

---

(a) Elle étoit petite-fille d'*Alexandre*, Duc *de Bournonville*, Chevalier de la Toison d'or, mort en France le 22 Mars 1656, & d'*Anne de Melun Epinoy*; arriere-petite-fille d'*Oudard de Bournonville*, Comte de Hennin, Chef du Conseil des Finances de Flandres pour le Roi d'Espagne, mort le 28 Décembre 1585, & de *Marie-Christine d'Egmond*, mariée, le 22 Octobre 1579, laquelle étoit fille de *Lamoral*, Comte *d'Egmond*, Prince de Gavre, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur d'Artois & de toute la Flandre, & de *Sabine de Baviere*, Princesse Palatine, sœur de *Fréderic*, III. du nom, Electeur Palatin.

vergne, qui servit en Roussillon, & mourut de la petite-vérole, le 17 Septembre 1710, âgé de 20 ans; — 10. JEAN-EMMANUEL, né le 27 Janvier 1691, dit *le Marquis* DE NOAILLES, Lieutenant-Général en Guienne après la mort de son frere, Mestre-de-Camp de Cavalerie en 1710, Brigadier des Armées du Roi, mort à Paris le 26 Décembre 1725, âgé de 34 ans, & inhumé dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris; — 11. MARIE-CHRISTINE, née le 4 Août 1672, mariée, le 13 Mars 1687, à *Antoine*, Duc *de Gramont*, Pair & Maréchal de France, fils d'*Antoine-Charles*, & de *Marie-Charlotte de Castelnau.* Elle est morte le 14 Février 1748, dans le Couvent des Religieuses du Saint-Sacrement, où elle s'étoit retirée depuis plusieurs années, y vivant en exercice de toutes sortes de bonnes œuvres; — 12. MARIE-CHARLOTTE, née le 28 Octobre 1677, mariée, le 20 Novembre 1696, à *Malo-Auguste*, Marquis *de Coetquen*, Comte de Combourg, Baron des Baronnies d'Aubigné, de Bonnefontaine, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils de *Malo* II, Marquis *de Coetquen*, & de *Catherine de Chabot-Rohan.* Elle est morte le 8 Juin 1723, dans sa 42e année; — 13 & 14. ANNE-LOUISE, née le 30 Octobre 1679, & JULIE-FRANÇOISE, née le 10 Décembre 1682, mortes jeunes; — 15. LUCIE-FÉLICITÉ, née le 9 Novembre 1683, mariée, le 30 Janvier 1698, à *Victor-Marie*, Duc *d'Estrées*, Pair, Maréchal & Vice-Amiral de France, Grand d'Espagne, Chevalier des Ordres, fils de *Jean*, Comte *d'Estrées*, Maréchal de France, & de *Marguerite Morin.* Elle est morte à Paris d'une fluxion de poitrine, le 11 Janvier 1745, sans laisser de postérité; — 16. MARIE-THÉRESE, née le 3 Octobre 1684, mariée, le 16 Juin 1698, à *Charles-François de la Baume-le-Blanc*, Duc de la Valliere, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Bourbonnois, fils de *Jean-François de la Baume-le-Blanc*, Marquis de la Valliere, Baron de Maisonfort, & de *Gabrielle Glé*, Dame de la Cottardaie, Baronne de Becherel; — 17. MARIE-FRANÇOISE, née le 13 Mars 1687, mariée, le 20 Février 1703, à *Emmanuel-Henri de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, son cousin-germain, Colonel de Cavalerie, Lieutenant-Général en Bretagne, tué à la bataille de Spire, sans enfans, le 15 Novembre de la même année. Il étoit fils de *Henri-Charles de Beaumanoir*, III. du nom, Marquis de Lavardin, Chevalier des Ordres du Roi, & de LOUISE-ANNE DE NOAILLES, sa seconde femme; — 18. MARIE-VICTOIRE-SOPHIE, née le 6 Mai 1688, mariée, 1°. le 25 Janvier 1707, à *Louis de Pardaillan-d'Antin*, Marquis de Gondrin, Brigadier des Armées du Roi, mort le 5 Février 1712, fils de *Louis-Antoine de Pardaillan-de-Gondrin*, Duc d'Antin, Pair de France, Chevalier des Ordres, & de *Julie-Françoise de Crussol-d'Uzès*; & 2°. le 22 Février 1723, à LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, Comte de Toulouse, Prince légitimé de France, dont le Duc *de Penthievre.* Elle est morte laissant des enfans. Voyez PENTHIEVRE. — 19. MARIE-EMILIE, née le 30 Juin 1689, mariée, le 18 Février 1713, à *Emmanuel Rousselet*, Marquis de Châteaurenault, Comte de Crozon, &c. Capitaine de Vaisseau, Lieutenant-Général de la haute & basse Bretagne, fils de *François-Louis Rousselet*, Marquis de Châteaurenault, Maréchal & Vice-Amiral de France, Chevalier des Ordres, Lieutenant Général au Gouvernement de Bretagne, & de *Marie-Anne-Renée de la Porte.* Elle est morte, sans laisser postérité, le 7 Mai 1723, en sa 34e année, & a été inhumée en l'Eglise Cathédrale de Paris. Son époux s'est remarié, le 18 Juillet 1724, à *Anne-Julie de Montmorency*, fille de *Leon*, Marquis de Fosseux, & de *Marie-Madelene-Jeanne de Poussemothe-de-l'Etoile.* Voyez MONTMORENCY; — 20. MARIE-URANIE, née le 17 Octobre 1691, Religieuse au Couvent de la Visitation Sainte-Marie, Fauxbourg Saint Germain à Paris, où elle fit profession en 1710; — 21. & ANNE-LOUISE DE NOAILLES, née le 26 Août 1695, mariée, le 11 Mars 1716, à *Jean-François-Macé le Tellier*, Marquis de Louvois, Capitaine des 100 Suisses de la Garde du Roi, Mestre-de-Camp du Régiment d'Anjou, fils de *Michel-François le Tellier*, Marquis de Courtanvaux, Capitaine des 100 Suisses de la Garde du Roi, & de *Marie-Anne-Catherine d'Estrées.* Elle en resta veuve le 24 Septembre 1719, & s'est remariée à *Jacques-Hippolite*, Marquis *de Mancini*, fils de *Phi-*

lippe-Jules Mancini-Mazarini, Duc de Nevers, Chevalier des Ordres, & de *Diane-Gabrielle de Damas-Thianges*. Voyez Mancini.

XV. Adrien-Maurice, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, Comte d'Ayen, de la Mothe-Tilly, Vicomte de Carlus, Marquis de Montclar en Auvergne, Comte de Nogent-le-Roi au Pays Chartrain, &c. né à Paris le 29 Septembre 1678, commença à servir, en 1692, dans les Mousquetaires; fit sa premiere campagne en 1693, sous le Maréchal de Noailles, son pere; fut successivement Cornette, Capitaine & Colonel de Cavalerie, se trouva, en 1693, & 1694, aux siéges de Rozes, de Palamos, de Girone, d'Ostalric, de Castelfollit & à la bataille du Ter; servit, en 1695, au même Pays, sous le Duc *de Vendôme*, dans toutes les actions de cette campagne, & en particulier aux secours d'Ostalric, de Castelfollit, & de Palamos; fit les campagnes de 1696 & 1697 dans l'armée que commandoit le Duc *de Boufflers* en Flandres; fut au siége d'Ath, & choisi, à la fin de 1700, par Louis XIV, pour accompagner le Roi d'Espagne, qui alla prendre possession de ses Etats, & ce Prince l'honora à son retour de la Toison d'or. En 1701, il servit dans l'armée du Maréchal *de Villeroy*, dans les Pays de Luxembourg & de Liége; fut fait Brigadier de Cavalerie le 17 Janvier 1702; fit en cette qualité la campagne dans l'Armée d'Allemagne, commandée par le Maréchal *de Catinat*, où il perdit le Comte de Noailles, son frere, qui fut blessé à mort auprès de lui, sur les bord du Rhin. Il continua ses services en Allemagne cette année & les suivantes, sous les Maréchaux *de Catinat*, *de Villars* & de *Tallart*; se trouva au siége de Brisack, sous M. le Duc *de Bourgogne*; fut nommé Maréchal-de-Camp en 1704, & envoyé par le Roi en 1705, pour commander le Corps de troupes qui avoit ordre de passer par le Roussillon, pour joindre celles d'Espagne devant Barcelone, dont on avoit résolu le siége; fit lever le blocus de Rozes, peu après son arrivée à Roussillon, & battit les ennemis en trois différentes occasions ès-années 1705 & 1706. Après la levée du siége de Barcelone, il commanda l'arriere-garde, où il eut à soutenir les ennemis pendant tout le jour, & les repoussa sans rien perdre de tout ce qui avoit été confié à ses soins. Louis XIV le nomma, la même année, Lieutenant-Général, & lui donna le commandement en chef des Troupes qui restoient sur la frontiere de Catalogne du côté de Roussillon, où il commanda depuis, avec Patente de Général, jusqu'en 1712. Son pere se démit en sa faveur de la charge de premier Capitaine des Gardes-du-Corps au commencement de 1707. Pendant cette campagne il se rendit maître de toute la Cerdagne Espagnole, prit Puycerda, chassa les ennemis de tous les quartiers qu'ils occupoient; fit construire une Citadelle à Puycerda, & fortifier Belver, pour conserver le Pays & couvrir la frontiere du Languedoc & de Guienne; s'avança, en 1708, dans la Catalogne, pour faire diversion pendant le siége de Tortose; canonna l'Armée des ennemis au pont Major, pris sur eux quelques Châteaux & postes importans; surprit, en 1709, leurs quartiers à Figuieres; à Baccara & à Castillon, ainsi que le camp que le Général *Franquemberg* avoit sous Girone, lequel y fut fait prisonnier avec plusieur autres Officiers de considération, & il se rendit maître du Pays d'où il tiroit des secours, qui firent subsister l'Armée avec abondance dans le tems de la plus grande disette; passa ensuite dans les montagnes du côté d'Aulot, qu'il soumit à l'obéissance du Roi Catholique, après avoir battu les troupes des ennemis en plusieurs occasions.

En 1710, il se rendit avec une extrême diligence à Cette : la Cavalerie & l'Infanterie y arriverent en deux fois 24 heures, avec l'artillerie, dans laquelle il y avoit des piéces de 24 : il fit faire à ses troupes près de 40 lieues commune de France, & les Anglois, qui avoient fait une descente à Cette, furent chassés des postes qu'ils occupoient, & se rembarquerent avec perte. Le Fort de Cette fut repris l'épée à la main, & la Flotte des Alliés fut obligée de se retirer.

Peu de tems après, il reçut ordre de se rendre à Bayonne; apprit en chemin la perte de la bataille de Sarragosse, & le progrès que les ennemis faisoient;

donna, en arrivant à Bayonne, les ordre pour assurer cette frontiere; entra en Espagne avec le Duc *de Vendôme*; se rendit en poste à Valladolid, où le Roi d'Espagne s'étoit retiré avec toute sa Cour & les débris de son Armée; travailla au rétablissement de ses troupes; revint ensuite à la Cour de France, par ordre du Roi, qui se détermina à faire une diversion considérable du côté de la Catalogne, pour y rappeller le Général *Staremberg*, qui avoit pris ses quartiers dans la Castille, à Tolede & à Madrid. Le siége de Girone fut résolu malgré la saison avancée, & le manque de préparatifs; & le Duc DE NOAILLES, chargé de cette entreprise, arriva le 9 Novembre à Perpignan, fit ouvrir la tranchée le 27 Décembre, & malgré une inondation violente qui dura 5 jours, l'assaut fut donné le 20 Janvier: les ennemis demanderent à capituler, & rendirent en même-tems trois Forts qu'on n'avoit point encore attaqués. Le Comte *de Staremberg* fut obligé de revenir au secours des Catalans, d'abandonner le centre de l'Espagne; & ce fut pendant cette marche que le Roi d'Espagne remporta les avantages de Brihuéga & de Villa-Viciosa. Sa Majesté Catholique, pour reconnoître ses nouveaux services, le créa Grand d'Espagne de la premiere Classe, avec des clauses fort distinguées & fort honorables. Après l'expédition de Girone, il passa en Arragon, où il fut suivi d'un détachement de ses troupes, & y resta jusqu'à la fin de cette campagne; fut choisi, au commencement de la minorité de LOUIS XV, pour être à la tête du Conseil des Finances, d'où il passa ensuite dans celui de la Régence; fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le 3 Juin 1724, puis de la Toison d'or, Gouverneur & Capitaine-Général des Comtés & Viguerie de Roussillon, Conflans & Cerdaigne, Gouverneur des Ville, Château & Citadelle de Perpignan, Gouverneur & Capitaine des Chasses de Saint-Germain-en-Laye, Ville, Pays, Forêts & autres lieux en dépendans; créé Maréchal de France le 15 Juin 1734, nommé, au mois de Janvier 1735, Général de l'Armée d'Italie, où il a commandé pendant les années 1735 & 1736.

Pendant la Campagne de 1742, il commanda les troupes du Roi en Flandres, garantit ce Pays de l'invasion dont il étoit menacé par les troupes Autrichiennes, Hanovriennes, Hessoises & Angloises, au nombre de plus de 60 mille hommes; fut nommé Ministre d'Etat après la mort du Cardinal *de Fleury*, & prit place au Conseil le 10 Mars 1743; eut le commandement de l'armée du Roi assemblée sur les bords de la Moselle & du Rhin, & partit pour cet effet le 15 Avril de la même année; livra bataille aux Anglois & autres troupes alliées de la Reine d'Hongrie, près le village de Dettingen sur les bords du Mein le 27 Juin, où il eut du dessous & perdit le champ de bataille: la Maison du Roi, qui marchoit à la tête, y souffrit beaucoup, & perdit grand nombre de ses principaux Officiers. Il commanda encore l'Armée du Roi en Flandres pendant l'année 1744, & eut le principal commandement en Allemagne, quand le Roi y fit passer son armée; il l'accompagna seulement à la campagne de 1745, le commandement de l'Armée ayant été donné au Maréchal *de Saxe*, qui gagna la bataille de Fontenoy le 11 Mai de cette année; fut envoyé, en 1746, à Madrid, pour disposer la Cour d'Espagne à une prochaine paix; suivit le Roi comme Ministre, dans ses Campagnes de 1746 & 1747; se démit du Gouvernement de Saint-Germain-en-Laye, & de la Capitainerie des Chasses le 2 Janvier 1755, en faveur de son fils aîné, qui en avoit la survivance; se retira des Conseils du Roi en qualité de Ministre, à cause de sa surdité, le 12 Avril 1756, & est mort Doyen des Maréchaux de France le 24 Juin 1766, âgé de 87 ans & près de 9 mois. Il avoit épousé, par contrat des 30 & 31 Mars 1698, *Françoise-Charlotte-Amable d'Aubigné*, niéce de *Françoise d'Aubigné*, Marquise de Maintenon, & fille de *Charles*, Comte *d'Aubigné*, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Berri, & de *Geneviéve Pietre*. Elle eut en dot 800 mille livres, & 70 mille livres de pierreries. De ce mariage sont issus: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. PHILIPPE, rapporté après la postérité de son frere; — 3. FRANÇOISE-ADÉLAÏDE, née le 1 Septembre 1704, mariée, le 12 Mai 1717, à *Charles de Lorraine*, Comte d'Armagnac, Grand-Ecuyer de

France, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Louis de Lorraine*, Comte d'Armagnac, de Charny, de Brione, &c. Grand-Ecuyer de France, & de *Catherine de Neufville-Villeroy*. Il est mort sans postérité le 29 Décembre 1751, & sa veuve, titrée Princesse d'Armagnac, a été nommée Dame de l'Ordre de la Croix étoilée le 3 Mars 1765; — 4. Amable-Gabrielle, née le 18 Février 1706, mariée, le 5 Août 1721, & veuve, à *Honoré-Armand*, Marquis *de Villars*, & Duc après son pere, Gouverneur de Provence en survivance, mort, fils de *Louis-Hector*, Duc de Villars, Pair & Maréchal de France, & de *Jeanne-Angélique Rocque-de-Varangeville*. Elle a été nommée Dame du Palais de feu la Reine, à la place de sa belle-mere, au mois de Décembre 1727, puis Dame d'Atours en Septembre 1742, à la place de la Duchesse *de Mazarin*, morte le même mois; — 5. Marie-Louise, née le 8 Septembre 1710, mariée, le 8 Janvier 1730, à *Jacques Nompar de Caumont*, Marquis de la Force, puis Duc de Caumont, dont elle est veuve, fils d'*Armand-Nompar de Caumont*, Duc de la Force, Pair de France, & d'*Anne-Elisabeth de Gruel-la-Frette*, Dame de Fossés-Martel. La Duchesse de Caumont fut faite Dame du Palais de l'Infante d'Espagne, & une de celles qui partirent, le 28 Novembre 1744, avec les équipages du Roi, pour aller chercher cette Princesse sur les frontieres d'Espagne; — 6. & Marie-Anne-Françoise de Noailles, née le 12 Janvier 1719, mariée, le 7 Avril 1744, à *Louis-Engilbert*, Comte *de la Marck*, Marquis de Wardes, Colonel du Régiment d'Infanterie Allemande, de la Marck, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Cambray & du Cambresis, fils unique de *Louis-Pierre Engilbert*, Comte *de la Marck*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres, Grand d'Espagne de la premiere Classe, ci-devant Ambassadeur extraordinaire en Suede & en Espagne, & de *Marie-Marguerite-Françoise de Rohan-Chabot*, son épouse.

XVI. Louis, Duc de Noailles, & Duc d'Ayen en Limousin, Marquis de Maintenon, Comte de Nogent-le-Roi, au Pays Chartrain, &c. Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes-du-Corps, dite Compagnie Ecossoise, Gouverneur du Château Royal de Saint Germain-en-Laye, & Capitaine des Chasses qui en dépendent, Gouverneur du Comté de Roussillon & de Perpignan, né le 21 Avril 1713, fait Duc héréditaire, par Lettres-Patentes du mois de Février 1737, portant érection des Terres de Noailles & de Noaillac en Duché héréditaire sous le nom d'Ayen; Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 15 Mars 1740, Maréchal-de-Camp au mois de Juin 1743, eut un cheval tué sous lui au combat de Dettingen le 27 du même mois; fut foulé aux pieds de la Cavalerie qui passa sur lui, dont il fut blessé à la tête; fut un des huit Aides-de-Camp du Roi, dans les campagnes que Sa Majesté fit en Flandres & en Allemagne ès années 1744, 45, 46 & 1747; fait Lieutenant-Général, à la promotion du mois de Décembre 1748, Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1749, & a été nommé Maréchal de France, à celle du 30 Mars 1775. Etant devenu titulaire du Gouvernement de Saint-Germain-en-Laye, par la démission du Maréchal son pere, Louis XV en donna la survivance, au mois de Janvier 1755, à son fils aîné, alors Comte, aujourd'hui Duc d'Ayen. Il a épousé, le 25 Février 1737, *Catherine-Françoise-Charlotte de Cossé-de-Brissac*, à l'âge de 13 ans, fille unique & seule héritiere de *Charles-Timoléon-Louis de Cossé*, Duc de Brissac, Pair & Grand-Pannetier de France, aîné du Maréchal Duc de Brissac, mort le 18 Avril 1742, dans la 40ᵉ année de son âge, & de *Marie-Catherine Pecoil*, sa veuve, dont : — 1 Jean-Louis-François-Paul, qui suit; — 2. Emmanuel-Marie-Louis, rapporté après son frere aîné; — 3. Adrienne-Catherine, mariée au Comte *de Tessé*; — 4. & Philippine-Louise-Catherine, née le 14 Septembre 1745, mariée, contrat signé le 24 Juin 1763, au Comte *de Guiche*, fils du Duc *de Gramont*.

XVII. Jean-Louis-François-Paul de Noailles, né le 26 Octobre 1739, titré Duc d'Ayen, Gouverneur de Saint-Germain-en-Laye, & Capitaine des Chasses en survivance, Mestre-de-Camp du Régiment de Noailles, Cavalerie,

& Brigadier des Armées du Roi, a épousé, le 4 Février 1755, *Henriette-Anne-Louise d'Aguesseau*, Dame de la Principauté de Tingry en Boulonnois, & de la Grange-Bleneau en Brie, mise en possession du tabouret chez feu la Reine, en vertu du Brevet accordé le 12 Mars suivant, fille de *Jean-Batiste-Paulin*, Seigneur de Fresne en Brie, Conseiller d'Etat Ordinaire. De ce mariage sont issus deux garçons; l'un né en 1765; le second le 19 Août 1768, & une fille nommée — Anne-Jeanne-Batiste-Pauline-Adrienne-Louise-Catherine-Dominique de Noailles, née le 11 Novembre 1758, mariée, contrat signé par le Roi & la Famille Royale le 19 Septembre 1773, à son cousin le Vicomte *de Noailles*, fils du Comte de ce nom, mentionné ci-après.

XVII. Emmanuel-Marie-Louis, appellé *le Marquis* de Noailles, avec l'agrément de Sa Majesté, né le 12 Novembre 1743, Gouverneur de Vannes & d'Auray en Décembre 1762, nommé par Sa Majesté Envoyé & Ministre Plénipotentiaire en basse-Allemagne, & ensuite Ambassadeur auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies, & nommé, à la mort du Marquis de la Force & de Caumont, arrivée le 22 Janvier 1773, premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, frere du Roi. Il a épousé, par contrat du 11 Décembre 1762, *N... d'Allencourt de Dromesnil*, fille aînée de la Marquise de Belsunce, & petite-fille de M. *de Boullogne*, Ministre d'Etat, dont un fils: — N. de Noailles, né le 24 Juin 1773.

XVI. Philippe de Noailles, second fils du feu Maréchal, né le 7 Décembre 1715, appellé d'abord *le Marquis de Mouchy*, dit ensuite *le Comte de Noailles*, Gouverneur & Capitaine des Chasses des Ville, Châteaux & Parcs de Versailles, Marly & dépendances, & Intendant desdits Domaines, par provisions données à Paris le 11 Juin 1720, dont il prêta serment entre les mains du Chancelier le 22 du même mois, & dont son pere eut l'exercice pendant sa minorité; entra Mousquetaire le 20 Novembre 1729, fut Capitaine au Régiment de Montrevel, Cavalerie, le 23 Mai 1731, & fit sa premiere campagne au siége de Kell en 1733; Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom aujourd'hui Saint-Chamond), par Commission du 10 Mars 1734, qu'il commanda cette même année à l'Armée d'Allemagne; entra le premier, l'épée à la main, dans les lignes d'Etlingen, qui furent forcées par le Comte *de Saxe*, sous les ordres du Duc de Noailles, & servit ensuite avec distinction au siége de Philisbourg. Le Maréchal, son pere, ayant été nommé le 24 Février 1735, pour commander l'Armée d'Italie, le Comte de Noailles l'y suivit, par ordre du Roi; il se trouva à la prise de Gonzague, de Reggiolo, de Reveré, & suivit les ennemis, qu'on chassa jusqu'au-delà du Trentin, où ils furent resserrés jusqu'à la signature des Préliminaires; employa le reste du tems que son pere demeura en Piémont, à parcourir les différentes Cours d'Italie; revint en France au commencement de 1736, & entra en exercice du Gouvernement de Versailles le 8 Décembre 1740; il fut fait Grand d'Espagne de la premiere Classe, sur la cession de son pere, par Brevet du 20 Janvier 1741, & par Décret du Roi d'Espagne le 28 Février suivant; Chevalier de l'Ordre de Malte, pour lui & ses fils aînés à perpétuité, par substitution au privilége de la Maison d'*Arpajon*, dont il épousoit l'héritiere, par Bulle du Grand-Maître du 28 Septembre de la même année, passa à l'Armée de Baviere avec son Régiment au mois d'Avril 1742, sous les ordres du Duc *de Harcourt*; se distingua, le 27 Mai, dans un détachement de troupes Françoises & Impériales, où le Duc *de Harcourt* & le Maréchal *de Toering* commanderent en personne pour chasser 2500 hommes des ennemis d'un camp qu'ils occupoient, & qu'ils abandonnerent à l'approche du détachement: le Duc *de Harcourt* continuant alors sa route pour s'emparer d'un pont que le Comte *de Kevenhuller* avoit sur le Danube près le Château d'Hikesberg, nos troupes tomberent dans une embuscade & furent obligées de se retirer dans le plus grand désordre: le Comte de Noailles, à la tête de 5 Compagnies de Grenadiers & de 10 piquets, fit l'arriere-garde, chargea trois fois les ennemis, au nombre de 3000 hommes,

& par une manœuvre hardie & un feu ménagé rétablit l'ordre, ranima le courage par son exemple, & rentra au camp sans avoir pu être entamé, quoique vivement suivi par les ennemis, ce qui lui mérita les éloges de l'Armée & du Duc *de Harcourt*, qui loua beaucoup son sang-froid, son courage & son intelligence. Ayant joint depuis l'Armée commandée par le Maréchal *de Maillebois*, sur les frontieres de la Bohême, il marcha avec la réserve, sous les ordres du Comte *de Saxe*; se trouva à la prise du défilé de Méringue; fit, le 3 Octobre, à la tête de 13 Compagnies de Grenadiers & de plusieurs piquets, une brillante retraite: il avoit marché avec le Maréchal *de Maillebois*, dont le dessein étoit de reconnoître les ennemis; le détachement fut attaqué & entouré en plaine, par un autre de 3000 Hussards: le Comte de Noailles forma de ses Grenadiers & de ses piquets une double colonne, que les ennemis ne purent jamais entamer, & rentra au camp de Bramerhof dans le plus grand ordre, n'ayant eu qu'un Lieutenant de Grenadiers blessé. Il se trouva ensuite sous les ordres du Comte *de Saxe*, & toujours de sa réserve, à l'attaque de Falkenau, à la prise d'Ellenbogen, du défilé de Closterlé & de la ville de Caaden; chargé, à poste fixe, par le Comte *de Saxe*, de faire toutes les arriere-gardes de sa réserve, depuis Deckendorf jusqu'à Caaden, & depuis Caaden jusqu'à Deckendorff, il sauva, dans une de ses arriere-gardes, 10 piéces de canon de la grande Armée, dont les ennemis s'étoient emparés. L'Armée s'étant repliée sur les frontieres de Baviere, il la quitta, & reçut ordre de rentrer en France avec son Régiment au mois de Janvier 1743; fait Brigadier par Brevet du 20 Février de la même année, il fut employé à l'Armée du Rhin, sous les ordres de son pere; reçut la Croix de Saint-Louis le 11 Avril, servit avec la plus grande distinction à la bataille de Dettingen, où il eut deux chevaux tués sous lui, en portant un drapeau de son Régiment, & finit la Campagne dans la basse-Alsace.

Employé à l'Armée du Roi en Flandres en 1744, il servit, comme Brigadier, au siége de Menin, & d'Ypres; fut fait Maréchal-de-Camp le 29 Juin; se démit de son Régiment; servit au siége de Furne; passa de Flandres en Alsace au mois de Juillet; commanda les Grenadiers à l'affaire d'Auguenum, y força, l'épée à la main, l'arriere-garde du Prince *Charles*, & servit au siége & à la prise des Ville & Château de Fribourg. Employé à l'Armée du Roi en 1745, il combattit à Fontenoy, où, avec une Brigade de Cavalerie, il enfonça la colonne d'Infanterie des Anglois, leur prit quelques piéces de canon; servit aux siéges des Ville & Citadelle de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde & d'Ath. En 1746, il suivit son pere dans son ambassade en Espagne, y reçut son Diplôme de Grand d'Espagne, sous la dénomination de Duc *de Mouchy*; y fut nommé, le 27 Mai, Chevalier de la Toison d'or, dont il reçut le Collier des mains du feu Dauphin, pere du Roi regnant, le 12 Juillet; rejoignit, peu de jours après, l'armée de Flandres, y fut employé comme Maréchal-de-Camp, & finit la campagne; se trouva à la bataille de Rocoux; servit, en 1747, à la bataille de Lawfeld; couvrit, avec l'armée, le siége de Berg-op-zoom; fut, en 1748, au siége de Mastricht, & obtint le grade de Lieutenant-Général des armées du Roi, par Lettre du 10 Mai de la même année.

Nommé Grand'Croix de l'Ordre de Malte, par Bulle du Grand-Maître du 16 Novembre 1750, il fut reçu par l'Ambassadeur de Malte le 15 Janvier 1751; le 9 Juin 1755, le Roi l'envoya Ambassadeur extraordinaire auprès du Roi de Sardaigne, s'acquitta, à la satisfaction des deux Cours, de l'importante commission dont il avoit été chargé; passa ensuite à Parme, où il s'acquitta, auprès de l'Infant Duc, d'une autre commission particuliere que le Roi lui avoit donnée; revint en France au mois d'Octobre.

Employé à l'Armée d'Allemagne par Lettres du 1 Mars 1757, il contribua à la conquête des premieres Villes qui appartenoient au Roi de Prusse; fut destiné, par Lettres du 15 Juin, à servir premier Lieutenant-Général de l'Armée que le Maréchal *de Richelieu* devoit commander en Allemagne; mais ce

Général ayant pris, le 3 Août, le commandement de celle qui étoit aux ordres du Maréchal *d'Estrées*, le Comte DE NOAILLES retourna à cette Armée; concourut à la conquête de l'Electorat d'Hanovre; marcha à la tête de 40 bataillons & 36 escadrons pour arrêter les ennemis, lorsqu'ils eurent rompu la Capitulation de Closterseven; commanda la seconde ligne, lorsqu'on marcha à eux vers Zell : les habiles manœuvres & les sages dispositions du Général les obligerent de se retirer. Le Comte DE NOAILLES, de retour en France, au mois de Janvier 1758, fut employé à la même Armée, par Lettres du 16 Mars; se trouva à la bataille de Crewelt, où il fit l'arriere-garde avec le Marquis *d'Armentieres*; continua de servir à la même Armée, par Lettres du 1 Mars 1759, commanda l'avant-garde; se trouva à la bataille de Minden le 1 Août; commanda quelques jours après l'arriere-garde de toute l'Armée; & quoique continuellement harcelé par les ennemis, il ne put être entamé, & revint au mois de Novembre : il a été fait Chevalier des Ordres le 2 Février 1767, & élevé à la dignité de Maréchal de France, à la promotion du 30 Mars 1775, en considération de tous ses services.

Le Maréchal *de Mouchy* a épousé, le 27 Novembre 1741, *Anne-Claudine-Louise d'Arpajon*, fille unique & héritiere de *Louis*, Comte *d'Arpajon*, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Province de Berri, Gouverneur & Grand-Bailli des Villes de Bourges, d'Issoudun & d'Arpajon, mort le 21 Mars 1736, & de *Charlotte le Bas-de-Montargis*, Dame du Palais de la Reine Douairiere d'Espagne. Elle a été reçue Grand-Croix de l'Ordre de Malte, par privilége particulier le 13 Décembre 1745; a été Dame d'honneur de feu la Reine en Juin 1763, ensuite de Madame la Dauphine, aujourd'hui Reine de France. Le Maréchal de Mouchy a eu de son mariage : — 1. N... DE NOAILLES, appellé *le Prince de Poix*, mort le 7 Décembre 1747; — 2. DANIEL-FRANÇOIS-MARIE, aussi appellé Prince de Poix, mort le 26 Novembre 1751, âgé de 2 ans; — 3. PHILIPPE-LOUIS-MARC-ANTOINE, qui suit; — 4. LOUIS-MARC-ANTOINE, rapporté après son aîné; — 5. LOUIS-MARIE, né le 17 Avril 1756, appellé *le Chevalier d'Arpajon*, tenu sur les fonts de batême par MARIE DE NOAILLES, Duchesse Douairiere de la Valliere, & par le Commandeur *de Froulay*, Ambassadeur de la Religion de Malte en France, comme destiné à remplir les priviléges accordés dans l'Ordre de Malte au feu Duc d'*Arpajon*, bisayeul de la Comtesse DE NOAILLES, aujourd'hui Maréchale de Mouchy; — 6. & LOUISE-HENRIETTE-CHARLOTTE-PHILIPPINE, née le 23 Août 1745.

XVII. PHILIPPE-LOUIS-MARC-ANTOINE DE NOAILLES, Chevalier né de l'Ordre de Malte le 12 Novembre 1752, appellé *le Prince de Poix*, a épousé, le 9 Septembre 1767, *Anne-Louise-Marie de Beauveau*, fille unique du Prince *de Beauveau*, & de feu *Marie-Sophie de la Tour-d'Auvergne*. Le Roi lui a accordé la survivance du Gouvernement de Versailles, & a été présenté en cette qualité le 2 Septembre 1767. Nous ignorons s'il a des enfans.

XVII. LOUIS-MARC-ANTOINE, d'abord appellé *le Chevalier d'Arpajon*, aujourd'hui *le Vicomte* DE NOAILLES, né le 17 Avril 1756, a épousé, contrat signé par le Roi & la Famille Royale le 19 Septembre 1773, ANNE-JEANNE-BATISTE-PAULINE-ADRIENNE-LOUISE-CATHERINE-DOMINIQUE DE NOAILLES, sa cousine, fille du Duc *d'Ayen*.

Les armes : *de gueules à la bande d'or.*

NOBLE (LE), en Champagne. De cette Famille étoit

PIERRE LE NOBLE, Seigneur de Bellay (fils de PIERRE, Maire de la ville de Troyes en 1575). Il fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 21 Février 1602, puis Lieutenant-Général au Bailliage & Siége Présidial de Troyes, & Conseiller d'Etat. Il épousa *Simonne de Mesgrigny*, fille d'*Eustache de Mesgrigny*, Lieutenant-Général du Présidial de Troyes, & de *Simonne le Mairet*, dont :

EUSTACHE LE NOBLE, Seigneur de Teneliere, Président & Lieutenant-Général au

au Bailliage de Troyes, marié, en 1684, à *Françoise Amiot*. Il est Auteur de beaucoup d'Ouvrages, & mourut à Paris le 31 Janvier 1711, à 68 ans.

Les armes: *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de 14 étoiles de même, huit en chef & six en pointe.*

NOBLE: Famille originaire de Luques, où elle est connue, au rang des Nobles, ainsi qu'à Orviette, Florence & autres Villes célébres d'Italie, sous le nom de NOBILI.

JOSEPH DE NOBLE épousa, au milieu du XVIe siécle, *Lucrèce de Senaux*, & en eut — JULES DE NOBLE, allié à *Marie de Castel*, dont vint — ALBERT DE NOBLE, Sieur de Besplas, marié à *Marguerite d'Orbessan*: on ignore leur descendance, mais on trouve qu'à la fin du dernier siécle, DALPHINE DE NOBLE étoit femme de *Pierre d'Orbessan*; — & LOUISE DE NOBLE, mariée à *Pierre d'Auberjon*, Sieur de la Chevaliniere.

Les armes: *parti d'or & d'azur, à l'aigle à deux têtes, ayant le vol levé; le tout moitié de sable sur le champ d'or, & moitié d'argent sur le champ d'azur.*

Une branche de cette Famille établie en Provence depuis plus de deux siécles, est alliée aux Maisons de *Garnier-Julians*, de *Felix*, de *Villeneuve* & de *Grasse*.

JEAN NOBLE, Seigneur du Revest, au Diocèse de Toulon, fils de MELCHIOR, ne voulut point s'adresser aux parens qu'il avoit en Italie, pour les titres de sa Famille, & demanda à LOUIS XIV des Lettres de noblesse, que Sa Majesté lui accorda à Paris le 20 Décembre 1655. ANTOINE & CHARLES NOBLE, Seigneurs du Revest, ses enfans, en obtinrent la confirmation, par d'autres Lettres du 17 Février 1672. Les descendans de ces deux derniers soutiennent leur noblesse à Toulon.

Cette branche porte pour armes: *parti d'or & d'azur, au chef d'argent, chargé d'une aigle de sable, les aîles étendues.* Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence, *Tome II, p. 181.*

NOBLENS: Ancienne Noblesse de Bresse, dont nous allons donner une Notice, d'après *Piganiol de la Force*.

HUGONIN DE NOBLENS, Damoiseau en 1415, vivoit encore en 1449, & eut pour fils

HUMBERT, Seigneur DE NOBLENS, qui épousa, le 6 Juillet 1445, *Henriette de Gorrevod*, fille de *Hugonin*, Chevalier, & de *Girarde de Châteauregnard*, sa premiere femme. Leurs enfans furent: — FRANÇOIS, qui suit; — & LOUIS, Ecuyer, mort sans hoirs l'an 1512.

FRANÇOIS, Seigneur DE NOBLENS, s'allia avec *Jeanne de Corsant*, fille de *Philibert*, Seigneur de Montanay, & de *Louise de Crües*, dont: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. AMBLARD, Chevalier, lequel testa le 21 Avril 1549; — 3. FRANÇOISE; — 4. & LOUISE, femme, en 1527, de *Louis*, Seigneur *de Saint-Germain*, fils de *Jean*, Ecuyer, & de *Claudine de Velieres*.

LOUIS, Seigneur DE NOBLENS, fit son testament l'an 1512. Sa postérité n'est pas connue.

De cette Famille se disent issus les Seigneurs DE NOBLENS d'aujourd'hui, par

LOUIS DE NOBLENS, dit *du Bois*, Seigneur de Noblens, qui fit hommage à S. A. *de Savoie*, le 21 Février 1563, & laissa: — 1. FRANÇOIS, qui testa le 22 Novembre 1586, & n'eut point d'enfans; — 2. CLAUDE, qui suit; — 3. & CLAUDINE, femme d'*Amé de Villette*, Ecuyer.

CLAUDE, Seigneur DE NOBLENS, épousa, le 14 Juillet 1588, *Laurence de Becerel*, fille de *Claude*, Seigneur de Marlia, & de *Louise de la Geliere*, dont:

PHILIBERT, Seigneur DE NOBLENS, qui épousa *Claudine de Candie*, fille de *Jacques*, Seigneur de Loëse, & de *Jeanne de Leal*, dont il n'eut aucun enfant.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or.*

* **NOÉ**: Cette Maison réunit à une ancienneté de plus de 700 ans, des

possessions considérables, des services militaires, des grandes charges & des alliances illustres, qui lui donnent des parentés avec plusieurs Maisons Souveraines de l'Europe; tels sont les titres qui marquent son rang entre les Races les plus considérables du Royaume: elle doit l'avantage de prouver une si haute antiquité, & une filiation suivie, à ses bienfaits envers l'Eglise Cathédrale de Toulouse, & les Abbayes de Lezat, de Bonnefont, de Boulbonne, de Feuillans, de Grand-Selve & autres, dont les Cartulaires ont conservé la mémoire de ses premiers auteurs.

Elle a pris son nom d'une Terre située au haut Languedoc, qu'elle a constamment possédée jusqu'en 1309, qu'elle en sortit par donation; & depuis 1359, elle s'y conserva jusqu'à la fin du dernier siécle, tems où elle fut vendue. Elle appartient aujourd'hui à un Magistrat de Toulouse.

I. L'auteur certain de cette Maison est PONS (*a*), qui, avec *Aladaïs*, son épouse, fut présent à la consécration, faite en 1048, de l'Eglise de Montaut près de Noé. C'est ce qu'on apprend d'une Charte de l'Abbaye de Lezat, au Diocèse de Rieux. Une autre Charte de la même Abbaye, de l'année 1075, apprend qu'il eut deux fils: — ARNAUD-PONS, qui suit; — & IZARN DE NOÉ, tous deux qualifiés Nobilissimes (*Nobilissimi*).

II. ARNAUD-PONS DE NOÉ & de Montaut, fit donation à l'Abbaye de Lezat des dixmes de ses Terres de Saint-Cassien & de Rieutort, en 1111. Il eut, entr'autres enfans: — 1. ROGER, Evêque de Comminges, qui procura la fondation de l'Abbaye de Bonnefont en 1136, & fonda, en 1151, le Monastere de Saint-Laurent, Ordre de Fontevrault; — 2. BERNARD, qui suit; — 3. & IZARN DE NOÉ.

III. BERNARD, I. du nom, Seigneur DE NOÉ & de Montaut, fit des libéralités à l'Abbaye de Lezat en 1111; souscrivit, en 1138, avec *Bernard*, Comte *de Comminges*, & *Gaston*, Comte *de Foix*, l'acte de rénonciation faite par le Comte *de Toulouse*, aux dépouilles & successions des Evêques, dans l'étendue de ses Etats; & accorda, du consentement de ROGER, son frere, Evêque de Comminges, à l'Abbaye de Bonnefont, des usages & des franchises dans ses Terres & dans ses Forêts, en 1139. Il est nommé avec *Roger* III, Comte *de Foix*, & *Bernard* II, Comte *de Comminges*, sous les titres de *Princes* du pays (*Principes*), dans une Charte, de la même année, de l'Abbaye de Lezat; & donna, en 1143, avec *Dias*, son épouse, & ses enfans, à la Cathédrale de Toulouse, l'Eglise & les dixmes de Noé; souscrivit la même année le traité de paix conclu entre *Alphonse*, Comte *de Toulouse*, & *Roger*, Vicomte *de Carcassonne*. Ses enfans furent: — 1. ARNAUD-PONS, bienfaiteur, en 1186, de l'Abbaye de Grand-Selve, avec quatre de ses fils, nommés BERNARD, ROGER, ODON & IZARN DE MONTAUT. Il est l'auteur des Seigneurs *de Montaut* près de Noé, Barons de Benac, Ducs de Navailles, &c. Voyez MONTAUT dans le Xe Volume; — 2. GAUTIER, qui suit; — 3. & IZARN, qui eut postérité.

IV. GAUTIER, Seigneur DE NOÉ, I. du nom, fit une donation à l'Abbaye de Feuillans en 1165; fut présent à l'hommage rendu, en 1167, par *Roger-Bernard*, Comte *de Foix*, à *Raimond* VII, Comte *de Toulouse*, pour le Château de Saverdun. Il étoit mort l'an 1189, & laissa pour fils,

---

(*a*) On trouve à la même époque dans *Catel*, Histoire de Toulouse, un *Pons*, fils puîné du Comte *de Toulouse*, dont l'Histoire n'a point transmis la destinée. Ce pourroit être le même que PONS, chef de la Maison de Noé, qui possédoit les Baronnies de Noé & Montaut dans le pays Toulousain, & qui pourroit les avoir eues en apanage. Le titre de *Nobilissime* donné à son fils, celui de *Prince* donné à son petit-fils, & le rang distingué que leurs descendans ont toujours eu à la Cour des Comtes *de Toulouse*, le font assez présumer, & prouvent du moins une origine des plus illustres.

V. Gautier, II. du nom, Baron de Noé, auquel l'Evêque de Toulouse confia, en 1189, la garde de l'Eglise de Noé. Il accorda des bienfaits à la même Eglise de Toulouse & de Feuillans, & mourut avant l'an 1226. Il eut de Dame *Saure*, son épouse, deux fils, sçavoir: — Roger, qui suit; — & Gautier, choisi, vers l'an 1202, avec *Bernard* IV, Comte *de Comminges*, pour terminer un différend survenu entre les Comtes *de Toulouse* & *de Foix*.

VI. Roger de Noé, I. du nom, Seigneur Baron de Noé, co-Seigneur de Fosseret, bienfaiteur, ainsi que son pere, de l'Eglise de Toulouse, & de l'Abbaye de Feuillans, fut un des Chevaliers qui défendirent la ville de Toulouse, assiégée par Louis, fils aîné du Roi Philippe-Auguste. Il donna des loix & des privilèges aux Vassaux de sa Terre & Château de Noé, en 1224; fit, en 1225, avec *Bernard d'Orbessan*, un traité, par lequel ils s'engagerent mutuellement de ne se point faire la guerre, ni aux Comtes *de Toulouse*, *de Comminges* & *d'Astarac*, & de ne point s'enlever l'un à l'autre leurs Châteaux de Fosseret & de Fabas. Etant à la Cour de *Raimond* VIII, Comte *de Toulouse*, au mois de Novembre 1244, il fut témoin, avec *Roger de Comminges*, Comte de Pailhas, & *Aimeri*, Vicomte *de Narbonne*, d'un hommage qui lui fut rendu par la Comtesse *d'Astarac*. Il vendit, en 1245, au même Comte, ce qui lui appartenoit dans le Château de Fosseret, & eut de son épouse, nommée *Nemphos*: — 1. Arnaud-Pons, qui suit; — 2. Roger, rapporté après son frere; — 3. Bertrand, l'un des Chevaliers de la Sénéchaussée de Toulouse, qui eurent ordre du Roi Philippe *le-Bel*, en 1310, d'aller en équipage militaire joindre l'armée, qu'il envoya mettre dans le devoir la ville de Lyon, qui s'étoit revoltée contre lui; — 4. & Auberie de Noé, veuve, en 1298, de *Hugues du Palays*, Chevalier.

VII. Arnaud-Pons, II. du nom, Chevalier, Seigneur Baron de Noé, qui consentit, avec *Judith*, son épouse, en 1245, à la vente faite par son pere au Comte *de Toulouse*, des Terres & Châteaux de Fosseret, de Lyas & de Saveres. Il fut du nombre des Barons & Chevaliers qui prêterent serment de fidélité, en 1249, à *Alphonse*, Comte *de Toulouse*; passa, l'année suivante, un accord avec un des Gentilshommes ses Vassaux, par lequel il se réserva le service personnel de ce Vassal, en cas qu'on lui fit la guerre, ou qu'il la fit pour le Comte *de Toulouse*. Il vivoit encore en 1272, & mourut sans enfans, après avoir donné la Baronnie de Noé à *Hugues du Palays*, second fils de sa sœur.

VII. Roger de Noé, II. du nom, frere du précédent, Damoiseau, Seigneur de Saveres en Comminges, est nommé dans diverses Chartes de l'Abbaye des Feuillans aux années 1288, 91, 97 & 1323. Il eut, entr'autres enfans:

VIII. Jean de Noé, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Saveres, de Montesquieu & de Montgaillard, qui servit dans les Armées du Roi Jean, avec une Compagnie de Gendarmes. Il donna, en 1355, une quittance de ses gages scellée de son sceau, représentant un *losangé*. Cimier, une *banniere losangée*; en donna une autre en 1356, dont le sceau est un *losangé avec un franc quartier à dextre, chargé d'un écusson à trois fasces*. Cimier, *une tête de lion* ou *de chien*. Ses enfans furent: — Jean, qui suit; — & Roger, Evêque de Lombès, que *Gui de Comminges*, Seigneur de Lombers, choisit pour un de ses exécuteurs testamentaires, en 1357.

IX. Jean de Noé, II. du nom, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres que son pere, est qualifié de *noble & puissant Seigneur*, fit rentrer dans sa Maison la Baronnie de Noé, par l'alliance qu'il contracta, en 1359, avec *Auberie du Palays*, fille de Bertrand, Seigneur de Noé, & de *Marguerite de Linieres*; & petite-fille de *Hugues du Palays*. *Gaston-Phœbus*, Comte *de Foix*, neveu du Comte *de Comminges*, méditant le projet de s'emparer de la succession de ce Comte, s'il venoit à mourir sans enfans mâles, & voulant se fortifier de l'alliance de plusieurs Seigneurs du pays, fit un traité en 1374, avec Jean de Noé, lequel s'engagea, sur sa foi de *Chevalier*, de faire la guerre pour lui, & de l'aider de ses Châteaux; & le Comte lui promit, au retour, de le défendre, comme sa propre personne, contre quiconque l'attaqueroit à main armée, à ce

sujet. Il assista au traité de paix de 1379, entre ce même Comte *de Foix*, & *Jean* II, Comte *d'Armagnac;* se trouva à Amiens avec un Chevalier & 8 Ecuyers de sa Compagnie, le 12 Septembre 1386; à Lille en Flandres le 7 Octobre suivant, & mourut très-vieux après l'an 1415. D'*Auberie du Palays*, son épouse, il eut : — 1. JEAN, mort, avant 1398, sans enfans de *Braide d'Orbessan;* — 2. BERTRAND, qui suit; — 3. & HUGUES DE NOÉ, lequel, dès l'âge de 16 ans, s'attacha au Roi CHARLES VII, n'étant encore que Comte *de Ponthieu*, & lui rendit de grands services dans les troubles du commencement de son regne. Ce Prince l'en récompensa par les charges de premier Ecuyer de son Corps, de Maître de son Ecurie, de Maître-d'Hôtel, de Chambellan, & de Capitaine-Gouverneur de Roquemaure en Languedoc. C'est au titre de la premiere de ces charges que son éloge & la Généalogie de sa Maison sont rapportés dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, au Chapitre des Grands-Ecuyers de France. *Brunissende*, Vicomtesse *de Lautrec*, le qualifie *son cousin* & d'*Echanson* de la Reine, dans l'acte de donation qu'elle lui fit le 14 Novembre 1409. Il eut d'*Anne de Calviere*, son épouse, un fils, nommé — FRANÇOIS DE NOÉ, Capitaine de Roquemaure en 1436, mort jeune; — & deux filles, ANNE & MARIE DE NOÉ.

X. BERTRAND DE NOÉ, Chevalier, Seigneur, Baron de Noé, de Montesquieu, de Savere, &c. servit dans les Armées du Roi CHARLES VI, qui lui donna, en 1416, la charge de Châtelain de la ville de Cinte-Gavelle. Il fut aussi Chambellan de CHARLES VII, qui n'étoit encore que Dauphin. Il épousa, en 1407, *Jeanne de Coaraze*, fille de *Bernard*, Seigneur de Peguilham, d'une illustre Maison de Béarn, & en eut, entr'autres enfans : — BERNARD, qui suit; — & HÉLENE, femme de *Guillaume de Hunaud-de Lanta.*

XI. BERNARD DE NOÉ, II. du nom, Seigneur, Baron de Noé, de Montesquieu & de onze autres Terres, situées dans le Languedoc & au Comté de Comminges, dont il fit hommage en 1456 & 1463, mourut avant le mois de Juillet 1480, laissant de son mariage avec *Misene Isaguier:* — MAINAUT, qui suit; — & BERTRAND, destiné à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

XII. MAINAUT DE NOÉ, Seigneur Baron de Noé, de Montesquieu, de Samaran, &c. épousa, en 1480, *Jeanne de Voisins-de-Blagnac*, dont sortirent douze enfans, entr'autres : — JEAN, qui suit; — & RIGON, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

XIII. JEAN DE NOÉ, III. du nom, Seigneur, Baron de Noé, de Montesquieu, &c. mort après l'an 1528, laissa de *Léonore de Mauléon*, fille de *Jean*, Baron de Durban, au pays de Foix :

XIV. ROGER DE NOÉ, III. du nom, Baron de Noé, Seigneur de Lille en Armagnac, & en cette qualité Chanoine honoraire de l'Eglise Métropole d'Auch. Il servit avec distinction dans les Armées du Roi CHARLES IX, qui lui envoya, en 1569, le Cordon de l'Ordre de Saint Michel, *sur la renommée de ses grands & vertueux mérites & vaillance :* ce sont les termes des Lettres écrites par ce Monarque à M. *de Montluc*, Général de son Armée en Guienne, pour lui donner l'accolade en 1577. Le Roi HENRI III lui écrivit aussi des Lettres, annonçant la confiance qu'il avoit en sa fidélité, & la considération dont il jouissoit dans sa Province. On croit devoir rapporter ici l'extrait d'une Lettre écrite entierement de la main du Roi HENRI IV, n'étant encore que Roi de Navarre, adressée à M. DE NOÉ, & qui concerne lui ou son fils. « Je pensois, lui dit ce Prince, » que vous me teniez de vos meilleurs amis pour m'employer en tout ce qui » vous toucheroit, étant bien marri que vous ne m'ayez averti de l'assemblée » que vous faites, afin d'y apporter mes moyens. Si j'eusse été en France, comme » Lieutenant de Roi, je vous l'eusse envoyé défendre; mais étant en mon pays » Souverain, je vous offre tout ce qui dépend de moi, comme Prince étranger, » ma personne, tous mes amis & serviteurs, dont vous disposerez aussi librement que les vôtres ».

ROGER DE NOÉ, III. du nom, épousa 1°. *Françoise*, fille d'*Odet*, Baron *de Benque*; & 2°. *Gabrielle de Châteauverdun*. Il eut du premier lit : — GERAUD, qui suit; — & MICHEL, Baron de l'Isle.

XV. GERAUD DE NOÉ, Baron de Noé, &c. servit, ainsi que son pere, dans les Armées du Roi CHARLES IX, & aussi dans la guerre en Flandres, sous le Duc *d'Alençon*, en 1583. De son mariage, accordé en 1574, avec *Catherine de Narbonne*, fille de *Michel*, Vicomte de Saint-Girons, & de *Marguerite de Pardaillan-Gondrin*. Il eut pour fils

XVI. URBAIN, Chevalier, Baron DE NOÉ & de l'Isle, pourvu, en 1607, de la charge de Sénéchal & de Gouverneur des quatre Vallées d'Aure, Magnoac, Nestès & Baroussé, qui a été depuis héréditaire dans sa Maison. Il fut fait Mestre-de Camp d'Infanterie en 1615, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi en 1620; eut ordre, en 1639, de convoquer le ban & arriere ban de la Sénéchaussée, & mourut après l'année 1643, laissant de son mariage avec *Marie de Mauléon*,

XVII. LOUIS DE NOÉ, Chevalier, Baron de l'Isle, titré *Marquis de Noé*, qui servit en qualité de Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & épousa, en 1625, *Gabrielle de Buade*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Frontenac, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, & Gouverneur de Saint-Germain-en-Laye, dont:

XVIII. ROGER DE NOÉ, IV. du nom, Baron de l'Isle, nommé aussi Marquis de Noé, qui mourut en 1699. Il avoit epousé, en 1666, *Jeanne du Pouy*, fille de *Jean*, Seigneur de Marignac, & d'*Anne de Narbonne*, de laquelle il eut: — 1. MARC ROGER, qui suit; — 2. URBAIN, Docteur en Théologie, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine & Primatiale d'Auch, Prieur de Saint Maurice de Senlis en Mars 1723, & Député à l'Assemblée générale du Clergé de France tenue en 1735; — 3. & LOUIS, Comte DE NOÉ, qui d'*Anne-Elisabeth de Breda*, a laissé un fils, aussi nommé — LOUIS, Comte DE NOÉ, Colonel, en 1762, du Régiment Royal-Comtois, Cavalerie. Nous ignorons s'il est marié. Il a pour sœur ANNE-CHARLOTTE DE NOÉ, seconde femme de *Jean-François-Gabriel*, Comte *de Polastron*.

XIX. MARC-ROGER DE NOÉ, Baron de l'Isle, appellé *Marquis de Noé*, Sénéchal des quatre Vallées, Colonel d'Infanterie d'un Régiment de son nom; Commandant de la Province de Guienne, & Brigadier des Armées du Roi, mort en 1733, a laissé de Dame *Marie-Charlotte Colbert de Saint Mars*, entr'autres enfans: — 1. JACQUES-ROGER, qui suit; — 2. LOUIS, rapporté après son aîné; — 3. MARC-ANTOINE, né en 1724, ci-devant Grand-Vicaire de l'Archevêché d'Albi, Abbé de Simore, puis Evêque de Lescar, au Diocèse de la Rochelle, en Janvier 1763, sacré le 12 Juin suivant; — 4. DOMINIQUE, appellé *le Chevalier* DE NOÉ, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis; — 5. THÉRÈSE-CHARLOTTE, mariée à *Jacob Joachim de Labay*, Comte de Viela, — 6. N... DE NOÉ, Religieuse Carmélite à Toulouse; — 7. & une autre fille, appellée *Mademoiselle* DE NOÉ, non mariée.

XX. JACQUES-ROGER, Marquis DE NOÉ, Baron de l'Isle, Brigadier de 1761, Colonel du Régiment d'Orléans, Cavalerie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur des quatre Vallées d'Aure, a épousé, en 1746, *Jacquette de la Jonquiere*, fille du Chef-d'Escadre de ce nom, dont sont issues: — CHARLOTTE DE NOÉ, veuve du Marquis *de Boisse*; — & ANGÉLIQUE DE NOÉ, mariée au Marquis *de Barbotan*.

XX. LOUIS, appellé *le Vicomte* DE NOÉ, frere du précédent, d'abord Lieutenant des Vaisseaux du Roi, successivement Colonel réformé à la suite du Régiment d'Orléans, Cavalerie, Colonel, après son frere, du Régiment de son nom, Cavalerie, puis de celui de Bourbon depuis 1763, Brigadier en 1762, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur-Maire de la ville de Bordeaux & Chambellan de M. le Duc D'ORLÉANS, a épousé, en 175., *Madelene-Elisabeth Flavie de Cohorn-de-la-Palun*, fille de *Louis Alexandre*, & de *Jeanne-Lucréce de Silveriane-de-Camaret*. De ce mariage est issu: — CHARLES-LOUIS, le 24 Février 1754.

Genéalogie dressée sur les titres originaux qui nous ont été communiqués, &

enregiſtrés au Cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit. Les armes : *loſangé d'or & de gueules, l'écu en banniere.*

NOÉ : Il y a auſſi deux Familles de ce nom en Normandie.

La premiere de l'Election d'Avranches, porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq roſes de gueules, & accompagné de trois coquilles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

La ſeconde, Noé, Ecuyer, Seigneur de Villiers, Election de Conches, qui porte : *d'azur, à la bande d'or cotoyée de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

NOÉ ou NOUE (LA) : Ancienne Nobleſſe de Bretagne, rappellée dans les réformations du XV[e] ſiécle, & déclarée d'*ancienne extraction* par celle de 1688. Elle a des alliances directe avec les Maiſons de *Château-Briant*, *Maletroit*, *Budes-Guébriant* & autres. L'Hiſtoire & les actes de Bretagne font mention de pluſieurs Seigneurs de ce nom, revêtus des premiers emplois de la Province.

MAURICE DE LA NOÉ, Ecuyer, vivoit en 1620, dans la Paroiſſe de Pordie, & fut pere d'OLIVIER DE LA NOE, dont naquit : — JEAN DE LA NOE, pere de GUILLAUME, dont ſont deſcendus les Seigneurs de Coëtpeur, repréſentés aujourd'hui par le Seigneur *de Boisdenat* & de Soraye, ancien Mouſquetaire du Roi, de la ſeconde Compagnie, & Commiſſaire intermédiaire de la Nobleſſe de Bretagne, marié à *Louiſe-Emilie du Bot*, Dame de la Grignonnaye, dont pluſieurs filles, & un fils Officier de Cavalerie, au Régiment de Royal-Rouſſillon, après avoir été Page de la Dauphine. Ledit Seigneur *de Coëtpeur* eſt couſin-germain de feu l'Abbé *Foucquet*, Archevêque d'Embrun, du Comte *Foucquet* & du Chevalier *Foucquet*, Chef d'Eſcadre.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

NOEL, Ecuyer, Sieur de la Vautrie, Election de Caen, porte pour armes : *d'azur, au lion d'argent, ſurmonté de trois étoiles de même.*

NOEL, Ecuyer, Sieur de Grouſſy & de Rouville, Election de Valognes, dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croix de même.*

NOEL (LE) : Famille noble, dont étoit

JACQUES LE NOEL-DU-PESTON, du Cotentin, neveu, par ſa mere, du Cardinal *du Perron*, Abbé de Saint-Saurin d'Evreux, Grand-Aumônier de HENRIETTE-MARIE, Reine d'Angleterre, puis Evêque d'Angoulême en 1636, enſuite transféré à celui d'Evreux, mort en 1646. Il portoit pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un croiſſant d'argent & de deux lunettes de même, affrontées en chef.*

NOEL, Ecuyer, Sieur de Chef-de-Ville, Election de Carentan : Famille, dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux colombes volantes affrontées d'argent en chef, & d'un croiſſant de même en pointe.*

* NŒUFVILLE-DE-BRUNEAUBOIS : Famille noble, qui paroît tirer ſon nom du Hameau de Nœufville, fief ſitué au territoire d'Alquines, petite Ville du Boulonnois, ſur les frontieres d'Artois, à quatre lieues de Saint-Omer.

Ceux de ce nom ont, depuis dix générations, prouvé des poſſeſſions & un domicile actuel audit Alquines, avec droit de banc, ſépulture & honneurs dans l'Egliſe de la Paroiſſe, ſur les murs de laquelle on voit ſculptées, en entrant à droite, les armes de cette Famille, rapportées à la fin de cette Généalogie.

ADRIEN DE NŒUFVILLE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, vivoit dans le XV[e]

siécle. Il eut pour enfans : — JACQUES, qui suit ; — & GILLETTE, laquelle, en 1493, fit, avec son frere, une donation à l'Eglise d'Alquines.

JACQUES DE NŒUFVILLE, Seigneur dudit lieu & de Couppes en Seninghem, Village du Bailliage de Saint-Omer en Artois, eut pour femme *Anne de la Haye*, de laquelle vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. JACQUES, Seigneur de Couppes ; — 3. & SAMSON.

JEAN DE NŒUFVILLE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Cressonniere, Gentilhomme de la Compagnie d'Ordonnance de M. *de la Mothe*, épousa *Marguerite*, fille de *Pierre d'Ailly*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. autre JEAN, Seigneur de Cressonniere, pere de — FLORENT DE NŒUFVILLE, dont la postérité est inconnue ; — 3. & MARGUERITE, mariée à *Flour le Coustre*.

JEAN DE NŒUFVILLE, II. du nom, surnommé *Grand Jean*, Ecuyer, Seigneur DE NŒUFVILLE, épousa *Catherine*, fille de *Louis Jacquel*, & en eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. JACQUES, dont la postérité est éteinte ; — 3. & PIERRE, la postérité duquel est aussi éteinte.

JEAN DE NŒUFVILLE, III. du nom, Seigneur de Bruneaubois, &c. commanda sur les frontieres du Boulonnois, du tems des guerres avec les Espagnols, qui possédoient encore l'Artois. Il épousa *Marguerite de Varron*, fille de *Jacques*, & *d'Isabeau Duval*, dont : — 1. CHARLES-LOUIS, qui suit ; — 2. FLORENT, mort sans postérité ; — 3. & une fille, mariée.

CHARLES-LOUIS DE NŒUFVILLE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Bruneaubois, de Lambre, &c. commanda, comme son pere, sur les frontieres du Boulonnois & de l'Artois, & épousa *Marie*, fille de *Jacques Couvelard* ou *Couvelaire*, Seigneur de Tournes, & d'*Antoinette d'Ostrel*. Leurs enfans furent : — : 1. FLORENT, qui suit ; — 2. JEAN, Seigneur de Lambre ; — 3. PIERRE ; — 4, 5 & 6. JEANNE, MARIE-ANNE & BARBE.

FLORENT DE NŒUFVILLE, Chevalier, Seigneur de Bruneaubois, de Larville, &c. épousa, en 1648, *Marthe*, fille d'*Emmanuel de Bosquel*, Vicomte de Gadimes, Seigneur d'Airon, &c. & de *Jeanne de Montaudion*. De ce mariage vinrent : — 1. CHARLES-LOUIS, qui suit ; — 2. CHARLES, auteur des Seigneurs de Montador & de Fromentel, rapportés ci-après ; — 3. EMMANUEL, mort jeune ; — 4, 5 & 6. & trois filles.

CHARLES-LOUIS DE NŒUFVILLE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bruneaubois, de Larville & de Clanleu, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Aumont, Cavalerie, épousa *Marguerite Hedoux*, de laquelle il eut : — 1. CHARLES-LOUIS, qui suit ; — 2. MICHEL, — 3. & 4. MARIE & MADELENE.

CHARLES-LOUIS DE NŒUFVILLE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Bruneaubois & de Clanleu, a épousé *Marie Caillac*, dont deux fils & une fille.

N... DE NŒUFVILLE, l'aîné, Seigneur de Bruneaubois, a épousé, en 1752, *N... de Saint-Just*. Nous ignorons s'il en a des enfans, faute de *Mémoire*.

Seigneurs de MONTADOR & du FROMENTEL.

CHARLES DE NŒUFVILLE DE BRUNEAUBOIS, Chevalier, Seigneur de Montador, & du Fromentel, second fils de FLORENT, & de *Marthe du Bosquel*, fut Commandant des Digues au commencement de ce siécle jusqu'en 1713. Il épousa, 1°. en 1691, *Marie-Madelene Girault*, fille de *Nicolas*, Capitaine & Commandant du Port de Calais, & d'*Antoinette le Coustre* ; & 2°. en 1698, *Marie-Louise du Deffend*, fille de *François*, & de *Marie Cordier*. Du premier lit est sorti : — 1. CHARLES-MARIE, qui suit ; & du second sont issus : — FLORENT-LOUIS, Chanoine & ancien Trésorier de l'Eglise Cathédrale d'Auxerre ; — 3. JEAN-FLORENT-JOSEPH, rapporté ci-après ; — 4. MARIE-LOUISE, Dame de Saint-Denis-du-Port, mariée à *Henri Guillaume de Metiffeu*, ancien Commissaire des Guerres, dont un fils, âgé de 19 ans en 1760 ; — 5. & MARIE-JEANNE-THÉRESE, non mariée en 1761.

Charles-Marie de Neufville, Seigneur de Berlinguem, a épousé, en 1740, *Marie-Benoîte de Caboche-du-Fossé*, & est mort a Alquines, sans postérité en 1756.

Jean-Florent-Joseph de Neufville-de-Bruneaubois, Seigneur de Montador, né en 1707, fils puîné de Charles, & de *Marie-Louise du Deffend*, sa seconde femme, a été Capitaine d'Infanterie, & a épousé, en 1738, *Anne-Catherine-Edmée de Lorme*, fille de feu *Nicolas-Pierre de Lorme*, Sieur de Chappes, ancien Officier d'Infanterie, & de *Marie-Madelene Huet.* De ce mariage il n'existe qu'une fille, nommée

Marie-Florence-Pauline-Philiberte, née en 1742.

Les armes, *d'hermines, au chevron de sinople, accompagné de trois tourteaux de gueules.*

NOGAREDE (de la): Famille noble du Languedoc, dont il est parlé dans l'Armorial de France, *Tome I. Part. II, p.* 414.

Jean de la Nogarede, I. du nom, Ecuyer, Sieur de la Garde, épousa, le 11 Juillet 1552, *Gabrielle de Leuze*, fille de *Jean*, Seigneur d'Argentieres, dont:

Jean de la Nogarede, II. du nom, Ecuyer Seigneur de la Garde, co-Seigneur de Saint-Germain-de-Calbert, qui s'allia, le 3 Janvier 1590, avec *Madelene d'Airebaudouze*, fille de *François*, Seigneur & Baron d'Anduze, Président en la Cour des Aides de Montpellier, de *Catherine du Mois.* Leurs enfans furent: — François, qui suit; — & Madelene, femme de *Jean de Brinquier*, Ecuyer, Sieur de la Rogue.

François de la Nogarede, Seigneur de la Garde, de Flandres, de Flandonnenque, &c. Capitaine dans le Régiment d'Anduze en 1627, puis Commandant une Compagnie de 100 Volontaires, obtint, du Prince *de Condé*, en 1639, un certificat pour avoir fidélement servi sous ses ordres dans l'armée du Roi; fut blessé dangéreusement au siége de Salses, & reçut un ordre du Roi de se rendre à Beziers le 6 Août 1642, pour suivre le Duc *d'Enghien* à l'armée du Roussillon. Il fit son testament le 22 Janvier 1649, & avoit épousé, le 16 Août 1645, *Jeanne de Ginestoux*, fille de *Daniel*, Seigneur *de Ginestoux*, & d'*Anne Gautier*, dont:

Jean de la Nogarede, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garde & de Saint-Germain, Lieutenant réformé dans le Régiment d'Auvergne en l'an 1672, maintenu dans sa qualité de *noble* depuis l'an 1552, par Ordonnance du 20 Septembre 1569. Il avoit épousé, le 1 Novembre 1667, *Philippe de la Farelle*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de la Fons, & de *Jeanne Guibal.* De ce mariage vint:

Jean-Louis de la Nogarede, Ecuyer, Seigneur de la Garde, de la Fons, &c. né le 1 Avril 1687, Capitaine dans le Régiment de Picardie, en 1705, marié, le 27 Avril 1717, avec *Marie-Anne de Lantalle*, fille d'*Isaac*, Ecuyer, Sieur de Rouguan & de *Marie d'Hortel de Lespigarie*, dont, entr'autres enfans: — Philippe de la Nogarede, née le 27 Février 1718; — & Françoise, née le 4 Décembre 1720.

Les armes: *fascé d'argent & de gueules de huit pieces.*

NOGARET: Maison éteinte, originaire de Toulouse.

Elle avoit pour auteur Jacques de Nogaret, Seigneur de Marquefave & de Saint-Hippolite, annobli par Lettre du Roi, Charles V, au mois de Décembre 1372. Il étoit Capitoul de la ville de Toulouse, le fut encore en 1377, & 1385. Elle a donné des Ducs & Pairs, un Amiral de France, Chevaliers des Ordres, un Archevêque de Toulouse, Prélat-Commandeur du Saint-Esprit. Elle a formé trois branches: la premiere éteinte au VIIIe degré dans Louis-Charles-Gaston de Nogaret, de la Valette & de Foix, dit *le Duc de Candale*, Gouverneur d'Auvergne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel-Général

Colonel-Général de l'Infanterie Françoise en survivance de son pere, mort à Lyon, sans avoir été marié, le 28 Janvier 1658, & enterré à Cadillac.

La seconde branche, dite des *Seigneurs de Graniagues* & de *Roqueserriere*, qui avoit pour auteur Pierre de Nogaret, Seigneur de Graniagues & de Roqueserriere, second fils de Jacques, & de *Vital de Garrigues*, n'a formé que sept degrés & s'est éteinte dans Charles de Nogaret, Cadet au Régiment des Gardes-Françoises en 1673, fils de Guillaume, Ecuyer, Seigneur de Roqueserriere, & de *Marguerite de Lissac*.

Les Marquis *de la Valette*, sortis par bâtardise des Ducs *d'Epernon*, n'ont formé que deux degrés, & se sont éteints dans la personne de Louis Félix, Marquis de la Valette, Comte de Beaumont, Lieutenant Général des Armées du Roi, mort, à Courtray, le 9 Février 1695, âgé de 60 ans, sans enfans de *Paule d'Astarac-de-Fontrailles*, qu'il avoit épousée en 1672.

Cette Maison portoit pour armes : *d'argent, au noyer de sinople ; au chef de gueules, chargé d'une croisette d'argent, qui étoit anciennement soutenue d'une foi ou de deux mains jointes : cette croix a depuis été potencée par les extrémités.* Voyez le P. *Anselme*, Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome III, p. 853 & suivantes.*

NOGENT : Maison issue des anciens Seigneurs de Nogent-le-Roi, en Bassigni, Prévôté d'assez grande étendue, dont dépendent 38 Villages.

Cette petite Ville, avec un double Fauxbourg, est défendue d'un Château, au bas duquel il y a un Prieuré sous le titre de *Saint-Germain*, fondé par les Seigneurs du lieu, & relevant de Saint-Benigne de Dijon. Cette Terre a été possédée d'ancienneté par des Seigneurs particuliers jusqu'en l'an 1252, que Thibaut, Roi de Navarre & Comte de Champagne, en fit l'acquisition. Le plus ancien Seigneur de Nogent, dont on ait connoissance, est

I. Regnier, Seigneur de Nogent, témoin d'une Charte, en faveur de l'Eglise de Saint-Benigne de Dijon, en 1066. Il donna, le 1 Août, la Seigneurie & les dixmes de Coaffy-la-Ville & de Vic aux Abbé & Religieux de Molesme, pour la dotation du Prieuré de Varennes. Ses enfans furent ; — 1. Barthelemi, qui suit ; — 2. & 3. Hugues & Vilaines de Nogent, Chevaliers, mentionnés comme témoins en un acte passé à Relampont environ l'an 1140, lequel est au Cartulaire de Saint-Etienne de Dijon.

II. Barthelemi, I. du nom, Seigneur de Nogent, fit un don à l'Abbaye de la Creste en 1128, & eut pour fils :

III. Barthelemi, II. du nom, Seigneur de Nogent, qui approuva, en 1161 & 1180, pareilles libéralités, que divers Gentilshommes, partie ses parens & partie ses sujets, firent à ladite Abbaye de la Crest en 1168. Il eut pour enfans : — 1. Regnier, qui suit ; — 2 & 3. Henri & Barthelemi, Chevaliers, mentionnés comme témoins, dans un titre de l'Abbaye d'Auberive, vers l'an 1190.

IV. Regnier, II. du nom, Seigneur de Nogent, donna, en 1182, au Chapitre de Langres, en présence de *Manassés*, Evêque de Langres, tout ce que lui & ses freres possédoient à Relampont. Il est dans la liste des Chevaliers-Bannerets qui assisterent Philippe-Auguste dans ses guerres. Il épousa Dame *Mahaut*, nommée ainsi, avec son mari, dans un titre de l'an 1180, comme bienfaiteur de l'Hôpital de Tronchoy. De ce mariage vinrent : — 1. Regnier, qui suit ; — 2. Jean, auteur de la Branche des Seigneurs de Lanques, éteinte ; — 3. André ; — 4. & Elisabeth de Nogent, mariée, par acte de l'an 1228, à *Gui de la Roche*, Chevalier, Seigneur de Châtillon-sur-Saone.

V. Regnier, III. du nom, Seigneur de Nogent en 1208, mentionné dans des titres de 1206, 16, 20, 21 & 1222, se trouva, en 1224, à la rédaction de la Coutume de Troyes, sous *Thibaut*, Comte *de Champagne*. Il étoit mort en 1225, & eut de *Mahaut*, son épouse :

VI. Regnier, IV. du nom, Seigneur de Nogent en 1225, qui renonça, en faveur de *Hugues*, Evêque de Langres, à ce qu'il prétendoit à Dampierre

& à Neully. Il ratifia, en 1232, une vente au profit du Val des Ecoliers, & par un autre acte de la même année, du consentement de *Marguerite*, sa femme, il engagea, au Prieur & Couvent du Val-des-Ecoliers, les dixmes de Provencheres. De ladite *Marguerite* naquirent : — 1. ANDRÉ, qui suit ; — 2. BARTHELEMI, lequel forma la branche des Seigneurs *d'Epinants* ; —— 3. & GAUTIER, Seigneur aussi DE NOGENT.

VII. ANDRÉ, Seigneur DE NOGENT, est déclaré fils aîné de REGNIER, dans un titre de 1235, qui est au Chapitre de Langres, où il reconnoît que son pere & lui ont donné à l'Eglise de Langres la moitié d'un Fief situé à Rempont, qui relevoit de lui, & vend l'autre moitié à ladite Eglise, du consentement de ses freres. Il vendit, en 1252, avec échange, sa Terre de Nogent, à *Thibaut*, Comte *de Champagne*, & Roi de Navarre, qui lui donna la Terre de Chapelaine & autres Fiefs à tenir en Baronnie. Il fut pere de

VIII. VIENET DE NOGENT, Châtelain dudit lieu, Seigneur en partie de Nogent-la-Ville, de Lusy, de Neully, Bailli de Chaumont, mentionné sous ces qualités dans des titres de 1260, 61, 64 & 1266. Il épousa *N... Rebile*, fille de *Simon Rebile*, riche Bourgeois de Langres, qui acheta une portion de la Seigneurie de Sacquenay en 1273. De ce mariage il eut :

IX. THIBAUT, dit REBILE DE NOGENT, Seigneur des mêmes lieux, qui acheta d'*Erard*, Chevalier, Sire *de Jaucourt*, en 1317, ce qui pouvoit lui appartenir à Langres. Il eut de Demoiselle *Guillemette*, son épouse, Dame & héritiere *de Langres* ; — 1. JEAN, Seigneur de Thivet, qui ne laissa point de postérité ; —— 2. THIBAUT, qui suit ; — 3. SIMON, Chevalier, Seigneur d'Escots, mort sans postérité ; — 4. & SANCE, Seigneur de Buxieres, marié à *Julienne de Châtillon-sur-Seine*, décédée sans postérité en 1382. Il y eut, pour sa succession, procès entre *Enguerrand de Heudin*, Chambellan du Roi, Chevalier, Seigneur de Châteauvillain, *Guillaume de Hamelel*, Conseiller du Roi en sa Chambre des Comptes, *Jean le Riche*, de Langres, *Guillaume le Fort*, *Bertrand de Gié*, à cause de leurs femmes, & THIBAUT DE NOGENT, dit REBILE, II. du nom, qui lui succéderent par Arrêt de 1382.

X. THIBAUT DE NOGENT, dit *Rebile*, II. du nom, Seigneur de Fouc & Vicomte de Bar-sur-Seine, qu'il vendit avec la Vicomté à *Jean de Gray*, Seigneur de Villebertin en 1385, eut de sa femme, qu'on ne connoît point,

X. THIBAUT DE NOGENT, III. du nom, Seigneur d'Aubetrée, Capitaine du Château de Châtillon-sur-Seine, qui épousa Damoiselle *Louise Vignier*, fille de *Jean Vignier*, Ecuyer, Seigneur de Roche & de l'Isle, & de *Guillemette de la Porte*, dont il eut : — FRANÇOIS, qui suit, — & GERARD, Seigneur d'Aubetrée, marié à *Isabeau de Landreville*, dont, entr'autres enfans : — GUILLEMETTE DE NOGENT, mariée à *Guillaume le Pourchier*.

XII. FRANÇOIS DE NOGENT, Ecuyer, Seigneur d'Aubetrée, épousa *Yolande de Châtillon*, dont il eut : — 1. FRANÇOIS, II. du nom, Seigneur d'Aubetrée, marié à *Claudine de Castres*, dont, entr'autres enfans : ——— EVANDELINE DE NOGENT, mariée, en 1554, à *Jacques du Ban*, Ecuyer, Seigneur de la Feuillée & de Vanoure ; — 2. autre FRANÇOIS ; — 3. THIBAUT, qui suit ; — 4. & LOUIS.

XIII. THIBAUT DE NOGENT, IV. du nom, Seigneur d'Aubetrée & de Ville-sur-Arce, en partie, épousa *Bonaventure de Charpail*, laquelle, après la mort de son mari, donna une déclaration de tous les biens en Fief & hommage qu'elle tenoit, comme ayant la garde-noble de ses enfans, mouvans du Roi, à cause de son Château de Bar-sur-Seine. De son mariage vinrent : — JEAN, Seigneur de Millery & de Bragelongne en partie ; —— & THIBAUT, qui suit. Ces deux freres donnerent, le 4 Janvier 1555, le dénombrement & déclaration d'héritages, cens & rentes, revenus & autres droits, qu'ils tenoient de feu leur pere, au Sieur *d'Esguilly*, Seigneur de Chassenay & de la Tour Saint-

Paris, & à l'Evêque-Duc de Langres. Ils partagerent, le dernier Octobre 1560, & le 4 Avril 1564, les successions de leurs pere & mere.

XIV. THIBAUT DE NOGENT, V. du nom, Seigneur d'Aubetrée & de Ville-sur-Arce en partie, & de Saint-Antoine au Bois, épousa Damoiselle *Claude d'Aquin*, fille d'*Antoine*, Comte *d'Aquin*, & Marquis de Corat, & d'*Elisabeth de Caraciol*, Princesse de Melph. THIBAUT étant mort, JEAN, son frere, tant en qualité de curateur de ses enfans mineurs, que fondé de procuration de sa veuve, qui en étoit tutrice, rendit foi & hommage, le 24 Juillet 1569, à l'Abbé de Pothiers, pour raison de la portion des Seigneuries d'Aubetrée, devant *Logerot*, Notaire Royal au Bailliage de la Montagne, demeurant à Châtillon-sur-Seine. Du mariage de THIBAUT, V. du nom, avec *Claude d'Aquin*, vinrent : — JEAN, qui suit; — & MARIE DE NOGENT, femme de *Jean de Louis*, Seigneur de la Suardiere, laquelle obtint une pension de 1800 livres le 5 Mai 1618, outre celle de 1000 livres qu'elle avoit aussi précédemment obtenue, pour récompense des services de ses ancêtres.

XV. JEAN DE NOGENT, Seigneur d'Aubetrée & de Saint-Antoine au Bois, émancipé, le 13 Février 1589, pardevant le Juge *de Bragelongne*, fut Cornette de la Compagnie du Baron de *Thenissey*, Gouverneur de la ville de Châtillon-sur Seine; obtint une pension du Roi, de 1000 livres, pour récompense de ses services; fut Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux Légers. Il avoit épousé, par contrat du 23 Novembre 1592, passé devant *Petit*, Notaire au Bailliage de la Montagne, enregistré à ceux de Chaumont & de la Montagne, les 20 Mars 1593, & 6 Avril 1626, Damoiselle *Catherine de Remond*, fille de *Joseph*, Ecuyer, Seigneur de Courteron, Chaumont-le-Bois, &c. & *d'Anne de Grand*. Leurs enfans furent : — 1. GASPARD, qui suit; — 2. CHARLES, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 3. & FRANÇOIS DE NOGENT, Ecuyer, Seigneur de la Coulombierre, Gentilhomme Ordinaire de la Maison du Roi, marié 1°. à *Françoise Labé*; & 2°. à *Charlotte Briquet*, morte sans enfans. Du premier lit il eut : — JACQUES DE NOGENT, Ecuyer, Seigneur de la Coulombierre, marié à Damoiselle *Marguerite Martin*, dont trois garçons & deux filles, sçavoir : — JACQUES; — NICOLAS; — ISAAC; — CHARLOTTE & MARGUERITE.

XVI. GASPARD DE NOGENT, Seigneur de Veuxoles, & en partie d'Aubetrée, épousa Demoiselle *Nicole Tremisot*, dont : — 1. JEAN, qui suit; 2. — SÉBASTIEN; — 3. HENRI; — 4. GASPARD; — 5. JOSEPH; — 6. & MARGUERITE-ALEXANDRINE, mariée.

XVII. JEAN DE NOGENT, II. du nom, Seigneur de Veuxoles, épousa, par contrat du 13 Juin 1685, passé devant *Jallot*, Notaire au Bailliage de la Montagne, *Thérese-Elisabeth Tremisot*, & en eut : — NICOLAS, qui suit; — & SÉBASTIEN, Prêtre de l'Oratoire.

XVIII. NICOLAS DE NOGENT, Seigneur de Veuxoles, d'Eclances, de la Motte & de Gevrole, épousa, par contrat du 29 Avril 1716, *Françoise Martin-de-Choisey*, fille de Messire *Claude Martin-de-Choisey*, Capitaine de Cavalerie, & de Dame *Charlotte de Charlois*. De ce mariage sont issus : — 1. GEORGES, appellé *le Comte* DE NOGENT, Seigneur d'Eclances, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis en 1757, mort le 22 Mars 1774; — 2. JEAN-ANTOINE, Prêtre, Licencié de Sorbonne, Vicaire-Général du Diocèse de Langres, & Chanoine de cette Cathédrale; — 3. EDME-PAUL-NICOLAS, qui suit; — 4. & 5. CHARLOTTE & MARGUERITE-ALEXANDRINE.

XIX. EDME-PAUL-NICOLAS, appellé *le Baron* DE NOGENT, Seigneur d'Eclances, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, par contrat du 11 Novembre 1768, passé devant *Boulard*, Notaire à Paris, *Jeanne-Louise-Angélique de Pons-de-Bourneuf*, fille de Messire *Angélique de Pons-de-Bourneuf*, ancien Capitaine au régiment de Sales, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de Frenay, Bouy en partie, de Magny, Fauchard & du Fief des Ursins, & de Dame *Marie-Barbe-Philippe de la Rue*, dont : FRANÇOISE-PAULINE-SOPHIE DE NOGENT.

Seigneurs d'Humbauville, &c.

XVI. Charles de Nogent, Seigneur d'Aubetrée, second fils de Jean, I. du nom, & de *Catherine de Remond*, épousa Damoiselle *Marguerite du Grets*, fille de *François du Grets*, Ecuyer, Seigneur de Mont-Saint Pere & d'Humbeauville, dont : — 1. Charles, II. du nom, Seigneur en partie d'Aubètrée, & du Château de Brion ; — 2. Etienne, Seigneur d'Humbeauville ; — 3. autre Charles, Seigneur de Breviande ; —— 4. & Jacques, Seigneur de Cunfin.

Les armes : *de gueules, à un chevron d'argent.*

NOGENT, Ecuyer, Sieur de la Perriere, en Normandie, Election d'Alençon : Famille noble, qui porte pour armes : *d'argent, au sanglier furieux & levé en pied de sable, allumé & défendu du champ.*

* NOGENT-*le-Rotrou*, au Perche, possédé par M. le Duc *de Sully*, Seigneur propriétaire, à titre d'héritier, de *Maximilien de Bethune*, premier Duc de Sully, qui en fut acquéreur, par échange, avec les Princes de la Maison de *Condé*, vers l'an 1610. Cette Baronnie releve du Roi, à cause de son Château de Bellesmes.

NOGENT.

Nicolas le Champenois, Seigneur de la Neuflotte, Forcelle, Saint-Gergonne, &c., Gouverneur de Bouconville, tiroit son origine de Robert de Nogent, cadet de la Maison de *Mareuil* en Picardie, & de *Marguerite de Grandprey*, comme il est rapporté dans le Nobiliaire de Lorraine. Il eut de *Jeanne de Varin*, Dame de Ville, sa premiere femme, — Madelene de Nogent, dite *de Neuflotte*, mariée, 1°. le 20 Février 1590, avec *Philippe du Châtelet*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bulgnéville ; & 2°. en 1607, à *Jean de Ligneville*, Comte de Bey, Seigneur de Dombrot, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc Henri de Lorraine, & Gouverneur d'Hatton-le-Châtel.

Les armes : *d'azur, semé de croix, recroisettées au pied fiché d'or ; sur le tout un lion de même, couronné, armé & lampassé de gueules, marqué à l'épaule d'un cœur de gueules ; au chef d'hermines, chargé d'un lambel de trois pendans de gueules.*

NOIR (le) : Famille originaire d'Alençon en Normandie, de laquelle étoit,

I. Thomas le Noir, Ecuyer, Sieur Desvaux, qui commença, en l'an 1667, à servir le Roi dans ses Armées, en qualité de volontaire, dans la Compagnie du Comte *de Saint-Paul*, Régiment d'Enghien, commandé par le Comte *de la Suze* : il se trouva, durant cette campagne, aux siéges de Charleroi, Tournay, Douay, Oudenarde, Lille, Courtray, & à un détachement commandé par le Sieur *de Bellefonds*, lors Lieutenant-Général des Armées, qui chargea, à une lieue & demie de Tournay, les ennemis, qui venoient pour secourir la Place, où le Sieur *Desvaux* fut griévement blessé : il servit depuis, en qualité de Cornette, dans le Régiment de Longueville, pendant plusieurs années, & jusqu'à la paix, auquel tems, sçavoir en 1685, le Prince *de Condé*, premier Prince du Sang, le retint au nombre de ses Gentilshommes Ordinaires, & le fit coucher, en cette qualité, sur l'état de sa Maison, où le Roi le maintint. En 1690, il fut pourvu de l'Aide-Majorité du Régiment de Tessé ; & dans le détachement qui fut fait au poste de Luserne, il fut blessé, donnant des preuves de sa vigilance & de sa valeur dans toutes les occasions qui s'en présentoient journellement ; ce qui auroit porté Sa Majesté à lui accorder, au mois de Juin 1691, une Commission de Capitaine dans le même Régiment, comme un témoignage de la satisfaction qu'elle avoit des services qu'il avoit rendus dans toutes les occasions, & des preuves qu'il avoit données de sa valeur, comme il continua de faire avec toute l'assiduité & le courage possibles, tant aux siéges

de Charleroi & de Dixmudes, qu'au bombardement de Bruxelles, & en toutes les autres occasions & rencontres où ce Régiment se trouva. En *1696*, commandant un détachement de *75* hommes, il défit un parti de *50* des ennemis, & conduisit le Partisan qui les commandoit & dix de ses hommes aux prisons de Tournay, où étoit le Maréchal *de Boufflers*. Il servit depuis en qualité de second Capitaine audit Régiment jusqu'en l'année *1703*, que le Roi lui accorda une pension sur son Trésor Royal, pour lui donner moyen de subsister chez lui, où ses blessures l'obligeoient alors de se retirer, & le maintint & confirma dans son ancienne noblesse par Lettres-Patentes du mois de Mai de ladite année, faisant une mention très-honorable de ses services militaires. Il avoit épousé, en *1684*, Demoiselle *Marie le Conte*, veuve de *François le Paulmier*, Ecuyer, Sieur Desloges, dont il eut : — Thomas-Jacques le Noir, qui suit; — & Pierre-François le Noir, Prêtre, Curé de l'Arre, au Diocèse de Sées.

II. Thomas-Jacques le Noir, Ecuyer, Sieur Desvaux, Seigneur de l'Anchal, entra au service en qualité de Sous-Lieutenant au Régiment de la Fere, en *1703*; ensuite, étant Lieutenant dans le même Régiment, il se trouva, pendant les campagnes d'Italie, dans toutes les occasions, à l'exemple de son pere, & animé du même zele il donna des marques de sa valeur & bravoure, principalement au siége de Verceil, à la bataille de Cassano, où il reçut un coup de fusil au travers la cuisse, à l'affaire de Calcinato, & au siége de Soncino. En *1706*, étant tombé malade à Cazal, il profita de son premier rétablissement pour recommencer le service, ensorte que la séparation de l'armée de Lombardie, en deux parties, l'ayant mis hors d'état de joindre son Régiment, le Sieur *de Marquessac*, Gouverneur de Cazal, informé de son courage, le détacha, quoiqu'il ne fût que Lieutenant, & lui donna le commandement de *70* hommes, avec lesquels il se jetta dans la place de Valence sur le Pô, qui étoit pour lors investie par les ennemis, où il continua de commander ce détachement jusques à la levée du blocus, & y donna des marques de sa valeur & de sa vigilance dans les différentes sorties & occasions, pendant les six mois que dura le blocus de cette Place : ensuite dequoi ayant rejoint le Régiment qui vint servir en Flandres, il se trouva à l'affaire d'Oudenarde & Vinendal, où il fut dangereusement blessé; & depuis à la défense de Douay, à la bataille de Malplaquet & autres, dont il reçut des marques de satisfaction par la commission de Capitaine dans le même Régiment, qui lui fut accordée en l'année *1710*. Depuis ce tems il se trouva à la prise de Douay, Marchiennes, Quesnoy, & dans toutes les occasions où le Régiment fut commandé, ayant toujours servi avec valeur & distinction pendant toute la guerre & jusques vers l'an *1730*, que sa mauvaise santé l'obligea de se retirer du service. Il épousa, en *1718*, Demoiselle *Marie-Louise Peuvrel*, fille de *Bernard Peuvrel*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, & en eut dix enfans, dont six existent encore aujourd'hui, sçavoir : — 1. Thomas-Bernard le Noir, qui suit; — 2. Pierre-André le Noir, Ecuyer, Sieur Desvaux, Ingénieur en chef de la Genéralité de Moulins en Bourbonnois; — 3. Jacques-Louis le Noir, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, occupé, en l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prez, à la recherche des matériaux de l'Histoire de Normandie, & employé par M. *Bertin*, Ministre & Secrétaire d'Etat, à la Collection des Chartes & titres concernant l'Histoire en général & le Droit Public; — 4. Jean-Louis-René le Noir, Ecuyer, Sieur Desvaux, ancien Officier au Régiment Royal Dragons, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis; — 5. Louis-Charles le Noir, Ecuyer, Sieur Desvaux, Ingénieur ordinaire du Roi, en chef à Saint Omer, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis; — 6. & Thomas-Louis-Gabriel le Noir, Ecuyer, Sieur Desvaux, Ingénieur du Roi dans les Turcies & Levées.

III. Thomas-Bernard le Noir, Ecuyer Seigneur de Lanchal & d'Ermenouvelle, Capetet, s'étoit proposé d'entrer dans le Génie militaire; & faisoit, à Paris, les études propres aux Ingénieurs, lorsqu'il eut le malheur de perdre son pere, & fut rappellé dans la province par une mere infirme, qui, dans ce moment,

se trouvoit neuf enfans sur les bras, tous en bas âge, auxquels elle étoit hors d'état de donner des soins & les attentions nécessaires. Il a épousé, en 1760, Demoiselle *Marie-Anne-Michelle-Mélanie Valois*, fille de *Nicolas-Pierre Valois*, Seigneur d'Ermenonville-la-petite, dont il a eu cinq enfans, sçavoir: — 1. LOUIS-FRANÇOIS-BERNARD LE NOIR, Ecuyer; — 2. CHARLES LE NOIR; — 3. MARIE-LOUISE-MÉLANIE; — 4. ANNE-ANDRÉE-MICHELLE; — 5. & JEANNE-THÉRESE-MÉLANIE LE NOIR.

Article extrait en grande partie des Regiſtres des Chartes de la Chambre des Comptes de Normandie à Paris, *Reg. 22, fol. 4, & Reg. 23, fol. 39.*

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une tête de maure au naturel, posée de profil & tortillée d'argent, au chef de gueules, chargé de trois roses d'argent; l'écu timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins d'azur, d'or, de gueules, d'argent & de sable.*

NOIR (LE): Autre Famille noble originaire de Paris, qui a donné un Conseiller au Grand-Gonseil, le 9 Décembre 1702, dans

LOUS-SIMON LE NOIR, né le 18 Septembre 1662, fils de SIMON LE NOIR, Secrétaire du Roi. Il est mort le 17 Mars 1710. Il avoit épousé *Anne Elisabeth Simonette*, dont il laissa — MARIE-ELISABETH LE NOIR, mariée, le 16 Août 1712, avec *Alexandre-Gaston*, Comte *du Châtelet*, Ecuyer du Roi.

Nous ignorons si M. LE NOIR, ancien Lieutenant-Général de Police, & nommé Conseiller d'Etat en Septembre 1775, est de cette Famille. *Dubuisson* lui donne pour armes: *d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une tête de maure de sable tortillée d'argent.*

Il y a encore une troisieme famille du nom de LE NOIR, sur laquelle nous n'avons point aussi reçu de *mémoire*, & dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux têtes de maure de sable, entortillées d'argent, & en pointe d'une grappe de raisin de sable, tigée & feuillée de sinople.*

NOIR (LE), en Bretagne, du ressort de Saint-Brieux : Famille déclarée *noble d'ancienne extraction*, au rapport de M. *Lesserat*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 26 Janvier 1669. Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'or, au canton de gueules, chargé d'une fleur de lis d'argent.*

NOIR-FONTAINE, en Champagne: Famille noble, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *de gueules, à trois étriers d'or.*

* NOIRMONT, Seigneurie dans le Brabant, érigée en *Marquisat*, par Lettres du 11 Mai 1658, en faveur d'*Antoine de Gallot-y-Salmana*, Seigneur dudit lieu.

* NOIRMOUTIER. *Claude de la Trémouille*, cinquieme fils de *François*, Sire *de la Trémouille*, eut en partage l'Isle de *Noirmoutier*, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Octobre 1584, enregistrées en faveur de son fils, Seigneur *de la Trémouille*. Voyez TRÉMOUILLE.

NOIROT : Famille noble de Champagne, alliée à celle de *Girault* de Langres, par le mariage de

MARIE DE NOIROT, le 27 Août 1700, avec *Pierre Girault*, né le 16 Septembre 1643, Chevalier, Seigneur de Vitry, cinquieme fils de *Jean-Batiste*, & de *Catherine Rose*. Elle étoit fille de ROBERT NOIROT, Ecuyer, Seigneur de Cornay & des Hortelles, & de *Claudette d'Agonille*, d'une famille Lorraine. Elle est morte le 22 Juillet 1730. Les armes DE NOIROT sont : *d'azur, à trois chiens d'argent.*

* NOKARE : Seigneurie en Flandres, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 15

Mars 1657, en faveur & en récompense des services de *Jean-Corneille de Gra.*

NOLLENT : Il y a plusieurs Familles de ce nom dans la Province de Normandie. La premiere porte pour armes : *d'argent, à 3 roses de gueules, deux en chef & une en pointe, à la fleur de lis de même en cœur.* Son premier nom étoit *David*, & est du Bailliage d'Evreux.

M. *Maillot* en commence la Généalogie à ISAMBERT DE NOLLENT, marié avec *N... de Grignan.*

JEAN DE NOLLENT, I. du nom, Seigneur de Torsy, vivoit en 1311, & eut de sa femme, *Agnès de Torsy*,

JEAN DE NOLLENT, II. du nom, marié avec *Marguerite de Rioult.* De ce mariage vinrent :

JEAN DE NOLLENT, III. du nom, Seigneur de Torsy, de Chatouville, Fourneville, Coullerville, &c. qui vivoit avec *Marguerite de la Herupe*, sa femme, en 1364. De ce mariage sont issus : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. & JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Lenbœuf.

ROBERT DE NOLLENT eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

Autre ROBERT DE NOLLENT, qui vivoit, en 1410, avec *Jeanne de Bellingerville*, son épouse, veuve de *Guillaume d'Annebault*, dont, entr'autres enfans : — RICHARD DE NOLLENT, marié avec *Alix Machilier* ou *Mahiel.* De ce mariage vint — OLIVIER, ci-après.

RICHARD eut encore un fils naturel nommé PIERRE, qui fut reconnu par son pere. Il passa pour *Noble* devant les Elus de Lisieux, en 1540, & épousa *Marie de Thieuville*, dont naquit — ROBERT DE NOLLENT, Avocat du Roi à Pont-l'Evêque, marié avec *Françoise le Danois*, dont il eut quatre fils, sçavoir : — JEAN, OLIVIER, CHARLES & ROBERT, qui firent preuve de noblesse en 1574 ; & NICOLE DE NOLLENT, femme de *Jacques Harboult*, Seigneur de Blondemare, dont est né un autre — *Jacques Harboult*, Seigneur de Thouville.

OLIVIER DE NOLLENT vivoit en 1519 & 1540, avec *Jacqueline de Saint-Pierre*, sa femme. Il eut d'elle plusieurs enfans : — HÉLIE, qui suit ; — & plusieurs autres, qui ont formé diverses branches, sçavoir : celles de *Torsy*, de *Coullerville* & de *Champaux.*

HÉLIE DE NOLLENT épousa, en 1564, *Jeanne de Harcourt*, dont il eut : — PIERRE, tué au siége de Rouen ; — & ROBERT DE NOLLENT, marié avec *Alix de Boussel.* De ce mariage vint :

HÉLIE DE NOLLENT, II. du nom, marié avec *Françoise de la Frenaye.* Ils eurent, entr'autres enfans :

ETIENNE DE NOLLENT, marié à *Marthe Dubosc.* Leurs enfans furent : — FRANÇOIS & ROBERT DE NOLLENT.

Seigneurs de LENBŒUF.

JEAN DE NOLLENT, second fils de JEAN III, Seigneur de Torsy, & de *Marguerite de la Herupe*, épousa *Marie de Tilly.* De ce mariage vint :

JACQUES DE NOLLENT, marié à *Marie de Dampont.* Ils eurent pour fils — JEAN DE NOLLENT, qui se maria avec *Marie Helboult.* De cette alliance vint :

JEAN DE NOLLENT, III. du nom, qui de son mariage avec *Charlotte Maillot*, eut, entr'autres enfans : — JACQUES DE NOLLENT, marié avec *Marie de Roncherolles* : cette branche subsiste, mais nous n'en avons pas la descendance ; & tout ce que nous sçavons, c'est qu'en 1761 il y avoit un NOLLENT-DE-LENBŒUF, Page du Roi dans sa grande Ecurie, & que ses pere & ayeul l'avoient aussi été.

Seigneurs de TORSY, COULLERVILLE & CHAMPAUX.

RICHARD DE NOLLENT, troisieme fils d'OLIVIER, & de *Jacqueline de Saint-Pierre*, épousa *N... du Moncel*, dont il eut — JACQUES DE NOLLENT, marié

avec *Jeanne de Canouville*, mere de — JACQUES DE NOLLENT, qui de son mariage avec *N... du Hamel*, eut pour fils — N... DE NOLLENT.

JEAN DE NOLLENT-COULLERVILLE fut fait Chevalier de Malte le 14 Août 1621. — NICOLAS DE NOLLENT-COULLERVILLE l'a été aussi le 16 Août 1734. Cette branche subsiste en la personne de N... DE NOLLENT, marié, en 1753, à *N... de Croismare*, fille de *Henri de Croismare*, Ecuyer-Commandant des Pages de la petite Ecurie du Roi.

Madame *d'Aguesseau*, épouse du Conseiller d'Etat, est héritiere d'une branche de cette Famille.

On lit dans la Gazette de France, N°. 48, article Paris, Juin 1774, que MARIE-JEANNE-FRANÇOISE-GEORGES DE NOLLENT, épouse de *Louis-Charles de Cotty-de-Brecourt*, ancien Officier au Régiment de la Fere, Infanterie, est accouchée, en Juin 1774, en son Château du Mesnil-Péan, Diocèse d'Evreux, de trois enfans, qui étoient alors en bonne santé. Cette Dame en a eu onze en six ans & demi de mariage, parce qu'elle est presque toujours accouchée d'enfans jumeaux.

La seconde Famille du nom de NOLLENT, qui remonte à ALEXANDRE DE NOLLENT, Seigneur de Saint-Contest, est le premier dont on ait connoissance, qui se maria, le 3 Mars 1408, avec *Jeanne d'Aigneaux*, fille de Messire *Guillaume d'Aigneaux*, Chevalier, & de *Catherine de Fontaine*, dont: — JEAN, qui suit; — & GILLETTE, femme de *Guillaume de Bourgneville*, Seigneur de Brax.

JEAN DE NOLLENT, Seigneur de Saint-Contest & d'Eschaufour en Auge, épousa, 1°. le 6 Janvier 1429, *Guillemette de Couvrechef*, fille de *Jean de Couvrechef*, Seigneur de Chanteloup; & 2°. *Perrette de la Croix*, fille du Seigneur de Tourpes. Il eut du premier lit: — 1. HENRI, Seigneur d'Eschautour, mort sans hoirs; — 2. GILLES, qui suit; — 3. & MARIE.

GILLES DE NOLLENT, Seigneur de Saint-Contest, Bombanville & Eschaufour, épousa, 1°. en 1456, *Philippe le Chevalier*, fille du Seigneur de la Motte; 2°. *Philippe de Bouquetot*, fille de *Jean*, Seigneur du Breuil, & de *Louise l'Escot*, morte sans enfans; & 3°. *Marguerite de Clinchamp*, fille d'*Olivier de Clinchamp*, Seigneur de Caudecoste, & de *Marie de Ferriere*. Il eut du premier lit: — 1. JEAN, qui suit; — 2. GILLES, Protonotaire du Saint-Siége Apostolique; — 3. JACQUELINE, femme de *Jean*, Seigneur *de Burs* & de Clinchamp; — 4. PHILIPPINE, femme, le 8 Avril 1496, de *Guillaume Pellerin*, Seigneur de Saint-Germain de la Lieue; & du troisieme lit; — 5 & 6. RENÉE & FRANÇOISE, la derniere morte jeune.

JEAN DE NOLLENT, II. du nom, Seigneur de Saint-Contest, Bombanville & Eschaufour, fit ses preuves de noblesse en 1493. Il avoit épousé *Bonne de Houcteville*, fille de *Charles de Houcteville*, Seigneur de Saffey & du Homme, Capitaine, & de *Florentine de Renty*. De ce mariage sortirent: — 1. FLORENT, qui suit; — 2. JEAN, rapporté après la postérité de son frere aîné; — 3. PIERRE, marié à *Anne de Tallevande*, dont il eut trois fils & une fille. — L'aîné, CHARLES, Seigneur d'Ingy, fit ses preuves de noblesse en 1598; — les deux autres, nommés JEAN & JACQUES; — & la fille, nommée BONNE DE NOLLENT; — 4. LOUIS, Protonotaire du Saint-Siége Apostolique; — 5. CHARLES, Ecuyer; — 6. FRANÇOISE, femme de *Jacques d'Anfreville*, Seigneur de Mezieres; — 7. & LÉONORE DE NOLLENT, femme de *Jean*, Seigneur *d'Auberville*.

FLORENT DE NOLLENT, Seigneur de Saint-Contest & de Saffey, fit ses preuves de noblesse en 1540, & épousa *Louise de Chançaux*, dite *le Breton*, près Loches en Touraine, fille de *Charles de Chançaux*, dit *le Breton*, Seigneur de la Fougereuse, & de *Jeanne de Chissé* ou *Chanzé*, son épouse, dont: — 1. GILLES, qui suit; — 2. LOUISE, morte jeune; — 3. ANGÉLIQUE, mentionnée dans un acte de l'an 1534; — 4. FRANÇOISE, femme, en 1540, de *Martin Hally*, Seigneur de Louvin; — 5. & MARGUERITE, femme, en 1551, de *Gaston de Maintenon*, Baron d'Quillye la-Ribaude.

GILLES DE NOLLENT, II. du nom, Seigneur de Saint-Contest & de Saffey, épousa

épousa *Jeanne Hediart*, dont, pour fille unique ; — MARGUERITE DE NOLLENT, Dame de Saint Contest & de Saffey, femme de *Charles de Carvoisin*, Seigneur d'Achy en Beauvoisis.

JEAN DE NOLLENT, Seigneur de Bombanville, second fils de JEAN DE NOLLENT, II. du nom, Seigneur de Saint-Contest, & de *Bonne de Houtteville*, épousa, le 7 Juin 1535, *Gillonne de Sainte-Marie*, fille de *Sonnart de Sainte-Marie*, Seigneur de Sainte-Marie-le-Robert, & de *Françoise Coignon*, dont : — 1. PHILIPPE, qui suit ; — 2, 3 & 4. SONNART, BONNAVENTURE & GILLONNE, tous les trois morts sans postérité.

PHILIPPE DE NOLLENT, Seigneur de Bombanville, épousa, par contrat du 23 Décembre 1571, *Michelle de Harcourt*, fille de *Charles de Harcourt*, Seigneur Baron d'Olonde, & de *Michelle de Longueval*. De ce mariage vinrent : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. LOUIS, Seigneur du Bois de Commeaux, marié à *Catherine le Cerf*, Dame de Quinquempoix, veuve de *Henri d'Anisy* ; — 3. CHARLES, Seigneur de Saint-Michel ; — 4. JOACHIM, Seigneur des Aunais, marié, le 10 Janvier 1624, à *Geneviéve de Roullen*, fille du Seigneur de Say, dont deux fils & deux filles, sçavoir : — FRANÇOIS, PHILIPPE, MICHELLE & MADELENE ; — 5, 6 & 7. MARGUERITE, CATHERINE & CHARLOTTE.

GUILLAUME DE NOLLENT, Seigneur de Bombanville, épousa, en 1598, *Anne de Bitot*, fille de *François*, Seigneur *de Bitot*, & de *Catherine de Rupierre*, dont quinze enfans, neuf garçons & six filles : ceux qui resterent, furent : — 1. PHILIPPE, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, mort sans hoirs ; — 3. MATHURIN, mort aussi sans lignée ; — 4. GABRIEL, Seigneur de Bouchalle, marié à *Charlotte de Maillot*, veuve de *Richard Mahiel*, Seigneur d'Estervillars, fille de *Jean de Maillot*, Seigneur de la Grue, dont un fils, né en 1638 ; — 5. ANNE, femme de *Pierre le Grand*, Seigneur de Souches & de Quieteville ; — 6. MARGUERITE, Religieuse à Falaise ; — 7. LOUISE ; — 8. CATHERINE, Religieuse à Vignas ; — 9. CHARLOTTE ; — 10. & FRANÇOISE.

PHILIPPE DE NOLLENT, Seigneur du Bois de Commeaux, épousa *Marie de la Belliere*, & mourut avant son pere, laissant

LOUIS DE NOLLENT, Seigneur de Bombanville & du Bois de Commeaux, qui fit ses preuves de noblesse en 1641, & épousa la fille du Sieur *de l'Etoille*, demeurant pour lors à Rouen. Il en eut des enfans ; mais nous en ignorons la postérité. Les armes sont : *de gueules, au chef cousu de sinople, à l'aigle d'argent sur le tout.*

Il y a une troisieme Famille de NOLLENT, qui remonte à JEAN DE NOLLENT, mentionné dans une Charte de LOUIS XI, de l'an 1474, dont descendoit JEAN-RICHARD, & noble N... DE NOLLENT, qui firent preuves de leur noblesse en 1523 : c'est tout ce que nous en sçavons, faute de *Mémoire*.

NOMBEL : Famille ancienne de Sainte-Livrade en Agenois, qui, dès 1600, par Lettres-Patentes du Roi HENRI IV, eut droit de porter des armes, & fut exempte des gens de guerre, ainsi que les enfans nés & à naître en légitime mariage.

Cette Famille s'étoit déclarée pour le Roi aux siéges de Sainte-Livrade & de Villeneuve. Elle a eu des Conseillers & des Présidens, un Sénéchal & d'autres personnes distinguées. ELISABETH DE NOMBEL fut, en 1708, la seconde femme de *François-Martial de Lartigue*, dont elle a eu des enfans. *Voyez* LARTIGUE.

* NOMENI, sur la Seille : C'étoit une des principales places de l'Evêché de Metz.

Le Comte *de Wildegrave* étoit Avoué de cette Ville, & un de ces Comtes fit hommage de cette Avouerie à l'Evêque *Renauld de Bar*, l'an 1306. Sur la fin de ce siécle, *Raoul de Courcy*, Evêque de Metz, engagea à *Charles* I, Duc *de Lorraine*, pour 7000 livres de bon or, la Ville & le Château de Nomeni, & le Banc de Delme. L'année suivante l'Evêque retira du Duc le tiers de ce

qu'il avoit engagé : l'Evêque *Coraud Baier* retira encore un tiers de Nomeni & de Delme, en 1436, de *René d'Anjou*, & d'*Isabelle*, sa femme, ensorte que peu à peu Nomeni & Delme furent dégagés entierement.

Ils demeurerent unis au domaine de l'Evêché jusqu'à l'an 1551, que les Cardinaux *de Lenoncourt* & *de Lorraine*, qui possédoient l'Evêché de Metz, inféoderent Nomeni à *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudemont, à quoi le Chapitre de Metz consentit en 1551, pour la crainte des incommodités que le Comte *de Vaudemont* pouvoit apporter à l'Eglise de Metz. Dix ans après, le Cardinal *de Lorraine*, Administrateur de Metz, donna un Fief perpétuel au Comte *de Vaudemont*, Delme & son Banc, acheté & uni au domaine de l'Evêché de Metz, par l'Evêque *Jacques de Lorraine*, qui tenoit ce siége, vers l'an 1240. Le Chapitre de Metz, après quelques résistances, mais pressé par les sollicitations du Roi Charles IX, protecteur de cet Evêché, consentit, en 1566, à l'aliénation pure & simple, & l'accroissement de Delme au Fief de Nomeni, en faveur de *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudemont. L'année suivante, l'Empereur Maximilien II érigea *Nomeni* en *Marquisat* & *Principauté de l'Empire*, pour lui & ses successeurs, & ayant cause, par Lettres données à Vienne le 9 Juin 1567.

Le Cardinal *Charles de Lorraine*, Administrateur de Metz, transigea, l'an 1571, avec le Comte *de Vaudemont*, sur plusieurs différends. Le droit de supériorité territoriale fut conservé à l'Evêque de Metz, aussi bien que le droit d'appel du Juge de Nomeni au Bailli de l'Evêché, duquel on pourroit appeller à la Chambre Impériale.

Le Comte *de Vaudemont*, pere, par sa premiere femme, de la Reine Louise, femme d'Henri III, eut pour successeur en ses Seigneuries de Nomeni & de Delme, son fils, *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur, qui n'eut de sa femme, *Marie de Luxembourg*, qu'une fille unique, — *Françoise de Lorraine*, dont la mere, étant tutrice, vendit, après 1607, moyennant 500000 livres, Nomeni & Delme, à *Henri*, Duc *de Lorraine*, dont les successeurs l'ont possédé jusqu'en 1737, que par le Traité conclu à Vienne, la Lorraine & ses dépendances, furent cédées à la France, pour en jouir seulement après la mort de Stanislas, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. *Tabl. généalog. Part. VI, p. 1.*

* NONANT : Il y a plusieurs Seigneuries de ce nom en Normandie, entr'autres la Baronnie de *Nonant*, qui appartient, de tems immémorial, à l'Evêché de Lisieux.

Le Hameau de Daminy forme une partie considérable de la Paroisse & district de *Nonant*. Son district est séparé du corps de la Paroisse ; c'est une ancienne Châtellenie qui releve du Roi, par un quart de fief de *Hautbert*, suivant l'aveu qu'en rendit, au siécle dernier, Dame *Marie de la Guiche*, Comtesse de Saint-Geran, qui la possédoit à droit d'hérédité des *Longaunay*, ses anciens Seigneurs. Elle est passée depuis, par acquisition, au Marquis *de Magny*. On y voit les restes d'un ancien Château environné d'eau, & autrefois bien fortifié.

* NONANT, de la Subdélégation d'Argentan.

Terre érigée en *Marquisat*, & possédée par la Baronne *de Narbonne*, fille de *Louis du Plessis-Châtillon*, Marquis de Nonant. Cette Terre est située dans le Bailliage d'Alençon, proche du Bourg de Mesle-Raoul, appellé *Mesle-Raol*, à trois lieues de la ville de Séez. M. le Comte *Samson*, surnommé le Marquis *de Raray* & de Pierrecourt, du nom le Conte-de-Nonant, duquel nous attendons un *Mémoire*, qui ne nous est pas encore parvenu, fait sur titres, porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe de trois besans d'argent mal ordonnés, 1 & 2.*

Quant à l'ancienne Maison de Nonant, qui portoit pour armes : *au chevron d'azur*, il y a si long-tems qu'elle est éteinte, que nous n'en avons pas toute la

connoissance que nous pourrions desirer : voici seulement ce que nous en sçavons. —— Une HÉLENE DE NONANT, épousa, en 107.., *Gallois*, II. du nom, Seigneur *d'Achey*, fils de *Guillaume*, Seigneur *d'Achey*, & de *Jeanne Tesson*. — L'Histoire de Normandie, sous l'an 1102, fait mention de BOUCARD DE NONANT. — HUGUES DE NONANT vivoit en 1103, & fut pere de — ROBERT, Seigneur DE NONANT ; — & de HUGUES DE NONANT, Evêque de Schestre en Angleterre, en 1189.

Il y a une Charte de l'an 1103, où sont témoins ROGER DE NONANT, avec *Geoffroi Martel, Richard Campion*, & plusieurs autres Chevaliers. — Dans une autre Charte de 1179, est mentionné HUGUES DE NONANT. Parmi ceux qui relevoient, en 1214, du fief de Grentemenil, est nommé RENAUD DE NONANT. — Sous l'an 1270, on trouve un RENAUD ou ERNAUD DE NONANT. — *Guillaume de Tournebu*, Seigneur de Marbœuf, acquit de PHILIPPE DE NONANT, le fief de la Haye. — Enfin dans les Armoriaux dressés sous le Roi CHARLES V, est mentionné Monsieur JEAN DE NONANT.

NORMAND (LE). Il y a peu de Provinces dans le Royaume, où il n'y ait quelques Familles nobles du nom de LE NORMAND. Nous en trouvons deux en Bretagne.

La premiere, du ressort de Rennes & de laquelle étoit JEAN LE NORMAND, fils d'ALAIN LE NORMAND, Sieur de la Ville-Helene, vivant en 1464, avec *Perrette du Chaslouge* : il fut déclaré *noble d'ancienne extraction*, au rapport de M. *Huart*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 5 Avril 1669. Les armes : *d'azur, à la rencontre de cerf d'or, accompagnée de 4 molettes d'or, 1 en chef, 2 en face & 1 en pointe.*

La seconde remonte à MOYSE LE NORMAND, Sieur de la Lavert, Maréchal des logis de la Noblesse de France, vivant en 1557, avec *Isabeau Housseaulme*, son épouse, & mort âgé de 80 ans. Il fut, au rapport de M. *de Lesrat*, déclaré *noble d'extraction* par Arrêt rendu en la même Chambre de la Réformation, le 11 Janvier 1669. Les armes : *d'azur, au lion léopardé d'or, au chef de gueules, chargé d'un léopard d'or, le chef soutenu d'argent.*

En Dauphiné, il y a une Famille du nom LE NORMAND, dont les armes sont : *d'azur, à la tête d'aigle arrachée d'argent, soutenue d'une fasce de même.*

En Normandie, Election de Caux, une Famille de LE NORMAND, dont les armes sont : *d'argent, au chevron de sinople, accompagné de deux croissans de même, en chef, & d'une tête de maure de sable, entortillée d'argent en pointe.*

Dans la même Province, Election de Mortagne, une Famille du même nom, ou peut-être une branche de la précédente, porte aussi les mêmes armes.

L'Histoire de Berri, par *la Thomassiere*, parle d'une Famille de ce nom, qui porte pour armes : *écartelé d'or & de gueules*, comme *Astarac*, le *Bouteiller de Senlis, Gontaut* & *Chaugy* ; mais elles sont de plus chargées de 4 *rocs d'échiquier, de l'un en l'autre*, avec la concession *d'une fleur de lis d'or, au champ d'azur, à un écusson posé en cœur.*

La défunte Maréchale *d'Estrades*, & un Evêque d'Evreux portoient les mêmes armes ; & ce sont celles que portoit CHARLES-FRANÇOIS-PAUL LE NORMAND-DE-TOURNEHEN, Seigneur de Tournehen, Terre située en Brie, proche d'Armainvilliers, Directeur & Ordonnateur - Général des bâtimens du Roi, mort en 1751. Son neveu, nommé CHARLES - GUILLAUME LE NORMAND, Ecuyer, Conseiller du Roi, Chevalier d'honneur au Présidial de Blois, qui fit preuve de noblesse en 1733, porte les mêmes armes : il est remarié en secondes noces, & avoit épousé en premieres, en 1741, feu *Jeanne - Antoinette Poisson*, Duchesse - Marquise de Pompadour, Dame du Palais de la Reine, laquelle fit l'acquisition du Marquisat-Pairie de Mesnard, proche de Blois, dont a hérité le Marquis *de Marigny*, son frere, Directeur & Ordonnateur - Général des bâtimens du Roi. M. LE NORMAND (CHARLES-GUILLAUME), a pour sœur la Comtesse *de Baschy*.

* NORMANDIE : C'est une des grandes & des belles Provinces du Royaume, avec titre de *Duché*, anciennement appellée *Neustrie*. Ses armes sont représentées par *deux léopards d'or, armés & lampassés d'azur*, tels que les portoit ROLAND, son premier Duc.

Du tems de CÉSAR, la Normandie fut connue des Romains, sous le nom de *Ligue des onze Cités*, laquelle étoit composée d'autant de Peuples différens qu'il y avoit de Cités. —— Sous l'Empereur HONORIUS, la Normandie formoit la *seconde Lyonnoise*, & étoit composée de neuf ou dix Diocèses. De la domination des Romains, cette Province passa sous celle des François, du tems de CLOVIS I, après la défaite de *Siagrius*, Général des Romains dans les Gaules. A la mort de ce Prince, arrivée en 511, ses Etats, partagés entre ses quatre fils, formerent quatre Royaumes particuliers.

Vers l'an 820, les *Nortemans* (*Normands*), Peuples du Nord de l'Europe, qui se répandirent, des régions les plus septentrionales, dans les Provinces voisines, & de proche en proche jusqu'aux Provinces les plus méridionales de la France, sous leur chef *Hadding*, désolerent la Monarchie Françoise, & vinrent trois fois faire le siége de Paris; & enfin se prêterent à un accommodement avec CHARLES *le Simple*, qui leur céda une partie de la *Neustrie*, à condition qu'ils la tiendroient en Fief de la Couronne de France. *Rolon* ou *Rhon*, leur Chef & Conducteur, qui fit la paix avec le Roi de France, par traité passé à saint-Clair-sur-Epte en 902, se fit Chrétien, & dans la cérémonie du batême fut nommé *Robert*, & mourut en 917. Il avoit épousé 1°. GILLETE ou GIZELE, fille du Roi CHARLES *le simple*; & 2°. *Poppe*, fille de *Berenger*, Comte *du Bessin*, un des premiers Princes de son sang. Il en eut :

GUILLAUME, surnommé *Longue-Epée*, deuxieme Duc de NORMANDIE, qui fut assassiné à Péronne par le Comte *de Flandres* en 944. Il avoit épousé *Sprothe*, fille du Comte *de Senlis*, dont il eut pour fils & successeur :

RICHARD I, dit *Aux Longues-Jambes*, troisieme Duc de NORMANDIE, fondateur de l'Abbaye de Fécamp où il est enterré : il mourut en 976. Il avoit épousé 1°. *Edme*, fille de *Hugues le Grand*, Duc de France, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Gonnor*, qui fut d'abord sa concubine, & ensuite son épouse, dont il eut : — 1. RICHARD, qui suit; — 2. ROBERT, Archevêque de Rouen; — 3. MANGER, Comte de Corbeille; — 4. GUILLAUME, Comte d'Hyesmes & d'Eu; — 5. AVOISE, femme de *Geoffroi*, Duc *de Bretagne*; —— 6. & MATHILDE, femme de *Eudes*, Comte *de Chartres*.

RICHARD, II du nom, & quatrieme Duc DE NORMANDIE, dit *le Bon*, fit achever l'Abbaye de Fécamp en 997, & y mourut en 1026. Il avoit épousé 1°. *Judith*, fille de *Geoffroi*, Duc *de Bretagne*, & 2°. *Poppée* ou *Pophie*, dont il n'eut point d'enfans. Il eut du premier lit : — 1. RICHARD, qui suit; — 2. ROBERT, rapporté après son frere aîné; — 3. GUILLAUME, Religieux dans l'Abbaye de Fécamp; — 4. MANGER, Archevêque de Rouen; —— 5. GUILLAUME, dit *d'Arques*, Comte de Talon; (quelques-uns disent que ces deux derniers sont fils de *Poppée*, sa seconde femme); — 6. ALIX, femme de *Renaud*, Comte *de Bourgogne*; — 7. ALIENOR, femme de *Baudouin*, Comte *de Flandres*; —— 8. POPPÉE, mariée à *Guillaume de Saint-Valry*; — 9. & JEANNE, morte fille.

RICHARD, III. du nom, cinquieme Duc DE NORMANDIE, ne vécut que deux ans après son pere : il mourut à Rouen, sans avoir été marié, en 1027, laissant, héritier de ses biens & de son Duché, son frere, qui suit.

ROBERT, surnommé *le Magnifique & le Libéral*, fut reçu, par son pere, Duc DE NORMANDIE, alla à la conquête de la Terre-Sainte, au retour de laquelle il mourut à Nice, en 1035, où il est enterré : il ne voulut pas se marier; il aima seulement la fille d'un Bourgeois de Falaise, nommée *Arlette*, dont il eut :

GUILLAUME *le Bâtard*, VIIe Duc de Normandie, qui, en 1063, par le testament de SAINT-EDOUARD, Roi d'Angletere, fut nommé héritier de son

Royaume, alla en faire la conquête avec toute la Noblesse de son Duché; mourut à Rouen en 1087, & son corps fut transporté dans l'Abbaye Saint-Etienne de Caen, qu'il avoit fondée. Il avoit épousé, en 1049, *Mahaut de Flandres*, fille de *Baudouin*, dit *le Lépreux*, Comte *de Flandres*, & d'ADELE DE FRANCE, fille du Roi ROBERT. Ses enfans furent; — 1. HENRI, qui fut Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, après son frere, & dont nous parlerons ci-après; — 2. RICHARD, qui fut assassiné; — 3. GUILLAUME, dit *le Roux*, Roi d'Angleterre; — 4. ROBERT, qui suit; — 5. ADELE, femme d'*Etienne*, Comte *de Blois*, veuve de *Mahaut de Boulogne*, dont elle eut un fils, nommé — *Etienne de Boulogne*, qui fut dixieme Duc de Normandie; — *6*, *7*, 8 & *9*. & quatre filles, nommées AGATHE, CONSTANCE, CECILE & ALIX.

ROBERT, II. du nom, dit *de Courteheuse*, VIII[e] Duc DE NORMANDIE, épousa *Sibille*, fille de *Guillaume*, Comte *de Conversane*, dont il eut — GUILLAUME DE NORMANDIE, qui fut déshérité par son oncle HENRI, & demeura seulement Comte de Flandres.

HENRI I. du nom, Roi d'Angleterre, après la mort de ROBERT *de Courteheuse*, son cadet, usurpa la Normandie sur *Guillaume*, Comte *de Flandres*, son neveu, & fut le IX[e] Duc de Normandie : il mourut à Saint-Denis en France, en 1134. Il avoit épousé 1°. MATHILDE, fille de MAVOLME, Roi d'Ecosse; & 2° *Adelise*, fille du Duc *de Louvain*, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de la premiere :

MATHILDE, Duchesse DE NORMANDIE, mariée 1°. à HENRI V, Empereur; & 2°. à *Geoffroi*, Comte d'*Anjou*. Pendant ce tems, *Etienne de Boulogne*, son cousin, fut dixieme Duc de Normandie. Elle eut du Comte *d'Anjou*, son second mari: — 1. *Henri*, qui suit; — 2. *Geoffroi*, Comte de Nantes; — 3. & *Guillaume d'Anjou*.

HENRI, II. du nom, XI[e] Duc DE NORMANDIE, Roi d'Angleterre, épousa *Eléonore de Guienne*, que le Roi de France, LOUIS VII, avoit répudiée. Il en eut : — 1. GUILLAUME, mort jeune; — 2. HENRI, dit *le Jeune*, mort, ayant été couronné Roi d'Angleterre; — 3. RICHARD, dit *Cœur de lion*, qui suit; — 4. GEOFFROI, Comte de Bretagne, auteur de la branche des Ducs de Bretagne, par son mariage avec *Constance*, fille de *Conan*, Duc *de Bretagne*; — 5. & JEAN, dit *sans Terre*, rapporté après son frere RICHARD.

RICHARD, dit *Cœur de lion*, XII[e] Duc DE NORMANDIE, Roi d'Angleterre & Duc de Guienne, mourut sans enfans, & eut pour héritier son frere,

JEAN, dit *sans Terre*, Roi d'Angleterre, Duc DE NORMANDIE & de Guienne, qui fut le dernier Duc de Normandie. Après sa mort, arrivée en l'an 1216, le Roi PHILIPPE-AUGUSTE conquit la Normandie, dont les Anglois, dans la suite, s'emparerent encore; mais enfin, sous le Roi CHARLES VII, elle fut entierement conquise & réunie à la Couronne de France, dont elle fait une des belles & des meilleures parties du Royaume.

La NORMANDIE a été donnée en apanage à plusieurs Enfans de France, 1°. en 1331, à JEAN DE FRANCE, fils de PHILIPPE DE VALOIS, & le même qui monta sur le Trône en 1350. 2°. en 1351, à CHARLES I, DE FRANCE, fils aîné du Roi JEAN, & le même, qui depuis fut Roi en 1364, sous le nom de CHARLES V. 3°. en 1365, à CHARLES II, DE FRANCE, 4[e] fils de CHARLES VII. — CHARLES II, Duc de NORMANDIE, eut en échange, en 1469, le Duché de Guienne, & mourut sans postérité en 1472. Par cet échange, fait en 1469, le Duché DE NORMANDIE fut de nouveau réuni à la Couronne, & depuis il n'en a plus été séparé.

Il est peu de Provinces en France où les Seigneuries, les Fiefs & les Terres nobles soyent aussi multipliées que dans celle ci. Il n'y avoit autrefois, en Normandie, que des Comtés : ils étoient seulement pour les freres des Ducs ou leurs proches parens. Les anciens Comtés, les seuls dont on ait connoissance, étoient ceux d'*Eu*, d'*Arques*, d'*Aumale*, d'*Evreux*, de *Brionne*, d'*Hyesmes*, de *Bayeux*, de *Mortain* & de *Côtentin*. Dans le XII[e] siécle les Ducs y ajou-

terent le Comté d'*Alençon* : les autres ne sont que depuis la nomination des Rois de France. Au XVI[e] siécle ces Monarques n'avoient de même créé que les Comtés d'*Harcourt*, de *Tancarville*, de *Beaumont-le-Roger* & de *Longueville*, dont l'érection étoit du XIV[e] siécle.

Ce ne fut que dans le XVI[e] que l'on commença aussi à avoir en Normandie des Marquisats, supérieurs aux Comtés. Il paroît que celui d'*Elbœuf*, érigé pour la Maison de *Lorraine*, fut le premier qui jouit de cette distinction. Il est à la vérité fait mention des *Marquisats* sous les Ducs de Normandie, mais ce n'étoient que de simples Baronnies, que les Ecrivains appelloient quelquefois de ce nom, parce qu'elles étoient situées sur les marches du Duché ; & d'ailleurs elles n'avoient point de prérogatives particulieres. Les véritables Baronnies, qui donnoient aux Titulaires séance & voix délibérative à la Cour Souveraine des Ducs, dont elles relevoient immédiatement, étoient des Fiefs de dignité, de même que les *Marquisats* & les *Comtés*. Elles le sont encore à présent en Angleterre, dont le Gouvernement a été pris de celui de Normandie. Les Barons y sont les derniers Pairs du Royaume; & ce n'est vraisemblablement que par le non-usage de cette dignité de *Pair*, que les grandes Baronnies de Normandie n'ont cessé de jouir de cette distinction. Il y a eu dans cette Province jusqu'à sept Duchés, qui sont ceux d'*Alençon*, *Longueville*, *Estouteville*, *Aumale*, *Elbœuf*, *Danville*, *Harcourt & Thury*; actuellement ce nombre est moindre, & ne consiste plus qu'aux Duchés d'*Harcourt*, de *Broglie*, de *Cogny*, &c. Pour la Principauté d'*Yvetot*, au Pays de Caux, elle est remarquable à cause de ses grands priviléges, & de la fable sur laquelle on fonde son origine, qui lui a mérité le titre de *Royaume* parmi le Peuple.

En général les droits des Fiefs de Normandie sont fort bornés & l'ont toujours été : il y en a très-peu à qui la *Haute Justice* soit naturellement attribuée; cependant beaucoup de Seigneurs l'ont, mais ce n'est que depuis la fin du regne de Louis XIV : ce Monarque, pour subvenir aux frais de la guerre qu'il soutenoit, engagea un grand nombre de Hautes-Justices, & cela diminua d'autant la jurisdiction des Officiers Royaux : cependant la plus grande part de ces Hautes-Justices ne sont pas unies aux Fiefs, ni bornées par leur étendue, au contraire elles ont été divisées par Paroisses.

Parmi les Maisons du premier rang, issues des anciens Normands, on ne trouve plus gueres en Normandie, que la Maison *d'Harcourt*, dont les aînés posséderent, dès le XI[e] siécle, le Comté de Meulan sur-Seine, avec ceux de Leychester & de Warwick en Angleterre. On y trouve aussi que peu de Maisons du 2[e] & du 3[e] rang, c'est-à-dire, de qui sont issues des anciens Barons *Normands*, grands & petits : de ce nombre sont celles de *Malet Graville*, *Martel-Bacqueville*, *Vieuxpont*, *Tournebu*, *Vassy*, *Courcy*, *Carbonnel-Canisy*, *d'O*, *Merle*, *Briqueville-la-Luzerne*, *Bailleul*, *Tilly*; *Argouges*, *Canonville*, *Longueuil*, *Houdetot*, *Roncherolles*, *la Heuze*, *Toustain*, & quelques autres. Plusieurs, même de celles qu'on vient de nommer, sont éteintes. Quant aux anciennes Maisons Françoises établies en Normandie, depuis que cette Province est passée sous la domination de nos Rois, leur nombre est assez considérable, & nous parlerons de celles-ci, comme de leurs précédentes, chacune en leur rang, suivant l'ordre alphabétique.

NORMANT-DE-MIZY (le). C'est une Famille noble, sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire* : nous sçavons seulement que

Sébastien-François-Ange le Normant de-Mizy, Conseiller d'Etat, Intendant Général de la Marine & des Colonies, veuf d'*Elisabeth le Coffier*, a épousé, en secondes noces, le 5 Mai 1660, *Marie-Louise-Augustine de Salignac*, fille de feu *Gabriel-Jacques de Salignac-de-la-Motte-Fenelon*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Conseiller d'Etat d'Epée, Gouverneur du Quesnoy, Ambassadeur de Sa Majesté auprès des Provinces-Unies, & de *Louise-Françoise le Pelletier*.

On trouve dans *Dubuisson*, le Normant, Seigneur de la Place. Nous igno-

rons si c'est la même famille. Celle-ci porte pour armes : *d'azur, à deux fasces ondées d'argent, au chef de même, chargé d'une rose de gueules, accompagnée de deux canettes affrontées de sinople.*

NORMANT (LE) : Autre Famille noble, divisée en trois branches ; les deux premieres sont établies à Rodez ; & la troisieme, qui étoit établie à Crespi en Valois, est éteinte.

Suivant la tradition, cette Famille est originaire de Calais en Picardie, où, lors du siége de cette Ville, en 1316, par EDOUARD, Roi d'Angleterre, ceux de ce nom étoient compris parmi les plus notables de cette Ville.

La Thomassiere, dans son *Histoire généalogique du Berri*, fait remonter cette Famille à GUILLAUME LE NORMANT, Seigneur de Villabon, de Fleville, de la Forest & du Mesnil, qui fut un des habitans sortis de Calais, que PHILIPPE DE VALOIS envoya dans le Berri, où pour récompense de sa fidélité à la défense de la ville de Calais, il l'indemnisa de la perte de ses biens ; entr'autres de la Terre de Tournehen, Seigneurie située entre Ardres & Guines, qui appartient aujourd'hui à M. LE NORMAND-D'ETIOLLE, connu aujourd'hui sous le nom de *Tournehen*.

Cette Famille, ensuite établie à Montdidier en Picardie, a perdu beaucoup de ses titres dans les incendies dont cette Ville a été affligée plusieurs fois, & encore tout récemment, en 1775, c'est ce qui fait qu'elle ne peut remonter qu'à noble FLORENT LE NORMANT, qui suit.

I. Noble FLORENT LE NORMANT, vivant en 1477, sous le regne de LOUIS XI, rendit hommage à ce Prince, la même année, de ses Terres & Seigneuries de Sirmont & de Sauvilles, dans le tems que ce Monarque reçut les soumissions des habitans de Montdidier. Il épousa 1°. *Perrine Cauvel ;* & 2°. *Rogerette Boquet*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & MARIE.

II. JEAN LE NORMANT, Seigneur de Sirmont & de Sauvilles, Maire de Montdidier, & Lieutenant-Général de Police de ladite Ville, fut un des principaux & des plus notables, choisis, par les trois Etats, pour être députés à Laon, pour y notifier les articles de la paix conclue avec l'Angleterre. Il fut aussi un de ceux qui contribuerent à faire transférer l'Eglise du Saint-Sépulcre de Montdidier, du Fauxbourg où elle étoit située, dans le centre de la Ville ; il contribua beaucoup, par ses largesses, à la construction d'une nouvelle Eglise, commencée en 1504, & finie en 1519. En reconnoissance de ses dépenses considérables, il eut, dans cette nouvelle Eglise, une sépulture distinguée dans la nef, vis-à-vis la porte de l'entrée du chœur : il y fut inhumé, & on voit sur sa tombe son nom, ses qualités & ses armes. Il eut de *Jeanne de Morinvillers*, son épouse, fille du Seigneur de ce nom : — 1. FLORENT, qui suit ; — 2. & FRANÇOIS, tige de la branche établie à Crespi en Valois, rapportée ci-après.

III. FLORENT LE NORMANT, II. du nom, Seigneur de Sirmont & de Sauvilles, Maire de Montdidier après son pere, & aussi Lieutenant-Général de Police de la même Ville, épousa 1°. *Marie Barbier ;* & 2°. *Françoise de Franclieu.* Du premier lit vinrent : — 1. FRANÇOIS, Prêtre de l'Oratoire, décédé, en 1645, au Séminaire de cette Congrégation, Fauxbourg Saint-Jacques à Paris ; — 2. JEAN, qui suit ; — 3. AIMÉE, mariée 1°. à *Jean Coquerel ;* & 2°. à *Jacques du Quesnel ;* — 4. ANTOINETTE ; & du second lit : — 5. CLAUDE, Sous-Pénitencier de la Cathédrale d'Amiens & Curé de Bruche, entre Amiens & Montdidier ; — 6. & PHILIPPE, établi à Amiens, qui fut Avocat du Roi au Bailliage de Montdidier, & épousa *N... Piart*, dont il eut : — JACQUES-FRANÇOIS, Docteur en Théologie, Chanoine & Théologal de la Cathédrale d'Amiens.

IV. JEAN LE NORMANT, II. du nom, Seigneur du Fief de la Souille, donna des sommes considérables pour les embellissemens & ornemens de la Paroisse du Saint-Sépulcre de la ville de Montdidier ; fit faire un grand vitrage en verre

peint; de 35 à 40 pieds de hauteur, représentant l'*Histoire de la vente du Patriarche Joseph aux Ismaëlites;* ce vitrage fut placé a une fenêtre au fond du chœur de l'Eglise; & au bas de ce vitrage étoit représenté JEAN LE NORMANT, à genoux sur un prie-dieu; & au-dessous on voyoit ses armes, avec l'inscription suivante en lettres gothiques: *Noble* JEAN LE NORMANT, *ancien Maire & bienfaiteur de l'Eglise.* Il jouissoit, par Lettres-Patentes du Roi Louis XIII, du droit de mesurage sur les grains qu'on apportoit au marché de Montdidier, les Mardi & Samedi de chaque semaine, droit dont il avoit hérité de ses ancêtres. Il fit voir, pendant tout le cours de sa vie, un attachement inviolable pour le bien de l'Etat, la gloire de son Prince, l'honneur de sa patrie, le maintien de la Religion Catholique Apostolique & Romaine, & beaucoup de zele pour la destruction des Hérétiques. Il avoit épousé *Jeanne l'Empereur,* dont: — JEAN, qui suit; — & FRANÇOIS, Prêtre de l'Oratoire, décédé, en 1645, au Séminaire de Saint-Magloire, Fauxbourg Saint-Jacques à Paris.

V. JEAN LE NORMANT, III. du nom, Seigneur du Fief de la Souille, n'eut pas moins de zele que ses ancêtres, pour le maintien de la Religion Catholique & la défense de la ville de Montdidier. Il eut de son mariage, avec *Marie Lecrère:* — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. ANTOINE, mort sans avoir été marié, qui testa le 9 Septembre 1663, laissa ses biens à PHILIPPE, son frere aîné, & à ses sœurs, par égale portion; fit des legs pieux aux Eglises & Couvens de Montdidier; & voulut être enterré dans le Cimetiere de Sainte-Barbe, de la Paroisse du Saint-Sépulcre; — 3, 4 & 5. & trois filles.

VI. PHILIPPE LE NORMANT, Seigneur du Fief de la Souille, né en 1626, mort en 1688, avoit épousé, vers l'an 1648, *Anne le Fevre,* dont il eut 17 enfans, dont 12 morts jeunes, & lors de sa mort il lui restoit quatre garçons & une fille, sçavoir: — 1. PHILIPPE, mort en 1707, âgé de 53 ans, Prieur & Curé de Bus, du ressort de l'Election de Montdidier; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. LOUIS, tige de la seconde branche rapportée ci-après; — 4. JEAN-BATISTE, Grand Chantre de l'Eglise Cathédrale de Rodez; — 5. & ANNE.

VII. FRANÇOIS LE NORMANT, né à Montdidier, alla à Montauban, où il passa quelques années, de-là se transporta à Rodez, où il épousa, en 1695, *Françoise de Négré,* jeune veuve, & fille de *N... de Négré.* Peu après son mariage il acheta de M. *de Balsa,* la seconde charge de Receveur des Tailles alternative de l'Election de Rodez, & en fit pourvoir le Sieur *Coignac,* qui ne prêta son nom que jusqu'en 1716, qu'il mena son fils à Paris, où il obtint dispense d'âge pour le faire recevoir, à la Chambre des Comptes de Paris, à cette seconde charge de Receveur des Tailles; ensuite FRANÇOIS LE NORMANT alla vendre les biens qui lui restoient près de Montdidier, & acheta plusieurs Terres dans le Rouergue, où il venoit de s'établir; & quoique qualifié de *Noble* & *Ecuyer* comme ses ancêtres, pour éviter de payer les lods & ventes, il se fit pourvoir d'une charge de Secrétaire du Roi en la Chancellerie de Montauban, qu'il ne garda que trois ans. Il acheta ensuite la Baronnie d'Aissennes & de Ledergues, ainsi que les Seigneuries d'Espessergues, de Jos, de Marragon, des Anglés, d'Aboul, du Bruel, de Bozours & de Sénergues. Il est mort le 5 Juin 1731, a été inhumé en l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Saint-Amant du Bourg de Rodez, dont il étoit bienfaiteur, dans un caveau sous la Chapelle de *Sainte Trajécie,* en l'un des bas côtés du chœur, du côté de l'Evangile, sépulture qu'il avoit acquise pour lui & sa Famille; mais par la nouvelle construction de cette Eglise plus resserrée, ce caveau se trouve aujourd'hui au-dessous des murs extérieurs de l'Eglise. Il a laissé de son mariage: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. & JOSEPH, Grand-Archidiacre de Comminges.

VIII. JEAN-FRANÇOIS LE NORMANT, Baron d'Aissennes, épousa *Marie-Anne de Solanet,* fille de *N... de Solanet,* Trésorier de France, dont: — 1. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. ANTOINE, Capitaine au Régiment de Vexin; — 3. & FRANÇOIS-REGIS, Aide-Major au même Régiment.

IX. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS LE NORMANT, Baron d'Aissennes, pourvu d'une charge de Conseiller au Parlement de Toulouse en 1750, a épousé, en 1754,

Marie-

Marie-Catherine de Renaldy, fille de Messire *N... de Renaldy*, Baron de Colombier, d'une Maison alliée aux meilleures de la Province du Languedoc, dont : — 1. JEAN-FRANÇOIS-MARIE-ANNE-JOSEPH ; — 2. MARIE-ANNE-CATHERINE-FRANÇOISE ; — 3. JOSEPHE, mariée, le 11 Mars 1774, avec *N... de Séguret*, Président, Juge-Mage à Rodez ; — 4. & MARIE-CATHERINE-RÉGIS.

Seconde Branche. Seigneurs de BUSSY.

VII. LOUIS LE NORMANT, Sieur de Bussy, troisieme fils de PHILIPPE, & d'*Anne le Fevre*, fut envoyé en Bretagne, en 1681, pour faire la régie des impôts & billots qui sont les droits de cette Province. Il y épousa, en 1685, *Jeanne de Thomer*, jeune veuve de condition, alliée aux meilleures Maisons de Bretagne, dont 18 enfans ; parmi les garçons, il n'y en a que deux qui ayent pris alliance, sçavoir : — FRANÇOIS-DAUPHIN, qui suit ; — & PIERRE, marié à Guingamp en Bretagne.

VIII. FRANÇOIS-DAUPHIN LE NORMANT, Sieur de Bussy, né le 8 Février 1693, épousa, à Rodez, par contrat du 30 Mars 1734, *Thérese-Louise-Claudine d'Alichoux*, fille de noble *Jean-François d'Alichoux*, Seigneur de Buzarengues, & de *Louise Dumas-de Villaret*, dont : — 1. AMANT-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & une fille, mariée avec *Joseph-François-Régis de Séguret*, Ecuyer, Président, Juge-Mage, & Lieutenant Général en la Sénéchaussée & Siége Présidial de Rodez, fils de *Joseph de Séguret*, & de MARIE-MADELENE LE NORMANT.

IX. AMANT-FRANÇOIS LE NORMANT, Sieur de Bussy, né le 22 Août 1743, a été reçu, en 1768, en la Chambre des Comptes de Paris, à la charge de Receveur des Tailles dans l'Election de Rodez, par la résignation qui lui en a été faite par son pere.

Troisieme branche, établie à Crespi en Valois.

III. FRANÇOIS LE NORMANT, second fils de JEAN, Seigneur de Sirmont & de Sauvilles, & de *Jeanne de Morinvillers*, fut aussi ardent que ses ayeux pour défendre la ville de Montdidier contre les incursions des Anglois. Le peu de force qu'avoit le Seigneur *de la Trémoille*, Lieutenant-Général pour le Roi en Picardie, à leur opposer, faisoit désespérer aux habitans de pouvoir être secourus, lorsque *Pons de Dormy* leur amena du secours & fit entrer dans la Ville, *Rochebaron*, *Auvergne*, *Florac*, avec 50 hommes d'armes suivis de 1000 Franc-Archers, conduits par *René de la Pelletrie* ; mais ce renfort & tous les habitans, ayant à leur tête les plus notables, ne purent empêcher la prise de la Ville après dix ou douze jours de vigoureuse défense ; & l'ouverture de la brêche obligea les habitans à capituler : la garnison, qui obtint les honneurs de la guerre, alla rejoindre le corps *de la Trémoille*. Six jours après l'approche du Duc *de Vendôme*, les ennemis abandonnerent la place, après l'avoir brûlée, & les François y rentrerent, lors du traité de Cambray, le 5 Août 1529 ; & CHARLES-QUINT renonça à ses prétentions sur Montdidier.

FRANÇOIS LE NORMANT contribua beaucoup à la réédification de l'Eglise du Saint Sepulcre, comme avoit fait son pere, par les dons qu'il fit lors de son décès, arrivé en 1526. Il fut inhumé dans le tombeau de son pere, & sur sa tombe on mit : *Cy gît honorable homme* FRANÇOIS LE NORMANT, *ancien Echevin, bienfaiteur & restaurateur de cette Eglise* ; & au-dessous sont représentées ses armes. Il eut de *Valentine de la Morliere*, son épouse : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. & ANTOINE, dit *le jeune*, rapporté après son aîné.

IV. ANTOINE LE NORMANT épousa *Elisabeth Joly*, fille de *N... Joly*, Conseiller du Roi, Receveur & Payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, dont il eut :

V. JEAN LE NORMANT, aussi Conseiller du Roi, Receveur & Payeur des rentes de l'Hôtel de cette Ville, marié à *N... Mauger*, de la Ville de Gien en Gâtinois. Il fut intéressé dans plusieurs affaires sous M. *Fouquet*, Surintendant des

Finances; mais il mourut au milieu de ses projets. De son mariage il laissa : — 1. Louis, qui suit; — 2. François, Barnabite, ensuite de l'Ordre de Cluny, Aumônier des Gardes du Corps du Roi, gratifié d'une pension par Louis XIV, sur un Evêché, en récompense de ses services, mort à Paris vers l'an 1748; — 3. Angélique, veuve de *N... Gratien*, Conseiller au Châtelet, ensuite au Parlement, laquelle passa le reste de sa vie dans la retraite & les exercices de piété. Elle mourut en 1729, & fut inhumée à Saint-Paul; — 4. Anne, morte fille; — 5. Marie, femme de *Jean Froisier*, Conseiller en l'Election de Montdidier; — 6. & Marguerite, femme d'*Adrien Coulet*, Conseiller en la même Election.

VI. Louis le Normant, établi à Crespi en Valois, fut Commissaire de la Gendarmerie, & épousa *N... de la Fontaine*, fille de *N... de la Fontaine*, Secrétaire du Roi, dont plusieurs enfans. Il n'est resté qu'une fille, mariée à *N... Neret*, de la même ville de Crespi. Voyez Neret.

Derniere branche.

IV. Antoine le Normant, dit *le Jeune*, second fils de François & de *Valentine de la Morliere*, établi à Montdidier, y fut Maire de la Ville & de son Gouvernement, & eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

V. Florent le Normant, Maire héréditaire de la ville de Montdidier & de son Gouvernement, marié à *Antoinette Prunier*, fille de *Pierre Prunier*, Receveur de Charbonniere. Il en eut trois enfans; deux moururent jeunes, & il resta :

VI. Florent le Normant, II. du nom, qui épousa *Marie le Maire*, dont : — 1. Jean, Ecclésiastique, Licencié en la Faculté de Paris, Curé de Bajonvillée en Santerre, Diocèse d'Amiens, où il mourut; — 2. & François, qui suit.

VII. François le Normant, Ecuyer, Chef de la Panneterie du Roi, épousa *Marie le Maire*, fille de *Pierre*, morte en 1668, dont il eut beaucoup d'enfans, dont deux garçons; l'aîné, qui fut Ecclésiastique; le second, Célestin; & plusieurs filles Religieuses, excepté une mariée à *N... le Clerc de Ricamel*, Conseiller au Bailliage & Prévôté de Montdidier, laquelle hérita de tous les biens de la succession de son pere.

Généalogie dressée sur un Mémoire communiqué. Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois merlettes de sable.*

* NORMANVILLE : Terre située dans le Bailliage de Caux, au milieu des Terres, laquelle a donnée son nom à une des plus anciennes Maisons de la Province de Normandie.

On trouve dans un vieux regiftre des Nobles de Normandie, Hugues de Normanville, Seigneur de Hattentot, Rouville & Hibermont. — Raoul de Normanville est mentionné parmi les 25 Barons qui jurerent fidélité au Roi Jean *sans Terre* en 1205. — Richard de Normanville est aussi nommé dans un rôle de la Chambre des Comptes de l'an 1236. — Il y a un titre de l'an 1308, qui parle de Laurent de Normanville, Chevalier, pere de Pierre de Normanville, qui plaidoit en l'Echiquier en 1343. — On voit des lettres passées sous le scel de la Comté de Longueville en 1369, comme *Jean Dumesnil*, Ecuyer, vendit à Laurent de Normanville, dit *Hardeville*, Ecuyer, un écu de rente. — Roger de Normanville, vivant en 1391, épousa *Jeanne d'Estouteville*, fille de *Colard d'Estouteville*, Seigneur d'Ausbosc, & de *Jeanne d'Auvrecher*, dont : — Guillaume de Normanville, pere de Roger, Sire de Normanville en 1482; — & de Pierre de Normanville, Seigneur de Bauscolle, ou Boscault, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, marié, en 1540, à *Madelene de Laval*, fille de *René*, Seigneur de la Faigne, & d'*Antoinette Avare*, dont : — Guillaume de Normanville, Seigneur de Foucart, marié, vers l'an 1500, à *Adrienne des Haies*. — Marguerite de

NORMANVILLE, probablement sa fille, étoit veuve, en 1540, de *Jacques Dumesnil*, Seigneur de la Riviere.

Il y a un aveu rendu le 28 Juin 1555, pour *Marguerite d'Orbec*, veuve d'ADRIEN, Sire de NORMANVILLE, pour ADRIEN DE NORMANVILLE, son fils. Le dernier de tous ses enfans ne laissa qu'une fille, mariée dans la Maison de *Pestel*, Seigneur de Blesimare & de Saint-Laurent, dont les enfans ont possédé depuis la Terre de NORMANVILLE. Voilà ce que nous apprend l'Histoire d'Harcourt, par *la Roque*, *p. 556 & 1312.*

Il y a encore deux branches de cette Famille, qui subsistent dans le Pays de Caux, dont l'une est celle des Seigneurs *de Foucart* & *d'Aussy*, & l'autre des Seigneurs *des Heberts* & *des Bordes*, dont nous allons parler d'après *l'Armorial de France, Reg. I, P. II, p. 415.*

ADRIEN DE NORMANVILLE, Ecuyer, Seigneur des Heberts, Sergent héréditaire de la Sergenterie de Bolbec en Caux, qualifié *Ecuyer* en 1527, & nommé dans une Sentence du 16 Octobre 1539, légataire universel de *Jacqueline de Canonville*, veuve de JEAN DE NORMANVILLE, avoit épousé *Catherine de Belleville*, dont : — 1. DURAND, qui suit ; — 2. PIERRE, Seigneur de Boscault, Chevalier, de l'Ordre du Roi ; — 3. CHARLOTTE, mariée, le 22 Février 1574, avec *Pierre de Thiboutot*, Ecuyer ; — 4. JACQUELINE, femme d'*Odot du Crotei*, Conseiller du Roi, Lieutenant du Bailli de Caux, au siége de Caudebec ; — 5. & MARRGUERITE, femme d'*Annibal Aprix*, Sieur de Vimont.

DURAND DE NORMANVILLE, Seigneur des Heberts, Sergent héréditaire de la Sergenterie de Bolbec en Caux, épousa, le 7 Décembre 1564, *Madelene de Saint Pierre*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de la Saunerie & de Saint-Julien, & de *Marie Vauquelin*, dont : — 1. JACQUES, qui suit, — 2. & JEANNE, femme de *Louis de Quibeuf*, Sieur de la Mazure.

JACQUES DE NORMANVILLE, Ecuyer, Sieur des Heberts, Capitaine des Chevaux-Légers, épousa, le 12 Décembre 1591, *Adrienne du Crocq*, fille de *François*, Seigneur de Saint-Germain & de Morcin, & de *Marguerite du Tot.* De ce mariage naquirent, entr'autres enfans : — NICOLAS DE NORMANVILLE, Ecuyer, Seigneur des Heberts, qui s'allia, le 24 Juin 1619, avec *Marguerite de Guerin*, fille de *Tanneguy*, Ecuyer, Seigneur d'Estouteville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre, & de *Charlotte d'Ancienville*, dont : — PIERRE, Ecuyer, Sieur des-Heberts & des Bordes ; — & FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS DE NORMANVILLE, Ecuyer, épousa, le 13 Février 1560, *Madelene Gouel*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de Bellefosse, & de *Françoise Gosselin*, dont :

FRANÇOIS DE NORMANVILLE, II du nom, Ecuyer, qui fut maintenu dans la possession de sa noblesse, par Ordonnance du 17 Avril 1668, & s'allia, le 17 Mai 1687, avec *Marie d'Herbouville*, fille de *Philippe*, Ecuyer, & de *Louise Frerret.* De ce mariage sont nés : — PIERRE-FRANÇOIS, qui suit ; — & LOUIS-JOSEPH.

PIERRE-FRANÇOIS DE NORMANVILLE, Ecuyer, s'est marié le 23 Août 1712, avec *Anne-Thérese des Mares*, fille d'*Adrien-Hector*, Ecuyer, & de *Françoise de Genneviere.* De ce mariage il a eu, entr'autres enfans : JEANNE-CLAUDE-PÉTRONILLE, née le 13 Mai 1721, reçue à Saint-Cyr, le 20 Juin 1732.

Les armes : *d'azur, à trois merlettes d'or, posées 2 & 1.*

* NORON, en Normandie, Diocèse de Bayeux, Fief, Terre & Seigneurie, mouvans nuement du Roi par foi & hommage, à cause de sa Vicomté de Bayeux, pour un huitieme de fief de *Hautbert.* Il est situé dans les Paroisses de Noron & d'Agy, & a, de tems immémorial, le droit de seul Patron honoraire de la Paroisse de *Noron.*

NOUE (LA): Famille ancienne & distinguée dans la Province de Bretagne, dont il est fait mention dans l'Histoire de cette Province.

GARNIER DE LA NOUE vivoit en 1152, & GUILLAUME DE LA NOUE, Chevalier, en 1200. Cette Famille a pris ou donné son nom à la Terre de la Noue, dans la Paroisse de Fresnay en Retz, Evêché de Nantes. Les titres de cette Seigneurie font mention de noble OLIVIER DE LA NOUE, vivant en 1365 : on y trouve indifféremment LA NOE ou LA NOUE, en latin *Noa*. La même espece de possession de deux Terres du même nom de la Noue ou Noë, dans différens cantons de la Province, peuvent avoir donné le nom à deux Familles différentes, ou qui pourroient avoir la même identité : quoi qu'il en soit, elles sont également recommandables par leur ancienneté, leurs emplois & leurs alliances.

GILLES DE LA NOUE OU DE LA NOE, étoit Ecuyer sous *Bertrand du Guesclin*, en 1370. — JEAN DE LA NOE est mentionné dans les titres de la Baronnie de Retz, en 1392. — ETIENNE DE LA NOE fut un des Seigneurs qui accompagnerent le Duc *de Bretagne*, en France, en 1418. — Le Sire DE LA NOE OU DE LA NOUE, signa, avec beaucoup d'autres de ce nom, en 1465, le traité passé à Caen entre le Roi LOUIS XI, & *François*, Duc *de Bretagne*.

Pour la Famille de LA NOUE, dont nous allons parler ici, & qui a formé plusieurs branches, elle remonte, par filiation suivie, à

I. GUILLAUME DE LA NOUE, Seigneur dudit lieu, qui fut un des Nobles de la Baronnie de Retz qui firent hommage au Duc *de Bretagne* en 1384. En 1402 il rendit aveu à la Châtellenie des Hucquetieres, pour la Terre noble de Guibretoux. Il eut pour enfans : — MAURICE, qui suit; — & JEANNE DE LA NOUE, qui porta la Terre de ce nom à son mari *Jean de Basoges*, avec lequel elle rendit aveu en 1417 & 1445.

II. MAURICE DE LA NOUE, Seigneur de la Noue, après la mort ou par arrangement de JEANNE, sa sœur, succéda aussi à son pere dans la succession de la Terre de Guibretoux, dont il rendit aveu en 1453. Il avoit accompagné, en 1427, le Sire *de Coetquen*, & laissa pour enfans : — OLIVIER, qui suit; — & JEAN, auteur des Comtes de Vair, rapportés ci-après.

III. OLIVIER DE LA NOUE, Chevalier, Seigneur de la Noue, Guibretoux, la Chinardiere, &c. rendit aveu de la Terre de la Noue en 1463, & épousa *Jeanne de Laval*, fille de *Gui*, II. du nom, Chambellan du Roi CHARLES VII. Elle étoit, en 1481, tutrice de son fils, qui suit.

IV. FRANÇOIS DE LA NOUE, Seigneur dudit lieu, se distingua dans les guerres d'Italie, vers l'an 1510, avec les Maréchaux *de Rieux* & *de Gié*, & autres Seigneurs. Il eut, par acte de 1519, permission de *Tannegui Sauvage*, Baron de Retz, pour faire construire, sur sa Terre de la Noue, Château, Maison forte, tant à Douves qu'à Pont-levis, comme bon lui sembleroit, avec tous les droits de Châtellenie. Cette permission lui fut accordée, tant en considération de ses services, que de sa noblesse, & aux fins de l'augmentation de sa Seigneurie de la Noue. Il épousa *Madelene de Châteaubriant*, Dame de Chavannes, fille de *Regnault*, Sire *de Châteaubriant*, & d'*Hélie d'Estouteville*, dont :

V. FRANÇOIS DE LA NOUE, II. du nom, Seigneur de la Noue, de Chavannes, la Roche-Bernard, le Loroux & Botteraux, qui fut nommé, en 1543, comme Gentilhomme de la Baronnie de Retz, pour entrer dans la garnison du Château de Nantes. Son épouse, Demoiselle *Bonnaventure l'Epervier*, Dame de Brior, étoit, en 1553, tutrice de ses enfans, sçavoir : — FRANÇOIS, qui suit; — & MARGUERITE-CLAUDINE, épouse, en 1556, de *Jacques le Porc-de-la-Porte*, Baron de Vesins en Anjou.

VI. FRANÇOIS DE LA NOUE, III. du nom, né en 1531, surnommé *Bras-de-fer*, parce qu'ayant eu le bras gauche emporté à la prise de Fontenay en Poitou, il s'en fit mettre un de fer. Il fut tué au siége de Lambale en 1591, avec la réputation d'un grand Général, d'un habile Négociateur, d'un excellent Politique, d'un bon citoyen & d'un homme vertueux. Il avoit épousé *Marguerite de Téligny*, fille de *Louis*, tué à la Saint-Barthelemi, & de *Louise de Coligny*;

celle-ci se remaria à *Guillaume de Nassau*, Prince d'Orange. De ce mariage vinrent : — 1. ODET, qui suit ; — 2. THÉOPHILE, qui prit le nom *de Téligny* après la mort de CLAUDE DE LA NOUE, son neveu : il n'eut de sa femme, d'une Famille de Beauce, que deux filles, — CATHERINE & ANGÉLIQUE ; — 3. JEANNE, mariée au Marquis *de Goyon-de-la-Moussaye*, dont elle n'eut point d'enfans ; — 4. MARIE, veuve en premieres noces du Seigneur *de Chambray* ; en secondes, de *Joachim de Bellingreville*, Seigneur de Neuville, Chevalier des Ordres du Roi, & Grand-Prévôt de France. Elle se maria, en troisiemes noces, à *Pons de Lauzieres*, Marquis de Themines, Maréchal de France en 1622 ; — 5. & ANNE, femme 1°. de *David*, Baron *de la Muffe* & du Ponthus, Banneret de Bretagne ; & 2°. de *Jacques*, Marquis *de Cordouan*, Seigneur de Mimbré au Maine.

VII. ODET DE LA NOUE, fils aîné du fameux *Bras-de-fer*, fut employé avec distinction, au service du Roi HENRI IV, & épousa *Marie de Lannoy*, de la branche *de Lesdain*, Maison illustre en Flandres, dont :

VIII. CLAUDE DE LA NOUE, Gentilhomme de la Manche de GASTON, frere du Roi LOUIS XIII, marié avec *N... de Saint-Georges-de-Verac*, dont, pour fille unique,

IX. MARIE DE LA NOUE, mariée, en 1644, avec *Léonor-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer en Normandie.

Comtes DE VAIR.

III. JEAN DE LA NOUE, second fils de MAURICE, Seigneur DE LA NOUE & de Toullan, fut Capitaine de Machecoul en Retz, en 1458. Il eut pour fils :

IV. GUILLAUME DE LA NOUE, II. du nom, qui eut la commission de faire fortifier Vannes en 1487, & épousa, vers l'an 1460, Demoiselle *N... de Lisseneuve*, seule héritiere de sa Famille, dont il prit les armes. De ce mariage vint :

V. GUILLAUME DE LA NOUE, III. du nom, qui fut Capitaine de 25 lances, & l'un des nobles Bretons qui se refugierent en Touraine en 1484, à cause de leur démêlé avec le Ministre *Landois*. Il y épousa, en 1505, Demoiselle *Christine Pirot* ou *Peraut de la Villiere*, fille du Lieutenant-Général & premier Magistrat de Chinon, dont :

VI. GUILLAUME DE LA NOUE, IV. du nom, qualifié *noble Ecuyer*, qui succéda à son ayeul maternel dans la place de Lieutenant-Général, place alors très-distinguée. Il épousa *Françoise de Fromentiere*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur *de Fromentiere*, Echanson du Roi, auquel il avoit rendu aveu de cette Terre en 1489. GUILLAUME DE LA NOUE rendit aussi aveu au Roi pour sa Terre des Planches, fiefs & dixmes, dans la Paroisse de Pacé près Rennes, en 1537, lesquels furent ensuite vendus pour l'acquisition de la Terre & Baronnie de Vair. Il laissa de son mariage : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. RENÉ, Chanoine de Mexmes, où il fonda l'Office solemnel de Saint Paul & de la Madelene, & un Anniversaire ; — 3. & GUILLAUME, allié à *Claude de Rancher*, fille de noble *Léonard de Rancher*, Ecuyer, Seigneur de Mouchaux, de Verneuilles & de la Guitonniere.

VII. CHARLES DE LA NOUE, Seigneur, en 1537, de Brisay-Grigné, le Veaubreton & de Vair, Conseiller au Parlement de Bretagne, Maître des Requêtes de l'Hôtel, Chancelier de M. le Duc D'ANJOU, frere d'HENRI III, fut employé, avec distinction, dans les affaires les plus importantes de l'Etat. Il avoit partagé noblement avec ses cadets, le 3 Mars 1560, & épousa, en 1570, *Marie de la Barre*, issue de *Jean de la Barre*, qui vainquit *Mathieu de Goureray*, Anglois, au célebre Tournois fait à Lisbonne, & étoit frere d'*Emery de la Barre*, Chevalier Breton, tué à la bataille de Poitiers en 1356. Il en est parlé dans l'Histoire généalogique de la Noblesse de Touraine, par le Chevalier *l'Hermite-Soulier*. De ce mariage vinrent : — GUILLAUME, qui suit ; — & FRANÇOIS, qui embrassa d'abord l'état ecclésiastique, quitta ses Bénéfices, & fut tué en duel par le Seigneur *de Crapado*.

VIII. GUILLAUME DE LA NOUE, V. du nom, Seigneur de Vair, de Crazelles, Crenolles, &c. Conseiller au Parlement de Bretagne, Conseiller ordinaire de la

Reine, son Intendant, Chancelier de Madame la Duchesse d'Orléans, femme de Gaston, mort Doyen du Parlement de Bretagne, avoit épousé, en 1604, *Anne de Corneiller*, fille du Seigneur de la Touche & de la Haye, sœur de *Pierre de Corneiller*, Evêque de Rennes, dont: — 1. Charles, qui suit; — 2. Henri, tige des Seigneurs de Bogar, rapportés ci après; — 3. Hélene, femme de *Jean de Saint-Pern*, Chevalier, Seigneur du Lattay; – 4. & Eléonore, femme du Seigneur *Maudet de la Fonchais*.

IX. Charles de la Noue, II. du nom, Comte de Vair, par érection de 1659, Conseiller d'Etat, épousa noble Demoiselle *Elisabeth de Moussy*, dont: — 1. Jacques, qui suit; — 2. Charles-Armand, Capitaine des Gardes de l'ayeul de M. le Prince *de Condé* actuel, & Gouverneur du pere de S. A. S.; — 3. & N... de la Noue, Capitaine de Cavalerie au Régiment de son frere aîné, ensuite Lieutenant-Général des Troupes de Baviere.

X. Jacques de la Noue, Comte de Vair, Seigneur de Crazelles, &c. Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, épousa *Catherine de Vieuxpont*, des Sires *de Vieuxpont* en Normandie, fille d'*Alexandre*, Marquis *de Vieuxpont*, & sœur unique de *Guillaume*, Marquis *de Vieuxpont*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Charlemont, & Commandant au pays d'Aunis, dont: – 1. Charles-Gabriel, qui suit; — 2. René-François, auteur des Comtes de la Noue-Vieuxpont, rapportés ci-après; — 3. & N... de la Noue, Commandant d'un Bataillon du Régiment de Guienne, mort sans postérité, de son mariage avec *N... de Senouville*.

XI. Charles-Gabriel de la Noue, Comte de Vair, Seigneur de Crazelles, & Lieutenant-Colonel du Régiment de la Feronnaye, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, épousa, en 1719, *Adrienne le Ballore-de-la-Rodde*, fille de Messire *Claude*, Comte de la Rodde, Brigadier des Armées du Roi, Commandant à Abbeville & dans le Ponthieu, dont:

XII. Claude-Jean-Batiste-Joseph, Comte de la Noue-de-Vair, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, marié, en 1746, à noble *Marie de Sédirac-de-Montesquiou*, dont: — 1. Charles-Marc-Antoine-Georges-Joseph, Chevalier Novice de Saint-Lazare, & Capitaine de Cavalerie; — 2. François-Marc, Lieutenant au Régiment de Royal-Dragons, aussi Chevalier Novice de Saint-Lazare; – 3. Alexandre-René-Marie, Ecclésiastique; – 4 & 5. & deux filles.

Branche des Comtes de la Noue-Vieuxpont.

XI. René-François de la Noue, second fils de Jacques, & de *Catherine de Vieuxpont*, fut Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine; & en 1728, à la mort de son cousin-germain, le Marquis *de Vieuxpont*, dernier de cette illustre Maison, il joignit à ses nom & armes ceux de *Vieuxpont*. Il eut de son épouse, *Marie-Madelene de Fiennes-le-Carlier*, Demoiselle de Picardie, — 1. Gabriel-François, Comte de la Noue-Vieuxpont, Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, Ministre Plénipotentiaire, Général-Major, & Chambellan de l'Electeur de Cologne; — 2. Guillaume-Alexandre, Vicaire-Général de Meaux, & Abbé-Commendataire de Saint-Severin; — 3. Jean-Marie, Chevalier de Saint-Louis & Colonel d'un Régiment; – 4. N... dit *le Chevalier* de la Noue, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Marcieu, Cavalerie, tué à la bataille de Minden en 1759; – 5. Stanislas-Louis, dit *le Comte de Vair*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Commandant les Volontaires de l'armée du Maréchal *de Broglie*. Il est Auteur des nouvelles Constitutions Militaires, & fut tué, en 1760, dans un combat en Westphalie; — 6 & 7. & deux filles.

Branche des Seigneurs de Bogar.

IX. Henri de la Noue, second fils de Guillaume, Seigneur de Crenolles, Conseiller au Parlement de Bretagne, épousa, en 1632, *Anne le Métayer*, fille

aînée de *Mathurin*, Seigneur de la Villenorme & de Bogar, &c. & de Dame *Anne du Groesquer*. Après sa mort, sa veuve se remaria, en 1647, à Messire *Jean Freslon*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin; elle eut de son premier mariage: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. PIERRE, reçu Chevalier de Malte en 1662. Dans le Procès-verbal de ses preuves, les Commissaires déclarerent que GUILLAUME DE LA NOUE, frere aîné dudit PIERRE, leur avoit présenté plusieurs titres, informations & autres actes justificatifs de sa noblesse, lesquels alloient à plus de 2 ou 300 ans, & qu'il paroissoit, par ses titres, que les prédécesseurs dudit PIERRE DE LA NOUE étoient sortis des plus nobles & des plus illustres Familles de Bretagne; — 3. GABRIELLE, Dame de Saint-Armel, qui vécut sans alliance; — 4. & ANNE, mariée au Seigneur *de Meuvy*, de Carcé & de la Douettée.

X. GUILLAUME DE LA NOUE, VI. du nom, Seigneur de Bogar, la Villenorme & Saint-Armel, Conseiller au Parlement de Bretagne, épousa, en 1669, *Françoise Pringlé (Pringuel)*, issue d'une ancienne Maison d'Ecosse, reconnue *Noble* par Arrêt de la Cour du 30 Avril 1704, qui ordonna l'enregistrement des Lettres-Patentes de CHARLES II, Roi d'Angleterre. De ce mariage sont nés: — GUILLAUME, qui suit; — & CLAUDE, non marié.

XI. GUILLAUME DE LA NOUE, VII. du nom, Seigneur de Bogar, de la Villenoreme & Saint-Armel, Conseiller au Parlement de Bretagne, épousa 1°. *Louise-Françoise de Tremereuc*, en 1696, d'une ancienne Maison, alliée à celle de *Rieux*; & 2°. *Anne-Françoise-Hiacinthe de la Villeon*, d'une ancienne Maison, & issue d'un Chancelier de Bretagne, fille du Seigneur des Aubiers, & de *Charlotte Hingans*, des Seigneurs *de la Tremblais*. Du premier lit vinrent: — 1. VINCENT-TOUSSAINT-MARIE, qui suit; — 2. CATHERINE, femme de *N... de Bertho*, Chevalier, Seigneur de la Ville-Josse; — 3 & 4. deux filles, Religieuses; & du second lit: — 5. GUILLAUME-FRANÇOIS DE LA NOUE, Seigneur des Aubiers, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Bretagne, marié à Demoiselle *du Bourn*, Dame des Salles, dont: — (a) TOUSSAINT, Enseigne des Vaisseaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & marié à *N... Bochat*, Dame de Veaugaillart, dont plusieurs enfans; — (b) le Chevalier DE LA NOUE, Capitaine d'Infanterie, & ci-devant Lieutenant des Grenadiers de France; — (c) l'Abbé DE LA NOUE, Chanoine de Quintin; — & quatre filles, non mariées.

XII. VINCENT-TOUSSAINT-MARIE DE LA NOUE, Seigneur de Bogar, la Villenorme, &c. Conseiller au Parlement de Bretagne, épousa *Marie-Madelene de Pressac*, fille d'*Alphée*, Marquis *de Pressac*, & de Demoiselle *Jeanne Filleau*, dont: — 1. JOSEPH-SILVAIN-TOUSSAINT-MARIE, qui suit; — 2. JÉRÔME FRANÇOIS, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Saint-Brieux; — 3. & JULES-CÉSAR-FÉLIX, ancien Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, marié à noble Dame *Rose-Emilie de Langan-Boisfevrier*, dont plusieurs enfans: — un a été placé au College Royal de la Flèche, où il est mort le 30 Mai 1775; — un autre, nommé JULES-CÉSAR-MARIE DE LA NOUE, l'a remplacé; — le troisieme, nommé TOUSSAINT, est mort au service de la Marine; — & deux filles, l'une, nommée THÉRESE, n'est pas mariée; l'autre, nommée LOUISE-ANNE, a été élevée à la Maison Royale de l'Enfant-Jesus, & est Religieuse.

XIII. JOSEPH-SILVAIN-TOUSSAINT-MARIE DE LA NOUE, Chevalier, Seigneur de Bogar, de la Villenorme, &c. a épousé, en 1745, *Françoise-Marcelle Gilin*, fille aînée de *François*, Chevalier, Seigneur de Coües-Couvrau, Châtelain de la Ville-Morel, & de Dame *Claire-Marie de Talhouet-Boisorand*, dont:

XIV. GUILLAUME-FRANÇOIS DE LA NOUE, Chevalier, Seigneur de Bogar, &c. ancien Page du Roi dans sa grande Ecurie, puis Officier de Cavalerie au Régiment Royal-Lorraine, aujourd'hui Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, qui n'est pas encore marié.

Les armes de MM. DE LA NOUE-*Bras-de-fer*, sont: *d'argent, fretté de dix bâtons de sable, au chef de gueules, chargé de trois têtes de loups arrachées d'or.*

NOYER-DES-TOUCHES: Famille de Paris, dont étoit

CLAUDE DU NOYER, Seigneur des Touches, Receveur-Général & Payeur

des Rentes de la ville de Paris, mort le 11 Septembre 1697. Il avoit épousé *Anne-Elisabeth du Moulin*, décédée le 26 Mars 1693, dont, entr'autres enfans :

Claude-Jacques du Noyer, Seigneur des Touches, Maître Ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, reçu en cette charge le 26 Juin 1705, mort subitement en son Château des Touches, situé à Fontenay près Corbeil le 10 Septembre 1736. Il étoit veuf depuis le 18 Octobre 1711. De *Marie-Anne Rolland*, qu'il avoit épousée le 13 Février de l'année précédente, & qui étoit fille de *Louis Rolland*, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison Couronne de France & de ses Finances, ci-devant Agent de Change, & d'*Elisabeth le Clerc*: il n'en a eu que — Claude-Louis du Noyer, Seigneur des Touches, né le 26 Septembre 1711, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 7 Juillet 1732. Il a épousé, le 11 Février 1738, *Françoise-Henriette Berthelot*, née le 15 Janvier 1721, fille unique de *Louis-Michel Berthelot*, Seigneur de Montchesne, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, mort le 8 Août 1741, dans la 49e année de son âge, & de *Marie-Michelle-Françoise Begon-de Montfermeil*.

On trouve dans l'Armorial de *Dubuisson* une famille du Noyer, dont les armes sont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une aigle de même; au chef d'or, chargé de trois têtes de Léopards arrachées de sable, languées de gueules*; mais nous ignorons si ce sont celles du Noyer-des-Touches.

* NOYERS, en Normandie, Diocèse de Bayeux.

N... de Manneville Gosselain, étoit Seigneur actuel de Noyers en 1767. Ses Fiefs, au nombre de 4, sçavoir *Noyers*, *Nisy*, *Caligny* & *Linchamps*, tiennent le premier rang dans cette Paroisse. Il y a outre cela les Fiefs d'Eau, du Plessis, de Belle-Etoille, de Tesnieres & de Saint-Contest. Le Fief de Tesnieres, sous le nom de Baronnie, appartient à l'Abbaye d'Ardenne, qui en jouit depuis l'année 1189, par la libéralité de Richard, *Cœur de lion*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie.

* NOYERS : Terre & Seigneurie en Bourgogne érigée en *Comté*, qui appartient à la Maison de *Luynes*, qui fait exercer la Justice par un Bailli, un Lieutenant, un Procureur Fiscal, &c. Le Bailli est à l'instar des Royaux, & en a les priviléges.

Cette Terre de *Noyers* a donné le nom à une ancienne & illustre Maison, originaire de Bourgogne, qui a fourni un Maréchal-Porte Oriflamme & Grand-Bouteillier de France, dans la personne de Miles, IV. du nom, Seigneur de Noyers & de Vendeuvre : il servit sous plusieurs de nos Rois, & tint un rang considérable à la Cour. Créé Maréchal de France par le Roi Philippe *le Bel*, le 10 Janvier 1303, il fut un des Seigneurs nommés par le Roi Louis-Hutin, pour traiter de la paix avec *Louis*, Comte *de Nevers* & *de Rhetel*, fils aîné de *Robert*, Comte *de Flandres*.

Après la mort de Philippe *le Long*, il continua de rendre ses services au Roi Charles *le Bel*, qui l'envoya auprès du Pape à Avignon, en Avril 1322, & ensuite en Flandres au mois d'Octobre suivant; en Novembre 1325, il le fit venir auprès de sa personne, pour lui donner l'Oriflamme : il ne fut pas moins considéré à la Cour du Roi Philippe de Valois, qui le retint Conseiller à son Grand Conseil, aux gages de 2000 livres en 1332; & après la mort du Sire *de Sully*, vers l'an 1336, ce Prince lui donna l'Office de Bouteillier de France : il mourut fort âgé, au mois de Septembre 1350. Cette Maison a donné aussi un Archevêque de Sens en 1177, dans la personne de Gui de Noyers, mort le 12 des Calendes de Juin 1194; un Evêque d'Auxerre, dans la personne de Hugues de Noyers, mort à Rome le 29 Septembre 1206. Cette Maison a fourni plusieus branches : — Miles, I. du nom, Seigneur de Noyers, vivoit en 1140, & laissa trois enfans, du nombre desquels étoit : — Gui

— Gui de Noyers, Archevêque de Sens, dont nous avons parlé ci-dessus; —— Miles, VIII. du nom, Sire de Noyers & de Montcornet, mourut sans enfans en 1363 ou 1368. Cette branche aînée s'est éteinte après neuf degrés.

Jean de Noyers, Comte de Joigny, fils aîné de Miles IV. du nom, Seigneur de Noyers, & de *Jeanne de Montbelliard*, sa seconde femme, a donné origine à la branche des Comtes *de Joigny*, par *Jeanne de Joigny*, son épouse, qui lui apporta en mariage ce Comté. Il mourut le 10 Mai 1361, laissant, entr'autres enfans: — Miles de Noyers, IX. du nom, qui continua la branche des Comtes de Joigny, qui a fourni quatre degrés, & s'est éteinte dans la personne de Louis de Noyers, Comte de Joigny, après son frere, Conseiller-Chambellan du Roi, mort sans enfans, le 3 Juillet 1415.

Jean de Noyers, second fils de Jean, & de *Jeanne de Joinville*, a fini la branche des Seigneurs de Rimaucourt: il est qualifié *Chevalier, Seigneur de Rimaucourt* & *de Vendeuvre, Conseiller Chambellan du Roi*, dans des Letres données à Paris le 2 Décembre 1410. Jean de Noyers, son fils, mourut sans postérité vers l'an 1408.

Jean de Noyers, auteur de la branche des Seigneurs de Maisi, est cru fils de Miles, IV du nom, Seigneur de Noyers, & d'*Alixent*: il plaidoit au mois de Novembre 1274, contre *Erard*, Evêque d'Auxerre. Cette branche a formé trois degrés, & s'est éteinte dans la personne de Miles de Noyers, Seigneur de Maisi, Capitaine de la ville de Calais depuis l'an 1315 jusqu'en 1319, & Sénéchal de Beaucaire le 24 Juin 1321. Le Roi Philippe de Valois l'établit, en 1328, Gouverneur d'Artois: il étoit mort sans enfans avant l'an 1354. Les armes de cette ancienne Maison sont: *d'azur, à l'aigle d'or.*

Il y a une Famille de Noyers en Champagne, qui porte pour armes: *d'argent, à trois mouchetures d'hermines, à la bordure dentelée de gueules.*

NOYON. C'est une Famille de Normandie, qui porte pour armes: *d'argent, à l'aigle éployée de sable, couronnée, becquée & armée d'or*, & de laquelle étoit

Anne de Noyon de Rouval, née en 1672, reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1686, après avoir prouvé sa noblesse depuis l'an 1489, que vivoit Guillaume de Noyon, Seigneur de Villers, son cinquieme ayeul. Voyez l'Armorial de France, *Reg. II. Part. II. p. 608.*

* **NOYON**: Ville située près la riviere d'Oise, dans le Gouvernement de l'Isle de France, dont l'Evêque est Comte de Noyon, Suffragant de l'Archevêque de Reims, & le sixieme des Pairs de France Ecclésiastiques.

Charles de Broglie, né au Château de Broglie, le 17 Novembre 1734, est Evêque & Comte de Noyon, & a été sacré le 29 Juin 1766. La ville de Noyon est ancienne & considérable: l'Eglise Cathédrale a été bâtie par Pepin *le-Bref* & par Charlemagne, son fils.

Plusieurs de nos Rois des trois races ont illustré cette Ville par des événemens particuliers: Chilpéric, II. du nom, de la premiere, par sa sépulture en 721; Charlemagne, de la seconde, par son Couronnement en 768; & Hugues-Capet, de la troisieme race, par son élection à la Royauté en 987. Le Noyonnois passa de la domination des Romains sous celle des premiers Rois de France. Ce pays, dans la suite, fut saccagé par les Normands, étant soumis aux Comtes *de Vermandois*; & fut enfin réuni à la Couronne, du tems même de ces Comtes.

* **NUIS**-*sur-Armançon*, Baronnie située en Bourgogne, dans le Bailliage d'Auxois. Elle a été possédée, pendant plusieurs siécles, par une branche de la Maison de *Chenu*, établie en Bourgogne.

Après la mort de *Jérôme de Chenu*, Chevalier, Baron de Nuis, arrivée en

1677, la Terre & Baronnie *de Nuis* passa à son arriere-neveu, *Etienne* I, *de Clugny*, Seigneur de Praslay, Tharost, Reglois, Bragelonne, Villiers, les Hauts-Mereuil, &c. Conseiller au Parlement de Bourgogne, marié à *Christine le Soul*, Dame de Praslay. Celui-ci constitua en dot la Terre de Nuis, à son fils *Etienne* II, *de Clugny*, Conseiller au même Parlement, par son contrat de mariage du 10 Mai 1724, avec *Claire-Ode Gilbert de Voisins-de-Crapado*, fille de *Pierre Gilbert de Voisins*, Comte de Crapado & de Loheac, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi à la Guadeloupe, & de *Marie-Anne Dulyon*. Ils firent l'un & l'autre donation de cette Terre en 1739, à leur fils aîné *Jean-Etienne-Bernard de Clugny*, Maître des Requêtes, qui la possede actuellement. Il a été successivement Intendant de Saint-Domingue, de la Marine en Bretagne, Intendant-Général de la Marine & des Colonies, & Intendant & Commissaire départi pour l'exécution des ordres du Roi dans les Provinces de Roussillon & Comté de Foix; & a été nommé, en 1775, à l'Intendance de Bordeaux. Il a épousé, le 17 Septembre 1753, *Charlotte-Thérese Tardieu de Maleissye*, fille de *Charles-Gabriel*, Chevalier, Marquis de Maleissye, Seigneur de Mons, Mongarney, & Rivecourt, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi de la Ville de Compiegne, & *d'Anne-Philiberte de Barillon-d'Amoncourt*, dont des enfans. Voyez Clugny.

* NUYS : Ville dans le Dijonois en Bourgogne, dont la Seigneurie fut donnée, en 1477, par Louis XI, au Chancelier *d'Orriol*; mais on ne voit pas qu'il en ait joui. Elle est aujourd'hui domaniale & engagée au Prince *de Conty*.

Cette Ville est célebre par les excellens vins que ses environs produisent; mais leur premiere célébrité ne remonte qu'à l'époque d'une maladie qu'eut Louis XIV en 1680, & l'exportation de ces vins dans les Pays étrangers, n'est pas ancienne. Des transports faits, depuis environ un siécle, dans toutes les Provinces du Royaume, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande & dans toutes les parties du Nord en font connoître l'excellence.

* NY-DE-KERSAUZON, en Bretagne.

La Terre de *Kersauzon* est située dans la Paroisse de Guiclan, Evêché de Léon. Hervé le Ny, Seigneur de Lanivinon, ayant épousé, avant l'an 1400, l'héritiere de cette Maison, nommée *Suzette de Kersauzon*, Jean le Ny, Hervé le Ny & Gueloné le Ny, leurs petits-fils, prirent le nom & les armes des Seigneurs *de Kersauzon*; & de Jean le Ny, qui étoit l'aîné & qui fut Seigneur de Kersauzon, descend, par différens degrés, Jacques-Gilles de Kerzauson, Chevalier, Seigneur de Kersauzon, Conseiller au Parlement de Bretagne, depuis le 31 Décembre 1696, mort à Paris le 18 Novembre 1743, âgé de 72 ans, laissant postérité. Mercure de France du mois de Janvier 1744, *page* 188 & 189.

Cette ancienne Noblesse, par quatre Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation, le premier au rapport de M. *de Bréhan* du 26 Juillet 1669; le second, au même rapport, du 5 Août 1670; le troisieme, au rapport de M. *de la Bourdonnaye*, du 7 Novembre 1670; & le quatrieme, au rapport de M. *de Bréhan*, du 28 Janvier 1671, a été déclarée *noble d'ancienne extraction*; & Mathurin le Ny, Seigneur de Coeteletz, pere, & Charles, son fils aîné, furent maintenus en la qualité de *Chevalier*.

Les armes : *écartelé au* 1 *&* 4 *d'argent, à l'écusson d'azur, en abyme, accompagné de six annelets de gueules* 3, 2 *&* 1, qui est le Ny; *au* 2 *&* 3 *de gueules, à la tête & au col de liévre d'or*, qui est Kersauzon.

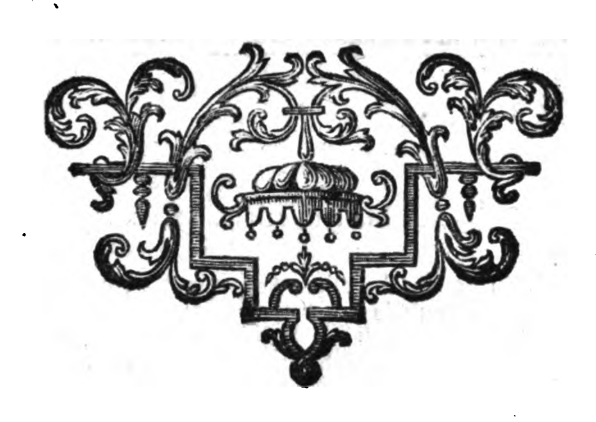
NYERT-DE-GAMBAIS : Le Mercure de France du mois de Février 1744, *page* 405, fait mention de

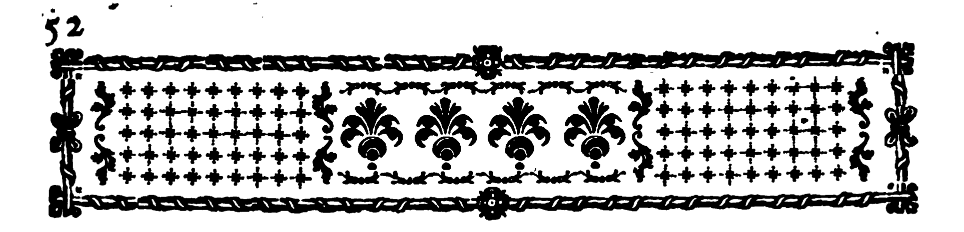
Pierre de Nyert, Marquis de Gambais, premier Valet de Garderobe,

ensuite premier Valet-de-Chambre du Roi, & Maître-d'Hôtel de S. M. qui mourut à l'âge de 86 ans, le 13 Février 1682. FRANÇOIS DE NYERT, son fils, Marquis de Gambais, Seigneur de la Neuville, premier Valet-de-Chambre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de sa Maison, & Bailli d'Amont au Comté de Bourgogne, fut pere de — LOUIS DE NYERT, Marquis de Gambais, Seigneur de la Neuville, premier Valet-de-Chambre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de sa Maison, Lieutenant de Roi en Franche-Comté, Gouverneur de la ville de Limoges, Capitaine & Concierge du Château du Louvre à Paris, mort le 27 Mars 1636, laissant pour fils unique de *N... de Marsollier*, son épouse, fille unique de feu *Denis de Marsollier*, Conseiller au Grand-Conseil, mort le 12 Décembre 1708, & de feu *Jeanne Durand*, morte le 14 Juillet 1733.

ALEXANDRE-DENIS DE NYERT, Marquis de Gambais, Seigneur de la Neuville, aussi premier Valet-de-Chambre du Roi, Capitaine & Concierge du Château du Louvre à Paris, mort le 30 Janvier 1744, âgé de 34 ans.

Nous ignorons les armes de cette Famille, que nous croyons éteinte.





DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

O O

O (D') : Ancienne & illustre Maison originaire de la Basse-Normandie, qui remonte à

ROBERT D'O, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'O, proche Argentan. Il céda à l'Abbaye de Saint-Evroult le droit de présentation à la Cure de l'Eglise de Saint Martin d'O. Cet acte fut fait à la priere de HENRI II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, qui le confirma par sa présence, après l'avoir souscrit avec *Froger*, Evêque de Séez, qui gouverna cette Eglise depuis l'an 1158 jusqu'à l'an 1184. Comme ROBERT D'O est qualifié *Chevalier* dans cet acte, & que cette qualité a été comme héréditaire à presque tous ses descendans, c'est un témoignage des services militaires qu'eux & lui n'ont pas cessé de rendre, & c'étoit alors, comme ç'a toujours été depuis, la plus glorieuse récompense dont les actions de valeur fussent couronnées.

GEOFFROI D'O, aussi Chevalier, est nommé dans plusieurs titres des années 1195 & 1200.

ROBERT D'O, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'O, fonda une Messe perpétuelle dans l'Eglise de l'Abbaye de Silly en Normandie, par une Charte du mois de Mars de l'an 1257. Il confirma cette donation au mois de Mai 1274.

ROBERT D'O, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'O, traita, au mois d'Octobre 1306, sur des différends qu'il avoit avec les Religieuses de Montivilliers; & il est nommé parmi les Seigneurs de Normandie, qui s'obligerent, au mois d'Août de l'an 1337, de servir le Roi PHILIPPE DE VALOIS, à l'entreprise qu'il avoit formée contre l'Angleterre.

ROBERT D'O, IV. du nom, son fils, Chevalier & Seigneur d'O, étoit marié en 1345, avec *Alix de Vendôme*, cousine de *Catherine*, Comtesse *de Vendôme*, femme de JEAN DE BOURBON, I. du nom, Comte de la Marche, onzieme ayeul du Roi LOUIS XVI; & le 28 Mars de l'an 1384, il assista, comme parent, au mariage de *Gui*, XII. du nom, Sire *de Laval*, avec *Jeanne de Laval*, veuve de *Bertrand du Guesclin*, Connétable de France.

ROBERT D'O, V. du nom, Seigneur d'O, donna sa quittance, le 2 Août 1392,

au Trésorier des Guerres, pour les gages qu'il avoit reçus, à cause du service qu'il rendoit sous la charge du Sénéchal d'Eu, en qualité de Chevalier-Bachelier, avec un autre Chevalier-Bachelier & sept Ecuyers de sa Compagnie. Il avoit épousé *Marguerite le Sénéchal*, fille de *Jean le Sénéchal*, Chevalier, Seigneur d'Auberville, Sénéchal héréditaire du Comté d'Eu, & d'*Alix de Bréauté*; & le 5 Mars 1393, il donna la quittance de sa dot à *Jean le Sénéchal*, son beau-frere.

ROBERT D'O, VI. du nom, Seigneur d'O, & Capitaine de la Ville & Château d'Exmes, pourvu, le 6 Novembre de l'an 1399, par *Pierre*, Comte *d'Alençon*, fut un des Chevaliers qui moururent à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Jeanne le Baveux*, Dame de Fresne, de Baillet, de Maillebois & de Franconville, laquelle mourut fort âgée en 1482. Elle étoit fille & héritiere de *Hutin le Baveux*, Chevalier, Seigneur de Fresne, Conseiller-Chambellan de LOUIS, II. du nom, Duc DE BOURBON, & de *Jacqueline de Vieux-pont*.

ROBERT D'O, VII. du nom, Seigneur d'O, Ecuyer & Echanson de CHARLES I, Duc DE BOURBON, & Comte de Clermont en Beauvoisis, fit hommage à ce Prince le 18 Janvier 1446, à cause des Terres de Fresne, de Baillet, de Maillebois & de Franconville, dont sa mere étoit héritiere. Il avoit épousé *Marguerite Blosset*, sœur de Messire *Jean Blosset*, Chevalier, Seigneur de Carrouge & de Saint-Pierre, Grand-Sénéchal de Normandie. Il testa le 8 Octobre 1451, & laissa

JEAN D'O, Seigneur d'O, de Baillet, de Maillebois, de Franconville & de Fresne, qui fut marié, en 1454, par son ayeule, *Jeanne le Baveux*, comme fils & petit-fils de noble & puissant Seigneur Messire ROBERT D'O, Chevalier, Seigneur d'O, avec *Jeanne de Montfaucon*, fille de noble & puissant Seigneur Messire *Gui de Montfaucon*, Chevalier, Seigneur de Saint-Mesmin en Poitou, & d'*Anne Sauvestre de Clisson*. Il succéda, en 1473, au titre de Sénéchal du Comté d'Eu, & le Roi CHARLES VIII le fit son Conseiller & Chambellan, par Lettres du 29 Juin 1484. Entre les enfans qui sortirent de ce mariage, CHARLES & JACQUES D'O firent deux branches.

CHARLES D'O, l'aîné, Seigneur d'O & de Maillebois, élevé enfant d'honneur du Roi CHARLES VIII, en 1487, fut depuis Chambellan du Roi LOUIS XII, & pere de

JEAN D'O, II. du nom, Seigneur d'O & de Maillebois, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Capitaine des Gardes Ecossoises du Corps du Roi FRANÇOIS I, Sénéchal héréditaire du Comté d'Eu, & Grand-Maréchal de Normandie. Il laissa de son mariage avec *Hélene d'Illiers*: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN, Seigneur de Manon, Capitaine des Gardes du Roi HENRI III, fait Chevalier de ses Ordres à la promotion de 1585; — 3. & FRANÇOISE, mariée à *Louis d'Angennes*, Seigneur de Maintenon, aussi Chevalier des Ordres en 1581.

FRANÇOIS D'O, Seigneur d'O, de Maillebois, &c. fut successivement Maître de la Garderobe du Roi HENRI III, premier Gentilhomme de sa Chambre, Conseiller au Conseil Privé, Capitaine de 100 hommes d'armes de ses Ordonnances, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, Capitaine & Gouverneur de la ville & Château de Caen, Gouverneur de Paris & de l'Isle de France, Chevalier des deux Ordres, à la promotion de 1585, Surintendant des Finances, & Favori du Roi HENRI III.

JACQUES D'O, second fils de JEAN, Seigneur D'O, & de *Jeanne de Montfaucon*, eut pour son partage les Terres de Baillet & de Franconville, que lui donna, le 4 Mars 1507, CHARLES, son frere aîné: il fut tué à la bataille de Pavie en 1525. Il avoit épousé, le 4 Mars 1514, *Louise de Villiers l'Isle-Adam*, niéce de *Philippe de Villiers*, Grand-Maître de Rhodes, & cousine du Connétable *Anne de Montmorency*, dont:

CHARLES D'O, II. du nom, Seigneur de Baillet & de Franconville, nommé, en 1569, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances. Il épousa, en 1545, *Madelene de l'Hôpital*, fille de *Charles*,

Seigneur de Vitri & de Coubert, & petite-fille de *Joachim Rouhault*, Seigneur de Gamaches, Maréchal de France, qui fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, & paya 2000 écus pour sa rançon, le 5 Août 1556. De ce mariage vinrent : — JACQUES ; — & CHARLES, qui suit.

CHARLES D'O, III. du nom, Seigneur d'O, de Villiers & de Bozemont, épousa, le 25 Janvier 1587, du consentement de JACQUES, son frere aîné, Chevalier, Seigneur de Franconville & de Baillet, *Madelene le Prevôt*, fille de *Charles le Prevôt*, Seigneur de Granville, & Intendant des Finances, & de *Marie Brulart*, cousine-germaine de *Nicolas Brulart*, Seigneur de Sillery, Chancelier de France. De ce mariage vint :

GABRIEL D'O, Seigneur de Villiers, d'Herbeville, &c. qui se maria, le 11 Juin 1544, avec *Marie de Perrien*, fille de *Maurice*, Baron de Crenan. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

CLAUDE-GABRIEL D'O, d'abord Chevalier de Malte, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie, le 1 Janvier 1672, ensuite devenu Seigneur de Villiers par la mort de son frere aîné : il a été Lieutenant, puis Capitaine de Vaisseau du Roi. Sa Majesté LOUIS XIV le choisit pour être Gouverneur de la personne du Comte *de Toulouse*. Il est devenu Chef-d'Escadre, Lieutenant-Général des Armées Navales de France, & est mort en 1718, Grand'Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. Il a eu pour enfans : — 1. GABRIEL-SIMON, qui suit ; — 2. MARIANNE, née le 14 Octobre 1687, mariée, le 15 Avril 1705, avec *François d'Espinay*, Marquis de Bois-Gueroult, faite Dame d'Atours de S. A. R. la Duchesse D'ORLÉANS, & morte le 4 Avril 1727, âgée de 40 ans ; — 3. & GABRIELLE-FRANÇOISE, mariée, en 1718, à l'âge de 17 ans, le 7 Avril 1706, avec *Pierre-Gaspard de Clermont-d'Amboise*, Marquis de Gallerande, Chevalier des Ordres du Roi, & premier Ecuyer du Duc D'ORLÉANS. Elle fut faite, après la mort de sa sœur, Dame d'Atours de la Duchesse D'ORLÉANS, dont elle étoit Dame de Compagnie.

GABRIEL-SIMON, Marquis D'O, mort en 1734, Brigadier des Armées du Roi, a laissé de son mariage avec *Anne-Louise-Félicité Madaillan de Lassai*,

ADÉLAÏDE-GENEVIÉVE-FÉLICITÉ D'O, Marquise de Franconville, Comtesse de Manicamp, premiere femme de *Louis de Brancas*, Duc de Lauraguais, morte le 26 Août 1735, âgée de 29 ans, après être heureusement accouchée d'un second fils.

Les armes de la Maison d'O sont : *d'hermines, au chef endenté de gueules.*

* O (D'), ou Saint-Martin d'O : Terre & Seigneurie près d'Argentan, en Basse-Normandie, qui a donné son nom à la Maison éteinte, dont on vient de parler.

Elle fut vendue, après la mort de FRANÇOIS D'O, Gouverneur de Paris, Chevalier des Ordres du Roi, chef de sa Maison, arrivée en 1594, & acquise par *Jacques de la Guesle*, Procureur-Général au Parlement de Paris. Cette Terre a passé de la Maison de *la Guesle* dans celle de *Seguier*, ensuite, par acquisition, dans celle de *Montagu*, & est aujourd'hui possédée par *Marie-Joseph-François-Claude de Montagu*, Marquis d'O, qui fut reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie, le 17 Mars 1728.

OBERT : Ancienne Noblesse originaire de Flandres, établie à Lille, dont étoit

N... OBERT, vivant en 1036, auquel *Godefroi de Bouillon* engagea son Duché de Bouillon, lorsqu'il entreprit le voyage de la Terre-Sainte, à condition que s'il revenoit, il feroit en droit de le racheter. Voyez *Justel ; Alberic*, dans ses Chroniques ; *Chevreau, Tome IV, page 52 ;* & *Moréri*, au mot *Bouillon.*

PHILIPPE, Roi d'Espagne, accorda, par Lettres-Patentes du 12 Septembre 1636, à LOUIS OBERT, comme étant issu de noble race, & à ses successeurs, la qualité de *Chevalier.* LOUIS XIV, par d'autres Lettres-Patentes données à Versailles le 3 Octobre 1675, accorda à CHARLES OBERT, & à ses successeurs, la même qualité de *Chevalier ;* & le même Monarque, par d'autres Lettres du 24

Juillet 1685, accorda à CHARLES OBERT & à ses successeurs, la qualité de *Vicomte de Chaunes*.

Les titres originaux qui nous ont été communiqués, justifient la filiation suivie de cette ancienne Famille noble, qui remonte à

I. PIERRE OBERT, Chevalier, qui vivoit en 1131. Il fut au service de LOUIS VI, Roi de France; & suivant un Inventaire général des affaires de France, il étoit Colonel de 1500 Francs-Archers, à Roye, & eut pour fils:

II. NICOLAS OBERT, qui fit le voyage d'Outremer sous PHILIPPE-AUGUSTE, & fut tué au siége d'Acre en 1191. *Fontenailles*, Historiographe du Roi HENRI II, dans ses Chroniques de Flandres, *Chap. VIII, fol.* 15, en parlant du voyage d'Outremer de PHILIPPE-AUGUSTE, dit: *A cette prinse d'Acre fut occis* N..... OBERT, &c. Il laissa pour fils,

III. MARTEL OBERT, Chevalier, dit *Bras-d'acier*, Seigneur de Galadin, Capitaine de la Garde du Roi PHILIPPE-AUGUSTE, ainsi qualifié dans un Arrêt du Grand-Conseil de Malines, rendu le 13 Juillet 1475, en faveur de JEAN OBERT, l'un de ses descendans, dont il sera parlé ci-après, lequel constate la noblesse, la filiation & les alliances nobles de cette Famille, & où il est fait mention de MARTEL OBERT, qui prit alliance, au mois de Novembre 1221, avec *Méhault de Parthenay*, fille de *Gautier*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. De ce mariage vint, entr'autres enfans:

IV. THIERRI OBERT, Chevalier, qui fut au service de LOUIS IX, en qualité de Porte-Enseigne de la Compagnie d'hommes d'armes du Comte *de Vendôme*. Il se maria, dans le mois de Septembre 1248, avec *Bonne de Hallencourt*, fille de *Bauduin*, Chevalier, Seigneur de Harmy, dont:

V. LOUIS OBERT, Seigneur de Harmy & autres lieux, qui se maria, au mois de Janvier 1275, avec *Jossine de Vaudricourt*, fille de *Josse*, Seigneur dudit lieu & de Nempont, dont il eut:

VI. HENRI OBERT, Seigneur de Harmy, marié, au mois de Mars 1305, à *Colloy de Sains*, fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur de Longville. De ce mariage vint:

VII. GAULTIER OBERT, Seigneur de Harmy, qui servit sous le Roi PHILIPPE VI, dit DE VALOIS, & fut employé en divers voyages & expéditions militaires, où il s'acquit une grande réputation. De son mariage, contracté au mois de Février 1332, avec *Jeanne de Hangest*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de la Baulme, vint:

VIII. NICOLAS OBERT, dit *le Brun*, qui entra aussi au service de France, & eut de sa femme, *Claire de Remy*, fille de *Tassard*, Chevalier, Seigneur de Langle,

IX. JEAN OBERT, marié, l'an 1374, avec *Yolente de Clery*, fille de *Bernard*, Chevalier, Seigneur de Longjumeau. Il en eut:

X. JEAN OBERT, II. du nom, Seigneur de Longjumeau, Longville, &c. qui se maria avec *Hélene de Griboval*, fille de *Gautier*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. De ce mariage naquirent, entr'autres enfans: — 1. GAUTIER, qui suit; — 2. THOMAS, qui d'abord fut élevé Page du Comte *de Dammartin*, ensuite fait Capitaine d'Infantérie, & depuis eut divers emplois au service de CHARLES *le Hardi*, Duc de Bourgogne. Il n'eut point d'enfans de son mariage avec *Blanche de Beaujeu*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de la Marliere; —— 3. & JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'Espreaux, rapportés ci-après.

XI. GAUTIER OBERT, Seigneur de Longjumeau, fut quelques années Ecuyer-Tranchant du Comte *de Saint-Pol*, ensuite Capitaine de Cavalerie au service du Duc *de Bourgogne*. Il épousa *Anne de Tavannes*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dont, pour fille unique, — PHILIPPOTE OBERT, Dame de Longjumeau, mariée au Sire *de la Haye*, en Boulonnois.

*Seconde Branche. Seigneurs d'*ESPREAUX.

XI. JEAN OBERT, III. du nom, Seigneur d'Espreaux, troisieme fils de JEAN II;

& d'*Hélene de Griboval*, fut élevé Page du Comte *de Commersan*, eut ensuite différens emplois au service de CHARLES-*le-Hardi*, Duc de Bourgogne, se trouva à plusieurs batailles & expéditions militaires, faisant le service à ses dépens. Ce fut lui qui, à cause de deux petits Fiefs qu'il avoit acquis au Comté de Saint-Pol en Artois (pour lors sous la domination des Comtes *de Flandres*), fut condamné d'en payer les droits de francs-fiefs, par les Commis à ce préposés, pendant une longue absence en Dauphiné, pour des affaires de conséquence. A son retour il se pourvut pardevant le Conseil souverain de Malines, & sur le vu de ses titres, en obtint l'Arrêt du 13 Juin 1475, dont il a été fait mention ci-dessus, qui confirma son ancienne noblesse d'extraction, ses alliances nobles, ses services & ceux de ses ancêtres, & lui fit restituer les droits de francs-fiefs auxquels il avoit été mal-à-propos imposé. Il avoit épousé *Marie Hubert*, fille de *Mathieu*, Seigneur de Cauroy, dont: — 1. ENGUERRAND, qui suit; — 2. JEAN, Prêtre, vivant en 1524; — 3. & GUILLAUME, Seigneur de Cauroy, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

XII. ENGUERRAND OBERT, Seigneur d'Espreaux, épousa *Gabrielle de Gouy*, fille du Sire de Charnotte, dont:

XIII. PIERRE OBERT, Seigneur d'Avesnes, marié à *Henriette de Bercourt*, Dame de Petigny, de laquelle il eut quatre fils & une fille. — L'aîné, nommé FRANÇOIS, Seigneur de Petigny, fut tué à la tête de sa Compagnie; ses trois autres freres eurent le même sort en différentes occasions, pendant les guerres de la Ligue. Il ne resta que — CHARLOTTE OBERT, mariée au Sire *de Fontaine*, Capitaine des Gasçons à Calais.

Troisieme Branche. Seigneurs de CAUROY, issus de la précédente.

XII. GUILLAUME OBERT, Seigneur de Cauroy, troisieme fils de JEAN III, Seigneur d'Espreaux, & de *Marie Hubert*, mort le 11 Novembre 1554, avoit épousé, par contrat du 17 Février 1524, *Charlotte de la Vacquerie*, fille de *Hugues*, Seigneur de Bullecourt, dont: — 1. LAMBERT, Seigneur de Plennoison, décédé le 25 Juin 1576, qui ne laissa de son mariage, contracté le 1 Septembre 1574, avec *Claude de Servins*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Douvant, que — JEANNE OBERT, Dame de Plennoison, alliée à *Pierre de Berry*, Ecuyer, Seigneur de Tilloy; — 2. & VALLERAND, qui suit.

XIII. VALLERAND OBERT, Seigneur de Mazinghem, Gaudimpré, Copiémont, Grevillers, Chaunes, Hoogstract, &c. Conseiller de Sa Majesté, & son Procureur-Général en son Conseil d'Artois, fit, par son testament, plusieurs fondations en l'Eglise de Saint-Gery d'Arras, où il fut enterré en 1617. Il avoit été aussi reconnu *noble d'ancienne extraction*, tant du côté paternel que maternel, & comme tel exempt du droit de franc-fief, pour l'acquisition qu'il avoit faite de la Terre & Seigneurie de Gaudimpré, & pour tous les autres Fiefs qu'il possédoit, par Sentence du Tribunal des Elus d'Arras (lequel Tribunal connoît de la Noblesse pour les Aides ordinaires & extraordinaires de la Province d'Artois), rendue le 18 Août 1585. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 4 Mars 1566, *Marie le Prevôt*, fille du Sire de Beaucaurois; & 2°. le 16 Novembre 1595, *Gertrude de Bernimicourt*, fille de *Claude*, Chevalier. Du premier lit sortirent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Gaudimpré, rapportée après la postérité de son aîné; — 3. MARIE, alliée à *Louis de Coupigny*, Seigneur de Flet; & du second lit: — 4. JACQUES-GUISLAIN, Seigneur des Masures, qui n'eut de *Léonore de Bellevalet*, son épouse, que — JACQUES OBERT, Seigneur dudit lieu, mort sans lignée; — 5. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs du Peage, qui sera aussi rapportée ci-après; — 6. ISABELLE, femme de *Jean Dumont-Saint-Eloy*, Chevalier, Seigneur de Vendin, Député ordinaire de la Noblesse de la Province d'Artois; — 7. & CATHERINE, alliée à *Eustache de Bellevalet*, Seigneur de Bernimicourt.

XIV. LOUIS OBERT, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mazinghem, Grenet, Vesamurle, Buiburs, Grevillers, &c. est le même qui obtint des Lettres de

de Chevalerie, le 12 Septembre 1636, de Philippe, Roi d'Espagne, en considération de son ancienne noblesse d'extraction, des services multipliés de ses ancêtres envers différens Princes, notamment depuis qu'ils étoient sous sa domination, comme il lui étoit apparu par les preuves qui étoient jointes à sa Requête, lesquelles justifioient de plus, que lui, personnellement, s'étoit comporté valeureusement au siége de Cambray & au secours d'Amiens, & qu'il avoit été fait prisonnier de guerre l'*épée au poing*, à la journée où commandoit le Marquis *de Warembon*. Louis Obert fit plusieurs fondations en l'Eglise de Booschepts, Châtellenie de Cassel, où il fut enterré en 1545. Il eut de son mariage, accordé, par contrat du 18 Décembre 1597, avec *Marie le François*, Dame de Breucq, fille de *Jean*, Seigneur de Vuides, Grand-Bailli des Ville & Châtellenie de Cassel: — 1. Alexandre, Chevalier, Seigneur de Burburs, qui n'eut que deux filles de son alliance avec *Marie de Landas*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Vannehin, Grand-Bailli des Etats de Lille en Flandres, sçavoir: — *Marie-Alexandrine*, Dame de Mazinghem, mariée, le 9 Février 1688, à *François d'Ennetieres*, Marquis des Mottes; — & *Eléonore-Philippote*, Dame de Gouy, épouse de *Joseph Bonnaventure de Noyelle*, Baron de Torcy, du Conseil de S. M. Catholique, Général de bataille de ses Armées, Gouverneur & Surintendant des Ville & Province de Malines; — 2. Guislain, qui suit; — 3. François, Chevalier, Seigneur de Breucq, marié à *Marie de Seure*, fille du Sire de Gauclans, dont deux fils, morts sans alliance, & trois filles, sçavoir: — Marie-Isabelle, mariée au Sire *de Voogst*, Chevalier héréditaire du Saint-Empire, Seigneur de Zonnebeke; — Marie-Alexandrine, femme de *François de Melun*, Seigneur d'Omicourt; — & Agnès-Catherine, alliée au Sire *de la Hamaide*, Seigneur d'Ogimont; — 4. Louis, Seigneur de Rakendal, mort en 1638, non marié; — 5. & Françoise, morte fille en 1660.

XV. Guislain Obert, Seigneur de Grevillers, Chaunes & Hoogstraᴄt, &c. épousa, par contrat du 1 Juillet 1626, *Florence de Landas*, sœur-germaine de *Marie*, & fille du Sire *de Vannehin* : il mourut en 1641, & son épouse le 16 Mai 1666. Leurs enfans furent: — 1. Louis-François, qui suit; — 2. Adrien-Ignace, Seigneur de Rakendal, né le 31 Juillet 1632, Prévôt des Chanoines de Seclin près Lille: il est mort le 27 Août 1695; — 3. François-Bonnaventure, rapporté après la postérité de son aîné; — 4. Charles-Philippe, Vicomte de Chaunes, dont la postérité sera aussi rapportée après celles de ses deux freres; — 5. Guislain-Ernest, né le 9 Novembre 1641, Chanoine de la Collégiale de Saint-Pierre de Lille, mort en 1617; — & Marie-Philippe Obert, née le 6 Novembre 1636, Religieuse Annonciade à Lille.

XVI. Louis-François Obert, Seigneur de Grevillers, né le 9 Mai 1627, mort le 2 Juillet 1703, avoit épousé, par contrat du 9 Novembre 1674, *Florence de Lannoy*, fille de *Gilbert*, Seigneur de Courtembus, la Chapelle, &c. dont: — 1. François-Joseph, mort sans alliance; — 2. Maximilien-François, qui suit; — 3. Charles-Philippe, mort, non marié, en 1707; — 4, 5 & 6. & trois filles, dont une nommée Marie-Françoise, née en 1683, épousa *Hippolite-Joseph de Liot*, Seigneur de Landres.

XVII. Maximilien-François Obert, Seigneur de Courtembus, Rakendal, Grevillers, &c. né en Janvier 1692, eut de son mariage, accordé en 1723, avec Demoiselle *Marie-Françoise d'Angre*, en Picardie: — 1. Aimable-Amant-Joseph, qui suit; — 2. Louise, née en Décembre 1723, mariée; — 3. & Elisabth, aussi mariée.

XVIII. Aimable-Amant-Joseph Obert, Seigneur de Grevillers, né en Décembre 1724, a épousé *N... de Liot*, dont il a six enfans encore jeunes.

Quatrieme Branche. Seigneurs d'Hoogstract, *&c. issue de la précédente.*

XVI. François-Bonnaventure Obert, Chevalier, Seigneur d'Hoogstraᴄt, Tourout, Saint-Maurice, &c. troisieme fils de Guislain, Seigneur de Grevillers, né le 27 Novembre 1634, fut d'abord Mayeur de la ville de Lille, ensuite

pourvu de la charge de Président à Mortier au Parlement de Flandres, après avoir obtenu préalablement de Sa Majesté des Lettres de dispense d'exercer les fonctions de Conseiller en ladite Cour, comme il se pratiquoit suivant l'Ordonnance, & mourut dans cette charge le 24 Avril 1695. Il avoit épousé, par contrat du 17 Août 1680, *Marie-Madelene de Landas*, fille de *François*, Seigneur des Mottes, qui ne survécut son mari que de trois mois. De ce mariage vinrent : — 1. ADRIEN-JOSEPH, Seigneur de Tourout, né le 1 Juillet 1681, Chanoine de Saint-Pierre de Lille ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ; — 3. & GUISLAIN-FRANÇOIS, Seigneur d'Hoogstraêt, né le 13 Juin 1686, mort sans postérité.

XVII. JEAN-FRANÇOIS OBERT, Seigneur de Beauregard, Walle, &c. né le 6 Août 1684, s'allia, le 11 Mars 1706, avec *Henriette-Françoise de Gruson*, Dame de Lassus, dont : — 1. GUISLAIN FRANÇOIS-JOSEPH, né le 8 Mars 1707, mort, sans alliance, le 22 Septembre 1735 ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, né le 12 Février 1711, Carme-Déchaussé ; — 3. LOUIS-EUGENE-JOSEPH, qui suit ; — 4. HENRI-HIACINTE, rapporté après la postérité de son aîné ; — 5. & MARIE-CATHERINE-HENRIETTE, née en 1708, mariée, le 22 Juin 1739, à *Maximilien-Joseph Xavier le François*, Ecuyer, Seigneur du Clercq.

XVIII. LOUIS-EUGENE-JOSEPH OBERT, Seigneur de Lassus, né le 8 Juillet 1712, a épousé, à Lille en Flandres, le 10 Octobre 1745, *Marie-Madelene-Séraphine Hespel*, fille de feu *Jean-Batiste*, Ecuyer, Seigneur de Vandeville, dont : — 1. CHARLES-JOSEPH, qui suit ; — 2. & MARIE-HENRIETTE, née le 15 Juillet 1748.

XIX. CHARLES-JOSEPH OBERT, Seigneur de Tourout, né le 29 Mars 1750, n'étoit pas encore marié en 1772.

XVIII. HENRI-HIACINTE OBERT, Seigneur de Rosuelle, quatrieme fils de JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Beauregard, & de *Henriette Françoise de Gruson*, né le 7 Septembre 1717, mort en 1754, avoit épousé, par contrat du 9 Août 1740, *Marie-Ursule-Josephe de Boudry*, fille de *Henri-Dominique*, Seigneur de Montroeul, dont : — ZACHARIE, qui suit ; — & une fille, mariée, à Mons en Hainaut, au Baron *de Malingreau d'Hembise*.

XIX. ZACHARIE OBERT, Seigneur d'Hoogneslande, reçu aux Etats du Hainaut Autrichien, après avoir fait ses preuves de noblesse, qui sont plus considérables que celles qu'on exige ailleurs en pareil cas, n'étoit pas encore marié en 1772, & il a obtenu, en Mai 1773, des Lettres de Chevalier d'honneur au Conseil Souverain de Mons.

Cinquieme Branche. Vicomtes de CHAUNES.

XVI. CHARLES-PHILIPPE OBERT, Chevalier, Vicomte de Chaunes, quatrieme fils de GUISLAIN, Seigneur de Grevillers, & de *Florence de Landas*, né le 29 Janvier 1639, mort le 21 Janvier 1721, fut d'abord Rewart & Mayeur de la ville de Lille (premiere charge de Magistrat de ladite Ville, qui ne peut être donnée qu'à la Noblesse), dont il s'acquitta avec tant de zele, que LOUIS XIV, pour lui en témoigner sa satisfaction, lui donna des Lettres de *Chevalier*, datées du 3 Octobre 1675. Il y est fait mention aussi que ceux de son nom & de sa Maison avoient rendu des services importans à leurs Princes, qu'ils avoient été alliés à de très-bonnes & illustres Maisons, ainsi qu'il étoit justifié dans l'Arrêt du Parlement de Malines du 13 Juillet 1475. Il fut ensuite pourvu de la charge de Prévôt du Comté de Valenciennes, ensuite de celle de Prévôt général de la Flandre & du Hainaut, qu'il remplit avec tant de distinction, dans les Armées & ailleurs, que Sa Majesté lui accorda des Lettres de *Vicomte de Chaunes*, pour lui, ses enfans & leurs descendans mâles, données à Versailles en Juillet 1684. Il avoit épousé, le 13 Décembre 1670, *Marie-Catherine de Hangouart*, fille de *Vallerand*, de laquelle il eut : —— 1. JEAN-FRANÇOIS, Chanoine & Trésorier de la Collégiale de Saint-Pierre de Lille, mort dans cette dignité le 14 Mars 1721 ; — 2. FRANÇOIS-BALTHASARD, Chevalier, Seigneur d'Hongrie, né le 24 Janvier 1685, mort Lieutenant des Vaisseaux de haut-bord, & Chevalier de Saint-Louis, en 1726 ; — 3. SÉBASTIEN-MARIE, tué au siége de Barcelonne en

1714; — 4. Louise-Pélagie, épouse du Sire *de Maguire*, Chevalier de Saint Louis, Capitaine d'un Régiment Irlandois au service de France; —— 5. Anne Julie, née le 6 Janvier 1678, alliée à *Guillaume-Henri de Quadt*, Colonel du Régiment Royal-Allemand, Cavalerie, depuis Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandeur Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis. De ce mariage est née : — *Marie Ernestine de Quadt-de-Landskroonn*, morte, non mariée, à Strasbourg en Avril 1773; — 6. & Marie-Michelle, née le 2 Avril 1679, mariée au Sieur *d'Articq*, Chevalier, Commandant pour le Roi à Betford en Alsace.

Sixieme Branche. Seigneurs de Gaudiempré.

XIV. Jean Obert, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Gaudiempré, Copiémont, &c. second fils de Vallerand, & de *Marie le Prévost*, épousa, 1°. par contrat du 19 Janvier 1601, *Madelene le Candele*, fille de *Maximilien*, Chevalier, Seigneur d'Herbamez; & 2°. *Marguerite de Landas*, fille du Seigneur de Chin. Du premier lit sortirent : — 1. Louis, qui suit; — 2. Jean, Seigneur de Copiémont, Capitaine des Chevaux-Légers au service de Louis XIII, tué à la journée de Casal en 1629; — 3. Maximilien, Abbé de Marchiennes près de Douay, mort le 12 Janvier 1673; — 4. & Marie-Catherine, alliée au Sire *de Baudringhem*, Chevalier, Seigneur du Jardin.

XV. Louis Obert, Chevalier, Seigneur de Gaudiempré, Lieutenant-Général du Siége Royal de la Gouvernance de Lille en Flandres, épousa, le 14 Juin 1625, *Marie Van-Nien Venhove*, fille de *François*, Seigneur de Noyelle. De ce mariage naquirent : — 1. Jean-Batiste, qui suit; —— 2. Jeanne-Françoise, mariée 1°. à *Vallerand de Hangouart*; & 2°. à *Jacques de Zedar*, Chevalier, Seigneur de Chamelin, Capitaine de Carabiniers au Régiment du Colonel-Général de la Cavalerie de France; —— 3. Ernestine, Abbesse de l'Abbaye Royale de Notre-Dame de Flines près Douay, morte le 2 Septembre 1695; —— 4. & Anne-Jeanne, mariée 1°. au Sire *de la Fosse*, Chevalier; & 2°. à *François de Gennevieres*.

XVI. Jean-Batiste Obert, Seigneur de Noyelle, prit alliance, en 1674, avec *Anne-Françoise du Châtel*, fille de *François*, Seigneur de Langlé, & mourut le 1 Mars 1694, laissant : — 1. Philippe-Alexandre, Seigneur de Noyelle, premier Capitaine du Régiment de Saint-Simon, Cavalerie, qui ne laissa point de postérité de *Jeanne*, son épouse, fille du Sire *de Carpentier*, Commissaire au renouvellement de la Loi des Pays-Bas Espagnols; — 2. Josse-Alexandre, qui suit; — 3. Eléonore-Marie-Alexandrine, alliée à *Pierre-Ignace Van-Hecaute*, Seigneur d'Aigremont; — 4. Anne-Françoise, épouse de *Jean-Mathias de Bonnet*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi au Fort Saint-Sauveur de Lille; — 5. Louise-Ernestine, mariée à *Philippe Olivier*, Seigneur de la Brosse, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi au Fort Saint-François d'Aire; — 6. & Marianne-Thérese, femme de *Gilles-Théodore de Langle*, Seigneur d'Offlande.

XVII. Josse-Alexandre Obert, Seigneur de Copiémont, &c. Capitaine au Régiment de Navarre, puis Major du Régiment de Solre, Infanterie, au service de France, mourut le 22 Novembre 1698, ayant eu plusieurs enfans morts en bas-âge, de son mariage contracté, le 2 Février 1693, avec *Marie-Catherine du Chambge*, fille de *Séraphin*, Chevalier.

Septieme & derniere Branche, Seigneurs du Peage.

XIV. Charles Obert, Seigneur du Peage, second fils de Vallerand, Seigneur de Mazinghem, & de *Gertrude de Bernimicourt*, sa seconde femme, épousa *Jeanne-Claire de Bertaut*, fille de *Louis*, Seigneur de Herbevol, dont :

XV. Louis-Floris Obert, Seigneur du Peage & de Tancque, Capitaine de la Forêt de Nieppe, & de la dépendance de la Motte-au-Bois, eut de son mariage avec *Thérese Hubert*, fille de *Mathieu*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Quentin :

XVI. Charles-Adrien Obert, Seigneur d'Abluy, Capitaine au service de France, mort à Bruxelles, inhumé dans l'Eglise de Saint-Ghedule. Il avoit épousé *Sophie-Thérese de Crest*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Hal, dont : — 1, 2 & 3. Charles-Jacques, Charles-Alexandre & Procope-Alexandre, tous les trois morts sans postérité; — 4. & Nicolas, qui suit.

XVII. Nicolas Obert, Seigneur d'Abluy, mort à Bruges, où il faisoit sa résidence, & inhumé dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Donat, avoit épousé 1°. *N... du Chastel;* & 2°. *N... Van-Draghen.* Il eut du premier lit : —— Sophie & Jeanne, non mariées; & du second : — Charles, qui suit.

XVIII. Charles Obert, Seigneur d'Abluy, né à Bruges, sujet de l'Impératrice Reine de Hongrie, est entré à son service en 1754, dans le Régiment de Saxe-Gotha, depuis devenu Régiment du Prince *de Ligne*, dans lequel, suivant un certificat de ce Prince, il s'est comporté avec distinction dans toutes les batailles & actions où il s'est trouvé pendant les dernieres guerres, & n'étoit pas encore marié en 1773.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, à trois chandeliers de même.* Devise : Pro lumine virtus. Ces armes sont rapportées ainsi dans l'Arrêt du Conseil Souverain de Malines du 13 Juillet 1475, & dans la Sentence de l'Election Provinciale d'Arras rendue le 18 Août 1595.

O-BRIEN : Nom de la plus noble & de la plus ancienne Maison d'Irlande, qui a donné de nos jours un Maréchal de France, dans la personne du Maréchal *de Thomond.*

Toute la Noblesse qui porte le nom O-Brien, tire son origine de Briam-Boraimhe, proclamé Roi d'Irlande.

Charles O-Brien, Comte de Thomond, Vicomte de Clare, Pair du Royaume d'Irlande, & Colonel d'un Régiment Irlandois de son nom, est mort à Paris le 29 Décembre 1774, dans la 17ᵉ année de son âge.

Il est parlé de cette Maison dans le *Mémorial* de 1754, par l'Abbé *d'Estrées*, p. 60; dans l'Histoire d'Irlande de *Pierre Walth ;* dans celle du Docteur *Keteng* & dans *Moréri*. Voyez Clare.

OCCARS, en Franche-Comté : Famille noble, dont les armes sont : *de gueules, au chef d'or, emmanché de trois pièces.*

OCHAIN : Suivant un *Mémoire envoyé*, c'est une Famille des Pays-Bas, originaire de celui de Luxembourg, *noble d'extraction*, qui tire son nom d'un Village au même Duché, dont ils étoient Seigneurs de tems immémorial. Elle est reconnue pour telle tant par des Lettres-Patentes du Roi de Bohême, avec son scel pendant en queue, en date de l'an 1324, que par les alliances considérables qu'elle a contractées, comme on le va voir.

I. Gerard d'Ochain, Seigneur dudit lieu, Chevalier, épousa la quatrieme fille de Messire *Raës*, I. du nom, Seigneur *de Warfusée*, dont : —— 1. Wathy, qui suit; — 2. Johan, rapporté après son frere ainé; — 3. Reneris, mariée à *Jacques de Chabot*, Echevin de Liége, qui portoit pour armes : *d'or, à 3 chabots de gueules.* Elle en eut un fils nommé *Gerard de Chabot*, Chanoine de Saint-Lambert à Liége; — 4. & N... d'Ochain, mariée à noble Seigneur *Gilles de la Cange*, qui portoit pour armes : *burelé d'argent & d'azur, au canton vairé d'argent & de gueules.* De ce mariage vint une fille : — *N... de la Cange*, alliée à Messire *Jean de Lardier*, Chevalier, Echevin de Liége, dont les armes sont : *d'or, au sautoir de gueules, à une fleur d'argent.*

II. Wathy d'Ochain eut la Seigneurie d'Ochain, comme il se voit par sa tombe dans l'Eglise de Clavier. Sa fille unique en hérita, & épousa noble *Johan*, Seigneur *de Haneff*, fils aîné de Messire *Eustache Persan*, II. du nom, & de *N... de Rulan*, sa premiere femme. Il fut tué au combat de Nierbonne,

près de Huy, au service de ceux de Liége contre l'Evêque *Adolphe de la Marck*, & les Habitans de Huy, en 1338. Il n'eut qu'un fils unique qui mourut sans hoirs, au Royaume de Grenade, contre les Sarrasins; & il laissa ses Terres de Haneff & d'Ochain à *Weri*, son cousin, fils du Seigneur *de Rochefort*.

II. Johan d'Ochain, fils puîné de Gerard, & de *N... de Warfusée*, eut pour fils :

III. Johan d'Ochain, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Jemeppe. Il épousa *N... de Persan*, fille d'*Eustache*, & de *N... de Baulen*, sa seconde femme, d'une illustre famille, & cousine du Duc *de Lorraine*. De ce mariage vint :

IV. Istasse d'Ochain, qui mourut au mois d'Août 1324, suivant sa tombe dans l'Eglise Paroissiale d'Aye, sur laquelle il est écrit qu'il est fils de Monseigneur Johan d'Ochain, Chevalier, Seigneur de Jemeppe. On lui donne pour fils :

V. Jean d'Ochain, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Jemeppe & d'Aye, suivant un acte de la Cour de Waha, du 5 Février 1479. Il mourut vers 1490, & eut pour fils :

VI. Johan d'Ochain, IV. du nom, Seigneur de Jemeppe & d'Aye. Il épousa Demoiselle *N... de Lompré*, dont : — 1. Jean, qui suit; — 2. Johan, Seigneur de Jemeppe, marié, en 1526, à *Catherine*, fille de noble *Jean de Halloy*, & de *Jeanne de Modave*, dont : (a) Nicolas d'Ochain, Seigneur de Jemeppe, marié, 1°. en 1570, à *Adrianne*, fille de *Nicolas de Vervo*, Seigneur de Daverdis; & 2°, par contrat du 26 Janvier 1588, à Demoiselle *Catherine de Montjoye*. Il n'eut de l'un de ces deux mariages qu'une fille, nommée : — Catherine d'Ochain, alliée dans l'ancienne famille *d'Ans*; — (b) Anne d'Ochain, mariée à noble *Jehan*, Seigneur *de Fisenne*, dont elle eut un garçon & deux filles : le garçon, — *Gui de Fisenne*, — & *Jeanne*, la fille aînée, moururent sans hoirs; la cadette, nommée *Catherine de Fisenne*, épousa *Nicolas de Waha*, Prévôt de la Roche; — (c) & Jeanne d'Ochain, entrée dans la noble Famille de *Spontin*, en épousant *Guillaume de Spontin*, Seigneur de Frey; — 3. Thiry d'Ochain, marié à noble Demoiselle *de Masbourg*, dont : — Catherine d'Ochain, qui s'allia à noble *Bauduin de Cugnon*; — 4. Gilles d'Ochain, marié 1°. à Demoiselle *Gilis d'Anloy*, fille d'*Hubert d'Anloy*; & 2°. à noble Demoiselle *Jehanne de Wavreilles*. Du premier lit il eut : — Jean d'Ochain, mort sans postérité; — Catherine, morte aussi sans hoirs; — & Anne d'Ochain, mariée au noble Seigneur *de Traisnelle d'Agimont*; & du second lit : — Henri, Gilles, Evrard & Anne d'Ochain, dont on ignore la destinée; — 5. & Catherine d'Ochain, mariée 1°. à noble *Jehan de Hodirtel*; 2° à noble *Jean d'Anloy*; & 3°. par contrat du 22 Décembre 1545, à noble *Evrard de Wavreilles*, fils de *Hubert de Wavreilles*, Seigneur de Bordon.

VII. Jean d'Ochain, V. du nom, dit *de Jemeppe*, Seigneur d'Aye, épousa, par contrat du 4 Novembre 1531, Demoiselle *Anne de Vervy*, fille de *Roland*, & en eut : — 1. Gilles, qui suit; — 2. Roland, tué, sans laisser de postérité, devant Harlem en 1573; — 3. & Marguerite, mariée à noble *Robert de Vaulx*, Seigneur de Sibré, & Prévôt de Bastogne, dont : — *Marie de Vaulx*, alliée, par contrat du mois de Décembre 1584, à noble *Evrard de Ghenart*, Seigneur de Sohier.

VIII. Gilles d'Ochain, dit *de Jemeppe*, Seigneur d'Aye, épousa, 1°. par contrat de l'an 1571, noble Demoiselle *Jeanne*, fille de noble *Bauduin de Saive*; & 2°. par contrat du 2 Août 1588, *N... de Sarter*, fille de noble *Guillaume de Sarter*. Du premier lit il eut : — 1. Jean, qui suit; — 2. N... d'Ochain, Abbesse de Philippré; — 3. N..., Religieuse à Sainte-Aldegonde à Huy; — 4. & Anne, mariée à noble *Henri de Brialmont*, Seigneur des Enneilles, dont : — *Jean de Brialmont*, Seigneur des Enneilles, qui eut un fils marié à *N... de Hamal-de-Blier*, mere de *N... de Brialmont*, allié à une Demoiselle *de Coppin de Beausain*, de laquelle il a eu trois filles; — l'aînée a épousé le Seigneur *de Vandestraten*;

— la seconde s'est mariée avec un Seigneur *de Verlinge-de-Vitry*; — & la troisiéme, morte fille.

IX. JEAN D'OCHAIN, VI. du nom, dit *de Jemeppe*, Seigneur d'Aye, mort en 1659, avoit épousé Demoiselle *Jeanne de Soy*, fille de noble *François de Soy*, Seigneur d'Aye, Samodene, & de Demoiselle *Jeanne de Oley*, dont : — 1. EDMOND, qui suit; — 2. ANDRÉ, mort sans postérité; — 3. DOROTHÉE, mariée à noble Seigneur *de Hamal de-Blier*; 4. MARIE IDE, Religieuse à Sainte-Aldegonde à Huy; — 5. LAMBERTINE, Religieuse à Marche; — 6, 7 & 8. MARIE, JEANNE & CATHERINE, mortes sans postérité.

X. EDMOND D'OCHAIN, dit *de Jemeppe*, Seigneur d'Aye, épousa, par contrat de 1675, noble Demoiselle *Marguerite-Charlotte de Marotte-de-Montigny*, fille de *N... de Marotte-de-Montigny*, dont les armes sont : *d'argent, à 3 chaudrons de sable*, & de Demoiselle *N... Desmartins*, fille de *Jean Desmartins*, & de *Françoise de Hovine*, dont : — 1. CHARLES-EDMOND, dit *de Jemeppe*, marié à Demoiselle *de Woot de Trische*, du Pays de Liége; — 2. GUILLAUME-JOSEPH, mort sans hoirs; — 3. ANDRÉ, marié à Demoiselle *de Bechet*, Dame d'Avrainne; — 4. MARIE-JOSEPH, Religieux à Marche; — 5. THÉODORE, Religieuse à Sainte-Aldegonde à Huy; — 6. DIEUDONNÉE-JEANNE-MARGUERITE, Religieuse au Monastere du Val Notre Dame; — 7. ERNESTINE, mariée à noble *Ernest*, Comte *de Rougrave-de-Sereinchamps*, mere de trois filles, sçavoir : — *Joseph de Rougrave*, Religieuse au Monastere du Val Notre-Dame; — *Charlotte*, Religieuse aux Dames-Blanches à Namur; — & *Florence-Josephe*, Comtesse *de Rougrave-de-Sereinchamps*, mariée à noble Seigneur Baron *de Soumagne-de-Seinzelle*, dont un fils, Chambellan actuel de LL. M. I. & R. & quatre filles; — 8. & DIEUDONNÉE-HENRIETTE D'OCHAIN, mariée à noble *Guillaume de Cassal*, Seigneur de Ny, dont deux fils & quatre filles, sçavoir : — *Guillaume-Joseph-Remi de Cassal*, Seigneur de Ny, grand Han, Rianwez, Seinsein, Hampteau; — *Antoine*, mort au service de LL. M. I. & R. en Bohême en 1759; — deux filles, Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame à Mons; — la troisieme *Marguerite-Claire-Josephe de Cassal*, non mariée; — & la quatrieme, *Ernestine-Henriette-Josephe-Michelle de Cassal*, mariée, en 1763, à noble Seigneur *Jacques-Albert-François-Louis*, Baron *de Flaveau-de-Henry*, Seigneur de Louverval, de Froidmond, &c. dont : — *Xavier-Albertine de Flaveau*; — & *Marie-Caroline*, morte en bas-âge. *Voyez* FLAVEAU.

Les armes d'OCHAIN sont : *de gueules, à 2 léopards d'argent.*

O-DEMIRA.

Les Comtes de ce nom sont sortis des Ducs *de Bragance*, par ALPHONSE DE PORTUGAL, I. du nom, Comte de Furo & d'O-Demira, & *Marie de Noronna*, Comtesse d'O-Demira, sa femme : il étoit fils puîné de FERDINAND, I. du nom, Duc DE BRAGANCE, & de *Jeanne de Castro*. Après la mort tragique du Duc *de Bragance*, son frere, il se retira en Castille, où il mourut en 1484. Sa postérité a fini à SANCHE DE PORTUGAL-NORONHA, III. du nom, Comte d'O-Demira, Grand-Alcaide d'Estremos, Conseiller d'Etat & Grand-Maitre de la Reine de Portugal, mort, en 1642, sans enfans. Voyez *Moréri*. Les armes : *d'argent, au sautoir de gueules, chargé de cinq écussons de Portugal.*

* ŒTINGEN : Nom d'un pays de la Souabe, ci-devant *Comté*, érigé en *Principauté* par l'Empereur LÉOPOLD, en 1370. Les Princes de ce nom descendent d'OTHON *le Grand*.

La Généalogie des Princes D'ŒTINGEN ne commence, dans *Moréri*, qu'à LOUIS, XI. du nom, Comte d'ŒTINGEN, mort en 1370. La branche aînée de cette Maison s'est éteinte dans ALBERT-ERNEST, II. du nom, Prince d'ŒTINGEN, né le 8 Août 1669, marié, le 11 Octobre 1688, à *Sophie-Louise*, fille de *Louis* VI, Landgrave *de Hesse-Darmstadt*, qui n'eut qu'un fils, né & mort le 24 Juillet 1689; — & SOPHIE-MADELENE-ELISABETH, née le 14 Mars 1691.

. Les autres branches sont : — 1. les Comtes d'Œtingen-Wallerstein; — 2. les Comtes d'Œtingen-Spielberg; — 3. les Comtes d'Œtingen-Walderen & Loizeinstein. Voyez *Imhoff* & *Moréri*.

OFFAI, Sieur de Beauchamp & de Rieux : Famille de Picardie.

Jean d'Offai, I. du nom, Ecuyer, Sieur de Beaurepaire, de Grets & de Rieux, vivant en 1498, avoit épousé *Marie de Boufflers*, fille de *Guillaume*, Ecuyer. Il eut de ce mariage : — Philippe, qui suit; — & Isabeau.

Philippe d'Offai, Ecuyer, Sieur de Beaurepaire, &c. eut pour femme *Françoise de Monsoures*. De leur mariage naquirent : — 1. Jean, qui suit; — 2. Charles, Seigneur de Beaurepaire, &c. Maréchal des Logis de la Compagnie d'Ordonnance de M. de Brosse, l'an 1568; — 3. & Antoine, Capitaine de la ville de Mouzon, & homme d'armes de la même Compagnie d'Ordonnance.

Jean d'Offai, II. du nom, Ecuyer, Archer de la Compagnie de M. *de Brosse*, épousa, au mois de Septembre 1571, *Catherine Perrin*, & eut pour fils :

Charles d'Offai, Sieur de Rieux, Ecuyer, qui fut marié en premieres noces avec *Jeanne Huyard*; & en secondes noces, le 20 Juin 1611, avec *Marie Conquaut*, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Marie de Mailly*. Il eut de son premier mariage : — René qui suit; & du second : — Louis, Capitaine dans le Régiment de Saint-Nectaire, maintenu dans sa noblesse par Arrêt contradictoire du Conseil d'Etat du Roi du 26 Mai 1667.

René d'Offai, I. du nom, Ecuyer, Sieur de Rieux, épousa, le 22 Janvier 1632, *Françoise de Mazille*, fille *d'Etienne*, Ecuyer, Sieur de Fouquerolles, & de *Françoise Perrin*. Ils eurent de leur mariage :

René d'Offai, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Rieux, qui fut accordé en mariage, le 10 Juin 1672, à *Anne de Quen*, & eut six enfans, sçavoir : — 1. Pierre, qui suit; — 2. Joseph, Sieur de Rieux; — 3. Charles, Aide-Major, Capitaine des Portes de Marsal, puis de celles de Strasbourg; 4. Antoinette; — 5. Jeanne; — 6. & Marie, reçues à Saint Cyr le 27 Octobre 1687, & le 3 Mai 1694.

Pierre d'Offai, Ecuyer, Sieur de Beauchamp, batisé le 4 Avril 1678, fut marié le 9 Août 1700, avec *Marie-Suzanne de Metz*, fille de *Benoît*, ancien Echevin de la ville de Doullens, & de *Marie le Noir*. De ce mariage sont issues, entr'autres enfans : — Suzanne, née le 4 Juillet 1715; — & Marguerite-Madelene, née le 21 Octobre 1718, reçues à Saint-Cyr; l'une le 26 Avril 1727, & l'autre le 13 Août 1730. Armorial de France, *Reg. I, Part. II, page 417*.

Les armes sont : *d'azur, à un olivier d'or, mouvant d'un croissant de même, & surmonté de trois étoiles d'or rangées en face.*

Piganiol de la Force donne à cette Famille pour armes : *d'azur, à deux bandes d'or, accompagnées de deux larmes d'argent, 2 & 1.*

OFFANGE, en Anjou. *Voyez* Saint-Offange.

OFFEMONT : Les Seigneurs de ce nom étoient une branche cadette de la Maison de *Clermont*, en Beauvoisis. *Voyez* Clermont.

OGIER.

Pierre-François Ogier, Seigneur d'Henonville, Berville & Puisieux, Grand-Audiencier de France, ancien Receveur-Général du Clergé de France, mort le 24 Décembre 1735, a laissé pour troisieme & derniere fille, de feu *Marie-Thérese Berger*, son épouse, décédée le 12 Mars 1722, — N... Ogier, épouse de *Jacques Nigot*, Seigneur de Saint-Sauveur, Président en la Chambre des Comptes de Paris, morte la nuit du 2 au 3 Janvier 1738, âgée de 26 ans, laissant deux fils & trois filles en bas-âge. Mercure de Janvier 1738, *p. 172*.

Jean-François Ogier, Président honoraire au Parlement de Paris, ci-devant Ambassadeur en Dannemarck, nommé Conseiller d'Etat en 1766, mort à Paris le 23 Février 1775, fort regretté pour ses talens supérieurs dans les

différentes places qu'il a remplies, portoit pour armes : *d'argent, à trois trefles de sable.*

Il y a en Normandie une Famille du nom d'Ogier, Election de Valognes, dont les armes sont : *de sable, au bois de cerf d'or, accompagné d'une rose d'argent en chef, & d'un croissant de même en pointe.*

* OGIMONT : Seigneurie située en Flandres, érigée en *Vicomté*, par Lettres du Roi Catholique, du 28 Septembre 1629, en faveur de *Jean de Marnix*, Chevalier, Baron de Potes, issue d'une ancienne Noblesse militaire de Chevalerie.

OGLETHORP : Famille ancienne d'Angleterre.

Guillaume, Seigneur d'Oglethorp, près Yorck, épousa *Susanne Sutton*, fille de *Guillaume Sutton de Averham*, dans le Comté de Nottingham, & sœur de *Robert Sutton*, créé *Lord-Baron* de Lexinton-de-Averham le 21 Novembre 1645, par Charles II, Roi d'Angleterre.

Il a eu pour fils Sutton, Seigneur d'Oglethorp, Braham & Clifford, qui se maria avec *Françoise Matthew*, ou *Mathieu*, petite-fille du célebre *Tobie Matthew*, Archevêque d'Yorck, mort le 29 Mars 1628, dont vint :

Theophile d'Oglethorp, qui fut, sous les Rois Charles II & Jacques II, Grand-Ecuyer, Colonel du vieux Régiment de Hollande, & Major des Armées d'Angleterre. Il mourut à Londres le 10 Avril 1702, dans sa 52e année. Il avoit épousé *Eléonore Wal-de-Rathkenny*, morte à Londres le 1 Juillet 1732, âgée d'environ 70 ans, fille de *Richard Wal*, Seigneur de Rathkenny, dans le Comté de Tipperary, au Royaume d'Irlande.

De ce mariage sont nés : — 1. Edouard, Comte d'Oglethorp, âgé de 36 ans, qui n'étoit pas marié en 1733 ; — 2. Anne-Henriette, qui vivoit sans alliance la même année ; — 3. Eléonore, mariée, le 5 Mars 1707, à *Eugene de Béthizy*, Marquis de Mezieres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 24 Avril 1724, dont postérité, sçavoir : Messieurs *de Mezieres* & les Princesses *de Ligne* & *de Montauban* ; — 4. Marie-Eléonore, mariée, le 3 Juin 1733, à *Anne-François-Joseph*, Marquis *de Bassompierre*, mort sans enfans le 20 Mai 1734 ; — 5. & Françoise, mariée à Paris en 1719, à *Joseph de Bellegarde*, Marquis des Marches, fils aîné de *Jean-François de Bellegarde*, Marquis d'Entremons & des Marches, Ambassadeur du Duc de Savoie, Roi de Sicile, à la Cour de France en 1716, & de *Catherine-Françoise de Regard-de-Vero*, dont un fils, Colonel au service du Roi d'Angleterre ; & deux filles, mariées.

Les armes d'Oglethorp sont : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois hures de sangliers, arrachées, aussi de sable.*

OGNA ou UGNIE : Famille noble du Comté de Bourgogne, qui tire son nom de la Terre d'Ugnie, que l'on nomme en langage Comtois Ogna.

Etienne, Seigneur d'Ogna, vivant en 1540, eut de *Françoise de Vichy*, son épouse, — 1. Philibert, qui suit ; — 2. Claude, Chevalier de Malte, Commandeur de la Villedieu en Fontenet & de la Musse, mort en 1609 ; — 3. François, Seigneur de la Chaux, marié à *Renée de l'Aubepin*, Dame de Varcy, avec laquelle il vivoit en 1590, dont il eut, entr'autres enfans : — Jeanne d'Ugnie, mariée à *Bertrand du Breuil*, Baron de la Bastie, vivant en 1621, fils d'*Antoine*, Baron de la Bastie, & de *Claire de Grimaldi*, sa premiere femme ; — 4. & Claudine, femme, le 27 Mai 1621, d'*Etienne du Saix*, Seigneur de Villars-Chapelle, fils de *Louis*, & de *Jeanne de Chavannes.*

Philibert, Seigneur d'Ugnie, & de la Chaux, épousa *Isabeau de Monconis*, fille de *Jean*, & de *Gillette de Lugny*, dont : — Antoine, qui suit ; — & Béatrix, femme, le 21 Avril 1603, de *Jean de Montonnent*, Seigneur de Chanay, fils de *Jean de Montonnent*, & de *Françoise de Seyturier.*

Antoine, Seigneur d'Ugnie, épousa, en 1594, *Jeanne-Françoise de Morya*, fille

fille de *Pierre de Morya*, Seigneur de Valogna, & de *Marie de Chandée*. Il vivoit encore en 1618.

On trouve de la même famille une CLAUDINE D'UGNIE, femme de *François de Morel*, Seigneur de Villechâtel en Comté. C'est ce que nous sçavons de cette famille, qui peut-être ne subsiste plus, & dont les armes sont : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en pointe d'une quintefeuille de même.*

OILLIAMSON. Voyez cet article à la fin de la Lettre O.

* OINGT : Petite Ville murée dans le Lyonnois, dont les Seigneurs ont pris la qualité de *Vicomtes* dès le XIIIe siécle. Sa Jurisdiction s'étend sur la Paroisse de Teyze, dont le Château a titre de *Baronnie*, & sur celle de Sainte-Paule & de Moire. Elle est possédée par *N... Rique*, Secrétaire du Roi. *Tabl. Gén. Part. VII, p.* 244.

OINVILLE, en Normandie. L'origine de cette Maison est assez incertaine, quelques-uns veulent qu'elle soit du Bailliage de Caux, à cause des biens qu'elle a faits à l'Abbaye de Vallemont : les autres la croyent du Bailliage d'Evreux, à cause des Terres qu'elle y a possédées dès le XIIe siécle. Nous nous attachons à cette derniere opinion, comme la plus certaine & aussi la plus générale.

Il y a une Bulle du Pape LUCE, III. du nom, de l'an 1182, qui approuve les donations faites à l'Abbaye de Vallemont, par ROBERT & SIMON D'OINVILLE, Chevaliers.

GUILLAUME D'OINVILLE, Chevalier, prêta, suivant les Regiftres de la Chambre des Comptes, serment de fidélité, au Roi PHILIPPE-AUGUSTE, à cause des Fiefs qu'il tenoit dans le ressort de Breteuil en 1208. — JEAN D'OINVILLE, Chevalier, servoit le Roi en 1340. PHILIPPE D'OINVILLE, Chevalier, Seigneur de Saint-Simon en Beauce, vivoit en 1460, & eut pour fils :

JEAN D'OINVILLE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Simon en 1483. Il épousa *Charlotte de Gaillon*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. JEANNE, femme de *Colart*, Seigneur *de Villequier* ; — 3. & CHARLOTTE, femme de *Gilles de Mornay*, Seigneur d'Acheres.

JEAN D'OINVILLE, III. du nom, vivant en 1526, épousa *Catherine de Tessay*, Dame de Houcteville, Rupierre, &c. dont : — JEAN, qui suit ; — & PIERRE, rapporté après son frere.

JEAN D'OINVILLE, IV. du nom, Seigneur de Saint-Simon, ne laissa de sa femme, dont le nom est ignoré, qu'une fille, nommée : — ROBERTE-CATHERINE D'OINVILLE, Dame de Saint-Simon & de Jodrais, mariée à *Philippe de Morais*, fils de *Pierre*, & de *Louise le Baveux*.

PIERRE D'OINVILLE, Chevalier, second fils de JEAN, II. du nom, & de *Catherine de Tessay*, eut en partage les Terres de Houcteville & de Rupierre, & épousa, en 1551, *Marie de Hellenviller*, fille & héritiere de *Jacques*, Baron de la Ferté-Fresnel, & de *Marguerite de Maricourt*, dont : — PHILIPPE, qui suit ; — & PIERRE, compris dans un acte de l'an 1573, qui fut pere de

PHILIPPE D'OINVILLE, Seigneur de Sertre, mentionné dans une Sentence de 1580. Il laissa pour fils : — FRANÇOIS D'OINVILLE, Seigneur de Sertre, qui fit ses preuves de noblesse.

PHILIPPE D'OINVILLE, II. du nom, Baron de la Ferté-Fresnel, Seigneur de Houcteville, épousa *Marie la Pereuse*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Bouquetot, & de *Marie Chanu*, dont : — ANTOINE, qui suit ; — & MARIE, femme de *Jean du Bosc*, Seigneur d'Hermival.

ANTOINE D'OINVILLE, Seigneur de Houcteville, Baron de la Ferté-Fresnel, laissa de *Marie de Pastis* : — LOUIS, qui suit ; — & JEAN, Baron de la Ferté-Fresnel, qui laissa de *Geneviéve de Rassen*, plusieurs enfans qui ne nous sont pas connus.

LOUIS D'OINVILLE, Seigneur de Houcteville, épousa *Louise de Vieuxpont*, dont il ne laissa que des filles.

Les armes de cette ancienne Noblesse sont : *d'or, à cinq bandes ou cottices de gueules.*

Il en est parlé dans l'Histoire de la Maison d'*Harcourt, page 1533 & 1534.*

* OISY, dans l'Artois, autrefois dans le Cambresis.

GAUTIER, Chevalier, nommé par *Balderic*, Evêque de Noyon, dans sa Chronique de Cambray, Vassal du Château de Lens, laissa deux fils, qui furent tous deux Seigneurs de Lens, sçavoir : GAUTIER, qui suit; — & GAUTIER, dit *le Jeune*, Seigneur de Lens en partie.

GAUTIER, II. du nom, dit *le Vieux*, pour le distinguer de son frere cadet, fut institué Châtelain de Cambray, par *Tredon*, Evêque de cette Ville, & laissa : — 1. GAUTIER, Châtelain de Cambray, tué en 1045; — 2. SICHER, qui fut d'Eglise, & aspira à l'Evêché de Cambray, mais qu'il ne put obtenir; — 3. & ADE DE CAMBRAY, femme du Seigneur d'OISY, dont elle eut un fils nommé GAUTIER, qui, après la mort de GAUTIER, III. du nom, fut investi, par *Liesberg*, Evêque de Cambray, en 1049, de la Châtellenie de Cambray.

HUGUES, I. du nom, Seigneur D'OISY, Châtelain de Cambray, épousa *Ade*, niéce de *Richilde*, Comtesse *de Monts*, dont : — HUGUES, qui suit; — & N... DE CAMBRAY, dite *d'Oisy*, femme du Seigneur *de Macchion.*

HUGUES, II. du nom, Seigneur D'OISY, & de Crevecœur, Châtelain de Cambray, épousa *Hildiarde*, tante paternelle de *Nicolas*, Evêque de Cambray. Il fonda, avec elle, l'Abbaye de Vaucelles en 1132, & mourut peu de tems après. Leurs enfans furent : — 1. SIMON, qui suit; — 2. CLÉMENCE D'OISY, femme de *Guillaume*, I. du nom, Seigneur de *Bethune*, Avoué d'Arras, fils *de Robert*, IV. du nom, dit *le Gros*, Seigneur *de Bethune*, & d'*Adelize de Peronne*; — 3. MAHAUD D'OISY, morte fille; — 4. ERMENGARDE D'OISY, femme de *Gerard*, dit *Malfillâtre*, Seigneur *de Busignies*, dont elle eut un fils, nommé *Gilles*, Seigneur de Busignies; — 5. ADELINE D'OISY, dont on ignore l'alliance; — 6. & MARIE D'OISY, morte fille.

SIMON, Seigneur D'OISY & de Crevecœur, Châtelain de Cambray, confirma, en l'année 1150, les dons faits par ses pere & mere à l'Abbaye du Mont Saint Eloy; puis ayant épousé *Ade*, héritiere de la Vicomté de Meaux, fille de *Geoffroi*, Vicomte *de Meaux*, & de *Constance*, son épouse, il confirma, l'an 1151, les dons faits par les pere & mere de sa femme aux Moines de Saint-Martin-des-Champs à Paris. Il laissa : — 1. HUGUES, qui suit; — 2. GILLES D'OISY, Chevalier, tué dans un combat contre *Thierry*, Comte *de Flandres*, en 1164; — 3. HILDIALDE, Dame D'OISY & de Crevecœur, Vicomtesse de Meaux, femme d'*André*, Seigneur *de Montmirel*, fils d'*Elie*, Seigneur *de Montmirel*, & de *N... de Pleure*, son épouse.

HUGUES, III. du nom, Seigneur D'OISY & de Crevecœur, Châtelain de Cambray, Vicomte de Meaux, épousa 1°. *Gertrude de Flandres*, fille de *Thierry d'Alsace*, Comte de Flandres, & de *Sibille d'Anjou*, avec laquelle il est mentionné, dans des Chartes de l'an 1171; mais ayant été ensuite séparé d'avec elle, pour raison de parenté; il épousa, 2°. *Marguerite de Blois*, veuve *d'Othon*, Comte *de Bourgogne*, fille de *Thibaud*, surnommé *le Bon*, Comte de Blois & de Chartres, & d'ALIX DE FRANCE, son épouse. Il mourut sans enfans en 1189, laissant sa sœur, Dame de Montmirel, héritiere de tous ses biens, & dont les descendans prirent le nom d'OISY.

Il faut qu'il y ait eu deux Maisons du nom d'OISY, ou que le Seigneur D'OISY, qui avoit épousé la sœur de GAUTIER, III. du nom, Châtelain de Cambray, eut déja vu la séparation des souches de sa Famille; car on voit dans l'origine de la Maison d'*Avennes*, qu'*Ade*, ou *Ide*, héritiere de la Terre d'Avennes, fut mariée avec FASTRE D'OISY, Avoué de Tournay, qui vivoit

en l'an 1098, & pouvoit être frere de ce Seigneur d'Oisy, mari de cette Ade de Cambray, sœur de Gautier, chef des autres Seigneurs d'Oisy.

Ce Fastre d'Oisy, Avoué de Tournay, eut de *Ade*, son épouse: — Gossevin d'Oisy, Pair de Mons, mort sans enfans de son mariage avec *Agnès de Ribemont;* — & Fastre, qui suit.

Fastre d'Oisy, II. du nom, Avoué de Tournay, eut de *Richilde*, son épouse:

Gautier, dit *le Beau*, I. du nom, Avoué de Tournay, Seigneur d'Avennes & de Leuse, lequel prit le nom d'*Avennes*, que sa postérité a conservé.

Cette ancienne Maison portoit pour armes: *d'argent, au croissant montant de gueules.*

On trouve dans le *Tome V du Dictionnaire des Gaules*, au mot *Oisy*, que la Terre & Seigneurie d'*Oisy* en Artois, fut érigée en Comté en 1665, en faveur de *Philippe de Tournay*, sans doute descendant de Gautier, dit *le Beau*, mentionné ci-dessus, Chevalier, Seigneur d'Oisy, lequel, par son testament du 21 Mai 1678, institua pour son héritier universel, son cousin *Julien-Eustache d'Assignies*, le substituant au nom & aux armes de *Tournay*, dont nous parlerons ci-après. Il étoit fils d'*Eustache d'Assignies*, Seigneur d'Acquedorne, & de *Marie de Watripon*, & petit-fils d'*Antoine d'Assignies*, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Wasnes, Nurnud, &c. lequel avoit épousé *Anne de Tournay*, & étoit né du second mariage d'*Antoine d'Assignies*, Seigneur d'Allouaigne, &c. avec *Jeanne le Fœutre*, ayant pour frere consanguin *Antoine d'Assignies*, II. du nom, Seigneur d'Allouaigne, tige des Marquis d'*Assignies*, & de Wandi.

Julien-Eustache d'Assignies-d'Oisy, mort le 13 Mai 1687, laissa de son mariage, avec *Françoise Taffin*, sa premiere femme:

Jean-Eustache de Tournay-d'Assignies, Comte d'Oisy, mort à Oisy le 1 Septembre 1716. Il avoit épousé, le 26 Juin 1687, *Marguerite-Claire de Berghes-Saint-Winox*, dont:

Charles-Joseph-Eugene de Tournay-d'Assignies, Comte d'Oisy, qui a été Colonel d'Infanterie, & a épousé, le 9 Juillet 1719, *Bénigne de Maſſuau*, dont deux garçons, & une fille. *Voyez* Assignies.

O-KÉEFFE, en Irlande & Isle de France. Voici ce que nous apprend une feuille imprimée sur ce nom, & insérée dans l'Armorial de France, *Reg. III*, *Part. II.*, laquelle nous a été communiquée.

Constance ou Constantin O-Kéeffe, Ecuyer, ancien Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Clare, Irlandois, demeurant à Saint-Germain en Laye, où il s'est retiré avec une pension de la Cour, a requis le Juge d'armes de France de comprendre dans les Registres publics, & son office, & les titres de sa noblesse, & ses armoiries, attendu qu'il est *noble d'extraction*, & qu'étant habitué dans le Royaume, il est en droit d'y jouir de tous les priviléges attachés au Corps de la Noblesse; en conséquence la production qu'il a faite de ses titres, justifie qu'il est frere aîné de feu Artur ou Artus O-Kéeffe, Gentilhomme Irlandois, Conseiller du Roi en l'Amirauté de France, au Siége Général de la Table de Marbre du Palais à Paris, en faveur duquel Milord *Butler de Galmoi*, M. *de Lessai Roots*, les feu Sieurs *Lée* & *Dillon*, Lieutenans-Généraux des Armées du Roi; le Sieur *de Nugent*, Maréchal de Camp, & le Sieur *O-Donel*, Brigadier, tous anciens Colonels de Régimens Irlandois au service de France, attesterent, par acte authentique du 9 Mai 1726, « que suivant deux Certificats, » l'un du Lord *Carril*, Secrétaire d'Etat du feu Roi de la Grande-Bretagne » Jacques II; l'autre des Officiers-Majors du Régiment de Clare, & autres » preuves incontestables, il étoit d'une ancienne & noble Famille du Royaume » d'Irlande, alliée à des Maisons illustres du Pays, & en possession de la no- » blesse depuis plusieurs siécles sans interruption; qu'il étoit certain que cette » Famille avoit beaucoup souffert par les pertes que les Catholiques avoient

» faites durant les différentes révolutions arrivées dans la Grande-Bretagne; que » le pere du Sieur ARTUR O-KÉEFFE s'étant remis en possession d'une partie » de ses biens de patrimoine pendant le regne de JACQUES II, avoit rendu de » très bons services dans les guerres d'Irlande; que cinq de ses enfans étoient » venus en France avec les troupes de sa nation; que trois d'entr'eux étoient » morts au service, l'aîné étant Capitaine dans le Régiment de Clare, où » CONSTANTIN O-KÉEFFE, quatrieme desdits enfans, servoit encore en qualité » de Capitaine-Réformé, & que ledit ARTUR O-KÉEFFE étoit le cinquieme de » ses freres ».

Dès l'an 1708, le Chevalier *du Bour*, de la création d'Angleterre, & de l'Ordre de Saint-Jacques en Espagne, Gentilhomme de la Chambre Secréte du Roi d'Angleterre, & son Envoyé extraordinaire en Espagne, le Lord *Killin*, Pair d'Irlande, & plusieurs autres Seigneurs & Gentilshommes Irlandois avoient certifié avoir appris, de vive voix & par écrit, de plusieurs personnes très-dignes de foi, que « le même ARTUR O-KÉEFFE étoit fils de Messire ARTUR » O'KÉEFFE, Gentilhomme Irlandois, & d'un des Justiciers de paix du feu Roi » d'Angleterre, dans le Comté de Korck en Irlande, lequel s'étoit signalé par » son zele pour le Roi son Maître; qu'au commencement des dernieres ré- » volutions d'Irlande il avoit levé, habillé & fait subsister, à ses propres dé- » pens, pendant plusieurs mois, une Compagnie dans le Régiment du Lord » *de Kinmare*; qu'il y avoit servi en qualité de Capitaine jusqu'à la fin de la » guerre d'Irlande, apprès quoi, ne pouvant quitter lui-même le Pays, parce » qu'il étoit chargé d'une nombreuse famille, il avoit envoyé sa Compagnie » en France, où deux de ses fils avoient déja passé auparavant à la tête de » soixante hommes, qu'ils avoient levés à leurs frais, & qui avoient été in- » corporés dans le Régiment de Clare, pour lors *O-Brien*, où ils avoient com- » mandé, l'un comme Capitaine, l'autre comme Lieutenant; que quelque » tems après, un autre de leurs freres étoit venu les joindre, amenant avec » lui quatorze hommes de l'Armée commandée par Milord *Marlbourough*, & » que tous trois avoient continué de servir dans ledit Régiment, jusqu'à la » bataille de Ramillies, où le Capitaine avoit été tué, & le Lieutenant estropié » d'un coup de feu; que celui-ci avoit été depuis conduit prisonnier en Angle- » terre, qu'il y étoit encore au tems de ce certificat; & que deux autres de » ses freres étoient morts dans les Armées du Roi; qu'en toute occasion le pere » & les enfans s'étoient bien acquittés de leur devoir, à l'exemple de plu- » sieurs braves hommes de leur Famille, qui de tout tems avoient donné des » marques très-efficaces de leur zele & de leur attachement inviolable pour le » service de leurs Rois, sur-tout dans les guerres dont la France, l'Espagne & » plusieurs endroits de l'Italie étoient pour lors agités; qu'ils avoient eu un » cousin-germain & plusieurs autres parens tués ou blessés au service des deux » Couronnes; qu'enfin, à tous ces faits, l'on pouvoit joindre la perte qu'ils » avoient faite de leur patrimoine & autres biens considérables, pour avoir » toujours été très-attachés à la Religion Catholique, & fideles à leur Sou- » verain légitime ».

C'est le Produisant qui a été prisonnier en Angleterre. Un Certificat qu'il a du Commandant, & de plusieurs Capitaines du Régiment de Clare, dans lequel il a servi, porte « qu'ayant été commandé, par ordre de la Cour, pour l'ex- » pédition d'Ecosse en 1708, il fut pris sur le Vaisseau *le Salisbury*; que pen- » dant quatorze mois, que dura sa prison, il souffrit beaucoup, ayant été mis » dans les cachots de Londres, & ayant eu continuellement les fers aux pieds; » qu'il a été l'espace de quarante-deux ans dans le service, & qu'il n'y a eu » aucune occasion, où il ne se soit comporté en brave homme & en très-bon » Officier ».

Outre ce certificat, il en a encore rapporté deux autres en date du 15 Novembre 1738, par lesquels Milord *de Castelconnel-de Brillas*, Pair du Royaume d'Irlande, & le Chevalier *de Nugent*, Baronnet du même Royaume, précédemment Colonel de Cavalerie au Service de S. M. attestent qu'il est de la

véritable & très-ancienne Famille des O-Kéeffe, du Comté de Korck en Irlande, Famille connue noble de l'aveu de tous les Historiens & Généalogistes de ce Royaume.

Le Sieur Constance O-Kéeffe épousa, dans la ville d'Avesnes en Hainaut, le 18 Mars 1718, Demoiselle Marguerite O-Kéeffe-Plunkette, sa parente, laquelle mourut à Besançon le 19 Janvier 1735. Il en a deux filles, qui sont: — 1. Marie-Hélene Jacqueline O-Kéeffe, née à Cambray le 10 Juillet 1730; — 2. & Marguerite O-Kéeffe, née à Besançon, le 9 Décembre 1734.

Artus O-Kéeffe, son frere, s'étant fait naturaliser François, acquit une charge de Conseiller du Roi en l'Amirauté de France, au Siége Général de la Table de Marbre, &, suivant le témoignage qu'ont rendu de lui le Lieutenant-Général & les Conseillers de ce Siége, « l'a exercée pendant plus de 20 ans » avec beaucoup d'honneur & une grande capacité ». Il fut marié, à Paris, par contrat du 29 Février 1712, avec Demoiselle *Marie O-Doyer*, sœur de *Philippe O-Doyer*, Gentilhomme Irlandois, tué à la bataille d'Almanza en Espagne, étant alors Aide-Major du Régiment de Berwick, tous deux issus d'une Famille ancienne, qui posséde la noblesse depuis plusieurs siécles sans interruption, & qui a perdu plusieurs braves Officiers au service, tant en Irlande qu'en France.

De ce mariage il a laissé deux enfans, sçavoir: — Eugene O-Kéeffe, né le 7 Juin 1713; — & Marie O-Kéeffe, née le 24 Mai 1712.

Les armes: *écartelé, au premier, à un lion d'or, langué de gueules, rampant, les deux pattes de derriere posées sur une terrasse; au second de sinople, à un cavalier armé de toutes piéces, tenant de la main droite une épée d'or, posée en barre, la pointe en bas, le cheval d'argent, bridé & sellé de gueules, la selle frangée d'or, & le cheval passant sur une terrasse de sinople; au troisieme d'or, au paon au naturel faisant la roue, & posé pareillement sur une terrasse de sinople; au quatrieme de sinople, à trois lézards d'or, posés l'un au-dessus de l'autre en fasce.* Cimier: *un griffon d'or, ailé de même, & tenant dans la patte droite une épée d'argent, garnie d'or, la pointe en-haut.* Supports; *deux lions au naturel, langués de gueules.* Devise: Forti et Fideli nihil difficile.

* OLARGUES: C'est une Baronnie dans le Languedoc, Diocèse de Saint-Pons, qui appartient à la Famille de *Thesan-Poujols*. La ville d'*Olargues*, qui est considérable dans le Languedoc, a droit de député tous les cinq ans aux Etats Généraux de la Province. Son Château étoit autrefois une des plus fortes places du Languedoc.

* OLIERES: Terre & Seigneurie en Provence, que possédoit

Burgondion, dit *de Trets*, Vicomte titulaire de Marseille. Son pere, *Raimond-Géoffroi*, ayant vendu, en 1213, sa portion de cette Vicomté, *Olieres* fut le partage de son troisieme fils, *Isnard*, né de sa seconde femme *Mabille d'Agout d'Entrevenes*, dont la postérité a pris & conservé ce nom. *Isnard* fut le sixieme ayeul de *Louis d'Agout*, Baron d'*Olieres*, mari de *Dauphine de Villeneuve*, dont les deux fils — *Balthasard* & *Pierre*, partagerent la Baronnie d'*Olieres*. La postérité du premier subsiste dans les enfans de *Balthasard*, VI. du nom, Baron d'Olieres.

Pierre d'Agout, second fils de *Louis*, fut pere d'*Antoine*, marié à *Eléonore de Valavoire*, mere de — *Pierre*, qui épousa *Marguerite de Forbin-de-Soliers*, & fut pere de *Joseph*, le même qui obtint l'érection d'*Olieres* en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mars 1689, regiſtrées à Aix le même mois. De sa femme *Françoise de Glandevès*, il a eu: — 1. *Auguste d'Agout*, Marquis d'*Olieres*; — 2. *Gaspard d'Agout*, reçu Chevalier de Malte, devenu Baron & Marquis d'Olieres, & marié à *Anne-Marguerite de Fortia-de-Piles*, dont: — *Joseph-Gabriel-Gaspard-Anne d'Agout*, des Vicomtes de Marseille, Chevalier,

Marquis & Baron d'Olieres, allié, le 27 Juin 1752, à *Marie-Anne de Lannion*, fille uuique du Marquis *de Lannion*; — 3. & *Thérese*.

OLIOULES : Les Barons de ce nom sont une branche des Comtes *de Vintimille*.

Ils ont commencé à *Bertrand*, I. du nom, de Marseille, des Comtes *de Vintimille*, Baron d'Olioules, fils puîné de *Boniface* II, & de *Philippe de Sabran*, sa seconde femme. *Bertrand* I, Baron d'Olioules, se maria, en 1322. *Pierre-François-Hyacinthe de Vintimille*, des Comtes *de Marseille*, en descend, au treizieme degré. Il a épousé, en 1701, *Jeanne-Elisabeth Blondel*, fille de *François*, Intendant des bâtimens & Secrétaire du Roi. *Voyez* Vintimille.

OLIVIER, en Normandie : Famille illustrée par un Chancelier Garde des Sceaux de France.

François Olivier, Seigneur de Leuville, Licencié ès Loix, Avocat au Parlement, fut Conseiller au Grand-Conseil sur la démission de *Guillaume Lhuillier*, par Lettres du 15 Juillet 1523; Maître des Requêtes le 16 Janvier 1536; envoyé en différentes Ambassades étant Chancelier de Marguerite, Reine de Navarre; à sa recommandation obtint, le 12 Juin 1543, un office de Président du Parlement de Paris, le 12 Juin 1543; fut créé Chancelier de France le 18 Avril 1545; remit les Sceaux le 2 Janvier 1550; fut rétabli en 1559, après la mort du Roi Henri II; mourut à Amboise le 30 Mars 1560, dans sa 65ᵉ année, & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Germain l'Auxerrois. Il étoit fils de Jacques Olivier, Seigneur de Leuville, Premier Président au Parlement de Paris, & de *Geneviéve Tulleu*, Niéce du Chancelier *de Ganay*, suivant *du Chesne*, *Blanchard*, les Additions des Mémoires de *Castelnau*, & *Loisel*, dans ses Opuscules; mais le Pere *Simplicien*, & le nouveau *Moréri* lui donnent pour mere, *Madelene Lhuillier*. Il avoit épousé, le 14 Mai 1538, *Antoinette de Cerisay*, fille de *Nicolas*, Baron de Riviere, Bailli du Cotentin, & d'*Anne Bohier*, dont : — 1. Jean, qui suit; — 2. Antoine, mort, nommé Evêque de Lombès; — 3. François, Chevalier de Malte; — 4. Jeanne, femme d'*Antoine de Monchy*, Seigneur de Senarpont, Chevalier de l'Ordre du Roi; — 5. & Madelene, femme, en premieres noces, de *Louis de Sainte-Maure*, Marquis de Nesle; & en secondes, de *Jean de Balzac*.

Jean Olivier, Seigneur de Leuville, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Baron du Hommet, mort en 1597, avoit épousé, le 17 Février 1567, *Susanne de Chabannes*, fille de *Charles*, Seigneur de la Palisse, & de *Catherine de la Rochefoucauld-Barbesieux*, dont : — 1. Jean, qui suit; — 2. Louis, Chevalier de Malte, en 1604; — 3. François, Abbé de Saint-Quentin de Beauvais le 6 Février 1611, mort en 1636, âgé de 55 ans; — 4. Antoinette; — 5. Catherine, mariée, le 10 Février 1586, à *Nicolas le Roux*, Seigneur du Bourg-Theroude, Président au Parlement de Rouen; — 6. Susanne, femme de *Sébastien le Hardy*, Seigneur de la Trousse, Grand-Prévôt de France; — 7. Madelene, femme de *René Hurault*, Seigneur du Marais; — 8. Marguerite, femme 1°. de *Louis de Crevant*; & 2°. de *Jean de Scvary*; — 9. Marie, femme de *François de Chauvigny-de-Blot*; — 10. & Françoise, femme, le 6 Février 1604, de *François-Pierre du Bois*, Seigneur de Fontaine-Maran & du Plessis en Touraine.

Jean Olivier, II. du nom, Seigneur de Leuville & du Hommet, Gentilhomme Ordinaire de Sa Majesté, mort le 15 Septembre 1641, avoit épousé, le 31 Janvier 1598, *Madelene de l'Aubépine*, morte en 1713, fille de *Guillaume de l'Aubépine*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Marie de la Châtre*, dont : — 1. Louis, qui suit; — 2. Claude, Chevalier de Malte; — 3. Charles, Abbé de Fontenay & de Saint-Quentin-lès-Beauvais le 22 Juillet 1629, mort le 30 Janvier 1642; — 4. Anne, femme, le 6 Avril 1616, de *Pierre de Mor-*

ney, Seigneur de Villarceaux & de Reuilly ; — & plusieurs filles Religieuses.

Louis Olivier, Baron de Leuville, né en 1601, Marquis de Leuville en 1650, mort le 5 Août 1663, Lieutenant-Général des armées du Roi, avoit épousé, le 23 Octobre 1636, *Marie de Morand*, fille de *Thomas*, Baron du Mesnil-Garnier, Trésorier de l'Epargne, & de *Jeanne Cauchon*. Elle est morte le 9 Septembre 1698, âgée de 79 ans, étant née en Novembre 1671. De ce mariage sont nés : — 1. Charles, mort sans enfans de son mariage avec *Marguerite de Laigle*, morte le 20 Avril 1719 ; — 2. & Marie-Anne, femme, le 22 Mai 1660, d'*Antoine Ruzé*, Marquis d'Effiat, morte le 22 Février 1684, âgée de 46 ans.

A leur décès, *Louis du Bois-de-Fiennes*, Marquis de Givry, fils de Françoise Olivier, hérita du Marquisat de Leuville. Louis-Thomas Olivier, mort, en 1741, Lieutenant-Général des Armées du Roi, n'a laissé qu'un fils, tué en Italie, en 1744, & une fille, — Antoinette-Madelene, née le 2 Octobre 1730, mariée, en 1745, au Marquis *de Baylens-Poyanne*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres & Commandant des Carabiniers. Voyez Baylens-Poyanne, *Tome II* de ce Dictionnaire.

Les armes : *au 1 & 4 d'azur, à six bezans d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion issant de sable, armé & lampassé de gueules ; au 2 & 3 d'or, à deux bandes de gueules, celle du milieu chargée de 3 étoiles d'or.*

* OLIVIER-SENOZAN : Les Terres qui composoient le Comté de Briord dans le Mâconnois, furent acquises par

David Olivier, qui obtint, au mois de Novembre 1710, de nouvelles Lettres d'érection en sa faveur sous le nom de Comte *de Senozan*. Son fils, François Olivier, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, épousa, le 26 Juin 1711, *Jeanne-Anne-Madelene de Grolée-de-Viriville*, dont il a laissé deux fils & une fille.

L'aîné, Jean-Antoine, Président en la quatrieme Chambre des Enquêtes, possesseur du Comté de Senozan, a épousé, en Février 1735, *Marie-Louise de Lamoignon*, fille de feu *Guillaume de Lamoignon-Blancménil*, Chancelier de France, & sœur de M. *de Malesherbes*, Ministre & Conseiller d'Etat de Sa Majesté Louis XVI, dont : — 1. Antoine-François Olivier-de-Senozan, né en 1737, mort en 1760 ; — 2. Jean-François-Ferdinand Olivier-de-Senozan-de-Taulignan, marié, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 19 Avril 1761, avec Mademoiselle *de Vienne*, dont nous ignorons s'il y a des enfans, faute de *Mémoire* ; — 3. & Anne-Sabine Olivier-de-Senozan, mariée, le 4 Octobre 1730, avec *Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg*, Prince de Tingry.

Les armes : *d'argent, à un olivier de sinople, écartelé* de Grolée-Viriville.

OLIVIER, à Paris & dans le Nivernois.

Charles Olivier, Conseiller du Roi, Greffier Civil & Criminel de la Cour des Aides, épousa *Michelle Pâris*, dont : — 1. Gabriel, qui suit ; — 2. Charles, Aumônier Ordinaire du Roi, & Chanoine de l'Eglise de Chartres ; — 3. François, Chanoine de la Sainte-Chapelle à Paris ; — 4. & Michelle, mariée à *Christophe Gueffier*, Auditeur de la Chambre des Comptes.

Gabriel Olivier, Ecuyer, Conseiller du Roi, Greffier en chef Civil & Criminel de la Cour des Aides, épousa, le 15 Août 1675, *Anne-Madelene Chabrey*, fille de *Benoît*, Seigneur de Montigny, de la Ferté, &c. Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres aux Départemens de Champagne, Lorraine, Alsace, &c. & d'*Anne Gilbert*. De ce mariage sont nés, — 1. Nicolas, qui suit ; — 2. & Benoît-Gabriel, rapporté après son frere aîné.

Nicolas Olivier, Ecuyer, né à Paris le 8 Mai 1682, Seigneur du Puy & de Beaujearry, fut reçu, le 4 Octobre 1711, Chevalier des Ordres Royaux,

Militaires, & Hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, & y fonda une Commanderie. Il épousa, le 29 Septembre 1722, *Louise Durand*, veuve de *François de Lespinasse*, sieur des Sinotins.

BENOÎT-GABRIEL OLIVIER, frere cadet du précédent, né le 16 Février 1684, fut pourvu, par Lettres du 23 Juin 1716, de l'Office de Conseiller du Roi, Secrétaire de la Cour des Aides de Paris, créé par Edit du mois de Janvier précédent, &, en 1720, de la charge de Greffier en chef Civil & Criminel en la même Cour. Il épousa, par contrat du 23 Mars 1720, *Louise Forcet*, fille de *Léonard*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & de *Charlotte Blondel de Joigny-de-Bellebrune*, dont : — 1. FRANÇOIS-GABRIEL, né le 22 Février 1722, mort en 174..; — 2. CLAUDE-LOUIS, Ecuyer, Sieur de Maurepas, né le 11 Septembre 1724, qui a été Lieutenant dans le Régiment de Condé, Infanterie; — 3. & EDMÉE-NICOLLE ou ANNE-NICOLLE, née le 8 Novembre 1726, mariée en 1744, avec *N... de Partenay-d'Ainval*, Ecuyer de main de Son Altesse Royale feu Madame la Duchesse D'ORLÉANS. Armorial de France, *Reg. IV*.

Les armes : *d'azur, à un olivier d'or, mouvant d'un croissant de même, surmonté de trois étoiles d'or, rngées en face.*

OLIVIER-DE-LA-GARDIE: Cette Famille est aujourd'hui établie à Narbonne en Languedoc.

PHILBERT OLIVIER, habitant de Carcassonne, eut une Commission de Capitaine d'une Compagnie de gens de pied de la Légion du Languedoc : elle est datée du 20 Décembre 1534, & signée par *Jean de Joyeuse*, Seigneur de Saint-Sauveur, Capitaine d'une bande de mille hommes de ladite Légion : elle lui fut donnée en considération de sa noblesse & de son expérience au fait des armes. PHILBERT OLIVIER fit son testament le 12 Octobre 1546, & institua ses héritiers nobles PIERRE & ANTOINE OLIVIER, ses enfans. ANTOINE OLIVIER fut Avocat à Carcassonne & Docteur en Droit. Il épousa *Isabeau de Saple*, avec laquelle il avoit été accordé le 15 Octobre 1560. Son testament est du 28 Novembre 1573 : il institue sa femme son héritiere, & ses enfans — PIERRE, JOSEPH & GABRIEL OLIVIER, ses légataires.

PIERRE fut Conseiller au Présidial de Carcassonne, & fut accordé, le 20 Avril 1607, avec *Marie de Beaux-Hôtes*, fille de noble *Pierre de Beaux-Hôtes*, Seigneur d'Aguevive, dans le Diocèse de Saint-Pons, & de Demoiselle *Marguerite de Morel*. De ce mariage il eut : — JOSEPH & ANTOINE OLIVIER, & fit son testament le 15 Août 1622.

ANTOINE OLIVIER, son fils, épousa, en 1648, *Hiacinthe d'Escouperie*, fille de noble *Jean d'Escouperie*, Seigneur de la Gardie & de Pouzols : le contrat est du 23 Février 1648. Il fit son testament le 10 de Décembre 1691, & institua son héritier — JEAN OLIVIER, son fils aîné.

Celui-ci avoit épousé, en 1684, *Elisabeth de Tremolet*, fille de *Jean-Louis de Tremolet*, Commandant de la Citadelle de Montpellier, & de Dame *Jeanne Isarn*. Le contrat est du 20 Juillet 1684. Sur les titres qu'il produisit à M. *de Lamoignon-de-Basville*, Intendant en Languedoc, il fut declaré *noble* & issu de *noble race*. De ce mariage sont venus plusieurs enfans, dont un appellé — JOSEPH-FRANÇOIS D'OLIVIER-DE-LA-GARDIE, né le 5 Avril 1696, a été reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie au mois d'Avril 1712.

Les armes sont : *partie emmanché d'azur & d'argent.*

OLIVIER, en Lorraine.

CHARLES-JOSEPH OLIVIER, D'HADONVILLER, Conseiller Secrétaire d'Etat du Duc *Léopold*, épousa *Charlotte-Louise de Berauville de Villendré*, fille de *Gabriel*, Lieutenant-Colonel au service de France, & Gouverneur des Ville Château & Comté de Ligny, & de *Marie Vaulthier*, dont : — 1. JOSEPH, Baron de Méligni, Général-Major des Armées de l'Impératrice Reine, & Commandant d'Hermanstadt en Transilvanie, mort à Vienne, sans alliance, le 8 Juillet 1750; — 2. N... D'OLIVIER, Seigneur de Soreilles & de Flavaucourt, Baron

Baron de Meligni, après son frere, Chambellan du Duc LÉOPOLD, qui, de sa femme *N... de Longeville*, a eu une fille unique, Dame de Forcelles, mariée, en 1751, au Baron *de Mahuet* & du Saint-Empire, Seigneur de Letricourt; — 3. & MARIE-MARTHE, morte le 29 Novembre 1738, femme de *Jean-Charles Labbé-de-Rouvroy*, Comte de Couffey, Secrétaire d'Etat du Roi STANISLAS, & présentement Premier Président à la Cour Souveraine de Nancy.

CHARLES-JOSEPH OLIVIER avoit pour sœur ANNE-GABRIELLE OLIVIER, mariée, 1°. en 1684, à *Bernard de Saint-Ignon*; & 2°. en 1698, à *Pierre-Louis de Levis*, Comte de Terride, puis Marquis de Mirepoix, par la mort de son frere aîné, dont est sorti le feu Maréchal *de Mirepoix*.

OLIVIER-DU-CLOS, en Provence.

JOSEPH OLIVIER, Sieur *du Clos*, ci devant Capitaine de Navire, Chevalier de Saint Michel, Gentilhomme Servant du Roi, fut confirmé dans sa noblesse par Lettres-Patentes en forme de Charte au mois de Septembre 1726.

Les armes : *d'or, à un olivier de sinople, mouvant d'une terrasse de sable, & trois étoiles de gueules posées en chef.*

OLIVIER ou OLIVARI-DE-CAMPREDON : Famille noble, qui, suivant l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, page* 188, remonte, par filiation suivie, à

ANTOINE OLIVARI ou OLIVIER, qualifié *Noble* & *Ecuyer* dans plusieurs actes, qu'il passa avant d'être pourvu de la charge de Conseiller au Parlement, dans laquelle il fut reçu le 4 Juin 1567. Il épousa *N... de Picard*, dont : — JEAN-PIERRE OLIVARI, reçu Conseiller au même Parlement, marié, par contrat du 29 Juillet 1582, à *Catherine de Vitalis*. Il testa, étant Doyen de la Cour, le 29 Juillet 1633. Ses enfans furent : — PIERRE, qui suit; — & HONORADE, mariée, en 1619, à *Charles de Cambe*, Seigneur d'Orves, Viguier de la ville d'Hieres.

PIERRE OLIVARI, Conseiller au Parlement en 1631, épousa, par contrat passé devant *le Roy*, Notaire, le 12 Novembre 1633, *Sibille des Martins-Puilobier*, & testa le 23 Octobre 1659, devant *Citrany*, Notaire. Ses enfans furent : — 1. HENRI, qui suit; — 2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1663; — 3. JOSEPH, Capiscol de l'Eglise de Fréjus; — 4. & ALEXANDRE.

HENRI OLIVARI, Sieur de Campredon, s'allia, en 1674, avec *Charlotte de Pontevès*, fille d'*Henri de Pontevès*, Seigneur de Gien, Conseiller à la Cour des Comptes, & d'*Anne de Pontevès-Castelar*, dont : — 1. JEAN-PIERRE, qui suit; — 2. JOSEPH, reçu Chevalier de Malte en 1701, ensuite Commandeur de Gap François; — 3 & 4. & deux filles, mariées dans les Maisons d'*Espagnet* & de *Bourgarel-Colombiers*.

JEAN-PIERRE OLIVARI, Sieur de Campredon, épousa l'aînée des filles de *Charles de Grimaldy*, de la Maison des Princes *de Monaco*, Marquis de Cagnes & de Courbons, & d'*Anne de Covet-Marignane*. De ce mariage sont issus : — 1. HENRI-HONORÉ, qui suit; — 2 & 3. FRANÇOIS & JOSEPH, Chevalier de Malte; l'un d'eux est mort, & l'autre étoit Commandeur de Nice en 1759; 4 & 5. JEAN PAUL, & une fille, qui vivoient sans alliance.

HENRI-HONORÉ OLIVARI, Sieur de Campredon, a servi dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes. Il a épousé, *Marie-Anne-Elisabeth de l'Evêque*, fille de *François de l'Evêque*, Seigneur de Saint-Etienne, & de *Marie-Anne de Laugier*. Nous ignorons s'il a des enfans de ce mariage.

Les armes: *d'azur, à trois colombes volantes, rangées en bande, la premiere portant en son bec un rameau d'olivier de sinople.*

OLIVIER-DU-BOURDON, en Bretagne, du ressort de Saint-Brieux : Famille noble, qui par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 16 Mai 1669, a été déclarée *noble d'extraction*.

Elle remonte à JEAN OLIVIER, Sieur du Bourdon ou Bouredon, marié en Janvier 1446, dont :

ROBERT OLIVIER, Sieur du Bourdon, vivant, en 1483, avec *Françoise Couffon*. De ce mariage vint :

GUILLAUME OLIVIER, Sieur du Bourdon, qui se maria avec LOUISE OLIVIER DE KERMEN-VENNE, en 1556. Leurs enfans furent : — 1. VINCENT, qui suit ; — 2. & YVES, marié à *Françoise de Bosloy*, qui eut deux garçons, sçavoir : AMAURY, marié à *Guillemette de Lesquelin*, dont — RAOUL, Sieur de la Fontaine, dont nous ignorons la destinée ; & JEAN, partagé en 1606, lequel eut de *Marguerite Conen* : — PHILIPPE OLIVIER, Sieur de Launay, marié à *Gillette de Questen*, de laquelle il eut : — PIERRE, dont nous ignorons la descendance.

VINCENT OLIVIER, Sieur du Bourdon, fut marié à *Catherine Even*, laquelle étoit veuve & turrice, en 1583, de JACQUES, son fils, qui suit.

JACQUES OLIVIER, Ecuyer, Sieur du Bourdon, épousa *Catherine le Meur-du-Manégour*, laquelle étoit aussi veuve & tutrice, en 1610, de ses enfans, qui sont : — 1. VINCENT, qui suit ; — 2. JACQUES, marié à *Jacquette de Kermodel*. Il en eut : — GUILLAUME, Sieur de Kermaria ; — & JEAN, — 3. & JEANNE, femme de *Guillaume Ségou*.

VINCENT OLIVIER, Seigneur du Bourdon, épousa *Marguerite Noël-de-Kersant*, dont RENÉ OLIVIER, Sieur du Bourdon.

Cette Famille noble subsiste dans PIERRE-PAUL OLIVIER, Seigneur de Kerolan en Bretagne, Evêché de Nantes, fils de MATHURIN-RENÉ OLIVIER, Seigneur de Colledan & de Recollan, mort Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, & de *Marguerite-Renée Chambrelan*, dont le grand-pere, aussi Capitaine de Cavalerie, a épousé, le 30 Septembre 1772, *Henriette de Violaine*, fille de *Charles-Denis de Violaine*, Chevalier, Seigneur du Breau, la Violette, & de *Françoise-Henriette Mancé de-Chelois*, de la Généralité de Paris près de Joigny. Il a un frere Capitaine d'Infanterie, un autre Ecclésiastique, trois sœurs, non mariées ; un troisieme frere, Gendarme de la Garde ordinaire du Roi, qui est mort Aide-de-Camp du Prince *de Rochefort-Rohan*.

Les armes : *d'argent, à trois têtes de lévrier, coupées de sable, 2 & 1, les colliers d'or, surmontés d'une quintefeuille de sable.*

OLLIER, en Dauphiné. C'est une Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion d'or, lampassé de gueules, au chef d'or, chargé d'une étoile de gueules.*

Il y a une autre Famille du même nom, dont les armes sont : *d'or, au chevron de gueules, chargé en pointe d'un croissant d'or, surmonté d'un besan de même, accompagné de trois grappes de raisin de même.*

OLLIER, au pays Chartrain.

Il y a un titre, passé à Chartres le 14 Juin 1557, entre honorables personnes GUILLAUME OLLIER, Sergent Royal au Bailliage de Chartres, LAURENT OLLIER, Praticien, JACQUETTE OLLIER, veuve de Maître *Jean Haye*, demeurant à Chartres.

I. FRANÇOIS OLLIER, Seigneur de Saint-Angel, Secrétaire du Roi, le 11 Juillet 1554, Audiencier en la Chancellerie de Paris, épousa *Madelene Mole*, dont : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche de Nointel, rapportée ci-après ; — 3. RENÉ, Secrétaire du Roi, Grand-Audiencier de France le 2 Novembre 1525 ; — 4. & MARIE, alliée à *Germain Renaud*, Conseiller au Parlement de Paris.

II. JACQUES OLLIER, Seigneur de Verneuil & d'Yvoy, Conseiller au Parlement de Paris le 16 Mars 1595, puis Maître des Requêtes le 20 Mai 1617, mort en 1632, avoit épousé *Marie Dolu*, morte en 1660, fille de *Marie Dolu*, Secrétaire du Roi, Maître de la Chambre aux deniers, & de *Marie*

Alleaume, dont : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. NICOLAS-EDOUARD, auteur de la branche de Maison, rapportée ci-après ; — 3. JEAN, Curé de Saint-Sulpice, à Paris, Fondateur & Supérieur du Séminaire de cette Paroisse, qui céda sa cure, en 1652, à *Alexandre le Ragois-de-Bretonvilliers*, & mourut en Avril 1657, âgé de 48 ans & demi ; — 4. & MARIE, mariée à *Simon Dreux-d'Aubray*, Lieutenant-Civil, empoisonné, en 1668, par sa fille.

III. FRANÇOIS OLLIER, II. du nom, Seigneur de Verneuil, Conseiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes en 1633, & Président au Grand-Conseil, Lieutenant des Mines de France, mort en Mars 1644, avoit épousé *Marie Roger*, morte en Janvier 1665, fille de *Nicolas Roger*, Valet-de-Chambre de la Reine, MARIE DE MÉDICIS, & de *Jacqueline Hotman*, dont : 1. JOSEPH, Lieutenant aux Gardes, puis Colonel d'un Régiment de Cavalerie, mort sans alliance ; — 2. JACQUES, qui suit ; — 3. & MARIE, alliée, le 13 Juin 1660, à *Achille de Morel-de-Futange*, Capitaine aux Gardes, mort en 1687.

IV. JACQUES OLLIER, Seigneur de Verneuil & de Maison, Conseiller au Parlement de Paris le 4 Août 1656, mort en 1688, avoit épousé, le 16 Septembre 1658, *Claudine Colbert*, fille de *Jean-Batiste*, Seigneur de Saint-Pouange, Conseiller d'Etat, & de *Claude le Tellier*, dont :

V. JEAN-BATISTE-JACQUES OLLIER, Marquis de Verneuil, Gouverneur de Domfront, Maître de la Garderobe de MONSIEUR, frere de LOUIS XIV, mort le 27 Juillet 1711, âgé de 50 ans. Il avoit épousé, en Octobre 1689, *Marie-Anne de Malherbe*, fille de *N... de Malherbe*, Seigneur de Bovignon, Lieutenant-Général de Caen. Il en eut :

VI. N... OLLIER, Marquis de Verneuil, né en Mars 1691, dont nous ignorons la postérité.

Branche de MAISON.

III. NICOLAS-EDOUARD OLLIER, second fils de JACQUES, & de *Marie Dolu*, Seigneur de Fontenelle & de Touquin, Grand-Audiencier de France le 28 Janvier 1632, mort en 1666, avoit épousé, en 1644, *Renée de Thurin*, fille de *Philibert de Thurin*, Président au Grand-Conseil, & de *Catherine le Picard*, dont : — 1. NICOLAS-EDOUARD, qui suit ; — 2. & JEAN-JACQUES, auteur de la branche de Touquin, rapportée ci-après.

IV. NICOLAS EDOUARD OLLIER, II. du nom de sa branche, Seigneur de Maison & de Verneuil, Conseiller au Châtelet le 22 Avril 1662, Conseiller au Grand-Conseil le 13 Janvier 1666, mort Doyen le 1 Avril 1710, âgé de 70 ans, avoit épousé, le 29 Juillet 1671, *Catherine Pecquot*, morte le 8 Décembre 1710, fille de *Pierre Pecquot de Saint-Maurice*, Greffier du Conseil-Privé, & de *Catherine de Lattaignan*, dont : — 1. NICOLAS-EDOUARD-PHILIBERT, qui suit ; — 2. & JEAN-JACQUES, Seigneur de Limaye, mort le 13 Avril 1749. Il fut long-tems Abbé, & ensuite se maria à *Marie-Jeanne-Elisabeth Josse*. On ignore s'il en a eu des enfans.

V. NICOLAS-EDOUARD-PHILIBERT OLLIER, Seigneur de Maison & de Verneuil, né le 27 Avril 1675, Conseiller au Grand-Conseil le 3 Août 1695, Avocat-Général audit Conseil, le 29 Mars 1697, mort le 12 Octobre 1702, à 28 ans, avoit épousé, en Septembre 1696, *Marie-Catherine de Pâris*, morte le 18 Mai 1718, à 41 ans, & inhumée à Saint Paul, fille d'*Antoine de Pâris*, Commissaire des Guerres, & de *Catherine Chaperon*, dont il laissa, — CATHERINE-RENÉE OLLIER, Dame de Maison, mariée, le 20 Avril 1718, à *Armand-Jean de Moneins*, Comte de Troisvilles, Enseigne des Mousquetaires Gris, Grand-Sénéchal de Navarre, & gouverneur du pays de Soule. Elle est morte le 20 Septembre 1721, âgée de 24 ans, laissant une fille unique, morte peu de tems après.

Branche de TOUQUIN, sortie de celle de MAISON.

IV. JEAN-JACQUES OLLIER, Seigneur de Touquin, second fils de NICOLAS-EDOUARD, & de *Renée de Thurin*, fut Substitut du Procureur-Général du Grand-

Conseil, puis Conseiller à la Cour des Aides en 1681, & mourut le 12 Mai 1701, laissant de son épouse, *Anne-Marie le Gras*, morte en Septembre 1710.

V. JEAN-PHILIBERT OLLIER, Seigneur de Touquin, né le 3 Mars 1695, Conseiller au Grand-Conseil le 19 Juin 1717, Grand-Rapporteur en la Chancellerie, & Maître des Requêtes le 18 Février 1719. Il a épousé *Anne-Marguerite Morant*, fille de *Charles-Roger Morant*, & de *Marguerite Jacob*, dont : — 1. JEAN-PHILIBERT, qui suit; — 2. JACQUES-PHILIBERT, né le 2 Septembre 1722, Chevalier de Malte; — 3. MARIE-VICTOIRE, née en 1723; — 4. & MARIE-LOUISE, née en 1727, mariée à *Nicolas François*, Comte *de Gondrecourt*.

VI. JEAN-PHILIBERT OLLIER, II. du nom, Seigneur de Touquin, né en Novembre 1718, Capitaine de Carabiniers, a épousé, 1°. en 1766, *N... Amyot*, fille de *François-Pierre Amyot*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Anne Hatte de Montisambert*; & 2°. en Juillet 1767, *Philiberte de Thurin*, fille de *Cyprien-Philibert*, Marquis de Feton, & de *Marie-Charlotte de Bonvoust*. Nous en ignorons la postérité.

Branche de NOINTEL.

II. FRANÇOIS OLLIER, Seigneur de Nointel, second fils de FRANÇOIS, & de *Madelene Mole*, fut Secrétaire du Roi le 22 Mai 1586, Contrôleur des Ecuries, puis Trésorier-Général de l'Ordinaire des Guerres, & épousa *Françoise Bouhier*, fille de *N... Bouhier*, Sieur de Beauregard, dont: — 1. EDOUARD, qui suit; — 2. LOUISE, mariée à *Paul Ardier*, Seigneur de Beauregard, Président en la Chambre des Comptes, morte en Février 1688; — 3. & MARIE, alliée à *Ferdinand de la Baume*, Comte de Montrevel.

III. EDOUARD OLLIER, Seigneur de Nointel, Secrétaire du Roi, après le décès de son pere, le 31 Janvier 1625, avoit été Conseiller au Parlement de Paris le 8 Février 1592. Il a laissé de *Catherine Maslon*, son épouse, fille de *Charles Maslon*, Seigneur de Bercy, Président au Grand-Conseil, & de *Catherine Habert*, — EDOUARD, qui suit; — & PIERRE, Chevalier de Malte le 12 Mai 1663.

IV. EDOUARD OLLIER, II. du nom, Marquis de Nointel, Conseiller au Parlement de Paris le 23 Juillet 1633, mort en 1683, avoit épousé *Catherine Masson*, dont: — 1. CHARLES-FRANÇOIS, Marquis de Nointel, Conseiller au Parlement de Paris le 26 Août 1661, Ambassadeur à Constantinople, mort d'apoplexie le 31 Mars 1685, sans alliance; — 2. FERDINAND, Seigneur de Glicourt, qui a servi dans le Régiment des Gardes; — 3. & PAUL, Chevalier de Malte.

Les armes: *d'or, au chevron de gueules, chargé en pointe d'un croissant d'argent, surmonté d'un besan d'or, & accompagné de trois grappes de raisin de sable, 2 en chef & 1 en pointe; à la bordure d'azur, chargée de fleurs de lis d'or.*

La branche de *Maison* portoit: *écartelé au 1 de gueules, à deux étoiles & un croissant d'or; au 2* de BRULART; *au 3 d'azur, à l'aigle à deux têtes d'or, coupé d'azur, à deux truites adossées d'or; au 4* de THURIN, *& sur le tout* D'OLLIER.

OLONDE: C'est une branche de la Maison d'*Harcourt*, subsistante, aînée de la branche Ducale. *Voyez* HARCOURT.

* **OLONE**, en Poitou: Ce lieu avoit ses Seigneurs particuliers.

Dans une Lettre de *Geoffroi de Vendôme*, il est fait mention d'HERVÉ, Seigneur D'OLONE, qui vivoit vers le XIIe siécle. Cette Seigneurie vint ensuite à la Maison de *Mauléon*, en Poitou, dont les biens passerent au Comte *de Thouars*. *François de la Trémouille*, Vicomte de Thouars, ayant eu plusieurs enfans d'*Anne de Laval*, son épouse, laissa à son fils, — *Georges de la Trémouille*, les Baronnies de Royan & d'Olone. Celui-ci eut pour successeur *Gilbert de la Trémouille*, son fils, le même en faveur duquel la Baronnie d'*Olone* fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Janvier 1600, enregistrées à Paris en 1602. La Seigneurie de Royan est aujourd'hui dans la branche des *Montmorency-Bouteville*. Voyez MONTMORENCY.

* **OLONNE** : Fief dans le Comté Venaissin, érigé en *Marquisat*, par le Pape BENOÎT XIV, le 28 Mai 1755, en faveur de

Jean-Joseph Siffrin de Tillia, Seigneur d'Olonne & de Rocans, & de ses descendans, héritiers quelconques, pour lui donner, dit le Bref d'érection, un titre convenable à sa naissance, & pour cause d'ancienneté de noblesse de la Maison de *Tillia*, qui a été légitimement constatée dans la sacrée Congrégation d'Avignon à Rome. Dans l'Histoire d'Avignon par *Fantoni*, *Tome I*, *page 91*, il est fait mention de *Raimond de Tillia*, vivant en 1215. Cette Maison possede Olonne, la Terre de Rocans & la Baronnie de Montauban. Elle a eu, dans tous les tems, des alliances illustres, tant actives que passives. Elle a pris ou donné des femmes aux Maisons du *Puy*, de *Parpaille*, de *Viry*, de *Mot*, de *Laurents*, de *la Plane*, d'*Inguimbert*, de *Simiane*, &c. C'est par cette derniere alliance que la Baronnie de Montauban en Dauphiné est entrée dans cette maison.

Le Marquis D'OLONNE est chargé, par testament, de porter le nom & les armes de *Mot*, Famille noble & ancienne de Carpentras, & *d'Escot*, Baron de Barvire, Maison illustre d'Ecosse, que le malheur des tems & le trouble des Religions obligerent de se retirer en France & en Italie, dont les descendans passerent à Cavaillon auprès de *Christophe d'Escot*, Evêque de cette Ville, qui les y fixa.

La Maison de *Tillia* porte pour armes : *écartelé au 1 & 4 coupé de gueules & d'azur, à la fasce d'or, surmontée d'un lion issant de même*, qui est DE MOT ; *au 2 & 3 d'or, à la bande d'azur, chargée d'une étoile d'or entre deux croissans d'argent ; & sur le tout d'azur, au croissant d'argent, au chef de même, chargé de trois croix potencées de sable mises en face*, qui est DE TILLIA, avec sa devise : CŒLESTIA CUM TERRESTRIBUS.

OLYMANT-DE-KERNEGUÉS : Famille de la Basse-Bretagne.

JOSEPH OLYMANT-DE-KERNEGUÉS, Ecuyer, Seigneur de Kernegués, de Kerdaniel, de Kerenor, de Kerourio & de Kerdudal, né le 25 Juin 1691, Bailli de la Jurisdiction Royale de Carhaix en 1715, Maître des Eaux & Forêts des Evêchés de Cornouailles, de Léon & de Treguier, fut maintenu dans sa *noblesse d'extraction*, par Arrêt du Conseil d'Etat du 10 Février 1717. Il épousa, le 3 Octobre 1719, *Renée-Catherine de Cognet*, dont il a eu pour fils unique, — TOUSSAINT-JOSEPH OLYMANT-DE-KERNEGUÉS, reçu Page de la petite Ecurie du Roi, le 4 Octobre 1737, mort en 1738. *Armorial de France*, *Reg. IV*.

Les armes sont : *d'argent, à deux fasces de gueules & un chef de sable*.

ONCIEUX, en Bugey : Ancienne Noblesse, qui remonte à

GUI D'ONCIEUX, Chevalier, vivant en 1200, qui fit hommage à PHILIPPE, Comte DE SAVOIE, le 1 Juin 1217, & fut pere de

PIERRE D'ONCIEUX, Chevalier, vivant en 1230, qui eut pour enfans : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. JOSSERAND, Chevalier, auquel *Sibille*, Dame *de Baugé* & de Bresse, fit un legs, par son testament de l'an 1294, en le qualifiant son *Chevalier* ; — 3. & ALIX, femme de *Jean*, Seigneur *de Franchelins*, fils d'*Etienne*, Seigneur *de Franchelins*.

PIERRE D'ONCIEUX, II. du nom, Chevalier, Bailli de Bresse, vivoit ès années 1267 & 1285, & épousa *Guicharde de la Palu*, fille de *Gui de la Palu*, Seigneur de Châtillon, dont : — 1. GUILLAUME, Seigneur de Douvres & d'Yesmes en Dauphiné, qui n'eut point d'enfans de *Pétronille*, Dame *de Dolure*, fille de *Girard*, Seigneur *de Dolure*, & mourut, vers l'an 1330 ; — 2. JEAN, qui suit ; — 3. HUMBERT, Damoiseau, mort sans hoirs en 1316 ; — 4. GUIGONNET, auteur de la branche de Montiernos, rapportée ci-après ; — 5. PIERRE, Chanoine à Genêve ; — 6. ANSELME, Chevalier, mort sans postérité ; — 7. HENRI, Religieux dans l'Abbaye de Saint-Rambert en Bugey ; — 8. ALIX, femme, en 1309, de *Pierre le Maître*, Seigneur de Quincieux en Dauphiné ; — 9. & BÉATRIX, femme de *Pierre de la Balme*, Seigneur de Tiret en Bugey.

JEAN D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres & d'Yesmes, épousa *Alix de Septain*, dont : — 1. PIERRE, qui eut en partage les biens du Bailliage de Viennois en

de-çà le Rhône, où il alla s'établir. Il épousa, en 1343, *Berlione de Pacognin*, & est auteur d'une branche dont nous n'avons nulle connoissance, faute de *Mémoire;* — 2. & ETIENNE, qui suit.

ETIENNE D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres & d'Aigrefeuille, resta dans le Bugey, & épousa, 1°. le 21 Janvier 1346, *Marguerite de la Baulme*, fille d'*Etienne de la Baulme*, Seigneur de Fromentet, & de *Huguette de Beauregard*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. le 24 Septembre 1358, *Jeannette de Corent*, fille d'*Etienne de Corent*, Seigneur de Lionnieres, & de *Jeanne de Montsaujeon*, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. & BÉATRIX, femme de *Lancelot de Chandée*, Seigneur de Montfalcon, fils de *Hugonin de Chandée*, Seigneur de Montfalcon, & de *Jeannette de Châtillon-de-Michaille*.

PIERRE D'ONCIEUX, III. du nom, Seigneur de Douvres, épousa, le 8 Août 1374, *Guigonne de Bacin*, fille de *Humbert de Bacin*, Damoiseau, dont il eut:

GUILLAUME D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres en 1395, dont on ne peut pas donner la descendance, mais seulement ce qu'on a pu découvrir par hasard.

CLAUDE D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres, testa le 29 Août 1476, & eut de son épouse, *Eléonore de Châtillon-de-Michaille*, fille de *Richard*, Seigneur *de Châtillon-de-Michaille*, & d'*Antoinette de Gerbais*, deux filles, sçavoir: — ANTOINETTE D'ONCIEUX, femme d'*Andelot de Montchenu*, Seigneur de la Bastie, de Meillers & de Châtelard, fils de *Philibert de Montchenu*, Seigneur desdits lieux, & de *Bonne de Rivoire*; — & ANNE D'ONCIEUX, mariée, le 30 Août 1479, avec *Amé de Viry*, Chevalier, fils de *Galois*, Seigneur *de Viry*.

MATHIEU D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres, qui apparemment étoit frere de CLAUDE, ci devant mentionné, eut pour fils,

ADRIEN D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres en Bugey, & de Cogna en Comté, lequel épousa 1°. *Antoinette de Vélieres*, qui lui donna un fils mort jeune, & il eut de sa seconde femme, dont le nom n'est pas connu: — 1. JEAN-PHILIBERT, Seigneur de Douvres, qui se maria, le 15 Juin 1550, avec *Bernarde de Bonnivard*, fille d'*Amblard de Bonnivard*, Seigneur de Lonpnes, dont il n'eut point d'enfans; — 2. GUILLAUME, qui suit; — 3. CATHERIN, Seigneur de Douvres, marié à *Louise de Lambert*, de la Maison de *Lambert* en Savoie, dont vint, pour fille unique, MARIE D'ONCIEUX, Dame de Douvres & de Cogna, femme de *Louis*, Seigneur *de Moyria*, fils de *François*, & de *Claudine de Prost;* — 4. CLAUDINE, Dame de Velleires, femme de *N... de Syons*, Seigneur de Creste en Genevois; — 5. LOUISE, femme de *Laurent de Carron*, Seigneur de Moyrieu, fils de *Jean de Carron*, Ecuyer; — 6. & JEANNE D'ONCIEUX, Religieuse à Blye.

GUILLAUME D'ONCIEUX, II. du nom, Seigneur de Douvres & de Cogna, Sénateur, puis Président au Parlement de Savoie, épousa *Françoise Guillet de Belmont*, fille du Seigneur de Moutons en Savoie, dont il laissa: — 1. ADRIEN, qui suit; — 2. & JAMES, rapporté après son frere aîné.

ADRIEN D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres, eut pour fils, — HUGUES D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres, marié à *Françoise de Louval*. Il en eut — GUILLAUME D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres, dont nous ignorons la postérité.

JAMES D'ONCIEUX, Seigneur de Cogna & de Genissia, frere cadet d'ADRIEN, fut premier Président au Parlement de Savoie, & épousa 1°. *N... de Gerbais*, fille du Seigneur de Sonnas en Savoie; & 2°. *N... de Lescherenne*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Lescherenne* en Savoie, dont il eut: — 1. FRANÇOIS; — 2. ADRIEN; — 3. & LANCELOT D'ONCIEUX, Seigneur de Genissia, Baron de Saint-Denis. Nous en ignorons la postérité.

Branche des Seigneurs de MONTIERNOS.

GUIGONNET D'ONCIEUX, Chevalier, quatrieme fils de PIERRE, & de *Guicharde de la Palu*, vivant en 1330, épousa, vers ce tems-là, *N... de Montiernos*, fille & héritiere de *Josserand*, Seigneur *de Montiernos*, dont il eut pour fils unique,

Girard d'Oncieux, Seigneur de Montiernos, qui eut, entr'autres enfans:

Josserand d'Oncieux, Seigneur de Montiernos, mort en 1399, laissant de sa femme *Jeannette de la Gêliere*, fille de *Jean de la Gêliere*, Seigneur de Cornaton, & de *Marguerite de Chastelard*: — 1. Claude, qui suit; — 2. Philippe, Chanoine de Saint-Pierre de Mâcon; — 3. Guichard, Chevalier; — 4. Barthelemi, Damoiseau; — 5. & Alix, morte sans alliance.

Claude d'Oncieux, Seigneur de Montiernos, mort en 1441, avoit épousé *Guye du Bioley*, dont: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Philippe, Chevalier de Malte, puis Prieur, en 1447, de Saint Pierre, hors les murs de Mâcon; — 3. Claude, Religieux à Saint Pierre de Mâcon; —— 4. Guillelmine, femme de *Guigonnet de Rosset*, Damoiseau; — 5. Claudine, mariée, le 13 Janvier 1443, à *Philibert*, Seigneur *de Salornay*, fils de *Pierre*, dit *Morelet*, Seigneur *de Salornay*, en Mâconnois; — 6. & Jacqueline, qui se maria, le 25 Septembre 1445, avec *Antoine Langlois*, Seigneur de Saint-Aubin en Velay.

Pierre d'Oncieux, Seigneur de Montiernos, testa en 1479. Il avoit épousé, le 22 Avril 1452, *Claudine-Antoinette de la Gêliere*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de la Gêliere*, & d'*Henriette de Matafélon*, dont: — 1. Philippe, qui suit; — 2. Claudine, mariée à *Jean d'Andelot*, Seigneur des Verneys, fils puîné de *Jean d'Andelot*, Seigneur de Pressia, & de *Jeanne de Fétigny*; — 3. & Antoinette, femme de *Jacques de Pelosard*, Seigneur de Langes, mort en 1478.

Philippe d'Oncieux, Seigneur de Montiernos, mort en 1514, avoit épousé, le 10 Décembre 1481, *Jacqueline de Montjouvent*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Montjouvent*, & de *Philiberte de Buisadam*, dont: — 1. Antoine, qui suit; — 2. Philiberte, mariée 1°. à *Aymé de Berchod*, Seigneur de Malatrait; & 2°. à *Pierre de Becerel*, Seigneur de Marlia, fils de *Claude de Becerel*, Seigneur de Marlia, & de *Marguerite de Berchod*; — 3. Jeanne, mariée 1°. à *Jean*, Seigneur *de Laye*, en Beaujolois; & 2°. le 12 Février 1525, à *Jean de Chacipol*, Seigneur de Leal, fils de *Jacques*, & d'*Antoinette de Marzé*; — 4. & Avertine d'Oncieux, morte sans alliance.

Antoine d'Oncieux, Seigneur de Montiernos & de Saint-Aubin, épousa *Françoise de Feurs*, fille de *Georges de Feurs*, Seigneur d'Estours, & d'*Hélie de Bellecombe*, dont il eut: — 1. Charles, qui suit; — 2. Jean, Seigneur de Saint-Aubin en Suisse, Canton de Fribourg, marié, le 18 Février 1557, à *Laurence de Richarme*, Dame du Tillet, veuve du Seigneur *de Loëse-Candie*, fille de *Girard de Richarme*, Seigneur du Tillet, & d'*Adrienne de Marmont*; — 3. Claude, Chanoine aux Eglises de Saint-Vincent & de Saint-Pierre de Mâcon; — 4. Adrien, Religieux à Saint-Claude; — 5. & Antoine, Religieux & Aumônier de l'Abbaye de Tournon, mort le 15 Juillet 1571.

Charles d'Oncieux, Seigneur de Montiernos, de Saint-Aubin & de Montonay, mort en 1590, avoit épousé, 1°. le 28 Juillet 1549, *Claudine de Lugny*, fille d'*Amé de Lugny*, Seigneur de Loëse en Mâconnois, & de *Philiberte de Chevrel*; & 2°. *Madelene d'Abanton*, veuve d'*Antoine de Vergeon*, Baron de Mornay. Il eut du premier lit: — 1. Amé, Seigneur de Saint-Aubin, marié, le 5 Août 1576, avec *Claude-Marie de la Forest*, en Savoie, dont, pour fille unique, — Urbaine d'Oncieux, femme de *Claude-François Druays*, Seigneur de Franclieu; — 2. Jéronime, femme de *Jean*, Seigneur *de Salornay*, fils de *François*, Seigneur *de Salornay*, & de *Marie de Ponceau*, Dame de Villeret; — 3. Huguette, femme de *François de Becerel*, Seigneur de Marlia, fils puîné de *Claude de Becerel*, Seigneur de Marlia; & du second lit: — 4. Louis, qui suit.

Louis d'Oncieux, Seigneur de Montiernos, Saint-Aubin, Montonay, & le Deaulx, épousa *Philiberte de Monjey*, dont: — 1. Françoise d'Oncieux, Dame de Montiernos, femme de *Louis*, Seigneur *de Feillens*, fils de *Pierre*, Seigneur *de Feillens*, & de *Jeanne de Putrain*; — 2. Esther, Dame aussi de Montiernos, femme de *Guillaume de Champier*, Seigneur de Feillens, Bailli de Bugey, fils d'*Antoine de Champier*, Seigneur de la Faverge, & d'*Isabeau de Chabeu*, Dame de Feillens, sa premiere femme.

En Dauphiné, au Comté de Clermont, il y a les Seigneurs *de Malains* & *de*

Saravigne, qui portent le nom & les armes d'Oncieux, & se disent descendus de Pierre d'Oncieux, Seigneur d'Yesmes, & de *Berlione de Palagnin*, dont il est parlé ci-devant; mais n'ayant pas assez de connoissances ni d'instructions pour donner leur Généalogie entiere, voici seulement ce que nous en avons pu apprendre.

Claude d'Oncieux, Seigneur de Chimillin & de Malains, en Dauphiné, mort en 1507, laissa de *Guigonne de Lechallier*, son épouse, entr'autres enfans:

François d'Oncieux, Seigneur de Malains, vivant en 1530, qui eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

Jean d'Oncieux, Seigneur de Malains, marié, le 6 Janvier 1541, à *Claudine de Girin*, Dame de Saravigne, fille d'*Antoine de Girin*, Seigneur de Saravigne, dont:

Jean d'Oncieux, II. du nom, Seigneur de Malains & de Saravigne, marié, le 5 Mai 1582, à *Jeanne de Vaulx*, fille de *Jean*, Seigneur *de Vaulx*. Par le testament de cette *Jeanne de Vaulx*, du 19 Juillet 1624, on apprend qu'ils eurent: — 1. Antoine, qui suit; —— 2. & Hélene, Dame de Fourgue, mariée à *Jacques Camus*, Seigneur d'Inors.

Antoine d'Oncieux, Seigneur de Malains & de Saravigne, épousa une fille de la Maison de *Révol*, en Dauphiné. Il en eut quatre fils & trois filles, mais nous en ignorons la destinée.

Les armes: *d'or, à trois chevrons de gueules.*

O-NEILL: C'est une des premieres Familles d'Irlande, toujours fort attachée à la Religion Catholique.

Félix O-Neill, dont le pere fut décapité en 1632, à cause de son attachement pour la personne de Charles I, épousa Jeanne Gordon, fille de Georges Gordon, premier Marquis de Huntley, & de *Henriette Stuart*, fille de *Catherine de Balsac*, de la famille d'*Entragues*, en France, & d'*Edme Stuart*, Duc de Lenox & de Richemont, cousin de Marie Stuart, Reine d'Ecosse, & du Comte d'*Arnley*, pere de Jacques VI, Roi d'Ecosse, & premier du nom, Roi d'Angleterre, dont un fils, nommé Gordon, au batême.

Ce Gordon O-Neill, dans le tems de la révolution arrivée en Angleterre sous le regne du Roi Jacques II, étant Gouverneur de la Province de Tyrone en Irlande, leva, avec ses parens, qui portoient le même nom, 12 Régimens, qu'ils entretinrent, à leurs dépens, pendant plus de trois mois, contre Guillaume III, Roi d'Angleterre. Après la Bataille d'Akrime, où plusieurs de ces Colonels furent tués, Gordon O-Neill passa en France avec son Régiment composé de 1400 hommes, qu'il commanda jusqu'à la paix de Riswick, qu'il fut mis au nombre des Colonels Réformés. Il avoit donné, dans plusieurs occasions des preuves de sa valeur & de son courage, & fut toujours très-attaché à la Religion Catholique & à Jacques II, Roi d'Angleterre. Nous ignorons s'il a eu postérité. On peut consulter, sur la Maison d'O-Neill, l'Histoire chronologique & généalogique de la Maison de *Stuart*.

* ONFROY ou HONFROY: Terre noble & Fief de *Hautbert*, dans le Comté d'Eu, qui a donné son nom, à une ancienne Famille de la haute Normandie.

Dès l'an 1094, un Seigneur du nom d'Onfroy, fils de Rodolphe, avec un autre Seigneur, nommé *Cany*, & d'autres pieux Chevaliers Normands, entreprirent le voyage de la Terre-Sainte, & passant par l'Italie, il signala sa valeur au siége de Salerne.

Pendant le cours de la premiere Croisade, Onfroy-de-Suraumont, fils du précédent, s'empara, à la tête de trente Normands, de Thoron, le plus fort Château de la Palestine, du côté de Nazareth, dont lui & plusieurs de ses descendans prirent le surnom, en 1150. Onfroy, dit *Thoron*, fils de celui qui avoit emporté d'assaut cette Citadelle, commanda l'arriere-garde de l'Armée qui défendit Antioche contre le Sultan. Devenu Connétable de Jérusalem, il

il reprit Alexandrie; mais mécontent d'AMAURY, Roi de Jérusalem, il se retira dans la Basse-Arménie, avec son fils, où il mourut en 1167.

ONFROY, III. du nom, dit THORON, ne fut pas plus heureux que son pere & que le Connétable, son ayeul. Après la mort d'AMAURY, il épousa, en 1174, sa fille cadette, nommée *Isabeau Mélissante*, laquelle n'avoit alors que neuf ans; mais dans la suite, *Philippe de Dreux*, Evêque de Beauvais, qui se distingua à cette croisade, cassa ce mariage.

ONFROY-DE-THORON, indigné de voir sa femme épouser successivement le Marquis *de Montferrat* & le Comte *de Champagne*, retourna en France, pour y réclamer ses droits. Ce ne fut qu'après sa mort & celle de *Mélissante*, que les Pairs du Royaume, assemblés à Melun, rendirent, en 1227, un notable Arrêt, par lequel les enfans que *Mélissante* avoit eus de son second & troisieme mariage, furent déclarés bâtards.

ONFROY dit BORICARD, fils de THORON, & de Demoiselle *de Boucard*, étoit trop jeune alors pour profiter de cet Arrêt. Il se qualifie *Porte-Oriflamme*, dans un dénombrement de son Fief du Boucard, rendu à la Comté-Pairie d'Eu, du 7 Janvier 1235. Il n'eut point de postérité & laissa un frere, dont un de ses descendans, le dernier du nom de *Thoron*, fut chargé, en 1343, ou environ, par PHILIPPE DE VALOIS, d'une négociation importante chez les Suisses: il y mourut, & laissa un fils, à qui son mérite dans la guerre, fit donner le surnom de *Lutin*. On lit sur son épitaphe, de l'année 1402, en l'Eglise de Puissanval, au Comté d'Eu: *En 1425, naquit* ONFROY TAUPIN, *petit-fils d'*ENGRAND, *Ecuyer, Seigneur* D'ONFROY, *Puissanval au Comté d'Eu, & Verchots en Boulonnois*, lequel épousa à Londres, en 1459, *Bethsi Ropere*, fille aînée de *Guillaume Ropere*, Docteur Luthérien, & petite-fille, par sa mere, du célebre *Thomas Morus*. Il étoit né en 1425, dans ses Terres de Normandie, & mourut en Angleterre, où il avoit été fait prisonnier, laissant une fille & un fils, duquel est issu: — GUILLAUME ONFROY-TAUPIN, marié à Londres en 1559. De ce mariage vinrent plusieurs enfans mâles, qui changerent tous de nom en Angleterre, dans les troubles de religion. La branche cadette y existe encore.

NICOLAS ONFROY, chef de la branche aînée, est mort à son Château de Verchots en Boulonnois, & s'appelloit *de la Barre*, nom que ses enfans & petits-enfans ont presque tous porté depuis. Il a laissé quatre enfans, tous nés en France, sçavoir: — 1. N.. ONFROY, mort Frere Convers à la Trappe, en odeur de sainteté. *Voyez le second Volume de la Vie des Peres de la Trappe, à l'article* ONFROY; — 2. JEAN, Curé des Ifs en Normandie; — 3. NICOLAS, qui suit; — 4. & FRANÇOISE, femme de *N... de Chamilly*.

NICOLAS ONFROY, dit *de la Barre*, Ecuyer, Officier de Cavalerie, s'est marié à la ville d'Eu, avec *Claude de Villy*. De ce mariage sont nés: — NICOLAS DE LA BARRE, Ecuyer, Seigneur d'Onfroy; — FRANÇOISE DE LA BARRE, & plusieurs autres enfans.

Il y a un ONFROY, Ecuyer, qui demeure actuellement à Saint-Domingue, quartier de l'Isle-à-Vache, qui est de cette famille, laquelle porte pour armes: *d'argent, à un lion rampant, au soleil levant d'or*. Notice envoyée.

Il y a deux autres Familles du nom d'ONFROY, dans la même Province de Normandie; la premiere de l'Election de Bayeux, qui porte pour armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois treffles de sinople, 2 & 1.*

La seconde est de l'Election de Caen, & ses armes sont: *d'or, à la bande d'azur.*

ONGNIES, en Artois: Ancienne Noblesse, dont, faute de *Mémoire*, nous ne pouvons donner qu'une Notice. Elle a plusieurs alliances avec la Maison de RAINEVAL.

N... Seigneur d'ONGNIES, eut, entr'autres enfans: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. & CHARLES, Seigneur d'Estrées, d'où sont sortis les Seigneurs *de Villerval*, *de Coupigny*, *de Beaumont* & *de Beaurepaire*.

Antoine d'Ongnies, Seigneur de Bruay, épousa *Jeanne de Brimeu*, Dame de Chaulnes, fille de *Jean de Brimeu*, Bailli d'Amiens, & de *Marie de Boissy*, dont, entr'autres enfans :

Gilles d'Ongnies, Seigneur de Chaulnes, marié à *Antoinette Beaufort*. De ce mariage vint :

Philippe d'Ongnies, Seigneur de Chaulnes, qui se maria avec *Antoinette Lhuillier*, fille de *Philippe*, Seigneur de Manicamp, Gouverneur de la Bastille, & de *Gabrielle de Villiers-l'Isle-Adam*. Il en eut :

Louis d'Ongnies, premier Comte de Chaulnes, Capitaine de 50 hommes d'armes, marié à *Antoinette de Rasse*, fille de *François de Rasse*, Seigneur de la Hargerie, dont il eut : — 1. François, Comte de Chaulnes, mort à la bataille de Saint-Denis, donnée en 1567 ; — 2. Charles, qui suit ; — 3. Antoinette, femme de *Jacques de Coucy*, Seigneur de Vervins, fils de *Jacques de Coucy*, Seigneur de Vervins & de Marle, Gouverneur de Landrecies, Lieutenant-Général en Picardie, & d'*Isabelle du Biez* ; — 4. Marie, femme de *Louis de Mailly*, Seigneur de Rumesnil ; — 5. Barbe, femme de *Jean*, Seigneur d'*Haplincourt* ; — 6. & Françoise, seconde femme de *Charles de Cossé*, Duc de Brissac, fils de *Charles de Cossé*, Comte de Brissac, Maréchal de France, & de *Charlotte d'Estot*.

Charles d'Ongnies, Comte de Chaulnes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Péronne en 1585, épousa *Anne Juvenel-des-Ursins*, fille de *François des Ursins*, Baron de Trainel, & d'*Anne l'Orfevre*, Dam. d'Ermenonville. Elle étoit alors veuve de *Guillaume de Lannoy*, Seigneur de la Boissiere. De son second mariage elle eut : — 1. Louis d'Ongnies, Comte de Chaulnes, Chevalier des Ordres du Roi de 1597, mort sans enfans d'*Anne de Humieres*, son épouse, fille de *Jacques*, Seigneur *de Humieres*, & de *Renée d'Averton* ; — 2. Madeleine, femme de *Jacques*, Seigneur *de Humieres*, Chevalier des Ordres du Roi, frere de ladite *Anne de Humieres*, femme de son beau-frere, dont il n'eut point d'enfans ; — 3. & Louise, Dame de Chaulnes après son frere, femme de *Philibert d'Ailly*, Baron de Pecquigny, Vidame d'Amiens, fils de *Charles d'Ailly*, Baron de Pecquigny, Vidame d'Amiens, & de *Françoise Warty*.

Quant à la branche des Seigneurs d'Ongnies, établis dans la Flandre, on peut consulter le Nobiliaire de Picardie, *p. 397*. Voici seulement ce que nous en avons pu découvrir.

Philippe, Seigneur d'Ongnies & de Vatines, épousa, *Marguerite de Habes*, Dame de Midelbourg, Vicomtesse d'Ypres, dont il eut pour fille unique, — *Marguerite d'Ongnies*, Dame de Vatines & de Midelbourg, Vicomtesse d'Ypres, mariée 1°. à *Richard de Merode*, Seigneur de Frents ; & 2°. à *Baudouin de Montmorency*, Seigneur de Hubermont, fils puîné de *Baudouin de Montmorency*, Baron de Croisilles, & de *Catherine de Rubempré*, sa seconde femme.

Ce contrat de mariage fut passé le 11 Octobre 1585, en présence d'Adrien d'Ongnies, Seigneur de Villerval, Grand-Bailli des Bois & Forêts du Comté d'Hainaut.

Cette Marguerite d'Ongnies a eu de son premier mariage *Philippe de Merode*, Comte de Midelbourg, qui a laissé une grande postérité de *Jeanne de Montmorency*. Voyez Gand de Merode.

Baudouin d'Ongnies, Seigneur d'Estrées, Gouverneur de Lille, fut marié deux fois. Nous ignorons le nom de sa premiere femme ; sa seconde fut *Isabeau de Hallwin*, fille de *Jean de Hallwin*, Seigneur de Siennes, & de *Jacqueline de Ghistelles*, dont : — Marguerite d'Ongnies, femme de *Hugues de Montmorency*, Seigneur de Bours, fils puîné de *Philippe de Montmorency*, Seigneur de Croisilles, & de *Marguerite de Bours*, sa premiere femme ; — & Jeanne d'Ongnies, femme de *Jean de Goussincourt*, Seigneur de Misery, fils de *Pierre de Goussincourt*, Seigneur de Misery, & d'*Anne de Flavy*, son épouse.

François d'Ongnies, Seigneur de Quesnoy-sur Duelle, fut Capitaine du Château de Rupelmonde en 1520.

Claude d'Ongnies, Seigneur de Coupigny, fut Chef des Finances des Pays-Bas en 1620.

Les Comtes d'*Estrées*, Barons de Rollancourt en Artois, & les Seigneurs *de Clamecy*, ont fait leurs preuves de noblesse, en ne remontant seulement que depuis l'an 1462; dit *le Nobiliaire de Picardie*. Cette Maison subsiste.

Les armes: *de sinople, à la fasce d'hermines.*

ONORATI ou HONORATI: Maison originaire de Florence, dont plusieurs branches établies en France & en Italie, & une à Avignon depuis longtems.

En voici la descendance, d'après une Généalogie dressée sur titres originaux, communiqués à M. l'Abbé *de Gevigney*, Généalogiste de L. A. R. Monsieur & Monseigneur le Comte d'Artois, le 14 Octobre 1775; un Recueil d'extraits faits par mains de Notaires, légalisés par les Juges de Florence; une Sentence du Grand Duc de Toscane, qui reconnoît la filiation suivie de cette Maison, & les charges qu'elle a possédées dans la République de Florence; & testamens, contrats de mariage, hommages, &c.

I. Le premier de ce nom que l'on connoisse, est Giovanni di Gianiculo Onorati, Seigneur de Calenzano, qui vivoit en 1100. Il eut pour enfans: — Carduccio, qui suit; — & Ugolino.

II. Carduccio di Calenzano Onorati est mentionné dans un acte passé en 1177, devant *Jean*, Notaire & Juge Florentin: *Carducius olim filius Gianiculi di Calenzano*; & cet acte se conserve dans les Archives de l'Eglise Métropolitaine de Florence. Il eut pour fils,

III. Bindo Onorati, I. du nom, ce qui est prouvé par les Registres de *Serbonagionta Brunetti*, conservés dans les Archives de l'Archevêché de Florence, & dans le *Bulletone* de l'an 1231. De lui vint:

IV. Nigi Onorati, I. du nom, ce qui se voit dans les mêmes Registres, ci-dessus rapportés, où il est nommé Ser Dionigi. Il laissa:

V. Bindo Onorati, II. du nom, dont les auteurs avoient habité le Bourg de Campo-Corbolino, joignant les maisons des *Galli*, sur la Paroisse de Sainte Marie-Majeure de Florence, & dans le quartier Saint-Jean, comme il est prouvé dans les Archives des Chanoines de la Métropole, au Registre d'*Ingilberto*, de l'an 1174. Du quartier Saint-Jean, Bindo Onorati II, & tous ceux de son nom, passerent sous l'Enseigne du *Gonfalon du Bœuf*, dans le quartier Sainte-Croix. Ils étoient des anciens Nobles, qui aimoient mieux être privés des honneurs & des emplois de la République, que de se faire inscrire dans le rôle des Arts: fausse délicatesse, à laquelle ils renoncerent, en se faisant inscrire dans l'Art des Juges & Notaires, qui étoit le premier des douze Arts majeurs.

VI. Nigi Onorati, II. du nom (*Dionigi*), dit *Ser Cenni*, fils de Bindo II, fut banni de Florence en 1311, pour avoir, en qualité de *Gibelin*, pris parti pour l'Empereur, contre la République, ce qui étoit une raison de plus pour l'exclure des charges; mais il fut le premier de sa Famille qui se fit inscrire dans le rôle des Arts. Dans un acte public de 1315, conservé aux Archives de la Chambre Fiscale de Florence, on le trouve souscrit d'une maniere qui prouve sa double qualité de *Juge-Notaire* & de *Gibelin*; en voici les propres termes: *Ego Dionisius Bindi di Calenzano, Imperiali authoritate, Judex & Notarius, predictis omnibus interfui & ea rogatus scripsi & publicavi.* Il fut, en 1336, fait Chancelier de la République; c'est ce qui paroît par le douzieme Protocole, qui se conserve en original dans les Archives publiques des Réformations de la ville de Florence, *p.* 94. Nigi Onorati II eut pour enfans: — 1. Bindo, qui suit; — 2 & 3. Lionardo & Giovanni, dont nous allons parler. Lionardo, ou Léonardo, fut désigné pour être Prieur de la République: c'est ce qu'on voit dans les Registres originaux des Archives publiques, *fol.* 156. Giovanni ou Jean Onorati, homme de Lettres & très-versé dans les affaires, tout *Gibelin* qu'il étoit, fut envoyé en Ambassade à Verone, à Lucques & à Pise, comme il est

prouvé par le grand Regiſtre des Lettres & Ambaſſades (cotté *A*), depuis l'an 1343 juſqu'en 1345. Il fut auſſi Chancelier en 1341, & Gonfalonnier de Juſtice: c'eſt ce qu'on voit dans le *Priorista, fol* 81, & le Livre 28 des Chapitres, *fol.* 9.

VII. Bindo Onorati, III. du nom, fut fait Général des Arbalêtriers, Ambaſſadeur & Prieur de la République. Dans un Livre des dépenſes de la Ville, de l'an 1348, on lit ces mots: *Ser Bindo, Ser Nigi, Notario Florentino, civi honorabili, Florentino, Ambasciatori, Electo*, &c. Dans le Livre des Réformations, on voit qu'il fut choiſi pour être Prieur en 1381 & 1391. Il fut auſſi Gonfalonnier de Juſtice. Bindo, III. du nom, & ſes deux freres, toujours appellés *di Calenzano*, étoient réputés de la premiere Nobleſſe, comme on le voit dans le Livre intitulé: *Entrata di Camera, Tome II, fol.* 192, & dans le Livre des Lettres & Inſtructions des Ambaſſadeurs, de l'an 1343. — Dans les Fragmens de *Pierre-Antoine de Lanſizo*, on trouve *Ser Bindo-Lionardo, di Ser Nigi, di Bindo, di Calenzano*, vendre des biens, ſitués à Calenzano, en 1358; & l'on trouve *Ser Bindo di Ser Nigi*, Gonfalon dans le quartier Saint-Jean, & ſon fils *Nigi di Bindo, di Funigi, di Calenzano*, Gonfalon dans le même quartier. Ceci eſt tiré du Livre intitulé: *Entrata di Camera, Tome III, fol.* 39. Peu de tems après, ces trois freres quitterent le ſurnom de *Calenzano*, qu'ils avoient porté juſqu'en 1400. Bindo III eut pour fils,

VIII. Nigi Onorati, III. du nom, choiſi, en 1411, pour être Grand-Prieur; il avoit été Gonfalonnier: cela eſt prouvé par le Regiſtre des Prieurs, *fol* 29, & par celui des revenus de la Chambre, *Tome III, fol.* 39. Il eut trois garçons, ſçavoir: — 1. Bartolomeo, dont on va parler; — 2. Bindo, qui fait le IX[e] degré, rapporté ci-après; — 3. & Giuliano, mis ſur les rangs pour être Prieur en 1433, qui fut Pennonier en 1432, 1443 & 1446. Les noms des Citoyens qui poſſédoient ces emplois, étoient mis dans les boëtes pour être élus Prieurs & Gonfalonniers de Juſtice: c'eſt ce qu'on lit dans le Livre des Loix & Statuts, *p.* 379. Nous parlerons encore de ce Giuliano ou Julien Onorati, après Barthelemi I, ſon frere aîné.

De Bartolomeo, frere de Bindo IV & de Julien, deſcendoit la branche d'Onorati de Lyon, diviſée en deux rameaux, ſçavoir: Onorati-du-Crozet, qui vient de finir dans Mademoiſelle Onorati-du-Crozet, morte à Boën en Forez, en 1775; & Onorati, Seigneur de Breſenaut, dans la Breſſe. Voici la deſcendance de ce Barthelemi I, fils de Nigi III, & frere de Julien & de Bindo IV. Barthelemi I fut pere — d'Onorato I; celui-ci eut pour fils — Barthelemi II. Barthelemi II fut pere — d'Onorato II. Onorato II eut pour fils — Barthelemi III, établi à Lyon en 1575, lequel eut pour enfans: — François-Antoine, & Barthelemi IV, qui fut pere de — Barthelemi V, Conſeiller au Préſidial de Lyon.

Barthelemi I ſe trouve avec ſes freres Bindo IV & Julien, à la décime de 1427, mentionné dans le Livre intitulé *Catasto, fol.* 390, où l'on voit que Bastiano Onorati, Francesco Bindi & Salveggio, étoient encore fils de Barthelemi I.

Salveggio Onorati fut pere de — Jean-Louis & de Jean-Dominique, qui eurent pour mere *Terentia Mastellini*, noble Florentine. Jean-Louis ſe retira dans le Royaume de Naples, & Jean-Dominique en Portugal. Ils ſont nommés dans le Livre des Décimes, & dans les Regiſtres de Batême.

De Julien Onorati, frere de Barthelemi, deſcend la branche établie à Jeſi dans la Marche d'Ancône, qui ſubſiſte dans la perſonne du Marquis d'Onorati, & dans celle de Bernardino Onorati, ſon frere, Archevêque de Sida, ci-devant Nonce du Pape à Florence & à Veniſe. Il occupe aujourd'hui le poſte Cardinalice de Secrétaire des Evêques & Réguliers. Cette branche a d'anciennes liaiſons avec celle d'Avignon, dont nous allons parler, & l'a reconnue d'une maniere authentique.

IX. Bindo d'Onorati, IV du nom, ſecond fils de Nigi III, fut élu *Pennonier* en 1474, & eut pour fils: — Jean-Batiste Onorati, qui ſuit, & qui

a formé la branche d'Avignon. Outre ces branches, il en reste une à Florence; c'est celle du Sénateur *Ginori*, dont les ancêtres portoient le nom de *Calenzano*, & les armes de la Famille. Celle de *Ginori* a pris *trois étoiles*; & les ONORATI d'Avignon, portent *une voile*, en mémoire de leur transmigration.

Branche établie à Avignon.

X. JEAN-BATISTE D'ONORATI, fils de BINDO IV, fut forcé de s'expatrier, vint s'établir à Avignon, prit le parti de la robe, & eut pour fils :

XI. BERNARDIN D'ONORATI, Docteur ès Droits, qui épousa, à Avignon, Demoiselle *Antonia Bermond*, de laquelle il eut : — PIERRE, qui suit; — & deux autres garçons; fit son testament le 13 Août 1564, dans lequel il est qualifié de *noble* & *égrége personne*. Un de ses neveux fut Capitaine des Portes du Palais d'Avignon, charge qu'on ne possede qu'en prouvant sa noblesse; il la vendit le 23 Octobre 1601, & mourut sans enfans.

XII. PIERRE D'ONORATI, un des héritiers de BERNARDIN ONORATI, fut Secrétaire Général du Saint-Office de la Légation d'Avignon, & eut de Dame *Madelene de Benoist*, son épouse :

XIII. FRANÇOIS D'ONORATI, co-Seigneur de la Garde-Paréol, & de Jonquerettes, Seigneurie qu'il a acquise le 4 Octobre 1628, dont il rendit hommage au Pape, de qui elle relevoit, entre les mains du Recteur de Carpentras. Il étoit alors Juge de la Cour de Saint-Pierre d'Avignon, & fut élu Primicier de l'Université en 1661. Il avoit épousé, le 4 Octobre 1631, Demoiselle *Louise de Pezet*, & mourut le 12 Novembre 1667. Son épouse fit son testament en 1668, dans lequel elle donne à feu son mari la qualité de *Comte Palatin*. Les enfans sortis de ce mariage furent, entr'autres : — JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — & PIERRE, qui embrassa l'état ecclésiastique. Il fut Protonotaire Apostolique, fonda un Bénéfice, à la nomination de sa famille, dans l'Eglise des Grands-Carmes, où est la Chapelle & le Tombeau des Seigneurs de *Jonquerettes*.

XIV. JEAN-FRANÇOIS D'ONORATI, Seigneur de Jonquerettes, Auditeur de Rotte en 1672, charge à laquelle il succéda à *Georges-Dominique de Laurens*, Seigneur de l'Olive & de Brantes, fut, en 1686 & 1698, Primicier de l'Université. Il épousa *Elisabeth de Dalmas*, fille de noble *Louis de Dalmas*, & d'*Anne de Folard*, & prend, dans son contrat de mariage du 15 Février 1661, la qualité de *noble & illustre personne*. Il rendit hommage le 25 Juillet 1661, de sa Terre de Jonquerettes; fit son testament & mourut en 1710, laissant entr'autres enfans:

XV. FRANÇOIS D'ONORATI, Seigneur de Jonquerettes, qui servit dans le Régiment de la Marine, & fit plusieurs campagnes. Il épousa, par contrat du 21 Novembre 1690, *Marie-Madelene d'Orcet de Plaisians*, fille de *Jean-Joseph d'Orcet*, Chevalier, Seigneur de Plaisians & de Guilbert, Président au Bureau des Finances de la Généralité de Provence, & de Dame *Hélene d'Autric-de Vintimille-des-Beaumettes*. Il fut pourvu de la charge de Viguier d'Avignon en 1707, par Bulle du Pape CLÉMENT XI; rendit hommage, le 18 Février 1710, pour sa Terre de Jonquerettes; fut élu premier Consul d'Avignon en 1729; fit son Testament en 1731, & laissa : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. JOSEPH, dit *le Chevalier de Jonquerettes*, qui se trouva, en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Sourches, aux siéges de Landau & de Fribourg en 1713; passa ensuite dans le Régiment de Saint-Simon, infanterie, où il fut Capitaine, & où il servit jusqu'à sa mort; — 3. FRANÇOIS-HENRI, Chanoine Théologal au Chapitre de Barjols en Provence; — 4. JACQUES-IGNACE, Doyen de l'Eglise Collégiale de Saint-Pierre, Vice-Gerent, pour le Pape, dans la Légation d'Avignon, par Bulle de Benoît XIV, & ensuite Prévôt de la Métropole d'Avignon, par Bulle du Pape CLÉMENT XIII; — 5. & LOUISE-ELISABETH, Abbesse des Dames Religieuses de Sainte-Claire d'Avignon.

XVI. JEAN-FRANÇOIS D'ONORATI, II. du nom, Seigneur de Jonquerettes, Capitaine au Régiment de Meuse, épousa, le 31 Août 1726, Demoiselle *Aymare-*

Thérese-Henriette de Laurens-de Brue, fille de Messire *Pierre-Joseph de Laurens*, Président à Mortier au Parlement de Provence, & de Dame *Gabrielle de la Rocque*. Il fut élu premier Consul d'Avignon en 1729, & a eu pour fils unique :

XVII. François-Marie-Xavier d'Onorati, Seigneur de Jonquerettes, marié par contrat du 15 Avril 1761, avec Demoiselle *Marie de Rousset*. Il a testé & est mort en 1764, laissant pour fils unique

XVIII. Pierre-François-Ignace-Victor d'Onorati, né le 10 Octobre 1763, qui a été admis, sur ses preuves faites en 1775, aux Pages de S. A. R. Madame la Comtesse d'Artois.

Les alliances de la Maison d'Onorati, à Florence, sont avec celles d'*Allioti*, *Fazii*, *Chianucci*, *Martelini*, *Calderini*, &c. On peut consulter sur cette Maison, *Eugenio Gamurini*, Auteur de l'*Historia Genealogica delle Famiglie nobili Toscane & Umbre*, *Tome III*, *p.* 204, *& suiv.* ouvrage imprimé, *in-fol.* à Florence en 1660; aussi le *Catalogue des Gonfaloniers & Prieurs de la Liberté*, par *Paulmimi*, & *l'Histoire d'Avignon*, *Tome I*, *p.* 38, 40, 101 *&* 102, par *Fantoni-Castrucci*.

Les armes d'Onorati sont : *d'azur*, *à la bande de gueules liserée d'or.* Supports : *deux licornes*. Cri : Libertas. On les voit à Florence, dans plusieurs endroits, & sur-tout dans la rue des *Gibelins*, où elles sont sculptées en pierre. La branche d'Avignon porte : *écartelé au* 1 *&* 3, *chargé d'une bande ; & au* 2 *&* 4, *chargé d'une voile de vaisseau*, ce qui marque son émigration de Florence, comme on l'a dit plus haut.

* OOMBERGE : Terre & Seigneurie en Flandres, qui fut érigée en *Vicomté*, par Lettres du Roi Catholique, du 17 Janvier 1645, enregistrées à Lille, en faveur de *Gaspard d'Amman*, Ecuyer, Seigneur d'Oomberge, d'Esche & Vélaine, chef de ladite Maison, l'une des plus nobles & anciennes de la ville de Gand.

* OOST-FRISE : Ce sont des Fiefs de l'Empire dans les Pays-Bas, qui ont donné leur nom à une Maison, qui tire son origine d'Ulric, Seigneur de Grethsil.

Edzard, frere d'Ulric, qui avoit été élu Juge perpétuel de l'Oost-Frise, étant mort, en 1441, sans postérité, Ulric lui succéda; & profitant des divisions de la Noblesse, il rendit cette dignité héréditaire dans sa Famille, jouissant des Seigneuries des Villes & Châteaux d'Embden, de Grethsil, de Broeckmeer, de Mamerland, de Liérot & de Reiderlande. Il mit ces Seigneuries sous la protection de l'Empereur Frédéric III, qui les érigea en Comté de l'Empire.

Esmo Louis, arriere petit-fils d'Ulric, fut fait Prince de l'Empire en 1654, par l'Empereur Ferdinand III; & le Prince Chrétien-Eberhard fut reçu en 1667, à la Diette de l'Empire. Ce dernier eut pour fils :

Georges-Albert, Prince d'Oost-Frise, Comte de Rietberg, Seigneur d'Esens, de Stedesdorff & de Witmund, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, mort en 1736, laissant de *Christine-Louise*, fille de *Georges-Auguste-Samuel*, Prince *de Nassau-Idstein*, morte le 13 Avril 1723 :

Charles-Edzard, Prince d'Oost-Frise, mort à Aurick la nuit du 25 au 26 Mai 1744, âgé de 28 ans, 5 mois & 7 jours. Il avoit épousé, le 25 Mai 1734, la Princesse *Sophie-Wilhelmine*, fille de *Georges-Fréderic-Charles*, Marcgrave *de Brandebourg-Culmbach*, dont il n'a point eu d'enfans.

Le Roi de Prusse prétend que les Villes & les Terres de la Maison d'Oost-Frise, qui sont des Fiefs de l'Empire, lui appartiennent. Les Etats-Généraux, par une convention faite avec la Ville d'Embden, & moyennant une somme que la République en retire, y tiennent depuis plusieurs années une garnison. *Mercure de France du mois de Juin* 1744, *p.* 1241.

* OPPEDE, dans le Comté Vénaissin, Diocèse de Cavaillon.

Ce lieu fut inféodé, par le Pape Alexandre VI, en faveur d'*Accurze de Meynier*, & ensuite érigé en *Baronnie*, le 13 Mars 1529, par le Pape Clément VII. Cette Baronnie fut portée en mariage, par *Anne de Meynier*, seconde fille de *Jean*, premier Président du Parlement de Provence, à *François de Perussiis*, Baron de Lauris, second Président du Parlement de Provence, dont la fille unique, — *Claire de Perussiis*, fut substituée aux biens, nom & armes de *Meynier*, par le testament de son ayeul, du 2 Juin 1558, & mariée à *Jean de Forbin*, Seigneur de la Fare, premier Consul de la Ville d'Aix. Voyez Forbin.

* OPPUERS, dans le Brabant: Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du 4 Avril 1664, en faveur de *Jean-Charles Senoy*, Ecuyer, Seigneur d'Oppuers, Esbrouk, & issu d'une ancienne Noblesse.

* ORAISON: Ancienne Baronnie, qui a donné son nom à une illustre Maison en Provence. Cette Terre a été acquise par *Mathieu Fulque*, qui a obtenu, en 1740, de nouvelles Lettres d'érection.

La Maison d'Oraison, dont on trouve la Généalogie, que nous allons donner, dans l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, pag. 185 & suiv.* remonte à

Hugues d'Oraison, Seigneur dudit lieu, & de Clumans, qui suivit le parti de *Raimond Bérenger*, contre la Princesse *des Baux* & ses enfans, dans cette fameuse guerre de l'an 1145, terminée en 1150. Il fut marié avec *Laidete de la Tour*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Sigoyer, laquelle fit son testament l'an 1185, en faveur de Guillaume, son fils, qui suit.

Guillaume, Seigneur d'Oraison, eut de sa femme, dont le nom est ignoré:

Imbert d'Oraison, Seigneur d'Oraison & Clumans, Viguier, ou Lieutenant du Comte *de Forcalquier* en 1257, qui se maria avec *Garcende de Castellane*, dont: — Raimond, qui suit; — & une fille, mariée à *Fouquet de Pontis*, Seigneur de Pontis & du Caire.

Raymond, Seigneur d'Oraison & de Clumans, épousa *Béatrix de Saint-Mesme*, fille d'*Elzear*, Seigneur *d'Usez*, dont: — Jean, qui suit; — & Sibille, mariée à *Elzear de Saint-Severin*, Seigneur de Salernes, à Naples.

Jean, Seigneur d'Oraison & de Clumans, eut de son épouse, *Blacassone d'Agoult*: — 1. Elzéar, qui suit; — 2. Marguerite, femme de *Pierre de Mevouillon*; — 3. & Claire, mariée à *Bertrand d'Esparron*, Seigneur de Bellegarde.

Elzéar, Seigneur d'Oraison & de Clumans, épousa 1°. *Béatrix de Castellane-Allemagne*; 2°. *Agnès de Sabran*; & 3°. *Catherine Eyguesier*, fille d'*Isnard*, Chevalier, de la Ville de Marseille. Il eut du second lit: — Burgue d'Oraison, épouse d'*Emeric de Trian*, Seigneur de Bargème; & du troisieme lit: — 2. Baudet, qui suit; — 3. Catherine, mariée à *Raimond de Pontevès*, Seigneur de Bargème; — 4. Françoise, mariée 1°. à *Gaspard Ricavi*, Seigneur de Fuveau; & 2°. à *Bertrand de Caradet*, Seigneur de Cadenet, Lauris & Aiguieres; — 5. & Alix, mariée avec *Honoré de Favas*, Seigneur de Châteauneuf-lès-Martigues.

Baudet d'Oraison, Chevalier, Seigneur d'Oraison & de Clumans, épousa le 26 Novembre 1390, *Bellette de Venterol*, fille unique de *Pierre de Venterol*, des Vicomtes de Marseille, Seigneur de Venterol, Nibles, la Tour, Bevons, Barles, &c. Les enfans issus de ce mariage, furent: — 1. Elzéar, qui suit; — 2. Bertrand, tige des Seigneurs de Clumans, rapportés ci-après; — 3. & Marguerite, femme de *Pierre de Glandevès*, Seigneur du Castellet.

Elzéar d'Oraison, II du nom, Seigneur de Cadenet, Piévert, Oraison & Venterol, épousa, le 29 Juin 1424, *Sibille de Castellane*, des Seigneurs de Salernes, dont : — 1. Honoré, qui suit, — 2. Pierre, rapporté après son frere aîné; — 3. Marguerite, mariée, 1°. en 1449, à *Guillaume d'Agoult*, Seigneur de Cabriès; & 2°. à *Guillaume de Mevouillon*, Seigneur de Ribiers; — 4. & une autre fille, mariée à *Jacques d'Aube*, Seigneur de Roquemartine & de Vidauban.

Honoré d'Oraison épousa 1°. *Jeanne de Grolée-Montrevel*; & 2°. *Alix de Pontevès Châteaurenard*, desquelles il n'eût point d'enfans.

Pierre d'Oraison, frere puîné d'Honoré, surnommé *de Venterol*, épousa, le 12 Mai 1461, *Briande de Glandevès*, dont pour fille unique :

Louise d'Oraison, Dame dudit lieu, de Venterol, de Bevons, de la Tour, de Saint-Simphorien, Barles, la Roquette, Varages, Nibles, Saint-Didier, Cadenet, &c. un des plus riches partis de la Province, qui épousa, le 31 Mars 1478, dans le Palais Royal à Aix, *Philibert de Aqua* ou *de l'Aigle*, Conseiller & Chambellan du Roi René, originaire de la ville de Bourges en Berri, fils de *Jean*, Seigneur de Chaudaire, & de *Marguerite de Laigue*. Il fut envoyé en Ambassade vers le Pape Paul II, & établi Sénéchal du Duché de Bar, par *Yolande d'Anjou*, Duchesse de Lorraine & de Bar, l'an 1480. Il laissa de son mariage : — Antoine-Honoré, qui suit; — & Jean-Batiste, Evêque de Senez, depuis 1515 jusqu'en 1545.

Antoine-Honoré de Aqua prit le nom d'Oraison, qu'il transmit à ses descendans, & épousa, en 1512, *Catherine de Clermont-Lodeve*, sœur du Cardinal *François de Clermont*, Légat du Saint-Siége, à Avignon, dont : — 1. Antoine, qui suit; — 2. Claude, Evêque de Castres; — 3. Marguerite, alliée, en 1543, à *Joseph de Villeneuve*, Marquis de Trans; — 4. Jeanne, épouse du Seigneur *de Rieux* en Languedoc; — 5. Antoinette, mariée au Baron *de Bressieux* en Dauphiné; — 6. & Françoise d'Oraison, Abbesse de Sainte-Claire d'Avignon.

Antoine d'Oraison Vicomte de Cadenet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, un des plus grands Seigneurs de la Province, devint Chef des Religionnaires du Pays, & épousa, le 29 Décembre 1542, *Marthe de Foix*, veuve du Comte *du Bar-de-Grasse*, fille de *Jean*, Vicomte de Meilhes, & d'*Anne de Villeneuve-Trans*, dont : — 1. François, qui suit; — 2. André, tige des Comtes de Boulbon & de Livarrot, rapportés ci-après; — 3. autre François, Seigneur de Venterol; — 4. Marguerite, mariée à *Gaspard de Glandevès*, Baron de Faucon; — 5. & Catherine, épouse de *Gaucher de Quiqueran*, Baron de Beaujeu.

François d'Oraison, Vicomte de Cadenet, Marquis d'Oraison en 1588, épousa 1°. *Melchione de la Croix*, fille & héritiere de *Jean de la Croix*, Seigneur de Corbieres & de Grambois, & de *Françoise de Glandevès-Faucon*; & 2°. *Madelene de la Coupe*. Du premier lit vinrent : — 1. André d'Oraison, Vicomte de Cadenet, Marquis d'Oraison, marié, en 1695, à *Louise de Castellane-Laval*, dont il n'eut point d'enfans; — 2. Marguerite, alliée à *Vincent-Anne de Forbin*, Baron d'Oppede, premier Président au Parlement d'Aix; & du second lit : — 3. Marthe, femme d'*Alexandre du Mas*, Baron d'Allemagne.

Comtes de Boulbon & de Livarrot.

André d'Oraison, Seigneur de Boulbon & de Soleillas, fils puîné d'*Antoine*, & de *Marthe de Foix-Meilhes*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Mestre-de-Camp des Vieilles-Bandes Françoises, épousa, le 10 Juin 1583, *Jeanne d'Arcy*, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur de la Barie, & de Livarrot en Normandie, dont — un fils, qui suit; — & deux filles, mariées dans les Maisons *de Brancas-Cereste*, & *de Pontevès-Castelar*.

N... d'Oraison, Comte de Boulbon, Seigneur de Soleillas, épousa *Gabrielle de Foresta*, fille de *François*, Seigneur de Rougiers, Conseiller au Parlement, &

& de *Marguerite d'Adhemar-Castellane-Grignan*, dont : — ANDRÉ, qui suit ; — deux garçons, Chevaliers de Malte ; — & trois filles, mariées dans les Maisons d'*Agoult-Seillons*, *Forbin-la-Roque*, & de *Coriolis-Espinouse*.

ANDRÉ D'ORAISON, II. du nom, Vicomte de Cadenet, Marquis d'Oraison, Baron d'Allemagne, Seigneur de Castellet, Entrevennes, Saint-Martin, &c. Grand-Sénéchal de Provence, épousa *Gabrielle de Giany-la-Roche*, de la ville d'Avignon, dont trois filles ; — l'aînée, Comtesse de Cadenet, & Marquise d'Oraison, épousa, en 1699, *Jacques-Louis d'Ancezune-Cadart*, Chevalier, Duc de Caderousse ; — la seconde eut pour mari le Marquis d'*Adhemar*, frere puîné du Comte *de Grignan*, Chevalier des Ordres du Roi, & son Lieutenant-Général en Provence ; — & la troisieme, N... D'ORAISON, mariée au Marquis *de Valbelle-Meirargues*, étoit veuve en 1727, & est morte le 14 Décembre 1752, sans postérité. Voyez VALBELLE.

Anciens Seigneurs de CLUMANS, *branche cadette de la Maison d'*ORAISON.

De BERTRAND D'ORAISON, Seigneur de Clumans, fils puîné de BAUDET, Seigneur d'Oraison, & de *Bellette de Venterol*, son épouse, descend, par divers degrés :

ANTOINE D'ORAISON, Ecuyer, du lieu de Bras, d'Asse, qui testa le 7 Décembre 1554, devant *Poncy*, Notaire. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. ELZÉAR, — 3. & ANDRÉ.

JEAN D'ORAISON, Seigneur en partie de Thorame-la-Basse, par acquisition de 1568, Avocat du Roi au Siége de Digne dès l'an 1552, épousa, le 17 Février 1559, *Honorade de Galice*, & mourut le 6 Octobre 1589, laissant : — ELZÉAR, qui suit ; — & ANTOINE.

ELZÉAR D'ORAISON, Seigneur de Thorame, Avocat du Roi audit Siége de Digne, épousa, le 26 Décembre 1597, *Anne de Gaudin*, & acquit la Terre d'Entragues en 1608. Sa Majesté lui fit don de retention de quelques maisons, composant une Isle sur le Port de Marseille. Il testa, étant pour lors Conseiller au Siége de Marseille le 25 Septembre 1631, en faveur de son fils JEAN D'ORAISON, Conseiller d'Etat ordinaire du Roi, lequel eut de sa femme, qu'on ne connoît point :

PIERRE D'ORAISON, Seigneur de Beaulieu, qui, de Demoiselle *N... de Lascour*, a laissé trois fils & deux filles ; — l'aîné des garçons étoit, en 1759, ancien Capitaine de Galere, pensionné du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, vivant sans alliance ; — le second, Capitaine d'infanterie & Chevalier de Saint-Louis, marié, sans postérité ; — le troisieme, Ecclésiastique. — La premiere fille fut femme de *N... de Marquesy* ; — & la seconde fut mariée, par contrat du 20 Avril 1703, passé devant *Sossin*, Notaire à Marseille, à *Louis-Henri de Gantès*, Chevalier, Seigneur de Valbonette, fils de *Jean-François*, ancien Procureur-Général au Parlement d'Aix, & de Dame *Gabrielle de Clapiers-Vauvenargues*.

Les armes de la Maison D'ORAISON sont : *de gueules, à trois fasces ondées d'or*, que l'héritiere, mere du Duc d'*Ancezune*, écarteloit *de gueules, à la fasce d'or*.

* ORANGE : Ville ancienne & célebre, Capitale de la Principauté de son nom, unie à la Province du Dauphiné.

Vers l'an 700, la Ville d'Orange avoit un Comte de la qualité de ceux de ce tems-là : il se nommoit *Theophud*. Son fils porta le même nom. Il fut tué par les Sarrasins en 730, dans les guerres que firent les François pour chasser les Sarrasins. *Guillaume*, surnommé *au Court-nez* ou *au Cornet*, fut assez heureux que de reprendre la ville d'Orange, sur un de leurs chefs. En 793, CHARLEMAGNE confia le Gouvernement d'ORANGE à ce même *Guillaume au Cornet*. On trouve que celui-ci se qualifioit encore *Comte d'Orange* en 806. *Herembruc* ou *Helemburge*, sa fille, lui succéda au Comté d'*Orange*, & épousa

un Seigneur de Provence, dont on ignore le nom. *Hugues* & *Rogon*, leurs fils & leurs successeurs, regnerent environ 40 ans, en pariage. *Alatays*, fille de l'un des deux, & dont le nom du mari est inconnu, ayant eu quelques démêlés avec son fils *Rambaud*, I. du nom, fit des donations à l'Eglise de Saint-Florent, où elle fut inhumée en 900. Son fils *Rambaud*, I. du nom, ne regna que 4 ans. Il eut pour successeur *Bozon*, dont l'origine & la succession sont inconnues. *Geraud-Adhemar* lui succéda & regna 20 ans. Il fut le septieme Comte d'*Orange*, & mourut vers l'an 1086. L'origine de *Rambaud* II, qui succéda à *Geraud-Adhemar*, n'est pas bien connue : on sçait qu'il eut un fils nommé — *Bertrand*, qui mourut sans postérité, & ne succéda point à son pere. *Thiburge*, qui fut Princesse d'*Orange*, au commencement du XII[e] siécle, succéda à *Rambaud* II, & épousa *Guillaume*, qui avoit part à la même Principauté, & qui, suivant quelques *Mémoires manuscrits*, étoit issu d'*Hugon* ou *Hugues*, frere de *Rogon*. — *Guillaume* III, fils de *Guillaume* II, & de *Thiburge*, succéda dans la moitié de la Principauté d'*Orange*, qu'il posséda par moitié avec son frere *Rambaud* III : celui-ci mourut sans enfans, & fit héritiere sa sœur *Thiburge*, II. du nom, mariée à *Bertrand des Baux*, dont sont issus les Princes d'*Orange* de la seconde race, appellés *des Baux*, qui succéda à la premiere, après celle d'*Orange*. Cette seconde a possédé cette Principauté pendant 220 ans.

La troisieme race, qui est celle de *Chalon*, commença en 1390, & finit en 1530. *Philibert de Chalon*, Prince d'Orange & de Melphi, succéda à son pere *Guillaume* VII ou VIII, en 1502; s'attacha à CHARLES-QUINT, & servit contre la France. FRANÇOIS I confisqua sa Principauté en 1520; cinq ans après il fut arrêté prisonnier, en passant par la France; il ne fut délivré que par le traité de Madrid en 1526 : on lui rendit alors sa Principauté. Il fut tué au siége de Florence en 1530. Sa mort ouvrit les substitutions apposées au testament de *Jean de Chalon* & de *Marie des Baux*, qui avoient substitué toutes leurs Terres aux enfans mâles de leurs enfans mâles, & au défaut des mâles aux enfans d'*Alix de Chalon*, leur fille aînée, de laquelle étoient issus les Princes d'*Orléans-Longueville*, dont le dernier *Jean-Louis-Charles d'Orléans*, Duc de Longueville, qui étoit Ecclésiastique, fit le Prince de *Conty*, son légataire universel, & lui transféra tous les droits de ses substitutions.

René de Nassau, fils de *Henri*, Comte de *Nassau*, & de *Claude de Chalon*, est auteur de la 4[e] race des Princes d'*Orange*, qui a fini à *Guillaume-Henri de Nassau*, Prince d'Orange, Stathouder des Provinces-Unies, proclamé Roi d'Angleterre en 1689; il mourut en 1702, sans postérité. LOUIS XIV se saisit alors de la Principauté d'*Orange*, & la réunit à la Couronne, comme mouvante en Fief, hommage-lige du Comté de Provence, déja réuni. Cependant *Guillaume-Henri*, avoit institué pour héritier de la Principauté d'*Orange*, *Jean-Guillaume-Frison*, Prince *de Nassau-Dietz*, qui prit le titre de *Prince d'Orange*, aussi bien que FRÉDERIC I, Roi de Prusse, qui étoit le plus proche héritier, du chef de sa mere, & qui, à ce titre, céda au Roi, par le dixieme article du traité d'Utrecht, ses prétentions sur la Principauté d'*Orange*, s'en réservant le titre, & se chargeant de donner un dédommagement au Prince de *Nassau-Dietz*.

Par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1714, le Roi donna la Principauté d'*Orange* à LOUIS-ARMAND DE BOURBON, Prince de Conty, pour la posséder, ainsi que GUILLAUME DE NASSAU, Roi d'Angleterre, en jouissoit, sous la réserve de la souveraineté de l'hommage & du ressort. Ce Prince en jouit jusqu'à sa mort arrivée en 1727. Quatre ans après, en conséquence d'un traité signé, le 23 Avril 1731, par les Commissaires du Roi d'une part, & de l'autre par la Princesse de Conty Douairiere, & par le Tuteur honoraire du Prince actuel de *Conty*, alors mineur, l'Intendant de Dauphiné eut ordre d'aller à *Orange*, où il arriva le 27 Septembre de cette même année 1731, pour y prendre possession, au nom de S. M. de la Ville & de la Principauté, qui fut alors réunie à la Province de Dauphiné, & qui depuis a cessé d'être un Etat particulier.

La premiere branche des Possesseurs propriétaires de cet Etat, appellée pro-

prement d'*Orange*, portoit pour armes : *d'or, au cor de chasse de sable*; ou, comme quelques-uns prétendent, *d'or, au cornet d'azur, enguiché de gueules*.

La seconde race, celle *des Baux*, portoit pour armes : *une comette ou étoile de seize raies d'argent, sur un champ de gueules*.

La troisieme race, celle *de Chalon*, avoit pour armes : *de gueules, à une bande d'or*.

La quatrieme race, celle *de Nassau*, porte pour armes : *d'azur, à un lion billeté, ou semé de billettes d'or*.

ORANGE-DE-CANVERS (D') : Famille noble, originaire de Normandie, dont il est parlé dans l'Histoire de la Maison d'*Harcourt*, *p.* 1523.

JEAN D'ORANGE, Ecuyer, & *Jeanne de Chasseguay*, sa femme, plaidoient en l'Echiquier, en 1398, contre *Guillaume de Pontbellenger*, Ecuyer.

Les armes : *de sable, au chevron d'or, accompagné de trois carreaux aussi d'or*, 2 & 1.

* ORBESSAN ou ORNESSAN : Ce sont deux Terres dans le Comté d'Astarac, qui ont été possédées par les Seigneurs D'ORBESSAN, jusques vers le milieu du XVI[e] siécle, que

JEANNE D'ORNESSAN, Dame dudit lieu & de Saint Blancard, les porta à *Armand de Gontaut-de-Biron*, son mari, Maréchal de France, & Chevalier des Ordres du Roi, qui les vendit, en 1615, à *Bernard d'Agnan*, Président à Mortier au Parlement de Toulouse. Elles sont possédées aujourd'hui par *Anne-Marie d'Agnan*, ou *d'Aignant-d'Orbessan*, Président à Mortier au Parlement de Toulouse, Membre des trois Académies de cette Ville, de celle de Pau, & de Cortone, connu dans la République des Lettres par plusieurs excellens ouvrages, estimés des Sçavans. Il a droit de Patronage de la Cure, (prérogative unique dans ce Pays) : ce droit, acquis de tems immémorial, a été reconnu & confirmé en 1535, par une Bulle du Pape PAUL III, en faveur de BERNARD D'ORBESSAN.

Les Seigneurs *de Saint-Blancard* quitterent le nom *d'Orbessan*, vers l'an 1390, pour prendre celui *d'Ornessan*. Cette ancienne maison, dont il y avoit des Seigneurs *d'Orbessan* & de *Saint-Blancard* dès le milieu du XIII[e] siécle, a donné un Général des Galeres, dans BERTRAND D'ORNESSAN, Chevalier, Seigneur d'Astarac, qui servit la France en plusieurs occasions en qualité de Commandant de quelques Galeres, & ensuite de Vice-Amiral des mers de Provence. Il fut après pourvu de la charge de Général des Galeres en 1521, fut envoyé au secours de l'Isle de Rhodes; à son retour défit, devant Toulon, l'Armée Navale de l'Empereur CHARLES-QUINT en 1523. Il vivoit encore en 1538. C'est sa petite-fille, JEANNE D'ORNESSAN, qui a porté les Terres de ce nom dans la maison de *Biron*.

ARMAND-GUILLIN D'ORNESSAN, second fils de BERNARD D'ORNESSAN, Baron de Saint-Blancard, & de *Cébellie de Cedos*, a fait la branche des Barons d'Auradé. Il épousa, le 14 Février 1440, *Marguerite de Barthes*, Dame d'Auradé, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — JEAN D'ORNESSAN, que sa mere chargea de porter son nom & ses armes; ce qu'ont continué ses descendans. Le dernier mâle de cette branche fut — PIERRE-ANTOINE D'ORNESSAN, Baron d'Auradé, né le 25 Juin 1569, & mort au mois de Février 1573.

Les armes : *d'azur, au lion d'or*.

ORCEAU-DE-FONTETTE : Famille de Paris.

FRANÇOIS-JEAN ORCEAU DE FONTETTE, fils de FRANÇOIS ORCEAU, Seigneur d'Arennes, Trésorier-Général des Galeres, intéressé dans la Ferme des Postes, & de *Françoise-Agnès Quentin*, né le 14 Octobre 1718, a été nommé Conseiller au Parlement de Paris en 1738, Maître des Requêtes le 30 Avril 1745, Président au Grand-Conseil le 2 Janvier 1750, nommé Intendant de Caen en Août 1752, & nommé Chanceller de MONSIEUR, frere du Roi. Il est

marié à *N...* *de Liniere*, veuve de *N... de Saint-Sauveur*. Nous ignorons s'il a des enfans.

Les armes : *d'azur, à la licorne d'argent*.

ORCIN : Famille originaire de Brignoles, & établie à Aix depuis près d'un siécle & demi.

MELCHIOR D'ORCIN, qui en est la tige, fut reçu Conseiller du Roi, Greffier Criminel en chef en la Cour de Parlement le 10 Mai 1625. Il épousa *N... de Chazelles*, dont : — JOSEPH, qui suit ; — & deux filles : l'aînée, mariée dans la Maison de *Michaëlis ;* la seconde, nommée FÉLICITÉ, mariée, par contrat passé le 2 Septembre 1652, devant *Beauzin*, Notaire, avec *Arnaud de Franc*, Médecin Ordinaire du Roi, Professeur en l'Université d'Aix, fils de *Grégoire*, & de *Catherine de Bonaud*.

JOSEPH D'ORCIN, Seigneur de Miraval, Conseiller au Parlement en 1668, épousa 1°. *N... d'Albert*, du lieu d'Aubagne, dont quelques filles, Religieuses ; & 2°. par contrat passé le 21 Janvier 1687, devant *Colla*, Notaire, *Gabrielle de Felix*, fille de *Michel*, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général aux Soumissions en la Sénéchaussée d'Aix, & de *Françoise de Gantès*, dont : — 1. JEAN-JOSEPH, qui suit ; — 2. FÉLIX, Capitaine au Régiment d'Enghien, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, mort, en 1744, aux lignes de Vissembourg ; — 3. & FRANÇOISE, veuve de *Pierre-François de Rippert*, Baron de Montclar, Seigneur de Salonet, Procureur-Général au Parlement de Provence.

JEAN-JOSEPH D'ORCIN, Seigneur de Miraval, succéda à l'Office de son pere le 2 Mai 1713, & s'allia, par contrat passé en 1730, devant *Garcin*, Notaire, à *Françoise de Franc*, fille unique de *François de Franc*, Conseiller au Parlement, & de *Claire de Clapiers*, de la ville de Marseille, dont, entr'autres enfans :

JEAN-JOSEPH D'ORCIN, II. du nom, Seigneur de Miraval, reçu Conseiller au Parlement le 26 Juin 1756. Il a quatre freres, l'un servant sur les Vaisseaux du Roi ; deux Capitaines au Régiment d'Enghien, & un quatrieme, qui a été Jésuite.

Les armes : *d'or, à l'ours en pied, de sable*. Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, page* 190.

ORGEMONT : Famille originaire de Lagny-sur-Marne, qui remonte à

PIERRE D'ORGEMONT, qui eut pour fils :

PIERRE D'ORGEMONT, II. du nom, Seigneur de Méry-sur-Oise, & de Chantilly, Conseiller au Parlement de Paris & Maître des Requêtes, Chancelier de Dauphiné le 21 Février 1371, &, l'année précédente, premier Président du Parlement de Paris, dont il ne fit pas long-tems les fonctions, ayant été élu Chancelier de France, par voie de scrutin, en présence du Roi CHARLES V, dit *le Sage*, tenant son Grand-Conseil au Louvre, entre les mains duquel il prêta serment le même jour. Il mourut le 3 Juin 1389, laissant, entr'autres enfans, de *Marguerite de Voisins*, son épouse : — AMAURY, qui suit ; — & GUILLAUME, dont il sera parlé ci-après.

AMAURY D'ORGEMONT, Seigneur de Chantilly & de Montjai, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, Chancelier du Duc d'ORLÉANS, & aussi qualifié *Chancelier du Duc de Touraine*, fut choisi, avec l'Evêque de Noyon, le 25 Mars 1395, pour conduire en Angleterre ISABELLE DE FRANCE. Etant du Grand-Conseil du Roi, il fut fait premier Maître des Comptes le 17 Novembre 1399, & mourut le 15 Juillet 1400, laissant de *Marie de Paillart*, son épouse, Dame de Thorigny & de Lisi-sur-Ourg :

PIERRE D'ORGEMONT, III. du nom, Seigneur de Chantilly, Conseiller & Chambellan du Roi, Echanson du Duc *de Bourgogne*, Maître des Requêtes le 23 Octobre 1414, mort à la journée d'Azincourt le 24 Octobre 1415. Il avoit épousé *Jacqueline Paynel*, dont :

PIERRE D'ORGEMONT, IV. du nom, Seigneur de Chantilly, Chevalier,

Conseiller & Chambellan du Roi, qui mourut fort âgé, le 2 Mai 1492, sans enfans, de son mariage avec *Marie de Roye*, Dame de Guiévry, &c.

GUILLAUME D'ORGEMONT, second fils du Chancelier de France, & de *Marguerite de Voisins* ou *Voisines*, auteur de la branche des Seigneurs de Méry-sur Oise, fut Maître Enquêteur des Eaux & Fôrets des Comtés de Blois & de Beaumont, pour le Duc d'ORLÉANS, Pannetier du Duc *de Bourgogne* en 1386, Trésorier des Guerres du Roi le 7 Septembre 1395, Général-Conseiller sur le fait des Aides de la Guerre, le 5 Août 1399, Conseiller de son Grand-Conseil en 1404, Capitaine & Garde du Château de Crevecœur le 26 Juillet 1418, & mourut en 1421, laissant de sa femme *Marguerite de Sainte-Maure*,

PHILIPPE D'ORGEMONT, Seigneur de Méry, &c. Maître des Comptes & Trésorier de France, qui mourut le 9 Septembre 1511. Il fut pere de — PIERRE, qui suit; — & de GUILLAUME, Doyen d'Angers, qui laissa des enfans naturels de *Richarde Gentien*, dont la postérité subsiste.

PIERRE D'ORGEMONT, Seigneur de Cerbonne & de Champs-sur-Marne, Trésorier de France, Conseiller-Chambellan du Roi CHARLES VIII, mourut le 8 Juin 1510, laissant de *Susanne de Dampierre*, son épouse, — MÉRY D'ORGEMONT, Seigneur de Méry, &c. Chambellan & Echanson du Roi, mort à la défaite de la ville de Boulogne, le 7 Janvier 1551, laissant de son épouse *Marie d'O*, CLAUDE D'ORGEMONT, Seigneur de Méry, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Echanson ordinaire, marié à *Madelene d'Avaugour*, dont il eut un fils & deux filles. — GUILLEMETTE, sa seconde fille, devenue héritiere, mourut, sans enfans, en 1639, de son mariage avec *François Juvenel des-Ursins*, Marquis de Faynel. Elle est la derniere de la Maison d'ORGEMONT. *Voyez* le Pere *Anselme, Tome VI, p.* 337. Les armes: *d'azur, à trois épis d'orge d'or, mis en pal*, 2 & 1.

Il y a eu un LANCELOT D'ORGEMONT, premier Président du Parlement en Languedoc, tenu l'an 1273, avant que le Parlement eut été rendu sédentaire: il testa en 1285. Il étoit d'une autre Famille que celle du Chancelier D'ORGEMONT, dont nous venons de parler: c'est ce que dit *Moréri*.

* ORGERE: Terre & Châtellenie qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Septembre 1644, enregistrées le 17 Juin 1645, en faveur de *N... de Duby*.

* ORGLANDES: La Maison d'ORGLANDES tire son nom de la Terre & Seigneurie d'Orglandes, située dans la Paroisse du même nom, Paroisse très-vaste, avec titre de *Doyenné*, à deux lieues de Valognes, dans le pays de Cotentin en Normandie.

La Maison & la Paroisse d'Orglandes portoient anciennement le nom d'ORGLANDES, suivant les titres du XII[e] siécle; on écrivit ensuite *Oglandres*: enfin on transporta la lettre *r* après la premiere de l'ancien nom de cette Maison.

Le nom *Oglandes* est composé de deux mots Saxons, sçavoir *Og*, nom propre assez commun chez les anciens Danois, & *Land*, qui signifie pays: ainsi *Oglandes* signifioit *Terre d'Og*, nom vraisemblablement de l'un des Capitaines qui suivoit le Duc *Rollon*, & auquel ce Prince assigna, dans le partage qu'il fit des Terres de Neustrie aux guerriers qui l'accompagnoient, le canton connu aujourd'hui sous le nom de *Paroisse d'Orglandes*.

La Maison d'ORGLANDES porte pour armes: *d'hermines, à six losanges de gueules, une tête de levrette* en cimier; & pour devise, ces deux mots latins: CANDORE ET ARDORE. On voit au Château de Pretot en Cotentin, deux anciens monumens où ces armes sont gravées: l'un, au portail du Château, est soutenu par deux *griffons*; l'autre, sur un mausolée dans l'Eglise, est porté par des *Anges*. Ces derniers supports peuvent être fondés sur ce que l'anagramme de l'ancien nom d'*Oglandes* est *l'Os d'Ange*.

M. *Clerot*, Académicien de Rouen, & que la mort a empêché de faire im-

primer un Ouvrage qu'il intituloit : *Bibliotheque armoriale de la Province de Normandie*, Ouvrage aujourd'hui en manuscrit dans le Cabinet de M. *de Pontcarré*, ci-devant premier Président du Parlement de Normandie ; M. *Clerot*, dis-je, a prétendu, après d'anciens Généalogistes de la Province, que la Maison d'ORGLANDES sortoit de celle de *Reviers*, alliée aux Ducs *de Normandie*, & que le Pere *du Monstier*, dans son *Neustria Pia*, fait descendre de *Gersaste*, frere de *Gonnor*, épouse de *Richard* I, Duc *de Normandie*. Elle étoit native du Bessin.

M. *Clerot* fondoit son opinion sur quatre raisons.

La premiere, que la Terre & Seigneurie d'Orglandes relevoit de la Baronnie de Nehou, appartenante aux Seigneurs du nom de *Reviers*, & que tel étoit autrefois l'usage en Normandie, que les aînés démembroient des portions de leurs Fiefs pour les donner en partage à leurs cadets, à la charge de l'hommage.

La seconde, que les Barons de Nehou, du nom de *Reviers*, avoient démembré de cette Baronnie un Fief considérable en faveur d'un de leurs parens, qui imposa son nom à ce Fief, lequel devoit être un tiers de ladite Baronnie ; car le dénombrement des Fiefs de Normandie fait en 1202, lors de la conquête de cette Province par PHILIPPE-AUGUSTE, porte que *Richard de Vernon* tenoit la Baronnie de Nehou par le service de cinq Chevaliers, & que *Guillaume de Reviers* en tenoit par le service de deux Chevaliers & demi : or les Seigneurs de ce Fief de Reviers, & dont leur Famille portoit le nom, avoient pour armes : *six losanges de gueules en champ d'argent*, armes semblables à celles de la Maison d'ORGLANDES, à la distinction des *hermines* près, & l'on sçait que les *hermines* servoient autrefois de *brisures* aux cadets. M. *Clerot* concluoit de-là que les Seigneurs *de Reviers*, Barons de Nehou, ayant donné en fief une portion de leur Baronnie à une branche cadette de leur nom, un de cette même branche avoit créé le fief d'*Orglandes* en faveur d'un de ces cadets, qui avoit pris le nom de ce Fief, assis dans la Paroisse d'Orglandes, & avoit retenu les armes de *Reviers* en les brisant *d'hermines*. Ce fief d'*Orglandes* est différent d'une Baronnie qui porte aujourd'hui le nom de *Baronnie d'Orglandes*, & qui est un tiers de l'ancienne Baronnie de Nehou, divisée, en 1283, entre les trois filles de *Guillaume de Vernon*. La premiere portion conserva le nom de *Nehou*, & fut cédée en échange, en 1366, par *Guillaume de la Haye* au Roi JEAN. L'acte d'échange fait mention du Fief qui appartient à GUILLAUME D'ORGLANDES, & du Fief Saint Michel d'Orglandes. La seconde portion prit le nom de *Baronnie d'Orglandes*, & a passé successivement dans les Maisons d'*Ouessey*, de *Rohan*, de *Longueville*, enfin dans celle de *Matignon*. Les Barons D'ORGLANDES avoient séance à l'Echiquier de Normandie. La troisieme portion fut appellée *la Baronnie de Langle-de-Nehou*, & a passé dans la Maison d'*Harcourt*.

La troisieme raison de M. *Clerot* se tiroit des Chartes de fondation de l'Abbaye de Montebourg, construite & dotée par les Comtes *de Devon*, Barons de Nehou : on voit par une Charte, qui précéda cet établissement, que ces Seigneurs avoient fondé une Collégiale à Nehou, & qu'ils avoient appellé à cette fondation deux Seigneurs du nom d'ORGLANDES ; & c'étoit l'usage des anciens Fondateurs, d'appeller leurs parens aux Chartes de fondation.

La quatrieme enfin étoit appuyée sur ce que ceux du nom d'ORGLANDES avoient reçu des avantages considérables des Comtes *de Devon*, au tems du plus haut point de la splendeur de ces Seigneurs. On en voit la preuve dans trois Chartes, rapportées dans le *Monasticum Anglicanum*, *Tome II*, *p* 178 *& suiv.*

HENRI, Roi d'Angleterre, créa *Richard de Reviers* Comte de Devon, & lui donna l'Isle de Wight & l'Eglise de Christ, bâtie dans cette Isle : aussi-tôt ce Seigneur la donna à PIERRE D'ORGLANDES, qui étoit Clerc, avec plusieurs autres Eglises, Prébendes, Terres & Chapelles ; & par une autre Charte, il donna audit PIERRE D'ORGLANDES, l'Eglise de Surinam, & une autre Terre dans la même Isle. Ce *Richard de Reviers* étoit fils de *Baudouin*, Comte de Brionne, & d'*Albrede*, niéce de *Guillaume-le-Conquérant*. Il étoit neveu & héritier de *Guillaume de Crespon*, Comte d'Hereford, cousin & Maréchal du Roi GUILLAUME, & l'un des héros de son siécle.

Que l'on adopte ou non les conjectures de M. *Clerot*, il est toujours constant que la Maison d'ORGLANDES justifie une noblesse aussi ancienne qu'il soit possible de prouver; car on ne fait gueres de preuves que depuis le tems que les surnoms ont commencé d'être héréditaires dans les Familles, époque du tems de la premiere Croisade, commandée par *Robert*, Duc *de Normandie*, & par *Godefroi de Bouillon*, auquel la Couronne de Jérusalem fut déférée, au refus du Duc. Or dès l'année 1125 il existoit deux branches de la Maison d'ORGLANDES, auxquelles ce surnom étoit héréditaire; ce qui est prouvé, non par des titres & Mémoires particuliers, quelquefois suspects; mais par monumens publics, conservés dans les Archives de l'Abbaye de Montebourg & de l'Evêché de Coutances.

PIERRE D'ORGLANDES, Abbé de Surinam, GEOFFROI D'ORGLANDES & JOURDAIN D'ORGLANDES, Seigneur d'Urville & de Saint-Remi de Denneville, étoient contemporains de *Richard de Reviers*, fondateur de Montebourg. Les deux premiers furent appellés, en 1125, à la Charte, par laquelle ce Comte *de Devon* fonda au Château de Nehou une Collégiale, composée de cinq Prébendes, qu'il transporta, en 1135, à l'Abbaye de Montebourg; & dans cette même année il confirma le don que JOURDAIN D'ORGLANDES fit à cette Abbaye, des dixmes de Saint-Remi de Denneville, conformément aux intentions d'*Asceline d'Urville*, sa tante, qui avoit embrassé la vie religieuse.

ETIENNE D'ORGLANDES, fils de JOURDAIN, ratifia cette même donation, & cette ratification fut confirmée, en 1157, par HENRI D'ANJOU, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. ETIENNE appella, lors de sa ratification, ROGER D'ORGLANDES, qui étoit d'une autre branche, & par conséquent fils de GEOFFROI, contemporain de JOURDAIN, pere d'ETIENNE: c'est à ce GEOFFROI que commence la Généalogie suivie de la Maison d'ORGLANDES; car la branche des Seigneurs D'ORGLANDES-D'URVILLE, s'est éteinte dans RAOUL D'ORGLANDES, Chevalier, Seigneur & Patron d'Urville, vivant en 1350, qui est le dernier de la branche d'Urville, dont on ait connoissance. On remarque dans cette branche deux JEAN D'ORGLANDES, tous deux Chevaliers & Seigneurs d'Urville; l'un fut Chevalier dès 1251, & Président de la Noblesse aux Assises du Bailliage du Cotentin, tenues en 1271; & l'autre étoit vivant en 1291.

I. GEOFFROI D'ORGLANDES, Chevalier, est appellé, en 1125, au nombre des Barons convoqués par *Richard de Reviers*, pour souscrire la fondation de la Collégiale de Nehou.

II. ROGER D'ORGLANDES est appellé à la Charte par laquelle ETIENNE D'ORGLANDES confirma, en 1157, le don fait par JOURDAIN, son pere, à l'Abbaye de Montebourg.

III. GUILLAUME D'ORGLANDES est dit fils de ROGER, dans une donation qu'il fit à l'Abbaye de Montebourg, rapportée sans date dans les Cartulaires de cette Abbaye.

IV. GUILLAUME D'ORGLANDES, II. du nom, fit à la même Abbaye une donation sans date, rapportée à la suite de celle faite par GUILLAUME D'ORGLANDES, fils de ROGER, & par un HERBERT D'ORGLANDES, dont il est parlé dans les Lettres de HENRI II, Roi d'Angleterre, confirmatives des dons faits à cette Abbaye.

V. PIERRE D'ORGLANDES souscrivit, en 1222, à une donation faite par *Miles de Levis*, Connétable du Cotentin, à l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

VI. RICHARD D'ORGLANDES est mentionné dans le Livre noir de l'Evêché de Coutances, comme Patron & gros décimateur pour une moitié de l'Eglise d'Orglandes. Ce Livre porte qu'en 1251 le Curé d'Orglandes avoit les dixmes entieres d'une moitié, & le tiers de l'autre moitié, dont étoit Patron RICHARD D'ORGLANDES, qui avoit les deux autres tiers.

VII. PIERRE D'ORGLANDES, II. du nom, est nommé avec GUILLAUME, son frere, comme fils de RICHARD, dans deux Chartes des années 1271 & 1274, conservées dans l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

VIII. RAOUL D'ORGLANDES, Chevalier, avec GUILLAUME, son cousin, fils de GUILLAUME, céda, en l'an 1328, au Chapitre de Coutances, une portion de

dixmes dans la Paroisse d'Orglandes. Ce GUILLAUME laissa deux filles, dont l'une fut mariée à *Raoul Pitard;* & l'autre à *Richard le Roux*, tous deux Ecuyers.

IX. HENRI D'ORGLANDES est dit fils de noble homme Messire RAOUL D'ORGLANDES, Chevalier, dans un acte de l'année 1336, par lequel il céda, conjointement avec Dom JEAN D'ORGLANDES, Prêtre, son frere, une portion de dixmes dans la Paroisse d'Orglandes, dans le canton de Rouville, au Chapitre de Coutances. Il se trouva, en 1340, suivant l'Histoire de la Maison d'*Harcourt, T. IV, p.* 252, parmi les Chevaliers que *Robert-Bertrand*, Sire *de Fauquernon*, Maréchal de France, assembla pour repousser les Anglois qui menaçoient le Cotentin d'une invasion. Il épousa, suivant un Arrêt de l'Echiquier de Normandie de l'an 1347, l'une des filles héritieres de Messire *Michel de Fontaines*, Chevalier, qui portoit pour armes: *d'or, à la bande d'azur.*

X. JEAN D'ORGLANDES étoit, en 1381, suivant l'Histoire d'*Harcourt, T. III, p.* 33, le premier d'une Compagnie de 100 lanciers, composée d'Ecuyers & de Chevaliers, commandée par *Jacques d'Harcourt*, Baron de Montgommery, Maréchal de France. Il épousa *Thomasse de la Mare*, fille de *Guillaume de la Mare*, Chevalier, Seigneur de la Mare, de Saint-Martin-le-Hébert, de Sainte-Mere-Eglise, de Malaffio & du Hommet. Il partagea ces Terres en 1372, avec *Jeanne de la Mare*, sœur aînée de sa femme. Il eut en lot, entr'autres biens, la Terre & Seigneurie de Saint-Martin-le-Hébert, qui a demeuré long-tems à sa postérité.

XI. GUILLAUME D'ORGLANDES, III. du nom, Seigneur de Pretot-Orglandes & de Saint-Martin-le-Hébert, confirma, en 1412, le don fait à l'Abbaye de Blanchelande par la Dame *de Castel*. Il se trouva aux montres de 1416, & épousa *Jeanne Yon*, laquelle étoit veuve de lui en 1424.

XII. GUILLAUME D'ORGLANDES, IV. du nom, Seigneur de Pretot-Orglandes & de Saint-Martin-le-Hébert, rendit aveu, le 6 Mai 1429, au Comte *de Suffolck*, Baron de Briquebec, de la Terre de Saint-Martin-le-Hébert, qu'il tenoit en partage des héritiers de *Jeanne de la Mare*. Il rendit aussi aveu au Roi, en 1433, du Fief de Pretot, plein-fief de *Hautbert* en Cotentin, à raison duquel il devoit au Roi le service d'un Chevalier pendant quarante jours. Il avoit pour sœurs PERRETTE & NICOLE D'ORGLANDES; la premiere, mariée à *Robert de Hennot*, Ecuyer; & la seconde, épouse de *Jean Bordet*, Ecuyer, Seigneur de Croville. Il épousa *N... de Thieuville*, fille de *Henri de Thieuville*, Chevalier, & sœur de *Jean de Thieuville-de-Guihebert*, Chevalier, Seigneur de Claie, lequel, suivant un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1448, étoit tuteur des enfans dudit GUILLAUME D'ORGLANDES, qui en laissa trois: — 1. JEAN, qui suit; — 2. MARIETTE, qui épousa, en 1468, *Guillaume le Forestier*, Seigneur d'Ozeville, Capitaine de Cherbourg; — 3. & TASSINE, épouse de *Guillaume Piquod*, Seigneur de Russy & de Gouberville.

XIII. JEAN D'ORGLANDES, II. du nom, Seigneur de Pretot-Orglandes & Saint-Martin-le-Hébert, nommé fils de GUILLAUME, dans un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1453, fit preuve d'ancienne noblesse, en 1463, devant *Raimond Montfaoucq*, Commissaire du Roi pour la recherche de la Noblesse de Normandie. Il se trouva aux montres de 1452 & 1463; rendit aveu au Baron *de Briquebec*, du Fief de Saint-Martin, tenu en partage des descendans de *Jeanne de la Mare;* & épousa *Jeanne de Carbonnel*, Dame de Pleinmarais, fille de *Guillaume de Carbonnel*, Seigneur de Brevant, & de *Jeanne d'Ouessey*. Il eut de ce mariage: — JEAN & JACQUES D'ORGLANDES, qui suivent; — LUCE & JACQUELINE D'ORGLANDES; la premiere, épouse de *Raoul de Tilly*, Seigneur de Saint-Germain-le-Vicomte; & la seconde, de *Jean le Marchand*, Ecuyer, Seigneur de Raffoville.

XIV. JEAN D'ORGLANDES, III. du nom, Seigneur de Pretot, Auvers, Castel, Pleinmarais, Freville, Gaillarbois, de Noyan-sur-Andille, Baron de Quevilly, Chambellan du Duc DE LORRAINE, Roi de Sicile, & Gouverneur pour ce Prince, des Villes & Châteaux d'Aumale, Lillebonne, Brionne, Harcourt & Elbeuf, reçut en don du même Prince, par Lettres-Patentes de l'an 1494, la Terre & Seigneurie d'Auvers, l'une des plus belles du Cotentin. Il y a des actes où il est qualifié de *Grand-Maître des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie.*

Picardie. Il épousa *Guillemette le Secq*, fille de *Robert le Secq*, & de *Marie d'Orbec*. Elle étoit veuve, en premieres noces, de *Jean de Cassenove*, Vice-Amiral de France. Il mourut sans laisser d'enfans. On voit sa statue sur son mausolée dans l'Eglise de Prétot. Il y est représenté ayant au col un Collier de Chevalerie. L'écu de ses armes est porté par deux Anges, avec cette inscription: *Cy gît noble & puissant Seigneur* JEAN D'ORGLANDES, *Seigneur de Prétot & d'Auvers, qui trépassa le 8 Février 1515.*

JACQUES D'ORGLANDES, Seigneur d'Orglandes & de Saint-Martin-le-Hebert; devenu ensuite, après la mort de son frere, Seigneur de Prétot, Auvers, Freville, Castel & Pleinmarais, Baron de Quevilly, se trouva aux montres de 1512. Il rendit aveu au Baron *de Briquebec*, le 25 Septembre 1499, du Fief de Saint-Martin-le-Hebert, tenu par parage, comme il est dit ci-dessus. Il épousa, par contrat du 3 Janvier 1498, *Jacqueline Aux-Epaules*, fille de *Georges Aux-Epaules*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, & de *Madelene de Dreux*, fille de *Robert de Dreux*, Vidame d'Esneval, issue de *Robert*, Comte *de Dreux*, quatrieme fils du Roi LOUIS-*le-Gros*.

JACQUES D'ORGLANDES mourut le 7 Octobre 1519, laissant deux fils & cinq filles, sçavoir: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. NICOLAS, Seigneur d'Orglandes, de Freville, de Pleinmarais & de Saint-Martin-le-Hebert, mort sans postérité, & qui aliéna vraisemblablement la Terre d'Orglandes; car on ne la voit point depuis dans les partages de cette Maison; — 3. MARGUERITE, épouse, en premieres noces, de *Jean de Saint-Gilles*, Seigneur des Marais; & en secondes, de *Jean de Pierrepont*, Seigneur d'Estienville, Urville & Flottemanville; — 4. ANNE, épouse de *Christophe des Montiers*; — 5. ISABELLE, épouse de *Jacques d'Argouges*, Seigneur d'Argouges & de Rouffigny, qui découvrit, au Roi FRANÇOIS I, la conspiration du Connétable DE BOURBON, & en reçut, pour récompense, la Châtellenie de Gavré; — 6. FLORIPPE, épouse de *N... de Clamorgan*; — 7. & LAURENCE, épouse de *Robert*, Seigneur *de Franquetot* & de Saint-Jores, Vicomte de Carentan.

XV. FRANÇOIS D'ORGLANDES, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine des Vicomtés & Châtellenies de Carentan & de Saint-Sauveur-Lendelin, Seigneur de Prétot, Auvers, Freville, Castel, Pleinmarais, Saint-Martin-le-Hebert & de la Sergenterie de Saint-Cry, épousa, en 1548, *Catherine du Pontbellanger*, fille aînée d'*André du Pontbellanger*, Baron de Saint-Jean-sur-Coesnon, Seigneur de la Chaize, Bellefontaine, Roissé & de Montbourcher, & de *Françoise de Harcourt*, fille de *Jean*, Baron de Briouze, Châtelain de Moulineaux, Seigneur de Fontaines-le-Henri, de Breville, Beny, la Riviere, Séqueville, Couvains, Plaineseve, Auvrecy, Montreuil, Faverolles & Putot, & de *Guillemette de Saint-Germain*, Baronne de Ranes, Dame de Potigny.

FRANÇOIS D'ORGLANDES rendit aveu au Roi, le 10 Mars 1540, des Fiefs de Prétot & d'Auvers, du dernier desquels relevoient dix Terres nobles. Il partagea, le 28 Décembre 1572, avec *Jacques d'Argouges*, Seigneur de Gratot, mari de *Rénée du Pontbellanger*, sœur de *Catherine*, les Baronnies de Briouze, Ranes, Asnebec, Saint-Jean-sur-Coesnon, & les autres Terres, des successions d'*André du Pontbellanger*, & de *Françoise d'Harcourt*. Il mourut en Novembre 1574, laissant cinq fils & cinq filles, sçavoir: — 1. CHARLES, Seigneur d'Auvers & de Freville, Baron de Saint-Jean-sur-Coesnon, mort sans enfans, de son mariage avec *Anne d'Auberville*, son épouse, fille de *Charles d'Auberville*, Seigneur de Cantelou, du Menil-Oger, de Saint-Pierre, du Jonquet, Baron de Vertbosc, Bailli de Caen, & de *Guillemette d'Harcourt*; — 2. PIERRE, qui suit; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de Pleinmarais, de la Chaize, Bellefontaine, Putot, & de l'Honneur d'Ecajeul, qui épousa *Jeanne de Foligny*, fille de *Jean de Foligny*, Seigneur de Moul, & de *Marie Paisnel*, mort sans postérité; — 4. FRANÇOIS, Seigneur de Potigny, Diacre; — 5. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs Comtes de Briouze, rapportée ci-après; — 6. FRANÇOISE, mariée 1°. à *René du Saucey*, Seigneur de Servigny; & 2°. à *Jean d'Anneville*, Seigneur

de Sainte-Marie-Losmont; — 7. HORTENSE, épouse de *Jean du Saucey*, Seigneur de Mont-sur-Vent; — 8. JACQUELINE, femme 1°. de *Nicolas Osber*, Seigneur de Douville & de Couppeville; & 2°. de *Jean Hervieu*, Seigneur de Saussemenil; — 9. ANTOINETTE, épouse de *Pierre du Prail*, Baron de la Hogue; — 10. & RENÉE, mariée à *Gilles de Gourmont*, Seigneur de Courcy, & mere de — *Pierre de Gourmont*, reçu Chevalier de Malte en 1623.

XVI. PIERRE D'ORGLANDES, III. du nom, Seigneur de Prétot, Auvers & Castel, Baron de Saint-Jean-sur-Coesnon, Capitaine des Châtellenies de Carentan & de Saint-Sauveur-Lendelin, épousa, par contrat du 23 Octobre 1578, *Françoise de Franquetot*, fille de *Thomas de Franquetot* Seigneur de Coigny, & de *Françoise de Luthumiere*. Il eut de ce mariage : — JACQUES, qui suit; — & deux filles, nommées FRANÇOISE; l'une, mariée à *Pierre de Sainte-Marie*, Seigneur d'Esquilly, & Baron d'Aspres; & l'autre à *Cesar de Romilly*, Marquis de la Chenelaye. — *Jacques de Sainte-Marie*, sorti de la premiere, fut Chevalier de Malte, & tué au combat de Negrepelice. — *Jean-Batiste de Romilly*, l'un des fils de la seconde femme, fut aussi Chevalier de Malte.

XVII. JACQUES D'ORGLANDES, II. du nom, Seigneur de Prétot, Auvers, Castel & Pleinmarais, Baron de Saint-Jean-sur-Coesnon, Lieutenant-Général d'Artillerie, épousa, par contrat du 19 Janvier 1602, *Marie de la Porte*, fille de *Georges de la Porte*, Président à Mortier au Parlement de Rouen. Il eut de ce mariage : — JACQUES, qui suit; — & FRANÇOIS, nés les 29 Septembre 1611, & 10 Mai 1617; — & cinq filles, toutes Religieuses. Leur pere mourut en 1621.

XVIII. JACQUES D'ORGLANDES, III. du nom, Baron de Prétot, Seigneur d'Auvers, la Chaize, Castel & Pleinmarais, rendit aveu au Roi le 28 Juin 1638, des Terres de Prétot & d'Auvers. Il épousa, par contrat du 26 Novembre 1640, *Marie Morin*, fille de *Jacques Morin*, Seigneur de Villars, Premier Président de la Cour des Aides de Normandie, & de *Gabrielle de Briqueville*. Il mourut à Paris, en 1649, sans enfans. FRANÇOIS, son frere, l'avoit précédé au tombeau, sans laisser de postérité de *Marie de la Mariouse*, son épouse. Leur succession retourna aux Dames *d'Esquilly & de la Chenelaye*, leurs tantes, dont les descendans possedent aujourd'hui les Terres d'Auvers, de Prétot & de la Chaize.

Branche D'ORGLANDES, *Barons & Comtes de Briouze, Seigneurs de Saint-Martin-le-Hebert & autres lieux.*

XVI. ANTOINE D'ORGLANDES, Baron de Briouze, Seigneur de saint-Martin-le-Hebert, de Bellon, de Beziers & de Lessart, cinquieme fils de FRANÇOIS D'ORGLANDES, & de *Catherine du Pontbellanger*, né en 1573, fut élevé Page à la Cour de HENRI III, ensuite dans une Ecole Militaire établie à Metz, pour la jeune Noblesse. Il fut entraîné dans le parti de la Ligue, & s'enferma, avec les Seigneurs *d'Auvers & de Pleinmarais*, ses freres, dans la ville d'Avranches, qui soutint, en 1590, un long siége, contre l'Armée Royale, commandée par le Duc *de Montpensier*. Après la capitulation de cette Ville il servit sous le Duc *de Mercœur* en Bretagne. Il épousa, par contrat du 9 Mars 1593, *Marthe du Saucey*, fille de *Lubin du Saucey*, Seigneur de Barneville, Portbail & de Saint-Jean-des-Rivieres, Capitaine & Bailli de Saint-Sauveur-le-Vicomte, & de *Guillemette de Sens-de-Riviers*. Il mourut le 19 Juin 1619, laissant pour enfans : — 1. JACQUES, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Beziers, mort sans alliance; — 3. FRANÇOISE, mariée à *Jean d'Ancel*, Seigneur de Saint-Laurens, Quineville & Vaudreville; — 4. CATHERINE, mariée à *Guillaume Plessart*, Seigneur de Saint-Martin-le-Hebert, qui avoit acquis cette Terre de Saint-Martin le 14 Juillet 1610, de JACQUES D'ORGLANDES, Seigneur de Prétot, auquel ANTOINE D'ORGLANDES l'avoit cédée le 14 Mai précédent; — 5. & ANTOINETTE, morte sans alliance.

XVII. JACQUES D'ORGLANDES, Baron de Briouze, Seigneur du Mesnil & de Crasmenil, né en Avril 1603, servit, dès sa tendre jeunesse, en Hollande,

ensuite au siége de la Rochelle, & fit quelques campagnes, en qualité de Volontaire, dans le Régiment de Cavalerie du Cardinal *de Richelieu*. Il épousa, 1°. en 1623, *Madelene le Forestier*, fille unique de *Salomon le Forestier*, Seigneur des Manoirs, & de *Madelene de Vellomer*, Dame de Boutemont; 2°. en 1648, *Madelene Turgot*, fille de *Jean Turgot*, Seigneur des Tourailles, & d'*Elisabeth de Verigny*; 3°. en 1652, *Louise-Isabelle de Garaby*, fille de *Bernard de Garaby*, Seigneur de la Luzerne, de Montchaton & des Trois-Monts; & 4°. le 3 Janvier 1660, *Anne-Marie de Caignou*, fille de *Julien de Caignou*, Sieur du Boismagny, & de *Louise le Gentil*. Il eut du premier mariage, quatre filles, nommées : — JOURDAINE, FRANÇOISE, MARTHE & MARIE. La premiere épousa *Henri-Robert-Simon*, Seigneur *de Turqueville*; les trois autres, furent Religieuses. Du quatrieme mariage sortirent : — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. ANNE-MARIE-LOUISE, épouse de *Gaspard-Guillaume de Chenevieres*, Ecuyer, Seigneur du Hautbois; —— 3. MARIE-ANNE, mariée à *Gabrielle-François Artur*, Ecuyer, Sieur du Plessis : il mourut le 15 Juillet 1672.

XVIII. NICOLAS D'ORGLANDES, Comte de Briouze, Seigneur du Mesnil & de Crasmenil, né le 18 Septembre 1665, Elevé Page à la grande Ecurie, fut ensuite Capitaine dans le Régiment de Broglie, Cavalerie, & enfin Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, qu'il commanda depuis l'an 1701 jusqu'en Octobre 1712. Il épousa, 1°. en 1689, *Catherine-Françoise de Savonnieres*, fille de *Félix de Savonnieres*, Seigneur de Meaulne, & de *Françoise des Loges*. Il eut de ce mariage deux enfans, sçavoir : — JACQUES-NICOLAS, mort jeune; — & ANNE-CATHERINE, née en 1694, mariée, en 1714, à *René de Saint-Genys*, Baron des Hommeaux, morte le 14 Juillet 1759. Il épousa, 2°. le 27 Décembre 1711, *Anne-Suzanne de Beauchamp*; fille de *Guillaume-Alphonse de Beauchamp*, & de *Marie-Anne Mauger*. Il mourut le 23 Novembre 1738, laissant, de ce second mariage, sept garçons & quatre filles, sçavoir : — 1. ANTOINE-LOUIS-CAMILLE, qui suit; — 2. NICOLAS-CHARLES-CLAUDE, Religieux de la Congrégation de Cluny, Prieur du petit Beaulieu; — 3. RENÉ-NICOLAS-CLAUDE, né le 24 Avril 1716, élevé Page à la grande Ecurie, nommé *le Chevalier de Briouze*, mort le 16 Avril 1756, après avoir servi dans le Régiment Dauphin, Etranger, Cavalerie, & Aide-de-Camp du Maréchal *de Lowendal*; —— 4. CHARLES-LOUIS, né le 13 Juin 1717, mort Capitaine au Régiment de Mailly, Infanterie, en Novembre 1746, des blessures quil avoit reçues à la bataille de Rocoux; — 5. JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS, né en Septembre 1719, Capitaine au Régiment de Languedoc, Dragons, Chevalier de Saint-Louis; — 6. NICOLAS-CHARLES, Abbé de Briouze, mort Bachelier en Théologie dans la Maison de Sorbonne, le 2 Janvier 1748; — 7. NICOLAS-CHARLES-THÉODORE, né en 1727, mort en Septembre 1750, Lieutenant au Régiment de Languedoc, Dragons; — 8. ANNE-GILLETTE, Religieuse aux Hospitalieres de Pontoise; — 9. MARIE-SUZANNE, épouse de *Guillaume-René-Antoine de Ronnay*, Seigneur de Beaulandois, de la Meliere & de Durfet; — 10. CATHERINE-RENÉE, morte sans alliance; — 11. & ANNE-CAMILLE-GILLETTE, mariée 1°. à *Gabriel Gautier*, Ecuyer, Sieur du Fresne, ancien Capitaine au Régiment Royal-Comtois, Infanterie; & 2°. le 11 Juillet 1765, à *Jacques-Antoine de Sauvigny*, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel de Cavalerie.

XIX. ANTOINE-LOUIS-CAMILLE D'ORGLANDES, né le 21 Novembre 1712, Comte de Briouze, Seigneur du Mesnil & de Crasmenil, Grand-Bailli d'Epée d'Alençon, épousa, le 20 Août 1743, *Marie-Henriette-Cécile de la Broise*, fille unique de feu *Henri-Charles de la Broise*, Seigneur de Sainte-Marie-la-Robert, & de *Louise-Cécile-Adélaïde-Césarine le Boeuf*; & 2°. le 22 Août 1750, *Marie-Helene Gautier de Montreuil*, Dame de Montreuil, de la Cambe, de Louvieres, d'Ouville, de Douxmarais, de Beaumais & de Bernieres, fille de feu *Jean-François Gautier*, Seigneur de Montreuil, de la Cambe, de Louvieres & de Bernieres, Capitaine au Régiment de Rohan, Dragons, & de feu *Françoise-Gabrielle-Geneviéve le Verrier*, Dame de Trezsaints, de Notre-Dame-de-Bou-

cey, du Desert, de Beaumais, d'Ouville, de Douxmarais & d'Hauteville; morte en 1766. Il eut de son premier mariage : — 1. NICOLAS-CHARLES-CAMILLE, qui suit; — 2. & LOUISE-ANNE-HENRIETTE-ADÉLAÏDE, née le 12 Juin 1746.

XX. NICOLAS-CHARLES-CAMILLE D'ORGLANDES, Seigneur du Mesnil-Jean & de Sainte-Marie, s'est marié, le 12 Octobre 1765, avec *Marguerite-Etienne-Françoise-Louise du Four-de-Cuy*, fille unique de *Nicolas-François-Dominique du Four*, Baron de Cuy, & de feu *Suzanne-Henriette Françoise-Louise de Caulincourt*. Il est mort en 1766, & elle au milieu de l'année 1775, laissant de leur mariage :

XXI. NICOLAS-FRANÇOIS-DOMINIQUE-CAMILLE D'ORGLANDES, Seigneur du Mesnil-Jean & de Sainte-Marie, né le 9 Février 1767.

* ORIGNY, en Thiérache : C'est une Terre que la Famille de ce nom possédoit avant l'an 1126. Elle a formé un grand nombre de branches, répandues dans le Bailliage de Vermandois, la Champagne, la Normandie, la Bourgogne, en Hollande, à Genêve, & en diverses parties de l'Allemagne.

Une Généalogie ancienne, dressée sur titres, & continuée à chaque génération, la remonte à plus de quatre siécles. Elle est extraite ici à la suite d'une mention par ordre chronologique des sujets cités dans divers Actes, particulierement de la Picardie, &c. mais dont la liaison n'est pas toujours suivie.

ROBERT D'ORIGNY fut témoin de la confirmation faite, en 1126, par *Barthelemi*, Evêque de Laon, d'une donation à l'Abbaye de Claire-Fontaine en Thiérache.

HERBERT D'ORIGNY est un des témoins, en 1142, à la Charte de *Barthelemi*, Evêque de Laon, qui reçoit, pour l'Abbaye de Saint-Vincent de Laon, des biens dont *Renauld de la Fere*, Chevalier, lui fait don. HERBERT D'ORIGNY doit être pere d'HESCELIN, qui suit.

HESCELIN D'ORIGNY, Seigneur d'Origny, consent, dans trois Chartes de l'an 1147, faites par *Simon*, Evêque de Noyon, à la donation faite par *Jean de Lévergies*, à l'Abbaye de Claire-Fontaine, de la dixme de Wiencurt, où il avoit intérêt; & il consent encore à la donation faite par le même *de Lévergies*, de cette terre de Wiencurt, qui mouvoit de lui. Il avoit donné à l'Abbaye de Foigny la dixme sur une partie des terres qu'il possédoit au territoire de Vilencel; &, par une Charte du Cartulaire de ladite Abbaye, passée par *Gaultier*, Evêque de Laon, en 1167, il donne, du consentement de ses fils & de ses filles, la dixme de toutes ses autres terres qu'il posséde sur ce territoire. Il eut pour enfans : — 1. ROBERT, qui suit; — 2. RAOUL, rappellé dans une Charte de son frere, pour l'Abbaye de Foigny, en 1174 : étant Chanoine de Laon, il signa à une Charte de *Roger*, Evêque de Laon, en 1183, en faveur de l'Abbaye de Claire-Fontaine; à une autre de *Bernard*, Archidiacre de Laon, de 1187, du Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Vincent de Laon; & il scella de son sceau, l'an 1205, un accord entre les Eglises de Saint-Michel & de Foigny. *Cartulaire de Saint-Michel, page* 180; — 3. PHILIPPE, nommé dans la Charte de son frere ROBERT, en faveur de l'Abbaye de Foigny, en 1174; — & plusieurs filles, non nommées dans les Chartes de 1167 & 1174.

ROBERT D'ORIGNY, Chevalier Seigneur d'Origny, selon la Charte de l'Abbesse d'Origny Sainte-Benoiste, en 1174, (fils d'HESCELIN D'ORIGNY), épousa *Marguerite de Apia*, qualifiée *Dame*, dans une Charte de l'Abbaye de Foigny de 1144, *fol.* 105. Il en eut :

GUI D'ORIGNY, Chevalier, Seigneur d'Origny suivant une Charte de *Henri*, Archevêque de Reims, de 1228, du Cartulaire de Foigny, *fol.* 210, *verso* : il donne audit Monastere, un muid de froment, à prendre dans sa grange d'Origny. Cette donation est confirmée par *Alix*, sa femme, dont il avoit eu :

— ROBERT, qui suit; — & MARGUERITE, qui confirmerent aussi cette donation.

ROBERT D'ORIGNY, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Origny, confirma, par une Charte de 1244, du Cartulaire de Foigny, *fol.* 249, *verso*, la donation de son pere, & celle de *Marguerite de Apia*, son ayeule maternelle; & par une Charte d'un petit Cartulaire de Foigny, de la même année, il garantit à *Thomas de Coucy*, Seigneur de Vervins, les biens de Fontaines, que lui, ROBERT, avoit donné à MARGUERITE D'ORIGNY, sa sœur, en la mariant à *Henri*, Seigneur *de Château*, Chevalier, & qu'il avoit vendus audit Seigneur de Vervins; en dédommagement ledit ROBERT donna à sa sœur & à *Henri*, son mari, 13 livres de rente, à prendre sur Origny; disposition qu'elle approuva par Lettre ou Charte de la même année.

N... D'ORIGNY fut Commissaire député par l'Evêque de Laon, en 1203, pour concilier les Eglises de Saint-Michel en Thiérache, & de Bucilly. *Cartulaire de Saint-Michel*, *fol.* 55.

ROUCELLE D'ORIGNY signa, en 1246, une Charte d'une donation faite à l'Eglise de Sainte Marie-des-Vignes au Diocèse de Soissons.

Une Charte de *Thomas de Coucy*, du mois de Juin 1250, cite PHILIPPE D'ORIGNY, comme possesseur de fonds, près l'Abbaye de Thenailles en Thiérache.

JEAN D'ORIGNY, Chevalier, (*de Origniaco*, *miles*), possédoit un Fief dans la Terre de Tournant, dont *Anseau de Garlande* reconnoît, en 1257, qu'il doit reporter l'hommage à l'Abbé de Saint-Maur-des-Fossés. *Cartulaire de ladite Abbaye*, *fol.* 125.

ROBERT D'ORIGNY, & GOBERT, dit *le Rotier*, paroissent, en Septembre 1271, dans le Cartulaire de Saint-Vincent de Laon, comme tuteurs & curateurs des enfans de *Marie*, dite *de la Valette-de-la-Nifcourt*, veuve de *Jean*, dit *le Wibert-d'Erlons*. Le même ROBERT d'ORIGNY est cité dans des Lettres de la veille de Saint-Remy 1276, du Bailli de Vermandois, comme possédant un manoir dans la mouvance de *Robert de Résigny*.

NICAISE D'ORIGNY, de la Baillie de Vermandois, servoit dans l'Armée de Flandres en 1302, &, sur sa quittance, il fut payé de ses gages, par le Trésorier de l'Armée. Tout concourt à croire qu'il eut pour enfans : — 1. HUGUES, qui suit; — 2. PIERRE, qui, en qualité d'Homme de Fief du Château de Guise, est témoin à une Sentence rendue par le Bailli de ladite Cour en 1334, & qui assista, en la même qualité, en 1335, à la vente faite par *Renaut de Rouvroy*, &c. au Comte *d'Avenne*, du droit qu'il avoit dans les bois dudit Comté; — 3. VIANT ou VIART D'ORIGNY, qui fut attaché, en 1339, à la garde des villes de la Thiérache, & qui étoit au nombre des Hommes de Fiefs du Château de Guise, dans un acte du 16 Juin 1348. Son fils NICAISE D'ORIGNY, II du nom, étoit, en 1370, Ecuyer de la Compagnie du Vidame de Chartres.

I. HUGUES ou HUGUET D'ORIGNY, I. du nom, Seigneur d'Origny, servit sous les Rois CHARLES *le Bel* & PHILIPPE *de Valois*, & eut pour fils : — JACQUES, qui suit; — & JEAN, reçu, le 11 Septembre 1386, Ecuyer de la Compagnie assemblée à Amiens par l'Evêque de Beauvais.

II. JACQUES, Seigneur D'ORIGNY, servoit sous les Rois JEAN & CHARLES V, suivant des certificats & passe-ports des années 1355 & 1367. Il laissa de *Louise de Montreuil*, son épouse : — 1. LOUIS, qui se transporta en Bourgogne, & par qui la Terre d'ORIGNY passa en des mains étrangeres; — 2. PIERRE, qui, en 1387, étoit un des Ecuyers de la Compagnie de *Jean le Mercier*; — 3. JEAN, qui suit; — 4. ADAM, qui, en 1373, eut part, avec *Baudouin de Bucquoy* & *Jean Boutillier*, &c. à un accord fait entre les Abbayes de Saint-Vincent & de Saint-Jean de Laon, qui fut confirmé par Arrêt du Parlement de la même année. Cet ADAM eut un fils, aussi nommé ADAM, qui forma, à Reims ou aux environs, une branche de peu de durée, & qui gagna, à Reims, un procès, dont appel fut interjetté au Conseil de Bâle, où il fut condamné

en 1432. *Tabl. Chron. de Cocquault*, *in* 4°. Imp. à Reims, *p.* 435; — 5. & COLAS, Ecuyer, en 1418, de la Compagnie de *Pierre Boniface.*

III. JEAN D'ORIGNY, I. du nom, servoit, en 1412 & en 1420, dans la Compagnie qui fut successivement sous les ordres de MM. *Amaury de Craon* & *Jean de Bouffier.* Il fut, par son mariage avec *Jeanne de Boury*, Seigneur de Sainte-Marie-sous-Bourg en Champagne, & en fit aveu & dénombrement les 10 Mars 1461 & 16 Juillet 1464, & vivoit encore, fort vieux, en 1468. Il laissa :

IV. JEAN D'ORIGNY, II. du nom, Seigneur de Sainte-Marie-sous-Bourg, de Mircocol, du Fief de Bussy, de la Chape, qui avoit servi dans les anciennes Compagnies, & à la création des Compagnies d'Ordonnances par CHARLES VII, en 1445. Il fut homme d'armes de la Compagnie de la Garde Ordonnance du Roi; servoit encore dans la même Compagnie en 1468, sous la charge de M. *de Soyecourt*, Seigneur de Mony, Bailli de Vermandois; & rendit, le 6 Janvier 1484, aveu & dénombrement au Roi, de sa Terre de Sainte-Marie. Il avoit épousé 1°. *Perrine de Laval;* & 2°. *Françoise de Morincourt.* Il eut du premier lit : — 1. HUGUES ou HUGUET, qui suit; — 2. JEAN, qui servit, en 1475, dans la Compagnie d'Ordonnance de M. *Joachim de Rouault*, Maréchal de France. Il fut Seigneur de Mircocol, des dixmes de Bussy, & chef d'une branche éteinte, connue sous les noms des *Seigneurs de Chalette*, *de Mircocol*, *de Cormont*, *de Saint Remy, du Trone*, qui a formé des établissemens en Allemagne, où elle a possédé la Terre de Gelvahausen, & a donné des Officiers de distinction à nos Armées, un Chambellan de l'Electeur Palatin, & un Gentilhomme de la Chambre du Prince *d'Anhalt.*

Un Rameau de cette branche, fixé en Allemagne, y a fait des alliances distinguées. N... D'ORIGNY, qui en sortoit, a servi en Suede, & a passé, vers 1749, au service de Russie, où il avoit été avancé aux grades militaires, lorsqu'il mourut, pere d'une fille, mariée à Casan en Sibérie. JEAN II. du nom, eut de son second mariage : — CLAUDE D'ORIGNY, Seigneur de Longchamps, Bailli, pour le Roi, de la ville d'Epernay. Il est la tige d'une branche divisée en trois rameaux; le premier connu sous les titres des Seigneurs *de Longchamps*, *de Vaux* & *des Marvitz*, a fini à la quatrieme génération, par trois filles, entr'autres : ELIZABETH D'ORIGNY, mariée à *Antoine de Bauveau*, Seigneur d'Arrigny & d'Armeville; le second rameau, connu sous les noms de *Vienne-la-Ville* & *de Gergault*, est aussi éteint; le troisieme existoit encore en 1765, dans la personne de PIERRE-DENIS D'ORIGNY, Seigneur de Recy & d'Essournelles, Garde-du Corps du Roi.

V. HUGUES ou HUGUET D'ORIGNY, II. du nom, Seigneur de Sainte-Marie-sous-Bourg, & de Cuisle en partie, fut homme d'armes des Ordonnances, & épousa *Marie de Saux*, dont : — 1. FRANÇOIS D'ORIGNY, Seigneur de Sainte-Marie de Bouconville, Séchaux, vivant en 1539, lequel embrassa les erreurs de Calvin, & eut deux femmes; la premiere *Marie Gourlier*; & la seconde, *Anne Haycart.* De la premiere vint : — PIERRE D'ORIGNY, qui se retira à Sedan, où il mourut, sans alliance, en 1587, Auteur d'un Poëme intitulé : *le Temple de Mars tout-puissant*, dédié au Roi FRANÇOIS II; & d'un autre ouvrage qui a pour titre : *le Héros de la Noblesse de France*, dédié à HENRI III; tous deux imprimés à Reims en 1559 & 1578.

2. ANDRÉ D'ORIGNY, Seigneur de Cuisle, Avocat du Roi au Bailliage de Vermandois à Reims, lors de son établissement en 1523, qui mourut en 1555, laissant, entr'autres enfans : — (a) ANDRÉ; — (b) PIERRE; — (c) NICOLAS, (d) JÉROME, qui ont formé chacun, une branche, éteinte : de la troisieme étoit issue JEAN D'ORIGNY, qui soutenoit à Reims le parti du Roi HENRI IV, & y fut assassiné par les Rebelles. ANDRÉ D'ORIGNY eut encore deux filles, sçavoir; NICOLE, femme de *Jean Fremin*, Prévôt Royal de Vermandois : elle est cinquieme ayeule de *Marie-Angélique Fremin-de-Moras*, mariée, en 1709, à *Louis-Antoine de Brancas*, Duc de Villars. La seconde fille est : — POUTTE

D'ORIGNY, mariée à *Luc de Salnove*, auquel elle porta la Terre de Cuisle, laquelle, par sa petite-fille, est passée dans la Maison de *Livron*.

3. PIERRE D'ORIGNY, qui servit dans la Compagnie d'Ordonnance de M. *d'Orval*, Gouverneur de Champagne. Il étoit d'un détachement qui passa en Italie, sous la charge de *Jean de Maunorry*, & il mourut en 1495; — 4. NOEL D'ORIGNY, qui servoit dans la Compagnie de Messire *Pierre de Rohan*, Maréchal de Gié, commandée en Italie par *Ferry de Mailly*, & il fut tué au siége de Milan en 1513; — 5. & CLAUDE, qui suit.

VI. CLAUDE D'ORIGNY, Conseiller au Siége Présidial de Reims, lors de sa création en 1551, épousa *Jeanne Cocquillart*, petite-niéce de *Guillaume Cocquillart*, Official de l'Eglise de Reims en 1478, Poëte célebre en son tems. Ses enfans furent : — 1. PIERRE; — 2. NICOLAS; — 3. HENRI, tige de trois autres branches qui n'ont point passé la troisieme génération : celle de HENRI a fini à JEAN D'ORIGNY, Jésuite, mort à Châlons en Champagne en 1731, connu dans la République des Lettres, par plusieurs ouvrages, entr'autres, par la vie de *saint Remi*, Archevêque de Reims; — 4. CHARLES, dont le fils HENRI, Seigneur de la Forte-Maison, fut pere de NICOLAS D'ORIGNY, Seigneur de Sainte-Anne, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Biron, mort sans postérité. Ceux de cette branche, en suivant les traces de leur pere, ont exercé la charge d'Avocat du Roi; d'autres, divers Offices de Magistrature; plusieurs ont embrassé l'etat ecclésiastique ou Religieux; sept ont été Chanoines de l'Eglise de Reims; deux y ont eu la dignité de Trésorier, entr'autres CLAUDE, Docteur de la Faculté de Droit, devenu Doyen de cette Cathédrale, qui fit des fondations intéressantes, & fut le premier bienfaiteur de la Maison-de-Charité de cette Ville; — 5. & CLAUDE, qui suit.

VII. CLAUDE D'ORIGNY, II. du nom, mort vers l'an 1601, eut de *Marguerite Cocquebert*, son épouse, entr'autres enfans : — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. SIMON, Conseiller en la Cour Souveraine de Mouzon, qui eut deux filles & un fils unique, — nommé, JEAN D'ORIGNY, Capitaine au Régiment Royal, griévement blessé en 1684, au siége de Luxembourg, & mort sans alliance; — 3. & CHARLES, qui par son testament du 10 Juin 1635, légua 16000 livres pour l'Hôpital de la Charité, qui devoit s'établir, & qui le fut depuis à Reims. Ce bienfait lui fit donner le titre de *Fondateur de cette Maison*.

VIII. PHILIPPE D'ORIGNY, I. du nom, né en 1593, & mort en 1650, avoit nommé, avec *Henriette Michon*, son épouse, la cloche de l'Abbaye de Saint-Nicaise à Reims, dite *la Henriette*, qui, par une singularité remarquable, fait trembler, par son mouvement, un des piliers buttant de cette Eglise. Ils eurent de leur mariage : — 1. JEAN D'ORIGNY, pere de — PHILIPPE, de qui vint — RIGOBERT D'ORIGNY, Conseiller au Présidial de Reims, lequel eut de *Charlotte Maillefer*, entr'autres enfans : — HENRI-ALEXIS, qui après avoir servi d'abord en France, en qualité de Garde du Roi, eut la permission de passer en Pays étranger; fut fait Major de Cavalerie en Danemarck, où il épousa *Sophie-Charlotte de Hausen*, fille naturelle de FRÉDERIC V, Roi de Danemarck & de Norvege, dont la fille aînée — CHRISTIANA D'ORIGNY, fut tenue sur les fonts de Batême au nom du Roi CHRISTIAN VII; — 2. & PHILIPPE, qui suit.

IX. PHILIPPE D'ORIGNY, II. du nom, mort en 1686, laissa de *Marie Ravineau* : — 1. ADAM, qui suit; — 2. NICOLAS, pere de CLAUDE, Seigneur de Baujillet, Contrôleur Ordinaire des Guerres, qui eut : — ANTOINE-JEAN-BATISTE-ABRAHAM, & CHRISTOPHE-NICOLAS-GERARD D'ORIGNY; — 3. & PHILIPPE, pere — de HENRI-ANTOINE, marié à CLAUDE-NICOLE D'ORIGNY, sa cousine, dont : — RAOUL-ADAM, Seigneur de Monthuré; — & D'ANTOINE-MARIE-JEAN-BATISTE, Lieutenant, en 1759, au Régiment de Saint-Chamont.

X. ADAM D'ORIGNY, Seigneur de Dompmartin, épousa, 1°. *Marie Rogier*; & 2°. *Andriette de Pinteville-Cernon*, fille de *Pierre*, Seigneur de Cernon,

& Maréchal héréditaire du Comté-Pairie de Châlons, & de *Thérese du Fayot.* Du premier lit vinrent : — 1. RAOUL, Seigneur de Dampierre, Lieutenant Général & Criminel au Bailliage, Siége-Présidial de Reims, mort le 5 Mars 1746 ; laissant de *Marie-Thérese de Bourgogne*, deux fils, sçavoir : — PHILIPPE-LOUIS-REMI, Seigneur de Courcelles, Chevalier de Saint-Louis en 1747, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne en 1757, Commandant de Bataillon au même Régiment en 1762, marié avec *Henriette-Hélene de Garnier*, — & ADAM-PHILIPPE, marié avec *Jeanne Péchiné*, en 1775 ; & du second lit : — 2. PIERRE-ADAM, Seigneur de Dompmartin, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne en 1744, qui a publié plusieurs Ouvrages sur l'Histoire de l'Ancienne Egypte : il est mort le 13 Juin 1774 ; — 3. & PHILIPPE-LOUIS, qui suit.

XI. PHILIPPE-LOUIS D'ORIGNY, Seigneur d'Agny, épousa, en 1726, *Marguerite de Cambray*, dont, entr'autres enfans ; — 1. JACQUES-ANNE, Capitaine au Régiment de Champagne en 1744, mort en 1749 ; — 2. ADAM-CLAUDE, qui suit ; — 3. & NICOLAS-PIERRE, appellé *le Chevalier d'Origny*, qui fut Enseigne au Régiment de Champagne en 1755, Lieutenant en 1756, Aide-Major & Capitaine le 13 Janvier 1759 ; Lieutenant-Colonel-Commandant les Chasseurs de *Turpin*, en Février 1760, & Chevalier de Saint-Louis le mois d'Août suivant. Dans le Cours de la guerre de 1757, il battit plusieurs fois les ennemis, leur enleva des postes, de l'artillerie, des convois ; fit un grand nombre de prisonniers ; força, le 26 Mars 1761, un Bataillon de la Légion Britannique & un Escadron qui bloquoient le Château de Waldeck, à capituler : pendant le pourparler, il fut blessé d'un coup de fusil ; & le Roi, sur la nouvelle de cette action, le fit Colonel ; mais il mourut de sa blessure le 1 Avril suivant, âgé de 25 ans, 2 mois & 13 jours, & fut inhumé dans l'Eglise Luthérienne de Waldeck, par le Curé de Numbourg.

XII. ADAM-CLAUDE D'ORIGNY, Seigneur d'Agny, Braux, Saint-Lottin, des Planches, Moivres, Saint-Hilaire, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de Champagne, a épousé, le 21 Février 1762, *Elisabeth de Berles-Massrécourt*, Dame des Planches, Moivres, &c. dont : — 1. ADAM-LOUIS-MARIE ; — 2. MARIE-CHARLOTTE-CLAUDETTE ; — 3. & MARIE-MARGUERITE-ELISABETH D'ORIGNY.

Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de sable, chargée en cœur d'une losange du champ.*

ORILLAC : Famille noble du Beauvoisis, de laquelle étoit

MADELENE D'ORILLAC, née le 7 Mars 1678, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1686, après avoir prouvé que PIERRE D'ORILLAC, Ecuyer, Seigneur de la Landelle, qui vivoit en 1514, étoit son quatrieme ayeul.

Les armes : *d'argent, à trois pals de gueules.*

ORITEL, en Bretagne.

JEAN ORITEL, Sieur de la Vigne, RENÉ & JOSEPH ORITEL, Sieur de la Porte, furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 30 Janvier 1669, au rapport de M. *de Langle.*

Les armes : *d'azur, à la croix d'or alaisée & croisetée par le haut seulement, accompagnée, en pointe, de deux clefs d'argent, les gardes en bas, chaque clef à côté du fust.*

* ORLÉANS : Ville située sur la Loire, Capitale du pays nommé *Orléanois*, qui resta long-tems sous la domination des Romains.

ATTILA, Roi des Huns, assiégea la ville d'Orléans ; mais les Romains, secourus par les autres peuples de la Gaule, & conduits par AÉTIUS, l'obligerent à se retirer. La ville d'*Orléans* & l'Orléanois ne tomberent sous la domination des François que du tems de CLOVIS, après la défaite de *Siagrius*, dernier Patrice, ou Gouverneur des Romains dans cette partie de la Gaule.

Lors

Lors de la division de la Gaule, sous les enfans de CLOVIS & sous ceux de CLOTAIRE II, la ville d'*Orléans* fut la Capitale d'un Royaume particulier. Cette Ville, avec ses dépendances, fut ensuite du Royaume d'Austrasie jusqu'à la mort du jeune SIGIBERT; c'est alors qu'elle fut incorporée au Royaume de Neustrie. Vers la fin de la seconde Race de nos Rois, les Gouverneurs s'étant appropriés leurs Gouvernemens, la ville d'*Orléans* échut à HUGUES-*le-Grand*, mort en 956. Son fils, — HUGUES-CAPET, étant parvenu à la Couronne, réunit *Orléans* & l'Orléanois.

PHILIPPE VI, Roi de France, connu sous le nom de PHILIPPE DE VALOIS, érigea la ville d'*Orléans* en *Duché*, & la donna, avec les Comtés de Valois & de Beaumont-le-Roger, &c. le 16 Avril 1344, pour les tenir en *Pairie*, à son second fils PHILIPPE, mort, sans postérité, en 1375.

CHARLES VI donna la même Ville, avec le même titre, à son frere LOUIS, mort en 1407. CHARLES, fils aîné de LOUIS, mort en 1455, & son petit-fils LOUIS, la possédérent successivement. Ce dernier fut Roi de France en 1478, après la mort du Roi CHARLES VIII, sous le nom de LOUIS XII. FRANÇOIS I donna, le 12 Juin 1540, le Duché d'*Orléans*, d'Angoulême, &c. à CHARLES DE FRANCE, son troisieme fils, pour partie de son apanage.

Après la mort de ce Prince, sans alliance, arrivée le 9 Septembre 1545, le Duché d'*Orléans* & le Duché de Gien furent donnés à CATHERINE DE MÉDICIS, pour son douaire. CHARLES IX, au mois de Février 1573, unit la Terre & Seigneurie de Château-Renaud au Duché d'*Orléans*. Ce Duché-Pairie fut donné, dans le mois de Juillet 1646, avec le Duché de Chartres & le Comté de Blois, à GASTON-JEAN-BATISTE DE FRANCE, frere puîné de LOUIS XIII, pour son apanage, mort en 1660, qui ne laissa que des filles. LOUIS XIV donna encore le même titre de *Duc d'Orléans*, à son frere PHILIPPE I, tige de la Maison d'ORLÉANS, subsistante, dont nous parlerons ci-après.

Des premiers Ducs D'ORLÉANS, sont sortis:

1°. Les Comtes *d'Angoulême*, qui ont pour auteur JEAN D'ORLÉANS, Comte d'Angoulême, surnommé *le Bon*, fils puîné de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, né le 26 Juin 1404, mort le 30 Avril 1467. CHARLES D'ORLÉANS, son fils, Comte d'Angoulême, mort le 1 Janvier 1496, eut de *Louise de Savoie*, Duchesse d'Angoulême & d'Anjou, — FRANÇOIS I, Roi de France. *Voyez* FRANCE.

2°. Les Comtes *de Dunois*, Comtes, puis Ducs de Longueville, qui ont eu pour auteur JEAN D'ORLÉANS, Comte de Dunois & de Longueville, Grand-Chambellan de France, fils naturel de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de *Mariette d'Enghien*, Dame de Cœni. Ils ont fini à CHARLES-PARIS D'ORLÉANS, Duc de Longueville & d'Estouteville, Prince Souverain de Neufchâtel, &c. né en 1649, tué au passage du Rhin, près du Fort de Tolhuis, le 12 Juin 1672, sans avoir été marié, dans le tems qu'il alloit être élu Roi de Pologne.

Des Ducs *de Longueville* sont issus les Marquis *de Rothelin*, qui ont eu pour auteur FRANÇOIS D'ORLÉANS, bâtard de Rothelin, fils naturel de FRANÇOIS D'ORLÉANS, Marquis de Rothelin, lesquels ont fini à FRANÇOIS D'ORLÉANS, Marquis de Rothelin, mort Brigadier des Armées du Roi, le 1 Février 1714, sans laisser d'enfans de *Marie Philippe-Henriette Martel de Clere*, sa niéce, morte le 3 Février 1728, âgée de 32 ans & demi.

Le Marquis titulaire *de Rothelin* s'est remarié à *N... de Roncherolles-de-Pont-Saint-Pierre*, veuve de *N... de Rivoire*, Marquis du Palais, dont il y a des enfans.

Des Marquis *de Rothelin* sont issus les Comtes *de Nausle* & *de Rothelin*. Ils ont commencé à FRANÇOIS D'ORLÉANS, troisieme fils de HENRI, I. du nom, Marquis de Rothelin, & de *Catherine-Henriette de Lomenie*, & ont fini à FRANÇOIS-MARC-ANTOINE-ALEXIS D'ORLÉANS, Comte de Rothelin, mort, sans postérité, le 28 Janvier 1728, âgé de 58 ans.

Maison d'Orléans, qui subsiste.

XXIV. Philippe, fils de France, appellé Monsieur, Duc d'Orléans, de Valois & de Chartres, second fils de Louis XIII, né au vieux Château de Saint-Germain-en-Laye le 21 Septembre 1640, porta le titre de *Duc d'Anjou*, jusqu'après le décès de son oncle, Gaston, Duc d'Orléans, qu'il prit celui de *Duc d'Orléans*. Ce Duché lui fut donné en apanage, avec ceux de Valois, de Chartres, & la Seigneurie de Montargis, pour en jouir en *Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1661.

Son Duché fut encore augmenté du Duché de Nemours, par Lettres du mois d'Avril 1672, & le Duché de Montpensier lui vint par un legs universel d'Anne-Marie-Louise d'Orléans, sa cousine, fille de Gaston, morte en 1693, suivant le testament de cette Princesse, du 27 Février 1693.

Philippe d'Orléans assista au Sacre de Louis XIV, son frere, à Reims, le 7 Juin 1654; il représenta le Duc *de Bourgogne*, premier Pair de France; fut reçu Chevalier des Ordres le lendemain; eut, en 1672, le commandement d'une armée qui passa en Hollande, avec laquelle il assiégea Orsoy, Zutphen & autres places; commanda le siége de Mastricht en 1673; accompagna Louis XIV au siége de Besançon & de Dole en 1674, de Limbourg & de Condé en 1675; réduisit, en 1676, Bouchain sous l'obéissance du Roi; prit Saint-Omer; se trouva, la campagne suivante, à la conquête de Gand, d'Ypres, à la prise de Mons en 1691, de Namur en 1692, & ne quitta Sa Majesté, que pour commander des armées séparées. Il mourut à Saint-Cloud, d'apoplexie, le 1 Juin 1701, son corps fut porté à Saint Denis le 20 du même mois, son cœur au Val-de-Grace, & fut inhumé le 23 Juillet suivant.

Il avoit épousé, 1°. le 31 Mars 1661, Henriette-Anne, Princesse d'Angleterre, fille puînée de Charles I, Roi de la Grande Bretagne, & d'Henriette-Marie de France, née à Excester le 16 Juin 1644, morte, presque subitement, au Château de Saint-Cloud, le 30 Juin 1670. Son corps fut porté à Saint Denis le 4 Juillet, & enterré le 21 Août suivant; son cœur déposé au Val-de-Grace, & ses entrailles dans la Chapelle d'Orléans aux Célestins; & 2°. le 21 Novembre 1671, *Elisabeth-Charlotte de Baviere*, fille de *Charles-Louis de Baviere*, Comte Palatin du Rhin, Electeur, & de *Charlotte de Hesse*, née le 27 Mai 1652, morte à Saint-Cloud le 8 Décembre 1722, & inhumée à Saint Denis. Du premier lit vinrent: — 1. Philippe-Charles d'Orléans, Duc de Valois, né le 7 Juillet 1664, tenu sur les fonts de Batême, le 6 Décembre 1666, par le Duc *d'Enghien*, au nom du Roi d'Angleterre, & par Mademoiselle d'Orléans, Duchesse de Montpensier, pour la Reine, mort le 8 du même mois, & inhumé à Saint Denis; — 2. Marie-Louise, dite *Mademoiselle* d'Orléans, née au Palais Royal le 26 Mars 1662, mariée, par Procureur, dans la Chapelle de Fontainebleau, le 30 Août 1679, à Charles II, Roi d'Espagne, mort à Madrid le 12 Février 1689, sans enfans, & son corps porté à l'Escurial, sépulture des Rois Catholiques; — 3. une Princesse, morte, après sa naissance, au Château de Versailles le 9 Juillet 1665; — 4. Anne-Marie d'Orléans, appellée *Mademoiselle de Valois*, née à Saint-Cloud le 27 Août 1669, morte à Turin le 26 Août 1728, âgée de 59 ans. Elle avoit épousé, par Procureur à Versailles, le 10 Avril 1684, *Victor-Amédée*, Duc *de Savoie*, Prince de Piémont, depuis Roi de Sicile, auquel Royaume il renonça pour celui de Sardaigne, dont postérité. *Voyez* Savoie.

Et du second lit: — 5. Alexandre-Louis d'Orléans, Duc de Valois, né à Saint-Cloud le 2 Juin 1673, mort au Palais Royal le 16 Mars 1676, son corps porté à Saint Denis, & son cœur au Val-de-Grace; — 6. Philippe, qui suit; — 7. & Elisabeth-Charlotte, appellée *Mademoiselle de Chartres*, née à Saint-Cloud le 13 Septembre 1676, mariée, le 13 Octobre 1698, à *Léopold-Charles*, Duc *de Lorraine* & de Bar, mort au Château de Luneville le 27 Mars 1729, âgé de 49 ans, & elle à Commercy en Lorraine, le 23 Décembre 1744, âgée de 68 ans, dont postérité. *Voyez* Lorraine.

XXV. PHILIPPE D'ORLÉANS, II. du nom, petit-fils de France, né à Saint-Cloud le 2 Août 1674, porta, du vivant de son pere, le titre de *Duc de Chartres*, & fut fait Chevalier des Ordres le 2 Juin 1686. Ses premieres actions militaires furent au siége de Mons, au combat de Lens en 1691; se trouva à la prise de Namur en 1692; commanda un corps de troupes au combat de Steinkerque le 3 Août de la même année, où il fut blessé légerement; se distingua à la bataille de Nerwinde le 27 Juillet 1693, & y combattit à la tête de la Cavalerie, dont il avoit le commandement; fut fait Chevalier de la Toison d'or par le Roi d'Espagne, dont il reçut le Collier le 7 Août 1701; alla commander l'armée d'Italie en 1706, après le Duc *de Vendôme*, qui alla commander en Flandres; fut blessé à la levée du siége de Turin, le 7 Septembre de la même année; passa l'année suivante en Espagne, pour y commander les armées des deux Couronnes, avec lesquelles il prit la Ville & le Château de Lerida; réduisit le Royaume d'Aragon sous l'obéissance de son légitime Souverain; il retourna en 1708 avec le même commandement, & se rendit maître de la ville de Tortose, & de plusieurs autres places de Catalogne.

A la mort de LOUIS XIV, la Régence du Royaume, durant la minorité de LOUIS XV, lui appartenoit par sa naissance, & elle lui fut déférée par Arrêt du Parlement, rendu en présence des Princes du Sang & des Ducs & Pairs, le 2 Septembre 1715, le Roi séant en son Lit de Justice, & publié le 12 du même mois.

Il établit six différens Conseils, pour y traiter les différentes matieres concernant l'Eglise, la Guerre, la Marine, les Finances, les Affaires étrangeres & celles du dedans du Royaume, ressortissans tous à un Conseil suprême de Régence, où il déclara vouloir se conformer à la pluralité des suffrages, dans tout ce qui y seroit rapporté, à l'exception pourtant des Charges, Emplois, Bénéfices & Graces, qu'il se réserva d'accorder à ceux qu'il en jugeroit plus dignes, & après avoir consulté le Conseil de Régence.

Il affermit la paix avec toutes les puissances de l'Europe; représenta au Sacre de LOUIS XV, le Duc *de Bourgogne*, premier des Pairs Laïcs. Ses fonctions de Régence étant finies à la majorité du Roi, S. M. le pria de l'assister toujours de ses conseils, & l'engagea ensuite de se charger du détail des affaires & des fonctions de *principal Ministre*, dont les Lettres lui furent expédiées le 11 Août de la même année; mais ce Prince mourut subitement d'apoplexie à Versailles, le Jeudi 2 Décembre 1723, âgé de 49 ans & 4 mois: il fut inhumé à Saint-Denis le 4 Février 1724, ses entrailles portées à Saint-Cloud, & son cœur au Val-de-Grace.

Il avoit épousé, à Versailles le 18 Février 1692, FRANÇOISE-MARIE DE BOURBON, dite *Mademoiselle de Blois*, légitimée de France, fille du Roi LOUIS XIV, morte à Paris, au Palais Royal, le 1 Février 1749, après une longue maladie, & inhumée, le 6 du même mois, dans la Chapelle du Couvent de la Madelene de Trainel, Fauxbourg Saint-Antoine, comme elle l'avoit ordonné par son testament, & son cœur porté le même jour au Val-de-Grace.

De ce mariage naquirent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. une Princesse, appellée *Mademoiselle de Valois*, née le 17 Décembre 1693, morte le 17 Octobre 1694, & inhumée au Val-de-Grace; — 3. MARIE-LOUISE-ELISABETH, appellée *Mademoiselle*, née le 20 Août 1695, batisée à Saint-Cloud le 29 Juillet 1696, mariée dans la Chapelle du Château de Versailles, le 6 Juillet 1710, à CHARLES, fils de France, Duc de Berri, dont elle resta veuve le 4 Mai 1714, mourut au Château de la Muette, dans le Bois de Boulogne, le 21 Juillet 1719, fut inhumée à Saint Denis le 24 du même mois, & son cœur porté au Val-de-Grace; — 4. LOUISE-ADÉLAÏDE, appellée *Mademoiselle de Chartres*, née le 13 Août 1698, qui prit le voile de Religieuse dans l'Abbaye de Chelles, le 30 Mars 1717, y fit profession le 23 Août de l'année suivante, sous le nom de *Sainte-Bathilde*, en fut bénite Abbesse le 14 Septembre 1719, & est morte au Couvent de la Madelene de Trainel le 1 Février 1743, où elle a été inhumée le 21, sans cérémonie, ainsi qu'elle l'avoit demandé pendant sa maladie; — 5.

Charlotte-Aglaé, appellée *Mademoiselle de Valois*, née le 22 Octobre 1700, mariée, par Procureur, le 12 Février 1720, au Prince héréditaire de Modene, *François-Marie d'Est*, morte à Paris en 1761. Voyez au mot Est, pour les enfans sortis de ce mariage; — 6. Louise-Elisabeth, appellée *Mademoiselle de Montpensier*, née à Versailles le 11 Décembre 1709, accordée, par contrat passé à Paris le 16 Novembre 1721, à *Louis*, Prince *des Asturies*, depuis Roi d'Espagne sous le nom de Louis, I. du nom, par l'abdication volontaire du Roi Philippe V, son pere, en date du 15 Janvier 1724, devenue, par la mort de son mari, Reine Douairiere d'Espagne; elle a repassé en France, a habité le Palais du Luxembourg, où elle est morte, & a été inhumée à Saint-Sulpice; — 7. Philippe-Elisabeth, appellée *Mademoiselle de Beaujolois*, née à Versailles le 1 Décembre 1714, accordée, par contrat passé à Versailles le 25 Novembre 1722, à l'Infant Don Carlos (aujourd'hui Roi d'Espagne), fils du Roi Philippe V, & d'*Elisabeth*, Princesse *de Parme*, sa seconde femme. Elle est revenue en France en 1725, avec la Reine Douairiere d'Espagne, sa sœur, & est morte de la petite vérole, le 21 Mai 1734, au Château de Bagnolet près Paris, âgée de 19 ans & demi, & a été inhumée le lendemain, sans cérémonies, au Val-de-Grace, dans le Caveau de la Chapelle de la Reine Anne d'Autriche; — 8. & Louise-Diane, appellée *Mademoiselle de Chartres*, mariée, le 22 Janvier 1732, à Louis-François de Bourbon, Prince de Conty, morte le 26 Septembre 1736, laissant de son mariage, — le Comte *de la Marche*. Voyez Bourbon-Conty au mot Bourbon.

Le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, a eu eu encore plusieurs enfans naturels, entr'autres: — (a) Jean-Philippe, dit *le Chevalier* d'Orléans, Grand-Prieur de France de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Abbé de Hautvilliers, Grand-d'Espagne, Général des Galeres de France, né à Paris en 1702, de *Marie-Louise-Madelene-Victoire le Bel*, Comtesse d'Argenton, ci-devant fille d'honneur de S. A. R. la Duchesse d'Orléans. Il fit, en qualité de volontaire, la campagne de 1644, dans l'armée du Roi en Allemagne; alla en Provence pendant la campagne de 1747, & commanda les Galeres qui étoient à Monaco & à Antibes, pour porter des secours à l'Armée du Roi dans le Comté de Nice. Il est mort à Paris le 16 Juin 1748, âgé de 46 ans; — (b) Charles de Saint-Albin, né le 5 Avril 1698, Abbé de Saint-Ouen de Rouen, Prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris, nommé Evêque & Duc de Laon, dont il se démit, avec un Brevet de conservation d'honneur; ensuite nommé Abbé de Saint-Evroult; — (c) & une fille naturelle, mariée, le 17 Septembre 1718, avec *Henri-François*, Marquis *de Ségur*.

XXVI. Louis, Duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Nemours, de Montpensier, &c. né à Versailles le 4 Août 1703, prit séance au Parlement le 12 Août 1717, entra au Conseil de Régence le 30 Janvier 1718, & à celui de la Guerre le lendemain. Le Roi Louis XV, par une Déclaration du mois de Janvier 1719, enregistrée au Parlement le 24 du même mois, lui accorda voix délibérative dans le Conseil de Régence; & à la fin du mois d'Août de la même année, il fut fait Gouverneur du Dauphiné, dont il prêta serment le 17 Septembre suivant; fut nommé, en 1720, Grand-Maître des Ordres de N. D. de Mont-Carmel & de Saint-Lazare; en eut les Bulles du Pape Clément XI, en prêta serment entre les mains de Sa Majesté, le 22 Février suivant; fut pourvu de la charge de Colonel-Général d'Infanterie françoise & étrangere le 11 Mai 1721; représenta au Sacre du Roi Louis XV, le Duc *de Normandie*; a été fait Chevalier des Ordres dans l'Eglise Métropolitaine de Reims; a succédé au Duc d'Orléans, son pere, le 2 Décembre 1723; a obtenu du Roi, par sa Déclaration du 6 Janvier suivant, en qualité de premier Prince du Sang, une Maison composée de 166 Officiers, dont un premier Gentilhomme de la Chambre, un premier Ecuyer, un premier Maître-d'Hôtel, avec les mêmes privilèges des Commençaux de la Maison de Sa Majesté.

Il fut chargé, en 1725, des pouvoirs du Roi, pour épouser en son nom la Princesse de Pologne, fille du Roi Stanislas. Il se démit, le 29 Décembre

1730, de la charge de Colonel-Général de toute l'Infanterie, & au mois d'Octobre 1747, de son Gouvernement de Dauphiné. Il est mort à l'Abbaye de Sainte-Geneviéve à Paris, dans les exercices de la plus haute piété, le 4 Février 1752, où il est inhumé. Il avoit épousé, par contrat du 4 Juin 1724, & par Procureur le 18 du même mois, *Auguste-Marie-Jeanne*, Princesse *de Bade*, née le 10 Novembre 1704, morte au Palais Royal à Paris le 8 Août 1726, âgée de 21 ans, 8 mois & 8 jours, universellement regrettée, & inhumée au Val-de-Grace. Elle étoit fille de *Louis-Guillaume*, Prince *de Bade-Baden*, Généralissime des troupes de l'Empire, mort le 4 Janvier 1707, & de *Françoise-Sibille de Saxe-Lawimbourg*. De ce mariage sont nés: — 1. Louis-Philippe, qui suit; — 2. & Louise-Madeleine d'Orléans, née à Paris le 5 Août 1726, morte au mois de Mai 1728, & inhumée au Val-de-Grace.

XXVII. Louis-Philippe d'Orléans, titré *Duc de Chartres* du vivant de son pere, né à Versailles le 2 Mai 1723, fut, au commencement de l'année 1730, retiré des mains des femmes; eut pour Sous-Gouverneur le Marquis *de Bombelle*, Brigadier des Armées du Roi, son pere ayant déclaré qu'il seroit lui-même son Gouverneur. Il commença ses exercices comme Mousquetaire dans la premiere Compagnie; reçut les cérémonies du Batême le 2 Juin 1732, des mains de l'Abbé *de Belfons*, Aumônier du Roi de quartier; eut pour parrein & marreine le Roi & la Reine; obtint, le 27 Mars 1737, le Régiment de la Ferté-Imbault, qui reprit le nom de *Chartres* qu'il avoit porté auparavant; fut reçu, le 5 Juin 1740, Chevalier des Ordres; fit la campagne de 1742 en Flandres, où il commanda la Cavalerie; fit celle de 1743 en Allemagne, où il eut un pareil commandement; se trouva à la bataille de Dettingen sur les bords du Mein, donnée le 25 Juin 1743, contre les Troupes alliées de l'Impératrice-Reine de Hongrie, dont le succès ne fut pas favorable à l'armée Françoise, commandée par le Maréchal *de Noailles*. Le Duc d'Orléans, qui n'étoit encore que Duc *de Chartres*, s'y distingua beaucoup, & chargea trois fois les ennemis à la tête de la Maison du Roi; fut fait Maréchal-de-Camp au mois de Juillet suivant, Lieutenant-Général le 26 Juin 1744; en cette qualité se trouva à la tranchée de la ville de Fribourg en Brisgaw, où il commanda le 29 Octobre 1744; se trouva aux siéges de Menin & d'Ypres; fit aussi la campagne de 1735; & les siéges des ville & Citadelle de Tournay, & la bataille de Fontenoy, lui fournirent de nouvelles occasions de donner des preuves de son courage & de sa valeur; il continua de servir dans la même armée & d'y être employé, par Lettres des 1 Mai 1746, & 1 Mai 1747; obtint le Gouvernement général de Dauphiné, en survivance de son pere, par Provisions du 8 Novembre de la même année; a pris, à sa mort, arrivée le 4 Février 1752, le nom de Duc d'Orléans, & a eu tous les Régimens d'Infanterie, de Cavalerie & de Dragons du nom d'Orléans, laissant celui de Chartres, dont il étoit Colonel, à son fils le Duc de ce nom, rapporté ci-après. Il a été nommé Chevalier de la Toison d'or le 9 Juin 1747, & a été reçu le 9 Décembre suivant; a été employé à l'armée du Bas-Rhin, par Lettres du 1 Mars 1757; marcha, le 4 Juillet, à la tête de 23 bataillons & de 22 escadrons, pour s'emparer de Cassel que les ennemis avoient évacué. Il est veuf depuis le 9 Février 1759, de Louise-Henriette de Bourbon-Conty, qu'il avoit épousée, en présence du Roi & de la Reine, le 17 Décembre 1743, fille de Louis-Armand de Bourbon, Prince de Conty, Duc de Mercœur, Gouverneur du haut & bas Poitou, Grand-Prieur de France, & de Louise-Diane d'Orléans, morte le 26 Septembre 1736, dont: — 1. Louis-Philippe-Joseph, qui suit; — 2. une Princesse, née à Saint-Cloud le 13 Juillet 1745, où elle est morte le 14 Décembre suivant; — 3. & Louise-Marie-Thérese-Bathilde d'Orléans, née à Saint-Cloud le 9 Juillet 1750, mariée, le 24 Avril 1770, à Louis-Henri-Joseph de Bourbon-Condé, Duc de Bourbon, fils du Prince de Condé, dont, — le Duc *d'Enghien*, né à Chantilly le 12 Avril 1772.

XXVIII. Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, Duc de Chartres, Colonel d'un Régiment de son nom, Infanterie, Chevalier des Ordres le 30 Mai 1752, a représenté au Sacre du Roi Louis XVI, le 11 Juin 1775, le Duc *de Normandie*,

& a épousé, le 5 Avril 1769, LOUISE-MARIE-ADÉLAÏDE DE BOURBON, née le 13 Mars 1753, fille de LOUIS-JEAN-MARIE DE BOURBON, Duc de Penthievre, Grand-Amiral de France, & de *Marie-Félicité d'Est*, celle-ci morte le 30 Avril 1754, dont : — 1. N..., titré Duc *de Valois*, né le 6 Octobre 1773 ; — 2. N..., titré Duc *de Montpensier*, né le 3 Juillet 1775.

Les armes de la Maison D'ORLÉANS : *de France, au lambel d'argent.*

ORLÉANS-LONGUEVILLE.

JEAN-LOUIS-CHARLES D'ORLÉANS, dit *l'Abbé*, Duc de Longueville & d'Estouteville, Comte de Dunois & de Saint-Paul, se fit Prêtre en 1669. Il est le dernier mâle sorti de l'illustre branche formée par le célebre & brave JEAN, bâtard D'ORLÉANS, Comte de Dunois & de Longueville. CHARLES-PARIS D'ORLÉANS, Comte de Saint-Paul, son frere puîné, fut tué, comme on l'a dit, au passage du Rhin près de Tolhuis, en Hollande, le 12 Juin 1672, où le Roi étoit en personne. Ce dernier laissa un fils naturel, appellé *le Chevalier de Longueville*, qui fut légitimé en 1672. ANNE-MARIE D'ORLÉANS, leur sœur de mere, n'eut point d'enfans d'*Henri de Savoie*, Duc de Nemours.

Les Marquis *de Rothelin* sont aussi issus de cet illustre rameau, par FRANÇOIS-D'ORLÉANS-ROTHELIN, fils naturel de FRANÇOIS D'ORLÉANS, Marquis de Rothelin, & de *Françoise Blosset*, Dame du Plessis-Paté. Il étoit fils puîné de LOUIS D'ORLÉANS, I. du nom, Duc de Longueville, & de *Jeanne de Bade*, Marquise de Hoschberg & de Rothelin.

Les armes de ROTHELIN : *d'azur, à trois fleurs de lis d'or, au lambel de trois pendans en chef d'argent, brisés en cœur, d'un bâton de gueules, raccourci de même.*

ORLÉANS (en latin *Aureliani*, *de Aureliano* ou *de Aurelianis*) : Famille noble connue (suivant l'Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin, *Tome II*, *p.* 303.) dans la ville de Vicence dès le XIII[e] siécle. Les Historiens de cette Ville ont rendu justice à son ancienneté & à sa noblesse, ainsi qu'aux hommes illustres qu'elle a fournis.

I. OCTAVIEN DE AURELIANIS, sorti de cette illustre Famille, s'attacha à la Maison de *Visconti*, & fut fait Chambellan du Duc *Philippe-Marie*, par Lettres du mois de Juin 1440. Les révolutions dont l'Italie fut agitée dans ces tems-là, & les disgraces du Duc *de Milan*, son Maître, l'ayant obligé de passer les monts, il alla s'établir dans le Comté Venaissin, où il acquit, en 1446, la Seigneurie de Bédouin, d'*Astorgue de Peyre*, Baron de Baumes. Il en rendit foi & hommage, la même année, (dans l'acte duquel il est qualifié *noble & puissant homme*) à l'Eglise Romaine, entre les mains du Recteur du Comtat. Elevé au métier de la guerre, il entra au service du Roi CHARLES VII. On ne sçait positivement à quel grade il porta les armes ; mais il n'y a guères d'apparence qu'il ait suivi la Cour de ce Prince sans avoir payé de sa personne. La branche aînée s'étant éteinte, & les titres ayant passé dans des mains étrangeres, on n'a pu avoir les instructions nécessaires sur ses services. Une procuration qu'il donna pour exiger les émolumens de la charge de Viguier d'Avignon, dont il avoit été pourvu en 1471, prouve qu'il étoit Maître-d'Hôtel Ordinaire du Roi LOUIS XI. Il se maria à Bourges, lorsque la Cour étoit dans cette Ville, avec *Anne Besson*, dont il eut :

II. ALAIN D'ORLÉANS, Gouverneur de Vaison, Seigneur de Bédouin, marié à Carpentras avec *Catherine de Vassadel*, fille de *Raimond*, Seigneur de Vacqueiras au Comté Venaissin, de Montmirail dans la principauté d'Orange, & de *Jacqueline de Saleiron*. Les armes de *Vassadel* sont : *d'argent, à trois fasces de gueules.* De ce mariage vinrent, entr'autres enfans : — FRANÇOIS, qui suit ; — & MARIE-VINCENTE, femme de *Barthelemi de Simiane*, Seigneur de la Coste, veuf de *Madelene de Villeneuve-de-Beauvoisin*.

III. FRANÇOIS D'ORLÉANS, Seigneur de Bédouin, de Villefranche & de Vil-

lebois, épousa, en 1522, *Jeanne d'Angeres*, Famille noble, dont les armes sont : *échiqueté d'or & d'azur de quatre traits.* Leurs enfans furent : — 1. SIMON, qui suit ; — 2. JEAN, tige des Seigneurs de la Motte, rapportés ci-après ; — 3. & MARGUERITE, mariée, après l'an 1550, à *Gabriel d'Aurel.*

IV. SIMON D'ORLÉANS, Seigneur de Bédouin, de Villefranche & de Villebois, épousa, par contrat passé devant *Etienne*, Notaire au Bourg de Bédouin, le 23 Décembre 1749, *Catherine Filleul*, fille de *Romain*, Sieur de la Madelene, & de *Marguerite Bonet.* Les armes de *Filleul* sont : *de gueules, à la croix de Saint-Antoine d'or, accompagnée de 3 besans de même mal ordonnés.* De ce mariage il eut, entr'autres enfans :

V. HENRI D'ORLÉANS, Seigneur de Bédouin, lequel eut de sa femme, dont le nom est ignoré, entr'autres enfans : — FRANÇOIS, qui suit ; — & une fille, mariée à *François d'Alleman*, Seigneur de Longchamp, dont elle fut la seconde femme.

VI. FRANÇOIS D'ORLÉANS, II. du nom, Seigneur de Bédouin, &c. surnommé *le Capitaine*, à cause de ses services, épousa *Marie*, fille de *Pompée Catilina*, Gouverneur des armes du Pape à Avignon, & dans le Comté Venaissin, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, issu d'une Famille distinguée de la Ville de Rieti en Italie. Les armes de *Catilina* sont : *d'azur, à la fasce haussée d'or, accompagnée en chef d'un croissant de même, & d'un lévrier courant d'argent en pointe.* De cette alliance naquirent, entr'autres enfans : — 1. CHARLES-JOSEPH, qui suit ; — 2. & PAUL D'ORLÉANS, appellé *l'Abbé de Bédouin*, né en 1623, Chanoine & Précenteur de l'Eglise Cathédrale de Carpentras. Il fut un des quatre Gentilshommes qui déposerent dans l'Enquête des preuves de *Gaspard de Raxis Flassans*, reçu Chevalier de Malte en 1661.

VII. CHARLES-JOSEPH D'ORLÉANS, Seigneur de Bédouin, épousa, en 1640, *Lucréce de Joannis*, fille de *Pierre*, Sieur de Verclos, & de *Louise Julien de Bedarrides*, de la ville d'Avignon, dont il eut : — 1. ALEXANDRE, mort sans postérité, en 1726 ; — 2. & GABRIELLE D'ORLÉANS, morte, sans enfans, en 1724. Elle avoit épousé, en 1698, *Alexandre Filleul*, Sieur du Pré-le-Comte, Capitaine au Régiment de la Marine, du Bourg de Bédouin, mort le 4 Juin 1735.

Seigneurs DE LA MOTTE, *à Carpentras.*

IV. JEAN D'ORLÉANS, Seigneur de la Motte, second fils de FRANÇOIS, & de *Jeanne d'Angeres*, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied, & Commissaire des Guerres dans les troupes de la Ligue en Provence, transigea avec SIMON D'ORLÉANS, Seigneur de Bédouin, son frere, sur la succession paternelle, & eut en partage des domaines considérables dans le terroir du Bourg de Bédouin. Il épousa, par contrat du 5 Janvier 1584, *Victoire de Rafellis*, fille d'*Hélie*, Seigneur de la Roque-Henri, & de *Louise de Tertulle-Bagnols*, dont : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. LOUIS, Religieux Capucin ; — 3. JEANNE, femme de *François d'André*, à Carpentras ; — 4. LOUISE, mariée, le 20 Décembre 1603, à *Jean de Galeri*, lequel se remaria vers l'an 1610, avec *Jeanne de la Plane.*

V. GUILLAUME D'ORLÉANS, Seigneur de la Motte, mort en 1659, avoit épousé, par contrat passé devant *Marmot*, Notaire à Carpentras, le 23 Mars 1641, *Marie des Seguins*, fille de *Paul*, Seigneur des Baumettes, & d'*Oriane Boutin-de-Valouse*, dont : — 1. JOSEPH, qui suit ; — 2. ALEXANDRE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort Commandeur en 1714 ; — 3. CHARLES, reçu Chevalier du même Ordre en 1666, mort en 1673 ; — 4. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie ; — 5. & MARGUERITE, mariée en 1666, à *Charles-François d'Inguimbert*, Seigneur de Melve, de Pramiral, &c. dont descendent les Barons *de Theze*, à Carpentras. *Voyez* INGUIMBERT.

VI. JOSEPH D'ORLÉANS, Seigneur de la Motte, co-Seigneur de Venasque & de Saint-Didier, épousa, l[illegible] 3 Octobre 166[illegible], *Marthe-Ursule*, fille d'*Esprit*

de Blégiers, Seigneur d'Antelon, & de *Victoire de Galeri*, sa seconde femme. Les armes de *Blégiers* sont : *d'azur, au bélier passant d'argent, onglé & accorné d'or, accompagné en chef d'une étoile à six pointes d'or.* Les enfans sortis de ce mariage furent : — 1. Esprit-Joseph, qui suit ; — 2. Paul, mort Capitaine d'Infanterie ; — 3. Charles, Chevalier de Malte, ci-devant Général des Galeres du Pape, nommé, en 1734, Colonel des Chevaux-Légers de la Garde de Sa Sainteté à Avignon, avec une pension considérable & les émolumens de Capitaine de Galeres, en récompense de ses services ; — 4. Balthazar, Chevalier du même Ordre, ci-devant Lieutenant de la Garde Avignonoise du Pape, retiré à Carpentras en 1753 ; — 5. Louis-François-Gabriel, né le 13 Janvier 1683, successivement Chanoine Théologal de l'Eglise de Carpentras, Grand-Vicaire d'Arles, & Administrateur du Diocèse de Sénez, nommé, par le Roi, à l'Abbaye de Notre-Dame de Selliers au Diocèse de Troyes, en 1731, & à l'Evêché d'Amiens au mois de Décembre 1733, sacré le 4 Juillet 1734, mort en 17.. ; — 6. Alexandrine, Religieuse Bernardine à l'Abbaye de la Madelene de Carpentras, nommée, par le Roi, à l'Abbaye de Sainte-Austreberte de Montreuil-sur-mer en Picardie ; — 7. une fille Religieuse à l'Abbaye de la Madelene ; — 8. & une autre fille, Religieuse Ursuline à Carpentras.

VII. Esprit-Joseph d'Orléans, Seigneur de la Motte, co-Seigneur de Venasque & de Saint-Didier, mort à Carpentras en 1734, avoit épousé *Anne Fouquier*, de la ville de Marseille, dont : — Charlotte d'Orléans, mariée, en 1714, avec *Louis-Hyacinthe de Raimond-de-Mourmoiron*, Baron de Modène.

Les armes : *de gueules, au léopard lionné d'or, & une burelle d'azur brochant sur le tout ; au chef d'or, chargé d'une aigle de sable.*

ORLÉANS-DE-RERE : Famille originaire de l'Orléanois, établie dans cette Province, dans la Beauce & dans le Berri. Sa noblesse est ancienne, il en est parlé dans l'Armorial de France, *Reg. III, Part. II.*

On voit cette Famille non-seulement comblée de gloire par ses exploits militaires dans les Croisades, mais encore revêtue des charges & des dignités les plus honorables. Elle compte un Bouteiller de France en 1106, 1107 & 1108 ; plusieurs Chevaliers en 1148 & 1185, & autres années postérieures, entre lesquels un Chevalier banneret, un Commandant d'Armée en 1204 ; un Gouverneur de Sicile en 1282 ; un Chevalier de Malte en 1535 ; cinq Chevaliers de l'Ordre du Roi en 1572, 607, 611 & 617 ; trois Gentilshommes Ordinaires de sa Chambre en 1570, 1592 & 611 ; un Capitaine de 100 Chevaux-Légers en 1594 ; un Capitaine & un Lieutenant de 50 hommes d'armes des Ordonnances en 1579 & 1597 ; un premier Ecuyer de l'Ecurie du Roi en 1573 ; deux Gouverneurs & Capitaines du Romorantin en 1574 & 1588 ; deux Gouverneurs de la Ville & grosse-Tour de Villeneuve-le-Roi en 1593, & 1612 ; un Chambellan Ordinaire du Roi en 1582, &c. Trois Historiens, sçavoir : *Robert Hubert, Aimon Proust de Chambourt*, & *Gaspard-Thomas de la Thaumassiere* ont écrit sur cette Famille.

Godefroi d'Orléans, Ecuyer, Sieur de Redde ou Rere, depuis lequel on a une filiation suivie, vivoit en 1366, & étoit frere de Jean d'Orléans, Ecuyer, Sire de Rere, Seigneur du Fief de la Bourdelle, tous deux neveux de *Jeanne de Redde* ou *Rere*, Dame de Bastarde, Paroisse de Pruniers en Sologne.

Pierre d'Orléans, Ecuyer, Sire de Rere, Seigneur d'Aubefons & de la Cour de Ligny, fils de Godefroy, & de *Jeanne d'Autry*, épousa, en 1421, *Matheline de Tranchelion*, dont, entr'autres enfans :

Robinet d'Orléans, Ecuyer, Seigneur de Bastarde, de Rere, de la Grange-de-Rere, d'Aubefons, de la Cour de Ligny, de Caulé, du Grand-Montfoucault, du Breuille & du Grand-Pré de la Bourdelle, s'allia, en 1482, avec *Jeanne*

Jeanne de Signy, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur du Breuille, dont quatre enfans, entr'autres :

JACQUES D'ORLÉANS, I. du nom, l'aîné, Ecuyer, Seigneur de Bastarde, de Rere, de la Bourdelle, &c. qui épousa *Jeanne Asse*, fille de *Denis Asse*, Ecuyer, Seigneur de la Ralluerre. De ce mariage vinrent plusieurs enfans ; l'aîné fut :

JEAN D'ORLÉANS, Seigneur de Bastarde, de Rere, qualifié *haut & puissant Seigneur*. Il fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre, Capitaine & Gouverneur de Romorantin, Maître des Eaux & Forêts de cette Ville & de Millançay, Ecuyer d'Ecurie des Ducs d'ORLÉANS & d'*Anjou*, premier Ecuyer d'Ecurie de ce dernier, par Lettres du 24 Mars 1568. Il se qualifioit *premier Ecuyer d'Ecurie du Roi*, & de *Chambellan Ordinaire* le 7 Mars 1575. Il épousa, par contrat du 5 Avril 1554, *Gabrielle de la Marche*, dont quatre enfans, entr'autres : — 1. JACQUES D'ORLÉANS, Seigneur de Bastarde & de Ballane, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre, Gouverneur & Capitaine de Romorantin & de Millançay, Maître des Eaux & Forêts de la même ville de Romorantin, Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, puis Capitaine de 100 Chevaux-Légers. Il est qualifié *haut & puissant Seigneur*. Il se distingua aux siéges de Romorantin & de Celles. Il avoit épousé, en 1590, *Françoise de Prie*, dont il eut : — un fils mort au berçeau ; — LOUIS, qui suit ; — & deux filles.

LOUIS D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur de Rere, du Breuille, Bastarde, Duplessis, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre, Gouverneur de la Ville & Grosse Tour de Villeneuve-le-Roi, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances, qualifié *puissant Seigneur*, commandoit, en 1597, deux Régimens de gens de pied & une Compagnie de 50 Chevaux-Légers. Il épousa, en 1586, *Edmée de Montjouan*, fille de *Louis*, Seigneur de la Mouchetiere, dont il a eu, entr'autres enfans : — PIERRE, qui suit ; — & JACQUES, auteur d'une branche rapportée après celle de son frere aîné.

PIERRE D'ORLÉANS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rere, & de Bastarde, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur des Ville & Grosse Tour de Villeneuve-le-Roi, Ecuyer d'Ecurie du Duc D'ORLÉANS, épousa, en 1614, *Marie Gaillard* : il en eut sept enfans.

PIERRE D'ORLÉANS, III. du nom, leur second fils, Seigneur de Rere, de Tracy, de Beaufray, &c. Capitaine de Cavalerie, se maria, en 1648, avec *Catherine le Chat*, dont six enfans, entr'autres : — JACQUES, qui suit, — & FRANÇOIS D'ORLÉANS, rapporté après son frere aîné.

JACQUES D'ORLÉANS, II. du nom, Seigneur de Rere, épousa, en 1684, *Elisabeth de Berthereau*, dont quatre garçons & deux filles, entr'autres : — JACQUES, qui suit ; — & PIERRE-FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Ville-Chauve, rapportée ci-après.

JACQUES D'ORLÉANS, III. du nom, Seigneur de Rere & de Montefraut, né en 1686, entra fort jeune dans le Régiment Royal Infanterie. La Terre de Montefraut lui échut pour sa part dans la succession de *Pierre de Berthereau*, son oncle, Seigneur de Ville-Chauve, de Montefraut & de la Turpiniere, mort, sans postérité, en 1724. Il épousa, 1°. en 1714, *Marie-Catherine Midou*, fille de *Jean-Maximilien Midou*, Ecuyer, Seigneur des Cormes, de Lauroy, Lieutenant des Maréchaux de France dans l'Orléanois; & 2°. par contrat du 25 Janvier 1717, *Madelene Lambert*, fille de *Jean-Batiste Lambert*, Ecuyer, Sieur de Cottinville. Il eut de ce second lit, entr'autres enfans : — JACQUES-FRANÇOIS, qui suit; — & MARIE-CATHERINE, batisée en 1722, Religieuse.

JACQUES-FRANÇOIS D'ORLÉANS, Seigneur de Rere, né le 20 Avril 1723, Sous-Lieutenant, en second en 1738, dans la seconde Compagnie du troisieme Bataillon du Régiment Royal, Infanterie, & en 1739, Lieutenant dans le même Régiment, Compagnie de Lançon, s'est marié, par contrat du 23 Novembre 1745, à *Marie-Françoise de Troys*, fille de *Guillaume*, Ecuyer,

Conseiller du Roi, Président au Bailliage & Siége Présidial d'Orléans, dont : — 1. JACQUES-GUILLAUME, né le 8 Août 1746 ; — 2. & PIERRE, né le 15 Août 1747.

Branche des Seigneurs de VILLE-CHAUVE.

PIERRE-FRANÇOIS D'ORLÉANS, Seigneur de Ville-Chauve & de la Turpiniere, second fils de JACQUES, II du nom, & d'*Elisabeth de Berthereau*, né le 27 Octobre 1695, fait Capitaine, en 1725, dans le Régiment Royal Infanterie, & le 15 Mars 1731, Lieutenant des Maréchaux de France, au Bailliage d'Orléans, eut, pour sa part, dans la succession de *Pierre de Berthereau*, son oncle, mort sans postérité, les Terres de Ville-Chauve & de la Turpiniere. Il a eu de son mariage, accordé en 1726, avec *Marie-Anne-Elisabeth Prévost de-la-Janes*, — 1. PIERRE-AUGUSTIN, né le 3 Septembre 1728, qui entra, au mois de Janvier 1745, Cornette dans le Régiment de Bretagne, Cavalerie ; — 2. & MARIE-ANNE-ELISABETH, née le 21 Décembre 1726, & morte en 1745.

Seigneurs de TRACY.

FRANÇOIS D'ORLÉANS, Seigneur de Tracy, second fils de PIERRE III, & de *Catherine le Chat*, s'allia, en 1696, avec *Anne Lamirault de Plissay*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. ANTOINE, né le 2 Juin 1700, Capitaine, en 1734, dans le Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de Sains-Louis en 1745 ; — 3. & PIERRE-ETIENNE D'ORLÉANS-DE-CHARNAY, né le 16 Novembre 1702, Capitaine de Milice dans le Bataillon de Blois en 1752.

FRANÇOIS D'ORLÉANS, II. du nom, Seigneur de Tracy, épousa, le 15 Avril 1727, *Marie Lamirault de Ruys*, dont il eut deux garçons, morts jeunes, — & une fille, nommée MARIE-MADELENE D'ORLÉANS-DE-TRACY. Nous ignorons si cette branche subsiste dans les deux freres ci-dessus mentionnés.

Les armes : *d'argent, à trois fasces de sinople, accompagnées de sept tourteaux de gueules, posés 3 & 3 entre les fasces, & un en pointe.*

Seigneurs de CRECY.

Il est prouvé, par une tradition constante, que cette branche, qui porte à peu près les mêmes armes que celle des Seigneurs *de Rere*, ne forme entr'elle qu'une seule & même Famille, divisée en deux branches sorties du même tronc, quoiqu'on n'ait pu découvrir la source commune de leur origine.

HENRI D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur de Crecy en partie, de Pierrefitte-les-Bois, du Tremblay & de Glavieres, né le 29 Avril 1664, descendoit au 6e degré de MILES D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur de la Viserie, qualifié *noble homme*, le 3 Février 1538, marié à *Laurence de la Motte*, dont il eut six enfans. HENRI D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur de Crecy, &c. épousa, en 1691, *Michelle-Huberte Dufaur*, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte-les-Bois en partie, dont il eut quatre enfans, entr'autres : — FRANÇOIS, qui suit ; — & MICHEL, rapporté après son frere.

FRANÇOIS D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur en partie de Pierrefitte-les-Bois, né le 27 Décembre 1693, étoit Garde-du-Corps du Roi, lorsqu'il épousa, par contrat du 11 Janvier 1741, *Marie-Louise d'Assigny*, fille de *Léon d'Assigny*, Ecuyer, Seigneur de Saully & de la Motte d'Ouaine, & de *Louise-Antoinette d'Assigny*. De ce mariage sont nés : — 1. LÉON FRANÇOIS-MARIE, né le 8 Novembre 1741 ; — 2. JACQUES-ANTOINE, batisé le 21 Janvier 1743 ; — 3. & LOUISE-ANTOINETTE-MARIE, née le 17 Juillet 1744.

MICHEL D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur du Tremblay, troisieme fils de HENRI D'ORLÉANS, né en 1696, a été Page du Comte *de Toulouse*, & fait ensuite Lieutenant dans le Régiment de ce Prince. Il épousa, 1°. en 1729, *Jeanne de Las* ; & 2°. en 1737, *Charlotte de Finance*. Il a de ce second mariage : — JEAN-HENRI, né le 22 Avril 1739 ; — & MARIE-HUBERTE, née le 30 Juillet 1741.

Les armes : *d'argent, à trois fasces de finople, surmonté en chef de trois tourteaux de gueules.*

ORLY : C'est une Famille noble en Dauphiné, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *de sable, à l'ours rampant.*

* ORMES-*Saint-Martin* : Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Octobre 1652, enregistrées le 26 Mars 1654, en faveur d'*Antoine-Martin Puffot*, Conseiller à la Cour des Aides.

ORMESSON.

Marie-François-de-Paule le Fevre-d'Ormesson, Chevalier, Marquis d'Ormesson, Conseiller d'Etat Ordinaire au Conseil des Finances & au Conseil Royal du Commerce, Intendant des Finances, Chef du Conseil de l'Administration de la Royale Maison de Saint-Cyr, Docteur honoraire de la Faculté des Droits, est mort à Paris le 7 Novembre 1775, dans la 66ᵉ année de son âge. Gazette de France, N°. 90. *Voyez*, pour la Généalogie de cette Maison, au mot Fevre.

* ORNACIEU : Terre & Seigneurie en Dauphiné, érigée en *Marquisat*, par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1645, registrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 3 Décembre 1646, en faveur de *Jean de la Croix*, IV. du nom, Seigneur de Chevrieres, Chantemerle, Blanieu, &c. Président à Mortier au Parlement de Dijon en 1642, & à celui de Grenoble le 25 Juin 1650. *Voyez* Croix-de-Chevrieres, *Tome V.*

* ORNAISON-CHAMARANDE : Ancienne & illustre Maison, qui a fini à

Marie-Anne d'Ornaison, qui a porté la Terre de Chamarande dans celle de *Talaru-Chalmazel.* La Terre de Chamarande, unie avec plusieurs Fiefs, fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mars 1695, & enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris en faveur de Clair-Gilbert d'Ornaison, mort le 3 Janvier 1691. Il avoit épousé *Marie-Anne de Trelon*, dont il a eu :

Louis d'Ornaison, Comte de Chamarande, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1704, Gouverneur de Phaltzbourg, premier Maître-d'Hôtel de la Dauphine, mere du feu Roi Louis XV, puis de la Reine en 1733. Il est mort le 1 Novembre 1737, âgé d'environ 77 ans. Il étoit veuf de *Geneviéve-Scholastique d'Anglure-de-Bourlemont*, fille de *Nicolas d'Anglure*, Comte de Bourlemont, Marquis de Buzancy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Stenay, mort le 24 Mai 1706, âgé de 86 ans. Il l'avoit épousée le 7 Juin 1681. Elle mourut le 13 Mai 1717. Il avoit eu d'elle deux fils, sçavoir : — Louis-Nicolas, & Ange-François d'Ornaison, tous deux morts ; le premier, au siége de Turin le 7 Juillet 1706, étant Colonel au Régiment de la Reine ; & le second est mort de la petite vérole le 15 Septembre 1716, étant Capitaine de Cavalerie, l'un & l'autre sans alliance. Le Comte *de Chamarande*, leur pere, a eu pour héritier son neveu, *Louis de Talaru*, Marquis de Chalmazel, fils de sa sœur Marie-Anne d'Ornaison, en faveur duquel il se démit, en 1735, de la Charge de Maître-d'Hôtel de la Reine, & auquel le feu Roi donna le Gouvernement des villes de Saarbourg, & de Philisbourg. *Voyez* Chalmazel-Talaru. Les armes d'Ornaison-de-Chamarande sont : *de gueules, à trois fasces ondées d'or.*

ORNANO : Ancienne Maison d'Italie, qui a donné deux Maréchaux de France.

Sampietro Corse, dit *Bastelica*, Seigneur de Benane, est le premier dont il soit fait mention dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p.* 391. Il fut tué le 7 Janvier 1567, & eut, entr'autres enfans :

Alfonse Corse, dit *d'Ornano*, Colonel-Général des Corses, Maréchal de

France, qui fut nourri & élevé à la Cour du Roi Henri II, comme enfant d'honneur des Princes de France. Il demeura toujours très-affectionné au parti du Roi Henri III, après la mort duquel il suivit celui de Henri IV, qu'il reconnut des premiers.

Il fut créé Chevalier du Saint-Esprit le 7 Janvier 1595, Lieutenant-Général en Dauphiné, Maréchal de France le 6 Septembre suivant, & au mois d'Octobre 1597, il fut pourvu de la Lieutenance du Gouvernement de Guienne. Il mourut de la pierre, à Paris, le 20 Janvier 1610, âgé de 62 ans, laissant, entr'autres enfans, de *Marguerite-Louise de Grasse-de-Pontevès-de-Flassans* :

Jean-Batiste d'Ornano, Comte de Monlor, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel-Général des Corses, Lieutenant-Général en Normandie, Maréchal de France, né en Juillet 1581. Le Roi lui donna la charge de Colonel-Général des Corses, en donnant le Bâton de Maréchal de France à son pere, & en cette qualité, il se signala dans les guerres de Savoie. Après la mort du Roi Henri IV, il maintint la Guienne & le Languedoc dans l'obéissance du Roi Louis XIII, qui le gratifia de la Lieutenance de Roi de Normandie, & des Gouvernemens particuliers de Quilbœuf & du Pont-de-l'Arche. Ce Prince, étant à Chartres le 10 Octobre 1619, lui commit le Gouvernement de la personne de Gaston de France, Duc d'Orléans.

Il s'acquitta dignement de cet emploi. N'étant pas agréable à quelques Seigneurs il fut mis à la Bastille, & de-là transféré à Caen, d'où quelque temps après il fut rappellé en Cour, fait premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, Surintendant de sa Maison; & en reconnoissance des services importans qu'il avoit rendus, & de ses belles actions, il fut fait Maréchal de France le 7 Avril 1626. Le Cardinal *de Richelieu* n'ayant pu le gagner à son parti, le rendit odieux au Roi, qui le fit arrêter une seconde fois, à Fontainebleau, & transférer au Château de Vincennes, où il mourut de poison le 20 Octobre 1626, âgé de 45 ans.

Cette Maison n'a formé que trois degrés, & a fini à Joseph-Charles d'Ornano, frere de Jean-Batiste, Maréchal de France. Il fut Abbé de Mont-Majour-lès-Arles; quitta l'état ecclésiastique pour être Maître de la Garderobe de Gaston, Duc d'Orléans, & mourut à Paris le 1 Juin 1670, âgé de 70 ans. Il eut de *Charlotte de Perdriel*, son épouse, Dame de Baubigny :

Gaston-Jean-Batiste d'Ornano, qui eut la survivance de son pere pour la charge de Maître de la Garderobe du Duc d'Orléans. Il fut Mousquetaire, puis Enseigne au Régiment des Gardes en 1664; acheta une Compagnie de Cavalerie en 1668, & mourut, sans avoir été marié, au mois de Janvier 1674, âgé de 36 ans.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à la tour donjonnée d'or; au 2 & 3 d'or, au lion de gueules, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.*

* ORNES, dans le pays Messin, Diocèse de Verdun: Village qui a le titre de *Baronnie*. Le Seigneur portoit autrefois le titre de *Baron* & *Pair* de l'Evêché de Verdun.

* ORNESAN, en Gascogne, Diocèse d'Auch : Seigneurie qui a appartenu autrefois à la Maison d'*Amboise*, & ensuite à celle de *Villandreau*.

Elle appartient (en 1767) à *Anne-Marie d'Aignan-d'Orbessan*, Président à Mortier au Parlement de Toulouse. *Voyez* Orbessan. Cette Terre d'*Ornesan* donne au Seigneur propriétaire une exemption de dixme dans tous les biens qu'il possede; ils ne sont assujettis, à cet égard, qu'au droit en faveur du Curé, qui dixme de 40 gerbes une; c'est-à-dire, que de 40 gerbes il ne lui en revient qu'une.

ORO, en Gascogne : C'est une Famille noble, dont il est parlé dans l'Armorial de France, *Reg. I, Part. I, page 420.*

PIERRE D'ORO, I. du nom, épousa, par accord le 11 Janvier 1490, *Françoise de Montolieu*, dont :

PIERRE D'ORO, II. du nom, Seigneur dudit lieu, vivant en 1515. Il laissa :

BERTRAND D'ORO, I. du nom, Seigneur d'Oro, marié à *Madelene de Niort*, dont pour fils :

PIERRE, III. du nom, Ecuyer, Seigneur D'ORO, marié avec *Françoise de Leon*. De ce mariage naquit :

BERTRAND, II. du nom, Ecuyer, Seigneur D'ORO & de Léon, qui s'allia, le 22 Octobre 1642, avec *Marie de Baure*, fille de *Jean*, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Piémont, & de *Marguerite de Renesse*, dont :

JEAN-BERTRAND-ALEXANDRE, Ecuyer, Seigneur D'ORO & de Léon, qui se maria avec *Susanne de Saint-Martin*, Dame de Rion. De ce mariage vinrent : — JEAN-LOUIS, qui suit ; — & deux filles, MARIE-ANNE & ALEXANDRINE, reçues à Saint-Cyr le 15 Novembre 1695.

JEAN-LOUIS D'ORO, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin & de Rion, né le 13 Janvier 1682, épousa, le 5 Janvier 1708, *Anne-Marie de Borda*, fille de *Jacques-François de Borda*, Ecuyer, Lieutenant-Général Civil & de Police au siége de Dax. Il a laissé :

JEAN D'ORO, Seigneur de Saint-Martin & de Rion, né le 21 Septembre 1713, reçu Page dans la grande Ecurie du Roi le 2 Janvier 1728. C'est tout ce que nous sçavons de cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, à un lion d'or, écartelé de gueules à trois pals d'or, & sur le tout d'argent, à un aigle de sable à deux têtes, le bec & les ongles de gueules.*

OROPESA : Maison illustre, originaire de Portugal, établie en Espagne, qui sort des Ducs *de Bragance*, par

EDOUARD DE PORTUGAL, second fils de JEAN I, Duc de Bragance, & de *Catherine de Portugal-Guimarins*, qui s'établit en Espagne.

FERDINAND ALVARÈS DE PORTUGAL-TOLEDE-MONTCROIX-AYALA, son fils, Marquis de Frexilla, devint Comte d'OROPESA, par la renonciation que lui en fit, en 1619, son ayeul maternel, *Jean Alvarès de Tolede*, mort à la fleur de son âge.

EDOUARD-ALVARÈS DE PORTUGAL, son fils, Comte d'Oropesa, fut Grand-d'Espagne, Viceroi de Navarre, puis de Valence, & mourut en 1671. Il laissa pour fils :

EMMANUEL-JOACHIM-ALVARÈS, Comte D'OROPESA, qui fut fort aimé du Roi CHARLES II ; mais il se rendit odieux à la plus grande partie des Seigneurs de la Cour, par le mauvais usage qu'il fit de son crédit. Il reconnut PHILIPPE V, à qui sa conduite devint suspecte, & il fut exilé, puis se déclara pour l'Archiduc en 1706, & mourut à Barcelone en 1707.

PIERRE-VINCENT-FERDINAND, Comte D'OROPESA, fils du précédent, passa chez les ennemis du Roi PHILIPPE V en 1705. L'Empereur le fit son Chambellan, & Chevalier de la Toison d'or en 1712, puis Garde des Sceaux de Flandres. Il retourna en Espagne après la paix conclue en 1725 ; & *Marie-Catherine de Velasco*, son épouse, entra dans la possession des biens qui avoient été confisqués sur son époux, & fut admise à baiser la main du Roi & de la Reine, à la fin de Juillet 1725. Leurs enfans sont : — 1. PIERRE-VINCENT DE TOLEDE-DE-PORTUGAL, Comte d'Oropesa, &c. ; — 2. & ANNE-MARIE-BERNARDINE DE TOLEDE-DE-PORTUGAL. Voyez *Moréri*.

ORRY : Famille établie à Paris, dont étoit

JEAN ORRY, Seigneur de Vignory, la Chapelle-Godefroi, Fulvy, &c. Président à Mortier au Parlement de Metz, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, mort le 30 Septembre 1719. Il avoit épousé 1°. *Marie-Anne Ermonin* ; & 2°. *Louise-Catherine Corcessin*. Du premier lit vinrent : — 1. PHILIBERT ORRY, Seigneur de la Chapelle-Godefroi, Ministre d'Etat, Conseiller d'Etat ordinaire, Commandeur & Grand-Trésorier des Ordres du Roi, ci-devant Contrôleur-Gé-

néral des Finances, & Directeur-Général des Bâtimens de Sa Majesté, Arts & Manufactures de France, mort, sans postérité, à son Château de la Chapelle, près Nogent-sur-Seine, le 9 Novembre 1747, âgé d'environ 59 ans, étant né le 22 Janvier 1689; — 2. JEANNE, femme de *Louis-Bénigne Berthier*, Seigneur de Sauvigny, Président de la cinquieme Chambre des Enquêtes, mort en Septembre 1739, dont, — M. *Berthier*, Intendant de Paris; & du second lit: — 3. JEAN-HENRI-LOUIS, qui suit.

JEAN-HENRI-LOUIS ORRY, Seigneur de Fulvy, né le 22 Janvier 1703, ci-devant Maître des Requêtes, & ensuite Conseiller d'Etat, Intendant des Finances, a eu de son mariage avec *Henriette-Louise-Hélene Pierre de Bouzies*, son épouse, d'une Famille noble originaire de Flandres, entr'autres enfans: — 1. PHILIBERT ORRY, Ecuyer, né en 1736, qui vit sans alliance; — 2. & LOUISE-ELISABETH, mariée, le 16 Mai 1724, avec *Antoine-Martin Chaumont*, Marquis de la Galaisiere, alors Maître des Requêtes, Chancelier & Garde des Sceaux du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, nommé, en Janvier 1776, Conseiller au Conseil Royal des Finances, dont des enfans. Elle est morte à Lunéville le 15 Septembre 1761, âgée de 52 ans.

Mercure de France du mois de Décembre 1747, *p.* 206, & Armorial de France, *Reg. I, Part. II, p.* 421.

Les armes : *de pourpre, à un lion d'or, rampant & grimpant sur un rocher d'argent.*

* ORSAN, en Languedoc, Diocèse d'Uzès.

Seigneurie qui appartient au Vicomte *de Cambis*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandant pour S. M. à Alais & pays en dépendans, le même dont la sœur unique a épousé, en 1766, *N...*, Marquis *d'Oms*.

ORSINI : C'est une des trois premieres Maisons de Rome, & une des plus illustres d'Italie.

Elle a donné à l'Eglise les Papes NICOLAS III & BENOÎT XIII, avec plus de trente Cardinaux, & un Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dans la personne de JEAN-BATISTE ORSINI, fils naturel de FRANÇOIS ORSINI, auteur de la branche de Gravina.

Cette Maison est aujourd'hui réduite à la seule branche des Ducs *de Gravina*, formée par FRANÇOIS ORSINI, Comte de Gravina, Préfet de Rome en 1425. De lui descendoit, au huitieme degré,

PHILIPPE-BERNOAL ORSINI, XIVe Duc de Gravina, Prince de Solafro, Grand-d'Espagne, déclaré *Prince de Soglio*, par CLÉMENT XI; créé, en 1724, *Prince de Rocca-Gorga*, par le Pape BENOÎT XIII, son oncle, & du *Saint-Empire* en 1729, auquel feu LOUIS XV accorda, pour lui & ses descendans mâles, à perpétuité, par Brevet du 10 Avril 1729, les mêmes honneurs dont jouissent à la Cour de France les Maisons des Princes étrangers. Il est mort le 24 Janvier 1734, & avoit épousé, le 16 Avril 1718, *Hiacinthe Marescotti*, fille de *François-Marie*, Prince de Ruspoli. Il avoit pour pere & mere, DOMINIQUE ORSINI, XIIIe Duc de Gravina, Grand-d'Espagne, & *Hippolite de Tocco*, issue des Princes *de Montemileto*. Cette *Hippolite de Tocco* étoit sœur utérine de *Jean-Dominique-Milano-Franco d'Aragon*, Grand-d'Espagne, Marquis de Saint Georges, créé *Prince du Saint-Empire*, le 15 Mai 1731. Sa mere, *Béatrix de Vintimille-Normanno-Caretto*, étant veuve de *Léonard de Tocco*, Prince d'Achaie & de Montemileto, s'étoit remariée à *Jacques-Milano-Franco d'Aragon*, Marquis de Saint Georges, ayeul du Prince *d'Ardore*, aussi Marquis de Saint-Georges, ci-devant Ambassadeur de S. M. Sicilienne en France.

DOMINIQUE-AMÉDÉE ORSINI, XVe Duc de Gravina, Prince de Soglio, de Rocca Gorga & du Saint-Empire, né le 5 Juin 1719, devenu veuf, le 19 Juin 1741, de *Paule-Anne-Thérese Erba-Odescalchi*, fille de *Balthasard*, Duc de Bracciano, Prince de l'Empire, a embrassé l'état ecclésiastique, a été fait Cardinal-Diacre par le Pape BENOÎT XIV, le 9 Septembre 1743; & a eu de

son mariage : — N... ORSINI, XVI[e] Duc de Gravina, né le 9 Août 1742 ; — & HIACINTHE, née le 8 Février 1739, morte Duchesse d'Acre.

Le Cardinal ORSINI avoit pour oncle MONDELLO ORSINI, Comte de Muro, né le 12 Juillet 1690, Patriarche d'Antioche, Evêque de Melfi, Archevêque de Corinthe en 1724, de Capoue en 1728, & Patriarche de Constantinople en 1729. *Tabl. Généal. Part. I.*

ORTE (D'), en Champagne.

Famille noble, dont étoit LOUIS D'ORTE, Seigneur de Falaise, marié, en 1496, à *Nicole des Champs*.

JEAN-LOUIS D'ORTE, Seigneur de Fontaine, épousa, en 1641, *Madelene de Pas*, fille de *Manassès de Pas*, Chevalier, Seigneur de Feuquieres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Verdun, & d'*Anne Arnaud*.

LOUIS D'ORTE, Seigneur de Fontaine, épousa, en 1670, *Anne-Catherine de Dompierre*, fille de *David de Dompierre*, Chevalier, Seigneur de Jonquieres, Maréchal des Camps & Armées du Roi. De ce mariage est née, le 2 Octobre 1678, — ANNE-CATHERINE D'ORTE, reçue à Saint-Cyr au mois de Septembre 1697.

C'est ce que nous sçavons de cette Famille, dont les armes sont : *d'argent, au lion de gueules, chargé d'une étoile d'azur sur l'épaule.*

ORTIGUES, en Provence, de la ville d'Apt : Famille connue depuis 300 ans, qui a produit des sujets recommandables dans l'Eglise & dans l'Epée.

JEAN D'ORTIGUES fut élu Evêque d'Apt en 1467. JEAN D'ORTIGUES, son neveu, fut député par la Viguerie d'Apt, en 1487, en qualité de *Noble*, pour assister aux Etats généraux de cette Province, assemblés à Aix, lors de la réunion de la Provence à la Couronne de France. Il eut pour fils :

PIERRE D'ORTIGUES, qui testa en 1516, & laissa — ROLLET D'ORTIGUES, qui fut pere de — PARIS. Celui-ci eut pour enfans : — 1. VALERE, qui suit ; — 2. ANNIBAL ; — 3. & CLAUDE, qui fut Colonel d'Infanterie, par Brevet du 7 Mars 1593.

VALERE D'ORTIGUES se maria à *Marguerite d'Huez*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

PIERRE D'ORTIGUES, II. du nom, marié à *Claire de Guigoni*, fille de *N... de Guigoni*, Gouverneur du Fort de Notre-Dame-de-la-Garde, dont :

FRANÇOIS D'ORTIGUES, marié, par contrat du 2 Juin 1664, à *Catherine d'Allard*. Il servit dans le Régiment de Provence, Infanterie, ensuite dans celui de Guienne en qualité de Capitaine, & dans celui de Bressay, en qualité de Major.

JACQUES D'ORTIGUES, son fils, épousa, par contrat du 15 Août 1716, Demoiselle *Claire de Ruffy*, de la ville de Marseille, dont : — 1. JOSEPH FRANÇOIS, né le 11 Mars 1717, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Capitaine d'une Compagnie Franche de la Marine, & Chevalier de Saint-Louis ; — 2. FRANÇOIS-XAVIER, né le 17 Janvier 1733, Enseigne des Vaisseaux du Roi ; — 3, 4 & 5. trois autres garçons, dont deux ont été Jésuites, & le troisieme est Religieux de l'Ordre de Citeaux ; — 6 & 7. deux filles, Religieuses Carmélites ; — 8. & FÉLICITÉ.

Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p. 191.*

Les armes : *de gueules, à cinq besans d'or en sautoir, cantonnés de 4 étoiles d'argent à huit rais.*

ORTY : Noble & ancienne Famille de la Province de Rouergue, alliée à la Maison de *Boissonade*, dont elle écartele.

Ses armes sont : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à une tour d'argent ; & au 2 & 3 d'or, à 2 merlettes de sable, posées l'une au-dessus de l'autre.*

* ORVAL : Comté en Berri, qui appartient à la Maison de *Béthune*.

Maximilien-Antoine-Armand de Béthune, Seigneur Prince d'Henrichemont &

de Boisbelle, Sire d'Orval & autres Terres en Berri, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, né le 18 Août 1630, est fils unique du feu Comte D'ORVAL, & héritier présomptif du Duché de Sully. *Voyez* BÉTHUNE.

ORVILLE-D'ANGLURE : Famille originaire de Normandie, établie dans le pays Chartrain.

ADRIEN D'ORVILLE, Ecuyer, Seigneur de la Boullais, Lieutenant dans le Régiment de Saint-Simon-Courtomer en 1638, puis Gendarme de la Compagnie du Cardinal *de Richelieu* en 1641, eut, entr'autres freres, ROCH D'ORVILLE, Ecuyer, Sieur des Routiers, reconnu *noble d'extraction* par Jugement des Commissaires généraux députés pour le régalement des Tailles, dans l'étendue de la Généralité d'Alençon, du 27 Mars 1641.

CHARLES D'ORVILLE, Ecuyer, Sieur d'Anglure, petit-fils dudit ADRIEN, épousa, en 1711, *Catherine-Françoise Novince*, dont des enfans. Armorial de France, *Reg. I, Part. I, p.* 422.

Les armes : *de sable, à un lion d'argent, les pattes & les griffes de gueules.*
Une autre Famille, du même nom & de la même Province, Election d'Argentan, porte pour armes : *de sable, au lion d'argent.*

ORZALSKA : Famille d'Allemagne, dont étoit

ANNE D'ORZALSKA, Duchesse de Holstein-Beck, née le 26 Novembre 1707, morte à Grenoble le 27 Septembre 1769, dans sa 62e année, & enterrée dans l'Eglise Royale & Paroissiale de Saint Louis de cette Ville. Elle laisse de son mariage avec *Charles-Louis*, Duc *de Holstein-Beck*, — *Charles Fréderic*, Prince héréditaire, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Colonel du Régiment Royal-Allemand. *Mercure de France, II Vol.* d'*Octobre* 1769, *p.* 213.

* OSMANVILLE, en Normandie, Diocèse de Bayeux.

Seigneurie composée de plusieurs Fiefs réunis en faveur de la Maison de *Briqueville*, qui releve du Roi, par une seule foi & hommage, à cause de la Vicomté de Bayeux : elle est décorée d'une haute, moyenne & basse-Justice, composée des Paroisses d'Osmanville, Saint Clément, Cardonville, du Bourg & des Hameaux d'Isigny. Le Marquis *de Briqueville*, Brigadier des Armées du Roi, est Seigneur Patron-honoraire, & haut-Justicier d'*Osmanville*.

* OSMONT, même Province.

Les Terres & Seigneuries d'*Aubry-le-Pantou*, de *la Fresnaye-Fayel*, du *Mesnil-Roger* & de *Roiville*, furent unies & érigées en *Marquisat* sous la dénomination d'*Osmont*, par Lettres-Patentes du mois de Mars 1719, regiftrées au Parlement de Rouen le 4 Décembre 1720, & en la Chambre des Comptes de Normandie le 26 Février 1724, en faveur de RENÉ-HENRI D'OSMONT, Brigadier des Armées du Roi, Mestre-de-Camp de Dragons, & Chevalier de Saint-Louis, tant en récompense de ses services militaires, de ceux de ses ancêtres, toujours constamment attachés à la défense de l'Etat, qu'en considération de la *noblesse de son extraction*, qui assure à sa Maison rang parmi les plus anciennes de la Province de Normandie. Le Marquis D'OSMONT, mort le 15 Août 1731, avoit épousé, le 15 Mai 1697, sa cousine-germaine, FRANÇOISE, fille de GABRIEL D'OSMONT, dont des enfans.

OSMONT, aussi en Normandie, Vicomté & Election de Falaise, Sergenterie de Jumel, Généralité d'Alençon.

On nous a remis un *Etat* imprimé des preuves de la Généalogie & filiation de cette ancienne Famille noble, vu, vérifié sur les titres originaux & authentiques justificatifs, par M. *le Métayer*, Ecuyer, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison Couronne de France & de ses Finances, daté du 10 Août 1775; & M. *de la Croix*, Généalogiste de l'Ordre de Malte, a attesté, le 20 Septembre 1775,

1775, pour bonnes & valables, les preuves de noblesse énoncées dans cet *Etat* que nous allons suivre : il remonte à

I. MICHEL OSMONT, Ecuyer, Sieur d'Asnieres, Paroisse de Mezieres, Sergenterie de Jumel, Vicomté de Falaise : il vivoit en 1399, qu'il donna en Fief à *Jean Morel*, plusieurs héritages situés dans la Paroisse de Mezieres, sujets, entr'autres redevances, à deux chapons, un denier à Noël, une geline, dix œufs & autres rentes, charges & services, envers ledit MICHEL OSMONT, appellé, dans le titre, *Michiel*. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1. GUILLAUME ; — 2. & JEAN ou JÉHAN, qui suit.

II. JEAN OSMONT partagea, avec GUILLAUME, son frere aîné, la succession de son pere. Le contrat en fut passé le 10 Avril 1429, devant *Raoul de Moriniere*, Tabellion-Juré en la Vicomté de Saint-Silvain, & il eut pour son partage le Fief & la Sieurie d'Asnieres, situés dans la Paroisse de Mezieres. Il laissa de sa femme, dont le nom est aussi ignoré : — YON, *alias* YVON, qui suit.

III. YON OSMONT, Ecuyer, Seigneur d'Asnieres & de Mezieres, fut compris parmi les Nobles de la province de Normandie en 1463, dans la recherche faite par le Commissaire *Montfault*, Président en la Cour, sous le regne de LOUIS XI. Il reçut deux aveux & dénombremens; le premier, le 5 Juillet 1473, de *Pierre de Jéhein*, pour des héritages qui relevoient de sa Seigneurie d'Asnieres; & le second, de *Jean Jehan*, pour d'autres héritages qui dépendoient aussi de la même Seigneurie. YON OSMONT étant mort, sa veuve, *Jacqueline d'Alligny*, lors des partages des biens de son mari, retint son droit de douaire; & ses enfans furent : — 1. ROGIER ou ROGER ; — 2. GUILLAUME, Sieur de Brey, qui fut marié, & vendit à ROGER, son frere aîné, la part qu'il avoit à la succession de son pere; — 3. JEAN ; — 4. & GUILLAUME, qui suit.

ROGER OSMONT, comme aîné & gardien de ses freres mineurs, retint, dans la succession de son pere, le Fief d'Asnieres, & laissa à ses freres, par contrat passé le 19 Janvier 1504, devant *Michel Billard*, Tabellion-Juré en la Vicomté de Falaise, au Siége de Vrigny, les autres héritages & biens de la succession de son pere, qu'ils partagerent entr'eux, quand ils furent parvenus à l'âge de majorité. Nous voyons dans cet état des preuves, que ROGER fut marié, & qu'il eut pour fils : — ROBERT OSMONT, duquel naquirent : — MICHEL, JEAN, NICOLAS & ROBERT, dont nous ignorons la destinée.

IV. GUILLAUME OSMONT, dit *le Jeune*, Ecuyer, Sieur de Mezieres, passa, le 13 Septembre 1501, un contrat de Fief d'héritage, situé en la Paroisse de Mestry, qu'il reçut de *Jean Guidon*. Il eut de *Jeanne de Grosourdy*, son épouse : — 1. JEAN ; — 2. ANSELME, qui suit ; — 3. & MICHEL, Prêtre.

V. ANSELME OSMONT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mestry, partagea, avec ses deux freres, les héritages & biens provenans de la succession de ses pere & mere, & épousa *Jeanne le Poutrel*, de laquelle il eut : — GILLES, qui suit; — & CHRISTINE OSMONT.

VI. GILLES OSMONT, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, laissé en minorité, fut, avec sa sœur, par Sentence du 1 Avril 1530, mis sous la tutelle de MICHEL OSMONT, *Thomas Grosourdy* & JEAN OSMONT, (chacun d'eux en l'absence de l'un & de l'autre). Devenu majeur, il passa un bail à ferme, le 2 Novembre 1547, devant *François Louvel* & *Pierre Bernard*, Tabellions Royaux en la Sergenterie des Vez, à *Pierre Vauclin*, d'une maison & dépendances, situées dans la Paroisse de Mestry, à lui échues par le décès de ses pere & mere. De son mariage, contracté avec *Catherine l'Archer*, vinrent : — 1. SÉBASTIEN ; — 2. ANSELME, qui suit; — 3. JULIEN, qui produisit, devant les Commissaires du Roi, le 21 Mars 1624, ses titres de noblesse; — & N... OSMONT, Demoiselle.

VII. ANSELME OSMONT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, fut, sur la production de ses titres, déchargé de la taxe des Francs-Fiefs, par Sentence & Jugement rendus à Rouen le 28 Avril 1586. Il partagea, le 22 Septembre

1602, avec ses freres, la succession de ses pere & mere, & épousa, par contrat passé à Bayeux, le 30 Décembre 1601, Demoiselle *Bonne le Mestaer*, alias *le Métayer*, fille de *Michel*, Seigneur du Mesnil, & de *Jeanne Barbey*. Elle eut en dot la somme de 33 écus, le tiers valant 1000 livres tournois, dont 500 livres pour son don-mobilier, & les autres 500 livres constituées en 50 livres tournois de rente, que le Sieur *du Mesnil* remboursa le 11 Novembre 1608. Cet Anselme Osmont, qui faisoit la profession d'Avocat à Bayeux, est employé au nombre des exempts de tailles, en qualité *de noble*, dans les rôles du 30 Mars 1610, & du 20 Mars 1613, & fut nommé pour représenter le Corps de la Noblesse le 29 Octobre 1617 : il étoit veuf le 4 Janvier 1626, qu'il rendit compte à Richard & à Jacques Osmont, ses deux fils, des biens de la succession de leur mere.

VIII. Richard Osmont, l'aîné, Ecuyer, Seigneur du Mesnil, & Jacques, son frere cadet, partagerent, comme héritiers de *Bonne le Métayer*, leur mere, la succession de feu *Michel le Métayer*, leur grand-pere, le 15 Octobre 1626, avec *François de la Riviere*, Ecuyer, époux de *Marie le Métayer*, sœur aînée de leur mere. Ce Richard Osmont passa aussi, le 11 Novembre 1627, un contrat de vente de plusieurs biens qu'il avoit en la Paroisse de Magny, à *Jacob Barbeville*, & à *François Annet* ; constitua, le 30 Janvier 1629, une rente de 15 livres, à *Michel Richer* ; vendit aussi, le 25 Janvier 1635, par contrat passé devant les Notaires Royaux à Bayeux, une rente fonciere, à *Richard le Fevre*, suivant un certificat des 28 Avril 1636, & 11 Septembre de la même année, du Duc *de Beaufort*, Colonel-Général de la Cavalerie légere. Il servit en qualité de *Chevau-Léger*, dans la Compagnie du Marquis *de la Luzerne*, & il obtint, le 20 Septembre 1636, des Lettres d'Etat du Roi Louis XIII, qui défendirent à ses créanciers de faire aucune poursuite contre lui, tout le tems qu'il seroit employé à son service dans ses Armées. Il avoit épousé, par contrat du 10 Octobre 1628, passé devant *Pierre l'Abbay* & *Jean Hotot*, Tabellions Royaux à la Sergenterie des Vez, Demoiselle *Jeanne Selles*, fille de feu *Horace Selles*, Sieur de Saint-Germain, & de *Jeanne de Tollevast*. Il étoit mort le 9 Novembre 1661, que sa veuve fut déclarée tutrice de ses enfans mineurs, qui furent : — Jacques, qui suit ; — & Richard, Ecclésiastique, qui fit donation de ses biens paternels & maternels à son frere aîné. Dans le rôle des tailles du 11 Mai 1661, de la Paroisse de Magny, *Jeanne Selles*, veuve de Richard Osmont, & ses enfans, y sont employés comme exempts, vu leur noblesse.

IX. Jacques Osmont, Ecuyer, Sieur du Mesnil, épousa, par contrat du 15 Mars 1663, *Suzanne Canu*, fille de feu *François Canu*, & de *Catherine l'Homme*. Pendant l'absence de son mari, qui servoit dans le Régiment de l'Estrade, dans l'Armée du Prince *de Condé*, elle présenta, le 22 Juin 1672, une Requête à M. *de Chamillart*, Intendant de Caen, pour le supplier de faire suspendre les poursuites des créanciers de son mari, ne pouvant pour le présent les satisfaire, étant chargée de plusieurs petits enfans, dont l'aîné n'avoit pas plus de six à sept ans. Elle partagea avec sa sœur, *Catherine Canu*, la succession de Messire *Pierre Canu*, leur frere, Prêtre, le 26 Octobre 1689. Elle étoit veuve le 22 Avril 1698, qu'elle renonça à la succession de son mari. Ses enfans furent : — 1. Richard, qui céda à Jean, son frere cadet, tout ce qui pouvoit lui revenir de la succession de *Suzanne Canu*, sa mere ; — 2. Jean, qui suit ; — 3. François, mort à Avranches le 26 Décembre 1690, âgé de 18 ans, & inhumé dans l'Eglise de Notre-Dame-des-Champs ; — 4. & René, qui fit un accord avec sa mere le 2 Octobre 1715, laquelle se retira chez Jean, son fils, qui continue la postérité, avec lequel elle passa un acte d'*incommunité* le 5 Février 1716, où elle donna à bail plusieurs héritages provenus de son douaire, le 22 Juillet 1717, à *Philippe Rouget*, Sieur des Corvées, Bourgeois & Marchand de Saint-Malo ; fieffa, le 30 Novembre 1727, un banc dans l'Eglise de Ducey ; testa, le 4 Mars 1730, mourut âgée d'environ 90 ans, & fut inhumée dans l'Eglise de Sainte Paterne de Ducey. On fit l'in-

ventaire de ses papiers, & de sa succession, en présence de JEAN OSMONT, son fils, & principal héritier, le 16 Septembre de la même année.

X. JEAN OSMONT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Mesnil, Employé & Contrôleur des Traites au Bourg de Ducey, & Prévôt de la Seigneurie de Donneville, dont il obtint un congé de Cour le 26 Janvier 1734, épousa, par contrat du 4 Août 1704, & célébration le 11 Septembre de la même année, *Judith le Sénéchal*, veuve de *David Chesnel*, Notaire, fille & seule héritiere de feu *Charles le Sénéchal*, Sieur de Saint-Germain, & de *Suzanne le Cousturier*, originaire de Ducey. En considération de ce second mariage, elle fut rayée du rôle des tailles de Ducey, le 31 Octobre de la même année 1704, attendu la qualité de *noble* de JEAN OSMONT, son second mari, d'après la Requête qu'il présenta lui-même aux Habitans de cette Paroisse. Il mourut le 5 Septembre 1735, âgé d'environ 65 ans, & fut inhumé dans l'Eglise Paroissiale de Ducey, proche le pilier de la Chapelle de la Sainte-Vierge. De son mariage vinrent : — 1, JEAN-PIERRE, qui suit; — 2. LOUIS, né en 1710, Seigneur des Illaux; — 3. MARIE-ANNE-SUZANNE, née en 1705; — 4. ESTHER-JEANNE-JUDITH, née en 1706; — 5. CHARLOTTE-LAURENCE, née en 1711; — 6. & JEANNE-LOUISE, née en 1713.

XI. JEAN-PIERRE OSMONT, Ecuyer, Seigneur des Beauxlinges, né le 3 Février 1709, épousa, par contrat du 9 Février 1735, *Marie-Françoise le Vallois*, fille de Maître *Julien le Vallois*, Bourgeois & Major du Mont Saint-Michel, & de *Marie-Françoise d'Auvel. Judith le Sénéchal*, veuve de JEAN-OSMONT, Ecuyer, Seigneur du Mesnil, a fait, le 23 Septembre 1745, un délaissement & abandon de tous ses biens à JEAN-PIERRE OSMONT, Ecuyer, Seigneur des Beauxlinges, son fils aîné, qui a pour enfans : — 1. JEAN OSMONT, Ecuyer, né le 22 Août 1737; — 2. FRANÇOIS-CLÉMENT OSMONT, Ecuyer, né le 10 Septembre 1738; — 3. JACQUES-CHARLES OSMONT, Ecuyer, né le 15 Septembre 1739; 4. & MARIE-ANNE-JEANNE OSMONT, née le 27 Août 1741.

Les armes : *de gueules, écartelé d'argent à trois fasces d'azur.*

OSORIO : Ancienne Maison d'Espagne, illustre par ses dignités & par ses alliances.

Le premier dont il soit fait mention est N... OSORIO, Seigneur de Villalobos, qui vivoit en 1149. Elle a formé plusieurs branches. *Voyez* le *Moréri* François & Espagnol, & *Imhoff*, dans ses vingt Familles d'Espagne.

OSSOLINSKI : Maison de Comtes en Pologne, dans le Palatinat de Sendomir, qui tire son nom de la petite ville d'Ossolin.

Celui qui en est regardé comme la souche, est ZEGOTA, qui, en 1271, étoit Vaivode de Cracovie & Général de la Couronne. Il eut deux fils : — 1. ANDRÉ, duquel sont issus les Comtes *de Tinczyn*, dont la race s'éteignit vers le milieu du XVIIe siécle; — 2. & JASONIUS ou JEAN, surnommé *Owea*, duquel est sortie la branche d'OSSOLINSKI, qui prit aussi dans la suite le titre de *Tinczyn*.

NICOLAS, fils de JEAN, étoit un des principaux Sénateurs du Royaume, lorsque JAGELLON monta sur le Trône de Pologne. Il laissa trois fils : — 1. ANDRÉ, II. du nom, qui se signala dans les guerres que SIGISMOND eut avec les Hongrois, & mourut sans postérité; — 2. NICOLAS, II. du nom, Sénateur du Royaume, qui fit rebâtir le Château d'Ossolin, & mourut aussi sans laisser d'héritiers; — 3. & JEAN, Châtelain de Radon, qui fut tuteur du Prince Royal ULADISLAS, III. du nom, & Administrateur du Royaume.

NICOLAS III, un de ses fils, continua la postérité. On compte parmi ses descendans, NICOLAS IV, qui vivoit sur la fin du XVIe siécle : il fut Chambellan du Roi, & Staroste de Radoskowice; NICOLAS V fut Châtelain de Perno, & Sénateur du Royaume; JÉRÔME fut Châtelain de Sandecz & de Sendomir; SBIGNEUS fut Chancelier d'HENRI, Roi de Pologne, depuis Roi de France sous le nom d'HENRI III, ensuite Châtelain de Sendomir, enfin Vaivode de Podelaquie,

& Starofte de Dobrzyn, mort en 1622, âgé de 68 ans. Il laiffa trois fils: — 1. CHRISTOPHE, Sous-Chambellan de Sendomir, puis Châtelain de Sandecz, enfuite Vaivode de Sendomir, qui a continué la poftérité; — 2. MAXIMILIEN, Grand-Maréchal de la Nobleffe, lors de l'Election de ULADISLAS IV, enfuite Tréforier de la Cour & Capitaine de Marienbourg. Il a laiffé quelques garçons; — 3. & GEORGES, Directeur de la Nobleffe de Pologne, qui fe diftingua dans fes ambaffades aux Cours de Rome, de Florence, de Venife, d'Angleterre, de Vienne, &c. Il fut revêtu des charges de Vaivode, de Sendomir, de Vice-Chancelier de la Couronne, & de Grand-Chancelier, & l'Empereur lui conféra la dignité de *Prince*. Son fils, FRANÇOIS, fut Capitaine de Bidgoft en 1646.

FRANÇOIS-MAXIMILIEN, fon fils, Comte DE TINCZYN-OSSOLINSKI, Chevalier des Ordres du Roi, Prince du Saint-Empire, Grand-Maître de la Maifon du feu Roi STANISLAS, créé *Duc* par Brevet en 1736, & mort le 1 Juillet 1756, âgé de 80 ans, avoit époufé *Catherine Jablonowska*, fœur de feu la Princeffe *de Talmont*, dont: — 1. JOSEPH, Comte DE TINCZYN-OSSOLINSKI, Starofte de Sendomir; — 2. THOMAS, Chevalier d'honneur de feu la Reine de Pologne, Ducheffe de Lorraine & de Bar; — 3. & ANNE, mariée à *Jofaphat*, Comte *de Szamowski*.

* OSSUN, en Bigorre. On ignore fi c'eft la Terre qui a donné le nom aux Seigneurs D'OSSUN, ou s'ils l'ont donné à la Terre.

Quoi qu'il en foit, il n'en eft pas moins inconteftable que la Maifon d'OSSUN a tenu depuis le XIe fiécle un rang très-diftingué dans le Comté de Bigorre, par fes fervices militaires, fon admiffion dans l'Ordre des Chevaliers du Temple, & dans celui de Saint-Jean de Jérufalem; par fes poffeffions & fes alliances directes, qu'elle a contractées, en prenant des femmes dans les Maifons nobles & illuftres, des Vicomtes de *Riviere-Labatut*, de *Panaffac*, *Barfun*, *Montaut-Benac*, *Bareges*, *Arros*, *Montefquiou*, *Roquefeuille-Blanquefort*, *Efpagne-Panaffac*, *Durfort*, *Montaut-Voifins*, *Caftelnau-la-Loubere*, *Gayan-de-Langouft*, *Fieubet* & *Pas-de-Feuquieres*. Cette Maifon a auffi donné des femmes à celles de *Montefquiou*, *Bareges*, *Barfun*, *Bégole*, *Aubarede*, *Avejan*, *Villambits-Soréac*, *Somolon*, *Sabaillan*, *Saint-Aunis*, *Montauban*, *Tournoun*, *Riviere-Labatut*, *Sadirac*, *Duras-Durfort*, *Caftelbajac*, *Comminges-Bourniquel*, *Narbonne-Saint-Girons*, *Foucault*, *Dufaur-Saint-Chriftau*, *Navailles-Mirepoix*, &c. Cette Maifon a encore donné à l'Eglife plufieurs Evêques & Abbés, & peut être regardée comme l'une des plus nobles & anciennes du Royaume.

On voit que, dès le IXe fiécle, le Comte *de Bigorre* avoit droit de repas, avec tous fes Officiers & fa fuite, chez les Seigneurs d'OSSUN, *de Benac*, *d'Antin*, *de Labatut*, &c. Cela eft prouvé par une Charte, confervée en original au Tréfor de Pau, qui contient la compilation des ufages & coutumes de Bigorre, faites en l'an 1112, par le Comte *Bernard*, fur celle qui avoit été donnée, en 820, par *Donnat-Loup*, quatrieme ayeul de *Bernard*, & premier Comte héréditaire de Bigorre.

I. RAIMOND-ARNAUD D'OSSUN, dit *l'Ours*, eft le premier Seigneur d'Offun, qui foit connu par titre, & il eft le même qui affifta, avec les Grands Seigneurs du Pays & de toute la Gafcogne, à la fondation de l'Abbaye de Saint-Pé-de-Generès, faite en 1022, par *Sanche*, Duc *de Gafcogne*, ce qui eft prouvé par les Archives de cette Abbaye, fituée dans le Comté de Bigorre, & par l'Hiftoire de Béarn, par M. *de Marca*, *Liv. III*, *Chap.* 8. *Bompar*, fils du Fondateur du Prieuré de Madiran, eut recours à RAIMOND-ARNAUD D'OSSUN, à *Guillaume Fort*, & à *Garcie-Fort de Lavedan*, pour faire fa paix avec *Bernard*, Comte *de Bigorre*. On croit que ce RAIMOND-ARNAUD D'OSSUN eut pour fils:

II. GUILLAUME-RAIMOND, Seigneur d'OSSUN, fuivant le P. *Martene* dans fes Collections, *Tome I*, *p.* 505. Il foufcrivit à la donation, que *Centule de Bigorre*, fit du Monaftere de Saint-Savin en Lavedan, à l'Abbaye de Saint-Victor de

Marseille, & on remarque qu'il signa après le Seigneur *de Benac*, & avant ceux *de Barbasan*, & *de Castelbajac*.

III. Raimond, Seigneur d'Ossun, son successeur, fit don de plusieurs biens aux Templiers de la Maison de Borderes. Il assista, en 1096, avec *Béatrix*, Comtesse de *Bigorre*, & *Gaston*, Vicomte *de Béarn*, à la Dédicace du Monastere de Saint-Pé-de-Generès; & eut pour enfans : — 1. Auger, qui suit; — 2. Arnaud-Guillaume, Evêque de Tarbes en 1175, mort en 1195; — 3. Raimond-Arnaud, Chevalier du Temple; — 4. Guillaume; — 5. & deux filles, Gaillarde & Sanguine d'Ossun.

IV. Auger, Seigneur d'Ossun, I. du nom, qualifié *Chevalier* en 1150, fit don, aux Templiers, de l'Eglise d'Ossun, de la dixme du même lieu, & d'autres biens.

V. Raimond-Arnaud, II. du nom, Seigneur d'Ossun, fils d'Auger I, fit don, aux Chevaliers du Temple de Borderes, conjointement avec Dame *Solimane de Riviere*, son épouse, de sa maison de campagne de Taxoieres. Il eut pour enfans : — 1. Auger, qui suit; — 2. Raimond-Bernard, Commandeur d'Aigue-Tinte en 1276; — 3. & Fort d'Ossun, Commandeur de Moret, vers le même tems.

VI. Auger, Seigneur d'Ossun, II. du nom, confirma, avec Dame *Barrau*, sa femme, en 1218, dans l'Eglise de Tarbes, en présence de l'Evêque, du Chapitre, & du Sénéchal de Bigorre, les donations que les Seigneurs Raimond-Arnaud d'Ossun, son pere, Auger I, son ayeul, & Raimond, son bisayeul, avoient faites successivement aux Templiers de Borderes. Il confirma aussi en Juillet 1234, la donation qui avoit été faite aux mêmes Templiers, par nobles Seigneurs Arnaud d'Ossun & *Pierre de Lavedan*, de la Maison de Campagne de Taxoieres, & se donna lui-même à cette Maison de Borderes, avec Bernard, son frere, qualifié *Commandant de l'Ordre des Templiers* en 1270, & en 1272 Commandeur d'Aigue-Tinte.

VII. Arnaud, Seigneur d'Ossun, I. du nom, fils d'Auger II, & de *N... Barrau*, inféoda, en 1273, des biens à la Cure d'Ossun, & épousa *N.....* Dame *de Géraude*, dont il eut :

VIII. Raimond, Chevalier, Seigneur d'Ossun, II. du nom, qui prêta, avec le Clergé & la Noblesse du Comté de Bigorre, serment de fidélité à *Constance*, Comtesse *de Bigorre*, en 1283. Il est encore nommé, avec les principaux Seigneurs de ce Comté, dans une Requête, qu'ils présenterent au Roi Philippe *le Bel* en 1290. Ces deux piéces sont en original, au Trésor des Chartes de la Sainte Chapelle. Ses enfans furent : — 1. Jean, Seigneur d'Ossun, I. du nom, Damoiseau, qui passa en 1310, un accord avec le Curateur des biens de l'Ordre du Temple, dans le Diocèse de Tarbes, pour raison de la maison de campagne de Taxoieres, dont il est parlé ci-dessus, & mourut sans postérité; — 2. Auger, qui suit; — 3. Foulques, Chevalier, Seigneur de Vicle; — 4. Arnaud, dit Thomas, qui assista, en 1306, à la confirmation que fit *Guillemette de Moncade*, Dame de Riviere-Basse, du Doro, de Ribaute, à l'Abbaye de la Case-Dieu; — 5. Alpaix, mariée à *Raimond-Emery*, Baron *de Montesquiou* en Armagnac; — 6. & N... d'Ossun, mariée à *Bernard de Bareges*.

IX. Auger, Seigneur d'Ossun, III. du nom, reçut, par un accord fait en 1324, avec les Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui avoient hérité des dépouilles des Templiers, les biens de Taxoieres, donnés par ses ayeux, sous une redevance annuelle, que les Seigneurs d'Ossun ont toujours payée depuis, & payent encore actuellement au Commandeur de Borderes. On voit aussi, par une quittance de 1369, que ce même Auger reçut 250 livres, en déduction de ce qui lui étoit dû pour son service militaire. Il vivoit encore en 1374, avec *Condesse de Panassac*, son épouse, dont il eut, entr'autres enfans : — 1. Arnaud, qui suit; — 2. Jean; — 3. & Bourguine, mariée à noble *Nérod de Barsun*, Seigneur de Barsun en Béarn.

X. Arnaud, Seigneur d'Ossun, II. du nom, Damoiseau, fit hommage, en

1390, pour le bien de Taxoieres, à *Bernard de Montagu*, Commandeur de Borderes : il testa en 1406, & laissa veuve noble Dame *Navarre de Barsun*, son épouse, qui lui donna pour enfans : — 1. AUGER, mort sans postérité; — 2. JEAN, qui suit; — 3. GUILLAUME, Abbé de Tasqué en 1414; — 4. ANXIETTE, mariée à *Guiche-Arnaud de Bégole*, Seigneur Abbé-lay de la Ville de Lourdes; — 5. CONDESSE, mariée, en 1433, à *Raimond d'Avejan*, Seigneur de Jasieu; — 6. & BRUNISSENDE, mariée, en 1444, au Seigneur *de Saint-Aunis* en Riviere-Basse.

XI. JEAN, Seigneur d'OSSUN, II. du nom, servit en qualité d'Ecuyer dans les guerres de CHARLES VII, & vivoit encore en 1457. Il avoit épousé *Clarianne de Montaut-de-Bénac*, dont : — 1. AUGER, qui suit; — 2. JEAN, Chanoine & Sacristain de l'Eglise de Tarbes; — 3. PIERRE, Protonotaire du Saint-Siége; — 4. BRUNE, mariée, vers l'an 1466, à *Guiche-Arnaud de Bégole*, — 5. CATHERINE, alliée, en 1465, à *Guillaume-Arnaud d'Aubarede*, Seigneur d'Aubarede; — 6. BEL-ERGARD, mariée, en 1470, à *Bertrand de Sabaillan*, Seigneur de Boiessede & de Mirabau, dans le Comté de Comminges; — 7 & 8. MARGUERITE & CATHERINE.

XII. AUGER, Seigneur D'OSSUN, IV. du nom, fonda une Chapelle en 1468, fit son testament le 7 Mai 1496, & avoit épousé, en 1441, *Bourguine de Bareges*, Dame de Lane & de Locrup, fille de *Bernard de Barege*, & d'*Anglaise de Bénac*, dont : — 1. ROGER, qui servit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de 60 Lanciers de l'Amiral *de Graville*; — 2. ROGER, qui suit; — 3. CATHERINE, mariée à *Jean de Somolon*, Seigneur de Somolon en Béarn; — 4. & MADELENE, mariée, vers l'an 1480, à *Bernard d'Ozon*, Seigneur de Tournoun.

XIII. ROGER, Seigneur D'OSSUN, de Lane, de Locrup, de Saint-Luc, Echanson du Roi de Navarre, par Brevet du 26 Octobre 1481, porta les armes contre le Pape JULES II, au combat de Ravenne; fut homme d'armes dans la Compagnie de 50 Lanciers *d'Odet de Foix*, Vicomte de Lautrec, Maréchal de France. Ce Seigneur le fit, en 1514, Commissaire des gens de Guerre des Ordonnances du Roi, emploi qu'on ne confioit alors qu'à des Gentilshommes très-expérimentés dans l'art de la guerre, & qui lui fut renouvellé par *Thomas de Foix*, Seigneur de Lescun, aussi Maréchal de France. Il occupoit encore ce poste en 1532, à l'âge de 80 ans, & il s'en démit ensuite entre les mains du Roi. Quelques années auparavant il avoit engagé les Etats de Bigorre à donner une somme pour la rançon du Roi FRANÇOIS I, comme on le voit par une lettre de remerciement (sans date) que lui écrivit à ce sujet *Charles d'Albret*, Prince de Navarre, en l'an 1537. Quoiqu'il fût très-âgé, le Clergé & la Noblesse de Bigorre le nommerent, avec un autre Seigneur, pour être leur Syndic dans les affaires du Pays qui devoient se traiter avec des Commissaires de S. M. Il eut de *Madelene d'Arros*, son épouse : — 1. PIERRE, qui suit; — 2. HECTOR, Evêque de Conserans en 1548, Prélat qui, suivant les Annales de Toulouse, sçut tellement allier le glaive spirituel avec le temporel, que pendant qu'il vécut, aucun Huguenot n'osa mettre le pied dans son Diocèse. En 1562, la ville de Toulouse étant menacée d'un siége, par les Huguenots, il marcha à son secours, accompagné de son frere, guerrier des plus braves, avec un corps de troupes assez considérable. Il ne marchoit qu'à la tête d'une Compagnie de Gendarmes, levée & entretenue à ses dépens; & chaque fois qu'il disoit la Messe, il faisoit mettre son casque sur l'une des Crédences de l'Autel, & sa cuirasse de l'autre. Il fonda, pour les pauvres, dans sa ville Episcopale, l'Hôpital de Saint-Lizier, environ l'an 1568; & en 1574, qu'il mourut, il légua, par son testament, aux Citoyens & au Capitoul de Toulouse, toutes les armes qu'il avoit dans cette Ville. ROGER eut aussi pour filles : — 3. MARGUERITE, alliée, le 7 Novembre 1538, à *François de Montauban*; — 4. QUITEYRE, mariée, le 1 Août 1536, à *Jean de Bégole*; — 5. CATHERINE, femme, en 1521, de *Jean de Soréac*, Seigneur de Villambits; — 6. autre

Catherine, épouse, le 22 Septembre 1529, de *Raymond de Bégole*, Seigneur de Maure en Béarn; — 7 & 8. Isabeau & Madelene d'Ossun.

XIV. Pierre d'Ossun, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Ossun, de Heiches, de Saint-Luc, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre, s'acquit une telle réputation de valeur, que, suivant l'Histoire de France, il donna lieu à ce proverbe de son tems : *Sage comme Termes, & vaillant comme Ossun.* Il commença à servir, en 1528, dans le Royaume de Naples, en qualité d'homme d'armes de la Compagnie de 90 Lanciers de Lautrec, Comte de Foix : en 1529, il fut le troisieme des hommes d'armes de celle du Roi de Navarre, & il fut fait, en 1535, Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers. Il fut de l'armée que le Roi François I envoya en Piémont, sous les ordres de l'Amiral *Chabot*. Il étoit, en 1540, un des Gentilshommes de la Chambre de Charles Duc d'Orléans, fils du Roi; &, en 1541, il obtint le Gouvernement de Savillan en Piémont. La même année, il prit d'assaut, avec le Sieur *de Cantal*, la ville de Queyras, & il se distingua extrêmement, en 1544, à la bataille de Cerisoles. Le Roi François I, pour mieux reconnoître ses recommandables services (ce sont les termes de ses Lettres), le nomma, en 1545, Capitaine-Général & Gouverneur de la ville & jurisdiction de Turin. Henri II l'ayant confirmé, en 1547, dans tous ses emplois; nommé, en 1555, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes de ses Ordonnances, & gratifié, en 1556, d'une pension de 2500 livres, le fit encore Chevalier de son Ordre. Il est traité d'*Amé & Féal Cousin*, par les Rois Henri II & Charles IX, dans des Lettres qu'ils lui accorderent en 1559 & 1560, portant création de Foires & Marchés pour ses Terres de Miramont & de Heiches. Il eut encore, en 1562, la Capitainerie du Louvre; & la même année, combattit vaillamment à la bataille de Dreux, où il faisoit les fonctions d'un des Maréchaux-de-Camp. Il mourut peu de tems après à Chartres en Beauce, où il est enterré. Il avoit épousé, le 31 Décembre 1549, *Jeanne de Roquefeuille*, fille de *Charles de Roquefeuille*, Seigneur de Blanquefort, & veuve d'*Antoine de la Roche*, Seigneur de Fontenilles, dont il eut : — 1. Antoine, mort au service du Roi; — 2. Pierre, qui suit; — 3. Hector, tué à la bataille de Jarnac, en 1569; — 4. Henriette, mariée, 1°. à *Antoine de la Riviere*, Vicomte de Labatut, Sénéchal de Bigorre; & 2°. à *Rogier de Montesquiou*, Vicomte de Sadirac; — 5. & Marthe, mariée, 1°. en 1581, à *Annet de la Riviere-Labatut*, & 2°. à *Charles de Duras-Durfort*, Baron de Castelbajac.

XV. Pierre, II. du nom, Seigneur & Baron d'Ossun, de Heiches & de Miramont, de Bartraës, de Saint-Luc, &c. Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, servit d'abord, en 1561 & 1562, dans la Compagnie de 100 Lanciers du Roi de Navarre; vint, en 1570, à la tête d'une troupe bien armée, offrir ses services, en Languedoc, aux Princes *de Navarre* & *de Condé*, qui commandoient dans cette Province. Il mourut en 1580, & laissa de *Jeanne d'Espagne*, son épouse, fille de *Jacques-Mathieu d'Espagne*, Baron de Seysses, Tolosannes & de Panassac, & de *Catherine de Narbonne*; — 1. Pierre, qui suit; — 2. Catherine-Hypolite, mariée, vers l'an 1598, à *François-Roger de Comminges*, Vicomte de Bourniquel; — 3 & 4. Jeanne & Marie d'Ossun. *Jeanne d'Espagne*, femme de Pierre II, Baron d'Ossun, étoit sœur puînée de *Jeanne-Germaine d'Espagne*, femme de *Henri*, Seigneur *de Noailles*, trisayeul du feu Maréchal Duc *de Noailles*.

XVI. Pierre, III. du nom, Seigneur & Baron d'Ossun, de Miramont, Saint-Luc, Heiches, Bartraës, &c. Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, le 7 Juillet 1609, *Catherine de Voisins*, fille d'*Emery*, Baron de Montaut & de Voisins, & de *Catherine-Charlotte de Montluc*. Il mourut en 1646, laissant : — 1. François, qui suit; — 2. Charles, Baron d'Aubiet; — 3. Marc-Antoine, Archidiacre de l'Eglise de Tarbes; — 4. Pierre, Seigneur d'Ourleix, qui épousa *Madelene de Voisins*; — 5. Jacques, reçu Chevalier de Malte en 1631; — 6. Jeanne, mariée 1°. à *Emery de Narbonne*, Vi-

comte de Saint-Girons ; & 2°. à *Guillaume de Foucault*, Seigneur de Saint Martin; —— 7. & Henriette, mariée, le 8 Septembre 1642, à *Hector de Dufaur*, Seigneur de la Riviere & de Saint-Christau.

XVII. François, I. du nom, Chevalier, Marquis d'Ossun, Baron de Saint-Luc, &c. Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, 1°. *Louise de Castelnau-la-Loubere*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. le 8 Juin 1648, *Cécile de Gayan-de-Langoust*, dont : —— 1. Pierre, Chevalier, Marquis d'Ossun, Baron de Heiches, de Saint-Luc, &c. mort en 1672, sans avoir été marié ; —— 2. François, qui suit ; — 3. & autre Pierre, mort sans postérité.

XVIII. François, II. du nom, Chevalier, Marquis d'Ossun, Baron d'Heiches, de Saint-Luc, &c. eut, en 1674, commission du Roi, de tenir les Etats de Bigorre. Il eut ensuite ordre de joindre le Maréchal *d'Albret*, pour s'opposer aux Espagnols, qui avoient formé le dessein de faire, en 1690, une descente du côté de Bayonne. Après cela il eut Commission du Roi pour la charge de Lieutenant-Colonel du Régiment de Milice de Lansac. Il mourut en 1691, laissant de *Marguerite de Fieubet*, son épouse, fille de *Gaspard*, Marquis de *Fieubet*, premier Président du Parlement de Toulouse : — 1. Gaspard, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, tué à la bataille de Spire ; —— 2. François-Gaspard, qui suit ; — 3. autre Gaspard, Capitaine au Régiment de la Couronne ; — 4. Catherine, mariée à *Laurent de Navailles*, Seigneur de Poey-Ferré ; — 5 & 6. Jeanne & Henriette, Religieuses Ursulines de Tarbes.

XIX. François-Gaspard, Chevalier Marquis d'Ossun, Baron de Heiches, de Saint-Luc, &c. Mousquetaire Ordinaire de la Garde de S. M. en 1701, & en 1702, puis Capitaine-Aide-Major du Régiment du Roi en 1704, fut honoré, en 1713 & 1714, d'une Commission du Roi pour tenir les Etats-Généraux de la Province de Bigorre. Il mourut en 1721, laissant de *Marie-Charlotte de Pas-de-Feuquieres*, qu'il avoit épousée en 1707, morte le 4 Janvier 1759, âgée de 70 ans, fille du Comte *de Rébenac*, Lieutenant-Général pour le Roi dans le Royaume de Navarre, & des Provinces de Béarn & de Toul, son Ambassadeur extraordinaire en Espagne & en Savoie, & son Envoyé extraordinaire à Rome & à Venise, —— 1. Pierre-Paul, qui suit : — 2. Jeanne-Louise, mariée en 1731, à *Louis-Joseph-Roger de Cahusac*, Marquis de Caux en Languedoc ; —— 3. Marguerite, mariée en 1736, à *François-André de Sorberio*, Conseiller & Chevalier d'honneur au Parlement de Navarre ; — 4. & Catherine-Charlotte-Philiberte d'Ossun, non mariée.

XX. Pierre-Paul, Chevalier, Marquis d'Ossun, Baron de Heiches, de Saint-Luc, Seigneur de Bartraës, d'Assereyx, de Montesquiou, &c. né le 29 Janvier 1713, servit trois ans dans la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi, fut successivement fait Capitaine dans le Régiment de Condé, Dragons, le 18 Novembre 1731, Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Reine le 1 Mai 1742, Enseigne de celle d'Anjou le 3 Décembre 1743, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers *de Berri* le 4 Décembre 1744, Capitaine-Lieutenant de ceux de la Reine le 1 Décembre 1745, Brigadier de Cavalerie le 18 Mai 1748, Ambassadeur extraordinaire du Roi à Naples le 1 Janvier 1751, Chevalier de ses Ordres le 1 Janvier 1757 ; Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761, Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire auprès de S. M. Catholique en 1759, Conseiller d'Etat d'Epée en 1762, créé Grand-d'Espagne de la premiere Classe, pour lui & pour ses successeurs légitimes, par Diplôme de S. M. Catholique du 15 Décembre 1765. Il a épousé 1°. le 15 Octobre 1739, *Thérese-Victoire le Mazurier*, fille de *Marie-Joseph le Mazurier*, Marquis de Montaigut, en Languedoc, Procureur-Général au Parlement de Toulouse, morte le 24 Janvier 1741, sans enfans vivans ; 2°. le 6 Janvier 1745, *Jeanne-Louise Bertin*, fille de *Pierre Bertin*, Seigneur de Blagny, Intendant des Ordres du Roi, morte sans enfans le 25 Juillet de la même année ; & 3°. le 1 Février 1749, *Louise-Thérese Hocquart*, fille cadette de *Jean-Hiacynthe Hocquart*, Seigneur

Seigneur de Montfermeil, sœur de la Comtesse Douairiere *de Cossé*, de la Marquise *de Montesquiou*, & de la Marquise *de Pons*. Elle est morte le 13 Février 1750, laissant pour fils unique :

CHARLES-PIERRE-HYACINTHE D'OSSUN, né le 2 Février 1750, marié le 10 Février 1766, avec *Geneviéve de Grammont*, fille de feu *Antoine-Adrien-Charles*, Comte *de Grammont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Menin de feu M. le Dauphin, pere du Roi LOUIS XVI, Commandant en chef dans le Royaume de Navarre & Pays Souverain de Béarn, & de *Marie-Louise-Sophie de Faucq*. Nous ignorons s'il y a des enfans de ce mariage.

Les armes : *d'or, à un ours de sable, passant sur un tertre de sinople. Supports : deux sauvages armés de massues.*

Généalogie extraite du Dictionnaire des Gaules, *Tome V*, au mot OSSUN, & appuyée sur des piéces authentiques, qui sont, les unes au pouvoir de PIERRE-PAUL, Marquis D'OSSUN actuel; & les autres existent en différentes Archives, tant Royales que particulieres.

*OSTFRISE : Province d'Allemagne dans la Westphalie, qui a eu ses Comtes particuliers.

L'Empereur FRÉDERIC III la donna en Fief à *Ulric Sirsenne*, l'un des principaux Seigneurs du pays. ESMON-LOUIS, Comte D'OSTFRISE, rendit de bons services à l'Empereur FERDINAND III, qui le fit Prince d'Empire en 1654. Sa postérité a fini à GEORGES-ALBERT, Prince D'OSTFRISE, né en 1690, marié, le 24 Septembre 1709, à *Christine-Louise de Nassau*, fille de *Georges-Auguste-Samuel*, Prince *de Nassau-Idestein*, morte le 13 Avril 1723. Le Roi de Prusse est en possession de l'*Ostfrise* depuis la mort du dernier Prince de ce nom. Voyez *Imhoff, Not. Imperii*, & *Moréri*.

OSTREL (D') : Ancienne Noblesse du pays d'Artois, divisée en deux branches, dont nous avons parlé au mot DOSTREL, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p.* 633 *& suiv.* Nous y renvoyons.

OTTHOBONI : Maison originaire de Venise.

ANTOINE OTTHOBONI, noble Vénitien, & Procurateur de Saint-Marc, ci-devant Général de l'Eglise Romaine, mourut le 19 Février 1720, laissant de *Marie Moretti*, son épouse, décédée au mois de Novembre 1713 :

PIERRE OTTHOBONI, né le 2 Juillet 1667, Cardinal de l'Eglise Romaine, Doyen du Sacré College, Evêque d'Ostie & de Veletry, Commandeur de la Basilique de Saint-Laurent *in Damaso*, Vice-Chancelier de la sainte Eglise Romaine, Archiprêtre de la Basilique de Saint-Jean de Latran, Grand-Prieur d'Irlande, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Préfet des Chantres-Chapelains de la Chapelle Pontificale, Secrétaire de la Congrégation du Saint-Office ou de l'Inquisition, Protecteur de la Couronne de France à Rome, pour les affaires Ecclésiastiques, Abbé des Abbayes de Marchiennes, de Monstier-en-Der & de Saint-Paul de Verdun, en France, &c. mort à Rome le 28 Février 1740, âgé de 72 ans, 7 mois & 26 jours, & ayant de Cardinalat 50 ans, 3 mois & 21 jours. Il a institué par son testament sa légataire universelle, Dona *Marie-Julie Buocompagni*, veuve de MARC OTTHOBONI, Duc de Fiano, son oncle, mort le 15 Avril 1725, laissant au petit-fils de cette Dame une pension de 1500 écus Romains.

Il avoit pour grand-oncle PIERRE OTTHOBONI, créé Pape sous le nom d'ALEXANDRE VIII, le 6 Octobre 1689, à l'âge de 79 ans & demi, lequel l'a élevé aux premieres dignités de l'Eglise. *Mercure* de Mars 1740, *p.* 593.

OTTOMAN : Maison qui posséde l'Empire d'Orient depuis près de 450 ans.

Celui que l'on sçait avoir été le premier Sultan, c'est-à-dire, le Seigneur Souverain des Turcs, est OTTOMAN ou OSMAN, fils d'ORTOGULE. Il descendoit d'une des cinq grandes Familles qui étoient sorties de la Scythie, c'est-à-dire, de la

Tartarie, à la fin du Xe siécle. Comme ils avoient de la peine à regagner leur patrie, les Chefs partagerent entr'eux l'Asie occidentale. OSMAN, qui n'avoit pas moins de courage que de prudence, peu content de ce que le sort lui avoit accordé, tomba sur les Terres de ses Compatriotes & s'en rendit maître. On croit devoir fixer le tems de sa suprême puissance à l'an 1301, & ses sujets ne furent pas long-tems à passer d'Asie en Europe. Ils s'y rendirent l'an 1320, & se cantonnerent dans la Chersonese ou presqu'Isle de Romanie; de-là ils firent des courses dans la Gréce & dans la Macédoine; ils s'y maintinrent, & resserrerent extrêmement l'Empire de Constantinople, qui étoit sur son declin. Enfin MAHOMET II, le plus grand Prince de cette Monarchie, se rendit maître de cette Capitale de l'Empire Grec, le 29e jour de Mai 1353, après un siége de 54 jours. C'est d'OTTOMAN, & après lui de MAHOMET II, que sont descendus tous les Sultans: c'est le nom que l'on y donne au Souverain de ce vaste Empire. La puissance du Turc ne paroît plus aujourd'hui aussi redoutable qu'elle étoit autrefois; & le Prince *Cantimir*, dans son *Abrégé de l'Histoire des Turcs*, remarque, avec raison, que depuis la levée du siége de Vienne en 1682, cette Puissance est sur son déclin; on en a la preuve dans leur conduite. Ils ne peuvent soutenir en même-tems la guerre contre deux Puissances; & celle qu'ils viennent d'essuyer avec la CZARINE, en est encore une preuve. Le Sultan régnant est ABDHUL-AHMID, né en 1725, proclamé Grand-Sultan le 21 Janvier 1774, & couronné le 27 du même mois. Il est frere du dernier mort, qui a laissé un fils jeune, élevé dans le Sérail.

* **OUCHY**: C'est le nom d'une branche de la Maison de *Conflans*, laquelle a pour auteur

Eustache de Conflans, Seigneur Vicomte d'Ouchy & autres Terres, qui fut, en 1570, Capitaine de la même Compagnie Françoise des Gardes-du-Corps du Roi, qu'avoit eu *Louis de Talaru*, Baron de Chalmazel, ensuite le Maréchal Duc *de Mirepoix*, & qui est commandée aujourd'hui par le Prince *de Beauvau*. Voyez CONFLANS.

* **OUESSANT ou OIZANT**, en Bretagne: Isle que *Roland de Neuville*, Evêque de Léon, donna à *René de Rieux*, Seigneur de Sourdéac, en faveur duquel elle fut érigée en *Marquisat*, en 1597. La postérité de ce Seigneur, qui fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1599, & Gouverneur de Brest, a fini en 1713.

OUILLY, en Normandie, Bailliage de Caen, Election de Falaise.

C'est une ancienne Noblesse qui a fondé les Cordeliers de Falaise: elle a fait encore plusieurs autres fondations, entr'autres, à l'Abbaye de Barberie. Elle est non-seulement connue en Normandie, mais encore en Angleterre; nous ne pouvons donner qu'une notice historique de cette Maison éteinte. Parmi les Seigneurs Normands qui furent avec le Duc *Guillaume* à la conquête du Royaume d'Angleterre en 1066, est nommé le Sire D'OUILLY.

RICHARD, Sire D'OUILLY, Chevalier, est compris dans le dénombrement des services dus aux Ducs *de Normandie*. —— On trouve MARGUERITE D'OUILLY, mariée, vers l'an 1159, à *Henri*, II. du nom, Comte *de Warvick*, fils de *Henri* I, Comte *de Warvick*, & de *Gundrede de Ravennes*, son épouse.

Les Echiquiers des années 1316 & 1330 parlent de RAOUL D'OUILLY, Chevalier. - Il y a un Rôle de la Chambre des Comptes de 1236, qui fait mention de GUILLAUME D'OUILLY. — En l'Echiquier de Pâques tenu à Rouen en 1337, il est fait mention d'ARNOUL D'OUILLY, comme un de ceux qui y présidoient.

RICHARD, Seigneur D'OUILLY, est compris entre les Chevaliers Normands, dans l'Armorial de l'an 1363, dressé par le commandement de CHARLES V, Roi de France. — JEAN D'OUILLY, Chevalier, est compris dans la montre de Ro-

bert de Harcourt, à Conches, en 1363. — ARNOUL D'OUILLY, Chevalier, donna aveu d'un Fief situé dans la Paroisse d'Ouilly-le-Tesson, en 1371.

Guillaume d'Assy épousa MARGUERITE D'OUILLY, Dame d'Ouilly-le-Tesson, fille de Messire RICHARD D'OUILLY, Chevalier, en 1402.

Quant à la branche D'OUILLY établie en Angleterre, *Cambden* rapporte que *Milon Crespin* avoit épousé MATHILDE D'OUILLY, Dame de Walingford, fille de ROBERT, & de la fille de *Wigod*, *Seigneur de Walingford*.

MARGUERITE D'OUILLY, fille de HENRI, épousa 1°. *Humfroi de Bohun*, Baron de Horworton; & 2°. *Henri*, *Comte de Warvick*.

L'Abbaye d'Ouseney, près d'Oxford, fut fondée par ROBERT D'OUILLY, auquel, selon les Chartes de cette Abbaye, GUILLAUME *le Conquérant*, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, donna les villes d'Oxford & de Saint-Vallery. Il fonda aussi la Chapelle de Saint-Georges.

Il eut un frere nommé NÉEL D'OUILLY, Chevalier, qui eut deux fils, — NÉEL & ROBERT. ROBERT D'OUILLY épousa, par l'entremise du Roi HENRI I, *Edithe Forne*, avec laquelle il fonda le Prieuré des Chanoines Noirs d'Osne. Il laissa — HENRI D'OUILLY, qui vivoit en 1072, & eut des enfans; — & ROBERT D'OUILLY, qui fit bâtir le Château d'Oxford en 1074. Il fit ensuite construire le Château de Saint-Georges avec *Robert d'Ivry*, en 1229, & avec son pere & sa mere, fut l'entrepreneur du bâtiment de l'Eglise d'Ouseney, & succéda à son oncle NÉEL, mort sans enfans.

Il y a une Charte de ce ROBERT D'OUILLY, & d'*Edithe*, sa femme, pour l'Eglise d'Ouseney, où est témoin FOULQUES D'OUILLY. —— Il y a une autre Charte du même ROBERT D'OUILLY, pour les Chanoines Réguliers d'Ouseney, dans laquelle sont témoins HENRI & GILBERT D'OUILLY, ses fils.

Il y a une Charte de ROBERT D'OUILLY, III. du nom, fils de HENRI D'OUILLY, lequel, du consentement de ROBERT D'OUILLY, son frere, confirme les donations faites aux Chanoines d'Ouseney.

Il y a une Charte de HENRI I, Roi d'Angleterre, où HENRI D'OUILLY est appellé son *Frere naturel*: *Hugues de Camville* y signe comme témoin. Et dans une autre Charte de HENRI D'OUILLY, il appelle aussi son *Frere* ce HENRI, fils naturel du Roi HENRI; ce qui feroit présumer qu'*Edithe Forne*, femme de ROBERT D'OUILLY, II. du nom, auroit été la maîtresse du Roi HENRI I, dont il avoit eu pour fils naturel — ROBERT & HENRI. C'est tout ce que nous avons pu recueillir sur cette ancienne Noblesse, dont les armes sont: *d'argent, à la bande de gueules*.

OULMES: Les Seigneurs de ce nom étoient une branche cadette de l'ancienne Maison de *Vivonne*.

Ils ont commencé à *Eble de Vivonne*, Seigneur d'Oulmes, qui vivoit en 1338, & ont fini à *Jean de Vivonne*, IV. du nom, Seigneur d'Oulmes, qui ne laissa qu'une fille unique, —— *Renée de Vivonne*, Dame d'Oulmes. *Voyez* VIVONNE.

* OULX: Les Terres des bords de la riviere d'Oulx, dans l'Isle de Cayenne, furent données à *Jean-Batiste de Gennes*, Ecuyer, Seigneur du Bourg de Chedreuil, & érigées en sa faveur en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1698, enregistrées le 27 Août suivant.

* OURCHES: Terre située sur le bord de la riviere de Meuse, qui a donné son nom à une ancienne Noblesse, qui remonte à

LAMBYRIN, nommé WARCHES dans un manuscrit de *Richer*, Religieux de l'Abbaye de Senones, & Auteur contemporain de LAMBYRIN, nom qui est le même que celui d'OURCHES, comme on le voit par les titres de cette Maison, aussi bien que par ceux de la Chambre épiscopale de l'Eglise Cathédrale de Toul.

Ce LAMBYRIN eut pour fils — REMI D'OURCHES, auquel le Seigneur *de Joinville* fit don, en 1229, d'une Maison qu'il avoit à Ourches.

JEAN D'OURCHES, Seigneur de Mons, fils de REMI, & époux d'*Isabelle*, fut pere de

JEAN D'OURCHES, II. du nom, marié à *Isabelle d'Epinal*, fille de *Jacques d'Epinal*, & de *Madelene de Bar*, fondateur de la Chapelle de Saint-Jean-Batiste, & de Sainte-Marie-Madelene, dans le portique de l'Eglise Paroissiale de Bar. De ce mariage vint:

JEAN, Seigneur D'OURCHES, III. du nom, marié avec *Isabelle d'Apremont*, dit *A la Croix-Blanche*, fille de *Gobert*, V. du nom, Seigneur *d'Apremont*, dont naquit:

OBERT, I. du nom, Seigneur D'OURCHES, qui laissa de sa femme *Marie d'Apremont*, dit *à la Merlette* ou *de Marcheville*:

JEAN, IV. du nom, Seigneur D'OURCHES, & de Villiers en Argonne, qui, par sa femme *Gillette de la Grange*, eut pour fils

OBERT D'OURCHES, II. du nom, Seigneur de Villiers, marié à *Jeanne de Fontenois*, dont il eut:

JEAN, V. du nom, Seigneur D'OURCHES & de Villiers, qui se maria avec *Isabelle de Fouq*, fille de *Geoffroi de Fouq*, Seigneur de Faillancourt, Ugny & Marcey, & de *Marguerite de Domremy*. Il eut, entr'autres enfans:

OBERT D'OURCHES, III. du nom, Seigneur d'Ourches, Villiers & Villers-Rogeville, qui partagea la succession de ses pere & mere en 1447, & fit une transaction, en 1463, avec le Chapitre de Toul, par laquelle il est prouvé qu'il descendoit de REMI D'OURCHES, fils de LAMBYRIN. Il épousa *Catherine de Mandres*, fille de *Jean*, Seigneur *de Mandres* & d'Hamonville, & de *Catherine du Fais*, dont:

JEAN, VI. du nom, Seigneur D'OURCHES, Marionviller, Causbigni, Recceicourt, Vadoncourt, Domremy, Goussincourt, &c. Officier dans une Compagnie d'Ordonnance au service de France, sous les ordres du Maréchal *de Baudricourt*. Il épousa *Annelle*, fille de *Bon de Recceicourt*, dont pour fils aîné:

ROBERT D'OURCHES, Seigneur de Vadoncourt, Domremy & Goussincourt, Officier dans une Compagnie d'Ordonnance pour le service de France, commandée par *Claude de Lorraine*, Duc de Guise. Il épousa *Jeanne*, fille de *Georges de Guyot-de-Bullizi*, & d'*Idron de Malaise*, dont, entr'autres enfans:

DIDIER D'OURCHES, Seigneur de Cercueil, Vadoncourt, Germiny & Heillecourt, premier Gentilhomme & Ecuyer de *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudemont, Chambellan, Maître-d'Hôtel ordinaire du Duc *Charles de Lorraine*, II. du nom, Capitaine de Bruyeres & Bailli d'Epinal. Il épousa *Alix*, fille de *Nicolas Bilistim*, Seigneur de Germiny, Froville & Magnieres, Commandant un Régiment de 700 Lansquenets pour la France, & de *Marguerite de Mésieres*. De ce mariage vint, entr'autres enfans:

NICOLAS D'OURCHES, Seigneur de Cercueil & d'Anthulli, Conseiller d'Etat, Chambellan, Maître-d'Hôtel des Duc & Duchesse *de Bar*. Il se maria avec *Antoinette*, fille de *Georges de Saint-Belin*, Comte de Bielles, & de *Guillemette de Monconis*. Leur fils aîné, — HENRI D'OURCHES, Seigneur de Cercueil, d'Anthulli & de Saint-Vrin en Champagne, du chef de sa femme *Madelene de Minette-de-Breuil*, commanda un Régiment du Duc *de Lorraine*, pour le service du Duc *de Savoie*, & eut de son mariage,

CHARLES D'OURCHES, I. du nom, Seigneur de Cercueil, &c. Ecuyer de CHARLES III, Duc de Lorraine, qui se maria avec *Françoise*, fille de *Pierre Collignon de Silly*, Seigneur de Puligny, Centrey & Voilemont, & d'*Anne Rollet*. De ce mariage vint, entr'autres enfans:

CHARLES D'OURCHES, II. du nom, Seigneur de Cercueil, &c. mort Lieutenant-Général des Armées du Roi. Il avoit épousé *Anne*, fille de *Charles le Goullon*, Seigneur de Champel, Procureur-Général du Parlement de Metz, & de *Susanne de Geoffroy*, de laquelle il a laissé: — 1. CHARLES, III. du nom, Comte D'OURCHES, né en 1722, Mestre-de-Camp du Régiment Colonel-Général de Ca-

valerie; — 2. N..., dit *le Chevalier* D'OURCHES, Capitaine de Cavalerie; — 3. & MARGUERITE-JEANNE, mariée, en Août 1751, à *Charles*, Marquis *de Choisy*, dont elle est la seconde femme. *Tab. Hist. Généal. & Chron. Part VII, p. 329.*

Les armes: *d'argent, au lion de sable, couronné de même, armé & lampassé de gueules, l'écu gerbé d'or.*

OYENBRUGGHE : Famille noble du Brabant.

GÉRARD D'OYENBRUGGHE-DE-DURAS, Baron de Fontoy, obtint, en considération de ses services militaires & ceux de ses ancêtres, l'érection de la Seigneurie de *Roost*, dans le Brabant, en *Baronnie*, par Lettres du 30 Août 1650.

OYSE-BRANCAS. *Voyez* BRANCAS.

OYSELET, en Bourgogne.

Etienne de Bourgogne ou *de Châlon*, Seigneur d'Oyselet, étoit troisieme fils d'*Etienne*, Comte *de Bourgogne*, & de *Béatrix*, Comtesse *de Châlon*. Ses descendans prirent le nom D'OYSELET, & garderent les armes de la Maison de *Châlon*, mettant seulement la *bande vivrée* pour brisure. Cet *Etienne de Bourgogne*, vivant en 1240, eut pour fils,

ETIENNE, Seigneur D'OYSELET, vivant en 1301, qui laissa de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1. JEAN, qui suit; — 2. & ETIENNETTE, femme de *Thibault*, Seigneur *de Cusance*, en 1310, fils de *Geoffroi*, Seigneur *de Cusance*, & de *Marguerite de Neufchâtel.*

JEAN, Seigneur D'OYSELET, de Clervaux & de la Villeneuve en 1336, épousa *Marie de Rougemont*, dont : — ETIENNE, qui suit; — & JEANNE, mariée, le 28 Mars 1356, à *Jean de Vienne*, Maréchal de Bourgogne & Amiral de France, fils de *Guillaume de Vienne*, Seigneur de Rollans, & de *Claudine de Chandebois.*

ETIENNE, III. du nom, Seigneur D'OYSELET, de Clervaux & de la Villeneuve, épousa *Alix de Frolois*, dont : — 1. JEAN, qui suit; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Clervaux, rapporté après son aîné; — 3. & WAUCHER, ou VAUTIER, Seigneur de la Villeneuve, marié à *Isabeau*, fille de *N... de Beaufremont*, Chevalier, & d'*Agnès de Jonvelle*, dont : — GUILLAUME, Seigneur de la Villeneuve, vivant en 1430, dont on ignore la postérité; — & PHILIBERT D'OYSELET, Chevalier, qui vivoit en 1451.

JEAN, II. du nom, Seigneur D'OYSELET & de Franc-le-Châtel, épousa, en 1409, *Marguerite de Vergy*, fille de *Guillaume de Vergy*, Seigneur de Fort-sur Saone, & d'*Isabeau de la Haute-Ribeaupierre*, dont : — ANTOINE, qui suit; — & RICHARDE, femme, en 1437, de *Pierre de Choiseul*, Seigneur d'Aigremont.

ANTOINE, Seigneur D'OYSELET & de Franc-le-Châtel, vivant en 1460, épousa *Marie de Courcy*, dont, pour fille unique, — JEANNE D'OYSELET, femme de JEAN D'OYSELET, son cousin, Seigneur de Chassaigne, dont il sera parlé ci-après.

Branche de CLERVAUX.

GUILLAUME D'OYSELET, Seigneur de Clervaux, second fils d'ETIENNE, & d'*Alix de Frolois*, eut, entr'autres enfans :

CHARLES D'OYSELET, Seigneur de Chassaigne & de Clervaux, lequel fut pere de

JEAN D'OYSELET, marié, comme on vient de le dire, avec JEANNE, Dame D'OYSELET, fille d'ANTOINE, & de *Marie de Courcy*, dont il eut : — JEAN, qui suit; — & MARIE, femme de *Claude de la Baume*, Seigneur de l'Abbergement, fils puîné de *Claude de la Baume*, Comte de Montrevel, & de *Gasparde de Levis.*

JEAN, II. du nom de sa branche, Baron D'OYSELET & d'Ericourt, Seigneur de Franc-le-Châtel & de Chassaigne, vivant en 1538, épousa *Jeanne-Aymonde de Cusance*, fille de *Claude*, Seigneur *de Cusance*, Baron de Belvoir, & de *Phi-*

liberte de Lugny, dont : — Ermenfroi, qui suit ; — & Marie, femme de *Charles Bouton*, Seigneur du Fey.

Ermenfroi, Baron d'Oyselet & d'Ericourt, Seigneur de Franc-le-Châtel & de Chassaigne en 1578, épousa *Anne d'Orsans*, dont il eut : — 1. Ermenfroi-François, qui suit ; — 2. Thomas, Comte de Cantecroix, Prince du Saint-Empire, par son mariage avec *Caroline d'Autriche*, dont il eut, — Eugene-Léopold d'Oyselet, Prince de Cantecroix, marié à *Béatrix de Cusance*, fille de *Claude-François*, Baron de *Cusance* & de Belvoir, & d'*Ernestine de Wiltrut-de-Bergues* ; — 3. & Claude-François, Baron de Villerchemin.

Ermenfroi-François, Baron d'Oyselet & d'Ericourt, épousa *Caroline de la Baulme*, fille d'*Emmanuel-Philibert de la Baulme*, Comte de Saint-Amour, & d'*Helene Perrenot de Granvelle* : ils vivoient ensemble en 1620, & ont laissé pour fils :

Ermenfroi-François, Baron d'Oyselet, II. du nom, dont nous ignorons la postérité.

De la même Maison étoit Simonne d'Oyselet, femme de *Louis de Morenc*, Seigneur d'Escrilles, vivant en 1560.

Les armes : *de gueules, à la bande vivrée d'or.*

* OZILLAC : Baronnie en Saintonge, érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1623, registrées à Bordeaux le 2 Mars 1624, en faveur de

Léon de Sainte-Maure, Comte de Jonzac, Chevalier des Ordres du Roi, dont le fils, — *Alexis de Sainte-Maure*, mort en 1677, ne laissa que cinq filles. — *Julie-Michelle de Sainte-Maure*, l'aînée, porta, en 1678, le Marquisat d'*Ozillac* & le Comté de Jonzac, à son mari, *Pierre Bouchard d'Esparbez-de-Lussan*, Comte d'Aubeterre, Chevalier du Saint-Esprit, petit-fils du Vicomte *d'Aubeterre*, Maréchal de France, dont la postérité a pris le nom de *Jonzac*. Voyez Jonzac & Sainte-Maure.

Additions après OGNA, page 65.

O-HEGUERTY : Ancienne Noblesse originaire d'Irlande, établie en France sur la fin du dernier siècle, & fixée en Lorraine depuis 1720.

Elle a été maintenue dans sa *noblesse d'ancienne extraction*, par Arrêt du Conseil d'Etat du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, donné à Lunéville le 12 Janvier 1761, & constaté de 22 ayeux, que nous rapporterons ci-après, en faveur de Pierre-Charles-Daniel O-Heguerty, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de feu S. M. Polonoise, & Capitaine au Régiment de Lally. Il paroît, par cet Arrêt, que l'origine des O-Heguerty remonte à la plus haute antiquité, & qu'elle a été prouvée par des titres les plus authentiques, entr'autres :

1°. Par un Arbre Généalogique extrait des Archives du Royaume d'Irlande, par le Roi d'armes, signé à Dublin le 26 Avril 1754, scellé du grand sceau de la Hérauderie d'armes, & certifié par le Duc *de Dorset*, Viceroi d'Irlande, qui l'a également scellé de son sceau.

Et 2°. par un autre Arbre Généalogique tiré des Archives du Royaume d'Angleterre, par les Rois d'armes de ce Royaume, qui y ont apposé le grand sceau de la Hérauderie de cette Monarchie, en présence d'*Abraham Ogier*, Notaire Royal à Londres, le 24 Avril 1755, dont la signature a été légalisée le même jour par le Duc *de Mirepoix*, alors Ambassadeur de France à la Cour de Londres. Ces deux Arbres Généalogiques en remontent la filiation à

I. Arasses O-Heguerty, Seigneur de Machenabeg, déja Gentilhomme, ainsi qu'il paroît par des titres qui existent auxdites Archives, dans lesquels il est qualifié *Generosus*, qualité qui lui est donnée, & à ses descendans, jusqu'au XX

degré, dans tous les actes. Il eut d'*Anne O-Dogherty-de-Rashany*, son épouse, fille de *Jacques*,

II. Jacques O-Heguerty, qui s'allia avec *Jeanne*, fille de *Daniel Dermond-de-Glanavar*, Ecuyer.

III. Marmaduc O-Heguerty, leur fils, épousa *Catherine*, fille de *Jean Mac-Donogh*, de Altanner, Ecuyer, de laquelle il eut :

IV. Patrice O-Heguerty, I. du nom, marié avec *Griselle* ou *Grace*, fille de *Jean Manus-Guiglie*, de Killderry, Ecuyer, dont :

V. Jean O-Heguerty, I. du nom, qui épousa *Anne*, fille de *Doulack Mac-Cuillin-de-Brich*. Il en eut :

VI. Niell O-Heguerty, marié à *Catherine Diry*, fille du Colonel *Jean Diry*, dont :

VII. Edmond O-Heguerty, I. du nom, qui prit pour femme *Eléonore Mac-Bride*, de Killmore, fille du Capitaine *Roger Mac-Bride*.

VIII Jean O-Heguerty, II. du nom, leur fils, épousa *Marie O-Duvin-de-Monterlony*, fille de *Térence*, Ecuyer, de laquelle vint :

IX. Corneill O-Heguerty, marié avec *Brigitte*, fille de *Neill O-Dogherty-de-Cashell*. Il en eut :

X. Mortagh O Heguerty, qui servit en qualité de Capitaine, & épousa *Finelle*, fille de *Jean O-Kelly-de-Ballashany*, Ecuyer, dont :

XI. Patrice O-Heguerty, II. du nom, marié à *Griselle*, fille de *Roger Mac-Cormick*, Ecuyer.

XII. Jacques O-Heguerty, II. du nom, leur fils, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

XIII. Denis O-Heguerty, Lieutenant au Régiment d'O-Neill, qui épousa *Eléonore*, fille de *Philippe Mac-Donogh-de Brochach*, Ecuyer, & en eut :

XIV. Jean O-Heguerty, III. du nom, marié à *Rose*, fille *Jean Mac-Ginnis*, Ecuyer.

XV. Maurice O-Heguerty, I. du nom, leur fils, épousa *Unitas*, fille de *Jean O-Neill*, surnommé *le Rouge*, Ecuyer. De ce mariage vint :

XVI. Edmond O-Heguerty, II. du nom, qui s'allia avec *Jeanne*, fille de *Denis Walsh de Dungavan*, Gentilhomme de la race des anciens Anglois, nommée *Race Strongbonienne*, dont :

XVII. Maurice O-Heguerty, II. du nom, marié à *Rose*, fille de *Niell O-Quinn*, de laquelle il eut :

XVIII. Daniel O-Heguerty, I. du nom, qui épousa *Rose O-Cahan*, fille de *Térence O-Cahan*, l'un des principaux Seigneurs du Comté de Derry.

XIX. Hugues O-Heguerty, leur fils, s'allia avec *Honorée*, fille de *Negelle O-Duvin*, surnommé *le Grand*, Gentilhomme de la Race Melesienne, dont :

XX. Denis O-Heguerty, II. du nom, qualifié dans différens actes, ainsi que ses prédécesseurs, du titre de *Generosus*. Il épousa *Catherine*, fille de *Denis Mac-Guire*, Seigneur de Clossagh. Elle étoit morte en 1691, qu'il passa en France par le conseil de ses enfans, & mourut à Dinan en Bretagne, âgé d'environ 70 ans, le 26 Mai 1692, ainsi qu'il paroît par son extrait mortuaire, dans lequel il est qualifié *Gentilhomme Irlandois*, veuf de *Catherine Mac Guire*, & *ancien Seigneur de Brookhall*, dans la Province d'Ultonie, au Royaume d'Irlande. Il eut, entr'autres enfans : — 1. Daniel, qui suit ; — 2. Patrice, Religieux de l'Ordre des Freres-Prêcheurs en Irlande, qui suivit son pere & son frere en France en 1691, mourut à Saint-Malo en Bretagne, le 23 Octobre 1703, & fut inhumé le lendemain dans l'Eglise Cathédrale de cette Ville ; — 3. & une fille, mariée à *Charles O-Dogherty*, Ecuyer, Colonel d'Infanterie, qui suivit son beau-pere en France.

XXI. Daniel O-Heguerty, II. du nom, Ecuyer, leva en Irlande, dès le commencement de la révolution, en 1688, arma & entretint à ses frais, pendant 6 mois, une Compagnie de 100 hommes, dans le Régiment de *Charles O-Neill*, devenu Talbot, dont il fut Major, & qu'il conduisit en France, lorsqu'il y passa, en 1691, à la suite de Jacques II, Roi d'Angleterre, en exécution de

la capitulation de Limmerick, qui termina la guerre & la révolution du Royaume d'Irlande. Il avoit été successivement Aide-de-Camp Général du Duc *Tirconnel*, Viceroi d'Irlande, & du Comte *de Lauzun*, Général de l'armée Françoise dans le même Royaume. Après avoir servi longtems, il se fixa en Lorraine, où il s'attacha à l'éducation de ses enfans, & y acheta, 1°. par contrat passé devant Notaires à Nancy, le 15 Mai 1720, du Baron *de Bauffremont*, les Terres & Seigneuries de la Neuvelotte & de la Grange; 2°. par autre contrat passé le 18 Juillet suivant, une maison à Nancy, rue Saint-Dizier. Il fut reconnu pour *Gentilhomme d'extraction*, dont la Famille avoit possédé pendant plusieurs siécles la Terre de *Brookhall*, anciennement nommée *Clunsullagh*, proche Londondery en Irlande, avec tous les droits, priviléges & prééminences attribués à la Noblesse d'ancienne extraction. Il mourut en Lorraine, sur la Paroisse de Badonvillers, subitement d'une goutte remontée, le 6 Août 1745, âgé de 92 ans, & fut inhumé le lendemain en ladite Eglise. Il avoit épousé *Griselle* ou *Grace O-Mulvany-de-Roote*, fille de *Negelle O-Mulvany-de-Bally*, d'une Maison reconnue être issue des anciens Seigneurs de ce nom, par acte de notoriété passé devant Notaires le 16 Décembre 1724. Elle est morte à Nancy le 27 Août 1752, âgée d'environ 88 ans, & a été inhumée le lendemain en l'Eglise Paroissiale de Saint Roch de la même Ville. De ce mariage sont issus: — 1. Patrice O-Heguerty, IV. du nom, né en Irlande, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 1 Janvier 1748, & Colonel à la suite du Régiment de Berwick, Irlandois. Il servit en qualité de Lieutenant-Colonel du Régiment de Lally, Irlandois, par Commission du 1 Octobre 1744, à la création de ce Régiment; fut fait Colonel sur le champ de bataille à Fontenoy, le 11 Mai 1745, par feu Sa Majesté Louis XV, qui eut la bonté de lui dire, à la tête de l'Armée, qu'*Elle lui conféroit ce grade par rapport à sa fermeté.* Il reçut un coup de feu dangereux à la bataille de Lawfeldt, & le Roi eut l'attention de lui faire écrire par *M. d'Argenson*, alors Ministre de la Guerre, du Camp de la Commanderie le 27 Juillet 1747, en ces termes.

« Le Roi voulant, Monsieur, vous donner des marques de la satisfaction qu'il » a de la maniere dont il a vu que vous vous êtes comporté à la bataille de » Lawfeldt, & en considération de la blessure que vous y avez reçue, Sa Ma» jesté m'a ordonné de vous mander qu'elle vous accordoit 1200 livres de pen» sion sur son Trésor Royal. Je vous en donne avis, & suis, &c. ». Il est mort sans alliance il y a quelques années; — 2. Dominique, qui suit; — 3. Pierre-André, rapporté après son aîné; — 4. François-Bernard, mentionné ensuite; — 5. Sara, née en Irlande, restée fille; — 6. & Marie-Charlotte-Cécile-Vertu, née à Caen le 5 Avril 1705, batisée le même jour en l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame de la même Ville, mariée à *N... Fontaine*, Ecuyer, ci-devant Major de Cavalerie au service de Dannemarck, & ensuite Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde de S. A. R. Léopold, Duc de Lorraine & de Bar.

XXII. Dominique O-Heguerty, Comte de Magnieres, & Seigneur Voué de la ville de Rambervillers en Lorraine, né à Saint-Germain-en-Laye le 18 Avril 1699, nommé Denis dans son extrait batistaire, a épousé, à Paris, en 1726, Dame *Françoise Corre*, veuve de M. *Danlezy*, de l'ancienne Maison de *Gamache*, dont: — 1. Edouard-Daniel O-Heguerty, né à Paris le 24 Janvier 1729, batisé à Saint Eustache. Il est Lieutenant des Vaisseaux du Roi, & est marié à Demoiselle *Augustine du Flos*; — 2. & Françoise-Anne O-Heguerty, mariée à *N... Morgan*, Ecuyer, Seigneur de Frucourt en Picardie, ci-devant Capitaine de Dragons, dont deux garçons & deux filles.

Seconde Branche.

XXII. Pierre-André O-Heguerty, Seigneur de Villey-le-Sec & Chantheu, né & batisé à Dinan en Bretagne, le 31 Décembre 1700, est nommé Pierre seulement dans son extrait batistaire, quoiqu'il soit nommé Pierre-André dans tous les actes qu'il a passés, notamment dans son contrat de mariage du 4 Septembre

tembre 1738, dans lequel il est qualifié *Procureur-Général au Conseil Supérieur, Juge de Police du Quartier de Sainte-Suzanne, & y commandant en chef à l'Isle de Bourbon.* Il a épousé, le 14 du même mois, *Marie-Françoise Verdiere*, sœur de *Charles*, Colonel de Dragons, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, & fille de *Charles-François Verdiere*, Ecuyer, Capitaine Réformé dans les troupes de France, par Commission du 31 Juillet 1741, allié à la principale Noblesse de Bretagne, & de Dame *Thérese Guenelle-l'Ollivier-du-Plessis.* Il a été ensuite premier Conseiller à l'Isle de Bourbon, par Provisions du 26 Mars 1741; de retour en France, le feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, l'a fait Censeur Royal; a été honoraire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, par Brevet de ce Prince, du 1 Mars 1751; ancien Commandant pour le Roi de l'Isle de Bourbon, & seul Seigneur haut, moyen & bas Justicier de la Terre de Villey-le-Sec. Il a acquis, par contrat du 28 Janvier 1749, du Sieur *Richer*, Trésorier de l'Hôtel-de-Ville de Nancy, une maison située dans la même Ville, sur la place Saint-Georges, où il demeuroit. Il est mort, & sa femme est décédée à Paris le 2 Février 1746, âgée de 25 ans. Elle a été inhumée le lendemain en l'Eglise Saint Eustache. De ce mariage est issu pour fils unique:

XXIII. PIERRE-CHARLES-DANIEL O-HEGUERTY, né à l'Isle de Bourbon le 5 Mai 1742, batisé le même jour, qui est entré Lieutenant de la Colonelle du Régiment de Lally, a été successivement Capitaine en second, & Capitaine en pied, en 1756, dans le même Régiment; a été fait Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du feu Roi STANISLAS, par Brevet de 1759; & lors du départ de son Régiment pour l'Inde, étant tombé dangereusement malade, il demanda & obtint du Ministre, de servir en Allemagne, en qualité d'Aide-de-Camp; se trouva à la bataille de Rosbach: après cette campagne il s'embarqua sur le premier Vaisseau pour rejoindre ses Drapeaux à Pondichery, où il a glorieusement servi. C'est en sa faveur & en considération de ses services, tant en France qu'auprès du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, que ce dernier Monarque lui a accordé, le 12 Janvier 1761, des Lettres-Patentes qui reconnoissent sa *noblesse d'ancienne extraction*, & qui ont été confirmées par un Arrêt du 26 Janvier de la même année: ces Lettres ont été duement enthérinées & enregistrées en la Chambre des Comptes de Lorraine le 18 Février suivant. Il sert encore, & est Seigneur de Villey-le-Sec & de Chantheu, par la mort de son pere. De Demoiselle *Barbe Justine*, son épouse, fille de Messire *Marc Anthoine*, Président de la Chambre des Comptes de Lorraine, il a: — PIERRE-FRANÇOIS & PIERRE-ANTOINE O-HEGUERTY.

TROISIEME BRANCHE.

XXII. FRANÇOIS-BERNARD O-HEGUERTY, né à Caen le 12 Février 1703, batisé le même jour, en l'Eglise de Notre-Dame de ladite Ville, quatrieme fils de DANIEL O-HEGUERTY, & de *Griselle* ou *Grace O-Mulvany de Roote*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment Irlandois de Dillon, Infanterie, s'est trouvé à la bataille de Fontenoy, où il a été dangereusement blessé: ne pouvant plus faire son service à l'armée, en qualité de Lieutenant-Colonel, Commission qu'il reçut du Roi le 21 Mars 1747, il a eu, suivant un ordre de Sa Majesté, du 22 Mars 1748, en l'absence du Marquis *d'Armentieres*, le commandement des Villes d'Oudenarde & d'Ath, où il a commandé jusqu'à l'entiere évacuation des Pays Bas. Il a eu sous ses ordres, dans cette derniere Place, les deux Compagnies de Mousquetaires, 4 bataillons d'Infanterie & de Cavalerie; a obtenu sa retraite avec une pension de 1200 livres le 3 Mai 1757; & a été Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi STANISLAS, dès son avénement à la Couronne de Pologne, par Lettres-Patentes du 5 Octobre 1737. Il a épousé, en 1732, Damoiselle *Barbe Gaucher*, avec laquelle il vit en Lorraine, dont:

XXIII. LOUIS-FRANÇOIS O-HEGUERTY, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant;

Colonel du Régiment Irlandois de Berwick, Infanterie, marié, en 1771, à Demoiselle *Marie Pirlot*, de laquelle il a François-Louis O-Heguerty.

Les armes : *d'argent, à un chêne arraché de sinople, au chef de gueules chargé de trois colombes du champ*. Cimier : *un casque de profil doré sur le devant, orné de ses lambrequins d'argent, de gueules & de sinople, & sommé d'un dextrochere levé & cuirassé, tenant en sa main de carnation, un sabre ou cimeterre d'argent, à la poignée & garde d'or*. Devise : Nec flectitur, nec mutant.

Généalogie dressée sur les originaux en parchemin desdits Arrêts & Lettres-patentes ci-dessus énoncés, qui nous ont été communiqués.

OILLIAMSON ou WILLIAMSON, originaire d'Ecosse, dans la Province de Cromarti. Maison *noble d'extraction*, qui subsiste encore en plusieurs branches dans les trois Royaumes de la Grande Bretagne.

Elle a eu, avant son arrivée en France, des alliances les plus illustres, principalement avec la Maison Royale de Stuart, & depuis qu'elle est établie en France, (sous le regne de Charles VIII,) elle a toujours été attachée à la personne de nos Rois & à leur service : elle a aussi contracté des alliances avec les Maisons les plus distinguées du Royaume, sur-tout de la Province de Normandie.

La difficulté de prononcer le nom de Williamson, conformément aux langues Ecossoise & Angloise, a fait varier la maniere de l'écrire, ce qui fait qu'on trouve dans différens actes *Willanson*, de *Oillenson*, d'*Ouillenson*, *Oeillanson*, *Eoilliamson*, enfin d'*Oilliamson*, qui est celle adoptée depuis plus de 20 ans, par toutes les branches de cette Maison. Le premier connu par filiation suivie est :

I. Duncan Williamson, Chevalier, qui épousa, en 1381, *Alix*, fille de *Mackensic de Kentall*, & en eut :

II. Thomas Williamson, Chevalier, marié en 1405, à *Isabelle*, fille de *David Forguhart de Gilmerseroft*, & d'*Isabelle Crawford de Drongorman*. Leur fils fut :

III. Donald Williamson, Chevalier, qui s'allia, en 1430, avec *Mariette*, fille du Chevalier *Guillaume Graham*, Lord Kincardin, & de *Mathilde*, fille du Chevalier *Jean Oliphant d'Aberdalgy*, dont :

IV. Guillaume Williamson, Chevalier, qui fut marié deux fois, & épousa en secondes noces, en 1475, *Marguerite des Essars*. Il en eut :

V. Thomas Williamson, II. du nom, ou d'Oilliamson, Chevalier, qui passa en France sous le regne de Charles VIII, en 1495, & fut Archer de la Garde Ecossoise. Il épousa, le 8 Mars 1506, *Marguerite Rault*, fille & héritiere de *Guillaume Rault*, Ecuyer, Seigneur du Mesnil-Hermé. Le Roi François I lui fit don, par Lettres données à Paris le 30 Décembre 1518, de 70 écus d'or; qu'il employa à acquitter les droits du treizieme des Seigneuries du Tremblé & du Bourg, dont il venoit de faire l'acquisition de *Guillaume de la Chese*, Ecuyer. Il acheta encore, en 1520, la Seigneurie d'Ouilly-le-Basset dans la Province de Normandie. De son mariage vinrent : — 1. François, qui suit, tige des Seigneurs de Saint-Germain; — 2. Thomas, auteur de la branche de Courcy, rapportée ci-après; — 3. & Jacques, marié, en 1546, à *Anne Fortin*, dont une fille, mariée à *François de Rabodanges*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de son Ordre, & Capitaine de 50 hommes d'armes.

VI. François d'Oilliamson, Chevalier, Seigneur de Lonlay, de Saint-Germain & du Mesnil-Hermé, fut un des 25 Archers de la Garde Ecossoise du Roi, & épousa, en 1532, *Jeanne de Saint-Germain*, fille & héritiere de *Michel de Saint-Germain*, Ecuyer, & de *Stevenote le Veneur*, conjointement avec sa sœur, *N... de Saint-Germain*, mariée à *Gui de Harcourt*. François eut pour fils :

VII. Thomas d'Oilliamson, III. du nom, Chevalier, Marquis de Saint-Ger-

main, Seigneurs de Lonlay, du Mesnil-Hermé & Cahan, qui fut Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, & épousa, le 22 Mai 1581, *Louise de Tiercelin*, fille aînée de *Jacques de Tiercelin*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur Châtelain de Possé, & de *Charlotte du Jay*, Dame de Fercourt, dont :

VIII. Tannegui d'Oilliamson, Chevalier de l'Ordre du Roi, Marquis de Saint-Germain-Langot, Seigneur de Lonlay, Possé, & la Beschoire, Lieutenant de 100 hommes d'armes, marié, en 1616, à *Renée de Pellevé*, fille de *Nicolas de Pellevé*, Comte de Flers, Châtelain de Condé-sur-Noireau, & d'*Isabeau de Rohan*, fille du Prince de *Guimenée*. De ce mariage vint :

IX. Jacques d'Oilliamson, Chevalier, Marquis de Saint-Germain, Seigneur de Lonlay, Cahan, les Loges, la Beschoire, la Nocherie, Capitaine d'une Compagnie des Chevaux-Légers, qui épousa, le 12 Juillet 1648, *Marie-Gabrielle de Millet*, fille de *Pierre de Millet*, Chevalier, Seigneur de Burlieres & de *Véronique de Meaulne*. Il en eut :

X. Pierre d'Oilliamson, Chevalier, Marquis de Saint-Germain, Baron de Caligny, Seigneur de Lonlay, Cahan, les Loges, la Beschoire, la Nocherie, marié, le 21 Juillet 1695, avec *Thérese Alain*, Dame de Lancelin, fille de *Jacques Alain*, Ecuyer, Seigneur de la Mare, & de *Marie Coroller*, dont : — Jacques-Gabriel-Alexandre, qui suit ; — & François-Henri-Pompone, Chevalier, Comte d'Oilliamson, Chambellan de feu Stanislas, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & ancien Capitaine de Cavalerie, vivant, non marié, en 1776.

XI. Jacques-Gabriel-Alexandre d'Oilliamson, Chevalier, Marquis de Saint-Germain, Baron des Baux, de Lonlay & autres lieux, a obtenu de Louis XV, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1739, données à Versailles, la réunion & l'érection en *Marquisat*, sous le nom d'*Oilliamson*, des Terres de Baux, Caligny, Montilly, la Basoque, les bois de Montaigu, les Loges, qui faisoient partie du Marquisat de Saint-Germain; & ces Lettres ont été enregistrées où besoin a été. Il a épousé, le 21 Juin 1717, Gabrielle-Marie-Jeanne d'Oilliamson, sa cousine-germaine, fille de René d'Oilliamson, & d'*Anne Amellon*, dont : — 1. Jacques-Gabriel-Robert, qui suit; — 2. François-Henri, appellé *le Chevalier d'Oilliamson*, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis; — 3. & Gabrielle-Françoise d'Oilliamson, mariée à François-Hardouin, Marquis de Courcy, &c. dont il sera parlé à la branche suivante.

XII. Jacques-Gabriel-Robert, Marquis d'Oilliamson, Mestre-de-Camp de Cavalerie, ancien Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 8 Janvier 1759, *Marguerite-Anne-Louise de Pierrepont*, fille & héritiere de *Jean-Louis de Pierrepont*, Marquis des Biars, & de *Coline de Geraldin*. Elle a été présentée au Roi en Décembre 1775, & a de son mariage : — Guillaume-Louis-Gabriel-Raimond d'Oilliamson, né le 26 Janvier 1769; — & Marie-Françoise, née le 25 Mars 1764.

Branche d'Oilliamson-Courcy.

VI. Thomas d'Oilliamson, second fils de Thomas, II. du nom, & de *Marguerite Rault*, fut un des 25 Archers de la Garde Ecossoise du Roi, & Chevalier de son Ordre de Saint-Michel en 1570. Il avoit épousé, le 3 Décembre 1546, *Jeanne Fortin*, fille de *Jacques Fortin*, Seigneur d'Esson, Coulibœuf, & du Mesnil-Raoul, & d'*Anne de Tollevast*, dont : — Julien, qui suit; — & Jean, auteur de la branche d'Ouilly, rapportée ci-après.

VII. Julien d'Oilliamson, Enseigne de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Vicomte de Coulibœuf, épousa, le 8 Février 1593, *Marie-Grente*, fille de *Robert Grente*, Chevalier, Seigneur de Bavent, dont :

VIII. Jacques d'Oilliamson, Vicomte de Coulibœuf, Baron de Courcy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant des Gendarmes du Duc *de Longue-*

ville, puis Capitaine-Général des Côtes depuis Honfleur jusqu'à la riviere de Touque, qui se maria, le 27 Septembre 1640, avec *Françoise Boutin*, fille de *Pierre Boutin*, Chevalier, dont il partagea les biens avec les co-héritiers le 4 Janvier 1651. De cette alliance il eut :

IX. René d'Oilliamson, Marquis de Courcy, Vicomte de Coulibœuf, Seigneur de Bavent, Anglecheville, Fribois, qui épousa, par contrat du 29 Juin 1681, *Louise-Catherine Rouxel de Medavy*, fille de *Pierre Rouxel de Medavy*, Comte de Grancey, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Henriette de la Pallu*. Il en a eu :

X. Hardouin-François d'Oilliamson, Marquis de Courcy, Vicomte de Coulibœuf, Seigneur de Bavent, &c. qui s'est marié, le 22 Juillet 1703, avec *Charlotte Duval*, fille de *François Duval*, Chevalier, Seigneur de Lonchal, Neauphe, Cordey, Occagne, premier Maréchal des Logis du Duc d'Orléans, Régent du Royaume, sous la minorité de Louis XV, & de *Catherine de Brulé*. De ce mariage est sorti :

XI. François-Hardouin d'Oilliamson, Marquis de Courcy, Vicomte de Coulibœuf, Seigneur de Cordey, Villiers-le-sec, &c. Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie, puis Maréchal des Logis de S. A. R. le Duc d'Orléans, Régent. Il a épousé, le 22 Juillet 1736, Gabrielle-Françoise d'Oilliamson, fille de Jacques-Gabriel-Alexandre d'Oilliamson, Marquis de Saint-Germain, & de Gabrielle-Marie-Jeanne d'Oilliamson, dont : — 1. Marie-Gabriel-Eléonor, qui suit; — 2. Thomas-Gabriel-François, *Vicomte d'Oilliamson*, Capitaine des Carabiniers de Monsieur, frere du Roi; — 3. Thomas-Hardouin, Vicaire-Général du Diocèse de Rouen; — 4. N... morte, mariée *à Louis-Narcisse-Marc-Antoine de Beaurepaire*, dont un fils; — 5. & N... d'Oilliamson, morte, sans enfans de son mariage avec *N... de Labbé*, Chevau-Léger de la Garde du Roi.

XII. Marie-Gabriel-Eléonor, Comte d'Oilliamson, Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Luxembourg, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, a monté dans les carrosses de Sa Majesté en Décembre 1775, d'après ses preuves faites par M. *Cherin*, Généalogiste de l'Ordre du Saint-Esprit : il n'est point marié en 1776.

Branche d'Oilliamson d'Ouilly.

VII. Jean d'Oilliamson, second fils de Thomas, III. du nom, & de *Jeanne Fortin*, Seigneur d'Ouilly, de Cambercourt, épousa, le 4 Juin 1606, *Marie le Gardeur*, fille d'*Olivier le Gardeur*, Ecuyer, & de *Marguerite Gaude*. Il en eut :

VIII. Louis d'Oilliamson, Seigneur d'Ouilly-le-Basset & de Cambercourt, marié, en 1636, à *Marie Groult*, fille de *Jacques Groult*, Ecuyer, & de *Marie de Bertoute*, dont :

IX. Tannegui d'Oilliamson, Seigneur d'Ouilly & de Saint-Georges, qui épousa, le 1 Mars 1683, *Simonne Martin*, fille de *N... Martin.*, Ecuyer. Il en a eu beaucoup d'enfans, dont il ne reste plus qu'un fils qui suit, & N... d'Oilliamson, mariée à *N... de Bremoy*.

X. N... d'Oilliamson, Seigneur d'Ouilly, est marié à *N... de Cheux*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *d'azur, à une aigle d'argent éployée, membrée & becquée d'or, posée sur un baril aussi d'or, relié d'argent.* Devise : Venture and win; en François : *hazard & gain.*



DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.

*PADIÈS : Terre dans l'Albigeois, dont le chef-lieu étoit une petite ville. Les Seigneurs de *Sanhiac* en étoient co-Seigneurs, avec les Seigneurs *de Roquefeuil*, qui en ont toujours conservé une partie & toute la Justice, depuis le mariage d'*Antoine de Roquefeuil*, second fils d'*Antoine* I, & de *Delphine d'Arpajon*, avec *Blanche de Padiès*. Voyez ROQUEFEUIL.

PAGAN, en Languedoc, Diocèse de Toulouse : C'est, suivant un *Mémoire* envoyé en 1758, une des plus anciennes Familles nobles de la Province.

On lit dans l'Histoire de France, lors de la paix entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre, que la place de Gisors, alors chef du Royaume, du côté de la Normandie, fut donnée en garde, par les deux Rois, à un Seigneur appellé PAGAN. En 1117, HUGUES DE PAGAN, & *Geoffroi d'Adhémar*, tous deux Gentilshommes de Toulouse, furent les premiers qui fonderent l'Ordre des pauvres Chevaliers, Religieux de la Sainte Cité, qui dans la suite furent appellés *Templiers*. Un HUGUES & BERTRAND DE PAGAN rendirent hommage au Roi, en 1170, de leurs Fiefs. On lit dans les Annales de Toulouse, par *La Faille*, qu'ARMAND DE PAGAN fut Capitoul de Toulouse en 1285 & 1320; que JEAN DE PAGAN l'étoit en 1313, 1330 & 1344; que RAIMOND DE PAGAN l'étoit en 1321, 1328 & 1339. Ils sont nommés en Latin *Pagani*, *Pagano*, & en François PAGAN. On les appelloit *Ecuyers*, parce qu'ils étoient militaires & qu'ils commandoient, dans les occasions, la Noblesse & les armées.

La Famille de PAGAN, aujourd'hui établie à Toulouse, qui se dit descendre de cette ancienne Noblesse, ne peut remonter sa filiation suivie qu'à GUILLAUME DE PAGAN, fils d'ARNAUD, & de *Marie d'Agoust*, appellé *le Capitaine Riolas*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur des Pays & Terres de Saint-Dizier, Guidon de 50 Gendarmes des Ordonnances du Roi, qui se distingua à la bataille de Pampelune, donnée entre les François & les Espagnols, laquelle décida, en 1562, du sort du Royaume de Navarre. Il avoit épousé, par contrat passé à Toulouse, devant *la Bonne*, Notaire de cette Ville, le 20 Juillet 1525, *Catherine de Gassion*, dont :

II. Dominique de Pagan, connu, comme son pere, sous le surnom de *Capitaine Riolas*. Il fut Capitoul de Toulouse, du rang des Nobles, en 1566, & se distingua à la bataille de Dreux. De son mariage, contracté le 20 Juillet 1572, devant *Taillefer*, Notaire à Toulouse, avec *Philippe de Custos*, il eut :

III. Bernard de Pagan, Seigneur de Riolas, marié à *Louise de Bailhac*, laquelle, suivant un contrat du 25 Novembre 1605, eut une augmentation de dot. Leur fils fut :

IV. Pierre de Pagan, Seigneur de Castilhon & de Florin, aux Diocèses d'Auch & de Lombès, qui, par contrat du 7 Mai 1643, retenu par *Cadeilhas*, Notaire de Fabas, épousa *Paule de Grenier*, de Colomez. Il en eut :

V. Bernard de Pagan, II. du nom, Seigneur de Castilhon, qui, par contrat du 30 Septembre 1663, retenu par *Boubée*, Notaire de Villefranche, se maria avec *Henriette de la Roque*, fille du Baron de Tilloie, dont :

VI. Jacques de Pagan, qui a épousé, par contrat passé le 12 Mars 1717, devant *Rolland*, Notaire de Cadenac en Querci, *Marguerite de Pommayrol*. De ce mariage sont sortis :

1. François de Pagan, Baron de Jalenques, ancien Mousquetaire du Roi, qui n'étoit point marié en 1758; — 2. Antoine, Prêtre, Bénéficier à Lombès; — 3. Jean-Raimond, Officier au Régiment de Piémont en 1758; —— 4. & Anne-Philippette, non mariée.

On trouve une Marguerite de Pagan, mariée en 1305, dans la Maison de *Crussol-Uzès*.

Les armes : *d'azur, à 4 barres d'argent, deux lions de sable passans l'un sur l'autre, brochant sur le tout.*

Il y avoit une autre Famille du nom de Pagan, établie à Avignon, éteinte dans Blaise-François, Comte de Pagan, un des sçavans Ingénieurs du siécle passé, mort à Paris le 18 Novembre 1665, âgé de 61 ans, 8 mois, sans avoir été marié, & inhumé dans l'Eglise des Religieux de la Croix au Fauxbourg Saint-Antoine. Voyez son Eloge dans *Moréri*, & la Généalogie de sa Famille dans l'Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin, *Tome II, p.* 310 *& suiv.*

Les armes : *bandé d'or & d'azur, au chef d'hermines, l'écu bordé* d'Anjou-Sicile *& de* Jérusalem, *de 8 piéces.*

PAGÉS (de), en Catalogne & à Perpignan : Cette Famille, divisée en deux branches, remonte à

Ponet de Pagés, Gouverneur de Castille en 1213. De la premiere est, en 1771, Antoine-Louis-Barthelemi-Bonaventure de Pagés-de-Copons, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean de Pla-de-Corps, de Montbron & de Pujols, &c. né le 23 Août 1703, reçu au nombre des Gentilshommes élevés dans le Collége Mazarin, sur les preuves de sa noblesse, faites le 1 Fevrier 1716. Il a pour frere Michel de Pagés de Copons. Ce sont eux, qui, par acte du mois de Juillet 1766, ont reconnu pour parens & issus de la même tige, MM. de Pagés-de-la-Calletiere & de Falliere, dont on va parler.

La seconde branche subsiste dans Jean-Hilaire de Pagés-de-la-Calletiere, Ecuyer, né le 2 Septembre 1718, Chevalier de Saint-Louis en Mai 1751, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment Royal-Comtois, Infanterie, le 12 Avril 1760, & Commandant du bataillon dudit Régiment le 30 Janvier 1762. Il s'est trouvé dans toutes les affaires des Régimens où il a servi, & notamment aux batailles de Guastalla, de Parme, de Raucoux, de Lawfeldt & de Creivelt, aux siéges de Fribourg, de Mons, de Saint-Guilain, de Namur, &c. De son mariage, célébré à l'Isle de Rhé le 31 Décembre 1763, avec *Françoise Penaud*, veuve d'*Anet-Jean de Guymard*, il a pour enfans ; —— 1. Pierre-Hilaire de Pagés-de-la-Calletiere, né le 19 Septembre 1764; — 2. & Elie-Jacques, né le 29 Septembre 1765.

Hilaire-Benjamin de Pagés-de-Falliere, Ecuyer, frere du précédent, né le 21 Novembre 1719, Chevalier de Saint-Louis le 11 Mai 1735, quitta les Grenadiers-Royaux le 1 Janvier 1759; fut nommé Commandant du Régiment des recrues des Colonies le 1 Mai 1765; & a obtenu, le 12 Octobre 1766, une Commission de Lieutenant-Colonel. Il a été à toutes les opérations de guerre où se sont trouvés les différens Corps où il a servi, notamment aux siéges de Fribourg, de Mons, de Saint-Guilain, de Namur, &c. & aux batailles de Raucoux, de Lawfeldt, d'Hastenbeck, de Creivelt & de Minden. De son mariage, célébré à Dieppe le 31 Mars 1761, avec *Marie-Anne-Charlotte du Tronchay-de-la-Fortemaison*, fille de *Jean-Batiste*, Ecuyer, Capitaine-Commandant les Compagnies d'Invalides en garnison au Château de Dieppe, & d'*Anne du Royer-de-Bournonville*, sont issus: — 1. Jean-Batiste-Louis-Marie-Hilaire de Pagés-de-Falliere, né le 6 Janvier 1762; — 2. Jean-Batiste-François, né le 30 Octobre 1763; — 3. Marie-Catherine, née le 14 Juillet 1765.

Les armes: *d'or, à deux merles de sable, affrontés*. Voyez *l'Armorial de France, Regiſtre VI.*

PAGI: Famille originaire de l'Etat de Gênes, où une de ses branches jouit encore des priviléges de la Noblesse.

Jean Pagi la transplanta en Provence vers la fin du XVe siécle. — Louis Pagi, son fils, fonda la Chapelle de Saint Louis à Rognes. Il avoit épousé *Jeanne de Rouilla*, & ses descendans ont toujours vécu avec honneur.

Cette Famille est aujourd'hui divisée en deux branches en Provence. La premiere, établie à Lambesc, subsiste dans la personne de

Joseph-Louis Pagi, marié avec *Catherine de Renaud*, fille de *François-Joseph*, Lieutenant-Général des Soumissions, & de *Françoise de Felix*, dont deux fils & deux filles. L'aîné des fils a fait les trois dernieres campagnes de Flandres, dans les Mousquetaires du Roi. Le cadet est Officier d'Infanterie.

La seconde branche, établie à Aix, a pour Chef, Jean-Claude Pagi, Trésorier-Général de France, fils de Louis, mort Doyen des Trésoriers-Généraux de France en la Généralité de Provence.

Moréri, le P. *Bouquerel* & autres font mention de plusieurs hommes illustres que cette Famille a produits. Le premier & son Continuateur, citent, avec éloge, Antoine Pagi, Jean-Batiste-François, Antoine, II. du nom, & Joseph-Albert Pagi, Prévôt de l'Eglise de Cavaillon, dont les écrits sont aussi connus qu'estimés.

L'Histoire pour servir aux Hommes illustres de Provence, fait aussi une mention fort honorable d'Antoine & de François Pagi.

Les armes: *d'azur, à trois tours d'or crenelées & ouvertes 2 & 1, surmontées d'une couronne d'or, d'un fleuron & de deux demi-fleurons.*

PAIGE (le): Maison issue des anciens Comtes de Brienne, en Champagne, par la branche des Comtes de Bar-*sur-Seine*. Le nom de Bar qu'elle prit dans le XIIe siécle, fut changé ensuite en celui de Paige.

Les Mémoires de cette Famille portent que Guillaume, Comte de Bar-*sur-Seine*, se trouva, avec le Roi Saint-Louis, à la Massoure, en 1250; & lorsque la Garde de ce Prince fut entiérement dispersée, & que les infideles étoient prêts de fondre sur lui, il fut courageusement défendu par ce Guillaume de Bar, qui lui cria en termes gaulois: *ou que soit suivrai toy*; devise que sa postérité a conservé jusqu'aujourd'hui. Ce *cri* même donna lieu au changement de nom pour la postérité dudit Guillaume de Bar, (qui se titra ensuite le Paige-de-Bar, ou de Bar, dite le Paige) car Saint-Louis, l'ayant appellé, à cause de cette belle action, son *Page* ou *Paige*, comme on l'écrivoit alors, ce nom est passé à tous ses descendans, ce qui est d'autant plus croyable, que *Jacques Meyer* rapporte, dans ses Chroniques de Flandres, sous l'année 1250,

que ledit GUILLAUME DE BAR fut tué à la même action où SAINT-LOUIS fut fait prisonnier.

La Généalogie de cette Maison de BAR-*sur-Seine*, surnommée LE PAIGE, est rapportée en extrait dans un certificat donné à Bruxelles le 22 Décembre 1775, à Messire ANTOINE-FRANÇOIS LE PAIGE, Seigneur de Cuerne, &c. sur les piéces authentiques qu'il a produites à trois Hérauts d'armes, nommés : — Messire *Barthelemi-Joseph Jaerens*, premier & plus ancien Roi d'armes Provincial de Sa Majesté l'Impératrice Reine Apostolique en ses Pays-Bas & Bourgogne, à titre de ses Province & Duché de Lothier & de Brabant, & du Marquisat du Saint-Empire, &c. — Le second, *Philippe Jean-Batiste O-Kelly*, Ecuyer, Roi & Héraut d'armes Ordinaire de Sadite Majesté, à titre de ses Pays, Province & Comté de Hainaut, & son Avocat d'Office pour le Département Héraldique aux Pays-Bas; — Et le troisieme, *Gillis-Ange Labiniau*, aussi Roi & Héraut d'Armes de Sadite Majesté en ses Pays-Bas, à titre de la Province & Comté de Flandres. Cette déclaration, ou certificat, est enregistrée au Registre des trois Hérauts d'armes à Bruxelles. D'après cette piéce authentique & le Mémoire qu'on y a joint, qui nous ont été adressés, en voici la filiation.

I. GAUTHIER, I. du nom, Comte DE BRIENNE, en Champagne, épousa *Eustache*, Comtesse *de Bar-sur-Seine*, (Voyez le P. *Anselme*, *Tom. VI*, *p.* 127.) fille de *Renaud*, Comte *de Bar-sur-Seine*, & de Tonnerre. Il fit quelques donations, du consentement de sa femme, en 1068, à l'Abbaye de Monstier-Ramey, & se trouve nommé, avec elle & ses enfans, dans les titres de cette Abbaye & de celle de Molesme. Il vivoit encore en 1080, suivant *Alberic*. Ses enfans furent :

1. ERARD, I. du nom (le P. *Anselme*, *ibid.* — *Item Spicil. Tom. IV*, *p.* 243.), Comte DE BRIENNE, pere, par sa femme *Alix de Roucy*, de — GAUTHIER, II. du nom, Comte DE BRIENNE, Fondateur de l'Abbaye de Basse-Fontaine, marié à *Adelais de Baudement* (M. *Camusat*, *Antiq. de Troyes*, *p.* 363 & 384. *Cartulaire de Marmoustier.*), dont : — ERARD, II. du nom, Comte DE BRIENNE, qui épousa *Agnès de Montfaucon*, dite *de Montbelliard*, & en eut, entr'autres enfans : — JEAN DE BRIENNE, Roi de Jérusalem (Le P. *Anselme*, *Ibid. p.* 132.).

2. MILON DE BRIENNE, Comte de BAR, dont nous allons donner la postérité; — 3. ENGELBERT, tige de toute la Maison de *Conflans*; — 4. GUI DE BRIENNE, nommé, avec ses freres, dans les titres de l'Abbaye de Monstier-Ramey; — & quatres filles.

II. MILON DE BRIENNE, I. du nom, Comte de Bar-sur-Seine, par sa mere *Eustache*, Comtesse DE BAR, second fils de GAUTHIER, I. du nom, Comte DE BRIENNE, épousa une Dame nommée *Mathilde*, du consentement de laquelle il donna, à l'Abbaye de Molesme, en 1116, tout ce qu'il possédoit en Seigneurie au village de Chapelle, avec les Coutumes de Vertaut & d'Essoïe, & son Château de Juilly. Il fit aussi plusieurs concessions à l'Abbaye de Monstier-Ramey en 1100 & 1108, pour l'ame du Comte GAUTHIER, son pere, & celle d'*Eustache*, sa mere (Le P. *Anselme*, *ibid. p.* 141 & 142, — *Item du Bouchet*, Histoire de la Maison *de Courtenay*, *Liv. I*, *Chap. III.*). MILON, I. du nom, eut de son mariage : — 1. GUI, qui suit; — 2. GAUTHIER DE BAR, lequel assista, en 1131, à la confirmation des biens de l'Abbaye de Bronio au Comté de Namur (*Cartulaire de l'Abbaye de Bronio.*); — 3. RENAUD DE BAR, Abbé de Citeaux en 1133, mort en 1151, suivant la Chronique de l'Abbé *Robert*; — 4. & EUSTACHE, Avoué de Bronio, vivant en 1140. (*Ibid. Item Mirei*, *Opera Diplom. Tom. I*, *p.* 93 & 689.).

III. GUI, I. du nom, Comte DE BAR-*sur-Seine*, épousa *Petronille*, dite *Elisabeth* (*Cartulaire de Saint Michel de Tonnerre.*), fille de *Heribrand*, Seigneur *de Hierges* près de Charlemont, & de *Hodierne de Réthel*; celle-ci fille de *Baudouin de Réthel*, Seigneur de Bourg dans le Réthelois, & d'*Ide de Bologne*, (*Histoire de l'acquisition des reliques de la Sainte Croix*, apportée de Jérusalem, par MA-

NASSÈS

nassès de Bar, Seigneur de Hierges. — Item *Hubner*, *Tablettes Généal. Part. I. Tab.* 34.), sœur de *Godefroi*, dit *de Bouillon*, Roi de Jérusalem. Gui, Comte de Bar, I. du nom, fit des donations, l'an 1139, avec sa femme & ses enfans, à l'Abbaye de Saint-Michel de Tonnerre. Il vivoit encore en 1142, qu'il fut présent, avec *saint Bernard*, Abbé de Clairvaux, à la prise d'habit de Religieuses, donné par *Godefroi*, Evêque de Langres, à *Mahaut* & *Helvide de Baudement*. Il eut pour enfans : — 1. Milon, Comte de Bar, II. du nom, qui succéda à son pere après l'an 1145, & mourut en 1151. Il avoit épousé *Agnès de Baudement*, dont, pour fille unique : — Pétronille, Comtesse de Bar, mariée, en 1168, avec *Hugues du Puiset*, & morte sans enfans; — 2. Manassès, qui suit; — 3 & 4. Guillaume & Gui, décédés sans postérité; — 5. & Melisinde, épouse de *Simon de Rochefort*.

IV. Manassès, Comte de Bar (*André du Chesne*, Hist. gén. de la Maison *de Montmorency*, *p.* 34.), succéda à sa mere dans la Seigneurie de Hierges, fut Seigneur de Ramath en Palestine, devint Connétable du Royaume de Jérusalem sous la Reine Melisinde, sa parente, fille de *Baudouin de Bourg*, Roi de Jérusalem. Il donna, en 1140, une cense qu'il avoit à Milen près de Saint-Tron, à l'Abbaye de Saint-Gerard à Bronio, où il est inhumé avec sa femme *Elisabeth*, Comtesse, en partie, *de Châlons-sur-Saone* (*a*) fille de Gui, Comte *de Châlons*, par moitié (*Cartul. de l'Abbaye de Cluny*. — Item *Cart. de Bronio*. — *Généal. Hist. des Maisons Souv. Tome IV*, *p.* 59.). Leurs enfans furent : — 1. Heribrand, mort 40 jours après son pere, & enterré à Bronio; — 2. Milon, III. du nom, dit d'abord *de Châlons*, puis Comte de Bar-*sur-Seine*, après la mort de Pétronille, Comtesse de Bar, sa cousine germaine. Il épousa *Melisinde de Joigny* (L'Auteur *des Lignages de Coucy*, écrits en 1303. — Le P. *Anselme*, *Tome VI*, *p.* 142.), & en eut : — Jean, mort jeune; — & Gaucher de Bar, tué, avec son pere, au siége de Damiete, en 1219, sans avoir laissé d'enfans de son mariage avec *Elisabeth de Courtenay*, fille de Pierre II. Empereur de Constantinople; — 3. Thibaut de Bar, Seigneur de Chanlot, marié à une Dame nommée *Marguerite*, de laquelle il eut deux filles, sçavoir : — Laurence de Bar-*sur-Seine*, mariée à *Ponce*, Seigneur *de Cuseau*, laquelle transporta le droit qu'elle avoit sur le Comté de Bar-sur-Seine à *Thibaut*, Comte *de Champagne*; — & Pétronille de Bar, qui porta la Terre de Chanlot à *Gui de Chappes*, son mari; — 4. Manassès, Doyen, ensuite Evêque-Duc de Langres, Pair de France, &c.; — 5. Henri, qui suit; — 6. & Isabelle de Bar-*sur-Seine*, femme 1°. d'*Anseau*, Seigneur *de Traynel*, & 2°. de *Thibaut*, I. du nom, Comte *de Bar* en Barrois, dont descend toute la Maison de *Lorraine* & Bar (Le P. *Anselme*, *Tome V. p.* 508.).

V. Henri de Bar, Seigneur de Hierges, se trouve nommé, avec son frere, Heribrand, dans l'Histoire de l'acquisition de la Sainte-Croix de Bronio (*Mss.* de *Nicolas de Laine*, Abbé de Bronio, décédé en 1448. — Item *Registres* de la même Abbaye, communiqués par Dom *Eugene*, Prieur de cette Abbaye en 1774.), que Manassès, son pere, avoit apportée de Jérusalem. Il est aussi nommé dans le testament de son pere, auquel il succéda en la Seigneurie de Hierges, & fut Avoué de Hasbaie. Il épousa *Yolante de Rumigny* (*Balduini*, *Avenn. Chronic. Cap. XV*, *p.* 19.), sœur de *Hugues de Florines*, & de Rumigny, de laquelle vinrent : — 1. Louis de Bar, Avoué de Hasbaie, mort sans postérité (*Butkens*, *Trophées de Brab. Tom. I. p.* 421); — 2. Guillaume, qui suit; — 3. & Yolante de Bar, Dame de Hierges (*Mirei Opera Diplom. Tom. IV*, *p.* 536), dont une fille, nommée *Melisinde*, Dame de Hierges, épousa *Gerard*, I. du nom, Seigneur *de Jauche*, pere de — *Gerard*, II. du nom, Seigneur *de Jauche* & de Hierges; — & de *Melisinde de Jauche*,

(*a*) Elle avoit pour pere *Gui*, Comte *de Châlons*, qui étoit fils de *Guillaume*, Vicomte de Thiern, & d'*Adélais*, Comtesse *de Châlons* en partie.

qui porta l'Avouerie de Hasbaie à *Gosvin de Limbourg*, son mari (*Butkens, ibid. Tome II, p. 312 & 313.*). Elle passa, par alliance, dans la Maison *de la Marck-de-Lumain.*

VI. Guillaume de Bar-*sur-Seine* se croisa avec *Hugues de Florines*, son oncle, en 1197, & reprit les villes de Joppé & de Bareth sur les Infideles, suivant la relation de *Meyer*, dans sa Chronique de Flandres. On lui donne pour femme *Amicie de Beaumont*, de laquelle il eut deux fils, sçavoir : — Jean de Bar, dit *de Bronio*, à cause de l'Avouerie de Bronio, qui étoit passée héréditairement dans sa Famille : il se fit Religieux & devint Abbé Comte de Gemblours, dans le Brabant, en 1240 ; — & Guillaume, qui suit.

VII. Guillaume, II du nom, Comte de Bar-*sur-Seine*, en fut dépouillé par le Comte *de Champagne*, qui avoit acheté le droit que Laurence de Bar, fille de Thibaut, Seigneur de Chanlot, formoit sur le Comté de Bar-sur-Seine. Il se croisa avec Saint-Louis, & fut tué à la Massoure en 1250, comme le rapporte *Jacques Meyer*, dans sa Chronique de Flandres, sous la même année. *D'Elisabeth de Noyers*, son épouse, fille de *Miles*, III. du nom, Seigneur de Noyers, il eut :

VIII. Waldfroi, ou Godefroi de Bar, comme *Meyer* le nomme, Comte titulaire de Bar-sur-Seine, dit aussi *le Comte de Bronio*, qui se trouva à la bataille de Westcapel en Zélande, donnée le 4 Juillet 1253, ainsi que le remarque le même *Jacques Meyer*, dans ses Chroniques de Flandres, sous ladite année, *edit. anni* 1538, où il en parle comme il suit : *Captis Principis filiis Guido Johannesque, cum Comitibus Theobaldo Ghisnensi ac Godofredo Barensi.* On s'est avisé de changer ici le nom de Godefroi de Bar en celui de *Thibaut de Bar*, dans la deuxieme Edition de la Chronique de *Meyer*, parce qu'on a confondu la Maison de *Bar* en Barrois, avec celle de Bar-*sur-Seine*; mais on peut remarquer en cet endroit (suivant une Lettre tirée des Registres du Brabant, & rapportée par le Prélat *Butkens*, dans les preuves du quatrieme Livre des Trophées de Brabant), que l'on avoit déja traité de la rançon du Comte *Thibaut de Bar* en Barrois au mois de Mars 1253, quelques mois avant la bataille de Westcapel, ensorte que l'on a confondu ce Godefroi de Bar-*sur-Seine*, Avoué de Bronio, avec le Comte *de Bar en Barrois.* D'ailleurs *Veldenaer* & plusieurs autres anciens Ecrivains donnent à ce Comte le titre de *Bronio* (*W. Gouthoven*, Chronyck van Holland, *I decl. p.* 328, 334, 317, 318, — *Johan. de Beka, Chron. Episc. Traject. p.* 74. — Chronyck van *Veldenaer, de anno* 1480, *p.* 293. — *Boxhorn*, Chron. van de Graven van Zeeland, *p.* 71.), titre auquel ceux de la Maison *de Bar* en Barrois n'ont jamais prétendu. *W. Gouthoven* & d'autres rapportent, que ce Seigneur de Bar & de Bronio fut tué à Loenen en Zélande, en 1287. C'est lui qui fit construire, avec sa femme *Adélais de Montagu*, fille d'*Eudes de Bourgogne-Montagu*, & d'*Elisabeth de Courtenay*, l'Eglise de Saint-Gerard à Bronio, suivant ces vers qu'on lisoit autrefois dans cette Eglise, comme le remarque *A. Buchelius.*

Walfridus Barri Comes inclitus atque benignus
Bronensis terræ defensor tempore guerræ,
Et claræ stirpis Adelusia, nobilis uxor,
Hoc Templum sancto simul exstruxere Gerardo.

Baudouin, Empereur de Constantinople, oncle maternel de cette Dame *Adélais de Montagu*. écrivit, en 1243, une Lettre à Blanche, Reine de France, mere de Saint Louis, pour marier cette *Adélais de Montagu*, au Sultan de Chorii; mais ce mariage n'eut point lieu. On trouve cette Lettre rapportée au Livre I de l'Histoire Généalogique de la Maison de *Courtenay*, par *du Bouchet.* Le Comte Waldfroi de Bar eut de cette Dame, son épouse : — 1. Renaud, Comte titulaire de Bar-sur-Seine, Grand-Bailli de Champagne, qui assista en cette qualité, l'an 1271, avec ses cousins *Guillaume de Courte-*

nay & *Jean de Châlons*, au dénombrement de Champagne, donné au Roi PHILIPPE *le Hardi*. Il mourut sans enfans; — 2. GUILLAUME, qui suit; — 3. & AGNÈS, mariée à *Sigefroi*, Baron *de Runckel* & de Westerburg. Elle apporta, du chef de sa mere, à la Maison de *Runckel*, les armes de PIERRE II DE COURTENAY, Empereur de Constantinople, qui sont : *de gueules, à la croix d'or cantonnée de 20 petites croix de même* (*b*), que la maison de *Westerburg* porte encore aujourd'hui.

IX. GUILLAUME DE BAR, dit *de Bronio*, III. du nom, Comte titulaire de Bar-sur Seine après son frere, & Vicomte de Bronio, est nommé Exécuteur testamentaire par *Guillaume de Courtenay*, Seigneur de Champignelles, son cousin, de qui il reçut un legs avec *Jean de Fontaines*, dont il avoit épousé la sœur. Il occupa la place de Grand-Bailli de Champagne, mourut en 1293, & fut inhumé en l'Eglise de Basse-Fontaine, au milieu du Chœur, dans le tombeau de GAUTHIER DE BRIENNE, II. du nom, fondateur de cette Abbaye. Il portoit, dans sa *banniere*, les armes de BRIENNE, *à dextre*, & celles de COURTENAY-CONSTANTINOPLE, *à senestre*, du chef de sa mere. Ses enfans furent : — HENRI, qui suit; — & ISABELLE, mariée à *Gui de Châtillon*, tige des Seigneurs de Dours, & frere puîné de *Gaucher* VI, Seigneur *de Châtillon*. Ils eurent pour fils, — *Gaucher de Châtillon*, Seigneur de Dours, qui, du chef de sa mere, chargea ses armes *en chef* de l'écusson de BAR ou de BRIENNE.

X. HENRI DE BAR, Vicomte de Bronio, Comte titulaire de Bar-sur-Seine, épousa *Marguerite de Nanteuil*, fille d'*Erard*, & de *Marguerite de Vaudemont*, avec laquelle il vendit quelques biens à Uytkercke en Flandres, avant l'an 1368. Il eut de son mariage : — PIERRE, qui suit; — & JACQUES, lequel porta pour brisure de cadet, les armes de BAR, *d'azur, au lion d'or*, sans les *billettes*, & fut tige de la Famille de BAR établie à Chaumont & à Jodoigne.

XI. PIERRE DE BAR, Chevalier renommé dans son tems, Comte titulaire de Bar-sur-Seine, & Vicomte de Bronio, eut guerre, en 1364, contre les Bourgeois de Metz, lorsqu'il fut secouru par une armée de 40000 Bretons, laquelle fut défaite par celle de l'Empereur CHARLES IV, à laquelle le Duc *de Lorraine* avoit joint ses troupes. C'est ce que rapporte la Chronique du Doyen de Saint-Thiébaut de Metz, & l'Histoire de Lorraine par le Pere *Benoist*, de Toul. On le trouve nommé dans un Registre de la Chancellerie de France de l'an 1374. Il avoit épousé *Isabelle de Mailly*, comme il appert par une lettre, écrite en parchemin, de *Jean de Mailly*, Chevalier, donnée en faveur de son petit-fils THIBAUT DE BAR, surnommé *le Paige*, de l'an 1420, qui sera rapportée ci-après, où il est fait mention de la guerre qu'il eut avec le Duc *de Lorraine*, & de ses Terres & Château de Bar, occupés par les Comtes de *Champagne*. De son mariage vint :

XII. JEAN DE BAR, Chevalier, Comte titulaire de Bar-sur-Seine, Vicomte de Bronio, &c. qui épousa *Isabelle de Paillart*, dont :

XIII. THIBAUT DE BAR, Comte titulaire de Bar sur-Seine, Vicomte de Bronio, qui traita avec *Jean de Mailly* en 1420. C'est ce qui se voit par une lettre de ce *Jean de Mailly*, écrite sur parchemin, muni d'un scel imprimé en cire verdâtre, représentant un *écu à l'antique, à trois maillets, orné d'un casque & de ses lambrequins*, avec cette inscription, . . . MAILLY. Cette lettre est rapportée toute entiere dans le Certificat des trois Hérauts d'armes dont nous avons parlé au commencement de cette Généalogie, & en voici la teneur.

« A tous ceulx qui ces présentes Lettres verront & orront, Nous *Jehans de* » *Mailly*, Chevalier, salut : sçavoir faisons que aujourd'huy nous avons quitté

(*b*) Plusieurs Ecrivains ont confondu les armes de PIERRE II, avec celles des BAUDOUINS, Empereurs de Constantinople : ce ne sont que les BAUDOUINS qui ont cantonné leurs armes de quatre *B* adossés.

» & quittons telles sommes que nous avons payés à Madame *Jehanne de Paillart*, Dame de Pacy, d'Espigneules & d'Espignolet-sur-Seine, pour, à la » requisition de Messire THIBAUT DE BAR, que l'on nomeoit *le Paige*, fius Messire *Jehans*, & de Madame *Isabelle de Paillart*, & d'ou quel Monsire THIBAUT DE BAR nous avons eu la garde-noble, c'est asscavoir la somme de » CCC livres tournois, que Madame de Pacy lui a preité quand il fust en » guerre contre le Duc *de Lorraine*, & une aultre somme que Madame *de Paillart* a donneit à PIERRE DE BAR, ayols Monsire THIBAUT, quand il » fut Plaige pr Monsgnr l'Evesque de Thoul, que nous avons rachetet de » Madame de Pacy, & ces somes nous avons quité, & quitons à Monsire » THIBAUT, & quand il recevra & aura les Terres & son Chastel de Bar, q » les Comtes *de Champaigne* ont occupés sur luy & sur ses ayols, il nous les » payera & rendra les sommes & aultrement non, & avons luy faict de bonne » grace ceste quittance de notre pleine consentement, & de nos hoirs, qui » ne pouront demander lesdictes soes aultrement q dict et & debora Monsire THIBAUT DE BAR nous ayder en toutes occasions & contre . . . . » de Mailly, & de nos Terres & Signories, quant à cela il sera requist, comme » fust promis entre ses ayols & nos ayols quand Monsire PIERRE DE BAR » prinst à femme nostre bonne tante Madame *Ysabelle de Mailly*, & quand » les Signrs DE BAR seront attaqueit, leur ost sera l'ost commun, en témoing » de laquelle chose nous avons faict mettre notre scel à ces Lettres, comme » à Chartres, le IIII de Juing en l'an de grace M. CCCC. XX ». Signé MAILLY.

THIBAUT DE BAR épousa une fille de la Maison de *Bastoigne*, comme on le voit par la sépulture & les quartiers de HENRI DE BAR, son petit-fils. Il eut de son mariage : — 1. JEAN LE PAIGE DE BAR, marié à *Jeanne de Soignée*, dont une fille, CATHERINE, femme, en 1489, de *Jean le Pottir*, qui épousa 2°. *Josette d'Acos*, fille de *Henri*, Seigneur de Waleff, & de *Catherine de Huy*; & 3°. *Jeanne de la Marck-d'Aremberg*, fille de *Godefroi*, Seigneur de Neufchâteau; — 2. & HENRI, qui suit.

XIV. HENRI DE BAR, surnommé *le Paige*, III. du nom, succéda à son pere au titre de Bar & au Vicomté de Bronio, & épousa *Catherine de Huy*, dont :

XV. HENRI LE PAIGE-DE-BAR, IV. du nom, Comte titulaire de Bar-sur-Seine & Vicomte de Bronio, Seigneur de Vance & Capitaine d'une Compagnie de gens de pied. Il épousa *Mar. de Houthem*, fille de *Geldoph de Houthem*, & de *Jeanne de Blehin*; mourut le 15 Juin 1553, & fut inhumé en l'Eglise Saint-Jean à Liége, avec son épouse décédée le 13 Août 1540. On voit sur leurs tombeaux les armes de la Maison de Bar, dite *le Paige*, qui sont : *un écu à trois annelets, surmonté d'une couronne à 7 rayons à l'antique, & au dessus un heaume posé presqu'en pleine visiere, avec ses lambrequins, le heaume surmonté d'une couronne à fleurons.* Cimier : *un cygne* ou *merlette*. Supports : *deux Suisses vêtus d'habits tailladés de gueules sur or, tenant, à dextre, une banniere* aux armes de BAR-*sur Seine, & à senestre une banniere* aux armes de COURTENAY-CONSTANTINOPLE. Au-dessous de l'écu est une *losange* portant les armes de *Houthem*, qui sont : *de vair, au franc quartier de gueules à trois maillets penchans d'or, posés 2 & 1.* On y lit ensuite l'inscription suivante.

D. O. M.

« Cy gist noble & généreux Sgr. HENRI DE BAR, dit *le Paige*, Ecuier, » Seigneur de Vance, homme d'armes d'une Compagnie de Fantassins, décédé » le 15 de Juing, M. D. LIII.

E T

« Noble Dame *Mar. de Houtem*, son espouse, laquelle trespassa le 13 d'Aust » M. D. XL ».

Les quartiers à *dextre* sont : PAIGE, BASTOIGNE, HUY, LA ROCHE, & ceux *à senestre* : HOUTHEM, ELDEREN, BLEHIN, AWANS.

Leurs enfans furent : — HENRI LE PAIGE-DE-BAR, Comte titulaire de Bar-sur-Seine, Avoué ou Vicomte de Bronio, Seigneur de Vance, qui est nommé, avec son frere, dans le contrat de mariage de JEAN LE PAIGE-DE-BAR, petit-fils de son frere. On croit qu'il fut tué à la guerre contre les Maures ; — & JEAN, qui suit.

XVI. JEAN LE PAIGE-DE-BAR, se trouve nommé avec son pere dans le contrat de mariage de son petit-fils, & épousa *Anne d'Oudermolen*, dont il eut : — GUILLAUME, qui suit ; — & CORNEILLE, décédé sans enfans.

XVII. GUILLAUME LE PAIGE-DE-BAR, IV. du nom, Comte titulaire de Bar-sur-Seine, & Vicomte de Bronio, Seigneur de Vance, de Laghe & de Brouckhelst, premier Echevin de la ville & Châtellenie de Bourbourg, Commandant de ladite Ville pour le Roi d'Espagne, épousa *Catherine Struclens*, fille de *Martin*, & d'*Elisabeth Vanden Hove*. Il est nommé, avec son pere & son épouse, dans le contrat de mariage de JEAN, son fils, & eut pour enfans : — 1. GUILLAUME, Seigneur de Laghe, mort sans enfans ; — 2. JEAN, qui suit ; — 3. JÉRÔME, Archiprêtre du district de Malines ; — 4. JOSSE, qui épousa *Marie Keyaerts*, dont une fille Religieuse ; — 5. THOMAS, Ecclésiastique ; — 6 & 7. & deux filles.

XVIII. JEAN LE PAIGE-DE-BAR succéda aux titres & prérogatives de HENRI LE PAIGE-DE-BAR, son grand-oncle, Comte titulaire de Bar, & Vicomte de Bronio, qui avoit passé la Mer sans retour. Il eut en avancement de son mariage, avec *Jeanne Martens*, qu'il épousa par contrat passé à Vilvorde le 20 Avril 1660, fille de *Marin Martens*, Ecuyer, & de *Marie de Ryck-de-Bourgogne* (*c*), la Seigneurie de Vance & autres biens, délaissés par HENRI DE BAR, situés dans le pays de Luxembourg. De ce mariage vint :

XIX. JÉRÔME LE PAIGE-DE-BAR, Seigneur de Vance, qui épousa, le 15 Mai 1689, Dame *Dimpne Lenaerts*, fille d'*Adrien*, Alphere au Régiment de Westerlo, & sœur d'*Anne Lenaerts*, ayeule maternelle de la Baronne *de Schneidaüer*, dont :

XX. FRANÇOIS-THOMAS LE PAIGE-DE-BAR, Président des Echevins, & premier Bourgmestre de la ville de Herenthals, où il est mort en 1763. Il avoit épousé 1°. *Marguerite Matthei*, dont un fils Religieux & deux filles ; & 2°. le 19 Mars 1727, *Anne-Cornélie Janssens de Viersen*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Mayeur de la ville & Jurisdiction de Herenthals. Elle est morte en 1765, & est enterrée, avec son mari, au milieu du Chœur de l'Eglise Paroissiale de Herenthals, dans le Caveau de la Famille de LE PAIGE-DE-BAR. De ce second lit sont issus : — 1. ANTOINE-FRANÇOIS LE PAIGE-DE-BAR, né en 1731, Avoué héréditaire de Bronio, Comte titulaire de Bar-sur-Seine, Seigneur des Seigneuries & Paroisses de Cuerne, de Mery, d'Ackeren, de Soëtene, de Grandelle, &c. Protonotaire Apostolique, Prêtre & Licencié en Théologie en l'Université de Louvain, & ci-devant Président du College de la Province de Malines en la même Université ; — 2. JOSSE-EMMANUEL, qui suit ; — 3. JEAN-BATISTE LE PAIGE-DE-BAR, rapporté ensuite ; — 4. ISABELLE, morte sans enfans de son mariage, contracté à Anvers avec l'Avocat *Vanden Sande* ; — 5. & JEANNE-CORNÉLIE LE PAIGE-DE-BAR, mariée, le 9 Décembre 1766, à *François-Alexandre-Charles Vander Linden*, Ecuyer, Licencié ès-Droits, fils d'*Aimé-Florentin Vander*

(*c*) Ladite *Marie de Ryck* étoit fille d'*Arnoul de Ryck*, & de *Madelene de Bourgogne*, fille de *Henri de Bourgogne-de-Herlaer*, Grand-Mayeur de la ville de Vilvorde, & de *Barbe de Boxhorn* ; celui-ci fils de *Thierri de Bourgogne*, Seigneur de Herlaer, Châtelain de Vilvorde, & de *Jacqueline Van Royen*, petit-fils de *Charles de Bourgogne*, Seigneur de Herlaer, & de *Catherine Van Aelst*, & arriere-petit-fils de *Jean de Bourgogne*, issu de *Jean sans Peur*, Duc de Bourgogne.

Linden, Ecuyer, & de *Catherine-Thérese Ingelbert*, sa premiere femme, après la mort de laquelle il épousa *Marie-Thérese Brandon de Sylva*, fille d'*Eduard*, Baron *de Brandon-de-Sylva* & du Saint-Empire, Colonel-Major de la place à Bruxelles. JEANNE-CORNÉLIE LE PAIGE-DE-BAR, est morte le 18 Décembre 1775, de la suite de ses couches, & a laissé de son mariage deux garçons & une fille, sçavoir : — *Charles-Antoine-Joseph Vander Linden*, né le 1 Novembre 1767 ; — *Constantin Vander Linden*, né le 17 Juillet 1774, tenu sur les Fonts de batême par le Prince *Constantin de Salm-Salm*, Duc de Hooghstraten, & par la Princesse *Christine de Salm-Salm*, Duchesse Douairiere de Hooghstraten ; — & *Jeanne-Christine Vander Linden*, née à Hooghstraten en 1775.

XXI. JOSSE-EMMANUEL LE PAIGE-DE-BAR, dit *le Chevalier de Bar*, né en 1735, a épousé, le 11 Novembre 1761, à Anvers, Dame *Marie-Catherine-Cornélie Vanden Steene*, fille d'*Edouard*, Echevin de la ville d'Anvers, & d'*Isabelle Vroom*, dont : — 1. MARC-ANTOINE-FORTUNÉ LE PAIGE-DE BAR, né le 23 Août 1765 ; — 2. FRANÇOIS-CONSTANTIN, né le 31 Mai 1771 ; — 3. JEANNE-THÉRESE, née le 2 Septembre 1768 ; — 4. ISABELLE-JEANNE-CATHERINE, née le 18 Juin 1773 ; — 5. & ANNE-MARIE-JOSEPHE LE PAIGE-DE-BAR, née le 8 Septembre 1774.

XXI. JEAN-BATISTE LE PAIGE-DE-BAR, dit *le Chevalier de Bronio*, né en 1737, troisieme fils de FRANÇOIS-THOMAS, & d'*Anne-Cornélie Janssens de Viersen*, sa seconde femme, Mayeur, Chef-Forestier & Justicier de la ville & dépendances de Herenthals, pour les Dames Chanoinesses de Mons, & plusieurs fois premier Bourgmestre de ladite Ville, a épousé, le 4 Novembre 1766, *Jeanne Maesen*, dont : — 1. JOSSE-JEAN-FRANÇOIS LE PAIGE-DE-BAR, né le 22 Avril 1772 ; — 2. MANASSÈS-ANTOINE-JEAN, né le 24 Juin 1775 ; — 3. JEANNE-CORNÉLIE-CATHERINE, née le 18 Août 1767 ; — 4. & MARIE-ANTOINETTE-MADELENE, née en 1769, morte.

Quoique les propres armes de la Maison de BAR, surnommée LE PAIGE, soient celles de la Maison de *Brienne* & de BAR-*sur-Seine*, sçavoir : *d'azur, au lion d'or billeté de même*, néanmoins on trouve que la branche surnommée LE PAIGE, depuis un tems immémorial, a porté les armes des anciens Comtes *de Châlons* & *de Mâcon*, à cause de l'alliance de MANASSÈS DE BAR, Seigneur de Hierges, avec *Elisabeth*, Comtesse *de Châlons*, qui sont : *de gueules, à trois annelets d'or*, que quelques-uns de cette lignée ont brisé d'une *merlette* ou *d'un cygne d'argent en abyme*, par rapport, comme on le prétend, au cygne qui conduisit miraculeusement un des ancêtres de MANASSÈS DE BAR, au combat contre un Comte *de Saxe*, ainsi qu'il est plus amplement rapporté dans les Registres de l'Abbaye de Bronio. Au reste il paroît, par la sépulture de HENRI DE BAR, dit LE PAIGE, Seigneur de Vance, enterré en l'Eglise Saint Jean à Liége en 1553, que ceux de cette Famille ont conservé les armes de BRIENNE ou de BAR-*sur-Seine*, dans la *banniere tenue à dextre de l'écu par un Suisse, vêtu de ses habits tailladés de gueules sur or ; & à senestre, un Suisse habillé de même, tenant l'écu d'une main, & de l'autre une banniere* aux armes de COURTENAY-CONSTANTINOPLE, comme l'Empereur PIERRE II les avoit portées, sçavoir : *de gueules, à la croix d'or cantonnée de 20, ou de 4 petites croix de même*, à cause de l'alliance de WALDFROI, Comte DE BAR & de Bronio, avec *Adélais de Bourgogne-Montagu*, issue dudit PIERRE II DE COURTENAY. *L'écu* desdites armes de la Maison de BAR, dite LE PAIGE, *surmonté d'une couronne d'or à sept rayons à l'antique, & au-dessus un heaume d'argent, grillé, liseré d'or, orné de ses lambrequins d'or & de gueules ; ledit heaume posé presqu'en pleine visiere, & surmonté d'une couronne d'or à fleurons*. Cimier, *une merlette* ou *cygne d'argent*. Cri de guerre : OU QUE SOIT SUIVRAIS TOY.

* PAILHÈS : Terre avec titre de *Comté* en Languedoc, Diocèse de Rieux, qui a été possédée, pendant plusieurs siécles, par la Maison de *Villemur*. Longtems auparavant ce *Comté* avoit appartenu à la Maison de *Foix*.

Il est aujourd'hui possédé par *Henri-Joseph de la Fage*, Syndic-Général de la Province de Languedoc, mentionné ci-après.

La Terre de *Pailhès* & celle de Madiere, qui appartient aussi au Comte *de Pailhès*, sont d'une très-grande étendue. La premiere sur-tout a de beaux droits seigneuriaux. La seconde est également en Languedoc, au Diocèse de Rieux pour le temporel, & de Pamiers pour le spirituel. Elle est à l'extrêmité de la Terre de *Pailhès*, & se termine au ruisseau de Lestrigue, au-delà duquel commence la Jurisdiction de Pamiers.

Les Cures de Menay ou Tourniac, de Pujagon & de Lanoux, sont des dépendances du Comté de *Pailhès*. Le Seigneur-Comte a cinq hommagers, sçavoir: le Sieur *de Bruyere-de-Lanoux*, le Sieur *de Lourde-de-l'Amurasse*, pour un fief appellé *le Courtalet*, le Sieur *de Miglos*, pour un fief sous le nom de *Vougairan*, le Sieur *de Rumeau*, & la Communauté de Pailhès, pour le Fortin appellé le *Château Mascarat*. Le nombre de ces hommagers étoit autrefois bien plus considérable.

Quant à la Famille DE LA FAGE, il en est parlé dans l'Histoire de la ville de Toulouse par M. *Raynal*, au sujet de FERRÉOL DE LA FAGE, qui sçut bien mériter de sa Patrie. Il n'avoit pas besoin du Capitoulat pour acquérir la noblesse: aussi est-il dit qu'il étoit d'*extraction noble*. Un de ses auteurs rendit hommage à Toulouse au Roi CHARLES VI, pour la Terre de Sajas, le 20 Décembre 1389.

JOSEPH DE LA FAGE, Seigneur de Saint-Martin, Syndic-Général honoraire de la Province de Languedoc, épousa *Marie d'Adhémar-de-Monteil*, dont un des auteurs (*Lambert Adhémar*) fit hommage, en 1257, des Terres qu'il possédoit en Provence, à la Comtesse *Béatrix*, femme de *Charles* I, Comte *d'Anjou*. De leur mariage est né

HENRI-JOSEPH DE LA FAGE, Comte actuel de Pailhès, Syndic-Général de la Province de Languedoc (dont nous avons parlé au commencement de cet article), qui a épousé 1°. *Catherine-Marie-Anne-Thérese de Gabaret*, des anciens Vicomtes *de Gabardan* (Maison qui a donné entr'autres, *Sicard de Gabaret*, Grand-Prieur de Malte au Grand-Prieuré de Toulouse en 1331, ainsi que des Officiers militaires bien recommandables, & nommément le Marquis *de Gabaret*, Lieutenant-Général des Armées Navales du Roi); & 2°. *Catherine-Gabrielle-Agnès Durrieu-de-Madron-de-Brie*, cousine-germaine de sa premiere femme, fille de *Jean Durrieu-de-Madron*, Seigneur de Brie, au Comté de Foix, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, ancien Officier de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, & de *Gabrielle de Gabaret*. De son premier mariage le Comte *de Pailhès* a un fils, appellé — ANTOINE DE LA FAGE; — & deux filles; & du second lit il n'a qu'une seule fille. Extrait du Dictionnaire des Gaules, au mot PAILHÈS.

PAILLOT: Ancienne Noblesse originaire de Picardie, dont plusieurs branches ont subsisté avec éclat dans cette Province, en Bourgogne & en Champagne, & qui s'est établie dans cette derniere Province vers le XVe siécle.

I. ANTOINE PAILLOT, Ecuyer, Seigneur de Lormoy, né en 1403, fut homme d'armes sous LOUIS, Dauphin de Viennois, fils aîné de CHARLES VII, depuis Roi de France sous le nom de LOUIS XI. Il fut tué en 1443, âgé de 40 ans, allant au siége de Dieppe, fait par les Anglois. Il avoit épousé *Elisabeth de Presle*, morte en 1450, dont vint:

II. JEAN PAILLOT, Ecuyer, Seigneur de Lormoy, qui servit pendant toutes les guerres du Roi LOUIS XI, fut dangereusement blessé à la bataille de Guinegaste, près de Térouane, donnée, en 1479, contre l'Archiduc MAXIMILIEN, où il se trouva en qualité d'homme d'armes, & mourut peu de tems après de ses blessures, à Troyes, chez son fils PIERRE, & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Antoine de cette Ville. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

III. PIERRE PAILLOT, Ecuyer, Seigneur de Lormoy, qui, comme ses prédé-

ceſſeurs, ſervit en qualité d'homme d'armes ſous le Roi CHARLES VIII, mourut de ſes bleſſures, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Antoine à Troyes. Il avoit obtenu une Sentence du Bailliage de cette Ville, le 18 Juin 1526, contre le Collecteur des Jurés, dans laquelle ſa Généalogie eſt expliquée contradictoirement, & cette Sentence le déchargea du droit de Jurés à cauſe de ſa nobleſſe. De ſon mariage, contracté le 15 Juillet 1510, avec *Marguerite le Brayer*, il eut: — 1. JEAN; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. & NICOLAS.

IV. FRANÇOIS PAILLOT, Ecuyer, Seigneur de Barberey, obtint une Sentence de l'Election de Troyes, le 17 Mars 1582, contre le Fermier du droit de huitieme, par laquelle il en fut déchargé à cauſe de ſa nobleſſe; ce qui fut confirmé par un Arrêt de la Cour du 25 Mai de ladite année 1582. Il avoit épouſé, 1°. en 1541, *Françoiſe le Martin;* 2°. le 10 Août 1556, *Catherine le Maitre;* mourut le 28 Février 1590, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint Jean de Troyes, à côté de ſes deux femmes, dont il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, nommé, en 1653, pour ſes ſervices rendus, Gentilhomme de la Chambre du Roi; — 3. LOUIS; — 4. AUGUSTIN, Religieux à Clairvaux; — 5. PIERRE, rapporté après ſon aîné; — 6. ANTOINE; — 7. CLAUDE, Doyen de l'Egliſe Saint-Etienne; — 8. DANIEL, Religieux à Clairvaux; — 9. NICOLAS, Seigneur de la Chapelle-Saint-Luc, qui, en récompenſe de ſes ſervices rendus à l'Etat, fut fait, le 26 Juillet 1653, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi. Il épouſa 1°. *N... Foreſt;* & 2°. *N... Mauroy;* — 10. ANNE, Religieuſe à Foiſſy; — 11. MARIE; — 12. ANNE, mariée au Seigneur *de Montgueux;* — 13. CATHERINE, épouſe 1°. de *Nicolas Lebé;* & 2°. de *Nicolas Hennequin;* — 14. & FRANÇOISE, Religieuſe à Foiſſy. Tous les enfans vivans, au nombre de ſix du premier lit, & de cinq du ſecond, furent partagés par leurs pere & mere le 12 Décembre 1591.

V. JEAN PAILLOT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Nuiſement, rendit, en 1594, au Roi HENRI IV, un ſervice ſignalé, en faiſant rentrer ſous ſon obéiſſance la ville de Troyes. Ce Prince fut ſi ſatisfait de l'intelligence, de la bravoure & du déſintéreſſement avec lequel il s'étoit comporté dans tout le cours de la guerre, qu'en ſe préſentant au nom des habitans pour faire le ſerment de fidélité, le Roi lui dit: qu'*une couronne d'or & de pierreries ne ſuffiroit pas pour le récompenſer;* & à tant d'éloges il joignit une gratification de 2000 écus: ce fait eſt rapporté dans l'Arrêt de la Cour des Aides du 20 Septembre 1621.

V. PIERRE PAILLOT, II. du nom, Ecuyer, frere puîné du précédent, né le 30 Avril 1572, mourut en 1639, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Nicolas de Troyes. Il avoit épouſé *Jeanne Huez*, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. NICOLAS, marié à *Anne Houſſet*, ſœur du Chancelier de MONSIEUR; — 3. FRANÇOIS, établi à Saint-Dizier; — 4. LOUIS; — 5. CLAUDE; — 6. ANTOINE, établi à Châlons, où il épouſa *N... de Domballe;* — 7. FRANÇOISE, Religieuſe à Notre-Dame-les-Prez; — 8. MARIE, Religieuſe à Notre-Dame aux Nonains; — 9. MARGUERITE; — 10. JEANNE; — 11. ANNE; — 12. autre MARGUERITE; — 13. & CATHERINE. C'eſt ce qui eſt prouvé par le partage original fait le 3 Décembre 1639, entre onze des enfans ci-deſſus, les deux Religieuſes n'y ayant point eu de part.

VI. PIERRE PAILLOT, III, du nom, Ecuyer, Seigneur de Plaiſance, né le 24 Juin 1602, décédé en 1666, & inhumé à Saint-Nicolas de Troyes, avoit épouſé *Catherine Courtier*, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. FRANÇOISE, mariée à *N... Gallien;* — 3. & CATHERINE, morte ſans alliance.

VII. PIERRE PAILLOT, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Plaiſance, né le 3 Mars 1632, fut maintenu dans ſa nobleſſe, par Arrêt du Conſeil, le 31 Mars 1718, enregiſtré en toutes les Cours, mourut le 19 Mars 1726, âgé de 94 ans, & fut inhumé à Saint-Nicolas de Troyes. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Septembre 1655, *Marie Bouillerot*, de laquelle il a eu: — 1 & 2. JEAN-ARMAND & LOUIS, morts jeunes; — 3. JEAN, qui ſuit; — 4. PIERRE, Chanoine de l'Egliſe Saint-Etienne; — 5. NICOLAS; — 6. ABRAHAM, Chanoine de Saint-Pierre;

Pierre; — 7. Catherine; — 8. Elisabeth, Religieuse; — 9 & 10. Anne & Perrette, mortes en bas-âge; — 11. & Elisabeth, mariée à *N... Otive.*

VIII. Jean Paillot, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Boiscarré, Fraslines, Foucheres, &c. mort à Troyes le 20 Mai 1741, & inhumé dans l'Eglise Saint-Nicolas de cette Ville, avoit épousé, par contrat du 26 Octobre 1706, Demoiselle *Anne Bertrand*, morte le 29 Octobre 1737, dont: – 1. Pierre, né le 20 Février 1708, mort jeune; — 2. Pierre-Jean, qui suit; – 3. Jean-Nicolas, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 4. Jean-Robert, mort jeune; – 5. Elisabeth-Anne, née le 7 Février 1710, mariée à *N... de Poterat*, Brigadier des Armées du Roi; – 6. Catherine, née le 18 Mars 1711, morte Religieuse Carmélite; — 7. & Nicole-Marie-Anne, née le 12 Janvier 1715.

IX. Pierre-Jean Paillot, Ecuyer, Seigneur de Foucheres, Frarigues, Courtenot, &c. né le 31 Janvier 1716, a épousé, en 1748, Demoiselle *N.. Berthelin*, Dame d'Allemans & de Saint-Thibaut, dont sont issus: – 1. Louis-Nicolas, qui suit; — 2. Marie-Gabrielle, née le 6 Juin 1752; — 3. Marie-Louise-Nicole, née le 10 Août 1757; – 4. Claude-Jeanne, née le 3 Février 1760; – 5. & Claire, née le 18 Juillet 1763.

X. Louis-Nicolas Paillot, Ecuyer, Seigneur de Frarigues, &c. né le 29 Novembre 1749, a épousé à Troyes, en Juin 1775, Demoiselle *N... Harlan.*

Seconde Branche.

IX. Jean-Nicolas Paillot, Comte de Paillot, troisieme fils de Jean, & d'*Anne Bertrand*, Seigneur de Tenneliere, Bellay, Laubressel, Isle-sur-Marne & autres lieux, né le 9 Juin 1719, entra au mois de Janvier 1743, en qualité de Cornette, au Régiment de Fouquet, Cavalerie, fut fait, au mois de Mai 1745, Capitaine dans celui de Royal-Cravattes, Cavalerie; sa Compagnie est ensuite passée dans le Régiment de Montcalm en 1748, qui a été depuis incorporé dans le Régiment du Colonel Général, d'où il s'est retiré avec la Croix de Saint-Louis & une pension, tant en considération des services de ses ancêtres, que des siens particuliers, des blessures qu'il a reçues dans les guerres où il s'est trouvé, & de quelques actions d'éclat amplement détaillées dans les Lettres-Patentes du mois de Mai 1765, portant érection de la Terre de *Tenneliere* & dépendances en *Comté*, sous la dénomination de *Comté de Paillot*, en sa faveur, & de ses enfans & descendans mâles. De son mariage, contracté le 23 Avril 1766, avec Demoiselle *Anne-Ursule-Jeanne le Noir*, il a: — 1. Jean-Michel, né le 30 Avril 1767; – 2. Louise-Armande-Sophie, morte le 26 Juillet 1772; – 3. Mélanie, née le 28 Octobre 1770; – 4. & Louise-Alexandrine-Pierre, née le 1 Août 1773.

Les armes: *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois feuilles d'orme aussi d'or, 2 & 1, & à la pointe du chevron d'une étoile de même; au chef cousu de gueules, chargé de trois couronnes d'or.* Généalogie rédigée d'après les titres originaux qui y sont énoncés.

* PAINBŒUF: Bourg ou gros Village en Bretagne, Diocèse de Nantes. Le fond de ce gros Village appartenoit au Duc *de Villeroy*; il appartient actuellement aux Demoiselles *Grou*, de Nantes, qui l'ont acquis. Le tout releve du Marquis *de Bruc*, fils de feu le Marquis *de Monplaisir*. Dictionnaire des Gaules, au mot *Painbœuf.*

PAJON: Famille noble du Berri, très-bien alliée aux Gentilshommes de la Province & du Blaisois, qui étoit divisée en trois branches vers 1600.

L'une est éteinte dans la personne de Michel Pajon, Ecuyer, Seigneur de Villaines, Capitaine au Régiment de Florensac, mari d'*Elisabeth Gallus de Rioubert.*

La branche aînée subsiste en la personne de Pierre-Abraham Pajon, Ecuyer,

Seigneur de Moncets, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris. — La seconde, dans Henri Pajon, Ecuyer, Avocat au Parlement.

Claude Pajon, ancien Bâtonnier des Avocats du Parlement de Paris, mort le 3 Février 1748, étoit fils de Claude Pajon, célebre par son esprit & son sçavoir.

Voyez le *Mercure de France* du mois de Février 1748, le second Supplément de *Moréri*, au mot Pajon, & *Bayle*, au mot *Pajonisme*.

Les armes: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois étoiles de sinople.*

PAJOT: Famille établie à Paris, dont il est parlé dans le *Mercure de France* du mois de Septembre 1739, *p.* 2092.

Nicolas Pajot, demeurant en la ville de Pont-sur-Seine, eut de son mariage avec *N... Laurenceau*,

Léon Pajot, filleul de *Léon Bouthillier*, Sieur de Pont, Secrétaire d'Etat, & employé par lui en plusieurs affaires. Il fut successivement Contrôleur-Général des Postes, reçu Secrétaire du Roi le 17 Octobre 1680, & mourut en 1686. Il avoit épousé *Marie-Anne Oger*, Dame de Villers, Ons-en-Bray & Saint-Aubin, fille de *Christophe Oger*, & de *Marie Penon*, de la ville de Sens. Ils eurent pour enfans: — 1. Léon, qui suit; — 2. Christophe Pajot, Conseiller-Clerc au Parlement le 18 Septembre 1684, Abbé de Valsainte, de la Chassagne & de Saint-Jacques de Provins, mort le 24 Novembre 1730, à 80 ans; — 3. Henri Pajot-des-Marches, Sieur du Boucher, Secrétaire du Roi après son pere, le 16 Février 1686, intéressé dans la Ferme des Postes, mort le 4 Octobre 1713. Il avoit épousé, le 4 Août 1694, *Anne Geoffroi de Coiffy*, fille de *Jacques Geoffroi*, de la ville de Chaumont en Bassigni, Sous Fermier, & d'*Anne Chevalier*. Elle est morte le 30 Octobre 1733, laissant: — (a) Antoine-Marie Pajot, Seigneur du Boucher, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Champagne, marié à *Anne-Blanche Louvet*, veuve de Christophe-Joseph Pajot, Maître des Comptes, morte le 10 Octobre 1763; — (b) N... Pajot, Officier; — (c) Marie-Anne Pajot, alliée, le 7 Juillet 1732, à *Jean-Batiste-Robert Auget*, Sieur de Monthion, Maître des Comptes, morte, laissant deux fils; — 4. Bernard Pajot, Sieur de Froncé en Beauce, intéressé dans les Postes, mort le 2 Octobre 1741, à 83 ans. Il avoit épousé, vers 1712, *Marthe-Marguerite de Rutant*, d'une Famille noble de Lorraine, dont — Christophe-Bernard; — 5. Henri-Gaston, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 6. Christophe, dont la postérité sera mentionnée après celle de son frere; — 7. & Marie, mariée, en 1679, à *Nicolas Phelippe*, Commandant à Mezieres, mort en 1694, dont des enfans.

Léon Pajot, Comte d'Ons-en-Bray, Seigneur de Villeperrot, de Villers, Saint-Aubin, Villiers, &c. Contrôleur-Général des Postes & Relais de France, mort le 23 Octobre 1708, âgé de 61 ans, avoit épousé, en Février 1675, *Marie-Anne Rouillé*, morte le 12 Avril 1694, fille de *Louis Rouillé*, Contrôleur-Général des Postes, & de *Marie Orceau*. De ce mariage sont issus: — 1. Louis-Léon, Comte d'Ons-en-Bray, né le 25 Mars 1678, ancien Intendant-Général des Postes & Relais de France, honoraire de l'Académie des Sciences, mort le 2 Février 1754, en sa maison de Bercy proche Paris, âgé de 75 ans; — 2. Christophe-Alexandre, qui suit; — 3. Pierre-Maximilien, Seigneur de Villeperrot, Colonel du Régiment de Beauvoisis, Brigadier le 1 Février 1719, Maréchal-de-Camp le 1 Août 1734, mort le 19 Décembre 1754, âgé de 69 ans. Il avoit épousé Louise-Geneviéve Pajot, sa cousine, dont: — (a) Louis-Pierre-Maximilien; — (b) Anne-Louise-Charlotte, née le 1 Juin 1732, mariée, le 14 Juillet 1755, à *Claude-Étienne Bidal*, Marquis d'Asfeld, Maréchal-de-Camp; — (c) Geneviéve-Alexandrine, née le 20 Octobre 1734; — 4. Antoine, Conseiller au Parlement de Paris en 1711, mort le 3 Mai 1757, inhumé aux Carmes-Déchaux; — 5. Jean-Batiste, Chanoine de l'Eglise de Paris en 1709, Conseiller au Parlement le 11 Juillet 1715, Abbé de Saint-Loup, mort le 11 Mai 1757, âgé de 60 ans; — 6. François, Seigneur d'Ardivilliers, intéressé

dans les Postes, marié à *Françoise Joviot*, dont il a eu trois filles, sçavoir : — Antoinette-Françoise, mariée à *Michelle-Marie Anselme*, Aide-Major des Mousquetaires, Mestre-de-Camp de Cavalerie ; — Marguerite-Julienne, mariée à *Pierre Langlois*, Seigneur de Courcelles, Administrateur général des Postes ; — & Marie-Anne, femme d'*Armand-Léon-Jacques-Charles-Edmond le Doucet de Pontecoulant*, Brigadier des Armées du Roi & Exempt des Gardes-du-Corps ; — 7. Marie-Anne, mariée, le 13 Mai 1695, à *Antoine le Gendre-de-Lormoy*, Maître des Requêtes, Intendant de Montauban, dont le second fils, — *Léon-François le Gendre-de-Lormoy*, Comte d'Ons-en-Bray, Lieutenant-Général des Armées, est légataire de son oncle ; — 8. & Anne-Marie, mariée, le 8 Août 1703, à *Claude-Joseph le Jay*, Baron de Tilly, Capitaine aux Gardes, mort le 12 Novembre 1735, dont, — *Anne-Marie le Jay*, mariée, le 9 Janvier 1730, à *Paul-Esprit Feydeau de Brou*, Conseiller d'État.

Christophe-Alexandre Pajot, Seigneur de Villers, Contrôleur-Général des Postes & Relais de France, mort le 6 Septembre 1739, aux Eaux de Bourbon, à l'âge d'environ 60 ans, avoit épousé, en 1712, *Anne de Mailly*, fille de feu *Nicolas de Mailly-de-Charneuil*, Seigneur de Franconville, Receveur-Général des Finances à Tours, & d'*Anne Boutet*, dont : — Christophe-Louis, Seigneur de Villers, Gouverneur d'Arles, auquel le Roi, en considération des services de son pere, a accordé, en 1739, une pension de 6000 livres ; — & Anne-Marie, mariée, le 11 Février 1733, à *Pierre Delpech*, Seigneur de Cailly, Président en la Cour des Aides, mort le 20 Juin 1737, à l'âge de 26 ans ; & elle le 17 Juillet 1757, dont — *Anne-Madelene Delpech*, mariée à *Jean-Armand*, Marquis *de Joyeuse*.

Seconde Branche.

Henri-Gaston Pajot, cinquieme fils de Léon, & de *Marie-Anne Oger*, Secrétaire du Roi le 7 Août 1693, mort le 6 Février 1721, avoit épousé, en 1693, *Anne le Boistel*, fille de *Martin le Boistel*, dont : — 1. Henri-Léon, Conseiller en la Cour des Aides le 15 Juin 1709 ; —— 2. Charles, qui laissa d'*Anne-Charlotte Carpot*, — Louis-Charles, Mousquetaire ; — 3. & François, qui suit.

François Pajot, Seigneur de Marcheval, Receveur du Grenier à Sel d'Orléans, puis Receveur-Général d'Alençon en 1742, mort le 27 Août 1754, fut marié deux fois. De *Marie-Félicité-Marguerite Janson*, sa seconde femme, morte le 29 Juillet 1745, fille de *Charles Janson*, Conseiller-Receveur des Domaines d'Orléans, & de *Marie-Marguerite Boucher*, il a eu :

1. Christophe, qui suit ; — 2. Charles-François, Seigneur de Juvisy, Receveur-Général des Finances d'Alençon, puis Lieutenant de Roi du Toulois, marié 1°. à *Adélaïde du Bois-Jourdain*, morte le 14 Juin 1759, fille de *Gabriel du Bois-Jourdain*, Ecuyer de main du Roi, & de *Marie-Félicité de Belloy* ; & 2°. le 19 Février 1761, à *Edme-Louise Portail*, fille de *Claude-Mathurin Portail*, Maître des Comptes, & d'*Edmée Paillen*, dont : — Charles-François Pajot ; — & Adélaïde-Marguerite ; — 3. Marguerite, mariée à *Gaspard-Nicolas Brayer*, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, morte le 1 Janvier 1761.

Christophe Pajot, Seigneur de Marcheval, né le 27 Avril 1724, Substitut du Procureur-Général du Parlement de Paris en 1743, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 14 Septembre 1745, Grand-Rapporteur en Chancellerie, Avocat-Général du Conseil le 14 Décembre 1746 ; Maître des Requêtes le 26 Septembre 1749 ; Intendant de Limoges en Mars 1757, & de Grenoble le 20 Juillet 1761, a épousé, le 24 Juin 1751, *Hélene-Marie Moreau de Saint-Just*, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de Saint-Just & de Plancy, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Anne-Catherine Coignet*, dont : — 1. Christophe-François ; — 2. Charles-Jean, né en 1763 ; — 3. & Hélene-Françoise.

TROISIEME BRANCHE.

CHRISTOPHE PAJOT, sixieme fils de LÉON, & de *Marie-Anne Oger*, intéressé dans les Postes, Secrétaire du Roi le 26 Juillet 1693, Grand-Audiencier le 29 Mars 1698, mort le 26 Octobre 1739, âgé de plus de 80 ans, avoit épousé, le 18 Février 1664, *Marie-Anne Guyon*, morte le 4 Mars 1739, âgée de 30 ans, fille de *Jacques Guyon-du-Chesnoy*, & de *Jeanne Bouvier*, dont il a eu: — CHRISTOPHE-JOSEPH, qui suit; — & PIERRE, Seigneur de Nozeau, Conseiller au Parlement de Paris le 17 Mars 1713, Maître des Requêtes le 15 Juin 1719, Intendant de Limoges en 1724, ensuite de Montauban & d'Orléans en 1740, marié, le 5 Août 1727, à *Geneviéve-Françoise de Versoris*, fille unique de *Charles de Versoris*, Seigneur d'Agy, Maître des Comptes à Paris, & de *Geneviéve Bourgoin de la Grange-Bateliere*, dont il a eu — MARIE-GENEVIÉVE-ROSE-URSULE PAJOT, mariée, 1°. le 21 Avril 1749, à *Marie-Louis-Claude-Bruno Langlois de Motteville*, Conseiller au Parlement de Rouen, puis Président aux Enquêtes du Parlement de Paris; & 2°. à *Jacques de Flesselles*, Maître des Requêtes, Président au Grand-Conseil & Intendant de Moulins.

CHRISTOPHE-JOSEPH PAJOT, Maître des Comptes à Paris le 5 Décembre 1709, mort le 5 Mars 1759, âgé de 74 ans, avoit épousé, le 2 Août 1718, *Anne-Blanche Louvet*, fille de *Claude Louvet*, Payeur des Rentes, depuis remariée à ANTOINE-MARIE PAJOT, Seigneur du Boucher. Elle a eu du premier lit un fils, & une fille, mariée, le 13 Août 1737, à *Etienne-Pierre Hallée*, Seigneur d'Airval, Conseiller au Grand-Conseil.

Les armes: *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes d'aigle de sable, béquées & arrachées de gueules.*

PAISNEL. *Voyez* PAYNEL.

PALAGNIN, en Dauphiné: Famille dont nous allons donner une Notice, d'après un manuscrit de feu *Piganiol de la Force*.

FRANÇOIS, Seigneur DE PALAGNIN en Dauphiné, vivant en 1306, épousa *Artaude de Grolée*, fille de *Josselin*, Seigneur *de Grolée*, & d'*Ainarde de Mirebel*.

JEAN DE PALAGNIN, Chevalier, vivant en 1320, eut pour fille, — BERLIONE DE PALAGNIN, mariée, le 13 Janvier 1343, à *Pierre d'Oncieux*, Seigneur de Dyane, fils de *Jean d'Oncieux*, Seigneur de Douvres, & d'*Alix de Septain*.

SIBUID DE PALAGNIN, Chevalier, vivant en 1356, épousa *Milone d'Arlos*, fille de *Gilles d'Arlos*, Seigneur de la Sernette, & de *Maseline Laure*.

ETIENNETTE DE PALAGNIN étoit, en 1402, femme de *Perceval*, Seigneur *de Moyria*, Bailli de Bugey & de Valromey, fils d'*André*, Seigneur *de Moyria*, & d'*Aimonnette des Eschelles*, sa troisieme femme.

CATHERINE DE PALAGNIN fut mariée, en 1434, à *Antoine*, Seigneur *de Grolée*, Chevalier de l'Ordre de Savoie, fils de *Guichard*, Seigneur *de Grolée*, & de *Béatrix de Bressieux*.

Une autre CATHERINE DE PALAGNIN fut, en 1438, femme de *Jean*, Seigneur *de la Teyssonniere*, fils de *Pierre*, Seigneur dudit lieu.

GUILLAUME, Seigneur DE PALAGNIN & de Cissieu, eut pour fille, — BÉATRIX DE PALAGNIN, Dame de Cissieu, mariée avec *Guillaume de la Poype*, Seigneur de Saint-Julin, fils d'*Etienne*, Seigneur de Serrieres, & de *Guillemette de la Porte*, sa seconde femme.

GASPARD DE PALAGNIN, Seigneur de Betemon, épousa, en 1552, *Susanne de Feron*, & en eut, — ANNE DE PALAGNIN, femme, le 14 Janvier 1580, de *François de la Balme*, Seigneur de Mares, fils de *Pierre de la Balme*, Seigneur dudit lieu.

Les armes: *d'or, à trois bandes d'azur.*

PALATIN DU RHIN. Les Comtes Palatins ont succédé aux Comtes du Palais dès le commencement de l'Empire Germanique. Il y en avoit en

Baviere, en Saxe & en Thuringe. Les Comtes Palatins du Rhin étoient les plus considérables.

EVRARD, fils de CONRAD, Duc de Franconie, & frere de CONRAD, Roi de Germanie, fut nommé *Palatin du Rhin* vers l'an 925, & mourut en 939. Le *Palatin du Rhin* a rang de huitieme Electeur, & la dignité d'Archi-Trésorier de l'Empire. *Charles-Philippe-Théodore*, né le 11 Décembre 1724, Prince *de Sultzbach* le 20 Juillet 1733, Electeur Palatin le 4 Janvier 1743, a épousé, le 17 Janvier 1742, *Marie-Elisabeth-Aloïse de Sultzbach*, sa cousine-germaine, née le 17 Janvier 1721, fille aînée de *Joseph-Charles*, Prince *de Sultzbach*.

L'Electeur Palatin est Catholique, & la plupart de ses sujets sont de la Religion Prétendue Réformée. Ce Prince fait sa résidence à Manheim, dans le Palatinat. Il est Directeur du Cercle du Haut-Rhin, avec l'Evêque de Worms; de celui du Bas-Rhin, avec l'Archevêque de Mayence; & en qualité de Duc de Juliers, il est alternativement avec le Roi de Prusse, comme Duc de Cleves, & Directeur du Cercle de Westphalie avec l'Evêque de Munster. Voyez, pour la liste des *Palatins du Rhin*, depuis EVRARD jusqu'aujourd'hui, *Moréri*, les Tablettes Généalogiques, *Part. I, p. 93*, & le Mémorial de l'Abbé *d'Estrées*, année 1752, *p. 275*.

* PALISSE (LA), en Bourbonnois, Diocèse d'Autun: Terre & Seigneurie acquise par

Jacques de Chabannes, I. du nom, Grand-Maître de France, qui la laissa à son fils aîné, — *Geoffroi de Chabannes*, Lieutenant-Général de la Province du Languedoc, Capitaine-Général d'Auvergne, Forez, Lyonnois, Beaujolois, Berri & Nivernois, Capitaine-Général des Francs-Archers, Conseiller & Chambellan du Roi en 1462, 1469 & 1475. Il fut pere du Maréchal *de Chabannes*, qui sous les regnes de LOUIS XII & de FRANÇOIS I, parvint aux grands honneurs de Capitaine de 100 hommes d'armes, de Grand-Maître de France, de Général des Armées & de Maréchal de France. Il est nommé, par tous les Historiens du tems, *Jacques de Chabannes*, Seigneur de la Palisse. Voyez ce Dictionnaire au mot CHABANNES.

PALISSOT: Famille noble originaire de Lorraine, dont voici une simple Notice.

SÉBASTIEN-SIMON PALISSOT, Intendant des Bâtimens de LÉOPOLD, Duc de Lorraine & de Bar, fils de N... PALISSOT, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Ferté, tué au siége de Montmédi en 1657, a laissé

HUBERT PALISSOT, Chevalier, l'un des Conseillers d'Etat de LÉOPOLD, Duc de Lorraine & de Bar, & son Avocat aux Requêtes du Palais, qui est mort à Nancy au mois de Novembre 1751. Il avoit épousé *Marguerite-Charlotte de Remyon*, arriere-petite-fille de *Nicolas de Remyon*, Colonel d'un Régiment de son nom au service de CHARLES IV, Duc de Lorraine, Commissaire-Général des troupes de ce Prince, & Commandant du Château de Vildstein. Cette Famille s'est éteinte dans *Charles-François de Remyon*, son frere, Capitaine au service de l'Empereur CHARLES VI, tué à la bataille de Krotska, donnée contre les Turcs en 1738. Elle portoit pour armes: *de gueules, au croissant d'argent, surmonté d'une épée garnie d'or, la pointe en haut, mise en pal, accompagnée de deux molettes d'or, timbrées d'une molette de l'écu, environnée de deux cornettes, l'une d'or & l'autre de gueules, issantes d'un tortil d'or, d'argent & de gueules; le tout porté d'un armet d'argent, grillé d'or, environné d'un lambrequin aux métaux & couleurs susdits.*

HUBERT PALISSOT eut de *Marguerite-Charlotte de Remyon*, son épouse: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. NICOLAS-FRANÇOIS, né à Nancy en 1734, ancien Officier dans le Régiment de Soubise, maintenant Capitaine dans celui de Senlis; — 3. & MARIE-THÉRESE, née à Nancy en 1736, mariée, à Paris, à *N... Poinsinet de Sivry*, Auteur de la Traduction de Pline, & de plusieurs autres Ouvrages estimés, en vers & en prose.

Charles Palissot, né aussi à Nancy le 3 Janvier 1730, Poëte & Auteur comique, cité avec éloge, dès son enfance, dans la Bibliothéque de Lorraine de Dom *Calmet*, est connu dans le Public par différens Ouvrages qu'il a donnés. Il a épousé 1°. *Jeanne Fleury*, morte au mois de Juillet 1772; & 2°. au mois d'Avril 1773, Demoiselle *Agnès-Caroline Radel*. De son premier mariage il a : —— Hubert-Honoré Palissot, Ingénieur ordinaire du Roi, né à Paris le 26 Janvier 1749; — & Marie-Françoise, née aussi à Paris le 14 Mai 1750.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé d'une étoile d'azur à la pointe du chevron.* Cimier : *une étoile d'azur, issante d'un armet morné, orné de son bourlet & de son lambrequin aux métal & couleur de l'écu.*

PALLAVICINI : Maison noble & ancienne en Italie, qui a produit diverses branches, à Rome à Gênes & en Lombardie.

Les Pallavicini de Rome, dont sont sortis plusieurs Cardinaux & d'autres grands hommes, sont Princes de Civitella. Les Pallavicini de Gênes sont aussi en grande considération.

Il y a dans les Etats de Savoie une branche de la Maison de Pallavicini, Marquis de Ceva, dont étoient : —— Charles Pallavicini, Ambassadeur des Ducs *de Savoie* en Espagne, Chevalier de l'Annonciade en 1585; — & Charles-Emmanuel Pallavicini, Marquis de Frabouse, Grand-Chambellan & Grand-Maître-d'Hôtel du Duc *de Savoie*, Chevalier de l'Annonciade en 1648. Voyez *Imhoff*, en ses Familles d'Italie.

PALLU, à Paris : Famille dont étoit

Bertrand Pallu, Seigneur du Ruau, Secrétaire du Roi, Fermier-Général, mort le 12 Mars 1709. Il avoit épousé *Marie Varice*, & en eut : — René, qui suit; — & Jacques, rapporté après la postérité de son frere aîné.

René Pallu, Seigneur du Ruau, d'abord Conseiller au Châtelet en 1681, puis Conseiller en la troisieme des Enquêtes le 11 Juillet 1687, monta à la Grand-Chambre en 1720, dont il étoit Doyen quand il mourut, le 24 Mai 1740, âgé de près de 80 ans. Il avoit épousé *Catherine Barboteau*, morte en Décembre 1729, fille de *Jean*, Contrôleur au payement des gages des Officiers domestiques de la Maison du Roi. Ils eurent de leur mariage : — Bertrand-René, qui suit; — & Marie-Catherine, mariée, le 8 Février 1730, à *Louis-Antoine Rouillé*, Comte de Jouy, Ministre & Secrétaire d'Etat le 20 Septembre 1761. Voyez Rouillé.

Bertrand-René Pallu, Seigneur du Ruau, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 2 Juin 1718, puis Maître des Requêtes en 1726, Intendant de Moulins en 1734, & de Lyon en 1738, a épousé, le 21 Décembre 1733, *Elisabeth-Cécile de la Vieuville*. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il en a postérité.

Jacques Pallu, Seigneur d'Andigny & d'Hérouville, second fils de Bertrand, & de *Marie Varice*, Conseiller au Grand-Conseil le 14 Octobre 1673, honoraire le 3 Juin 1699, épousa 1°. *Françoise Truffier*; & 2°. *Michelle Chanlatte*, morte, fille de *Nicolas Chanlatte*, Echevin de Paris, Directeur-Général de la Compagnie des Indes, & de *Madeleine Soulet*. Du premier lit sont sorties deux filles, sçavoir : — Françoise-Michelle Pallu, mariée à *Ange Pinon*, Conseiller au Parlement de Paris, morte le 8 Décembre 1754, dont des enfans; — & Marie-Agnès.

Les armes : *d'argent, à un palmier de sinople, accosté de deux mouchetures d'hermines de sable.*

* PALLUAU, en Poitou, Diocèse de Luçon : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, qui fut acquise du Duc *de Rouanois* par

Jacques de Clairembault, Seigneur de Chantebuzain, pere, par sa femme, *Louise Rigaud de Millepieds*, de — *Philippe Clairembault*, en faveur duquel la Baronnie de *Palluau* fut érigée en *Comté*, par Lettres d'Avril 1622, registrées au Parlement le 30 Août 1640, & en la Chambre des Comptes le 30 Juillet

1644. Le Comte *de Palluau*, qui fut fait Maréchal de France en 1653, & Chevalier des Ordres du Roi, n'eut de sa femme, *Louise-Françoise Bouthilier de Chavigny*, que deux fils, morts sans alliance.

PALMES ou PALME : Il existe en Angleterre deux branches d'une Famille de ce nom, qui tire son origine de

MANFRED DE PALMES, vivant en 1190.

Une Généalogie, signée *Edmundson*, Héraut d'armes à Londres, dont une copie, traduite de l'Anglois, est déposée à la Bibliotheque du Roi, *cotté* 1, apprend qu'il fut le premier qui s'établit dans ce Royaume, où *Milo*, Seigneur *de Herfort*, premier Connétable d'Angleterre, lui fit donation d'une partie de la Seigneurie de Tanton, dans le Comté de Sommerset.

GUILLAUME DE PALMES, issu de MANFRED, fut Seigneur de Naburne, dans le Comté d'Yorck, en 1208.

GUILLAUME DE PALMES, II. du nom, petit-fils de ce dernier, est qualifié *Chevalier* vers l'an 1300, & la plupart de ceux de cette Famille, dont la filiation directe est très-bien suivie, se sont alliés à des Maisons nobles & connues.

Il existe aussi en France, depuis plus de quatre siécles, une Famille du même nom, recommandable par ses services & distinguée par ses alliances, laquelle paroît bien avoir la même origine, les Rois d'Angleterre ayant possédé dans ce Royaume plusieurs grandes Provinces, telles que la Normandie, la Guienne, le Poitou, l'Anjou & une partie du Berri. C'est ce qu'on voit dans les Histoires de France & d'Angleterre. Mais le premier, jusqu'à présent, dont on ait connoissance par titres, est

FRANÇOIS DE PALMES, qui servoit en Languedoc sous le gouvernement du Comte *d'Armagnac*, dans la Compagnie de *Touzet d'Ampoly*, dès le 8 Octobre 1355, comme il conste par une montre originale de cette date, conservée à la Bibliothéque du Roi, *cotté* 2.

NIEHOLE DE PALMES est nommé dans un Mandement, donné après l'Octave de la Saint-Martin d'été l'an de grace 1365, de par le Gouverneur de la Comté de Blois, pour le payement d'une rente de 7 livres tournois. Il y est qualifié *Monsieur*, titre qui n'étoit donné pour lors qu'aux Chevaliers ou aux Gentilshommes de haut parage. Voyez le Traité de la Noblesse par *la Roque*.

PIERRE & BURGENTO DE PALMES servirent le Roi CHARLES VII dans ses Armées, & furent employés auprès de ce Prince en qualité d'*Ecuyers*, en 1441, dit un *Mémoire* manuscrit, *cotté* 4.

GILLES DE PALMES, Chanoine de l'Eglise Collégiale & Séculiere de Saint-Aignan en Berri, loua une maison située dans la rue de France en 1488, & institua pour ses hoirs ou héritiers, LOUIS DE PALMES, dont il sera parlé ci-après, & *Jean le Conte*, mari d'ANNETTE DE PALMES, sa sœur, comme il appert par les Registres dudit Chapitre de l'année 1494.

GUILLAUME DE PALMES, Chanoine de la même Eglise, donna, pour le service de la *Visitation*, le pré appellé *Baignense*, & trois livres de rente, pour laquelle donation il y eut une Enquête l'an 1540, comme il conste par les mêmes Registres.

ANTOINE-MARIE DE PALMES servit le Roi FRANÇOIS I dans les guerres de son tems. On le trouve employé en qualité d'homme d'armes de ses Ordonnances, & l'un des premiers dans deux montres des années 1538 & 1539.

LOUIS DE PALMES, nommé héritier de GILLES, Chanoine de l'Eglise de Saint-Aignan, dont on a parlé ci-dessus, est qualifié *Ecuyer* dans différens titres, & nommément dans une quittance originale en date du 25 Avril 1509, concernant cette succession. Il servit aussi le Roi FRANÇOIS I dans ses Compagnies d'Ordonnance, comme il paroît par le testament de GABRIEL, son fils, qui suit.

GABRIEL DE PALMES, Ecuyer, homme d'armes des Ordonnances du Roi, né en 1518, épousa, 1°. en 1553, *Marie de Rennes*, fille de *Jacques*, Seigneur de l'Estang, Bourfiere, du Parc, &c. & de *Marie Hamelin*, alliée à la Maison *de Maillé*, par le mariage de *Françoise de Maillé*, fille de *Jean*, Baron de la

Tour-Landry, & de *Jeanne Chabot*, avec *Claude Hamelin*, Seigneur du Moulin; & 2°. *Anne Binet*, d'une ancienne Noblesse de Touraine. Il mourut le 1 Janvier 1591, âgé de 73 ans, laissant du premier lit, pour fils aîné:

JACQUES DE PALMES, I. du nom, né en 1556, lequel hérita, du chef de sa mere, de plusieurs parties de biens énoncés dans le partage de la succession du Seigneur *de l'Estang*, son ayeul, fait & passé le 15 Août 1560. Il testa le 12 Décembre 1618, & laissa de *Marie de Pillet*, sa femme: — JACQUES, qui suit; — & trois filles.

JACQUES DE PALMES, II. du nom, partagea avec ses sœurs les biens de ses pere & mere, le 28 Septembre 1638, & étoit mort en 1663, suivant un acte de la même année, où sa femme & ses enfans sont nommés. Il avoit épousé *Sébastienne Berthelot*, issue d'une Famille noble de Touraine, dont: — 1. CLAUDE, mort sans postérité; — 2. FRANÇOIS, qui servit dans les Mousquetaires du Roi au siége de Marsal en 1663, & a ceux de Charleroi, Tournay, Douay & Lille en 1667. Il passa ensuite au secours de Candie en 1669, avec les troupes que LOUIS XIV y envoya, sous les ordres du Duc *de Navailles*, & y perdit la vie dans une sortie où il commandoit les Enfans perdus; — 3. JACQUES, qui suit; — 4. & MARIE.

JACQUES DE PALMES, III. du nom, Seigneur de Vaudenuit, &c. né le 5 Janvier 1636, épousa, en 1665, *Marie-Marguerite Martini*, testa le 15 Octobre 1678, & mourut en 1680, laissant: — 1. JACQUES-NICOLAS, qui suit; — 2. LOUIS, reçu Mousquetaire du Roi le 1 Janvier 1695, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Piémont, par Commission du 4 Mars 1704, tué en 1708; — 3. PIERRE, auteur d'une branche rapportée ci-après; — & cinq filles, l'une desquelles, nommée JEANNE DE PALMES, veuve en premieres noces de *François Burin*, Seigneur de Riequebourg, la Neufville, &c. a épousé 2°. *Jean Thevenin*, ancien Greffier en chef du Parlement de Bordeaux, fils puîné de *Jean*, Capitaine & Major du Régiment de la Serre, & de *Jeanne de la Chaise*, dont elle a: — (a) *Jean Thevenin*, Baron de Tanlay, Marquis de Thoré, Seigneur de Saint-Vinemer, Rugny, Chamelard, Prusy, Bernon, Aureville, Vanlay, Melizay, &c. Conseiller honoraire au Parlement de Paris, reçu aux Etats de Bourgogne dans l'Ordre de la Noblesse; — (b) *Marc-Claude Thevenin*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; (c) & *Jeanne Thevenin*, mariée à *René-François de Glerault-de-la-Gohier*, Seigneur de Saint-Mars, Gentilhomme du pere du Duc D'ORLÉANS d'aujourd'hui, & Chevalier de Saint-Lazare.

JACQUES-NICOLAS DE PALMES, Seigneur de Vaudenuit, du Hamel, la Porte, &c. né le 19 Mars 1672, après avoir fait ses premieres armes dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, fut nommé Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, par Commission du 13 Mars 1695; servit en cette qualité au siége de Venloo en 1702, fut donné en ôtage pendant la capitulation; devint Capitaine de Grenadiers, par Lettres du 31 Juillet 1708; se distingua pendant la campagne de cette année, à l'arriere-garde d'Oudenarde; à l'attaque de l'Effinguen, plus particulierement encore à la défense de Gand, où, avec trois Compagnies de son Corps & neuf autres à ses ordres, il culbuta & battit quatre bataillons Anglois dans une sortie, & prit de sa main le Commandant de la tranchée; attaqua & battit encore les ennemis à la tête du pont d'Etrun, avec une troupe de Grenadiers à peine égale à la leur; fut blessé dangereusement à la bataille de Malplaquet en 1709; reçut la Croix de Saint-Louis de LOUIS XIV en 1710; fut nommé Commandant de bataillon en 1711, Major le 22 Octobre 1712, & Lieutenant-Colonel le 14 Octobre 1719. Ses services furent récompensés de la Lieutenance de Roi de Berg-Saint-Vinox, par Brevet du 22 Août 1725. Il est mort Commandant dans cette place le 13 Février 1741, & a été enterré au Couvent des Dominicains de ladite Ville. Il avoit épousé, par contrat du 26 Août 1719, *Marie-Victoire-Romaine de Gherbode-d'Espaing*, morte le 3 Octobre 1774, veuve de *Henri François de Prudhomme-d'Ailly*, Seigneur de Hannecamps, &c. fille aînée de *Jean-Philippe de Gherbode*, Seigneur d'Espaing, Herseaux, Mernes, Fromont, le Fermont, Agnieres, Givenchy en partie, & autres

autres lieux, d'une ancienne Noblesse de Flandres, & d'*Eléonore de Mailly-Couronel*. Voyez GHERBODE. De ce mariage sont issus : — 1. CHARLES-ROMAIN DE PALMES, mort le 31 Mars 1768, dès suites d'une longue maladie, après avoir servi le Roi pendant 14 ans, tant en qualité d'Enseigne de la Colonelle, & de Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, que dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, où il eut deux chevaux tués sous lui aux batailles de Dettingen & de Fontenoy; — 2. LOUIS-PHILIPPE-MARIE, qui suit; — 3. & JULIEN-LOUIS-PHILIPPE-ERNEST DE PALMES, mort à Lille, âgé de 15 ans, le 1 Novembre 1748.

LOUIS-PHILIPPE-MARIE, Comte DE PALMES-D'ESPAING, Seigneur dudit lieu, du Hamel, la Porte, du Mez, Annezin, Beauffort & autres Terres en Flandres, seul héritier de tous les biens de la Maison de *Gherbode*, du chef de sa mere, a été créé *Comte*, ainsi que PIERRE-ANDRÉ DE PALMES-DE-VIEUXPRÈS, mentionné ci-après, par Lettres-Patentes enregistrées au Parlement de Flandres, au Bureau des Finances & à la Gouvernance de Lille, portant concession perpétuelle dudit titre pour eux & leurs descendans, accordées par LOUIS XV, & de l'avis de son Conseil, en récompense de leurs services, & en considération de ceux de leurs ancêtres & de leur ancienne noblesse. Il sert dans le Régiment des Gardes-Françoises depuis le 6 Décembre 1742, qu'il fut reçu Gentilhomme à drapeaux, a été fait Enseigne le 17 Mai 1744, Enseigne à Pique le 19 Février 1745, Enseigne de Grenadiers au camp sous Tournay, le 5 Juin suivant, Sous-Lieutenant le 4 Novembre de la même année, Chevalier de Saint-Louis le 15 Mai 1756, Lieutenant le 23 Décembre 1759, Lieutenant de Grenadiers le 21 Février 1761, Colonel d'infanterie par Commission du 28 Juin 1766, est Capitaine de Grenadiers dans le même Régiment depuis le 14 Avril 1771. Il a épousé, par contrat du 29 Décembre 1759, *Marie-Isabelle-Henriette*, Baronne *de Goër-de-Herve* & du Saint Empire, fille de *Jacques-Denis-François*, Baron *de Goër-de-Herve* & du Saint-Empire, Seigneur de Forest, Haltinnes, Herck, Gramptinnes, Mezeroul, les Tombes, &c. haut Voué héréditaire de Leerne & de Wespe, & de *Henriette-Amélie*, Comtesse *de Hoënsbroëck de Geulle*, d'une ancienne noblesse du Duché de Limbourg. Voyez GOER-DE-HERVE.

Branche Cadette.

PIERRE DE PALMES, Seigneur de Vieuxprès, fils puîné de JACQUES, III. du nom, & de *Marie-Marguerite Martini*, servit, ainsi que ses freres, dans les Mousquetaires du Roi, & fut depuis Inspecteur-Général de la Colonie de Saint-Domingue & des troupes de la partie du Sud. Il épousa, en 1717, *Anne-Gabrielle de Chamborant-du-Boucheron*, fille de *Jacques*, Seigneur du Boucheron, & d'*Anne Guyot-de-la-Mirande*, issue de l'ancienne Maison de *Chamborant* en Poitou, de la Branche de Villevert, rameau de celle de Droux. Voyez CHAMBORANT. De ce mariage est né :

PIERRE-ANDRÉ, Comte DE PALMES-VIEUXPRÈS, mentionné ci-devant, Seigneur de la Cormeniere en Agenois, qui commença à porter les armes dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes de Rochefort, où il fut reçu le 16 Janvier 1740; a été nommé Enseigne des troupes de Marine à Saint-Domingue le 1 Janvier 1744, Enseigne à Drapeaux au Régiment des Gardes-Françoises le 25 Janvier 1746; successivement Enseigne à pique le 11 Février 1747, Sous-Lieutenant le 13 Avril 1749, Chevalier de Saint-Louis en Juin 1754, Lieutenant le 15 Janvier 1761, Lieutenant de Grenadiers le 21 Mars 1762, Colonel d'Infanterie par Commission le 17 Mai 1767, & Capitaine de Grenadiers le 15 Avril 1771. Il est mort à Paris le 6 Mars 1775, sans alliance, & a été enterré à Saint-Eustache.

Les armes : *d'or, au palmier de sinople chargé d'un croissant d'argent.* Devise : IN ADVERSIS VIRTUS.

Il y a en Allemagne une Famille du même nom, qui possede de grandes

Terres, & qui porte aussi pour armes un *palmier* : elle est représentée actuellement par les Comte & Baron DE PALMES. On ne sçait pas si elle a quelque rapport avec celle dont on vient de donner l'extrait, lequel a été dressé sur titres originaux ou copies collationnées.

PALMIER, en Dauphiné. Ancienne Noblesse, dont voici une notice, d'après *Piganiol de la Force.*

JEAN DE PALMIER épousa, le 6 Janvier 1417, *Pernette de la Teyssonniere*, fille de *Jean*, Seigneur de la Teyssonniere, & de *Catherine de Palagnin*, dont entr'autres enfans : — GERENTON DE PALMIER, Chanoine & Maître du Chœur de l'Eglise Cathédrale de Valence en Dauphiné en 1462.

ENNEMOND DE PALMIER fut Prieur de Boisse en Bresse en 1464; —— MATHIEU DE PALMIER, d'abord Chevalier de Malte, fut Archevêque de Matera au Royaume de Naples; —— LUCRÉCE DE PALMIER fut femme de *Claude de Baronat*, Seigneur de Polemieu, Président au Parlement de Dombes.

JEAN DE PALMIER, Seigneur de la Bastie, de Ternay & de la Palu, en Dauphiné, Premier Président au Parlement de Grenoble, épousa *Meraude Paterin*, dont : — JEAN, qui suit; — & CATHERINE, femme de *Jean de Chapponay*, Seigneur de Fesins, fils de *Philibert de Chapponay*, Seigneur de Fesins, & de *Françoise de Villars.*

JEAN DE PALMIER, Seigneur de la Bastie, de Ternay, de la Palu & de Montgascon, épousa *Luquette de Beauvoir*, dont quatre filles, sçavoir : — MERAUDE DE PALMIER, femme, en 1538, de *Gaspard de Chalant*, Seigneur de Montbreton, fils de *Humbert de Chalant*, Seigneur de Fins, & de *Charlotte de Clermont;* —— la seconde, ANNE DE PALMIER, femme, en 1543, de *Philibert de Gaspard*, Seigneur du Breuil, & de *Marguerite de Godon*; – la troisieme, nommée LOUISE DE PALMIER, épousa 1°. *Philippe de la Tour*, Seigneur d'Hermieu & de Vacillieu; 2°. le 18 Janvier 1544, *Jean de Bussy*, Seigneur d'Eyria, fils de *Pierre de Bussy*, Chevalier de l'Ordre de Savoie, Seigneur d'Eyria, Vauluisant & Lionnieres, Baron de Brion & de *Jeanne de Menton;* — & la quatrieme, LUCQUE DE PALMIER, femme de *Richard*, Baron de Jaussac en Velay.

On trouve FRANÇOIS DE PALMIER, Chancelier de Dauphiné, qui fut présent à l'acte par lequel le Dauphin *Humbert* donna le Dauphiné à CHARLES, fils de France, depuis Roi sous le nom de CHARLES V. Cet acte est du 26 Juillet 1349.

Les armes de cette ancienne Famille, que nous croyons éteinte, sont : *d'azur, à trois palmes d'or*, 2 & 1.

PALU (DE LA) : C'est une des plus anciennes Maisons de la Province de Bresse, & une de celles qui ont eu les plus belles alliances & le plus de dignités. Les titres sont entre les mains de la branche aînée, qui n'étoit plus en France lorsque *Guichenon* écrivoit. Voici ce que cet Historien de Bresse & de Bugey dit de cette Maison.

I. PIERRE DE LA PALU, Chevalier, Seigneur de Varembon, vivoit en 1151, & épousa une fille nommée *Clémence*, dont il eut — 1. ETIENNE, Seigneur de Varembon, mort sans hoirs; —— 2. GUI, qui suit; —— 3. & GUILLAUME, Chanoine & Comte de Lyon, ce qui prouve que son pere n'étoit pas le premier de sa Maison, puisqu'il falloit, dans ce tems-là, pour être reçu, faire preuve de quatre races. Il étoit mort en 1243.

II. GUI DE LA PALU, Chevalier, Seigneur de Varembon, fit quelques dons, en 1202, à l'Abbaye de la Chassagne. De sa femme, qui n'est point connue, il eut : — 1. GUILLAUME, qui suit; – 2. GUILLAUME, dit *le Jeune*, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Vienne en Dauphiné; – 3. GUI, Chanoine, Prévôt, puis Archidiacre & Comte de Lyon en 1248; — 4. & ETIENNE, Chevalier, pere de PIERRE DE LA PALU.

III. Guillaume de la Palu, Chevalier, Seigneur de Varembon, de Châtillon, de Saint-Mauris & de Remens, vivant en 1250, eut de son épouse, dont le nom est ignoré : – 1. Girard, qui suit; – 2. Guigues, Chevalier, Seigneur de Châtillon, auteur d'une branche rapportée ci-après; – 3. Gui, Chanoine, Archidiacre & Comte de Lyon en 1255; — 4. & Marguerite, femme d'*Archambaut*, Seigneur *de Buenc* en 1260.

IV. Girard de la Palu, Chevalier, Seigneur de Varembon, de Richemont & de Bouligneux en 1260, mourut en 1300, laissant pour enfans : – 1. Aimé, qui suit; — 2. Jean, Chanoine & Comte de Lyon, mort en 1298; — 3. Jean de la Palu, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Richemont, qui épousa, en 1323, *Jeanne de Chaudré*, fille de *Hugonin*, Seigneur de *Chaudré*, & de *Béatrix de Grolée*, dont il eut deux filles, l'une desquelles, nommée Sibille de la Palu, Dame de Richemont & de la Poype, fut mariée, 1°. à *Jean*, Seigneur de *Chandieu* & de Marennes en 1337; & 2°. à *Henri*, Seigneur *de Varax*, Chevalier; – 4. Perceval, Chanoine & Comte de Lyon, mort l'an 1332; —— 5. Pierre, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Docteur en Théologie & Patriarche de Jérusalem; —— 6. & Marguerite, mariée à *Geoffroy*, Seigneur *de Gramont* en Bugey.

V. Aimé de la Palu, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Varembon, & de Bouligneux, mort en 1318, avoit épousé, en 1308, *Jeanne de Montbel*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Montbel* & d'Entremont, & de *Marguerite de Joinville*. Leurs enfans furent : – 1. Pierre, qui suit; — 2. Hugues, Seigneur de Saint-Julien & de Bouligneux, auteur de la Branche de Bouligneux, rapportée ci-après; — 3. & Sibille, femme 1°. de *Louis de Vassalieu*, Chevalier, & 2°. de *Guillaume de Varax*, Seigneur de Romans.

VI. Pierre de la Palu, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Varembon, Bailli d'Amiens, de Lille & de Douay, Sénéchal de Carcassonne & de Beziers, vivant en 1336, épousa 1°. *Eléonore de Cossonnay*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Marie de Luyrieux*, fille de *Humbert de Luyrieux*, Seigneur de la Cueille. Du second lit il eut : — 1. Claude, Seigneur de Varembon, mort sans hoirs; —— 2. Aimé, qui suit; — 3. Louis, Abbé de Tournus en Bourgogne, mort en 1409; —— 4. Jean, Religieux au Couvent des Freres-Prêcheurs à Lyon; —— 5. Pierre de la Palu de Varembon, Chanoine & Comte de Lyon, mort en 1393; — 6. & Clémence, mariée à *Guillaume de la Baume*, Seigneur de l'Abergement.

Pierre de la Palu, Seigneur de Varembon, eut encore un fils naturel, nommé Humbert, qui a fait la branche des Seigneurs de la Roche, rapportée à la fin de cette Généalogie.

VII. Aimé de la Palu, II. du nom, Seigneur de Varembon & Saint-Julien en 1365, fut marié 1°. à *Jeanne de la Chambre*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. à *Alix de Corgenon*, fille de *Humbert*, & d'*Aimard de Mirebel*. De ce second mariage sortirent : – 1. Guigues, qui suit; – 2. Louis, Abbé d'Ambronay & de Tournus en 1417, ensuite Evêque de Lausanne, puis Cardinal du titre de Saint-Anastase en 1443, mort en 1451; — 3. Jean, Prieur de Payerne en 1443; – 4. Girard, Seigneur de Saint-Julien, mort sans hoirs en 1411; — 5. Henri, Chanoine & Comte de Lyon; — 6. Pierre, aussi Chanoine & Comte de Lyon en 1382, décédé en 1393; — 7. Jean, Religieux d'Ambronay; — 8, 9 & 10. & trois filles.

VIII. Guigues de la Palu, Seigneur de Varembon & Saint-Julien, Bailli de Bresse en 1399, fonda le Couvent de Saint-Dominique à Bourg en Bresse l'an 1415, & mourut en 1422. Il avoit épousé *Ainarde de la Baulme*, Dame de la Baulme en Bugey, fille de *Humbert de la Baulme*, & de *Catherine de Luyrieux*. Il laissa pour enfans : —— 1. François, qui suit; — 2. Philbert, Seigneur de Saint-Julien, marié à *Jeanne de Guerentine*, Dame d'honneur de la Duchesse *de Savoie*, dont trois filles; sçavoir : – Louise, morte sans alliance; — Philberte, femme, l'an 1495, de *Louis d'Orsans*, Seigneur de Sambrin, fils de *Henri*; – & Marie de la Palu; — 3. Antoine, Seigneur de Tois-

sia, nommé vulgairement *le petit Varembon*, Conseiller & Chambellan du Duc *de Savoie*, lequel épousa *Claudine Raulin*, veuve de *Jacques de Montbel*, Comte d'Entremont, & fille de *Nicolas Raulin*, Seigneur d'Authune, Chancelier de Bourgogne, & de *Guigonne de Salins*: il n'en eut point d'enfans; — 4. JEANNE, mariée, en 1419, à *Mathieu de Talane*, Seigneur de la Grange & de Noailly en Forez; — 5. ANNE, femme d'*Amé de Chalant*, Seigneur de Varcy; — 6. ANTOINETTE, épouse de *Jean de Compeys*, Seigneur de Gruffy en Savoie; — 7. LOUISE, femme de *Louis*, Seigneur *de Langins* au Pays de Vaux; — 8. CLAUDINE, mariée à *Antoine de Sassenage*, Seigneur de Montgaud; — 9. MARGUERITE, épouse de *Hugues de Saluces*, Seigneur de Cardé; — 10. & AGNÈS, femme de *Pierre*, Seigneur *de Miritel* en Dauphiné.

IX. FRANÇOIS DE LA PALU, Seigneur de Varembon & de Beaumont-sur-Vigenne, Comte de la Roche & de Petite-Pierre, Chevalier de l'Ordre de Savoie, épousa 1°. en 1431, ANNE DE LA PALU, sa parente, fille unique & héritiere de PIERRE DE LA PALU, Seigneur de Bouligneux, & de *Marguerite de Montchenic*; 2°. en 1432, *Marguerite de Petite-Pierre*, fille & héritiere de *Bernard*, Comte de Petite-Pierre, & de *Gillette de Villers-Sexel*; & 3°. *Louise Rabin*, Dame de Cypriotte, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint: — 1. PHILBERT-PHILIPPE, qui suit; & du second sortirent: — 2. MARGUERITE, mariée à *Jean*, Seigneur *du Versey*; — 3. & PHILBERTE, femme de *Martin de Chalangin*, Seigneur de Bonnevaux.

X. PHILBERT-PHILIPPE DE LA PALU, Chevalier, Comte de la Roche, Seigneur de Varembon, &c. mort en 1471, avoit épousé *Isabelle de Neufchâtel*, fille de *Jean*, Seigneur de Montagne, Chevalier de la Toison d'or, & de *Marguerite de Castro*. Il en eut: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. JEAN, Seigneur de Villers, Abbé de Luxeul, mort en 1535; — 3. HENRI, Seigneur de Bouligneux, décédé sans hoirs; — 4. & MARGUERITE, femme, en 1485, d'*Amé de Laubespin*, Seigneur dudit lieu & de l'Isle en Comté.

XI. CLAUDE DE LA PALU, Comte de la Roche, Seigneur de Varembon & de Bouligneux, mort en 1517, avoit épousé, en 1485, *Constance-Marie Sforce*, fille de *Louis Sforce*, Duc de Milan, dont il n'eut point d'enfans.

Branche des Seigneurs de BOULIGNEUX.

VI. HUGUES DE LA PALU, Seigneur de Saint-Julien & de Bouligneux, second fils d'AIMÉ DE LA PALU, Chevalier, Seigneur de Varembon, &c. & de *Jeanne de Montbel*, épousa *Françoise de Grolée*, dont: — 1. HUGUES, Seigneur de Bouligneux, mort sans enfans d'*Eléonore de Tuis*, Dame dudit lieu, fille de *Jean*, Seigneur de Tuis en Dombes, qu'il avoit épousée en 1337; — 2. & PIERRE, qui suit.

VII. PIERRE DE LA PALU, dit *Alegret*, Chevalier, Seigneur de Bouligneux en 1387, étant devenu héritier de son frere, laissa de sa femme, dont le nom est ignoré, — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. HUGUES, mort jeune; — 3. & PIERRE.

VIII. GUILLAUME DE LA PALU, dit *Alegret*, Chevalier, Seigneur de Bouligneux, tué, l'an 1424, à la bataille de Verneuil, contre les Anglois, avoit épousé *Marguerite de Dyo*, Dame de la Villardiere, fille de *Gui*, Seigneur de Flechieres. Leurs enfans furent: — PIERRE, qui suit; — & CATHERIN, femme 1°. de *Lancelot de Chaudré*, III. du nom, Seigneur de Montfalcon; & 2°. de *Jean de Saint-Amour*, Seigneur de Vinzelles.

IX. PIERRE DE LA PALU, II. du nom, Seigneur de Bouligneux, mort en 1445, avoit épousé *Marguerite*, fille de *N... de Montchenic*, & de *Polye de Bressieux*, sa premiere femme, dont, pour fille unique,

X. ANNE DE LA PALU, Dame de Bouligneux, premiere femme de FRANÇOIS DE LA PALU, Seigneur de Varembon, son parent, mentionné à la branche précédente.

Branche des Seigneurs de Chatillon, Saint-Mauris, *&c.*

IV. Guigues ou Gui de la Palu, Chevalier, Seigneur de Varembon, second fils de Guillaume, Seigneur de Varembom, Châtillon, Saint-Mauris, &c. mourut en 1269, laissant : —— Girard, qui suit ; — & Guicharde, femme de *Pierre d'Oncieux*, Chevalier, Seigneur de Douvres en Bugey.

V. Girard de la Palu, Chevalier, Seigneur de Châtillon, Saint-Mauris, de Remens & de Virechâtel, vivant en 1295, eut pour enfans : — 1. Gui, qui suit ; — 2. Louis, Seigneur de Virechâtel, marié, en 1344, à *Marguerite de Cliffé*, dont une fille unique, — Catherine de la Palu, femme de *Humbert de Filigny*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ; — 3. Jean, Seigneur de Villemonthier, en 1395 ; — 4. & Luque, mariée à *Etienne de Portebeuf*, Seigneur de la Poype de Corent en 1300.

VI. Gui ou Guigues de la Palu, II. du nom, Seigneur de Châtillon, Saint-Mauris & de Remens, épousa, en 1307, *Agnès de Miolans*, dont : — Jean, qui suit, — & Robert, Seigneur de Saint-Mauris, mort sans hoirs de son mariage avec *Gui de Tholose*, Dame de Bomay en Comté l'an 1371.

VII. Jean de la Palu, Seigneur de Châtillon & Saint-Mauris, épousa *Béatrix de Grolée*, fille de *Gui*, Seigneur de Nerieu, & de *Catherine de Thuilliers*. Leurs enfans furent : — 1. Gui, qui suit ; — 2. Jean, Prieur de Cusance, puis Abbé d'Aisnay en 1370 ; — 3. Jacquette, femme de *Jean de Verneys*, Seigneur d'Arginy en Beaujolois ; — 4. & Catherine, mariée à *Meraut*, Seigneur de *Franchelins*.

VIII. Gui de la Palu, III. du nom, Seigneur de Châtillon & de Saint-Mauris, vivant en 1340, épousa 1°. *Catherine de Corgenon* ; & 2°. *Claudine du Plantay*, fille d'*Antoine*, Seigneur du Plantay, & de *Jeanne de Froments*. Du premier lit il eut : — 1. Eustache de la Palu, mort sans hoirs ; & du second : — 2. Gui, qui suit ; — 3. Jean ; — 4. Catherine, femme de *Guillaume*, Seigneur du Champdivers ; — 5. & Antoinette.

IX. Gui de la Palu, IV. du nom, Seigneur de Châtillon & de Saint-Mauris en 1424, épousa *Alix de Charlieu*, Dame de Jarnosse, dont : — 1. Gui, qui suit ; — 2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Jarnosse, rapportée ci-après ; — 3. & Robert, Chevalier.

X. Gui de la Palu, V. du nom, Seigneur de Châtillon, de la Palu & de Saint-Mauris, fut marié 1°. avec *Isabeau de Savigny*, Dame de Beauregard en Comté, avec laquelle il vivoit en 1440 ; & 2°. à *Isabeau de Cusance*, veuve de *Gaspard*, Comte *de Varax*, & fille de *Jean*, Seigneur *de Cusance*, & de *Jeanne de Beaujeu*. Il n'eut point d'enfans de ce second lit, mais du premier vint :

XI. Hugues de la Palu, Chevalier, Comte de Varax, Seigneur de Châtillon, & de Richemont, Gouverneur & Maréchal de Savoie, Lieutenant-Général en Dauphiné en 1494, pour le Roi Charles VIII. Il épousa, 1°. *Gilberte de Varax*, fille unique & héritiere de *Gaspard*, II. du nom, Comte *de Varax*, & de *Catherine de Seyssel*, dont deux filles, — Barbe, & Françoise de la Palu, mortes sans alliance ; & 2°. *Antoinette de Polignac*, fille de *Guillaume*, Vicomte *de Polignac*, & d'*Aimée de Saluces*. Du second lit il eut : — 1. Jean-Philbert, qui suit ; — 2. Adriane, Abbesse de Saint-Jean d'Autun ; — 3. Gilberte, mariée à *Laurent de Gorrevod*, Comte de Pont-de-Vaux, Chevalier de la Toison d'or, & Grand-Maître d'Espagne ; — 4. Claudine, mariée à *Claude de Vaudray*, Seigneur de l'Aigle ; — 5. & Philippine.

XII. Jean-Philbert de la Palu, Comte de Varax & de la Roche, Chevalier de l'Ordre de Savoie, & Lieutenant-Général pour le Duc de Savoie au Gouvernement de Bresse, épousa, en 1506, *Blaise de Laubespin*, fille d'*Aimé*, Seigneur de Laubespin & de l'Isle, & de Marguerite de la Palu, dont il n'eut point d'enfans ; & mourut en 1527, laissant tous ses biens à Jean de la Palu, Seigneur de Jarnosse, son cousin, mentionné ci-après.

Branche des Seigneurs de JARNOSSE.

X. JEAN DE LA PALU, Seigneur de Jarnosse, & de Vilercys, second fils de GUI, IV. du nom, Seigneur de Châtillon, & d'*Alix de Charlieu*, Dame de Jarnosse, épousa *Jeanne Maréchal*, fille d'*Imbert*, Seigneur de Meximieux, & de *Jeanne de Menthon*, dont : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. & 3. BONIFACE & JEAN, morts jeunes.

XI. ANTOINE DE LA PALU, Seigneur de Jarnosse, Meilly, Vilercys, épousa *Agnès de Gelan*, fille de *Pierre*, Seigneur de Meilly, & de *Jacqueline de la Tournelle*. Elle étoit veuve de *Louis de la Vieuville*, Seigneur de Noran, & eut de son second mariage : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. ETIENNE, auteur de la branche de Meilly & de Bouligneux, rapportée ci-après ; — 3. JEANNE, femme de *Claude du Bosc*, Seigneur dudit lieu : — 4. & CLAUDINE, mariée à *Henri de Moles*, Seigneur de Vougy.

XII. JEAN DE LA PALU, II. du nom, Seigneur de Jarnosse, & de Vilercys, se maria avec *Catherine de Vitry*, sœur de *Jacques*, Chanoine & Comte de Lyon, de laquelle vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. HUGUES, Chanoine & Comte de Lyon en 1518, mort en 1545 ; — 3. & JEANNE, mariée à *Jean de Bouvens*, Seigneur de Ciries.

XIII. JEAN DE LA PALU, III. du nom, Comte de Varax & de la Roche, Seigneur de Varembon, Chevalier de l'Ordre de Savoie, fut substitué héritier par JEAN-PHILBERT DE LA PALU, son cousin, dont on a parlé ci-devant, & mourut en 1507. Il avoit épousé, 1°. par dispense, la veuve de *Blaise de Laubespin*, dont il n'eut point d'enfans ; 2°. *Claudine de Rye*, fille de *Simon*, Seigneur de Balançon, & de *Jeanne de la Baulme-Montrevel*, de laquelle sortirent deux filles, sçavoir : — MARIE DE LA PALU, femme de *René*, Comte de *Chalant*, Souverain de Valengin, Baron de Beauffremont, Maréchal & Gouverneur de Savoie, fils de *Philbert*, Comte de *Chalant*, & de *Louise d'Arberg*. Il n'eut point d'enfans de ce mariage. La seconde fille, nommée — FRANÇOISE DE LA PALU, épousa *Ferdinand de Lannoy*, Duc de Boyenne, Chevalier de la Toison d'or, fils de *Charles de Lannoy*, Prince de Sulmone, Viceroi de Naples, & d'*Eléonore Colomne*. Ils n'eurent point aussi d'enfans, & leur succession passa à *Claudine de Rye*, leur mere, qui la porta dans la Maison *de Rye*, à la charge que ses héritiers porteroient le nom & les armes DE LA PALU.

Branche des Seigneurs de MEILLY *& de* BOULIGNEUX.

XII. ETIENNE DE LA PALU, Seigneur de Meilly, second fils d'ANTOINE, Seigneur de Jarnosse, & d'*Agnès de Gelan*, Dame de Meilly, épousa *Louise de Salins*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Raon au Comté de Bourgogne, dont il eut : — RICHARD, qui suit ; — & JEAN, Chevalier, mort sans hoirs de *N... Bernault*, son épouse.

XIII. RICHARD DE LA PALU, Seigneur de Meilly & de Laubertier en 1542, épousa 1°. *Catherine de Foucher*, fille de *Claude*, Seigneur de Bessay, & de *Marie du Châtelet* ; 2°. *Philberte de Rye*, veuve de *Philbert de Nanton*, Seigneur de Crusilles, & fille de *Humbert de Rye*, Seigneur de Cottebrune, & de *Marguerite de Chissey* ; & 3°. en 1545, *Jeanne de Mustel*, veuve de *Denis Poilliot*, Seigneur de Lailly. Il n'eut aucun enfant des deux dernieres ; mais de la premiere vinrent : — JEAN, qui suit ; — & LOUISE, mariée à *Marceau d'Olliert*, Seigneur de Vedignac.

XIV. JEAN DE LA PALU, Seigneur de Meilly, de Ronieres, & de Bouligneux, épousa *Jeanne Clutin*, fille de *Charles*, Seigneur de Villeparisis & de Saint-Pris, & de *Marie Poilliot*. Il en eut : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. HENRI DE LA PALU, Seigneur de Lailly, marié à *Renée Foucher*, fille de *Richard*, Seigneur de Bessey, & de *Louise de Senoncourt*, dont il n'eut qu'une fille, — JEANNE DE LA PALU, femme de *Charles de Clugny*, Seigneur d'Aisy &

de Velongny; — 3. & JEANNE, épouse de *Jean de Malain*, Seigneur de Vaudenay.

XV. CHARLES DE LA PALU, Seigneur de Bouligneux, Meilly & du Plantey, fut marié avec *Jacqueline de Saux*, fille d'*Alexandre de Saux*, Seigneur de Torpes, Gouverneur d'Auxonne, & de *Philberte de Baudot de Clerembaut.* Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. NICOLAS, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes pour le Roi de Suede, mort sans alliance ; — 3. JOACHIM, Chevalier de Malte ; — 4. ANTOINE, Religieux de Saint-Benigne à Dijon, Prieur de Saint-Julian-sur-Chasseul ; — 5. CLAUDE, Seigneur de Chaudenay, marié à *Isabelle de Salives*, Dame de Montjustin & de Poyaut ; — 6. & JACQUELINE, Chanoinesse à Remiremont.

XVI. JEAN DE LA PALU, Seigneur de Bouligneux, Meilly, du Plantey & de Levilley, fut Elu de la Noblesse du Duché de Bourgogne en 1630, & épousa *Gabrielle Damas*, fille de *François*, Seigneur de Thianges, & de *Françoise de Dyo.* De cette alliance naquirent : — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Bouligneux, tué, sans enfans, à la bataille de la Marfée ; — 2. JACQUES-CLAUDE, qui suit ; — 3. ETIENNE, Seigneur de Meilly, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie ; — 4. FRANÇOISE, mariée, en 1647, à *Jean-François de Joux*, dit *de Grandmont*, Baron de Grandmont & de Châtillon Guiote au Comté de Bourgogne, fils de *Jacques de Joux*, Baron de Châtillon, & de *Jeanne-Batiste de Grandmont* ; — 5. LÉONORE, Religieuse au Monastere de l'Antiquaille à Lyon ; — 6. JACQUELINE, Religieuse à Bons, en Bugey ; — 7. HENRIETTE, femme de *Pierre de Rouxel*, Comte de Medavy, fils de *Jacques*, Comte de Grancey, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine de Mouchy*, sa premiere femme.

XVII. JACQUES-CLAUDE DE LA PALU, Comte de Bouligneux, Lieutenant des Gendarmes de la Reine mere, fut marié & vivoit en 1665. Nous ignorons s'il eut postérité, faute de Mémoire.

Branche des Seigneurs DE LA ROCHE, *bâtards de la Maison de* LA PALU.

Elle a pour auteur HUMBERT DE LA PALU, fils naturel de PIERRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Varembon, Bailli d'Amiens, de Lille & de Douay, Sénéchal de Carcassonne & de Beziers, mentionné au degré VIe de la premiere branche. Il vivoit en 1350, & épousa *Guie de la Grange*, Dame de Châteauvieux, fille de *Pierre de la Grange*, Seigneur du Saix, & de *Gillette de la Geliere*, Dame de Châteauvieux, dont :

THOMAS DE LA PALU, Seigneur de la Roche en Revermont, mort en 1390, laissant de *Guillemette de Majorna*, son épouse, — 1. JEAN DE LA PALU, Seigneur de la Roche, mort sans hoirs ; — 2. PIERRE, qui suit ; — 3. BARTHELEMI, Damoiseau ; — 4. 5 & 6. MARGUERITE, ANTOINETTE & BÉATRIX.

PIERRE DE LA PALU, Seigneur de la Roche & de Chiloup, se maria avec *Gillette de Massona*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. GUILLAUME, Damoiseau ; — 3. ANTOINE, Seigneur de la Roche en 1470, mort sans hoirs, de *Gabrielle de Parpillon*, sa femme ; — 4. & ANTOINETTE, mariée à *Jean de Lyobard*, Damoiseau.

JEAN DE LA PALU, Seigneur de la Roche, vivant en 1417, eut de son épouse dont on ignore le nom :

PIERRE DE LA PALU, Seigneur de la Roche, marié à *Pernette de Chambu*, fille de *Pierre*, Seigneur de Confleris, & de *Catherine de Murle-de-Rebe*, de laquelle vinrent : — FRANÇOIS, qui suit ; — & GEORGETTE, femme de *Philippe Bourgeois*, Capitaine de Saint-Claude en Comté.

FRANÇOIS DE LA PALU, Seigneur de la Roche, Vidame de Genève, vivant en 1482, eut pour enfans : — ANTOINE, qui suit ; — & ANNE, mariée à *Antoine de Châtillon*, Seigneur de Dorches en Michaille.

ANTOINE DE LA PALU, Seigneur de la Roche, épousa, en 1536, *Pernette de* [illegible]

Grillet, fille d'*André*, Seigneur de la Sardiere; & de *Jeanne de Boissier*, dont: — PHILBERT, mort sans hoirs; — & LAURENT, qui suit.

LAURENT DE LA PALU, Seigneur de la Roche en 1563, fut marié avec *Françoise de Monteosat* en Dombes, de laquelle il eut: — ERARD; — RICHARD DE LA PALU; — & une autre fille, morte jeune.

Les armes: *de gueules, à la croix d'hermine.*

On lit dans la Gazette de France du mois de Janvier 1775, N°, 8. que le Comte DE LA PALU, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, a épousé, contrat signé du Roi & de la Famille Royale, le 22 Janvier 1775, Demoiselle *Boula de Mareuil.* Nous ignorons s'il est de la même Maison DE LA PALU dont nous venons de donner la Généalogie.

PALUAT-DE-JALAMONDES: Famille noble & ancienne, originaire de Savoie, & établie dans la Bresse, dont il est parlé dans *Guichenon*, Auteur de l'excellente Histoire de cette Province, où sa noblesse, qui remonte au moins, par titres, au XIV[e] siécle, est justifiée par des Extraits de la souveraine Chambre des Comptes de Chambery, & de celle aussi de Dijon; par les Registres de la Noblesse de la ville de Bourg, les Contrats, Actes, Brevets, recherches faites par les Commissaires députés de la Cour, lors de la conquête, & ensuite de l'échange de cette Province pour le Marquisat de Saluces; par des Certificats, de différentes dates, en bonne forme des Syndics-Généraux & Conseillers de la Noblesse de Bresse, &c.

La mesintelligence de quatre freres, nommés SIMON, CLAUDE, THOMAS & GUILLAUME, qui sont mentionnés ci-après, enfans de JEAN, ont privé cette Famille des principaux titres qui prouveroient sans doute une plus ancienne origine. On trouve CHARLES PALUAT, qui suivit, avec 100 hommes de pied, *Amé*, V. du nom, Comte *de Savoie* & de Bresse, surnommé *le Comte Verd*, lorsqu'il passa en Sicile. Il mourut à Montmélian, où il fut inhumé en 1394; nous n'avons point d'autres preuves qu'il soit de cette Famille, que son nom, les armes & les époques, qui sont cependant des indices très-favorables pour croire qu'il en étoit, & pour établir la filiation de cette Famille, depuis CHARLES-GUILLAUME PALUAT, né à Chambery le 22 Septembre 1391.

I. De lui descend GUILLAUME PALUAT, qui servit long-tems les Comtes *de Savoie*, dans leurs armées, & occupa ensuite une charge dont on n'a de connoissance que par un acte de la Souveraine Chambre des Comptes de Chambery, en date du 9 Novembre 1499, qui garde & maintient JEAN PALUAT, dans la qualité de *noble*, à cause des charges qu'ETIENNE & GUILLAUME PALUAT, ses pere & ayeul, avoient remplies. GUILLAUME PALUAT, auteur de ce degré, eut de son mariage, contracté le 4 Août 1432, avec *Jeanne de Pelopussins*, fille d'*Etienne*, Seigneur *de Pelopussins*,

II. ETIENNE PALUAT, Conseiller de son Altesse le Comte de *Savoie*, & son Juge-Mage dans la Principauté de Tarentaise, qui sçut mériter, pour ses lumieres & ses belles qualités, la confiance de ce Souverain, & l'estime de ses compatriotes, dans des momens critiques: c'est ce qui est confirmé par une lettre d'*Amé* VII, premier Duc *de Savoie*, en date du 16 Décembre 1490, par laquelle S. A. le qualifie: *Nobilis ejusdem spectabilis*, &c. Par son contrat de mariage, qu'on croit de 1460, parce qu'il est presque indechiffrable, on voit qu'il avoit épousé une Demoiselle *de Polins* ou *Polans*: un *de Polans*, Seigneur de la Giliere, n'y paroît être que son parent. De ce mariage vinrent: — PIERRE, dont la postérité s'est éteinte en Piémont vers l'an 1634; — & JEAN, qui suit.

III. JEAN PALUAT se livra, comme son pere, à l'étude des Belles-Lettres; fut Secrétaire intime d'*Amé* VII, premier Duc *de Savoie*, & ensuite du Duc *Philibert*,

Philibert, charge dans laquelle, de l'agrément de ce Prince, il commit à sa place, PIERRE, son frere aîné, par acte du 28 Janvier 1502, signé *Pugiaty*, & rectifié par S. A. *de Savoie*, & son Conseil *au Bar*; & à côté signé *Marescali*. le Prince *Philibert* lui donna le titre de *très-noble*, & *Secrétaire intime*. Il épousa, en 1495, Demoiselle *Anne de la Vernée*, fille d'*André*, Seigneur *de la Vernée*, & d'*Antoinette de Pelapussins*, dont il eut : — 1. SIMON, qui fut gradué Docteur ès-Loix, & qui ne laissa qu'une fille de son mariage avec *Virginie de Conzié*, d'une ancienne Noblesse originaire de Savoie, dont il y a deux Evêques de ce nom, d'Arras & de Saint-Omer, vivans en 1776; — 2. CLAUDE, mort au service; — 3. THOMAS, qui suit; — 4. & GUILLAUME, aussi mort au service. Les discussions de ces quatre freres, pour le partage de la succession de leurs pere & mere, finirent par un traité en date du 19 Janvier 1526, signé *Manmert de Cottes*, Lieutenant-Général au Présidial de Bourg, & par la *Faye*, son Secrétaire : c'est une transaction, sur papier timbré, qui nous a été communiquée (ainsi que les autres originaux), & qui a été aussi collationnée par le Conseiller Secrétaire du Roi, près le Parlement de Dijon, & signé *Guyton*, sans date. Il y a aussi un autre traité de partage entre ces freres, du 5 Février 1526, qui constate la filiation de cette Famille : il est signé *de Castro*.

IV. THOMAS PALUAT, Procureur du Roi HENRI II, au Présidial de Bourg, rendit hommage à ce Prince le 5 Avril 1555, dit *Guichenon*, pour la Terre de Jalamondes, qu'il ne fut habile à posséder qu'en établissant des preuves de 100 ans de noblesse, selon les ordres des Commissaires députés de la Cour, pour recevoir l'hommage des Nobles du Pays, ce qu'il avoit déja fait précédemment sous le regne de FRANÇOIS I. Il avoit épousé, en 1536, *Françoise de Morreau*, fille de *Claude de Morreau*, Comte du Chastelard, Seigneur du Tremblay, légataire du dernier Comte *de Ramasse*, d'où vient la terre de Jalamondes. De ce mariage vinrent : — JACQUES, — & THOMAS PALUAT, qui suit. JACQUES PALUAT mourut sans lignée, des suites d'une blessure reçue à la bataille de Moncontour, contre les Huguenots : il fut fort regretté du Comte *de Tavannes*, son Général, qui, dans une lettre qu'il écrivit à son pere le 28 Décembre 1559, lui marque : *La vaillance de votre fils étoit d'exemple. Je trouve bien à redire de lui; car certes il étoit bon & fidele serviteur du Roi.*

V. THOMAS PALUAT, II. du nom, Seigneur de Jalamondes & de la Sardiere, Capitaine de la ville de Cuzery en Savoie, mourut au service du Duc *Emmanuel-Philibert*. Il avoit épousé, en 1580, Demoiselle *Richarde de Grillet*, fille de *Mathieu de Grillet*, & d'*Isabelle de Saint-Trivier*, d'où vient à cette Famille le Fief de la Sardiere. La Maison de *Saint-Trivier*, une des plus anciennnes & des plus illustres de la Province de Bresse, est éteinte depuis long-tems; & *Isabelle de Saint-Trivier*, mere de *Richarde de Grillet*, femme de THOMAS PALUAT, à cause de la concession du Fief de la Sardiere, exigea que les PALUAT portassent écartelé de *Saint-Trivier*, à qui ils appartenoient par cette alliance. De ce mariage vinrent : — 1. THOMAS, qui suit; — 2. RENÉ, Baron de Sainte-Hélene-du-Lac en Savoie, qui porta les armes dès sa jeunesse, fut Capitaine au Régiment de Bois-David, & devint, par ses services, Aide-de Camp-Général, tant de-çà que de-là les Monts. Son Brevet est signé CHRISTINE DE FRANCE, Reine de Chypre, Régente de Savoie, & de S. A. le Duc *Thomas*, du 26 Octobre 1640, à la paye de 60 ducatons par mois. Il fut blessé d'un coup de pique à la jambe, au siége d'Albe, d'un coup de mousquet à l'épaule, à celui de Nice de la Paille; d'une mousquetade à la cuisse à celui d'Asti : il reçut encore trois coups d'épée au travers du corps, peu de jours avant la reddition de Gradisque, dans une attaque qui ne réussit pas : il avoit monté un des premiers, & s'étoit défendu long-tems sur le rempart, d'où il fut jetté & porté comme mort dans la Ville. Son Brevet dit encore qu'il fut blessé d'une mousquetade au pied, & d'un coup de sabre à la bataille du Tesin. La Reine Régente de Savoie, par la protection de Don FÉLIX de Savoie, & du Maréchal *de Brissac*, lui avoit fait espérer qu'elle l'honoreroit du Collier de l'Ordre suprême de l'Annonciade;

mais il mourut sans en avoir été décoré. Il avoit épousé *Hyacinthe Brunet*, Baronne de Sainte-Hélene-du-Lac, dont il n'eut point d'enfans; & ceux de son frere-aîné, THOMAS, ci-après mentionnés, dont il avoit été nommé tuteur, hériterent de sa succession; — 3. & PHILIPPE, tué au siége d'Ostende.

VI. THOMAS PALUAT, III. du nom, Seigneur de Jalamondes & de la Sardiere, Capitaine de la ville de Cuzery, servit à la guerre de Montferrat, dans le Régiment d'Infanterie du Comte *de Saint-Trivier*, son parent; & ensuite le Seigneur *de Thianges*, son autre parent, le fit Officier dans sa Compagnie des Gendarmes. Il testa en 1635, & mourut au siége de Valence sur le Pô, le 9 Février 1638. Il avoit épousé, en 1625, *Isabeau de Fautrieres*, fille de *Gui*, Comte *de Fautrieres*, Seigneur de Salornay, dont: — 1. GEORGES, qui suit; — 2. SUSANNE, morte Religieuse à l'Abbaye Royale des Bénédictines à Lyon; — 3. & MARIE, femme de *Michel de Châtillon*, Seigneur de la Poipe & de Léal.

VII. GEORGES PALUAT, Seigneur de Jalamondes & de la Sardiere, dont il prêta foi & hommage au Roi LOUIS XIII, Capitaine au Régiment de Bois-David, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice, mourut, sans avoir testé, le 15 Mai 1670, à Sainte-Hélene-du-Lac: il fut inhumé dans la même Chapelle où le corps de RENÉ PALUAT, son oncle & son curateur, avoit été déposé. Il avoit épousé, le 31 Mai 1657, Demoiselle *Angélique de Bertrier*, fille de *Claude de Bertrier*, Chevalier, Seigneur de Migien, dont, pour fils unique,

VIII. PIERRE PALUAT, Seigneur de Jalamondes, de la Sardiere, qui fut longtems Garde-du-Corps de S. M. VICTOR-AMEDÉE DE SAVOIE, qui l'avoit fait sortir du Régiment d'Infanterie de Chenea, où il servoit depuis trois ans. Ayant été attaqué d'une maladie de nerfs, il quitta le service en 1697; rendit foi & hommage du Fief de la Sardiere sous LOUIS XIV, ainsi qu'il paroît par sa procuration du 19 Juin 1700, donnée à *Bénigne Vitte*, Procureur en la Chambre-des-Comptes de Bourgogne & de Bresse, signé *Balland*; & il céda Jalamondes (en se réservant le nom pour lui & ses descendans), à la Maison de *Châtillon*, qui possede aujourd'hui cette Terre & Seigneurie. Il avoit épousé, 1°. en 1690, Demoiselle *Antoinette Aymond de Montepin*, (ce qui donne à cette Famille une alliance avec M. le Comte de *Saint-Germain*, aujourd'hui Ministre de la Guerre); 2°. en 1696, Demoiselle *N.. Tardy de la Perouze*; & 3°. le 24 Février 1703, *Pierrette Gallet des Belouses*, fille du Conseiller *Gallet*. Il n'eut point d'enfans des deux premieres, mais de la troisieme est issu:

IX. ANTOINE-PHILIPPE PALUAT-DE-JALAMONDES, Seigneur de la Sardiere, qui servit d'abord Volontaire au Régiment de Conty, alors Villeroy, sous les ordres du Seigneur *de la Rochefoucauld*, Comte de Malthon, depuis Duc *d'Estissac*. Il fut ensuite Garde & Chevau Léger de feu S. M. LOUIS XV, jusqu'en 1736. Le dérangement de ses affaires, & une nombreuse famille l'obligerent de quitter le service. Il avoit aliéné le Fief de la Sardiere; mais l'acquéreur, qui étoit son parent, étant mort sans lignée, substitua cette Terre à un de ses fils, qui la possede depuis peu d'années, en vertu de cette substitution. Il épousa, en 1727, Demoiselle *N... Tardy*, fille unique de *Jacques Tardy*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Léon, ensuite dans celui de Navarre, Chevalier de Saint Louis, mort à Besançon en 1724. De ce mariage sont nés: — 1. JOSEPH, mort à Paris en 1738, — 2. LOUIS-ELISABETH, Chanoine de Bourg en Bresse, & depuis Prieur-Curé de Cormorenche dans la même Province; — 3. CLAUDE-MARIE-CÉSAR, qui suit; — 4. JACQUELINE-FRANÇOISE, vivante, sans alliance; — 5. & ANNE-MARIE, Dame à l'Abbaye de Conflans-l'Archevêque, près Paris.

X. CLAUDE-MARIE-CÉSAR PALUAT-DE JALAMONDES, Seigneur de la Sardiere, né le 22 Août 1737, servit d'abord Cadet dans le Régiment de la Tour-d'Auvergne, où M. *Gallet des Belouses*, son grand-oncle maternel, qui y étoit Capitaine, fut blessé à la bataille de Lawfeldt, ce qui le mit hors d'état de continuer son service; & le Régiment de la Tour-d'Auvergne ayant été réformé en 1748, CLAUDE-MARIE-CÉSAR PALUAT retourna dans sa Famille; mais par

la protection & les bontés du Seigneur *de Mont-Jouvent*, il fut reçu à l'Académie de Lyon en 1754, où feu S. M. Louis XV paya sa pension pendant deux ans, n'étant plus d'âge pour entrer à l'Ecole Royale Militaire. Il sert depuis le 1 Mars 1756, au corps Royal des Carabiniers de Monsieur, frere de S. M. Louis XVI : il y a fait toute la campagne d'Hanovre, dans les différens grades par lesquels il a successivement passé; a été démonté, blessé d'un coup de mousquet au travers de la jambe, & de deux coups de bayonnette à la bataille de Minden, est Officier, dans ce corps depuis 1762, &, aujourd'hui 1776, Capitaine-Lieutenant dans la quatrieme Brigade. Il a été employé depuis le commencement jusques à la fin de l'Ecole de Cavalerie, établie à Saumur, par le Roi sous les ordres du Seigneur Marquis *de Poyanne* & du Baron *de Livron*. Il n'a point encore rendu foi & hommage pour son Fief de la Sardiere, ayant obtenu, en considération de l'absence qu'occasionnoit son service, une prolongation de la Chambre-des-Comptes de Dijon, jusqu'au 1 Novembre 1775. Il a épousé, par contrat du 4 Décembre 1771, *Louise-Marie Guilliot*, fille de *Basile Guilliot de Montanet*, ancien Président de la Cour Souveraine à Saumur. Il a, jusqu'à présent, de son mariage : — Benoît-Basile-Marie, né le 20 Septembre 1774, — & Marie-Delphine Paluat, née le 5 Novembre 1772. Généalogie dressée sur les titres originaux qui nous ont été communiqués.

Paluat-de-Jalamondes porte pour armes : *d'or, à trois œillets de gueules sur une même tige de sinople.* Devise : Animus et prudentia. Les supports, qui en sont l'emblême, sont : *une Minerve & un lion.* Voilà les armes simples de Paluat, & ceux de ce nom portent : *écartelé au* 1 de Pelapussins, *au* 2 de Saint-Trivier, *au* 3 de Fautrieres, *au* 4 de Bertrier ; & sur le tout de Paluat.

PALUZZI : Maison de Rome, du surnom d'*Albertoni*, qui a donné un Gouverneur de Rome en 1415, un Podestat de Perouse en 1431, d'autres Officiers Romains, dans le même siécle, un Gouverneur de Trivoli en 1556, & un Cardinal en 1664, dans

Paluzzo Paluzzi, mort en 1698. — Louise Paluzzi, épouse de *Jacques de la Citere*, mourut en odeur de sainteté le dernier Janvier 1532. Le Pape Clément XI adopta la Famille de Paluzzi, & lui fit prendre le nom *d'Altieri.*

* PAMPHOU : Seigneurie en Brie, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres confirmatives du 31 Janvier 1670, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, les 5 Mai & 2 Juillet suivans, en faveur de *Jean-Batiste-Gaston Baillet*, Seigneur de Vaugrenans & de Pamphou, Commissaire-Général de la Marine en Normandie & Picardie.

PANASSAC. Les Seigneurs de ce nom descendent de

Roger, II. du nom, Seigneur *de Montespan*. *Jacques-Mathieu d'Espagne*, Seigneur de Panassac, le dernier de cette branche, testa le 25 Avril 1556. C'est de *Jeanne-Germaine d'Espagne*, Dame de Panassac, sa fille aînée, mariée, en 1578, à *Henri*, Seigneur *de Noailles*, que sont descendus les Ducs *de Noailles*, Pairs de France. *Voyez* Montespan & Noailles.

* PANAT : Terre située en Rouergue, qui a eu ses Seigneurs particuliers du même nom, & aujourd'hui possédée par une branche de la Maison d'*Adhémar*.

Le premier que l'on connoisse du nom de Panat, est Izouret, lequel fit donation au Monastere de Saint-Pierre de Clervaux, situé dans la vallée qui est entre les Châteaux de Panat & de Cassaignes, pour la réédification d'icelui, de tous les droits utiles & honorifiques qui lui appartenoient dans ladite Vallée, sous la réserve de la sépulture & de tous les droits appartenans aux Fondateurs dans

l'Eglise dudit Monastere, pour lui & ses successeurs, Seigneurs DE PANAT, à perpétuité. Cette donation, qui est de l'an 1050, fut faite en présence de noble homme *Albodene*, issu du sang Royal d'Angleterre, qui étoit lors en pélerinage audit Monastere, de *Pierre*, Evêque de Rodez, *Robert* & *Berthe*, Comte & Comtesse *de Rodez*, & d'*Odolin*, Abbé de Conques.

L'acte de ladite fondation, souscrit par *Osdet*, Moine, est conservé dans un grand Registre, intitulé *Liber admirabilis*, lequel est aux Archives du Chapitre Royal & Abbatial de Conques, au Diocèse de Rodez. Les Seigneurs DE PANAT, existans aujourd'hui, jouissent de tous les droits honorifiques, réservés par IZOURET DE PANAT, leur auteur, dans l'Eglise dudit Clervaux.

Depuis ladite époque de 1050, il y a eu une filiation suivie & prouvée par contrats de mariage & testamens desdits Seigneurs du nom de PANAT, qui se sont éteints en 1625, par la mort de LOUISE DE PANAT, derniere du nom, dont la petite niéce, *Delphine de Fontanges*, porta ladite Terre de PANAT & tous les autres biens de cette Maison, dans une branche de celle d'*Adhémar*, par son mariage avec *René-Marc d'Adhémar*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Vaillac, célébré en 1648. *Voyez* ADHÉMAR, branche des Seigneurs DE PANAT. *Notice envoyée.*

PANDIN, à Cognac en Angoumois.

Famille qui remonte par titres à près de 500 ans de noblesse, suivant des Arrêts du Conseil, & un Arrêt de la Cour des Aides de Paris, rendu le 23 Février 1764, en faveur de GASPARD PANDIN, Ecuyer, Seigneur de Rommefort & autres lieux, qui le maintient, lui & ses descendans nés en légitime mariage, dans tous les droits & prérogatives attachés à la Noblesse, tant qu'ils ne feront acte de dérogeance.

On lit dans l'Armorial de France, *Reg. I, Part. II, p.* 430, que CHARLES PANDIN, Ecuyer, Seigneur du Treuil, petit-fils de JEAN PANDIN, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, maintenu dans sa noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi rendu en 1667, épousa, en 1704, *Marie Lerigat*, dont — JEAN-GASPARD PANDIN, Ecuyer, né en 1712.

Les armes : *d'azur, à trois pals d'argent ; au chef de gueules, chargé de deux fasces d'or, & une bande de même brochante sur le tout.*

PANISSE. *Voyez* TRIPOLY.

PAPARIN : Famille originaire du pays de Forez.

L'Abbé *Robert de Briançon*, dans son Etat de la Noblesse de Provence, *Tome II, p.* 441, rapporte que PIERRE PAPARIN, dit *de Chaumont*, passa en Provence, & qu'après s'être signalé dans la profession des armes, il se fit d'Eglise en 1570, & fut nommé par le Roi à l'Evêché de Gap, dont il prit possession en 1573.

JACQUES PAPARIN, son frere, Sieur de Chaumont, mérita du Roi des Lettres de noblesse, données au mois de Février 1578, & testa en 1580.

CLAUDE PAPARIN-DE-CHAUMONT, un de ses fils, s'arrêta auprès de l'Evêque de Gap, son oncle, qui le maria, en 1594, avec *Susanne de Serre*, dont vint

CHARLES DE PAPARIN, Seigneur de Château-Gaillard, & de Saint-Didier, qui commanda deux Compagnies d'Infanterie, l'une dans le Régiment du Comte *de Tallard*, par Commission du 7 Septembre 1624; & l'autre, par celle du 8 Septembre 1635. Il fut commandé, en 1639, pour garder le Prince *Casimir de Pologne*, détenu dans la Citadelle de Sisteron. Il avoit épousé, en 1628, *Anne de Gaillard*, des Seigneurs *de Belaffaire*, de laquelle il eut :

JOSEPH DE PAPARIN, Seigneur de Château-Gaillard & de Saint-Didier, maintenu dans sa noblesse le 3 Février 1668. C'est ce que nous sçavons de cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, à un chevron mi-parti d'or & d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'une coquille d'argent.*

PAPE : Cette Famille, originaire du Dauphiné, ne produisit ses titres en Pro-

vence, qu'à cause de la Terre d'Alan & de quelques autres domaines qu'elle avoit dans cette Province, lors de la recherche qu'on y fit de la Noblesse. Elle justifia alors qu'elle tiroit son origine de

GUI PAPE, Seigneur de Saint-Auban, & co-Seigneur de Montclar, dont le nom est connu parmi les Sçavans. Il étoit fils de JEAN PAPE, & de *Catherine Aimar;* fut, sous les Princes Dauphins, Conseiller au Conseil Delphinal, & depuis, sous les Dauphins Rois, Président au Conseil érigé, en Parlement, & Maître des Requêtes sous LOUIS XI, comme il est justifié par son Livre des décisions du Parlement de Grenoble. Il fut envoyé Ambassadeur par ce Prince, étant encore Dauphin, au Roi CHARLES VII, son pere, & au Pape NICOLAS IV. Il acquit la Seigneurie de Saint-Auban, au Diocèse de Gap, de *Lancelot de Poitiers*, le 29 Novembre 1439; testa en 1472, & laissa de *Louise de Guillon*, son épouse,

FRANÇOIS PAPE, Damoiseau, Seigneur de Saint-Auban, marié, en 1476, avec *Claude de Tholon-Sainte-Jalle*, dont:

PHILIBERT PAPE, Seigneur de Saint-Auban, qui épousa *Claude de Besignan*, & en eut:

GASPARD PAPE, Seigneur de Saint-Auban, marié, en 1545, avec *Blanche de Poitiers*, fille de *Jean*, Seigneur d'Alan, de Condorcet, d'Ancezune, de Montréal, &c. & d'*Alix de Lestranges*. Il eut Commission du Roi HENRI II, le 6 Juin 1652, de lever en Dauphiné une Compagnie de 300 hommes, & de les conduire à Marseille. Il laissa, entr'autres enfans:

JEAN PAPE, qui s'allia, en 1573, avec *Lucrèce de Perez*, dont vint:

GUI PAPE, II. du nom, Seigneur de Saint-Auban, mentionné dans le Recueil des Arrêts, *Chap.* 124, par M. *d'Expilly*, Président au Parlement de Grenoble. Il avoit épousé, en 1604, *Marie des Massues*, fille de *François des Massues-d'Urre*, Seigneur de Vercoiran, de Saint-Eupheme, & co-Seigneur de Châteaudouble, & de *Justine du Puy-Montbrun*. Leurs enfans furent: — 1. JEAN-LOUIS, Seigneur de Vercoiran, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, par Commission du 12 Juillet 1630; — 2. GUI, Seigneur de Sehune, qui commandoit un Régiment d'Infanterie en 1635, fut Brigadier de la Noblesse du Dauphiné, commandée, en 1640, pour le siége de Turin; & étoit Lieutenant-Colonel du Régiment du Duc *de Lesdiguieres* en 1642; — 3. & GASPARD, qui suit.

GASPARD PAPE épousa, en 1644, *Blanche de Perissol*, fille de *Samson de Perissol*, Président au Parlement de Dauphiné, dont vint:

SAMSON PAPE, Seigneur de Saint-Auban, de Sehune, de Vercoiran, Saint-Eupheme, d'Autanne, d'Alan, & co-Seigneur de Besignan. Il fut maintenu dans sa noblesse par les Commissaires députés par le Roi en Provence, le 4 Juillet 1668. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, qui porte pour armes: *d'azur, à la croix d'argent*. Etat de la Provence dans sa Noblesse, *Tome II*, *p.* 442.

PAPENBROECK (VAN), dans le Brabant: Famille ancienne, & connue au Magistrat de Malines dès l'an 1385.

JEAN VAN PAPENBROECK, Chevalier, Conseiller au Souverain Conseil de Brabant, né à Bruxelles le 22 Novembre 1659, mort le 7 Janvier 1706, étoit fils de JEAN, & de *Marie Wouters*, & petit-fils de MARC VAN PAPENBROECK, & de *Marie Zeghers*. Il avoit épousé, en 1684, *Anne-Marie Catherine Fabri*, dont il eut, entr'autres enfans: — JEANNE-MARIE-PÉTRONILLE VAN PAPENBROECK, née à Bruxelles le 3 Septembre 1685, morte le 17 Juillet 1724, femme de *Guillaume François Gielis-Hujoël*, Chevalier, Seigneur de Sparnoy, & Conseiller du Grand Conseil; — & ISABELLE-JACQUELINE VAN PAPENBROECK, née à Bruxelles le 24 Août 1700, & morte en 1750, veuve de *Jacques Jean Pipenpoy*, son cousin au IV[e] degré, Echevin de Bruxelles, décédé le 31 Janvier 1732.

Les armes: *d'or, à six sautoirs de gueules*, 3, 2 & 1.

PAPIN, en Picardie.

PHILIPPE PAPIN, Seigneur de Mouchy, Saint-Fourcy, & son fils, Mousque-

taire du Roi, furent confirmés dans leur noblesse, attendu les Lettres de relief rapportées avec la vérification de celles de la Cour des Aides. Voyez le Nobiliaire de Picardie, *p.* 401. Les armes : *d'azur, à trois pommes de pin d'or.*

PARABERE. *Voyez* Momas-de-Beaudean, *Tome X* de ce Dictionnaire.

PARAGE. Le Gentilhomme de Parage signifioit autrefois un *Gentilhomme de par son pere*, & celui là pouvoit être fait *Chevalier.* Celui au contraire qui étoit fils d'une mere *Gentilfemme* & d'un pere *Villain*, ne pouvoit pas parvenir à la Chevalerie, quoique cependant il fut Gentilhomme & pût tenir Fiefs. Ainsi Monstrelet, *Volume I, Chap.* 57, dit que *Jean de Montagu* étoit né dans la ville de Paris, qu'il étoit fils de Madame *Girard de Montagu*, & qu'il étoit *Gentilhomme de par sa mere ;* ce qui, avec le *Chap.* 130 des Etablissemens de Saint-Louis, & le *Chap.* 45 des Coutumes de Beauvoisis par *Beaumanoir*, est une preuve que la noblesse *de par les meres* avoit lieu à Paris comme dans tout le reste du Royaume.

* PARAY-LEZ-FRAIZY : Terre, Seigneurie & ancienne Baronnie, qui fut démembrée du Duché de Bourbonnois par Anne de France, & donnée par échange d'autres Terres à

Claude de Popillon, son Chancelier, que sa fille porta en mariage à *N... de Villars*, pere de — *Claudine de Villars*, Dame de Paray, mariée à *Guillaume de la Platiere*, Seigneur de Cheveroux. De cette alliance naquit : — *Edmée de la Platiere*, laquelle eut la Baronnie de *Paray*. Elle épousa, le 26 Juillet 1639, *François d'Estut*, Chevalier, Seigneur de Tracy en Nivernois, issu de *Gautier d'Estut*, Gentilhomme Ecossois, qui vint en France en 1422, en qualité d'Officier de la Garde Ecossoise du Roi Charles VII. *Edmée de la Platiere* fut mere de — *François d'Estut*, Seigneur de Paray, marié, en 1686, à *Charlotte de la Magdelaine-de-Ragny*, dont naquit — *Antoine d'Estut*, Comte de Tracy, allié, en 1717, à *Charlotte-Victoire*, fille de *Louis Marion*, Marquis de Druy, Major de la Gendarmerie, & de *Henriette-Marguerite de Saulx-Tavannes.*

PARC-DE-LOCMARIA (du) : Maison des plus anciennes & des plus distinguées de la Province de Bretagne, dont il est parlé avec éloge dans les Histoires de cette Province par Dom *Lobineau* & *d'Argentré*, & dans celle du Connétable *du Guesclin.*

Tous ceux de ce nom ont suivi la profession des armes, & étoient Seigneurs d'une Terre considérable qui porte le nom *du Parc*, & qui est composée d'un Château & d'une Châtellenie. Suivant Dom *Lobineau*, dans la vie du Comte *de Blois*, cette Maison est issue de celle de *Bretagne*, & elle a pour auteur *Guillaume d'Avaugour*, tige des Seigneurs du Parc. Mais la filiation suivie ne remonte qu'à

Alain, Seigneur du Parc, I. du nom, vivant, en 1270, avec *Agnès de Coëtmen*, son épouse. Il eut pour fils,

Alain, II. du nom, Seigneur du Parc, marié à *Judith de Beaumanoir*, dont — Thomas du Parc, qui épousa *Macée de Mauny*. De cette alliance vint — Alain, qui suit.

Il y a apparence qu'il eut encore (mais on n'en a point la preuve) Maurice du Parc, lequel fut un des 30 Champions que le Sire *de Beaumanoir* choisit pour son combat de 30 Bretons contre 30 Anglois, en 1351. Ce Maurice du Parc étoit Ecuyer & Chambellan de *Charles de Blois*, Duc de Bretagne ; & dans le tems qu'il étoit Capitaine de Quimper & Garde de Cornouailles, il avoit prêté 10 mille écus à son maître, & quelque tems après il lui remit généreusement la moitié de cette somme, pour lui aider à payer sa rançon ; mais *Charles* le paya peu à peu, & dans les ordres qu'il donnoit pour le faire payer, il rendoit toujours justice à sa générosité. C'est un fait rapporté par Dom *Lobineau*,

dans le premier Volume de son Histoire de Bretagne. On croit que c'est ce même MAURICE DU PARC qui, sous le regne de *Jean*, IV. du nom, Duc *de Bretagne*, dit *le Conquérant*, conduisit, en 1372, avec *Alain de Beaumont*, l'aîle gauche de l'armée de *Bertrand du Guesclin*, qui battit celle des Anglois.

ALAIN DU PARC, III. du nom, connu dans les Histoires de Bretagne, dans celle de *Bertrand du Guesclin*, & dans les Rôles de la Chambre des Comptes de Paris, aux années 1350, 60 & 1369, en l'un desquels il est qualifié *Chevalier*, fut un des 52 Seigneurs qui, en 1350, suivirent le Connétable *du Guesclin* dans toutes ses expéditions. Il eut de *Plessoue de Blossac*, son épouse,

ROBIN, Seigneur DU PARC, qui se maria avec *Jeanne de Ploeuc*, dont: — JEAN, qui suit; — & MARIE, femme de *N... le Champion*, Seigneur de Cambic.

JEAN DU PARC, I. du nom, épousa *Isabeau de Langourla*, de laquelle vinrent: — GUILLAUME, qui suit; — & JEANNE DU PARC, mariée à *Jean le Vicomte*, Seigneur de Penguily. Dom *Lobineau* fait mention, sous l'an 1416, d'un HENRI DU PARC, qui fut grand & premier Chambellan du Duc *Jean*, V. du nom. Le même HENRI fut envoyé, en 1420, en Ambassade vers le Dauphin de France, depuis Roi sous le nom de CHARLES V. Dans la Ligue que les Seigneurs du Duché de Bretagne firent contre les *Penthiévre*, un DU PARC étoit du nombre.

GUILLAUME DU PARC, fils de JEAN I, continua la postérité de cette Maison, & eut de *Jeanne de Couatcourden*, son épouse, entr'autres enfans: — JEAN DU PARC, II. du nom, qui fut pere par sa femme, *Peronnelle de Leversaut*, de

FRANÇOIS DU PARC, Chevalier, Seigneur de Locmaria, marié à *Claude de Boiseon*, Dame du Guerand, fille aînée & héritiere de *Perceval de Boiseon*, Seigneur du Guerand, & d'*Alliette*, fille de *Maurice de Plusquellec*, Seigneur de Bruillac, & de *Vincente de Rohan*. Il en eut cinq enfans, sçavoir: — 1. CLAUDE, dont il sera parlé ci-après; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Leversaut & de Keransoux, rapporté ci-après; — 3. MAURICE, mort garçon; — 4. JEANNE, femme du Seigneur *de Mezerneau*, morte sans enfans; — 5. & GABRIELLE, femme du Seigneur *de Saint-Pern-Ligonyer*.

CLAUDE DU PARC, Seigneur & Marquis de Locmaria, dans l'Evêché de Tréguier, & du Guerand, dans la Paroisse de Plovegat en Basse-Bretagne, épousa, 1°. au mois d'Août 1575, *Jeanne de Saint Amadour*; 2°. *Julienne du Dresnay*; & 3°. *Marie de Kerguesay*. Il n'a eu que du second lit:

LOUIS DU PARC, Marquis de Locmaria & du Guerand, Capitaine de l'arriere-ban de la Noblesse de l'Evêché de Tréguier, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc *de Rieux*, Gouverneur de Guingamp, qui se maria, en 1506, à *Françoise*, Dame *de Coëtedrès* & de Keradenec, fille & seule héritiere de *Pierre*, Seigneur *de Coëtedrès*, du Dresnay & de Keradenec, dont un garçon & deux filles, sçavoir: — VINCENT, qui suit; — GABRIELLE, mariée au Seigneur *de Kerguesay* & Kergomard, aujourd'hui représentée par MM. *de Goesbriand*; — & CLAUDE, mariée au Seigneur *du Coscaer*, de Barach & de Rosambo, ancien premier Président au Parlement de Paris.

VINCENT DU PARC, Marquis de Locmaria & du Guerand, Seigneur de Coëtedrès, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, présida la Noblesse aux Etats de Bretagne en 1653. Il obtint des Lettres de *Marquisat* & d'annexe de plusieurs Terres à celle du Guerand. La vérification s'en fit au Parlement en 1639. A la mort du Cardinal *de Richelieu*, il commandoit ses Gendarmes, & sa Brigade étoit toute composée de Gentilshommes. Il étoit Conseiller dans tous les Conseils d'Etat & Privé de Sa Majesté, & épousa *Claude de Nevet*, sœur de *Jean*, Baron *de Nevet*, & fille de *Jacques*, Baron *de Nevet*, & de *Françoise de Treal*, Dame de Beaubois. Il en eut: — LOUIS-FRANÇOIS, qui suit; — JOSEPH-GABRIEL, appellée *le Comte de Locmaria*; — & MARIE-THÉRESE, tous les deux morts sans alliance.

LOUIS-FRANÇOIS DU PARC, Marquis de Locmaria, qualifié *haut & puissant Seigneur*, Chevalier des Ordres & Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant dans les trois Evêchés, est mort le 14 Octobre 1709, connu d'un

chacun pour avoir toujours été honorable dans sa dépense, pour son assiduité & son application au service, pour son désintéressement; & enfin par la valeur & la prudence qu'il a fait paroître dans toutes les occasions de guerre où il s'est trouvé. Il avoit épousé *Marie-Renée-Angélique de Larlan-de-Kercadio-de-Rochefort*, morte le 3 Mai 1736, étant alors remariée avec *Henri-François de Lambert*, Marquis de Saint-Bris, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de la ville d'Auxerre. De son premier lit elle a eu pour fils unique,

JEAN-MARIE-FRANÇOIS DU PARC, Marquis de Locmaria & du Guerand, mort sans alliance à Paris, le 2 Octobre 1745, âgé de 37 ans. En lui s'est éteinte au XIVe degré la branche aînée.

FRANÇOIS DU PARC, frere de CLAUDE, tige de la branche des Seigneurs de Keranroux, épousa *Françoise de la Forest*, Dame de Keranroux, dont il eut, entr'autres enfans: — RENÉ, qui suit; — & PIERRE, Seigneur de Penannech.

RENÉ DU PARC, Seigneur de Keranroux, épousa *Renée le Cardinal*. Elle étoit veuve en 1637, & mere de

FRANÇOIS DU PARC, Seigneur de Keranroux, qui s'allia avec *Marie de Clisson*, dont il eut: — OLIVIER, qui suit; — & CLAUDE, rapporté après son aîné.

OLIVIER DU PARC, Seigneur de Lezerdaut, Capitaine de Dragons, avoit épousé *Jeanne-Françoise de Kermel*, & mourut à Paris sans enfans.

CLAUDE DU PARC, devenu l'aîné par la mort de son frere, épousa *Charlotte Rogon*, dont il eut:

JOSEPH-GABRIEL DU PARC, Comte de Lezerdaut & de Keranroux, qui épousa *Marie-Anne-Gabrielle du Gage*, de laquelle vint, pour fils unique,

CHARLES-GABRIEL DU PARC, Marquis de Locmaria, lequel, en 1745, fut légataire universel de JEAN-MARIE-FRANÇOIS DU PARC, Marquis de Locmaria. Il est mort le 29 Décembre 1769, sans enfans, de son mariage avec *Marie-Louise de Plusquellec*, & sa veuve jouit de 11000 livres de douaire, quitte de toutes charges. Il y a encore une ou plusieurs branches de cette Maison qui subsistent en Bretagne.

On peut remarquer que dans les alliances que cette Maison a faites, les meres prouvent une filiation très-ancienne, sçavoir: *Coëtedrès*, depuis 1089, héritiere de sa Maison; *Boiseon*, héritiere aussi depuis 1089, parce qu'elle descend de celle de *Coëtedrès*, un cadet de *Coëtedrès* ayant pris, en 1400, le nom de *Boiseon*, en épousant l'héritiere de *Boiseon*; celle de *Nevet*, depuis 1250; celle *du Dresnay*, héritiere depuis 1290; celle de *Leversaut*, héritiere depuis l'an 1300; celle de *Kimmerch*, d'une Maison très-considérable, descendue des Comtes *de Cornouailles*; celle de *Couatcourden*, aussi héritiere: on lui trouve quatre générations, & entre ces générations, trois Chambellans des Ducs *de Bretagne*. Pour les autres meres, leur nom seul fait connoître qu'elles étoient des plus anciennes de la Province.

Les armes DU PARC sont: *d'argent, à trois jumelles de gueules*, ayant anciennement pour supports, du côté droit, *un lion*, & pour devise de ce côté-là, ces mots: *tout est beau*; du côté gauche, l'écu étoit aussi supporté par une *aigle au naturel, portant un écu sur l'estomac*; & pour devise de ce côté-là, ces mots: *vaincre ou mourir*. Au-dessus du casque qui couvroit l'écu, il y avoit en cimier un *coq au naturel*, comme chantant & tourné du côté du *lion*, & de la devise *tout est beau*.

Les Seigneurs *de Kergadou* & *de Kerguiniou*, portent: *d'argent, à trois jumelles de gueules, & en chef une étoile de même* pour brisure.

* PARCQ: Seigneurie en Brabant, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 5 Mai 1659, en faveur de *Fréderic de Marsellaer*, Chevalier, Seigneur de Parcq, issu d'ancienne Noblesse Militaire.

PARCHAPPE-DE-VINAY, en Champagne: Famille qui a formé plusieurs branches.

JEAN PARCHAPPE, I. du nom, Ecuyer, Sieur d'Aulnay-aux-Planches & du Fresne,

Fresne, eut d'*Olive de Champy*, sa femme, six enfans, entr'autres : — 1. Nicolas, qui suit; — 2. Toussaint Parchappe, qui a formé une branche; — 3. François, chef d'une branche rapportée ci-après; — 4. & Louis, Ecuyer, Sieur des Fossés, marié, en 1608, avec *Catherine d'Allier*, mere de — Louis Parchappe, II. du nom, Ecuyer, Conseiller du Roi, Président au Grenier à sel de Harfleur, maintenu dans sa noblesse par Lettres du 9 Juin 1654.

Nicolas Parchappe, Ecuyer, Sieur du Château, fut Lieutenant en la Prévôté & Election d'Epernay en 1608, & se maria, en 1586, avec *Marie Vauchelet*, de laquelle il eut quatre enfans, entr'autres : — 1. César Parchappe, qui a continué la postérité. Cette premiere branche s'est éteinte dans François Parchappe, Ecuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant en l'Election d'Epernay, qui n'a eu qu'une fille, de son mariage avec *Madelene Coquart*, — 2. Robert, qui suit, auteur de la seconde branche; — 3. & Memmon, aussi chef d'une branche.

Seconde Branche.

Robert Parchappe, qualifié *noble homme*, second fils de Nicolas, & de *Marie Vauchelet*, Greffier en chef de l'Election d'Epernay, fut marié avec *Barbe Turet*, dont il eut, entr'autres enfans :

Jean Parchappe, Ecuyer, né en 1620, Avocat du Roi au Bailliage d'Epernay en 1645. Il eut des Lettres de vétérance le 19 Mai 1684, & mourut le 3 Mai 1711, laissant de son mariage avec Marguerite Parchappe, sa cousine-germaine, cinq enfans. Le troisieme fut :

Nicolas Parchappe, qui testa le 3 Décembre 1693, & mourut le 18 du même mois. Il avoit épousé, le 15 Janvier de la même année, *Jeanne de la Feuille*, qu'il laissa enceinte de Jean-Nicolas, qui suit.

Jean-Nicolas Parchappe, Ecuyer, Sieur du Fresne, né en 1694, épousa, en 1718, *Catherine-Elisabeth Geoffroy*, & en eut plusieurs enfans; sçavoir : — 1. Nicolas-Pierre-Joseph Parchappe, Ecuyer, né en 1720, marié, par contrat du 23 Août 1748, à *Marie-Anne-Louise de Villemort*, fille de *Charles Toussaint de Villemort*, Ecuyer, Sieur de Fontvanes, & Baron de Saint-Cyr, ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi, & de Marie-Christine Parchappe; — 2. Jean-Antoine-Pierre, Chevalier de Saint-Louis, Mousquetaire du Roi, mort en 1745, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Fontenoy; — 3. Jean-Batiste Parchappe, Ecuyer, batisé en 1724, marié, par contrat du 21 Juin 1749, à *Marie-Antoinette-Ursule de Lattre-d'Aubigny*, fille d'*Alexandre-Firmin de Lattre*, Seigneur d'Aubigny, Conseiller du Roi, Président, Lieutenant Général du Bailliage d'Epernay, & de *Marie-Ursule Deniset*; — 4. & Suzanne-Marguerite-Madelene Parchappe, née en 1722, mariée, en 1742, à *Jacques Mopinot*, Conseiller du Roi, Elu en l'Election de Reims.

Troisieme Branche.

François Parchappe, I. du nom, Ecuyer, Sieur des Noyers, troisieme fils de Jean Parchappe, I. du nom, & d'*Olive de Champy*, naquit en 1571. Il servoit auprès de la personne du Roi Henri IV en 1592, lorsque ce Prince réduisit sous son obéissance la Ville d'Epernay, & épousa *Louise Nevelet*, dont il eut quatre enfans.

François Parchappe, II. du nom, leur fils aîné, Ecuyer, Sieur des Noyers & de Vinay, né en 1605, fut confirmé dans sa noblesse par Lettres-Patentes du 9 Septembre 1658. Il fut déclaré *noble & issu de noble race & lignée*, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 15 Octobre 1665, & maintenu dans sa noblesse, comme Gentilhomme, par Ordonnance de l'Intendant de Champagne du 15 Septembre 1669. De son mariage, accordé par contrat du 24 Septembre 1640, avec Christine Parchappe, sa cousine, naquirent : — Nicolas, qui suit; — & François, dont la postérité sera rapportée ci-après.

Nicolas Parchappe, Ecuyer, Seigneur de Vinay & des Noyers, né en

1645, fut successivement Commissaire des Guerres au département de Champagne, Lieutenant de Roi, Commandant de la ville d'Epernay, & Bailli d'Epée au Bailliage & Siége Présidial de Châlons. De son premier mariage avec *Perrette Bennart*, naquit — ANTOINE PARCHAPPE, Ecuyer, Sieur des Noyers, Lieutenant de Roi de la ville de Châlons, mort sans enfans. De son second mariage avec *Marie-Madelene Billet*, sont issus plusieurs enfans, entr'autres : — 1. NICOLAS PARCHAPPE-DE-VINAY, né en 1693, Docteur de Sorbonne, Prévôt, Sénéchal & Chanoine de l'Eglise de Reims; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. JEAN PARCHAPPE-DE-TINCOURT, tué en Allemagne dans la guerre de 1733; — 4. ANNE-LOUIS PARCHAPPE-DE-VINAY, Procureur-Général de l'Ordre des Prémontrés; — 5. & PIERRE-ANTOINE, Religieux Prémontré, Docteur de Sorbonne, & Abbé de Villers-Coterets.

FRANÇOIS PARCHAPPE-DE-VINAY, III. du nom, servit le Roi dans ses guerres d'Italie, & se trouva aux batailles de Parme & de Plaisance. Le Roi pour le récompenser de ses longs & importans services, & des blessures qu'il avoit reçues à ces deux batailles, lui donna la Lieutenance de Roi & le Commandement de la Citadelle de Besançon. Il fut Bailli d'Epée au Bailliage & Siége Présidial de Châlons, & Lieutenant de Roi au Gouvernement d'Epernay au mois de Novembre 1734. De son mariage, accordé en 1738, avec *Marie-Elisabeth de Froment*, sont issus : — 1. NICOLAS-FRANÇOIS PARCHAPPE, batisé le 17 Avril 1739; — 2. PIERRE-FRANÇOIS, batisé le 29 Avril 1742; — 3. LOUIS-MARIE, né le 24 Novembre 1744; — 4. MARIE-MADELENE-LOUISE, née le 27 Mai 1740, reçue à Saint-Cyr le 21 Octobre 1748; — 5. & MARIE-GABRIELLE, batisée le 20 Mai 1743.

Quatrieme Branche.

FRANÇOIS PARCHAPPE, Ecuyer, Seigneur de Broussy, (second fils de FRANÇOIS, II. du nom, & de CHRISTINE PARCHAPPE, sa cousine), épousa *Marie-Angélique de Soufflier*, & en eut plusieurs enfans; sçavoir : — 1. JEAN-BATISTE PARCHAPPE, Capitaine dans le Régiment de Picardie, mort, sans enfans; — 2. SCIPION, aussi Capitaine dans le même Régiment, tué à la Bataille de Parme, — 3. BENJAMIN, Capitaine dans le Régiment de Picardie, tué à l'armée de Baviere en 1743. Il avoit épousé *N... de Fontanieu*, dont il a eu un fils; — 4. & MARIE-CHRISTINE PARCHAPPE, mariée avec *Charles-Toussaint de Villemort*, Ecuyer, Sieur de Fontvanes, & Baron de Saint-Cyr, ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi. *Armorial de France, Regiſtre III, Part. II.*

Les armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois colombes d'argent, bequées & membrées de gueules, posées 2 en chef & 1 à la pointe de l'écu.*

PARDAILLAN-GONDRIN : On lit dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, qu'il y a deux Terres de *Pardaillan* en Guienne, l'une dans le haut Languedoc, Diocèse de Saint-Pons; l'autre appellée *Pardeilhan-Bet-Bezé*, l'une des quatre plus anciennes Baronnies du Comté d'Armagnac, où elle est située, Diocèse d'Auch. L'on trouve aussi deux Maisons du nom de PARDAILLAN ou PERDEILHAN. Ce nom est écrit de trois différentes manieres dans les titres. L'une portoit pour armes : *fascé d'argent & de gueules*; & l'autre : *fascé, ondé d'argent & d'azur de six pièces*. On ignore si elles sortent de la même tige, & laquelle est l'aînée; mais elles sont toutes deux fort anciennes.

PONS DE PARDAILLAN, Seigneur de Gondrin, épousa *Navarre de Lupé*, qui testa en 1070.

EUDES DE PARDAILLAN fut présent à l'hommage que *Giraut*, Comte *d'Armagnac*, & de Fesenzac, fit à *Simon*, Comte *de Montfort*, des Comtés d'Ar-

magnac & de Fesenzac, du Vicomté de Fesenzaguet & de ce qu'il avoit à Magnoac le 8 Juin 1215.

Hugues de Pardaillan, Evêque de Tarbes en 1227, fut élu Archevêque d'Auch en 1244, ou plutôt Vicaire-Général de cette Eglise.

Otton de Pardaillan, nommé comme témoin dans les actes du mois de Mars 1253, & du cinquieme jour de la *sortie* de Février en 1273, peut être le même Otton de Pardaillan, Chevalier, témoin à la vente faite au Roi d'Angleterre de la quatrieme partie de la terre de Torrabran, par *Guillaume Raimond de Pinibuf*, le dixieme jour du commencement d'Octobre 1275.

Otton de Pardaillan fut Conseiller-Clerc au Parlement de Toulouse, lors de sa premiere institution en 1303.

Amanieu de Pardeilhan, *de Perdiliano*, & *Aude*, sa femme, sont mentionnés dans un acte du 13 Mai 1320.

Par titres du 6 Septembre 1307 & 1320, les Seigneurs de Pardeilhan sont Fondateurs & Patrons de la Maison du Temple de la Commanderie de .... près Aiguetinte; ce qui paroît par ces mots : *en l'o Domini & Jurion des Seigneurs de Pardeilhan*, avec privilége de mettre en possession les Seigneurs Commendateurs à leur premiere entrée. Un autre Seigneur de Pardeilhan fit donation d'un droit de dixme inféodé à la Paroisse de Gerlong, où ils ont sépulture : ils sont encore Patrons de deux Prébendes en l'Eglise Métropolitaine d'Auch, & ils y nomment lorsqu'elles sont vacantes; & d'une autre dans l'Eglise du Chapitre de Vic-Fesenzac.

Les ornemens de cette Eglise ont été donnés aux Prébendiers par les Seigneurs de Pardeilhan, & leurs armes sont gravées sur les Calices.

On trouve encore un Georges de Pardaillan, qui assista, en 1441, en qualité de Baron, aux Etats de Languedoc, que le Roi Charles VII assembla en personne dans la Ville de Montauban.

Le chef des Seigneurs de Pardaillan-Gondrin, Ducs d'Antin, Pairs de France, dont les armes sont : *d'argent, à trois fasces ondées d'azur*, est

I. Bernard, Seigneur de Pardaillan, & de Gondrin, qui accompagna, en 1230, le Roi Saint-Louis, au siége de Tunis; se trouva, en 1270, à Justian, & en 1274, à une assemblée de la Noblesse de Fesenzac, où Odet, son fils, fut député pour se trouver aux Etats d'Armagnac.

II. Odet, I. du nom, Seigneur de Pardaillan & de Gondrin, étoit à Justians en 1274, lorsque la Noblesse le députa pour se trouver aux Etats d'Armagnac & de Mauvesin en 1276, où *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, mit en toute Justice les Terres de Gondrin, de Montaut, de Montesquiou, de l'Isle, de Peyrusse, de Biran, de Lagraulet, de Marambat, de Lauraët & de Bonac. Il eut de *Claire de l'Isle*, son épouse; — 1. Odet, qui suit; — 2. Pons; — 3. Bernard, Seigneur de Mons, Terre qu'il acheta 475 liv. en 1324; — 4. Bertrand, Seigneur de Beauregard; — 5. Jean; — 6. Mabille, femme de *Pierre*, Seigneur *de Pujols*, qui fonda une Chapelle en l'Eglise de Laroumieu, & y donna la Terre de Mons, qu'elle avoit eue de son frere; — 7. & Jeanne de Pardaillan.

III. Odet, II. du nom, Seigneur de Pardaillan, de Gondrin & de la Motte, fit hommage de Gondrin au Comte d'*Armagnac* en 1328, & donna des Coutumes à ses habitans en 1336. Il eut de *Marguerite de Biran*, sa femme :

IV. Hugues, Seigneur de Pardaillan, de Gondrin & de la Motte en 1340 : il eut en 1344, un grand procès, qui dura plus de 60 ans avec le Vicomte *de Castillon*, pour la Maison-de-Ville de Gondrin. Il épousa *Brune de Montaut*, dont il eut : — Odet, qui suit; — & Hugues, II. du nom, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

V. Odet, III. du nom, Seigneur de Pardaillan & de Gondrin, se maria avec *Esclarmonde de Benque*, qui fut mere de

VI. Odet de Pardaillan, IV. du nom, Seigneur de Gondrin. Il servit *Jean*, Comte d'*Armagnac*, en la guerre qu'il eut contre *Gaston-Phœbus*, Comte de

Foix, & fut fait prisonnier avec lui. Il testa le 8 Janvier 1370, & n'ayant point eu d'enfans de *Jeanne d'Auxion*, fille de *Pierre*, de la Maison *d'Ourte* en Espagne, & de *Jeanne de Gollens*, il fit son héritier ODET DE PARDAILLAN, son cousin-germain.

V. HUGUES DE PARDAILLAN, II. du nom, Seigneur de Gondrin, se maria avec *Paule de Montpezat*, dont il eut :

VI. ODET DE PARDAILLAN, V. du nom, institué héritier par ODET IV, son cousin-germain. Il testa le 26 Novembre 1401, & laissa 200 écus, pour la fondation de la Chapelle de Sainte-Catherine en l'Eglise d'Eause. Il se maria deux fois, & n'eut point d'enfans de sa premiere femme *Agnès de Castillon*, fille de *Foulques*, Vicomte *de Castillon*, & d'*Esclarmonde de Langoyran*; & de sa seconde *Anne de Gouellard* ou *Gollard*, fille du Seigneur *de Gouellard*, premier Baron du Condomois, mariée en 1380, il eut : — 1. BERTRAND, qui suit ; — 2. JEANNE, femme de *Jean*, Seigneur *de Verdusan*, — 3. autre JEANNE, nommée au testament de son pere, qui lui légua 500 livres. Il eut encore pour fils naturel : — HUGUES DE PARDAILLAN. On trouve vers le même tems un BERNARD DE PARDAILLAN, l'un des Ecuyers de la Compagnie d'*Amanieu*, Seigneur *de Montpezat*, Chevalier-Banneret, qui fit montre au Port de Sainte-Marie le 8 Octobre 1425, & à Agen les 9 Septembre & 9 Octobre 1430 ; & un autre BERTRAND DE GONDRIN, l'un des Ecuyers de la Compagnie de *Raimond-Bernard*, Seigneur *de Montpezat* & de Madaillan, Chevalier-Banneret, reçu à Agen le 18 Novembre 1435.

VII. BERTRAND DE PARDAILLAN, Seigneur de Gondrin & de la Motte, étoit le 16 Janvier 1417, sous la tutelle de sa mere, d'*Amanieu*, Seigneur *de Montpezat* à Agenois, & d'*Arnaud de Montpezat*, Seigneur de Graulet, ses oncles, lorsque les Consuls de Gondrin lui firent serment. Il avoit, le 25 Mai 1458, le bail & la tutelle de *Jean de Castillon*, dit *de Perdilhan*, son petit fils, & testa le 3 Avril 1483. Il avoit épousé *Bourguine de Castillon*, fille unique, héritiere de *Paul*, III. du nom, Vicomte *de Castillon* en Medoc, & de *Jeanne de Montesquiou*, & petite-fille de *Jean de Castillon* & de *Jeanne de Casserant*. Il fut stipulé que le premier enfant porteroit le nom & les armes de *Castillon*, & succéderoit à *Pons de Castillon*, son ayeul maternel. C'est à cause de ce mariage que leurs descendans ont porté : *écartelé au 1 & 4 d'or au château sommé de trois tours de gueules, surmontées de trois têtes de maure de sable, bandées d'argent*, qui sont les armes DE CASTILLON ; *au 2 & 3 d'argent, à trois fasces ondées d'azur*, qui sont celles DE PARDAILLAN. Les enfans sortis de ce mariage furent : — 1. PONS, dit PONCET, qui suit ; — 2. PONS, auteur de la branche des Seigneurs de la Motte Gondrin, éteints depuis plusieurs années ; — 3. AMANIEU, auteur des Seigneurs de Caumort, d'Ardenx, du Faur, de Bonas, de Las & de la Barthe, rapportés ci-après ; — 4. BOURGUINE, femme de *Jean de Vilhere*, Seigneur de Lagraulas & de Mouchau en 1471 ; — 5. & CLAIRMONTINE DE PARDAILLAN, épouse de *Jean de Corneillan Vernede*, Seigneur d'Arblade-Comtal, dont les Seigneurs d'*Arblade-Comtal*.

VIII. PONS, dit PONCET DE PARDAILLAN & de Castillon, Seigneur de Gondrin, Justian & Goust, fut Vicomte de Castillon, par *Pons*, son ayeul maternel, & Seigneur de Bruck, par le même, à qui *Bertrand de la Motte* donna cette Ville l'an 1407, pour l'avoir délivré, par la prise de cette Place sur les Anglois, où *Ferriol*, Seigneur *de Tonneins*, l'avoit surpris, & l'avoit tenu sept ans dans une basse-fosse, sans changer d'habit ni de linge, & sans couper ses cheveux, quoiqu'il fût son parent. PONS DE PARDAILLAN se retira à Medoc, où il fit toute sa vie la guerre aux Anglois. Il assista le Comte *de Foix* au siége & à la prise d'Acqs, & fut tué l'an 1451, dans un combat près Bordeaux, du vivant de son pere, qui plaidoit, en 1462 & 1466, pour la cassation des dons que lui & sa femme *Bourguine de Castillon* lui avoient faits. Il avoit épousé, en 1441, *Isabeau de Lomagne*, fille de *Geraud*, Seigneur de Fimarcon, & de *Cécile de Perilles*, fille de *Raimond de Perilles*, Vicomte de Rode en Catalogne. Elle testa en 1471, & eut pour enfans : — JEAN, qui suit ; —

& MARIE, femme d'*Amanieu de Lasseran-Massencomme*, Seigneur de Montluc, fils de *Pierre*, & de *N... de Gontaut-Biron*. Son mari testa en 1508.

IX. JEAN DE PARDAILLAN, I. du nom, Seigneur de Gondrin, Vicomte de Castillon, Seigneur de Bruck, de Justian, d'Eusse, &c. étoit jeune, lorsque son pere fut tué en 1451. Il demeura sous la tutelle de sa mere & du Seigneur de Fimarcon, son oncle. Il eut deux grands procès contre *Jean de Foix*, Seigneur de Candale, & contre ses oncles, qui furent terminés par la transaction du 10 Décembre 1471. Il donna la Seigneurie de Busca & toute la Justice de ce lieu à *Jean de Cassaignet*, en reconnoissance des services qu'il en avoit reçus à la guerre, à la charge de lui rendre hommage d'une paire de gants. Les Consuls de Gondrin lui prêterent serment de fidélité. Il reçut plusieurs hommages en 1483; testa, 1°. en 1477, en partant pour la guerre de Bourgogne, après la mort du dernier Duc *Charles*, & 2°. en 1487. Il eut de sa premiere femme, *Marie de Riviere*, fille de *Bernard de Riviere*, Vicomte de Labatut : — 1. JEAN, Seigneur de Gondrin, qui reçut hommage, l'an 1491, de *Manaud de Cassaignet*, d'une maison qu'il avoit dans la Jurisdiction de Gondrin. Il testa, la même année, en partant pour la guerre en 1496. Il reçut le serment de fidélité des Consuls de Gondrin, & mourut sans enfans de *Jacquette de Baziliac*, fille de *Pierre*, laquelle testa en 1498; — 2. ARNAUD, qui suit; — 3, 4 & 5. MARGUERITE, AGNÈS & ISABELLE DE PARDAILLAN.

JEAN I. eut, de sa seconde femme *Marie d'Aspremont*, fille de *N....*, Vicomte d'Orthez, — JEAN DE PARDAILLAN, Seigneur de Rocques, mort jeune. Il eut encore une fille, nommée — MARIE. *MM. de Sainte Marthe*, *Gal. Christ. Edit. de 1656, Tome IV, fol. 568*, parlent d'un JEAN DE PARDAILLAN, Abbé de Lezat en 1492.

X. ARNAUD DE PARDAILLAN, Baron de Gondrin, Seigneur de Bruck, Justian, Rocques & Goust, Chevalier de l'Ordre du Roi, commanda 4000 Gascons, & 1000 Chevaux, que le Roi LOUIS XII envoya à JEAN D'ALBRET, Roi de Navarre, l'an 1514, pour aller contre les Espagnols : il fut envoyé trois ans après par le Roi FRANÇOIS I, au Roi de Dannemarck, avec un secours de 2000 hommes. De *Jacquette d'Antin*, son épouse, fille d'*Arnaut*, Baron d'*Antin* en Bigorre, de Bonnefons & des Attilles, & de *Catherine de Foix*, il eut : — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. GUI, Seigneur de Viela, lequel fut, le 11 Août 1554, homme d'armes dans la Compagnie du Roi de Navarre, qui lui donna un Gouvernement au Pays d'Armagnac. Il épousa, 1°. par acte du 21 Août 1503, *Françoise de Viela*; & 2°. le 2 Novembre 1562, *Madelene de Pouy*, Dame de Saint-Gery. Il testa, & fit son héritier CORBON DE PARDAILLAN, son fils, qu'il eut d'une de ses deux femmes, & nommé au testament de son pere. Il mourut jeune, & il lui substitua *Corbon de Lupé*, son neveu; — 3. BERTRAND, Protonotaire-Apostolique, Abbé de Duvielle en 1547. Voyez *Gall. Christ. Edit. nouv. Tom. I. Col.* 1068, où l'on trouve — FRANÇOIS DE PARDAILLAN, Abbé du même Monastere en 1541; — 4. ARNAUD, Seigneur de Gondrin, mort jeune en 1561; — 5. & MARGUERITE DE PARDAILLAN, épouse de *Corbon de Lupé*, Baron d'Arblade en 1517 : elle eut en dot 4000 livres; testa en 1568, fit héritier *Corbon*, son fils, & laissa ANTOINE DE PARDAILLAN, son frere.

XI. ANTOINE DE PARDAILLAN, Baron de Gondrin & de Montespan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, servit d'abord en Italie, & fut pris à la bataille de Pavie en 1524; étoit, en 1526, Enseigne puis Lieutenant de la Compagnie du Roi de Navarre, Gouverneur & Sénéchal d'Albret; se trouva sous *Odet de Foix*, Vicomte de Lautrec, au siége de Naples en 1528, puis à la conquête d'Urbain avec *Thomas de Foix*, Seigneur de Lescun; servit sous CHARLES IX, contre ceux de la R. P. R. avec les Seigneurs *de Terride* & *de Montsalez*, & secourut la ville de Toulouse contre les Huguenots. *Montluc*, blessé au siége de Rabastens, le choisit pour Chef de son Armée *comme plus ancien Capitaine & de la meilleure Maison*. Un jour qu'il étoit à la Procession du Saint-Sacrement, un Huguenot le salua sans saluer le Saint-Sa-

crement, il lui donna d'un bâton ferré sur le ventre, &, l'ayant renversé par terre, lui dit : *malheureux, as-tu bien l'audace de rendre à la créature ce que tu dois au Créateur?* Il épousa, en 1521, *Paule d'Espagne*, Dame de Montespan, fille d'*Arnaud d'Espagne*, Seigneur de Montespan ; & de *Madeleine d'Aure*, laquelle vendit, avec son mari, en 1559, les moulins de Berat, à *Pantaléon Jobert* : elle étoit veuve de *Pierre Coaraze*, Seigneur de Berat, fils de *Jean*, & de Catherine de Pardaillan, lorsqu'elle épousa Antoine de Pardaillan. C'est à cause de cette alliance que leur fils porte : *au* 1 *&* 4 de Castillon, *au* 2 *&* 3 de Pardaillan, *& sur le tout* d'Espagne Montespan, qui est *d'argent, à un lion de gueules armé, lampassé d'azur, accompagné de sept écussons de sinople posés en orle & chargés chacun d'une fasce d'or.* Les enfans nés de ce mariage furent : — 1. Hector, qui suit ; — 2. Anne, mariée par contrat du 8 Février 1547, à *Jean de Faudoas*, II. du nom, Baron d'Avenzac, fils de *Gui*, & d'*Anne de Vilhere* ; — 3. Marguerite, mariée en 1544, à *Michel de Narbonne*, Vicomte de Saint-Girons, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils d'*Aimery*, & d'*Anne de Lomagne*, Dame de Fimarcon ; — 4. Françoise, mariée à *Corbon*, Baron *du Lau* ; — 5. Antoinette, Religieuse à Vaupillon, Couvent de filles de l'Ordre de Fontevrault, au Diocèse d'Auch, près Gondrin ; — 6. Jacquette, Religieuse au Paravis ; — 7. & Madeleine.

XII. Hector de Pardaillan, Seigneur de Montespan, de Gondrin, &c. Conseiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, servit en Allemagne en qualité de Cornette de la Compagnie de 100 Chevaux-Légers de M. *de Grammont* ; fut fait prisonnier près Péronne, étoit Lieutenant de 100 Chevaux-Légers, à Marienboug, sous M. *de la Chapelle-aux-Ursins* ; servit en Piémont, défit & tua le Comte *de Curson*, avec deux de ses fils, en 1588 : il fut blessé au visage. Charles IX l'honora du Collier de Saint-Michel, que le Maréchal *de Montluc* lui donna ; fut reçu Chevalier du Saint-Esprit le 31 Décembre 1585 ; obtint du Roi, le 23 Juillet 1607, un don de 18700 livres, & mourut en 1611, âgé de 80 ans, après avoir servi sous six Rois, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV & Louis XIII. Il fut enterré à Bonnefons, à côté de sa femme *Jeanne d'Antin*, fille d'*Arnaud*, Baron *d'Antin*, Sénéchal & Gouverneur de Bigorre, mariée le 8 Décembre 1561, & morte en 1610. Ils eurent pour enfans : — 1. Antoine-Arnaud, qui suit ; — 2. N... de Pardaillan, Seigneur de Maignaut ; — 3. & Paule, premiere femme de *Louis de Voisins*, Marquis d'Ambres, Vicomte de Lautrec, dont — *Marie Louise de Voisins*, femme d'*Antoine de Cardaillac*, Comte de Bioule, mort sans enfans.

XIII. Antoine-Arnaud de Pardaillan, Seigneur de Gondrin, Marquis d'Antin & de Montespan, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller au Conseil Privé, Capitaine de 100 hommes d'armes de ses Ordonnances, & de la premiere Compagnie de ses Gardes-du-Corps, Maréchal-de-Camp de ses Armées, Gouverneur de Navarre & de Béarn, Lieutenant-Général au Gouvernement de Guienne, Gouverneur d'Agenois & Condomois, naquit en 1562. Henri III lui donna, à 22 ans, une Compagnie de 50 hommes d'armes, avec laquelle il défit, avec son pere, les Huguenots, près Montauban. Henri IV s'étant fait Catholique, il le reconnut aussi-tôt, & rendit ses places au Duc *de Nemours*. Il fut fait Maréchal des Camps & Armées du Roi au voyage de Franche-Comté, en fit les fonctions au siége de la Fere, où il avoit suivi ce Prince ; fut pourvu de l'Office de Sénéchal & Gouverneur d'Agenois & de Condomois, après la mort de *Charles de Montluc*, le 6 Juin 1596, & laissé pour commander l'Armée de la frontiere de Picardie ; fit sa charge de Maréchal-de-Camp dans l'armée du Maréchal *de Biron*, avec lequel, après avoir jetté du secours dans Montreuil, il battit le Marquis *de Varambon*, Gouverneur d'Artois, qui commandoit les troupes Espagnoles. Il joignit le Roi devant la ville d'Amiens, que S. M. avoit assiégée, & y fut blessé à la tête, sur le fossé : de-là il passa en Savoie, avec le Roi, qui, en quittant l'Armée, lui en laissa le commandement jusqu'à la paix. Il battit encore l'arriere-garde du Marquis *de la Force*, & se retira dans ses

Terres. Ce fut en sa faveur que le Roi Louis XIII érigea les Terres de *Montespan* & d'*Antin* en *Marquisat* en 1612 & 1615. Il fut reçu Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1619. Le Roi, par Arrêt du Conseil de l'an 1623, ordonna qu'il précéderoit le premier Président de Navarre, en toute action publique, sans conséquence pour les autres Gouverneurs. Il mourut à Saint-Léger près Montfort-l'Amaury, le 28 Mai 1624, & voulut être enterré aux Capucins de Gondrin, qu'il avoit fondés par son testament du 19 Décembre 1619. Il fut enterré dans l'Eglise Paroissiale de Gondrin, qui est à côté du Chœur, comme son extrait-mortuaire de ladite Eglise en fait foi, sans doute parce que, quoique la fondation en fût faite en faveur des Capucins, elle n'a pas eu lieu, & il y a aujourd'hui des Récollets à leur place. Il avoit épousé, 1°. le 26 Mars 1578, *Marie du Maine*, fille unique de *Jean*, Seigneur d'Escandillac, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Philippe de Fumel* ; & 2°. *Paule de Saint-Lary de Bellegarde*, fille de *Jean*, Baron de Termes, & d'*Anne de Villemur*, & sœur de *Roger de Saint-Lary*, Duc de Bellegarde, Pair & Grand Ecuyer de France. Du premier lit naquirent deux filles, sçavoir : — ANNE DE PARDAILLAN, Dame d'Escandillac, mariée, par contrat du 3 Janvier 1611, à *Henri d'Albret*, II. du nom, Sire de Pons, Baron de Mioffans, Comte de Marennes, fils de *Henri d'Albret*, Baron de Mioffans, & d'*Antoinette*, Dame *de Pons* & de Marennes; — & JEANNE, mariée à *Henri-Gaston de Foix*, Comte de Rabat & de Massat, Seigneur de Fornets, fils-aîné de *Georges*, & de *Jeanne de Durfort-Duras*. Du second lit vinrent : — 1. HECTOR, mort au berceau; — 2. JEAN-ANTOINE-ARNAUD DE PARDAILLAN, Marquis de Montespan, dit *le Duc de Bellegarde*, Maître de la Garderobe du Roi : il fut élevé par *Roger*, Duc *de Bellegarde*, son oncle; fait Mestre-de-Camp du Régiment de Bourgogne, qu'il mena au siége de Montpellier; servit à la Rochelle, passa en l'Isle de Ré : il avoit eu, dès l'âge de 16 ans, la Lieutenance de la haute Guienne; étoit, en 1624, Lieutenant-Général pour le Roi ès Sénéchaussées d'Armagnac, Bigorre, Gaure & Comminge; & mourut à Paris le 21 Mars 1687, sans enfans d'*Anne-Marie de Saint-Lary*, sa femme, fille de *César-Auguste*, Baron de Termes, & de *Catherine Chabot-Mirebeau*, qu'il avoit épousée, par dispense, à Paris le 14 Octobre 1643, où l'Archevêque de ce lieu lui donna la bénédiction nuptiale; — 3. ROGER-HECTOR, qui suit; — 4. CÉSAR-AUGUSTE, auteur du Rameau des Marquis de Termes, qui n'a formé que deux degrés; — 5. HENRI, mort au berceau; — 6. JEAN-LOUIS, auteur du rameau des Comtes de Cere, qui a fini à son fils; — 7. LOUIS-HENRI, Abbé de Saint-Jean de Sens & de Saint-Orens en Auch, Archevêque d'Héraclée, puis de Sens en 1646, mort le 19 Septembre 1674; — 8. ANNE, Chevalier de Malte, mort jeune; — 9. ANTOINE, aussi mort jeune; — 10. MARIE-CLAIRE, mariée, le 26 Octobre 1645, à *Pierre Bouchard-d'Esparbez-de-Lussan*, Marquis d'Aubeterre, fils de *François*, Maréchal de France, & d'*Hippolite Bouchard*, Vicomtesse d'Aubeterre; — 11. LOUISE-OCTAVIE, Baronne de Roquefort, morte en 1690, sans avoir été mariée; — 12. ANNE-CORISANTE ou CORIZANTE, Abbesse de N. D. des Prez près Troyes, morte en 1687; — 13. & ANGÉLIQUE, Religieuse.

XIV. ROGER HECTOR DE PARDAILLAN DE-GONDRIN, Marquis d'Antin, Comte de Miellan, Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse D'ORLÉANS, Sénéchal & Gouverneur de Bigorre, Conseiller d'Etat par Lettres du 14 Janvier 1656, obtint, en reconnoissance des services qu'il avoit rendus aux siéges de Paris & de Bordeaux, un Brevet de nomination à l'Ordre du Saint-Esprit, le 23 Août 1651, avec une Commission au Duc *d'Uzès* & au Maréchal *de l'Hôpital*, pour ses preuves; mais il mourut avant la promotion, qui ne se fit qu'en 1661. Il avoit épousé, par contrat du 11 Juin 1635, *Marie-Christine Zamet*, fille de *Jean Zamet*, Baron de Murat, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Fontainebleau, & de *Jeanne de Goth*. C'est elle qui apporta dans la Maison de PARDAILLAN ses droits sur Epernon. De ce mariage naquirent : — 1. LOUIS-HENRI, qui suit; — 2. HENRI DE PARDAILLAN-DE-GONDRIN, Marquis d'Antin, qui quitta l'état ecclésiastique, & fut tué par le

Chevalier *de Saint-Aignan, dans le fameux duel des deux Lafrette, Saint-Aignan & Argenlieu,* contre *Chalais, Noirmoustier; d'Antin* & *Flamarens* en 1663; — 3. JUST, Comte de Miessan, mort jeune, à la guerre; — 4. & N... DE PARDAILLAN, dit *le Chevalier de Gondrin,* tué au siége de Mardick à sa seconde campagne.

XV. LOUIS-HENRI DE PARDAILLAN-DE-GONDRIN, Marquis de Montespan, mort au mois de Novembre 1702, avoit épousé, par contrat du 28 Janvier 1663, *Françoise-Athénaïs de Rochechouart,* Chef du Conseil, & Surintendante de la Maison de la Reine MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE, fille de *Gabriel de Rochechouart,* Chevalier des Ordres du Roi, Pair de France, & premier Gentilhomme de sa Chambre, & de *Diane de Grandseigne.* Elle mourut aux eaux de Bourbon le 28 Mai 1707, âgée de 66 ans, ayant eu: — LOUIS-ANTOINE, qui suit; — & N... DE PARDAILLAN, mort jeune.

XVI. LOUIS-ANTOINE DE PARDAILLAN-DE-GONDRIN, premier Duc d'Antin, Pair de France, Seigneur des Duchés d'Epernon & de Bellegarde, Marquis de Montespan, de Gondrin, de Méziere, &c. né le 5 Septembre 1665, commença de servir à 18 ans en 1683, au siége de Courtray, en qualité de Lieutenant-Réformé au Régiment du Roi; fut ensuite au siége de Dixmude, & l'hiver d'après au bombardement d'Oudenarde; fut Menin de M. le Dauphin la même année, Colonel du Régiment de l'Isle de France, par Commission du 20 Septembre 1684; Lieutenant-Général de la haute & basse Alsace en 1686; servit d'Aide-de-Camp auprès de M. le Dauphin, au siége de Philisbourg en 1688; eut le Régiment de Languedoc en 1689; fit la Campagne de 1690, en Allemagne, avec M. le Dauphin; fut envoyé en Italie en 1691; se trouva au combat de Steinkerque en 1692; fut fait Brigadier en 1693; nommé Maréchal-de-Camp en 1696; fait Lieutenant-Général en 1703; commanda, en 1706, à la bataille de Ramillies, l'Infanterie de la gauche, qui ne fut point enfoncée; & qui se retira en bon ordre à Louvain, avec l'Electeur *de Baviere.* Le Roi lui donna, le 28 Septembre 1707, le Gouvernement d'Orléans: il fut nommé Président du Conseil concernant les affaires du dedans du Royaume le 19 Septembre 1715, puis Conseiller du Conseil Royal de Régence le 27 Mars 1718. C'est en sa faveur que le Marquisat *d'Antin* fut érigé en *Duché-Pairie,* par Lettres du mois de Mars 1711, & il fut reçu Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724. Il avoit épousé, le 21 Août 1686, *Julie-Françoise de Crussol,* fille d'*Emmanuel,* Duc d'Uzès, premier Pair de France, Chevalier des Ordres, & de *Marie-Julie de Sainte-Maure-Montausier,* dont: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. MARIE-LOUIS, mort Mousquetaire du Roi le 10 Juillet 1707; — 3. GABRIEL-FRANÇOIS-BALTHAZARD, dit *le Marquis de Bellegarde,* frere jumeau de MARIE-LOUIS, d'abord Chevalier de Malte, puis Capitaine de Vaisseau: il épousa, le 28 Janvier 1716, *Françoise-Elisabeth-Eugénie de Verthamon,* fille unique de *François,* premier Président au Grand-Conseil, & de *Marie-Anne-Françoise Bignon.* Elle mourut à Bellegarde le 3 Octobre 1719, de la petite vérole, & lui à Paris le 5 Décembre suivant, âgé de 30 ans, sans enfans; — 4. PIERRE, Chanoine Capitulaire de l'Eglise Cathédrale de Strasbourg, Abbé de Monstier-Ramey & de Lyre, l'un des 40 de l'Académie Françoise, & de celle des Belles-Lettres & Inscriptions. Il est mort Evêque & Duc de Langres, Pair de France en 1733 ou 1734; — 5. & une fille, morte au berceau.

XVII. LOUIS DE PARDAILLAN, Marquis de Gondrin, Menin de M. le Dauphin, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, Brigadier des Armées du Roi, mourut à Versailles le 5 Février 1712, âgé de 23 ans & sept mois. Il avoit épousé, le 25 Janvier 1707, *Victoire-Sophie de Noailles,* fille d'*Anne-Jules,* Duc *de Noailles,* Pair & Maréchal de France, laquelle s'est remariée en secondes noces à *Louis-Alexandre de Bourbon,* Comte de Toulouse, Prince légitimé de France. Elle est morte sur la fin de l'année 1766, & a eu de son premier mariage: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. ANTOINE, Marquis de Gondrin, né le 10 Novembre 1709, mort en 17..; — 3. & CHARLES-HIPPOLITE, Seigneur de Moncontour, mort.

XVIII.

XVIII. Louis de Pardaillan-de-Gondrin, Duc d'Antin, dit *le Duc d'Epernon*, Pair de France, Gouverneur de l'Orléanois, &c. en survivance de son ayeul, né le 9 Novembre 1707, eut pour parrein M. le Duc *de Bourgogne*. Il épousa, par contrat du 29 Octobre 1722, *Françoise-Gillone de Montmorency-Luxembourg*, fille puînée de *Charles-François-Fréderic de Montmorency*, Duc de Luxembourg, de Piney & de Beaufort-Montmorency, Pair de France, & de *Marie-Gillone Gillet*, sa seconde femme. De ce mariage est né :

Louis de Pardaillan-de-Gondrin, Marquis de Gondrin, né le 15 Février 1727, tenu sur les Fonts-de-Batême par le Roi & par feu la Comtesse *de Toulouse*, & batisé dans la Chapelle du Château de Versailles, par le Cardinal *de Rohan*, Grand-Aumônier de France, le 25 Juillet 1728. Il est mort dernier Duc d'Antin, sans alliance, en Allemagne, en 1737.

Il ne reste plus de cette branche que — Jules-Sophie, née le 1 Octobre 1725, appellée *Madame d'Epernon*, nommée, vers le 15 Mai 1765, Abbesse de Fontevrault, dont elle étoit Grande-Prieure; — & Madelene-Julie-Victoire de Pardaillan-d'Antin, née le 20 Mars 1731, mariée au Duc *d'Uzès*. La défunte Comtesse *de Civrac* étoit leur sœur.

Françoise-Renée de Carbonnel-de-Canisy, ci-devant appellée *Marquise d'Antin*, & aujourd'hui *Comtesse de Forcalquier*, a été mariée en premieres noces à Antoine-François de Pardaillan-de-Gondrin, oncle du feu Duc *d'Antin*, appellé *le Marquis d'Antin*, mort Vice-Amiral de France, Lieutenant-Général au Gouvernement d'Alsace. Cette *Françoise-Renée de Carbonnel-de-Canisy* est veuve, en secondes noces, du Comte *de Forcalquier-Brancas*, Grand-d'Espagne; ce qui fait qu'elle s'appelle la Comtesse *de Forcalquier*, du nom de son second mari.

Il y a plusieurs branches cadettes de cette Maison, sur lesquelles on peut consulter *l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, entr'autres celle des Seigneurs de Caumort, qui subsiste dans l'Abbé de Pardaillan-Gondrin. Nous allons en donner la Généalogie, sur un *Mémoire* qui nous a été envoyé. C'est de cette branche des Seigneurs de Caumort qu'est sortie celle des Seigneurs *d'Ardenx & de Bonas*, de laquelle étoit le Marquis *de Bonas-Gondrin*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, mort, sans avoir pris d'alliance, au mois d'Avril 1751.

La Maison Ducale de Pardaillan-Gondrin n'est elle-même qu'une branche cadette du nom, qu'une héritiere de la Terre de *Pardaillan* porta, en 1524, dans l'ancienne Maison des Barons *de Gerderest*, du nom *de Béarn*. Il y a une maintenue de noblesse en faveur d'Antoine de Pardaillan-Gondrin, mort sans laisser postérité d'*Angélique de Montesquiou*, son épouse, donnée le 7 Juillet 1701, par M. *le Gendre*, Intendant de Montauban.

La Généalogie de cette Maison, qu'on lit dans *les Grands Officiers de la Couronne, Tome V, page 192 & suivantes*, a été extraite des productions faites devant les Intendans de Guienne en 1666 & 1667, & de Montauban en 1700 & en 1701. Ces productions se trouvent dans le Cabinet du Généalogiste des Ordres du Roi.

Branche des Seigneurs de Caumort.

VIII. Amanieu de Pardaillan, troisieme fils de Bertrand de Pardaillan, Seigneur de Gondrin, & de *Bourguine de Castillon*, fut Seigneur de Caumort & d'Ardenx, qui lui furent cédés pour sa légitime sur Castillon & Gondrin, Bruck, Justian, Goust, &c. par acte du 7 Juillet 1469. Il passa, le 4 Janvier 1471, un bail, où il est qualifié *noble & puissant Seigneur*, & épousa, la même année, *Agnès de Lau*, fille de noble *Thibaud de Lau*, Chevalier, & de *Jeanne du Lin*, aliàs *d'Averon*, Dame desdits Lin & d'Averon, dont :

IX. Bertrand de Pardaillan, Seigneur de Caumort & d'Ardenx en Armagnac. Il fut sous la tutelle de Jean de Pardaillan, Seigneur de Gondrin, & de noble *Bertrand du Lin*, aliàs d'Averon, lesquels, en cette qualité, re-

quirent, le 14 Juillet 1487, Pons de Pardaillan, Seigneur de la Motte, de laisser rentrer leur Pupille dans la Terre d'Espeyroux, qui lui avoit été vendue à faculté de rachat, par Amanieu, son frere, à quoi ledit Pons de Pardaillan se refusa sous divers prétextes; entr'autres que les héritiers & les curateurs n'étoient pas venus dans le tems & dans le terme fixé pour le rachat. Bertrand de Pardaillan épousa, le 23 Mai 1503, *Catherine de Biran*, fille de *Jean de Biran*, Seigneur de la Motte en Fimarcon, près de la Sauvetat, & de *Riquette de Serillac*, de laquelle il eut: — 1. Jean, qui suit; — 2. Bertrand, Seigneur de Bonnefons, qui eut un procès pour sa légitime avec Amanieu de Pardaillan, son neveu: ce différend fut terminé par l'arbitrage d'Hector de Pardaillan, Baron de Gondrin, Seigneur de Montespan, & de *Jacques de Cassaignet*, Seigneur de Baulac, le 13 Septembre 1564. Il étoit, le 24 Avril 1568, dans la Compagnie de 50 Lances des Ordonnances du Roi, sous le Seigneur *d'Arné*. Il épousa, le 21 Janvier 1560, *Anne de Massencomme*, fille de *Jean*, & de *Marthe de Cassaignet*; — 3. Bernard, tige de la branche des Seigneurs de Las, qui subsiste dans Pierre de Pardaillan, appellé le *Comte de Pardaillan*, Colonel du Régiment des Grenadiers-Royaux de Guienne, marié, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 16 Février 1774, à Demoiselle *N... de Vezien*; — 4. & Jean de Pardaillan, dit *le Cadet de Caumort*, dont la postérité est rapportée dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome V*, *p.* 189.

X. Jean de Pardaillan, Seigneur de Caumort & d'Ardenx, épousa, 1°. le 9 Avril 1532 (acte passé par *Barrere*, Notaire de Gondrin), *Anne de Cassaignet*, fille de *Jean*. Bertrand de Pardaillan, son pere, assista au contrat de mariage, l'autorisa, & institua le fils aîné dudit noble Jean de Pardaillan, son héritier, & à défaut d'icelui, substitua ses biens au plus proche parent de sa ligne. Ledit Jean épousa, 2°. par contrat du 15 Décembre 1546, *Anne d'Astugue*. Du premier lit naquirent: — 1. Amanieu, qui suit; — 2. Bernard, tué, en Allemagne en 1552; & du second lit vinrent: — 3. Bertrand, qui eut postérité éteinte dans son arriere-petit-fils, le Marquis *de Bonas*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, mort en 1751, dont nous avons parlé ci-devant; — 4. & un autre Bertrand.

XI. Amanieu de Pardaillan, II. du nom, Seigneur de Caumort & d'Ardenx, eut deux procès considérables: le premier contre Bertrand de Pardaillan, Sieur de Bonnefons, frere de Jean I, pour raison de la légitime due audit Sieur *de Bonnefons*, en la maison de Caumort, & aussi pour raison de certaines sommes de deniers que ledit Bertrand disoit avoir prêtées à Jean de Pardaillan, pere dudit Amanieu, pour certaines fournitures & réparations que ledit Bertrand disoit avoir fait faire en ladite maison de Caumort, depuis le décès dudit Jean: ledit Amanieu demandoit aussi, audit Bertrand, compte de l'administration qu'il avoit faite de la maison de Caumort. Leurs différends furent remis à l'arbitrage de noble Hector de Pardaillan, Baron de Gondrin & Seigneur de Montespan qui ayant servi, comme on l'a dit, sous six de nos Rois, fut fait Chevalier des Ordres par Henri III, en 1585, & à *Jacques de Cassaignet*, Sieur de Bayac, qui rendirent leur Sentence arbitrale le 13 Septembre 1564, dont il seroit trop long de rapporter ici les articles; mais il est expressément porté, vu la proximité des Parties, qui sont oncle & neveu, que c'est *pour les garder de procès & les maintenir en paix*. Le second procès qu'Amanieu eut, fut contre noble Bertrand de Pardaillan, son frere, demandeur, pour raison de la troisieme partie des biens & hoiries des feu nobles Bertrand & Jean de Pardaillan, leurs ayeul & pere. Ce procès fut remis à la décision de cinq arbitres, parmi lesquels étoit Jean de Pardaillan, oncle des deux Parties. Par la Sentence arbitrale prononcée le 30 Octobre 1574, il fut ordonné qu'Amanieu de Pardaillan délaisseroit & délivreroit à Bertrand, son frere, la Terre, Place & Seigneurie d'Ardenx, moyennant quoi ledit Bertrand satisferoit, ainsi que bon lui sembleroit, Bertrand de Pardaillan, son frere du même lit. Amanieu de Pardaillan, II. du nom

épousa, le 19 Juillet 1578, *Catherine de Montlezun-Monicassin*, fille de *Bernard de Montlezun*, & d'*Hélene de Nogaret*. Il testa le 3 Septembre 1590, & déclara pour son héritier universel & général — JEAN-MATHIEU, son fils-aîné, & réserva les droits de légitime paternelle pour noble — PHILIPPE-ANTOINE, son second fils, qui suit. JEAN-MATHIEU mourut sans postérité.

XII. PHILIPPE-ANTOINE DE PARDAILLAN, Seigneur de Caumort, épousa Demoiselle *Anne de Montlezun*, fille de feu *Arnaud de Montlezun*, Seigneur de Saint-Jean-Pouge, & de noble *Odette du Lin*. Leur contrat de mariage est du 23 Novembre 1617. JEAN-MATHIEU DE PARDAILLAN, Seigneur de Caumort, frere de PHILIPPE-ANTOINE, assista à son mariage, & de son avis, PHILIPPE-ANTOINE fit donation au premier enfant mâle qu'il auroit, & au cas que le premier vint à décéder sans enfans la donation appartiendroit au second, &c. PHILIPPE-ANTOINE mourut le 6 Avril 1664, & laissa : — 1. JEAN-LOUIS, qui suit ; — 2. JEAN-AMBROISE, Seigneur de Tauriac, mort sans alliance ; — 3. & MARIE-FRANÇOISE DE PARDAILLAN, mariée, par contrat du 23 Février 1650, avec noble *François-Bernard de Lau*, Comte dudit lieu, Seigneur de Perchede, fils de feu noble *Hector de Lau*, Comte dudit lieu, & d'*Anne de Tajan*.

XIII. JEAN-LOUIS DE PARDAILLAN, Seigneur de Caumort, de Seailles, de Saint-Jean-Pouge, & autres lieux, ayant été recherché sur sa noblesse, remit ses titres devant M. *de Lartigue*, Commissaire, qui lui en accorda acte le 7 Décembre 1666. Ensuite *Vialet*, Fermier des Domaines, ayant formé contre lui demande du droit de franc-fief, il se défendit, & fonda son relaxe sur les mêmes titres qu'il avoit produits en 1666, devant M. *de Lartigue*, comme on vient de le dire, à la vue desquels le Fermier ayant déclaré qu'il n'avoit rien à répliquer contre la vérité & l'authenticité desdits titres, & sur ses conclusions, M. *de Foucault*, Intendant de la généralité de Montauban, rendit son Ordonnance par laquelle il relaxa ledit JEAN-LOUIS DE PARDAILLAN, de la demande faite par *Vialet*, dudit droit de franc-fief : cette Ordonnance est datée du 31 Août 1674. En la même année il commandoit la Noblesse d'Armagnac, à l'arriere-ban mandé à l'armée du Maréchal *d'Albret*, assemblée sur l'Adour. Il épousa, 1°. par contrat du 8 Février 1660, *Anne de Meynard-de-Lestang*, fille de *Christophe*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de feu *Marguerite de Pins*. PHILIPPE-ANTOINE DE PARDAILLAN, son pere, assista à ce contrat de mariage, & lui fit donation. Il n'y eut point d'enfans de ce mariage ; & il épousa, 2°. par contrat du 1 Avril 1672, *Madelene Ducasse*, fille de *Pierre*, Président & Juge-Mage d'Armagnac, & de *Madelene de Calviere-de-Saint-Côme*. Par ce contrat, il fit donation de la moitié de ses biens présens & à venir en faveur des enfans mâles sortis de son mariage, dont il se réserva la nomination ; & fit son testament le 17 Février 1684, dans lequel il déclare qu'il a trois enfans de ladite Dame *Madelene Ducasse*, son épouse, sçavoir : — 1. PIERRE-APULÉE, qui suit ; — 2. MADELENE, mariée à noble *Nicolas-Dieudonné-Thierry de Languimbert*, Capitaine de Cavalerie ; — 3. & LOUISE, mariée à *Jean-Jacques de Batz*, Seigneur de la Plaigne. Il nomme PIERRE-APULÉE, son fils, pour recueillir la donation par lui faite dans son contrat de mariage avec ladite Dame *Ducasse*, & le nomme & institue son héritier universel & général en tous ses biens le 6 Novembre de la même année 1684; il fit un codicille où il rappelle toute la disposition contenue dans son testament en faveur de ses trois enfans ci-dessus nommés, & déclare que depuis son testament il demeure parfaitement instruit que la Dame *Ducasse*, son épouse, est grosse : il fixe les droits du posthume, & veut au surplus que sondit testament soit observé dans ses clauses, conditions & termes y énoncés. Le posthume, dont il est fait mention dans le codicille, mourut peu de temps après sa naissance. Ledit Seigneur Codicillant décéda le 7 Novembre 1684, & fut enterré le lendemain dans l'Eglise de Seailles.

XIV. PIERRE-APULÉE DE PARDAILLAN-GONDRIN, Baron de Seailles, de Caumort, Seigneur de Saint-Jean-Pouge, né le 7 Octobre 1673, eut procès avec MADELENE DE PARDAILLAN, Dame de Languimbert, sa sœur, au sujet de la

légitime à elle léguée par le testament de leur pere : ce procès fut remis à l'arbitrage & médiation de MM. *de Costat*, *de Bojat* & *de Malaret*, Conseillers au Parlement de Toulouse : ces Magistrats dresserent un projet de transaction, sous signature privée ; mais la Dame *de Languimbert* mourut à Toulouse avant que d'avoir pu signer ladite transaction, & elle avoit fait son testament par lequel elle institua son héritier universel PIERRE DE PARDAILLAN-DE GONDRIN-D'ANTIN, Capitulaire & Comte de Strasbourg, Grand-Vicaire de Toulouse, qui depuis fut Evêque & Duc de Langres, comme on l'a dit à son article. Ledit Seigneur *de Seailles* & de Saint-Jean-Pouge renouvella avec lui l'accommodement commencé, qui fut fini le 8 Avril 1720, & signé *de Gondrin-de-Seailles*, consentant ; & *de Gondrin-d'Antin*, acceptant. En conséquence, le lendemain 9 Avril 1720, ledit Seigneur Abbé de Gondrin-d'Antin, comme héritier fidéjussoire de MADELENE DE PARDAILLAN, Dame de Languimbert, donna procuration à Me *Pierre Lassus*, Juge de Montrejan, & lui donna pouvoir de consentir que la transaction, dont on vient de parler, fût rédigée en acte public, & pour, en ce faisant, recevoir le payement de dix mille livres, dues à la succession de ladite Dame *de Languimbert*, & au moyen de ce, donner toute quittance, & consentir aux renonciations portées dans ladite transaction.

Un des principaux articles de cette transaction étoit, que la Dame *de Languimbert* consentoit à la renonciation que ledit Seigneur Baron *de Seailles* avoit faite de la succession de feu JEAN-LOUIS DE PARDAILLAN, leur pere commun, reconnoissant qu'il étoit fondé à la faire, & en conséquence consentoit, ainsi que les Arbitres l'avoient décidé, que les substitutions apposées au testament de feu PHILIPPE-ANTOINE DE PARDAILLAN, leur ayeul paternel, & *d'Arnaud de Montlezun*, leur ayeul maternel, fussent dès-lors ouvertes en faveur dudit Sieur son frere ; qu'il fût & demeurât maintenu au bien en dépendant, avec restitution de fruits. Comme la Terre de Caumort étoit comprise dans la substitution faite par PHILIPPE-ANTOINE DE PARDAILLAN, & qu'elle étoit venue au Sieur *de Seailles*, par succession de ses ancêtres, depuis AMANIEU, premier auteur de la branche de Caumort, ledit Sieur *de Seailles*, qui s'étoit obligé de payer incessamment ladite somme de 10000 livres, à la succession de sa sœur, ne trouva pas d'autre moyen que de vendre ladite Terre de Caumort au Duc *d'Antin*. Cette vente fut faite par contrat du 2 Août 1720, passé par *Faugnier*, Notaire à Bonnefons : c'est ainsi que cette Terre, dont les descendans d'AMANIEU avoient toujours porté le nom, passa en la branche Ducale de PARDAILLAN-GONDRIN.

En 1724, ledit Sieur de PARDAILLAN vendit encore la Terre de Saint-Jean-Pouge, qui lui étoit venue par la succession de JEAN-LOUIS, son pere, & d'*Arnaud de Montlezun*, son ayeul maternel. Le prix de cette Terre ne fut pas suffisant pour payer toutes ses dettes : il lui en resta beaucoup de considérables, & entr'autres un grand procès avec sa sœur cadette & son mari, Seigneur *de la Plaigne*, avec lesquels il plaidoit en 1705, au sujet des droits légitimaires de cette Dame. Ce procès se poursuivoit encore vivement dans le tems de la mort dudit Sieur *de Seailles* : c'est son fils & son héritier, dont il sera parlé ci-après, qui, pour le terminer, a été contraint d'employer une bonne partie de la valeur de la Terre de Seailles, qui étoit le seul objet qui lui resta de la succession de ses ancêtres.

PIERRE-APULÉE DE PARDAILAN-GONDRIN, épousa, le 9 Mai 1728, noble Demoiselle *Hélene de Casteras-Seignan*, fille de noble *Jean-Bertrand de Casteras-Seignan*, Major du Régiment d'Albigeois, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & de feu Dame *Catherine de Batz*, de laquelle il eut : — 1. JEAN-BERTRAND, qui suit ; — 2. JOSEPH, né le 20 Janvier 1736, mort sans alliance, ayant été tué à la bataille de Minden, le 1 Août 1759 ; — 3. MARGUERITE, morte en bas-âge ; — 4. ANTOINETTE, née le 25 Décembre 1731, morte au berceau ; — 5. LOUISE, née le 29 Mai 1733, mariée, le 13 Novembre 1754, à *Jean-Gabriel d'Arblade-Barbotan*, Ecuyer, fils de noble *Jean d'Arblade*, de la ville de Perpignan, Seigneur de Barbotan & de Birac, & de Dame *Marie-Rachel Barthouil* ;

— 6. MARGUERITE, née le 6 Août 1734, Religieuse Professe au Couvent de Sainte-Claire de Nérac, depuis le 16 Octobre 1759; — 7. & JEANNE DE PARDAILLAN-GONDRIN, née le 19 Avril 1741, mariée, le 3 Mai 1774, à *Abraham de Roques-Rechou*, Ecuyer, fils d'*Abraham de Roques-Rechou*, & de Dame *Anne de Tartanac-de-Jensac*.

PIERRE-APULÉE DE PARDAILLAN-GONDRIN, leur pere, testa le 10 Décembre 1742, & institua pour son héritiere universelle & générale, *Hélene de Casteras-Seignan*, son épouse, à la charge de rendre l'hérédité à un de ses enfans mâles, & non à deux, lorsqu'il aura atteint l'âge de 25 ans, ou qu'elle le jugera à propos, & au défaut de mâle à telle de ses filles qu'il lui plaira; & au cas que ladite Dame héritiere vint à décéder sans avoir disposé de ses biens, ledit Testateur veut & entend que ledit JEAN-BERTRAND DE PARDAILLAN, son fils aîné, soit & demeure son héritier universel & général en tous & chacun de ses biens. Ledit Sieur *de Seailles* décéda, dans ces dispositions, le 15 Janvier 1749, & fut enterré le lendemain dans l'Eglise dudit lieu. Le procès, dont on a parlé, fut toujours poursuivi vivement par la Dame *de la Plaigne;* c'est ce qui engagea la Dame *de Seignan,* veuve de PIERRE-APULÉE, dont les reprises étoient considérables, pour n'en pas faire confusion, & conserver au moins ses droits pour ses enfans, de renoncer, en 1752, à l'institution universelle faite en sa faveur, par le susdit testament; au moyen de ce, JEAN-BERTRAND DE PARDAILLAN demeura héritier universel & général du Seigneur son pere, en vertu de la clause apposée au testament.

XV. JEAN-BERTRAND DE PARDAILLAN-GONDRIN, né le 25 Juillet 1729, ci-devant Seigneur de Seailles, le dernier des mâles de la branche de Caumort, issue d'AMANIEU II DE PARDAILLAN, a embrassé, dès son jeune âge, l'état ecclésiastique : il fut pourvu, à simple tonsure, par son Archevêque, d'un Canonicat dans la Collégiale de Nogaro, petite Ville d'Armagnac au Diocèse d'Auch, dont il prit possession le 2 Octobre 1751. Le parti de l'Eglise qu'il embrassa, & son frere cadet n'étant point d'un âge à pouvoir prendre sa place, le déterminerent à donner à LOUISE DE PARDAILLAN, sa sœur-aînée, qui étoit déja nubile, la Terre de Seailles & ses dépendances; & en outre la mere lui fit donation de tous ses biens présens & à venir, le tout sous une modique pension de 200 livres pour chacun d'eux, pendant leur vie, & d'une modique légitime pour chacun des autres enfans, à la charge de payer leurs dettes & hypotheques, qui furent exprimés à la faveur de cette donation. LOUISE DE PARDAILLAN s'est mariée, & s'est, avec son mari, chargée de tout; les choses ont été réglées par son contrat de mariage le 23 Septembre 1754.

Par là JEAN-BERTRAND DE PARDAILLAN s'est vu dépouillé de tout ce qui lui restoit des biens de ses ancêtres, dont il n'a plus que le nom & qualité. Il fut fait Prêtre à Montauban le 20 Septembre 1755, & fut ensuite pourvu d'un Canonicat dans la Cathédrale par M. *de Verthamon*, alors Evêque de cette Ville, dont il prit possession le 29 Avril 1757 : l'air de Montauban ne convenant point à sa santé, il n'a gardé que très-peu de tems ce Canonicat; au mois d'Avril 1758, il s'en est démis; & depuis ce tems a residé à Nogaro. Feu Sa Majesté Louis XV, par Brevet du 3 Avril 1768, lui a accordé une pension de 1500 livres sur l'Abbaye de Saint-Séver, de l'Ordre de Saint-Benoit, Congrégation de Saint-Maur, au Diocèse d'Aire. L'obtention de cette grace l'ayant mis à portée de pouvoir abandonner le Canonicat de Nogaro, dont le service altéroit sa santé, il l'a résigné, le 29 Juillet suivant, sous la réserve d'une pension de 360 livres.

Ledit JEAN-BERTRAND DE PARDAILLAN, pour prévenir ceux qui, dans les suites, voudroient, par usurpation, prendre son nom & se dire de sa Famille, comme provenus d'AMANIEU II DE PARDAILLAN, Seigneur de Caumort, par JEAN-MATHIEU, PHILIPPE-ANTOINE, JEAN-LOUIS, JEAN-AMBROISE OU PIERRE-APULÉE DE PARDAILLAN, descendans en ligne directe dudit AMANIEU II, a déposé au Greffe de la Cour-des-Aides de Montauban, les titres de sa filiation à la Maison Ducale de PARDAILLAN-GONDRIN-D'ANTIN, par AMANIEU I, auteur de ladite branche de

Caumort, en vertu d'un Arrêt de ladite Cour du 28 Juillet 1767, qui lui a donné acte de la représentation desdits titres & ordonné le dépôt, & qu'ils ne pourront servir qu'à lui personnellement pendant sa vie, ou à ses sœurs-germaines : il y a déposé aussi un Mémoire étendu, concernant sa Généalogie & les faits ci-dessus; ensemble la Requête par lui présentée pour être reçu à faire le susdit dépôt, dans laquelle ses motifs sont amplement déduits ; & du tout il fut dressé Procès-verbal le même jour, pardevant un Conseiller en ladite Cour, qui fut à ce député. Depuis le dépôt dont on vient de parler, il en a fait encore deux autres de quelques piéces qui lui restoient, relatives à sa filiation, entre les mains de Me *Beviere* & *Auget*, son confrere, Notaires au Châtelet de Paris, suivant qu'il conste de leurs Procès-verbaux des 18 Mai & 6 Août 1770, en vertu de deux procurations des 22 Avril & 12 Juin précédens, qu'il a consenties, dans lesquelles ses motifs sont aussi amplement expliqués, & toujours aux fins de prévenir l'usurpation dont il a été parlé plus haut. C'est à ces trois susdits dépôts que les curieux ou les intéressés peuvent avoir recours.

Les armes de cette branche sont : *écartelé au 1 & 4 d'or, à la tour de gueules maçonnée de sable, donjonnée de trois piéces, surmontées de trois têtes de maures de sable mises de profil, tortillées d'argent; au 2 & 3 d'argent, à trois fasces ondées d'azur.* C'est ainsi que les porte M. l'Abbé DE PARDAILLAN-GONDRIN, vivant en 1776.

Les Seigneurs DE PARDAILLAN-GONDRIN, de la branche de Caumort, ont toujours porté leurs armes telles qu'on vient de les décrire, jusqu'à PIERRE-APULÉE DE PARDAILLAN, l'avant-dernier Seigneur de cette branche, qui les porta, (par inadvertence ou ignorance du fait, ainsi qu'il est prouvé par acte passé devant *Beviere*, Notaire au Châtelet de Paris, le 16 Août 1773,) de la maniere suivante.

Au 1 d'argent, au lion de gueules, à la bordure de sinople, chargée de sept petits écussons d'or mis en orle, bordés de gueules; au 2 d'or, à trois pals de gueules; au 3 d'argent, à trois fasces ondées d'azur; au 4 d'argent, à trois pals flamboyans d'azur. Sur le tout : *d'or, à la tour de gueules, maçonnée de sable, donjonnée de trois piéces, surmontées de trois têtes de maures de sable mises de profil, tortillées d'argent.*

Sur la Maison de PARDAILLAN-GONDRIN, distinguée par les dignités & les emplois dont elle a été honorée, & par les services qu'elle a rendus à la Couronne & à l'Etat, on peut consulter *l'Histoire de* SAINT-LOUIS, par *Joinville, Favin, Dupleix, M. de Marca, Histoire de Béarn; les Mémoires de Castelnau, l'Histoire de Foix, Notitia utriusque Vasconiæ, les Mémoires des Révolutions de Suede, l'Histoire généalogique & chronologique des Grands Officiers de la Couronne, &c.*

* PARDIAC : Ancien Comté, situé entre ceux de Fezensac & de Bigorre, qui a donné son nom à une ancienne Maison, dont voici la Généalogie, dressée d'après l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, & sur les titres originaux, enregistrés au Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit, & à la Bibliothéque du Roi.

I. BERNARD D'ASTARAC, surnommé *Pelagos*, fils d'ARNAUD, II. du nom, Comte D'ASTARAC, fut le premier Comte DE PARDIAC, par donation que lui en fit son pere pour son partage, vers l'an 1025. De sa femme, nommée *Marquese*, il eut :

II. OGER, I. du nom, Comte de Pardiac, qui prit le nom de MONTLEZUN, l'un des principaux Châteaux de son Comté. Etant à Montlezun au mois de Mai 1088, il fit aux Religieux de l'Eglise de Notre-Dame de Soricinii, donation de quelques héritages pour le salut de ses pere & mere, celui des Comtes *d'Astarac*, ses prédécesseurs, de sa femme, nommée *Amaneve*, & de ses enfans.

III. GUILHAUME DE MONTLEZUN, son fils & successeur, Comte de Pardiac,

fonda l'Abbaye de la Case-Dieu en 1135, & vivoit encore en 1142, avec *Marie*, sa femme, dont il eut : — BOEMONT, & BERNARD, qui suit.

IV. BERNARD DE MONTLEZUN, II. du nom, Comte de Pardiac en 1174, fit don, en 1182, du consentement de sa femme *Amelie* & de ses enfans, d'un bien qu'il avoit près le Château de Montléon, & d'un Bois nommé *Psautier*.

V. OGER DE MONTLEZUN, II. du nom, son fils & successeur, Comte de Pardiac, vivoit en 1182 & 1200. Il eut pour enfans : — ARNAUD-GUILHEM, qui suit ; — & BERNADAT, auteur des Seigneurs de Montastruc, qui subsistent en Querci.

VI. ARNAUD-GUILHEM DE MONTLEZUN, Comte de Pardiac, fit une donation, du consentement de son frere, à l'Abbaye de Berdoue en 1255, & confirma, en 1275, tous les dons faits par ses ancêtres & par ses Vassaux à l'Abbaye de la Case-Dieu : il mourut la même année, fort âgé, laissant pour fils & successeur,

VII. ARNAUD-GUILHEM DE MONTLEZUN, II. du nom, Comte de Pardiac, qui fit hommage au Roi PHILIPPE *le Hardi*, de ce Comté, en Juillet 1275. Il eut un différend avec le Comte *d'Armagnac*, qui fut terminé par Sentence de l'an 1298 ; donna en 1300, du consentement de son fils, des coutumes & des franchises à ses Vassaux, & étoit mort en 1309. Il avoit épousé, en secondes noces, *Agnès de Biran*, morte sans enfans en 1314. De la premiere, dont le nom est ignoré, il eut : — ARNAUD-GUILHEM, qui suit ; — & BERNARD, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Lary, rapportée ci-après.

VIII. ARNAUD-GUILHEM DE MONTLEZUN, III. du nom, Comte de Pardiac, servit dans les guerres de Flandres avec 46 hommes d'armes, en 1314 & 1327, & mourut en 1340, laissant de *Geraude de Biran*, Dame de Biran & d'Ordan, son épouse : — 1. ARNAUD-GUILHEM, qui suit ; — 2. MABILLE, mariée, en 1326, avec *Arnaud-Guilhem*, Seigneur *de Barbazan* ; — 3. & GERAUDE, femme de *Jean de Lomagne*, Marquis de Fiesmarcon.

IX. ARNAUD-GUILHEM DE MONTLEZUN, IV. du nom, Comte de Pardiac, servoit en qualité d'Ecuyer-Banneret en 1338 ; fut fait Chevalier devant Saint-Omer en Juillet 1339 ; servit, en cette qualité, avec 98 Ecuyers & 194 Sergens de pied en 1349, au lieu de Penne en Agenois, sous le Roi de Navarre ; & en 1351, 54 & 1356, sous le Comte *d'Armagnac*. Il est qualifié *Chambellan du Roi* dans l'octroi qu'il fit avec *Bernard*, Vicomte *de Riviere*, Sénéchal de Bigorre, aux habitans de la ville d'Ibos, de leurs priviléges & franchises ; & mourut en 1377, après avoir fait son testament le 11 Août même année. Il avoit épousé 1°. *Comtesse de Durfort*, morte sans enfans en 1349 ; 2°. *Eléonore de Peralte*, Aragonoise ; & 3°. *Mabille d'Albret*, qui testa le 17 Novembre 1388, & mourut sans enfans. Du second lit il eut : — JEAN, mort en 1388 ; — & ANNE DE MONTLEZUN, Comtesse de Pardiac, par le décès de son frere, mariée, le 6 Juin 1379, à *Geraud d'Armagnac*.

Branche des Seigneurs de SAINT-LARY & de BETPLAN.

VIII. BERNARD DE MONTLEZUN, fils puîné d'ARNAUD-GUILHEM, II. du nom, *par la grace de Dieu*, *Comte de Pardiac*, fut apanagé de la Terre de Saint-Lary, & ARNAUD-GUILHEM DE MONTLEZUN, III. du nom, Comte de Pardiac, son frere aîné, & *Geraude de Biran*, son épouse, lui firent don, par acte passé le Vendredi avant la fête de l'Annonciation de l'an 1309, des lieux & jurisdictions de Lavardens, de Castillon, de Jegun, de Peyrudette & de Caussade, pour lesquels il rendit hommage au Comte *d'Armagnac* en 1319. Il étoit marié, en 1309, avec *Mabille de Biran*, sœur de *Geraude*, Comtesse de Pardiac, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

IX. BERNARD DE MONTLEZUN, II. du nom, Seigneur de Saint-Lary, qualifié *noble & puissant Seigneur*, & de *Chevalier*, qui servit dans les guerres de Flandres avec le Comte *de Pardiac*, & à l'Ost de Penne en Agenois, en 1339, 49 & 1350. Il fut mis en possession & jouissance de plusieurs Fiefs & Terres dans le

Pardiac, qui lui avoient été usurpés, par Jugement du Juge Royal de la ville de Rabastens en Bigorre, le 2 Juillet 1346. Il avoit épousé *Tiburge*, Dame *de Teulé* & de Haget, dont : — 1. BERNARD, mort sans postérité de son mariage avec *Sibille de Manas-de-Montbardon*, qu'il laissa veuve ; — 2. ARNAUD-GUILHEM, qui suit ; — 3. BERNADAT, Seigneur de Caussade & de Las, auteur d'une branche éteinte dans le XVIe siécle ; — 4. & DOMINIQUE, tige de la branche des Seigneurs de Campagne & de Projan, rapportée ci-après.

X. ARNAUD-GUILHEM DE MONTLEZUN, Chevalier, qualifié *noble & puissant*, Seigneur de Saint-Lary, de Teulé, de Haget & de Mazeroles, Sénéchal & Gouverneur du pays de Bigorre en 1380, se distingua dans les guerres contre les Anglois ; fit le voyage de Lombardie ; & écrivit, en 1388, au Maréchal *de Sancerre*, au sujet des tréves & suspension d'armes entre les habitans de Bigorre, les Anglois & la garnison de Lourde. Il s'étoit obligé, par traité du 6 Novembre 1387, envers le Roi d'Aragon, de le servir envers & contre tous, excepté contre le Roi de France & le Comte *d'Armagnac*. ARNAUD-GUILHEM DE MONTLEZUN, IV. du nom, Comte de Pardiac, le traite & qualifie de son cousin-germain (*consanguineus ejus*) dans son testament du 11 Août 1377, par lequel il lui fait plusieurs dons, & le nomme un de ses exécuteurs testamentaires. *Mabille d'Albret*, troisieme femme de ce Comte, lui fit aussi des dons par son testament du 17 Novembre 1388 ; & ANNE DE MONTLEZUN, Comtesse de Pardiac, leur fille & héritiere, lui donna aussi la Seigneurie de Betplan. Il étoit mort en 1392, & avoit épousé *Marguerite d'Armagnac*, dont : — JEAN, qui suit ; — & BILLETTE, mariée, en 1398, au Seigneur Baron *de Bazilhac*, en Bigorre, fils de *Vital*, & de *Marguerite de Gramont-de-Navarre*.

XI. JEAN DE MONTLEZUN, Chevalier, Seigneur de Saint-Lary, de Haget, Teulé, Betplan, &c. qualifié *noble & puissant*, étoit sous la tutelle de BERNADAT DE MONTLEZUN, son oncle, Seigneur de Caussade, en 1392, qu'il rendit hommage en son nom au Comte *d'Armagnac*, pour les Terres de Saint-Lary, Durand, Seailles, Saint-Paul-de-Baise, &c. Etant majeur, il s'acquitta du même devoir envers *Jean*, Comte *d'Armagnac*, le 30 Juin 1419 ; reçut la même année les reconnoissances des habitans de Betplan, & rendit hommage de cette Terre au Comte *de Pardiac*, dans l'Eglise du lieu de Tilhac, le 28 Octobre 1424 ; présenta à la Cure de Betplan, en qualité de Seigneur & Patron, en 1431 ; fonda & dota, en exécution du testament de son pere, une Chapelle dans l'Eglise des Dominicains de Marciac, le 21 Août 1461. Il avoit épousé, en 1416, *Jacquette de Landorre*, fille de *Ratier*, Chevalier, Baron *de Landorre* & Vicomte de Cadars, d'une des premieres Maisons de Rouergue, alliée aux Comtes *de Rodez*, & aux Seigneurs *de Severac*, *d'Estaing* & *d'Arpajon*. De ce mariage vinrent : — 1. ARNAUD-GUILHEM, mort sans postérité de son mariage avec ANNE DE MONTLEZUN-CAMPAGNE, qu'il laissa veuve, laquelle testa en 1489 ; — 2. ANTOINE, qui suit ; — 3. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Jean-Pouge & de Seailles, dont on parlera ci-après ; — 4. & ANNETTE, mariée, le 25 Novembre 1443, avec *Arnaud-Raimond*, Seigneur, Baron *de Castelbajac*.

XII. ANTOINE DE MONTLEZUN, qualifié *noble & puissant*, *Chevalier*, Seigneur de Saint-Lary, Betplan, Teulé, Haget, &c. succéda à son frere aîné, rendit hommage à *Gaston*, Prince de Navarre, Comte *de Foix* & de Bigorre, pour les Terres de Mazeroles, de Teulé & de Segalas, le 8 Avril 1467 ; plaidoit, avec JEAN, son frere, au Parlement de Toulouse en 1472 & 1474 ; acquit des biens & fiefs, au lieu de Saint-Lary, d'ANTOINE DE MONTLEZUN, Seigneur de Meillan, le 3 Septembre 1480 ; & présenta à la Cure de Betplan en 1487. Il s'étoit trouvé au siége de Lectoure en 1473, & avoit épousé *Blanchefleur d'Aure*, fille du Vicomte de Larboust, dont :

XIII. MANAUD DE MONTLEZUN, qualifié *noble & puissant*, *Chevalier*, Seigneur de Saint-Lary, Betplan, Haget, Teulé, &c. qui rendit hommage de ces Terres à *Charles*, Duc *d'Alençon*, Comte d'Armagnac, en 1521. Il présenta à la Cure de Betplan en 1518, & avoit épousé 1°. *Marie de Caumont-Lauzun*, de la dot de laquelle

laquelle il donna quittance à *Arnaud*, Seigneur de Lauzun & de Peguilhem, son frere, le 9 Janvier 1501; & 2°. *Marguerite de Montesquiou*. Du premier lit il eut: — 1. Jean, qui suit; & du second: — 2. Anne, mariée avec *Jean de Castelbajac*, Seigneur de Rouede; — 3. & Marie, femme de *François de Manas-de-Montbardon*, Seigneur de Durfort.

XIV. Jean de Montlezun, II. du nom, *noble & puissant*, *Chevalier*, Seigneur de Saint-Lary, Betplan, Teulé, Haget, Segalas, &c. reçut en don de son pere la Terre de Durand, le 12 Mars 1508, rendit hommage & dénombrement de ses Terres devant le Sénéchal de Toulouse en 1540; acquit de *François de Manas*, son beau-frere, une partie de la Terre de Mazeroles, le 18 Juillet 1564; & testa le 29 Mai 1567. Il avoit épousé *Marguerite de Lomagne*, fille de *Georges*, Vicomte de Terride, de laquelle vinrent: — Georges, qui suit; — Bertrand, & Jérôme, Baron de Cazaux en Querci.

XV. Georges de Montlezun, Chevalier, Seigneur de Saint-Lary, Betplan, Haget, Teulé, Mazeroles, & des fiefs de Lavardens, Castillon, Durand & de Jegun, Gouverneur pour le Roi de Lavardens, épousa, le 23 Avril 1562, *Anne de Lauzieres*, fille de *Gui*, Seigneur de la Capelle, & d'*Anne d'Ornezan*, dont: — 1. Marguerin, qui suit; — 2. Hercule-Bertrand, marié, le 23 Mai 1618, à *Gabrielle de Florence*, Dame de Lescurry, remariée, en 1642, avec *Antoine-Moïse de Podenas*; — 3. Françoise, femme de *Bertrand de Montesquiou*, Seigneur de Pouyloubon; — 4. Georgette, mariée à *Samson de Pardaillan*, Seigneur de la Serre; — 5. & Brandelise, Religieuse de Fontevrault au Brouilh.

XVI. Marguerin de Montlezun, Chevalier, Seigneur de Saint-Lary, Betplan, &c. fut chargé de procuration par sa mere en 1597, & fit son testament le 11 Novembre 1608. Il avoit épousé, le 17 Août 1600, *Jeanne d'Antras*, Dame de Samazan, veuve de Sébastien de Montlezun-Campagne, laquelle testa le 23 Février 1603, & fut mere de — Jean-Jacques, qui suit; — & d'Anne, mariée avec *Roger d'Ustou*, Seigneur de la Molette.

XVII. Jean-Jacques de Montlezun, Chevalier, Seigneur de Saint-Lary, Betplan, &c. Ecuyer de la grande Ecurie, & Capitaine au Régiment de Roquelaure, fut blessé au combat qui se livra, en 1636, entre le Marquis *de la Force* & le Colonel *Coloredo*, & testa en 1658. Il avoit épousé, le 23 Octobre 1638, *Marguerite d'Incamps*, fille du Marquis *de Louvie*, dont: — 1. Gaston-Jean-Batiste, qui suit; — 2. Pauline, mariée, en 1670, avec *François-Alexis de Pujo*, Seigneur de His & d'Omex; — 3. & une fille, Religieuse à Prouilhan-lès-Condom.

XVIII. Gaston-Jean-Batiste, Marquis de Montlezun, Seigneur de Saint-Lary, &c. épousa, 1°. en 1666, *Madelene de Gassion*; & 2°. *Anne de Pujo-la-Fitole*. Du premier lit il a eu: — 1. Charles, reçu Page de la grande Ecurie en 1673, mort jeune; — 2. Henri, Abbé de la Capelle, Diocèse de Toulouse, mort en 1741; — 3. N... de Montlezun, mariée avec *Annet de Puyberail*, Seigneur de Troncens, dont deux filles. — L'aînée, mariée à *François*, Comte *de Béon*, dont postérité; — & la cadette, nommée *Henriette de Puyberail*, femme de *Louis de Saint-Martin*, mere de — *Dominique*, de *Louis*, de *Clément*, d'*Eusebe* & de *Paul de Saint-Martin*.

Du second lit sont issus: — 4. N..., Marquis de Montlezun, Capitaine au Régiment d'Anjou, Cavalerie, mort sans postérité; — 5. Henri, qui suit, — 6. Emmanuel, Chanoine de Tarbes, mort jeune; — 7. Joseph, Abbé de Saint-Savin de Lavedan & du Mas-d'Azil, vivant en 1776; — 8. & Catherine, mariée au Vicomte *de Riviere-Labatut*.

XIX. Henri, Marquis de Montlezun, Chevalier, Seigneur de Saint-Lary, Betplan, Haget, Teulé, Oursbelisle, la Garde, Syndic de la Noblesse des Etats de Bigorre, en 1767, a épousé *N... de Fortisson*, dont il n'a point d'enfans.

Seigneurs de Saint-Jean-Pouge & de Seailles.

XII. Jean de Montlezun, Chevalier, fils puîné de Jean, Seigneur de Saint-

Lary, & de *Jacquette de Landorre*, fut apanagé des Terres de Saint-Jean-Pouge & de Seailles en Armagnac, & épousa *Marguerite de Miossans*, sœur de *Jean*, Baron de Sansons en Béarn, dont il eut : — BERTRAND, qui suit ; — & FLORETTE, mariée, par contrat du 8 Février 1488, à *Aner de Mun*, fils d'*Arnaud-Guilhaume*, Seigneur *de Mun* en Bigorre, & de *Marguerite de Villambits*. Voyez MUN, *Tome X.* de ce Dictionnaire.

XIII. BERTRAND DE MONTLEZUN, Seigneur de Saint-Jean-Pouge & de Seailles, épousa *Catherine de Noé*, dont postérité, éteinte au commencement du XVIIe siécle, & fondue dans une branche de la Maison de *Pardaillan-Gondrin*.

Branches des Seigneurs de PROJAN, Comtes de CAMPAGNE, &c.

X. DOMINIQUE DE MONTLEZUN, Chevalier, quatrieme fils de BERNARD, II. du nom, Seigneur de Saint-Lary, & de *Tiburge*, Dame *de Teulé* & de Haget, fut apanagé des Terres de Juilhac & Damiate ; servit avec distinction contre les Anglois & dans les guerres d'Espagne ; étoit à Pampelune en 1377, qu'il donna quittance de ses appointemens militaires, scellée de son sceau, sur lequel paroît *un lion rampant.* Il épousa *Jeanne de Lavardac*, fille de *Pierre*, Seigneur de Campagne & de Projan, qui lui en fit donation par acte du 16 Janvier 1384 ; reçut la quittance des dots de *Cévelie*, de *Jeanne*, de *Longue* & de *Condor de Lavardac*, ses belles-sœurs, au nom de sa femme, par actes des années 1387, 88, 90 & 1391 ; & passa une transaction avec *Condor d'Estain*, veuve, sans enfans, de *Bernard de Lavardac*, son beau-frere, le 26 Novembre 1388. Il eut, entr'autres enfans :

XI. ARNAUD-GUILHAUME DE MONTLEZUN, qualifié *noble & puissant*, Chevalier, Seigneur de Campagne, Projan & Segos, qui consentit un bail à fief au lieu d'Unzen le 25 Mars 1412, & rendit hommage de ses Terres, en 1419, au Comte *d'Armagnac*, qui lui fit don, en considération des services qu'il lui avoit rendus & à son pere, de tous les droits qu'il avoit au lieu de Campagne, le 5 Octobre 1422. Il avoit épousé *Anne d'Armagnac*, dont vinrent : — BERNARD, qui suit ; — JEAN ; — & ANNE, femme d'ARNAUD-GUILHEM DE MONTLEZUN, fils aîné de JEAN, Seigneur de Saint-Lary, & de *Jacquette de Landorre*, dont on a parlé degré XI de la branche des Seigneurs de Saint-Lary.

XII. BERNARD DE MONTLEZUN, *noble & puissant*, Chevalier, Seigneur de Projan, Campagne, Unzen, Segos, &c. étoit sous la tutelle d'ARNAUD-GUILHAUME DE MONTLEZUN, Seigneur de Saint-Lary, en 1431, 1433 & 1438 ; vendit les droits seigneuriaux qu'il possédoit au lieu de Margastaut, à *Aimeri de Castillon*, le 26 Janvier 1457 ; reçut le serment de fidélité des habitans de Segos le 16 Novembre 1462, & fit son testament le 25 Janvier 1484. Il avoit épousé 1°. *Angline d'Antin*, fille de *Pierre*, Seigneur *d'Antin*, pour la dot de laquelle il donna quittance à *Arnaud*, Seigneur *d'Antin*, en 1477 ; & 2°. *Marie de Bassabat-de-Pordeac*, laquelle testa le 2 Mars 1512. Du premier lit il eut : —— JEANNE DE MONTLEZUN, mariée à noble *Carbonel de Lavardac*, Seigneur d'Eyzieu ; & du second : — THEOBALDE, qui suit ; — PIERRE ; — & trois filles, nommées CATHERINE : la premiere, mariée à *Jean de Bearn*, Seigneur de Fontans ; la seconde, femme de *François de Saint-Paul*, Seigneur de Bidossan ; & la troisieme, épouse de *Jean de Savignac*, Seigneur de Revignan.

XIII. THEOBALDE DE MONTLEZUN, *noble & puissant*, Chevalier, Seigneur de Campagne, Projan, Segos, &c. paya la dot de CATHERINE, sa sœur, femme de *Jean de Savignac*, Seigneur de Revignan, le 24 Janvier 1502 ; reçut le serment de fidélité des habitans de Segos & de Projan le 27 Janvier 1516, & fit son testament le 25 Septembre suivant. Il avoit épousé, le 16 Juin 1495, *Anne de Villar*, fille de *Roger*, Seigneur *de Villar*, Baron de Doazit, laquelle testa le 11 Juin 1523. Leurs enfans furent : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. PIERRE ; — 3. MARIE ; — 4. CATHERINE, mariée à *Louis de Lamezan* ; — 5. QUITERIE, femme de JEAN DE MONTLEZUN, Seigneur de Vignau ; — 6. JEANNE, épouse de *Bertrand de Lavardac*, Seigneur de Blanc-Casse ; — 7. JEANNETTE ; — 8. MAR-

GUERITE, mariée, en 1546, à *Bernard de Latrau*, Seigneur de Pouydraguin; — 9. ANNE, alliée à *Regnaut de Grossolles*, Seigneur de Flamarens; — 10. & ELIX, femme de *Pierre de Villar*.

XIV. LOUIS DE MONTLEZUN, *noble & puissant*, Chevalier, Seigneur de Campagne, Projan, Segos, &c. rendit hommage & dénombrement de ses Terres devant *Jacques de Foix*, Evêque de Lescar, en 1536, & épousa *Hilaire d'Aydie*, fille d'*Odet*, Seigneur de Ribeyrac, & d'*Anne de Pons*. Elle transigea avec le Maréchal *de Saint-André* en 1550, sur la succession de *Henri de Luxembourg*; testa le 26 Mars 1564, & eut pour enfans: — 1. ARNAUD, qui suit; — 2. ELISE, mariée avec *Blaise de Verduzan*, Seigneur de Miran; — 3. & ANNE, femme d'*Erard de Roquelaure*, Seigneur de Saint-Aubin.

XV. ARNAUD DE MONTLEZUN, *noble & puissant*, Chevalier, Seigneur de Campagne, Projan, Segos, &c. eut aussi la Terre de Fraissinet en Querci, par donation que lui en fit *Hilaire d'Aydie*, sa mere, le 19 Septembre 1563; & fit son testament & codicille le 28 Février 1584. De *Françoise de Narbonne*, son épouse, il eut: — 1. ODET, qui suit; — 2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1581; — 3. ANNE, mariée avec *Bertrand de Barbotan*, Seigneur de Mormés; — 4. & CATHERINE, femme de *Jean de Lupé*, Seigneur d'Arblade.

XVI. ODET DE MONTLEZUN, Chevalier, Seigneur de Projan, Campagne, Segos, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, épousa, 1°. le 25 Novembre 1582, DIANE DE MONTLEZUN, fille de JEAN, Seigneur de Baratnau, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal d'Armagnac, & 2°. *Elisabeth de Mont*. Il testa le 21 Décembre 1624, & eut pour enfans: — 1. ANTOINE-ARNAUD, qui suit; — 2 & 3. JACQUES & FRANÇOIS; — 4 & 5. MARIE & GABRIELLE.

XVII. ANTOINE-ARNAUD DE MONTLEZUN, Chevalier, Seigneur Baron de Campagne, Projan & Segos, épousa, le 19 Février 1617, *Paule de Roquelaure*, de laquelle vint:

XVIII. DEODAT DE MONTLEZUN, Chevalier, Comte de Campagne, Vicomte d'Euze, Seigneur de Projan & Segos. Le Roi LOUIS XIV, par Lettres-Patentes du 24 Mars 1661, érigea sa Terre de *Campagne* en *Comté*, tant en considération de ce qu'il étoit *issu des anciens Comtes souverains de Pardiac*, que de ses services & de ceux de ses ancêtres. Il épousa, le 24 Mars 1647, *Marie-Henriette de la Roche-Fontenilles*, & testa le 15 Avril 1654. Ses enfans furent: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. FRANÇOIS; — 3. GABRIELLE, mariée avec *N.... de Mont*, Vicomte d'Uzer; — 4. & PAULE DE MONTLEZUN, femme de *N... d'Escars*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Honfleur.

XIX. JACQUES DE MONTLEZUN, Chevalier, Comte de Campagne, Vicomte d'Euze, &c. épousa, le 11 Octobre 1671, *Françoise de Mauléon*, fille de *Philibert-Antoine*, Baron de Belpech, & de *Marie de Roquefort*; & testa le 28 Novembre 1701. De son mariage il eut: — FRANÇOIS, qui suit; — & PHILIBERT-ANTOINE, Chevalier de Malte.

XX. FRANÇOIS DE MONTLEZUN, Chevalier, Comte de Campagne, Marquis de Mauléon, Seigneur de Belpech & Gouverneur de Soule, confirma, le 19 Mars 1708, la vente de la Terre de Campagne, faite par son pere à M. *de Manibau*; & testa le 9 Juillet 1739. Il avoit épousé, le 28 Décembre 1701, *Jeanne-Marie de Villemur*, Dame de Pailhez, laquelle testa le 21 Octobre 1749, & a laissé pour enfans: — 1. PHILIBERT-ANTOINE, qui suit; — 2. LOUIS-HERCULE, rapporté après son aîné; — 3. LOUIS-JOSEPH DE MONTLEZUN, nommé, en 1753, Abbé de Belleperche, Diocèse de Toulouse; — 4. JEAN-BATISTE, Chevalier de Malte; — 5. MARIE-GABRIELLE, Prieure des Malthoises de Toulouse; — 6, 7 & 8. trois autres filles, dont deux mariées.

XXI. PHILIBERT-ANTOINE, Comte DE MONTLEZUN, Baron de Belpech, Chevalier de Saint-Louis, a de son mariage avec *Madelene de Grimiau*; — 1. PHILIBERT-ANTOINE-PAUL-ANNE; — 2. PIERRE-JACQUES; — 3. & MARIE-SOPHIE,

XXI. Louis-Hercule, Marquis de Montlezun, d'abord Chevalier de Malte, premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. S. feu M. le Comte *de Clermont*, successivement Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en 1767, *Catherine-Françoise de Mahé-de-la-Bourdonnais*, fille de feu *François*, Seigneur de la Bourdonnais, Capitaine de Vaisseaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur des Isles de France & de Bourbon, & de *Charlotte-Isabelle de Combault-d'Auteilh*. Ils ont pour fils unique :

Louis-Elizabeth de Montlezun-Pardiac, né le 2 Septembre 1767.

Branche des Seigneurs de Preyssac & la Briffe, établie à Gimont, en Gascogne.

Faute de renseignemens sur cette branche, nous ne la commencerons ici qu'à

Odet de Montlezun, Seigneur de Merenx, la Roque, Saint-Martin, Ampels, né vers l'an 1495. Il fit son testament le 11 Novembre 1543, & avoit épousé *Jeanne de la Mothe*, de laquelle il eut : — 1. Jean, qui continua la postérité ; — 2. Aimeric ; — 3. Bernard, marié à *Claire de Troncens*, — 4. Amanin ; — 5. François, Religieux Bénédictin ; — 6. & autre Jean, qui suit.

Jean de Montlezun, Seigneur de Ligardes, la Briffe, co-Seigneur de Preyssac, épousa *Hélene de Troncens*, sœur & co-héritiere de *Fabien de Troncens*, Seigneur d'Engalin, de Ligardes, la Briffe, &c. Leurs enfans furent : — 1. Bernard, qui suit ; — 2. Jacques ; — 3. & Marc-Antoine, Seigneur d'Ampels.

Bernard de Montlezun, Seigneur de Ligardes, la Briffe, &c. partagea avec Jacques, son frere, en 1587, & épousa, le 18 Mai de la même année, *Jeanne de Balzac*, fille d'*Antoine de Balzac*, & d'*Eléonore de Montal*, laquelle testa le 8 Mars 1641. De leur mariage vinrent : — 1. Charles, qui suit ; — 2. Jean-François ; — 3. Eléonore, mariée à *Antoine de Lavardac*, Seigneur de Meymès ; — 4. Jeanne, épouse de *N... de Noaillan*, Seigneur de Villeneuve ; — 5. & Anne-Louise de Montlezun, femme de *Pierre de Lartigue*, Seigneur de Bassebat.

Charles de Montlezun, co-Seigneur de Ligardes & de Preyssac, fit un accord avec sa mere le 7 Août 1623, & fut tué au service. Il avoit épousé, le 21 Décembre 1622, *Madelene de Lau*, fille de *Jean-Jacques*, Seigneur de Mauhic en Armagnac, laquelle se remaria au Seigneur *du Bouzet*. Elle eut de son premier lit :

Jean-Bertrand de Montlezun, qui épousa, le 1 Janvier 1650, *Bertrande de Berot*, dont : — 1. Bertrand, qui suit ; — 2. Leonard, Lieutenant de Vaisseaux du Roi, mort sans postérité ; — 3. Anne, mariée à *Louis de Noaillan*, Seigneur d'Engalin & de Lamezan.

Bertrand de Montlezun épousa, le 26 Juillet 1682, *Françoise du Frere*, fille de *François*, Seigneur de Saint-Paul, & d'*Hélene de Sadirac*. Elle testa le 12 Janvier 1693, & eut pour enfans : — 1. Guilhaume, qui suit ; — 2. Renaud ; — 3. Madelene, mariée à *Joseph de Sudria* ; — 4. & Eléonore.

Guilhaume de Montlezun, Chevalier, épousa, en 1714, *Marguerite de Lauzin-d'Espaon*, dont : — 1. Joseph, qui suit ; — 2. Philippe, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Medoc, retiré du service à cause de ses blessures ; — 3. Marthe, mariée à *N... de la Marque*, Seigneur de Ninigan & de Lunax ; — 4 & 5. Marie-Hilaire & Jacquette, Religieuses.

Joseph de Montlezun, Chevalier, a épousé, en 1752, *Antoinette de Montravel-de-Grangié*, fille de *François*, Capitaine-Commandant du Régiment de Lorraine, & de *Josephe de Godefroy*, dont sont issus : — 1. Guillaume-François-Marie, Lieutenant au Régiment de Toul, Artillerie ; — 2. Joseph, Page du Roi ; — 3. & Alexandrine de Montlezun.

Les armes des Comtes de Pardiac & de Montlezun sont : *d'argent, au lion de gueules rampant, couronné de même, à l'orle de neuf corneilles ou corbeaux de sable, béqués & membrés de gueules.*

Les Seigneurs *de Preyssac* & *de la Briffe* portent les mêmes armes.

PARDIEU : Maison connue en Normandie depuis plus de 500 ans, & dont les Seigneurs *d'Avremenil* sont une branche.

Le premier de cette Maison dont on ait connoissance, est HENRI DE PARDIEU, Chevalier, qui fonda, en l'an 1260, les Cordeliers d'Evreux. Il est inhumé devant le grand Autel de cette Eglise. Voyez l'*Histoire de l'Ordre des Franciscains* par *François de Gonzagues*, leur Général, imprimée en 1587, *édit. de Rome, in-folio, p. 565*. Suivant le Registre de la Chambre des Comptes, intitulé *Noster, fol. 193*, JEAN DE PARDIEU paroît dans une montre d'armes en 1271. Il est fait mention d'un nommé EUSTACHE DE PARDIEU dans les Croisades de la Terre-Sainte. *Carpentier*, dans son *Hist. du Cambresis, Liv. II, p. 183*, parle de PIERRE DE PARDIEU, vivant au commencement du XIVe siécle. Il le qualifie de *vaillant Colonel*. On trouve dans la Généalogie que le Comte *de Boulainvilliers* a faite de cette Maison, ROBERT DE PARDIEU, I. du nom, & *Marie de Bonneval*, son épouse, vivans en 1316.

Cette Maison s'est partagée, au commencement du XVe siécle, en plusieurs branches, par les enfans de NICOLAS ou COLARD DE PARDIEU, Gouverneur de la ville & Comté d'Eu. HENRI V, Roi d'Angleterre, lui rendit, en 1419, les biens qui lui avoient été confisqués, comme on le voit par la Chartre qui en fait mention. Il épousa, en 1400, *Perrette d'Assigny*, dont il eut : — 1. ROBERT, qui suit, chef des Seigneurs d'Assigny ; — 2. NICOLAS, auteur des Seigneurs de Maucomble, rapportés ci-après ; — 3. & MARTIN, tige de la branche de Boudeville & d'Escotigny, aussi rapportée après celle de Maucomble, & de laquelle sont sortis les Seigneurs *d'Avremenil*, qui subsistent seuls aujourd'hui.

Seigneurs d'Assigny.

ROBERT DE PARDIEU, II. du nom, Seigneur d'Assigny, épousa, vers l'an 1421, *N... de Mainville*, dont :

JEAN DE PARDIEU, Seigneur d'Assigny, qui épousa, en 1456, *Guillemette Roussel*, & en eut :

DAVID DE PARDIEU, Gouverneur d'Eu, Capitaine de gens de pied en 1505, allié à *Marie de Vaudricourt*, dont il n'eut que des filles. L'aînée épousa, le 23 Juin, 1521, *Jean de Mailloc*.

Seigneurs de Maucomble.

NICOLAS DE PARDIEU, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Til, second fils de COLARD DE PARDIEU, & de *Perrette d'Assigny*, épousa, en 1426, *Colette d'Estrimont*, Dame de Grattepense, dont :

NICOLAS DE PARDIEU, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Til & de Grattepense, marié, en 1448, à *Marguerite le Moine*, Dame de Forestel & de Sourdeval, fille de *Nicolas le Moine*, & de *Marguerite de Flocques*. De ce mariage vint :

ANTOINE DE PARDIEU, Chevalier, Seigneur du Til, de Grattepense & de Forestel, marié à *Guillemette du Croc*, qui lui apporta la Terre de Maucomble en 1505. Il eut de cette alliance :

ANTOINE DE PARDIEU, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Maucomble & de Grattepense, qui épousa, en 1522, FRANÇOISE DE PARDIEU, sa cousine, fille de NICOLAS, Seigneur de Boudeville, & d'*Austreberte de Pisseleu*, dont :

ADRIEN DE PARDIEU, Ecuyer, Seigneur de Maucomble, Grattepense, Bailli-en-Riviere, Semeule, &c. Capitaine du Port de Mer de Criel, marié, le 25 Juin 1557, à *Marguerite de Bussy*, fille de *René de Bussy*, Seigneur de Berville, Gournay & d'Henonville, & de *Jacqueline de Chantelou*, dont : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. MADELENE DE PARDIEU, mariée à *François de Grouches*, Chevalier, Seigneur de Moncourt & de Bacouel ; — 3. & MARGUERITE, mariée à *N... des Essarts*, Seigneur d'Aubigny.

JACQUES DE PARDIEU, Ecuyer, Châtelain de Bailli-en-Riviere, Seigneur de Maucomble, Grattepense & Saint-Aignan, Lieutenant des Gendarmes du Comte

de Saint-Paul, épousa 1°. *Diane*, fille de *Jean de la Haye*, Seigneur de Chantelou, morte sans enfans; & 2°. le 7 Juillet 1606, *Françoise du Bec*, Dame de Vaudancourt, fille de *Georges du Bec-Crespin*, & de *Marie Jubert*, dont il eut: — 1. François de Pardieu, Mestre-de-Camp de Cavalerie, mort à l'armée d'Italie en 1644, sans être marié; — 2. Jacques, qui suit; — 3. & Marguerite, mariée, le 21 Mai 1624, à *Jean de Boulainvilliers*, Marquis de Saint-Saire.

Jacques de Pardieu, II. du nom, Marquis de Maucomble, Baron de la Heuse, Châtelain de Bailli-en-Riviere, Seigneur de Grattepense, Saint-Aignan & autres lieux, Capitaine de Cavalerie, rendit de grands services au Roi, suivant des certificats des années 1642, 1644 & 1650. Il épousa, le 3 Novembre 1647, *Marie-Gabrielle de Fautereau*, fille de *Nicolas*, Marquis de Meinieres, Baron de Villers, & de *Marie de Presteval*, dont:

Louis de Pardieu, Marquis de Maucomble, Seigneur de Bailli-en-Riviere & de Grattepense, marié, le 16 Avril 1687, à *Marie le Veneur*, fille de *Henri*, Comte de Tillieres & de Carouges, & de *Claude de Rouhault-Gamaches*, de laquelle il a laissé: — Marie-Catherine de Pardieu, mariée, le 10 Mai 1703, à *Henri-Charles-Marquis le Veneur*, Seigneur de Casseville, son cousin, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Cravates; — & Louise, mariée en 1715, & veuve de *Jacques*, Comte *d'Osmond*, Seigneur de Medavy.

Branche des Seigneurs de Boudeville *&* d'Escotigny.

Martin de Pardieu, Chevalier (troisieme fils de Nicolas, I. du nom, & de *Perrette d'Assigny*), étoit mort en 1456. Il avoit épousé *Marie de Sorent*, fille unique de *Robert*, Chevalier, Seigneur de Boudeville & de Montebourg, & d'une héritiere de l'ancienne Maison de *la Heuse*, du chef de laquelle MM. de Pardieu eurent la Baronnie d'Escotigny, après la mort du fameux *Jean de la Heuse*, dit *Baudrin*, qui étoit Capitaine des Gentilshommes du Bailliage de Caux. De ce mariage vint:

Robert de Pardieu, Chevalier, Seigneur de Boudeville, de Mezy, & Baron d'Escotigny, mort le 27 Novembre 1477. Il est enterré, avec sa femme, aux Feuillans d'Auville en Caux, où l'on voit leur épitaphe. Il épousa, vers l'an 1456, *Jeanne d'Usel*, fille unique d'*Hector d'Usel*, Seigneur de Mezy-sur-Seine près Meulan, un des principaux Seigneurs de Normandie, qui se distinguerent à la descente qui se fit, en 1458, à Sandwich en Angleterre, sous *Pierre de Brezé*, Sénéchal de Normandie. Il en est parlé dans l'Histoire de France du P. *Daniel*, *T. VII*, *p.* 305. Leurs enfans furent: — 1. Hector, mort sans postérité de son mariage avec *Jacqueline Aname*; — 2. Nicolas, qui suit; — 3. Gillette, mariée à *Jean de Sandouville*, Seigneur d'Ouveville; — 4. & Jeanne, qui vivoit en 1497, mariée avec *Antoine de la Granche*, dit *de Cuissy*, Ecuyer, Seigneur de Dracy en Puisaye, Gouverneur de Courtenay.

Nicolas de Pardieu, Chevalier, Baron de Boudeville & d'Escotigny, Seigneur de Mezy, Montebourg, &c. qualifié, dans des actes de 1522 & de 1524, *noble & puissant Seigneur*, qualité que ses descendans ont toujours portée, épousa 1°. *Antoinette Sanguin*, sœur du Cardinal *de Meudon*, premier Grand-Aumônier de France, Evêque d'Orléans, puis Archevêque de Toulouse; & 2°. *Austreberte de Pisseleu*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Fontaine-Lavagan, & de *Jeanne de Dreux*, de la Maison de France. Ces deux femmes étoient tantes de la Duchesse *d'Estampes*. Il eut du premier lit: — Christophe, qui suit; — & Françoise, mariée, en 1522, à Antoine de Pardieu, Seigneur de Maucomble, son cousin; du second lit il eut: — Nicolas, tige de la branche d'Avremenil, rapportée ci-après.

Christophe de Pardieu, Baron de Boudeville & d'Escotigny, épousa, le 10 Octobre 1530, *Anne de Clere*, fille de *Georges*, Baron *de Clere*, & d'*Isabelle de Mailly*, dont: — 1. François, qui suit; — 2. Madelene, mariée, en 1554, à *Pierre du Fay*, Seigneur de la Mesengere; — 3. Anne, mariée,

en 1559, à *Pierre du Tot*, Seigneur de Gonfreville; — 4. & CLAUDE, mariée à *François de Quievremont*, Seigneur d'Heudreville.

FRANÇOIS DE PARDIEU, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Boudeville, d'Escotigny & de Balingnan, mort le 11 Octobre 1590, avoit épousé, 1°. le 14 Novembre 1550, *Marie le Lieur*, fille d'*Antoine le Lieur*, Seigneur de Brametot; & 2°. *Jourdaine de Pellevé*, sœur du Cardinal *de Pellevé*, Archevêque de Reims, fille de *Charles de Pellevé*, Seigneur de Jouy, & d'*Hélene du Fay-d'Athies*. Du premier lit il eut, entr'autres enfans:

CENTURION DE PARDIEU, mort en 1614, âgé de 45 ans, étant Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Baron de Boudeville, d'Escotigny & de Balingan. Il avoit été marié à *Judith de Clermont-d'Anjou*, fille de *Georges de Clermont*, II. du nom, Marquis de Gallerande, de laquelle il avoit eu: — FRANÇOIS & LÉONOR DE PARDIEU, morts en 1633, sans avoir été mariés.

Branche des Seigneurs d'AVREMENIL & autres lieux.

NICOLAS DE PARDIEU, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Mezy, Socqueuse ou Chauqueuse, Avremenil, Villepoix, Bouelle, &c. (second fils de NICOLAS, II. du nom, & d'*Austreberte de Pisseleu*), épousa, à la fin de l'année 1544, *Françoise de Chenevelles*, Dame de Bouelle & de Nelle, près de Neufchatel en Bray. Il fut Ecuyer-Tranchant & Echanson de Madame MARGUERITE, sœur unique du Roi HENRI II; fut un des Seigneurs qui défendirent Metz, en 1552, contre l'Empereur CHARLES-QUINT; & mourut jeune dès 1556, ne laissant que

GUI DE PARDIEU, Chevalier, Seigneur de Mezy, Bouelle, Nelle, Avremenil, la Motte, Auberton, &c. qui épousa, le 25 Août 1583, *Marie du Moucel*, Dame d'Avremenil, fille de *Jean du Moucel*, Vicomte héréditaire de Blosseville, & de *Marie Jubert*. Il étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi dès 1603, suivant un certificat du Duc *de Guise*, daté de Montargis en 1587; se trouva aux combats de Vimori & d'Auneau; & mourut le 17 Décembre 1625. Il fut pere de

FRANÇOIS DE PARDIEU, Chevalier, Seigneur d'Avremenil, Batiste, de la Motte, Auberton, Bouelle & Nelle, chef de la Noblesse du pays de Caux en 1649, & mort le 20 Septembre 1662. Il avoit épousé, le 4 Juin 1624, étant alors Capitaine d'Infanterie, *Marie de Bailleul*, fille de *Charles*, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Martel*, dont: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. LOUIS, Seigneur de la Motte; — 3. ANDRÉ, Seigneur de Canteville, mort au service du Roi en 1668; — 4. JACQUES, Seigneur de Franquesnay, premier Lieutenant de Roi dans l'Isle Saint-Domingue, où il donna de grandes preuves de valeur: il y fut tué le 21 Janvier 1691, dans un combat contre les Espagnols; — 5. & MARGUERITE, mariée, en 1668, à *Jean Dyel*, Ecuyer, Seigneur de Clermont.

CHARLES DE PARDIEU, Chevalier, Marquis d'Avremenil, Seigneur de Bouelle, Batiste, & autres lieux, Capitaine de Cavalerie, Elu de la Noblesse du pays de Caux le 10 Mai 1674, mort le 18 Novembre 1680, avoit épousé, le 7 Juin 1661, *Constance-Hippolite de Montigny*, fille de *Philippe*, Chevalier, Vicomte de Dreux, Baron de la Coudraye, Seigneur de Longprez, Hangest, &c. Maître-d'Hôtel ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine des Gardes de M. le Duc *de Longueville*, Gouverneur de Dieppe, & d'*Anne de Dangeul*. Leurs enfans furent: — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. GUILLAUME, dit *le Chevalier d'Avremenil*, Officier dans la Marine; — 3. JOSEPH, Capitaine de Cavalerie; — 4. & ANNE, mariée, en 1683, à *Jean de Clery*, Chevalier, Seigneur d'Angiens, Silleron, &c.

PHILIPPE DE PARDIEU, Chevalier, Marquis d'Avremenil, Seigneur de Bouelle, de Blancmenil, la Motte, Auberton, &c. Colonel d'un Régiment d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, mort le 15 Mars 1746, avoit épousé, le 20 Avril 1696, *Geneviéve du Mesniel-de-Sommery*, fille de *Louis du Mesniel*, Chevalier,

Marquis de Sommery, & de *Geneviève Bigot de Graveron-de-la-Turgere*, dont : — 1. PHILIPPE, Mousquetaire de la Garde du Roi, mort en 1723, sans être marié ; — 2. FRANÇOIS-LOUIS-JOSEPH, qui suit ; — 3. & CONSTANCE, mariée, en 1724, avec *Louis-Augustin de Canonville*, Marquis de Raffetot, Seigneur du Plessis-Chivray, de Goeurs, Vignacourt, &c. pere du Marquis *de Raffetot*, à présent Capitaine de la Gendarmerie.

FRANÇOIS-LOUIS-JOSEPH DE PARDIEU, Comte d'Avremenil, Chevalier de Saint-Louis, Inspecteur des Côtes Maritimes de la haute Normandie, épousa, le 17 Février 1738, *Gabrielle-Elisabeth de Beauvau*, fille de *Gabriel-Henri*, & de *Madelene de Brancas*, fille de *Louis-François de Brancas*, Duc de Villars, dont : — LOUIS-ELISABETH, qui suit ; — & CHARLOTTE-CANDIDE, morte jeune.

LOUIS-ELISABETH, Marquis DE PARDIEU, Colonel aux Grenadiers de France le 21 Mai 1766, Chevalier de Saint-Louis en Mai 1771, & Colonel du Régiment Provincial d'Alençon en Août suivant, a épousé, contrat signé le 21 Juin 1763, célébration le 27, *Elisabeth d'Arquistade de Saint-Fulgent*, présentée, le 23 Décembre 1764, par la Marquise *de Brancas*, dont : — 1. LOUIS-JOSEPH-ELISABETH-CENTURION, dit *le Vicomte* DE PARDIEU, né le 8 Octobre 1767 ; — 2. CHARLES-GABRIEL, dit *le Baron* DE PARDIEU, né le 2 Décembre 1768 ; — 3. & CHRISTOPHE-VALENTIN-MARIE, appellé *le Chevalier* DE PARDIEU, né le 3 Février 1770.

Il y a eu en Flandres une branche de la Maison de PARDIEU, qui s'y est fort distinguée par ses exploits militaires. Les deux Seigneurs les plus connus de cette branche sont, JEAN DE PARDIEU, Seigneur de la Motte en Artois, mort le 24 Décembre 1554, & inhumé dans la Chapelle de Sainte Catherine de l'Eglise des Religieux Dominicains de Saint-Omer, où l'on voit son épitaphe ; & VALENTIN DE PARDIEU, son fils, Chevalier, Seigneur de la Motte, Comte d'Esquelbecque, Gouverneur de Gravelines, &c. tué au siége de Dourlens en 1595, âgé de 65 ans. Son corps fut d'abord transporté à Arras, ensuite à Saint-Omer, auprès de son pere, & enfin à Gravelines, dont il avoit été 22 ans Gouverneur, & y fut enterré avec pompe dans le Chœur de Saint Vilbrod, où on voit son épitaphe au bas d'un superbe mausolée de marbre blanc, environné de huit écussons, représentant ses armes & celles de ses alliances.

M. *de Thou*, les Mémoires *de Sully*, le P. *Daniel*, & l'Histoire des guerres de Flandres par le Cardinal *de Bentivoglio*, font mention de ce Seigneur *de la Motte*, qui a fondé le College de la Motte à Douay, pour les enfans de Gravelines & ceux de ses Terres. Les armes : *d'or, au lion couronné de gueules*.

* PARFOURRU, en Normandie, Diocèse de Bayeux : Terre & Seigneurie qui dépend de la haute Justice de Thorigny pour les cas ordinaires, & du Bailliage de Bayeux pour les cas royaux.

Elle appartient à l'héritier de *Hervé-Joseph le Cordier*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Parfouru-l'Esclin. Il en résulte plusieurs Fiefs avec de beaux droits. Elle a donné le nom à l'ancienne Maison de PARFOURRU, qui se prétend, par tradition, issue d'un Prince de France ; ce qui s'appuye par ses armes, qui sont : *d'azur, à la fleur de lis d'or*. La maison forte qu'elle avoit à Parfourru, *fermée de mottes & de pont-levis*, fut prise & ruinée par les Anglois sous le regne des *Valois*. Elle perdit alors tous ses biens, titres & Chartes, de sorte qu'il ne lui est resté presque plus d'anciennes preuves.

JEAN DE PARFOURRU, Seigneur dudit lieu, du Mesnil-Sigard & Couvains ; vivoit en 1391 ; & avoit épousé *Jeanne de Pierrefitte*, de laquelle il eut cinq enfans, qui tous firent preuve de noblesse en 1463.

GUILLAUME, Seigneur DE PARFOURRU, l'aîné, épousa *Catherine le Verrier*, Dame d'Athy, dont quatre enfans.

Le premier, JEAN DE PARFOURRU, II. du nom, Seigneur de Parfourru, d'Athy & de Tournay, épousa *Marie de Sainte-Marie*, Dame d'Outreleau, & en eut ;

AMAURY

AMAURY DE PARFOURRU, Seigneur d'Athy, marié, en 1519, à *Jeanne l'Archer*. Ils fonderent un *Obit* dans l'Eglise Saint Jean de Caen en 1520, & rendirent aveu de la Terre d'Athy en 1523. Ils eurent pour enfans un garçon & deux filles.

JEAN DE PARFOURRU, III. du nom, leur fils, Seigneur de Parfourru, d'Athy & autres lieux, épousa, en 1552, *Jeanne de Saint-Gilles*. Il comparut au ban & arriere-ban, & eut beaucoup d'enfans, entr'autres: — 1. ROLAND, qui suit; — 2. LOUIS, rapporté après la postérité de son aîné, — 3. & CHARLES, Chanoine.

ROLAND DE PARFOURRU, Seigneur d'Athy, épousa *Gabrielle le Painteur*, Dame de l'Esnaut, dont: — NICOLAS, qui suit; — & CHARLES, Seigneur & Curé de Tournay.

NICOLAS DE PARFOURRU, Seigneur de l'Esnaut, épousa MARIE DE PARFOURRU, sa cousine, Dame de l'Esnaut, femme de *Louis Radulp*, Seigneur de Beaumont & de la Sallerie.

LOUIS DE PARFOURRU, frere puîné de ROLAND, épousa *Marie de Bourgueville*, Dame de Tilly-la-Champagne, dont: — 1 & 2. CHARLES & ROLAND; — 3 & 4. GASPARD & GUILLAUME: le dernier, époux de *Marie Masquerel*; — 5. & MARIE, femme de NICOLAS DE PARFOURRU, Seigneur de l'Esnaut, son cousin.

C'est ce que nous sçavons de cette Famille dont parle *la Roque*, & à qui *Chevillard* donne les armes ci-devant rapportées.

* PARFOURRU-*sur-Odon*, en Normandie, même Diocèse de Bayeux.

Seigneurie mouvante du Roi pour un quart de Fief de *Hautbert*, qui a été possédée, pendant plus de 400 ans, par une Famille noble du nom de *Boussel*. Le dernier Seigneur de ce nom, Chevalier de Saint-Louis, Pensionnaire du Roi, mourut en 1761, après avoir servi Sa Majesté pendant plus de 40 ans, en qualité de Capitaine-Aide-Major de Dragons.

* PARIS: Cette Capitale du Royaume de France avoit anciennement ses Préfets, Comtes & Vicomtes, qui rendoient eux-mêmes la Justice.

Mommol est le plus ancien des Préfets de Paris dont on ait connoissance: il vivoit en 584. — *Erchinoald*, Préfet de Paris, & Maire du Palais, vivoit en 651. — *Erchenbald*, Préfet, quitta ce titre en 665, pour prendre celui de *Comte de Paris*. Il fut depuis Maire du Palais. — *Guerin*, le second des Comtes de Paris, vivoit en 679. — *Conrad-le-Vieux*, neuvieme Comte de Paris & Duc de Bourgogne, vivoit en 850. — *Robert-le-Fort* étoit Comte de Paris & Duc de France en 861. — *Eudes*, son fils, douzieme Comte de Paris, & le troisieme Duc de France, devint Roi de France en 888. — HUGUES-CAPET, fils de HUGUES-*le-Grand*, quinzieme Comte de Paris & sixieme Duc de France, aussi Duc de Poitou, devint Roi de France en 987, & réunit le Comté de Paris à la Couronne.

Aux Préfets & Comtes de Paris, d'abord chargés du soin de la Police & de rendre la justice au peuple, & qui insensiblement se rendirent indépendans, comme Souverains, ont succédé les Prévôts de Paris; & le premier qui en ait pris le nom, est *Etienne*, qui vivoit en 1060. *Voyez* l'Histoire de la ville de Paris, & beaucoup d'autres Ouvrages.

PARIS, en Bretagne. C'est une Famille noble du ressort de Nantes, qui remonte à

GUILLAUME PARIS, vivant en 1300 avec *Etiennette de Saffré*, son épouse.

Ceux de ce nom, au rapport de M. *le Fevre*, furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Novembre 1668. Les armes: *d'argent, à la croix pleine de gueules, cantonnée de quatre lionceaux, affrontés de même.*

Il y a en France plusieurs Familles du nom de PARIS. De la premiere est NICOLAS DE PARIS, fils de LOUIS, Administrateur de l'Hôpital-Général, & de

Marguerite Thomas, né à Paris le 10 Mai 1657, qui fut reçu, le 5 Juillet 1686, en l'office de Conseiller du Roi, Substitut de M. le Procureur-Général. Il s'y distingua par l'assiduité de son travail & la simplicité de ses mœurs, jusqu'à sa mort, arrivée le 15 Octobre 1730. Il avoit épousé, 1°. en 1691, *Marie-Elisabeth de Breban*, morte en 1694, dont — SIMON DE PARIS, né en 1692, & mort sans postérité en 1709; & 2°. en 1713, *Marie-Anne Bonnet*, morte le 21 Septembre 1714, veuve, en premieres noces, de *Joseph Thomasseau*, Seigneur de Cursay & de Landry, Conseiller Médecin ordinaire du Roi, & de la Faculté de Paris. Elle a eu de ce premier lit: — *Jean-Marie-Joseph Thomasseau-de-Cursay* & de Landry, dans l'Etat ecclésiastique; — & *Madelene Thomasseau*, dite *Mademoiselle des Roches*, morte en 1730; & de son second lit:

LOUIS-NICOLAS DE PARIS, Ecuyer, né le 4 Septembre 1714, reçu Conseiller, Correcteur des Comptes le 17 Juin 1740, marié, le 11 Juillet 1735, à *Marie Ameline de Quincy*, fille d'*Anne-Daniel Ameline de Quincy*, Conseiller, Correcteur des Comptes, & de *Marie-Anne Accart;* & sœur d'*Anne-François Ameline*, aussi Correcteur des Comptes. De ce mariage sont issus: — PIERRE-NICOLAS DE PARIS, né le 9 Mai 1736, mort à Florence en 1772; — & MARIE-ANNE DE PARIS, née le 17 Mai 1739, morte le 5 Mai 1757.

Les armes: *de sinople, à une ancre d'argent, dont la trabe est croisetée par les deux bouts, surmontée de deux étoiles d'argent.*

La seconde Famille est PARIS-DE-LA-BROSSE, originaire de Paris.

FRANÇOIS DE PARIS, Seigneur de la Brosse, de Monceaux, Neuilly, Guerchy, &c. Président de la Chambre des Comptes, mort le 15 Février 1695, âgé de 77 ans, avoit épousé *Marie du Fos*, décédée le 17 Octobre 1715, dont:

ANNE-FRANÇOIS DE PARIS, Seigneur de la Brosse, de Monceaux, &c. Président honoraire en la Chambre des Comptes de Paris, mort en son Château de la Brosse, près Montereau-Faut-Yonne, au mois de Décembre 1741, âgé d'environ 81 ans. Il avoit été d'abord reçu Conseiller au Parlement de Metz le 3 Avril 1686, ensuite Président en la Chambre des Comptes le 5 Mars 1689, dont il se démit en 1739, après 49 ans d'exercice. Il avoit épousé *Angélique-Thérese Collin*, veuve de *Philippe-Jérôme de Chesnel*, Marquis de Maxen en Saintonge, Seigneur de Ponceaux, &c. Mestre-de-Camp du Régiment Colonel-Général de la Cavalerie Légere de France, & fille de *César Collin*, Seigneur de Liancourt & de Lessart, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, & l'un des Fermiers généraux des Fermes unies de Sa Majesté, & de *Geneviéve le Scellier:* elle est morte le 21 Juillet 1722. Il a laissé

ANNE-CÉSAR-FRANÇOIS DE PARIS-DE-LA-BROSSE, Marquis de Monceaux, Seigneur de Campremy, Président en la Chambre des Comptes, reçu en cette qualité, en survivance de son pere, le 10 Juillet 1719, ensuite admis au service par sa démission en 1739, & auparavant Conseiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 6 Mai 1716; mort le 13 Avril 1762, & inhumé aux Grands-Augustins. Il avoit épousé 1°. le 5 Juin 1723, *Marguerite-Elisabeth Trudaine*, morte le 24 Juin 1729, âgée de 27 ans, fille de *Charles Trudaine*, Maître des Requêtes, puis Prévôt des Marchands & Conseiller d'Etat, & de *Renée Rambouillet;* 2°. le 8 Janvier 1730, *Anne-Elisabeth Brayer*, morte le 5 Mai 1758, fille de *Gaspard*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Elisabeth de Chennevrieres;* & 3°. *Louise Robert*, veuve de *Hugues-François Jaquier de Bobigny*, fille de *Guillaume Robert*, Seigneur de Septueil, Président en la Chambre des Comptes. Il a laissé du second lit pour enfans: — 1. ANNE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. MARIE-ANNE, née en 1732, mariée à *Charles-François l'Escalopier*, Capitaine dans le Régiment des Cravates; — 3. & ANNE-ELISABETH, née en 1735, mariée, en 1758, à *Jacques-Louis le Boulanger*, Conseiller au Parlement, & morte le 15 Février 1765.

ANNE-FRANÇOIS DE PARIS-DE-LA-BROSSE, Marquis de Monceaux, né le 23 Mai 1737, Conseiller au Parlement de Paris le 21 Avril 1738, Président en la Chambre des Comptes, après son pere, en 1762, a épousé, le 31 Août 1763,

Marguerite Boula-de-Montgodefroy, fille d'*Antoine-François Boula-de-Montgodefroy*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne-Marguerite Fenel*, dont un fils, né en Juillet 1765.

Les armes: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois roses d'or, & en pointe d'une tour de même.*

La troisieme, originaire de Reims en Champagne, de laquelle étoit NICOLAS DE PARIS, Seigneur de Branscourt, Machaut, Pasquy, Unchaire, &c. Conseiller au Parlement de Paris, mort le 13 Mars 1714, âgé de 55 ans. Il avoit épousé *Charlotte Rolland*, décédée le 1 Avril 1713, âgée de 49 ans, dont: — 1. FRANÇOIS DE PARIS, né le 30 Juin 1690, Ecclésiastique, mort Diacre le 1 Mai 1727; — 2. NICOLAS-JÉRÔME, qui suit; — 3. & MARIE, femme de *Michel-Louis de la Grange*, Conseiller au Parlement de Paris, & Seigneur d'Hauteville en Gâtinois.

NICOLAS-JÉRÔME DE PARIS, Vicomte de Machaut, Seigneur de Branscourt, de Muir & de Romains, Conseiller au Parlement de Paris en la premiere Chambre des Enquêtes, où il avoit été reçu le 12 Février 1717, mort le 16 Août 1737, à l'âge de 44 ans, avoit épousé 1°. *Claude-Françoise Boucot* (fille unique & héritiere de *François Boucot*, Garde des Rôles des Officiers de France, & de *Claude Douet*), morte le 3 Octobre 1719, après 5 ou 6 mois de mariage, à l'âge de 19 ans; & 2°. *N... Rogier*, veuve en secondes noces de *N... Lépagnol*. Il n'en a point eu d'enfans, & a laissé pour héritiere de ses biens, qui sont considérables, MARIE DE PARIS, sa sœur, ci-dessus mentionnée. *Mercure de France du mois d'Août 1737, p. 1889.*

Les armes: *de gueules, au sautoir dentelé, cantonné de deux quintefeuilles & de deux besans, les quintefeuilles en chef & en pointe, & les besans aux flancs, le tout d'or.*

La quatrieme, PARIS-DE-MONTMARTEL, dont est le Marquis *de Brunoy*, Baron de Dagonville, Comte de Sampigny (fils de feu JEAN PARIS-DE-MONTMARTEL, Marquis de Brunoy, & de *Marie-Armande de Bethune*), marié à la sœur du Marquis *d'Escars.*

Les armes: *d'or, à une fasce d'azur, chargée d'une pomme d'or, feuillée & tigée de sinople.*

La cinquieme, PARIS-DE-MONTBRUN, dont il est parlé dans le Mercure de France du mois d'Avril 1746, *p.* 201.

FRANÇOIS DE PARIS-DE-COUTES, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, Brigadier des Armées du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, mort en Avril 1730, étoit frere de feu NICOLAS-JOSEPH DE PARIS-DE-COUTES, Evêque d'Orléans en 1723. Il avoit épousé *Marie-Catherine le Jougleur-de-Remilly*, morte le 8 Septembre 1741, dont:

FRANÇOIS-JOSEPH DE PARIS, Marquis de Montbrun, qui a épousé à Paris, le 17 Avril 1746, âgé de 34 ans, *Marie-Marguerite-Louise de Bragelongne*, âgée de 21 ans, fille de *Jean-Batiste-Camille*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Claude-Françoise Guillois.*

PARISOT, en Champagne.

JEAN-EDME PARISOT, Ecuyer, Sieur de Plesmont, né le 7 Septembre 1713, destiné d'abord à l'état ecclésiastique, s'est marié, le 30 Décembre 1749, avec *Jeanne Lallemant*, fille de *Claude*, & de *Jeanne-Catherine Baudin*, dont il a: — 1. CLAUDE-MARIE-VICTOR, né le 2 Juillet 1752; — 2. JOSEPH-BON-HILAIRE, né le 13 Janvier 1755; — 3. ANGADRESME-MAMÈS-ADÉLAÏDE, née le 4 Décembre 1755; — 4. & AGNÈS-JACQUETTE-BÉATRIX, née le 30 Juillet 1757.

Les armes: *d'azur, à un lion d'argent & une étoile de même, posée au premier canton du chef.* Voyez l'*Armorial de France, Registre V, Part. II.*

PARISOT, en Lorraine.

CHARLES PARISOT, créé *Baron*, par Lettres-Patentes du Duc *de Lorraine*, du 7 Septembre 1707, Chevalier du Saint-Empire, Conseiller d'Etat, Maître &

Auditeur en la Chambre des Comptes de Lorraine, fut employé dans plusieurs négociations par le Duc *de Lorraine*. Il avoit épousé, le 18 Août 1671, *Marie-Dieudonnée Gaucher*, veuve de *Louis Beaut*. Il avoit pour frere ELOI-FRANÇOIS PARISOT, Grand-Gruyer dans toute la Prévôté d'Arches & Bailli de Ruaux. Ils étoient tous deux enfans de JEAN PARISOT, originaire de Mirecourt, vivant en 1598. CHARLES PARISOT eut pour fils :

DIDIER-CHARLES, Baron DE PARISOT & de Bernecourt, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service du Duc LÉOPOLD, & Sous-Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers de sa Garde, qui épousa, le 28 Avril 1709, *Jeanne-Françoise de Colsons-de-Domprey*, fille d'*Antoine de Colsons*, & d'*Anne de Domprey*. De cette alliance sont issus : — 1. JOSEPH-CHARLES-ANTOINE, qui suit ; — 2. CHARLES-NICOLAS-FRANÇOIS, tué au siége de Prague en 1742 ; — 3. & MARIE-LOUISE-FRANÇOISE DE PARISOT, épouse de *N...*, Marquis *de Mouzay*.

JOSEPH-CHARLES-ANTOINE, Baron DE PARISOT & de Bernecourt, Seigneur de Gore, Salley, Sanzey & Mandres, Gentilhomme ordinaire de Madame la Duchesse Douairiere *de Lorraine*, mere du pere de l'Empereur regnant, a épousé, le 14 Juillet 1739, *Anne-Jeanne-Lamberte du Bosquet*, fille de *Jean-Batiste*, Seigneur de Bouvron, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Lenoncourt, morte en 1752. De ce mariage sont sortis : — 1. CHARLES-LOUIS-JEAN, Baron DE PARISOT & de Bernecourt, né le 23 Décembre 1741 ; — 2. JOSEPH-CHARLES, né le 12 Décembre 1751 ; — 3. JEANNE-ANNE, née le 17 Novembre 1744 ; — 4. MARIE-THÉRESE, née le 11 Janvier 1745 ; — 5. & MARGUERITE, née le 20 Novembre 1750. *Tabl. Généalog. Part. VIII, p. 464.*

* PARME & PLAISANCE : Ce sont deux Villes célebres de l'Emilie, qui furent du nombre de celles qu'ODOACRE, Roi des Herules, conquit en Italie l'an 476. Elles passerent ensuite sous la domination des *Goths*, qui les posséderent jusques vers la fin de leur Monarchie. Elles retournerent après aux Romains, leurs anciens maîtres. Après l'extinction du Royaume des Lombards, en 774, *Parme* & *Plaisance* devinrent une partie des conquêtes de CHARLEMAGNE.

Comme il seroit trop long de raconter en détail les différentes révolutions que ces deux Villes éprouverent dans la suite, il suffit de dire ici qu'en 1545 le Pape PAUL III donna à PIERRE-LOUIS FARNÈSE, son fils, l'investiture des Etats de Parme & de Plaisance, pour lui & ses descendans mâles à perpétuité. Sa postérité a fini à FRANÇOIS & ANTOINE FARNÈSE (fils de RANUCE, II. du nom, Duc de Parme, & de *Marie d'Est*, sa troisieme femme), morts sans enfans de leur mariage. Voyez FARNÈSE, *Tome VI* de ce Dictionnaire.

Don CARLOS, Infant d'Espagne, né le 20 Janvier 1716, fils du Roi PHILIPPE V, & d'ELISABETH FARNÈSE, sa seconde femme, se porta, en 1731, héritier de Parme & de Plaisance, en vertu du traité conclu le 30 Avril 1725, à Vienne, entre l'Empereur CHARLES VI & le Roi d'Espagne ; & la Princesse DOROTHÉE, veuve du Duc FRANÇOIS, prit possession, au nom de Don CARLOS, de ces Duchés, le 29 Décembre 1731, entre les mains du Comte *Stanpa*, Plénipotentiaire de l'Empereur, qui lui fit livrer les clefs de la Capitale, & ordonna aux troupes Impériales de se retirer le 30 du même mois. *Jacques Oddi*, Commissaire du Pape, fit ses protestations publiquement, pour mettre en sûreté les droits du Saint Siége. Cette protestation se renouvelle encore tous les ans le 29 Juin, la Cour de Rome s'étant obstinée, jusqu'à nos jours, à ne point reconnoître l'Infant pour Duc de Parme, & se contentant de lui donner le titre de *Grand-Prieur de Castille*. En 1732, l'Infant Don CARLOS (aujourd'hui Roi d'Espagne), fit son entrée à Florence le 9 Mars, à Parme le 9 Octobre, & à Plaisance le 23 du même mois. Ce Prince ayant conquis le Royaume de Naples au mois d'Août 1734, donna, le 5 Janvier 1737, sa renonciation aux Duchés de Parme & de Plaisance, conformément au Traité du 30 Avril 1725 ; & en

1748, par le Traité de paix signé le 18 Octobre à Aix-la-Chapelle, les Duchés de Parme, de Plaisance & de Guastalle, furent cédés, par l'Impératrice Reine de Hongrie, à Don PHILIPPE, Infant d'Espagne, pour lui & ses héritiers mâles, avec clause de reversion au défaut de postérité masculine, comme aussi dans le cas où ce Prince parviendroit au Trône des deux Siciles ou à celui d'Espagne.

Don PHILIPPE, Duc de Parme, Infant d'Espagne, né le 15 Mars 1720, second fils du Roi PHILIPPE V, & d'ELISABETH FARNÈSE, arriva à Parme le 7 Mars 1748, & prit possession de ses nouveaux Etats. Il avoit épousé, le 26 Août 1738, LOUISE-ELISABETH DE FRANCE, fille de feu LOUIS XV, morte à Versailles de la petite-vérole, le 6 Décembre 1759. Le même genre de maladie trancha les jours de son époux, le 18 Juillet 1765, dans la ville d'Alexandrie, où il en fut attaqué. Ce Prince a donné des preuves de sa valeur en Savoie dans les années 1744, 1745 & 1746, & a fait le bonheur de ses sujets par sa bienfaisance. Il a laissé : — 1. FERDINAND, qui suit; — 2. ISABELLE, née le 31 Décembre 1741, mariée, le 6 Octobre 1760, à l'Archiduc JOSEPH, aujourd'hui Empereur, morte le 27 Novembre 1763; — 3. & LOUISE-MARIE, née le 9 Décembre 1751, mariée, le 4 Septembre 1765, à CHARLES, Prince des Asturies.

Don FERDINAND, né le 20 Janvier 1751, Duc de Parme, de Plaisance & de Guastalle après son pere, en 1765, a épousé, le 19 Juillet 1769, à Colorno, l'Archiduchesse MARIE-AMÉLIE-JOSEPHE-JEANNE-ANTOINETTE, née le 26 Février 1746, sœur de l'Empereur regnant, dont : — 1. LOUIS, Prince de Parme, né le 5 Janvier 1773; — 2. CAROLINE-MARIE-THÉRESE, née le 22 Novembre 1770; — 3. & MARIE-ANTOINETTE-JOSEPHINE-ANNE-LOUISE-VINCENTE-MARGUERITE-CATHERINE, née le 28 Novembre 1774.

* PAROY : Seigneurie & Marquisat en Brie, possédé par

GUI LE GENTIL, Chevalier, Marquis de Paroy, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, Grand-Bailli d'Epée des Villes & Comtés de Provins & de Montereau-Faut-Yonne, Lieutenant pour le Roi des Provinces de Brie & de Champagne, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. C'est en sa faveur & de sa postérité que la Seigneurie de PAROY a été de nouveau érigée en *Marquisat*, par Lettres-Patentes de 1754, enregistrées en la Chambre des-Comptes & au Parlement en 1755, en considération de ses services & de la noblesse de sa Famille, une des plus anciennes de la province de Bretagne, ainsi qu'il est énoncé dans lesdites Lettres-Patentes.

De son mariage avec *Louise-Elizabeth de Rigaud-de-Vaudreuil*, fille de *Louis-Philippe de Rigaud*, Comte de Vaudreuil, Lieutenant-Général des Armées Navale & Grand'Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, il a pour enfans : — JEAN-PHILIPPE-GUI LE GENTIL, Comte de Paroy, né le 9 Juin 1750, d'abord Officier au Régiment du Roi, Infanterie, à présent Capitaine au Régiment Dauphin, Dragons; — 2. LOUIS-JEAN-MARIE, Baron de Paroy, né le 30 Avril 1751, Garde de la Marine à Brest; — 3. CÉSAR-HIPPOLITE-JOSEPH, Vicomte de Paroy, né le 10 Avril 1752, Sous-Lieutenant au Régiment Dauphin, Dragons; — 4. GUI LE GENTIL, né le 13 Décembre 1754, Garde de la Marine à Brest; — 5. GUI-MÉRIADEC, né le 12 Avril 1757, Sous-Lieutenant au Régiment Dauphin, Dragons, — 6 & 7. GUIONE-EMILIE, née le 3 Janvier 1754, & LOUISE-ADÉLAÏDE LE GENTIL, née le 7 Juillet 1758, toutes les deux reçues Chanoinesses de Montigny en Franche-Comté, sur l'admission de leurs preuves de noblesse : le Procès-verbal de réception est du 23 Juillet 1764. *Voyez* la Généalogie de cette Famille, au mot GENTIL (LE).

PAROYE. Maison éteinte depuis long-tems, & une des plus anciennes & illustres de Lorraine.

Elle tire son nom du Village de *Paroye*, situé près de la riviere de Sanon, entre Einville-au-Jard & la Garde. L'épitaphe de VARY-DE-SAVIGNY, fils d'An-

DRÉ DE PAROYE, enterré dans l'Abbaye de Beaupré, porte, que *les Seigneurs de Paroye descendoient directement des Comtes de Metz, de Lunéville & d'Agsbourg, premiers Fondateurs de cette Abbaye*, laquelle en effet fut fondée, en 1130, par *Folmar*, Comte *de Metz* & de Lunéville. La Maison de PAROYE a été alliée à la Maison de *Lorraine*.

SIMON DE PAROYE, I. du nom, accompagna *Godefroy de Bouillon* à la Terre-Sainte. — SIMON II, dont on trouve le sceau avec celui d'autres Seigneurs à une donation de MATHIEU I, Duc *de Lorraine*, en faveur de l'Abbaye du Tard, suivit le Roi LOUIS *le Jeune*, à la Croisade, l'an 1202. — SICARD DE PAROYE vivoit en 1130; — SIMON DE PAROYE en 1170; — ODUIN DE PAROYE, fils de SIMON, & frere de SIMON & d'ALBERT, vivoit en 1176. — SIMON DE PAROYE *l'Ancien*, & SIMON *le Jeune*, son fils, avec sa femme *Petronille*, en 1178; — SIMON DE PAROYE, encore, en 1204 & 1212.

Bertrand, Evêque de Metz, confirma une donation que Messire SIMON DE PAROYE, III. du nom, avoit faite à l'Eglise de Sainte-Marie-de-Vaux en Ornois, Ordre de Citeaux, de 30 livres de rente. Ce SIMON étoit pere d'AGNÈS DE PAROYE, mariée à *Philippe de Gerbevillers*, frere de *Ferry*, II. du nom, Duc *de Lorraine*. Enfin *Philibert du Châtelet*, Chevalier, Seigneur du Châtelet en partie, &c. qui ne vivoit plus en 1478, eut pour premiere femme CLAUDE DE PAROYE.

Les armes : *de gueules, à trois lions d'or, à la bande engrêlée d'azur.*

PARPILLON, en Bugey. Suivant *Pierre de Saint-Julien*, dans ses Mélanges historiques, cette Famille tire son origine de la ville d'Arbent en Bugey.

ANDRÉ DE PARPILLON, Damoiseau, testa le 20 Avril 1404, laissant de sa femme *Ancelise* : — 1. HENRI, qui suit; — 2. JEAN, Damoiseau, mort sans lignée; — 3. HUMBERT, Religieux en l'Abbaye de Saint Claude en Comté; — 4. autre JEAN, Licencié ès-Loix; — 5. GUICHARD, Chanoine de l'Eglise de Saint-Nizier de Lyon; — 6. & JEANNE, femme de *Jean de Coucy*, Seigneur de Rigna en Bresse : quelques Mémoires le nomment *Pierre*. Il étoit fils puîné de *Jean de Coucy*, Seigneur de Genissia & de Rigna, & de *Marguerite de la Balme*.

HENRI DE PARPILLON, Damoiseau, testa le 6 Août 1446. On apprend par son testament, qu'il eut pour femme, *Marie du Saix*, fille de *Claude du Saix*, Seigneur de Rivoire, & de *Marguerite de Juys*, son épouse, dont vinrent : — CLAUDE, Chevalier, mort sans avoir été marié; — 2. ANDRÉ, qui suit; — 3. PIERRE, Religieux en l'Abbaye de Saint-Claude en Comté; — 4. HUMBERT, Religieux en la même Abbaye; — 5. JEAN, Damoiseau, — 6. & GABRIELLE, femme d'*Antoine de la Palu*, Seigneur de la Roche en Revermont en 1474, fils puîné de *Pierre de la Palu*, Seigneur de la Roche, & de *Gillette de Massona*.

ANDRÉ DE PARPILLON, Damoiseau, testa le 17 Octobre 1469, ne laissant, pour fille unique, que — CLAUDINE DE PARPILLON, femme de *Perceval*, Seigneur *de Dortans*, Ecuyer, Grand-Chambellan de *Philibert* & de *Charles*, Ducs *de Savoie*, & Gouverneur de Verceil, fils d'*Antoine*, Seigneur *de Dortans*, & de *Louise de Bussy*.

Les Seigneurs de Chapelle en Michaille portent le nom de PARPILLON, se disent sortis de JEAN DE PARPILLON, Damoiseau, dernier des enfans de HENRI DE PARPILLON, mentionné ci-dessus; & que ce JEAN DE PARPILLON eut un fils qui se retira à Seyssel, & fut pere de — PIERRE DE PARPILLON, Seigneur de Chapelle, dont ils sont descendus; ce qui n'est pas hors d'apparence, tant à cause de la conformité du nom, que parce que les anciennes armes de PARPILLON de Seyssel, qui sont : *de gueules, à trois papillons d'argent miraillés de sable*, 2 & 1. étoient pareilles à celles de PARPILLON d'Arbent; ce qui se reconnoît encore en la sépulture des Seigneurs *de Chapelle*, aux Augustins de Seyssel.

Néanmoins, comme on n'en a aucunes preuves essentielles, on n'ose point

l'assurer vû que les Parpillons-de-Chapelle portent aujourd'hui des armes différentes, sçavoir : *de gueules, à une colombe d'argent membrée & becquée de sable, tenant au bec un rameau d'olive d'or ; au chef d'or chargé de trois tourteaux, deux de gueules & celui du milieu d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or ;* lesquelles armes furent données à Pierre de Parpillon, par le Duc de Savoie *Emmanuel-Philibert*, le 18 Novembre 1563.

Pierre de Parpillon, Seigneur de Chapelle, auteur des Seigneurs de Chapelle demeura long-tems à Rome ; & pour les notables services qu'il rendit au Saint-Siége, fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Pierre, par le Pape Pie, IV. du nom, en 1560. Il épousa, le 15 Mai 1565, *Françoise de Porquier*, d'une famille noble de Genevois, dont il eut : — 1. Erasme, qui suit ; — 2. Hector, rapporté après la postérité de son aîné ; — 3. Diane, femme de *Philibert de Coysia*, que d'autres nomment *Claude-Jacques*, fils de *Philibert de Coysia*, Chevalier, Gentilhomme Savoisien ; — 4. & Marguerite, mariée, 1°. au Seigneur *d'Urrieres*, en Savoie ; & 2°. au Seigneur *de Montolivet*, Président des Finances au même Pays.

Erasme de Parpillon, Seigneur de Chapelle, épousa *Péronne Oddinet*, fille de *Claude*, Seigneur de Reous en Valromey, & d'*Anne de Vaux*, dont, pour fils unique,

Claude-Gaspard de Parpillon, Seigneur de Chapelle, qui laissa : — 1. Jean-Marie ; — 2. Joseph ; — 3. Marie ; — 4. Nicole ; — 5. Antoinette ; — 6. & Charlotte.

Hector de Parpillon, Ecuyer, second fils de Pierre, & de *Françoise de Porquier*, épousa *Antoinette de Regard*, fille de *Jean*, Seigneur de Chanay, dont : — 1. Jean-Philibert ; — 2. Joseph-Maurice ; — 3. Jean-Louis-Amé ; — 4. Louise-Marie ; — 5. Péronne-Marie ; — 6. Thérese-Marie ; — 7. & Madelene de Parpillon. Nous ignorons si cette Famille subsiste.

Les armes comme ci devant.

PARTHENAY : L'opinion la plus commune sur cette ancienne Maison, quoi qu'en dise *le Laboureur*, dans ses annotations sur les Mémoires de *Castelnau*, est qu'elle est sortie de celle de *Lesignem*. La *brisure d'une bande* sur ses armes est assez la marque d'un cadet.

Le Pere *Etienne de Lusignan* dit que la séparation s'en est faite à *Gilles*, VI. du nom, fils de *Hugues*, dit *le Brun*, Comte *de Lesignem*, V. du nom : à cause de l'antiquité des tems, on ne peut pas en avoir une véritable preuve ; mais *Belsy* & *du Chesne*, auxquels s'est joint *le Laboureur*, remontent l'origine de cette Maison à Josselin, Archevêque de Bordeaux, lequel eut pour fils ou tout au moins pour neveu,

Guillaume de Parthenay, le premier de cette Maison dont on ait une véritable connoissance, qu'on croit fils de ce Gilles de Lesignem, mentionné ci-dessus, & qui vivoit ès années 1100 & 1130. Il eut pour fils,

Guillaume, II. du nom, Seigneur de Parthenay, vivant en 1169, lequel fut pere de

Hugues, Seigneur de Parthenay, vivant en 1180, qui laissa de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1 & 2. Gui, & Simon, tués en Chypre, dans le tems des Croisades ; — 3. & Hugues, qui suit.

Hugues de Parthenay fut d'abord Archevêque de Bordeaux en 1205 ; mais étant devenu Sire de Parthenay, par la mort de ses freres, il obtint, avec la protection du Roi Louis VIII, dispense du Pape, pour se marier ; ce qu'il fit avec *Isabeau de Mathefelon*, à la charge cependant que ses successeurs mâles porteroient le nom d'*Archevêque*, & les filles le nom de Parthenay seulement ; & pour *cimier*, sur les armes, *une mitre pontificale*. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

Guillaume l'Archevêque, III. du nom, Sire de Parthenay, qui se trouva à l'assemblée des Barons de France en 1225, & laissa : — Hugues, qui suit ;

& JACQUETTE DE PARTHENAY, femme de *N... de Perusse*, Seigneur de Saint-Bonnet, vivant encore avec elle en 1256. Il étoit fils de *Louis de Perusse*, & de *Laure de Chabanois*.

HUGUES L'ARCHEVÊQUE, III. du nom, Sire de PARTHENAY, de Vonvant & Mervant, épousa *Valence de Lesignem*, Dame desdits lieux, que quelques-uns nomment aussi *Eustache*, fille de *Geoffroi de Lesignem*, dit *à la grand'dent*, Seigneur de Vonvant & de Mervant, dont : — JEAN, qui suit ; — & ALIX DE PARTHENAY, femme de *Hugues de Maingot*, Seigneur de Surgeres.

JEAN L'ARCHEVÊQUE, I. du nom, que quelques-uns nomment GUILLAUME, Sire de Parthenay, de Vonvant & de Mervant, épousa, 1°. *Jeanne de Montfort*, avec laquelle il vivoit en 1275 ; & 2°. *Marguerite de Thouars*. Il eut du premier lit : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. GUI, auteur de la branche de Soubise, rapportée ci-après ; — 3. ISABEAU DE PARTHENAY, femme, selon quelques-uns, de *Louis*, Vicomte *de Rochechouart*, ce qui paroît douteux ; mais dumoins ensuite de *Jean* IV. du nom, Comte *de Harcourt*, fils de *Jean*, III. du nom, Comte *de Harcourt*, & d'*Alix de Brabant* ; — 4. MARIE DE PARTHENAY, épouse de *Gerard Chabot*, Baron de Rais ; — 5. & LETICE DE PARTHENAY, mariée à *Maurice de Harpedenne*, Seigneur de Belleville.

JEAN L'ARCHEVÊQUE, II. du nom, Sire de Parthenay, de Saint-Christophe & de Semblançay, épousa *Marie de Beaujeu*, fille de *Guichard*, Baron *de Beaujeu*, & de *Jeanne de Genéve*, dont, entr'autres enfans :

GUILLAUME L'ARCHEVÊQUE, IV. du nom, Sire de PARTHENAY, de Saint-Christophe & de Semblançay, qui épousa *Jeanne de Mathefelon*, fille de *N... de Mathefelon*, Seigneur de Duretal, & de *Béatrix de Dreux*, de laquelle vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. JEANNE, Dame DE PARTHENAY, après son frere, mariée à *Guillaume*, Vicomte *de Melun* ; — & MARIE DE PARTHENAY, épouse, en 1370, de *Louis de Châlons*, Comte d'Auxerre & de Tonnerre.

JEAN L'ARCHEVÊQUE, III. du nom, Sire de Parthenay, Mathefelon, Vonvant & Mervant, se maria avec *Brunissente de Foix*, Vicomtesse de Limoges, dont il n'eut point d'enfans ; & il laissa ses sœurs héritieres de tous ses biens.

Branche de SOUBISE.

GUI L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubise, second fils de JEAN L'ARCHEVÊQUE, I. du nom, Sire & Baron de Parthenay, &c. & de *Jeanne de Montfort*, sa premiere femme, épousa, 1°. *Guyonne de Laval*, fille d'*André de Laval*, Seigneur de Châtillon, & d'*Eustache de Beaussay* ; & 2°. en 1329, *Jeanne d'Amboise*, fille de *Hugues*, Seigneur de Chaumont-sur-Loire, & de *Jeanne de Saint-Verin*. Du second lit il eut : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. MARGUERITE DE PARTHENAY, femme de *Brideau de Châteaubriant*, Seigneur de Roches-Baritaut ; — 3. & JEANNE, DE PARTHENAY, femme de *Jean de Champdenier*, Seigneur de Dampierre.

LOUIS L'ARCHEVÊQUE, Sire de Soubise & de Taillebourg, épousa 1°. *Jeanne de Surgeres*, fille de *Guillaume de Maingot*, Seigneur de Surgeres, & de *Jeanne de Chabanois*, sa premiere femme ; & 2°. *Jeanne de Beaumont*. Il eut du premier lit : — 1. JEAN, qui suit ; & du second : — 2. GUI, rapporté après son frere ; — 3. GUILLAUME L'ARCHEVÊQUE, mort sans postérité ; — 4. BARTHELON, aussi mort sans enfans ; — 5. JEANNE DE PARTHENAY, mariée à *René de Jusseaume*, Seigneur de la Forest ; — 6. & PERONNELLE DE PARTHENAY, femme de *Jean de Mortemart*, Seigneur de Couhé.

JEAN L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubise, épousa 1°. *Anne Mortau* ; & 2°. *Louise d'Anduze*, Vicomtesse de Combort. Il n'eut point d'enfans de ses deux femmes, & laissa héritier son frere du second lit, GUI, qui suit.

GUI L'ARCHEVÊQUE, II. du nom, Seigneur de Soubise, succéda à son frere en 1395, & épousa, en 1416, *Louise de Plantis*, dont : — 1. BERTRAND L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubise, mort sans hoirs de son mariage avec *Jeanne Rabateau* ; — 2. LOUIS, qui suit ; — 3. LOUISE DE PARTHENAY, mariée

riée à *Jean Pouſſard*, Seigneur de Peray; — 4, 5, 6 & 7. Jeanne, Andrée, Françoise & Marie de Parthenay, dont on ignore les alliances.

Louis l'Archevêque, Seigneur de Soubiſe & de Taillebourg, que quelques-uns nomment auſſi Jean, vivoit en 1461; & épouſa *Jeanne de Montberon*, veuve, en premieres noces, de *Martin Henriquez*, Chevalier Eſpagnol; & en ſecondes, de *Louis Chabot*, Seigneur de Jarnac, & fille de *François de Montberon*, Vicomte d'Aubray, & de *Jeanne de Vendôme*. Il eut pour fils :

Bertrand l'Archevêque, Seigneur de Soubiſe, qui épouſa *Marie de Bretagne*, dont vinrent : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. François, Chevalier, marié à *Philippe de la Freſnaye*; — 3. Philippe de Parthenay, femme de *Jacques*, Seigneur *de Freſne*; — 4. & Anne de Parthenay, mariée, en 1533, à *Antoine*, Sire *de Pons*.

Jean l'Archevêque, Seigneur de Soubiſe, épouſa *Michelle du Freſne*, dont, entr'autres enfans :

Jean l'Archevêque, Seigneur de Soubiſe, marié avec *Antoinette Bouchard*, fille de *François*, II. du nom, Baron d'Aubeterre, & d'*Iſabeau de Saint-Seigne*, ſa premiere femme. Il eut, pour fille unique,

Catherine de Parthenay, mariée 1°. à *Charles de Quellenec*, Baron de Pont; & 2°. à *René*, Vicomte *de Rohan*, auquel elle porta la Terre de Soubiſe, dont les deſcendans ſont en poſſeſſion, & dont le Maréchal Prince *de Soubiſe* porte le nom.

On trouve encore un Hugues l'Archevêque de cette Maiſon de Parthenay, qui ſe maria avec *Iſabeau de Nelle*, fille de *Raoul de Clermont*, Seigneur de Nelle, Connétable de France, & d'*Alix de Dreux*. Manuſcrit de *Piganiol de la Force*.

Cette Maiſon éteinte portoit pour armes : *burelé de dix piéces d'argent & d'azur, à la bande brochante de gueules.*

PARTZ, en Artois. Suivant les *Tablettes Généalogiques*, *Part. VIII*, *p. 63*, c'eſt une ancienne Nobleſſe de la Province.

François-Joseph de Partz, Chevalier, Seigneur d'Eſquires, de Preſſy & autres lieux, obtint l'érection de ſes Terres en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes de 1712, enregiſtrées en l'Election & au Conſeil Provincial d'Artois. Il avoit épouſé, en 1702, *Jeanne-Iſabelle de Beaufort*, fille d'*Antoine-Joſeph*, Chevalier, Seigneur de Laſſus, &c. & d'*Antoinette-Adrienne de Mont-Saint-Eloy*, dont : — 1. Emmanuel-Ambroise, qui ſuit; — 2. N... de Partz, dit *le Chevalier de Preſſy*, Capitaine au Régiment de la Marine, mort à Piſſeque en Bohême, en 1748; — 3. François-Joseph Gaston, né en 1712, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Ham en Picardie, ſacré Evêque de Boulogne le 11 Août 1743; — 4. Catherine, veuve, avec pluſieurs enfans, de *N... de Hennin-Liétard*, Marquis d'Alſace, Seigneur de Dion-le-Val, &c. chef de ſa Maiſon, dont les Princes *de Chimay* ſont cadets; — 5. Dorothée, dite *Mademoiſelle d'Eſquires*; — 6 & 7. deux autres filles; l'une appellée *Mademoiſelle de Herlin*; & la derniere, *Mademoiſelle de Preſſy*.

Emmanuel-Ambroise de Partz-de-Pressy, Marquis d'Eſquires, a épouſé, en 1743, *N... de Fontaines*, fille de *N... de Fontaines*, Meſtre-de-Camp du Régiment de Piémont, Cavalerie, dont pluſieurs enfans.

* PAS : Terre & Seigneurie en Artois, & l'une des principales Baronnies du Comté de Saint-Pol, qui a donné ſon nom à une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons du pays, qui eſt celle des Marquis *de Feuquieres*.

François de Pas, premier Chambellan du Roi Henri IV, fut tué à la bataille d'Ivry le 14 Mars 1590. Daniel & Gédeon de Pas avoient auſſi été tués au ſervice du Roi, l'un devant Paris, & l'autre devant Dourlens.

Manassès de Pas, Marquis de Feuquieres, (fils de François, & de *Ma-*

delene de la Fayette, fille de *Claude*, Baron de Saint-Romain), né à Saumur le 1 Juin 1590, fut un des plus grands hommes qui avoient porté les armes dans le XVIIe siécle. Il mourut prisonnier de guerre à Thionville, le 4 Mars 1640, & eut d'*Anne Arnaud*, son épouse, recommandable par son mérite & sa probité : — 1. Isaac, qui suit ; — 2. Charles, dit *le Comte* de Pas, Mestre-de-Camp & Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort à l'Armée pendant les troubles de 1653, âgé de 33 ans ; — 3. Henri, qui prit aussi la qualité de *Comte* de Pas, après la mort de son frere. Il fut Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Toul, & Chevalier d'honneur du Parlement de Metz. Il épousa, en 1663, *Julienne-Pétronille*, Comtesse *de Stirum-Limbourg* & de Bronkorck, fille de *Bernard-Albert*, Comte *de Stirum-Limbourg*, & d'*Anne-Marie*, Comtesse *de Bergues*, dont il eut plusieurs enfans ; — 4. François, Abbé de Relec, Grand-Doyen de Verdun, mort en 1691, âgé de 72 ans ; — 5. Louis, Comte de Feuquieres, Maréchal de Camp, mort en 1670, laissant de *Diane de Poix*, Dame de Mazancourt : — Louis de Pas, Seigneur de Mazancourt ; — & François de Pas, Capitaine d'un des Vaisseaux du Roi ; — 6. Madelene, femme de *Louis*, Baron *d'Orthe*, morte en 1681 ; — 7. Susanne, mariée à *Antoine de Batilly*, Maréchal-de-Camp & Gouverneur de Neufchâtel en Lorraine ; — 8. & Jeanne, mariée 1°. à *Louis d'Aumale* ; & 2°. en 1671, à *Jean de Montmorency*, Marquis de Villeroy, mort en 1695.

Isaac de Pas, Chevalier, Marquis de Feuquieres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Conseiller d'Etat Ordinaire, Gouverneur & Bailli des Ville & Citadelle de Verdun & Pays Verdunois, Lieutenant-Général de l'Evêché & Province de Toul, mort Ambassadeur extraordinaire du Roi en Espagne, le 6 Mars 1688, avoit épousé, en 1647, *Anne-Louise de Gramont*, fille d'*Antoine*, Duc *de Gramont*, & de *Claude de Montmorency-Boutteville*, dont : — 1. Antoine, qui suit ; — 2. François, rapporté ci-après ; — 3. Charles, Chevalier de Malte, Capitaine de Vaisseau du Roi, tué à la bataille de Saint-Denis près Mons, en 1678 ; — 4. Henri, aussi Chevalier de Malte, & Capitaine de Vaisseau, tué d'un coup de canon en Sicile, en 1676 ; — 5. Jules, Comte de Feuquieres, Lieutenant-Général pour le Roi dans la Province de Toul, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, mort à Paris le 10 Octobre 1741, âgé de 87 ans, sans enfans, de son mariage avec *Catherine-Marguerite Mignard*, fille du célebre *Pierre Mignard*, premier Peintre du Roi ; — 6. Philbert-Charles, Docteur de Sorbonne, Abbé de Cormeilles & Evêque d'Agde ; — 7. Simon, dit *le Chevalier de Feuquieres*, Capitaine de Vaisseau du Roi, mort au Havre-de-Grace des blessures reçues au combat de la Manche, en 1692, où il eut une cuisse emportée ; — 8. & Louise-Catherine, épouse de *Gabriel-Ignace de la Vie*, Maître des Requêtes, morte en 1692.

Antoine de Pas, Marquis de Feuquieres, Gouverneur de Verdun, Lieutenant-Général en 1693, servit en cette qualité en Italie, jusqu'à la paix, & mourut le 27 Janvier 1711, âgé de 63 ans. Il avoit épousé, en 1694, *Marie-Madelene-Thérese-Geneviéve de Monchy*, fille & héritiere de *Georges de Monchy*, II. du nom, Marquis de Hocquincourt, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie Molé*, dont, entr'autres enfans : — Antoine-Charles, qui suit ; — & Pauline-Corisante de Pas, mariée, le 29 Janvier 1720, à *Joachim-Adolphe de Seiglieres*, Marquis de Soyecourt.

Antoine-Charles de Pas, Marquis de Feuquieres, Mestre-de-Camp du Régiment de Bourgogne, Infanterie, épousa, le 31 Juillet 1727, *Marguerite-Paule de Gruel-d'Ourouer*, fille de *Paul de Gruel*, Comte d'Ourouer, & de *Marguerite-Françoise de Bourgoin*.

François de Pas, Seigneur d'Arbonnieres, Capitaine au Régiment du Roi, & Lieutenant pour Sa Majesté en la Province de Béarn, fils puîné d'Isaac de Pas, Chevalier, Marquis de Feuquieres, & d'*Anne-Louise de Gramont*, épousa, par contrat du 16 Août 1672, *Jeanne d'Esquille*, fille aînée de *Jean d'Esquille*, II. du nom, Président à Mortier au Parlement de Pau, & de *Louise Dubois*. Il en eut quatre filles.

L'aînée a été mariée au Marquis *de Souvré*, dont sont issus : — le Marquis *de Souvré*, Lieutenant Général des Armées du Roi & des Provinces de Béarn & de Navarre, Grand-Sénéchal de Béarn, Maître de la Garderobe de sa Majesté, Chevalier des Ordres, & la Marquise *de Puisieux*, mere de la Maréchale *d'Estrées*. Voyez TELLIER; — la seconde, nommée MARIE-CHARLOTTE-CORISANDE DE PAS, fut mariée, en 1694, à *Jean Charles du Bouzet*, Marquis de Sainte-Colombe. Voyez BOUZET; — la troisieme a épousé le Marquis *d'Ossun*, dont un fils & trois filles. Voyez OSSUN; — & la quatrieme s'est mariée avec *Mathieu d'Abadie d'Orognen*, Baron dudit lieu, Président à Mortier au Parlement de Navarre, dont deux filles; — l'une mariée au Marquis *de Monein*; — & la cadette, au Marquis *de Lons*, Comte de Samsons, Baron dudit lieu, son cousin au quatrieme degré par *Gramont*.

Pour un plus long détail sur l'origine de cette Maison, on peut consulter le *Nobiliaire de Picardie, p. 401 & suiv.*

Les armes : *de gueules, au lion d'argent.*

PASCAL, en Languedoc, dont une branche établie en Bretagne, en la personne de

JOSEPH PASCAL, Ecuyer, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment de Limosin, Chevalier de Saint-Louis, Pensionné du Roi, qui épousa, en 1726, *Marie-Françoise Lambert*, & mourut le 9 Juin 1762. Il a laissé pour enfans : — 1. JOSEPH PASCAL, né en 1727, Capitaine au Régiment de Limosin, & Chevalier de Saint-Louis; — 2. FRANÇOIS-NICOLAS PASCAL-DE-KERENVEYER, né en 1729, premier Capitaine-Aide-Major du Régiment de Limosin, & Chevalier de Saint-Louis; — 3. BARTHELEMI, mort enfant; — 4. JEAN-BATISTE, dit *le Chevalier* PASCAL, né en 1736, Capitaine au Régiment de Limosin; — 5. TANNEGUY-FRANÇOIS-MARIE PASCAL-DE-CHATEAULAURENT, né en 1738, Capitaine au Régiment de Limosin; — 6. EUGENE-HYACINTHE PASCAL, né en 1740, Enseigne des Vaisseaux du Roi au département de Brest; — 7. FLORENTIN-MARIE PASCAL-DE-KERMEUR, né en 1742, Lieutenant au Régiment de Limosin; — 8. & MARIE-JEANNE PASCAL, mariée, en 1763, à *N... de Villancourt*, en Lorraine, Capitaine au Régiment de Royal-Comtois, Infanterie.

Leurs armes sont : *de gueules, à l'Agneau Pascal immolé d'argent, portant une croix d'or à la banniere d'argent; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent accompagné de deux étoiles d'or.*

Une autre Famille de PASCAL, dont les armes sont : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roses de même*, a donné, dans ETIENNE PASCAL, un Conseiller au Grand-Conseil le 24 Septembre 1485, puis Maître des Requêtes : il fut pere de — THOMAS PASCAL, Conseiller au Parlement & Président des Enquêtes, qui mourut en 1535.

Il y a deux Familles de ce nom en Dauphiné, sçavoir : PASCAL-SATOLAS, qui porte : *d'azur, au singe rampant d'or.*

Et PASCAL-MÉRINS & DU ROURE, dont les armes sont : *d'azur, à l'Agneau Pascal d'argent, le guidon croisé de gueules.*

* PASCALE, dans le Brabant. De cette Famille est

FRANÇOIS DE PASCALE, du Conseil de Guerre de S. M. C., Général de son Infanterie, & Commandant de la ville de Bruxelles, qui a obtenu, en considération de ses services, le titre de *Marquisat*, par Lettres du 6 Janvier 1709, applicable sur quelque terre dans les Pays-Bas Catholiques.

PASQUET-DU-BOUSQUET : Famille d'Angoumois, dont la noblesse a été constatée par la vérification qui a été faite des titres en 1701, par les Commissaires départis.

PIERRE PASQUET, Ecuyer, Sieur de Cloulas, marcha, en 1703, au nombre des 200 Gentilshommes qui furent assemblés sur les côtes de Charente.

HENRI PASQUET-DU-BOUSQUET, fils du précédent, entra, en 1701, Lieutenant

au Régiment d'Infanterie de Barville, & est mort en 1750, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis. De son mariage avec Demoiselle *Marie Renaud de Taponnat*, est sorti :

PIERRE PASQUET-DU-BOUSQUET, mort en 1769, Capitaine d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis. Il a laissé de son mariage avec Demoiselle *Suzanne Maret* : — 1. FRANÇOIS PASQUET-DU-BOUSQUET ; — 2. HENRI PASQUET-DE-SAINT-PROJET ; — 3. & MATHIEU PASQUET-DE-LA-REVENCHERE. Ils sont tous trois au service.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles de même, & en pointe d'une sphere d'argent posée sur un pied d'or ; l'écu timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins d'or, d'argent & d'azur.*

PASQUIER-DE-FRANCLIEU : Famille établie dans l'Isle de France.

FRANÇOIS-MICHEL PASQUIER, Ecuyer, Sieur des Bergeries, de Franclieu & de Lavau, né le 10 Avril 1626, descendoit au cinquieme degré de CHARLES PASQUIER, Ecuyer, Sieur de Franclieu, Archer & homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie de MM. *de Montmorency*. Il fut maintenu dans sa noblesse par Sentence des Elus de Melun le 18 Juin 1665, & fut successivement Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi de la ville de Condé en Flandres, & nommé Brigadier d'Infanterie le 11 Septembre 1706. Il avoit été auparavant Maréchal de bataille des Armées du Roi, premier Capitaine & Major du Régiment de Broglie, Infanterie. De son mariage avec *Charlotte Chamoy*, sont issus trois garçons, & une fille, alliée en secondes noces, le 26 Décembre 1705, à *François-Charles de Crussol-d'Uzès-de-Montauzier*, dit *le Comte d'Uzès*.

CHARLES-PIERRE PASQUIER, Ecuyer, Seigneur de Franclieu, frere aîné dudit FRANÇOIS-MICHEL, naquit le 24 Avril 1625, fut Maréchal-de-Camp, commanda dans le Château & le Duché de Bouillon, & fut ensuite Gouverneur de Dinan. Il mourut en l'année 1709.

JACQUES-LAURENT-PIERRE-CHARLES PASQUIER-DE-FRANCLIEU, son fils, Seigneur de Caussade, & d'Estirac, Brigadier des Armées du Roi d'Espagne du 30 Janvier 1719, & Gouverneur de Fraga dans le Royaume d'Arragon, le 18 Décembre 1723, épousa, par contrat du 2 Novembre 1720, *Marie-Thérese de Busca*, Dame de Las-Cazeres, d'Estirac, &c. dont : — 1. JEAN-BATISTE-MADELENE-ISIDORE-CHARLES-LAURENT PASQUIER-DE-FRANCLIEU, Ecuyer, né en la Cité de Fraga au Royaume d'Arragon, le 5 Avril 1724 ; — 2. LOUIS-FRANÇOIS-CATHERINE PASQUIER-DE-LAS-CAZERES, Ecuyer, né à Las-Cazeres le 4 Septembre 1729 ; — 3. JEAN-FRANÇOIS-ANSELME PASQUIER-DE-CAUSSADE, né le 21 Avril 1735 ; — & sept filles, dont une mariée. *Voyez* l'Armorial de France, *Reg. II, Part. II.*

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux têtes de maure de sable, posées de profil, tortillées d'argent, & en pointe de trois fleurs d'or, appellées paquerettes, tigées de même, posées 1 & 2, & mouvantes d'une terrasse aussi d'or.*

PASQUIER, en Champagne.

FLORENT PASQUIER, Seigneur de Valgrand, Secrétaire du Roi en 1596, & Conseiller d'Etat par Brevet, épousa *Catherine Ancel*, dont il eut : — FLORENT, qui suit ; — & MADELENE, mariée, en 1601, à *Germain le Rebours*, Seigneur de Villiers, Procureur-Général au Grand-Conseil en 1602, Conseiller d'Etat, fils de *Germain le Rebours*, Seigneur de Chaussy, Laleu, Villiers, &c. Prévôt d'Orléans en 1579, & d'*Anne Bourdineau*, sa seconde femme.

FLORENT PASQUIER, Seigneur de Valgrand, Conseiller au Parlement de Paris le 23 Mai 1614, Commissaire aux Requêtes du Palais le 14 Novembre 1616, Procureur-Général du Grand-Conseil le 5 Mars 1622, Conseiller d'Etat par Brevet du 17 du même mois, dont il prêta serment le 7 Février 1623, mourut

en 1637, & avoit épousé, par contrat du 13 Avril 1624, *Elisabeth Budé*, fille d'*Eustache Budé*, Correcteur des Comptes, & de *Catherine Florette*. De ce mariage vinrent : — 1. FLORENT, Capitaine de Chevaux-Légers dans le Régiment du Roi, mort au service ; — 2. JEAN ; — 3. GILBERT, qui suit ; — 4. FRANÇOIS, Seigneur de la Honville, Lieutenant au Régiment de Gèvres, maintenu dans sa noblesse au mois de Juin 1668. Il avoit épousé, par contrat du 24 Décembre 1660, *Anne de Nepoux*, morte en 1662, dont — ANNE-ANTOINETTE PASQUIER, née le 13 Août 1661 ; — 5 & 6. MARC & GABRIEL, Lieutenans au Régiment d'Auvergne ; — 7. & ANDRÉ, Lieutenant au Régiment d'Espiez, mort au service.

GILBERT PASQUIER, Seigneur de Valgrand, Capitaine au Régiment du Prince *de Condé*, épousa, par contrat du 31 Mai 1655, *Antoinette de Nepoux*, fille de *Jean*, & d'*Anne de Launoy*. Elle étoit veuve au mois de Juin 1668, qu'elle fut maintenue dans sa noblesse avec son beau-frere. Ses enfans furent : — 1. FLORENT, né le 12 Février 1657 ; — 2. FRANÇOIS-ANTOINE, né le 4 Avril 1660 ; — 3. & GABRIELLE-ANNE, née le 1 Décembre 1662.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent* ; & suivant l'Armorial de DUBUISSON : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissans d'argent, & en pointe d'une tête de licorne de même.*

PASQUIER, en Picardie. Famille dont étoient

CHARLES PASQUIER, dit *Fouilloy*, Seigneur de Blin, Prévôté de Montdidier, LOUIS & PIERRE PASQUIER, ses freres, Capitaines aux Régimens des Vaisseaux, de Provence & du Roi, qui justifierent des Lettres d'annoblissement accordées par HENRI IV, à JEAN PASQUIER, leur ayeul, au mois de Novembre 1591, vérifiées en la Cour des Aides le 14 Octobre 1609. Cette Famille subsiste, & porte pour armes : *d'azur, au sautoir d'or, accompagné en chef de deux croissans & d'une étoile de même en pointe.*

PASQUIER, en Bretagne, du ressort de Ploermel.

Famille qui remonte à RAOUL PASQUIER, Seigneur de la Villeblanche, vivant en 1513.

Cette Famille, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 30 Avril 1669, au rapport de M. *le Jacobin*, a été déclarée *noble d'extraction*.

Les armes : *d'argent, à trois têtes de daim arrachées de sable.*

PASSAC : Ancienne Famille noble originaire de la Marche, où elle possédoit, vers le milieu du XIVe siécle, la Forteresse de Vielle-Vigne, & la Terre de la Crousette.

En 1377, PHILIPPE DE PASSAC, Seigneur de Vielle-Vigne, fils de GAUCHER DE PASSAC, inhumé dans l'Abbaye de la Prée, près Issoudun en Berri, où l'on voit son tombeau, épousa *Flore de Gueret*, fille du Seigneur *de Gueret*, dans la Province de la Marche, laquelle lui apporta en dot la Terre du Chezre-lès-Salvis en Sologne, qui est encore possédée par l'aîné de la Famille, qui a fait des alliances avec les Maisons de *la Chastre*, *Culant*, *Savary*, *Estampes*, *Villelune*, d'*Aligny*, &c. Elle a donné, en 1514, un Chanoine-Comte de Lyon.

C'est ce que nous sçavons, faute de *Mémoire*, sur cette ancienne Noblesse, qui subsiste.

Elle porte pour armes : *échiqueté d'argent & d'azur, à trois pals de gueules sur le tout.*

PASSAVANT. Ancienne Noblesse, qui a eu des alliances, dès le XIIIe siécle, avec la Maison *du Châtelet*, par le mariage de

GILLETTE DE PASSAVANT, fille de WICHART, Seigneur de PASSAVANT, avec *Jean*, Sire *du Châtelet*, I. du nom.

La Maison de PASSAVANT a été en grande considération ; c'est ce qu'on

reconnoît par un grand nombre d'actes des Seigneurs de ce nom, conservés dans le Cartulaire de Champagne, qui sont à la Bibliothéque du Roi. Elle tiroit son nom d'un Bourg situé dans le Bailliage de Vosges, & ne doit pas être confondue avec les autres du même nom, toutes très-illustres; l'une originaire du Poitou, l'autre du Comté de Bourgogne. Celle de Lorraine ou de Vosges, dont nous parlons ici, est éteinte depuis long-tems, dit D. *Calmet*, dans sa Généalogie de la Maison *du Châtelet*.

Les armes : *d'or, à deux fasces de gueules, accompagnées de neuf merlettes de même, mises en orle, 4, 2, 2 & 1.*

* PASSAGE : Terre érigée en *Comté*, possédée par la Maison de *Gelas-Leberon*. Voyez GELAS.

PASSART, à Paris. Famille de Robe, qui a donné plusieurs Conseillers & Présidens au Grand-Conseil, & des Maîtres des Comptes.

La Terre de Saint-Aubin, qui étoit dans cette Famille, a passé à *Jean-Philippe de Cordouin*, Marquis de Langey, substitué au nom de *Passart*, par l'Abbé *Passart*, son grand-oncle maternel; *Philippe de Cordouin*, son pere, ayant épousé en 1694, *Françoise Brossus de Meré*, fille de *Georges*, & de MARIE PASSART.

Les armes : *d'argent, à trois merlettes de sable.*

PASTÉ : Maison ancienne, dont il est parlé dans les Grands Officiers de la Couronne, pour avoir donné un Maréchal de France, un Ambassadeur & un Evêque de Chartres.

FERRI PASTÉ, Seigneur de Chaleranges, de Taissy & de Saint-Pierre à Arnes, est le premier que l'on connoisse. Il fut envoyé en Ambassade en Flandres, en 1226, avec *Raoul de Mello*, pour recevoir de *Jeanne*, Comtesse *de Flandres*, le Château de Douay & autres Places, & est nommé Maréchal de France dans un acte du 12 des Calendes de Décembre 1240, & en trois Chartes du Trésor de l'an 1244. Cette Famille a formé quatre degrés, & s'est éteinte dans la personne de JEAN PASTÉ, Seigneur de Bois-Malesherbes & de Chaleranges, qui servoit en Flandres en 1352, avec trois Ecuyers, & ès-guerres de Normandie en 1354, avec deux Ecuyers. Il mourut le 3 Février 1374.

On trouve encore PIERRE PASTÉ, Ecuyer, Seigneur du Mesnil-Payen & du Bosc au Bailliage d'Evreux, auquel HENRI, Roi d'Angleterre, donna, à Rouen, le 30 Octobre 1438, un délai d'un an pour en faire foi & hommage, parce qu'il étoit empêché au fait de la guerre.

Les armes de la Maison de PASTÉ étoient : *de ... au chef palé de plusieurs piéces.*

PASTEL : Il y a deux Familles de ce nom en Normandie.

La premiere est PASTEL, Ecuyer, Seigneur de Mignieres, Election de Conches, dont les armes sont : *d'argent, à une colonne de gueules posée en bande, cotoyée de trois trefles de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

L'autre est PASTEL, Ecuyer, Seigneur de Dourville, Election de Verneuil, qui porte : *d'azur, au vol d'or, chargé en cœur d'une rose de gueules, & en pointe de l'écu un demi vol aussi d'or.*

PASTIZ, Ecuyer, Sieur de Montcolin, même Province, Election de Mortain. Famille noble, qui porte : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à l'ancre de sable; au 2 & 3 d'azur, à trois fasces d'or.* Il y a une branche de cette Famille établie à Mortagne au Perche.

PASTOUR, en Bretagne, ressort de Lannion. Famille qui remonte à

JEAN PASTOUR, Seigneur de Kerjan, vivant, avec *Jeanne de Gourmelin*, son épouse, dans le XVe siécle.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 31 Janvier 1669, au rapport de M. *de Lesrat*, ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction.*

PASTOUREAU, en Picardie.

Suivant le Nobiliaire de cette Province, *page* 413, JEAN PASTOUREAU, Seigneur de Lambercy, demeurant à Dannisy, FRANÇOIS & EMOND PASTOUREAU, ses oncles, de l'Election de Laôn, firent preuve de leur noblesse depuis l'an 1547, que vivoit JACQUES PASTOUREAU, leur bisayeul.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'une coquille de même en pointe.*

* PASTOURELLE (DE LA), en Artois : Ancien Fief relevant du Roi, situé dans les glacis d'Aire, qui donne droit de chasse sur les plaisirs du Gouverneur, du côté de la Porte Notre-Dame.

Cette Seigneurie *de la Pastourelle* fut possédée long-tems par les Seigneurs du nom *de Hannedouche-Rebeque*, & elle l'est aujourd'hui par MM. *de Gantès*, qui habitent cette Province d'Artois, neveux de la Marquise *de Gantès*, présentée au Roi, à la Reine, & à la Famille Royale le 31 Mai 1764, par la Vicomtesse *de Castellanne*, sur les preuves de noblesse produites de la Maison de *Gantès*.

PASTURE (DE LA), en Picardie.

CLAUDE DE LA PASTURE (dit le Nobiliaire de cette Province), Baron de Courcette, demeurant à Montreuil-sur-mer, ANTOINE, ISAAC & CHARLES DE LA PASTURE, Seigneurs de Londefort, de la Roque & d'Offretun, demeurans à Estaple & à Montreuil, tous freres de CLAUDE, firent preuve de noblesse depuis le 5 Octobre 1519, que vivoit PIERRE DE LA PASTURE, Baron de Courcette, leur bisayeul.

Les armes : *d'argent, à la bande de sable, chargée de six losanges d'or.*

PATENOSTRE, en Bretagne. Famille qui remonte à

GUILLAUME PATENOSTRE, Seigneur de la Vallée, vivant en 1441, avec *Jeanne Gouret*, son épouse.

Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. *le Jacobin*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation de la Noblesse le 4 Mars 1669. Les armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de six roses d'or, 3 en chef, & 2 & 1 en pointe.*

PATHAY, Seigneur dudit lieu en Beauce, & de Claireau en Gâtinois. Ancienne Noblesse qui subsiste dans une branche établie en Lorraine.

Ses principales alliances sont avec les *Prunelé*, *Saint-Simon*, *Theligny*, *la Ferté-Alosse*, d'*Orval*, *Beaufils*, *Longueau*, d'*Avantois*, *Beaumont*, *du Lac*, *Cugnac*, *Maillé*, &c. Elle a donné deux Evêques, l'un d'Orléans, & l'autre d'Arras.

Les armes : *d'hermines, à un écu en abîme de gueules.*

PATORNAY, en Franche-Comté. Suivant le Nobiliaire des Sires de Salins, *Tome II*, *p.* 290, cette Famille remonte à

NITHIER PATORNAY, de la ville de Salins, que CHARLES *le Hardi*, Duc de Bourgogne, mit au nombre de ses Conseillers, par ses Lettres du 25 Juillet 1476. Après la mort de ce Duc, il fut député, par ses Concitoyens, vers LOUIS XI, qui venoit d'occuper le Comté de Bourgogne : ce Prince le reçut favorablement, lui conserva l'emploi dont il jouissoit & lui donna celui de Maître des Requêtes de son Hôtel, par Lettres-Patentes du 21 Avril 1482. L'Archiduc PHILIPPE, Souverain de cette Province, le nomma Avocat-Fiscal du

Parlement qu'il rétablit à Dole en 1500. Il épousa 1°. *Pernette Marchant*; & 2°. *Claude de Gilley*, veuve de *Gilles de Faletans*, Ecuyer. Il eut du premier lit :

CLAUDE PATORNAY, employé avec succès dans les plus importantes affaires de la ville de Salins. Il épousa *Jeanne de Faletans*, dont, entr'autres enfans : — PHILIPPE, qui suit; — & PIERRE, auteur d'une branche rapportée ci-après.

PHILIPPE PATORNAY épousa, en 1548, *Jeanne*, fille de *Hugues Prevostel*, Ecuyer, de la ville de Salins. Il testa en 1566, & laissa, entr'autres enfans :

NITHIER PATORNAY, Ecuyer, Contrôleur des Sauneries de Salins, marié à *N... de Laye*, dont : — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. PHILIPPE, Religieux Minime, ensuite Suffragant de *Ferdinand de Rye*, Archevêque de Besançon; — 3. DENIS, Prêtre de l'Oratoire; — & trois filles.

ANTOINE PATORNAY, Ecuyer, Grand-Juge en la Grande-Judicature de Saint-Claude, épousa, en 1619, *Rose Mathon*, & en eut : — 1. HUGUES-FRANÇOIS, qui suit; — 2. PHILIPPE, Chanoine de Saint-Anatoile; — & trois filles, mariées.

HUGUES-FRANÇOIS PATORNAY, Ecuyer, Seigneur du Find, eut de son mariage avec *Antoinette-Françoise Richier*, Dame de Varras : — 1. BERNARD-FRANÇOIS, qui suit; — 2. NICOLAS-JOSEPH, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Mauris; — 3. GEORGES-FRANÇOIS, Doyen de Saint-Michel de Salins & Prévôt de l'Eglise de Saint-Mauris; — 4. & une fille, Religieuse.

BERNARD-FRANÇOIS PATORNAY, Conseiller au Parlement de Besançon en 1695, s'allia, en 1698, avec *Jeanne-Philippe de Boy*, Dame de Saubief, dont : — 1. CHARLES-EMMANUEL, Seigneur du Find & de Varras, né en 1700; — 2. ANTOINE-MARIE, Chanoine de Saint-Anatoile; — 3. GEORGES-FRANÇOIS; — & trois filles. Nous ignorons l'état actuel de cette branche.

SECONDE BRANCHE.

PIERRE PATORNAY, Ecuyer, quatrieme fils de CLAUDE, & de *Jeanne de Faletans*, fut pourvu, en 1561, de la charge de Trésorier du Roi à Dole, & épousa *Denise d'Oros*, dite *Pelerin*, dont : — FRÉDERIC, qui suit; — & LÉONARD, Jésuite, Auteur de plusieurs ouvrages contre les Protestans.

FRÉDERIC PATORNAY, Ecuyer, servit le Roi d'Espagne dans ses Armées en Flandres, & ce Prince lui donna, en 1592, la charge de Gruyer des forêts & salines de Salins. Il épousa, en 1599, *Etiennette Huot*, de laquelle vint, entr'autres enfans :

PIERRE PATORNAY, Ecuyer, qui servit en Allemagne dans les Cuirassiers du Seigneur *de Vaugrenant*; fut fait Capitaine, en 1636, de 200 hommes d'Infanterie dans le Régiment d'Aval. Sa Compagnie ayant été défaite par le Maréchal *de Gassion*, il en obtint une autre, en 1638, dans le Terce du Commandeur de Saint-Mauris. Il avoit épousé, en 1633, *Marie Boistouset*, & en eut plusieurs enfans, entr'autres :

CLAUDE-CHARLES PATORNAY, Ecuyer, qui servit en Flandres à l'Armée du Roi d'Espagne, dans le Terce du Comte *de Saint-Amour*, y fut blessé, ensuite fait prisonnier, & conduit au Château de Vincennes. Il obtint dès lors une Compagnie dans le Régiment d'Aval, & épousa, le 3 Août 1666, *Bonne-Ignace de Montereux*, fille de *Jean*, & de *Christine de Faletans*, dont, entr'autres enfans :

PHILIPPE-ALEXIS PATORNAY, marié avec *Thérese-Alexis Willin*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN-FRANÇOIS, Curé de Quingey; — 2. JULES-CHARLES-JUST, Chanoine de Saint-Anatoile de Salins; — 3. FRÉDERIC-FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Champagne; — 4 & 5. PIERRE & CHARLES; — & cinq filles, dont trois Religieuses. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, d'après le Nobiliaire ci-devant cité, faute de *Mémoire* sur son état actuel.

Les

Les armes : *d'azur, à trois croissans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe, & une quintefeuille d'or en cœur.*

PATROCLE-DE-TOISY. Ancienne Noblesse, originaire de Bourgogne.

NOEL DE PATROCLE, Chevalier, Seigneur de Toisy, Gouverneur-Général des Isles de la Martinique, Saint-Christophe, la Guadeloupe, &c. dont il est parlé dans l'Histoire générale des Antilles, du Pere *du Tertre*, étoit pere de — MARIE-ANGÉLIQUE DE PATROCHE-DE-TOISY, morte le 3 Mai 1729, dans la 83e année de son âge : elle étoit née à la Martinique en 1647 : sa mere la ramena en France en 1648, avec Mademoiselle *d'Aubigné*, dont le pere étoit mort en ce Pays. *Mercure de France* du mois de Mai 1729, *p.* 1036.

PATRY : Voici ce que nous apprend un *Mémoire* dressé sur titres originaux communiqués, de cette ancienne Maison de Chevalerie, originaire du Bailliage de Caen en Normandie. Ce *Mémoire* ne remonte qu'à

GUILLAUME DE PATRY, Seigneur de Calay ou plutôt Culay, nom qu'ont conservé les deux branches qui subsistent en Normandie, lequel aumôna, en 1229, la dixme de Saint-Georges, de Culay, dont il étoit Seigneur, aux Moines de ce Prieuré. Mais cette Maison, suivant un Manuscrit de *Piganiol de la Force*, remonte plus haut, comme on le verra à la fin de cette Généalogie.

On trouve (dit le *Mémoire* cité que nous suivons), dans le Traité de la Noblesse par *la Roque*, qu'en 1271 GUILLAUME PATRY, qualifié *Chevalier*, servit pendant 40 jours au ban & arriere-ban de la Baillie du Cotentin, avec *Jean de Villiers* & *Hugues de Bezu*, Chevaliers, au lieu & place de *Jean de Harcourt*; que le même GUILLAUME servit de suite, à raison de son Fief, à l'armée de Normandie; qu'enfin un autre GUILLAUME PATRY étoit au rang des Seigneurs Normans.

Cette ancienne Maison a produit plusieurs branches; on en trouve encore deux en Normandie portant le même nom & les mêmes armes, dont l'Auteur du *Mémoire* marque ne pouvoir rien dire, faute de titres; & il se contente de parler de celle qui s'est successivement établie en Anjou & en Languedoc, qui prit d'abord, suivant l'ancien usage, le nom de *Calay* ou *Calain*, de la Terre qu'elle possédoit en Normandie, & qui, vers le commencement du XVIe siécle, changea ce dernier nom en celui de *Calouin*. C'est ce qui résulte des titres authentiques qui nous ont été présentés, & sur lesquels a été dressée la Généalogie ci-après. Ensuite nous donnerons la notice de *Piganiol de la Force*, sur les branches établies en Normandie.

I. GUILLAUME PATRY, vivant vers 1240, peut-être le même qui aumôna la dixme de sa Terre de Calay, eut, entr'autres enfans : — 1. JEAN, qui suit; — 2. SALVIE, mariée à *Guillaume de Tilly*, auteur, par femmes, des *Dyel*, des *Vassy*, des *Origny*, des *Vancé*, des *Preteval*, des *Courbon*, des *Rechignevoisin*, des *Sommere*, &c.; — 3. & TOINETTE, alliée à *Richard de Preteval*, duquel vinrent également, par femmes, les *la Roche*, les *Sillons*, les *Postel*, les *Barville*, les *Tudert*, les *Faoucq*, les *Villereau*, les *Saint-Paul*, les *Tarragon*, &c.

II. JEAN PATRY-DE-CALAY épousa *Anne Rosel*, d'une ancienne Maison de Normandie, veuve de *Robert des Moutiers*, tige des Seigneurs d'Essy : ils vivoient vers la fin du XIIIe siécle, & furent enterrés dans l'Eglise de Calay. De leur mariage vinrent : — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. JEAN; — 3. GUILLAUME-MARIE, Seigneur de Saint-Germain, marié à *Helix de Laval*, dont il eut postérité, inconnue à l'Auteur du *Mémoire*; — 4. ROLLAND, Sieur de Calay; — 5. autre JEAN, dit *le Jeune*, Aumônier du Comte *d'Anjou*; — 6. & GERMAINE, alliée à *Roger de la Haye*, Seigneur d'Asondel, tige des Seigneurs *de la Haye*.

III. GUILLAUME, II. du nom, prit le nom de CALAY-PATRY : c'est peut-être le même dont parle *la Roque*, au Rôle de 1304, qui fut homme d'armes du Comte *d'Anjou*, & fit des acquisitions dans cette Province, nôtamment de la Terre de Bonpas, près Martigné-Briant; & il lui donna le nom de *la Calayniere*, sui-

vant l'usage d'Anjou. Il avoit épousé *Mathelle des Roches*, inhumée dans la Chapelle du Château de la Calayniere, où ils avoient fixé leur résidence; & il testa le quatrieme jour avant l'Annonciation en 1345, devant *Hugoné*, Notaire de la Cour du Comte *d'Anjou*. Ses enfans furent: — 1. ROLLAND, qui suit; — 2. MATHURIN, Ecuyer du Sire DE BOURBON, marié à *Zabet de Courcy*, dont deux filles, sçavoir: — ELÉONORE, femme de *Guillaume Cagnou*, Seigneur de la Métairie, auteur des Seigneurs de ce nom; — & JEANNE, mariée à *Jean Abot*, auteur des Seigneurs de Gournay; — 3. LOYSE, épouse de *Rolland de Parfourru*, en Normandie; — 4. & JEANNE, alliée à *Pierre Thesard*, dans la même Province, d'où viennent les *Thesard* & les *Parfourru*.

IV. ROLLAND DE CALAY-PATRY, Sieur de la Pynarderie, Fief près Martigné-Briant, fut tué à l'Ost de Flandres en 1345, & laissa de *Béatrix de Poilvilain*, son épouse: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. AUGUSTIN-BERNARD-ISIDORE-THOMAS, mort sans alliance, après avoir fait une substitution de ses biens; — 3. JEANNE, femme de *Pierre Poilloue*, auteur des *Robin*, des *Selva* & des *Gautier*; — 4. ELÉONORE, alliée à *Pierre Preteval*, dont viennent les *Harfillemont* & les *Quincarnon*; — 5. & MARGUERITE, qui entra dans la Famille *de la Roche-des-Aubiers*, dont postérité.

V. GUILLAUME DE CALAY, III. du nom, Seigneur de la Calayniere, épousa *Madelene Binet*, d'une ancienne Famille d'Anjou, dont étoit une autre *Madelene Binet*, mariée, dans le XVIe siécle, à *Guillaume Bernuy*, Seigneur de Villeneuve en Lauraguais. GUILLAUME DE CALAY, III. du nom, eut de son mariage: — 1. ROLLAND, qui suit; — 2. ANTOINE, rapporté avant son aîné; — 3. MARIE, femme de *Roger du Mont*; — 4. ELÉONORE, mariée à *Claude Salmon-Lahon*; — 5. MADELENE, qui laissa postérité de *Jean de la Motte-Fouqué*, son mari; — 6. & MARGUERITE-BERTRANDE, mariée à *Guillaume Gerard-Roussiere*.

ANTOINE, Sieur DE CALAY, second fils de GUILLAUME III, & de *Madelene Binet*, épousa *Jeanne du Tertre*, dont il eut — ROLLAND DE CALAY, co-Seigneur de la Calayniere, marié à *Salvie de la Roche*, de laquelle vinrent deux fils, sçavoir: — ROLLAND, Chanoine à Douay; — & ANTOINE, marié à *Loyse Durand*, dont — JACQUES, qui épousa *Jeanne le Tellier*. Ils firent ensemble une nouvelle fondation à la Chapelle des Calayns, dans l'Eglise Paroissiale de Douay, fondée précédemment par leur premier auteur commun. Ils eurent de leur mariage: — ROLLAND, Chanoine à Douay après son grand-oncle; — & MATHURIN, Sénéchal à Douay, époux de *Jargine Pilise*, dont quelques enfans mâles, morts sans lignée, entr'autres: — THOMAS, Prêtre & Curé de Brant, co-Seigneur de la Calayniere, Syndic & Secrétaire au Monastere de Prouille; — & MATHURIN, Prêtre & Curé de Fanjaux. Il eut aussi deux filles: — RENÉE, épouse d'*Emmanuel de Boisset*; — & FRANÇOISE, femme de *Jean Menes*. Cette branche étoit établie à Coron & à Corcosson, & avoit hérité des bâtards de la branche aînée, mentionnés ci-après.

VI. ROLLAND DE CALAYN-PATRY, II. du nom, Sieur de la Pynarderie, épousa *Léonore de Courcy*, d'une ancienne Noblesse de Normandie, dont: — 1. MATHURIN, qui suit; — 2. autre MATHURIN, Aumônier de Madame la Duchesse *d'Anjou*; — 3. ANTOINE, Sieur de Beauregard; — 4. & 5. LOUISE & JEANNE. ROLLAND, II. du nom, eut encore pour fils naturel, — THOMAS, qui eut postérité, & dont les biens ont passé à la branche cadette, éteinte.

VII. MATHURIN DE CALAY, Seigneur de la Calayniere, Villeneuve, Villepellé, &c. Ecuyer de Madame D'ANJOU, Reine d'Angleterre, épousa *Jeanne Errault-de-la-Panne*, dont: — 1. MATHURIN, qui suit; — 2. JACQUES, homme d'armes servant à l'armée d'Italie; — 3. RAIMOND, Prêtre; — 4. ROLLAND, Licencié ès-Droits; — 5. CATHERINE, épouse de *Jean de Gauville*, Seigneur de Chenouville; — 6. ELÉONORE, femme d'*Antoine de Courcy*, Chevalier; — 7. & MARGUERITE, mariée à *Jean de la Roche*, Ecuyer.

VIII. MATHURIN DE CALAY, II. du nom, Sieur de Patry, Ecuyer de MARGUERITE D'ANJOU, homme d'armes servant à l'armée d'Italie, épousa, par contrat du 16 Février 1463, *Germaine de Préaux*, fille de *Guillaume*, Chevalier,

& de *Louise Brillouet de Riparfont*, & cousine-germaine d'*Etienne*, tige des Seigneurs *de Préaux*. Leurs enfans furent : — 1. THOMAS, qui suit ; — 2, 3 & 4. MATHURIN, JACQUES & ROLLAND ; — 5, 6 & 7. THOMASE, JEANNE & ELÉONORE ; — 8. & ANTOINETTE, mariée à *Nicolas le Tourneur-de-la-Tessoniere*, lequel fit, en 1471, un testament, qui n'eut point d'effet, parce qu'il vécut long-tems.

IX. THOMAS DE CALAYN, Chevalier, servit en Piémont, & y mourut. Il avoit épousé *Perrine d'Aubigné*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur du Coudray ; & de *Jeanne Fretard*, de la même Maison que Madame *de Maintenon* & Madame la Maréchale *de Noailles*. Il en eut : — 1. ROLLAND, qui suit ; — 2. JACQUES, Sieur de Patry, Ecuyer du Roi de Navarre ; — 3. autre JACQUES, Sieur de la Pynarderie ; — 4. une fille, femme du Seigneur *de la Garde* ; — 5. & une autre fille, alliée au Seigneur *de la Pasquiere*.

X. ROLLAND DE CALAYN OU CALOUYN, III. du nom, Seigneur de la Calayniere, Villepellé, la Barre & la Plane, Ecuyer de MARGUERITE DE VALOIS, Duchesse d'Alençon & Reine de Navarre, fut le premier qui substitua le nom de *Calouyn* à celui de *Calayn*. En vertu d'une procuration faite par *Germaine de Préaux*, son ayeule, le 25 Juillet 1520, il contracta mariage avec *Françoise de Pellé*, fille de *Paul-Antoine*, Seigneur de Boncœur, & de *Jeanne de Bautru*, grand-tante des Comtes *de Serant* & *de Nogent*, des Duchesses *de Biron* & *d'Estrées*. Ses enfans furent : — 1. MATHURIN, Seigneur de Villepellé, mort sans lignée ; — 2. DENIS, Sieur de Beauregard, tué au siége de la Rochelle ; — 3. THOMAS, qui suit ; — 4. autre THOMAS, Gentilhomme du Cardinal DE BOURBON, que la Ligue nomma Roi, sous le nom de CHARLES X. Ce Cardinal l'employa souvent, & l'envoya même à Rome pour les affaires de la Ligue. Fondé de procuration par JACQUES DE CALAYN-PATRY, son oncle, il transigea avec THOMAS DE CALOUYN, son frere, & mourut sans postérité ; — 5. ROLLAND, Sénéchal de Douay, marié à *Jeanne du Tertre*, dont : — (a) ROLLAND, Docteur ès-Droits, mort sans alliance ; — (b) ELÉONORE, femme de *Sébastien de Bernabé*, Seigneur de la Boulaye, Baron de la Haye-Fougereuse, dont descendent les Marquis *de la Boulaye*, en Anjou ; — (c) JEANNE, éleve des Dames de Bourbon à Fontevrault, qui s'y fit Religieuse, & devint grande Prieure de l'Ordre après JEANNE DE BOURBON, place toujours occupée par des Dames de la premiere distinction. Elle y mourut en odeur de sainteté, & sa mémoire y est dans une singuliere vénération ; — 6. MATHURIN, Chanoine à Douay, Aumônier & Secrétaire de Madame ELÉONORE DE BOURBON, Abbesse de Fontevrault, & son Procureur fondé pour régir ses affaires en l'absence de THOMAS, son frere ; — 7. ANTOINE, Ecuyer de la même Princesse ; — 8. FRANÇOISE, alliée à *Claude de Signy*, Seigneur du Pernay, Gouverneur de Maulévrier, dont descendent, par femmes, les Seigneurs *de Saint-Offange* ; — 9. & 10. MARGUERITE & ELÉONORE, reçues Religieuses à Prouille en 1559, en présence de THOMAS, leur frere, Gouverneur de Prouille, & Procureur fondé à ce par *Françoise de Pellé*, leur mere ; — 11. & JEANNE, femme du Seigneur *de Châteauneuf*.

XI. THOMAS II. DE CALAYN-DE-PATRY & DE CALOUYN, qualifié *Chevalier, très-noble & très-illustre Seigneur*, Seigneur de la Calayniere ou Calouyniere en Anjou, Ecuyer de HENRI, Prince de Navarre, depuis Roi de France sous le nom de HENRI IV, fut choisi pour aller commander dans Prouille, en qualité de Gouverneur, pour le Roi & pour Madame MADELENE DE BOURBON, Prieure dudit Prouille, contre les Ligueurs & les Huguenots, sous les ordres du Duc *de Joyeuse*, Commandant en Languedoc. Outre le commandement des troupes soudoyées par le Monastere, il eut encore celui de 400 hommes de Légions provinciales. Il fut nommé Procureur par les Dames MADELENE & ELÉONORE DE BOURBON, également Prieures de Prouille, pour gérer toutes leurs affaires temporelles ; fit recevoir deux de ses sœurs Religieuses en 1559 ; passa plusieurs actes avec ses freres & ses autres parens en Anjou ; fut Député aux Etats de Blois en 1588 ; acquit certains biens en Languedoc ; & voulant se soustraire aux Jurisdictions ordinaires, prit des Lettres de Secrétaire de la Reine de Navarre, &

en obtint de *Committimus* aux Requêtes. Il s'établit enfin au Villa-Savary près Prouille, à la recommandation du Cardinal *de Joyeuse*, Archevêque de Toulouse. Il testa en 1611, & avoit épousé, par contrat retenu, le 30 Septembre 1578, par *Valette*, Notaire de Fanjaux, *Bérengere de Caires* (a), veuve de *Jean du Bosc*, & fille de feu noble homme *Jean de Caires*, & de *Jeanne de Costa*. Elle testa en 1617, & fit donation, en 1629, à son fils. De ce mariage vinrent : — 1. MATHURIN, qui suit ; — 2. MARIE, épouse de *Grégoire de Coffin* ou *Couffinieres*, Capitaine-Châtelain de Vignonet, duquel descend par femmes, les *du Faur-Encuns*, les *Vendomois*, Seigneurs de Belflou, & les *d'Orbessan* ; — 3. JEANNE, alliée à *Joseph de Saint-George* ou *Georgie*, Seigneur de Sibra, dont descendent les Seigneurs *de Sibra*, *de Peguillan*, &c. ; — 4. MADELENE, morte sans alliance ; — 5 & 6. ELÉONORE & MARGUERITE, Religieuses à Prouille.

XII. MATHURIN III. DE CALOUYN, & encore CALAYN, Seigneur de la Calouiniere en Anjou, & de Montoulivet, en Languedoc, servit dès sa premiere jeunesse, & dans la suite devint Capitaine de la Colonelle du Régiment de Montmorency ; se trouva au siége de la Rochelle, s'y montra avec tant de distinction, qu'il obtint une exemption générale de toutes les charges royales pour toutes les Communautés où il avoit des possessions ; servit encore dans les Volontaires de Mirepoix ; se trouva au combat de Castelnaudary ; assista, comme Gentilhomme, à la réception de M. *d'Ambres*, en qualité de Sénéchal de Lauraguais ; fut appellé à l'assemblée des proches parens, tenue pour la nomination des tuteurs des enfans du Seigneur *d'Aubigné* en Anjou, comme issu de *Perrine d'Aubigné*, son ayeule ; s'accorda avec le Seigneur *de la Boulaye*, dans la même Province, au sujet de la Terre de la Calouiniere qui fut cédée aux *la Boulaye*. Il mourut peu après 1640 *ab intestat*, & avoit épousé, le 11 Juillet 1623, *Anne d'Auriol*, d'une ancienne Famille de Lauraguais, fille de *Raimond*, Seigneur de Boissesson, & de *Françoise de Turenne* ou *Tourenne*, Dame de Naves, & issue, par ses ayeules, de *Bounessier*, *Capriol*, *Monredon*, *Lautrec*, &c. dont : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. GRÉGOIRE, tige des Seigneurs de Treville, rapportés ci-après ; — 3. JEAN-MARC DE CALOUIN & encore DE CALAYN, Sieur de Laurion. Il servit successivement dans le Régiment de la Reine Mere, & dans les Gardes-du-Corps ; fut nommé Procureur fondé par ses freres, pour aller terminer des affaires d'intérêt en Anjou, & mourut sans postérité ; — 4. JEAN-SAUVEUR, tige des Seigneurs de Montoulivet, rapportés ci-après ; — 5. JEAN, Sieur de Vilbaudou, qui servit dans les Gardes-du-Corps ; — 6. JOSEPH, mort jeune, peu après son pere ; — 7. CHARLOTTE, femme de *Jean-François de Cabaniel*, Seigneur de Cahusac ; — 8. MARIE, alliée 1°. à *David de Sevenec*, Seigneur de la Devese ; & 2°. à *Jacques Medrane-Layan*, Seigneur du Caladroy ; — 9 & 10. ANNE & FRANÇOISE-ELÉONORE, Religieuses à Prouille ; — 11 & 12. CLAIRE & MADELENE, Religieuses à Castres & à Lavaur.

XIII. FRANÇOIS DE CALOUYN, Seigneur de la Calouyniere, servit dans le Régiment de la Reine Mere, & épousa 1°. *Madelene de Rouch* ; & 2°. *Marguerite des Guillots-Saint-Julien-d'Andaure*, fille de *Sébastien*, & de *Françoise de Durbán*, très anciennes Familles du Languedoc, alliées avec les *Villeneuve*, *Durfort*, *Grave* & *l'Etendart*. Du premier lit il eut — 1. JEAN, qui suit ; & du second : — 2. FRANÇOIS, né estropié, mort sans alliance ; — 3. GRÉGOIRE, mort au service ; — 4. MARIE, femme de RAIMOND DE CALOUIN-COMBALZONNE, son cousin-germain, rapporté ci-après ; — 5. FRANÇOISE, mariée à *N... de Moneric* ; — 6. & autre MARIE, épouse de *N... de Montaut*.

(a) Elle étoit sœur de *Paule de Caires*, alliée à *Barthelemi de Calmels*, Famille fondue dans celles de *Voisins-Burgairoles*, & des *Baillots*. Elle laissa de son premier mari, *Jean du Bosc*, une fille, appellée *Jeanne*, mariée à *Jean de Polastre-de-Vignonet*, dont descendent les *Borhand-Molenille*, les *Servel*, de Pamiers, les *Cambon*, les *la Motte*, les *Aiguevives*, de Toulouse, les *Sancha* & les *Raimond-Nogarede*, de Castelnaudary.

XIV. Jean, Sieur de la Calouiniere, né en 1658, donataire de Jean-Marc, son oncle, servit dès sa premiere jeunesse, fut fait Aide des Camps & Armées du Roi, sous les Maréchaux *de Noailles* & *de Tessé*; Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Commandant pour le Roi à Villefranche de Conflans. Il testa devant *Joffre*, Notaire, le 27 Juin 1729, en faveur de Grégoire, son neveu, Seigneur de Treville.

Branche de Treville.

XIII. Grégoire, Sieur de Calouin & de Montoulivet, fils puîné de Mathurin, III. du nom, & d'*Anne d'Auriol*, servit dans le Régiment de la Reine Mere; fut maintenu dans sa noblesse par trois Jugemens de 1675, 1698 & 1702; rendit ses hommages & dénombremens en 1672 & 1691; fut donataire & héritier de sa mere, & de sa sœur Marie, & épousa, le 1 Août 1659, par contrat passé devant *Boissadel*, Notaire, *Jeanne de Bedos*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Treville, & de *Gabrielle de Saint-Hilaire*, alliée aux plus anciennes Familles de la Province. Il testa, conjointement avec elle, en 1693, devant *Cabanis*, Notaire. Leurs enfans furent: — 1. Jean-Marc, mort au service dans le Régiment Royal-Vaisseaux; — 2. Jean-Mathias, Seigneur de Treville, qui servit dans les Cadets-Gentilshommes de Metz, & passa dans le Régiment de Senneterre: il est mort sans alliance, laissant ses biens à Grégoire, son neveu; — 3. Raimond, qui suit; — 4 & 5. Madelene & Marie, Religieuses à Prouille; — 6 & 7. Marguerite & Catherine, mortes sans alliance.

XIV. Raimond de Calouin, Sieur de Combalzonne, servit toute sa vie; marcha au ban & arriere-ban en 1689 & 1690; fut fait Aide-de-Camp des Armées sous le Maréchal *de Noailles*, & chargé des affaires les plus importantes; se distingua, par son activité, à la délivrance de Cette en 1710, dont les Anglois venoient de s'emparer; fut fait en conséquence Capitaine dans Champagne; reçut, à titre de reconnoissance honorable, les portraits des Princes de la Maison Royale, & des Seigneurs *de Noailles;* fut successivement placé dans les Etats-Majors de Girone & de Perpignan, & fait Chevalier de Saint-Louis. Il avoit épousé, par contrat passé le 19 Mars 1713, devant *Toulza*, Notaire, Marie de Callouyn, sa cousine-germaine, fille de François, & de *Marguerite des Guillots;* & testa le 25 Août 1751, devant *Mondi*, Notaire, en faveur de son fils unique, Grégoire, qui suit.

XV. Grégoire, II. du nom, Seigneur de Treville, destiné à être Aide-de-Camp du Maréchal *de Noailles*, à qui il avoit l'honneur d'appartenir par les *d'Aubigné*, fut empêché de servir par des infirmités habituelles, & a épousé, le 10 Novembre 1723, *Charlotte de Vernés*, d'une ancienne Famille, fille de *Pierre*, Conseiller au Sénéchal du Lauraguais, & de *Silvie Dolmieres*, & issue, par femmes, des *Paulo*, des *Pressoire*, des *Garaud*, des *Durandi*, &c. Leurs enfans sont: — 1. Jean-François-Mathias, qui suit; — 2. Bernard, rapporté après son frere; — 3. Pierre, qui dédia des Thèses générales au Maréchal *de Noailles*, servit dans le Régiment de Marsan, & mourut en Baviere de ses blessures; — 4. Jean, Capitaine au Régiment de Mailly, & retiré à la Chartreuse de Castres, où il est Coadjuteur; — 5. Raimond, Sieur de la Calouiniere, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine Reformé à la suite de l'Infanterie Françoise; — 6. Anne-Laurence, mariée, le 13 Octobre 1763, avec *Jean-Batiste-Toussaint de Bonnefoy*, Seigneur de Pucheric; — 7. Catherine, veuve, avec postérité, de *Balthasard de Gouzens-de-Fontaines*, Seigneur de Montoulivet; — 8. & Marguerite, Religieuse à Prouille.

XVI. Jean-François-Mathias de Calouin-de-Treville, Sieur de Combalzonne, né en 1727, entra dans le Régiment de Marsan, fit les campagnes de Baviere & de Flandres; fut fait Capitaine en 1746; se retira à cause de la réforme, & a épousé, par contrat passé le 12 Avril 1768, devant *Castel*, Notaire, *Gabrielle de Courtiade*, fille de *François*, Conseiller du Roi, Docteur en la Faculté de Médecine de Montpellier, & de *Marie d'Audibert*, dont: — 1. Pierre-Charles-Marguerite, né en 1771; — 2. Jean-Esprit-Marie, né

en 1772 ; — 3. MARIE-THÉRESE-FRANÇOISE, née en 1770 ; — 4. LOUISE-CATHERINE, née en 1774.

XVI. BERNARD DE CALOUIN, Seigneur de Treville, fils puîné de GRÉGOIRE II, & de *Charlotte de Vernés*, a servi dans le Régiment de Mailly, a été Aide-Major en 1756, Capitaine la même année, blessé & fait prisonnier à la bataille de Rosbac, a quitté le service, & s'est marié, par contrat passé devant *Verdier*, Notaire, le 1 Juillet 1763, à *Louise-Rose de Grave*, fille de *Jean-François*, Seigneur d'Espalais, & de *Marie-Anne de Moulins*. Il a été maintenu comme *noble & issu des anciens* CALAY-PATRY, par Arrêt du Parlement de Toulouse, du 9 Juillet 1773. De son mariage il a eu : — 1 & 2. GRÉGOIRE & CHARLOTTE, morts en bas-âge ; — 3, 4 & 5. HYACINTHE, JACQUES & JEAN, jeunes en 1776.

Seigneurs de MONTOULIVET, *éteints.*

XIII. JEAN-SAUVEUR DE CALOUIN, Sieur de Pecalvel, Seigneur de Montoulivet, quatrieme fils de MATHURIN III, & *d'Anne d'Auriol*, servit dans le Régiment de la Reine Mere, testa en 1728, & avoit épousé *Françoise des Guillots*, fille de *Sébastien*, Seigneur de Saint-Julien, & de *Françoise de Durban*. De ce mariage sont issus : — 1. GRÉGOIRE DE CALOUIN, Seigneur de Montoulivet, qui servit quelque tems, & mourut sans lignée, laissant sa succession à *Balthasard de Gouzens*, son neveu ; — 2, 3 & 4. JEAN, Sieur de Fontausié ; FRANÇOIS, Sieur de Boisgaillard ; & N..., Sieur de la Capelle, morts tous trois au service ; — 5. GABRIELLE, femme de *Joseph de Gouzens-Fontaines*, Sieur de Barbasan, co-Seigneur de la Fage ; — 6. & FRANÇOISE, morte sans alliance.

Toutes ces branches ont toujours conservé leurs armes primitives, qui sont : *de gueules, à trois quintefeuilles d'argent*, 2 & 1. Ces mêmes armes se voyent encore aux vitraux de l'Eglise Paroissiale de Saint-Pierre du Villa-Savary, en Languedoc, où elles furent placées à la fin du XVIe siécle. On les voyoit *écartelées au* 1 DE PRÉAUX, *au* 2 D'AUBIGNÉ, *au* 3 DE PELLÉ, *au* 4 DE BAUTRU. Elles étoient au Château de la Calouyniere, avant que les *la Boulaye* n'y fissent placer les leurs. Les *Calouins* d'Anjou y joignoient pour devise : GLORIA, DECUS, HONOR PATRY. Pour cimier, *un dextrochere d'argent, avec un sabre de gueules* ; & pour supports, *deux sauvages, l'un ayant la massue levée, l'autre l'ayant posée à terre.*

Voilà pour les branches établies en Anjou & en Languedoc. Celles qui subsistent en Normandie & qui sont probablement les aînées, portent simplement : *de gueules, à trois raies ou quintefeuilles d'argent*, 2 & 1 ; *l'écu grainetté d'or*, ou *plutôt fleuronné*. Ceux qui y subsistent, remontent à

GUILLAUME PATRY, I. du nom, qui, selon *Piganiol de la Force*, vivoit en 1103, & laissa : — GUILLAUME, qui suit ; — & ROBINE PATRY, femme de *Philippe de Clinchamps*, Chevalier, en 1155.

GUILLAUME PATRY, Chevalier, II. du nom, est mentionné dans l'Histoire de *Mathieu Paris*, sous les années 1168 & 1174. Il eut pour fils :

GUILLAUME PATRY, III. du nom, Seigneur de Culay-le-Patry, qui aumôna, en 1229, la dixme de la Paroisse de Culay, & fut du nombre des Chevaliers qui accompagnerent le Roi SAINT-LOUIS en son voyage de Tunis. Il eut, entr'autres enfans :

ROBERT PATRY, Chevalier, Seigneur de Culay-le-Patry en 1253, qui épousa *Jeanne de Brucourt*, veuve de *Philippe de Varennes*, dont : — JEAN, qui suit ; — & GUILLAUME PATRY, Chevalier, lequel fut un de ceux qui accompagnerent *Geoffroi de Harcourt*, Amiral de France, en son voyage de Mer en 1308.

JEAN PATRY, Seigneur de Culay-le-Patry, épousa *Alix d'Estouteville*, veuve de *Jean de Preuve*, Seigneur de la Prée, & fille de *Robert d'Estouteville*, Seigneur de Remmes, & de *Marguerite de Sericourt*. De ce mariage vinrent : — 1. RAOUL, qui suit ; — 2. BERNARD, auteur de la branche des Seigneurs de Croisilles, rapportée ci après ; — 3. & THOMAS PATRY, Chevalier, Seigneur

de Gray, lequel fut un des Chevaliers qui suivirent le Roi CHARLES VI dans les guerres de Flandres en 1382.

RAOUL PATRY, Seigneur de Culay-le-Patry, transporta à *Alix d'Estouteville*, sa mere, en 1395, cent livres de rente à prendre sur le Seigneur *de Breauté*. Il est aussi dénommé en deux Arrêts de l'Echiquier des années 1396 & 1413. Il épousa *Jeanne le Bœuf*, fille du Seigneur de Fresne & de Tubœuf, dont, entr'autres enfans:

JEAN PATRY, II. du nom, Seigneur de Culay-le-Patry, marié à *Guillemette Suhard*, fille de *Geoffroi Suhard*, Seigneur de Rupalley, & de *Raulette de Bloville*, de laquelle il eut: — JEAN, Seigneur de Culay-le-Patry, mort sans alliance; — & RICHARD, qui suit.

RICHARD PATRY, Seigneur de Culay-le-Patry après son frere, épousa *Marie de Rabestan*, fille de *Jean*, Seigneur d'Avenay, & de *Bertrande le Gris*, dont: — GEOFFROI, qui suit; — & ISABEAU, femme de *Simon Anzeray*, Seigneur de Boisnormand.

GEOFFROI PATRY, Seigneur de Culay-le-Patry, épousa *Marie Mudrac*, & en eut, pour fille unique – JEANNE PATRY, femme, en 1442, de *Pierre Davy*, Chevalier, Seigneur de Saint-Pierre-Asifs.

Branche de CROISILLES.

BERNARD PATRY, Seigneur de Croisilles en 1395, second fils de JEAN, I. du nom, & d'*Alix d'Estouteville*, épousa *Jeannette d'Aigneaux*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Bresville-sur-Oise, & de *Catherine de Fontaines*. Il eut pour fils:

GUI PATRY, Seigneur de Croisilles, marié à *Jeanne de Sully*, fille de *Richard*, Chevalier, Seigneur *de Sully*, & de *Jeanne de Hotot*, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2 & 3. OLIVIER & GUILLAUME, qui embrasserent l'état ecclésiastique; — 4. & HENRI, Seigneur de Villeray, rapporté après son aîné.

JEAN PATRY, Seigneur de Croisilles, épousa *Jeanne de Hotot*, de la postérité duquel on n'a nulle connoissance, ni du tems que sa postérité est éteinte.

HENRI PATRY, Seigneur de Villeray & de Courtemot, quatrieme fils de GUI, Seigneur de Croisilles, & de *Jeanne de Sully*, partagea avec ses freres en 1488, & épousa *Catherine de Saint-Germain*, dont: — ROLAND, qui suit; — & ANNE, femme de *Jean de Percy*, Seigneur de Monchamps, fils de *Pierre*, Seigneur de Monchamps, & de *Jacqueline d'Assy*: ils vivoient encore en 1556.

ROLAND PATRY, Seigneur de Villeray & de Croisilles (ce qui fait croire que la branche de Croisilles finit bientôt après), eut de sa femme, dont le nom est ignoré:

JEAN PATRY, II. du nom, Seigneur de Villeray & de Croisilles, qui épousa *Marguerite Fresnel*, Dame de Montigny, Maisoncelle-sur-Oise & Maltot, dont il eut: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. PIERRE, Seigneur de Gomes; — 3. JEAN, Seigneur de Bandosne; — 4. & ROLAND, Seigneur du Bois, marié à *Madelene de Croisilles*, fille de *Guillaume de Croisilles*, Chevalier.

JACQUES PATRY, Seigneur de Villeray & de Croisilles, partagea avec ses freres l'an 1597, & épousa *Renée de Renty*, fille de *Jacques de Renty*, Baron de Landelles, dont, pour fille unique:

JEANNE PATRY, femme de *Jean-Antoine de Franquetot*, Comte de Coigny & de Saint-Georges, Lieutenant des Gendarmes de la Reine ANNE D'AUTRICHE.

De cette même Maison étoit – RAOUL PATRY, Seigneur du Mesnil-Patry, qui épousa *Marie de Hotot*, veuve de *Guillaume Tesson*. – Un autre RAOUL PATRY, vivant en 1160, fut marié, en secondes noces, à *Philippe de Clinchamps*, Dame des Meserets, fille de *Hugues*, Seigneur *de Clinchamps*.

GUILLAUME PATRY fut un des Chevaliers qui accompagnerent *Jean de Harcourt*, Amiral de France, en son voyage de Mer, l'an 1295. — Un autre GUILLAUME PATRY, Chevalier, est dénommé dans un Arrêt du Parlement de l'an 1315. – Dans l'Echiquier de l'an 1341, il est fait mention de ROBERT PATRY. – SIMON PATRY étoit Vicomte d'Evreux l'an 1509.

Dans les Armoriaux de Normandie, il y avoit trois branches de cette Maison; dont l'aînée avoit pour chef Raoul Patry, qui portoit les armes pleines; Robert Patry, qui portoit une *hermine* sur la premiere *raie* de ses armes; & Raoul Patry, qui portoit un écusson de *Bonnebosc*. C'est tout ce que nous pouvons dire des branches de Normandie, sur lesquelles nous attendons un *Mémoire*, dont, s'il nous arrive, nous ferons usage en son rang dans le Supplément.

* PAVILLY, en Normandie, Diocèse de Rouen. Bourg qui a donné son nom à une des plus anciennes Familles Neustriennes, éteinte au commencement du XIVe siécle.

Amalbert de Pavilly, Seigneur de ce Bourg, homme illustre & puissant (*vir illustris & potens*), vivant vers l'an 664, fit bâtir & fonda un Monastere en faveur de *sainte Aurée*, sa fille, qui vouloit se faire Religieuse : il en donna la conduite à *saint Philibert*, premier Abbé de Jumiége. Il établit pour premiere Abbesse *sainte Austreberte*, dont la sainteté est encore vénérée en ce même lieu, & dont la riviere qui y passe, & que l'on prétend qui s'appelloit autrefois *Esne*, a retenu le nom. Cette sainte retraite fleurit pendant tout le VIIIe siécle : dans le IXe les Barbares du Nord ayant ravagé la Normandie, & presque tout le Royaume, ce Monastere subit la destinée de beaucoup d'autres. Il demeura détruit pendant tout le Xe siécle, & sur la fin du XIe, Thomas de Pavilly le fit rebâtir, donna à l'Abbé & au Couvent de la Trinité du Mont Sainte-Catherine près de Rouen, de l'Ordre de Saint Benoît, les mêmes héritages qu'Amalbert de Pavilly, un de ses ancêtres, y avoit autrefois aumônés, afin d'y établir un Prieuré & des Religieux.

Dans les Echiquiers de 1453, il est parlé des Prieurs de ce lieu, comme Bénéficiers assez considérables. Ces Seigneurs avoient tant de piété qu'un autre de cette même Maison, appellé Renaud de Pavilly, fonda l'Abbaye de l'Isle-Dieu en 1187, & son fils, nommé Guillaume, en augmenta les revenus en 1225. On voit encore leurs armes, qui sont : *d'azur, à la croix fleurdelisée d'or*, dans l'Eglise de cette Abbaye & dans celle de Pavilly.

Les Seigneurs de ce nom sont nommés au célebre passage d'Angleterre en 1066, & aux premieres Croisades des Princes Chrétiens, où un Renaud de Pavilly mourut à Acre, laissant deux fils. Le même est mentionné dans la Charte des Priviléges accordés aux habitans de Rouen, environ l'an 1175; dans une autre de Henri II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, par laquelle il confirme toutes les donations qui avoient été faites à l'Abbaye de Jumiége; dans une autre, du même Prince, par laquelle il donne des biens considérables à l'Abbaye *Notre-Dame du Vœu*, appellée communément *du Valace*; dans une de l'Impératrice Mathilde, donnée à l'Abbaye de Mortemer, où Roger de Pavilly signe comme témoin; dans une autre Charte donnée à l'Abbaye de la Trinité du Mont, où Thomas de Pavilly est au rang des premiers Barons de la Province.

Dans la liste des Chevaliers Bannerets & dans l'ancien Catalogue de ceux qui possédoient des Fiefs au Bailliage de Rouen, les Seigneurs de Pavilly sont nommés avec les Barons députés pour faire l'information des patronages laïcs de la Province, sous Philippe-Auguste, en 1205, dont les principaux étoient le Comte *de Boulogne*, *Henri d'Estouteville*, *Guillaume de Tancarville*, Chambellan, *Roger de Meulan*, de l'illustre Maison de Harcourt, & *Fouques Paisnel*.

Dans un ancien Mémoire intitulé *Scriptum de servitiis quæ debentur Duci Normaniæ*, Roger de Pavilly est nommé en deux endroits devant marcher avec deux Chevaliers, & en envoyer quatre autres à la garde de Lions en Normandie, pendant le tiers de l'année.

En 1236, Renaud de Pavilly fut averti de se trouver au rendez-vous pour le service du Roi; & en 1242, de même, pour marcher contre *Hugues de Lesignem*, Comte de la Marche.

On

On voit dans le Cloître de Saint-Ouen de Rouen le tombeau de MARGUERITE DE PAVILLY, morte en 1280. Le dernier qu'on voit paroître est HUE DE PAVILLY, mentionné dans un rôle de la Chambre des Comptes de Paris de l'an 1313.

Enfin cette ancienne & illustre Maison, après avoir fleuri plusieurs siécles, s'est fondue, vers la fin du XIIIe ou au commencement du XIVe, dans celle d'*Esneval*, par le mariage de *Robert d'Esneval* avec MARGUERITE DE PAVILLY, héritiere de sa Maison; & avant qu'on eut détruit la célebre Abbaye du Mont-Sainte-Catherine, près Rouen, on y voyoit leurs tombeaux au milieu du Chœur, placés devant le pupitre, avec leur épitaphe en ces termes : *Cy gist Messire* ROBERT D'ESNEVAL, *Chevalier, Sire de Pavilly & Vidame d'Amiens, qui trépassa le* 4 *Décembre* 1306, *& auprès de lui la Demoiselle Dame* DE PAVILY, *son épouse, qui trépassa en* 1304, *&c.* Voyez ESNEVAL.

PAUL : Famille noble, dont il est parlé dans l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, Tome II, p.* 196.

GUILLAUME PAUL, Maître-d'Hôtel de CHARLES, Roi de Sicile, vivoit encore sur la fin du XVe siécle avec *Barthelemie de Remezan*, son épouse, de laquelle il eut : — RAIMOND, qui suit; — & LOUIS, auteur d'une branche établie à Marseille, qui avoit donné cinq premiers Consuls de cette Ville, & plusieurs Officiers de Vaisseaux : elle s'est éteinte vers la fin du dernier siécle, par la mort de PIERRE & d'ANTOINE PAUL.

RAIMOND DE PAUL continua la postérité à Brignoles, où il vécut honorablement, comme il conste par des titres de l'an 1296, communiqués à l'Auteur de l'Ouvrage cité. Il eut de *N... de Bompar*, sa femme :

EYRIÈS DE PAUL, Ecuyer, marié avec *Honorade de Galé*, des Seigneurs *de Saint-Mandré*. Il étoit premier Consul de Brignoles en 1585, tems des guerres civiles qui désoloient la Provence, servit le Roi en cette qualité; & dans une sortie qu'il fit, à la tête des Habitans de Brignoles, contre le Marquis *de Vins*, son parent, chef des Ligueurs, il reçut une blessure, dont il mourut quatre ans après. Par une dévotion singuliere qu'il avoit à Saint Paul, premier Hermite, il changea ses armes, qui étoient : *coupé d'azur & d'or, l'azur chargé d'un lion naissant d'or, lampassé & armé de gueules;* & prit *un palmier de gueules dans un champ d'argent.* Ses enfans furent : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. HONORÉ, auteur d'une branche établie à Montfort, qui alloit s'éteindre en 1759; — 3. & ESPRIT, mort sans postérité.

JEAN-BATISTE DE PAUL, Ecuyer, épousa, par contrat passé devant *Minuti*, Notaire à Brignoles, le 11 Septembre 1616, *N... de Petra*, fille de *François de Petra*, Ecuyer, dont :

FRANÇOIS DE PAUL, Ecuyer, pourvu d'un Office de Conseiller au Parlement de Provence le 2 Juin 1646. Il épousa, le 13 Juin 1641, *Madelene de Duranty*, fille de *Jérôme*, Seigneur de Saint-Louis, de la Calade & de Saint-Antonin, Conseiller du Roi en la Cour des Comptes, & de *Madelene de Remusat.* De ce mariage vint :

JOSEPH DE PAUL, qui épousa *Claire de Raphelis-Broves*, des Seigneurs de Broves & de Tourtour, par contrat passé devant *Rey*, Notaire à Draguignan, le 28 Juillet 1675. On a de lui une Relation en Vers Provençaux, fort estimée, de l'invasion du Duc *de Savoie*, en Provence, lors du siége de Toulon.

JEAN-BATISTE DE PAUL, II. du nom, leur fils, Ecuyer, fut maintenu dans son ancienne noblesse, par Arrêt de la Chambre des Comptes de Provence du 8 Mars 1731, sur la production des titres de sa Famille; & testa le 11 Janvier 1752, devant *Goujon*, Notaire. Il avoit épousé, le 28 Octobre 1730, *Madelene de l'Enfant*, fille de *Louis*, Commissaire Provincial & Ordonnateur des troupes en Provence, Chevalier de Saint-Louis & Intendant de Monaco. Leurs enfans sont : — JÉRÔME-ANTOINE, Officier des Vaisseaux du Roi en 1759; — & JEAN-BATISTE-PIERRE DE PAUL.

Les armes : *d'argent, au palmier de gueules.*

PAUL : Autre Famille originaire de Florence, établie à Salon depuis le commencement du XIVe siécle.

JACQUES DE PAUL obtint des Lettres de noblesse du Roi CHARLES IX, enregistrées aux Archives de Sa Majesté en Provence le 13 Mars 1773, & fit l'acquisition, dans la suite, de la Terre de Lamanon. Il avoit épousé, 1°. en 1539, *Marie de Camaret*; & 2°. *Madelene de Cordes*. Du premier lit vinrent : — 1. RICHARD, qui suit; — 2. PIERRE, allié à *Lionne de Châteauneuf*, morte sans postérité; — 3. ALEXANDRE, marié, en 1578, à *Madelene de Marck-Tripoly*, fille d'*Antoine*, & d'*Honorade de Vintimille*. Cette branche est éteinte; — & trois filles, mariées; & du second lit sortit : — ETIENNE DE PAUL, Président aux Enquêtes, mort sans postérité.

RICHARD DE PAUL, Seigneur de Lamanon, épousa, en 1577, *Laudune de Bouchon*, aliàs *Boche*, fille de *Pierre*, & de *Marguerite de Cays*, dont : — PIERRE, qui suit; — & JEAN, rapporté après la postérité de son frere aîné.

PIERRE DE PAUL, Seigneur de Lamanon & de Rousset, Chambellan de HENRI II, Duc de Lorraine, Gentilhomme de sa Chambre, Capitaine des Gardes Mousquetaires de ce Prince, Introducteur des Ambassadeurs, fut envoyé en différentes Cours de l'Europe, & principalement en Flandres, pour les affaires de la Religion; & devint Commandant de Nancy, & ensuite d'Entrevaux. Il épousa, 1°. à Nancy, en 1613, *Philippe de Georges*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Beaufort*; & 2°. *Blanche de Bouliers*, dont un fils, duquel la branche est fondue dans la Famille de *Gervasi de Rousset*. PIERRE eut de son premier mariage : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. HENRI, Jésuite; — 3. CHARLES, Lieutenant-Colonel du Régiment de Flandres, mort sans alliance à Nancy; — 4. & ELISABETH, Fondatrice du Couvent de Sainte-Elisabeth à Metz.

FRANÇOIS DE PAUL, Seigneur de Lamanon, se maria avec *Pierre d'Aube*, fille de *Robert d'Aube*, Seigneur de Roquemartine, & d'*Eléonore d'Isnard*, dont :

JEAN-BATISTE DE PAUL, Seigneur de Lamanon, qui épousa, en 1691, *Anne de Tressemanes*, fille de noble *André de Tressemanes*, Seigneur de Chalteuil, & de Brunet, & de *Françoise de Suffrin*. Des enfans sortis de ce mariage quatre existent, sçavoir : — 1. PIERRE, qui a servi dans les troupes de l'Empereur; — 2 & 3. JEAN-BATISTE & AUGUSTE, qui ont servi dans le second Bataillon de Milice de Provence, l'un Capitaine & l'autre Lieutenant; — 4. & JOSEPH, Chanoine de l'Eglise d'Aix.

JEAN DE PAUL, second fils de RICHARD, & de *Laudune de Boche*, épousa, en 1634, *Blanche de Duranty*, dont :

JEAN-BATISTE DE PAUL, II. du nom, qui se maria, en 1664, à *Françoise de Vidalon*, & en eut :

GASPARD DE PAUL-DE-LAMANON, marié à *Anne de Montdesir*, en 1697. Leurs enfans furent : — JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — & GASPARD, mort Officier au Régiment de Provence.

JEAN-FRANÇOIS DE PAUL-DE-LAMANON s'allia, à Salon, avec une des filles de *Claude de Baldoni*, Ecuyer, de ladite Ville.

On ne sçait pas, dit l'Auteur de l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, pourquoi JACQUES DE PAUL, premier nommé dans cette Généalogie, accepta des Lettres de noblesse, ses prédécesseurs ayant toujours pris les qualifications de *noble* & *d'Ecuyer*, & se disant issus d'une Famille noble de Florence : apparemment qu'il n'avoit pas ses titres, & que ce sont ses successeurs qui les ont recouvrés depuis.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé d'un croissant de même en pointe.*

PAULE ou **PAULO** : Autre Famille originaire de Florence, d'où elle passa à Marseille il y a plus de 200 ans. Voyez l'Etat de la Provence dans sa

Noblesse par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II*, *p.* 447, sur cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, à une montagne de six coupeaux d'or, surmontée d'une étoile de même.*

PAULMIER-DE-LA-BUCAILLE : Famille noble originaire de Normandie, dont étoit

PIERRE PAULMIER-DE-LA-BUCAILLE, Seigneur de Prestreval, mort à Rouen le 7 Mai 1734, laissant de *Geneviéve Marette*, son épouse, deux filles, sçavoir : — GENEVIÉVE PAULMIER-DE-LA-BUCAILLE, épouse de *Jean-Batiste-Elie le Camus-de-Pontcarré*, Seigneur de Viarne, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & auparavant veuve de *Charles-Etienne Maignard*, Seigneur de la Vaupalliere, de Hauville, &c. Conseiller au Parlement de Normandie, dont le Marquis *de la Vaupalliere* d'aujourd'hui ; — & CHARLOTTE PAULMIER-DE-LA-BUCAILLE, mariée, le 15 Septembre 1733, avec feu *Pierre-Jacques-Louis de Bec-de-Lievre*, Marquis de Cany & de Quevilly. Elle est morte le 24 Janvier 1754, & a laissé postérité. Les armes : *d'azur, au lion d'or, ayant la patte dextre levée, au chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules.* Mercure de France du mois de Mai 1734, *p.* 1031.

PAULMIER (LE), Ecuyer, Sieur de Grentemesnil en Normandie, Election de Valognes. Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois palmes d'or, 2 & 1.*

* PAULMY, en Touraine. Terre & Seigneurie qui appartient à la Maison de *Voyer d'Argenson*, qui en a pris le surnom. Il y a un Parc fermé de murailles, dont l'enceinte est de deux lieues, commencé en 1449, par *Pierre de Voyer*, Chevalier, &c.

Quelques-uns font descendre cette Maison d'un Chevalier Grec nommé *Basile Voyer*, qui étoit en grande réputation sous le regne de CHARLES-*le-Chauve*. Quoi qu'il en soit, il y a déja long-tems que cette Maison, également ancienne & respectable, ne cesse de bien mériter de l'Etat & de la Patrie. Voyez, pour la Généalogie de cette Maison, VOYER-D'ARGENSON.

PAYAN (DE), au Comtat Vénaissin & en Dauphiné : Famille divisée en plusieurs branches, & maintenue dans son ancienne Noblesse en 1670, par M. *Bazin de Bezons*, Intendant de Languedoc.

De la premiere branche est JEAN-ANTOINE PAYAN-DE-L'HÔTEL, Ecuyer, co-Seigneur de la Garde-Pariol, né à Orange le 20 Mai 1718, qualifié *Chevalier* dans son contrat de mariage du 28 Avril 1758, avec *Marie-Louise-Thérese de Gordon*, fille de *Marie de Gordon-du-Pin*, ancien Officier de Dragons, & de *Marie-Anne de Bouchon*, dont : — LOUIS-FRANÇOIS-ANTOINE-MAURICE, né à Orange le 9 Août 1761 ; — 2. JEANNE-MARIE-ANNE-THÉRESE, née à Mondragon le 1 Mars 1760 ; — 3. & ADÉLAÏDE, née à Sainte-Cécile dans le Comtat Vénaissin, le 4 Avril 1763.

De la seconde étoit JOSEPH DE PAYAN-DE-L'ESTANG, né à Saint-Paul-trois-Châteaux le 3 Juillet 1711. Il entra au service de Russie en 1735, fut Capitaine en 1740, passa ensuite au service de France, fut Colonel-Commandant des Croates François, à la tête desquels il fut tué au mois d'Août 1746. Il a laissé de son mariage, contracté à Dresde le 17 Mars 1744, avec *Marie-Thérese*, Baronne *de Beaussier*, fille d'*Antoine*, Baron du Saint-Empire, & de *Madelene de Bezaulin*, — MARIE-ANNE-HENRIETTE DE PAYAN-DE-L'ESTANG, née à Dresde en Décembre 1744, mariée, le 13 Juillet 1761, avec *Marc-François de Ribere-d'Entremont*, Chevalier, ancien Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis.

De la troisieme est FRANÇOIS DE PAYAN, Ecuyer, Vice-Bailli, Juge-Royal, Civil & Criminel du Bailliage de la ville de Saint Paul-trois-Châteaux du 23 Mars 1752.

Il a de son mariage, contracté le 29 Janvier 1753, avec *Marthe Isoard*, fille de noble *Etienne-Daniel Isoard*, Trésorier de France en la Généralité de Dauphiné, & de *Marthe Lagier*, trois garçons & une fille.

De la quatrieme & derniere branche est JOSEPH-FRANÇOIS DE PAYAN-CHAMPIER, Avocat au Parlement de Dauphiné, né à Saint-Paul-trois-Châteaux le 3 Novembre 1719, marié, le 2 Septembre 1748, avec *Marie-Madelene-Thérese de Turc-des-Arênes*, fille de *Joseph*, & de *Marie-Elisabeth du Mas*, dont il a deux garçons & cinq filles.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.* Il en est parlé dans l'*Armorial de France, Registre V, Part. II.*

PAYEN, Seigneurs d'Espiez, Cloye & Montpipeau en Orléanois. Ancienne Noblesse éteinte, qui remonte à

GEOFFROI PAYEN, surnommé *le Chien*, à cause de son ardeur pour la chasse, qui vivoit en 1220. On croit qu'il étoit fils de RENAUD PAYEN, Chevalier, Sire de Cloye, vivant en 1190.

JEAN PAYEN, fils de GEOFFROI, Chevalier, Seigneur d'Espiez & Sire de Montpipeau, à cause de sa femme, mourut vers l'an 1270. Il avoit épousé *Marie d'Orléans*, qui vivoit encore sa veuve en 1280, Dame de Montpipeau, fille unique de *Jean d'Orléans*, ce vaillant Chevalier, dit *Joinville*, qui portoit la Banniere à l'armée du Roi SAINT-LOUIS, & se noya malheureusement à Massoure en 1250; & de *Marguerite de Montpipeau*, Dame dudit lieu, & la derniere de son nom, dont, pour fils unique :

JEAN PAYEN, II. du nom, Seigneur de Montpipeau, qui eut de *Mahaud*, sa femme; — GEOFFROI, qui suit; — & JEANNE, morte Abbesse de Notre-Dame de Voisins en 1333.

GEOFFROI PAYEN, II. du nom, Chevalier, Sire de Montpipeau, obtint du Roi PHILIPPE VI, en 1340, trois charretées de bois par semaine, à prendre dans la forêt de Gomas, pour bâtir & consommer dans son Château de Montpipeau. Il mourut en 1342, fut inhumé dans l'Abbaye de Voisins, Ordre de Cîteaux, où il avoit élu sa sepulture & fondé une Chapelle. Il eut d'*Haloïs*, son épouse, morte en 1335, six garçons & une fille, sçavoir :

1. JEAN PAYEN, III. du nom, Seigneur de Montpipeau & d'Espiez, dont il rendit aveu au Duc D'ORLÉANS, à cause de son Château de Baugency, le vendredi avant la Purification de l'année 1353. Il commandoit, en 1347, une Compagnie de Gendarmes, en qualité de *Chevalier-Bachelier*, sous la Banniere de *Pierre de Beaumont*, Seigneur de Charny, & mourut sans alliance, environ l'an 1355, laissant pour principal héritier son frere.

2. GEOFFROI PAYEN, III. du nom, devenu Seigneur de Montpipeau, par la mort de son frere aîné : il fut du nombre des Seigneurs proposés pour être donnés en ôtage au Roi d'Angleterre, pour l'exécution du traité de Bretigny de l'an 1360. Il mourut sans laisser d'enfans de sa femme *Marguerite de Vieuxpont*, laquelle se remaria avec *Adam le Brun*, Chevalier, Seigneur de Palaiseau.

3, 4 & 5. BOCHART, RAOUL & RAOLIN PAYEN, morts en guerre, sans hoirs.

6. AMAURY PAYEN, (aussi nommé PEAN, ainsi que JEANNE, sa sœur, dans la Généalogie de *Rochechouart*), Chanoine de l'Eglise de Chartres en 1353. Il devint Seigneur de Montpipeau, par la mort de tous ses freres & même de sa sœur, pour lesquels, ainsi que pour ses pere & mere, il fonda, vers l'an 1370, par acte passé devant *le Barbier*, Notaire à Orléans, un anniversaire dans l'Eglise de Saint-Laurent-des-Orgeries-lès-Orléans. Il donna, en 1380, sa Terre de Montpipeau à *Jeanne d'Angle*, sa niéce, en faveur de son mariage avec *Aimery de Rochechouart*, Chevalier, Seigneur de Mortemart; & mourut le dernier de sa Famille, après l'an 1388.

7. & JEANNE PAYEN, aussi nommée PEAN, mariée à *Guichard d'Angle*, Che-

valier, dont elle eut : — *Jeanne d'Angle*, donatrice d'AMAURY PAYEN, son oncle, & seconde femme d'*Aimery de Rochechouart*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mortemart, &, à cause d'elle, de Montpipeau, qui a donné le nom à une branche de sa postérité.

Les armes : *d'or, à six fusées de gueules aboutées en rose.*

PAYEN, en Normandie : Noble & ancienne Famille, qui se dit être une branche de la Maison de *Vassy*, une des plus anciennes & des plus illustres de la Basse-Normandie.

Lors de la recherche de la Noblesse, faite par le Commissaire *Montfault*, en 1463, sous le regne & par l'ordre de LOUIS XI, JEAN PAYEN, Seigneur de Campagnolles, & JEAN PAYEN, son frere, Seigneur de la Garanderie, dont il sera parlé ci-après, prouverent, conjointement avec *Olivier de Vassy*, Seigneur de la Forest, & *Richard Mathias* ou *Maheas*, Seigneur de Carville, être tous descendus de *Guillaume Mathias* ou *Maheas*, frere puîné de Messire *Richard Mathias*, Chevalier, Seigneur & Baron de Vassy. *La Roque* dit aussi, dans l'Histoire de la Maison *de Harcourt*, que les PAYEN sont une branche de la Maison de *Vassy*.

Quoi qu'il en soit, JEAN PAYEN, Seigneur de la Garanderie, de la Pichonniere, & du Plantis, qui fit ses preuves, comme on vient de le dire, avec son frere, épousa Demoiselle *Gillonne de la Broize*, dont il eut : — 1. PIERRE PAYEN, Sieur du Plantis, allié à *N... Baura*, dont une fille, nommée — JEANNE, qui épousa *N... de Taillefer*; — 2. MICHEL, marié, sans postérité, à *Jeanne du Homme*; — 3. GUYON, qui suit; — 4. GUILLAUME, Prêtre; — 5. FRANÇOIS, dont la postérité sera rapportée ci-après; — 6. & JEAN, Prêtre.

II. GUYON PAYEN, devenu l'aîné par la mort de ses deux freres, épousa Demoiselle *Cécile le Foulon*, dont il eut : — JACQUES, qui suit; — & GILLES, auteur de la branche de Beaulinge, rapportée ci-après.

III. JACQUES PAYEN, tige des Seigneurs de Montchouet & de Saint-Sauveur, épousa 1°. *Colasse de Roussel*; & 2°. Demoiselle *N... de Meandrac*. Du premier lit vinrent : — 1. FRANÇOIS PAYEN, qui n'eut point de postérité de *N... Trochon de Chasnay*; — 2. GILLES, Religieux Bénédictin; — 3. MARTIN, qui n'a point laissé de postérité; — 4. RENÉ, qui suit; & du second lit : — 5. JEAN, rapporté après son frere aîné; — 6. & JACQUES, qui n'a pas eu de postérité.

IV. RENÉ PAYEN épousa Demoiselle *Renée de la Hautonniere*, de laquelle il eut :

V. RENÉ PAYEN, II. du nom, marié à Demoiselle *Antoinette Fortin*, dont :

VI. RENÉ PAYEN, III. du nom, marié à *Jeanne Trochon*. Leurs enfans furent : — RENÉ, qui n'eut qu'une fille, morte aux Ursulines; — & ESTHER PAYEN, mariée à *Julien le Grand-de-Saint-Trey*.

Branche des Seigneurs de SAINT-SAUVEUR.

IV. JEAN PAYEN, fils de JACQUES, & de Demoiselle *de Meandrac*, sa seconde femme, épousa *Anne de la Hautonniere*, dont il eut :

V. JACQUES PAYEN, Conseiller au Parlement de Rouen, marié à Demoiselle *N... Baudry*, de laquelle sortirent : — 1. CHARLES PAYEN-DE SAINT-SAUVEUR, dont la branche est éteinte; — 2. NICOLAS; — 3. JACQUES, qui suit; — 4. PIERRE, dont la postérité sera rapportée ci-après; — 5. JEAN, dont la postérité sera mentionnée ensuite; — 6. & un autre JACQUES, dont les descendans sont répandus en diverses Provinces.

VI. JACQUES PAYEN, troisieme fils de JEAN, & d'*Anne de la Hautonniere*, épousa *Marguerite Gerard*, & en eut : — JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — & ANDRÉ-ROGER, dont la postérité sera rapportée ci-après.

VII. JEAN-FRANÇOIS PAYEN, Seigneur de Saint-Sauveur, épousa *Jeanne-Marie*

de Carbonnel, de laquelle il eut : — 1, 2 & 3. NICOLAS, CLAUDE & AUGUSTE, morts jeunes ; — 4. & JACQUES, qui suit.

VIII. JACQUES PAYEN, Seigneur de Saint-Sauveur, s'est marié, en 1730, à *Geneviéve du Hamel-Ripault*, dont : — trois enfans, morts au berceau ; — & MARIE-RENÉE, qui vivoit en 1743 : on ignore si elle s'est mariée, & s'il y a eu d'autres enfans de ce mariage.

VII. ANDRÉ-ROGER PAYEN, frere puîné de JEAN-FRANÇOIS, s'est marié avec Demoiselle *Renée-Jeanne de Carbonnel*, dont il a eu trois garçons, & quatre filles, tous morts en bas-âge, à l'exception d'une fille, mariée à Messire *Marc-Marie-Antoine des Isles*, Seigneur de Cambernon.

Branche des PAYEN-DU-PONTCEL.

VI. PIERRE PAYEN, Sieur du Pontcel, quatrieme fils de JACQUES PAYEN, & de Demoiselle *Baudry*, se maria à *Renée Gerard*, dont : — JACQUES-JEAN, qui suit ; — & cinq filles.

VII. JACQUES-JEAN PAYEN, Sieur du Pontcel, épousa Demoiselle *Marguerite de Gaallon*, de laquelle il eut : — CHARLES-PHILIPPE ; — & JACQUES-JEAN.

Branche DE LA GARANDERIE.

VI. JEAN PAYEN, Sieur de la Garanderie, cinquieme fils de JACQUES, Conseiller au Parlement de Rouen, épousa Demoiselle *Louise de Gaallon-de-Doriere*, dont :

VII. CHARLES-SIMÉON PAYEN-DE-LA-GARANDERIE, marié à *Jeanne-Aimée de Vausleury*. Il en eut : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2 & 3. NICOLAS & JEAN ; — 4. & JACQUES-FRANÇOIS, rapporté après son frere aîné ; — 5. & LOUISE-JEANNE.

VIII. FRANÇOIS PAYEN-DE-LA-FRENAYE a épousé Demoiselle *Marie Taurin*, dont sont issus : — 1. PIERRE-REMI ; — 2. JEAN PATIENT ; — 3. CHARLES-ANTOINE ; — 4 & 5. & deux filles, MARIE & JEANNE.

VIII. JACQUES-FRANÇOIS PAYEN, troisieme fils de CHARLES-SIMÉON, & de *Jeanne-Aimée de Vausleury*, s'est marié à *Anne-Antoinette de Gaallon-de-Doriere*, dont : — FRANÇOIS PAYEN, né en 1736.

Branche des Seigneurs de BEAULINGE, NOYANT, CHAVOY & MEZIERES.

III. GILLES PAYEN, Seigneur de Beaulinge, Chavoy, Noyant & Mezieres, second fils de GUYON, & de *Cécile le Foulon*, épousa, en 1544, *Marie-Bonnart*, dont il eut : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. JULIEN, Seigneur de Noyant, — 3. & JACQUES, Seigneur des Bruttes.

IV. PIERRE PAYEN, Seigneur de Beaulinge, eut de son mariage, contracté en 1578, avec *Anne le Roy* :

V. LÉONARD PAYEN, Seigneur de Beaulinge, qui épousa, en 1603, *Marguerite de la Broize*, dont sortirent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. PIERRE, auteur de la branche de Noyant, rapportée ci-après ; — 3 & 4. FRANÇOIS & JULES, morts au service sans postérité.

VI. JEAN PAYEN, Seigneur de Beaulinge, eut de *Renée de Gouvais*, son épouse ; — FRANÇOIS, qui suit ; — & LOUIS-ROBERT, mort au service, sans enfans.

VII. FRANÇOIS PAYEN, Seigneur de Beaulinge, épousa *Marie Chevalier*, dont : — CLAUDE-BERNARD, qui suit ; — & FRANÇOIS PAYEN-DE-LA-VARANGERE, mort sans enfans mâles, & qui n'eut qu'une fille Religieuse.

VII. CLAUDE-BERNARD PAYEN, Seigneur de Beaulinge, s'est marié avec Demoiselle *Françoise Ernauld de Benaudeville*, dont : — JEAN-CHARLES, qui suit ; — & JEAN, qui n'étoit point marié en 1743.

VIII. JEAN-CHARLES PAYEN-DE-BEAULINGE s'est marié à *Marguerite Pinson*, dont sont sortis : — LOUIS-JEAN, & plusieurs filles.

Branche des Seigneurs de NOYANT.

VI. PIERRE PAYEN, Seigneur de Refuveille, de Chavoy & de Noyant, second fils de LÉONARD, & de Demoiselle *Marguerite de la Broize*, épousa Demoiselle *Hélene Vivien de la Champagne*, dont : — 1. ALEXANDRE, Curé de Chavoy ; — 2. RENÉ, Curé de Luot ; — 3. PIERRE ; — 4. & BRUNO-PIERRE, qui suit.

VII. BRUNO-PIERRE, Seigneur de Noyant & de Chavoy, Capitaine de Vaisseau, Chevalier de Saint-Louis, épousa 1°. *Catherine-Jeanne le Moine* ; & 2°. *Louise Duval*. Du premier lit sont sortis : — 1. PIERRE-JACQUES, qui suit ; — 2. GILLES-AUGUSTIN, rapporté après la postérité de son frere aîné ; — 3. ESTHER-ROLLAND, aussi rapporté ci-après ; — 4. PIERRE-BENOÎT, appellé *le Chevalier de Chavoy*, Major de la Louisianne, mort à Avranches en 1765, sans postérité après avoir été marié à Demoiselle *Anne du Manoir* ; & du second lit : — 5. PAUL-RENÉ ; — 6. & PIERRE, dont la postérité sera rapportée après celles de ses freres.

VIII. PIERRE-JACQUES PAYEN-DE-NOYANT, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi au Canada, a épousé Demoiselle *Catherine d'Aillebon-de-Mautet*, dont : — PIERRE-LOUIS, mort au service en 1760 ; — & N... mariée à *N... de Repentigny*.

VIII. GILLES-AUGUSTIN PAYEN, second fils de BRUNO-PIERRE, & de *Catherine-Jeanne le Moine*, appellé *le Chevalier de Noyant*, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi à la Louisianne, a épousé Demoiselle *Jeanne du Manoir*, de laquelle il a : — 1. JEAN-BATISTE-PAYEN-DE-NOYANT, Capitaine de Cavalerie, réformé à la paix de 1762, marié, en 1766, à Demoiselle *Catherine de la Freniere* ; — 2. PIERRE BENOÎT, mort en bas-âge ; — 3. LOUIS-ROLLAND PAYEN-DE-NOYANT, Enseigne de Vaisseau en 1763 ; — 4. & MARIE-ANNE-JEANNE PAYEN, mariée à Messire *Mallet de Puyvalliers*, Enseigne de Vaisseau.

Branche de CHAVOY.

VIII. ESTHER ROLLAND PAYEN, Seigneur de Chavoy, troisieme fils de BRUNO-PIERRE, & de *Catherine-Jeanne le Moine*, Capitaine de Vaisseau, ensuite Lieutenant au Corps Royal d'Artillerie, Commissaire ordinaire d'Artillerie, a épousé Demoiselle *Anne-Françoise-Arthur de la Villarmois*. Il est mort en Novembre 1769, & a laissé : — 1. N..., qui suit ; — 2. N..., Officier au Régiment de Lyonnois ; — 3. & N... DE CHAVOY.

IX. N... PAYEN-DE-CHAVOY, Seigneur de Chavoy, s'est marié à *N... de Verdun*, fille de *N... de Verdun-de-la-Cour-du-Bois*, Seigneur de Cormevay, & de *N... de Gouin*, Dame de Montgottier. Il a de son mariage une fille, vivante en 1770.

Branche de MEZIERES.

VIII. PIERRE PAYEN, fils de BRUNO-PIERRE, & de sa seconde femme *Louise Duval*, a épousé *Anne de la Houssaye*, de laquelle sont sortis : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. FRANÇOIS ; — & trois filles, dont une de l'Ordre de Saint-Augustin, & Supérieure de l'Hôpital Royal d'Avranches.

IX. JACQUES PAYEN-DE-MEZIERES, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Briqueville, s'est établi à Cambray, & a des enfans de son mariage.

Branche de LA MITAUDIERE.

II. FRANÇOIS PAYEN, cinquieme fils de JEAN, Seigneur de la Garanderie, & de *Gillonne de la Broize*, eut pour fils :

III. DENIS PAYEN, Seigneur de la Mitaudiere, qui épousa *Anne le Rogeron*, d'une ancienne Famille noble de Normandie, éteinte, dont :

IV. FRANÇOIS PAYEN, Seigneur de la Mitaudiere, marié à *Marguerite d'Auray*,

de l'ancienne Maison de *Saint-Poix*, Diocèse d'Avranches, qui subsiste avec éclat, de laquelle il eut :

V. JEAN PAYEN, Seigneur de la Mitaudiere, demeurant dans l'Election de Mortain, qui fut maintenu dans sa noblesse par M. *de Chamillart* en 1666, & n'eut que des filles, mariées à Paris.

Toutes ces différentes branches portent pour armes : *d'argent, à trois tourteaux de sable, posés 2 en chef & un en pointe ; le premier à droite chargé d'une rose d'or.* Pour supports : *deux athletes, & un en cimier.* Devise & cri de guerre : IN ARDUIS FORTIOR.

On trouve dans l'Isle de France plusieurs branches de PAYEN, originaires de Normandie, qui, par transmutation, ou changement d'émaux, comme cadets, portent : *d'azur, à trois besans d'or.* Supports : *deux athletes, & un en cimier.* Devise & cri de guerre : IN ARDUIS FORTIOR.

Une de ces branches a embrassé le parti de la Robe ; elle s'est alliée aux Maisons d'*Estrées*, de *Lyonne*, de *Feron*, de *Chaulnes*, de *le Maître*, &c. Ils ont une Chapelle dans l'Eglise des Filles de Saint-Thomas, rue Vivienne à Paris.

La premiere branche qui s'est établie à Paris a pour souche PAYEN-DE-LA-CHAUFFRAYE, en 1420. C'est de lui qu'est descendu GUILLAUME PAYEN, qui fit bâtir les maisons de la rue Payenne, à laquelle il donna son nom.

Les plus anciens Auteurs de Normandie font mention des Seigneurs du nom de PAYEN, qui tous ont tenu le plus haut rang dans cette Province.

THIBAUT PAYEN, Comte de Gisors, fut dans le XIe, siécle à la conquête de la Terre-Sainte, avec d'autres Seigneurs Normands, sous *Robert de Courte-rade*, & *Godefroi de Bouillon*.

PAYEN-DE-MONTMUSE commandoit l'armée de RICHARD, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie.

On en trouve à chaque siécle de distingués. La Chapelle aux PAYEN, au Château de Vire, est fondée depuis plus de 500 ans.

On voit sur la muraille de la Chapelle du Trésor au Mont-Saint-Michel, dans l'aîle droite, le nom & les armes d'un PAYEN, qui, en 1400, aida à conserver cette Place contre les Anglois. Les armes des différens nobles qui s'y conservent, sont une preuve de l'ancienneté & de la valeur des Gentilshommes qui s'y porterent volontairement.

PAYEN-DE-LA-LANDE-VAUMONT étoit une branche que l'on croit éteinte, & qui étoit séparée des autres, ainsi que celle des PAYEN-DE-CARDEU, long-tems avant la recherche de *Montfault*.

* PAYENS, en Champagne : Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juin 1665, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 17 & 21 Août suivant, en faveur de

François-Michel Colbert, Mestre-de-Camp du Régiment de Berri, Cavalerie, Maître-d'Hôtel de la Reine, en survivance, en 1681, & Inspecteur-Général de la Cavalerie en 1691, tué d'un coup de canon au siége de Furnes le 5 Janvier 1693. *Voyez* COLBERT.

PAYNEL : C'étoit, sans contredit, une des plus anciennes Maisons de la Province de Normandie, qui a de tout tems possédé la Terre de Hambie, située dans le Bailliage du Cotentin, sur les bords de la Mer.

Orderic Vitalis parle de GUILLAUME PAYNEL, Sire de Hambie, Chevalier, qui fut, avec le Duc *Guillaume le Bâtard*, en 1066, à la conquête du Roi d'Angleterre. Il mourut en 1087, laissant : — GERVAIS, qui suit ; — & GEOFFROI PAYNEL, Chevalier, dont nous donnerons une notice à la fin de cette Généalogie.

GERVAIS PAYNEL, Sire de Hambie, en 1093, épousa *Philis de Dudeley*, fille & héritiere d'*Althesson de Dudeley*, Sire de Somrery, Baron de Dudeley, dont il eut :

GUILLAUME PAYNEL, II. du nom, Sire de Hambie, qui signa à la Charte de HENRI I,

Henri I, Roi d'Angleterre, pour l'Abbaye de Saint-Evroult, en 1118. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1. Fouques, qui suit ; — 2. Amaurie, femme de *Raoul de Neufbourg*, Baron d'Asnebec ; — 3. & Luce, mariée à *André*, Seigneur *de Vitré*.

Fouques Paynel, I. du nom, Sire & Baron de Hambie, passa de Normandie en Angleterre en 1170, mourut en 1182, & laissa de la Dame *de Brehal*, son épouse : — 1. Guillaume, qui suit ; — 2. Hugues, Seigneur de Hauterive & de Fontenay-le-Paynel en 1210, marié, vers l'an 1230, à *Alix d'Achey*, fille de *Jean*, II. du nom, Sire *d'Achey*, & de *Marie de Chaources*, dont — Thomas Paynel, Baron de Hauterive en 1270, qui vendit à *Pierre*, Comte *d'Alençon* & du Perche, sa Baronnie de Hauterive. Sa postérité nous est inconnue ; — 3. & Raoul Paynel, Chevalier-Banneret en 1203, qui assista à l'accord fait à Rouen, entre les Laïcs & le Clergé, en 1205.

Guillaume Paynel, III. du nom, Sire de Hambie & de Brehal en 1185, épousa *Philippe*, ou selon d'autres, *Jeanne de Courcy*, dont il eut : — 1. Fouques, qui suit ; — 2. Guillaume, Seigneur de Briqueville-sur-Mer, mort sans hoirs ; — 3. Jean, Chanoine de l'Eglise du Mans ; — 4. Philippine, femme du Seigneur *de la Champagne* ; — 5. Tiphaigne, épouse, en 1236, de *Jean de Villiers*, Baron de Coulonces, fils d'*Enguerrand*, Seigneur de Villiers-sur-Port, & d'*Isabeau de Coulonces* ; — 6. & Mahaud, femme de *Robert*, Sire *de Briqueville*, fils de *Guillaume*, Sire *de Briqueville*, & de *Mathilde de Courcy*.

Fouques Paynel, II. du nom, Baron de Hambie, Seigneur d'Orville, de Brehal, du Mesnil-Roger, de la Haye-Paynel, Tanville, Langrone, Botcel, Heugueville, &c. fut député, avec plusieurs autres Chevaliers, pour informer des droits des Ducs de Normandie sur le Clergé, en 1205. Il assista ensuite à l'Echiquier tenu à Caen ès années 1207 & 1224, & eut pour femme, *Jeanne de Bigars*, héritiere de Fumechon, dont vinrent : — 1. Guillaume, qui suit ; — 2. Jeanne, femme de *Raoul de Creuilly*, fils de *Richard*, III. du nom, Sire *de Creuilly*, & d'*Isabeau de Tillieres* ; — 3. Nicole, femme de *Raoul de Villiers*, Baron de Coulonces, fils de *Guillaume de Villiers*, Baron de Coulonces, & d'*Aliénore de Vitré* ; — 4. & Agnès, morte fille.

Guillaume Paynel, IV. du nom, Baron de Hambie, de la Haye-Paynel, &c. épousa, en 1265, *Jeanne de Norgot*, & en eut : — 1. Fouques, qui a continué la postérité, mentionné ci-après.

2. Olivier, Baron de Moyon, marié, en 1320, à *Isabeau de Mailly*, dont : — (a) Olivier, dont nous allons parler ; — (b) Guillaume, Chevalier ; — (c) & Jeanne, mariée, en 1343, avec *Pierre de Mathefelon*, Seigneur de Duretal, fils de *Thibaut de Mathefelon*, & de *Béatrix de Dreux*, sa seconde femme. — Olivier Paynel, II. du nom, fils d'Olivier, Baron de Moyon, épousa, en 1380, *Isabelle de Meulan*, Dame de Milly en Gatinois, fille de *Valeran de Meulan*, Baron de Neufbourg, & de *Jeanne de Bouville*, dont — Guillaume Paynel, Sire de Milly & de Concressant, qui épousa *Marie de Harcourt*, héritiere de la Terre de Beaumesnil vers 1400, fille de *Robert de Harcourt*, IV. du nom, Baron de Beaumesnil. De cette alliance vint — Marie Paynel, femme de *Guillaume de Tournebu*, Seigneur de Marbœuf & de Blangy, auquel elle porta la Baronnie de Beaumesnil ; mais *Jean de Tournebu* la vendit, en 1458, à *Jean de Lorraine*, Comte de Harcourt. Elle est restée dans cette Maison jusqu'à *Charles de Lorraine*, Duc d'Elbœuf, qui vendit cette Baronnie à *Jacques le Conte*, Baron de Nonant, par contrat du 1 Juillet 1604, qui depuis la fit ériger en *Marquisat*.

Guillaume Paynel, IV. du nom, eut encore de *Jeanne de Norgot*, son épouse, pour enfans : — 3. Guillaume Paynel, Seigneur de Fumechon, qui fut, avec son frere aîné, au voyage de Mer en 1295 ; — 4. & Marie, femme de *Ferrand de Brucourt*, Chevalier.

Fouques Paynel, III. du nom, Baron de Hambie & de la Haye-Paynel, fut, avec Guillaume Paynel, Seigneur de Fumechon, son frere, du nombre des Chevaliers, qui suivirent *Jean de Harcourt*, Amiral de France, à son voyage

de Mer, en 1295, & eut de son mariage avec *Agnès de Chantelou*, fille & héritiere de *Robert*, Seigneur *de Chantelou* : — 1. Guillaume, qui suit ; — 2. Fouques, Seigneur de Chantelou, mort sans lignée ; — 3. Raoul, Seigneur de Cucuras, Chevalier, en 1352 ; — 4. Robert, Evêque de Nantes en 1360 ; — 5. Jean, Archidiacre de Penthiévre ; — 6. Guillaume, Chanoine d'Avranches ; — 7. Nicolas, auteur de la branche des Seigneurs de Briqueville, rapportée ci-après ; — 8. Jeanne, femme *de Raoul de Meulan*, Sire de Courseulles ; — 9. Marie, femme de *Jean de Villiers*, Seigneur du Hommet ; — 10. Alix, Abbesse de Maubuisson près Pontoise ; — 11. Anne, Prieure de l'Abbaye de la Trinité de Caen ; — 12. & Louise, Religieuse au même Monastere.

Guillaume Paynel, V. du nom, Baron de Hambie, de la Haye-Paynel & d'Ollonde, épousa *Jeanne Bertran*, fille de *Robert*, Sire de Briquebec, & de *Marie de Sully*, dont : — 1. Jean, Seigneur de Hambie & de Briquebec, marié à *Marie Bertran*, Vicomtesse de Fauguernon, dont il n'eut point d'enfans ; — 2. Guillaume, qui suit ; — 3. François, Seigneur de Cucuras, mort sans hoirs ; — 4. Bertrand, Seigneur d'Ollonde, marié à *Jeanne de Garencieres*, fille d'*Yon*, Seigneur *de Garencieres*, & de *Marie Bertran*. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, laissant : — Jacques, dont nous allons parler ; — & Jeanne, femme de *Louis d'Estouteville*, Seigneur du Bouchet, fils de *Robert d'Estouteville*, Seigneur du Bouchet, & de *Robine de Saint-Brisson*. Jacques Paynel, Seigneur d'Ollonde en 1441, épousa *Jeanne Leiseaux*, dont deux filles, sçavoir : — Philippe Paynel, Dame d'Ollonde, femme de *Gui*, Seigneur *de Mareuil*, en 1484 ; — & Marguerite, qui vivoit en 1500. Cette Philippe Paynel fut mere de — *Françoise de Mareuil*, Dame d'Escouché, épouse de *Philippe de Harcourt*, Chevalier, à qui elle porta la Terre d'Escouché ; — & de *Marguerite de Mareuil*, Dame d'Ollonde, mariée, en 1493, à *François Bouchard-d'Aubeterre*, qui eut pour fille — *Elisabeth Bouchard-d'Aubeterre*, Dame d'Ollonde, femme de *Jacques de Harcourt*, frere puîné de *Philippe de Harcourt*. C'est par ces deux alliances que les Terres d'Escouché & d'Ollonde sont entrées dans la Maison de *Harcourt*.

Guillaume Paynel, V. du nom, eut encore de *Jeanne Bertran*, son épouse, deux filles, sçavoir : — 5. Agnès Paynel, mariée à *Robert le Baveur*, Baron de Tillieres, fils de *Gui de Garencieres*, dit *le Baveur*, Baron de Tillieres, & de *Jeanne le Conte* ; — 6. & Jeanne Paynel, mariée 1°. avec le Seigneur *de Fontenay* en Bretagne ; & 2°. à *Robert Malet*, Sire de Graville, fils de *Jean*, III. du nom, & de *Léonore de Châtillon*.

Guillaume Paynel, VI. du nom, Baron de Hambie & de Briquebec, après la mort de son frere aîné, est mis dans le rôle des Seigneurs ayant des Compagnies de Gendarmes, en 1382 ; & dans le compte de *Jean le Flament*, Trésorier des Guerres, avec Jean & Henri Paynel, ses cousins, en 1387. Il épousa Jeanne Paynel, Dame de Moyon, sa cousine, fille & héritiere d'Olivier Paynel, Baron de Moyon, & de *Jeanne de Meulan*, & en eut : — 1. Guillaume, VII. du nom, Baron de Hambie, de Briquebec & de Moyon, mort sans alliance, suivant *Piganiol de la Force* ; mais quelques *Mémoires* disent qu'il épousa *Marguerite d'Avaugour*, fille de *Henri*, III. du nom, Sire *d'Avaugour*, & de *Marie de Beaumont* : il n'en eut point d'enfans ; — 2. Fouques, qui suit ; — 3. Nicol, rapporté après son aîné ; — 4. Jean, Seigneur du Menil-Serrant & de Saint-Clair-en-Auge, en 1414, mort sans hoirs ; — 5. Jeanne Paynel, femme de *Jean Tesson*, Seigneur du Grippon ; — 6. & Jacqueline, mariée 1°. à *Pierre*, Seigneur *d'Orgemont* & de Mery ; & 2°. à *Jean de Fagel*, Vicomte de Breteuil, fils de *Guillaume*, Vicomte de Breteuil, & de *Marie de Châtillon*.

Fouques Paynel, IV du nom, Baron de Hambie & de Briquebec, après la mort de son frere aîné, fut Capitaine du Fort de Saint-James de Beuvron en 1390, & épousa, en 1398, *Marguerite de Dinant*, fille du Seigneur de Châteaubriant, dont il eut, pour fille unique, — Jeanne Paynel, Dame de Hambie & de Briquebec, fiancée, en 1416, avec *Gilles de Laval*, Baron de Rais, Maréchal de France ; mais elle mourut un jour avant ses noces.

Nicol Paynel, Seigneur de Chantelou, puis de Hambie & de Briquebec,

après la mort de ses freres & de sa niéce, épousa *Jeanne de la Champagne*, Baronne de Gacé, fille de *Jean de la Champagne*, Seigneur d'Avrilly, & d'*Agnès de Mesle*, Dame de Gacé, dont il n'eut aussi, pour fille unique, que — JEANNE PAYNEL, Dame de Hambie, de Briquebec, Moyon, de Chantelou & de Gacé, qui fut la plus riche héritiere de son tems, & qui porta tous ces grands biens en mariage à *Louis d'Estouteville*, Seigneur d'Estouteville & de Vallemont, Grand-Bouteiller de France.

Branche de BRIQUEVILLE.

NICOLAS PAYNEL, Seigneur de Briqueville-sur-Mer, septieme fils de FOUQUES, III, du nom, & d'*Agnès de Chantelou*, épousa, en 1396, *Jacqueline de Varennes*, veuve de *Raoul Tesson*, Seigneur du Grippon, dont:

NICOL PAYNEL, Seigneur de Briqueville-sur-Mer, marié à *Jeanne de Hunckerke*, en Bretagne, de laquelle vint, pour fils unique:

JEAN PAYNEL, Seigneur de Briqueville-sur-Mer, qui épousa *Jeanne de Cambray*, & en eut:

GUILLAUME PAYNEL, Seigneur de Briqueville, marié à *Marie de Vieuxpont*, fille de *Laurent de Vieuxpont*, & de *Marie de Husson*, dont:

JACQUES PAYNEL, Seigneur de Briqueville, qui épousa, en 1463, *Marie Martel de Bacqueville*, de laquelle sortit:

JACQUES PAYNEL, II. du nom, Seigneur de Briqueville, marié à *Joachine de Varignies*, qui lui donna pour fils & successeur:

RENÉ PAYNEL, Seigneur de Briqueville, qui s'allia avec *Jeanne du Mesnildo*. Nous ignorons s'il en eut postérité.

Branche de HUNTLEY.

GEOFFROI PAYNEL, second fils de GUILLAUME, I. du nom, Sire de Hambie, fut créé *Comte de Huntley* par GUILLAUME-*le-Roux*, Roi d'Angleterre, & eut pour fils:

HUGUES PAYNEL, Chevalier, dit *Aux-Blanches-Mains*, Comte de Huntley, Sénéchal du Royaume d'Angleterre, lequel ne laissa qu'une fille unique:

AMICIE PAYNEL, femme, en 1153, de *Robert de Meulan*, dit *le Bossu*, Comte de Leicester, Sénéchal & Grand-Maître du Royaume d'Angleterre, & de Normandie.

Il y avoit encore plusieurs branches de ce nom établies en Angleterre, qui même avoient changé d'armes, & avoient pris *deux léopards*. On voit une Charte de GUILLAUME PAYNEL, pour le Prieuré de Saint-Nicolas de Drax, où RAOUL PAYNEL, *Hugues du Bois* & autres, sont témoins. FOUQUES PAYNEL adresse une Charte à *Roger*, Archevêque d'Yorck, faisant des fondations au même Prieuré de Drax, du consentement de *Lessline*, son épouse. — Il est fait mention, dans une Charte d'*Enerie de Romeilly*, d'un *Robert de Gaut*, & d'ALIX PAYNEL, son épouse. — Un ADAM PAYNEL est témoin à une Charte d'*Agnès*, fille de *Vautier d'Escot*. — GERVAIS PAYNEL & *Isabelle*, Comtesse *de Northampton*, son épouse, firent une Charte pour l'Eglise de Saint-Martin de Neuport, où il est parlé de FOUQUES PAYNEL, son ayeul, de RAOUL PAYNEL, son pere, de GUILLAUME PAYNEL & autres, ses prédécesseurs. — Dans une Charte de FOUQUES PAYNEL, pour l'Eglise de Bourgewalter, de Sommerset, il est parlé de GUILLAUME PAYNEL, son pere, de *Julienne de Brahantune*, sa mere, d'*Ade*, sa femme, de GUILLAUME & FOUQUES PAYNEL, ses fils, de JULIANE & de CHRISTINE PAYNEL, ses filles; à laquelle Charte furent témoins GUILLAUME PAYNEL, son frere, *Etienne* & *Albert de Brahantune*. Dans une Charte du même FOUQUES PAYNEL, pour l'Eglise Notre-Dame de Neuport, sont témoins GERVAIS PAYNEL, la Comtesse *Isabelle de Northampton*, son épouse, ROBERT PAYNEL, leur fils, & GUILLAUME PAYNEL, frere dudit FOUQUES. — Il y a deux Chartes de HAUVISE PAYNEL (sœur de GERVAIS PAYNEL), la premiere, comme femme de *Roger de Berkele*, & la seconde Charte, étant alors femme de *Jean Sumery*. — GUILLAUME PAYNEL signe à une

Charte où Fouques Paynel-de-Brantome, son pere, fait une donation à *Guillaume de Brinere*. Enfin dans une Charte donnée à Neuport en 1187, pour les Moines de Tixfordt, Gervais Paynel fait des fondations pour l'ame de Robert Paynel, son pere; à cette Charte ont signé, comme témoins, Fouques & Guillaume Paynel, freres, avec Guillaume & Bernard Paynel, son fils. Ces notices de Chartes que nous venons de donner, d'après *Piganiol de la Force*, font connoître en quelle considération étoient les Paynel d'Angleterre en ce Royaume.

Quant aux Paynel, établis en Normandie, outre la filiation que nous avons donnée, on trouve encore Marie Paynel, veuve de *Guillaume de Tournebu*, en 1360. — Henri, Jean & Nicolas Paynel, sont mentionnés dans un compte de *Guillaume d'Enfernet*, Trésorier des Guerres, l'an 1382, & dans un autre de l'an 1383. — Jean Paynel étoit Chevalier-Banneret sous le Roi Philippe-Auguste, l'an 1205. — Parmi les 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois en 1423, est un Paynel. Dans l'Echiquier de l'an 1453, il est fait mention de la Damoiselle, femme d'Alain Paynel, Seigneur de la Morliere, & de Guillaume Paynel, héritier de *Guillemette*, sa mere.

Les armes: *d'or, à deux fasces d'azur, à l'orle de neuf merlettes de gueules.*

* PAYS-BAS. Ces Provinces, qui ont été la premiere demeure des François après qu'ils eurent passé le Rhin, sont remplies d'une grande & illustre Noblesse, qui ne s'estime pas moins que beaucoup de Têtes couronnées; quelques-unes ont possédé en titre des Principautés de ces belles Provinces: celles qu'on y distingue depuis long-tems, sont les Maisons de *Ligne*, d'*Aremberg*, d'*Arschot*, de *Bergh*, de *Rubempré* & *Westerloo*, d'*Egmond*, de *la Marck*, de *Bournonville*, de *Croy*, de *Horn*, de *la Tour-Taxis*, & plusieurs autres, dont il y en a d'origine Françoise, & presque toutes ont eu des alliances avec beaucoup de Maisons souveraines.

PAZERY, en Provence.

François Pazery, reçu Secrétaire du Roi le 15 Octobre 1702, se maria avec *N... de Ravel*, sœur de *Pierre*, de la ville de Marseille, dont, entr'autres enfans:

Pierre-Claude Pazery, Seigneur de Thorame-la-Haute, habile Jurisconsulte, Assesseur d'Aix, Procureur du Pays ès années 1722, 23, 32 & 1733. Il a laissé de son mariage avec *Marguerite de Cavaillon*, fille de *Pierre*, Conseiller du Roi en la Sénéchaussée d'Aix: — Pierre-Simphorien; — un autre fils, Avocat au Parlement; — & plusieurs filles, dont deux ont été mariées dans les Familles *d'Astier* & *d'Eymar-de-Nans*.

Les armes: *d'azur, à la croix d'or, cantonnée au 1 & 3, de deux étoiles de même.*

PAZZI: Maison originaire de Florence, qui a produit plusieurs grands hommes.

François Pazzi fut un des principaux Chefs de la conspiration contre les *Médicis*. — Côme Pazzi fut Archevêque de Florence en 1508. — Madelene Pazzi, Religieuse Carmelite, morte en 1607, fut béatifiée par le Pape Urbain VIII, en 1626, & canonisée, en 1669, par le Pape Clément IX. Voyez *Moréri*.

PÉAN, en Orléanois.

Amaury Péan, Ecuyer, Seigneur de Soignolles, Paroisse de Theillaye-le-Peneux en Beauce, eut de sa femme, dont on ignore le nom:

Denis Péan, Ecuyer, Seigneur de Soignolles, qui prit à vie des terres du Chapitre de Saint-Aignan d'Orléans, par bail de l'an 1481. Il épousa *Jeanne de Viellart*, & en eut:

Jean Péan, Ecuyer, Seigneur de Corbichon, marié à *N... Hattot*, dont:

Jean Péan, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Tour, en la Paroisse de

Saint-Sigifmond, qui époufa, par contrat du 15 Juin 1552, *Françoife Marcelot*, Dame de la Cour Gauthier, & en eut, entr'autres enfans : — PAUL, Seigneur de la Cour Gautier & de Fay-aux-Loges, Gentilhomme Ordinaire de la Maifon du Roi, Maréchal-de-Camp, mort âgé de 100 ans, n'ayant laiffé de fes deux femmes que trois filles, non mariées, — & ÆNEAS, qui fuit.

ÆNEAS DE PÉAN, Chevalier, Seigneur de Corbichon, époufa, par contrat du 17 Janvier 1595, *Marguerite de Foyal*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur d'Allonnes, & de *Jeanne Aucoih*, Dame de Fay-aux-Loges, dont, entr'autres enfans :

JACQUES DE PÉAN, Chevalier, Seigneur de Vervillon, &c. qui s'allia avec *Marie de la Porte*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Poullaine, (fils d'*Amador de la Porte*, Seigneur d'Iffertieux en Berri), & de *Madelene de Courault*, dont il a eu des enfans.

Les armes : *d'azur, à deux épées d'argent mifes en pal, la pointe en-bas.*

* PECHPEIROU : Village avec une petite Paroiffe, entre Cahors & Lauzerte, appartenant au Baron de Beaucaire, aîné de la Maifon de PECHPEIROU. C'étoit anciennement une Ville, dont on trouve encore des veftiges confidérables, avec les fondemens du Château reftés en leur entier.

Le plus ancien Seigneur DE PECHPEIROU, dont on ait connoiffance, eft GAILLARD, I. du nom, qui vivoit au commencement du XIII[e] fiécle, que l'on croit avoir fait bâtir une Ville & un Château, qui prirent dans la fuite fon nom.

La branche aînée de cette Maifon, marquée entre les plus nobles de la Province du Quercy, fubfifte dans JEAN-ANTOINE, Seigneur DE PECHPEIROU, Baron de Beaucaire, qui époufa, en 1708, *Marie-Thérefe de la Roche-de-Genfac*, de la Maifon de Fontenilles, dont font iffus : — FABIEN & GILLES-GERVAIS DE PECHPEIROU, morts; le dernier, décédé le 1 Janvier 1776.

Les Seigneurs *de Guitaud* font une branche de cette Maifon : ils ont pour auteur PONS DE PECHPEIROU, (fecond fils de HENRI), marié, le 13 Février 1596, à *Françoife de Comenge*, fille & unique héritiere de *François de Comenge*, Seigneur de Guitaud, & de *Catherine de Tougès*, à condition que celui des enfans qui jouiroit des biens de ladite *de Comenge*, porteroit, lui & les fiens, à perpétuité, le nom & les armes de *Comenge*, ajoutés à celles de PECHPEIROU.

La poftérité de PONS DE PECHPEIROU fubfiftoit dans LOUIS-ATHANAS DE PECHPEIROU-COMENGE, Comte de Guitaud, né en 1678, fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de fon nom en 1702, puis de celui de Rouergue en 1706, Brigadier le 29 Mars 1710, Infpecteur-Général d'Infanterie en 1712, Maréchal-de-Camp le 1 Février 1719, Lieutenant-Général le 1 Août 1734, mort le 10 Juillet 1748, dans la 70[e] année de fon âge. Il étoit fils de GUILLAUME DE PECHPEIROU-DE-COMENGE, Comte de Guitaud, mort Chevalier de l'Ordre du Saint-Efprit le 27 Décembre 1685, & d'*Elifabeth-Antoinette de Verthamont*, fa feconde femme; & avoit époufé, le 19 Septembre 1719, *Elifabeth-Madelene de Chamillart*, fille de *Clément*, Seigneur de Villatte, Préfident de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Madelene-Bénigne de Luffé*, dont, entr'autres enfans :

N... DE PECHPEIROU-COMENGE, appellé *le Marquis de Guitaud*, qui, après avoir été Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, acheta, en Septembre 1754, le Guidon des Gendarmes Anglois, & paffa, le 5 Août 1758, à celui des Ecoffois. Il étoit, en 1760, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Bourgogne, dits depuis de Berri, & eft mort de la petite-vérole, à Paris en Janvier 1763.

Sa fœur, MARIE-MADELENE DE PECHPEIROU-COMENGE, a époufé, le 9 Juillet 1754, *Jean-Charles-François*, Comte *de Layaulx*.

LOUIS-ATHANASE DE PECHPEIROU-COMENGE, Comte de Guitaud, leur pere, avoit pour frere, — ANTOINE-CYPRIEN DE PECHPEIROU-GUITAUD, Prêtre &

devant *Pierre Caube*, Notaire, le 5 Mars de la même année. ARNAUD DE PEGUILHAN servit dans les guerres contre les Anglois en 1374 & 1376, & eut pour enfans : — 1. JEAN, qui suit; — 2. ARNAUD, auteur des Seigneurs de Belbeze, Vicomtes de Larboust, rapportés ci-après; —— 3. & BERTRAND, mentionné dans un acte de 1391.

IX. JEAN DE PEGUILHAN, Damoiseau, Seigneur de Termes & de la Lane au Pays de Magnoac, rendit hommage de ses Terres à *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, & Baron de Mont-Léon en 1407, & eut, entr'autres enfans :

X. BERNARD DE PEGUILHAN, Seigneur de Termes & de la Lane, qui épousa, par contrat de l'an 1461, *Marie de Villambits*, fille d'*Auger*, Seigneur *de Villambits* en Bigorre, dont, entr'autres enfans : —— CATHERINE DE PEGUILHAN, mariée en 1483, à *Jean de la Barthe*; — & JEANNE, qui suit.

XI. JEANNE DE PEGUILHAN, Dame héritiere de Termes, porta en mariage, en 1482, une partie de cette Terre à *Jean de la Barthe*, neveu du précédent, fils puîné de *Bernard*, Seigneur de Giscaro. Il fut pere de — *Paul de la Barthe*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de Paris, mort en 1562, ayant institué son héritier *Roger de Saint-Lary*, son neveu, Seigneur de Bellegarde, depuis Grand-Ecuyer & Maréchal de France, qui fut Seigneur de Termes, Terre qui a successivement passé, par mariage, dans les Maisons de *Pardaillan-d'Antin*, & *de Crussol d'Uzès*.

Branche des Seigneurs de BELBEZE, *Vicomtes de* LARBOUST.

IX. ARNAUD DE PEGUILHAN, Damoiseau, (fils puîné d'ARNAUD, Seigneur de Termes), Seigneur de Belbeze & co-Seigneur de Termes, fut présent aux priviléges accordés à la Ville de Mont-Léon, par *Jean*, Vicomte *de la Barthe*, le 14 Mai 1391. *Jean*, Vicomte *de la Barthe*, lui fit don de la Terre de Casterez, par acte de l'an 1392, & de tous les droits, revenus & jurisdiction qui lui appartenoient dans la Terre de Belbeze, par acte de l'an 1393. Il étoit mort en 1408, & eut pour fils :

X. BERTRAND DE PEGUILHAN, Ecuyer, co-Seigneur de Termes, Seigneur de Belbeze, de Casterez, lequel fit foi & hommage à *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, de sa terre de Belbeze en 1409. Il servit dans la guerre contre les Anglois en 1425 & 1430, &c. & eut pour fils :

XI. ARNAUD-GUILLAUME DE PEGUILHAN, Ecuyer, co-Seigneur de Termes, Seigneur de Belbeze, de Casterez, qui servit dans les guerres de Bourgogne & de Bretagne, & mourut vers l'an 1500, laissant pour enfans : — 1. BERNARD, qui suit; — 2. ODET, Ecuyer, Seigneur de Loubaut, marié, en 1508, avec *Blanche de Villambits*, veuve d'*Espain de la Mothe*, Seigneur de Saint-Christ; — 3. JACQUES, Ecclésiastique en 1484; — 4. JEANNE, mariée en 1478, à *Bérenguier de Pas*, Seigneur de Sarp en la Vallée d'Aure; — 5. AGNÈS, alliée aussi, en 1478, avec *Gaillard de Pas*, frere du Seigneur *de Sarp*, ci-dessus; — 6. AGNETTE, mariée, par son pere, au Château de Belbeze en 1489, avec *Raimond-Emery d'Eaulx*, Seigneur de Saintrailles au Pays de Magnoac; — 7. COMTESSE DE PEGUILHAN, mariée à *Sanche de Saint-Pastour*, Seigneur de Saler, lequel donna quittance de sa dot en 1499; — 8. & ISABEAU, mariée, en 1497, à *Roger de Hunaud-de-Lantar*.

XII. BERNARD DE PEGUILHAN, Ecuyer co-Seigneur de Termes, Baron de Belbeze, &c. servit dans les guerres d'Italie, reçut le Serment de fidélité des habitans de Belbeze, le 29 Juin 1504, & fit son testament devant *de Burgio*, Notaire de Castelnau de Magnoac, le 8 Avril 1512. Ses enfans furent, entr'autres : — 1. BERTRAND, lequel transigea avec les habitans de Belbeze au sujet des bois & autres droits, par acte passé devant *Riucort*, Notaire, en 1517, & mourut sans postérité; — 2. PIERRE, qui suit; — 3. ARNAUD; — 4. RAIMOND, auteur d'une branche établie d'abord dans le Conserans, puis dans le Diocèse de Mirepoix, connue sous les noms des Seigneurs de Guilhe, de Belloc & de Laval, rapportée ci-après; —— 5, 6, 7, 8 & 9. autre BERTRAND,

BERTRAND, VINCENT, MANAUD, JEAN & FRANÇOIS; — 10. MARIE, — 11. & CATHERINE DE PEGUILHAN, mariée à *Jean de Goyrans*, Seigneur de Hachan, lequel donna quittance de partie de sa dot en 1727.

XIII. PIERRE DE PEGUILHAN, Ecuyer, co-Seigneur de Termes, Baron de Belbeze, servit en Italie avec le Maréchal *de Lautrec* & le Baron *de Montmorency* en 1519, 1523 & 1526. Il plaida au Parlement de Toulouse, avec ses freres & sœurs, au sujet des biens de leur pere, & étoit mort en 1545, tems auquel sa veuve transigea avec eux, & au nom de son fils pupille. Il avoit épousé, par contrat du 13 Août 1727, *Isabeau de Comminges*, fille d'*Arnaud-Guillaume*, Seigneur de Guitaud, de laquelle il eut :

XIV. FRANÇOIS DE PEGUILHAN, Ecuyer, co-Seigneur de Termes, Baron de Belbeze, Seigneur de Nisan, de Casterez, de Montaner, &c. lequel servit dans les Compagnies des hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous les Maréchaux *de Termes* & *de Bellegarde*, ses parens. Il épousa, par contrat de l'an 1565, noble *Catherine d'Abadie*, donna quittance de sa dot le 10 Août 1572; fit son testament à Belbeze le 7 Décembre 1614, & un codicille l'année suivante. Ses enfans furent : — ANTOINE, qui suit; — & CÉSAR DE PEGUILHAN, appellé *le Baron de Belbeze*, Seigneur de Poigny, d'abord Page du Roi HENRI IV, puis Ecuyer-Commandant de la Grande-Ecurie, Gouverneur de Montfort-l'Amaury.

XV. ANTOINE DE PEGUILHAN, co-Seigneur de Termes, Baron de Belbeze, Seigneur de Nisan, d'Aries, de Montaner, de Casterez, Saint-Brisse, & de Thorignan, élevé Page du Roi HENRI IV en 1599, fut fait Capitaine de 100 hommes d'armes, par Brevet de l'an 1615, & commanda les Bandes Gasconnes au siége de Nérac; rendit hommage au Roi pour la Baronnie de Belbeze en 1634; & fit son testament le 19 Novembre 1656. Il avoit épousé, par contrat du mois de Novembre 1623, *Marguerite d'Espagne*, fille de *Charles*, Baron de Ramefort, & de *Jeanne de Saman*, de laquelle il eut : — 1. CÉSAR, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de la Serre; — 3. CATHERINE; — 4. & FRANÇOISE, mariée le 8 Février 1648, à *Pierre de Baron*, Seigneur de Grachedat.

XVI. CÉSAR DE PEGUILHAN, Chevalier, Baron de Belbeze, Seigneur de Termes, d'Aries, de Montaner, de Casterez, de Saint-Brisse & de Thorignan, Capitaine & Gouverneur de la Ville & Château de Montfort-l'Amaury, rendit hommage au Roi de la Baronnie de Belbeze le 17 Juin 1663. Il avoit épousé, en Janvier 1650, *Isabeau d'Astorg*, fille de *Corboran d'Astorg*, Seigneur de Montbartier, & de *Marguerite de Gelas-d'Ambres*. Le Roi LOUIS XIII ayant donné, par droit de confiscation, au Comte *d'Astorg*, frere de ladite *Isabeau*, la Vallée & Vicomté de Larbouft, il en prit les nom & armes, & légua ladite Vicomté à sa sœur, à la charge de la rendre à un des enfans mâles du Seigneur *de Belbeze*, à condition de porter les nom & armes des Vicomtes *de Larbouft*. C'est à ce titre que tous les descendans d'*Isabeau d'Astorg* ont pris & porté le nom de *Larbouft*. CÉSAR DE PEGUILHAN eut de son mariage :

XV. FRANÇOIS DE PEGUILHAN, II. du nom, Chevalier Baron de Belbeze, Vicomte de Larbouft, Seigneur de Nisan, de Termes, d'Aries, de Montaner, de Casterez, Saint-Brisse & de Thorignan, qui fut obligé de quitter le service après 12 ans, ayant eu la cuisse cassée d'un coup de feu. Il épousa, en 1695, *Gabrielle de Noé*, fille de *Roger*, Chevalier, Marquis *de Noé*, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & de *Jeanne du Pouy*, de laquelle il eut pour enfans : — 1. URBAIN, qui suit; — 2. MARIE, alliée, 1°. en 1717, à *François*, Baron *de Thez*, Gouverneur des Ville & Château de Castellon, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Espagne, dont des enfans; & 2°. à Don *Joseph Manrique*, Colonel du Régiment de Seville, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté Catholique, & Inspecteur-Général de l'Infanterie Espagnole, dont elle a eu aussi des enfans; — 3. ANNE, mariée à *N... de Casteras*, Seigneur de Gayan; — 4. & ISABEAU, femme d'*Etienne du Coussol*, Seigneur de la Peyrie en Armagnac.

XVI. Urbain de Peguilhan, Chevalier, Vicomte de Larboust, Baron de Belbeze & de Nisan, Seigneur de Termes, d'Aries, de Montaner, de Casterez, Saint-Brisse & de Thorigman, a épousé, en 1724, *Anne de Pilotte*, fille de *Jean-Batiste*, Seigneur de Saint-Clément, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi au Fort des Bains en Roussillon, & de *Jeanne de Portalès*, de laquelle il a pour enfans : — 1. François, qui suit; — 2. Denis, Abbé de Saint-Chignan, Ordre de Saint-Benoît, en bas-Languedoc, & du Breuil, Maître de l'Oratoire du Roi, Conseiller d'Etat; —— 3. Philippe-Gabriel, rapporté après son aîné; — 4. Joseph-André, Enseigne des Vaisseaux du Roi au département de Toulon, retiré du service; — 5. Marie-Louise, Religieuse au Paravis-lès-Condom; — 6. Isabeau, mariée, en 1755, avec *Joseph de Meritens*, Chevalier, Seigneur de Rosès & de Moncegut, — 7. Charlotte; — 8. Anne, Religieuse au Couvent de Sainte-Marie de Saint-Gaudens; — 9. & Rose.

XVII. François de Peguilhan, appellé *le Comte de Termes*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Noailles, retiré du service, est marié, sans enfans.

XVII. Philippe-Gabriel de Peguilhan, Chevalier, titré *Vicomte de Larboust*, ancien Capitaine au Régiment de la Reine, Cavalerie, & Ecuyer-Commandant de la petite Ecurie du Roi, a épousé, contrat signé par le Roi & la Famille Royale le 26 Juin 1775, Demoiselle *N... de Mercier*, fille du Chef-d'Escadre de ce nom.

Branche des Seigneurs de Guilhe, de Belloc & de Laval.

XIII. Raimond de Peguilhan, fils puîné de Bernard, Seigneur de Belbeze, passa un acte de reconnoissance le 9 Mars 1529, & eut pour enfans : — Jean, Seigneur de Beaux, mort, sans enfans mâles de son mariage avec *Barbe de Betry*; — & Guillaume, qui suit.

XIV. Guillaume de Peguilhan testa le 20 Août 1571, & avoit épousé *Marthe Dorie*, dont :

XV. Pierre de Peguilhan, marié, le 3 Juin 1560, avec *Louise de Lissac*, fille de *Tristan de Lissac*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

XVI. Jean-François de Peguilhan, Seigneur de Guilhe, de Belloc & de Laval, qui épousa, le 30 Avril 1598, *Jeanne de Lissac*, fille de *Jean*, Seigneur de la Tour, dont :

XVII. Pierre de Peguilhan, Seigneur de Guilhe, de Belloc, & de Laval, allié le 10 Septembre 1632, avec *Madelene de Saint-Georges*. Il testa le 20 Novembre 1686, & eut de son mariage :

XVIII. Grégoire de Peguilhan, Seigneur de Guilhe, Belloc & Laval, qui épousa, le 8 Juillet 1717, *Anne de Maurian-de-Lauzil*, dont :

XIX. Jacques de Peguilhan, Seigneur de Guilhe, Belloc & Laval, marié, le 24 Mars 1747, à *Marie de Boulanger*, dont des enfans.

Les armes de la Maison de Peguilhan, sont : *de gueules, à trois épées d'argent posées en pal les pointes en bas, les poignées garnies d'or.*

Et pour les alliances : *écartelé au 1 de gueules, à l'aigle éployée d'or*, qui est d'Astorg-de-Montbartier; *au 2 d'azur, à la tour d'argent maçonnée de sable*; *au 3, losangé d'or & de gueules*, qui est de Noé; *au 4, d'azur, à la levrette rampante d'argent, colletée & bouclée de gueules; au 5, d'argent, au lion de gueules, à l'orle de cinq écussons de sinople*, qui est d'Espagne-Montespan; *& au 6, de gueules, à 4 otelles d'argent*, qui est de Comminges; & sur le tout : *contr'écartelé au 1 & 4 d'or, au lion de gueules rampant; au 2 de gueules, à la croix d'argent, & au 3 d'argent, à l'arbre arraché de sinople*; sur le tout : de Peguilhan, comme ci-dessus.

La branche des Seigneurs *de Guilhe, de Belloc & de Laval* porte pour armes : *de gueules, à trois épées d'argent posées en bande.*

Généalogie dressée sur titres originaux communiqués, dont extrait est au Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit.

PEIRENC : Famille dont il est parlé dans les *Mercures de France* du mois de Juillet 1738, *p.* 1659, & du mois d'Octobre 1735, *p.* 2334.

LOUIS PEIRENC, Seigneur de Saint-Cyr, ci-devant Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, frere puîné d'ABRAHAM PEIRENC-DE-MORAS, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, décédé le 20 Novembre 1732, mourut à sa Terre de Saint-Cyr, près de Meaux en Brie, au mois de Juillet 1738. Il étoit veuf de *Marie-Jeanne Barberye de Courteille*, morte à l'âge de 24 ans, le 17 Juin 1723, dont il avoit eu une fille unique, mariée en 1735, & morte peu de mois après son mariage.

De cette même Famille étoit N... PEIRENC-DE-MORAS, qui a été Contrôleur-Général des Finances. Nous ignorons s'il a laissé postérité.

On lit dans la Gazette de France que MARIE DE PEIRENC, Comtesse de Blet, veuve d'*Alexandre de Saint-Quintin*, Comte de Blet, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandant pour S. M. des Ville & Citadelle de Berg-op-Zoom, est morte le 13 Février 1773.

Les armes : *de gueules, semé de pierres d'or, à la bande d'argent brochante sur le tout.*

PELAGRUE ou PELEGRUE : C'est une des plus anciennes & illustres Maisons de Guienne, originaire du Bazadois, dont l'origine se perd dans l'obscurité des tems.

La branche de PELEGRUE-MONTAGUDET, la seule qui subsiste, est établie dans le Querci, au Château de Montagudet, depuis neuf générations. On voit la preuve de ses qualifications dans le *Factum* fait à l'occasion du procès qu'il y eut pour sçavoir à qui appartenoient les biens de feu Messire GUILLAUME DE PELAGRUE, Baron d'Aymet, marié avec Dame *Jeanne de Caumont*, le 20 Avril 1519. Cette piéce est dans les Archives de cette Maison, & a été vérifiée par M. *de Baujon*, alors Généalogiste de la Cour.

Elle a donné un Cardinal, que le Pape CLÉMENT V appelle son neveu, dans son testament qui est à la Bibliothéque du Roi. Dans les actes de *Rymer* on voit cinq PELAGRUE, dont un prend la qualité de *Chevalier d'Aquitaine* ; deux reçoivent des Lettres d'EDOUARD, Roi d'Angleterre, en récompense de leurs services ; & deux autres rendent, dans les XIe & XIIe siécles, hommage de la Terre & Baronnie d'Aymet, & autres Seigneuries.

ARNAUD DE PELAGRUE, ainsi qu'ARMAND & RAIMOND DE PELAGRUE, rendirent hommage, le 13 Mars 1273, de la Terre de Pelegrue & d'autres Seigneuries. On trouve encore des hommages rendus par ceux de ce nom, du regne de HENRI, Roi d'Angleterre.

ARNAUD DE PELAGRUE, créé Cardinal en 1305, par le Pape CLÉMENT V, du nom de *Goth*, fut envoyé, quelque tems après, par Sa Sainteté en Italie, en qualité de Légat ; défit, en 1309, les Vénitiens à la bataille de Francolin, & reprit la ville de Ferrare, qu'on avoit soumise après la mort d'*Azon d'Est*. Il revint ensuite à Avignon ; mais CLÉMENT V le rappella à Rome, où il couronna l'Empereur HENRI VII, le 29 Juin 1312, & il mourut à Avignon en 1335. Il avoit marié CÉCILE DE PELAGRUE, sa sœur, avec *Philippe de Gourgue*, Porte-Etendard de la Couronne, en 1317, & avoit fondé deux Chapellenies dans l'Eglise de Chartres, où il avoit été Archidiacre, comme il est prouvé par des Chartes de l'an 1336.

I. GAILLARD DE PELAGRUE, probablement frere du Cardinal, est nommé dans un procès que RAIMOND, son fils, qui suit, eut, le 22 Juin 1329, avec *Berard d'Oisy*, Seigneur d'Albret.

II. RAIMOND DE PELAGRUE, Chevalier, rendit hommage dans l'Eglise de Saint Andreu de Bordeaux, le 15 Juillet 1364, à EDOUARD, fils aîné du Roi d'Angleterre. Il eut pour enfans : — GUILLAUME, qui suit ; — & AMANIEU ou NAMANYO DE PELEGRUE, *Donzel*, c'est-à-dire *Damoiseau*, Seigneur de Roquecorn ; qui reçut l'aveu d'*Etienne de Lart*, tant en son nom que d'*Arnaude Desclans*, sa

femme, habitans de Roquecorn, de plusieurs Terres situées dans les Paroisses de Ferussac, Sauloneras & Saint-Martin d'Ampimon, qu'il tenoit en Fief de lui, à cause de la donation que lui en avoit faite la noble *Comtesse d'Asprємont*, son épouse.

III. Guillaume de Pelagrue, Chevalier, Seigneur d'Aymet, est qualifié de *Monseigneur, haut & puissant Seigneur* & *haut Baron*, dans une transaction que *Jeanne d'Aspremont*, sa seconde femme, passa le 20 Janvier 1394, avec noble Dame *d'Aspremont*, sa sœur, femme d'Amanieu de Pelegrue, son frere, au sujet des héritages, par portions égales, de *Jean d'Aspremont*, Chevalier, frere des susdites Dames. Guillaume de Pelagrue, nommé aussi Guilhem, servit sous Jean de Bourbon, Comte de Clermont, Capitaine-Général ès guerres du pays de Languedoc & Duché de Guienne. Il y a plusieurs quittances de ce Guillaume, scellées du sceau de ses armes, entr'autres une donnée à Toulouse le 26 Décembre 1404, pour ses frais, au pays du Bourdelois, en allant devers les Seigneurs *de Monségur, de Lauzun, de Gavaudun*, où le Comte *de Clermont* l'avoit plusieurs fois envoyé, pour faire avec eux des Traités; & pour cet effet ils jurerent & promirent d'être bons & loyaux François, & obéissans au Roi, à l'encontre de ses adversaires d'Angleterre, & pour ses bons services. Il eut de *Jeanne d'Aspremont*, sa seconde femme, pour fils, — Bertrand, qui suit, auteur de la branche des Seigneurs de Roquecorn & de Miramont. La postérité de Guillaume de Pelagrue, auteur de la branche d'Aymet, & de sa premiere femme, s'est éteinte dans la personne de

Guillaume de Pelagrue, Sire & Baron d'Aymet, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui fut marié, le 20 Avril 1519, avec *Jeanne de Caumont-la-Force*; & testa le 20 Juillet 1530. Il n'eut que deux filles, sçavoir: — Louise de Pelagrue, qu'il maria avec *Gaston de Foix*, auquel elle porta la Baronnie d'Aymet, à la charge par lui de prendre les nom & armes de la Maison de Pelagrue. Voyez Aymet, *Tome I*; — & Philippe de Pelagrue, qu'il maria aussi avec *N... de Collonges*, Seigneur de Bourdeilles en Périgord, & à laquelle il substitua ses biens aux mêmes conditions.

Branche des Seigneurs de Roquecorn & de Miramont.

IV. Bertrand de Pelegrue, qualifié *noble & puissant Baron, Seigneur de Roquecorn & de Miramont*, épousa noble Dame *Catherine de Durfort*, & testa le 26 Juillet 1464. Il se dit, dans son testament, natif d'Aymet, Terre dont Guillaume de Pelagrue, son pere, étoit Seigneur; fit plusieurs legs pieux à l'Eglise d'Aymet pour 50 Messes de *Requiem*; & légua à *Catherine de Durfort*, son épouse, l'usufruit de la moitié de ses biens. Leurs enfans furent:

1. Jehan de Pelegrue-d'Aspremont, Damoiseau, qui fit ascensement au nom de Bertrand, son pere, le 26 Janvier 1455; prit le nom *d'Aspremont*, de son ayeul; & fut institué héritier universel par le testament de son pere, avec substitution en faveur de Bernard, son fils aîné. Sa postérité, sous le nom *d'Aspremont*, a fini dans la personne de — Finette de Pelegrue-d'Aspremont, mariée 1°. à Messire *N... de Pontac*, dont elle n'eut point d'enfans; & 2°. en 1598, à *Auzier de Gourgue*;

2. Arnaud, qui suit; — 3. Jehan, dit *le Jeune*, Damoiseau, légataire d'une somme d'argent par le testament de son pere; — 4. Guillaume, Damoiseau, aussi légataire de son pere; — 5. Jeanne, légataire de son pere, & mariée à noble *Amanieu de Beuvilla* ou *Beauville*, appellé *Armand de Beauville* dans un Arbre généalogique de la Maison de Pelegrue; — 6. Catherine, mentionnée dans le testament de son pere pour un legs, & mariée à noble *Raimond de Rozette*, Damoiseau; — 7. & Elix ou Alpaïs de Pelagrue, aussi légataire d'une somme d'argent par le testament de son pere, femme de noble *Guillaume de Tournisel*.

V. Arnaud de Pelagrue, Seigneur de Montagudet, institué héritier universel par le testament de son pere, & spécialement de la Terre de Miramont en Querci, épousa 1°. *Catherine de Rozette*; & 2°. par contrat passé à Montagudet le 7 Jan-

vier 1462, devant *Pierre Viguier*, Notaire Royal de Lauzerte, noble *Jehanne de Boisset*, dite *de Montagudet*, fille de noble *Jehan*, & sœur de noble *Bernard de Boisset*, tous les deux Seigneurs de Montagudet. ARNAUD DE PELAGRUE fit son testament à Châlons en Bourgogne, le 25 Septembre 1477, par lequel il demanda d'être inhumé dans l'Eglise Cathédrale de cette Ville; fit divers legs pieux, & légua à *Jehanne de Montagudet*, sa seconde femme, la jouissance de ses biens pendant sa vie. Il étoit mort le 5 Avril 1505, & laissa du premier lit: — 1. JEHAN, qui suit; — 2. une fille, mariée au Comte *de Fumel*; & du second lit: — 3. HUGUES ou HUE, tige de la branche des Seigneurs de Montagudet, rapportée ci-après; — 4. une fille, femme de *Louis de Réalville*, nommé exécuteur testamentaire de son beau-pere; — 5. & MADELENE DE PELAGRUE, nommée dans le testament de son pere.

VI. JEHAN DE PELAGRUE, Seigneur de Miramont, épousa *Catherine de Seguier*, dont: — ANTOINE, qui suit; — & ANTOINETTE DE PELAGRUE, mariée, le 15 Mars 1547, avec Messire *Pierre de Segur*.

VII. ANTOINE DE PELAGRUE, Seigneur de Miramont, mourut sans enfans mâles, ainsi qu'il est prouvé par le décret de sa Terre, en 1550, par autorité du Parlement de Toulouse.

De cette branche des Seigneurs de Roquecorn & de Miramont, est sortie celle des Seigneurs de Cassèneil, Rasac & Mauvesin, qui s'est éteinte dans la personne de — Messire FRANÇOIS DE PELEGRUE, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui eut deux freres, Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. De la Dame *de Salagnac*, qu'il épousa le 7 Mai 1549, il ne laissa que cinq filles. — La premiere, nommée ANNE DE PELEGRUE-DE-CASSENEIL, mariée, 1°. le 26 Février 1572, à *Robert de Jehan de Saint-Projet*, Seigneur de Montesquiou; & 2°. le 28 Octobre 159.., à *Jean de Salagnac*, Seigneur de la Motte-Fenelon en Périgord, & de Mareuil en Querci, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; — la seconde, CLAIRE DE PELEGRUE, mariée, le 26 Septembre 1572, à *François de Montferrand*, Vicomte de Foucaud, Baron de Cancon, premier Baron de Guienne; — la troisieme, ANTOINETTE, femme, en 1579, de *Claude*, Seigneur *de Plas*, fils de *N... de Plas*, & de *Marie d'Estampes*; — la quatrieme épousa Messire *N... de Segondat*, en son vivant Général de Guienne; — & la cinquieme, nommée BENQUE DE PELEGRUE, mariée, en secondes noces, à Messire *Julien de Timbrune-de-Valence*. Elle porta la Baronnie de Cambes dans cette Maison.

Branche des Seigneurs de MONTAGUDET.

VI. HUGUES ou HUE DE PELEGRUE, fils d'ARNAUD, Seigneur de Montagudet, & de *Jehanne de Boisset-de-Montagudet*, sa seconde femme, obtint un Arrêt du Parlement de Toulouse, contre JEHAN, son frere aîné du premier lit, touchant 20 livres de cens & rente; dont il lui étoit redevable. Il épousa, par acte sous seing-privé, reconnu devant *Pierre Lygnire*, Notaire à Toulouse, le 12 Mars 1508, noble Demoiselle *Philberte de Saint-Felix-Moremont*, fille de noble *Arnaud de Saint-Felix*, Seigneur de Prapiers, Conseiller au Parlement de Toulouse. *Bernard de Boisset*, Seigneur de Montagudet, son oncle, lui fit don, en faveur de ce mariage, de tous ses biens présens & avenir, sous la réserve de l'usufruit sa vie durant. HUGUES DE PELEGRUE testa le 28 Décembre 1525, demanda d'être inhumé dans l'Eglise de Saint-Sulpice de Montagudet; & étoit mort le 1 Septembre 1539. Il laissa pour enfans: —— 1. LOUIS, qui suit; —— 2. CHARLES, nommé dans le testament de son pere; — 3. BERTRAND, Seigneur de Penix en Querci, qui fut marié & n'eut que trois filles; — 4. CATHÉRINE, légataire d'une somme d'argent par le testament de son pere; — 5. CLAUDE, aussi légataire de son pere, femme de noble *Jehan d'Arpajon*, fils de noble *Antoine d'Arpajon*, Vicomte d'Arpajon & Seigneur de Farmont en Querci; — 6. JEANNE, mariée, le 30 Juillet 1543, avec noble *Rigal du Chateigner*, Seigneur de Sainte-Foy, Capitaine de Cavalerie; — 7. & MARGUERITE DE PELEGRUE, nommée ailleurs ANNE, rapportée aussi dans le testament de son pere, pour 10

livres tournois de pension. Elle étoit Prieure du Monastere de l'Hôpital de Beaulieu en Querci, de l'Ordre de Malte, en 1524.

VII. LOUIS DE PELEGRUE, I. du nom, Seigneur de Montagudet, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, par acte passé dans la Paroisse Saint-Pierre de Belpeche, Jurisdiction de Puymirol en Agenois, le 3 Septembre 1537, devant *Antoine Carrie*, Notaire Royal de la ville de Puymirol, Demoiselle *Foy de la Combe*, fille de noble *Jean-Bernard de la Combe*, Seigneur de Viron, & de *Guiraude Pujols*. Il testa au Château de Mauremont en Lauraguais le 2 Juin 1581, demanda d'être inhumé dans le tombeau de ses ancêtres, & mourut le 6 Avril 1595, laissant de son mariage :

1. RIGAL DE PELEGRUE, Maître-d'Hôtel de la Reine, marié, par acte du 7 Novembre 1581, & mort le 3 Mai 1640, sans postérité de son épouse noble *Marguerite du Chateigner-de-la-Chateigneraye*, sa cousine-germaine, laquelle étoit veuve, en premieres noces, de *François de Buffon*, Seigneur de Montgairal en Périgord. Voyez ISLE-JOURDAIN, *Tome VIII* de ce Dictionnaire, *p.* 280 *& suiv.* pour la Généalogie de la Maison DU CHATEIGNER.

2. PONS, qui suit; — 3. MARGUERITE, nommée & dite veuve, dans le testament de son pere, de feu *N... de Montguairiail*; — 4. JEANNE, mariée, par acte passé au Château de Montagudet le 25 Avril 1571, devant *Cusol*, Notaire Royal, avec noble *Jean-Jacques d'Amblard*, veuf de Demoiselle *Madelene de Cuiras*; — 5. LOUISE, légataire d'une somme d'argent par le testament de son pere; — 6. CLAUDE, aussi légataire de son pere, mariée au Seigneur *de Bosredon*, en Périgord; — 7. MARGUERITE, Religieuse à l'Hôpital de Beaulieu en Querci en 1543, de l'Ordre de Malte; — 8. & HENRIE, mariée aussi à un Seigneur *de Bosredon*, en Périgord. Elle fut aussi légataire de son pere.

VIII. PONS DE PELEGRUE, Seigneur de Montagudet, légataire d'une somme d'argent par le testament de son pere, obtint de la Reine de Navarre, le 8 Février 1584, un Brevet de la charge d'un des Gentilshommes servans de sa Maison, & épousa, 1°. par acte passé devant *Pierre Vaulx*, Notaire Royal à Toulouse, Demoiselle *Jeanne de Dangereaux*, en Gascogne; & 2°. par contrat passé au Château de Marnac, au Comté de l'Isle-Jourdain, Diocèse de Toulouse, le 10 Septembre 1612, Demoiselle *Catherine du Fau-de-Marnac*, laquelle testa le 15 Mars 1660, fille de noble *Guillaume du Fau*, Seigneur de Marnac, & de Demoiselle *Françoise de Saint-Etienne-de-Marres*. Du premier lit vinrent : — 1. MARGUERITE, qui porta à son mari la Seigneurie de Serres; — 2. JEANNE-FRANÇOISE, mariée, suivant une transaction qu'elle passa le 3 Mai 1642, avec ses freres consanguins & ses sœurs, touchant les successions de ses pere & mere, & ayeul; — 3. ANTOINETTE, Religieuse à Levignac; & du second lit; — 4. LOUIS, qui suit; — 5. & un autre garçon, mort au service.

IX. LOUIS DE PELAGRUE, II. du nom, Seigneur de Montagudet, Capitaine de Cavalerie, transigea à Toulouse le 3 Mai 1642, devant *Antoine Bessiere*, Notaire Royal dudit lieu, avec JEANNE-FRANÇOISE DE PELEGRUE, sa sœur du premier lit, sur procès mû entr'eux, pendant au Parlement de Paris, touchant la substitution apposée au testament de LOUIS, leur ayeul, en faveur des mâles, & la donation de la moitié des biens faite par feu PONS DE PELEGRUE, leur pere, par son contrat de mariage avec *Jeanne de Dangereaux*, sa premiere femme; sur lequel procès il avoit été rendu un Arrêt par ladite Cour le 30 Juin 1640, qui avoit déclaré ladite substitution ouverte au profit de LOUIS DE PELAGRUE, II. du nom, Seigneur de Montagudet. Il avoit épousé, par acte passé au Château de Granel le 22 Novembre 1643, devant *Jean Caulet*, Notaire Royal de la Jurisdiction de Montdenart, noble Demoiselle *Françoise de Montagut-de-Granel*, fille de noble *Jean-François*, Seigneur de Granel, & d'*Antoinette de Clermont*. Il obtint du Roi, le 10 Novembre 1651, une Commission de Capitaine de Chevaux-Légers de nouvelle levée, testa le 30 Décembre 1660, au Château de Montagudet, devant *Roux*, Notaire Royal de Lauzerte, & demanda d'être inhumé dans l'Eglise de Montagudet, au tombeau de ses prédécesseurs. Il laissa à son

épouse l'usufruit de tous ses biens, tant qu'elle vivroit en viduité; institua son fils aîné héritier universel, & lui substitua, en cas de mort, ses autres enfans, par ordre de primogéniture. De son mariage il eut: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JACQUES, mentionné dans le testament de *Catherine du Fau*, son ayeule, du 15 Mars 1660, & légataire d'une somme de 2000 livres par celui de LOUIS, son pere, du 30 Décembre de la même année; — 3. JEAN-GABRIEL DE PELAGRUE, mort au service; — 4. GABRIEL, mort sans postérité; — 5. MARGUERITE, mariée avec *Marceau de la Gardelle*, Seigneur de Malherbe; — 6. autre MARGUERITE, Religieuse à Levignac; — 7. CATHERINE; — 8. & MARIE DE PELAGRUE, mariée, sans enfans, avec *N... de Roumegoux*. Tous ces enfans sont légataires d'une somme d'argent par le testament de leur pere.

X. FRANÇOIS DE PELEGRUE, I. du nom, Seigneur de Montagudet, Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie, institué héritier universel par le testament de *Catherine du Fau-de-Marnac*, son ayeule, & par celui de son pere, fut assigné, le 27 Juin 1666, à la Requête de Me *Nicolas Catel*, Commis à la recherche de la véritable & fausse Noblesse, pour produire ses titres devant M. *de Rabastens*, Commissaire-Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant de Guienne: cette premiere maintenue est du 12 Octobre de ladite année 1666. Il en eut une seconde sur Jugement rendu par M. *le Gendre*, Intendant de la Généralité de Montauban, le 20 Février 1700. Il avoit épousé, par contrat passé sous seing-privé le 12 Juin 1670, reconnu le lendemain devant *Bretoux*, Notaire Royal de la ville de Moissac en Querci, Demoiselle *Marie de la Broue*, fille de *Blaise de la Broue*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de Dame *Jacqueline de Catelan*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2 & 3. PIERRE & JEAN, Prêtres & Bénéficiers du Chapitre de Moissac; — 4. CHARLES, ancien Capitaine au Régiment du Maine, Infanterie, depuis Régiment d'Eu, ci-devant Gouverneur de Moissac en Querci, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1773; — 5, 6 & 7. trois filles; la premiere, mariée à *N... de Vesins*, Seigneur de Charry en Querci; la seconde, à *François de Montagut-de-Granel*; la troisieme, à *N... de Brassac*; — 8, 9 & 10. trois filles, Religieuses, dont une à Toulouse, & les deux autres à Lauzerte; — & six autres filles, mortes sans alliance.

XI. FRANÇOIS DE PELEGRUE, II. du nom, Seigneur de Montagudet, épousa, le 26 Novembre 1703, du vivant de son pere, qui signa son contrat de mariage au Château des Vignes, Paroisse d'Almairac, passé devant *Ribez*, Notaire Royal de Lauzerte en Querci, Demoiselle *Elisabeth de Lantron*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Hubert & autres lieux, Conseiller du Roi, & son Procureur Général en la Généralité de Montauban, & de Dame *Marguerite de la Boissiere*. Il fit son testament olographe à Toulouse, le 24 Février 1738, fit aussi un codicille le 29 Juillet 1751, après le décès de son épouse; ordonna que son testament du 24 Février 1738 fût exécuté, & demanda d'être inhumé au tombeau de ses prédécesseurs. De son mariage il a laissé: — 1. ARNAUD-SYLVESTRE, qui suit; — 2. PIERRE, Prieur de Montagudet; — 3. CHARLES, appellé *le Comte* DE PELEGRUE, Chef de Bataillon au Régiment d'Eu, aujourd'hui Nivernois, & Chevalier de Saint-Louis; — 4. MATHURIN-JOSEPH, premier Factionnaire au même Régiment, & Chevalier de Saint-Louis, marié 1°. à Demoiselle *de la Boisse*, en Querci; & 2°. en 1774, à Demoiselle *d'Escayrac*; — 5. FRANÇOISE, mariée & veuve d'*Hyacinthe-Jean-Louis de Goreault*, Sieur du Mont, reçu Page du Roi, & mort Officier dans le Régiment de Piémont, Infanterie, qui a laissé deux filles: — *Cécile de Goreault*, l'aînée, mariée à *N... de Testas*, Seigneur de Saint-Pantaléon & de Folmont; — & *Madelene de Goreault*, mariée, en 1775, au Marquis *du Bois-de-la-Musse*, ancien Président à Mortier au Parlement de Rennes; — 6, 7, 8 & 9. MARGUERITE, MARIE, ANGÉLIQUE & MADELENE DE PELEGRUE, nommées, ainsi que leurs freres, dans le testament de leur pere.

XII. ARNAUD-SYLVESTRE DE PELEGRUE, Chevalier, Seigneur de Montagudet, en Agenois, & de Pern en Querci, ancien Capitaine au Régiment d'Eu, institué

héritier universel par le testament de son pere, a épousé, par contrat sous seing-privé, passé au Château de Pern le 30 Janvier 1744, reconnu le 14 Décembre de la même année, devant *Pons*, Notaire Royal au Château de Montagudet, Jurisdiction de Lauzerte, Demoiselle *Françoise des Lacs-de-Pern*, fille de *Jacques des Lacs-de-Pern*, & de *Jeanne d'Escayrac*, lesquels, en faveur de ce mariage, lui ont fait don de tous leurs biens meubles & immeubles, présens & avenir, sous la réserve de l'usufruit tant qu'ils vivroient. Ils ont de leur mariage :

XIII. François de Pelegrue, III. du nom, dit *le Marquis de Pelegrue*, Chevalier, né le 7 Septembre 1750, d'abord Aide-de-Camp dans le Régiment de Rouergue, dont son oncle, le Marquis *d'Arcambal*, est Colonel, & ensuite Capitaine de Dragons dans la Légion de Corse en 1770, qui a épousé, en 1772, Demoiselle *N... de Barberie*, fille de *N... de Barberie*, Seigneur de la Motte à Estain près Saint-Denis. De leur mariage sont issus : — un fils, mort ; — & une fille, née en Août 1774.

Les principales alliances de la Maison de Pelegrue sont avec celles de *Salagnac-de-la-Motte-Fenelon*, de *Plas*, *Segondat*, *Timbrune-Valence*, *Montferrand*, *d'Estampes*, *Bosredon*, *Segur*, *Aspremont*, *Caumont-de-la-Force*, *Foix*, *Durfort*, *Boisset-de-Montagudet*, *Fumel*, *Seguier*, *Saint-Félix-Moremont*, *Arpajon*, *Chateigner-de-la-Chateigneraye*, *du Fau-de-Marnac*, *Montagut-de-Granel*, *Clermont*, *la Broue*, *Lantron*, *Peuch*, en Périgord, *Cardaillac*, *Jousserand*, en Poitou, & plusieurs autres distinguées.

Cette Maison est si illustrée, qu'on croit que *Marie d'Albret* sœur d'*Alain*, Sire *d'Albret* (suivant une note du Généalogiste des Ordres du Roi en 1775), fut ayeule de François de Pelegrue, & tante du Roi de Navarre ; & aussi ayeule de *Jeanne d'Albret*, mere du Roi Henri IV. Les Pelegrue ont de tout tems porté les armes depuis le milieu du XIe siécle, tant au service des Rois d'Angleterre, souverains possesseurs de la Guienne, que sous les Rois de France, auxquels ils ont été très-attachés.

Les armes : *d'azur, à la grue d'argent.*

* PELAPUSSINS, en Franche-Comté. Cette Famille tire son origine de la Comté de Bourgogne, où est située la Seigneurie de Pelapussins.

Louis, Seigneur de Pelapussins, Damoiseau, vivoit en 1350. Dans son testament du 6 Mai 1380, sont nommés Gui ou Guyot, son fils ; & Jeanne, sa fille.

Gui ou Guyot de Pelapussins, épousa, 1°. le 21 Janvier 1380, *Jeanne de Tramelay*, fille de *Renaud*, Seigneur de Pressilly & de Beaufort en Comté, & de *Guigonne de Montluel* ; & 2°. en 1410, *Agnès de Vaugrigneuse*, fille *d'Erriosus*, Seigneur *de Vaugrigneuse*, & de *Marguerite de Luyrieux*. Il eut du premier lit : — 1. Louis, mort sans alliance ; — 2. Jacques, mort jeune, — 3. Guye, morte sans avoir été mariée ; & du second lit : — 4. Lancelot, qui suit ; — 5. Antoine, Chevalier ; — 6. & Antoinette, femme d'*André*, Seigneur *de la Vernée*.

Lancelot de Pelapussins, Damoiseau, épousa, en 1464, *Louise du Molard*, fille de *Guillaume*, Seigneur *du Molard*, dont :

Guillaume de Pelapussins, Ecuyer, qui testa le 14 Août 1532. Il avoit épousé, le 22 Février 1513, *Léonarde de Dortans*, Dame de Champagne en Comté, fille de *Louis*, & de *Jeanne de la Tonniere*. Il laissa pour enfans : — 1. Hilaire, qui suit ; — 2. Guillaume, Religieux à l'Abbaye de Baume en Comté ; — 3. & Françoise, femme de *Claude de la Beyniere*, Seigneur dudit lieu, fils de *Claude*, & de *Marie Guido*, sa premiere femme.

Hilaire de Pelapussins, Seigneur de Champagne, s'allia avec *Marguerite de la Teyssonniere*, fille d'*Antoine*, & d'*Antoinette de Feillens*. Elle testa le 26 Juillet 1586, & laissa — Claude, qui suit ; — & Claudine, dont l'alliance est ignorée.

Claude de Pelapussins, Seigneur de Champagne, vivoit en 1603, avec *Guillemette*

Guillemette de Grandchamp, son épouse, fille de *Jean*, dont il eut : -- BENOÎT, qui suit ; — JEANNE-PHILIBERTE, & LOUISE.

BENOÎT DE PELAPUSSINS, Seigneur de Montrachier, rendit de notables services à la Province de Bresse, depuis l'ouverture de la guerre avec les Comtois, & épousa, le 8 Mai 1618, *Jeanne de la Teyssonniere*, fille d'*Antoine*, II. du nom, & de *Marguerite de Seyturier*. De ce mariage vinrent : — 1. CLAUDE-PIERRE, Capitaine au Régiment d'Uxel ; — 2. CLAUDE, Capitaine au Régiment de Tavannes ; — 3. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment d'un de ses freres ; — 4. & NICOLE.

C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, dont le armes sont : *de gueules, à une fleur de lis d'or.*

PELET, en Artois : Famille maintenue dans sa noblesse en 1666, par M. *Colbert*, Intendant d'Amiens, de Soissons, d'Artois, &c. & qui a formé deux branches.

De la seconde est ANTOINE-JOSEPH-IGNACE PELET, Ecuyer, né le 27 Mai 1703, marié, par contrat du 10 Septembre 1739, avec *Marie-Josephe-Alexandrine Marissal*, fille d'*Antoine-Joseph*, Avocat au Conseil d'Artois, & de *Thérese-Josephe Parisis*, dont il a : — 1. ANTOINE-JOSEPH-CORNEILLE PELET, Ecuyer, né le 24 Octobre 1747 ; — 2. CHARLES-JOSEPH-ALEXANDRE, né le 20 Janvier 1749 ; — 3. PIERRE-JOSEPH-AMBROISE, né le 17 Avril 1750, & mort le 1 Août suivant ; — 4. IGNACE-GUISLAIN-JOSEPH, né le 15 Mars 1753 ; — 5. THÉODORE-MAXIMILIEN-JOSEPH, né le 2 Juin 1754 ; — 6. AMBROISE-XAVIER-JOSEPH, né le 30 Juillet 1755 ; — 7. MARIE-LOUISE-JOSEPHE, née le 8 Septembre 1744 ; — 8. & ANTOINETTE-JOSEPHE-ALEXANDRINE, née le 5 Mars 1746.

Les armes : *d'azur, à une fleur de lis d'or, & une bordure engrelée de même.* Cimier : *une lance avec un croissant d'or au bout.* Supports : *deux lions.* Voyez *l'Armorial de France, Reg. V, Part. II.*

PELET. *Voyez* NARBONNE-PELET.

PELLARD : Ancienne Noblesse du Poitou.

Dans les différentes Ordonnances de maintenue de plusieurs branches connues, qui subsistoient lors des recherches, elle ne remonte qu'à OUDIN DE PELLARD, Chevalier, Seigneur de Montigny, du Monceau, & de Lolainville, qui vivoit en 1400.

Il ne reste aujourd'hui de la branche aînée que — 1. CHARLES-FRANÇOIS DE PELLARD, Chevalier, Seigneur de Montigny, l'Epiardiere, le Bois-Lambert, &c. né à Touvois, Evêché de Nantes en Bretagne, le 15 Avril 1756 ; — 2. JULIE-THÉRESE, née le 14 Décembre 1755 ; — 3. LOUISE-FRANÇOISE, née le 20 Avril 1757 ; — 4. & ROSE-ELISABETH, née le 7 Avril 1758, demeurans à l'Epiardiere près Machecoul en Bretagne, tous enfans de HENRI-ALEXANDRE DE PELLARD, Chevalier, Seigneur de Montigny & de l'Epiardiere, & de Dame *Louise-Céleste le Bœuf*.

Cette branche a été maintenue dans son ancienne noblesse le 10 Décembre 1667, par Ordonnance de M. *de Barentin*, Intendant & Commissaire du Roi à cet effet en Poitou ; par une autre Ordonnance du 9 Juillet 1699, rendue par M. *de Maupeou*, Intendant de la Généralité de Poitiers ; & par une troisieme Ordonnance du 19 Mars 1715, rendue par M. *de Richebourg*, Intendant de la même Généralité de Poitiers. Ces Ordonnances ont été rapportées dans les preuves faites par HENRI-ALEXANDRE DE PELLARD, pour sa réception de Page du Roi.

Il y a encore deux autres branches de cette Famille. De la premiere sont — l'Abbé DE PELLARD-DE-MONTIGNY, Chanoine à Orléans ; — le Chevalier de PELLARD, son frere, retiré du service ; — & une sœur, enfans de CHARLES-JOSEPH DE PELLARD, Chevalier, Seigneur de Bray, mort en 1707, & de *Marie-Barthelemie Thuilliers*, Dame de Bonnée, morte à Orléans. Ledit CHARLES-JOSEPH étoit fils de BERNARD DE PELLARD, Chevalier, Seigneur de Bray,

Baron de Loury, vivant en l'Election de Pithiviers, maintenu dans son ancienne noblesse, par Ordonnance du 4 Juillet 1668, de M. *de Machault*, Intendant d'Orléans, reconnoissant pour cousins-germains Bernard de Pellard, alors Lieutenant de Roi à Mouzon, depuis transféré à Metz, & Pierre de Pellard, Lieutenant de Roi à Sedan. Bernard de Pellard, Baron de Loury, épousa, le 6 Février 1659, *Marie de Laigloux*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Goiville, & de *Marie de Gratemenil*.

De la troisieme branche il subsiste à Bernay, en Normandie, Gaspard-Charles de Pellard, fils de Charles-Pierre de Pellard, mort en 1742, & d'*Anne-Thérèse Arvillon de Sozay*. Charles-Pierre étoit fils de Claude-Pierre de Pellard, Sieur du Portail, maintenu dans son ancienne noblesse par Ordonnance des Commissaires-Généraux du Conseil du 14 Février 1700, dans laquelle est détaillée la filiation, prouvée par les partages, Garde-noble & autres actes concernant les biens de Oudin de Pellard, tige des différentes branches de cette Famille; toutes piéces qui nous ont été communiquées, ainsi que les maintenues de noblesse.

Les armes : *d'argent, à l'aigle à deux têtes éployée de sable, béquée & membrée de gueules; l'écu surmonté d'un casque de Comte.* Cimier : *une aigle naissante éployée.* Supports : *deux aigles.*

* PELLENBERGH : Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Juin 1655, en faveur de *Jean de Vifsekerke*.

PELLEPORC-DE-GOURDAS, en Limousin. *Voyez* Lafitte, *Tome VIII, p. 360 & suiv.*

PELLETIER (le) : Famille originaire du Mans, illustre dans la Magistrature. Elle a pour auteur

Pierre le Pelletier, vivant, en 1508, avec *Jeanne le Royer*, son épouse.

La branche aînée a fini dans Augustine-Hélene le Pelletier, mariée à *Pierre Godart*, Marquis de Belbeuf, mort le 1 Juin 1742, & elle le 21 Août 1746.

De la seconde branche est sorti, au cinquieme degré, Claude le Pelletier, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, de montmélian, Morfontaine, &c. fils aîné de Louis, & de *Marie Leschassier*, né le 28 Juin 1631, Conseiller au Parlement de Paris en 1652, nommé Tuteur des trois Princesses filles de Gaston, Duc d'Orléans; fait Président aux Enquêtes en 1662; Prévôt des Marchands de la Ville de Paris en 1668; Conseiller d'Etat en 1673; Contrôleur Général des Finances & Ministre d'Etat en Septembre 1683, après la mort de M. *Colbert*, jusqu'en Septembre 1689; Président à Mortier en 1686; & Surintendant des Postes en 1691 : il se démit de tous ces emplois en 1697, pour vivre dans la retraite; mourut le 10 Août 1711, âgé de 80 ans, & fut inhumé à Saint-Gervais. Il avoit épousé, en 1656, *Marguerite Fleuriau*, veuve de *Jean de Fourcy*, Conseiller au Grand-Conseil, & fille de *Charles Fleuriau*, Secrétaire du Roi, & de *Marie-Marguerite Lambert*, sa premiere femme. Elle mourut le 4 Octobre 1671, âgée de 33 ans, laissant dix enfans, sçavoir : – 1. Michel, né le 14 Août, 1661, sacré Evêque d'Angers en Novembre 1692, Evêque d'Orléans en Février 1706, mort le 9 Août de la même année; – 2. Louis, qui suit; — 3. Claude, mort, sans alliance, en 1685; — 4. Charles-Maurice, né le 23 Août 1665, Abbé de Saint Aubin d'Angers, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, mort le 7 Septembre 1731; — 5. Françoise, née le 15 Mars 1660, mariée, le 31 Janvier 1677, à *Jean-Pierre d'Argouges*, Seigneur de la Chapelle & de Fleury, Conseiller au Parlement de Paris, ensuite Maître des Requêtes, & Conseiller d'Etat, morte le 4 Janvier 1745; — 6. Marie-Madeleine, mariée le 3 Avril 1684, à *Etienne d'Aligre*, Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes & Président à Mortier du même Parlement, morte le 19 Septembre 1702; – 7 & 8. deux filles, Religieuses à la Ville-l'Evêque, dont une Abbesse de Notre-Dame de Troyes en 1688; – 9

& 10. deux autres filles, Religieuses à Hautes-Bruyeres, dont une Abbesse, en 1724, du Parc-aux Dames en Valois.

Louis le Pelletier, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, & de Montmélian, Avocat du Roi au Châtelet de Paris en 1684, puis Conseiller au Parlement de Paris; Président à Mortier en survivance, le 28 Novembre 1689, en exercice en 1697; premier Président en Avril 1707, dont il se démit en Janvier 1712, mort le 31 Janvier 1730, avoit épousé, 1°. le 29 Janvier 1688, *Geneviéve-Josephe du Coskaër*, fille unique de *Joseph du Coskaër*, Seigneur de Rosambo & autres Terres en Bretagne, morte le 10 Septembre 1693; & 2°. le 27 Décembre 1694, *Charlotte-Henriette le Mairat*, fille unique de *Jean-Jacques le Mairat*, Seigneur de Verville, Conseiller au Grand-Conseil, & de *Marie Sallé*. Du premier lit vint : — Louis, qui suit, & du second il eut :

2. Jacques-Louis le Pelletier, Seigneur de Montmélian, de Morfontaine, &c. né le 25 Juillet 1700, Conseiller au Parlement de Paris le 29 Août 1719; Président des Requêtes du Palais en 1726; Président de la seconde Chambre des Enquêtes le 7 Janvier 1727, qui se démit en Avril 1738; a été fait Conseiller d'honneur en 1741; & est mort le 9 Juillet 1770. Il avoit épousé le 11 Avril 1726, *Marie-Louise Feydeau*, fille de *Henri Feydeau*, Président des Enquêtes, & de *Marie-Louise Croizet*, dont il a eu Louis le Pelletier, Seigneur de Morfontaine, né le 6 Avril 1730, Conseiller au Parlement de Paris le 3 Septembre 1749; Maître des Requêtes en 1754; Intendant de la Rochelle en Juillet 1764, puis de Soissons en 1765. Il a épousé, 1°. en Septembre 1754, *Catherine-Charlotte du Cluzel-de-la Chabrerie*, morte le 9 Décembre 1756, fille de *Léonard du Cluzel*, Fermier-Général, & de *Thérese Touzard*; & 2°. le 20 Septembre 1768, *N... de la Cropte-de-Bourzac*, fille de *François-Isaac*, Seigneur de Belleville, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince *de Conty*. Du premier lit est issue : — Louise Charlotte-Léonarde le Pelletier, née le 7 Mai 1756.

3. Charles-Etienne le Pelletier, Seigneur de Beaupré, né le 27 Juillet 1702, Conseiller au Parlement le 28 Janvier 1722, Maître des Requêtes le 11 Septembre suivant; Intendant de Châlons en 1730; Conseiller d'Etat en Janvier 1749, & premier Président du Grand Conseil en 1753, pendant 4 ans. Il a épousé, le 26 Février 1729, *Marie-Susanne Robert-de-Cotte*, fille de *Jules Robert*, Intendant des Bâtimens du Roi, Directeur de la Monnoie des Médailles, & de *Susanne de Launay*, dont : — un garçon, mort à six ans; — une fille, morte Religieuse; — Louise-Susanne, née le 7 Décembre 1733, morte le 20 Février 1762, laissant des enfans de son mariage contracté le 10 Février 1755, avec Michel-Etienne le Pelletier, Baron de Saint-Fargeau, alors Avocat du Roi au Châtelet, depuis Avocat-Général au Parlement, & aujourd'hui Président à Mortier.

4. & Louise-Françoise, mariée, en Décembre 1726, à *Gabriel-Jacques de Salignac*, Marquis de Fenelon, Chevalier des Ordres, Conseiller d'Etat d'Epée, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur du Quesnoy, Ambassadeur en Hollande, mort de ses blessures reçues à la bataille de Raucoux le 11 Octobre 1746, dont des enfans.

Louis le Pelletier, II. du nom, Seigneur de Rosambo, de Parach, &c. né le 11 Octobre 1690, fils de Louis le Pelletier, & de *Geneviéve-Josephe du Coskaër*, sa premiere femme, fut d'abord Avocat du Roi au Châtelet, ensuite Conseiller au Parlement en 1709; Président à Mortier le 17 Février 1712, premier Président le 20 Mai 1736; se démit en Septembre 1743; & est mort le 20 Janvier 1770. De *Thérese Hennequin-d'Ecquevilly*, qu'il avoit épousée, le 28 Janvier 1717, & morte le 25 Février 1746, âgée de 58 ans, (fille d'*André Hennequin*, & de *Madelene-Thérese-Euphrasie de Marillac*), il a laissé : — Louis, qui suit; — & Françoise-Thérese-Martine, mariée, le 13 Juin 1741, à *Joseph-Maurice-Annibal*, Comte *de Montmorency-Luxembourg*, morte le 15 Décembre 1750, âgée de 30 ans, dont une fille, mariée, en Décembre 1764, au fils du Duc *de Laval*.

Louis le Pelletier, III. du nom, Seigneur de Rosambo, Baron de Poussé, &c. né le 27 Octobre 1717, Conseiller au Parlement de Paris le 2 Septembre 1735; Président à Mortier le 26 Juillet 1736, mort le 9 Août 1760, avoit épousé, le 13 Mars 1738, *Marie-Claire-Aimée de Mesgrigny*, fille unique de *Jean-Charles de Mesgrigny*, Comte d'Aunay, Grand-Bailli d'Epée de Troyes, Lieutenant-Général & Commandant de Dunkerque, & de *Marie-Cécile Ragnier de Poussé*. Elle est morte, le 10 Juillet 1741, âgée de 43 ans, laissant : — 1. Louis, qui suit; — 2. Charles-Louis-David, Chevalier de Malte, né le 27 Octobre 1750; — 3. Marie-Louise-Martine, née le 20 Août 1748; — 4. & Louise-Marie, née le 25 Février 1753, morte le 27 Février 1758.

Louis le Pelletier, IV. du nom, Seigneur de Rosambo, &c. né le 2 Septembre 1747, Conseiller au Parlement le 31 Août 1765, Président à Mortier le 12 Novembre suivant, a épousé, le 30 Mai 1769, *Marguerite de Lamoignon*, née le 16 Février 1756, fille de *Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes*, ci-devant premier Président de la Cour des Aides, & depuis la fin de 1775, Ministre & Secrétaire d'Etat.

Seigneurs des Fors & de Saint-Fargeau.

Michel le Pelletier, Seigneur de Souzy, quatrieme fils de Louis, & de *Marie Leschassier*, né le 12 Juillet 1640, Avocat du Roi au Châtelet en 1661, Conseiller au Parlement le 23 Août 1666, Intendant de Franche-Comté en Février 1668, de Lille au mois de Juin suivant, Conseiller d'Etat en 1683; Intendant des Finances en Janvier 1684; Directeur-Général des fortifications du Royaume en Août 1691; Conseiller au Conseil Royal des Finances en Octobre 1702, Honoraire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres la même année; membre du Conseil de Régence en Novembre 1715; mort Doyen du Conseil-d'Etat, le 10 Novembre 1725, avoit épousé en Août 1669, *Marie-Madelene Guerin*, morte le 21 Septembre 1691, & inhumée à Saint-Paul, fille d'*Etienne Guerin*, Seigneur des Fors, Conseiller au Parlement de Paris, puis Conseiller d'Etat, & de *Marie Bruneau*, dont : — Michel-Robert, qui suit; — & Marie-Claude, morte le 15 Mai 1711, laissant des enfans de son mariage, contracté le 26 Février 1688, avec *Jacques-Etienne Turgot*, Seigneur de Sousmont, Avocat-Général des Requêtes de l'Hôtel, puis Maître des Requêtes.

Michel-Robert le Pelletier, Seigneur des Fors & de Saint-Fargeau, né le 24 Avril 1675, Conseiller au Parlement de Metz le 29 Avril 1695, au Parlement de Paris, le 3 Février 1696; Maître des Requêtes le 27 Février 1698, Intendant des Finances en survivance le 20 Décembre 1700, titulaire en Juin 1701; Conseiller d'Etat en Juin 1714; du Conseil des Finances en Novembre 1715; du Conseil de la Régence en Janvier 1719; Commissaire des Finances le 7 Juin 1720; Contrôleur-Général le 14 Juin 1726; Ministre d'Etat le 30 Décembre 1729, dont il se démit le 19 Mars 1730; Gouverneur & Grand-Bailli de Gien en Orléanois en Février 1729, mort le 11 Juillet 1740, avoit épousé, le 12 Septembre 1706, *Marie-Madelene de Lamoignon*, morte le 8 Août 1744, âgée de 57 ans, fille de *Nicolas de Lamoignon*, Comte de Launay-Courson, Conseiller d'Etat, & d'*Anne-Louise Bonnin-de-Chalucet*, dont il a eu :

Anne-Louis-Michel le Pelletier, Seigneur de Saint-Fargeau, né en 1713, Avocat du Roi au Châtelet en 1732, Conseiller au Parlement de Paris le 1 Avril 1735, mort le 4 Juillet 1739. Il avoit épousé, le 21 Février 1735, *M... Charlotte-Marguerite*, fille d'*Etienne-Claude d'Aligre*, Président à Mortier au Parlement, & de *Madelene-Catherine de Boivin de Bonnetot*, sa troisieme femme, de laquelle sont issus : — Michel-Etienne, qui suit; — & Madelene-Charlotte, mariée, le 25 Avril 1754, à *Thomas-Alexandre-Marc d'Alsace-Hennin-Liétard*, Prince de Chimay.

Michel-Etienne le Pelletier, Baron de Saint-Fargeau, &c. né le 10 Mars

1736, d'abord Avocat du Roi au Châtelet en 1754; puis Avocat-Général au Parlement de Paris le 6 Septembre 1757, & Président à Mortier en Août 1764, a épousé, 1°. le 10 Février 1755, Louise-Susanne le Pelletier de Beaupré, morte le 20 Février 1762, âgée de 28 ans, fille de Charles-Etienne le Pelletier, Seigneur de Beaupré, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat, & de *Marie-Susanne Robert de Cotte*, dont des enfans; & 2°. le 26 Décembre 1764, *N... Randon*, fille d'*Elie Randon-de-Massane*, Secrétaire du Roi, & Receveur-Général des Finances.

Les armes : *d'azur, à la croix pattée d'argent, chargée en cœur d'un chevron de gueules, & en pointe d'une rose de même boutonnée d'or; le chevron accosté de deux molettes d'éperon de sable sur la traverse de la croix.*

PELLETIER-DE-LA-HOUSSAYE (le): Famille originaire de Mantes, distinguée dans la Magistrature.

Martin le Pelletier, fils de Charles, & de *Marie Bouguier*, vint, sur la fin du XVI[e] siécle, s'établir à Paris, & fut Maître des Comptes. De son mariage avec *Marie Fayet*, fille de *Nicolas*, Président en la Chambre des Comptes, & de *Diane Sublet*, il eut :

Nicolas le Pelletier, Seigneur de la Houssaye, Maître des Comptes en 1630, qui se maria avec *Catherine Vialart*, fille de *Michel*, Président des Enquêtes, Ambassadeur en Suisse, & de *Charlotte de Ligny*, dont : — Jacques, qui suit; — & Nicolas, rapporté après son frere.

Jacques le Pelletier, Seigneur de la Houssaye, Conseiller au Parlement de Paris le 7 Janvier 1645, mourut sans enfans de son mariage avec *Marie Ardier*, fille de *Paul Ardier*, Seigneur de Beauregard, Président en la Chambre des Comptes, & de *Louise Ollier*.

Nicolas le Pelletier, II. du nom, frere puîné du précédent, Seigneur de la Houssaye, Conseiller au Parlement de Paris le 19 Février 1653, Maître des Requêtes le 9 Décembre 1660, mort le 10 Janvier 1674, avoit épousé *Catherine le Picart*, morte le 2 Mars 1720, fille de *Jean-Batiste*, Seigneur de Perigny, Maître des Requêtes, & de *Catherine Talon*, dont : — 1. Félix, qui suit; — 2. Claude-Henri, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. & Catherine, morte le 16 Mai 1703, femme de *Michel Amelot*, Marquis de Gournay, Conseiller d'Etat & Ambassadeur en Espagne.

Félix le Pelletier, Seigneur de la Houssaye, Signy & Châteaupoissy, Conseiller au Châtelet, puis au Parlement de Paris le 26 Février 1687, Maître des Requêtes en 1690, Intendant de Soissons en 1697, de Montauban en 1699, d'Alsace en 1706, Conseiller d'Etat en 1708, Chancelier & Garde des Sceaux du Duc d'Orléans, Régent du Royaume en Mars 1719; Contrôleur-Général des Finances le 10 Décembre 1720; Prévôt & Maître des Cérémonies de l'Ordre du Saint Esprit le 25 Mai 1721, donna sa démission de Contrôleur-Général en Avril 1722; mourut le 20 Septembre 1723, âgé de 60 ans, & fut inhumé aux Feuillans. Il avoit épousé, le 13 Janvier 1687, *Marie-Madelene du Bois-de-Gueudreville*, fille de *Sébastien du Bois*, Maître des Requêtes, & Président au Grand-Conseil, & de *Marie Thiersault*. Elle est morte le 21 Août 1746, âgée de 81 ans, laissant : — Félix-Claude, qui suit; — & Françoise-Catherine.

Félix-Claude le Pelletier-de-la-Houssaye, Seigneur de Signy, né le 5 Janvier 1692, Conseiller au Parlement de Paris le 21 Août 1715, Maître des Requêtes le 18 Mai 1719, Intendant des Finances en Mars 1722, Conseiller d'Etat en Mai 1741, mort le 6 Décembre 1748, & inhumé aux Feuillans, avoit épousé le 6 Novembre 1719, *Charlotte-Marie Lallemant-de-Lévignan*, fille de *Charles-Louis*, Receveur-Général des Finances & Fermier-Général, & de *Charlotte-Catherine Troisdames*, dont : — 1. Claude-Jacques Charles, qui suit; — 2. Madelene-Louise-Charlotte, mariée le 3 Mai 1740, à *Paul-Esprit de la Bourdonnaye de Blossac*, Maître des Requêtes, morte en Avril 1764, — 3. & Anne-Louise-Charlotte, mariée le 13 Décembre 1746, à *Cardin-Fran-*

çois-Xavier le Bret, Avocat-Général au Parlement de Paris ; dont des enfans.

Claude-Jacques-Charles le Pelletier, Seigneur de la Houssaye & de Signy, né le 26 Janvier 1726, Conseiller au Parlement de Paris le 27 Août 1745, est mort Maître des Requêtes en 1750.

Claude-Henri le Pelletier, Seigneur de Saint-Laurent, Capitaine aux Gardes, second fils de Nicolas le Pelletier, II. du nom, Maître des Requêtes, & de *Catherine le Picart*, épousa *Elisabeth-Michelle de Guiry*, morte le 27 Mars 1741, âgée de 70 ans, fille d'*André*, Marquis *de Guiry*, Seigneur du Perchay, & d'*Anne-Susanne Lamy*. De ce mariage il a eu : — 1. Nicolas-Josse le Pelletier-de-la-Houssaye, Abbé de Hambie en Décembre 1720, mort le 28 Avril 1740, âgé de 44 ans ; — 2. Michel, Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes, mort le 14 Mai 1737. Il avoit épousé le 7 Février 1726, *Angélique du Gué*, fille de *François du Gué*, Président de la Chambre des Comptes, & de *Françoise de Pâris* ; — 3. Paul-Augustin, mort à Paris le 18 Janvier 1722, âgé de 19 ans ; — 4. & Claire-Elisabeth le Pelletier, mariée, en 1720, à *Alexandre-Edme le Riche*, Seigneur de Cheveigné, Conseiller au Parlement de Paris, dont des enfans.

Les armes : *d'argent, au chêne arraché de sinople, accompagné de trois roses de gueules, deux aux côtés, & la troisieme en pointe.*

PELLETIER-DE-MARTAINVILLE-D'ESTOUTEVILLE : Famille noble établie à Rouen depuis plusieurs siécles, & qu'on croit originaire de Paris.

I. Jacques le Pelletier, Seigneur de Martainville, de Thionville, Hue-le-Prevost, du Quesnay, Eudemare, Estouteville, Saint-Aubin, Salmonville, Saint-Maclou de Folleville, la Pierre, de Lorray, du Thil-Edouart, la Vaquerie, Saint-Maurice, Saint-Remi, Boscbestre, Pierreval, Maudetour, Vieuxmanoir, Montpoignant, Faucon-les-Angles, &c. épousa, par contrat du 9 Août 1506, *Isabeau l'Huillier*, fille d'*Eustache l'Huillier*, Seigneur de Saint-Mesmin, Prévôt des Marchands de Paris. Voyez *Moréri* au mot *l'Huillier*, Edition de Paris 1725, *p.* 270 & 271. De ce mariage vinrent : — Jacques, qui suit ; — & Richard, Seigneur de Martainville & autres lieux, marié à *Marguerite de Montmorency*, Dame d'Aumont, auteur de la branche des Seigneurs de Martainville, de laquelle nous n'avons nulle connoissance. Voyez *Moréri*, au mot *Montmorency*.

II. Jacques le Pelletier, II. du nom, Seigneur d'Estouteville, épousa *Alienor l'Anglois de Motteville*, & eut pour fils,

III. Richard le Pelletier, qui fut fait prisonnier de guerre. Il obtint, en 1571, avec Richard, son oncle, Seigneur de Martainville, des Lettres-Patentes du Roi, qui leur permirent de changer leur nom de Pelletier en celui de Martainville, sous lequel ils étoient plus connus. Il épousa *Madelene de Marle*, fille de *Guillaume de Marle*, Seigneur du Tillay, dont, entr'autres enfans :

IV. Charles le Pelletier-de-Martainville, I. du nom, qui fut fait prisonnier de guerre avec son pere en 1595. Il fut reçu Ecuyer de la petite Ecurie en 1602, & épousa, en 1616, *Anne du Metz*. Il obtint, en 1655, des Lettres-Patentes, en récompense de ses services, scellées *gratis*, par lesquelles le Roi érigea sa Terre en *Marquisat*, sous le nom d'*Eudemare*. De son mariage il eut :

V. Louis le Pelletier-de-Martainville, Capitaine aux Gardes-Françoises & Maréchal des Camps & Armées du Roi, marié, 1°. en 1657, à *Adrienne de la Ferté*, veuve de *Robert Miron*, morte sans enfans ; & 2°. à *Anne de Mailly*, fille de *Philippe de Mailly*, Marquis d'Haucourt. *Voyez* Mailly. Il en eût, entr'autres enfans :

VI. Antoine le Pelletier-de-Martainville, qui fut Lieutenant-Colonel au Régiment du Maine, & épousa, en 1695, *Marguerite Féry*, dont : — 1. Charles, qui suit ; — 2. Antoine-Joseph, Seigneur & Patron de Bierreville, & de Pierreval, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au

Régiment de Saint-Simon, âgé de 70 ans en 1769; — 3. & MARGUERITE-ANGÉLIQUE, laquelle n'est point mariée.

VII. CHARLES LE PELLETIER-DE-MARTAINVILLE, II. du nom, a servi dans la Maison du Roi, & a épousé, par contrat du 20 Janvier 1740, *Marie-Louise-Pétronille de Brinon*, Dame d'Ourville, Meullers, Rosay, Vaudichon & autres lieux. De ce mariage est issu:

VIII. CHARLES-JÉRÔME LE PELLETIER-DE-MARTAINVILLE, né le 25 Avril 1749, Marquis d'Eudemare, Baron Haut-Justicier d'Ourville, Patron des Paroisses d'Estouteville, Vieuxmanoir, Saint-Aubin, Salmonville, Meullers, Rosay, &c. Il a servi en qualité de Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa première Compagnie; est connu, ainsi que ses ancêtres, sous le nom de *Marquis d'Estouteville*; & a épousé, le 1 Septembre 1767, *Marie-Louise-Charlotte de Bailleul*, fille de *Charles-Pierre de Bailleul*, Président à Mortier au Parlement de Normandie, & de *N... de Brinon*. Voyez BAILLEUL.

Ceux de ce nom ont leur sépulture dans une Chapelle de la Paroisse de Saint Cande-le-Jeune à Rouen.

Les armes: *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois besans d'or.* Supports: *deux sauvages.* Pour Devise: ADVERSIS MOVERI NEFAS.

PELLEVÉ: Ancienne Maison de la Province de Normandie, qui a donné un Cardinal, Archevêque Duc de Reims, dans NICOLAS DE PELLEVÉ, qui prit le parti de la Ligue contre HENRI IV, & mourut en Mars 1594, âgé de 77 ans.

Cette Maison remonte à GUILLAUME DE PELLEVÉ, qui vivoit du tems de GUILLAUME *le Conquérant*, Roi d'Angleterre. — JEAN DE PELLEVÉ, Seigneur d'Aubigny, vivoit en 1339. La branche aînée a fini à JEAN DE PELLEVÉ, Seigneur de Jouy & de Hauteville, dans le Comté de Valognes, qui vivoit en 1510, & ne laissa qu'un fils, — PIERRE DE PELLEVÉ, mort sans alliance. Ses trois sœurs, FRANÇOISE, ROBERTE & CHARLOTTE, furent ses héritieres.

Les Seigneurs de Flers étoient d'une branche cadette, & descendoient de JEAN DE PELLEVÉ, II. du nom, quatrieme fils de THOMAS DE PELLEVÉ, I. du nom, & de *Guillemette d'Octeville*. Il servit sous CHARLES VIII, dans les guerres contre les Anglois. — LOUIS DE PELLEVÉ, Comte de Flers, Baron de Larchant, Seigneur de Tracy & de Landelle, Vicomte de Condé-sur-Noireau, mort le 23 Avril 1722, en descendoit au IXe degré. Il avoit épousé, au mois de Mars 1686, *Madelene-Angélique-Françoise de Gaureault-du-Mont*, décédée le 27 Septembre 1734, âgée d'environ 55 ans, dont il a eu:

HYACINTHE-LOUIS DE PELLEVÉ, Comte de Flers, Baron de Larchant, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berri en 1718, Gouverneur de Meudon en survivance de son ayeul maternel: il est mort en Avril 1736, sans enfans de son mariage, contracté en 1724, avec *Marie-Angélique de la Chaize-d'Aix*, fille aînée & principale héritiere de feu *Antoine de la Chaize-d'Aix*, Capitaine des Gardes de la Porte de Sa Majesté.

ANTOINETTE-JOURDAINE DE PELLEVÉ, héritiere du Comté de Flers, y a fait réunir la Baronnie de Larchant, & la Châtellenie de la Lande-Patry, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1737, enregistrées à Rouen. Elle est morte le 5 Février 1738, & a laissé des enfans de son mariage, contracté le 11 Juin 1717, avec *Philippe-René de la Motte-Ango*.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 de gueules, à une tête humaine d'argent, chevelée d'or*, qui est DE PELLEVÉ; *& au 2 & 3 d'argent, semé de fleurs de lis de sable*, qui est DE FAY.

PELLISSIER-SAINT-FERRÉOL, au Comté Venaissin & en Dauphiné. Il est parlé de cette Famille noble dans le Dictionnaire des Gaules, sous les noms de différentes Terres qu'elle possede; dans l'Histoire héroïque de

la Noblesse de Provence, *Tome II*, & nous en avons déja fait mention au *Tome VII* de notre premiere Edition, *p.* 352 *& suiv.*

Cette Famille, une des plus anciennes du Comté Venaissin, connue sous le nom de SAINT-FERRÉOL, dont elle a long-tems possédé la Terre, a formé plusieurs branches, dont la plupart sont éteintes. Il en reste deux au Comté Venaissin; l'une, des co-Seigneurs de la Garde-Paréol, de laquelle est l'Evêque actuel de Vaison; l'autre, des Seigneurs de la Coste. Il y a encore une troisieme branche des PELLISSIER, Seigneurs de Chavigny en Bretagne. Nous donnerons ci-après le précis de la filiation de ces trois branches. L'aînée étoit celle des Seigneurs *de Chavigny*, établie à Grenoble, & fondue, par une fille, dans la Famille de *Quenneville*, dont il ne reste qu'une fille, vivante à Paris, qui est la Marquise *de Thorigny*.

La filiation de la Famille de PELLISSIER remonte à des tems reculés, où elle possédoit le Château de Pellissier, dans le Val de Bueire, *in Boriâ*. Il fut totalement détruit après 1330, sur la fin du XIVe siécle, par les *Vaudois*, ou par les gens d'armes du Comte *de Turenne*. On ne sçait s'il avoit donné le nom à la Famille, ou s'il l'en avoit reçu. Le territoire porte encore le nom du *Quartier de Pellissier*, ainsi qu'il conste par un acte solemnel de division de territoire, entre les Communautés de la ville de Vaison & de Seguret, reçu par *Esprit Balbi*, Notaire de Carpentras, le 4 Juin 1585, où on désigne deux grandes pierres posées pour bornes dans le *quartier de Pellissier*.

Ce Château étoit possédé en franc-aleu & en toute Justice; car dans les anciens titres du XIIIe siécle on l'appelle *Alodus de Pellisseriis* ou *Pellisseriorum, cum Turre, furno & tenemento in Boriâ*. On sçait qu'alors les aleux étoient des Terres données en toute justice & en pleine propriété par les Princes, pour récompense des services militaires.

I. La filiation suivie de cette ancienne Noblesse remonte à ROSTAING DE PELLISSIER, I. du nom, qui possédoit ce Château en 1220. Il fut marié avec Dame *Alymnese*, que des titres postérieurs font présumer être de la Maison de Mourmoiron (*de Murmurione*). Il en eut pour enfans: — 1. BERTRAND, qui suit; — 2. ROSTAING, Chevalier du Temple; — 3. ALYMNESE, mariée avec *Raimond de Beauvoisin*; — 4. & CONSTANCE, femme de *Bérenger de Venasque*.

II. BERTRAND DE PELLISSIER, Chevalier, se distingua dans les Croisades & les autres guerres de son tems, passa en Afrique contre les Maures, à la sixieme & derniere Croisade de SAINT-LOUIS, à la suite du Comte ALPHONSE DE POITIERS, frere de ce Monarque; & se trouva au siége de Tunis en 1270. A l'occasion de cette Croisade, BERTRAND DE PELLISSIER testa en 1268, fit ses exécuteurs testamentaires noble GIRARD DE PELLISSIER, noble *Isnard de Mourmoiron* & *Bertrand Atanulphi*, tous les trois Damoiseaux. Il avoit épousé Dame *Rixende de Maulsang*, d'une ancienne Maison, de laquelle il eut: — ROSTAING, qui suit; — RICHARD & RAOUL.

III. ROSTAING DE PELLISSIER, II. du nom, Damoiseau, fut marié avec noble *Alasacie de Meoillon*, & donna, en 1290, quittance de 4000 sols Raimondois, qu'il avoit reçus de *Guidon* & *Raimond de Meoillon*, Damoiseaux, freres de son épouse, dont vint:

IV. BERTRANDET DE PELLISSIER, Damoiseau, qui épousa noble *Raimonde du Puymeras*, & fit, en 1330, une rémission de ses biens à sa femme pour les rendre à ses enfans; mais il réserva pour ETIENNE DE PELISSIER, son fils aîné, le Château de Pellissier avec toutes ses dépendances, *cum omnibus appenditiis suis*. Dans cet acte de rémission, noble THEODIN DE PELLISSIER, & JEAN, son fils, qui y signent comme témoins, sont qualifiés ses parens, & substitués à ses biens. BERTRANDET eut de son mariage quatre garçons, sçavoir: — ETIENNE, qui suit; — JEAN; — THEODE; — & RAOUL, dont il n'est plus parlé.

V. ETIENNE DE PELLISSIER fit un établissement en Dauphiné, sans aliéner les biens qu'il possédoit au Comté Venaissin & en la Principauté d'Orange; testa en 1388, & laissa de son mariage avec noble *Dulcie de Rosans*: — 1. RODULPHE, qui

qui suit; — 2. JEAN, rapporté après son aîné; — 3. BERTRAND; — 4. JEANNE; — 5. BÉATRIX; — 6. & DOUCE DE PELLISSIER. Il y eut un partage de biens en 1418, entre RODULPHE & JEAN DE PELLISSIER, freres.

VI. RODULPHE DE PELLISSIER eut pour sa part les biens du Dauphiné, & s'y maria avec *Dauphine de Remusat*. Les branches sorties de lui, & aujourd'hui éteintes, y ont possédé diverses Terres, tenu un rang distingué dans cette Province, y ont fait de très-belles alliances, & ont donné deux Evêques à l'Eglise d'Orange.

VI. JEAN DE PELLISSIER, frere du précédent, & second fils d'ETIENNE, est qualifié, dans l'acte de partage ci-dessus mentionné, *Servicus armorum Domini nostri Francorum Regis*, & dans d'autres, *Chevalier & Capitaine de* 100 *hommes d'armes*. Il épousa *Gabrielle du Puy-Montbrun*, & en eut:

VII. THEDIN DE PELLISSIER, qui se maria avec noble *Marie des Blancs*, dont: — 1. CLAUDE, tige de la branche de Chavigny établie en Bretagne, & de celle dont descend la Marquise *de Thorigny*, qu'on dit éteinte, & avoir donné un Procureur-Général au Parlement de Dauphiné. De la branche établie en Bretagne étoit GEORGES DE PELLISSIER, Seigneur de Chavigny, marié à *Françoise du Parc*, & déclaré *noble d'extraction* par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Janvier 1671, au rapport de M. *de Lesrat*. Il portoit pour armes: *d'azur, au lion d'argent, & une bande d'or sur le tout*; — 2. GUILLAUME, qui suit; — 3. MARIN, auteur de diverses branches établies à Tulette, à Orange & à Saint-Paul, qui sont éteintes; — 4. & JEAN. Ces quatre freres transigerent sur les biens de leur pere en 1486.

VIII. GUILLAUME DE PELLISSIER suivit la profession des armes, servit sous les regnes de CHARLES VIII & de LOUIS XII; & épousa *Clarette de Barbançon*, d'une ancienne Famille de Picardie. Leurs enfans furent: — PIERRE, qui suit; ETIENNE, ANTOINE & MARIE.

IX. PIERRE DE PELLISSIER épousa, en 1529, *Madelene de Beudonis*, de laquelle il eut: — CLAUDE, qui suit; — & JEAN, qui embrassa l'état ecclésiastique.

X. CLAUDE DE PELLISSIER se maria, en 1582, avec *Jeanne de Reymonis*, dont sortit:

XI. ELZÉAR DE PELLISSIER, qui s'allia, en 1607, avec *Antoinette de Gaudebert*. Les enfans issus de ce mariage furent: — 1. CLAUDE, Prêtre; — 2. MICHEL, qui suit; — 3. ANTOINE, tige des Seigneurs de la Coste, rapportés ci-après; — & plusieurs filles.

XII. MICHEL DE PELLISSIER épousa, en 1670, *Susanne des Jouberts*, d'une Famille noble du Languedoc, dont: — FRANÇOIS, qui suit; — & trois filles mariées.

XIII. FRANÇOIS DE PELLISSIER épousa, en 1705, Dame *Constance Duclaux*, de laquelle sont issus deux enfans vivans: — JOSEPH, qui suit; — & CHARLES-FRANÇOIS DE PELLISSIER, Evêque de Vaison, dans le Comtat Venaissin.

XIV. JOSEPH DE PELLISSIER-DE-SAINT-FERRÉOL, co-Seigneur de la Garde-Paréol, Auditeur honoraire de la Rote à Avignon, Président unique de la Chambre Apostolique du Comté Venaissin, a épousé, le 22 Juillet 1743, Dame *Marie-Marcelle-Siffreine-Françoise de Lopès*, des Marquis *de la Fare*, Baronne née du Saint-Empire Romain, par Diplôme de l'Empereur FERDINAND III, en date du 29 Octobre 1642, dont, pour enfans vivans: — 1. ANTOINE-JEAN-BATISTE-PIERRE, qui suit; — 2. MARIE-JEANNE-CATHERINE-FRANÇOISE, Religieuse au Couvent de la Visitation Sainte-Marie à Carpentras; — 3. & MARIE-GABRIELLE-MADELENE-CONSTANCE, non mariée en 1776.

XV. ANTOINE-JEAN-BATISTE-PIERRE DE PELLISSIER, dit *le Baron de Pellissier-Saint-Ferréol*, né le 23 Juin 1757, est Lieutenant au Régiment du Perche, Infanterie.

Branche des Seigneurs de LA COSTE.

XII. ANTOINE DE PELLISSIER, troisieme fils d'ELZÉAR, & d'*Antoinette de Gaudebert*, épousa noble *Marie de Serre*, dont: — PIERRE, qui suit; — ANNE,

mariée à noble *Esprit de Brunel*, Seigneur de Vacheres; — & une autre fille, morte sans alliance.

XIII. PIERRE DE PELLISSIER, Seigneur de la Coste, eut d'*Anne-Marguerite de Martinel*, son épouse: — ANDRÉ-AUGUSTIN, mort Prêtre; — JOSEPH-AYMARD, qui suit; — & quatre filles.

XIV. JOSEPH-AYMARD DE PELLISSIER-SAINT-FERRÉOL, Seigneur de la Coste, veuf, en 1768, de *Marguerite-Félicité de Nanton*, qu'il avoit épousée le 19 Mars 1744, a pour enfans: — AUGUSTIN-JOSEPH, qui suit; — & trois filles, MARIE-LOUISE-FÉLICITÉ, ANTOINETTE-MARIE-ANNE, & THÉRESE-PÉLAGIE, que nous ne croyons pas encore mariées.

XV. AUGUSTIN-JOSEPH DE PELLISSIER-DE-LA-COSTE, reçu, en 1768, dans la premiere Compagnie des Mousquetaires, est Lieutenant-Aide-Major du Régiment Mestre-de-Camp, Dragons, appellé *la Coste*, depuis le mois d'Octobre 1775.

Il y a un Jugement d'Etat sur l'ancienne noblesse de la Maison de PELLISSIER, en la Chambre des Comptes du Comté Venaissin, contre l'Avocat & le Procureur-Général, du 1 Juin 1756; & une Ordonnance de l'Intendant de Dauphiné sur le même sujet, rendue sur le vû des piéces, du 12 Juillet 1757. Dans plusieurs Brefs des Papes accordés en faveur des PELLISSIER-SAINT-FERRÉOL, ils sont qualifiés *Nobiles viri*, avec le titre d'*anciens Barons de Saint-Ferréol*.

Cette Famille a donné deux Evêques d'Orange dans GUILLAUME & LOUIS DE PELLISSIER, oncle & neveu; un autre GUILLAUME DE PELLISSIER a été Evêque de Montpellier; & l'Evêque de Vaison, comme on l'a vu, est de cette Famille, qui a encore donné deux Chevaliers de l'Ordre des Templiers, dans ROSTAING & JEAN DE PELLISSIER: le dernier fut reçu en 1267, par *Rassolin de Fos*, de Marseille, Grand-Maître dudit Ordre. Ce JEAN DE PELLISSIER fut examiné, lors de la destruction de son Ordre, par les Commissaires, dans les Prisons de Nismes, en 1310. On trouve un autre JEAN DE PELLISSIER-LA-ROQUE, qui fut reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, ou de Rhodes en 1510, & un JACQUES DE PELLISSIER, reçu Procureur-Général au Parlement de Dauphiné le 1 Mars 1575.

Cette Famille a possédé les Terres de Pellissier, Saint-Ferréol, Valouses, Eyrolles, la Bastie-Coste-Chaude, Curnier, Rocheblave, partie de celles de Condorcet & de Sahune, Saint-Tronquet, Montmirail, la Garde-Paréol, &c. Il y a des hommages de toutes ces Terres, où ils sont qualifiés de *Nobles*, *Puissans*, *Généreux*, *Magnifiques*, *Chevaliers*, *Damoiseaux*, & d'autres titres équivalens.

Outre les alliances rapportées dans cette Généalogie, elle en a encore avec les Maisons des *du Puy-Rochefort*, des d'*Urre-Venterol*, des *Gramont-Vacheres*, aujourd'hui Ducs de Caderousse, des *Marcel*, des *Gandelin*, des *Pilles*, des *Villeneuve*, des *Bruyeres-Saint-Michel*, des Seigneurs *de Morges*, *de l'Epine-Ventavon*, des *Magès*, Seigneurs de Vensobres, des *Belon*, Seigneurs de Saint-Lambert & du Pegue, des *Montbel*, Seigneurs de la Recouse, des *Retz de Brissolles*, Seigneurs de Cheminade en Gévaudan, des *Serres*, Marquis de Gras, des *Brunel-Vacheres*, des Marquis *d'Anglesy*, Comtes de Matteville, des *Servants*, des *Valletons*, &c.

Les armes des deux branches qui subsistent, & dont on vient de donner la filiation, sont: *d'or, au lion de sinople, rampant, armé & lampassé de gueules, surmonté d'une étoile de gueules en chef.* Supports, *deux lions.* Cimier, *un lion issant.* Devise: VIRTUTE NON DOLO. Cri de guerre: STELLA DUCE.

PEMBROCK, en Angleterre.

Les Comtes de ce nom sont sortis de l'ancienne Maison de CLARE, par GILBERT DE CLARE, Comte de Pembrock, second fils de GILBERT II, Comte DE CLARE, & d'*Alix de Clermont*, en Beauvoisis. Il suivit la Cour de HENRI I, Roi d'Angleterre, après le décès duquel il tint le parti d'*Etienne*, Comte de *Blois*, & mourut en 1148, laissant:

RICHARD DE CLARE, Comte de Pembrock, qui n'eut qu'un fils, mort jeune; — & ISABELLE DE CLARE, Comtesse de Pembrock, mariée à *Guillaume Maréchal*,

surnommé *le Vieux*, qui fut, à cause d'elle, Comte de Pembrock. Sa postérité a fini à *Guillaume Maréchal*, dit *le Jeune*, qui n'eut qu'une fille, nommée *Basilie de Clare-Pembrock*, mariée à un Seigneur Irlandois.

PENANÇOET-DE-KÉROUALLE, en Bretagne : Cette Maison se nommoit anciennement *Penhoat* ou *Penhoët*, & étoit une des quatre premieres de l'Evêché de Léon, suivant l'ancien Proverbe, fort commun dans la Basse-Bretagne : *Antiquité de Penhoët*, *Vaillance de Chastel*, *Richesse de Kerman* & *Chevalerie de Kergournadec*.

FRANÇOIS DE PENHOAT fut marié, le 10 Mai 1330, avec *Jeanne de Penancoët*, Dame de Kéroualle; & en vertu d'une clause expresse de son contrat de mariage, ses enfans prirent le nom & les armes de leur mere, que leurs descendans ont depuis conservé.

GUILLAUME DE PENANCOET, Comte de Kéroualle, Seigneur de Kerboronné, de la Villeneuve & du Chef-du-Bois, Commandant de l'arriere-ban de l'Evêché de Léon, mourut en 1690. De *Marie Ploeuc-du-Timeur*, son épouse, décédée au mois de Janvier 1709, il laissa

LOUISE-RENÉE DE PENANCOET-DE-KÉROUALLE, Duchesse de Portsmouth en Angleterre, & d'Aubigny en France, morte à Paris le 14 Novembre 1734, âgée de 85 ans & 2 mois. Elle fut d'abord fille d'honneur de *Henriette-Anne Stuart*, premiere femme de PHILIPPE, fils de France, Duc D'ORLÉANS, qu'elle accompagna au voyage qu'elle fit en Angleterre en 1670.

Après la mort de cette Princesse, arrivée le 30 Juin de la même année, elle repassa en Angleterre, où elle fut faite d'abord fille d'honneur de CATHERINE DE PORTUGAL, Reine d'Angleterre, & ensuite Dame de son Palais. CHARLES II, Roi d'Angleterre, la créa Baronne de Petersfoild, puis Duchesse de Portsmouth en 1673; & à la priere de ce Prince, LOUIS XIV la créa Duchesse d'Aubigny en Berri, par Lettres-Patentes du mois de Décembre de la même année, enregistrées au Parlement de Paris le 14 Avril 1674, & en la Chambre des Comptes le 26 Mars 1683. Par d'autres Lettres-Patentes du mois de Janvier 1684, cette Terre d'*Aubigny* fut encore érigée en sa faveur; mais ces dernieres Lettres ne furent point enregistrées. Ces piéces sont rapportées dans le *Tome V* de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, article des Duchés non registrés, *p.* 920. Elles sont suivies de la Généalogie de la Maison de PENANCOET. Il y a dans la ville d'Aubigny un Couvent de Religieuses Hospitalieres, fondé par cette Duchesse *de Portsmouth*, qui a laissé pour fils — *Charles*, Duc *de Richemont* & de Lenox, Pair d'Angleterre.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation de Bretagne le 8 Juin 1669, au rapport de M. *le Jacobin*, cette Maison fut déclarée *noble d'ancienne extraction*, & GUILLAUME DE PENANCOET, qui vivoit alors, fut maintenu dans sa qualité de *Chevalier*.

Cette ancienne & illustre Maison portoit pour armes; *fascé d'argent & d'azur, de six piéces*.

* PENES (DES), en Provence, Diocèse de Marseille : Terre qui a été possédée par les Comtes *de Provence*, aussi long-tems que leur Comté.

CHARLES, Duc DU MAINE, le dernier de ses Souverains, la démembra, par l'inféodation de la Terre de Septemes, qu'il fit en faveur de *Jamone Merciere* & de *Basque d'Arhuc*, son mari, en 1481, sous la réserve de la cense de six émines de bled. Cette inféodation eut lieu peu de jours avant la mort du même CHARLES.

Par le testament qui réunit à jamais la Provence à la Couronne de France, CHARLES DU MAINE légua à *François de Luxembourg*, son cousin-germain, la Vicomté du Martigues, avec les Terres des Penes & de Châteauneuf. C'est de ce même *François*, ou de son fils, qui portoit apparemment le même nom, que *Charles Vento*, Viguier de la ville de Marseille, acquit la Terre *des Penes* le 28

Décembre 1552. Elle est encore possédée par la même Famille, & a été érigée, par Lettres-Patentes du mois d'Octobre 1678, registrées à Aix le 18 Mars 1682, en *Marquisat*, en faveur de *Louis-Nicolas Vento*, Baron de Peyruis, &c. Diction. des Gaules, *Tome V*, *p.* 614. Voyez VENTO.

* PENTHIÉVRE : Comté qui fut d'abord possédé par les cadets des anciens Comtes *de Bretagne*, jusques vers l'an 1235, qu'il fut confisqué sur HENRI II, Comte de Penthiévre, & donné, par le Duc *Pierre*, à sa fille *Yolande*, en la mariant avec *Hugues* XI, dit *le Brun*, Sire de Lezignem, Comte de la Marche & d'Angoulême.

Il revint à la Maison de Bretagne, & fut, en 1287, le partage de *Gui de Bretagne*, marié à *Jeanne d'Avaugour*, fille aînée & principale héritiere de *Henri*, IV. du nom, Baron d'*Avaugour*, & de *Jeanne de Harcourt*, dont une fille, nommée — *Jeanne*, Duchesse *de Bretagne*, Comtesse de Penthiévre, qui fut mariée, le 4 Juin 1337, à *Charles de Blois*, ou *de Châtillon*, dit *le Saint*, tué au combat d'Auray le 24 Septembre 1364, en disputant le Duché contre *Jean de Bretagne*, dit *de Montfort*, son compétiteur.

Sa postérité a joui du Comté de *Penthiévre*, jusqu'en 1437, que *Nicole de Bretagne*, héritiere de *Jean de Bretagne*, Comte de Penthiévre, son oncle, porta ce Comté dans la Maison de *Brosse*, par son mariage avec *Jean de Brosse*, Seigneur de Saint-Severe. Leur petit-fils, *Jean de Brosse*, IV. du nom, Comte de Penthiévre, Duc d'Estampes, mourut en 1566, sans enfans d'*Anne de Pisseleu*, Duchesse d'Estampes. *Charlotte de Brosse*, dite *de Bretagne*, sa sœur, mariée à *François de Luxembourg*, Vicomte de Martigues, hérita de ses biens. C'est ainsi que le Comté de Penthiévre a passé dans la Maison de *Luxembourg*. C'est en faveur de *Sébastien de Luxembourg*, leur fils, & de ses hoirs, tant mâles que femelles, que ce *Comté* fut érigé en *Duché-Pairie*, en Septembre 1569, par Lettres-Patentes du Roi CHARLES IX, enregistrées au Parlement la même année.

Penthiévre est une grande Terre composée de quatre membres principaux, sçavoir : *Guingamp*, qui en est la Capitale, dans l'Evêché de Tréguier, *Lambale*, *Moncontour* & *la Roche-Esnard*, dans le Diocèse de Saint-Brieux, à quoi sont joints tous les droits & devoirs d'entrée sur toutes les boissons & marchandises qui entrent par la Manche ou par la grande Mer, & qui ensuite sont transportées dans les Territoires, Ports, Havres, Villes & autres lieux, entre les rivieres de Couesnon & Arguenon ; excepté cependant les marchandises qui entrent à Saint-Malo, & même celles qui en sortent, à moins qu'elles ne soient transportées de Saint-Malo dans les Pays entre Couesnon & Arguenon.

Marie de Luxembourg, fille & héritiere de *Sébastien de Luxembourg*, tué au siége de Saint-Jean-d'Angely, porta le Duché de *Penthiévre* à son mari *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur. — *Françoise de Lorraine*, leur fille unique & héritiere, épousa CÉSAR DE BOURBON, Duc de Vendôme, fils naturel & légitimé du Roi HENRI IV, à qui elle porta les biens de ses pere & mere. Le Duc *de Vendôme* mourut en 1665, & elle en 1669.

LOUIS DE BOURBON, Duc de Vendôme, leur fils, étant mort aussi en 1669, le Duché-Pairie de Penthiéve, fut démembré, & cette Terre vendue à MARIE-ANNE DE BOURBON, légitimée de France, veuve de LOUIS DE BOURBON, Prince de Conty, qui la revendit à LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, Comte de Toulouse, légitimé de France, en faveur duquel, & de ses hoirs & successeurs, tant mâles que femelles, elle fut de nouveau érigée en *Duche-Pairie*, par Lettres du mois d'Avril 1697, enregistrées au Parlement en 1698.

LOUIS-JEAN-MARIE DE BOURBON, son fils, Duc de Penthiévre, Pair de France, premier Baron de Bretagne, né le 16 Novembre 1725, la possede aujourd'hui. Il a été fait Amiral de France en Janvier 1734; nommé Chevalier de la Toison-d'Or le 27 Avril 1738, reçu le 27 Janvier 1740, Chevalier des Ordres, le 1 Janvier 1742, reçu le 2 Février suivant. Il est Lieutenant Gé-

néral des Armées du Roi, Colonel & Mestre-de-Camp de deux Régimens de son nom; & est veuf depuis le 30 Avril 1754, de *Marie-Therese-Félicité d'Est*, sœur aînée de Madame la Comtesse *de la Marche*, dont :

Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, Prince de Lambale, Grand-Veneur de France, mort âgé de 20 ans, 8 mois, le 6 Mai 1768. Il avoit épousé, par procuration à Turin le 17 Janvier 1767, *Marie-Therese-Louise*, Princesse *de Carignan*, quatrieme fille de *Louis-Victor-Amédée-Joseph de Savoie*, Prince de Carignan, & de *Christine-Henriette de Hesse-Rhinfels*. Elle a été nommée, en 1775, Intendante de la Maison de la Reine.

Et Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, née le 13 Mars 1753, mariée, le 5 Avril 1769, à Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, Duc de Chartres. *Voyez* Orléans.

Le Duc *de Penthiévre* porte : *de France, au bâton de gueules, péri en barre.* La Couronne Ducale *surmontée d'une ancre*, marque de la dignité de Grand-Amiral de France.

PEPIN-DE-BOISHERPIN : Famille noble, dont étoit

Madelene-Perrine Pepin-de-Boisherpin, fille unique de Pierre, Vicomte de Boisherpin, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & petite-fille de Jean Pepin, Maître des Comptes à Paris, laquelle épousa, le 24 Juillet 1738, *Claude-François de Renouard*, Comte de Fleury, dont elle fut la seconde femme. *Voyez* Renouard.

* PEQUIGNY, en Picardie. C'est à cette Seigneurie qu'est attaché le Vidamé d'Amiens.

Elle appartient, depuis plusieurs siécles, à une branche de la Maison d'*Albert*, qui est celle de *Chaulnes*. C'est même en faveur de cette Branche que la Terre de *Pequigny* a été érigée en *Duché* en 1762. Le Duc de Pequigny actuel, *Louis-Joseph-Marie d'Albert-d'Ailly*, fils unique du feu Duc *de Chaulnes*, & Duc de Chaulnes après son pere, né le 18 Novembre 1741, a épousé sa cousine, fille du feu Duc *de Chevreuse*, Gouverneur de Paris. *Voyez* Albert.

* PERCHE : Petite Province maintenant comprise dans le Gouvernement du Maine, qui a eu ses Comtes, issus de ceux d'Alençon.

Warin ou *Guerin*, Seigneur de Domfront, de Mortagne & de Nogent, l'un des enfans de *Guillaume*, I du nom, Comte *d'Alençon* & de Bellesme, fut la tige des Comtes *du Perche* : il vivoit au commencement du XIe siécle. — *Rotrou*, II. du nom, Seigneur de Mortagne, premier Comte du Perche, passa en Espagne, pour combattre les Sarrasins en 1089. — *Thomas*, Comte *du Perche*, Seigneur de Nogent-le-Rotrou, continua le bâtiment de l'Abbaye des Clerets, commencé par sa mere. Commandant l'armée du Prince Louis de France, il aima mieux se faire tuer que de se rendre prisonnier à la bataille de Lincoln, donnée le 19 Mai 1217. Il ne laissa point d'enfans.

De ces anciens Comtes *du Perche*, sont sortis les Vicomtes *de Châteaudun*, par *Hugues de Mortagne*, second fils de *Rotrou* I, Vicomte *de Châteaudun*, qui eut ce Vicomté en partage, dont sa postérité prit le nom. *Geoffroi*, IV. du nom, dernier Vicomte *de Châteaudun*, partagea ses biens entre ses deux filles, avant de suivre Saint-Louis en son voyage de la Terre-Sainte en 1248.

Yvon de Bellesme, troisieme fils de *Yves*, Comte *d'Alençon* & de Bellesme, est cru avec quelque espéce de probabilité, tige des Seigneurs *de Châteaugontier* : il vivoit en 1037. Le dernier de ces anciens Seigneurs est *Jacques*, Seigneur *de Châteaugontier*, mort avant 1263, lequel ne laissa que deux filles, *Renaud de Châteaugontier*, son fils, étant mort jeune.

Les Comtés de Mortagne & du Perche furent réunis à la Couronne, par Louis VIII. En 1296, ils firent partie de l'apanage de Charles de France, Comte de Valois, dont le deuxieme fils, Charles II de Valois, les eut en par-

tage en 1326, avec celui d'Alençon ; & par l'extinction de sa postérité, en 1525, il ont été réunis à la Couronne.

PERCY : Noble & ancienne Maison, qui tire son origine de

MAINFRED DE PERCY, lequel vint de Dannemarck en Normandie, avant l'expédition du fameux ROLLON dans ce pays-là. GUILLAUME & SERLON DE PERCY, accompagnerent GUILLAUME *le Conquérant*, en Angleterre, l'an 1066. Les Seigneurs DE PERCY ont tenu un rang distingué à la Cour des Rois d'Ecosse & d'Angleterre : plusieurs, sous les derniers regnes, ont été Chevaliers de l'Ordre de la Jarretiere, & Comtes de Northumberland. Cette branche s'est éteinte, en Angleterre, sur la fin du siécle passé.

ALGERNON, Baron de PERCY, Xe Comte de Northumberland, fait Chevalier de la Jarretiere, par le Roi CHARLES I, & Grand-Amiral d'Angleterre, puis Duc de Northumberland, mourut le 13 Octobre 1668, ne laissant qu'un fils : — JOSSELIN, qui lui succéda dans ses biens & dignités, & mourut le 21 Juin 1670. Il eut un fils, mort jeune, & une fille : — ELIZABETH DE PERCY, mariée, 1°. en 1679, à *Henri Cavendish*, Comte d'Ogle ; & 2°. en 1682, à *Charles Seymour*, Duc de Sommerset.

Il y a en Normandie une branche de cette Maison, qui subsiste en la personne d'ANTOINE-GUILLAUME DE PERCY, Seigneur de Monchamps, Baron de Montchauvet, &c. Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne en Toscane, marié le 3 Mars 1710, à *Françoise du Puy-d'Igny*, fille de *François*, Seigneur de Bosmarsas, & de *Charlotte de Selve*, dont des enfans.

Les armes de PERCY-DE-MONCHAMPS sont : *de sable, au chef endenché d'or.*

PERENNO (DU) : Famille de Bretagne, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Reg. II. Part. II.*

FRANÇOIS DU PERENNO, Seigneur de Penvern, & de Persquen, dans l'Evêché de Vannes en Bretagne, fut tué en 1666, Capitaine de la Compagnie de soixante Cavaliers, faisant la cinquieme Compagnie du ban de l'Evêché de Vannes; ce qui fait une grande preuve de sa qualité. Sa Majeste ayant établi à Rennes une Chambre pour la recherche de la Noblesse, il y fut déclaré *noble & issu d'extraction noble*, avec pouvoir aux aînés de prendre la qualité de *Messire* & de *Chevalier*, par Arrêt du 11 Avril 1669, sur les titres qu'il produisit alors, qui remontent le nom de PERENNO jusqu'en l'an 1376 ; mais dont M. *d'Hozier* ne donne une filiation suivie que depuis GUILLAUME DU PERENNO ou le PERENNOU, son septieme ayeul, qui vivoit en 1426.

FRANÇOIS DU PERENNO fut marié, en 1659, avec *Marie-Madelene des Cartes*, fille de *Pierre des Cartes*, Seigneur de Bretailliere, Conseiller au Parlement de Bretagne, & de *Marguerite de Chohan-de-Coetcandec*. Il en eut entr'autres enfans :

JOACHIM DU PERENNO, Seigneur de Penvern, qui épousa en 1693, *Marie-Anne le Diouguel*, Dame de la Terre de Kerjan, dont sont nés : — FRANÇOIS, qui suit ; — & PAUL-ROMAIN.

FRANÇOIS DU PERENNO, II. du nom, Seigneur de Penvern & de Persquen, épousa, par contrat du 23 Juin 1721, *Thérese-Fortunée du Bahuno*, Dame de Kerolain, fille puînée de *Guy du Bahuno*, Seigneur de Kerolain, de la Demi-Ville & de Quermadehoye, & de *Thérese du Vergier*.

JACQUES-FRANÇOIS DU PERENNO, leur fils, né en 1723, a été reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie le 18 Novembre 1739, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *d'azur, à une fleur de lis d'argent, accompagnée de trois poires d'or, tigées & feuillées de même, posées 2 en chef & 1 en pointe, les queues en haut.*

* PÉRIGNAN : *Baronnie* en Languedoc, érigée en *Duché-Pairie*, sous le nom de *Fleury*, en Mars 1736, en faveur de

JEAN-HERCULE DE ROSSET, Marquis de Rocozel, fils de BERNARDIN DE

Rosset, & de *Marie de Fleury*, sœur du feu Cardinal de ce nom. *Voyez* Rosset de Fleury.

* PÉRIGNY, en Bourgogne. Seigneurie possédée par la Famille de Gagne. Voyez la Généalogie, *Tome VII*, *p.* 4 *& suiv.*

* PÉRIGORD: Province de France, avec titre de *Comté*, située entre le Limousin, l'Angoumois, la Saintonge, le Querci & l'Agenois: sa Capitale est Périgueux. Elle a eu autrefois ses Comtes particuliers.

Archambaud, IV. du nom, dit *le Vieux*, Comte de Périgord, perdit ce Comté par confiscation, pour crime de félonie, le 17 Avril 1398. Charles VI donna, le 24 Janvier 1399, le Comté de Périgord à son frere, Louis de France, Duc d'Orléans, pour en jouir, par augmentation d'apanage, & le tenir en *Pairie*. Charles, Duc d'Orléans, son fils, le vendit, le 4 Mars 1437, 16000 réaux d'or, pendant sa prison en Angleterre, à *Jean de Bretagne*, Comte de Penthiévre : ce dernier mourut sans enfans. *Guillaume de Bretagne*, son frere, Vicomte de Limoges, laissa, entr'autres enfans : *Françoise de Bretagne*, Vicomtesse de Limoges & Comtesse de Périgord, qui, de son mari, *Alain*, Sire *d'Albret*, laissa — *Jean d'Albret*, Comte de Périgord, marié à Catherine de Foix, Reine de Navarre, dont vint : — Henri d'Albret, Roi de Navarre, Comte de Périgord. – Sa fille, Jeanne, Reine de Navarre, Comtesse de Périgord, épousa, Antoine de Bourbon, dont elle eut : – Henri IV, qui réunit, au Domaine de la Couronne, le Comté de *Périgord*.

Les armes des anciens Comtes de Périgord étoient : *de gueules, à trois lions d'or couronnés.*

Les Princes de Chalais, du nom de *Taleyrand*, qui y rapportent leur origine, portent les mêmes armes. Entre 1398 & 1437, les Princes d'Orléans possédant le Périgord, avoient pour armes, dit-on : *semé de France, au lambel d'argent.*

PERONNE, en Picardie. Des anciens Seigneurs de Peronne, sont sortis les Seigneurs de Hamel-Bellenglise-de-Grand-Rullecourt, en Artois, comme on le verra ci-après.

I. Robert de Peronne est qualifié fils de *Bernard*, Comte *de Senlis*, dans le traité des Nobles de la Maison de *Coucy*, par *François de Lalouette*. Il étoit Seigneur en partie de la ville de Peronne, de Bray-sur-Somme & de Capy en 1028. Dans plusieurs Chartes des Comtes *de Vermandois*, il est qualifié *Prince de Peronne*. Selon *Claude Hemeré*, dans son *Auguste de Vermandois*, *p.* 112, il comparut en 1035, comme *Prince de Peronne*, sous le Comte *Othon*, Comte *de Vermandois*, avec les illustres personnages de ce Comté, & ses trois fils, — Eudes de Peronne, Châtelain ou Gouverneur de Saint-Quentin, mentionné ci-après; — Robert, dont nous allons parler d'abord; — & Yves, Châtelain de Nesle. Leur pere fit approuver, en 1028, par Robert, Roi de France, la restauration de l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin, porte l'*Histoire de la Maison de Bethune*, par *André du Chesne*, *p.* 95. &, avec deux de ses fils, Robert & Yves, il confirma, en 1040, la donation qu'il y fit, dit *Claude Hemeré*, *p.* 112. Sa femme est nommée *Adelise*, dans divers titres. Voyez les *Antiquités de Saint-Quentin*, *p.* 112, par le même Auteur.

Robert de Peronne, II. du nom, fut apanagé de la Seigneurie de Peronne, parce qu'Eudes, son frere aîné, mourut du vivant de son pere. Il fut aussi Seigneur en partie de Bray-sur-Somme & de Capy, selon l'*Histoire de la Maison de Bethune*, *p.* 95, 96 *&* 97, & n'est plus nommé que *Comte de Peronne* dans différentes Chartes. Il eut deux enfans : — Eudes, qui se fit Religieux en l'Abbaye de Cluny, & fut ensuite Prieur de Longpont; — & Adelise, héritiere de son frere, & femme de *Robert*, IV. du nom, surnommé *le Gros*, Seigneur *de Bethune*, auquel Raoul, Comte de Vermandois, de la Maison Royale de

France, reprit, en 1106, la Seigneurie de Peronne; mais il la rendit aux descendans d'Eudes, dont nous allons parler.

II. Eudes de Peronne, fils aîné de Robert, I. du nom, & d'*Adelise*, son épouse, fut apanagé de la Châtellenie de Saint-Quentin, & de plusieurs autres Terres, titre que ses descendans ont toujours porté, mourut du vivant de son pere, & laissa; — Roger, qui suit; — & Hugues, Abbé de l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin.

III. Roger, Châtelain de Peronne, se trouve ainsi qualifié dans une Charte rapportée dans le *Gallia Christiana*, *p.* 1105, & dans différens titres de l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin près de Peronne. Il eut pour fils:

IV. Pierre, Châtelain de Peronne, Seigneur de Bray-sur-Somme, de Capy & de Clery, qui, selon le *Gallia Christiana*, *p.* 1105 & 1109, vivoit en 1170. Il fut pere de

V. Gautier, Châtelain de Peronne, Seigneur de Bray sur-Somme, de Capy, Clery, Fresne, Jumencourt & Bairesy: il fut aussi Châtelain de la Ville de Braine, dit l'*Histoire de Hainaut*, par *Michel de Lewarde*, Prêtre de l'Oratoire, *Tome III*, *Liv.* 7. En 1185, au tems de Pâques, la tréve entre le Roi de France & les Comtes *de Flandres* n'étant pas encore finie, une affaire fâcheuse la fit rompre; & Gautier, Châtelain de Peronne, rendit hommage au Roi de France du Château de Braine, qui relevoit du Comte *Philippe*, en qualité de Comte de Vermandois; mais celui-ci vint pour en faire le siége, & Philippe Auguste, pour s'opposer à ses entreprises & défendre cette Place, vint camper à Bonneville-sur-Somme. Ce fut en 1210, que Gautier, Châtelain de Peronne, vendit, au Roi Philippe-Auguste, la ville de Bray-sur-Somme, & eut en échange les Terres de Boucly ou Boely & Hamel. Cette vente est rapportée dans l'*Histoire de la Maison de Bethune*, *p.* 160. Il eut pour enfans: — Jean, qui suit; — & Lupart, auteur de la branche des Seigneurs de Hamel, &c. rapportée ci-après.

VI. Jean, Châtelain de Peronne, I. du nom, épousa *Elisabeth de Lille*, qui devint héritiere de cette Châtellenie: il mourut peu de tems après son mariage, & laissa Jean, qui suit. Voyez *Vander Haer*, Auteur de l'*Histoire des Châtelains de Lille en Flandres*, *Liv.* 2. *p.* 199.

VII. Jean de Peronne, II. du nom, étoit mineur, lorsque Lupart, son oncle, exerça pour lui, en 1210, la Châtellenie de Peronne, sous le titre de *Gouverneur de la Ville de Peronne*, ainsi qu'il résulte des Archives de la Maison de Hamel-Bellenglise, déposées au Château de Grand-Rullecourt en Artois. Il y est fait mention que les habitans de Peronne, charmés de la douceur & de la justice de Lupart, lui éleverent, en son honneur, une tour dans le Château de Peronne. Jean de Peronne, II. du nom, son neveu, Châtelain de Peronne, & de Lille, par sa mere, devenu majeur, vendit à *Guillaume de Longueval*, sa Châtellenie & Seigneurie de Peronne; mais le Roi Saint-Louis la retira de ses mains & l'acheta en 1266. C'est ce que nous apprennent l'*Histoire de* Saint-Louis, & celle *de la Maison de Bethune*, *p.* 161 *des preuves*. Il ne paroît pas que Jean de Peronne, II. du nom, ait été marié: ainsi la branche aînée de cette Maison a fini dans sa personne. Elle portoit pour armes: *de gueules, au chef d'or.*

Seconde Branche, Seigneurs de Hamel, *&c.*

VI. Lupart, (fils puîné de Gautier, Châtelain de Peronne), apanagé des Terres de Boucly ou Boely & de Hamel, que son pere avoit eues en échange, du Roi Philippe-Auguste, fut aussi Seigneur de Clery, de Chaulne, de Fresne, Jumencourt & de Bairesy. Il prit le nom de Hamel, que sa postérité continue de porter. On sçait, qu'en 1223, les familles commencerent d'avoir des surnoms héréditaires, & les Seigneurs & Gentilshommes les prenoient le plus souvent des Terres qui leur étoient tombées en partage. C'est le sentiment des plus célebres Historiens François, entr'autres de *Mezeray*. Lupart de Hamel

MEL se trouva, en 1214, à la bataille de Bouvines, sous le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, & il y fit de si belles actions de guerre, qu'il chargea ses armes *de trois molettes d'éperon de sable à cinq pointes*, qui sont *à enquérir*, ainsi qu'on le voit dans la *Science Héraldique*, par *Ulson de la Colombiere*. Ses enfans furent : — GERARD, qui suit; — & HUGUES, partagé des terres de Boely, Chaulne & en partie de Hamel, auteur d'une branche éteinte dans la Maison des Seigneurs *de Manancourt* & *de Brimeu*.

VII. GERARD DE HAMEL fit différentes donations à l'Abbaye de Saint-Aubert de Cambray, & à celle du Mont-Saint-Martin, comme il est prouvé par le Cartulaire de cette Abbaye, Chartes 212 & 220. Ces parties de biens sont situées à Hamel, à Boely & à Capy. Il eût pour enfans : — 1. WATIER, qui suit; — 2. N... DE HAMEL, Abbé de l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin près de Peronne; — 3. & BERTAULD DE HAMEL, Seigneur de Clery, dont la postérité a subsisté jusqu'à la fin du XIVe siécle. *Gallia Christiana, p. 1109 & 1110.*

VIII. WATIER, Seigneur DE HAMEL, & en partie de Boely, Fresne, Jumencourt & Bairesy, épousa *Marie de Coudun*, Dame d'Elincourt-Sainte-Marguerite près de Compiegne, & de Bellenglise près Saint-Quentin, (d'une Famille qui a donné, dans *Raoul de Coudun*, le 63e Evêque de Soissons, qui fut fondateur du Prieuré d'Elincourt-Sainte-Marguerite, dit *Claude Dormay*, Chanoine de cette Eglise, dans son Histoire de Soissons, *p.* 280). Ces deux Terres ont resté dans la Maison de HAMEL-BELLENGLISE, jusqu'au mois d'Avril 1661, qu'elles ont été vendues par décret du Parlement de Paris. WATIER, & son épouse, vivoient encore en 1270, & eurent pour enfans : — JEAN, qui suit; — & COLART.

IX. JEAN DE HAMEL, Seigneur de Bellenglise, Elincourt-Sainte-Marguerite & Ligniere, & COLART, son frere, passerent une transaction en forme de partage, au mois de Juillet 1315, avec *Pierre de Boely*, dit *Chaulne*, Chevalier, pour régler les droits de leurs Terres. JEAN DE HAMEL eut pour fils :

X. SIMÉON DE HAMEL, Chevalier, qui commandoit une Compagnie d'hommes d'armes, que le Pays de Vermandois fournissoit au Roi. On conserve la quittance qu'il donna aux Etats du Pays en 1348, pour ses appointemens, & ceux de sa Compagnie. Il épousa *Isabeau le Bouteiller de Senlis*, veuve de *Jean de la Tournelle*, dont :

XI. ROBERT DE HAMEL, Seigneur de Bellenglise, d'Elincourt-Sainte-Marguerite près Compiegne, Gommicourt & Lagnicourt en Artois, qui fournit au Roi, le 17 Avril 1383, le dénombrement de sa Terre de Hamel, après avoir fait ses déclarations & actes de reliefs pardevant le Prévôt de Peronne les 8 Octobre 1376 & 24 Mai 1379. Ses enfans furent : — JEAN DE HAMEL, Sieur de Bellenglise, qui rendit aveu au Roi de sa Terre de Hamel le 12 Juin 1411, & fut tué à la bataille d'Azincourt en Artois, le 25 Octobre 1415, sans laisser de postérité; — & GILLES, qui suit.

XII. GILLES DE HAMEL, Chevalier, Sieur de Bellenglise, Fresne, Jumencourt, Bairesy, Ligniere, Elincourt-Sainte-Marguerite, héritier de JEAN, son frere, épousa, en 1405, *Marie de Caix*, dont : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. PIERRE, Chanoine & Archidiacre de Cambray, mort en 1469; — 3. & MARIE, alliée, par contrat passé le 12 Octobre 1425, devant *Colart Carette* & *Jean Courbet*, Notaires de Saint-Quentin, avec *Jean du Carieul*, dit *Martelet*. Elle eut en dot, entr'autres biens, la Terre de Lagnicourt en Artois.

XIII. LOUIS DE HAMEL, Seigneur dudit lieu, Bellenglise, Elincourt-Sainte-Marguerite, Vignemont près Gournay, Fresne, Jumencourt, Bairesy, Ligniere, Douay, Appilly, près Noyon, Monacul, &c. fournit, le 16 Mai 1438, le dénombrement d'un Fief situé à Hamel, mouvant de *Simon d'Estourmel*, Seigneur de Templeux, & épousa, en 1444, *Jeanne d'Amerval*, fille de *Jean*, Seigneur de Villers-Carbonnelle, & de *Marguerite d'Ailly*. Il en eut :

XIV. ANTOINE DE HAMEL, Seigneur dudit lieu, & de Herche en Santerre, Capitaine de 100 hommes d'armes, qui se maria, en 1476, à *Marie de Chepoix*,

fille de *Perceval de Chepoix*, Seigneur dudit lieu, Vicomte de Clugny, & de *Jeanne de Rubempré*. Il acquit, conjointement avec sa femme, au mois de Juin 1498, la Mairie d'Appilly, mouvante en fief du Chapitre de Noyon. On voit leur mausolée dans le chœur de l'Eglise d'Elincourt-Sainte-Marguerite. Leurs enfans furent : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. GUILLAUME DE HAMEL, Seigneur d'Appilly Prévôt de l'Eglise Cathédrale d'Amiens, où il fut inhumé le 3 Janvier 1543 : on y voit son mausolée ; — 3. & MARIE-JEANNE, femme d'*Antoine de Bazincourt*, Seigneur de Courtigny.

XV. JACQUES DE HAMEL, I. du nom, Seigneur dudit lieu, de Saint-Thaurin, d'Aucourt, Hattencourt, Douay, Appilly, Ligniere, &c. Gouverneur de Rieux, Fondateur en partie de la Chartreuse du Mont-Saint Louis, dit le Mont-Renault, épousa, en 1508, *Marie de Boubers*, fille de *Jean*, & de *Simonne de Rambures*, dont : — 1. CLAUDE, qui suit, — 2. ANTOINE, Gentilhomme de l'Archiduc ALBERT, & Colonel d'un Régiment Namurois, mort à Bruxelles ; — 3. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs d'Appilly, rapportée ci-après ; — 4. & NICOLE, Dame d'honneur de *Marie Stuart*, Reine d'Ecosse.

XVI. CLAUDE DE HAMEL, Seigneur dudit lieu, de Bellenglise, Elincourt, &c. Gouverneur de Corbie, Lieutenant-Général de Picardie, & Gentilhomme de la Chambre du Roi, épousa *Barbe de Ravenel*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Fouilleuse & de Rantigny en Beauvoisis, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Brie*. Après la mort de son mari, elle se remaria à *Anne de Gourlay*. Les enfans de son premier lit furent : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. CHARLOTTE, mariée à *François des Essarts*, Seigneur de Maigneuse, Saint-Segret, Hamelet, Marlez, Marescaut, Gouverneur de Montreuil-sur-Mer ; — 3. & BARBE, mariée à *Antoine de Gourlay*, Seigneur de Jumel.

XVII. ANTOINE DE HAMEL, II. du nom, Seigneur dudit lieu, de Bellenglise, &c. Maréchal-de-Camp, épousa *Vulganne de Baudoche*, fille de *François*, Seigneur de Souverain-Moulin, Grand-Sénéchal de Lorraine, & d'*Isabeau d'Anglure*. Il vendit, du consentement de *Vulganne de Baudoche*, son épouse, la Terre de Hamel, dont ses ancêtres avoient pris le nom, par contrat passé à Peronne le 7 Avril 1595, au profit de *Gallois de Blecourt*, Seigneur de Neuville, Oignies & Thincourt, & de *Susanne d'Auxy*, son épouse. Ses enfans furent : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. LOUIS, reçu Chevalier de Malte en 1601. Dans les preuves de ses quartiers se trouvent les Maisons *de Croy*, *du Bec*, &c. — 3. autre CHARLES, Abbé Commendataire de Sainte-Elisabeth de Genlis, Ordre de Prémontré, & Prieur Commendataire de Sainte-Marguerite d'Elincourt, Ordre de Cluny ; — 4. CLAUDE, Gentilhomme de la Chambre du Roi, marié, 1°. à *Anne des Jardins*, fille de *Jacques*, Seigneur de Marlais, & d'*Elisabeth Chevalier* ; & 2°. par contrat du 20 Septembre 1623, à *Catherine d'Arlin*. Il eut de ce second mariage : — ANTOINE DE HAMEL, qui succéda dans toutes les Abbaye, Prieuré & Bénéfices de CHARLES DE HAMEL-BELLENGLISE, son oncle ; — & quatre filles, dont une nommée RENÉE, se fit Religieuse aux Annonciades de Roye au mois de Novembre 1632 ; — 5. & ELISABETH, Dame de Saint-Thaurin, Diencourt, Hattencourt, &c. mariée, 1°. à *Charles du Plessier*, Seigneur de Biache près Peronne ; & 2°. à *Philippe de Hennin-Liétard*, de la Maison des Comtes de ce nom.

XVIII. CHARLES DE HAMEL, Seigneur de Bellenglise, Elincourt-Saint-Marguerite, &c. fut tué au siége de Casal en 1630, où il fit des prodiges de valeur, & laissa, de son mariage contracté en 1625, avec *Jeanne des Acharts de Valobres*, pour fille unique & héritiere :

XIX. ANNE-CLAIRE-EUGÉNIE DE HAMEL, née en 1629, Dame de Bellenglise, Elincourt-Sainte-Marguerite, Vignemont, d'Aucourt, Sorel, &c. morte, & inhumée aux Dames de Saint-Chaumont à Paris, le 14 Novembre 1712. Elle avoit épousé, le 24 Avril 1645, *Antoine de la Viefville*, Marquis d'Orvillers, Baron de Sermoise, qui fut Député de la Noblesse de Picardie aux Etats-Généraux, & mourut en 1656, dont il y a postérité, entr'autres le Bailli *de la Vief-*

ville d'Orvillers-de-Wignacourt, son petit fils, aujourd'hui Grand-Prieur de Champagne. Cette Anne-Claire-Eugénie de Hamel, Marquise de la Viefville, vendit la Terre de Bellenglise près Saint-Quentin, au mois d'Avril 1661, dont le retrait-lignager fut exercé par Gilles-François de Hamel, (rapporté au degré XIX de la branche suivante), Vicomte de Beaumont, Seigneur de Grand-Rullecourt, son cousin, ainsi qu'il résulte d'une Sentence rendue par les Officiers de Saint-Quentin le 26 Septembre 1661.

Branche des Seigneurs d'Appilly, & des Vicomtes de Beaumont.

XVI. Jacques de Hamel-Bellenglise, II. du nom, Seigneur d'Appilly, Douay, Saint-Thaurin, Herche & d'Aucourt, second fils de Jacques I, & de *Marie de Boubers*, épousa, en 1537, *Marie d'Ollehain*, Dame de Grand-Rullecourt, Fersay, Cauchy, Nedon, Auchel, Beaurin, &c. fille de *Jean*, & d'*Antoinette de Maricourt*, (celle-ci fille de *Jean de Maricourt*, Baron de Monchy-le-Châtel en Beauvoisis, & de *Jacqueline d'Aunoy*, fille de *Philippe d'Aunoy*, Seigneur de Louvres en Parisis, & de *Catherine de Montmorency*, Comtesse de Tresmes & de Silly). Elle se remaria avec *Jean d'Ostrel*, Vicomte de Lierres. Du premier lit elle eut : — 1. Philippe, qui suit; — 2. Antoine, rapporté après son aîné; — 3. & Marguerite, mariée, le 1 Juin 1577, à *Charles de Forceville*, Seigneur dudit lieu en Vimeu, & de Quay en Santerre, fils de *Jean*, & de *Marie de Rieneourt*.

XVII. Philippe de Hamel-Bellenglise, Seigneur d'Appilly, Douay, Gommicourt, &c. épousa, 1°. *Blanche de Paillart*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Chocqueuse, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Beauvais & du Beauvoisis; & 2°. *Jeanne des Essarts*. De ce second mariage il eut, — 1. Barbe, Chanoinesse de Denain en Hainaut, qui épousa, 1°. *Charles d'Amerval*, Seigneur de Fin, Asseviller, &c.; & 2°. *Gédéon de Béthisy*, Marquis de Mezieres, Seigneur de Cavermont; — 2. Anne Chanoinesse au même Chapitre de Denain en 1599 : elle y mourut, & on y voit son mausolée; — 3. Françoise; — 4. & Antoinette.

XVII. Antoine de Hamel-Bellenglise, frere puîné du précédent, Seigneur de Grand-Rullecourt, Beaurin, Diencourt, Herche en Santerre, Saint-Thaurin, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, épousa, en 1579, *Marie de Forvy*, fille de *Henri*, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Crupilly, Avardoing, &c. & de *Jossine de la Hache*, dont : — 1. Philippe de Hamel-Bellenglise, qui fut plusieurs fois Député du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, & signa, en cette qualité, la Capitulation de la ville d'Arras en 1640. Son pere & lui furent nommés successivement Chevaliers d'honneur du Conseil d'Artois, par Brevet du Roi Louis XIII. Ce Philippe de Hamel-Bellenglise épousa *Anne de Collan*, Dame de Dampierre, fille de *Boniface*, & de *Marie de Mailly*. Il en eut pour fils unique : — Charles-Philippe de Hamel-Bellenglise, mort, non marié, après avoir rempli les mêmes dignités que son pere; — & Robert, qui suit.

XVIII. Robert de Hamel-Bellenglise, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Grand-Rullecourt, Bouret-sur-Canche, Crupilly, &c. fut Capitaine de Cuirassiers, & épousa, en 1620, *Jérômette d'Esclaibes*, fille d'*Adrien*, Comte de Clermont, & de *Michelle de Hornes*, Dame de Coyghem, fille de *Jean*, & de *Marie de Melun*. De ce mariage vinrent : — Gilles-François, qui suit; — & Marie-Françoise, mariée, en 1654, à *Georges-François de Beaulincourt*, Comte de Marle, Seigneur de la Beuvriere, &c.

XIX. Gilles François de Hamel-Bellenglise, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Grand-Rullecourt, Bouret-sur-Canche, Crupilly, Liencourt, Berlencourt, &c. épousa, en 1656, *Marie de la Houssoye*, fille de *Jean*, & de *Marie de Saint-Blimont*, dont : — Jean-François, qui suit; — & Marie-Jérômette, mariée, en 1680, à *Jean de Dion*, Seigneur de Waudonne & de Coupelle en Artois.

XX. Jean-François de Hamel-Bellenglise, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Grand-Rullecourt, Coufticces, &c. époufa, en 1676, *Marie-Cécile de Bonmarchiet*, Dame de Lannoy, Givenchy, la Prayelle, Orlencourt, la Neuville, Noulette, Affembourg, Varenne, Helignies, &c. fille de *Jacques*, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, & de *Marie-Jeanne d'Affignies-d'Allouanne*, femme, en fecondes noces, de *Charles-Alexandre de Nedonchel*, Baron de Ravenfberghe; mais elle n'eut point d'enfans de ce fecond mariage : ceux de Jean-François de Hamel furent : — 1. François-Jérôme, qui fuit; — 2. Robert, Prêtre, Docteur de Sorbonne & Chanoine de Cambray; — 3. Antoine, Capitaine au Régiment d'Ifenghien, mort non marié; — 4. Marie-Jeanne, femme de *François de Valory*, frere du Marquis *de Valory*, Gouverneur du Quefnoy, morte fans poftérité; — 5. & Ernestine, décédée fans alliance.

XXI. François-Jérôme de Hamel-Bellenglise, Seigneur de Grand-Rullecourt, &c. époufa, 1°. *Françoife-Dominique de Guifne-de-Bonniere*; & 2°. *Marie-Louife-Hermelinde de Dion*, fa coufine-germaine, fille de *Jean*, & de Marie-Jérômette de Hamel. Du premier lit il a eu un fils, mort en bas-âge; & du fecond lit, eft iffu pour fils unique :

XXII. Antoine-Constant, Marquis de Hamel-Bellenglise, Seigneur de Grand-Rullecourt, Roclincourt, Dionville, Halle, le Sauffoy, Coufticces, Bouret-fur-Canche, Noulette, Affembourg, Liencourt, Mazicourt, &c. qui a obtenu des Lettres-Patentes du Roi données à Verfailles au mois de Novembre 1759, pour lui & les aînés mâles de fes defcendans, nés & à naître en légitime mariage, qui lui donnent le titre & la qualité de *Marquis*, avec la faculté d'en appliquer le nom fur telles de fes Terres & Fiefs que bon lui femblera, & de joindre à fes armes la *Couronne de Marquis*. Il a époufé, en 1739, *Marie-Louife-Charlotte de Dion*, fille de *Louis-François-Tranquillain-Ifidore de Dion*, Seigneur de Waudonne, Coupelle, &c. & de *Marie-Cécile de Salperwicq*, fille de *François*, Marquis de Grigny, & de *Marie-Charlotte de Harchies*. De cette alliance font iffus : — 1. Paul-Joseph, qui fuit; — 2. Louis-Robert-Constant, dit *le Chevalier* de Hamel-Bellenglise, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie; — 3. Jean-François-Jérôme, dit *l'Abbé* de Hamel; — 4. Jean-Antoine-Constant, né en 1761; — 5. Charlotte-Constance-Renée, nommée *Mademoifelle de Grand-Rullecourt*; — 6. Henriette-Constance, appellée *Mademoifelle de Liencourt*; — 7. Josephine-Constance; — 8. & Marie-Louise-Josephe-Constance de Hamel-Bellenglise.

XXIII. Paul-Joseph, dit *le Comte* de Hamel-Bellenglise, Seigneur de Coufticces, Helignies, la Prayelle, &c. ancien Moufquetaire du Roi dans fa premiere Compagnie, a époufé, en Janvier 1770, *Marie-Jofephe-Françoife-Caroline de Monaldy*, fille aînée de *Jofeph-Gabriel*, Marquis *de Monaldy*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, ci-devant Lieutenant pour le Roi du Château Royal de la Baftille, & de *Marie-Eugénie-Caroline d'Aigneville-de-Millancourt*.

Les armes : *de gueules, au chef d'or chargé de 3 molettes d'éperon à cinq pointes de fable*. On les trouve ainfi blafonnées dans *la Colombiere, p. 182*.

PEROUSE (de la) : Famille noble alliée à celle de *Girault*, de Langres, par le mariage de

Pierre de la Perouse, Ecuyer, Seigneur de Colmiers, Capitaine d'Infanterie, avec *Jacquette Girault*, troifieme fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Récourt en partie, Capitaine d'une Compagnie d'hommes de pied, & de *Marie de Récourt*. Voyez Girault, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

Cette Famille de la Perouse porte pour armes : *écartelé au 1 d'azur, à une étoile d'argent; au 2 & 3 auffi d'azur, à trois feuilles de chêne d'or, à la bordure de même; au 4 d'azur, & fur le tout une étoile d'argent*.

* PERRAULT : Terre qui, au commencement du XIVe fiecle, fut portée par

une héritiere de cette Famille dans la Maison de *Fay-de-la-Tour-Maubourg*. Elle a été le partage d'une branche cadette, formée, vers l'an 1420, par un petit-fils de *Guillaume de Fay*, Grand-Bailli du Velay, du Vivarais & du Forez. *Voyez* FAY-DE-LA-TOUR-MAUBOURG.

PERRAULT-DE-MONTREVOST, au Bailliage de Châlons-sur-Saone. Famille noble, qui remonte à

I. COLIN PERRAULT, Ecuyer, Seigneur des Fontaines, des Tourelles, la Morlaye, Magnane & autres lieux, dépendans des Paroisses de Saint-Aubin, Chanay & Gahard, Evêché de Rennes. Il vivoit dès 1390, testa dans sa maison de Gahard le 12 Mai 1432; & voulut être inhumé dans l'Eglise de Gahard, sous la tombe de pierre de sa femme. Il avoit épousé *Bertranne Gouyon*, morte avant lui, dont: — 1. GUILLAUME, Recteur de Findic, nommé, comme premier hoir, dans le testament de son pere; — 2. JEAN, aussi rappellé dans ce testament, auteur de la branche des Seigneurs de Launay, la Morliere, &c. au Diocèse de Rennes, dont un rameau finit en 1680, dans la personne de FRANÇOISE PERRAULT, Dame d'Andouillé, du Haut-Plessis & de Romelin (fille de CHRISTOPHE, Seigneur desdits lieux, & d'*Andrée d'Argentré*), mariée à *Robert de la Haye*, Seigneur du Rocher. Un autre rameau de cette branche subsistoit encore, en Septembre 1677, dans CHARLES PERRAULT, Ecuyer, Seigneur de la Sabloniere, résidant en la ville de Mamers, Election du Mans, comme il se voit dans le renvoi de M. *Voisin*, Maître des Requêtes, Commissaire lors de la recherche générale de la Noblesse de France, par lui rendu le 7 Septembre 1677; — 3. & ETIENNE, qui suit.

II. ETIENNE PERRAULT, Ecuyer, Seigneur de Chanay, Villemois, le Verger, &c. étoit absent de la Province de Bretagne en 1432, suivant le testament de COLIN, son pere, qui recommande à GUILLAUME, Recteur de Findic, son premier hoir, de faire droiture ès autres, d'autant qu'ETIENNE PERRAULT (son troisieme fils) étoit absent, & n'en avoit point sçu de nouvelle depuis qu'il étoit à Vehement avec *François*, Duc *de Bretagne*. Cet ETIENNE PERRAULT rendit foi & hommage le 2 Juillet 1450, pour ses Terres & Seigneuries de Villemois & le Verger; vint s'établir en Bourgogne, & se maria, à Saulieu, avec *Simonne Bouchard*, fille de noble homme *Guillaume Bouchard*. Il est rappellé dans le contrat de mariage d'ANTOINE, son fils, qui suit.

III. ANTOINE PERRAULT, Ecuyer, Seigneur de Chanay, fut Conseiller de CHARLES *le Hardi*, Duc de Bourgogne, en son Parlement séant à Beaune, & à Saint-Laurent de Châlons, selon *Palliot*, *fol.* 17, qui dit qu'il assista au Parlement en 1474. Il épousa, par contrat du 24 Septembre 1472, passé devant *Breme*, Notaire à Givry, *Catherine Despotot*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Surpois, Fondar & Villeine (d'une Famille ancienne & distinguée, qui a donné un premier Président des deux Bourgognes dans le XVe siécle), & de Demoiselle *Jacqueline de Villers*. Il eut de son mariage: — JEAN, qui suit; — & MARIE, laquelle fit une donation à ses deux neveux, enfans de JEAN, son frere, le 7 Mars 1555, acte reçu par *Augin*, Notaire.

IV. JEAN PERRAULT, Ecuyer, transigea, pour son pere, le 8 Mars 1507, au sujet de quelques dixmes; testa le 1 Février 1515; & avoit épousé, par contrat du 5 Juin 1507, *Philiberte de Saint-Julien*, à laquelle il laissa la tutelle & garde noble de ses enfans: — CLAUDE; — & GUILLAUME, qui suit.

V. GUILLAUME PERRAULT, auquel MARIE, sa tante, fit une donation, est la tige des Seigneurs de Montrevost & de Sailly. Il épousa *Guie de Macheco*, & est rappellé avec elle dans le contrat de mariage de PHILIBERT, leur fils, qui suit.

VI. PHILIBERT PERRAULT, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, & ensuite de Montrevost, Capitaine au service du Roi, est compris au Rôle ou Catalogue des Gentilshommes qui assisterent aux Etats de Bourgogne, ès années 1572 & 1577, *fol*, 11 & 13, sous les deux dénominations *de Montrevost* & *de la Chapelle*. Il

épousa, par contrat reçu de *Mucie*, Notaire, le 20 Avril 1556, *Marie Julien*, fille de noble homme *Nicolas Julien*, de Givry, dont, pour fils unique :

VII. Noble HUMBERT PERRAULT, Seigneur de Villeneuve, Marcy, la Chapelle & Montrevost, qui rendit foi & hommage pour la Seigneurie du Petit Pont de Montrevost, à la Chambre des Comptes de Dijon, le 26 Mars 1602. Il fut homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance de 50 hommes d'armes du Seigneur *de Nagu-de-Varennes*, Chevalier des Ordres du Roi & Gouverneur des Ville & Comté de Mâconnois. Ledit HUMBERT PERRAULT & M. *Julien*, son cousin, comme principaux & des plus distingués de la ville de Châlons-sur-Saone, reçurent une Lettre du Roi HENRI IV, datée du 8 Octobre 1594, que l'on conserve dans la Famille, par laquelle ce Monarque les encourage à maintenir la ville de Châlons dans le devoir qui lui étoit dû. Il avoit épousé, par contrat reçu de *Pontcelet*, Notaire à Saint-Gengoux, le 1 Juin 1592, *Rose Bourgeois*, d'une Famille qui a donné des Conseillers au Parlement de Bourgogne, & dont les armes sont : *d'azur, à trois annelets d'or entassés ; 2 & 1*. Il constitua la Seigneurie & le Fief de Montrevost à CHARLES, son fils, qui suit, & fit la recette du Terrier de Montrevost des années 1593, 94, 95 & 1596, signé de lui, qu'il remit à *Rose Bourgeois*, sa mere.

VIII. Noble CHARLES PERRAULT, Seigneur de Sailly en Mâconnois, Montrevost, Vergennes, la Chapelle, Bouis & Fortunet, rendit foi & hommage, en la Chambre des Comptes de Dijon, de sa Seigneurie de Montrevost, & en donna l'aveu & dénombrement, qui y fut reçu le 22 Avril 1616. Il épousa, par contrat passé devant *Chevane*, Notaire à Autun, le 4 Septembre 1618, *Elisabeth du Bourg*, fille de noble *Jean du Bourg*, & d'*Anne Tixier*. De ce mariage vinrent : — 1. PHILIBERT, qui suit ; — 2. ANNE, mariée à *Jacques Armet*, Seigneur de la Motte-sur-Deune ; — 3. & ROSE PERRAULT, femme de *Philibert Gravier*. Son pere lui constitua en dot la Terre de Vergennes. De ce mariage descendent — *Jean Gravier*, Chevalier, Seigneur d'Orme & de Tenarre, Président en la Chambre des Comptes de Bourgogne ; — & *Charles*, Comte *de Toulongeon*, Ambassadeur de France à la Porte, où il a resìdé en cette qualité, depuis 1753 jusqu'en 1769 ; & Ambassadeur en Suede en 1771.

IX. PHILIBERT PERRAULT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Sailly, Cherisset, Montrevost, Fortunet, Gendarme de la Garde dans la Compagnie du Duc D'ANJOU, frere unique du Roi, servit avec distinction, comme il appert par plusieurs Certificats qui lui furent accordés, entr'autres un du 8 Décembre 1639, de M. *de Vernoble*, Lieutenant des Ville, Château & Comté de Saint-Amour, comme il avoit été détaché avec 40 Mousquetaires de la garnison de Candale, avec lesquels il dressa une embuscade aux ennemis, qu'il combattit avec tant de valeur & de jugement, qu'il leur fit quitter prise de quantité d'hommes & de bestiaux dont ils s'étoient emparés, en tua un bon nombre sur la place & mit le reste en fuite. Dans cette action il fut si griévement blessé d'une mousquetade, qu'il eut la permission de se retirer chez lui pour se faire guérir. Il épousa, par contrat passé devant *Rouyer*, Notaire à Estivaux, le 25 Janvier 1653, *Elisabeth Gravier*, fille de noble *Théophile Gravier*, Seigneur de Layé & de Drambon, & de *Marie de Saumaise*, fille de *Bénigne de Saumaise*, Conseiller au Parlement de Bourgogne, & sœur du fameux Docteur *de Saumaise*. Leurs enfans furent : — 1. CHARLES PERRAULT, Seigneur de Sailly, qui sortit du Royaume lors de la révocation de l'Edit de Nantes, & s'établit en Angleterre ; — 2. ISAAC, qui suit ; — 3. LAZARE, lequel servit dans les Gendarmes de la Garde, & obtint du Roi l'envoi de possession des biens de CHARLES, son frere aîné, par Brevet du 24 Novembre 1688. Il passa dans la suite en pays étranger ; — 4, 5, 6 & 7. & quatre filles, deux desquelles sortirent du Royaume, & s'établirent à Genève, lors de la révocation de l'Edit de Nantes. Les deux autres furent mariées en Bourgogne, sçavoir : ELISABETH PERRAULT, épouse de *Claude-Marie*, Comte *de Fautrieres-Courcheval*, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Plessis, Baron d'Aloigné, dont postérité ; & MARIE PERRAULT, femme d'*Isaac le Sage*, Seigneur de Commune. Ils n'eurent qu'une fille, mariée à *Henri de Truchis*, Ecuyer,

Seigneur du Mosle, dont sont issus MM. *de Muzy-Vozelle* & *Magnien-de-Chailly*, Chevaliers.

X. Isaac Perrault fit ses premieres armes en Hollande, d'où il passa au service d'Angleterre, & y devint Capitaine de Grenadiers dans le Régiment d'Armand de Bourbon, Marquis de Miremont, par Commission du 15 Mars 1694. Touché de se trouver engagé au service étranger, & desirant rentrer dans la Religion Catholique, il repassa en France, fit abjuration entre les mains de M. *Fyot*, Abbé de Saint-Etienne de Dijon, le 13 Août 1695, & rentra dans la Seigneurie de Montrevost, dont il reprit de fief à Dijon le 3 Août 1697. Il avoit épousé, par contrat passé le 22 Août 1696, devant *Guinet*, Notaire à Paray, *Marie de la Baille*, fille de *Philibert de la Baille*, Seigneur du Monceau, dont:

XI. Théodore-Philibert Perrault, Ecuyer, Seigneur du Petit-Pont de Montrevost, qui fit la reprise de fief de cette Seigneurie en la Chambre des Comptes de Dijon le 19 Juin 1731. Il a épousé, contrat reçu de *Charolle*, Notaire à Buxy, le 2 Mai 1729, *Anne Dalleray*, de laquelle sont issus: — 1. Charles-Marie, Ecuyer, né le 19 Janvier 1730, ancien Lieutenant au Régiment de Cambresis, marié, en 17... à *N... de Sol*; — 2. Claude-Charles-Philibert, né le 19 Janvier 1739, marié, par contrat passé devant *Pin Chevalier*, Notaire à Cuisery, le 30 Juillet 1767, à *Marie-Madelene Ernest*, fille de *Jean-Thomas Ernest*, de Munster, Capitaine au Régiment de la Marck, Chevalier de Saint-Louis, tué à la bataille de Lawfeldt, & de *Madelene Desmieres-des-Essards*, d'Embrun; — 3. Claude-Marie-Philippe, qui suit; — 4, 5 & 6. trois filles, deux Religieuses aux Ursulines de Beaune. La troisieme, nommée Marie-Françoise, a épousé, par contrat passé devant *Pin Chevalier*, Notaire à Cuisery, le 20 Juin 1761, *Raimond de Thesut*, Chevalier, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Orléans, Alcade de la Chambre de la Noblesse des Etats de Bourgogne, & Elu de celle du Mâconnois en 1771.

XII. Claude-Marie-Philippe-Perrault, Ecuyer, Seigneur du Petit-Pont de Montrevost, né le 15 Janvier 1741, ancien Lieutenant au Régiment de Nice, est rentré & a été reçu aux Etats de Bourgogne, ainsi que son pere, après une interruption occasionnée tant par les troubles, les guerres de la Ligue & de la Religion, que par les dispersions de quelques-uns de leur Famille hors du Royaume. Il a épousé, par contrat passé le 31 Mars 1764, devant *Nuits* & *Décologne*, Notaires à Beaune, *Catherine-Julienne-Henriette-Jeanne-Batiste Loppin*, fille d'*Etienne-Elisabeth Loppin*, Ecuyer, Seigneur de Masse, & de *Françoise de la Marre*.

De cette Famille étoit Jean Perrault, Président en la Chambre des Comptes de Paris, Chevalier, Seigneur & Baron d'Angerville, de Milly, Romilly, Chagny, Soudey, Glantigny, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Patron de l'Eglise Collégiale de Saint-Georges à Châlons-sur-Saone. Il portoit les mêmes armes, qui sont: *d'azur, à la croix à double traverse d'or, élevée sur trois annelets de même, parti d'azur, à trois bandes d'or.*

* PERRAY (du): Terre considérable, agréablement située, à trois lieues de la ville de Nantes, entre la Loire & l'Erdre, dans la Paroisse de Saint-Mars-du-Désert, avec un Château, consistant en un corps de logis, deux aîles & quatre pavillons, accompagné de deux Chapelles domestiques, l'une joignant ce Château, l'autre appellée *La Chapelle de la Seriserais*, où il y avoit autrefois un Couvent de Cordeliers, & cette Chapelle étoit leur Eglise.

Cette Terre, où il y a un beau Parc, appartient à M. Menardeau, Conseiller au Grand-Conseil. Il est aussi Seigneur de la Charodiere, Terre située sur les frontieres de l'Anjou, à quatre lieues de Nantes, portée dans sa Famille par une Demoiselle *du Pas-de-la-Bourdiniere*; de la Terre de la Hauteville, qui s'étend jusques dans la ville de Pontchâteau; de la Bodiniere, petite Terre acquise d'un

Gentilhomme de ce nom, mort sans enfans, & réunie à la Terre du Perray; de la Hazès, Terre considérable dans l'Evêché de Saint-Brieux, qui a fief & rentes féodales, plantée de deux jolis bois de futaye, ce qui est rare dans ce pays, à cause du voisinage de la Mer; de la Hacmorès, Terre qui avoit autrefois un Château fort, flanqué de tours, que M. *de la Bourdonnaye de-la-Bretesche*, alors Conseiller au Parlement de Bretagne, aujourd'hui premier Président du Grand-Conseil, a fait démolir: ces deux dernieres Terres, ainsi que Brésillet, sont entrées dans la Famille de MENARDEAU, en 1764, par le mariage de *Jeanne-Sidonie-Louise de la Bourdonnaye*, fille aînée de *Joseph-Avoye de la Bourdonnaye*, Seigneur de la Varenne, &c. & de *N... Gibon du Pargo*, Dame de la Bretesche, avec JEAN-BATISTE MENARDEAU, Chevalier, Conseiller au Grand-Conseil, dont nous avons parlé ci-dessus. Extrait d'un *Mémoire* généalogique de la Famille de MENARDEAU. Voyez ce mot.

* PERRENOT, en Brabant: De cette Famille étoit

NICOLAS PERRENOT, Seigneur de Granvelle, Chancelier de l'Empereur CHARLES-QUINT. Il acheta, avec sa femme, *Nicole de Bonvallot*, la Seigneurie de *Cantecroix* en Brabant. Elle passa à leur fils aîné, — THOMAS PERRENOT, Chevalier d'Alcantara, Ambassadeur du Roi Catholique à Vienne, en France & en Angleterre, en faveur duquel le Roi PHILIPPE II érigea *Cantecroix* en *Comté*, l'an 1570. THOMAS PERRENOT eut de sa femme, *Hélene de Brederode*, — FRANÇOIS PERRENOT, Comte de Cantecroix, qui mourut sans enfans en 1607, ayant institué son héritier *Thomas-François d'Oyselet*, fils de sa sœur PERONNE, & d'*Antoine d'Oyselet*, Baron de Villeneuve.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois bandes de sable, au chef d'or, chargé d'une aigle éployée de sable; & au 2 & 3 d'or, au lion de gueules, au lambel d'azur*, qui est *de Brederode*.

* PERRIEN: Château & Terre dans l'Evêché de Tréguier, qui a donné son nom à une ancienne Noblesse de Bretagne, qui remonte à

GUILLAUME DE PERRIEN, fils d'ALAIN, & de *Tiphaine du Chastel*, vivant, en 1454, avec *Isabeau de Coetgoureden*, son épouse.

Ceux de ce nom, qui sont du ressort de Saint-Brieux & de Lannion, ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 9 Janvier 1671, au rapport de M. *Raoul*.

Cette Famille est divisée en deux branches. De la premiere est CLAUDE-CHARLES, dit *l'Abbé* DE PERRIEN, Seigneur & chef des nom & armes de sa Maison, Chanoine, Archidiacre & Vicaire-Général de l'Evêché de Tréguier. Il a eu deux freres aînés; le premier, nommé GABRIEL, Comte DE PERRIEN, mort sans enfans; & le second, nommé JEAN-BATISTE, dit *le Chevalier* DE PERRIEN-DE-CRENAN, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Penthiévre, Infanterie, mort à Paris sans avoir été marié.

De la seconde branche est CHARLES-BONAVENTURE, Comte DE PERRIEN, Chevalier, Seigneur de Lannouan & autres Terres, fils de LOUIS-BONAVENTURE DE PERRIEN, Chevalier de Crenan, & arriere-petit-neveu de PIERRE DE PERRIEN, Marquis de Crenan, Grand-Echanson de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Casal. Le Comte DE PERRIEN a épousé, en 1763, *Bonne-Josephe de Kerboudel-de-la-Courpéan*, fille & unique héritiere de *René-Joseph de Kerboudel*, Chevalier, Seigneur Comte de la Courpéan, & de *Louise de Begasson-de-la-Lourdais*. De ce mariage sont issus: — JOSEPH-CHARLES-AUGUSTE DE PERRIEN, né en 1764; — & APOLLINE-SOPHIE-CHARLOTTE DE PERRIEN, née en 1766.

Cette Noblesse est d'ancienne Chevalerie, & sa Généalogie présente les plus belles alliances avec les premieres Maisons de Bretagne. *Notice envoyée*.

Les armes: *d'argent, à cinq fusées de gueules en bande*.

* PERRIERE (DE LA): Ville & chef-lieu d'une Châtellenie de son nom dans le Perche, Diocèse de Séez.

Il

Il paroît que *la Perriere* appartenoit à une Maison à laquelle elle donna son nom. GUILLAUME DE LA PERRIERE se joignit à ROBERT DE NORMANDIE, lorsqu'il se brouilla avec GUILLAUME, son pere.

La position de *la Perriere* fit naître le projet d'en faire un lieu très-fort. Cette place étoit en effet située à l'une des extrêmités de la Forêt de Belesme, au sommet d'une montagne fort escarpée, au pied de laquelle étoit un vaste étang. *Orderic Vital* nous apprend que c'étoit une des forteresses de *Robert de Belesme*. HENRI I la prit en 1113, & la donna à ROTROU II, son fils. ROTROU III la rétablit, & y fit de nouvelles fortifications. GEOFFROI III, son successeur, donna aux Religieux du Chêne-Galon, un denier à prendre par jour sur son Château de la Perriere. Après la mort de *Guillaume*, dernier Comte du Perche, en 1225 ou 1226, LOUIS VIII le donna, soit en garde, soit en propriété, à PIERRE DE DREUX, surnommé *Mauclerc*, Duc de Bretagne, avant que de partir pour son expédition contre les Albigeois. PIERRE ayant pris les armes contre le successeur de LOUIS VIII, fortifia de son mieux la Perriere & Belesme; mais il se réconcilia avec le Roi. Au mois de Mars 1227, le mariage de sa fille YOLANDE fut arrêté avec le Prince *Jean*, qui n'avoit que 8 ans. Le Roi lui donna à perpétuité, pour lui & ses descendans, la Perriere avec ses dépendances; mais PIERRE s'étant de nouveau revolté, SAINT-LOUIS, accompagné de la Reine, sa mere, vint au cœur de l'hiver assiéger Belesme, alors une des plus fortes places du Royaume, & s'en rendit maître au mois de Janvier 1229. La tréve se conclut au mois de Juin 1231, & la paix au mois de Novembre 1234. C'est par cette paix que PIERRE renonça à toutes ses prétentions sur Belesme & la Perriere, &, en 1268, SAINT-LOUIS donna la Perriere à PIERRE, son dernier fils. Après sa mort elle fut réunie au Domaine. Elle devint, en 1290, partie de l'apanage de CHARLES, Comte de Valois, d'Alençon & du Perche. Celui-ci, en 1312, assigna *la Perriere* aux enfans de sa troisieme femme. PHILIPPE DE VALOIS, son fils aîné, & CHARLES II, depuis Comte d'Alençon, jurerent sur les Evangiles d'observer ses volontés. En 1319, *la Perriere* fut assignée pour partie du partage accordé au Prince LOUIS, fils de la troisieme femme de PHILIPPE DE VALOIS; mais par les partages que le même PHILIPPE fit le 23 Avril 1326, à CHARLES, Comte d'Alençon, il se réserva le Château de la Perriere & celui de Belesme, & le droit de prendre dans la forêt de Belesme les bois nécessaires pour l'usage de ses Châteaux. Il est assez vraisemblable que *Mahaut de Saint-Paul*, veuve de CHARLES, jouit en douaire de ces deux Châteaux, ou qu'ils lui furent cédés dans ce tems par le même PHILIPPE DE VALOIS. Ils ne firent point partie des biens qui revinrent à CHARLES après la mort de LOUIS. On voit cependant que dans la suite le Château de Belesme & celui de la Perriere se trouvent dans la Maison d'ANJOU. On ignore en quel tems & par quel événement le Château de la Perriere a été entierement détruit. Il eut toujours les mêmes Seigneurs que le Comté du Perche.

HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre & Comte du Perche, à cause de MARGUERITE DE FRANCE, son épouse, prétendit le droit de guet & de garde sur les habitans de *la Perriere*, de la même façon qu'il étoit dû au tems que ce Château subsistoit; mais par Arrêt du Parlement de Paris, du 1 Mars 1535, il fut décidé qu'ils ne devoient plus de droit. Il y a encore à *la Perriere* plusieurs branches de la meilleure Noblesse du Perche. Dictionnaire des Gaules, *Tome V, p.* 653 *& suiv.*

* PERRIERE : Autre Seigneurie, située près d'Auxonne. Elle fut érigée en *Marquisat* en faveur de *N... Lame*, Secrétaire du Roi, par Lettres du mois de Décembre 1724, enregistrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 19 du même mois.

PERRIERE (DE LA) : Ancienne Noblesse, originaire du Nivernois. Voyez la Généalogie, *Tome V, p.* 541 *& suiv.* au mot DELAPERRIERE.

PERRIERS (DE) : Famille noble originaire d'Anjou, alliée à celle de *Hellaud*, de la même Province, par le mariage de

RENÉ DE PERRIERS, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dans la Paroisse de Blou, Election de Saumur, avec *Jacquine de Hellaud*, par contrat passé en la Cour de Rochediré, devant *Bellanger*, Notaire d'icelle, le 26 Avril 1528, fille puînée de *Maurice de Hellaud*, Ecuyer, Seigneur de Valliere, & de *Françoise Davoynes*. Voyez HELLAUD. Les armes DE PERRIERS sont : *d'azur, semé de larmes d'or, au lion de même, lampassé & couronné de gueules*.

PERRIN : Famille ancienne, issue de *noble race & lignée*, établie à Castres en Languedoc, & divisée en plusieurs branches.

On pourroit en remonter la Généalogie, par contrats de mariage, jusqu'à l'an 1292, & même jusqu'en 1116 (que vivoit DEODAT DE PERRIN, Sieur de la Balme, marié à *Huguette de Beauregard*, Dame de Fromentès & de Mirabel), par d'autres actes, dans lesquels les ancêtres de ceux qui subsistent aujourd'hui ont pris la qualité de *Nobles* & de *Chevaliers*, servans toujours le Roi. On lit dans l'Histoire générale du Languedoc, *Tome IV*, *p*. 41 & 58, que RAYMOND DE PERRIN, Chevalier, se trouva à Bordeaux le 31 du mois de Mai 1293, par ordre de *Philippe de Mons*, Sénéchal de Carcassonne, comme un des principaux Vassaux de la Sénéchaussée, pour être présent à l'arrivée du Roi en cette Ville, à l'occasion du combat entre CHARLES, Roi de Sicile, & PIERRE, Roi d'Arragon, & leurs Chevaliers.

Suivant la même Histoire, *p*. 121 du même Volume, GUILLAUME DE PERRIN, Damoiseau, fils de RAYMOND, se trouva, le 22 Janvier 1306, à la convocation de la Noblesse de la Sénéchaussée de Carcassonne.

Un *Mémoire* ou une *Notice* envoyée, sur cette ancienne Noblesse, au Libraire, & qui nous a été remise le 15 Juillet 1775, marque qu'elle est aujourd'hui divisée en quatre branches.

La premiere subsiste dans ALEXIS DE PERRIN-DE-DURFORT, Chevalier, Seigneur de la Bessiere, la Trape, &c. marié, en 1748, à *Elisabeth de Prudhomme*, dont un fils, nommé — LOUIS DE PERRIN-DE-DURFORT, né le 16 Février 1749.

La seconde branche, qui est un rameau de la précédente, subsiste dans LOUIS DE PERRIN, Chevalier, Sieur de la Bessiere, Lieutenant-Colonel du Régiment de Rouergue dès l'an 1760, marié, le 1 Janvier 1755, à *Jeanne de Vassard*, originaire de Lorraine, fille de *N... de Vassard*, Seigneur d'Ancemont & de Tanois, Chevalier de Saint-Louis, & de *N... de Rozeau*, dont : — 1. NICOLAS-CHARLES-LOUIS DE PERRIN, né le 1 Novembre 1755, Lieutenant au Régiment de Normandie ; — 2. JEAN, né le 22 Novembre 1758, Eleve à l'Ecole Royale Militaire depuis 1766 ; — 3. HENRIETTE, née le 28 Juillet 1762 ; — 4. & PAULINE-DOROTHÉE, née en 1764, actuellement à l'Abbaye Royale de Saint-Cyr, en 1776.

Ils sont tous petits enfans de MICHEL DE PERRIN, Chevalier, dit *le Chevalier de la Bessiere*, qui a servi 53 ans dans le Régiment de Rouergue, dont 23 en qualité de Lieutenant-Colonel, & est mort en 1735, étant Lieutenant & Commandant pour le Roi à Villefranche en Conflans, & Chevalier de Saint-Louis. Il avoit épousé, en 1709, *Charlotte du Jard-de-Montarlot*, & outre LOUIS, son fils aîné, ci-dessus mentionné, il a laissé trois autres garçons & une fille, sçavoir : — HENRI DE PERRIN, Chevalier de Saint-Louis, ancien Major du Régiment de Rouergue ; — ALEXIS, Prêtre & Chanoine de Castres ; — JEAN-FRANÇOIS, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Rouergue, qui n'a point d'enfans de son mariage avec *Marguerite d'Albier* ; — & JEANNE-LOUISE DE PERRIN, Religieuse aux Dames Annonciades de Fargues à Albi.

MICHEL DE PERRIN, pere & grand-pere des enfans ci-dessus mentionnés, étoit fils d'ALEXIS DE PERRIN, Chevalier, Capitaine de Cavalerie, Seigneur de la Roque & de la Bessiere, & de Dame *Claire de Durfort-de-Castelbajac*.

Alexis étoit fils de Jean de Perrin, Chevalier, Capitaine de Cavalerie sous les ordres du Duc *de Rohan*, par Commission du 26 Juin 1621, auparavant Sénéchal de la ville & Comté de Castres, par Lettres-Patentes du Roi, le 6 Septembre 1612, & confirmé dans sa noblesse par Jugement du 5 Octobre 1638. Il avoit épousé, par contrat du 16 Janvier 1614, *Isabeau de Narbonne*, fille de *Jean*, Baron de Faugeres, Lunas & Roquozel.

Jean étoit fils de Louis de Perrin, Sieur de la Roque, la Fabrie, la Trape & la Bessiere, Capitaine de Cavalerie, par Commission du 15 Juin 1580. Il avoit épousé, par contrat du 1 Octobre 1571, *Gabrielle de la Caze*, fille de noble *Audinet*, & de *Catherine de la Palu*.

Louis étoit fils de François de Perrin, Sieur de la Roque & de la Fabrie, Capitaine-Commandant au lieu de Saint-Jouery, où il étoit en 1562, qui épousa, le 17 Octobre 1540, *Astruge de la Roche*.

François étoit fils d'autre François de Perrin, Sieur de la Roque & de la Fabrie, marié, par contrat du 2 Mai 1499, à *Laurence de Lautrec*, de Toulouse.

François, I. du nom, étoit fils d'Isarn de Perrin, Chevalier, Sieur de la Roque & de la Roquette, marié, du vivant de son pere, noble Pons de Perrin, par contrat du 16 Février 1463, avec *Elix de Hautpoul*.

La troisieme branche, qui est celle de Lengary, subsiste dans Guillaume-Hyacinthe de Perrin, Seigneur de Lengary, qui est veuf, & n'a qu'une fille mariée.

Et de la quatrieme branche, qui est celle des Seigneurs de Brassac-de-Montpignier, étoit Alexis de Perrin, Seigneur de Montpignier, Capitaine d'Infanterie, mort en 1768. Il avoit épousé, 1°. le 15 Août 1714, *Gabrielle de Tanus*, morte sans enfans; & 2°. le 15 Novembre 1756, *Guillemette-Victoire de Cabriol*, de laquelle il a laissé trois garçons & une fille. L'aîné est — François de Perrin-de-Brassac, Seigneur de Montpignier, né le 21 Août 1757.

Les armes: *de gueules, à trois fasces d'or.*

PERRIN, à Arles en Provence.

Jacques Perrin, de la ville d'Arles, obtint de Louis XIV des Lettres de noblesse, au mois de Mars 1653, enregistrées aux Archives du Roi le 26 Novembre de l'année suivante. De lui naquit un fils, Conseiller du Roi, & Lieutenant-Particulier au Siége d'Arles, où il se maria. Ses descendans y soutiennent leur noblesse.

Les armes: *d'azur, à un chevron d'or, au chef d'argent, chargé de trois roses de gueules.* Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence, *Tom. II, p.* 209.

PERRIN-DE-LA-CORÉE. C'est une autre Famille noble & ancienne (mais nous ignorons de quelle Province), de laquelle étoit

Louise Perrin-de-la-Corée, mariée avec *Hector de Tremeoles*, Chevalier, dont postérité.

Les armes: *d'azur, à trois étoiles d'or, 2 & 1.*

PERRIN, en Bourgogne. Famille noble, dont étoit

Joseph-Louis Perrin, Seigneur de Cipierre, Conseiller au Parlement de Dijon, marié à *Madelene Villin*, morte le 18 Août 1727, laissant:

Jean-Claude-François Perrin, Seigneur de Cipierre, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 18 Janvier 1747, Grand-Rapporteur en la Chancellerie de France la même année, Maître des Requêtes le 2 Septembre 1749, Président au Grand-Conseil le 2 Janvier 1758, & Intendant d'Orléans le 26 Mai 1760. De son mariage avec *Florimonde Parat*, fille de *Jérôme-Louis Parat-de-Montgeron*, Receveur-Général des Finances de Lorraine, & de *Marie-Antoinette du Mas*, il a — N... Perrin, né à Orléans en 1762.

Les armes: *d'or, au lion de sable rampant contre une colonne de gueules à senestre.*

PERROCHEL: Famille noble originaire de l'Isle de France, & établie au

Maine en 1500, où elle possede, depuis ce tems, la Terre de Grandchamp, restée à la branche aînée.

La seconde branche possede, dans la même Province, la Terre de Saint-Aubin, par le mariage d'ETIENNE-LOUIS-FRANÇOIS DE PERROCHEL, dit *le Chevalier de Grandchamp*, élevé Page du Roi, ensuite Mousquetaire, qui passa en Espagne avec le Duc d'Anjou, PHILIPPE V, y fut Enseigne dans ses Gardes, puis Brigadier de ses Armées. Il épousa, par contrat du 8 Mai 1710, Demoiselle *Marie-Anne-Françoise de Maudet*, fille & héritiere de *Jacques de Maudet*, Chevalier, Seigneur du Verger, de Saint-Aubin, de Loequenay, Maréchal-Général des Logis des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Françoise de Menjot*, dont: — 1. ETIENNE, élevé Page, ensuite fait Gentilhomme à Drapeau dans le Régiment des Gardes, mort en 1739; — 2. LOUIS-JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS, qui suit; — 3. PIERRE-FRANÇOIS, qui a servi dans l'Artillerie, non marié; — 4. ETIENNE-CONSTANCE, lequel a servi dans le Régiment de Fiennes, Cavalerie, aussi non marié; — 5. MARIE-FRANÇOISE, morte sans enfans de son mariage avec *Claude Palierne de l'Ecluse*, du Bourbonnois, Major du Régiment Commissaire-Général; — 6. & MARIE-LOUISE, morte en bas-âge.

LOUIS-JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS DE PERROCHEL, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin, Moitron, Saint-Germain & Coulombier, ancien Officier au Régiment du Roi, Infanterie, a épousé, par contrat du 21 Janvier 1745, Demoiselle *Charlotte-Françoise Osmond*, fille de Messire *René-Henri*, Marquis *d'Osmond*, Brigadier des Armées du Roi, & de *Jeanne-Françoise Osmond*, de laquelle sont issus: — 1. LOUIS DE PERROCHEL, mort en bas-âge à Paris; — 2. RENÉ-FRANÇOIS-HORTENSE, qui suit; — 3. LOUIS-FRANÇOIS, Sous-Lieutenant de Dragons en 1767, Sous-Aide-Major en 1769, & Capitaine, en 1775, à la suite du Régiment des Dragons de MONSIEUR; — 4. & HENRI-FRANÇOIS-CONSTANCE, entré Sous-Lieutenant en 1768, & Lieutenant au même Régiment depuis 1773.

RENÉ-FRANÇOIS-HORTENSE DE PERROCHEL, Mousquetaire, ensuite Sous-Lieutenant & Lieutenant dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, & depuis 1773, Capitaine de Dragons dans le Régiment de MONSIEUR, a épousé Demoiselle *Henriette-Rose le Viconte*, fille de *N... le Viconte*, Marquis de Blangy, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *N... le Berceur*.

Cette Famille a donné un Evêque de Boulogne en 1644. Voyez *Moréri*. Les armes: *d'azur, à deux croissans d'or en chef, & une étoile aussi d'or à la pointe de l'écu*.

PERROTIN-DE-BARMOND: Famille originaire du Berri, établie dans cette Province, & dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Reg. I*, *Part. I*, *p.* 430.

FRANÇOIS PERROTIN, Ecuyer, Sieur de Barmond, fut maintenu dans sa noblesse, qu'il avoit justifiée par titres, depuis CHARLES PERROTIN, son quatrieme ayeul, Ecuyer, Sieur d'Attigny, vivant avant 1499, par Ordonnance du Commissaire départi dans la Généralité de Bourges, du 13 Avril 1667. Il a eu, entr'autres enfans:

JACQUES PERROTIN, Ecuyer, Seigneur de Barmond, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Contrôleur-Général de la Marine, des Galeres & des Fortifications des places maritimes, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1729, marié, en 1701, avec *Catherine-Etiennette Gineste*, dont il a eu pour enfans: — 1. PHILIPPE-JACQUES PERROTIN-DE-BARMOND, Ecuyer, Conseiller du Roi, Contrôleur-Général de ses Finances en la Généralité de Paris, pourvu en 1729; — 2. ANGE-FRANÇOIS PERROTIN-DE-BARMOND, Ecuyer, Conseiller du Roi, Contrôleur-Général triennal de la Marine, des Galeres, Fortifications & réparations des places maritimes, pourvu de cette charge en 1735, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il a épousé, le 7 Janvier 1750, *Marguerite-Félicité d'Hozier*, née le 15 Novembre 1722, morte le 15 Mai 1752, fille aînée de feu *Pierre d'Hozier*, Juge d'armes de France,

Maître des Comptes, & de *Marie-Anne de Robillard*; — 3. Angélique-Reine Perrotin, mariée, en 1731, avec *Jérôme le Marié*, Sieur d'Aubigné, Conseiller du Roi, Auditeur, puis Maître ordinaire en la Chambre des Comptes; — 4. Catherine-Claude Perrotin, mariée, en 1734, à *Charles-Henri Bernard*, Ecuyer, Seigneur du Chemin en Brie.

Les armes de cette Famille sont: *d'argent, à trois cœurs de gueules, posés 2 & 1.*

PERROTIN-DE-BELLEGARDE, en Dauphiné.

Famille noble dont est Marguerite de Perrotin-de-Bellegarde, mariée, en 1759, à *Claude-François Dantour*, Chevalier, dont postérité. Voyez Dantour.

Les armes : *de gueules, à deux épées d'argent, la garde & la poignée d'or, passées en sautoir; & un croissant montant d'argent en chef.*

PERROIS (des): Noblesse de Normandie, établie près de Lisieux, dont étoit

Marguerite des Perrois-du-Bouchau, née le 7 Mars 1673, reçue à Saint-Cyr, au mois de Janvier 1687, laquelle prouva qu'elle avoit pour quartayeul, Jean des Perrois, Seigneur de Cirfontaine, vivant en 1541.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croix ancrées de même, 2 & 1; au chef cousu de gueules, chargé de trois molettes d'or.*

PERRONNE, Ecuyer, Sieur de Grainville en Normandie, Election de Carentan, porte pour armes: *d'argent, au chevron de gueules chargé de trois roses du champ, & accompagné de trois croisettes de sable, 2 & 1.*

* PERROUSSEAUX: Terre & Seigneurie qui a été possédée par une branche cadette de la Maison de *Montholon*. Voyez Montholon, *Tome X* de ce Dictionnaire.

* PERROUX, au Bailliage de Châlons en Bourgogne: Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mars 1644, enregistrées le 4 Mai suivant, en faveur de *N... de Galois*.

Louis Gontier, Conseiller au Parlement de Dijon, qui depuis posséda ce *Comté*, obtint de nouvelles Lettres d'érection, en sa faveur, au mois de Septembre 1714, enregistrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 7 Août 1722.

PERSIL, en Touraine.

Bonne-Angélique de Persil, fille de Michel de Persil, Chevalier, Seigneur de Loches & de la Renardiere, née en 1677, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Septembre 1687, après avoir prouvé qu'André de Persil, Seigneur des Genets, marié, en 1480, à *Jeanne de Beauvolier*, étoit son quintayeul.

Les armes : *d'hermines, à trois tourteaux d'azur, 2 & 1.*

PERSONNE (la): Il y a deux Familles de ce nom.

L'une en Picardie, dont étoit Michel de la Personne, Vicomte d'Huisy, Election de Soissons, qui produisit des titres de cinq races depuis l'an 1530.

Les armes : *de gueules, à trois pattes de griffon d'or posées en pal.*

De l'autre Famille du même nom, originaire du Pays d'Artois, sont sortis les Seigneurs de Verloing & de Renansart, qui ont rendu de notables services à la couronne, selon *Monstrelet*, & d'autres Auteurs. Les armes : *de sinople, à la bande d'argent.*

PERTHUIS: Ancienne Famille noble originaire de Provence, établie dans le Soissonnois, laquelle a été deux fois maintenue dans sa noblesse sur la représentation de ses titres, 1°. le 27 Septembre 1667, par M. *Do-*

rieu, Intendant de Soissons; & 2°. par M. *de Phélypeaux*, Intendant de la Généralité de Paris, pour EDME DE PERTHUIS, & ses enfans nés & à naître, par Jugement du 10 Décembre 1700. Cette Famille, que nous croyons subsister, suivant les preuves faites par la seconde maintenue de noblesse dont nous avons le détail, porte pour armes: *d'azur, à la croix ancrée & cléchée d'argent.*

PERTUIS ou PERTHUIS, en Normandie. Le premier que l'on connoisse de cette Famille, dont il est parlé dans l'Armorial de France, *Reg. II*, est

JEAN DE PERTUIS, Seigneur de la Franchise au Pays de Gisors, & de la Goulardiere près de Châtillon-sur-Loing, Ecuyer d'Ecurie du Roi en 1471, & homme d'armes du nombre des 100 Gentilshommes de la Garde-du-corps de Sa Majesté.

JEAN DE PERTUIS, son fils, Ecuyer, Seigneur d'Eragny, de Gadancourt, &c. s'allia, le 25 Juin 1515, à *Catherine Migno*, dont:

ROLAND DE PERTUIS, Seigneur d'Eragny, &c. qui épousa, le 9 Novembre 1581, *Jossine de Canonville-de-Raffetot*, & en eut:

PIERRE DE PERTUIS, Chevalier, Seigneur d'Eragny, Gentilhomme Ordinaire de HENRI DE BOURBON, II. du nom, premier Prince du Sang. Il laissa de sa femme, dont le nom est ignoré, — GUI DE PERTUIS, Seigneur de Berangeville & de la Riviere, puis de Baons-le-Comte, au Pays de Caux, Conseiller ordinaire du Roi en tous ses Conseils, Grand-Bailli, Gouverneur & Commandant des Ville, Citadelle & Châtellenie de Courtray, Gouverneur de Menin, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, qui se maria, le 14 Mai 1669, avec *Angélique-Elisabeth-Adrienne de Canonville-de-Raffetot*, dont sortit:

ANTOINE-CHARLES DE PERTUIS, Vicomte de Baons, qui épousa, le 8 Avril 1714, *Claude-Louise de Betz-de-la-Harteloye*. De ce mariage est issu:

ANTOINE-GUI DE PERTUIS, Vicomte de Baons-le-Comte, Capitaine de Cavalerie, appellé *le Marquis de Pertuis*, qui a épousé, le 12 Mars 1753, *Louise-Léonine-Gabrielle le Clerc-de-Juigné*, fille de *Samuel-Jacques le Clerc*, Marquis de Juigné, Colonel du Régiment d'Orléans, Infanterie, tué à la bataille de Guastalla le 19 Septembre 1734, & de *Marie-Gabrielle le Cirier-de-Neuchelles*. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il y a postérité de ce mariage. Extrait du Mercure de France, du mois d'Août 1753, *p.* 207.

Les armes: *d'azur, à trois écussons d'argent.*

PERUSSE-D'ESCARS. *Voyez* ESCARS, *Tome VI* de cet Ouvrage, *p.* 63 *& suiv.*

PERUZZI ou PERUZZIS: Maison des plus illustres & des plus anciennes de Toscane, connue, depuis les premiers tems de la République de Florence, par les charges qu'elle y a exercées, ses alliances, & les monumens considérables qui subsistent encore dans cette Ville.

Elle a pour auteur, GUI OU GUIDO PERUZZI, vivant en 1100. Les factions des Guelphes & des Gibelins forcerent cette Maison à se diviser.

Une branche se réfugia à Avignon, & y subsiste dans LOUIS-ELISABETH, Marquis DE PERUZZIS, Baron de Barles, Chevalier de Saint-Louis, nommé Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 1 Janvier 1740, & Lieutenant-Général en Décembre 1748, qui n'étoit point marié en 1742.

Il a pour freres, — CHARLES DE PERRUZZIS, Chanoine & Chantre de l'Eglise Cathédrale d'Alais, Député par la Province de Narbonne à l'Assemblée du Clergé de France, tenue en 1730; — & CHARLES-JEAN, nommé, en 1742, à l'Abbaye de Lieu-Restauré, Ordre de Prémontré au Diocèse de Soissons; — & cinq sœurs, quatre Religieuses; & l'aînée mariée à *N... Berard*, Baron d'Alais, Seigneur de Montalet, &c.

On trouve la Généalogie de cette Maison amplement détaillée dans l'Histoire

de la Noblesse du Comté Venaissin, *Tome II, p. 376 & suiv.* Nous y renvoyons.

Les armes : *d'azur, à trois poires d'or tigées & feuillées de même.*

* PESMES : Ancienne Baronnie & Terre considérable en Franche-Comté, où elle a un Bourg & un Château sur Lougnon, entre Besançon & Gray.

Elle a eu long-tems des Seigneurs particuliers, qui en portoient le nom, & qui étoient mis au rang des hauts Barons de cette Province : ils contribuerent à la fondation de l'Abbaye d'Acey, Ordre de Cîteaux, qui est dans le voisinage de Pesmes.

Guillaume, IV. du nom, Chevalier, Sire de Pesmes, n'eut de son mariage avec *Huguette de Courcelles*, qu'une fille unique, appellée — Jeanne, qu'il nomma son hériti[e]re universelle par son testament de l'an 1327. Elle étoit mariée à *Ottenin de Granson*, Chevalier. Cette Terre de Pesmes a passé de la Maison de *Granson*, dans celle de *la Baume-Montrevel*, & elle est, depuis 1756, dans une branche de la Maison de *Choiseul.*

Sur les anciens Sires de Pesmes, on peut consulter l'Histoire Généalogique des Sires de Salins, *Tome I, p. 338, Note 47.*

PESTIVIEN (de), ressort de Carhaix en Bretagne : Famille dont étoit

François de Pestivien, déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 29 Juillet 1669, au rapport de M. *Raoul.*

Les armes : *vairé d'argent & de sable.*

PETIT : Il y a beaucoup de Familles de ce nom répandues dans diverses Provinces du Royaume, & nous allons faire connoître celles sur lesquelles nous avons reçu des *Mémoires.*

Petit, Seigneur de Passy, de Villeneuve, Ravannes, Etigny & de Leudeville. C'est une Famille divisée en plusieurs branches, connue & distinguée dans Paris depuis plus d'un siécle, tant par les différens états qu'elle a remplis que par ses alliances : elle tire son origine de François Petit, premier Commis de M. *d'Emery*, Intendant & Contrôleur-Général des Finances, reçu Payeur des rentes en 1632, Secrétaire du Roi en 1637, qui avoit acquis les Terres & Seigneuries de Passy, Villeneuve, Ravannes & Etigny. De son mariage, qu'il avoit contracté, en 1621, avec *Madelene de Louvencourt*, fille d'*Antoine de Louvencourt*, Maître d'Hôtel du Roi, & Trésorier-Général de sa Maison, & de *Marguerite de Flecelles*, il a eu 17 enfans, entr'autres huit qui ont pris des établissemens.

1. Antoine Petit, Seigneur de Passy, Scrilly & Ebecourt, mort Doyen du Parlement de Metz en 1704, laissant d'*Anne de la Forest*, qu'il avoit épousée en 1661, plusieurs enfans, sçavoir : — Antoine Petit-de-Passy, Conseiller au Parlement de Paris en 1689, mort sans alliance ; — François-Nicolas Petit-de-Passy, Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage & Présidial de Sens, dont la postérité masculine est éteinte ; — Madelene Petit-de-Passy, mariée à *Louis le Blanc*, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, mort en 1726, dont une fille unique, — *N... le Blanc*, qui a épousé le Comte *de Traynel* ; — & Anne Petit-de-Passy, mariée à *Claude Boucher*, Président de la Cour des Aides, & depuis Intendant de Bordeaux, mort en 1752, sans postérité.

2. Michel Petit-de-Ravannes, Président, Trésorier de France à Paris, qui, de son mariage avec *Marguerite du Fautray*, a eu trois enfans, sçavoir : — Jean-Batiste Petit, Seigneur de Villeneuve, marié à *Anne-Perrette de Molard-du-Plessis*, dont, pour fils unique, — Jean Petit-de-Villeneuve, Conseiller au Parlement, mort sans postérité le 5 Août 1731 ; — Gabriel-Michel Petit-de-Ravannes, Prêtre & Grand-Vicaire de Strasbourg, mort Conseiller d'Etat en 1747 ; — & Anne-Marguerite Petit-de-Ravannes, épouse de

Paulin Prondre, Seigneur de Guermante, mort Président de la Chambre des Comptes de Paris en 1723, dont une fille, mariée à *Barthelemi*, Marquis *de la Rochefoucauld*. Voyez ROCHEFOUCAULD.

3. GABRIEL PETIT, Chanoine de l'Eglise de Paris, mort Conseiller de Grand'-Chambre du Parlement en 1701.

4. FRANÇOIS PETIT-DE-VILLENEUVE, auteur d'une branche rapportée ci-après.

5. NICOLAS PETIT-D'ETIGNY, Seigneur de Leudeville, la Honville & Bressonvilliers, mort Doyen du Grand-Conseil le 1 Avril 1732. De *Catherine le Clerc-de-Grandmaison*, son épouse, il n'est resté qu'ANGÉLIQUE PETIT-D'ETIGNY, Dame de Leudeville, mariée, en secondes noces, à FRANÇOIS PETIT-DE-VILLENEUVE, son cousin, auquel elle a porté en dot la Terre de Leudeville & dépendances, dont la postérité subsistante sera mentionnée dans la branche suivante.

6. MADELENE, mariée avec *Etienne de Chabenat*, Seigneur de Bonneuil, Introducteur des Ambassadeurs, dont la postérité est continuée dans MM. *de Bonneuil*, Conseillers au Parlement.

7. MARIE, épouse de *Nicolas Mesliand*, mort Conseiller de Grand'Chambre du Parlement en 1696, dont le fils aîné est mort Conseiller d'Etat, & a laissé une fille unique, mariée au Marquis *d'Argenson*, Ministre d'Etat, dont sont issus: — le Marquis *de Paulmy*, ci-devant Ministre & Secrétaire d'Etat de la Guerre; — & une fille, mariée au Comte *de Maillebois*. Voyez VOYER-D'ARGENSON.

8. ELISABETH PETIT, mariée, à *Pierre Gilbert*, Seigneur de Voisins, mort Conseiller de Grand'-Chambre en 1679. Voyez GILBERT.

Les autres enfans de FRANÇOIS PETIT, pere commun, sont morts sans postérité ou en religion, & plusieurs filles ont fait profession aux Religieuses Annonciades de Popincourt, où la Famille a une Chapelle & Sépulture.

SECONDE BRANCHE.

FRANÇOIS PETIT-DE-VILLENEUVE, II. du nom, quatrieme fils de FRANÇOIS, & de *Madelene de Louvencourt*, Seigneur de Ravannes, Conseiller en la Cour des Aides, mort en 1705, avoit épousé *Marie-Anne Foucault*, sœur du Conseiller d'Etat de ce nom, de laquelle il a eu: — 1. JOSEPH-FRANÇOIS PETIT-DE-VILLENEUVE, mort Conseiller-Clerc au Parlement en 1711; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. & NICOLAS PETIT-DE-VILLENEUVE, mort Président de la Cour des Aides en 1710, qui avoit épousé *Marie-Anne Neyret*, dont est issue une fille unique: N... PETIT-DE-VILLENEUVE, mariée 1°. à *N... le Feron*, Maître des Requêtes; & 2°. au Comte *de Laigle*. Elle est décédée en 1735, sans postérité.

FRANÇOIS PETIT-DE-VILLENEUVE, III. du nom, Seigneur de Leudeville, la Honville & Bressonvilliers, reçu Conseiller en la Cour des Aides en 1713, & mort Président de la même Chambre, avoit épousé ANGÉLIQUE PETIT-D'ETIGNY, Dame de Leudeville, la Honville & Bressonvilliers, sa cousine, fille de NICOLAS PETIT-D'ETIGNY, & de *Catherine le Clerc-de-Grandmaison*, comme il a été dit ci-devant. De ce mariage sont issus: — 1. CLAUDE-THÉOPHILE, qui suit; — 2. FRANÇOIS-NICOLAS PETIT-DE-BRESSONVILLIERS, Conseiller de la Cour des Aides, mort sans postérité le 28 Septembre 1745; — 3. ARMAND-JEAN PETIT-DE-LA-HONVILLE, qui a été Conseiller au Châtelet & siége Présidial; — 4. ANNE-MARIE PETIT-DE-LEUDEVILLE, mariée en 1743, à *Claude-Hyacinthe-Guillemeau de Freval*, Seigneur de Saint-Soupleix, Conseiller au Grand-Conseil, dont: — *Claude-François Guillemeau-de-Freval*, né le 26 Juillet 1745; — & *Claude-Hyacinthe*, né le 7 Mai 1749; — 5. ANGÉLIQUE-MARIE PETIT, mariée le 28 Avril 1750, à *Pierre-François Ogier-de-Berville*, reçu Conseiller au Parlement le 3 Juillet 1739, frere du Président *Ogier*, Ambassadeur en Danemarck.

CLAUDE-THÉOPHILE PETIT, Seigneur de Leudeville, la Honville & Bressonvilliers, reçu Conseiller en la Cour des Aides le 20 Mars 1744, a épousé, le 22 Septembre 1749, *Elisabeth Richard*, fille de *Jean-Louis Richard*, Conseiller du

du Roi, Greffier en Chef Criminel, & Trésorier du Parlement, & de *Marie-Elisabeth d'Arboulin.* Leurs enfans sont : — 1. ALEXANDRE-THÉOPHILE PETIT-DE-LEUDEVILLE, né le 27 Mai 1755 ; — 2. ANGÉLIQUE-LOUISE, née le 6 Décembre 1750 ; — 3. & MARIE-CLAUDE PETIT-DE-LEUDEVILLE, née le 2 Septembre 1753.

Les armes : *pallé d'argent & d'azur de six pièces, au chevron d'or brochant sur le tout, chargé sur la pointe d'un écusson d'azur, à une fleur de lis d'or.*

PETIT-DE-BRESSEY, à Dijon. Famille qui remonte à

JEAN PETIT, *aliàs* TAUPIN, annobli par Lettres-Patentes de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, du 4 Février 1459, pour services rendus tant par lui que par ses ancêtres au Duc & aux Etats de Bourgogne.

HENRI PETIT, Seigneur de Ruffey-lès-Dijon, un de ses descendans au IV[e] degré, fut confirmé dans sa noblesse par Lettres-Patentes du Roi HENRI IV, le 29 Mars 1696. Sa postérité subsiste dans PHILIPPE PETIT, Ecuyer, Seigneur de Bressey, puis du Bassin, marié, au mois de Mai 1747, à *Louise Berard de Colonges*, dont des enfans ; & dans son frere — PIERRE-FRANÇOIS-MARIE PETIT, Capitaine au Régiment de Condé, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, qui a épousé *Marie Aubertot*, veuve de *N... de Lecey-de-Changey*, Seigneur de Moveignant, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *d'azur, au lion d'or.*

PETIT, Seigneur de la Marnotte, originaire de Champagne, Diocèse de Langres. Famille maintenue dans sa noblesse par M. *de Caumartin*, Intendant de cette Province, en Février 1669.

Elle remonte à noble ODOT PETIT, Ecuyer, Lieutenant à la garde des clefs de la ville de Langres en 1364, & subsiste dans la personne de THOMAS PETIT, Ecuyer, Seigneur de Voncourt, Officier dans le Régiment de Champagne, fils de feu THOMAS PETIT, Ecuyer, Seigneur de Voncourt, & de *Marguerite d'Hemery.* Il est marié & a un fils.

Les armes : *de gueules, au massacre de cerf d'argent, ramé d'or.*

PETIT-DE-MARIVATS, à Paris & dans le Comté de Bourgogne : Famille dont il est parlé dans l'Armorial de France, *Reg. II, Part. II.*

NICOLAS PETIT, Ecuyer, Sieur de la Garanderie, Conseiller du Roi, Commissaire Provincial & Contrôleur ordinaire des Guerres du Berri & de l'Orléanois en 1673, mourut Grand-Référendaire en la Chancellerie, & laissa de *Marie Creney*, son épouse, entr'autres enfans :

NICOLAS PETIT, Seigneur du Bois-d'Aunay & de Dracy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié, en 1719, avec *Marthe Maussion*, fille de *Thomas*, Ecuyer, dont postérité, entr'autres :

MARIE-THOMAS PETIT, Ecuyer, Seigneur du Bois-d'Aunay & de Dracy, né le 3 Mars 1726, qui étoit, en 1742, Lieutenant au Régiment Royal-des-Vaisseaux.

Les armes : *d'azur, à un chevron vivré d'or, accompagné de 3 étoiles de même, surmontées chacune d'une couronne ducale d'argent.*

PETIT-DE-LA-BORDE : Famille noble originaire des Cévennes, aujourd'hui établie dans la Beauce, recommandable par ses services militaires & par ses alliances.

La branche aînée s'est éteinte dans JACQUES PETIT, mort Page de S. A. R. la Duchesse douairiere D'ORLÉANS.

La seconde subsiste dans deux freres, élevés à l'Ecole Royale Militaire. L'aîné nommé — FRANÇOIS-JACQUES PETIT-DE-LA-BORDE, né le 4 Juin 1744, est entré Lieutenant dans le Régiment de Lorraine en 1760 ; le second — ALEXANDRE PETIT, dit *le Chevalier de la Borde*, est né le 21 Août 1747.

Les armes : *de gueules, au dragon & serres d'argent, le dard de gueules, la queue en sautoir, d'où sortent trois têtes de serpent d'argent.*

Voyez la Généalogie de cette Famille dans le *Tome VI* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *p.* 119 *& suiv.*

PETIT, Seigneur de Bellaunay. Famille originaire de Caen, de laquelle est

JEAN LE PETIT, Seigneur de Bellaunay, né le 25 Juillet 1739, (fils de JEAN-BATISTE, Auditeur des Comptes de Rouen, & de *Françoise-Marie-Barbe Néel*), qui a été reçu Conseiller au Grand-Conseil le 5 Septembre 1764.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, surmontée d'un léopard d'or.*

PETIT, dont le surnom est *des Landes* : Famille noble originaire du Vendômois, dont plusieurs ont été attachés par des titres honorables au service des Comtes & du premier Duc *de Vendôme.*

CHARLES PETIT, mari d'*Anne de Loynas-Paraffis*, (fils de JACQUES PETIT, & de *Françoise Bouchard*, Dame de Tremblay), prit, le 3 Octobre 1564, le surnom *des Landes*, à cause du Fief & Domaine des Landes, situé au terroir des Roches-l'Evêque, Paroisse de Lunay en Vendomois, lequel Fief & Domaine il acquit de *Catherine Synon*, veuve de *Paul de Launay*, qui avoit été nourrice de *Jeanne d'Albret*, femme d'*Antoine*, Duc *de Vendôme*, & à laquelle *Jeanne d'Albret* avoit donné par reconnoissance ledit domaine, par Lettres-Patentes du 21 Juillet 1554; donation confirmée par *Antoine*, Duc *de Vendôme*, par Lettres du 12 Septembre 1560, & encore par ladite *Jeanne d'Albret*, pour lors veuve dudit *Antoine*, Duc *de Vendôme*, le 7 Juin 1563.

Ce Domaine a depuis été possédé par JACQUES PETIT-DES-LANDES, Ecuyer, fils dudit CHARLES, & d'*Anne de Loynas-Paraffis* : il l'a gardé toute sa vie, conjointement avec un autre domaine qu'il a eu de *Marguerite l'Empereur*, sa femme, dans le Duché de Montmorency, à présent appellé *Enghien*, au village de Tours; lequel domaine avoit été acquis par *Jeanne Bourfier*, mere de ladite *Empereur*, le 15 Février 1586. Ce même JACQUES PETIT-DES LANDES avoit été employé 30 ans dans les armées des Rois HENRI IV & LOUIS XIII, en qualité d'Officier, comme il paroît par les Lettres du 7 Juin 1633, registrées en la Cour des Aides le 3 Août suivant. Il transmit ses deux domaines à GILBERT, son fils, qui suit.

GILBERT PETIT-DES-LANDES épousa *Marie de Borges*, & en eut : — CÉSAR PETIT-DES-LANDES, qui suit. Il étoit en bas âge quand son pere vendit le Fief & domaine *des Landes*; mais il ne cessa point d'en porter le nom. Le domaine qui est dans le Duché d'Enghien, est encore possédé par les sieurs PETIT-DES-LANDES, qui sont regardés comme les plus anciens Gentilshommes du Duché, ce qui est justifié par les Registres du Greffe & du Tabellionage de ce Duché.

CÉSAR PETIT-DES-LANDES, Conseiller du Roi, Correcteur honoraire en la Chambre des Comptes, mort le 17 Janvier 1741, avoit épousé, par contrat du 4 Mai 1693, *Marie-Catherine Durant*, décédée le 16 Janvier 1753, dont il ne reste que deux garçons, sçavoir : — ANTOINE-CÉSAR, Conseiller du Roi, Correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes, non marié en 1757, — & CHARLES-FRANÇOIS-DE-PAULE, qui suit.

CHARLES-FRANÇOIS-DE-PAULE PETIT-DES-LANDES, Conseiller du Roi, Auditeur ordinaire en la Chambre des Comptes, a épousé le 21 Décembre 1745, *Elisabeth le Maistre*, fille de feu *Charles le Maistre*, Doyen des Substituts du Procureur du Roi au Châtelet de Paris, & de *Louise Guyon*, sa veuve, dont il a : — CHARLES-JEAN; — MARIE-ELISABETH; — & CHARLOTTE-LOUISE PETIT-DES-LANDES. Extrait du Mercure d'Avril 1753, *p.* 209.

Les armes : *d'azur, à trois coquilles oreillées d'or*, 2 & 1.

PETIT : Il y a encore en Normandie deux Familles de ce nom.

La premiere, de l'Election de Caen, est LE PETIT, Ecuyer, Sieur du Vivier, dont les armes sont : *de gueules, au lion passant d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois roses d'or.*

La seconde, de l'Election de Lisieux, est LE PETIT, Ecuyer, Seigneur de Castillon, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagnée en chef de deux roses de même, & en pointe d'une merlette d'argent.*

PETIT (LE), en Bretagne, ressort de Nantes.

Cette Famille a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 27 Novembre 1668, au rapport de M. *de Bréhan.*

Les armes : *de sable, à la bande d'argent, chargée d'un lion armé & lampassé de gueules.*

PETITCŒUR, Ecuyer, Sieur de Saint-Vast & de Beauvalon, dans l'Election de Bayeux, porte pour armes : *d'argent, au lion de sable, chargé sur l'épaule d'un cœur d'or.*

PETITEAU, en Bretagne. Famille dont étoient

PIERRE PETITEAU, Seigneur du Clairé, Auditeur des Comptes, déclaré *noble*, en vertu des priviléges de sa charge, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 17 Août 1669, au rapport de M. *de Bréhan.*

Et PIERRE PETITEAU, Sieur du Chesne, qui le fut pareillement, par autre Arrêt du 26 Août 1669, au rapport du même M. *de Bréhan.*

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une aigle de sable, armée, membrée & becquée de gueules.*

* PEYROLLES, dans la Viguerie d'Aix en Provence.

Terre & Seigneurie possédée par PIERRE DE LAURENS, IV. du nom, Avocat Général au Parlement de Provence, reçu Président à Mortier au même Parlement en 1766. Il a épousé, en 1752, MARIE-MARGUERITE DE LAURENS-BRUE, sa cousine, fille de FRANÇOIS, Marquis de Brue & de Saint-Martin, de laquelle il a des enfans. Voyez LAURENS, *Tome VIII.*

* PEYROUX (DU) : Terre & Seigneurie située dans la Haute-Marche, près la ville de Chenerailles, qui a appartenu à l'ancienne Famille *du Peyroux*, originaire de cette Province, jusqu'en 1646, qu'elle fut vendue par trois freres. Voyez la Généalogie dans le *Tome V*, au mot DUPEYROUX.

* PEYRUIS, en Provence, Diocèse de Sisteron. Terre & Seigneurie acquise, en 1689, par *Paul de Fortia*, II. du nom, Gouverneur du Château d'If & des Isles de Marseille, dont la postérité subsiste. Voyez FORTIA, *Tome VI.*

PEYRUSCA, Sieur *de Basignan* ou *de Besignan*, Chevalier : Ancienne & noble Famille établie en Gascogne, & y possédant, depuis un tems infini, des Terres en toute Justice.

Le chef de cette Famille est Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, à la Commanderie d'Agen en Guienne. Il lui reste, de son mariage avec *Marguerite de Redon*, cinq enfans, dont trois garçons, qui sont au service. L'aîné est, depuis 1762, Capitaine au Régiment de Berri, Cavalerie.

Cette noblesse militaire, étant moins connue sous le nom de PEYRUSCA, que sous celui de BASIGNAN ou BESIGNAN, nous en parlerons plus amplement en son rang, à la lettre *B*, dans notre Supplément, d'après les titres qui nous ont été communiqués : nous nous bornons à dire ici qu'elle est une des plus anciennes de la Province de Gascogne.

GUILLAUME, Sieur DE BESIGNAN, Chevalier, l'un de ses ancêtres, fit hommage au Roi JEAN, de 200 livres tournois de rente, sur le trésor, (Layette *homagia*, quatorze, vingt-huit. C.), le 23 Mars 1355, ainsi que le rapporte *du Tillet*, au titre de l'inventaire, *fol.* 79, *verso*, dans son recueil des Rois de France, leur Couronne & Maison, Chapitre des guerres & Traités d'entre le Roi JEAN & les Anglois.

Cette Famille a pour armes : *d'azur, à une tour d'argent maçonnée de sable, supportée par deux lions affrontés d'argent.*

PEYSSONNEL, en Provence. Famille sortie de celle de PISCICELLI de Naples, disent l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II*; le Supplément à cette Histoire, *p. 86 & suiv.*; & un Mémoire généalogique, écrit sur papier timbré, légalisé par le Lieutenant Civil de la ville de Marseille, sur le vû de toutes les piéces qui lui ont été produites. C'est d'après ce *Mémoire* que nous allons en donner la Généalogie.

Cette Famille, qui a produit plusieurs hommes illustres dans l'Eglise, la Robe & les Lettres, est une branche de celle de PISCICELLI, de Naples, l'une des plus anciennes & des plus illustres de ce Royaume, qui a contracté les plus brillantes alliances, occupé les principales charges de cet Etat; qui a donné deux Cardinaux, un très-grand nombre d'Archevêques & d'Evêques, & une infinité de Chevaliers & de Grands-Officiers de l'Ordre de Malte.

I. ANDRÉ PISCICELLI, dit *Andreano*, est qualifié *Chevalier*, dans l'Indult donné en 1380, par la Reine JEANNE I, au sujet des contestations qui s'étoient élevées parmi les Chevaliers Napolitains. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

II. OTINELLO PISCICELLI, qualifié *Chevalier*, marié à *Isabelle* ou *Belluccia Caraccioli*, dont :

III. ANDRÉ PISCICELLI, II. du nom, qui fut dans les bonnes graces du Roi LADISLAS, & de la Reine JEANNE, sa sœur, qu'il servit avec beaucoup de fidélité : lorsque JACQUES, Comte DE PROVENCE, mari de la Reine JEANNE II, partit du Royaume de Naples pour aller en Provence, ANDRÉ fut du nombre des Chevaliers Napolitains qui l'accompagnerent. Il avoit épousé, 1°. à Naples *Béatrix Latra*, fille de *Floridasso Latra*, illustre Capitaine de ce tems-là, & Viceroi de Naples pour le Roi LADISLAS. ANDRÉ se fixa en Dauphiné, s'y maria, 2°. l'an 1420, avec *Sibille d'Albon*, & mourut à Vienne, où son testament fut publié le 18 Août 1437. Dans cette Province de Dauphiné, il eut le surnom de *Peyssouneau*, qui, en idiôme Dauphinois & Provençal, signifie *petit-poisson*, traduction exacte du nom de PISCICELLI. Il est qualifié *très-illustre Seigneur* ANDRÉ PISCICELLI, dit PEYSSOUNEAU, *aliàs* PEYSSONNEL, dans le testament de JACQUES, son arriere-petit-fils, enregistré à la Chambre des Comptes de Provence. Du premier lit il eut : — 1. OTINELLO ; — 2. FLORIDASSO ; — 3. & GODEFROI PISCICELLI, dont la postérité se perpétua dans le Royaume de Naples. *Carlo de Lellis* en donne la filiation suivie jusqu'à FABRICIO PISCICELLI, qui vivoit vers le milieu du dernier siécle, tems où cet auteur a écrit ; & du second lit : — HENRI, qui suit.

IV. HENRI PISCICELLI, chevalier, conserva encore le nom de ses peres & le surnom de *Peyssouneau*, & se maria, l'an 1445, à *Michelle du Terrail*, tante du fameux *Pierre du Terrail*, dit *le Chevalier Bayard*, si célebre sous le regne de FRANÇOIS I, & qui fonda pour les descendans de HENRI PISCICELLI, une pension annuelle, qui a subsisté jusqu'à JACQUES, son petit-fils. HENRI eut de son mariage :

V. JEAN PEYSSOUNEAU, Chevalier, qui quitta le nom de PISCICELLI, & s'allia, le 5 Novembre 1500, à *Jeanne de Guiffrey*, dont :

VI. JACQUES PEYSSOUNEAU, *aliàs* PEYSSONNEL, Chevalier, qui vint à Lorgues en Provence, se maria, à Carignan, le 29 Septembre 1529, avec *Blanche de Fluxas*, sœur de *Bernard de Fluxas*, Chevalier ; & testa à Lorgues le 9 Mai 1544. De ce mariage sortit :

VII. HENRI DE PEYSSONNEL, II. du nom, Ecuyer, desbérité par le testament de son pere. Il fut fait prisonnier de guerre, à la tête d'un détachement qu'il commandoit, par les troupes de *Charles-Emmanuel*, Duc *de Savoie*, en 1590, & fut conduit au Château des Arcs, où il mourut peu de tems après. Il avoit épousé à Lorgues, le 29 Janvier 1555, *Honorade Legars*, de laquelle vinrent :

— 1. JACQUES, qui suit; — 2. JEAN-BATISTE, mort sans postérité; — 3. AMBROISE, qui prit le parti des armes, & fut tué dans un combat qu'il y eut près de Manosque en 1590. Il avoit épousé une Demoiselle *de Ruffy*, & n'en eut point d'enfans; — 4. BALTHASARD, tige de la branche établie à Marseille, rapportée ci-après; — 5. & une fille.

VIII. JACQUES DE PEYSSONNEL, II. du nom, épousa, 1°. le 29 Décembre 1590, *Françoise de Laugier*; & 2°. *Marguerite de Versoris*. Du premier lit il eut: — JEAN, qui suit; — & ESPRIT, Seigneur de Roquebrune, qui eut trois fils: l'aîné N... DE PEYSSONNEL, Seigneur de Roquebrune, épousa *N... du Puget*, dont deux filles, l'une mariée à *Jean de la Tour*, Seigneur de Remoulles; & l'autre, femme 1°. de *N... d'Abran*; & 2°. de *N... de Commandaire*, Seigneur de Taradel. — Le second fils, Seigneur de Calas, fut Officier de Marine à Toulon, & mourut sans postérité; — Le troisieme fut Chanoine à Fréjus.

JACQUES DE PEYSSONNEL, II. du nom, eut de son second mariage avec *Marguerite de Versoris*, une fille — N... DE PEYSSONNEL, qui s'allia avec *Jean-Batiste de Ganssarde*, Seigneur de Saint-Mandies: les articles de ce mariage furent signés le 7 Mai 1640.

IX. JEAN DE PEYSSONNEL, II. du nom, Seigneur de Fuveau, (Terre de Provence, qui est encore aujourd'hui possédée par ses descendans), s'établit à Aix, & fut Procureur du Pays. Il épousa, le 4 Mars 1625, à Draguignan, *Marguerite de Raymondis*, dont une fille, morte Religieuse, & cinq garçons, sçavoir: — 1. JACQUES DE PEYSSONNEL, III. du nom, Procureur du Pays en 1676, & 1683, qui laissa de Dame *Louise d'Estienne*, son épouse, deux filles: — l'une, ANNE DE PEYSSONNEL, mariée, le 17 Décembre 1674, à *Honoré d'Estienne*, de la ville d'Aix; — & l'autre, nommée JEANNE DE PEYSSONNEL, alliée le 5 Décembre 1683, à noble *Joseph d'André*, Ecuyer, de la même Ville; — 2. JEAN, qui suit; — 3. AMBROISE, mort, sans alliance, dans un combat singulier; — 4. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Fuveau & de Saint-Savournin, rapportée ci-après; — 5. & SAUVEUR, Colonel du Régiment de Peyssonnel, Dragons, mort Maréchal-de-Camp & Inspecteur Général de la Cavalerie, après avoir commandé plusieurs fois en Allemagne, & servi très-long-tems avec tant de distinction, que LOUIS XIV lui donna le surnom de *brave Peyssonnel*.

X. JEAN DE PEYSSONNEL, III. du nom, épousa, le 13 Décembre 1671, Dame *Marie de Bayard*, de laquelle il eut: — JEAN, qui suit; — & JEANNE, mariée, le 8 Décembre 1700, à Messire *Jean de Gassendy*, Seigneur de Campagne, co-Seigneur de Riez, Conseiller en la Chambre des Comptes du Parlement d'Aix.

XI. JEAN DE PEYSSONNEL, IV. du nom, servit dans la Cavalerie, & épousa, le 26 Avril 1703, *Marguerite de Guerin*, sœur du Chevalier *de Guerin*, Commandeur d'Aix. De ce mariage il a eu: — 1. SAUVEUR, Officier de Dragons, mort sans postérité; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. AUGUSTE, Officier au Régiment de Vibray, Dragons, ci-devant Peyssonnel, tué à Aix, dans un combat singulier; — 4. & ROSE, décédée sans alliance.

XII. JACQUES DE PEYSSONNEL, IV. du nom, servit d'abord dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes de Metz, dont il fut Aide-Major, & ensuite dans le Régiment Royal-Infanterie. De *Marguerite du Trousset*, qu'il a épousée en 1739, il n'a eu qu'une fille, appellée — CHARLOTTE DE PEYSSONNEL.

Branche des Seigneurs de FUVEAU & de SAINT-SAVOURNIN.

X. FRANÇOIS DE PEYSSONNEL, quatrieme fils de JEAN, II. du nom, & de *Marguerite de Raymondis*, Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, lors de son établissement, fut second Consul d'Aix, & Procureur du Pays en 1686. Il avoit épousé, le 21 Décembre 1666, *Marie-Thérese d'Hugoleny*, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. JACQUES, dit *de Bomouille*, Officier dans le Régiment



de Peyssonnel, qui se retira du service après avoir reçu plusieurs blessures en Allemagne, & mourut sans alliance; — 3. & ELÉONORE, morte fille.

XI. JEAN DE PEYSSONNEL, Seigneur de Fuveau & de Saint-Savournin, Capitaine de Dragons, dans le Régiment de Peyssonnel, épousa, le 19 Octobre 1699, *Marie-Barbe d'Epinguen*, de laquelle sont issus : — 1. FRANÇOIS-BIENVENU, qui suit; — 2. JEAN, non marié; — 3. & MICHELLE DE PEYSSONNEL, femme de *François de Cypriani*, Seigneur de Saint-Savournin, après la mort de laquelle la Terre de Saint-Savournin, dont elle avoit hérité de son mari, est passée dans la Famille de PEYSSONNEL.

XII. FRANÇOIS-BIENVENU DE PEYSSONNEL, Seigneur de Fuveau & de Saint-Savournin, a épousé, 1°. le 1 Août 1741, *N... d'Albert*, dont il n'a point eu d'enfans; & 2°. le 13 Septembre 1751, *Rose de Gazan*, de laquelle il a : — JEAN-MARIE-BIENVENU DE PEYSSONNEL, né le 14 Juin 1753; — & une fille.

Branche établie à Marseille.

VIII. BALTHASARD PEYSSONNEL, quatrieme fils de HENRI, II. du nom, & d'*Honorade Legars*, faisoit ses études à Toulouse, lorsqu'il perdit son pere & tous ses biens. Il s'adonna à la Littérature, à la Physique & à l'Astronomie, & devint un des plus sçavans hommes de son siécle. Son fils & son petit-fils eurent le même goût, & ils se distinguerent tous les trois dans les Sciences & dans les Lettres, & ont mérité, par leurs sçavans ouvrages, d'être mis, par *Moréri*, *Ruffy* & d'autres Auteurs, au nombre des hommes illustres de la ville de Marseille. BALTHASARD s'y établit, & épousa, le 18 Octobre 1596, *Marguerite d'Esparre*, fille d'*Honoré d'Esparre*, Lieutenant-Général de la ville de Brignoles, & de Dame *Isabelle d'Arbaud* : il en eut un fils, nommé :

IX. JEAN DE PEYSSONNEL, qui s'adonna, comme son pere, à la Littérature, & épousa, le 14 Avril 1641, *Catherine Carré*, dont vint :

X. CHARLES DE PEYSSONNEL, lequel eut le même goût pour les sciences que son pere & son ayeul. Il épousa, le 7 Octobre 1699, *Anne Isoard*, de laquelle naquirent : 1. JEAN-ANDRÉ, Ecuyer; — 2. CHARLES, qui suit; — 3. CATHERINE, morte sans alliance; — 4. CLAIRE, morte Religieuse; — 5. MARIE, femme de *Pierre Dupré*, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Forest, Pensionnaire du Roi; — 6. & THÉRESE DE PEYSSONNEL, mariée à noble *Félix de Gibert*, Ecuyer, de la ville d'Aix.

XI. CHARLES DE PEYSSONNEL, II. du nom, Ecuyer, Consul de France à Smyrne, chargé des affaires du Roi à la Porte Ottomane, Pensionnaire de Sa Majesté, Associé de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, & de celle de Marseille, a été maintenu dans sa *noblesse d'origine*, par un Arrêt du Conseil-d'Etat du 16 Juin 1743, & est mort en 1757. Il avoit épousé, le 24 Octobre 1726, *Anne du Four*, dont : — 1. CHARLES-CLAUDE, qui suit; — 2. LOUIS, dit *le Chevalier* DE PEYSSONNEL, Capitaine, Aide-Major au Régiment Royal-Infanterie; — 3. MADELENE-BIENVENUE, mariée à *Jean-Louis de Clairembault*, Ecuyer, Consul de France à Seyne en Provence, décédée en 1761; — 4. & MARGUERITE, morte en bas-âge.

XII. CHARLES-CLAUDE DE PEYSSONNEL, Chevalier, Consul de France à Smyrne, Associé & Correspondant de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris & de celle de Marseille, a épousé, par contrat du 9 Septembre 1765, *Thérese-Marguerite d'Albert*, fille de Messire *Joseph-Antoine*, Colonel du Corps Royal-Artillerie, & de Dame *Marguerite de Varages-d'Allemagne*.

Les armes *d'azur, à un poisson d'argent nageant sur une mer de même; & un chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

* PEZAY : Terre & Seigneurie possédée par

Alexandre-Fréderic-Jacques de Masson, Mestre-de-Camp de Dragons, & Chevalier de Saint-Louis, appellé *le Marquis de Pezay*, qui en a hérité de Dame *Marie Boesnier*, sa mere. Voyez la Généalogie au mot MASSON, dans le *Tome X*, aux Additions, *p.* 592, *& suiv.*

* PEZÉ, au Maine: Baronnie portée, en 1480, dans la Maison de *Courtarvel*, par *Anne de Pezé*, Dame du Bouchet & de Pezé, à *Ambroise de Courtarvel*, IV. du nom, trisayeul de *René*, II. du nom, Chevalier, Gentilhomme de la Chambre du Roi, en faveur duquel la Terre de *Pezé* fut érigée en *Marquisat*, avec établissement de Foires & Marchés, par Lettres du mois d'Avril 1658, registrées le 3 Août 1663. Voyez COURTARVEL, *Tome V*.

* PEZENAS, en Languedoc. Cette Ville étoit anciennement une Châtellenie, que le Roi JEAN érigea en *Comté*, en faveur de CHARLES D'ARTOIS, en 1361.

Dans la suite, ce Comté entra dans la Maison de *Montmorency*, & le Connétable de ce nom y fit bâtir *la Grange des prés*, (sur le bord de l'Hérault, à une petite distance Nord-Est de Pezenas), la plus belle maison de Languedoc. Ce Comté passa au Prince de CONDÉ, par la mort du Duc *de Montmorency*, son beau-frere, & est depuis échu en partage aux Princes DE CONTY, cadets de la Maison de BOURBON-CONDÉ. *Diction. des Gaules, Tome V.*

* PEZENES, même Province, Diocèse de Beziers.

Après avoir été possédée par les Maisons de *Narbonne* & de *Lauzieres-Themines*, la Terre & Baronnie de *Pezenes* passa, en 1640, à la Famille de *Beaulac*, dont sont sortis plusieurs Conseillers & Présidens de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Montpellier.

Cette Famille de *Beaulac* s'étant éteinte en la personne de *François de Beaulac*, petit-fils de l'acquéreur, la Terre de *Pezenes* fut vendue par Décret, & acquise au mois d'Août 1745, par *Pierre-Maurice-Emmanuel de Girard*, Seigneur de Saint-Jean de Vidas, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, &c. Chevalier de Saint-Louis. C'est en considération des ses services, que Sa Majesté unit à cette Baronnie celle de *Montesquieu*, & les Seigneuries de *Vasmacle, Pousset, la Brogne* & *Roudanergue*, & les érigea en titre de *Marquisat*, sous le nom de *Pezenes*, par Lettres du mois d'Août 1750, registrées au Parlement de Toulouse le 11 Décembre même année, & en la Chambre des Comptes de Montpellier le 9 Janvier de l'année suivante. Voyez GIRARD, *Tome VIII*.

* PHALTZBOURG, Ville forte au pays Messin avec titre de *Principauté*. Elle fut construite, en 1570, par un Prince Palatin, dans le Comté de la Petite-Pierre, & vendue, peu de tems après, à la Maison de *Lorraine*, qui la céda ensuite à la France par le Traité de 1661, & définitivement par celui de Paris de 1718. LOUIS XIV fit fortifier cette Ville en 1679, sur les plans du Maréchal *de Vauban*. Il y avoit un ancien Château qui fut incendié en 1713, & dont il ne reste plus que les souterreins.

PHELIPPES, Seigneurs de la Houssaye en Picardie.

NICOLAS PHELIPPES, Chevalier, Seigneur de la Houssaye, Commandant pour le Roi dans Mézieres & Charleville, épousa *Marie Pajot*, dont: — NICOLAS-LÉON, qui suit; — & MARIE-ANNE, femme, le 27 Avril 1705, & veuve, sans enfans, au mois d'Octobre suivant, d'*Anne-François Hubert*, Chevalier, Seigneur de Faronville, Landreville, Acquebouille, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de Conty, Cavalerie, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. C'est en faveur de cette Veuve que la Terre de *Faronville* & réunion d'icelle, qui lui appartenoit en vertu de son contrat de mariage, a été érigée en *Comté*, sous le même nom de *Faronville*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1754, enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris le 17 Septembre suivant.

NICOLAS-LÉON PHELIPPES, Seigneur de la Houssaye, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Maubeuge,

mort en 1763, a laissé d'*Henriette-Thérese Simonet*, sa femme : — 1. Clément-Nicolas-Léon, qui suit; — 2. Anne-Léon, destiné à l'état ecclésiastique; — 3. & Geneviéve Phelippes, mariée, le 20 Décembre 1757, à *Louis-Henri de Fredi*, Conseiller au Parlement, dont : — *Marie-Louise-Scholastique-Geneviéve*, née le 11 Février 1759.

Clément-Nicolas-Léon Phelippes, dit *le Comte de la Houssaye*, Capitaine de Cavalerie, a épousé, en Décembre 1760, *Louise-Therese Aubin*, fille de *Charles-Louis*, Seigneur de Planoy, Conseiller au Parlement, & de *Marie-Louise Barré*.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois glands & de trois olives de sinople, un gland & une olive couplés & liés de gueules.*

PHÉLYPEAUX : Maison originaire de Blois, dont le nom, connu depuis plus de 400 ans, a été illustré, depuis près de deux siécles, par un Chancelier de France, onze Secrétaires d'Etat, & plusieurs Grands-Officiers Commandeurs des Ordres du Roi. *Moréri*, *Tome VIII*, Edit. de 1759, en remonte la Généalogie à

I. Jean le Picard, dit Phélypeaux, Seigneur de la Brosse-Gastée en 1399 & 1400, qui possédoit encore plusieurs autres Fiefs. De *Marguerite Thierry*, son épouse, fille de *Jean Thierry*, Capitaine de la ville de Blois, il laissa

II. Jean Phélypeaux, Seigneur de Ville-Sablon, mort en 1461, & enterré dans le chœur de l'Eglise des Jacobins à Blois, suivant son épitaphe. Il avoit épousé, en 1450, *Catherine Artault*, dont, entr'autres enfans :

III. Guillaume Phélypeaux, Seigneur de Ville-Sablon en 1469, marié, avant l'an 1500, avec *Perrette Cottereau*. Il en eut :

IV. Raimond Phélypeaux, Seigneur en partie de la Vrilliere en 1535, qui avoit épousé, l'an 1521, *Robine de Lutz*, dont :

V. Louis Phélypeaux, Seigneur de la Cave & de la Vrilliere, Conseiller au Présidial de Blois en 1553. Il avoit épousé, par contrat du 22. Août 1537, *Radegonde Garraut*, fille de *Jean Garraut-de-Quantes*, & d'*Isabelle Paris*. Leurs enfans furent : — 1. Raimond, qui suit; — 2. Salomon, Seigneur des Landes, Auditeur des Comptes en 1592, ensuite Maître des Comptes à Paris depuis le 12 Juillet 1594 jusqu'en 1603, mort le 2 Octobre 1655, dans la 82e année de son âge, sans avoir été marié; — 3. Paul, tige de la branche des Seigneurs de Pontchartrain, rapportée ci-après; — 4. Jacob, Abbé de Bourgmoyen & de Lesterp, reçu Conseiller au Parlement le 16 Mars 1601, mort le 23 Octobre 1643; — 5. Jean, Seigneur de Villesavin, Comte de Buzançois, Secrétaire des Commandemens de la Reine Marie de Médicis, Maître des Comptes & Conseiller d'Etat, mort le 23 Novembre 1660. Il avoit eu d'*Isabelle Blondeau*, son épouse, — Anne Phélypeaux, mariée, en 1627, à *Léon Bouthillier*, Comte de Chavigny, Secrétaire & Ministre d'Etat, Commandeur & Grand-Trésorier des Ordres du Roi, morte le 3 Janvier 1694, âgée de 82 ans; — 6. Jacqueline, mariée, le 13 Août 1586, à *Isaac Robert*, Seigneur de Beauregard, Conseiller à Blois; — 7. Susanne, femme de *Paul Ardier*, Trésorier des Parties Casuelles, puis Trésorier de l'Epargne, morte le 1 Février 1651; — 8. & Marguerite, femme de *Daniel de Launay*, Seigneur de la Raviniere, Trésorier de France à Tours.

VI. Raimond Phélypeaux, II. du nom, Seigneur d'Herbault, de la Vrilliere & du Verger, né à Blois en 1560, successivement Secrétaire de la Chambre du Roi le 27 Août 1590, Trésorier des Parties Casuelles en 1591, Trésorier de l'Epargne en 1599, succéda à Paul Phélypeaux, Seigneur de Pontchartrain, son frere cadet, dans la dignité de Secrétaire d'Etat, le 5 Novembre 1621, & mourut à Suze en Piémont, le 2 Mai 1629. Il avoit épousé, par contrat du 3 Juillet 1594, *Claude Gobelin*, fille de *Balthasard Gobelin*, Trésorier de l'Epargne, puis Président des Comptes, & d'*Anne de Raconis*, dont : — 1. Balthasard,

THASARD, qui suit; — 2. LOUIS, Seigneur de la Vrilliere, tige de la branche de ce nom, rapportée ci-après.

3. ANTOINE PHÉLYPEAUX, Seigneur du Verger, reçu Conseiller au Parlement le 19 Juillet 1624, ensuite Intendant de Justice en Bourbonnois, puis Conseiller d'Etat, mort le 19 Mars 1665. De *Marie de Villebois*, son épouse, fille de *Jacques de Villebois*, Maître-d'Hôtel du Roi, morte en Mai 1701, âgée de 79 ans, il laissa: — RAIMOND-BALTHASARD, dont on va parler; — & JACQUES-ANTOINE, nommé Evêque de Lodeve en 1690, mort dans son Diocèse en Avril 1732.

RAIMOND-BALTHASARD PHÉLYPEAUX, Seigneur du Verger, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Conseiller d'Etat d'Epée, Envoyé extraordinaire à Cologne, ensuite Ambassadeur extraordinaire à Turin, nommé Gouverneur-Général des Isles de l'Amérique, par Provisions du 1 Janvier 1709, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en Avril 1712, mourut sans alliance à la Martinique, le 21 Octobre 1713.

4. ANNE, épouse de *Henri de Buade*, Comte de Palluau & de Fontenac, Mestre-de-Camp du Régiment de Navarre, morte en 1633; — 5. MARIE, femme de *Henri de Neufville-Villeroy*, Comte de Burry, après la mort duquel elle se fit Religieuse Carmélite à Paris; — 6. CLAUDE, mariée, en 1627, à *Jacques du Blé-d'Uxelles*, Gouverneur de Châlons, morte le 18 Juillet 1642; — 7. & ISABELLE, morte la même année, femme de *Louis de Crevant*, Marquis d'Humieres, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Compiegne, qu'elle avoit épousé le 18 Juillet 1627.

VII. BALTHASARD PHÉLYPEAUX, Chevalier, Seigneur d'Herbault, reçu Conseiller au Parlement le 18 Février 1618, Trésorier de l'Epargne & Conseiller d'Etat, mort le 15 Février 1663, avoit épousé, en 1620, *Marie le Feron*, fille de *Raoul le Feron*, Maître des Requêtes, & de *Renée Hennequin*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. BALTHASARD, Abbé de Bourgmoyen & de Saint-Laurent proche Cosne, mort le 27 Février 1688; — 3. & ELISABETH, mariée, le 6 Octobre 1665, à *Antoine de France*, Seigneur de la Tour, Ecuyer du Roi, Gouverneur de Saint-Dizier & de Ribemont, morte au mois d'Avril 1700, âgée de 89 ans.

VIII. FRANÇOIS PHÉLYPEAUX, Seigneur d'Herbault, Conseiller au Parlement, épousa *Anne Loisel*, fille d'*Antoine Loisel*, aussi Conseiller au Parlement, morte le 26 Mars 1705. Leurs enfans furent: — 1. ANTOINE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. LOUIS-BALTHASARD, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Notre-Dame de Paris en 1694, Abbé du Thoronet, Diocèse de Fréjus, en 1697, Agent Général du Clergé en 1701, & nommé Evêque de Riez en 1713; — 3. HENRI, Capitaine de Vaisseau, tué au combat naval près de Malaga, le 24 Août 1704; — 4. & MARIE-ANNE PHÉLYPEAUX, morte fille en 1688.

IX. ANTOINE-FRANÇOIS PHÉLYPEAUX, Seigneur d'Herbault, Intendant-Général de la Marine, mort à Malaga, le 10 Octobre 1704, de la blessure qu'il avoit reçue sur le Vaisseau *Amiral*, au combat où son frere fut tué, avoit épousé, le 5 Mai 1695, *Jeanne Galon*, fille de *Georges Galon*, Ecuyer, & de *Susanne Rigioli*, dont, entr'autres enfans: — GEORGES LOUIS, qui suit; — & MARIE-ANNE, mariée, par contrat du 17 Juillet 1725, avec *Gabriel-Bertrand du Guesclin*, Seigneur de Beaucé.

X. GEORGES-LOUIS PHÉLYPEAUX, Seigneur d'Herbault, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 30 Mars 1719, s'est démis de cet Office, & a été pourvu de celui de Lieutenant de Roi du Gouvernement de l'Orléanois au département du Blaisois, pour lequel il prêta serment le 22 Mars 1727, est mort le 1 Novembre 1742, en son Château d'Herbault, & a été inhumé en l'Eglise Paroissiale de Neuvy-sur-Beuveron. Il a laissé de son mariage avec *Anne-Louise de Kerouart*: — 1. GEORGES-LOUIS PHÉLYPEAUX-D'HERBAULT, Abbé de l'Abbaye Royale du Thoronet, dont il s'est démis, nommé Archevêque de Bourges en 1757, puis Abbé de Saint-Lucien de Beauvais & de Saint-Benoît-sur-Loire; — 2. LOUIS-BALTHASARD, Chevalier de Malte, mort Garde-Marine à Brest;

— 3. Jean-Fréderic, qui suit; — 4. & Rosalie-Félicité, morte femme de *N... de Vigier*, Procureur-Général, en survivance, du Parlement de Bordeaux.

XI. Jean-Fréderic Phélypeaux, Seigneur d'Herbault, Mestre-de-Camp au Régiment du Roi, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi du Blaisois, Vendômois & Dunois, a épousé, le 6 Octobre 1761, Demoiselle *Marie-Adélaïde de Sturm*, Allemande, dont il n'a point encore eu d'enfans.

Branche des Marquis de la Vrilliere.

VII. Louis Phélypeaux, Seigneur de la Vrilliere & de Châteauneuf-sur-Loire, Baron d'Hervy, &c. second fils de Raimond, II. du nom, & de *Claude Gobelin*, Conseiller d'Etat le 20. Décembre 1620, Secrétaire d'Etat après la mort de son pere, le 26 Juin 1629, Commandeur, Prévôt, & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi le 1 Avril 1643, mort le 25 Mai 1681, âgé de 83 ans, avoit épousé, par contrat du 1 Août 1635, *Marie Particelle*, morte le 23 Août 1670, fille de *Michel*, Seigneur d'Hemery & de Thoré, Surintendant des Finances, & d'*Anne le Camus*, dont: — 1. Louis, reçu en survivance Secrétaire d'Etat en 1648, dont il se démit en 1669; — 2. Balthasard, qui suit; — 3. Michel, Conseiller au Parlement, Abbé de Nioeuil, de Saint-Lo & de l'Absie, nommé Evêque d'Uzès le 22 Novembre 1664, & Archevêque de Bourges en 1676, mort subitement à Paris le 28 Avril 1694, âgé de 52 ans; — 4. Augustin, Chevalier de Malte en 1647, Capitaine de Galeres, mort sur son bord proche de Vigo en Espagne, en 1673; — 5. Raimond, Comte de Saint-Florentin, Lieutenant-Colonel du Régiment Colonel-Général de Dragons, mort à Mons, le 9 Août 1692, des blessures qu'il reçut au combat de Steinkerque; — 6. Pierre, Baron d'Hervy, Brigadier des Armées du Roi, Mestre-de-Camp du Régiment Royal Dauphin, Etranger, mort en 1691; — 7. Marie, épouse de *Jean-Claude de Rochechouart*, Seigneur de Tonnay-Charente & de l'Isle-Dieu, Colonel du Régiment de la Marine, morte le 15 Février 1681; — 8. & Agnès, morte en bas-âge.

VIII. Balthasard Phélypeaux, Marquis de Châteauneuf, de Tanlay, Thoré, &c. d'abord Aumônier du Roi, Abbé de l'Absie & de Quincy, Conseiller au Parlement, puis reçu Secrétaire d'Etat, en survivance de son pere, en 1669, sur la démission de son frere aîné, commença d'exercer en 1676. Il avoit obtenu, par Commission, en 1671, celle de Commandeur & Secrétaire des Ordres du Roi, dont il fut pourvu en titre en 1683, mourut en sa Terre de Châteauneuf, allant aux Eaux de Bourbon, le 27 Avril 1700. Il avoit épousé, par contrat du 20 Décembre 1670, *Marie-Marguerite de Fourcy*, morte le 9 Avril 1711, fille de *Jean de Fourcy*, Seigneur de Chessy, Conseiller au Grand-Conseil, & de *Marguerite de Fleuriau*. De ce mariage vinrent: — 1. Louis, qui suit; — 2. Balthasard, Chanoine Régulier de Saint-Augustin, de la Congrégation de Sainte-Geneviéve, nommé Abbé de Nioeuil en 1693; — 3. autre Balthasard, Chevalier de Malte, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel de Dragons; — 4. & Catherine-Thérese, mariée, le 8 Mai 1692, à *François d'Aubusson*, Duc de la Feuillade, Gouverneur du Dauphiné, morte, sans enfans, le 5 Septembre 1697, âgée de 21 ans.

IX. Louis Phélypeaux, II. du nom de sa branche, Marquis de la Vrilliere, de Châteauneuf, de Tanlay, Comte de Saint-Florentin, Baron d'Hervy, &c. né le 14 Avril 1672, Secrétaire d'Etat, après la mort de son pere, le 10 Mai 1700, Commandeur & Secrétaire des Ordres du Roi le 18 du même mois, mort le 17 Septembre 1725, avoit épousé, le 1 Septembre 1700, *Françoise de Mailly*, fille de *Louis*, Comte *de Mailly*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Anne de Sainte-Hermine*, Dame d'Atours de Madame la Dauphine, dont: — 1. Louis, qui suit; — 2. Anne-Marie, née le 25 Novembre 1702, morte en Avril 1716; — 3. Marie Jeanne, née en Mars 1704, mariée, le 19 Mars 1718, à Jean-Fréderic Phélypeaux, Comte de Maurepas, mentionné au degré X de la branche suivante; — 4. & Louise-Françoise, alliée, le

21 Mai 1722, à *Louis-Robert-Hippolite de Bréhan*, Comte de Pleló, Ambassadeur en Danemarck, mort en 1729, & elle en 17....

X. LOUIS PHÉLYPEAUX, III. du nom, Comte de Saint-Florentin, &c. né le 18 Août 1705, fut pourvu de la charge de Secrétaire d'Etat, & des Commandemens & Finances de Sa Majesté, en survivance & sur la démission du Marquis *de la Vrilliere*, son pere, par Lettres du 17 Février 1723, dont il prêta serment le lendemain entre les mains du Roi; pourvu encore, par Lettres du 3 Août 1736, de la charge de Commandeur & Secrétaire des Ordres du Roi, sur la démission de *M. Chauvelin*, Garde des Sceaux de France; fut fait Chancelier de la Reine après la mort du Marquis *de Breteuil*, par Lettres du 17 Février 1743; élu Honoraire de l'Académie des Sciences en 1740; nommé Ministre d'Etat au mois d'Août 1751; pourvu, au mois de Juin 1756, de la charge de Commandeur-Chancelier-Garde des Sceaux des Ordres du Roi, & de Surintendant des deniers des mêmes Ordres, vacante par le décès de l'Abbé *de Pomponne*; a fait ses preuves de noblesse, le 7 Juillet suivant, devant le Duc *de Villeroy*, Pair de France, & le Marquis *de Beringhem*, premier Ecuyer du Roi, Chevaliers & Commandeurs desdits Ordres, Commissaires à ce députés, qui en firent rapport au Chapitre tenu dans le Cabinet du Roi à Versailles, le 1 Janvier 1757. Au mois de Février de la même année il a été élu, par l'Académie des Belles-Lettres, pour remplir la place d'Académicien honoraire, vacante par la mort du Marquis *d'Argenson*. Il a été connu, jusqu'en 1770, sous le nom de *Comte de Saint-Florentin*, qu'il a quitté, pour prendre celui *de la Vrilliere*, par érection de ses Terres en *Duché* en 1770. Il s'est démis de toutes ses charges en 1775, & n'a point d'enfans de son mariage, contracté le 10 Mai 1724, avec *Amélie-Ernestine*, née Comtesse *de Platen*, morte le 10 Mai 1767, âgée de 66 ans, fille d'*Ernest-Auguste*, Comte du Saint-Empire, de Platen & de Hallermunde, Grand Chambellan & Ministre d'Etat de Sa Majesté Britannique, Grand-Maître héréditaire des Postes des Etats de Brunswick-Lunebourg, & de *Sophie-Caroline-Eve-Antoinette d'Offelen*.

Branche des Comtes de PONTCHARTRAIN.

VI. PAUL PHÉLYPEAUX, Seigneur de Pontchartrain, troisieme fils de LOUIS, & de *Radegonde Garraut*, né à Blois en 1569, entra dans les affaires, quoique très-jeune, dès l'an 1588, fut pourvu, par HENRI IV, de la charge de Secrétaire d'Etat des Commandemens de la Reine MARIE DE MÉDICIS, qu'il remplit avec tant de zele & de capacité, que cette Princesse lui procura celle de Secrétaire d'Etat, à la place de M. *Forget du Fresne*, & il entra en exercice le 21 Avril 1610, peu de tems avant la mort du Roi. Le Gouvernement étant tombé entre les mains de la Reine, sa bienfaitrice, il aida par ses sages conseils, à maintenir l'autorité de la Régente & la tranquillité des peuples. Les affaires les plus importantes qui survinrent dans la suite, & sur-tout celles de la Religion, passerent par ses mains. Il travailla aux Réglemens qui furent faits dans l'assemblée des Notables à Rouen l'an 1617, & eut la meilleure part au Traité de paix conclu, l'an 1619, avec la Reine mere, peu après son évasion de Blois. Les mouvemens séditieux des Huguenots qui refuserent, en 1620, de se séparer à Loudun, & qui convoquerent, la même année, une Assemblée illicite à la Rochelle, furent reprimés par ses soins. Il tomba malade au siége de Montauban, où il avoit accompagné le Roi, en 1621; se fit transporter à Castel-Sarasin, & y mourut le 21 Octobre, âgé de 52 ans. Il avoit épousé *Anne de Beauharnois*, morte le 20 Janvier 1653, fille de *François de Beauharnois*, Seigneur de Miramion, & d'*Anne de Bourdineau*. Leurs enfans furent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. MARIE, femme de *N... Mangot*, Seigneur de Villareeaux, Maître des Requêtes, morte le 15 Avril 1670; — 3. CLAUDE, morte le 11 Mai 1682, femme de *Pierre Hodicq*, Seigneur de Marly, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, puis Conseiller de Grand'Chambre; — 4. & CHARLOTTE, épouse de *Claude Frere*, Maître des Requêtes, & premier Président au Parlement de Grenoble.

VII. Louis Phélypeaux, I. du nom de sa branche, Seigneur de Pontchartrain, âgé de 8 ans lors de la mort de son pere, néanmoins gratifié de la charge de Secrétaire d'Etat, à condition que pendant sa jeunesse elle seroit exercée par Raimond Phélypeaux, son oncle, en faveur duquel il s'en démit dans la suite. Après avoir été Conseiller au Parlement en 1637, il fut Président en la Chambre des Comptes en 1650, & mourut le 30 Avril 1685, âgé de 72 ans. Il avoit épousé *Marie-Susanne Talon*, morte le 1 Octobre 1653, fille de *Jacques Talon*, Avocat-Général au Parlement de Paris, puis Conseiller d'Etat. De leur mariage vinrent: — 1. Louis, qui suit; — 2. Jean, dont nous parlerons d'abord; — 3. Susanne, morte le 24 Mars 1690, femme de *Jérôme Bignon*, Avocat-Général au Parlement, puis Conseiller d'Etat; — 4. & Marie-Claude, morte le 23 Janvier 1661, sans enfans de son mariage contracté avec *Louis-Henri Habert*, Seigneur de Montmort, Conseiller au Parlement.

Jean Phélypeaux, Conseiller d'Etat, né le 12 Mars 1646, Conseiller au Grand-Conseil en 1682, Maître des Requêtes en 1686, Intendant de la Généralité de Paris en 1690, dont il se démit en 1709, Conseiller d'Etat le 23 Novembre 1693, mourut le 19 Août 1711, âgé de 65 ans. Il avoit épousé, le 16 Septembre 1683, *Marie de Beauharnois*, morte le 8 Août 1723, fille de *François de Beauharnois*, Seigneur de la Grilliere, Lieutenant-Général au Bailliage d'Orléans, & de *Charlotte de Bregy*, sa seconde femme, dont: — 1. Jean-Louis Phélypeaux, Seigneur de Mont-Lhéry, né le 9 Janvier 1688, d'abord Avocat du Roi au Châtelet, puis Conseiller au Parlement, qui quitta le parti de la Robe pour embrasser celui de l'Epée. Il fut Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, successivement Colonel de Cavalerie, & est mort à Paris le 12 Septembre 1763; — 2. François, Seigneur d'Outreville, né le 28 Avril 1689, reçu Conseiller au Parlement le 9 Décembre 1709, puis Maître des Requêtes, mort de la petite-vérole le 19 Décembre 1715, dans sa 26[e] année, laissant de *Marie-Catherine Voisin-de-Saint-Paul*, qu'il avoit épousée le 13 Août 1710, un garçon mort jeune, & un autre, mort de la petite-vérole en Juillet 1723, âgé de 12 ans; — 3. & Marie-Catherine, mariée, le 13 Janvier 1734, à *Louis-Charles de Gouffier*, Seigneur, Marquis d'Heilly.

VIII. Louis Phélypeaux, II. du nom, Chevalier, Comte de Pontchartrain, né le 29 Mars 1643, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 11 Février 1661, à l'âge de 17 ans, exerça cette charge avec distinction jusqu'en 1667, que Louis XIV le choisit, au mois d'Août, pour remplir la place de premier Président au Parlement de Bretagne; fut pourvu de l'office d'Intendant des Finances en 1687; succéda, en 1689, à M. *le Pelletier*, dans la charge de Contrôleur-Général des Finances; fut fait, à la fin de l'année 1690, Secrétaire d'Etat, réunit à cette charge le soin & la direction des Académies, qui en avoient été détachées, & particulierement de celle qui est à présent connue sous le nom d'*Académie des Belles Lettres*, à laquelle il donna une nouvelle forme; fut fait Chancelier & Garde des Sceaux de France en 1699, & nommé, peu après, Commandeur des Ordres du Roi. Ayant servi l'Etat 15 années comme Chancelier, il demanda au Roi la permission de se retirer: Sa Majesté la lui ayant accordée avec peine, lui conserva tous les honneurs attachés à la premiere dignité du Royaume, & le gratifia d'une pension considérable. Il se retira dans la Maison de l'Institution des Peres de l'Oratoire, où il faisoit d'abondantes aumônes, & feu Louis XV, par respect pour sa vertu, l'honora une fois de sa visite dans sa retraite. Il mourut en son Château de Pontchartrain, au milieu de sa Famille, le 22 Décembre 1727, dans la 85[e] année de son âge, & fut inhumé, comme il l'avoit ordonné, sans aucune pompe, dans l'Eglise Saint Germain-l'Auxerrois à Paris. Il avoit épousé, en 1668, *Marie de Maupeou*, morte le 12 Avril 1714, fille de *Pierre de Maupeou*, Président aux Enquêtes, & de *Marie Quentin de Richebourg*, dont, pour fils unique:

IX. Jérôme Phélypeaux, Comte de Pontchartrain & de Maurepas, né au mois de Mars 1674, reçu Conseiller au Parlement le 29 Mars 1692, Secrétaire d'Etat, en survivance de son pere, le 19 Décembre 1693, Commandeur-Prévôt

des Ordres du Roi en Octobre 1709. Il s'est démis, en Novembre 1715, de la charge de Secrétaire d'Etat, & est mort le 8 Février 1747. Il avoit épousé, 1°. le 28 Février 1697, *Christine-Eléonore de la Rochefoucaud-de-Roye*, morte le 23 Juin 1708, âgée de 27 ans, fille de *Fréderic-Charles de la Rochefoucaud*, Comte de Roye, & d'*Isabelle de Durfort-Duras*; & 2°. le 31 Juillet 1713, *Hélene-Rosalie-Angélique de l'Aubespine*, fille d'*Etienne*, Marquis de Verderone, Guidon des Gendarmes de la Reine, & de *Marie-Anne Festard*. Il a eu du premier lit : — 1. Louis-François, Comte de Maurepas, né le 9 Mai 1700, mort le 23 Janvier 1708; — 2. Jean-Fréderic, qui suit; — 3. Paul-Jérôme, Marquis de Chefboutonne, appellé d'abord *le Chevalier*, puis *Marquis de Pontchartrain*, né le 25 Avril 1703, reçu de minorité Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au Grand-Prieuré de France, le 4 Août de la même année, nommé sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Reine le 1 Février 1719, puis Capitaine-Lieutenant de celle des Gendarmes Anglois le 12 Septembre 1726, fait Brigadier des Armées en 1734, ensuite Maréchal de-Camp, Lieutenant-Général des Armées du Roi & au Gouvernement de la Rochelle, d'Aunis, &c.; & Inspecteur-Général de la Cavalerie. Il s'est démis de cette derniere place, & a été nommé, le 28 Septembre 1754, Gouverneur des ville & Château de Ham en Picardie; — 4. Charles-Henri, aussi reçu de minorité Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France le 12 Août 1706. Depuis il a embrassé l'état ecclésiastique, obtint l'Abbaye de Royaumont, Ordre de Citeaux, au Diocèse de Beauvais, le 26 Novembre 1728, fut reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 2 Avril 1732, & le Roi le nomma à l'Evêché de Blois le 23 Mai 1734; mais il mourut le 23 Juin suivant, à l'âge de 28 ans; — 5. Marie-Françoise-Christine, née le 17 Janvier 1698, morte le 21 Septembre 1701; & du second lit : — 6. Marie-Louise-Rosalie, née au mois de Juin 1714, mariée, le 12 Mai 1729, avec *Maximilien-Emmanuel de Watteville*, des Comtes *d'Altorff*, Marquis de Conflans & d'Illiers, Comte de Busselin, Baron de Châteauvillain, de Fonfine, de Sirod & du Chesne-Doré, Seigneur de Chargey, de Dampierre, &c.; — 7. & Hélene-Angélique-Françoise, née au mois de Mai 1715, Dame du Palais de feu la Reine, mariée, le 18 Décembre 1730, avec *Louis-Jules-Barbon Mazarini-Mancini*, Duc de Nivernois, Pair de France, Chevalier des Ordres, &c. Voyez Mancini.

X. Jean-Fréderic Phélypeaux, Comte de Maurepas & de Pontchartrain, Baron de Beyne, né le 9 Juillet 1701, reçu Chevalier de Malte de minorité au Grand-Prieuré de France, le 4 Août 1703, fut pourvu de la charge de Secrétaire d'Etat le 13 Novembre 1715, entra en exercice, avec dispense d'âge, le 30 Mars 1718; fut reçu Membre de l'Académie Royale des Sciences en 1720; Greffier-Commandeur des Ordres du Roi le 26 Mars 1734, ensuite Grand-Trésorier-Commandeur desdits Ordres, le 2 Août 1736; Membre honoraire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres la même année; nommé Ministre d'Etat le 9 Janvier 1738; s'est démis de la charge de Grand-Trésorier-Commandeur des Ordres en Novembre 1747, & de celle de Secrétaire d'Etat le 24 Avril 1749; & à l'avénement de Louis XVI à la Couronne, il a été appellé par Sa Majesté, au mois de Mai 1774, pour être de son Conseil. Il a épousé, le 19 Mars 1718, Marie-Jeanne Phélypeaux-de-la-Vrilliere, sa cousine, sœur du Duc *de la Vrilliere*, née en Mars 1704, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *d'azur, semé de quintefeuilles d'or, au franc quartier d'hermines, écartelé d'argent, à trois lezards de sinople.*

PHILBERT, dans la Lorraine-Allemande. Voyez Biderstorff, *Tome II.*

PHILIPPE, Ecuyer, Sieur de Marigny, en Normandie, Election de Bayeux.

Famille confirmée dans sa noblesse par un Brevet du Roi, donné le 16 Mars 1671. M. *de Tourville*, ancien Officier, & qui par ses services a mérité la Croix de Saint-Louis, est de cette Famille.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné d'un croissant & d'une étoile d'argent en chef, & en pointe d'un cygne de même.*

* PHILIPPEVILLE, en Hainaut : Ville cédée à la France par la paix des Pyrénées. Ce n'étoit qu'un Bourg, appellé *Coubigny*, lorsqu'en 1555 Marie, Reine de Hongrie, sœur de l'Empereur Charles-Quint, & Gouvernante des Pays-Bas, le fit fortifier, & lui donna le nom de son neveu Philippe II.

PIARRON-DE-CHAMOUSSET : Famille établie à Paris, dont étoit

Martial Piarron-de-Chamousset, Conseiller au Parlement, marié à *Claude de Berthelot*, Dame de Saint-Thibault, de laquelle est issu :

Anne-Simon Piarron, Seigneur de Chamousset, né le 21 Mai 1719, qui a été Conseiller au Parlement de Paris le 20 Mars 1737, Maître des Requêtes le 17 Mai 1748, Président au Grand-Conseil le 17 Novembre 1752, mort le 31 Mai 1753, âgé de 34 ans. Il avoit épousé, au mois de Février de la même année, *N... de la Cour-Balleroy*, fille du Lieutenant-Général des Armées du Roi, & premier Ecuyer de M. le Duc d'Orléans, & de *Marie-Elisabeth Goyon-de-Matignon*.

Les armes : *de gueules, à trois pals d'argent, chargés chacun d'un diamant de sable, en losange, au chef cousu d'azur, chargé de trois bezans d'or.*

* PIBRAC, en Languedoc, Diocèse de Toulouse. Terre & Seigneurie possédée par la seconde branche de l'ancienne Noblesse des *du Faur*. Voyez Faur (du), *Tome VI* de ce Dictionnaire.

* PICARDIE : Cette Province passa de la domination des Romains sous celle des François. Ce fut un des premiers pays des Gaules où les François s'établirent. On veut même que Clodion ait fait d'Amiens la Capitale de ses Etats, & que son exemple ait été suivi par Mérouée & Chilperic I.

Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins constant que, dès les premiers tems de la Monarchie, la Picardie fut du Domaine de la Couronne, & qu'elle continua de lui être unie jusqu'à Louis I *le Débonnaire*. Ce Prince établit, vers l'an 818, dans les divers Pays qui composent aujourd'hui la Picardie, des Comtes, qui, dans la suite, ne reconnurent plus ses successeurs. Il y eut des Comtes de *Ponthieu*, d'*Amiens*, de *Vermandois*, de *Boulogne*, des Seigneurs de *Guise*, &c. & aux environs, des Comtes d'*Artois*, de *Guines*, de *Saint-Pol*, de *Soissons*, du *Vexin*, de *Valois*, &c. En 1435, le Roi Charles VII avoit engagé au Duc *de Bourgogne* plusieurs des Villes situées le long de la Somme ; mais Louis XI les retira en 1463, & depuis cette époque la Picardie est demeurée constamment unie à la Couronne.

PIC-DE-LA-MIRANDOLE : De cette Maison des Ducs de la Mirandole & Comtes de la Concorde en Italie, Princes de l'Empire, &c. ancienne & célèbre dès l'an 1110, est sortie une branche aujourd'hui établie à Montréal en Guienne. Cette branche a pour auteur :

Scipion Pic-de-la-Mirandole, appellé *le Capitaine* Scipion Pic, qui passa en France avec un Corps de Soldats Italiens, qu'il commanda au service du Roi Charles VII, ce qui lui fit donner le nom de *Capitaine* Scipion. Il monta, avec sa troupe à l'assaut, donné, vers l'an 1452, pour la reprise de la ville de Blaye, sur les Anglois, y fut blessé aux deux pieds, & ses blessures l'obligerent de rester en France. En reconnoissance de ses services, Louis XI lui accorda des Lettres de naturalité, données à Bordeaux le 15 Mai 1462, où il est qualifié fils légitime du Comte *de la Mirandole*. Dans ces Lettres sont mentionnés & les bienfaits reçus du Prince & ses services, ainsi que l'acquisition qu'il fit du domaine & de la Seigneurie de Blaye, dont ses descendans ont conservé le nom, avec celui de Pic-de-la-Mirandole. Il avoit épousé Demoiselle *Catherine Girard*, fille de *Jacques Girard*, Ecuyer, Seigneur de Montléon, & en eut, pour fils unique :

Nicolas Pic-de-la-Mirandole, qui fut pere d'Arnaud & de Romain.

Romain Pic-de-la-Mirandole laissa pour enfans : — Pierre, qui suit ; — & Romain Pic-de-la Mirandole. Ces deux freres obtinrent du Roi Charles IX, que les Lettres de naturalité, accordées par Louis XI, à Scipion Pic-de-la-Mirandole, leur ayeul, fussent confirmées par d'autres Lettres, données au Château de Saint-Germain-en-Laye au mois de Janvier 1574. Ils obtinrent encore du Roi Henri III d'autres Lettres de confirmation, données à Poitiers au mois de Septembre 1577, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 27 Octobre 1578. Ces trois Lettres-Patentes reconnoissent & avouent aussi le Capitaine Scipion Pic fils légitime du Comte *de la Mirandole* & de la Concorde en Italie, & Romain & Pierre, freres, descendus en ligne directe & masculine de lui ; en conséquence leur permettent, ainsi qu'à leurs freres, oncles, cousins, neveux, tant mâles que femelles, nés & à naître, de continuer de porter les mêmes armes de la Maison de Pic-de-la-Mirandole, que portoit le Capitaine Scipion Pic, leur premier auteur en France, & leurs autres ascendans en Italie, tant en considération de ses services que des leurs, & de jouir, ensemble leur postérité, à perpétuité, des priviléges, immunités, libertés, exemptions, honneurs, prérogatives, droits, &c. attachés à la Noblesse.

Pierre Pic-de-la-Mirandole fut Secrétaire de la Duchesse *de Lorraine*, & laissa pour fils unique :

Charles Pic-de-la-Mirandole, qui eut : — Alexandre & Bernard.

Alexandre Pic-de-la-Mirandole fut pere de — Jean Pic, né à Saint-Labouer, petite ville de France en Gascogne, au Duché d'Albret, qui vint s'établir à Montréal, au Diocèse de Condom en Guienne, en 1672. Il laissa trois garçons, sçavoir : — Jean, décédé sans alliance ; — Joseph, qui suit ; & Pierre, mort Major au Régiment de Choiseul, & Chevalier de Saint-Louis.

Joseph Pic-de-la-Mirandole, Capitaine au Régiment de Choiseul, mort en 17.., a laissé de son mariage : — Jean-Bertrand, qui suit ; — & Joseph, dit *le Chevalier Pic*, Maire de la ville de Montréal, par Brevet de feu Louis XV.

Jean-Bertrand Pic-de-la-Mirandole, Capitaine de Grenadiers au Régiment de l'Isle de France, & Chevalier de Saint-Louis, n'étoit point marié en 1769.

Il y avoit une branche établie à Blaye, qui est éteinte, dont étoit Nicolas Pic, Ecuyer, marié à Demoiselle *Jeanne de Belordre*. Après sa mort, sa veuve obtint des Lettres-Patentes de Louis XIII, données à Paris le 17 Mars 1615, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 2 Décembre de la même année, qui la maintiennent dans les droits & priviléges accordés aux veuves des Gentilshommes du Royaume, ainsi que les enfans issus en loyal mariage dudit Nicolas Pic & d'elle.

Cette branche a obtenu plusieurs Arrêts de maintenue de noblesse, qui, avec d'autres piéces, en prouvent l'origine & l'extraction.

La Branche établie en Guienne, porte les mêmes armes que la Maison de Pic-de-la Mirandole en Italie, sçavoir : *écartelé au* 1 & 4 *d'or, à l'aigle de sable, couronnée, membrée & béquée d'or*, qui est de-la-Mirandole ; *au* 2 & 3, *fascé d'argent & d'azur, au lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'or brochant sur le tout*, qui est de-la Concorde ; *l'écartelure divisée par une fasce en devise de gueules.* Sur le tout : *échiqueté d'argent & d'azur*, qui est Pico ou Pic. Sur tous les quartiers : *au chef d'or, à l'aigle à deux têtes de sable, couronnée, membrée & béquée de gueules*, qui est de l'Empire. *Le heaume couronné d'or.* Cimier : *un griffon naissant, volant d'or.*

PICARD (le) : Famille dont il est parlé dans le Nobiliaire de Picardie.

Elle fut annoblie par Lettres-Patentes du Roi Henri III, de 1588, & maintenue dans sa noblesse au Conseil le 13 Décembre 1668.

Les armes : *d'azur, à deux haches d'armes d'argent emmanchées d'or, chacune surmontée d'une merlette d'argent.*

PICART, en Bretagne, ressort de Rennes : Famille déclarée *noble d'ancienne*

extraction, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 5 Février 1669, au rapport de M. *le Fevre*.

Les armes : *d'argent, au lion accompagné de trois merlettes 2 & 1, le tout de sable.*

PICART-D'ESTELAN, en Normandie : Ancienne Noblesse qui a donné un Gouverneur de toute l'Artillerie de France, lequel fut en grand crédit à la Cour du Roi LOUIS XI, & vivoit encore en 1484.

Cette Famille a fini à GEORGES PICART, Seigneur de Radeval, Porte-Enseigne d'une Compagnie de 40 lances, sous M. *de Créquy*, en 1552, qui ne laissa que trois filles.

Les armes : *de gueules, à trois fers de pique d'argent, 2 & 1, la pointe en haut.*

PICAUD : Famille des ressorts de Rennes, de Ploermel, de Nantes, &c. qui remonte à

JEAN PICAUD, Sieur de Morfonace, vivant, en 1485, avec *Perrine de la Riviere*, son épouse. Cette Famille a été déclarée *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 28 Novembre 1668, au rapport de M. *le Fevre*. Les armes : *d'argent, freté de gueules de six piéces, au chef de gueules, chargé de trois treffles d'or.*

PICCOLOMINI : Maison originaire de Rome, qui s'établit, dans le huitieme siécle, à Sienne, où elle eut part au Gouvernement de la République.

Elle a donné des Papes, des Cardinaux & des Evêques à l'Eglise, & dans OCTAVE PICCOLOMINI-D'ARAGON, Duc d'Amalfi, Prince de l'Empire, Général des Armées de l'Empereur, & Chevalier de la Toison d'or, un des plus grands Capitaines de son siécle. Voyez *Moréri*, pour les différentes branches de cette Maison.

PICHON : Famille originaire du Languedoc, qui a donné au Parlement de Toulouse plusieurs Conseillers & Présidens. Elle a été maintenue dans sa noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, le 20 Octobre 1668.

DENIS PICHON vint à Paris au commencement du XVIIe siécle. On le trouve qualifié *noble*, dans un acte de partage du 15 Octobre 1644, passé devant *Vaultier* & *Fucques*, Notaires au Châtelet de Paris. Il épousa *Marie de Gaumont*, grand'tante de *Jean-Batiste de Gaumont*, Conseiller d'honneur au Parlement, Maître des Requêtes, & Conseiller au Conseil des Finances. Ses enfans furent : — 1. DENIS, qui suit ; — 2. JEAN-JACQUES, Conseiller au Châtelet de Paris, ensuite au Parlement, marié, par contrat passé le 10 Octobre 1649, devant *Vaultier* & *le Noir*, Notaires au Châtelet, à *Marie Hantecourt*. dont, pour fille unique : — MARGUERITE PICHON, femme de *Charles de Benoise*, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris ; — 3. NICOLAS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ; — 4. MARIE, femme de *Florent le Comte*, Ecuyer, Secrétaire du Roi ; — 5. & MARGUERITE, mariée, le 15 Janvier 1640, à *Gui Sevin*, Maître des Comptes.

DENIS PICHON, Trésorier de France, épousa, par contrat passé devant *le Caron* & *Vaultier*, Notaires, le 22 Septembre 1652, *Marguerite Doublet*, tante de *Nicolas Doublet de Persan*, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris. Il en eut : — DENIS-CLAUDE, qui suit ; — & MARGUERITE-FRANÇOISE, mariée à *Antoine-Pierre de la Mouche-de-Beauregard*, Conseiller au Parlement.

DENIS-CLAUDE PICHON, Maître des Comptes, épousa *Marie de Rouillé*, dont : — MARIE-CATHERINE PICHON, mariée, le 29 Juin 1727, à *Pierre-Barthelemi Rolland*.

SECONDE

Seconde Branche.

Nicolas Pichon, troisieme fils de Denis, I. du nom, & de *Marie de Gaumont*, fut Maître des Comptes, & épousa, par contrat passé le 20 Septembre 1666, devant *Rallu* & *Mousnier*, Notaires, *Marie Boyetet*, d'une des meilleures familles d'Orléans, d'ou viennent les *Boyetet*, Conseillers à la Cour des Aides de Paris. De ce mariage vint :

Nicolas-Robert Pichon, Maître des Comptes, qui épousa *Marie de l'Estang-de-Ry*, fille de *François de l'Estang-de-Ry*, Chevalier, Seigneur de Saint-Marès, Landebaudiere, Langebaudiere, Montfiregneu & du Bourneuf. Elle mourut avant son mari, & en eut : — Charles, qui suit ; — & un autre garçon, mort âgé de 4 ans.

Charles Pichon, Conseiller au Châtelet de Paris en 1715, & au Parlement en 1718, mort le 17 Janvier 1773, avoit épousé *Anne-Vincent Jacob de Cerisy*, fille de *Nicolas Jacob*, Ecuyer, Seigneur de Cerisy, dont — Jeanne-Adélaïde, Religieuse au Couvent de Sainte-Marie de Chaillot lès Paris ; — & Charlotte-Julie Pichon, mariée, le 13 Mars 1751, avec *Pierre de Testart*, Chevalier, Comte de la Guette, Seigneur des grand & petit Montblain, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ancien Directeur & Commandant du Corps Royal de l'Artillerie, Chevalier de Saint-Louis, &c. mort sans postérité le 21 Mars 1773.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un agneau d'argent, au dessus d'un croissant d'or.* Supports : *deux lions.*

PICHON : Autre Famille, dont étoit

François de Pichon, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 7 Août 1601 ; Maître des Requêtes le 28 Mars 1608, puis Président au Parlement de Bordeaux en 1611. Il eut pour fils : François de Pichon, Conseiller au Grand-Conseil en 1632. Les armes : *d'argent, à trois coquilles de sable.*

Il y a une troisieme Famille de Pichon, à laquelle *Dubuisson* donne pour armes : *d'azur, au chevron échiqueté d'argent & de gueules ; au chef échiqueté des mêmes émaux.*

PICOT : Famille de Bretagne, qui a formé plusieurs branches, suivant l'*Armorial de France, Reg. II, Part. II.*

Michel Picot, I. du nom, né le 30 Mai 1556, marié, en 1581, avec *Jeanne Cochin*, descendoit, au sixieme degré, d'Olivier Picot, nommé dans deux rôles des montres & revues générales des Nobles & sujets aux armes de l'Archidiaconé de Dinan, l'un du 15 Juin 1477, & l'autre du 8 Janvier 1479. Il eut de son mariage :

Michel Picot, II. du nom, Seigneur de Malabry, marié en 1613, avec *Bertranne Groult*, de laquelle sortirent : — Michel, qui suit ; — & Etienne, chef de la branche des Seigneurs de Premenil, rapportée ci-après.

Michel Picot, III. du nom, Seigneur de Closriviere, né le 16 Février 1620, épousa, en 1648, *Marie Joliff*, Dame des Fontaines. Il en eut : — 1. Pierre, qui suit ; — 2. Michel, auteur de la branche des Sieurs de Beauchesne, mentionnée ci-après ; — 3. & Etienne Picot, Sieur de Laurnais.

Pierre Picot, Seigneur de Closriviere, né le 25 Juillet 1650, fut d'abord Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, puis Conseiller, Secrétaire du Roi, Audiencier en la Chancellerie de Bretagne le 20 Mai 1692. Il mourut en 1710, laissant trois enfans, entr'autres :

Michel-Julien Picot, Seigneur de Closriviere, né le 17 Avril 1695, marié, le 2 Août 1732, avec *Thérese Trublet-de-Mermont*, dont sont sortis : — 1. Michel-Alain Picot, Ecuyer, né le 18 Juillet 1734 ; — 2. Pierre-Joseph Picot de Kéhériac, Ecuyer, né le 29 Juin 1735 ; — 3. Jeanne-Rose-Mi-

CHELLE PICOT-DE-CLOSRIVIERE; — 4. THÉRESE PICOT DE SAINT-BUC; — 5. & MARIE PICOT-DE-KÉHÉRIAC.

Branche des Seigneurs de BEAUCHESNE.

MICHEL PICOT, IV. du nom, Sieur de Beauchesne, second fils de MICHEL, III. du nom, & de *Marie Joliff*, né le 31 Janvier 1652, mourut, revêtu d'un Office de Secrétaire du Roi, dont il avoit été pourvu en 1695. Il épousa 1°. *Françoise Joliff*; & 2°. *Marie Vivien*. Du premier lit est sorti : — FRANÇOIS-LOUIS, qui suit; & du second : — MICHEL, rapporté après son aîné.

FRANÇOIS-LOUIS PICOT, Sieur de Beauchesne, né le 21 Avril 1703, épousa *Marie-Raphaële du Fresne*, dont : — BERNARD-FRANÇOIS-BERTRAND PICOT, Ecuyer, né le 29 Mars 1734.

MICHEL PICOT, V. du nom, Ecuyer, fils de MICHEL, IV. du nom, & de *Marie Vivien*, sa seconde femme, né le 14 Janvier 1712, a épousé, le 23 Avril 1733, MARIE PICOT, sa cousine, issue de la branche des Sieurs de Premenil, dont il a eu : — 1. MICHEL-MARIE PICOT, Ecuyer, né le 13 Mars 1734; — 2. JEAN-MARIE, Ecuyer, né le 21 Décembre 1735; — 3. & ETIENNE-FRANÇOIS, Ecuyer, né le 4 Mai 1739.

Branche des Seigneurs de PREMENIL.

ETIENNE PICOT, Sieur de Premenil, second fils de MICHEL, II. du nom, & de *Bertranne Groult*, né en 1630, fut Lieutenant-Aide dans la Fauconnerie de France. De son mariage, accordé en 1672, avec *Perrine le fer*, Demoiselle du Préclos, il eut, entr'autres enfans :

MICHEL PICOT, VI. du nom, né le 17 Décembre 1683, Secrétaire honoraire du Roi en la Chancellerie du Parlement de Bretagne, marié le 15 Février, 1710, avec *Jeanne-Elisabeth Nouel*, fille de *Jean Nouel*, Sieur des Autons. De ce mariage sont issus : — MICHEL PICOT, VII. du nom, Ecuyer, né le 23 Septembre 1713, — & MARIE PICOT-DE-PREMENIL, femme de MICHEL PICOT, V. du nom, son cousin, mentionné ci-dessus.

Les armes : *d'azur, à trois haches d'argent posées en pal, 2 & 1, écartelé d'argent à trois léopards de gueules passants l'un au dessus de l'autre.*

PICOT-DE-COMBREUX : Famille originaire de Champagne, dont il est parlé dans le *Mercure de France* du mois de Janvier 1772.

JACQUES-FRANÇOIS DE PICOT-DE-COMBREUX, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ancien Commandant des Vaisseaux de la Religion, & son Ambassadeur extraordinaire, en 1759, auprès du Roi des deux Siciles, Commandeur des Commanderies de Colimiere & de Castelnaudary, ci-devant chargé des affaires de la Cour de France, auprès du Grand-Maître, est mort à Malte le 3 Septembre 1771.

Le Marquis de Dampierre, du nom de PICOT, Capitaine aux Gardes, est chef de cette Famille. Son fils, Officier au même Régiment, a épousé, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, Mademoiselle PICOT-DE-COMBREUX.

Le Marquis de Combreux, ancien Officier au Régiment des Gardes-Françoises, & neveu du feu Bailli de Combreux, est de la seconde Branche; & le Comte de Moras, Lieutenant-Colonel du Régiment provincial de Salins, est de la troisieme branche.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois falots d'argent, allumés de gueules, au chef de même.*

PICQUET : Famille noble & ancienne, originaire de Picardie, dont il est parlé dans le Nobiliaire de cette Province; dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, par le P. *Anselme*, en plusieurs endroits; dans l'Histoire du Cambresis par *Jean Carpentier*, où il est fait mention,

page 475, de JEAN PICQUET, Chanoine de Cambray en 14..., qu'il dit être *noble Picard*.

Le même Auteur, *p.* 507, rapporte que cette Famille a donné de ses biens à l'Abbaye d'Honnecourt, près de Cambray. Dans les Antiquités d'Amiens par *Adrien de la Morliere*, & dans l'Histoire de cette Ville par le Pere *d'Aire*, on trouve JACQUES PICQUET, mort Maire de la ville d'Amiens en 1349. On y trouve encore JEAN PICQUET, d'abord Lieutenant d'*Oudart*, Sire *de Ham*, Bailli d'Amiens, puis Bailli d'Abbeville en 1343. Il devint Sénéchal de Ponthieu en 1348 jusqu'en 1352, que lui succéda *Robert*, Sire *de Hévens*. Voyez l'Histoire du Comté de Ponthieu.

Les branches subsistantes de cette ancienne Noblesse, tant en Picardie, qu'en Normandie & en Provence, remontent, par titres, à

I. JEAN PICQUET, Ecuyer, Seigneur du Quesnel, mentionné dans un Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Fulcien de l'an 1385, comme Gouverneur de Boves: il rendit, en cette qualité, une Sentence le 23 Décembre 1400. Suivant un autre Cartulaire de la même Abbaye, il avoit été Lieutenant du Bailli d'Amiens en 1392. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut pour enfans: — JEAN, qui suit; — & ANTOINE PICQUET, Seigneur de Liencourt en partie, auteur de la branche des Marquis de Méjanes en Provence, rapportée en son rang.

II. JEAN PICQUET, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Quesnel & de la Galhandise, obtint, en 1404, du Roi CHARLES VI, un Mandement en sa faveur, où il est dit fils aîné de JEAN PICQUET, Ecuyer, Seigneur du Quesnel. Il étoit Lieutenant du Bailli d'Amiens en 1413, suivant une Sentence rendue par lui, en cette qualité, le 12 Juillet de la même année, & fut pere de — CHARLES, qui suit.

III. CHARLES PICQUET, Ecuyer, Seigneur du Quesnel, de la Galhandise, &c. fut Capitaine de Dommart. Il donna, le 4 Mars 1485, sa procuration, à l'effet de la vente de sa Seigneurie de la Galhandise, au profit de *Colart de Fouquesolle*, Ecuyer. Il fut pere de deux enfans, sçavoir: — ADRIEN, qui suit; — & JEANNE, seconde femme de *Pierre Louvel*, Ecuyer, fils de *Pierre Louvel*, Ecuyer, Seigneur du Houssoy en Beauvoisis, & de Demoiselle *Jeanne Taillant*.

IV. ADRIEN PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Avelesge, du Quesnel & du Chaussoy, obtint une Sentence des Juges du Présidial d'Amiens, le 4 Novembre 1518, & une autre du Prévôt de Vimeu, le 8 Avril 1533. Il laissa de Demoiselle *Jeanne Rohault*, son épouse: — 1. JEAN, qui suit; — 2. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de Dourier, rapportée ci-après; — 3. & MARGUERITE, femme, sans enfans, de *Pierre de Blottefiere*, Seigneur de Bierval.

V. JEAN PICQUET, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avelesge, du Quesnel & du Chaussoy, partagea avec son frere CHARLES, le 8 Août 1537, & fournit le dénombrement de sa Terre d'Avelesge à M. le Duc *de Croy*, Seigneur d'Airaines, le 10 Mai 1541. Il servit long-tems en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie du Seigneur *de Pont-de-Remy*, de l'illustre Maison de *Créquy*, fut fait *Chevalier*, en 1546, par le Maréchal *du Biez*, pour s'être distingué à la bataille de Saint-Etienne; & comparut, avec son frere CHARLES, à la convocation de la Noblesse le 15 Septembre 1557. De Demoiselle *Jeanne de Baugy*, son épouse, fille de *Charles de Baugy*, Chevalier, Seigneur du Bosquel, il laissa: — 1. ADRIEN, qui suit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'Aigumont & de Belloy, rapportée ci-après; — 3. & LOUIS, Chanoine de Boulogne.

VI. ADRIEN PICQUET, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avelesge, &c. homme d'armes dans la Compagnie du Seigneur *de Sénarpont*, partagea avec JEAN & LOUIS, ses freres, les biens de MARGUERITE PICQUET, femme de *Pierre de Blot-*

trisiere, Seigneur de Biervat, conjointement avec Adrien, Ecuyer, Seigneur de Dourier, représentant Charles Picquet, son pere, par acte du 24 Juillet 1572. Il avoit comparu à la rédaction de la Coutume du Bailliage d'Amiens en 1567, signa la Ligue Catholique, avec son frere Jean, en 1576, & assista, parmi les Nobles, aux grands jours du Comté d'Eu. De sa femme *Françoise de Courcelles*, Dame de Boisricourt, au Comté d'Eu, & de Sains en Artois, d'une ancienne Noblesse d'Artois, alliée à la Maison de *Vignacourt*, il eut: — 1. Gédéon, qui suit; — 2. Adrien Picquet, auteur des Seigneurs de Boisricourt, maintenus dans leur noblesse par Arrêt de la Cour des Aides de Normandie en 1665, & subsistans en cette Province, en 1776, dans N... Picquet, Chevalier, Seigneur de Boisricourt & autres lieux, qui est marié & n'a que deux filles; — 3. & Louis, tige de la branche des Seigneurs de Méricourt, mentionnée ci-après.

VII. Gédéon Picquet, Ecuyer, Seigneur d'Avelesge, Métigny & autres lieux, Lieutenant de la Compagnie du Seigneur *de Brosse*, & Gouverneur d'Aumale, fut maintenu dans sa noblesse le 19 Décembre 1598, par les Commissaires du Roi, députés pour le Réglement des Tailles; & épousa, par contrat passé le 24 Janvier 1591, devant *François Tetart* & *François de Ponthieu*, Notaires d'Abbeville, Demoiselle *Marie-Jeanne le Roy*, fille & héritiere d'*André le Roy*, Chevalier, Seigneur d'Huville & autres lieux, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Abbeville, & de *Jeanne Turpin*. De ce mariage vinrent: — Geoffroi, qui suit; — & Balthasard, auteur de la branche des Seigneurs d'Huville, qu'on croit encore subsister, & qui a fait des alliances avec les Maisons d'*Acheu*, de *Sarcus* & d'*Hémond*.

VIII. Geoffroi Picquet, Ecuyer, Seigneur d'Avelesge, Métigny, Famechon & autres lieux, fournit le dénombrement de sa Terre d'Avelesge le 24 Novembre 1638, aux Officiers de la Châtellenie d'Airaines; fut maintenu dans sa noblesse le 20 Novembre 1666, par M. *Colbert*, Intendant de Picardie; & eut de sa femme, Demoiselle *Jeanne Roussel*: — Jean, Seigneur d'Avelesge, mort sans postérité dans un âge très-avancé; — & François, qui suit.

IX. François Picquet, Ecuyer, Seigneur de Famechon, Métigny, &c. épousa à Abbeville, par contrat du 16 Décembre 1662, passé devant *Antoine Sanguier*, Notaire à Vimeu, Dame *Marie Bernard-de-l'Equipée*, veuve de *Philippe de Lozengier*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, fille & héritiere de *Jacques Bernard*, Ecuyer, Seigneur de l'Equipée, &c. & de *Marguerite Manessier*, dont: — Jacques, mort sans lignée; — & François, qui suit.

X. François Picquet, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Famechon, Avelesge, Métigny, Auvillers, &c. fut maintenu dans sa noblesse par M. *Bignon*, Intendant de Picardie, le 24 Décembre 1698; & épousa, le 30 Septembre 1714, Demoiselle Charlotte Picquet, sa cousine, fille d'Antoine, Chevalier, Seigneur de Haut, &c. & d'*Antoinette de Saint-Suplix*, dont: — 1. N... Picquet, mort Mousquetaire dans la guerre de 1743; — 2. Maximilien-Gabriel, qui suit; — 3. & une fille, mariée à *Jean-Charles le Vaillant*, Chevalier, Seigneur de Beaumont, dont une fille: — *N... le Vaillant*, femme de *N... de Milleville*, Chevalier, Seigneur de Boissay en Normandie, & Chevau-Léger de la Garde du Roi.

XI. Maximilien-Gabriel Picquet, Chevalier, Seigneur d'Avelesge, Epaumesnil, Auvillers, &c. a servi dans le Régiment de Monaco, Infanterie, & a épousé, en Novembre 1758, Demoiselle *Catherine de Belloy*, fille, du premier lit, de *Jean-Philippe-Nicolas de Belloy*, Chevalier, Seigneur de Villeroy, de Contes & de Gueschart en partie, & de *Marie-Catherine de Queux*.

Branche des Seigneurs de Méricourt & de Haut.

VII. Louis Picquet, Ecuyer, troisieme fils d'Adrien, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avelesge, &c. & de *Françoise de Courcelles*, fut Seigneur de Méricourt,

& épousa, par contrat du 13 Juin 1598, Demoiselle *Françoise de Boussart*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

VIII. GÉDÉON PICQUET, Ecuyer, Seigneur de Méricourt, Vandricourt & de Haut, Cornette d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment de Montclau, puis Lieutenant de la Mestre-de-Camp du Régiment de Fouquesolles. Il épousa, par contrat du 7 Novembre 1631, Demoiselle *Marie de Bacouel*, fille d'*Antoine de Bacouel*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Seigneville, dont : — LOUIS, qui suit ; — & ANTOINE, rapporté après son aîné.

IX. LOUIS PICQUET, Chevalier, Seigneur de Méricourt & de Vandricourt, Capitaine au Régiment de Montdejeu, épousa, par contrat du 24 Novembre 1664, Demoiselle *Anne de la Marche*, de laquelle il eut : — CHARLES, né le 16 Décembre 1674, qui servit dans les Gardes-du-Corps du Roi, suivant un certificat, qui lui fut délivré par le Maréchal Duc *de Noailles*, du 27 Janvier 1699 ; — 2. FRANÇOIS, né le 17 Mai 1678 ; — 3. & MARIE, née le 16 Juin 1668.

IX. ANTOINE PICQUET, Chevalier, Seigneur de Haut, &c. frere du précédent, fut maintenu dans sa noblesse le 18 Février 1702, par M. *Bignon* Intendant de Picardie. Il avoit épousé, par contrat du 19 Décembre 1679, Demoiselle *Antoinette de Saint-Suplix*, fille d'*André de Saint-Suplix*, Chevalier, Seigneur de Crocquoison, Epaumesnil, &c. & de *Charlotte de Biencourt*, dont quatre filles : — CATHERINE, CHARLOTTE, ELISABETH & MARIE. Ladite CHARLOTTE a épousé, le 30 Septembre 1714, son cousin, FRANÇOIS PICQUET, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Famechon, Avelesge, &c. mentionné au Xe degré de la branche précédente.

Branche des Seigneurs d'AIGUMONT & de BELLOY.

VI. JEAN PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aigumont, fils puîné de JEAN, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avelesge, & de *Jeanne de Baugy*, fut homme d'armes des Ordonnances du Roi, signa la Ligue Catholique en 1576, & eut de Demoiselle *Françoise d'Héricourt*, son épouse, d'une ancienne Noblesse du Soissonnois, originaire d'Artois : — 1. BALTHASARD, qui suit ; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Boninvilliers, rapportée ci-après ; — 3. JEANNE, seconde femme, par contrat du 26 Janvier 1610, de *haut & puissant Seigneur* Messire *Etienne de Rouvroy-de-Saint-Simon*, Chevalier, Baron de Saint-Léger, (oncle paternel de *haut & puissant Seigneur* Messire *Claude de Rouvroy-de-Saint-Simon*, Duc & Pair de France, & Chevalier des Ordres du Roi), dont : — *Marie de Rouvroy-de-Saint-Simon*, alliée à *Marc de Bucy*, Chevalier, Seigneur de Sélonne, Hénonville & d'Estrées-en-Chaussée ; — 4. & ISABEAU ou CHARLOTTE PICQUET, mariée à *N... le Prévôt*, Ecuyer, Seigneur de Pendé, dont une fille, qui a porté cette Terre dans la Maison de *Saint-Blimont*.

VII. BALTHASARD PICQUET, qualifié de *haut & puissant Seigneur d'Aigumont*, fut aussi Seigneur de Belloy-sur-Somme, Campanelles & Proyart en partie ; Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal-de-Camp, & Lieutenant pour le Roi de la ville d'Amiens. Il fut choisi entre tous les Gentilshommes convoqués, en 1614, aux Etats Généraux, pour défendre les droits du Corps de la Noblesse, ce qui ne se fait que par des Gentilshommes bien qualifiés & d'ancienne extraction. Il épousa, par contrat du 14 Janvier 1586, Demoiselle *Marie le Prévôt*, fille de *Nicolas le Prévôt*, Ecuyer, Seigneur de Pendé & autres lieux, & de *Catherine de Damiette*, dont : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. GILLES, connu par le testament de sa mere de 1620 ; — 3. MADELENE, mariée, par contrat du 31 Août 1610, à *Charles Rouillard*, Ecuyer, Seigneur de l'Hermitage ; — 4. & ANNE, femme de *Pierre de Blondel*, Ecuyer, Seigneur de Fresne, dont, entr'autres enfans : — *Jeanne de Blondel*, mariée, par contrat du 22 Avril 1652, passé devant *de Femy* & *de Hagues*, Notaires à Chauny, à *Claude d'Aumalle*, Chevalier, Seigneur de Buigny, &c.

VIII. Jacques Picquet, Chevalier, Seigneur de Belloy, d'Aigumont, &c. Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1652, avoit épousé, par contrat passé à Amiens le 11 Avril 1623, devant *Saint-Fuscien*, Notaire, Demoiselle *Françoise le Blond*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Létoile, &c. & d'*Antoinette de Forceville*. Leurs enfans furent : — Claude, qui suit ; — & quatre filles, Marie, Madelene, Catherine & Françoise.

IX. Claude Picquet, Chevalier, Seigneur de Belloy, &c. maintenu dans sa noblesse en 1666, par M. *Colbert*, Intendant de Picardie, avoit épousé à Abbeville, le 14 Février 1661, Demoiselle *Madelene Maillart*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur d'Holincourt, Gentilhomme de la grande Vénerie du Roi, & de *Marguerite de Moyenneville*, dont : — 1. Jacques, qui suit ; — 2. Claude, mort Capitaine au Régiment de Saintonge ; — 3. & Barbe, mariée à *N... de Beaurains*, Ecuyer, Seigneur de Bureuil.

X. Jacques Picquet, Chevalier, Seigneur de Belloy, &c. maintenu dans sa noblesse le 4. Février 1706, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie, avoit épousé 1°. Demoiselle *Louise Prévôt*, fille de *Médard*, Seigneur de la Fosse, Gentilhomme ordinaire du Roi, & de *Barbe-Thérese du Bus*, dont des enfans, morts sans lignée ; & 2°. Demoiselle *Marie-Madelene Postel*, de laquelle sont issus : — 1. Jacques, né le 8 Août 1698 ; — 2. Louis, né le 18 Mai 1703, tous les deux morts ; — 3. Claude, qui suit ; — 4. & Balthasard, rapporté après son frere.

XI. Claude Picquet, Chevalier, Seigneur de Belloy, &c. né le 20 Octobre 1705, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Brigadier des Gardes-du-Corps dans la Compagnie de Villeroy, vit, sans alliance, en 1776.

XI. Balthasard Picquet, dit *le Chevalier de Belloy-Picquet*, frere du précédent, ancien Commandant de Bataillon de Grenadiers Royaux, & Chevalier de Saint-Louis, vit aussi sans alliance.

Branche des Seigneurs de Boninvilliers.

VII. Jean Picquet, Ecuyer, Seigneur de Boninvilliers, fils puîné de Jean, Ecuyer, Seigneur d'Aigumont, & de *Françoise d'Héricourt*, épousa 1°. Demoiselle *Marie Morel de Becordel*, morte sans enfans ; & 2°. par contrat du 16 Février 1609, passé devant *Sénéchal*, Notaire à Encre, Demoiselle *Marie de Villain*, fille de *Nicolas de Villain*, Chevalier, Seigneur de Bertrancourt, & de *Jeanne de Mailly*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

VIII. Charles-Jérôme Picquet, Ecuyer, Seigneur de Boninvilliers, Officier au Régiment de Picardie, maintenu dans sa noblesse en 1666, par Jugement de M. *Colbert*, Intendant de Picardie. Il avoit épousé, par contrat du 7 Avril 1649, Demoiselle *Antoinette de la Gache*, fille de *François de la Gache*, Ecuyer, Seigneur de Noyelle-en-Chaussée, & de *Marie Voyel*, dont, entr'autres enfans :

IX. Léonor-Joseph Picquet, Chevalier, Seigneur de Boninvilliers & de Noyelle-en-Chaussée, Lieutenant au Régiment de Piémont le 10 Mars 1670, Capitaine audit Régiment le 25 Janvier 1673, Capitaine de Grenadiers le 19 Avril 1689, Commandant de Bataillon le 24 Janvier 1692, Sergent-Major le 27 Novembre 1693 ; Lieutenant-Colonel du même Régiment le 10 Février 1695, & ensuite Inspecteur des troupes de Milice & des Côtes. Il a été maintenu dans sa noblesse le 18 Avril 1701, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie, & avoit épousé, par contrat du 6 Février 1689, passé devant *le Févre*, Notaire à Abbeville, Demoiselle *Françoise de Beauvarlet*, fille de *Charles-Antoine de Beauvarlet*, Ecuyer, Seigneur de Bomicourt, Maître des Eaux & Forêts de Picardie, & de *Françoise Crignon*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

X. Joseph-Louis Picquet, Chevalier, Seigneur de Boninvilliers, Noyelle, &c. ancien Capitaine au Régiment de Piémont, & Chevalier de Saint Louis, qui a épousé, 1°. Demoiselle *N... le Boucher-de-Frémontier*, morte, sans enfans, & 2°. en 1758, Demoiselle *N... Tillette-de-Buigny*, dont une fille, non encore mariée en 1776.

Branche des Seigneurs de Dourier.

V. Charles Picquet, fils puîné d'Adrien, Ecuyer, Seigneur d'Avelesge,

&c. & de *Jeanne Rohault*, Seigneur de Dourier-sous-Airaines, du Quesnel & du Chaussoy, Conseiller du Roi au Bailliage & Siége Présidial d'Amiens, puis Lieutenant-Particulier audit Bailliage & Siége Présidial, fut reçu au relief du Fief du Chaussoy, comme légataire de son pere, le 9 Août 1537, partagea avec JEAN PICQUET, son frere aîné, le 18 Août de la même année; & comparut à l'Assemblée de la Noblesse en 1557. Il avoit épousé, par contrat du pénultieme Décembre 1529, passé devant *Nicolas Hérenguier* & *Pierre de Montenescourt*, Notaires à Amiens, Demoiselle *Catherine d'Ault*, fille de *Jean d'Ault*, Ecuyer, Seigneur de Wiencourt & le Wardieu, dont plusieurs enfans, entr'autres: — ADRIEN, qui suit; — & ANTOINE, Abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux.

VI. ADRIEN PICQUET, I. du nom de sa branche, Ecuyer, Seigneur de Dourier, du Quesnel & du Chaussoy, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Présidial d'Amiens, partagea, le 24 Juillet 1572, les biens de MARGUERITE PICQUET, sa tante, femme de *Pierre de Blottefiere*, Seigneur de Bierval, conjointement avec ses cousins-germains, ADRIEN PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Avelesge, JEAN PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aigumont, & LOUIS PICQUET, Chanoine de Boulogne. Il fut reçu au relief du Fief du Chaussoy, le 4 Février 1573, & maintenu dans sa *noblesse d'extraction*, le 25 Février 1581, par les Commissaires du Roi députés pour le fait des francs-fiefs. Il avoit épousé, par contrat du 16 Novembre 1563, passé devant *Martin Miraulmont* & *Pierre de Veringues*, Notaires à Amiens, Demoiselle *Françoise Scourion*, fille de *François Scourion*, Ecuyer, Seigneur de Tilloy, &c. & d'*Hélene le Quieu*, dont; — 1. CHARLES, mort sans alliance; — 2. ANTOINE, qui suit; — 3. FRANÇOIS PICQUET, Ecuyer, auteur de la branche des Seigneurs de Becquigny, fondue dans les Maisons de *Thierry*, de *la Rue* & de *Herte*; — 4. INNOCENT, Chanoine de la Cathédrale d'Amiens; — 5. ADRIENNE, premiere femme de *Jean le Couvreur*, Ecuyer, Seigneur de Renencourt & de Vraignes; — 6. CATHERINE, alliée à *Robert Fournel*, Ecuyer, Seigneur de Bougainville & de Wanast; — 7. & MARGUERITE PICQUET, femme de *Charles de Louvencourt*, Ecuyer, Seigneur de Pierrecluet, dont, entr'autres enfans: — *Marie de Louvencourt*, mariée, le 6 Septembre 1625, à *Artus de Boufflers*, Chevalier, Seigneur de Rouverel.

VII. ANTOINE PICQUET, Ecuyer, Seigneur de Dourier, du Quesnel & du Chaussoy, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Présidial d'Amiens, fut repris dans deux donations de ses pere & mere, l'une du 3 Avril 1593, & l'autre du 7 Octobre 1595. Il épousa, 1°. par contrat du 29 Octobre de ladite année 1595, passé devant *Antoine Castelet* & *Jean Martin*, Notaires à Amiens, Demoiselle *Jeanne Petit*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat du 5 Janvier 1613, passé devant *de Baicq* & *de Saint-Fuscien*, Notaires à Amiens, Demoiselle *Marie du Bos*, fille de *Nicolas du Bos*, Ecuyer, Seigneur de Hurt & de Drancourt, & de *Jacqueline de Louvencourt*. De ce second lit vinrent: — 1. ADRIEN, qui suit; — 2. CHARLES, Chanoine & Grand-Vicaire d'Amiens, Archidiacre de Ponthieu; — 3. ANTOINE, aussi Chanoine d'Amiens; — 4. & FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Beauchamps, rapportée ci-après.

VIII. ADRIEN PICQUET, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dourier, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, & Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Présidial d'Amiens, fit, le 20 Avril 1649, le retrait-lignager de plusieurs immeubles vendus, le 13 Août 1648, par GEOFFROI PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Avelesge, son cousin. Il fut maintenu dans sa noblesse par Arrêt de la Cour des Aides le 7 Août 1663; & par M. *Colbert*, Intendant de Picardie, le 15 Novembre 1666. De Demoiselle *Marie Mouret*, qu'il avoit épousée par contrat du 26 Mai 1641, passé devant *Jean Richard* & *Philippe de Piennes*, Notaires à Amiens, il eut:

1. ADRIEN, qui suit; — 2. MARGUERITE, mariée, le 21 Novembre 1667, à son cousin *Jacques le Couvreur*, Ecuyer, Seigneur de Renencourt & de

Vraignes; — 3. & Anne, alliée, le 17 Janvier 1671, à *Nicolas de Herte*, Ecuyer, Seigneur de Hailles, &c.

IX. Adrien Picquet, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dourier, du Quesnel, Cambron, &c. fut, comme ses ancêtres, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Présidial d'Amiens. Il épousa, par contrat du 9 Septembre 1664, passé devant *Jean d'Aix* & *Pierre Lagrené*, Notaires de ladite Ville, Demoiselle *Catherine Berthe*, dont: — 1. Adrien, qui suit; — 2. Jean-Batiste, Chanoine & Prévôt de la Cathédrale d'Amiens;

3. Antoine, dit *le Chevalier de Dourier*, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi des Villes & Citadelles de Mézieres & de Charleville, mort, sans postérité, en 1742;

4. François, auteur de la branche des Seigneurs du Quesnel, rapportée ci-après; — 5. Joseph, tué au siége de Douay en 1712; — 6. Charles, Chanoine-Régulier de l'Ordre de Prémontré, & Prieur de l'Abbaye de Sept-Fontaines près de Mézieres; —— 7. Pierre, appellé M. *de Cambron*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Navarre, & Brigadier des Armées du Roi, mort sans alliance;

8. Madelene, femme, sans enfans, d'*Antoine Castelet*, Seigneur de Thérouenne; — 9. Marie, épouse de *N... le Marié*, Seigneur d'Aubigny, Maître des Comptes à Paris;

10. Marie-Adrienne, femme 1°. d'*Adrien le Couvreur*, Ecuyer, Seigneur de Renencourt & de Vraignes, son cousin, qui lui laissa la Terre de Vraignes; & 2°. de *Louis-Joseph-Maximilien de Hallencourt*, Chevalier, Seigneur de Boulainvilliers, Saint-Aubin, &c. Chevalier de Saint-Louis & de l'Ordre de Saint-Lazare, ancien Lieutenant aux Gardes-Françoises, Colonel d'Infanterie. Elle lui a porté la Terre de Vraignes, & est morte à Paris le 20 Mars 1754, laissant de ce second lit une fille unique, — *N... de Hallencourt*, mariée, en 1748, à *Anne-Gabriel-Henri Bernard*, Seigneur de Saint-Saire, &, à cause d'elle, de Boulainvilliers, Saint-Aubin & Vraignes, Grand-Croix, Maître de Cérémonies de l'Ordre de Saint Louis, & Prévôt de Paris; — 11, 12 & 13. trois filles, Religieuses, l'une à l'Abbaye du Paraclet à Amiens; & les deux autres à l'Abbaye de Saint-Paul-lès-Beauvais.

X. Adrien Picquet, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Dourier & Trouvarnier, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Présidial d'Amiens, fut maintenu dans sa noblesse le 10 Janvier 1699, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie. Il avoit épousé, par contrat du 24 Janvier 1694, passé devant *Bénigne Magdelaine*, Notaire à Amiens, Demoiselle *Elisabeth le Boucher*, fille de *Louis le Boucher*, Ecuyer, Seigneur d'Ailly-le-Haut-Clocher, & de *Marie-Gabrielle de Sachy*. De ce mariage sont issus: —— 1. Adrien, qui suit; — 2. Jean-Batiste, tué d'un coup de canon étant Enseigne de Vaisseaux; —— 3. Louis, mort sans alliance; — 4. & Marthe-Françoise, Religieuse à l'Abbaye Royale du Paraclet à Amiens, vivante en 1776.

XI. Adrien Picquet, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Dourier, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, & Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Présidial d'Amiens, a épousé, en 1738, Demoiselle Marguerite Picquet, sa cousine, fille de Charles Picquet, Chevalier, Seigneur de Noyencourt, &c. Ils sont morts l'un & l'autre, sans enfans, en 1743.

Branche des Seigneurs du Quesnel *& de* Dourier, *sortie de la précédente.*

X. François Picquet, quatrieme fils d'Adrien, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dourier, & de *Catherine Berthe*, fut Seigneur du Quesnel, Capitaine au Régiment de Navarre, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi des Ville & Citadelle de Doulens. Il hérita de la Terre de Dourier, par la mort de

de son neveu ADRIEN PICQUET, Chevalier, Seigneur de Dourier, arrivée le 8 Septembre 1743, & eut de Demoiselle *Marie-Geneviéve de Mareuil*, son épouse :

XI. ADRIEN-FRANÇOIS PICQUET, Chevalier, Seigneur de Dourier & du Quesnel, ancien Capitaine au Régiment de Navarre, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi, après son pere, des Ville & Citadelle de Dourlens, dont il avoit la survivance. Il a épousé, le 18 Avril 1742, Demoiselle *Marguerite-Françoise de Gand*, dont : — 1. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, qui suit; — 2. GENEVIÉVE-FRANÇOISE, née le 26 Janvier 1743, seconde femme de *N... Vaujours de Châtillon*, Seigneur d'Harponville, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi, Adjoint des Ville & Citadelle de Dourlens; — 3. MARGUERITE-ANGÉLIQUE, née le 12 Juin 1746, alliée à *N... le Prévôt*, Chevalier, Seigneur de Glimont, ancien Officier au Régiment de Chartres, Infanterie, & Lieutenant des Maréchaux de France au département de Montdidier, — 4. & AMÉLIE-JOSEPHINE, née le 25 Juin 1747, non encore mariée.

XII. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE PICQUET, Chevalier, Seigneur de Dourier, du Quesnel, &c. né le 6 Août 1744, ancien Officier au Corps des Grenadiers-de-France, & depuis Capitaine au Régiment Provincial de Peronne, a épousé Demoiselle *N... Vaujours-de-Châtillon*, fille du premier lit de *N... Vaujours-de-Châtillon*, Seigneur d'Harponville, mentionné ci-devant, dont il a plusieurs enfans.

Branche des Seigneurs de BEAUCHAMPS, *éteinte.*

VIII. FRANÇOIS PICQUET, Ecuyer, quatrieme fils d'ANTOINE, Seigneur de Dourier, &c. & de *Marie du Bos*, sa seconde femme, Seigneur de Joron, actuellement Beauchamps, fut maintenu dans sa noblesse le 15 Novembre 1666, par M. *Colbert*, Intendant de Picardie. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 13 Septembre 1655, passé devant *Jean d'Aix* & *Bénigne Magdelaine*, Notaires à Amiens, Demoiselle *Jeanne de Court*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat du 4 Janvier 1663, passé devant *Philippe Castelet* & son confrere, Notaires à Amiens, Demoiselle *Geneviéve de Bailly*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de Noyencourt, rapportée ci-après; — 3. & ANTOINE, Archidiacre de Ponthieu, Chanoine & Grand-Vicaire d'Amiens, qui fit, le 1 Décembre 1719, le retrait lignager de la Terre de Drancourt, vendue, le 12 Octobre précédent, par Messire *Honoré du Bos*, Chanoine de la Cathédrale d'Amiens, à M^e. *Jacques Senaut*, Greffier de la Maréchaussée de Picardie.

IX. FRANÇOIS PICQUET, Chevalier, Seigneur de Beauchamps & de Buisy, maintenu dans sa noblesse le 3 Janvier 1699, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie, avoit épousé, par contrat du 4 Janvier 1689, passé devant *François Caron*, Notaire à Amiens, Demoiselle *Honorée de Villers-de-Rousseville*, de laquelle il a eu : — 1. FRANÇOIS, mort jeune; — 2. HONORÉ, qui suit; — 3. ANTOINE, aussi mort jeune; — 4. FRANÇOISE, mariée, en 1725, à *Jean-Batiste-Gui Mouret*, Seigneur d'Espagny; — 5. & MARGUERITE, alliée, en 1731, à *Claude Briet*, Chevalier, Seigneur de Formanoir & du Perchois.

X. HONORÉ PICQUET, Chevalier, Seigneur de Beauchamps, Buisy & autres lieux, est mort, sans alliance, en 1773.

Branche des Seigneurs de NOYENCOURT.

IX. CHARLES PICQUET, fils puîné de FRANÇOIS PICQUET, Ecuyer, Seigneur de Joron, actuellement Beauchamps, & de *Geneviéve de Bailly*, sa seconde femme, Seigneur de Noyencourt, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, depuis 1688, jusqu'en 1693, fut maintenu dans sa noblesse le 4 Décembre 1700, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie, & devint Seigneur de Drancourt en 1724, par la donation que lui en fit son frere ANTOINE, en avancement d'hoirie & de succession. Il avoit épousé, par contrat du 27 Octobre 1696, passé devant *Bénigne Magdelaine*, Notaire à Amiens, Demoiselle *Madelene-Françoise de Louvencourt*, dont : — 1. CHARLES-FLORENT, né le 21 Mars 1699, Garde-du-Corps du Roi, dans la Compagnie de Noailles, mort, en 1720, âgé de 21 ans;

— 2. François, qui suit, — 3. Antoine, né le 30 Juillet 1709, Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Amiens en 1725, mort le 1 Mai 1772; — 4. Adrien, né le 2 Novembre 1712, mort le 22 Octobre 1718; — 5. Charles, né le 4 Février 1715, Garde-du-Corps du Roi, dans la Compagnie de Noailles, mort, en 1737, âgé de 22 ans; — 6. Marie Françoise, née le 2 Novembre 1697, Religieuse aux Ursulines d'Amiens; — 7. & Marguerite, née le 8 Septembre 1707, morte le 24 Novembre 1743 : elle avoit épousé, en 1738, son cousin Adrien Picquet, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Dourier, mentionné ci-devant au degré XI des Seigneurs de Dourier.

X. François Picquet, Chevalier, Seigneur de Noyencourt, Drancourt, &c. né le 12 Juillet 1703, mort le 9 Septembre 1750, avoit épousé, par contrat du 28 Juillet 1748, passé devant *Jean-Batiste Machart*, Notaire à Amiens, Demoiselle *Marie-Françoise Mouret-d'Espagny*, fille & héritiere de *Jean-Batiste-Gui Mouret*, Seigneur d'Espagny, &c. & de Françoise Picquet-de-Beauchamps, dont il a été parlé à la branche précédente. De ce mariage sont issus : — Jean-Batiste-François-Marie, né le 15 Août 1749, Mousquetaire de la premiere Compagnie de la Garde du Roi en 1766, mort, sans alliance, le 24 Juillet 1771; — & Gui-Antoine, qui suit.

XI. Gui-Antoine Picquet, Chevalier, Seigneur de Noyencourt, Drancourt, Hérissart, &c. né posthume le 6 Novembre 1750, a servi depuis 1768 jusqu'en 1774, en qualité d'Eleve & d'Officier dans le Corps Royal de l'Artillerie, qu'il a quitté pour entrer dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, où il a été admis, la même année, par M. le Duc *d'Aiguillon*, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie, sur ses preuves de noblesse, vérifiées par M. *Chérin*, Généalogiste des Ordres du Roi. Il n'est point encore marié en 1776.

Branche des Marquis de Méjanes, en Provence.

II. Antoine Piquet, Ecuyer, Seigneur de Liencourt en partie, fils puîné de Jean Picquet, Ecuyer, Seigneur du Quesnel, Gouverneur de Boves, fut pere de

III. Guillaume de Piquet, qui quitta son pays à cause des guerres qui avoient désolé la Picardie, & alla s'établir à Arles en Provence. Il y épousa, en 1466, Demoiselle *Madelene d'Eyguesier-de Ferand*, & testa en 1482. De son mariage vinrent, entr'autres enfans: — Antoine, qui suit, — & Honoré, qui n'eut qu'une fille, mariée à *Pierre de Porcellet*, Seigneur de Maillane.

IV. Antoine de Piquet fut mis au rang de la Noblesse de la ville d'Arles en 1517, comme *noble d'extraction*, & mourut à Avignon, où il avoit fait son testament en 1524, laissant de Demoiselle *Dauphine de Cuers*, son épouse, des Seigneurs de Cogolin :

V. Charles de Piquet, qui fonda, par son testament, en 1576, une Chapelle à Chateaurenard. Il avoit épousé, en 1526, Demoiselle *Pierrette de Constance*, de la ville d'Orange, dont :

VI. Jean-Batiste de Piquet, Seigneur de Vions, marié, en 1560, à Demoiselle *Françoise de Porcellet*, fille d'*Honoré de Porcellet*, Seigneur de Fos, & de *Madelene de Quiqueran*. Il en eut :

VII. Charles de Piquet, II. du nom, élu premier Consul d'Arles en 1593, d'où il fut obligé de sortir avec les autres Gentilshommes qui soutenoient le parti du Roi Henri IV. Il avoit épousé, en 1585, Demoiselle *Louise de Caprau*, de la ville de Saint-Remy, dont :

VIII. Gilles de Piquet, qui fut Officier dans la Compagnie des Gendarmes du Duc *de Guise*, Gouverneur de Provence. Il mourut en 1637, & avoit épousé, en 1625, Demoiselle *Alix de Grille*, fille de *Valentin de Grille*, & de *Madelene de l'Estang*. Leurs enfans furent : — 1. Charles, qui suit; — 2. Antoine, Officier dans le Régiment de Montpezat, Aide-de-Camp des Armées du Roi en 1652, mort de ses blessures à Casal en 1656, — 3. & Jacques, Enseigne de la Mestre-de-Camp du Régiment de Castelan, tué au siége de Turin.

IX. Charles de Piquet, III. du nom, Capitaine au Régiment de Maillane en 1635, se trouva à la reprise des Isles de Lerins & de Sainte-Marguerite en 1637, fut élu premier Consul d'Arles en 1655, & avoit épousé, en 1642, Demoiselle *Catherine de David*, dont : — 1. Jean-Batiste, qui suit ; — 2 & 3. Marc-Antoine & Guillaume, morts, sans alliance, après avoir servi le Roi avec distinction en qualité de Capitaine & de Major.

X. Jean-Batiste de Piquet, Capitaine au Régiment de Conty, épousa, en 1679, Demoiselle *Philise d'Aiguieres-de-Méjanes*, d'une ancienne & illustre Maison de Provence, & en eut : — Guillaume, qui suit ; — & Pierrette, mariée à *Joseph de Barrême*, Seigneur de Manville & de Saint-Véran.

XI. Guillaume de Piquet, II. du nom, Marquis de Méjanes, acquit, en 1740, la Terre du Baron & de Saint-Vincent. Il servit quelque tems dans la Marine, en qualité d'Enseigne, & se distingua pendant la contagion, étant alors Commissaire-Général de la ville d'Arles. Ce fut en récompense de ses services rendus au Roi en cette occasion, & de ceux de ses ancêtres, que Sa Majesté érigea, en 1723, sa Terre de *Méjanes* en *Marquisat*, pour lui & ses descendans. Il est mort, en 1747, laissant de Demoiselle *Anne-Thérese d'Aubergue*, qu'il avoit épousée en 1724 : — 1. Jean-Batiste-Marie, qui suit ; — 2. Thérese-Catherine, mariée, en 1749, à *Joseph-Etienne de Meyran-la-Cette*, Marquis de la Goy, Seigneur de Nans & autres lieux, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans ; — 3. & Marie-Cécile de Piquet, alliée, en 1760, à noble *Louis d'Arquier*, Seigneur de Barbegal.

XII. Jean-Batiste-Marie de Piquet, Chevalier, Marquis de Méjanes, Seigneur du Baron & de Saint-Vincent, né en 1729, a épousé, en 1759, Demoiselle *Marie-Gabrielle de Massilian*, fille unique de noble *Joseph de Massilian*, Chevalier, Seigneur de Beauchamp, qui a rempli, à Avignon, les charges de Viguier & de premier Consul, & de *Marquise de Justamond*, dont un fils, mort jeune.

Cette Famille portoit autrefois (ainsi que Jean Picquet, I. du nom, Gouverneur de Boves, mentionné au premier degré) pour armes : *d'azur, à la bande de gueules, chargée de trois vases d'or, & accompagnée de six treffles de même*. Ces armes, au rapport d'*Adrien de la Morliere*, se voyoient en plusieurs endroits de la Cathédrale d'Amiens. Elle porte aujourd'hui : *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois merlettes de sable*. Supports : *deux lévriers*.

Les branches *de Beauchamps* & *de Noyencourt* brisoient, comme cadets, *d'un croissant de gueules*, ainsi qu'on le voit dans leur maintenue de noblesse, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie, en date des années 1699 & 1700; mais depuis l'extinction des Seigneurs *de Beauchamps*, la branche de *Noyencourt* a quitté cette brisure.

La branche des Marquis de *Méjanes*, a aussi quitté les armes de son origine, & porte : *d'azur, à la pique de sable ferrée d'argent, accompagnée de trois étoiles, d'or, surmontée d'un chevron d'argent*.

PIEDEFER, originaire du Beauvoisis. Ancienne Noblesse qui remonte à

Robert Piedefer, Seigneur de Saint-Just, Président au Parlement de Paris, qui vivoit en 1435.

Robert de Piedefer, Seigneur de Guyencourt, & *Perrette de Braque*, sa femme, vivoient en 1548.

Robert de Piedefer, II. du nom, leur fils, épousa, en 1500, *Madelene Simon*, dont il eut, entr'autres enfans : — Jean de Piedefer, reçu dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem le 12 Juin 1536.

Robert de Piedefer, III. du nom, épousa, en 1533, *Jeanne Briçonnet*.

Robert de Piedefer, IV. du nom, épousa *Lucrèce de Prunelé*, en 1573.

Robert de Piedefer, V. du nom, épousa *Louise de Berule*, en 1594 ; & leur fils, — François de Piedefer, fut reçu dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem le 14 Novembre 1623.

Enfin on trouve Charlotte de Piedefer, née le 12 Juillet 1676, reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1686.

Les armes : *échiqueté d'or & d'azur.*

PIEDELOUP, en Bretagne, ressort de Hedé. Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 26 Août 1669, au rapport de M. *de Langle.*

Les armes : *d'or, à trois pieds de loup de sable.*

PIEDOUE, Ecuyer, Sieur de Charsigné, d'Eritot, &c. en Normandie, Election de Caen. Famille noble & très-bien alliée, de laquelle est sorti

N... de Piedoue-de-Charsigné, marié à une niéce du célebre M. *Huet*, Evêque d'Avranches, dont est né l'Abbé *de Charsigné*, Docteur de Sorbonne, Abbé Commendataire de Saint-Etienne de Fontenay, Diocèse de Bayeux, mort à Caen, le 24 Janvier 1775, dans la 73ᵉ année de son âge.

Les armes : *d'azur, à trois pattes d'oye d'or,* 2 & 1.

Il y a encore en Normandie une autre Famille de ce nom dans la même Election, dont étoit *N... de la Moissonniere*, Vicomte d'Evrecy.

Les armes : *d'or, à deux membres ou pattes de lion de sable, posées en sautoir.*

PIEL, en Bretagne, du ressort de Rennes.

Famille déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. *Salliou*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 15 Mai 1669.

Les armes : *d'argent, à l'aigle impériale de sable, membrée & béquée de gueules.*

PIENNE : Ancienne Noblesse de Normandie, Election de Coutances, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de six billettes, trois en chef & trois en pointe.*

* PIENNES : Terre & Seigneurie en Artois, qui passa, dans le XIVᵉ siécle, de la Maison de *Saint-Omer* en celle de *Hallwin*, par l'alliance de

Peronne de Saint-Omer, avec *Waultier*, II. du nom, Seigneur *de Hallwin*, qui, en 1360, fut un des ôtages du Roi Jean.

Josse de Hallwin, son petit-fils, eut cette Terre en partage, & épousa, en 1449, *Jeanne de la Trémoille.* Il fut le quatrieme ayeul de — *Louise de Hallwin*, mariée à *François de Brouilly*, Seigneur de Mesvilliers, tué à la bataille de Senlis en 1589, auquel elle avoit porté la Seigneurie de *Piennes*, érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Août 1668, enregistrées en la Chambre des Comptes le 17 Décembre suivant, & au Parlement le 16 Août 1669, en faveur de *Charles de Brouilly*, son fils, Seigneur de Piennes & de Lannoy. Voyez Brouilly, *Tome III* de ce Dictionnaire, *p.* 274.

PIERMANS : Famille noble & ancienne de la ville de Bruxelles, en Brabant, dont nous allons donner un extrait, que nous avons tiré de l'*arbre de lignage* de la Maison de *Van-Coudenbergh*, l'une des sept nobles Familles de la même Ville.

Pierre Piermans, Ecuyer, Seigneur de Fleschieres, épousa *Marie Ryckwaërt*, seconde fille & troisieme enfant de *Philippe Ryckwaërt*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Tiberchamps, & de Dame *Catheline Mastelyn.* Il en eut, entr'autres enfans :

Albert Piermans, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Fleschieres, qui épousa *Régine-Beatrix de Fierlants*, fille de *Simon de Fierlants*, Chevalier, Chancelier de Brabant, & Conseiller du Conseil Suprême & d'Etat de S. M. & de Dame *N... Reynegom*, dont : — 1. Justus, Ecuyer, Seigneur de Fleschieres ; — 2. Albert, qui suit ; — 3. & Anne-Marie, alliée avec Don

Joseph-Charles Brambilla, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, fils de Don *Carlos Brambilla*, aussi Chevalier, & de Dame *Jeanne-Marie Van-Eyck*, dont elle a laissé postérité : il en a été fait mention à la Généalogie de *Van-Eyck*. Voyez au mot Eyck.

Albert Piermans, II. du nom, Vicomte de la Wastine, Seigneur d'Ipperseel, a été marié trois fois : sa troisieme femme fut *N... d'Arrasola-d'Ognate*, dont postérité.

Les armes : *coupé d'argent & d'azur, le premier chargé d'une hure de sanglier de sable, défendue du champ ; & le second de trois châteaux du premier, posés 2 & 1.*

PIERRE (de), en latin *Petri* : La Maison de Pierre-de-Bernis tire son origine des anciens Seigneurs de la Baronnie de Ganges en Languedoc, du nom de Pierre (*Petri*), dont elle est issue ; ce qui est reconnu & établi par le procès-verbal des preuves de noblesse faites au Chapitre de Lyon par le Cardinal *de Bernis*, en 1748, & insérées, par extrait, dans ses preuves de Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, lesquelles établissent, par actes originaux, sa filiation jusqu'à Pierre de Pierre, Seigneur de Ganges, qui vivoit sur la fin du XIe siécle.

Les Seigneurs de Pierre, Barons de Ganges, sont connus dès le XIe siécle, & notamment dans la premiere Croisade, au siége d'Antioche en 1098. Guillaume de Pierre, que Dom *Vaissete*, Historien de Languedoc, croit pere de Pierre de Pierre, Baron de Ganges, joua un rôle considérable dans ce siége. Voyez la grande *Histoire de Languedoc, Tome. II, p. 309.*

Ces Seigneurs étoient Vassaux des Comtes Souverains *de Melgueil* ou *Mauguio*, pour une partie de la Baronnie de *Ganges*, érigée depuis en *Marquisat* ; ils le furent ensuite des Evêques de Maguelonne, depuis l'union du Comté de Melgueil au Domaine de l'Evêché de Maguelonne, transféré à Montpellier en 1536, par le Pape Paul III.

Les Seigneurs de Pierre, outre la Seigneurie de la Ville & Château de Ganges, possédoient encore, dans les XIIe & XIIIe siécles, les Terres de Sumene, de Brissac, de Poupian, de Montaulieu, de Londres, de Cazillac, de Soubeiras, les villes de Gignac & de Molieres, & les Baronnies de Pierrefort, de Castries, de Montfrin & d'Hierle ; cette derniere étoit composée de 23 Paroisses. Ils étoient doublement alliés à la Maison de *Toulouse*, par le mariage de *Vierne d'Anduse*, avec Raymond I. de Pierre, Baron de Ganges, & par celui d'Alzace (*Alzacia*), fille de Raymond III. de Pierre, Seigneur de Ganges, laquelle épousa, en 1253, *Pierre-Bermond* II. *d'Anduse*, Seigneur de Sauve & d'Alais, Comte de Gevaudan. Voyez *l'Histoire de Languedoc, Tome III, p. 477.*

Les degrés de filiation de la Maison de Pierre étant insérés dans le Dictionnaire de *Moréri*, Edition de 1759, avec beaucoup d'exactitude, on y renvoie le Lecteur. On se contentera d'indiquer ici l'époque de la séparation des branches de cette Maison subsistantes aujourd'hui, & de donner un abrégé de la filiation de la branche du Marquis & du Cardinal *de Bernis*.

Pons II. de Pierre, Baron de Ganges, fils aîné & principal héritier de Raymond I. de Pierre, Seigneur de Ganges, prit en inféodation, en 1175, assisté de *Vierne d'Anduse*, sa mere, les Fief & Terre de Molieres, de *Bernard d'Anduse*. Il donna, en 1204, à Pierre, Roi d'Aragon, l'Alleu de la Seigneurie de Poupian, qu'il reprit en Fief de ce Prince, à condition de relever à l'avenir de la Seigneurie de Montpellier. Il fit par son testament, en 1218, plusieurs fondations considérables, confirma celles qu'avoit faites son pere, Raymond de Pierre ; donna à *Egline*, sa femme, la jouissance de la plus grande partie de ses terres, & institua Raymond II. de Pierre, son fils aîné, héritier des Terres de Ganges, de Brissac & de plus de 40 Paroisses. Il donna à Pons de Pierre,

son second fils, la ville de Gignac & le Château de Poupian : il ordonna que Guillaume de Gignac, son troisieme fils, fut reçu Chevalier, & destina ses deux derniers fils Bernard-Raymond & Guillaume de Pierre, qui suit, à être Chanoines de Maguelonne, ne léguant, à chacun d'eux que 500 sols Melgoriens. Les actes de 1175, 1204 & 1218, se trouvent en original dans les Archives du Domaine de Montpellier.

Raymond II. de Pierre, Baron de Ganges, fils aîné & principal héritier de Pons II. dont on vient de parler, continua la branche aînée des Barons de Ganges, laquelle fondit, selon l'opinion de Dom *Vaissete*, Historien de Languedoc, avant l'an 1330, dans la Maison de *Gilbert de Pierrefort*, dont les enfans porterent le nom de Pierre, & continuerent la branche des Barons de Ganges, jusqu'en 1508, qu'elle tomba en quenouille, par deux sœurs héritieres, dont l'une, appellée Françoise de Pierre, Dame d'Hierle, de Pierrefort & de Brissac, épousa, en 1522, *Jean de Beziers*, Baron de Venejean; & l'autre, nommée aussi Françoise de Pierre, épousa, peu après, *N... de Saint-Etienne*, pere de *Henri de Saint-Etienne*, Baron de Ganges, qui, de *Françoise de Lorta*, eut pour fille & héritiere : — *Jeanne de Saint-Etienne*, mariée, en 1629, à *Pons de la Tude de Vissec*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, duquel descendent les Barons & Marquis *de Ganges* d'aujourd'hui.

Raymond II. de Pierre, Baron de Ganges, épousa en secondes noces, comme il est prouvé par les actes conservés au Château de Bernis, la fille aînée de *Pierre de Bernis*, Seigneur de Nages & de Solorgues, qui lui apporta en dot la Seigneurie de Bernis, Diocèse de Nismes, sur laquelle Seigneurie Guillaume de Pierre, quatrieme fils de Pons II, & frere cadet dudit Raymond II. de Pierre, Seigneur de Ganges, conserva, ainsi que ses descendans, des droits, en vertu desquels leur postérité a pris jusqu'aujourd'hui, dans ses actes, la qualité de *Seigneur de Bernis*. La Terre de Bernis, qui avoit passé successivement dans différentes Maisons, est possédée aujourd'hui par celle *de la Rochefoucault*.

Guillaume de Pierre, quatrieme fils, comme on l'a dit, de Pons II, Baron de Ganges, destiné, par le testament de son pere, de l'an 1218, à être Chanoine de Maguelonne, ne se soumit pas à cette disposition. Il acquit, conjointement avec son frere Bernard-Raymond, dont il a été fait mention ci-dessus, & *Guillaume de Cannes*, leur oncle maternel, la Seigneurie & directe de la maison où ils habitoient alors, dans la ville de Melgueil ou Mauguio, suivant un acte de 1245.

Ce même Guillaume de Pierre étoit établi à Nismes avant 1250. Il y acquit de nouvelles possessions en Fiefs & en franc-Alleu, par acte de 1286. Il fut Ecuyer du Roi Philippe *le Bel*, & Châtelain d'Aigues-Mortes, suivant des actes de 1294 & de 1295, qui prouvent qu'il fut pere de — Bertrand I. de Pierre, auteur de toutes les branches de cette Maison, subsistantes aujourd'hui.

Les actes de 1245, 1286, 1294, 1295, ainsi que tous ceux qui établissent la filiation des différentes branches de la Maison de Pierre de Bernis, jusqu'à ce jour, se trouvent en original dans les Archives du Comte *de Bernis*, Seigneur des Ports, près de Lunel, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, & dans celles du Marquis *de Bernis*, Seigneur de Saint-Marcel en Vivarais, frere du Cardinal de ce nom.

Bertrand I. de Pierre, fils de Guillaume, avoit épousé *Ermessinde*, dont il eut : — Bertrand II, & Pierre II, de Pierre, dont la postérité a subsisté plus de deux siécles à Beaucaire. *Ermessinde*, veuve dudit Bertrand I, retrocede, par acte de 1315, à Bertrand II, son fils, tous les biens contenus dans la donation que sondit fils lui en avoit ci-devant faite. Lesdits Bertrand II, & Pierre de Pierre, freres, procéderent, en 1329, au partage des biens de Bertrand I, leur pere, consistant en Terres nobles & allodiales, en Fiefs

& Directes, tant dans le territoire de Nismes que dans celui de Saint Geniés & de plusieurs autres Paroisses.

BERTRAND II. DE PIERRE, qualifié *Damoiseau*, dans des actes de 1344 & 1347, avoit épousé *Helis de Roy*, qualifiée de Dame Madame (*Domina Domina*), de laquelle il eut : —— PONS III. DE PIERRE, qui suit; — & GUILLAUME DE PIERRE, comme il est prouvé par des actes de 1348, 1383 & 1396.

PONS III. DE PIERRE, Damoiseau de Nismes, fut pere de — BERNARD DE PIERRE, qui suit, comme il est prouvé par l'acte de donation que GUILLAUME DE PIERRE, établi à Nozieres au Diocèse d'Uzès, fit en 1383, à BERNARD DE PIERRE, son neveu, fils de PONS III. DE PIERRE, en présence & sous l'autorité d'*Helis de Roy*, mere dudit GUILLAUME, & ayeule de BERNARD, de tous les droits que le même GUILLAUME pouvoit prétendre sur les biens tant paternels que maternels de BERNARD, son neveu, moyennant la somme de 200 florins d'or, sauf & réservées les substitutions.

BERNARD DE PIERRE, qualifié *Damoiseau* de Nismes, Seigneur de Bernis & du Sauzet, Diocèse d'Uzès, épousa, en 1380, *Catherine de Saint-Marcel*, fille de *Léger de Saint-Marcel*, Damoiseau, & de *Perine de Mirabel*. La filiation de *Léger de Saint-Marcel*, remonte par titres originaux, jusqu'en 1220, dans lesquels tous ses ancêtres sont qualifiés *Damoiseaux* ou *Chevaliers*. Ils sont toujours nommés les premiers entre les Seigneurs *de Saint-Marcel* d'Ardeche. Cette alliance apporta à BERNARD DE PIERRE, la principale portion de la Seigneurie de la ville de Saint-Marcel, de Saint-Etienne de Dions, de Saint-Julien du Colombier en Vivarais, &c. Ces Seigneuries, par une possession non interrompue depuis 1380, ont passé de mâle en mâle aux descendans de BERNARD DE PIERRE, & ont été érigées, par Lettres-Patentes de 1751, en titre de *Marquisat*, sous la dénomination de PIERRE-BERNIS, en faveur de PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS DE PIERRE, frere du Cardinal *de Bernis*. BERNARD DE PIERRE eut pour fils, de *Catherine de Saint-Marcel* : — JACQUES DE PIERRE, & BERTRAND DE PIERRE.

JACQUES DE PIERRE, Seigneur en partie du Sauzet, de Saint-Etienne de Dions, de Saint-Julien du Colombier, &c. rendit hommage, en 1443, conjointement avec son frere BERTRAND, desdites Terres à *Guillaume de Poitiers*, Evêque de Viviers. Il avoit épousé *Egline de Sarrazin*, & fit son testament en 1462, par lequel il déclare vouloir être enterré à Sauzet dans le tombeau de ses ancêtres. Il y fait plusieurs fondations pieuses; institue son héritier universel JEAN I. DE PIERRE, son fils, & lui substitue, en cas de mort sans enfant légitime, le fils aîné de BERTRAND DE PIERRE, son frere, qu'il appelle *Bernis*.

JEAN I. DE PIERRE, conjointement avec BERNIS DE PIERRE, son cousin-germain, rendit hommage des Terres de Saint-Marcel, de Saint-Etienne de Dions & de Saint-Julien du Colombier, à *Claude de Tournon*, Evêque de Viviers en 1501. Il avoit épousé en 1482, *Jeanne de la Molette*, fille de *Jean*, Seigneur de Morangiés, de laquelle il eut : — 1. LOUIS DE PIERRE, qui a formé la branche des Seigneurs des Ports, établie à Lunel; celle des Seigneurs de Loubatiere, établie à Nismes; & celle des Seigneurs d'Arenes, dont l'héritiere, ANNE-ELISABETH DE PIERRE, Dame d'Arenes & de Lantissargues, a été mariée, en 1723, à *Louis-Charles de Cambis*, Seigneur d'Orsan, Marquis de Lagnes; — 2. BERTRAND, III. DE PIERRE, cinquieme ayeul du Marquis & du Cardinal *de Bernis*; — 3. JACQUES DE PIERRE, dont on ignore la postérité.

JEAN I. DE PIERRE fit son testament en 1517, par lequel il institue son héritier, LOUIS DE PIERRE, son fils aîné, & lui substitue, en cas de mort sans enfant légitime, ses deux autres fils.

BERTRAND III. DE PIERRE rendit hommage, en 1549, à *Charles de Tournon*, Evêque de Viviers, des Seigneuries de Saint-Marcel, de Saint-Etienne de Dions, de Saint-Julien du Colombier, Saint-Just, &c. & fit au Roi le dénombrement des mêmes Terres en 1551. Il fut marié quatre fois, & épousa en dernieres noces, en 1557, *Louise d'Artifeld*, fille de *Louis*, Seigneur de Jonquiers &

de Bagnols, & d'*Isabeau de Barjac*, de laquelle il eut : — JEAN II. DE PIERRE qui suit. C'est *Louise d'Artifeld*, qui obtint du Comte *d'Acier*, que la ville de Saint-Marcel ne fut point saccagée, lorsque ce Chef des Religionnaires en faisoit le siége en 1567. BERTRAND III. DE PIERRE servit avec distinction sous les regnes de HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX & HENRI III.

JEAN II. DE PIERRE hérita non-seulement des Seigneuries de Saint-Marcel, Saint-Etienne de Dions, Saint-Julien du Colombier, Saint-Just, &c. ; mais encore de celles que possédoit la branche des Seigneurs de Bernis, formée, en 1440, par BERTRAND DE PIERRE, second fils de BERNARD DE PIERRE, & de *Catherine de Saint-Marcel*. Il prit aussi le nom & la qualité de *Seigneur de Bernis*, que ses descendans ont toujours conservée. Il avoit épousé *Catherine de Beziers*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Julien, & d'autre *Catherine de Beziers*, Maison illustre, à laquelle le Roi PHILIPPE-AUGUSTE avoit donné la Baronnie de Venejan, & qui possédoit en même-tems celle de Bagnols, composée d'un grand nombre de Paroisses. Il rendit hommage à *Jean de l'Hostel*, Evêque de Viviers, en 1597, & fit au Roi le dénombrement de ses Terres la même année. Il fut Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, & reçut un don du Roi HENRI IV, de la somme de 1200 écus, pour les bons & fideles services qu'il lui avoit rendus en cette qualité, & ne cessoit de lui rendre, comme il est prouvé par des Lettres-Patentes de 1595 & de 1597. JEAN II fit son testament, le 18 Septembre 1604, & nomma son héritier JEAN-JACQUES DE PIERRE-DE-BERNIS, son fils, qui suit.

JEAN-JACQUES DE PIERRE, Chevalier, Seigneur de Bernis, Saint-Marcel, Saint-Etienne de Dions, Saint-Julien du Colombier, &c. épousa, en 1621, *Anne de Cauvisson-de-Nogaret*, dont naquit — JEAN-LOUIS DE PIERRE, qui a continué la descendance. Son pere eut une Compagnie de 100 hommes de guerre dans le Régiment de Chamblay, par Commission de 1619, & une autre Compagnie de 150 hommes dans le Régiment de Phalsebourg, par Commission de 1629. Il fut tué au service du Roi en 1636, devant la Forteresse de Fontanette, étant pour lors Mestre-de-Camp dudit Régiment de Phalsebourg. Par son testament de 1635, il institua son héritier universel JEAN-LOUIS DE PIERRE, son fils aîné, qui suit ; & légua à ses autres enfans leurs légitimes sur tous ses biens.

JEAN-LOUIS DE PIERRE, Chevalier, Seigneur de Bernis, Saint-Marcel, co-Seigneur de Bagnols, &c. fut Cornette des Chevaux-Légers du Duc *de Mercœur* en 1650. Il servit utilement le Roi lors de la révolte, qu'on appelle, dans le Vivarais, *Guerre du Roure*, & fit mettre bas les armes à 6000 hommes, dont le Chef fut puni de mort, & sa tête exposée sur les murs d'Aubenas. Il épousa, en 1657, *Isabeau de Blou-Laval*, fille d'*Antoine* II, Seigneur de Laval, Mestre-de-Camp d'Infanterie, issu d'une très-ancienne Maison, alliée à celles de *la Ferté-Senneterre*, *Gourdon*, *Laval-Montmorency-Loué*, *Rohan* & *Albret*. Il fut maintenu dans sa noblesse par un Jugement contradictoire rendu, en 1668, par M. *de Bezons*; Commissaire du Roi pour la vérification des titres de noblesse des Maisons du Languedoc. Il prouva sa filiation, par contrats de mariage & par testamens, jusqu'en 1344. Son épouse fit son testament en 1681, dans lequel elle est qualifiée de *haute & puissante Dame, Madame*, femme de *haut & puissant Seigneur* JEAN-LOUIS DE PIERRE-DE-BERNIS, & laissa :

JOACHIM DE PIERRE, Chevalier, Seigneur de Bernis, Saint-Marcel, Saint-Etienne de Dions, Saint-Julien du Colombier, Baron de Châteauneuf & de Presailles, qui fut Page du Roi en sa grande Ecurie, après avoir prouvé sa noblesse, par filiation suivie, jusqu'en 1344. Il fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de Cayeux, par Commission de 1688 ; testa le 8 Janvier 1743, nomma PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS DE PIERRE, son fils aîné, pour son héritier universel ; légua à FRANÇOIS-JOACHIM DE PIERRE-DE-BERNIS, aujourd'hui Cardinal, pour lors Chanoine & Comte de Brioude, dont il sera parlé après son frere ; & à ses autres enfans leurs droits de légitime, tels qu'ils seroient réglés par leurs parens & amis. Il avoit épousé, en 1697, *Marie-Elisabeth du Chastel*, fille de *haut & puissant Seigneur Guillaume du Chastel*, Baron de Condres, de Château-neuf,

neuf, &c. d'une très-ancienne Maison, alliée à celles d'*Apcher*, de *Fay-de-la-Tour-Maubourg*, de *Polignac*, de *la Tour-d'Auvergne*, &c. De ce mariage naquirent douze enfans, dont huit morts en bas âge. Les quatre autres sont: — 1. PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS, Marquis de Bernis, qui suit; — 2. FRANÇOIS-JOACHIM, Cardinal de Bernis, dont il sera parlé après son aîné; — 3. FRANÇOISE-HÉLENE, mariée, le 8 Septembre 1728, à *Claude de Narbonne-Pelet*, Baron de Salgas, chef de la quatrieme branche de cette Maison; — 4. & GABRIELLE-ELISABETH, Religieuse Ursuline à Bagnols.

PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS DE PIERRE, Chevalier, Seigneur de Saint-Marcel, Marquis de Pierre-Bernis, Baron de Châteauneuf, substitué aux biens, nom & armes des Maisons de *Blou-Laval* & des Vicomtes *de Gourdon*, Page du Roi dans sa petite Ecurie en 1729, a remonté ses preuves de noblesse, ainsi que l'avoit fait son pere, jusqu'en 1344; fut ensuite Cornette au Régiment Royal-Pologne, & a épousé, en 1746, *Renée d'Arnaud*, Baronne de la Cassagne & du Pouget, dont sont nés trois garçons & une fille, morts peu après leur naissance.

FRANÇOIS-JOACHIM DE PIERRE-DE-BERNIS, second fils de JOACHIM, & de *Marie-Elisabeth du Chastel*, reçu Chanoine & Comte de Brioude le 1 Décembre 1739, sur ses preuves faites de 16 quartiers, suivant l'usage de cette Eglise; reçu à l'Académie Françoise au mois de Décembre 1744; Chanoine & Comte de Lyon le 18 Juillet 1749, sur ses preuves faites devant ce Chapitre, en établissant sa filiation jusqu'à l'an 1116; nommé Ambassadeur du Roi à Venise au mois d'Octobre 1751; Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Arnoult de Metz le 22 Juin 1755; Ambassadeur extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire du Roi en Espagne au mois de Septembre de la même année; Ministre Plénipotentiaire du Roi pour le Traité de Versailles, qu'il a signé, en cette qualité, le 1 Mai 1756; Conseiller d'Etat d'Eglise le 27 Juin suivant; Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Médard de Soissons le 25 Août, en remettant l'Abbaye de Saint-Arnoult de Metz; Ambassadeurs près de Leurs Majestés Impériales en Octobre même année; fait Ministre d'Etat le 2 Janvier 1757; Secrétaire d'Etat & des Commandemens au Département des affaires étrangeres, au mois de Juin suivant; Prieur de la Charité-sur-Loire en Octobre même année; Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Trois-Fontaines en Février 1758; a été reçu Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 14 Mai suivant. Par le Procès-verbal de ses preuves, rapportées devant le Roi, il est établi qu'outre une filiation de 400 ans, prouvée par contrats de mariage & testamens originaux, sans aucune mésalliance, le Chapitre de Lyon a reconnu que ledit FRANÇOIS-JOACHIM DE PIERRE descend, par une filiation non interrompue, des anciens Seigneurs *de Ganges* depuis l'an 1116. A ces avantages il joint l'honneur inestimable d'avoir avec le Roi les parentés, qui sont amplement rapportées dans le Procès-verbal des preuves qu'il a faites pour être reçu Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit. Il a été nommé Cardinal de la sainte Eglise Romaine le 2 Octobre 1758, Archevêque d'Alby en Juillet 1764, sacré à Sens par le Cardinal *de Luynes*, au mois d'Août suivant, serment prêté le même mois; & peu après a été nommé Ambassadeur près du Saint-Siége à Rome, où il réside.

On voit, par cet abrégé généalogique, que la Maison de PIERRE-DE-BERNIS est divisée en trois branches, dont la premiere, établie à Lunel, a pour chef unique PONS-SIMON-FRÉDERIC DE PIERRE, Comte de Bernis, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, lequel avoit épousé, le 15 Octobre 1755, *Marie-Hélene-Hyacinthe de Narbonne-Pelet*, morte le 11 Avril 1756, sans postérité. Elle étoit fille de *Claude de Narbonne-Pelet*, Baron de Salgas, & de FRANÇOISE-HÉLENE DE PIERRE-DE-BERNIS, sœur du Marquis & du Cardinal de ce nom.

La seconde branche, établie à Nismes, a pour chef PONS-SIMON DE PIERRE, nommé *le Vicomte de Pierre-Bernis*, Chevalier, Seigneur de Loubatiere. Il a pour frere FRANÇOIS DE PIERRE.

La troisieme branche a pour chef PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS DE PIERRE,

Marquis de Bernis, Baron de Blou-Laval & Vicomte de Gourdon, lequel a pour frere, comme on l'a dit, François-Joachim, Cardinal de Bernis.

Si la Maison de Pierre-de-Bernis n'a pas aujourd'hui autant de puissance ni de richesse qu'en avoient les anciens Seigneurs *de Ganges*, dont elle descend, elle a du moins l'avantage d'avoir servi nos Rois pendant près de 300 ans, dans des emplois distingués & toujours avec fidélité; d'avoir contracté les plus grandes alliances, d'avoir conservé la pureté de son origine, & de prouver sa noblesse par des actes vérifiés, depuis plus d'un siécle, par les Commissaires du Roi, par les différens Généalogistes de sa Maison & de ses Ordres, par les Chapitres les plus rigoureux de France, & enfin par l'Ordre de Malte. La possession non interrompue de la Seigneurie de Saint-Marcel, depuis 400 ans, est un titre aussi incontestable qu'il est rare aujourd'hui.

La Maison de Pierre-de-Bernis porte pour armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion de même, armé & lampassé de gueules.* Pour cimier: *un demi-lion au naturel, armée d'une épée;* & pour cri & devise: ARMÉ POUR LE ROI.

PIERRE : Il y a deux Familles de ce nom en Normandie.

La premiere, nommée Pierre, Ecuyer, Seigneur de la Poterie-Thuiley, Election d'Argentan, porte pour armes: *d'azur, à deux clefs d'argent, posées en sautoir, & cantonnée de quatre losanges d'or.*

L'autre de l'Election de Vernon, porte: *d'azur, à trois bandes* ou *cotices d'argent.*

* PIERRE-BUFFIERE : C'est une des premieres Baronnies du Limousin, qui a été l'apanage des cadets des Vicomtes *de Limoges.*

Elle a été possédée par des Seigneurs du nom de Pierre-Buffiere, jusqu'en 1626, que Marguerite de Pierre-Buffiere épousa *Charles-Antoine de Ferrieres*, Marquis de Sauveboeuf. Son petit-fils, *Jean-Nicolas de Ferrieres-Sauveboeuf*, étant mort sans alliance, sa sœur, *Marie-Anne de Ferrieres-Sauveboeuf*, épousa *Charles de Vassan*, d'une très noble & ancienne Famille de Valois. Il ne reste de ce mariage que – *Marie-Geneviéve de Vassan*, alliée, en 1743, à *Victor de Riquetti*, Marquis de Mirabeau, issu d'une Maison noble de Toscane, & bien plus noble encore lui-même par son talent & par son zele, que par son origine, quelqu'ancienne qu'elle soit.

Une branche de la Maison de Pierre-Buffiere subsiste en Berri, près d'Argenton, dans la personne de N..., Marquis de Pierre-Buffiere, ancien Capitaine de Dragons au Régiment d'Apchon, & Chevalier de Saint-Louis, retiré du service. Il s'est marié, à Paris, avec une Demoiselle du nom *de Machault*, dont il a trois filles.

Le Marquis de Pierre-Buffiere a aussi deux freres : l'un, connu sous le nom de *Chevalier* de Pierre-Buffiere, Chevalier de Saint-Louis, qui a été Major du même Régiment d'Apchon, & est retiré du service ; l'autre, appellé M. *de Prunjet*, est Capitaine d'une Compagnie d'Invalides : ils n'ont point fait d'alliance. Ils avoient un autre frere, nommé M. *de Chabenet*, mort sans avoir été marié, après s'être retiré du service de Mer; & une sœur, morte femme de *N... Couraud*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Chevreux, dont un garçon & une fille.

Dubuisson, dans son Armorial, donne à la Maison de Pierre-Buffiere pour armes: *de sable, au lion d'or.*

PIERRE (la): Les Seigneurs de la Pierre, Marquis de Montfrin, sont une branche de la Maison de *Montainard*, établie en Dauphiné, connue dès le X[e] siécle. *Voyez* Montainard, *Tome X.*

PIERRE (la), Marquis de Fremeur, Seigneur de Calhouet en Bretagne. De cette Maison étoit

Jean-Toussaint de la Pierre, Marquis de Fremeur, Seigneur de Kermandic

& autres lieux en Bretagne, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Montmédi, Commandant pour Sa Majesté dans l'Isle de Minorque, où il est décédé le 2 Avril 1759, dans la 62e année de son âge. L'on voit son épitaphe en marbre dans l'Eglise paroissiale de Minorque, où sa veuve & sa Famille ont fondé, à perpétuité, une Messe de *Requiem*, pour le 2 Avril de chaque année. Ce marbre a été posé sur sa tombe par les ordres du feu Roi Louis XV, pour honorer & conserver la mémoire d'un sujet vertueux & fidele. Le même Monarque & la Famille Royale signerent, le 15 Avril 1762, le contrat de mariage du Marquis *de Mireville* & de Mademoiselle *de Fremeur*. Les armes: *d'or, à deux fasces de gueules.*

On lit dans le *Mercure de France du mois d'Octobre 1756, p. 236*, que Jeanne-Henriette-Françoise-Colette de la Pierre, épouse de *François-Marie le Danois*, Marquis de Cernay, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, est morte le 2 Mars 1756, au Château de Raimes, près de Valenciennes, dans la 46e année de son âge. Nous croyons qu'elle étoit de la même Maison que Henri-Théodore de la Pierre, Marquis de Bousies, Pair de Cambresis, mort au Château de Bousies, près Landrecie en Hainaut, le 18 Juillet 1756, âgé de 70 ans.

* PIERREFEU, en Provence, Diocèse de Toulon: Terre & Seigneurie acquise par Pierre Dedons, II. du nom, Conseiller au Parlement de Provence, & érigée en sa faveur en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1682.

Pierre Dedons, II. du nom, étoit petit-fils de Pierre Dedons, I. du nom, Seigneur en partie d'Istres & de Mimet, Conseiller au Parlement de Provence en 1581, & l'un des plus grands Magistrats de son tems. Celui-ci étoit fils de Hugues Dedons, reçu Conseiller au même Parlement en 1554, & avoit pour VIe ayeul paternel Hugues Dedons, Damoiseau, Député, en 1285, pour transiger sur un procès que les habitans d'Istres avoient avec les Prieurs prébendés de l'Eglise d'Aix. Il y a des titres des années 963 & 1096, où il est fait mention des Dedons, compris, dès ces tems-là, parmi les principaux Nobles du pays de Provence.

Ledit Pierre Dedons, II. du nom, Marquis de Pierrefeu, Conseiller au Parlement d'Aix, en 1650, épousa 1°. *Sibille de Thoron-Artignosc*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. le 3 Février 1671, *Madelene de Louet-de-Murat-de-Nogaret-de-Calvisson*, fille de *Jean-Louis de Nogaret*, Marquis de Calvisson, & de *Françoise de Thoiras-de-Saint-Bonnet*. Du second lit vinrent: — Louis-Hugues, qui suit; — & Françoise, épouse de *Joseph de Coriolis*, Baron de Limaye, Président en la Cour des Comptes de Provence.

Louis-Hugues Dedons, Marquis de Pierrefeu, épousa, en 1694, *Gabrielle d'Albert*, fille de *François*, Conseiller au Parlement de Provence, dont: — 1. François-Hyacinthe, qui suit; — 2. Esprit, Chevalier de Saint-Louis & Maréchal des Camps & Armées du Roi; — 3. & Jean-Pierre, Docteur de Sorbonne, Chanoine de l'Eglise d'Aix, & l'un des Vicaires généraux de l'Archevêque de cette Ville.

François-Hyacinthe Dedons, Marquis de Pierrefeu, premier Consul d'Aix, Procureur du pays de Provence, &c. se maria, le 16 Janvier 1723, à *N... de Martin-du-Puget*, dont des enfans.

Les anciennes armes de la Famille de Dedons sont: *d'azur, à trois fasces d'or.* On y avoit ajouté dans la suite *un besan d'or en chef, accosté de deux étoiles d'or, & en pointe une semblable étoile*; mais à présent ceux de ce nom ont repris purement les *trois fasces d'or en champ d'azur*, comme leurs prédécesseurs les avoient toujours portées, dit l'Etat de la Provence dans sa Noblesse, par l'Abbé *Robert de Briançon*. On lit dans l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, Ouvrage plus moderne, imprimé en 1757, que cette Famille porte: *d'azur, à trois fasces d'or, surmontées d'un besan, accosté de deux étoiles, & en*

pointe aussi d'une étoile, le tout d'or. Voyez la Généalogie dans ces deux Ouvrages cités.

PIERREFEU : C'est une branche de l'ancienne Maison de *Thomas*, en Provence, qui a pour tige

Honoré de Thomas, fils de *Pierre* II, marié, en 1568, à *Lucrèce de Vintimille.* Sa postérité subsiste dans *Louis de Thomas*, Seigneur de Pierrefeu; *Jean*, *François* & *Melchior*, Chevaliers de Malte. Voyez THOMAS.

* PIERREFITTE : Prévôté dans le Duché de Bar, qui avoit été supprimée par l'Edit de Juin 1751, & a été rétablie sur l'ancien pied, par Arrêt du Conseil des Finances de Lorraine du 19 Mai 1753, & par Lettres-Patentes du 3 Juin, suivant lesquels les divers Seigneurs de la Terre y font rendre la Justice, chacun pendant un tems proportionné à leurs portions, ce qui s'accomplit dans une révolution de 48 mois, après lesquels la même période recommence. Le sceau de cette Prévôté porte les armes de Bar. Il est très-ancien, & la légende, en caractères gothiques, est très-difficile à lire. On peut conjecturer qu'il est du tems où une partie de la Terre de Pierrefitte passa de la Maison *du Châtelet* dans celle de *Bar*.

Il y a eu une branche de la Maison *du Châtelet* qui a porté le nom de *Pierrefitte* : elle a fini à *Charles-Antoine du Châtelet*, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 18 Avril 1680.

* PIERREFITTE, en Normandie, Diocèse de Bayeux : Fief & Seigneurie qui appartient à une branche de la Maison de *Mathan*. Voyez MATHAN, *Tome IX*.

Il y a une Famille du nom de PIERREFITTE dans la même Province, Election de Falaise, qui porte pour armes : *d'argent & d'azur, à la bordure de gueules.*

PIERREPONT (DE), en Basse-Normandie : Voici ce qu'on lit dans le *Mercure de France* du mois de Juin 1729, *p.* 1471.

JACQUES-ALEXANDRE DE PIERREPONT a eu de *Catherine du Fay-de-Vergetot*, son épouse :

ROBERT, Marquis DE PIERREPONT, Baron haut justicier de Liévray, Seigneur & Patron de Saint-Nicolas de Pierrepont, Escolleville, Baudreville, Ourville, Beauchamp, &c. marié, 1°. le 2 Juin 1729, avec *Anne-Victoire de Saint-Chamans*, fille du feu Comte *de Saint-Chamans*, Chevalier, Marquis du Mery, Seigneur de Merielle, de Sancourt, de Montubois, &c. d'une Maison originaire de la Province de Limousin, où est la Terre de ce nom. Elle est décédée le 15 Mai 1734, & le Marquis DE PIERREPONT a épousé, 2°. le 20 Mars 1738, *N... Surirey-de-Saint-Remy*, troisieme fille de *Michel Surirey*, Seigneur de Saint-Remy, Petitval, &c. Trésorier-Général des Ponts & Chaussées de France, & de *Marie-Louise Vacherot*. Extrait du *Mercure de France du mois de Mars* 1738.

Par un *Mémoire* qui a été communiqué (à l'Auteur du Mercure), à l'occasion du premier mariage du Marquis DE PIERREPONT, on voit, dit-il, que la Maison de PIERREPONT est établie en Basse-Normandie dès le tems de RAOUL, premier Duc de Normandie, & que dès ce même tems il y a une Terre de ce nom érigée en plein fief de *Haubert*, &c. que possede M. le Marquis DE PIERREPONT. Il est neveu & héritier de M. DE PIERREPONT, Lieutenant des Gardes-du-Corps, Gouverneur de l'Isle de Ré, & de feu M. DE PIERREPONT, Seigneur de Beauchamp, &c.; & aussi neveu & héritier, du côté maternel, du Marquis *de Vergetot*, Maréchal des Camps & Armées du Roi. Ce *Mémoire* ap-

prend aussi que le Marquis DE PIERREPONT, marié, en premieres noces, en 1729, reste seul de sa Maison en France.

Il y en a une branche en Angleterre, connue sous le nom des Ducs *de Kingston*; dont un cadet commença l'établissement en 1066, dans le tems que les Normands firent la conquête de l'Angleterre sous le fameux Duc GUILLAUME. Kingston est une petite Ville sur la Tamise, assez près de Londres.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois lions de même, les deux du chef affrontés.*

La Gazette de France du mois de Janvier 1775, porte que le Comte DE PIERREPONT, Capitaine au Régiment Royal de Navarre, Cavalerie, a épousé, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, Mademoiselle *Mesnard de Chouzy*.

PIERREPONT : Autre Famille, dont étoit

JEAN DE PIERREPONT, Conseiller au Grand-Conseil, puis Maître des Requêtes le 18 Janvier 1491, & Evêque de Meaux vers l'an 1501. Les armes : *d'azur, au pont d'argent maçonné de sable.*

* PIERRES en Normandie, Election de Vire. C'est une Seigneurie où il y a haute Justice, qui est aussi pour les Paroisses de Vaudry & de Viessoix. Elle appartient au représentant de *Michel de Banville*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Pierres & de Ronfugeray, & Seigneur des fiefs de Grisgallon & d'Isigny, qui nomma à la Cure de Pierres le 21 Août 1665; & c'est le Sieur *le Cordey*, Ecuyer, qui est Seigneur, Patron & haut Justicier de *Pierres*.

PIÉTREQUIN : Famille noble, originaire de Bourgogne, établie en Champagne, en Bourgogne & en Lorraine dès avant 1400. Elle remonte, par filiation suivie, à

I. GUYON PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur d'Ozon, qui épousa Demoiselle *Marie Hennequin*, dont vinrent : — FRANÇOIS, qui suit; — & JEAN, dit *Linot*, Ecuyer, tige de la branche des Seigneurs de Mont-sous Aigremont, &c. rapportée en son rang.

II. FRANÇOIS PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur d'Ozon, fut homme d'armes de la Compagnie de CHARLES VI, Roi de France, en 1412, & épousa *Anne d'Aureville*, fille de *René d'Aureville*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, de laquelle il eut : — 1. LÉON, qui suit; — 2, 3 & 4. JEAN, CHARLES & MARIE.

III. LÉON PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur d'Ozon, Lieutenant du Seigneur *d'Assey*, Capitaine de 50 hommes d'armes, s'allia avec *Anne d'Autricourt*, fille de *Jacques d'Autricourt*, Ecuyer, Seigneur de Marmesse, & de *Marie de Lémont*, dont trois enfans : — ANTOINE; — JEAN, qui suit; — & FRANÇOIS.

IV. JEAN PIÉTREQUIN, Chevalier, Seigneur d'Ozon, homme d'armes de la Compagnie du Roi, &c. épousa *Claude de Courcelles*, fille de Messire *Philippe de Courcelles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Saint-Lyebaut, & de Damoiselle *Oudette de Beaucaire*. Il en eut 18 garçons, sçavoir :

1. JEAN, maintenu dans sa *noblesse* par Sentence des Elus de Troyes, confirmée par Arrêt de la Cour des Aides, du 2 Mai 1511;

2. CHARLES; — 3. GUI; — 4. FRANÇOIS; — 5. CLAUDE; — 6. LÉON; — 7. NICOLAS, qui suit; — 8. PIERRE; — 9. LOUIS; — 10. ETIENNE; — 11. ANTOINE; — 12. GUYON, qui fut s'établir à Troyes; — 13. ROBERT, Docteur de la Société de Navarre; — 14. & 15. GABRIEL & PHILIBERT; — 16. ANDRÉ, Chevalier de Malte & Commandeur de Menouveaux; — 17 & 18. JACQUES & REMY.

V. NICOLAS PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur d'Ozon en partie, septieme fils de JEAN, Chevalier, épousa Demoiselle *Jeanne Huguenin*, fille d'*Alexandre Huguenin*, Ecuyer, Conseiller au Bailliage & Siége Présidial de Chaumont, & de Damoiselle *Jeanne de Picart*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit; — 2. ETIENNE; — 3. CLAUDE, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 4. PIERRE, Chanoine de Saint-Jean de Chaumont; — 5. CLAIRE, mariée à *Robert Beaupoil*; — 6. & BRIGIDE, femme de *Jean Pescheur*, Ecuyer.

VI. JEAN PIÉTREQUIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Millieres, épousa Demoiselle *Perrette Sauvage*, fille de *Nicolas Sauvage*, Ecuyer, Seigneur d'Angoulevent, & de Demoiselle *Bernarde Thibaut*, dont:

1. GABRIEL, qui suit; — 2. JEAN; — 3. BERNARDE, mariée, par contrat du 26 Février 1592, à *Jean de Poirresson*, Seigneur de Chamarande, Ecuyer, Avocat du Roi au Bailliage de Chaumont; — 4. MARIE, alliée, par contrat du 10 Février 1602, à *Nicolas Guenichon*, Ecuyer, Seigneur d'Arentieres; — 5. & JEANNE, mariée, par contrat du 9 Février 1597, à *Jacques le Sain*, Ecuyer, Seigneur de Brousseval, Licencié en Droit & Avocat en Parlement.

VII. GABRIEL PIÉTREQUIN, Ecuyer, Conseiller du Roi, Elu en l'Election de Chaumont, mort en 1617, avoit épousé Demoiselle *Jeanne Maignen*, fille aînée de *Jean Maignen*, Ecuyer, Avocat du Roi à Chaumont, & de *Marguerite Thomassin*, de laquelle il eut: — JEAN, né en 1607; — & BERNARDE, née en 1612. On ignore s'ils eurent postérité.

SECONDE BRANCHE.

VI. CLAUDE PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur de la Voivre, troisieme fils de NICOLAS, & de *Jeanne Huguenin*, fut Lieutenant de la Compagnie de M. *de Guise*, & épousa Demoiselle *Jeanne le Gros*, fille de *Nicolas le Gros*, Ecuyer, Seigneur de Varannes & de la Mothe, & de Damoiselle *Bonne de la Mothe*. Il en eut trois enfans, sçavoir: — PIERRE, qui suit; — JEAN; — & JEANNE.

VII. PIERRE PIÉTREQUIN, Chevalier, Seigneur de Wullaines, créé *Chevalier* de l'Ordre de Saint-Marc de Venise, par Lettres du 15 Septembre 1616, fut maintenu dans sa *noblesse* par Sentence des Présidens, Lieutenant & Elus de Sens, du 3 Juin 1634. Il avoit épousé 1°. Demoiselle *Eléonore d'Abondes*, fille de *Jules d'Abondes*, Chevalier, Seigneur de Wullaines, & de Damoiselle *Françoise de Piédefer*; & 2°. par contrat du 28 Janvier 1629, Demoiselle *Claude de Huet*, fille d'*Adrien de Huet*, Ecuyer, Seigneur de Corru, & de Demoiselle *Marguerite de Condé*. Nous ignorons s'il laissa des enfans.

Branche des Seigneurs de MONT-sous-Aigremont, &c.

II. JEAN PIÉTREQUIN, dit LINOT, Ecuyer, fils puîné de GUYON, Ecuyer, Seigneur d'Ozon, & de *Marie Hennequin*, resté jeune sans pere ni mere, fut Sergent d'armes de PHILIPPE, Duc de Bourgogne, ainsi qu'il se voit par un gros Registre en parchemin, contenant les comptes de la Maison du Duc *de Bourgogne*, des années 1421, 22 & 1423, par *Mathiet Renault*. Il épousa, vers 1430, *Jeannette Nocher*, fille de *Jacques Nocher*, Ecuyer, Seigneur de Coclois-sur-Aube, & en eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. PERRIN, Ecuyer, lequel fut pere de trois enfans, sçavoir: — GUILLAUME; — FRANÇOIS; — & CLAUDINE; — 3. GUILLAUME, mort en 1485; — 4. & ADELINE, mariée à *N... d'Amoncourt*.

III. JEAN PIÉTREQUIN, II. du nom de sa branche, Ecuyer, vivant dès 1460 & en 1490, épousa Demoiselle *Anne Hennequin*, de la branche des Seigneurs d'Ozon, dont: — ETIENNE, qui suit; — & ROBERT, duquel on ignore la destinée.

IV. Etienne Piétrequin, Ecuyer, Seigneur en partie d'Ozon, mourut le 8 Mars 1545. On a des actes de lui des années 1515, 18, 20, 38 & 1540. Il est dit, dans son contrat de mariage, & dans plusieurs titres, fils de Jean Piétrequin, & de Demoiselle *Anne Hennequin*. Il avoit épousé, par contrat du 17 Décembre 1528, *Jeanne de la Vallée*, fille de *François de la Vallée*, Ecuyer, Seigneur de Cusey, & de *Marie de Fumesson*: elle mourut le 22 Février 1574. Ils sont tous deux enterrés dans l'Eglise paroissiale de Saint-Pierre de Langres. De leur mariage sortirent:

1. François, né le 17 Octobre 1529; — 2. Jean, qui suit; — 3. Claude, né le 27 Avril 1536, qui s'établit à Gex, où il forma une branche, aujourd'hui éteinte; — 4. Gabriel, né le 23 Mai 1538, mort au service du Roi; — 5. Claude, Docteur de la Société de Navarre; — 6. & Louise, née le 21 Janvier 1531, morte en 1581, mariée à *Philibert Rousseau*, Ecuyer, Capitaine d'Artillerie.

V. Jean Piétrequin, III. du nom, Ecuyer, né au mois de Juin 1533, Seigneur en partie d'Ozon, fut tué, le 5 Juin 1589, devant la porte du Marché de la ville de Langres, où il combattoit pour le Roi, en qualité de Capitaine-Commandant de ladite Ville, contre les ennemis de Sa Majesté. Il avoit épousé, par contrat du 8 Février 1560, Demoiselle *Anne Roussart*, fille de *François Roussart*, Ecuyer, demeurant à Langres, & de Demoiselle, *Guyette Gastebois*, de laquelle il eut:

1. Etienne, qui suit; — 2. Philibert, auteur de la branche des Seigneurs de Gilley, la Borde, &c. rapportée ci-après; — 3. Nicolas, Chanoine, Chantre & Promoteur de l'Eglise Cathédrale de Langres; — 4. Mathieu, Ecuyer, Lieutenant de la Compagnie du Marquis *de Resnel*, tué à Relampont, à deux lieues de Langres, en combattant contre les ennemis du Roi, en 1615. Il avoit épousé *Anne du Bois-de-la-Rochette*, dont il n'eut point d'enfans; — 5. Jean, Prieur Commendataire de Saint-Geosme, près de Langres, qu'il permuta pour l'Abbaye de Chalivoy. Il voyagea beaucoup, & fut enterré en l'Eglise des Dominicains de Langres, où il avoit fait ériger le Mausolée qu'on y voit, tant pour lui que pour sa Famille; — 6. Pierre, Chanoine de l'Eglise de Langres; — 7. Marguerite, mariée, par contrat du 26 Octobre 1589, à *Jacques le Moine*, Ecuyer, Seigneur de Milliere; — 8. & Anne-Marie.

VI. Etienne Piétrequin, Ecuyer, Seigneur de Mont-sous-Aigremont, mort en 1610, avoit épousé, par contrat du 10 Août 1603, à Badonvillers, au Comté de Salm, *Marie Jacquemar*, fille de *Nicolas Jacquemar*, Ecuyer, Seigneur de Badonvillers, & d'*Anne Martin*. Elle se maria, en secondes noces, à *Abraham du Puy*, dont elle eut — *Jacques du Puy*, Ecuyer. De son premier lit vinrent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Etienne, tué au service, à Bois-le-Duc, en 1630; — 3. & Anne, morte en 1612.

VII. Jean Piétrequin, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mont, Chevau-Léger dans les troupes du Roi, épousa, 1°. *Marie Heudelot*, fille de *Jean Heudelot*, Ecuyer, Seigneur de Grandchamp, & de *Marie de Dampierre*, de laquelle il ne laissa point d'enfans; & 2°. par contrat du 11 Novembre 1640, *Anne de Brabant*, fille de feu *Abdemelech de Brabant*, Ecuyer, Seigneur de Marault, & d'*Esther de Louviere*, Douairiere de Brabant. De ce second mariage naquirent: — Jean-Batiste, qui suit; — & Antoine-Isaac Piétrequin-de-Brabant, Seigneur en partie de Mont, Gentilhomme de l'Ambassade de Rome en 1688, puis Envoyé en Baviere pour les affaires de Sa Majesté, mort, sans alliance, le 14 Avril 1698.

VIII. Jean-Batiste Piétrequin, Chevalier, Seigneur de Mont, né en 1649, fut Garde-du-Corps du Roi, & mourut le 27 Juillet 1721, âgé de 77 ans. Il avoit épousé, par contrat du 21 Novembre 1671, Demoiselle *Susanne-Fréderique de Lavaux*, fille de Messire *Erard de Lavaux*, Chevalier, Baron de Vrecourt,

& d'*Anne de l'Epine*, Dame de Saint-Ouen. Elle est morte le 16 Février 1721; ayant eu de son mariage:

1. JOSEPH, mort à Langres, pendant ses études; — 2. FRANÇOIS-NICOLAS, qui suit; — 3. GEORGES, né en 1691, mort en 1765; — 4. MARIE-DIEU-DONNÉE, née le 21 Avril 1683, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1694, morte en Juillet 1754, dans sa 71e année; — 5. CHARLOTTE, née en 1686, décédée, sans alliance, le 14 Octobre 1719, âgée de 33 ans; — & 9 autres enfans, morts jeunes.

IX. FRANÇOIS-NICOLAS PIÉTREQUIN, Chevalier, Seigneur de Mont, Gilley, Torcenay, Prangey & Vesvre, né en 1678, fut d'abord élevé à Rome, au College Clémentin; servit dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, ensuite dans les Dragons du Régiment de Paysac, puis Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Coetquen, jusqu'en 1709, qu'étant à Mont, il fut pris en ôtage pour son pere, par un parti de Traerbach, & y resta trois ans & demi prisonnier. Il a été reçu aux Etats de Bourgogne le 5 Mai 1727, & est mort le 5 Février 1749. Il avoit épousé, par contrat du 14 Février 1713, BERNARDE PIÉTREQUIN, sa cousine, héritiere de la branche de la Borde, morte le 3 Février 1750, âgée de 65 ans, fille de PHILIBERT PIÉTREQUIN, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Borde, Prangey, &c. & de Demoiselle *Claudette Humbelot*, sa premiere femme. De ce mariage ils ont eu: — 1. JEAN-BATISTE-PIERRE, qui suit; — 2. PHILIBERT-CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de Prangey, &c. rapportée ci-après; — 3. MARGUERITE, née en 1723, Religieuse Carmelite à Dijon; — 4, 5 & 6. BERNARDE, GENEVIÉVE & GABRIELLE, mortes jeunes.

X. JEAN-BATISTE-PIERRE PIÉTREQUIN, Chevalier, Seigneur de Mont & de Gilley, né le 29 Juin 1715, a épousé, par contrat du 2 Octobre 1741, *Marguerite Girault*, née le 29 Janvier 1724, fille aînée de *Claude-Joseph Girault*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Vitry, Essey, Donnemarie, Genevrieres, Belfond, &c. & d'*Anne-Marie*, Baronne *de Fauge*, sa premiere femme. Ils ont eu de leur mariage: — 1. CLAUDE-JOSEPH-BERNARD, né le 20 Août 1742, qui a été Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, a fait la campagne de 1761, & est mort le 20 Septembre 1762; — 2. FRANÇOIS-NICOLAS, né le 23 Mars, & décédé le 21 Septembre 1746; — 3. LOUIS-MARIE, né le 1 Novembre 1748, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Langres; — 4. PHILIBERT-CHARLES, né le 19 Février 1752, qui a été Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie; — 5. ROSE, qui suit; — 6. & BARBE-GABRIELLE, née le 16 Mars 1756.

XI. ROSE PIÉTREQUIN, née le 14 Décembre 1749, a été mariée, contrat reçu par *Garnier*, Notaire Royal à Rez, le 20 Juin 1773, à Messire *Charles-Angélique*, Comte *de Trestondam*, Chevalier, Seigneur de Suaucourt & de Pisseloup, ancien Capitaine au Régiment de Piémont, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Commandant du Fort Griffon de Besançon, fils de feu Messire *Claude-Marie*, Comte *de Trestondam*, Chevalier, Seigneur de Suaucourt & de Pisseloup, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & de Dame *Marguerite de Vergalant*. Voyez TRESTONDAM.

Branche des Seigneurs de PRANGEY, *&c.*

X. PHILIBERT-CHARLES PIÉTREQUIN, Chevalier, Seigneurs de Prangey & de Vesvre, né le 1 Janvier 1721, second fils de FRANÇOIS-NICOLAS, & de BERNARDE PIÉTREQUIN-DE-LA-BORDE, a servi dans le Régiment de Souvré, Infanterie, & a été reçu aux Etats de Bourgogne en 1752. Il a épousé, 1°. par contrat du 6 Janvier 1746, *Rose-Gabrielle des Barres*, fille de *Claude des Barres*, Chevalier, Comte des Barres, & de *Claudette de Lecey*; & 2°. par contrat du 17 Juillet 1769, *Marie-Henriette de Minette-de-Beaujeu*, fille de *Philippe-César*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, & de *Henriette Plushel-de-Saulles*. Du premier lit il a eu: — 1. CLAUDE-BERNARD,

CLAUDE-BERNARD, qui suit; — 2. JEAN-BATISTE, né & mort en 1751; — 3. PHILIBERT, né le 14 Avril, & mort le 24 Mai 1753; — 4. FRANÇOIS-PHILIBERT, né le 29 Janvier 1757, décédé la même année; — 5. MARGUERITE-NICOLE, née le 20 Mai 1749, morte en Mai 1759; — 6. MARIE née en 1755; & du second lit est issu: — 7. CLAUDE-HENRI, né en Juillet 1770.

XI. CLAUDE-BERNARD PIÉTREQUIN-DE-PRANGEY, Chevalier, Seigneur de Prangey, Vesvre, & en partie de Marac, né le 12 Mai 1747, ci-devant Officier au Corps des Grenadiers de France, a épousé, contrat reçu par *Collier*, Notaire à Langres, le 4 Février 1771, *Rosalie Girault*, troisieme fille de *Claude-Joseph Girault*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Vitry, Essey, Genevrieres, Belfond, &c., & de *Barbe-Nicole Plusbel-de-Saulles*, sa seconde femme, dont il a: — BARBE-CHARLOTTE-CLOTIDE PIÉTREQUIN, née le 20 Juin 1773; — & CLAUDE-JOSEPH-ELISABETH, né le 31 Août 1774.

Branche des Seigneurs de LA BORDE, *&c. éteinte.*

VI. PHILIBERT PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur de Gilley, & de la Villeneuve-aux-Fresnes, second fils de JEAN, III. du nom, & d'*Anne Roussart*, fut Conseiller du Roi, Lieutenant-Général au Siége Royal de Langres, & mourut en 1634. Il avoit épousé, par contrat du 20 Avril 1599, Demoiselle *Claire Brotte*, fille de *François Brotte*, Seigneur de Covisier & de la Villeneuve-aux-Fresnes, & de Demoiselle *Anne Fagotin*. Leurs enfans furent: — 1. PHILIBERT, qui suit; — 2. JEAN, Prieur Commendataire de Saint-Geosme, & Chanoine de l'Eglise de Langres; — 3. ANNE, femme de *René le Tondeur*, Ecuyer; — 4. GABRIELLE, mariée à *Antoine du Thisac*, Ecuyer, Seigneur de la Rochere & de Honlecourt, morte en 1635; — 5 & 6. CATHERINE & CLAIRE, Religieuses Ursulines; — 7 & 8. ELISABETH & MARGUERITE, mortes sans alliance.

VII. PHILIBERT PIÉTREQUIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Gilley, la Villeneuve-aux-Fresnes, la Borde, &c. confirmé dans sa *noblesse* par Arrêt de la Cour des Aides de 1664, & du Conseil du 20 Juillet 1671, fut Conseiller du Roi, Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Présidial de Langres. Il épousa, par contrat du 25 Mars 1642, Demoiselle *Bernarde Bouvot*, fille de *Henri Bouvot*, Ecuyer, Seigneur en partie de Rosoy, Président au Présidial de Chaumont, & de Demoiselle *Marguerite Bourelier*. Elle mourut en 1718, âgée de 69 ans, ayant eu de son mariage 12 enfans, entr'autres:

1. JEAN-BATISTE-LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Gilley, Sacqueney, Montormentier, &c. Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Présidial de Langres, mort, sans alliance, en 1718; — 2. PHILIBERT, qui suit; — 3. ANTOINE, Chanoine de l'Eglise de Langres, & Archidiacre du Dijonnois en 1671; — 4. JEAN, Docteur en Théologie, & Chanoine de l'Eglise de Langres en 1666; — 5. MARIE, femme de *Gilles d'Hemery*, Ecuyer, Seigneur de Jorquenay; — 6. MARGUERITE, mariée à *Etienne de Lecey*, Ecuyer, Seigneur de Changey, Président au Présidial de Langres, morte en 1733; — 7. & ELISABETH, décédée jeune.

VIII. PHILIBERT PIÉTREQUIN, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Borde, Prangey, Vesvre, Torcenay, Courcelles-au-Val-d'Airon, d'abord Chanoine de Langres, fut reçu, en 1682, aux Etats de Bourgogne, comme Seigneur de Prangey, puis Capitaine de Dragons au Régiment de Runes en 1685; Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage de Châtillon-sur-Seine; premier Chevalier d'honneur à celui de Langres; & est mort le 11 Février 1726. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 28 Janvier 1685, Demoiselle *Claudette Humbelot*, fille d'*Antoine Humbelot*, Ecuyer, Seigneur d'Aisey, & de *Bernarde de Robin*, sa seconde femme; & 2°. par contrat du 14 Avril 1703, Demoiselle *Geneviéve Gilles-de-la-Londe*, morte en 1728, fille de *Pierre Gilles*, Ecuyer, Sieur de la Londe, & Dame *Marie Arnault*. Du premier lit il a eu plusieurs enfans,

dont il n'est resté que — BERNARDE, qui suit; & du second: — deux filles, mortes jeunes.

IX. BERNARDE PIÉTREQUIN, Dame de Gilley, Prangey & Vesvre, a porté ces Terres à FRANÇOIS-NICOLAS PIÉTREQUIN, Chevalier, Seigneur de Mont, son cousin, qu'elle a épousé, par contrat du 14 Février 1713. Elle est morte le 3 Février 1750, laissant postérité, rapportée ci-devant.

Les armes: *d'azur, au chevron accompagné de trois croix recroisetées au pied fiché, le tout d'or, posées 2 & 1.*

PIFFAULT, Seigneur de la Houssaye, en Normandie, Election d'Alençon: C'est une Famille dont nous ne connoissons que les armes, qui sont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, deux en chef & une en pointe.*

PIGACE: Ancienne Noblesse originaire du Bailliage d'Alençon, dont voici une Notice, d'après *Piganiol de la Force.*

RICHARD PIGACE se trouve mentionné dans les Registres de la Chambre des Comptes de l'an 1236. — Il y a un Arrêt de l'an 1272, au mois d'Août, comme *Richard de Missy* eut agréable la donation faite par *Nicolas de Villiers*, Chevalier, à RICHARD PIGACE, Ecuyer.

JEAN PIGACE, Seigneur de Broussel, épousa, en 1418, *Colette d'Achey*, fille de *Jean*, dit *le Galois*, & de *Jeanne de Courtremblay.*

Parmi les 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois en 1425, sont compris deux du nom de PIGACE.

JEANNE PIGACE fut mariée, en 1463, à *Guillaume de Chantelou*, Seigneur de Vergereul, fils de *Mathieu de Chantelou*, Seigneur dudit lieu.

MICHEL PIGACE, Seigneur de Carentonne, épousa *Claude de l'Hôpital*, dont sortit — JEANNE PIGACE, femme, l'an 1526, de *Jean de Mainbeville*, III. du nom, Seigneur de Launay-Mainbeville.

JEAN PIGACE, Seigneur d'Aspres, est mentionné dans un titre de l'an 1529.

CATHERINE PIGACE fut mariée, en 1603, avec *Louis de Hellenviller*, Seigneur d'Avrilly, fils de *Valeran*, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne le Brun.*

FRANÇOISE PIGACE étoit femme de *Julien d'Enfernet*, Seigneur de Montchauvet, fils de *Jean*, & de *Susanne de Pontbellenger.*

JEAN PIGACE, Seigneur de Fresnay-le-Vieil, épousa *Gabrielle de Saint-Germain*, fille du Seigneur du Post, dont sortit —— JULIEN PIGACE, Seigneur de Fresnay-le-Vieil.

Les armes: *de sable, à trois molettes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

PIGAULT-DE-LEPINOY: Famille originaire de Bretagne, dont la branche aînée a été maintenue dans sa *noblesse d'extraction*, & de tems immémorial, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation de cette Province, le 23 Juillet 1670.

La seconde branche descend de SAMUEL PIGAULT, fils puîné de RAOUL, qui, selon cette maintenue & les actes y relatés, comparut, ès années 1553, 57, 62 & 1573, aux montres de la Noblesse de cette Province, dans l'équipage convenable à sa qualité, & dont les ancêtres avoient toujours partagé leurs successions, suivant l'assiette du Comte *Geoffroy*, de l'an 1185.

Ledit SAMUEL PIGAULT, exhérédé par RAOUL, son pere, par acte existant de l'an 1554, fut Gendarme dans la Compagnie du Vidame *de Chartres;* se trouva à la conquête de Calais sur les Anglois, par le Duc *de Guise*, & se fixa en cette Ville, où il épousa, le 20 Mars 1573, *Jehanne Hamilton*, fille de noble *Jacques Hamilton*, Garde-du-Corps du Roi d'Angleterre, & de *Polly Mortemer.* De lui descend au Ve degré,

GUILLAUME-ALEXANDRE PIGAULT, Seigneur de Saint-Tricat, & du Bois-Rabbé,

qui de *Jeanne-Antoinette de Riegſon*, ſon épouſe, a quatre fils vivans, deux Capitaines au ſervice du Roi, & deux dans la Robe.

L'aîné, Guillaume-Antoine-Hippolite Pigault-de-Lepinoy, Seigneur de la Mellatiere, Beymont & de Brouchamp, Conſeiller du Roi, Préſident de ſes Droits, Juge, Voyer, ancien Maire, Lieutenant-Général de Police de la Ville & Gouvernement de Calais, a huit enfans de *Marie-Louiſe-Antoinette de Lepinoy*, ſon épouſe.

Le Pape Clément XIII, par ſa Bulle du 5 Juin 1764, l'a décoré du titre de Patrice Romain, de Comte de Latran & de Chevalier de l'Eperon d'or.

L'Empereur Joseph, regnant, l'a créé *Chevalier*, Membre du Corps de la Nobleſſe immédiate de l'Empire, par Diplôme du 13 Janvier 1769, avec rétroaction de quatre degrés de Chevalerie, & la permiſſion d'ajouter à ſes armes (qui ſont: *d'azur, à la croix ancrée & givrée d'argent*), *deux caſques d'argent, portant au col une chaîne & une médaille d'or, ſurmontés chacun d'une couronne de Marquis, d'où partent à dextre deux vols d'aigle de ſable, & à ſeneſtre une aigle d'argent, accompagnée de deux bannieres à ſes armoiries.*

* PIGNAN: Seigneurie dans le Diocèſe de Montpellier, partagée autrefois en trois portions, poſſédées par différens Seigneurs.

Elle ſe trouva réunie par l'alliance d'*Iſabeau de Ricard*, Dame de Sauſſant du chef de *François de Ricard*, ſon pere, avec *Henri de Baſchi-du-Caila*, Seigneur de Rigolo, qui acquit de *N.... de Bragelonne*, la troiſieme portion de Pignan, & obtint du Roi l'érection de cette Terre en *Marquiſat*, avec celle de *Sauſſant*, par Lettres du mois d'Avril 1721. *Voyez* Baschi.

PIGNATELLI: C'eſt une Maiſon des plus illuſtres du Royaume de Naples par ſon ancienneté, ſa nobleſſe, & les titres d'honneurs dont elle eſt décorée dans toutes ſes branches.

Il paroît, par la poſſeſſion de ſes Fiefs, que ceux de cette Maiſon étoient comptés parmi les Barons du Royaume, dès le tems des Rois Normands.

Dans un Diplôme de l'an 1190, rapporté par *Charles Borelli*, dans un Ouvrage intitulé: *Vindex Neapol. Nobilis, p.* 125, eſt mentionné Jean Pignatelli parmi les Décurions, appellés *Connétables*.

Pierre Pignatelli, élu *Marcheſi*, fut un de ceux qui allerent, au nom de la ville de Naples, offrir les clefs de cette Ville au Roi Charles I. d'Anjou.

Richard Pignatelli, qui vivoit en 1280, fut pere de — Jacques Pignatelli, Viceroi de la Pouille en 1326, & ayeul de — Thomas, Majordome du Roi Robert. Celui-ci fut pere — d'Angelus, qui ſervoit ſous Charles III, & eut pour fils — Thomas, connu, dit *Hubner*, ſous le nom *de Maſello* ou *de Malaſſon*, vivant en 1400. De ſa ſeconde femme, *Cécile Philomarini*, il eut, entr'autres enfans, trois garçons, ſçavoir: — Etienne, Charles & Palamede Pignatelli, qui formerent trois branches principales. Celle de l'aîné s'eſt ſubdiviſée en pluſieurs autres, qui ſont celles des Marquis *de Caſalnovo*, des Ducs *de la Rocca, de la Tolve, d'Alliſſe, de Montecalvo*, & des Princes *de Strongoli*.

Charles Pignatelli, frere d'Etienne, a fait la premiere branche des Ducs *de Monteléon* & *de Terranova*, Grands-d'Eſpagne, rentrés, par alliance, dans la poſtérité de Palamede Pignatelli.

Palamede fut pere de – Jacques Pignatelli, Seigneur de Noja & de Cherchiaro, dont le fils aîné, Fabrice, fut créé premier Marquis de Cherchiaro en 1556: ſon puîné, Scipion, eut pour fils – Ascanius Pignatelli, créé Duc de Biſache en 1600.

Sa poſtérité eſt établie en France, & porte le nom & les armes d'*Egmond*, à cauſe du mariage de Nicolas Pignatelli, Duc de Biſache, Gouverneur-Général des Armées au Royaume de Naples, avec *Claire-Angélique d'Egmond*, devenue, en 1707, héritiere de ſa Maiſon, & de ſon frere *Procope-François*, Comte *d'Egmond*, Prince de Gavre & du Saint-Empire. De ce mariage naquirent

deux enfans, sçavoir : — *Procope-Marie-Antoine d'Egmond-Pignatelli*, dont la postérité subsiste dans le Comte *d'Egmond*, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Voyez EGMOND ; — & MARIE-FRANÇOISE PIGNATELLI, mariée, le 29 Mars 1711, à *Léopold-Philippe-Charles de Ligne*, Duc d'Aremberg. Voyez LIGNE-D'AREMBERG.

La postérité de FABRICE PIGNATELLI, premier Marquis de Cherchiaro, s'est subdivisée en trois branches par ses fils, JULES, dont on parlera ci-après, MARTIUS & LUCIUS.

De MARTIUS est sortie la branche des Marquis de Spinazzolla, remarquable sur-tout par l'honneur qu'elle a eu de donner à l'Eglise un Chef, encore plus illustre par ses vertus que par ses dignités, dans la personne d'ANTOINE PIGNATELLI, le dernier des fils de FRANÇOIS, quatrieme Marquis de Spinazzolla, & premier Prince de Mondervino, exalté au mois de Juillet 1691, qui prit le nom d'INNOCENT XII, & se conduisit toujours en véritable pere commun, sans prédilection, sans partialité ; & ne reconnut que les pauvres pour ses parens. Ce Pontife fit une Bulle expresse pour abolir le *Népotisme*, fonda plusieurs Hôpitaux, & mourut, comblé de mérites & de benédictions, le 27 Septembre 1700.

LUCIUS PIGNATELLI, troisieme fils de FABRICE, est le bisayeul de JÉRÔME-MARIE PIGNATELLI, Prince de Morsiconovo, mort en 1700, laissant de sa seconde femme, *Julie-Cécile Conti*, fille de *Charles*, Duc de Poli, — JEAN-BATISTE PIGNATELLI, onzieme Prince de Marsiconovo, qui a épousé MARIE-EMMANUELLE PIGNATELLI, Duchesse d'Hijar, fille & héritiere de FERDINAND, Duc d'Hijar, Grand-d'Espagne, Viceroi de Galice & d'Arragon, mort en 1729, & de *Jeanne-Petronelle de Silva*, Duchesse d'Hijar, morte en 1710.

JULES PIGNATELLI, second Marquis de Cherchiaro, fils aîné de FABRICE, fut pere de — FABRICE, II. du nom, créé, en 1600, Prince de Noja. Il laissa — JULES & JACQUES, mentionnés ci-après, qui ont formé deux branches.

FABRICE PIGNATELLI, III. du nom, fils aîné de JULES II, fut Viceroi d'Arragon, Chevalier de la Toison d'or, & devint cinquieme Duc de Monteléon, par son alliance avec JÉRONIME PIGNATELLI.

JEANNE PIGNATELLI, septieme Duchesse de Monteléon, épousa son grand-oncle NICOLAS, frere de FABRICE D'AGUELLE, III. du nom, Prince de Montecorvino, Duc de Saint-Maure, & de FRANÇOIS PIGNATELLI, Archevêque de Naples, créé Cardinal en 1703, & mort en 1734.

Don NICOLAS PIGNATELLI, huitieme Duc de Monteléon & de Terranova, Viceroi de Sicile & de Sardaigne, Conseiller d'Etat, Chevalier de la Toison d'or, est mort le 30 Mars 1730, laissant pour enfans :

1. Don DIEGUE PIGNATELLI, neuvieme Duc de Monteléon, Protonotaire du Royaume de Naples en 1721, marié 1°. avec *Jeanne Caraccioli*, fille de *Marin*, Prince d'Avellino ; & 2°. avec MARGUERITE PIGNATELLI, Duchesse de Belrisguardo, dont trois enfans, un garçon & deux filles, sçavoir : — FABRICE, né en Septembre 1714, marié avec *Constance de Médicis*, née en Janvier 1717, fille de Don *Joseph de Médicis*, Prince d'Ottojano, Grand-d'Espagne, & d'*Anne Cajetan*, issue des Ducs *de Sermonetta* ; — MARIE-FRANÇOISE & JEANNE PIGNATELLI.

2. Don FERDINAND PIGNATELLI, allié avec LUCRÉCE PIGNATELLI, Princesse de Strongoli ; — 3. ANTOINE, marié avec *Françoise Moncayo*, fille aînée du Marquis de Cuscucola, dont : — JOACHIM & VINCENT PIGNATELLI ; — 4. FABRICE, mort sans alliance ; — 5. MARIE-THÉRESE, premiere femme de *Jean-Philippe-Eugène de Merode*, Marquis de Westerloo ; — 6. STEPHANIE, veuve, en 1727, de *Joseph de Saint-Severin*, Prince de Bisignano ; — 7. CATHERINE, épouse du Comte *d'Acera* ; — 8. & ROSALIE, alliée avec *Antoine Spinelli*, Prince de la Scalca.

JACQUES PIGNATELLI, Seigneur de Casalnovo, second fils de FABRICE II, Prince de Noja, devint Duc de Belrisguardo par son alliance avec *Florence Vaez*, & en eut, entr'autres enfans : — FABRICE, pere de — JACQUES, & ayeul de MARGUERITE PIGNATELLI, Duchesse de Belrisguardo, seconde femme de Don

Diegue, Duc de Monteléon, rapporté ci-devant; —— & Dominique, qui suit.

Dominique Pignatelli, premier Marquis de Saint-Vincent, Capitaine-Général d'Estramadoure, Viceroi de Navarre & de Guipuscoa, puis de Galice, épousa *Anne d'Aymerich*, Marquise d'Aymerich, fille & héritiere de Don *Bernard*, Marquis *d'Aymerich* & de Cruillas, dont:

1. Don Antoine Pignatelli, deuxieme Marquis de Saint-Vincent, Prince du Saint-Empire & de Belmont, Général de Cavalerie au service de l'Empereur, retiré à présent dans le Royaume de Naples, marié, le 2 Juin 1722, avec *Anne-Françoise Pinelli-Ravaschieri*, Princesse de Belmont, Duchesse d'Acereuza, d'où sont sortis 9 enfans, sçavoir: — Antoine-François; — Michel; — Janvier; Dominique; — Jean; — Vincent; —— Marie-Anne; — Elisabeth; — & Thérese-Yolant Pignatelli.

2. Don François Pignatelli-d'Aymerich, Baron de Linas, qui se maria 1°. avec *Anne de Cleves*; & 2°. avec *Marie-Françoise Rubi*, Baronne de Linas, fille du Marquis *de Rubi*, Gouverneur d'Anvers. Du premier lit est né — Dominique Pignatelli, Colonel du Régiment de Galice, Infanterie; & du second lit sont issus trois garçons & une fille, sçavoir: — Joseph-François, Marquis de Rubi, Capitaine d'Infanterie, mort à Barcelone en 1742; — Antoine, ci-devant Colonel du Régiment de Farnèse, Cavalerie, à présent Chevalier de Malte & Chanoine de Malaga; — Goétancle, Marquis de Rubi, Baron de Linas, Colonel du Régiment de Naples, Infanterie; — & Marie-Anne Pignatelli, mariée, à Saragosse, avec *Pierre d'Ozzies*.

3. & Marie-Anne Pignatelli, née le 26 Juillet 1689, mariée, le 12 Février 1709, à *Michel-Jean*, Comte *d'Althan* & du Saint-Empire, Grand-Ecuyer de l'Empereur Charles VI, mort le 26 Mars 1722, laissant cinq enfans.

Les armes de la Maison de Pignatelli sont: *d'or, à trois pots ou pignates de sable, les deux du chef affrontés.*

Les Marquis de Pignatelli-d'Aymerich portoient l'écu de Pignatelli, sur un *écartelé au* 1 d'Arragon-Sicile; *au* 2 *d'azur, à la croix pleine d'argent; au* 3 *de gueules, à* 24 *croix d'or, rangées en fasce par* 6; *au chef pallé de* 12 *piéces d'or & d'azur; & au* 4 *d'argent, à trois pommes de pin de sable.* Mercure de France du mois de Novembre 1751. Voyez *Imhoff*, sur les Familles illustres d'Italie.

PIGUELAIS (de la), en Bretagne, du ressort de Rennes & de Hedé.

Georges de la Piguelais, Seigneur du Chesnay, fils de Jean, épousa, en Octobre 1471, *Françoise de Gaulay.*

Cette Famille a été déclarée *noble d'ancienne extraction*, au rapport de M. *Barrin*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 4 Juillet 1669.

Les armes: *d'argent, à l'épervier au naturel, armé & béqué d'or, perché de gueules.*

* PILES (des), dans le Comté Venaissin, Diocèse de Sisteron. Terre & Seigneurie acquise par le Sieur *d'Andrée*, de Carpentras, qui est aussi co-Seigneur de Venasque & de Saint-Didier.

PILLAVOINE: C'est, suivant l'opinion commune des Généalogistes, une branche de l'ancienne Maison de *Trie.*

Sur une lame de cuivre, trouvée dans la Chapelle souterreine de l'Eglise Saint-Martin du Coudray, on lit cette inscription: *Anno* M. CCCC. LX. *restituit hoc altare Martinus, dictus Panis Avenarum, Dominus de Jeufosse & de Villarceaux, ex voluntate patris & avi* de Trie, *dicti Lohier*; ce qui donne lieu de croire que Martin, dit Pillavoine, étoit de la Maison *de Trie.* On trouve quelques-uns de ses descendans nommés indifféremment de Trie & de Pillavoine, lesquels portoient pour armes: *d'or, à la bande d'azur.* Mais comme le surnom de Pillavoine est plus fréquent dans les titres de cette

branche, dont on n'a point trouvé la jonction avec les Seigneurs DE TRIE, nous allons la rapporter d'après l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI, p. 679 & suiv.*

I. MARTIN, dit PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur de Jeufosse, qualifié fils & petit-fils de N... DE TRIE, dit *Lohier*, mentionné dans l'inscription ci-dessus, épousa *Jeanne de Trie*, Dame du Coudray & de Villarceaux, fille de *Jacques*, Seigneur de Roulleboise, & de *Catherine de Fleurigny*. Etant veuve, elle fit donation, le 29 Août 1487, à GUILLAUME & à JEAN DE PILLAVOINE, ses fils, d'une rente de 120 livres. Elle eut encore une fille nommée ROBINE-THOMASSE, dite PILLAVOINE, femme de *Guillaume de Goullay*, laquelle partagea avec GUILLAUME, dit PILLAVOINE, son beau-frere, le 1 Octobre 1487.

II. GUILLAUME, dit PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur de Villarceaux, du Boulay-Thierry, &c. Vicomte héréditaire de Nogent-le-Roi, partagea, le 6 Novembre 1489, avec *Guillaume de Goullay*, son beau-frere, les biens qui leur étoient échus par la mort de *Jeanne de Trie*, leur mere & belle-mere; testa le 19 Janvier 1503, & mourut en 1508, ayant eu de *Marie Hamelin*, son épouse :

1. GUILLAUME, dit *le Jeune*, Seigneur de Villarceaux, d'Omerville, &c. qui fit rebâtir l'Eglise du Prieuré de Villarceaux, sur le vitrage de laquelle il est représenté armé, le visage découvert, à genoux sur un Oratoire, tenant d'une main une Eglise qu'il offre à Dieu : derriere lui sont une femme & quatre filles à genoux. Par Arrêt du Parlement de Paris du 5 Juin 1674, il fut ordonné que les Prieur & Religieux de Villarceaux y rétabliroient cette figure & les armes : *d'or, à la bande d'azur*, qui en avoient été ôtées. Il étoit mort en 1544; — 2. NICOLAS, mort, sans enfans, après l'an 1527; — 3. PHILIPPE, qui partagea, avec ses freres & sœurs, la succession de leur pere, & mourut, sans enfans, en 1527; — 4. PIERRE, Curé d'Omerville, mort en 1550; — 5. HECTOR, mort jeune; — 6. RICHARD, qui suit.

7. MADELENE, mariée, le 29 Novembre 1522, à *Jacques de Mornay*, Seigneur d'Ambleville, Grand-Louvetier de France, fils de *Guillaume*, & de *Tristanne d'Auquoy*, auquel elle porta les Terres de Villarceaux, d'Omerville, de Chaussy & de Jeufosse, dont elle hérita, à l'exclusion de ses neveux, suivant la Coutume de Senlis; — 8. ANNE, femme de *Robert de Cantier*, Ecuyer, Seigneur du Reuil; — 9. MARIE, morte fille le 25 Août 1525, & inhumée à Omerville, où l'on voit son épitaphe; — 10. JEANNE, femme d'*Etienne de la Garenne*, Ecuyer, Seigneur de Noès; — 11. & une autre fille, morte sans alliance.

III. RICHARD DE PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur du Coudray, de Merès, &c. mourut en 1527, & avoit épousé, en 1520, *Antoinette de Gaudechart*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Bachevillers, & d'*Antoinette de Chaumont*. Elle eut la garde-noble de ses enfans, & mourut en 1550, laissant :

1. QUENTIN, Vicomte héréditaire de Nogent-le-Roi, qui transigea avec ses deux freres & sa sœur, le 1 Octobre 1550, & fut tué à la bataille de Jarnac en 1569. Il avoit épousé, par contrat du 13 Octobre 1555, *Antoinette de Marolles*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Clere & de Longaunay, & d'*Anne de Châteauchâlon*. Elle se remaria, le 11 Juin 1576, à *Jean de Gourdon*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. De son premier mari elle n'eut qu'une fille : — ANNE DE PILLAVOINE, mariée à *Richard de Morteaux*, Seigneur de Vigny & de Boisjérôme, dont un fils : — *Jacques de Morteaux*, vivant en 1623; — 2. BARTHELEMI, qui suit : — 3. GUI, qualifié Seigneur du Deffend, dans une transaction du 1 Octobre 1550; — 4. & MARGUERITE, femme de *Richard de Coetlogon*, Seigneur de Thouy, qui fut assassiné en 1555.

IV. BARTHELEMI DE PILLAVOINE, Seigneur de Boisemont, du Coudray, &c. Gouverneur & Lieutenant pour le Roi de la ville de Vernon, dès le 27 Novembre 1568, obtint de CHARLES IX, des Lettres, le 18 Janvier 1570, qui lui confirmerent le droit de franc-usage dans la forêt de Lions, accordé dès l'an 1355, par CHARLES, Duc de Normandie, Dauphin de Viennois, Comte de

Poitou, aux Seigneurs *du Coudray*, pour toujours & à perpétuité; fit hommage du Fief du Coudray, mouvant de la Seigneurie de Gisors, à *Hambert*, Seigneur du Bosc-d'Ennebout & de Gisors, le 25 Juin 1574; fut un des deux Députés de la Noblesse du Bailliage de Gisors, le 25 Juillet 1577, pour se trouver à la Réformation de la Coutume de Normandie; fut nommé, par *Louise de Brezé*, veuve de *Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, un de ses exécuteurs testamentaires; est qualifié *Seigneur de Boisemont*, sur l'inscription d'une des cloches du Coudray, qu'il avoit tenue & nommée, & vivoit encore lors du mariage de son fils. *La Roque*, dans son *Histoire de la Maison de Harcourt, Tome I, p.* 192, dit, que depuis que la Terre de Boisemont est passée dans la Maison de *Pillavoine*, elle a pris les armes de *Boisemont*. Barthelemi de Pillavoine, épousa, le 4 Avril 1551, *Léonore d'Estivaux*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Châtillon-sur-Bar & de Neuville, & d'*Antoinette Deslaire*. Elle étoit morte lors du mariage de son fils, & eut pour enfans:

1. Richard, mort sans hoirs; — 2. Georges, qui suit; — 3. Catherine, mariée, le 28 Juin 1572, à *Louis le Velu*, Ecuyer, Seigneur du Buisson, l'un & l'autre morts en 1595; — 4. & Jeanne, mariée, le 17 Février 1597, après le décès de ses pere & mere, & du consentement de son frere Georges, à *Charles d'Aussieville*, Ecuyer, Seigneur de Belléfosse.

V. Georges de Pillavoine, Seigneur de Boisemont, nommé Georges de Trie, dit *Lohier, Seigneur du Coudray & de Leomeny*, dans l'inscription de la cloche tenue par son pere, fit un achat d'héritages le 3 Décembre 1593; comparut à l'Assemblée des Etats tenus à Rouen le 14 Novembre 1611, au nom de la Noblesse de Gisors, qui l'avoit député le 14 du même mois; mourut à Evreux le 9 Octobre 1618, & son corps fut transporté à Boisemont, lieu de sa sépulture. Il avoit épousé, par contrat du 31 Août 1582, *Catherine de Salemanque*, fille d'*André*, Seigneur de Lormaye, dont:

1. Philippe, qui suit; — 2. Edme, tige des Seigneurs de Boisemont, rapportés ci-après; — 3. Claude, qui partagea, avec ses freres, le 30 Octobre 1619; — 4. Charles, auteur des Seigneurs du Deffend, mentionnés ensuite; — 5. Marie, vivante en 1629; — 6. autre Marie, qui fit une donation à *Josse*, Seigneur *du Deffend*, son neveu, le 31 Mars 1663; — 7. & Léonore, mariée par contrat du 6 Juillet 1618, à *François Quesnon*, Ecuyer, Seigneur de la Sansonniere, fils de *François*.

VI. Philippe de Pillavoine, Seigneur du Coudray, de Frenelles & du Fief de Fontenil, partagea, avec ses freres, le 30 Octobre 1619; fut nommé, le 7 Novembre 1630, par les Nobles du Bailliage de Gisors, pour comparoître en leur nom à la tenue des Etats de Normandie, convoqués à Rouen. Il étoit mort lors du mariage de son fils aîné, & avoit épousé, par contrat du 10 Novembre 1609, *Anne Bouthier*, fille de *Gilles*, Chevalier, Seigneur de Château-d'Assy, & de *Claude de Villetain*. Elle fut nommée, le 20 Septembre 1637, tutrice de ses enfans, sçavoir:

1. François, qui suit; — 2. Louis, Religieux, Prieur de Saint-Nicolas de Breteuil, chargé, par sa mere, d'assister au contrat de mariage de son frere aîné; — 3. Charles, aussi présent à ce contrat de mariage, comme cadet, & depuis Religieux de l'Abbaye de Saint-Vincent-au-Bois, de l'Ordre de Saint-Augustin, Diocèse de Chartres; — 4. Catherine; — 5. Marie, Religieuse Ursuline aux Andelis; — 6. Anne, Religieuse Ursuline à Gisors; — 7. & Marguerite, femme de *Louis de Quenouille*, Ecuyer, Seigneur de Faverolles & de la Vallée, dont elle étoit veuve en 1666.

VII. François de Pillavoine, Ecuyer, Seigneur du Coudray, Lieutenant au Régiment du Baron *d'Annevoux*, ensuite Capitaine d'Infanterie au Régiment de Lannoy, le 16 Mars 1638, & dans celui de Bretagne le 8 Mars 1641, reçut un aveu le 14 Juillet 1666, comme Seigneur & Patron du Coudray, & des Fiefs de Fontenil & du Sudoyer. Il étoit mort le 29 Octobre suivant, & avoit épousé, par contrat du 1 Décembre 1637, *Catherine Sublet*, fille de *Jean*, Seigneur de Vivaret, Major du Régiment de Navarre, & de *Barbe Ullard*.

Elle fut établie tutrice avec la garde-noble de ses enfans, par Acte passé au Bailliage de Gisors le 29 Octobre 1666; produisit ses titres de noblesse devant M. *Barrin de la Galissonniere*, Intendant de Rouen, & ses enfans furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, par Ordonnance du 5 Décembre 1668. Elle ratifia le contrat de mariage de CHARLES, son fils, le 7 Février 1672, & eut pour enfans :

1. FRANÇOIS, qualifié *Seigneur de Breauté*, qui vendit, le 2 Octobre 1669, le Fief du Coudray, à CHARLES, son frere, dont il ratifia le contrat de mariage le 21 Janvier 1672, & mourut, sans alliance, en 1695; — 2. CHARLES, qui suit; — 3. PHILIPPE, mineur en 1666, qui ratifia, sous le titre de *Chevalier du Coudray*, le contrat de mariage de son frere, le 20 Avril 1672; — 4. GEORGES, Ecuyer, mineur en 1666, qui épousa *Marie Lizarde*, dont : — (a) PIERRE, Garde-du-Corps du Roi, qui n'étoit point marié en 1707; — (b) MICHEL, Curé d'Emancourt-le-sec près Chaumont; - (c) MARIE, batisée le 20 Septembre 1683, reçue à Saint-Cyr au mois d'Août 1695: elle étoit pensionnaire de Villarceaux en 1722; — (d) MARIE-GABRIELLE, batisée le 20 Août 1686, reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1694 : elle n'étoit point mariée en 1707; — 5. JEAN, mort au service; — 6. GILLES, mort Prêtre en 1707; — 7. CATHERINE, mariée, la même année, à *Jean de Mailly*; — 8. & ANTOINETTE, vivante, sans alliance, en 1707.

VIII. CHARLES DE PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur du Coudray & du Sudoyer, Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment des Cuirassiers du Roi, l'un des 200 Chevaux-Légers de sa Garde, eut Commission de Capitaine Réformé dans le Régiment d'Infanterie sous le nom du Pape, pour le service de Candie, le 11 Septembre 1669; & reçut un aveu de *David d'Aussy*, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, le 9 Juillet 1682. Il avoit épousé, par contrat du 14 Octobre 1671, *Geneviéve Mareuil*, morte au mois de Septembre 1699, dont :

1. CHARLES, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Curé de Velizy-sur-Ursine, dans le Parc de Meudon, qui céda, à son frere aîné, tous ses droits successifs maternels, & renonça à tous droits de légitime, du chef de son pere, sur la Terre du Coudray, le 12 Avril 1703 : il vivoit encore en 1730; — 3. JACQUES, Garde-Marine, tué à la bataille de Vigo, au mois d'Avril 1703; — 4. GEORGES-AMBROISE, Curé du Coudray, puis Chanoine en l'Eglise Collégiale des Andelis, vivant en 1730; — 5. CHARLES, Curé du Coudray, aussi vivant en 1730; — 6. PIERRE, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur; — 7. MICHEL, dit *le Chevalier du Coudray*, rapporté après son aîné; — 8. ANGÉLIQUE-GENEVIÉVE, née le 1 Juin 1676, reçue à Saint-Cyr le 9 Mars 1686, mariée, en 1698, à *Damien le Vaillant*, Ecuyer, Seigneur de Loriot; — 9. & MARIE-GENEVIÉVE, batisée le 29 Octobre 1678, reçue à Saint-Cyr, avec sa sœur, depuis Religieuse aux Ursulines de la rue Saint-Jacques à Paris. Elle vivoit en 1723.

IX. CHARLES DE TRIE-PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur du Coudray, & des Fiefs de Fontenil & du Sudoyer, batisé le 28 Septembre 1672, a repris, avec ses freres & sœurs, les armes de TRIE; a été Sous-Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, dans la Compagnie Ecossoise, puis Chevalier de Saint-Louis, & reçut neuf blessures à la bataille de Ramillies en 1706, ce qui l'obligea de se retirer du service, avec 600 livres de pension du Roi : il vivoit en 1730, & avoit épousé, par contrat du 12 Avril 1703, *Elisabeth Lallemant*, dont, pour fille unique : — MARIE-CATHERINE-ELISABETH DE TRIE-PILLAVOINE. Nous en ignorons la destinée, faute de *Mémoire*.

IX. MICHEL DE TRIE-PILLAVOINE, dit *le Chevalier du Coudray*, Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie (frere puîné du précédent), se maria, le 10 Février 1722, avec *Catherine le Mosnier*, veuve de *Nicolas de la Barre*, Seigneur de Nanteuil, Sous-Brigadier des Mousquetaires du Roi dans sa seconde Compagnie, dont : — MICHEL-NICOLAS, né aux Andelis le 13 Avril

Avril 1723 ; — & JACQUES-MAXIMIN DE TRIE-PILLAVOINE ; né au mois d'Août 1724.

Faute de *Mémoire* nous ignorons si cette branche subsiste.

Seigneurs de Boisemont.

VI. EDME DE PILLAVOINE, Seigneur de Boisemont, second fils de GEORGES, & de *Catherine de Salemanque*, eut Commission du Roi, le 19 Mai 1635, pour lever une Compagnie de 100 Mousquetaires à Cheval, sous les ordres du Sieur *de Mahé*, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de 500 Mousquetaires. Il étoit Gouverneur & Commandant pour le Roi à Rambervilliers en 1637, & Capitaine de Dragons lorsqu'il obtint des Lettres d'Etat, les 7 Octobre 1637, & 23 Février 1638, contre CHARLES DE PILLAVOINE, qui poursuivoit l'adjudication de la Terre de Boisemont : il passa depuis en Portugal en qualité de Colonel d'un Régiment de Cavalerie pour le service du Roi ; & durant les guerres civiles il servit dans les Troupes du Parlement & de l'Hôtel-de-Ville de Paris, selon deux Commissions, l'une du 15 Février 1649, pour aller commander au Château d'Amblinvilliers vers Longjumeau ; & l'autre du 20 Mars suivant, pour aller commander au Château de Dorville proche le Bourg de Dorville, à deux lieues de Montmirel. Il avoit épousé, 1°. le 28 Février 1621, *Anne Regnard*, morte peu après, fille de *Nicolas*, Conseiller, Secrétaire du Roi, Trésorier de France & Général des Finances à Paris, & de *Catherine Jacquart* ; & 2°. avec dispense, par contrat passé à Paris le 27 Février 1623, *Claude Regnard*, sœur de sa premiere femme. Du second lit vinrent :

1 & 2. PHILIPPE & ANTOINE, morts jeunes ; — 3. NICOLAS, qui suit ; — 4. ANNE DE PILLAVOINE, dite *de Boisemont*, présente, en cette qualité, au contrat de mariage de CHARLES, Seigneur du Coudray, son cousin, le 14 Octobre 1671, & morte sans alliance ; —— 5. CATHERINE, présente au même contrat, & depuis mariée à *N... de Pougues*, Ecuyer, Seigneur du Fay & de Villandry, Commandant en la basse-Ville de Calais ; — 6. & MARIE, morte sans alliance.

VII. NICOLAS DE PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur de Boisemont, mort en 1686, avoit épousé, par contrat du 30 Septembre 1665, *Marguerite le Courtois*, fille & héritiere en partie de *Jean*, Conseiller du Roi, & de *Marguerite Moisson*. Elle est morte au Boispréaux près Ecouis en Vexin, le 30 Décembre 1725, âgée de 88 ans, ayant eu de son mariage : — deux garçons, tués au service ; — 3. CHARLES-PIERRE, qui suit ; — 4. & GENEVIÉVE, femme de *N... Gonord*, & mere de — *Jean-Marc-Antoine Gonord*, batisé le 27 Février 1693, Maître des Comptes à Rouen.

VIII. CHARLES-PIERRE DE PILLAVOINE, Chevalier, Seigneur de Boispréaux, ancien Capitaine au Régiment de Soissonnois, vivant en 1726, a épousé *Elisabeth de Fouilleuse*, Dame de Boispréaux, fille de *Charles*, Seigneur dudit lieu, & d'*Elisabeth de Fontet*. Nous ignorons s'il a postérité.

Seigneurs du Deffend.

VI. CHARLES DE PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur du Deffend, quatrieme fils de GEORGES, Seigneur de Boisemont, & de *Catherine de Salemanque*, étoit âgé de 17 ans en 1613, & fut déclaré exempt du droit de franc Fief, par Jugement des Commissaires-Généraux députés en la Généralité de Rouen le 11 Mars 1641. Il avoit épousé, le 28 Janvier 1629, *Elisabeth Pougnant*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Folleville & de Besdaux, Avocat au Parlement de Rouen, & de *Jeanne Durand*, dont :

VII. GEORGES DE PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur du Deffend, batisé le 30 Novembre 1629, & émancipé en 1649. Il eut acte de la représentation de ses titres de noblesse devant M. *Barrin de la Galissonniere*, Intendant de Rouen, le 5 Décembre 1668, & avoit épousé, le 9 Octobre 1664, *Marie de Mahaut*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Tierceville, & de *Louise de Hanivel*. De ce mariage vint :

VIII. Guillaume de Pillavoine, Ecuyer, Seigneur du Deffend & de Montperreux, batisé le 18 Janvier 1677, tué le 25 Avril 1707, à la bataille d'Almanza en Espagne, étant Capitaine de Dragons dans le Régiment de Mornein. Il avoit épousé *Antoinette de Cougny*, fille d'*Edme*, Ecuyer, Seigneur de Vaux, & de *Françoise du Bus*, dont — Elie de Pillavoine, Ecuyer, Seigneur du Deffend; — & Marie, née le 22 & batisée le 27 Février 1697, reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1707, puis Religieuse à Gomerfontaine.

Les armes, comme nous l'avons dit ci-devant : *d'or, à la bande d'azur*, selon le P. *Anselme* & le P. *Ange*, son continuateur.

PILLE, dans la Marche : De cette Famille étoit

Jacques-André du Pille, Ecuyer, Vicomte de Monteil dans la Marche, Seigneur de Sarfeuillete, Trésorier Général de l'Extraordinaire des Guerres, & des Troupes de la Maison du Roi, mort le 17 Mai 1740. Il avoit acheté d'*Anne-Henriette Chabot*, Princesse de Berghes, la Baronnie de la Brosse dans le Vexin, que sa mere, *Marie-Elisabeth du Bec*, porta en dot à son mari *Louis de Rohan-Chabot*, Duc de Rohan.

Ce Jacques-André du Pille avoit épousé, en 1712, *Marie-Anne-Christine*, fille d'*Etienne Rollot de la-Tour*, Trésorier-Général de Madame la Dauphine *de Baviere*, & de *Marie de Mailly-du-Breuil*, dont :

1. Jacques-André-Louis du Pille, d'abord Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Touraine, puis Trésorier des Guerres & des Troupes de la Maison du Roi, après la mort de son pere, auquel il a succédé dans la Baronnie de la Brosse; — 2. Auguste du Pille, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Fiennes, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres en 1757, par la démission de son frere aîné; — 3. Louis, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment alors Rozen; — 4. & Adélaïde-Françoise-Claude du Pille, mariée, en 1740, avec *François-Louis du Pouget*, Comte de Nadaillac.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or accompagné en chef de 2 croissans d'argent, & en pointe d'un globe cintré d'or.*

PINAULT, en Flandres : Famille noble, dont étoit

Charles-Louis-Joseph Pinault, Seigneur des Jaunaux, Comte de Tenelles, né le 5 Novembre 1693, fils de Mathieu Pinault, Seigneur des Jaunaux, Président à Mortier au Parlement de Flandres le 3 Décembre 1695. Il fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 28 Mars 1722, Honoraire le 9 Juin 1732, Président à Mortier au Parlement de Flandres, en survivance, dès le 14 Octobre 1723. De sa femme dont le nom est ignoré, il a laissé :

Charles-Adrien Pinault, Comte de Tenelles, Avocat-Général au Parlement de Flandres le 20 Octobre 1749, Maître des Requêtes en 1755, mort le 1 Août 1764, de la petite-vérole. Il avoit épousé, en 1759, *Marie-Madelene-Henriette du Noyer*, morte aussi de la petite-vérole le 19 Août de ladite année 1764, fille de *Claude-Louis du Noyer*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Françoise-Henriette Berthelot-de-Montchesne*, dont un fils & une fille.

Les armes : *d'azur, à trois pommes de pin d'or.*

PINCUIT : Branche de la Maison d'*Espinay-Saint-Luc*, sortie de celle de *Vaux*. Voyez Espinay-Saint-Luc, *Tome VI* de ce Dictionnaire.

PINCZON, en Bretagne, ressort de Rennes.

Famille qui remonte à Jean Pinczon, Secrétaire du Roi en Bretagne en 1500.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 14 Novembre 1668, au rapport de M. *le Febvre*, ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*. Dans cet Arrêt sont compris — Jean Pinczon, Sieur de la Bordiere, fils de Briand Pinczon, Sieur de la Fontaine, & de *Charlotte le Loup*, mariés en 1620, lequel Jean épousa, en Février 1640, *Louise Ferron-de-Cham-*

proré; — & EUSTACHE PINCZON, Sieur des Roches, qui épousa en 1664, *Renée de la Faigue*.

Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de sable, cantonnée de 4 merlettes de même*.

PINEAU, Seigneur du Viennay & de Lucé. Famille de Robe établie à Paris, de laquelle étoit

JACQUES PINEAU, Seigneur du Viennay, la Pechellerie, Lucé, &c. Conseiller au Parlement de Paris, Doyen de la premiere Chambre des Enquêtes, mort le 24 Avril 1739. Il avoit épousé, le 26 Mars 1709, *Marie-Marguerite de Gennes*, morte, le 24 Avril 1739, à 61 ans, fille unique de *Pierre de Gennes*, Ecuyer, Conseiller & Procureur du Roi en la Sénéchaussée & Siége Présidial du Mans, dont : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. JEAN-BATISTE-CHARLES, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Turpenay, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Tours, depuis 1733 ; — 3. ANTOINE-MARIE, Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises en 1733 ; — 4. ANNE-GENEVIÉVE, mariée, le 11 Juin 1736, à *Michel Rolland-des-Escotais*, Seigneur de Chantilly en Anjou ; — 5. & MARGUERITE-CATHERINE-JACQUETTE.

JACQUES PINEAU, Seigneur de Lucé, né le 28 Novembre 1709, Conseiller au Parlement de Paris le 15 Février 1730, Maître des Requêtes, le 21 Juillet 1737, Président au Grand-Conseil le 18 Avril 1739, Intendant de Tours en 1743, de Hainaut en 1745, d'Alsace en 1753, Conseiller d'Etat en Octobre 1761, mort en 1764, avoit épousé, le 4 Avril 1743, *Marie-Charlotte Françoise la Live-de-Bellegarde*, fille de *Louis-Daniel la Live*, Seigneur de Bellegarde, la Chevrette & Epinay, Fermier-Général, & de *Marie Joseph Prouveur*, celle-ci morte le 18 Septembre 1743. Elle s'est remariée le 2 Septembre 1767, à *Claude*, Vicomte *de la Chastre*, Cadet des Seigneurs de Breuilbaut & de Paray. Elle a eu de son premier lit : — ANNE-MARIE-LOUISE PINEAU-DE-LUCÉ, & une autre fille.

Les armes : *d'argent, à trois pommes de pin de finople*.

PINELLI : C'est une des 28 nobles Maisons de la ville de Gênes, à laquelle elle a donné des Doges & d'autres Magistrats.

AUGUSTIN PINELLI fut élu Doge en 1555, & un autre AUGUSTIN PINELLI en 1609. — JEAN-VINCENT PINELLI, célebre par sa profonde érudition, mourut à Padoue en 1602, & le Cardinal DOMINIQUE PINELLI mourut Doyen des Cardinaux en 1611. *Voyez Moréri*.

PINETON-DE-CHAMBRUN : Famille noble établie dans la Marche & le Gévaudan, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Reg. I*, *Part. II*, *p.* 436.

ALDEBERT DE PINETON-DE-CHAMBRUN, Seigneur de Pommiers, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Carignan, fut déclaré *noble & issu de noble race*, avec CHARLES, son frere, depuis l'an 1491, par Ordonnance du Commissaire départi dans la Généralité de Montpellier du 29 Janvier 1669.

ALDEBERT DE PINETON DE CHAMBRUN, son fils, Ecuyer, Seigneur de Lempeyré, de Récouletes, de Pommiers, de Villeret & de Cénaret, Major du Régiment de la Ferté-Imbault, Infanterie, Gentilhomme de M. le Duc D'ORLÉANS, Chevalier de Saint-Louis, & des Ordres Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, épousa, en 1725, *Catherine Baud*, dont sont issus :

1. ETIENNE-TROPHIME-ALDEBERT DE PINETON, né en 1730 ; — 2. LOUIS-CLAUDE, né en 1731 ; — 3. ANTOINE, né en 1732 ; — 4. MARIE-URSULE, née en 1725, reçue à Saint-Cyr, où elle est morte, en 1741 ; — 5. & MARIE-THÉRÈSE, née en 1727.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à trois pommes de pin d'or, posées 2 & 1, les queues en haut,* qui est DE PINETON ; *& au 2 & 3 d'argent, à une aigle de sable, le vol abaissé,* qui est *de Grangers.*

PINEY ou PIGNEY : Ville, avec titre de *Duché*, en Champagne.

C'étoit une ancienne Baronnie qui fut érigée en *Duché*, sous le nom de *Piney*, en faveur de *François de Luxembourg*, Comte de Roucy, & de ses hoirs, successeurs mâles & femelles, & ayans cause, par Lettres de HENRI III, du mois de Septembre 1576. Ce Duché fut encore, au mois d'Octobre 1581, érigé en *Duché-Pairie*, en faveur du même *François de Luxembourg* & de ses hoirs & successeurs mâles & femelles.

Léon d'Albert, Seigneur de Brantes, (frere du Connétable *de Luynes*), mari de *Marguerite-Charlotte de Luxembourg*, petite-fille de *François*, Duc de Piney, obtint du Roi LOUIS XIII, le 10 Juillet 1620, des Lettres Patentes pour être reçu au Parlement, en qualité de Duc de Piney, Pair de France. Il mourut le 25 Novembre 1630, & sa veuve se remaria à *Charles-Henri de Clermont-Tonnerre*, qualifié *Duc de Luxembourg*. En 1660, *Henri-Léon d'Albert*, dit *de Luxembourg*, renonça au Duché de Piney, en faveur de sa sœur utérine *Madelene-Charlotte-Bonne de Clermont-Tonnerre*, à laquelle sa mere, *Marguerite de Luxembourg*, céda le Duché de *Piney*, à condition que son gendre porteroit le nom & les armes de *Luxembourg*; & elle épousa, le 17 Mars 1661, *François-Henri de Montmorency*, Comte de Boutteville, connu depuis sous le nom de *Maréchal de Luxembourg*. LOUIS XIV, en confirmant son contrat de mariage, lui transféra le nom & les armes de *Luxembourg*, pour jouir du Duché-Pairie de *Piney*. Voyez MONTMORENCY, Branche de *Luxembourg*.

PINGRÉ, en Picardie. Famille qui remonte à

HENRI PINGRÉ, Trésorier de France à Amiens, annobli par Lettres de 1594, vérifiées en la Cour des Aides le 14 Juillet 1646.

De cette Famille étoit FRANÇOIS PINGRÉ, Seigneur de Farinvilliers, fils de HENRI, Secrétaire du Roi en 1634, & d'*Isabelle Raguenet*. Il fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 8 Septembre 1648, Honoraire le 8 Mai 1684, & mourut en Février 1706. Nous ignorons s'il a laissé postérité.

Une notice que nous avons sur cette Famille, lui donne pour armes : *d'argent, au chêne arraché de sinople englanté d'or*; mais le *Nobiliaire de Picardie*, p. 417, dit qu'elles sont : *d'argent, à un pin de sinople, chargé de plusieurs pommes de pin de gueules, & surmonté d'une grive de sable.*

PINON : Famille qu'on croit originaire du Berri, illustre dans la Robe par ses Magistrats qu'elle a donnés, & dont il y en a encore; qui a produit plusieurs Officiers distingués, & des Chevaliers de Malte, sur laquelle nous attendons un *Mémoire*, dressé sur les titres, dont nous ferons usage dans le Supplément.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

PINS : Maison originaire du Comté de Comminges, proche de Muret en Guienne, dont une branche est venue s'établir en Picardie.

Elle a donné deux Grands-Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, sçavoir : — ODOT DE PINS, Elu, à Limisson en Chypre, en 1294, mort en 1296, venant à Rome ; — & ROGER DE PINS, aussi Grand-Maître du même Ordre, appellé *le pere des pauvres*, Elu à Rhodes en 1355, & mort le 28 Mars 1365.

GÉRARD DE PINS fut Vicaire-Général du même Ordre, en l'absence du Grand-Maître, selon le Martyrologe & l'Histoire de cet Ordre, en 1321 : voyant venir l'Armée navale d'ORCANES, fils du Grand-Seigneur OTTOMAN,

composée de 80 voiles; pour assiéger l'Isle de Rhodes; il ne trouva pas bon de l'attendre, & alla au devant de lui, seulement avec 10 Galeres & 20 vaisseaux; investit cette puissante Armée, & l'attaqua avec tant de valeur & de résolution, qu'il remporta sur elle une victoire signalée; mais non pas sans perte de plusieurs braves Chevaliers, qui y perdirent la vie en s'y distinguant par leur courage.

Bertrand de Pins, Chevalier du même Ordre, fut tué dans un combat naval, donné contre les Turcs en 1557, où *François de Lorraine*, Grand-Prieur de France, & Général des Galeres de la Religion fut fort blessé.

Jean de Pins, Chevalier de Malte, fut tué par les Huguenots en 1629, au siége de Privas en Vivarais, & deux de ses freres, Chevaliers du même Ordre, furent pareillement tués par les Religionnaires; l'un sur les Galeres en 1622; & l'autre à Montauban en 1629, ce qui fait voir un service presque continuel dans l'Ordre de Malte par ceux de ce nom.

Roger de Pins, Seigneur de Longuebrune, Lieutenant pour le Roi en la Ville & Gouvernement de la Capelle, demeuroit, en 1693, au Plessis sous Rocquaucourt, en Picardie. Nous ignorons si cette ancienne Maison subsiste. *Nobiliaire de Picardie, p.* 418.

Les armes : *de gueules, à trois pommes de pin d'or.*

PINTEREL : Ancienne Famille noble, originaire de Champagne, qui subsiste dans

Oger-Charles-Isidore Pinterel-de-Neuchatel, Conseiller de Grand'-Chambre au Parlement.

Il a pour sœur Catherine-Isidore Pinterel-de-Manneville, mariée à M. *de Manneville*, ancien Conseiller au Grand-Conseil, replacé à la Cour des Aides.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux tours, & en pointe d'un lion aussi d'or.* Nous attendons sur ce nom un *Mémoire.*

PIO, en Savoie.

La Maison des Princes de Carpi, très-illustre en Italie, porte aussi le nom & les armes de Savoie, par aggrégation faite par *Louis*, Duc *de Savoie*, qui reçut de grands services d'Albert Pio, Seigneur de Carpi, dans la guerre qu'il eut contre *François Sforce.* En cette considération, & de ce qu'il tiroit son origine de la Maison de *Saxe*, il lui permit, & à Galeas Pio, son frere, ainsi qu'à Marc & à Louis Pio, leurs neveux, & à leurs descendans mâles, de porter le nom & les armes de *Savoie*, par Lettres du 27 Janvier 1450.

Leurs descendans furent Princes de Carpi. Albert Pio perdit cette Principauté & mourut à Paris. — Lionello Pio, son frere, y rentra, & sa postérité la perdit encore. Cette Maison a donné deux Cardinaux. Voyez *Guichardon* & *Moréri.*

PIOCHARD : Famille de la ville de Joigny.

Etienne Piochard, Sieur de la Brulerie & de Beauchêne, ancien Capitaine d'une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Vassé, depuis Espinay & ensuite Vibray, mourut, le 24 Septembre 1729, laissant de *Marie-Anne Guerin*, son épouse, décédée le 24 Décembre 1740, âgée de 71 ans; — 1. Jean-Etienne, qui suit; — 2. Elisabeth-Marie-Alexandrine, née le 8 Août 1697, restée fille; — 3. & Angélique-Julie, née le 22 Août 1698, mariée en 1730, avec *Louis-François Cholet*, Avocat en Parlement, & Lieutenant-Général de la ville de Joigny, dont des enfans.

Jean-Etienne Piochard, Sieur de la Brulerie, né le 31 Mai 1696, entra Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie le 25 Juillet 1713, après avoir été un an Enseigne de la Colonelle du Régiment de Pisson, Infanterie, a été décoré de la Croix de Saint-Louis en Juillet 1736, étant le deuxieme reçu de cette Famille; fut fait Sous-Brigadier le 1 Juillet 1737; a obtenu, au mois de Mars 1743, de feu Louis XV, des Lettres de noblesse, tant en faveur des services de son pere, que des siens & de ceux de son fils; en 1744, une

pension de 300 livres; fut fait Brigadier le 17 Août 1746; Maréchal-des-Logis le 1 Novembre 1751; eut Brevet de Mestre-de-Camp de Cavalerie en Juin 1753; & s'est retiré le 1 Juillet 1756, avec 1500 livres de pension, joints aux 300 livres qu'il avoit ci-devant obtenues. Il a servi, tant sous Louis XIV que sous Louis XV, pendant 44 ans consécutifs. Il épousa, 1°. le 24 Décembre 1727, *Louise-Jeanne de Bouteville*, morte, âgée de 33 ans, le 31 Juillet 1734, fille de feu *Jean-Edmond de Bouteville*, Chevalier, Seigneur de Cumieres-sur-Meuse, & de Villers, devant Mouzon, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine dans le Régiment de Soissonnois, Infanterie, &c. & de *Marguerite Habert*; & 2°. par contrat passé à Paris le 17 Juin 1743, & exécuté à Joigny le 24 du même mois, *Marie Chaudot* fille d'*Antoine*, Correcteur en la Chambre des Comptes de Dole en Franche-Comté, & de *Florence Arnault*. Du premier mariage il a eu cinq enfans, dont il ne reste plus que — Pierre-Louis-Nicolas, qui suit; & du second lit il a une fille unique, nommée — Marie-Louise-Julie Piochard-de-la-Brulerie, née le 24 Août 1747.

Pierre-Louis-Nicolas Piochard, Sieur de la Brulerie, né le 8 Octobre 1727, reçu Mousquetaire dans la premiere Compagnie le 8 Octobre 1740, obtint du Roi une pension de 200 livres en Avril 1749, & la Croix de Saint-Louis en Juillet 1759, que le Maréchal *de Bellisle* ne lui fit donner que le 8 Octobre 1760, parce qu'il n'avoit point ses 20 ans complets de service. Il le quitta un an après, & avoit épousé, par contrat passé à Auxerre le 23 Avril 1759, *Marie-Charlotte-Marthe Grasset*, fille de feu *François Hubert Grasset*, Avocat au Parlement, & de *Françoise-Charlotte Gaudier*. Nous ignorons s'il y a des enfans de ce mariage. *Mercure de France* du mois de Décembre 1740, *p.* 2962.

PIOGER, en Bretagne, du ressort de Rennes.

Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 1 Mars 1669, au rapport de M. *le Jacobin*. Dans cet Arrêt est compris Julien Pioger, Sieur des Chambrettes.

Elle remonte à Guillaume Pioger, Seigneur de la Chaudronnais, qui vivoit au commencement du XIII[e] siécle. Il eut pour fils :

Thomas Pioger, pere de — Jean, Seigneur de la Chaudronnais, qui eut pour fils : — Guillaume Pioger, marié à *Marguerite de Pouez*, dont :

Macé Pioger, Seigneur du Bois-Sauvé, marié à *Renée Salmon*, de laquelle vint : — Charles, Seigneur du Bois-Sauvé, qui épousa *Colasse de la Haye-du-Chantier*, & en eut trois enfans, sçavoir : — 1. François, qui suit; — 2. Bertrand, marié à *Denise de Joly*, dont : — Charles Pioger, Seigneur de Santeuil; — 3. & René, Seigneur de Grigné.

François Pioger épousa *Jacqueline le Soigneux-de-Beauchêne*, & en eut : — Gilles Pioger, marié avec *Marguerite Moguet de la Placette*, qui fut pere de — Gilles, II. du nom, Seigneur de la Placette, marié à *Catherine des Loges-du-Closdoriere*.

Cette Famille a été attachée de tout tems à ses Souverains, & porte pour armes : *d'argent, à trois écrevisses de gueules, posées en pal, 2 & 1, l'écusson timbré.*

PIOLENC : Maison ancienne & illustre du Languedoc, où elle a formé plusieurs branches, qui sont éteintes. De trois qui y subsistoient encore en 1759, deux étoient sur le point de finir. Ces diverses branches ont fait des alliances honorables, & ont fourni un grand nombre d'Officiers au service du Roi.

Selon l'Auteur de l'Histoire Héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p.* 213, cette Maison conserve dans ses archives de vieux manuscrits, par les-

quels il conste qu'elle descend des anciens Comtes *de Poitou.* Quoi qu'il en soit de cette origine, il n'en commence la filiation qu'à

I. Noble Girard de Piolenc, qui fit un partage de biens avec Pontia-Barberie & Gariose de Piolenc, ses sœurs. Dans cet acte en parchemin, avec un sceau de plomb, en date du 15 Février 1133, il conserve une maison dans la ville du Saint-Esprit, qui est encore possédée par une branche de cette Famille établie dans ladite Ville, & qu'on connoît aisément à sa façade gothique. De *Rosemonde*, sa femme, indiquée par l'acte ci-dessus, on ignore combien il eut d'enfans; mais par d'autres titres authentiques, on lui connoît pour fils:

II. Guillaume de Piolenc, qui vivoit en 1160, & fut pere de

III. Raimond de Piolenc, marié, l'an 1198, avec *Hermensinde de Gutin*, dont: — 1. Gui, qui suit; — 2 & 3. Charles & Gerard, morts sans enfans.

IV. Gui de Piolenc épousa, en 1223, *Pernette de Comillan*, & en eut:

V. Raimond de Piolenc, II. du nom, marié, en 1247, avec *Rixende de Vensailles*, de laquelle vinrent: — 1. Giraud, qui suit; — 2. Raimond; — 3. & Guillaume de Piolenc.

VI. Giraud de Piolenc, signa, avec ses deux freres, à l'acte de fondation du Pont du Saint-Esprit sur lequel leurs armes furent sculptées en relief, & mises sur les vitres de la Chapelle construite sur ledit Pont, ainsi qu'il conste par différens Historiens & par la Charte de la fondation du Pont, qu'on trouve dans le Monastere des Religieux du Saint-Esprit, datée de la veille des Ides de Septembre 1265. Giraud de Piolenc n'eut qu'un fils, qui suit.

VII. Raimond de Piolenc, III. du nom, épousa, en 1288, *Pelegrine de Trye*, Dame de Saint-Julien, de Peyrolas & de Saint-Paulet de Caisson. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui suit; — 2 & 3. Pierre & Bernard.

VIII. Jean de Piolenc, Seigneur des Terres de Saint-Julien, de Peyrolas & de Saint Paulet de Caisson, fut marié, le 15 Septembre 1322, avec *Raimonde de Châteauneuf*, dont, entr'autres enfans:

IX. Raimond de Piolenc, IV. du nom, marié à *Phise-Airine d'Etienne*, de laquelle sortirent: — 1. Deodat, qui suit; — 2. Raimond, marié à *Isabeau de Pons*, dont il n'eut qu'une fille, nommée: — Simonette de Piolenc, femme de noble *Thomas de Cliou-de-Livron*, en Dauphiné; — 3, 4 & 5. & trois filles.

X. Deodat de Piolenc, Seigneur de Saint-Julien, Saint-Paulet & Montaigut, fit hommage de ses Terres en 1365, & vivoit encore en 1391. Il avoit épousé *Garcende de Montaigut*, & en eut: — Guillaume, qui suit; — & Nicette, femme de noble *Ennemond de Cordien*.

XI. Guillaume de Piolenc, I. du nom, Seigneur de Montaigut, Saint-Julien & Saint-Paulet, fit son testament le 11 Mars 1458, & eut d'*Isabeau de Claire*, son épouse:

XII. Guillaume de Piolenc, II. du nom, Seigneur de Montaigut, Saint-Julien & Saint-Paulet, dont il prêta hommage au Roi. Il avoit été marié, 1°. à *Catherine de la Martiniere*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. à *Claude de Genas*, de laquelle il laissa: — 1. Thomas, qui suit; — 2. Jean, qui demeura au Saint-Esprit, où il fit branche; — 3. & Sigismond, mort jeune.

XIII. Thomas de Piolenc prêta hommage pour les Terres de ses ancêtres le 21 Février 1519, vint s'établir en Provence, & fut fait seul Procureur-Général au Parlement d'Aix, Office que lui donna le Roi François I. par ses Lettres du 27 Mars 1539. Il épousa *Perrinette de Filholi*, niéce de l'Archevêque d'Aix, & en eut: — 1. Raimond, qui suit; — 2. Jean, marié à *Catherine de Jean*, & qui fit branche; — 3. Michel, tué aux Armées d'Italie; — 4. Charles, marié avec *Françoise de la Gorce*; — 5. Claude, Prieur de Sainte-Tulle; — 6. Guillaume, mort sans postérité; — 7. Antoine, qui épousa *Isabeau de Blancard*, & fit branche; — 8. Françoise, femme de noble

Hector de Pertuis, de Montélimart ; — 9. Catherine, décédée sans alliance ; — 10. Jeanne, Religieuse à Tarascon ; — 11. & Pierrette, mariée à noble *Gabriel Isnard*, de la ville de Carpentras.

XIV. Raimond de Piolenc, V. du nom, Seigneur de Saint-Julien & de Cornillon, d'abord Avocat-Général, ensuite reçu Président à Mortier au Parlement d'Aix en 1587, avoit épousé, par acte du 31 Décembre 1557, *Marguerite de François*, dont : — 1. Thomas, mort sans postérité ; — 2. Claude, Prieur de Sainte-Tulle ; — 3. Jean-Antoine, Seigneur de Saint-Julien, marié à *Jeanne de Rodulphe* : il fit branche au Saint-Esprit ; — 4. François, mort jeune ; — 5. César-Auguste, décédé en bas âge ; — 6. Reynaud, qui suit ; — 7. Louise, mariée à *Laurent de Coriolis*, Président à Mortier au Parlement d'Aix ; — 8. & Honorade, épouse de *Claude de Gautier*, Seigneur de Grandbois & de Roquesante.

XV. Reynaud de Piolenc resta en Provence à cause des biens de sa mere, dont il fut héritier, & les agrandit considérablement en achetant ceux qui avoient appartenu au premier Président *du Vair*. De *Marguerite de Coriolis*, son épouse, il eut : — 1. Honoré, qui suit, — 2. Gaspard, Prieur de Sainte-Tulle ; — 3. Marquise, mariée à *César de Milan*, Sieur de Cornillon, — 4. Louise, femme de *Henri de Boisson de la Sale* ; — 5. Gabrielle, Religieuse à Aix ; — 6. & Sibille, Religieuse à Pertuis.

XVI. Honoré de Piolenc, Seigneur de Beauvoisin, d'abord Conseiller en la Chambre des Comptes, puis au Parlement d'Aix, épousa, en 1634, Demoiselle *N... de Bernier*, dont : — 1. Joseph-François, qui suit ; — 2. Therese, mariée à *François de Coriolis*, Baron de Limaye & de la Bastide-de-Jourdans, Conseiller au Parlement ; — 3. Louise, femme de *Jules de Ricard*, Conseiller au même Parlement ; — 4. & Marie, Religieuse à Saint-Barthelemi à Aix.

XVII. Joseph-François de Piolenc, Seigneur de Beauvoisin, Conseiller au Parlement de Provence le 20 Décembre 1673, mourut à Paris en 1688, ayant l'agrément d'une charge de Président à mortier du même Parlement. Il avoit épousé *Madelene de Forbin-Mainier*, seconde fille de *Henri de Forbin-Mainier*, Baron d'Oppede, Seigneur de la Fare, &c. premier Président du Parlement de Provence, & Conseiller d'Etat, & de *Marie-Thérese de Pontevès*. De cette alliance il a laissé : — 1. Honoré-Henri, qui suit ; — 2. Jean-Batiste, mort Chanoine de l'Eglise d'Aix ; — 3. Joseph-François, Chevalier de Malte, Grand-Croix dudit Ordre, Commandeur de Bordeaux & de la Capelle, & Grand-Prieur de Saint-Gilles, mort à Paris le 17 Juin 1757, âgé de 76 ans ; — 4. Augustin, aussi Chevalier de Malte, Commandeur de Bordéves, & Grand-Prieur de Saint-Gilles depuis le décès de son frere ; — 5. Marie-Anne, morte femme d'*Alexandre de Roux-de-Gaubert*, d'abord Conseiller au Parlement d'Aix, puis premier Président à celui de Pau ; — 6 & 7. Thérese & Louise, mortes Religieuses à Saint-Sébastien à Aix.

XVIII. Honoré-Henri de Piolenc, Seigneur de Beauvoisin, d'abord Avocat-Général au Parlement d'Aix, puis Président en la même Cour en 1694, a été fait Premier Président au Parlement de Grenoble, où il s'est rendu recommandable par son zele pour le service du Roi & les intérêts de l'Etat, & a été Commandant en la Province de Dauphiné pendant quelques années. Il a épousé 1°. *Elisabeth d'Etienne-de-Chaussegros*, dont il n'a point eu d'enfans ; & 2°. le 29 Mai 1704, *Françoise d'Yse-de-Saleon*, fille de *Jacques d'Yse*, Seigneur de Saleon, ancien Président du Parlement de Grenoble : elle lui a porté tous les biens de *François d'Yse de Châteauneuf*, Président à Mortier au même Parlement, & de *Jean d'Yse-de-Saleon*, Archevêque de Vienne, ses freres, à condition de porter le nom d'*Yse* joint à celui de Piolenc, & d'écarteler ses armes d'avec celles d'*Yse*. Honoré-Henri de Piolenc a été institué héritier, en 1732, par *Scipion de Montauban-Flotte*, Gouverneur de Seyne, à la charge que lui & les siens porteroient le nom de *Montauban* joint au leur. De son second mariage il a : — Honoré-Jean-Batiste-Jacques-Alexandre, qui suit ; — 2. Pierre-Paul,

PAUL, Chevalier de Malte, & Commandeur de Bastie; — 3. JEAN, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine d'Aix, nommé Abbé Commendataire de l'Abbaye de Flavigny en 1737; — 4. JOSEPH-HENRI, Chevalier de Malte, & Commandeur de Montfrin; — 5. MARIE-THÉRESE, seconde femme, par contrat du 22 Juillet 1733, de *Philippe de Meyronnet*, II. du nom, Marquis de Châteauneuf, Conseiller au Parlement d'Aix, fils aîné de *Paul de Meyronnet*, Marquis de Châteauneuf, & d'*Anne de Fauris-Saint-Vincent*; — & cinq autres filles Religieuses.

XIX. HONORÉ-JEAN-BATISTE-JACQUES-ALEXANDRE DE PIOLENC-DE-THOURY-D'YSE-DE-MONTAUBAN, Seigneur de plusieurs Terres, étoit Président à Mortier au Parlement de Dauphiné en 1759, & a de son mariage avec Demoiselle *Jeanne des Champs-de-Chaumont*: — 1. JEAN-HONORÉ; — 2. FRANÇOIS; — & trois filles.

Les armes de PIOLENC sont: *de gueules, à six épis de bled d'or, posés en pal, 3, 2 & 1, & une bordure engrêlée de même.*

* **PIOMBINO**: Ville située sur la riviere de Toscane dans l'Etat de Sienne.

L'Empereur FERDINAND II, à l'extinction de la Maison d'*Appiani*, qui la possédoit, s'en empara comme d'un Fief Impérial, & la vendit, en 1634, à *Nicolas Ludovisio*, Duc de Fiano (neveu du Pape GRÉGOIRE XV), qui mourut en 1675. Cette Principauté est passée dans la Maison de *Boncompagnon*. Voyez BONCOMPAGNON, *Tome II* de ce Dictionnaire.

PIONZAC: C'est une branche de la Maison de *Chabannes*. Voyez ce mot.

* **PIPPEMONT**, en Picardie.

Cette Famille portoit autrefois le nom de VIEZIER, qu'elle a quitté, par succession de tems, pour prendre celui de PIPPEMONT, dont la Terre fut apportée à JEAN LE VIEZIER, Ecuyer, vivant vers l'an 1410, par *Jeanne de Beauquesne*, sa femme, fille de *Jean*, Seigneur *de Beauquesne*, & d'*Isabeau Quieret*, Dame de Pippemont, trisayeul de

JACQUES LE VIEZIER, Seigneur de Pippemont, de Croix & de Pille, qui le premier de sa Famille prit le nom de PIPPEMONT, & quitta celui de VIEZIER. Il eut plusieurs enfans de *Françoise le Volle*, sa femme. L'aîné fut:

JEAN, Seigneur DE PIPPEMONT & de Croix, qui vivoit en 1539. Il épousa *Marie l'Orfévre*, Dame Châtelaine du Pont-Sainte-Maixence, dont: — JEAN, qui suit; — & JACQUES, Seigneur de Croix, qui laissa postérité.

JEAN DE PIPPEMONT, Seigneur de Couvron, de Pippemont, du Pont-Sainte-Maixence en partie, Gouverneur du même lieu, Député aux États de Blois & de Paris en 1614, mourut fort âgé en 1624. Il avoit épousé, en 1567, *Madelene de Teuffles*, & en eut:

PHILIPPE, Seigneur DE PIPPEMONT, du Pont-Sainte-Maixence & de Couvron, marié à *Anne de Vieuxpont*, fille de *Jean*, Baron *de Vieuxpont*, VI. du nom, & de *Marie de Billy*, sa premiere femme, dont: — 1. MATHIEU, Capitaine au Régiment de Navarre; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. CATHERINE, femme d'*Antoine de Limoges*, Seigneur de Saconville; — 4. & CLAUDE, femme de *Jean de Lestendart*, Seigneur d'Angerville.

FRANÇOIS, Seigneur DE PIPPEMONT & Baron de Couvron, élevé Page de la petite Ecurie du Roi, produisit des titres de cinq races depuis l'an 1532, & épousa, le 3 Janvier 1632, *Susanne de Longueval*, fille de *Philippe*, Seigneur de Crecy, & de *Marguerite Damesme*, de laquelle il laissa postérité, que nous ne connoissons point, faute de *Mémoire*.

Les armes: *d'or, à deux chevrons d'azur, au chef de gueules.* Nobiliaire de Picardie, *p.* 419.

PIRON, en Bretagne.

Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 10 Décembre 1668, au rapport de *M. de Lefrau*.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois fleurs de lis, & en pointe de trois coquilles, le tout d'argent.*

* **PIROU**, en Normandie, Diocèse de Coutances : Seigneurie, une des plus anciennes de cette Province, titrée de *Marquisat*, qui a donné son nom à une Famille éteinte depuis très-long-tems. Voici ce que nous en sçavons.

Parmi les Seigneurs Normans qui allerent à la conquête du Royaume d'Angleterre, en 1066, sous GUILLAUME *le Conquérant*, est nommé des premiers un Seigneur DE PIROU.

GUILLAUME, Seigneur DE PIROU, son fils, Ecuyer de HENRI, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, fut du nombre des infortunés qui se noyerent avec GUILLAUME, fils aîné du Roi, & plusieurs autres Seigneurs de la Province, au passage entre la Normandie & l'Angleterre, en 1120.

Dans le Catalogue des Chevaliers renommés sous PHILIPPE-AUGUSTE, est compris GUILLAUME, Seigneur DE PIROU, le même qui est remarqué avec ROBERT, Sire DE PIROU, dans un Manuscrit conservé à la Bibliothéque de feu M. *Bigot de Cleville*, Conseiller à la Cour des Aides de Normandie.

EUSTACHE DE PIROU reçut l'aveu de *Richard de Murdrac*, Chevalier, son Vassal, en 1327. — Les Echiquiers, depuis l'an 1341 jusqu'en 1397, parlent d'une Assemblée tenue à Caen, pour élire un tuteur à *Guillaume de la Haye*, fils mineur de *Robert*, Seigneur de Neoux, dont *Jean de la Haye* fut élu tuteur, de l'avis de JEAN DE PIROU, l'aîné, JEAN DE PIROU, le jeune, COLIN DE PIROU, & plusieurs autres parens.

Parmi ceux à qui le Roi JEAN pardonna en 1360, pour avoir suivi le parti de CHARLES, Roi de Navarre, après l'affaire de Rouen, est nommé Messire JEAN DE PIROU. — Dans l'Armorial dressé sous CHARLES V, en 1363, l'on voit ROBERT DE PIROU & GUILLAUME DE PIROU-DE-MONTPINÇON, au nombre des Chevaliers-Bannerets ; & entre les 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois en 1423, est nommé le Sieur T. DE PIROU. C'est à peu près le tems de l'extinction de cette Noblesse, dont la Terre, sur laquelle on voit un très-ancien Château, entouré de doubles fossés pleins d'eau, avec une Chapelle dite *de Saint-Laurent*, a passé successivement dans les Maisons de *Berry*, de *Dampierre*, de *Vassy* & de *Longaunay*.

Les armes de PIROU étoient : *de sinople, à la bande d'argent.*

* **PISANY**, en Saintonge, Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres-Patentes de 1583, registrées en la Chambre des Comptes de Paris, en faveur de *Jean de Vivonne*, dit *de Torettes*, Seigneur de Saint-Gouard & de Pisany.

Par sa mort, sans enfans mâles, arrivée en 1599, *Catherine de Vivonne*, sa fille unique, Dame de Pisany, porta les Seigneuries de Pisany & de Saint-Gouard, à *Charles d'Angennes*, Marquis de Rambouillet, dont naquit, entr'autres enfans : — *Julie-Lucie d'Angennes*, Marquise de Rambouillet & de Pisany, Dame d'honneur de la Reine, mariée, en 1645, à *Charles de Sainte-Maure*, Duc de Montausier, Pair de France, Chevalier des Ordres, & Gouverneur du Dauphin, depuis LOUIS XIV. *Marie-Julie de Sainte-Maure*, leur fille, héritiere de sa branche, porta le Marquisat de Pisany à *Emmanuel de Crussol*, II. du nom, Duc d'Uzès, Pair de France, son mari. Etant échu en partage à *François de Crussol*, Comte d'Uzès & de Montausier, leur quatrieme fils, il le vendit, en 1735, à M. *Bessier*, Maître des Comptes, duquel le Marquis *de Senneterre*, Chevalier des Ordres du Roi, pere du Marquis d'aujourd'hui, l'acheta en 1749 ; & il est actuellement dans cette Maison. Voyez SAINT-NECTAIRE, vulgairement *Senneterre*.

PISCARD : Famille noble de Normandie, de laquelle étoit

JEANNE DE PISCARD-DE-TRAVAIL, née en 1583 (fille de JACQUES, Seigneur de Travail, & de *Renée Hallier*), reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1592. Elle justifia sa noblesse depuis l'an 1500, que vivoit GUILLAUME DE PISCARD, Seigneur d'Auteverne, son quart-ayeul.

Les armes : *d'azur, à une fleur de lis d'or, accompagnée de trois molettes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

PISSELEU, en Picardie. Ancienne Noblesse, dont il est parlé dans l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Moréri*, & le Nobiliaire de Picardie.

I. Elle remonte à JEAN DE PISSELEU, Chevalier, Fauconnier du Roi en 1345 & 1354, que l'on croit pere de — MATHIEU, qui suit; — de HENRI & de PIERRE DE PISSELEU, poursuivis en Justice par *Renaud de Roye*, pour une amende, prétendant avoir la connoissance des Nobles de sa Terre, laquelle connoissance fut adjugée au Duc *de Bourbon*, à cause de son Comté de Clermont, le 26 Mars 1395.

II. MATHIEU DE PISSELEU étoit mort en 1423. Il avoit épousé *Jeanne d'Hanoilles*, remariée à *Jean Paillart*. On croit qu'elle eut de son premier lit :

III. JEAN DE PISSELEU, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Fontaine-Lavagan, qui assista au Sacre du Roi LOUIS XI en 1461, & y fut fait Chevalier. Il épousa 1°. *Marie d'Argicourt*, fille de *Pierre*, Chevalier, & de *Jeanne de Belloy*, Dame de Heilly; & 2°. *Jeanne de Dreux*, fille de *Robert*, Baron d'Esneval, & de *Guillemette de Segrie*. Du premier lit sortirent : — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. PERONNE, mariée 1°. à *François*, Seigneur *de Soyecourt*, II. du nom, & 2°. à *Hutin de Mailly*, Seigneur d'Auchy & de la Neuville-le-Roi; — 3. CLAUDE, alliée, en 1477, à *Pierre le Clerc*, Seigneur de la Forêt-le-Roi & de Lusarches; — 4. MARGUERITE, femme de *François*, Seigneur *de Sarcus*, Chambellan du Roi; & du second lit : — 5 & 6. JEAN & LOUIS, morts sans alliance; — 7. ANTOINE, Seigneur de Marseilles, mort en Juin 1538. Il avoit épousé, 1°. en 1521, *Marguerite de Bouflers*, fille de *Jacques*, & de *Peronne de Ponches*, & veuve de *Jean*, Seigneur *de Saint-Lau*; & 2°. *Antoinette d'Yaucourt*, fille de *Jean*, & de *Marie d'Abbeville*, dont il n'eut point d'enfans. Elle se remaria, en 1544, à *Guillaume de Rochechouart*, Seigneur de Jars. ANTOINE DE PISSELEU laissa de sa premiere femme : — ANTOINETTE, Dame de Marseilles, mariée, par contrat du 11 Mars 1565, à *François de Rochechouart*, Seigneur de Jars; — & FRANÇOISE, non mariée; — 8. & AUDEBERTE, femme de *Nicolas de Pardieu*.

IV. GUILLAUME DE PISSELEU, Chevalier, Seigneur de Heilly, rendit hommage de la Seigneurie d'Oudeüil-le-Châtel le 1 Mars 1500, fut Capitaine de 1000 hommes de pied de la Légion de Picardie, sous le Roi LOUIS XII; entra dans Térouanne, en 1512, avec les Seigneurs *de Pontdormy*, *de Sarcus* & *de Bournonville*, pour défendre cette place contre les Anglois & les Impériaux. Ses armes, dans un acte du 22 Août 1531, sont écartelées *au 1 & 4* DE PISSELEU, *& au 2 & 3, une croix engrêlée, cantonnée de quatre merlettes.* Il fut marié trois fois, & eut jusqu'à 30 enfans; 1°. à *Isabeau le Josne* ou *le Jeune*, dite *de Contay*, fille de *Louis le Josne*, Seigneur de Contay, & de *Jacqueline de Nesle*; 2°. à *Anne Sanguin*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Meudon, & de *Marie Simon*; & 3°. à *Madelene de Laval*, fille de *René de Laval*, I. du nom, Seigneur de la Faigne, & d'*Antoinette Havart*, Dame de Vair. Il eut, entr'autres enfans, sçavoir du premier lit : — 1. ADRIEN, qui suit; — 2. CHARLES, Abbé de Bourgueil, Evêque de Condom en 1545, mort en 1564. Ce fut de son tems, en 1549, que son Chapitre fut sécularisé; du second lit : — 3. FRANÇOIS DE PISSELEU, Abbé de Saint-Corneille de Compiegne, Evêque d'Amiens, dont il prêta serment de fidélité le 5 Juin 1546; — 4. PERONNE, mariée à *Michel de Barbançon*, Seigneur de Cany & de Varennes; — 5. ANNE, fille d'honneur de LOUISE DE SAVOIE, Duchesse d'Angoulême, & mariée à *Jean de Brosse*, dit *de Bretagne*, Duc d'Estampes, Gouverneur de Bretagne. Elle fut Maîtresse de FRANÇOIS I, duquel elle reçut de grands biens, & joua un très grand rôle sous le regne de ce Prince : elle mourut en une de ses Terres, dans l'oubli de tout le monde, dit *Moréri*; — 6. MARIE, Religieuse à Poissy en 1520, dont elle fut Prieure le 4 Août 1540; nommée Abbesse de Maubuisson le 14 Février 1546; morte le 19 Octobre 1574; & du troisieme lit : — 7. MARIE, Abbesse de Saint-Paul-lès-Beauvais en 1533; — 8. LOUISE, mariée, par

contrat du dernier Février 1540, à *Gui Chabot*, Seigneur de Jarnac; — 9. & CHARLOTTE, mariée, 1°. en 1537, à *François*, Baron *d'Avaugour*, Comte de Vertus, III. du nom; & 2°. à *Jacques Brouillard*, Seigneur de Lisy, mort en 1604, âgé de 79 ans.

V. ADRIEN DE PISSELEU, Chevalier, Seigneur de Heilly, de Fontaine-Lavagan, d'Oudeüil-le-Châtel & de Bailleul-sur-Therin, Ecuyer d'Ecurie du Roi, Bailli, Capitaine & Gouverneur d'Hesdin, Capitaine de 1000 hommes de pied de la Légion de Picardie, fut blessé à la prise de la ville d'Hesdin en 1537; étoit Gouverneur de Maubeuge en 1543; & donna quittance le 12 Juin 1544, en qualité de Chevalier, Seigneur de Heilly, Ecuyer ordinaire du Roi, Capitaine de 50 lances fournies des Ordonnances de Sa Majesté. Elle est signée DE PISSELEU, & scellée d'un petit sceau en placard. Il en donna encore une le 3 Octobre suivant, & le 19 Mars 1546. Dans ces deux dernieres quittances il se qualifie *Capitaine & Gouverneur d'Hesdin & de Beauquesne*. Il mourut à Amiens, au retour des prisons de l'Empereur, le 8 Février 1558, fut enterré aux Minimes de cette Ville, sous un tombeau de marbre noir, que sa femme, *Charlotte d'Ailly*, fille de *Louis d'Ailly*, Seigneur de Varennes, & de *Charlotte de Bournonville*, lui fit dresser. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. JEANNE, femme de *Louis de Coesmes*, Seigneur de Lucé, dont la fille, — *Jeanne de Coesmes*, épousa, en 1582, FRANÇOIS DE BOURBON, Prince de Conty; — 3. & JOSSINE, mariée, 1°. par contrat du 20 Mai 1543, à *Robert de Lenoncourt*, Comte de Vignory, fils d'*Henri* II, Seigneur de *Lenoncourt*, & de *Marguerite de Broyes*; & 2°. à *Nicolas des Lions*, Seigneur d'Espaux, avec lequel elle vivoit les 5 Avril 1576, & 24 Août 1598.

VI. JEAN DE PISSELEU, III. du nom, Seigneur de Heilly, de Fontaine-Lavagan, de Pisseleu, d'Oudeüil & de Bailleul-sur-Therin, épousa 1°. *Françoise de Scepeaux*, morte sans enfans; & 2°. *Françoise de Pellevé* (fille de *Jean*, Seigneur de Jouy, & de *Renée de Bouvry*), laquelle se remaria, en 1585, à *Charles d'Estourmel*, Seigneur de Surville. Il eut de sa seconde femme: — 1. LÉONOR, qui suit; — 2. CHARLOTTE, fiancée, le 20 Décembre 1585, à *Charles d'Estourmel*, Seigneur de Guyencourt, mort pendant ses fiançailles. Elle épousa *Jean Maillard*, Seigneur de la Boissiere, de Champagné, Gouverneur de Houdan; — 3. & FRANÇOISE, femme de *Samson de Gourlay*, Seigneur d'Azincourt.

VII. LÉONOR DE PISSELEU, Seigneur de Heilly, né le 10 Octobre 1578, épousa *Marie de Gondy*, fille de *Jérôme de Gondy*, Chevalier d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & de *Louise de Bonacorsi*, dont: — 1. LOUIS, Seigneur de Heilly; — 2. EMMANUEL, Seigneur de Jouy, mort sans alliance; — 3. ADRIEN, Seigneur de Pisseleu, mort, sans alliance, en 1628; — 4. FRANÇOISE, mariée, en 1621, à *Charles-Antoine Gouffier*, Seigneur de Braseux, troisieme fils de *Timoléon*, Seigneur de Thois, & d'*Anne de Lannoy*; — 5. LOUISE, mariée, en 1629, à *Luc Fabroni-de-Asini*, Gentilhomme de Pistoye; — 6. ANNE, alliée, le 2 Mars 1630, avec *Pierre Huault*, Marquis de Bussy-de-Vaires, Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils de *Jacques Huault-de-Vaires-de-Bussy*, & d'*Anne Maillard*, Dame de Bernay en Brie; — 7. & BARBE, Religieuse à Variville.

Voilà ce que nous apprend l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p. 745*, sur cette Maison, dont les armes sont: *d'argent, à trois lions de gueules*.

* PITGHAM: Terre & Seigneurie dans la Châtellenie de Berg-Saint-Winox, qui donne le rang de second Vassal dans cette Châtellenie, & la seconde place dans les assemblées d'Etats.

Cette Terre & Seigneurie, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1724, registrées au Parlement de Flandres le 16 Avril 1725, fut érigée en *Comté* sous la dénomination *d'Eterno*, en faveur de *Lambert d'Eterno*, Seigneur de Refranche, Lieutenant-Colonel du Régiment de Grosbois, & Chevalier de Saint-Louis,

tant en considération de ses services, que de son ancienne noblesse, originaire du Comté de Bourgogne.

PITOIS : Ancienne Noblesse originaire du Duché de Bourgogne, aussi illustre par son antiquité que par ses alliances, & connue depuis l'an 1243.

Elle ne subsiste plus que dans PIERRE PITOIS, V. du nom, Chevalier, Marquis de Quincye, Seigneur de Saint-Maurice, Blimes, Estout, Villars, &c. Grand-Bailli d'Epée du Nivernois au Bailliage & Siége Présidial de Saint-Pierre-le-Moustier, Gouverneur de Château-Chinon, qui vit sans postérité. Il jouit du titre de *Marquis*, à lui accordé, le 17 Juin 1749, par feu M. le Duc D'ORLÉANS, en considération de la bienveillance du Prince pour lui, & des services & attachemens de ses oncles à MONSIEUR, frere unique de LOUIS XIV.

Il y a une Généalogie imprimée de cette Famille dans l'*Armorial de France*.

Les armes : *d'azur, à la croix ancrée d'or.* Supports, *deux lions.*

PITTON : Famille dont il est parlé dans l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p.* 220.

PIERRE DE PITTON, Seigneur en partie de Tournefort, épousa, le 7 Juin 1646, *Aimare de Fagoue*, fille de *Luc de Fagoue*, de la ville de Paris. Il acquit la charge de Conseiller-Secrétaire du Roi en Chancellerie près le Parlement de Provence, & fut reçu le 19 Novembre 1642. De son mariage il eut : — LUC, qui suit ; — & JOSEPH, connu sous le nom *de Tournefort*, Médecin célebre, recommandable par la vaste étendue de ses connoissances dans la partie de la Physique qui appartient à l'Histoire naturelle, sur-tout à la Botanique. Il mourut à Paris le 28 Décembre 1708, âgé de 52 ans.

LUC DE PITTON, son frere, Seigneur de Tournefort, fut élu second Consul d'Aix, Procureur du pays aux années 1690 & 1710, & laissa de *Thérese de Gede*, son épouse :

JEAN-BATISTE DE PITTON, Seigneur de Tournefort, reçu Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 12 Juin 1714. Il a exercé cette charge jusqu'au mois d'Octobre 1742, qu'il a obtenu des Lettres de Conseiller honoraire en la même Cour ; fut nommé, en 1728, pour remplir la commission de Procureur-Général au renouvellement du papier terrier de Provence ; & avoit épousé, le 25 Avril 1714, *Marie-Charlotte Dagut*, fille du Président de ce nom, & de Demoiselle *N... de Viany*, dont : — JOSEPH-FRANÇOIS-SCIPION, qui suit ; — & GASPARD, Lieutenant de Vaisseau, Capitaine d'une des Compagnies franches de la Marine, tué en 1758, dans un combat contre les Anglois, après avoir donné des preuves de sa valeur.

JOSEPH-FRANÇOIS-SCIPION DE PITTON, Seigneur de Tournefort, ci-devant Capitaine au Régiment d'Enghien, reçu Conseiller en la Cour des Comptes le 9 Décembre 1742, s'est marié, le 22 Mars 1737, avec *Catherine de Berard*, fille de *Michel*, & de *Claire de Beaumont*, dont — JOSEPH-SCIPION DE PITTON-TOURNEFORT.

De cette même Famille étoit JEAN-SCHOLASTIQUE PITTON, Auteur de l'Histoire de la ville d'Aix, des Annales de cette Eglise, & de divers autres Ouvrages, dont le P. *le Long*, Prêtre de l'Oratoire, fait mention dans sa Bibliotheque.

Les armes : *d'azur, à la tour surmontée d'une autre, & soutenue de deux lions affrontés, le tout d'or.*

PIVARDIERE, (DE LA), en Berri. Famille dont la seconde branche subsiste dans

GILBERT-LOUIS-MARIEN DE LA PIVARDIERE, Chevalier, Seigneur de Richelieu, de la Chassagne, de Guimont, &c. marié, par contrat du 4 Janvier 1745, avec *Marie-Silvie-Hortense de Noblet-de-Tercillac*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Tercillac & de Saint-Paul, & de *Barbe de Mornay*. Leurs enfans sont : — 1. LOUIS DE LA PIVARDIERE, Ecuyer, né le 20 Octobre 1745, & reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie au mois de Mars 1760 ; — 2. CLAUDE-

Amable, né le 19 Février 1747; — 3. Annet-Marie, né le 7 Avril 1749; — 4. François, né le 29 Juin 1751; — 5. & Henriette, née le 18 Mars 1750.

Il a un frere Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Cambresis; & une sœur.

Les armes: *d'argent, à trois merlettes de sable, posées 2 & 1.* Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre V, Part. II.*

PIZANY, en Provence.

Jean-François-Henri de Pizany, frere de Pierre-Casimir de Pizany, Chevalier de Saint-Louis, mort Commandant du Régiment de Damas, & fils de Jacques de Pizany, Seigneur du Puget, qui se diſoit iſſu de la Famille noble de Pizany, établie à Meſſine, fut pourvu, le 28 Octobre 1701, d'un office de Tréſorier-Général de France. Il étoit Seigneur du Puget & de Saint-Laurent du Vard, & épouſa, par contrat paſſé devant *Bouvau*, Notaire à Antibes, le 5 Décembre 1676, *Marie-Anne d'Avazi*, dont: — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Marie, femme de *Vincent-Anne de Boiſſon*, Seigneur de la Salle, Conſeiller en la Cour des Comptes; — 3. & Hippolite, mariée avec le Sieur *Liberat-de-la-Boulie*, Seigneur d'Eygalades, Conſeiller au Parlement de Provence.

Jacques de Pizany, Seigneur du Puget & de Saint-Laurent du Vard, épouſa, par contrat paſſé devant *Roſtang*, Notaire à Antibes, le 30 Avril 1706, *Marie de Villeneuve-Thorene*, fille de *Claude*, Marquis de la Gaude, Seigneur de Thorene, d'Aluy, Saint-Jeannet, &c. Gouverneur de la ville de Saint-Paul, & d'*Anne de Caſtellane-d'Aluy*, dont: — 1. Joseph-César, qui ſuit; — 2. Marie-Anne, femme de *Joſeph-Céſar de Boiſſon*, Seigneur de la Salle, Conſeiller en la Cour des Comptes; — 3. & Claire, mariée à *Antoine Teyſſier*, Avocat & Aſſeſſeur de la ville d'Avignon.

Joseph-César de Pizany, Seigneur de la Gaude, de Saint-Laurent du Vard & du Puget, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes le 27 Avril 1736, épouſa, le 26 Janvier 1735, *Catherine-Gabrielle de Reboul-de-Lambert*, fille de *François*, Conſeiller au Parlement de Provence, & de *Jeanne-Gabrielle de Raphelis-Roqueſante-de-Grambois*, niéce de l'Evêque de Saint-Paul-trois-Châteaux, dont eſt né un fils.

Les armes: *d'or, à l'arbre de ſinople; au chef d'azur, chargé de deux étoiles d'or.*

* PLACEY ou PLACY, en Normandie, Diocèſe de Bayeux. Seigneurie acquiſe par le Comte *de Thorigny*, & poſſédée aujourd'hui par le Prince *de Monaco*, ſon petit-fils.

* PLACY, dans la même Province, Intendance d'Alençon. Fief qui releve en partie de la Seigneurie de Falaiſe, & en partie de la haute Juſtice de Harcourt, & eſt poſſédé aujourd'hui par *Jacques-Charles-Siméon de Thibout*, Ecuyer, Seigneur de Placy.

* PLAINE-SEUVRE, en Normandie, Election de Saint-Lo. Seigneurie unie & annexée depuis long-tems à celle de Couvains, & qui eſt poſſédée par *Henri-Charles de Couvains*, Seigneur-Patron honoraire & Haut Juſticier de Couvains, & de Plaine-Seuvre. *Voyez* Couvains.

* PLAINTEL: Terre & Seigneurie en Bretagne, qui eſt une Vicomté, autrefois ſi conſidérable, qu'elle avoit un Sénéchal féodé.

Dès l'an 1290, cette Vicomté appartenoit à N... Dollo, Seigneur de la Villemainguy, iſſu des anciens Comtes *de Dol*, & dont la poſtérité maſculine a poſſédé ces deux Seigneuries juſqu'au milieu du XVe ſiécle.

Guillaume Dollo, qui fut le dernier, n'eut de ſon mariage avec *Volance le Voyer*, qu'une fille unique, — Jeanne Dollo, qui porta la Vicomté de Plaintel

& la Seigneurie de la Villemainguy, dans la Maison de *Gautron*, connue parmi les Nobles de Bretagne, par des actes des XIe & XIIe siécles; mais dont la filiation n'est assurée que depuis *Jean Gautron*, tué à la bataille de Poitiers en 1356. De lui descendoit *Christophe Gautron*, Vicomte de Plaintel, Seigneur de la Villemainguy, de Robien, de Bosbuc, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de sa Chambre, qui, l'an 1605, obtint des Lettres du Roi, registrées, le 7 Mai de la même année, au Parlement de Bretagne, pour prendre le nom de *Robien*, que sa postérité a conservé. *Voyez* GAUTRON, *Tome VII.*

PLANCHE-DE-MORTIERES (LA) : Famille établie dans la Beauce & le Gâtinois, dont il est parlé dans l'Armorial de France, *Reg. II*, *Part. II.*

ADAM DE LA PLANCHE, Ecuyer, Seigneur de Mortieres, de Fouquelinay, & en partie de Villeneuve-le-Bœuf, obtint, conjointement avec JACQUES DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, son frere, le 21 Janvier 1645, un Arrêt des Commissaires du Roi, qui les décharge, comme *nobles*, de la taxe mise sur les Fiefs qu'ils possédoient dans la Paroisse de Puysieux. De son mariage, accordé en 1639, avec *Anne Hoogwood Keeper*, fille d'un Gentilhomme Anglois, il eut : — ADAM, qui suit; — & THOMAS, chef d'une branche rapportée ci-après.

ADAM DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mortieres & de la Grande-Brosse, Major du Régiment de Stoppa en 1676, mourut à Paris le 24 Décembre 1687, laissant de son mariage, contracté en 1667, avec *Julie Pestalozzi*, entr'autres enfans : — JULES, qui suit; — & PIERRE, Capitaine dans le Régiment d'Artois en 1704, Chevalier de Saint-Louis le 6 Juillet 1718, marié, en 1714, à *Marie-Jeanne-Batiste de Villebois*, dont : — PIERRE-CLAUDE-PHILIBERT DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, né le 11 Janvier 1720.

JEAN DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, Ecuyer, Seigneur de Mortieres, de Courcy, de Viabon, de Fouquelinay, de la Grande-Brosse, de Ballainvilliers, de Mervilliers en Beauce, &c. né en 1668, fut maintenu dans la possession de sa noblesse par Jugement des Commissaires-Généraux du Conseil, rendu contradictoirement le 1 Mars 1708, & mourut le 12 Février 1725, laissant de *Marie-Claude de Solages*, qu'il avoit épousée en 1690, entr'autres enfans : — 1. JULES-CLAUDE DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, Seigneur de Mervilliers & de Villiers en Beauce, Chevalier de Saint-Louis, Colonel du Régiment de Belsunce, Infanterie, ensuite Maréchal-Général-des-Logis, Camps & armées du Roi en 1721; — 2. JULES HONORÉ, Capitaine dans le Régiment de la Couronne en 1733; — 3. & PAUL-HENRI, Capitaine dans le Régiment de Normandie le 10 Novembre 1733.

SECONDE BRANCHE.

THOMAS DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, second fils d'ADAM, & d'*Anne-Hoogwood-Keeper*, étoit Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie en 1670, lorsqu'il épousa *Anne de Folarton*, fille unique & héritiere de *Louis de Folarton*, Ecuyer, Sieur des Bordeaux, Seigneur du Plessis, de Boinville, de Reignevillette, & de la Prée en Gâtinois. Il mourut en 1684, laissant pour fils unique :

LOUIS DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, Ecuyer, Seigneur du Plessis, de Boinville, &c. marié, 1°. le 21 Février 1694, avec *Charlotte de Longueau*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. le 21 Mai 1697, avec *Françoise de Gedoyn*, de laquelle vinrent : — JEAN-BATISTE, qui suit; — & PHILIPPE-LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Prée, Capitaine dans le Régiment de Normandie en 1731.

JEAN-BATISTE DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, Ecuyer, Seigneur du Plessis, de Boinville, de Ponceaux en Beauce, &c. né le 11 Novembre 1698, a eu de son mariage, accordé en 1725, avec *Marie-Jacquette Charrier-de-Mitrent*, pour fille unique : — FRANÇOISE-CATHERINE, reçue à Saint-Cyr le 14 Mars 1738.

Les armes, *d'azur, à un chevron d'or, au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable.*

PLANCHE-DES-LANDES (DE LA), en Bretagne.

Ceux de ce nom ont *été déclarés nobles d'extraction*, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation; le premier, le 31 Mars 1669; & le second, le 10 Mai 1670, au rapport de M. *Denyau.*

Les armes : *de gueules, à dix billettes d'or, posées 4, 3, 2 & 1.*

PLANCOUET, en Bretagne: Famille noble qui remonte à

LAURENT PLANCOUET, vivant en 1400. — FRANÇOIS PLANCOUET, descendu de lui au VIII[e] degré, fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la même Chambre de la Réformation le 19 Novembre 1670, au rapport de M. *de la Bourdonnais.*

Les armes : *d'argent, au sautoir de sable cantonné de 4 roses de gueules.*

* PLANCY, en Champagne: Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, & celle de *Sye*, qui lui fut unie, en *Vicomté*, par Lettres du mois de Mai 1656, enregistrées au Parlement de Paris le 15 Janvier 1657, & en la Chambre des Comptes le 17 Mai 1658, en faveur de

Henri de Guénegaud, Comte de Montbrison, Secrétaire d'Etat, Garde des Sceaux des Ordres du Roi, qui, d'*Elisabeth de Choiseul-Praslin*, eut plusieurs fils, morts sans postérité, & deux filles, sçavoir : — CLAIRE-BÉNÉDICTE DE GUÉNEGAUD, ayeule du feu Marquis *d'Ancezune*; — & ELISABETH-ANGÉLIQUE, bisayeule du feu Duc *de Bouflers.*

* PLANNES : Terre & Seigneurie en Normandie, Diocèse de Lisieux, que

Louise de Hautemer, seconde fille de *Guillaume*, Comte de Grancey, Maréchal de France, porta en dot, en 1595, avec celle de *Fervaques*, à son mari *Aimar de Prie*, II. du nom, Marquis de Toucy, issu d'une des plus anciennes Maisons de Berri.

LOUIS DE PRIE, leur arriere petit-fils, obtint l'érection de la Seigneurie de *Plannes* en *Marquisat*, avec union de celle de *Courbépine*, qui en est tout proche, par Lettres du mois de Février 1724. Voyez PRIE.

* PLANQUERY, en Normandie, Diocèse de Bayeux. Seigneurie qui releve du Roi, à cause du Château de Bayeux, par un demi, ou selon quelques-uns, par un quart de fief de *Hautbert.*

Elle appartenoit originairement à la Maison de *Bacon. Olivier de Mauny*, Baron de Thorigny, au pouvoir de qui elle avoit passé, rendit aveu au Roi de ce Fief, tenu par parage de feu *Guillaume de Bacon*, Sire de Molley, & que celui-ci tenoit en arriere-fief d'Annebec, relevant du Sire *de Harcourt*, à cause des Fiefs de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Elle est possédée aujourd'hui par *Marie-Charles-François de Roncherolles*, Comte de Planquery, la Basoque & la Londe, au droit de sa cinquieme ayeule, *Renée d'Espinay*, qui l'apporta en mariage avec les Seigneuries de la Basoque, Villers-Bocage, Maisoncelles, Tracy & Neuilly-le-Malherbe, à *Philippe de Roncherolles*, Baron d'Hugueville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Pontoise, de Caen & de Beauvais, mort en 1570.

Le Comte *de Planquery*, né le 22 Juin 1702, épousa, le 10 Août 1727, *Françoise-Louise-Gabrielle Rusult*, Dame du Mesnil-Benoît, & de Saint-Martin-le-Bouillant, fille de *Jean-Louis*, Seigneur de Boussigny, & de *Marguerite de Varignies de Blainville*, de laquelle il a eu un fils & une fille.

PLANTADE : Famille noble dans le Bas-Languedoc.

Suivant un Mémoire qui nous a été communiqué, VITAL DE PLANTADE, Seigneur de Clerac, fut Gouverneur de la Ville & Citadelle de Pezenas, y mourut

mourut en 1552, & fut inhumé dans l'Eglise Collégiale de cette Ville, sous une tombe de bronze, sur laquelle on voit son épitaphe en latin.

Etienne de Plantade, son fils, fort attaché au parti du Roi, & zélé partisan de la Religion Catholique, devint l'objet de la haine des Huguenots rebelles, qui, non contens de lui avoir dissipé & pillé tous ses titres & effets, le précipiterent du haut en bas de la tour de Montpellier en 1560: il resta boiteux de cette chûte, & mourut en 1610, laissant de *Jeanne de Fabre*, son épouse, pour fils unique:

Jean-Jacques de Plantade, qui exerça fort long-tems la charge de Juge Royal, avec Jurisdiction Civile & Criminelle, laquelle, avant la création du nouveau Sénéchal faite en 1624, étoit très-considérable. Les Religionnaires, maîtres de Montpellier, l'ayant troublé dans ses fonctions, il s'en démit pour la somme de trente mille livres, en faveur du Sieur *de Grasset*, Procureur-Général de la Cour des Aides, qui en fit pourvoir son fils, depuis Président en ladite Cour; mais le Roi ayant créé deux Offices de Conseiller en la même Cour, Jean-Jacques de Plantade en acquit un, dont les provisions lui furent expédiées à Libourne en Guienne, le 2 Janvier 1622, où le Roi étoit alors. Ne pouvant être reçu à Montpellier, qui étoit au pouvoir des Religionnaires, il le fut, le 30 Avril suivant, au Grand-Conseil, en vertu d'un Arrêt du Conseil-Privé du 16 du même mois. Il fut encore chargé de plusieurs commissions aussi honorables qu'importantes, par divers Brevets & Lettres-patentes du Roi, & Député plusieurs fois vers Sa Majesté, tant par sa Compagnie que par la Communauté de Montpellier, pour les affaires les plus considérables & qui intéressoient le plus essentiellement ladite Cour & ladite Communauté: il exerça sa charge jusqu'à sa mort arrivée en 1659. On peut consulter l'Histoire du Languedoc, sur les différentes Commissions dont il fut chargé. Il avoit épousé, 1°. en 1609, *Marthe d'Albenas*, issue d'une Famille noble de Nismes, morte en 1628, ne laissant qu'une fille nommée: — Catherine de Plantade, mariée, en 1635, avec *Philippe de Monnier*, Baron de Fourques, Maréchal des Camps & Armées du Roi, grade, dont à peine quatre Officiers Militaires étoient revêtus alors. Il épousa, 2°. le 29 Décembre 1632, *Tiphaine de Rozel*, petite-fille de *Pierre de Rozel*, premier Président de la Cour des Aides de Montpellier, & fille de *François de Rozel*, reçu en survivance en la même charge, & de *Louise de la Bastide*, dont il ne lui resta d'enfant mâle: — qu'Etienne, qui suit.

Etienne de Plantade, II. nom, né le 8 Février 1636, fut, après la mort de son pere, reçu Conseiller en la même Cour le 15 Novembre 1659, en vertu de ses provisions du 17 Juin précédent: il en fit les fonctions pendant 55 ans, avec une réputation attestée long-tems après sa mort, par une lettre de M. le Chancelier *d'Aguesseau*, inscrite, par son ordre, dans les Registres de ladite Cour. Cette réputation connue de Louis XIV & de ses Ministres, le fit employer dans un grand nombre de commissions des plus importantes, dont les Brevets, Lettres-Patentes & Arrêts du Conseil sont enregistrés en la même Cour, pour les choses qui ont du rapport à sa Jurisdiction; & les autres sont en original parmi les titres de cette Famille. Il mourut le 18 Mai 1714; & avoit épousé, le 24 Juin 1666, *Françoise de Vallette-des-Plans*, fille de *N... de Vallette-des-Plans*, Président en la même Cour, & de *Jeanne de la Roche*, fille aussi d'un Président en cette Cour. De son mariage il eut: — François, qui suit; — & Gaspard-René, rapporté après son frere.

François de Plantade, né le 5 Novembre 1670, Conseiller en la Cour des Aides de Montpellier pendant 12 ans, reçu ensuite Avocat-Général en la même Cour le 28 Février 1711, s'en démit en 1731, & obtint des Lettres de Conseiller honoraire, que sa Cour eut ordre, de M. le Chancelier d'*Aguesseau*, d'enregistrer. Il mourut le 25 Août 1741, en montant, par des ordres supérieurs, pour faire des observations astronomiques, sur le Pic du Midi, la plus haute montagne de l'Europe. De *Catherine Tessier*, son épouse, il a laissé une fille unique: — N... de Plantade, mariée avec Messire *Joseph de La-*

vergne, frere puiné du Marquis *de Lavergne-de-Montbazin*, dont elle a eu deux enfans.

Gaspard-René de Plantade, fils puiné d'Etienne II. du nom, & de *Françoise de Vallette-des-Plans*, né le 10 Décembre 1684, a succédé à son frere dans l'Office de Conseiller à la Cour des Aides de Montpellier le 11 Septembre 1715, est devenu Doyen de cette Cour le 21 Mars 1762, & est mort le 17 Septembre 1768. De son mariage, contracté avec *Marguerite de Salze*, fille aîné de *Moïse de Salze*, Conseiller en la même Cour, & d'*Anne de Loïs*, d'une Famille noble de Montpellier, il a eu 15 enfans; sept garçons & huit filles, dont deux mortes en bas-âge, & deux sont Religieuses. Les garçons sont: — 1. Etienne-Gaspard, qui suit; — 2. Eugène-René, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Montpellier, en vertu d'un Brevet du Roi, mort le 28 Février 1760; — 3. Henri-Camille, né le 14 Février 1729, Chevalier de Saint-Louis, qui a été long-tems Capitaine-Aide-Major dans le Régiment de Touraine, est à présent Major du Régiment d'Auvergne, & a obtenu le Brevet de Colonel; — 4. Charles-Hyacinthe, mort Officier dans le Régiment d'Aquitaine; — 5. Henri-Tancrede, appellé *le Chevalier* de Plantade, né le 5 Avril 1738, ancien Officier au Régiment de Flandres, mort à Montpellier le 23 Mars 1776; — 6 & 7. deux autres garçons, morts jeunes.

Etienne-Gaspard de Plantade, Conseiller en la Cour des Aides de Montpellier, a épousé, le 9 Mai 1770, Demoiselle *Jeanne-Marie-Louise Castaing*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Deveze, Conseiller en la Cour des Aides de Montpellier, dont sont issus: — Guillaume-Louis-Marie, né le 7 Septembre 1771; — & Marguerite-Camille, née le 25 Décembre 1772.

Cette Famille est alliée avec plusieurs Maisons distinguées du Languedoc, sçavoir *Castries*, *la Fare*, *Villevieille*, *Calviere*, *Villeneuve*, *Moreton-Chabrillant*, *Roquefeuil*, *Tremoletti*, *Montpezat*, *Lavergne-de-Tressan*, &c.

Les armes: *d'or, à une plante de plantin arrachée de sinople, au chef de gueules, chargé d'un croissant montant d'argent, accosté de deux pélicans d'or, ensanglantés de gueules*; l'écu surmonté d'un *casque taré de front*. Pour cimier, *un pélican issant*, surmonté de sa devise relative: Charitas nescia vinci. Supports, *deux pélicans*.

PLANTAVIT-DE-LA-PAUSE: Famille noble du Diocèse de Nismes, en Languedoc.

Gabriel Plantavit, Seigneur de Marosses, fils de N... Plantavit, Ecuyer du Roi Charles IX, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, fut Conseiller d'Etat, Ambassadeur à Rome, en Savoie & en Espagne, & fut tué au siége de Montauban en 1621, à son retour d'Espagne, venant rendre compte de son Ambassade au Roi Louis XIII, qui assiégeoit cette place.

Son neveu, François Plantavit, II. du nom, ne se voyant qu'une fille, vendit la Terre de Margon à l'Evêque de Lodève, dont nous allons parler.

Jean Plantavit-de-la-Pause, élevé dans les erreurs de *Calvin*, les professa en qualité de Ministre à Beziers; mais il les abjura dans la Cathédrale de cette Ville l'an 1604; s'attacha depuis uniquement à la Théologie, qu'il étudia à la Fleche, & qu'il cultiva dans le College de Foix à Toulouse, où il se lia particulierement d'amitié avec MM. *de Marca* & *Bosquet*; fit ensuite un voyage à Rome, & à son retour, fut Grand-Vicaire du Cardinal *de la Rochefoucauld*, Grand-Aumônier de France; choisi pour être Aumônier d'Elisabeth de France, Reine d'Espagne; nommé Abbé de Saint-Martin de Ruricourt, au Diocèse de Beauvais; & Evêque de Lodève en 1625. Il s'acquitta des fonctions de cette dignité jusqu'en 1648, que ses incommodités l'en rendant incapable, il la remit à *François Bosquet*. Ce digne Prélat se retira au Château de Margon, dans le Diocèse de Beziers, où il mourut le 28 Mai 1651, âgé de 75 ans.

Théophile-François Plantavit-de-la-Pause, Seigneur de Margon & de Beteyrac, au Diocèse de Beziers, après avoir servi dans sa jeunesse, se retira

auprès de l'Evêque, son oncle, qui le convainquit des erreurs qu'il avoit sucées avec le lait, & lui en fit faire une solemnelle abjuration. Il mena depuis une vie très-chrétienne, sur-tout pendant ses 30 dernieres années, qu'il consacra à l'unique affaire de son salut. Il vécut 100 ans, ayant eu une complexion si robuste, qu'il ne fut jamais purgé ni saigné. Il n'eut d'autre incommodité, pendant cette vieillesse, que la surdité & quelque foiblesse dans les jambes; & mourut d'un rhume le 1 Mars 1708, après 8 jours d'agonie des plus violentes, ayant eu, entr'autres enfans: — 1. JEAN, qui suit; — 2. JOSEPH-GASPARD, Chevalier de Malte, mort en 1682; — 3. & FRANÇOIS, Capitaine de Vaisseau.

JEAN PLANTAVIT-DE-LA-PAUSE, Seigneur de Margon, &c. l'aîné de tous les enfans, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi en Languedoc, a eu trois garçons, entr'autres:

N... PLANTAVIT-DE-LA-PAUSE-MARGON, Doyen des Prédicateurs du Roi, mort à Paris le 28 Mars 1762, âgé de 76 ans. *Mercure de France* du mois d'Avril 1708.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à l'arche de Noé d'or, sur une mer d'argent, une colombe aussi d'or en chef, tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople; au 2 & 3 de gueules, à trois fleurs de lis d'argent.*

PLANTEY (DU), en Bresse: Noblesse fort ancienne, qui remonte à

HUGUES DE SAINT-DIDIER, Seigneur du Plantey, vivant en 1280. Dans son testament, fait en 1317, est mentionnée GINETTE DE SAINT-DIDIER, sa sœur. De sa femme, nommée *Marguerite*, il eut: — 1. HENRI, qui suit; — 2. HUGONIN, Chevalier, mort sans alliance; — 3 & 4. ELÉONORE & BÉATRIX.

HENRI, Seigneur DU PLANTEY, Chevalier, vivant en 1330, eut de sa femme, nommée *Marguerite de Franchelins*,

HUGUES, Seigneur DU PLANTEY, Chevalier, qui se maria avec *Béatrix de Varax*, fille de *Girard de Varax*, dit *la Guespe*, dont vint:

HENRI, Seigneur DU PLANTEY, Chevalier, qui traita, le 6 Mars 1363, avec *Béatrix de Varax*, sa mere, pour son douaire, en présence de *Henri*, Seigneur *de Varax*, Chevalier, frere *Pierre de Villette*, Prieur de Birieu, & *Jean de Marmont*, Damoiseau. Il fit ensuite, en 1373, hommage de la Seigneurie du Plantey au Sire *de Thoire* & de Villars, & laissa de sa femme, dont on ignore le nom:

ANTOINE, Seigneur DU PLANTEY, Chevalier, qui se maria avec *Jeanne de Fromentes*, veuve de *Jean de Vaudray*, Seigneur de Corlaon & de Laigle en Comté, & fille de *Guillaume de Fromentes*, Chevalier, & de *Jeanne de Chissé*. De ce mariage il ne vint qu'une fille, nommée

CLAUDINE, Dame DU PLANTEY, femme 1°. de *Gui de la Palu*, Seigneur de Châtillon, de la Palu, de Saint-Mauris & de Virechâtel, fils de *Jean de la Palu*, Seigneur de Châtillon, & de *Béatrix de Grolée*; & 2°. de *Jean du Saix*, Seigneur de Banains, fils de *Claude du Saix*, Seigneur de Rivoire, & de *Marguerite de Juys*, sa seconde femme.

Cette ancienne Noblesse éteinte portoit pour armes: *d'argent, à la bande de gueules.*

PLAS: Maison, l'une des meilleures & des plus anciennes du Bas-Limousin, dont nous n'allons donner qu'une Notice, faute de *Mémoire*.

Elle est connue dès le XI[e] siécle, suivant une Charte de l'Abbaye de Tulle, concernant une fondation, qui lui fut faite, & à *Fordino*, qui en étoit Abbé, par *Aimar*, Chevalier, Seigneur *de la Roche*, & *Tareldis*, sa femme, fille de *Renaud*, III. du nom, Vicomte *d'Aubusson*, en présence de BERNARD & d'AIMAR DE PLAS, qui servoient de témoins. Ladite Charte fut passée sous le regne de PHILIPPE I, Roi de France, & sous l'Episcopat d'*Ithier*, Evêque de Limoges, qui assista, en 1059, au couronnement du même Roi PHILIPPE I, & qui mourut en 1073. C'est entre ces deux époques que l'on peut placer le tems que cette Charte fut faite.

Outre cet ancien titre, on conserve encore dans les Archives du Château de

Plas un acte en latin, qui est une donation que Lucie de Plas, fille de feu Bernard de Plas, qualifié *Miles* (Chevalier), fait de tous ses biens à Heblond de Plas, son frere, qualifié *Domicellus* (Damoiseau); cet acte fut passé le Jeudi d'après la Fête de l'Annonciation de la Sainte-Vierge, en l'an 1208.

Antoine de Plas, Chevalier, Seigneur dudit lieu, se trouva à la bataille de Mont-Lhéry en 1465, où il reçut plusieurs blessures. De *Marie de Miramont*, son épouse, vinrent, entr'autres enfans: — Jean de Plas (le second fils), d'abord Conseiller au Grand-Conseil, par Provisions du 7 Mai 1508, dont il prêta serment entre les mains du Chancelier le 11 du même mois. Le Roi lui accorda des Lettres, données à Cremieu, pour être payé de ses gages, ayant été envoyé en Ambassade en Ecosse. Il fut nommé, le 10 Novembre 1524, à l'Evêché de Périgueux, qu'il permuta, en 1532, pour celui de Bazas & le Prieuré de Layrac; se démit de son Evêché en faveur d'Annet, son frere; mourut au Château de Plas en Limousin l'an 1554, & fut inhumé à Curemonte, dans le tombeau de ses ancêtres; — & Annet de Plas (le sixieme fils), d'abord Conseiller au Parlement de Bordeaux, puis au Grand-Conseil après Jean, son frere, par Lettres données à Paris le dernier Novembre 1527; en prêta serment entre les mains du Chancelier le 10 Janvier 1528, & au Grand-Conseil le 16; résigna en 1529; fut Abbé de la Couronne, Diocèse d'Angoulême, Ordre de Saint-Benoît, puis Evêque de Bazas vers 1543, & mourut aussi en 1554.

Pierre de Plas, Conseiller au Parlement de Bordeaux, fut ensuite Conseiller au Grand-Conseil, sur la résignation d'Annet de Plas, son cousin, dont on vient de parler, par Lettres données à Fontainebleau le 10 Décembre 1529, en prêta serment le 13 entre les mains du Chancelier, & mourut en 1560.

N... de Plas, Seigneur dudit lieu, épousa *Marie d'Estampes*, & en eut — Claude, Seigneur de Plas, marié, en 1579, à *Antoinette de Pelegrue*, troisieme fille de *François de Pelegrue*, Chevalier de l'Ordre du Roi (en qui s'est éteinte la branche des Seigneurs de Casseneil, Rasac & Mauvesin), & de *N... de Salagnac*. Voyez Pelagrue.

De cette Maison étoit François-Joseph, Comte de Plas, Marquis du Thillay, Baron de Marsillac, &c. qui de *Marie-Judith de Poussard du-Vigean de-Lignieres*, son épouse, a laissé

Gui-Joseph, Comte de Plas, Baron de Marsillac, Marquis du Thillay, Seigneur de Curemonte, du Puydarnac, Saint-Genis, Sonnac & autres lieux, qui a épousé, le 6 Février 1746, en l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame du Port de la ville de Clermont en Auvergne, *Marie-Françoise de Cordebœuf-Beauverger-de-Montgon*, née au Château de Soucheve en Auvergne le 7 Septembre 1724, fille de feu *Philippe-Gilbert de Cordebœuf-Beauverger*, Comte de Montgon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur pour le Roi des Isles d'Oleron, où il est décédé le 13 Octobre 1724, & de *Blanche-Henriette de la Roche-Aymon*, sœur du Cardinal de ce nom. La Comtesse de Plas est morte au Château de Plas en Limousin, le 5 Décembre 1749, âgée de 25 ans, laissant de son mariage deux garçons, & une fille, nommée — Madelene-Louise-Françoise de Plas, née le 18 Août 1749.

Les alliances de cette Maison sont avec celles de *Cardaillac*, de *Vérac*, de *Salagnac*, de *Lastic-Saint-Jal*, de *Cosnac*, de *Pelegrue*, de *Robert-de-Lignerac*, de *la Châtre*, de *Clermont*, de *Vertillac*, d'*Escorailles-de-Fontanges*, d'*Estampes-Valençay*; du *Pouget-de-Nadaillac*, & autres.

Les armes: *d'argent, à trois jumelles de gueules, posées en bande*. Extrait, en partie, du *Mercure de France* du mois de Mars 1746, *p.* 206 & 207, & de celui de Janvier 1750, *p.* 198.

PLATIERE (de la): Ancienne Maison de Nivernois, qui a donné un Maréchal de France.

Le premier dont le P. *Anselme* fasse mention dans l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome VII*, *p.* 220, est Louis de la Platiere, Seigneur des Bordes en 1449, à cause de *Perronnelle des Bordes*, sa mere, fille de

Guillaume, Seigneur *des Bordes*. — IMBERT DE LA PLATIERE, Seigneur des Bordes en Nivernois, un de ses descendans, acquit la Terre de Prie le 25 Mars 1471.

IMBERT DE LA PLATIERE, un de ses petits-fils, Prieur de Saint-Eloy de Paris, Conseiller au Parlement, dont il devint Doyen, fut ensuite Evêque de Nevers, sacré le 9 Janvier 1512, par l'Archevêque de Sens, mourut à Paris le 11 Février 1518, & fut enterré en la Chapelle de Notre-Dame de Grace de sa Cathédrale.

IMBERT DE LA PLATIERE, son neveu (second fils de PHILIBERT, II. du nom, Seigneur des Bordes, & d'*Anne de Jaucourt*, Dame de Marrault), Seigneur de Bourdillon, de Fresnay, de Montigny, de Saint-Aubin, Saint-Sulpice & d'Espoisses, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes de ses Ordonnances, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & de Brie, fut pourvu, le 27 Avril 1545, de la charge de Bailli d'Auxois, fut aussi premier Ecuyer du Dauphin, Lieutenant de la Compagnie du Duc *de Nevers*, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances; servit sous les Rois FRANÇOIS I & HENRI II; fut employé aux affaires les plus importantes du Royaume; fait Maréchal-de-Camp en 1552; envoyé, en 1554, avec sa Compagnie d'Ordonnance, pour chasser les ennemis des environs de Mezieres; combattit à la bataille de Saint-Quentin en 1557; sauva le tiers de l'armée après sa défaite; assista à l'Assemblée des Etats généraux du Royaume, tenue le 6 Janvier 1558; servit au siége & à la prise de Thionville en 1559; fut établi Lieutenant-Général au-delà des Monts, à la place du Maréchal *de Brissac*; de retour en France, fut honoré, le 22 Décembre 1562, de la dignité de Maréchal de France: il est connu sous le nom de *Maréchal de Bourdillon*; servit encore, en 1563, à la prise du Havre-de-Grace; fut envoyé en Guienne pour appaiser quelques troubles; se trouva à Bayonne en 1564, mourut le 4 Avril 1567, & fut enterré dans l'Eglise d'Espoisses en Bourgogne le 7 Juin suivant. C'étoit un Capitaine illustre par son courage & par sa prudence.

Il est parlé, dans le *Tome IX, p. 472*, de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, d'une branche, dont on n'a point trouvé la jonction, qui a formé quatre degrés, de laquelle étoit GILBERT DE LA PLATIERE, Chevalier, Seigneur de Montifaut & de Torcy, lequel rendit hommage de cette Terre de Torcy au Duc *de Nevers*, le 26 Août 1675. Il laissa de son mariage, contracté le 1 Octobre 1657, avec *Marie-Anne d'Estut*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'Incesche, & d'*Edmée de Racault*, — GASPARD DE LA PLATIERE, né le 4 & batisé le 16 Mai 1675, qui fit ses preuves pour être reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem au grand Prieuré d'Auvergne, le 21 Octobre 1686.

On trouve encore MADELENE DE LA PLATIERE, femme de *Gabriel de Thiange*, Chevalier, Seigneur du Taillet, laquelle assista au contrat de mariage de GILBERT DE LA PLATIERE, Seigneur de Montifaut, le 1 Octobre 1657.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, au chevron de gueules, à trois anilles ou fers de moulin de sable; au 2 & 3 de gueules, à trois molettes d'éperon d'or.*

PLESSIER (DU), en Bretagne: Famille déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. *Denyau*, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation le 28 Février 1669.

Elle remonte à GAUTIER DE FOUEAIME, marié, au commencement du XVe siécle, à *Jeanne du Plessier*, dont les enfans prirent le nom. — CLAUDE DU PLESSIER, Seigneur de Lesterpigneul, leur petit-fils, vivoit en 1507, avec *Bertranne de Fouquesolles*, son épouse.

Nous croyons cette Famille éteinte dans N... DU PLESSIER, fille de LOUIS, Dame de la Blanchardays, femme de *N... le Fevre-de-la-Falluere*, Président au Parlement de Bretagne.

Les armes: *d'azur, au lion d'argent, à une bande d'or sur le tout.*

PLESSIER (du), en Picardie. Autre Famille, dont étoient

Jasmin & Charles du Plessier, Seigneurs de Gertemont, qui furent compris aux Rôles des Nobles des arrieres-bans de Peronne, de Montdidier & de Roye, ès années 1568 & 1575. Ils ont pour auteur Bernard, Seigneur du Plessier, vivant avec sa femme, *Nicole des Essars*, en 1366, & mort en 1381.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à la fasce de gueules, chargée de deux chevrons & demi, tenant l'un à l'autre, aussi d'argent; au 2 & 3 d'or, à 5 vires ou pattes d'oye de sable, posées en sautoir.*

PLESSEN : Maison distinguée à la Cour de Dannemarck, originaire du Duché de Meckelbourg.

Christian-Sigfrid de Plessen, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Conseiller intime du Conseil, & Ministre d'Etat des Rois Christian V & Frédéric IV de Dannemarck & de Norvège, fils de Daniel de Plessen, mourut à Hambourg, le 23 Janvier 1723, âgé de 77 ans. Trois de ses fils & une fille vivoient encore en 1743.

L'aîné, Christian-Louis de Plessen, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Conseiller intime du Conseil du Roi, a eu de *Charlotte-Amélie Schéel*, trois fils & cinq filles.

Charles-Adolphe de Plessen, second fils de Christian-Sigfrid, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, &c. n'a point été marié. Il demanda, en 1735, la démission de ses emplois, ne se réservant que ses places de Grand-Chambellan & de Président de la Compagnie des Indes Occidentales, & de la Guinée en Afrique.

Christian-Sigfrid de Plessen, frere des précédens, Chambellan du Roi, &c. est venu en France en 1743, & a eu un fils de sa femme, qui étoit de l'ancienne Maison de *Trolle*. Voyez *Moréri*.

PLESSIS : Il y a dans le Royaume plusieurs Terres & Seigneuries de ce nom, ainsi que plusieurs grandes Maisons; les unes éteintes, les autres qui subsistent : commençons par les Terres.

* PLESSIS (le), en Normandie, Diocèse de Coutances, est une Seigneurie qui appartient au Duc *de Coigny*. On y voit sur une hauteur les vestiges des tours d'un ancien Château ruiné.

* PLESSIS-BATAILLE, depuis appellé Plessis-Gautron : Seigneurie qui étoit dans la Famille de *Gautron* depuis le XIVe siécle, & qui a passé par alliance, dans celle de *Treal-Beaubois*, ensuite dans celle de *Nevet*, & du *Parc-de-Locmaria*. Elle a été vendue, en 1742, à *N... de Saint-Riveul*.

* PLESSIS-BERTRAND (du), en Bretagne, Diocèse de Saint-Malo.

Terre qui appartenoit à la Maison du *Guesclin*, & dont *Tiphaine du Guesclin*, fille de *Pierre*, III. du nom, & de *Julienne de Doneval*, après la mort, sans enfans, de son second mari, céda la propriété à *Briant de Châteaubriant*, son cousin issu-de-germain, petit-fils de *Tiphaine du Guesclin*, sa tante.

Briant de Châteaubriant en rendit hommage à Marie de Bretagne, Duchesse d'Alençon, Comtesse du Perche, Dame de Fougeres, &c. Cette Terre du Plessis-Bertrand est restée dans la Maison de *Châteaubriant*, jusqu'en 1589, que *Charlotte de Montgommery*, Douairiere de Beaufort, la vendit à *Gui de Avelis-de-Châteauneuf*.

* PLESSIS-CHATEAUBRIANT : Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1648, enregistrées le 7 Septembre 1649, en faveur de

Gabriel de Châteaubriant, Seigneur des Roches-Baritaut, qui fut depuis

Lieutenant-Général des Armées du Roi, & eut de *Susanne de Remond*, son épouse, RAIMOND DE CHATEAUBRIANT, Comte des Roches-Baritaut, vivant en 1670. Voyez CHATEAUBRIANT.

* PLESSIS-GRIMOULT, en Normandie, Diocèse de Bayeux: Bourg avec titre de *Baronnie*, dont la Seigneurie releve de la haute Justice de Condé.

Près de l'Eglise Paroissiale, sur le sommet de la montagne, sont les ruines d'un ancien Château, qui, suivant la tradition, appartenoit au fameux *Ganelon*, dont les trahisons occasionnerent la défaite de l'armée de CHARLEMAGNE en 778, au passage de Roncevaux, dans les Pyrénées. Il est dit dans l'Histoire de Normandie, par *du Moulin, p.* 137, que de *Ganelon*, descendoit *Grimoult du Plessis*, un des plus riches & des plus puissans Seigneurs de son tems, & de qui *le Plessis* a emprunté le surnom de *Grimoult*: il ne démentoit point le sang dont il sortoit. Ce fut par se intrigues que *Gui de Bourgogne* tâcha de détrôner le Duc GUILLAUME *le Bâtard*, aidé en cela de plusieurs Barons de Normandie, qui étoient entrés dans le complôt.

Après la bataille des Dunes, que les Conjurés perdirent en 1036, *Grimoult* ramassa quelques désespérés, pour faire avec eux de nouvelles courses: il fut arrêté & conduit prisonnier à Rouen. Sur les reproches qui lui furent faits de sa trahison par *Sale de Lignieres* (ou plutôt *Serlon de Lingevre*), Chevalier de Luzignan, il voulut en tirer raison; mais dans la nuit qui précéda le combat, il fut trouvé étranglé dans la prison, en 1047 (*a*). Tous ses biens furent confisqués & donnés, sçavoir: la Baronnie *du Plessis* & ses appartenances à *Bon*, Evêque de Bayeux & à son Eglise; & les autres Terres à divers Seigneurs, en reconnoissance de leur fidélité. La donation est de l'année 1074.

Les honneurs de cette Baronnie ont depuis été échangés par les Evêques de Bayeux avec le Comte *de Thorigny*, au droit duquel le Prince *de Monaco* les possede aujourd'hui. Voyez GOYON DE MATIGNON.

* PLESSIS-*lès-Tours*: Maison Royale située à l'Occident tout proche de Tours en Touraine, que LOUIS XI fit bâtir dans un lieu appellé auparavant *les Montils*. Ce Prince en trouva le séjour si agréable, qu'il y passa une partie de sa vie, & y mourut en 1483. Le Château, bâti de briques, a de beaux appartemens pour le tems où il fut édifié. Il est situé entre un grand Parc & de beaux Jardins. *Voyez* le Dictionnaire de Géographie.

PLESSIS (DU), en Normandie: Cette ancienne Noblesse, que nous croyons éteinte, avoit pour armes: *pallé d'argent & d'azur de six pièces, au chef de gueules.*

C'est ainsi que les portoient, dans l'Armorial dressé sous CHARLES V, en 1368, GAYES DU PLESSIS, JEAN DU PLESSIS-DE-LA-POTERIE, GEOFFROI-DU-PLESSIS-D'AUVERGNY, qui brisoient comme cadets; le premier, *d'un lionceau d'or passant en chef;* & le second, *d'un lambel d'or.*

L'Echiquier de l'an 1403, parle de GUILLAUME DU PLESSIS, Seigneur de la Fontaine, Chevalier. — Les Mémoires de Mr *Bigot-de-Sousmenil*, Conseiller en la Cour des Aides de Normandie, font mention d'ASSÉ DU PLESSIS, Seigneur de l'Honneur, du Plessis, Chevalier, ainsi que de RAOUL DU PLESSIS, & de HUGUETIN DU PLESSIS, Seigneur dudit lieu. Il y a une montre de *Godefroi de Harcourt*, Vicomte de Saint-Sauveur en 1347, dans laquelle est compris JEAN DU PLESSIS, Chevalier.

(*a*) Les prisonniers avoient alors la liberté de se procurer satisfaction par un combat particulier, & ce n'étoit pas une médiocre ressource pour eux.

Il paroît que ceux de cette Maison du Plessis portoient quelquefois le surnom de *Chambellan*, car on voit dans un titre que Robert du Plessis, dit *le Chambellan*, Seigneur de Radepont & de Gouy, vivoit en 1162, & eut pour fille : — Luce le Chambellan, Dame de Radepont & de Gouy, mariée, 1°. avec *Robert de Poissy*, Baron du Pont-Saint-Pierre, fils de *Robert de Poissy*, Seigneur de Malvoisine, & d'*Isabeau de Neufbourg*, Dame du Pont-Saint-Pierre; & 2°. en 1197, à *Pierre de Moret*, Chevalier.

On trouve Laurent du Plessis, dit *le Chambellan*, Pannetier du Roi, en 1256, dans la montre de *Louis de Harcourt*, Vicomte de Châtelleraut, reçue au Pont-Audemer, le 2 Septembre 1357, Sauvage du Plessis, Chevalier; & parmi ceux qui firent le voyage d'Allemagne en 1388, Gilles du Plessis est nommé des premiers.

PLESSIS : Il y a huit Familles nobles de ce nom en Bretagne.

La premiere, qui est Plessis-d'Argentré, a été, par Arrêt de la Chambre établie par le Roi pour la réformation de la Noblesse de cette Province, rendu à Rennes le 6 Octobre 1668, maintenue dans son *ancienne noblesse*, au rapport de M. *de Lesrat*, dans la personne d'Alexis du Plessis, Ecuyer, Seigneur du Plessis-d'Argentré, sur ses preuves faites. Il étoit fils de Jean, & de *Jeanne Bizeul*, & descendoit, par filiation suivie, de Léonard du Plessis, Seigneur du Plessis-d'Argentré, Grand-Prévôt de Bretagne, vivant dans le XVe siécle.

Alexis du Plessis avoit épousé *Marguerite de Tanoaren*, dont vint : Pierre du Plessis, batisé le 3 Juin 1672, en la Paroisse d'Argentré.

Les armes : *de sable, à 10 billettes d'or posées 4, 3, 2 & 1.*

La seconde, du même nom du Plessis, du ressort de Rennes & de Ploermel, remonte à Jean du Plessis, Seigneur dudit lieu, mentionné dans la Réformation de 1426 : elle a été maintenue en la qualité de *Chevalier* & déclarée *noble d'ancienne extraction*, en la Chambre de la Réformation le 17 Décembre 1668, au rapport de M. *de Lesrat*. Elle a formé plusieurs branches, dont nous ignorons l'état actuel.

Par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 13 Novembre 1669, au rapport de M. *Denyau*, René du Plessis, Seigneur de la Villeguil, fut pareillement déclaré *noble d'ancienne extraction*.

Ses armes sont : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois macles d'or, & accostée en chef d'un lion de gueules couronné d'or.*

La troisieme Famille de ce nom, du ressort de Rennes & de Vannes, qui remonte à Jean du Plessis, Seigneur de la Padoviere, marié à *Marguerite Hay*, morts l'un & l'autre en 1510, fut aussi déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 11 Janvier 1669, au rapport de M. *le Febvre*, en faveur de Joseph du Plessis, Seigneur de la Padoviere; & par autre Arrêt rendu en ladite Chambre le 3 Mars 1669, au rapport du même M. *le Febvre*, en faveur de Jean du Plessis.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois losanges de même, 2 & 1.*

La quatrieme, du ressort de Ploermel, a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la même Chambre le 29 Avril 1669, au rapport de M. *le Jacobin*, en faveur d'Elie du Plessis, Seigneur de l'Abbaye-Jarno.

Par un second Arrêt rendu en ladite Chambre le 5 Août suivant, au même rapport, en faveur de Grégoire du Plessis, Seigneur de la Helo, cette Famille a été pareillement déclarée *noble d'extraction*.

Les armes : *d'argent, au lion passant de sable, ayant une rose de gueules sous la gorge.*

La cinquieme Famille de ce nom, du Ressort de Concorneau, qui remonte à Yves du Plessis, vivant en 1426, avec *Amice de Ville-en-Blanche*, a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 16 Juillet 1669, au rapport de M. *de Lopriac*.

Les

Les armes : *d'argent, au chêne englanté & tigé d'or, au franc canton d'argent, chargé de deux haches d'armes adossées & mises en pal de gueules.*

De la sixieme, du ressort de Morlaix, étoit GUILLAUME DU PLESSIS, mort avant l'an 1462, qui a laissé postérité de *Jeanne de Kernoter*, son épouse.

Elle a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la même Chambre le 22 Août 1669, au rapport de M. *le Febvre.*

Les armes : *de sable, au cygne d'argent bequé & membré de sable.*

De la septieme Famille de ce nom, du ressort de Carhaix, étoit GRÉGOIRE DU PLESSIS, Seigneur de la Villeneuve, qui fut d'abord interloqué par Arrêt rendu en la même Chambre de la Réformation le 8 Juillet 1670, au rapport de M. *Denyau*; & qui fut déclaré *noble d'extraction*, par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 12 Août suivant, au rapport de M. *Barrin.*

Les armes : *d'or, à cinq macles de sable, 3 & 2.*

Et la huitieme Famille du même nom, du ressort de Lesneven, qui remonte à SALOMON DU PLESSIS, Seigneur de Guymer, vivant en 1483, a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la même Chambre de la Réformation le 22 Novembre 1670, au rapport de M. *de Bréhan.*

Les armes : *d'argent, au sautoir cantonné de trois quintefeuilles, 1 en chef, 2 en flanc, & d'une molette en pointe, le tout de gueules.*

PLESSIS-CHATILLON : Ancienne Maison originaire du Maine, qui remonte à

I. N... DU PLESSIS, nommé Seigneur du PLESSIS-CHATILLON, dans une transaction du Lundi après la Saint-Barnabé 1274, passée avec *Henri d'Avaugour*, Seigneur de Mayenne-la-Juhée, pour des Communes : on le croit descendre de GRIMOULT DU PLESSIS, nommé, dans un Acte de 1034, Seigneur du Plessis-Châtillon. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut :

II. GUILLAUME DU PLESSIS, Seigneur du Plessis-Châtillon, nommé dans un contrat d'acquisition qu'il fit en 1283. Il laissa pour enfans : — GERVAIS, qui suit; — GEOFFROI, vivant en 1310; — & ROBERT, Ecuyer, vivant en 1317.

III. GERVAIS DU PLESSIS, Seigneur du Plessis-Châtillon, qui vivoit avec ses freres en 1310 & 1317, eut pour enfans; — JEAN, qui suit; — & AGNÈS, mariée à *Job de Jalesne*, vivant en 1374.

IV. JEAN DU PLESSIS, Seigneur du Plessis-Châtillon & de la Poissonniere, près Beaufort-en-Vallée en Anjou, vivoit en 1372, avec sa femme *Marie*, Dame *de Beaumont-le-Vicomte* en partie, & d'Assé-la-Bouaine, dont : — JEAN, qui suit; — & ALAIN, Religieux, puis Abbé de l'Abbaye d'Evron en 1399.

V. JEAN DU PLESSIS, II. du nom, Seigneur du Plessis-Châtillon & de la Poissonniere, fut un grand Capitaine, & laissa pour enfans : — JEAN, qui suit; — & ALAIN, dit âgé de plus de 60 ans, dans une enquête faite en 1457.

VI. JEAN DU PLESSIS, III. du nom, Seigneur du Plessis-Châtillon, de la Poissonniere, de la troisieme partie de la Terre de Beaumont-le-Vicomte & d'Assé-la-Bouaine, épousa *Marie de Parpasse*, Dame de Monchouan, de Gouleuvre & du Beuil; elle étoit veuve en 1422. Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui suit; — 2. RENÉ, Chevalier, qui eut pour fils : — JACQUES, marié à *Françoise d'Anglure*, dont : GILLETTE DU PLESSIS, femme de *Jacques de Ligniville*, en Lorraine. Voyez ce mot; — 3. THIBAUT, Seigneur de Monchouan, marié, en 1455, à *Simonne de Meslay*, veuve de *Pierre Papuis*, Ecuyer; — 4. & ROBERTE, Dame de Gouleuvre & du Beuil, femme de *Jean de Jalesne*, Seigneur dudit lieu en Anjou, dont postérité.

VII. JEAN DU PLESSIS, IV. du nom, Seigneur du Plessis-Châtillon, vendit, le 26 Avril 1457, la troisieme partie de Beaumont-le-Vicomte & d'Assé à *Jean de Mathefelon.* Il épousa, 1°. *Marie de Vaux*, Dame de la Guibardiere, fille de *Jean de Vaux*, & de *Jeanne des Vans*; & 2°. en 1467, *Catherine d'Avaugour*, Dame du Mée & de Champ-Chabot, veuve de *Jean-Girard*,

Seigneur de Fenzé au Perche, & fille de *Louis d'Avaugour*, Seigneur de Courtalain, & de *Catherine de Rouvray*. Du premier lit il eut : — 1. JEAN, qui suit ; & du second : — 2. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs du Mée, rapportée ci-après ; — 3. & JEAN, tige de celle des Seigneurs de Champ-Chabot, éteinte au IVe degré, dans OLIVIER DU PLESSIS, Seigneur de Champ-Chabot & de Blerencourt, mort en 1611, sans laisser d'enfans de *Jeanne de Beaufils*, son épouse.

VIII. JEAN DU PLESSIS, V. du nom, Seigneur du Plessis-Châtillon, Chevalier de l'Ordre du Roi, se trouva, en 1488, à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, avec LOUIS, Duc D'ORLÉANS, au secours du Duc *de Bretagne*, contre le Roi CHARLES VIII. Il épousa, 1°. le 9 Juillet 1470, *Jeanne des Aubiers*, Dame dudit lieu, de Marais, &c. veuve de *Pierre Clereau*, Seigneur de la Gresille & des Gastines, & fille de *Jean des Aubiers*, & de *Catherine Fournier*, (qui étoit fille de *Jean Fournier*, Chancelier de RENÉ, Roi de Sicile, & de *Jacquette Cholet*) ; & 2°. *Marguerite du Mas*, veuve de *Jean de Montchauveron*, Chevalier. Il eut du premier lit : — 1. JEAN, qui suit ; & du second : — 2. RENÉ, Seigneur de Montchauveron, marié à *Marguerite*, Dame *de la Tremblaye*, & de Villenatour, dont trois filles : — la premiere, nommée JEANNE DU PLESSIS, femme de *François - Begon de la Rochefoucaud*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu près Crevant ; — la seconde, aussi nommé JEANNE DU PLESSIS, mariée à *Bernard de la Barre*, Chevalier ; — & la troisieme, épouse de *Louis le Maire*, de la Maison de la Gringueniere en Anjou ; — 3. RENÉE, femme de *Renaud*, Seigneur *des Colombieres* en Normandie, Diocèse de Bayeux près de Blainville, Chevalier de l'Ordre du Roi ; — 4. MATHURINE, Dame de la Varenne, mariée à *Louis de Bures*, Seigneur de la Chesneliere en Anjou ; — 5. MARGUERITE, qui fit bâtir la Chapelle du Plessis ; — 6, 7 & 8. & trois autres filles.

IX. JEAN DU PLESSIS, VI. du nom, Seigneur du Plessis-Châtillon, de Chauvigné, des Aubiers, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, en 1495, *Jeanne de Mathan*, fille de *Gilles*, Seigneur *de Mathan* & de Pierrefitte en Normandie, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne de Coulonges*, dont : — 1. JEAN, Seigneur du Plessis-Châtillon, tué à la bataille de Pavie en 1525, sans alliance ; — 2. RENÉ, aussi tué à la même bataille, & inhumé avec son frere à Chivas en Piémont ; — 3. LOUIS, qui suit ; — 4 & JEANNE, morte sans alliance.

X. LOUIS DU PLESSIS, Seigneur du Plessis-Châtillon, de Chauvigné, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, mort en 1560, avoit épousé, 1°. *Charlotte de Scepeaux*, Dame de Mathefelon & de Duretal, morte sans enfans, sœur du Maréchal *de Vieilleville*, fille de *René de Scepeaux*, & de *Marie de la Jaille* ; & 2°. en 1548 ou 1540, *Renée du Bellay*, morte en 1567, fille de *René du Bellay*, Baron de la Flotte, & de *Françoise de Villeprouvé*. Du second lit sortirent : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. RENÉ, mort, sans alliance, en 1569 ; — 3. JEAN, Seigneur de Vaux, de Salvert & de Razillé, marié à *Susanne de Courboyer*, héritiere de la Drouilliniere, dont quatre garçons, sçavoir : — FRANÇOIS, Prêtre, — GEORGES, AMBROISE & PHILIPPE, morts sans alliance ; — 4. & LOUISE, femme de *Hardouin du Coudray*, Seigneur dudit lieu & de la Vaugotiere près Laval, morte en 1596.

XI. FRANÇOIS DU PLESSIS, Seigneur du Plessis Châtillon, Baron de Courceries, de Villaine au Maine, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort le 30 Juin 1605, avoit épousé, en 1570, *Nicole du Raynier*, fille de *François*, Seigneur de la Tour du Raynier en Touraine, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Yolande de la Jaille*, dont : — FRANÇOIS, mort au berceau ; — & RENÉ, qui suit.

XII. RENÉ DU PLESSIS, Seigneur du Plessis-Châtillon, Baron de Courceries, Vicomte de Rugles, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort en 1629, avoit épousé, le 25 Juillet 1594, *Diane-Renée de Poisieux*, Vicomtesse de Rugles, fille unique de *Michel de Poisieux*, Baron de Pavant, Vicomte de Rugles, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & de *Catherine*

d'O. Elle mourut le 28 Août 1631, laissant : — 1. François, né en 1598, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort, sans alliance, le 8 Mai 1644; — 2. André, qui suit; — 3. Michel, né en 1608, mort, aussi sans alliance, en 1639; — 4, 5, 6, 7 & 8. Claude, René, Louis, & deux autres garçons, morts jeunes; — 9. Nicole, Dame de Chauvigné, mariée, en 1621, à *Guillaume du Bois*, Seigneur de Bordeaux; — 10 & 11. Catherine & Ursule-Anne; la premiere, Religieuse Ursuline; — 12. Marguerite, née en 1604, femme de *François de Chapellaine*, Seigneur d'Isle; — 13. Madelene, née en 1612, mariée à *Charles Gaultier*, Seigneur de Chifreville en Normandie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc d'Orléans; — 14. Renée, morte jeune; — 15. Susanne, Religieuse Ursuline; — 16 & une autre fille, morte en naissant.

XIII. André du Plessis, Marquis du Plessis-Châtillon, Vicomte de Rugles & de Bois-Bérenger, mort le 9 Décembre 1655, avoit épousé, 1°. le 1 Mai 1637, *Renée le Porc de-la-Porte*, Dame du Bois-Bérenger, morte, en couches, le 15 Avril 1638; & 2°. en 1646, *Renée le Conte*, Marquise de Nonant, sœur de la Comtesse *de Chamilly*, & fille de *Jacques le Conte*, Marquis de Nonant, Baron de Beaumesnil, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, mort le 18 Octobre 1641, & de *Marie Dauvet-Desmarest*. Elle partagea, le 8 Juin 1660, les biens de *Pomponne*, Marquis de Nonant, son frere. Du premier lit il eut : — Françoise du Plessis, Dame du Bois-Bérenger, morte en 1699. Elle avoit été mariée, le 14 Août 1663, à *Hyacinthe de Quatrebarbes*, Marquis de la Rongere, Chevalier des Ordres du Roi, Chevalier d'honneur de la Duchesse d'Orléans, dont les Comtesses *de Turbilly* & *de la Motte*. Du second lit vinrent : — 1 & 2. Jean-Batiste & Jean, morts jeunes; — 3. François, tué en 1654; — 4. Jacques, qui suit; — 5. Urbain, mort, agé de 20 ans, le 19 Juillet 1666; — 6. Charles, batisé à Saint-Sulpice le 8 Mars 1654; — 7. Pierre, batisé le 29 Avril 1655, Comte de Rugles, marié à *N... de Goué*, dont : — César-Antoine du Plessis, Comte de Rugles, mort le 29 Décembre 1714, laissant de *N... le Clerc de Courcelles*, son épouse, pour fils; — autre César-Antoine, Comte de Rugles, mort, en 1767, sans enfans; — 8. & Madelene, née en 1648, morte peu après sa naissance.

XIV. Jacques du Plessis, Marquis du Plessis-Châtillon & de Nonant, Mestre-de-Camp de Cavalerie, mort en 1707, avoit épousé, en Mai 1674, *Jeanne-Marie Fradet de Saint-Aoust*, Comtesse de Châteaumeillant, fille de *Jean Fradet*, Comte de Châteaumeillant, Maréchal-de-Camp, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général d'Artillerie, mort en 1657, & de *Jeanne-Marie de Saint-Gelais-de-Lusignan*, dont : — 1. Louis, qui suit; — 2. Anne-Hilarion, Chevalier de Malte, Commandeur de Villedieu, Capitaine au Régiment de Provence, mort à Paris le 17 Octobre 1763, âgé de 74 ans; — 3. Henri, né le 11 Juillet 1682, mort le 8 Mai 1685; — 4. Louise-Henriette, Religieuse; — 5. Jeanne-Marie, née le 4 Avril 1686, mariée en Juin 1709, à *Philippe-Charles*, Comte *d'Estampes*, Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi, mort en 1737, & elle en Mai 1763, dont deux garçons & une fille; — 6. & N..., Religieuse.

XV. Louis du Plessis, Marquis du Plessis-Châtillon, né le 31 Janvier 1678, Colonel du Régiment de Provence le 9 Mars 1700, Brigadier le 26 Octobre 1704, Maréchal-de-Camp le 8 Mars 1718, Lieutenant-Général le 20 Février 1734, mort, le 23 Février 1754, en sa 78e année, avoit épousé, 1°. le 21 Janvier 1712, *Anne Neyret de la Ravoye*, fille de *Jean*, Grand-Audiencier de France, Trésorier-Général de la Marine, & d'*Anne-Varice de Vallieres*: elle mourut âgée de 21 ans; & 2°. le 24 Janvier 1718, *Catherine-Pauline Colbert*, née le 12 Mai 1699, fille de *Jean-Batiste Colbert*, Marquis de Torcy, Ministre & Secrétaire d'Etat, & de *Catherine-Félicité Arnaud-de-Pomponne*. Du premier lit est issue une fille, morte peu après sa mere; & du second : — 1. Louis-Henri-Félix, qui suit; — 2. Jean-Batiste-Joachim-Louis, né le 13

Mai 1727, mort jeune; — 3. MARIE-FÉLICITÉ, née le 7 Octobre 1723, femme, 1°. de *François-Antoine*, Comte *de Chabannes*; & 2°. en Février 1760, de *Charles-Armand-Martial*, Comte *de Narbonne-Pelet*; — 4. & PAULINE-GUILLELMINE, née le 13 Avril 1728, morte en 1733.

XVI. LOUIS-HENRI-FÉLIX DU PLESSIS-CHATILLON, Comte de Châteaumeillant, né le 24 Novembre 1726, d'abord second Cornette des Chevaux-Légers de Berri, puis Enseigne des Gendarmes d'Orléans le 20 Janvier 1747, & Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Orléans le 19 Mars 1748, est mort, le 25 Août 1754, sans enfans. Il avoit épousé, le 6 Juin 1753, *Marie-Madelene-Louise de Barberie-de-Saint-Contest*, fille de *François-Dominique de Barberie-de-Saint-Contest*, Ministre & Secrétaire d'Etat, & de *Jeanne-Monique des Vieux*. Elle s'est depuis remariée.

Branche des Seigneurs du Mée.

VIII. GUILLAUME DU PLESSIS-CHATILLON, Seigneur-Châtelain du Mée, second fils de JEAN, IV. du nom, & de *Catherine d'Avaugour*, épousa, le 23 Novembre 1484, *Catherine de Ray*, fille de *Guillaume de Ray*, Sire de Beaujeu & de Retigny, & de *Catherine de Vergy*, dont :

IX. MARTIN DU PLESSIS, Seigneur du Mée, marié en 1532, à *Renée Tiercelin-de-Brosse*, fille d'*Antoine Tiercelin*, Seigneur de Richeville, & de *Catherine de Baille*, de laquelle il eut :

X. RENÉ DU PLESSIS, I. du nom, Seigneur du Mée, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi le 4 Mars 1595, qui épousa, le 20 Juin 1568, *Claude de Beaufils-de-Villepion*, fille de *Jacques de Beaufils*, Seigneur d'Orgeres, & de *Jeanne Dailleran*. De ce mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2 & 3. GÉDÉON & ANTOINE; — 4. RENÉ, auteur de la branche des Seigneurs de Beaujeu, rapportée ci-après.

5. JEAN, Seigneur de Sanderville, qui partagea, avec ses freres, le 3 Décembre 1620, & épousa, le 12 Octobre 1625, *N... de Molins*, fille de *Pierre de Molins*, Seigneur d'Espuy, & de *N... de Hallot*, dont deux garçons, sçavoir : — LOUIS DU PLESSIS, Ecuyer, Seigneur de Sanderville, batisé le 2 Novembre 1635, maintenu dans sa noblesse, par l'Intendant d'Orléans, le 5 Mars 1670; — & FRANÇOIS, Vicomte de Lesvelle, qui partagea, avec son frere, le 9 Janvier 1663; — 6, 7 & 8. MARIE, JEANNE & JACQUELINE.

XI. FRANÇOIS DU PLESSIS, Seigneur-Châtelain du Mée & de la Cicogne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Châteaudun, & premier Ecuyer de MADAME, sœur de LOUIS XIII, puis Reine d'Angleterre, qu'il accompagna en ce Pays, épousa, 1°. le 3 Janvier 1598, *Catherine Choyne*, fille d'*Hector Choyne*, Seigneur de Joulduraux, & d'*Eléonore Aulde*; & 2°. *Madelene de Maupeou*. Il eut du premier lit : — FRANÇOIS, qui suit; & du second : — HECTOR, Seigneur de Saint-Hilaire, marié à *Agnès de Liberault*, dont sortit, FRANÇOIS DU PLESSIS, Seigneur de Saint-Hilaire, qui épousa, le 7 Juin 1707, *Madelene de Tourville*, de laquelle sont issus — FRANÇOIS, — CHARLES, — OMER, — HECTOR & MADELENE DU PLESSIS, demeurans dans le Dunois.

XII. FRANÇOIS DU PLESSIS, Seigneur du Mée, maintenu dans sa noblesse, par l'Intendant d'Orléans, le 7 Octobre 1667, avec son frere HECTOR, épousa le 29 Janvier 1633 ou 1639, *Marguerite de Gouys*, Dame de Combs, & en eut :

XIII. RENÉ DU PLESSIS, II. du nom, Seigneur du Mée, mort le 2 Mai 1710. Il avoit épousé, le 6 Août 1703, *Marguerite le Sueur-de-Vaupouteau*, dont deux filles : — JEANNE-MARGUERITE, Dame Châtelaine du Mée, des Menils, &c. morte le 6 Avril 1776, dans sa 74e année, veuve de *Louis-Philippe Pottin*, Comte du Chesne, &c.; — & BONNE-CATHERINE.

Branche des Seigneurs de BEAUJEU.

XI. RENÉ DU PLESSIS, Seigneur-Châtelain de Beaujeu, des Boulais, &c. quatrieme fils de RENÉ DU PLESSIS, I. du nom, & de *Claude de Beaufils-de-*

Villepion, fut Capitaine & Gouverneur de la Ville & Château de Fresteval le 24 Mai 1637. Il avoit épousé, le 29 Octobre 1628, *Louise de Bruet*, fille de *Martin*, Seigneur des Boulais, Capitaine & Gouverneur de Fresteval, & d'*Esther Alard*, dont : — François, qui suit ; — & René du Plessis, Seigneur des Boulais, Capitaine & Gouverneur de Fresteval le 24 Novembre 1654, marié, le 17 Février 1662, à *Anne de Liberault*, dont un garçon & deux filles, sçavoir : — Hector du Plessis, Enseigne de Vaisseaux, Lieutetenant d'une Compagnie Franche de la Marine, Capitaine du Château de Fresteval le 24 Octobre 1695 ; — Anne & Louise ; celle-ci femme de *Charles de Moulins*, Seigneur des Gats.

XII. François du Plessis, Seigneur de Beaujeu, maintenu dans sa noblesse, avec son frere, par l'Intendant d'Orléans en 1667, avoit épousé, le 5 Février 1665, *Marie Moreau*, fille de *François Moreau*, Seigneur de Bressolle, & de *Françoise Guillard*. Elle mourut le 28 Novembre 1675, laissant : — 1. François, qui suit ; — 2 & 3. Marie & Françoise ; la premiere, femme de *N... de Vorré*, Seigneur de la Marie & de Vaux.

XIII. François du Plessis, Seigneur de Beaujeu, mort, le 28 Janvier 1705, âgé de 32 ans, avoit épousé, en 1702, *Françoise Tavernier*, morte, le 20 Mai 1706, à 35 ans, & inhumée à Saint-Hilaire de Chartres, fille ou sœur de *Denis Tavernier*, Avocat au Présidial de Chartres. De ce mariage sont issus : — François, Prêtre en 1730 ; — & Jean-Denis, qui suit.

XIV. Jean-Denis du Plesis, Seigneur de Beaujeu, Richeville, &c. né le 5 Août 1705, batisé le 23 dans la Paroisse de Saint-Martin-la-Colombe, épousa, le 8 Mai 1730, *Louise-Henriette Midou-de-Moléon*, fille de *Louis Midou*, Seigneur de Moléon & de Villiers, & de *Henriette-Catherine de Saint-Etienne*, dont : — 1. Jean-Henri-François né en 1732 ; — 2. Louis, né en 1733 ; — 3. Jules-Alexandre, né en 1736 ; — 4. René, né en 1737 ; — & une fille, morte le même jour de sa naissance, en 1734.

Les armes : *d'argent, à trois quintefeuilles de gueules.*

PLESSIS-LIANCOURT : Maison originaire du Vendomois, où sont situées, dans les environs, les premieres Terres qu'elle a possédées.

Le premier dont il soit fait mention dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV, p.* 744, est Jean du Plessis, Chevalier, Seigneur de la Chaise, qui vivoit en 1300.

Cette Maison a formé plusieurs branches : l'aînée s'est éteinte au IV[e] degré dans Bouchard du Plessis, Seigneur de Périgny & de la Chaise, mort sans postérité avant le 11 Avril 1467.

La seconde branche est celle des Seigneurs de la Perrine, qui a commencé au III[e] degré, & s'est éteinte au X[e], dans les enfans de Louis du Plessis, Seigneur de la Perrine, mort en 1667, laissant ses enfans mineurs.

La troisieme est celle des Seigneurs de Savonnieres, qui a commencé au VIII[e] degré, & s'est éteinte au X[e], dans Simon du Plessis, Seigneur de Montcrochet, mort, sans postérité, en 1662.

La quatrieme est celle des Seigneurs de Périgny, qui a commencé au VI[e] degré & a fini au X[e], dans Pierre-Marcou du Plessis, maintenu dans sa noblesse le 20 Mars 1699, par l'Intendant d'Orléans, & qui ne laissa point de postérité.

La cinquiene est celle des Seigneurs d'Asnieres, qui n'a formé que deux degrés.

La derniere est celle des Seigneurs de Liancourt & de la Rocheguyon, qui a donné deux Chevaliers du Saint-Esprit, & dont l'héritiere, Jeanne-Charlotte du Plessis-Liancourt, porta les biens de sa branche à *François*, VII. du nom, Duc *de la Rochefoucaud*, Pair & Grand-Veneur de France, son mari. Voyez Rochefoucaud.

Les armes de cette Maison sont : *d'argent, à la croix engrêlée de gueules, chargée de 5 coquilles d'or.*

* PLESSIS-RICHELIEU : Cette Maison, selon *du Chesne*, tire son origine de la Terre & Seigneurie du Plessis en Poitou, tenue à foi & hommage de l'Evêque de Poitiers, à cause de la Baronnie & Châtellenie d'Angle, dont elle est éloignée de trois lieues. En voici la Généalogie, d'après ce célebre Ecrivain, & l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome IV, p. 361 & suiv.*

I. Guillaume, I. du nom, Seigneur du Plessis, des Breux, de la Vervoliere & autres Terres situées en Poitou, est mentionné dans un titre de 1201, sous Philippe-Auguste, où il est qualifié *Varlet*, c'est-à-dire, *Ecuyer*. Il fut un de ceux qui, après la conquête du Poitou sur les Anglois en 1213, se soumirent volontairement sous la domination des François. De sa femme, qui n'est point nommée, il eut : — Pierre, qui suit ; — & Jean du Plessis, Comte de Warwick en Angleterre : il passa en ce Royaume, en 1247, avec *Gui de Lesignem*, *Guillaume de Valence* & *Aimar de Lesignem*. Il n'est rapporté ici que sur la foi de *du Chesne*, qui lui donne deux femmes, & dit qu'il mourut en 1263, & qu'il fut enterré dans le Monastere de Missenden, en la Comté de Bouckingam. Il avoit épousé 1°. *Chretienne de Sanford*, fille de *Hugues de Sanford*, Chevalier Anglois, dont — Hugues du Plessis, mentionné dans une Enquête qui se fit lorsqu'il n'avoit encore que 26 ans ; & 2°. *Margerie*, Comtesse *de Warwick*, veuve de *Jean Marechal*, fille de *Henri*, Comte *de Warwick*, & de *Margerie d'Oilly* ; & sœur de *Thomas*, Comte *de Warwick*, auquel elle succéda.

Guillaume, I. du nom, avoit pour oncle ou frere Laurent du Plessis, tige des Seigneurs de Loriaque & de Guellie, au Royaume de Chypre, éteints, rapportés dans les Grands Officiers de la Couronne, *p. 370 du Tome IV*, que *du Chesne* dit être sortie de cette Maison du Plessis en Poitou.

II. Pierre, I. du nom, Seigneur du Plessis, des Breux & de la Vervoliere, vivoit en 1249, suivant une Charte conservée aux Archives de l'Evêché de Poitiers, & eut pour fils :

III. Guillaume, II. du nom, Seigneur du Plessis, des Breux, &c. qui, par acte de l'an 1281, passé sous le scel établi à Angle, pour *Gautier*, Evêque de Poitiers, acquit plusieurs Terres de *Philippe de Corberie*, Ecuyer, & d'*Œnor*, sa femme. En 1289, il acheta quelques places en la ville d'Angle, lesquelles avoient appartenu à *Jean d'Ypre*. Il vivoit encore le Jeudi après la Trinité l'an 1308, qu'il fit un contrat de constitution de rente, *Arnaud* ou *Arnoul*, étant alors Evêque de Poitiers. Ses enfans furent : — 1. Pierre, qui suit ; — 2. & Jean du Plessis, Ecuyer, lequel eut en partage divers lieux, Terres & revenus, dont quelques-uns relevoient de la Châtellenie du Blanc en Berri. Etant à Angle le Lundi avant le jour des Cendres l'an 1321, il reconnut tenir à foi & hommage-lige à *une paire d'éperons dorés de service*, à chaque mutation de Seigneur, de *Guillaume Clerembaut*, Ecuyer, Seigneur du Blanc, le Bois-Entier, appellé *Bois de la Quarte*, avec les Terres adjacentes, deux granges, & autres héritages & rentes, lesquelles *Geoffroi de la Tremoille*, Chevalier, avoit données & transportées, du consentement de *Jeanne*, sa femme, & de *Desirée de la Tremoille*, sa fille, à *Geoffroi Vernon*, Chevalier, tant pour lui que pour ses héritiers. Jean du Plessis eut pour fils — Pierre, qui épousa *Jeanne de Mausson*, fille de *Goulu de Mausson*, Ecuyer, & de *Mathe de Rasilly*, dont — Jean du Plessis, marié à *Philippe Barbine*, de laquelle sortit — Pierre du Plessis, II. du nom, qui, comme représentant *Mathe de Rasilly*, sa bisayeule, obtint, par Arrêt du Parlement, rendu le 14 Août 1409, part en la succession de *Jean*, Seigneur *de Rasilly*, mort sans enfans.

Ces premiers degrés sont d'après *André du Chesne*, dans sa Généalogie de la Maison du Plessis-Richelieu, à la suite de celle de *Dreux*.

IV. Pierre, II. du nom, Seigneur du Plessis, des Breux & de la Vervoliere, rendit hommage de sa Terre du Plessis à l'Evêque de Poitiers, en 1328, & mourut vers 1331, laissant de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1.

GUILLAUME, qui suit; — 2. PIERRE, Chevalier, mort sans enfans; — 3. EUSTACHE, femme d'*Ithier de Torsac*, Ecuyer; — 4. & ALIX, Demoiselle d'honneur de JEANNE DE BOULOGNE, femme du Roi JEAN, ensuite mariée à *Philippe de la Châtre*, Chevalier, dont elle n'eut point d'enfans, & morte en 1368.

V. GUILLAUME, III. du nom, Seigneur DU PLESSIS, des Breux, de la Vervoliere, &c. Chevalier, donna aveu de sa Terre de la Valiniere, à *Jean Savary*, Chevalier, scellé de ses armes, le Samedi après Noël 1341; fit son testament le 20 Avril 1373, & mourut peu après. Il avoit épousé *Charlotte de la Celle*, fille de *Jean de la Celle*, Chevalier, Sénéchal de Carcassonne, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. SAUVAGE, auteur de la branche des Seigneurs de Richelieu, rapportée ci-après; — 3. JEAN, mentionné au testament de son pere; — 4. JEANNE, mariée à *Guillaume de Maignac*, Seigneur du Solier & de Marconnay en 1361; — 5. & CATHERINE, Dame de la Terre de Reves, qu'elle porta en mariage à *Huguet de Puygiraut*.

VI. PIERRE DU PLESSIS, III. du nom, fit partage avec son frere SAUVAGE, le 18 Février 1388, & eut les Seigneuries du Plessis & des Breux, avec les lieux de la Carreliere & de Forges, l'Hôtel & dépendances de Thou, situés en la Châtellenie d'Angle, l'étang qui avoit appartenu à *Gui de Precigny*, & autres héritages; & mourut en 1401. Il avoit épousé *Ragonde Vigier*, sœur de *Hélie Vigier*, Seigneur de Roys au pays d'Angoumois, en la Châtellenie de Ruffec, de laquelle il eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. HELIOT, Seigneur de Forges, lequel eut procès, pour son partage, avec MANDÉ DU PLESSIS, son neveu; — 3. MARGUERITE, femme de *Guyot de la Lande*, Ecuyer, auquel elle porta en dot l'Hôtel de Thou & ses appartenances. — *Jacques de la Lande*, leur fils, rendit depuis l'Hôtel de Thou à MANDÉ DU PLESSIS, son cousin, pour une portion de la Terre & Seigneurie de Roys; — 4. & HÉLENE, mariée 1°. à *Naudin Badetrant*, Ecuyer, mort sans enfans; & 2°. à *Perrot de la Lande*, Ecuyer, Seigneur de Vaul, paroisse de Bruziere. Elle vivoit encore en 1451, comme il paroît par l'appointement passé à Poitiers, dans lequel elle est nommée avec *Maurice de la Lande*, son fils.

VII. JEAN DU PLESSIS, Seigneur du Plessis, des Breux, de Roys, de la Carreliere, Faye & Thou, Echanson du Roi CHARLES VI le 20 Septembre 1404, étoit, en 1413, Capitaine du Château & de la Ville du Blanc en Berri, pour *Jean de Naillac*, qui en étoit Seigneur, eut la même charge dans le Château de la Roche-Belusson, pour le Maréchal *de Boucicault*, en 1416; fit hommage à *Hugues*, Evêque de Poitiers, de ses Terres du Plessis & des Breux, le 17 Septembre 1424; fut fait Ecuyer d'Ecurie du Roi CHARLES VII, le 19 Janvier 1425, & mourut en 1446. Il avoit épousé, avant le 14 Avril 1404, *Catherine Fretart*, fille de *Pierre*, Seigneur de Sauve, dont: — 1. FRANÇOIS, Ecuyer d'Ecurie du Dauphin, depuis Roi LOUIS XI, par Brevet expédié à Chinon le 12 Janvier 1430, mort peu après sans alliance; — 2. MANDÉ, qui suit; — 3. ANTOINETTE, mariée, par contrat du 28 Juillet 1436, à *Neugon de la Barde*, Ecuyer, Seigneur de la Croix; — 4. & CLAUDINE, femme de *Louis de Harcourt*, Seigneur de Montlouis, avec lequel elle vivoit le 3 Novembre 1454.

VIII. MANDÉ DU PLESSIS, Ecuyer, Seigneur du Plessis, des Breux, de Roys, de la Carreliere, de Faye & de Thou, fit hommage-lige, le 25 Novembre 1450, à *Jacques Juvenel des Ursins*, Patriarche d'Antioche, Evêque de Poitiers, pour les Seigneuries du Plessis & des Breux; transigea avec HELIOT DU PLESSIS, son oncle, *Jacques* & *Maurice de la Lande*, ses cousins, touchant les droits qu'ils prétendoient en la succession de feu PIERRE DU PLESSIS, & de *Ragonde Vigier*, Dame de Roys, sa femme, & de feu *Hélie Vigier*, frere de ladite *Ragonde*; surquoi ils firent entr'eux un appointement à Poitiers le 3 Mars 1451. Il mourut avant 1458, & avoit épousé *Marie de la Tousche*, fille de *Gui*, Chevalier, Seigneur *de la Tousche*. Elle se remaria à *Jean-Philippe de Senon*, Ecuyer, Seigneur de Senon, fit son testament le 18 Mai 1497; & élut sa sépulture dans

l'Eglise de Saint Martin d'Angle, en la Chapelle du Plessis, auprès de son premier mari, dont elle eut :

IX. SAUVAGE DU PLESSIS, Ecuyer, Seigneur du Plessis, des Breux, de Vaux, Roys, la Milaudiere, la Carreliere & de Thou, qui fit hommage des Terres du Plessis & des Breux à l'Evêque de Poitiers, le 5 Mai 1475 ; fut fait Lieutenant du Château du Ha à Bordeaux en 1479 ; & mourut avant 1512. Il avoit épousé, 1°. par contrat passé au Château du Ha le 31 Janvier 1474, *Françoise l'Evêque* ; & 2°. par contrat du 15 Décembre 1485, *Jeanne de Rouyeres*, fille d'*Alain*, Seigneur de Brunhac & de Beaudeduit, & de *Catherine de Pompadour*. Du premier lit vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. HERVÉ, Chevalier, mort peu après 1495, sans alliance ; — 3. ANTOINE, Ecuyer, nommé avec FRANÇOIS, son frere aîné, dans une procuration passée par leur pere le 23 Août 1498 ; — 4. JACQUES, mort sans enfans ; — 5. MARIE, femme de *Robert Chasteigner*, Ecuyer, avec lequel elle vivoit en 1520, morte depuis sans hoirs ; — 6. FRANÇOISE, mariée à *Jacques de la Tour*, Ecuyer, Seigneur de la Place, à qui elle porta en dot l'héritage & la Métairie de la Guionniere, située dans la Paroisse de Vic ; & du second lit : — 7. GILLES DU PLESSIS, Ecuyer, qui fut reçu à faire partage en 1520, & mourut peu après sans postérité ; — 8. & ANTOINETTE, qui partagea comme son frere, & mourut sans alliance.

X. FRANÇOIS DU PLESSIS, Ecuyer, Seigneur du Plessis, des Breux, de la Milaudiere, de la Carreliere & de Thou, donna aveu à *Claude de Husson-de-Tonnerre*, Evêque de Poitiers, des appartenances du Plessis & de Thou, de la dîme de Neuville & autres héritages nobles, par acte du 1 Avril 1512. Il avoit épousé *Madelene de Champropin*, fille de *Philippe*, Seigneur d'Oncieres, & sœur de *Jean de Champropin*, Seigneur de Chambort & de Chagny, dont : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. CLAUDE, Prieur de Deuil, près de Montmorency, qui assista au contrat de mariage de son frere aîné ; — 3. TOINETTE, nommée avec ses freres & sœurs dans les Mémoires du Seigneur *des Sarteaux* ; — 4. CHARLOTTE, qui, par acte de 1545, renonça aux successions collatérales ; — 5. SUSANNE, morte avant 1545 ; — 6. RENÉE, qui, comme sa sœur CHARLOTTE, renonça aux successions collatérales ; — 7. & JEANNE, mentionnée dans l'acte de partage de 1545.

XI. FRANÇOIS DU PLESSIS, II. du nom, Seigneur du Plessis, des Breux, de la Carreliere & de Thou, rendit, en 1519, certains cens à *Mathurin Bochier*, Seigneur de Neon, conjointement avec son pere ; comparut à la montre des Nobles convoqués au ban & arriere-ban du pays & Comté de Poitou en 1542 ; partagea, en 1545, avec CLAUDE, son frere, sur les biens immeubles de leurs pere & mere, & sur les successions collatérales de *Jean de Champropin*, Seigneur de Chambort & de Chagny, leur oncle maternel, & de MARIE DU PLESSIS, leur tante paternelle. Il mourut peu après, & avoit épousé, par contrat du 22 Mars 1541, *Françoise de Chargé*, fille de *Joachim*, Seigneur de Buxeil, & de *Marguerite Boislêve*, sa premiere femme. Il y a eu de ce mariage quelques enfans restés mineurs, qui étoient, en 1556, sous la curatelle de *Joachim de Grailly*, Seigneur des Sarteaux, dont on n'a pu avoir les noms ni les descendans.

Seigneurs & Ducs de RICHELIEU, Pairs de France.

VI. SAUVAGE DU PLESSIS, second fils de GUILLAUME, III. du nom, Seigneur du Plessis, & de *Charlotte de la Celle*, eut pour son partage la Seigneurie de la Vervoliere avec ses appartenances, celle de la Valiniere & autres Terres ; transigea avec *Jean le Groing*, pere de sa femme, au sujet de ses prétentions, & lui céda la Seigneurie de Favardine, par acte du 10 Mai 1399. Il testa le 15 Novembre 1409 ; élut sa sépulture dans l'Eglise de Saint Martin-les-Bois, fonda une Messe chaque Lundi de l'année dans celle de Saint Martin d'Angle ; ordonna que le service de sa femme seroit célébré dans l'Eglise de Coussay ; fit plusieurs legs, donna à JEAN DU PLESSIS, son neveu, fils de PIERRE DU PLESSIS, son frere, & à *Jean de Maignac*, fils de JEANNE DU PLESSIS, sa sœur, le bail &

& l'administration de ses enfans; nomma, pour exécuteurs testamentaires, *Jean Savary*, *Jean de Maignac*, son neveu, *Jean de Pindré* & l'Archiprêtre de Châtellerault; & mourut la même année. De son mariage, contracté le 10 Juillet 1388, avec *Isabeau le Groing*, Dame de Belarbre, morte en 1401, fille de *Jean*, & de *Luque Praelles*, il laissa: — 1. SAUVAGE, nommé dans un acte du 15 Octobre 1402; — 2. GEOFFROI, qui suit; — 3. & JEANNE, femme de *Gilles Fretart*, Seigneur de Sauve, fils de *Pierre*, & de *Jeanne Petit*.

VII. GEOFFROI DU PLESSIS, Seigneur de la Vervoliere, de la Valiniere, du petit Puy & de Hautemont, demeura sous la tutelle de JEAN DU PLESSIS, son cousin-germain; céda à JEANNE, sa sœur, & à *Gilles Fretart*, son mari, par acte du 21 Mars 1422, les Seigneuries de Belarbre, de la Broce & du Breuil-Poireux, pour ce qui pouvoit leur revenir de la succession de leurs pere & mere; testa le 7 Août 1477, & nomma exécuteur son fils aîné. Il avoit épousé *Perrine de Clerembaut*, fille de *Jean*, Seigneur de Richelieu, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. PIERRE, vivant en 1493; — 3. ANTOINETTE, mariée à *Pierre Loubes*, Seigneur de Gasterine; — 5. JACQUETTE, mariée, en 1451, à *Guyot de Giresme*, Ecuyer; — 4. & ISABEAU, mariée, par contrat du 13 Janvier 1451, à *Jean Herpin*, Seigneur du Château de Merio.

VIII. FRANÇOIS DU PLESSIS, I. du nom, Seigneur de Richelieu, de Beçay, de la Vervoliere, &c. Ecuyer-Tranchant de la Reine MARIE D'ANJOU, femme de CHARLES VII, par Letres du 14 Juillet 1456, pourvu du même office dans la Maison de CHARLES DE FRANCE, Duc de Guienne, frere du Roi LOUIS XI, fit hommage des Seigneuries de la Vervoliere & autres Terres, en 1480 & 1483, fut institué héritier des Terres de Richelieu & de Beçay, par *Louis de Clerembaut*, son oncle maternel, qui le fit seul exécuteur de son testament, le 13 Décembre 1488; assigna le douaire de sa femme par acte du 20 Janvier 1489; avoit testé le 6 Septembre 1483, & élut sa sépulture dans l'Eglise de Saint Martin de Coussay. Il avoit épousé, le 21 Novembre 1456, *Renée Eveillechien*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saumoussay, & de *Marie Sanglier*, dont: — FRANÇOIS, qui suit; — & JEANNE, femme de *Louis Herpin*, Seigneur du Château, Maître-d'Hôtel du Roi LOUIS XII. Elle étoit veuve en 1513, & donna quittance de sa dot à FRANÇOIS DU PLESSIS, son frere.

XI. FRANÇOIS DU PLESSIS, II. du nom, Seigneur de Richelieu, de Beçay, &c. avoit épousé, 1°. le 25 Janvier 1489, *Guyonne de Laval*, morte sur la fin de 1494, fille de *Jean*, Seigneur de Brée, & de *Françoise Gosselin*; & 2°. par contrat du 31 Mars 1506, *Anne le Roy*, Dame du Chillou, fille de *Guyon*, Vice-Amiral de France, & d'*Isabeau de Beauval*, sa premiere femme. Du premier lit vinrent: — 1. AIMÉE, mariée, par contrat du 25 Octobre 1507, à *Helion de Barbançois*, Seigneur de Sarzay, Chevalier de l'Ordre du Roi; — 2. JEANNE, alliée, par contrat du 28 Octobre 1514, à *Mathurin du Teil*, Seigneur de Fresne en Poitou; —— 3. RENÉE, morte jeune; & du second lit: —— 4. LOUIS, qui suit; — 5. FRANÇOIS, Seigneur de Beaulieu, marié à *Françoise de Trion*, fille de *Pierre*, Seigneur de Legurat, dont une fille, nommée — JACQUETTE DU PLESSIS, mariée à *François d'Aloigny*, Seigneur de la Groye; — 6. JACQUES, Aumônier du Roi HENRI II, Abbé de la Chapelle aux Planches, Evêque de Luçon; — 7. autre FRANÇOIS DU PLESSIS, dit *Pillon*, Seigneur de la Jabiniere, Gouverneur de Courtemille, Mestre-de-Camp d'un des deux seuls régimens qui étoient alors en France. Il se signala dans les guerres de Piémont, depuis 1553 jusqu'en 1560; se distingua contre les Huguenots, défit le secours qu'ils envoyerent à Poitiers en 1562; prit la ville de Saint-Jean d'Angely, qu'il défendit contre le Comte *de la Rochefoucaud*, qui le vint assiéger; assista le Roi CHARLES IX à la prise de la ville de Bourges; mit le siége devant Sully, força le Capitaine *Uzas*, qui y commandoit, de sortir par composition; mourut d'un coup d'arquebusade qu'il reçut à l'épaule au siége du Havre-de-Grace, dont il avoit été destiné Gouverneur; — 8. RENÉ, Religieux de la Chaise Dieu, Abbé de Nieuil & Prieur de Coussay; — 9. ANTOINE DU PLESSIS, dit *le Moine*, parce qu'il avoit porté l'habit Religieux, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebu-

siers de la Garde du Roi François II, Chevalier de son Ordre, & Gouverneur de Tours en 1562. Il fut blessé au siége de Bourges; défendit, en 1568, la ville de Blois contre les Rebelles; s'enferma dans Poitiers, où il aida à soutenir le siége que les Huguenots y mirent; accompagna Louis de Bourbon, Duc de Montpensier, à la réduction de plusieurs places du Poitou, en 1574 & 1575; & fut tué à Paris rue des Lavandieres, le 19 Janvier 1576; — 10. Françoise, mariée, le 8 Novembre 1539, à *Georges l'Enfant*, Ecuyer, Seigneur de la Patriere & de Cimbré, fils d'*André*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Jeanne Plaud*; — 11. & Anne, mariée, par contrat du 11 Juin 1543, à *Gabriel de Mauvoisin*, Seigneur de la Forest & de Bospeche, fils de *François de Mauvoisin*, & de *Jacquette de Beaumont-Brisay*. Elle étoit veuve en 1557, & son mari fut inhumé dans l'Eglise de Saint Cyran.

X. Louis du Plessis, I. du nom, Seigneur de Richelieu, de Beçay, du Chillou, &c. Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance d'*Antoine de Rochechouart*, Seigneur de Saint-Amant, Sénéchal de Toulouse, servit honorablement les Rois François I & Henri II en diverses occasions, & mourut à la fleur de son âge en 1551. Il avoit épousé, le 16 Janvier 1542, au Château de Verteuil, *Françoise de Rochechouart*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Amant, Baron de Faudoas & de Montagu, Sénéchal de Toulouse, & de *Catherine de Barbasan*. Elle étoit, en 1579, Gouvernante de la Princesse *de Vaudemont*. De ce mariage vinrent: — 1. Louis, Seigneur de Richelieu, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance de Louis de Bourbon, Duc de Montpensier, Echanson du Roi Henri II, depuis 1548 jusqu'en 1555, qu'il fut tué, sans avoir été marié, par le Seigneur *de Brichetieres*, comme il alloit à Champigny; — 2. François, qui suit; — 3. Benjamin, Abbé de Monstier-la-Celle en 1573, mort en 1608; — 4. Louise, mariée, par contrat du 24 Avril 1565, à *François du Cambout*, Seigneur dudit lieu, Baron de Pont-Château, Capitaine des Ville & Château de Nantes, Grand-Veneur & Grand-Réformateur des Eaux & Forêts de Bretagne, fils aîné de *René du Cambout*, & de *Françoise Baye*, Dame de Coislin; — 5. & Jeanne, mariée 1°. à *Pierre Fretart*, Seigneur de Sauve & de Primery, fils de *René*; & 2°. au Baron *de Marconnay*.

XI. François du Plessis, III. du nom, Seigneur de Richelieu, de Beçay, du Chillou, de la Vervoliere, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, fut élevé Page du Roi Charles IX; servit à la bataille de Moncontour en 1569, fut envoyé en Pologne, en 1573, avec le Seigneur *de Chemeraut*, pour recevoir la foi des Seigneurs du Royaume; fut employé, en 1575, dans la négociation du traité fait avec le Prince *Casimir* & les *Reistres*; pourvu de l'office de Grand-Prévôt de France, sur la démission de *Nicolas de Beaufremont*, Baron de Senecey; devint Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance de Henri de Bourbon, Prince de Dombes; fut fait Chevalier des Ordres en 1585; combattit courageusement aux batailles d'Arques & d'Ivry en 1590; reçut, le 22 Mars de cette année, 20 mille écus, en considération de ses services; fut fait Capitaine des Gardes-du-Corps, & mourut à Gonesse le 10 Juillet suivant, âgé de 42 ans. Il avoit épousé *Susanne de la Porte*, fille de *François de la Porte*, Seigneur de la Lunardiere, & de *Claude Bochart*, sa premiere femme. Elle fut Dame de la Reine Louise de Lorraine en 1580. De ce mariage vinrent: — 1. Henri du Plessis, Seigneur de Richelieu, Maréchal-de-Camp en l'armée du Duc *de Nevers*, tué en duel par le Marquis *de Themines*, en 1619, sans laisser d'enfans de *Marie Guyot de Charmeaux*, Dame d'Anzac, son épouse; — 2. Alphonse-Louis du Plessis-de-Richelieu, nommé à l'Evêché de Luçon, qu'il quitta pour se faire Religieux dans l'Ordre des Chartreux. Il fut depuis Archevêque d'Aix & de Lyon, Cardinal & Grand-Aumônier de France; — 3. Armand-Jean du Plessis, né à Paris le 5 Septembre 1585, Evêque de Luçon, sacré à Rome par le Cardinal *de Givry*, le 17 Avril 1607, Secrétaire d'Etat en 1616, créé Cardinal par le Pape Grégoire XV, le 5 Septembre 1622. Il entra dans les affaires en 1624, fut fait principal Ministre d'Etat, Chef du Conseil du Roi, Grand-Maître, Chef & Surintendant-Général de la Navigation & du Commerce de France, après

la suppression de la charge d'Amiral, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye au mois d'Octobre 1626; obtint l'érection de sa Terre de *Richelieu* en *Duché-Pairie*, au mois d'Août 1631; fut pourvu en même-tems du Gouvernement de Bretagne, & acquit le Marquisat de *Fronsac*, qu'il fit confirmer & ériger de nouveau en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Juillet 1634; & mourut dans son Palais à Paris, le 4 Décembre 1642, sur le midi. Son corps fut enterré dans l'Eglise de la Sorbonne, qu'il avoit fait bâtir, dont il étoit Proviseur, & où il lui a été élevé un magnifique Mausolée. Voyez son article plus amplement détaillé dans les Grands-Officiers de la Couronne, au Chapitre des Amiraux de France; — 4. Françoise du Plessis, mariée 1°. à *Jean-Batiste de Beauvau*, Seigneur de Pimpean, fils d'*André de Beauvau*, Seigneur dudit lieu, & de *Philippe de Naillac*; & 2°. à *René de Vignerot*, Seigneur du Pontcourlay en Poitou, & de Glenay, fils de *François*, Seigneur du Pontcourlay, & de *Renée de la Forest*. Ce *René de Vignerot*, par ce mariage, fut substitué aux nom & armes du Plessis & Duché de Richelieu, comme on le va voir dans la Généalogie que nous allons donner, d'après les Grands-Officiers de la Couronne; — 5. & Nicole du Plessis, femme d'*Urbain de Maillé*, Marquis de Brezé, Maréchal de France, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, Gouverneur d'Anjou, fils de *Charles de Maillé*, Seigneur de Brezé, & de *Jacqueline de Thevale*. Elle fut faite Dame d'Atours de la Reine Marie de Médicis, en la place de la Maréchale d'*Ancre*, depuis 1619 jusqu'en 1625; mourut au Château de Saumur le 30 Août 1635; & fut enterrée dans l'Eglise de Notre-Dame des Ardillieres.

Les armes de cette ancienne Maison du Poitou, sont: *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

Maison de Vignerot, substituée aux nom & armes du Plessis & Duché de Richelieu.

Cette Maison, dont les armes étoient: *d'or, à trois hures de sanglier de sable, 2 & 1*, remonte à

I. Jean Vignerot, Ecuyer, vivant en 1461, & encore le 4 Février 1495. Il avoit épousé *Huguette de la Roche*, Dame du Pont, paroisse de Courlay en Poitou, veuve d'*Etienne Herpin*, Ecuyer, dont elle eut — *Pierre Herpin*, Ecuyer, Seigneur du Pontcourlay. Elle testa le 10 Janvier 1481, nomma, pour un de ses exécuteurs testamentaires, Jean de Vignerot, son second mari, & en eut — 1. Pierre, Curé de Notre-Dame de Bressuire, qui ne vivoit plus le 19 Juillet 1507; — 2. Guillaume, Curé de la paroisse de Saint Jean de Bressuire en 1475, qui pouvoit être mort avant le 2 Janvier 1497; — 3. Eustache, qui devint Seigneur du Pontcourlay après la mort de *Pierre Herpin*, son frere utérin, & fit foi, hommage, aveu & dénombrement à *Thibaut de Beaumont*, Seigneur du Plessis-Massé, &c. le 13 Juin 1493, 95, 96, 99 & 1500, à cause de sa Baronnie, Châtel, Châtellenie, Seigneurie de la Forest, de son Hôtel & Fief du Pont, situé en la paroisse de Courlay. Il transigea, le 2 Janvier 1497, avec *Philippe du Verger*, veuve de *Pierre Herpin*, son frere utérin, sur le procès qu'ils avoient devant le Sénéchal de Poitiers, pour raison des biens immeubles de *Henriette de la Roche*, dont ledit *Herpin* avoit joui durant la vie de leur mere, comme fils aîné. Eustache Vignerot, mourut sans enfans de son mariage, contracté le 9 Mai 1498, avec *Jeanne Caillerot*, fille de *Jean*, Seigneur de la Boufferie. Elle vivoit le 10 Novembre 1520, remariée à *Nicolas Merveilleau*, Seigneur de Langouyniere; — 4. Jean, qui suit; — 5 & 6. Catherine & Nicole, mentionnées dans le testament de leur mere; — 7. Marguerite, épouse de *Jean de Berry*, fils aîné de *Jean*, Seigneur de la Touchotiere; — 8. & Michelle.

II. Jean de Vignerot, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, puis du Pontcourlay, après la mort d'Eustache, son frere aîné, étoit mort le 6 Février 1508, que la garde & tutelle de ses enfans, & du posthume, dont sa femme étoit enceinte, fut déférée à celle-ci, par le Sénéchal de Chantemerle.

Il avoit épousé *Jeanne le Taut*, fille de *Payen le Taut*, Ecuyer, Seigneur de Semengue, & de *Louise Bastard*. Elle transigea le 13 Juillet 1507, comme tutrice de ses enfans mineurs, avec JEAN VIGNEROT, son fils aîné, & ne vivoit plus le 29 Novembre 1525, que trois de ses enfans partagerent ses biens, & ceux de leurs autres freres & sœurs. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Religieux en l'Abbaye de Mauléon, Ordre de Saint-Augustin, au Diocèse de la Rochelle, avant le partage de 1525, Prieur de Versonne en 1528, ensuite grand Prieur de l'Abbaye de Mauléon, & Curé du Pontcourlay en 1560 ; — 3. MARGUERITE, mariée, le 15 Mars 1520, à *Nicolas de Frondebœuf*, Ecuyer, Seigneur du Pont-Hérisson. Elle transigea pour la succession de JACQUETTE, sa sœur, Religieuse ; — 4. SOUVERAINE, femme de *François des Prez*, Ecuyer, Seigneur du Vivier, avant le partage de 1525 ; — 5. JACQUETTE, Religieuse Cordeliere avant le partage ; — 6. HARDIE, mariée à *Antoine de Mursac*, qui partagea avec son frere aîné & ses deux beaux-freres ; — 7. & RENÉE, posthume, morte avant le partage.

III. JEAN VIGNEROT, III. du nom, Seigneur du Pontcourlay, en fit foi & hommage au Seigneur *de la Forest*, le 3 Décembre 1506, partagea avec ses sœurs le 29 Novembre 1525, rendit encore hommage au Seigneur *de la Forest*, le 29 Juin 1536, & mourut avant le 5 Mars 1549, que fut fait l'inventaire, en forme de partage, de ses biens entre sa femme & ses enfans. Il avoit épousé *Françoise des Prez*, laquelle se remaria, le 20 Août 1552, à *Jean de Patousleau*, Ecuyer, Seigneur de Charnay, qui, fondé de procuration de sa femme, transigea avec les enfans qu'elle eut du premier lit, sçavoir : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2 & 3. JACQUES & ANTOINE, nommés dans le partage du 5 Mars 1549 ; — 4. & PERRETTE, femme d'*Urbain*, Seigneur *de la Motte*.

IV. FRANÇOIS DE VIGNEROT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Pontcourlay, céda à sa mere, le 2 Juin 1547, l'Hôtel noble & la Métairie de Villeneuve, en la paroisse de Monstier-sous-Chantemesle ; transigea, pour son frere & sa sœur, avec *Jean de Patousleau*, son beau-pere vendit, avec sa premiere femme, le 22 Mai 1554, à *Jacques Robin*, dit *Cabriau*, à faculté de rachat, la Métairie de Lambretieres dans la paroisse du Breuil. Il étoit mort le 15 Juillet 1572, & avoit épousé, 1°. avant le 22 Mai 1554, *Renée Goulard* ; & 2°. par contrat du 6 Octobre 1560, *Renée de la Forest*, fille de *René*, Seigneur de Beaurepaire, & de *Renée Boudin*. Elle se remaria à *François du Vergier*, Seigneur de la Roche-Jacquelin, duquel elle eut des enfans, qui partagerent sa succession le 30 Août 1600, avec — RENÉ, qui suit, fils de son premier mari.

V. RENÉ DE VIGNEROT, Chevalier, Seigneur du Pontcourlay, de Glenay, eut son cheval tué de cinq coups de lance au combat d'Arques, & *la Roche-Jacquelin*, son frere utérin, y reçut un coup de mousquetade. Il est qualifié *Chevalier & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi*, dans son contrat de mariage, en laquelle qualité il reçut du Roi un don de 6000 livres, le 30 Mars 1604. Il avoit épousé, par contrat du 28 Août 1603, *Françoise du Plessis*, veuve de *Jean-Batiste de Beauvau*, Seigneur de Pimpean & des Roches, fille de *François du Plessis*, III. du nom, Seigneur de Richelieu, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller d'Etat, & de *Susanne de la Porte*, sœur du Cardinal Duc *de Richelieu*. Elle mourut en 1615, & laissa : — FRANÇOIS, qui suit, — & MARIE-MADELENE, Dame d'Atours de la Reine, depuis 1625 jusqu'en 1631, créée *Duchesse d'Aiguillon* en 1638, mariée à *Antoine de Beauvoir-du-Roure*, Seigneur de Combalet, morte sans enfans le 1 Avril 1675, après avoir testé en faveur de sa niéce.

VI. FRANÇOIS DE VIGNEROT, II. du nom, Marquis du Pontcourlay, Gouverneur de la ville & Citadelle du Havre & du pays de Caux, créé Chevalier des Ordres du Roi en 1633, servit au siége de la Motte en 1634, fut pourvu de la charge de Général des Galeres, sur la démission de *Pierre de Gondy*, Duc de Retz, le 15 Mars 1635, mourut à Paris d'une hydropisie de poumon, le 26 Janvier 1646, âgé de 37 ans, & fut inhumé dans l'Eglise de la Sorbonne, auprès du Cardinal *de Richelieu*, son oncle maternel. Il avoit épousé, par contrat

du 29 Juin 1626, *Marie-Françoise de Guemadeuc*, fille unique de *Thomas*, Baron *de Guemadeuc*, & de *Jeanne de Ruelan*. Elle se remaria, en 1647, à *Charles de Grossove*, Comte d'Ouroüer, Seigneur de Pesselieres, Gouverneur de Fougeres, assassiné à Paris, dans son carrosse, au mois de Décembre 1658. Elle mourut le 13 Janvier 1674. Ses enfans furent : — 1. ARMAND-JEAN, qui suit ; — 2. JEAN-BATISTE-AMADOR, auteur de la branche des Ducs d'Aiguillon, rapportée ci-après ; — 3. EMMANUEL-JOSEPH, Comte de Richelieu, né le 8 Mars 1639, Abbé de Marmoutier, de Saint-Ouen de Rouen, Prieur de Saint-Martin des Champs, qui se trouva au combat de Saint-Godard en Hongrie le 1 Août 1664, & mourut au retour, à Venise, le 9 Janvier 1665 ; — 4. MARIE-MARTHE, dite *Mademoiselle de Richelieu*, morte sans alliance au mois de Septembre. 1665, & enterrée aux Carmélites de la rue Chapon ; — 5. & MARIE-THÉRESE, dite *Mademoiselle d'Agenois*, née le 25 Avril 1636, *Duchesse d'Aiguillon* après sa tante, en 1675. Elle prit l'habit de Religieuse dans le Monastere des Filles du Saint-Sacrement rue Cassette à Paris, & mourut en Décembre 1705. Le Duché d'Aiguillon passa à LOUIS-ARMAND, Comte d'Agenois, son neveu, dont il sera parlé ci-après. Ce degré écarteloit *au* 1 DE VIGNEROT, *au* 2 DE RICHELIEU ; *au* 3 *d'azur, à la croix d'or cantonnée de quatre oiseaux d'argent ; & au* 4 *d'or, au lion de gueules.*

VII. ARMAND-JEAN DU PLESSIS, par substitution aux nom & armes du Cardinal *de Richelieu*, son grand-oncle, né au Havre-de-Grace le 3 Octobre 1629, batisé dans la Chapelle du petit Luxembourg, Duc de Richelieu & de Fronsac, Pair de France, Prince de Mortagne, Marquis du Pontcourlay, Comte de Cosnac, Baron de Barbezieux, de Coze & Saugeon, suivit d'abord le parti de l'Eglise, fut Abbé de Saint-Ouen de Rouen, dont il se démit ; fut nommé Chevalier des Ordres du Roi, Général des Galeres de France, Gouverneur des ville & Citadelle du Havre & dépendances, dont il se démit par la suite ; prêta serment au Parlement, en qualité de Duc & Pair, le 15 Janvier 1657, & mourut le 20 Mai 1715, dans la 80e année de son âge. Il avoit épousé, 1°. le 26 Décembre 1649, dans l'Eglise de Trie-le-Château près Gisors, *Anne Poussart* (fille de *François Poussart*, Marquis de Fors, Baron du Vigean, & d'*Anne de Neufbourg*), premiere Dame d'honneur de la Reine, & ensuite de Madame la Dauphine ; morte à Paris, sans enfans, le 28 Mai 1684. Elle étoit veuve de *François-Alexandre d'Albret*, Sire de Pons, Comte de Marennes, fils d'*Henri d'Albret*, II. du nom, Baron de Miossens, & d'*Anne de Pardaillan-Gondrin*. Il épousa, 2°. le 30 Juillet 1684, *Anne-Marguerite d'Acigné*, morte le 19 Août 1698, fille aînée de *Jean-Léonard d'Acigné*, Comte de Grandbois, & de *Marie-Anne*, Comtesse *d'Acigné* & de la Roche-Jagu ; & 3°. le 20 Mars 1702, *Marguerite-Thérese de Rouillé*, veuve de *Jean-François*, Marquis *de Noailles*, Maréchal-de-Camp, & fille de *Jean de Rouillé*, Baron de Meslay, Conseiller d'Etat, & de *Marie Comans d'Astric*. Elle est morte à Paris le 29 Octobre 1729, âgée de 69 ans, ayant, par son testament, laissé une partie de ses biens au Duc *de Richelieu*, fils de son second mari, & l'autre au Duc *de Noailles*, aujourd'hui Maréchal de France, & au Comte *de Noailles*, aujourd'hui Maréchal Duc de Mouchy, au préjudice de ses parens. Du second lit vinrent : — 1. LOUIS-FRANÇOIS-ARMAND, qui suit ; — 2. CATHERINE-ARMANDE DU PLESSIS-RICHELIEU, dite *Mademoiselle de Richelieu*, née le 22 Juin 1685, mariée, par contrat du 23 Avril 1714, à *François-Bernardin du Châtelet*, Comte de Clesmont, Maréchal-de-Camp le 8 Février 1734, Gouverneur du Château de Vincennes, où il est mort le 3 Septembre 1754, âgé de 66 ans, & enterré à Saint-Paul, sans avoir laissé d'enfans, fils d'*Antoine-Charles*, Marquis *du Châtelet*, aussi Gouverneur de Vincennes, & de *Thérese-Marie Gigault de Bellefonds* ; — 3. ELISABETH-MARGUERITE-ARMANDE, dite *Mademoiselle de Fronsac*, née le 12 Août 1686, Religieuse à Saint-Remy des Landes, puis Prieure perpétuelle des Religieuses Bénédictines, dites *de la Présentation*, rue des Postes à Paris, morte le 9 Juin 1744, âgée de 58 ans ; — 4. & MARIE-GABRIELLE-ELISABETH, née le 27 Juin 1689, Religieuse au Port-Royal à Paris, puis nommée Coadjutrice de

l'Abbaye de Sainte-Perrine de la Villette, Abbesse du Trésor en 1724, & morte Abbesse de l'Abbaye-aux-Bois à Paris.

VIII. Louis-François-Armand du Plessis, né le 13 Mars 1696, Duc de Richelieu en Poitou, & de Fronsac en Guienne, Pair de France, Marquis du Pontcourlay, Comte de Cosnac, Prince de Mortagne, Baron de Barbezieux, de Coze, de Saugeon & d'Albret, Gouverneur de Coignac, l'un des 40 de l'Académie Françoise, reçu le 12 Décembre 1720, a pris séance au Parlement comme *Duc de Richelieu*, le 2 Mars 1721, & comme Pair de France, en qualité de *Duc de Fronsac*, le 15 Avril 1723; nommé Ambassadeur extraordinaire à la Cour de Vienne en 1724, Chevalier des Ordres le 1 Janvier 1728; reçu honoraire à l'Académie des Sciences en 1731; Brigadier d'Infanterie le 20 Février 1734; Maréchal-de-Camp le 1 Mars 1738; pourvu de la charge de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, par Provisions du 13 Février 1744; Aide-de-Camp de Sa Majesté le 1 Mai même année; & Lieutenant-Général le 2 de ce mois; s'est trouvé à la bataille de Fontenoy en 1745, & à la prise de Tournay; concourut, en 1746, à la défaite des ennemis à Raucoux; fut envoyé à Dresde le 25 Décembre même année, pour faire la demande de Madame la Dauphine, mere du Roi Louis XVI; combattit à Lawfeldt le 2 Juillet 1747; passa en Italie pour commander à Gênes, par Lettres du 1 Août suivant; y a commandé jusqu'à la paix; a été créé Maréchal de France le 11 Octobre 1748; déclaré lui & ses descendans nobles Génois, & leurs noms inscrits dans le Livre d'or, par Décret du Sénat du 17 du même mois: sa statue de marbre a été placée dans le Salon du Palais. Il a obtenu le Gouvernement général de Guienne, par Lettres données à Versailles le 4 Décembre 1755; a commandé l'armée envoyée en l'Isle de Minorque l'année suivante, s'empara du Port-Mahon le 22 Avril 1756, du Fort Saint-Philippe, & de ceux de Malboroug & de Saint-Charles, par capitulation du 29 du même mois; continua de commander sur les Côtes de la Méditerranée jusqu'au 1 Juillet 1757; eut le commandement de l'armée d'Allemagne le 25 de ce mois; & enfin fut nommé pour commander en Guienne; quitta l'armée le 10 Février 1758, pour aller commander à Bordeaux. Il a épousé, 1°. le 12 Février 1711, *Anne-Catherine de Noailles*, fille unique d'un oncle du feu Maréchal Duc *de Noailles*, morte, sans enfans, le 14 Novembre 1716; & 2°. le 7 Avril 1744, *Elisabeth-Sophie de Lorraine*, sœur du dernier Prince *de Guise*, morte le 2 Août 1740, fille puînée d'*Anne-Marie-Joseph de Lorraine*, Comte d'Harcourt, dit *le Prince de Guise*, & de *Marie-Louise-Christine Jeannin de Castille*, Marquise de Montjeu, dont: — Louis-Antoine-Sophie, qui suit; — & Jeanne-Sophie-Elisabeth-Louise-Armande-Septimanie, née à Montpellier le 1 Mars 1740, mariée, le 10 Février 1756, dans la Chapelle de l'Hôtel de Richelieu, par l'Evêque de Saint-Pont, à *Casimir*, Comte *d'Egmond-Pignatelli*, Grand-d'Espagne de la premiere Classe, aujourd'hui Lieutenant-Général des Armées du Roi, morte, sans enfans, il y a quelques années.

IX. Louis-Antoine-Sophie du Plessis-Richelieu, titré *Duc de Fronsac*, né le 4 Février 1736, noble Génois, Maréchal-de-Camp en 1762, Gentilhomme de la Chambre du Roi en survivance de son pere, est veuf depuis le 3 Février 1767, d'*Adélaïde-Gabrielle de Hautefort*, qu'il avoit épousée le 25 Février 1764, dont deux garçons. Il s'est remarié, en Avril 1776, avec Demoiselle *N... de Galliffet*.

Le pere du Duc de Richelieu a cessé d'écarteler ses armes de Vignerot, & s'est contenté de porter les armes pleines du Cardinal *de Richelieu*, conformément à la substitution, qui sont: *d'argent, à trois chevrons de gueules*.

Branche des Ducs d'Aiguillon.

VII. Jean-Batiste-Amador du Plessis, Marquis de Richelieu, second fils de François, II. du nom, Marquis du Pontcourlay, & de *Marie-Françoise de Guemadeuc*, né le 8 Novembre 1632, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur du Havre-de-Grace, & Capitaine des Châteaux de Saint-Germain-en-Laye & de Versailles, mort le 11 Avril 1662, avoit épousé, le 6 Novembre 1652, *Jeanne-Batiste de Beauvais*, fille de *Pierre*, Seigneur de Gentilly, & de

Catherine-Henriette Bellier. Elle fut premiere Femme-de-Chambre & favorite de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & mourut le 30 Avril 1663, dans la 27e année de son âge, laissant : — 1. LOUIS-ARMAND, qui suit ; — 2. autre LOUIS-ARMAND, mort jeune le 7 Août 1668 ; — 3. MARIE-FRANÇOISE, Religieuse à Chelles, puis Prieure de Grecy en Brie ; — 4. ELISABETH, mariée, en Juin 1696, à *Nicolas de Quelen*, Seigneur du Plessis, Substitut du Procureur-Général au Parlement de Paris ; — 5. & MARIE-MARTHE, Abbesse de Saint-Remy des Landes, morte le 28 Mars 1719.

VIII. LOUIS-ARMAND DU PLESSIS, né le 9 Novembre 1654, Marquis de Richelieu, Comte d'Agenois, Baron de Quebriac, héritier du Duché d'Aiguillon, ci-devant Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gouverneur de la Fere en Picardie, substitué au Duché de Richelieu, est mort à Paris le 22 Octobre 1730, âgé de 76 ans, & a été inhumé en Sorbonne. Il avoit épousé *Marie-Charlotte de la Porte-Mazarini*, fille d'*Armand-Charles*, Duc de Mazarin & de la Meilleraye, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Hortense Mancini*, niéce du Cardinal *Mazarin*. Elle est morte à Dieppe en Normandie, le 13 Mai 1729, âgée de 68 ans. De ce mariage sont issus : — ARMAND-LOUIS, qui suit ; — & INNOCENT-JULES, dit l'*Abbé de Richelieu*, mort le 27 Septembre 1705, & inhumé en Sorbonne.

IX. ARMAND-LOUIS DU PLESSIS-RICHELIEU, né en Octobre 1683, Duc d'Aiguillon, Pair de France, Comte d'Agenois, Marquis de Montcornet, Baron de Vereil & de Boulogne, Gouverneur pour le Roi des Ville & Citadelle de la Fere, ci-devant Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Toulouse, Cavalerie, ayant hérité, par la mort de son pere, du Duché d'Aiguillon, poursuivit, de l'agrément du Roi, au Parlement de Paris, le rétablissement de la Pairie en sa faveur, ce qu'il obtint par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi le 10 Mai 1731, avec rang seulement du jour de sa réception. En conséquence il prêta le serment accoutumé, & prit séance au Parlement le 28 du même mois de Mai 1731, & est mort le 31 Janvier 1750. Il avoit épousé, par contrat du 12 Août 1718, *Anne-Charlotte de Crussol*, fille de *Louis*, Marquis, de Florensac, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Louise-Thérese de Saint-Nectaire-Châteauneuf*, dont : — 1. ARMAND-JEAN, Prince de Portien, né le 9 Juin 1719, mort un mois après ; — 2. EMMANUEL-ARMAND, qui suit ; — 3. ARMAND-LOUIS-GILLES, Marquis d'Aiguillon, né le 1 Mai 1729, batisé le 3 à Saint-Sulpice, tenu sur les Fonts par LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON, Prince de Conty, & par *Françoise-Gillonne de Montmorency-Luxembourg*, épouse de *Louis de Pardaillan-Gondrin*, Duc d'Epernon, Pair de France. Il est mort de la petite vérole, pensionnaire aux Jésuites, le 31 Décembre 1735 ; — 4. ARMAND-JULES-CHARLES, né le 5 Décembre 1730, mort aussi de la petite vérole, pensionnaire aux Jésuites, le 2 Janvier 1736 ; — 5. MARIE-ANNE-JULIE, née le 29 Avril 1723, morte le 16 Mai 1728 ; — 6. & ARMANDE-CHARLOTTE, née le 5 Juin 1725, aussi morte.

X. EMMANUEL-ARMAND DU PLESSIS-RICHELIEU, né le 31 Juillet 1720, connu d'abord sous le nom de *Comte d'Agenois*, Mousquetaire le 11 Mai 1737, Lieutenant en second au Régiment du Roi le 26 Mai 1738, Colonel du Régiment de Brie, Infanterie, par Commission du 6 Mai 1739, Duc, sur la démission de son pere, le 14 Janvier 1740, appellé *le Duc d'Agenois*, servit à la tête de son Régiment à l'armée envoyée en Baviere au mois de Mars 1742, sous les ordres du Duc *d'Harcourt*, puis du Comte *de Saxe* ; concourut à la défense d'Eggenfeld, sous les ordres du Prince *de Conty*, en 1743 ; passa en Italie au mois de Février 1744 ; reçut une blessure considérable à l'attaque du Château Dauphin, la même année ; fut fait Brigadier le 1 Avril 1745 ; prisonnier de guerre avec toute la garnison d'Asti, le 4 Mars 1746 ; échangé au mois de Juin 1747, il passa le 22 Août à Gènes, sous les ordres du Duc *de Richelieu*, & contribua à la défense de cette place ; fut fait Maréchal-de-Camp le 1 Janvier 1748 ; aggrégé au Corps des Nobles Génois & inscrit dans le Livre d'or, le 17 Octobre suivant. A la mort de son pere, arrivée le 31 Janvier 1750, il prit le titre de

Duc d'Aiguillon, obtint le Gouvernement de la Fere qu'il avoit, par Provisions du 12 Février; prêta serment au Parlement, comme Pair, le 3 Septembre suivant; a été nommé Lieutenant-Général au Comté Nantois, par Provisions données à Versailles le 10 Avril 1753; a obtenu le Commandement en chef de la Province de Bretagne le 20 du même mois; a été nommé Chevalier des Ordres du Roi le 1 Janvier 1756; Lieutenant-Général des Armées le 1 Mai 1758; fit rembarquer, au mois de Juillet suivant, les Anglois, qui avoient tenté une descente à Saint-Malo, après avoir causé quelques dommages au Bourg de Saint-Servan; & les Anglois étant revenus, au mois de Septembre même année, à l'Ance de Saint-Cast, il les joignit le 11, les força de se rembarquer, les culbuta, & leur tua environ 3000 hommes, en fit 800 prisonniers, & l'artillerie leur coula à fond trois barques chargées de soldats. En considération de ses services, le feu Roi lui a accordé, au mois de Décembre 1761, les entrées de sa Chambre, & le 1 Mars 1762, la charge de Gouverneur & Lieutenant-Général de la Province d'Alsace. Après la mort du Duc *de Chaulnes*, il a été nommé Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi. Le Duc *d'Aiguillon* a encore été Ministre des Affaires Etrangeres, & a fait les fonctions de Ministre de la Guerre, après la retraite de M. *de Montainard*. Il est veuf de *Louise-Félicité de Bréhan*, qu'il avoit épousée le 4 Février 1740, fille unique de *Louis-Robert-Hippolite de Bréhan*, appellé *le Comte de Plelo*, Ambassadeur de France en Dannemarck, & d'une sœur du Duc *de la Vrilliere*. Elle avoit été Dame du Palais de feu la Reine en 1748. De ce mariage sont issus un garçon & une fille, laquelle a épousé, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 18 Novembre 1766, le Comte *de Chabrillant*.

Cette branche des Marquis *de Richelieu*, aujourd'hui Ducs *d'Aiguillon*, porte: *écartelé au 1 & 4* DE VIGNEROT; *& au 2 & 3* DU PLESSIS-RICHELIEU.

PLESSIS-RIDEAU. Les Seigneurs de ce nom sont une branche de la Maison de BRIÇONNET, dont nous avons donné la Généalogie dans le *Tome III* de ce Dictionnaire.

PLESSIS-DE-LA-ROCHE-PICHEMER, au Maine.

RENÉ DU PLESSIS, Seigneur de la Roche-Pichemer, de Villiers & des Touches, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de LOUIS DU PLESSIS, Seigneur de la Roche-Pichemer épousa *Renée Bouré*, qui lui porta en mariage, en 1572, la Seigneurie de *Jarzé*. Il en eut:

FRANÇOIS DU PLESSIS, Comte de Jarzé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur du Plessis-Bouré, marié, en 1612, à *Catherine de Beaumanoir-de-Lavardin*, dont:

RENÉ DU PLESSIS, Comte de Jarzé, Seigneur de la Roche-Pichemer, Capitaine des Gardes de la Reine mere, marié, en 1634, à *Catherine Ami*, de laquelle vint:

FRANÇOIS DU PLESSIS, II. du nom, Seigneur de la Roche-Pichemer, Comte de Jarzé, qui épousa *N... de Saint-Offange-de-la-Jaille*, dont:

URBAIN DU PLESSIS, Seigneur de la Roche-Pichemer, en faveur duquel la Seigneurie de *Jarzé* fut érigée en *Marquisat* avec union de la Châtellenie de *Chemiré* & du Fief & Seigneurie de *Pins*, situés dans la Ville de Bourges, par Lettres du mois d'Avril 1694, enregistrées le 16 Mars 1696. Le Marquis *de Jarzé* fut nommé, en 1708, Ambassadeur du Roi en Suisse.

RENÉ, III. du nom, son fils, Marquis du PLESSIS-JARZÉ, étant mort sans lignée, en 1723, le Marquisat de Jarzé a passé à *Paul-Louis-Jean-Batiste-Camille de Savary*, Comte de Breves, du chef de sa bisayeule CATHERINE DU PLESSIS-JARZÉ, fille de FRANÇOIS DU PLESSIS, Comte de Jarzé, & de *Catherine de Beaumanoir*. Tablettes Généalogiques, *Part. V*, *p.* 89.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 de gueules, à la rencontre de cerf d'argent, surmontée de deux croissans de même l'un sur l'autre; au 2 & 3 d'argent, à une bande de fusées de gueules, à la bordure de sable chargée de huit besans d'or*, qui est DES ROCHES.

PLESSIS. Il y a encore deux Familles de ce nom en Normandie, l'une, de

l'Election de Vernon, qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois étoiles de gueules, 2 & 1.*

Les armes de l'autre Famille sont : *d'azur, à 3 merlettes d'or, 2 & 1.*

* PLEUMARTIN, en Anjou : Terre & Seigneurie possédée, depuis plus de trois siécles, par la Maison d'*Ysoré*.

Elle fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Janvier 1652, enregistrées au Parlement, & en la Chambre des Comptes les 28 Mars & 28 Mai 1653, en faveur de *René Ysoré*, III. du nom, Lieutenant pour le Roi en Touraine & dans le haut Poitou, fils de *Georges Ysoré*, Marquis d'Ervault, & de *Marie de Roncherolles-de-Pont Saint Pierre*. Voyez YSORÉ.

* PLEURRE : Ancienne Famille noble de Champagne, en faveur de laquelle la Terre de ce nom, qu'elle posséde avec les plus belles mouvances, entr'autres celles du Marquisat de Montmort, a été érigée en *Marquisat*, il y a plus d'un siécle.

L'aîné de cette Maison, CLAUDE-HENRI, Marquis DE PLEURRE, Chevalier, est Gouverneur de Sezanne, & Grand-Bailli d'Epée, de pere en fils, depuis trois générations. Cette charge a été créée pour un DE PLEURRE, à cause de ses services rendus à l'Etat.

Le Marquis DE PLEURRE, parent très-proche de feu M. *de Chauvelin*, Garde des Sceaux, & de MM. *de Bissy*, & allié aux plus grandes Maisons du Royaume, est Seigneur des Terres & Marquisat de Pleurre, Marigny, Corroy, la Colombiere, Nanteuil-le Verger, Saint-Quentin la-Fosse, Rouvroy, &c. Il a épousé *Charlotte-Louise-d'Houdreville*, d'une bonne & ancienne noblesse militaire, dont il a trois garçons & deux filles ; l'aîné des garçons — N..., Comte DE PLEURRE, est Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & Capitaine au Régiment des Carabiniers de MONSIEUR ; les deux autres sont Chevaliers de Malte, & servent l'un dans les Carabiniers, & l'autre dans l'Infanterie.

L'aînée des filles, N... DE PLEURRE, a épousé le Comte *de Saint-Blimond*, Seigneur de Pardé & d'autres belles Terres en Picardie. La seconde fille, nommée CHARLOTTE-LOUISE DE SAINT-QUENTIN DE-PLEURRE, mariée à *Louis-Anne-Alexandre de Biaudos*, Marquis de Casteja, Gouverneur de Saint-Dizier, Seigneur, Baron de Demenge-aux-Eaux, Treveray, &c, est morte le 7 Février 1773, au Château de Demenge en Barrois. Notice fournie par une personne attachée à la Famille.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois griffons d'or, 2 & 1, ceux du chef affrontés.*

D'une autre branche de cette Famille étoit JEAN-NICOLAS DE PLEURRE, Seigneur de Romilly, Conseiller au Parlement de Paris, qui, de *Marguerite Françoise de la Porte*, sa premiere femme, morte, le 15 Avril 1713, âgée de 32 ans, a eu :

GABRIEL-JEAN DE PLEURRE, Seigneur de Romilly, né le 26 Mars 1712, Conseiller au Parlement de Paris le 26 Mars 1733, Maître des Requêtes le 3 Février 1741, Président au Grand Conseil le 5 Mai 1745, Intendant de la Rochelle en Juin 1747, mort le 23 Juin 1749, âgé de 37 ans. Il avoit épousé, le 15 Janvier 1742, *Adélaïde-Elisabeth Sophie Lépineau*, fille de *Nicolas Lépineau*, & d'*Anne-Elisabeth Morel*. Elle s'est remariée, en Janvier 1752, à *J. Paul-François-Henri de la Cour*, Comte de Balleroy, ci-devant Colonel dans les Grenadiers de France. Les armes comme ci-devant.

* PLOEN : Petite Ville avec un magnifique Château, dans la Wagrie, Province du Duché d'Holstein.

Par une convention conclue en Juin 1756, avec le Roi DE DANNEMARCK, le Duc de *Holstein-Ploen* lui a cédé le Duché de Ploen, dont les revenus sont évalués 80000 écus par an. Sa Majesté Danoise s'est engagée de son côté à

liquider les dettes de la Maison de ce Prince, & à lui assigner une pension assez considérable pour qu'il puisse continuer de tenir un état convenable à son rang. Par la même convention, le Roi de Dannemarck se charge de pourvoir au Douaire de la Duchesse *de Holstein-Ploen*. Chacune des Princesses filles du Duc, sera dotée par S. M. Danoise.

Les Ducs *de Holstein-Sondersbourg*, & *Holstein-Gluksbourg*, à qui le Duché devoit revenir successivement, après l'extinction de la branche de *Ploen*, ont donné leur consentement à cette convention. Entre les indemnités que le Roi de Dannemarck leur a accordées, S. M. a fait présent de la Seigneurie de Gammelgeard au Duc de *Holstein-Sondersbourg*. Voyez HOLSTEIN.

PLOESQUELLEC, du ressort de Lannion en Bretagne.

FRANÇOIS DE PLOESQUELLEC, Seigneur de Boisrio, fut maintenu en la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation du 19 Août 1669, au rapport de M. *de Langle*, comme étant issu d'une Famille *noble d'ancienne extraction*.

Une autre branche, dont étoit PIERRE DE PLOESQUELLEC, fut aussi déclarée *noble d'extraction*, au rapport de *M. le Fevre*, par Arrêt rendu en la même Chambre le 5 Septembre 1669. LOUIS DE PLOESQUELLEC, Seigneur de Keramprovost & autres lieux, au rapport de M. *des Cartes*, fut interloqué sur sa noblesse, par Arrêt rendu en ladite Chambre le 14 Août 1670; mais par un autre du 24 Octobre de la même année, au rapport de M. *de Lesrat*, il fut aussi déclaré *noble d'extraction*.

Les armes : *chevronné de six piéces d'argent & de gueules, au lambel de trois pendans d'azur en chef.*

* PLOEUC : Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en *Comté*, par Lettres du 14 Avril 1696, & autres de surannation du 22 Juin 1699, en faveur d'*Yves-Olivier de la Riviere*, Marquis du Plessis & de la Riviere, Gouverneur de Saint-Brieux.

Cette Terre a donné son nom à une ancienne Noblesse de la Province, qui remonte à GUILLAUME, Sire DE PLOEUC & du Timeur, Chevalier-Banneret, qui vivoit en 1455, & eut pour fils :

VINCENT, Sire de PLOEUC & du Timeur, marié à *Jeanne de Rosmadec*, fille d'*Alain*, Sire *de Rosmadec* & de Tynarlan, & de *Françoise du Quellenec*, dont : — VINCENT, qui suit; — & PIERRE, Seigneur de Kernegant, marié à *Jeanne du Quellenec*, fille de *Hervé*, Seigneur de l'Estang, & de *Marguerite de Querriec*, Dame de Coetenfao, dont une fille, nommée — MARIE DE PLOEUC, Dame de l'Estang, femme d'*Olivier de Kercoent*, Seigneur de Kergournadec, fils d'*Alain*, Seigneur *de Kercoent*, & de *Jeanne*, Dame *de Kergournadec*.

VINCENT, Seigneur DE PLOEUC & du Timeur, s'allia avec *Isabeau de Malestroit*, fille de *Jean de Malestroit*, Seigneur de Mésangé, & de *Peronnelle de la Sauraye*, dont : — 1. VINCENT, qui suit; — 2. FRANÇOISE, femme de *Jean*, Seigneur *de Kerneno*, Capitaine de l'arriere-ban de l'Evêché de Vannes; — 3. & ISABELLE.

VINCENT, III. du nom, Sire DE PLOEUC & du Timeur, épousa, 1°. *Anne du Chastel*; & 2°. *Mauricette de Goulaines*, sœur de *Jean de Goulaines*, son gendre, & de *Gabriel*, Marquis *de Goulaines*; & fille de *Claude*, Seigneur *de Goulaines*, & de *Jeanne de Boutteville*. Il eut du premier lit : — 1. ANNE DE PLOEUC, femme de *Jean de Goulaines*, Seigneur de la Rufiliere, fils puîné de *Claude*, & de *Jeanne de Boutteville*, Dame de Favonet; & du second lit : — 2. SÉBASTIEN, qui suit; — 3. VINCENT, rapporté après la postérité de son aîné; — 4. ANNE, femme de *Pierre de Kersandy*, Seigneur dudit lieu; — 5. & MARIE, femme de *Jean le Borgne*, Seigneur de Lesquififlou & de Keralio.

SÉBASTIEN, Marquis DE PLOEUC & du Timeur, épousa *Marie de Rieux*, fille de *René de Rieux*, Chevalier des Ordres du Roi, Marquis de Sourdeac, & de *Susanne de Saint-Melaine*, Dame du Bourg-l'Evêque, dont trois filles, sçavoir: — 1. MAURICETTE, Marquise DE PLOEUC & du Timeur, mariée, en 1644, à *Donatien de Maillé*, Marquis de Kerman, tué, en duel, par le Marquis *du Chastel*, en 1652, fils de *Charles de Maillé*, Marquis de Kerman, & de *Charlotte d'Escoubleau*; — 2. LOUISE-GABRIELLE DE PLOEUC, mariée à *Jacques de Rivalen*, Seigneur de Messean & de Lanizouarn; — 3. & MARIE-ANNE DE PLOEUC-DU-TIMEUR, alliée, le 27 Février 1645, avec *Guillaume de Penancoet*, Comte de Kérouallé, Seigneur de Kerboronné, &c. mort en 1690, & elle en Janvier 1709, dont deux filles; — l'aînée fut Duchesse *de Portsmouth*, en Angleterre, & d'Aubigny; la seconde, nommée *Henriette-Mauricette de Penancoet-de-Kérouallé*, mariée 1°. à *Philippe-Herbert*, Comte *de Pembrock*; & 2°. à *Timoléon*, Marquis *de Gouffier-Thois*, dont elle eut plusieurs enfans.

VINCENT DE PLOEUC, fils puîné de VINCENT, III. du nom, & de *Mauricette de Goulaines*, sa seconde femme, s'allia avec *Susanne*, Dame *de Coetanezre*, Kernat & Breonlous, dont, entr'autres enfans;

JEAN DE PLOEUC, Seigneur de Kerronant, qui se maria avec *Anne de Carné*, fille de *Jean*, Baron *de Carné*, Gouverneur de Quimpercorentin, & de *Françoise de Kernesne*, dont des enfans. Manuscrit de *Piganiol-de-la-Force*.

Ceux de ce nom, qui sont du ressort de Quimper, ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & maintenus dans la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 23 Mars 1671, au rapport de M. *de Lopriac*.

Cette Famille a donné un Prélat dans la personne de FRANÇOIS-HYACINTHE DE PLOEUC-DU-TIMEUR, d'abord Vicaire-Général de Quimper ou de Cornouailles en basse-Bretagne, ensuite nommé Evêque le 23 Décembre 1706, sacré le 19 Juin 1707. Il fut député des Etats de Bretagne, pour le Clergé, en 1712, harangua LOUIS XIV, en cette qualité, à la tête de la Députation de cette Province le 13 Février 1713; & est mort en son Diocèse au mois de Janvier 1739, dans la trente-deuxieme année de son Episcopat.

Les armes: *chevronné d'hermines & de gueules de six pièces.* Voyez le *Mercure de France du mois de Février* 1739, *p.* 391.

*PLOTHO, ancienne Maison de Flandre, dans laquelle est passée, vers le commencement de ce siécle, la Baronnie de Meerbeke, près Ninove en Brabant, par le mariage de

Marie-Isabelle-Gasparde de Cauteren, Baronne de Meerbeke, du pays de Wedergraet, avec GEBHARD-FRANÇOIS, Baron DE PLOTHO, du Saint-Empire, d'Ingelmunster, &c. ayeul du Baron DE PLOTHO, mentionné ci-après.

Nous n'allons donner ici qu'une notice de cette Maison, sur laquelle nous attendons un *Mémoire* Généalogique, dressé sur titres, dont nous ferons usage dans le Supplément. Suivant le certificat du Généalogiste des Ordres du Roi, en date du 2 Septembre 1773, pour être reçu Chevaux-Léger de la Garde ordinaire de Sa Majesté, le Baron DE PLOTHO a prouvé, 1°. que *très-noble haut & puissant Seigneur*, Messire VOLFGANG DE PLOTHO, Baron du Pays d'Ingelmunster, Seigneur de Parey, Zerben, Weissand, Ringfurth, Wyfre, Saint-Eloys, &c. fut créé Baron du Saint-Empire, par Diplome de l'Empereur FERDINAND III, du 13 Septembre 1643.

2°. Qu'il est arriere-petit-fils de *haut & puissant Seigneur* Messire DELPHIN, Baron DE PLOTHO, du Saint-Empire & d'Ingelmunster, Seigneur de Roosebeke, Wielsbeke, Saint-Eloys, Saint-Baessvyfre, Waereghem, Tyeghem, Gelwelt, Rousbrugghe, Ooft, Parey, Zerben, Rinckfort, Ilenbourgh, &c. du Conseil de Guerre de Sa Majesté Impériale, Colonel d'un Régiment haut-Allemand, au service de Sadite Majesté, & de haute & puissante Dame *Marie-Florence de Thiennes*.

3°. Qu'il est petit-fils de haut & puissant Seigneur Messire Gebhard-François, Baron de Plotho, du Saint-Empire, d'Ingelmunster, Seigneur de Wyfre, Ronsbrugghe, Roosebeke, Wielsbeke, Saint-Eloys, Saint-Baessvyfre, Waereghem, Tyeghem, &c. & de haute & puissante Dame *Marie-Isabelle-Gasparde de Cauteren*, Baronne de Meerbeke, du Pays de Wedergraet, Nederbraekel, &c.

4°. Qu'il est fils de haut & puissant Seigneur Messire Théodore-Joseph, Baron de Plotho, du Saint-Empire, d'Ingelmunster, Wedergraet, &c. mort en 1767, & de haute & puissante Dame *Marie-Gabrielle-Bénigne de Tournay-d'Assignies-d'Oisy*, morte à Paris le 29 Janvier 1776, âgée de 36 ans, laissant pour enfans :

1. Charles-Joseph-Louis-Marie-Guislain, Baron de Plotho & d'Ingelmunster, né & ondoyé le 13 Février 1757; auquel les cérémonies du Batême ont été suppléées le 17 Mai 1758, en l'Eglise Paroissiale de Saint-Amand d'Ingelmunster, au Diocèse de Tournay; le parrein, *Charles-Joseph-Eugene de Tournay-d'Assignies*, Comte d'Oisy, Gouverneur de Mirecourt, Bancourt, Faucane, &c. & la marreine, Marie-Louise de Plotho, Comtesse de Wonsheim, Baronne de Boulers, &c. Le Baron de Plotho a été reçu, en 1773, Chevaux-Léger de la Garde ordinaire du Roi, d'après les preuves ci-dessus faites devant le Généalogiste des Ordres du Roi.

2. Eustache-Cajétan-Maurice-Guislain de Plotho, né au Château de Meerbeke, près Ninove, le 1 Octobre 1760; parrein, le Marquis *d'Oisy*, & la marreine, Marie-Albertine de Plotho-d'Ingelmunster, Comtesse de Croix & de Mauwe.

3. Ferdinand-Maximilien-Auguste-Guislain de Plotho, né au Château d'Ingelmunster le 8 Août 1762; parrein, le Comte de *Croix* & de Mauwe; marreine, la Baronne de Plotho & de Rosyn.

4. Marie-Françoise-Caroline-Guislaine de Plotho, née au Château d'Ingelmunster près Courtray, le 14 Octobre 1758, à laquelle les cérémonies du batême ont été suppléées le 25 Novembre suivant; le parrein, François-Antoine, Baron de Plotho, son oncle, Gouverneur de Tyeghem; marreine, *Marie-Louise-Guillelmine le Coq-d'Humbeke*, épouse de *Jacques-Eustache d'Assignies*, Marquis d'Oisy, Mestre-de-Camp & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans.

5. Et Reine-Colette-Gabrielle-Guislaine de Plotho, aussi née au Château d'Ingelmunster le 22 Août 1763; parrein, *Gabriel-Joseph d'Assignies-d'Oisy*, Chevalier de Malte, Capitaine de Vaisseau au service de France; marreine, *Reine de Beer*, Baronne de Plotho. Elle est, ainsi que sa sœur, Pensionnaire à la Visitation, rue Saint-Antoine.

Les armes de Plotho sont : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à une fleur de lis de gueules; au 2 & 3 de gueules, au maure de carnation, couronné d'or, vêtu de sinople; & sur le tout d'azur, à la tête de cerf au naturel, mouchetée d'argent.* L'écu sommé d'une *couronne ducale*. Supports : *deux lions d'or, la tête contournée, armés, & lampassés de gueules.*

PLUSBEL-DE-SAULLES, à Langres en Champagne: Famille noble qui possede, depuis près de trois siécles, la Terre de Saulles.

I. Claude Plusbel, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant en partie, qu'il acquit de MM. *Noirot*, épousa, Demoiselle *Marguerite Roussat* dont, entr'autres enfans.

II. Christophe Plusbel, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant, Licencié-ès-Loix, Lieutenant Particulier au Bailliage & Siége Présidial de Langres en 1589, qui épousa *Gillette Petit*, & en eut, entr'autres enfans : — Humbert, Chanoine de Langres, mort à Rome; — & Antoine, qui suit.

III. Antoine Plusbel, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant, Conseiller au Bailliage de Langres par deux titres de l'an 1589 & de 1597, épousa

Marie Levin, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur d'Haccourt, & de *Claude Monginot*, dont :

IV. Henri Plusbel, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant, Conseiller au Bailliage de Langres, Echevin en 1647, marié à *Jeanne Bocquin*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

V. Jean Plusbel, Seigneur de Saulles & de Grenant en partie, Conseiller au Bailliage de Langres, maintenu dans sa qualité de *Noble* & *d'Ecuyer*, par Arrêt du Conseil du 16 Août 1704, mort, en 1736, âgé de plus de 80 ans. Il avoit épousé *Barbe Magnen*, morte le 15 Novembre 1745, âgée de 84 ans, dont, pour fils aîné :

VI. Henri Plusbel, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant, aussi Conseiller au Bailliage & Siége Présidial de Langres, mort en 1760. Il avoit épousé *Charlotte Girard-de-Chambrulard*, morte en 1775, fille d'*Etienne Girard*, Sieur *de Chambrulard*, Ecuyer du Roi dans sa grande Ecurie. De ce mariage sont issus : — 1. Jean-Charles, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Langres, né en 1715, mort le 22 Mars 1765 ; — 2. Bénigne, né le 17 Septembre 1717, Mousquetaire noir, tué, par accident, en 1738 ; — 3. Barbe-Nicole Plusbel, Dame de Saulles & de Grenant, mariée, en 1744, à *Claude-Joseph Girault*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Vitry, Esley, Genevrieres & Belfond ; — 4. & Marie, alliée, le 5 Novembre 1741, à *N... de Minette*, Chevalier, dit *de Beaujeu*, Mousquetaire noir. *Mémoire envoyé*.

Les armes : *d'argent, au chevron d'or, accompagné de trois marguerites, feuillées & tigées d'argent, 2 en chef & 1 en pointe*. Il est parlé de cette Famille dans l'*Armorial de France, Reg. II. Part. II.*

PLUVIÉ-DE-MENCHOUARN : Famille de Bretagne, établie dans l'Evêché de Vannes, dont il est fait mention dans l'*Armorial de France, Reg. II, Part. II.*

Eon de Pluvié se trouve compris avec Jean, son frere, au nombre des Nobles de la Paroisse de Ploëmelec, dans un rôle de réformation de l'Evêché de Vannes, daté du 10 Mai 1427. Il paroît encore dans un autre rôle de réformation du même Evêché, en date du 12 Janvier 1441, comme noble & exempt sous la Paroisse de Ploëmelec ; & dans un rôle des montres générales des Nobles ou personnes annoblies tenant Fiefs nobles & des Nobles Juveigneurs du même Evêché de Vannes faites les 8, 9, 10 & onzieme jours du mois de Janvier 1479, par les Commissaires du Duc *de Bretagne*. Il étoit le sixieme ayeul de Jean, qui suit.

Jean de Pluvié, Ecuyer, Seigneur de Menchouarn & du Vieux-Château, fut déclaré, lui, son frere & son cousin, par Arrêt du 9 Février 1669, rendu par la Chambre des Commissaires de Bretagne, établie à Rennes pour la réformation de la Noblesse, *nobles & issus d'extraction noble* ; & ils furent maintenus comme tels aux droits de prendre le titre d'*Ecuyer*, & de jouir de tous les droits, franchises, &c. attribués aux Nobles de la Province ; mais n'étant pas satisfait de cet Arrêt, où la Chambre le déclaroit simplement *noble & issu d'extraction noble*, sans y ajouter le mot *d'ancienne*, ni même la qualité de *Chevalier*, il prétendit & remontra, par une nouvelle Requête, que cette qualité lui étoit due, ayant amplement justifié de l'ancienneté de sa noblesse & du gouvernement noble & avantageux de sa Famille depuis plus de 200 ans ; qu'il étoit sorti des anciens Seigneurs *de Kernio* & *de Kerdreho*, & à la vérité leur cadet ; mais que ces branches étant tombées en quenouille, il demeuroit chef du nom & des armes de la famille de Pluvié. La liaison de sa branche avec celle de *Kernio*, ainsi que ses alliances avec les Familles nobles *de Lopriac*, *de la Sauldraye*, *de Kerloës* & du *Bois-Boissel du-Fossé-Raffray*, ayant été constatée, la Chambre rendit, le 29 Octobre 1670, un nouvel Arrêt, par lequel elle lui permettoit, à lui & à son fils aîné, de prendre la qualité de *Chevalier*,

& maintenoit ses puinés dans la possession de celle d'*Ecuyer*, & de tous les droits appartenans à ces qualités, &c.

De son mariage, accordé en l'an *1650*, avec *Adelise Pezron*, Dame de Kerguen, naquit, entr'autres enfans, pour fils aîné :

JACQUES DE PLUVIÉ, Ecuyer, Seigneur de Menchouarn & du Vieux-Château, qui fut maintenu, avec son pere, dans sa qualité d'*Ecuyer*, par Arrêt du 9 Février 1669, & dans celle de *Chevalier*, par autre Arrêt du 29 Octobre 1670. *Anne du Bouestiez*, Dame de Quellenec, sa femme, qu'il avoit épousée par contrat du 6 Octobre 1677, le rendit pere de

JEAN-BATISTE DE PLUVIÉ, Seigneur de Menchouarn, marié, le 3 Octobre 1720, avec *Thérese de la Pierre-de-Fremeur*, dont :

JEAN-TOUSSAINT DE PLUVIÉ, né le 18 Février 1723, reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie en 1739, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *de sable, au chevron d'or accompagné de trois roses de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

* PLUVINEL, en Dauphiné, Election de Valence :

La Terre & Seigneurie de la *Rochette* fut érigée en *Marquisat* sous le nom de *Pluvinel*, par Lettres du mois de Juin 1693, enregistrées au Parlement de Grenoble le 5 Septembre 1695, en faveur de *Joseph de la Baume-Pluvinel*, Conseiller au Parlement de Dauphiné, fils d'*Antoine*, Ecuyer de la petite, puis de la grande Ecurie du Roi, Gouverneur des Ville & Château de Crest en 1628, & de *Lucréce-Alexandrine de Raffelis-Tertulle*. Le Marquis *de Pluvinel* fut appellé à la succession de la Maison de *Tertulle*, sous la condition d'en porter le nom & les armes pleines, conjointement avec *François de Rolland*, Seigneur de Reauville, son cousin-germain. Voyez BAUME-PLUVINEL, *Tome II.*

* POEDERLE : Seigneurie dans le Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 24 Mars 1653, en faveur de *Philippe-Guillaume de Steenhuys*, Chevalier, Seigneur de Flers, Poederle & Eharlo, d'une noble Famille du Brabant.

POILLECOURT : Terre en Champagne, qui est une possession fort ancienne des Seigneurs de la Maison de *Coucy*, soit qu'elle fasse partie de l'ancien domaine des Sires *de Coucy* ou des Seigneurs *de Vervins*, ou qu'elle soit entrée dans cette branche des Seigneurs *de Vervins*, par

Mahaud, Comtesse *de Réthel*, que THOMAS DE COUCY, auteur du sixieme degré de cette branche, épousa vers l'an 1230, ou par quelqu'autre alliance. Il est du moins certain qu'ENGUERRAND DE COUCY, auteur du douzieme degré de la branche des Seigneurs de Vervins, qui mourut en 1472, l'avoit possédée & la laissa à son fils, de qui elle est venue, par succession, en partage à RAOUL DE COUCY, auteur du quatorzieme degré & tige des Seigneurs de Poillecourt.

Cette Terre est un Fief-franc-Aleu noble, avec haute, moyenne & basse Justice, & autres droits honorifiques & seigneuriaux. Elle est située sur la riviere de Retourne à quatre lieues au Nord de Reims, & à quatre lieues au Sud-Ouest de Réthel. Il y a un ancien Château, & dans l'Eglise un fort beau monument aux armes de la Maison *de Coucy*, érigé, vers 1520, du tems de *Robert de Lenoncourt*, Archevêque de Reims, d'où cette Terre dépend pour le spirituel. Les armes de cet Archevêque se trouvent sur les Fonts-Baptismaux de l'Eglise de Poillecourt, avec celles de la Maison de *Coucy*. Voyez COUCY.

POILLOUE, en Beauce : Ancienne Noblesse, dont nous avons déja parlé *Tome VI, p. 144, & Tome VII, p. 381 & suiv.* de notre premiere Edition.

I. PIERRE DE POILLOUE vivoit, en 1360, avec *Jeanne Patry*, son

épousa, fille de *Guillaume*, & de *Béatrix de Poilvilain*, dont il eut : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Eléonore, alliée à *Lazare de Selva*, vivant vers 1400, avec postérité ; — 3. & Marguerite, femme de *Charles Robin*, en Anjou, vivant aussi avec postérité vers l'an 1400.

II. Jean de Poilloue, Ecuyer, Seigneur du Fief de Poilloue, situé à Saclas, en rendit aveu, le 3 Octobre 1402, à *Jean de Montagu*, Seigneur de Saclas, & épousa *Marguerite de Bouzonval*, d'une Famille noble de Beauce, où elle a possédé les Terres de Gironville, Chaussy, Sepuis & Gommerville. Leurs enfans furent : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Artus ; — 3. & Jeanne. Ils partagerent les successions de leurs pere & mere le 6 Octobre 1430.

III. Jean de Poilloue, II. du nom, Ecuyer, rendit aveu du Fief de Poilloue le 6 Octobre 1445, aux Célestins de Marcoussis, à cause de la donation de Saclas, qui leur en fut faite par *Jean de Montagu*. Il épousa 1°. *Jeanne Douart*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Rochefort, & de *Marie de Prunelé*, celle-ci fille de *Hugues* II, & de *Guillemette de Tussay*, sa premiere femme ; & 2°. *Louise de Marolles*. Du premier lit vinrent : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Philippe, femme d'*Etienne de la Taille*, Ecuyer, Seigneur de Bondaroy ; — 3. Andrée, femme, en premieres noces, de *François de Hallot* ; en secondes, de *Louis de Courcelles* ; & en troisiemes, de *Claude Bénard*, Ecuyer, Seigneur d'Arville ; — 4. Françoise, mariée, à Saclas le 15 Décembre 1508, à *Richard de Villezun*, Ecuyer, Seigneur de la Tour en Beauce. Et du second lit : — 5. Marie, femme, en 1495, de *N... de la Taille*, Ecuyer, Seigneur des Essarts.

IV. Jean de Poilloue, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Fief de Poilloue, dont il rendit aveu aux Célestins de Marcoussis le 10 Août 1495, épousa *Marie de Hallot*, fille de *Denis*, Vicomte de Levesville, & d'*Anne de Harville-Palaiseau*, dont : — 1. Nicolas, Seigneur du Fief de Poilloue, qu'il céda à son frere, par acte du 14 Février 1572, transigea, en 1574, avec *André de Hallot*, Seigneur de l'Etourville, son cousin-germain ; & avoit partagé le 11 Mai 1569, avec ses co-héritiers, la succession de *Louis de Hallot*, son oncle. Il mourut sans laisser d'enfans de son mariage avec *Isabelle de la Roque* ; — 2. Urbain, qui suit ; — 3. & Françoise, femme de *Guillaume de Bouzonval*.

V. Urbain de Poilloue, Ecuyer, Seigneur de Jubert & du Fief de Poilloue, par la cession de son frere aîné, épousa *Marie le Vassor*, de la Ville d'Orléans, laquelle, devenue veuve, fut, en 1582, tutrice de ses enfans, sçavoir : — Abel qui suit, — & Jacques, auteur de la seconde branche rapportée ci-après.

VI. Abel de Poilloue, Ecuyer, Seigneur du Fief de Poilloue, & de Saclas en partie, épousa, par contrat du 28 Avril 1596, *Marie de Prunelé*, née le 24 Janvier 1698, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Guillerval, tué par les Ligueurs en 1587, & de *Marguerite du Monceau*, Dame de Thignonville, celle-ci fille de *Lancelot du Monceau*, Seigneur de Thignonville, premier Maître-d'Hôtel de la Reine de Navarre, & de *Marguerite d'Alençon*, Baronne de Caniel en Caux, sa premiere femme. De cette alliance vinrent : — 1. Paul de Poilloue, Seigneur de Saclas, marié, sans enfans, à *Anne de Vierre* ; — 2. Timoléon, marié trois fois, aussi sans enfans ; — 3. Louis, qui épousa *Olive Thiboust* ; — 4. autre Louis, marié, par contrat du 3 Septembre 1631, à *Anne de Cugnac*, fille de *Paul*, Chevalier, & d'*Anne Hurault*, dont des enfans ; — 5. Alexandre, Religieux à Morigny ; — 6. Susanne, femme, le 13 Novembre 1628, de *Christophe Sennethon*, Ecuyer, Seigneur de Chaufour ; — 7. & Anne, femme de *Daniel de Poireau*, Ecuyer, Seigneur de Longchamp.

Seconde Branche, Seigneurs de Bonneveau.

VI. Jacques de Poilloue, Ecuyer, Seigneur de Jubert & de Bonneveau, à

cause de sa femme, épousa, par contrat du 19 Novembre 1599, *Oudette de la Motte*, Dame de Bonneveau, fille d'*Antoine*, Seigneur dudit lieu, & de *Renée de Bizemont*, dont : — 1. ABEL, maintenu, avec ses freres & sœur, dans sa noblesse, par Arrêt du Conseil du 22 Juillet 1669, mort sans alliance; — 2. GUI, qui suit; — 3. LOUIS, aussi décédé sans alliance; — 4. & ANNE, femme, sans enfans, de *Gédéon des Mazis*.

VII. GUI DE POILLOUE, Ecuyer, Seigneur de Bonneveau, après la mort de son frere aîné, épousa, par contrat du 24 Février 1642, *Madelene de Vierre*, fille de *Charles*, Ecuyer, & de *Jeanne de Vidal-d'Argeville*, dont, pour fils unique :

VIII. JACQUES DE POILLOUE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bonneveau & de Saclas en partie, marié, par contrat passé le 19 Juin 1664, à *Madelene d'Allonville*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur du Plessis-Saint-Benoît, & de *Jeanne de la Garde*, dont plusieurs enfans qui partagerent la succession de leurs pere & mere, par acte passé devant *Maurains*, Notaire à Estampes, le 4 Janvier 1704. Le seul qui ait laissé postérité est :

IX. LOUIS DE POILLOUE, Chevalier, Seigneur de Bonneveau & de Saclas en partie, ancien Garde-du-Corps du Roi, qui épousa, par contrat passé devant *le Vassor*, Notaire à Estampes, le 8 Avril 1693, *Angélique-Clémence Hemard*, Dame du petit Saint-Mars, en la Paroisse de Saint-Martin d'Estampes, fille de *Claude*, & de *Christine Samson*. Il en eut : — JACQUES-AUGUSTE, qui suit; — & LOUIS-RENÉ, rapporté après la postérité de son aîné.

X. JACQUES-AUGUSTE DE POILLOUE, dit *de Bonneveau*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, né le 25 Octobre 1694, fut Capitaine d'Infanterie, & épousa, le 11 Juin 1719, *Marie-Catherine Fondrier-de-Boisrevaux*, fille d'*Isaac*, Lieutenant-Général d'Artillerie & Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Catherine Cordet*, dont : — 1. JACQUES-AUGUSTE, né le 11 Juillet 1721, Capitaine de Mineurs, tué au siége de Berg-op-Zoom le 20 Août 1746, sans alliance; — 2. ISAAC-PIERRE, Docteur de Sorbonne, Prévôt de Saint Quiriac de Provins, né le 11 Juillet 1722; — 3. RENÉ-LOUIS, dit *le Vicomte de Bonneveau*, né le 20 Mars 1726, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal Lorraine, infanterie, en 1757; — 4. JEAN-BATISTE, dit *le Chevalier de Bonneveau*, né le 12 Octobre 1732, Lieutenant d'un Régiment Royal des Carabiniers, & Chevalier de Saint-Louis; — 5. MARIE-THÉRESE-CHARLOTTE, née le 12 Octobre 1733, dite *Mademoiselle de Bonneveau*, élevée à Saint-Cyr, non mariée; — 6. & EDMÉE-GENEVIÉVE-ROSALIE, appellée *Mademoiselle de Boisrevaux*, née le 22 Février 1739, non mariée.

X. LOUIS-RENÉ DE POILLOUE, second fils de LOUIS, & d'*Angélique-Clémence Hemard*, Seigneur du petit Saint-Mars, &c. né en 1696, ancien Garde-du-Corps du Roi, épousa, par contrat passé à Paris devant *Roussel*, Notaire, le 8 Août 1728, *Elisabeth de Saint-Perrier*, fille de *Jean-Batiste*, Chevalier, Seigneur de Bandeville, Lieutenant d'Artillerie, & de *Marie Gaulier*, & niéce de *César Joachim de Saint-Perrier*, Lieutenant-Général d'Artillerie, ayant le département de Flandres, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort à Douay, sans enfans, en 1757. De ce mariage sont issus : — 1. CÉSAR-JOACHIM, né en 1734, Aide-Major d'Artillerie en 1765; — 2. LOUIS-RENÉ, Prêtre, né en 1735; — 3. JACQUES-AUGUSTE, né en 1740, élevé Page, puis Gentilhomme du Duc d'ORLÉANS, & Enseigne aux Gardes-Françoises en 1765; — 4. JEAN-BATISTE, dit *le Chevalier de Saint-Mars*, né en 1744, élevé Page de Madame la Comtesse *de Toulouse*, puis Lieutenant des Vaisseaux du Roi en 1765; — 5. LOUISE-ELISABETH, dite *Mademoiselle de Saint-Mars*, née en 1730, morte, sans alliance en 1761; — 6. CHARLOTTE, appellée *Mademoiselle de Valnay*, née en 1731, non mariée en 1765; — 7. FRANÇOISE, appellée *Mademoiselle de Monceau*, née en 1737, non mariée en 1765; — 8. & CATHERINE, appellée *Mademoiselle de Saint-Perrier*, née en 1738, non mariée en 1765.

Les armes : *d'argent, à trois chevrons, partie de sinople & de sable.*

POILVILAIN

POILVILAIN ou **POILVILLAIN** (DE), autrefois PELVILAIN, en Normandie, Diocèse d'Avranches. C'est une des plus anciennes Maisons de cette Province, où elle étoit connue dès le XIIe siécle, & mise au rang de la premiere Noblesse par *Raimond de Montsaut* & par *Roissy*, Commissaires du Roi en cette partie ès années 1463 & 1599. L'ancienneté de cette Maison se justifie par des Chartes, aveux, inventaires, traités de mariage, &c.

Le premier connu est VAUTIER DE PELVILAIN, qui vivoit en 1189, & fut témoin à une Charte de HENRI II, Roi d'Angleterre, pour l'Abbaye d'Aunay, au Diocèse de Bayeux.

I. RICHARD DE POILVILAIN, depuis lequel la filiation est suivie, fit, en 1194, acquisition de la Terre de Bois-Mizouard près Avranches, possédée encore aujourd'hui par une branche de cette Famille. Sa noblesse est prouvée par un acte de 1220, où il est qualifié *Miles* (Chevalier), qualité qu'on ne donnoit qu'aux *nobles d'extraction*. Le même titre constate, qu'il eut de *Béatrix de Verdun*, son épouse :

II. GEOFFROI DE POILVILAIN, dont la noblesse est prouvée par un titre latin de 1235, où il est dit qu'il eut pour femme *Agnès*, & pour fils — GUILLAUME, qui suit. Par un autre acte de 1238, il donne à l'Hôtel-Dieu d'Avranches la dixme qu'il avoit par droit d'héritage dans la Terre du Mesnil-Terré. Il confirma, l'an 1239, une donation faite à l'Abbaye de Savigny par *Geoffroi du Rocher*, Prêtre, de deux piéces de terre mouvantes de lui, & prises dans le champ du nom de POILVILAIN près Avranches. A cet acte est attaché un sceau, où on lit ces mots : *Gaufredi* POILVILAIN, & sur lequel est empreint un écu *parti*.

III. GUILLAUME DE POILVILAIN est déclaré, dans un titre latin de 1256, fils & héritier de GEOFFROI, Ecuyer; & il prend les mêmes qualités dans trois autres titres des années 1260, 1276 & 1279, qui sont des donations & fondations faites par lui à l'Abbaye de la Luzerne & à l'Hôtel-Dieu d'Avranches. Le nom de sa femme est ignoré; mais il en eut :

IV. RICHARD DE POILVILAIN, II. du nom, Seigneur du Mesnil-Terré & de la Hérissiere, connu par une déclaration du 6 Juin 1327, qu'il fit d'un franc-Fief, nommé *le Mesnil-Terré*, qu'il tenoit du Roi, à *Philippe*, Comte *d'Evreux*. Cette déclaration est extraite d'un Registre en parchemin, dans lequel il est dit encore, que RICHARD DE POILVILAIN, II. du nom, tient un Fief de Haubert, dans la Paroisse de la Rochelle, nommé la Hérissiere. Il eut pour fils :

V. ROBERT DE POILVILAIN, Ecuyer, Seigneur du Mesnil-Terré & de la Hérissiere. On a de lui trois aveux rendus en 1396, en la Chambre des Comptes, tirés du Registre 389, du Bailliage du Côtentin, où il est dit 1°. que ROBERT DE POILVILAIN, Ecuyer, tient à foi & hommage du Roi, un sixieme de Fief de Haubert, situé dans la Paroisse de la Rochelle, nommé la Hérissiere; 2°. pour un autre sixieme dans ledit Fief de la Rochelle; & un troisime aveu pour le Fief du Mesnil-Terré dans la Paroisse de Plomb. Le même ROBERT fit un échange, en 1399, d'une piéce de terre située dans la Paroisse de Plomb; & en 1433, il reçut aveu pour le Fief du Mesnil-Terré. Il eut pour enfans : — GUILLAUME, qui suit; — & RICHARD, mort sans postérité.

VI. GUILLAUME DE POILVILAIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Mesnil-Terré, de la Hérissiere, de Mizouard, & en partie du Mesnil-Adelée, à cause de son mariage, contracté le 11 Décembre 1470, avec noble *Jeanne Aze*, rendit hommage en la Chambre de Comptes, le 15 Juillet 1452, pour les Fiefs de la Hérissiere & du Mesnil Terré. Il en rendit encore trois autres les 1 Février 1455, 3 Mars 1459 & 3 Novembre 1462, pour les mêmes Terres & Seigneuries de la Hérissiere & du Mesnil Terré. On a aussi un aveu qui lui fut rendu le 15 Novembre 1497, (dont l'original est dans le Chartrier de M.

de la Manffeliere, produit, avec d'autres titres, en 1765, à M. *de Beaujon*, alors Généalogiste des Ordres du Roi), à cause de noble *Jeanne Aze*, son épouse, du Fief & Terre du Mesnil-Adelée. Il eut de son mariage : — 1. Pierre, qui suit; —— 2. Jean, Curé de la Balaine; —— 3. & Colasse, épouse de *Jean Lancesseur*.

VII. Pierre de Poilvilain, Seigneur de la Hériffiere, & de Mizouard, reçut aveu, en 1503, à cause de sa Seigneurie de la Hériffiere; partagea le 3 Avril de la même année, avec Jean, Curé de la Balaine, son frere, les biens provenans de la succession de leurs pere & mere, & de feu *Pierre Aze*, Ecuyer, leur oncle maternel, Seigneur du Mesnil-Adelée. En 1505, il reçut un autre aveu pour le Fief de Mizouard, & avoit épousé, par contrat du 10 Juin 1486, reconnu devant *Bertrand* & *Michel Jardins*, Tabellions à Avranches, Demoiselle *Catherine de Crux*, dont : — 1. François, qui suit; — 2. Richard, qui rendit aveu au Roi en 1519, à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, pour la Terre du Mesnil-Adelée. Il paroît qu'il étoit mort en 1529; car ce Fief étoit rentré à François, son frere aîné, Seigneur de la Hériffiere, & Patron en parti du Mesnil-Adelée, qui reçut, le 7 Décembre 1529, un aveu pour les biens relevans de cette derniere Terre; —— 3. & Eustache, auteur de la branche de Poilvilain-Mizouard, qui subsiste près Avranches.

VIII. François de Poilvilain, Seigneur de la Hériffiere, du Mesnil-Adelée & de Mizouard, est connu par un aveu rendu aux Religieux du Mont-Saint-Michel le 25 Septembre 1513, par *Rolland des Loges*, pour sa partie du Fief du Mesnil-Adelée, où il reconnoît que l'autre partie appartient à François de Poilvilain, qui partagea, le 20 Février 1514, avec ses freres, & encore le 23 Février 1518. Il eut pour son lot la Terre de la Hériffiere; Richard, son puîné, celle du Mesnil-Adelée; & Eustache, son frere cadet, celle de Mizouard. Ledit François épousa noble Demoiselle *Louise du Homme*, ce qui est certifié par M. *de la Potterie*, Intendant de Caen, par un acte du 17 Août 1641. Il en eut :

IX. Jean de Poilvilain, I. du nom, Seigneur de la Hériffiere & du Mesnil-Adelée, qui passa un acte avec les Religieux de l'Abbaye de la Luzerne, le 10 Avril 1540, où il est dit fils de François; & dans un autre du 20 Avril 1545, fils & principal héritier de François de Poilvilain, en son vivant Seigneur desdites Terres. Il rendit aveu aux Religieux du Mont-Saint-Michel le 15 Janvier 1540; passa un contrat de vente d'héritage le 9 Novembre 1550; reçut, le 20 Avril 1556, un aveu pour des biens relevans de la Seigneurie de la Hériffiere, & mourut le 4 Novembre 1576. Il avoit épousé, par contrat du 1 Mai 1534, noble Demoiselle *Marguerite de Cotentin-de-Tourville*, fille de *Nicolas de Cotentin*, Seigneur de Tourville, ayeul du Maréchal *de Tourville*, dont : — 1. Bertrand, Seigneur de la Rochelle & de Cuves, marié à noble Demoiselle *Madelene de Grimouville*. Il est auteur de la branche de Poilvilain-Monchauveau, qui s'est éteinte en 1745; — 2. Jean, qui suit; — 3. François; — 4. & une fille, mariée à *Jean de la Hache*.

X. Jean de Poilvilain, II. du nom, Seigneur du Mesnil-Adelée, épousa par contrat du 23 Décembre 1566, *Scholastique de Grimouville*, fille de *Jean de Grimouville*, de la même Maison, dont étoient *Nicolas* & *Louis de Grimouville*, reçus Chevaliers du Saint-Esprit ès années 1583 & 1597. De ce mariage vinrent : —— Pierre, qui suit; —— & Bertrand, qui n'a point laissé de postérité.

XI. Pierre de Poilvilain, II. du nom, Seigneur & Patron alternatif du Mesnil-Adelée en sa partie, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-légers, fut émancipé par Sentence, sur avis de parens, du 10 Juin 1583; & obtint un Arrêt du Conseil pour juger un conflit de jurisdiction d'un procès qu'il avoit à l'occasion d'une acquisition faite par Jean de Poilvilain, son pere, de quatre boisseaux de bled, &c. Il avoit épousé, par contrat du 25 Février 1583, *Blanche de Corbon*, d'une Maison originaire du Maine, dont l'ancienneté est connue, fille de *Jean de Corbon*, Seigneur dudit lieu, & en partie du Mesnil-

Adelée, qui ratifia ce contrat en 1585. Ils eurent de leur mariage pour fils unique & héritier :

XII. BERTRAND DE POILVILAIN, Seigneur du Mesnil-Adelée & de la Boulouse, qui fut exempt de l'arriere-ban le 25 Juin 1635, comme étant commandant pour le Roi du Château & Fort de Tumblaine. Il rendit aveu, le 15 Juin 1638, aux Religieux du Mont-Saint-Michel, comme fondateur & présentateur au bénéfice de la Paroisse de la Boulouse, & étoit mort le 7 Juillet 1638, que son épouse rendit aveu à la même Abbaye du Mont-Saint-Michel, pour la Terre de la Boulouse. Il avoit épousé, par contrat du 22 Décembre 1619, *Françoise Fortin*, fille de *Gilles Fortin*, Seigneur de Beaupré & de Ferrieres, & de *Renée du Bosc-de-Coquereaumont*, d'une des plus ancienne Maisons de la province de Normandie, dont étoit *Nicolas du Bosc*, Evêque de Bayeux en 1374, & Chancelier de France en 1397 : elle fut déclarée, par Sentence sur avis de parens, du 14 Septembre 1638, tutrice de ses enfans mineurs, sçavoir : — 1. HENRI, Prêtre, qui céda son droit d'aînesse à JEAN, son puîné ; — 2. JEAN, qui suit ; — 3. ANDRÉ, mort sans enfans ; — 4. FRANÇOIS, qui ne laissa point de postérité ; — 5. JACQUELINE ; — 6. LOUISE ; — 7. YVONNE ; — 8. LÉONORE ; — 9. CHARLOTTE ; — 10. & JEANNE.

XIII. JEAN DE POILVILAIN, III. du nom, Seigneur du Mesnil-Adelée & de Crenay, & ses freres ANDRÉ & FRANÇOIS, obtinrent chacun, de la bonne volonté de HENRI, leur aîné, Ecuyer, Curé, Seigneur du Mesnil-Adelée, par avancement de succession, les héritages tant du Mesnil-Adelée, de la Boulouse, Fiefs, Seigneuries, &c. JEAN DE POILVILAIN obtint un Jugement sur Requête, présentée le 30 Avril 1660, à ce qu'il plût à la Chambre Souveraine établie pour la liquidation du droit de franc-Fief, le décharger de la taxe imposée sur le Fief de la Boulouse. Il produisit ses titres le 14 Janvier 1668, devant M. *de Chamillart*, Commissaire nommé par le Roi pour la recherche de la Noblesse : il avoit acquis la Terre de Crenay en 1666, & avoit épousé, en 1655, Demoiselle *Susanne des Landes*, fille de *Georges des Landes*, Seigneur de Pont-Amilly, dont la noblesse est connue, & de *Marie du Bailleul* : elle étoit veuve le 22 Février 1670, qu'elle fut, par Sentence sur avis de parens, établie tutrice de ses enfans : — 1. GEORGES, qui suit ; — 2. HENRI, décédé sans enfans ; — & trois filles.

XIV. GEORGES DE POILVILAIN, Seigneur-Patron de Crenay & de la Boulouse, Capitaine au Régiment de Vermandois, reçut deux aveux pour un Fief relevant de la Seigneurie de Crenay, l'un le 3 Décembre 1699, & le second le 1 Octobre 1709 ; & fut tué au service, suivant son extrait mortuaire du 6 Août 1719. Il avoit épousé, par contrat du 16 Décembre 1683, *Gaude de Montaigu*, fille de *Sébastien*, Seigneur *de Montaigu*, & d'*Henriette Louvel*, Dame de Saint-Denis ; & petite-fille de *François*, Baron *de Montaigu*, époux de *Marguerite de Rosmadec*, fille de *Sébastien de Rosmadec*, Baron de Molac, & de *Françoise de Montmorency-Hallot*, sœur de *Jourdaine-Madelene de Montmorency*, femme de *Gaspard de Pelet*, Vicomte de Cabannes. De ce mariage vinrent : — SÉBASTIEN, qui suit ; — 2. HENRI, mort en 1738, Commandant à Cayenne ; — 3. CHARLES-FÉLIX, appellé *le Chevalier de Crenay*, Capitaine des Gardes du Pavillon en 1741, qui suivit, en cette qualité S. A. S. Monseigneur le Duc *de Penthiévre*, à l'Armée, en 1742 ; & fut blessé dangereusement à la bataille de Dettingen. Commandant le Vaisseau *le Mars*, en 1745, il essuya un combat, où il fut encore blessé : le feu Roi l'honora du Cordon, & de la Grand'-Croix de Saint-Louis en 1754, & le nomma, en 1755, Vice-Amiral de France : il est mort sans alliance en 1756 ; — 4. GEORGES-FÉLIX, mort à Malte en 1721 ; — & six filles.

XV. SÉBASTIEN DE POILVILAIN, Marquis de Crenay, Comte de Montaigu, né le 13 Septembre 1686, Page du Roi en 1702, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, en 1730, Colonel du Régiment de S. A. S. le Comte *de Toulouse*, en 1736 ; Maréchal-Général-des-Logis de l'Armée en 1743, sous le Maréchal Duc *de Noailles* ; Maréchal-de-Camp en 1748 ; commanda, la même

année, en Normandie, & est mort en 1767. Il avoit épousé, par contrat du 25 Juillet 1715, Demoiselle *Charlotte de la Brousse de Vertillac*, morte en 1740, dont : — 1. Georges-Louis-Sébastien, qui suit ; — 2. Thibaut-François-Henri, dit *le Chevalier de Montaigu*, successivement Aide-Major-Général des quatre Compagnies des Gardes-du-Corps en 1756, Maréchal-de-Camp en 1767, & premier Maître de la Garderobe, en survivance, de Monseigneur le Comte de Provence en 1771, mort la même année, sans enfans, de *Charlotte de Bordes*, qu'il avoit épousée en 1749 ; — 3. & Louis-Anne, appellé *le Chevalier de Crenay*, Capitaine des Vaisseaux du Roi en 1757, Brigadier des Armées Navales en 1762, mort, sans alliance, en 1775.

XVI. Georges-Louis-Sébastien de Poilvilain, Comte de Montaigu & de Crenay, Mousquetaire en 1733, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, en 1735, Aide-de-Camp de S. A. S. M. le Duc *de Penthiévre* en 1743 ; reçut, à la bataille de Dettingen, donnée la même année, un coup de fusil au travers de la poitrine, dont les suites le forcerent de quitter le service ; mais en 1758, se trouvant en Bretagne, lors de la descente des Anglois, il suivit les Gentilshommes de cette Province, qui vinrent offrir leurs services au Duc *d'Aiguillon*, alors Commandant de la Province ; & fut tué à la Bataille de Saint-Cast. Il avoit épousé, par contrat du 8 Février 1741, *Marie-Anne de Baude-de-la-Vieuville*, morte en 1748, dont : — Sébastien-Anne-Julien, qui suit ; — & Charles-Félix, mort à Paris en 1759, âgé de 11 ans six mois environ.

XVII. Sébastien-Anne-Julien de Poilvilain, Comte de Crenay & de Montaigu, Seigneur de Ducé, du Mesnil-Garnier, de la Boulouse, &c. né le 15 Septembre 1743, Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & premier Maître de la Garderobe de Monsieur, a épousé, le 16 Décembre 1765, *Antoinette-Jeanne-Philis-Victoire de la Tour-du-Pin*, fille de *Philippe-Antoine-Gabriel-Charles-Victor de la Tour-du-Pin*, Marquis de la Charce, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Jeanne Madelene Bertin*, dont sont issus : — Georges-Antoine-Gabriel-Thibaut-Henri, né à Paris le 28 Novembre 1767 ; — & une fille, née en 1769.

Les alliances de la Maison de Poilvilain sont avec celles de *Grimouville*, *Larchant*, *Monchauveau*, *Cotentin-de-Tourville*, *Brucourt*, *Carbonnel-Canisy*, *Lesparler-de-Coetcaric*, *Tournemine*, *Sainte-Croix-Grantome*, *d'Aché*, *Muldrac*, *Rosmadec*, *Montmorency*, *Penancoet*, *Louvel*, *Beaufils-Romainville*, *Kercado*, *Aydie*, *Saint-Laurent*, *Crevant-Cingé*, *Vertillac*, *Salagnac*, *Aubusson*, *Beauregard*, *Saint-Astier*, *Fayolles*, *Hautefort-Marquessac*, *la Garde-Saint-Angel*, *Calvimont*, *Taillefer*, *Galard-de-Béarn-de-Brassac*, *Aspremont*, *Marquetel-Saint-Evremont*, *Montaigu*, *Caillebot-de-la-Salle*, *Losse*, *Fumel*, *du Lau*, *&c. &c.*

Généalogie rédigée d'après un Arbre Généalogique dressé sur les titres, certifié par M. *Durouvo*, Généalogiste de l'Ordre de Saint-Lazare, & M. *de la Croix*, Généalogiste de l'Ordre de Malte.

Les armes : *parti d'or & d'azur*, telles qu'on les voit encore sur le sceau d'une Charte de l'Abbaye de Savigny de 1235, telles qu'on les voit aussi sur les vitres de l'Eglise Paroissiale de la Rochelle, & sur les pierres du manoir Seigneurial dudit lieu, telles aussi que M. *de Chamillart* les a reconnues en 1668, & telles enfin qu'elles ont été déclarées en 1677.

POISIEUX, en Dauphiné.

François de Poisieux, Seigneur de Thorenc, fut présent à l'acte de prise de possession du Dauphiné par Charles, fils de France, depuis Roi sous le nom de Charles V, le 16 Juillet 1399.

Gui de Poisieux fut Archevêque de Vienne & Chancelier de Dauphiné en 1457.

Jean de Poisieux, Seigneur du Passage en 1490, fut pere de — Marguerite de Poisieux, femme de *Bertrand de la Baulme*, Seigneur de la Balme

& de Morterey, fils de *Guillaume de la Baulme*, Seigneur de la Balme, & de *Françoise de la Balme*, Dame de Morterey. Elle étoit veuve de lui en 1536.

GABRIELLE DE POISIEUX étoit femme, en 1503, d'*Amblard de la Balme*, Seigneur de Vertrieu, fils de *Jean*, & de *Béatrix de Grolée*.

CLAUDE DE POISIEUX, Seigneur du Passage en 1539, avoit pour femme *Hélene de Grolée*, fille de *Meraud*, Baron de Viriville, & de *Marguerite de Levis*, sa premiere femme.

AIMARD DE POISIEUX, Seigneur du Passage, Gouverneur de Valentinois, épousa *Françoise de Flotte*, dont: — 1. N... DE POISIEUX, Seigneur du Passage, marié avec *Anne de Haplaincourt*; — 2. GASPARD, Chevalier de Malte, tué par les Turcs en 1626; — 3. & HÉLENE, femme de *Jacques de Grolée*, fils d'*Antoine*, & de *Marguerite d'Urre*.

On trouve encore ANTOINETTE DE POISIEUX, femme de *Louis de Galles*, Seigneur de la Buisse, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances.

Cette ancienne noblesse éteinte étoit connue dès le XIIe siécle, que vivoit AMÉ DE POISIEUX, marié à *Agathe de Virieu*, qui maria, en 1184, BERNARDINE DE POISIEUX, sa fille, avec *Barthelemi de Chapponay*, fils d'*Hector de Chapponay*, Seigneur de Chapponay, & de *Madelene Aleman*.

Les armes: *de gueules, à deux chevrons d'argent, surmontés d'une fasce en devise de même.*

* POISSAC (DE), en Limousin: Terre & Seigneurie, avec tous droits, de haute, moyenne & basse Justice, mouvante de la Châtellenie de Chameyrac, dont est Seigneur propriétaire *Jean-Jacques du Bois*, qui, par acte du 5 Juin 1769, a consenti, sous la réserve de ses droits, que ladite Terre & Seigneurie de *Poissac* & dépendances, soit érigée en *Baronnie*.

Ladite Terre de *Poissac* a été érigée sous la dénomination de *Baronnie de Poissac*, par Lettres-Patentes données à Versailles au mois d'Avril 1770, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 26 Mai suivant, & au Siége Sénéchal de Tulle le 13 Juin de la même année, en faveur d'ETIENNE-FRANÇOIS-CHARLES DE JAUCEN-DE-POISSAC, ses enfans, nés & à naître en légitime mariage, ses héritiers, successeurs ou ayans cause, &c. tant en considération de l'ancienneté de sa Maison, établie en Limousin, dont la noblesse étoit connue dès l'an 1333, que des services qu'il a rendus dans les fonctions de l'office de Conseiller Président au Présidial de Tulle pendant près de 6 ans, & dans celle de Conseiller au Parlement de Bordeaux.

Par ces Lettres il appert que noble JEAN DE JAUCEN rendit des services à l'Etat, en qualité de Maire de la ville de Tulle, en 1579; que ses descendans, aînés de sa Maison, ont été successivement, de pere en fils, Présidens au Présidial de Tulle, jusques & compris ledit ETIENNE-FRANÇOIS-CHARLES DE JAUCEN, Baron de Poissac, depuis que ledit office a été créé par Edit du mois de Mars 1636, qu'ils ont exercé jusqu'en 1760, faisant 124 ans de service, avec la fidélité & l'exactitude qui leur ont mérité la considération dont ils ont toujours joui. Les cadets de cette Famille ont servi tant dans la Marine que dans les Troupes de Terre, & le Baron DE POISSAC a deux freres au service.

POISSY: C'est une ancienne Noblesse de Normandie, dont il est parlé dans l'Histoire de la Maison de *Harcourt*, par *la Roque*.

HUGUES, fils de GAUTIER DE POISSY, confirma une donation faite à l'Abbaye du Bec en 1069, par *Hugues*, Comte *de Meulent*, fils de *Valeran*.

SIMON DE POISSY est nommé avec *Agnès*, sa femme, dans une Charte de l'an 1109. — AMAURI DE POISSY est dit fondateur de l'Abbaye d'Albecourt en 1215, pour des Chanoines Réguliers.

Il est parlé dans les Chartes de l'Abbaye de Saint Denis en France, sous l'année 1248, de Simon de Poissy, dit *le jeune*, & d'*Isabelle de Meulent*, sa femme. — Macé de Poissy, Chevalier, se trouva à l'Ost de Wiroufosse en 1339. — Jean de Poissy, Chevalier, étoit Maître-d'Hôtel du Roi en 1382; — & Richard de Poissy, Seigneur de Gouy, en 1419 & 1454.

La Charge de Pannetier héréditaire de Normandie étoit entrée dans cette Maison par l'alliance de *Luce*, fille de *Robert du Plessis*, dit *le Chambellan*, avec Robert de Poissy, fils de Robert, & d'*Isabeau de Neubourg*, Dame de Pont-Saint-Pierre. On trouve dans un titre de l'an 1408, Pierre de Poissy, Chevalier, Seigneur de Gouy, *Pannetier de Normandie*. On peut consulter, sur cette ancienne Noblesse, l'Histoire de la Maison de *Harcourt*.

On lit dans le *Mercure de France* du mois d'Octobre 1727, *p.* 2349, que N... de Poissy, Marquis de Clery, Chevalier de Saint-Louis, ancien Commissaire Provincial d'Artillerie, mourut au mois de Juillet de la meme année 1727, âgé d'environ 80 ans, sans laisser d'enfans des deux femmes qu'il avoit épousées; & qu'il avoit eu un frere mort quelques années avant lui, sans alliance, lequel s'étoit trouvé à la bataille de Rocroy, en 1643, où il fut estropié. Le même *Mercure* marque que le Marquis *de Clery* étoit resté seul de nom & armes de Gaz de Poissy, fils naturel de Philippe-Auguste : il étoit donc d'une Famille différente de celle de Hugues, fils de Gautier de Poissy, qui confirma une donation faite à l'Abbaye du Bec en 1069.

Quoi qu'il en soit, la Famille de Poissy de Clery, dont il est ici question, a été maintenue dans sa noblesse le 6 Juin 1668, & leur armes, suivant *Chevillard*, sont : *d'or, au chef de sable.*

POITIERS : La Maison des Comtes de Valentinois, du surnom de Poitiers, a été la plus illustre & la plus puissante de tout le Dauphiné, après celle des Dauphins de Viennois.

Alard, Président en l'Election de Grenoble, mort en 1705, a laissé une Généalogie manuscrite de la Maison de Poitiers, depuis le X[e] siécle. Une autre a été dressée par ordre de Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois, par *Jacques Vincent*, laquelle est à la Bibliothéque du Roi. Le P. *Pierre-François Chifflet* a aussi traité de l'origine des Comtes *de Valentinois*, & de la Maison de Poitiers, dans un Opuscule imprimé en 1679; & enfin, *André du Chesne* a aussi écrit sur cette Maison, dans son Histoire des Ducs *de Bourgogne*. On en trouve la Généalogie dans l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome II, p. 186 & suiv.* Elle a donné trois Evêques & Ducs de Langres, Pairs de France. L'un dans Louis de Poitiers, peu après le 25 Avril 1319; l'autre dans Guillaume de Poitiers, qui fit la fonction de Pair au Sacre du Roi Charles V, en 1364, & mourut en 1374; & le troisieme, dans Charles de Poitiers, avant Evêque de Châlons, mort en 1433.

Diane de Poitiers, née en 1499, qui fut en grand crédit auprès du Roi Henri II, étoit de cette Maison, illustre tant par son origine que par son ancienneté. Elle a tenu en souveraineté les Comtés de Diois & de Valentinois, celui-ci, par le mariage de Philippe de Poitiers avec l'héritiere du Comté de Valentinois; l'autre, par inféodation de l'an 1189, faite à Aymar de Poitiers par *Raimond*, Duc *de Narbonne*, Comte de Toulouse & Marquis de Provence.

Louis, II. du nom, dernier mâle de la branche aînée de la Maison de Poitiers, fit donation des Comtés de Diois & de Valentinois au Roi Charles VI, en 1404, à la charge qu'ils demeureroient unis à la Couronne avec le Dauphiné, & sous les mêmes conditions.

Charles de Poitiers, oncle de Louis, dernier Comte de Diois & de Valentinois, eut de son mariage avec *Simonne de Mery*, — Louis & Philippe. Louis fut la tige des Comtes de Saint-Vallier. Cette branche finit, en 1546, par la mort de Guillaume, qui en fut le dernier mâle, & pere de Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois.

PHILIPPE DE POITIERS, frere de LOUIS, épousa *Catherine Paillard*, seconde fille de *Philbert*, Président au Parlement de Paris, & de *Jeanne de Dormans*. Il eut de son pere, en faveur de ce mariage, les Terres d'Arsy-sur-Aube, Fontaine & Calvalé en Champagne, & se fixa dans ce Comté, où ses descendans ont continué de demeurer. Voyez-en la suite dans la Généalogie de la Maison de POITIERS par *André du Chesne*, jusqu'à GUILLAUME DE POITIERS, qui eut de son mariage avec *Sabine*, fille d'*Aymar de Rye*,

CLAUDE-ANTOINE DE POITIERS, Baron de Vadans, Chevalier d'honneur au Parlement de Dole, marié, en 1613, avec *Louise*, fille de *Philibert de Rye*. De leur mariage ils eurent:

FERDINAND-ELÉONOR DE POITIERS, Baron de Vadans, Chevalier d'honneur au même Parlement, qui prit le titre de *Comte de Saint-Vallier*. Il fut substitué par *Ferdinand de Rye-Longwy*, Archevêque de Besançon, son grand-oncle maternel, au défaut des mâles de sa Maison, aux Terres & Baronnies de Villaflans, l'Isle, Balançon, &c. & mourut le 10 Novembre 1664, Mestre-de-Camp d'un terce Bourguignon. Il avoit épousé, par dispense du Pape en 1647, *Jeanne-Philippe de Rye*, fille de *François de Rye*, Marquis de Varambon, & de *Catherine-Marie d'Oostfrise*, Comtesse de Ritberg, sa premiere femme. Elle avoit trois freres, sçavoir *Ferdinand de Rye*, Marquis de Varambon, institué héritier de l'Archevêque de Besançon, grand-oncle de son pere, mort des blessures qu'il reçut au combat d'Arras en 1640, sans avoir été marié; *François de Rye*, Marquis de Varambon, premier substitué par l'Archevêque de Besançon, & mort aussi sans alliance; & *Ferdinand de Rye*, Marquis de Varambon, Comte de la Roche & de Varax, né du second lit de son pere, & second substitué par le testament de l'Archevêque de Besançon. Il ne laissa point d'enfans de son mariage avec *Marie-Henriette de Cusance-de-Beauvoir*, remariée avec *Charles-Eugène de Ligne*, Prince d'Aremberg. Par ces trois morts, *Jeanne-Philippe de Rye*, leur sœur unique, & femme de FERDINAND-LÉONOR DE POITIERS, la troisieme substituée, hérita de tous les biens de la Maison de *Rye*, à condition de faire porter à ses enfans le nom de *Rye*. Elle eut de son mariage: — 1. FERDINAND-FRANÇOIS, qui suit; — 2. FRÉDERIC-LÉONOR, dit *le Marquis de* POITIERS, né en 1654, Colonel de Dragons, puis Brigadier des Armées du Roi en 1694, mort sans enfans de son mariage avec *N... de Grammont*; — 3. DOROTHÉE-FERDINANDE, Chanoinesse de Remiremont; — 4. MARGUERITE, Chanoinesse d'Epinal; — 5. MARIE-ALBERTINE; — 6. DIANE-CLAIRE-FRANÇOISE-PAULINE; — 7. & DOROTHÉE, mariée à *Claude-Jacques de Saint-Mauris*, mort le 7 Janvier 1677.

FERDINAND-FRANÇOIS DE POITIERS-DE-RYE, dit *le Comte de Poitiers*, né en 1652, épousa 1°. *Marguerite-Françoise d'Achey*; & 2°. *Françoise d'Anglure*, héritiere de la branche de Coublans, fille d'*Arnoul*, dit *Saladin d'Anglure*, Marquis de Coublans, & de *Christine du Châtelet*. Du premier lit vinrent trois filles, sçavoir: — 1. MARIE-FRANÇOISE DE POITIERS-DE-RYE, mariée à *Charles-Antoine de la Baume*, Marquis de Saint-Martin, dont elle a eu deux garçons, morts au service; l'un, Brigadier & Colonel d'Infanterie; l'autre, Mestre-de-Camp de Cavalerie; — 2. LOUISE-JEANNE-PHILIPPE, Chanoinesse de Remiremont, puis mariée au Comte *de Grammont-Châtillon*, dont une fille unique, qui n'étoit point mariée en 1742; — 3. & GABRIELLE-MARIE-EMMANUELLE, aussi Chanoinesse de Remiremont, mariée à *Ferdinand-Florent*, Marquis *du Châtelet*, Seigneur de Lomont, Colonel en 1771. Et du second lit: — 4. FERDINAND-JOSEPH, qui suit; — 5. CHARLES-FRÉDERIC-ELÉONOR, Marquis d'Anglure, mort; — & trois filles, Chanoinesses de Remiremont.

FERDINAND-JOSEPH DE POITIERS-DE-RYE-D'ANGLURE, Comte de Poitiers, de Neufchâtel, Marquis de Coublans, Baron & Seigneur de Vadans, mort à Paris de la petite vérole, le 29 Octobre 1715, âgé de 19 ans, avoit épousé, le 31 Janvier de la même année, *Marie-Geneviéve-Henriette-Gertrude de Bourbon-Malause*, fille unique de *Gui-Henri de Bourbon*, Marquis de Malause, & de *Ma-*

rie-Hyacinthe Mitte de Chevrieres, une des Dames de la Duchesse Douairiere D'ORLÉANS. De cette alliance est sortie :

ELISABETH-PHILIPPINE DE POITIERS-DE-RYE, née posthume le 22 Décembre 1715, mariée, le 13 Juillet 1728, à *Gui-Michel de Durfort*, Duc de Lorges & de Randan, mort Maréchal de France le 6 Juin 1773. Elle est morte à Paris le 13 Août suivant, & n'a eu de son mariage qu'une fille unique ; — *Marie-Geneviéve de Durfort*, morte sans enfans de son mariage, contracté le 18 Février 1751, avec le Duc *de la Trémoille*. Voyez DURFORT, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p.* 721.

Les armes : *d'azur, à six besans d'argent, 3, 2 & 1, au chef d'or.*

* POITOU : Province de France avec titre de *Comté*, dont Poitiers est la Capitale. Le Poitou passa des Romains dans celles des Visigoths, sur lesquels CLOVIS le prit vers l'an 510.

Depuis CHARLEMAGNE, cette Province eut ses Comtes particuliers, qui devinrent Ducs de Guienne. GUILLAUME, X. du nom, dernier de ces Ducs, étant mort sans enfans mâles, & sa fille ALIÉNOR, femme de LOUIS *le Jeune*, ayant été répudiée, le Poitou vint, par le mariage de cette Princesse avec HENRI II, Roi d'Angleterre, en la possession des Anglois, qui le garderent jusqu'à ce que JEAN *sans-Terre* le perdit pour crime de félonie. Depuis, cette Province fut donnée en apanage à ALPHONSE DE FRANCE, fils du Roi LOUIS VIII, & frere de SAINT-LOUIS. Elle fut érigée en *Comté Pairie* au mois d'Août 1315, en faveur de PHILIPPE DE FRANCE, fils de PHILIPPE-*le-Bel*, & de ses successeurs. Ce Prince étant devenu Roi en 1316, cette Pairie fut éteinte. Elle fut donnée par CHARLES DE FRANCE, Duc de Normandie, Régent du Royaume, à JEAN DE FRANCE, son frere, au mois de Juin 1357. Le Roi JEAN, par le traité de Bretigny, le 8 Mai 1360, céda le Comté de Poitou à EDOUARD III, Roi d'Angleterre. CHARLES V, son fils, ayant retiré le Poitou des mains des Anglois, le redonna, au mois de Novembre 1369, à son même frere JEAN, pour lors Duc de Berri. Ce Prince étant mort sans enfans mâles, le Comté de Poitou revint à la Couronne, & il fut donné, le 17 Mai 1417, à CHARLES DE FRANCE, Dauphin de Viennois, depuis Roi sous le nom de CHARLES VII, qui le réunit à la Couronne, dont il n'a point été démembré depuis.

Les armes : *parti au 1 semé* DE FRANCE ; *au 2 échiqueté de gueules & d'or ; l'échiqueté de gueules, chargé de châteaux d'or.*

* POIX-CRÉQUY : Ville & Terre considérable, avec titre de *Principauté*, située dans la Picardie, à huit lieues d'Abbeville, dont les premiers Seigneurs, du nom de *Tyrel*, se qualifioient *Princes de Poix*.

Le plus ancien titre que l'on trouve avec cette qualité, est de l'an 1159. Par un autre titre de l'an 1256, *Vautier Tyrel* se qualifie *par la grace de Dieu, Seigneur de Poix*. Elle a été possédée par ceux de ce nom jusqu'en 1415, que périt, à la bataille d'Azincourt, *Jean Tyrel*, dernier Seigneur de Poix, qui eut pour héritier son neveu, *Valeran de Soissons*, fils de *Marguerite de Poix*.

Jean de Soissons, II. du nom, Prince de Poix, petit-fils de *Valeran de Soissons*, & de *Marguerite de Poix*, vivoit en 1494, & eut pour héritiere *Jeanne de Soissons*, sa fille, mariée avec *Jean*, Sire *de Créquy*, VII. du nom, qualifié *Prince de Poix*, dont le petit-fils, *Jean de Créquy*, fut tué le 10 Août 1557. La sœur de celui-ci, *Marthe de Créquy*, épousa *Gilbert de Blanchefort*, Seigneur de Saint Janvrin, dont la postérité prit le nom de *Créquy*. Leur fils aîné, *Antoine*, fut pere de *Charles* I, Duc de Lesdiguieres, tué le 17 Mars 1638, ayant eu *Charles*, mort dès le 15 Mai 1630. C'est en faveur de *Charles*, arriere-petit-fils d'*Antoine*, que la Seigneurie de *Poix* fut érigée en *Duché Pairie*, sous le nom de *Créquy*, par Lettres du mois de Juin 1652, vérifiées au Parlement le 15 Décembre 1663. Ce Duc mourut le 13 Février 1687. *Marguerite*, sa fille unique

&

& héritiere, morte le 12 Août 1707, avoit épousé *Charles-Belgique-Hollande de la Trémoille*, Duc de Thouars.

Dans la suite, la Seigneurie de *Poix*, qui avoit repris son premier titre, fut acquise par *Adrien-Maurice*, Duc *de Noailles*, qui la donna à son second fils *Philippe*, Comte *de Noailles*, aujourd'hui Maréchal de France, sous le nom de *Maréchal de Mouchy*; & depuis le 9 Septembre 1767, son fils aîné, *Louis-Philippe-Marc-Antoine de Noailles*, Chevalier né de l'Ordre de Malte, Gouverneur & Capitaine des Chasses de Versailles, Marly & dépendances, est nommé *Prince de Poix*. Voyez Noailles.

POLASTRON : C'est une des anciennes Noblesses du Languedoc, sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, & nous ne pouvons en rapporter qu'une Notice, qu'on lit dans le *Mercure de France* du mois de Juillet 1742, *p.* 1666.

Denis, Comte de Polastron, Seigneur de Lorac & de Villeneuve, Chevalier, Grand'Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant pour Sa Majesté dans les trois Evêchés de Saint-Malo, de Dol & de Saint-Brieux, Gouverneur de Mont-Dauphin en Dauphiné, de Castillon & de Castillonnois, mort le 28 Février 1706, âgé de 64 ans, avoit épousé *Henriette de Foucaud*, Comtesse de Saint-Girons, Baronne d'Aubret, &c. dont, entr'autres enfans, pour fils aîné :

Jean-Batiste, Comte de Polastron, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Neufbrisac, ci-devant Sous-Gouverneur de M. le Dauphin, mort à Volin en Bohême le 4 Mai 1742, âgé de 56 ans. Il avoit épousé, le 27 Novembre 1715, *Françoise-Jeanne-Yolande de Mirmand*, Comtesse de Pleyssan, veuve de *François d'Arennes*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Province d'Ivrée en Piémont, & fille de *Jean-François de Mirmand*, Comte de Pleyssan, & de *Marie-Yolande de Portalès*. Il en a eu : — Jean-François-Gabriel, qui suit; — & une fille, mariée, le 17 Septembre 1736, avec *Eléonor-François*, Comte *d'Andlaw*, en Alsace, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, ci-devant Châtelleraut, par Commission du 24 Février 1738.

Jean-François-Gabriel, Comte de Polastron, Gouverneur de Castillon & du Castillonnois, Grand-Sénéchal du Comté d'Armagnac, ci-devant Colonel du Régiment de la Couronne, dont il s'est démis en 1758, avoit épousé, 1°. le 18 Janvier 1746, *Jeanne-Charlotte Hérault*, morte le 14 Avril 1753, âgée de 27 ans, seconde fille de *René Hérault*, Seigneur de Fontaine-l'Abbé, Intendant de Paris, décédé le 2 Août 1740, & de *Marguerite Durey*, sa premiere femme; & 2°. en 1767, *Anne-Charlotte de Noé*, fille de *Louis*, Comte *de Noé*, & d'*Elisabeth de Bréda*.

Les armes : *d'argent, au lion de sable, lampassé de gueules*.

POLIER (de) : Ancienne Noblesse originaire de Rouergue, & aujourd'hui établie à Lausanne, Canton de Berne en Suisse.

Suivant des recherches qui ont été faites dans les Archives de la Maison-de-Ville & ailleurs, par les Consuls de Villefranche en Rouergue, dont ils ont donné leur certificat le 2 Novembre 1644, collationné par deux Notaires le 27 Avril 1768, & légalisé par le Lieutenant principal en la Sénéchaussée & Présidial de ladite Ville, on voit que cette Famille est très-ancienne. Ces Consuls attestent qu'il y a une tour du nom de Polier, bâtie en 1091; que dans la banlieue de cette Ville est un terroir appellé *la Ribe de Polier*, à l'extrêmité duquel est planté une fort-ancienne Croix, qu'on nomme *la Croix de Polier*, ce qui prouve, avec d'anciens titres, que cette Famille y possédoit tout ce terrein, d'autant plus que sur la Croix, élevée & bâtie en grand relief, au milieu du carrefour & terroir de Polier, & sur une grande tombe de ceux de ce nom, comme dans beaucoup d'autres endroits, on y voit leurs armes, ainsi que sur une médaille d'or fon-

dée à perpétuité, par les Polier, au Collège des Peres de la Doctrine Chrétienne de Villefranche, pour être donnée annuellement à celui des Ecoliers de la Classe de Rhétorique qui sera jugé avoir remporté le prix de la Poësie.

On lit dans le même certificat qu'après la mort du Roi Jean, Edouard, Roi d'Angleterre en 1364, étant maître du pays de Rouergue & de la Guienne, fit sommer les Consuls de Villefranche, de venir lui prêter serment dans la ville de Rinhac, & que Pierre de Polier, premier Consul, à qui ce Prince enjoignit, sous peine de la vie, de lui prêter serment, le refusa généreusement, & auroit péri sans le Seigneur *d'Arpajon*, qui obtint sa délivrance & la permission de retourner vers ses compatriotes, pour les engager à se soumettre. Encouragés par sa généreuse réponse, & suivans son exemple, ils se défendirent contre les Anglois, & resterent fideles à leur légitime Souverain.

Ceux de ce nom, qui ont été premiers Consuls de Villefranche, sont : — Noble Jean de Polier, ès années 1440 & 1456; — noble Guillaume de Polier en 1504; — noble Vezian de Polier en 1525; – noble Guillaume de Polier en 1553; – noble François de Polier en 1604 & 1614, qui, cette même année, fut député pour l'assemblée des Etats-Généraux tenue à Paris. Celui qui quitta la France pour passer en Allemagne, durant les troubles de Religion, étoit Jean de Polier, alors Conseiller du Roi de France, & son Secrétaire aux Ligues, petit-fils de Guillaume, & descendant de Pierre de Polier, qui fut député en 1364, vers Edouard, Roi d'Angleterre.

Cette Famille est illustrée dès le commencement du XIII[e] siécle, par Claude de Polier, qui, dans une bataille contre les Anglois, où commandoit *Louis*, Comte *de Toulouse*, XI. du nom, sous le regne de Philippe III, dit *le Hardi*, délivra le Dauphin d'un grand péril : c'est pourquoi ce Prince, en reconnoissance de ce bienfait, institua l'Ordre *du Coq*, & en fit *premier Chevalier* Claude de Polier, Gentilhomme de Rouergue. Ce fait est rapporté dans *Moréri*, au mot *Coq*, & tiré des Antiquités Gauloises & Françoises, par *Borel*.

Jean de Polier, Seigneur de plusieurs Terres & Fiefs, situés dans le territoire de Villefranche, Conseiller-Secrétaire du Roi de France, vint en Suisse, en 1553, comme chargé d'affaires auprès des Grisons & Ligues Suisses, emploi qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 1610. Les guerres civiles l'avoient empêché de retourner dans sa patrie, & après avoir séjourné à Soleure, Berne, Basle, Genève, il se fixa enfin à Lausanne, au Canton de Berne, où ses descendans tiennent un rang distingué parmi les Familles nobles du Pays. Il avoit épousé, en 1554, à Genève, *Catherine de la Bothiere*, fille de *Paul*, Gentilhomme du Pays de Bresse. Ses descendans se trouvent à présent divisés en trois branches subsistantes.

La premiere, qui est celle de Polier-Bottens, avoit pour chef Jean-Jacques de Polier, né en Juin 1670, premier Gentilhomme de S. A. Electorale *de Brandebourg*, déclaré son Ecuyer lorsque cette Princesse devint premiere Reine de Prusse. Il se retira à Lausanne, fut premier Banneret de cette Ville, Colonel du premier Régiment du Pays, & est mort le 11 Mars 1747. Il avoit épousé noble Demoiselle *Salomé Quizard*, fille de noble *Jacques-Etienne*, Seigneur de Givoens, Genollier, & co-Seigneur de Coppet, &c. Elle est décédée à Lausanne le 28 Janvier 1735, ayant eu de son mariage sept fils, sçavoir : — 1. Jacques-Henri, qui suit; – 2. Georges de Polier, né en Février 1702, mort Colonel en second du Régiment des Gardes Hanovriennes, & Commandant de Mollen dans le Duché de Saxe-Lawembourg, où il a été inhumé en 1752; — 3. Jean-Daniel, rapporté après son aîné; — 4. Etienne, mort à Madrid en Mai 1775, sans laisser de postérité; — 5. Paul-Philippe, mort Officier-Général dans les Troupes de la Compagnie Angloise pour les Indes Orientales en 1759, au Fort Saint-Georges, dont il étoit Gouverneur; — 6. Antoine-Noé, rapporté après la postérité de ses deux freres; — 7. & Benjamin-Godefroi de Polier, mort Capitaine, d'Infanterie dans les Troupes Hanovriennes,

au Régiment du Général Comte *de Zastrow*, dont il avoit épousé la fille, de laquelle il n'a point eu d'enfans.

JACQUES-HENRI DE POLIER-BOTTENS, né en Novembre 1700, Conseiller de Lausanne, a épousé, en Novembre 1721, *Françoise de Moreau-de-Brosses*, fille de noble *François de Moreau*, Seigneur de Brosses, dans la Bresse, & de noble Demoiselle *Marie du Mur-de-Grandvaux*, dont :

ANTOINE-HENRI DE POLIER, né en Février 1741, actuellement Officier-Général au service de la Compagnie Angloise aux Indes Orientales, premier Ingénieur-Commandant du Fort Wuillams à Calcuta dans le Bengale.

JEAN-DANIEL DE POLIER, né en Mai 1703, troisieme fils de JEAN-JACQUES, & de noble *Salomé Quizard*, successivement Capitaine au Régiment Suisse d'Affry, en France, puis Capitaine au Régiment Suisse de Bouck, au service d'Espagne, est mort en Avril 1747. Il avoit épousé, en Juin 1730, *Susanne de Saussure*, fille de *Benjamin*, & de noble Demoiselle *Emilie Gaudard*, de Lausanne. De ce mariage il a laissé : — JEAN-BENJAMIN DE POLIER, né en 1731, Major d'Infanterie dans les Troupes Electorales d'Hanovre.

ANTOINE-NOÉ DE POLIER, Seigneur de Bottens, né le 27 Décembre 1713, sixieme fils de JEAN-JACQUES DE POLIER, & de noble *Salomé Quizard*, a épousé, le 13 Avril 1744, *Elizabeth-Antoinette-Susanne de Lagier*, fille de *Paul-Alexandre de Lagier-Pluvianes*, de Die en Dauphiné, & de noble *Jeanne Noguier*, d'Aigues-Mortes en Languedoc. Leurs enfans sont : — CHARLES-GODEFROI-ETIENNE DE POLIER, né le 11 Juin 1753; — & HENRI-ETIENNE-FITZ-ROGER, né le 27 Juillet 1754, premier Lieutenant au Régiment Suisse d'Erlach, en France.

La seconde branche est celle de POLIER-SAINT-GERMAIN, qui a commencé à GEORGES DE POLIER, Seigneur de Saint-Germain, né en Décembre 1675, frere puîné de JEAN-JACQUES DE POLIER. Il épousa, en 1704, *Anne Daillez de Causade*, fille de noble *Antoine Daillez*, Baron de Causade, & de *Marthe de Garisson*, dont :

ANTOINE DE POLIER-SAINT-GERMAIN, né le 15 Juin 1705, Seigneur, Bourgmestre de la Ville de Lausanne, qui a épousé, en 1730, *Henriette de Chandieu-de-Corcelles*, fille de *Paul de Chandieu*, & d'*Anne de Pelissary*. De ce mariage sont issus :

1. JONATHAN DE POLIER, né le 18 Décembre 1733, Seigneur de Corcelles-le-Jurat, Assesseur de la Cour Baillivale de Lausanne, ci-devant Officier au Régiment Suisse de Jenner, aujourd'hui d'Erlach, au service de France, & présentement Capitaine de Grenadiers dans un Régiment de Milice du Pays, qui a épousé, le 22 Octobre 1767, noble *Louise de Saussure*, veuve d'*Etienne d'Aulbonne*, Capitaine au service de Leurs Hautes-Puissances, fille de *David de Saussure*, Baron de Bercher, Seigneur de Bavois, &c. & d'*Angélique de Manlich*; celle-ci fille de noble *Georges de Manlich*, Seigneur de Bettens, mort Lieutenant-Général au Service de France.

2. & LUC DE POLIER-SAINT-GERMAIN, né en Septembre 1740, Lieutenant au Régiment des Gardes Suisses en France, marié en 1770, à noble Demoiselle *Eléonore Hardy*, fille de noble *Armand Hardy*, Colonel au Service de Hollande.

La troisieme branche est celle de POLIER-VERNAND, qui a commencé à GEORGES DE POLIER, Seigneur de Vernand, co-Seigneur d'Estoy, marié, l'an 1675, à *Louise de Coucault*, fille d'*Etienne*, Seigneur d'Estoy, de laquelle il eut :

ETIENNE-BÉNIGNE DE POLIER, Seigneur de Vernand & d'Estoy, Conseiller à Lausanne, qui épousa, en 1710, *Françoise de Tavel*, fille de noble *Rodolphe de Tavel*, du Conseil Souverain de Berne, & de *Louise de Chandieu*, de l'Isle. Leurs enfans sont : — JEAN-HENRI DE POLIER-VERNAND, né le 4 Mai 1715, Seigneur, Lieutenant Baillival à Lausanne; — & GEORGES-LOUIS DE POLIER-VERNAND, né le 18 Janvier 1718, Colonel au Régiment des Gardes-Suisses de S. A. S. le Prince *Stadhouder*.

Il y avoit la branche de Polier-Bretigny, éteinte depuis peu, qui avoit commencé à Jean de Polier, (Cadet des petits-fils de Jean, auteur des Polier établis en Suisse), lequel avoit acquis les Terres de Bretigny & de Gumoens-le-Châtel, & en partie celle de Saint-Barthelemy. Il eut deux fils, sçavoir : — Jean de Polier, Colonel d'un Régiment de son nom, au service de France, tué, à la tête de la Brigade qu'il commandoit, à la bataille de Steinkerque en 1692 : il mérita, par sa valeur, les éloges même du Monarque ; — & Théodore de Polier-de-Bretigny, qui avoit eu aussi une Compagnie Suisse en France.

Les armes de Polier sont : *d'argent, au coq de sable, bêqué, membré & crêté de gueules.* Cimier : *un casque surmonté d'un coq aux ailes éployées.* Supports : *deux licornes.* Devise : ET PHŒBI ET MARTIS ; le tout entouré de *l'accolade de l'Ordre du Coq, qui pend à un ruban couleur de feuille-morte & noir.*

Depuis l'impression de cet article, nous avons appris qu'il y a encore deux branches qui se disent de cette Famille, appellées par corruption Porlier, au lieu de Polier ; l'une, dite des Seigneurs *de Goupillieres*, suivant ses titres, dont étoit Pierre Porlier ou Polier, Ecuyer, Seigneur de Goupillieres, Maître des Comptes en 1720, auquel le Grand-Maître *de Rocaful* envoya la Croix de Malte, en récompense des services importans qu'il rendit à cet Ordre. Cette branche a porté, par alliance, pour armes : *d'azur, à une aigle éployée d'or, surmontée d'une trangle d'argent, chargée de trois hermines de sable, & trois hures de sanglier d'or en chef* ; mais elle les a quittées pour prendre celles de sa Famille. L'autre branche subsiste aux Isles Canaries en Espagne, où elle est établie. Nous en attendons un *Mémoire.*

* POLIGNAC : Maison d'Auvergne, qui tire son nom de l'ancien Château de Polignac, situé dans le Velay, sur une grande & vaste roche qui étoit autrefois consacrée à *Apollon.*

Sidoine Apollinaire parle du Château de Polignac, comme de sa maison paternelle. Les Vicomtes du pays de Velay ou de Polignac, qui subsistent encore aujourd'hui, descendent, à ce que l'on prétend, d'un *Apollinaire*, Vicomte de Velay. Ces Vicomtes ont eu long-tems toutes les marques de Souveraineté. Voyez dans les *Tabl. Généal. de Chazot-de-Nantigny*, la suite des Vicomtes *de Velay* ou *de Polignac*, *Part. II. p. 255.*

Voici ce que *Piganiol-de-la-Force* a découvert sur la Maison de Polignac en Auvergne, différente de celle du même nom en Saintonge, dont nous parlerons ensuite.

Armand, I. du nom, Vicomte de Polignac, fonda l'Eglise de son Château avec *Alix*, sa femme, en 1062. Il en eut : — Guillaume, qui suit ; — & Etienne, surnommé *Brisefer*, à cause de sa force extraordinaire, qui fut Evêque de Clermont en 1064, & se fit Moine à Lerins, avec un de ses neveux, qui étoit Chanoine-Comte de Brioude, sans cependant quitter son Evêché.

Guillaume, Vicomte de Polignac, épousa *Adelais*, dont vinrent : — Pons, mort sans postérité ; — & Heracle, qui suit.

Heracle, Vicomte de Polignac, se croisa au Concile de Clermont, porta le grand Etendard de l'Eglise à la Terre-Sainte, fut tué à Antioche en 1098, & laissa de *Jeanne de Montboissier*, son épouse,

Pons, Vicomte de Polignac, vivant en 1105, qui eut de sa femme, nommée *Elisabeth* :

Armand, II. du nom, Vicomte de Polignac, en 1130, marié à *Auxiliande*, dont le nom de famille est inconnu, de laquelle il eut :

Pons, Vicomte de Polignac, III. du nom, qui épousa *Guillemette de Ceissac*, dont :

Heracle, II. du nom, Vicomte de Polignac, vivant en 1168, qui eut pour femme *Belissende de Clermont*, fille de *Guillaume*, Comte *de Clermont* &

de Montferrand, Dauphin d'Auvergne, & d'*Isabeau de Dampierre*, sa seconde femme. De cette alliance sortit :

Pons, IV. du nom, Vicomte de Polignac, qui fit la guerre à *Pierre*, Evêque du Puy, ce qui força Louis *le Jeune* de venir en Auvergne, avec une Armée. Pons fut fait prisonnier par l'Armée de ce Prince, & mené à Paris en 1171. Il avoit épousé *Alcinoïs de Montlaur*, dont :

Pons, V. du nom, Vicomte de Polignac, marié, en 1223, avec *Alix de Trainel*, morte en 1248, fille de *Garnier de Trainel*, en Latin *Garnerii de Triangulo*, suivant l'Histoire de la Maison d'*Auvergne*, *Tome II*, *p.* 251. Il en eut :

Armand, III. du nom, Vicomte de Polignac, vivant en 1261, qui épousa *Béatrix de Mercœur*, fille de *Beraud*, Seigneur d'Ussel, & de *Blanche de Châlon*. De ce mariage naquit :

Armand, IV. du nom, Vicomte de Polignac, qui s'allia avec *Marquise*, Dame *de Randon*, morte en 1289, laissant : — Armand, qui suit ; — & Guillaume, rapporté après la postérité de son aîné.

Armand, V. du nom, Vicomte de Polignac, épousa, 1°. *Catherine de Bousfols*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Marguerite*, dont vint une fille, nommée — Marguerite de Polignac, morte sans alliance, qui eut ses cousins-germains pour héritiers.

Guillaume de Polignac, Seigneur de Randon, second fils d'Armand, IV. du nom, & de *Marquise*, Dame *de Randon*, épousa, en 1322, *Béatrix de Baux*, dont : — Jean, qui suit ; — & Isabeau, femme de *Bertrand de Rochefort*, Seigneur d'Aurouze & de Saillans.

Jean de Polignac, Seigneur de Randon, mort avant son pere, avoit épousé *Marguerite de Roquefeuil*, & en eut deux fils, sçavoir : — Randonnet, Seigneur de Randon, puis Vicomte de Polignac, par le décès de Marguerite, sa cousine : il mourut sans enfans ; — & Randon, qui suit.

Randon I. dit Armand, VI. du nom, Vicomte de Polignac, Seigneur de Randon, épousa *Macaronne de Montaigu*, dont : — 1. Jean, mort sans enfans & avant son pere ; — 2. Randon, qui suit ; — 3. Valpurge, rapportée après son frere aîné ; — 4. & Marguerite, femme de *Louis de Montlaur*, morte sans lignée.

Randon de Polignac, II. du nom, mort avant son pere en 1399, avoit épousé *Jeanne-Dauphine*, fille de *Beraud*, II. du nom, Comte *de Clermont*, Dauphin d'Auvergne, & de *Marguerite de Sancerre*, sa seconde femme, dont il n'eut point d'enfans.

Valpurge, Vicomtesse de Polignac, Dame de Randon & de Randonnet, héritiere de sa Maison, se maria, en 1349, avec *Guillaume*, Seigneur de *Chalançon*, fils de *Gui*, & petit-fils de *Bertrand*, à la charge que leurs enfans prendroient le nom & les armes de Polignac. Il y a des Auteurs qui assurent que ce *Guillaume de Chalançon* étoit sorti de la Maison de Polignac, par Etienne, Seigneur de la Roche-Savine, frere cadet de Pons, IV. du nom, Vicomte de Polignac, & qu'Etienne, ayant épousé l'Héritiere de la Maison de *Chalançon*, fut obligé d'en transmettre le nom à sa postérité. N'ayant pas vu les preuves qui ont déterminé ces Auteurs à soutenir ce sentiment, nous ne prendrons aucun parti là-dessus. Ce que nous pouvons dire, c'est que ceux du nom de *Chalançon* n'étoient point au dessous de l'alliance de la Maison de Polignac, & ne lui cédoient ni en ancienneté ni en grandeur.

Guillaume de Chalançon contracta une seconde alliance le 27 Août 1378, avec *Catherine*, Dame *de la Motte-Saint-Jean*, veuve de *Jean*, I. du nom, dit *Lourdin*, Seigneur *de Saligny*, & il eut de ce second mariage, outre les enfans du premier lit, que nous rapporterons ci-après : — *Guillaume de Chalançon*, Evêque du Puy en Velay ; — & *Isabeau de Chalançon*, femme d'*Armand*, Seigneur *de la Roue*.

Valpurge de Polignac, sa premiere femme, lui laissa de son mariage : —

PIERRE, qui suit; — & BÉATRIX DE CHALANÇON, dite DE POLIGNAC, femme d'*Agne de la Tour*, Seigneur d'Oliergues.

PIERRE DE CHALANÇON, dit ARMAND, VII. du nom, Vicomte DE POLIGNAC, à cause de sa mere, épousa *Marguerite de Saligny*, fille de *Jean*, I. du nom, dit *Lourdin*, Seigneur *de Saligny*, & de *Catherine de la Motte-Saint-Jean*; celle-ci seconde femme de *Guillaume de Chalançon*, son pere. De ce mariage vinrent : — 1. LOUIS-ARMAND, qui suit; — 2. ISABEAU DE POLIGNAC, seconde femme de *Louis*, surnommé *le Grand*, Comte *de Montlaur*; — 3. & MARGUERITE, mariée à *Urbain*, Comte *de la Chambre* en Savoie.

LOUIS-ARMAND, Vicomte DE POLIGNAC, Seigneur de Chalançon, se maria en 1419, avec *Isabeau de la Tour*, fille de *Bertrand*, V. du nom, & de *Marie de Boulogne*, Comtesse d'Auvergne. Leurs enfans furent : — 1. GUILLAUME-ARMAND, qui suit; — 2. PIERRE, Evêque du Puy en Velay, — 3. BERTRAND, Evêque de Rodez; — 4. & LOUISE, femme de *Beraud de Beaufort*, Vicomte de Valence en Provence, troisieme fils de *Marquis de Beaufort*, Seigneur de Canillac, & de *Catherine*, Dauphine d'Auvergne.

GUILLAUME-ARMAND, I. du nom, Vicomte DE POLIGNAC, Seigneur de Chalançon épousa *Amédée de Saluces*, Dame de Caramagne en Piémont, fille de *Mainfroi*, Comte de Cardé, Maréchal de Savoie, & de *Françoise de Montmayor*. Il mourut le 12 Août 1473, laissant : — 1. CLAUDE, dit ARMAND, X. du nom, Vicomte DE POLIGNAC, mort sans enfans, en 1509, de son mariage avec *Jacqueline de Chabannes*; — 2. GUILLAUME-ARMAND, qui suit; — 3. BERTRAND, Evêque de Rodez; — 4. JEAN, Seigneur de Randan, Gouverneur des Ville & Châteaux de Livourne & de Petro-Sancto en Italie, marié à *Jeanne de Chambes*, fille de *Jean* Seigneur de Montsoreau, & de *Jeanne Chabot*, dont : — ANNE DE POLIGNAC, Dame de Randan & de Beaumont, femme, en premieres noces, de *Charles de Bueuil*, Comte de Sancerre; & en secondes de *François*, II. du nom, Comte *de la Rochefoucaud*; — 5. ISABEAU, mariée à *Jacques*, Seigneur *de Tournon*; — 6. autre ISABEAU, dite *la Jeune*, femme de *Charles*, Seigneur *de la Fayette*; — 7. ANTOINETTE, alliée, 1°. à *Claude de Montbel*, Comte d'Entremonts; 2°. à *Bertrand-Dauphin de l'Espinasse*, Seigneur de Saint-Ilpice & de Combronde, fils de *Jean de l'Espinasse*, Seigneur de Changy, & de *Blanche-Dauphine*, Dame *de Saint-Ilpice*; & 3°. à *Hugues de la Palu*, Comte de Varax; — 8. CATHERINE, mariée 1°. à *Jean de la Tour*, Seigneur de Montgascon; & 2°. à *Pierre d'Urfé*, Grand-Ecuyer de France; — 9. ANTOINETTE, femme de *Godefroi de la Tour*, Seigneur de Montgascon, frere puîné du précédent; — 10. & GABRIELLE, Abbesse d'Avesnes.

GUILLAUME-ARMAND, II. du nom, Vicomte DE POLIGNAC, Baron de Chalançon, mort en 1518, avoit épousé en 1511, *Marguerite de Pompadour*, fille d'*Antoine*, Sire *de Pompadour*, & de *Catherine de la Tour*, dont : — 1. FRANÇOIS-ARMAND, qui suit; — 2. FRANÇOISE, mariée 1°. à *Jean*, Seigneur *de Gramont*; 2°. à *Jean d'Albaron*, Seigneur de Lers-sur-le-Rhône; 3°. le 26 Septembre 1532, à *Jean de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier; & 4°. à *Jean*, Baron *de Lugny*, Seigneur de Saint-Trivier en Dombes, dont elle eut une fille; — 3. & CATHERINE, femme de *François*, Seigneur *de Langheac*.

FRANÇOIS-ARMAND, Vicomte DE POLIGNAC, Baron de Chalançon, surnommé *le Grand-Justicier*, mort le 29 Novembre 1562, avoit épousé 1°. *Anne de Beaufort*, dont : — CLAUDE, dit ARMAND XIII, Vicomte DE POLIGNAC, mort sans enfans; & 2°. en 1554, *Philiberte de Clermont*, veuve de *Jean d'Anceyane*, Baron de Thor, fille d'*Antoine*, Vicomte *de Clermont*, Bailli de Viennois, & de *Françoise de Poitiers*, dont : — 1. LOUIS-ARMAND, qui suit; — 2. CHRISTOPHE, Baron de Chalançon, marié en 1591, avec *Jeanne de Senneterre*, fille de *François*, Comte *de Senneterre*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de Laval*; — 3. CATHERINE, femme d'*Aimar*, Seigneur *de Saint-Priest*; — 4. & JEANNE, mariée 1°. à *Marc-Ithier*, Baron *de Joran*; & 2°. à *Jean Moitier*.

Louis, II. du nom, dit Armand, XIV. du nom, Vicomte de Polignac, Baron de Chalançon, Seigneur de Champfieres, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, *Françoise de Montmorin*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Saint-Herem, & de *Louise d'Urfé*. Il mourut en Février 1584, laissant : — 1. Gaspard-Armand, qui suit ; — 2. François, Seigneur d'Auzon, marié à *Anne de Chazeron*, fille de *Gilbert*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Gabrielle de Senneterre*, dont, pour fille unique : — Claude-Françoise de Polignac, femme de *Henri de la Rochefoucaud*, Seigneur d'Arlet, Comte de Cousage, fils puîné de *Louis-Antoine de la Rochefoucaud*, Baron de Langheac, & de *Louise de la Guiche* ; — 3. & Louise de Polignac, femme de *François de Saint-Martial*, Seigneur de Dragent.

Gaspard-Armand, Vicomte de Polignac, Marquis de Chalançon, Baron de Randon, Capitaine de 100 hommes d'armes, Chevalier des Ordres du Roi, à la promotion du 14 Mai 1633, & Gouverneur de la ville du Puy en Velay & du Vivarais, la même année, épousa *Claudine-Françoise de Tournon*, fille aînée de *Just-Louis*, Seigneur *de Tournon*, Comte de Rouffillon, & de *Madelene de la Rochefoucaud*, dont : — 1. Louis-Armand, qui suit ; — 2. Melchior, Seigneur de Beaumont, Abbé de Montebourg, mort le 8 Juillet 1699, âgé de 88 ans ; — 3. Philiberte, femme de *Christophe-Melchior de Bauffremont*, Comte de Crusilles ; — 4. & Isabeau, mariée, 1°. à *Gaspard d'Espinchal*, Seigneur de Dunieres ; & 2°. à *Jean de Pesteils-de-Levis*, Comte de Caylus.

Louis-Armand, III. du nom, Vicomte de Polignac, Marquis de Chalançon, Baron de Randon, né le 13 Décembre 1608, Gouverneur de la Ville du Puy & des pays de Velay & de Vivarais, nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1661, en reçut le Collier le 25 Mars 1662, à Pezenas en Languedoc, & mourut en la ville du Puy le 3 Septembre 1692, dans sa 84e année. Il avoit épousé, 1°. le 14 Février 1638, *Susanne des Serpens-de-Gondras*, Dame de Rochebaron, fille de *Claude*, Baron de Gondras, & d'*Antoinette de Rochebaron* ; 2°. le 17 Février 1648, *Isabelle-Esprite de la Baume*, fille de *Ferdinand*, Comte de Montrevel, & de *Marie Ollier-de-Nointel* ; & 3°. *Jacqueline de Beauvoir-de-Grimoard*, fille de *Scipion*, Comte du Roure, Chevalier des Ordres, & de *Jacqueline de Montlaur*. Elle est morte le 7 Novembre 1721. Du premier lit vint :

1. Antoinette, morte Religieuse Carmelite à Paris, le 13 Novembre 1690. Du second lit sortirent : — 2. Jean, Chevalier de Malte, mort jeune ; — 3. Isabelle, aussi morte jeune ; & du troisieme : — 4. Scipion-Sidoine-Apollinaire-Gaspard, qui suit ; — 5. Melchior, né le 11 Octobre 1661, Abbé de Bonport, de Mouzon, Begard, Corbie, & d'Anchin le 1 Avril 1693, l'un des 40 de l'Académie Françoise, Ambassadeur extraordinaire en Pologne, Auditeur de Rote à Rome, Ambassadeur Plénipotentiaire pour la paix d'Utrecht, nommé Cardinal-Prêtre du titre de *Notre-Dame des Anges*, le 12 Mai 1712, Maître de la Chapelle du Roi, Grand-Maître de l'Ordre du Saint-Esprit de Montpellier, le 3 Novembre 1716, Ambassadeur extraordinaire à Rome, Archevêque d'Auch, Primat d'Aquitaine de la Novempopulanie & du Royaume de Navarre, en Novembre 1725, reçu Prélat-Commandeur des Ordres du Roi, le 1 Janvier 1733, mort le 20 Novembre 1741, dans la 81e année de son âge, inhumé à Saint-Sulpice, & son cœur porté à l'Abbaye d'Anchin.

Scipion-Sidoine-Apollinaire-Gaspard, Marquis de Polignac, Lieutenant-Général des armées du Roi, Gouverneur du Puy en Velay, mort à Paris le 4 Avril 1739, âgé de 79 ans, avoit épousé, 1°. le 22 Avril 1686, *Marie-Armande de Rambures*, morte en 1706, fille de *Charles*, Marquis *de Rambures*, & de *Marie de Bautru* ; & 2°. le 9 Juillet 1709, *Françoise de Mailly*, fille de *Louis*, Comte *de Mailly*, & de *Marie-Anne de Sainte-Hermine*. Du premier lit vint : — 1. Louis-Armand, Marquis de Chalançon, né le 16 Février 1687, mort en 1693 ; & du second lit : — 2. Melchior-Armand, qui suit ; — 3. François-Camille, rapporté après son aîné ; — 4. & Louis-

Denis-Auguste, né en 1720, Chevalier de Malté, Prieur de Nantua, Colonel du Régiment de Brie en 1748, fait Brigadier le 5 Octobre 1758, mort en 1759.

Melchior-Armand, Marquis de Polignac, né le 1 Février 1717, Colonel du Régiment Dauphin, Cavalerie, le 10 Avril 1738, dont il s'est démis en 1742, a épousé, le 16 Décembre 1738, *Diane-Adélaïde-Zéphirine Mancini*, morte en 17.., fille de *Jacques-Hippolite-Marc Mancini*, & d'*Anne-Louise de Noailles*, dont: — 1. N... qui suit; — 2. Philippe-Jules-François, né le 1 Janvier 1747; — 3. Diane-Françoise-Zéphirine, née le 14 Octobre 1746; — 4. & une autre fille, née le 12 Août 1748.

N... Comte de Polignac, né le 9 Juin 1745, a épousé, le 7 Juillet 1767, Demoiselle *de Polastron*, fille du Comte de ce nom.

François-Camille de Polignac, né en 1719, (frere puîné de Melchior-Armand), ancien Lieutenant des Gendarmes, a épousé, le 9 Décembre 1742, *Marie-Louise de la Garde*, fille unique du Président de ce nom, dont deux enfans. Ils ont acquis la Terre de Montpipeau en Orléanois.

C'est ce que nous pouvons dire sur cette Maison, n'ayant rien reçu sur son état actuel.

Les armes : *fascé d'argent & de gueules de six piéces.*

POLIGNAC, en Saintonge. L'opinion est que cette ancienne Maison est sortie des premiers Vicomtes de Polignac, dont ils ont toujours conservé le nom.

Il est prouvé par titres qu'un Seigneur de la Maison de Polignac, nommé Achard, (& appellé dans une Généalogie manuscrite Guillaume, fils puîné de Guillaume II, Seigneur de Randon, & de *Marguerite de Roquefeuil*), servit en qualité de Commandant des armées du Roi, sous Jean, Duc de Berri & d'Auvergne, frere du Roi Charles V, dans les guerres de Poitou, Saintonge, Périgord & Querci contre les Anglois, & que, du consentement du Roi & du Duc *de Berri*, il épousa une Demoiselle de Saintonge, nommée *Jeanne de Sallebruche*, d'une ancienne Maison qui lui apporta de grands biens, fille d'*Achard de Sallebruche*, Seigneur d'Escoyeux, & niéce de *Roland d'Oton*, Seigneur de Vénerand & de Cherchevrier. Elle recueillit les successions de son oncle & de son pere, qui, conjointement avec le Comte *de Taillebourg*, possédoit par motié le droit de botage du sel, qui se débitoit sur le port de Taillebourg. Cet Achard de Polignac, I. du nom, qui vivoit en 1369, a, dans son contrat de mariage, les qualités éminentes que prenoient alors les plus grands Seigneurs. Ses enfans furent : —— Achard, ou Achardon, qui suit; —— & Isabeau de Polignac, mariée à *Martin Tison*, Seigneur d'Argence en Angoumois. Elle partagea avec son frere, & eut la Terre de Cherchevrier, & une somme d'argent.

Achard de Polignac, II. du nom, Seigneur d'Escoyeux, de Vénerand & du Botage de Taillebourg, vivoit vers l'an 1428. Il épousa *Marguerite Seguin*, Dame des Fontaines, de Fléac, des Roys, d'Antignac & de Fors, & quitta ses armes pour prendre celles de sa mere ou de sa femme, dont il eut : —— Henri, qui suit; — & Foucaud, auteur de la Branche des Seigneurs des Fontaines, rapportée ci-après.

Henri de Polignac, Seigneur d'Escoyeux, de Vénerand, &c. eut en partage tous les biens paternels, & épousa, le 18 Juin 1436, *Agnès de Chabanois*, fille de *N... de Chabanois*, Seigneur de Comporté, &c. Sénéchal & Gouverneur d'Angoumois, & de la Ville & Château de Cognac, dont : — Pierre, qui suit; —— & Jacquette.

Pierre de Polignac, Chevalier, Seigneur d'Escoyeux, de Vénerand, &c. vivoit en 1512, avec *Amice de Saint-Gelais*, son épouse, fille de *Bos de Saint-Gelais*, Chevalier, Sénéchal & Gouverneur d'Angoumois. De ce mariage naquirent : — 1. Bonnaventure, qui suit; — 2. Vivien de Polignac, Protonotaire du Saint-Siége, & Vicaire-Général de Charles de Bourbon, Evêque de Saintes, grand oncle du Roi Henri IV, depuis créé Cardinal, & nommé Archevêque

chevêque de Rouen; — 3. Jeanne, mariée, le 18 Mars 1508, à *Charles Frotier*, Seigneur de la Messeliere, de Melzeart, de la Coste, &c.; — 4. & Louise, mariée, 1°. en 1518, à *Christophe de Coëtivy*, Seigneur de Fenioux & de Grand-gent, parent de *Charles de Coëtivy*, Comte de Taillebourg, mari de Jeanne d'Orléans, tante paternelle du Roi François I; & 2°. à *François de Belcier*, Chevalier, Seigneur de la Salle, de Saint-Germain-du-Salambre, de Cubzac, de la Boisse, &c. Cette Louise de Polignac maria *Catherine de Coëtivy*, sa fille, qu'elle avoit de son premier mari, au fils que son second avoit eu de *Marguerite de Larmandie*, sa premiere femme.

Bonnaventure de Polignac, mort avant son pere en 1527, laissa de son mariage contracté en 1515, avec *Bonnaventure de Poquieres*, Dame de Migré, de Parency & de Machecou en Saintonge, issus des Barons de Belabre, du nom *de Poquieres*, — Christophe, qui suit, — & Jean.

Christophe de Polignac, Seigneur d'Escoyeux, de Vénerand, de Machecou, de Migré, de Parensay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Taillebourg, Lieutenant de Roi en Saintonge, Capitaine de 50 hommes des Ordonnances épousa, le 6 Janvier 1544, *Renée Gillier*, fille de *Pierre*, Seigneur de Salles, & de *Marie de Roye* ou *de la Ronce*. Il mourut en 1571, & sa femme en 1572. Leurs enfans furent : — Vivien de Polignac, Seigneur d'Escoyeux, Guidon des Gendarmes du Seigneur *de la Châteigneraye*, tué au Siege de la Rochelle en 1572 : on ne voit pas qu'il ait été marié; — 2. Léon, qui suit; — 3. Louise de Polignac, mariée, le 4 Avril 1574, à *Jean de Durfort*, Seigneur de Born, de Saint-Just, de Vast, (de la même Maison que les Ducs *de Duras* & *de Lorges*), Lieutenant-Général de l'Artillerie, & fait Chevalier du Saint-Esprit en 1597; — 4. Renée, mariée, en 1571, à *Joachim de Chaumont*, Seigneur de Riblemont, de Monay, &c. — 5. & Anne ou Amice de Polignac, femme de *N... Chesnel*, Seigneur des Guinets.

Léon de Polignac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur d'Escoyeux, de Vénerand, de Parensay, de Machecou, Gouverneur de Saintes & de Saint-Jean-d'Angely, épousa, 1°. le 23 Novembre 1577, *Catherine Tison*, fille de *Cibar Tison*, Chevalier, Seigneur d'Argence & de Sissac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Catherine de Villebresme*; & 2°. *Léonore de Garges*, de la Maison de *Marqueline* en Valois, de laquelle il ne laissa point d'enfans. Il vivoit encore en 1649, âgé de 80 ans, & eut de sa premiere femme : — Louis, qui suit; — & Vienne de Polignac, mariée, le 12 Septembre 1598, à *Geoffroi de Sainte-Maure*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Mosnac, de Fleix, de Rochebrune, dont elle eut : — *Léon de Sainte-Maure*, Seigneur de Jonsac, &c. Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Saintonge & d'Angoumois, & Gouverneur des Ville & Château de Cognac.

Louis de Polignac, Chevalier, Baron d'Argence, Seigneur d'Escoyeux, de Parensay, &c. épousa, le 4 Mars 1614, *Susanne de Geoffroy-de-Dampierre*, fille de *Charles*, Baron de Dampierre, Seigneur de Fouras & de Saint-Laurent-de-la-Prée, & de *Susanne de Salbert*, dont il n'eut que cinq filles, sçavoir : — 1. Marie, alliée, en 1633, à *Josias Chesnel*, Chevalier, Seigneur de Chesnel, & de Réaux, auquel elle porta les Terres d'Escoyeux & de Fouras; — 2. Madelene, mariée à *Osé de Saint-Marsault*, Baron de Chatelaillon; — 3. Anne, mariée, le 17 Juin 1635, à *Joachim de Sainte-Hermine*; — 4. Hélene, Dame de Parensay & de Machecou, mariée, 1°. en 1645, à *Isaac de Lescours*, Baron de Nieuil; & 2°. à *Armand de Lescours*; — 5. & Diane, femme de *Henri Guibert*, Seigneur de Landes.

Seigneurs des Fontaines, &c.

Foucaud de Polignac, Chevalier, Seigneur des Fontaines en Saintonge, de Saint-Germain, de Fléac, d'Antignac, des Roys, & Baron de Joy aux Isles, fils puîné d'Achard de Polignac, II. du nom, & de *Marguerite Seguin*, eut

pour son partage tous les biens de sa mere, & épousa, par contrat du 18 Juin 1436, *Agnès de Chabanois*, sœur de la femme de son frere aîné HENRI DE POLIGNAC, dont :

1. ELIE, Seigneur de Fléac : on ne lui connoît aucune postérité; mais dans la suite, la Seigneurie de Fléac appartint à *Louis de Montberon*, qui se qualifioit aussi *Seigneur de Polignac*, & à *Anne de Belleville*, sa femme; — 2. JEAN, qui suit; — 3. autre JEAN, nommé FOUCAUD, dans une Tablette Généalogique; mais, selon les titres, il s'appelloit JEAN, comme son aîné, & il est qualifié *Seigneur de Polignac;* —— 4. LOUISE, qualifiée *Dame de Fléac*, mariée à *François du Fou*, Seigneur du Vigean & de Chantoliere, qui vivoit encore en 1518, fils d'*Yves*, Seigneur *du Fou*, grand Veneur de France, Chambellan du Roi, Gouverneur d'Angoumois, &c.; — 5. JEANNE, qui captiva le cœur de CHARLES D'ORLÉANS, Comte d'Angoulême (*a*), pere du Roi FRANÇOIS I; — 6. JULIENNE, mariée 1°. à *Pierre Braguier*, Seigneur de Brisambourg, qui la laissa veuve, sans enfans, & lui donna la terre de Brisambourg; & 2°. à *Gui Poussard*, Chevalier, Seigneur de Lignieres, auquel elle porta cette belle terre de *Brisambourg*. Elle en eut un fils, nommé *Charles Poussard*, Seigneur de Lignieres & de Brisambourg (*b*); — 7. & MARGUERITE, mariée à *Nicolas de Courbon*, Seigneur de Saint-Léger, & Maître-d'Hôtel du Roi François I, dont postérité.

JEAN DE POLIGNAC, Seigneur des Fontaines, de Saint-Germain, &c. en 1476, épousa, le 24 Mars 1488, *Marguerite de la Brousse*, fille de *Louis*, Seigneur *de la Brousse*, dont deux fils & deux filles qui partagerent entr'eux, le 2 Août 1517, les biens de leurs pere & mere, sçavoir : — 1. FRANÇOIS, qui suit, — 2. GASPARD, Seigneur de Saint-Germain, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 3. CATHERINE; — 4. & MARIE, femme de *Claude de Cruc*, Seigneur de Chamouillac.

FRANÇOIS DE POLIGNAC, Seigneur des Fontaines, mort en 1521, avoit épousé, le 14 Mars 1514, *Louise de la Mothe*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Severin, & de *Catherine Poussard*, dont : — ELIE, qui suit; —— & MARIE.

ELIE DE POLIGNAC, Seigneur des Fontaines, &c. épousa, le 20 Décembre 1539, *Madelene de la Porte*, de l'ancienne Maison dite *de la Porte-aux-Loups*, à cause de ses armes, où il y a *deux loups*, fille de *Jean de la Porte*, Seigneur de Fontguyon en Angoumois, & de *N... le Bigot*. ELIE & sa femme testerent le 23 Novembre 1568, & laisserent de leur mariage : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. PIERRE; — 3. FRANÇOISE, mariée à *Jean d'Estuer-de-Caussade*, Chevalier, Seigneur de Saint Mégrin, de Villeton, &c. Vicomte de Calvignac; — 4. CATHERINE, mariée 1°. à *Joseph*, Seigneur *d'Escoyre*, & 2°. à *Annet de Bonnevin*, Seigneur de Pons; — 5. LOUISE, femme de *Nicolas de Bonnefoy*, Seigneur de Bretauville, Gouverneur pour le Roi de la ville de Pons en Saintonge; — 6. & une autre LOUISE, mariée à *Jean de la Porte*, Seigneur de Vieilleville en Angoumois, de la même Maison que *Madelene de la Porte*, dite *de la Porte-aux-Loups*, ci-devant mentionnée.

FRANÇOIS DE POLIGNAC, II. du nom, Seigneur des Fontaines, &c. fut émancipé par son pere le 16 Novembre 1557, & épousa, le 10 Mars 1580, *Louise*

(*a*) Elle en eut : — 1. *Jean*, Bâtard *d'Angoulême ;* — 2. *Jeanne d'Angoulême*, femme 1°. d'*Aubin*, Seigneur *de Malicorne ;* & 2°. de *Jean de Longuvie*, Seigneur de Givry; — 3. *Madelene*, Abbesse de Jouarre; — 4. & *Souveraine*, femme de *Michel Gaillard*, Seigneur de Chailly.

(*b*) Ce *Charles Poussard* épousa *Jeanne de la Roche Chandry*, Dame de Vervan, dont il eut un fils, nommé — *Pierre Poussard*, Seigneur de Brisambourg, de Lignieres & de Vervan, marié à *Jeanne de Gontaut-de-Biron*, sœur d'*Armand*, Baron de Biron, Maréchal de France : il mourut sans enfans, & donna sa Terre de Brisambourg à sa femme, laquelle la laissa à ses héritiers. C'est ainsi que cette Terre de Brisambourg est entrée dans la Maison de *Biron*, qui la possede encore aujourd'hui.

de Lanes-de-la-Rochechalais, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Piffaux & de Bellade, & d'*Anne Bouchard-d'Aubeterre*. Par leur testament du 15 Mars 1617, ils réglerent leur succession pour leurs enfans, sçavoir : — 1. Léonor ou Léonard, qui suit; — 2. Charles, mort, sans alliance; — 3. François, marié à *Elisabeth Martel*, fille de *N... Martel*, Comte de Marennes, dont il n'eut qu'une fille, décédée en bas-âge; — 4. Anne, mariée, 1°. à *Abdenago de la Roche-Chandry*, Seigneur de Clam, Vicomte de Bridiers, issu d'une des premieres Maisons d'Angoumois; 2°. à *Jean-Louis de Lignieres*, Seigneur de Lignieres en Auvergne; & 3°. à *Jacques de Blois*, Seigneur de Roussillon : elle mourut sans enfans de ses trois mariages; — 5. Elisabeth, mariée à *Elie de Sainte-Hermine*, Seigneur du Fa, de la Laigne, &c. d'où sont descendus les autres Seigneurs du Fa & de la Laigne, du nom de *Sainte-Hermine*, & la Comtesse *de Mailly*; — 6. Esther, femme de *Berard de Ségur*, d'une illustre Maison de Guienne, Chevalier, Vicomte de Cabanac, Seigneur de Saint-Germain & du Grand-Puch.

Léonor ou Léonard de Polignac, Seigneur des Fontaines, épousa, en 1617, *Lea de Bonnefoy*, fille de *Jean de Bonnefoy*, qualifié, dans un Mémoire, *Chevalier*, Seigneur de Jarnac, Champagne, Gouverneur pour le Roi de la ville de Pons, dont : — 1. François, qui suit; — 2. Charles, mort en bas-âge; — 3. & 4. Léonor & César, morts au service; — 5 & 6. Hélene & Louise; — 7. & Esther, morte jeune.

François de Polignac, III. du nom, Seigneur des Fontaines, &c. épousa, 1°. le 1 Avril 1640, *Madelene l'Abbé*, veuve de *Gédéon de la Rochefoucaud*, Chevalier, Seigneur du Parc d'Archiac, de la Rigaudiere; &c. fille de *Jean l'Abbé*, Seigneur de Sorlut, & sœur de *Jeanne l'Abbé*, femme de *François de Saint-Gelais*, Seigneur de Monchaude, &c.; & 2°. *Marie de la Chétardie*, fille de *Charles*, Seigneur *de la Chétardie*, du Soller, &c. & de *Charlotte de Nesmond* : elle étoit sœur de *N... de la Chétardie*, Curé de Saint-Sulpice à Paris, nommé, par Louis XIV, à l'Evêché de Poitiers, qu'il n'accepta point. Du premier lit il eut : — 1. François, qui suit; — 2. Anne, vivante en 1649; & du second lit : — 3 & 4. deux fils, morts jeunes; — 5. Claude, rapporté ci-après; — 6 & 7. Diane-Françoise & Julie.

François de Polignac, IV. du nom, Seigneur des Fontaines, &c. justifia de son ancienne noblesse, suivant un Jugement rendu le 24 Août 1667, par M. *d'Aguesseau*, alors Intendant de Limoges. Il épousa, 1°. en 1674, *Elisabeth Jalais*, fille d'*André*, Ecuyer, Seigneur de la Vaux; & 2°. *Françoise Guy*. De sa premiere femme vinrent : — 1. François, qui suit; — 2. Hélene, née le 30 Juin 1677, reçue, en 1688, à Saint-Cyr, où elle est morte; & de sa seconde sont sortis, plusieurs enfans, dont il ne reste que — François de Polignac, dit Francillon, en son jeune-âge, qui a été Chambellan du feu Roi Stanislas, Duc de Lorraine & de Bar : il épousa 1°. *N... de la Rochefoucaud*, veuve du Marquis *de Touchembert*, Capitaine des Vaisseaux du Roi; & 2°. *N... de Cursé*. Il a trois filles, sçavoir : — Anne de Polignac, mariée à *Daniel Dubois*, Seigneur de Chatolin; — Henriette-Diane, femme de *Jean de Roquart*, Seigneur des Planches; — & Julie, Religieuse à Saint-Amand en Auvergne.

François de Polignac, V. du nom, fut Enseigne de Vaisseau, & épousa *Pauline de Trotelle*, dont : — 1. François-Alexandre, qui suit; — 2. Hélene-Sophie, — 3. & Rosanne.

François-Alexandre, appellé *le Comte* de Polignac, d'abord Lieutenant des Vaisseaux du Roi, puis Colonel du Régiment d'Enghien, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp en 1758, premier Gentilhomme de feu M. le Comte *de Clermont*-Prince, a épousé, le 2 Octobre 1739, *Elisabeth Federbe de Modave*, (héritiere d'une branche de la Maison de *Foix*), Dame d'Hemery près de la Queille en Brie, fille de *N... de Modave*, Chef d'Artillerie, & de *N... Dejean-Launac*. Elle est morte en 1758, ayant eu six enfans, entr'autres : — 1. Louis-Alexandre, qui suit; — 2. Claude-Louise-Eli-

SABETH-SOPHIE, née le 5 Août 1740, mariée le 4 Février 1759, à *N... Pellot*, Comte de Treviers en Normandie; – 3. MARIE-FRANÇOISE, alliée, le 22 Octobre 1764, à *Marie-François de Perusse-d'Escars*, Marquis de Montal-Roquebrou; — 4. & CHARLOTTE-ELISABETH, née le 12 Octobre 1746.

. LOUIS-ALEXANDRE, appellé *le Marquis* DE POLIGNAC, né en Décembre 1742, Capitaine de Cavalerie, dans le Régiment de Clermont-Prince, mort à Paris le 14 Juillet 1768, avoit épousé, en 1766, *Constance-Gabrielle-Bonne*, fille du Vicomte *de Rumain*, de laquelle il a laissé une fille.

CLAUDE DE POLIGNAC, fils de FRANÇOIS, III. du nom, & de *Marie de la Chétardie*, sa seconde femme, épousa *Marie de Crevecœur*, fille de *Martin*, Marquis *de Crevecœur*, Seigneur de Vienne, Pailly, &c. & de *Françoise de Hautefeuille*, dont:

GUILLAUME-ALEXANDRE, dit *le Comte* DE POLIGNAC, Capitaine au Régiment du Roi, qui a épousé *Jeanne-Louise de Saluces*, de laquelle il a un fils & une fille.

Seigneurs de SAINT-GERMAIN *en Saintonge.*

GASPARD DE POLIGNAC, fils puîné de JEAN, Seigneur des Fontaines, & de *Marguerite de la Brousse*, eut la Terre des Roys, par le partage qu'il fit le 2 Août 1517, avec FRANÇOIS, son frere aîné, & ses sœurs, & fut aussi Seigneur de la Terre & Châtellenie de Saint-Germain, nommée *Saint-Germain de Lusignan* en Saintonge, qui joint à celle de Jonsac, & fait aujourd'hui une partie de celle de Clam: il paroît que cette Terre lui vint de sa seconde femme. On le trouve qualifié *Gouverneur de Blaye*. Il épousa 1°. *Marie Gassier*, Dame de Jos en Medoc, & 2°. *Louise de la Roche-Chandry*, fille de *François*, Seigneur de Clam, & de *Louise de Bourdeille*. Du premier lit il eut: —— MARGUERITE DE POLIGNAC, mariée à *Jean de la Porte*, Seigneur de la Valade (*c*), petit-fils de *François* & de *Marguerite Turpin*, de la Maison de *Turpin-de-Crissé*, fille de *Jacques Turpin*, Seigneur de Montoiron, de Crissé, &c. & d'*Isabelle Chabot*, sa seconde femme; celle-ci fille de *Robert Chabot*, Seigneur de Clervaux, Baron d'Aspremont, & d'*Antoinette d'Illiers*, son épouse.

Ledit GASPARD DE POLIGNAC eut de *Louise de la Roche-Chandry*, sa seconde femme, — FRANÇOIS, qui suit; – & PONS DE POLIGNAC, Seigneur des Roys, Gouverneur de Blaye, mort, à ce qu'on croit, sans avoir été marié.

FRANÇOIS DE POLIGNAC, Seigneur de Saint-Germain, &c, Pannetier ordinaire du Roi, épousa *Marie d'Angliers*, Dame de Montroy & de Millescu, fille de *N... d'Angliers*, & de *Perrette Vigier de Châteaucouvert*, qu'il laissa veuve, dont: – GABRIEL, qui suit, – & RACHEL, mariée à *François de Grimaldi*, Seigneur de Seroti & de Todon, issu de la même Maison que les Ducs *de Valentinois*, Pairs de France.

GABRIEL DE POLIGNAC, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain, Montroy, Comporté & autres Places, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, épousa, 1°. le 8 Mai 1590, *Lea Boutaut*, Dame de Laubouiniere, fille de *Claude*, Seigneur de Laubouiniere, & d'*Anne du Fou*; & 2°. le 20 Mars, 1597, *Anne d'Albin*, fille de *Louis*, Seigneur de Valzergues, de Seré, &c. originaire du Pays de Rouergue, & de *Renée de Chabanois*. Cette *Anne d'Albin*, étoit veuve de *Jean de la Rochefaton*, Seigneur de Saveilles, de Montalambert, de Beaulieu, &c. dont elle eut: — *Jeanne de la Rochefaton*, mariée à *Armand de Caumont*, Duc de la Force,

---

(*c*) Ce *Jean de la Porte*, & MARGUERITE DE POLIGNAC, son épouse, furent grand-pere & grand-mere — d'*Isaac de la Porte*, Seigneur de la Valade, de Châtillon, &c. qui épousa *Louise de Pons*, en Saintonge, fille de *Jacques de Pons*, Baron de Mirambeau, Seigneur de Brouage, &c., & de *Marie*, Dame de Champniers, qui étoit de même Maison que cet *Isaac de la Porte*, dont sont issus les Seigneurs de Beaumont en Cravans, de Saint-Genis, &c. du nom *de la Porte*, jusqu'à celui qui possede à présent ces Terres.

Pair & Maréchal de France, qui n'eut aussi qu'une fille : — *Charlotte de Caumont*, femme de *Henri de la Tour-d'Auvergne*, Vicomte de Turenne & Maréchal de France.

Gabriel de Polignac eut de sa premiere femme : — Gaspard de Polignac, qualifié *Seigneur de Laubouiniere*, qui mourut avant son pere en 1615, sans alliance ; — & Louise, mariée 1°. à *Henri Poussard*, Baron de Fors & du Vigean, mort sans postérité, fils aîné de *Charles*, & d'*Esther de Pons*, Dame du Vigean; & 2°. à *Henri de Clermont*, Marquis de Galerande, Seigneur de Saint-Aignan. Ledit Gabriel eut d'*Anne d'Albin*, sa seconde femme :

Anne de Polignac, mariée, par contrat du 13 Août 1615, à *Gaspard de Coligny*, III. du nom, depuis Maréchal de France, Gouverneur d'Aigues-Mortes, &c. petit-fils du fameux *Gaspard de Coligny*, II. du nom, Amiral de France, lequel *Gaspard* II. étoit fils de *Gaspard de Coligny*, I. du nom, Maréchal de France, & de *Louise de Montmorency*, sœur d'*Anne*, Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France. Cette Anne de Polignac eut entr'autres enfans, un fils, nommé :

Gaspard de Coligny, IV. du nom, Duc de Châtillon-sur-Loing, &c. marié à *Elisabeth-Angélique de Montmorency*, sœur de *François-Henri*, Duc *de Luxembourg*, Pair & Maréchal de France, laquelle étant veuve de ce Duc *de Châtillon*, se remaria à *Christian-Louis*, Duc *de Meckelbourg*, Prince des Vandales, un des principaux Princes de l'Empire, dont elle n'eut point d'enfans; mais de son premier lit vint un fils, nommé : — *Henri-Gaspard de Coligny*, Duc de Châtillon, qui mourut fort jeune, & elle fut son héritiere, notamment dans les Terres de Saint-Germain & de Clam, qui étoient venues d'Anne de Polignac, grand'mere de ce dernier Duc *de Châtillon*. Cette Duchesse *de Meckelbourg* donna depuis ces Terres à *Julie d'Estampes-de-Valençay*, sa niéce, qui fut mere de — *Julie-Christine-Régine-Georges d'Entraigues*.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois fasces de gueules; au 2 & 3 de sable, à un lion rampant d'or, lampassé de gueules, couronné & armé d'argent.*

Le Comte de Polignac porte : *fascé de gueules & d'argent de six piéces.*

* POLIGNY. C'est une des plus anciennes & illustres Familles du Comté de Bourgogne.

Elle tire son nom d'un Fief très-considérable dans la ville de *Poligny*, où elle possédoit la Châtellenie, qui lui avoit été donnée, en 1259, en fief par le Comte Palatin Hugues. Le Comte *Othon* lui accorda, par un échange, en 1279, les droits sur les boucheries.

Cette Famille a donné un Connétable de Bourgogne en 1269. Il ne reste plus de ce nom que M. le Comte de Poligny-d'Evans, dont des filles, Chanoinesses à Lons-le-Saunier.

Les autres branches se sont éteintes dans les Maisons de *Bauffremont*, de *Vaudrey-Saint-Remy* & de *Froissard*, & dans la Famille de *Boquet*, à qui Françoise de Poligny a procuré des alliances avec les Maisons de *Poitiers*, de *la Baume-Montrevel*, de *Vaudrey*, du *Châtelet*, de *Scey-Montbelliard*, d'*Achey*, de *Damas-Crux*, de *Grammont*, de *Montrichard*, de *Raigecourt*, de *Saint-Mauris-Lambrey*, de *Rosieres-Sorans*, de *Marmier*, de *Salives*, de *Constable*, de *Beaurepaire*, de *Pra-Pezeux*, de *Jouffroy*, de *l'Allemant-Vaitte*, de *Brancion-Visargent*, de *Pillot-Chenecey*, de *Ballay-Châteaurouillaud*, de *Poutier-Sône*, de *Boutchoux-Villet*, de *Montagu-Boutavent*, de *Froissard-Broissia*, de *Froissard-Bersaillin*, de *Chassagne*, de *Sagey* & de *Barberot-de-Vallexon*. Voyez Boquet, au mot Courbouzon, aux Additions, après la lettre *C* du *Tome V*. Les armes de Poligny sont : *de gueules, au chevron d'argent.*

* POLISY, en Bourgogne, Diocèse de Langres. Cette Seigneurie, qui avoit le titre de *Châtellenie*, fut érigée en *Duché-Pairie*, sous le nom de *Choiseul*, en faveur de *César de Choiseul*, en 1665. Ce titre s'étant éteint, la Seigneurie, avec ses dépendances, passa au pouvoir du Sieur *Terret*, Médecin de la Duchesse D'ORLÉANS, épouse du Duc D'ORLÉANS, Régent du Royaume.

POLOGNE : C'est l'ancienne patrie des *Sarmates*. Dans son étendue est compris le grand Duché de Lithuanie, qui eut autrefois ses Souverains particuliers, & ne fut uni à la Pologne que vers le commencement du XVIe siécle.

Les Polonois regardent comme le fondateur de leur Monarchie LECH, I. du nom, qui commença à regner l'an 550, & dont les descendans occuperent le Trône de Pologne, sous le titre de *Duc*, l'espace d'environ 300 ans, jusqu'à POPIEL, II. du nom; mais tout ce qu'on raconte de ces Princes est si rempli de fictions, qu'on a peine à y décerner aucun trait de vérité ; & l'*Art de vérifier les dates* passe sous silence cette *dynastie*, pour venir à la seconde qu'on nomme celle des *Piast*. Ce Royaume, qui est électif, a d'abord été gouverné par des Ducs. Celui qui le premier prit le titre de Roi est PRZEMISLAS, II. du nom, qui se fit sacrer le 26 Juin 1295, par l'Archevêque de Gnesne. La race des *Jagellons* est montée sur le trône de Pologne en 1384. Après la mort de SIGISMOND-AUGUSTE, arrivée en 1572, plusieurs Princes se mirent sur les rangs pour obtenir la Couronne de Pologne, & elle fut déferée à HENRI DE VALOIS, frere du Roi CHARLES IX : il fut couronné à Cracovie le 21 Janvier 1574; mais deux mois après, sur la nouvelle qu'il eut de la mort de CHARLES IX, son frere, il reprit la route de France & laissa ce Trône vacant. Comme il n'est point de notre sujet de donner ici la liste des Rois de Pologne, nous nous bornerons à dire qu'après la mort du Roi FRÉDERIC-AUGUSTE, Roi de Pologne, Electeur de Saxe, arrivée le 5 Octobre 1763, STANISLAS-AUGUSTE, II. du nom, Grand-Pannetier de Lithuanie (fils du Comte *de Poniatowski*, Grand-Trésorier de la Couronne de Pologne, & de *Constance Czartorinska*), a été élu Roi le 6 Septembre 1764, & couronné le 25 Novembre suivant. Huit jours après son élection, les Ministres du Roi de Prusse lui présenterent, de la part de leur Maître, un Mémoire en faveur des *Discidens* (c'est ainsi qu'on nomme en Pologne les Chrétiens qui ne sont point de la Communion Romaine); & les Ministres de Russie en firent autant le 29 du même mois.

On sçait la dévastation causée par les troupes Prussiennes & Russes, & les troubles qui regnent encore dans ce Royaume; & qui n'ont fini ou ne vont finir que par le partage que viennent de faire entr'elles les Cours de Vienne, de Petersbourg & de Berlin, d'une partie de ses Provinces qu'elles ont revendiquée, laissant au Roi de Pologne actuel, qui n'est point marié, & reside à Cracovie, ville Capitale, le reste de la Pologne sous sa domination. Voyez les *Mémoires* du tems.

POLY, au Comté de Bourgogne. Ancienne Noblesse, dont nous avons déja parlé dans le *Tome VII* de notre premiere Edition, & dont nous donnerons, à la fin de ce Volume, une Généalogie plus correcte, d'après un état de ses titres, que nous venons de recevoir

* POMÉRANIE : Pays d'Allemagne avec titre de *Duché*, qui a au Septentrion la mer Baltique, la Prusse à l'Orient, le Marquisat de Brandebourg, la basse Pologne au Midi, & le Meckelbourg au Couchant.

Elle a eu autrefois des Ducs qui étoient fort puissans. BOGISLAS ou BOGISLAUS, XIV. du nom, est le dernier, & mourut en 1637, sans laisser de postérité. Ce Duché a été sujet de guerre entre les *Suédois* & la Maison de *Brandebourg*. On a assigné à ces deux Puissances la riviere d'Oder pour limites.

POMEREU : Famille noble établie à Paris.

Dans deux Cartulaires de l'Abbaye de Gomerfontaine, l'un de 1209 & l'autre de 1266, ROBERT DE POMEREU & GUILLAUME, son fils, sont qualifiés de *Chevalier* & de *Damoiseau*. C'est ce que nous apprend une Généalogie de POMEREU, imprimée, que nous suivons; mais ce n'est que depuis le XIVe siécle que ceux de ce nom prouvent une filiation sans interruption, par contrats de mariage ou autres titres.

I. JEAN DE POMEREU, Ecuyer, Seigneur de Bleuré près Soissons, mort en 1455, avoit épousé *Jeanne de la Balue*, morte en 1485, tante du Cardinal de ce nom, Evêque d'Angers, décédé à Pise en 1499; & sœur de *Thomassin de la Balue*, Châtelain d'Angle, tué à la bataille de Saint-Aubin en Bretagne, en 1488. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

II. JEAN DE POMEREU, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bleuré & de Saint-Piat, qui fit construire dans le Cimetiere des Innocens une Chapelle où ses descendans ont leur sépulture : elle est sous les Charniers, à la premiere arcade à gauche en entrant par la porte qui donne dans la rue Saint-Honoré. Il mourut en 1491, & avoit épousé *Jeanne Chesnard*, fille de *Henri*, Auditeur des Comptes, & d'*Ile Poncher*. Elle se dit veuve dans un acte de 1493, & se remaria, en 1500, à *Etienne de Tournes*, Bailli de Vezelai. Elle eut de son premier mari : — 1. N... DE POMEREU, qui eut un fils, nommé JEAN DE POMEREU-DE-LA-BALUE, cousin paternel de GUILLAUME, mentionné ci-après; — 2. JEAN, qui suit; — 3. & PIERRE, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris.

III. JEAN DE POMEREU, III. du nom, Seigneur de Bleuré, Chambry & de Saint-Piat, Avoué de Chacrise près Soissons, Chambellan du Roi, Maître en sa Chambre des Comptes de Paris, par Provisions du 2 Juillet 1526, épousa *Catherine Poncher*, (*a*) fille de *Jean*, Seigneur de Chantreau, Secrétaire & Argentier des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII, & d'*Alix Georget*, sa seconde femme. Il mourut le 31 Décembre 1549, & laissa de son mariage : — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. PIERRE, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1529; — 3. & JEANNE, mariée, le 16 Octobre 1536, à *Nicolas de Herbelot*, Seigneur de Ferrieres, Maître des Comptes à Paris.

IV. GUILLAUME DE POMEREU, Seigneur de Bleuré, la Bretesche, Saint-Nom, Valmartin, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, mort en 1557, avoit épousé, avant 1521, *Marie le Masson*, fille de *Pierre le Masson*, Seigneur de la Neuville, & de *Gillette de Vitry*. Il en eut : — 1. JEAN, Licencié-ès-Loix, Seigneur de la Bretesche, qui céda son droit d'aînesse à MICHEL, son frere; — 2. MICHEL, qui suit; — 3. CLAUDE, Bailli de Sens; — 4. & MARGUERITE, mariée au sieur *de Porte*.

V. MICHEL DE POMEREU, Seigneur de la Bretesche, Saint-Nom & Valmartin, fut Contrôleur-Général de la Maison d'ANTOINE, Roi de Navarre, depuis Conseiller Maître-d'Hôtel du Roi HENRI IV, comme il paroît par un Brevet de 1594, par lequel ce Prince le retient dans cette charge, en considération des longs & recommandables services rendus par lui à la Maison de Navarre pendant 50 ans. Il mourut en 1598, & avoit épousé, en 1552, *Marie Guibert*, Gouvernante, puis Dame d'honneur de CATHERINE DE BOURBON, Duchesse de Bar, & sœur de HENRI IV, dont : — 1. JACQUES, qui suit; — 2. MARIE, alliée, le 27 Février 1576, à *Gilbert de Combault*, Gouverneur d'Aigueperse, Seigneur du Pointet, des Clayes, &c. morte à Blois en 1581, âgée de 26 ans, enterrée en l'Eglise des Cordeliers de cette Ville, dans le Chœur, au côté gauche du grand Autel, où l'on voit son effigie; — 3. MADELENE, mariée à *Raoul*

(*a*) Elle étoit niéce d'*Etienne Poncher*, Evêque de Paris, puis Archevêque de Sens, & Garde des Sceaux de France, mort le 24 Févtier 1524 ; cousine-germaine de *François Poncher*, Evêque de Paris après son oncle; & tante d'*Etienne Poncher*, Evêque de Bayonne, puis Archevêque de Tours.

Coignet, Seigneur de Saint-Aubin, fils de *Mathieu*, Maître des Requêtes de l'Hôtel, & Ambassadeur en Suisse; — 4. Marthe, femme de *Laurent de Bossut*, Seigneur de Bourcennes, de la Maison de *Bossut* dans le Liégeois; — 5. Louise, épouse de *Pierre Perrot*, Conseiller, Procureur du Roi en l'Hôtel-de-Ville de Paris; — 6. Françoise, mariée à *Abraham Ribier*, Seigneur de Clerbourg, homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance du Prince *de Conty*; — 7. Gillette, femme de *Louis du Chardonnay*, Seigneur de Bischerel, Lieutenant d'une Compagnie de Gendarmes; — 8. Anne, mariée, en 1600, à *Olivier Ribier*, Seigneur de Villebrosse, frere du ci-dessus nommé; — 9. & Claude, Gouvernante des enfans du Duc *de Savoie*, mariée à *Gabriel de Saluces*, Seigneur de Tronay, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, second fils d'*Auguste*, Marquis *de Saluces*.

VI. Jacques de Pomereu, Chevalier, Seigneur de la Bretesche, Saint-Nom & Valmartin, Conseiller-Secrétaire & Maître-d'Hôtel du Roi, Grand-Audiencier de France, servit comme son pere, se trouva nommément aux batailles d'Arques & d'Ivry; mourut en 1639, âgé de 76 ans, & avoit épousé, le 23 Juillet 1593, *Geneviéve Miron*, fille de *Gabriel Miron*, Lieutenant-Civil, & de *Madelene Batonneau*, dont:

VII. François de Pomereu, Chevalier, Seigneur de la Bretesche, Saint-Nom, Valmartin, &c. successivement Conseiller au Parlement de Paris le 19 Juin 1617, Commissaire aux Requêtes du Palais, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi le 23 Mai 1624, & Président au Grand-Conseil & en la Chambre de Justice établie à l'Arsenal, Intendant en Picardie & en Normandie, fait Conseiller d'Etat en 1627, Maître des Requêtes en 1648, mort le 21 Novembre 1661, & inhumé dans la Chapelle de sa Famille, sous les Charniers des Innocens. Il avoit épousé, 1°. le 2 Juillet 1617, *Marie Baron*, fille de *Pierre Baron*, Conseiller au Parlement de Paris, morte le 16 Mai 1633, âgée de 30 ans; & 2°. le 4 Décembre de la même année, *Denise de Bordeaux*, morte le 2 Février 1670, fille de *Guillaume*, Conseiller d'Etat & Intendant des Finances, & de *Marie Canaye*. Du premier lit vinrent: — 1. Auguste-Robert, qui suit; — 2. Louise, Religieuse à Longchamp, morte en odeur de sainteté; & du second lit: — 3. Alexandre-Jacques de Pomereu, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises en Septembre 1667, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp en 1683, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort Gouverneur de Douay le 29 Septembre 1718, âgé de 84 ans, & enterré dans l'Eglise des Jésuites de cette Ville, où l'on voit sa statue en marbre blanc. Pendant le siége de Douay, par le Prince *Eugène*, il vendit sa vaisselle d'argent, & emprunta à la Ville 40 mille livres en son nom, pour payer les troupes; — 4. François, reçu Chevalier de Malte le 1 Avril 1640, tué au siége de Candie. On voit dans le Procès-verbal de sa réception à Malte, le droit qu'ont MM. de Pomereu de porter *le Heaume à sept branches, surmonté d'un vol mi-parti d'or & d'azur*; droit fondé sur une possession immémoriale; — 5. un autre garçon, aussi Chevalier de Malte, tué, comme son frere, au siége de Candie; — 6. & Catherine de Pomereu, mariée à *Pierre Boutet-de-Marivat*, premier Ecuyer du Duc d'Orléans, morte le 11 Août 1715, & inhumée à Saint Paul.

VIII. Auguste-Robert de Pomereu, Chevalier, Seigneur de la Bretesche, Saint-Nom, Valmartin, Baron de Riceys, Conseiller au Grand-Conseil le 18 Janvier 1651, Maître des Requêtes le 31 Juillet 1656, Intendant de Bourbonnois en 1661, Président au Grand-Conseil en Mars 1662, Intendant en Auvergne en 1663, à Bourges & à Moulins en 1664, Conseiller d'Etat, Prévôt des Marchands de Paris en 1676, Intendant en Bretagne en 1689, Président en la Chambre Royale de l'Arsenal, Conseiller au Conseil Royal des Finances en 1697, premier Commissaire du Roi aux Assemblées du Clergé, mort le 7 Octobre 1702, âgé de 75 ans, & inhumé en sa Chapelle, aux Charniers des Innocens, avoit épousé, par contrat du 19 Décembre 1634, *Agnès Lesné*, morte le 14 Juin 1717, âgée de 97 ans, fille d'*Aubin Lesné*, Maître des Comptes, & d'*Agnès de la Barre*. De ce mariage vinrent: — 1. Jean-Batiste, qui suit; —

2.

2. Agnès-Catherine, mariée, le 5 Août 1680, à *Gervais le Fèvre*, Seigneur d'Eaubonne, Conseiller au Parlement de Paris, dont des enfans; — 3. Michelle, mariée, le 7 Juillet 1674, à *Bonnaventure Rossignol*, Seigneur de Juvisy, Conseiller au Parlement, puis, en 1698, Président en la Chambre des Comptes de Paris, mort le 3 Octobre 1705, & elle le 11 Novembre 1727, âgée de 62 ans, & inhumée à Saint-Eustache; — 4. & Françoise-Catherine, morte à l'Assomption de Paris.

IX. Jean-Batiste de Pomereu, Chevalier, Seigneur de la Bretesche, en faveur duquel la Baronnie de *Riceys* fut érigée en *Marquisat*, fut successivement Conseiller au Parlement de Paris le 30 Décembre 1678, Maître des Requêtes le 15 Mars 1685, Intendant d'Alençon en 1697, de Champagne en 1701, Maître des Requêtes honoraire le 8 Janvier 1713, & mourut le 13 Février 1732, âgé de 76 ans. Il avoit épousé, le 18 Décembre 1682, *Marie-Michelle Bernard*, morte le 20 Mars 1747, fille de *Jacques Bernard*, Maître des Comptes à Dijon, & de *Louise Aimeray*, dont: — 1. Michel-Gervais-Robert, qui suit; — 2. Jean-André, rapporté après son aîné; — 3. Alexandre-Jacques, mentionné après ses freres; — 4. Michelle, morte à l'Assomption; — 5. & Marie-Agnès, alliée, le 22 Août 1714, à *Noel-François de Brion*, Marquis de Combronde & de Marolles, dont des enfans.

X. Michel-Gervais-Robert de Pomereu, Marquis de Riceys, né le 25 Octobre 1685, Conseiller au Parlement de Paris le 17 Mars 1706; Maître des Requêtes le 8 Janvier 1713, sur la démission de son pere; Intendant d'Alençon en Janvier 1720, de Tours en Août 1726, de Pau en Mars 1731, mort à Auch le 27 Décembre 1734, avoit épousé, le 1 Mars 1723, *Catherine Ourſin*, morte en couches à Alençon, en Juillet 1724, fille de *Jean Ourſin*, Secrétaire du Roi, & Receveur-Général des Finances de Caen, & de *Catherine Allen*. De ce mariage il a eu: — Auguste-Michel, mort en 1726. En lui a fini la branche aînée.

X. Jean-André de Pomereu, Marquis de Riceys, second fils de Jean-Batiste, & de *Marie-Michelle Bernard*, reçu Conseiller au Parlement le 1 Février 1713, & mort à Soissons en 1753, avoit épousé, par contrat du 15 Mai 1732, *Elisabeth de Courgue*, fille de *Jean-François*, Marquis d'Aulnay, Comte de Vaires, Maître des Requêtes, & de *Catherine le Marchand-de-Bardouville*. De ce mariage sont issus: — 1. François-Joseph, mort âgé de 11 ans; — 2. Armand-Michel, qui suit; — 3. Clair Marie-Joseph, né en 1741, Chevau-Léger de la Garde du Roi en 1754, Enseigne aux Gardes-Françoises en 1757, Sous-Lieutenant en 1761, mort en Août 1769; — 4. & Catherine, née en Août 1736, mariée, en 1755, à *Isidore-Louis le Boulanger*, Seigneur d'Hacqueville, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, mort le 19 Août 1759, & elle en 1764 ou 1765.

XI. Armand-Michel de Pomereu, Marquis de Riceys, né le 19 Juin 1734, Chevalier de Malte de minorité, a quitté la Croix, a été Conseiller au Parlement de Paris le 26 Janvier 1759, puis reçu Président à Mortier au Parlement de Rouen en 1762, & a épousé *Anne-Marie-Françoise le Roux-d'Esneval*, fille de *Pierre-Robert le Roux-d'Esneval*, Baron d'Acquigny, Président à Mortier au Parlement de Rouen, & de *Françoise-Catherine Clerel-de-Rampen*, Baronne du Bois Normand, &c. dont est né un fils.

X. Alexandre-Jacques, dit *le Marquis* de Pomereu, Seigneur de la Brosse, troisieme fils de Jean-Batiste, & de *Marie-Michelle Bernard*, né le 10 Février 1697, ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, a épousé, par contrat du 18 Janvier 1735, *Agnès Bouvard-de Fourqueux*, fille de *Michel Bouvard*, Seigneur de Fourqueux, Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Claude-Marguerite Hallé*. Il en a eu: — 1. Alexandre-Michel, qui suit; — 2. Auguste-Jean, né le 2 Mars 1739, mort en bas-âge; — 3. & une fille, morte au Couvent des Filles de Sainte-Marie, le 25 Octobre 1748.

XI. Alexandre-Michel de Pomereu, né le 14 Juin 1736, Conseiller au

Grand-Conseil le 2 Septembre 1755, puis Avocat-Général au même Tribunal le 4 Mai 1759, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi en Décembre 1761, mort le 12 Juillet 1764, & inhumé à Saint Gervais, avoit épousé, le 8 Juin 1761, *Anne-Marie le Gendre*, née le 23 Avril 1742, niéce de *Léon-François le Gendre*, Comte d'Ons-en-Bray, Lieutenant-Général des Armées du Roi; & fille de *Paul-Gaspard-François le Gendre*, Président de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Elisabeth Roslin*. Elle s'est remariée, le 22 Janvier 1766, à *Charles-Victoire-François de Salaberry*, Président en la Chambre des Comptes. De son premier mariage elle a eu deux fils, morts en bas-âge.

Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois pommes tigées d'or, 2 & 1.*

* POMIERS ou POMMIERS, en Bresse: Ancienne Baronnie que possédoit *Pierre de Sales*, Chevalier, Seigneur de Sales, qui vivoit en 1280, & fit bâtir le Château de Pomiers.

Son fils, *Pierre de Sales*, II. du nom, obtint, en 1358, d'*Amé* V, Comte *de Savoie*, l'inféodation de la haute Justice de cette Terre, que sa fille unique, *Marguerite de Sales*, porta en mariage à *Amblard de la Baume*, Seigneur de Fromentes, pere de — *Pierre de la Baume*, & ayeul de *Claudine*, qui porta en dot la Seigneurie de Pomiers, à *Jean de Chambut*, Seigneur de Conflans, Borsia, &c. Leur fils, *Pierre de Chambut*, Seigneur de Pomiers, fut pere — d'*Antoine de Chambut*, Grand-Ecuyer & Veneur du Duc *de Savoie*, dont la fille unique, — *Claude-Françoise de Chambut*, vendit, en 1548, avec son second mari, *Bernard du Meix*, la Seigneurie de Pomiers, à *Jacques de Grillet*, Prieur & Seigneur d'Inimont & de Dompseurre: celui-ci la céda à son frere *Nicolas de Grillet*, dont la postérité, connue sous le nom de Comtes *de Saint-Trivier*, l'a possédée sous le titre de *Baronnie*. Par Arrêt du Parlement, du 21 Août 1649, elle fut adjugée à *Ferdinand de la Baume*, Comte de Montrevel, qui la vendit depuis à *Jean de Conzié*, second fils d'*Antoine-Louis de Conzié*, Ecuyer, Seigneur de Conzié, de Vauchier & de Bolomier, issue d'une ancienne Noblesse originaire de Savoie, où est situé le Château de Conzié, dont elle tire son nom. *Voyez* Conzié. *Tome V.*

POMMAREDE: Branche cadette de la Maison de *Carmain*. Voyez Carmain.

* POMMERAYE, en Normandie, Diocèse de Bayeux, Election de Falaise.

Seigneurie qui a donné le nom à une ancienne Famille, dont étoit Gosselin, Chevalier, Seigneur de la Pommeraye, Baron de la Motte-Cesny en Cinglais, le même que l'Histoire de la Maison *de Harcourt*, *Tome I*, *p.* 801, qualifie de fondateur de l'Abbaye du Val, du Prieuré de Saint-Nicolas de Buron, & de l'Hôpital du Bois-d'Halbout, à la fin du XII[e] siécle. La Seigneurie de *la Pommeraye* est aujourd'hui possédée par le Sieur *Duval*, Bourgeois de Falaise.

Il y a en Bretagne une Famille du nom de la Pommeraye ou Pommerays, dont étoit René de la Pommerays, Seigneur de Kerambart. Lui & son fils, Pierre-Joseph, furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 18 Janvier 1669, au rapport de M. *Raoul*.

Les armes: *de gueules, à trois grenades d'or.*

* POMPADOUR: Seigneurie dans le Limousin, qui après avoir été long-tems possédée par une Maison de ce nom, également ancienne & illustre; est revenue au Domaine.

Louis XV en fit don à feu la Marquise *de Pompadour*, Dame du Palais de la Reine, sœur du Marquis *de Marigny*, Secrétaire-Commandeur des Ordres du Roi, Directeur & Ordonnateur-Général des Bâtimens, Jardins, Arts,

Académies & Manufactures du Royaume. Vers l'an 1756, cette Dame la céda au Sieur *la Borde*, Banquier de la Cour, lorsqu'elle fit l'acquisition de la Terre & Seigneurie de Menars.

Pour l'ancienne Maison de POMPADOUR, éteinte, dont le premier nom étoit HÉLIE, on peut consulter l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p. 242 & suiv.* Elle portoit pour armes : *d'azur, à trois tours d'argent maçonnées de sable.*

* POMPONNE, dans l'Isle de France.

Terre & Seigneurie portée en mariage, par *Catherine le Fevre de la Boderie*, à *Robert Arnaud-d'Andilly*, pere de

Simon Arnaud, Ministre & Secrétaire d'Etat, depuis 1671 jusqu'en 1679, en faveur duquel cette Seigneurie fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1682, registrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 7 & 14 Juillet suivant. Ce Ministre mourut le 26 Septembre 1699, laissant de *Catherine l'Advocat*, son épouse :

1. *Nicolas-Simon Arnaud*, Marquis de Pomponne, mort le 9 Avril 1737, laissant de *Constance de Harville-de-Palaiseau*, pour fille unique : — *Catherine-Constance-Emilie Arnaud*, héritiere de Pomponne, mariée, le 26 Juin 1715, à *Jean-Joachim Rouault*, Marquis de Cayeux, & morte le 19 Mars 1745. Voyez ROUAULT ; — 2. *Henri-Charles Arnaud*, Abbé de Saint-Médard de Soissons, Chancelier-Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Doyen du Conseil, mort en 1756 ; — 3. & *Catherine-Félicité Arnaud*, veuve, le 2 Septembre 1746, de *Jean-Batiste Colbert*, Marquis de Torcy.

PONCET-DE-LA-RIVIERE : De cette Famille étoit

PIERRE PONCET, Seigneur de la Riviere & de Gournay, Comte d'Ablis, d'abord Auditeur des Comptes, puis Maître des Requêtes en 1642, l'un des Commissaires de la Chambre de Justice, ensuite Conseiller d'Etat ordinaire & au Conseil Royal, qui épousa *Catherine de Lattaignant*, & en eut :

MATHIAS PONCET, Comte d'Ablis, Seigneur de la Riviere, Baron de Presle, Conseiller au Parlement de Paris le 30 Août 1658, Maître des Requêtes en Mai 1665, Intendant d'Alsace en 1671, de Metz en 1673, de Bourges en 1676, Président au Grand-Conseil le 11 Septembre de la même année, mort le 20 Août 1693, âgé de 57 ans, & inhumé à Saint-Gervais. Il avoit épousé *Marie Betault*, morte le 11 Février 1723, fille de *Louis Betault*, Seigneur de Chemault, Président en la Chambre des Comptes, & de *Marie de Lorton* : elle s'étoit remariée, en 1702, à *Ambroise Ferrand*, Conseiller au Parlement. Du premier lit elle a laissé : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. MICHEL, Evêque d'Angers, sacré le 1 Août 1706, Abbé de Vierzon, de Noaillé, de Saint-Florent-lès-Saumur, de l'Académie Françoise, mort le 2 Août 1730, à 58 ans ; — 3. & CATHERINE, mariée, en Décembre 1690, à *François Bouton*, Comte de Chamilly, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 23 Janvier 1722, & elle en 1720.

PIERRE PONCET, Seigneur de la Riviere, Comte d'Ablis, né le 27 Décembre 1666, Conseiller au Grand-Conseil le 7 Août 1693, puis Président en la cinquieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris le 20 Février 1706, mort le 16 Décembre 1728, avoit épousé, en Août 1699, *Jeanne Severt*, morte le 14 Mars 1754, âgée de 73 ans, fille d'*Edme Severt*, Secrétaire du Roi près le Parlement de Paris, & Receveur des Consignations des Requêtes du Palais, & de *Jeanne Angélique le Roux*, dont : — PIERRE, qui suit ; — & MATHIAS PONCET-DE-LA-RIVIERE, né en 1708, Chanoine d'Angers, Abbé de Noaillé en Octobre 1730, Grand-Vicaire de l'Evêque de Séez, Evêque de Troyes, sacré le 2 Septembre 1742, Abbé de Montebourg en 1745, de Charlieu en 1757, & de Saint-Bénigne de Dijon en 1758 ; il s'est démis de son Evêché la même année.

Pierre Poncet, Seigneur de la Riviere, Comte d'Ablis, Conseiller au Parlement de Paris le 14 Janvier 1724, Président en la cinquieme Chambre des Enquêtes le 15 Avril 1728, a épousé, en Avril 1729, *Louise-Françoise-Bonnaventure le Lay*, morte le 19 Octobre 1766, fille de *Jean-Bonnaventure*, Seigneur de Villemarêt & de Guebriant, Greffier en chef du Parlement de Bretagne, puis Lieutenant des Maréchaux de France dans la même Province, & d'*Anne du Crocq*, dont :

Jeanne-Anne Poncet-de-la-Riviere, Dame de l'Ordre de la Croix-Etoilée, mariée, en Mai 1749, à *Louis-Gabriel le Sénéchal*, Comte de Kercado, Brigadier d'Infanterie, & Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761. Elle est morte à Paris le 22 Avril 1776, âgée de 45 ans.

Les armes : *d'azur, à la gerbe de bled d'or, liée de même, supportant deux oiseaux affrontés aussi d'or, & une étoile d'argent en chef.*

* PONCIN : Ville de France, située dans la Province de Bugey, près la riviere d'Ains, avec une grande Châtellenie, possédée, ainsi que celle de *Beauvoir*, par la Maison de *Conzié*, dans laquelle elles furent rendues héréditaires, en 1486, par *Philippe*, Duc *de Savoie.*

Les Sires *de Thoire* & *de Villars* y firent bâtir, dans le XIIIe siécle, un magnifique Château, où ils firent leur demeure pendant 200 ans. En 1402, *Amédée* VIII, Duc *de Savoie*, en acquit la Seigneurie de *Humbert*, dernier Prince *de Thoire*, & elle devint une partie de l'apanage du Duc *de Nemours*. Le Pape Félix V érigea l'Eglise de Poncin en Collégiale, par Bulle du 6 des Ides d'Août 1440, à la sollicitation de *Guillaume*, Seigneur *de Bolomier*, Grand-Chancelier de Savoie, & premier Ministre d'Etat. Depuis ce tems, la nomination de ce Chapitre appartient aux Seigneurs *de Bolomier*, Chefs des nom & armes de la Maison de *Conzié*. Voyez ce mot, & *Guichenon*, Histoire de Bresse, *Tome I, Part. II.*

* PONS, en Saintonge, est une Sirie ou Sirauté qui ne releve que du Roi, & d'elle releve 52 Paroisses, & près de 250 Fiefs nobles.

La maniere dont les Sires de Pons rendoient au Roi leur hommage, est assez singuliere pour mériter d'être rapportée.

Le Sire de Pons, armé de toutes piéces, ayant la visiere baissée, se présentoit au Roi, & lui disoit : Sire, *je viens à vous, pour vous faire hommage de ma Terre de Pons, & vous supplier de me maintenir en la jouissance de mes priviléges.* Le Roi le recevoit.

La Sirie de Pons fut constamment possédée par les Seigneurs de la Maison du même nom (dont nous allons donner une notice), jusqu'à la fin du XVIe siécle, ensuite elle passa dans la Maison d'*Albret-de-Miossans*, & depuis dans celle de *Lorraine*, de la branche de Marsan, dont l'aîné porte ordinairement le titre de *Prince de Marsan*. Voyez Lorraine.

La Maison de Pons, en Saintonge, est connue par son antiquité, ses illustrations & ses alliances.

Renaud, II. du nom, Comte *de Comminges*, vivant en l'an 1114, maria sa fille, nommée *Brune*, à Geoffroi, Sire de Pons, dont on fait descendre la Maison de Pons en Saintonge. Il en est parlé dans le *Tome II des Grands Officiers de la Couronne, page* 630; *& à la page* 639 du même ouvrage, il est fait mention de Renaud IV, lequel eut un différend sur le Vicomté de Turenne, qui fut terminé par un Arrêt du 25 Janvier 1328. Il étoit petit-fils de Renaud, III, du nom & de *Marguerite de Bergerac*, dite *de Turenne*. Ce Renaud, III, Sire de Pons, conduisit quatre cens chevaux au voyage de Naples, pour le service de Charles de France, Comte d'Anjou, frere du Roi Saint-Louis, contre le bâtard *Mainfroy*, usurpateur du Royaume de Sicile. Il eut deux garçons de son mariage contracté avec *Marguerite*, Dame *de Bergerac*, & Vicomtesse de Turenne, en partie, laquelle est surnommée souvent *de Turenne*, dans les actes, parce qu'elle eut un très-gros partage de la Vicomté de Turenne

en 1255, par un accommodement fait sur ses prétentions. Elle testa en 1289, en faveur de GEOFFROI, son second fils, qui eut les Terres de Riberac, Montfort, Chalus & Martel en Turenne.

RENAUD, fils de GEOFFROI, porta pour armes : *d'argent, à la fasce de Turenne, coticée d'or & de gueules de six piéces.* Il succéda, en l'anné 1351, à PONS, & fut ayeul d'un autre RENAUD, Sire DE PONS, Comte de Marennes & de Montfort, Vicomte de Turenne, Seigneur des Isles d'Oleron, d'Alvert, &c. premier Baron de Saintonge, qualifié Gouverneur pour le Roi & Conservateur-Général des Provinces d'Aquitaine, Périgord, Saintonge & Angoumois, dans une lettre en parchemin du 24 Janvier 1414.

JACQUES, Sire DE PONS, son fils, est le dernier qualifié de Seigneur en partie de Turenne, & la Terre de PONS fut confisquée sur lui & sur sa mere en l'an 1451. Il épousa *Isabelle de Foix*, dont la mere, *Marguerite d'Albret*, étoit niéce de la Reine, femme de CHARLES V, dit *le Sage*, & par cette alliance il se voyoit cousin issu-de-germain de CHARLES VII, qui lui fut en partie redevable de sa couronne.

GUI, Sire DE PONS, Comte de Montfort en Turenne, l'unique fruit de son mariage, est qualifié de *cousin*, par le Roi, dans un acte du 15 Novembre 1498. Il épousa *Jeanne de Châteauneuf-du-Lau*, sœur du favori de LOUIS XI.

Leur arriere-petit-fils, ANTOINE, Sire DE PONS, Comte de Marennes, &c. Seigneur des Isles d'Oleron & d'Alvert, premier Baron & Lieutenant-Général de Saintonge, Capitaine de cent Gentilshommes de la Maison du Roi, fut créé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, lors de son institution, à la premiere promotion faite à Paris dans l'Eglise des Augustins du Grand-Couvent, le 31 Décembre 1578; & après 51 ans de service, ayant d'abord servi sous le Maréchal *de Lautrec*, son cousin, en Italie, où il s'étoit trouvé, en 1528, au siége de Naples. Pendant les guerres civiles de la Religion, il fit la guerre à ses dépens aux Huguenots de Saintonge & des Provinces voisines, qu'il conserva sous l'obéissance du Roi. Ses conquêtes, ses victoires de Saint-Sorlin & de Saint-Just, sa vigoureuse & admirable défense lorsqu'il fut assiégé dans sa ville de Pons, & un grand nombre de beaux exploits en font foi. Il avoit obtenu main-levée de la Terre de Pons le 18 Janvier 1543, & mourut en 1580, ne laissant que deux filles, nommées l'une & l'autre ANTOINETTE, dont l'aînée porta la Terre & Sirie de PONS dans la Maison *d'Albret*, d'où, par succession de tems, elle a passé dans celle de *Lorraine*, comme nous l'avons dit ci-devant; la cadette épousa 1°. le Comte *de la Rocheguyon*, du nom *de Silly*, Chevalier des Ordres du Roi; & 2°. *Charles du Plessis*, Seigneur de Liancourt, premier Ecuyer du Roi HENRI IV, Chevalier de ses Ordres, & Gouverneur de la Ville de Paris.

Les branches puînées de cette Maison sont celles de Bourg-Charente, de Mirambeau, de la Caze & de Roquefort : la premiere ne subsista pas longtems; la seconde fut formée par JACQUES DE PONS, Baron de Mirambeau, fils puîné de FRANÇOIS, I. du nom, Sire DE PONS, & de *Marguerite de Coëtivy*, & oncle d'ANTOINE : c'est lui qui jetta les premiers fondemens de la ville de Brouage, & la nomma *Jacopolis*, de son nom.

PONS DE PONS, son fils cadet, fut Seigneur de la Caze, & trisayeul de RENAUD-CONSTANT, Comte DE PONS, mort en 1741, âgé d'environ 55 ans : il avoit été marié, le 23 Décembre 1709, avec *Charlotte-Louise de Gadagne-d'Hostun-de-Verdun*, veuve de *François d'Hostun*, Marquis de la Baume, son cousin, & fille unique de *Gilbert d'Hostun*, dit *de Gadagne*, & de *Marie-Claire d'Albon de Chazeul*, dont: — LOUIS-HENRI, dit *le Marquis* DE PONS, marié, le 1 Septembre 1734, avec *Angélique-Henriette-Marie de Tiercelin-de-Brosses*, morte, sans enfans, le 6 Mars 1766, fille unique & héritiere de feu *François-Henri de Tiercelin*, Marquis de Brosses, Colonel d'un ancien Régiment d'Infanterie

de son nom, & de *Marie Rouillé*, femme, en secondes noces, du Marquis *de Castellane*.

Un autre PONS DE PONS, fils puiné de JEAN-JACQUES DE PONS, Marquis de la Caze, fut Comte de Roquefort, Seigneur des Coteaux & autres lieux, & pere de — PONS DE PONS, II. du nom, Comte de Roquefort, qui, de *Charlotte-Armande de Rohan-Montbazon*, sa femme, eut pour fils : — CHARLES-ARMAND DE PONS, Comte de Roquefort, dit *le Vicomte de Pons*, Brigadier des Armées du Roi, qui a épousé *Gabrielle-Rosalie le Tonnelier-de-Breteuil*. De ce mariage sont sortis : — CHARLES-ARMAND AUGUSTIN, qui suit; — & ANTOINETTE-ROSALIE DE PONS, née le 11 Mars 1751, mariée, le 14 Octobre 1766, à *Paul-François de Quelen*, appellé *le Marquis de Saint-Megrin*, Gouverneur de Cognac, par la démission de son pere. Voyez QUELEN

CHARLES-ARMAND-AUGUSTIN, Marquis DE PONS, né le 1 Juillet 1744, a épousé, contrat signé le 1 Février 1766, *Pulchérie-Tranquille de Lannion*, fille d'*Hyacinthe*, Sire & Comte *de Lannion* en Bretagne, & de *Marie-Charlotte-Félicité de Clermont-Tonnerre*.

Les armes : *d'argent; à la fasce coticée d'or & de gueules, de six pièces.* Extrait des *Mercures de France de Décembre* 1741, *page* 2758, *& d'Avril* 1751.

PONS-SAINT-MAURICE : C'est une des plus anciennes Maisons du Périgord, qui possede, depuis près de cinq siécles, de pere en fils, la Terre de Saint-Maurice. On en trouve la Généalogie dans *Moréri*, telle qu'elle a été dressée par feu M. *de Clairambault*, Généalogiste des Ordres, en 1723, sur les titres originaux, qui pour la plupart sont des contrats de mariage & des testamens. La filiation suivie commence à

I HÉLIE DE PONS, *Chevalier de Montclar*, ainsi qualifié dans un acte d'acquisition par lui faite en 1259, de certains revenus, au lieu nommé *Losfayas*, dans la Paroisse de Saint-Maurice, appartenans à *Raimond d'Estissac*, Damoiseau. Il acquit encore, en 1268, les droits sur le Mas de Lidrouze, situé dans la même Paroisse, de P. DE PONS, Chevalier de Bergerac, & d'HÉLIE DE PONS, ses freres. Il testa le 3 des Nones de Septembre de l'an 1285. Dans son testament il prend la même qualité de *Chevalier de Montclar*, & on apprend qu'il eut deux femmes, nommées *Amaluine* & *Marguerite*, la derniere vivante alors, & qu'il avoit dans ce tems-là cinq enfans, sçavoir : — 1. HÉLIE, qui suit; — 2. PÉTRONILLE, femme de *Pierre de Campagnac*, Chevalier; — 3. COMPTORE, mariée à *Guillaume Armand*, Donzel *de Clermont*; — 4. AMALUINE, épouse de *Hugues de Campagnac*, Damoiseau; — 5. & AGNÈS, qui n'étoit point encore mariée en 1285.

II. HÉLIE DE PONS, II. du nom, institué héritier par le testament de son pere, étant alors émancipé, est qualifié *Donzel de Saint-Maurice*, fils de défunt HÉLIE DE PONS, Chevalier, dans un échange qu'il fit, en 1288, avec *Bérard de Montleidier*, Donzel, Seigneur du Château de Montclar, de plusieurs revenus pour d'autres, qui appartenoient à ce Seigneur dans la Paroisse de Saint-Maurice, en lui promettant toute garantie de la part de ses sœurs & de leurs héritiers. Le même *Bérard de Montleidier* fit un accord en 1298, avec *Hélie de Fayoles*, Chevalier, HÉLIE DE PONS, *Etienne de Campagnac*, *Gérard Bertrand*, *Hélie de Lagarrige*, *Pons de Campagnac*, & autres Damoiseaux, pour terminer les différends qu'ils avoient, à cause du chemin qui conduisoit au Château de Montclar. HÉLIE DE PONS, II. du nom, épousa *Angevine de Brudoire*, & ne vivoit plus en 1301, suivant des acquisitions que sa veuve fit cette année, & en 1305, en son nom & ceux de ses enfans, sçavoir :

1. HÉLIE, qui suit; — 2. ARNAUD, Damoiseau, Clerc, qui fut sous la curatelle d'*Etienne de Campagnac*, & fit donation de ses droits paternels à HÉLIE, son frere aîné, en 1312. L'an 1315, il eut en don, de *Rudel de Mont-*

leidier, Seigneur de Montclar, un certain fonds en tout ce qui lui appartenoit au Bourg de Saint-Maurice; — 3. & Honor, Damoiselle, qui fit cession de ses droits à ses freres en 1311.

III. Hélie de Pons, III. du nom, Damoiseau, Seigneur de Saint-Maurice & de Montclar, obtint, en 1313, pour lui & pour son frere Arnaud, de l'autorité d'*Etienne de Campagnac*, leur curateur, permission d'*Audoin*, Evêque de Périgueux, de faire bâtir une Eglise hors de l'enceinte du Château de Saint-Maurice, celle d'auprès leur repaire n'étant point assez grande pour contenir les paroissiens & autres, qui venoient les Fêtes solemnelles. Il épousa 1°. *Magne Balès*, fille unique d'*Aimeri Balès*, Damoiseau, du lieu de Bergerac, & de *Raimonde de Ferrieres*: elle testa en 1324, & institua son héritier universel, Hélie de Pons, son fils, qui ne vivoit plus en 1328. Son mari épousa 2°. *Resplandine de Gasques*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Mespoulet, & de *Sibille de la Roque*. De ce mariage vinrent:

1. Hélie, dit Gibert, Damoiseau, qui ne paroît pas avoir été marié; — 3. Guibert, Gibert ou Gilbert, qui suit; — 3. & Hélie, Damoiseau, l'un des Seigneurs & Gentilshommes qui firent hommage au Roi d'Angleterre en la Chapelle du Château de Bergerac le 4 Août 1363. Il servoit en qualité d'un des 43 Ecuyers de la Compagnie de *Pierre de Mornay*, Chevalier-Bachelier, Sénéchal de Périgord, qui fit montre à Saint-Jean-d'Angely le 13 Novembre 1386. Cet Hélie de Pons fut Seigneur de Clermont, Terre à près de 4 lieues de Bergerac, que lui apporta *Marie de Clermont*, sa parente au VIe degré, qu'il avoit épousée, par lettre de dispense de 1384. Elle étoit fille de *Bérard de Clermont*, Chevalier, & sœur de *Bertrand de Clermont*, Damoiseau, qui, par son testament de l'an 1348, l'avoit instituée son héritiere au défaut de *Galienne de Clermont*, sa fille. Cette *Marie de Clermont* avoit épousé, en premieres noces, *Guillaume d'Arenthon*, Chevalier Anglois, qui lui fit donation de tous ses biens en 1360. Il ne paroît pas qu'elle ait eu des enfans de ses deux maris. Hélie de Pons, le second, testa en 1398, & nomma ses héritiers universels Bérard de Pons, son neveu, fils de Guibert, & Hélie, son petit-neveu, fils dudit Bérard.

IV. Guibert, Gibert ou Gilbert de Pons, Damoiseau, Seigneur de Saint-Maurice, privé, après la mort d'Hélie, III. du nom, son pere, de tous les biens qui lui appartenoient de droit héréditaire, par les conquêtes que les Anglois firent en Guienne, au-delà de la Dordogne en 1347, se trouva forcé de suivre leur parti pour obtenir la restitution de ses biens, situés dans la Jurisdiction & Châtellenie de Bergerac, lesquels avoient été saisis sur son pere, à cause de son attachement au service du Roi Philippe de Valois, son légitime Souverain: ils lui furent restitués en 1350, par Lettres de *Guillaume d'Arenthon*, Chevalier, Seigneur de Clermont & de Beauregard, Châtelain & Gouverneur de la Ville de Bergerac, pour *Henri*, Comte *de Lencastre*, Seigneur de Bergerac. Il racheta, en 1358, du même *Guillaume d'Arenthon*, Chevalier, plusieurs revenus, qu'il lui avoit vendus; & fit hommage au Roi d'Angleterre, dans l'Eglise de Saint-Front de Périgueux, en 1363. Il vivoit encore en 1393, & avoit épousé, en 1360, *Jeanne de Longua*, fille de *Séguin de Longua*, & d'*Héliette de Clarens*, dont:

V. Bérard, dit Béron de Pons, Damoiseau, Seigneur de Saint-Maurice & de Clermont, ainsi qualifié dans des actes des années 1402, 1405 & 1407. Il épousa *Souveraine de Salagnac*, qui doit avoir été sa seconde femme; car dans le testament qu'elle fit le 17 Décembre 1432, en qualité de sa veuve, elle rappelle un don qu'elle lui avoit fait & à Hélie de Pons, Damoiseau, Seigneur de Clermont, son fils, & s'exprime, à l'égard de ce fils, en ces termes: *fils de* Bérard, *son mari*. De plus, après avoir légué une somme à Souveraine, sa filleule, fille de cet Hélie, elle institue pour héritiere de tous ses biens Jeanne de Pons, *sa très-chere fille, & dudit* Bérard, lui substitue plusieurs de ses neveux & niéces du nom *de Salagnac*; veut qu'au défaut de ceux-ci ses

biens passent au même Hélie de Pons, & ensuite à *Pierre de Caumont*, mari de Jeanne, sa fille.

VI. Hélie de Pons, IV. du nom, Damoiseau, Seigneur de Saint-Maurice & de Clermont, fut obligé d'imiter la conduite de Guibert de Pons, son ayeul, en faveur du parti des Anglois, qui demeurerent maîtres de la Guienne & du Périgord, jusques sous le regne de Charles VII; mais en moins de trois ans, il rentra sous la domination de son légitime Souverain, les Anglois ayant été chassés de la meilleure partie de la Guienne. Le Roi lui accorda, par Lettres du mois de Juillet 1443, toute Justice & Jurisdiction, haute, moyenne & basse, avec droit de guet & de garde en ses Châtel & Châtellenie de Clermont, en reconnoissance, portent ces Lettres, de sa soumission sans contrainte, & du serment qu'il avoit fait entre les mains de ses Lieutenans-Généraux d'*être son bon & loyal sujet*. Il avoit épousé, par contrat du 15 Septembre 1427, *Béatrix Flamenc-de-Bruzac*, fille de *Fortanier Flamenc*, Damoiseau, Seigneur de Bruzac en Périgord, & de *Jeanne de Crebans* ou *Cabanès*. Il testa à Clermont le 25 Mars 1461, & sa femme le 10 Février 1476 : elle étoit veuve dès 1465, qu'elle fit donation de ses biens, sur les Terres de son mari, a Thomas de Pons, leur fils-aîné. Leurs testamens prouvent qu'ils eurent de leur mariage sept fils & trois filles, sçavoir : — 1. Thomas, qui suit, — 2. Archambaud de Pons, vivant en 1461; — 3. Pierre, dit Perrot, Seigneur de Saint-Maurice, par cession de Thomas, son frere, en 1475, Ecuyer de l'écurie du Roi, Lieutenant-Général de l'Amiral de France (Louis, bâtard de Bourbon, Comte de Roussillon), ès Pays & Duché de Guienne, Blaye, Bayonne, Saint-Jean-de Luz, Poitou, Saintonge, la Rochelle & leurs dépendances, depuis la côte de Bretagne jusqu'à celle d'Espagne en 1472. En 1478, étant Capitaine de la ville de Valognes, il eut en don du Roi Louis XI, les Terres & Châtellenies de Morains & de Montleidier, situées dans le Duché de Guienne, pour en jouir sa vie durant, tant en considération de ses services, qu'à cause d'une somme que Sa Majesté lui devoit de la rançon de deux prisonniers de guerre qu'il avoit fait en commun avec d'autres Officiers : il testa en faveur de ses freres Gui, Charles & Mondot, le 4 Juin 1481, étant alors prêt de partir pour la guerre contre les Turcs; — 4. Charles, rapporté après son aîné; — 5. Gui, dit Guiot, Curé & Chapelain de Fontanais & de Clermont; — 6. Raimond, dit Mondot, lequel obtint un passeport pour aller en Terre-Sainte en 1472, & étoit avec Perrot, son frere, du nombre des 95 hommes d'armes de la Compagnie du Comte *de Roussillon*, Amiral de France, qui fit montre à Pontoise le 13 Novembre 1475; — 7. Jean de Pons, Curé de Bris en Normandie au Diocèse de Coutances en 1487; — 8, 9 & 10. Souveraine, Doivine & Jeanne de Pons, dont on ignore la destinée.

VII. Thomas de Pons, Damoiseau, Seigneur de Clermont & de Saint-Maurice, fit hommage, au Roi, des Terres de Clermont, Soliers, Saint-Martin, la Bastide, de l'Eglise de Beauregard, &c. relevans de Bergerac, le 25 Mars 1461 : il épousa, 1°. par contrat du 20 Octobre 1465, *Olive de Beaupoil*. fille de *Julien de Beaupoil*, Chevalier, Seigneur de Saint Aulaire, & de *Galienne-Hélie*, de la Maison *de Vilhac*; & 2°. le 27 Novembre 1484, *Isabelle de Montesquieu*, veuve d'*Armand de la Cassagne*, Seigneur de Saintrailles & de Villeton au Diocèse de Condom. Du premier lit il eut : — Gabrielle de Pons, qui vivoit en 1498; & du second : — Pierre, institué héritier universel par le testament de son pere du 19 Septembre 1498, en lui substituant Charles, frere dudit Thomas.

VII. Charles de Pons, Ecuyer, Seigneur de Saint-Maurice, de Clermont & de Mespoulet, quatrieme fils d'Hélie, IV. du nom, & de *Béatrix Flamenc-de-Bruzac*, succéda aux biens de sa Maison après la mort de Pierre de Pons, son neveu, fils de Thomas, son frere aîné. Il servoit dans l'armée du Roi en Flandres, sous le nom de Charlot Pons, en qualité d'homme d'armes de la grande Ordonnance dans la Compagnie de *Pierre de Blosset*, dit *le Moine*, Seigneur

gneur de Conches & de Bretheuil en 1477, suivant le compte second de *Guillaume de la Croix*, Trésorier des Guerres de ce tems. Il fut retenu Echanson du Roi Louis XI, par Lettres données à Arras le 16 Juin 1478, en prêta serment le même jour, & eut le lendemain des Lettres de *Committimus*. Il épousa, par contrat du 24 Août 1483, *Françoise de la Cropte*, sœur de *François de la Cropte*, Seigneur de Lanquais. Elle testa à Saint Maurice le 27 Mai 1505, & lui le 27 Mars 1514. Leurs enfans furent : — Gabriel, qui suit; — & Etienne.

VIII. Gabriel de Pons, Ecuyer, Seigneur de Saint-Maurice, de Clermont & de Mespoulet, épousa, par contrat du 13 Juin 1510, *Jeanne Joubert*, fille de noble homme *Jean Joubert*, Seigneur de Montardit & d'Allemans, & de noble *Anne d'Abzac-de-la-Douze*. Il testa à Saint-Maurice le 12 Mai 1550, & elle le 19 Mai 1554, étant alors veuve. De leur mariage vinrent : — 1. Jean de Pons, fils aîné, auquel son pere donna, par son testament, les repaires nobles de Mespoulet & de la Fon-de-Ségur, avec ses revenus de la Châtellenie de Beleies & de Châtelnault; — 2. Gui, qui suit; — 3. autre Jean, Bachelier en Droit; — 4, 5, 6 & 7. Marie, Jeanne, autre Jeanne & Marguerite de Pons.

IX. Gui de Pons, Ecuyer, Seigneur de Saint-Maurice, de Clermont, de Mespoulet & de Ségur, institué héritier universel de ses pere & mere, par leur testament, quoiqu'il ne fût que leur second fils, épousa, 1°. par contrat du 5 Décembre 1564, *Jeanne de Saint-Chamans*, fille de *Hugues*, Seigneur de Montmege, & de Merchadon, & de *Marguerite de Cornilh*, dont : — Gabriel de Pons, mort sans alliance; & 2°. par contrat du dernier Novembre 1575, *Antoinette d'Abzac*, fille de *Bertrand d'Abzac*, Seigneur de Bellegarde, & de *Marguerite de Thibault*. De ce second lit il eut : — Bertrand, qui suit; & Jeanne, mariée le 4 Août 1594, à *Henri de Gontaut-de-Saint-Geniès*, Seigneur de Campagnac & du Ruffen, fils de *Bernard*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Charlotte de Saint-Ours*.

X. Bertrand de Pons, Chevalier, Seigneur Châtelain de Saint-Maurice, de Clermont, de la Mothe-Sandreux lès-Jaunis, & de la Bassiere, eut 2000 livres de Pension du Roi, en considération de ses services, par Brevet du 16 Juillet 1621, & avoit épousé, par contrat du dernier Août 1600, *Marie Gourjault*, fille de *Pierre*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marie Geoffroy*. Sa femme testa, étant veuve, en 1645, ayant alors deux fils & deux filles, sçavoir : — 1. Pierre, qui suit; — 2. Gabriel, Chevalier, Seigneur de la Mothe, demeurant en la Paroisse de Loubigné élection de Niort en Poitou, marié, par contrat du 22 Avril 1648, à *Marie de Livennes*, fille de *Jean*, Seigneur de Laumont-lès-Rivieres, & de *Marie de la Faye*. Il produisit ses titres de noblesse, ainsi que les autres Nobles de la Province, lors de la recherche générale des Gentilshommes, ordonnée par le Roi dans tout le Royaume, devant M. *Colbert*, Intendant de Poitou en 1665; & en 1667, devant M. *Barentin*, Intendant de la même Province. Il déclara qu'il avoit pour armes : *d'argent, à une fasce bandée d'or & de gueules de six pièces*; — 3. Marie, femme de *Jean de Lidon*, Chevalier, Seigneur de Saint Léger, en 1645; — 4. & Madelene, mariée à *François du Puy*, Seigneur de Baral, en 1645.

XI. Pierre de Pons, Baron de Saint-Maurice, de Saint-Laurent, la Motte, &c. produisit aussi ses titres, qu'il remonta jusqu'en 1285, avec les mêmes armes que Gabriel, son frere, lors de la recherche générale de la Noblesse du Royaume, devant M. *de Montauzon*, Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant en la Province de Guienne en 1666. Il épousa, par contrat du 19, Décembre 1638, *Louise de Ségur*, fille de *Bérard*, Vicomte de Cabanac, Seigneur du Grand-Puch, Blanquisfargue, &c, & d'*Esther de Polignac*, dont : 1. Gabriel, mort jeune; — 2. François, qui suit; — 3. Henri; — 4. Isaac, Seigneur de Lidrouze; — 5, 6 & 7. Esther, Marie, & autre Marie de Pons, dont nous ignorons la destinée.

XII. François de Pons, Chevalier, Seigneur de Saint-Maurice, Saint-Laurent, la Motte, &c. épousa, par contrat du 24 Janvier 1673, *Marie d'Escodeca-de-Boisse*, fille de *Louis*, Seigneur *d'Escodeca-de-Boisse*, Chevalier, & de *Judith de la Rochefoucaud*. De ce mariage vinrent : — 1. Louis, qui suit; — 2. Marie-Anne, mariée, le 15 Septembre 1695, à *Charles-Bourdeaux de Rochefort de Théobon*, Marquis de Théobon, Puichegut Lespinassat & Roquefere, morte, laissant deux filles, sçavoir : — *Marie de Rochefort-Théobon*, qui n'a point pris d'alliance; — & *Marie-Guyonne*, mariée à *Daniel-Marie-Anne de Taleyrand-Périgord*, Marquis de Taleyrand; — 3, 4, 5 & 6. Louise, Marie, Elisabeth & Anne de Pons.

XIII. Louis de Pons, Chevalier, Seigneur de Saint-Maurice, Saussignac, Cazeneuve, Balizac, Castelnau-de-Cernes & Roquefere, Maître de la Garde-robe du Duc *de Berri*, par Lettres du Roi du 7 Février 1711, avoit épousé, par contrat du 6 Avril 1704, & par dispense de la même année, *Marie-Guyonne de Rochefort-Théobon*, sa parente du 3e au 4e degré, fille de *Charles-Bourdeaux de Rochefort*, Seigneur Marquis de Théobon, Captal de Puichegut, Seigneur de Moners, Roquefere, Lespinassat, &c. & de *Marie-Nompar de Caumont*, petite-fille de *Jacques de Caumont*, I. du nom, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France. Elle fut retenue par le Roi pour une des Dames choisies & désignées pour accompagner la Duchesse *de Berri*, par Brevet du 25 Mai 1715, & fut faite Dame d'honneur de cette Princesse, par Lettres du 17 Septembre de la même année. De quatre fils & une fille, il ne reste que : — Charles-Philippe, qui suit; —— & Emmanuel-Louis-Auguste, rapporté ci-après : les trois autres —— Henri, Paul-Isaac & Marie-Charlotte, sont morts jeunes.

XIV. Charles-Philippe de Pons, Seigneur de Saint-Maurice, &c. né le 25 Mars 1709, après avoir servi dans la Gendarmerie, a eu un Régiment de Cavalerie de son nom, & a été fait Lieutenant-Général des armées du Roi le 10 Mai 1748 : il a épousé, le 16 Février 1736, *Marie-Charlotte Lallemant-de-Betz*, fille de *Michel-Joseph-Hyacinthe Lallemant-de-Betz*, Seigneur de Nanteau, & de *Marie-Marguerite Maillet-de-Batilly*. Elle fut nommée par le Roi, le 25 Avril 1744 l'une des Dames pour accompagner Madame la Dauphine, Infante d'Espagne. Depuis la mort de cette Princesse elle remplit la même place auprès de la Princesse *de Saxe*, seconde Dauphine, mere du Roi regnant (Louis XVI), dont : — Louis-Marie, qui suit; — & Guyonne-Hyacinthe, morte femme du Vicomte *de Chabot-Rohan*, laissant une fille.

XV. Louis-Marie, Marquis de Pons, né en 1744, sous-Lieutenant à la suite du Régiment d'Orléans, Dragons en 1754, Capitaine en 1755, Mestre-de-Camp en second en Février 1758, Chevalier de Saint-Louis en 1761, a été fait Brigadier des Armées du Roi le 25 Juillet 1762. Nous ignorons s'il est marié.

XIV. Emmanuel-Louis-Auguste, Comte de Pons, second fils de Louis, & de *Marie-Guyonne de Rochefort-Théobon*, né le 20 Octobre 1712, Cornette le 19 Mars 1729, Capitaine dans le Régiment de Taleyrand, le 20 Juin 1733; Colonel le 20 Février 1740, dans le Régiment de Bassigni; Brigadier le 20 Mai 1746; Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748; Lieutenant-Général le 17 Décembre 1759; ancien Gouverneur de M. le Duc *de Chartres* en 1752, & premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang, a épousé *Anne-Claude Mayneaud*, veuve de *Joseph-Laurent de Mazade*, Seigneur de Bobigny, & fille de *Paul-Etienne Mayneaud*, Conseiller de Grand-Chambre du Parlement de Paris, & de *Marie-Nicole Roslin*.

Les armes : *d'argent, à une fasce bandée d'or & de gueules de six pièces.*

PONS-DE-RENNEPONT : Maison l'une des plus illustres de la Province de Champagne, où elle est établie depuis très-long-tems, & où elle possede, depuis près de 400 ans, la Terre & Seigneurie de Rennepont, qui releve du Château de la Ferté-sur-Aube.

I. Suivant un *Mémoire* qui nous a été envoyé, GILBIN DE PONS, Chevalier, Seigneur de Rennepont, vivoit sur la fin du XIV[e] siécle & dans le commencement du XV[e]. Il avoit épousé 1°. *Catherine du Four;* & 2°. *Marguerite Quarrieres*, morte sans enfans. Il eut de la premiere : — 1. BERNARD, qui suit; — 2. JEAN, Prêtre, Chanoine & Doyen de l'Eglise de Saint Maclou de Bar-sur-Aube, ainsi nommé dans un transaction qu'il passa en 1441, avec sa belle-mere; — 3. ANTOINETTE, femme de *Pierre de Charrecey*; — 4. & PHILIPPE, mariée à *Simon de Marey.*

II. BERNARD DE PONS rendit foi & hommage pour la Seigneurie de Rennepont, à MARGUERITE D'ORLÉANS, Comtesse d'Estampes & de Vertus, le 11 Juillet 1447; transigea le 17 Mai 1466, aves ses sœurs & leurs maris, sur la succession de son frere, Doyen de Saint-Maclou; & le 6 Octobre de la même année il reprit de fief, pour la Seigneurie de Rennepont, du Duc *de Bretagne*, à cause de la mort de la Comtesse *d'Estampes*, sa mere. Il eut pour fils :

III. GILBIN DE PONS, II. du nom, qui reprit de fief, le 14 Février 1484, du Duc *de Bretagne*, pour la Seigneurie de Rennepont, à lui échue par la mort de BERNARD DE PONS, son pere. De sa femme, qu'on ne connoît point, sortit :

IV. GILLES, dit GILBIN DE PONS, Seigneur de Rennepont, Malroy, Récourt, Avrécourt & Brevanne-sous-Choiseul. Il épousa, par contrat du 10 Décembre 1482, *Guillemette de Gevigny*, veuve de *Regnier de Moslain*, Seigneur dudit lieu & de Ravennefontaine, & fille de *Girard de Gevigny*, Seigneur de Bourbonne, Chevalier de la Confrérie de Saint-Georges en Franche-Comté, & de *Marguerite de Bougne.* Leurs enfans furent : — BERNARD, qui suit; — & ADRIEN, Seigneur de Malroy & de Bourbonne en partie, mort sans postérité.

V. BERNARD DE PONS, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Rennepont, Malroy, Récourt, Avrécourt, Cerqueux & Ravennefontaine, reprit de fief, le 25 Octobre 1506, du Comte *de Vertus*, pour la Seigneurie de Rennepont, à lui échue par la mort de GILLES, son pere. Il épousa *Isabeau de Saint-Belin*, fille de *Georges*, Chevalier, Seigneur de Thyvetz, & de *Marguerite le Beuf.* Elle étoit veuve dès 1531, & eut pour enfans : — 1. GRATIAN DE PONS, Seigneur de Rennepont, Récourt, Avrécourt, & de Beaucharmois, du chef de *Jacqueline de Saint-Loup*, son épouse, dont il n'eut point d'enfans. Elle se remaria, en 1574, à *Guillaume d'Aulnoy*, Seigneur d'Aulnoy, Chalette, Cousance, Cousancelles & Girondel, Chambellan du Duc *de Lorraine;* — 2. JEAN, qui suit; — 3. CHARLOTTE, femme d'*Adrien de Blondefontaine*, Seigneur de Muceau; — 4. & MARGUERITE, mariée à *Jean*, Seigneur *de Bourbevelle*, dont elle eut, pour fille unique, — *Claude de Bourbevelle*, femme de *Claude de Vy*, Chevalier, Seigneur de Mailleroncourt, & de Charette, auquel elle porta la Terre & Seigneurie de Bourbevelle.

VI. JEAN DE PONS, Chevalier, Seigneur de Rennepont, Malroy, Maraux, Récourt, Avrécourt, Cerqueux & Ravennefontaine, reprit de fief du Comte *de Vertus*, le 2 Décembre 1568, pour la Seigneurie de Rennepont, à lui échue par la mort de son frere, & mourut en 1570. Il avoit épousé, en 1560, *Jeanne de Vy*, fille d'*Anatoire de Vy*, Chevalier, Seigneur de Mailleroncourt, Charette & Brevaines, & de *Jeanne de Fallerans.* Elle se remaria avec *Jean de Blondefontaine*, Seigneur de la Ville-au-Bois & de Tonnere, Gouverneur de Seurre, & mourut en 1573, ayant eu de son premier lit : — GASPARD, qui suit; — & CATHERINE, femme de *Jean de Montbeliard*, Chevalier, Seigneur de Lantage.

VII. GASPARD DE PONS, Chevalier, Seigneur de Rennepont, Malroy, Maraux, la Ville-au-Bois, Arrantieres, Chalette, Esclances & le Vaulx-Suzenay, épousa, par contrat du 28 Octobre 1590, *Nicole le Gruyer de-Fontaine*, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Fontaine près Bar sur-Aube, Arrantieres & Esclances, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la personne du Duc *de Guise*, & de la Principauté de Joinville, & de *Claude de Lutz* (fille de *Henri de Lutz*, Seigneur de Gommery, Grand-Prévôt de Luxembourg, & de *Nicole de Custine*); & petite-fille de *Pierre le Gruyer*, Seigneur de Fontaine, & de *Catherine de Gencé-dez*,

Launay. Leurs enfans furent : — 1. Alexandre, tué au siége de Montauban en 1621, étant Aide-de-Camp du Maréchal *de Marillac* ; — 2. Nicolas, Abbé Commendataire de Macheret, au Diocèse de Troyes ; — 3. François, qui suit ; — 4. Gaspard, Seigneur de la Ville-au-Bois, Commandant le Régiment de Sautour, mort sans postérité ; — 5. Pierre, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne le 14 Août 1623, puis Commandeur de Xugny, de Ruetz & de Saint-Nicolas de Langres ; — 6. & Claude, femme de *Claude de Mertrus*, Seigneur de Saint-Ouen & de Saint-Etienne.

VIII. François de Pons, Chevalier, Seigneur de Rennepont, la Mothe, Isach, Maraux, Arrantieres, Roche, Bettincourt, Cultru & du Val de Rognon, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, mort le dernier Février 1670, avoit épousé, par contrat du 23 Janvier 1624, *Catherine le Bouteiller-de-Senlis*, Dame en partie de Bouvigny, fille de *Paul*, Comte de Vigneux, Baron de Ranzieres, & d'*Antoinette de Haraucourt*, Dame de Magnieres. Il en eut : — 1. Gaspard, de Pons, Seigneur de Massiges, du chef d'*Antoinette d'Alamont*, sa femme, fille unique de *Charles d'Alamont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Bonne d'Espinoy*. De son mariage il n'eut que deux filles, sçavoir : — Marie-Anne de Pons, alliée, en 1679, à *Charles-Henri de Tournebulle*, Seigneur de Bussy ; — & Marie-Madelene de Pons, Dame de Massiges, morte, sans alliance, en 1746 ; — 2. Nicolas, reçu Chevalier de Malte le 9 Juin 1649, puis Seigneur de Maraux, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au service du Duc *de Lorraine*, Gouverneur de Remiremont en 1669, mort sans postérité de *Madelene de Cauchon*, Dame de Domjeux, qu'il avoit épousée en 1656 ; — 3. Pierre, qui suit ; — 4. Edmond, Abbé Commendataire de Macheret au Diocèse de Troyes ; — 5. & Nicole-Angélique, mariée, 1°. en 1645, à *Hector d'Ancienville*, Seigneur de Villers-aux-Corneilles ; & 2°. à *Charles de Quinquempoix-d'Amboise*, Comte de Vignory.

IX. Pierre, Comte de Pons, Marquis de Rennepont, Seigneur de Roche, Bettincourt & Cultru, reçu d'abord Chevalier de Malte en 1656, fut successivement Colonel d'un Régiment de Cavalerie en 1693, Brigadier des Armées du Roi en 1702, Maréchal-de-Camp en 1704, commanda la Cavalerie en Italie, la même année, sous le Duc *de Vendôme* ; quitta la Croix de Malte pour se marier, & mourut en son Château de Roche, le 5 Mars 1720, âgé de 80 ans. Il avoit épousé, par contrat du 11 Octobre 1673, *Marguerite de Choiseul*, fille de *François de Choiseul*, Baron de Meuze, Marquis de Germay, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service du Duc *de Lorraine*, & premier Gentilhomme de sa Chambre, & de *Catherine-Marguerite de Florainville*. Elle est décédée au Château de Roche le 16 Janvier 1737, âgée de 88 ans, ayant eu de son mariage : — 1. Louis-François, Major du Régiment de Rennepont, tué à la Mirandole en Italie, âgé de 23 ans ; — 2. Dominique, Colonel du Régiment de Rennepont en 1704, tué à Castiglione en 1706 ; — 3. Claude-Alexandre, qui suit ; — 4. autre Claude-Alexandre, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 5. Pierre, reçu Chevalier de Malte en 1698, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie-Colonelle du Régiment de Rennepont, aussi tué à Castiglione ; — 6. Catherine-Dominique, morte Chanoinesse & Doyenne de Poulangy ; — 7. & Gabrielle-Gante, reçue à Saint-Cyr en 1687, puis morte Chanoinesse & Doyenne de Poulangy en 1761.

X. Claude-Alexandre de Pons, né le 1 Juillet 1683, reçu Chevalier de Malte le 24 Avril 1684, quitta la Croix, devint Marquis de Praslin par son mariage, & est mort le 1 Décembre 1770. Il avoit épousé, le 23 Septembre 1711, *Charlotte-Françoise de Choiseul*, Marquise de Praslin, Baronne de Chaource, &c. morte en son Château de Praslin en 1743. Elle étoit fille unique & héritiere de *Gaston-Jean-Batiste de Choiseul*, Comte d'Hostel, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & des Provinces de Champagne & de Brie, Gouverneur de Troyes, &c., & de *Marie-Françoise de Choiseul*, Marquise de Praslin. De cette alliance sont issus : — 1. Gaston-Jean-Batiste, qui suit ; — 2. Claude-Alexandre, Chevalier de Malte, puis Seigneur de Villiers-sur-Praslin, marié, en

1751, à *N... de Marguenat*, dont il a eu un fils, & une fille Chanoinesse de Montigny, puis mariée au Comte DE PONS-PRASLIN, son cousin-germain ; — 3. MARIE-GABRIELLE DE PONS-PRASLIN, mariée, le 7 Février 1735, à *Henri-Anne de Fuligny-de-Damas*, dit *le Comte de Rochechouart*, Baron de Marigny, Couches & Sainte-Pereuse, Seigneur d'Agey en Bourgogne, mort en 1745, âgé de 76 ans, dont : — *Antoine-Alexandre-César*, dit *le Marquis de Fuligny* ; — *Jean-Batiste-François-Gabriel de Fuligny*, mort Chevalier de Malte ; — & *Charlotte-Eustache-Sophie de Fuligny*, Chanoinesse de Remiremont en 1750, puis mariée au Marquis *de Grollier* ; — 4. & MARIE-CHARLOTTE-FRANÇOISE-AIMÉE DE PONS-PRASLIN, Chanoinesse de Poulangy, morte Prieure perpétuelle de Leigneu en Forest, au mois de Février 1749.

XI. GASTON-JEAN-BATISTE, Comte DE PONS, Marquis de Praslin, Baron de Chaource, a été Capitaine d'Infanterie au Régiment de Condé, & a épousé, en 1741, *Louise de Barbin-de-Broyes-de-Dampierre*, fille de *N... de Barbin*, Seigneur de Broyes & de Dampierre, Baron d'Autry, dont il a : — N..., qui suit ; — deux autres garçons ; — & deux filles, Chanoinesses à Salles.

XII. N..., Comte DE PONS-PRASLIN, a épousé, en 1770, sa cousine-germaine N... DE PONS-PRASLIN, ci-devant Chanoinesse de Montigny.

Branche des Marquis DE RENNEPONT.

X. CLAUDE-ALEXANDRE, Marquis DE PONS-DE-RENNEPONT, Seigneur de Roche, Bettincourt & Cultru, né en Décembre 1684, quatrieme fils de PIERRE, & de *Marguerite de Choiseul*, connu d'abord sous le nom de *Chevalier de Senlis*, fut Aide-Major du Régiment de son pere, puis Capitaine, ensuite Colonel le 22 Septembre 1706, du même Régiment par la mort de DOMINIQUE, son frere, auquel ce Régiment avoit été donné en 1704 ; a été fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion de 1734 ; Maréchal-de-Camp à celle du 1 Mars 1738 ; employé, en cette qualité, en 1742, dans la campagne de Flandres, sous le Maréchal *de Noailles* ; puis Commandant à Sedan & sur la Meuse pendant l'hiver de 1743 ; a servi la même année à l'armée du Rhin ; s'est trouvé à la bataille de Dettingen, après laquelle il a été renvoyé à Sedan pour y commander, & sur la Meuse, où il est resté en 1744 & 1745. Il est mort à Amnéville le 20 Décembre 1759, & avoit épousé, par contrat du 7 Février 1711, *Anne-Dorothée de Bettainviller*, Dame dudit Bettainviller, d'Amnéville, Clouange, Boussange, Moyeuvre, Villers, Sainte-Marie-au-Chêne, &c. morte au Château d'Abans le 21 Février 1769, âgée de 83 ans moins 40 jours, fille unique & héritiere de *Dieudonné de Bettainviller*, Chevalier, Seigneur de Mensberg, &c. & d'*Elisabeth le Begue*, sœur de *Joseph le Begue*, Comte du Saint-Empire & de Germiny, premier Ministre d'Etat de S. A. R. DE LORRAINE. De ce mariage sont issus : — 1. CLAUDE-ALEXANDRE, qui suit ; — 2. MARGUERITE-GABRIELLE, née le 19 Novembre 1711, Chanoinesse de Poulangy ; — 3. MADELENE, née à Metz le 21 Septembre 1713, morte au Château de Mehoncourt le 17 Décembre 1745. Elle avoit épousé, par contrat du 20 Février 1732, *Nicolas-François*, Comte *de Rennel* & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, Ministre & Secrétaire d'Etat de S. A. R. DE LORRAINE ; — 4. JEANNE-HENRIETTE, née le 30 Novembre 1717, mariée, en 1750, à *Claude-Jean-Eugène*, Marquis *de Jouffroy-d'Abans*, Chevalier de Saint-Louis & de la Confrérie de Saint-Georges, dont deux fils ; — le second, Chanoine de Saint-Claude ; — & trois filles, deux Chanoinesses à Baume-les-Dames ; & l'autre à Château-Châlon ; — 5. ANNE-DOROTHÉE, mariée, par contrat du 23 Juin 1738, à *Claude-Marie*, Comte *de Scorailles*, Chevalier, Seigneur de la Faye & de Chassefeulle, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Sassenage, mort à Scheleftadt le 4 Août 1743, & elle au Château de Roche le 10 Janvier 1744, en couches d'un fils, mort en bas-âge. Elle a eu en outre deux filles, sçavoir : — *Elisabeth-Charlotte de Scorailles*, Dame de la Faye, mariée, par contrat du 31 Mai 1760, à *François-Gabriel de Mouchet-de-Battefort*, Marquis de l'Aubépin, d'Arintho, Lieutenant des Vaiſ-

seaux du Roi; — & *Marie-Anne de Scorailles*, Dame de Chasleseulle, & de Moyeuvre, mariée, en 1760, à *Ferdinand*, Comte *de Grammont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi; — 6. & Marie-Anne de Pons, née le 2 Décembre 1723, mariée, par contrat du 14 Mai 1746, à *Claude-François-Alexandre-André des Forges*, Comte de Caulieres, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Broglie, fils aîné de *François-Alexandre des Forges*, Vicomte de Caulieres, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Pologne, Cavalerie, & d'*Andrée-Agnès de Saint-Blimont*.

XI. Claude-Alexandre, Comte de Pons, Marquis de Rennepont, né le 2 Janvier 1721, Seigneur de Roche, Bettincourt & Cultru, Capitaine de Dragons au Régiment de la Suze, mort en son Château de Roche le 21 Février 1770, avoit épousé, par contrat du 20 Août 1742, *Marie-Louise-Christienne de Saint-Blimont*, morte au Château de Roche le 22 Décembre 1759, fille aînée de *Claude de Saint-Blimont*, Marquis & Patron dudit lieu, Seigneur du grand & petit Pandé, Sallenelle, Tilloy, Herbicourt, Estrebeuf, Poireauville, Cattigny, Offeu, Vicomte de Seigneville, Gouy, Cahon, &c. Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, & de *Jacqueline-Louise-Charlotte de Monceaux-d'Auxy-d'Hanvoile*. Ils ont laissé de leur mariage: — 1. Alexandre-Bernard-Elisabeth, qui suit, — 2. Charles-Joseph, né le 25 Mars 1753, reçu Chevalier de Malte au grand Prieuré de Champagne, le 15 Septembre 1754, Enseigne des Vaisseaux du Roi; — 3. Antoine-Clériadus, né en Novembre 1756, destiné à l'état eccléfiastique; — 4. Louise-Charlotte-Alexandrine, née au Château de Roche le 4 Août 1744, Chanoinesse d'Espinal; — 5. Anne, née le 12 Décembre 1745, Chanoinesse à Denain; — 6. Elisabeth-Henriette, née le 8 Octobre 1748, Chanoinesse à l'Abbaye Royale d'Avesnes; — 7. & N... de Pons, née en Mars 1758.

XII. Alexandre-Bernard-Elisabeth, Comte de Pons, Marquis de Rennepont, Seigneur de Roche, Bettincourt & Cultru, né le 20 Août 1751, Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine, a épousé, contrat signé, le 9 Mars 1775, par le Roi & la Famille Royale, Demoiselle *N... Chestret*.

Les armes: *de sable, à la bande d'argent, chargée d'un lion de gueules, & accompagnée de deux étoiles d'argent, une en chef & l'autre en pointe.*

PONT (du), en Vivarais: Noblesse militaire, reconnue de *toute ancienneté* par deux Jugemens rendus, l'un de M. *de Seve*, Intendant de Dauphiné, du 24 Octobre 1639; & le second, par M. *de Bezons*, Intendant de Languedoc, le 21 Août 1669.

Ceux de ce nom sont connus dans la Province du Vivarais depuis la seconde Croisade. On trouve dans les vieilles Chartes de cette Famille, Raimond, I. du nom, Comte du Pont, qualifié de *haut & puissant Seigneur*, qui vivoit vers l'an 1115. Il servit dans les différentes guerres que soutint Louis *le Jeune*, contre les Seigneurs de son Royaume, qui s'étoient révoltés à l'instigation de *Thibaut*, Comte *de Champagne*. Il se trouva, en 1142, au Sac de Vitry, y pilla & brûla nombre de maisons; fit un grand carnage des ennemis, & prisonnier un de leurs Chefs; se croisa ensuite contre les Infideles, & s'embarqua, en 1147, pour la Terre-Sainte, d'où il ne revint pas.

Raimond, II. du nom, Comte du Pont, son fils, servit dans les guerres que Philippe-Auguste eut avec Henri, Roi d'Angleterre; se trouva aux siéges de Tours & du Mans, ainsi qu'à la prise d'Ypres, où il fit preuve d'un courage héroïque; & termina glorieusement sa carriere à la mémorable bataille de Bouvines, le 27 Juillet 1214, après avoir fait des prodiges de valeur.

Louis Henri, Comte du Pont, dit *le Banneret*, décoré de l'Ordre de l'Etoile, devint Chef d'une Compagnie blanche, se rendit fameux par les brigandages qu'il commit avec plusieurs autres Gentilshommes qui s'étoient joints à lui; passa ensuite en Espagne, sous *Bertrand du Guesclin*, & fut tué au siége de Seville.

Jean-Antoine, Comte du Pont, Capitaine de 50 hommes d'armes, embrassa le parti de Charles de Bourbon, Connétable de France; servit sous lui dans les Armées Impériales, & après la mort de ce Prince, tué au siége de Rome, il rentra en France, où la Duchesse *de Valentinois* lui obtint sa grace du Roi.

Pierre du Pont, Chevalier, dit *le Religionnaire*, Lieutenant de *Henri*, Duc *de Rohan*, en Vivarais, devint chef d'un parti considérable de Huguenots, à la tête desquels il se rendit maître, en 1626, de différentes places dans cette Province. Il arma une Galiote, avec laquelle il barra le commerce du Rhône & y leva des contributions: cela dura jusqu'à ce que le Duc *de Montmorency* vint l'assiéger dans Soyon, & le força d'abandonner cette place & de se retirer, avec environ 200 hommes, dans une tour qui est au-dessus. Pendant ce tems, le Duc se rendit maître de la Ville, en fit abattre les fortifications, piller & brûler sa maison; fut ensuite l'attaquer dans sa Tour, où il fit une vigoureuse résistance pendant 4 jours; mais les munitions de guerre & de bouche lui ayant manqué, il capitula le cinquieme jour, & ne se rendit qu'à des conditions honorables.

Jean du Pont, Chevalier, servit avec distinction, en qualité de Capitaine, dans le Régiment de Champagne, fut chargé, en 1620, de garder la porte de Vitry, par laquelle le Cardinal *de Guise* devoit, de nuit, surprendre cette place. En 1625, il fut de l'expédition de M. *de Thoiras* contre le Prince *de Soubise*, qui étoit entré dans le Medoc; mais ayant prévu que le Régiment de Champagne devoit marcher contre les Religionnaires du Languedoc, il le quitta, ne voulant pas servir contre sa Maison, qui avoit les armes à la main pour motif de Religion dans le Vivarais.

Abel du Pont, Chevalier, servit long-tems dans les guerres de Religion, eut sa maison pillée & brûlée en 1659; & fut tué au service, étant pour lors Guidon de Gendarmerie.

François du Pont, dit *le Capitaine*, servit très-long-tems, & eut un Mandement du Roi, en 1630, pour être payé de 600 livres de pension, en ladite qualité de Capitaine.

Armand du Pont, Chevalier, surnommé *de Sainte-Marguerite*, servit aussi très-long-tems, & fut tué au siége de Salas.

Raimond-Joseph du Pont, Chevalier, Seigneur de Rochefort, Chevalier de Saint Louis, Brigadier des Armées du Roi, Commandant de Toulon, entra au service dès l'âge de 15 ans; en servit 28 en qualité de Capitaine dans Navarre, dont 15 aux Grenadiers, se retira, & fut rappellé, six mois après, pour aller commander les François en Espagne, où il s'empara de la Citadelle de Pampelune, la conserva, la remit au Roi d'Espagne; alla ensuite commander à Landrecie, d'où il fut rappellé à Pampelune; & enfin placé, le 16 Juillet 1716, Commandant à Toulon, où il exerça dignement cette charge pendant 17 ans, & mourut le 1 Août 1733, âgé de 83 ans, également aimé de la Noblesse & du Militaire, chéri & respecté du peuple. Il fut enterré dans l'Eglise des Carmes, avec *Charlotte-Hélène de la Rode*, son épouse, fille du Commandant d'Abbeville. La ville de Toulon fit mettre sur son tombeau l'inscription suivante:

Amico Patriæ, Patriæ Carissimo.

La Municipalité de cette Ville a fait placer, longues années après sa mort, sous son portrait, dans la grand'salle de l'Hôtel-de-Ville, l'écu de ses armes avec l'inscription ci-dessus, qui, en éternisant sa mémoire, prouve qu'elle fût, est & sera toujours chere à la ville de Toulon. Il écarteloit ses armes *d'azur, à trois rocs d'argent*, qui est de Rochefort. Cette Maison a pris de-là occasion d'accompagner ses armes de cette légende, & elle l'a préférée, avec juste raison, à une plus ancienne qu'elle portoit auparavant.

François du Pont, Chevalier, servit long-tems en Dannemarck & en Norvege, en qualité de Lieutenant, de Capitaine & de Major, dans les Régimens de Zélande & de Gragh; & mourut le 21 Janvier 1718, âgé de 63 ans.

Mathieu-Louis du Pont, Chevalier, Seigneur du Port & de Joncheres, se

mit, en 1703, à la tête de plusieurs Gentilshommes & des paysans de son canton, marcha contre les Camisards du Vivarais, leur enleva plusieurs Châteaux qu'ils occupoient dans cette Province, & les défit dans différentes rencontres. De son mariage avec Demoiselle *Jeanne du Poyet*, sont issus : — 1. ALEXANDRE, qui suit ; — 2. ANGE, rapporté après son aîné ; — 3. CHARLES, Chevalier, qui a été Capitaine dans le Régiment d'Auvergne à l'âge de 18 ans ; — 4. & BALTHASARD DU PONT, dit *le Chevalier de Joncheres*, qui servit dans le Régiment de Guienne. Il forma le dessein d'incendier l'escadre Angloise qui bloquoit Quebec, projet hardi qu'il auroit exécuté sans un soldat qui lui déserta & qui l'éventa aux Anglois, qui l'attendirent armés sur leurs bords. Dans cette action il reçut six coups de fusil à travers du corps, perdit la moitié de son monde, & mourut quelques heures après, en 1759. S'il eut réussi dans son entreprise, il donnoit un échec aux Anglois, dont ils auroient eu bien de la peine à se relever.

ALEXANDRE DU PONT, Chevalier, Seigneur du Port & de Joncheres, a servi dans le Régiment Royal-Vaisseaux, s'est distingué à la fameuse bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745, & a reçu la Croix de Saint-Louis des mains de Sa Majesté, au Camp devant Tournay. Il a épousé Demoiselle *N...... Monge*, dont deux fils, actuellement Officiers dans le Régiment de Lyonnois.

ANGE, dit *le Chevalier* DU PONT (frere du précédent), est le chef de la branche établie en Dauphiné, a servi au Régiment de Navarre, & s'est trouvé au dernier siége de Philisbourg en 1734. Il a épousé, le 11 Mai 1742, Demoiselle *Louise Jaquier-Vaulouis-de-Montbrunet*, dont : — LOUIS-HENRI, qui suit ; — & LOUIS-ALEXANDRE, dit *le Chevalier* DU PONT, qui sert, depuis 1769, dans le Régiment de Champagne, où il a joint ce corps en Corse.

LOUIS-HENRI DU PONT, Chevalier, a fait les dernieres campagnes d'Allemagne, dans le Régiment de Champagne, & s'est retiré du service pour se marier avec Demoiselle *Marie de Bellidentis*, sa cousine-germaine, dont il a une fille unique, nommée JULIE.

Cette Famille a toujours soutenu la noblesse de son origine, tant par ses alliances que par ses services militaires. Elle a fourni, dans tous les tems, à l'Etat de braves Gentilshommes qui ont versé leur sang pour lui ; mais ayant eu le malheur d'embrasser le parti Protestant, & de servir contre la Religion & son Prince, elle a perdu la plus grande partie de ses biens, dans lesquels elle n'a jamais pu rentrer.

Ses principales alliances sont avec les Maisons de *Montauban*, *Vesc*, *Vogué*, *Nogaret*, *du Truché*, *du Poyet*, *Durand de la Grange*, de *Castillan de Chavier*, de *Marchan*, *du Pré*, *du Roux de Jarsay*, de *Lernet de Bonneton*, de *Morier*, d'*Audemar*, de *Barjac*, de *Tardiron*, de *la Rode*, de *Fontbonne*, de *Bleant*, de *Jaquier de Montbrunet*, de *Bellidentis* ; & plusieurs autres, dont les noms sont éteints aujourd'hui.

Les Comtes DU PONT portent pour armes : *de gueules, au sautoir d'or, cantonné de deux étoiles d'argent, un croissant d'or en chef, un créquier en pointe aussi d'or.* Cimier, *un casque d'argent, bordé d'or, posé moitié de front, surmonté d'une couronne de Comte, avec deux bannieres aux mêmes armes, passées en sautoir derriere l'écu.*

* PONT-A-MOUSSON : Ville en Barrois, Diocèses de Toul & de Metz, qui tire son nom de la montagne de *Mousson*, & du *Pont* qui est au pied sur la Moselle. Au sommet de la montagne étoit un Château ou Forteresse, dont on voit encore les ruines. *Mousson* étoit le chef-lieu d'un Comté, qui de la Maison de *Montbelliard*, passa dans celle de *Bar*.

On croit que le pont, qui sert à communiquer d'un côté à l'autre de la Ville, subsistoit déja en 896. On le répara en 1580, sous CHARLES III. Il fut reconstruit sous le regne du Duc *Léopold*. Les deux tours ont été détruites en 1739, suivant l'Arrêt du 9 Mai.

On ne peut faire remonter l'origine de la Ville de *Pont-à-Mousson*, plus haut que le

le XIIe siécle. Elle fut érigée en *Marquisat* en 1354, par l'Empereur CHARLES IV, qui étant à Metz, lui confirma ses Priviléges, par Patentes du 21 Décembre 1356, & la créa *Cité de l'Empire*, avec les prérogatives des autres Cités; ce qu'il confirma encore étant à Prague l'an 1373, en déclarant qu'il n'entendoit pas que l'honneur qu'il faisoit à cette Ville, détruisit ou affoiblit les droits du Duc *de Bar* : c'étoit *Robert* I, auquel succéda, l'an 1411, son second fils *Edouard*. Celui-ci tué à la bataille d'Azincourt en 1415, eut pour héritier son frere LOUIS, Cardinal, Evêque de Verdun, qui donna le Duché de Bar & le Marquisat de *Pont-à-Mousson*, à son petit-neveu, RENÉ D'ANJOU, Roi de Sicile & Duc de Lorraine, du chef de sa femme *Isabelle*. Ce Prince fit don du Marquisat de *Pont-à-Mousson*, par donation entre-vifs du 7 Octobre 1493, à son fils naturel *Jean d'Anjou*, auquel il légua, par son testament du 22 Juillet les Terres de Saint-Remy & de Saint-Cannat en Provence. Après la mort de *Jean d'Anjou*, *Antoine* Duc *de Lorraine*, se mit, l'an 1536, en possession du Marquisat de *Pont-à-Mousson*, au préjudice de *Catherine d'Anjou*, fille de *Jean*, qui, en 1526, avoit été mariée à *Louis de Forbin*, Seigneur de Solliers en Provence, & qui lui avoit apporté les Terres de Saint-Remy & de Saint-Cannat. Leur postérité conserva toujours le titre de ce Marquisat, sur lequel *François-Auguste de Forbin*, Seigneur de Solliers, réclama ses droits au traité de paix d'Utrecht en 1713. Voyez FORBIN.

* PONT-AUDEMER : C'est une des plus anciennes Maisons du Bailliage de Rouen, qu'on croit présentement éteinte. Cependant on dit qu'il y en a encore qui portent ce nom dans la même Province.

La Roque, dans son Histoire de la Maison *de Harcourt*, qui nous a donné de belles connoissances sur plusieurs Familles de cette Province, dit que cette Maison du PONT-AUDEMER & celle de *Harcourt* ont la même origine. Il ne paroît pas cependant qu'il s'en soit séparé une branche qui ait gardé le nom du PONT-AUDEMER : peut-être que la connoissance s'en est perdue par la longueur des tems, & peut-être aussi que depuis que ceux de la Maison de *Harcourt* ont possédé cette Terre, est-elle venue à d'autres Seigneurs qui ont formé une Famille du nom de PONT-AUDEMER. Quoi qu'il en soit & de quelque part qu'elle tire son origine, c'est toujours de la ville de Pont-Audemer qu'elle a pris le nom, Ville située sur la Riviere de Rille, sur le chemin de Rouen au Pont-l'Evêque & à Caen.

Dans le Catalogue des Seigneurs Normans qui allerent à la conquête d'Angleterre l'an 1066, est nommé *Monsieur* JEAN, *Sire* DU PONT-AUDEMER. — Dans celui du Voyage de la Terre-Sainte, sous *Robert Courteheuse*, Duc de Normandie, en 1097, est compris JEAN, Sire DU PONT-AUDEMER, Chévalier.

Dans le Rôle des Seigneurs renommés sous PHILIPPE-AUGUSTE en 1205, sont nommés TOUROUDE, Sire DU PONT-AUDEMER, & GOSSELIN DU PONT-AUDEMER. — Parmi les 25 Barons qui jurerent fidélité au Roi JEAN *sans Terre* en 1215, est nommé HENRI DU PONT-AUDEMER.

TOUROUDE, Sire DU PONT-AUDEMER, mentionné ci-dessus, fut pere de — GOSSELIN, Sire DU PONT-AUDEMER, vivant en 1233, duquel vint — NICOL, Sire DU PONT-AUDEMER, vivant en 1315, qui laissa pour fils & successeur :

JEAN, Sire DU PONT-AUDEMER & de Quincy, Chevalier, qui, l'an 1342, s'allia avec *Philippe de Dreux*, fille de *Jean de Dreux*, I. du nom, Seigneur de Châteauneuf, & de *Marguerite de la Roche*, dont ROBERT, qui suit; — & MATHILDE, femme de *Jean*, Seigneur *d'Achey*, vivans en 1403.

ROBERT, Seigneur DU PONT-AUDEMER, fut premier Pannetier de la Reine, ISABELLE DE BAVIERE, femme du Roi CHARLES VI en 1380. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — JEAN DU PONT-AUDEMER, Chevalier, vivant en 1453; — & DROUET DU PONT-AUDEMER, qui plaidoit en l'Echiquier en 1463, & épousa *Robine Batiste*, veuve de *Jean de Boislichausse*.

C'est ce que nous sçavons de cette ancienne race, dont les armes sont : *de gueules, à un pont de deux arches & demie d'argent, au lion d'or passant en chef.*

* PONT-BELLENGER : Maison qui tire son origine de la Terre de ce nom, située dans le Bailliage du Côtentin sur la riviere, qui passant par Vire en prend le nom, & va ensuite se décharger dans la Mer au grand Vey.

Les Registres de l'Echiquier font mention dans ses Arrêts de la Maison du Pont-Bellenger, ès années 1361, 1397 & 1398, sçavoir : de Guillaume du Pont-Bellenger, plaidant contre *Jean d'Orenge*, & *Jeanne de Chassegnay*, son épouse.

Dans les Arrêts de 1457, 1459 & 1497, il est parlé de Messire Guillaume, Seigneur du Pont-Bellenger & de la Chaise; & aux derniers Echiquiers de 1501, 1502 & 1505, de Gilles du Pont-Bellenger ; de Demoiselle Nicolle du Pont-Bellenger, veuve de *Louis de Vierville*, & de François, Seigneur du Pont Bellenger.

Il y a une Sentence du Châtelet de Paris de l'an 1495, comme François du Pont-Bellenger représentoit le droit de feu *Robert du Bois*, Ecuyer, & une autre Sentence donnée au Bailliage de Rouen en 1575, comme noble Dame Catherine du Pont-Bellenger, Dame de Pretot & de Briouse, héritiere en partie de Messire *Pierre de Harcourt*, Seigneur de Fontaine-le Henri, plaidoit contre ses co-héritiers.

En remontant plus haut, on trouve Guillot du Pont-Bellenger, mentionné dans un titre de l'an 1340; & Guillaume du Pont-Bellenger, Ecuyer, qui rendit aveu, en 1455, de la Terre d'Avaugour.

Guillaume, Seigneur du Pont-Bellenger, vivant en 1423, épousa *Jeanne de Chaourses*, fille de *Geoffroi de Chaourses*, Seigneur de Malicorne, & de *Philippe de Châteaubriant*, dont :

Guillaume, Seigneur du Pont-Bellenger, vivant ès années 1474 & 1481, qui eut pour enfans : — 1. Gilles, qui suit; — 2. François, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. & Perrine, femme, en 1482, de *Jacques d'Anfernet*, Seigneur de Montchauvet.

Gilles, Seigneur du Pont-Bellenger, comparut, avec François, son frere, & ses enfans, à la montre du Bailliage du Côtentin, en 1512, & laissa : — René, qui suit; — & Nicolle, femme de *Louis*, Seigneur *de Vierville*.

René, Seigneur du Pont-Bellenger, Baron de Montbray & du Pont-Farcy, épousa *Françoise de Maimemans*, dont : — 1. François, Seigneur du Pont-Bellenger, mort sans hoirs; —— 2. Susanne, femme, en 1562, de *Jean d'Anfernet*, Seigneur de Montchauvet, fils de *Julien*, & de *Françoise Pigace*; — 3. Marie, femme, en 1566, de *Jacques de Sainte-Marie*, Seigneur d'Esquilly; — 4. Jeanne, femme, en 1564, de *Charles de Royers*, Seigneur de la Brisoliere; — 5. Anne, Dame du Pont Farcy, femme de *Jacques Maillard*, Seigneur de Dosuley ; — 6. & Nicolle, Dame de Montbray, femme d'*Olivier de Hericy*, Seigneur de Préaulx.

François du Pont-Bellenger, second fils de Guillaume, eut pour fils :

André du Pont-Bellenger, vivant en 1503, marié à *Françoise de Harcourt*, fille de *Jean de Harcourt*, Seigneur de Fontaine-le-Henri, de Briouse, Rasnes & d'Asnebec, & de *Jeanne de Saint-Germain.* De cette alliance vinrent : — 1. Robert, Seigneur-Châtelain de Saint Jean-sur-Coisnon, de la Chaise, des Loges & de Belle Fontaine en 1568 ; — 2 Gilles, Seigneur de Marcheys, mort sans hoirs; — 3. Catherine du Pont Bellenger, Dame de Briouse & de la Chaise, mariée, 1°. avec *François d'Orglandes*, Baron de Pretot, fils de *Jacques d'Orglandes*, Seigneur de Saint-Martin, & de *Jacqueline Aux-Epaules*; & 2°. avec *Charles d'Auberville*, Baron de Vertbosc, fils de *Jacques d'Auberville*, Baron de Caux, Bailli de Caen, & de *Marguerite d'Herouville*; — 4. & Renée du

Pont-Bellenger, Dame de Rasnes & d'Asnebec, femme, en 1550, de *Jacques d'Argouges*, Seigneur de Gratot.

C'est ce que nous sçavons de cette ancienne Noblesse dont les armes sont : *d'hermines, à la bande de gueules.*

PONT-DE-COMPIEGNE (du) : Ancienne Noblesse de la Province de Béarn, établie au pays de France du tems du Roi Henri IV.

En attendant qu'on ait pu finir des recherches plus étendues sur cette Famille, nous allons rapporter ici ce qu'on en a découvert d'après les titres originaux. Le premier connu jusqu'à présent est :

Arnaud du Pont, Damoiseau, qui vivoit en 1290, comme il paroît par un titre original de l'an 1304. Il eut pour successeur ;

Guilhaume-Arnaud du Pont, qualifié *Chevalier*, qui étoit un des principaux Seigneurs de la Cour du Vicomte *de Béarn*, suivant un titre de l'an 1310.

Jean du Pont, Chevalier, servoit avec la principale Noblesse de Guienne & de Gascogne, contre les Anglois, sous le Comte *de Foix*, Vicomte de Béarn en 1338.

Guilhaume-Garsias du Pont, un des Chevaliers de la Province de Béarn, servoit dans les guerres contre les Anglois en 1360 & 1368.

Arnaud du Pont étoit un des Ecuyers de la Compagnie des hommes d'armes d'*Armand-Guilhaume de Béarn*, qui se trouva à Morlas, en armes & chevaux, pour servir contre les Anglois en 1375, 1376, &c.

Pierre-Arnaud du Pont, Ecuyer, servoit sous le Comte *de Foix*, Vicomte de Béarn en 1430, & se trouva aux siéges d'Acqs & de Saint-Séver vers l'an 1442.

Tolet du Pont, Ecuyer, servoit dans les guerres de Bretagne & de Bourgogne en 1460, 61, 62, &c. avec *Odet d'Aydie*, Comte de Comminges, depuis Maréchal de France.

Pierre du Pont, Ecuyer, Seigneur d'Artix en Béarn, rendit hommage de ses Terres au Roi de Navarre en 1548.

Jean du Pont, Ecuyer, Seigneur de Bordes & de la Maison noble de Morlas en Béarn, Capitaine des gens de pied, se trouva aux siéges de Tarbes & de Navarrens en 1570, & fit son testament le 18 Mars 1574. Il avoit épousé Demoiselle *N... d'Arros*, fille du Seigneur *d'Arros* en Béarn, une des premieres Maisons de cette Province. Il eut pour enfans : — N... du Pont, resté en Béarn, dont la postérité a possédé plusieurs Terres dans cette Province, & s'est alliée aux Maisons *de Mesplez*, *de Belsunce* & *de Navailles* ; — & Etienne, qui suit.

Etienne du Pont, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Navarre Henri IV, est le premier qui vint s'établir en France : il suivit ce Prince dans la conquête du Royaume, & en reçut diverses récompenses. De Demoiselle *Anne de Walth*, du Duché de Luxembourg, il eut entr'autres enfans :

Jérôme du Pont, Chevalier, Seigneur de Compiegne, Gentilhomme ordinaire de la Venerie de Henri IV, qui servit 30 ans dans les Chevaux-Légers de la Garde, & épousa *Françoise de Martigny*, fille d'*Alexandre de Martigny*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louise d'Eltous-de-Pradines*, de laquelle il eut trois fils, qui furent Gentilshommes ordinaire de la Venerie sous Louis XIII, & servirent dans les Chevaux-Légers de la Garde. Le troisieme fut : — Nicolas, qui suit.

Nicolas du Pont-de-Compiegne, I. du nom, né vers 1600, Gentilhomme ordinaire de la Venerie, servit 58 ans sous les Rois Louis XIII & Louis XIV. Il entra d'abord dans les Chevaux-Légers, eut ensuite une Compagnie d'Infanterie, fut pourvu d'une Charge de Commissaire des Guerres ; & après le siége d'Arras en 1654, le Roi le fit Maître-d'Hôtel ordinaire. Il mourut en 1668, & avoit épousé, par contrat de l'an 1627, *Henriette d'Orchemer*, qui le fit pere de

Nicolas du Pont-de-Compiegne, II. du nom, élevé Page de Louis XIV, ès années 1647, 48 & 49. Il servit 50 ans tant dans les Armées, que plaisirs de chasses; fut blessé dangereusement au siége de Mont-Médi; & est mort revêtu de la charge de Capitaine Chef du vol des oiseaux de la Chambre du Roi. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 2 Juin 1661, *Charlotte Capitain*; & 2°. avec dispense de la Cour de Rome, par contrat du 16 Mai 1691, *Charlotte de Chezelles*, fille de *Louis*, Seigneur d'Isoré & d'Orchain, & de *Madelene de Manoury*. Du premier lit il eut: — Nicolas, qui suit; & du second, pour fils aîné: — Charles-François, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere.

Nicolas du Pont-de-Compiegne, III. du nom, d'abord élevé Page du Roi, ès années 1675, 76 & 77, passa ensuite à une Compagnie d'Infanterie, puis de Cavalerie, & mourut Capitaine Chef du vol des oiseaux, charge qu'il avoit eue après le décès de son pere. Il avoit épousé *Madelene-Barbe de Vayvres*, Chanoinesse de Poussay, fille d'*Alexandre*, Seigneur, Baron de Clamegouor, Lieutenant-Général de la Principauté de Joinville & Barrois, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Madelene le Gruyer*, dont: — 1. N.... du Pont, tué à la bataille de Guastalla en 1734; — 2. Marc, ancien Capitaine des Grenadiers de France; — 3. Joseph, retiré du service à cause de ses blessures, Colonel d'infanterie, Gouverneur de Bar-sur-Aube; — 4. & Charles, qui suit.

Charles du Pont, Marquis de Compiegne, mort Brigadier des Armées du Roi, Capitaine Chef du vol des oiseaux, charge qui fut supprimée à son décès, avoit épousé *Anne-Jeanne-Louise du Hautoy*, fille du Comte *du Hautoy*, Grand-Sénéchal de Lorraine & du Barrois, & de *Madelene de Saintignon*. De ce mariage sont issus deux garçons & quatre filles. Les garçons sont: — Charles-Joseph du Pont, Marquis de Compiegne, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie; — & Charles, Chevalier de Malte, Officier au Régiment de Royal-Lorraine, Cavalerie.

Branche établie à Fontainebleau.

Charles-François du Pont de Compiegne, fils aîné de Nicolas, II. du nom, & de *Charlotte de Chezelles*, sa seconde femme, a servi le Roi Louis XIV & Louis XV, pendant 40 ans, & s'est retiré du service étant Colonel d'Infanterie. Il a épousé *Marguerite Servinte*, dont: — 1. Nicolas-Charles-Joseph du Pont-de-Compiegne, Prévôt de l'Eglise-Royale de Notre Dame de Provins, Chapelain du Roi & de M. le Comte d'Artois; — 2. Marie-Armand-Gaston, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, marié à *Anne-Françoise Cherié-de-Villabbé*, fille de *N... Cherié-de-Villabbé*, ancien Officier de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & d'*Anne-Françoise Lochard*, dont il n'a point d'enfans; — 3. & Marc-Antoine, qui suit.

Marc-Antoine du Pont-de-Compiegne, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Chef de Bataillon du Régiment de Cambresis, a épousé, en 1770, *Louise Dubois-de-Freminet*, dont — un garçon, né en 1771; — un autre, né en 1772; — & une fille, nommée Aglaé, née en 1773.

Les armes: *de sable, au levrier courant d'argent, bouclé & colleté de gueules; au chef d'or, à une aigle naissante éployée d'azur.*

* PONT-DE-REMY, en Picardie, Diocèse d'Amiens. C'est une Châtellenie qui a plusieurs mouvances. La Seigneurie a long-tems appartenu à une branche de l'ancienne & illustre Maison de *Créquy*, d'où elle passa depuis à M. *le Pelletier-des-Fors*, Conseiller d'Etat.

* PONT-DE-VAUX: Ville en Bresse, qui étoit du patrimoine des anciens Sires *de Baugé*, Souverains de Bresse, & passa, avec le reste du pays,

dans la Maison de *Savoie*, par le mariage de *Sibille*, Dame *de Baugé*, & de Bresse, avec *Amé*, II. du nom, Comte *de Savoie*, en 1272.

Laurent de Gorrevod, Vicomte de Salins, acquit, par acte du 28 Janvier 1521, la Seigneurie de *Pont-de-Vaux*, de *Charles*, Duc *de Savoie*, auquel il céda, en échange, les Seigneuries d'Attalens en Suisse, & de Montréal en Piémont. Le même Duc *de Savoie* érigea la Seigneurie de *Pont-de-Vaux* & la Baronnie de Montanay *en Comté*, en faveur dudit *Laurent de Gorrevod*, par Lettres du même jour. LOUIS XIII, en Février 1623, réunit au Comté de *Pont-de-Vaux* les Baronnies de Saint-Julien, de Sermoyé & de Montenay, & érigea le tout en *Duché*, en faveur de *Charles-Emmanuel de Gorrevod*, Comte de Pont-de-Vaux, Chevalier de la Toison d'Or. Ce Duché a été éteint par la mort, sans enfans, de *Philippe-Eugène de Gorrevod*, Duc de Pont-de-Vaux, son fils; & cette Terre a passé, par succession, dans la Maison de *Bauffremont*, avec le titre de *Prince d'Empire*, confirmé en 1757, à la charge d'écarteler les armes de celles de *Gorrevod*.

PONT-DE-VESLE. *Voyez* CHATILLON-*lez-Dombes*, *Tome IV*.

* PONT-DU-CHATEAU: Ville en Auvergne, Diocèse de Clermont.

La Terre & Seigneurie de PONT-DU-CHATEAU a appartenu au Prince ALPHONSE, & après lui aux Dauphins de Viennois. *Humbert*, Dauphin, la donna, le 25 Septembre 1343, à *Roger*, Seigneur *de Chambon* & de Saint-Exupery. La donation en fut confirmée par Lettres du Roi PHILIPPE DE VALOIS, du 12 Novembre de la même année: elle passa dans la Maison *de Montboissier* en 1511, par la donation qu'en fit *Jacques de Beaufort*, Marquis de Canillac, à *Jacques*, Seigneur *de Montboissier*. Elle a été depuis constamment possédée par une branche de cette Maison formée par *Henri de Montboissier*, troisieme fils de *Jean*, & de *Jeanne de Maumont*. Cette branche s'est éteinte en 1760, en la personne du Marquis *de Pont-du-Château*. Dès 1759, il avoit vendu cette Terre à son cousin, *Philippe-Claude de Beaufort-Canillac de Montboissier*, Comte de Montboissier, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ci-devant Capitaine-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires de sa Garde, qui la possede actuellement en toute Justice. Il a été nommé le 2 Février 1776, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit. Voyez MONTBOISSIER, *Tome X*. Extrait du Dictionnaire des Gaules.

* PONT-*en-Royans*: Terre & Seigneurie en Dauphiné, Election de Valence, possédée par

Aimar de Berenger, un des descendans *d'Ismidon*, Prince de Royans, marié à *Béatrix de Sassenage*.

Leur fils *Henri*, Seigneur de Pont-en-Royans, devint, du chef de sa mere, Baron *de Sassenage*, dont il prit le nom & les armes, & les transmit à sa postérité, suivant la disposition testamentaire de *François*, Seigneur *de Sassenage*, son ayeul maternel. Il fut le sixieme ayeul de *Gaspard de Sassenage*, en faveur duquel la Seigneurie de *Pont-en-Royans* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Janvier 1617, regiltrées au Parlement de Grenoble. Voyez SASSENAGE.

Le nom de *Berenger*, qui de patronimique est devenu un nom distinctif de Famille, & que la postérité *d'Aimar* a quitté pour prendre celui de *Sassenage*, a été conservé par plusieurs branches cadettes sorties de *Pierre Berenger*, troisieme fils de *Raimond Berenger*, petit-fils *d'Ismidon*, Prince de Royans. *Pierre* fut pere de — *Fromond*, tige des Seigneurs de Morges, de Ventavon & du Gua, & treizieme ayeul de — *Pierre de Berenger*, Comte de Charmes & du Gua, Lieutenant-Général des Armées du Roi, du 2 Mai 1744, Chevalier des Ordres en 1746. Il avoit épousé, le 2 Septembre 1727, *Antoinette-Françoise Boucher-d'Orsay*, dont deux fils, & deux filles mariées. Voyez BERENGER, *Tome II*.

* PONT-SAINT-PIERRE, en Normandie, Election de Rouen.

Ancienne Baronnie qui est entrée, en 1367, avec celle de Hugueville, dans

la Maison de *Roncherolles*, par l'alliance d'*Isabelle de Hangest*, avec **Louis**, Seigneur *de Roncherolles*, issu d'une des plus anciennes & des plus illustres Maisons de Normandie.

Le Baron, Marquis *de Pont-Saint-Pierre*, nomme aux 12 Prébendes de la Collégiale d'Ecouis, y compris le Doyenné & la Cure, à cause des deux Fiefs de Marigny & du Plessis, qui sont maintenant unis à sa Baronnie. Voyez RONCHEROLLES.

* PONT-SUR-SEINE, dans la Brie-Champenoise, Diocèse de Troyes.

LOUIS XIII démembra à perpétuité cette Ville de son Domaine, & la donna à *Louise-Marguerite de Guise*, veuve de FRANÇOIS DE BOURBON, Prince de Conty, en échange de la Souveraineté de *Château-Renaud*, que cette Princesse lui céda. Avant sa mort elle traita de cette Ville & de ses autres domaines, qu'elle vendit à M. *Bouthillier-de-Chavigny*, Ministre d'Etat & Surintendant des Finances, qui y fit bâtir un Château, qui mérite l'attention des curieux.

* PONTALLIER ou PONTAILLIER, en Comté.

Du Chesne, dans son Histoire de la Maison de *Vergy*, dit qu'*Eudes de Champagne*, Seigneur de Champlite, de la Maison des Comtes *de Champagne*, épousa, en 1193, *Elisabeth de Mont-Saint-Jean*, fille de *Hugues*, Seigneur *de Mont-Saint-Jean*, & d'*Elisabeth*, Dame *de Vergy*; & que c'est de ce Seigneur, qui possédoit la Terre de Champlite, & étoit Vicomte de Dijon & Seigneur de Pontallier, qu'est sortie la Famille du nom de PONTALLIER.

Quoi qu'il en soit, cette Maison, qui a tiré son nom de la ville de Pontallier, située sur la Saone dans le Vicomté d'Auxerre, est une des plus illustres de la Bourgogne, tant par ses alliances, que par les grands biens qu'elle a possédés. Elle a donné, en divers tems, deux Maréchaux de Bourgogne du nom de GUI, dès l'an 1339, des Chevaliers de la Toison d'or; plusieurs de l'Ordre du Roi & de Saint-Jean de Jérusalem. Quant à l'antiquité, il suffit de dire que ceux de ce nom descendent de GUILLAUME DE PONTALLIER, Chevalier, Vicomte de Dijon, Seigneur de Pontallier, &c. vivant en 1220, sorti de cet *Eudes de Champagne*, mentionné ci-dessus.

GUI DE PONTALLIER, Seigneur de Talmey, Chevalier de la Toison d'or, Maréchal de Bourgogne, épousa *Marguerite de Cusance*, dont:

GUILLAUME DE PONTALLIER, Seigneur de Talmey, marié, le 2 Mars 1451, à *Guillemette de Vergy*, fille de *Charles*, Seigneur d'Autrey, & de *Claude de la Trémoïlle*. Il en eut: — JEAN, qui suit; — & CLAUDE, rapporté après la postérité de son aîné.

JEAN DE PONTALLIER, Seigneur de Talmey, épousa, le 1 Mai 1581, *Antoinette de Vergy*, fille de *Jean de Vergy*, Seigneur de Champuent, & de *Paule de Miolens*, dont vint:

JEAN DE PONTALLIER, II. du nom, Seigneur de Talmey, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, marié à *Antoinette de Chandio*, de laquelle il eut: — JEAN-LOUIS, qui suit; — & LOUIS, rapporté après son frere.

JEAN-LOUIS DE PONTALLIER, Seigneur de Talmey, épousa *Anne de Vergy*, veuve de *Philibert*, Seigneur *de Montmartin*, & fille de *François de Vergy*, Comte de Champlite, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur du Comté de Bourgogne, & de CLAUDINE DE PONTALLIER, sa premiere femme, dont deux filles, sçavoir: — RENÉE DE PONTALLIER, femme de *Clériadus de Marmier*, Seigneur de Gastel; — & DIANE, femme de *Louis de Clermont-d'Amboise*, Marquis de Resnel.

LOUIS DE PONTALLIER (frere du précédent), Seigneur de Talmey, épousa *Marguerite de Roy*, dont vinrent: — OLIVIER, qui suit; — & MADELENE, femme de *Blaise de Rabutin*, II. du nom, Seigneur d'Huban, fils de *Blaise de Rabutin*, Seigneur d'Huban, & de *Françoise de la Porte*.

OLIVIER DE PONTALLIER, Seigneur de Talmey en partie, fut marié à *Bernarde de Poligny*, de laquelle il eut — JEANNE DE PONTALLIER, mariée, en 1617, à

Pontus de Chanlecy, Baron de Plimant, fils de *Jean*, Seigneur *de Chanlecy*, Baron de Plimant, & de *Minerve de Semur*, son épouse.

CLAUDE DE PONTALLIER, Seigneur de Flagey, second fils de GUILLAUME, Seigneur de Talmey, & de *Guillemette de Vergy*, épousa, le 15 Décembre 1512, *Anne de Hornes*, fille de *Philippe de Hornes*, Seigneur de Hautequerque, & de *Anne de Lannoy*, sa premiere femme, dont:

HENRI DE PONTALLIER, Seigneur de Flagey, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, qui s'allia avec *Antoinette de Vergy*, Dame de Fonvens, fille de *Claude de Vergy*, Seigneur de Champlite, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur du Comté de Bourgogne, & de *Philiberte de Vienne*, sa seconde femme. Leurs enfans furent: — 1. PHILIBERT, Seigneur de Flagey & de la Motte de Ternant; — 2. THOMAS, Seigneur de Vaugrenant; — 3. CLAUDE, Seigneur de Seveux & de Dampierre, marié à ROSE DE PONTAILLIER, Dame de Montferrand; — 4. BÉATRIX, femme de *Jean de Bauffremont*, Seigneur de Clerval & de Châteauvillain; — 5. & CLAUDINE DE PONTALLIER, femme de *François de Vergy*, Comte de Champlite Gouverneur du Comté de Bourgogne, fils de *Guillaume de Vergy*, Baron d'Autrey, & de *Marie de Bourgogne*. Ils eurent une seule fille, — *Anne de Vergy*, femme, en premieres noces, de *Philibert*, Baron *de Montmartin*, fils de *Nicolas*, Baron *de Montmartin*, & de *Claudine de Cicon*; puis, en secondes noces, de JEAN-LOUIS DE PONTALLIER, Seigneur de Talmey, fils de JEAN, Seigneur de Talmey, & d'*Antoinette de Chandio*, son épouse, comme il a été dit ci-devant.

De la même Maison étoient JEAN DE PONTALLIER, Chevalier renommé dans l'Histoire sous l'an 1302; — JEANNE DE PONTALLIER, femme, en 1430, de *Jean*, Seigneur *de Dinteville*; — & N... DE PONTALLIER, Grand-Prieur de Champagne en 1626.

On peut consulter sur cette Maison l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome II, p. 869*. Elle a subsisté avec éclat dans le Comté de Bourgogne jusqu'au siécle dernier, que les deux branches qui en restoient se sont éteintes dans les Maisons de *Villers-la-Faye* & *de Saulx*. Les autres branches avoient pris fin dans les Maisons de *Marmier*, *Clermont-d'Amboise*, *Vergy*, *Bauffremont*, &c. Elle portoit pour armes: *de gueules, au lion d'or, couronné de même, armé & lampassé d'azur.*

* PONTCALLECK: Terre & Seigneurie en Bretagne, au Diocèse de Quimper, érigée en *Marquisat*, en faveur de *René de Guér*, Seigneur de Pontcalleck, par Lettres-Patentes de LOUIS XIV, données au mois de Juin 1657, & enregistrées le 31 Mars 1666. Voyez MALÉTROIT, *Tome IX.*

* PONTCHARTRAIN, dans le Mantois, au Diocèse de Chartres. Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, en faveur d'une branche de la Maison de *Phélypeaux*.

* PONTCHATEAU: C'est une des principales Terres de Bretagne.

Les anciens Seigneurs de ce nom se sont toujours distingués à la Cour des Ducs *de Bretagne*. En 1089, il est fait mention d'un DANIEL, fils de JARNOGON, Seigneur DE PONTCHATEAU, qui se trouva à une Assemblée tenue à Rhedon sous ALAIN FERGENT, Duc de Bretagne, au sujet d'un différend survenu, la nuit de Noël, entre les Moines & les Chapelains du Duc. Il est encore fait mention, en 1125, sous CONON *le Gros*, Duc de Bretagne, d'un OLIVIER, fils de JARNOGON DE PONTCHATEAU, homme féroce & débauché, qui se mit à la tête d'une troupe de Brigands, commit beaucoup de meurtres & de ravages, pilla l'Abbaye de Rhedon, profana l'Eglise, & y soutint un siége contre les troupes que le Duc avoit envoyées contre lui. Il fut pris & conduit dans la Tour de Nantes. L'affaire s'accommoda au moyen de la Terre de *Balac*, dont il se dépouilla, le 24 Octobre 1127, en faveur de l'Abbaye de Rhedon; & cette Terre forme aujourd'hui un Prieuré considérable. Mais, quelque tems après, OLIVIER étant re-

tombé dans les mêmes excès, & ayant pillé une seconde fois l'Abbaye de Rhedon, fut excommunié par *Brice*, Evêque de Nantes. Frappé de cette excommunication il revint à lui-même, obtint l'absolution de ses crimes, en donnant aux Moines de Rhedon sa Terre de Brengoën.

Il paroît que les noms de DANIEL & de JARNOGON étoient comme attachés aux anciens Seigneurs DE PONTCHATEAU. Cette Terre étoit tombée, par une *Constance*, veuve d'un Seigneur *de Clisson*, dans la Maison de *Blain*, d'où sont sortis les Seigneurs qui, dans la suite, porterent les noms de *Pontchâteau*, de *Blain* & de *Frenay*. On ignore comment cette Seigneurie passa dans la Maison *du Cambout*. En 1765 elle appartenoit au Comte *de Menou*, Lieutenant de Roi des ville & Château de Nantes.

Auprès de *Pontchâteau*, un célebre Missionnaire, nommé *de Montfort*, a fait construire, dans ce siécle, sur une montagne très-élevée, un Calvaire, qui est en grande vénération, & fort fréquenté par les Pélerins. Depuis quelques années ce Calvaire a été réparé & embelli par les ordres & aux frais de M. le Duc *de Penthiévre*, Gouverneur de la Province de Bretagne, & Grand-Amiral de France.

* PONTECROIX: C'est le Marquisat de Rosmadec en Bretagne, érigé, en 1608, en faveur de *Sébastien de Rosmadec*, Baron de Molac; continué & confirmé, sous le nom de *Pontecroix*, par Lettres du mois de Février 1719, enregistrées en la Chambre des Comptes de Nantes, en faveur de *René-Alexis le Sénéchal*, Comte de Carcado, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

* PONTESCOULANT ou PONT-D'ESCOULANT, en Normandie, Diocèse de Bayeux. Cette Seigneurie, composée de plusieurs Fiefs, mouvans de la Baronnie du Plessis, appartient, depuis plusieurs siécles, à une ancienne Famille noble du nom de LE DOULCET, dont voici une Notice, d'après l'Auteur du Dictionnaire des Gaules.

JEAN LE DOULCET, Ecuyer, Seigneur de Pontescoulant, issu au Ve degré de JEAN LE DOULCET, Ecuyer, vivoit en 1540, avec Demoiselle *Perronne de la Bigne*, sa femme, dont il eut pour fils & seul héritier :

Noble homme ROBERT LE DOULCET, qui épousa en 1571, *Jeanne Herault*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Saint-Jean-de-Corail. Elle se remaria à *Louis de la Cour*, Seigneur de Maltot, dont est issu —— *N... de la Cour*, Marquis de Balleroy, Lieutenant-Général des Armées du Roi. De son premier mari elle eut :

JACQUES LE DOULCET, Ecuyer, Seigneur de Pontescoulant, de Rully, de Saint-Christophe & de Plomb, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, qui épousa, en 1603, *Charlotte d'Oillenson* ou *d'Oillamson*, fille de *Thomas*, Seigneur de Saint-Germain-Langot. Leurs enfans furent : — 1. THOMAS, Capitaine d'une Compagnie de 100 Mousquetaires à Cheval, en 1638; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. ROLAND, premier Capitaine & Major au Régiment d'Esclainvilliers, Cavalerie, en 1649, & Capitaine-Commandant le Régiment du Commissaire-Général de la Cavalerie-Légere de France en 1658; — 4. & JACQUES, Capitaine-Commandant la Noblesse de l'Election de Vire en 1674.

JACQUES LE DOULCET, III. du nom, Seigneur de Pontescoulant, & de la Trinité, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie Royale de Salligny, épousa, le 19 Mai 1646, *Françoise de la Riviere*, fille de *Charles*, Seigneur de Gouvix, & des Isles, dont : — JACQUES, qui suit; — & LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Fresnaye, Brigadier de l'arriere-ban en 1674.

JACQUES LE DOULCET, III. du nom, Seigneur de Pontescoulant, fut, comme son frere, Brigadier de l'Arriere-ban en 1674, & épousa, au mois de Juin 1686,

1686, *Jeanne-Françoise du Mesnil*, fille de *Tannegui*, Seigneur & Patron de Meslay, & d'*Angelique de Madaillan*, dont :

JACQUES LE DOULCET, IV. du nom, Seigneur de Pontescoulant, & de Meslay, Chevalier de Saint-Louis, premier Capitaine dans le Régiment Royal de Piémont, Cavalerie, mort à Parme, le 25 Septembre 1734, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Guastalla. De *Marie-Charlotte-Louise de Cheneviere*, son épouse, il a laissé plusieurs enfans, entr'autres, pour fils aîné :

LÉON-ARMAND LE DOULCET, Seigneur de Pontescoulant, qui a été Page de la grande Ecurie, a obtenu, au mois de Mai 1740, une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Condé. Nous ignorons s'il est marié.

Les armes de cette Famille sont : *d'argent, à la croix fleurdelisée de sable.*

* PONTEVÈS, en Provence, Diocèse de Fréjus.

La Terre & Seigneurie de *Gien*, que JEAN, Seigneur DE PONTEVÈS, donna à son fils cadet BONIFACE DE PONTEVÈS, fut érigée en *Marquisat*, sous le nom *de Pontevès*, par Lettres du mois d'Octobre 1691, registrées en la Chambre des Comptes d'Aix le 17 Novembre suivant, en faveur de FRANÇOIS DE PONTEVÈS, issu de BONIFACE, Seigneur de Gien.

La Maison de PONTEVÈS d'aujourd'hui, est une des plus anciennes de Provence. On la fait descendre de *Fouquet*, I. du nom, fils d'*Isnard d'Agoult*, Baron de Sault, & de *Dulcine de Pontevès*, Dame de Pontevès, de Mazaugues, Artignosc & de Roussillon, fille & héritiere de *Fouquet de Pontevès*, & de *Mathilde*, Dame *de Calian*. *Fouquet*, I. du nom, étoit frere puîné d'*Isnard d'Agoult*, qui continua la branche des Comtes de Sault, éteinte en mâles en 1508, & frere aîné de *Raimond*. Il transigea, avec ses deux freres, en 1220, eut pour son partage les Terres de Pontevès, de Saint-Martin-d'Auriac, & des portions à celles de Tourves, Montmeyan, Esparon, Artignosc, Seillans, Bargème & Beauvezet.

De FOUQUET I. DE PONTEVÈS sont issues toutes les branches de la Maison DE PONTEVÈS actuellement existantes.

1°. La Branche des Vicomtes de Bargème, représentée par FRANÇOIS DE PONTEVÈS, Vicomte de Bargème, Seigneur de Tournon, Broves, Saint Laurent, la Garde-Freynet, &c. élu premier Consul d'Aix, Procureur du Pays de Provence ès années 1722, 23 & 1740, décédé en 1753, laissant de son second mariage avec *N... de Reymondis d'Alons*, trois fils.

2°. La branche des co-Seigneurs d'Amirat, représentée par FRANÇOIS DE PONTEVÈS, Seigneur en partie d'Amirat, par son mariage, contracté à Grasse le 2 Juillet 1726, avec *Marie-Honorée de Lambert.*

3°. Celle des Seigneurs DE PONTEVÈS éteinte dans la personne de FRANÇOIS II. DE PONTEVÈS, Baron de Montfroc, élu premier Consul d'Aix, Procureur du Pays de Provence en 1667, mort sans laisser de postérité. Les Barons d'Oppede, du nom *de Forbin*, recueillirent sa succession.

4°. Celle des Seigneurs de Maubousquet, représentée par FRANÇOIS DE PONTEVÈS, Seigneur de Maubousquet, allié avec *Marie-Anne de Remusat.*

5°. Celle des Seigneurs de Saint-Blaise, existante en la personne de GASPARD DE PONTEVÈS, II. du nom, Seigneur de Saint-Blaise, marié, à Barjols, avec *Louise de Raphelis-Broves*, dont des enfans.

6°. Celle des Seigneurs d'Amirat & de la Forêt, représentée par JOSEPH-JEAN-BATISTE-LOUIS DE PONTEVÈS, Seigneur de la Forêt & en partie de Pontevès, marié à *Marie-Angélique de Bruny*, fille de *Jean-Batiste de Bruny*, Marquis d'Entrecasteaux, & de Villeneuve, Président à Mortier au Parlement, & de Dame *de Lestang-de-Parade*. il a laissé deux fils de ce mariage.

7°. Celle des Marquis de Gien, représentée par ELZÉAR DE PONTEVÈS, Chevalier, Marquis de Pontevès-Gien, allié le 17 Juin 1727, avec *Batistine-Claire de Monyer*, fille de *Jean-Batiste de Monyer*, Chevalier, Seigneur de Château-

deuil, Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Provence, & de Dame *Thérese de Rastouin*. De ce mariage sont issus deux fils & une fille.

8°. Et celle des Marquis de Buous, représentée par Louis-Elzéar de Pontevès, Marquis de Buous, premier Consul d'Aix, Procureur du Pays de Provence en 1742, &c.

Une autre famille en Provence porte le nom & les armes de Pontevès, en vertu d'une substitution apposée au testament de Jean de Pontevès-Sillans, & de l'adoption faite par Gaspard de Pontevès, son fils, en faveur de *Jean d'Eyroux*, son neveu; ce qui a été confirmé par Lettres-Patentes, vérifiées & enregistrées en la Chambre des Comptes le 8 Mai 1748. Voyez pour la Généalogie de cette Maison, l'Histoire Héroïque de la Noblesse de Provence, par *Artefeuil*, ou la premiere Edition de ce Dictionnaire *in* 8°. sous le titre de *Dictionnaire Généalogique*, &c.

Les armes : *de gueules, au pont de deux arches d'or.*

* PONTGIBAUT, en Auvergne, Diocèse de Clermont. Ville avec titre de Baronnie, dont la Seigneurie a appartenu autrefois à la Maison de *Lude*.

* PONTHIEU : Pays de la basse Picardie, avec titre de Comté, dont Abbeville est le chef-lieu, qui passa de la domination des Romains sous celle des François; fut ensuite dévasté, & occupé par les Normands.

Herluin est regardé comme le premier Comte *de Ponthieu* : il vivoit en 939 & 954, sous les regnes de Charles *le Simple*, Raoul & Louis IV. — Son fils, *Guillaume* I, fut Comte *de Ponthieu*, de Boulogne & de Saint-Paul. Ses descendans ont possédé le Ponthieu jusqu'en 1080 ou 1101, que *Gui* I, huitieme Comte *de Ponthieu*, étant mort, *Agnès*, sa fille, porta ce Comté dans la Maison de *Montgommery-Alençon*, par son mariage, contracté en 1095, avec *Robert* II, Comte *d'Alençon*, qui mourut en 1111. La Comtesse *Agnès* sa veuve, vécut jusqu'en 1130.

De la Maison *d'Alençon*, le Comté *de Ponthieu* passa successivement par alliances, 1°. en 1225, dans celle de *Dammartin*, des Comtes *d'Aumale*; 2°. en 1251, dans celle des Rois de Castille; 3°. en 1254, dans la Maison des Rois d'Angleterre, par le mariage d'*Eléonore de Castille*, avec Edouard I. Elle mourut en 1290, & son mari en 1307. Il fut pere — d'Edouard II, qui fit hommage, en 1303, au Roi Philippe *le Bel*. En 1331, Edouard III, fils d'Edouard II, fit le même hommage à Philippe VI, *de Valois*. Le *Ponthieu* fut repris sur les Anglois en 1369, par le Roi Charles V, dit *le Sage*, qui confisqua, le 14 Mars 1380, ce Comté sur le Roi d'Angleterre, & le réunit à la Couronne.

Par le traité d'Arras de l'an 1435, le Roi Charles VII céda le *Ponthieu* au Duc *de Bourgogne*; mais après la mort du Duc *Charles*, en 1477, le Roi Louis XI réunit ce Comté à la Couronne, pour la seconde fois. Le *Ponthieu* a depuis été plusieurs fois aliéné, & ensuite réuni à la Couronne. En 1710, Louis XIV l'aliéna de nouveau, pour en composer l'apanage du Duc *de Berri*. Ce Prince étant mort sans postérité, en 1714, le Comté de Ponthieu, le Duché d'Alençon & le Comté de Cognac revinrent au Roi, & furent réunis au Domaine de la Couronne.

* PONTOISE : Cette Ville, Capitale du Vexin-François, a eu autrefois des Châtelains ou des Gouverneurs particuliers.

Jean de Chailly, l'un d'eux, étoit Sergent-d'Armes du Roi Saint-Louis, & mourut le 25 Avril 1301, selon son épitaphe que l'on voit dans l'Eglise de Saint-Mellon, où il est représenté avec un arc sous ses pieds. Depuis longtems le Gouverneur n'est pas distingué du Seigneur engagiste. En 1579, le Roi Henri III engagea le Domaine de Pontoise à *Nicolas de Neuville-Villeroy*, de la Maison duquel il a passé successivement aux Cardinaux *de Joyeuse* & *de Richelieu*, à la Duchesse *d'Aiguillon*, au Cardinal *de Bouillon*, au Duc *de Bouillon*, son neveu,

& au Duc *de Bouillon*, fils de celui-ci, qui en jouissoit en 1740, selon les *Mémoires* rédigés par Dom *Duplessis*, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur. Dictionnaire des Gaules.

* PONTUAL, Diocèse de Saint-Malo, en haute Bretagne. Terre & Seigneurie nommée PONTUAL-SAINT-LUNAIRE, parce que le Saint de ce nom descendit chez le Seigneur DE PONTUAL en 1100, & y fixa sa demeure. Ses hautes vertus le firent élire Evêque de Rennes, &, à sa mort, il demanda d'être inhumé dans l'Eglise de Pontual, où l'on conserve ses Reliques depuis le XIe siécle, laquelle, ainsi que la Paroisse, porte le nom de *Saint-Lunaire-de-Pontual*. Auparavant elle s'appelloit *Pontual*, & l'on ignore si elle a donné son nom à la Famille de PONTUAL, ou si elle l'a reçu de cette Famille.

Un ancien titre apprend qu'un Duc *de Bretagne*, vers l'an 1000, ayant passé huit jours chez le Seigneur DE PONTUAL, & y ayant pris le plaisir de la chasse dans sa forêt, lui donna & octroya, à perpétuité, le droit de Foire & de Marché. Voici les termes du titre: *pour les bons & loyaux traitemens que nous avons reçus chez le Seigneur* DE PONTUAL, *nous lui avons donné & octroyé, à perpétuité, le droit de Foire & de Marché dans notre ville de Pontual.*

Ce titre prouve l'antiquité du nom; mais comme l'origine de cette Famille se perd dans la nuit des tems, que les guerres, les incendies & autres désastres leur en ont fait perdre les plus précieux monumens, nous ne pouvons en remonter la filiation qu'à JEHAN, qui suit. Elle a été déclarée *noble d'ancienne extraction* par trois Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation de la Noblesse de Bretagne; l'un le 27 Octobre 1668, au rapport de M. *de Bréhan*; le second, le 12 Avril 16...., au rapport de M. *de la Bourdonnais*; & le troisieme, le 25 Octobre 1670, au rapport de M. *des Cartes*.

I. JEHAN, Seigneur DE PONTUAL, vivoit en 1400 avec *Jeanne le Bouteiller*, son épouse, de laquelle il eut: — 1. HENRI DE PONTUAL, marié à *N... de Pleumaugat*, dont, pour fille unique, — JEANNE DE PONTUAL, mariée à *Olivier de Plouer*, Seigneur de Sanlost, qui comparut à la montre des Nobles de la Province de Bretagne le 20 Avril 1487. Il eut une fille, — *N... de Plouer*, mariée au Seigneur *de la Moussaye*, dont descendent ceux de ce nom; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. & ROBERT DE PONTUAL, partagé par son pere, qui lui donna les Maisons situées en la Paroisse Saint-Lunaire de Pontual, en partie à Viage, & qui devoient retourner aux hoirs de HENRI, son aîné. Il épousa *Jeanne de Saint-Briac*: une vieille Généalogie, qui se trouve parmi les titres originaux, depuis 1420 jusqu'en 1642, ne dit pas qu'il en ait eu des enfans.

II. JACQUES DE PONTUAL, Seigneur de Prémorel & de la Villerevault, épousa, en 1425, *Marie Bouttier*, laquelle eut procès avec *Thomas Bouttier*, Ecuyer, Sieur de Prémorel, son frere, pour être payée de 12 livres de rente qui lui étoient dues sur la succession de ses pere & mere, comme il appert d'un acte du 10 Avril 1453. De ce mariage vinrent: — 1. JEHAN, qui suit; — 2. PIERRE, Seigneur de la Villeruette, marié à *Marguerite Lenfant*. Il transigea, comme Juveigneur, avec JEHAN, son frere aîné, le 26 Avril 1503, sur la part & portion de la succession de leurs pere & mere. Il eut un fils, aussi nommé PIERRE DE PONTUAL, marié à *Jehanne Brillant*; — 3. YOLANDE, femme de *Jacques le Bellenger*; — 4. JEHANNE, alliée avec *Jehan de Tremereuc*, dont deux garçons: — *Jehan* & *Christophe de Tremereuc*; — 5. & MARIE DE PONTUAL, épouse de *Guillaume de la Cour*, Sieur de Lillesselée en Saint-Enogat.

III. JEHAN DE PONTUAL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Prémorel & de la Villerevault, comparut aux montres des Nobles, tenues à Montfort les 9 Mars 1471, 5 & 6 Mai 1472. Il épousa 1°. *Jehanne de Champeigné*, fille de *Roland*, Ecuyer, Seigneur du Rouvre & du Bouaisbouexel, & de Dame *Jeanne du Rouvre*, comme il conste par un procès sur partage du 27 Septembre 1503; &

2°. *Yvonne de Lespinay*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint :

IV. Jehan de Pontual, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Villerevault & de Launay, qui épousa 1°. *Olive de la Bourdonniere*, morte sans enfans ; 2°. *Charlotte Brillaud*, fille de noble *Etienne Brillaud*; & 3°. *Catherine du Gouray*, comme il paroît par un appointement, en original, rendu à Dinan le 16 Juin 1525. Etant veuve, elle transigea avec Julien, fils aîné de son mari, au sujet des acquêts de leur communauté & effets mobiliers. Il eut de son second mariage : — 1. Julien, qui suit ; — 2. Guillaume, Seigneur de Lauffenays, lequel, comme Juveigneur, partagea avec son aîné, le 3 Mai 1530, les successions de leurs pere & mere ; — 3. Pierre, marié à *Jeanne de Piedevache* ; — 4. & Guyon, époux de *Christophette de Beaumanoir*, Dame de Beauchesne, fille de *N... de Beaumanoir*, Seigneur de Beauchesne.

V. Julien de Pontual, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Villerevault, épousa, par contrat du 9 Février 1511, Demoiselle *Perrine Avonde*, fille aînée de noble *Alain Avonde*, Ecuyer, & de *Marguerite Bouan*, Dame de la Herucays. Il rendit aveu avec son épouse, les 22 Avril & 19 Octobre 1540, de sa Terre de la Villerevault au Roi, à cause de son Comté de Dinan. Leurs enfans furent : — 1. Yves, qui suit ; — 2. Jacquemine, femme de *Jacques de Couespelle*, Seigneur du Verger, Carrehel & de Plouer ; — 3. Yvonne, mariée à *Julien du Mats*, Seigneur de Pontajeze ; — 4. & Gillette de Pontual, épouse de *Gilles de Vaucouleur*, Seigneur de Tadin. Tous ces enfans partagerent, le 8 Juillet 1562, les successions de leurs pere & mere.

VI. Yves de Pontual, Ecuyer, Seigneur de la Villerevault, épousa 1°. *Susanne de Saint-Briac*; & 2°. *Françoise de Gouyon-de-Beaucorps*. Du premier lit il eut : — 1. Julien, qui suit ; — 2. Pierre, Seigneur de la Motte-Cartier, marié à *Peronnelle de Queridy* ; — 3. Yvonne, Dame des Vergers, morte sans alliance ; — 4. Françoise, épouse de noble homme *Yves Ledos*, Seigneur de la Flavoye.

Et du second lit : — 5. Georges de Pontual, Seigneur de la Villemotte & de Lisnoble, qui, selon l'Armorial de Bretagne, eut de sa femme, dont le nom n'est pas connu, — Pierre de Pontual, Seigneur de Pontcornou, marié à *Gillette de Launay*, dont : — René de Pontual, Seigneur de Pontcornou ; — Amaury, André & René, qui n'eurent point de postérité ; — 6. François, Seigneur de Champferron, pere de Christophe de Pontual, Seigneur de la Villevaret, marié à *Julienne de Bréhan*, dont — Sébastien de Pontual, Seigneur de la Villevaret, Sénéchal de Plancoët ; — 7. & Barthelemie, Dame de Belleville, morte sans hoirs.

VII. Julien de Pontual, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Villerevault, partagea avec ses freres & sœurs, les successions de leurs pere & mere, par actes des 20 Mai 1556, 29 Janvier 1577, 31 Mai 1578, & 25 Septembre 1604 ; & rendit aveu au Roi, le 16 Mai 1572, de sa Terre de la Villerevault. Il épousa *Julienne*, Dame *de la Villéon*, fille puînée de Messire *François de la Villéon*, & de *Marguerite Glé*, Seigneur & Dame de Boisfeillet. Il eut neuf enfans, cinq desquels vivoient lors du décès de leur pere, sçavoir : — 1. Gilles, Ecuyer, Seigneur de la Villerevault, lequel fut émancipé. Sa mere, comme tutrice, rendit pour lui hommage au Roi, de ladite Terre de la Villerevault : il mourut sans alliance ; — 2. Jean, qui suit ; — 3. Artur ; — 4. François, Ecuyer, Seigneur de Champferron, marié à Damoiselle *Hélene de Quelen*, Dame de Champferron & de la Villevaret, comme il appert d'un contrat de constitution de rente, du 22 Février 1638 ; — 5. & Jacquemine de Pontual, mariée à *Jean Maupetit*, Ecuyer, Seigneur des Bignons, lequel transigea sur partage avec Jean, son beau-frere, touchant la succession de ses pere & mere, par acte du 11 Mars 1620.

Julienne de la Villéon, mere desdits enfans, épousa, en secondes noces, *Christophe des Nos*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & se fit décharger, par acte du 19 Juillet 1588, de la tutelle de ses enfans du premier lit, dont fut nommé curateur *Jean de Couespelle*, Seigneur du Verger.

VIII. Jean de Pontual, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Villerevault, le Bois, la Motte-Cartier, héritier principal & noble au décès de son frere aîné, rendit foi & hommage au Roi, de sa Terre de la Villerevault & autres, le 20 Mai 1602. Il épousa, par contrat du 6 Août 1595, Damoiselle *Françoise du Breil*, Dame de Beauregard, fille de *Jean du Breil*, Chevalier, Seigneur de Pontbriand, du Pin, du Bois-Ruffier, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Claude Bruslon*. Sa femme, étant veuve, fonda, du consentement de son fils aîné, par acte, en original, passé devant *le Bigot* & *Eon*, Notaires, le 1 Août 1648, six Messes basses par semaine, à perpétuité, dans la Chapelle de la Villerevault, sous la dénomination de *Sainte-Anne*, dont deux pour le repos des ames de feu ses pere & mere, & les quatre autres pour le repos de l'ame de feu son mari, d'elle, de leurs prédécesseurs & successeurs, Seigneurs desdites Maisons de Pontual & de la Villerevault, auxquels la nomination & collation appartiennent; mais par un Mandat de *Jean-Joseph de Fogasse-de-la-Bastie*, Evêque de Saint-Malo, en date du 3 Mars 1762, le nombre de ces Messes a été réduit à une tous les Dimanches & Fêtes de l'année, & en outre à une Messe tous les Samedis de chaque mois, que le Chapelain desservira à la Chapelle du Rosaire de l'Eglise paroissiale de Saint-Lunaire, à l'exception néanmoins des Dimanches & Fêtes réservées par les saints Canons, &c. Jean de Pontual, IV. du nom, eut de son mariage huit enfans, dont quatre morts en bas-âge. Les autres furent: — 1. René, qui suit; — 2. Jacques; — 3. Julienne, femme de Messire *Pierre de la Vallée*, Ecuyer, Seigneur de la Burie; — 4. & Catherine, Religieuse Ursuline à Dinan.

IX. René de Pontual, Chevalier, Seigneur de Pontual & de la Villerevault, né le 17 & batisé le 20 Décembre 1607, en la Paroisse Saint-Lunaire de Pontual, Conseiller du Roi en ses Conseils, son Procureur-Général, puis Président en la Chambre des Comptes de Bretagne, partagea les biens de ses pere & mere, comme aîné & principal héritier, avec Jacques de Pontual, son frere, & Julienne, sa sœur, par acte du 25 Novembre 1650; acquit la Terre & Seigneurie de la Villegrignon & dépendances, comme il appert de l'acte de ratification, en date du 23 Avril 1645, passé devant les Notaires au Châtelet de Paris; & mourut au mois de Février 1698. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 20 Juin 1630, *Françoise du Plessis*, Dame de Grenedan, fille aînée de *Sébastien*, Conseiller en la Cour, & de *Jeanne Morel*, Dame de Grenedan; & 2°. par contrat du 10 Janvier 1651, *Prudence-Marie Lelou*, veuve, en secondes noces, de Messire *Maurille des Landes*, Seigneur dudit lieu, Conseiller au Parlement de Bretagne, & fille de *Pierre Lelou*, Seigneur de Beaulieu, & de *Louise Hude*. Il eut du premier lit: — 1. Sébastien, qui suit; — 2. Yves, Ecuyer, Seigneur de Jouvante, auteur de la branche des Seigneurs du Paricheux, au Diocèse de Nantes, rapportée ci-après; — 3. Jeanne, mariée 1°. à *N... Poullain*, Sieur de Gesvres; & 2°. à *Jean du Breil*, Sieur du Plessis de Rays. Et du second lit: — 4. Jean-Bernardin, Chevalier, Seigneur de la Haye, marié à *N...*, Dame *de Sainte-Couland*, comme il conste par un acte de transport du 6 Août 1696, dont, pour fille unique & héritiere, — Catherine de Pontual, morte jeune; — 5. & Jean-Gabriel, appellé *l'Abbé* de Pontual, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Nantes. Ces deux derniers furent présens, & signerent au contrat de mariage de René, II. du nom, leur neveu.

X. Sébastien de Pontual, Chevalier, Seigneur de la Villerevault, Président en la Chambre des Comptes de Bretagne, par la cession que lui fit son pere de cet Office, suivant l'acte passé devant *le Merle* & *Béru*, Notaires Royaux à Nantes, le 4 Janvier 1661, obtint, avec sa femme, le 21 Décembre 1688, de *Sébastien de Guemadeuc*, Evêque de Saint-Malo, la permission de faire bénir un Oratoire au bout de leur Maison de la Villerevault, & d'y faire célébrer la Messe, & ce, pendant l'espace de 6 mois seulement, tems qu'il avoit demandé pour faire rachever la construction d'une ancienne Chapelle, fondée par ses ancêtres, & située proche du Château de la Villerevault. Il mourut le 10 Septembre 1676, & avoit épousé, par contrat du 24 Décembre 1666, Demoiselle *Marie Rousseau*,

fille mineure de feu Messire *René Rousseau*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aignan & des Cousteaux, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, son Procureur-Général en la Chambre des Comptes, & de *Prudence-Marie Lelou*, seconde femme de René de Pontual, I. du nom, pere dudit Sébastien. Elle mourut le 2 Avril 1689, laissant : — 1. René, qui suit ; — 2. Jean-Batiste, Chevalier de Saint-Louis ; — 3. Charles ; — 4. & Jeanne-Catherine, mentionnée avec ses freres dans l'inventaire fait des titres, papiers & meubles de leur mere, le 21 Mai 1689.

XI. René de Pontual, II. du nom, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Pontual, de Tremereuc, &c. Baron du Guildo, Conseiller du Roi, Président honoraire en la Chambre des Comptes de Bretagne, traita de cette charge, du consentement de sa mere, par acte du 8 Novembre 1678, en faveur de Messire *Joseph Rousseau*, frere de sa mere, Seigneur de Saint-Aignan, Conseiller du Roi, Trésorier de France & Général des Finances de Bretagne ; & obtint des Lettres-Patentes de Sa Majesté le 1 Octobre 1681, portant érection en *Châtellenie* de ses Fiefs & Seigneuries de *Pontual*, de *la Villerevault* & de *la Villemorel*, pour en jouir, lui & ses successeurs, avec haute, moyenne & basse Justice, lesquelles Lettres furent enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Bretagne. Il fit sa déclaration le 21 Mars 1699, au Procureur du Roi au Siége de Dinan, & aux Fermiers du Domaine de Sa Majesté, pour sa Terre, Seigneurie & Châtellenie de Pontual, tombée au devoir de rachat au profit du Roi, par le décès de René de Pontual, I. du nom, son ayeul, arrivé au mois de Février 1698. Il épousa, par contrat du 9 Juin 1681, Damoiselle *Marie Briand*, née à Saint-Malo en 1658, fille de noble homme *Claude Briand*, de la Paroisse de Plouer, & de Damoiselle *Perinne Nepveu*, Sieur & Dame des Vallées, de la Bardoullais, le Grand-Pré, &c. Elle mourut âgée de 33 ans, & fut inhumée le 4 Novembre 1691, dans le Chœur de l'Eglise Paroissiale de Saint-Lunaire, sépulture des Seigneurs de Pontual. De ce mariage sont issus : – 1. René, mort au College le dernier Février, & inhumé, le 2 Mars 1698, en l'Eglise paroissiale de Saint-Pierre de la ville de Rennes ; — 2. Sébastien-François, qui suit ; — 3. N..., dit *l'Abbé* de Pontual, ancien Vicaire-Général de Vannes Commissaire de la Noblesse des Etats de Bretagne, & Abbé de Beaulieu ; —— 4. & Nicolas de Pontual, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel de Dragons, retiré du service. Il a présidé l'Ordre de la Noblesse aux Etats de Saint-Brieux en 1768, & n'est point marié.

XII. Sébastien-François de Pontual, Chevalier, Seigneur Comte de Pontual, Seigneur de la Villerevault, Vicomte de Tremereuc, &c. Baron du Guildo, Conseiller au Parlement de Bretagne, né & ondoyé à Saint-Malo le 5 Décembre 1689, & les cérémonies du Batême faites dans l'Eglise paroissiale de Saint-Lunaire de Pontual le 25 Février 1690, mort en Juin 1757, avoit épousé, 1°. par contrat du 5 Décembre 1718, Damoiselle *Marie-Thérese de la Pierre*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur Baron de la Forest & autres lieux, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand-Maître des Eaux, Bois & Forêts, & Grand-Veneur de Bretagne, & de Dame *Jeanne de Rosmar*, Baronne de la Forest ; & 2°. en Octobre 1738, *Marie-Catherine Raujon*, avec laquelle, par acte du 21 Février 1740, passé devant *Gendron* & *Costard*, Notaires Royaux à Saint-Malo, il nomma & institua Messire *René-François le Chapt*, Prêtre de la Paroisse Saint-Lunaire, pour desservir, à l'avenir, la Chapellenie ou Prestimonie de Sainte-Anne, dépendante de la maison seigneuriale de la Villerevault, & jouir des maisons, terres & héritages, affectés & hypothéqués par les prédécesseurs Seigneurs dudit lieu de Pontual, aux fins de l'acte de fondation du 1 Août 1648, de laquelle Chapellenie ledit *René-François le Chapt* a pris possession le 28 dudit mois de Février 1740. Du premier lit sont sortis : — 1. Amand-François, dit *le Baron* de Pontual, ondoyé le 26 Janvier, & batisé le 12 Mars 1722, en l'Eglise paroissiale de Saint-Malo, Commissaire de la Noblesse des Etats de Bretagne, mort à Belle-Isle le 21 Avril 1761 ; — 2. Toussaint-Marie, qui suit ; & du second lit : —— 3. Michel-François-Marie-Joseph, ancien Officier des

Vaisseaux de la Compagnie des Indes, vivant non marié en 1755; — 4. Nicolas-Hyacinthe, rapporté après son frere aîné; — 5. Ange, Officier de Marine, mort jeune; — 6. Madelene-Jeanne-Marie, née le 2 Août 1742, ondoyée le lendemain, & les cérémonies du Batême suppléées en l'Eglise paroissiale de Saint-Malo, le 8 Mai 1744. Elle a épousé, en 1770, *N... du Vaulerault*, Ecuyer, d'une Famille noble de l'Evêché de Saint-Malo; — 7. Geneviéve, dite *Mademoiselle du Verger*, morte en 1762, sans alliance; — 8. & Marie-Renée-Prospere de Pontual, née le 9 Avril 1745, batisée le lendemain en l'Eglise paroissiale de Saint-Lunaire de Pontual, entrée Religieuse aux Filles du Calvaire à Saint-Servan, Fauxbourg Saint-Malo, où elle a prononcé ses vœux en 1775.

XIII. Toussaint-Marie de Pontual, chef du nom & d'armes de cette ancienne Noblesse, né & batisé le 8 Octobre 1725, en l'Eglise Paroissiale de Saint-Malo, Chevalier, Comte de Pontual, Seigneur de la Villerevault, Saint-Lunaire-de-Pontual, les Guettes, la Haye, &c. Grand-Veneur & Gentilhomme de la Chambre d'Exercice de feu son S. A. R. l'Infant Duc de Parme, de Plaisance & de Guastalle, (dont il conserve cinq Lettres écrites de sa main, même les adresses, toutes remplies de bontés & de bienveillance de ce Prince), Chevalier de l'Ordre Royal & Illustre de la Clef d'or d'Espagne, reçu Chevalier de Malte de la Langue de France au Grand-Prieuré d'Aquitaine, sur ses preuves faites, a quitté l'Ordre pour se marier; mais le Grand-Maître, *Pinto*, en faveur de ses services & de sa naissance, lui a permis quoique marié, de porter la Croix qu'on nomme dans l'Ordre *Croix de dévotion.* La Lettre que lui écrivit, à ce sujet, le Grand-Maître, très-gracieuse & des plus flatteuses est du 16 Juillet 1771. Celle du Bailli *de Guedez*, premier Ministre de Malte, appellé dans le Pays *Vice-Chancelier*, qu'il reçut ensuite, non moins flatteuse, est du 4 Août de la même année; & le Diplôme qui lui fut envoyé, contenant permission de porter cette Croix de dévotion est du 6 Septembre suivant. Il a servi 32 ans, a été Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin étranger; a reçu, le 22 Mai 1771, par ordre du feu Roi, la Croix de Saint-Louis, des mains du Comte *de Goyon*, Commandant de la haute-Bretagne; & lui-même, par ordre de Sa Majesté Louis XVI, a décoré de cette Croix, le 4 Janvier 1775, le Sieur *Gui-André-Bernard de Courville*, Major de la Capitainerie-Garde-Côte de Plancoët.

Le Comte de Pontual a épousé, par contrat du 31 Août 1770, passé au Château de Lessongere, Paroisse Saint-Herblain, Evêché de Nantes, Damoiselle *Renée-Augustine Boux*, fille puînée de Messire *Martin Boux*, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars-de-Coutais, les Hucquetieres, l'Enfreniere, &c. Conseiller de Grand-Chambre au Parlement de Bretagne, & de *Marie Richard-du-Pontreau*, Dame de Lessongere, la Haute-Forêt, &c. dont — Renée-Marie-Julie de Pontual, née le 25 & batisée le 27 Février 1772, en la Paroisse Saint-Lunaire de Pontual.

XIII. Nicolas-Hyacinthe, Baron de Pontual, Chevalier, Seigneur de la Chabossiere, fils puîné de Sébastien-François, Comte de Pontual, Vicomte de Tremereuc, &c. & de *Marie-Catherine Raujon*, sa seconde femme, fait Enseigne des Vaisseaux du Roi, à Brest en 1773, & Sous-Aide-Major de la Marine en la même année, retiré en 1776, après avoir servi 12 ans avec distinction, & en avoir obtenu du Roi une preuve flatteuse, par une pension de 300 livres sur la Marine, est actuellement Lieutenant des Maréchaux de France à Dinan en Bretagne, & a épousé, en 1771, Demoiselle Marie-Louise Françoise de Pontual, sa cousine, dont: — 1. Nicolas-Hyacinthe, mort au berceau; — 2. Hyacinthe, né en 1773; — 3. & une fille, nommée Sophie-Marie-Prospere de Pontual, née en 1775.

Seigneurs du Paricheux, au Diocèse de Nantes.

X. Yves de Pontual, Ecuyer, Seigneur de Jouvante, (second fils de René, Chevalier, Seigneur de Pontual & de la Villerevault, & de *Françoise*

du Plessis, Dame de Grenedan, sa premiere femme), mourut le 1 Janvier 1695, âgé de 57 ans ou environ, & fut inhumé le lendemain dans l'Eglise Paroissiale de Ligné au Diocèse de Nantes. Il avoit épousé, en 1768, *Jeanne Baudouin*, laquelle vivoit encore, suivant un acte du 26 Août 1701. Leurs enfans furent: — RENÉ, Prêtre, Recteur de Saint-Hilaire-du-Bois; — & JEAN-BATISTE, qui suit.

XI. JEAN-BATISTE DE PONTUAL-DE-JOUVANTE, Ecuyer, Seigneur du Paricheux, né le 2 Mai 1675, ondoyé le lendemain, reçut les cérémonies du Batême le 11 Juin suivant, en la Paroisse de Saint-Vincent de Nantes. Il servit le Roi avec distinction, fut fait Chevalier de Saint-Louis, & mourut le 10 Mars 1741, dans sa 66e année. Il avoit épousé, le 20 Novembre 17.., Damoiselle *Jeanne Fouchard*, fille majeure de défunt noble homme *René Fouchard*, & de Demoiselle *Bonnaventure Hubert*, sa veuve. De ce mariage sont issus: — JEAN-YVES-MARIE, qui suit; — & JEANNE-ROSE DE PONTUAL-DE-JOUVANTE, présente au batême de son frere.

XII. JEAN-YVES-MARIE DE PONTUAL-DE-JOUVANTE, Ecuyer, Seigneur du Paricheux, né & batisé, le 30 Octobre 1720, en la Paroise de Ligné, a épousé, le 5 Septembre 1746, *Rose-Angélique-Jacquette-Louise Pinot*, dont: — JEAN-YVES-MARIE-RENÉ DE PONTUAL-DE-JOUVANTE, Ecuyer, né & batisé en la susdite Paroisse de Ligné le 12 Juin 1752, qui a servi dans les Gendarmes de la Garde; — & une fille, non mariée.

Les armes, *de sinople, au pont de trois arches d'argent, sur lequel passent trois cygnes, aussi d'argent, membrés & béqués de sable.*

Généalogie dressée sur les titres originaux, communiqués & vérifiés.

PONTVILLE: Maison originaire de Beauce. Les monumens conservés dans l'Orléanois & les Provinces voisines, prouvent qu'étant de très-ancienne Chevalerie, elle doit être mise au rang des grandes Maisons.

Ceux de ce nom ont possédé de grands biens, fait des fondations considérables, rempli des charges distinguées dans les armées & à la Cour de nos Rois: ils se sont constamment alliés avec les meilleures Maisons de leur Province & du Royaume.

ÉTIENNE DE PONTVILLE, Chevalier, donna, en 1170, avec *Edeline*, son épouse, aux Religieuses de la Madelene d'Orléans, six mines de bled de rente, en considération de ce qu'elles avoient reçues deux de leurs filles dans leur Monastere. La Charte de cette donation fut passée devant *Manassès*, Evêque d'Orléans, & elle contient le consentement de ROBERT, ETIENNE & PIERRE DE PONTVILLE, aussi leurs enfans.

En 1314, un partage fut passé à Estampes, entre THIBAULT DE PONTVILLE, Ecuyer, Dame *Blanche*, sa femme, auparavant veuve de *Renaud de Rouvray*, Ecuyer, les freres & enfans dudit feu *Renaud*, & de ladite *Blanche*, d'une part, & *Thomas du Chesne*, Ecuyer, *Mahaut*, sa femme, fille dudit *Renaud*, d'autre part; la Terre de Saint-Verin, échut à ladite *Blanche*.

On trouve dans des extraits de *factum* & de titres de l'an 1303, noble homme GILLES DE PONTVILLE, Chevalier, avec Dame *Isabelle*, sa femme, lequel obtint, en 1322, un Arrêt du Parlement contre *Guillaume de Marselle*, Châtelain de Châteauneuf, autrefois Valet-de-Chambre du Roi PHILIPPE *le Bel*, pour rentrer en possession de certains biens qui avoient appartenus à feu JEAN DE PONTVILLE.

Dans les comptes des gages des Gendarmes qui servirent le Roi PHILIPPE VI, dit *de Valois*, en son Ost de Bouvines en 1340, on trouve GUILLAUME DE PONTVILLE, qui, le 14 Juin, vint de Manoinville à Noyon.

Le Cartulaire des Fiefs du Duché d'Orléans contient quantité d'aveux & de dérombremens rendus par MM. DE PONTVILLE, pour les Terres qu'ils ont possédées dans l'étendue de ce Duché. Au premier Regiître, *fol.* 5, v°. JEHAN LE BOUTILLER DE PONTVILLE, Ecuyer, par Lettres scellées de son scel, la vigile des

des brandons 1349, *avoue tenir en fief de Monseigneur (le Duc* D'ORLÉANS), *les héritages qui ensuivent, c'est à savoir tout le herbergement de Pontville & le Colommier*, &c.

Au *fol.* R°. 48 du second Regiftre, on trouve un autre aveu rendu en 1405, par GUILLAUME DE PONTVILLE, *Ecuyer, demeurant à Chaillo-Saint-Mars emprès Estempes*, pour des rentes & des terres tenant aux terres des enfans de feu PIERRE DE PONTVILLE. *La sixieme piéce contenant trois mines tenant à* JEAN DE PONTVILLE, *d'une part, & aux enfans de feu* GEOFFROI de PONTVILLE, &c. *ibid. fol.* V°.

On s'est contenté de tirer ces deux morceaux, parmi le grand nombre de ceux contenus dans le Cartulaire.

Dans la liasse des Acquits de la Recette-Générale des Finances en la Généralité de Languedoc, par *Jehan Sapin*, Receveur, on voit, à la *page* 272, une quittance de 500 livres, pour son état, donnée le 21 Mars 1460, par *Madame* MARGUERITE DE PONTVILLE, *Dame de Montagu, Dame d'honneur de la Reine* (MARIE D'ANJOU, femme du Roi CHARLES VII).

Ce peu de titres que l'on indique ici, en attendant qu'on les ait tous rassemblés, pour en composer une Généalogie détaillée, suffit pour faire voir qu'il n'est pas difficile de prouver la suite des Seigneurs DE PONTVILLE depuis les siécles les plus reculés jusqu'à JEAN DE PONTVILLE, Vicomte de Breuilhé, époux d'*Anne de Rochechouart*. Tous les descendans de ce Sénéchal de Saintonge, jusqu'au Vicomte *de Rochechouart-de-Pontville*, d'aujourd'hui, sont exactement rapportés dans les différentes Généalogies de la Maison de *Rochechouart*, & dans le *Mercure de France* du mois de Septembre 1757.

Le nom de *Rochechouart* fut acquis à JEAN DE PONTVILLE, par son mariage avec l'unique héritiere du Vicomte *de Rochechouart*, par acte passé sous le scel de Saint-Jean-d'Angely, au lieu de Mauzé le 20 Août 1470, entre le Duc *de Guienne* d'une part, *Foucault*, Vicomte *de Rochechouart*, pour lui, Demoiselle *Anne*, sa fille, & JEAN DE PONTVILLE d'autre part. Ce Prince s'oblige de faire 2000 livres de cens & rentes, en héritage, audit Seigneur DE PONTVILLE; de lui payer 30000 écus dans cinq ans, à raison de 5000 écus par an, & 4000 écus aussi par an de pension, sur la traite des bleds de Saintonge & Gouvernement de la Rochelle. En conséquence de ce traité, le même jour fut passé le contrat entre noble & puissant Seigneur *Foucault*, Vicomte *de Rochechouart*, Seigneur de Tonnay-Charente & de Mauzé d'une part, & noble & puissant Seigneur JEAN DE PONTVILLE, Ecuyer, Vicomte de Breuilhé, Conseiller & Chambellan du Duc *de Guienne*, d'autre part; & sur ce contrat de mariage, fait en présence de plusieurs grands Seigneurs, (tels que *Jean de Bauvais*, Evêque d'Angers, Chancelier de Guienne, *Jean de Montalembert*, Evêque de Montauban, *Hardouin de Maillé*, *Jean de Rochechouart*, Seigneur de Mortemar, Chevaliers), entre JEAN DE PONTVILLE & *Anne*, fille du Vicomte *de Rochechouart*, il fut stipulé qu'incontinent après le mariage ledit DE PONTVILLE prendra le nom & les armes *de Rochechouart*, & qu'après le trépas dudit *de Rochechouart*, sans enfans mâles, les enfans dudit DE PONTVILLE les porteront toutes pleines; & si ledit DE PONTVILLE étoit refusant, il rendra du sien 1000 livres de rente à celui qui devroit lui succéder. Deux ans environ après ce mariage, c'est-à-dire, le 24 Mai 1472, JEAN DE PONTVILLE, sous le nom de *Jean de Rochechouart*, Vicomte de Breuilhé, & GUILLAUME DE PONTVILLE, assisterent à la signature du testament de *Charles*, Duc d'*Aquitaine*.

Le Vicomte *de Rochechouart-Pontville*, fils de *François de Rochechouart*, Baron du Bâtiment, & de *Marie de Saint-Geslin-de-Tremergat*, seul & unique héritier de ce JEAN DE PONTVILLE, Vicomte de Breuilhé, a fait ou fait travailler à une Histoire Généalogique de la Maison de PONTVILLE, dit le Dictionnaire de *Moréri*, Edition de 1759.

Suivant *le Laboureur*, les armes de PONTVILLE sont : *de gueules, au pont d'or*.

Voyez ROCHECHOUART.

PORCELLETS (DES). Ce nom est connu en Provence de toute antiquité, & cette Maison a joui des plus beaux priviléges. Voici la filiation qu'en donne l'Auteur *du nouvel Armorial de Provence*, & que nous avons déja rapportée dans notre premiere Edition.

I. Un certain Seigneur du nom DE PORCELLETS, dit-il, dès l'an 1000, étoit Seigneur de la partie d'Arles, nommée *le Bourg-Vieux des Porcellets*. Il laissa :

II. AMÉDIUS DES PORCELLETS, Seigneur du même Bourg, comme il est prouvé par une donation qu'il fit à l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marseille en 1028. Il eut trois fils, sçavoir : — 1. VOLVBRARD, qui suit ; — 2. AMIEL, auteur d'une branche qui ne subsista que pendant quelques générations ; — 3. & ROSTANG, qui laissa une fille unique, mariée à HUGUES DES PORCELLETS, fils d'AMIEL.

III. VOLVBRARD DES PORCELLETS, Seigneur du Bourg des Porcellets, fit, en 1057, une donation à l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marseille, avec sa femme *Beletrude*, dont il eut :

IV. ROSTANG DES PORCELLETS, I. du nom, Seigneur en partie de la ville d'Arles, qui eut trois garçons de *Bona*, sa femme, sçavoir : — 1. BERTRAND-SACRISTIN, pere, entr'autres, de — HUGUES, dont la branche produisit ROSTANG, II. du nom, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; — & de SACRISTANE, épouse de *Raimbaud de Simiane*, Seigneur de la ville d'Apt, fondatrice, avec son mari, de l'Abbaye de Valsainte, & ensuite de celle de Mollegès, où elle se fit Religieuse, & en fut la seconde Abbesse ; — 2. GUILLAUME, qui suit ; — 3. PIERRE, tige des Seigneurs de Lambesc & de Salon, branche éteinte dans le XIIIe siécle.

V. GUILLAUME DES PORCELLETS, I. du nom, Seigneur en partie de la ville d'Arles, & de plusieurs Terres le long de la mer, fit, en 1094, une donation à l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marseille, de ses droits sur le Rhône & la Durance. Voyez l'*Histoire du Languedoc*, par Dom *Vaissette*, *Tom. II*, *aux Preuves*, *p.* 355, *N.* 308. Il eut pour fils : — GODEFROI, qui suit ; — & BERTRAND, qui signa le testament de *Raimond*, Comte *de Saint-Gilles*, fait en Syrie en 1105, lors des premieres Croisades.

VI. GODEFROI ou GOTRID DES PORCELLETS, Seigneur en partie de la ville d'Arles, confirma, en 1111, la donation de la Comtesse *Gerberge*, & de *Douce*, sa fille, des Comtés de Provence, de Gévaudan, &c. Il eut pour fils :

VII. PORCELLUS DES PORCELLETS, Seigneur en partie de la ville d'Arles, de plusieurs Terres le long de la mer, Baron de Provence, Conseiller de la Régence de cet Etat pendant l'absence d'IDELFONS, Roi d'Arragon, Comte de Provence, en 1168. Il épousa, suivant une Chartre de l'année 1167, *Inguibrade*, dont : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. PORCEL, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; — 3. BERTRAND, auteur de la branche des Seigneurs de Senas & de Lambesc, éteinte, dans le courant du XIVe siécle, par la mort, sans enfans, de RAIMOND DES PORCELLETS ; — 4. & VALBURGE, épouse de HUGUES DES PORCELLETS.

VIII. GUILLAUME DES PORCELLETS, II. du nom, Seigneur en partie de la ville d'Arles, de Fos, de la ville de Martigues, du Château d'Aix, & de plusieurs autres lieux & Terres considérables le long de la mer, fut marié deux fois. Il eut de sa premiere femme : — ADÉLAÏDE, qui fut Religieuse à l'Abbaye de Saint-Césaire en la ville d'Arles ; & d'*Ermensende d'Uzès*, sa seconde femme : — BERTRAND, qui suit ; — & GUILLAUME.

IX. BERTRAND DES PORCELLETS, I. du nom, Seigneur en partie de la ville d'Arles, de celle de Martigues, de Fos, &c. épousa BERTRANDE DES PORCELLETS, fille de PIERRE, Seigneur de la ville de Lambesc. Ses enfans furent : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. GODEFROI, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & Commandeur de Trinquetaille ; — 3. BERTRAND, tige des Seigneurs de Langle, éteints, dans le XVe siécle, en la personne de RAIMONDE DES PORCELLETS, épouse de *Pierre de Lubieres*, Seigneur de Rognonas ; — 4. & ALDIARDE, Abbesse de Mollegès.

X. Guillaume des Porcellets, III. du nom, Chevalier, Seigneur en partie de la ville d'Arles, de Fos, de la ville de Martigues, &c. Conseiller d'Etat & Chambellan de Charles I, Roi de Sicile & Comte de Provence, fut, en 1265, à la conquête du Royaume de Naples. Il épousa 1°. *Raimonde de Falconis*, d'une grande Maison de Provence éteinte; & 2°. *Sicheutte de Posquieres*, issue d'une branche cadette des Seigneurs de la ville d'Uzès, dont: — 1. Bertrand, qui suit; — 2. Maragde, épouse de *Perrin*, Seigneur *de Lourmarin*, lequel étoit issu des Comtes *de Forcalquier*.

XI. Bertrand des Porcellets, II. du nom, Seigneur en partie de la ville d'Arles, de Fos, &c. épousa *Marie*, fille de *Barral*, Seigneur *de Baux*, dont: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Bertrand, mort sans postérité; — 3. & Madeleine, Religieuse à l'Abbaye de la Celle-Rouhaud, dans le Diocèse de Fréjus.

XII. Guillaume des Porcellets, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Fos, de Martigues, de la Vallée de Saint-Pierre, &c. s'allia avec *Isoarde de Montauban*, fille de *Raimond*, & d'*Isabelle de Simiane*, dont: — 1. Bertrand, qui suit; — 2. Isoarde, épouse de *Raffolin de Fos*; — 3. Navarre, femme d'*Audibert de Peoussoles*, Chevalier; — 4. & Sancie, Prieure de l'Abbaye de Mollegès.

XIII. Bertrand des Porcellets, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Fos, de Martigues & de ses dépendances, &c. Gouverneur des Villes & Bailliages de Sisteron, de Digne & de Draguignan, fut choisi par les Etats de Provence, pour aller traiter avec les Espagnols, qui désoloient cette Province. Il épousa 1°. Constance des Porcellets, fille de Hugues, Seigneur de Gildon, dont est sorti — Guillaume, mort sans enfans; & 2°. *Marguerite de Castellane*, suivant une Charte du 10 Octobre 1375, dont:

XIV. Reynaud des Porcellets, Seigneur de Fos, &c. marié à *Béatrix de Megesse*, dont: — 1. Bertrand, mort sans enfans; — 2. Dragonet, qui suit; — 3. & Jacques, Chanoine Régulier de Saint-Augustin.

XV. Dragonet des Porcellets, Seigneur de Fos, de Martigues & de ses dépendances, &c. s'allia avec *Catherine d'Arbaud*, fille de *Jacques*, dont: — 1. Bertrand, qui suit; — 2. Jacques, mort sans postérité; — 3. & Catherine, épouse de *Jean le Maître*, Seigneur de Mazaugues.

XVI. Bertrand des Porcellets, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Fos, Martigues, &c. donna, en l'an 1422, du secours à la ville de Marseille assiégée, en levant des troupes qu'il y conduisit. Il se maria, 1°. le 21 Mai 1406, avec *Englesone d'Eiguieres*, fille de *Guillaume*; & 2°. le 23 Mai 1410, avec *Jeanne d'Arlatan*, fille de *Jean*, Grand-Maître-d'Hôtel de René, Roi de Sicile. Il eut du premier lit: — 1. Louis des Porcellets, Seigneur de Fos, marié à *Hélene de Brancas*, issue des Seigneurs *d'Oyse*, de laquelle il eut: — Louis, II. du nom, marié à *Hélene d'Hugoleny*, dont une fille, morte en bas-âge; — 2. & Marguerite-Marie, sœur de Louis I, femme d'*Antoine Ruffo*, Seigneur de Lamanon. Bertrand eut de son second lit: — 3. Pierre, qui suit; — 4. & Jean, auteur de la seconde branche des Seigneurs de Fos, éteinte, dans le XVI[e] siécle, en la personne de Robert des Porcellets, qui ne laissa que cinq filles de *Catherine de Forbin*, qu'il avoit épousée en 1587.

XVII. Pierre de Porcellet, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Maillane, de Fos, &c. conduisit, le 17 Juillet 1456, les Gentilshommes de la Ville & Viguerie de Beaucaire, pour le service du Roi, à son armée. Il épousa, le 14 Octobre 1441, *Matheline de Guigonnet*, fille d'*Elzéar*, dont:

XVIII. André de Porcellet, Seigneur de Maillane, &c. marié, le 21 Décembre 1459, avec *Raimonde de Boche*, fille d'*Honorat*, & de *Thadée de Rispe*. Il en eut: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Honoré, Gouverneur pour le Roi du Château de Fouques, marié à *Catherine de Boudillon*, dont — Jean, mort sans enfans; — 3. Antoine, époux de *Catherine de Gast*, décédé sans postérité; — 4. Jeanne, alliée à *Jean Robert*, Seigneur de Dormessargues; — 5. Honorée, mariée 1°. à *François de Turpic*; & 2°. à *Jean de l'Estang-Parade*; — 6.

Marguerite, femme de *Louis de Meyran*; — 7. Jeanne, mariée 1°. à *Michel de Villetreme*, Ecuyer du Roi; & 2°. à *Aubel de Roquefeuil*, Vicomte de Convertis; — 8. Marthe, épouse de *Thomas d'Albert*, Seigneur de Bossargues, de la Maison de *Luynes*; — 9. & Catherine, morte sans alliance.

XIX. Pierre de Porcellet, II. du nom, Seigneur de Maillane, &c. fut Gouverneur des Ville, Château & Viguerie de Beaucaire, du Saint-Esprit & de la Vernede. Il épousa *Marguerite de Piquet*, fille d'*Honoré*, & de *Jeanne de Lombard*, dont: — 1. Honoré, marié à *Marguerite de Pontevès*, dont les descendans ont fait des alliances dans les Maisons de *Montcalm*, de *Grille*, de *Villages*, de *Bouc*, de *Laval*, de *Duranty*, de *Grillet-de-Brissac*, & de *Simiane*, & ont possédé la Terre de Maillane; — 2. Jean, auteur des Seigneurs d'Ubaye, dont la branche s'est éteinte dans la personne de François-Joseph de Porcellet, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, marié, en l'an 1668, à *Marie-Rose de Crussol*, & mort à Zutphen, en Hollande, sans enfans; — 3. Tanneguí, qui suit; — 4. André, auteur de la branche des Seigneurs de Valhey, Barons du Saint-Empire, Souverains de Morville, &c. éteinte dans André des Porcellets, marié, en 1597, à *Elisabeth le Danois-Cernay*, dont trois filles, mariées dans les Maisons de *Tornielle-Brionne*, *la Baume-sur-Cerdon-Saint-Amour*, & de *la Beaume-Suze-Villars*; — 5. Pierre, dont le fils mourut sans postérité; — 6. Antoine, Protonotaire du Saint-Siége Apostolique, & Chanoine de l'Eglise d'Arles; — 7. Sibille, épouse d'*Antoine de Roquefeuil*, Seigneur de Convertis; — 8. Florette, mariée, en 1520, à *Claude de Grimoard-de-Beauvoir-du-Roure*, dont sont descendus les Comtes *du Roure*; — 9. & Louise, épouse de *Jean de Budos*, Baron des Portes, dont — *Charlotte-Marguerite de Montmorency*, Princesse de Condé.

XX. Tanneguí des Porcellets, Seigneur de Maillane, du Luc & de la Tour-d'Aigues, Gouverneur & Viguier des Ville, Château & Viguerie de Beaucaire, épousa, le 10 Avril 1552, *Jeanne de Pavée-de-Villevieille*, fille de *Pierre*, Seigneur de Servas, & de *Scandine de Pellegrin*. Il en eut: — 1. Pierre, dont la postérité s'est éteinte dans son arriere-petit-fils, — François-Louis des Porcellets, qui s'allia, 1°. en 1688, avec *Marie-Elisabeth de Forbin-Solliers*, des Marquis *de Pont-à-Mousson*, dont, pour fille unique, — Anne-Françoise des Porcellets, femme de Paul-Joseph des Porcellets, Marquis de Maillane, mentionné ci-après. Il se maria 2°. à *Louise de Meyran-de-Nans*, & n'en eut point d'enfans; — 2. Jean, qui suit; — 3. Etienne, Guidon des Chevaux-Légers; — 4. Timothée, mort sans postérité; — 5 & 6. & deux filles, mariées.

XXI. Jean des Porcellets, Seigneur de Maillane, de Saint-Paul, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut Mestre-de-Camp & Colonel-Général d'Infanterie du Régiment de Montmorency, & d'un autre Régiment, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebusiers à pied & à cheval, puis Gouverneur de la ville de Carcassonne, de celle d'Agde, du Fort de Brescou, de la Citadelle de Villemur, &c.; l'un des 45 Gentilshommes choisis pour être auprès de la personne de Henri III, pendant la Ligue, & Député des Etats du Languedoc vers Sa Majesté. Il épousa, le 20 Juin 1607, *Sibille de Serre*, fille de *Thomas*, & de *Marie de l'Abia*, dont: — 1. Pierre, mort jeune à l'armée Catholique, où il étoit avec le Duc *de Montmorency*, son cousin; — 2. Antoine, qui suit; — 3 & 4. & deux autres garçons morts en bas-âge.

XXII. Antoine des Porcellets, Chevalier, Marquis de Maillane, Seigneur de Saint-Paul, &c. Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes dans le Régiment de Maillane, par Commission du 30 Août 1632, épousa 1°. *Elisabeth de Blain-de-Marcel*, des Seigneurs *du Poët*, par contrat du 30 Août 1632; & 2°. *Gabrielle de Gianis-de-la-Roche*, sans postérité. Du premier lit il eut: — Armand-René, qui suit; — & Marie-Sibille, épouse de *Henri-Marie de Villardy*, Seigneur de Quinson.

XXIII. Armand-René des Porcellets, Chevalier, Marquis de Maillane, Baron de Darboux, Seigneur de Saint-Paul, &c. filleul d'Armand, Prince de

Conty, épousa, le 10 Avril 1673, *Jeanne de Mondragon*, fille de *Paul*, & de *Marie de Mentin*, dont: — 1. Paul-Joseph, qui suit; — 2. François-Louis, décédé sans postérité; — 3. & N..., Grand-Croix de l'Ordre de Malte, & Commandeur de Lugan.

XXIV. Paul-Joseph des Porcellets, Chevalier, Marquis de Maillane, Baron de Darboux, Seigneur de Saint-Paul & de Courtezon, épousa, par contrat du 6 Avril 1700, Anne-Françoise des Porcellets, fille unique de François-Louis des Porcellets, & de *Marie-Elisabeth de Forbin-Solliers*. De ce mariage sont nés: — 1. Joseph-François-René des Porcellets, Marquis de Solliers; — 2. Joseph-François-Auguste, Chevalier de Malte; — 3. Joseph-Louis-Guillaume, qui suit; — 4. Marie-Thérèse, veuve de *Jean-Augustin de Grille*, mort Capitaine du Régiment des Gardes-Françoises; — & quatre autres filles, dont deux sont Religieuses, & deux mortes en bas-âge.

XXV. Joseph-Louis-Guillaume des Porcellets, ancien Capitaine au Régiment d'Aunis, Infanterie, en 1759, s'est marié à Beaucaire. Il a deux fils & une fille.

Les armes sont; *d'or, au porcellet de sable*. Pour un plus long détail, voyez l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, Tome II, p. 239 & suiv.*

* PORHOET: Pays compris dans la partie de la Bretagne appellée *Domnonée*, qui étoit possédé, au commencement du XI[e] siécle, par *Guetenoch*, Vicomte *de Rennes*, qui fit bâtir le Château de Josselin, & en préféra le séjour à celui de Tro. Il mourut vers l'an 1046.

Gui, dernier Vicomte *de Porhoet*, mourut, sans postérité, en 1307, & légua tous ses biens au Roi Philippe *le Bel*. Philippe de Valois donna le Comté d'Alençon & *Porhoet* à Charles d'Alençon, son frere. *Pierre* II, & *Robert*, Comte du Perche, son frere, échangerent le Comté de *Porhoet* avec *Olivier de Clisson*, Connétable, qui leur céda la Baronnie de Thuis en Normandie, & 2000 livres de rente sur la Recette de Champagne. *Béatrix de Clisson*, fille aînée & héritiere, épousa, en 1448, *Alain*, Vicomte *de Rohan*, VIII. du nom, qui fit rentrer le Comté de *Porhoet* dans la race de ses anciens possesseurs, d'où il a passé dans la Maison de *Chabot*, au milieu du dernier siécle.

L'ancienne & illustre Maison de Porhoet est sortie de celle de *Rohan*. Un cadet de cette Maison, nommé Alain de Porhoet, eut en apanage une partie des Fiefs donnés en Angleterre à ses ancêtres par Guillaume *le Conquérant*. Il est connu, par les Généalogistes Anglois, sous le nom de d'*Alain Souches* ou *la Zouche*. Des Seigneurs *de la Zouche*, sont sortis les Seigneurs *de Codnor*, & la branche des Seigneurs *de Pitton*.

Pour la branche des Vicomtes *de Rohan*, elle a pour auteur *Alain* I, quatrieme fils d'*Eudon* I, Comte *de Porhoet*. Voyez Rohan.

* PORRIERES ou POURRIERES, en Provence, Diocèse d'Aix. Cette Seigneurie étoit un Fief de considération dès le tems des Comtes *de Provence*. Elle appartenoit à *Pons*, Vicomte *de Marseille*, qui vivoit en 962.

Isnard de Trets, dit *d'Antrevenes*, un de ses descendans, n'eut qu'une fille; — *Emenjarde de Trets*, Dame de Porrieres, mariée à *Isnard-Ferrand de Glandevès*, en 1316, cinquieme ayeul d'*Antoine de Glandevès*, Seigneur de Porrieres, qui fonda, auprès du Bourg de ce nom, en 1552, un Couvent de Minimes, qu'il dota pour 12 Religieux. C'est en sa faveur que la Seigneurie de *Porrieres* fut érigée en *Comté & Vicomté*, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1581, enregistrées aux Archives du Roi à Aix.

Cette Seigneurie, dit l'Auteur du Dictionnaire des Gaules, est demeurée dans la Maison de *Glandevès* jusqu'en 1762, qu'elle a passé dans celle de *Gaillard-Longjumeau*, par le mariage, la même année, de *Louis-Henri de Gaillard-Longjumeau-Ventabren*, avec *Anne-Rossoline de Glandevès*, Comtesse de Porrieres, Dame de Collobrieres, du Puget & de Faucon, veuve de *Joseph-Rollin de*

Villeneuve, Colonel du Régiment des Landes, fils de l'Ambassadeur du Roi à la Porte. Son second mari, *Louis-Henri de Gaillard-Longjumeau*, avoit été reçu Chevalier de Malte en 1736, Gouverneur de l'Isle de Gozzo en 1742, & nommé, en 1753, pour présenter au Roi les Faucons que le Grand-Maître est dans l'usage d'envoyer tous les ans à Sa Majesté. *Voyez* GAILLARD-LONGJUMEAU.

PORTAIL : Famille originaire de la ville du Mans.

Le nom de PORTAIL, dit M. l'Abbé *d'Estrées* dans son *Mémorial* de 1754, a été introduit dans le Parlement dès l'an 1585, par PAUL PORTAIL (fils aîné d'ANTOINE, Ecuyer, & de *Jacqueline de Prime*). Il eut pour freres ANTOINE & ADRIEN, qui ont fait branches, mentionnés ci-après.

PAUL PORTAIL, I. du nom, fut pourvu d'une charge de Conseiller en cette Cour le 1 Octobre 1585, & reçu au mois de Novembre suivant. Il épousa *Justine le Pileur*, fille de *Thomas*, Seigneur de Chatou, & de *Justine le Livres*, dont :

PAUL PORTAIL, II. du nom, Conseiller au Parlement de Paris le 23 Mars 1623, marié à *N... le Bossu*, de laquelle il eut : — PAUL, qui suit ; — & LOUIS, Conseiller en la Cour des Aides, qui fut pere de — N... PORTAIL, Sieur de Chefraisons, Trésorier de France à Tours, marié à *N... Neveu*, dont il eut trois garçons : — l'aîné, aussi Trésorier de France à Tours ; — les deux autres, Ecclésiastiques ; — & une fille, nommée HÉLENE PORTAIL, mariée à *François de Mondragon*, dont des enfans.

PAUL PORTAIL, III. du nom, Conseiller au Parlement de Paris le 2 Septembre 1661, épousa *N... de Barbezieres-Chemeraut*, dont : — 1. N... PORTAIL, Capitaine-Lieutenant de la Gendarmerie, mort à la bataille d'Hochstet ; — 2. PAUL-FRANÇOIS, non marié en 1719 ; — 3. une fille, mariée au Marquis *de Lussy-de-Cousan*, en Forez ; — 4. AGNÈS-PAULINE, mariée à *Nicolas le Mackat-de-Pompadoue*, Colonel, morte, sans enfans, le 3 Février 1732, à 87 ans ; — & quatre filles, Religieuses.

SECONDE BRANCHE.

ANTOINE PORTAIL, II. du nom, second fils d'ANTOINE I, & de *Jacqueline de Prime*, fut Procureur du Roi au Présidial du Mans, & mourut en 1627. Il avoit épousé *Marie de Courvosier*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. ANTOINE, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi le 26 Juin 1637, & honoraire le 8 Août 1657 ; — 3. & FRANÇOISE, mariée à *Claude d'Epinoy*, Maître des Requêtes.

FRANÇOIS PORTAIL, Conseiller au Châtelet, puis Maître des Comptes, épousa *Anne Hotman*, fille de *Timoléon*, Seigneur de Fontenay, Trésorier de France, & de *Marie Marce-lde-Bouqueval*, dont :

ANTOINE PORTAIL, III. du nom, Conseiller au Parlement de Paris le 30 Avril 1657, mort Conseiller d'honneur le 10 Juin 1713, âgé de 82 ans. Il avoit épousé, le 20 Février 1662, *Marie-Madelene le Nain*, fille de *Jean*, Seigneur de Beaumont & de Tillemont, Maître des Requêtes, & de *Marie le Ragois-de-Tignonville*, dont : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. JEAN-CHARLES, Prêtre de l'Oratoire, puis Chanoine de Notre-Dame de Paris, en Novembre 1724, Prieur Commendataire de Sainte-Catherine du Val-des-Ecoliers, mort le 28 Mai 1739, dans sa 63e année ; — 3. MARIE-MADELENE, mariée, le 25 Mai 1682, à *Philippe Charpentier*, Conseiller au Parlement, mort en 1694, dont des enfans ; — 4. & une fille, morte sans alliance.

ANTOINE PORTAIL, IV. du nom, Seigneur de Vaudreuil & de Chatou, né le 18 Mars 1674, Avocat du Roi au Châtelet en 1694, Conseiller au Parlement de Paris le 16 Janvier 1697, Avocat-Général le 9 Janvier 1698, Président à Mortier le 20 Mai 1707, premier Président le 24 Septembre 1724, mort le 3 Mai 1736, âgé de 62 ans, avoit épousé, le 28 Avril 1699, *Rose-Madelene Rose*, fille de *Louis Rose*, Seigneur de Croye & de Vaudreuil, Conseiller au Parlement de Metz, & Secrétaire du Cabinet du Roi, & de *Madelene de Bailleul*, dont : — 1. ANTOINE-NICOLAS, né le 17 Juillet 1702, Conseiller au

Parlement de Paris en 1722, mort de la petite vérole le 20 Juin 1723; — 2. Jean-Louis, qui suit; — 3. Louise-Madeleine, née le 15 Juillet 1701, mariée, le 1 Mars 1722, à *Victor-Pierre-François Riquet*, Comte de Caraman, alors Brigadier des Armées du Roi, dont des enfans; — 4. & Nicole-Marie, née le 19 Juin 1704, morte.

Jean-Louis Portail, Seigneur de Vaudreuil, né le 26 Novembre 1705, d'abord Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, ensuite Conseiller au Parlement de Paris le 5 Juillet 1725, & Président à Mortier le 28 Août 1726, se démit en Avril 1747. Il avoit épousé, le 15 Mai 1732, *Marthe-Antoinette Aubry-de-Vatan*, Dame de Bouillé, née le 13 Mai 1720, fille de *Félix Aubry*, Marquis de Vatan, mort Conseiller d'Etat & Prévôt des Marchands de Paris, dont: — une fille, morte le 2 Janvier 1738, âgée de trois ans; — & Marie-Jeanne-Antoinette, née le 28 Mai 1738, mariée, le 20 Mai 1755, à *Louis-Gabriel*, Marquis *de Conflans-d'Armentieres*, Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment d'Orléans, Cavalerie.

Troisieme Branche.

Adrien Portail, troisieme fils d'Antoine I, & de *Jacqueline de Prime*, Seigneur de Fresneau, Conseiller au Parlement de Paris, le 30 Juillet 1598, mort le 13 Décembre 1636, âgé de 70 ans, & inhumé à Saint-Jean-en-Grève, avoit épousé 1°. *Jeanne de Remy*; & 2°. *Claude Amariton*, dont:

François Portail, Secrétaire du Roi le 9 Février 1668, & son Maître-d'Hôtel, mort en 1679. Il avoit épousé *Hélene de Masparault*, fille de *Gabriel*, Conseiller au Grand-Conseil, & de *Marthe Thomas*. De ce mariage il eut: — François, tué à Candie, sans enfans; — & Gabriel, qui suit.

Gabriel Portail, Conseiller au Parlement de Metz, puis au Parlement de Paris le 15 Janvier 1681, mort en 1693, avoit épousé *Elisabeth-Marguerite le Clerc-de-Lesseville*, fille de *Pierre*, Seigneur de Thun, Conseiller au même Parlement, & d'*Elisabeth de Moucy*, dont: — Louis-Gabriel, qui suit; — & Marguerite-Elisabeth, mariée à *Pierre-Marie-Christophe Ragot-de-la-Coudraye*, Conseiller en la Cour des Aides, dont un fils.

Louis-Gabriel Portail, Seigneur de Fresneau & de Grandval, épousa 1°. *Marie-Anne Picques*, fille de *Jacques*, Conseiller en la Cour des Aides, & de *N... le Moine*; & 2°. *Edmée-Mathurine le Jariel-de-Forges*, fille de *Jean-Batiste*, Conseiller en ladite Cour des Aides. Il a eu de ce second mariage: — Claude-Mathurin, qui suit; — & Marie, née en 1718, mariée, le 13 Janvier 1734, à *Joseph Joly-de-Bery*, Président en la Chambre des Comptes de Dijon, morte en 1764, étant mariée en secondes noces.

Claude-Mathurin Portail, Maître des Comptes à Paris le 28 Février 1742, a épousé, le 23 Octobre 1741, *Edmée Payen*, fille de *Charles-Paul Payen*, Maître des Comptes, & de *Marie-Anne-Elisabeth de Forges*, dont deux filles: — Edmée, mariée, le 10 Février 1761, à *Charles-François Pajot*, Receveur-Général des Finances d'Alençon; — & la seconde, mariée, en 1770, à *N... de Gastel*.

Les armes: *d'azur, semé de fleurs de lis d'or, à une vache d'argent brochante, accolée, clarinée, accornée & membrée d'or, couronnée de gueules.*

Il y a en Normandie une Famille du nom de Portail, dont les armes sont: *d'azur, à trois têtes de léopard d'argent*, & de laquelle étoit

Françoise de Portail-d'Apremont, née le 4 Avril 1674, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1686, après avoir prouvé que Remi de Portail, Seigneur d'Apremont, & *Antoine de Farville*, son épouse, qui vivoient en 1528, étoient ses cinquieme ayeul & ayeule.

PORTE (de la).

Maison qui a donné un Maréchal de France, Grand-Maître de l'Artillerie,

Chevalier des Ordres du Roi, dans CHARLES DE LA PORTE, II. du nom, Duc de la Meilleraye.

De son premier mariage, en Février 1630, avec *Marie Ruzé*, fille d'*Antoine*, Marquis d'Effiat & Maréchal de France, il eut — ARMAND-CHARLES DE LA PORTE, Duc de Mazarin, de la Meilleraye, de Mayenne, &c. qui prit le nom & les armes de *Mazarin*. Voyez MAZARIN ou MANCINI.

* PORTE (DE LA) Terre qui appartenoit à une branche cadette de la Maison de *Prunelé*, & que *Diane de Prunelé*, Dame de la Porte & d'Autruy, vendit à *François le Secq*, Secrétaire du Roi, par contrat du 22 Décembre 1655. Voyez PRUNELÉ.

* PORTE : Nom sous lequel est connue, depuis un tems immémorial, la Famille de BOVIER, & qu'elle a pris d'un Fief de ce nom, possédé longtems par elle dans le ressort du Bailliage de Vienne, ainsi qu'on le va voir par la Généalogie que nous allons en donner, d'après les *titres* & *Mémoire* à nous communiqués.

L'ancienne Maison de BOVIER est établie, depuis les tems les plus reculés, dans le ressort du Bailliage du bas Viennois en Dauphiné. La sécurité dans laquelle ceux de ce nom ont vécu, les a rendus peu soigneux de conserver les titres qui servoient à justifier leur noblesse. Cependant comme nos Rois ordonnerent, dans des tems de guerre, qu'il fut fait des révisions des feux pour la levée des subsides, les Nobles fournirent alors des déclarations de leurs possessions, pour contribuer aux charges de l'Etat. C'est dans ces révisions, dont les originaux sont au Trésor de la Chambre des Comptes de Dauphiné, qu'on a pris la connoissance de la noblesse de cette Famille, sur l'origine de laquelle *Alard*, Auteur du Nobiliaire du Dauphiné, s'est trompé, en ne la faisant remonter qu'à ODILLE DE BOVIER. Elle est beaucoup plus ancienne, comme on le va voir par les actes cités ci-après.

Par les différens titres qui nous ont été communiqués, il paroît que son nom a varié suivant les tems & les diverses prononciations de ceux qui ont passé les actes. On y trouve indifféremment *Boverii* ou *Bovierii*, en latin, & les noms de BOUVIER ou de BOVIER en françois. Cependant comme ce dernier est celui qu'on lit dans les plus anciens actes françois, & qu'il a plus de rapport que l'autre aux noms latins *Boverii* & *Bovierii*, il est à présumer que BOVIER est le véritable, & que BOUVIER ne s'est glissé que par erreur dans les actes modernes.

ARTAUD DE BOVIER est le premier dont on ait connoissance. Il paroît cependant, par les actes cités ci-après, & notamment par la déclaration de GUILLAUME, que cette Famille étoit, à cette époque, au nombre de celles réputées *nobles de toute mémoire*, ce qui prouve que ce n'est que par le défaut d'actes que nous ne pouvons remonter au-delà d'ARTAUD. Sa noblesse, que tout annonce être bien plus ancienne, est effectivement prouvée par une procédure du 26 Mars 1449, où l'on voit que cet ARTAUD étoit de Famille noble ; qu'elle fut faite par des Commissaires députés à la révision des feux sur la paroisse de Saint-Jean d'Octavéon, *in Domo nobilis Artaudi Boverii, Castellani dicti loci* ; & qu'ils présenterent leur commission à noble ARTAUD DE BOVIER, Châtelain, pour qu'il fit convoquer les habitans, & les engager à choisir ceux d'entre eux qui seroient les plus dignes de foi & les plus en état de déclarer les facultés d'un chacun. Les Délibérans le nommerent unanimement pour cette opération. Les mêmes Commissaires continuant leur procédure sur la paroisse de Parnans, limitrophe de celle de Saint-Jean d'Octavéon, le lendemain 27 Mars 1449, remplirent les mêmes formalités envers ledit noble ARTAUD DE BOVIER, aussi Châtelain de Parnans, & il fut encore choisi, par les Délibérans, pour déclarer les facultés des habitans de ce lieu.

Nous remarquerons ici que la qualité de *Châtelain* étoit anciennement en Dauphiné

Dauphiné d'une prééminence bien au-dessus de ce qu'elle est aujourd'hui. On voit dans le Trésor de la Chambre des Comptes de Dauphiné, que les plus grands Seigneurs de cette Province, tels que les *Clermont*, les *Allemand*, les *Sassenage*, les *Bérenger*, les *Beaumont*, &c. remplissoient ces sortes de places.

Jacques de Bovier, Chevalier, est le second dont le Trésor de la Chambre des Comptes donne connoissance. On y trouve des Lettres du Parlement, intitulées du nom du Gouverneur de la Province, adressées, le 14 Avril 1458, au Seigneur de Parnans, pour une nouvelle révision des feux & formation du Rôle des habitans de Parnans. Le Seigneur dudit lieu se trouvant absent, les Lettres de Commission furent présentées à noble Jacques de Bovier, Châtelain de Parnans, qui avoit succédé à Artaud, & qui mit lesdites Lettres à exécution le 3 Juin 1458.

Guillaume de Bovier, Chevalier, est le troisieme de ce nom, connu par des actes ci-après énoncés. Dans la déclaration qu'il fournit de ses Fiefs par devant le Vice-Bailli du bas Viennois, le pénultieme jour du mois de Septembre 1540, il se reconnut contribuable au ban & arriere-ban du Dauphiné, comme les autres Gentilshommes, & ajouta dans sa déclaration ces mots: *& dis que je suis Gentilhomme, vivant noblement, & extrait de noble lignée depuis toute mémoire*. Il avoit épousé *Antoinette du Faure*, à laquelle il donna la jouissance de ses biens, par son testament du 17 Février 1512; institua pour héritiers ses deux fils aînés, avec substitution de l'un à l'autre, & en cas de leur décès sans enfans, ses deux autres fils, par droit de primogéniture; & par ce testament il fit une fondation aux Religieux Augustins de Beaurepaire. De son mariage il eut: — 1. Pierre, mort sans enfans; — 2. Charles, qui suit; — 3 & 4. Jacques & Louis, dont on ignore la destinée.

Charles de Bovier, Chevalier, épousa *Antoinette de la Bretonniere*, issue d'une branche de la Maison de *Clermont-Geyssans*, & en eut cinq enfans, comme il paroît par son testament, reçu *Brenier* & *Vachier*, Notaires, le 16 Avril 1549, sçavoir: — 1. Balthasard, qualifié *Seigneur de la Poype* dans le contrat de mariage de son frere Odille; — 2. Odille, qui suit; — 3. Jean; — 4. Pierre; — 5. & Sébastien. Par ce même testament il choisit sa sépulture dans la Chapelle fondée par ses ancêtres, dans l'Eglise paroissiale d'Agnin.

Odille de Bovier, Chevalier, Seigneur de la Maison-Forte de Porte, rendit hommage au Roi, à la maniere des Nobles, le 2 Juin 1564, pardevant la Chambre des Comptes du Dauphiné, à l'occasion des rentes directes par lui acquises au mandement d'Anjou. Il fut pourvu d'un office de Conseiller du Roi, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes; obtint du Roi Henri IV, le 25 Novembre 1597, des Lettres d'honoraire, *eu égard*, est-il dit, *à ses bons & agréables services pendant 23 ans qu'il avoit exercé son office, & rempli plusieurs charges & commissions où il avoit été employé*. En effet il avoit été chargé de plusieurs négociations, & envoyé par la Cour, tant auprès de la République de Gênes, qu'auprès des 13 Cantons Suisses. Ayant eu quelques démêlés, au sujet du rang & de la préséance, avec MM. *de Flotte*, Gentilshommes issus d'une Famille ancienne de cette Province, & qui habitoient le lieu de Bogiez, il fut fait un traité entre les Parties, par le conseil & avis de leurs amis communs, le 6 Mars 1609, par lequel il fut convenu qu'Odille de Bovier, sa femme, & les siens, auroient, dans toutes les occasions, le pas sur la Famille *de Flotte*. Il fit deux testamens; le premier, à Vienne, le 7 Octobre 1600, devant *Leusse*, Notaire; & le second, à Grenoble, le 10 Mars 1613, devant *Disdier*, Notaire. Dans l'un & l'autre, il choisit sa sépulture dans la Chapelle fondée par ses auteurs, en l'Eglise paroissiale de Bogiez. Il avoit épousé, le 26 Janvier 1577, Demoiselle *Margon le Maître*, dont: — 1. Odille, mort jeune; — 2. Jean, mort en bas-âge; — 3. Jean-Barthelemi, qui suit, qu'il fit son héritier; — 4. André, qui ne laissa point de postérité; — 5. & Françoise, mariée 1°. à noble *Jean Faure*, Seigneur des Blains; & 2°. à noble *Christophe de Montchenu*, Seigneur de Beausemblant. Odille de Bovier, son pere, lui substitua ses biens,

au défaut d'enfans mâles de son héritier, à la charge de porter son nom & ses armes.

JEAN-BARTHELEMI DE BOVIER, Chevalier, Seigneur de Porte, épousa, le 22 Décembre 1625, *Marguerite de Montchenu*, fille de *Christophe de Montchenu*, Seigneur de Beausemblant, de laquelle il eut : — 1. BALTHASARD, Capitaine au Régiment de Carignan, suivant son Brevet du 15 Mars 1667, mort sans postérité. Il institua son héritiere universelle *Marguerite de Montchenu*, sa mere; — 2. CLAUDE, qui suit; — 3. FRANÇOISE, mariée, le 14 Mai 1646, à noble *Jean de Falcoz*, Seigneur du Mestral, ainsi qu'il conste par une procédure faite, le 12 Novembre 1702, devant les Commissaires de l'Ordre de Malte, pour les preuves de noblesse de *Claude de Falcoz*, son petit-fils, par lesquelles on voit que les auteurs de FRANÇOISE DE BOVIER, son ayeule, étoient au nombre des anciens Nobles dès l'an 1458; — 4. & LOUISE, rappellée dans le testament de son pere, & dans celui de BALTHASARD, son frere.

Le même JEAN-BARTHELEMI DE BOVIER, par son testament du 7 Juillet 1641, laissa à *Marguerite de Montchenu*, sa femme, l'administration de ses biens. Après sa mort, les Consuls des Communautés d'Albon & de Jarcieu voulurent disputer à sa veuve la franchise des Tailles, à raison de certains fonds acquis tant en son nom que comme tutrice de ses enfans. Elle obtint une sentence, rendue contradictoirement le 2 Août 1641, par M. *de la Guette*, Intendant de Dauphiné, seul Juge en cette partie, qui la maintint, elle & ses enfans, dans leurs titres & qualités d'*anciens Nobles*; & défenses furent faites auxdits Consuls d'Albon & de Jarcieu, de les comprendre à l'avenir dans le Rôle des taillables desdites Communautés.

CLAUDE DE BOVIER, Chevalier, Seigneur de Porte, fut, comme son frere, Capitaine au Régiment de Carignan, suivant son Brevet du 20 Juillet 1671 : ils s'y distinguerent l'un & l'autre sous le nom de *Capitaines de Porte*, parce que dans ce tems-là on ne s'attachoit pas, comme aujourd'hui, à insérer dans les Brevets les noms, surnoms & qualités des Officiers. Ils passerent avec leur Régiment en Canada, où après avoir resté environ 12 ans, ils quitterent le service & revinrent en France. Ils y firent vérifier leurs titres de noblesse par M. *du Gué*, Conseiller du Roi, Commissaire député à cet effet dans les Provinces de Dauphiné, Lyonnois, Forez & Beaujolois, qui leur délivra, le 7 Juillet 1668, un certificat des preuves suffisantes faites devant lui. CLAUDE DE BOVIER épousa, par contrat du 18 Janvier 1693, passé devant *Bosc* & *Charbot*, Notaires à Grenoble, *Marie Emé-de-Saint-Jullien*, fille de feu *François*, Seigneur de Montbailly & de Vaulx-Millieu, & de feu Dame *Susanne Basset-de-Saint-Nazaire*. C'est avec elle que s'est éteinte la branche aînée de la Famille des *Emé*. La branche cadette existe encore, c'est celle des *Emé-de-Marcieu*. CLAUDE DE BOVIER, & *Marie Emé-de-Saint-Jullien*, son épouse, firent un testament réciproque le 11 Octobre 1698, par lequel ils se donnerent tous leurs biens, & dans le cas où ils n'en disposeroient pas, ils firent une substitution graduelle & perpétuelle en faveur de leurs enfans, les garçons préférés aux filles, & les aînés aux cadets. De ce mariage ils ont eu : — 1. ABEL, mort en Espagne, d'un coup de feu qu'il reçut au siége de Lerida; — 2. JOSEPH, qui suit; — 3. un autre garçon, tué, comme son frere, au service; — 4. FRANÇOISE, Religieuse Carmélite; — 5. MARIE-FRANÇOISE, Religieuse Bénédictine à Lyon; — 6. & MARGUERITE, morte Carmélite il y a environ 40 ans.

JOSEPH DE BOVIER, Chevalier, Seigneur de Porte, né à Vienne le 8 Février 1696, pourvu d'une charge de Président en la Chambre des Comptes de Dauphiné, par Lettres du 29 Juin 1732, avoit épousé, le 12 Novembre 1723, par contrat sous seing-privé, Demoiselle *Marguerite-Susanne Cognoz-de-Clêmes*, fille de noble *Maurice Cognoz*, Seigneur de la Maison-Forte de Clêmes, & de *Barbe de Chalandiere*, dont : — 1. FRANÇOIS-CLAUDE, qui suit; — 2. BALTHASARD-FÉLICIEN, dit *le Chevalier de Porte*; — 3. LAURENT-PAUL, d'abord Officier au Régiment d'Agenois, dans lequel le Marquis *de Montainard*, son parent qui venoit d'en être nommé Colonel, lui donna de l'emploi : il passa ensuite

dans le Régiment de Royal-Dragons, & de-là dans celui du Marquis *de Marcieu*, où il obtint une Compagnie de Cavalerie en 1759. Il fut tué la même année, à la tête de sa Compagnie, à la bataille de Minden; — 4. & une fille, morte au berceau.

François-Claude de Bovier, Chevalier, Seigneur de Vourey, Salvaing-lès-Vourey, Chézeaux, &c. pourvu de la charge de Président en la Chambre des Comptes de Dauphiné, sur la démission de son pere, par Lettres du 7 Octobre 1753, reçu le 21 Janvier 1754, & connu sous le nom de *Président de Saint-Jullien*, a épousé, le 30 Août 1745, *Louise-Marie Pavée*, fille de noble *Gabriel-Jean-Batiste Pavée*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, Munitionnaire général des subsistances des Armées de Sa Majesté, & de Dame *Claude le Gros*. De ce mariage sont nés: — 1. Gabriel-Jean-Batiste-Claude, qui suit; — 2. Joseph-Hippolite, né à Grenoble le 11 Février 1748, qui a servi d'abord dans le Corps Royal d'Artillerie, & est passé dans le Régiment de Monsieur, Dragons, où il est Capitaine. Il a obtenu depuis des Provisions de Gouverneur du Pont-de-Beauvoisin en Dauphiné, par Lettres du 8 Novembre 1766; — 3. Guillaume-Odille, né à Grenoble le 20 Juillet 1750, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Picardie, puis Lieutenant à la suite du Corps Royal d'Artillerie, ensuite Officier dans la Légion de Condé; — 4. & Balthasard-Victor, né le 26 Février 1752, pourvu de l'office de Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dauphiné, par Lettres du 20 Janvier 1768.

Gabriel-Jean Batiste-Claude de Bovier, Chevalier, né à Paris le 7 Septembre 1746, batisé à Saint-Roch, a été pourvu d'un office de Conseiller au Parlement de Grenoble, par Lettres du 4 Mars 1767; & après la dissolution du Parlement, en 1771, il a été Officier dans le Régiment de Bourgogne, Cavalerie, dont il a obtenu l'Aide-Majorité peu de tems après.

Cette Famille a fait ses preuves de noblesse devant M. *d'Hozier-de-Sérigny*, Juge d'armes de France, qui en a donné son certificat le 10 Novembre 1767.

Les armes de Bovier sont: *échiqueté d'argent & de sable, au chef pallé de sable & d'argent de six pièces*. Devise Caveto.

PORTE-DE-LISSAC (de la), en Limousin. La filiation suivie de cette Famille, suivant les preuves faites par le Juge d'armes de France, ne remonte qu'à

I. Noble Arnaud de la Porte, Sieur de la Retaudie, vivant le 11 Mai 1538, mort avant le 20 Septembre 1540. Il laissa pour enfans: — 1. Jean, qui suit; — 2. Bernard, Ecuyer, Seigneur de Puynuge, vivant en 1556; — 3. & François, vivant en 1551.

II. Jean de la Porte, Ecuyer, Seigneur de la Retaudie, homme d'armes de la Compagnie du Roi de Navarre, comparut en cette qualité à la montre qui fut faite de cette Compagnie le 31 Janvier 1557. Il fit son testament le 6 Mars 1551, & déclara qu'étant sur le point d'aller à la guerre pour le service du Roi, son intention étoit, en cas qu'il y mourut, que son corps fut enterré dans l'Eglise paroissiale de Lissac; fit différens legs à ses enfans, & après eux & leurs descendans, il substitua ses biens à François de la Porte, son frere. Il avoit épousé, par contrat du 27 Janvier 1545, noble Demoiselle *Philippe Dupuis*, sœur de noble *Guillaume Dupuis*, Seigneur de la Jarte en Périgord. Elle étoit veuve avant le 9 Septembre 1568, & eut de son mariage: — 1. Guillaume, Ecuyer, Seigneur de la Retaudie, institué héritier par le testament de son pere. Il fit aussi le sien le 9 Septembre 1568, & mourut sans enfans; — 2. François, qui suit; — 3. Joachim, vivant en 1568; — 4. Gabriel, qui fut présent au mariage de François de la Porte, son frere, en 1578, & fit son testament le 16 Mai 1587; — 5. Philippe, veuve, 1°. en 1568, d'*Etienne Garrigon*, Procureur du Roi à Brives; & 2°. en 1614, de *Pierre de Pechizela*, son second mari; — 6. & Susanne, légataire de Guillaume & de Gabriel, ses freres, en 1568 & 1587.

III. François de la Porte, Ecuyer, Seigneur de la Retaudie, obtint, le 6 Mai 1580, du Seigneur *de Chouppes*, Lieutenant-Général de la Vicomté de Turenne, une commission pour lever 20 Arquebusiers à cheval, avec 6 Cuirassiers, pour les commander & leur faire tenir garnison en sa maison de la Porte, afin de s'opposer aux courses, voleries & incursions qui se commettoient dans la Vicomté de Turenne, & pays circonvoisins, à la ruine du pauvre peuple. Il mourut avant le 16 Mai 1587, & avoit épousé, par accord du 16 Février 1578, Demoiselle *Jacquette de Prouilhac*, fille de noble *Jean de Prouilhac*, Ecuyer, Seigneur de la Tour, de Chaussac & de Palisses, dont, entr'autres enfans : — 1. Armand, qui suit ; — 2. Catherine, nommée dans le testament de Gabriel de la Porte, son oncle ; — 3. & Marguerite, mariée, par contrat du 6 Février 1604, à noble *Pierre de Giscaud*, Seigneur de Clavieres.

IV. Armand de la Porte, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Retaudie & de Palisses, fut institué héritier par le testament de Gabriel de la Porte, son oncle. Pour prouver la considération où il étoit dans sa Province, & le cas qu'on faisoit de ses services, on rapporte une Lettre qui lui fut écrite par le Vicomte *de Pompadour*, Lieutenant-Général du haut & bas Limousin, par laquelle il le prie de le venir joindre, pour le service du Roi, à Sarazet en Périgord, où il sera, avec son équipage d'armes & de chevaux, & le plus d'amis qu'il pourra rassembler, même des Mousquetaires à cheval, afin de prendre part à l'honneur qu'il y aura à acquérir. Il avoit épousé, par contrat du 8 Octobre 1601, *Louise Meynard*, fille de noble *Joseph Meynard*, Seigneur de Chauzenejoulx, de Clavafaige, &c. & de *Marie de Beaupoil-Saint-Aulaire*. Il testa conjointement avec elle, le 22 Mai 1641, & étoit mort avant le 21 Mai 1644. Leurs enfans furent : — 1. Joseph, qui suit ; — 2. Gabriel, Prêtre & Curé de Chavagnac en 1655 ; — 3. Marie, alliée, avant le 22 Mai 1641, à *Jacques Selafer*, Greffier du Domaine de la Vicomté de Turenne ; — 4. & Françoise, femme, en 1641, de noble *Mathieu d'Ambert*, Sieur de Sereillac.

V. Joseph de la Porte, Ecuyer, Seigneur de la Retaudie, épousa, par contrat du 2 Octobre 1633, *Anné de Malcap*, fille de noble *Bertrand*, Seigneur de Vierval, & de *Françoise Phelip-de-Saint-Viance*, dont : — 1. Armand, qui suit ; — 2. Jacques, Sieur de Landal, Prêtre en 1684 ; — 3. François, batisé le 17 Juin 1637, reçu Chevalier de Malte : ses preuves furent faites le 2 Mars 1657 ; — & plusieurs filles, vivantes en 1660.

VI. Armand de la Porte, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Palisses & de la Retaudie, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de pied François dans le Régiment de Picardie, par Commission du 18 Décembre 1674, & Commandant, en la même année, conjointement avec *Charles Phelip-de-Saint-Viance*, la Noblesse du haut & bas pays d'Auvergne, qui avoit été convoquée pour le service du Roi, fut maintenu dans la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, par Arrêt du Conseil, rendu contradictoirement le 18 Juin 1668 ; & vivoit encore le 10 Mai 1685. Il avoit épousé, par contrat du 13 Juin 1655, *Clémence de Mauriolles*, fille de *Léonard de Mauriolles*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Clémence de Cosnac*, cousine de *Daniel de Cosnac*, Archevêque d'Aix, & Prélat-Commandeur des Ordres du Roi, dont : — 1. Joseph, qui suit ; — 2. Jacques, Sieur de Condol, Prêtre ; — 3. Françoise, veuve de *Jean de Cosnac*, Seigneur de Saint-Michel, en 1712 ; — 4 & 5. Madelene & Jeanne, Religieuses Maltoises au Couvent de Saint-Marc, à Martel en Querci, où elles firent leur preuve le 27 Décembre 1690. Madelene, l'aînée, fut depuis Grand'Prieure dudit Couvent.

VII. Joseph de la Porte, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Porte, dans la paroisse de Lissac, & de la Retaudie, co-Seigneur de Lissac, successivement Lieutenant au Régiment de Crussol, Infanterie, le 2 Février 1683, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied François dans le Régiment Royal des Vaisseaux, par Commission du 24 Octobre même année, puis Capitaine dans le second Bataillon du Régiment de Lorraine, suivant un Congé qui lui fut donné par le Duc *de Vendôme*, le 4 Août 1695, pour se faire guérir d'une

blessure qu'il avoit reçue pendant l'investiture de la ville d'Ostalric en Catalogne, fut pourvu, le 29 Octobre 1699, d'un office de Lieutenant des Maréchaux de France en la Sénéchaussée de Brives, dont il prêta serment le 17 Avril 1700, & mourut avant le 9 Août 1739. Il avoit épousé, par contrat du 10 Mai 1686, *Marie-Pascal de Mirandol*, fille de *Claude*, Seigneur de Caquereix, & de *Balthasard de Bars*. Elle testa le 3 Septembre 1692, & laissa pour enfans: — 1. Antoine, qui suit; — 2. N..., femme de *Germain de Meynard*, Ecuyer, Seigneur de Mezel; — 3. & Clémence, mariée, par contrat du 2 Juillet 1715, avec *Antoine de Bars*, Ecuyer, Seigneur de la Faurie & de Vierval.

VIII. Antoine de la Porte, Ecuyer, Seigneur de la Retaudie & de Caquereix, co-Seigneur de Lissac, Cornette dans le Régiment Dauphin, par Brevet du 5 Février 1709, épousa, par contrat du 20 Octobre 1712, Damoiselle *Marguerite d'Aubery*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Julien, de Monnoie & de Padirac, co-Seigneur de la Chapelle &c. & de Dame *Anne de Saint-Chamans-Longueval*. De ce mariage sont issus: — 1. Joseph, qui suit; — 2. François, batisé le 20 Octobre 1718, Chevalier de Malte, sur ses preuves admises au grand Prieuré d'Auvergne, le 19 Mai 1731, puis Page du Grand-Maître en 1737; — 3. & Jeanne, mariée, par accord du 27 Mai 1734, avec *Jean de Marqueyssac*, Ecuyer, fils de *Pierre de Marqueyssac*, Seigneur de Crozes en Querci, & de la Gilardie en Périgord, & de *Marguerite de Maledent*.

IX. Joseph de la Porte, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Porte, de la Retaudie, co-Seigneur de Lissac, né le 20 Août 1713, successivement Lieutenant dans le Régiment du Perche, Infanterie, le 20 Septembre 1736, Aide-Major en Octobre 1741, Capitaine, le 1 Mars 1744, de ce Régiment, devenu, le même mois, le Régiment des Gardes-Lorraines; Major au Régiment des Grenadiers Royaux de Kermeleст le 10 Avril 1745, puis de ceux de Coincy les 28 Mars 1746, & 1 Mars 1747; Chevalier de Saint-Louis en 1746; Lieutenant-Colonel d'Infanterie en 1747; Major de la place à Toulon le 8 Décembre même année; & Lieutenant de Roi de Sarlouis le 17 Mars 1750, s'est trouvé au siége de Philisbourg, fit toutes les campagnes suivantes; fut chargé, en qualité d'Aide-Major, du détail du premier détachement qui passa le War en 1744, pour attaquer le moulin, retranchemens & Château d'Apremont dans le Comté de Nice; se distingua à l'attaque des hauteurs de Demont, à Montalban, &c.; chargé, en qualité de Major de la tranchée, par M. le Prince *de Conty*, de la distribution des troupes chaque jour au siége de Coni en 1744, il y fut blessé d'un coup de fusil à la tête; & quittant la tranchée pour faire manœuvrer son Régiment à la bataille qui se donna ensuite, il fut détaché, avec deux Lieutenans & 60 Volontaires, pour éclairer la retraite des ennemis; fit plusieurs prisonniers, prit les mules & chevaux de main de M. *d'Auguibert*, Lieutenant-Général au service du Roi de Sardaigne; & le Prince *de Conty*, en récompense de ses services, lui fit présent d'un cheval napolitain, harnaché & caparaçonné, qui faisoit partie de cette prise, dont le reste fut vendu au profit de son détachement. Il fit ensuite la campagne d'Allemagne en 1745, se trouva au siége de Mons en 1746, fut chargé, par M. *de Fenelon*, Lieutenant-Général, de couper la palissade, prit, en plein jour, un petit ouvrage, s'y maintint malgré le feu du grand bastion, y reçut une contusion à la cuisse, par une balle qui s'applatit contre la lame de son épée: ce fut alors qu'il reçut la Croix de Saint-Louis. Il servit encore, la même année, au siége de Charleroy, qui ne dura que quatre jours, en qualité de Major de tranchée; entra le premier dans la place, & M. *de Beaufort*, lui remit, pour ôtages, un Colonel Hollandois & un Lieutenant-Colonel Autrichien, qu'il fut chargé de conduire au Prince *de Conty*, auquel il les présenta. En considération de ses services & autres, on lui envoya, au commencement de 1747, la Commission de Lieutenant-Colonel d'Infanterie. Le Maréchal *de Lowendal*, avant & après le siége de Namur, le chargea encore de plusieurs détachemens. Pendant tout ce siége, il porta l'ordre aux Ducs *de Pecquigny* & *de Fitzjames*, & au Marquis *de Chauvelin*, & leur servit d'Aide-de-Camp lorsqu'ils étoient de tranchée, sans interruption de ses autres fonctions. Le détail de ses services

feroit trop long, il suffit de dire que la tumeur qu'il reçut à la cuisse, faisant craindre que les suites n'en fussent dangereuses, le Comte *d'Argenson*, alors Ministre de la Guerre, l'envoya Major à Toulon, avec promesse de la premiere Lieutenance de Roi vacante, & il y fut encore employé par le Maréchal *de Belle-Isle*. Sa conduite active & intelligente lui procura la Lieutenance de Roi de Sarlouis, dont il s'est démis, avec une pension de retraite sur le Trésor Royal, suivant la Lettre du Maréchal *de Belle-Isle*, alors Ministre de la Guerre, du 6 Décembre 1759. Il est Lieutenant de MM. les Maréchaux de France en la Sénéchaussée de Brives, depuis le 4 Février 1745, & a épousé, par contrat du 9 Août 1739, *Marie de Fenis*, lors veuve de *Jean Borderie*, Ecuyer, Seigneur de Vernejoux, & fille de *François-Martial de Fenis*, Ecuyer, Seigneur de la Prade, Baron de Gouzon, Conseiller du Roi en son Grand-Conseil, & de *Gabrielle Merigot-de-Sainte-Fere*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *d'argent, à trois pals de gueules alaisés par le bas, mouvans d'une devise ou fasce de même ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

PORTE-DE-LUSIGNAC (DE LA), en Périgord. N'ayant rien reçu sur cette ancienne Noblesse, nous ne pouvons que répéter ici ce que nous en avons dit dans le *Tome VI*, *p.* 177 *& suiv.* de notre premiere Edition.

GEOFFROI, Seigneur DE LA PORTE, vendit, le 8 des Ides du mois d'Octobre 1262, du consentement d'ITHIER, qui suit ; & d'AIMAR DE LA PORTE, ses enfans, les Terres de la Bachelerie, à *Guillaume* & *Arnaud Bachelard*.

ITHIER DE LA PORTE, Seigneur dudit lieu, vivoit encore en 1290, & eut pour enfans : — ARNAUD, qui suit ; — GEOFFROI, Donzel de Lusignac ; — & MARIE, alliée avec *Pierre Helie*, Damoiseau.

ARNAUD, Seigneur DE LA PORTE & de Lusignac en 1301, laissa pour fils :

ITHIER DE LA PORTE, II. du nom, Seigneur de la Porte en 1340, qui fut pere — d'ARNAUD, qui suit ; — & d'ANNE, mariée avec *Hélie Roux*, de la paroisse de Montberlou en Périgord.

ARNAUD DE LA PORTE, II. du nom, Seigneur de la Porte, Damoiseau de Lusignac, épousa, en 1370, *Huguette Foucaud*, dont :

AIMAR DE LA PORTE, Seigneur de la Porte, qui fit hommage, le 13 Mai 1400, à *Pierre*, Évêque de Périgueux, à cause de la Viguerie du Bourg de Lusignac & du Mas du Colombier, comme héritier d'ARNAUD DE LA PORTE, son pere, Damoiseau. Il épousa *Marie Comte*, dont : — 1. HÉLIE ; — 2. ALAIN, qui suit ; — 3 & 4. GUILLAUME & ALMODIE.

ALAIN DE LA PORTE, Seigneur de la Porte, &c. épousa, en 1440, *Agnès de Plédéran*, Dame de Champniers, de laquelle il eut : — JEAN, qui suit ; — & TRISTAN, Chevalier, Seigneur de la Veitour.

JEAN DE LA PORTE, I. du nom, Seigneur de la Porte, de Champniers, &c. épousa, en 1480, *Jeanne du Bari*, & en eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. autre JEAN, Protonotaire du Saint-Siége Apostolique ; — 3. & PAUL.

JEAN DE LA PORTE, II. du nom, Seigneur de la Porte, &c. épousa, 1°. en 1522, Demoiselle *Catherine de la Balme* ; & 2°. *Léonarde de Joumard*. Du premier lit vinrent : — 1. RAIMOND, qui suit ; — 2. BERTRAND ; — 3. JACQUETTE ; — 4. MARIE ; & du second lit : — 5 & 6. JEAN & GUILLAUME. Leur pere, JEAN, II. du nom, testa le 11 Octobre 1540, fit des legs à tous ses enfans ; institua héritier universel BERTRAND DE LA PORTE, son second fils du premier lit, & lui substitua ses autres enfans.

RAIMOND DE LA PORTE, Seigneur de la Porte, &c. épousa, en 1566, *Marguerite de Lambert*, fille de *Bertrand de Lambert*, Magistrat au Siége de Périgueux, & de *Jeanne de Caux*, dont :

JEAN DE LA PORTE, III. du nom, Seigneur de Lusignac, &c. marié, en 1611, à *Françoise de Beynac*, fille de *Jean* Seigneur de la Roque & de Tayac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & de *Marie de Fumel*. Leurs enfans

furent : — 1. PIERRE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Capitaine & Major de la ville & Citadelle de Metz ; — 3. autre PIERRE, Prieur de Cornuel & Curé de Lusignac.

PIERRE DE LA PORTE, Seigneur de la Porte, de Lusignac, Baron de la Saludie, épousa, en 1651, *Marie de Lageard*, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Saint-Martial, & de *Renée Goulard*, dont :

HÉLIE-JEAN DE LA PORTE, Chevalier, Seigneur de Lusignac, &c. qui épousa, en 1674, *Marthe de la Touche*, fille de Messire *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Chillac, & de *Marguerite Cholet*. De ce mariage est issue, entr'autres enfans : — MARIE DE LA PORTE-DE-LUSIGNAC, née le 26 Janvier 1680, reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1688, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *d'azur, à deux loups passans d'or l'un sur l'autre, à une fasce de gueules.*

PORTE-DE-RIANTS (DE LA), en Berri : Maison connue dès l'an 1000, par des titres qui représentent les Seigneurs qui en sont sortis, figurans avec les plus grands & les plus puissans Seigneurs de leur Province, & partageans avec eux le titre de *Chevalier*, & tous les autres avantages affectés seulement à la haute Noblesse.

EUDES DE LA PORTE, Seigneur de Bannegon (Terre située à huit lieues de Bourges), vivant sous le regne de HUGUES-CAPET, est regardé comme l'auteur de cette Maison. Il confirma, avec BÉRAUD, son fils, & *Archambaud de Bourbon*, la donation faite du Fief presbytéral de Bannegon, à l'Eglise de Bourges, par *Eudes*, *Albereda*, sa mere, *Sequaldus* & *Eroisus de Poligny*. C'est de cet EUDES que sont sorties les branches de Bannegon, éteintes vers le milieu du XIVe siécle, celles de Pesselieres & des deux Lions, éteintes depuis, & celle des Seigneurs d'Issertieux, qui subsiste aujourd'hui dans la personne de RENÉ-JOSEPH, Marquis DE LA PORTE-D'ISSERTIEUX, oncle, à la mode de Bretagne, de M. le Marquis DE LA PORTE-DE-RIANTS, marié la nuit du 20 au 21 Février 1746, dont nous parlerons ci-après.

RENÉ-JOSEPH, Marquis DE LA PORTE-D'ISSERTIEUX, qui a de *N... de Faverolles-de-Bleré*, trois fils & une fille, porte pour armes : *d'or, à une bande d'azur*. Supports : *deux sauvages au naturel, tenant leurs massues levées, au bas desquelles pendent des clefs*. Cimier : *une tête de cheval, jettant du feu par la bouche & par les narines.*

Ses alliances sont avec les Maisons de *Bellesme*, des *Barres*, de *Châtelus*, de *Blancafort*, de *Rabutin*, de *Mauvoisin*, de *la Grange-d'Arquien*, de *Tilly*, d'*Anlezy*, d'*Estampes*, *le Groin*, de *Couraud*, de *Rochechouart*, de *Montmorin*, de *la Roche-Andry*, de *Salignac*, de *Bonneval*, d'*Escars*, du *Plessis-Liancourt*, de *Culant*, &c.

GUI-FRANÇOIS DE LA PORTE, Comte de Briou, un des descendans de cette Maison, a eu de son mariage avec *Léonarde de Guillon* :

GUI-FRANÇOIS DE LA PORTE-DE-RIANTS, dit *le Marquis de Riants*, Chevalier, Comte de Briou, Baron de Villeray au Perche, & de la Brosse en Beauce, ci-devant Guidon des Chevaux-Légers de Bretagne, né le 29 Octobre 1719, marié, à Paris la nuit du 20 au 21 Février 1746, avec *Henriette-Bibienne Colbert-de-Croissy*, née le 10 Janvier 1727, fille de *Jean-Batiste-Joachim Colbert*, Marquis de Croissy, Baron de Nogent, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Capitaine des Gardes de la Porte, & de *Françoise-Bibienne de Franquetot-de-Coigny*, fille du Maréchal *de Coigny*, & petite-fille de M. le Marquis *de Torcy*, Ministre & Secrétaire d'Etat, & Commandeur des Ordres du Roi. Leurs enfans sont : — HENRI, né le 27 Mai 1753 ; — & ANTOINETTE, née le 1 Décembre 1746.

Le Marquis DE LA PORTE joint à son nom celui de *Riants*, en vertu de la substitution faite en sa faveur par le testament de feu *Denis de Riants*, dit *le*

Marquis de Riants, Brigadier des Armées du Roi, & Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berri, mort le 27 Avril 1745.

Il porte : *écartelé au 1 & 4 d'or, à une bande d'azur*, qui est DE LA PORTE ; *au 2 & 3 d'azur, semé de trefles d'or, à deux barres adossées de même.* Supports : *deux licornes*, qui est DE RIANTS.

Voyez sur cette ancienne Maison l'*Histoire de Berri* par *la Thaumassiere*, & le *Mercure de France du mois de Mars 1746, p. 267 & suiv.*

PORTERIE (DE LA), autrement *Delly* ou *Dely Porteria :* Ancienne Famille originaire d'Espagne, établie depuis dans le Comté d'Armagnac. Le premier que l'on connoisse est

I. FERDINAND DEYLH, qualifié de *vaillant homme, noble Seigneur*, dans des Lettres de *Jean*, Comte *d'Armagnac*, données au Château de Mauvesin, la veille des Calendes d'Octobre de l'an 1432, lesquelles portent que le Roi de Castille, en considération de ce que ledit FERDINAND DEILH avoit défait & mis en fuite les Sarrazins devant le Château de Medina-Cœly, lui avoit permis de décorer l'écusson de ses armes de celles de son Royaume, & d'ajouter à son nom celui d'y *Porteria.* De sa femme, qu'on ne connoît point, il laissa :

II. ALPHONSE DEILH Y PORTERIA, Seigneur Damoiseau de Pominet, le premier de sa Famille qui passa en France, où il s'établit dans le Comté d'Armagnac. Il vint, en 1429, avec la permission du Roi d'Arragon, à la tête de 100 Nobles Volontaires, sur la frontiere du Bourdelois, pour donner secours à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, qui alors étoit en guerre contre les Anglois. Il les combattit & les vainquit au siége du Château d'Armeliano, qu'il prit sur eux & fit la garnison prisonniere. Le Comte *d'Armagnac* voulant reconnoître ses importans & signalés services, lui donna, par Lettres-Patentes datées du Château de Mauvesin la veille des Calendes d'Octobre 1432, en propriété le territoire de Pominet avec ses dépendances, qu'il ne garda que peu de tems, & le créa son Ecuyer-Damoiseau. ALPHONSE épousa *Marie de Cardenau*, du Comté d'Armagnac, qualifiée *Dona Seignora* dans le contrat de mariage de leur fils, daté du 1 des Calendes de Décembre 1499. Dans ce même contrat ALPHONSE est qualifié *noble & religieux homme*, & *noble & puissant* dans une transaction de l'an 1550. Il mourut avant le mariage de son fils, nommé

III. ANTOINE DEIL Y PORTERIA, né au Cardenau dans le Comté d'Armagnac, Capitaine-Commandant, pour le Roi, les troupes de gens d'armes à pied & à cheval sur l'Adour en Bigorre, Pardiac & Chalosse. Il est qualifié *honorable homme* & *Noble* dans son contrat de mariage, du 1 des Calendes de Décembre 1499, avec noble *Elisabeth de Sumia* ou *Susmion ;* & *noble Seigneur Antoni della Porteria, Commandant les troupes de guerre le long de l'Adour*, dans une transaction du 14 Janvier 1550. Il laissa, entr'autres enfans : — ARMAND DELLA PORTERIA, Sieur du Cardenau, qui suit ; — & PHILIPPE DELLA PORTERIA, qualifié de *noble Seigneur* dans une transaction qu'il passa avec son frere aîné, le 14 Novembre 1550.

IV. Noble ARMAND DELLA PORTERIA, Sieur du Cardenau, est le premier qui francisa son nom en s'appellant *de la Porterie*, que ses descendans ont toujours porté depuis. Il est qualifié *Capitaine de 100 hommes d'armes, & habitant au Comté d'Armagnac*, dans son contrat de mariage du 3 Septembre 1549, avec Damoiselle *Marthe de Berail-de-Lons*, fille de noble *Jean de Berail*, Seigneur de Saint-Orens. Ayant eu quelques différends avec PHILIPPE DE LA PORTERIE, son frere puîné, sur ce que par le contrat de mariage de leurs pere & mere ; il avoit stipulé que les biens d'ALPHONSE DELLA PORTERIA, & de la Seignora *Marie de Cardenau*, leurs ayeul & ayeule, appartiendroient au fils aîné qui naîtroit de ce mariage, il transigea avec lui par acte du 14 Janvier 1550. Il assista, le 16 Août 1589, au contrat de mariage de son fils, & ne vivoit plus, ainsi que sa femme, le 8 Février 1594. Son fils fut

V. Noble JEAN DE LA PORTERIE, Sieur du Cardenau, Capitaine au Régiment de

de Navarre, marié, par contrat du 16 Août 1589, à Damoiselle *Catherine de Castera-de-Durfor*, dotée par *Catherine d'Ornesan*, Dame de Roquelaure, sa mareine & parente, qui, en considération dudit mariage, lui promit la somme de 3000 écus petits, payable dans un an. Ledit JEAN transigea avec noble *Michel de Berail*, Seigneur de Saint-Orens de Lons, le 10 Avril 1595, au sujet de la succession du Seigneur de Saint-Orens, son ayeul maternel. Il vivoit encore le 13 Février 1624, & eut pour enfans : — LEGER, qui suit ; — & JEAN DE LA PORTERIE, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, mort dans la ville de Sedan, des blessures qu'il avoit reçues, en 1636, dans l'armée commandée par le Cardinal *de la Valette* & par le Duc *de Saxe-Weymar*.

VI. Noble LEGER DE LA PORTERIE, Sieur du Cardenau, Ecuyer, fut fait Lieutenant, puis Capitaine au Régiment de la Marine, par Commission du 15 Septembre 1661. Il épousa, par contrat du 10 Octobre 1619, *Bernarde de Carget*, niéce de noble *Jean-François Barbé de la Claverie*, Seigneur & Baron de Souplets, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté. Il fit son testament au Cardenau le 29 Avril 1675, & sa veuve, le sien, le 18 Janvier 1678. Leurs enfans furent, entr'autres : — 1. DOMINIQUE DE LA PORTERIE-DU-CARDENAU, que sa mere institua son héritier par son testament. Il entra dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi en 1661, où il servit l'espace de sept années ; fut Sous-Brigadier pendant les trois dernieres, & fit les campagnes de Hollande & de Flandres. Il eut un congé honorable de M. *Colbert-de-Vandiere*, Commandant de la Compagnie, daté du 20 Janvier 1668, pour aller commander une Compagnie au Régiment de la Marine, que Sa Majesté lui donna la même année, en considération de ses services. Il fut fait Commandant d'un Bataillon au même Régiment, au mois de Juillet 1688, eut le même mois, de Sa Majesté, une pension de 500 livres ; fut fait Lieutenant-Colonel du Régiment de Charolois, par Commission du mois d'Octobre 1692 ; servit, en cette qualité, dans l'armée du Roi ; fut blessé aux siéges de Namur au mois de Juin précédent, & d'Ath en 1697, dans l'armée commandée par le Maréchal *de Villeroy* ; servit depuis dans les Sevennes en 1703, sous les ordres des Maréchaux *de Montrevel* & *de Villars* ; battit & défit 1200 Camisards, dans une rencontre qu'il en fit, avec son Régiment : en considération de cette action, le Roi lui donna la Croix de Saint-Louis. Il eut depuis l'honneur de lui être présenté par le Maréchal *de Noailles*, & Sa Majesté lui accorda une nouvelle pension de 600 livres. Il servit aussi en Italie en 1705, 1706, & en Espagne en 1707, où il fut tué d'un coup de canon, montant la tranchée au siége de Denia, le 20 Juillet de la même année ;

2. MICHEL DE LA PORTERIE, nommé dans les testamens de ses pere & mere des 29 Avril 1675, & 18 Janvier 1678. Il embrassa depuis l'état ecclésiastique ; — 3. JEAN-BATISTE, qui suit ; — 4. & CHARLES DE LA PORTERIE, Sieur de Castermerle, Enseigne de la Compagnie-Colonelle au Régiment de la Marine, puis Capitaine d'une Compagnie au même Régiment, par Commission du mois d'Août 1661. Il servit Volontaire en cette qualité dans l'armée du Maréchal *de Schomberg*, en 1675, en Roussillon, où il fut blessé au siége de Bellegarde le 7 Juillet de la même année, & mourut de sa blessure, comme il conste par le certificat de ce Maréchal, du 20 Octobre suivant.

VII. JEAN-BATISTE DE LA PORTERIE, Sieur de la Plaigne & du Cardenau, fut d'abord Enseigne de la Compagnie de la Porterie, son frere aîné, au Régiment de la Marine, Lieutenant de celle de Saint-Romans au même Régiment, & Capitaine le 24 Octobre 1683 ; Aide-Major du Régiment de Charolois le 14 Octobre 1693, puis Major le 28 Septembre 1696. Servant, avec son Régiment, en Savoie le 25 Avril 1705, le Roi le nomma Major de Nice, & lui donna, le 25 Août suivant, une Commission pour aller commander à Sospello, au Comté de Nice, où il fut attaqué par l'armée du Duc *de Savoie*, commandée en personne par ce Prince, qui alloit assiéger Toulon. Il fit la plus ferme résistance, & ne céda la place que par la grande supériorité de force. Le Duc *de Berwick*, sous les ordres duquel il servoit alors, lui écrivit la Lettre suivante.

« On ne sçauroit être plus content de vous que je le suis, Monsieur, de la » façon ferme & distinguée dont vous vous êtes comporté à Sospelle, je vous » prie d'être persuadé qu'il ne se présentera pas d'occasion ou je puis vous faire » plaisir & rendre justice à votre mérite, que je ne le fasse de bon cœur. Je » suis très-véritablement, &c. signé, le Duc *de Berwick* ».

Trois mois après, Sospelle fut repris par les troupes du Roi. Le Sieur DE LA PORTERIE y fut renvoyé par une seconde Commission de Sa Majesté, du 9 Octobre 1707, pour y commander aux gens de guerre & aux habitans. S'étant retiré chez lui, il y fit son testament le 25 Octobre 1726, mourut au Cardenau le 20 Septembre 1727, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Michel, sa Paroisse. Il avoit épousé 1°. une Dame nommée *Phister*, en Suisse; & 2°. étant en garnison à Thuin, dans l'Evêché de Liége, par contrat passé le 14 Mai 1697, Damoiselle *Marie-Josephe de Marchot*, laquelle ne vivoit plus le 25 Octobre 1726. Il eut du premier lit: — 1. LOUIS DE LA PORTERIE, reçu Enseigne de la Compagnie-Colonelle du Régiment de Charolois au mois d'Octobre 1701, tué à l'âge de 15 ans au combat de Quievrin; & du second lit: — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. & PHILIPPE DE LA PORTERIE, né le 13 Janvier 1711, fait Lieutenant dans le Régiment de Pons-Lorraine, Infanterie, au mois de Novembre 1731, puis Capitaine dans le même Régiment, appellé *Marsan*, le 20 Août 1739, Aide-Major au même Régiment, depuis appellé *Bouzols*, le 23 Avril 1745, Chevalier de Saint-Louis au mois de Juillet 1747; Sergent-Major dudit Régiment, appellé *Mailly*, le 24 Avril 1748, tué à la bataille de Rosbac au mois de Novembre 1757, dans l'armée commandée par M. le Maréchal *de Soubise*.

VIII. FRANÇOIS DE LA PORTERIE, batisé en l'Eglise Saint-Michel de Lavardens, au Diocèse d'Auch, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, institué par son pere héritier universel de tous ses biens, eut d'abord un Brevet de Cornette de la Compagnie de Bressay dans le Régiment de Chevreuse, Cavalerie, le 1 Octobre 1733; fut Lieutenant de la Compagnie de Pressures au même Régiment, le 6 Mai 1737, passa, le 17 Mai 1738, au Régiment du Mestre-de-Camp-Général de Dragons, en qualité de Capitaine; se trouva à l'escalade de Prague, au siége d'Egra, dans le corps d'armée commandé par M. le Comte *de Saxe*, au combat de Sahay en Bohême, au siége de Prague, dans l'armée commandée par les Maréchaux *de Broglie* & *de Belisle*, où il fut blessé d'un coup de fusil à la tête, dans une sortie faite en plein jour le 23 Août 1742; à la bataille de Dettingen en 1743, dans l'armée commandée par le Maréchal *de Noailles*, où il eut un cheval tué sous lui; servit dans l'armée du Roi, commandée par Sa Majesté en personne, en 1741; fit les campagnes suivantes, se trouva aux siéges de Menin & d'Ypres; fut blessé à ce dernier d'un éclat de bombe à l'épaule; reçut de Sa Majesté la Croix de Saint-Louis; continua de servir, après son rétablissement, au siége de Furnes, au mois de Juillet 1744, sous M. le Comte *de Lowendal*; à ceux des ville & Citadelle de Tournay; se trouva à la bataille de Fontenoy; à la surprise de Gand, au siége de Dendermonde en 1745, à celui de Bruxelles, sous les ordres du Maréchal *de Lowendal*, à celui des ville & Citadelle de Namur, sous les ordres du Maréchal *de Saxe*, où il reçut un coup de fusil à la jambe, & eut 500 livres de gratification au mois de Mars 1747; s'est encore trouvé au siége de Berg-op-Zoom, à ceux des Forts d'Anvers, Fréderic-Henri & de Lillo, sous les ordres du Maréchal *de Lowendal*; porta la nouvelle de la prise de cette derniere place au Roi, qui lui donna un Brevet de Colonel le 19 Novembre 1747; fut fait Major du même Régiment le 1 Mars 1748; se trouva au siége de Mastricht, fait par le Maréchal *de Saxe*; obtint, en 1751, une pension de 800 livres sur l'Ordre de Saint-Louis; fit la campagne de 1757, en qualité de Major-Général de Dragons; se trouva à la bataille d'Hastembeck, sous les ordres du Maréchal *d'Estrées*; eut sa pension augmentée de 2000 livres; fut fait Lieutenant-Colonel de son Régiment le 6 Mai 1758; nommé, le 10 Février 1759, Brigadier des Armées du Roi; eut la survivance du gouvernement de la Citadelle d'Arras, avec une pension de 3000 livres sur le Trésor Royal, le 13 Mars 1761; fit la campagne

de cette année en qualité de Brigadier, & commanda la Brigade de Dauphin, Dragons, sous les Maréchaux *de Soubise* & *de Broglie;* fut employé pendant l'hiver de la même année à Limbourg, commanda les Brigades de Dauphin & de Choiseul, Dragons; servit en 1761 au Camp de Dunkerque, sous le Comte *d'Hérouville*, Lieutenant-Général; fut créé Maréchal-de-Camp des Armées du Roi à la promotion du 25 Juillet 1762, que la paix fut conclue; & le Roi ayant fait établir, en 1764, des Ecoles d'Equitation de Cavalerie & de Dragons, celle de Dragons à Cambray, Sa Majesté lui en donna le Commandement, avec celui de la Ville, sous la direction du Marquis *de Barbançon*, Lieutenant-Général. Il a servi avec succès dans cette place l'espace de 5 ans que dura l'Ecole. Le Duc *de Choiseul*, alors Ministre de la Guerre, fut la voir, & en fut si satisfait, que sur le compte qu'il en rendit au Roi, Sa Majesté accorda 68 graces à l'Ecole, & 6000 livres de gratification annuelle au Sieur DE LA PORTERIE, auquel Sa Majesté a conservé, à la suppression de l'Ecole, le Commandement de la ville de Cambray, & y a ajouté celui de la Citadelle le 12 Mai 1775. Il a épousé, par contrat du 14 Septembre 1764, Damoiselle *Marguerite de Lamouroux-de-Saint-Julien*, fille de *François de Lamouroux-de-Saint-Julien*, Ecuyer, Trésorier-Général des Etats du Languedoc, & d'*Anne-Marie-Françoise Durane*, fille de *N... Duranc*, Ecuyer, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi & Chevalier de Saint-Louis, dont: — 1. LOUIS-CHARLES-FRANÇOIS DE LA PORTERIE, né à Cambray le 23 Juin 1765; — 2. LOUIS-JOSEPH-PAUL-ELEONOR, dit *le Chevalier* DE LA PORTERIE, aussi né à Cambray le 18 Septembre 1767; — 3. LOUISE-PAULINE. Les deux derniers ont été tenus sur les Fonts de batême par S. A. S. M. le Prince *de Condé*.

Les armes: *de gueules, à une porte d'or, sommée de trois tours de Castille d'argent*, par concession du Roi de Castille à FERDINAND DEILH, *le tout maçonné de sable, crénelé & soutenu par deux lions d'or affrontés & posés sur une terrasse d'argent, mouvante de la pointe de l'écu; au chef aussi d'argent, chargé de trois étoiles de gueules.*

PORTES (DE), en Languedoc, Diocèse de Mirepoix.

Nom qui a été donné par Sa Majesté à la Terre & Seigneurie de *Manses*, par Lettres-Patentes delivrées à Versailles au mois de Février 1747, enregistrées au Parlement de Toulouse le 25 desdits mois & an, & en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier le 12 Mars suivant, en faveur de *François-Joseph de Portes-de-Pardailhan*, Président aux Enquêtes du Parlement de Toulouse, ses enfans, postérité & descendans, & ce en considération de l'ancienneté de sa Famille, & des services de ses ancêtres dans les différens emplois militaires, & dans les principales charges de la Magistrature. Voyez MANSES.

* PORTES-BERTRAND, en Vivarais.

Seigneurie considérable, acquise, le 10 Février 1321, de *Guillaume de Randon* (*Polignac*), par *Raimond de Guilhem*, Seigneur de Budos, cinquieme ayeul de *Jacques de Budos*, en faveur duquel la Baronnie de *Portes* fut érigée en *Comté* l'an 1585, & qui fut honoré, en 1595, du Collier de l'Ordre du Saint-Esprit. Son fils, *Antoine-Hercule*, qui fut aussi reçu, en 1619, Chevalier des Ordres du Roi, obtint, au mois de Décembre 1613, des Lettres, portant érection de la Vicomté de *Portes* en *Marquisat*, qui passa, en 1698, dans la Maison de *Conty*, en vertu du testament de *Marie-Félicie de Budos*, laquelle institua son héritier universel ARMAND DE BOURBON, Prince de Conty, petit-fils, par sa mere, *Charlotte de Montmorency*, de *Louise de Budos*, sa tante.

PORTIER, en Bourgogne. *Voyez* FROLOYS, *Tome VI* de ce Dictionnaire. Il en est aussi parlé dans le Nobiliaire des Sires *de Salins*, *Tome II*, *p.* 201.

PORTIER-DE-MARIGNY: Famille dont il est fait mention dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI*, *p.* 311, & *Tome VIII*, *p.* 345.

ENGUERRAND LE PORTIER, Chevalier, Seigneur de Rosey, & de Lyons en

partie, vivoit en 1150, & fut pere de — HUGUES, Chevalier, Seigneur de Rosey, marié à *Mahaud*, Dame *de Marigny*, veuve de *Richard*, Seigneur *de Leger*, de laquelle il eut — ENGUERRAND, II. du nom, Seigneur de Marigny, qui prit le nom de sa mere, & vivoit en 1240. Il eut pour fils:

PHILIPPE DE MARIGNY, Seigneur d'Ecouis, marié deux fois. Il eut de sa premiere femme: — 1. ENGUERRAND, qui suit; de la seconde: — 2. PHILIPPE, Evêque de Cambray en 1306, Archevêque de Sens en 1309, mort à Paris en 1325, & enterré dans l'Eglise des Chartreux, du côté gauche du grand Autel; — 3. & JEAN, Chantre de Notre-Dame de Paris, ensuite Evêque, Comte de Beauvais, Pair de France en 1312, Garde des Sceaux en 1329, nommé à l'Archevêché de Rouen par le Pape CLÉMENT VI, & décédé le 26 Décembre 1351.

ENGUERRAND DE MARIGNY, III. du nom, Comte de Longueville, Seigneur de Marigny, &c. Pannetier de la Reine, fait Chambellan de France par le Roi PHILIPPE *le Bel*, obtint de ce Prince le Comté de Longueville en Mai 1301, l'Intendance de ses Finances & de ses Bâtimens, & la Capitainerie du Louvre; mais après la mort de PHILIPPE *le Bel*, le Comte *de Valois*, jaloux de sa fortune & de l'autorité qu'il avoit eue, se prévalant de son crédit auprès du nouveau Roi, LOUIS HUTIN, son neveu, lui fit faire son procès, & le fit exécuter au gibet de Montfaucon le 30 Avril 1315, âgé d'environ 50 ans. Dix ans après, son corps fut enterré honorablement en l'Eglise Collégiale d'Ecouis. Il laissa de *Jeanne de Saint-Martin*, sa premiere femme:

LOUIS, Seigneur DE MARIGNY, &c. dernier mâle de sa Maison, marié à *Roberte de Baumez*, qui eut — IDE DE MARIGNY, mariée, par ses oncles, en 1348, à *Jean*, III. du nom, Vicomte *de Melun*, Comte de Tancarville, Chambellan de France, morte, sans enfans, au mois de Septembre 1391.

Les armes de la Maison de MARIGNY étoient: *d'azur, à deux fasces d'argent.*

PORTOCARRERO: Maison considérable d'Espagne, qui a formé plusieurs branches.

La premiere a fait dix-huit degrés jusqu'à BALTHASARD PORTOCARRERO, né le 28 Octobre 1674. — La seconde en a produit dix. — La troisieme est celle des Seigneurs & Comtes de Palma, aussi éteints dans la personne de LOUIS PORTOCARRERO, mort en 1557, ne laissant qu'une fille unique.

La quatrieme branche est celle des Marquis d'Almenara, Comtes de Palma, qui ont formé dix-neuf degrés jusqu'à JOACHIM PORTOCARRERO, Marquis d'Almenara, né le 27 Mars 1681.

La cinquieme est celle des Comtes de la Monclova, qui subsiste dans les enfans de MELCHIOR PORTOCARRERO-DE-LA-VEGA, Comte de la Monclova.

La sixieme est celle des Seigneurs de Guadamelana, éteints dans FRÉDERIC-MANRIQUE PORTOCARRERO, mort en 1649, sans postérité.

Et la septieme est celle des Comtes de Medelin, Ducs de Camina, éteints dans PIERRE LUITGARD DE MENESES-PORTOCARRERO, Duc de Camina. Voyez *Moréri*, édition de 1759, & *Imhoff*, dans ses vingt Familles d'Espagne.

* **PORTUGAL**: Royaume héréditaire dans la partie Occidentale de l'Espagne, un des plus petits Etats de l'Europe, néanmoins un des plus considérables par sa fertilité & ses richesses.

Ce Royaume a commencé dans la personne d'ALPHONSE-HENRIQUEZ, fils de HENRI DE BOURGOGNE, & arriere-petit-fils du Roi de France ROBERT *le Dévôt*, le 25 Juillet 1133. — PHILIPPE II, Roi d'Espagne, comme fils d'une sœur de HENRI, Cardinal, Archevêque de Braga, & puis Roi, envahit le Royaume de Portugal en Août & Septembre 1580.

La Maison de *Bragance* a été élevée sur le Trône, aux droits de l'héritiere légitime d'un frere du Cardinal, Roi le 1 Décembre 1640. Le titre de *Roi Très-Fidele* a été accordé aux Rois de Portugal par le Pape BENOÎT XIV.

JOSEPH, né le 6 Juin 1714, Roi de Portugal & des Algarves, au-deçà & au-

delà de la Mer d'Afrique, Seigneur de la Guinée & de la Conquête, navigation & commerce de l'Ethiopie, de la Perse, de l'Arabie & des Indes, Grand-Maître des Ordres de Christ, Avis & Saint-Jacques, fils aîné du Roi Jean, V. du nom, & de Marie-Anne-Josephe-Antoinette d'Autriche, seconde fille de l'Empereur Léopold, titré d'abord Infant Don Joseph, devenu héritier présomptif, & en cette qualité Prince du Brésil, a succédé au Trône le 31 Juillet 1750, & a été proclamé solemnellement le 7 Septembre suivant. Il a épousé, le 19 Janvier 1729, Marie-Anne-Victoire, Infante d'Espagne, sœur du Roi d'Espagne regnant, née le 31 Mars 1718, dont: — 1. Dona Marie-Françoise-Elisabeth-Josephe-Antoinette-Gertrude, qui suit; — 2. Dona Marie-Anne-Françoise-Josephe-Ritte-Jeanne, seconde Infante de Portugal, née le 8 Octobre 1736; — 3. Dona Marie-Françoise-Dorothée, troisieme Infante de Portugal, née le 21 Septembre 1739, morte; — 4. & Dona Marie-Françoise-Bénédictine-Anne-Elisabeth-Josephe-Antoinette-Laurence-Ignace-Thérese-Gertrude-Ritte-Anne-Rose, quatrieme Infante de Portugal, née le 25 Juillet 1746.

Dona Marie-Françoise-Elisabeth-Josephe-Antoinette-Gertrude, née le 17 Décembre 1734, Princesse du Brésil, a épousé, le 6 Juin 1760, Don Pedro, Infant de Portugal, frere unique du Roi son pere, né le 5 Juillet 1717, Grand-Prieur de Crato, de l'Ordre de Malte, dont: — 1. Joseph-François-Xavier, Prince de Beïra, né le 20 Août 1761; — 2. Jean-Marie-Louis-Joseph-François-Xavier-de-Paule-Antoine-Dominique-Raphael, né le 13 Mai 1767; — 3. Marie-Anne-Victoire-Josephe-Françoise-Xaviere-de-Paule-Antoinette-Jeanne-Dominique-Gabrielle, née le 15 Décembre 1768; — 4. Marie-Clémentine-Françoise-Xaviere-de-Paule-Anne-Josephe-Antoinette-Dominique-Félicienne-Jeanne-Michelle-Julienne, née le 9 Juin 1774, qui a eu pour parrein le feu Pape Clément XIII, & pour marreine, Dona Marie-Françoise-Bénédictine, &c. sa tante.

PORZOU (du), en Bretagne, du ressort de Saint-Brieux: Famille de laquelle étoit

Guillaume du Porzou, déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 9 Décembre 1670, au rapport de M. *de Bréhan*.

Les armes: *de gueules, au Château d'or*.

POSTEL, dans la haute Normandie, Election de Conches. Ancienne Noblesse, divisée en deux branches, dont nous avons déja parlé dans la premiere Edition de ce Dictionnaire, *in*-8°. *Tome VI, p.* 181 *& suiv.*; mais en voici une filiation plus exacte.

I. Le premier connu est Nicolas Postel, Ecuyer, Seigneur du Colombier, qui vivoit encore en 1360. De *Paule de Sillons*, son épouse, il eut: — 1. Hugues, qui suit; — 2. Jeanne, mariée à *Raoul Faouq*, vivant vers 1380, avec postérité; — 3. & Paule, femme de *Jean Tudert*, vivant vers 1390, aussi avec postérité.

II. Hugues Postel, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres & du Colombier, épousa, le 25 Février 1393, *Jeanne de Courtenay-de-Tanlay*, dont:

III. Robert Postel, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres & du Colombier, Bailli d'Alençon, marié, en 1425, à Damoiselle *Anne le Roux*, de laquelle il eut:

IV. Jean Postel, I. du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, & du Colombier, qui épousa, en 1453, Damoiselle *Marguerite le Velu*. Leurs enfans furent: — 1. Nicolas, Ecuyer, Sieur du Jarrié, mort sans postérité; — 2. Jean, qui suit; — 3. & Louis Postel, Ecuyer, Sieur des Fourneaux, Maître des Requêtes ordinaire du Roi en Normandie, qui eut deux fils: — Henri; — & Charles, Chevalier de Malte.

V. Jean Postel, II. du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, &

du Colombier, épousa 1°. *Marie du Jarrié;* & 2°. en 1489, Damoiselle *Catherine Lesprint*, dont, entr'autres enfans: — THOMAS, qui suit; — & JEAN, l'un de ceux que la ville d'Evreux députa, en 1517, pour complimenter le Roi FRANÇOIS I, lorsqu'il y fit son entrée.

VI. THOMAS POSTEL, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, & du Colombier, fut Conseiller du Roi en l'Echiquier de Normandie sous LOUIS XII, en 1499, suivant l'Histoire de la ville de Rouen par *Farin*, Prieur du Val. Il mourut le 19 Octobre 1519, & avoit épousé, en 1514, *Catherine de Calenge;* de laquelle il eut:

VII. ANTOINE POSTEL, I. du nom, Seigneur & Patron des Minieres, & du Colombier, Conseiller au Parlement de Normandie lors de son institution. Il eut pour ennemi le Chancelier *Poyet*, qui, en plein Conseil, le chargea de plusieurs calomnies, & lui fit donner des Commissaires. Pour éviter la persécution, il fit courir le bruit de sa mort: on mit une bûche dans un cercueil, & l'on fit ses funérailles dans l'Eglise Saint-Laurent, sa Paroisse, auxquelles assisterent la plupart des Conseillers. Il se retira secrétement en Allemagne, où il découvrit certaines intrigues de CHARLES-QUINT, avec le Roi d'Angleterre & le Grand Seigneur, contre FRANÇOIS I, dont il donna avis à ce Monarque, qui, après la disgrace du Chancelier *Poyet*, le rappella & le rétablit dans les fonctions de sa charge, par Lettres du 26 Janvier 1543, enregistrées, le 5 Février suivant, au Parlement de Normandie. Cet ANTOINE POSTEL obtint aussi, du même Prince, un droit de Marché avec deux Foires par an dans la Paroisse de Beaubray, sur son fief des Minieres, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1544, enregistrées & lues aux Assises de Conches le 15 Septembre même année, en considération des bons & utiles services rendus à l'Etat par lui & par ses ancêtres, tant en paix qu'en guerre. Il avoit épousé, en 1540, Damoiselle *Isabeau le Barge*, dont, entr'autres enfans:

VIII. ANTOINE POSTEL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, & du Colombier, qui est cité dans *Banage*, Commentateur de la Coutume de Normandie, pour avoir été Député des Etats de la Châtellenie de la ville de Conches, pour la Réformation de la Coutume de cette Province, & usages locaux de ladite Châtellenie, par Edit de HENRI III, Roi de France & de Pologne, du 8 Août 1586. Il avoit épousé, en 1568, Damoiselle *Charlotte Henry*, & en eut: — GUILLAUME, qui suit; — & CLAUDE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

IX. GUILLAUME POSTEL, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, & du Colombier, épousa, en 1600, Damoiselle *Jeanne Aubert*, dont: — NICOLAS, Official & Chanoine de la Cathédrale d'Evreux; — & JEAN-BATISTE, qui suit.

X. JEAN-BATISE POSTEL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, & du Colombier, épousa, en 1632, *Anne de Chalons-de-Cretot*, de laquelle vinrent: — FRANÇOIS POSTEL, Seigneur des Minieres, Lieutenant des Maréchaux de France, mort sans enfans de son mariage avec *Marie de Choisel;* — & CLAUDE, qui suit.

XI. CLAUDE POSTEL, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, & du Colombier, épousa, en 1677, Damoiselle *Bonne Alorge*, dont:

XII. LOUIS POSTEL, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, & des Houlles, mort au mois de Mars 1763. Il avoit épousé, 1°. en 1708, *Jeanne de Bonneville;* & 2°. *Therese de Cougny*. Ses enfans sont: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. LOUIS-CHARLES POSTEL, Ecuyer, Seigneur de Houssemagne, allié avec *Marie-Catherine de la Plaisse*, Dame de Houssemagne; — 3. LOUIS-CLAUDE-HENRI, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Champagne, non marié; — 4. N... POSTEL, Ecuyer, Seigneur de Montbaudry près Verneuil, au Perche, aussi Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine audit Régiment de Champagne, marié à Demoiselle *N... de Vedot;* — 5. & un autre garçon, Lieutenant au Régiment de Rohan, Infanterie, en 1761, Chevalier de Saint-Louis, qui sert encore dans le Régiment de Berri.

XIII. JEAN-BATISTE POSTEL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Minieres,

d'Orvaux, Chandolent, & du Val-de-Leu, a épousé, en 1737, *Catherine de Langle*, Dame de Chandolent & du Val-de-Leu, dont est resté

XIV. Jean-Batise-Henri Postel, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minieres, né le 26 Septembre 1748, ancien Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, où il est entré le 25 Février 1768. Il a épousé, le 24 Février 1772, Demoiselle *Marie-Madelene-Louise le Forestier*, fille de *Louis-Ambroise le Forestier*, près Rugles, Seigneur & Patron de la Bardouliere, la Bernadiere & autres lieux, & de Dame *Marie-Catherine le Maître-de-Fief-Tigé*, originaire de Normandie, dont — Marie-Madelene-Louise Postel-des-Minieres, née le 4 Juin 1773.

Seconde Branche, dite du Coulombier.

IX. Claude Postel, fils puîné d'Antoine, II. du nom, & de *Charlotte Henry*, Ecuyer, Sieur du Coulombier & de Launay, épousa *Jeanne Duval*, dont: — Georges, qui suit; — & Alexandre, Ecuyer, Sieur de Launay, Lieutenant au Régiment de Champagne, tué en Catalogne en 1654.

X. Georges Postel, I. du nom, Ecuyer, Sieur du Coulombier & de Launay, épousa *Marie de Clinchamp*, & en eut: — Alexandre, qui suit; — & Jacques Postel, Prêtre & Curé de Sainte-Marthe.

XI. Alexandre Postel, Ecuyer, Sieur du Coulombier & de Launay, s'allia avec *Marie du Four-de-Nogent*, dont: — 1. Georges, qui suit; — 2. Jacques, Prêtre & Curé d'Orvilliers près Houdan; — 3. & Louis, rapporté après son aîné.

XII. Georges Postel, II. du nom, Ecuyer, Sieur du Coulombier & de Launay, a épousé *Nicole-Marie-Françoise de Saint-Sauveur-du-Saussay*, dont:

XIII. Alexandre-François-Mathieu-Georges Postel, Ecuyer, ancien Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa seconde Compagnie.

XII. Louis Postel, Ecuyer, Sieur de Coulonge, fils puîné d'Alexandre, & de *Marie du Four-de-Nogent*, ancien Capitaine de Milice au Bataillon de Mortagne, a épousé *Françoise de Pontville*. Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*.

Les armes: *d'argent, à trois trefles de sinople 2 & 1, traversés d'un poteau de gueules mis en bande*. Devise: ou tout te heurte, tout t'appuie.

POT-DE-RHODES, Maison qui a donné plusieurs Prévôts Maîtres des cérémonies, & Commandeurs des Ordres du Roi, de pere en fils, dont les armes sont: *d'or, à la fasce d'azur, au lambel de gueules de trois piéces*.

Cette Maison paroît éteinte dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX*, *p.* 310, cependant nous avons une note qui marque qu'il subsiste une branche du nom de Pot, de ces anciens Seigneurs de Rhodes, distinguée par le nom de *Piégu*, qui s'écrivoit anciennement *Puiage*, nom d'un Fief que cette branche possede. Ils sont trois freres, Officiers au Régiment de Poitou.

POT-DE-ROCHECHOUART: Branche de cette Maison. *Voy*. Rochechouart.

POTERAT, POTERATH & POTERAZ, ainsi qu'il est écrit dans différens Auteurs. Ancienne Noblesse connue dans l'Orient dès le XII[e] siécle, & dont une branche est établie en France depuis le commencement du XV[e].

Jean Poterat, après la mort d'Isaac Lange, Empereur d'Orient, & la prise de Constantinople en 1204, se retira en Croatie, où il vécut en Souverain, dans une petite contrée qui est présentement sous la domination des Turcs: on y voit les débris d'une Forteresse & d'une Ville qui portent encore son nom. Ses descendans s'y soutinrent, non pas toujours avec la même puissance, mais avec dignité, & ils y contracterent des alliances avec les plus illustres Maisons du pays.

Manuel Poterat étoit, en 1389, à la bataille de Cassovie, dans la haute Hongrie, avec 2000 hommes de ses troupes, & Grégoire, son fils, se trouva

à celle de Nicopoli, Ville d'Asie dans l'Arménie, à la tête d'un corps de sa nation. Il y fut tué, & sa mort influa beaucoup sur le sort de cette bataille.

Depuis cette époque, cette branche de la Maison de POTERAT perdit beaucoup de son éclat & de sa puissance; elle se releva un peu sous *Georges Castriot*, avec lequel elle étoit alliée. Mais après la mort de ce Héros, arrivée en 1466, sa fortune & sa puissance déclinerent si rapidement que, contrainte de céder à la force, elle vit ses possessions au nombre des conquêtes que les Ottomans firent en Croatie en 1521, & vers 1592, qu'ils ravagerent les habitations de ce pays, & emmenerent les hommes captifs. Depuis cette invasion de 1521, il n'est plus fait mention de la branche des POTERAT en Croatie. Celle établie en France n'a pas moins essuyé de révolutions, elle y subsiste encore, & en voici la filiation.

I. ALEXIS POTERAT, agissant contre le vœu & les intérêts de son pays & de sa Famille, prit le parti de LOUIS, Roi de Hongrie, dans la guerre qu'il eut contre les Croates vers l'an 1345, pour les faire rentrer sous le joug que son pere leur avoit imposé. Après cette guerre, qui fut heureuse, il suivit ce Prince dans l'expédition qu'il fit en Italie, vers 1347, pour venger la mort d'ANDRÉ, son frere, Roi de Naples, que JEANNE, sa femme, avoit fait étrangler. Après cette expédition, ALEXIS POTERAT quitta sa Patrie & sa Famille; s'établit dans le Milanois, y épousa *Théodore Trivulce*, & mourut Gouverneur de la Citadelle de Tortone. De son mariage il eut plusieurs enfans, entr'autres: — ELÉAZAR, qui suit; — & JOSEPH, marié en Lombardie, & auteur d'une branche qui n'y subsista point long-tems.

II. ELÉAZAR POTERAT, né avec un goût décidé pour la guerre, leva une Compagnie de soldats, & passa en France. Il se trouva à la bataille de Brignais en Poitou, contre les Anglois, en 1372; s'y distingua tellement, que le Connétable *du Guesclin*, qui y commandoit, lui dit, sur le champ de bataille, que *bien noblement & bien vaillamment il avoit combattu, & que bien devoit être de lui, nouvelle & mémoire au nombre des preux*. A la paix il retourna en Italie, avec sa Compagnie, & prit parti pour CLÉMENT VII. Cette guerre ne fut pas heureuse; battu & dangéreusement blessé, il s'échappa à travers mille dangers, arriva à Avignon à la fin de 1372, auprès du Pontife, qui, au lieu des grands avantages qu'il lui avoit fait espérer, ne lui prodigua que des absolutions & des indulgences. Il y épousa, en 1383, *Mahaud Doria*, noble Génoise, sans le consentement de *Théodore Trivulce*, sa mere, qui le deshérita par son testament, fait à Milan le 12 de l'an 1389. Irrité du tort qu'elle lui faisoit, il passa dans le Milanois en 1391, avec le Comte *d'Armagnac*, pour trouver son frere JOSEPH, qui, avec tout ce qu'il avoit pu emporter, passa dans le parti opposé, à la tête duquel étoit *Galeas Viscomti*, parent de *Théodore Trivulce*, sa mere; mais ELÉAZAR, pour assouvir sa vengeance, saccagea les Terres de son frere, mit le feu par-tout; & revint ensuite à Avignon. Sa santé étant affoiblie par les fatigues de la guerre & les blessures qu'il avoit reçues, sa fortune dérangée, & ayant encore perdu, à la fin de 1394, CLÉMENT VII, son protecteur & ami, il se retira en Champagne, où il acheta une petite Terre, dont il fit hommage au Seigneur *de Laubressel*. Dans ce contrat d'acquisition, du 8 Août 1413, il est qualifié *noble Seigneur & Chevalier*. De son mariage avec *Mahaud Doria*, il eut plusieurs enfans, entr'autres:

III. COLINOT POTERAT, qualifié, dans plusieurs actes, de *noble & puissant Seigneur, Chevalier, Seigneur & Baron de Vauclos*. Par celui du jour de la Fête Saint-Andry, 1430, il reconnut devoir quatre deniers tournois de rente à l'Abbaye de Monstier-la-Celle-lès-Troyes, pour un arpent de Terre qu'il possédoit dans sa censive; & par un autre du 1 Juillet 1438, il accensa plusieurs piéces de Terre à différens particuliers. De son mariage, contracté le 25 Avril 1422, avec Demoiselle *Henriette de Vauldray*, il eut plusieurs enfans, entr'autres: —— ANDRY, qui suit; —— & JÉHANNETTE, mariée 1°. avec *Jacques Mauny*; 2°. à *Pierre de Villiers*; & 3°. à *Jean le Monnier*, à qui elle porta la noblesse, suivant le privilége particulier des filles nobles de la Province de Champagne, d'annoblir les Roturiers qu'elles épousoient. Cela est prouvé par plusieurs

plusieurs Sentences obtenues à son profit ou à celui de ses descendans, des années 1452, 1460, 1488, 1529, & notamment par celle du 21 Juillet 1533.

IV. Andry Poterat, qualifié *noble & puissant Seigneur, Chevalier, Seigneur Baron de Vauclos*, dans deux actes de vente de Terre, l'un du mois de Janvier 1467, & le second du 12 Mai 1483, épousa, par contrat du 14 Novembre 1461, *Gilette de Dinteville*. Il mourut le premier, & sa veuve, par son testament du 12 Avril 1496, laissa ses joyaux à Madame *Phileberte de Clermont*, femme de Gabriel-Louis, son fils aîné, qui suit, qu'elle institua exécuteur de ses dernieres volontés.

V. Gabriel-Louis Poterat, qualifié *noble Seigneur, Chevalier, Baron de Vauclos & Seigneur de Rully*, dans plusieurs actes, épousa, par contrat du 17 Septembre 1495, *Phileberte de Clermont*, laquelle, étant veuve, fit hommage au Seigneur *du Bellay*, d'un Fief qu'elle possédoit dans sa mouvance, par acte du 9 Juillet 1521, & eut, entr'autres enfans : — 1. Gabriel Poterat, qualifié *noble Seigneur* dans deux Sentences, l'une du Bailliage de Troyes, le 21 Juillet 1553, & l'autre de la Prévôté de ladite Ville, du 5 Septembre 1555. Il fut tué, & son Château pillé & brûlé par les troupes du Duc *de Guise*, pendant les troubles de la Ligue ; — 2. Pierre, qui suit ; — 3. & Claude, mariée, le 19 Juin 1510, à *Jacques le Cornuat*.

VI. Pierre Poterat, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Vauclos, ainsi qualifié dans une Sentence du Bailliage de Troyes, du 21 Juillet 1533, intervint dans une cause avec son frere aîné, par acte du 15 Mars précédent. Dans le Livre des Raisons de Pierre II, son fils, il est dit qu'il fut marié avec Demoiselle *Anne de Sens*, ce qui se justifie par son contrat de mariage du 9 Février 1527, & par l'extrait de son épitaphe, faite le 5 Mars 1666, qui porte que la Dame *Anne de Sens* étoit restée veuve le 26 Mars 1553. Elle avoit accepté, par acte du 15 Mai de la même année, la communauté & la garde-noble de ses enfans, & mourut le 13 Juin 1580. De ce mariage vinrent : — 1. Pierre, qui suit ; — 2. Nicolas, marié à Demoiselle *Jeanne de Pleurs*, dont : — Jean Poterat, qui épousa *Nicole le Gas*, & fut vraisemblablement auteur d'une branche qui subsiste encore en Normandie ; — & Louise, qui vivoit encore le 3 Mai 1605 ; — 3 & 4. Nicole & Jeanne, vivantes le 31 Janvier 1577.

VII. Pierre Poterat, II. du nom, Ecuyer, acquit d'*Anne de Sens*, sa mere, une piéce de terre située au finage de Chamoy, par acte du 26 Août 1575, & mourut le 8 Septembre 1586. Il avoit épousé, par contrat du 8 Mai 1571, *Anne Yon*, veuve de *Martin Jossier*. Après la mort de son second mari, elle passa trois reconnoissances au Chapitre de Saint-Etienne de Troyes, pour quatre piéces de vigne situées dans sa censive, par acte du 11 Septembre 1587 ; afferma différens héritages, par bail passé le 3 Mai 1605 ; & elle mourut le 26 Avril 1616, laissant, entr'autres enfans :

VIII. Pierre Poterat, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Viezlaines & de Bastilly, qui fit un accord avec noble homme *Honoré de Mauroy*, Ecuyer, Seigneur de Bastilly, le 8 Juillet 1608. Il épousa 1°. *N... le Cornuat* ; 2°. *Marie de Mauroy*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Plivost, & de *Jeanne d'Origny* ; & 3°. avant le 27 Mars 1628, *Marie de Villeprouvée*, fille de *Louis de Villeprouvée*, Ecuyer, Seigneur des Barres, & de *Marie Angenoust*. Il fut condamné, par une Sentence du Bailliage de Troyes de 1617, à remettre un contrat de constitution à *Anne le Page*. Par son testament, du 8 Février 1637, il voulut être inhumé dans l'Eglise Sainte-Madelene de Troyes, mourut peu de jours après ; & le 4 Mars suivant, on fit l'inventaire de ses biens, à la requête de *Marie de Villeprouvée*, sa veuve. Il eut du premier lit : — 1. Pierre, mort Chartreux ; du second lit : — 2. Honoré, Capucin, né en 1601, empoisonné à Calais, étant en Mission ; — 3. Jacques, qui suit ; — 4. Nicolas, né en 1605, Officier au Régiment de Piémont, & assassiné en Lorraine en 1632, revenant de l'armée d'Allemagne ; — 5. Anne, née en 1600, morte jeune ; & du troisieme : — 6. autre Pierre, qui fut sous la tutelle de sa mere le 4 Mars 1637, & mourut sans alliance ; — 7. & Jacques, Seigneur de la Mothe & de

Thurey, vivant lors de l'inventaire des biens de son pere, & mort aussi sans alliance.

IX. Jacques Poterat, Ecuyer, Seigneur de Viezlaines, de Bastilly, de la Mothe & de Thurey, né en 1603, fit hommage des deux dernieres Seigneuries, le 17 Juin 1635, au Seigneur *du Saint-Sépulcre*, dont elles relevent. Il épousa, par contrat du 13 Septembre 1626, Demoiselle *Elisabeth de Bourglabbé*, &, conjointement avec elle, il vendit une maison située à Paris rue de la Mortellerie, par acte du 13 Avril 1640. Vers 1641, sous le prétexte des troubles, il fut arrêté & emprisonné: on pilla ses papiers, & ses titres de noblesse ne purent se retrouver qu'après la mort de ceux qui les lui avoient volé. Un Arrêt du Conseil, du mois de Mars 1643, le justifia pleinement, & le rétablit dans tous ses droits. Il mourut le 23 Septembre 1648, & eut de son mariage: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Nicolas, qui étoit sous la tutelle de sa mere le 23 Octobre 1648. Il fut Lieutenant au Régiment de Sainte-Maure, & mourut de ses blessures au siége d'Estampes; — 3. Edouard, mort en 1652, étant Officier au Régiment de Bourgogne; — 4. François, mort en 1658, étant Lieutenant au Régiment de Vendôme; — 5. Renaud, mineur en 1648, mort jeune; — 6. Jacques, Enseigne dans le Régiment des Gardes-Françoises le 22 Juillet 1667, tué au siége de Dole, montant à l'assaut, le 13 Février 1668; — 7. Honoré, mineur en 1648, mort jeune; — 8. Louis, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine, mort Chef de son Ordre en 1697; — 9. Henri, décédé sans postérité; — 10. Joseph, mort jeune; — 11. Renaud, Lieutenant au Régiment de Vendôme, mort en 1659, étant prisonnier de guerre à Camerdon en Espagne; — 12 & 13. Marie & Antoinette, mortes sans alliance; — 14. autre Marie, émancipée avec Pierre Poterat, son frere, par acte du 23 Octobre 1648; — 15. & Elisabeth, Religieuse de Sainte-Scholastique, morte en 1681.

X. Pierre Poterat, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bastilly, du grand & du petit Valcon, de la Mothe & de Thurey, étoit mineur en 1648, & fut émancipé avec Marie Poterat, sa sœur, par acte du 23 Octobre même année. Il obtint, le 12 Janvier 1648, une Commission pour lever une Compagnie dans le Régiment de Périgord; eut, l'année suivante, une Commission de Capitaine dans le Régiment de Bouillon; & mourut en 1681. Il avoit épousé, par contrat du 15 Février 1653, *Marie Ludot*, fille de *Pierre Ludot*, Ecuyer, Seigneur de la Forge & de Valcon, & d'*Anne de Villeprouvée*. Elle mourut en 1690, & eut pour enfans: — Pierre, qui suit; — & Claude, lequel servit avec distinction dans la Citadelle de Besançon, comme il conste par un certificat du Commandant de cette Citadelle, du 13 Septembre 1674; fut Lieutenant dans le Régiment de Picardie le 23 Septembre 1675; reçut, le 15 Septembre 1691, un certificat du Marquis *de Chappelaines*, comme il avoit servi, pendant tout le tems de l'arriere-ban, dans le premier Escadron de la Noblesse du Bailliage de Troyes; & mourut sans alliance en 1714.

XI. Pierre Poterat, V. du nom, Ecuyer, Seigneur du grand & petit Valcon, de Chervin, de la Forge, d'Aslenay, de la Mothe & de Thurey, batisé le 18 Décembre 1653, fit hommage du fief de Valcon, le 2 Mai 1712, au Baron *de Villemort*, & un autre au Seigneur *du Saint-Sépulcre*, le 3 Octobre 1716, pour ses fiefs de la Mothe & de Thurey. Il fut maintenu dans sa *noblesse d'extraction*, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, enregistré en toutes les Cours, & mourut le 23 Décembre 1720. Il avoit épousé, par contrat du 2 Juin 1681, *Marie Boilletot*, morte, âgée de 88 ans, le 4 Février 1743, & eut pour enfans:

1. Pierre Poterat, VI. du nom, Chevalier, Seigneur de la Forge, du grand & petit Valcon, & de Mouchy-Saint-Eloy, né le 6 Juin 1682, mort le 7 Septembre 1741, à 59 ans, en sa Terre de Mouchy-Saint-Eloy, en Picardie. Il avoit épousé, le 4 Février 1728, *Marie-Anne Levi*, & en eut plusieurs enfans, entr'autres: — Pierre, mort jeune; — & Marie-Louise Poterat, mariée au Vicomte *de Bouville*, Chef d'Escadre, & Grand'Croix-Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, dont — *Louis-Telesphore Jubert*, Baron de Bouville, né en 1759.

2. François Poterat, Chevalier, Seigneur de Thurey, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi le 20 Novembre 1719, mort en 1740. De N... *Maugin de Richebourg*, son épouse, sont issus : — Nicolas, mort jeune ; — Marguerite-Anne ; — & Elisabeth-Anne, vivantes, non mariées, en 1776.

3. Pierre-Bruno Poterat, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Lorraine en 1707, puis Lieutenant au même Régiment en 1709. Il fut blessé & fait prisonnier à la bataille d'Oudenarde ; & ayant eu sa liberté, se trouva à celle de Malplaquet, où il fut encore dangéreusement blessé ; se signala, par plusieurs actions de valeur, au siége de Bouchain, où il commandoit des Volontaires ; & fut écrasé par une bombe dans le chemin-couvert d'Aire, le 14 Octobre 1710 ; — 4. Claude, qui suit ; — 5. Catherine, morte Religieuse Ursuline à Troyes ; — 6. & Marie, morte en bas-âge.

XII. Claude Poterat, Chevalier, Seigneur de Thurey, Assenay & autres lieux, batisé le 12 Janvier 1691, fit hommage, le 17 Octobre 1728, pour le fief de Thurey, au Seigneur *du Saint-Sépulcre*. Il fut d'abord Volontaire dans le Régiment du Mestre-de-Camp-Général Dragons ; Lieutenant en Août 1719, à la suite du Régiment de Germinon, Cavalerie ; Lieutenant en pied au même Régiment en Avril 1721 ; obtint, le 24 Juillet suivant, une Compagnie dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie ; fut reçu Chevalier des Ordres de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, le 12 Janvier 1726 ; Chevalier de Saint-Louis le 2 Avril 1735 ; fait Major du Régiment d'Orléans, Cavalerie, le 8 Novembre 1742 ; eut Brevet de Lieutenant-Colonel le 12 Mars 1744 ; fut Lieutenant-Colonel titulaire du même Régiment le 30 Mai 1749 ; fit, en cette qualité, la guerre de 1756 ; fut blessé griévement à la bataille de Lutzelberg, le 10 Octobre 1758 ; créé Brigadier, par une promotion particuliere, au mois de Novembre suivant ; & s'est retiré du service en 1760, avec une pension de 2000 livres, ne pouvant se rétablir de ses blessures. Le Roi lui donna, le 3 Juin 1740, la charge de son Maître-d'Hôtel ordinaire, vacante par la mort de son frere. Il fut nommé, en 1764 & 1765, à deux Commanderies de l'Ordre de Saint-Lazare, sous le nom de *Saint-Etienne de Balingham* ; vendit sa charge de Maître-d'Hôtel en Janvier 1766, & est mort le 13 Septembre même année. Il avoit épousé, par contrat du 19 Novembre 1740, *Elisabeth-Anne Paillot*, laquelle étant veuve, & pour récompense des services de son mari, obtint une pension de 1000 livres. De ce mariage sont issus : — 1. Pierre-Claude, qui suit ; — 2. Abraham Poterat, né le 1 Décembre 1743, admis aux Pages de la petite Ecurie du Roi, en Juin 1756, jusqu'en Mai 1760, qu'il en est sorti, pour entrer Cornette au Régiment d'Orléans, Cavalerie ; il a été nommé Capitaine au même Régiment en Août 1772, & n'est point marié en 1776 ; — 3. & Elisabeth, morte en bas-âge.

XIII. Pierre-Claude, Marquis de Poterat, Chevalier, Seigneur de la Mothe, de Thurey & autres lieux, né le 14 Octobre 1741, a toujours servi dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie, y est entré Volontaire en 1752 ; a été Lieutenant à la suite le 7 Juillet 1754 ; & nommé Capitaine, le 19 Avril 1760, du même Régiment, où il sert encore. Il a épousé, par contrat signé à Versailles le 21 Avril 1771, & à Paris le 28 des même mois & an, Demoiselle *Angélique-Madelene le Dagre*, née à Paris en Mars 1754, fille de Messire *Louis-Simon le Dagre*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve-sur-Bellot, Maré, l'Egreffin, &c. & d'*Angélique-Catherine des Fontaines-Isoré*, dont — Abraham-Christophe-Pierre Poterat, né à Paris le 29 Janvier 1773, batisé à la paroisse Saint-Paul le lendemain.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef & une en pointe*. Dans quelques monumens anciens il y a des écussons qui sont écartelés des armoiries des Maisons de *Croatie*, *Castrio*, *Viscomti*, *Trivulce*, *Doria*, *Dinteville*, *Choiseul*, *Clermont*, *Rochechouart*, *Villeprouvée*, &c. avec lesquelles cette Famille a eu des alliances ; mais plus souvent elle porte les armes toutes simples, & sans les partis d'aucunes autres.

* POTHERIE (LA), en Anjou. La Seigneurie de *Chalain*, qui avoit été érigée en *Comté* en 1657, en faveur de *Christophe Fouquet*, Président au Parlement de Bretagne, fut de nouveau érigée en même titre, sous la dénomination de *la Potherie*, par Lettres du mois de Septembre 1748, en faveur d'*Urbain le Roy*, Seigneur de la Potherie, ancien Officier d'Infanterie au Régiment de Piémont.

POTHON ou POTON-DE-SAINTRAILLES : Ancienne Noblesse de Gascogne, de laquelle étoit

JEAN POTHON, Seigneur de Saintrailles, de Roques, de Salignac en Limousin, & de Villeton, &c. qui se rendit recommandable dans les guerres contre les Anglois. Il suivit le parti du Roi CHARLES VII, n'étant que Dauphin, qui le fit son Ecuyer d'Ecurie; étoit en garnison à Crespy en Laonois en 1419, lorsque l'armée du Duc *de Bourgogne* l'y vint assiéger : il la rendit par une composition honorable; défendit, l'année suivante, la ville de Saint-Riquier; fut fait prisonnier dans une rencontre près d'Abbeville, le dernier Août 1420, & il fut obligé de rendre cette Ville pour avoir sa liberté; fit paroître sa valeur & son adresse, en présence du Duc *de Bourgogne*, dans un combat singulier, en 1423; surprit la ville de Ham le 3 Octobre de la même année; tomba dans une embuscade que lui dressa *Jean de Luxembourg*, Comte de Saint-Paul, qui le fit prisonnier; se trouva à la prise de Braine en Hainaut; se distingua à la bataille de Verneuil en 1424, & au secours de la ville d'Orléans, assiégée par les Anglois, où il fut blessé le 21 Octobre 1427; alla, pendant ce siége, trouver le Roi à Chinon, pour l'informer de l'état de la place; le suivit, en 1428, en son voyage de Bourges; se trouva au recouvrement des villes d'Yenville, de Jargeau, Mehun, Beaugenci & autres, & à la bataille de Patay en 1429, où il fit prisonnier le Sire *de Talbot;* suivit le Roi à son Sacre à Reims, qui le fit son premier Ecuyer du Corps & Grand-Maître de son Ecurie, par Lettres du 27 Juillet 1429. Il en reçut encore plusieurs autres gratifications, tant pour lui que pour ses Gendarmes, qu'il tenoit dans plusieurs Places fortes de France & de Champagne. Le même Prince lui accorda encore 7500 livres, pour lui aider à payer sa rançon, & 2200 moutons d'or l'année suivante, pour le même sujet. Il fut ensuite envoyé, avec le Connétable & le bâtard D'ORLÉANS, par de-là la riviere de Seine, pour résister aux Anglois; revint dans le Beauvoisis; défit, près de Gerberoy, *Thomas*, Comte *d'Arondel*, qu'il fit prisonnier au mois de Mai 1435; alla trouver le Connétable à Beauvais, sur quelques entreprises qu'il faisoit en Normandie; se trouva ensuite, avec 98 hommes d'armes & 187 Archers, au siége de Montreuil, pendant les mois d'Août, Septembre & Octobre en 1437; & le mois de Novembre suivant il vint, avec 14 hommes d'armes & 5 Archers, joindre la Compagnie du Connétable, à l'entrée que fit le Roi en la ville de Paris, après sa réduction. En reconnoissance de tant de services, il fut pourvu de l'office de Bailli de Berri & de la grosse Tour de Bourges, le 19 Août 1437, & nommé Capitaine de Châteauthierry. Il étoit à la suite de la Cour en 1444, fut dépêché, en 1446, avec le Maréchal *de Jaloignes*, pour mettre ordre aux divisions survenues dans le Nivernois, & particulierement à Nevers pendant la vacance du siége Episcopal. Il se comporta si vaillamment dans toutes les conquêtes de Normandie & de Guienne, que le Roi lui donna la ville & Seigneurie de Tonneins, pour lui & les siens, par Lettres du dernier Mars 1450, & celle de Saint-Macaire, pendant sa vie seulement, jusqu'à la concurrence de 600 livres de rente, par d'autres Lettres du 20 Juin 1451. Après la mort du Maréchal *de Jaloignes*, arrivée en 1454, le Roi l'honora de la charge de Maréchal de France, aux gages ordinaires de 2000 livres, dont il jouit jusqu'à son décès, arrivé à Bordeaux au Château-Trompette, dont il étoit Gouverneur, le 7 Octobre 1461. Il fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers de Nerac, comme il l'avoit ordonné par son testament du 11 Août 1461. Il institua son héritier *Jean de la Motte*,

Seigneur de Nolhan, à condition d'épouser *Béatrix de Pardaillan*, sa niéce. Il avoit épousé, avant 1437, *Catherine Brachet*, Dame de Salignac en Limousin, fille de *Jean*, Seigneur de Peruse & de Montagne, & de *Marie de Vendôme*. Cette *Catherine Brachet*, qui n'en eut point d'enfans, se remaria, le 23 Septembre 1463, à *Jean d'Estuer*, Seigneur de Saint-Megrin & de la Barde, dont elle n'eut point aussi d'enfans; & elle lui laissa l'usufruit de toutes ses Terres.

Le Maréchal *de Saintrailles* avoit pour frere aîné, JEAN, Sire DE SAINTRAILLES, qui se trouva au secours d'Orléans, au recouvrement de plusieurs Villes des environs, & au Sacre du Roi à Reims: il mourut sans alliance. Ses sœurs furent: — BÉATRIX DE SAINTRAILLES, à laquelle il laissa 200 royaux d'or, & la jouissance de sa Terre de Rogueys; — THÉRESE DE SAINTRAILLES, femme de *Laurent Bruet*, mere de — *Jacques Bruet*, nommé au testament de son oncle; — & COLETTE DE SAINTRAILLES, femme de *Jean*, Seigneur *de la Cassaigne*, dont vint — *Naudonnet de la Cassaigne*, auquel il donna les Seigneuries de Gimat & d'Esparsat.

C'est ce que nous sçavons de cette ancienne Noblesse, d'après les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p. 92.*

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à la croix alaisée de gueules; & au 2 & 3 de gueules, au lion d'argent.*

POTIER: Ancienne Maison de Paris, qui a fourni, dès le XVe siécle, d'illustres Magistrats au Parlement. Elle remonte, dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV, p. 763*, à

I. NICOLAS POTIER, I. du nom, Seigneur de Groslay, de la Grange-Courberon, Courbevoye & Blancmesnil, Conseiller du Roi, Général des Monnoies sous les Rois CHARLES VII & LOUIS XII. Il mourut le 11 Novembre 1501, laissant de *Madelene de Merle*, son épouse, fille de *Germain de Merle*, Général des Monnoies de France, & de *Charlotte Cottin*,

II. NICOLAS POTIER, II. du nom, Seigneur de Groslay & de Blancmesnil, aussi Général des Monnoies, élu deux fois Prévôt des Marchands de la ville de Paris, par Lettres du Roi, en 1499, & ensuite continué par deux Arrêts du Parlement de Paris, le 16 Mars 1500, & le 16 Août 1501. Il refusa cette charge; mais comme on ne trouvoit personne plus digne que lui de l'exercer, il fut contraint de l'accepter. De *Marie Chevalier*, fille de *Jacques*, Seigneur des Prunes, Maître ordinaire de sa Chambre des Comptes, & de *Jeanne le Picart*. Il eut: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. NICOLAS, mort le 11 Novembre 1501, & inhumé dans l'Eglise des Saints-Innocents de Paris; — 3. DENIS, Avocat au Parlement, mort le 15 Novembre 1502, & inhumé dans la même Eglise; — 4. & MARIE, femme de *Louis de Besançon*, Conseiller au Parlement, fils de *Guillaume*, Conseiller au même Parlement, morte le 28 Novembre 1535, & inhumée aux Cordeliers de Paris.

III. JACQUES POTIER, Seigneur de Blancmesnil, Conseiller au Parlement, mort le 9 Mars 1555, & inhumé dans sa Chapelle aux Saints Innocens, avoit épousé, en 1523, *Françoise Cueillette*, Dame de Gesvres, fille de *Jean*, Seigneur de Freschine & de Gesvres, & de *Jeanne Roland*. Elle mourut le 20 Avril 1567, & fut inhumée auprès de son mari. Ils eurent trois enfans morts jeunes; — 4. NICOLAS, qui suit; — 5. LOUIS, auteur de la branche des Ducs de Tresmes, rapportée ci-après; — 6. MADELENE, mariée, sans enfans, à *Bernard Prevôt*, Seigneur de Morsan, Président au Parlement de Paris, mort le 22 Novembre 1585, âgé de 68 ans, fils de *Jean*, & de *Marie Brachet*. Elle mourut au mois de Mai 1603, après avoir testé le 20 Mai 1580. Ils furent tous les deux enterrés dans le Sanctuaire des Célestins de Paris; — 7. FRANÇOISE, Abbesse de Longchamp-lès-Paris, qui abdiqua ensuite, & mourut au mois de Mai 1618; — 8. ANNE, morte jeune; — 9. MARIE, femme de *Claude le Roux*, Seigneur de Bougteroude, Maître en la Chambre des Comptes de Paris; — 10. JEANNE, morte jeune; — 11. FRANÇOISE, Abbesse de Fontaine-lès-Nonains; — 12 & 13. JEANNE &

Renée, Religieuses; — 14. Guillemette, morte jeune; — 15. & Marthe, femme de *Nicolas Moreau*, Seigneur d'Auteuil, Trésorier de France en la Généralité de Paris.

IV. Nicolas Potier, III. du nom, Seigneur de Blancmesnil, Conseiller au Parlement en 1564, Maître des Requêtes trois ans après, fut Président à Mortier le 23 Avril 1578, dont il n'entra en possession qu'en 1585, après la mort de *Bernard Prevôt*, son beau-pere. N'ayant point pris le parti de la Ligue, il fut arrêté prisonnier au Louvre avec quelques autres; & se retira auprès du Roi Henri IV, qui le députa pour présider à la Chambre du Parlement établi à Chalons. Il rendit de grands services à ce Prince & à Louis XIII, son fils, pendant la Régence de Marie de Médicis, qui, en récompense, l'honora de la charge de son Chancelier. Il mourut le 1 Juin 1645, âgé de 94 ans, & fut inhumé dans sa Chapelle aux Saints-Innocens. Il avoit épousé *Isabeau Baillet*, fille de *René*, Seigneur de Tresmes & de Silly, Président au Parlement, & d'*Isabeau Guillard*. Elle mourut avant lui, & fut aussi inhumée aux Innocens. De ce mariage vinrent: — 1. René, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, qui se trouva à l'Assemblée des Etats tenus à Paris en 1614 & 1615, & en cette derniere année il porta la parole au Roi pour le Clergé de France, qui demandoit le rétablissement de la Religion Catholique dans le pays de Béarn: il mourut à Beauvais, âgé de 40 ans, le 4 Octobre 1616, ayant fait son testament le 2 de ce mois, & suivant ses dernieres volontés, son corps fut apporté à Paris, & inhumé aux Saints Innocens, en la sépulture de sa Famille. Il passa pour un des sçavans hommes de son tems. Comme il avoit la vue extrêmement foible, *Loisel*, son contemporain, dans ses Mémoires du Beauvoisis, le nomme le *Dydime François*; — 2. Bernard, Seigneur de Silly, Président en la Cour du Parlement de Bretagne en 1609, mort, âgé de 32 ans, le 30 Janvier 1610, sans enfans de *Marie Guyot de Charmeaux*, qui se remaria à *Henri du Plessis*, Seigneur de Richelieu. Son corps fut apporté de Rennes & enterré aux Saints-Innocens; — 3. Nicolas, qui suit; — 4. André, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 5. Augustin, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, Grand-Aumônier de la Reine Anne d'Autriche, nommé à cet Evêché immédiatement après la mort de son frere aîné, sacré à Rome dans l'Eglise de Saint-Louis, le 17 Septembre 1617. Il assista à l'Assemblée du Clergé, tenue à Paris en 1625; & à celle des Notables au mois de Novembre de l'année suivante; se trouva au Lit-de-Justice que Louis XIV tint à son avénement à la Couronne en 1643; mourut en son Château de Breste le 19 Juin 1650, & fut inhumé dans sa Cathédrale; — 6. Renée, batisée à Saint-Sulpice en 1598, femme d'*Oudard Hennequin*, Seigneur de Boinville, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi; — 7. & Madelene, mariée, le 21 Avril 1608, à *Théodore Choart*, Seigneur de Buzenval.

V. Nicolas Potier, IV. du nom, Seigneur d'Ocquerre, Secrétaire d'Etat, sur la démission de Louis Potier, Seigneur de Gesvres, son oncle, Président de la Chambre des Comptes dès le 5 Juillet 1614, mourut au siége de la Rochelle en 1628; son corps fut apporté à Paris, & enterré aux Saints-Innocens. Il avoit épousé *Marie Barré*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Cousteau, & de *Jeanne Tardif*, Dame de Dousley, dont: — 1. Nicolas, mort jeune; — 2. René, qui suit; — 3. Augustin, Chevalier, Seigneur d'Ocquerre, Conseiller au Parlement, mort le 11 Mars 1704, & enterré aux Saints-Innocens; — 4. autre René, mort jeune; — 5. Jeanne, morte le 1 Juillet 1681, sans enfans de son mariage avec *Michel de Marillac*, Seigneur d'Ollainville, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat; — 6. Marie, Religieuse à Longchamp; — 7. Madelene, morte le 17 Octobre 1705, dans sa 82e année. Elle avoit épousé, par contrat du 13 Novembre 1640, *Guillaume de Lamoignon*, premier Président du Parlement de Paris. C'est par ce mariage que la Terre de Blancmesnil a passé dans la Maison de *Lamoignon*, après la mort de Marie-Renée Potier, sa niéce, dont on va parler; — 8. & Renée.

VI. René Potier, Seigneur de Blancmesnil & du Bourget, reçu Conseiller

au Parlement en 1646, ensuite Président en la premiere Chambre des Enquêtes, mort le 17 Novembre 1680, avoit épousé *Marie de Grimonville*, fille de *Louis de Grimonville*, Marquis de la Meilleraye, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Claude Gobelin*. Elle se remaria à *Henri de Saulx*, Comte de Tavannes, mourut à Paris le 25 Juillet 1715, & fut inhumée le 26 à Saint-Jacques du Haut-Pas. De son premier lit elle laissa — Marie-Renée Potier, Dame de Blancmesnil, morte, sans alliance, au Couvent des Filles du Saint-Sacrement, rue Saint-Louis au Marais, le 16 Janvier 1700, âgée de 22 ans.

Seigneurs de Novion.

V. André Potier, Seigneur de Novion en l'Isle de France, quatrieme fils de Nicolas, III. du nom, & d'*Isabeau Baillet*, fut pourvu d'une charge de Conseiller au Parlement de Bretagne le 12 Janvier 1607, Président au même Parlement en 1610, après la mort de Bernard Potier, son frere, & Président au Parlement de Paris par la démission de son pere, dont il fit les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en Novembre 1645, fut enterré aux Saints-Innocens. Il avoit épousé 1°. *Anne de Lauzon*, fille de *Michel*, Seigneur d'Aubervilliers, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Isabelle d'Amour*, morte, sans enfans, le 20 Décembre 1614, âgée de 15 ans; & 2°. *Catherine Cavelier*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Rouen, & de *Marie Margas*. De ce second lit vinrent: — Nicolas, qui suit; — & Catherine, femme de *Jacques Jubert*, Seigneur de Bouville, Conseiller du Roi & Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel.

VI. Nicolas Potier, Seigneur de Novion, Conseiller du Roi en ses Conseils en 1637, Président à Mortier au Parlement de Paris en 1645, Greffier-Commandeur des Ordres du Roi en 1656, dont il se démit l'année suivante; premier Président au Parlement de Paris en 1678, gratifié, au mois de Janvier 1679, par le Roi, d'une somme de 100 mille écus, & d'un Brevet de retenue de pareille somme sur sa charge de premier Président, dont il se démit en 1689; reçu à l'Académie Françoise le 27 Mars 1681, mourut dans sa maison de Grignon, près de Villepreux, le 1 Septembre 1693, âgé de 73 ans. Son corps fut apporté le 4 du même mois, & enterré en l'Abbaye d'Issy près Paris, aujourd'hui Communauté des Prêtres de Saint-François. Il avoit épousé *Catherine Gallard*, fille de *Claude*, Seigneur de Courances, &c. & de *Marguerite Mandat*. Elle mourut le 23 Avril 1685, dans sa 62ᵉ année, & fut enterrée le 26 au Couvent des Filles de Saint-Thomas. Leurs enfans furent: — 1. André, qui suit; — 2. Jacques, Docteur de Sorbonne, Abbé du petit Citeaux, nommé à l'Evêché de Sisteron en 1674, à celui de Fréjus en 1680, & à celui d'Evreux en 1681, mort le 14 Octobre 1709, dans sa 62ᵉ année;

3. Claude, reçu Chevalier de Malte le 11 Mars 1665, appellé *le Comte de Novion*, Capitaine des Chevaux-Légers en 1667, Colonel du Régiment de Bretagne, & Brigadier des Armées du Roi, mort à Paris le 14 Juillet 1722, âgé d'environ 84 ans, & enterré aux Saints-Innocens. Il avoit épousé 1°. *Anne-Catherine Brossamin*, morte à Paris le 25 Décembre 1703, âgée de 39 ans, & enterrée à Saint-Sulpice, fille de *Charles*, Trésorier général de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Catherine Yvelin*; & 2°. en 1712, *Madelene le Couturier-de-Neuville*, fille de *Henri le Couturier*, Seigneur de Neuville, Capitaine-Commandant le premier Bataillon du Régiment du Roi, & de *Catherine-Françoise-Louise de la Broise*. Elle est morte, sans enfans, le 4 Novembre 1733. Du premier lit il a eu: — Nicolas, présent à l'inhumation de sa mere en 1703, peut-être le même qui fut reçu Chevalier de Saint-Lazare le 5 Mai 1715; — & Jacques, Capitaine de Dragons le 26 Décembre 1703;

4. Marguerite, mariée à *Charles Tubœuf*, Maître des Requêtes & Intendant en Touraine, morte le 11 Mars 1705; — 5. Catherine, femme d'*Antoine Ribeyre*, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat & d'honneur au Parlement, morte le 29 Décembre 1709, âgée de 63 ans, & enterrée dans l'Eglise des

Blancs-Manteaux à Paris; — 6. & Marie-Agnès, femme d'*Arnaud de la Briffe*, Maître des Requêtes, puis Procureur-Général au Parlement de Paris, morte le 28 Mai 1686.

VII. André Potier, Marquis de Novion, Seigneur de Grignon, Conseiller au Parlement de Paris le 31 Août 1657, Avocat-Général au Grand-Conseil en 1661, Maître des Requêtes le 12 Décembre 1663, Président à Mortier au Parlement, en survivance de son pere, le 2 Janvier 1674, mort avant son pere, sans avoir exercé cet office, le 23 Janvier 1677, fut inhumé aux Saints-Innocens, & avoit épousé, le 3 Février 1660, *Catherine-Anne Masson*, fille de *Charles-Henri*, Seigneur de Bercy, Maître des Requêtes, & de *Françoise Berthelin*. Elle est morte le 1 Septembre 1715, laissant : — 1. André, qui suit; — 2. Louis-Nicolas-Anne-Jules, dont on va parler ci-après; — 3. N... Potier, dit *le Chevalier de Novion*, Page de la Chambre du Roi en 1679; — 4. & Marie, femme, le 6 Mars 1674, de *Jean-Batiste-Louis Berrier*, Seigneur de la Ferriere, Maître des Requêtes, & Secrétaire des Commandemens de la Reine Marie-Thérese d'Autriche. Elle est morte le 10 Juillet 1747.

Louis-Nicolas-Anne-Jules Potier, dit *le Marquis de Novion*, Seigneur de Villers & de Grignon, Colonel du Régiment de Bretagne en 1682, Brigadier des Armées du Roi le 30 Mars 1693, Major-Général des Troupes de Baviere, mort à Paris le 1 Mars 1707, âgé de 41 ans, avoit épousé, en 1685, *Antoinette le Comte-de-Montauglan*, fille unique de *Jean le Comte*, Seigneur de Montauglan & de Germonville, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Louise-Antoinette de la Barde*. Elle mourut le 1 Juin 1694, âgée de 23 ans, & eut de son mariage : — 1. Nicolas Potier, Comte de Montauglan, Capitaine au Régiment de Toulouse, tué à la bataille de Ramillies en 1706; — 2. Denis-Louis-Anne-Jules, dit *le Marquis de Novion*, reçu Mousquetaire en 1711, mort le 27 Mars 1758, à 67 ans; — 3. une fille, Religieuse à Sainte-Claire à Paris, en Janvier 1703; — 4. Catherine, morte le 30 Juillet 1708, à 21 ans; — 5. Antoinette, mariée, le 9 Avril 1714, à *Gaspard de Clermont-Tonnerre*, Marquis de Vauvillars, depuis Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi, dont postérité; — 6. Nicole, morte en 1694; — 7. & une autre fille, née le 28 Septembre 1693.

VIII. André Potier, III. du nom Seigneur de Novion, Marquis de Grignon, Conseiller au Parlement de Paris le 6 Septembre 1680, Maître des Requêtes le 28 Février 1687, Président à Mortier le 23 Novembre 1689, premier Président le 20 Décembre 1723, Commandeur, Secrétaire & Greffier des Ordres du Roi le 19 Mars 1724, se démit de la charge de premier Président le 9 Septembre suivant, & mourut à Grignon le 22 Septembre 1731, âgé de 72 ans. Il avoit épousé, le 9 Octobre 1680, *Anne Berthelot*, fille de *François*, Secrétaire du Roi, & des Commandemens de Madame la Dauphine, & d'*Anne Regnault de Duchy*. Elle mourut le 7 Février 1697, âgée de 35 ans, ayant eu de son mariage : — 1. Nicolas, qui suit; — 2. Antoinette, mariée, le 22 Juin 1709, à *Charles-Adolphe des Lions*, Comte d'Espaux, Colonel de Dragons, & morte le 19 Mai 1726, à 38 ans; — 3. Anne, femme, le 28 Janvier 1713, de *François de Montholon*, Inspecteur-Général de la Marine, puis Intendant de Saint-Domingue le 6 Octobre 1720, mort en 1725, & elle le 24 Mai 1726, à 37 ans; — 4 & 5. Catherine; & une autre fille, née le 1 Février 1691.

IX. Nicolas Potier, Comte de Novion, Marquis de Grignon, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 22 Mai 1715, mort en Octobre 1720, dans sa 35e année, à Courances en Gâtinois, & inhumé à Paris aux Saints-Innocens, avoit épousé, le 11 Décembre 1708, *Anne-Marguerite Gallard*, fille unique de *François-Galiot Gallard*, Seigneur de Courances, Guidon des Gendarmes Flamands, & d'*Anne-Jeanne Auzanet*, dont :

X. André Potier, Marquis de Novion & de Grignon, né le 22 Janvier 1711, Conseiller au Parlement de Paris le 22 Décembre 1729, Président à Mortier au même Parlement le 28 Mai 1732, s'en est démis en Août 1758, & est mort depuis quelques années. Il avoit épousé, 1°. le 2 Décembre 1739, *Anne-Renette-Sophie*

Sophie Langlois, morte, sans enfans, le 26 Février 1741, à 19 ans, fille de *Robert Langlois*, Seigneur de la Fortelle, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Sophie-Geneviéve de Cherée*; & 2°. le 23 Février 1747, *Marie-Philippe Tachereau*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Baudry, Conseiller d'Etat, & Intendant des Finances, & de *Philippe Taboureau des Reaux*. Du second lit sont issues deux filles, sçavoir : — ANNE-MARIE-GABRIELLE, née le 21 Octobre 1747, mariée, le 15 Février 1768, à *Alexandre-Guillaume*, Comte *de Galard-de-Béarn*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres; — & PHILIPPINE-LÉONTINE POTIER, née le 26 Novembre 1748, mariée, le 28 Avril de la même année que sa sœur, à *Aimard-Charles-Marie de Nicolaï*, reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 20 Juin 1767, & premier Président de la Chambre des Comptes depuis 1768, dont des enfans. Voyez GALARD & NICOLAÏ.

Seigneurs, Comtes, puis Ducs de TRESMES *& de* GESVRES, *Pairs de France.*

IV. LOUIS POTIER, Baron de Gesvres, Secrétaire d'Etat, fils puîné de JACQUES, Seigneur de Blancmesnil, Conseiller au Parlement, & de *Françoise Cueillette*, Dame de Gesvres, commença à travailler sous M. *de Villeroy*, Secrétaire d'Etat, obtint une charge de Secrétaire du Roi le 2 Avril 1567, & celle de Secrétaire du Conseil le 5 Avril 1578. Le Roi HENRI III le retint auprès de lui, après la journée des Barricades, en 1588, l'envoya à Senlis pour y arrêter les desseins de quelques Factieux: il se trouva aux Etats de Blois, accompagna le Duc *de Nevers*, qui devoit commander une armée en Poitou; reçut, le 22 Février 1589, les Provisions de Secrétaire d'Etat; travailla à la réunion des Rois HENRI III & HENRI IV, alors Roi de Navarre, qui, parvenu à la Couronne, lui continua sa confiance; & réunit en sa faveur, sous le titre de *Comté de Tresmes*, par Lettres du mois de Janvier 1608, la Châtellenie de May, les Fiefs & Seigneuries de Marnoue, Rieux, le Chesnoy, Thoiry, Mery, Trosy, le Gué & Tresmes. Ce Ministre servit utilement ce Prince pendant le cours des affaires de la Ligue; traita avec les Députés du Duc *de Mercœur*, Gouverneur de Bretagne; eut ordre d'informer sur la conspiration du Maréchal *de Biron*; & mourut le 25 Mars 1630. Il avoit épousé *Charlotte Baillet*, sœur puînée d'*Isabeau Baillet*, femme de NICOLAS POTIER, III. du nom, Seigneur de Blancmesnil, & fille de *René Baillet*, Seigneur de Tresmes, Président au Parlement, & d'*Isabeau Guillard*. Elle fut retenue Dame de la Reine mere, CATHERINE DE MÉDICIS, par Lettres données à Chartres le 20 Août 1588. De ce mariage vinrent : — 1. RENÉ, qui suit; — 2. BERNARD, Seigneur de Blerencourt, &c. Gouverneur de la ville & Château de Fougeres en 1598, une seconde fois en 1605, Cornette de la Cavalerie légere de France en 1600, Gouverneur de Langres le 13 Octobre 1602, Bailli de Coucy le 10 Novembre suivant, Gouverneur du Pont-Audemer le 7 Août 1605, Lieutenant-Colonel de la Cavalerie Légere en Mars 1609, Gouverneur des Château, Parc & Chasses de Folembray, le 1 Décembre suivant, Conseiller d'Etat le 14 du même mois 1614; Vice-Amiral & Capitaine des Côtes en Normandie le 19 Août de la même année, Capitaine de 50 hommes d'armes au mois de Juillet 1616, Capitaine-Gouverneur & Lieutenant Général aux Gouvernemens de Peronne, Montdidier & Roye, le 11 Novembre suivant, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 21 Avril 1621, Lieutenant de Roi aux Bailliages de Rouen & de Caux, avec entrée & voix délibérative au Parlement de Rouen, le 24 Mars 1623; Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie le 17 Juin 1625; & enfin Lieutenant-Général de la Cavalerie Légere de France, mort en 1662, sans enfans de son mariage, contracté le 15 Mai 1600, avec *Charlotte de Vieuxpont*, Dame d'Annebault, qui n'étoit alors âgée que de 9 ans, fille unique de *Gabriel de Vieuxpont*, & de *Françoise de Boves*; — 3. & ANTOINE, Seigneur de Sceaux, envoyé par son pere à Rome, Secrétaire d'Etat en survivance en 1604; envoyé Ambassadeur en Espagne après la mort du Maréchal *d'Ancre*, & décédé pendant le siége de Montauban, le 13 Septembre 1621, sans laisser d'enfans de son mariage avec *Anne d'Aumont*, fille de *Jacques*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Prévôt de Paris, & de *Charlotte*,

Catherine de Villequier. Elle se remaria à *Charles*, Comte *de Lannion*, Chevalier des Ordres du Roi.

V. René Potier, Comte, puis Duc de Tresmes & Pair de France, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, & Gouverneur de Châlons, Chambellan ordinaire du Roi le 31 Janvier 1608; Conseiller d'Etat le 26 Décembre 1629, obtint l'érection du Comté *de Tresmes* en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Novembre 1648; eut Commission de Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie le 29 Février 1652, la Capitainerie & le Gouvernement du Pont-Audemer, le 29 Novembre 1661, se démit de son Duché-Pairie, en 1669, en faveur de Léon, son fils, dont le Roi lui conserva les honneurs, & mourut le 1 Février 1670, âgé de 91 ans. Il avoit épousé, le 28 Avril 1607, *Marguerite de Luxembourg*, fille de *François*, Duc de Piney, Pair de France, & de *Diane de Lorraine-Aumale*, sa premiere femme. Elle mourut à Paris le 8 Août 1645, & fut inhumée dans l'Eglise des Céléstins, où se voit son épitaphe. Leurs enfans furent: — 1. Louis, Marquis de Gesvres, Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué au siége de Thionville le 4 Août 1645, de la ruine d'une mine, n'étant âgé que de 33 ans, sans avoir été marié, fort regretté, à cause de sa bravoure & de ses belles qualités; — 2. François, Marquis de Gandelus, puis de Gesvres, Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué au siége de Lerida en 1646, sans avoir été marié, âgé de 34 ans; — 3. Léon, qui suit; — 4. Charles, mort jeune en 1615; — 5. Charlotte, morte jeune en 1620; — 6. Catherine, décédée en 1627; — 7. Marguerite, morte jeune en 1621; — 8. Louise, morte jeune en 1624; — 9. Louise-Henriette, mariée 1°. à *Emmanuel de Faudoas-d'Averton*, Comte de Belin; & 2°. à *Jacques de Saulx*, Comte de Busançois & de Tavannes; morte en 1680; — 10. autre Marguerite, morte, sans enfans, en 1669, femme de *Henri de Saulx-Tavannes*, Comte de Mirebel; — 11. autre Louise, Abbesse de la Barre, Ordre de Saint-Augustin, au Fauxbourg de Château-Thierry, morte le 31 Octobre 1681; — 12. & Anne-Madelene, morte, sans alliance, le 25 Octobre 1705, âgée de 82 ans, & inhumée aux Céléstins.

VI. Léon Potier, Duc de Tresmes, dit *de Gesvres*, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Paris, &c. fait Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1688, mort le 9 Décembre 1704, âgé de 84 ans, & inhumé aux Céléstins, sous un magnifique tombeau, avoit épousé, 1°. en 1651, *Marie-Françoise-Angélique du Val*, morte au Château de Mareuil le 4 Octobre 1702, âgée de 70 ans, fille & unique héritiere de *François du Val*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, son Ambassadeur en Angleterre, & deux fois à Rome, & de *Susanne de Monceaux-d'Auxy*; & 2°. le 29 Janvier 1703, *Françoise de Romillé-de-la-Chesnelaye*, fille de *Louis*, Gouverneur de Fougeres, & de *Renée-Gabrielle de Belleforiere-de-Soyecourt*. Elle est morte à Paris le 27 Mars 1742, âgée de 58 ans, sans laisser de postérité, & est inhumée aux Céléstins. Les enfans du premier lit sont: — 1. François-Bernard, qui suit; — 2. Léon, né le 15 Août 1656, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Archevêque de Bourges le 29 Mai 1694, sacré le 23 Février 1695, Député aux Assemblées générales du Clergé de France, tenues à Paris en 1710 & 1715, créé Cardinal-Prêtre par le Pape Clément XI, sur la nomination du Roi de Pologne, le 29 Novembre 1719, mort à Paris le 12 Novembre 1744, dans la 88e année de son âge; — 3. Louis, né le 19 Novembre 1660, Brigadier au mois d'Août 1688, Inspecteur d'Infanterie, mort à Strasbourg le 24 Avril 1689, d'une blessure qu'il avoit reçue à Oberkircq dans le Palatinat; — 4. Jules-Auguste, né le 6 Novembre 1662, Chevalier de Malte, le 23 Mai 1665, Colonel du Régiment de Bassigny en 1684, Lieutenant de Roi aux Bailliages de Caen & de Caux, Gouverneur du Pont-Audemer, mort le 15 Avril 1741, dans sa 78e année; — 5. François, né en 1664, aussi Chevalier de Malte, tué par les Turcs sur la brêche, à la prise de Coron dans la Morée, le 18 Juillet 1685; — 6. Charles, Comte d'Annebaut, mort jeune; — 7. Marie-Thérese, née le 15 Mars 1654, morte le 2 Novembre 1669; — 8. Marie

JEANNE-FÉLICE-ROSALIE, dite *Mademoiselle de Gesvres*, héritiere de sa tante, née le 20 Septembre 1657, morte à Paris le 10 Octobre 1740, dans la 84e année de son âge, & inhumée aux Célestins; — 9. SUSANNE-ANGÉLIQUE, née le 7 Juin 1659, Religieuse de la Visitation Sainte-Marie, au Fauxbourg Saint-Jacques à Paris; — 10. MADELENE-ARMANDE, née le 22 Juillet 1667, Religieuse de la Visitation Sainte-Marie avec sa sœur; — 11. & CHARLOTTE-JULIE, née le 2 Novembre 1669, mariée, au mois de Juillet 1707, à *Charles-Amédée de Broglie*, Marquis de Revel, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, dont elle devint veuve le 25 Octobre de la même année, & morte, sans enfans, le 3 Janvier 1752, âgée de 83 ans.

VII. FRANÇOIS-BERNARD POTIER-DE-GESVRES, Duc de Tresmes, Pair de France, se trouva au siége de Mastricht en 1673, au combat de Sintzim en 1674, à celui de Turkem en 1675; eut un Régiment de son nom; fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1690; nommé Gouverneur de Paris le 10 Décembre 1704, a fait la fonction de Grand-Chambellan au premier lit de Justice tenu par feu LOUIS XV; s'est démis de son Duché-Pairie, en faveur de son fils aîné, en 1722; a été fait Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724; & est mort le 15 Avril 1739. Il avoit épousé, le 15 Juin 1690, *Marie-Madelene-Louise-Geneviéve de Seiglieres*, fille de *Joachim*, Seigneur de Boisfranc & de Saint-Ouen, Chancelier & Surintendant des Bâtimens de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, frere unique de LOUIS XIV, & de *Geneviéve Gedouin des Touches*. Elle est morte le 3 Avril 1702, âgée de 38 ans, laissant de son mariage: — 1. FRANÇOIS-JOACHIM-BERNARD, qui suit; — 2. LOUIS-LÉON, rapportée après son frere aîné; — 3. ETIENNE-RENÉ, né le 2 Janvier 1697, nommé, en 1720, à l'Abbaye d'Ourcamp, à celles de Saint-Vincent de Laon, & de Saint-Etienne de Caen, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, Vidame de Gerberoy le 18 Février 1728; créé Cardinal en 1756; fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit en 1758; s'est démis de son Evêché en 1772, & est mort à Paris en Juillet 1774, dans la 78e année de son âge; — 4. & MARIE-FRANÇOISE, née le 5 Décembre 1697, mariée, par contrat du 17 Septembre 1715, à *Louis-Marie Victor*, *Comte de Bethune*, Brigadier des Armées du Roi, Grand-Chambellan du feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, dont elle est veuve depuis le 19 Décembre 1744.

VIII. FRANÇOIS-JOACHIM-BERNARD POTIER, né le 29 Septembre 1692, Duc de Gesvres, Pair de France dès l'an 1722, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Paris, décédé, sans enfans, le 19 Septembre 1757, à 65 ans moins 10 jours, avoit épousé, le 2 Juin 1709, *Marie-Madelene Mascranny*, d'une Famille originaire du pays des Grisons, établie en France en 1720, fille unique & héritiere de *Barthelemi*, Maître des Requêtes, & de *Jeanne Batiste le Fevre-de-Caumartin*. Elle est morte le 8 Juillet 1717, & est inhumée aux Célestins.

VIII. LOUIS-LÉON POTIER, Marquis de Gandelus, né le 28 Juillet 1695, appellé d'abord *le Comte de Tresmes*, second fils de FRANÇOIS-BERNARD, Duc de Tresmes, & de *Marie-Madelene Louise-Geneviéve de Seiglieres*, Duc de Tresmes, Pair de France, Chevalier des Ordres, a d'abord été Lieutenant de Vaisseau, puis Mestre-de-Camp de Cavalerie, fait Brigadier le 1 Août 1734, Maréchal-de-Camp le 1 Janvier 1740; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Mai 1745, nommé Gouverneur-Général de l'Isle de France en 1757; Gouverneur & Capitaine du Château & Capitainerie Royale de Monceaux, Lieutenant pour le Roi du pays de Caux & Bailliage de Rouen; Gouverneur particulier des villes & Châteaux de Soissons, Laon & Pont-Audemer, & est mort à Paris le 28 Décembre 1774, dans la 80e année de son âge. Il avoit épousé, le 6 Avril 1729, *Eléonore-Marie de Montmorency-Luxembourg*, fille de *Christian-Louis de Montmorency-Luxembourg*, Prince de Tingry, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Valenciennes, & Capitaine d'une des quatre Compagnies des Gardes-du-Corps de Sa Majesté, & de *Louise-Madelene de Harlay*. De ce mariage est issu:

IX. Louis-Joachim-Paris Potier, Marquis de Gesvres, aujourd'hui titré *Duc de Gesvres*, né au Château de Saint-Ouen-sur-Seine, Maison de campagne du feu Duc *de Gesvres*, son oncle, le 9 Mai 1733, tenu sur les Fonts de batême, dans l'Eglise de Saint-Jean en Grève, par la Princesse *de Tingry*, son ayeule, & par la ville de Paris, représentée par *Louis-Basile de Bernage*, Conseiller d'Etat, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Prévôt des Marchands, & les Echevins; la cérémonie en fut faite, le 30 Mai 1748, par l'Evêque de Beauvais, son oncle. Il a été nommé Gouverneur-Général de l'Isle de France & de Monceaux, en survivance, le 7 Juillet 1758, Lieutenant-Général du pays de Caux & du Bailliage de Rouen en Mai 1766, a eu les honneurs de Duc, par Brevet, en Décembre même année; & a épousé, le 4 Avril 1758, *Françoise-Marie du Guesclin*, fille de *Bertrand-César*, Marquis *du Guesclin*, Mestre-de-Camp, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, & de *Marguerite Bosc*. Elle a été mise en possession du Tabouret, en Janvier 1759. Nous ignorons s'il y a des enfans de ce mariage.

Les armes de la branche de *Novion* sont: *d'azur, à deux mains dextres d'or, au franc quartier échiqueté d'argent & d'azur.*

La branche des Ducs *de Tresmes* & *de Gesvres* écartele: *au 1 d'azur, à la bande d'argent*, qui est Baillet; *au 2 d'or, au chef de gueules, chargé au franc quartier d'un écusson de* Montmorency, *dont le premier quartier est chargé d'une étoile de sable*, qui est Aunoy; *au 3 de* Montmorency; *au 4 d'argent, au chef de gueules, & un lion d'azur, armé, lampassé & couronné d'or sur tout*, qui est Vendôme ancien; *& sur le tout* de Potier.

POTTIN : Ancienne Famille de Sologne, établie en Normandie, au Château du Chesne, près Conches, depuis le XV[e] siécle.

Robert Pottin, cadet de Sologne, Commandant l'Armée en l'absence du Maréchal *Saint-André*, acquit la Terre du Chesne en 1484, restée depuis ce tems dans sa Famille; & possédée aujourd'hui par Louis-Philippe Pottin, Comte de Vauvineux, Baron de Montgaudri, Seigneur & Patron de Viday, Saint-Cantin, Pervenchers, &c. près Mortagne au Perche, Seigneur & Patron du Chesne.

Ledit Pottin, Comte de Vauvineux, est fils de feu Louis-Philippe Pottin, Comte du Chesne, Seigneur de Limeau, &c. & de Dame *Jeanne-Marguerite du Plessis-Châtillon*, Dame Châtelaine du Mée, des Menils, &c. (laquelle Terre du Mée étoit depuis 300 ans dans la Famille, par le mariage de *Jean du Plessis* avec *Catherine d'Avaugour*), morte en son Château du Chesne en Normandie, le 6 Avril 1776, dans sa 74[e] année.

Le Comte *de Vauvineux*, seul de son nom & armes, connu en Normandie, a épousé, le 1 Octobre 1765, *Elisabeth-Geneviéve Ladvocat*, fille de feu *François Ladvocat*, Maître des Comptes à Paris.

Les ancêtres de Louis-Philippe Pottin, Comte de Vauvineux, ont tous été, depuis ledit Robert Pottin, employés avec distinction dans les Troupes, soit à la tête de Régiment, soit en qualité de Capitaines, &c.

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de six merlettes de sable, trois en chef & trois en pointe.*

* POUDENX ou PODENX : Maison d'ancienne Chevalerie, l'une des premieres & des plus distinguées du pays & Sénéchaussée de Lanes en Guienne, où sont situés les Château & Terre de son nom, au Diocèse de Lescar, avec titre d'*ancienne Baronnie*, érigée en *Vicomté*, par Lettres-Patentes du Roi du mois d'Avril 1646, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 28 Juin suivant, en faveur d'Etienne de Poudenx, Chevalier, Seigneur Baron de Poudenx, Saint-Cricq, &c. Syndic de la Noblesse de Béarn, mentionné au XIV[e] degré de la branche aînée.

Les Châteaux & Maisons de Vital, II. du nom, Seigneur de Poudenx, furent pillés & brûlés en 1331, par les gens du parti du Roi de France, contre Edouard III, Roi d'Angleterre & Duc de Guienne. Les Anglois, lors de leur expulsion de cette Province, vers 1452, les pillerent & brûlerent aussi, avec tous les titres, papiers & documens qui y étoient. Le Château ayant été rebâti quelques tems après, il fut encore pillé & brûlé, pour la troisieme fois, en 1569, par le Comte *de Montgommery*, Chef des Religionnaires.

Les Seigneurs de Poudenx ont été bienfaiteurs des Eglises de Lescar, de Saint-Girons, & des Abbayes de Saint-Sever en Guienne, de la Réole en Béarn, & principalement de celle de Pontaut, au Diocèse d'Aire, Ordre de Cîteaux, près de Poudenx, dans l'Eglise de laquelle ils avoient anciennement leurs tombeaux & sépulture. La ruine entiere de ce Monastere & de ses Archives, pendant les troubles de la Religion en Béarn, nous prive de la connoissance de leurs premiers auteurs; mais, malgré la perte de la meilleure partie des titres de la Maison de Poudenx, le peu qui s'en est conservé prouve incontestablement qu'elle possede, sans interruption, depuis plus de 700 ans, les Château & Terre de son nom; qu'elle a contracté des alliances avec la principale Noblesse de Guienne; & qu'elle a constamment servi de pere en fils.

I. Bernard de Poudenx, Seigneur de Poudenx, vers l'an 1050, est le premier de ce nom qui soit connu par titres. Il fut témoin, avec le Seigneur *de Serres*, à la donation faite, le 6 des Ides de Juin 1067, de l'Eglise & des dixmes du lieu de Lirac, au Diocèse d'Aire, à l'Abbaye de Saint-Sever, par *Pierre de Sault*, fils de *Guillaume-Raimond*, Seigneur *de Sault*. Le même Bernard, Seigneur de Poudenx, eut, en 1062, un long différend avec *Arnaud d'Estios*, Abbé de Saint-Sever, au sujet des limites de sa Terre de Poudenx, avec celle de Morgans, appartenant à l'Abbé; & sur les droits de pâturage & usage dans les Landes, Bois, Forêts & Terres du lieu de Capremont, que l'Abbé & les Religieux prétendoient leur avoir été donnés par les Seigneurs de Poudenx, ses prédécesseurs; mais *Centule*, Vicomte souverain *de Béarn*, fut médiateur de leur querelle, & les accorda, par traité de l'an 1072. Extrait du *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Sever.*

II. Arnaud de Poudenx, Chevalier, Seigneur de Poudenx, vivoit dès l'an 1120. Il fut pleige & caution avec *Centule*, Vicomte *de Béarn*, de la donation faite, en 1130, de l'Eglise de Saint-Martin de Thiure, à l'Evêque & au Chapitre de Lescar, par *Gilles de Gans*, & Dame *Mirambé*, son épouse. Il eut pour successeur:

III. Bernard de Poudenx, II. du nom, Seigneur de Poudenx, de Hauriet & de Projan, né vers l'an 1190, qui vivoit encore en 1260. Il étoit mort en 1272, & avoit épousé, vers 1238, *N... de Morlane*, fille du Seigneur *de Morlane*, d'une des premieres Maisons du Béarn, dont étoient *Raimond de Morlane*, Evêque d'Oleron en 1238, & *Arnaud de Morlane*, Evêque de Lescar en 1288: cette Maison est fondue, vers l'an 1300, dans celle de *Béarn*. Ladite *de Morlane* porta en dot à Bernard, Seigneur de Poudenx, son mari, les Terres de Lansso, de Plassy & de Caplane; & ils eurent, entr'autres enfans:

IV. Vital de Poudenx, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Poudenx, né vers l'an 1240, qui vendit, en 1266, les Château & Terre de Pontaut, & la moitié de la Seigneurie & Forêt de Baillet. Il fit foi & hommage, en 1273, à Edouard I, Roi d'Angleterre, Duc de Guienne, des Terres & Châteaux de Poudenx, de Hauriet, de Projan & de plusieurs autres dans le pays de Chalosse, qui composoient l'ancien patrimoine de ses peres; & pour lesquelles il déclara être tenu, en tems de guerre, au service d'un Chevalier & de trois Ecuyers. Il rendit, en même-tems, hommage pour les Terres de Lansso, de Plassy & de Caplane, qu'il déclare avoir eues de la succession de la Dame *de Morlane*, sa mere. Ses enfans furent, entr'autres: — Sansaner, qui suit; — & Guillaume-Arnaud de Poudenx, Chevalier. Il est mentionné avec Sansaner, son frere, dans un acte de 1308; fut choisi & député par Edouard II, Roi d'Angleterre, en 1309, avec *Arnaud de Caupene* & *Gaillard de Saint-Paul*, Chevaliers, pour traiter, en

son nom ; de la paix avec le Roi de Castille ; assista, en 1310, avec *Arnaud de Caupene*, Sénéchal de Périgord, & *Hélie de Taleyrand*, Comte de Périgord, seul à un duel & combat en champ clos, qui se donna en la ville de Molieres, entre *Amery de Biron*, Seigneur de Montferrand, & *Hugues de Saint Germain*, Chevaliers ; & fut témoin à une transaction, passée le 8 Décembre 1320, entre *Garsie-Arnaud de Caupene*, Evêque d'Acqs, & *Amanieu d'Albret*, Vicomte de Maremne.

V. SANSANER DE POUDENX, Chevalier, Seigneur de Poudenx, de Hauriet, de Projan, de Toulousette, de Lansso, Plassy & Caplane, né vers l'an 1264, fut Capitaine-Commandant du Château de Morgans, reçut, en 1294, des Lettres d'EDOUARD, Roi d'Angleterre, pour l'aider a recouvrer le pays de Guienne ; assista, le 1 Octobre 1308, au traité de mariage d'*Arnaud*, Seigneur *de Luxe*, en Navarre, avec *Jeanne de Caupene*, fille d'*Hélie de Caupene*, Chevalier, Seigneur de Caupene, & d'*Aude de Tyran*, Dame de Bussac ; & vivoit encore en 1320. Il eut, entr'autres enfans : — VITAL, qui suit, — & AUGER DE POUDENX, auteur de la branche des Seigneurs de Baylenx & de Poyane, dont nous parlerons ci-après.

VI. VITAL DE POUDENX, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Poudenx, de Hauriet, Projan & de Toulousette, né vers l'an 1290, commença ses premieres armes sous EDOUARD II, Roi d'Angleterre, Duc de Guienne. EDOUARD III écrivit de Glocester, le 18 Août 1329, à son Connétable de Bordeaux, pour le faire payer des appointemens qui lui étoient dus, pour services rendus auprès du feu Roi son pere. Le même Prince, étant à Marleberg, le 3 Novembre 1331, ordonna à son Sénéchal de Gascogne de faire informer sur les pertes & dommages soufferts par VITAL, II. du nom, Seigneur DE POUDENX, contre *Raimond-Arnaud de Béarn*, qui, avec une troupe de gens d'armes, avoit brûlé tous ses Châteaux & Maisons ; & le mit lui, sa Famille & ses Terres sous sa sauve-garde & protection ; enfin il manda, de Westminster le 1 Juin 1341, à son Connétable de Bordeaux, de lui faire payer les sommes qui lui étoient dues, tant pour la remonte de ses chevaux & équipages, que pour ses appointemens & ceux de sa Compagnie d'hommes d'armes. A VITAL II, Seigneur DE POUDENX, succéda

VII. BERNARD DE POUDENX, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Poudenx, qui fut témoin, avec *Auger*, Seigneur *de Doazit*, & autres Seigneurs du pays, à une Sentence rendue à Saint-Sever, le 15 Juillet 1357, par *Jean de Chibreston*, Chevalier, Sénéchal de Guienne, Lieutenant d'*Edouard*, Prince *de Galles*, en faveur du Prieur Syndic des Bénédictins de Saint-Sever, contre *Arnaud de Marsan*, Seigneur de Cauna, & contre les Seigneurs *de la Mothe*, *d'Aurisse*, &c. Il se présenta en armes en 1376, avec les Seigneurs *de Doazit*, *de Marsan*, *de Saint-Paul*, *d'Amou*, *de Saint-Cricq*, &c. devant *Arnaud-Guillaume de Béarn*, Lieutenant du Comte *de Foix*, dans l'Eglise des Freres Mineurs de Morlas, pour servir contre les Anglois. Il paroît que ledit BERNARD DE POUDENX avoit épousé, vers l'an 1364, *Marguerite de Doazit*, fille d'*Auger*, Seigneur *de Doazit*, & sœur d'*Arrigane*, femme du Vicomte *d'Orthe*, & de *Miremonde de Doazit*, épouse du Seigneur *de Bezaudun*, & qu'il eut pour fils :

VIII. GUILLAUME-ARNAUD DE POUDENX, Chevalier, Seigneur de Poudenx, de Hauriet, Projan, Seigneur Patron de l'Eglise de Poudenx, né vers l'an 1365 ; passa un accord, le 16 Mars 1391, devant *Arnaud de Cassooramer*, Notaire de Saut de Navailles, avec le fils de *Gassion de Salies*, qui avoit régi & gouverné sa Terre & Maison de Poudenx ; présenta à la Cure de Poudenx, Diocèse de Lescar, le 30 Novembre 1418 ; transigea avec l'Abbé & les Religieux de Saint-Sever, & leur fit cession d'un droit de péage au lieu de Projan, par acte passé devant *Daribere*, Notaire le 4 Décembre 1428 ; nomma encore à la Cure de Poudenx en Avril 1435 ; servit dans les guerres contre les Anglois en 1425, 1430, 1435, &c. & mourut vers 1440. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Guillaume-Arnaud de Morlans*, Notaire de Hagetmau, le 16 Juillet 1402 (en présence de *Guillaume de Lescun*, Chevalier, & de BERTRAND DE BAYLENX, Seigneur de Poyane), *Agnès de Cauna*, fille du Seigneur *de Cauna* ; & sœur

de *Louis*, Seigneur *de Cauna*, au Diocèse d'Aire; de laquelle il eut, entr'autres enfans : — BERNARD, qui suit; — & GERAUD DE POUDENX, Abbé de la Sauve, près Bordeaux, en 1435. Il obtint du Roi LOUIS XI la confirmation des privilèges du Monastere, en Avril 1462, se démit de son Abbaye en 1463; fut créé Evêque de Thibur en la Campagne de Rome; mourut le 11 des Calendes de Mai 1474; & fut enterré en la Chapelle qu'il avoit fondée en l'Eglise de la Sauve, dans un tombeau de marbre élevé, qu'il avoit fait construire en 1456, & sur lequel son effigie étoit représentée. GUILLAUME-ARNAUD, Seigneur DE POUDENX, laissa aussi une fille naturelle, nommée — BERTRANDE DE POUDENX, mariée, en 1449, avec *Jean du Hazard-de-Toulousette*.

IX. BERNARD DE POUDENX, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Poudenx, de Hauriet, Projan & de Toulousette, succéda à son pere dès l'an 1440; servit dans les guerres contre les Anglois, qui, par droit de représailles, pillerent & brûlerent son Château de Poudenx vers 1452; passa un accord, au sujet du Moulin de Toulousette, avec les habitans de ce lieu, le 2 Juin 1454; & étoit mort en 1460. Il avoit épousé, vers 1445, *Annette de Navailles*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Serres-Castets, Capitaine-Châtelain, & Gouverneur de la ville d'Ortez, & de *Catherine d'Estaing*; & sœur de *Jean de Navailles*, Capitaine-Châtelain de la ville de Morlas, dont elle devint l'héritiere par sa mort, sans enfans de *Marie de Coaraze*, son épouse. Le Seigneur DE POUDENX eut de son mariage, entr'autres enfans : — 1. PIERRE, qui rendit hommage au Roi des Terres de Poudenx, de Hauriet & de Projan, le 2 Mars 1460. Il servit avec distinction dans les guerres de Bourgogne & de Bretagne; plaidoit au Parlement de Bordeaux, en 1475, contre *Guillaume-Raimond*, Seigneur *de Cauna*, au sujet du serment de fidélité qu'étoient tenus de lui faire les habitans de Projan; obtint Arrêt à ce sujet le 23 Février 1475, & mourut vers l'an 1480; — 2. BERNARD, qui suit; — 3. ANTOINETTE; — 4. ISABEAU, mariée à *Bernard d'Aydie*, Seigneur du haut de Berens; — 5. ANNETTE, femme 1°. de *François*, Seigneur *de Souslens*; & 2°. de *Pierre*, Seigneur *du Sault*, dans le Vicbil.

X. BERNARD DE POUDENX, V. du nom, né vers 1448, qualifié de *noble & puissant*, Chevalier, Seigneur de Poudenx, Hauriet, Projan, de Basercles, Castetner, & des lieux de Serres-Castets & de Bernadets, du chef d'*Annette de Navailles*, devenue, comme on l'a dit, héritiere de *Jean de Navailles*, son frere, succéda à PIERRE DE POUDENX, dès l'an 1482; & fit vente de sept florins de fiefs de rente, à prendre sur certains habitans de sa Terre de Poudenx, en faveur de l'Eglise de Saint-Médard, Diocèse de Lescar, par acte passé devant *Jean de Barbacane*, Notaire, en 1483. Il servit dans les guerres de Bourgogne, de Bretagne & d'Italie; fit le voyage de Milan avec *Odet d'Aydie*, Comte de Comminge; & fut Lieutenant, puis Capitaine de la Compagnie de 1000 hommes de pied du Seigneur *de Gramont*, tué à la bataille de Ravennes. Il est mentionné dans des actes des années 1490, 1491 & 1496, en qualité de Seigneur de Poudenx, & de Patron de la Chapelle & Prébende fondée par ses ancêtres dans l'Eglise de Poudenx; fit son testament, à son retour d'Italie, au Château de Poudenx, devant *Jean de Baradat*, Notaire, le 7 Juin 1517; & mourut la même année, âgé de près de 70 ans. Il avoit épousé, par contrat passé au Château de Biron, devant *Jean Boquety*, Notaire, le 5 Février 1504, *Jeanne de Monferrand*, fille de *Jean*, Baron *de Monferrand*, en Périgord, & de *Bernardine de Lavedan*; & sœur de *Marguerite de Monferrand*, femme de *Pons de Gontaut*, Baron de Biron. Elle avoit pour ayeule maternelle *Rose d'Albret*, & étant restée veuve, elle se remaria avec *Pierre de Pardaillan*, Seigneur de la Mothe, dont elle eut des enfans. Ceux de son premier lit furent : — 1. JEAN, Seigneur DE POUDENX, qui étoit sous la tutelle de sa mere le 23 Avril 1518, qu'il reçut, par acte passé devant *Salefranque*, Notaire, le serment de fidélité des habitans de Serres-Castets : ceux de Poudenx lui rendirent le même devoir, par acte passé, le 17 Décembre 1524, devant *de Baradat*, Notaire. Il mourut jeune, & sans avoir pris d'alliance; — 2. ROGER, aussi mort jeune; — 3.

FRANÇOIS, qui suit; — 4. & GABRIEL, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1534.

XI. FRANÇOIS DE POUDENX, Seigneur de Poudenx, de Basercles, Castetner, Hauriet, Projan, Serres-Castets, Bernadets & Saint-Cricq, Chevalier de l'Ordre du Roi, fit ses premieres armes en Piémont sous M. *d'Ossun*, Capitaine des Chevaux-Légers, puis Gouverneur de Turin; servit ensuite sous le Comte *de Bury*; fut fait Capitaine de 300 hommes, par Commission du Roi de Navarre, du 21 Janvier 1542; se distingua aux siéges de Navarreins & de Tarbes; s'opposa aux troupes du Comte *de Montgommery*; commanda la Noblesse du pays, & remit sous l'obéissance de Sa Majesté, les villes d'Ortez, de Tartas, de Mugron, &c. Le Roi CHARLES IX lui écrivit, le 1 Novembre 1570, pour lui apprendre qu'il l'avoit nommé Chevalier de son Ordre. Il eut l'estime & l'amitié du Connétable *de Montmorency*, comme il conste de plusieurs de ses Lettres, par lesquelles il le traite de *son entier & bon ami*, & fait l'éloge de sa Maison & des services de ses ancêtres.

FRANÇOIS DE POUDENX n'étoit âgé que de 19 ans, le 8 Janvier 1527, qu'il donna procuration générale à *Guillaume-Arnaud*, Seigneur *de Beyrie*, son curateur, pour racheter la Terre de Serres-Castets, qui avoit été aliénée, par son pere, à *Marie Démont*, femme du Seigneur *d'Arcet*. En qualité de fils & héritier de BERNARD DE POUDENX, fils d'*Annette de Navailles*, il paya 40 écus d'or à *Arnaud de Navailles*, frere naturel de ladite *Annette*, son ayeule, par acte passé, le 27 Juin 1531, devant *Fortaner de Larezet*, Notaire de Poudenx. Il plaidoit au Parlement de Bordeaux en 1534 & 1546, contre *Jean de Gontaut*, Baron de Biron, son cousin-germain, pere d'*Armand*, Maréchal de France, au sujet de la dot de *Jeanne de Monferrand*, sa mere; fit foi & hommage des Terres de Serres-Castets, de Bernadets & Fiefs à Morlas, au Roi de Navarre, en 1538; & épousa, par contrat passé le 22 Avril 1539, devant *Dutastet*, Notaire, *Marguerite de Saint-Cricq*, Dame héritiere de Saint-Cricq, veuve d'*Emery de Bazillac*, Chevalier de l'Ordre du Roi, petite-fille d'*Amanieu de Saint-Cricq*, Chevalier, Baron de Saint-Cricq, Capitaine-Châtelain de la ville de Saint-Sever, par Lettres de *Charles*, Duc *de Guienne*, du 20 Juillet 1469. Elle fit son testament devant *de Cés*, Notaire, le 15 Juillet 1556, & eut de son mariage: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. JEAN, Seigneur de la Mothe, Capitaine de 100 hommes, marié, en 1575, à *Jeanne de Biran*; — 3 & 4. LOUIS & ADRIEN, qui furent aussi Capitaines.

XII. CHARLES DE POUDENX, Chevalier, Baron de Poudenx & de Saint-Cricq, Seigneur de Basercles, Castetner, de Hauriet, Projan, Saint-Echaux, Serres-Castets, Bernadets, &c. fut un des principaux Seigneurs Catholiques attachés à HENRI IV, Roi de Navarre, auquel il rendit des services signalés, qui lui mériterent l'estime & les bontés de ce Monarque, qui lui fit don de la Baronnie de Sabres au pays d'Albret, par Lettres du 11 Mai 1578. Ce Prince lui écrivit, de sa main, le 7 Juillet 1581, qu'*il voudroit être en état de lui faire autant de bien, qu'il en auroit la volonté*. La Reine MARGUERITE lui témoigna aussi, en plusieurs occasions, ses bontés & la satisfaction de ses services. Il transigea avec JEAN, LOUIS & ADRIEN, ses freres, par acte passé devant *Darac*, Notaire Royal le 5 Décembre 1573; fit publier & observer, en 1581, par ordre du Duc *d'Alençon*, les articles convenus entre le Roi & les Députés de la Religion P. R.; testa devant *Dutournier*, Notaire, le 15 Novembre 1606; & avoit épousé, avec dispense de la Cour de Rome, par contrat passé devant *Destouesse*, Notaire, le 9 Mars 1564, ANNE DE BAYLENX, sa cousine, fille d'ETIENNE, Seigneur, Baron de Poyane, & de *Jeanne d'Antin*; & sœur de BERTRAND DE BAYLENX, Seigneur de Poyane, nommé Chevalier des Ordres du Roi à la promotion de 1596. Ils eurent, pour fils unique:

XIII. FRANÇOIS DE POUDENX, II. du nom, Chevalier, Seigneur Baron de Poudenx, de Basercles, Castetner, Hauriet, Projan, Serres-Castets, Saint-Cricq, Saint-Echaux, Soulens, &c. Syndic de la Noblesse du Béarn, qui servit auprès du Duc *d'Epernon*. Il fit un accord devant *Denoguier*, Notaire, le 15 Novembre 1592,

1592, avec Charles, son pere, qui lui céda les Terres de Projan, Hauriet, Serres-Castets & de Bernadets; & avoit épousé, par contrat passé, le 4 Octobre précédent, devant ledit *Denoguier*, Notaire, *Françoise de Meriteins*, fille de *Raimond*, Seigneur de Lago, Baron de Gayrosse, Chevalier de l'Ordre du Roi, d'une des plus anciennes Maisons de Béarn, & de *Marguerite de Navailles*, Dame héritiere de Peyre & d'Arbus. Leurs enfans furent: — 1. Etienne, qui suit; — 2. Bertrand, Page du Roi dans sa grande Ecurie, mort à Paris; — 3. Louis, Capitaine au Régiment de Villendry, puis Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, Commandant de la ville de Chivas, Gouverneur de la ville & Comté d'Asti, avec pension de 2000 livres, par Brevet du 1 Décembre 1642, mort au service du Roi; — 4. Bernard, auteur de la branche des Seigneurs de Serres-Lous, seule existante aujourd'hui, rapportée ci-après; — 5. autre Bertrand, Capitaine d'Infanterie, tué à la tranchée de Fontarabie; — 6. autre Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, mort en Italie; — 7. Jacques, Capitaine d'Infanterie, tué au siége de la Rochelle; — 8. Charles, Chanoine & Official de l'Eglise de Lescar, Député à l'Assemblée générale du Clergé en 1630; — 9. Paul, Chanoine de l'Eglise de Conserans, mort jeune; — 10. & Madelene de Poudenx, mariée au Seigneur *de Salettes*, en Béarn.

XIV. Etienne de Poudenx, Chevalier, Seigneur, Baron de Poudenx, Saint-Cricq, Hauriet & Projan, Syndic de la Noblesse du Béarn, &c. fut d'abord Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Duc *d'Epernon*; Maréchal des Camps & Armées du Roi, par Brevet du 4 Mai 1651, & se distingua au siége de Bellegarde, dont il fut fait Gouverneur. Le Roi Louis XIII, en récompense de ses services, lui fit don de la haute Justice des Terres de Poudenx, Castetner, Basercles, par Lettres du mois d'Avril 1640; & érigea lesdites Terres en *Vicomté*, par Lettres du mois d'Avril 1646, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 28 Juin suivant, comme nous l'avons dit ci devant; & lui donna, la même année, une pension de 2000 livres. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Desangles*, Notaire, le 5 Octobre 1622, *Paule-Gabrielle de Lasseran-Massencome*, fille de *Pierre de Lasseran-Massencome-Montluc*, Seigneur, Baron de la Garde, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Chevalier de son Ordre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Sergent-Major de la ville de Paris, Gouverneur de la ville & Château d'Ortez, & d'*Anne de Marestang*. De ce mariage vinrent: — 1. Bernard, qui suit; — 2. Clément, Chanoine de l'Eglise de Lescar, & Archidiacre de celle de Tarbes; — 3. François, nommé Evêque de Tarbes en 1692, mort en 1716, ayant fait son testament devant *Lacay*, Notaire de Tarbes; — 4. Anne, mariée à *N... d'Abbadie*, Seigneur, Baron d'Arboucave, dont un fils, Seigneur d'Arboucave; — & *Bernard d'Abbadie*, Evêque d'Acqs, mort en 1722; — 5. & Angélique, femme du Seigneur *d'Arros*, en Béarn, dont deux filles.

XV. Bernard de Poudenx, VI. du nom, Chevalier, Vicomte de Poudenx, Baron de Saint-Cricq, Syndic de la Noblesse des Etats de Béarn, fut d'abord Capitaine dans le Régiment de Louis de Poudenx, son oncle, par Commission du 23 Février 1643, puis Guidon de la Compagnie du Duc *d'Epernon*. Il épousa, en 1645, *Jeanne de Baffoigne*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Castillon, & de *Jeanne de Caupene-d'Amou*. Elle testa le 20 Mars 1685, & eut pour enfans: — 1. Henri, qui suit; — 2. François, Abbé de Pontaut; — 3. Bernard, Abbé de Bonnefont en 1707, Conseiller d'Etat, Agent-Général du Clergé, Evêque de Marseille en 1708, mort en 1709; — 4. Antoine, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis; — 5. Nicole, mariée avec le Seigneur *de Jaces*; — 6. Marie-Madelene, femme du Seigneur *de Gayrosse*; — 7. & Anne, épouse du Seigneur *d'Agos de Lévincens*.

XVI. Henri de Poudenx, I. du nom, Chevalier, Vicomte de Poudenx, Baron de Saint-Cricq, Seigneur de Castillon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, fut d'abord Enseigne de la Colonelle du Régiment de Navarre, Aide-de-Camp du Marquis *d'Albret*, puis Colonel d'un Régiment de

la Généralité de Bordeaux, par Brevet du 1 Janvier 1689, à la tête duquel il emporta d'assaut une redoute en Piémont, que d'autres troupes n'avoient pu prendre: le Roi lui en marqua sa satisfaction, & lui donna le Régiment de Gâtinois, avec lequel il fit la campagne d'Italie en 1693, sous le Maréchal *de Catinat*, & combattit à la bataille de Marsaille. Il fit encore les campagnes de 1694 & 1695 en Catalogne, sous le Duc *de Vendôme*, qui lui donna une Brigade d'Infanterie à commander en 1701; mais ayant été attaqué d'une paralysie lors de la déclaration de la guerre, il fut obligé de quitter le service. Il avoit épousé, par contrat passé devant *la Mothe*, Notaire, le 6 Janvier 1679, *Esther de Gassion*, fille de *Jean*, Président au Parlement de Navarre, & de *Marie de Beziade-d'Avaray*, & niéce du Maréchal *de Gassion*. Elle testa en 1714, & eut pour fille unique: — JEANNE DE POUDENX, mariée, en 1704, à HENRI DE POUDENX, son cousin, Seigneur de Serres-Lous, dont il sera parlé ci-après.

Seigneurs de SERRES-LOUS & SOULENS, aujourd'hui Vicomtes de POUDENX.

XIV. BERNARD DE POUDENX, Ecuyer, Seigneur de Serres-Lous, quatrieme fils de FRANÇOIS, II. du nom, Baron de Poudenx; & de *Françoise de Meriteins*, fut Syndic de la Noblesse des Etats de Béarn, & Capitaine-Major de la ville & Citadelle de Navarreins, sous la charge de M. *de Poyane*, son cousin. Il transigea avec ETIENNE DE POUDENX, son frere aîné, & eut en partage la Terre de Soulens, par acte passé devant *Destailhat*, Notaire, le 8 Septembre 1637. Il avoit épousé, le 7 Octobre 1632, *Marie du Candau*, dont vint:

XV. CHARLES DE POUDENX, Seigneur de Serres-Lous & Soulens, Capitaine d'Infanterie, qui fit foi & hommage au Roi de la Terre de Serres-Lous, le 15 Janvier 1671. Il épousa, du consentement de son pere, par acte passé devant *Maroque*, Notaire, le 15 Avril 1663, *Catherine de la Fultsun*, fille de *Gaston*, Seigneur d'Araux, & de *Jeanne d'Abbadie-d'Arboucave*, de laquelle il eut: — 1. HENRI, qui suit; — 2. ROSE, mariée, en 1703, avec *Léonard de Caupene*, Marquis d'Amou, Lieutenant de Roi de la Province de Guienne; — 3. & MADELENE, femme de *Pierre de Bachoué*, Seigneur de Berrautte.

XVI. HENRI DE POUDENX, II. du nom, Seigneur de Serres-Lous & Soulens, Capitaine des Grenadiers au Régiment du Vicomte DE POUDENX, son cousin, par Commission du 4 Février 1693, épousa, avec dispense de la Cour de Rome, par contrat passé devant *Darthès*, Notaire, le 4 Juin 1704, JEANNE DE POUDENX, sa cousine, fille unique & héritiere de HENRI, Vicomte DE POUDENX, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Esther de Gassion*, dont: — 1. HENRI, qui suit; — 2. ANTOINE, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1714, Page du Roi la même année, puis Capitaine au Régiment de Bourbonnois, mort en Baviere, en Mars 1748; — 3. FRANÇOIS, Capitaine au même Régiment de Bourbonnois, puis Lieutenant-Aide-Major des Gardes-Françoises, & Colonel du Régiment de Cantabre en 1760; premier Maître-d'Hôtel de M. le Duc D'ORLÉANS; — 4. JEAN-BERNARD, Abbé de Bernay, successivement Aumônier ordinaire de feu Madame la Dauphine, puis de Madame la Comtesse *de Provence*, aujourd'hui MADAME; — 5. MARIE-MADELENE, mariée avec *Bernard de Navailles*, Seigneur, Baron de Banos; — 6. & MADELENE-ANGÉLIQUE, mariée, le 28 Décembre 1738, avec *Pierre d'Abbadie*, Seigneur, Baron d'Arboucave.

XVII. HENRI DE POUDENX, III. du nom, Vicomte de Poudenx, Baron de Saint-Cricq, Saint-Echaux, Seigneur de Castillon, Capitaine au Régiment des Gardes en 1745, Maréchal des Camps & Armées du Roi, par Brevet du 20 Février 1761, Gouverneur de la ville & Citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port en 1772, a épousé, par contrat du 16 Mars 1743, *Marie-Marguerite-Françoise de Bazin-de-Bezons*, fille de *Louis-Gabriel*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la ville & Citadelle de Cambray & du Cambresis, & de *Marie-Anne de Bernard-des-Maisons*; & sœur d'*Armand de Bazin-de-Bezons*, Evêque de Carcassonne. De ce mariage sont issus: — HENRI-FRANÇOIS-LÉONARD, qui suit; — & MARIE-ANGÉLIQUE-SOPHIE, mariée, par contrat du 31

Octobre 1771, à *Louis-Henri de Caupene-d'Amou*, Marquis de Caupene, Colonel du Régiment de Bourbonnois, & à présent de celui de Cambresis.

XVIII. Henri-François-Léonard, Vicomte de Poudenx, Capitaine-Commandant au Corps Royal des Carabiniers, ensuite Colonel à la suite de la Cavalerie, & actuellement Colonel en second du Régiment de Cambresis, a épousé, en 1771, Demoiselle *N... de Rolly*, morte, sans enfans, en 1773.

La Maison de Poudenx porte pour armes: *d'or, à trois chiens courans, passans de gueules, posés l'un sur l'autre.* Généalogie dressée sur les titres originaux qui nous ont été communiqués, & qui sont enregistrés au Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit.

Branche des Seigneurs de Baylenx.

Auger de Poudenx, Chevalier, fils de Sansaner, Seigneur de Poudenx, &c. & frere puîné de Vital, II. du nom, fut Seigneur de Baylenx, par son mariage avec *Thomasse*, Dame héritiere *de Baylenx*, en Auribat, vers l'an 1314. Edouard II, Roi d'Angleterre, lui permit, par Lettres de l'an 1315, de construire & édifier un Château fort au lieu de Baylenx; & lui accorda, par Lettres du 19 Décembre 1319, les Baylies de Brassenx & de Pontous, en récompense de ses services & des pertes qu'il avoit faites à la guerre. Il consentit, avec *Thomasse*, Dame *de Baylenx*, sa femme, un bail à fief au lieu de Baylenx, en Décembre 1320; eut en don, du Roi d'Angleterre, la jouissance du Moulin d'Augussan en 1329 & 1333; fut choisi par *Guitard d'Albret*, Vicomte de Tartas, pour un de ses exécuteurs testamentaires en 1337; & vivoit encore en 1356. Il eut, entr'autres enfans: — Bernard, qui suit; — & Geraud de Baylenx.

Bernard, Seigneur de Baylenx, substitué aux nom & armes de Baylenx par sa mere, ratifia une vente faite par son pere en 1356, & mourut vers 1386. Il avoit épousé *Miremonde*, Dame héritiere *de Poyane*, fille de *Bernard*, Seigneur *de Poyane*, & petite niéce du Cardinal *de Poyane*, Evêque de Pampelune. De ce mariage il laissa entr'autres enfans: — 1. Bertrand, qui suit; — 2. Jean, mort, en 1384, en la guerre contre les Anglois, & enterré aux Cordeliers de Saint-Antonin en Rouergue, où Bertrand, son frere, du consentement de *Miremonde de Poyane*, sa mere, fonda une Chapelle & des prieres pour lui & pour tous ses descendans, en 1385; — 3. & Arnaud.

Bertrand de Baylenx, Chevalier, Seigneur de Baylenx & de Poyane, Connétable du Comte *d'Armagnac*, passa un acte, conjointement avec *Miremonde de Poyane*, sa mere, en 1395, & fut pere, entr'autres enfans: — d'Arnaud-Guilhaume & de Bertrand de Baylenx, Seigneurs de Baylenx & de Poyane en 1420, &c. dont postérité qui subsiste. Voyez Baylens.

Les armes de Baylenx sont: *écartelé, au 1 & 4 d'or, au lévrier rampant de gueules, bouclé & colleté d'argent*, qui est de Baylenx; *au 2 & 3 d'azur, à trois canettes d'argent, posées 2 & 1*, qui est de Poyane.

POUGET-DE-NADAILLAC (du): Noblesse très-ancienne dans le Querci, qui a contracté des alliances avec plusieurs illustres Maisons, comme avec celles d'*Aubusson*, de *la Gorce*, de *Chapt-de-Rastignac*, de *Beaumont*, des Seigneurs *de Montfort*, en Dauphiné, de *Brezons*, de *Pot-de-Rhodes*, de *Lusignan*, de *la Roche-Aymon*, de *Ligondès*, de *Navailles*, &c.

De cette Famille étoit François du Pouget, IV. du nom, Marquis de Nadaillac, Baron de la Villeneuve & de Saint-Pardoux, Seigneur du Roc & de Saint-Symphorien, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de 80 Maîtres, entretenue pour le service du Roi, par Commission du 3 Décembre 1631. De *Françoise du Douhet*, son épouse, Baronne de Saint-Pardoux en Limousin, il a eu: — Charles-François du Pouget-de-Nadaillac, Baron de Saint-Pardoux, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises en 1685; — & François, qui suit.

François du Pouget-de-Nadaillac, V. du nom, Chevalier, Marquis de Nadaillac en Querci, Baron de Villeneuve & de la Farge, Seigneur du Roc & autres lieux en la haute Marche, né le 11 Juin 1665, entra dans le Régiment des Gardes-Françoises, en qualité d'Enseigne, en 1685, où il servit long-tems, & mourut en son Château de Nadaillac le 2 Avril 1749, âgé de 84 ans. Il avoit épousé, le 17 Août 1700, *Aimée-Léonore de Plas*, fille de *Guyon de Plas*, Baron de Marsillac, Seigneur de Fonsac & de Sennac, de laquelle il a laissé : — 1. François-Louis, qui suit ; — 2. François-Joseph du Pouget-de-Nadaillac, Capitaine au Régiment de Condé, Infanterie, en 1761 ; — 3 & 4. & deux filles, Religieuses ; l'une, aux Carmélites de Limoges ; & l'autre, en l'Abbaye de Leyme en Querci.

François-Louis du Pouget, Comte de Nadaillac, Vicomte de Monteil, Baron de la Farge & Seigneur de la Villeneuve, reçu, le 19 Juillet 1721, Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa premiere Compagnie, puis successivement Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Tour en 1730, dans celui de Chabrillant en 1738, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, par Brevet du 30 Juin 1743, Chevalier de Saint-Louis la même année ; Mestre-de-Camp de Cavalerie, par Commission du 3 Janvier 1745 ; & Brigadier des Armées du Roi le 10 Mai 1748, a épousé, le 30 Mars 1740, *Adélaïde-Françoise du Pille*, née le 2 Avril 1721, fille de *Jacques-André du Pille*, Vicomte de Monteil en la Marche, Baron de la Bosse, & Seigneur de Larfeuillere, Trésorier-Général des Troupes de la Maison du Roi, & de *Marie-Anne-Christine Rollot de la Tour*, dont : — François-Pierre-Joseph, né le 28 Août 1744 ; — & François-Joseph, né le 24 Mai 1751. Extrait du *Mercure de France* du mois de Mai 1749, *p.* 233.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'un mont à six copeaux de sinople.*

* POUILLENAY : Seigneurie en Dauphiné, qui a donné son nom à des Seigneurs qui tiroient leur origine de la Maison d'*Albon*, par *Henri*, troisieme fils d'*André d'Albon*, chef de cette Maison.

Cet *Henri* acheta la Terre de *Pouillenay*, par un accord fait avec son frere aîné ; mais cette Maison est à peine connue, n'ayant subsisté que très-peu de tems. Cette Terre de *Pouillenay* est passée, par acquisition, dans la Maison de *Pompierre*.

* POUJOLS ou PUJOLS, en Languedoc, au Diocèse de Beziers : Baronnie possédée, de tems immémorial, par la Maison de *Thésan*. *Pons de Thésan*, Damoiseau, qui vivoit en 1294, en étoit Seigneur, & la transmit à sa postérité. *Voyez* Thésan.

POULAIN-DE-MAUNY, en Bretagne : Ancienne Noblesse, citée avec éloge dans les Histoires de cette Province, par Dom *Lobineau* & Dom *Maurice*, dès le XIII[e] siécle.

I. La filiation suivie commence à Roland Poulain, Chevalier, Seigneur de la Villesalmon, paroisse de Coatmieux près Lambale, Evêché de Dol, qui prêta serment de fidélité à *Jean*, V. du nom, Duc *de Bretagne*, en 1436. Il testa, conjointement avec *Denise Huë*, son épouse, le 1 Juillet 1445, & ils instituerent, pour exécuteur testamentaire, Jean, leur fils aîné, qui suit. Ils eurent encore deux autres garçons, qui ne sont point nommés.

II. Jean Poulain, I. du nom, Seigneur de la Villesalmon, partagea avec ses deux freres, suivant l'assise du Comte *Geoffroy*, au mois de Juillet 1460, & leur donna à chacun d'eux 107 livres de rente sur la succession de leur pere Roland, qualifié, dans cet acte, *noble & puissant, riche en biens, & Chevalier*. De *Jeanne de Crehen*, son épouse, il eut :

III. Jean Poulain, II. du nom, Seigneur de la Villesalmon, marié à *Jeanne*

Oury, dont vinrent : — GUILLAUME, qui suit ; — & JEAN, auquel ses pere & mere donnerent, en avancement de droit successif, par acte du 6 Mai 1482, la Terre du Val en Plesten. Il comparut aux montres des Nobles ès années 1483 & 1497, avec Pages à cinq chevaux, & autres armures de Chevalerie. Il épousa *Perrine le Noir*, & est auteur de la branche du Val ou de Tramains.

IV. GUILLAUME POULAIN, I. du nom, Seigneur de la Villesalmon, Gouverneur de Moncontour, qualifié *Chevalier*, dans une Lettre signée de CHARLES VIII, Roi de France, en date du 9 Mai 1491, eut ordre de ce Prince de laisser entrer les Espagnols dans cette Ville, à moins d'encourir sa disgrace. Il fut pensionné de la Duchesse ANNE DE BRETAGNE, femme de ce Monarque, & Capitaine de 20 hommes d'armes des Ordonnances de cette Reine. Il épousa 1°. *Françoise Madeu*, morte sans enfans ; & 2°. *Jeanne du Tiersent*, dont : — JEAN, qui suit ; — & GUILLAUME, rapporté après son aîné.

V. JEAN POULAIN, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Villesalmon, partagea, en 1513, avec GUILLAUME, son frere juveigneur, auquel il donna la somme de 80 livres de rente à viage, tant pour ses droits en la succession de ses pere & mere, qu'en celle de son ayeul & ayeule. Il épousa *Françoise de la Motte*, & en eut : — FRANÇOIS, mort sans hoirs ; — & JULIENNE, Dame de la Riviere-Jouardais, du Bois-Picard & du Bois-Jagu, héritiere de cette branche de la Villesalmon.

Seigneurs de MAUNY.

V. GUILLAUME POULAIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Licantois, fils puîné de GUILLAUME I, Chevalier, Seigneur de la Villesalmon, & de *Jeanne du Tiersent*, sa seconde femme, épousa *Jeanne Bourdon*, Dame de Mauny, fille d'*Olivier Bourdon*, Ecuyer, & de *Louise de Langourla*. Elle lui apporta en mariage la Terre de Mauny, située dans la paroisse de Landehen, Evêché de Dol près Lambale, qui est encore possédée par un de ses descendans, chef des nom & armes de sa Famille, comme on le va voir. De ce mariage vint, pour fils unique :

VI. JACQUES POULAIN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, qui épousa *Jeanne de Passedoué*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JACQUES, rapporté après son aîné ; — 3. & MARIE.

VII. FRANÇOIS POULAIN, Ecuyer, Seigneur de Mauny, fit un partage noble & avantageux avec ses frere & sœur, en 1560, de la succession de leur pere, & de *Jeanne Bourdon*, leur ayeule, qui vécut 100 ans. Il mourut sans postérité, de son mariage contracté, la même année 1560, avec Demoiselle *Susanne de la Riviere*, fille de Messire *Guillaume de la Riviere*, Sieur de Saint-Quihouet.

VII. JACQUES POULAIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, fils posthume de JACQUES I, & de *Jeanne de Passedoué*, qu'il eut pour tutrice, par acte du 23 Juin 1529, épousa Demoiselle *Marie le Marchand*, dont il eut : — 1. ALAIN, qui suit ; — 2. ANTOINE POULAIN-DE-LA-FONTAINE, auteur de la branche établie en Anjou, dont il sera parlé ci-après ; — 3. GUILLAUME POULAIN-DE-LA-LANDE ; — 4 & 5. FRANÇOISE & ADELISE.

VIII. ALAIN POULAIN, Ecuyer, Seigneur de Mauny, fit un partage noble & avantageux avec ses puînés, par acte du 26 Septembre 1598, passé en la Cour du Duché de Penthievre ; & épousa *Gillette le Bouteiller* fille de *Gui le Bouteiller*, Ecuyer, Seigneur de la Roche & de la Villeneuve près Lambale. Leurs enfans furent : — 1. THEBAULT, qui suit ; — 2. GUI ; — 3. GUILLAUME POULAIN, Seigneur de la Maignerie ; auteur de la branche de Saint-Pair, qui fut partagé, ainsi que ses freres, le 30 Avril 1640, par THEBAULT, leur aîné. Cette branche subsiste dans FRANÇOIS POULAIN, Seigneur de Saint-Pair, Chevalier de Saint-Louis, petit-fils de MATHIEU POULAIN, Sieur de Lisle, & arriere-petit-fils dudit GUILLAUME, Seigneur de la Maignerie, lesquels produisirent leurs titres à la derniere réformation de la Noblesse ; — 4. & JACQUES POULAIN-DE-LAUNAY, présumé mort lors de ladite réformation.

IX. THEBAULT POULAIN, Chevalier, Seigneur de Mauny, épousa Demoiselle *Perronelle Bertho*, fille de *René Bertho*, Ecuyer, Seigneur de la Villejosse, &

produisit ses titres avec Joseph, son fils, qui suit, lors de cette réformation. Ils furent maintenus dans les qualités de *nobles d'ancienne extraction*, & de *Chevaliers*, par Arrêt rendu au mois de Janvier 1669.

X. Joseph Poulain, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Mauny, épousa, par contrat du mois de Janvier 1681, *Marie de Castellan*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur *de Castellan*, dont :

XI. Julien-Jean Poulain, Chevalier, Seigneur de Mauny, marié, par contrat de 1711, à *Mathurine de Follennay*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de Cresmur. Leurs enfans sont : — Joseph, qui suit ; — & Mathurin, appellé *le Chevalier de Mauny*, Chevalier de Saint-Louis, marié à *Julie Bonnin*, fille de feu *Charles Bonnin*, Seigneur de la Villebouquais, Conseiller au Parlement de Rennes, dont il n'a point d'enfans.

XII. Joseph Poulain, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mauny, se rendit, avec les autres Nobles de la Province de Bretagne, à l'arriere-ban convoqué, par ordre du Roi, en 1746, pour aller au secours de l'Orient, assiégé par les Anglois. Il fut élu par scrutin, ayant servi en qualité de Cornette d'une Compagnie noble de l'Evêché de Saint-Brieux. Il a épousé 1°. *Marie de la Bouexiere*, d'une noble & ancienne extraction ; & 2°. en 1740, *Françoise Millon*, aussi d'une noblesse d'*ancienne extraction*. Du premier lit est née : — Pétronille Poulain, mariée, en 1754, avec *François de Tregouet*, Chevalier, Seigneur de la Baye ; & du second lit sont issus : — 1. René-Marie-Joseph, qui suit ; — 2. François-Marie-Joseph, Garde-Marine au Département de Brest ; — 3. Louis-Charles, servant dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi ; — 4. Joseph, Ecclésiastique ; — 5. César-Auguste, Eleve de l'Ecole Royale Militaire ; — & cinq filles.

XIII. René-Marie-Joseph Poulain, Chevalier, a épousé, en 1768, *Marie-Victoire Arnauld*, fille de noble *Jean-Batiste Arnauld*, & de Dame *Félicité de la Fontaine*, dont il a six enfans, vivans en 1776.

La branche établie en Anjou a pour auteur Antoine Poulain-de-la-Fontaine, second fils de Jacques, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, & de Demoiselle *Marie le Marchand*, lequel fut partagé par Alain, son frere aîné, comme on l'a dit ci-devant, le 26 Septembre 1598. Il acquit, conjointement avec *Bernardine Bodin*, son épouse, la Terre de Grée en Anjou, par acte de l'an 1635 ; & après la mort de ladite *Bodin*, qui étoit veuve d'Antoine Poulain, il y eut partage fait en Anjou en 1675.

Les Sieurs Poulain-de-la-Forestrie, descendans dudit Antoine Poulain, & de *Bernardine Bodin*, héritiere de la Maison de *la Forestrie*, en Anjou, ayant été élus, par leurs concitoyens, aux charges municipales de la ville d'Angers, ils ont protesté, par différens actes en forme, qu'ils acceptoient lesdites charges, sans préjudicier à leur ancienne noblesse. Ces protestations se trouvent enregistrées, dès le 6 Avril 1707, aux Greffes de l'Election & de l'Hôtel-de-Ville d'Angers, par Ordonnances rendues sur les Conclusions du Procureur du Roi.

La branche de Poulain-Quefferon, en Bretagne, suivant l'Arrêt de la Réformation de 1669, tire son origine de Roland Poulain, Seigneur de la Guesviere, fils de Jean, I. du nom, Seigneur de la Villesalmon, comme il est prouvé par un partage du mois de Septembre 1455. La branche aînée de cette Famille est tombée en quenouille, en 1735, dans celle de M. *Goyon de Thaumats*.

Ceux de cette Famille, issus de la branche *de la Villesalmon*, conservent dans leurs Archives une Bulle du Pape Jules II, accordée à Jean, Roland & autre Jean Poulain, freres, Seigneurs de la Villesalmon, où on voit les qualités suivantes : *Nobili & militari genere ex utroque parente procreatis*, &c. dans laquelle Bulle ce Pape leur accorde, & à leurs descendans, plusieurs beaux priviléges, Autels portatifs, Indulgences, &c. en vertu de leurs belles actions, & des services qu'ils lui avoient rendus.

On voit encore dans leurs Archives un grand nombre de titres, où ils sont qualifiés de *Chevalier d'ancienne Chevalerie*.

Les armes : *d'argent, à un houx de sinople, au franc quartier de gueules, chargé d'une croix engrêlée d'argent.*

POULDUC : Les Seigneurs *du Gué-de-Lisle* & *du Poulduc*, en Bretagne, sont une branche de la Maison de *Rohan*.

Ils ont pour auteur *Eon de Rohan*, sixieme fils d'*Alain* VI, Vicomte *de Rohan*, & de *Thomasse de la Roche-Bernard*, sa seconde femme. Cette branche a passé en Espagne sous la Régence, où elle subsiste avec éclat à la Cour de Sa Majesté Catholique & à celle de Naples. Voyez ROHAN.

Les armes de ROHAN-DU-POULDUC sont : *de gueules, à neuf macles d'or, posées 3, 3 & 3.*

POULHARIEZ : Famille connue en Languedoc depuis plusieurs siécles. Elle a fourni nombre de sujets distingués dans l'Epée & dans la Robe.

Dans la guerre des Albigeois, au XIIIe siécle, sous le regne de LOUIS VIII, N... DE POULHARIEZ commandoit une Compagnie de 100 hommes d'armes dans l'armée de *Simon de Montfort*, commandement, qui, pour lors, n'étoit confié qu'à des Nobles. Soit qu'il fut originaire du Languedoc, ou qu'il y fut venu lors de cette expédition, il s'y établit, avec sa Famille, sur un Fief qu'il tenoit de *Simon de Montfort*, situé au Diocèse de Mirepoix. Il s'y forma depuis un gros lieu qui prit son nom, & est appellé encore aujourd'hui *le Camp de Poulhariez*.

Cette Famille se divisa en plusieurs branches, qui s'établirent, dans la suite des tems, à Chalabre, petite Ville du Diocèse de Mirepoix, à Limoux, Diocèse de Narbonne, & autres lieux. Dans un incendie que la branche aînée essuya à Chalabre au XVe siécle, cette Famille perdit ses papiers & ses titres. Les deux branches principales, qui subsistent, sont celle de POULHARIEZ-FOUCAUD, établie à Marseille ; & celle de POULHARIEZ-LA-RÉOLE, établie à Toulouse : en voici la filiation.

Branche de POULHARIEZ-DE-FOUCAUD.

PIERRE DE POULHARIEZ, auteur de cette branche, fut marié à Demoiselle *Marguerite Manent*, & en eut :

PIERRE DE POULHARIEZ-DE-FOUCAUD, né à Chalabre le 8 Avril 1671, Capitoul de Toulouse en 1724, mort & enterré à Carcassonne, en Languedoc, le 9 Décembre 1748. Il avoit épousé, le 5 Juin 1696, *Jeanne Dordé*, morte le 20 Novembre 1758, dont : — 1. ETIENNE, mort Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Carcassonne, le 26 Décembre 1771 ; — 2. NICOLAS, qui suit ; — 3. ANDRÉ DE POULHARIEZ-DE-SAINT-ANDRÉ, établi à Carcassonne ; — 4. CHARLES, établi à Marseille ; — & plusieurs filles.

NICOLAS DE POULHARIEZ-DE-FOUCAUD, né à Carcassonne, le 6 Mars 1702, est mort à Marseille le 14 Novembre 1764. Il y avoit épousé, le 2 Février 1734, *Marie-Marguerite de Lisle*, fille de Messire *Jean Frésals de Lisle*, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite de Privat*, dont : — 1. PIERRE-NICOLAS DE POULHARIEZ-DE-FOUCAUD, né le 5 Août 1736 ; — 2. JEAN-BATISTE-ANDRÉ DE POULHARIEZ-DE-SAINT-ANDRÉ, né le 25 Juillet 1743 ; — 3. JEAN-GABRIEL DE POULHARIEZ-DE-GRAND-CHAMP, né le 12 Octobre 1747, Prêtre & Chanoine honoraire de Carcassonne ; — 4. MARGUERITE, née le 10 Janvier 1735, mariée, le 12 Septembre 1762, à *Claude-Honoré de Rostan*, de Marseille ; — 5. JEANNE, née le 19 Octobre 1744, mariée, le 3 Mars 1767, à *Antoine de Mariane*, de Carcassonne ; — 6. SABINE-ANTOINETTE, née le 11 Novembre 1745, mariée, le 3 Mars 1767, à Messire *Esprit de Foucard*, Comte de la Roque & du Castellet, de Nice ; — 7. & THÉRESE-HONORINE-CAMILLE, née le 30 Avril 1754, mariée, le 19 Octobre 1773, à *Esprit-Jean-François de Rostan*, de la ville de Marseille. Cette branche possède depuis long-tems le Fief de Foucaud, au Diocèse de Carcassonne.

Branche de Poulhariez-la-Réole.

Isidore de Poulhariez, Baron de la Réole, Saboulies & Ardizas, Seigneur de la Mothe-lès-Cabanac, Villere & Meauvesin, Seigneur direct de Saint-Etienne & de Saint-Sauvy, Conseiller au Parlement de Toulouse, né le 3 Juillet 1734, fils de Messire Jacques-Louis de Poulhariez, Trésorier de France de la Généralité de Toulouse, mort au Château de la Réole en Gascogne, le 19 Janvier 1772, qui avoit épousé, le 22 Juin 1732, *Marie-Josephe de Colomez*, morte, a pour oncle, N... de Poulhariez, né à Limoux, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal de Roussillon, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi, non marié.

Ledit Isidore de Poulhariez, Baron de la Réole, &c. a épousé, le 27 Octobre 1761, *Marie-Thérese-Guillelmine Dabent*, née à Madrid le 16 Octobre 1743, dont: — 1. Louis-Isidore de Poulhariez-la-Réole, né le 21 Octobre 1762; — 2. Marguerite-Jeanne-Françoise-Louise, née le 29 Mai 1770; — & deux autres enfans, morts en bas-âge.

Les armes: *d'or, chargé en chef d'une étoile d'azur, à un arbre de sinople, accosté d'un coq crêté & barbé de gueules, ayant la patte dextre levée.* Couronne de Marquis. Supports, *deux coqs.* Devise: VIGIL ET ALACER.

POULPRY (du), en Bretagne, ressort de Lesneven.

Famille qui, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation les 12 Avril & 16 Juillet 1669, au rapport de M. *de Larlan*, a été déclarée *noble d'ancienne extraction;* & François du Poulpry, Seigneur de Trebodenic, & Yves du Poulpry, Seigneur de Lavengat, furent maintenus en la qualité de *Chevalier.*

De cette Famille étoit François-Gabriel du Poulpry, Seigneur, Marquis dudit lieu, Comte de Keraval, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de Sa Majesté, & premier Ecuyer d'*Elisabeth-Charlotte de Baviere*, Duchesse Douairiere d'Orléans. Il avoit épousé, au mois d'Avril 1697, *Marie-Madelene de Matharel*, alors Chanoinesse de Maubeuge, décédée à Paris le 21 Novembre 1738, dans la 60e année de son âge, fille de *Louis de Matharel*, Secrétaire général de la Marine, Mers du Levant & des Armées navales du Roi, & de *Marie le Secq*, morte le 10 Avril 1714, âgée de 66 ans. Le Marquis du Poulpry a laissé un fils, appellé d'abord *le Comte*, ensuite *le Marquis* du Poulpry, Mestre-de-Camp de Cavalerie en 1761, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou, qui a épousé, en secondes noces, au mois de Mai 1757, *N... Castanier*, veuve du Président *Palarin.* Mercure de France du mois de Décembre 1738, *p.* 2718. Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire.*

Les armes: *d'argent, à la rencontre de cerf de gueules.*

POULTRE ou PEULTRE, en Allemand Pulter: Maison originaire d'Allemagne.

On trouve des Poultre dès le IXe siécle, mais on ne peut en établir la preuve que depuis 1300, tems auquel il y en avoit de ce nom qui étoient Chambellans de l'Empereur Vinceslas: il en passa un en France en 1400. Depuis ce tems, cette Maison y a vécu assez inconnue.

On trouve, parmi les Chevaliers de Malte, Michel de Poultre ou Peultre, qui a, pour frere puiné, Louis de Poultre, Marquis de Marigny, marié à une Demoiselle *de Choiseul*, dont deux enfans: — l'aîné, nommé Louis-Charles-Marie; — & le cadet, Gabriel-Louis-Charles-Marie.

Les armes de Poultre sont: *d'or, à une bande de gueules.* Couronne de Marquis. Supports, *deux licornes.*

* POURQUEROLLES: Isle dans le Golfe de Marseille, que le Roi donna à *Henri-François-Alphonse d'Ornano.*

Marguerite de Montlaur, sa veuve, la vendit à *Mathieu Molé*, Chevalier de Malte,

Malte, & Chef-d'Escadre, mort en 1658. Une fille unique de *Jean Molé*, Maître des Requêtes, mort le 25 Septembre 1723, Dame de Pourquerolles, porta cette Terre, en 1717, à *Joseph-Michel Sublet*, dit *le Marquis de Lenoncourt*, son mari.

POURROY : Famille noble, originaire de Béarn.

Deux fréres de ce nom vinrent s'établir en Dauphiné, sçavoir : — PAUL, qui suit; — & ABRAHAM DE POURROY, qui fut, comme son frere, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Grenoble vers l'an 1600. Il épousa *Marie de Verdonay*, & en eut : — 1. SÉBASTIEN, qui ne laissa qu'une fille de *Catherine des Portes*, son épouse; — 2. PHILIPPE, Avocat-Général, ensuite Maître en la Chambre des Comptes, qui n'eut point d'enfans *d'Anne de Marnais*, sa femme; — 3. & JUST DE POURROY, Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, qui fut un des plus célebres Prédicateurs de son tems.

PREMIERE BRANCHE.

PAUL DE POURROY, Seigneur de Cras, Montferrier, Vaulserre, Voissan, Saint-Albin, &c. aussi Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Grenoble, fut reçu Trésorier & Receveur général unique de la Province de Dauphiné, charge qu'il acquit de *N... Brunier Saint-André*. Il épousa *Elisabeth du Faure*, fille d'un Président à Mortier de ce nom, & Intendant de la Province du Languedoc, dont il eut quatre fils & trois filles, sçavoir : — 1. SÉBASTIEN, qui suit; — 2. ARTUS, auteur de la branche des Seigneurs de Quinsonas, qui subsiste à Grenoble, rapportée ci-après; — 3. FRANÇOIS, tige de celle de Lamerie, établie à Crest, où elle subsiste, mentionnée ensuite; — 4. JACQUES DE POURROY, Seigneur de Voissan, qui de *Catherine d'Orgeoise-de-la-Thivoliere*, son épouse (qui fut, après les *Jacques*, Comtesse *de Vireville*), n'eut que — MARIE DE POURROY-DE-VOISSAN, mariée à *François de Simiane-la-Coste*, Président au Parlement de Grenoble; — 5. FLORENCE, mariée à Messire *Antoine de Bruyeres-Saint-Michel*, de Crest en Dauphiné; — 6. BONNE, mariée à Messire *Jacques Dauphin*, de Dole; — 7. & JUSTINE, Religieuse de la Visitation Sainte-Marie de Grenoble.

SÉBASTIEN DE POURROY, Seigneur de Vaulserre, Saint-Albin, Cras, Montferrier, &c. fils aîné & héritier de PAUL DE POURROY, & d'*Elisabeth du Faure*, fut Conseiller & Président à mortier au Parlement de Dauphiné. De son mariage il n'eut qu'AIMAR, qui suit.

AIMAR DE POURROY, Seigneur de Cras, Montferrier, &c. succéda à son pere, & fut reçu Président à Mortier au même Parlement. Il ne laissa de son épouse que deux enfans, sçavoir : — JOSEPH, qui suit; — & une fille, mariée à *N... Thomé*, Conseiller au Parlement de Dauphiné.

JOSEPH DE POURROY, appellé communément *le Commandeur de Pourroy*, Seigneur de Cras, Montferrier, &c. fut aussi Conseiller au Parlement. Il épousa *N... de Brenier*, & n'eut qu'une fille, — N... DE POURROY, mariée à *N... de Montalban*, Lieutenant de Roi de la ville de Grenoble. Ainsi finit la branche aînée.

Seconde Branche. Seigneurs de QUINSONAS, &c. établie à Grenoble.

ARTUS DE POURROY, Seigneur de Quinsonas, Lauberiviere, Guilhemieres, &c. second fils de PAUL DE POURROY, & d'*Elisabeth du Faure*, fut, comme son pere, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Grenoble. Il épousa *Laurence-Béatrix de Robert-de-Bouqueron*, dont quatre fils : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. CHARLES, Chanoine de la Cathédrale Notre-Dame de Grenoble; — 3 & 4. PIERRE & JOSEPH, qui suivirent la profession des armes, & se distinguerent en diverses rencontres.

FRANÇOIS DE POURROY, Seigneur de Quinsonas, Lauberiviere, Guilhemieres, &c. Président en la Chambre des Comptes, eut de *Marie de Vallin*, son épouse, un fils & deux filles, sçavoir : — 1. CLAUDE-JOSEPH, qui suit; — 2. ELÉONORE,

mariée à M. le Président *de Vaux-Palanin*; — 3. & Marie-Françoise, femme du Marquis *de Veines-du-Prayet*.

Claude-Joseph de Pourroy, Seigneur de Lauberiviere, Quinsonas, Guilhemieres, &c. Président en la Chambre des Comptes de Grenoble, comme son pere, épousa *Marie-Anne de Saint-Germain-Merieu*, dont: — 1. Marc-Joseph, qui suit; — 2. Pierre-Emmanuel, né le 5 Février 1702, Chevalier de Malte, mort Commandeur de Jalez, & Trésorier de l'Ordre, qui se distingua au service de la Religion, à la tête d'une galere qu'il commandoit; — 3. François, né le 14 Juin 1711, élevé à l'Episcopat à l'âge de 27 ans, mort, en 1740, de la peste à Quebec, en odeur de sainteté, servant les pestiférés; — 4. François-Zacharie, né le 5 Novembre 1719, Chevalier de Malte, Officier au Régiment Royal des Vaisseaux, mort à Rome; — 5. & Françoise, mariée, le 4 Septembre 1718, à *Joseph de Bally*, premier Président à la Chambre des Comptes de Dauphiné.

Marc-Joseph de Pourroy, Seigneur de Quinsonas, Lauberiviere, Baron de Merieu, Morestel, &c. Président à Mortier au Parlement de Grenoble le 21 Mars 1736, ensuite premier Président au Parlement de Besançon le 20 Août 1750, a épousé *Gabrielle de Sceves-Flecheres*, morte le 20 Août 1749, fille de *Gabriel de Sceves*, premier Président en la Cour des Monnoies de Lyon, dont: — 1 & 2. Gabriel, né le 27 Mars 1738, mort au berceau, jumeau avec une fille, nommée Marie-Anne, Religieuse à la Visitation Sainte-Marie de Valence; — 3. Horace, qui suit; — 4. & Françoise, née le 24 Juin 1740, mariée au Marquis *de Bally-Bourchenu*, premier Président en la Chambre des Comptes de Dauphiné, son cousin-germain.

Horace de Pourroy, Marquis de Lauberiviere, Quinsonas, Baron de Merieu, Morestel, &c. né le 15 Novembre 1741, pensionné du Roi, en considération des services de son pere, & Président à Mortier au Parlement de Dauphiné, avec dispense d'âge, a de son épouse, *N... de Chaponay*, un fils, — N.... de Pourroy, en bas-âge en 1769.

Troisieme Branche. Seigneurs de Lamerie, établie à Crest.

François de Pourroy, troisieme fils de Paul, & d'*Elisabeth du Faure*, épousa *Anne de Beaumont-d'Autichamp*, dont, entr'autres enfans: — 1. Paul, qui suit; — 2. Jean, Seigneur de Bottinieres, qui servit avec distinction, alla s'établir à Villefranche en Rouergue, & n'eut que deux fils, Capitaines au Régiment de Tallart, morts sans postérité; — 3. Melchior, Prieur de Saint-Jean à Crest, Sacristain du Chapitre de Saint-Bernard à Romans, & Vicaire-Général du Diocese de Vienne; — 4. & Marie, femme du Marquis *d'Aloix-d'Herculé*.

Paul de Pourroy épousa *Marie de Molard*, fille d'*André de Molard*, Maître des Comptes en Dauphiné, & en eut: — 1. Paul-Louis de Pourroy-de-Lamerie, Conseiller au Parlement de Grenoble, marié à *Marie Dauphin de Vernas*, mort sans postérité; — 2. Joseph, qui suit; — 3 & 4. deux filles, Religieuses à la Visitation Sainte-Marie de Crest.

Joseph, dit d'abord *le Chevalier* de Pourroy, servit le Roi, & s'est marié, après la mort de son frere, avec *Catherine de la Coste*, fille de *François*, Conseiller au Parlement de Dauphiné, & d'*Anne de Revol*; & sœur d'*Ennemond-François de la Coste*, Président à Mortier au Parlement de Dauphiné en 1769. De ce mariage il a eu: — 1. Joseph, mort au berceau; — 2. autre Joseph, qui suit; — 3. Anne-Françoise, Religieuse à l'Abbaye Royale de Vernaison, à Valence, Ordre de Citeaux; — 4. Angélique-Françoise, Religieuse à la Visitation Sainte-Marie de Montelimart; — 5. Marie-Françoise-Catherine, appellée *Mademoiselle* de Pourroy; — 6. & Françoise-Laurence-Sophie, appellée *Mademoiselle de Chevrieres*.

Joseph de Pourroy, Comte de Chevrieres, Lamerie, &c. est entré au service fort jeune, & étoit Officier au Régiment de Navarre en 1769.

Cette Famille a donné un premier Président au Parlement de Besançon, quatre

Présidens à Mortier à celui de Grenoble, cinq Conseillers au même Parlement, deux Présidens en la Chambre des Comptes, cinq Maîtres ordinaires en la même Chambre, un Evêque, un Commandeur de Malte, & plusieurs Militaires distingués.

Les armes : *d'or, à trois pals de gueules, au chef d'azur, chargé de trois molettes d'argent.* L'ancien premier Président au Parlement de Besançon écartele des armes de sa mere, *Marie-Anne de Saint-Germain-de-Merieu*, qui sont : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois croissans montans d'argent.* Généalogie dressée d'après un *Mémoire* redigé sur les titres originaux.

POUSSEMOTHE : Famille établie dans le Béarn, à Paris & en Bretagne.

Le nom de POUSSEMOTHE est connu dès l'an 1367, dans la personne de HENRI DE POUSSEMOTHE, I. du nom, qualifié *Chevalier*, dans un compte rendu par *Jean Clément*, Trésorier du Roi de Navarre, pour les années 1367, 1368 & 1369.

JACQUES DE POUSSEMOTHE, Chevalier, Seigneur de Salajuzan, Maître-d'Hôtel du Roi de Navarre, depuis lequel on a une filiation suivie, testa en 1459.

HENRI DE POUSSEMOTHE, son fils, Chambellan du Roi de Navarre, & Seigneur de Salajuzan, eut de sa femme, *Hélene de Polastron*,

JACQUES DE POUSSEMOTHE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Salajuzan, marié avec *Alphonsine de Naillac*, dont naquit, entr'autres enfans :

JEAN DE POUSSEMOTHE, I. du nom, Seigneur en partie de Salajuzan, & en partie de Chenoust, de Montbriseul & de Thiersanville, Procureur-Général de Navarre, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi & de la Reine de Navarre, allié, en 1549, avec *Genevieve le Maupin*, dont sortirent plusieurs enfans, entr'autres :

1. PIERRE DE POUSSEMOTHE, Seigneur de Thiersanville & de Chenonteau, trisayeul de CHARLES-ANTOINE DE POUSSEMOTHE, Chevalier, Seigneur de Thiersanville, Lieutenant de Vaisseau du Roi, fils de PIERRE-ALEXANDRE DE POUSSEMOTHE-DE-THIERSANVILLE. Il a épousé, le 8 Novembre 1735, *Jeanne-Marquise de Gennes*, dont : — FRANÇOIS-ALEXANDRE DE POUSSEMOTHE-DE-THIERSANVILLE, né le 24 Août 1736 ; — deux autres garçons ; — & une fille.

2. JEAN DE POUSSEMOTHE, auteur de la branche des Seigneurs de Chenoust, Comte de Graville. Il épousa, en 1595, *Anne de l'Etoile*, dont il eut :

EDOUARD DE POUSSEMOTHE, Seigneur de Chenoust, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, par Lettres du 27 Décembre 1653. *François de l'Etoile*, Ecuyer, Sieur de Gland, son oncle maternel, le fit, par son codicile du 28 Février 1652, légataire universel de tous ses biens, les substituant à ses enfans, à condition par eux de porter, outre leur nom & leurs armes, le nom & les armes de *l'Etoile*. De son mariage, accordé le 21 Février 1634, avec *Marie Bouette*, sortirent quatre enfans, entr'autres : — JEAN-EDOUARD, qui suit ; — & JEAN DE POUSSEMOTHE-DE-L'ETOILE, Seigneur de Montbriseul, Conseiller au Grand-Conseil le 21 Juillet 1662, ensuite au Parlement le 22 Mai 1663, puis Conseiller-Clerc & Président en la seconde Chambre des Requêtes, mort en 1695. Il avoit épousé *Marie-Madelene Regnault*, dont trois enfans, sçavoir : — EDOUARD DE POUSSEMOTHE-DE-L'ETOILE, Conseiller au Parlement de Paris en 1693, mort, sans alliance, le 7 Mars 1718, âgé de 52 ans ; — PIERRE, Chanoine Régulier & Abbé de Saint-Acheuil ; — & MARIE-MADELENE, mariée, en Novembre 1697, à *Léon de Montmorency*, Marquis de Fosseuse, dont des enfans.

JEAN-EDOUARD DE POUSSEMOTHE-DE-L'ETOILE, Seigneur de Chenoust, Sire & Comte de Graville, Baron de Tournensie & d'Hericy, acheta, le 12 Juin 1680, le Comté de Graville, & obtint du Roi des Lettres de confirmation du titre de *Comté de Graville*, datées du mois d'Octobre 1685, enregistrées en la Chambre des Comptes le 20 Février 1688, & au Parlement le 31 Août 1689. Il a eu cinq enfans de son mariage avec *Marie de la Grange-Trianon*.

CHARLES DE POUSSEMOTHE-DE-L'ETOILE, Comte de Graville, épousa, le 24

Mai 1737, *Catherine-Olive de la Salle*, remariée au Comte *de Talleyran*, ayant de son premier mari, un garçon & une fille, sçavoir : — JEAN-BATISTE-CHARLES DE POUSSEMOTHE-DE-L'ETOILE, Comte de Graville, mort Cornette de Cavalerie au Régiment de Talleyran, à l'armée du Bas-Rhin, le 22 Mai 1761, dans sa 21e année, vraisemblablement sans alliance ; — & CATHERINE DE POUSSEMOTHE-DE-L'ETOILE, mariée, le 3 Février 1762, à *Pierre-Arnaud d'Aubusson*. Voyez l'Armorial de France, *Reg. II*, *Part. II*.

Les armes : *d'azur, à trois lis de jardin d'argent, grenés d'or, tigés & feuillés de sinople, 2 & 1*. La branche des Comtes *de Graville* ajoute : *un giron en pointe de sable, chargé d'une étoile d'or*.

* POUTRINCOUR : Fief en Picardie, à peu de distance de la Mer, sur le chemin d'Eu à Saint-Vallery, appartenant à la Maison de *Biencour*.

Ce Fief, ainsi que la Terre de *Biencour*, paroissent bien anciennement avoir été des propres de cette Maison, qui porte également l'un & l'autre nom de *Biencour* & de *Poutrincour*. Nous attendons un *Mémoire* dressé sur les titres, dont nous ferons usage dans notre Supplément, s'il nous parvient.

POUYNET-DE-LA-BLINIERE, au Maine.

LOUIS POUYNET, Seigneur de la Bliniere & de Bourgon, né le 4 Mars 1675, Avocat au Parlement pendant 26 ans, fut annobli par Lettres du mois de Mars 1720, pour récompense de ses services, tant en 1709, en accompagnant les Plénipotentiaires aux Conférences de Gertruidenberg, d'où il fut envoyé à la Haye, pour conférer avec les Ministres, qu'à cause de plusieurs Mémoires importans qu'il composa sur le Gouvernement, dont le Conseil fit usage. Il fut Secrétaire des Finances sous la Régence, & travailla sous M. le Duc D'ORLÉANS. Il fut depuis reçu Conseiller au Grand-Conseil le 31 Mai 1724, changea de semestre le 19 Juillet 1731, fut honoraire le 9 Mai 1744, & mourut le 8 Novembre 1748, âgé de 73 ans, à son Château de Bourgon. Il avoit épousé, le 18 Avril 1714, *Marie-Marguerite-Josephe Dieuxivoie*, morte le 14 Mai 1767, âgée de 80 ans, fille de *Bertin-Simon Dieuxivoie*, Correcteur en la Chambre des Comptes. Ils ont laissé de leur mariage : — 1. JOSEPH POUYNET-DE-LA-BLINIERE, né le 19 Avril 1728, Conseiller au Parlement de Paris le 22 Mai 1746, Maître des Requêtes en 1752, mort à Compiegne le 2 Juillet 1757, sans alliance ; — 2. MARIE-LOUISE, née en 1717, mariée, le 4 Février 1733, à *Jean-Batiste-François Durey*, Seigneur des Mesnieres, Président des Requêtes du Palais. Elle est morte le 12 Février 1741, laissant un garçon & une fille ; — 3. JEANNE-FRANÇOISE, mariée à *Louis-Joachim Jehannot-de-Bertillac*, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, mort à Die le 10 Septembre 1748 ; — 4. & GENEVIÉVE, alliée, le 6 Février 1746, à *Claude-Gédéon-Denis du Metz*, Seigneur de Rosnay, Conseiller au Parlement, puis Président en la Chambre des Comptes de Paris le 2 Septembre 1747. *Mercure de France* du mois de Décembre 1748, *p. 230 & suiv.*

Les armes : *d'or, freté d'azur, au chef de sinople*.

* POUYPETIT, dans le Condomois. Terre possédée, sans interruption, depuis plus de 700 ans, par la Famille d'ORLAN, dite DE POLIGNAC.

Cette ancienne Noblesse a possédé également dans tous les tems deux dixmes inféodées, dont l'origine remonte à l'antiquité la plus reculée. L'une est située dans la Terre de *Pouypetit*. Les Archevêques d'Auch ont fait, dans les siécles passés, inutilement tous leurs efforts pour en dépouiller la Famille D'ORLAN. L'autre dixme est située dans la paroisse de Saint-Orens, Diocèse de Condom. Ce sont de respectables monumens qui prouvent l'ancienneté de cette Noblesse, dont les ancêtres ont fait des donations & fondations à diverses Eglises de Gascogne. Les Comtes *d'Astarac* & *d'Armagnac*, avec lesquels elle a eu des alliances, & plusieurs autres Souverains, ont rendu des Sentences arbitrales contre les Archevêques d'Auch. Nous en avons donné la Généalogie dans le *Tome VI*, de

notre premiere Edition, *p. 621 & suiv.*, & nous y renvoyons. Elle subsiste dans — ANTOINE D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit & du Boutet, qui servoit en qualité de Lieutenant au Régiment de Touraine en 1744. Il est retiré du service par infirmité, & a des enfans. Son frere est pourvu d'un bon bénéfice.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'or, à trois fasces de gueules ; au 2 de gueules, à une épée d'or, surmontée d'une couronne de France aussi d'or ; & au 3 d'azur, à une croix d'or, cantonnée de quatre croissans d'argent.*

POYPE (LA), en Dauphiné.

Il y a un titre dans la Chambre des Comptes de Grenoble, qui marque qu'en 1132 vivoient OTMAR, GUILLAUME, ROSTAIN & DIDIER DE LA POYPE, freres, qui donnerent, avec *Guigues*, Comte *d'Albon*, à l'Abbaye de Bonnevaux, tout ce qu'ils avoient en la Terre de Fougeres. C'est par GUILLAUME un de ces quatre freres, que nous en commencerons la Généalogie.

I. GUILLAUME DE LA POYPE, Chevalier, nommé dans le titre même jusqu'en l'an 1150, eut pour fils :

II. GIRARDET, Chevalier, Seigneur DE LA POYPE, de Creyps, de Serrieres & de Tossieu, qui, suivant des titres au Château de Serrieres, vivoit en 1161 & 1180. Il fut pere

III. D'ETIENNE, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres, de Tossieu, vivant en 1226 & 1238, qui laissa : — HUMBERT, qui suit ; — & GUILLAUME, Chanoine & Précenteur en l'Eglise & Comté de Lyon, mort en 1270.

IV. HUMBERT, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres & de Tossieu, nommé présent, avec plusieurs autres Seigneurs, au testament de *Siboud*, Seigneur *de Beauvoir*, en Dauphiné, le 10 Août 1242, mourut, vers l'an 1260, laissant :

V. ETIENNE, II. du nom, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres & de Tossieu, Connétable du Dauphin, en la Terre de la Tour, en 1289, qui épousa 1°. *Guicharde*, morte sans enfans ; & 2°. *Guillemette de la Porte*, de la Maison de *l'Artaudiere*, au Bailliage de Saint-Marcellin. Il mourut en 1299, & fut enterré dans l'Eglise des Jacobins de Lyon, laissant de sa seconde femme : — 1. GIRARD, qui suit ; — 2. GUICHARD, Chevalier, mort sans hoirs ; — 3. GUILLAUME, auteur de la branche de Saint-Julin, rapportée ci-après ; — 4. ETIENNE, Damoiseau ; — 5. & BARTHELEMI, mort Chanoine & Comte de Lyon en 1315.

VI. GIRARD, II. du nom, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres & de Tossieu, mourut en 1336, & avoit épousé *Florence de Morestel*, fille de *Hugues*, Seigneur *de Morestel*, en Dauphiné, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. CATHERINE, femme de *Guichard*, Seigneur *de Grolée*, veuf de *Béatrix de Bressieux*, & fils de *Josselin*, Seigneur *de Grolée*, & d'*Aynarde de Mirebel* ; — 3. ALIX, mariée à *Guigonnet de Grolée*, Seigneur de Passin, fils puîné de *Gui de Grolée*, Seigneur de Neyrieu, & de *Catherine*, Dame *de Tuillins* ; — 4. LUCQUE, femme d'*Aimon*, Seigneur *de Laye* en Dauphiné ; — 5. LOUISE, morte sans alliance ; — 6. & ANNE DE LA POYPE, femme de *Berlion de Rivoire*, Seigneur de Romagnieu.

VII. JEAN, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres & de Tossieu, épousa 1°. *Clémence de Chandieu*, fille du Seigneur *de Chandieu*, en Dauphiné ; 2°. *Guigonne de Varey*, fille du Seigneur *d'Avauges*, en Lyonnois ; & 3°. *Eléonor de Saint-Priest*, fille du Seigneur *de Saint-Priest*. Il testa le 24 Avril 1397, laissant de cette derniere femme : — LOUIS, qui suit ; — & JEANNE DE LA POYPE, alliée 1°. à *Jacques Laure*, Seigneur de Brotel & de Chapeaucornu ; & 2°. avec *Antoine de Clermont*, Seigneur de Montoison en 1411.

VIII. LOUIS, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres & de Tossieu, épousa, en 1418, *Catherine de Saint-Trivier*, fille du Seigneur *de Saint-Trivier*, en Dombes, de laquelle il eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. ANTOINE, Seigneur de Tossieu, Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES VII, Capitaine de Bourgoin en Dauphiné en 1429, mort sans alliance ; — 3 & 4. LÉONARDE & LOUISE.

IX. JEAN, II. du nom, Seigneur DE LA POYPE, de Serrieres & de Tossieu, vivant en 1450, eut pour femme *Alix de Gaste*, fille de *Gaston de Gaste*, Seigneur

de Luppé, & de *Louise de Fabusier*. Leurs enfans furent : — 1. Bertrand, Seigneur de la Poype & de Serrieres, Capitaine du Château d'Azieu, mort sans alliance ; — 2. Aimar, qui suit ; — 3. & Catherine, femme de *Claude de Loriol*, Seigneur de la Tour de Neuville, fils de *Claude de Loriol*, Seigneur de la Tour de Neuville, & d'*Etiennette de Vaugrigneuse*.

X. Aimar, Seigneur de la Poype, de Serrieres & de Toffieu, après son frere, épousa *Antoinette de Grolée*, fille d'*Amé de Grolée*, Seigneur de Passin & de Cosances. Il testa, l'an 1480, laissant : — 1. Claude, qui suit ; — 2. Jean, Seigneur de Toffieu, mort sans lignée ; — 3. & Marguerite, femme de *Guillaume de Salives*, Seigneur de la Troliere, Gouverneur du pont de Beauvoisin.

XI. Claude, Seigneur de la Poype, de Serrieres, de Toffieu & de Vertrieu, épousa *Françoise de la Balme*, Dame de Vertrieu, fille d'*Amblard de la Balme*, Seigneur de Vertrieu, & de *Gabrielle de Poysieux*. De ce mariage vinrent : — 1. Humbert, qui suit ; — 2. Gabriel, Seigneur de Toffieu, mort sans alliance ; — 3. Pierre, Religieux à Saint-Chef en Dauphiné, Doyen de Villeneuve en Bresse ; — 4 & 5. Jeanne & Gabrielle, Religieuses à Salette ; — 6. Antoinette, Religieuse à Saint-Pierre de Lyon ; — 7. & Louise, mariée à *Humbert d'Arces*, Seigneur de Réaumont, fils de *Louis d'Arces*, Seigneur dudit lieu, & de *Catherine de Machy*.

XII. Humbert de la Poype, II. du nom, Baron de Serrieres, Seigneur de Toffieu & de Vertrieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, le 25 Février 1524, *Claudine-Antrivette de Corsant*, fille de *Philibert*, Baron de *Corsant*, & d'*Huguette du Saix*. Il testa le 4 Juillet 1542, & laissa de son mariage : — 1. Jean-Batiste, Baron de Serrieres, mort avant son pere, sans être marié ; — 2. Michel, qui suit ; — 3. Huguette, femme de *Gaspard*, Seigneur de *Valins* ; — 4 & 5. Madeleine & Peronne, Religieuses à Salette.

XIII. Michel, Seigneur de la Poype, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Serrieres, de Corsant, Seigneur de Toffieu & de Vertrieu, tué à la bataille de Moncontour en 1569, laissa de son mariage, contracté le 11 Avril 1552, avec *Edmonde de Lugny*, fille de *Jean*, Seigneur de *Lugny*, & de *Catherine de Saint-Trivier* : — 1. Abel, qui suit ;

2. Balthasard, Seigneur de Vertrieu, marié à *Anne de Montferrand*, fille de *Pierre*, Seigneur de *Montferrand*, & de *Louise de Grolée*, dont il eut : — Pierre de la Poype, Seigneur de Vertrieu, qui épousa *Claudine de Laye*, fille de *Claude*, Seigneur de Meffimieux, & de *Louise de Seyturier*. De ce mariage vinrent quatre enfans, sçavoir : — François de la Poype, Seigneur de Vertrieu, vivant en 1650 ; — Jean, Chanoine & Comte de Lyon ; — Claude, Chevalier de Malte ; — & Isabeau de la Poype, mariée à *Jean-Joseph de Fouldras*, Chevalier, fils d'*Antoine*, & d'*Eléonore de Foujarde*, dont postérité ; — 3. Claude, Seigneur de Toffieu, mort sans lignée ; — 4. Laurent, Chevalier de Malte ; — 5. & Gasparde, femme de *René de Saluces*, Comte de la Mante, fils de *Michel-Antoine*, Gouverneur de Lyon, & de *Bernardine d'Aubry*.

XIV. Abel, Seigneur de la Poype, Baron de Serrieres & de Corsant, Seigneur de Marmont & de Toffieu en 1578, épousa *Marie de Loras*, fille d'*Abel de Loras*, Seigneur de Montplaisant, & de *Meraude de Rabot*, dont : — 1. Abel, qui suit ; — 2. Claude, Seigneur de Toffieu, mort, en 1629, en Piémont, Capitaine de Cavalerie ; — 3. Humbert, Chevalier de Malte ; — 4. Peronne ; — 5. & Meraude, Religieuse à Saint-Pierre de Lyon.

XV. Abel, II. du nom, Seigneur de la Poype, Comte de Serrieres, Baron de Corsant en 1621, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie en 1638, avoit épousé, le 10 Mars 1617, *Claudine de Disimieu*, fille de *César*, Comte de *Disimieu*, Gouverneur de Vienne, & de *Marguerite de Budos*, dont : — 1. Henri, Baron de Corsant ; — 2. Jérôme ; — 3. Adrien, tous les trois morts sans alliance ; — 4. Marguerite, femme de *Claude Gratet-de-Granieu*, Seigneur de Dolomieu ; — 5 & 6. Marie & Diane, Religieuses à Saint-André de Vienne ;

— 7. CATHERINE, Religieuse à Notre-Dame de Colonne à Vienne; — 8. & ANNE-CLÉMENCE, Religieuse à Saint-Pierre de Lyon.

Branche de SAINT-JULIN.

VI. GUILLAUME DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julin, troisieme fils d'ETIENNE II, & de *Guillemette de la Porte*, sa seconde femme, épousa *Béatrix de Palagnin*, Dame de Cissieu en Dauphiné, & fit son testament le 19 Juin 1317, dans lequel il nomma ses enfans, sçavoir : — 1. JEAN, Seigneur de Saint-Julin, mort sans alliance; — 2. LOUIS, qui suit; — 3. BLAISE, Chevalier; — 4. ELÉONORE; — 5. ODETTE; — 6. BERTRANDE; — 7. & AMBLARDE DE LA POYPE, morte sans alliance.

VII. LOUIS DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julin & de Cissieu, épousa *Alix Aleman*, fille du Seigneur *d'Uriage*. Il testa à Pont-Sainte-Marie, en Guienne, le 18 Mai 1346, & laissa : — GUICHARD, qui suit; — & deux filles, FLAVIE & BÉATRIX, dont on ignore les alliances.

VIII. GUICHARD DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julin, servit le Roi CHARLES VI contre les Anglois, par lesquels il fut fait prisonnier en 1362; fit son testament le 6 Janvier 1394, dans lequel sa femme n'est point nommée; mais seulement ses enfans, sçavoir : — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. JEAN, Damoiseau; — 3, 4 & 5. FLEURY, TRICAND & GEOFFROI, Religieux à Saint-Chef en Dauphiné; — 6. CHARLES, Religieux à Saint-Antoine de Vienne; — 7 & 8. PIERRE & ROLAND, morts sans hoirs; — 9. HECTOR, Prieur de Soleges en 1432; — 10. OLIVIER, Chevalier de Rhodes, Grand-Prieur d'Auvergne en 1421; — 11 & 12. ALIX & RAUDONE.

IX. GUILLAUME DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julin, fut du nombre des Gentilshommes qui assisterent au combat entre les Seigneurs *de Granson* & *d'Estavayé*, en 1397. Il vivoit encore en 1435, & laissa :

X. ANTOINE DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julin & de Montagnieu, marié, du vivant de son pere, le 10 Juillet 1435, à *Françoise de Loras*, fille de *Guigonnet de Loras*, Chevalier, dont : — GABRIEL, qui suit; & cinq filles, Religieuses, sçavoir : — BLANCHE, MARGUERITE, PERONNE, JACQUETTE & AIMARE.

XI. GABRIEL DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julin & de Montagnieu, fut une des cautions de la dot de *Louise de Savoie*, Comtesse d'Angoulême, en 1477, & épousa, le 23 Octobre 1497, *Claudine de Grolée*, fille de *Jacques*, Seigneur *de Grolée*, & d'*Anne de Luyrieux*. De cette alliance il eut :

XII. CLAUDE DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julin, marié avec *Benoîte de la Baulme*, fille de *Philibert*, Seigneur de Perès, & d'*Eléonore de la Ralle*, dont sortit :

XIII. GABRIEL DE LA POYPE, II. du nom, Seigneur de Saint-Julin & de Montagnieu, marié 1°. avec *Catherine d'Arces*, Dame de Réaumont, fille d'*Humbert d'Arces*, Seigneur du même lieu, & de LOUISE DE LA POYPE; & 2°. à *Marguerite de Cryers*, Dame de Vaynes. Du premier lit vinrent : — 1. MELCHIOR, qui suit; — 2. PIERRE, Chevalier de Malte, Commandeur de Sales & de Montfugny en Comté; & du second lit : — 3. LOUIS, qui servit 20 ans au Régiment de Saulx, & fut ensuite Lieutenant de Roi au Gouvernement du Fort des Barraux.

XIV. MELCHIOR DE LA POYPE, Baron de Réaumont & de la Cueille, Seigneur de Saint-Julin, de Crémieu & de Montagnieu, épousa *Anne de Granet*, fille de *Pierre de Granet*, Seigneur de Costigloles, Conseiller au Parlement de Dauphiné, & de *Meraude de Vachon*, dont : — 1. PIERRE, Baron de Réaumont; — 2. LOUIS, Baron de la Cueille, Président & Garde des Sceaux au Présidial de Bourg, marié à *N... de Paschal-de-Malatrait*, fille de *Gaspard de Paschal*, Seigneur de Malatrait, de laquelle il eut un fils & une fille, morts jeunes; — 3. GABRIEL, Chevalier de Malte; — 4. LÉONOR, Capucin, sous le nom de *Pere Zacharie*; — 5. FRANÇOIS, Chevalier de Malte; — 6. JOSEPH, Prieur de Ruis & de Marsillieu, nommé Abbé de Saint-Julin; — 7. ANNE-MARIE; — 8. & MARGUERITE-FRANÇOISE, Religieuse à Sainte-Marie de Crémieu.

Les armes de cette ancienne Noblesse, dont nous ignorons l'état actuel, au cas qu'elle subsiste, sont : *de gueules, à la fasce d'argent.*

POZZO : Maison d'Italie, de laquelle étoit

AMEDÉE-ALPHONSE DEL POZZO, Marquis de Voghiera, Prince de la Cisterne, Grand-Veneur & Grand-Fauconnier du Duc *de Savoie*. Il mourut le 4 Octobre 1698, & avoit épousé, le 16 Février 1684, *Marie-Henriette le Hardy*, qui lui apporta le Marquisat de la Trousse, fille unique de feu *Philippe-Auguste le Hardy*, Marquis de la Trousse, Lieutenant-Général des Armées & Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marguerite de la Fond*. De ce mariage il a eu :

JACQUES-AUGUSTE-FERDINAND DEL POZZO, Marquis de la Trousse, mort le 9 Mars 1750, qui avoit épousé *Marie-Augustine de la Vieuxville*, dont :

MARIE-HENRIETTE-AUGUSTINE-RENÉE DEL POZZO, Marquise de la Trousse, née le 13 Février 1749, mariée, contrat signé à Versailles, le 9 Mars 1766, avec le Comte *de Harville*.

PRA-DE-BALAY-SAULX, vulgairement *Baldisseau*.

Suivant le *Mercure de France* du mois de Décembre 1742, *p.* 2763, CHARLES-EMMANUEL DE PRA-DE-BALAY-SAULX, Seigneur de Pezeux, Geré, Argillieres, &c. Gouverneur & Grand-Bailli de Langres, avoit épousé *Gabrielle de Choiseul*, sœur de *Claude de Choiseul*, Marquis de Francieres, Seigneur d'Irouer & de Fontainebeton, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Valenciennes, ensuite Gouverneur & Grand-Bailli de Langres, mort le 11 Mars 1711.

CLÉRIADUS DE PRA-DE-BALAY-SAULX, leur fils puîné, appellé *le Vicomte de Pezeux*, a été d'abord Capitaine de Dragons dans le Régiment de Gramont Comtois, & ensuite Colonel d'un des 50 nouveaux Régimens d'Infanterie qui furent mis sur pied en 1695, & réformés après la paix de 1697. Il leva, au mois de Décembre 1701, un autre Régiment d'Infanterie, dont il se défit, lorsqu'il fut fait, par Commission du 3 Octobre 1702, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, qu'il leva à ses dépens ; fut nommé Brigadier des Armées du Roi le 10 Février 1704, Maréchal-de-Camp le 29 Mars 1709 ; Lieutenant-Général le 8 Mars 1718, Gouverneur de la Citadelle de Lille au mois de Mars 1724 ; & est mort à Paris le 7 Décembre 1742. Il avoit épousé une veuve, de laquelle il n'a point laissé d'enfans. Il avoit pris, en se mariant, la qualité de *Vicomte*, n'ayant porté ci-devant que celle de *Chevalier de Pezeux*.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la croix d'or, cantonnée de 18 billettes de même*, qui est DE CHOISEUL ; *au 2 & 3 de sable, au lion d'or*, qui est DE BLANCHET ; sur le tout, *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de deux cors-de-chasse de même*, qui est DE PRA.

* PRACONTAL : Ancienne Noblesse, originaire du Dauphiné, qui tire son nom du Château de *Pracontal*, près la ville de Montélimart.

GUILLAUME & ROSTAING DE PRACONTAL, freres, sont connus par plusieurs titres des années 1258, 64, 72 & 1285. Le premier testa en 1302, en faveur de son neveu GUILLAUME DE PRACONTAL, II. du nom, qui eut deux fils ; sçavoir : — ROSTAING, qui suit ; — & PONS DE PRACONTAL, auteur de la branche des Barons de Soussey en Bourgogne, dont l'héritiere, LOUISE DE PRACONTAL, fut mariée, en 1648, à *François Damas*, Comte de Crux, auquel elle porta la Baronnie de Soussey.

ROSTAING DE PRACONTAL, II. du nom, fils aîné de GUILLAUME, II. du nom, Seigneur de Pracontal, fit un codicile en 1348, & eut de *Pabiette de Cruas*, son épouse,

BARTHELEMI DE PRACONTAL, marié, en 1346, avec *Morose Audouard*, dont vint :

ROSTAING, III. du nom, Seigneur DE PRACONTAL, co-Seigneur d'Ousche, d'Espeluche

d'Espeluche & de Montboucher, qui de sa troisieme femme, nommée *Marguerite*, eut :

Guichard de Pracontal, Seigneur d'Ancône, qualifié *noble & puissant homme*, qui testa le 18 Février 1498. Il avoit épousé, par contrat du 30 Janvier 1450, *Béatrix*, fille de noble *Armand de la Rode* ou *la Roue*, dont, pour fils aîné :

Ferrand ou Ferrandon de Pracontal, Seigneur d'Ancône, aussi qualifié *noble & puissant homme*, qui testa en 1516. De *Claudine de l'Espine*, son épouse, fille de noble *Alzias de l'Espine*, Seigneur d'Aunac, & de Susanne de Pracontal, il laissa : — Antoine de Pracontal, Protonotaire du Saint-Siége en 1534, & Doyen de Sainte-Croix de Montélimar en 1539 & 1561 ; — & Imbert, qui suit.

Imbert de Pracontal, Seigneur d'Ancône, qualifié *noble & puissant Seigneur*, fut Capitaine de 300 hommes de pied, & épousa, par contrat du 1 Février 1540, *Marguerite de l'Here*, fille de noble & puissant Seigneur *Hugues de l'Here*, Seigneur de Glandage. Il testa en 1554, & eut trois fils : — 1. Antoine de Pracontal, dit *le Capitaine d'Ancône*, qui acquit une grande réputation à la guerre, se signala à la bataille de Jarnac en 1569 ; se trouva, la même année, à celle de Moncontour ; commanda long-tems dans Angoulême, & mourut sans alliance ; — 2. N... de Pracontal ; — 3. & Jean, qui suit.

Jean de Pracontal, Seigneur d'Ancône, tué, en 1588, par les troupes de Lesdiguieres, avoit épousé, en 1575, *Claude le Roux*, de laquelle il laissa, entr'autres enfans :

Antoine de Pracontal, Seigneur d'Ancône & de Château-Sablier, qui testa en 1630. De *Claire-Madelene Sicard de Cubleze*, qu'il avoit épousée en 1615, il eut : — 1. Henri, qui suit ; — 2. Pierre-André, Lieutenant-Colonel au Régiment Lyonnois, tué, en 1668, devant la ville de Dole en Franche-Comté ; — 3. & Etienne, Capitaine au Régiment de Ventadour, blessé au siége de Roses, & tué au service du Roi.

Henri de Pracontal, Seigneur d'Ancône & de Château-Sablier, appellé *le Marquis de Pracontal*, mort en 1692, avoit épousé, en 1644, *Claude Arod*, sœur de *Melchior Arod-de-Senevas-de-Saint-Romain*, Conseiller d'Etat d'Epée, Ambassadeur en Suisse & en Portugal, & fille d'*Antoine Arod*, Seigneur de Senevas & de Saint-Romain en Jarrest, & de *Jeanne de Maisonseulle*. De ce mariage vinrent : — Armand, qui suit ; — & Jeanne-Ursule de Pracontal, mariée, en 1679, avec *Anne-Henri d'Armes*, Comte de Busseaux, Lieutenant de Roi en la Province de Nivernois. Elle est décédée en 1744, âgée d'environ 100 ans.

Armand de Pracontal, Seigneur d'Ancône & de Château-Sablier, dit *le Marquis de Pracontal*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Menin, tué à la bataille de Spire le 15 Novembre 1703, avoit épousé, le 19 Novembre 1693, *Catherine-Françoise de Mornay-de-Montchevreuil*, troisieme fille de *Henri de Mornay*, Marquis de Montchevreuil, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Capitaine du Château de Saint-Germain-en-Laye, & de *Marguerite Boucher-d'Orsay*, Gouvernante de Madame la Duchesse d'Orléans, & des filles d'honneur de Madame la Dauphine. Elle mourut au Château de Senevas en Lyonnois, le 23 Avril 1729, âgée d'environ 51 ans. Ce fut en faveur de ce mariage que *Melchior Arod*, oncle maternel du Marquis de Pracontal, lui fit don des Terres & Seigneuries de Senevas, de Chaignon & de Saint-Romain, à la charge que lui & ses descendans porteroient les nom & armes d'*Arod*. De ce mariage sont sortis : — Léonor-Armand, qui suit ; — & Anne-Marguerite de Pracontal, mariée, en 1724, avec *Charles d'Hugues*, Baron de Beaujeu, & Seigneur de la Motte du Caire.

Léonor-Armand de Pracontal, Sire de Châtillon, Baron de Bernieres, Marquis de Breuil, & de Luis, Seigneur de Vesvre, de Roné, de Chevanne-Gazeau, de Moussy, de Busseaux, &c. appellé *le Marquis de Pracontal*, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, successivement Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi en Nivernois, a épousé, en 1723, *Catherine*

Boucher-d'Orsay, fille de *Charles*, Seigneur d'Orsay, Maître des Requêtes honoraire, & Intendant de Dauphiné, & de *Catherine le Grain*, dont : — 1. CHARLES-JEAN DE PRACONTAL, né en 1724, Religieux Théatin le 12 Novembre 1746; — 2. ARNOUL, qui suit ; — 3. ANTOINE-CHARLES, né en 1733, reçu Page de la petite Ecurie du Roi en 1747, ensuite Sous-Lieutenant dans les Grenadiers de France, puis Guidon des Gendarmes de la Garde en 1754 (après la mort d'ARNOUL, son frere), dont il est devenu Enseigne en 1762, par la retraite du Marquis *de Valbelle* ; — 4. & ANNE-MARGUERITE, née en 1727, mariée, en 1746, avec *Adrien-Antoine Bloquel-de-Croix*, Baron de Wimes.

ARNOUL, dit *le Comte* DE PRACONTAL, né le 2 Avril 1725, d'abord Mousquetaire de la première Compagnie, entra, en 1739, dans le Régiment du Roi, Infanterie, où il étoit Capitaine, lorsqu'il acheta le Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, & y fut reçu le 15 Mars 1748. Il est mort à Paris le 22 Mai 1754, en sa 29e année, & avoit épousé, le 19 Février 1753, *Anne-Charlotte Thiroux-de-Montregard*, née le 15 Février 1736, fille aînée de *Pierre Thiroux*, Ecuyer, Seigneur de Montregard, & de *Marie Paignon*. De ce mariage est issu — N... DE PRACONTAL, né posthume le 1 Juillet 1754.

Voyez la Généalogie de PRACONTAL, dans l'Armorial général, *Regiſtre III*, par M. *d'Hozier-de-Serigny*. *Mercure de France* du mois de Juin 1753, *p.* 197.

Les armes de PRACONTAL sont : *d'or, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.*

* PRADES : Terre & Seigneurie avec une Maison forte, située à un demi-côteau, sur le grand chemin qui va de la Salle de Saint-Pierre-Anduse, le long de la riviere du Gardon ou Salendres. Il est beaucoup fait mention de ce Château dans l'Histoire des Camisards, comme d'un poste fort important dans le pays des Basses-Cévennes. Il est possédé par JEAN-BATISTE D'ANDRÉ-DE-MONTFORT, ancien Mousquetaire de la Garde du Roi, dont nous avons donné la Généalogie, au mot MONTFORT, en Addition à la fin du Xe Volume.

* PRADES : Autre Seigneurie dans le Diocèse de Saint-Flour, qui est tombée, par alliance, dans la Maison de *Rochefort-d'Ally*, & dont une branche cadette en porte le nom. Voyez ROCHEFORT-D'ALLY.

* PRADINE, en Provence. Terre & Seigneurie possédée par la Famille de COLLA. Voyez COLLA-DE-PRADINE, *Tome V*.

PRAET : Les Seigneurs de Praet & de la Woistine ont eu pour auteur

LOUIS, bâtard DE FLANDRES, dit *le Frison*, un des enfans naturels de LOUIS, III. du nom, Comte DE FLANDRES. Les Historiens en parlent comme d'un homme sage, vaillant & courageux. Il fut tué à la bataille de Nicopolis le 26 Septembre 1396. Il portoit pour armes : *de gueules, au chevron d'hermines, cantonné au* 1 DE FLANDRES, *& au* 2 DE LUXEMBOURG.

Sa branche a formé six degrés, & ses descendans ont fini à JEAN DE FLANDRES, II. du nom, Seigneur de Praet, la Woistine, &c. marié, en 1540, à *Jacqueline de Bourgogne*, fille d'*Adolphe de Bourgogne*, &c. Il mourut avant son pere, le 10 Décembre 1545.

PRAMIRAL : Branche cadette de la Maison d'INGUIMBERT. Voyez INGUIMBERT, *Tome VIII*.

* PRASLIN, en Champagne, Diocèse de Langres : Terre & Seigneurie qui a servi de nom distinctif à la branche Ducale de l'illustre Maison de CHOISEUL.

Elle a été formée par NICOLAS DE CHOISEUL (second fils de PIERRE DE CHOISEUL, dit GALLEHAUT, Seigneur de Doncourt & de Fresnoy, & de *Catherine*

du Plessis), qui devint Seigneur du Plessis & de Barbery, par la donation que lui en fit *Jeanne du Plessis*, sa tante maternelle. Il mourut le 31 Août 1537, & fut pere, par ALIX DE CHOISEUL-LANQUES, sa femme, de — FERRY DE CHOISEUL, Seigneur de Praslin, du Plessis, &c. marié avec *Anne de Bethune*, Dame d'Hostel, Vicomtesse de Chavignon. De cette alliance sortirent, entr'autres enfans: — CHARLES, qui suit; — & FERRY DE CHOISEUL, auteur de la branche des Ducs de Choiseul, & de celle des Comtes d'Hostel.

CHARLES DE CHOISEUL eut dans son partage la Vicomté de Chavignon & la Seigneurie de *Praslin*, qui fut érigée en *Marquisat*, en sa faveur, en 1615. Il avoit été fait Chevalier des Ordres du Roi le 7 Janvier 1595, fut créé Maréchal de France le 24 Octobre 1619, & mourut en 1626, laissant de *Claude de Cazillac-de-Cessac*, son épouse: — ROGER DE CHOISEUL, Marquis de Praslin, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & Gouverneur de Troyes, marié, le 3 Février 1653, avec *Charlotte de Hautefort-Montignac*, & mort en 1690. Leur fille unique, MARIE-FRANÇOISE DE CHOISEUL, Marquise de Praslin, épousa, en 1683, GASTON-JEAN-BATISTE DE CHOISEUL, Comte d'Hostel, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & au Gouvernement de Champagne & de Brie, Gouverneur de Troyes & de Mantoue, mort le 23 Octobre 1705. Elle se remaria, en 1711, à NICOLAS-MARTIAL DE CHOISEUL, connu d'abord sous le titre de *Chevalier de Choiseul-Beaupré*, puis sous celui de *Marquis de Praslin*, après son mariage; & mourut en 1721. Il a épousé, 2°. en 1722, la fille unique du Comte *de Damas-Marillac*. Le neveu de NICOLAS-MARTIAL, marié à Saint-Domingue, s'appelle *Marquis de Praslin*: ils sont puînés de la branche de Stainville. Ladite MARIE-FRANÇOISE DE CHOISEUL, Marquise de Praslin, laissa de son premier lit — CHARLOTTE-FRANÇOISE DE CHOISEUL, Marquise de Praslin, mariée, par contrat du 23 Septembre 1711, à *Claude-Alexandre*, Comte *de Pons*, auquel elle a apporté le Marquisat de Praslin, troisieme fils de *Pierre*, Comte *de Pons*, Marquis de Renepont, Maréchal-de-Camp, & de MARGUERITE DE CHOISEUL-MEUZE. Elle est morte en son Château de Praslin, en 1743, & son mari, le 1 Décembre 1770, laissant postérité. Voyez PONS-DE-RENEPONT.

* PRASLIN, ci-devant *Montgauger*, en Touraine.

Ce Marquisat a été érigé en *Duché-Pairie*, sous le nom de *Duché-Pairie de Praslin*, par Lettres-Patentes du Roi, enregistrées au Parlement de Paris le 10 Décembre 1762, toutes les Chambres assemblées, en faveur de *César-Gabriel*, Comte *de Choiseul* (de la branche de Chevigny), né le 15 Août 1712, Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Conty le 6 Mai 1739; Brigadier le 20 Février 1743; Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748; Ministre des Affaires Etrangeres en Octobre 1761; puis Ministre de la Marine & Chef du Conseil Royal des Finances, nommé Chevalier des Ordres le 1 Janvier 1762; créé, le 2 Novembre suivant, *Duc de Praslin*, Pair de France, nommé, le 26 du même mois, Lieutenant-Général en Bretagne. Il a été Ambassadeur de Sa Majesté à Vienne, & a épousé, le 30 Avril 1732, *Anne-Marie de Champagne-la-Suze*, dont postérité. Voyez CHOISEUL, *Tome IV*.

PRAT (DU): Maison originaire d'Auvergne, qui a donné un Chancelier de France, puis Cardinal & Archevêque de Sens, & plusieurs Evêques.

I. ANTOINE DU PRAT, dit *Ricot*, natif d'Issoire en Auvergne, Seigneur de Veyrieres, vivant dans le XVe siécle, épousa *Marie-Beraude Charrier*, fille de *Laurent Charrier*, & d'*Isabelle Morin*. Il en eut: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. CLAUDE, dont nous parlerons avant son frere; — 3. & BERAUDE, mariée à *Astremoine Bohyer*, Consul d'Issoire. On lui donne encore une fille, — CLAUDINE DU PRAT, mariée à *Jean Barillon*, Seigneur de Murat, Ecuyer, Secrétaire du Roi.

CLAUDE DU PRAT, Seigneur d'Hauteribe, Capitaine de Milhaud, fut pere de

trois enfans, sçavoir : — 1. ANTOINE DU PRAT, Seigneur d'Hauteribe, aussi Capitaine de Milhaud en 1531 ; — 2. JACQUES, Seigneur de Niolet & d'Auzac, Elu pour le Roi en l'Election de Clermont, au plat pays d'Auvergne, qui donna quittance en cette qualité le 10 Février 1529, & laissa une fille, nommée — FRANÇOISE DU PRAT, femme de *Jean d'Orlat*, Ecuyer, auquel elle donna ce qu'elle avoit à Broc en Auvergne, & ils le vendirent à *Jean de Montmorin* ; — 3. & FRANÇOISE, mariée à *Jacques le Clerc*, Sieur d'Aunay.

II. ANTOINE DU PRAT, Seigneur de Veyrieres, épousa 1°. *Jacqueline Bohyer*, sœur d'*Astremoine Bohyer*, mari de BERAUDE DU PRAT ; & 2°. *Jeanne de l'Aubespine*. Il eut du premier lit : — 1. ANTOINE, qui suit ; & du second : — 2. THOMAS, Docteur ès Droits, Evêque de Clermont le 25 Mars 1517, Abbé de Candeil & de Mauzac, Conseiller au Grand-Conseil, mort à Modene le 19 Novembre 1528, âgé de 40 ans, accompagnant RENÉE DE FRANCE, Duchesse de Ferrare ; — 3. THOMAS-ANNE, auteur des Seigneurs de Gondole, rapportés ci-après ; — 4. CHARLOTTE, morte sans alliance ; — 5. & FRANÇOISE, mariée 1°. à *Jean le Clerc*, dit *Cottier*, Seigneur d'Aunay, Conseiller au Parlement ; & 2°. à *Jean-Robert de Hesclin*. On trouve encore dans le *Gallia Christiana*, CLAUDE DU PRAT, Abbé de Mauzac, puis Evêque de Mende, dit frere de THOMAS & d'AMAT DU PRAT, & du Chancelier.

III. ANTOINE DU PRAT, Chevalier, Seigneur de Nantouillet, Baron de Thiern & de Thoury, suivit long-tems le Barreau au Parlement de Paris, où il acquit une grande réputation, fut pourvu de la charge de Lieutenant-Général au Bailliage de Montferrand en 1490, & de celle d'Avocat-Général au Parlement de Toulouse en 1495, d'où il fut tiré par le Roi LOUIS XII, qui le fit Maître des Requêtes le 24 Novembre 1503. En 1506, il fut pourvu de la charge de quatrieme Président au Parlement de Paris, puis de celle de premier Président en 1507 ; & honoré de la dignité de Chancelier de France par FRANÇOIS I, dont il prêta serment le 7 Janvier 1514, puis de Bretagne & de Milan. Il avoit épousé *Françoise Veny*, fille de *Michel Veny*, Seigneur d'Arbouze, morte le 19 Août 1507, âgée de 30 ans, inhumée aux Minimes, dit les *Bons-Hommes* lès-Paris, où l'on voit son mausolée. Etant resté veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, obtint l'Abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, successivement les Evêchés de Meaux & d'Albi, puis l'Archevêché de Sens en 1525 ; fut créé Cardinal du titre de *Sainte-Anastasie*, le 3 Mai 1527, par le Pape CLÉMENT VII, qui le fit son Légat *à Latere* en France, par Bulles du 4 Juin 1530 ; couronna la Reine ELÉONORE D'AUTRICHE à Saint-Denis, fut aussi Chancelier de l'Ordre de Saint-Michel, & mourut, comblé de biens & d'honneurs, en sa maison de Nantouillet, le 9 Juillet 1535, dans la 72[e] année de son âge. Son cœur fut porté à Meaux & son corps à Sens, où il n'entra de sa vie, & où son petit-fils lui fit élever un superbe monument. Il laissa de son mariage : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. GUILLAUME, Abbé de Mauzac, Chanoine & Grand-Archidiacre de Rouen, élu Evêque de Clermont le 16 Février 1528. Il assista au Concile de Trente, amena des Jésuites, leur donna le College dit *de Clermont*, à Paris, deux autres dans son Diocèse, un à Bilhom dans la basse Auvergne ; un autre à Moriac dans la haute, qu'il dota pour l'entretien des Peres & de plusieurs pauvres Ecoliers, suivant son testament, qu'il fit au Château de Beauregard le 25 Juin 1560. Il fonda aussi un Hôpital à Clermont, mourut le 22 Octobre 1560, âgé de 53 ans, & son corps fut porté au Couvent des Minimes de Beauregard, qu'il avoit fondé, & ensuite à l'Eglise des Jésuites de Bilhom ; — 3. & GERAUDE DU PRAT, mariée 1°. à *Mery de Rouvroy-Saint-Simon*, Seigneur de Precy, &c. ; & 2°. le 23 Février 1527, à *René*, Baron *d'Arpajon*, Sire de Severac, fils de *Jean*, II. du nom, Baron *d'Arpajon*, & d'*Anne de Bourbon-Roussillon*.

Le Chancelier DU PRAT eut encore un fils naturel, appellé NICOLAS DANGU, légitimé par Lettres du mois de Septembre 1540, Abbé de Juilly, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes, Chancelier du Royaume de Navarre en 1555,

Evêque de Sées, puis de Mende, mort en 1567, & enterré dans l'Abbaye de Juilly.

IV. ANTOINE DU PRAT, IV. du nom, Seigneur de Nantouillet & de Precy, Baron de Thiern & de Thoury, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Prévôt de Paris en 1547, avoit épousé, le 30 Novembre 1527, *Anne d'Alegre*, Dame de Precy, fille & héritiere de *François d'Alegre*, Seigneur de Precy, & de *Charlotte de Châlon*, Dame de Viteaux. Elle se remaria à *Georges de Clermont-d'Amboise*, Marquis de Gallerande, avec lequel elle vivoit en 1566, & au profit de qui elle disposa de tous ses biens, au préjudice des huit enfans de son premier mariage, ce qui fit la matiere d'un grand procès, qui fut jugé aux Etats de Blois à l'avantage de la Maison DU PRAT, & qui donna lieu à l'Edit des secondes nôces. Du premier lit elle eut: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. NICOLAS, Baron d'Ancienville, mort sans alliance; — 3. GUILLAUME, Baron de Viteaux, légataire de NICOLAS DU PRAT, son frere. Il fut tué en duel le 7 Août 1583, derriere les Chartreux de Paris, sans avoir été marié, laissant une fille naturelle, nommée FORTUNE; — 4. FRANÇOIS, auteur de la branche des Barons de Thiern & de Viteaux, rapportée ci-après; — 5. ANTOINETTE, femme de *Christophe d'Alegre*, Seigneur de Saint-Just & d'Oisery, fils de *Gabriel*, Baron *d'Alegre*, Seigneur de Saint-Just & de Millau, & de *Marie d'Estouteville*, Dame d'Oisery. Elle mourut à Paris en 1598; — 6. RENÉE, mariée à *François de Chabannes*, premier Marquis de Curton, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Joachim de Chabannes*, Seigneur de Curton, Chevalier d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & de *Catherine-Claude de la Rochefoucaud*, sa troisieme femme; — 7. FRANÇOISE, premiere femme de *François des Essars*, Seigneur de Sautour, fils de *Claude*, Seigneur de Thieux & de Sormery; — 8. & JEANNE, Dame de Puisieux & de Viteaux en partie, qui testa le 8 Mai 1604, en faveur du fils aîné de MICHEL-ANTOINE DU PRAT, son neveu, & ne fut point mariée.

V. ANTOINE DU PRAT, V. du nom, Seigneur de Nantouillet & de Precy, Baron de Thoury, reçu Prévôt de Paris à la place de son pere, le 19 Février 1553, mort en 1589, avoit épousé *Anne de Barbançon*, fille de *François de Barbançon*, Seigneur de Cany, & d'*Antoinette de Waisieres*. Etant veuve, elle se remaria à *René Viau*, Seigneur de Chanlivaut, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *René Viau*, & de *Peronne de la Porte-de-Pesseliere*. Les enfans de son premier lit furent: — 1. MICHEL-ANTOINE, qui suit; — 2. ANTOINE, Abbé de Beaulieu, qui obtint, le 12 Juillet 1583, comme tuteur des enfans de FRANÇOIS DU PRAT, Baron de Thiern, Seigneur de Formeries, confirmation de toutes les exemptions, priviléges & droits accordés aux Seigneurs de Formeries, & particulierement d'avoir droit de marché, franc & exempt de toutes exemptions, le Mercredi de chaque semaine; — 3. LOUISE, mariée, 1°. par contrat du 9 Mai 1598, à *René de Chandio*, Marquis de Nesle, Comte de Joigny; & 2°. le 16 Février 1611, à *Charles de Berbisy*, Seigneur d'Herouville; — 4. MICHELLE, Dame de Precy & de Puisieux, morte en 1626, sans alliance; — 5. & CATHERINE-CHARLOTTE, Abbesse de Notre-Dame des Clerets, près Nogent-le-Rotrou, morte le 15 Novembre 1640, âgée de 57 ans.

VI. MICHEL-ANTOINE DU PRAT, Seigneur de Nantouillet & de Precy, Baron de Thoury, tué en duel par le Comte *de Sault*, le 12 Mars 1606, avoit épousé *Marie Seguier*, fille de *Pierre Seguier*, Marquis de Sorel, Président au Parlement, & de *Marie du Tillet*, dont: — 1. LOUIS-ANTOINE, qui suit; — 2. LOUISE, mariée, le 6 Août 1626, à *Gabriel-Aldonce de Castelnau*, Comte de Clermont-Lodeve, Marquis de Sessac, fils d'*Alexandre*, Baron *de Castelnau* & de Clermont-Lodeve, Marquis de Sessac, & de *Charlotte de Caumont*; — 3. & ANNE, qui fut aussi mariée.

VII. LOUIS-ANTOINE DU PRAT, Marquis de Nantouillet & de Precy, Baron de Thoury, mort en Avril 1681, âgé de 81 ans, avoit épousé, le 16 Novembre 1620, *Madelene de Baradat*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Damery, & de *Susanne de Romain*, Dame de Fontaines. De ce mariage vinrent: — 1. LOUIS, Marquis de Nantouillet, Commandant les Gendarmes du Cardinal

Mazarin, tué à la bataille de Saint-Antoine en 1652, à l'âge de 22 ans; — 2. Henri, Marquis de Nantouillet après son frere, Commandant le Régiment de Cavalerie de la Reine Anne d'Autriche, mort en 1697, sans enfans de *N... de Gerente-de-Senas*, & de *Louise d'Aguesseau*, veuve de *Philippe Gruyn*, Receveur général des Finances d'Alençon, ses deux femmes; — 3. Louis-Antoine, Lieutenant au Régiment de son frere; — 4. François, qui suit; — 5. Geneviéve, morte sans alliance; — 6. & Madeleine, mariée à *Gilbert de Chaslus*, Marquis de Saint-Priest.

VIII. François du Prat, dit *le Chevalier de Nantouillet*, Comte de Barbançon, Marquis de Cany, substitué aux nom & armes de *Barbançon*, par *Louis de Barbançon*, Marquis de Cany, mort sans alliance, frere d'*Anne de Barbançon*, sa bisayeule, fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, premier Maître-d'Hôtel de Philippe de France, Duc d'Orléans, & mourut le 24 Juin 1695. Il avoit épousé *Anne-Marie Colbert-du-Terron*, fille de *Charles Colbert*, Seigneur du Terron, Marquis de Bourbonne, Conseiller d'Etat. Elle se remaria à *Thomas-Hyacinthe de la Connelaye*, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Belle-Isle, dont elle resta veuve en 1717, & mourut en 1719. Du premier lit elle a laissé: — François, qui suit; — & François-Henri du Prat, Chevalier de Malte, dit *le Chevalier de Barbançon*.

IX. François du Prat-de-Barbançon, Comte de Barbançon, &c. Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719, a épousé, le 8 Octobre 1712, *Claire-Charlotte-Séraphine du Tillet*, fille de *Jean-François du Tillet*, Comte de Saint-Mathieu, & de *Jeanne de Boham-de-Nanteuil*. Elle est morte aux eaux de Bourbon le 21 Juillet 1744, âgée de 61 ans, laissant: — 1. Louis-Antoine, qui suit; — 2. François-Antoine du Prat-de-Nantouillet, Baron de Viteaux; — & trois filles.

X. Louis-Antoine du Prat-de-Barbançon, Marquis de Barbançon, &c. Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, ci-devant Ruffec, en 1735, Brigadier le 2 Mai 1744; Maréchal-de-Camp le 10 Mars 1747; premier Veneur de Louis, Duc d'Orléans, premier Prince du Sang, au mois de Mars 1752 (charge qui fut rétablie en faveur de M. le Duc d'Orléans, pere de celui d'aujourd'hui, par feu Louis XV, ne s'étant pas trouvée dans l'état de sa Maison après la mort du Duc Régent); Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Mai 1758, a épousé, le 22 Février 1735, *Angélique-Françoise-Josephine de Thiard*, fille d'*Anne-Claude de Thiard*, Marquis de Bissy, & d'*Angélique-Henriette-Thérese Chauvelin*. Elle est morte dans sa 17e année, le 30 Septembre 1736, des suites d'une couche. Le Marquis de Barbançon a épousé, 2°. le 26 Mars 1749, *Antoinette-Eléonore du Fay-de-la-Tour-Maubourg*, fille de *Jean-Hector*, Marquis de la Tour-Maubourg, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Inspecteur-Général d'Infanterie, & de feu *Marie-Susanne Bazin de Bezons*, fille du Maréchal de ce nom. Elle est morte à Paris le 24 Juin 1750, aussi des suites d'une couche. Du premier lit est issu un fils, né le 26 Septembre 1736; & du second, un autre fils, né le 20 Juin 1750. Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*.

Barons de Thiern & de Viteaux.

V. François du Prat, Baron de Thiern & de Viteaux, Seigneur de Formeries, Chambellan du Duc d'*Anjou*, quatrieme fils d'Antoine du Prat, IV. du nom, & d'*Anne d'Alegre*, étoit mort avant le 12 Juillet 1583, & avoit épousé *Anne Seguier*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Verriere, Lieutenant-Criminel de Paris, & de *Catherine Pinot*. Elle se remaria à *Hugues de la Vergne*, Chambellan & Capitaine des Gardes du Duc d'*Anjou*. De son premier mari elle eut: — 1. Antoine, qui suit; — 2. Philippe, mariée à *Clément*, Baron *de Cosnac*, en Limousin; — 3. & Anne du Prat, Demoiselle de la Reine Catherine de Médicis, en 1584, femme d'*Honorat Prévost*, Seigneur du Chastellier-Portaut en Poitou. *La Croix du Maine* parle avantageusement de ces deux Dames, qui

écrivoient, ainsi que leur mere, avec beaucoup de politesse, en françois & en latin, en prose & en vers.

VI. ANTOINE DU PRAT, Baron de Formeries, de Thiern & de Viteaux, obtint, le 23 Février 1584, avec PHILIPPE & ANNE, ses sœurs, des Lettres pour sortir de la tutelle de *Simon de la Haye*, Gentilhomme ordinaire du Duc *d'Anjou*, qui leur avoit été donné pour tuteur après ANTOINE DU PRAT, Abbé de Beaulieu. Il avoit épousé *Chrétienne de Sayve*, Dame de Jumeaux en Bourgogne, fille de *Claude de Sayve*, Seigneur de Manculot, Président des Comptes en Bourgogne, & de *Charlotte Noblet*, dont : — 1. RENÉ, Baron de Jumeaux, Maréchal de Bataille, mort en 1647; — 2. ANTOINE, qui suit; — 3. & CHARLOTTE, mariée, en 1623, à *Pierre du Fay*, Seigneur de Mésangere, près du Pont-Audemer.

VII. ANTOINE DU PRAT, II. du nom de sa branche, Baron de Viteaux & de Formeries, mourut au mois d'Août 1648, & avoit épousé, en 1632, *Claude des Barres*, fille de *Pierre des Barres*, Baron de Ruffey, Président au Parlement de Dijon, & de *Charlotte Bourgeois de Mouilleron*. Leurs enfans furent : — 1. LOUIS-ANTOINE, qui suit; — 2. RENÉ, mort, âgé de 6 ans, en 1642; — 3, 4, 5, 6 & 7. quatre filles, mortes sans avoir été mariées, & la derniere, Religieuse à Châtillon-sur-Seine.

VIII. LOUIS-ANTOINE DU PRAT, Baron de Viteaux, mort en 1729, avoit épousé *Anne Lenet*, fille de *Pierre Lenet*, Procureur-Général au Parlement de Dijon, & de *Nicole de Souis*. De ce mariage sont sortis : — 1. LOUIS-ANTOINE-BERNARD, dit *le Marquis de Formeries*, Colonel d'Infanterie, mort sur la fin de 1713, sans laisser postérité de son mariage avec *N... Bourgoin*, fille de *Charles Bourgoin*, Marquis de Folin, qu'il avoit épousée peu auparavant; — 2. JACQUES, Religieux Bénédictin en l'Abbaye de Saint-Benigne de Dijon; — 3. & ANTOINETTE, Prieure des Ursulines de Châtillon-sur-Seine.

Seigneurs de GONDOLE, &c.

III. THOMAS-ANNE DU PRAT, Seigneur de Veyrieres & de Bousde, second fils d'ANTOINE, II. du nom, & de *Jeanne de l'Aubespine*, sa seconde femme, fut Juge de la ville d'Issoire, Bailli d'Annonay, Capitaine de la Forteresse d'Argental, par Provisions du 29 Janvier 1507, de *Louise de Savoie*, mere de FRANÇOIS I. Il épousa *Gabrielle de Chaylus*, fille de *Robert de Chaylus*, Seigneur de Bousde & de Gondole, & de *Marie Rochefort*. Elle testa le 27 Octobre 1552, en faveur de ses trois fils, qu'elle nomme dans son testament, sçavoir : — 1. ANTOINE-PAUL, qui suit; — 2. GUILLAUME, institué héritier avec ses freres, par le testament de sa mere; — 3. THOMAS, Seigneur de Gondole, qui étoit sous la curatelle de sa mere en 1540. Il fut pere — d'ANNE DU PRAT, Seigneur de Gondole, qui épousa *Madelene Mars*, & en eut — ANNE DU PRAT, mariée, en 1596, avec *François-Jean de Chaslus*; — 4. & GABRIELLE, mariée à *Guillaume Fudre*.

IV. ANTOINE-PAUL DU PRAT, Seigneur de Bousde & de Chavagnac, étoit, avec ses freres, sous la curatelle de sa mere en 1540, partagea avec eux en 1552, & testa le 9 Janvier 1568. Il avoit épousé, par contrat du 9 Février 1564, *Peronnelle de Saillans*, fille de *Jean*, Seigneur *de Saillans*, dont : — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Bousde, héritier, avec CLAUDE-FRANÇOIS, son frere, par le testament de leur pere. Il se maria, par contrat passé à Nonnette en Auvergne, le 20 Février 1591, avec *Louise de Montainard*, fille de *Jean*, & de *Jacqueline de la Suchiere*, & en eut — MAXIMILIENNE-GASPARDE DU PRAT, femme, le 16 Novembre 1619, de *Pierre de Douhet*, Seigneur de Montbrisson, fils d'*Antoine de Douhet*, Seigneur de Marlac, & d'*Anne de Belvezer*, dont vint — *Jérôme de Douhet*, reçu Chevalier de Malte en 1642; — 2. & CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit.

V. CLAUDE-FRANÇOIS DU PRAT, Seigneur de Nazac, partagea, le 22 Janvier 1594, avec FRANÇOIS, son frere, & servit sous le Maréchal *de Saint-Géran*,

fuivant les Certificats de ce Seigneur. Il épousa, le 25 Novembre 1596, *Marguerite de Ribes*, dont: — JEAN-FRANÇOIS, qui fuit; — & FRANÇOIS-DOMINIQUE, rapporté après fon frere.

VI. JEAN-FRANÇOIS DU PRAT, Seigneur des Cornets, Cornette le 30 Août 1634, puis Lieutenant de la Compagnie du Comte *de Saint-Aignan*, le 14 Novembre 1635, époufa, le 14 Novembre 1638, *Françoife-Faydide de Chalendras-de-Saint-Yvoine*, de laquelle il eut: — JEAN-JOSEPH, qui fuit; — & CLAUDE-DOMINIQUE DU PRAT, mort Chanoine & Comte de Brioude.

VII. JEAN-JOSEPH DU PRAT, Seigneur des Cornets, époufa *Françoife Bornat de la Faye*, dont, pour fille unique, — FRANÇOISE DU PRAT, mariée, en 1710, à *Louis-Jofeph d'Aurele-de-la-Frediere*, Seigneur de la Frediere, de Pizé, des Cornetz, &c. dont font venus quatre enfans, fçavoir: — *François-Hector* & *Pierre-Antonin d'Aurele*; — *Marie-Catherine* & *Françoife-Adriane d'Aurele*.

VI. FRANÇOIS-DOMINIQUE DU PRAT, Seigneur de Ribes & de Layre, fils puîné de CLAUDE-FRANÇOIS, & de *Marguerite de Ribes*, fut Enfeigne du Chevalier *de Bellebrune*, puis Enfeigne-Colonel du même Régiment, & Lieutenant de la Meftre-de-Camp du Régiment de Piémont. Il obtint 2000 livres de penfion du Roi en 1643, étoit Ecuyer de fa grande Ecurie, & Maître-d'Hôtel de Madame la Ducheffe D'ORLÉANS, lorfqu'avec JEAN-FRANÇOIS, fon frere, fur la repréfentation de leurs titres devant M. *de Fortia*, Intendant d'Auvergne, il fut maintenu dans fa nobleffe le 2 Décembre 1666. Il avoit époufé, en 1647, *Marie-Catherine d'Ayffac*, dont: — FRANÇOIS, qui fuit; — & JEAN-BATISTE-GASTON, mort Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, laiffant une fille unique, mariée en 1713.

VII. FRANÇOIS DU PRAT, dit *le Comte du Prat*, n'ayant point eu d'enfans d'*Adrienne-Geneviéve Baron-de-Cottinville*, fille de *N... Baron*, Seigneur de Puffay, & de *N... de Maupeou-d'Ableiges*, fubftitua fon bien à la fille unique de JEAN-BATISTE-GASTON DU PRAT, fon frere puîné, à condition que leur fils unique porteroit le nom & les armes DU PRAT.

La Maifon DU PRAT porte: *d'or, à la fafce de fable, accompagnée de trois treffles de finople, 2 en chef & 1 en pointe.*

PRÉ-DE-SAINT-MAUR (DU): Famille noble, célebre dans la Magiftrature à Paris.

Ses titres ont été produits devant M. *d'Hozier*, Juge d'armes de France, fuivant fon certificat délivré le 28 Juillet 1757, qui ne la remonte qu'à NICOLE ou NICOLAS DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Lieufault, vivant en 1501; mais nous trouvons dans un Inventaire de titres, qu'elle prouve une filiation fuivie depuis

I. NICAISE OU CASIN DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Coffigny, Valet-de-Chambre du Duc de Bourgogne, PHILIPPE *le Bon*, qui reçut, le 15 Juin 1444, foi & hommage d'une maifon & héritages, fitués à Mignieres, près de Brie-Comte-Robert, de *Jean Boulet*, Marchand audit lieu, par acte paffé devant *Boudeaux*, Tabellion à Brie. Ledit NICAISE OU CASIN DU PRÉ, rendit lui-même, le 15 Mars 1445, foi & hommage à *Louis*, *Jehan* & *Raoul de Coutes*, freres, d'une partie de la Terre de Coffigny, relevante de leur Fief de Viry, par acte paffé devant ledit *Boudeaux*, Tabellion à Brie. En conféquence de cet acte de foi & hommage, par lui rendu, il obtint, le 11 Janvier 1446, à fon profit une Sentence du Châtelet de Paris, qui en portoit la reconnoiffance. Le 3 Octobre de la même année, *Perrot Vincent*, le jeune, demeurant à Suifnes, lui rendit auffi foi & hommage pour différens héritages, fitués aux terroirs de Grify & de Suifnes. Il fut encore fommé, le 27 Juin 1460, avec GUILLAUME DU PRÉ, fon fils, qui fuit, par *Guillaume Chenart* & *Marie*, fa femme, de recevoir l'un ou l'autre, la foi & hommage à eux dus pour la moitié du Fief de Mignieres, qui releve de la Seigneurie de Coffigny.

II. GUILLAUME DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Coffigny, reçut, le 21 Décembre 1462, foi & hommage, pour différens héritages fitués au terroir de Grify,

Grisy, de *Robert Blandin*, Hôtellier & Laboureur à Suisnes, tant pour lui que pour *Perrette Robert*, sa femme, héritiere pour un cinquieme de feu *Perrot Vincent*, le jeune. *Jeanne*, veuve de ce *Vincent*, lui rendit aussi foi & hommage le même jour 21 Décembre 1462, pour une portion dans les héritages ci-dessus. Ces deux actes furent passés devant *Nicolas Billery* & *Thomas le Maire*, Notaires au Châtelet de Paris. GUILLAUME DU PRÉ eut pour enfans : — 1. JEHAN, qui suit ; — 2. NICOLE ou NICOLAS, Seigneur de Passy, auteur de la seconde branche, rapporté après son aîné ; — 3. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Lieusault, mort sans postérité ; — 4. ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Tremblemont, Lieutenant de la Compagnie du Seigneur *de Laval*, mort d'une blessure reçue dans le côté au camp de Cerisoles en 1544. Il légua, par son testament, la somme de 600 livres, avec son équipage, à *Jacques de Poliengue*, Ecuyer, Sieur de la Bussiere ; — 5. & JEANNE, mariée à *Guillaume Paillart*, Avocat en Parlement.

III. JEHAN DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Cossigny & de Bardilly, Conseiller du Roi, Correcteur, puis Maître des Comptes, rendit foi & hommage, le 25 Mai 1492, de son fief de Bardilly, à *Jehan du Moulin*, Seigneur de Fontenay ; & au Roi, le 24 Février 1500, pour la Justice de Cossigny, mouvante du Château de Corbeil. Il avoit transigé, le 24 Octobre 1495, avec *Guillaume Paillart*, Avocat en Parlement, mari de JEANNE DU PRÉ, sa sœur, au sujet de certaines contestations qu'ils avoient sur la mouvance de quelques fonds de Terre échus à ladite DU PRÉ, dans le partage de la succession de GUILLAUME DU PRÉ, leur pere commun ; & reçut hommage, aveu & dénombrement d'un Fief situé à Suisnes, de *Catherine Avrillet*, veuve de *Charles de Bidault*, Secrétaire du Roi, tant en son nom que comme tutrice & ayant la garde-noble de ses enfans mineurs. Cet acte fut passé le 23 Juin 1514, devant *Pierre Tamenay* & *Rousseau*, Notaires au Châtelet de Paris. Il obtint, le 30 Octobre 1518, une Sentence de la Chambre du Trésor, portant main-levée de la haute, moyenne & basse Justice de la Terre de Cossigny, & droits en dépendans, qui lui appartenoient, par le décès de GUILLAUME DU PRÉ, son pere ; & le 3 Mars 1523, il reçut encore foi & hommage de *Girard le Coq*, Maître des Requêtes, pour le Fief de Haut-Fay. JEHAN DU PRÉ obtint de FRANÇOIS I, le 10 Mars 1523, des Lettres-Patentes, pour l'établissement de deux Foires par an & d'un Marché par semaine dans la paroisse de Cossigny, & pour l'exécution de ces Lettres-Patentes, il obtint une Sentence du Châtelet de Paris le 6 Juillet 1530. Il eut pour enfans : — JEAN, qui suit ; — & PERRETTE DU PRÉ, mariée, vers 1524, à *Louis Fumée*, petit-fils d'*Adam Fumée*, Commis à la Garde des Sceaux de France, en Août 1485, mort à Lyon en Novembre 1494. Ce *Louis Fumée* fut l'un des quatre Notaires & Secrétaires du Roi (ce qui étoit alors comme les quatre Secrétaires d'Etat, qui n'ont ce titre que depuis 1547), charge qu'il obtint sur la démission & par le crédit de JEHAN DU PRÉ, son beau-pere, alors en faveur près de LOUISE DE SAVOIE, mere du Roi FRANÇOIS I. Voyez *Moréri*, article FUMÉE.

IV. JEAN DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Cossigny, fut reçu, le 11 Juin 1563, Correcteur des Comptes, puis Maître en la même Chambre le 31 Décembre 1568, & mourut le 15 Octobre 1570. On croit qu'il eut pour fils — EUSTACHE DU PRÉ, reçu Auditeur des Comptes le 3 Septembre 1588, puis Correcteur en la même Chambre le 1 Décembre 1594, jusqu'au 6 Mars 1608.

SECONDE BRANCHE.

III. NICOLE ou NICOLAS DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Passy, de Bardilly, de Cherelles, de Creteil en Brie & de Lieusault, second fils de GUILLAUME, rendit hommage, le 15 Février 1501, à *Jean de Reilhac*, Seigneur de la Queue en Brie, pour le Fief de Lieusault, mouvant de cette Seigneurie, comme héritier de PIERRE DU PRÉ, Ecuyer, son frere. Cet acte fut reçu par *Côme Vaubuin*, Notaire au Châtelet de Paris. Il fut reçu Secrétaire du Roi, puis Receveur des Amendes du Parlement de Paris, & enfin Maître des Comptes le 22 Septembre 1513. Il eut pour enfans ; — NICOLE ou NICOLAS DU PRÉ, Ecuyer,

reçu Conseiller du Roi, Maître des Comptes le 23 Octobre 1527, sur la résignation de son pere, puis Maître des Requêtes en 1542; — & ANTOINE, qui suit. Ces deux freres transigerent, le 7 Juin 1538, sur le partage des biens de leur pere.

IV. ANTOINE DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Passy & de Lieusault, devenu héritier principal & testamentaire d'ANTOINE DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Tremblemont, son oncle, transigea le 15 Décembre 1550, par acte passé devant *Nicolas Garnier*, Notaire au Châtelet de Paris, avec *Jacques de Piolengue*, Ecuyer, Sieur de la Bussiere, à qui ANTOINE DU PRÉ, son oncle, avoit légué, comme nous l'avons dit, la somme de 600 livres avec son équipage; & il fut convenu, de l'avis de *Charles du Moulin*, Avocat en Parlement, qu'ANTOINE DU PRÉ, Seigneur de Lieusault, donneroit au Sieur *de la Bussiere* trois chevaux, avec le reste des hardes du Seigneur *de Tremblemont*, pour la somme de 200 livres, & qu'il lui payeroit en outre celle de 400 livres restant. Il acquit de *Jean Delacroix*, Laboureur, le 20 Décembre 1550, un arpent de terre, situé au terroir de la Gromilliere & dans la censive de la Queue; reçut, comme Seigneur de Lieusault, des reconnoissances d'héritages qui relevoient de son Fief, les 10 Juin & 20 Décembre 1580; & fit son testament le 4 Mars 1581. Il avoit épousé *Marguerite Guinet*, sœur d'*Eutrope Guinet*, femme d'*Eustache du Val*, Seigneur du Fretoy, lesquels transigerent, tous ensemble, le 28 Janvier 1550, au sujet de certaines réparations ou améliorations que le Seigneur *du Fretoy* avoit faites dans une maison située rue Saint-Martin à Paris, provenante de la succession de noble homme *Henri Guinet*, Seigneur de Lissy, frere desdites *Marguerite* & *Eutrope Guinet*. Cet acte fut passé devant *Nicolas Garnier*, Notaire au Châtelet de Paris. ANTOINE DU PRÉ eut de son mariage: — 1. CHRISTOPHE, Ecuyer, Seigneur de Passy-Longueil; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. & MADELENE, mariée à *Jean Poictevin*, Ecuyer, Seigneur de Richemont, qui se trouva présent au contrat de mariage de JACQUES DU PRÉ, son beau-frere.

V. JACQUES DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Lieusault, Conseiller du Roi en la Chambre du Trésor au Parlement de Paris, par Provisions du 11 Octobre 1585, eut Commission, le 5 Décembre 1587, d'aller en Auvergne, pour y procéder au fait des différentes taxes. Il testa le 22 Novembre 1592, élut sa sépulture dans le chœur & devant le maître Autel de la paroisse de Ferricy; voulut que sur son cercueil on posât une table de bronze de la longueur de deux pieds, sur laquelle on lit son épitaphe, & mourut le lendemain. Il avoit épousé, par contrat du 16 Novembre 1582, *Marie Bonnot*, veuve de *Nicolas le Gros*, Médecin ordinaire du Roi, & fille de noble homme *Claude Bonnot*, Trésorier & Payeur de la Gendarmerie. Il la fit son exécutrice testamentaire, donna tous les biens qui lui resteroient, ses dettes payées, à ses enfans, sçavoir: — 1. GUI, Ecuyer, Seigneur de Lieusault, Valet-de-Chambre de la Garderobe du Roi, dont on ignore la destinée; — 2. JACQUES, qui suit; — 3, 4 & 5. MARIE, MADELENE & MARTHE, qui furent sous la tutelle de leur mere; & en cas que ces enfans vinssent à mourir sans hoirs, il rappella à sa succession *Jean Poictevin*, fils de MADELENE DU PRÉ, sa sœur.

VI. JACQUES DU PRÉ, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Saint-Maur (Fief situé dans la paroisse de Ferricy en Brie), servit, suivant plusieurs certificats, tant en qualité d'Archer des Gardes-du-Corps du Roi, que de Gendarme de la Compagnie de M. le Connétable; fut pourvu, le 25 Juin 1622, de la charge de Maréchal des Logis de GASTON, frere unique du Roi LOUIS XIII, aux gages de 500 livres; & épousa, par contrat passé devant *le Franc*, Notaire Royal en la ville de Melun, le 3 Juin 1622, *Marie Gésu*, fille de noble homme *Nicolas Gésu*, Capitaine des charois de l'Artillerie, & de Dame *Catherine Barbin*. De ce mariage vinrent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. JACQUES, né en 1637, Ecuyer, Sieur de Champdoré, mort, sans alliance, dès l'an 1686; — 3. NICOLAS, auteur de la troisieme branche, rapportée ci-après; — 4. FRANÇOIS, Prêtre, Docteur de Sorbonne, mort Abbé de Saint-Michel-lès-Tonnerre; — 5. & MARIE DU PRÉ, alliée, 1°. en 1652, à *Henri du Trousset-d'Héricourt*; & 2°. à *Jean*

Hocquart, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Seigneur d'Essonnes & de Muffecourt; morte, laissant des enfans de ses deux mariages.

VII. Louis du Pré, Ecuyer, batisé le 2 Mars 1629, dans la paroisse de Saint-Aspais à Melun, Avocat au Parlement de Paris, partagea avec ses freres, le 19 Mai 1675, les biens de ses pere & mere, par acte passé devant *Gaudin*, Notaire au Châtelet de Paris. Il épousa, par contrat passé le 11 Mars 1686, devant *Dionis* & *Tabouré*, Notaires audit Châtelet, *Louise-Charlotte Guillemot*, dont: — Louis, qui suit; — & une fille, mariée à *N... des Gallois-de-la-Tour-Glené*, Intendant & premier Président du Parlement d'Aix. Elle est morte en 1762, laissant: — *N... des Gallois-de-la-Tour-Glené*, après son pere Intendant de Provence, & premier Président du Parlement d'Aix; — & le Chevalier *de la Tour*, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises.

VIII. Louis du Pré, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Grange-Bleneau, Avocat du Roi au Châtelet de Paris en 1711, puis Conseiller au Parlement en 1714, fut un Magistrat très-estimé par son jugement sûr & sa grande sagacité dans les affaires, & ses profondes connoissances dans le Droit; fut Chef du Conseil de S. A. S. le Comte *de Toulouse*, & de S. A. S. le Duc *de Penthiévre*, honneur qu'il dût à M. *du Trousset-de-Valincourt*, son oncle, & que M. l'Abbé *du Trousset-d'Héricourt*, son neveu, eut après lui. Il est mort en 1754, fut enterré à Saint-Mery, & avoit épousé, en 17..., *Anne-Louise Robert*, dont, pour fille unique:

IX. Anne-Louise-Françoise du Pré-de-la-Grange, mariée à *Jean-Batiste-Paulin d'Aguesseau-de-Fresne*, Conseiller d'Etat, fils du feu Chancelier de ce nom, morte le 13 Février 1737, accouchée la veille d'*Henriette-Anne-Louise d'Aguesseau-de-Fresne*; mariée, le 4 Février 1755, au Comte, devenu ensuite Duc *d'Ayen*, à qui elle a porté la Seigneurie de la Grange-Bleneau & les biens de sa branche. Voyez Noailles.

Troisieme Branche.

VII. Nicolas du Pré-de-Saint-Maur, Chevalier, né en 1640, troisieme fils de Jacques, II. du nom, & de *Marie Gésu*, fut maintenu dans la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, avec Louis & Jacques du Pré, ses freres, par Arrêt du Conseil d'Etat du 10 Décembre 1668. Il fut reçu Conseiller du Roi, Correcteur des Comptes le 2 Décembre 1694, mourut le 2 Janvier 1732, & fut inhumé à Saint-André-des-Arcs. Il avoit épousé, par contrat du 3 Juin 1691, *Anne-Marie Fruchet*, fille de *Pierre Fruchet*, Sieur de la Fournerie, & de *Marie le Maître*, dont: — Nicolas-François, qui suit; — & Pierre, auteur de la quatrieme branche rapportée ci-après.

VIII. Nicolas-François du Pré-de-Saint-Maur, Chevalier, d'abord Trésorier de France au Bureau de la Généralité de Paris, puis reçu Conseiller du Roi, Maître des Comptes le 4 Mars 1732, l'un des 40 de l'Académie Françoise, mort à Paris le 2 Décembre 1774, âgé de 80 ans, avoit épousé, en 1730, *Marie-Marthe Alléon*, dont:

IX. Nicolas du Pré-de-Saint-Maur, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Maur, d'Argent, la Jauge, Clémond, Brinon, Sainte-Montaine, &c. reçu Conseiller au Parlement de Paris en 1751, Maître des Requêtes en 1755, Intendant de Berri en 1764, & de Bordeaux en Juin 1776, après M. *de Clugny*, Contrôleur-Général des Finances. Il a épousé, en 1761, *N... le Noir*, fille de *N... le Noir*, Payeur des Rentes, dont deux garçons & deux filles.

Quatrieme et derniere Branche.

VIII. Pierre du Pré-de-Saint-Maur, Chevalier, né le 6 Mars 1697, second fils de Nicolas, & d'*Anne-Marie Fruchet*, fut pourvu, le 6 Avril 1717, d'un office de Conseiller au Parlement, & de celui de Commissaire aux Requêtes du Palais; eut des Lettres de Conseiller honoraire de ces deux offices le 2 Septembre 1738, mourut le 28 Janvier 1765, & fut inhumé le 30 à Saint-André-des-Arcs. Il avoit épousé, par contrat du 18 Mars 1729, *Marie-Madeleine Bellanger*,

fille de *Louis-Paul Bellanger*, Chevalier, Seigneur Vicomte d'Hostel, de la Fau, de Nanteuil-la-Fosse, Conseiller du Roi en ses Conseils, Avocat-Général en la Cour des Aides de Paris, & de feu Dame *Louise-Madelene Charpentier*. De ce mariage sont issus: — 1. ANTOINE-PIERRE, qui suit; — 2. ANTOINE-LOUIS, rapporté après son aîné; — 3. COLOMBE-MADELENE, née le 6 Janvier 1733, mariée, par contrat du 9 Juin 1753, à *Louis Garnier*, Chevalier, Seigneur d'Ars & des Garets, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant aux Gardes-Françoises, tué d'un boulet de canon, le 28 Février 1760, au combat naval commandé par le Capitaine *Thurot*, dans les Mers d'Irlande, dont deux fils & une fille; — 4. & MARIE-ANNE, née en 1732, morte, sans alliance, en 1754.

IX. ANTOINE-PIERRE DU PRÉ-DE-SAINT-MAUR, Chevalier, né le 4 Avril 1735, reçu Conseiller du Roi, Auditeur des Comptes le 3 Septembre 1756, puis Conseiller au Parlement le 23 Juin 1761, a épousé, par contrat du mois de Juillet 1775, *N... Riqueur des Gasseaux*, fille unique de *N... Riqueur des Gasseaux*, Sieur des Gasseaux, Seigneur de la Louvetiere & Maletable au Perche, & de *N... de Frotté*.

IX. ANTOINE-LOUIS DU PRÉ-DE-SAINT-MAUR, Chevalier, né le 26 Juillet 1743 (frere cadet du précédent), reçu, le 4 Mars 1757, Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie, successivement premier Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises, Sous-Lieutenant des Grenadiers le 21 Mars 1762, a épousé, le 17 Mai 1774, *Jeanne-Geneviéve-Henriette Billard de Loriere*, fille d'*Armand-Charles-Gui-Henri Billard de Loriere*, & de Dame *Geneviéve-Thérese le Jau-de-Chamberjot*, dont — AGATHE-MADELENE DU PRÉ, née & batisée, le 8 Mars 1775, à Saint-Sulpice.

Les armes: *mi-parti d'azur, à la bande d'or, chargée de trois cosses de poix de sinople*, qui sont celles des Seigneurs DE COSSIGNY; *& d'argent, à la fasce de sinople, accompagnée de trois treffles de même, posés 2 en chef & 1 en pointe.*

* PRÉAULX: Terre située au Bailliage de Rouen, à trois lieues de cette Ville, proche le Bourg d'Arnetal, qui a donné son nom à une ancienne & illustre Maison éteinte, connue dès l'an 1066, qu'un Seigneur DE PRÉAULX est nommé des premiers parmi les Seigneurs Normands qui accompagnerent le Duc GUILLAUME *le Bâtard*, à la conquête du Royaume d'Angleterre.

Cette Terre des PRÉAULX, qui tomba dans la Maison de *Ferrieres*, fut vendue, le 22 Décembre 1538, par *Pierre*, Baron *de Ferrieres* & de Dangu, à *Anne de Montmorency*, Connétable de France. Elle est restée dans sa Maison jusqu'à la mort du Duc *de Montmorency*, décapité à Toulouse en 1632. La Duchesse *d'Angoulême*, sœur de ce Duc, l'eut dans son partage, & la Duchesse *de Joyeuse*, sa fille, la vendit au Sieur *des Bordes-Groin*. Lors de la Chambre de Justice, les biens du Sieur *des Bordes* ayant été mis en saisie, le Roi, en qualité de créancier, fut mis en possession de cette Terre, qui est une des plus grandes & des plus belles de la Province de Normandie. Nous ignorons quel en est le possesseur actuel.

L'ancienne Maison de PRÉAULX, éteinte en 1317, portoit pour armes: *de gueules, à l'aigle éployée d'or, membrée & béquée d'azur.* Notice de *Piganiol de la Force*.

* PRÉAUX: Terre située en Touraine, proche Châtillon-sur-Indre, Diocèse de Bourges, qui a donné le nom à une ancienne Noblesse, dont voici la Généalogie.

Le premier de ce nom, dont on ait connoissance, suivant un *Mémoire* employé dans la premiere Edition de cet Ouvrage, *Tome VI, p. 189 & suiv.* est RAOUL, Seigneur DE PRÉAUX, qualifié de *noble homme, Messire* & *Chevalier*, dans un contrat du 16 Novembre 1232. Il eut de *Marguerite de la Forest*, sa femme:

André, Seigneur de Préaux, qui rendit aveu de sa Terre de Préaux en 1304. Il fut pere, entr'autres enfans, de

Jean, I. du nom, Seigneur de Préaux & de Corbet, par acquêt fait en l'année 1331. Il eut de sa femme, nommée *Jeanne*: — Guillaume, qui suit; — & Pierre, Seigneur de Corbet, marié à *Jeanne de Saint-Savin*, de laquelle il eut — Guichard, dont on ignore la postérité.

Guillaume, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Préaux, Hervaux, Letang, &c. épousa, le 16 Janvier 1357, *Marie de Sorbiers*, fille de *Jean*, Ecuyer, & d'*Isabeau de Plainvilliers*, dont:

Amaury, Seigneur de Préaux, qualifié *noble homme* & *puissant Seigneur*, marié 1°. à *Isabeau de Barbes*; & 2°. à *Jacquette Souvray*. Il eut du premier lit: — 1. Jean, qui suit; — 2. Isabeau, mariée, le 10 Octobre 1402, à *Jean de Châtillon*, Ecuyer; —— 3. Jeanne, mariée, à *Colin de Lagogné*, Seigneur de Fresnay au Perche; & du second lit: — une fille, nommée Marguerite.

Jean, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Préaux, &c. fut aussi qualifié de *noble homme*, comme quelques-uns de ses ancêtres. Il épousa *Marguerite de Sorbiers*, dont: — 1. Bertrand, qui suit; — 2. Jean, III. du nom, chef de la branche des Seigneurs de Châtillon, rapportée ci-après; — 3. Guillaume, dont la postérité est inconnue; — 4. & Jeanne, qui fut mariée deux fois.

Bertrand, Seigneur de Préaux, Hervaux, Orgnais, la Charpraye, &c., épousa *Marie de Harcondé*, de laquelle il eut: —— 1. Jean, qui suit; —— 2. Guillaume, Seigneur d'Hervaux & d'Orgnais, Capitaine & Gouverneur du Mont Saint-Michel, mort sans alliance; — 3. Madeleine, mariée, le 18 Avril 1467, à *Louis Alès*, Seigneur de Corbet; — 4. Françoise, mariée, le 3 Juillet 1476, à *Jean de Launay*, Ecuyer; — 5. Simonne, mariée, le 18 Mai 1481, à *Pierre du Pont*; — 6. & Marguerite, Religieuse à Saint-Loup des Vignes.

Jean, IV. du nom, Seigneur de Préaux, Hervaux, Orgnais, &c. épousa *Jeanne de Latterie*, fille de *Jean*, Chevalier, dont: — Etienne, qui suit; — & Georgette, mariée, le 3 Avril 1507, à *Michel de Lesrable*, Seigneur des Hermites.

Etienne, Chevalier, Seigneur de Préaux, &c. Gouverneur de Montrésor, par Lettres du 1 Janvier 1527, épousa, le 1 Février 1509, *Jeanne de Sorbiers*, fille de *Jean*, & de *Catherine des Champs*, dont:

René, Chevalier, Seigneur de Préaux, &c. qui fut Page du Roi François I, ensuite Echanson de Charles, Duc d'Orléans, le 8 Mars 1539; Pannetier & Echanson de François II, le 7 Mai 1550; Gouverneur de Montrésor le 18 Avril de la même année, & de Châtillon-sur-Indre en 1553; Conseiller & Maître-d'Hôtel ordinaire, par Brevet du 12 Septembre 1558, & Gouverneur de Dieuville en 1569. Il se maria, 1°. en 1542, à *Françoise de la Rochefoucaud*, fille de *René*, Marquis de Bayers, & de *Marguerite de Lignieres*; 2°. le 22 Juillet 1547, à *Marie d'Allonville*, fille d'*Aimé*, Seigneur de Louville & de Lachenard, au pays Chartrain, & de *Louise de Fiefs*; & 3°. à *Marie d'Alloué*. Il n'eut point d'enfans du premier lit: du second, sortit — Catherine, mariée 1°. à *Artus des Aubus*; & 2°. à *N... de la Riviere-Marteau*. Du troisieme lit vinrent: — Gilbert, qui suit; — & Jean, chef de la branche des Seigneurs d'Antigny, rapportée ci-après.

Gilbert, I. du nom, Marquis de Préaux, Seigneur d'Hervaux, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, par Lettres du 12 Septembre 1580, son Chambellan ordinaire, & Sous-Gouverneur de Louis XIII, fut successivement Lieutenant pour le Roi au Duché de Touraine, & d'une Compagnie d'Ordonnance de 100 hommes d'armes, sous le commandement du Maréchal *de Souvré*; Gouverneur de Ham le 8 Mars 1622, de Vendôme & pays Vendômois le 17 Août 1626; & Gouverneur de Gaston d'Orléans, frere du Roi; nommé Chevalier du Saint-Esprit, & mourut avant sa réception. Il avoit épousé, 1°. le 13 Août 1583, *Madelene Prudhomme*, fille de *François Prudhomme*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marguerite de Senave*, dont il n'eut point d'enfans;

& 2°. le 13 Juin 1588, *Charlotte de Lavardin*, fille unique & héritiere d'*Antoine*, & de *Marthe de Souvré*, sœur de *Gilles*, Maréchal de France, tous deux enfans de *Jean*, Marquis de Courtenvaux, & de *Gervaise Martel*, Dame de la Roche-Martel. De ce second mariage il eut: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. GILLES, auteur de la branche des Seigneurs de Lavardin, rapportée ci-après; — 3. CHARLES, tige de celle des Seigneurs d'Orsaine & de Murat, mentionnée ensuite; — 4. GILBERT, Chanoine de Saint-Martin de Tours, Abbé de Notre-Dame des Roches, Diocèse d'Auxerre, en 1620, & ensuite Capucin; — 5. CLAUDE, Abbé de Notre-Dame des Roches en 1622, après la retraite de son frere; — 6. CHARLOTTE, mariée à *René de Vançay*, Ecuyer du Roi de sa petite Ecurie; — 7. & JACQUELINE, fille d'honneur de la Reine, mariée à *N.... de Millemont*.

CLAUDE, I. du nom, Chevalier, Marquis DE PRÉAUX, Seigneur d'Hervaux, & en partie de Lavardin, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1619, son Chambellan & Gouverneur d'Argentan le 5 Février 1626, commanda le ban de Touraine, en 1635 & 1636, au siége de Corbie, composé des Gentilshommes des apanages de son Altesse Royale. Il épousa, 1°. le 19 Mai 1619, *Jacqueline de Dampierre*, fille de *Gilles*, Seigneur de la Chesneliere, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Susanne de Charnizres*; & 2°. *Marguerite le Roy*. Il eut du premier lit: — 1. JEAN-CLAUDE, qui suit; — 2. ANTOINE, Baron de Charnieres, mort sans alliance; — 3. GILBERT, mort sur un Vaisseau de guerre qu'il commandoit sur la Méditerranée; — 4. JACQUELINE, mariée, le 8 Décembre 1641, à *René de Quatrebarbes*, Chevalier, Seigneur de la Rongere; — & quatre filles, Religieuses. Du second lit vint: — ANTOINE, auteur de la branche des Barons de la Fouctiere, rapportée ci-après.

JEAN-CLAUDE, Chevalier, Marquis DE PRÉAUX, Seigneur d'Hervaux, & en partie de Lavardin, &c. fit plusieurs campagnes, en qualité d'Aide-de-Camp du Maréchal *de Schomberg*. Il épousa, 1°. le 10 Février 1665, *Françoise de Villebreme*, fille de *Jacques*, & de *Barbe de Flandres*; & 2°. le 8 Mai 1677, *Barbe-Françoise de la Haye-Coulonce*, fille unique & héritiere de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur & Patron du Mesnil-Imbert, & de *Renée de Valambras*. Les enfans du premier lit furent au nombre de huit, toutes filles, deux mariées, l'une à *Louis-François de Savary*, Marquis de Lencôme, & l'autre, à *Charles-Alexandre de Savary*, frere du Marquis *de Lencôme*; deux mortes jeunes; & les quatre autres Religieuses. Ceux du second lit ont été cinq garçons, dont quatre morts sans alliance; — & JOSEPH, qui suit.

JOSEPH, Chevalier, Marquis DE PRÉAUX, Seigneur d'Hervaux, &c. servit plusieurs campagnes dans la premiere Compagnie des Mousquetaires, & épousa, le 17 Février 1719, *Marie-Henriette de Méaulne*, fille unique & héritiere d'*Henri*, Marquis de Lancheneil, Seigneur du Boisguinardois, & de *Marguerite de Charbonneau*, niéce de *N... de Charbonneau*, Grand-Prieur de Champagne. Leurs enfans sont: — 1. JOSEPH-FRANÇOIS-DE-PAULE, qui suit; — 2. GABRIEL-FRANÇOIS, Seigneur & Patron du Mesnil-Imbert; — 3. CHARLES-MARIE, qui a été Mousquetaire de la Garde du Roi dans la seconde Compagnie; — 4. ALEXANDRE-RENÉ, Abbé; — 5. MARIE-MARGUERITE; — 6. MARIE-BARBE-MÉLANIE; — 7 & 8. un fils & une fille, morts.

JOSEPH-FRANÇOIS-DE-PAULE, Chevalier, Marquis DE PRÉAUX, &c. a fait les campagnes des années 1745, 1746 & 1747, dans la seconde Compagnie des Mousquetaires. Il a épousé, 1°. le 10 Mars 1748, *Marguerite-Vincente Desnos*, morte sans postérité, sœur aînée de la Duchesse *de Beauvilliers*, toutes deux filles de *Jean-Batiste Desnos*, Comte de la Feuillée, & de *Marie-Marguerite de Cordouan-Langeais*; & 2°. le 20 Août 1754, *Catherine-Jeanne du Tertre*, fille de *Jean-Batiste*, Seigneur de Sancé, & de *N... Trochon*, Dame du Breuil, dont: — N... DE PRÉAUX, né en 1755.

Branche des Barons DE LA FOUCTIERE.

ANTOINE DE PRÉAUX, Chevalier, Baron de la Fouctiere, Seigneur d'Araine,

&c. fils de CLAUDE, I. du nom, & de *Marguerite le Roy*, sa seconde femme, fut marié deux fois: on ignore le nom de sa premiere femme, de laquelle il eut une fille, mariée à *N... de Maussabré*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Piémont. Il épousa, 2°. le 24 Juillet 1675, *Marie Ragane*, dont:

1. ANTOINE DE PRÉAUX, Chevalier, Baron de la Fouctiere, &c. servant dans la Marine, en 1695, en qualité de Lieutenant de Vaisseau, marié à *N... de Mauleon*, dont — JEAN-LUC, Baron de la Fouctiere, qui n'étoit point marié en 1761;

2. PIERRE, Seigneur d'Araine, Page de PHILIPPE D'ORLÉANS, depuis Régent du Royaume, qu'il suivit à la bataille de Turin, où il eut l'honneur de retirer de la mêlée ce Prince blessé, qui le récompensa d'une pension & d'une Compagnie dans le Régiment de Sommery, Dragons, où il a servi pendant toute la guerre d'Espagne. Il fut Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Saint-Louis, & de Saint-Lazare, & épousa *Catherine Moreau de Passy*, dont — ANTOINE, Chevalier, Seigneur d'Araine, Page du feu Duc D'ORLÉANS, depuis Capitaine & Aide-Major du Régiment d'Orléans, Infanterie, qui n'étoit point marié en 1761;

3. JEAN, Seigneur de Laiseaux, marié à *N... de Menou-du-Mée*, dont: — N..., Religieuse aux Viantaises de Loches; — & AIMÉ DE PRÉAUX, Seigneur, par donation, des Terres d'Orsaine & de Murat, marié 1°. à *Marie-Geneviéve de Maussabré-de-Gatsouris*, dont deux filles; & 2°. à *N... de Gaucourt*.

Branche des Seigneurs de LAVARDIN & de LA BROSSE.

GILLES DE PRÉAUX-DE-LAVARDIN, Seigneur de la Brosse, second fils de GILBERT, & de *Charlotte de Lavardin*, élevé enfant d'honneur auprès du Roi, Chevalier de son Ordre, & Lieutenant de Sa Majesté à Ham, puis Gouverneur de Vendôme à la mort de son pere, fut à la bataille de Prague, où il se distingua, & eut l'avantage de rendre un service à CHARLES II, Roi d'Angleterre, alors Prince de Galles, dans un voyage qu'il fit en France *incognito*, avec le Duc *de Buckingham*, avant d'épouser MADAME, fille du Roi. Etant monté sur le Trône il s'en souvint, & le fit venir en Angleterre, où il fut traité avec distinction, & lui permit de faire venir tous les ans cent chevaux, sans payer aucun tribut. Il épousa, le 17 Avril 1626, *Anne de Badour*, Dame de la Brosse, fille de *Nicolas*, & d'*Antoinette du Verger*, dont: — GILLES, qui suit; — & MARIE, femme de *Louis Goyel*, Capitaine dans le Régiment de Beauvau, Cavalerie.

GILLES DE PRÉAUX, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Brosse, &c. Page de Son Altesse Royale, épousa *Françoise de Bellanger*, dont un fils posthume, dans lequel s'est éteint cette branche.

Branche des Seigneurs D'ORSAINE & Barons de MURAT.

CHARLES DE PRÉAUX, troisieme fils de GILBERT, & de *Charlotte de Lavardin*, Page de MARIE DE MÉDICIS, Reine de France, épousa, le 12 Août 1634, *Anne de Razay*, fille unique & héritiere de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Orsaine, Baron de Murat, & de *Jacqueline de Rochemont*, de laquelle il eut: — CHARLES, Chevalier, Seigneur d'Orsaine, mort sans alliance; — & HONORÉ, qui suit.

HONORÉ DE PRÉAUX, Baron de Murat, &c. épousa *Sylvine de Gebert*, fille de *Louis*, & de *Catherine Anjorant*, dont: — 1. CHARLES, Seigneur d'Orsaine, Baron de Murat, &c. Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Sarre, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi en 1721, mort en 1748. Voyant sa branche éteinte, il légua les Terres d'Orsaine & de Murat à AIMÉ DE PRÉAUX-DE-LAISEAUX, fils de JEAN, & de *N... de Menou-du-Mée*; — 2. N... DE PRÉAUX, Major, depuis Lieutenant-Colonel du Régiment de la Sarre, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, marié à *N... d'Andlau*, dont il n'a point eu d'enfans; — 3 & 4. & deux filles, mortes sans alliance.

Branche des Seigneurs D'ANTIGNY & de LA VOULTE.

JEAN DE PRÉAUX, V. du nom, Chevalier, Seigneur d'Antigny, la Voulte, la Cailleterie, la Roche & Saint-Laon-sur-Dye, second fils de RENÉ, & de *Marie d'Alloüe*, fut d'abord Page de la Reine, & puis son Gentilhomme d'honneur. Il épousa, 1°. le 11 Juillet 1591, *Renée de Villay*, morte sans enfans, fille de *Marc*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoise de la Ménardiere*; & 2°. le 11 Mai 1599, *Renée de Salignac*, de laquelle il eut:

ANTOINE DE PRÉAUX, Chevalier, Seigneur d'Antigny & de la Voulte, marié, le 5 Décembre 1626, à *Françoise de Thiennes*, dont: — EDME, qui suit; — & FRANÇOIS, mort sans postérité.

EDME DE PRÉAUX, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Antigny & de la Voulte, épousa, le 20 Novembre 1666, *Charlotte de Menou-du-Mée*, & en eut: — EDME, qui suit; — & quatre filles, mortes sans alliance.

EDME DE PRÉAUX, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Antigny & de la Voulte, épousa *Thérese-Aimée de la Motte-d'Auroy*, dont, pour fille unique, EDMÉE DE PRÉAUX, qui fut l'héritiere de sa branche.

Branche des Seigneurs de CHATILLON & autres lieux.

JEAN DE PRÉAUX, III. du nom, fils de JEAN II, & de *Marguerite de Sorbiers*, épousa *Renotte le Roux-des-Aubiers*, en Anjou, dont: — GILLES, qui suit; — & JEANNE, mariée à *Jean Boussard*, Ecuyer, Lieutenant-Général pour le Roi au Maine.

GILLES DE PRÉAUX, Chevalier, Seigneur de Bréette & du Haut-Bois, épousa *Etiennette Bouju*, fille de *Jean*, & de *Nicole le Cirier-de-Semur*, dont: — CHARLES, qui suit; — & deux filles, mariées.

CHARLES DE PRÉAUX, Chevalier, fut, en 1514, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & épousa *Geneviéve Allegrain*. Leurs enfans furent: — CHARLES, qui suit; — GILLES, mort dans un combat particulier; — & une fille.

CHARLES DE PRÉAUX, II. du nom, Chevalier, s'attacha à ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navarre, auprès duquel il fut en grande considération. Il épousa *Elisabeth de Châtillon*, dont, pour fils unique:

HECTOR DE PRÉAUX, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Châtillon & autres lieux, élevé auprès du Roi HENRI IV. Il servit dans toutes ses guerres, où il se distingua; fut envoyé en Ambassade pour traiter avec les Etats-Généraux de la République de Hollande, en 1607; & rendit de grands services à ce Prince, qui le fit Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie Françoise, Gouverneur de Châtelleraut, & Lieutenant-Général de ses Armées. Il épousa 1°. *Anne du Bec*, issue de la Maison de *Vardes*, dont une fille, morte jeune; & 2°. *Marie Guischard*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Pairay, & de *Marie de Bourbon-Malauze*, dont: — HECTOR, qui suit; — & une fille, morte sans alliance.

HECTOR DE PRÉAUX, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Châtillon, Boussay, &c. Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, & Maréchal de Bataille, épousa *Marie Guischard*, sa cousine-germaine, fille de *Jean*, & de *Marie de Saint-Mesmin*, Dame de Bussy, dont:

HECTOR DE PRÉAUX, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Châtillon, &c. qui servit plusieurs campagnes en Allemagne, en Hollande & en Flandres. Il épousa *Bénigne de Lesignen-de-Saint-Gelais*, fille de *Jacques*, de laquelle il eut quatre garçons, les trois premiers, morts sans alliance; — le quatrieme fut ALCIDE-CONSTANTIN, qui suit; — & deux filles; l'une a été mariée; & l'autre, Religieuse à Saint-Jean de Thouars.

ALCIDE-CONSTANTIN DE PRÉAUX, Chevalier, Seigneur de Châtillon, &c. Capitaine au Régiment de Berri, Cavalerie, épousa *Marie-Anne Gognet de la Rocheguillegault*, dont: — HILAIRE-HECTOR-CONSTANTIN, qui suit; — & une fille, morte en bas-âge.

HILAIRE-HECTOR-CONSTANTIN DE PRÉAUX, Chevalier, Seigneur de Châtillon, &c.

&c. a servi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, & a épousé, le 6 Avril 1726, *Louise de Tusseau*, fille de *Charles-Henri*, Chevalier, Seigneur de Maisontier, & de *Louise de Messemée*. Il mourut jeune, & a laissé, pour fils unique :

CHARLES-HILAIRE-HECTOR DE PRÉAUX, Chevalier, Seigneur de Châtillon, Boussay, l'Hopitau, Marigny, &c. qui a été Cornette dans le Régiment de la Vieuville, Cavalerie, & a épousé, le 27 Août 1748, *Jeanne-Adélaïde-Victoire Berthe*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Seigneur de Bournizeaux, & de N... *Chabot*, dont une fille, nommée — LOUISE-ADÉLAÏDE DE PRÉAUX, née le 13 Avril 1752.

Les armes : *de gueules, au lion d'argent, armé, lampassé & couronné d'or ; au chef d'argent, dunné de sable.* Supports : *deux Anges.* Cimier : *un Ange tenant une rose.*

* PRÉAUX, en Normandie. Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mai 1566, enregistrées le 6 Septembre 1567, en faveur d'*Etienne*, Seigneur *d'Argeville*, créé en même-tems Vicomte d'Argeville.

* PRECHAC, dans l'Astarac, en Gascogne. Terre & Seigneurie qui avoit donné le nom à une branche de l'ancienne & illustre Maison de *Montesquiou*. Voyez MONTESQUIOU.

* PRÉCORBIN, en Normandie, Diocèse de Bayeux. La Seigneurie, qui releve de la Baronnie du Hommet, appartient au Sieur *de Coullogne*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Précorbin.

* PREISSAC-D'ESCLIGNAC : Maison qui tire son origine, ainsi que les Comtes *d'Armagnac* & les Seigneurs *de Montesquiou*, des Comtes *de Fezensac*, issus des Ducs *de Gascogne*, & ceux-ci de CHARIBERT, Roi de Toulouse & d'Aquitaine, second fils de CLOTAIRE II, Roi de France, & frere cadet du Roi DAGOBERT, I. du nom.

Cette Maison, qui jouit du rare avantage d'avoir une filiation prouvée par titres depuis plus de 700 ans, à partir de sa séparation avec les Comtes de *Fezensac*, a pour auteur

I. BERNARD, surnommé *Contrario*, fils puîné de GUILHAUME-ASTANOVE, Comte DE FEZENSAC, mort en 1096, & frere cadet d'EIMERIC, II. du nom, surnommé *Forto*, Comte DE FEZENSAC, qui vivoit en 1066 & mourut en 1103. BERNARD paroît d'abord, avec son frere EIMERIC, dans deux Chartes, sous la simple dénomination de BERNARD ; puis on le voit, dans deux autres Chartes, qualifié de BERNARD, Chevalier, surnommé *Contrario ;* & enfin rapporté, dans une autre Charte, sous le nom de CONTRARIO DE PREISSAC, nom que sa postérité a constamment porté depuis, en conservant les armes de *Fezensac*, qui sont : *d'argent, au lion de gueules.*

La Terre de *Preissac*, située dans le Comté de Fezensac, se trouve, depuis cette époque, appartenir à la descendance dudit BERNARD, en pareage avec les Comtes *d'Armagnac*, sortis de la même tige, d'où l'on doit conclure qu'elle fit partie de l'apanage de BERNARD, dit *Contrario*, à sa séparation des Comtes *de Fezensac*.

BERNARD fit, conjointement avec EIMERIC, son frere, Comte DE FEZENSAC, en 1069, l'union du Monastere de Saint-Orens d'Auch, à l'Abbaye de Cluny, du tems que *Hugues* en étoit Abbé, & *Durand*, Evêque de Toulouse. Il fut aussi présent, en 1094, avec *Biverne*, femme de son frere EIMERIC, à la confirmation accordée par ce Comte, de la donation précédemment faite par GUILHAUME-ASTANOVE, leur pere, de la Terre & Seigneurie de Sainte-Cristine. BERNARD, Chevalier, fut de même présent, sous la dénomination de *Contrario*,

avec *Bernard-Tumapaler*, Comte *d'Armagnac*, à la donation faite par la fille d'*Odon*, Vicomte *de Lomagne*, & femme de *Gerault d'Arbeissan*, Chevalier, & du consentement de celui-ci, de l'Eglise de Corrensan, en faveur de l'Abbaye de Saint-Mont en Armagnac, du tems, dit l'acte, que regnoit PHILIPPE I, & que *Guilhaume* occupoit le siége d'Auch. BERNARD CONTRARIO, Chevalier, fut aussi témoin du don ou confirmation faite par Dame *Azinella*, femme de *Gerault*, Comte *d'Armagnac*, de l'avis de *Bernard-Tumapaler*, son beau-pere, de ce que ladite Dame possédoit au lieu de Corrensan, regnant en France, dit l'acte, PHILIPPE, Roi; en Gascogne, *Guilhaume*, Comte *de Poitiers; Gerault*, en Armagnac; *Centule*, en Bigorre; le siége d'Auch occupé par *Guilhaume*. BERNARD CONTRARIO DE PREISSAC reçut à foi & hommage d'*Arsivus de Montesquiou*, son cousin-germain (fils de deux freres), une Terre située aux environs de la ville d'Auch en Armagnac, près des Portes, que l'on nommoit autrefois d'*Arsigas*, Terre qu'*Arsivus* possédoit précédemment par droit héréditaire des Comtes DE FEZENSAC, leurs communs auteurs. Il eut pour enfans: — ODON, qui suit; — & BERNARD-GUILHAUME, qui donna permission, conjointement avec *Peyronne* ou *Pétronille*, sa femme, à *Pons*, Abbé de Grandselve, & aux Religieux de cette Maison, de faire paître leurs bestiaux dans l'étendue de leurs Terres, de couper du bois dans leurs forêts pour l'usage des Pasteurs. A cet acte fut présent VITAL DE PREISSAC, dont il sera parlé ci-après.

II. ODON DE PREISSAC est mentionné dans une Charte de l'an 1145, contenant un accord fait entre *Guilhaume*, Archevêque d'Auch, & *Garcie*, Prieur de Saint-Orens, pour fixer les limites des paroisses de Sainte-Marie & de Saint-Orens; dans laquelle est rapportée en substance la donation, dont nous avons parlé, faite par *Arsivus de Montesquiou* à CONTRARIO DE PREISSAC. Il est dit, dans cette Charte, que *Bertrand de Montesquiou*, fils d'*Arsivus*, a confirmé à ODON DE PREISSAC, & aux mêmes conditions, la donation précédemment faite par *Arsivus de Montesquiou*, cousin de FORTON, Comte DE FEZENSAC, à CONTRARIO DE PREISSAC, son cousin, & pere d'ODON. Le même ODON DE PREISSAC, conjointement avec sa femme, affranchit les Religieux de Grandselve du droit de dixme dans les domaines qu'ils faisoient cultiver entre les rivieres de Gimone & du Sarampion, dans le dixmaire de l'Eglise d'Ursac, par acte du 3 des Nones de Janvier 1177. ODON DE PREISSAC épousa *Geralde de Montgaillard*, fille de *Vital de Montgaillard*, d'une des plus anciennes & des plus puissantes Maisons de Guienne, & en eut pour enfans: — GOBERT-ODON, qui suit; — & VITAL, surnommé *de Montgaillard*, présent, comme il a été dit, à la donation faite au Couvent de Grandselve par BERNARD-GUILHAUME DE PREISSAC, & *Pétronille*, sa femme. Il eut part lui-même à un acte rapporté dans le degré suivant.

III. GOBERT-ODON DE PREISSAC, conjointement avec *Geralde de Montgaillard*, sa mere, VITAL, dit *de Montgaillard*, son frere, & *Raimond-Seguin*, son oncle, frere de sa mere, par acte du mois de Décembre 1186, donna permission à *Guilhaume*, Abbé de Grandselve, & aux Religieux de cette Maison, de faire paître leurs bestiaux dans toutes leurs Terres, de couper du bois dans leurs forêts pour l'usage de leur Maison; & l'année suivante, au mois de Février 1187, du consentement de son épouse, il donna aussi permission aux mêmes Abbé & Religieux de Grandselve, de faire monter un bateau tous les ans par le fleuve de la Garonne, portant trois muids de sel, sans lui payer aucun droit de leude ou de péage, ce qui prouve son droit de Seigneurie sur cette riviere. Il avoit épousé *Honorée de la Tour*, d'une des meilleures Maisons de Guienne, dont les ancêtres sont qualifiés *Damoiseaux* & *Chevaliers*, dans tous les actes que l'on trouve d'eux. De ce mariage vinrent: — 1. RAIMOND-ARNAUD, qui suit; — 2. ARNAUD, mentionné au degré suivant; — 3. ODON, qui fut un des Seigneurs Toulousains qui prêterent serment de fidélité au Roi LOUIS VIII, en Septembre 1226, & lui soumit sa Terre & Château de Seran, ainsi que tout ce qu'il possédoit dans l'Evêché & Comté de Toulouse; — 4. & BERNARD-GUILHAUME, nommé *de Seran*.

IV. Raimond-Arnaud de Preissac, I. du nom, confirma, avec Arnaud, son frere, la permission précédemment donnée par Gobert-Odon, leur pere, & *Honorée de la Tour*, leur mere, à l'Abbé & aux Religieux de Grandselve, de faire monter & descendre un bateau tous les ans par le fleuve de la Garonne, sans payer aucun droit de leude ou de péage, ce qui se voit par des Lettres d'*Arnaud*, Evêque d'Agen, données le 7 des Ides de Juillet 1217; & par d'autres Lettres du même Evêque, dudit jour, portant autorisation de cette exemption. Raimond-Arnaud de Preissac épousa *Harpadelhase d'Argombaud*, fille de *Bernard d'Argombaud*, dont les ancêtres sont qualifiés *Chevaliers* dans tous les actes que l'on trouve de leur Maison. Elle se dit veuve dans une donation qu'elle fit, le 7 de la sortie du mois de Mars 1245, à *Dieu* & à Madame *Sainte-Marie* de Belleperche, à *Etienne*, Abbé, & aux Religieux de cette Abbaye, pour la rémission de ses péchés & de ceux de ses proches décédés, de divers objets lui appartenans, joignant la ville d'Auvillars, le long de la riviere de la Garonne, avec promesse de faire approuver cette donation par ses enfans lorsqu'ils seroient en âge. Cette Dame fut comprise dans une Sentence arbitrale du 8 Août 1264, datée du Château de Brignemont, portant que *Bernard de Bac*, Abbé, & les Religieux de Grandselve, se démettoient en sa faveur, & de celle de Raimond-Arnaud, son fils, de tous les droits que ce Monastere prétendoit avoir sur les deux parties du Château d'Artmal & dans l'Eglise de Saint-Mimint. Le lendemain 9 Août, cette Dame & son fils passerent un acte avec l'Abbé & les Religieux de Grandselve, par lequel ils leur permirent de faire paître leurs bestiaux dans toutes les Terres qu'elle & lui possédoient dans la Vicomté de Lomagne, & de Gimois, de couper du bois dans leurs forêts, & d'y faire construire des cabannes pour leurs Pasteurs. Raimond-Arnaud eut de son mariage une nombreuse postérité. Nous nous bornons à rapporter la filiation de la seule branche qui subsiste aujourd'hui, en donnant une idée de celles éteintes depuis plusieurs siécles, & en plaçant les mâles, quant aux rang de primogéniture, suivant l'ordre où ils se trouvent dans les actes qu'ils ont passés ensemble; sçavoir:

1. Raimond-Arnaud de Preissac, II. du nom, Seigneur de Brignemont, & de nombre de Terres en Guienne, dont partie en pareage avec ses freres. Il joua de grands rôles dans sa Province, y jouit de la considération due à la grandeur de sa naissance, de ses possessions & à ses vertus. Il épousa *Marie de Durfort*, Dame de Deyme, de la Maison des Maréchaux *de Duras* & *de Lorges*, & en eut quatre garçons & deux filles. — L'aîné des mâles, nommé, comme son pere & son ayeul, Raimond-Arnaud, Chevalier, dit *le Jeune*, fut Capitaine d'une Compagnie d'armes, Maréchal de l'Ost ou de l'armée du Roi en Guienne & Languedoc, aux ordres du Comte *d'Armagnac*. Il commanda lui-même cette armée à la continuation du siége de la ville de Saint-Antonin, défendue par les Anglois. Il eut pour femme *Reale de Faudouas*, des Seigneurs *d'Avensac*. — Le second fut Raimond-Bernard, marié avec *Marguerite de Vicmont*, de la Maison d'*Ornesan*. — Le troisieme, nommé Bertrand, fut Prieur du Bourg de Saint-Bernard. — Le quatrieme, aussi nommé Raimond-Arnaud, Chevalier, dit *Robert*, fut Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes, & épousa *Brune de Lomagne*, des Vicomtes de ce nom. En lui finit cette branche. — Les deux sœurs furent mariées: l'une, nommée Jeanne, à *Bertrand de Faudouas*, Seigneur d'Avensac; l'autre, nommée Brune, à *Barrau du Bouzet*, Seigneur du Castera.

2. Odon, Chevalier, Seigneur de Bajonnette, du Blanquet, &c. marié avec *Maretana de Goas*: il paroît avoir laissé ses biens au Seigneur d'Esclignac, son frere.

3. Vital, qui suit; — 4. Arnaud-Bernard de Preissac, qualifié *Chevalier*, Baron de Soudan & de Latrau. Il posséda de grands biens, ainsi que ses freres, fut Sénéchal ou Grand-Bailli de Lomagne, Gouverneur du pays & d'une grande partie de la Province; habita celle de la Guienne, soumise à la domination Angloise; fut, par cette raison, attaché à cette Puissance ainsi que sa branche; & eut pour femme *Vitale de Gout* ou *de Goth*, sœur du Pape Clément V. De cette alliance vinrent: — Arnaud-Bernard; — & Gaillard, qui fut Evêque de

Toulouse & ensuite Cardinal. — ARNAUD-BERNARD DE PREISSAC, II. du nom; Chevalier, dit *Soudan*, fut médiateur entre les Cours de Rome & d'Angleterre; eut en engagement du Roi EDOUARD, autorisé par le Pape CLÉMENT V, les Provinces de Guienne, de Saintonge, & tout ce que ce Monarque Anglois possédoit en France. Il épousa *Rose d'Albret*, d'une Maison qui est montée depuis sur le Trône de Navarre, dont il eut: — ARNAUD-BERTRAND; — & ARNAUD-BERNARD, Prieur de Saint-Martial de Cassefort, Abbé de Saint-Maixent, & Doyen du Chapitre d'Uzès. — ARNAUD-BERTRAND DE PREISSAC, l'aîné, Chevalier, dit *le Soudan de Latrau*, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes, & un des Chefs du Corps des Gascons, décida du sort de la journée de Poitiers, en faisant le Roi JEAN prisonnier de guerre. Il fut conservateur d'un traité de paix entre les Rois de France & d'Angleterre, & épousa 1°. *Isabelle de Pons*, fille du Sire *de Pons*, Gouverneur de Navarre; & 2°. *Régine de Pomey* ou *Pommiers*, Dame de Sancats & de Sivrac. Il eut pour enfans: — BERNARD-ARNAUD; — MARGUERITE, mariée au Seigneur *de Curton*; — & JEANNE. — BERNARD-ARNAUD DE PREISSAC, Chevalier, surnommé *le Bon Soudan*, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes, Sénéchal ou Grand-Bailli de Marennes, Gouverneur de Mortagne, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, fut un des plus vaillans guerriers de son siécle, contribua infiniment au gain de la bataille de Cocherel, où il combattit à la tête des Gascons du parti du Roi CHARLES V; y fut griévement blessé, & reçut du Roi les marques les plus éclatantes de sa reconnoissance; fut conservateur de divers traités entre la France & l'Angleterre, & épousa *Marguerite Stratton*, fille & héritiere du Seigneur *de Landiras*, Connétable & Commandant à Bordeaux pour le Roi d'Angleterre, dont, pour fille unique, — ISABELLE, mariée au Seigneur *de Montferran*, Sénéchal ou Grand-Bailli de Guienne. En lui finirent les mâles de sa branche.

5. RAIMOND-BERNARD DE PREISSAC, Damoiseau, dit *de Brignemont*, qui fit donation, par acte du 5 de la sortie du mois de Février 1330, à *Bertrand Servola*, Abbé de Belleperche, & à ses Religieux, Maison fondée par ses ancêtres, où ils conservoient leur sépulture, de 200 sols tournois de rente annuelle, qu'il affecta sur les biens à lui appartenans près la ville d'Auvillars, à la charge, par les Religieux, de célébrer chaque jour, à perpétuité, une Messe pour le repos de son ame & de celles de ses proches, spécialement pour celle de défunt VITAL DE PREISSAC, son frere. Il mourut sans enfans de son mariage avec *Esclarmonde de Durfort*.

6. CONDORE DE PREISSAC, mariée avec *Bernard de Bessens*, Chevalier; — 7. & NAVARRE DE PREISSAC, appellée *Mademoiselle de Montgaillard*, mariée avec noble *Arbrieu de Castelnau*.

V. VITAL DE PREISSAC, Damoiseau (fils puîné de RAIMOND-ARNAUD, I. du nom, & d'*Harpadelhase d'Argombaud*), Seigneur d'Esclignac, du Blanquet, Bajonnette, Gavaret, Miramont, la Lanne, Roquefort, Preissac en partie, de Montastruc, &c. prenoit communément le nom de *Montgaillard*, d'une Terre qui avoit été portée dans sa Maison par *Geralde de Montgaillard*, sa bisayeule, & qui, dans les partages, étoit restée à la branche aînée, Seigneurs de Brignemont. VITAL DE PREISSAC, dit *Montgaillard*, est compris dans une Charte du 8 Janvier 1295, qui contient les priviléges accordés par *Gaston*, Comte d'*Armagnac*, à la Noblesse de la Vicomté de Fezensaguet: il y est nommé VITAL DE MONTGAILLARD, Seigneur d'Esclignac & de Bajonnette. Il consentit un acte d'inféodation, daté du Château d'Esclignac le premier jour d'après l'Incarnation de *Notre Seigneur*, l'an 1299, en faveur d'un nommé *Bonel*, de certains biens situés sur la Terre de Bajonnette, en présence & du consentement d'ODON DE PREISSAC, son frere, qualifié *Chevalier*, avec lequel il avoit cette Terre en pareage, ainsi qu'avec le *Soudan de Latrau*, son autre frere. Il fut présent aux Coutumes données aux habitans de la Terre de Brignemont par RAIMOND-ARNAUD DE PREISSAC, chef de cette branche, aussi son frere, par acte du 3 Juin 1310; rendit hommage le Dimanche de la Saint-Martin d'hyver 1319, à *Jean*, Comte d'*Armagnac*, pour ses Terres de Gravaret, Miramont, de la Lanne & Ro-

quefort, ainsi que des Terres situées à Preissac & Montastruc. Il fut encore présent à une transaction passée le 1 Avril 1325, entre les Consuls de sa Terre d'Esclignac & les habitans de la ville de Montfort, relativement aux sommes qui devoient être remises aux Consuls, pour l'entretien des fossés & autres défenses ou fortifications du Château d'Esclignac. Il eut pour femme *Anglese d'Arros*, sœur de *Pierre*, co-Seigneur d'Andofielle, ce qui se voit par un accord arrêté le 24 Juin 1298, entre *Geraud de Poy*, co-Seigneur d'Homs, Procureur fondé du Seigneur DE PREISSAC, & *Pierre d'Arros* & *Perrotin de Roquefort*, pour la Demoiselle *d'Arros*, & en présence de très-puissans Seigneurs le Vicomte *de Fezensaguet*, *Bons d'Armagnac*, *Sans de Montfaucon* & autres Seigneurs. Cet acte porte substitution de sa Terre d'Esclignac & de partie des autres biens du Seigneur DE PREISSAC, en faveur des mâles successivement procréés. De son mariage vinrent: — 1. VITAL, qui suit; — 2. ODON DE PREISSAC, Damoiseau, marié avec la Dame *de Monteg*, dont il eut une fille, nommée — BRUX-MARTINE, mariée 1°. à *Bertrand*, Baron *de Marestang*; & 2°. à *Jean de la Barthe*, Baron d'Auradé; — 3. & SIMONNE DE PREISSAC, mariée, par contrat passé à Esclignac le 10 Novembre 1328, avec *Odon de Montaut*, co-Seigneur d'Homs, en présence & du consentement d'ODON DE PREISSAC, son frere, d'*Emeric de Couzerans*, de *Bertrand de Galard*, Chevaliers, & autres Seigneurs.

VI. VITAL DE PREISSAC-DE-MONTGAILLARD, II. du nom, Seigneur du Blanquet, Bajonnette, Gavaret, Miramont, de la Lanne, Roquefort, Bivès, Cadeillan-Montastruc, Seran, &c. rendit hommage, le 14 Novembre 1343, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, pour les Terres du Blanquet, Bivès & de Cadeillan en Lomagne, joignant celle d'Esclignac. Dans cet hommage il se dit fils d'autre VITAL DE PREISSAC-DE-MONTGAILLARD. Il transigea avec sa niéce BRUX-MARTINE DE PREISSAC, fille d'ODON DE PREISSAC, son frere, & pour la succession dudit ODON, par contrat du 4 Février 1343. Deux ans après, le lendemain de l'Annonciation 1345, ils confirmerent cet accord. Ledit VITAL, conjointement avec la Dame *Longue*, sa femme, acquit, par acte du 1 Juillet 1360, un Moulin, nommé *du Comte*, situé à Montfort près d'Esclignac; & mourut en 1363, laissant de son mariage:

VII. EIMERIC ou EIMARD DE PREISSAC, Chevalier, Seigneur d'Esclignac, du Blanquet, Bajonnette, Bivès, Cadeillan, Seran, Labrihe, Preissac en partie, Gavaret, Miramont, la Lanne, Roquefort, Montastruc, &c. Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes. Il se disoit âgé d'environ 16 ans, dans un acte qu'il fit en qualité d'héritier de feu VITAL DE PREISSAC, son pere, pendant l'année du deuil le 27 Février 1364; fut présent à un hommage rendu au Comte *d'Armagnac*, le 5 Mars 1370, par *Jean de Roquelaure*, pour les Terres de Roquelaure, du Longart & de Saint-Aubin; & rendit lui-même hommage, le 29 Novembre 1377, à *Jean*, Comte *de Lomagne* & de Rodez, pour la Baronnie du Blanquet, & autres objets situés près de ce lieu, Cadeillan & Bivès. Il fit la montre de sa Compagnie, composée de 38 Ecuyers, à Châlons, le 7 Septembre 1383; & donna, le 9 du même mois, quittance au Trésorier des Guerres, de la somme de 440 livres tournois, qu'il reconnut avoir reçue en prêt sur ses gages, & ceux de 38 Ecuyers de sa Compagnie, desservis & à desservir en cette présente guerre du pays d'Allemagne, en la Compagnie du Duc *de Berri*, & sous le Gouvernement du Roi. Cette quittance est scellée du sceau de ses armes, les mêmes que ses ancêtres, que celles des Comtes *de Fezensac* & *d'Armagnac*. On trouve une seconde montre de la Compagnie dudit EIMERIC ou EIMARD DE PREISSAC, revue à Consarbrick en Allemagne, le 3 Octobre 1388, & pareille quittance au Trésorier des Guerres, de la somme de huit vingts livres tournois; & encore une autre montre de sa Compagnie à Saint-Jean d'Angely, le 20 Juin 1405, & une quittance de la somme de 597 livres tournois. Il avoit épousé 1°. *Jeanne de Cramaud*, veuve de *Jourdain Tison*, fille de *Jean de Cramaud*, Chevalier, Seigneur de Cramaud & de la Chapelle-Belloin, & d'*Orable de Mauléon*; & petite niéce de *Simon de Cramaud*, Cardinal, Archevêque de Reims, Pair de France, Patriarche d'Alexandrie; & 2°. *Hunode de Poy*, sœur de noble

Moncassin de Poy, co-Seigneur d'Homs. Eimeric ou Eimard de Preissac eut de son premier mariage : — 1. Vital, qui suit ; — 2. Longue, mariée, en Querci, avec *Pons de la Garde*, Damoiseau. Du second lit vinrent : — 3. Odon, dont le fils, — Bertrand de Preissac, donna quittance au Trésorier des Guerres, le 13 Novembre 1430, de la somme de 157 liv. 10 sols tournois, qu'il reçut en prêt sur ses gages & ceux de 19 Ecuyers de sa Chambre, desservis & à desservir en la frontiere de Guienne, contre les Anglois. Le lendemain, 14 du même mois, fut faite, au lieu de Moissac, la revue dudit Bertrand de Preissac & des 19 Ecuyers ; — 4. & Eimeric.

VIII. Vital de Preissac, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'Esclignac, du Blanquet, de Bajonnette, de Preissac en partie, de Garac, Marac, Lartigue, Bivès, Cadeillan, &c. fut un des Seigneurs qui assisterent à la Charte du 6 Janvier 1391, par laquelle *Jean*, Comte *d'Armagnac*, confirma les priviléges de la Noblesse des Vicomtés de Lomagne & d'Auvillars. Il passa lui-même une transaction avec *Gerault*, Comte *d'Armagnac*, le 3 Novembre 1399, par laquelle le Seigneur *d'Armagnac* donna au Seigneur de Preissac tous ses droits sur les Terres, Fiefs & directes de Garac, Marac & Lartigue, sous la réserve de la foi & hommage, & reçut en échange du Seigneur de Preissac, tous les droits seigneuriaux, rentes, propriétés, émolumens à lui appartenant dans les lieux de Seran & de Labribe, en qualité d'héritier d'Eimeric de Preissac, son pere, & de Vital de Preissac-de-Montgaillard, son ayeul, ainsi que le droit de chauffage à prendre dans ses bois, appellés *du Bruel*, dépendans de la Terre d'Esclignac, pour l'usage dudit Comte *d'Armagnac* & de sa maison pendant qu'il habiteroit la ville de Montfort seulement. Vital de Preissac, fut marié avec *Anne de la Barthe*, seconde fille de *Jean de la Barthe*, Seigneur & Baron d'Auradé, & de *Marguerite de Faudouas*. Il en eut :

IX. Vital de Preissac, IV. du nom, Chevalier, Baron d'Esclignac & d'Ancosse, Seigneur du Blanquet, Bivès, Cadeillan, Garac, Marac, Lartigue, Larcan, Lafitau, Corneillan, & de plusieurs autres Terres du chef de sa femme, &c. transigea, le 15 Août 1446, avec *Gerault*, Comte *d'Armagnac*, sur leurs prétentions respectives résultantes de l'accord précédemment fait, comme nous l'avons dit, entre le même Seigneur *d'Armagnac* & le pere de Vital de Preissac. Cet accord fut confirmé & ratifié par le présent traité, à l'exception de ce qui concernoit le chauffage, que le Comte *d'Armagnac* avoit droit de prendre dans les bois d'Esclignac, dont il fit cession & remise, se réservant seulement la foi & hommage pour les Terres relevant de lui, lequel hommage le Seigneur d'Esclignac lui rendit par le même acte. Le 19 Janvier 1469 il en rendit un second au Duc *de Guienne*. Il obtint, en 1450, un Arrêt du Parlement de Toulouse, qui établit les droits de sa femme, contestés par *Eimeric de Comminges*, son beau frere ; & un autre Arrêt du même Parlement, en 1473, relatif au même objet. De *Blanche-Fleur de Coaraze*, son épouse, il eut Bertrand, qui a continué la postérité.

X. Bertrand de Preissac, Chevalier, Baron d'Esclignac & d'Ancosse, Seigneur du Blanquet, de Garac, Marac, Lartigue, Cadeillan, Bivès, Larcan, Lafitau, Corneillan, & autres Terres du chef de sa femme, &c. fut nommé Sénéchal ou Grand-Bailli de Labour, par Provisions du Roi Louis XI, du 12 Novembre 1475, en considération de ses services, & eut en conséquence diverses commissions & Lettres de ce Monarque, ainsi que des Rois Charles VIII & Louis XII. Il fut pourvu, par Brevet du Roi du 24 Janvier 1487, du commandement & inspection des troupes dans le pays de Lannes, de Riviere-Verdun, du Comminges & de Bigorre, & le lendemain 25 Janvier, Sa Majesté lui fit expédier des Lettres, signées de sa main, & scellées du grand sceau, pour la charge de Commissaire-Général de ses Armées, en considération, disent ces Lettres, de ses importans services, de sa fidélité & de l'estime particuliere que ce Prince avoit pour lui. Elles lui furent adressées avec une Lettre du Monarque, conçue dans les termes les plus flatteurs. Il en existe un grand nombre d'autres écrites par le même Prince à Bertrand de Preissac, ainsi que par les Rois

Louis XI & Louis XII, qui prouvent l'estime & la considération dont il jouissoit. Il fut émancipé par Vital de Preissac, son pere, par acte du 7 Octobre 1467; rendit hommage à Sa Majesté, tant pour lui, que pour sa femme, du Château & Baronnie d'Ancosse, & de grand nombre de Terres & Seigneuries qui lui appartenoient, tant de son chef que de *Bertrande de Coaraze*, son épouse, de laquelle il eut: — 1. Menaud, qui suit; — 2. Bernard, Prévôt de l'Eglise Cathédrale de Lombez; — 3. Pierre dit Poton, Seigneur de la Terre de Corneillan, qui est revenue depuis aux descendans de Menaud, son frere aîné. Il épousa, par contrat du 19 Octobre 1497, *Audine de Prenhan*, fille unique & héritiere de *Nicolas*, Seigneur *de Prenhan*, dont —— Bernard de Preissac, marié à *Catherine du Bouzet*, de laquelle il eut — Jeanne de Preissac, femme de *Jean-François de Hautpoul*, en Languedoc; — 4. Jean, appellé M. *de Marac*; — 5. autre Jean, dit *le Cadet Joanhet*, Chambellan du Roi Louis XII, & Lieutenant du Seigneur *de Lautrec* en la guerre d'Italie, Sénéchal ou Grand-Bailli de Labour, qui reçut diverses Lettres & Commissions du Roi, & mourut à Lyon, en revenant d'Italie, où il fit son testament, en faveur de Menaud de Preissac, son frere, ne laissant qu'un fils naturel, nommé Bertrand, dit *le Bâtard d'Esclignac*; — 6. Marie, épouse de noble *Roger de Saint-Jean*, Seigneur de Sautinha & de Fuex; — 7. & Marguerite, mariée à noble *Bertrand de Boroilhan*, Seigneur de la Garde en Fezensac.

XI. Menaud de Preissac, Chevalier, Baron d'Esclignac & d'Ancosse, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeillan, Bivès, des lieux de Larcan, Lasitau, Corneillan, & des Montagnes du Comminges, &c. reçut, par acte du 21 Avril 1501, de *Jean d'Ornesan*, Baron d'Auradé, confirmation du traité précédemment fait en 1343, comme nous l'avons dit, entre Vital de Preissac, II. du nom, & Brux-Martine de Preissac, sa niéce, pour raison des droits qu'elle avoit. Il rendit hommage, le 15 Mai 1505, à *Charles*, Duc *d'Alençon*, Comte d'Armagnac & de Fezensaguet, pour les Terres d'Esclignac, du Blanquet, Garac, Marac & dépendances; fit son testament le 11 Août 1507, par lequel il institue son héritier son fils aîné, avec charge de substitution; & avoit épousé, par contrat du 27 Octobre 1495, *Anne de Marestang*, fille de *Gerault*, Baron *de Marestang*, & de *Gabrielle de Villemur-Pailhès*, substituée à tous les biens de sa Maison, que sa postérité a recueillis. De ce mariage vinrent: — Bertrand, qui suit; — & Blaise.

XII. Bertrand de Preissac, II. du nom, qualifié *noble & puissant Seigneur*, Chevalier, Baron d'Esclignac & d'Ancosse, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeillan, Bivès, Larcan, Lasitau, & Montagnes du Comminges, &c. surnommé *le Grand Baron*, entra au service fort jeune, fit la guerre avec distinction, dans le Duché de Milan, sous les ordres du Maréchal *de Lautrec*, & dans sa Compagnie d'Ordonnance. On a de lui un acte du 30 Mai 1514, contenant un don, en forme de récompense, en faveur de *Jean Bartelvielle*, pour l'avoir accompagné de-là les Monts durant ses campagnes d'Italie. Il fit faire une Enquête, le 27 Juin 1515, pour constater la vérité des dispositions testamentaires de Jean de Preissac, son oncle, Chambellan du Roi; fit un échange, par contrat du 25 Avril 1524, avec Bertrand de Preissac, dit *le Bâtard d'Esclignac*, fils naturel du Chambellan, & mourut le 12 Novembre 1527, âgé de 31 ans, au moment de son départ pour repasser en Italie avec le Maréchal *de Lautrec*, qui avoit en lui la plus grande confiance. Il avoit fait son testament le 3 Avril précédent, par lequel il institue pour son héritier universel & général son fils, & fait des legs à chacune de ses filles. Il avoit épousé, par contrat du 1 Juin 1517, *Claire du Botet*, fille unique & héritiere d'*Odet du Botet*, Chevalier, Seigneur de Caussens, & niéce de *François du Botet*, Chevalier, Vice-Amiral de Guienne, qui donna ses biens, dans la suite, aux descendans de sa niéce *Claire du Botet*. Leurs enfans furent: — 1. Frix, qui suit; — 2. Jeanne, mariée à *Bernard de Sédillac*, Seigneur de Saint-Léonard; — 3. Alix, morte sans alliance; — 4. & Anne, mariée à *Erard de Grossolles*, Seigneur de Saint-Martin.

XIII. Frix de Preissac, Chevalier, Baron d'Esclignac & d'Ancosse, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeillan, Bivès, Caussens, Larcan, Lafitau, Corneillan, &c. étoit encore mineur, ainsi que ses sœurs, à la mort de leur pere. On leur donna pour tuteurs Bernard de Preissac, Prévôt de l'Eglise de Lombez, Bertrand de Preissac, Chanoine de la même Eglise, & Jean de Preissac, dit M. *de Marac*, qui, en cette qualité, passerent un acte le 25 Juin 1533, contenant vente, sous faculté de rachat, à *Bernard de Sédillac*, Seigneur de Saint-Léonard, mari de Jeanne de Preissac, de la Terre & Seigneurie du Blanquet, pour en jouir jusqu'à ce que Frix de Preissac, frere de ladite Jeanne, eut fini de payer le restant de la dot à elle constituée par ses tuteurs dans le contrat de mariage; & le pénultieme Juin 1539, ledit *Bernard de Sédillac*, conjointement avec Jeanne de Preissac, sa femme, fit quittance finale au Seigneur Frix de Preissac, de tout ce qui lui restoit dû à ce sujet. Le Baron *d'Esclignac* épousa, par contrat du 7 Décembre 1540, *Catherine de Léaumont*, fille de *Jean-Charles de Léaumont*, Chevalier, Seigneur de Puigaillard, & d'*Anne de Nogaret;* & sœur de *Jean de Léaumont*, Marquis de Puigaillard, Maréchal-de Camp, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Province d'Anjou, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui laissa ses biens à la descendance de sa sœur *Catherine de Léaumont*, femme dudit Frix de Preissac. De leur mariage ils eurent: — 1. Alexandre, qui suit; — 2. Jean, mort pupille; — 3. Bertrand, Chevalier, Seigneur de Caussens, par les dispositions de *François du Botet*, son grand-oncle, Vice-Amiral de Guienne, Seigneur aussi de la Baronnie de Blou, & de la Terre de More, dans la Province d'Anjou, d'après les dernieres volontés de *Jean de Léaumont*, son oncle, Chevalier des Ordres du Roi. Il est qualifié *haut & puissant Seigneur*, servit sous les Rois Charles IX, Henri III & Henri IV, fut Capitaine d'une Compagnie des Gardes de ces Rois, Gouverneur des Châteaux, Ville & passage du Pont-de-Cé en Anjou; & mourut dans la ville de Nantes, sans avoir été marié; — 4. & Anne, femme de *Jean de Gramont*, Seigneur de Montastruc & de Lupielle.

XIV. Alexandre de Preissac, Baron d'Esclignac & d'Ancosse, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeillan, Bivès, Caussens, Larcan, Lafitau, Corneillan, &c. transigea, le 23 Décembre 1574, avec *Antoine de Cassagnet*, Seigneur de Tilladet, pour raison des droits qu'il avoit dans la Terre de Caussens, à lui venue par substitution du chef de *François du Boutet*, Vice-Amiral de Guienne. Il passa une autre transaction le 10 Octobre 1597, en qualité d'héritier de Frix de Preissac, son pere, & de *Catherine de Léaumont*, sa mere. Il épousa, par contrat du 2 Juin 1572, *Philiberte de Savaillan*, fille de noble *François de Savaillan*, Seigneur de Boissede, & de *Marie de Grossolles.* Elle testa le 2 Février 1609, institua son héritier universel Gilles, son fils aîné, & fit des legs à chacun de ses autres enfans. De son mariage vinrent: — 1. Gilles, qui suit; — 2. Bernard-Meric; — 3. Jean, mort jeune; — 4. Gilles, dit *le Jeune*, mort en minorité; — 5. & Paule, mariée avec noble *Odet de la Tour*, Seigneur de la Coutere.

XV. Gilles de Preissac, Baron d'Esclignac & d'Ancosse, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeillan, Montfort, Drudas, Estramiac, Bivès, Larcan, Lafitau, Corneillan, Laut, Larée, Monclar, Saint-Aubin, la Terrade, Cantiran, &c. donna le dénombrement de ses Terres le 27 Octobre 1633, & le 10 Juillet 1639; testa le 4 Juin 1658; institua pour son héritier universel, Guillaume de Preissac, son petit-fils, son fils n'existant plus, & lui substitua ses freres cadets, suivant l'ordre de primogéniture. Il avoit épousé, par contrat du 9 Juin 1608, d'après une dispense de parenté, obtenue en Cour de Rome, datée des Ides de Novembre 1606, *Louise de Léaumont*, fille unique & héritiere de feu *Jean-Frix de Léaumont*, Baron de Larée, Monclar, Saint-Aubin, la Terrade, Cantiran, & de *Bonne de Maniban;* le futur, du consentement & en présence d'Alexandre de Preissac, Baron d'Esclignac, son pere; & *Louise de Léaumont*, en présence & du consentement d'*Eimeric de Léaumont*, Chevalier de l'Ordre du Roi, son oncle. Leurs enfans furent: — 1. Eimeric, qui suit;

— 2.

— 2. Marie-Jeanne, femme d'*Arnaud-Guilhaume de Montaut*, Seigneur Baron de Castelnau-Darbieu; — 3. & Louise-Paule, mariée à *Jean de Biran*, Seigneur de Casteljaloux.

XVI. Eimeric de Preissac, II. du nom, Baron d'Esclignac & d'Ancosse, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeillan, Larcan, Lafitau, Corneillan, Larée, Monclar, Saint-Aubin, la Terrade, Cantiran, Drudas, Estramiac, &c. fit ses premieres armes dans le Régiment de Guienne, & mourut jeune, après avoir testé le 4 Juin 1653. Il avoit épousé, par contrat du 24 Janvier 1639, *Henriette de Foix-Candale*, fille & héritiere de *Gaston de Foix-Candale*, Comte de Villefranche, & de *Marguerite de Grossolles-Flamarens*, dont: — 1. Bernard, mort pupille; — 2. Guillaume, qui fournit, les 26 & 27 Décembre 1668, un dénombrement des Terres qu'il tenoit à foi & hommage du Roi, dans les Vicomtés de Lomagne & de Fezensaguet, mort d'une chûte, sans avoir été marié; — 3. Jean-Louis, mort jeune, Officier des Gardes-Françoises, après avoir recueilli, par substitution, la Baronnie de Marestang & Vicomté de Montferran, sous l'obligation des nom & armes, qui passerent à Jean-Eimeric, son frere; — 4. Jean-Eimeric, qui suit; — 5. Louis, reçu Chevalier de Malte, qui fit ses Caravanes en 1671 & 1672; servit d'abord dans le Régiment de Guienne, fut ensuite Capitaine de Cavalerie, & mourut jeune, tué dans un combat singulier; — 6. Marguerite-Henriette, Religieuse au Couvent de Notre-Dame de Saintes, ensuite pourvue d'un Prieuré en Touraine; — 7. & Louise, qui prit le voile dans le même Couvent.

XVII. Jean-Eimeric de Preissac-de-Marestang, Marquis d'Esclignac, Vicomte de Montferran, Baron de Marestang, d'Ancosse, de Larée, du Blanquet; Seigneur de Cadeillan, Larcan, Lafitau, Corneillan, Casteljaloux, Garac, Marac, Lartigue, Monclar, Saint-Aubin, la Terrade, Cantiran, &c. devint héritier de son pere, par la mort de ses freres aînés, & recueillit aussi les biens de Marestang, dont on a parlé. Il quitta l'état ecclésiastique, qu'il avoit embrassé fort jeune, & prit le parti des armes; fut dangéreusement blessé à l'assaut de Mastricht, donné, le 23 Juin 1673, par les Compagnies des Mousquetaires, dans l'une desquelles il servoit, & perdit une si grande quantité de sang, qu'il en resta presque perclus des deux jambes, en considération de quoi Louis XIV voulant le conserver à son service, le nomma Enseigne de Vaisseau, par Brevet du 13 Janvier 1677; mais son triste état ne lui permit pas de profiter des bontés de ce Monarque. Ayant fixé son séjour dans ses Terres en Guienne, le même Prince jugea à propos de le charger d'une Commission relative à la Noblesse du pays, & lui écrivit une Lettre à ce sujet, le 8 Février 1695. Il fit son testament le 13 Février 1711, par lequel il annulle toutes précédentes dispositions, & particulierement celles contenues dans son testament militaire, fait dans la ville de Mastricht lors de ses blessures. La volonté héréditaire dans sa branche d'y conserver la Terre d'Esclignac aux mâles successivement, y est marquée de la maniere la plus formelle, ainsi que dans un autre testament qu'il fit le 20 Décembre 1716, par lequel il institue héritier universel Jean-Henri, son fils aîné, & fait des legs à ses autres enfans. Il avoit épousé, par contrat du 29 Octobre 1685, *Louise de Cassagnet-Tilladet*, substituée à tous les biens de sa Maison, fille de *Jean-Jacques de Cassagnet-Tilladet*, Marquis de Fimarcon, & de *Marie-Angélique de Roquelaure*, des Maréchaux de ce nom. Leurs enfans furent: — 1. Jean-Henri, qui suit; — 2. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de Cadillac, rapportée ci-après; — 3. Charles-Louis, nommé *le Comte d'Esclignac*, d'abord Chevalier de Malte, & en cette qualité Prieur d'Epernon, & Abbé d'Autray en Lorraine; Guidon de Gendarmerie en 1733, puis Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Gouverneur du Château neuf de Bayonne en Guienne, marié, le 13 Juin 1752, avec *Elisabeth-Thérese-Marguerite Chevalier*, veuve du Comte *de Sebeville*, Enseigne de la seconde Compagnie des Mousquetaires; — 4. & Catherine-Henriette, mariée à *Alexandre de Percin*, Marquis de Montgaillard & de la Valette.

XVIII. Jean-Henri de Preissac-de-Marestang, Marquis d'Esclignac & de

Fimarcon, Comte d'Astaffort, Vicomte de Montferran, Baron de Mareſtang, d'Auradé & du Blanquet, Seigneur de Corneillan, de Garac, Marac, Lartigue & de Seiſſes, co-Seigneur de Cadeillan & de Bajonnette, &c. a recueilli les ſubſtitutions de la Maiſon de *Fimarcon*; & eſt auſſi rentré dans le droit de Patronat du Chapitre de Cadillac, fondé, en 1493, par *Gaſton de Foix*, l'un de ſes ayeux. Il ſervit, dès ſa tendre jeuneſſe, dans le Régiment de Fimarcon, Dragons, dont le Marquis *de Tilladet*, ſon oncle, frere de ſa mere, étoit Meſtre-de-Camp, & fit les campagnes d'Eſpagne, lors de la guerre de la ſucceſſion, en qualité d'Aide-de-Camp du Marquis *de Fimarcon*, auſſi ſon oncle maternel, Lieutenant-Général, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Mont-Louis, Lieutenant-Général-Commandant en chef de la Province de Rouſſillon. Il eſt mort en Mars 1771, & avoit épouſé, par contrat du 25 Novembre 1716, *Madelene-Marguerite de Montréal*, dite *de Moneins*, fille d'*Armand-Jean de Montréal*, Marquis de Moneins, Comte de Troiſvilles, Sénéchal & Grand-Bailli de Navarre, Gouverneur du pays de Soule & Château de Mauléon, & de *Madelene-Françoiſe de Gaſſion*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. Charles-Madelene, qui ſuit; — 2. Françoise-Madelene, mariée avec *Armand-Alexandre de Gontaut-Biron*, nommé *le Comte de Gontaut*, Marquis de Saint-Blancard, Commandant pour le Roi en Bigorre; — 3. & Jeanne-Henriette, morte Religieuſe au Couvent de Saint-Sernin à Toulouſe.

XIX. Charles-Madelene de Preissac-de-Marestang, dit *le Vicomte d'Eſclignac*, Marquis de Fimarcon, Comte d'Aſtaffort, Vicomte de Montferran, Baron de Mareſtang, d'Auradé, du Blanquet, &c. Seigneur de Garac, Marac, Lartigue & de Seiſſes, co-Seigneur de Cadeillan, Bajonnette, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, a épouſé, par contrat du 9 Novembre 1762, *Marie-Charlotte de Varagnes-Gardouch*, fille de *Jean-Charles de Varagnes*, Marquis de Gardouch & de Beleſta, & de *Marie-Thomaſe de Juilliard*, dont: — 1. Henri-Thomas-Charles, dit *le Marquis* de Preissac; — 2. Charles-Elisabeth, dit *le Comte de Fimarcon*; — 3. & Charlotte-Madelene-Adélaïde, morte pupille.

Seigneurs de Cadillac.

XVIII. Charles de Preissac, Marquis de Cadillac, Vicomte de Boulogne, Baron de Sainte-More & de Tournecouppe, &c. fils puîné de Jean-Eimeric de Preissac-de-Marestang, Marquis d'Eſclignac, & de *Louiſe de Caſſagnet-Tilladet*, hérita de tous les biens du Comte *de Moncaſſin*, ſon oncle. Il ſervit, ainſi que le Marquis *d'Eſclignac*, ſon frere aîné, dans le Régiment de Fimarcon, & fit, comme lui, les campagnes d'Eſpagne, en qualité d'Aide-de-Camp du Marquis *de Fimarcon*, leur oncle maternel. Il eſt mort en 1761, après avoir fait ſon teſtament, par lequel il inſtitue ſon héritier Charles-Louis, ſon fils aîné, & fait des legs à chacun de ſes autres enfans. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Janvier 1722, *Anne-Victoire de Riquet*, fille de *Jean-Mathias de Riquet*, Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe, & de *Marie-Louiſe de Montagne*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. Charles-Louis, qui ſuit; — 2. Louis-Victor, nommé *le Comte* de Preissac, qui a été Capitaine de Dragons, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de Preiſſac, Gouverneur du Château neuf de Bayonne, ſur la démiſſion de Charles-Louis de Preissac, appellé *le Comte d'Eſclignac*, ſon oncle; — 3. & Henri de Preissac, nommé *le Vicomte de Cadillac*, qui a été Capitaine de Grenadiers, puis Major au Régiment d'Infanterie de Berri, marié, par contrat paſſé à Saint-Domingue en 1768, avec *Marthe-Catherine de Paſcal*, fille unique de *Pierre de Paſcal*, premier Préſident de la Cour des Aides à Bordeaux, de laquelle il a un fils & une fille, ſçavoir: — Pierre; — & Charlotte.

XIX. Charles-Louis de Preissac, nommé *le Comte de Preiſſac*, Marquis de Cadillac, Vicomte de Boulogne, Baron de Sainte-More, de Tournecouppe, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, a épouſé, par contrat du 3 Mai 1753, *Marie-Marguerite-Concorde Chol-de-Torpane*, fille de *Jacques-Félix Chol-de-*

Torpane, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne-Françoise Juilliete*, dont il a un fils, nommé — AIMABLE-CHARLES, dit *le Vicomte* DE PREISSAC, Sous-Lieutenant au Régiment de Cavalerie de la Marche-Prince, dont son pere a été Mestre-de-Camp.

Généalogie dressée sur les titres originaux, tirés des Archives du Château d'Esclignac, de la Tour de Londres, des différens dépôts de la Province de Guienne; des Manuscrits de la Bibliothéque du Roi & du Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit, qui nous ont été communiqués.

Les armes de la Maison de PREISSAC sont: *d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'azur.*

* PRESSIGNY, en Touraine: Bourg avec un Château, qui a donné son nom à une Famille également noble & ancienne, de laquelle étoit

RENAUD DE PRESSIGNY, Maréchal de France sous SAINT-LOUIS, de même que GUILLAUME DE PRESSIGNY, qui, vers l'an 1205, épousa *Avoise de Sainte-Maure*. Leur postérité quitta le nom de PRESSIGNY, pour prendre celui de *Sainte-Maure*. *Guillaume de Sainte-Maure*, Chancelier de France depuis l'an 1329 jusqu'à sa mort, arrivée en Janvier 1334, étoit un de leurs descendans, & fils de *Pierre de Sainte-Maure*, Seigneur de Mongauger. C'est de ce même *Pierre* qu'étoit descendu *Charles de Sainte-Maure*, Duc de Montausier, & les autres Seigneurs du nom de *Sainte-Maure*. Dictionnaire des Gaules, au mot PRESSIGNY.

Piganiol de la Force rapporte que les armes de l'ancienne Maison de PRESSIGNY sont si peu faciles à blasonner, que par une vieille tradition on dit que l'on donnoit un écu à tous le passans qui, les voyant peintes sur la porte du Château, pouvoient les blasonner sans faillir. Elles s'expliquent ainsi: *coupé, la partie du chef encore coupée en deux, la premiere pallée, contrepallée d'or & d'azur, aux deux cantons gironnés de 8 piéces de même; la seconde fascée, contrefascée de même, sa partie de la pointe aussi de même; sur le tout un écusson d'argent en cœur.*

Le même Auteur ajoute que RENAUD DE PRESSIGNY fut marié, en 1245, à *Letice de Mauzé*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Mauzé*, Chevalier, dont — RENAUD, Seigneur DE PRESSIGNY, Chevalier, qui fut pere de

RENAUD, III. du nom, Seigneur DE PRESSIGNY, de Marans & de Laleu, Chevalier, marié, en 1305, à *Eustache de l'Isle-Bouchard*, & mort en 1344, laissant: — 1. RENAUD, Seigneur DE PRESSIGNY & de Marans, marié à *Isabeau Trousselle*, mort sans lignée, ayant été décapité en 1353, par ordre du Roi JEAN; — 2. GUILLAUME, qui suit; — 3. JEANNE, Dame de la Bretignere, mariée à *Geoffroi*, Seigneur *d'Ancenis*; — 4. & MARGUERITE, femme de *Godemar*, Seigneur *de Lignieres*, qui vendit la Terre de Marans à *Perronnelle*, Vicomtesse *de Thouars*, & à *Tristan Rouane*, son époux. Du mariage de MARGUERITE DE PRESSIGNY avec *Godemar*, Seigneur *de Lignieres*, vint — *Florice de Lignieres*, femme de *Jean le Meingre*, dit *Boucicault*, Maréchal de France.

GUILLAUME DE PRESSIGNY, Seigneur de Laleu, obtint du Roi la succession de son frere en 1356, & ne laissa que deux filles, sçavoir: — JEANNE DE PRESSIGNY, mariée à *Guichard d'Angle*, fils de *Guichard d'Angle*, Chevalier, dont elle n'eut point d'enfans; — & ISABEAU DE PRESSIGNY, femme de *Pierre de Sainte-Maure*, morte aussi sans lignée.

Voilà ce que dit *Piganiol de la Force* sur la Maison de PRESSIGNY en Anjou, ce qui nous fait douter que ce soit la même Maison dont il est parlé dans le Dictionnaire des Gaules, qu'il dit être originaire de Touraine, & qui quitta son nom pour prendre celui de *Sainte-Maure*. Voyez SAINTE-MAURE.

PRESTRE-DE-VAUBAN (LE). *Voyez* VAUBAN.

PRESTRE (LE), en Bretagne. Le premier de cette ancienne Noblesse, connu par titres, est

I. JEAN LE PRESTRE, marié à *Isabeau Giquel*, pour la dot de laquelle il tran-

figea, le 24 Mai 1401, avec *Amauri Giquel*, son beau-frere, Seigneur de la Lohiere. Il eut de son mariage :

II. JEAN LE PRESTRE, II. du nom, Seigneur de la Lohiere & de Menart, que l'on trouve employé dans un acte de serment de fidélité fait, en 1437, en faveur du Duc *de Bretagne*, par les Chevaliers & Ecuyers des Châtellenies de Hedé & d'Aubigné. Il hérita, par représentation de sa mere, de la Terre de la Lohiere, *Amauri Giquel*, Seigneur de la Lohiere, son oncle, étant mort probablement sans laisser de postérité. Il est encore employé, comme Seigneur de la Lohiere, dans un rôle de montre des Nobles de l'Evêché de Saint-Malo, fait en Janvier 1479. Il avoit épousé, avant 1443, *Béatrix de Peillac*, sœur de noble & puissant *Jean de Peillac*, dont : — JEAN, qui suit ; — & PIERRE LE PRESTRE, Seigneur de Menart, marié à *Jeanne de Coëtlogon*, dont il ne laissa point de postérité.

III. JEAN LE PRESTRE, III. du nom, Seigneur de la Lohiere, fut un des Ecuyers de la Duchesse *Anne de Bretagne*, & par elle envoyé en ambassade, avec *Olivier de Coëtlogon*, son Procureur-Général, vers le Roi d'Angleterre, le 17 Novembre 1488. Il transigea au mois de Mai 1503, sur procès, pour un supplément de partage dû à *Béatrix de Peillac*, sa mere, avec noble & puissante Demoiselle *Jacquette de Peillac*, fille héritiere principale & noble dudit *Jean de Peillac*, son oncle maternel. Il eut de son mariage avec *Marguerite Labbé* : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. autre JEAN, Seigneur de Chasteletz, auteur de la seconde branche, la seule qui subsiste, rapportée ci-après ; — 3. FRANÇOISE, mariée, en 1499, à *Jean de Lanros*, Ecuyer, Sire de Rieux, de Rochefort, &c. Maréchal de Bretagne ; — 4. & GUYONNE LE PRESTRE, mariée, en 1505, à *Antoine de Montfort*, aussi en présence & du consentement dudit Sire *de Rieux*, qui donna même en présent, en faveur de ce mariage, & pour les bons & agréables services que le Chevalier *de Montfort* & ladite GUYONNE lui avoient rendus, la somme de 800 livres tournois.

IV. JEAN LE PRESTRE, IV. du nom, Seigneur de la Lohiere, transigea avec son frere, au mois d'Avril 1519, sur le partage noble des successions de leurs pere & mere, & épousa *Jeanne de Guengat*, dont : — GILLES, qui suit ; — & YVONNE, mariée à *Yves Racine*, Seigneur de la Frogeraye.

V. GILLES LE PRESTRE fut Capitaine des francs Archers de l'Evêché de Cornouailles, & épousa *Guillemette le Roy*, dont il n'eut qu'une fille, — FRANÇOISE LE PRESTRE, mariée à *Claude d'Avaugour*, d'une Maison illustre, qui descend des anciens Comtes *de Bretagne*. Ainsi s'est éteinte dans cette FRANÇOISE la branche aînée des LE PRESTRE.

Seigneurs de LEZONNET *& de* CHATEAUGIRON.

IV. JEAN LE PRESTRE, V. du nom, Seigneur de Chasteletz & de Lezonnet, second fils de JEAN III, & de *Marguerite Labbé*, fut successivement, par Lettres de 1517 & 1523, données par *Jean de Malestroit*, Sire de Rieux, & *François de Rieux*, Sire d'Acerac, nommé Capitaine des Château, Place & Seigneurie de l'Isle-Dieu. Le Roi FRANÇOIS I, par Lettres-Patentes données à Lyon le 7 Octobre 1536, déclara approuver & avoir pour agréable que la tutelle de *son cher & amé Cousin Claude de Rieux*, eut été baillée audit JEAN LE PRESTRE, Seigneur de Lezonnet, ainsi nommé dès-lors, parce qu'il avoit épousé *Jacquette de Coëtlogon*, qui lui avoit apporté la Terre de Lezonnet. Il vivoit encore en 1545, & eut de son mariage : — JEAN, qui suit ; — & JEANNE LE PRESTRE, mariée, en 1543, à *René de la Lande*, Seigneur de la Haye.

V. JEAN LE PRESTRE, VI. du nom, Seigneur de Lezonnet, Pensionnaire ordinaire du Roi en son pays & Duché de Bretagne, fut commis, par Lettres, datées de Morlaix le 7 Août 1558, de *Jean de Bretagne*, Duc d'Estampes, Comte de Penthiévre, &c. pour entendre & vérifier les pertes & dommages que les habitans de la ville du Conquet près Brest, & Paroisses circonvoisines, avoient faits, par la descente de l'armée des Flamands & Anglois, le 29 Juillet de ladite

année 1558; & par son procès-verbal du 14 Août suivant, il évalua que ces pertes pourroient se monter à la concurrence & valeur de 200 mille livres & plus. Par Lettres-Patentes de l'an 1560, le Roi François II lui accorda l'évocation de toutes ses causes devant le Sénéchal de Nantes, & ce Prince le qualifie de *son cher & bien amé, & d'Echanson ordinaire de sa très-chere & très-amée compagne la Reine*. Il eut Commission, le 15 Juin 1562, de *Jean de Bretagne*, Duc d'Estampes, &c. de faire à Ancenis la montre & revue de 200 hommes de guerre à pied. Charles IX (successeur de François II), lui donna l'office de Capitaine & Gouverneur de ses Château & ville de Concq & Concarneau, en Cornouailles, par Lettres du 29 Janvier 1568, dans lesquelles ce Prince le qualifie de *son amé & féal Conseiller, & Maître-d'Hôtel ordinaire*. Susanne de Bourbon, Douairiere de Rieux, par son testament en original du 19 Février 1570, prie ses enfans de retenir parmi les Gentilshommes, Officiers & Serviteurs de sa Maison, Jean le Prestre, Seigneur de Lezonnet, & principalement de s'aider du conseil & avis dudit Jean le Prestre. Elle prie encore son fils de retenir à son service le fils du Sieur *de Lezonnet*. Il fut chargé, avec le Sieur *de la Pataudiere*, de l'exécution de ce testament. Dans une transaction passée devant Notaires, le 23 Novembre 1571, il est qualifié de *noble & puissant Messire* Jean le Prestre, *Sieur de Lezonnet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur sous Sa Majesté, en la Place & Forteresse de Concarneau, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire de la Reine*. Il a les mêmes qualités dans plusieurs autres actes subséquens & par originaux, où dans quelques-uns il est dit *Pensionnaire de Bretagne*. Il avoit épousé, le 12 Janvier 1546, *Françoise de Marconnay*, dont: — 1. Louis, qui suit; — 2. Susanne, mariée à *Jean de Jegado*, Seigneur de Kerolain, Gouverneur du Fort-Louis; — 3. & Françoise le Prestre, mariée, en 1572, du vivant de son pere, à *Julien de l'Hôpital*, Sieur de Villier, fils aîné de *Gilles de l'Hôpital*, Sieur de la Rouardaye, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, & Capitaine des Gentilshommes de l'Evêché de Nantes.

VI. Louis le Prestre, Seigneur de Lezonnet, fut, sur la démission de son pere & de l'agrément du Roi Charles IX, pourvu, par Lettres-Patentes du 6 Juin 1571, de l'office de Capitaine & Gouverneur des Château & ville de Concq & Concarneau en Cornouailles; & *Louis de Bourbon*, Duc de Montpensier, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Bretagne, le retint, par Lettres-Patentes du 1 Juillet 1572, au nombre des Pensionnaires de Sa Majesté au pays de Bretagne, aux appointemens de 200 livres tournois, en la place de Jean le Prestre, son pere. *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en ladite Province de Bretagne, lui conféra, par d'autres Lettres du 13 Mars 1585, la charge de Capitaine des Gentilshommes sujets au ban & arriere-ban de l'Evêché de Saint-Malo. Pendant le fort des Guerres civiles, il réduisit l'Evêché de Cornouailles à l'obéissance du Roi; fut Gentilhomme servant de la Reine, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Lieutenant en l'Evêché de Cornouailles; & mourut en 1595, avant d'avoir touché la somme de 4000 écus, dont Henri IV récompensa ses services, le 11 Juillet 1594; mais par Lettres du 12 Septembre 1596, & le 20 Juin 1597, ce Prince confirma cette somme à sa veuve, qui étoit *Claude Bizien*, sa seconde femme. Il avoit épousé 1°. par contrat du 1 Août 1574, *Jeanne Glé-de-la-Costardaye*, dont il n'eut qu'une fille, nommée — Susanne, mariée à *Julien du Pou*, Seigneur de Kermoguer, Gouverneur de Quimpercorentin. De son second mariage, contracté le 12 Août 1577, avec ladite *Claude Bizien de Kergomar*, il eut: — 1. François, Seigneur de Lezonnet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur des Ville & Château de Concarneau, marié 1°. à *Catherine Hay*; & 2°. à *Jeanne de Couriolle*: il mourut sans postérité; — 2. Olivier, qui suit; — 3. Guillaume, mort Evêque de Cornouailles, autrement dit Quimpercorentin; — 4. Louis, Seigneur de Vaublanc, Page de la Reine Marie de Médicis, auquel le Roi Louis XIII accorda une pension de 600 livres, par Lettres du mois de Janvier 1613, pour lui donner les moyens de servir à Concarneau, sous son

frere FRANÇOIS LE PRESTRE. Il mourut sans laisser de postérité; — 5. MARGUERITE, mariée au Sieur *de Marhalach*; — 6. & RENÉE, mariée 1°. à *Jean Drouio*, Sieur de Kergral; & 2°. au Seigneur *du Fretay*.

VII. OLIVIER LE PRESTRE, Seigneur du Val, Capitaine du Navire de Saint-Paul, eut, par Lettres du 8 Février 1611, Commission de *César de Vendôme*, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Bretagne, d'armer ledit Navire de gens de guerre, vivres & munitions, pour aller aux Indes & Isles faire la guerre, & courre sus aux pirates, forbins & troubleurs du repos & commerce public. Il épousa 1°. *Marguerite de Lezodevez*; & 2°. *Catherine de Ploeuc*, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut en 1630, laissant de sa premiere femme:

VIII. RENÉ LE PRESTRE, qui devint Seigneur de Lezonnet, à la mort de FRANÇOIS, son oncle. Il fut d'abord Conseiller-Commissaire aux Requêtes du Palais du Parlement, puis Procureur-Général de la Chambre des Comptes de Bretagne en 1650, Conseiller au même Parlement en 1651, & avoit épousé, par contrat du 24 Décembre 1647, *Louise de Lopriac*. Etant resté veuf, il se fit Ecclésiastique. Ses enfans furent: — 1. FRANÇOIS-NICOLAS, mort Religieux de l'Ordre de la Trinité & Rédemption des Captifs; — 2. RENÉ, qui suit; — 3. LOUIS-JOSEPH, mort sans postérité; — 4. ANNE, mariée à *Bernardin de Bréhan*, Chevalier, Seigneur de la Roche & du Chastelier; — 5. & JEANNE.

IX. RENÉ LE PRESTRE, II. du nom, Seigneur de Lezonnet, né le 1 Janvier 1656, reçu Avocat-Général au Grand-Conseil le 5 Mai 1683, puis Sénéchal du Présidial de Rennes, & Président à Mortier au Parlement de Bretagne le 5 Janvier 1700, mort en Août 1724, avec la réputation d'un grand Magistrat, avoit épousé, par contrat du 27 Mai 1683, *Françoise-Marie Michau de Montaran*, morte en 1715, fille de *Jacques Michau de Montaran*, & de *Marie le Gouverneur*, dont: — 1. JACQUES-RENÉ, qui suit; — 2. LOUIS LE PRESTRE-DE-LEZONNET, Conseiller au Parlement de Paris le 15 Juin 1720, Chef du Conseil du Duc DE BOURBON. De son mariage avec feu *Anne du Soul de-Beaujour*, veuve de *François de Revol*, Conseiller au même Parlement. Il a deux filles: — l'aînée, mariée à *N... le Clerc-de-Rillé*, Conseiller au Parlement; — & la cadette, femme de *Pierre Picot*, Seigneur Marquis de Dampierre, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises; — 3. MARIE, morte Religieuse à l'Abbaye Royale de Saint-Georges de Rennes; — 4. FRANÇOISE, morte fille en 1753; — 5. & THÉRESE, mariée à *Joseph-Benoît de Bruc*, Seigneur dudit lieu, Conseiller au Parlement de Bretagne, dont des enfans.

X. JACQUES-RENÉ LE PRESTRE, Seigneur de Châteaugiron, d'abord Avocat du Roi au Châtelet de Paris le 12 Novembre 1711, Conseiller au Parlement de Bretagne le 27 Novembre 1715, puis Président à Mortier au même Parlement le 28 Juin 1724, a épousé, par contrat du 15 Juillet 1717, *Louise-Jeanne de Robien*, fille de *Paul de Robien*, Président à Mortier au Parlement de Rennes, & de *Thérese du Louet-de-Coetjanval*. De ce mariage sont issus: — 1. RENÉ-JACQUES-LOUIS, qui suit; — 2. AUGUSTE-FÉLICITÉ, rapporté après son aîné; — 3. FRANÇOISE-PAULINE-JEANNE-RENÉE, mariée, en Juin 1731, à *Louis-Pierre-Cyr le Roy-de-la-Potherie*, Gentilhomme de la Province d'Anjou, Conseiller au Parlement de Bretagne; — 4. THÉRESE-PAULINE, mariée, en Juillet 1745, à *Renaud-Gabriel de Boisgelin*, Seigneur de Cucé, Baron de la Roche-Bernard, Président à Mortier au Parlement de Bretagne; — 5. EMILIE, morte Religieuse à l'Abbaye Royale de Notre-Dame de la Joye, près Hennebon en Bretagne; — 6. LOUISE-ROSE LE PRESTRE-DE-CHATEAUGIRON, reçue Chanoinesse-Comtesse d'honneur au Chapitre noble de Neuville-les-Dames, en Bresse, le 24 Avril 1757; — 7. JACQUETTE-HYACINTHE, mariée, en Janvier 1751, à *Anne-Gilles-Jacques Guerin*, Seigneur Marquis de Saint-Brice, Capitaine au Régiment de Conty, Cavalerie, dont plusieurs enfans; — 8. ADÉLAÏDE-JEANNE-CLAUDINE, mariée, en Janvier 1756, à *Pierre-Dymas de Robien*, Seigneur de Coëtsal & de Campson, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers à cheval du Roi, dont une fille; — 9. une fille, morte au berceau;

— 10. CÉLESTE-JOSEPHE, reçue Chanoinesse-Comtesse au Chapitre de Neuville-les-Dames, le 24 Avril 1759; — 11. & JULIE-RENÉE LE PRESTRE-DAMANLIS.

XI. RENÉ-JACQUES-LOUIS LE PRESTRE, Seigneur de Châteaugiron, reçu Conseiller au Parlement de Bretagne le 18 Août 1742, & Président à Mortier au même Parlement le 16 Novembre 1756, a épousé, 1°. le 24 Mai 1750, *Marguerite-Silvie des Cartes*; & 2°. en Avril 1764, *Marie-Charlotte de la Briffe*, fille d'*Antoine-Arnaud de la Briffe-d'Amilly*, premier Président du Parlement de Bretagne, & de *Marie-Charlotte Quentin-de-Richebourg*. Du premier lit il a — RENÉ-JOSEPH LE PRESTRE, né le 17 Février 1753.

XI. AUGUSTE-FÉLICITÉ LE PRESTRE-DE-CHATEAUGIRON, né le 5 Octobre 1728, fils puîné de JACQUES-RENÉ, & de *Louise-Jeanne de Robien*, reçu Conseiller au Parlement de Bretagne le 24 Mai 1749, ensuite Avocat-Général le 29 Janvier 1753; Surintendant de la Maison de Madame la Dauphine, depuis Reine de France, en 1770; & Président à Mortier au Parlement de Paris en 1771, a épousé, le 22 Septembre 1761, *Jeanne-Charlotte Floyd-de-Tréguibé*, d'une Maison noble d'Angleterre, dont sont issus: — 1. GUILLAUME-RENÉ-FÉLICITÉ-JEAN, né le 11 Avril 1766; — 2. AUGUSTE-PIERRE-PAUL-JEAN, né le 10 Juin 1772, Chevalier de Malte de minorité; — 3. THÉRESE-LOUISE-GABRIELLE, née le 17 Août 1768, brévetée Chanoinesse-Comtesse du Chapitre de Neuville-les-Dames; — 4. & AUGUSTINE-CAROLINE-VICTOIRE-AIMÉE, née le 7 Octobre 1769, aussi brévetée Chanoinesse au même Chapitre.

Par Arrêt rendu le 11 Décembre 1768, en la Chambre établie pour la Réformation de la Noblesse du pays & Duché de Bretagne, MM. LE PRESTRE ont été déclarés *nobles & issus d'ancienne extraction noble*, &, comme tels, il leur a été permis & à leurs descendans en mariages légitimes, de prendre les qualités d'*Ecuyers & Chevaliers*; & ils ont été maintenus au droit d'avoir armes & écussons timbrés, appartenans à leur qualité, &c.

Les armes: *de gueules, à trois écussons d'hermines, 2 & 1, à la bordure engrêlée d'or, autour du grand écusson.*

* PRÉTEVAL: Terre & Seigneurie située au Bailliage de Caux, à une lieue de Fécamp, en la paroisse d'Anouville, qui a donné son nom à une ancienne Noblesse de Normandie, dont, le premier connu, est

ROBINET DE PRÉTEVAL, Seigneur de Préteval, qui vivoit sous les regnes de PHILIPPE-AUGUSTE & de LOUIS VIII, comme il conste par un Regiftre des Nobles du Bailliage de Caux de l'an 1236, où il est ainsi nommé & ses armes blasonnées. On ignore quelle fut sa femme, mais on sçait qu'il eut deux garçons; sçavoir: — RICHARD, qui suit; — & NICOLAS, qui avoit un fils, nommé — EUSTACHE DE PRÉTEVAL, vivant en 1258.

RICHARD, I. du nom, Seigneur DE PRÉTEVAL, Gentilhomme de la Chambre du Roi LOUIS VIII, épousa, en 1256, *Jeanne de la Haulle*, fille de *Jean*, Seigneur en partie de Blaqueville, dont vinrent: — RICHARD, qui suit; — & ROBERT, vivant en 1280, marié à *Toinette de Patry*, sœur de *Jean*, Seigneur de Culay ou Calay, & fille de *Guillaume de Patry*. Il en eut, pour fille unique, — MARIE DE PRÉTEVAL, femme de *Jean de la Roche*, laquelle laissa une fille, nommée — *Silvie de la Roche*, qui fut mariée à *Jean de Sillons*, Sergent d'armes.

RICHARD, II. du nom, Seigneur DE PRÉTEVAL, Gentilhomme de la Chambre du Roi SAINT-LOUIS, vivoit encore en 1297. Il augmenta considérablement son patrimoine par son économie, ainsi qu'il appert de plusieurs acquisitions qu'il fit. Le nom de sa femme est ignoré; mais il est constant qu'il eut pour fils:

PERRENET DE PRÉTEVAL, Seigneur dudit lieu & de Tiergeville, ce qui fait croire que sa mere pourroit bien avoir été héritiere de cette Seigneurie. Il vivoit en 1320, & fut pere de

PIERRE, Seigneur DE PRÉTEVAL, de Tiergeville & d'Anouville, marié 1°. à *Eléonore de Patry-de-Calay*, fille de *Roland*; & 2°. à *Toinette de Vancey*, fille de *Marin*, & de *Paule d'Origny*. Il vivoit encore en 1404. Du premier lit

vinrent deux filles, ſçavoir : — 1. JEANNE, femme, en 1410, de *Pierre de Quincarnon*, dont poſtérité ; — 2. ELÉONORE ; mariée à *Simon de Harillemont*, Seigneur de Harnicourt, dont auſſi poſtérité ; & du ſecond lit : — 3. ROBERT, qui ſuit ; — 4. JEAN, Ecuyer ; — 5. JEANNE, dite *la Jeune*, femme, vers 1380, de *Gilbert de Sommere*, Chevalier, Seigneur de la Fayere ; — 6. & ALOÏSE, épouſe de *Jean de Rechignevoiſin*, vivant vers 1400, avec poſtérité.

ROBERT, Seigneur DE PRÉTEVAL, d'Anouville, de Tiergeville, la Tourelle & Meſmoulins, en 1431, fut pere de

JEAN DE PRÉTEVAL, Seigneur de Préteval, d'Anouville, de Tiergeville, la Tourelle & Meſmoulins, qui épouſa, en 1493, *Jeanne de Villequier*, dont :

SIMON DE PRÉTEVAL, Seigneur de Préteval, d'Anouville, Meſmoulins, Vatleſot-ſur-Mer, vivant en 1509, marié, du vivant de ROBERT, ſon grand-pere, à *Marguerite le Permentier*, de laquelle il eut : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, Seigneur de Tocqueville, & chef d'une branche éteinte ; — 3. autre GUILLAUME ; — 4. & RADEGONDE, Religieuſe à Almeneſches.

GUILLAUME, Seigneur DE PRÉTEVAL, &c. I. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur des Villes & Châteaux de Harfleur, & de Montivilliers, épouſa, en 1516, *Iſabeau Daniel*, Dame de Saint-Pair, fille & héritiere de *Guillaume Daniel*, Seigneur de Saint-Pair. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, mort jeune ; — 2. GEORGES, Seigneur DE PRÉTEVAL, mort ſans lignée ; — 3. GUILLAUME, qui ſuit ; — 4. & ANTOINETTE, femme de *Gilles de Dreux*, Seigneur de Bonnetot.

GUILLAUME DE PRÉTEVAL, II. du nom, Seigneur de Saint-Pair, puis de Préteval, & de toutes les autres Seigneuries de ſon pere, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1558, épouſa *Lucque de Recuſſon*, Dame de Chambray-ſur-Eure & de la Briere, fille & héritiere en partie de *Guillaume de Recuſſon*, Seigneur du Mont-Caniſy, de Chambray, la Briere, &c. & de *Marie Gerente de-Villerville*. De ce mariage naquirent : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. ADRIEN, marié à *Judith de Chaumont*, dont, pour fille unique, — ADRIENNE DE PRÉTEVAL, mariée au Seigneur *de Marcouville* ; — 3. FRANÇOISE, mariée, en 1580, à *Charles de Poulain*, Seigneur de Flericy & de Silly ; — 4. CATHERINE, mariée, en 1583, à *Georges de Gaillarbois*, Seigneur d'Irville ; — 5. CHARLOTTE, épouſe, en 1586, d'*Eſprit de Beauvais*, Seigneur d'Erbelay & de Courcelles ; — 6. & GENEVIÉVE, mariée, en 1587, avec *René du Buſc*.

NICOLAS, Seigneur DE PRÉTEVAL, Baron de Saint-Pair, d'Anouville, Manteville, Meſmoulins, &c. épouſa, en 1595, *Jacqueline de Maricourt*, fille de *François de Maricourt*, Baron de Moucy-le-Châtel, &c. & de *Michelle Robertet*. De ce mariage ſortirent : — 1. LOUIS, mort jeune ; — 2. HENRI, qui ſuit ; — 3. JACQUELINE, mariée, en 1617, à *Nicolas de Fautereau*, Baron de Villers, &c. ; — 4. & CLAUDE, mariée, 1°. en 1623, à *Jean de Boutillac*, Baron d'Arçon, Gouverneur de Rocroy ; & 2°. à *Robert Aubry*, Préſident en la Chambre des Comptes.

HENRI, Seigneur DE PRÉTEVAL, Baron de Saint-Pair, d'Anouville, Manteville & Meſmoulins, épouſa, en 1628, *Louiſe de Clere*, Dame & Baronne de Clere & de Panilleuſe, veuve, en premieres noces, d'*Adrien d'Arcona*, Seigneur de Hubecourt, & fille aînée & héritiere de *Charles de Clere*, & de *Claude de Combault*. De ce mariage vinrent : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. CATHERINE, mariée, en 1653, à *François du Châtelet*, Baron de Moyencourt, fils de *Claude*, & de *Marie de Proiſy* ; — 3. FRANÇOISE, Religieuſe à Poiſſy ; — 4. & MARIE, morte fille au même Monaſtere en 1647.

RENÉ DE PRÉTEVAL, Seigneur d'Anouville & de Manteville, Baron de Saint-Pair, Marquis de Clere & de Panilleuſe, épouſa, en 1650, *Marguerite de Pompadour*, la derniere de ſa Maiſon, fille de *Philibert de Pompadour*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie Fabry*, dont : — 1. HENRI-RENÉ-CHARLES, qui ſuit ; — 2. PIERRE, mort à 8 mois ; — 3. MADELENE, mariée à *N. Carrette*, Ecuyer, Seigneur de Sommeſeux ; — 4. CLAUDE, morte Religieuſe à Pont-

Pont-Sainte-Maixence; — 5. MARIE, femme de *David d'Anviray*, Chevalier, Seigneur de Montgrimont; — 6. & MARGUERITE, morte jeune.

HENRI-RENÉ-CHARLES DE PRÉTEVAL, Chevalier, Marquis de Clere & de Panilleuse, le 30 Juin 1664, épousa, en 1697, *Anne-Florence de Hallus*, dont: — 1. CHARLES-BONNAVENTURE DE PRÉTEVAL, Page de S. A. S. le Comte *de Toulouse*, en 1713; — 2. CHARLES-RENÉ-ALEXANDRE; — 3. LOUIS-ARMAND; — 4. MARIE-ANNE-THÉRESE; — 5. & CATHERINE-FRANÇOISE-ELISABETH. Nous ignorons l'état actuel de cette ancienne Noblesse, faute de *Mémoire.*

Les armes: *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois besans d'argent.*

PREUD'HOMME-D'HAILLIES (DE): Maison noble & ancienne, originaire du Cambresis, qui a donné plusieurs Chevaliers du tems de SAINT-LOUIS. Le premier, dont la filiation est suivie, est

I. PIERRE DE PREUD'HOMME, Chevalier, qui vivoit en 1261, & épousa *Marie du Bois-de-Fiennes*, fille de *Henri*, & de *Marie de Saint-Venant*, de laquelle il eut:

II. JEAN DE PREUD'HOMME, Chevalier, Seigneur de Langlé, Haluin, &c. mort l'an 1289. Il avoit épousé *Alix Vrete*, fille d'*Alard*, dont sortit, entr'autres enfans:

III. ALARD DE PREUD'HOMME, Ecuyer, Seigneur d'Annapes, du Crux, d'Haluin, &c. qui de sa femme, *Mehault le Prevost-de-Basserode*, morte en 1305, laissa:

IV. ALARD DE PREUD'HOMME, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Annapes, du Crux, Haluin, &c. décédé l'an 1360. Il avoit été marié avec *Agnès de Clermez*, fille de *Guillaume*, & en eut:

V. PIERRE DE PREUD'HOMME, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Annapes, &c. après la mort de son frere aîné. Il épousa, en 1359, *Catherine de Hangouart*, fille de *Waulthier*, & de *Marie de Villers*, de laquelle vint:

VI. ALARD DE PREUD'HOMME, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Annapes & d'Haluin, mort l'an 1416. Il avoit épousé, vers l'an 1400, *Sainte de Relly*, Dame de Desprets, fille de *Colard*, Seigneur *de Relly*, & de *Catherine de Wavrin*. Leurs enfans furent: — HENRI, qui suit; — & ALARD, IV. du nom, Ecuyer, Pannetier du bon Duc *Philippe de Bourgogne*, en l'an 1452, mort sans postérité de sa femme *Marie Poulain de Hennin-Liétard*, Dame de Haillies.

VII. HENRI DE PREUD'HOMME, Ecuyer, Seigneur d'Annapes, Haluin, &c. mourut en l'an 1473, laissant de sa femme, *Jeanne Chucquet*, fille d'*Adrien*, Chevalier, Seigneur d'Herseau,

VIII. JEAN DE PREUD'HOMME, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Annapes, Haluin, &c. Echanson du bon Duc *Philippe de Bourgogne*, l'an 1458. Il épousa *Philippote Poulain de Hennin-Liétard*, Dame de Haillies, & sœur de *Marie Poulain de Hennin-Liétard*, femme d'ALARD DE PREUD'HOMME, IV. du nom, tous deux ci-devant nommés. De ce mariage naquit, entr'autres enfans:

IX. JEAN DE PREUD'HOMME, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Haillies, Annapes, Haluin, Lupecourt, &c. Grand-Ecuyer de la Reine DE CASTILLE, Chancelier & Chambellan de CHARLES, Roi d'Espagne. Il mourut le 14 Avril 1535, & s'étoit allié, par contrat de l'an 1505, avec *Anne de Thouars*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Mortagne, Echanson de LOUIS XI, Roi de France, & de *Jacqueline de Carneux*. Elle décéda le 14 Août 1540, étant mere de plusieurs enfans, sçavoir: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. PHILIPPE, Chevalier, Seigneur de Boseghem, Gentilhomme de la Bouche de CHARLES-QUINT en 1548, mort en Février 1582, ayant eu de *Jeanne de Montmorency*, son épouse, fille de *Charles*, trois enfans, morts sans postérité; — 3. ISABEAU, mariée, 1°. en 1527, à *François d'Ongnies*, Chevalier, Seigneur du Quesnoy sur la Deule; 2°. à *François de la Kéthulle*, Chevalier, Seigneur de Ribove; & 3°. à *Jean de Roisin*, Chevalier, Seigneur de Rongies; — 4. JEANNE, mariée, 1°. en 1530, à *François de Bercus*, Chevalier, Seigneur dudit lieu; & 2°. à *Arnould de*

Harchies, Chevalier, Seigneur de la Motte, &c. Elle eut du premier lit deux filles, sçavoir : — *Catherine*, héritiere *de Bercus*, femme de *Philippe de Tenremonde*, Chevalier, Seigneur de Baschy, Merigny, &c. d'où sont issus deux Chanoinesses de Denain (*a*); — & *Madelene de Bercus*, seconde femme de *François de Beaufremez*, dont une fille, aussi Chanoinesse de Denain (*b*).

X. Charles de Preud'homme-d'Haillies, Chevalier, Seigneur de Haillies, Annapes, Beaumont & Flers, mort en 1562, avoit épousé *Barbe le Blanc*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Houchin & de Meurchin. Il en eut :

XI. Jean de Preud'homme, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Haillies & d'Haluin, Baron de Poucques & de Neuville, par acquisition, de la Carnoye, Langlé, &c. marié, par contrat de l'an 1559, avec *Antoinette de Grenet-de-Cumaing*, Vicomtesse de Nieuport, Dame de Cocquignies, &c. de laquelle vinrent : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Henri, créé *Chevalier* en 1604, & reconnu, dans ses Patentes, pour être *issu de prédécesseurs Chevaliers*, du tems de Saint-Louis ; — 3. & Catherine (aînée de ses freres), mariée, en 1568, à *Ferdinand de Lichtervelde*, Chevalier, Vicomte de Caeskercke & de Vellenaer. Elle mourut le 2 Juin 1622, laissant postérité. Voyez Lichtervelde.

XII. Jean de Preud'homme, V. du nom, Chevalier, Seigneur d'Haillies, de Neuville, la Carnoye, Haluin, Langlé, Cocquignies, &c. Vicomte de Nieuport, Baron de Poucques, étoit du Conseil de Guerre de Philippe, Roi d'Espagne, fut créé *Chevalier* en 1600, mourut l'an 1642 ; & avoit épousé, au mois de Septembre 1606, *Catherine de Croix*, morte en 1656, fille de *François*, Comte *de Croix*. Leurs enfans furent : — 1. Alexandre, mort jeune ; — 2. Jean-François, Lieutenant-Colonel d'un Régiment haut Allemand, tué à la bataille de Rocroy le 19 Mai 1643 : il gît à Poucques ; — 3. Marc-Antoine, qui fut héritier de son frere, & a continué la branche aînée, rapportée ci-après ; — 4. Pierre, Chevalier de Malte, Capitaine de 100 chevaux Cuirassiers, mort au retour de ses caravanes, des blessures qu'il reçut à la bataille de Tervure, proche Bruxelles ; — 5. Charles-Philippe, auteur des Marquis de Werquigneul, rapportés en leur rang ; — 6. Antoinette, mariée, en Novembre 1653, avec *Albert de Maulde*, Chevalier, Marquis de la Buissiere, morte, sans enfans, en 1671 ; — 7. Anne-Marie, épouse, en Novembre 1641, de *Michel de Hangouart*, Chevalier, Baron d'Avelin, tige des Comtes de ce nom. Elle mourut le 29 Janvier 1682, & son mari en 1699, âgé de 78 ans, tous deux enterrés aux Collectines de Lille, dont ils étoient fondateurs ; — 8. & Marie-Catherine-Isabelle, épouse de *Godefroi-François de Balbany*, Seigneur de Veldonc.

Branche aînée, dont les Vicomtes de Nieuport.

XIII. Marc-Antoine de Preud'homme-d'Haillies, troisieme fils de Jean, V. du nom, & de *Catherine de Croix*, Vicomte de Nieuport, Baron de Poucques, Seigneur de Neuville, la Carnoye, Langlé, Cocquignies, &c. mort à Gand le 5 Novembre 1699, & enterré à Poucques, avoit épousé, 1°. l'an 1657, *Marie-Françoise*, née Comtesse *de Basta-Moucron*, morte le 12 Janvier 1665, fille de *Ferdinand*, Comte *de Basta* & du Saint-Empire, & de *Françoise Vander-Gracht* ; & 2°. en 1667, *Anne-Maximilienne d'Amman*, née Vicomtesse d'Oomberghe, fille de *Gaspard*, Vicomte d'Oomberghe, & de *Jeanne-Philippine Lanckals*. Du premier lit vint une fille, nommée — Marie-Anne-Antoinette-Françoise, morte à Annapes en Mai 1740. Elle avoit épousé, au mois de Mai 1679, *Antoine de Robles*, Comte d'Annapes, mort le 4 Novembre 1692. Du second lit sortirent : — 1. Charles-François, mort, sans alliance, le 31 Août 1721, &

(*a*) Elles y ont prouvé toutes deux le quartier de Preud'homme-d'Haillies.
(*b*) Elle y a aussi prouvé le quartier de Preud'homme-d'Haillies, suivant l'attestation qui en a été signée par le Généalogiste des Dames de Denain.

inhumé à Poucques; — 2. Marc-Antoine-Albert, qui suit; — 3. Albert-Florent, mort âgé, sans alliance, à Lille en 1738; — 4. Jeanne-Philippine, morte fille le 10 Juin 1697, enterrée à Poucques; — 5. & Marie-Anne, mariée, le 13 Août 1702, à *Gilles-François*, Baron *de Lichtervelde*, Député, en 1727, aux Etats de la Province de Flandres, créé *Comte*, par Lettres données à Vienne le 22 Mai 1745, mort le 14 Janvier 1750; & elle le 8 Janvier 1766. Ils sont inhumés aux Dominicains de Gand, dans la Chapelle Saint-Jacques. Ils ont laissé postérité.

XIV. Marc-Antoine-Albert de Preud'homme-d'Haillies, Seigneur d'Haillies, Neuville, Velaine, Bus, la Carnoye, Schoonenberghe, Langlé, &c. Vicomte de Nieuport, Oomberghe, Esche & de Burg-Gracht, Baron de Poucques, Député à la Cour de la part des Etats de Flandres, mort à Gand le 11 Septembre 1722, avoit épousé, en 1713, *Antoinette-Alexandrine*, née Baronne *d'Ongnies de Courieres*, Dame de Caneghem, &c. morte à Gand le 13 Juin 1739, fille de *François-Joseph*, Baron *d'Ongnies* & de Courieres, Lieutenant-Général des Armées d'Espagne, Gouverneur de Courtray, & de *Marie-Charlotte de Blasere*, Dame d'Ydewalle. De ce mariage sont nés: — 1. Charles-Florent-Idesbalde, qui suit; — 2. Marie-Anne-Françoise, Dame du Bus, mariée, le 13 Avril 1737, avec *Antoine-François-Joseph*, Marquis & Comte *de Hangouart*, & d'Avelin, vivans avec postérité; — 3. Marie-Augustine-Colette, Dame de la Carnoye, épouse, le 26 Décembre 1745, d'Albert-Constant-Joseph, Marquis de Preud'homme-d'Haillies & de Werquigneul, son cousin, rapporté ci-après; — 4. & Anne-Josephe-Nicole, mariée, le 3 Novembre 1746, avec *Louis-François-Jérôme*, Baron *de Dion*, Seigneur de Wandosme, &c. avec postérité.

XV. Charles-Florent-Idesbalde de Preud'homme-d'Haillies, Seigneur d'Haillies, Neuville, Velaine, Caneghem, &c. Vicomte de Nieuport, Oomberghe, Esche, &c. Baron de Poucques, Chambellan actuel de l'Impératrice Reine de Hongrie, épousa, en 1741, *Marie-Anne-Charlotte-Alegambe de Basinghien*, fille de *Charles*, Baron d'Auweghem, & d'*Isabelle Wouters*, dont sont issus: — 1. Louis-Ernest-Charles-Antoine-Hubert, Cornette des Cuirassiers au service de l'Impératrice, Reine de Hongrie; — 2. Charles-Augustin-Antoine-Jacques, Page du Duc *Charles de Lorraine*, Gouverneur des Pays-Bas Autrichiens, & frere de feu l'Empereur; — 3. Charles-François-Ferdinand-Florent-Antoine, Chevalier de Malte en 1747; — 4. Joseph-Charles-Antoine; — 5. Constantin-François-Antoine-Joseph; — 6. Hubert-Marie-Florent-Antoine; — 7. Charles-Alexandre-Marie-Antoine; — 8. Florent-Charles-François-Antoine-Colette; — 9. & Marie-Tranquille-Thérese-Adélaïde-Antoinette.

Branche cadette, dont les Marquis de Werquigneul.

XIII. Charles-Philippe de Preud'homme-d'Haillies, Chevalier, cinquieme fils de Jean, V. du nom, & de *Catherine de Croix*, épousa, en 1668, *Isabelle de Croix*, Dame de Hauchy, fille de *Thomas*, Seigneur de Malanoy, & de *Marie de Warlusel*, Dame de Hauchy. De ce mariage sortirent: — 1. Thomas-Albert, Marquis de Preud'homme-d'Haillies, Baron de Hauchy, Seigneur de Cuinchy, Mestre-de-Camp de Cavalerie au service de France, marié 1°. avec *Anne de Saint-Sauf-Lieu*; & 2°. à *Marie-Guislaine de Villers-au-Tertre*; il mourut à Cuinchy sans postérité; — 2. Antoine-Severin-Joseph, mort sans alliance; — 3. Marc-Antoine-Joseph, mort Religieux de l'Abbaye de Saint-Bertin; — 4. & Antoine-Joseph, qui suit.

XIV. Antoine-Joseph, Chevalier, Marquis de Preud'homme-d'Haillies & de Werquigneul, Comte d'Haluin (fief qu'il vendit, & qui étoit dans sa Maison dès le XIII[e] siécle), Seigneur de Manchicourt, Courcelles, Capitaine dans un Régiment de Dragons, naquit posthume, & mourut en Décembre 1739. Il avoit épousé 1°. *Marie-Françoise-Antoinette de Balbany*, fille de *Godefroi-François*, & de Marie-Catherine-Isabelle de Preud'homme-d'Haillies, ci-devant

nommés, sans hoirs; & 2°. en 1720, *Catherine-Constance-Eugénie de Dion*, fille de *Jean*, Baron *de Dion*, Seigneur de Wandosme, &c. & de *Marie-Jérômette de Hamel-de-Grand-Rullecourt*. De ce mariage sont sortis: — 1. Albert-Constant-Joseph, qui suit; — 2. Marie-Charlotte-Josephe-Guislaine, mariée à *Pierre-Auguste-Marie de Wasiers*; — 3. & Marie-Maximilienne-Henriette, mariée, le 1 Septembre 1760, à *Constant-Marie-Hyacinthe-Joseph de Coupigny-de-le-Bargue*.

XV. Albert-Constant-Joseph, Marquis de Preud'homme-d'Haillies & de Werquigneul, Chevalier, Seigneur de Manchicourt, Courcelles, Vancourt, &c. ci-devant Officier dans les Cuirassiers de France, a épousé à Gand, le 26 Décembre 1745, Marie-Augustine-Colette de Preud'homme-d'Haillies, sa parente, ci-devant nommée, Dame de la Carnoye, morte, en couches, le 7 Juin 1752, laissant de son mariage: — 1. Charles-Constant-Joseph, né le 5 Octobre 1746, mort à Lille le 3 Janvier 1754; — 2. Louis-Henri-Joseph; — 3. Charles-Jérôme-Joseph; — 4. & Marie-Tranquille-Josephe, reçue Chanoinesse à Denain le 23 Mai 1757, où elle a prouvé la descendance de ses pere & mere, depuis inclusivement Jean de Preud'homme-d'Haillies, III. du nom, mort le 14 Avril 1533, époux d'*Anne de Thouars*, suivant la copie authentique qui a été donnée de la carte d'acceptation des Dames de Denain.

La Maison de Preud'homme-d'Haillies porte: *de sinople, à l'aigle d'or éployée, becquée & membrée de gueules*; & a formé anciennement plusieurs autres branches, qui sont actuellement éteintes.

PREUDHOMME (le), en Lorraine. De cette Famille étoit

Blaise le Preudhomme, II. du nom, Seigneur de Vitrimont, Conseiller d'Etat du Duc *Henri*. Il eut d'*Esther de Combles*, son épouse, — Barbe le Preudhomme, mariée, en 1633, à *Simon d'Igny*, Colonel de Cavalerie au service d'Espagne, créé *Comte de Fontenois*.

C'est probablement de ce Blaise que sont descendus ceux du nom de le Preudhomme, dont nous allons parler, d'après le *Dictionnaire des Gaules, Tome III, p. 216, colonne I, Art.* Fontenois, n'ayant point reçu de *Mémoire* sur cette Famille.

Christophe-Louis le Preudhomme, Comte de Fontenois, par acquisition d'une partie, & du reste, du chef de sa femme *Louise de Villelume*, Chanoinesse de Remiremont, & fille d'honneur d'Elisabeth-Charlotte, Duchesse d'Orléans, qu'il épousa en 1699, fut Lieutenant des Gardes-du-Corps du Duc Léopold, son Chambellan, Conseiller d'Etat & premier Maître-d'Hôtel. Il étoit fils de Blaise-Ignace le Preudhomme, Seigneur de Vitrimont, Colonel-Commandant du Régiment de Cavalerie du Prince *Ferdinand de Lorraine*, au service de l'Empereur. *Louise de Villelume*, veuve, en 1724, de Christophe-Louis le Preudhomme, testa en 1735, & laissa pour enfans: — 1. Léopold, qui suit; — 2. Blaise-Léopold, Chevalier de Malte en 1715, Bailli & Commandeur de Bellecroix; — 3. Charles-Louis, aussi Chevalier de Malte en 1715, Commandeur de Valeure; — 4. Nicolas, Marquis de Noviant, dit *le Comte de Chastenois*. Il a été Capitaine de Cavalerie au service de France, & a épousé, en 1750, *Charlotte*, fille de *Claude-Georges de Barbara-de-Mazirot*, Président à Mortier au Parlement de Metz, & de *Marie-Anne de Pontz*, Baronne de Neuvron, dont plusieurs enfans; — 5. Antoinette, fille d'honneur de la Duchesse *de Lorraine*, puis mariée, en 1721, à *François de Saint-Belin*, Marquis de Vaudremont, Mestre-de-Camp de Cavalerie; — 6. & Elisabeth, Chanoinesse de Poulangy.

Léopold le Preudhomme, Comte de Fontenois, Capitaine de Cavalerie au service de France, puis, en 1730, Enseigne des Gardes-du-Corps du Duc *de Lorraine*, épousa, au mois de Septembre 1734, *Louise-Françoise de la Rochefoucaud*, fille de *Mathieu*, Marquis de Bayers, Colonel du Régiment d'Oleron, & de *Marie-Anne Turmenies-de-Nointel*. Elle est devenue héritiere de sa

branche, par la mort de son frere, sans enfans; & elle a eu de son mariage deux fils & une fille. *Voyez* ROCHEFOUCAUD.

D'une autre branche est GUILLAUME-FRANÇOIS LE PREUDHOMME, qui devint Comte de Fontenois, & étoit frere de PIERRE-GEORGES, dit *le Comte de Vitrimont*, Chambellan du Duc LÉOPOLD, puis de l'Empereur dernier mort, lequel avoit épousé, le 9 Avril 1709, *Constance-Françoise des Armoises*, dont sont issus: — 1. LÉOPOLD-CHRISTOPHE LE PREUDHOMME, Comte de Vitrimont, Chambellan de l'Empereur, & Capitaine-Commandant de ses Gardes-Nobles; — 2. CATHERINE, dite *Mademoiselle de Vitrimont*; — 3. BARBE-BERNARDE, alliée, en 1732, à *Claude-Marie*, Comte *de Bressey*, Mestre-de-Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis; — 4. THÉRESE, fille d'honneur de l'Impératrice Reine, puis mariée à Vienne, le 22 Février 1751, à *Jean d'Escalar-Desbach*, Marquis de Bezora, Chevalier de la Toison d'or, Conseiller d'Etat & Chambellan de l'Empereur; — 5. & MARIE-ANNE, dite *Mademoiselle de Chastenois*.

PREVILLE (DE), en Touraine: Famille noble, dont étoit

CHARLES-FRANÇOIS DE PREVILLE, Chevalier, Seigneur du Temple, de la Lousier en Touraine, de Touchenoire & de Menetou-sur-Naon en Berri, qui épousa, le 17 Juin 1685, noble Demoiselle *Anne-Marthe Dubois*, de laquelle vinrent plusieurs enfans, entr'autres cinq garçons & quatre filles, sçavoir: — 1. FRANÇOIS DE PREVILLE, Chevalier, né au Château de Menetou le 5 Mai 1687, devenu Seigneur de Touchenoire, qui servit sous LOUIS XIV, & a été nommé, par feu LOUIS XV, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, le 21 Août 1748. Il est mort, sans postérité, à Levroux le 25 Décembre 1749; — 2. CHARLES-HENRI, qui suit; — 3. JACQUES-CHARLES, né au Château de Menetou le 27 Décembre 1695, entré Lieutenant au Régiment de Picardie, Infanterie, en 1718, devenu Aide-Major, ensuite Capitaine en 1728. Il a fait la guerre sous LOUIS XV, a été blessé, le 29 Juin 1734, à la bataille de Parme; & tué, le 19 Septembre de la même année, à celle de Guastalla; — 4. LOUIS, né au Château de Touchenoire, le 5 Mai 1698, devenu Seigneur dudit Touchenoire & du Bas-Cour, d'abord Lieutenant au Régiment de Vendôme, Infanterie, Capitaine au Régiment des Gardes-Lorraines, Infanterie, puis Capitaine dans le Régiment des Grenadiers de France, lors de leur création. Il a eu la Croix de Saint-Louis, & s'est retiré du service en 1756, dans son Château de Touchenoire, avec 900 livres de pension; — 5. PIERRE, né audit Château le 1 Avril 1699, Lieutenant au Régiment de Vendôme, Infanterie, mort en garnison à Dieppe en 1725; — 6. MARTHE-MADELENE DE PREVILLE, née au Château de Menetou, reçue à Saint-Cyr le 28 Février 1705, morte, sans alliance, au Château de Touchenoire en 1720; — 7. ANNE DE PREVILLE, née audit Château le 23 Janvier 1697, mariée, le 23 Novembre 1722, en la paroisse de Géez en Berri, à *Honoré de Maussabré*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Villablin, de la Mardelle, &c. fils aîné de feu *François*, Chevalier, Capitaine au Régiment de Bellegarde, & de *Catherine-Françoise Maussin*. Voyez MAUSSABRÉ, *Tome IX*. — 8. FRANÇOISE DE PREVILLE, née au Château de Touchenoire le 24 Avril 1700, mariée à *Joseph de Lestenou*, Ecuyer, Seigneur de la Godeterie en Touraine, mort, sans enfans, le 25 Décembre 1739; — 9. & N... DE PREVILLE, morte Religieuse aux Ursulines de Celles en Berri.

CHARLES-HENRI DE PREVILLE, Chevalier, né au Château de Menetou le 5 Décembre 1690, devenu Seigneur de la Lousier, Garde-Marine au Département de Toulon, mort à Châtillon-sur-Indre en 1757, avoit épousé noble *N.... de Charost*, morte, laissant: — JEAN-CLAUDE-HENRI, qui suit; — & CHARLES-JOSEPH, rapporté après son frere.

JEAN-CLAUDE-HENRI DE PREVILLE, Chevalier, Seigneur de la Lousier, a épousé, en 1754, Demoiselle *N... Tuillier-de-Marigny*, née à Bourges, de laquelle sont issus deux garçons & une fille. Ces garçons ont entré successivement Pages du Roi dans sa grande Ecurie: le premier en 1770, & a été nommé

Sous-Lieutenant de Dragons au Régiment de Belsunce en 1772. Le cadet lui a succédé la même année.

CHARLES-JOSEPH DE PREVILLE, Chevalier, fils puîné de CHARLES-HENRI, & de *N... de Charost*, d'abord, Page du Roi, a ensuite été Lieutenant au Régiment de Thianges, Dragons, &, après 20 ans de service, s'est retiré, en 1772, à Châtillon-sur-Indre, avec 500 livres de pension.

Suivant la vraie science des Armoiries, par *Palliot*, imprimée à Paris en 1664, cette Famille porte pour armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois annelets d'or.*

Extrait d'un *Mémoire* sur la Maison *de Maussabré.*

* PREUILLY : Cette Seigneurie est une premiere Baronnie de la Province de Touraine, possédée, pendant plus de 500 ans, par une ancienne Noblesse qui en portoit le nom.

EFFROI DE PREUILLY, Chevalier, Seigneur de Preuilly & de la Rochepofay, fit construire, en 1001, l'Abbaye de Saint-Pierre en la ville de Preuilly, située en Touraine, proche la ville de Loches. Il y fut inhumé, & laissa de *Béatrix*, son épouse : — 1. GEOFFROI, qui suit ; — 2. ROBERT, Chevalier, mort sans hoirs ; — 3. & GODEBERT, ou GOSBERT DE PREUILLY, qui fonda, en 1024, l'Eglise paroissiale de Saint-Martin de Bossay, près Preuilly.

GEOFFROI DE PREUILLY, I. du nom, Seigneur de Preuilly & de la Rochepofay, épousa, en 1031, une Dame nommée *Almodie*, dont vinrent : — GEOFFROI, qui suit ; — & GUI, qui signa, comme témoin, à la Charte de *Geoffroi Martel*, Comte d'Anjou, pour l'Eglise de Saint-Clément de Craon, en 1053.

GEOFFROI DE PREUILLY, II. du nom, Seigneur de Preuilly & de la Rochepofay, fut tué le Jeudi Saint, en 1066, par le peuple d'Angers, pour les intérêts de *Fouques Rechin*, Comte d'Anjou & de Touraine. Une Chronique de l'Abbaye Saint-Martin de Tours, ajoute qu'il fut le premier inventeur des Tournois : *hic Gauffridus de Prulliaco Torneamenta invenit* ; & par divers Chartes l'on apprend que de lui & d'*Aveline*, son épouse, sortirent : — GEOFFROI DE PREUILLY, qui fit le voyage de la Terre-Sainte avec *Etienne*, surnommé *Henri*, Comte *de Blois*, & fut tué à la journée de Rames le 26 Mai 1102, selon *Guillaume de Tyr* ; d'autres disent dans la Forteresse de Jaffa en 1101. Il avoit épousé *Eufrosine*, Comtesse *de Vendôme*, qui lui survequit, & dont il eut postérité, rapportée au mot VENDÔME ; — & ESCHIVARD, qui suit.

ESCHIVARD DE PREUILLY fut Seigneur de Preuilly & de la Rochepofay, soit parce qu'il étoit aîné, ou pour quelqu'autre considération. Il vivoit en 1109, & eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2, 3 & 4. JOUBERT, JOURDAIN & GAUTIER DE PREUILLY, Chevaliers.

PIERRE DE PREUILLY, surnommé *Montrabul*, Seigneur de Preuilly & de la Rochepofay, se trouva, avec le Comte *d'Anjou*, à la bataille qui se donna près de Séez en Normandie, contre HENRI I, Roi d'Angleterre, en 1116 ; fut fondateur de l'Abbaye de la Merci-Dieu près Preuilly, où il fut inhumé, laissant :

PIERRE DE PREUILLY, II. du nom, dit *Montrabul*, nommé par HENRI II, Roi d'Angleterre, dans le traité de paix qu'il fit avec LOUIS VII, Roi de France, en 1177. Il eut pour successeur :

ESCHIVARD DE PREUILLY, II. du nom, Seigneur de Preuilly & de la Rochepofay, qui vivoit en 1206, & signa dans ce tems la tréve conclue entre le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, & JEAN, Roi d'Angleterre. Son fils fut :

GEOFFROI DE PREUILLY, III. du nom, Seigneur de Preuilly & de la Rochepofay, qui, dans de certaines plaintes présentées au Roi PHILIPPE-AUGUSTE, est appellé, en 1209, GEOFFROI-ESCHIVARD. Il promit à ce Prince que le Vicomte *de Brosse* seroit fidele à Sa Majesté. Il vivoit encore en 1233, & eut pour enfans : — ESCHIVARD, qui suit ; — & JOURDAIN DE PREUILLY, Chevalier, mort en 1303.

ESCHIVARD DE PREUILLY, III. du nom, Seigneur de Preuilly & de la Roche-

posay en 1274, épousa une Dame, nommée *Marguerite*, dont : — ESCHIVARD, qui suit ; — & JEANNE, femme de *Guillaume Mingot*, Seigneur de Surgeres.

ESCHIVARD DE PREUILLY, IV. du nom, Seigneur de Preuilly & de la Roche-posay, mort vers l'an 1330, avoit épousé *Marguerite Turpin*, Dame de Cingé & d'Azay, fille de *Gui Turpin*, Chevalier, dont : — 1. ESCHIVARD, qui suit ; — 2. PIERRE, mort, sans hoirs, en 1338 ; — 3. GRISET, mort aussi sans postérité ; — 4. MARGUERITE, femme de *Jean*, Seigneur *de Pierre-Buffiere*, en Limousin, fils de *Gosselin*, Seigneur *de Pierre-Buffiere* & de Châteauneuf ; — 5. JEANNE, femme de *Bernard Robert*, Seigneur de Saint-Jal en Limousin, fils de *Bertrand Robert*, Seigneur de Saint-Jal ; — 6. & ISABEAU, Religieuse, comme on l'apprend d'un Arrêt de 1360.

ESCHIVARD DE PREUILLY, V. du nom, Seigneur de Preuilly & de la Roche-posay, épousa, 1°. en 1367, *Blanche de Montendre*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Gié, & de *Monleone de Montléon*, morte sans enfans ; 2°. *Isabeau de Brisay*, fille de *Gui*, Seigneur *de Brisay* ; & 3°. *Sarrasine de Prie*, Dame d'Andouville en Beauce, fille de *Jean de Prie*, Seigneur de Busançois, & de *Philippe Courault*. Il mourut en 1409, laissant de sa seconde femme : — 1. ORABLE, femme de *Renaud de Montléon*, Seigneur de Touffou & d'Abain, mort en 1385 ; & de la troisieme : — 2. GILLES, qui suit ; — 3. ANTOINE, Seigneur de la Rochepofay, qui de *Jeanne de Lignieres*, son épouse, sœur de *Jean*, Seigneur *de Lignieres* en Berri, laissa — PIERRE DE PREUILLY, qui ayant perdu son pere à la bataille d'Yenville en Beauce en 1428, demeura jeune sous la tutelle de sa mere, & mourut peu de tems après. Ses biens retournerent à LOUISE DE PREUILLY, sa tante, qu'elle porta dans la Maison de *Châteigner* ; — 4. LOUISE, femme de *Geoffroi Châteigner*, Seigneur de Saint-Georges de Rexe ; — 5. & JEANNE, mariée 1°. à *Nicolas de Braque*, Seigneur de Laz & de Courcy en Gâtinois ; & 2°. à *Gaucher Aubin*, Seigneur de Malicorne, Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VI.

GILLES DE PREUILLY, Seigneur de Preuilly, fut tué au combat du Pont de Saint-Cloud, en suivant le parti du Duc D'ORLÉANS contre le Duc *de Bourgogne*, l'an 1412. Il avoit épousé *Marguerite de Naillac*, fille de *Guillaume de Naillac*, Vicomte de Bridiers, Seigneur du Blanc en Berri, & de *Jeanne Turpin*. Il ne laissa que quatre filles, sçavoir : — 1. MARIE DE PREUILLY, femme de *Jacques Pot*, Seigneur de la Roche, de Rolay, de la Prune & de Thoiré, fils de *Renier Pot*, Seigneur desdits lieux, Gouverneur de Dauphiné, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, dont il ne sortit point de lignée ; — 2. MARGUERITE, rapportée ci-après ; — 3. ISABEAU, Religieuse ; — 4. & JEANNE, femme de *Raoul de Gaucourt*, Chevalier, Seigneur de Gaucourt, premier Chambellan du Roi CHARLES VII, Gouverneur de Dauphiné & Grand-Maître de France.

MARGUERITE DE PREUILLY, seconde fille de GILLES, Seigneur de Preuilly, & de *Marguerite de Naillac*, fut héritiere de la Baronnie de PREUILLY, qu'elle porta en dot, en 1421, à *Pierre Frottier*, Seigneur de Melzeart, Vicomte de Montbost, premier Ecuyer du Corps, & Grand-Maître de l'Ecurie du Roi. Elle mourut en 1445.

Jean Frottier, leur arriere-petit-fils, vendit, avant 1530, la Baronnie de Preuilly, avec ses autres Terres, à *Louis*, Seigneur *de Clermont* & de Gallerande. Cette Baronnie fut ensuite possédée par *Christophe du Genest*, par *Louis de Luxembourg*, en 1550, par *Charles de la Rochefoucaud-Barbezieux*, par les *Châteigner-Dabui*, par *César de Vendôme*, par les *Crevant*, Vicomtes *d'Humieres*, & par les *le Tonnelier-de-Breteuil*. Elle a passé de ces derniers à *Louis-François*, Marquis de *Galliffet*. Voyez GALLIFFET, *Tome VII*.

La Maison de PREUILLY portoit pour armes : *d'or, à trois aigles d'azur, 2 en chef & 1 en pointe.*

PREULLAY, en Normandie, au Bailliage d'Alençon, du moins nous le croyons, à cause des principales Terres qu'elle y a possédées. Ancienne noblesse éteinte, dont voici une Notice, d'après feu *Piganiol de la Force*.

Parmi les Seigneurs qui suivirent le Duc GUILLAUME à la conquête d'Angleterre, en 1066, est nommé un Seigneur DE PREULLAY. — THOMAS DE PREULLAY, Chevalier, vivoit en 1205, & est compris dans la liste de ceux qui signerent à l'appointement entre les Barons & le Clergé de Normandie. Il fut pere de — THIBAUT DE PREULLAY, Chevalier, Seigneur de Longueau, vivant en 1290, qui eut pour fils:

THIBAUT DE PREULLAY, II. du nom, Seigneur de Longueau, de Fresnay-le-Samson, mort en 1378, laissant de *Jeanne Mallet*, son épouse:

ROBERT DE PREULLAY, Seigneur de Fresnay-le Samson, qui s'allia avec *Marie de Tournebu*, dont il eut, entr'autres enfans:

ROBERT DE PREULLAY, II. du nom, Seigneur de Fresnay-le-Samson & de Sainte-Croix, marié à *Isabeau de Gemages*, Vicomtesse de Dreux, fille de *Macé*, Seigneur *de Gemages*, & de la Rosiere, & d'*Alix de Dreux*. De cette alliance vinrent deux filles, sçavoir: — MARGUERITE DE PREULLAY, Dame de Gemages, la Rosiere, Sainte-Croix, Fresnay-le-Samson, mariée 1°. clandestinement à *Jean de Harcourt*, Comte d'Aumale; & 2°. à *Jean de Scaneauville*, dit *Huvard*, Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VII. Elle eut du premier lit — *Louis de Harcourt*, Patriarche de Jérusalem, ensuite Evêque de Bayeux & Archevêque de Narbonne. L'autre fille de ROBERT DE PREULLAY, fut — ALIX DE PREULLAY, femme, en 1421, de *Jean*, Seigneur *d'Auberville*, fils de *Gautier*, Seigneur *d'Auberville*, & de *Blanche de Caux*.

De la même Famille étoit JEAN DE PREULLAY, qui servit avec *Jean de Harcourt*, Comte d'Aumale, en 1421. Il pouvoit bien être frere des deux sœurs mentionnées ci-dessus. On trouve FLECHE, Dame DE PREULLAY, mariée à *Renaud de Bailleul*, Chevalier, dont les descendans furent Seigneurs de Preullay. C'est ce que nous sçavons de cette ancienne Noblesse, qui portoit pour armes: *d'argent, à deux lions passans de sinople, armés & lampassés de gueules.*

PREVOST, Seigneurs d'Aisec, de Touchimbert, de Sansac, de Beaulieu, Puybotier ou Puybautier, & Traversay en Poitou. Ancienne Noblesse distinguée par ses services & ses alliances.

M. *de Boulainvilliers*, dans son *Etat de la France, Tome V, p. 336*, met au rang des Seigneurs Poitevins un HUGUES PREVOST, qui vivoit sous *Guillaume* VII, Comte de Poitou, mort en 1086, & enterré à l'Abbaye de Monstier-Neuf; mais la filiation, prouvée par titres de cette Famille, ne remonte qu'à

I. PIERRE PREVOST-DE-SALLES, qualifié, Varlet *Varletus*, qui vivoit en 1140. Il avoit pour frere PASTOUREL PREVOST-DE-SALLES, marié, en 1136, à *Bernarde de Brosse*, dont la fille porta la Vicomté de Limoges à *Aymar d'Angoulême*, comme le rapporte *du Chesne*. PIERRE PREVOST-DE-SALLES épousa *Jeannette Guiot*, & en eut:

II. JEAN PREVOST-DE SALLES, I. du nom, qualifié *Varlet* & *Ecuyer*, Seigneur d'Aisec, qui rendit hommage de la Terre de Salles en Angoumois, à *Hugues*, Abbé de Nanteuil en Vallée, le jour de la Fête Saint-Pierre, en l'an 1173. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut: — EMERIC, qui suit; — & GUILLAUME PREVOST, Evêque de Poitiers en 1217, qui siégeoit encore, suivant le Rituel de Poitiers, avant 1225; mais on ignore le tems de sa mort.

III. EMERIC PREVOST, qualifié *Ecuyer*, rendit son dénombrement de la Terre de Salles, comme héritier de JEAN, son pere, à l'Abbé de Nanteuil en 1220, & laissa pour fils:

IV. JEAN PREVOST, II. du nom, Ecuyer, aussi qualifié *Varlet*, qui rendit aveu, en 1281, sous hommage plein & redevance de 5 sols de tout ce qu'il possédoit, ou autres sous lui, dans la paroisse d'Olerac, mouvant de l'aleu des Essarts, paroisse de Villehonneur, à *Acquilin*, Evêque d'Angoulême, à cause d'*Almode*, son épouse, fille de feu *Pierre Mathei*. Il rendit encore hommage à cet Evêque, pour plusieurs piéces de Terre qui dépendoient de son Evêché; & eut de son mariage:

V. EMERIC PREVOST, II. du nom, Chevalier, *Miles*, Seigneur d'Aisec, qui rendit

rendit hommage, en 1320, à l'Abbé de Nanteuil, pour plusieurs piéces de Terre qu'il avoit dans la paroisse d'Aisec, dépendantes de cette Abbaye; & un aveu, en 1330, à l'Évêque d'Angoulême, pour les biens dont il avoit hérité de JEAN PREVOST, son pere. Il avoit épousé, en 1302, *Berthe*, fille de *Guillaume d'Ignac*, dont il eut: — JEAN, qui suit; — & HELIE PREVOST, Chevalier, marié à *Catherine de Talleyran-de-Grignols*, qui le fit pere de — JEAN PREVOST, Seigneur de la Force, mort sans alliance; — & de MARIE PREVOST, laquelle hérita de cette Terre de la Force, & fut mariée, le 1 Novembre 1441, à *Jean de Beaupoil*, qui rendit hommage de la Terre de la Force en 1450.

VI. JEAN PREVOST, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aisec, rendit son dénombrement à Ruffec en 1391, le Lundi après l'Octave de la Pentecôte, & laissa, pour fils unique:

VII. GUILLAUME PREVOST, Ecuyer, Seigneur d'Aisec, qui épousa, par contrat du Lundi avant la Fête Notre-Dame d'Août 1375, *Catherine de Sansac*, fille d'*Olivier de Sansac*, & d'*Agnès de Chambe*. Il transigea, en 1390, avec *Jean Corgnoul de Brette* & *Olivier de Sansac*; rendit hommage pour la Terre de Sansac, qu'il tenoit de son épouse, à l'Abbaye de Nanteuil, le jour de la Fête Saint Barthelemi, l'an 1396, & aussi hommage à Ruffec, en 1408, de quelques autres biens qu'il tenoit de son épouse, & qui relevoient de Ruffec. Il eut pour fils:

VIII. JEAN PREVOST, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aisec, de Sansac & de Touchimbert, marié 1°. à *Jeanne de Paisette*; & 2°. à *Jeanne de Séris*, Dame de la Boissiere & de Beauregard, laquelle, étant veuve, rendit hommage de la Seigneurie de Puybotier, en Novembre 1477. Du premier lit vinrent: — 1. AYMARD, qui suit; — 2. SAVARY, auteur de la branche des Seigneurs de Sansac, rapportée ci-après; — 3. JEAN, Chevalier, puis Commandeur de l'Ordre de Malte en 1470; — 4. FRANÇOISE, mariée à *N... de la Cropte-de-Boursac*; & du second lit: — 5. GUYOT, tige de la branche des Seigneurs de Puybotier, de Beaulieu & de Traversay, mentionnée en son rang; — 6. PIERRE, mort sans alliance; — 7. JEAN, Ecuyer, Seigneur d'Aisec, marié à *Florence d'Ardillionne*, dont — PIERRE PREVOST, Seigneur d'Aisec, mort sans postérité; — 8. CHARLOTTE; — 9. & MARIE PREVOST, femme de *Jacques du Couvet*, Seigneur de Genouillé.

IX. AYMARD PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Touchimbert, épousa, en 1468, *Jeanne de Saugieres*, Dame de Pagaud, dont:

X. ROLAND PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, marié, en 1491, à *Guillemine de la Haye-Montbau*. Il en eut: — AYMARD, qui suit; — & JEANNE, mariée, en 1510, à *François du Laur*, Seigneur de la Coste.

XI. AYMARD PREVOST, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, fut chargé, en 1517, de deux curatelles, sçavoir de GUILLAUME PREVOST, Seigneur de Sansac, & de celle de *Jean du Couvet*, Seigneur de Genouillé, fit plusieurs partages, & rendit ses aveux & dénombremens des biens qu'il possédoit. Il vivoit encore en 1546, & épousa *Françoise Bouchard*, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. FRANÇOISE, femme de *N... de Ferriere*; — 3. SUSANNE, mariée à *Roland de la Maisonneuve*; — 4. & ISABELLE, alliée, en 1570, avec *N... d'Argentier*.

XII. PIERRE PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, fit plusieurs partages, rendit ses aveux & dénombremens de ce qu'il possédoit, & épousa, en 1565, *Marie Brassard*, de laquelle vint:

XIII. ISAAC PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, qui rendit ses dénombremens & épousa, en 1584, *Isabeau Guy*, dont, pour fils unique:

XIV. FRANÇOIS PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, qui rendit ses dénombremens, & passa des actes de partages, en 1668, avec le Duc *de la Force* & M. *de la Rochefoucaud*. Il avoit épousé, par contrat du 23 Mars 1628, *Jeanne de la Rochefoucaud*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. CASIMIR, auteur de la branche des Seigneurs de Londigny, rapportée ci-après; — 3. & CHARLES, Chevalier, marié à *Catherine de la Rochefoucaud*, dont — CHARLOTTE PREVOST, mariée avec *Gabriel de Vasselot*, Chevalier, Seigneur de Regnier; &

mere de — *Thérese de Vasselot*, mariée, le 23 Avril 1748, avec JEAN PREVOST-DE-LA-VAUSELLE, Chevalier, Seigneur de Puybotier, Capitaine au Régiment de Poitou, Infanterie, tué à la bataille de Rosback, mentionné au degré XVI de la branche des Seigneurs de Puybotier & de Beaulieu.

XV. FRANÇOIS PREVOST, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Touchimbert & de Saveille, épousa, en 1688, *Marthe Joly*, dont: — FRANÇOIS, qui suit; — & autre FRANÇOIS, mort Lieutenant des Vaisseaux. Il avoit épousé *Catherine de la Rochefoucaud*, de laquelle il n'a eu qu'un fils, nommé FRANÇOIS PREVOST, mort Garde de la Marine.

XVI. FRANÇOIS PREVOST, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, Lieutenant des Vaisseaux, mort en 17...., avoit épousé *Marie Giton de Monlaurier*, dont — SUSANNE PREVOST, Dame de Touchimbert, mariée, en 1713, avec *Henri de Bourdeille*. Elle s'est retirée, en 1764, à Port-Royal.

Seigneurs de LONDIGNY.

XV. CASIMIR PREVOST, Chevalier, second fils de FRANÇOIS, I. du nom, Seigneur de Touchimbert, & de *Jeanne de la Rochefoucaud*, épousa, 1°. en 1657, *Marie de Robillard*; & 2°. en 1689, *Marie Coullaud*. Du premier lit vinrent: — 1. FRANÇOIS, tué Capitaine de Dragons au service d'Angleterre; — 2. DIANE, née au mois de Juin 1673, femme de *Charles d'Appelvoisin*, Marquis de la Roche-du-Maine; — 3. JULIE, née au mois de Juillet 1674, mariée à *N... de Volvire*; — 4. SUSANNE, mariée à *Pierre du Rousseau*, Marquis de Fayolle; — 5. MADELENE, morte à Saint-Cyr; — 6 & 7. & deux filles, mortes à Londres; & du second lit: — 8. AUGUSTE, qui suit; — 9. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Champagne, mort, sans postérité, en 1770; — 10. JEAN, rapporté après la postérité de son aîné; — 11. ELISABETH, morte à Saint-Cyr en 1704; — 12. & JEANNE, morte Religieuse en 1756.

XVI. AUGUSTE PREVOST, Chevalier, Seigneur de Londigny, a servi dans les Mousquetaires, & a épousé, en 1729, *Jeanne-Madelene de Bussy-Lameth*, dont: — FRANÇOIS, qui suit; — & deux filles. La cadette, nommée THÉRESE, est entrée à Saint-Cyr en 1749, & en est sortie en 1761.

XVII. FRANÇOIS PREVOST, Chevalier, Seigneur de Londigny, Challonne, Coulombier, Montalembert, &c. Capitaine de Cavalerie en 1764, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en 1775, *Jeanne-Charlotte Chapt-de-Rastignac*, dont — JEAN PREVOST, Chevalier, né le 22 Février 1776.

Seigneurs de GROSBOIS.

XVI. JEAN PREVOST, Chevalier, Seigneur de Grosbois, fils puîné de CASIMIR, & de *Marie Coullaud*, sa seconde femme, ci devant Officier de Dragons, a épousé, en 1736, Demoiselle *N... de Lauvergnat*, dont sont issus: — JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — & JEAN, Chevalier, Capitaine au Régiment d'Eu en 1776.

XVII. JEAN-FRANÇOIS PREVOST-DE-GROSBOIS, Chevalier, Seigneur de Boivre, a épousé, en 1774, Demoiselle *Marie de Ferou*, dont il n'a point encore d'enfans.

Branche des Seigneurs de SANSAC.

IX. SAVARY PREVOST, Chevalier, Seigneur de Sansac, second fils de JEAN, IV. du nom, Seigneur d'Aisec, & de *Jeanne de Paisette*, sa premiere femme, épousa *Louise d'Ardillionne*, dont sortit:

X. GUILLAUME PREVOST, Chevalier, Seigneur de Sansac, marié à *Catherine Guy*, dont pour enfans: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. ANTOINE PREVOST-DE-SANSAC, Archevêque de Bordeaux, qui célébra un Concile Provincial en 1582, & mourut en 1591; — 3. & MARIE, alliée dans la Maison des Comtes *de Chabans*.

XI. LOUIS PREVOST, Chevalier, Seigneur de Sansac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Conseiller en

son Conseil Privé, Gouverneur de FRANÇOIS II, & Gouverneur d'Angoumois, Lieutenant-Général des Armées, fut du nombre des Seigneurs élevés avec FRANÇOIS I. Ce Prince disoit souvent (comme le rapporte *Brantôme*, dans la vie des Hommes illustres) : *Nous sommes quatre Gentilshommes de la Guienne, qui combattrons en lice, & courrons la bague contre tous allans & venans de la France*, MOY, SANSAC, D'ESSÉ & CHATEIGNERAYE. Le Duc *d'Aumale*, Colonel-Général de la Cavalerie-Légere, ayant été fait prisonnier par le Marquis *Albert*, LOUIS PREVOST, connu sous le nom *de Sansac*, exerça sa charge par *interim*. Les plus grands Seigneurs de ce tems-là commençoient par servir dans la Cavalerie. On lit dans les *Annales d'Aquitaine*, que « le Roi étant à Rancour, fut averti de » la prouesse & valeur des assiégés à la Mirandole, & de leurs saillies, où le » neveu du Pape fut occis, & plusieurs autres de son parti ; & que là le Sei» gneur *de Sansac*, qui y commandoit, éternisa son nom sur le sang ennemi, » & se tailla un trophée d'immortalité ». Ce fut pour la belle défense qu'il y fit, que HENRI II l'honora du Collier de son Ordre, qui ne se donnoit alors que pour un acte signalé. Il commanda plusieurs fois les armées pendant les guerres civiles, notamment aux siéges de la Charité & de Vezelay; reprit la ville d'Angoulême sur les Huguenots en 1562 ; & mourut *en titre de Maréchal de France*, dit encore BRANTÔME, *non qu'il en ait été jamais pourvu ; mais il en avoit l'état, les gages & la pension*. Il avoit épousé, le 3 Juin 1565, Demoiselle *de Montbron*, dont :

XII. JEAN PREVOST, Baron de Sansac, aussi Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Commandant à Bordeaux & pays Bordelois. Il paroît, par la Lettre que lui écrivit CATHERINE DE MÉDICIS, le 31 Octobre 1578, qu'elle l'honoroit autant de sa confiance que de son estime. Cette Princesse parle avec éloge des services de feu M. *de Sansac*, exhorte son fils à l'imiter & à bien faire, comme il a fait jusqu'ici; ce dont le Roi & elle sont contens ; & que, suivant cela, le Roi lui a continué, à sa Requête, la pension de 4000 livres tournois, que lui avoit accordée le feu Roi, son fils. Le Baron *de Sansac* mourut au siége de Chartres en 1595, sans enfans de son mariage avec Demoiselle de *Maillé-Brezé*.

Branche des Seigneurs de PUYBOTIER, de BEAULIEU, &c.

IX. GUYOT PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Puybotier, fils de JEAN, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aisec, &c. & de *Jeanne de Séris*, sa seconde femme, transigea, le 19 Juin 1512 avec *Raimond Nicolas*, Abbé de Nanteuil. Il épousa *Marguerite Tison*, laquelle devenue veuve, fournit son dénombrement à l'Abbé de Nanteuil, le 26 Mars 1519, pour les fiefs de la Michelie, la Boissiere, &c. au nom & comme mere & tutrice de ses enfans, sçavoir : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. JACQUETTE, mariée, par contrat du dernier Avril 1532, à *Jean Bray*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve ; — 3. & FRANÇOISE.

X. JACQUES PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Puybotier, rendit aveu & dénombrement à l'Abbé de Nanteuil, le 15 Octobre 1534, & transigea, le 19 Décembre 1535, avec *Jean Bray*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, son beau-frere, touchant la succession de ses pere & mere, & la dot promise à JACQUETTE PREVOST, sa sœur, par son contrat de mariage. Il eut de *Robine des Prés*, son épouse :

XI. JEAN PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Puybotier, marié, par contrat du 1 Avril 1567, à *Françoise d'Archiac*, fille de feu *Jean d'Archiac*, Ecuyer, Seigneur de Montenac, & d'*Anne des Motiers*, dont :

XII. FRANÇOIS PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Puybotier & de la Michelie, qui transigea, le 1 Mars 1618, sur les droits successifs de FRANÇOIS PREVOST, avec *Jean Dupont*, Ecuyer, Sieur de la Vallée, *François Megret*, Ecuyer, Sieur de Fondereuse, faisant pour Demoiselle MARIE PREVOST, sa mere; & LOUIS PREVOST, Ecuyer, Sieur de la Chaume, & autre FRANÇOIS PREVOST, Ecuyer. Il avoit épousé, par contrat du 19 Octobre 1599, *Jacquette de Nousieres*, fille

de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Boissiere & de Sauze, & de *Françoise de Baudry*, dont :

XIII. François Prevost, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Puybotier, qui rendit hommage à l'Abbaye de Nanteuil le 4 Juillet 1657. Sur la production de ses titres de noblesse, il fut maintenu, le 2 Mars 1665, par M. *Colbert*, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Commissaire départi pour l'exécution des ordres de Sa Majesté dans les Généralités de Poitiers & de Tours. Il servoit au siége de Montauban, lorsque le Duc *de Mayenne* y fut tué, & avoit épousé, par contrat du 16 Janvier 1635, *Madelene Barbarin*, fille de *Joseph*, Ecuyer, & de *Françoise Charpentier*, de laquelle il eut :

XIV. François Prevost, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu & de Puybotier, marié, par contrat du 21 Janvier 1664, à *Renée Mandron de Rancogne*, Dame de Traversay, fille de *Jean Mandron*, Ecuyer, Seigneur de Rancogne, & de *Charlotte de la Grése*. Leurs enfans furent : — 1. François, d'abord Page du Roi dans sa grande Ecurie, ensuite Mousquetaire, & Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, d'où il fut tiré pour être Lieutenant-Colonel de celui de la Rochefaucaud. Il est mort garçon, retiré du service en 1716, dans son Château de Traversay ; — 2. Achille, Capitaine de Cavalerie, tué à Luzara ; — 3. autre Achille, Cornette de Cavalerie, tué à la bataille de la Marsaille ; — 4. Louis, qui suit ; — 5. Gabriel, appellé *le Chevalier de Traversay*, mort Cornette de Cavalerie ; — 6. Jean, rapporté après la postérité de son aîné ; — & six filles, mortes Religieuses, trois à la Trinité de Poitiers, deux à la Visitation de la même Ville ; & la sixieme à la Visitation de la Rochefoucaud.

XV. Louis Prevost, Chevalier, Seigneur de Beaulieu, Puybotier & la Vauselle, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, mort à Niort, en Poitou, en 1729, avoit épousé, le 12 Janvier 1717, *Anne d'Abzac-de-la-Douze*, fille de *Gabriel d'Abzac*, Chevalier, & de *Catherine le Bret*, dont : — 1. Gabriel, mort, Capitaine d'Infanterie, en Westphalie ; — 2. Jean, qui suit ; — 3. François Prevost-de-Puybotier, ci-devant Major du Régiment de la Marche, Infanterie, ensuite Commandant les recrues de Poitiers, Chevalier de Saint-Louis, & retiré Lieutenant-Colonel d'Infanterie ; — 4. une fille, mariée au Seigneur *de Juyer* ; — 5. une autre fille, Religieuse à Puyberland ; — 6 & 7. & deux autres, dont nous ignorons l'état actuel.

XVI. Jean Prevost-de-la-Vauselle, Chevalier, Seigneur de Puybotier, Capitaine au Régiment de Poitou, Infanterie, tué à la bataille de Rosback en 1757, avoit épousé, le 23 Avril 1748, *Thérese de Vasselot-de-Regnier*, fille de *Gabriel de Vasselot*, Chevalier, Seigneur de Regnier, & de Charlotte Prevost-de-Touchimbert, dont :

François-Charles-Gabriel Prevost, Chevalier, Seigneur de Puybotier, Lieutenant au Régiment de la Sarre en 1776.

Branche de Traversay.

XV. Jean Prevost-de-Traversay, Chevalier, sixieme fils de François, III. du nom, & de *Renée Mandron-de-Rancogne*, Dame de Traversay, ancien Officier de Cavalerie, s'est trouvé aux batailles d'Oudenarde & de Malplaquet, a été blessé à cette derniere, & vivoit encore en 1770 De son mariage avec *Henriette du Quesne-Guiton*, fille d'*Abraham*, IV. du nom, Marquis *du Quesne*, Lieutenant-Général des Armées Navales, & de Dame *N... de Voutron*, sa seconde femme, il a eu : — 1. Louis-Abraham Prevost-de-Traversay, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Penthiévre en 1743, qui s'est trouvé à plusieurs batailles, a été fait prisonnier à celle de Rosback, où il a reçu quatre coups de sabre, retiré du service, sans alliance, Chevalier de Saint-Louis, avec la qualité de Lieutenant-Colonel de Cavalerie ; — 2. Jean-François, qui suit, — 3. Abraham-Henri, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, puis Aide-Major de la Marine, qui a fait naufrage, en 1767, sur les côtes de Bretagne,

Commandant la Frégate *le David.* Il refusa de se sauver, répondant, à ceux qui vouloient l'y engager, qu'*il s'occuperoit de lui, quand la derniere personne du vaisseau seroit hors de danger*; — 4. JEAN-BATISTE, mort Lieutenant d'Artillerie à la Martinique en 1762, sans alliance; — 5. HENRIETTE, mariée, en 1753, à *François-Xavier le Moyne-de-Serigny*, ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, dont deux garçons, & deux filles; — l'une, nommée *Marguerite le Moyne*, élevée à Saint-Cyr; — l'autre, appellée *Marie*, Religieuse Bénédictine à Civray; — 6, 7 & 8. CHARLOTTE, MARGUERITE & MARIE, dont nous ignorons l'état actuel.

XVI. JEAN-FRANÇOIS PREVOST-DE-TRAVERSAY, entré dans la Marine en 1741, Chevalier de Saint-Louis en 1756, Capitaine de Frégates en 1765, Commandant en second la Compagnie des Gardes la Marine de Rochefort en 1769, & Commandant en second à Saint-Domingue en 1776, a épousé, en 1753, à la Martinique, *Claire du Quesne-de-Longbrun*, dont: — 1. JEAN PREVOST-DE-TRAVERSAY, reçu Garde de la Marine en 1766, & Enseigne des Vaisseaux du Roi en 1776; — 2. AUGUSTE-JEAN; — 3. SEVERE; — 4, 5 & 6. CLAIRE, LAURE & PAULINE, non encore mariées.

Les armes: *d'argent, à deux fasces de sable, accompagnées de six merlettes de même, 3, 2 & 1.*

PREVOST: Famille noble de Normandie, Election de Mortagne, qui remonte à

HENRI LE PREVOST, Ecuyer, marié à *Jeanne de Villiers*, dont:

JEAN LE PREVOST, Ecuyer, qui épousa, le 7 Janvier 1500, *Louise de Villeray.* Il en eut: — JEAN, qui suit; — & GILLES LE PREVOST, Ecuyer.

JEAN LE PREVOST, II. du nom, Ecuyer, épousa, le 12 Février 1524, *Hélene Poulain*, de laquelle vinrent: — LUBIN, qui suit; — & HECTOR.

LUBIN LE PREVOST, Ecuyer, Gendarme, épousa, le 16 Novembre 1565, *Madelene le Grand*, dont:

RAOUL LE PREVOST, Ecuyer, Seigneur des Espasses, qui servit en qualité de Chevau-Léger, & fut marié, le 2 Février 1598, à *Catherine Courtin.* Leurs enfans furent: — EMMANUEL, qui suit; — & PAUL LE PREVOST, Ecuyer, Seigneur de la Fillonniere, qui servit en qualité de Gendarme.

EMMANUEL LE PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Belleperche, fut Maréchal des Logis d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & épousa, le 28 Novembre 1637, *Anne du Bosc*, dont:

GÉDÉON LE PREVOST, Ecuyer, Seigneur d'Iray & de Belleperche, Officier de Cuirassiers, qui s'allia, le 3 Février 1688, avec *Marie-Claude de Berment*, d'une Famille noble, qu'on croit originaire d'Ecosse. Ils eurent pour enfans: — JEAN-CHARLES, qui suit; — & ROCH-LÉON, rapporté après la postérité de son aîné.

JEAN-CHARLES LE PREVOST, Ecuyer, Seigneur d'Iray & de Belleperche, a épousé, le 15 Juin 1733, *Anne Mahot de la Poltiere*, dont: — JEAN-JACQUES, qui suit; — & quatre filles, deux mortes enfans; & deux autres qui ont été mariées, & ont postérité. La derniere est morte en 1765.

JEAN-JACQUES LE PREVOST, Chevalier, Seigneur d'Iray, de Chauvigny, Présentateur de la Chapelle de Saint-Jacques de Chauvigny, né le 31 Mars 1743, reçu Garde-du-Corps de Sa Majesté, dans la Compagnie de Villeroy, le 31 Décembre 1758, a fait la campagne de 1761 avec la Maison du Roi, & continue son service dans le même Corps, avec rang de Capitaine de Cavalerie. Il a épousé à Châteaudun, le 17 Mai 1762, *Anne-Françoise-Geneviéve-Julie de Berment.* Leurs enfans sont: — 1. LOUIS JACQUES LE PREVOST-D'IRAY, Chevalier, né le 7 Octobre 1766, Eleve de l'Ecole Royale Militaire de la Fleche; — 2. CHRÉTIEN-SIMÉON, Chevalier, né le 13 Juin 1768; — 3. TOUSSAINT-ALEXANDRE, né le 30 Octobre 1771; — 4. GENEVIÉVE-JULIE LE PREVOST-D'IRAY, née le 20 Mai 1764, reçue à Saint-Cyr le 24 Décembre 1775, sur ses

preuves de noblesse; — 5. & HENRIETTE-SCHOLASTIQUE, née le 11 Février 1773.

ROCH-LÉON LE PREVOST, Ecuyer, appellé *le Chevalier de Belleperche*, second fils de GÉDÉON, & de *Marie-Claude de Berment*, a épousé, en 1732, *Marie de l'Aumone*, de laquelle sont issus: — LOUIS-LÉON-CHARLES, qui suit; — & une fille.

LOUIS-LÉON-CHARLES LE PREVOST-DU-BOIS-DE-LA-HAYE, Chevalier, né en 1735, reçu Garde-du-Corps du Roi au mois de Mai 1757, a fait la campagne de 1761, & s'est retiré après 11 ans de service, avec les Invalides, sur le pied de Lieutenant de Cavalerie. Il a épousé, le 21 Février 1764, Demoiselle *Françoise-Elisabeth-Henriette du Mellet-de-Maillebos*, fille de Messire *François-Henri*, & de Dame *Françoise-Elisabeth-Adrienne de Foulques-de-la-Pillette*, dont: — 1. LOUIS-FRANÇOIS-ROCH LE PREVOST, Chevalier, né le 25 Mars 1765; — 2. JACQUES-LÉON, né le 21 Février 1767; — 3. & HILAIRE-ALEXANDRE-ARMAND, né le 16 Février 1776.

Les armes: *de gueules, à deux fasces d'argent, accompagnées de trois croissans montans de même en chef, & en pointe de trois besans aussi d'argent.*

PREVOST, Seigneurs de Saint-Cyr. Famille noble établie à Paris.

JEAN PREVOST, Seigneur de Saint-Cyr, Conseiller en la Cour des Aides, épousa *Madelene de Reffuge*, fille de *François de Reffuge*, Seigneur de Precy & de Courcelle, Avocat-Général, & de *Jeanne Allegrain*, de laquelle il eut, pour second fils:

JACQUES PREVOST, Seigneur de Saint-Cyr, de Villabry & de Villevry, batisé le 12 Septembre 1561, Conseiller au Grand-Conseil, reçu le 17 Mars 1587, puis Maître des Requêtes le 20 Novembre 1599, honoraire le 14 Décembre 1619. Il épousa 1°. *Jeanne Amelot*, fille de *Jean Amelot*, Président aux Enquêtes, & de *Marie de Saint-Germain*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Antoinette Camus*, fille de *François Camus-de-Pontcarré*, Conseiller d'Etat, & de *Jeanne Sanguin*. De cette seconde vinrent: — 1. BERNARD, qui suit; — 2. N... PREVOST, Sieur de la Roche, Lieutenant aux Gardes; — 3. HENRI, Chevalier de Malte; — 4. JEANNE, mariée à *Ambroise de Fontenailles*, Seigneur d'Ivry, Enseigne des Gardes-du-Corps; — 5. & MARIE, femme, le 25 Juin 1636, de *Charles*, Seigneur *de Montesson* & de la Roche-Pichemer.

BERNARD PREVOST, Seigneur de Saint-Cyr, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 15 Janvier 1631, honoraire le 7 Février 1657, épousa 1°. *Marie de Moucy*, morte en 1664, fille de *Claude*, Auditeur des Comptes, & de *Marie Savart*; 2°. *Elisabeth Hatton*, morte en 1675; & 3°. *Charlotte de Huguenat*, fille de *Denis*, Seigneur de Milliere, & de *Jacqueline le Grand*. Du premier lit il eut: — 1. CHARLES-JOSEPH, qui suit; — 2. FRANÇOISE, femme, en 1671, d'*Antoine de Rigné*, Ecuyer, Seigneur de la Gueriniere, Conseiller au Grand-Conseil; & du second lit: — 3. BERNARD, Capitaine de Dragons dans Senneterre.

CHARLES-JOSEPH PREVOST, Seigneur de Saint-Cyr, Conseiller au Châtelet le 27 Mars 1676, mort en 1700, avoit épousé *Marie de Croisilles*, morte le 13 Mars 1724, fille de *Simon*, Seigneur *de Croisilles*, près Blois, & de *Catherine de Perrochel*, dont:

NICOLAS-CHARLES-CLAUDE PREVOST, Seigneur de Saint-Cyr, né le 27 Octobre 1697, Conseiller au Parlement le 1 Juillet 1720, puis Maître des Requêtes en Mars 1723, qui a épousé *Marie-Anne Ruau du Tronchet*, fille de *Charles*, Ecuyer, Secrétaire du Roi & Fermier-Général, & de *Marie Lépineau*. De ce mariage est issu:

CHARLES-LOUIS PREVOST, Seigneur de Saint-Cyr, Colonel du Régiment d'Angoumois en 1748. Il a épousé *Marie-Marguerite Orceau de Passy*, fille de *Jean-Batiste*, & de *Marie-Marguerite le Maignan*. Nous ignorons s'il a postérité, faute de *Mémoire*.

Les armes: *d'or, au chevron renversé d'azur, accompagné en chef d'une molette d'éperon de gueules, & en pointe d'une aiglette éployée de sable.*

PREVOST-DE-LA-CROIX, à Paris & en Bretagne. Famille qui remonte à

JEAN PREVOST, Ecuyer, Conseiller au Parlement de Paris, Président aux Requêtes du Palais. Il eut pour fils:

BERTRAND PREVOST, Ecuyer, aussi Conseiller au Parlement de Paris & de Bretagne, ensuite second Président au Parlement, & successivement Conseiller au Conseil Privé du Roi, mort en 1585. Cette Famille a fourni d'illustres Magistrats & plusieurs Officiers Militaires. Elle a été confirmée dans sa noblesse, par Arrêt du Parlement de Paris, le 23 Juillet 1773.

ROBERT PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Montreuil & du Pereux, né en 1654, mort le 24 Septembre 1712, âgé de 57 ans 11 mois, fut enterré, le sur-lendemain, dans l'Eglise de Saint Pierre & Saint Paul de Montreuil près Vincennes. Il étoit de la branche aînée, & avoit épousé *Catherine Pesant*, dont: — 1. DENIS-GUILLAUME, qui suit; — 2. PHILIPPE, rapporté après son frere aîné; — 3. ROBERT-DENIS-MARTIN, mort sans postérité; — 4. PIERRE-FRANÇOIS, dit aussi JEAN-FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur des Fontaines, non marié; — 5. PHILIPPE-SILVESTRE, Ecuyer, Sieur de la Boissiere, mort sans postérité; — 6. FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur du Pereux, Officier au Régiment de Bretagne, Infanterie, tué à la bataille de Malplaquet; — 7. CATHERINE, mariée à *Hugues de Salins*, Ecuyer, Fermier-Général, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, dont deux filles: — l'aînée, nommée *Catherine-Françoise de Salins*, a épousé *Pierre-Philibert Blancheton-de-Chevry*, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & frere du Comte *de la Rochepot*; — & la cadette, nommée *Geneviéve de Salins*, a épousé *Etienne-Marie de Marcilly*, Ecuyer, Conseiller au Parlement de Bourgogne; — 8. THÉRESE, mariée à *Pierre Vincent*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances; — 9. N... PREVOST, mariée à *Pierre Acart*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances; — 10 & 11. GENEVIÉVE & ROBERTE, toutes deux Religieuses-Ursulines au Couvent de Saint-Germain-en-Laye.

DENIS-GUILLAUME PREVOST, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, épousa, le 16 Févriet 1703, *Jeanne-Geneviéve de l'Epine*, native de Morlaix en basse Bretagne, dont deux garçons, sçavoir: — JEAN-BATISTE-DENIS PREVOST, Ecuyer, Sieur de Sainte-Marie; — & ROBERT-PHILIPPE, Ecuyer, Sieur des Fontaines, tous les deux non mariés.

PHILIPPE PREVOST (second fils de ROBERT, & de *Catherine Pesant*), Ecuyer, Sieur de la Croix, né à Paris, Directeur-Général des Vivres de la Marine en Bretagne, Trésorier des Fortifications de ladite Province, mort à Brest le 26 Juin 1743, âgé d'environ 59 ans, avoit épousé, par contrat du 14 Septembre 1714, *Marie-Gabrielle-Elisabeth Lestobec-de-Langristain*, fille de noble homme *François Lestobec*, Sieur du Plessis, & de *Marie Lars*, dont: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. PHILIPPE-FRANÇOIS-PAUL, auteur du premier rameau, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. DENIS-PIERRE, mentionné ensuite; — 4. PIERRE-FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur de la Croix, né vers 1726, Commissaire de la Marine; — 5. DENIS-ROBERT-JOSEPH PREVOST-DE-LA-CROIX, Ecuyer, né vers le mois de Février 1729, ci-devant Curé & Chanoine de la ville de Bray-sur-Seine, Conseiller au Parlement de Normandie depuis 1769; — 6. MARIE-JOSEPHE, née vers 1719; — 7. & CHARLOTTE, née en Septembre 1730, morte peu après.

JACQUES PREVOST-DE-LA-CROIX, né à Brest le 16 Mai 1715, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Commissaire-Général Ordonnateur de la Marine, ancien Président au Conseil Supérieur de Louisbourg en l'Isle Royale, & Chevalier de Saint-Louis, est entré dans la Marine, en qualité d'Eleve, le 1 Janvier 1729, & y a passé successivement par tous les grades jusqu'en 1735, qu'il fut envoyé à l'Isle Royale, par ordre du Roi, pour y faire les fonctions de Commissaire de la Marine. Une disette de vivres s'étant vivement fait sentir dans cette Colonie en 1737, il fut envoyé en France par M. *de Saint-Ovide*.

de-Brouilleau, Gouverneur, & par M. *de Mezy*, Ordonnateur, pour faire connoître les besoins de cette Colonie. Le Ministere y pourvut, & chargea JACQUES PREVOST d'y conduire les secours nécessaires. En 1739 il fut chargé du détail des Troupes & de l'Artillerie, & admis dans le Conseil Supérieur, où il a eu l'honneur d'y présider dans la suite. En 1745 il fut blessé & fait prisonnier de guerre au premier siége de Louisbourg, où il perdit la plus grande partie de ses effets; & encore fait prisonnier par les Anglois, dans le fameux combat de mer livré, près le Cap Finistere, par le Marquis *de la Jonquiere*, Lieutenant-Général des Armées Navales, en 1747, avec 5 vaisseaux de ligne contre 17 vaisseaux Anglois. Le 1 Avril 1746, il avoit été nommé Commissaire de la Marine au Port de Rochefort; obtint, le 1 Janvier 1749, des Provisions de premier Conseiller au Conseil Supérieur de Louisbourg, & une Commission du Roi, de Subdélégué à l'Intendance de la Nouvelle France, à l'Isle Royale, Saint-Jean & autres dépendances, avec celle d'Ordonnateur dans ces pays, datée du même jour; fut ensuite nommé Commissaire des Guerres en 1755, lors de l'embarquement des Troupes que le Roi fit passer dans la Nouvelle France, sous les Ordres du Baron *de Dieskau*, Maréchal-de-Camp; obtint, en 1756, en considération de ses bons services, une gratification de 3000 livres sur le Trésor Royal; & après avoir essuyé différens périls, des blessures & des naufrages, il est parvenu au grade de Commissaire-Général, & s'étoit retiré, de l'agrément de Sa Majesté, qui, pour le témoignage de sa satisfaction, lui avoit accordé, en 1762, une pension de 3000 livres sur la Marine; mais par un autre ordre du Roi, il a repris les fonctions & son ancienneté dans le grade de Commissaire-Général, a été chargé de différentes affaires importantes, &, le 16 Août 1768, est passé en Corse en qualité d'Ordonnateur de la Marine, lorsque le Roi y envoya des Troupes sous le commandement du Marquis *de Chauvelin*; il y a servi jusqu'à la soumission des Rebelles, & est revenu après la prise de Corté, par M. le Comte *de Vaux*. Il a été depuis fait Chevalier de Saint-Louis, & nommé Ordonnateur au département de l'Orient. Il a épousé, par contrat du 14 Février 1745, *Marguerite-Thérese de Cararot*, fille de *Pierre-André*, Conseiller au Conseil Supérieur de Louisbourg, & de *Marie-Josephe Cheron*, dont: — 1. JACQUES-MARIE-ANDRÉ PREVOST-DE-LA-CROIX, né le 28 Janvier 1749, Enseigne d'Infanterie dans les Troupes des Colonies, le 1 Avril 1760, d'où il a passé au Régiment de Champagne, où il est Officier-Major; — 2. LOUIS-ANNE, dit *le Chevalier* PREVOST-DE-LANGRISTAIN, né le 4 Mai 1750, d'abord Officier dans les Troupes des Colonies, aujourd'hui Commissaire de la Marine; — 3. CHARLES-AUGUSTE, dit *le Chevalier de la Croix*, né le 19 Avril 1751, Enseigne des Vaisseaux du Roi & du Port à Rochefort; — 4. ANTOINETTE-JOSEPHE, née le 24 Octobre 1747; — 5. MARGUERITE-JOSEPHE-ADÉLAÏDE, née le 19 Mars 1752, Dame de Chœur à l'Abbaye Royale des Bernardines du Pont-aux-Dames; — 6. & RENÉE-VICTOIRE, née le 30 Décembre 1753, mariée à *N... Archin*, Commissaire de la Marine.

Premier Rameau.

PHILIPPE-FRANÇOIS-PAUL PREVOST-DE-LA-CROIX, Ecuyer, né le 12 Mars 1721, second fils de PHILIPPE, & de *Marie-Gabrielle-Elisabeth Lestobec*, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine des Vaisseaux de la Compagnie des Indes, a épousé, 1°. le 13 Septembre 1747, au Brésil, *Jeanne-Marie-Félicité de Nageon-de-Lesteang*, fille d'*André*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Medoc, Infanterie, & de *Marie-Marguerite Belhost-de-la-Vieuville*; & 2°. le 2 Octobre 1768, *Guyonne Eléonore-Françoise de Fremont*. Du premier lit il a: — 1. FRANÇOIS PREVOST-DE-LA-CROIX, Ecuyer, né en Octobre 1748, Enseigne des Vaisseaux de la Compagnie des Indes, ensuite Officier au Régiment de l'Isle de France; — 2. LOUIS-GILLES, Ecuyer, né vers le 15 Octobre 1762; — 3. DENIS-ROBERT PREVOST-DE-SAINTE-MARIE, Ecuyer, né le 5 Avril 1764; — 4. PERINE-DENISE-VINCENTE, née le 4 Juin 1753, Religieuse Carmelite de Nazareth à Vannes; — 5. CATHERINE-FRANÇOISE, née le 7 Juillet 1756; & du second lit:

— 6.

— 6. Denis-Jacques-Philippe Prevost-de-Montreuil, Ecuyer, né le 11 Septembre 1769.

Second Rameau.

Denis-Pierre Prevost, Ecuyer, Sieur de Preſſigny, troiſieme fils de Philippe, & de *Marie-Gabrielle-Eliſabeth Leſtobec*, né vers l'an 1725, fut mis, ainſi que tous ſes freres & ſœur, ſous la tutelle de leur pere, par Sentence du Châtelet de Paris du 28 Novembre 1730, lequel, après acceptation & ferment accoutumé, fit ſes proteſtations, pour que ladite acceptation ne pût lui nuire ni préjudicier à la garde-noble de ſeſdits enfans. Denis-Pierre Prevost ſert dans la Marine, & remplit la place de Commiſſaire aux Claſſes à Quimper. Il a épouſé, le 15 Septembre 1750, *Marie-Françoiſe Milber de Kerfily*, fille de noble homme *Bernard-Joſeph Milber de Rubien*, & de *Françoiſe-Gabrielle Piriou*, dont, entr'autres enfans: — 1. Jean-René-Marie Prevost-de-Pressigny, Ecuyer, né & batiſé à Breſt le 6 Août 1757; — 2. Clair-Jacques-François-Marie Prevost-du-Plessis, né le 19 Juillet 1760; — 3. Goulven-Marie Prevost-du-Mesguen, né le 1 Avril 1763; — 4. & Renée-Marie-Josephe Prevost, née le 25 Février 1759.

Les armes: *tiercé, au 1 d'azur, à un croiſſant d'argent; au 2 d'or, à trois étoiles d'azur; & au trois de ſable, à une ſirene d'argent*, conformément à la Généalogie imprimée dans l'*Armorial de France*, *Reg. V*, *Part. II.* Cet écu, timbré *d'un caſque de face, orné de ſes lambrequins d'or, d'azur, d'argent & de ſable.* Deviſe: Magis ac magis.

PREZ-DE-LA-BOURDONNAIS (des), en Bretagne, reſſort de Ploermel.

Il y a eu ſous François I, un Maréchal de France du ſurnom de des Prez, dont le nom de Famille eſt Lettes. Nous en avons parlé *Tome VIII* de notre Dictionnaire, *p.* 656, & on en trouve la Généalogie dans les Grands-Officiers de la Couronne, *Tome VII*, *p.* 185 *& ſuiv.*

Quant à la Famille de des Prez en Bretagne, elle eſt très-ancienne & diſtinguée, du tems des Ducs de Bretagne, non-ſeulement par les grandes alliances qu'elle a contractées; mais encore par des *Ecuyers* & des *Chevaliers*, ès années 1371 & 1386; des Capitaines & des Gentilshommes de la Maiſon de la Reine en 1489. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation du Parlement de Bretagne le 16 Avril 1669, au rapport de M. *de Lopriac*, en faveur de Jean des Prez, IV. du nom, Seigneur de la Bourdonnais, mentionné ci-après degré VIII; elle a été reconnue *noble d'extraction de tems immémorial.*

Des monumens & des titres inconteſtables prouvent invinciblement « que les » des Prez ont cet avantage, commun ſeulement aux meilleures Maiſons, que » leurs prédéceſſeurs ont porté, de toute antiquité, le même nom de des Prez, » dans la perſonne auſſi bien que dans la Terre; car ils tirent leur origine de » la Maiſon ſeigneuriale des Prez, décorée de Fiefs, Dixmes, Rôles, Mou- » lins, Chapelle, Fuye, cernée de grandes douves & Pont-levis, Bois de » décoration, droit de fondation, Bancs, Ceinture & Liſiere en l'Egliſe pa- » roiſſiale de Bohal, qui ſont les marques & les preuves de la plus inſigne no- » bleſſe d'une Maiſon ». C'eſt ce qui eſt rapporté dans l'Arrêt ci-deſſus cité. Les premiers connus de ce nom en Bretagne, ſont:

Guillaume des Prez, & Olivier, qui ſuit, freres. L'un comparut, en qualité de *Bachelier*, aux montres & revues des Gentilshommes de la Province, le 5 Septembre 1386: on ſçait que pour parvenir à cette qualité, qui ſignifioit *Chevalier réel*, il falloit être *noble*, & poſſéder un fief de *Chevalerie*.

I. Olivier des Prez, depuis lequel la filiation eſt ſuivie, comparut, avec Guillaume, ſon frere, la même année 1386, en qualité d'*Ecuyer*, auxdites montres & revues des Gentilshommes, tenues ſous le Connétable *de Cliſſon*. Il fut pere de

II. Jean des Prez, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu des Prez, qui épouſa Demoiſelle *Jeanne de Rohan*, & en eut: — Pierre, qui ſuit; — &

JEANNETTE DES PREZ, mere — d'*Olivier*, & de *Robine des Deserts*, femme de *Jean Rio*, mentionnés dans une transaction du 2 Décembre 1480.

III. PIERRE ou PERROT DES PREZ, Chevalier, Seigneur dudit lieu, s'allia avec Demoiselle *Jeanne de Chairsallée*, de laquelle vinrent : — 1. JEAN, qui suit; — 2. FRANÇOIS, lequel comparut, comme Archer, *en brigandine, salade, épée, dague & gorgerette*, pour JEAN DES PREZ, son aîné, ainsi qu'il conste par le Livre des Montres des Nobles, Gentilshommes & tenans Fiefs nobles de l'Evêché de Vannes, tenues par les Commissaires députés les 11 Janvier 1479, 7 Juin 1480 & 6 Septembre 1481. Il transigea avec JEAN DES PREZ, III. du nom, son neveu, sur les acquêts de la communauté de ses pere & mere, par acte du 29 Août 1499, & s'obligea de relever & tenir de son neveu les choses qu'il lui bailla en partage, en juveigneurie d'aîné. Il eut une fille unique, nommée — HÉLENE DES PREZ, femme, en 1538, de *Gilles de Kerveno*, Seigneur de la Grais; — 3. & GUILLEMETTE DES PREZ, veuve de *Jean le Charpentier*, comme il appert d'un acte de partage fait par JEAN DES PREZ, son neveu, le 14 Septembre 1497.

IV. JEAN, II. du nom, Chevalier, Seigneur DES PREZ, rendit aveu, le 10 Octobre 1475, à noble & puissante Dame *Marie du Po*, tant en son nom que comme tutrice & garde de haut & puissant *Jean de Malétroit*, Seigneur de Beaumont & autres lieux, son fils. Il épousa Demoiselle *Perrinne de la Riviere*, issue des anciens Comtes *de Cornouailles*, Maison, dont descend, en ligne masculine, le Comte *de la Riviere*, ci-devant Commandant de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi. De ce mariage sortirent : — JEAN, qui suit; — & OLIVE DES PREZ, mariée à *Pierre Olivier*, Seigneur de la Ville-Pierre, lequel partagea noblement, par acte du 3 Février 1520, tant en son nom qu'en celui de son épouse, avec THEBAUD, Seigneur DES PREZ, neveu de sa femme, la succession de défunts JEAN DES PREZ, II. du nom, & *Perrinne de la Riviere*, pere & mere de ladite OLIVE DES PREZ.

V. JEAN, III. du nom, Chevalier, Seigneur DES PREZ, épousa noble Demoiselle *Isabeau Guillard*, de la Maison noble de *la Villedet*, dont : — THEBAUD, qui suit; — & OLIVIER, rapporté après son aîné.

VI. THEBAUD, Chevalier, Seigneur DES PREZ, vivoit le 26 Avril 1530, ce qui conste par une quittance de 60 sols, à laquelle il étoit imposé comme les autres Nobles, pour l'aide accordée au Roi & Duc sur les nobles de la Sénéchaussée de Ploermel, qui étoit pour le recouvrement de FRANÇOIS I. Il eut de sa femme, qui n'est pas nommée : — 1. CHARLES DES PREZ, Ecuyer, pour lequel *Isabeau Guillard*, sa grand'mere, comme tutrice, rendit aveu à la Seigneurie de Serant, des héritages lors échus de la succession de THEBAUD & JEAN DES PREZ, ses pere & ayeul. Ledit CHARLES mourut jeune & sans alliance; — 2. & ANNE DES PREZ, mariée à *Jean Brisson*, Ecuyer, Sieur du Po, suivant une transaction en forme de partage : ils vivoient encore le 15 Février 1558. D'elle descend *Gillonne de Saint-Pern*, qui a porté la Terre & les Fiefs DES PREZ à son mari *Guillaume de la Rue*, Ecuyer, Sieur de Veaugerard.

Seigneurs DU PORTAL, de LA BOURDONNAIS, &c.

VI. OLIVIER DES PREZ, Chevalier, Seigneur de Kergren & du Portal, fils puîné de JEAN, III. du nom, & d'*Isabeau Guillard*, fut institué tuteur de CHARLES & d'ANNE DES PREZ, ses neveu & niéce, après le décès de ladite Dame *Guillard*, leur ayeule, comme il appert d'une transaction passée, le 27 Mai 1554, entre *Jean Brisson*, Ecuyer, Sieur du Po, Demoiselle ANNE DES PREZ, son épouse, & OLIVIER, son oncle. Le 24 Septembre 1541, au nom & comme tuteur & garde dudit CHARLES DES PREZ, fils aîné & héritier principal & noble de feu THEBAUD, il fournit une déclaration aux Commissaires ordonnés par le Roi & M. le Dauphin, Duc de Bretagne, son fils, d'être sujets aux armes lors du ban & arriere-ban de l'Evêché de Vannes, comme les autres Nobles du Duché de Bretagne. Il épousa, par contrat du 24 Juillet 1563, Demoiselle *Françoise*

Aubin, d'une ancienne Noblesse de la Province, fille aînée & héritiere de feu noble homme *Jean Aubin*, Seigneur de Gaineau & du Grosbos, & de Demoiselle *Bertranne Rio*; & sœur de *Pierre Aubin*, Ecuyer, Seigneur du Grosbos, qui la partagea par acte du 10 Janvier 1589. OLIVIER eut de son mariage: — 1. CLAUDE, Seigneur du Portal, lequel plaidoit avec sa mere, alors veuve, suivant un Arrêt de la Cour, rendu, le 15 Juin 1601, entr'elle & lui: il mourut jeune & sans alliance; — 2. GILLES, Seigneur du Portal & du Verger, qui obtint Sentence en la Jurisdiction de Malétroit le 14 Janvier 1616, comme héritier bénéficiaire de feu CLAUDE DES PREZ, son frere, à l'encontre du général des prétendans droits & intérêts en la succession dudit défunt Seigneur *du Portal*. Il avoit épousé, par contrat du 27 Juin 1612, Demoiselle *Jeanne de Poligné*, Dame du Goray, de la Johanniere, de la Chataigneraye, &c.; — 3. YVES, qui suit; — 4 & 5. LOUISE & BERTRANNE.

VII. YVES DES PREZ, Seigneur de la Bourdonnais, étoit marié, le 20 Décembre 1602, à Demoiselle *Jeanne Mauvy* (d'une ancienne Famille, maintenue d'abord lors de la Réformation de 1427, & ensuite à celle du 18 Février 1669), fille mineure de *Jean Mauvy*, Ecuyer, Seigneur de la Feillée, & de *Bertranne Trelluyer*. Il ne vivoit plus en 1638, & eut pour enfans: — 1. JEAN, qui suit; — 2. GUILLAUME, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. & BERTRANNE DES PREZ, Dame de la Feillée, mariée, par contrat du 23 Juillet 1633, à *François Tregotiel*, Ecuyer, Seigneur de Labaye, de la Huvelaye, &c.

VIII. JEAN DES PREZ, IV. du nom, Seigneur de la Bourdonnais & du Portal, batisé en l'Eglise de Baulon, le 13 Novembre 1606, fut déclaré, comme nous l'avons dit au commencement de cette Généalogie, *noble d'extraction de tout tems immémorial*, par Arrêt du Parlement de Bretagne du 16 Avril 1669. Il avoit épousé, par contrat du 3 Juillet 1651, *Mathurine Alix*, Dame de la Guillonniere, veuve de *Gabriel Bernard*, Ecuyer, Seigneur de Portrie, Conseiller du Roi, Commissaire des Guerres, dont vint:

IX. GILLES DES PREZ, Chevalier, Seigneur de la Bourdonnais, &c. batisé en la paroisse de Bohal le 12 Mai 1652, marié à Demoiselle *N... de Chambellay*, de laquelle il eut: — JEAN DES PREZ, V. du nom, Chevalier, Seigneur de la Bourdonnais, &c. Capitaine de Dragons au Régiment de Baufremont le 12 Juin 1714, & Chevalier de Saint-Louis, mort à Perpignan le 10 Décembre 1719, d'une blessure qu'il reçut au siége de Rose. On ignore s'il a été marié; mais il est certain que cette branche est éteinte.

Seigneurs de LA MORLAYS, de LA VILLETUAL, &c.

VIII. GUILLAUME DES PREZ, Chevalier, batisé le 5 Février 1612, fils puîné d'YVES DES PREZ, & de *Jeanne Mauvy*, a été reconnu frere de JEAN DES PREZ, IV. du nom, par une délibération & certificat de 18 Commissaires nommés par les Etats de Bretagne, pour l'examen de la liste de la Noblesse, en date du 28 Février 1768; ce qui a été confirmé par un Arrêt du Parlement de Rennes, rendu au profit de RENÉ-FRANÇOIS & de LOUIS-FRANÇOIS DES PREZ, mentionnés ci-après, petits-fils de GUILLAUME, en date du 2 Juin 1770, par lequel on voit que M. *de la Bourdonnaye-de-Boishulin* a donné ses Conclusions, comme Procureur-Syndic des Etats, lesquelles Conclusions ont été jointes à celles du Procureur-Général du Roi. GUILLAUME DES PREZ mourut le 28 Janvier 1695, & avoit épousé, par contrat passé devant les Notaires de la Jurisdiction du Bordage, le 30 Octobre 1671, Demoiselle *Renée Hersard*, Dame de la Morlays, issue de la Maison de *la Villemarquer*, fille de *René Hersard*, & de Demoiselle *Perrinne Dondel*, d'une Famille maintenue dans sa noblesse, par Arrêt du Parlement de Bretagne, le 9 Mai 1674. *Jean-François Dondel*, sacré Evêque de Dol le 16 Février 1749, étoit de cette Famille. GUILLAUME DES PREZ eut de son mariage:

IX. RENÉ-GUILLAUME DES PREZ, Seigneur de la Morlays, la Villetual, &c. né le 20 Août 1688, marié, par contrat du 20 Février 1713, passé devant *Chemin* & *Berthelot*, Notaires, à Demoiselle *Cillonne Simon*, cousine de *Pierre*

Fournier de Boisauvoyer, mort Maître-d'Hôtel de la Reine. Il a été déchargé de la taxe de francs-fiefs, par Ordonnance de M. *de Pontcarré-de-Viarmes*, Intendant de Bretagne, en date du 21 Mai 1746. De son mariage il a : — 1. GUILLAUME-FRANÇOIS DES PREZ-DE-LA-BOURDONNAIS, Chevalier, Seigneur de la Morlays & autres lieux, qui a épousé, en 17..., Dame *N... de Guillemot*, de la Maison de *Kergoff*, veuve de haut & puissant *N... de Stapleton*, de la plus haute Noblesse d'Allemagne : il n'est point resté d'enfans de ce mariage ; — 2. RENÉ-FRANÇOIS, qui suit ; — 3. LOUIS-FRANÇOIS, batisé le 25 Février 1719, ci-devant Gouverneur des Enfans de Prusse, marié à Demoiselle *N... Rollot*, fille de *N... Rollot-de-Saint-Gervais*, Caissier de la Compagnie des Indes, de laquelle sont issus deux garçons & quatre filles ; — 4. & PIERRE DES PREZ, Seigneur de la Villetual, ci-devant Garde du Roi, marié, en 17..., à Demoiselle *N... Menard*, dont des enfans.

X. RENÉ-FRANÇOIS DES PREZ-DE-LA-BOURDONNAIS, Seigneur de la Morlays & de Launay, batisé le 23 Septembre 1716, a obtenu, en sa faveur, l'Arrêt de jonction avec JEAN, IV. du nom, son bisayeul, en date du 2 Juin 1770, & a épousé, le 23 Avril 1743, Demoiselle *Anne-Renée Eon*, Dame de Clairfontaine, fille de *Jean Eon-de-Corcé*, & de *Marie-Louise Moreau de Keravré*, tante de la Dame *de Saint-Pern* & de Forsans, d'une Maison ancienne & alliée à celle *de Lorraine-Armagnac*. De ce mariage sont issus : — JEAN-FRANÇOIS DES PREZ-DE-LA-BOURDONNAIS, né le 27 Février 1744, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Chartres ; — & GUILLAUME-FRANÇOIS, qui suit.

XI. GUILLAUME-FRANÇOIS DES PREZ-DE-LA-BOURDONNAIS, Chevalier, né le 23 Mai 1745, a été reçu Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie le 16 Mars 1774, & a épousé le 14 Novembre 1768, Demoiselle *Catherine de la Ville*, fille de *Pierre de la Ville*, Officier de Milice, demeurant aux Isles de l'Amérique, & de Dame *Madelene Guibert*. De ce mariage il n'y a pas encore d'enfans.

Les armes : *d'argent, à quatre losanges de gueules en chef & quatre en pointe, & un croissant de sable en abyme*. Elles sont de tout tems, en l'Eglise paroissiale de Bohal.

Généalogie dressée sur un Extrait des Regiftres de la Chambre établie par le Roi, pour la Réformation de la Noblesse du pays & Duché de Bretagne, & sur un Extrait des Regiftres du Parlement de Rennes, le tout en bonne forme.

* PRIE : Cette Maison tire son nom de la Terre de PRIE, en Nivernois, où elle a possédé plusieurs autres grandes Terres, aussi bien que dans le Berri, entr'autres celle de Busançois, une des plus considérables de cette Province, laquelle appartient aujourd'hui à la Maison de *Boulainvilliers-Saint-Aignan*.

On trouve la Généalogie de la Maison de PRIE dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p.* 109 *& suiv.* Elle a donné un Cardinal, un Grand-Pannetier, deux Grands-Queux, un Grand-Maître des Arbalêtriers de France, & un Chevalier des Ordres du Roi ; des Capitaines de Compagnies d'Ordonnances, & autres Officiers de distinction.

La Maison de PRIE tient, par des alliances (la plupart réitérées), aux anciennes Maisons de *Bertrand-Briquebec*, de *Chauvigny*, *Sully*, *Craon*, *Parthenay-l'Archevêque*, *Boulogne*, *Châlons*, *d'Amboise-Chaumont*, *Grailly-Foix*, *Albret-Navarre*, & aux Maisons existantes de *la Tour-d'Auvergne*, *Rohan-Guemené*, *Rohan-Soubise*, *Montmorency-Laval*, *Montmorency-Luxembourg*, *la Trémoille*, *Uzès*, *Beauvilliers*, *Aumont*, *Gesvres*, *Mailly*, *Chabannes*, *Bethune*, *Rochefort-d'Aloigny*, *Choiseul*, *Beauvau*, *Alegre*, *Senneterre*, *Sainte-Maure*, *la Baume-Montrevel*, *Rouxel-Medavy*, & plusieurs autres des meilleures du Royaume.

La Maison de PRIE est connue, suivant les Grands Officiers de la Couronne, depuis GEOFFROI, Sire DE PRIE, qui fut présent, en 1178, à une donation

faite par la Comtesse *de Nevers* aux Religieuses de Notre-Dame de la Ferté-sur-l'Isseure.

PHILIPPE DE PRIE, un de ses descendans, Seigneur de Moulins en Berri, qualifié *Chevalier-Banneret*, étoit, en 1338, Sénéchal de Beaucaire & de Nismes, dignité qui n'étoit alors donnée qu'aux personnes de la plus haute naissance. Il servit le Roi PHILIPPE DE VALOIS, dans différentes expéditions, & épousa *Isabeau de Sainte-Maure*, Dame de Bellefontaine, fille de *Guillaume*, Seigneur de Sainte-Maure, & de *Jeanne de Rancon*. Il laissa, entr'autres enfans :

PHILIPPE DE PRIE, dit *le Borgne*, II. du nom, Seigneur de Moulins, Maître-d'Hôtel, en 1342, du Duc de Normandie, depuis le Roi JEAN, qui, en récompense de ses services, le fit Capitaine Souverain & Général au Bailliage de Bourges, & de 50 hommes d'armes d'une de ses Compagnies d'Ordonnance.

Son fils, JEAN, VII. du nom, qualifié *Sire* DE PRIE *& de Busançois*, Seigneur de Châteauclor, de Gargilesse & de Thesmillon, Chevalier-Banneret, fut appellé, suivant des *Mémoires* manuscrits, PAON DE PRIE, à cause de sa magnificence. Il se distingua principalement par sa fidélité envers le Roi JEAN, fait prisonnier à la bataille de Poitiers, & envers le Dauphin, Régent du Royaume, depuis Roi sous le nom de CHARLES V. Il fut un des principaux Barons du Berri, qui prirent les armes pour défendre cette Province contre l'invasion du Prince *de Galles*. Il eut de *Philippe Courault*, son épouse, entr'autres enfans :

JEAN, VIII. du nom, Chevalier, Sire DE PRIE & de Busançois, Conseiller & Chambellan du Roi, qui épousa *Isabeau de Chanac*, de laquelle il laissa : — JEAN & ANTOINE DE PRIE. L'aîné mérita, par ses services, d'être élevé à la dignité de Grand-Pannetier de France, & s'attira, par sa fidélité envers son Souverain, la haine du Roi d'Angleterre, qui confisqua la Terre de Prie, que le Roi CHARLES VII rendit depuis aux héritiers légitimes. JEAN fut tué, en 1427, d'un coup de vireton, en défendant, contre les Anglois, la grosse Tour de Bourges, dont il étoit Capitaine.

ANTOINE DE PRIE, fils puîné de JEAN VIII, qui l'avoit forcé, dans sa jeunesse, de se faire Religieux dans l'Abbaye de Déols, avoit passé depuis dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Après la mort, sans enfans, de son frere aîné, il obtint dispense de ses vœux, devint Sire de Prie & de Busançois, Seigneur de Montpoupon, de Moulins & de Thesmillon. Il fut Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES VII & du Dauphin, &, en 1431, Grand-Queux de France; prenoit la qualité de *premier Baron de Touraine ;* assista au Lit-de-Justice à Vendôme, pour la décision du procès du Duc *d'Alençon*, & y fut assis à droite sur la même ligne du haut banc des Ducs, Comtes & Pairs de France; vendit sa Seigneurie de *Prie* à *Imbert de la Platiere*, Seigneur de Bourdillon. Il ordonna, par son testament, que douze pucelles, vêtues de robes blanches de fin lin, porteroient chacune, à son enterrement, un flambeau de cire blanche du poids de deux livres. Il avoit épousé *Madelene d'Amboise*, fille de *Hugues*, Seigneur de Chaumont, & de *Jeanne Guenand*, dont, entr'autres enfans, trois garçons, rapportés ci-après, qui furent élevés aux premieres dignités. L'aîné fut

LOUIS DE PRIE, I. du nom, Chevalier, Baron de Busançois, Seigneur de Montpoupon & de Thesmillon, Conseiller & Chambellan du Roi, & aussi Grand-Queux de France. Cette charge, après sa mort, fut supprimée, & l'exercice réuni à celle de Grand-Maître de l'Hôtel du Roi. Il voulut que ses funérailles se fissent comme celles de son pere, en doublant cependant le nombre des pucelles. Il portoit, ainsi que lui, l'écu *écartelé au 1 & 4 de gueules, à trois tiercés-feuilles d'or*, qui est DE PRIE; *& au 2 & 3 d'or, à une aigle à deux têtes de sable, couronnée de gueules,* qui est DE BUSANÇOIS. Il avoit épousé *Jeanne de Salazart*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Just & de Marcilly, & de *Marie de la Trémoille*, Dame de Saint-Fargeau. Ils eurent de leur mariage :

EDME DE PRIE, Seigneur de Busançois, qui épousa 1°. *Jeanne de Beauvau*, fille de *Charles*, Seigneur de Tigny, Passavant, &c. & de *Barbe de Talange*, dont : — GABRIEL & RENÉ DE PRIE, morts sans alliance; & 2°. *Avoye de*

Chabannes, Comtesse de Dammartin, fille de *Jean*, & de *Susanne de Bourbon de-Roussillon*, dont il n'eut point d'enfans.

René de Prie, fils puîné d'Antoine, & cousin-germain, par sa mere, du Cardinal *d'Amboise*, fut grand Archidiacre de Bourges, Protonotaire Apostolique, Doyen de Saint-Hilaire de Poitiers, Abbé Commendataire de Sainte-Marie de Levroux, de Notre-Dame du Landais, du Bourg-Dieu, de la Prée-sur-Arnon, & de Lyre, successivement Evêque de Leictoure, de Limoges, de Bayeux, & enfin nommé Cardinal en Janvier 1506, appellé *le Cardinal de Bayeux*; fut un des Membres du Sacré Collége qui tinrent le Concile de Pise contre le Pape Jules II; mourut le 9 Septembre 1516, & fut enterré en son Abbaye de la Prée.

Aimar de Prie, I. du nom, troisieme fils d'Antoine, Chevalier, Seigneur de Montpoupon, de la Mothe, de Lezillé, de Thesmillon, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, Capitaine de 50 lances de ses Ordonnances, & Gouverneur du Pont Saint-Esprit, fut Grand-Maître des Arbalêtriers de France, charge qui fut supprimée après sa mort, arrivée en 1527. C'est sa postérité qui subsiste. Il avoit épousé 1°. *Claude de Choiseul-de-Traves*, & n'en eut que deux filles: — l'aînée, Renée de Prie, fut fille d'honneur de Claude de France, fille de Louis XII; & 2°. *Claude de la Baume-Montrevel*, dont:

Edme de Prie, Chevalier, Seigneur de Montpoupon, de Lezillé, Toucy, Thesmillon, la Grange-Fossegillet, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en la ville d'Auxerre & pays Auxerrois, Lieutenant-Général au Gouvernement de Touraine, Blaisois & Vendômois, & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il épousa, par contrat du 12 Septembre 1538, *Charlotte de Rochefort*, fille de *Jean*, Seigneur de Pleuvaut, & d'*Antoinette de Châteauneuf*, dont: —— 1. René, qui suit; —— 2. Edme, Seigneur de Montpoupon, un des Chambellans du Duc *d'Anjou*, depuis Henri III, qui fut marié & n'eut qu'une fille; — 3. un autre garçon, mort en 1581; — 4 & 5. & deux filles, mariées.

René de Prie, Chevalier, Baron de Toucy, Seigneur de Montpoupon, Lezillé, Thesmillon, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, homme d'armes de la Compagnie du Comte *de Villars*, & Ecuyer d'Ecurie du Roi Charles IX, épousa, le 19 Novembre 1559, *Jossine de Selles*, fille unique d'*Antoine de Selles*, Seigneur de Beuzeville, & de *Madelene de Ravenel*. Ils eurent, entr'autres enfans:

Aimar de Prie, II. du nom, Chevalier, Marquis de Toucy, Baron de Montpoupon Seigneur de Thesmillon, &c. Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & Chevalier de ses Ordres, Député, par la Noblesse du Bailliage d'Auxerre, aux Etats Généraux, en 1614. C'est en conséquence de son mariage avec *Louise de Hautemer*, fille & héritiere pour moitié de *Guillaume de Hautemer*, Chevalier, Comte de Grancey, Seigneur de Fervaques, de Plannes, &c. Maréchal de France, & Chevalier des Ordres du Roi, dit *le Maréchal de Fervaques*, que la Maison de Prie se trouve transplantée en Normandie. Elle lui porta en dot, en 1595, la Seigneurie de Plannes avec celle de Fervaques.

François de Prie, Chevalier, leur troisieme fils, le seul qui ait continué la lignée, eut, du chef de sa mere, la Baronnie de Plannes en Normandie, & épousa, le 13 Septembre 1626, *Marie Brochart*, morte le 23 Août 1651, fille de *Pierre Brochart*, Seigneur de Marigny, Maître des Requêtes, & de *Susanne Roa*, dont, entr'autres enfans:

Aimar-Antoine de Prie, Chevalier, Seigneur & Baron de Plannes, de Coquainvilliers, du Chêne & de Marigny, Maréchal de Bataille des Camps & Armées du Roi, mort, âgé de 84 ans, le 11 Août 1714, & inhumé dans le Choeur de l'Eglise paroissiale de Saint-Sulpice de Plannes, Diocèse de Lisieux. Il avoit épousé, le 5 Mai 1667, *Jacqueline de Serres*, inhumée, le 11 Février 1688, dans l'Eglise de Coquainvilliers, fille de *Jean de Serres*, Seigneur de Coquainvilliers, &c. & de *Cécile de Ruault*, de laquelle il eut, entr'autres en-

fans : — LOUIS, qui suit ; — & FRANÇOIS-LOUIS-LÉONARD, rapporté après son aîné.

LOUIS DE PRIE, II. du nom, Chevalier, Baron, puis Marquis de Plannes, dit *le Marquis de Prie*, né le 9 Mars 1673, Colonel d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Brigadier des Armées du Roi, son Ambassadeur auprès du Roi de Sardaigne, l'un des Seigneurs attachés à l'éducation de feu Sa Majesté, Gouverneur de Bourbon-Lancy, obtint, par Lettres du mois de Février 1724, l'érection de sa Seigneurie de *Plannes*, avec union de celle de *Courbépine*, qui en est tout proche, en *Marquisat*; fut reçu Chevalier des Ordres le 3 Juin suivant; & pourvu, en 1725, de la charge de Lieutenant-Général du Bas-Languedoc. Il avoit eu, conjointement avec la Duchesse *de la Ferté*, sa cousine, l'honneur de tenir sur les fonts de Batême le feu Roi LOUIS XV; & mourut au Château de Versailles, où il avoit son logement, le 8 Mai 1751, âgé de 78 ans. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 27 Décembre 1713, *Agnès Berthelot*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Pléneuf, Directeur-Général de l'Artillerie de France, & d'*Anne Rioult de Douilly*. Elle fut Dame du Palais de feu la Reine en 1725, & mourut le 7 Octobre 1727, au Château de Courbépine, âgée de 29 ans. Il épousa, 2°. le 9 Juin 1744, *Anne de Biaudos*, fille de *Jean*, Marquis de Casteja, Gouverneur de Toul, morte sans enfans. Il a eu du premier lit : — LOUIS DE PRIE, né à Paris le 23 Février 1720, tenu sur les fonts de Batême par le feu Roi LOUIS XV, & feu la Duchesse *de Ventadour*, au Château des Thuileries, le 3 Juin suivant, mort en 1730; — & MARIE-VICTOIRE DE PRIE, née à Turin le 29 Novembre 1717, tenue sur les fonts de Batême par le Roi de Sardaigne & *Madame Royale*, le 15 Mars 1718, mariée, le 21 Décembre 1732, à *Louis-Charles d'Hostun-Tallard*, dit *le Duc d'Hostun*, Colonel d'Infanterie d'un Régiment de son nom, & morte en 1739, sans laisser d'enfans, ceux qu'elle avoit eus de son mari étant morts avant elle.

FRANÇOIS-LOUIS-LÉONARD, dit *le Comte* DE PRIE, Chevalier, Marquis de de Plannes & de Courbépine, après son frere, Seigneur Haut-Justicier de Chaussée en Normandie, & de Thesmillon en Bourgogne, Seigneur & Patron de Coquainvilliers, du Chêne & de Lessart en Normandie (fils puîné d'AIMAR-ANTOINE, & de *Jacqueline de Serres*), ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Ruffec, Chevalier de Justice des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel, & de Saint-Lazare de Jérusalem, mort dans ses Terres en Normandie, le 9 Novembre 1772, dans la 90ᵉ année de son âge, avoit épousé, le 27 Septembre 1731, *Marie-Madelene-Geneviève Loquet-de-Tolleville*, dont :

LOUIS, III. du nom, Chevalier, dit *le Comte* DE PRIE, né le 25 Février 1734, Gouverneur de Bourbon-Lancy, ancien Colonel aux Grenadiers de France, Commandeur-Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Michel de Baviere. Il a épousé, 1°. le 24 Novembre 1754, *Louise-Camille-Victoire de Villette*, fille de *Pierre-Charles de Villette*, Ecuyer, Seigneur du Plessis-Longueau, de Bazicourt, d'Houdancourt, de Saron, du Portail, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, Commandeur-Trésorier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Trésorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Thérese-Charlotte Cordier-de-Launay*; & 2°. *Madelene de Mauville & Ward*, veuve du Lord *Guillaume Schirley*, Gouverneur-Général de l'Isle de Bahama en Amérique, Colonel d'un Régiment de son nom, & Lieutenant-Général des Armées d'Angleterre. Elle est morte à Paris le 6 Septembre 1774, dans la 41ᵉ année de son âge.

Les armes de la Maison de PRIE sont : *de gueules, à trois tierces-feuilles d'or*, 2 & 1. Devise : NON DEGENER ORTU. Extrait en partie du *Mercure de France* du mois de Mars 1755, & des Grands Officiers de la Couronne.

PRIULI, PRIOLI ou PRIOLO : Famille illustre de Venise, qui a donné deux Doges à la République dans le XVIᵉ siécle.

LAURENT PRIULI en fut élu Doge en 1554, & eut pour successeur, quatre ans après, JÉRÔME PRIULI, son frere, mort en 1567.

Louis Priuli, un de leurs parens, fut, dans le même siecle, intime ami du Cardinal *Polus*, & son attachement fut si grand, qu'il refusa la Pourpre sacrée qui lui étoit offerte par le Pape Jules III, ne pouvant se résoudre de quitter un seul moment son cher ami le Cardinal *Polus*, qui, l'an 1558, lui laissa, en mourant, tous ses biens.

Antoine Priuli, neveu des deux Doges, passa fort jeune en France, sous le regne de Henri II, avec un Ambassadeur de la République, de la Famille de *Loredano*, son oncle maternel. Y étant devenu amoureux de la fille d'un Gentilhomme de Saintonge, qui étoit à Paris, il l'épousa & la mena à Venise. La République & ses parens parlerent de faire casser ce mariage; mais l'Ambassadeur avoit signé au contrat, & le Sénat de Venise se contenta de prononcer, par un Décret de 1554, qu'Antoine & sa postérité seroient exclus de toutes les charges de la République, ce qui l'obligea de revenir, avec ses meilleurs effets, s'établir dans la Province de sa femme, à Saint-Jean d'Angely.

Marc Prioli, l'aîné de ses enfans, fut pere de — Julien Prioli, qui se ruina par les dépenses qu'il fit à la guerre, étant premier Officier au Régiment de la Force. Il fut marié quatre fois, & eut, de son dernier mariage,

Benjamin Priolo, I. du nom, né le 1 Janvier 1602, qui servit sous M. *de Rohan*, dont il fut le confident intime, & fut employé en diverses négociations. Etant venu à Paris dans le dessein de s'y établir, il suivit le parti du Prince *de Condé*, dans les mouvemens de 1652; fut chargé, en 1667, par M. *de Lionne*, Ministre d'Etat pour les Affaires Etrangeres, d'aller à Venise pour une affaire secrete; mais il mourut d'apoplexie en route, dans la maison Archiépiscopale de Lyon; & fut enterré dans la Cathédrale, où l'on mit une épitaphe qu'on avoit trouvée parmi ses papiers. Il est Auteur d'une Histoire de France, depuis la mort de Louis XIII jusqu'en 1664, qu'il dédia au Doge & au Sénat de Venise, qui le récompenserent, même avant l'impression de l'Ouvrage, par des Lettres-Patentes expédiées en 1660, sous le Doge *Dominique Contarini*, dans lesquelles la République le reconnoissoit pour *noble Vénitien*, & le créoit *Chevalier de Saint-Marc*. Il avoit épousé, en 1638, *Elisabeth Micheli*, de la Maison de *Micheli* de Lucques & de Venise, qui a donné des Doges, & en eut deux garçons, dont nous parlerons ci-après, & cinq filles, dont deux Religieuses à la Visitation de Montpellier; une autre à la Visitation de Chaillot, où elle fut choisie, en 1692, par Louis XIV, pour relever Madame *de Brinon* à Saint-Cyr, & y rétablir la Regle que l'on y suit aujourd'hui. Elle s'acquitta de cette commission avec tant de succès, qu'elle gagna l'estime & la confiance du Roi, au point que ce Prince prenoit plaisir à conférer avec elle pendant des heures entieres, & qu'il voulut l'engager de rester à Saint-Cyr; mais elle lui demanda la permission de retourner à la Visitation de Chaillot, pour suivre la Regle qu'elle avoit embrassée. La Reine d'Angleterre & Madame *de Maintenon*, la comblerent aussi de bontés. La Famille conserve plusieurs de leurs Lettres en original.

La quatrieme fille de Benjamin entra chez la Maréchale *de Noailles*; & la cinquieme, chez la Maréchale *d'Humieres*, où elles resterent jusqu'à leur mort, en qualité de *Demoiselles de Compagnie*.

Charles Priolo, fils puîné de Benjamin, ne fut point marié; servit dans les Gardes-du-Corps, en devint Exempt sur la fin du dernier siecle; & fut fait Chevalier de Saint-Louis.

L'aîné, Barthelemi-François Priolo, servit dans les Gendarmes de la Garde, dont le Maréchal *d'Albret* étoit alors Capitaine-Lieutenant. Il en fut tiré par M. *Colbert*, qui lui donna la direction des Fermes de Châlons, pour le mettre à portée de soutenir sa Famille. Il s'est marié en Champagne, & est mort en 1709, à Abbeville, laissant deux fils, sçavoir: — René, Chanoine de la Cathédrale d'Amiens; — & Benjamin, qui suit.

Benjamin Priolo, II. du nom, a succédé à son pere dans la charge de Directeur, qu'il a conservée jusqu'en 1748, qu'il s'en est démis en faveur de son fils, & est mort en 1755, laissant: — Benjamin, qui suit; — & trois filles, l'une, Carmélite à Moulins; & les deux autres, non mariées.

Benjamin Priolo, III. du nom, Directeur des Fermes de Moulins en Bourbonnois, après son pere, a épousé, vers 1757, une fille de M. *Senix*, dont un fils, tenu sur les fonts de Batême par S. A. S. M. le Prince *de Condé*, qui a bien voulu en être le parrein, en considération de l'ancien attachement de cette Famille à son illustre Maison.

Cette Famille fut naturalisée Françoise sous Charles IX, & embrassa entierement le Calvinisme sous Henri IV. Elle a même eu quelques Ministres de la Religion P. R.; mais le célebre Benjamin Priolo, I. du nom, mentionné cidevant, conféra souvent à Lyon avec le Cardinal *François Barberin*, qui le convainquit si bien de la fausseté de sa Religion, que lui, sa femme, ses enfans & ses domestiques l'abjurerent, & reçurent la Communion des mains de cette Eminence. Voyez *Moréri*, édition de 1759, d'où nous avons extrait cet abregé généalogique.

* PROISY: Noblesse, une des plus anciennes de la Picardie, qui a possédé, pendant plus de 500 ans, au Diocèse de Laon, près de la ville de Guise, la Terre de *Proisy*, dont elle tire son nom.

Elle est sortie de cette Famille par la branche de la Bove, tombée en quenouille dans la personne de Françoise de Proisy, héritiere, qui en porta les biens à *Denis d'Aubourg*, son mari, Marquis de Villambray, comme on le verra ci-après.

Outre la branche de la Bove, elle a formé encore celles de Marfontaine & de Neuville, de Morgny & d'Eppe. Les trois dernieres branches ont fait leurs preuves en 1670, pardevant M. *de Machault*, Intendant de Soissons, ainsi qu'il est constaté par l'inventaire de ses titres, vérifié & signé par le Juge d'armes de France en 1764, dans lequel elle a la qualité de *Chevalier*, sur chaque degré, depuis plusieurs siécles. Ces preuves ont encore été renouvellées, en 1773, par M. *d'Hozier*, lors de l'entrée d'une Demoiselle de Proisy à Saint Cyr; & celles du fils du Baron *d'Eppe* ont aussi été faites devant M. *de Gevigney*, Généalogiste de LL. A. R. Monsieur, & M. le Comte d'Artois, pour son entrée aux Pages, suivant son certificat du 19 Janvier 1774.

Cette Maison a donné plusieurs Gouverneurs de Villes & Places fortes, un Grand-Bailli de Vermandois, un de Tournay & Gouverneur du pays de Tournaisis, un Chambellan du Roi, deux Gentilshommes de sa Chambre, un Chevalier de Malte en 1521, & trois Chevaliers de l'Ordre du Roi.

I. Lambert de Proisy, Seigneur dudit lieu, qualifié *Miles*, Chevalier, fut présent, avec plusieurs Gentilshommes, à une Charte de l'Abbaye d'Honnecourt, près Cambray, de l'an 1169, concernant la vente d'une prairie aux Moines de cette Abbaye, par *Vautier de Isca*. Cette Charte se trouve dans *Carpentier*, *Tome I*, *p.* 84, aux preuves de l'Histoire de Cambray. Il eut pour enfans: — 1. Vautier de Proisy, connu par une autre Charte de la même Abbaye. Il fit, avec *Béatrix*, sa femme, une donation à l'Abbaye de Boheries, près Guise, l'an 1197, du consentement de ses enfans: — Clérambault, Vion, Agnès & Marguerite. Cet acte est en latin; — 2. & Anselme, qui suit.

II. Anselme de Proisy donna au même Monastere, en 1221, du consentement de *Jeanne de Lihu*, son épouse, 170 livres en argent & trois mencaudées de terre. Il en est parlé dans *Carpentier*. Ses enfans furent: — 1. Claude, qui suit; — 2. Anselme, mort jeune; — 3, & Herbert, Doyen de Saint-Gery de Cambray.

III. Claude de Proisy, I. du nom, Seigneur de Proisy, épousa, en 1250, *Dode de Campremy*, & en eut: — Claude, qui suit; — & Marguerite, Abbesse de Lisy, Diocèse de Laon, comme il a été constaté par une visite que fit en cette Eglise feu M. *d'Estrées*, Evêque de Laon, où l'on trouva sa tombe avec l'inscription suivante: *Cy gist l'Abbesse de Lisy*, Marguerite, *jàdis Dame* de Proisy, *qui trépassa l'an de grace* 1390. *Priés Dieu pour le repos de son ame.*

IV. Claude de Proisy, II. du nom, Seigneur de Proisy, épousa, en 1280, *N... de Cressonsart*, dont vint:

V. Gilles, Seigneur de Proisy, qui fut témoin d'une donation faite par *Guillaume de Vignacourt*, à l'Eglise du Mont-Saint-Martin en 1338. Il y est qualifié *Miles* (Chevalier), ainsi qu'il conste par une Charte de cette Abbaye, rapportée dans *Carpentier*, aux Preuves de Cambray. Il avoit épousé, en 1312, *N... de Runsville*, & en eut:

VI. Guillaume, Seigneur de Proisy & de Liez, qui se maria, en 1347, à *N... d'Aix* ou *Daize*, ainsi qu'il se voit dans l'Histoire de Béthune, par *du Chesne*. Il vivoit encore en 1370. Leurs enfans furent: — Bernard, Sire de Proisy, qui donna le dénombrement de sa Terre au Duché de Guise le 10 Février 1394, mort sans postérité; — & Jean, qui suit.

VII. Jean, I. du nom, Seigneur de Proisy, fait Chevalier, servoit, avec sa Compagnie, sous *Hue de Châtillon*, Grand-Maître des Arbalêtriers de France, suivant la revue qui en fut faite à Térouane le 1 Mai 1372. Il avoit épousé *N... de Brétigny*, dont: — 1. Jean, qui suit; — 2. Gilles, Seigneur de Mameville, marié, en 1438, à *Colaye de Mailly*, fille de *Robert de Mailly*, Seigneur de Combligneuil, &c. & d'*Isabelle du Bos*, fille de *Jacques*, dit *de Galois* (*P. Anselme, Tome I, p. 659*); — 3. & Jeanne, mariée, vers 1400, à *Jean-Creton d'Estourmel*. Ils firent l'un & l'autre beaucoup de biens à l'Abbaye de Saint-Aubert, comme il conste par les Archives de cette Abbaye, rapportées dans *Carpentier*.

VIII. Jean, II. du nom, Seigneur de Proisy & du Sourt, Chevalier, Gouverneur de la ville de Guise pour le Roi Charles VII, la défendit contre le Roi d'Angleterre & le Duc *de Bourgogne*, qui en firent le siége en 1422; capitula en 1423, & ne la rendit qu'en 1424; ce qui est rapporté par *Monstrelet*, au *Vol.* 2 de ses Chroniques. *Hemerez*, dans son *Augusta Viromandorum*, qualifie Jean de Proisy *vir strenuus*; & le P. *Daniel*, en parlant du siége de Guise, rapporte que cette Ville fut défendue, avec beaucoup de valeur, par le Seigneur de Proisy, & qu'à cause de ses bons services, le Roi le fit son Bailli & Gouverneur de Tournay, & du pays de Tournaisis. Jean de Proisy acheta, en 1437, les Terres de la Capelle & de la Flamengrie, de *Jeanne de Rochefort*, veuve de *Jean*, Sire *d'Estimoit*, & donna sa procuration, le 16 Mai 1437, pour faire sa foi & hommage à l'Abbé de Saint-Denis. Il avoit épousé *N... de Candac*, d'une Maison du Boulonnois, dont vinrent: — Jean de Proisy, III. du nom, qui donna son dénombrement au Duché de Guise, & mourut sans postérité, après avoir laissé, en 1466, tous ses biens à Léon de Proisy, son neveu, mentionné au degré X; — & Clérambault, qui suit.

IX. Clérambault de Proisy, dit *le Chevalier de Proisy*, épousa *Anne de Loyancourt*, dont: — 1. Léon, qui suit; — 2. Jeanne, mariée, vers l'an 1460, à *Jean Blondel*, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mancicourt, Prévôt de Cambray; — 3. & Anne, femme de *Jean de la Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Bousies, dont il est parlé dans *Carpentier*.

X. Léon de Proisy, Chevalier, Seigneur dudit lieu & du Sourt, donataire, comme on l'a dit, de Jean de Proisy, III. du nom, son oncle, fit son dénombrement de la Terre de Proisy au Duché de Guise, le 9 Juin 1468. Il avoit épousé, en 1450, *Anne de Lannoy*, fille de *Baudouin de Lannoy*, dit *le Begue*, I. du nom, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur de Lille, dont le pere fut Vice-Roi de Naples. Leurs enfans furent: — 1. Louis, qui suit; — 2. Simon, troisieme Chanoine de Tournay, Protonotaire Apostolique, qui obtint du Pape Pie II, l'Abbaye de Cisouing, au Diocèse de Tournay, dont il jouit pendant environ 23 ans, & mourut le 4 Octobre 1482. Voyez *Gallia Christiana*.

3. Jean de Proisy, IV. du nom, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Bailli de Tournay, Mortain & Saint-Martin, qui acquit de *Robert de la Marck-de-Bouillon*, suivant un compte du Domaine de Béthune de l'an 1489, la Terre & Baronnie de la Bove, près de Laon. Il avoit épousé *Françoise de Dinan*, Duchesse de Châteaubriant, fille de *Jacques de Dinan*, Grand-Bouteiller

de France, & de *Catherine de Rohan*. Elle étoit veuve, en premieres noces, de *Gilles de Bretagne*; & en secondes, de *Gui* XIII, dit XIV du nom, Comte *de Laval*. Elle fit, par son testament, différens legs à Jean de Proisy, son troisieme mari, qui n'en ayant pas eu d'enfans, fit donation de tous ses biens, en 1524, à Louis de Proisy, son neveu, ainsi que de la Baronnie de la Bove. Ce Jean de Proisy fut tué, la même année, à la bataille de Pavie, servant sous la Cornette du Roi François I. Sa femme mourut le 1 Janvier 1499, âgée de 63 ans; — 4. & Jacqueline, femme de *N... de la Chapelle*, d'une des bonnes Maisons de Bretagne.

XI. Louis de Proisy, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Proisy & du Sourt, Gentilhomme de la Maison du Roi, fut, en récompense des services qu'il avoit rendus à Charles VIII, & qu'il rendoit à Louis XII, fait Gouverneur de la ville & Château de Mortagne, par Lettres-Patentes données à Senlis le 18 Juin 1498, ensuite Bailli & Gouverneur de Tournay, & du pays de Tournaisis, par d'autres Lettres, données à Blois le 17 Mai 1500, signées du Roi, & sur lesquelles est écrit le serment de fidélité qu'il prêta au Parlement le 24 du même mois. Le 3 Juin suivant, la ville de Mortagne ayant été assiégée par le Duc *de Bourgogne* & l'Armée Impériale, il y signala sa valeur pendant trois mois que dura le siége de cette place, qu'il ne rendit que par ordre du Roi, & après un traité honorable, conclu avec le Marquis *d'Arschot*, le 5, & confirmé le 18 Septembre 1521, par le Seigneur *de Croy*. Les services importans qu'il rendit au Roi, lui valurent la perte & la confiscation des biens qu'il avoit en Flandres & dans le Hainaut, & dont le Duc *de Bourgogne* gratifia *Baudouin de Lannoy*, son Chambellan, par Lettres-Patentes données à Hesdin le 15 Janvier 1522. Il avoit épousé *Guillemette de Saint-Simon*, dite *de Loches*, avec laquelle il acquit la Terre de la Plénoy en Thiérache, le 21 Mai 1492, pour faire le remploi de sa dot. Leurs enfans furent: — 1. Antoine, Seigneur de Proisy, marié à *N... de Grandmont*, dont une fille unique, — Madelene de Proisy, morte jeune; — 2. Nicolas, Chanoine de l'Eglise de Laon, héritier des biens de Madelene, sa niéce, dont il fit donation à Louis, son frere. Il y a une autre donation faite aux Dames de Montreuil-sous-Laon, le 22 Décembre 1530, de 20 jalois de bled, à prendre sur sa Terre du Sourt; & une troisieme donation faite à Ribemont, le 4 Mai 1539, par le même Nicolas audit Louis, du consentement d'Isambert de Proisy, son autre frere; — 3. Louis, qui suit; — 4. Philippe, Chevalier de Malte, où il mourut en 1529. Il y a un partage, devant Notaires, entre Louis & ce Philippe de Proisy, qui constate sa pension, sur l'abandon qu'il fit de ses biens à Louis, son frere, le 23 Mai 1529; — 5. Isambert, Seigneur de Monceaux-sur-Oise, de la Plénoy, Rosigny, Liesse & Marchais, près de Laon, qui céda sa part des autres biens à Louis, son frere, pour la Terre de la Plénoy, le 5 Novembre 1535; & vendit à *Christophe de Visme*, & à *Madelene de Luxembourg*, son épouse, la Seigneurie du Sourt, le 30 Novembre 1550: il mourut sans postérité; — 6. & Yolinne, mariée à *Henri de Crécy*, Seigneur de Bligny en Hainaut. Une de ses filles fut reçue Chanoinesse de Mons le 11 Mars 1528.

XII. Louis de Proisy, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Proisy, Baron de la Bove, Rosigny, Marchais & Liesse, l'un des 100 Gentilshommes mentionnés dans l'Arrêt du Parlement du 2 Mai 1566, Gouverneur de Guise, Chevalier de l'Ordre du Roi, donna ses dénombremens pour ses Terres de Marchais & de Liesse, en Janvier 1538, à *Antoine de Cuvilliers-Hennin-Liétard*, Seigneur Châtelain d'Eppe; & un autre dénombrement à l'Abbé de Saint-Denis, pour ses Terres de la Capelle & de la Flamengrie le 26 Juin 1551. Il testa en Novembre 1560, & avoit épousé, en 1526, *Claude de Despence*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *N... des Ursins*. De ce mariage vinrent: — 1. François, qui suit; — 2. Jean, Chevalier, Seigneur de Neuville, la Capelle & la Flamengrie en Laonois, mort sans postérité; — 3. Claude, Chevalier, Seigneur de Morgny, auteur de cette branche, rapportée ci-après; — 4.

& Jacqueline, mariée 1°. à *Nicolas de Bohan*, Baron de Nanteuil; & 2°. en 1551, à *Jean de Poix*.

XIII. François de Proisy, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Baron de la Bove, Grand-Bailli de Vermandois, par Provisions du 2 Mai 1571, & Chevalier de l'Ordre du Roi sous Charles IX, suivant son Brevet, adressé au Seigneur *de Longueval*, qui lui donna le Collier de cet Ordre, transigea, le 8 Novembre 1571, avec Jean & Claude de Proisy, ses freres, sur le testament fait par Louis de Proisy, leur pere; donna son dénombrement au Roi pour sa Baronnie de la Bove, le 1 Décembre 1563, & en fit un autre au Duché de Guise pour sa Terre de Proisy, le 20 Septembre 1574. Il avoit épousé, 1°. le 26 Avril 1553, *Anne de Bossut*, Dame de Longueval, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Longueval, Gouverneur de Champagne & de Brie, Sous-Intendant des Finances, qui fit bâtir le Château de Marchais; & 2°. *Marguerite de Beaumont*, Dame de Marsontaine. Du premier lit il eut: — 1. Louis, qui suit; — 2 & 3. Anne & Claude, Religieuses; — 4. autre Claude, mariée, en 1583, à *Jacques de Châtillon*, descendant de *Gaucher de Châtillon*, Amiral de France, & de *Marie de Renty*; — 5. Marie, femme de *Louis de Mazancourt*; — 6. & Madelene, mariée, 1°. en 1618, à *Claude Hurault*, Comte de Cheverny, mort en 1630, & 2°. à *Gaspard de Verdelet*, Seigneur de Villiers-Saint-Georges; & du second lit: — 7. Robert, mort sans postérité; — 8. Jean, dont la postérité sera rapportée ci-après; — 9 & 10. Marthe & Anne, mortes filles; — 11. Anne-Marie, femme de *Jérôme Cauchon*, Marquis de Somievre; — 12. & Nicole-Françoise, mariée, en 1667, à *François-Louis de Hallencourt*, Marquis de Dromenil, dont sont issus: — *Emmanuel-Joseph de Hallencourt*, Marquis de Dromenil; — & *Charles-François de Hallencourt*, Evêque d'Autun, puis de Verdun, mort en 1754. Cette postérité est constatée par un acte de bail noble, pour ces enfans du second lit, du 3 Juin 1588.

XIV. Louis de Proisy, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Proisy, Baron de la Bove, Monchalon, Bouconville, Biévres, Orcheval, Neuville, Ouche, Jumigny, Vassogne, Choumisy, Morgny, &c. épousa *Louise le Gris*, d'une Famille noble de Normandie, morte le 16 Novembre 1636, dont est issu:

XV. Louis de Proisy, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Proisy, Baron de la Bove, qui épousa *Marie le Danois*, laquelle se remaria, en 1631, à *Louis de Fouilleuse*, Marquis de Flavacourt. Du premier lit elle ne laissa, pour héritiere de cette branche, qu'une fille,

XVI. Françoise de Proisy, Dame de Proisy, la Bove, &c. qu'elle porta à *Denis d'Aubourg*, Marquis de Villambray, son mari, dont le fils, — *Augustin d'Aubourg*, vendit la Terre de Proisy, en 1681, à *Joseph de Ximenès*, pour la somme de 140 mille livres, dont jouit actuellement le Sieur *de Tarteron*, Seigneur de Montier, par son mariage avec Mademoiselle *de Ximenès*, après avoir été possédée par la Maison de Proisy depuis un tems immémorial.

La Terre de la Bove & ses dépendances a été aussi vendue, en 1719, par *François-Augustin d'Aubourg*, fils d'*Augustin*, à *Gaspard-Hyacinthe de Caze*, Trésorier général des Postes, pour la somme de 500 mille livres, & 6000 liv. de pot-de-vin; lequel *François-Augustin d'Aubourg* n'a laissé, pour unique héritiere, que — *Madelene d'Aubourg*, mariée, en 1756, à *Thomas-Exuper de Mirmont*, Baron de Montaigu, Seigneur de Coucy-lès-Eppe, dont elle n'a point d'enfans.

Seigneurs de Neuville, Marquis de Marfontaine.

XIV. Jean de Proisy, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Neuville, fils puîné de François, & de *Marguerite de Beaumont*, sa seconde femme, fut Marquis de Marfontaine, par donation de sa mere du 9 Septembre 1624, insinuée à Laon. Il épousa, en 1626, *Guillemette d'Anglebellemer-de-Fustemberg*, fille du Marquis *de Lagny*, dont: — Emmanuel, qui suit; — & Claude de Proisy, mort sans avoir été marié.

XV. Emmanuel de Proisy, Chevalier, Seigneur de Marfontaine, la Capelle,

la Flamengrie, Neuville, &c. épousa, en 1678, *Louise-Césarine de Conflans*, fille de *Christophe de Conflans*, Comte de Visilly & de Bouleuse, & petite-fille de *Jacques de Châtillon*, & de CLAUDE DE PROISY. Il en eut, pour fille & unique héritiere,

XVI. MADELENE-ANNE-LOUISE-FRANÇOISE DE PROISY, mariée, en 1699, à *Emmanuel-Joseph de Hallencourt*, Marquis de Dromenil, son cousin-germain, fils de *François-Louis*, & de NICOLE-FRANÇOISE DE PROISY, dont sont issus: — 1. *Jean de Hallencourt*, Comte de Dromenil, Capitaine de Gendarmerie, qui a épousé *N... de Boulogne*, de laquelle il a eu deux filles. — L'aînée, mariée au Marquis *de Noailles*, Ambassadeur de France en Hollande, & aujourd'hui en Angleterre, qui a un fils; — la seconde, morte en Octobre 1770, avoit épousé le Marquis *de Belsunce*, Colonel de Dragons du Régiment de son nom, dont elle a laissé un fils unique; — 2. & *N... de Hallencourt-de-Dromenil*, tante de la Marquise *de Noailles*, femme de *N... de Brulart*, Marquis de Genlis, dont sont issus le Marquis *de Genlis*, sans enfans, & le Comte *de Genlis*, qui a deux filles. Ainsi dans les Maisons de *Noailles* & de *Belsunce*, sont passés les biens des branches de PROISY-NEUVILLE & PROISY-MARFONTAINE.

Branche des Seigneurs de MORGNY, sortie des anciens Seigneurs de PROISY.

XIII. CLAUDE DE PROISY, Chevalier, Seigneur de Morgny, troisieme fils de LOUIS, II. du nom, & de *Claude de Despence*, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi. Il transigea sur partage, le dernier jour de Mars 1574, avec *Nicolas de Bohan* & JACQUELINE DE PROISY, sa femme, sœur dudit CLAUDE; & avoit épousé, en 1557, au Comté de Saint-Paul en Artois, *Marie d'Amiens*, dont:

XIV. JEAN DE PROISY, VI. du nom, Chevalier, Seigneur de Morgny, d'Aubigny & Saint-Jean, qui reçut les dénombrement & foi-hommage du Duc *de Lorraine*, pour les Terres de Liesse & de Marchais, relevans de la Baronnie d'Eppe le 24 Mars 1600. Il avoit épousé, par contrat passé à Sedan le 14 Juillet 1586, *Marie de Balainne*, fille de *Jacques*, & de *Madelene de Cuvilliers-Hennin-Liétard*. Elle lui apporta en dot la Baronnie d'Eppe & la Terre de Vélud, & eut pour enfans: — 1. DAVID, qui suit; — 2. DANIEL, qui acheta la Terre de Saint-Jean en 1596, mort sans postérité; — 3. HENRI, auteur de la branche des Barons d'Eppe, rapportée ci-après; — 4. ELISABETH, mariée, en 1618, à *Antoine de Fay*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu; — 5. & MARIE, alliée, en 1620, à *David de Bievres*, à qui elle porta la Terre de Vélud.

XV. DAVID DE PROISY, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Morgny, Aubigny, &c. partagea la succession de ses pere & mere, avec ses freres & sœurs, au mois de Décembre 1618, & avoit épousé, le 13 Mars 1609, *Marie de Balainne*, sa cousine-germaine, de laquelle il eut:

XVI. JEAN DE PROISY, VII. du nom, Chevalier, Seigneur de Morgny, Capitaine de Chevaux-Légers, & un des Gentilshommes de la Maison du Roi, par Brevet du 12 Avril 1661. Il épousa, 1°. le 27 Avril 1648, *Marguerite de Loubes-de-la-Gadouine*, en Poitou; 2°. *Marguerite de Pinchon-de-la-Chapelle*, morte sans enfans; & 3°. par contrat passé à Metz le 7 Novembre 1678, *Judith d'Aumalle*. Du premier lit il eut: — 1. N... DE PROISY, mariée à *N... de la Miliere*, en Poitou; & du troisieme: — 2. PHILIPPE, mort sans alliance; — 3. DAVID, qui suit; — 4. PAUL, mort dans la Marine à Saint-Domingue, sans avoir été marié; — 5. CHARLES, mort aussi dans la Marine, sans postérité; — 6. ETIENNE, qui passa en Angleterre, & dont on ignore s'il a eu postérité; — 7. MADELENE, mariée à *N... du Clos*; — 8. ELISABETH, femme de *N... de la Salle*, Seigneur de Rilly en Champagne; — 9. & LOUISE DE PROISY, qui, après avoir fait donation de son bien, en 1693, à LOUIS-FRANÇOIS, son neveu, se fit Religieuse à l'Abbaye de l'Etanche en Lorraine.

XVII. DAVID DE PROISY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Morgny, Gondreville & Saint-Jean, épousa, le 16 Août 1678, *Marie-Thérese de Rocquemont*, fille de *Pierre de Rocquemont*, Chevalier, Seigneur de Brison, Ecuyer ordinaire

du Roi, de la Maison de *Marseille*, dont: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, donataire de LOUISE DE PROISY, sa tante, qui servit avec distinction dans la Marine, & fut tué par un taureau furieux; — 2. HENRI, mort dans la Marine, sans alliance; — 3. ALPHONSE, qui suit; — 4. JOSEPH, tué dans un combat à Rio-Janeiro, servant dans la Marine; — 5. ALEXANDRE, aussi tué, dans la Marine, à Vigo en Espagne; — 6. MARIE-CATHERINE, élevée à Saint-Cyr du tems de Madame *de Maintenon*, morte fille, à Saint-Erme près de Laon, en 1763; — 7. MARIE-MADELENE, mariée à *Philippe d'Aubery*, Seigneur des Epoisses, morte sans postérité; — 8. MARGUERITE, morte à Saint-Erme, sans alliance; — 9. & LOUISE-MARIANNE DE PROISY, morte Religieuse à Saint-Cyr, où elle avoit été élevée.

XVIII. ALPHONSE DE PROISY, Chevalier, Seigneur de Brison, Officier dans la Marine, avec une pension du Roi, s'est établi à Brest, où il a épousé 1°. *Jeanne du Héron*; & 2°. le 3 Août 1728, *Marie-Louise Ausnac*. Du premier lit est issu: — 1. VINCENT-JOSEPH-MARIE, qui suit; & du second sont sortis: — 2. VINCENT-RENÉ, appellé *le Chevalier* DE PROISY, Commissaire de la Marine, employé au Cap, marié en 1773, sans enfans; — 3. & JOSEPH-JEAN-BATISTE, Chanoine de l'Eglise de Laon, Docteur de Sorbonne en 1772, Vicaire-Général de Laon la même année.

XIX. VINCENT-JOSEPH-MARIE DE PROISY, Chevalier, Seigneur de Brison, sert dans la Marine depuis 1745, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1763, & Capitaine de Vaisseaux du Roi en 1772. Il a épousé, en 1758, *Pélagie de Goyon*, morte en Août 1774, laissant: — 1. CHARLES DE PROISY, Chevalier, né à Brest en 1763; — 2. PÉLAGIE; — 3. ANNE-VINCENTE, entrée à Saint-Cyr en 1773; — 4. & ADÉLAÏDE, morte en 1772.

Branche des Barons d'EPPE, Vicomtes d'AMIFONTAINE, &c.

XV. HENRI DE PROISY, Chevalier, Seigneur Baron d'Eppe, Aubigny & Saint-Jean, troisieme fils de JEAN, VI. du nom, & de *Madelene de Balainne*, eut, dans le partage des biens de son pere, la Baronnie d'Eppe, & les Seigneuries d'Aubigny & de Vélud. Il épousa, en 1620, *Antoinette de Dompierre*, fille d'*Anne de Dompierre*, Chevalier, Maître-d'Hôtel du Roi, & d'*Anne de Hénault*, dont: — DAVID, qui suit; — & MARIE, alliée, en 1645, à *Pierre de Bouillon*, Seigneur de la Sondiere.

XVI. DAVID DE PROISY, I. du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur Baron d'Eppe, reçut les foi & hommage de LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé, pour ses Terres de Liesse & de Marchais, relevans de la Baronnie d'Eppe, & ce Prince fit frapper une très-belle Médaille, qu'il lui donna pour droit de Chambellage, & le traita avec beaucoup de distinction dans son dénombrement du 18 Octobre 1652. Il épousa, en 1651, *Madelene de la Barge*, fille de *Jacob de la Barge*, Chevalier, Seigneur des Champaux, & de *Louise de Lenharée*, qui, pour cause de Religion, passerent, avec plusieurs Seigneurs de la Province, en Irlande. Leurs enfans furent: — 1. DAVID, qui suit; — 2. CHARLES, Chevalier, Seigneur d'Aubigny, Chevalier de Saint-Louis, Commandant d'un Bataillon de Royal-Artillerie, mort à Perpignan, sans postérité, en 1721; — 3. ELISABETH, mariée, le 8 Juillet 1679, à *Abraham de la Treuché*, Seigneur de Savigny, Capitaine dans Royal-Artillerie; — 4. & JUDITH-MADELENE, mariée à *Abraham de Gondaillier*, Chevalier, Seigneur de Tugny, en 1690, Colonel de Cavalerie à Dublin, morte sans postérité.

XVII. DAVID DE PROISY, II. du nom, Chevalier, Baron d'Eppe, Seigneur d'Aubigny, Vendier, Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Anjou, reçut, le 5 Mai 1714, les foi & hommage de *Marie de Lorraine*, pour ses Terres de Liesse & de Marchais, relevans de sa Baronnie d'Eppe; & avoit épousé, le 7 Septembre 1693, *Isabelle Duglas*, fille de *Charles Duglas*, & de *Françoise de Brodare*, dont: — CHARLES-DAVID, qui suit; — & CHARLOTTE-GUILLEMETTE, morte fille, au Château d'Eppe, en 1768.

XVIII. CHARLES-DAVID DE PROISY, Chevalier, Baron d'Eppe, Seigneur &

Vicomte d'Amifontaine, ci-devant Lieutenant dans Royal-Artillerie, pourvu de la charge de Lieutenant de Roi de la Province d'Artois, par Brevet du 1 Octobre 1721, a reçu les foi & hommage de la Princesse *de la Roche-sur-Yon*, pour ses Terres de Liesse & de Marchais, le 1 Juin 1724; & est mort le 19 Juillet 1757. Il avoit épousé, le 19 Mai 1719, *Marguerite-Nicole de Geneste-du-Repaire*, fille de *Charles de Geneste*, Comte du Repaire, Gouverneur de Philippeville, Lieutenant pour le Roi de la Province d'Artois, mort en 1727, & de *Christine de Bourlon*, veuve d'*Adrien de Melun*, Marquis de Cotte. De ce mariage sont issus: — JOSEPH-CHARLES-DAVID, qui suit; — & MARIE-CHARLOTTE, Religieuse au Sépulcre à Charleville, morte en 1767.

XIX. JOSEPH-CHARLES-DAVID DE PROISY, Chevalier, Baron d'Eppe, Seigneur & Vicomte d'Amifontaine, né le 5 Mars 1722, ci-devant Officier dans le Régiment de Languedoc, Infanterie, a épousé, le 9 Février 1749, Demoiselle *Henriette-Geneviéve Carpentier*, fille de *François Carpentier*, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de Lisy, mort le 21 Août 1762, & de *Henriette Alié*. Leurs enfans sont: — 1. HYACINTHE-DAVID-ROSALIE, né le 26 Janvier 1759, présenté au Roi en 1772, & reçu au nombre des six premiers Pages de Son A. R. M. le Comte D'ARTOIS, en 1773, sur ses preuves faites; — 2. HENRIETTE-CHARLOTTE, née le 12 Janvier 1750, Religieuse en l'Abbaye de Montreuil-sous-Laon en 1767; — 3. ANGÉLIQUE-ELISABETH-FRANÇOISE, morte à Saint-Cyr en 1768; — 4. & CHARLOTTE-FRANÇOISE-JEANNE DE PROISY, née le 24 Juin 1753, non mariée en 1776.

Les alliances de cette ancienne Noblesse sont avec les Maisons de *Lannoy*, *Mailly*, *Châtillon*, *Dinan*, *Beaumont-de-Marsontaine*, *Bossut*, *Hennin-Liétard*, *Bohan*, *Aumalle*, *Conflans*, *Marseille*, *Anglebellemer*, *le Danois*, *Duglas*, *Goyon*, *Fay*, *Bourlon*, *Geneste-du-Repaire* & *Hallencourt*. Celle-ci lui donne des alliances avec celles de *Noailles*, *Belsunce*, *Brulart-Genlis*, &c.

Les armes: *de sable, à trois lions d'argent, armés & lampassés de gueules, posés 2 & 1*. Généalogie dressée sur les titres originaux, produits devant M. *de Gevigney*, Généalogiste des Maisons de LL. A. R. MONSIEUR, & le Comte D'ARTOIS.

* PROPIAC, en Dauphiné, Diocèse de Vaison: Seigneurie qui appartient au Sieur *Girard*, Directeur du Domaine à Dijon.

* PROUCY, en Normandie, Diocèse de Bayeux. Terre & Seigneurie qui appartenoit autrefois à la Maison de *Montbray*, une des plus illustres de la Province. Elle appartient aujourd'hui à la Dame *Madelene Angot*, veuve de *Georges-Anne le Vaillant*, Chevalier, Seigneur de Montbray & des Isles.

PROUVAY-DE-NAZELLE. *Voyez* DUCAUSÉ-NAZELLE, *Tome V.*

PROVENÇAL: Cette Famille jouissoit en Provence des priviléges de la Noblesse dès le XIIIe siécle, ainsi qu'il conste par une transaction passée, en 1226, entre les Consuls & la Communauté de Tarascon, dans laquelle il est fait mention de noble RAIMOND DE PROVENÇAL.

CHARLES DE PROVENÇAL est aussi qualifié *Noble* dans un acte d'investiture passé, en 1540, avec l'Abbesse de Saint-Honoré de Tarascon, auquel le Roi LOUIS XII accorda des Lettres de noblesse, qu'il accepta, & on ne sçait pour quelle raison, le 15 Juin 1577. Ses descendans se sont illustrés par le service militaire, & ont pris des alliances dans les Maisons de *Roux*, d'*Avignon*, d'*Andron*, & autres. Ils furent maintenus dans leur noblesse par les Commissaires du Roi, le 13 Octobre 1668; & ils continuent leur postérité à Tarascon.

Les armes: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois bâtons écotés de gueules, posés en pal* (que quelques-uns croyent être des branches de corail), *2 en chef & 1 en pointe*.

* PROVENCE : C'est une des belles & des plus agréables Provinces du Royaume, & la premiere des Gaules que les Romains soumirent.

Elle passa, vers l'an 435, sous la domination des Rois Bourguignons, à la réserve d'Arles & de quelques autres Villes. Après la défaite de leur Roi Gombault par Clovis I, les François se saisirent de la Provence. Théodoric, Roi des Ostrogots, les en chassa ; mais *Vitige*, l'un de ses descendans, céda, en 735, ce pays, avec Marseille, au Roi d'Austrasie, dans le partage de la Monarchie entre les enfans de Louis *le Débonnaire*. La Provence échut, avec l'Empire & la Bourgogne, à Lothaire, dont les fils — Charles & Lothaire posséderent successivement la Provence en titre de Royaume. Ces Princes étant morts sans postérité, leur oncle, Charles *le Chauve*, reprit la Provence, où il établit, en 869, pour Comte, son beau-frere *Boson*, qui se révolta, & se fit Roi de Provence en 879. Son fils *Louis*, dit *l'Aveugle*, donna ce Comté à son parent. *Hugues* usurpa le Royaume de Bourgogne sur le fils de son bienfaiteur, & donna, en 916, le Comté d'Arles ou de Provence à *Boson* II, fils de *Richard*, Duc *de Bourgogne*, qui fut confirmé, en 930, par Rodolphe, Roi de Bourgogne. *Charles*, dernier Comte de Provence, mourut le 11 Décembre 1481, institua pour son héritier, par son testament fait la veille de son décès, Louis XI, à condition que la Provence seroit inaliénable de la Couronne. Feu Louis XV a fait revivre le titre de *Comte de Provence*, dans Louis-Stanislas-Xavier de France, appellé Monsieur, frere du Roi Louis XVI.

Pour le Marquisat de Provence, possédé, dès le XI[e] siécle, par les Comtes *de Toulouse*, il faisoit partie de l'ancien Comté de ce nom avant le partage fait, en 1125, entre les Maisons de *Toulouse* & de *Barcelonne*. Ceux dont elles tiroient leurs droits, avoient possédé par indivis tout le Comté de Provence. Depuis ce partage, la portion qui échut aux Comtes *de Toulouse* fut appellée *Marquisat de Provence*, & comprenoit ce qu'on nomme le Comtat Vénaissin, & la moitié de la ville d'Avignon, dont l'autre partie appartenoit aux Comtes *de Forcalquier*. *Rothold*, deuxieme fils de *Boson* II, fut Comte ou Marquis de Provence avec son frere *Guillaume* I, en 1108. *Jeanne*, fille de *Raimond* VII, & son héritiere, épousa Alphonse de France, frere de Saint-Louis. Cette Comtesse, par son testament du 23 Juin 1270, légua à *Charles d'Anjou*, Comte de Provence, le Comtat Vénaissin. Cependant Philippe *le Hardi*, fils de Saint-Louis, & héritier d'Alphonse, son oncle, s'en mit en possession, & le céda au Pape en 1273. Le Roi Philippe *le Bel* remit au Roi Charles II, d'Anjou, les droits qu'il avoit sur la ville d'Avignon, que la Reine Jeanne, I. du nom, engagea, en 1348, au Pape Clément VII, contre la défense expresse portée dans le testament de Robert, son ayeul.

PROVOST (le) ou le Prevost-de-la-Tousche, en Bretagne : Ancienne Noblesse de nom, d'armes & de Chevalerie, reconnue pour telle par les Réformations faites en Bretagne, par ordre du Duc Pierre, & d'Anne de Bretagne, Reine de France, dans les années 1427, 1442, 1513 ; sous les Rois de France en 1566, 1595 ; & enfin par la Déclaration de Louis XIV, du 8 Février 1661.

Cette Maison tire son origine des anciens Préteurs ou Prévôts de Bretagne, qui étoient grands Justiciers ou Juges universels du pays. C'étoit un des grands Officiers de Bretagne dont le nom est resté à la postérité de ceux qui le tenoient, au commencement du XI[e] siécle, tems où l'usage des surnoms, pris des charges ou des Terres, s'introduisit en Bretagne. Cet Officier étoit appellé en latin *Præpositus*, *Præfectus* & *Prætor*, en François *Prevôst* ou *Prevôt*, & en Breton *Provost*. Les anciens titres en font mention sous tous ces noms indistinctement, & quelquefois même avec un article comme le Prevost ou le Provost.

On peut juger au surplus de la considération de ceux qui étoient élevés à cette dignité, par la distinction nécessaire pour posséder des offices de moindre importance,

tance, puisque ceux de Préteur ou de Prevôt dans les Villes, n'étoient exercés que par des Chevaliers. Le Prevôt de Bretagne fut dans la suite appellé Sénéchal, puis Président & Juge universel de Bretagne. La séance de ce grand Officier au Parlement ou aux Etats généraux du pays, étoit aux pieds du Duc, entre le Seigneur qui portoit la Couronne, & le Grand-Ecuyer qui portoit l'Epée. C'est ce qui s'est encore vu aux Etats tenus à Vannes en 1451 & 1455, où le Président de Bretagne, vêtu d'une longue robe de velours avec une toque de même, se mit aux pieds du Duc PIERRE II, ayant à sa gauche le Sire *de Guemené-Guingamp*, qui tenoit la Couronne, & à droite le Grand-Ecuyer d'Ecurie, portant l'Epée & le Chapeau d'armes du Duc.

Cette ancienne Noblesse remonte à ILOSLON PROVOST, nommé, en 1021, parmi les Seigneurs Laïques qui assisterent à la confirmation des droits de l'Abbaye de Redon, faite par *Judicaël*, Evêque de Vannes, en présence du Duc ALAIN, III. du nom, de son frere EUDON, d'*Alain Caignart*, Comte de Cornouailles; des Vicomtes *de Porhouet* & *de Leon*, de *Rodoald de Rieux* & d'*Alain*, son fils, &c.

MARCHEVIUS & GLEU PROVOST sont nommés dans le même acte, parmi les Moines de cette Abbaye, dont *Catvallon*, frere de *Geffroi*, I. du nom, Duc *de Bretagne*, étoit Abbé. Il faut remarquer que la profession monastique, dans ce tems-là, n'étoit presque embrassée que par des personnes de qualité. MARCHEVIUS PROVOST est nommé, en 1026, parmi les Seigneurs laïques qui accompagnerent le Duc ALAIN III, lorsqu'il confirma, en présence de toute sa Cour, la donation que GEFFROI, son pere, avoit faite à l'Abbaye de l'Isle de Guedel (aujourd'hui Belle-Isle).

On distingue HERVÉ & RIVALLON PROVOST, parmi le grand nombre de Seigneurs qui se trouverent à Rennes en 1032, & furent témoins de la fondation de l'Abbaye de Saint-Georges, & des donations faites en ce tems-là & depuis, à la même Abbaye, par ALAIN III, son fondateur, par EUDON, son frere, & par leur mere *Hervoise*, de plusieurs biens, & entr'autres de la moitié de l'Isle-Dart & des Terres de Plubihan: ils scellerent même de leurs sceaux les actes de ces fondations & donations. Or il est à observer qu'il falloit alors être *Chevalier*, pour avoir un sceau propre.

GLEU PROVOST & ses deux fils, GAULTIER & HERVÉ, furent témoins, avec plusieurs autres Seigneurs, des donations faites, vers l'an 1050, à Saint-Florent sous Dol, par *Guillaume de Dinant*, en se faisant Moine, & par *Jean* & *Gedouin*, ses freres.

GLEU & ROBERT PREVOST sont nommés, vers l'an 1064, parmi les Seigneurs qui furent présens à une donation faite à l'Abbaye de Marmoutier par *Rivallon*, chef de la Maison de *Dol* & de Combourg, & à la ratification de cette donation par le Duc CONAN II, & qui signerent l'acte de leurs sceaux.

ROBERT PROVOST, fils de HUBERT, & GAULTIER PROVOST, sont nommés parmi les Seigneurs qui accompagnerent le Duc CONAN II, & qui assisterent à deux Jugemens rendus à Rennes, en 1064, en présence du Duc & de toute sa Cour.

GUEGEN PROVOST & UHELVEN, son fils, sont nommés, en 1082, parmi les Barons qui furent présens, avec le Comte *Hoel*, à une donation faite au Monastere de Sainte-Croix.

ORHANT PROVOST, veuf, & GAUTIER, son fils, donnerent, vers le même tems, à l'Eglise de Saint-Georges, le tiers des dixmes de Paimpont.

RIVALLON PROVOST, Baron du Duc *Alain Fergent*, est nommé avec les Seigneurs *de Châteaugiron*, parmi les témoins qui furent présens à la donation faite, en 1086, à l'Abbaye de Marmoutier par ce Prince, & qui en scellerent l'acte de leurs sceaux.

ADEMUS PREVOST est nommé, avec *Artur du Chastel*, parmi les témoins qui assisterent à la donation faite, en 1086, à l'Abbaye de Saint Florent, par *Giron*, chef de la Maison de *Châteaugiron*.

BERCHALDUS PROVOST fut témoin, avec *Geffroi* & *Guillaume de Dinant*,

Eudes Goyon & autres Seigneurs, de la fondation faite par *Olivier de Dinant*, vers l'an 1104, du Prieuré de Jugon.

Even Provost est nommé parmi les Barons en présence desquels *Alain Fergent* fit publier à Nantes, vers l'an 1105, les donations qu'il fit aux Eglises.

Urvoid Provost fut témoin, vers l'an 1132, de la donation faite à Saint-Florent de Saumur, d'un petit Monastere, nommé *Tremaheul*, situé dans le Bourg d'Alet, paroisse de Combourg, avec toutes ses dépendances & revenus, par *Ebroin*, fils de *Berard*, & ses freres.

Ilgéries & Rivallon Provost furent témoins, vers l'an 1140, de la fondation confirmée au Mont-Saint-Michel par *Geffroi Goyon*.

Gillon Prevost est nommé, avec *Alain de Tinteniac*, parmi les Seigneurs qui accompagnerent le Comte *Eudon de Porhouet* dans un voyage, vers l'an 1164, & qui furent témoins des donations qu'il fit à Marmoutier.

I. Dodon Provost & Rivallon, son fils, qui suit, furent témoins, vers l'an 1183, de la donation faite par *Hervé de Bougé*, à l'Eglise de Saint-Martin.

II. Rivallon Provost, Baron du Duc, & fils de Dodon, ci-dessus, eut pour femme *Mathilde de Rougé*, dont sortirent: — 1. Bertrand, qui suit; — 2. Jean Provost, lequel négocia avec succès le premier mariage d'*Artur de Bretagne*, II. du nom, avec *Marie de Limoges*. Il épousa l'héritiere de la Maison de *la Force*, en Périgord, & sa postérité finit dans la personne — d'Helie Provost, qui n'eut qu'une fille, — Marie Provost, Dame de la Force & de Madurant, mariée, en 1440, à *Jean de Beaupoil*, Lieutenant de Roi en Périgord. Ces Terres resterent dans la Maison de *Beaupoil* jusqu'en 1554, que *Philippine*, Dame *de Beaupoil*, la Force & Madurant, les porta dans celle de *Caumont*, par son mariage avec *François de Caumont*, Seigneur de Castelnau, pere de — *Jacques-Nompar de Caumont*, Maréchal de France, en faveur duquel la Terre de *la Force* fut érigée en *Duché-Pairie* en 1637; — 3. & Marie Provost, alliée, en 1296, à *Guillaume Douglas*, Chevalier Ecossois, Chambellan de la Reine d'Ecosse, Duchesse de Bretagne.

III. Bertrand Provost accepta, en 1280, le changement de bail en rachat pour les Terres qu'il tenoit sous *Olivier de Montauban*, Chevalier, & épousa *Alix de Leon*, de laquelle vinrent: — Guillaume, qui suit; — & Raoul ou Raoullet Provost, lequel tint le parti de *Jean de Bretagne*, Comte de Montfort, & de *Jean* IV, son fils, dit *le Conquérant*. Il fut l'un des quatre Chevaliers Bretons qui combattirent sous *Richard Pembroc*, chef des Anglois, à la fameuse bataille des *Trente*, donnée à moitié chemin de Josselin & de Ploermel le 27 Mars 1351. Il eut pour femme *Margilie*, Dame *de Kerambastar*, paroisse de Botouha.

IV. Guillaume Provost, frere aîné de Raoullet, tint le parti de *Charles de Blois*, auquel il avoit fait foi & hommage de ses Terres, mouvantes du Comté de Penthiévre & de Goello, & fut l'un des Ecuyers de la montre d'*Yvon de Kergorlay*, reçue à Dinan sous *Evin Charruel*, le 8 Janvier 1356. Il épousa *Tiphaine de Kergorlay*, dont: — 1. Olivier Provost, dernier possesseur, avec ses deux freres, des Terres de la Hardiais, des Clouais, Dysiniac & du Rocher. Il fut fait *Chevalier*, & fit un traité d'alliance avec le Duc *Jean de Bretagne* & Comte de Montfort, l'an 1370, par lequel il s'engagea de secourir le Duc de son corps & de ses biens, en cas que ses ennemis lui voulussent disputer la souveraineté. Il épousa *Jeanne de Longue-Epée*, qui lui porta en dot la Terre du Pontgam, & n'en eut qu'une fille — Guillemette le Provost, Dame de la Hardiais, des Clouais, Dysiniac, du Rocher & du Pontgam, mariée, par contrat de l'an 1380, à Messire *Eon de Quengo*, Chevalier, dont sont descendus le Marquis *de Crenolle*, Colonel du Régiment de Béarn; & les Comtes & Vicomtes *de Tonquedec*, qui ont toujours depuis possédé les mêmes Terres (Voyez Quengo); — 2. Henri, qui servit sous *Charles de Blois*, tué à la bataille d'Auray le 29 Septembre 1364; & en 1370, sous la banniere de *Robert de Guitté*, lequel s'étoit rangé sous le commandement de *Bertrand du Guesclin*, Connétable de France, avec 60 hommes d'armes. Il fut le 41e témoin de l'enquête faite à

Angers, le 23 Novembre 1371, pour la Canonisation de *Charles de Blois*; & aussi le 88e témoin dans l'Enquête des Miracles du même *Charles de Blois*. Il fut de la fameuse Compagnie des 200 lances d'*Olivier de Clisson*, Lieutenant du Roi CHARLES V en Bretagne; & se trouva, sous ce Général, à la prise d'Auray, le 15e, en 1377; fut fait Conseiller de Madame *Jelianne de Bretagne*, Comtesse de Penthiévre & Vicomtesse de Limoges, veuve de *Charles de Blois*; & enfin signa & ratifia, avec cette Princesse, *Henri de Bretagne*, son fils, & plusieurs Chevaliers & Ecuyers, assemblés à la Rochederien le 2 Mai 1381, le traité de paix accordé, le 15 Janvier 1380, entre le Roi de France & le Duc *Jean*, IV. du nom, dit *le Conquérant*. HENRI LE PROVOST épousa *Alenor du Pont*, dont on ignore s'il eut postérité; — 3. & YVON, qui suit.

V. YVON LE PROVOST eut en partage la Terre du Plessis au Provost, dans la paroisse de Gael près Saint-Men; & se maria, par contrat de l'an 1373, à *Œnor du Chastel*, dont:

VI. PIERRE LE PROVOST, Chevalier, Chambellan & Pensionnaire du Duc *de Bretagne*, & de Montfort, fait Gouverneur de Cesson & de Saint-Brieux, qui épousa, par contrat de l'an 1424, *Olive Bouan*. Leurs enfans furent; — 1. HENRI, qui s'obligea de garder le Château de Pornic au Duc *de Bourgogne*, comme curateur du Duc *de Bretagne*; & tous les grands Seigneurs de la Province s'engagerent aussi de garder chacun leurs Forteresses; — 2. JEAN, qui suit; — 3. ALAIN, Seigneur du Plessis-Gueslier; — 4. JEAN, Seigneur de Coetibœuf, tous reconnus Nobles lors de la réformation faite en la paroisse de Gael en 1440. On trouve leurs descendans, Seigneurs du Plessis au Provost, également reconnus *nobles* à celles faites en 1500. Ils ont possédé la Terre du Plessis-au-Provost, jusqu'à OLIVIER, Seigneur du Plessis-au-Provost, qui laissa de son premier mariage, — SUSANNE LE PROVOST, Dame de Loyat, laquelle fut mariée à haut & puissant Seigneur *Pierre Botherel de Quintin*, Vicomte d'Apigné; & de son second mariage: — MATHURIN, Seigneur du Plessis-au-Provost, mort sans alliance. SUSANNE LE PROVOST, sa sœur, hérita de ses biens, sous bénéfice d'inventaire, & vendit cette Terre, par Sentence des Requêtes du Palais de Rennes, en 1662. Elle eut de son mariage deux filles, dont l'aînée, nommée — *Jeanne Botherel de Quintin*, Dame d'Apigné, épousa *Jean-Batiste le Sénéchal*, Baron de Carcado, Maréchal des Camps & Armées du Roi; — 5. & JEANNE LE PROVOST, mariée, vers l'an 1450, à noble *François Tinguirot*, dont une fille, — *Marie Tinguirot*, alliée, en 1478, à *N... de Marbœuf*, dont sont descendus MM. *de Marbœuf* d'aujourd'hui.

VII. JEAN LE PROVOST (frere puîné de HENRI), Ecuyer, eut en partage la Tousche-au-Provost, autre Terre de sa Maison, dans la paroisse de Plestan, Evêché de Saint-Brieux, près Lambale, où il s'établit. Il épousa, par contrat de 1435, quoique n'étant âgé que de 11 ans, Demoiselle *Robine du Breil*, Dame du Closneuf, paroisse d'Andel, aussi près Lambale, dont vinrent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. HENRI, établi au pays de Ploermel, dont la postérité subsiste dans MM. LE PROVOST-DE-LA-VOLTAIS; — 3. & TIPHAINE, mariée, en 1470, à *Nicolas Botherel*, Seigneur de la Ville-Geffroy.

VIII. JEAN LE PROVOST, II. du nom, Seigneur de la Tousche, épousa, le 25 Août 1495, Demoiselle *Catherine de Lesmeleuc*, & en eut, entr'autres enfans: — 1. REGNAUD, qui suit; — 2. GUILLEMETTE, mariée à *Jean de la Piguelays*, Sieur du Chesnay; — 3. PERRINE, femme de *N... de Guillemot*, Ecuyer, Seigneur de Vauverd; — 4. & GUIONNE LE PROVOST, mariée, par contrat de 1523, à *Regnaud Rouxel*, Ecuyer, Seigneur de Perouse.

IX. REGNAUD LE PROVOST, Ecuyer, Seigneur de la Tousche, héritier principal & noble de ses pere & mere en 1510, paya le rachat de sa Terre de la Tousche-au-Provost à *Jean Videlou*, Fermier du Duché de Penthiévre, le 1 Décembre de la même année; hérita, en 1512, des biens d'*Anne de Lesmeleuc*, sa tante; transigea, le 28 Août 1523, avec *Jean Hingan*, aussi héritier principal & noble de son pere; partagea noblement ses cadets en 1524; fit un contrat d'échange, en 1534, avec *Gaillard de Forsans*; fit reconnoître, par un Extrait

de la Chambre des Comptes de Nantes, du 2 Mars 1535, sa Maison & Métairie de la Tousche-au-Provost comme noble; marcha au ban, pour la paroisse de Plestan, en 1543, & à la tête des Arquebusiers à cheval le 9 Mai 1558; fut chargé par le Prince *de la Roche-sur-Yon*, d'être son Procureur-Général & spécial le 5 Juillet 1560; justifia l'ancienneté de sa noblesse le 8 Mars 1566, dans une Enquête faite au Bourg de Plestan par ordre du Roi; & testa le 1 Octobre 1581. Il avoit épousé, par contrat de l'an 1540, Demoiselle *Jeanne Tual*, Dame du Boistual, paroisse de Meslin, près Lambale, morte en 1548. Vû les arrangemens pris pour sa succession, noble *Jean Rado*, Seigneur du Bonay-Tual, héritier principal & noble de *Jean Rado*, son pere, & REGNAUD LE PROVOST, aussi héritier principal & noble de JEAN LE PROVOST, Seigneur de la Tousche, son pere, transigerent définitivement en 1559. De ce mariage vint, pour fils aîné:

X. JEAN LE PROVOST, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Tousche, né en 1540, qui marcha au ban, pour la paroisse de Plestan, avec trois chevaux & deux domestiques, l'an 1558; fut député Commissaire de la part de Madame *de Martigues*, Duchesse Douairiere de Penthiévre, comme Procureur-Général & spécial du Duché, pour assister, de sa part, à l'Assemblée convoquée en la ville de Rennes, pour la Réformation de la Coutume de Bretagne, le 11 Août 1563. Il fut dispensé de marcher au ban pour la paroisse de Plestan, à cause qu'il étoit Sénéchal de Lambale en 1572; & encore, pour la même raison, le 8 Octobre de la même année. Il avoit épousé, par contrat du 6 Mai 1563, Demoiselle *Jacquemine Leziard*, fille de *François Leziard*, Ecuyer, & de Demoiselle *Guionne de Hoquerel*, Seigneur & Dame de Vauhoudin. Etant veuve, elle fit son testament le 28 Février 1586. Elle avoit une sœur qui fut mariée à *N... le Fruglais*, Seigneur de Lourmel, dont descend M. *le Fruglais* d'aujourd'hui, & Madame *le Blanc-de-Quengueray*. *Jacquemine de Leziard*, Dame de la Tousche-au-Provost, partagea avec noble homme *Julien Leziard*, Seigneur de Vauhoudin, son frere, les 6 Mai 1563 & 8 Août 1575. Elle eut de son mariage: — NICOLAS, qui suit; — & CATHERINE LE PROVOST, mariée, 1°. par contrat de l'an 1587, à *Alain Rouxel*, Ecuyer, Seigneur de la Jartiere; & 2°. par contrat du 23 Septembre 1603, à *Louis de la Touche*, Ecuyer, Seigneur de la Talvassiere.

XI. NICOLAS LE PROVOST, Ecuyer, Seigneur de la Tousche, héritier principal & noble, partagea noblement avec sa sœur, la succession de ses pere & mere, le 16 Juillet 1593, & étant resté en minorité, il eut, en 1586, pour tuteur *Mathurin Rouxel*, Ecuyer, Sieur de Saint-Tineuc, & *François de Lesmeleuc*, Ecuyer, Sieur de la Bourdonnais, pour curateur honoraire, &c. Il épousa, par contrat du 5 Février 1610, Demoiselle *Cyprienne Poullain*, fille aînée de noble *Thomas Poullain*, Seigneur du Val & de Tramain, & de *Catherine de Sauvaget*. Cette *Cyprienne Poullain* eut plusieurs sœurs; l'une fut mariée à *Samuel de Forcans*, Ecuyer, Sieur de la Basse-Lande, dont est issu — *Jean de Forcans*, mort Gouverneur de Peronne. La troisieme, mariée à *N... Rouxel*, Seigneur du Prerond, dont descend M. *du Prerond* d'aujourd'hui, & Madame *de Belleveve*, mere de Madame *de Grignart-de-Champsavoy*; & la quatrieme fut mariée à *N... de la Moussaye*, Seigneur de la Ville-au-Lyon, dont la postérité se continue dans la personne de M. le Comte *de la Moussaye*, marié à Demoiselle *Hélene du Bouilly-de-la-Morandais*. NICOLAS LE PROVOST paya, en 1586, le rachat de sa Terre de la Tousche-au-Provost à Lambale, & il y eut une Enquête faite à Plestan par autorité du Roi, qui justifia l'ancienneté de sa noblesse & sa filiation prouvée, en 1595. Il eut de son mariage: — 1. THOMAS, qui suit; — 2. JEAN, Ecuyer, Sieur de la Mingatiere, mort sans alliance; — 3. & FRANÇOISE, mariée à *Jean Thomas*, Ecuyer, Sieur de la Ville-Gratien, dont vint — *Jeanne Thomas*, mariée à *François Guillemot*, Ecuyer, Sieur de Vauverd, dont est descendu M. *de Guillemot-de-Vauverd* d'aujourd'hui, marié 1°. à *N... de la Moussaye*, dont une fille; & 2°. à Demoiselle *N... Bedée de la Boissardais*, dont postérité.

XII. THOMAS LE PROVOST, Ecuyer, Seigneur de la Tousche, né le 20 Juin 1611, fit faire, les 28 & 29 Juillet 1621, une Enquête à Plestan, par autorité

de la Cour, qui justifie l'ancienneté de sa noblesse; partagea avec ses Juveigneurs le 24 Juillet 1643; produisit encore ses titres à la Chambre de la Réformation générale, ordonnée par le Roi en 1668, & fut confirmé dans sa *noblesse d'extraction*, par Arrêt du 22 Décembre de la même année. Il avoit épousé, 1°. le 18 Janvier 1634, Demoiselle *Hélene de Lescoet*, Dame de Launay, fille de *Guillaume de Lescoet*, Chevalier, Seigneur de Hauguen, & de *Guillemette de Launay*. Ce mariage se fit en présence d'*Olivier de Lescoet*, Ecuyer, Sieur dudit lieu & de Nantois, Pensionnaire du Roi en Bretagne, frere de ladite Dame de la Tousche-au-Provost, & de Demoiselle *Julienne de Lescoet*, Dame de la Villegevry, sa sœur. Il en eut: — Jean le Provost, né le 20 Février 1640; — & un autre fils, tous les deux morts jeunes. Leur mere décéda aussi le 20 Décembre 1648. Thomas le Provost-de-la-Tousche épousa, 2°. par contrat du 22 Août 1667, Demoiselle *Marie du Fou*, Dame de Kerdrain, fille aînée de Messire *Antoine du Fou*, des anciens Vicomtes *du Fou*, & de *Françoise le Nepvou-de-Crenan*, Seigneur & Dame de la Monerix. Cette *Marie du Fou* avoit une sœur qui fut mariée à *N... Moro-de-la-Ville-Bougan*, dont il n'y eut point d'enfans; & pour frere, *Laurent du Fou*, qui n'eut que deux filles; — l'une, mariée à M. *de la Motte-du-Portail*, morte sans enfans; — & l'autre, femme de *N... du Parc*, dont une fille, mariée à M. *de Goyon*, Seigneur des Rochettes, qui n'a aussi qu'une fille, appellée *Mademoiselle de Goyon-des-Rochettes*. Thomas le Provost mourut en 1678. L'inventaire de ses meubles se fit les 28 & 29 Décembre même année, & celui de ses papiers le 4 Juillet 1679. Il laissa du second lit des enfans mineurs, qui eurent pour tuteur *Jean Leziard*, Ecuyer, Seigneur de la Leziardiere, sçavoir: — 1. Jean-François le Provost, né le 7 Mai 1669, élevé aux Cadets Gentilshommes à Cambray, ensuite Lieutenant au Régiment de la Reine, Infanterie, mort à Livarot en Normandie, le 10 Février 1694; — 2. Pierre-René, aussi élevé aux Cadets Gentilshommes à Cambray, Lieutenant dans le même Régiment que son frere, mort à Nismes en Languedoc, & enterré avec les honneurs militaires, le 25 Décembre 1714; — 3. & François-Louis, qui suit.

XIII. François-Louis le Provost, Seigneur de la Tousche, d'abord élevé dans les Cadets Gentilshommes à Cambray, fut ensuite Lieutenant au Régiment du Perche, Infanterie, qu'il quitta; devint chef de nom & d'armes de sa Maison, Sous-Doyen de la Noblesse de Bretagne, & Pensionnaire des Etats de la même Province; & est mort à Quintin, dans un âge avancé, au mois d'Août 1750. Il avoit épousé, par contrat de l'an 1705, Demoiselle *Charlotte le Baillif*, fille aînée de *Mathurin*, Ecuyer, Sieur de la Cour, & de Demoiselle *Bertranne Haisdurant*. Elle est morte, & a été enterrée dans le tombeau de ses parens à la Malour, près Lambale, le 23 Janvier 1768. Elle étoit sœur de *Mathurine le Baillif*, mariée à *Guillaume le Corgne*, Ecuyer, Sieur du Tertre, dont il y a postérité. Du mariage de François-Louis le Provost, & de *Charlotte le Baillif*, Seigneur & Dame de la Tousche-au-Provost, sont issus: — 1. Louis-César-Pierre, qui suit; — 2. Mathurin-François le Provost, appellé *le Chevalier de la Tousche*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, qui se distingua fort dans l'Inde, au siége de Madras, à Arriancoupan; à la défense de Pondichery, à l'affaire d'Amours; & sur-tout lorsqu'à la tête de 300 braves François du Bataillon de l'Inde, entouré d'une armée de 80 mille hommes qui menaçoit Pondichery, il pénétra la nuit dans leur camp; tua 1200 ennemis sans perdre plus de deux soldats, jetta l'épouvante dans cette grande armée, la dispersa toute entiere, & rétablit par-là la confiance entierement perdue dans la nôtre. C'étoit (dit M. *de Voltaire*) une journée supérieure à celle des 300 Spartiates au Pas des Thermopiles, puisque ces Spartiates y périrent, & que les François furent vainqueurs. Après une action aussi courageuse, il commanda les troupes du Roi aux Indes, avec tant de succès, au combat livré, le 15 Décembre 1750, à Nazersingue, Roi de Golconde, qu'il le détrôna, & plaça sur ce Trône Muzafersingue, protégé du Roi de France. Il périt sur le vaisseau *le Prince*, le 21 Octobre 1754. L'Historien des révolutions des Indes l'en nomme

le Héros. La Compagnie des Indes témoigna le regret de la perte de M. LE PROVOST-DE-LA-TOUSQHE, par des éloges que le tems n'a que trop justifié, par tous les malheurs & les décadences qui lui sont arrivés depuis; — 3. RENÉE-MATHURINE, mariée, par contrat du 12 Février 1757, à haut & puissant Seigneur Messire *Jacques de Salignac*, Comte de Fenelon, Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Commandeur des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel; — 4. & ANTOINETTE LE PROVOST, morte, après avoir fait des preuves de 16 quartiers de noblesse pour être admise Chanoinesse.

XIV. LOUIS-CÉSAR-PIERRE LE PROVOST, Chevalier, Seigneur de la Tousche, chef de nom & d'armes de sa Maison, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine à la suite du Régiment de Cavalerie de Royal-Navarre, Pensionnaire du Roi & des Etats de Bretagne, a fait toutes les guerres sous le regne de feu LOUIS XV, & n'est point marié.

Les titres particuliers de cette Maison, toutes les Histoires & les plus anciens Registres des Etats de Bretagne, justifient que de tems immémorial ceux de ce nom ont pris séance & ont eu voix délibérative dans l'Ordre de la Noblesse aux Etats de cette Province sous les anciens Ducs, comme depuis sous les Rois de France; qu'ils ont été Chambellans & Ecuyers des Ducs *de Bretagne*; qu'ils passoient en revue, comme *Chevaliers*, avec des Croustilleurs & des Pages; & qu'ils ont, de toute antiquité, possédé des Terres nobles, dont beaucoup portent encore leur nom, telles que Kerprovost, Keraupróvost, Keramprovost, la Provotais, la Ville-au-Provost, le Plessis-au-Provost, la Tousche-au-Provost, &c. où l'on voit leurs armes, qui sont: *d'argent, à deux bandes de sable*.

* PRUGNE-AU-POT (LA), en Berri, Diocèse de Bourges: Terre & Seigneurie qui releve de Châteauroux. Elle a pris son nom de l'ancienne Maison de *Pot*, qui l'a possédée très-longtems, d'où elle a passé successivement dans les Maisons de *Montmorency*, de *Sully*, de *Bourbon*, de *Louvois*, &c.

PRUNELÉ: Maison l'une des plus anciennes de Beauce, mise au nombre de celles dont l'origine se perd dans l'antiquité des tems. Le plus ancien, dont la mémoire se soit conservée par les titres, & depuis lequel on puisse suivre une filiation certaine, est

I. GUILLAUME PRUNELÉ, I. du nom, Seigneur de la Porte, Terre située dans le Bailliage & à quatre lieues d'Estampes, du côté d'Orléans, à l'endroit même où la riviere d'Estampes, dite de *Juine*, prend sa source. Il vivoit sous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE. Son nom se trouve au nombre des Chevaliers du Vexin qui portoient banniere, suivant l'Histoire latine des Normands d'un ancien Ecrivain, recueillie par *André du Chesne*, & imprimée à Paris en 1619, *p.* 1035. Il est employé, en qualité de *Seigneur de la Porte*, dans le dénombrement, fait sous le même regne, des Chevaliers du Bailliage d'Estampes, qui tenoient leur Fief du Roi, & qui avoient 60 livres de revenu. Du consentement d'*Agnès*, sa femme, & d'ADAM & PIERRE DE PRUNELÉ, ses freres, il donna aux Lépreux d'Illiers la dixme du bled & du vin, & la même dixme qu'il avoit audit Illiers, par Lettres données à Estampes au mois de Juin 1202. *Geoffroi*, Sire *d'Illiers*, confirma cette donation par ses Lettres du Jeudi avant l'Assomption N. D. l'an 1313. On ne peut dire au juste si ce GUILLAUME DE PRUNELÉ étoit frere ou pere de FLORIMONDE PRUNELÉ, qui, suivant la Généalogie de la Maison de *Thiville* en Vendomois, fut mariée, en 1208, avec *Jacques de Thiville*, Seigneur de la Rochevert en Dunois, & de Sery près Baugency: cette derniere Terre se trouve encore aujourd'hui dans cette Maison de *Thiville*. GUILLAUME PRUNELÉ eut, d'*Agnès*, sa femme, pour enfans: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2 & 3. PIERRE & GEOFFROI, morts avant 1248, dont leur frere aîné hérita; — 4. & AGNÈS PRUNELÉ, Dame de Chassonville & des Coutures, au pays Chartrain, mariée

à *Payen d'Orléans*, Seigneur d'Egry & de Clery, qui légua, conjointement avec elle, aux Abbesse & Religieuses de Voisins, de l'Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Orléans, quatre muids d'avoine par an sur le champart de Bonneville, le Dimanche avant la Fête de la Décollation de Saint-Jean Batiste 1267. Ils sont tous deux enterrés dans l'Eglise de cette Abbaye.

II. GUILLAUME PRUNELÉ, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbaut & de la Porte, est nommé dans les Lettres données à Montpensier le plus prochain Mardi d'après la Toussaint l'an 1226, & est mentionné dans les Mémoires du Greffier *du Tillet*, avec les autres Seigneurs qui jurerent & promirent au Roi LOUIS VIII, de faire couronner son fils (depuis SAINT-LOUIS), au cas qu'il vint à mourir pendant le voyage de la Terre-Sainte qu'il vouloit entreprendre. Ce GUILLAUME PRUNELÉ est qualifié *Chevalier* dans différens titres, entr'autres un de l'an 1242, énoncé dans l'inventaire des titres de la Maison de *Vendôme*, par lequel il paroît qu'il tenoit en fief, de la Maison de *Mondoubleau*, le lieu de la Fredonniere; & par des Lettres du jour de la Toussaint 1244, scellées d'un *Sceau* de cire jaune, *chargé de* 10 *annelets*, dans lesquelles il reconnoît avoir vendu ses Hayes d'Herbaut, du consentement de M. le Comte de Blois. *Hugues de Châtillon*, Comte de Blois & de Saint-Pol, lui avoit donné, & à ses freres, 50 livres de rente, à prendre sur le fétage de Blois, par Lettres du mois d'Avril 1236; & *Jean de Châtillon*, Comte de Blois, son fils, du consentement de *Marie d'Avesnes*, sa mere, fit, par autres Lettres du mois de Juin 1248, échange avec GUILLAUME PRUNELÉ, qualifié *Chevalier*, de ces 50 livres de rente qui lui appartenoient en total comme héritier de ses freres; & lui donna à la place le bois de Bardere, & la Terre qui appartenoit à *Renault d'Orleville*. Cet acte porte que la donation de 1236, lui avoit été faite du vivant de sa premiere femme, nommée *Anne;* ce qui suppose qu'il fut remarié, mais on ignore à qui. Ses enfans furent: — GUILLAUME, qui suit; — & GEOFFROI, dont on ne connoît que le nom.

III. GUILLAUME PRUNELÉ, III. du nom, Sire d'Herbaut, de la Porte, Seigneur d'Alzonne & de Montréal, dans la Sénéchaussée de Carcassonne en Languedoc, fut un des Seigneurs François qui suivirent en Italie CHARLES, Duc d'Anjou, Roi de Sicile, frere du Roi SAINT-LOUIS, & qui se distinguerent à la bataille que ce Prince gagna sur *Mainfroy*, Tyran de Sicile, & oncle de *Conradin*, le 26 Février 1266, sous la seconde année du Pontificat de CLÉMENT IV, suivant le Livre intitulé: *Historiæ Francorum Scriptores per Franciscum* DU CHESNE, *Tome V*, *p.* 826. Ce GUILLAUME PRUNELÉ fit élever une Forteresse dans la Terre de la Porte, qu'il tenoit du Roi, ce qui lui attira un procès de *Guillaume de Linieres*, Seigneur de Mereville, depuis dit *de Merinville*, en Beauce. C'est ce qui appert d'un Arrêt du Parlement de Paris, rendu dans l'Octave de la Chandeleur 1266. Il transigea au sujet des hayes de sa Terre d'Herbaut, avec son Seigneur *Georges de Châtillon*, Comte de Blois, par acte du mois de Décembre 1268, scellé de son sceau, où l'on voit, d'un côté, un *homme à cheval, tenant de la main droite une épée, & de la gauche un écusson chargé de six annelets, posés* 3, 2 *&* 1; ce qui fait présumer qu'il réduisit les armes de sa Maison au nombre de ces *six annelets d'or*, 3, 2 *&* 1 *en champ de gueules*, que sa postérité a portés depuis. On les voit ainsi dans un Armorial de l'an 1310, qui étoit dans la Bibliothéque du feu Président *de Maisons-Longueil*, à l'article des Seigneurs d'Herbaut & de la Porte, de même qu'aux Châteaux de la Porte, d'Herbaut, Gazeran, Liouville, le Plessis-Saint-Benoît, Louville, Ouarville, Baudreville, Saint-Germain-le-Desiré, Thignonville & autres lieux & Eglises. De son épouse, nommée *Isabelle*, du chef de laquelle il sembleroit avoir été Seigneur du Château d'Alzonne & de la Châtellenie de Montréal, il laissa: — GUILLAUME, qui suit; — & JEAN, Seigneur du tiers d'Alzonne, Rieux, Leuc & Aladerne, pour lequel son frere aîné transigea par Procureur, comme ayant la garde de sa Terre, avec noble Dame *Helie de Rochefort*, veuve de noble homme *Bérenger de Goginchis*, *Militis quondam ex Alzonâ*, comme tutrice d'*Helie de Goginchis*, sa petite-fille, par acte du 18 Juin 1315, disent des Mémoires de Famille. La

femme de JEAN PRUNELÉ se nommoit *Dannou*. Quoi qu'il en soit, il fut pere de — JEANNE PRUNELÉ, Dame de Bullou en 1350, & aussi du tiers d'Alzonne, Rieux, Leuc & Aladerne, femme de *Robert de Harcourt*, fils de *Robert*, Baron de Beaumesnil, & de *Jeanne de Villequier*. Il fut Sire de Bullou à cause d'elle, & reçut un aveu le Dimanche jour de Saint-Laurent 1354. De ce mariage vint — *Robert de Harcourt*, Seigneur, du chef de sa mere, de Bullou, du tiers d'Alzonne, Rieux, Leuc & Aladerne, qui fut partie pour son tiers dans la vente faite de ces Terres, le 11 Avril 1372.

IV. GUILLAUME PRUNELÉ, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Herbaut, de la Porte, & des deux tiers d'Alzonne, Rieux, Leuc, Aladerne, Montréal & Licairac en Languedoc, resté mineur à la mort de ses pere & mere, fut mis, avec son frere, sous la tutelle de *Bernard de Montesquiou*, leur plus proche parent. Il obtint, avec son frere, des Lettres de CHARLES IV, surnommé *le Bel*, données à Saint-Pol le 27 Avril 1322, adressées au Sénéchal de Carcassonne, lesquelles portoient que l'un pour deux tiers & l'autre pour un tiers, auroient rendu hommage au Roi pour la Terre d'Alzonne, qu'ils possédoient dans la Sénéchaussée de Carcassonne. Il avoit aussi rendu hommage, en 1317, au Comte *de Blois*, pour sa Terre d'Herbaut; & épousa *Jeanne d'Averton*, fille de *Geoffroi*, Chevalier, & de *Marguerite*, sa femme. Après sa mort, elle se remaria avec *Jean de Vieuxpont*, Chevalier, Seigneur de Chalancy, qui rendit aveu, à cause d'elle, au Comte *de Blois*, le Samedi après la Conception l'an 1335. Elle eut de son premier mari : — 1. GUI, qui suit; — 2. GUILLAUME, Seigneur en partie de Rieux, d'Alzonne, Leuc & Aladerne, qui transigea le 21 Septembre 1371, tant en son nom qu'en celui des co-Seigneurs de ces lieux, avec les Consuls d'Alzonne, pour raison de la garde des clefs du même lieu. Il mourut, sans postérité, avant la vente d'Alzonne, faite le 11 Avril 1372; — 3. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs de la Porte, éteinte, au XIIe degré, dans la personne de RENÉ DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur de la Porte, mort en Avril 1648, n'ayant eu qu'un fils, décédé à Tours, étant Page du Duc *de Guise*; & cinq filles, dont deux mariées. De cette branche est sortie, au Xe degré, celle des Seigneurs de Saint-Germain-le-Desiré, qui subsiste, dont nous parlerons ci-après; — 4. ISABEAU, femme, en 1335, de *Jean le Jay*, Ecuyer; — 5. & MARIE, épouse de *Jean de Courvoy*, Chevalier, Sire dudit lieu, dont : — *Jean*, *Guillaume*, *Guyon* & *Philippot de Courvoy*, qui passerent procuration à JEAN DE PRUNELÉ, Chevalier, Sire d'Herbaut, leur cousin-germain, le dernier Décembre 1371, pour vendre tous les biens qu'ils avoient dans la Sénéchaussée de Carcassonne, à eux échus par le décès & succession de leur mere.

V. GUI, dit GUYOT PRUNELÉ, Chevalier, Sire d'Herbaut, Seigneur en partie d'Alzonne, Rieux, Leuc & Aladerne, rendit aveu au Comte *de Blois*, pour la Terre d'Herbaut, le 11 Avril 1345; en reçut un de *Martin de Bourges*, le Mardi avant la Fête-Dieu même année; fit partage, avec le Comte *de Blois*, de certains bois & hayes près d'Herbaut en 1346; obtint des Lettres d'Etat du Roi JEAN, données à Breteuil en Normandie le 13 Juillet 1356, sur l'exposé qu'il servoit dans les guerres de ce Prince avec armes & chevaux; & transigea, en 1360, avec les habitans de Rieux, pour raison de la fortification & clôture de ce lieu. Il avoit épousé *Marguerite de Pathay*, & testa en 1346. Sa femme, devenue veuve, testa en 1363, & nomma, pour ses exécuteurs testamentaires, JEAN, son fils, qui suit; & *Pierre de Pathay*, son pere, Seigneur de Machenainville & de Beauverger.

VI. JEAN PRUNELÉ, Chevalier, Sire d'Herbaut, de Machenainville & de Beauverger, par sa mere, & en partie de Rieux, Leuc, Alzonne & Aladerne, passa procuration conjointement avec *Robert de Harcourt*, son cousin, pour raison de leurs Terres en Languedoc, le 6 Avril 1366, à *Jean Garcias*, qui rendit aveu au Roi, en leurs noms, pour ces Terres, entre les mains du Sénéchal de Carcassonne, le 18 Mars 1371 : JEAN PRUNELÉ rendit aussi aveu les même mois & an, pour la Terre & Seigneurie d'Herbaut, au Comte *de Blois*; & vendit, par contrat du 11 Avril 1372, conjointement avec les autres propriétaires, à

Nicolas

Nicolas de la Jugie, Chevalier, Seigneur de la Lévinière, Baron du Puysalion, les Terres de Rieux, Aladerne, Alzonne & leurs dépendances; fut un de ceux que *Gui de Châtillon*, Comte de Blois & de Dunois, établit ses Procureurs, par Lettres du 23 Mars 1391, pour la vente de ses Comtés de Blois & de Dunois à Louis, Duc d'Orléans; fut nommé, par le Roi Charles V, en 1392, Gouverneur, Bailli & Capitaine de la ville d'Orléans, son Conseiller-Chambellan, & aussi du même Duc d'Orléans, qui le fit Gouverneur de son fils, Charles d'Angoulême, depuis Duc d'Orléans, dans le Conseil duquel il fut admis en 1409. Il mourut en 1417, dans un âge avancé, & avoit épousé, suivant un Regiître du Parlement de 1390, *Mabille le Baveux*, fille de *Gui*, Baron de Tillieres, & de *Marie d'Amboise*, dont: — 1. Gui, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans, Conseiller, Maître des Requêtes, Clerc ordinaire de l'Hôtel du Roi, & Evêque d'Orléans, où il fit son entrée le 20 Mars 1398, mort en 1425, dans la 27e année de son Episcopat, & inhumé dans sa Cathédrale, à laquelle il legua ses habits & ornemens pontificaux; — 2. Guillaume, qui suit; — 3. Perrinet, mort jeune en 1392; — 4. Jacquin, auquel son pere céda ce qui appartenoit à Perrinet, son frere; — 5. & Catherine, femme de *Louis Manissart*, Seigneur d'Arebloy & de Noirépinay.

VII. Guillaume Prunelé, V. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ouarville, du chef de sa femme, rendit aveu de cette Terre en 1403, fut Conseiller-Chambellan de Charles, Duc d'Orléans, Comte de Blois, & fut tué à la bataille d'Azincourt, du vivant de son pere, le 25 Octobre 1415. Il avoit épousé, par contrat du 6 Janvier 1394, *Philippe de Machery* (niéce & héritiere de *Philippe de Guyancourt*, Seigneur de Gazeran & d'Ouarville), fille de feu *Guillaume de Machery*, Ecuyer, & de *Marguerite de Coutes*. Elle testa le Mardi après la Saint-Denis, en 1395, & laissa de son mariage: — Guillaume, qui suit; — & Jean, Abbé de Saint-Lomer de Blois en 1447.

VIII. Guillaume Prunelé, VI. du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbaut, Machenainville, Beauverger, Gazeran & Ouarville, Capitaine de Harfleur & de Bonneval, Bailli de Caux, & Conseiller-Chambellan du Roi Charles VII, par Lettres du 11 Novembre 1457, mort en 1461, avoit épousé 1°. *Bertrande d'Illiers*, veuve de *Martin de Rouvray*, Chevalier, Seigneur de Courtalin en Dunois, & fille de *Pierre*, Sire *d'Illiers*, & de *Marguerite de Taillecourt*; & 2°. *Marie de la Chapelle*, fille du Seigneur *de la Chapelle* & de la Salle. Du premier lit vinrent: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs d'Ouarville, éteinte, au XIe degré, dans son petit-fils Jacques de Prunelé, Seigneur d'Ouarville, Châteauvieux & Courbenton, qui ne laissa de *Jeanne de Fontenil*, son épouse, que deux filles: — l'aînée, morte sans alliance; — & la cadette, Jeanne de Prunelé, Dame d'Ouarville & de Courbenton, femme de *Jean du Puy*, Seigneur du Molin en Berri; — 3. Jean, Prieur de Saint-Nicolas d'Auneau, vivant en 1489; — 4. & Jeanne, femme de *Pierre de Cugnac*, Chevalier, Seigneur de Dampierre, d'Imonville, &c. Conseiller-Chambellan du Roi Louis XI, & Maître des Eaux & Forêts de Normandie, dont elle resta veuve en 1484.

IX. Guillaume Prunelé, VIIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbaut, Gazeran, Machenainville & Beauverger, rendit aveu au Chapitre de Chartres le 30 Juin 1461, pour un muid de Terre assis à Morainville, relevant du Château de Leuc; & au Comte *de Dunois*, Seigneur de Château-Regnault, en 1489, pour sa Terre d'Herbaut; fut Conseiller-Chambellan de Charles, Duc d'Orléans, & ensuite Gouverneur de la personne de Louis, Duc d'Orléans, depuis Louis XII, pendant sa minorité. Il avoit épousé, par contrat du 27 Août 1470, *Catherine de Beauvau*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Bessiere & du Rivau, Conseiller & Chambellan du Roi, & d'*Anne de Fontenais*, dont: — François, qui suit; — & Anne, femme, par contrat du 5 Mai 1495, de *Guillaume de Gaillon*, Ecuyer, Baron de Macy, &c. dont deux filles, l'une desquelles, *Françoise de Gaillon*, épousa, en 1516, *François de Harcourt*, Baron de Beaufou, Beuvron, &c. auquel elle porta les Terres de Macy, Croisy,

Ardencourt, Chatignonville, Chaumusson, Limours, &c. étant restée unique héritiere par la mort de sa sœur.

X. François de Prunelé, Chevalier, Seigneur d'Herbaut, &c. épousa, par contrat du 15 Janvier 1508, *Antoinette le Roy*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Chavigny, Conseiller-Chambellan du Roi Louis XI, & de *Madelene Gouffier*, Gouvernante des Enfans du Roi François I, & Dame d'honneur de *Catherine de Médicis*, Duchesse d'Orléans, ensuite Dauphine; sœur d'*Artus Gouffier*, Seigneur de Boissy, & de *Guillaume Gouffier*, Seigneur de Bonnivet, Amiral de France; & fille de *Guillaume Gouffier*, Seigneur de Bonnivet, premier Pannetier du Roi, & de *Marie d'Amboise*, sa premiere femme, sœur de *Georges*, Cardinal *d'Amboise*. François de Prunelé eut de son mariage: — 1. René, qui suit; — 2. François, Seigneur de Machenainville, Beauverger & Glatigny, qui partagea, avec son aîné, le 21 Septembre 1540; fut Ecuyer Tranchant du Dauphin, & mourut sans enfans; — 3. Jacques, Seigneur de Milly, Brouart, Fontenais, & du Fief Béon en Touraine, qui fit aussi partage avec son frere aîné le 24 Juillet 1541; fut Abbé du Bourg-Dieu en Berri, Prieur de Saint-Georges & de Saint-Severt. Il renonça depuis à ses bénéfices, & épousa *Madelene Payen*, dont il n'eut point d'enfans. Elle étoit veuve 1°. de *Claude le Roux*, Seigneur de Tilly, Bourgtheroude & Bocdal, Conseiller au Parlement de Rouen; & 2°. de *François de Marcillac*, Baron de Courcelles & de Combres, Châtelain de Saint-Sulpice & de Joderez en Périgord, premier Président au Parlement de Rouen; — 4. Louise, Abbesse du Monastere de Saint-Remy des Landes, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Chartres; — 5. & Bonnaventure de Prunelé, mariée, par contrat du 5 Janvier 1530, à *Nicolas de Chambray*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Blanday, Varenne, Chicou, Thevray, Baron d'Auffay, &c. d'une ancienne Maison de Normandie, dont la postérité subsiste avec distinction.

XI. René de Prunelé, Chevalier, Seigneur d'Herbaut & de Gazeran, Pannetier ordinaire du Roi, fit partage avec ses deux freres, les 21 Septembre 1540 & 24 Juillet 1541; & par ces actes il substitua à perpétuité, conjointement avec eux, la Terre & Seigneurie de Gazeran, & le Fief de Lavau, au plus prochain hoir mâle, né ou à naître, portant le nom & les armes de la Maison de Prunelé. Des *Mémoires* portent qu'il mourut en 1543, à la fleur de son âge. Il avoit épousé, par contrat du 19 Janvier 1528, *Anne de Dreux*, du Sang Royal de France, fille de *Jacques de Dreux*, Chevalier, Baron d'Esneval & du Fresne, Seigneur de Pavilly, Musy, Berville, Pierrecourt & de Louye, Vidame de Normandie, & de *Madelene de Hames*, sa premiere femme. De cette alliance vinrent: — 1. André, qui suit; — 2. Louis, Chevalier, Seigneur Châtelain d'Herbaut, lequel comparut, par Procureur, au Procès-verbal de la rédaction de la Coutume de Touraine, du 18 Octobre 1559. Il épousa *Marie de Matolles*, fille du Seigneur de Longcormo, de laquelle il n'eut qu'une fille unique, nommée — Marie de Prunelé, Dame d'Herbaut, femme de *Jean de la Personne*; mais n'en ayant point eu d'enfans, la Terre d'Herbaut retourna à Charles de Prunelé, son cousin-germain; — 3. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Machenainville & Beauverger, qui fut marié, dans la Chapelle de Saint-Denis, en la paroisse Saint-André-des-Arcs à Paris, le 25 Décembre 1566, avec *Jacqueline Graslier*, fille de feu *Jean Graslier*, Chevalier, Vicomte d'Aguisy, Trésorier de France & de Milan, & d'*Anne Briçonnet*, Dame de Couvay & de Santeins; mais il ne paroît point qu'il en ait eu des enfans; — 4. & Françoise, encore fille le 14 Février 1573, mariée depuis au Seigneur *de la Baudere*, en Normandie.

XII. André de Prunelé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Gazeran, Baron d'Esneval & de Pavilly, Vidame de Normandie, mort en 1581, avoit épousé, par contrat du 15 Juin 1558, *Marguerite le Veneur*, fille de *Jean*, Chevalier, Chambellan du Roi, Baron de Tillieres, Seigneur du Homme & du Carouge, Capitaine de Vire & Bailli de Rouen, & de *Gillonne de Montejan*, sœur du Maréchal de France de ce nom. Leurs enfans furent: — 1. Charles, qui suit; — 2. Claude, Seigneur & Baron de Criequetot, d'Esneval, Englef-

quieville-Lesneval, Meslemont, Lespinay, Lavau & des Rotis, qui transigea avec son frere le 6 Avril 1599, mourut, sans alliance, le 24 Janvier 1654, à Cricquetot-Lesneval, Diocèse de Rouen, & fut enterré, le 27, en l'Eglise paroissiale de ce lieu; — 3. Claudine, mariée, par contrat du 18 Février 1577, à *Jean de Laval*, Seigneur de Tartigny, d'Aveluis, Gournay-le-Guérin & Fresnay-le-Samson, fils d'*Hugues de Laval*, & de *Marie de Mézieres*; — 4. Madelene, femme, par contrat du dernier Avril 1578, de *Jean le Sesne*, Chevalier, Seigneur de Menilles, la Heuniere, la Champaigne & Clermont en Caux; — 5. & Marguerite, Religieuse à Poissy.

XIII. Charles de Prunelé, Baron d'Esneval & de Pavilly, Vidame de Normandie, Seigneur Châtelain de Gazeran, Machenainville, Beauverger & Glatigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, fit son testament le 2 Avril 1618, par lequel il legue à Claude de Prunelé, son frere, la somme de 10 mille livres, & substitue tous ses biens fonds à Nicolas, son fils, & à ses enfans; & à leur défaut, à Françoise & Elisabeth de Prunelé, ses filles, & à leurs enfans. Il mourut à Paris en son Hôtel d'Esneval, paroisse Saint-Côme, au mois d'Avril 1624, & avoit épousé, par contrat du 12 Septembre 1583, *Madelene Pinard*, Vicomtesse de Comblisy, Dame de Cramailles, de Montoury, de Marolles & de Servenay, morte à Paris le 6 Avril 1654, & inhumée le 7 en l'Eglise paroissiale de Saint-Côme. Elle étoit fille de *Claude Pinard*, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Secrétaire d'Etat & de ses Commandemens, sous Henri III, Seigneur de Cramailles, premier Baron de Valois, Vicomte de Comblisy, Baron de Louvois, & de *Marie de Laubespine*, l'une des Dames de la Reine Mere. De ce mariage naquirent: — 1. Nicolas de Prunelé, Chevalier, Seigneur Baron d'Esneval & de Pavilly, Vidame de Normandie, Seigneur de Gazeran & autres lieux, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, mort, sans alliance, au mois de Novembre 1563, étant le dernier mâle de la branche aînée de sa maison; — 2. Marie, Abbesse du Monastere de la Guiche en Blaisois, de l'Ordre de Sainte-Croix, Diocèse de Chartres; — 3. Marguerite, Religieuse au même lieu; — 4. Claude, Religieuse en l'Abbaye de Chelles, Diocèse de Paris; — 5. Madelene, Religieuse à Poissy; — 6. Françoise, mariée, par contrat du 19 Mai 1615, à *Anne de Tournebu*, Baron de Livet, Seigneur de Bouges & du Mondelis, Conseiller & premier Président aux Requêtes du Palais du Parlement de Rouen. Etant veuve, elle rendit aveu, le 14 Octobre 1658, à *François Rousselet*, Comte de Château-Regnault, pour la Terre d'Herbaut, conjointement avec la Comtesse *de Moucy*, sa sœur, autorisée par Justice, au refus de son mari, comme héritiere en partie de leur pere, & pour le tout de leur mere, & par bénéfice d'inventaire de leur frere. Elle partagea avec sa sœur sur la fin de 1668, eut pour sa part la Baronnie d'Esneval avec le Vidamé de Normandie, la Châtellenie de Pavilly & le Vicomté de Comblisy. Elle fit donation de la Baronnie d'Esneval & du Vidamé de Normandie, au mois de Novembre 1677, sous condition & à la charge d'en prendre les noms & armes, à *Robert le Roux*, Baron d'Acquigny, son petit-fils, ce qui a été exécuté jusqu'à présent par sa postérité, qui subsiste. Voyez Roux (le); — 7. & Elisabeth de Prunelé, batisée à Paris, paroisse Saint-André-des-Arcs, le dernier Mars 1603, & mariée, en 1620, à *Jean le Bouteillier de Senlis*, Comte & Seigneur de Moucy-le-Vieux & de Moucy-le-Neuf, & de Vineil. Elle eut, du partage fait avec sa sœur, en 1668, de la succession de son frere, les Terres & Châtellenies d'Herbaut, Gazeran, Machenainville & Beauverger, que sa fille, *Marie le Bouteillier de Senlis*, porta en mariage à *Henri-Auguste d'Orléans*, Marquis de Rothelin.

Branche des Seigneurs & Barons de Saint-Germain-le-Desiré, subsistante, sortie de celle des Seigneurs de la Porte, éteinte.

XI. Jacques de Prunelé, I. du nom, Chevalier, Baron de Saint-Germain,

troisieme fils de Gilles, Seigneur de la Porte, & de *Renée de Mesange*, étoit mineur lors du partage provisionnel des biens de la succession de feu son pere, fait, le 22 Mai 1554, entre lui, ses freres & ses sœurs. Par un second partage du 27 Juin 1561, il eut pour sa part & portion la Terre de Saint-Germain-le-Desiré, au Bailliage de Chartres. Il fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances, sous la charge & conduite de *Charles de Montmorency*, Seigneur de Meru, puis de Damville; obtint du Roi Charles IX, par Lettres données à Blois au mois d'Octobre 1571, l'érection en *Baronnie* de sa Terre de *Saint-Germain-le-Desiré*, en considération des services qu'il avoit rendus à ce Prince dans ses Armées, & à ses prédécesseurs. Ces Lettres furent enregistrées au Parlement de Paris le dernier Janvier 1582, en la Chambre des Comptes le 10 Février, & au Bailliage & siége Présidial de Chartres le 2 Mars suivant. François, Duc d'Anjou & d'Alençon, frere du Roi, le fit son Chambellan ordinaire, par Lettres données au Camp de Hondecourt le 3 Septembre 1581; & il eut Commission du Roi Henri III, le 9 Mai 1585, pour lever une Compagnie de 200 hommes de pied. Après la mort de ce Prince, il continua ses services sous Henri IV, qui n'étant encore que Roi de Navarre, lui donna, au Camp d'Estampes, le 9 Juillet 1589, la Commission de lever & mettre en garnison dans Frésnay-l'Evêque, huit hommes de pied, soudoyés des revenus de ce lieu. Par autre Commission de ce Prince, alors Roi de France, donnée au Camp d'Aubervilliers le 27 Juin 1590, il fut établi Gardien du même Château de Fresnay-l'Evêque, dont il s'étoit emparé pour le service de Sa Majesté. Il fit, le 3 Avril 1597, foi & hommage au Seigneur *de Meslay*, pour la Terre de Saint-Germain-le-Desiré, & avoit épousé, par contrat du 23 Octobre 1558, *Jacqueline de Graffart*, fille de *François de Graffart*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Fugerest*. Etant veuve, elle partagea avec ses enfans majeurs le 9 Août 1608, tant en son nom, que comme tutrice de ses mineurs, & encore comme usufruitiere. Elle mourut en son Château de Marvilliers en 1618, laissant: — 1. Edme, qui suit; — 2. Jacques, III. du nom, Seigneur de Marvilliers en partie, qui fut dans sa jeunesse l'un des 100 Chevaux-Légers de la Troupe du Roi, & ensuite Maréchal des Logis de la Compagnie du Comte *de Saint-Pol*. Il devint Baron de Saint-Germain par la mort de Jacques II, son neveu, & avoit épousé, par contrat du 22 Juin 1603, *Madelene de Marvilliers*, Dame de Lavau, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Viabon, Lieutenant de 50 hommes d'armes des Ordonnances, sous la charge du Seigneur *de Montigny*, & de *Catherine d'Allonville-d'Oysonville*, dont il ne laissa point d'enfans; — 3. Pierre, Seigneur de Marvilliers, puis Baron de Saint-Germain, dont il sera parlé après la postérité de son aîné; — 4. Marie, femme 1°. de *Huet du Pin*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, &c.; & 2°. de *Hardouin de l'Estang*, Ecuyer, Sieur de Boisgillet; — 5. Madelene, mariée, 1°. par contrat du 6 Mars 1577, à *Michel de Marolles*, Ecuyer, Seigneur Baron du Puiset; & 2°. à *Guillaume de Saint-Martin*, Ecuyer, Seigneur de Bercis; — 6. Jacqueline, mariée, 1°. le 20 Juin 1592, à *Michel de Hallot*, Ecuyer, Seigneur de la Carrée, second fils de *Jean*, & de *Louise de Cernay*; & 2°. avec *Claude de Reviers*, Ecuyer, Seigneur de Souzy, dont la postérité subsiste; — 7. & Marthe, qui fut sous la tutelle de sa mere, mariée 1°. à *Jean du Lac*, Ecuyer, Seigneur de la Jonchere; & 2°. avec *Martin de Regnard*, Ecuyer, Seigneur de Preuilly. Elle mourut sans enfans, & sa succession fut partagée, le 18 Février 1644, par Pierre de Prunelé, son frere, & les enfans de Jacqueline, sa sœur.

XII. Edme de Prunelé, Chevalier, Seigneur Baron de Saint-Germain-le-Desiré & de Marvilliers, suivit le parti de la Ligue; & étant Lieutenant de la Compagnie du Sieur *de Vitry*, un des principaux Chefs de ce parti, *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne, se disant *Lieutenant-Général de l'Etat & Couronne de France*, lui accorda, par Brevet donné à Neufchâtel le dernier Février 1592, une gratification de 800 écus, pour le rembourser des frais qu'il avoit faits à la levée d'une Compagnie de Chevaux-Légers, par le commandement

du Sieur *de la Chastre*, dans Clereau, laquelle somme de 800 écus lui avoit déja été ordonnée par ledit Sieur *de la Chastre*. Il fut aussi Lieutenant de la Compagnie de 100 Chevaux-Légers du Duc *de Guise*, Pair & Grand-Maître de France, Gouverneur & Lieutenant-Général en Champagne & Brie, comme il paroît par des Lettres de ce Prince, données à Paris le 11 Novembre 1593. Il quitta depuis ce parti, & obtint du Roi Henri IV un Passe-port, donné au Camp devant Laon le 17 Juin 1594, pour lui & 10 hommes armés, équipés & montés, pour aller de Reims en Beauce voir son pere, après la mort duquel il fit partage à ses freres & sœurs le 19 Août 1603; & rendit aveu, le 4 Août 1606, de sa Terre & Baronnie de Saint-Germain, à *Charles d'Angennes*, Chevalier de l'Ordre du Roi & son Gentilhomme ordinaire, Seigneur de Maintenon & Baron de Meslay. Louis XIII, en considération des services qu'il lui avoit rendus & au Roi Henri IV, lui accorda une pension de 4000 livres, par son Brevet du 6 Décembre 1616. Il vivoit encore au mois de Février 1625, & avoit épousé, par contrat du 8 Septembre 1596, *Isabelle de Boullehard*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Chesne-Brichanteau, & de la Vallée-Johannet en partie, & de *Geneviéve de Poiret*, dont, pour fils unique:

XIII. Jacques de Prunelé, II. du nom, Seigneur & Baron de Saint-Germain, qui fut émancipé par Lettres de bénéfice d'âge, enthérinées au Bailliage de Chartres le 5 Juillet 1624; & ensuite, assisté de Messire *Michel de la Ferriere*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, son curateur, il transigea avec son pere, comme majeur, pour raison des droits de feu sa mere, les 16 Juillet 1624 & 8 Février 1625. Il fut tué depuis dans un combat singulier, par le Sieur *de Plainville*, sans avoir été marié, de sorte que la Terre de Saint-Germain-le-Desiré retourna à Jacques de Prunelé, III. du nom, son oncle, & ensuite à Pierre, qui suit, frere dudit Jacques.

XII. Pierre de Prunelé, Chevalier, Seigneur Baron de Saint-Germain & de Marvilliers, troisieme fils de Jacques, I. du nom, & de *Jacqueline de Grasfart*, étoit mineur & sous la tutelle de sa mere en 1603. Il acquit, par contrat du 24 Décembre 1627, la sixieme partie de la Terre de Marvilliers & Bois de Saint-Lyé, d'*Urban de Challet*, Ecuyer, demeurant à Bercis, paroisse de Chanceville, comme pere & gardien noble de ses enfans, & de feu *Anne de Saint-Martin*, sa femme, fille de *Guillaume de Saint-Martin*, Ecuyer, Sieur de Bercis, & de Madelene de Prunelé; hérita, en 1653, de la Terre & Baronnie de Saint-Germain, par la mort de Jacques de Prunelé, III. du nom, son frere; & ayant survécu à tous ses freres & sœurs, il recueillit encore la succession de Marthe de Prunelé, la derniere d'elles, conjointement avec les enfans de Jacqueline de Prunelé, ses neveux & niéce, avec lesquels il fit partage le 18 Février 1644, comme nous l'avons dit. Il avoit épousé, par contrat du 24 Décembre 1615, *Cécile de Mondoré*, fille de *Germain*, Ecuyer, Seigneur de Rondeau, & d'*Anne Roger*. Leurs enfans furent: — 1. Jacques, qui suit; — 2. Edme, Seigneur de Marvilliers, mort, sans alliance, au mois d'Octobre 1645, au retour de l'armée; — 3. & Marie, morte femme, sans enfans, de *Jean Sachel*, Ecuyer, Seigneur de Villebourgeon.

XIII. Jacques de Prunelé, IV. du nom, Baron de Saint-Germain, Seigneur de Marvilliers, mort avant 1680, avoit épousé, par contrat du 18 Août 1656, *Jeanne-Agnès de Rigné*, fille de *Barthelemi*, Chevalier, Seigneur de la Guériniere, Dammarie & Blemars, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Madelene du Perray*, Dame du Chançay, Vaumorin & le Moteux en Touraine. Elle mourut veuve à Paris, le 27 Juin 1681, & fut inhumée le lendemain à Saint-André-des-Arcs. De ce mariage naquirent: — 1. Jules, qui suit; — 2. Antoine-Agnès, Prieur Commendataire du Prieuré de Saint-Gilles du Tertre, près Châteaudun, dont il se défit. Il s'embarqua ensuite sur mer vers l'an 1684, & depuis on n'entendit plus parler de lui, ni du Vaisseau qu'il montoit; — 3. Jeanne-Madelene, Religieuse aux Véroniques de Blois, nommée Abbesse de l'Abbaye des Chanoinesses de Sainte-Geneviéve de Chaillot, près Paris, de l'Ordre de Saint-Augustin, par Brevet du Roi du 15 Août 1713. Elle en prit possession

le 9 Décembre suivant, & après l'avoir gouvernée sagement pendant près de 18 ans, elle la remit entre les mains du Roi au mois de Juin 1732, & se retira aux Cordelieres de la rue de Grenelle à Paris, où elle est morte le 16 Mars 1743, âgée de 76 ans; — 4. Louise, née au Château de Saint-Germain le 14 Avril 1668, morte, sans alliance, le 25 Décembre 1744, ayant fait son légataire universel Parfait de Prunelé, Seigneur de Thignonville, son cousin-germain, dont il sera parlé à sa branche; — 5. & Marie-Anne, morte en 1697, Religieuse au Couvent des Véroniques de Blois.

XIV. Jules de Prunelé, Chevalier, Baron de Saint-Germain, Seigneur de Marvilliers, &c. Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises, le 24 Mars 1682, Lieutenant au même Régiment en 1684, retiré du service en 1688, mort, âgé de 40 ans, le 11 Février 1698, avoit épousé, 1°. par contrat du 3 Novembre 1686, célébration le 12 en l'Eglise Saint-Mery, *Louise de Marvilliers*, morte à Paris le 30 Juin 1687, âgée de 27 ans, fille unique & héritiere de *Jean de Marvilliers*, Chevalier, Seigneur de Viabon en Beauce, & d'*Anne de Certieux*, Dame de la Manantiere au Perche & du Breuil près Illiers, au pays Chartrain; & 2°. dans l'Eglise Saint-Sulpice à Paris le 17 Février 1689, par contrat du 15 précédent, *Marguerite Dorat*, née le 15 Avril 1656, morte au Couvent des Cordelieres du Fauxbourg Saint-Germain à Paris, le 18 Février 1730, dans la 75e année de son âge, & inhumée le 19 dans le Caveau de cette Maison, fille de *Jean Dorat*, Conseiller du Roi, Doyen des Auditeurs de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Philippe de Chaillou*. Du premier lit il a eu: — 1. Jules-César, qui suit; & du second: — 2. Marie-Agnès, née à Paris le 12 Novembre 1689, morte jeune; — 3. Marie-Jeanne, née à Paris le 29 Décembre 1691, mariée, dans l'Eglise paroissiale de Chaillot-lès-Paris le 10 Janvier 1720, contrat passé le 13 Décembre 1719, avec *César de Courtarvel-de-Saint-Remy*, Chevalier, Seigneur de Lierville, Verde & Boursay en Dunois; morte au Château de Lierville le 28 Mai 1733, âgée de 42 ans, dont la postérité subsiste; — 4. Marguerite-Charlotte, née le 7 Décembre 1693, morte Religieuse aux Cordelieres de la rue de Grenelle à Paris, où elle fit profession le 12 Juillet 1712; — 5. & Louise-Antoinette, née le 29 Avril 1695, Religieuse au même lieu, Professe le 23 Juillet 1713, morte en 176...

XV. Jules-César de Prunelé, Chevalier, Baron de Saint-Germain & de Molitard, Seigneur de Marvilliers, Viabon, Valliere, Chatet, &c. né à Paris le 14 Juin 1687, Capitaine au Régiment des Landes, Infanterie, le 17 Octobre 1706, blessé d'un coup de fusil à la bataille de Blangies ou Malplaquet, près de Mons en Hainaut, le 11 Septembre 1709, mort le 14 Mars 1738, dans la 51e année de son âge, & inhumé à Paris en l'Eglise Saint-Etienne-du-Mont, avoit épousé, par contrat du 13 Juin 1719, célébration le lendemain dans l'Eglise de Champigny près Blois, *Antoinette Pailhès*, fille d'*Auger Pailhès*, Ecuyer, Seigneur de Gouere, près de Rieux en Languedoc, & d'*Antoinette Ponthon*. Elle est morte au Château de Saint-Germain-le-Desiré le 18 Novembre 1729, âgée de 30 ans, & a laissé pour fils unique:

XVI. Jules-Etienne-Honoré de Prunelé, Chevalier, Marquis de Prunelé, Baron de Saint-Germain-le-Desiré, Baron Châtelain de Molitard, Seigneur de Valliere, Chatet, Moleans, Seillats, &c. né le 16 Mai 1722, qui a épousé, par contrat passé devant *le Verrier* & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 12 Mars 1746, célébration dans l'Eglise Saint-Laurent le 14, *Gabriélle-Charlotte de Grouches-de-Chepy*, née le 9 Juillet 1719, veuve, sans enfans, de *Jean-Louis de l'Etendart*, Marquis de Bully, & fille de *Nicolas-Antoine de Grouches*, Marquis de Chepy, Seigneur de Hupy, Rambures en Picardie, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & de *Marie-Geneviéve Bequin d'Angerville*, décédée le 29 Juin 1775, & inhumée le lendemain à Saint-Sulpice à Paris, dont: — 1. Jules-Antoine-Emmanuel, qui suit; — 2. Louis-Etienne-Hubert, né le 3 Octobre 1749, mort à 6 mois; — 3. Jules-Henri, dit *le Chevalier* de Prunelé, né le 13 Mars 1751, Officier au Régiment de Chartres, Cavalerie, en 1767, & au

Régiment des Gardes-Françoises en 1769; — 4. & MARIE-CHARLOTTE, née le 13 Mars 1747, mariée à *N... Eon de la Baronie*, Marquis de Soisy, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

XVII. JULES-ANTOINE-EMMANUEL, Comte DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur de Seillats près Blois, né le 25 Mai 1748, a épousé, en la Chapelle du Palais-Royal à Paris, paroisse Saint-Eustache, le 8 Juin 1775, contrat passé le jour précédent, devant *l'Homme* & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, *Blanche-Adélaïde le Moine-de-Belisle*, fille de *Jean-Batiste le Moine-de-Bellisle*, Secrétaire des Commandemens de S. A. S. M. le Duc D'ORLÉANS, premier Prince du Sang, & d'*Emilie-Hélene de Palerne*.

Branche des Seigneurs de GUILLERVAL, *éteinte, sortie de celle des Seigneurs de* LA PORTE.

IX. LIONET PRUNELÉ, Ecuyer, Seigneur de Guillerval en Beauce, fils aîné de HUGUES, II. du nom, Seigneur de la Porte, & de *Jeanne du Plessis*, sa seconde femme, transigea avec ETIENNE PRUNELÉ, Seigneur de la Porte, son frere consanguin, sur le partage des biens de leur pere, le 14 Décembre 1498, & eut pour sa part la Terre de Guillerval, dont le Prieur d'Auneau, son frere-germain, rendit aveu pour lui en 1499. Il épousa *Béatrix de Miolans*, dont: — 1. URBAN, qui suit; — 2. JEAN, Prieur Commendataire de Vercors & de Larnage en Dauphiné, qui, en 1526, fit donation entre-vifs de ses biens en faveur de son frere; — 3. ANNE, femme de *Just de Primerie*, Seigneur de Lemps; — 4. & ALIX, à laquelle *Françoise de Chabannes*, femme de *Jean de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, pere de la Duchesse *de Valentinois*, légua, par son testament, une somme de 400 livres tournois. Elle épousa, après la mort de ses pere & mere, par contrat du 17 Mai 1517 *Joachim de Monteil*, Chevalier, Seigneur du Port-Saint-Vallier, fils de feu *Mathieu*, Chevalier, Seigneur du Port, & de *Louise de Scey*.

X. URBAN DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur de Guillerval, Saint-Aignan & Jodainville, rendit foi & hommage, le 30 Juin 1532, à LOUIS, Cardinal DE BOURBON, Evêque Duc de Laon, Pair de France, en qualité d'Abbé de Saint-Denis en France, de deux Fiefs situés à Guillerval, & donna procuration, le 27 Mai 1539, à *Jean Giroult*, Procureur & Praticien en Courlaye à Estampes, pour faire & porter en son nom la foi & hommage à *Claude de Châtillon*, Seigneur d'Argenton, Bouville & Farcheville, pour raison d'un autre Fief situé à Guillerval. Il rendit encore différens aveux, à cause de sa femme, pour sa Terre de Jodainville, paroisse de Dommerville, les 15 Juin 1539 & 10 Octobre 1542; fit un échange à Jodainville par acte du 16 Octobre 1543, dans lequel il est qualifié *noble & puissant Seigneur*; fut présent à la renonciation faite de sa future succession par LOUISE DE PRUNELÉ, sa fille, le 4 Mars 1548; & mourut la même année. Des *Mémoires* de Famille disent qu'il fut tué dans une rencontre des ennemis près de Boulogne-sur-Mer, & qu'il avoit été Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance de FRANÇOIS DE BOURBON, Comte d'Enghien. Il avoit épousé, par traité du 31 Juillet 1525, *Jeanne de Ligneris*, seconde fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Tachere, & de *Louise de Balu*, sa veuve, auparavant femme d'ETIENNE DE PRUNELÉ, Seigneur de la Porte & de Gaudreville. Après la mort de son mari, elle obtint souffrance du Seigneur *d'Arnouville*, le 15 Octobre 1549; fit sa foi & hommage en personne le 11 Mars 1552; consentit au mariage de son fils aîné, par procuration du 14 Juillet 1567; partagea ses enfans des biens de la succession de leur pere, le 12 Juillet 1571; & la sienne fut partagée, après son décès, le 12 Décembre 1572. Elle eut de son mariage: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2 & 3. GILLES & CLAUDE, morts avant le partage du 12 Juillet 1571; — 4. LOUISE, mariée, par contrat du 18 Janvier 1548, à *Gabriel de Barbançois*, Ecuyer, Seigneur d'Auzan & de Corbillé, laquelle, moyennant la somme de 3500 liv. tournois, qui lui fut promise par son contrat de mariage, renonça à la succession future de ses pere & mere. En faveur de

ce mariage, *Antoinette de Miolans*, femme de *Pierre d'Aumont*, Baron de Châteauroux, lui donna la somme de 500 liv. tournois pour ses robes & habillemens; — 5. Marie, qui vivoit veuve, en 1571, de *Jean du Ru*, Ecuyer, Seigneur de Bisay & du Grand-Hôtel de Baudreville; — 6 & 7. Gillonne & Charlotte, Religieuses aux Dominicaines de Montargis, auxquelles leurs frere & sœurs céderent, par le partage du 12 Décembre 1572, quelques héritages, pour en jouir en usufruit durant leur vie; — 8. Jacqueline, mariée, par contrat du 2 Septembre 1563, avec *Claude de Languedoüe*, Ecuyer, Seigneur de Pussay en partie, de la Barre, de Rettreville & de Saint-Aignan. Ils consentirent au mariage de leur fils aîné le 17 Octobre 1593; — 9. & Marie, dite *la Jeune*, encore fille lors du partage du 12 Décembre 1572, & depuis mariée avec *Renée de Taehere*, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu.

XI. François de Prunelé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur Châtelain de Guillerval, Jodainville, Chicheny & en partie de Thignonville, & Baron de Caniel en Caux, fait, à l'âge de 16 ans, Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Comte *d'Enghien*; blessé d'un coup de lance à la bataille de Cerisoles le 14 Avril 1544; fait Lieutenant de la Compagnie du Sieur *d'Estrées*, après la mort du Comte *d'Enghien*, embrassa la Religion Protestante; & étant attaché au parti de Henri IV, alors Roi de Navarre, il fut tué par les Ligueurs, près Marneuf en Beauce, en 1587. Sa mémoire fut honorée des siens par une épitaphe qui sent la naïveté Gauloise, qu'on lit dans *Moréri*. Il avoit épousé, par contrat du 15 Avril 1567, *Marguerite du Monceau*, Dame de Thignonville en partie, & Baronne de Caniel, fille de *Lancelot*, Chevalier, Seigneur de Thignonville, premier Maître-d'Hôtel de la Reine de Navarre, & de *Marguerite d'Alençon*, fille de *Charles d'Alençon*, Seigneur Baron de Cany & de Caniel en Normandie, pays de Caux; celui-ci fils légitimé de *René*, Duc *d'Alençon*, & de *Germaine de Ballue*. *Marguerite du Monceau*, devenue veuve, demanda souffrance pour ses enfans au Seigneur *de Méréville*, le 14 Mars 1588, pour raison des héritages situés au terroir de Villiers, en la Châtellenie de Méréville, à eux échus par la mort de leur pere. Elle obtint encore souffrance du Seigneur *d'Arnouville*, le 24 Octobre de la même année, pour son fils aîné, à cause d'un Fief situé à Jodainville; transigea avec ses enfans, pour ses droits, le 20 Avril 1594; fit un rachat de rente au nom & comme tutrice de ses deux derniers fils, & de sa derniere fille, mineurs, le 20 Avril 1599. Ses enfans furent: — 1. Josias, qui suit;

2. Théodore, auteur de la branche des Seigneurs de Jodainville, éteinte dans son fils François de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Montpoulin, la Salle & Mareau-aux-Bois, & en partie de Jodainville, qui servit à l'arriere-ban dans l'armée du Roi en Lorraine, commandée par Charles de Valois, Duc d'Angoulême, suivant son Certificat donné à Bar-le-Duc le 21 Novembre 1635. Il mourut sans avoir été marié, & laissa des *Mémoires généalogiques* de sa Maison, principalement sur les branches cadettes.

3. Etienne, Seigneur d'Ocqueville, auteur de la branche des Seigneurs de Thignonville, rapportée ci-après; — 4. Anne, née le 24 Janvier 1568, mariée, par contrat du 19 Avril 1596, avec *Abel de Poilloue*, Ecuyer, Seigneur de Saclas, qui, devenu veuf, transigea avec ses beaux-freres, au nom & comme tuteur de ses enfans mineurs, le 18 Février 1622; — 5. Jeanne, née le 18 Février 1570, laquelle, étant veuve d'*Antoine des Fourneaux*, Ecuyer, Seigneur de Lumery & de la Cocherie, ensaisina, le 6 Avril 1611, un contrat de vente faite à la Fabrique de Chalo-Saint-Mars le 6 Mars précédent; — 6. Madelene, née le 16 Novembre 1573, mariée, en 1595, avec *Esprit de Poilloue*, Ecuyer, Seigneur d'Alainville; — 7. & Susanne, mineure & sous la tutelle de sa mere en 1599, mariée depuis avec *René de Villezan*, Ecuyer, Seigneur en partie de Guillerval, qui transigea avec ses beaux-freres le 12 Juillet 1621. Sa femme ratifia cette transaction le 23 Mars 1622.

XII. Josias de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de Guillerval, du Trapeau, du grand Chicheny, Baron Châtelain de Caniel en Caux, Seigneur en partie de Thignonville,

Thignonville, né le 26 Janvier 1596, élevé à la Cour du Roi de Navarre, depuis Henri IV, Roi de France, commanda, pendant les troubles de la Ligue, une Compagnie de Carabiniers & d'Arquebusiers à cheval; transigea avec ses freres & le Seigneur *de Saclas*, son beau-frere, le 18 Février 1622; mourut au Château de Guillerval avant 1628, & fut enterré dans une tour du Parc dudit lieu. Il avoit épousé, par contrat du 9 Juillet 1595, *Jeanne de Saint-Pol*, fille d'*Etienne de Saint-Pol*, Ecuyer, Seigneur des Emondans & de la Haye, & de *Gabrielle le Prince*. De ce mariage vinrent: — 1. Jacques, qui suit; — 2. François, Seigneur du Trapeau, dont la succession fut partagée en même-tems que celle de son pere par ses frere & sœurs, le 3 Mai 1637; — 3. Esther, femme de *Claude de Frétard*, Ecuyer, Seigneur d'Outarville, Mondesir & de Poilly, lequel se remaria, en 1652, avec *Anne de Hérouard*; — 4. Gabrielle, épouse de *Jean de Hellin*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve sous Dourdan, en 1637; — 5. & Marguerite, mariée à *Jacques de Beuille*, Ecuyer, Seigneur de Mondétour.

XIII. Jacques de Prunelé, Ecuyer, Seigneur & Baron de Caniel, & de Thignonville en partie, assista & fut présent au contrat de mariage d'Etienne de Prunelé, Seigneur d'Ocqueville & de Thignonville, son oncle, le 15 Décembre 1625. Il mourut depuis fort jeune, avant son pere, & 6 mois après la naissance de sa fille. Il avoit épousé *Julie de la Taille*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur d'Annorville & de Bouilly en Beauce, & de *Julie de Lenfernat*. Elle se remaria, en 1630, avec *Pierre de Lenfernat*, son cousin-germain, Chevalier, Seigneur de Courteilles, Sourmont, Milan, &c. Capitaine-Commandant le Régiment d'Infanterie du Comte *de Harcourt*, Ingénieur & Maréchal-de-Camp, tué d'un coup de canon devant Roses en Catalogne. Elle ne laissa de son premier mari qu'une fille, nommée — Julie de Prunelé, qui partagea, le 3 Mai 1637, la succession de son ayeul paternel, & celle du Seigneur *du Trapeau*, son oncle, avec sa tante, de l'autorité du Sieur *de Courteilles*, son tuteur & beau-pere, & d'Etienne de Prunelé, Chevalier, Seigneur d'Ocqueville, &c. son grand-oncle & curateur. Elle fut mariée, le 26 Septembre 1645, avec *Jacques de la Taille*, Chevalier, Seigneur de Marcinvilliers & des Essars, dont elle resta veuve au mois de Janvier 1683; mourut au Château des Essars le 25 Septembre 1695, & fut inhumée dans le Parc dudit lieu, ayant toujours professé la Religion Protestante. Sa postérité subsiste. Voyez Taille (de la).

Branche des Seigneurs de Thignonville, *sortie de celle de* Guillerval.

XII. Etienne de Prunelé, troisieme fils de François, & de *Marguerite du Monceau-de-Thignonville*, Chevalier, Seigneur d'Ocqueville, Thignonville, Jodainville, &c. étoit mineur le 20 Avril 1594, sous la tutelle de sa mere; servit en Flandres en 1606, dans l'armée du Prince *Maurice*; transigea, tant pour lui que pour son frere Théodore, avec le Seigneur *de Saclas*, son beau-frere, le 18 Février 1622; rendit foi & hommage à Estampes le 26 Avril 1635, pour raison de la moitié de la Justice de Thignonville, qu'il avoit acquise par décret sur *Chrétien du Monceau*, Ecuyer, ci-devant Seigneur en partie de Thignonville; servit, la même année, dans l'armée du Roi en Lorraine, à la suite de l'arriere-ban, sous la charge de *Dominique d'Estampes*, Seigneur d'Aplaincourt, en eut un Certificat du Duc *d'Angoulême*, Général de cette Armée, le 21 Novembre 1635; obtint des Lettres de *Committimus*, en qualité de l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, le 26 Janvier 1636; eut, le 26 Août suivant, Commission de Sa Majesté pour lever une Compagnie de 100 hommes dans le Régiment de Bruel-Gueribalde; & mourut le 21 Février 1663, dans un âge fort avancé. Il avoit épousé, par contrat du 25 Décembre 1625, *Marie de Cormont*, fille d'*Antoine le Fevre-de-Cormont*, Seigneur dudit lieu & de la Selle, paroisse de Vendieres, près Montmirel en Brie, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes sous la charge du Duc *de Bouillon*, & de feu *Madelene Hotman*. Elle ne vivoit plus en 1658. Ses enfans furent:

— ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Thignonville, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment du Comte *de Lislebonne*, mort, sans alliance, en *1659*, d'une blessure qu'il reçut dans un combat singulier, près de la ville de Furnes en Flandres; — & CHARLES, qui suit.

XIII. CHARLES DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur de Thignonville, de Jodainville, Argeville, &c. fut d'abord Capitaine-Lieutenant de Chevaux-Légers du Comte *de Lislebonne*, par Lettres du *15* Mars *1659*. Après la mort de son pere, il rendit foi & hommage au Seigneur *de Gomerville*, à cause de son Fief de la Grancourt & de ses Terres de Jodainville, & au Duc *d'Estampes*, pour raison de sa Justice de Thignonville & autres héritages, les *12* & *15* Mars *1663*. Etant Capitaine réformé du Régiment de Sultzbach, Cavalerie, il eut ordre, le *6* Juin *1668*, de se rendre à Metz, pour servir à la suite de la Compagnie des Chevaux-Légers de Joyeuse; fut choisi pour avoir le commandement d'une des nouvelles Compagnies de Cavalerie qu'on levoit pour le service du Roi, & l'ayant levée le *1* Mars *1672*, il alla joindre avec elle le Régiment de la Rabliere, pour y servir avec les autres Compagnies dont ce Régiment devoit être composé; & fut tué en Catalogne au mois de Juin *1676*, étant Capitaine-Commandant & Major de ce Régiment, suivant un Certificat, daté de Perpignan le *22* Janvier *1678*, donné par le Maréchal *de Navailles*. Il avoit épousé, par contrat du *28* Avril *1658*, célébration le *29*, *Judith de Jaucourt*, fille de *Pierre*, Chevalier, Baron d'Espeuilles, &c. & de *Françoise d'Anlezy*. Elle mourut de la petite-vérole à Paris, le *27* Janvier *1670*, âgée d'environ *37* ans, & laissa de son mariage: — *1*. FRANÇOIS-ANTOINE, qui suit; — *2*. CHARLES-LOUIS, né à Thignonville le *30* Juillet *1661*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Rabliere. Il servit en Roussillon pendant les campagnes de *1676*, *77* & *1678*, jusqu'à la paix, qu'il fut réformé; & mourut à Thignonville le *3* Mai *1681*, âgé de *20* ans; — *3*. PIERRE, né à Thignonville le *14* Décembre *1662*, mort le *1* Janvier *1665*; — *4*. JACQUES-PHILIPPE, rapporté après la postérité de son aîné; — *5*. CHARLOTTE-JUDITH, née à Thignonville le *21* Juin *1660*, mariée, par contrat du *27* Avril *1687*, avec *Louis de Villereau*, Chevalier, Seigneur de Genonville, Lieutenant au Régiment d'Anjou, Infanterie, fils de *Paul de Villereau*, Chevalier, & de *Catherine de Juguenay*, Dame de Courbehaye. Peu après son mariage, elle embrassa la Religion Catholique; mourut au Château de Genonville le *6* Septembre *1728*, dans la *69*e année de son âge, & fut inhumée le *7* dans l'Eglise paroissiale de Voves, laissant des enfans, dont la postérité subsiste; — *6*. & MARIE-MAURICETTE, née à Thignonville le *27* Mars *1667*, laquelle, après la révocation de l'Edit de Nantes en *1688*, alla en Hollande & dans le Brandebourg; passa ensuite en Angleterre, où elle épousa *Pierre-Carle François*, refugié comme elle, Capitaine d'Infanterie au service d'Angleterre, & depuis Lieutenant-Général des Armées du Roi de Portugal.

XIV. FRANÇOIS-ANTOINE DE PRUNELÉ, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Thignonville & de Jodainville, né le *9* Mars *1659*, mené en Allemagne à l'âge de *10* ans, par *Philippe de Baviere*, Prince de Sultzbach, Colonel d'un Régiment au service de France, fut d'abord Page de ce Prince, eut dans la suite le commandement d'une Compagnie de Cavalerie au service de l'Empereur LÉOPOLD; revint en France après la mort de son pere, rendit foi & hommage au Seigneur *d'Arnouville*, pour ses héritages de Jodainville, le *3* Juin *1681*; mourut à Thignonville le *1* Octobre *1705*, âgé de *47* ans, & fut inhumé dans l'Eglise dudit lieu. Il avoit embrassé la Religion Catholique depuis plusieurs années, & avoit épousé, au lieu des Bordes, près de Sezanne en Brie, le *16* Juillet *1679*, *Susanne de Cormont*, fille d'*Abraham le Fevre-de-Cormont*, Chevalier, Seigneur de Nuisement, &c., & d'*Anne le Fevre-de-Cormont*. Elle embrassa aussi la Religion Catholique, mourut au mois de Mai *1710*, & fut inhumée dans l'Eglise de Thignonville auprès de son mari. Ses enfans furent: — *1*. CHARLES-ALBERT, né le *13* Avril *1681*, Sous-Lieutenant au Régiment de Béarn, Infanterie, le *26* Décembre *1696*, ensuite Lieutenant au même Régiment, suivant un Certificat donné, le *1* Avril *1697*, par le Lieutenant-Colonel, daté de Keserlautre en Al-

lemagne : il mourut peu de tems après ; — 2. François-Hector, né le 4 Mars 1682, mort le 11 Août 1683 ; — 3. Samuel-Antoine-Maurice, né aux Bordes en Brie le 10 Novembre 1683, mort en bas-âge ; — 4. Gabriel-François, mort à 10 mois ; — 5. & François-Antoine, qui suit.

XV. François-Antoine de Prunelé, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Thignonville, Morville, Courcelles, Argeville, &c. né le 31 Octobre 1690, Enseigne-Colonel du Régiment d'Artagnan, Infanterie, se trouva en cette qualité au siége de Tournay, pris par les Alliés en 1709 ; & épousa, le 25 Juin 1710, *Marie-Angélique Raulin*, née à Ypres en Flandres le 13 Janvier 1688, fille de *Louis*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, & de *Marie-Madelene Thieulin*. Il fit donation, conjointement avec sa femme, sous la réserve de l'usufruit, le 22 Novembre 1733, de sa Terre de Thignonville & dépendances, à Parfait & Henri de Prunelé, freres, ses cousins-germains. Elle est morte le 14 Septembre 1745, & lui le 5 Mai 1748, n'ayant eu qu'une fille, — Angélique-Genevieve de Prunelé-de-Thignonville, née le 20 Février 1715, Professe aux Cordelieres de la rue de Grenelle à Paris, le 16 Décembre 1731, morte aux Cordelieres de Saint Marcel, le 31 Mai 1747.

XIV. Jacques-Philippe de Prunelé, quatrieme fils de Charles, & de *Judith de Jaucourt-d'Espeuilles*, né au Château de Thignonville le 20 Décembre 1665, batisé le 19 Avril 1666, Chevalier, Seigneur de Chalo Saint-Mars, appellé *le Grand-Hôtel des Carneaux*, de Chalo-Saint-Mars en partie, du grand Guignard-sous-Authon en Beauce, entra Cadet, à l'âge de 15 ans, dans le Régiment de la Fere, dont il fut ensuite Lieutenant ; passa, en 1684, dans la Compagnie des Cadets nouvellement créée & établie dans la Citadelle de Strasbourg, où il fit, la même année, abjuration de la Religion Protestante. En sortant des Cadets, il fut fait Lieutenant au Régiment Royal, Infanterie, d'où le Maréchal *d'Humieres*, Grand-Maître de l'Artillerie de France, le tira pour le mettre dans ce Corps ; & après quatre ans de service, il le fit Commissaire-Provincial & ensuite Major de ce Corps. Il se trouva à la bataille de Fleurus le 1 Juillet 1690, servit, en 1692, au siége de Namur que Louis XIV commandoit en personne ; se trouva au combat de Steinkerque, au bombardement de Charleroy, & à la canonade de Peer en 1702, le Duc *de Bourgogne* commandant alors l'armée ; fut fait Lieutenant d'Artillerie par Brevet du Grand-Maître du 9 Avril 1703 ; quitta le service en 1705, & mourut au grand Saint-Mars, près d'Estampes, le 18 Mai 1739, dans la 74e année de son âge. Il avoit épousé, par contrat du 13 Février 1695, célébration le 14, dans l'Eglise de Chalo-Saint-Mars, Diocèse de Chartres, *Marie de Savoye*, née le 18 Octobre 1674, morte dans le Couvent des Dames de la Congrégation d'Estampes, le 6 Avril 1756, fille de *Benoît de Savoye*, Ecuyer, Seigneur de Nanteau, Formarville, &c. Trésorier-Général des Fortifications de Champagne, Metz, Toul, Verdun, Lorraine & Barrois, mort le 14 Août 1683, & d'*Anne Parfaict*. De ce mariage sont issus : — 1. Parfait, qui suit ; — 2. Armand, né le 31 Octobre 1697, Lieutenant en premier dans le Régiment du Roi, Infanterie, qui, montant la garde à Valenciennes en Hainaut, tomba dans un regard ouvert de l'aqueduc de l'Escaut, & s'y noya le 24 Septembre 1719, dans la 22e année de son âge. Il fut inhumé le lendemain dans le Chœur de l'Eglise paroissiale de Saint-Jacques de la même Ville ; — 3. Henri, auteur des Seigneurs de Chalo-Saint-Mars, rapportés ci-après ; — 4. Jean-Prosper, né le 31 Juillet 1714, mort, étudiant à Nemours, le 8 Novembre 1727, dans la 14e année de son âge ; — 5. Catherine, née à Saint-Mars le 6 Janvier 1699, morte fille à la Congrégation d'Estampes, le 16 Mai 1769 ; — 6. & Antoinette-Félicité, née le 15 Décembre 1721, morte cinq jours après.

XV. Parfait, Marquis de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Thignonville, Morville, Courcelles, Argeville, &c. né le 13 Décembre 1695, fait Chevalier de Saint-Louis par le Roi, étant à Gand, en Août 1745, mort en 177.., avoit

épousé, par contrat du 7 Janvier 1724, *Marie des Acres-de-Laigle*, née le 19 Juin 1700, morte à Thignonville le 22 Décembre 1762, & inhumée dans l'Eglise dudit lieu, fille de *Jacques-Louis des Acres-de-Laigle*, Marquis de Laigle, Seigneur d'Apres, la Chapelle, &c. Brigadier des Armées du Roi en 1704, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi en Normandie, au Bailliage d'Alençon, mort au Château de Laigle le 19 Janvier 1768, âgé de 98 ans, & de *Marie Choppin*, Dame d'honneur de feu LOUISE-ANNE DE BOURBON-CONDÉ, Princesse du Sang, appellée *Mademoiselle de Charolois*. De ce mariage il a laissé: — 1. N... DE PRUNELÉ, Capitaine au Régiment d'Enghien, Infanterie, tué au siége du Château de Namur le 25 Septembre 1746; — 2 & 3. MARIE-ANNE-ADÉLAÏDE & LOUISE-FRANÇOISE-LÉONTINE, dont nous allons parler, toutes deux élevées dans la Maison Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.

MARIE-ANNE-ADÉLAÏDE DE PRUNELÉ, née le 12 Décembre 1724, a épousé, dans l'Eglise de Thignonville, le 11 Mars 1750, contrat passé, le 4 précédent, devant *Boudard*, Notaire à Thignonville, *Nicolas-Balthasard-Melchior*, Comte *de Bizemont*, Chevalier, Seigneur du Buisson, Mondeville, Loutteville, Dampmart en partie, &c. Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, né le 9 Janvier 1720, fils de *Nicolas-Charles de Bizemont*, Chevalier, Seigneur desdits lieux, & de *Marie-Catherine-Charlotte de Sainxe-d'Ormeville*, à condition que leurs enfans & descendans, à perpétuité, joindront les nom & armes de PRUNELÉ, aux nom & armes de *Bizemont*. Leurs enfans sont: — 1. *André-Gaspard-Parfait de Bizemont-de-Prunelé*, né à Thignonville le 31 Mars 1752, Eleve de l'Ecole Royale Militaire, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, & en Avril 1769, Sous-Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Royal Picardie; — 2. *Charles-Guillaume-Marie*, dit *le Chevalier de Bizemont-de-Prunelé*, né à Thignonville le 10 Septembre 1754, aussi élevé à l'Ecole Royale Militaire; — 3. *Nicole-Aimée-Adélaïde*, appellée *Mademoiselle de Bizemont-de-Prunelé*, née le 22 Décembre 1750, élevée dans la Maison Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr; — 4. *Olimpe-Henriette*, dite *Mademoiselle de Thignonville*, née le 25 Juin 1753; — 5. *Marie-Charlotte-Reine*, nommée *Mademoiselle d'Argeville*, née le 5 Janvier 1763; — 6. & *Françoise-Léontine de Bizemont-de-Prunelé*, appellée *Mademoiselle de Loutteville*, née à Thignonville, ainsi que ses sœurs, le 30 Juillet 1765.

LOUISE-FRANÇOISE-LÉONTINE DE PRUNELÉ-THIGNONVILLE, née le 27 Novembre 1725, élevée, avec sa sœur, dans la Maison Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, a épousé, par contrat passé devant *Sarradin*, Notaire au Châtelet d'Orléans, le 29 Août 1756, en vertu d'une dispense de Rome, célébration le 6 Novembre suivant, dans la Chapelle du Château de Chantôme, paroisse de Binas, au Diocèse de Blois, *François-Gabriel de Morogues*, Comte de Fonfaye, Chevalier, Seigneur dudit lieu, la Selle, Drigny, &c. en Nivernois, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marine, mort en son Château de Fonfaye le 16 Décembre 1762, âgé de 78 ans. Il étoit veuf d'*Elisabeth du Faur-Courcelles*, sa premiere femme, décédée, sans enfans, à Fonfaye le 7 Avril 1756. De son second mariage il a laissé, pour fils unique: — *Parfait-Marie-François-Gabriel*, dit le Marquis *de Morogues*, appellé, depuis la mort de son pere, *le Comte de Fonfaye*, né audit lieu le 28 Juin 1758. Voyez MOROGUES.

Seigneurs de CHALO-SAINT-MARS, sortis des Seigneurs de THIGNONVILLE.

XV. HENRI, appellé *le Chevalier*, puis *Comte* DE PRUNELÉ, né à Saint-Mars le 20 Juin 1700, troisieme fils de JACQUES-PHILIPPE DE PRUNELÉ, & de *Marie de Savoye*, Seigneur du Fief de Chalo-Saint-Mars, dit *les Carneaux*, de Saint-Mars en partie, & du grand Guignard-sous-Authon, par les partages faits avec son frere devant *Bellanger* & son Confrere, Notaires à Paris, le 4 Juin 1756, a été Commandant du second Bataillon du Régiment de la Marine, Infanterie, & est Chevalier de Saint-Louis. Sa mauvaise santé l'obligea de quitter le service en 1757, & il a obtenu une pension de retraite de 600 livres. Il a épousé, par

contrat passé devant *Quinquet* & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 17 Avril 1761, célébration en l'Eglise Saint-Sulpice le 23 du même mois, *Antoinette-Guillemette de Bonsens*, Demoiselle des Espinets, née le 25 Mai 1737, fille de feu *Charles-Adrien de Bonsens*, Chevalier, Marquis des Espinets, & de Dame *Nicole-Elisabeth du Moustier-de-Sainte-Marie*, dont : — Augustin-Marie-Etienne, qui suit ; — & Elisabeth-Parfaite de Prunelé, née le 15 Février 1762, morte le 14 Août suivant.

XVI. Augustin-Marie-Etienne, appellé *le Vicomte* de Prunelé, est né à Saint-Mars le 5 Novembre 1763.

Il y a encore eu la branche des Seigneurs *de Liouville, Richarville* & *de Lezanville*, sortie de celle des Seigneurs *de la Porte*, au VI[e] degré. Elle a été formée par Colinet de Prunelé, Ecuyer, troisieme fils de Guillaume, Chevalier, Sire de la Porte, de Liouville, &c. & de *Jeanne Lange*, Dame de Saint-Aignan. Il fut Seigneur de Liouville en Beauce, par le partage qu'il fit avec Gui, Seigneur de la Porte, &c. son frere aîné, le 9 Décembre 1424. Jacqueline de Prunelé, héritiere de cette branche, fut mariée avec *N... de Valleteau* ou *Balleteau*, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, &, à cause d'elle, de Romainville, suivant l'aveu qui lui fut rendu le 20 Août 1573, pour raison d'héritages situés au terroir de Ninouville.

La Maison de Prunelé porte pour armes : *de gueules, à six annelets d'or, posés 3, 2 & 1.*

Généalogie dressée sur titres originaux & *Mémoires* de Famille. On peut encore consulter *Historia Normanorum*, donnée par du Chesne ; *Historiæ Francorum Scriptores*, par le même ; les *Mémoires & Recherches du Greffier* du Tillet ; l'*Histoire de la Maison de Harcourt*, par la Roque ; les *Additions aux Mémoires de Castelnau*, par le Laboureur ; les *Antiquités d'Estampes*, par Fleureau ; les *Annales d'Orléans*, par la Saussaye ; l'*Histoire de la ville d'Orléans*, par le Maire ; le *Gallia Christiana* de 1656 ; *Sainte-Marthe*, le P. *Anselme*, &c. ; & *Moréri*, Edition de 1759, pour les branches éteintes de la Maison de Prunelé.

PRUNIER, en Dauphiné : Famille noble qui remonte à

Jean Prunier, Seigneur de Fouchaut en Touraine, qui épousa *Marie Rolland*. Il en eut : — Jean, qui suit ; — & Artus, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-André, rapportée ci-après.

Jean Prunier, II. du nom, Seigneur de Grigny, en Forez, épousa, en 1522, *Léonarde Fournier*, dont vint :

Jean Prunier, III. du nom, marié à *Jeanne de Renouard*, de laquelle il n'eut que deux filles, sçavoir : — Claudine Prunier, Dame de Cuzieu, femme de *Jean Henry*, dont — *Artus Henry*, Seigneur de Cuzieu, Bourgoin, la Salle, &c. qui épousa sa cousine-germaine *Denise de Bellievre*, fille du Chancelier de ce nom. — L'autre fille, nommée Marie Prunier, épousa, en 1569, *Pomponne de Bellievre*, depuis Chancelier de France.

Branche des Seigneurs de Saint-André.

Artus de Prunier, I. du nom, Seigneur de la Buissière, fils puîné de Jean, & de *Marie Rolland*, épousa, par contrat passé à Valence le 6 Mars 1537, *Jeanne de la Colombiere*, fille de *François*, Seigneur de Peyrins, Gouverneur d'Orange, & de *Marthe Gaultier*. Il acquit plusieurs Terres en Dauphiné, où il s'établit, & eut deux fils & deux filles, sçavoir : — 1. Laurent, Seigneur de Montavit, marié à *Claudine de Bullioud*, dont deux filles : — Lucrèce, mariée à *François de Chabo*, Seigneur de Lécherel en Savoie ; — & Louise, femme de *Claude de la Porte-de-l'Artaudiere*, Seigneur de Saint-Lutier ; — 2. Artus, qui suit ; — 3. Madeleine, mariée, en 1558, à *Jean de Bellievre*, Seigneur de Hautefort, dont — *Anne de Bellievre*, femme d'*Ennemond de Rabot*, Seigneur d'Illins, & mere d'*Anne de Rabot-d'Illins*, mariée, le 13 No-

vembre 1599, à *Christophe de Harlay*, Comte de Beaumont; — 4. & Bonne de Prunier, mariée, en 1564, à *Laurent Allemand-de-Laval*.

Artus de Prunier, II. du nom, Seigneur de Saint-André-de-Rozan, acheta d'*Antoine*, Comte *de Clermont*, la Seigneurie de Virieu en Dauphiné, en rendit hommage au Roi Dauphin le 1 Décembre 1573; fut premier Président du Parlement de Dauphiné, puis de celui de Provence; & mourut en 1616. Il avoit épousé, par contrat passé à Forcalquier le 12 Février 1572, *Honorade de Simiane*, fille de *François*, Seigneur de la Coste, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur des Isles & Château d'Yf-lès-Marseille, & de *Claire Guerin*. Leurs enfans furent: — 1. Laurent, qui suit; — 2. Adrien, auteur de la branche des Seigneurs de Lemps, rapportée ci-après; — & sept filles, dont cinq mariées, & deux Religieuses.

Laurent de Prunier, Baron de Saint-André, Seigneur de Virieu, &c. Président à Mortier au Parlement de Grenoble, épousa, par contrat du 6 Février 1604, *Marguerite de Bellievre*, fille de *Pomponne*, Chancelier de France, & de Marie de Prunier, dont, entr'autres enfans: — 1. Nicolas, qui suit; — 2. Gabriel, rapporté après son aîné; — 3. Honorade, femme d'*Ennemond de Vachon*, Seigneur de la Roche-Belmont, qu'elle épousa en 1633; — 4. & Marie-Marguerite, mariée, en 1651, à *Henri de la Poype*, Comte de Ferrieres.

Nicolas de Prunier, Seigneur de Saint-André, Virieu, &c. premier Marquis de Virieu, par Lettres du mois d'Avril 1655, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Grenoble, les 23 Juin & 2 Juillet suivant, Ambassadeur à Venise en 1668, mort le 22 Octobre 1692, étant premier Président du Parlement de Grenoble, avoit épousé, le 16 Février 1658, *Marie du Faure*, Dame du Teil, dont il ne laissa que deux filles, sçavoir: — Justine de Prunier, mariée, le 26 Avril 1682, à *Joseph-Louis-Alphonse*, Marquis *de Sassenage*; — & Marie-Claudine de Prunier, mariée, par contrat du 28 Janvier 1696, à *Joseph de Forbin*, Marquis de Janson. Voyez Forbin.

Marquis de Virieu.

Gabriel de Prunier, second fils de Laurent, & de *Marguerite de Bellievre*, deuxieme Marquis de Virieu après son frere, qui lui substitua ce Marquisat, fut Président à Mortier au Parlement de Grenoble, & y épousa, par contrat passé le 6 Août 1665, *Anne de la Croix*, fille de *Jean*, Seigneur de Chevrieres, & de *Marie de Saive*. De ce mariage vinrent cinq fils & une fille, — Catherine-Thérese, Religieuse. L'aîné des garçons fut — Nicolas, qui suit; — le cinquieme, nommé Joseph de Prunier, dit *le Chevalier de Saint-André*, étoit Capitaine dans le Commissaire-Général, quand il obtint, le 24 Juillet 1708, Brevet de Colonel à la suite du Régiment de Croy; fut fait Brigadier le 1 Février 1719; Enseigne des Gardes-du-Corps dans la Compagnie de Charost en 1727; Maréchal-de-Camp le 1 Août 1734; Lieutenant en 1735; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 20 Février 1743; & étoit Gouverneur de Montreuil, quand il est mort à Strasbourg, le 27 Août 1761.

Nicolas de Prunier-de-Saint-André, II. du nom, troisieme Marquis de Virieu, né le 8 Avril 1670, Colonel-Lieutenant du Régiment de la Couronne, Infanterie, épousa, par contrat du 15 Janvier 1701, *Christine-Thérese de Sassenage*, fille de *Charles-Louis-Alphonse*, Marquis *de Sassenage*, & de *Claudine de la Motte-de-Brion*, dont:

René-Ismidon-Nicolas de Prunier-de-Saint-André, Marquis de Virieu, Gouverneur de Vienne, Lieutenant-Général des Armées du Roi du 10 Mai 1748, mort le 25 Novembre 1765, en sa 68e année. Il avoit épousé, par contrat du 15 Avril 1730, *Anne-Françoise-Charlotte de Beauvais*, fille de *Michel-Gabriel-Raphael*, Baron *de Beauvais*, & de *Françoise-Charlotte Landouillette-de-Logiviere*, sa premiere femme.

Seigneurs de Lemps.

Adrien de Prunier, I. du nom, Seigneur de Lemps, fils puîné d'Artus, II. du nom, & d'*Honorade de Simiane*, épousa, en 1618, *Isabeau de Roux-de-Morges*, de laquelle il eut, entr'autres enfans: — Etienne, mort sans alliance; — & Adrien, qui suit.

Adrien de Prunier, II. du nom, Seigneur de Lemps, d'Agnieres, de la Cluze & de Maubourg, après le décès d'Etienne, son frere aîné, épousa, en 1675, *Marie de Montchenu*, dont, entr'autres:

François de Prunier, Seigneur de Lemps, &c. marié, en 1703, à *Barbe de la Croix-de-Chevrieres-de-Saint-Vallier.* De cette alliance sont issus: — 1. Jean-Batiste, qui suit; — 2. Nicolas-François, appellé *le Chevalier de Lemps*, Brigadier le 29 Mars 1758, Colonel, en 1759, d'un Régiment de son nom, aujourd'hui Vivarais, & Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761; — 3. Louis-Denis, Chanoine de Saint-Chef; — 4. Marie-Angélique; — 5. & une autre fille, Religieuse.

Jean-Batiste de Prunier, appellé *le Marquis de Lemps*, né en 1708, a été Capitaine au Régiment de Bretagne, puis Maréchal-de-Camp en 1759, & Commandant du Vivarais. Il a épousé *Anne-Armande de Balthasar-de-la-Vincelaye*, morte à Tournon le 6 Juillet 1754, en sa 34[e] année, fille unique de *Marc-Louis-Isaac de Balthasar*, Seigneur de la Vincelaye, mort le 11 Février 1742, Colonel-Commandant du Régiment de Diesbach, Suisse, & d'*Elisabeth-Thérese de Verthamon*, de la Ville aux Clercs.

Les armes: *de gueules, à une tour d'argent, crenelée & sommée d'un donjon de même.*

* PRUSSE (la): Ce Pays, qui a le titre de Royaume depuis l'an 1700, avoit été érigé en *Duché*, en 1525, pour Albert de Brandebourg, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, qui ayant embrassé le Luthéranisme, s'empara de la Prusse, que sa postérité a gardée, & qui est entrée dans la Maison des Electeurs de Brandebourg.

Frédéric I, Electeur de Brandebourg, né à Konisberg le 1 Juillet 1657, succéda, en 1688, à l'Electorat de Brandebourg, que Frédéric-Guillaume, I. du nom, son pere, lui laissa dans l'état le plus florissant. L'Empereur reconnut pour Royaume la Prusse, & Frédéric fut proclamé Roi à Konisberg le 18 Janvier 1701; établit l'Ordre de l'Aigle noir; fonda une Académie des Sciences à Berlin; & y mourut le 25 Février 1713, âgé de 56 ans. Il avoit épousé, 1°. le 23 Août 1679, *Elisabeth-Henriette*, fille de *Guillaume* VI, Landgrave *de Hesse-Cassel*, morte le 27 Juin 1683; 2°. le 28 Septembre 1684, *Sophie-Charlotte*, fille d'*Ernest-Auguste*, Duc *d'Hanovre*, morte le 1 Février 1705; & 3°. le 28 Novembre 1708, *Sophie-Louise*, fille de *Frédéric*, Duc *de Meckelbourg*, morte le 29 Juillet 1735. Du premier lit il a eu: — 1. Louise-Dorothée, premiere femme de *Frédéric*, Prince héréditaire *de Hesse-Cassel*, depuis Roi de Suede (Voyez Suede), morte le 23 Décembre 1705; & du second lit: — 2. Frédéric-Auguste, mort en bas-âge; — 3. & Frédéric-Guillaume, qui suit.

Frédéric-Guillaume, II. du nom, Electeur de Brandebourg & Roi de Prusse, né le 15 Août 1688, parvint au Trône en 1713, sous les heureux auspices de la paix, fonda, en 1721, la ville de Postdam, y fit des établissemens avantageux; & mourut d'hydropisie le 31 Mai 1740, laissant dans un état florissant ses provinces, ses finances & ses troupes. Il avoit épousé, le 28 Novembre 1706, Sophie-Dorothée, fille de Georges-Louis, Electeur d'Hanovre & Roi d'Angleterre, morte le 28 Juin 1757. De ce mariage sont issus onze enfans, entr'autres: — 1. Frédéric, qui suit; — 2. Auguste-Guillaume, Prince Royal de Prusse, rapporté après son aîné; — 3. Frédéric-Henri-Louis, appellé *le Prince* Henri, né le 18 Janvier 1726, Prévôt du Chapitre de Magdebourg,

Chevalier de l'Ordre de l'Aigle noir, marié, le 15 Juin 1752, à *Willelmine de Hesse-Cassel*, née le 23 Février 1726, sans enfans; — 4. AUGUSTE-FERDINAND, rapporté après ses freres; — 5. FRÉDÉRIQUE-LOUISE, née le 28 Septembre 1714, mariée, le 30 Mai 1729, à *Charles-Frédéric*, Margrave *de Brandebourg-Anspach*; veuve le 3 Août 1757; — 6. PHILIPPINE-CHARLOTTE, née le 13 Mars 1716, mariée, le 2 Juillet 1733, à *Charles de Brunswick*, Duc de Wolfembutel; — 7. LOUISE-ULRIQUE, née le 24 Juillet 1720, veuve le 12 Février 1771, d'ADOLPHE-FRÉDÉRIC, Roi de Suede; — 8. ANNE-AMÉLIE, née le 9 Novembre 1723, Abbesse de Quedlinbourg.

FRÉDÉRIC II, Roi de Prusse, Electeur DE BRANDEBOURG, Archi-Chambellan de l'Empire, Duc de Cleves, Magdebourg, Poméranie, &c. Grand-maître des Ordres de l'Aigle noir & du Mérite, né le 24 Janvier 1712, a succédé à son pere le 31 Mai 1740. La mort de l'Empereur CHARLES VI, arrivée au mois d'Octobre suivant, lui donna lieu de faire valoir ses prétentions sur la Silésie, qui, par un traité de paix conclu le 28 Juillet 1742, avec l'Impératrice-Reine, lui fut assurée presque toute avec le Comté de Glatz. Il a épousé, le 12 Juin 1733, *Elisabeth-Christine*, née le 8 Novembre 1715, sœur de *Charles*, ci-dessus, & fille de *Ferdinand-Albert*, Duc *de Brunswick-Volfembutel*, dont il n'a point d'enfans. Ce Prince, dans les intervalles que la guerre lui a laissés, n'a travaillé qu'à faire fleurir les Arts, les Sciences & le Commerce dans ses Etats, à entretenir ses armées sur un bon pied, & à y faire observer une exacte discipline. Il est aujourd'hui, en 1776, un des co-partageans, avec l'Impératrice Reine de Hongrie, & l'Impératrice de toutes les Russies, de plusieurs Provinces du Royaume & de la République de Pologne. La sublimité de son génie, l'étendue de ses connoissances & la variété de ses talens, sont connues de tout l'Univers.

AUGUSTE-GUILLAUME, Prince Royal de Prusse, aîné des freres du Roi, mort le 12 Juin 1758, avoit épousé, le 6 Janvier 1742, *Louise-Amélie de Brunswick-Wolfembutel*, née le 29 Janvier 1722, sœur cadette de la Reine de Prusse, dont: — FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui suit; — & FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-WILLELMINE, née le 7 Août 1751, mariée, le 4 Octobre 1767, à GUILLAUME, Prince DE NASSAU-DIETZ, & Dillembourg, Stathouder de Hollande.

FRÉDÉRIC GUILLAUME, III. du nom, Prince Royal de Prusse, Chevalier de l'Aigle noir, né le 25 Septembre 1744, a épousé, 1°. le 15 Juillet 1765, *Elisabeth-Christine-Louise de Brunswick-Wolfembutel*, née le 8 Novembre 1746, dont — FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE-ULRIQUE-CATHERINE, née le 7 Mai 1767; & 2°. le 15 Juillet 1769, à *Frédérique-Louise de Hesse-Darmstadt*, née le 16 Octobre 1751. De ce second lit sont issus: — 1. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né le 3 Août 1770; — 2. FRÉDÉRIC-HENRI, né le 4 Novembre 1773; — 3. FRÉDÉRIC, né le 18 Novembre 1774.

AUGUSTE-FERDINAND, appellé *le Prince* FERDINAND, troisieme frere du Roi de Prusse, né le 23 Mai 1730, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean à Sonnembourg, a épousé, le 27 Septembre 1755, ANNE-ELISABETH-LOUISE DE BRANDEBOURG-SCHWEDT, née le 22 Avril 1738, dont, pour enfans vivans: — 1. FRÉDÉRIC-CHRISTIAN, né le 11 Novembre 1771; — 2. FRÉDÉRIC-LOUIS, né le 18 Novembre 1772; — 3. FRÉDÉRIQUE-LOUISE-DOROTHÉE-PHILIPPINE, née le 24 Mai 1770.

PUCHOT, en Normandie, Seigneur des Alleurs & de Guerponville, porte pour armes: *d'azur, à l'aigle éployée d'or, au chef aussi d'or*. Voyez ALLEURS, *Tome I*.

PUGET (DE): Famille noble, qui tire son origine de la ville de Brignoles, & a pour chef

JEAN PUGET, que le Roi RENÉ, Comte de Provence, annoblit, par Lettres du mois de Mars 1443, enregistrées aux Archives de Sa Majesté. Il acquit les Terres de Chastueil, Aurefrede, Brenon & Fuveau. Elle a formé plusieurs branches, la plûpart éteintes. Il y en a trois qui subsistent, sçavoir celle des Seigneurs

Seigneurs de Bras, dans les enfans de JOSEPH-HONORÉ DE PUGET, Seigneur de Bras, qui testa en 1750. De son mariage avec *Marie-Anne-Claire-Catherine le Brun*, fille d'*Honoré*, ancien Mousquetaire du Roi, & Capitaine au Régiment de Champagne, qu'il avoit épousée en 1735, il a laissé : — 1. HENRI ; — 2 & 3. ALEXANDRE-HONORÉ-LOUIS & JEAN-LOUIS, Chevaliers de Malte ; — 4. JOSEPH-HENRI, né posthume ; — 5. GABRIELLE-MARIE-THÉRESE, femme de *N... de Jauffroi*, Seigneur de Fonture à Bonnieu ; — 6. & PAULINE.

La branche des Marquis de Barbentane a commencé à PIERRE DE PUGET, fils puîné de JEAN-BATISTE, II. du nom, Seigneur de Ramatuelle, & de *Marguerite de Bionneau*. Il a épousé sa cousine N... DE PUGET-DE-CABASSOLE-RÉAL, héritiere de PAUL-FRANÇOIS, Seigneur de Barbentane. De ce mariage sont issus : — 1. PAUL-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JEAN-BATISTE-JOSEPH-HONORÉ ; — 3 & 4. PIERRE & MARC-ANTOINE, reçus Chevaliers de Malte aux années 1718 & 1731.

PAUL-FRANÇOIS DE PUGET-DE-CABASSOLE-REAL, Seigneur de Barbentane, élu premier Consul d'Aix, Procureur du pays en 1730, a épousé, à Avignon, sa cousine JEANNE-GABRIELLE DE PUGET-CHASTUEIL, dont : — JOSEPH-PIERRE-BALTHASARD-HILAIRE, qui suit ; — & EDME, dit *le Chevalier de Barbentane*.

JOSEPH-PIERRE-BALTHASARD-HILAIRE DE PUGET, appellé *le Marquis de Barbentane*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Schomberg, avec Brevet de Mestre-de-Camp, a épousé, le 19 Mai 1753, *Elisabeth-Charlotte de Manildet-de-Vierville*, fille de *Charles*, Marquis de Vierville.

La branche des Barons de Saint-Marc subsiste dans la personne de JEAN-LOUIS DE PUGET-SAINT-MARC, Chevalier de Saint-Louis, avec une pension assignée sur le Trésor Royal, en récompense de ses services, ancien Capitaine au Régiment de Tallard, marié à *Pauline de Bougerel-Fontienne*, de laquelle il n'a point d'enfans.

Les armes DE PUGET de Provence sont : *d'argent, à une vache passante de gueules, sommée entre les deux cornes d'une étoile d'or.* On peut consulter sur cette Famille, l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, Tome II, p. 258 & suiv.*

PUJO-DE-LA-FITTOLLE : Famille noble, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissans de même.* Voyez FITTOLLE (LA), *Tome VI.* de ce Dictionnaire.

PUJOLS : Famille originaire de Beaucaire, dans le Bas-Languedoc, qui remonte, aux termes de l'Arrêt de maintenue de noblesse du 17 Octobre 1670, à

BERNARD DE PUJOLS, qualifié *noble* dans son testament du 13 Août 1466, retenu par *Imbert*, Notaire de ladite Ville. Il étoit le quatrieme ayeul de

PIERRE DE PUJOLS, qui acheta du Marquis *d'Ambres*, le 7 Mai 1665, la Terre & Baronnie de la Grave, au Diocèse d'Albi. Celui-ci est l'ayeul, par PIERRE-JEAN, un de ses cadets, de

N... DE PUJOLS, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Royal-Piémont, Brigadier des Armées du Roi, qui n'a point pris d'alliance.

JEAN DE PUJOLS, fils aîné de PIERRE, II. du nom, Seigneur de la Grave, fut Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Brigadier des Armées du Roi, & est mort dans son Château de la Grave en Albigeois, le 30 Mai 1760, âgé de 83 ans. Il fit son héritier — PIERRE DE PUJOLS, son fils aîné, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Toulouse, marié le 21 Avril 1697. Il a eu trois fils, sçavoir : — 1. JEAN-JACQUES-LOUIS, qui suit ; — 2. JEAN, Sieur d'Estampes, Capitaine de Carabiniers, Chevalier de Saint-Louis, tué à la bataille de Fontenoy. Il avoit mérité des pensions, pour s'être distingué à celle de Guastalla ; — 3. & JEAN-FRANÇOIS, Sieur de Rosnel, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment Royal-Piémont, vivant, sans alliance, en 1761.

JEAN-JACQUES-LOUIS DE PUJOLS a épousé, le 12 Mars 1742, *Gabrielle de*

Foucaud-Villars, de laquelle il a laissé, en mourant, sept filles, & un fils, qui suit.

Pierre-Louis-Jacques de Pujols, cinquieme Seigneur de la Grave, Capitaine au Régiment Royal-Piémont, né le 12 Décembre 1738, chef actuel de toute la Famille, dont il y a plusieurs branches, & dont est N... de Pujols, Chef de Brigade des Gardes-du-Corps en 1761, & N... de Pujols, Lieutenant-Colonel de Carabiniers la même année.

Les armes : *d'argent, au lion de sable couronné, armé & lampassé de gueules.*

* PUISAYE (de) ou de la Puisaye : Maison l'une des plus anciennes de la Province du Perche. Dans les Chartes latines on lit *Puiseïa*, *de Puiseïâ*, *Puisacensis*. La Terre & Seigneurie de Puisaye, située dans la paroisse de la Mesniere, en latin *Menereïa*, *de Menereïâ*, a donné son nom à des Seigneurs distingués dès le XIe siécle, qui possédoient cette Terre & celle de la Mesniere, toutes les deux relevantes du Roi. La derniere étoit alors regardée comme Ville, place forte & en état de défense.

On voit dans tous les actes, depuis ce tems jusqu'aujourd'hui, les Seigneurs de Puisaye, qualifiés de Chevalier (*Miles*), & de *nobles* & *puissans Seigneurs* ; qu'ils ont fait des dons considérables à différentes Eglises, & qu'ils ont toujours été attachés au service de leurs Souverains.

I. Le premier connu, par filiation suivie, est Robert de Puisaye, Seigneur de la Mesniere, qui, par une Charte de l'an 1096, du consentement de *Cécile*, son épouse, & de Guillaume, son fils, fit plusieurs donations considérables à l'Abbaye de Saint-Martin de Séez. Outre ce Guillaume, dont on ne voit point la postérité, il eut encore — Robert, qui suit.

II. Robert de Puisaye, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Puisaye & de la Mesniere, par une Charte de l'an 1133, sous l'épiscopat de *Gérard*, Evêque de Séez, cautionna, avec le Seigneur *de Longpont*, le Seigneur de *Saint-Julien*-sur-Sarthe, envers le Chapitre de Séez, pour la cession que ce dernier lui fit des droits & dixmes qu'il avoit sur la paroisse de Saint-Julien. Il eut de sa femme, nommée *Jeanne*, trois fils, sçavoir : — 1. Robert, qui donna à l'Abbaye de la Trappe des prés, situés dans la paroisse de la Mesniere. Il est dénommé, à cette occasion, avec plusieurs autres Seigneurs, dans une Bulle du Pape Alexandre III, du 15 des Calendes de l'an 1173 : il ne paroît pas qu'il ait eu postérité ; — 2. Guillaume, qui suit ; — 3. & Gervais, Seigneur en partie de la Mesniere, qui aumôna, en 1194 & 1195, à la Léproserie de Chartrage, & à l'Hôtel-Dieu de la Ville de Mortagne, des Terres & la dixme du Bois-Jousselain. Il ne paroît pas aussi avoir eu postérité.

III. Guillaume de Puisaye, qualifié *Miles* (Chevalier), Seigneur de Puisaye & de la Mesniere, consentit que *Gervais de Chiray*, & *Girard*, son fils, ses vassaux, à cause de sa Seigneurie de la Mesniere, donnassent à l'Abbaye de la Trappe la Terre du Marchais & les prés. Ces deux donations furent confirmées par *Rotrou*, Comte du Perche, en 1189. Le même Guillaume de Puisaye servit à l'arriere-ban en 1214, & est nommé dans les Rôles de cette année, rapportés par la Roque, *Dominus Puisacensis* ; fieffa de l'Abbaye de la Trappe un pré à Montisambert, joignant la maison des Lépreux, pour 15 sols, monnoie du Perche, payables à la Saint-Jean-Batiste, suivant une Charte de l'an 1227. Il laissa de sa femme, dont le nom est ignoré : — Guillaume, qui suit ; — & Guillaume, dit *le Jeune*, Prêtre & Chanoine de Toussaint de Mortagne.

IV. Guillaume de Puisaye, II. du nom, aussi qualifié *Miles* (Chevalier), Seigneur de Puisaye, de la Mesniere & de la Ferre, donna, par acte du Jeudi avant la Purification 1292, au Chapitre de Toussaint de Mortagne, la présentation de la Cure de la Mesniere, sous la condition que la premiere fois qu'elle viendroit à vaquer, le Chapitre seroit tenu d'y nommer *Guillelmum de Puiseïâ, consanguineum, Presbiterum & Canonicum* ; & à son refus une personne à son choix. Il donna encore au Chapitre la dixme de la paroisse, & fonda dans l'E-

glise une Chapelle en 1300. De sa femme, nommée *Isabelle*, il laissa : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. GUILLAUME, marié, qui ne laissa que deux filles, sçavoir : — GUILLEMETTE DE PUISAYE, femme de *Guillaume de Hersées*, Ecuyer ; — & JEANNE, épouse de *Richard le Monnier*, Ecuyer ; — 3. & JEANNE, mariée à *Thomas Gabaud*, Chevalier, comme il appert d'une Charte de l'an 1283, par laquelle GUILLAUME II, son pere, du consentement d'*Isabelle*, sa femme, & de PIERRE, son fils aîné, lui donne pour dot les fiefs & héritages de la Perre, relevans de la Seigneurie de la Mesniere.

V. PIERRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE PUISAYE & de la Mesniere, fut marié avec *Françoise de Surmont*, fille de *François*, Seigneur *de Surmont*, Ecuyer, dont, entr'autres enfans :

VI. JEAN, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE PUISAYE & de la Mesniere, qui transigea, par actes passés devant *Guillot Hugot*, les 29 Janvier, 29 Février & 15 Décembre 1369, avec *Guillaume de Hersées*, Ecuyer, & GUILLEMETTE DE PUISAYE, sa femme, pour droits résultans de leur partage dans la Seigneurie de la Mesniere. Il transigea aussi devant le même Notaire, par acte du 5 Février 1371, avec *Richard le Monnier*, Ecuyer, pour les biens de JEANNE DE PUISAYE, femme de *Thomas Gabaud*, morte sans postérité, lesquels avoient été donnés en partage audit *Richard*, à cause de sa femme : ils avoient hérité de ses biens avec GUILLEMETTE DE PUISAYE, femme de *Guillaume de Hersées*, à la représentation de GUILLAUME DE PUISAYE, puîné, leur pere, suivant la Coutume du Perche, qui exclue les aînés de la succession des puînés ; mais la mouvance féodale de ces biens appartenant à JEAN DE PUISAYE, Seigneur de la Mesniere, représentant PIERRE DE PUISAYE, son pere, aîné, il reçut en conséquence la foi & hommage de *Richard le Monnier*, Ecuyer, & de JEANNE DE PUISAYE, sa femme ; & aborna leurs biens à 100 sols tournois de rente, en présence de *Guillaume de Hersées*, & de GUILLEMETTE DE PUISAYE, sa femme, qui approuverent ledit acte.

JEAN DE PUISAYE, I. du nom, épousa Demoiselle *Françoise du Grenier*, fille de *François du Grenier*, Seigneur de la Pelonniere, dont : — JEAN, qui suit ; — & GUYON, rapporté après son aîné.

VII. JEAN, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE PUISAYE & de la Mesniere, rendit aveu des Terres de Puisaye & de la Mesniere, au Duc *d'Alençon*, en 1400 ; reçut en 1402, 403, 404, 405 & 1414, les aveux de Verrieres, Virelouvet, la Bretonniere & Robiche, & acheta, avec GUYON, son frere, 26 sols 8 deniers de rente *héritale* de *Michelle Charuelle*, à prendre, à la Saint-Remi, sur Messire JEAN DE PUISAYE, leur pere, par acte passé devant *Thomas du Chemin*, Tabellion à Mortagne, le 10 Novembre 1411. Il ne paroît pas que ce JEAN, II. du nom, ait laissé postérité.

VII. GUYON DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de Puisaye, de la Mesniere & de la Gouesbrie, fils puîné de JEAN I, & de *Françoise du Grenier*, rendit aveu de la Terre de la Mesniere & de celle de Puisaye, au Duc *d'Alençon*, en 1458 ; reçut, le 11 Août 1469, l'aveu de *Gratien de Blavette*, pour la portion qu'il tenoit de la Seigneurie de la Mesniere, par *Anne de Hersées*, sa femme, petite-fille de GUILLEMETTE DE PUISAYE, qui avoit hérité des biens de JEANNE DE PUISAYE, sa sœur, femme de *Richard le Monnier*, Ecuyer. Cet aveu lui fut rendu, suivant les Lettres d'abornement passées, avec ledit *Richard le Monnier*, & JEANNE DE PUISAYE, son épouse, devant *Guillot Hugot*, Notaire, le 16 Décembre 1369. Il épousa *Henriette de Hersées*, fille de *Henri de Hersées*, mort sans hoirs mâles. Elle lui rapporta une portion de la Seigneurie de la Mesniere. Leurs enfans furent : — PIERRE, qui suit ; — & DENIS, qui eut en partage la Seigneurie de Puisaye, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

VIII. PIERRE DE PUISAYE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Mesniere, les Aulnais & la Gouesbrie, épousa Demoiselle *Jeanne de Loysel*, fille de *Jean de Loysel*, Ecuyer, Seigneur du Plessis & de Blavou, dont — JACQUES, qui suit ; — & MARIE, qui eut en partage une portion démembrée de la Seigneurie de la Mesniere, laquelle rentra à son frere.

IX. JACQUES DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de la Mesniere, les Aulnais & de la Gouesbrie, comparut au procès-verbal de la rédaction de la Coutume du Perche en 1558. Il avoit épousé, en 1534, Demoiselle *Marie de la Vove*, fille de *Gallerand de la Vove*, Chevalier, Seigneur de Tourouvre, le Plessis & la Guimandiere, de laquelle vinrent : — ROBERT, qui suit ; — & MARIE, femme d'*Aimé du Perou*, Ecuyer, Seigneur de la Bellardiere. JACQUES, son pere, leur vendit, sous la faculté de rachat, dont il ne fit pas usage, ce qui lui appartenoit dans la Seigneurie de la Mesniere. *Aimé du Perou*, & MARIE DE PUISAYE, sa femme, revendirent, en 1569, tout ce qu'ils avoient de ladite Seigneurie, partie à JEAN DE PUISAYE, leur cousin ; & une autre partie à *Gilles de Blavette*, aussi leur cousin, qui maria *Louise*, sa fille, à *Denis de Villeray-de-Riant*, & lui donna en dot ce qu'il possédoit dans la Seigneurie de la Mesniere. Ceux-ci le vendirent, en 1622, à JEAN DE PUISAYE, de la seconde branche, & à *Marie de Thiboutot*, sa femme. C'est ainsi que tout ce qui avoit été divisé, par partages, de la Seigneurie de la Mesniere, a été réuni, & a passé de la branche aînée dans la branche cadette.

X. ROBERT DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de la Gouesbrie, assista à l'assemblée de la Noblesse de la Province du Perche, pour la députation aux Etats de Blois en 1588, & avoit épousé Demoiselle *Anne de Surmont*, de laquelle vint :

XI. MICHEL DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de la Gouesbrie, marié à *Catherine des Meulles*, dont :

XII. MICHEL DE PUISAYE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Gouesbrie, qui épousa Demoiselle *Madelene de Gueroult*, & en eut : — MICHEL, qui suit ; — & des filles.

XIII. MICHEL DE PUISAYE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Gouesbrie, épousa Demoiselle *Anne de Gislains*, fille de *Claude de Gislains*, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars.

Cette branche, qui a fourni, ainsi que les suivantes, une suite honorable de services militaires, s'est éteinte vers la fin du XVIIe siécle.

Seconde Branche des Seigneurs de PUISAYE.

VIII. DENIS DE PUISAYE, second fils de GUYON, & de *Henriette de Hersées*, eut en partage la Seigneurie de Puisaye, démembrée de celle de la Mesniere. Il obtint du Duc *d'Alençon*, Comte du Perche, le 4 Février 1453, des Lettres de surannation ; rendit foi & hommage à PIERRE DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de la Mesniere, aîné de sa Maison, le 4 Mars 1491 ; & servit long-tems le Roi CHARLES VII contre les Anglois. Pendant son absence, *Bertrand Pepin* s'empara d'une partie de ses biens, dans lesquels il rentra, en vertu d'une Sentence du Bailli d'Alençon, en 1450. Il avoit épousé Demoiselle *Macinne de Launay*, fille d'*Alain de Launay*, Ecuyer, Seigneur de Beauseaussé, laquelle lui apporta en dot cette Terre, située en Normandie. Leurs enfans furent : — JEAN, qui suit ; — & GUILLAUME, Prêtre, qui partagea avec son frere aîné, le 2 Février 1502.

IX. JEAN DE PUISAYE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Puisaye & de Beauseaussé, épousa Demoiselle *Jeanne d'Avay*, dont : — JEAN, qui suit ; — & PHILIPPE, qui alla s'établir en Normandie, & eut en partage la Terre de Beauseaussé.

X. JEAN, IV. du nom, Chevalier, Seigneur DE PUISAYE, produisit les titres de noblesse de sa Maison devant le Sieur *de Courdemanche*, Commissaire du Roi pour la recherche de la Noblesse en 1540, & épousa, en 1564, Demoiselle *Gratienne Moinet*, fille de *Gratien Moinet*, Ecuyer, Seigneur de Montgazon. Il en eut : — 1. MICHEL, qui suit ; — 2, 3, 4 & 5. GILLES, CHARLES, ODETTE & CATHERINE.

XI. MICHEL, Chevalier, Seigneur DE PUISAYE, assista à l'assemblée de la Noblesse pour les Etats de Blois en 1588, servit le Roi, depuis 1573 jusqu'en 1597,

dans la Compagnie des 100 hommes d'armes des Ordonnances du Maréchal *de Cossé*, & eut de *Jeanne de Chevre*, son épouse, entr'autres enfans : — JEAN, qui suit ; — & GILLES.

XII. JEAN, V. du nom, Chevalier, Seigneur DE PUISAYE, de la Mesniere, de la Coudrelle, Lormoye & Beaumont, produisit ses titres de noblesse devant les Commissaires du Roi en 1624 ; servit, en 1635, en qualité d'Enseigne, dans la Compagnie des 100 hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majesté, sous la charge de M. le Comte *de Tresmes*, en l'armée commandée par le Maréchal *de la Force* ; & avoit épousé, le 27 Juin 1617, Demoiselle *Marie de Thiboutot*, dont : — 1. RENÉ, qui suit ; — 2. MARIE, femme de *Jean de Gueroult*, Ecuyer, Seigneur d'Herinnes ; — 3. & MARTHE, mariée à *François de Bonvoust*, Chevalier, Seigneur du Plessis.

XIII. RENÉ, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE PUISAYE, la Mesniere, de la Coudrelle, Lormoye, Beaumont & Longpont, reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1655, & l'un des cent conservés lors de la réformation de cet Ordre en 1665, avoit épousé Demoiselle *Charlotte des Jouis*, dont : — 1. RENÉ, qui suit ; — 2. RICHARD, auteur de la troisieme branche, dont nous parlerons ci-après ; — 3. & MARIE, épouse du Seigneur *de Bailleul-Persé*.

XIV. RENÉ DE PUISAYE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Mesniere, la Coudrelle, Lormoye, Beaumont & Longpont, élevé Page de la petite Ecurie du Roi, épousa Demoiselle *Marie Abot*, fille de *Jean Abot*, Chevalier, Seigneur du Bouchet, & Chevalier de l'Ordre du Roi. De ce mariage vinrent : — 1. ANDRÉ-NICOLAS, qui suit ; — 2. JEAN, Prêtre ; — 3. & MARIE-CHARLOTTE, mariée à *Henri de Langan*, Baron de Boisfévrier.

XV. ANDRÉ-NICOLAS DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de la Mesniere, la Coudrelle, Lormoye, Beaumont, Longpont & Theval, Capitaine au Régiment des Feugerais, Grand-Bailli de la Province du Perche, mort en 1752, avoit épousé Demoiselle *Françoise de Mauduit*, dont : — 1. ANDRÉ-LOUIS-CHARLES, qui suit ; — 2. ANDRÉ-NICOLAS-MARIE, mort, après avoir laissé de *Françoise de Bretignieres*, sa femme, une fille, mariée à *N... du Moulins*, Seigneur de Sentilly ; — 3, 4, 5 & 6. & quatre filles, dont une a été mariée à *François de la Vallée*, Chevalier, Seigneur de la Salle & de la Roche, Capitaine de Cavalerie.

XVI. ANDRÉ-LOUIS-CHARLES DE PUISAYE, Chevalier, Marquis de Puisaye, Vicomte de la Ferriere au Val Germont, Seigneur de Theval, Capitaine au Régiment de Berri, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, est Grand-Bailli de la Province du Perche, & Gouverneur de Mortagne. C'est en sa faveur que le feu Roi LOUIS XV a réuni les Terres & Seigneuries de la Mesniere, de la Coudrelle, Lormoye, Beaumont, Longpont, Surmont, Milan, & autres en dépendantes, & les a érigées en *Marquisat*, sous la dénomination de *Puisaye*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1758, enregistrées au Parlement le 31 Janvier 1759, & en la Chambre des Comptes le 3 Août 1762. Il a épousé, le 19 Février 1745, Demoiselle *Marthe-Françoise Biberon-de-Cormerie*, Dame des Terres de Courgivault, Nogentel, Montbleru & Maisoncelle en Brie, dont il a : — 1. ANDRÉ-JACQUES-FRANÇOIS ; — 2. ANDRÉ-FRANÇOIS-MARIE ; — 3. ANTOINE-CHARLES-ANDRÉ-RENÉ ; — 4. JOSEPH-GENEVIÉVE, tous les quatre au service ; — 5. & MARIE-MARTHE-ANDRÉE DE PUISAYE, mariée à Messire *N... du Moulinet*, Chevalier, Seigneur de la Musoire, Pontchartrie & Champeaux.

TROISIEME BRANCHE.

XIV. RICHARD DE PUISAYE, second fils de RENÉ, I. du nom, & de Demoiselle *Charlotte des Jouis*, eut en partage la Terre de Puisaye, à la charge de la rapporter à son aîné, Seigneur de la Mesniere. Il avoit épousé Demoiselle *Françoise de Gedouin*, & en eut, entr'autres enfans :

XV. CHARLES DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de Puisaye, marié à Demoi-

selle N... *Marchant*, dont : — Charles, qui suit ; — & plusieurs filles, toutes sans alliance.

XVI. Charles de Puisaye, Chevalier, Seigneur de Puisaye, a servi dans les Mousquetaires de la Garde ordinaire du Roi, & n'est point marié.

La branche des Seigneurs de Puisaye-Beaufeaussé, sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, a pour auteur Philippe de Puisaye, Seigneur de Beaufeaussé, fils de Jean, III. du nom, & de *Jeanne d'Auay* ; & subsiste en Normandie. Elle a toujours conservé la Terre de Beaufeaussé, située dans cette Province, entrée dans la Maison, par *Mathurine de Launay*, vers 1450. Elle s'est alliée avec les Maisons les plus distinguées de la Province, & n'a pas cessé d'être attachée au service.

La Maison de Puisaye porte pour armes : *d'azur, à deux lions d'or passans, armés & lampassés de gueules.*

* PUISIGNAN : Terre & Seigneurie en Dauphiné, érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1679, enregistrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 1 Février 1684, en faveur de *N... Chauderon*, Seigneur de Puisignan, Lieutenant-Général de la Fauconnerie, Chef du vol pour le Milan. Voyez Chauderon.

* PUISSERGUIER, en Languedoc : C'étoit autrefois le chef-lieu d'une Terre considérable qui avoit des Seigneurs particuliers, indépendans des Comtes *de Toulouse*, & relevans immédiatement de la Couronne.

La Maison de Saono qui avoit possédé, plus de trois siécles, cette Terre sur ce pied, s'éteignit en 1322, & fondit dans la Maison de *Narbonne-Lara*, par le mariage de Tiburge Saono avec *Amalric*, III. du nom, Vicomte *de Narbonne*. Depuis cette époque jusqu'en 1518, cette Terre suivit le sort de la Vicomté de Narbonne, réunie au Domaine par la mort de *Gaston de Foix*, tué à la bataille de Ravenne. Elle en fut démembrée & vendue à *René de Chef-de-Bien*, qui la perdit par félonie, avec le reste de ses possessions. *Henri de Montmorency*, d'abord Duc de Damville, puis de Montmorency, Pair & Connétable de France, en jouit près de 20 ans : on ne sçait pas à quel titre, apparemment que ce fut par concession de nos Rois. C'est le motif le plus vraisemblable qu'on en puisse donner. Mais si jamais cette concession a existé, elle est aujourd'hui absolument inconnue, & le motif qui la fit cesser ne l'est pas moins. On voit que le Connétable en a joui, par des quittances qu'il fit des baux qu'il avoit passés. On voit aussi que dès 1584, il n'en jouissoit plus, puisque cette Terre de *Puisserguier* se trouve dans la liste de celles qui furent aliénées, ou du moins qui furent destinées à l'être, par un Arrêt du Conseil, enregistré cette même année au Parlement de Toulouse, & en la Chambre des Comptes ; car elle ne le fut effectivement qu'en 1591.

Guillaume de Bermond-du-Caylar, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Beziers, & Capitaine de 50 hommes d'armes, acheta cette Terre au mois de Mai de ladite année. Depuis, sa postérité en a joui constamment, & elle est aujourd'hui possédée par *Alexandre de Bermond*, issu, au VIe degré, de *Guillaume*. Voyez Bermond.

PUY-MONTBRUN (du), en latin *de Podio* : Ancienne & illustre Maison de Dauphiné, dont *Gui Alard* a donné l'Histoire Généalogique au Public en 1682.

Hugues du Puy, I. du nom, fils de Raphael *de Podio*, alla à la conquête de la Terre-Sainte, avec trois de ses enfans & sa femme, *Deurard de Poisieu*, en 1096. Il fonda l'Abbaye d'Aiguebelle, Ordre de Saint-Bernard, dans le Diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux. *Godefroi de Bouillon*, selon le témoignage d'*Albert d'Aix*, lui donna en souveraineté la ville d'Acre. Il eut quatre fils, sçavoir : — 1. Alleman, qui suit ; — 2. Rodolphe, tué dans la Palestine ; — 3.

ROMAIN, mort dans les Principautés que *Godefroi* lui avoit données ; — 4. & RAIMOND DU PUY, second Recteur & premier Grand-Maître Militaire de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

ALLEMAN DU PUY, I. du nom, Chevalier, n'eut pas moins de valeur que ses freres, & alla au secours de *Giraud* & de *Giraudet Adhémar*, ses parens, contre *Guillaume*, Comte *de Forcalquier*. Il épousa *Véronique Adhemar*, sœur de *Giraud* & de *Giraudet*, & eut en dot la Terre, aujourd'hui Marquisat de Montbrun. Il fut pere — d'HUGUES, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Rochefort & de Montbrun, marié à *Floride de Moiran*, dont :

ALLEMAN DU PUY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Rochefort & de Montbrun, qui épousa *Alix*, Princesse Dauphine, & en eut :

ALLEMAN DU PUY III, Chevalier, Seigneur de Rochefort, de Montbrun, &c. dont il porta le nom, marié à *Béatrix Artod*, fille de *Pierre-Isoard Artod*, Seigneur de Glandage, & d'*Alix de Tournon*, de laquelle vinrent : — 1. ALLEMAN, auteur de la branche des Seigneurs DU PUY, Comtes de Rochefort, subsistante ; — 2. BASTET, tige de celle des Seigneurs DU PUY, Marquis de Montbrun, éteinte dans la personne de — FRANÇOIS DU PUY, Marquis de Montbrun, Chambellan de M. le Duc D'ORLÉANS, mort à Paris le 8 Décembre 1741, âgé de 48 ans ; — 3. & IMBERT, qui fut Cardinal & Archevêque de Bologne.

On ne suivra point ici les degrés de filiation depuis ALLEMAN III, jusqu'à JACQUES DU PUY, II. du nom, existant, Chevalier, Seigneur de Rochefort (voyez *Moréri*, édition de 1759). On se contentera de dire qu'il a pour douzieme ayeul cet ALLEMAN DU PUY III, Seigneur de Rochefort & de Montbrun, & qu'il est fils de LAURENT DU PUY, II. du nom, Chevalier, appellé *le Comte de Rochefort*, & de *Susanne de Caritat-de-Condorcet*, sœur de l'Evêque de Lisieux. Il porte le nom de *Marquis du Puy-Montbrun*, non-seulement à cause de l'extinction de la branche des Seigneurs de Montbrun, Marquis de Villefranche ; mais aussi parce que plusieurs de ses auteurs avoient porté très-anciennement le nom de *Montbrun*. Il est vrai que dans les tems modernes la branche aînée de la Maison DU PUY, dont il est aujourd'hui le chef, étoit connue sous le nom de *Rochefort*, ancienne Seigneurie de sa Maison.

M. *de Thou*, dans son Histoire, année 1575, dit que CHARLES DE MONTBRUN, Chef des Calvinistes en Dauphiné, se rendit au Seigneur de Rochefort, *parce qu'il étoit son parent* ; & dans une transaction passée le 2 Août 1602, entre FRANÇOIS DU PUY, Seigneur de Rochefort, quatrieme ayeul dudit JACQUES DU PUY, II. du nom, & JEAN DU PUY, Seigneur de Montbrun, Capitaine de 50 hommes d'armes, il est dit expressément que FRANÇOIS DU PUY, Seigneur de Rochefort, & JEAN DU PUY, Seigneur de Montbrun, *considérant leur proximité, étant de mêmes Maison, nom & armes, sont convenus de vivre en bonne amitié, & de poursuivre à frais communs le procès qu'ils avoient contre le Seigneur de Montmartin*, &c. Cette transaction est autorisée par la Chambre de l'Edit du ressort du Parlement de Toulouse, séant à Castres.

JACQUES DU PUY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Rochefort, Marquis du Puy-Montbrun, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Roi, avec Brevet de Mestre-de-Camp, a épousé, en 1756, *Marie-Thérese-Catherine de Narbonne-Pelet*, fille de *Claude*, Baron de Salgas, & de *Françoise-Hélene de Pierre-Bernis*, sœur du Marquis & du Cardinal de ce nom. De ce mariage est issue, pour fille aînée, — N... DU PUY-MONTBRUN, mariée, à Rome le 6 Mai 1776, à *Pons-Simon de Pierre*, appellé *le Vicomte de Bernis*, Chevalier, Seigneur de Loubatiere, Colonel dans les Troupes de Sa Majesté au service de France, fils aîné de *François de Pierre*, Chevalier, Seigneur de Loubatiere, &c. Capitaine au Régiment de Medoc, & d'*Anne-Renée d'Arnaud-de-la-Cassagne*, sœur aînée de la Marquise *de Pierre-Bernis*. La Bénédiction nuptiale leur a été donnée par le Cardinal *de Bernis*, leur oncle. Voyez PIERRE.

Les armes de la Maison DU PUY-MONTBRUN, en Dauphiné, sont : *d'or, au lion de gueules, armé, lampassé & patté d'azur*. Pour Cimier, *un lion naissant*.

PUY: Ancienne Noblesse originaire du Forez, qui subsiste encore en deux branches; l'une, établie à Paris, sous le nom de Puy-de-Rony; l'autre, à Montbrison, sous le nom de Puy-de-Mussieux. La branche aînée s'est fondue dans la Famille de *Demeaux*.

Nous allons rapporter la Généalogie de ces trois branches, principalement d'après un Jugement rendu, le 20 Décembre 1714, par les Commissaires du Roi, qui les a maintenues dans la possession de leur *noblesse d'extraction*.

I. Le premier, dont on ait connoissance, est noble Denis Puy (*nobilis Dionisius Podii*), titre & nom qu'il prend dans plusieurs actes latins, & qui est toujours rendu en françois par celui de Puy. On ignore le nom de sa femme, de laquelle il eut deux fils, qu'il institua ses héritiers, par son testament du 26 Juillet 1430; sçavoir: — Jean, Doyen de Notre-Dame de Montbrison; — & Guillaume, qui suit.

II. Noble Guillaume Puy transigea avec son frere, & hérita également de son pere du droit de nommer à deux Prébendes fondées par sa Famille; l'une, dans l'Eglise Collégiale de Notre-Dame de Montbrison; l'autre dans l'Eglise paroissiale de Saint-André de la même Ville. Il épousa 1°. noble *Eynarde* (en latin *nobilem Eynardam*); & 2°. Damoiselle *Marguerite Mespine*. Du premier lit il eut: — 1. Claude, dont on ne connoît que le nom; & du second: — 2. Guillaume, duquel on ignore la destinée; — 3. & Barthelemi, qui suit.

III. Noble Barthelemi Puy, Ecuyer, épousa, le 15 Octobre 1450, Damoiselle *Pernette Baster*, de laquelle vinrent: — Barthelemi, qui transigea avec son frere; — & Denis, qui suit, institué héritier par le testament de son pere, du 14 Novembre 1496.

IV. Noble Denis Puy, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Perrier, devint Juge d'Appeaux en Forez (*Judex Appellationum Forensium*), & se maria avec Demoiselle *Catherine de Tournon*, à laquelle il légua, outre sa constitution & son augment, six vingts écus d'or. Il eut, pour fils unique:

V. Noble homme Barthelemi Puy, Ecuyer, Seigneur du Perrier & de Chazelles, qui fit son testament le 8 Mai 1553. Il avoit épousé Demoiselle *Pernette Baster-de-Filhac*, dont:

VI. Noble Jean Puy, Ecuyer, Seigneur du Perrier, héritier par le testament de son pere. Il épousa, le 29 Janvier 1555, Demoiselle *Marthe du Puy*, fille puînée de *Geoffroi*, Ecuyer, Seigneur du Puis & de Laval en Forez, Capitaine-Gouverneur de Saint-Galmier, & de *Françoise Trunel*. Elle fut instituée héritiere universelle par le testament de son mari, du 2 Juin 1591, à condition de remettre l'hérédité à — Pierre, qui suit, ou à — Sibille, leurs enfans. Elle se décida en faveur de son fils.

VII. Noble Pierre Puy, Ecuyer, Seigneur du Perrier, se maria avec Demoiselle *Louise Gambalde*, & en eut:

VIII. Noble Pierre Puy, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Perrier, Avocat en Parlement, & Juge-Général des Terres du Chapitre de Notre-Dame de Montbrison, marié, le 8 Novembre 1641, à Demoiselle *Madelene Poculot*. Par son testament du 11 Avril 1669, il l'institua son héritiere universelle, à la charge de remettre l'hérédité à l'un de leurs deux fils, sçavoir: — Denis, qui suit, auquel elle passa; — & Pierre-Bonnaventure, auteur de la branche de Puy-de-Mussieux, rapportée ci-après.

IX. Noble Denis Puy, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Perrier, fut maintenu, avec son frere, dans la possession de leur *noblesse d'extraction*, le 2 Juin 1701, par M. *Lambert d'Herbigny*, Intendant de Lyon, nommé Commissaire, par Arrêt du Conseil, pour la recherche des usurpateurs de la Noblesse. Il eut deux fils: — N... qui suit; — & N... Puy-de-Rony, mentionné après la postérité de son aîné.

X. N... Puy, Ecuyer, Seigneur du Perrier, a continué de fixer son séjour à Montbrison, & y a occupé la charge de Lieutenant-Général du Bailliage, pays, Comté

Comté & Ressort de Forez, Sénéchaussée de Roanne & de Saint-Etienne, réunie & exercée à Montbrison, & de la Chambre Domaniale. Il n'a laissé que deux filles; l'une mariée à *N... de Rivirie*, Marquis de la Riviere, Commandant du Fort Saint-Jean & Bastion de Saint-Clair, de la ville de Lyon, morte sans enfans.

La seconde fille, N... PUY-DU-PERRIER, vivante encore en 1776, est veuve de *N... Demeaux* (fils de *N... Demeaux*, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée & Ságe Présidial de Mâcon), lequel hérita des charges de son beau-pere, qu'il a remplies avec la plus grande distinction. Il est enterré dans l'Eglise Collégiale de Notre-Dame de Montbrison, où on lit son épitaphe sur une grande pierre de marbre noir, incrustée à un des pilliers de ladite Eglise. De ce mariage sont issus: — 1. *Antoine-Durand*, qui suit; — 2. *N... Demeaux*, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Bourbon, Infanterie; — 3. & une fille, non mariée.

Antoine-Durand Demeaux, Seigneur de Merlieu, Savignieux, &c. Lieutenant-Général au Bailliage de Forez, &c. a épousé *N... Baillard-de-Saint-Merat*, fille unique de *N... Baillard-de-Saint-Merat*, Ecuyer, de la même Famille que *N... Baillard*, Comte de Troussebois, Colonel-Commandant du Régiment de Son A. R. le Prince *de Carignan*, au service de France, & de *N... Galien de Montpinoux*. De ce mariage sont nés deux fils: — *N... Demeaux*; — & *Camille Demeaux*.

X. N... PUY-DE-RONY, Ecuyer, second fils de DENIS, III. du nom, Seigneur du Perrier, s'est établi à Paris, & est mort en 1775, honoraire & ancien Doyen des Avocats au Conseil, laissant des enfans, dont on ignore le nombre & l'état actuel.

Branche de PUY-DE-MUSSIEUX.

IX. Noble PIERRE-BONNAVENTURE PUY, Ecuyer, Sieur de Champeaux, second fils de PIERRE, II. du nom, Seigneur du Perrier, & de *Madelene Poculot*, servit, en sa qualité de Gentilhomme, dans les bans & arriere-bans de son tems, comme il conste par les certificats de service des années 1689, 1691 & 1697, signés des Comte *du Sou*, Marquis *d'Arcy* & Comte *Charpin-Genetine*. Il reçut, en la même qualité, l'an 1701, une Lettre d'invitation du Maréchal Duc *de Villeroy*, Gouverneur de la Province, pour se trouver à Lyon au passage des Princes, les Ducs *de Bourgogne* & *de Berri*. D'*Emerentiane Papon*, son épouse, il a laissé:

X. Noble SIMON PUY-DE-MUSSIEUX, Ecuyer, marié, le 18 Février 1734, à Demoiselle *Marguerite de Charezieux*, fille de noble *Louis de Charezieux*, & de Dame *Elisabeth le Vray*, de laquelle sont issus, entr'autres enfans: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit; — 2. PIERRE PUY, dit *le Chevalier de Rozay*, Capitaine au Régiment de Foix, Infanterie, en 1775; — 3. GERMAINE, mariée à *N... de Boubé*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne, Chevalier de Saint-Louis; — & quatre autres filles, dont trois non mariées; & une Religieuse au Monastere de la Visitation.

XI. Noble LOUIS-FRANÇOIS PUY-DE-MUSSIEUX, Ecuyer, a épousé, le 18 Avril 1765, *Guillelmine Preveraud-de-l'Aubepierre*, fille de *Pierre Preveraud-de-l'Aubepierre*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, & de *Claudine Jacquelot-de-Chantemerle*. Leurs enfans sont: — PIERRE PUY, Ecuyer; — & une fille, nommée GERMAINE.

Les armes de cette Famille sont: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à un lion grimpant d'azur; au 2 & 3 de gueules, à un bélier passant d'argent*. Suivant un cachet, présenté à l'Auteur du *Mémoire*, *le champ du premier & quatrieme quartier est d'or.*

PUY-DE-SAINT-MARTIN (DU): Autre Famille originaire de la Province du Berri, établie ensuite à Saint-Galmier en Forez, par PIERRE DU PUY, II. du nom, Ecuyer, & après dans le Duché de Bourgogne, par LOUIS DU PUY, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Martin.

Cette Famille a donné des Chevaliers à l'Ordre de Malte, des Conseillers d'Etat aux Cours de France & de Lorraine, & des Magistrats au Parlement de Paris.

I. PIERRE DU PUY, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Châteaudame en Berri, mort en 1348, avoit épousé *Claudine Desfriau*, dont vint:

II. GUILLAUME DU PUY, Ecuyer, Seigneur de Châteaudame en Berri, qui épousa *Antoinette de Bressard*. Voyez les Mémoires de M. *de Sainte-Marthe*. Il eut pour fils:

III. PIERRE DU PUY, II. du nom, Ecuyer, qui s'établit à Saint-Galmier en Forez, où il épousa *Thérese de Jolyval*, & mourut vers l'an 1400. Il eut de son mariage: — THOMAS, qui suit; — & JEANNE DU PUY, femme de *Philibert de Lyat*, Seigneur de Vernet & de la Fouilleuse.

IV. THOMAS DU PUY, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain de Laval, fut marié à *Marguerite de Lorge*, de laquelle sortit:

V. HUGUES DU PUY, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain, qui épousa *Antoinette de Châtelus*, dont vinrent: — 1. THOMAS, Prieur de Jourcieu; — 2. GEOFFROI, qui suit; — 3. ETIENNE, Conseiller au Parlement de Paris, enterré aux Saints-Innocens; — 4. FRANÇOIS, Prieur-Général des Chartreux, mort le 17 Septembre 1521; — 5. & JEAN DU PUY, qui a fait la branche des Seigneurs de Saint-Gery & Loyset en Lorraine, éteinte en la personne de LOUIS-JOSEPH, Comte DU PUY, Seigneur de Saint-Germain, Avrinville & Vascourt. La descendance de ce JEAN DU PUY, comme sorti du mariage de HUGUES, avec *Antoinette de Châtelus*, est prouvée par un titre de fondation de trois Messes par semaine en la Chapelle de Saint-Pierre de Bar, en date du 15 Avril 1488.

VI. GEOFFROI DU PUY, Ecuyer, Seigneur du Coudray, &c. Capitaine-Gouverneur de Saint-Galmier, épousa *Françoise Trunel*, & en eut onze enfans, entr'autres: — 1. PIERRE, Prieur d'Estival, Chanoine & Maître de Chœur de Notre-Dame de Montbrison; — 2. ANTOINE, Prieur de Salles; — 3. PHILIBERT, Commandeur de l'Ordre de Saint-Antoine de Viennois; — 4. FRANÇOIS, Prieur du noble Monastere de Marcigny; — 5. CLÉMENT, qui a continué la postérité ci-après; — 6. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Martin, mentionnée ensuite; — 7. JACQUES, dont nous allons parler d'abord; — 8. MADELENE, alliée à *Jean-Batiste de la Vue*, Seigneur de Montagnac; — 9. & MARTHE, mariée, le 29 Janvier 1555, à noble JEAN PUY, Ecuyer, Seigneur du Perrier, fils de BARTHELEMI, Ecuyer, Seigneur du Perrier & de Chazelles, & de *Pernette Baster-de-Filhac*, comme nous l'avons dit dans la Généalogie précédente.

JACQUES DU PUY, I. du nom, Capitaine-Gouverneur de Saint-Galmier, fut marié à *Claire de Chalançon*, qui le fit pere de — LOUIS DU PUY, Gouverneur de Saint-Galmier, dont le fils, aussi nommé LOUIS, fut Gendarme de la Compagnie du Roi; — & de JACQUES, dont nous allons parler.

JACQUES DU PUY, II. du nom, aussi Capitaine-Gouverneur de Saint-Galmier, épousa *Catherine de Villars*, de laquelle il eut: — CLAUDE, qui se fit Capucin, & devint quatre fois Provincial de cet Ordre; — & CATHERINE DU PUY, mariée 1°. à *Nicolas du Pelouz*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du haut Vivarais; & 2°. en 1626, au Seigneur *de Bayard*, dont vint une fille, — *N... du Pelouz*, mariée, en Auvergne, au Seigneur *de Beaufort-Canillac*.

VII. CLÉMENT DU PUY, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain & de Laval en Forez, cinquieme fils de GEOFFROI, & de *Françoise Trunel*, fut un célebre Jurisconsulte du Parlement de Paris, où il mourut le 22 Août 1551. Il avoit épousé, le 23 Juin 1539, *Philippe Poncet-de-Venart*, fille de *Jean*, Seigneur de Venart, & de *Madelene Joyers*, Dame de Galande en Brie. Il laissa de son mariage: — 1. CLÉMENT DU PUY, Jésuite & Provincial de la Province de France, décédé à Bordeaux en 1598; — 2. CLAUDE, qui suit; — 3. & JUDITH, épouse de *Claude Séguier*, Seigneur de la Verriere.

VIII. CLAUDE DU PUY, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain & de Laval, fut

Conseiller au Parlement de Paris, & épousa, le 29 Septembre 1576, *Claudine Sanguin*, fille de *Jacques*, Seigneur de Livry, & de *Barbe de Thou*. Leurs enfans furent : — 1. CHRISTOPHE, Protonotaire du Cardinal *de Joyeuse*, mort Prieur de la Chartreuse de Rome, le 28 Juin 1654 ; — 2. AUGUSTIN, Chanoine & Prévôt d'Ingray dans l'Eglise de Chartres ; — 3. PIERRE, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Garde de sa Bibliotheque, mort & enterré dans l'Eglise Saint-Côme à Paris, le 17 Décembre 1653, âgé de 69 ans ; — 4. CLÉMENT, qui suit ; — 5. JACQUES, Aumônier du Roi, & Prieur de Saint-Sauveur en Brie, décédé le 17 Novembre 1656 ; — 6. NICOLAS, reçu Chevalier de Justice de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, vulgairement de Malte, en 1610, sur ses preuves de noblesse faites au grand Prieuré de France. Il fut tué par les Turcs au combat de Sarragosse, le 25 Juin 1625, âgé de 31 ans ; — 7. ANNE, mariée à *Pierre Board*, Conseiller au Parlement de Paris ; — 8. & MARIE DU PUY, alliée à *Claude Genoux*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Seigneur de Gribeville & de Thoulonges.

IX. CLÉMENT DU PUY, II. du nom, Ecuyer du Duc *de Vendôme*, ensuite Commissaire de l'Artillerie, fut tué à la bataille d'Avein en 1636, laissant de *Catherine de Longueval*, son épouse, des enfans, dont la postérité s'est éteinte dans la personne de — CHARLES DU PUY, Chanoine de l'Eglise de Meaux, mort à Roanne en 1748.

Branche des Seigneurs de SAINT-MARTIN, établie en Bourgogne.

VII. LOUIS DU PUY, Ecuyer, né en 1526, sixieme fils de GEOFFROI, Ecuyer, Seigneur du Puis & de Laval, & de *Françoise Trunel*, comme il est prouvé par une transaction du 15 Septembre 1598, passée entre ledit LOUIS & CLAUDE DU PUY, Conseiller au Parlement de Paris, son neveu (pere de NICOLAS DU PUY, Chevalier de Malte, mentionné ci-dessus), au sujet de la succession de PIERRE DU PUY, son frere aîné, Chanoine de Notre-Dame de Montbrison, vint s'établir, environ l'an 1560, à Marcigny-sur-Loire, où il mourut le 12 Juin 1609. Il y avoit épousé 1°. *Edouarde de Montaudry* ; 2°. *Marguerite Rosselin*, décédée, sans enfans, le 22 Juillet 1585 ; & 3°. *Jeanne Aumaitre*. Du premier lit il eut : — ANTOINE, qui a continué la postérité ci-après ; — & BÉNIGNE, qui a fait la branche des Seigneurs de Farge & de Chastelard ; & du troisieme lit sortit : — JEAN, dont nous allons parler.

JEAN DU PUY, Médecin de la Reine de Pologne, eut pour fils — CHARLES DU PUY, Ecuyer, Seigneur du Champuaux, Gentilhomme du Prince *de Condé*, qui épousa *Marguerite de Vaux*, & n'en eut que trois filles, sçavoir : — 1. LOUISE DU PUY, mariée à *Gabriel Bustat*, Ecuyer, Seigneur de Millery ; — 2. MARGUERITE, femme de *N... Chalmoux*, Ecuyer, à Nevers ; — 3. & GABRIELLE DU PUY, épouse de *N... Bresson*, Ecuyer, Seigneur de Genisse.

VIII. ANTOINE DU PUY, Ecuyer, fils aîné de LOUIS, & d'*Edouarde de Montaudry*, sa premiere femme, épousa, le 20 Janvier 1585, *Jeanne Joly*, dont il eut : — JEAN, qui suit ; — & CLAUDINE, femme de *Pierre Courtin*, Ecuyer, Prévôt des Maréchaussées de Roanne & dépendances.

IX. JEAN DU PUY, I. du nom, Ecuyer, s'allia, le 19 Octobre 1615, avec *Philiberte Gregaine*, & eut pour enfans : — PHILIBERT, qui a fait la branche des Seigneurs de Châteauverd & de la Jarousse ; — & CLAUDE, qui suit.

X. CLAUDE DU PUY, Ecuyer, Seigneur des Falcons & de Saint-Martin-la-Vallée, mort à Semur en Briennois, le 8 Décembre 1686, âgé de 65 ans, y avoit épousé, le 10 Juin 1645, *Denise de la Motte*, fille d'*Antoine de la Motte*, Sieur de Suilly, Conseiller ordinaire de la Maison du Prince *de Condé*, ayeul de *Nicole de la Motte*, épouse de *Jean de Berbisey*, Marquis de Vantoux, Seigneur de Belleneuve, mort en 1757, premier Président du Parlement de Bourgogne. CLAUDE DU PUY eut de son mariage huit enfans, entr'autres : — JEAN, qui suit ; — & PHILIBERT, Ecuyer, Seigneur de Montceaux, Verdet, Versaugues, la Barre, les Falcons, &c. mort à Marcigny le 13 Juillet 1724, âgé de 63 ans, sans

postérité de son mariage avec *Catherine Bailly*, laquelle se maria 2°. à *Athanase de Cabannes*, Ecuyer; & 3°. à *N... de Muzy-Vozelles*, Gentilhomme du Beaujolois.

XI. Jean du Puy, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Faye, Saint-Martin-la-Vallée, &c. Mousquetaire du Roi, ensuite Officier de Cavalerie au Régiment de Florensat, fut reconnu, par Arrêt du Parlement de Dijon, du 16 Juillet 1693, pour descendant, en ligne directe, de Geoffroi du Puy, Seigneur du Puis & de Laval, dont la noblesse avoit été prouvée dans les preuves de Nicolas du Puy, arriere-petit-fils de Geoffroi, & qui fut reçu Chevalier de Malte. Jean du Puy, II. du nom, mourut en son Château de Saint-Martin, le 8 Décembre 1735, âgé de 80 ans. Il avoit épousé à Lyon, le 27 Juin 1701, *Marguerite Berthet-de-Chazelles*, dont, entr'autres enfans: — Jacques, qui suit; — & Jean, rapporté après la postérité de son frere.

XII. Jacques du Puy, Ecuyer, Seigneur de la Faye & de Saint-Martin-la-Vallée, Baron de la ville de Semur en Briennois, né le 29 Septembre 1704, a épousé, le 19 Février 1748, *Jeanne-Louise-Augustine Dormy*, fille de *Jean-Charles Dormy*, Baron de Vesvres, Seigneur de Neuvy, Bauchamp, la Chapelle, &c. Leurs enfans sont: — 1. Jacques-Augustin, qui suit; — 2. Charles-Augustin, né le 9 Février 1759, Lieutenant au Régiment de Flandres; — 3. Charlotte-Marguerite, née le 17 Janvier 1749, mariée, le 24 Octobre 1766, à *Claude*, Marquis *de Digoine*, Capitaine au Régiment de Flandres, de la Maison des Seigneurs du Palais; — 4. & Marie-Gabrielle, née le 18 Mai 1760.

XIII. Jacques-Augustin du Puy, Ecuyer, né le 8 Janvier 1758, ci-devant Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa premiere Compagnie, n'est pas encore marié.

XII. Jean du Puy, III. du nom, Ecuyer, fils puîné de Jean II, & de *Marguerite Berthet-de-Chazelles*, né le 25 Octobre 1707, a épousé, 1°. le 14 Juillet 1738, *Philiberte Gessier*; 2°. le 9 Octobre 1743, *Anne de la Motte*; & 3°. le 1 Février 1757, *Françoise Cudel*, fille d'*Hector Cudel*, Capitaine au Régiment de Soissonnois. Du premier lit il a: — 1. Lazare, né le 19 Décembre 1740, Prêtre; du second: — 2. Nicole, née le 23 Octobre 1747; & du troisieme lit: — 3. Claude-Hector, né le 5 Novembre 1752, Ecclésiastique; — 4. Philibert, né le 5 Avril 1754; — 5. Lazarette, née le 23 Mars 1755; — 6. Therese-Elisabeth, née le 21 Janvier 1760; — 7. Marie, née le 4 Février 1763; — 8. & Marie-Catherine du Puy, née le 11 Février 1765.

Les armes: *d'or, à la bande de sable, chargée de trois roses d'argent; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

PUY-SAINT-PIERRE (du), en Limousin: De cette Famille étoit

Florimond du Puy, Seigneur de Saint Pierre & de Bellevèze, près Limoux, qui avoit pour femme *N... de Saint-Jean de-Bellissend*, dont la sœur cadette avoit épousé *N... de Bruyeres*, Seigneur de Chalabre. Voyez Bruyeres-Chalabre. Il eut de ce mariage:

Antoine du Puy, Seigneur de Saint-Pierre & de Bellevèze, marié à *N... de Pressoire*, de la ville de Limoux, dont:

Jacques du Puy, Seigneur de Saint Pierre & de Bellevèze, près Limoux, Capitaine de Dragons dans Languedoc, veuf, sans enfans, de *N... de Nigry*, & qui quitta le service pour se marier, en secondes noces, vers 1709, à *Anne de Buisson*, des Seigneurs *de Beautteville*, fille de *Jean-Claude*, & de *Jeanne de Sales-de-Gudane*, dont:

1. Jean-Claude, Seigneur de Saint-Pierre, Bellevèze, &c. né vers l'an 1713, marié, en 1755, à *Angélique de Bruyeres-le-Chastel*, sœur du Marquis *de Chalabre*, de deux Abbés de ce nom, dont un Evêque, & de trois Officiers dans Royal-Marine, & fille d'*Aymeric*, dit le *Comte de Bruyeres*, & de *N... de Montesquiou-de-la-Pomarede*. Il en avoit, en 1763, deux fils & trois filles;

2. Jean-Pierre, qui a servi quinze ans Officier dans l'Artillerie, né vers 1718; — 3. François-Placide, né le 4 Février 1726, Grand-Vicaire de l'Evêque

d'Alais, son oncle, sous le nom de *l'Abbé* DU PUY; — 4. MARC-ANTOINE, appellé *le Chevalier de Saint-Pierre*, né le 4 Mai 1729, entré Mousquetaire gris en 1750, qu'il quitta le 15 Avril 1759, pour acheter une Compagnie dans Seyssel, Cavalerie, qui a été incorporée, en 1762, dans la Mestre-de-Camp-Général; — 5. & MARIE-JOSEPHE-ELISABETH, née vers l'an 1716, mariée, en 1738, à *N...*, Comte *de Nogaret*, demeurant à la Bastide de Trélans, à deux lieues d'Albi, lequel a hérité, vers 1755, de Madame *de Thémines* (*Jean-Luc de Lauzières*, Marquis de Themines, mourut le 1 Avril 1737, sans enfans, & âgé de 63 ans, étant fils d'*Henri de Lauzières-Thémines*, & de *Marie de Nogaret-de-Trélans*), Ils n'ont qu'une fille, nommée — *Anne de Nogaret-de-Pont*, mariée, sans enfans, en 1757, au Marquis *de Surgeres*.

C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, faute de *Mémoire*.

* PUYSÉGUR, en Gascogne, Diocèse d'Auch. Terre & Seigneurie qui a le titre de *Marquisat*, & est possédée, depuis le commencement du XVIe siécle, par la Maison de CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, dont nous allons rapporter ici la Généalogie.

Cette Maison, d'ancienne Chevalerie du Bas-Armagnac, a donné un Echanson du Roi PHILIPPE-*le-Bel*, un Chambellan de CHARLES II, Roi de Navarre, plusieurs Gentilshommes de la Chambre de nos Rois; des Chevaliers de Malte, une Dame de Remiremont, une autre de Malte; divers Lieutenans-Généraux des Armées du Roi & Gouverneurs de Province, & un Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi.

Elle a pris son nom du lieu de *Castaneto*, appellé en françois CASTAYET, dans une Chartre du Chapitre de Nogaro, de 1062; depuis DE OU DU CASTANHED, CASTANET, CHASTANET & CHASTENET, aujourd'hui CASTAIGNET: cette Terre est située entre Nogaro-sur-la-Midouze, Saint-Mont-sur-l'Adour, & les lieux de Saint-Griede, Mauritcherre & Saint-Martin-lès-Nogaro; & est passée, par alliance, à la Maison d'*Armagnac*, sur la fin du XIVe siécle.

Le premier des Seigneurs DE CHASTENET, dont on a connoissance & une filiation suivie, prouvée par titres, est

I. PIERRE DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur dudit lieu & Château de Chastenet, qui avoit eu pour bienfaiteur de ses enfans, VITAL DE CHASTENET, Chevalier, son grand-oncle, suivant un acte de vente qu'il fit au nom de ses enfans, donataires dudit VITAL, leur *grand-grand-oncle*, d'une maison située au lieu de Pouy-Draguin en Bas-Armagnac, par contrat du mois de Juin 1186. PIERRE eut pour enfans:

1. VITAL DE CHASTENET, II. du nom, Chevalier, qui a continué la branche des Seigneurs DE CHASTENET en Armagnac, par VITAL, III. du nom, Damoiseau, qui rendit, au Comte *d'Armagnac*, hommage du Château & Terre de Chastenet, ainsi que du territoire de la Roque, en 1319; & par GÉRAUD DE CHASTENET, Damoiseau, son petit-fils, qui eut — ANSELME DE CHASTENET, pere de — GUYON, mort sans postérité. Ledit GÉRAUD avoit aussi une fille, nommée — LUCIE DE CHASTENET, mariée, en 1355, à *Beraud de Faudoas*, dont elle eut — *Réale de Faudoas*, Dame de Chastenet, femme de *Pierre d'Armagnac*, à qui elle porta, entr'autres biens, ladite Terre de Chastenet.

2. JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, *auteur maternel* des Seigneurs *de Chastenet-de-Puységur*, par PIERRE DE CHASTENET, II. du nom, Damoiseau, son fils, pere de — BERNARD DE CHASTENET, Chevalier, confédéré du pays de Foix en 1338, & Chambellan du Roi de Navarre en 1365, qui eut — JEAN DE CHASTENET, né en 1377, l'un des Gentilshommes qui jurerent, en 1449, le traité de paix entre les Maisons d'*Albret* & de *Grammont*. Celui-ci eut pour fils — ROGER DE CHASTENET, Chevalier, né en 1402, qui testa à Bordeaux, en 1459, en faveur des trois enfans qu'il eut de son mariage avec Demoiselle *Jeanne de Lordat*, sçavoir: — (a) JOSEPH DE CHASTENET, mort sans postérité; — (b) BER-

NARD, Prêtre, Prieur au Diocèse de Lectoure; — (c) & FRANÇOISE, mariée à *N... de la Lande*, Chevalier, Seigneur des Praux.

3. & GUI, qui suit, établi en Limousin dans le XIIIe siécle, *auteur paternel* des Seigneurs de Chastenet-Puységur, quatrieme branche, de laquelle en sont sorties trois autres qui subsistent, comme on le verra ci-après.

Seigneurs de PUYFERRIER, &c.

II. GUI DE CHASTENET, Chevalier, troisieme fils de PIERRE, Chevalier, Seigneur de Chastenet en Bas-Armagnac, reçut de *Hugues de Ramnulphe*, du lieu de Julhac en Limousin, la promesse qu'il lui donneroit en mariage sa fille *Almodie*, avec une grosse dot, par acte des Nones de Mai 1225. Il fit un don perpétuel à *Bertrand*, Chanoine du Chastelar, & à la Maison de Charbonnieres, dont il étoit Recteur, des dixmes qu'il possédoit dans les paroisses de Mellet, de Fribes & de Sainte-Marie, ce qui est prouvé par l'acte d'investiture d'*Adémar*, fils du Vicomte *de Limoges*, en date du mois de Septembre 1231. GUI vivoit encore en 1278, époque de l'existence de JEAN DE CHASTENET, Chantre du Dorat, un des exécuteurs testamentaires d'*Iſſembert de la Feuillée*, Abbé du Dorat, & qui présida à la confection des Statuts de son Chapitre. Il y a apparence que le Chantre du Dorat étoit parent de GUI DE CHASTENET, qui l'attira en Limousin, & qu'il fut parrein & donateur de JEAN DE CHASTENET, fils aîné de GUI, car il s'appella, comme lui, JEAN, & hommagea les mêmes biens qu'avoit possédés ce Chantre du Dorat. GUI eut de son mariage: — 1. JEAN, qui suit; — 2. AUDOUIN DE CHASTENET; — 3. & ANSELME, Echanson de PHILIPPE-*le-Bel*, qui, selon une Chartre mentionnée par *Marion*, dans son XIIIe Plaidoyer, *p.* 515, lui assigna, sur son Trésor du Temple à Paris, une rente annuelle de 30 livres, à titre d'hérédité perpétuelle, pour lui & ses hoirs, nés & à naître en légitime mariage.

III. JEAN DE CHASTENET, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Pléau, de l'Aage, de la Maison-Rouge, & de quelques Fiefs dans la Châtellenie de Nieul en Limousin, reçut une donation d'AUDOUIN & d'ANSELME DE CHASTENET, ses freres, du consentement & vouloir de GUI DE CHASTENET, Chevalier, leur pere, le Mercredi avant la Fête Saint-Georges, l'an 1279; & rendit hommage à l'Evêque de Limoges, pour les biens & Terres qu'il possédoit dans la Châtellenie de Nieul, le 4 Avril 1296. Il eut pour fils:

IV. JEAN DE CHASTENET, II. du nom, Damoiseau, puis Chevalier, Seigneur de la Pléau, &c. qui étoit, en 1313, le Jeudi veille de la Fête de Saint-Pierre, Apôtre, sous la curatelle d'*Etienne Celeroni*, qui, à ladite époque, rendit pour lui, & comme tuteur de son frere, hommage, à l'Evêque de Limoges, des Terres qu'ils avoient dans ladite Châtellenie. JEAN, II. du nom, rendit hommage des mêmes Terres le 18 Janvier 1328, & eut pour fils:

V. JEAN DE CHASTENET, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Pléau, &c. qui, se trouvant au lieu de Peysac en Limousin, le 6 Février 1369, vendit plusieurs fiefs & rentes à *Adémar de la Riviere*, Seigneur de Saint-Bonet. Il servit de témoin, le 13 Février 1389, pour une quittance respective entre le Seigneur *de Baure*, Chevalier, & *Jean de Chambaret*; s'obligea envers un Religieux de Saint-Augustin de Limoges, pour 67 sols 6 deniers, par acte du 15 Avril 1390; & rendit hommage à l'Evêque de Limoges, de plusieurs Fiefs & Terres, le 16 Février 1391. Il fut marié deux fois. Le nom de sa premiere femme est inconnu. Sa seconde fut *Guiotte de Sechaud*, suivant une transaction passée, le 3 Mars 1394, entre lui, comme mari de ladite *Guiotte*, *Jean Eydelin*, Prêtre, Chapelain de l'Eglise paroissiale de Doradour, & *Gui de Poitevin*, Damoiseau. Du premier lit il eut: — 1. HÉLIE, qui suit; — 2. GUILLEMETTE, mariée avec *Pierre de Raffinhac*, auxquels lesdits JEAN DE CHASTENET, Chevalier, & HÉLIE DE CHASTENET, son fils, Damoiseau, assignerent en dot le domaine de la Graulière, paroisse de Beyssenac, par acte du mois de Février 1388; & du second lit: — 3 & 4. PIERRE & JEAN, morts jeunes & sans postérité; — 5. & CA-

THERINE DE CHASTENET, Dame de la Pléau, &c. épouse d'*Etienne de Prinsaud*, Damoiseau, suivant un accord passé, le 3 Janvier 1447, entre lui, comme mari de ladite Damoiselle, & *Ithier du Coudrier*, aussi Damoiseau.

VI. HÉLIE DE CHASTENET, I. du nom, Damoiseau, Seigneur de Puyferrier, fonda un Anniversaire & des Prieres au Chapitre de Saint-Junien en Limousin le 15 Avril 1390; fut témoin, le 9 Mars 1392, à une transaction entre *Jourdain Riquot*, Seigneur de Moygon, & *Pierre de Magnac*, Damoiseau; acquit une rente de 40 sols de *Marguerite de Beaufort*, Dame de Bançon, par acte du 5 Avril 1399; & le lieu de Momet, de noble *Aymon de Saint-Martin*, Seigneur de Rochelisoux, par acte du 4 Juillet de la même année. HÉLIE, I. du nom, eut d'*Aide de Landrige*, son épouse: — 1. PIERRE DE CHASTENET, pere d'autre PIERRE DE CHASTENET, Damoiseau, Seigneurs de Villars, habitans de Noint, parce qu'ils furent légataires de tous les biens qu'HÉLIE I. y possédoit; — 2. JEAN, co-Seigneur de l'Isle-Jourdain, âgé de 25 ans, représentant ses freres mineurs en 1408; — 3. JACQUES, Seigneur de la Boutiere en 1417; — 4 HÉLIE, qui suit; — 5. GUILLAUME, Seigneur de Favet, selon un accord de 1459, pere de trois enfans, sçavoir: — SIMON, Seigneur de la Greliere; — LOUIS, Seigneur de la Roderie; — & MARGUERITE, mariée à *Jean de Lépine*, Damoiseau; — 6. GUYNOT, Seigneur de la Greliere, par acte de 1426; — 7. & MARGUERITE DE CHASTENET, aînée du précédent.

VII. HÉLIE DE CHASTENET, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Puyferrier, est compris dans le payement que fit aux Chartreux de Mortemart JEAN DE CHASTENET, Damoiseau, son frere aîné, par acte du 11 Avril 1408, & dans l'ascensement fait par le même JEAN, & par *Pierre de Landrige*, Damoiseau, leur oncle, le 8 Septembre 1408. HÉLIE, II. du nom, fit un accord pour lui & pour les enfans de GUILLAUME DE CHASTENET, Seigneur de Favet, le 28 Février 1459; & un autre pour lui & pour JEAN, son frere, le 5 Novembre suivant. Ledit Seigneur *de Puyferrier* eut pour enfans: — 1. JEAN, qui suit. Son pere & lui transigerent avec noble *Pierre de Roche*, le 15 Avril 1460; — 2. & un autre fils, aussi nommé JEAN, Seigneur de la Greliere & de la Tour-Balantru, pere de — JACQUES DE CHASTENET, Seigneur de la Tour-Balantru & de la Greliere, marié à Demoiselle *Marguerite de Bailhier*, vivans l'un & l'autre à Brac en 1558: il mourut sans postérité; — & de JEANNE DE CHASTENET, Damoiselle, Dame de la Tour-Balantru, femme de *François de Guilhommete*, Ecuyer, Seigneur de Magoudard & de Puyrobin, vivans ensemble en 1524.

VIII. JEAN DE CHASTENET, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Puyferrier & de la Boutiere, consentit, du vouloir d'HÉLIE, son pere, le susdit accord de 1460; rendit hommage, pour la Terre de la Boutiere, le 2 Janvier 1486, & pour les dixmes & premices qu'il possédoit à l'Isle-Jourdain sur la Vienne, le 20 Novembre 1487. Il fut marié deux fois. Le nom de sa premiere femme est ignoré. La seconde fut Damoiselle *Dominge de la Lande*, fille de *N... de la Lande*, Chevalier, Seigneur des Praux, & de Dame FRANÇOISE DE CHASTENET, mentionnés au premier degré de cette Généalogie. Elle survécut au Seigneur *de Puyferrier*, son mari, & testa le 28 Septembre 1507, en faveur du fils unique qu'elle en eut. Du premier lit vinrent: — 1. JEAN, Seigneur de Saint-Paixent & de la Boutiere; — 2. FRANÇOIS, qui suit; & du second lit: — 3. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de Puységur, &c. dont nous allons parler ci-après.

IX. FRANÇOIS DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Puyferrier, de la grande & petite Rye, épousa 1°. Demoiselle *Françoise d'Estourneau*; & 2°. *Jeanne d'Escars*, aussi Demoiselle, qui le fit pere de — MADELENE DE CHASTENET, Dame de Puyferrier, &c. femme de *René de Turpin*, Chevalier, qui en eut: — *Jacques de Turpin*, Seigneur de Puyferrier, &c. pere de — *Jeanne de Turpin*, Dame de Puyferrier, &c. mariée à *N... de Londex*, aussi Seigneur de Puyferrier & de Veyrac en Limousin, dont la Famille s'est éteinte vers 1770.

Branche des Seigneurs de Puységur *& de* Campsegue.

IX. Nicolas de Chastenet, Ecuyer, Seigneur de Puységur, donna quittance, le 3. Février 1509, à *Pierre de Russier*, à raison de son administration des biens de défunts Dame *Dominge de la Lande*, & Jean de Chastenet, Chevalier, Seigneur de Puyferrier & de la Boutiere, ses pere & mere; reconnut tenir plusieurs biens du Roi & de la Reine de Navarre, le 17 Janvier 1534; leur rendit hommage, des Terres de Puységur & de Campsegue, le 27 Janvier 1541; présenta son aveu à leur Sénéchal d'Armagnac, le 13 Mai de ladite année; fit son testament le 29 Janvier 1548, & son codicille le 8 Mars 1549. Il avoit épousé *Geraude de Foassin*, Demoiselle, dont: — 1. Joseph, mort sans postérité; — 2. Bernard, qui suit; — 3. François, Prêtre, Religieux Dominicain; — 4. Jean, Chanoine de Lectoure; — 5. autre François, mort sans enfans; — 6. Jean, *le Jeune*, Exempt des Gardes du Roi Henri II, qui, ayant été envoyé, par ce Prince, vers le Duc *de Lorraine*, pour Capitaine de ses Gardes, se maria dans le Palatinat, où il s'établit, & eut postérité, dont descend immédiatement — Barthelemi de Chastenet-Poynségur, Maréchal des Camps & Armées du Roi de France, qui le déclara de l'ancienne Maison de Chastenet-Puységur, par Lettres du mois d'Août 1701, & qui, en 1702, épousa Demoiselle Henriette de Chastenet, fille de Jacques, Chevalier, Seigneur de la Coupette; — 7 & 8. & deux filles.

X. Bernard de Chastenet, Chevalier, Seigneur de Puységur & de Campsegue, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & grand Vice-Sénéchal d'Armagnac, servit avec distinction, durant les troubles & les guerres de la Religion, le Roi de Navarre Henri IV, qui l'honora d'une estime particuliere, ainsi qu'on le voit par les Lettres que ce Prince lui écrivit en 1577, 78, 83 & 1585. Il fit son testament le 26 Septembre 1600, & avoit épousé, le 30 Août 1556, *Marguerite de Pins*, fille d'*Hector de Pins*, Seigneur du Bourg, dont la Maison a donné deux Grands-Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, l'un en 1294, & l'autre en 1355. Il en eut, entr'autres enfans: — 1. Jean, qui suit; — 2. Herard, auteur de la branche des Comtes de Puységur, Seigneurs de Barrast, rapportée ci-après; — 3. Pierre, tige de celle des Barons de Puységur, Seigneurs de la Coupette, mentionnée à la fin de ce *Mémoire*; — & plusieurs filles, dont une, N... de Chastenet, mariée à *Bernard de Carros*, duquel elle eut deux filles, l'une, mariée à *N... de Marcous*, & l'autre, à *N... de Mengin*.

XI. Jean de Chastenet, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Puységur & de Campsegue, fit hommage desdites Terres le 6 Juillet 1611, & testa le 15 Octobre suivant. Il avoit épousé, le 3 Septembre 1590, *Madelene d'Espagne*, fille de *Catherine de Saman*, & d'*Onuphre d'Espagne*, Baron de Ramefort, & petite-fille de *Charles d'Espagne*, & de *Marie d'Aure*; celle-ci fille de *Jean d'Aure*, Vicomte d'Aster (sorti puiné des Comtes *de Comminges*), & de Jeanne de Foix, fille de Gaston IV, Comte de Foix, & d'Eléonore d'Arragon, Roi & Reine de Navarre. Elle disputa long-tems la Seigneurie de Montespan à *Paule d'Espagne*, sa cousine. De cette alliance vinrent: — 1. Jean, qui suit;

2. Pierre de Chastenet, pere de cinq enfans, sçavoir: — (a) Bernard, Capitaine de Cavalerie, mort à Dole en Franche-Comté; — (b) Ode, Chanoine & Archidiacre de Lectoure; — (c) Jeanne, femme de *N... de la Cour*; — (d) Marguerite, Carmélite; — (e) & Françoise de Chastenet, épouse de *N... Despiau*, dont: — *N... Despiau*, marié sans postérité; — & une fille, *N... Despiau*, femme de *N... de Petit*, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, dont deux garçons au service; & deux filles, non mariées;

3. Josse de Chastenet, Seigneur de Campsegue, Capitaine, tué à Lectoure, où il commandoit, laissant deux fils, aussi tués au service, l'un desquels avoit eu

un fils qui fut Chanoine de Lectoure; — 4. JACQUES, (pere du Maréchal de France, Chevalier des Ordres), auteur de la branche des Marquis de Puyſégur, Vicomte de Buzancy, rapportée ci-après; — 5. JOSEPH, Seigneur de la Grange, Capitaine au Régiment de Piémont, tué au ſervice; —— 6. JEAN-PIERRE, Lieutenant au Régiment de Normandie, tué à l'aſſaut de Sainte-Affrique en Rouergue; — 7. NICOLAS, mort ſans poſtérité; — & huit filles, dont deux furent Religieuſes.

Nota. On dit qu'un fils de JEAN DE CHASTENET, V. du nom, fut s'établir en Poitou ou en Périgord, dont la poſtérité exiſte.

XII. JEAN DE CHASTENET, VI. du nom, Chevalier, Seigneur de Puyſégur, fut nommé Vice-Sénéchal d'Armagnac, de Comminges, de Riviere-Verdun & de Bigorre, par Lettres de Louis XIII, du 13 Avril 1623, & avoit épouſé, par contrat du 19 Février 1614, retenu par *la Peze*, Notaire de Lectoure, *Marie de Cere*, dont, entr'autres enfans, il eut:

XIII. JEAN DE CHASTENET, VII. du nom, Chevalier, Seigneur de Puyſégur, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié, par contrat paſſé le 24 Juillet 1631, devant *Delas*, Notaire Royal de Sainte Chriſtine, avec *Gabrielle de Tarſſac*, fille de *Jean-Jacques*, Baron de Montberaut, &c. dont:

XIV. JEAN-LOUIS DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Puyſégur & de la Grange, qui épouſa, par contrat du 8 Août 1655, *Louiſe d'Aignan*, & en eut:

XV. LOUIS DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Puyſégur, marié, par acte du 25 Octobre 1688, avec *Marie de Roquette*, dont il ne laiſſa qu'une fille:

XVI. ANNE-THÉRESE DE CHASTENET, Dame de Puyſégur, mariée avec *Gilles-Gervais de la Roche*, Marquis de Genſac, dont — *Jacques de la Roche*, Marquis de Genſac, marié avec *Anne-Jeanne-Amable de Caulet-Grammont*, de laquelle vint — *Anne-Jeanne-Thérese-Joſephe de la Roche-Genſac*, mariée, en 1773, avec *Anne-Adélaïde-Joſeph de Montmorency*, Comte de Laval.

Branche des Marquis de PUYSÉGUR, *Vicomtes de* BUZANCY, *en Soiſſonnois.*

XII. JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur Vicomte de Buzancy & d'Aconin, quatrieme fils de JEAN, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Puyſégur, & de *Madelene d'Eſpagne*, fut fait Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi en récompenſe de ſes ſervices le 22 Novembre 1639, Meſtre-de-Camp du Régiment de Piémont, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, par Brevet du 6 Janvier 1651. Etant Lieutenant-Général & Gouverneur de Berg, il reçut ordre de commander l'armée en l'abſence du Maréchal *de Rantzaw*, le 15 Juin 1648; fut député, en 1651, pour porter au Roi la nouvelle de l'obéiſſance de l'Armée du Maréchal d'*Aumont*, & ſe rendit recommandable dans les guerres de ſon tems. Ses Mémoires, publiés en 1690, par *André du Cheſne*, Hiſtoriographe de France, apprennent qu'il fit 43 Campagnes; qu'il ſe trouva à 120 ſiéges où le canon tira; à plus de 30 batailles, combats ou rencontres, ſans avoir été, pendant tout ce tems, ni malade, ni bleſſé; qu'il eut trois de ſes freres tués au ſervice, & qu'il mourut à l'âge de 82 ans, après avoir rempli avec diſtinction tous les différens grades Militaires dont il fut honoré. Il avoit épouſé 1°. *Antoinette de Varlet*; & 2°. *Marguerite Dubois*, fille de *Jacques Dubois*, Chevalier, Seigneur de Bernoville & du Liege, Capitaine des Tours du Havre & de la Rochelle, le 14 Avril 1644. Du premier lit il eut ſept garçons. — Le premier laiſſa plusieurs enfans; l'aîné deſquels, Colonel de Cavalerie, fut marié & laiſſa poſtérité, qui eſt éteinte. — Le ſecond fut Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Cravates. — Le troiſieme, Capitaine de Cavalerie, a laiſſé poſtérité illégitime, dans le Diocèſe de Toul, qui porte le nom de ſon Auteur. Les quatre autres n'ont pas eu de poſtérité. — Du ſecond lit vinrent pluſieurs enfans, dont trois morts ſans poſtérité; — 4. JACQUES, qui ſuit; — 5. N... DE CHASTENET-PUYSÉGUR, Abbé de Sainte-Epvre, Diocèſe de Toul; — 6. MARGUERITE, Chanoineſſe de Remiremont;

7. FRANÇOISE DE CHASTENET-PUYSÉGUR, mariée à *Louis de Polaſtron-la-Hillère*, Brigadier des Armées du Roi, dont — *Henriette-Françoiſe de Polaſtron*,

femme de *Jacques-Antoine*, Comte *d'Aumale*, de Picardie, Seigneur de Petit-Bois, Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis. De cette alliance vinrent : *Louis*, Comte *d'Aumale*, Seigneur de Petit-Bois; — & quatre filles, dont deux mariées; l'une, nommée *Marie-Angélique-Augustine-Armande d'Aumale*, femme de *Gabriel-Florent*, Marquis *de la Tour*, Seigneur de Saint-Paulet en Languedoc. L'autre, appellée *Edouarde-Rosalie d'Aumale*, Sous-Gouvernante des Enfans de France en 1776, épouse du Vicomte *d'Aumale*, Seigneur du Mont-Notre-Dame, son cousin, Capitaine d'Hussards au Régiment de Berchiny; — 8 & 9 N... & N... DE CHASTENET, Religieuses à l'Abbaye Royale d'Origny.

XIII. JACQUES DE CHASTENET, II. du nom, Chevalier, Marquis de Puységur, Comte de Chessy, Vicomte de Buzancy, premier Quart-Comte de Soissons, Seigneur de Bernoville, Ezonville & Gessereux, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. naquit le 13 Août 1659. Il commença de servir en 1677, au siége de Cambray, dans le Régiment du Roi, Infanterie; fut blessé à celui de Philisbourg en 1688; à la bataille de Steinkerque en 1692, après laquelle il fut fait Chevalier de Saint-Louis; & à celle de Nervinde en 1693. Après la bataille de Fleurus, donnée en 1690, n'étant encore que Capitaine au Régiment du Roi, il fut choisi pour remplir les fonctions de Maréchal-Général des Logis de l'Armée de Flandres, sous le Maréchal *de Luxembourg*. Il étoit consulté sur tous les projets de la campagne & sur leur exécution; fut fait Brigadier d'Infanterie le 3 Janvier 1696; Gentilhomme de la Manche du Duc *de Bourgogne*, pere de feu LOUIS XV, en 1698; fut chargé, en 1700, d'aller négocier avec l'Electeur *de Baviere*, lorsque le Duc *d'Anjou* fut appellé à la Couronne d'Espagne, pour l'entrée des troupes de France dans les places des Pays-Bas, où les Hollandois avoient garnison; exécuta ce projet avec tant de succès, que la nuit du 5 au 6 Février 1701, elles s'emparerent d'Ostende, de Nieuport, de Gand, d'Ath, d'Anvers, de Bruxelles, Charleroy, Mons, Namur & de Luxembourg; négocia avec les Electeurs *de Baviere* & *de Cologne*, un traité de Ligue offensive & défensive, qui fut ponctuellement exécuté jusqu'à la paix d'Utrecht. Fait Maréchal-de-Camp le 29 Janvier 1702, il fut envoyé, en 1703, en Espagne, pour y examiner l'état & les ressources de ce Royaume : il y concerta les projets de campagne, & après y avoir introduit la meilleure discipline, & y avoir servi trois années, en qualité de Directeur-Général de la Cavalerie, de l'Infanterie & des Dragons, à la satisfaction des Rois de France & d'Espagne, LOUIS XIV le rappella, pour aller reprendre ses anciennes fonctions dans l'armée de Flandres. Il fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 26 Octobre 1704; pourvu du Gouvernement de Condé en 1707; servit aux siéges de Landaw & de Fribourg en 1713; fit la campagne sur le Rhin en 1733; fut nommé en 1734, Commandant en chef dans les Provinces de Flandres, Hainaut, Artois, &c.; honoré du Bâton de Maréchal de France en 1735; fait Chevalier des Ordres du Roi en 1739; pourvu du Gouvernement de Berg en 1743; & mourut la même année à Paris. De son mariage, contracté le 23 Septembre 1714, avec *Jeanne-Henriette de Fourcy*, fille d'*Henri-Louis de Fourcy*, Chevalier, Comte de Chessy, & de *Jeanne de Villars*, il a laissé : — 1. JACQUES-FRANÇOIS-MAXIME, qui suit; — 2. JEANNE-HENRIETTE, mariée au Comte *de Vaubecourt*, dont il n'y a point d'enfans; — 3. MARIE, veuve de *Pierre-Auguste-Alphonse*, Marquis *de Civille*, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Boisherouit, Baron de Buchy, Seigneur de Saint-Mars, & mere de — *Marie-Henriette de Civille*, femme de *Bénigne de Poret*, Vicomte de Blosseville, qui ont de leur mariage : — *Benigne*; — *Alphonse-Charles*; — & une fille, appellée *Mademoiselle de Blosseville*; — 4. & HÉLENE DE CHASTENET-PUYSÉGUR, morte sans postérité de son mariage avec le Marquis *de Choisy-Moigneville*, en Lorraine.

XIV. JACQUES-FRANÇOIS-MAXIME DE CHASTENET, Chevalier, Marquis de Puységur, Vicomte de Buzancy, & premier Quart-Comte de Soissons, Lieutenant-Général, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, est entré au Régiment du Roi en 1731; a été fait Colonel du Régiment de Vexin en 1738; a donné au Public, en 1744, *l'Art de la Guerre* du Maréchal *de Puy-*

ségur, son pere; a été fait Maréchal-de-Camp en 1748, & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1759. Il a épousé, en 1742, *Marie-Marguerite Masson*, fille de *Gaspard-François*, Chevalier, Président au Parlement de Paris, & de *Marguerite Chevalier*. Elle est morte, & a eu 13 enfans, dont six vivans, sçavoir: — 1. AMAND-MARC-JACQUES, qui suit; — 2. ANTOINE-HYACINTHE-ANNE, Comte DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, né le 14 Février 1752, Enseigne de Vaisseaux du Roi, Commandant une Corvette en 1776; — 3. JACQUES-MAXIME-PAUL, Vicomte DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, né le 15 Septembre 1755, Capitaine-Commandant au Régiment de Hussards de Chamborant;

4. ANTOINETTE-LOUISE-MAXIME DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, mariée, le 4 Novembre 1766, à *Antoine-Nicolas-François de Vidard*, Marquis de Saint-Clair en Poitou, Baron de Muire en Champagne, &c. Mestre-de-Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, issu de l'ancienne Maison de ce nom, en Basse-Navarre, fils de feu *André-Claude-Amable de Vidard*, Chevalier, Marquis de Saint-Clair, Maréchal-de-Camp, & Enseigne des Gardes-du-Corps du feu Roi, & de *Marie-Nicole-Florimonde de la Grange*, Baronne de Muire. Du mariage desdits Marquis & Marquise *de Saint-Clair*, sont issus deux garçons & une fille. Voyez VIDARD;

5. ELISABETH-MARIE-LOUISE DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, mariée à *N... le Pelletier*, Comte d'Aunay, Mestre-de-Camp de Dragons, dont: — *Charles-Louis*, & une fille; — 6. ADÉLAÏDE-MARGUERITE-LOUISE DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, Demoiselle.

XV. AMAND-MARC-JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, Marquis de Puységur, Seigneur de Guarchy, Diocèse d'Auxerre, né le 1 Mars 1751, est Lieutenant d'Artillerie, avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, à la suite de l'Ambassadeur de France à la Cour de Russie, depuis 1775.

Branche des Comtes de PUYSÉGUR, *en Albigeois, Seigneurs de* BARRST.

XI. HERARD DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Barrast, second fils de BERNARD, Chevalier, Seigneur de Puységur, & de *Marguerite de Pins*, épousa, le 17 Novembre 1595, *Catherine de Villeré*, fille de *Laurent*, co-Seigneur d'Escalquens, & de *Catherine d'Aigua*. Il fit insinuer & enregistrer ses pactes de mariage aux mois de Février & de Mars 1596, & eut, entr'autres enfans:

XII. JEAN-JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Barrast, qui épousa, le 11 Juillet 1634, *Marguerite de Roux-d'Alzonne*, fille de *Philippe de Roux*, & de *Jeanne de Toulouse-de-Saint-Martin*; & petite-fille de *Raimond de Roux*, Chevalier, Seigneur d'Alzonne, & de *Jeanne de Chateau-Verdun*. Ladite Dame *de Roux* fit, le 25 Février 1688, son testament en faveur du Seigneur *de Barrast*, son mari. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. HERCULE, Chevalier, de Malte; — 3. PIERRE-HERARD, aussi Chevalier de Malte, selon le procès-verbal des preuves faites en Langue de Provence le 12 Mai 1663; — 4. & MARIE, Religieuse professe du même Ordre à Toulouse.

XIII. PIERRE DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Barrast, testa le 27 Avril 1684, & avoit épousé, le 17 Février 1663, *Gabrielle de Caminade*, fille de *Philippe*, Chevalier, & d'*Anne d'Esplats*. Elle fit son testament le 1 Décembre 1674, en faveur de son mari, & ne laissa que deux enfans, sçavoir: — JEAN-LOUIS, qui suit; — & JEANNE DE CHASTENET.

XIV. JEAN-LOUIS DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de Barrast, épousa, le 13 Août 1690, *Charlotte de Mua*, fille de *Jean*, Baron de Barbazan, Sénéchal & Gouverneur de Bigorre, & de *Marie de Papus*, & fit son testament le 6 Octobre 1706, dans lequel il nomme, entr'autres enfans: — PIERRE-HERCULE, qui suit; — & JEAN-AUGUSTE, Général des Prêtres de la Doctrine Chrétienne.

XV. PIERRE-HERCULE DE CHASTENET, Chevalier, Comte de Puységur, Seigneur de Barrast, né le 16 Septembre 1694, Capitaine de Dragons, épousa, 1°. le 29 Juillet 1726, *Jacquette de Pagès*; & 2°. le 25 Août 1752, *Marie de Rougués*. Du premier lit sont issus: — 1. PIERRE-LOUIS, qui suit; — 2. BAR-

THELEMI-ATHANASE-HERCULE, rapporté après son aîné; — 3. ARMAND-PIERRE, né en 1736, Chanoine & Vicaire-Général de l'Eglise d'Alby; — 4. JEAN-AUGUSTE, né le 11 Novembre 1740, Evêque de Saint-Omer en 1774; — 5. N... DE CHASTENET, veuve du Marquis *de Saint-Sernin*; — 6. Une autre fille, appellée *Mademoiselle de Puységur*. Et du second lit: — 7. JEAN-LOUIS, Chevalier de Puységur, né le 26 Avril 1758, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Vivarais; — 8. JEAN-MARIE-LOUIS, appellé *l'Abbé* DE CHASTENET; — 9. & Demoiselle N... DE CHASTENET.

XVI. PIERRE-LOUIS DE CHASTENET, Chevalier, Comte de Puységur, né en 1727, successivement Colonel des Régimens de Vexin, de Forest, de Royal-Comtois & de Normandie, Maréchal-de-Camp, Inspecteur-Général d'Infanterie, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. S. M. le Duc DE BOURBON, a épousé, le 16 Avril 1760, *Marie-Françoise le Danois*, fille de *François-Marie*, Marquis de Cernay, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Grand-Maréchal héréditaire du Hainaut, & veuve de *N...*, Comte *de le Danois*. Elle est morte sans enfans de son second mariage.

XVI. BARTHELEMI-ATHANASE-HERCULE DE CHASTENET, Vicomte de Puységur, né en 1729, second fils de PIERRE-HERCULE, & de *Jacquette de Pagès*, sa premiere femme, Colonel du Régiment de Vivarais, Brigadier des Armées du Roi & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en 1765, *Angélique-Anne-Charlotte de Petit*, Dame de Petit-Val, morte en 1775, laissant: — 1. GASPARD-HERCULIN, né le 4 Août 1769; — 2. CHARLES-JACQUES-LOUIS-MAXIME, né le 11 Janvier 1773; — 3. AUGUSTE-ATHANASE, né le 5 Avril 1775; — 4. & ANGÉLIQUE-LOUISE-ELISABETH DE CHASTENET.

Branche des Barons de PUYSÉGUR, en Armagnac, Seigneurs de LA COUPETTE.

XI. PIERRE DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de la Coupette, troisieme fils de BERNARD, Chevalier, Seigneur de Puységur, & de *Marguerite de Pins*, épousa, par contrat du 7 Décembre 1595, passé devant *la Peze*, Notaire Royal, *Gabrielle de Bonot*, dont:

XII. JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, Seigneur de la Coupette, marié, par contrat du 24 Mai 1644, avec *Madelene du Bourg*, de laquelle il eut, entr'autres enfans:

XIII. GUILLAUME DE CHASTENET, Chevalier, Baron de Puységur, Seigneur de la Coupette, qui épousa, par acte du 1 Mai 1683, *Claire de Montlezun*, dont: — 1. ALEXANDRE, qui suit;

2. JEAN-FRANÇOIS DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR, Chevalier, qui a épousé *Marie de Grossolles-de-Flamarens*, de laquelle sont issus: — JEAN DE CHASTENET, Prêtre, ancien Doyen & Chanoine honoraire du Chapitre Royal de Lens en Artois, actuellement Prévôt de celui d'Aire, aussi en Artois, & Vicaire-Général d'Arras & de Saint-Omer; — & quatre filles, sçavoir: ROSE-FRANÇOISE, mariée, en 1770, à *Jean-Batiste de Morlas*, Ecuyer, Seigneur des Francs, & mere d'un fils; — LOUISE-FRANÇOISE; — MARIE-ROSE; — & MARGUERITE DE CHASTENET-DE-PUYSÉGUR.

XIV. ALEXANDRE DE CHASTENET, Chevalier, Baron de Puységur & de la Coupette, a épousé, en 1724, *Marie-Claire de Mesplez*, dont: — JACQUES, qui suit; — & CLAIRE DE CHASTENET, femme de *François*, Marquis *de Montpezat*, Seigneur de l'Estelle, de Pecholy & du Pesqué, desquels sont nés: — *Guillaume-Alexandre*, Marquis *de Montpezat*; — & *Jacques*, Chevalier *de Montpezat*, tous deux anciens Mousquetaires.

XV. JACQUES DE CHASTENET, Chevalier, Baron de Puységur, né en 1740, est Capitaine réformé au Régiment de Périgord, Cavalerie, à la paix, & au Régiment Provincial de Rodez en 1776.

Généalogie dressée d'après un *Mémoire*, fourni par la Maison de Puységur, & les titres originaux qui nous ont été communiqués.

Les armes : *d'azur*, *à un chevron d'or*, *accompagné en pointe d'un lion aussi d'or*, *au chef de même.*

PUYVALLÉE : Terre & Seigneurie avec un Château, située en Berri, & possédée, depuis deux siécles, par ceux du nom de BENGY, qui ont pris le surnom de *Puyvallée*, pour se distinguer des autres branches de leur Famille.

Dans le *Livre XI*, *cotté 3625*, des anciennes foi & hommages rendus au Roi dans sa Chambre des Comptes de Paris, il y en a une faite, le 24 Avril 1572, par N... DE BENGY, Ecuyer, Seigneur Descoux, Rocheux & Geninville, pour raison desdites Terres, mouvantes en plein-fief de Sa Majesté.

Nous n'allons rapporter la Généalogie de cette Famille que depuis qu'elle possede la Terre de *Puyvallée*, la branche de BENGY-DE-PUYVALLÉE étant la seule qui subsiste aujourd'hui.

I. ETIENNE DE BENGY-DE-PUYVALLÉE, Ecuyer, Seigneur de Billeron & Puyvallée en partie, né le 14 Janvier 1512, passa contrat de différens héritages, situés aux environs de Puyvallée, sous la réserve des droits seigneuriaux, le 9 Décembre 1564, & mourut en 1566. Il avoit épousé 1°. *Marie Sarrazin*; & 2°. le 13 Janvier 1563, Dame *Catherine Bondor*, qui lui apporta la Terre de Puyvallée, encore possédée aujourd'hui par les descendans dudit ETIENNE DE BENGY, veuve de Messire *Jean Huault*, Ecuyer, Seigneur de Puyvallée, & fille de *Gilbert Bondor*, Ecuyer, & de *Marie de Lamoignon*. Du premier lit vinrent plusieurs enfans, avec lesquels *Catherine Bondor* fit partage de la succession d'ETIENNE DE BENGY-DE-PUYVALLÉE, son mari, & pere commun, par acte passé le 8 Avril 1567, devant le Lieutenant-Général de M. le Bailli de Berri. L'aîné fut — PIERRE DE BENGY, auquel son pere légua sa Terre de Billeron. Il fut chef de la branche aînée de cette Famille, qui s'est divisée en différentes autres branches : elles ont possédé les Terres du Nuisement, Visy, Fontillay, Estréchy, Bouchetain, Loyes, Chappes, le Corbet, Ovilliers, &c. & sont toutes éteintes en la personne de LOUIS DE BENGY, Chevalier, Seigneur d'Ovilliers, Lieutenant-Colonel du Régiment de Mestre-de-Camp, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi, mort, sans postérité, à la fin de la campagne de 1748. Du second lit, ETIENNE ne laissa qu'un seul fils, — ANTOINE, qui suit, chef de la branche de Puyvallée.

II. ANTOINE BENGY-DE-PUYVALLÉE, Ecuyer, Seigneur de Puyvallée, les Bergeries, les Clavieres, né en 1564, brisa son écusson d'un *besan*, comme puîné. Il rendit foi & hommage au Roi, le 14 Septembre 1612, pour le fief de Puyvallée & les Bergeries, mouvans en plein-fief de Sa Majesté, à cause de sa grosse Tour de Bourges; fit assigner tous ceux qui possédoient des héritages en sa censive de Puyvallée, & les fit reconnoître, le 6 Septembre 1614, devant *Guillot*, Notaire Royal. Il avoit épousé, le 10 Février 1586, Damoiselle *Catherine Amignon*, laquelle, étant veuve, jouit de la garde-noble, comme tutrice de ses enfans ci-après, ainsi qu'il est prouvé par un acte passé devant ledit *Guillot*, le 10 Décembre 1616. De ce mariage vinrent : — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. PIERRE; — 3. HENRI, Ecuyer, Seigneur des Patureaux, qui d'*Hélene Gougnon*, sa femme, eut des enfans, & fit branche, aujourd'hui éteinte, & fondue dans la Famille de MM. *de Robin-du-Sauzaye* & *de Châteaufer*; — & d'autres enfans, dont la postérité est aussi éteinte.

III. ANTOINE BENGY-DE-PUYVALLÉE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Puyvallée, les Bergeries, les Clavieres, &c. né le 28 Avril 1596, fut sous la garde-noble de sa mere, après la mort de son pere; transigea, en 1626, avec JEAN BENGY-D'ESTRÉCHY, Ecuyer, Seigneur du Corbet, Capitaine au Régiment de la Marine, tué depuis au siége de Lerida, & ETIENNE BENGY-D'ESTRÉCHY, Ecuyer, Seigneur de Bouchetain, Capitaine au Régiment de Sainte-Mesme, Aide-de-Camp des Armées du Roi, ses cousins-germains, dont il est parlé au Nobiliaire de la Province de Berri; fit foi & hommage de la Terre de Puyvallée & autres Fiefs,

le 28 Juin 1628; &, le 1 Juillet suivant, aveu & dénombrement au Roi de la même Terre. Il avoit épousé, le 2 Octobre 1618, Damoiselle *Françoise Chenu*, fille de *Jean Chenu*, Ecuyer, Seigneur de Ferrieres, & de Dame *Claude Hemetou*, de laquelle il laissa quatre enfans, sçavoir: — 1. PIERRE, mort en bas-âge; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. MARIE-FRANÇOISE, femme de *François Fauvre*, Ecuyer, Seigneur de Ferrieres, dont la postérité est éteinte; — 4. & MARIE-CLAUDE, dite *Mademoiselle de Puyvallée*, morte fille.

IV. JACQUES BENGY-DE-PUYVALLÉE, Chevalier, Seigneur de Puyvallée, Coulers & autres lieux, né le 20 Juillet 1627, rendit foi & hommage au Roi, le 6 Juillet 1648, des Terres de Puyvallée & les Bergeries, mouvans en plein-fief de Sa Majesté; fit, avec ses sœurs, partage des successions de leurs pere & mere, & de leur frere aîné, le 4 Janvier 1653, en présence de *Thiolat*, Notaire Royal; & eut la Terre de Puyvallée, dont il rendit son aveu & dénombrement au Roi, le 2 Avril 1688. Il fut convoqué plusieurs fois pour marcher au ban & arriere-ban des Gentilshommes de la Province de Berri, y servit en personne, & comparut, le 10 Septembre 1674, pardevant le Prince *de Marsillac*, Gouverneur & Grand-Bailli de Berri, à qui il présenta *Paul de Gendarme*, Ecuyer, Seigneur du Pavillon, pour marcher à sa place, ce qui fut agréé, à cause de ses infirmités; obtint différens certificats de ses services, signés de MM. le Baron *de Fin*, *de la Châtre* & *de Gamaches*, Chefs & Commandans de la Noblesse de la Province; mourut en ses Terres de Puyvallée, & fut enterré dans le Chœur de l'Eglise paroissiale dudit lieu. Il avoit épousé, le 25 Juin 1663, *Madelene Blondeau*, fille de *Gilles*, & de *Catherine de la Varenne*. Leurs enfans furent: — JACQUES, qui suit; — & trois filles, deux Religieuses-Chanoinesses au Saint-Sépulcre; & une autre Religieuse aux Ursulines de Bourges.

V. JACQUES BENGY-DE-PUYVALLÉE, II. du nom, Chevalier, Vicomte des Porches, Seigneur de Puyvallée, Coulers, &c. fut convoqué différentes fois pour marcher au ban & arriere-ban, entr'autres le 4 Mai 1693, & y servit en personne jusqu'à la fin de la campagne, dont il obtint certificat signé de M. *de Sauzay*, Commandant les Gentilshommes de la Province. Il épousa, le 24 Novembre 1693, Damoiselle *Ursule l'Abbe-de-Saint-Georges* (du chef de laquelle il eut la Terre & Vicomté des Porches), fille de Messire *Antoine l'Abbe*, Chevalier, Seigneur Vicomte de Saint-Georges, Anieres & autres lieux, Capitaine au Régiment de Sainte-Mesme, & de Dame *Catherine Jaupitre*. Ses pere & mere lui donnerent en mariage le Château & partie de la Terre de Puyvallée, dont il rendit foi & hommage au Roi le 17 Mars 1695, & aveu & dénombrement le 1 Août 1697; obtint Arrêt définitif de la Cour du Parlement de Paris, contre *Jean de Ferrieres*, son cousin-germain, pour la réception dudit aveu & dénombrement; & fit, conjointement avec sa femme, un testament mutuel & olographe le 27 Février 1727, par lequel ils instituerent héritier PIERRE, leur fils aîné. De leur mariage ils ont eu 18 enfans, dont six ont vécu, sçavoir: — 1. JEAN-JACQUES, qui a été Jésuite; — 2. PIERRE, qui suit; — 3. ANTOINE, Chevalier, Vicomte des Porches, mort sans postérité; — 4. PHILIPPE, Chanoine de l'Eglise de Bourges; — 5. CATHERINE, femme de Messire *Claude de Potin*, Chevalier, Seigneur du Briou, de Dames, &c. ci-devant Capitaine de Cavalerie, morte sans postérité; — 6. & URSULE, Religieuse-Chanoinesse du Saint-Sépulcre.

VI. PIERRE BENGY-DE-PUYVALLÉE, Chevalier, Seigneur de Puyvallée, Coulers, les Bergeries, les Clavieres, Charnay, &c. rendit foi & hommage au Roi, de la Terre & Seigneurie de Puyvallée, le 24 Janvier 1733; fit partage avec ses freres & sœurs, des successions de leurs pere & mere, le 26 Septembre 1738; & a réuni à sa Terre de Puyvallée, les Fiefs des Bergeries & des Clavieres, qui en avoient été démembrés par les partages de ses ancêtres. Il a épousé, le 6 Février 1735, Damoiselle *Catherine Aupie*, fille de Messire *François Aupie*, Seigneur de Pouplin, & de Dame *Jeanne Brueres*, dont il a eu 14 enfans, entr'autres: — 1. ANTOINE BENGY-DE-PUYVALLÉE, Docteur en Théologie, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise Métropolitaine de Bourges; — 2. PHILIPPE-JACQUES, qui suit; — 3. CLAUDE, Chevalier, Seigneur Vicomte des Porches, Lieutenant-Général

du Bailliage de Berri ; — 4. SYLVAIN-PIERRE-CHARLES, dit *le Chevalier* DE BENGY, Lieutenant au Régiment de la Vieille-Marine en 1773 ; — 5. PIERRE-CHARLES, Eccléſiaſtique, & Bachelier en Théologie ; — 6. & ANTOINE BENGY-DE-PUYVALLÉE, Chevalier, mort en 1774, Sous-Lieutenant au même Régiment de la Vieille-Marine.

VII. PHILIPPE-JACQUES BENGY-DE-PUYVALLÉE, Chevalier, Seigneur de Puyvallée, Vaſſelay, Coulers & autres lieux, a rendu foi & hommage au Roi de ſa Terre de Puyvallée, le 2 Avril 1773, eſt Lieutenant au Régiment de la Vieille-Marine, & a épouſé, le 20 Mars 1774, Damoiſelle *Marie-Madelene Soumard-de-Villeneuve*, fille de Meſſire *Claude Soumard-de-Villeneuve*, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-ſur-Cher, &c., & de Dame *Adélaïde-Olimpe Sinſon de Sévétreville*, dont — CATHERINE-ANGELLE BENGY-DE-PUYVALLÉE, née le 12 Décembre 1775.

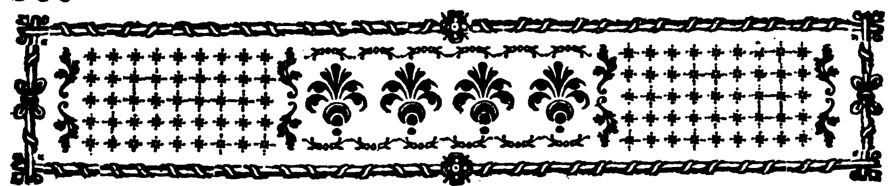
Les armes de BENGY ſont : *d'azur, à trois étoiles d'argent, deux en chef & une en pointe.* Deviſe : BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE. Généalogie redigée d'après un *Mémoire* dreſſé ſur titres originaux.

* PUYZIEULX, en Champagne.

Terre & Seigneurie qui fut portée en mariage, avec celle de *Sillery*, en 1544, par *Marie Cauchon*, à *Pierre Brulart*, Seigneur de Berny, pere de — *Nicolas Brulart*, créé Chancelier de France en 1607, & ayeul de *Pierre Brulart*, Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, Secrétaire d'Etat & des Finances, le même en faveur duquel *Sillery* avec *Puyzieulx*, furent érigés en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mai 1631, regiſtrées le 23 Avril 1632. Voyez BRULART.

PYMONT : Branche cadette de l'illuſtre & ancienne Maiſon de *Vienne*, originaire de Bourgogne, qui a commencé à *Philippe de Vienne*, fils aîné de *Hugues de Vienne*, V. du nom, Seigneur de Longwy, & de *Marguerite*, Dame *de Ruffey*, ſa ſeconde femme. Voyez VIENNE.





DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

QUARRÉ, Seigneurs de Château-Regnault & d'Aligny : Famille noble de Bourgogne, qui, selon *Palliot* & son continuateur, a donné, dans différentes branches, 13 Sénateurs au Parlement de Dijon, dont quatre Avocats-Généraux, deux Procureurs-Généraux, & les autres Conseillers.

I. Le premier connu, par filiation suivie, est HUGUENIN QUARRÉ, qui servit en Flandres en 1302, lorsque *Robert* s'associa avec PHILIPPE *le Bel*. Il parut dans les guerres civiles qu'eut *Eudes de Bourgogne* en 1330, contre le Marquis *de Bade*. Il épousa *Guillemette de Maupertuis*, fille de *Jean de Maupertuis*, Ecuyer, & en eut :

II. JEAN QUARRÉ, I. du nom, franc d'armes, qui rendit des services considérables à *Philippe le Hardi*, Duc de Bourgogne. Il se trouva à la bataille qu'EDOUARD, Roi d'Angleterre, gagna sur les François le 17 Septembre 1353 ; fit les campagnes contre *Henri de Montfaucon*, Comte de Montbelliard, en 1363 ; fut au siége de Besançon, que fit *Guichard Monot*, Général Anglois ; en 1364, à la bataille donnée proche Carbonnay, où les Anglois furent totalement défaits ; au siége de la Rochelle, prise sur les Anglois en 1372 ; aux campagnes faites par les Ducs *de Lancastre* & *de Bretagne*, & à celle contre le Roi de Navarre, que le Duc *Philippe* V fit par ordre de CHARLES V, Roi de France. Il épousa une Demoiselle du Comté de Bourgogne, du nom de *Marguerit*, qui portoit pour armes : *de sinople, à trois marguerites d'or*. De ce mariage vint :

III. JEAN QUARRÉ, II. du nom, Sommelier de *Jean*, Duc *de Bourgogne*, suivant un titre enregistré en la Chambre des Comptes de Dijon l'an 1412, au mois d'Avril après Pâques. Ce Duc le confirma dans sa noblesse, & le créa *Chevalier*, à cause de 15 campagnes de guerre qu'il fit avec lui, tant au pays de Liége qu'à la bataille de Nicopoli en 1397, où il fut prisonnier avec son maître, & racheté par lui. Le même Prince, suivant un autre titre de 1416, lui donna le Fief de la Motte-d'Argilly, & ordonna à son grand Gruyer de lui laisser prendre dans la forêt d'Argilly tous les bois qu'il faudra pour bâtir sa maison de la Motte.

Il eut pour femme *Guillemette de Château-Regnault*, d'une Famille noble & d'*ancienne extraction*, dont :

IV. PIERRE QUARRÉ-DE-CHATEAU-REGNAULT, I. du nom, Seigneur de la Palu & de Maison-Rouge, marié, le 12 Janvier 1433, à *Jeanne d'Aligny*, d'une Famille qui portoit pour armes : *d'azur, à la fleur de lis, brisée de gueules*. Leurs enfans furent : — PIERRE, qui suit ; — & PIERRE-EDOUARD, auteur de la branche de Millery-lès-Dracy dans l'Autunois, qui s'est continuée par quatre générations dans le service, en qualité de Capitaine de Cavalerie & d'Infanterie, & s'est éteinte dans les personnes de CHARLES QUARRÉ, Capitaine au Régiment de Conty, de JACQUES QUARRÉ, Prieur de Montréal, & de FRANÇOISE, leur sœur, femme de *Roger de Franay*, Baron de Moncauny & Seigneur d'Ebaugy. Cette branche s'est alliée aux Maisons de *Marchesfeuil*, de *Châteauvert*, de *Druy* & de *Vingle*.

V. PIERRE QUARRÉ-DE-CHATEAU-REGNAULT, II. du nom, passa dans plusieurs charges militaires, & épousa *Philiberte de Moroge*, dont : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. BÉNIGNE-ANTOINE, Seigneur de Bois-Février, Capitaine d'une Compagnie de 200 Arquebusiers Bourguignons, par Commission du Duc *d'Alençon*, frere du Roi. Il mourut sans postérité de son mariage avec *Marie de Vienne* ; — 3. & JACQUES, mort aussi sans postérité à Bruxelles, où on le voit dans un magnifique tableau de tournois, qui fut fait à l'entrée de Don PHILIPPE dans les Pays-Bas. Voyez les Mémoires des Bourguignons par *Goulu*, *p.* 180.

VI. CLAUDE QUARRÉ-DE-CHATEAU-REGNAULT, Seigneur de Château-Regnault, dans la Bresse Chalonnoise, Terre qui avoit appartenu à ses pere & ayeul, & qu'il ne faut pas confondre avec *Château-Regnault*, qui étoit la Terre & le nom de sa bisayeule, & qui est un Château situé sur la riviere de la Meuse, près Sedan. Il épousa *Marguerite de Malain*, fille de *Gurry*, & niéce d'*Odot de Malain*, Seigneur & Baron de Lux, qui descendoit de *René de Malain*, frere de *Gerard*, un des grands hommes de guerre de son tems, dont parle *Goulu* dans ses Mémoires. Il étoit issu d'*Edme de Malain*, Baron de Lux, Lieutenant-Général pour le Roi en Bourgogne, ainsi que *Guillaume de Malain*, Bailli de la Morée, Commandeur de Pont-Aubert, & inhumé à Dijon dans l'Eglise des Peres Cordeliers. CLAUDE QUARRÉ eut de son mariage : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & PHILIBERT, I. du nom, Seigneur de Loisy, marié à *Jeanne de la Perriere*, dont PHILIBERT QUARRÉ, II. du nom, assassiné & brûlé, sans laisser de postérité, dans son Château de Loisy, par plusieurs personnes, nommées dans l'Arrêt du Parlement de Dijon, de 1565, qui les condamne à différens genres de mort.

VII. FRANÇOIS QUARRÉ-DE-CHATEAU-REGNAULT, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers sous le regne d'HENRI II, fut marié deux fois. Le nom de sa premiere femme n'est point connu. Il épousa, 2°. par acte du 8 Mai 1547, *Claude Berbis*, fille de *Philibert*, Conseiller au Parlement de Dijon, & de *Claude le Lievre*. Du premier lit il eut, entr'autres enfans : — JEAN & CLAUDE, tige de MM. *Quarré-de-Dracy*, *Givry*, *Etroye*, *Mercuré*, *Livron*, *Cortejambe*, *Rusilly*, *la Ronchere*, *Poncey* & *Quintin* ; & du second lit : — PIERRE, qui suit ; — & JEAN, rapporté après son frere.

VIII. PIERRE QUARRÉ voyant Dijon infecté d'une rébellion générale, ne voulut point quitter cette Ville, & opposa son exemple, ses remontrances & ses intrigues au torrent impétueux des revoltés. Son zele ne fit qu'aigrir les esprits factieux, & il fut long-tems & périlleusement détenu au Château de Dijon. Sa postérité s'est éteinte, après s'être alliée aux *Brulart*, *Berbis*, *Baillet*, *Sayve*, *Jacob* & autres du Parlement de Dijon.

VIII. JEAN QUARRÉ-DE-CHATEAU-REGNAULT, son frere, refusa l'entrée de la ville de Dijon au Duc *de Mayenne*, Chef des Ligueurs, & il battit, à la tête de la Compagnie du Sieur *Baillet-de-Vaugrenan*, son oncle, le Régiment de Thenissey, au Bourg de Nolay en Bourgogne. Il y fut pris une cassette, qui dévéloppa les intrigues de PHILIPPE II, Roi d'Espagne, & occasionna le racommodement du Duc *de Mayenne*, menagé par *Jannin*, avec HENRI IV. Ledit JEAN

Quarré remonta sur les fleurs de lis, ayant eu la charge de *Nicolas Berbis*, son oncle maternel; fut député de son Corps, en 1602, auprès d'Henri IV, pour leurs gages, & les obtint. Il le fut encore pour l'affaire de *Mangoneau*, premier Huissier, maltraité par M. *de Biron*, Gouverneur de Bourgogne, & il s'en tira à l'avantage du Parlement, sans encourir la haine de ce Seigneur, tant son éloquence étoit persuasive, & sa probité généralement reconnue. *Pierre Taysan*, dans son Histoire des Jurisconsultes, nouvelle édition, imprimée à Paris chez *Prault*, à l'article de Gaspard Quarré-d'Aligny, son fils, détaille tous ces faits. Jean Quarré-de-Chateau-Regnault épousa Demoiselle *de Marcelois*, du nom *de Langlois*, fille d'*Hugues*, Conseiller d'Etat à la République de Genève, & de *Catherine Sayve*, issue des Comtes *de la Motte*, Barons de Thil en Bourgogne. Il en eut plusieurs enfans, qui se sont tous distingués; sçavoir:

1. Jacques Quarré, Seigneur de Réglois, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Genlis, Officier déterminé, qui fit quelques campagnes sur mer. Il avoit épousé Demoiselle *de Ressenve*, dont trois fils: — Gaspard, Capitaine au Régiment de Vendy; — Charles, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon; & Philibert, Capitaine d'Infanterie. Cette branche est éteinte;

2. Etienne, dit *le Chevalier* de Quarré, qui fit toutes les campagnes depuis 1621 jusqu'en 1654, fut trois fois Aide-de-Camp au siége de la ville de Verue; commanda la Compagnie de Carabins du Prince *de Condé*, au siége de Dole; fut fait Major du Régiment de Cavalerie du Sieur *de la Motte*; ensuite Aide-de-Camp en Languedoc, pour agir contre M. *de Rohan*, & dans l'Allemagne & la Champagne. Cette charge lui fut continuée sous MM. *du Hallier* & *de Châtillon*. Il se signala à la bataille de Lens auprès du Prince *de Condé*, & dans une autre campagne, sous Henri de Bourbon, pere de ce Prince; eut un Brevet pour avoir pris *Beaufort*, Lieutenant-Général du Duc *de Rohan*; se distingua aux Etats de Bourgogne, transférés à Noyers, dans un tems critique, où il parla en patriote, & résista en face au Duc *d'Epernon*. Ce Chevalier fut en relation avec la plupart des Princes & Généraux de son tems; très-considéré du *Grand Condé* & du pere de ce Prince, qui l'honorerent de plusieurs Lettres. Il étoit Mestre-de-Camp de Cavalerie quand il mourut, & fut inhumé à Aligny. Il est Auteur d'un Traité de Fortifications, dont le Maréchal *de Vauban* fit un si grand cas, qu'il garda le manuscrit;

3. François, Grand-Prieur de l'Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon & Prieur de Saint-Florentin. Il eut des conférences à Dijon avec la Reine Anne d'Autriche, pour la Réforme de cette Communauté; — 4. Jacques, Seigneur de la Roche, Lieutenant de Vaisseau du Roi, tué sur mer, à la veille d'être fait Capitaine; — 5. Pierre, mort à Naples, d'un coup de mousquetade; — 6. & Gaspard, qui suit.

IX. Gaspard Quarré, Seigneur d'Aligny, Fetigny & Goulou, né à Dijon le 27 Septembre 1605, dont on trouve la vie parmi celles des plus célebres Jurisconsultes, par M. *de Taysan*, *p.* 469, embrassa d'abord, dit cet Ecrivain, la profession des armes, & commanda, pendant deux campagnes seulement, la Compagnie des Carabins d'Henri de Bourbon, Prince de Condé: ce fut à la tête de cette Compagnie que, par une entreprise également heureuse & hardie, il se rendit maître d'Arintho & du Château de Crevecœur. Mais son érudition & sa connoissance exacte du Droit porterent *Pierre de Saintonge*, son parent & son ami, à lui remettre sa charge d'Avocat-Général au Parlement de Dijon. Il y fut reçu, avec applaudissement, le 14 Juin 1641. On a des preuves de sa grande capacité, de son jugement solide, de la vivacité de son esprit pénétrant, de son intégrité & de son exactitude sans égale à remplir tous les devoirs d'un parfait Magistrat, dans ses Harangues & ses Conclusions, imprimées *in*-4°. à Paris en 1658. Louis XIV, pour marquer l'estime particuliere qu'il faisoit de son mérite, l'honora de la dignité de Conseiller d'Etat, avec une pension de 1200 livres. Les Lettres en furent expédiées le 11 Juillet 1652. Il mourut le 7 Janvier 1659, laissant de *Marguerite Perrault de la Serre*, d'une des plus anciennes Noblesses du Charolois: — 1. Pierre, qui suit; — 2. François, rapporté après la pos-

térité de son aîné; — 3. Etienne, Chevalier de Justice dans l'Ordre de Malte en 1666, Profès en 1692. Le Grand-Maître l'honora de la dignité de Procureur-Général du même Ordre dans le grand Prieuré de Champagne. Il avoit servi dans les Mousquetaires, se distingua à la bataille de Cassel, eut Commission du Grand-Maître pour faire la visite des Commanderies, & pour donner ordre au gouvernement des biens, en 1698 : il est mort en 1702, & a été inhumé dans le Sanctuaire de son Prieuré de Chagny; —— 4. une fille, morte Abbesse de Notre-Dame d'Etard; — 5. & une autre fille, morte, âgée de 90 ans.

X. Pierre Quarré, fait Comte d'Aligny par différens Brevets de Louis XIV, commença de servir dans la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi, fut honoré du Gouvernement de Pierre-Châtel, pour être entré un des premiers dans la ville de Valenciennes en 1677; commanda, depuis, le détachement qui reprit avec tant d'éclat & de bravoure cette fameuse demi-lune au siége de Mastricht, où il reçut cinq blessures, qui lui mériterent la charge de Maréchal des Logis, avec une pension de 500 écus. La jalousie du Comte *de Forbin* le fit disgracier, & le Roi, se ressouvenant de ses services, le gratifia de la charge de Colonel des Milices de Bourgogne, & lui envoya un Courier à sa Terre d'Aligny. Lorsqu'il parut devant Sa Majesté, le Roi lui dit qu'il l'avoit préféré à tous les Colonels réformés de cette Province, & le nomma *le brave d'Aligny*. Il fit servir ce nouveau Régiment en Italie & en Piémont; se trouva aux fameuses batailles de Stafarde & de la Marsaille. Le Maréchal *de Catinat* faisoit tant d'estime de son Régiment & de lui, que n'étant que Brigadier d'Infanterie, il lui donna le commandement des Vallées. Le Comte *d'Aligny* fut en relation avec les Princes de la Maison de *Condé*, & tous les grands Généraux du siécle de Louis XIV. Ce Monarque le distingua dans plusieurs occasions, le fit Grand-Bailli d'Epée du Charolois & Gouverneur d'Autun; il fut reçu Chevalier de Saint-Louis à la seconde promotion, & le premier qui en ait été fait, au nom du Roi, en Bourgogne. A sa réception aux Etats, on reconnut que ses auteurs y avoient eu entrée & voix délibérative, & que ceux de sa Famille avoient eu la qualité de *Chevalier*. Il fut marié deux fois, 1°. à *Guillemette Bernard-de-Montessus-Reully*; & 2°. à *Colombe d'Anstrude*, fille de *Claude*, Gentilhomme de la Garde Ecossoise du Roi, & de *Françoise de Chargere-la-Boutiere*. Du premier lit il a eu, pour fils unique : — Philippe, qui suit; & du second : — 2. André, d'abord Page du Roi à sa grande Ecurie, qui servit ensuite dans les Mousquetaires, se trouva à la bataille de Malplaquet où il fut blessé, & mourut en 1721; — 3. Claude, qui servit au Régiment de la Chenelaye, fut Gouverneur d'Autun, & est mort en 1730; — 4. Etienne, Capitaine au Régiment de la Chenelaye, Grand-Bailli du Charolois & Chevalier de Saint-Louis. Il a épousé Mademoiselle *Damoiseau*, fille du Directeur de Dunkerque, Brigadier des Armées du Roi, dont il n'a qu'un fils & deux filles; —— 5. François, Seigneur de Montregard, qui a été un des premiers Lieutenans au Régiment de la Chenelaye, ensuite Capitaine dans celui de Villefort, Pensionnaire du Roi, marié à *Louise Buffot de Millery*, dont une fille unique, nommée — Louise-Gabrielle Quarré-d'Aligny, femme de *Louis Damoiseau*, Capitaine d'Artillerie & Chevalier de Saint-Louis.

XI. Philippe Quarré, Seigneur de Jully, se distingua très-vaillamment, étant assiégé deux fois dans la ville de Landaw, & perdit la cuisse à la bataille de Malplaquet en 1709. Il obtint un Brevet de pension du Roi de 1000 livres, & a épousé *Claudine de Mauroy*, fille du Lieutenant-Colonel de Cavalerie de ce nom, & d'une Demoiselle *de la Riviere*. Il en a eu deux fils & quatre filles; — l'un, Capitaine dans le Régiment d'Artois, mort à Paris; — l'autre, qui est dans le Régiment de Boulonnois, & a épousé Demoiselle *Jolly de Bévy*. — Une des filles est sortie de la Maison de Saint-Cyr. — Les trois autres sont Religieuses aux Ursulines d'Arnay-le-Duc.

X. François Quarré, frere puîné de Pierre, Comte d'Aligny, succéda à la charge d'Avocat-Général de Gaspard, son pere, & au zele qu'il avoit pour les intérêts du Roi, & s'en est acquitté pendant plus de 20 ans avec honneur.

Dans les Lettres de Vétéran, qui lui furent accordées par la Cour, tous les services de ses peres y sont mentionnés avec la plus grande distinction. D'*Helene Bouscault*, son épouse, il a eu trois fils & deux filles, sçavoir : — 1. GABRIEL, tué à la bataille de Malplaquet ; — 2. N... QUARRÉ, Seigneur de Cussy-la-Colonne, qui a été Capitaine au Régiment de Pont, veuf sans enfans de son mariage avec Demoiselle *de Goutelus* ; — 3. N... QUARRÉ, Chanoine honoraire à la Sainte-Chapelle de Dijon, parce qu'il a la Chapelle des *Berbis*, fondée par *Pierre Berbis*, pour ses plus proches parens ; — 4. HÉLENE-THÉRESE, mariée, le 7 Septembre 1730, à *François-César*, Baron *d'Anstrude* ; — 5. & une autre fille, Religieuse aux Bernardines de Dijon.

Les armes : *échiqueté d'azur & d'argent, au chef d'or, chargé d'un lion passant de sable, armé, lampassé & couronné de gueules*. Extrait de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *Tome VI, p. 630 & suiv.*

QUATREBARBES, en Anjou & au Maine : Ancienne Noblesse, qui remonte à

I. FOUQUES QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de Jallais en Anjou, vivant en 1180. Il se trouve, comme témoin, dans plusieurs actes de l'Abbaye de Saint-Serge d'Angers, en 1212 & 1216 ; fit des donations au Prieur de la Haye des Bons-Hommes, aux Religieux de Saint-Leon & de Saint-Nicolas d'Angers, mourut le 14 Février 1222, & avoit épousé *Isabeau de la Membrolle*, Dame de la Touchegelé, la Guilloniere, Valliere & la Moriniere, fille de *Pichias de la Membrolle*, & de *Jeanne du Plessis-Macé*, dont : — 1. MACÉ, qui suit ; — 2. NICOLE, femme de *Josselin de la Porte*, Baron de Vezins ; — 3. & JEANNE, mariée à *Renaut de-Blaison*, Seigneur dudit lieu.

II. MACÉ QUATREBARBES, I. du nom, Seigneur de Jallais, la Membrolle, la Touchegelé & la Moriniere, vivant en 1220, épousa *Jeanne de Brezé*, Dame de Juigné, de l'Epine & du Coudray. Leurs enfans furent : — 1. MACÉ, qui suit ; — 2. MARGUERITE, mariée à *Briand de Montejean*, Seigneur dudit lieu & de Briançon ; — 3. JACQUETTE, femme de *Maurice de la Guillaumiere*, Seigneur dudit lieu & de la Masseliere ; — 4. CATHERINE, femme de *James le Jeune*, fils de *James le Jeune*, Seigneur de Manteaux au Maine, & d'*Agnès Tiercelin* ; — 5. & JEANNE, Religieuse au Ronceray d'Angers.

III. MACÉ QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de la Membrolle, la Touchegelé, Valliere, Juigné-sur-Mayenne, de la Rongere, &c. mentionné dans des actes de 1266 & 1294, épousa *Jeanne de Brochassac*, Dame de la Touche & de la Chapelle-Craonnoise. Ils sont tous deux inhumés dans l'Eglise de Mée, & laisserent pour enfans : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. MACÉ, Seigneur de Châteauneuf & de Valliere, auteur de la branche des Seigneurs de Bouillé-Loichon, rapportée ci-après ; — 3. MAURICE, Seigneur de la Rongere, tige de la branche de ce nom, mentionnée en son rang ; — 4. & JEANNE, mariée à *Pierre d'Ingrande*, Baron dudit lieu près Châteaugontier, dont des enfans.

IV. JEAN QUATREBARBES, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Membrolle, Juigné, la Touchegelé, la Chapelle des Roches, &c. donna, le 6 Septembre 1297, la dîme de la Touchegelé à la Cure de Membrolle. Il fonda la Chapelle de la Touche-Quatrebarbes en 1340, & épousa *Jeanne de Cheorchin*, fille de *Gervais*, & de *Julienne de Chamaillard*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. JEANNE, mariée, 1°. en 1340, à *Jean*, Seigneur *de Landevy*, dont postérité, éteinte en 1400 ; & 2°. en 1363, à *Thibaut du Bois-Saint-Pere*, Seigneur dudit lieu, de Courtangis & de Vauvineux, dont postérité, finie en 1515 ; — 3. MARGUERITE, mariée à *Macé Clerambault*, Chevalier, fils de *Guillaume*, & de *Macée de la Plesse*, dont des enfans. Elle eut en partage la Membrolle & la Touchegelé ; — 4. CHARLOTTE, mariée à *Gui Amenard*, Chevalier, Seigneur de Bouillé, fils de *Jean*, & d'*Isabeau de Beaussé*, dont postérité ; — 5. & ISABELLE, qui testa en 1362, & eut en partage Juigné & Launay. Elle avoit épousé 1°. *Jean de Vaige*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, près Evron au Maine, dont un fils, mort jeune ; & 2°. *Fouquet Lenfant*, Chevalier, Baron de Varennes, dont elle n'eut point d'enfans.

V. Jean Quatrebarbes, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Touche-Quatrebarbes, d'Ampoigné, la Motte-Cheorchin, &c. donna des aveux le 2 Octobre 1372, fonda, en 1384, le Prieuré de Cocé-le-Vivien, & épousa *Marguerite d'Auvers*, Dame de Bois-Mignot, de Courmenant, &c. fille de *Jean d'Auvers*, Seigneur dudit lieu, & de *Renée Morin*. Elle se remaria à *Geoffroi de Courceriers*, dont elle fut aussi veuve, & donna un aveu en 1408. Ses enfans du premier lit furent : — 1. Gilles, qui suit ; — 2. Simonne, mariée à *Macé de Vauquelin*, Seigneur de Mezieres, la Brette, Aunoy, Haqueville & de la Guibraye en partie, dont postérité ; — 3. & Isabelle, morte, sans alliance, en 1458. Elle avoit eu, par partage du 17 Mai 1412, les Terres des Roches, de la Guilloniere, du Bois-Mignot & de la Binneliere.

VI. Gilles Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de la Touche-Quatrebarbes, d'Ampoigné, la Motte-Cheorchin, &c. donna aveu en 1406, fonda deux Chapelles à Ampoigné ; & épousa *Marie de Coulliettes*, Dame de Cour, Lettres, Chantepie, Vaux & Chauvon, laquelle se remaria à *Guillaume d'Avaugour*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Mabile, à qui elle donna une grande partie de son bien, & n'en eut point d'enfans. Ceux de son premier lit furent : — 1. Guillaume, qui suit ; — 2. Thibaut, Prieur de Palisson, Membre dépendant de l'Abbaye de la Vove ; — 3. Jeanne, principale héritiere de son frere & de ses Terres, mariée à *Louis de la Tour-Landry*, Baron dudit lieu, de Boullouer en Vendômois, qui rendit aveu des Terres de sa femme en 1435, 45 & 1450, & mourut en 1453. Sa veuve testa en 1459, laissant trois fils, du dernier desquels vint postérité, dont, par degrés, — *Antoinette de la Tour-Landry*, mariée 1°. à *Claude de la Trémoille*, Marquis de Noirmoutier ; & 2°. à *N... de Gouffier*, Duc de Roannois ; — 4. & Anne, partagée des Terres de Montafray, Chauvon, Vaux, & de celle de Bois-Mignot, au décès d'Isabelle Quatrebarbes, sa tante. Elle épousa *Hugues Gervaiseaux*, Seigneur de Mortierclerc & de Chalancy, dont postérité.

VII. Guillaume Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de la Touche-Quatrebarbes, &c. fait *Chevalier* à la journée de Verneuil au Perche, en 1424, où il fut tué avec Macé Quatrebarbes-de-la-Rongere, son cousin, avoit épousé *Georgine de la Voue*, dont il n'eut point d'enfans.

Branche des Seigneurs de Bouillé-Loichon.

IV. Macé Quatrebarbes, second fils de Macé, II. du nom, & de *Jeanne de Brochassac*, Seigneur de Valliere & de Châteauneuf, vivant en 1301, épousa *Louise de Bouillé*, Dame dudit lieu & de Loichon, fille unique de *Fouques de Bouillé*, Chevalier, dont : — Robert, qui suit ; — & Jeanne, mariée à *Jacques de Taillis*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, mort en 1340, laissant deux fils.

V. Robert Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de Bouillé-Loichon, Valliere & Châteauneuf, vivoit en 1360, & épousa *Renée de Champagné*, dont : — Jean, qui suit ; — & Fouquet, auteur d'une branche rapportée ci-après.

VI. Jean Quatrebarbes, Seigneur de Bouillé, la Visseulle & la Bizolliere, rendit aveu en 1392 & 1409, & épousa, en 1410, *Marguerite du Verger*, fille de *Simon du Verger*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. Etant veuve, elle testa en 1467, & eut pour enfans : — 1. Gilles, qui suit ; — 2. Guyon, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 3. & Jean, dont on ignore la destinée.

VII. Gilles Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur de Bouillé, la Visseulle, &c. rendit aveu en 1443 & 1448 ; fonda la Chapelle de Bouillé en 1444, & épousa *Catherine de Thorigné*, fille de *Fouquet*, Seigneur *de Thorigné* & de Romefort, dont : — Gilles, Ecuyer, Seigneur de Bouillé, &c. mort sans alliance, cinq ou six mois après son pere ; — & Jeanne, Dame de Bouillé & de la Visseulle, héritiere de son frere, mariée à *Aimard de Thevalles*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Nourray. Ils vivoient en 1468, & furent inhumés dans l'Eglise de Chemeré-le-Roi. Leur postérité a duré jusqu'en 1580.

Troisieme Branche.

VII. Guyon Quatrebarbes, fils puîné de Jean, Seigneur de Bouillé & de *Marguerite du Verger*, Seigneur de la Raguiniere, de la Bizolliere, &c. rendit aveu en 1444, & épousa, par contrat du 17 Janvier 1455, *Renée de la Foucheraye*, fille de *Jean*, Seigneur *de la Foucheraye*, & de *Jeanne de Rougé*. Leurs enfans furent : — Jean, qui suit ; — & Isabeau, qui eut en partage les Terres des Bouchards, de la Bomerie & de la Raguiniere, & épousa *Jean le Maire*, Seigneur de la Roche-Jacquelin, dont un fils & une fille.

VIII. Jean Quatrebarbes, Seigneur de la Bizolliere & du Cerisier, vendit la Terre de la Bizolliere en 1512, rendit aveu en 1530, & épousa *Mathurine Dubois*, Dame du Cerisier, fille de *Jean Dubois*, Seigneur du Bois de Denazé près Craon, & d'*Isabeau de Poitiers*, dont :

IX. N... Quatrebarbes, Seigneur du Cerisier, qui eut de sa femme, dont le nom est inconnu :

X. Christophe Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur du Cerisier, vivant en 1613, & marié à *Jeanne de Brie*, dont il eut postérité. Leurs descendans sont inconnus, & cette branche paroît être tombée en quenouille.

Quatrieme Branche.

VI. Fouquet Quatrebarbes, fils puîné de Robert, Seigneur de Bouillé-Loichon, & de *Renée de Champagné*, Seigneur de Valliere, servit sous le Maréchal *de Boucicault*, en Juillet 1392, & eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

VII. Etienne Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur de Valliere & de Buchet, qui rendit aveu en 1401, & eut pour enfans : — 1. Guillaume, Ecuyer, Seigneur de Valliere & de Buchet, qui eut pour fille unique, — Guillelmine Quatrebarbes, Dame de Valliere, vivante en 1519 ; — 2. Renoul ou Ranoulphe, qui suit, — 3. Simon, mort sans postérité ; — 4. & Jeanne, mariée 1°. à *Jean Valleaux*, Seigneur des Touches, veuve en 1467 ; & 2°. à *N... des Veaux*, Baron de la Tour-Emond.

VIII. Renoul ou Ranoulphe Quatrebarbes, Ecuyer, épousa *Anne Charbonnier*, & en eut :

IX. Jean Quatrebarbes, Seigneur de Courtaudon, vivant en 1449, qui s'allia avec *Jeanne de Chartres*, Dame de Courtaudon, fille de *Jean de Chartres*, & de *Michelle de la Roche*, de laquelle vinrent : — 1. Antoine, Ecuyer, Seigneur de Courtaudon, marié, sans enfans, à *Radegonde de Guiard*, fille de *Thibaut de Guiard*, Ecuyer, Seigneur de Tremblay ; — 2 & 3. Agnès & Marguerite ; la derniere, Religieuse au Ronceray, vivante en 1547. La premiere, devenue Dame de Courtaudon, acquit depuis la Terre de Bouillé-Loichon, & épousa *N... de Saint-Offange*, Chevalier, Seigneur de la Poëzé, dont elle étoit veuve en 1560.

Branche des Seigneurs de la Rongere.

IV. Maurice Quatrebarbes, troisieme fils de Macé II, & de *Jeanne de Brochassac*, Chevalier, Seigneur de la Rongere, du Coudray, de l'Epine, &c. servit à l'armée en 1340, & épousa *Aliette de la Riviere*, fille de *Pierre*, Seigneur *de la Riviere*, d'Avergne & de la Chauveliere, & d'*Aliette de Châteaubriant*. Il fit une donation, en 1319, aux Religieux de la Daufinaie, & eut pour enfans : — Pierre, qui suit ; — & Agnès, mariée à *Jean Thibault*, Seigneur de Bessay & de Villegenur, dont des enfans.

V. Pierre Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de la Rongere, fonda, en 1368, la Chapelle de la Rongere, rendit aveu en 1399, & testa en 1401. Il avoit épousé, en 1353, *Olive de la Jaille*, fille de *Raoul de la Jaille*, Seigneur de Saint-Michel des Bois, Baron de Tique, & de *Catherine de Langle*, dont : — Jean, qui suit ; — & Isabeau, femme, en 1380, de *Jean Valleaux*, Ecuyer, Seigneur de Cheripeau & de la Beuriere, dont des enfans.

VI. Jean Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de la Rongere, vivant en 1391, mort avant son pere, avoit épousé *Roberte Bourreau*, Dame de Meurs, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Plessis-Bourreau, Meurs, &c. & de *Jeanne du Broussin*. Il en eut: — 1. Macé, tué à la bataille de Verneuil en 1424. Il avoit épousé *Jeanne de Chourses*, fille de *Gui*, Seigneur de Malicorne, & de *Marie de Bressire*, dont il n'eut point d'enfans. Elle se maria 2°. au Seigneur *de la Feuillée*; & 3° au Baron *Dupont-Béranger*; — 2, 3 & 4. Pierre, Gilles & Guivon, aussi tués à la bataille de Verneuil; — 5. Jean, qui suit; — 6. & Jeanne, femme de *Jean de Vaux*, Seigneur dudit lieu & du Plessis-Greffier, dont des enfans.

VII. Jean Quatrebarbes, II. du nom, Seigneur de la Rongere, Meurs, Chemiré-le-Gaudin, Coudray, Chasnay, la Vollue, &c. Chambellan du Roi Charles VII, rendit aveu en 1431, comparut aux Assises de Touraine en 1447, mourut en 1459, & fut inhumé à Saint-Sulpice en Anjou. Il avoit épousé *Isabelle Frezeau-de-la-Frezeliere*, fille de *Lancelot Frezeau*, Seigneur de la Frezeliere, & de *Jeanne de Tubeuf*, Dame de Chasnay & de la Vollue, dont: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Guillaume, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 3. René, Docteur en Théologie, Sous-Chantre & Chanoine de la Cathédrale d'Alby, Recteur de Painne, qui testa le 27 Juillet 1504; — 4. Louis, Prieur de Saint-Malo des Mers, Curé de Fontenay, Chapelain de la Rongere & de la Touche-Quatrebarbes, qui testa en 1502; — 5. Jean, Conseiller d'Etat & Maitre des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi en 1473; — 6. Catherine, mariée, par contrat du 6 Août 1457, à *Gilles du Guesclin*, Chevalier, Seigneur de la Roberie, fils aîné de *Jean du Guesclin*, & de *Jeanne de Sevigné*, morte sans postérité; — 7. Anne, mariée à *René de Quelen*, Seigneur de Saint-Bihy, vivante en 1470; — 8. Jeanne, mariée, par contrat du 31 Janvier 1463, à *Jean de Lencelles*, fils de *Jean*, & de *Catherine de Chaudemanche*, dont des enfans; — 9. & Marie, femme de *Pierre de Chasté*, Seigneur du Bignon & de Vallieres, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. Pierre Quatrebarbes, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rongere, Meurs, Mareson, &c. partagea avec ses freres & sœurs en 1470, & épousa *Renée de la Jaille*, veuve de *François Turpin*, Seigneur de la Turpiniere, &c. fille d'*Hector*, Seigneur de Saint-Michel des Bois, de Langle, Baron de Tique, & d'*Isabeau de Husson*, dont: — Jacques; — & Jean, Ecuyer, Seigneur de la Rongere & de Mareson, héritier de son frere. Il vivoit en 1536, & mourut, sans alliance, le dernier de la branche de la Rongere, & fut inhumé dans l'Eglise de Mareson.

Seconde Branche de la Rongere.

VIII. Guillaume Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur de Chasnay, second fils de Jean, & d'*Isabelle Frezeau*, fut avantagé par le testament de sa mere de 1486. Il épousa *Guillemette du Rossigneul*, fille de *Georges*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite Chenu*. Il testa le 24 Janvier 1535, & avoit pris, en 1500, la tutelle de ses enfans, sçavoir: — 1. Louis, Seigneur de la Vollue, Chasnay & la petite Rongere, mort, sans alliance, en 1512, à la bataille de Ravennes; — 2. François, qui suit; — 3. Catherine, mariée, par contrat du 13 Mars 1510, à *François Dubois*, Seigneur du Bois de Flacé; — 4. & Jeanne, Religieuse au Buron à Châteaugontier.

IX. François Quatrebarbes, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Vollue & de Chasnay, épousa, par contrat du 12 Février 1520, *Olive de Brée*, fille de *Gilles de Brée*, Seigneur du Fouilloux, & de *Claude de Feschal*. Elle fut tutrice de ses enfans en 1538, & traita, en 1539, de la succession de Jean Quatrebarbes, Seigneur de la Rongere. De son mariage vinrent: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Jean, Ecuyer, Seigneur de la Hunaudiere, qui partagea avec son frere aîné en 1554, & mourut en 1574, sans enfans de son mariage avec *Jeanne Felot*, veuve de *Martin Aubry*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr. Elle se maria, en troisiemes noces, à *René d'Avoines*, Seigneur de

la Jaille; — 3. François, Ecuyer, Seigneur de Dannepot, aussi marié, sans enfans, à *Chrétienette le Bascle*; — 4. Claude, mariée, en 1544, à *Jacques Ridouet*, Ecuyer, Seigneur de Sancé, de la Giraudiere, &c. morte le 21 Octobre 1581, dont postérité; — 5. Catherine, mariée, en 1561, à *Gui Chauvin*, Ecuyer, Seigneur de Limaurault; — 6. Julienne, Religieuse à Nidoiseau; — 7. Martine, Religieuse à Nantes; — 8. Jeanne, Religieuse au Buron; — 9. & Marie, Prieure au Perray-lès-Angers, morte le 4 Février 1600.

X. Guillaume Quatrebarbes, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Châtellenie de Saint-Denis, la Vollue, Chasnay, & de la Rongere, après le décès de Jean, son cousin, mourut le 9 Août 1571, & fut inhumé à Saint-Sulpice en Anjou. Il avoit épousé, par contrat du 31 Mars 1549, *Jeanne de la Roussardiere*, fille aînée de *René*, Seigneur *de la Roussardiere* & de Pareneau, & de *Renée d'Avalloles*. Elle fit son codicille le 25 Avril 1611, & laissa: — 1. François, né le 12 Juillet 1551, mort au berceau; — 2. autre François, qui suit; — 3. Lancelot, auteur de la branche des Seigneurs de Chasnay, rapportée ci-après; — 4. Guillaume, Seigneur de la Roussardiere, né le 26 Janvier 1561, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Bazoges-sur-le-Loir, mort sans alliance; — 5. René, Seigneur du Parc & de la Roussardiere, né le 22 Octobre 1565, mort le 18 Mai 1626, sans alliance; — 6. Renée, née le 27 Octobre 1554, mariée 1°. à *Gui Megret*, Ecuyer, Seigneur de Saugié, Gentilhomme ordinaire du Duc *d'Alençon*, dont une fille; & 2°. à *Hector le Pauvre*, Seigneur de la Vaudelbut & d'Estambé; — 7. Claude, née le 15 Mai 1556, morte au berceau; — 8. & Anne, née le 28 Mai 1568, aussi morte au berceau.

XI. François Quatrebarbes, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rongere, de Saint-Denis du Maine, la Vollue, des Vignes, de Dannepot & la Bonnaudiere, épousa, par contrat du 22 Novembre 1573, *Louise de la Croix*, fille de *François de la Croix*, Seigneur de la Brosse, &c. & de *Louise de Hodon*, dont: — 1. Lancelot, qui suit; — 2. Jean, Ecuyer, Seigneur de la Brosse, mort, sans alliance, le 6 Mars 1656; — 3. Guillaume, Seigneur de Sainte-Catherine, qui fut Jésuite; — 4. Louise, mariée, en 1612, à *Charles de la Lande*, Seigneur des Plaints & de Boisrenier, morte sans enfans; — 5. Renée, mariée à *Georges de Pannard*, Ecuyer, Seigneur de Chantepie, Saint-Paul, &c. dont une fille; — 6. Marie, Religieuse à Champigny; — 7. & Claude, Religieuse au Ronceray.

XII. Lancelot Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de la Rongere, Saint-Denis du Maine, la Roussardiere, &c. présenta, en 1635, ses titres de noblesse aux Commissaires, y fut maintenu; & mourut le 29 Janvier 1638. Il avoit épousé, par contrat du 26 Janvier 1606, *Françoise de Cervon*, morte le 14 Juillet 1660, âgée de 84 ans, inhumée dans l'Eglise de Saint-Denis du Maine, fille de *Charles de Cervon*, Seigneur des Arcis & de la Gorbiere, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Christophe de la Chapelle*, Dame de la Condenanciere. Leurs enfans furent: — 1. Charles, mort au berceau; — 2. René, qui suit; — 3. Helie, auteur de la branche des Seigneurs de la Roussardiere, rapportée ci-après; — 4. Anne, Dame de la Corbiere, mariée, en Novembre 1637, à *Pierre de la Corbinaye*, Chevalier, Seigneur de Bourgon, des Moulins-Neufs, &c. morte le 31 Mars 1650, laissant deux fils & trois filles; — 5. & Catherine, morte au berceau.

XIII. René Quatrebarbes, Seigneur de la Rongere, Saint-Denis, &c. servit en Allemagne, sous le Cardinal *de la Valette*, en 1635; acquit la Terre de Chasnay, en 1645, de Louis Quatrebarbes, & reçut, le 12 Février 1652, avec autres Gentilshommes, une Lettre du Roi, pour s'opposer aux troubles de l'Anjou. Il épousa, par contrat du 7 Décembre 1641, *Jaqueline de Preaulx*, fille de *Claude de Preaulx*, Seigneur dudit lieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Argenton, & de *Jacqueline de Dampierre*. Elle mourut le 30 Août 1656, laissant: — 1. Jean, né le 19 Février 1643, mort le 15 Janvier 1644; — 2. Hyacinthe, qui suit; — 3. Claude, Seigneur de Saint-Denis, connu sous le nom *de Vicomte de la Rongere*; — 4. Jean-Claude, Seigneur de Beauvais, né

né le 2 Novembre 1645, mort à Angers, âgé de 12 ans; — 5. PHILIPPE, appellé *le Chevalier de la Rongere*, né le 24 Décembre 1646, mort à Malte, dans un combat particulier, le 8 Novembre 1665, au retour du voyage de Gigery; — 6. HELIE, appellé *l'Abbé de la Rongere*, né le 16 Décembre 1647; — 7. RENÉ, né le 6 Mars 1650, mort au berceau; — 8. JACQUES, Seigneur de la Brosse, né le 7 Septembre 1651; — 9. GILBERT, Seigneur de Beauvais, né le 12 Janvier 1653; — 10. JACQUELINE, née le 4 Décembre 1648, Religieuse à Sainte-Catherine d'Angers, & nommée, en 1700, à l'Abbaye du Perray près Angers; — 11. ANGÉLIQUE, née le 19 Juin 1654, Religieuse à la Fontaine-Saint-Martin; — 12. & SUSANNE, née le 27 Août 1655, morte au berceau le 15 Octobre.

XIV. HYACINTHE QUATREBARBES, Chevalier, Marquis de la Rongere, Seigneur de Saint-Denis du Maine, des Vignes, du Plessis-Brochard, de la Châtellenie de Beauvais, né le premier Dimanche de Janvier 1644, Chevalier d'honneur de MADAME, Duchesse d'Orléans, le 24 Juin 1684, Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1688, mort le 22 Décembre 1703, & inhumé aux Grands-Augustins, avoit épousé, par contrat du 14 Août 1662, *Françoise du Plessis-Châtillon*, Dame du Bois-Beranger, fille d'*André*, Marquis *du Plessis-Châtillon* & de Nonant, Comte de Rugles, & de *Renée le Porc*, sa premiere femme; & 2°. *Marie de Ruellan*, fille de *Gilles*, Maître des Requêtes, & de *Françoise le Maître*. Du premier lit vinrent: — 1. HENRIETTE-ANTOINETTE QUATREBARBES, mariée 1°. à *François Rouxellé*, Marquis de Saché, mort en 1692; & 2°. en 1698, à *François-Henri de Menou*, Comte de Turbilly au Maine; —— 2. & FRANÇOISE, mariée à *Eléonor-Clément Guillaud*, Comte de la Motte, Lieutenant de Roi en Bourbonnois, & Brigadier des Armées.

Branche des Seigneurs de LA ROUSSARDIERE, &c.

XIII. HELIE QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de la Roussardiere & de la Geberdiere, troisieme fils de LANCELOT, Seigneur de la Rongere, & de *Françoise de Cervon*, fut Officier au Régiment des Gardes en 1629, servit depuis au premier siége de Mastricht, & mourut le 23 Décembre 1654. Il avoit épousé, par contrat du 19 Juin 1648, *Marie le Lair*, fille d'*Ambroise*, Seigneur du Bourvalais, la Geberdiere, & de la Motte de Brielle, & de *Gillette du Coudray*, dont: — 1. ALEXIS, qui suit; — 2. HELIE, né posthume, mort au berceau; — 3. & JACQUELINE.

XIV. ALEXIS QUATREBARBES, Ecuyer, Seigneur de la Roussardiere & de la Geberdiere, épousa *N... du Boul*, & en a eu:

XV. HYACINTHE QUATREBARBES, Seigneur d'Argenton & de la Scionniere, Officier des Rêtres du Roi, mort en Novembre 1765, à 82 ans. Il avoit épousé *Anne-Marguérite Masson*, morte le 6 Mai 1767, à 79 ans, laissant: — HYACINTHE-RENÉ, qui suit; — & une fille, mariée à *N... de Meillant*.

XVI. HYACINTHE-RENÉ, Marquis DE QUATREBARBES, né en 1717, a épousé, en 1758, *Marie-Anne Debonnaire*, née le 10 Mars 1742, fille de *Pierre-Charles*, Seigneur de Forges, Conseiller au Grand-Conseil, & de *Charlotte-Françoise Nau*, dont deux fils & une fille.

Branche des Seigneurs de CHASNAY.

XI. LANCELOT QUATREBARBES, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Chasnay, Fontenailles-le-Viaune, la Durandiere & la Guedonniere, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, né le 12 Février 1560, troisieme fils de GUILLAUME, II. du nom, & de *Jeanne de la Roussardiere*, eut en partage la Terre de Chasnay en 1578, fut Envoyé du Roi en Angleterre, & mourut le 15 Août 1610, à 50 ans. Il avoit épousé, par contrat du 12 Juillet 1587, *Renée de Bonvoisin*, fille de *Jean de Bonvoisin*, Ecuyer, Lieutenant-Général de Château-gontier, & d'*Elisabeth de Fleurville*. De ce mariage vinrent: — 1. RENÉ, qui suit; — 2. LOUIS, auteur de la neuvieme branche, rapportée ci-après; — 3. ZACHARIE, Ecuyer, Seigneur de la Durandiere & d'Auvers, qui vendit la Terre de la

Durandiere à son frere aîné, en 1633, & servit dans l'Artillerie au premier siége de Gravelines. Il épousa *Josephe Bureau*, Dame d'Auvers, de Sette & de la Pointe, dont deux fils, sçavoir : — Louis, Ecuyer, Seigneur d'Auvers, dont on ignore le sort ; — & Zacharie, tué au second siége de Gravelines, étant dans les Gardes-Françoises ; — 4. Susanne, mariée à *René de Cordon*, Ecuyer, Seigneur de Boisbureau, dont une fille ; — 5. Perrine, Dame de la Guedonniere, femme de *François de Pannart*, Ecuyer, Seigneur du Port de Miré, dont deux fils ; — 6. Jeanne, née le 8 Janvier 1598, Religieuse Carmélite, morte en odeur de sainteté, le 1 Janvier 1660 ; — 7. & Françoise, aussi Religieuse Carmélite.

XII. René Quatrebarbes, Chevalier, Seigneur de Chasnay, Fontenailles, du Mauné & de la Durandiere, transigea avec Lancelot Quatrebarbes, Seigneur de la Rongere, le 19 Novembre 1629, sur différentes successions, & avoit épousé, par contrat du 4 Avril 1626, *Madelene Moreau*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Prévôt de Châteaugontier, & de *Péronelle Babin*. Il échangea la Terre de Chasnay contre celle de Bordeaux. Ses enfans furent : — 1. Lancelot, qui suit ; — 2. René, Seigneur du Coudray, lequel servit en Allemagne avec son frere, & épousa *Anne le Gras*, fille de *Felix le Gras*, Seigneur de Laufferie, & de *Marie de Terves* ; — 3. Charles, Curé de Loigné ; — 4, 5, 6, 7 & 8. Madelene, Elisabeth, Perrine, Renée & Susanne, dont on ignore les destinées.

XIII. Lancelot Quatrebarbes, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Fontenailles & de Monceaux, servit en Allemagne sous M. *de Turenne*, & en Flandres sous le Comte *de Harcourt*. Il épousa, par contrat du 11 Mai 1652, *Marie-Louise de Savonnieres*, fille de *François*, Seigneur de la Bretesche, Loulloniere, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Madelene de Montecler*. Elle mourut au mois d'Août 1660, & laissa : — 1. Lancelot, né le 9 Avril 1654 ; — 2. René, né le 7 Septembre 1655 ; — 3. Charles, né en Octobre 1658 ; — 4. autre René, né le 27 Janvier 1660 ; — 5. Madelene, née le 6 Avril 1653 ; — 6. & Marie, née en Mars 1656.

Neuvieme et derniere Branche.

XII. Louis Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur de Bordeaux, de Chasnay, des Pins, de Chartres, &c. second fils de Lancelot, Seigneur de Chasnay, & de *Renée de Bonvoisin*, eut en partage la Terre de Bordeaux, qu'il échangea depuis, en 1632, avec René, son frere, contre celle de Chasnay. Il commanda, en 1639, une Compagnie d'Infanterie, & épousa *Renée Cibel*, fille aînée de *Jacques Cibel*, Ecuyer, Seigneur des Rues & des Pins, & d'*Anne de Bonnestat*, dont vinrent : — 1. René, qui suit ; — 2. Pierre, Ecuyer, Seigneur de Chartres, Enseigne le 15 Mai 1654, tué au siége de Montmédi ; — 3. Jean, Ecuyer, Seigneur de la Marquissiere ; — 4. Charles, dont on ignore le sort ; — 5. Marie, femme de *Joseph de Martigné*, Chevalier, fils d'*Honoré*, Chevalier, Seigneur *de Martigné*, & de *Pétronille Aubineau*, Dame de Moulins en Poitou ; — 6. & Renée, Religieuse au Ronceray.

XIII. René Quatrebarbes, Ecuyer, Seigneur des Pins & de Chartres, Enseigne au Régiment de Piémont en 1650, épousa *Perrine des Rogiers*, fille d'*Antoine des Rogiers*, Seigneur d'Oches, & de *Françoise Cibel*, dont des enfans.

Les armes : *de sable, à la bande d'argent, accostée de deux cotices de même.*

* QUATRE-PUITS, en Normandie : Fief que l'on dit relever du Roi, & dont le chef-lieu est dans le Manoir presbytéral.

On trouve cependant que les Seigneurs de Quatre-Puits nommoient à la Cure, tel que Jean de Quatre-Puits, Ecuyer, Seigneur & Patron de Quatre-Puits, aussi Seigneur en partie de Cesny-aux-Vignes & du Perrinet, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général Civil & Criminel du Bailli d'Alençon, en la Vicomté de Saint-Silvain, le 28 Juin 1600, & le 5 Janvier 1620 ; &, quelques années après, noble homme Philippe de Quatre-Puits, Ecuyer, Seigneur & Patron de Quatre-Puits, & de Valmeray. Ce sont aujourd'hui les Religieux de l'Abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives qui nomment à la Cure de Quatre-Puits.

* QUATRE-VALLÉES (LES): C'est un pays de l'Armagnac en Gascogne, dont Castelnau-de-Magnoac est le chef-lieu. Vers l'an 1209 les Quatre-Vallées passerent dans la Maison d'*Armagnac*, par le mariage de *Marthe de Béarn* avec *Geraud* V, Comte *d'Armagnac*. Ce pays suivit depuis le sort de l'Armagnac. L'Assemblée des Etats des Quatre-Vallées se tient tous les ans à Castelnau-de-Magnoac, & le Sénéchal du pays y préside.

QUEBRIAC, en Bretagne, ressort de Rennes: Ancienne Noblesse, qui remonte à

OLIVIER DE QUEBRIAC, lequel comparut à la montre de l'arriere-ban en 1483. — Son fils RAOUL DE QUEBRIAC, Seigneur de Flachay, est mentionné dans la Réformation de 1513.

Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 27 Octobre 1668, au rapport de M. *de Langle*, ont été déclarés *nobles d'extraction*.

Les armes: *d'azur, à trois fleurs de lis d'argent*, 2 & 1.

* QUELEN: Terre en Bretagne, qui est une ancienne Juveigneurie de Porhoet. Le terme de juveigneurie, suivant l'Abbé *d'Estrées*, a la même qualification que celui de parage en d'autres Provinces.

Il y a deux Familles du nom de QUELEN dans l'Evêché de Saint-Brieux. De la premiere étoit JEAN DE QUELEN, connu par un acte original du mois de Février 1278. Immédiatement après lui, deux freres formerent deux branches. L'aîné laissa aussi deux fils; mais de ces fils le premier ne laissa qu'une fille, nommée CONSTANCE DE QUELEN, qui porta, pour dot, le domaine patrimonial de sa Maison, à son mari *Olivier*, Seigneur *de Liniac*, Chevalier, d'une naissance distinguée dans la Province: elle étoit veuve en Novembre 1365, lorsqu'elle testa. De cette alliance il ne sortit pareillement qu'une fille, — *N... de Liniac*, mariée à *Guillaume Coupu*, Seigneur de la Coupuaye, par qui le sang de CONSTANCE DE QUELEN passa successivement, de fille en fille, dans les Maisons de *Dinan*, *Malestroit*, du nom *de Raguenel*, *Chastel*, *Montejean*, *Tillieres*, &c, par cette derniere, dans la Maison de *Salm*, & dans la branche ducale *de Lorraine*, tandis que le nom de QUELEN fut perpétué par la branche qu'avoit formée le grand-oncle de la même CONSTANCE DE QUELEN.

Celui qui de son tems en devint le chef, fut EON DE QUELEN, fils de son grand-oncle, qu'elle rappelle dans son testament. Il répara les désavantages de la Juveigneurie de son pere, en épousant *Peronne de Herbaut*, qui lui porta la Terre du Broutai, & elle paroît avec lui dans un acte original du mois de Février 1362. Divers mariages, que ses descendans contracterent successivement, mirent d'autres Terres dans la Maison; mais celle du Broutai en a été le premier domaine jusqu'au milieu du dernier siécle, qu'elle fut érigée en *Vicomté*, en Décembre 1650, & vendue depuis.

Cette Maison s'est toujours soutenue dans un grand éclat, soit par les alliances qu'elle a faites, soit par la fidélité qu'elle a témoignée au Souverain, & par les honneurs qu'elle a mérités de sa part tant sous les derniers Ducs de la Maison de *Dreux*, que depuis que nos Rois ont eu la Seigneurie directe de la Province, par l'union de ce Duché à la Couronne.

JEAN DE QUELEN, Seigneur du Broutai, fils aîné d'EON, & neuvieme ayeul du Comte *de la Vauguyon*, avoit épousé *Anne le Voyer*, Dame de la Villebouquaie, & autres Terres, dont la mere étoit *Marguerite du Cambout-Coislin*, & qui paroît avec son mari dans des actes des mois de Février 1368, & de Septembre 1371. En 1379, JEAN DE QUELEN fut député de la Noblesse de Bretagne, avec *Etienne Goyon de Matignon*, Seigneur de Launay-Bosquien, l'un des Maréchaux de Bretagne, & autres Seigneurs, vers le Duc *Jean* IV, Comte de Montfort, qui s'étoit retiré en Angleterre, en conséquence de la confiscation que le Roi CHARLES V avoit faite du Duché de Bretagne l'année précédente.

Un autre JEAN DE QUELEN & THOMAS DE QUELEN, ses fils, servirent le même Monarque, & le Roi CHARLES VI, dans leurs guerres, & l'on a un témoignage de leur fidélité au vrai Souverain de l'Etat, en plusieurs actes domestiques qui sont munis de sceaux, où le cimier de leur écusson est orné d'une *couronne à trois fleurs de lis*, ce qui montre qu'ils avoient été particulierement voués au service du Monarque.

OLIVIER DE QUELEN, Seigneur du Broutai, frere aîné du VIIe ayeul du Comte *de la Vauguyon*, mourut, sans postérité, en 1464. Il étoit, à son décès, Chevalier de l'Ordre du Duc D'ORLÉANS, & de celui du Duc *de Bretagne*, Grand-Chambellan de ce dernier, Grand-Maître de l'Artillerie, & Capitaine-Général des Francs-Archers, c'est-à-dire, des Milices du Duché.

ALAIN, autre frere dudit OLIVIER DE QUELEN, fut Grand-Aumônier de la Duchesse *Marguerite de Foix*, mere d'*Anne de Bretagne*, femme des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII.

OLIVE DE QUELEN, leur sœur aînée, fut Religieuse en l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes, qui n'étoit anciennement composée que de filles, toutes de la premiere qualité, & mourut Abbesse de la même Abbaye.

Une autre sœur, nommée JEANNE DE QUELEN, avoit été mariée, dès 1444, à *Jean* I, Seigneur *du Cambout*, sixieme ayeul d'*Armand du Cambout*, Marquis de Coislin, créé *Duc* & *Pair* en 1663.

FRANÇOIS DE QUELEN, Seigneur du Broutai, petit-neveu d'OLIVIER, & cinquieme ayeul du Comte *de la Vauguyon*, épousa, le 4 Décembre 1520, une fille de *Thomas Cadoret*, Seigneur de Stuer, Echanson ordinaire de la Reine ANNE DE BRETAGNE, & Maître de l'Artillerie du Duché, Seigneur issu d'une des plus anciennes races du pays de Porhoet, & substitué au nom de *Stuer*, par succession d'une ancienne Maison de ce nom, dont une branche s'étoit établie en Saintonge sur la la fin du XIVe siécle, & a produit postérieurement *Paul de Stuer-de-Caussade*, Comte de Saint-Mégrin, l'un des Favoris du Roi HENRI III, & *Jacques de Stuer-de-Caussade*, Comte de la Vauguyon, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées, &c. mort le 17 Août 1671, l'un & l'autre substitués au nom de *Caussade*, en Querci.

Enfin GRÉGOIRE DE QUELEN, Seigneur du Broutai, bisayeul du Comte *de la Vauguyon*, fut Gentilhomme de la Chambre des Rois HENRI IV & LOUIS XIII, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Rennes, & marié, dès le 8 Juillet 1607, avec une fille de *Christophe Fouquet*, Seigneur de Chalain en Bretagne, Président à mortier au Parlement de Rennes, frere aîné du trisayeul du Maréchal *de Belle-Isle*, Duc de Gisors, & de BARTHELEMI DE QUELEN, Seigneur Vicomte du Broutai, son grand-pere. Il mourut à Douay le 13 Juillet 1667, étant nommé Lieutenant-Général des Armées. Il avoit été fait Colonel du Régiment de Navarre le 20 Juin 1651, Maréchal-de-Camp le 16 Janvier 1652, & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde de la Reine ANNE D'AUTRICHE, le 15 Mai 1653. BARTHELEMI DE QUELEN avoit épousé, le 29 Avril précédent, *Marie de Stuer-de-Caussade*, sœur de *Jacques de Stuer-de-Caussade*, Marquis de Saint-Mégrin, tué à Paris au combat du Fauxbourg Saint-Antoine, le 2 Juillet 1652, & unique héritiere de *Jacques de Stuer-de-Caussade*, Comte de la Vauguyon, Chevalier des Ordres du Roi, leur pere, mentionné ci-dessus. C'est en cette qualité de petit-fils de *Marie de Stuer-de-Caussade*, que le Comte *de la Vauguyon* a eu l'honneur d'être unique héritier & représentant, d'aîné en aîné, des anciens Princes *de Bourbon-Carency*, cadets de la Maison Royale de BOURBON.

Cette *Marie de Stuer-de-Caussade* avoit eu en effet pour grand'mere paternelle, *Diane d'Escars*, petite-fille d'*Isabelle de Bourbon*, héritiere unique de la ligne de ces Princes *de Carency*, & avoit pareillement réuni en sa personne les droits de leur sang & de leur hérédité. A cette auguste prérogative, qui ne se trouve aujourd'hui dans aucune autre Maison du Royaume, le Comte *de la Vauguyon*, pere de ladite *Marie de Stuer-de-Caussade*, ajouta, par son testament du mois d'Octobre 1670, une substitution des noms de *Stuer* & de *Caussade*, & de tous

ses biens, en faveur de NICOLAS, qui suit, fils unique, qu'elle avoit eu de son premier mariage avec BARTHELEMI DE QUELEN. Elle épousa, 2°. le 15 Janvier 1668, *André de Bethoulat*, Seigneur de Fromenteau, appellé depuis *Comte de la Vauguyon*, par sa femme, fait Chevalier des Ordres du Roi en 1688, Conseiller d'État ordinaire, & Ambassadeur en Espagne. Elle mourut le 13 Octobre 1693, sans enfans de ce mariage; & lui, le 29 Novembre suivant.

NICOLAS DE QUELEN-DE-STUER-DE-CAUSSADE, appellé *le Comte de la Vauguyon* après la mort de sa mere, se conforma aux dispositions de son grand-pere maternel, en joignant à son propre nom non-seulement celui de *Stuer*, mais encore celui de *Caussade*, à la substitution duquel la Maison de *Stuer* s'étoit trouvée appellée en 1538; & mourut le 7 ou 8 Janvier 1725, dans la 68e année de son âge. Il avoit épousé, le 1 Octobre 1703, *Madelene de Bourbon*, tante du Comte *de Bourbon-Busset* d'aujourd'hui, Maréchal-de-Camp, & premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Comte D'ARTOIS, fille de *Louis de Bourbon*, Comte de Busset, Baron de Chaslus, Lieutenant-Général de l'Artillerie, & de *Madelene de Bermondet-d'Oradour*. De ce mariage sont issus: — 1. LOUIS DE QUELEN-DE-STUER-DE-CAUSSADE, né le 21 Novembre 1704, connu sous le nom de *Prince de Carency*, lequel, fait Mestre-de-Camp de Cavalerie le 11 Octobre 1722, est mort, sans alliance, le 26 Août 1730, âgé de 25 ans; — 2. & ANTOINE-PAUL-JACQUES, qui suit.

ANTOINE-PAUL-JACQUES DE QUELEN, chef des nom & armes de sa Maison, en haute Bretagne, né le 7 Janvier 1706, aussi substitué à ceux de *Stuer* & de *Caussade*, unique héritier & représentant, d'aîné en aîné, des anciens Princes *de Bourbon-Carency*, Comte titulaire de la Vauguyon en Poitou, Seigneur Baron de Tonneins en Agenois, Seigneur-Châtelain de Saint-Mégrin en Saintonge, & de Quelen en Bretagne, Vidame de Sarlat, second Baron de Querci, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, &c. d'abord appellé *le Marquis de Saint-Mégrin*, fait Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles le 15 Juin 1729, Colonel du Régiment de Beauvoisis le 25 Novembre 1734, Brigadier le 20 Février 1743, Menin de feu M. le Dauphin en Février 1745, Maréchal-de-Camp le 1 Mai suivant; Gouverneur de Dourlens en Picardie, le 14 Novembre 1747; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748; Gouverneur de Cognac, en échange de Dourlens, le 6 Juin 1750; nommé Chevalier des Ordres le 1 Janvier 1753, reçu le 2 Février suivant; créé Duc & Pair de France le 25 Août 1758, premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Dauphin, aujourd'hui LOUIS XVI, & de M. le Comte D'ARTOIS, & Maître de la Garderobe de ces deux Princes, est mort à Versailles le 4 Février 1772, dans la 66e année de son âge. Il avoit épousé, le 23 Mars 1734, *Marie-Françoise de Bethune-Charost*, seconde fille du Duc *de Bethune*, née le 27 Août 1712, dont, pour fils unique:

PAUL-FRANÇOIS DE QUELEN-DE-STUER-DE-CAUSSADE, né le 30 Juillet 1746, appellé *le Marquis de Saint-Mégrin*, Gouverneur de Cognac, &, depuis la mort de son pere, Duc de la Vauguyon, un des anciens Menins du Roi LOUIS XVI, nommé, le 11 Mai 1776, Ambassadeur auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies. Il a épousé, le 14 Octobre 1766, *Antoinette-Rosalie de Pons*, fille de *Charles-Armand*, Comte de Roquefort, dit *le Vicomte de Pons*, Brigadier des Armées du Roi, & de *Gabrielle-Rosalie le Tonnelier-de-Breteuil*, dont un fils, né le 20 Juin 1768.

Les armes: *d'argent, à trois feuilles de houx de sinople, parti de* STUER; *d'argent, au sautoir de gueules*. Extrait en partie du *Mémorial* de M. l'Abbé *d'Estrées, année* 1754, *p.* 177 *& suiv.*

QUELEN, en Basse-Bretagne.

C'est, suivant le même Auteur, cité ci-dessus, une autre Maison qui y a possédé anciennement une Châtellenie de ce nom, située dans la paroisse de Duault, au Diocèse de Quimper, & qui porte des armes différentes de celles de la Maison

de Quelen en haute Bretagne, dont on vient de parler; mais qui ne paroît pas pour cela avoir eu originairement une autre source.

Quelques Auteurs ont même prétendu que celle-ci n'étoit qu'une branche cadette de l'autre, mais dès qu'il est prouvé que la Terre qui a donné le nom à la Maison de Quelen en haute Bretagne, est originairement une Juveigneurie de Porhoet, elle ne peut être sortie d'une autre Terre ni d'une autre Famille; & il est plus vraisemblable qu'un de ces cadets a porté son nom dans la Basse-Bretagne, d'autant que le vrai nom de la Terre, située dans cette partie de la Province, est *Duault-Quelen*, & qu'il y a en Basse-Bretagne une ancienne Maison de *Duault*, qui a possédé cette Terre, & dont il existoit encore quelques cadets au commencement du XIV[e] siécle. Au reste, les Seigneurs de Quelen, en Basse-Bretagne, n'ont pas été moins distingués que les autres, tant par le rang qu'ils ont toujours tenu dans la Province, que par les alliances qu'ils y ont faites.

De quatre sœurs qu'avoit le fameux *Tannegui du Chastel*, Vicomte de la Belliere, Grand-Ecuyer de France sous Charles VII, & ensuite Grand-Maître de la Maison du Duc *de Bretagne*, l'une avoit épousé *Henri*, Sire *de Nevet*, l'un des ancêtres de la Comtesse Douairiere *de Coigny*. Une autre, nommée *Jeanne du Chastel*, fut mariée, le 16 Février 1450, c'est-à-dire en 1451, à Yves, Seigneur de Quelen & de Vieux-Chastel en Basse-Bretagne, dont le petit-fils fut créé *Baron* en 1512.

Deux branches aînées de cette Maison sont fondues successivement dans celles de *Lannion*, de *Carcado* & de *Bréhan-Plelo*, qui en possedent encore les Terres. Il n'en reste que quelques branches cadettes, dont le chef est

Maurice-Louis de Quelen, Chevalier, Seigneur de la Ville, au Diocèse de Tréguier, Procureur-Syndic de la Noblesse des Etats de Bretagne, connu sous le nom de *Comte de Quelen*. Il est fils aîné de Jacques de Quelen, déclaré *noble*, & *issu d'ancienne extraction*, en 1668, & maintenu dans le droit de porter des armoiries timbrées, en conséquence des titres qu'il avoit présentés depuis 1404; petit-fils de Claude de Quelen, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Saint-Bihi, lequel avoit pour frere aîné Gilles de Quelen, héritier principal; arriere-petit-fils d'Olivier de Quelen, Chevalier, Seigneur de Saint-Bihi, de Murs en Anjou, de Mauni & de Pellen. Cet Olivier avoit pour pere & mere, Yves de Quelen, Seigneur de Saint-Bihi & de Murs, & *Jeanne Jourdain*, Dame de Pellen. Yves étoit fils de René de Quelen, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bihi, dont la sœur, Jeanne de Quelen, Dame de la Grange, ratifia en sa présence, le 15 Mai 1540, le partage qui lui avoit été présenté de la succession paternelle de *Jean de Quatrebarbes*, Seigneur de la Rongere, de Meurs & de Quistillic.

Quant à Maurice-Louis de Quelen, Procureur-Syndic de la Noblesse des Etats de Bretagne, il a épousé, le 26 Août 1722, *Hélene Berthou*, dont, entr'autres enfans: — Jeanne de Quelen, née le 28 Octobre 1723, reçue à Saint-Cyr, sur les preuves de sa noblesse, le 14 Mai 1735; — & Sainte-Claude de Quelen, née le 27 Septembre 1724, reçue dans la Maison de l'Enfant Jesus à Paris.

Les armes: *burelé d'argent & de gueules de dix piéces.*

QUELLENEC (du), ressort de Saint-Brieux en Bretagne.

Ancienne Noblesse, dont une branche, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, au rapport de M. *Raoul*, le 8 Novembre 1668, fut déclarée *noble d'extraction*, dans la personne de Pierre du Quellenec, Seigneur de la Brosse.

L'autre branche le fut pareillement dans la personne d'Alain du Quellenec, Seigneur du Colledon, au rapport de M. *Salliou*, par Arrêt rendu en la même Chambre le 5 Septembre 1669.

Les armes: *d'hermines, au chef de gueules, chargé de trois fleurs de lis d'or.*

QUELLENEC (du): Autre Famille de la même Province, qui remonte à Eon du Quellenec, vivant en 1424.

Elle a aussi formé deux branches. De la premiere étoit Jean-Philippe du Quellenec, du ressort de Carhaix & de Ploermel, qui fut déclaré *noble d'extraction*, au rapport de M. *de Lopriac*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 3 Avril 1669.

De la seconde étoient Pierre du Quellenec, Seigneur de Kerjacob, & Christophe du Quellenec, Seigneur de Kergo, déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. *Huart*, par autre Arrêt rendu en ladite Chambre le 20 Mars 1671.

Les armes : *d'argent, à sept macles de gueules, 3, 3 & 1.*

QUELO : Famille noble du ressort de Nantes, qui remonte à

Jean Quelo, vivant en 1476. Elle fut déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. *le Fevre*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 3 Janvier 1669.

Les armes : *d'azur, à trois tau ou croix de Saint-Antoine d'argent, 2 & 1.*

* QUELUS ou CAYLUS, Seigneurie en Languedoc, qu'*Alix*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Quelus*, porta, en 1382, à son mari *Philippe de Levis*, Seigneur de Florensac, au Diocèse d'Agde.

Eustache de Levis, leur second fils, eut cette Terre en partage, & la donna à son quatrieme fils, *Gui de Levis*, pere de *Guillaume*, Baron de Quelus, & ayeul d'*Antoine*, en faveur duquel la Baronnie de *Quelus* fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Septembre 1574, registrées au Parlement de Toulouse. Ce Seigneur, qui fut créé Chevalier du Saint-Esprit le 31 Décembre 1581, mourut le 16 Avril 1586, ayant perdu, en 1578, son fils aîné, & *Jacques*, Comte de Quelus, un des Favoris du Roi Henri III. Le frere cadet de *Jacques* étant mort, quatre mois après son pere, sans alliance, le Comté de *Quelus* passa à sa sœur *Jeanne de Levis*, qui fut mariée, en 1575, à *Jean-Claude*, Seigneur *de Pestel*, & de Salers, dont la fille, — *Anne de Pestel*, héritiere du Comté de Quelus, épousa, en 1607, *Jean de Tubieres-Grimoard*, III. du nom, Seigneur de Capluc, qui avoit pour VIe ayeul *Jean de Tubieres*, Seigneur de Capdenede, marié, en 1435, à *Jeanne d'Ebrard*, dont naquit — *Amalric de Tubieres*, Seigneur de Saint-Rome, mari de *Dauphine de Gozon*, Dame de Grisac & de Verfeuil, dont le fils, — *Pierre de Tubieres*, Baron de Verfeuil & de Grisac, épousa, en 1504, *Catherine de Capluc*.

Leur fils, *Jean de Tubieres*, Baron de Verfeuil, Seigneur de Capluc, la Besse, Boscastel, &c. épousa, en 1538, *Jacqueline de Bonnas*, mere de — *Jean II. de Tubieres-Grimoard*, Baron de Verfeuil & de Grisac, qui testa le 20 Novembre 1594. Il avoit épousé, le 29 Octobre 1576, *Marie de Morlhon*, mere de *Jean III. de Tubieres*, qui, le 19 Décembre 1623, acheta de *Jeanne de Levis*, sa belle-mere, la Baronnie de Montlaur, & mourut le 4 Mai 1652.

Son fils, *Jean IV. de Tubieres-Grimoard-Pestel-Levis*, Comte de Quelus, Baron de Montlaur, &c. eut de sa premiere femme, *Madelene de Bourbon-Malause*, — *Charles-Henri*, Marquis de Quelus, mort le 28 Décembre 1679. Il avoit épousé, le 6 Mars 1663, *Claude*, fille d'*Abraham de Fabert*, Maréchal de France, dont — *Jean-Anne de Tubieres*, Comte de Quelus, Menin de M. le Dauphin, décédé en Novembre 1714. Celui-ci avoit été marié, en Mars 1686, à *Marthe-Marguerite de Valois*, fille de *Philippe*, Marquis de Villette & de Mursay en Poitou, dont — *Jean-Claude-Philippe de Tubieres*, Comte de Quelus, honoraire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, mort en 1766, avec la réputation, bien méritée, d'homme de Lettres, de sçavant, de bon citoyen & de véritable ami de l'humanité, qu'il honoroit autant par ses vertus, que par ses talens & l'étendue de ses connoissances. Il avoit pour oncles : — *Charles-Gabriel de Tubieres*, mort Evêque d'Auxerre ; — & *Claude-Abraham de Tubieres*, Duc de Quelus, Chevalier de la Toison d'or, Capitaine-Général du Royaume de Galice en 1726, qui de sa femme, *N... de la Villacès*, a laissé une fille.

QUEMPER-DE-LANASCOL, en Bretagne. Famille noble, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Reg. I*, *Part. II.*

François-Joseph Quemper, Ecuyer, Seigneur de Lanascol & de la Lande, fut déclaré *noble, & issu d'extraction noble*, par Arrêt des Commissaires de Bretagne, du 20 Juillet 1669. De son mariage, accordé en 1659, avec *Catherine Vreroi*, naquit:

René-Joseph-Charles Quemper, Ecuyer, Seigneur de Lanascol, pere — d'Yves-Joseph-Jacques Quemper, Ecuyer, Seigneur de Lanascol, né le 27 Octobre 1697, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie, le 30 Mars 1715.

Les armes: *d'argent, à un léopard de sable, & trois étoiles de même posées en chef.* L'Armorial de Bretagne dit *trois coquilles de sable.*

QUENECHQUIVILLY, en Bretagne, ressort de Saint-Brieux.

Amauri & Philippe de Quenechquivilly, son pere, furent maintenus en la qualité de *Chevalier*, au rapport de M. *Barrin*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 17 Juillet 1670.

Leurs preuves de noblesse faites remontent à Amauri de Quenechquivilly, Président de Bretagne, qui fut employé dans plusieurs Ambassades. Les armes: *de sable, à trois défenses de sanglier d'argent, 2 & 1.*

* QUENGO, Quingo, Quengon & Quingon, en Bretagne. C'est ainsi que ce nom est différemment écrit dans des extraits tirés des *Mémoires*, pour servir à l'Histoire de Bretagne.

Cette ancienne Noblesse tire son nom de la Terre de *Quengo*, située dans le Duché de Rohan, près Pontivy, laquelle a passé dans une Maison étrangere, par le mariage de l'héritiere de la branche aînée, ainsi qu'on le verra ci-après.

Gui le Borgne, Auteur de l'Armorial de cette Province, imprimé à Rennes en 1681, dit que la Famille de Quengo est originairement issue d'une illustre Maison d'Angleterre, & qu'elle a donné, dans le dernier siécle, un Gouverneur du Château de Vincennes.

Dans deux Montres d'*Olivier*, Sire *de Clisson*, Chevalier-Banneret; l'une faite à Ploermel le 1 Avril 1380, & l'autre à Josselin, le 1 Août de la même année, on trouve Guillaume de Quengo, au nombre des Ecuyers.

Nous allons suivre un inventaire sommaire des titres, au soutien de la qualité de *noble d'extraction* & *Chevalerie* de MM. de Quengo, produit à la Chambre établie par le Roi, pour la Réformation de la Noblesse, en 1668, & sur lesquels a été rendu Arrêt en 1669, faute des titres qui n'ont pu nous être communiqués, parce que le 8 Juin 1589, il y eut un parti de Gendarmes qui fût piller & brûler le Château du Rochaer, ainsi qu'il est prouvé par une Enquête d'office faite par la Cour du Duché de Penthiévre, au Siége de Moncontour, à la Requête de noble & puissant François de Quengo, Seigneur du Rochaer, &c. en date du 9 Juin 1589. Ainsi nous ne pouvons remonter la filiation de cette Maison qu'à Alain, qui suit.

Alain de Quengo, I. du nom, frere ou cousin de Guillaume, mentionné ci-dessus, parut, le 7 Janvier 1387, au nombre des Ecuyers de *Eon de Lesnerac*, Capitaine de Clisson. Il eut d'*Aliénor de Quenesquen*, son épouse: — 1. Alain, qui suit; — 2. Eon, auteur de la branche cadette, rapportée ci-après. Dans le même tems à peu près, c'est-à-dire, le 13 Juillet 1396, Eonet de Quengon rendit hommage au Vicomte *de Rohan*; & le Sire *de Clisson*, par son testament, fait à son Château de Josselin le 5 Février 1406, laissa 100 livres à cet Eonet de Quengon. Eon de Quengon fut présent, comme témoin, à ce testament.

Alain de Quengo, II. du nom, partagea, le 8 Juin 1390, avec Eon, son frere, les successions d'Alain, I. du nom, & d'*Aliénor de Quenesquen*, leurs pere & mere. Eon de Quengo lui fit hommage de la Terre de Lindreux, comme *juveigneur* d'aîné, *par un baiser de bouche, les mains jointes* à la coutume, suivant

suivant l'assise du Comte *Geoffroy*. On ignore le nom de la femme d'ALAIN, II. du nom; mais il en eut :

JEAN DE QUENGO, I. du nom, mentionné dans la Réformation de la Noblesse de 1427. Il eut de sa femme, *Marguerite de Mauleon* : — ALAIN, qui suit ; — & JEAN.

ALAIN DE QUENGO, III. du nom, partagea avec JEAN, son frere, *juveigneur*, les successions de ses pere & mere. Il épousa *Richarde Léprevier*, fille de feu *Robert Léprevier*, Chevalier, &c. De ce mariage vint :

FRANÇOIS DE QUENGO, seulement cité aux Extraits de la Réformation de la Noblesse de Bretagne en 1668. Cette branche est tombée en quenouille par JEHANNE DE QUENGO, comprise au nombre des Dames & Demoiselles de la Duchesse *de Bretagne*, mariée, & qui porta la Terre de Quengo dans une Maison étrangere.

Seconde Branche.

EON DE QUENGO, Chevalier, second fils d'ALAIN DE QUENGO, I. du nom, & d'*Aliénor de Quenesquen*, fut du nombre des Seigneurs qui se liguerent, le 16 Octobre 1420, dans la ville de Vannes, pour le Duc *de Bretagne*, contre les *Penthiévre*. Il épousa *Guillemette le Provost*, Dame de la Hardiais, des Clouais, du Rocher, &c. niéce de *Guillaume Perrot*, dit *Longue-Epée*, Seigneur du Rocher, &c. laquelle apporta cette Terre en dot à son mari en 1380, dont ses descendans ont successivement joui & jouissent encore aujourd'hui. Voyez ci-devant PROVOST (LE). De ce mariage naquirent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. GUILLAUME, qui vendit, le 24 Septembre 1438, à JEAN DE QUENGO, son frere aîné, tous ses droits dans la succession de EON DE QUENGO, & de *Guillemette le Provost*, ses pere & mere. Il n'a point fait souche, & est connu pour avoir été le troisieme des 100 Chevaliers Bretons que CHARLES, Duc D'ORLÉANS, honora de son Ordre du *Camail* ou du *Porc-Epi*, par Brevet du 18 Novembre 1440. Il paroît que c'est le même qui est compris dans le nombre des Gendarmes qui servirent le Duc *de Bretagne* en 1427, & qui, avec les Nobles de Saint-Malo, lui prêta serment de fidélité en 1437, pendant que JEAN ou JEHAN, son frere, le prêta à Moncontour.

Parmi les Nobles de Rohan & de Porhoët, qui prêterent serment de fidélité au Duc *de Bretagne*, on trouve un GUILLAUME DE QUENGO, qui déclare ne sçavoir pas écrire.

JEAN DE QUENGO, I. du nom de sa branche, Seigneur du Rocher, &c. est compris, avec EON, son pere, dans un compte du 20 Avril 1420, au nombre des *Chevaliers* & *Ecuyers* servans le Duc *de Bretagne* ; & il y est aussi fait mention d'un YVON DE QUENGO. Quant à JEAN DE QUENGO, il fut exempté, avec quelques Gentilshommes de la Vicomté de Rohan, le 1 Septembre 1449, du service militaire par le Duc *de Bretagne*, & épousa *Perrine de Bruc*, dont : — 1. ROLAND, qui suit ; — 2, 3 & 4. AMAURI, GUILLAUME ; & CATHERINE DE QUENGO, femme de *Guillaume Millon*. Ils partagerent, comme *juveigneurs*, avec ROLAND, leur frere aîné, la succession de leurs pere & mere.

ROLAND DE QUENGO, Seigneur du Rocher, épousa *Béatrix Madeuc*, fille de *Roland*, Seigneur de Quemadeuc, & de *Catherine Rostrenen*, de laquelle il eut : — 1. GUYON, qui suit ; — 2, 3, 4 & 5. JEAN, FRANÇOIS, MADELENE & MARGUERITE.

GUYON DE QUENGO, I. du nom, Seigneur du Rocher, &c. épousa *Perronelle de Bogier*, dont :

JEAN DE QUENGO, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Rocher & de la Hardiais, qui passa, le 28 Novembre 1520, avec JEAN DE QUENGO, son oncle, un acte de partage sur la succession de ROLAND DE QUENGO, & de *Béatrix Madeuc*, ses ayeul & ayeule, & pere & mere dudit JEAN, dans lequel il est rapporté que les Terres & héritages baillés en partage audit puiné, sont pour les tenir pendant sa vie, seulement à viage, comme *juveigneur* de bonne Maison, &c. Le même JEAN DE QUENGO, II. du nom, passa aussi un acte de par-

tage, le 13 Mai 1553, dans la même succession, avec MADELENE DE QUENGO, sa tante. Le Duc *Jean de Bretagne* lui donna, le 24 Septembre 1553, pouvoir & commission de faire la revue de l'arriere-ban de l'Evêché de Vannes. De *Françoise de Ligneres*, son épouse, sœur cadette de *Perronelle de Ligneres*, femme de *Louis-Georges d'Orange*, Sieur de la Courbe, il eut :

JEAN DE QUENGO, III. du nom, Seigneur du Rocher, la Hardiais, &c. qui transigea, le 25 Septembre 1548, aux qualités de *Françoise de Ligneres*, sa mere, avec *Perronelle de Ligneres*, sa sœur aînée, touchant la succession de *Christophe de Ligneres*, leur pere, Seigneur dudit lieu. JEAN eut de son mariage : — FRANÇOIS, qui suit ; — & RENÉE, mariée, par contrat du 18 Juillet 1561, avec *François de Chambalan*.

FRANÇOIS DE QUENGO, I. du nom, Seigneur du Rocher, la Hardiais, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, qualifié de *noble & puissant Seigneur*, dans un acte de partage du 3 Mars 1581, eut commission, le 21 Avril 1591, de continuer la démolition des murs de Rochefort. Il épousa *Jacqueline de Bourgneuf*, qui, devenue veuve, fit une donation à l'Eglise de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle de Rennes. De ce mariage naquit :

RENÉ DE QUENGO, I. du nom, Seigneur du Rocher, la Hardiais, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, qualifié de *haut & puissant Messire*, qui épousa, par contrat du 17 Juillet 1616, Demoiselle *Silvie d'Epinay*, fille de haut & puissant *François d'Epinay*, & de *Silvie de Rohan*, dont : — 1. RENÉ, qui suit ; — 2. N... DE QUENGO, tué au siége de Casal en Piémont ; — 3. SILVESTRE, connu sous le nom de *Baron du Pontgamp*, Seigneur de Crenolle, Penhoët, &c. marié à *Anne du Plessier*, Dame de Génouville, dont il n'eut que deux filles, sçavoir : — ANGÉLIQUE DE QUENGO, mariée à *N..*, Marquis *du Faouet*, morte, sans postérité, en 1745 ; — & JULIE DE QUENGO, femme de JOSEPH DE QUENGO, I. du nom, son parent, Seigneur du Rocher, la Hardiais, Corneant, &c. mentionné ci-après.

RENÉ DE QUENGO, II. du nom, Seigneur, Comte du Rocher & de Tonquedec, Vicomte de la Marche, Baron de Molac, du Vaudegui, Pontgamp, Gourmené, Corneant & autres lieux, eut la grande députation de la Noblesse le 3 Août 1683. Il épousa, 1°. par contrat du 5 Février 1659, *Simonne de Perefixe*, Dame de Beaumont, niéce de *N... de Perefixe-de-Beaumont*, Précepteur de Louis XIV, mort Archevêque de Paris en 1673 ; & 2°. *Silvie d'Epinay*. Du premier lit il eut — JOSEPH, qui suit ; & du second vinrent plusieurs enfans, dont le seul mâle fut — N... DE QUENGO, Seigneur de Tonquedec, auteur de la branche de ce nom, dont la postérité subsiste dans MM. *de Tonquedec*.

JOSEPH DE QUENGO, I. du nom, Seigneur du Rocher, la Hardiais, Corneant, &c. est qualifié de *haut & puissant Seigneur*, dans son contrat de mariage du 15 Novembre 1697, avec JULIE DE QUENGO, sa parente, Dame de Crenolle, fille puînée de SILVESTRE, Seigneur de Crenolle, Penhoët, &c. & d'*Anne du Plessier*, Dame de Génouville, comme il a été dit ci-devant. Il en a eu : — 1. JOSEPH, qui suit ; — 2. N... DE QUENGO, mort au siége de Trarbach, servant dans le Régiment de Rosnivinin en 1733 ; — 3. N..., Abbé de Crenolle, Chanoine de la Cathédrale de Rennes ; — 4. une fille, morte Religieuse au Calvaire de Cucé à Rennes, en 1762 ; — 5 & 6. CÉLESTE & CALLIOPE ; la premiere, appellée *Mademoiselle du Rocher*, & l'autre, *Mademoiselle de Crenolle*, qui ne se sont point mariées.

JOSEPH DE QUENGO, II. du nom, Seigneur du Rocher, de Crenolle, la Hardiais, Penhoët, Limoëlan, la Touche-du-Bos, Lescus & Kergustan, épousa, par contrat du 8 Juillet 1730, *Therese-Charlotte-Dorothée de Beauvau*, fille de *Claude-Charles de Beauvau*, & de *Claire-Eugénie le Sénéchal-de-Carcado*, dont : — 1. GUI-AUGUSTE-ANGE, qui suit ; — 2. ANNE-LOUIS, rapporté après son frere aîné ; — 3. & JEAN-LOUIS, Abbé, mort au Séminaire de Lisieux, en Octobre 1758.

GUI-AUGUSTE-ANGE DE QUENGO, Marquis de Crenolle, commença de servir au Régiment du Roi, en qualité de Lieutenant en second, le 27 Mars 1749,

de Lieutenant en 1755, de Guidon de Gendarmerie en 1757, avec Commission de Lieutenant-Colonel de Cavalerie, le 29 Novembre de la même année; d'Enseigne des Gendarmes de Flandres en 1759; fut blessé, le 1 Août suivant, à la bataille de Minden, d'un coup de feu à la jambe, & mourut le 11 du même mois, des suites de sa blessure.

Anne-Louis de Quengo (frere puîné du précédent), Seigneur du Rocher, Crenolle, Penhoët, la Hardiais, Limoëlan, la Touche-du-Bos, la Villegourio, Corneant, les Cloëts & la Villemaupetit, connu d'abord sous le nom de *Chevalier de Crenolle*, devenu *Marquis de Crenolle*, & chef des nom & armes de sa Maison, après la mort de son frere aîné, a servi d'abord au Régiment du Roi. En 1761, Sa Majesté lui accorda le Régiment de la Marche, Province, & après la réforme de ce Régiment, il a obtenu celui de l'Isle de France, ci-devant Montmorin, en Décembre 1762. Il a passé, en Décembre 1764, à celui de Béarn, a été fait Brigadier d'Infanterie le 3 Janvier 1770; & est marié, depuis le 24 Août 1763, avec *Françoise-Marguerite Megret-d'Etigny*, fille d'*Antoine Megret-d'Etigny*, mort Intendant des Armées du Roi, d'Auch & de Pau, & de *Françoise-Thomas de Pange*, dont un fils & une fille, sçavoir: — Gui-Auguste-Ange-François, né le 10 Juin 1764; — & Anne-Marie-Louise, née le 21 Décembre 1765.

Les armes: *d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

Cette Maison est alliée avec celles de *Beauvau*, *Chabot*, *Rohan*, *Lorraine*, *Carcado*, *Epinay*, *le Provost*, *Quemadeuc*, *Rostrenen* & *de Quenesquen.*

QUENTIN-DE-RICHEBOURG: Famille originaire de Bretagne, distinguée par ses possessions & par ses alliances.

I. Guillaume Quentin, de noble extraction de la Province de Bretagne, est celui par lequel une Sentence des Requêtes de l'Hôtel, portant retrait-lignager de la Terre de Richebourg, le 28 Juin 1700, commence la Généalogie de cette Famille. Il portoit pour armes: *d'azur, à trois pommes de pin d'or.* Les troubles qui désolerent la Bretagne, du tems de la Duchesse Anne, l'obligerent de quitter cette Province pour venir s'établir à Loches en Touraine, où il épousa *Marie de Robertiere*, de laquelle il eut: — Gilles; — & André, qui suit.

II. André Quentin, Seigneur des Terres de Richebourg, de la Menardiere & du Moulinet, épousa, 1°. par contrat passé devant *Perdriau*, Notaire à Tours, le 10 Mai 1556, *Jeanne Drouin*; & 2°. le 3 Mai 1572, contrat passé devant *Fouchet*, aussi Notaire à Tours, *Marguerite Bougrand*, fille de *Jean*, Seigneur de Launay & de la Couprie, & de *Françoise d'Argouges*. Il eut du premier lit: — 1. André, qui suit; — 2. Charles, Contrôleur-Général de la Reine Marguerite; — 3. Philippe, mariée à *Barthelemi Quiston*, Seigneur de la Marre; — 4. Marie, alliée à *Charles Robin*, Seigneur de Corse, Intendant de la Reine Marguerite; — 5. Jeanne, mariée 1°. à *Jacques Robin*, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Touraine; 2°. à *François de Villemontée*, Maître des Requêtes; & 3°. à *Guichard d'Agest*, Président en la Chambre des Comptes de Dauphiné. & du second lit: — 6. Barthelemi Quentin, Seigneur du Moulinet; — 7. Bonaventure, auteur de la branche des Seigneurs de Richebourg, rapportée en son rang; — 8. Jeanne; — 9. & Marthe Quentin, alliée à *René Boileau*, Seigneur de la Boupilliere.

III. André Quentin, II. du nom, Seigneur de la Salle & de Boureheureau, épousa *Marie de la Salle*, fille de *Foulques*, Ecuyer, dont:

IV. André Quentin, III. du nom, Seigneur de la Salle & de Boureheureau, qui s'allia à *Marie Boutet*, & en eut: — Bonaventure, mort sans enfans; — & René, qui suit.

V. René Quentin, Seigneur de la Salle, épousa *Antoinette Binet*, dont: — François, qui suit; — & Jean, tige de la branche des Barons de Champlost, rapportée ci-après.

VI. François Quentin-de-la-Vienne, Chevalier, Seigneur de Richebourg, Marquis de Champcenetz, premier Valet-de-Chambre du Roi, obtint que

Champcenetz, Seigneurie en Brie, fut érigée en *Marquisat*, avec celles de Tourton, Ligne & Bezalle, par Lettres du mois de Novembre 1686, enregistrées le 2 Décembre suivant, pour relever de la Tour de Provins. Il en avoit rendu foi & hommage au Roi le 10 Août 1685; & aussi, en qualité de Marquis de Champcenetz, entre les mains du Chancelier, le dernier Décembre 1686: cet hommage fut reçu en la Chambre des Comptes le 26 Avril 1695. Il rentra, le 28 Juin 1700, par retrait-lignager, dans la Terre de Richebourg, que possédoit André Quentin, Seigneur de Richebourg, son trisayeul. Il avoit épousé 1°. Demoiselle *Jeanne-Claudine Thierry*; & 2°. par contrat du 12 Mars 1681, signé du Roi, Demoiselle *Elisabeth Orceau*. Du second lit vinrent: — 1. Louis, qui suit; — 2. Jeanne-Catherine Quentin-de-la-Vienne, mariée, le 15 Avril 1697, à *Pierre-René de Brisay*, Comte de Dénonville, Brigadier des Armées du Roi & Lieutenant-Général de l'Orléanois; — 3. Elisabeth Quentin-de-la-Vienne, mariée, en 1706, à *Guillaume le Brun*, Marquis de Dinteville en Champagne, Mestre-de-Camp Lieutenant du Colonel-Général de Cavalerie; — 4. & N.... Quentin-de-la-Vienne, épouse de *N... Orceau des Arennes*, & mere de — *Jean-François Orceau de Fontettes*, Conseiller d'Etat ordinaire, Chancelier de Monsieur.

VII. Louis Quentin-de-Richebourg, Marquis de Champcenetz, émancipé le 25 Septembre 1710, premier Valet-de-Chambre du Roi, Gouverneur du Bourg & Château de Meudon, Bellevue & Chaville, Capitaine des Chasses desdits lieux, a épousé, par contrat du 1 Août 1722, Demoiselle *Thérese-Louise Trevillon*, fille de Messire *Charles Trevillon*, Conseiller du Roi, Commissaire Provincial de l'Artillerie de France, & Commandant à Boulogne-sur-Mer, & de Dame *Madelene de Chery-de-Fontenilles*, dont: — Jean-Louis, qui suit; — & Marie-Thérese Quentin-de-Champcenetz, mariée, en 1745, à *René Mouffle-de-Georville*, Trésorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres.

VIII. Jean-Louis Quentin-de-Richebourg, Chevalier, Marquis de Champcenetz, &c. Gouverneur du Bourg & Château de Meudon, Bellevue & Chaville, Capitaine des Chasses desdits lieux, premier Valet-de-Chambre du Roi, ensuite Commandant de l'Equipage du Daim, a épousé, 1°. en 1748, *Marie-Rose Tessier*, fille de *Pierre-Christophe Tessier*, Ecuyer, Intendant & Contrôleur-Général des Ecuries & Livrées du Roi; & 2°. le 2 Juin 1755, *Madelene Pernon*, fille de *Louis Pernon*, Ecuyer, Député de Lyon au Conseil Royal du Commerce, & de Dame *Marie Mongirod*, sa premiere femme. Du premier lit il a eu: — 1. Louis-Pierre, qui suit; & du second lit: — 2. Louis-Edmond Quentin-de-Richebourg, ci-devant Mousquetaire de la premiere Compagnie, Gouverneur du Palais des Tuileries; — 3. & René-Ferdinand, appellé *le Chevalier de Champcenetz*.

IX. Louis-Pierre Quentin-de-Richebourg, Marquis de Champcenetz, né en 1754, Gouverneur & Capitaine des Chasses de Meudon, en survivance, est Capitaine de Dragons.

Branche des Barons de Champlost, en Champagne.

VI. Jean Quentin, I. du nom, né en Touraine en 1637, Seigneur de Villiers-sur-Orge, Baron de Champlost, second fils de René, Seigneur de la Salle, & d'*Antoinette Binet*, est nommé Seigneur de Villiers dans un Réglement d'armoiries du 26 Avril 1697, ainsi que dans la Sentence des Requêtes ordinaires de l'Hôtel, pour le retrait-lignager de la Terre de Richebourg. On le trouve qualifié *Baron de Champlost*, Seigneur de Mercy, Bois-de-la-Raye, Vachy & autres lieux, en Champagne, dans l'hommage qu'il rendit desdites Terres, le 10 Novembre 1705, au Comté de Saint-Florentin. Il fut Maître-d'Hôtel du Roi Louis XIV, & avoit épousé, par contrat du 3 Avril 1676, signé du Roi, *Marie-Angélique Poisson*, fille de *Jean*, Seigneur de Souzy, & de *Marie Baranjeon*, dont il a laissé: — 1. Jean, qui suit; — 2. Louis, Seigneur de Villiers-sur-Orge, qui servit dans la premiere Compagnie des Mousquetaires, comme il paroît par un Certificat de l'an 1696, & mourut sans postérité; — 3. Louis-Phil-

BERT QUENTIN, auteur de la branche de Villiers, rapportée ci-après; — 4. RENÉ-JOACHIM QUENTIN-DE-LA-CORBIERE, Seigneur de Villiers en Champagne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort sans postérité; — 5. HENRI QUENTIN-DE-RICHEBOURG, Enseigne aux Gardes-Françoises, mort en 1717, aussi sans postérité; — 6. MARIE, épouse de *Louis-Charles le Mosnier-des-Cartes*, Gentilhomme ordinaire du Roi, & Maître-d'Hôtel de Madame la Duchesse de *Bourgogne*; — 7. MARIE-CATHERINE, alliée, le 16 Octobre 1706, à *Louis le Bas-de-Girangy*, Seigneur de Claye; — 8. & MARIE, alliée, en 1711, à *Jean-René Jouenne*, Comte d'Esgrigny, Colonel du Régiment de Forez, Infanterie.

VII. JEAN QUENTIN, II. du nom, Baron de Champlost, né à Paris le 19 Juin 1677, servit quelque tems dans la premiere Compagnie des Mousquetaires; fut reçu Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit de Montpellier, le 20 Juillet 1693, & nommé, le 28 dudit mois, à la Commanderie de Beaullat, Diocèse de Limoges, dépendante dudit Ordre. Il rendit foi & hommage à la Chambre des Comptes le 9 Août 1718, à cause du titre de *Baron de Champlost*; & au Comté de Saint-Florentin le 12 Octobre 1728, à cause de la mouvance de cette Terre. Dans ces deux titres il est dit qu'il posséda la Baronnie de Champlost, par succession de son pere. Il avoit épousé, par contrat du 30 Décembre 1703, signé du Roi, *Angélique le Tessier-de-Montarsy*, morte en 1711, fille de *Pierre le Tessier-de-Montarsy*, Ecuyer, Seigneur de Bievre, & d'*Anne Mignot-de-Merille*, dont: — MARIE-LOUIS, qui suit; — & ANNE-ANGÉLIQUE, née en 1705, morte fille.

VIII. MARIE-LOUIS QUENTIN, Baron de Champlost, né à Versailles le 5 Septembre 1709, a servi, plusieurs années, dans la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi, a rendu foi & hommage de la Baronnie de Champlost & de plusieurs autres Terres, au Comté de Saint-Florentin, le 19 Mai 1756; fut nommé Gentilhomme ordinaire du Roi en 1731; premier Valet-de-Chambre en 1757; & est mort le 30 Août 1776. Il avoit épousé, par contrat du 3 Janvier 1740, *Marie-Charlotte Bernard-de-Ballainvilliers*, sœur aînée de la Comtesse *de Thianges*, & de feu M. *de Ballainvilliers*, Intendant d'Auvergne, & fille de *Simon-Charles Bernard*, Ecuyer, Seigneur de la Baronnie de Ballainvilliers & du Comté de Clery, & de *Marie-Madelene l'Abbé*, Dame de Villebouzin, dont: — 1. JEAN-MARIE, qui suit; — 2. CHARLES-JEAN-MARIE, appellé *le Chevalier de Champlost*, né à Paris le 11 Février 1742, reçu Mousquetaire dans la seconde Compagnie, le 8 Février 1755, nommé Cornette au Régiment de Thianges, Dragons, le 12 Mai 1758; Capitaine au Régiment Royal-Roussillon, Cavalerie, le 27 Avril 1761; Mestre-de-Camp de Cavalerie, avec appointemens, par Brevet du 9 Juin 1772; reçu Chevalier de Saint-Louis le 16 Novembre suivant; & nommé premier Valet-de-Chambre du Roi, en survivance, en Septembre 1776; — 3. & MARIE-CHARLOTTE QUENTIN-DE-CHAMPLOST, née à Versailles en Mai 1744, mariée, en Avril 1766, à *Alexandre-Mathieu de Bargeton*, Comte de Verelause, Capitaine de Vaisseau en Novembre 1772, fils aîné de *Jacques de Bargeton*, Chevalier, Seigneur de Massargues en Languedoc, & de *Marie-Thérese de la Tour-du-Pin*, Dame de Verelause & de la Bastie-Verdun.

IX. JEAN-MARIE QUENTIN, Baron de Champlost, né à Paris le 3 Octobre 1740, nommé Gentilhomme ordinaire du Roi en 1757, & premier Valet-de-Chambre en 1761, est le cinquieme de son nom possesseur de cette charge. Il a épousé, par contrat du 9 Mars 1769, signé du Roi, *Charlotte le Bas-de-Courmont*, fille de *Louis-Dominique le Bas-de-Courmont*, Chevalier, & de Dame *Louise-Elisabeth le Noir*, dont — MARIE-ELISABETH QUENTIN-DE-CHAMPLOST, née le 8 Juin 1776.

Branche des Seigneurs de VILLIERS-sur-Orge.

VII. LOUIS-PHILBERT QUENTIN, Seigneur de Villiers, troisieme fils de JEAN, Baron de Champlost, Seigneur de Villiers & de *Marie-Angélique Poisson*, né en 1687, servit dans la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi, comme il paroît par un Certificat de 1705, a été ensuite pourvu d'une charge de Maître-d'Hôtel du Roi; & est mort en 1767, âgé de 80 ans. Il avoit épousé, par

contrat du 12 Juin 1748, *Marie-Anne-Adrienne de Guedeville*, fille d'*Anne-Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Morinval, & de *Madelene-Elisabeth Marcelot*, dont, pour fils unique:

VIII. Jean-Philbert Quentin-de-Champlost, Seigneur de Villiers-sur-Orge, né le 5 Août 1749, reçu Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie en 1765, & nommé Gentilhomme ordinaire du Roi en 1768.

Branche des Seigneurs de Richebourg, *Barons de Saint-Ange.*

III. Bonaventure Quentin, Seigneur de Richebourg, Maître des Requêtes de la Reine Marguerite, dernier fils d'André Quentin, Seigneur de Richebourg, & de *Marguerite Bougrand-de-Launay*, sa seconde femme, eut en partage la Terre de Richebourg, & épousa *Catherine Pavillon*, sœur de l'Evêque d'Aleth, dont: — 1. Charles, qui suit; — 2. Jean, auteur de la branche des Marquis de Sancergues, mentionnée ci-après; — 3. Marie, femme de *Pierre de Maupeou*, Seigneur de Monceaux, Président aux Enquêtes du Parlement, dont, entr'autres enfans: — *Marie de Maupeou*, mariée à *Louis Phelypeaux*, Comte de Pontchartrain, Chancelier de France; — 4. & Catherine, mariée à *Antoine Rossignol*, Seigneur de Juvisy.

IV. Charles Quentin, Seigneur de Richebourg, Baron de Saint-Ange, reçu Maître des Requêtes en 1659, avoit épousé *Marie Feydeau-de-Brou*, dont, pour fille unique:

V. Marie-Jeanne Quentin, Dame de Richebourg & Baronne de Saint-Ange, alliée, le 6 Juin 1680, à *Louis-Urbain le Fevre-de-Caumartin*, Comte de Moret, Conseiller d'État & Intendant des Finances. Ils vendirent la Terre de Richebourg, qui fut adjugée, par retrait-lignager, le 28 Juin 1700, à Messire François Quentin-de-la-Vienne, Marquis de Champcenetz, premier Valet-de-Chambre du Roi.

Branche des Marquis de Sancergues, *en Berri.*

IV. Jean Quentin-de-Richebourg, Maître des Requêtes, second fils de Bonaventure, Seigneur de Richebourg, & de *Catherine Pavillon*, épousa, en 1661, *Anne-Marguerite Baltazar*, fille de *Jean Baltazar*, Maître des Requêtes, & de *Louise du Laurent*, dont: — 1. Charles-Bonaventure, qui suit; — 2. Jean, Conseiller au Parlement en la seconde Chambre des Enquêtes, mort sans postérité; — 3. & une fille, mariée à *N... d'Harrouis*, Maître des Requêtes.

V. Chares-Bonaventure Quentin-de-Richebourg, Marquis de Sancergues en Berri, fut Maître des Requêtes, Intendant de Rouen, puis de Poitiers, & épousa, en 1697, *Cathetine-Anne de Rayaren*, de laquelle il eut: — N... Quentin-de-Richebourg, Marquis de Sancergues, Conseiller au Parlement de Paris, mort sans postérité; — & Marie-Charlotte Quentin-de-Richebourg, mariée, le 12 Mars 1719, à *Antoine-Armand de la Briffe*, Marquis de Damilly, premier Président du Parlement de Bretagne.

Les autres branches de cette Famille, dont on n'a pas la filiation, sont 1°. celle des Seigneurs de Mesne, formée par Gilles, premier fils de Guillaume Quentin, & de *Marie de la Robertiere*. Elle subsistoit, en 1710, dans Pierre Quentin, Ecuyer, Seigneur de Mesne & de Touchebrault, & dans Marie Quentin, sa sœur, épouse de *Gilles Souffleur*, Chevalier, Seigneur de Roncé & de Gaudru.

2°. Celle des Seigneurs de Launay, formée par Charles Quentin, Contrôleur-Général de la Reine Marguerite. Elle subsistoit, en 1700, dans Messire Pierre Quentin, Chevalier, Seigneur de Launay, Trésorier de France à Tours, qui fit le retrait de la Terre de Richebourg, & qui, après un procès de plusieurs mois, fut condamné à s'en désaisir en faveur de Messire François Quentin-de-la-Vienne, Marquis de Champcenetz, premier Valet-de-Chambre du Roi, lequel se trouvoit plus proche parent que lui de Madame *de Caumartin*, qui avoit vendu cette Terre.

3°. Celle des Seigneurs du Moulinet, formée par BARTHELEMI QUENTIN, Seigneur du Moulinet, fils d'ANDRÉ QUENTIN, Seigneur de Richebourg, de la Menardiere & du Moulinet, & de *Marguerite Bougrand-de-Launay*, sa seconde femme.

Les armes : *d'azur, à trois pommes de pin d'or, posées 2 & 1, les pointes en bas*. La branche de CHAMPCENETZ porte une *couronne de Marquis*; celle de CHAMPLOST, *une couronne de Baron, surmontée d'une pomme de pin d'or, la pointe en haut*.

QUENTRIC, en Bretagne : Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 20 Mars 1671, au rapport de M. *de Larlan*.

Les armes : *d'azur, à la tour, accompagnée de trois molettes, 2 & 1, le tout d'argent*.

QUERAVÉON. *Voyez* KERAVÉON.

* QUERCI : Province, avec titre de *Comté*, qui est sous le Gouvernement général Militaire de la Province de Guienne.

De la domination des Romains, le Querci passa sous celle des Wisigoths, fut ensuite soumis aux François, & fit partie du Royaume d'Austrasie. *Eudes*, Duc *d'Aquitaine*, mort en 735, s'étoit emparé de cette Province; mais PEPIN la reconquit. *Rodolphe* fut établi Comte de Querci par CHARLEMAGNE, vers l'an 778. La postérité de *Rodolphe* posséda le Querci jusques vers l'an 850 (d'autres disent 960), que *Raimond* I. s'en empara. Celui-ci fut Comte de Toulouse en 851, & mourut en 865. Dans la suite la Maison de *Toulouse* fut dépouillée du Querci lors de la guerre des Albigeois. Depuis cette époque le Querci fut souvent le théâtre de la guerre entre les François & les Anglois : il resta enfin aux premiers, sous le regne de CHARLES V, dit *le Sage*, qui mourut en 1380.

QUEREMAR, ou en Breton KEREMAR : Ancienne Noblesse de Bretagne, originaire de Danemarck, & comprise dans la Réformation de Bretagne. Elle est connue dans cette Province depuis le XIIIe siécle.

Une Demoiselle de ce nom a fondé les Carmélites de Morlaix. — FRANÇOIS DE KEREMAR commandoit une Compagnie de 80 Arquebusiers dans la ville de Guingamp, lorsque le Maréchal *d'Aumont* y arriva, au mois de Mars 1595.

La branche établie en Bretagne, au Diocèse de Saint-Brieux, a pour chef LOUIS-JEAN DE QUEREMAR OU KEREMAR, Chevalier, Seigneur de Boischâteau, de Kerphilipe, du grand Chesnay, Gascoin, de la Ville-Guyomar, Kergomar, de Kerdony & des Rossais. Il s'est trouvé au siége de Dantzick en 1734, est compris dans la capitulation faite avec le Général *Munich*, sous le nom de *Garde la Marine*; a commandé les batteries à l'Orient en 1746, sous les ordres du Comte *de Volvire*, qui, à la levée de ce siége par les Anglois, le chargea d'en porter la nouvelle en Cour, alors à Fontainebleau. Sa bonne conduite au siége de Dantzick lui valut son avancement au grade d'Enseigne de Vaisseaux; & sur le compte que M. *de Volvire* rendit à Sa Majesté, de la maniere avec laquelle il avoit commandé les batteries, le feu Roi LOUIS XV l'a décoré de la Croix de Saint-Louis, en apprenant la levée du siége de l'Orient. Il a servi 38 ans dans la Marine, est retiré Capitaine des Vaisseaux du Roi, & Brigadier des Armées navales. Il a épousé, en 1752, *Joachine-Mathurine de Kersaliou-du-Rechau*, héritiere de sa Maison, qui lui a apporté la Terre des Rossais, & dont il a deux fils, servans dans la Marine.

MM. DE KEREMAR ont toujours épousé des filles nobles des premieres Familles de Bretagne. Leurs armes sont : *d'argent, à trois chouettes de sable, 2 & 1, armées, membrées & béquées de gueules*. On les voit en beaucoup d'endroits dans plusieurs Eglises de Bretagne, comme Merleac, Allineuf, le Bodio, &c.

QUERHOENT. *Voyez* KERHOENT.

* QUERIEU, en Picardie : Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, avec une Foire annuelle le jour de Saint-Gervais, & un Marché le Jeudi de chaque semaine, par Lettres du mois d'Avril 1652, registrées le 5 Septembre 1654, en faveur de FRANÇOIS DE GAUDECHART, & de ses descendans.

Cette Famille tire son nom de la Terre de *Gaudechart* en Picardie, & a prouvé sa noblesse depuis le 5 Novembre 1448, que vivoit GILLES DE GAUDECHART, Ecuyer, Seigneur de Bachivilliers, de Villetren & de Maffenguy, quint-ayeul dudit FRANÇOIS DE GAUDECHART, Marquis de Querieu, créé, en 1639, Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui de *Françoise de Conty-Argencourt*, son épouse, eut plusieurs enfans, entr'autres :

PIERRE-FRANÇOIS DE GAUDECHART, Chevalier, Marquis de Querieu, qui s'allia à *Marie-Geneviève du Peron-de-Beneville*, dont :

PIERRE-FRANÇOIS DE GAUDECHART, II. du nom, Chevalier, Marquis de Querieu, marié à *Anne-Françoise Perrin*, fille de *François*, Seigneur de Flancourt. Leurs enfans sont : — 1. RAPHAEL-JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2. PAUL-MAXIMILIEN, dit *le Chevalier de Querieu*, ancien Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie ; — 3. & ANNE-FRANÇOISE DE GAUDECHART, mariée, en 1756, à ADOLPHE DE GAUDECHART, son cousin, ci-devant Chevalier de Malte, devenu héritier, par le décès de ses deux freres, morts au service, de LOUIS-ANTOINE DE GAUDECHART, son pere, Brigadier des Armées du Roi, qui avoit épousé, en Septembre 1721, *Madelene-Françoise de Vieil-Chastel*, Dame d'Hermeviller.

RAPHAEL-JEAN-BATISTE DE GAUDECHART, Chevalier, Marquis de Querieu, a épousé, en Février 1756, *Louise-Alexandrine le Fournier-de-Wargemont*, fille du Marquis de Wargemont, Capitaine-Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, tué à la bataille de Dettingen, & de *N... de Saint-Chamans*. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'ils ont postérité de leur mariage.

Les armes : *d'argent, à neuf merlettes de gueules, mises en orle*. Il est parlé de cette Famille dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 296.

* QUERINAN : Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Janvier 1598, enregistrées le 7 Juin 1602, en faveur de *François de Trémigon*, Seigneur de Querinan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Lieutenant du Baron *de la Hunaudaye*. Voyez TRÉMIGON.

* QUERLEC : Seigneurie en Bretagne. *Voyez* KERLEC.

QUEROUARS ou QUENOUARDS : Famille noble d'extraction, du ressort de Fougeres, en Bretagne.

SÉBASTIEN-LOUIS, Marquis DE QUEROUARS, marié à *Jeanne-Françoise de Kergroadès*, ont eu :

MARIE-JEANNE-GEORGETTE-TOUSSAINT DE QUEROUARS, mariée, le 26 Août 1754, à *Jean-Joseph-Anne-Marie*, Marquis *d'Houchin*.

Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. *de Langle*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 23 Octobre 1668.

Les armes : *de sable, à la rencontre de cerf d'or*.

* QUESNAY-GUESNON (LE), en Normandie, Diocèse de Bayeux.

Terre & Seigneurie qui releve du Roi, par un tiers de fief de Chevalier, à cause de la Vicomté de Bayeux. Elle appartenoit, en 1355, aux héritiers de GUILLAUME FLAMBART, Seigneur & Patron du Quesnay, qui portoit pour armes : *de sable, à trois besans d'or, 2 & 1, & au chef de sable*.

De cette Famille étoit issu RANULPHE FLAMBART, né à Bayeux, Evêque de Durham en Angleterre, & principal Ministre de la Cour de GUILLAUME *le Roux*, fils de GUILLAUME *le Conquérant*. Ce Prélat, né avec des sentimens bien éloignés de

de son état, eut assez de crédit sur *Robert*, Duc de Normandie, pour faire donner l'Evêché de Lisieux, en 1101, à FOUCHER FLAMBART, son frere, puis à ses deux fils successivement, dont l'aîné avoit à peine 12 ans. Enfin HENRI, frere & successeur de GUILLAUME, Roi d'Angleterre, & de *Robert*, Duc de Normandie, à la sollicitation d'*Yves de Chartres*, renvoya FLAMBART & ses enfans dans l'Evêché de Durham, où ils moururent. Voyez l'Histoire d'Angleterre par *Smolett, Tome III, p. 16, 61, 64 & 67*; & l'Histoire Ecclésiastique de Normandie, *Tome III, p. 326, 27, 476 & 479*.

Martin Hallé, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, Conseiller-Clerc au Parlement de Rouen, nomma à la Cure du Quesnay-Guesnon le 20 Mai 1579; *Henri de Pellevé*, Baron de Flers, le 11 Septembre 1580; *Nicolas de Pellevé*, Comte de Flers, le 16 Juillet 1594, & le 24 Août 1624; le Roi, le 16 Juillet 1671, à cause de la garde-noble de la Comtesse *de Saint-Geran*; & *Bernard de la Guiche*, Comte de Saint-Geran & de la Palisse en Bourbonnois, de Cabourg & du Quesnay-Guesnon, le 24 du mois d'Août suivant.

La Seigneurie passa depuis à la Dame *Jourdaine-Madelene de Carbonnel*, veuve de *François de Varignies*, Marquis de Montfreville, Lieutenant-Général du Gouvernement de Normandie, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance de 50 hommes d'armes, décédée le 16 Janvier 1681, & enterrée dans le Chœur de l'Eglise du Quesnay. Cette Seigneurie passa ensuite, par acquisition, à *Robert Gosselin*, Chevalier, Seigneur & Patron du Quesnay, Suéry, Rouville, Longrais, Noyers, Caligny & Anisy, Capitaine-Commandant le Régiment de Vermandois, mort le 7 Mai 1742, à l'âge de 79 ans, dont le fils, *Jean-Robert Gosselin*, Seigneur de Manneville, Chevalier de Saint-Louis, possede aujourd'hui cette Seigneurie du *Quesnay-Guesnon*.

QUESNE (DU), en Normandie. On peut présumer que cette Famille noble est ancienne.

Des monumens trouvés dans l'Abbaye de Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen, font connoître un JEUFIN DU QUESNE, Seigneur de Broton, qui vivoit en 1440. Il a été, selon toute apparence, l'auteur de beaucoup de branches connues, dont plusieurs subsistent en Normandie, & deux à la Martinique, où leurs titres ont été enregistrés au Conseil souverain de cette Isle le 5 Juillet 1719. En voici la filiation.

JEAN DU QUESNE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Malbroc & du Hamel, qui avoit épousé Demoiselle *Catherine de la Houssaye*, partagea ses Terres entre ses enfans, le 19 Juin 1547.

CHARLES DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Hamel, & l'un de ses fils, homme d'armes de la Compagnie de M. *de Moy*, Seigneur de la Meilleraye, épousa, le 14 Février 1544 Demoiselle *Marie d'Acon*, dont sortit:

JEAN DU QUESNE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Fourmetot & du Hamel, marié à Demoiselle *Barbe de l'Isle*. Il se présenta, le 16 Septembre 1576, devant le Bailli de Rouen, pour servir à l'arriere-ban. De son mariage vint:

ANDRÉ DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Hamel, marié, le 21 Avril 1612, avec Demoiselle *Marie de la Lande*, dont:

LOUIS DU QUESNE, Seigneur du Longbrun, marié, par contrat du 8 Novembre 1648, à Demoiselle *Marguerite Goël*. Il eut acte, le 26 Juillet 1667, de la représentation de ses titres de noblesse, devant M. *de la Galissonniere*, Intendant de Rouen. De son mariage vint:

ETIENNE DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Longbrun, marié, en 1680, à Demoiselle *Marie-Anne du Peré*. Il en eut: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. JEAN-BATISTE, rapporté après son frere aîné; —— 3. N... DU QUESNE, mort sans postérité; — 4 & 5. & deux filles, l'aînée a épousé, en Normandie, Messire *Jean de Gennevré*, Chevalier de Saint-Louis, & Brigadier des Gardes-du-Corps; la cadette a épousé *Louis Allorge*, Ecuyer.

PIERRE DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Longbrun & du Peré, a épousé, 1°. en 1718, à la Martinique, *Marie d'Escouts*; & 2°. en 1731, Demoiselle

Elisabeth de Châtillon. Du premier lit sont issus : — 1. PIERRE-RENÉ, qui suit ; — 2. CHARLES, appellé *le Chevalier* DU QUESNE ; — 3 & 4. deux filles ; & du second lit : — 5. CLAIRE DU QUESNE, mariée, en 1753, à *Jean-François Prevost-de-Traversay*, dont six enfans ; l'aîné, reçu Garde de la Marine en 1766.

PIERRE-RENÉ DU QUESNE s'est marié, 1°. en 1749, avec Demoiselle *le Correur-de-Sercour* ; & 2°. avec Demoiselle *Clotilde le Caltier*. Il a eu du premier lit : — PIERRE DU QUESNE, fait Garde de la Marine en 1766 ; & du second lit, plusieurs enfans, en bas-âge.

JEAN-BATISTE DU QUESNE, second fils d'ETIENNE, Seigneur du Longbrun, & de Demoiselle *Marie-Anne du Peré*, établi aussi à la Martinique, a eu de son mariage avec Demoiselle *Monel Belval*, deux garçons & deux filles. — JOSEPH DU QUESNE, l'aîné des garçons, a épousé, en 1761, Demoiselle *Borck*, dont un fils, encore jeune.

Cette Famille, qui porte pour armes : *d'argent, à un lion de sable, langué & armé de gueules*, se fait gloire de reconnoître pour une de ses branches (& elle a raison) les MM. DU QUESNE, dont nous allons parler : car on ne peut se rappeller le regne triomphant de LOUIS XIV, si fécond en héros & en grands hommes dans tous les genres, qu'on ne pense aux *Jean Bart* & aux DU QUESNE, Officiers généraux des Armées navales de Sa Majesté, aussi fameux sur mer, que l'étoient sur terre les *Condé*, les *Turenne*, les *Luxembourg*, & tant d'autres.

Le premier connu de cette branche est ABRAHAM DU QUESNE, né au Bourg de Blangy, dans le Comté d'Eu. S'étant retiré de bonne heure à Dieppe, il apprit la carte marine, se mit sur les Vaisseaux, & devint un Capitaine de réputation dans les Armées navales. Le Roi LOUIS XIII l'envoya en Suéde, où la Reine CHRISTINE le choisit pour conduire quelques vaisseaux qu'elle envoyoit en France. Comme nous étions alors en guerre avec l'Espagne, DU QUESNE, à son retour, fut attaqué par une flotte Espagnole, dont les forces étoient bien supérieures aux siennes. Il y fit des prodiges de valeur ; mais il y reçut une blessure considérable, fut fait prisonnier & conduit à Dunkerque, où il mourut peu après de sa blessure, en 1635, dans les sentimens de la Religion Prétendue Réformée. Il eut de sa femme, *Marthe de Caul* : — 1. ABRAHAM, qui suit ; — & trois autres garçons, dont l'un d'eux, appellé DU QUESNE-MONNIER, qui a laissé postérité, sera rapporté après celle de son aîné.

ABRAHAM DU QUESNE, II. du nom, né en Normandie en 1610, un des plus grands hommes de guerre du XVIIe siécle, surnommé *le Grand du Quesne*, apprit sous son pere le métier de la guerre, & se dévoua, dès sa plus tendre jeunesse, au service de mer : car, en 1627, dans le tems des troubles de la Rochelle, son pere, qui étoit Calviniste, comme on l'a dit, ayant demandé de ne point servir dans l'armée que l'on destinoit contre cette place, fut envoyé d'un autre côté avec une Escadre de vaisseaux, & son fils, qui n'avoit encore que 17 ans, commanda un des vaisseaux de cette Escadre, où, dans un âge peu avancé, il ne laissa pas de donner des marques de ce qu'il devoit être un jour ; se trouva, en 1637, à l'attaque des Isles de Sainte-Marguerite ; contribua beaucoup, en 1638, à la défaite de l'armée navale d'Espagne devant Gattary ; reçut, en 1639, un coup de mousquet à l'attaque des Vaisseaux qui étoient dans le Port de Saint-Ogne ; fut encore dangéreusement blessé, en 1641, devant Tarragone ; en 1642, devant Barcelone, dans le tems de la prise de Perpignan ; &, en 1643, dans la bataille qui se donna au Cap de Gattes contre l'armée d'Espagne ; alla servir, en 1644, en Suéde, où son nom étoit déja connu, à cause de son pere ; y fut fait Major-Général de l'Armée navale, puis Vice-Amiral ; ce fut en cette qualité qu'il servit le jour de la bataille, où les Danois furent entierement défaits. Lui deuxieme, il aborda & prit leur Vaisseau Amiral, appellé *la Patience*, où il se fit un choc si furieux, & où le Général Danois fut tué. Il auroit fait prisonnier le Roi de Dannemarck lui-même, si ce Prince, qui avoit reçu dans l'œil un éclat de bois près d'un canon, qu'il pointoit, n'avoit été obligé, par cette blessure, à sortir de ce Vaisseau la veille de la bataille.

DU QUESNE, rappellé en France en 1647, commanda cette année, & la

ſuivante, une des Eſcadres envoyées à l'expédition de Naples; fit armer, en 1650, à ſes dépens, des Vaiſſeaux, pour porter du ſecours à l'Armée Royale, qui bloquoit Bordeaux; fut rencontré, dans ſa route, par une flotte Angloiſe qui voulut lui faire baiſſer pavillon; il lui livra un combat glorieux, où il fut dangéreuſement bleſſé, après lequel il fut obligé de rentrer à Breſt pour radouber ſes Vaiſſeaux, ce qu'il fit avec tant de promptitude, que ſans attendre la guériſon de ſa bleſſure, il entra encore dans la Garonne auſſi-tôt que les Eſpagnols, &, malgré eux, il contribua à la reddition de Bordeaux. La Reine Régente, pour lui témoigner ſa reconnoiſſance, en attendant ſon rembourſement, lui donna le Château & l'Iſle d'Indreſt en Bretagne, qui étoit du Domaine de Sa Majeſté. Mais rien n'a tant relevé la gloire de DU QUESNE, que le ſuccès des guerres de Sicile, ce fut là qu'il eut en tête le grand *Ruyter*, ſi redoutable ſur l'Océan: étant inférieur en nombre, il vainquit néanmoins les Hollandois en trois différens combats, dans le dernier deſquels *Ruyter* fut tué d'un coup de canon. Un fait glorieux pour DU QUESNE, qui n'a été rapporté par aucun Ecrivain, & dont le ſouvenir s'eſt conſervé dans ſa Famille, c'eſt que deux jours après le combat devant Saragoſſe, où l'Amiral Hollandois fut tué, on découvrit du haut des mâts une Frégate Hollandoiſe: DU QUESNE lui donna la chaſſe & la joignit; à ſon approche elle amena pavillon, le Capitaine vint à bord, &, ſuivant la coutume, préſenta ſon épée à ce Général, qui poliment n'en voulut point. Lui ayant demandé où il alloit, il lui répondit qu'il portoit le cœur de *Ruyter* à Amſterdam: DU QUESNE, bien loin de l'arrêter dans une miſſion auſſi reſpectable, lui donna un paſſe port, pour la ſureté & la célérité de ſa route. LOUIS XIV voulant aſſurer DU QUESNE de la ſatisfaction qu'il avoit de ſes ſervices, lui écrivit la Lettre ſuivante.

Monſ. DU QUESNE, *je n'ai pas été ſurpris de ce que vous avez fait pour la gloire de mes armes, contre la flotte des ennemis, auprès de l'Iſle de Rippaſi, je n'attendois pas moins de votre valeur & de votre expérience; je ſuis bien aiſe ſeulement de vous aſſurer que j'en ſuis pleinement ſatisfait, & que j'en conſerverai agréablement le ſouvenir: cependant je veux que cette Lettre, écrite de ma main, vous en ſoit un gage, & qu'elle vous réponde que vous recevrez des effets de ma bienveillance en toutes les occaſions qui ſe préſenteront; & ſur ce, je prie Dieu, Monſ.* DU QUESNE, *qu'il vous ait en ſa ſainte garde. A Saint-Germain-en-Laye le 26 Février 1676. Signé*, LOUIS; & au dos eſt écrit: *A Monſ.* DU QUESNE, *Lieutenant-Général en mes Armées navales.* Ladite Lettre cachetée des armes de Sa Majeſté, en lacs de ſoie cramoiſie.

DU QUESNE, le 23 Juillet 1681, coula encore à fond, dans le Port de Chio, huit vaiſſeaux Tripolitains qui s'y étoient refugiés, le 24 Décembre de la même année; foudroya la ville de Tripoli par le feu de ſes vaiſſeaux & de deux galiottes à bombes, eſpéce de bâtimens dont on n'avoit pas encore fait uſage à la mer; & força cette République à demander la paix au mois de Février 1682. Enſuite il força Alger & Gênes, qu'il bombarda, à implorer la clémence du Roi. L'Aſie, l'Afrique & l'Europe ont été témoins de ſa valeur. Le Roi ne pouvant, à cauſe de la Religion Proteſtante que DU QUESNE profeſſoit, le récompenſer avec tout l'éclat qu'il auroit ſouhaité, voulut au moins lui donner une marque glorieuſe de ſa bienveillance, en lui faiſant don de la Terre du *Bouchet*, une des plus belles Terres du Royaume, ſituée auprès d'Eſtampes, dont il changea le nom en celui de *du Queſne*, & qu'il érigea en *Marquiſat* au mois de Mai 1648. Ce grand homme mourut à Paris le 2 Février 1688, après avoir vécu 78 ans, avec une vigueur & une ſanté extraordinaire. Son cœur fut porté dans le Temple de la ville d'Aubonne, près de Genêve, où ſon fils aîné, alors Baron du lieu, lui fit placer une épitaphe. Il avoit épouſé *Gabrielle de Bernieres*, dont il laiſſa quatre fils, ſçavoir:

1. HENRI, Marquis DU QUESNE, né en 1652, qui fut, comme ſon pere, formé aux armes dès ſa plus tendre jeuneſſe. Il fit ſa premiere campagne en 1666, âgé de 14 ans, en qualité d'Enſeigne de vaiſſeau; ſe trouva, en 1672, au combat qui ſe donna entre les flottes Françoiſe & Angloiſe unies, & la flotte Hollan-

doise : il fut fait, en 1674, Capitaine de pavillon, sans passer par le grade de Lieutenant, distinction dont on ne connoissoit point encore d'exemple ; commanda, en 1675, en qualité de Capitaine, le vaisseau du Roi, nommé *le Parfait*, aux trois combats qui se donnerent, en 1676, contre les flottes Hollandoise & Espagnole, ce qui le fit surnommer *le Parfait*, par allusion au vaisseau qu'il montoit ; dans le second combat il prit un vaisseau, & fut blessé considérablement : c'est celui où l'Amiral *Ruyter* fut tué. Pendant la paix, qui dura quelques années, HENRI DU QUESNE eut entrée dans tous les Conseils qui se tenoient à la Cour, pour le réglement des Ports, la construction des Navires & les réglemens d'opérations d'une campagne, & ses avis furent presque toujours suivis. En 1683 il se trouva, avec son pere, au bombardement d'Alger, où il commanda le vaisseau du Roi nommé *le Laurier* ; de-là il fut envoyé à Tunis, pour y renouveller la paix entre la France & cette Régence. Il réussit dans cette négociation, & se fit si bien estimer à Tunis, qu'on lui accorda *le Sopha*, honneur qu'on n'avoit point encore fait à ceux qui y avoient été avant lui. Vers le même tems, HENRI DU QUESNE s'apperçut que l'on commençoit à n'être plus favorable en France à ceux de la Religion Prétendue Réformée, dans laquelle il avoit été élevé, & il demanda & obtint la permission de se retirer. Ayant acheté, au commencement de 1685, la Baronnie d'Aubonne, dans le Canton de Berne en Suisse, il y alla en 1686, & y fixa son séjour. Lors de la guerre de 1695, l'Angleterre & la Hollande le solliciterent d'entrer à leur service contre la France ; mais toujours fidele à sa Patrie, quoiqu'il s'en fut retiré, malgré les offres les plus avantageuses, on ne pût jamais le résoudre à prendre les armes contre un Prince, pour qui il les avoit portées avec tant de zele & de distinction. Il vendit, en 1701, sa Terre d'Aubonne, plus de 200 mille livres, à Leurs Excellences de Berne, & cette Terre fut érigée en Bailliage. HENRI DU QUESNE avoit de la science & de l'érudition. Les Protestans font une estime singuliere de ses Réflexions anciennes & nouvelles sur l'Eucharistie, imprimées en 1718. Il mourut à Genève le 11 Novembre 1722, âgé de près de 71 ans, estimé, aimé & regretté de tous ceux qui le connoissoient. Il est l'Auteur de l'épitaphe faite pour son pere, qui se voit dans l'Eglise d'Aubonne, où son cœur est déposé.

2. ABRAHAM DU QUESNE, III. du nom, Capitaine de Vaisseau, qui prit & amena à Toulon, en 1683, le Prince *de Montezarchio*, Général de l'Armée d'Espagne. Il se retira dans la suite en Angleterre, où il est mort ; — 3. ISAAC, qui a servi sur mer avec distinction, & est mort à Paris en 1745 ; — 4. & JACOB, Capitaine de Vaisseau, appellé *le Comte* DU QUESNE, qui épousa *Marie-Françoise-Madelene de Soucelle*, d'une noble Famille de Bretagne, morte le 31 Janvier 1710. Le Comte DU QUESNE est mort à Saint-Domingue en 1740.

Le Marquis DU QUESNE, comme nous l'avons dit à la fin de l'article de son pere, avoit aussi plusieurs freres, qui sont tous morts dans le service de la Marine, & dont chacun a été distingué, par le nom de la femme qu'il avoit épousée.

L'un d'eux, Capitaine de Vaisseau, fut tué d'un coup de canon. Il laissa un fils, — N... DU QUESNE, qui s'est signalé en diverses occasions : nous pensons que c'est le même qui se distingua sur mer dans plusieurs affaires importantes, appellé DU QUESNE-MONNIER, du nom de sa femme, & qui, selon *Moréri*, commanda, entr'autres, une Escadre de six vaisseaux, depuis le 24 Février 1690, jusqu'au 20 Août 1691, par ordre de la Compagnie des Indes Orientales, & il fit en cette occasion, pour le compte & par ordre de cette Compagnie, un voyage aux Indes orientales, dont il a dressé un Journal, imprimé à Rouen, après sa mort, en trois Volumes *in*-12.

Un autre frere du grand DU QUESNE, nommé JACOB, Capitaine de Vaisseau, épousa Demoiselle *Susanne Guiton*, fille du Maire de la Rochelle, pendant le siége de cette Ville, entrepris par LOUIS XIII (cette branche portoit le nom de DU QUESNE-GUITON, pour la distinguer des autres). Il eut de son mariage :

ABRAHAM DU QUESNE, IV. du nom, mort Lieutenant-Général des Armées navales en 1726, un des plus grands Officiers de la Marine de son tems, qui fut

marié deux fois. Il eut de sa premiere femme un garçon, mort, sans postérité, Commandant un Vaisseau du Roi, en 1738; — & une fille, mariée au Seigneur *de Joli-Bois*. De son second mariage avec Mademoiselle *de Voutron*, il a eu quatre filles.

La premiere, Susanne du Quesne-Guiton, mariée à *Jacques de Queux*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire, qui n'a eu qu'un garçon, — *N... de Queux*, qui s'est retiré du service de la Marine, étant Lieutenant de Vaisseau, & a eu de Demoiselle *Susanne Richier*, sa premiere femme, — *Susanne de Queux*, épouse de Messire *Honoré le Moyne-de-Serigny*, Seigneur de Loyre, Lieutenant des Vaisseaux du Roi.

La seconde, Marie-Anne du Quesne-Guiton, a été mariée à *Michel-Severe de Lisardais*, Gentilhomme Breton, mort Capitaine de Vaisseau, dont elle a eu un garçon & une fille; — le garçon, aussi Capitaine de Vaisseau en 1758, est mort à Brest en 1769; — & la fille a épousé Messire *Nicolas Philipe*, Seigneur de Voutron, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, qui a deux garçons, dont un, Garde de la Marine.

La troisieme, Henriette du Quesne-Guiton, mariée à *Jean Prevost-de-Traversay*, Chevalier, ancien Officier de Cavalerie, mort à Rochefort en 1773, laissant postérité. Voyez ci-devant Prevost, branche de Traversay.

La quatrieme, Marguerite du Quesne-Guiton, mariée à *Charles du Rousseau*, Seigneur de Fayolle, Gentilhomme du Poitou, dont deux garçons, qui servent dans le Régiment Royal, Infanterie.

Un quatrieme frere, pour le distinguer des autres, appellé du Quesne-Monnier, eut un fils, que le grand du Quesne aimoit à employer. Il lui confia le commandement d'une galiotte à bombes, dans le bombardement d'Alger & de Gênes. Ce neveu est mort à Toulon, Chef-d'Escadre des Armées navales, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Commandant la Marine dans le Port de Toulon. On remarque dans ses services, en 1704, qu'ayant été chargé de renforcer de six vaisseaux de ligne l'Armée navale, sous les ordres de M. le Comte *de Toulouse*, il rencontra une Escadre de quinze vaisseaux Anglois qui, vû la fierté de sa manœuvre, n'oserent l'attaquer. Dans l'ancienne guerre contre l'Empereur, ayant eu le commandement d'un vaisseau & d'un brulot, pour aller croiser dans les Golfes de Venise & de la Mer Adriatique, & étant informé que la ville d'Aquilée contenoit la majeure partie des magasins de l'armée ennemie, il y marcha à la tête de ses équipages, prit la Ville, brûla les magasins & retourna à sa croisiere. Les belles actions de du Quesne-Monnier ont été terminées par l'attaque de deux vaisseaux Flessingois, de mêmes forces que le sien. Ce combat fut si terrible, que du Quesne-Monnier auroit été pris, s'il n'avoit eu assez de vigueur pour reparoître sur son pont, après une amputation au bras droit, ce qui ranima l'ardeur de son équipage, dont le feu étoit ralenti, de maniere que les ennemis le quitterent de *guerre-lasse*, comme on dit en termes de marine; mais leur dernier coup de canon réduisit du Quesne-Monnier à une seconde amputation au même bras: cette affaire s'est passée en 1705. Il avoit épousé Demoiselle *Ursule de Possel*, de Toulon, où elle est morte le 6 Juillet 1763, en sa 94e année, dont il a eu six garçons & deux filles, sçavoir: — 1 & 2. deux des garçons sont morts au service; l'aîné, Capitaine de Vaisseau; — 3, 4 & 5. trois sont morts Ecclésiastiques; — 6. Ange, qui suit; — 7 & 8. l'une des filles est morte sans alliance; & l'autre, nommée Ursule, a épousé, à Arles, *N... d'Icard*, surnommé *Montmorency*, dont elle a eu deux garçons & trois filles. *Abraham d'Icard*, aîné des garçons, a servi quinze ans dans la Marine, & a obtenu sa retraite; le second a pris le parti de l'Eglise, & est Théologal de la Métropole d'Arles.

La fille aînée a épousé *N... de Molin*, d'Arles; la seconde est Religieuse à l'Abbaye de Saint-Cesaire d'Arles; & la troisieme a épousé, dans le Comtat d'Avignon, *N... d'Hugne*, premier Factionnaire d'un Bataillon de Milice de Provence.

Ange, Marquis du Quesne-Menneville, fait Garde Marine en 1714, Enseigne

de Vaisseau en 1727, Lieutenant-Aide-Major en 1735, Capitaine de Vaisseau & Major en 1746, Général du Canada en 1752, est Chef-d'Escadre depuis 1755, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis depuis 1758. Cet Officier Général a été sans cesse employé dans tout ce qu'on a exigé de son zele & de son expérience. Il est entré au service de mer dès l'âge de 10 ans, & vivoit en 1770, sans avoir été marié.

Il portoit pour armes : *d'argent, au lion de sable, langué & lampassé de gueules, l'écu entouré du cordon de l'Ordre de Saint-Louis, surmonté d'une couronne de Marquis* (titre dont Sa Majesté l'a décoré, en lui confiant le Gouvernement général du Canada). Et pour cimier : *un bras de Sauvage, armé d'une hache d'armes, appellée*, en terme Sauvage, *Casse-Tête*, que le Marquis DU QUESNE a pris à titre d'avoir été Général du Canada en tems de guerre.

Généalogie dressée sur des *Mémoires* fournis par le Marquis DU QUESNE.

QUESNEAU-DE-CLERMONT : Famille établie dans le Laonois, dont est

ARMAND-FRANÇOIS QUESNEAU, Sieur de Clermont, Chevalier de Saint-Louis, Ingénieur du Roi, demeurant à Douay, qui a été confirmé dans sa noblesse, par Lettres du mois d'Octobre 1723. Voyez l'*Armorial de France, Part. II, p. 443.*

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles de même, posées 2 & 1, & en pointe d'une canne aussi d'or; l'écu timbré d'un casque de profil.*

QUESNEL : Maison originaire de Normandie, que l'on fait descendre de

HULTRE, HUBERT ou ROBERT, Comte de Ri, qui délivra GUILLAUME, Duc de Normandie, depuis Roi d'Angleterre, surnommé *le Conquérant*, de la conspiration de *Gui de Bourgogne*, qui avoit des prétentions sur ce Duché.

Cet HUBERT eut trois fils. De l'un, nommé GEOFFROI, est descendu RICHARD DU QUESNEL, marié à *Gertrude de Molines*, mort en 1140. GEOFFROI, son second fils, passa avec RICHARD *Cœur de-Lion*, Roi d'Angleterre, en la Terre-Sainte, en 1191.

RICHARD DU QUESNEL, II. du nom, fit, avec sa femme, *Colette de Foix*, en 1294, donation d'une grande piéce d'herbage, à l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen. — GUILLAUME DU QUESNEL épousa, en 1465, *Françoise le Gris*, qui lui apporta en dot la Baronnie de Coupigny. — GABRIEL DU QUESNEL, II. du nom, issu de GUILLAUME, au quatrieme degré, Chevalier de l'Ordre du Roi, Marquis d'Alegre par succession d'*Isabeau d'Alegre*, sa mere, à qui le Marquisat d'Alegre étoit échu par le décès d'*Yves*, son frere, mort sans enfans, épousa, en 1599, *Louise d'O*, fille de *Charlotte de Clermont-Tallard*, & de *Jean d'O*, Vicomte de Menou, dont : — GABRIEL DU QUESNEL, III. du nom, Marquis d'Alegre, marié, en 1637, à MARGUERITE DU QUESNEL, sa cousine-germaine ; — & CHARLES DU QUESNEL, Marquis de Coupigny, &c. Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le 22 Juin 1659, marié, le 7 Mars 1639, à *Marie Dolu*. De ce mariage sont issus : — ALBERT, qui suit ; — & JACQUES-ANTOINE, Chevalier de Malte.

ALBERT DU QUESNEL, Marquis de Coupigny, mort en Juin 1717, âgé de 78 ans, avoit épousé, en 1670, *Louise Perreau*, morte le 18 Avril 1702, dont sont issus : — 1. FABIEN-ALBERT, qui suit ; — 2. THÉRESE-ALBERTINE, seconde femme de *Louis-Joseph*, Marquis *de Grasse*, morte veuve sans enfans, le 1 Mai 1754 ; — 3. & JEANNE-MARIE DU QUESNEL, mariée, 1°. en 1709, avec *Gabriel Bastonneau*, Vicomte d'Arzai, mort le 16 Mai 1720 ; & 2°. avec le Marquis *de Menilles*.

FABIEN-ALBERT DU QUESNEL, Marquis de Coupigny, Seigneur de Pinson, le Blanc-fossé, Neuilli, Beaulieu-lez Roulandieres, &c. mort à Paris le 8 Juillet 1734, âgé d'environ 55 ans, avoit épousé, le 19 Novembre 1714, *Jeanne-Louise de Bethune*, fille de feu *François-Annibal*, Comte *de Bethune*, Chef d'Escadre des Armées navales du Roi, mort le 19 Octobre 1732, & de Dame

Renée le Borgne-de-Lesquifiou. Le lieu de la sépulture des Seigneurs DU QUESNEL, est dans la Chapelle de l'Eglise d'Yviers, Diocèse d'Evreux.

Les armes : *de gueules, à trois quinte-feuilles d'hermines.*

QUESNEL (DU), en Picardie.

HENRI DU QUESNEL, Seigneur du Ponchon, demeurant en l'Election de Beauvais, fut jugé *noble* par Arrêt du Conseil du mois de Mai 1667.

RENAUD DU QUESNEL, Ecuyer, étoit Bailli de l'Evêché & Comté de Beauvais en 1480. MATHIEU, GUILLAUME & JACOTIN DU QUESNEL, Ecuyers, portoient, suivant le dénombrement du Comté de Clermont en Beauvoisis, pour armes : *d'argent, au chêne de sinople, à la cotice de gueules.* Nobil. de Picardie, *p.* 440.

* QUESNOY : Noblesse Militaire & d'ancienne *Chevalerie*, originaire du Roumois, en haute Normandie, & dont la seule branche, qui subsiste aujourd'hui, est établie dans la basse, proche Avranches, depuis près de deux siécles.

Les anciens Seigneurs DU QUESNOY, terre noble sise & relevante de celle du Bourg Achard dans le Roumois, Vicomté du Pont-Autou, sont reconnus, par d'anciens titres, pour bienfaiteurs du Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, sous les XIIe & XIIIe siécles. Ils étoient dès-lors qualifiés de *Chevaliers.* Ces titres sont dix-neuf Chartres, dont les originaux, conservés dans les Archives du Prieuré-Cure du Bourg-Achard, ont été communiqués, en 1748, par M. *Chappe*, Prieur & Curé de ce lieu, à M. *d'Hozier-de-Serigny*, Juge d'Armes de France, en survivance, & il y a peu de Noblesse qui ait l'avantage d'en fournir d'aussi anciens & en si grand nombre.

Les premiers du nom DU QUESNOY, connus, sont : NICOLAS & GUILLAUME, freres; ROBERT DU QUESNOY, HENRI DU QUESNOY & GUILLAUME son frere. Ils sont compris au nombre des bienfaiteurs du Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, dans une Bulle du Pape ALEXANDRE III, datée du 17 des Kalendes de Mai, 1181. Paroît ensuite RAOUL DU QUESNOY, qui souscrivit, vers l'an 1180, à une donation faite par *Alain de Saint-Pierre*, mentionnée dans ladite Bulle. ROBERT DU QUESNOY, dit *l'Abbé*, Chevalier, Seigneur du Quesnoy, suivant une Chartre de la fin du XIIe siécle, qu'il scella de son sceau : *Ego Robertus, Abbas de Caisneio, concedo de feodo meo de Caisneii,* fit des donations audit Prieuré, & souscrivit avec la qualité de Chevalier, *Abbate de Caisneio, aliàs Kaisneio*, & aussi *Quesneio, milite*, à plusieurs donations faites dans le même têms, par *Guillaume le Poigneur*, Chevalier, au Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, par HUGUES DU QUESNOY, & par *Guillaume Restoud*, au même Prieuré; par *Jean*, fils de *Richard de Valaubert*, Chevalier, à *Roger des Rues*; par *Pierre de Bardouville*, à *Jean de Saint-Leger*, Chevalier, son cousin; & enfin à un bail, à titre de fief, par *Robert Coquin*, fils de *Guillaume*: ces deux derniers actes, datés de l'an 1213, & du mois de Janvier 1227. —— THOMAS DU QUESNOY souscrivit à une donation faite au même Prieuré, l'an 1224. —— ROGER DU QUESNOY vendit, en 1226, la moitié d'un domaine, situé au Pont-Autou, qu'il tenoit, ainsi que ses freres, du Prieuré du Bourg-Achard, & scella cet acte de son sceau. —— GUILLAUME DU QUESNOY souscrivit à l'acte de vente dont on vient de parler, fait, en 1226, par ROGER DU QUESNOY. —— ROBERT DU QUESNOY, Chevalier, fit une donation au Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, au mois de Novembre 1241, en présence de Dame *Yves*, sa femme, & de ROBERT DU QUESNOY, son fils aîné, & scella cet acte de son sceau. —— GEOFFROI DU QUESNOY y paroît comme témoin. — ROBERT DU QUESNOY, fils du précédent, consentit à la donation faite par son pere, en 1241, au Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard. Il vendit un héritage à ces Religieux en 1244, & fit un échange avec eux en 1258; leur fit encore plusieurs donations, en 1260 & en 1262; leur donna

deux acres de terre situés entre la terre de GUERRI DU QUESNOY, *Guerricus de Quesneio*, & aussi *Quesneto*. Son oncle maternel, & Dame *Yves*, sa belle-mere, ratifia ce dernier acte en Janvier 1262. Il leur fit encore une nouvelle donation de douze sols de rente, par acte du mois de Mars 1268, & scella tous ces différens actes de son sceau. – GUERRI DU QUESNOY, neveu de ROBERT, dont on vient de parler, souscrivit à une donation faite aux Religieux de Saint-Lô du Bourg-Achard, par PHILIPPE (*Philippa*) DU QUESNOY, de douze deniers de rente, au mois de Janvier 1262. Cet acte est scellé du sceau de PHILIPPE DU QUESNOY.

JEAN DU QUESNOY se trouve compris au nombre des Chevaliers du Bailliage & Vicomté de Caen, en 1271 & 1272, *Joannes de Quesnito*, dit *la Roque*. GUILLAUME DU QUESNOY, Ecuyer, de la Paroisse du Bourg-Achard, rendit aveu de son Fief du Quesnoy au Seigneur du Bourg-Achard, après la Saint-Martin d'hiver, en 1309; & quoique la filiation se trouve interrompue, & que le premier degré de cette Maison ne commence qu'à JEAN DU QUESNOY, ou DU QUESNEY, I. du nom, dit *Taupin*, ou *Tauppin*, Chevalier, Seigneur, ès années 1378, 1386, 1391 & suivantes, du même Fief du Quesnoy, situé en la Paroisse du Bourg-Achard, il devoit appartenir de près aux précédens, & la Maison a un acte en original, qui prouve sa liaison avec ceux dont on vient de parler. Cet acte est un accord fait, le 8 Septembre 1497, entre RICHARD DU QUESNOY, Seigneur du Quesnoy, son arriere-petit fils, & les Religieux de Saint-Lô du Bourg-Achard, en faveur desquels il confirma les dons qui leur avoient été faits par ses prédécesseurs. Voici les propres termes de l'acte que nous rapportons. « Et outre icelui Seigneur du Quesnoy, fils & » héritier aîné de défunt JEHAN DU QUESNOY, dit *le Baudran*, en son vivant » Ecuyer & Seigneur dudit lieu de Quesnoy. . . . . . . lors de son » trépas demeurant en l'Ostel dudit Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, » pour considération des services & plaisirs faits par lesdits Religieux à sondit feu » pere, & qu'ils ont bien continués & fait les services & prieres qu'ils étoient » tenus faire *à raison d'aucuns dons ou délais qui leur ont été faits par les* » *prédécesseurs dudit Seigneur du Quesnoy*; & aussi afin que d'abondant ledit » Seigneur DU QUESNOY, la Demoiselle sa femme, & leurs enfans présens & » à venir, soient participans & accueillis aux bienfaits, prieres, oraisons & au- » mônes qui seront faites en icelui Prieuré. . . . . Par ces présentes » *confirme, ratifie & approuve tous ces dons & délais, tant en héritages que rentes,* » *qui faits ont été en icelui Prieuré, tant par sondit défunt pere, que ses pré-* » *décesseurs. . . . en quelque maniere & pour quelque cause que ce soit* ».

Ledit JEAN DU QUESNOY, dit *Taupin*, Chevalier, avoit épousé *N. de la Hautemaison*; & servit dans la guerre en Normandie, en l'an 1378. Il étoit qualifié *Chevalier* en l'an 1428, qualité que portoit, dès l'an 1421, GUILLAUME, Seigneur DU QUESNOY & de la Haye, son fils, & qui a aussi celle de *noble homme & puissant Seigneur*, dans des actes de 1435, & autres postérieurs. Il avoit épousé, le 25 Septembre 1413, Demoiselle *Jeanne de la Heuze*, fille de *Jean de la Heuze*, dit *le Baudran*, Chevalier, Seigneur de Quevilly, Chambellan du Roi, Capitaine du Château de Fouques, & de *Mahaud*, Dame de *Bailleul*: elle étoit sœur de *Jean de la Heuze*, Chevalier, Seigneur de Quevilly, Chambellan du Roi, Capitaine de la ville de Nantes, & avoit pour grand-oncle un autre *Jean de la Heuze*, dit *le Baudran*, Chevalier, Seigneur de la Heuze, Amiral de France.

La postérité de ce GUILLAUME s'est divisée, environ vers le milieu du XVI[e] siécle, en deux branches principales : l'aînée a fini dans la personne de GASPARD, Seigneur DU QUESNOY & de la Métairie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Maître-d'Hôtel ordinaire de Sa Majesté, & Maréchal de bataille, mort en 1667, dont la fille & unique héritiere, nommée ANNE, Dame DU QUESNOY, porta cette Terre & autres en mariage à *Gilles de Bosczenoult*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Bosczenoult, dont elle étoit veuve le 16 Septembre 1691.

La

La branche cadette, qui subsiste, a pour auteur Robert du Quesnoy, II. du nom, Ecuyer (fils de Robert, & de noble *Françoise de la Haye*, sa seconde femme, fille du Seigneur de la Pipardiere), qualifié dans un acte du 25 Décembre 1570, *de noble homme* Robert du Quesnoy, *le jeune, demeurant au Bourg-Achard, héritier de feu Damoiselle Françoise de la Haye, sa mere*. Il mourut à Valenciennes, en 1578, étant au service du Roi, & eut d'*Anne Vivien*, son épouse, morte le 15 Février 1605, un fils qui suit.

Jacques, I. du nom, Baron du Quesnoy, & de Saint-Martin-des-Champs, près Avranches, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1616, & obtint, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1636, l'union de ses Fiefs du Quesnoy, la Louveliere, de Verdun & de Chambeure près Avranches, en un seul plein Fief de *Haubert*, sous le nom de Fief *du Quesnoy* & *de Saint-Martin-des-Champs*, & sous le titre de *Baronnie*, tant en considération de ses services, que de ceux de ses prédécesseurs, dans les guerres de leur tems. Il épousa, le 15 Février 1605, *Jeanne de Saint Germain*, fille de noble *Henri de Saint-Germain*, & de *Catherine Amette*; & mourut le 27 Mars 1651. De son mariage naquirent plusieurs enfans, entr'autres : — 1. Gilles du Quesnoy, né le 8 Mai 1619, qui servit en qualité d'Enseigne, pendant deux ans, dans le Régiment d'Infanterie de la Marine, fut blessé au combat de Saint-Nicolas le 4 Août 1639; obtint la Lieutenance de la Compagnie du Commandeur *de la Bretesche*, dans le même Régiment de la Marine, le 6 Octobre suivant, & fut tué devant Arras en 1640; — 2. N.... du Quesnoy, né jumeau avec Louis, le 6 Décembre 1624, mort le 16 Mars 1625; — 3. Louis, qui suit; — — 4. Catherine, née le 7 Avril 1614, mariée, par contrat du 7 Décembre 1639, avec haut & puissant Seigneur Messire *Jacques le Boucher-de-Crennes*, Chevalier, Baron de Crennes, Seigneur & Patron honoraire des Paroisses de Saint-Pierre-Tarentaigne, du Mesnil-Aurouf & du Tourneur, fils de haut & puissant Seigneur Messire *Jean le Boucher-de-Crennes*, Seigneur & Baron des mêmes lieux & Paroisses, & de haute & puissante Dame *Madelene des Moges*, sa femme : elle mourut en 1694.

Louis, Baron du Quesnoy & de Saint-Martin-des-Champs, Seigneur & Châtelain de la Grimaudiere, de Verdun, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, obtint l'union de plusieurs Fiefs nouvellement acquis, à sa Baronnie du Quesnoy, en 1653. Il fut maintenu dans sa noblesse, par Arrêt contradictoire du Conseil d'Etat de 1667, & épousa, par contrat du 3 Juin 1649, célébration le 15 du même mois, *Léonore de Gouvetz-de-Clinchamps*, fille aînée de *Louis de Gouvetz*, Baron de Clinchamps, &c, & de *Louise Avenel*, Dame de Barenton & d'Echomme. Il mourut le premier Juillet 1682, & sa veuve le 21 Avril 1697. De ce mariage ils eurent huit enfans, cinq garçons & trois filles, entr'autres : — Emmanuel, qui suit; tous les autres sont morts sans alliances.

Emmanuel, Baron, puis Marquis du Quesnoy, Seigneur & Patron présentateur de la Paroisse de Clinchamps, des Fiefs de la Jourdaniere, de Loraille & de la Tiercerie, Seigneur héréditaire des Sergenteries nobles du Pont-Farcy, &c. né le 20 Décembre 1652, fut nommé, le 23 Octobre 1688, Capitaine de la Noblesse de la Sergenterie de Pontorson, par *Jacques*, Sire *de Matignon*, Lieutenant-Général pour le Roi en Normandie, sur la représentation de tous les Gentilshommes de cette Sergenterie. Il obtint du Roi, au mois de Juillet 1714, des Lettres-Patentes, pour lui & sa postérité mâle, née & à naître en légitime mariage, d'érection en *Marquisat* de sa Baronnie *du Quesnoy*, & Fiefs y réunis. Il épousa, par contrat du 27 Février 1689, *Jacqueline de Saint-Remy*, fille de *Jacques de Saint-Remy*, Ecuyer, sieur de la Motte-Fouqué, &c. & d'*Anne Bidon*. Il mourut le 23 Décembre 1730, & son épouse, le 28 Novembre 1743. De ce mariage sont nés plusieurs enfans, entr'autres : — 1. Jacques, qui suit; — 2. Roger-André, né le 12 Juillet 1693, Prêtre, Docteur de Sorbonne, de la Faculté de Paris, Chanoine, Grand-Archidiacre & Vicaire d'Avranches; — 3. Jean-Batiste Angélique, ap-

pellé *le Comte* du Quesnoy, Seigneur d'Appilly proche Avranches, Seigneur, Patron & Présentateur des Paroisses de Saint-Senier, Saint-Brice, & la Gohenniere, né le 27 Mai 1699, Cadet, au mois de Novembre 1718, dans la Compagnie Colonelle du Régiment des Gardes-Françoises, second Enseigne le 11 Mars 1720, premier Enseigne le 16 Novembre 1724, Sous-Lieutenant le 27 Mai 1728; sous-Aide-Major le 31 Mai 1741, avec Brevet de Lieutenant le 5 Mars 1743; le 31 du même mois Lieutenant de la Compagnie du sieur *Gravel*, & le 10 Juillet suivant, Aide-Major. Il a été blessé à la Bataille de Dettingen, est Chevalier de Saint-Louis, depuis 1736; & a épousé, le 18 Novembre 1743, *Madelene de Verduc*, tante d'*Yves de Verduc*, Conseiller au Parlement de Paris, morte, sans avoir eu d'enfans, le 25 Janvier 1758; — 4. & Anne-Henriette du Quesnoy, née le 28 Novembre 1700, à présent Religieuse aux Ursulines de Vire.

Jacques, II. du nom, Marquis du Quesnoy, né le 25 Janvier 1690, servit trois ans dans la premiere Compagnie des Mousquetaires. Il épousa, le 1 Octobre 1739, *Jeanne-Elisabeth-Marie-Michelle Juhellé du Martilly*, riche héritiere de Normandie, fille de *Julien Juhellé*, & de *Michelle le Maitre*. Il est mort le 3 Septembre 1747, & a laissé de son mariage : — 1. Jean-Jacques-Julien, qui suit; — 2. Léonore-Louise-Angélique du Quesnoy; — 3. & Marie-Anne-Catherine-Andrée du Quesnoy-de-Clinchamps.

Jean-Jacques-Julien, Marquis du Quesnoy, Seigneur honoraire de la Paroisse de Saint-Martin-des-Champs proche Avranches, Seigneur & Patron présentateur des Paroisses de Saint-Loup & de la Godfroy, Seigneur Châtelain de la Grimaudiere, de la Rideliere, de la Coulonce, de Verdun & des autres Seigneuries réunies au Marquisat du *Quesnoy*, Seigneur & Patron présentateur de la Paroisse de Clinchamps, Seigneur & Patron honoraire de la Paroisse du Mesnil-Robert, Seigneur héréditaire des Sergenteries nobles du Pont-Farcy, des Fiefs de la Jourdaniere, de Loraille, de la Tiercerie, &c. est né le 27 Décembre 1740; & sur le certificat de M. *de Clairambault*, Généalogiste des Ordres du Roi, confirmatif de tout ce qui est rapporté ci-dessus, dressé sur les titres originaux mêmes de cette Maison & présenté à M. le Duc *de Chaulnes*, il a été reçu en Décembre 1755, dans la Compagnie des jeunes Chevaux-Légers de la garde du Roi.

Les principales alliances de la Maison du Quesnoy sont celles de *la Heuze*, de *Mallet*, de *Cramenil*, de *la Haye*, de *la Chaussée*, de *Martinville*, de *Boissay*, de *Vauquelin-des-Yveteaux*, *de Saint Germain-de Jouvigny*, de *Gouvetz-de-Clinchamps*, de *Saint-Remy de la Motte-Fouqué*, &c.

Les armes sont : *d'argent, à un lion passant de gueules, accompagné de neuf glands de sinople.*

Voyez la Généalogie en entier de cette Maison, & la copie des Chartres qui prouvent l'antiquité de sa noblesse, dans *l'Armorial général de France, Reg. IV, Part. II.*

QUESNOY : Famille originaire de Picardie, Bailliage d'Amiens, & établie dans le Diocèse de Boulogne-sur-Mer.

Charles du Quesnoy fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. Suivant l'*Armorial de France, Reg. I, Part. II, p.* 144, François du Quesnoy, Ecuyer, Seigneur de Coeulles, Capitaine d'une Compagnie de Dragons dans le Régiment de la Salle, fut maintenu dans sa qualité de *noble* & *d'Ecuyer*, avec Louis du Quesnoy, son pere, Colonel d'Infanterie dans les troupes Boulonnoises, par Ordonnance du Commissaire départi en la Généralité d'Amiens, du 4 Octobre 1698, depuis Jean du Quesnoy, son IVe Ayeul, Seigneur du Quesnoy, qui vivoit en 1495. Il épousa, en 1693, Françoise du Quesnoy, fille de François, Seigneur de Resti, de Saint-Martin en Preure, &c. dont : — 1. Louis-François du Quesnoy, Ecuyer; — 2. Bernard; — 3. & Marie-Françoise, née en 1695.

Les armes : *d'or, à l'aigle éployée de sable.*

* QUESNOY (LE): Seigneurie dans la Flandre-Wallone, sur la Basse-Deulle, près de Lille, qui fut portée en mariage, en 1503, avec celle de *Grigneuseville*, par

Françoise de Bailleul, à *Adrien de Mailly*, Seigneur de Ravensberg, le même que le Roi FRANÇOIS I qualifie *son Chevalier & bien amé cousin*, dans un acte du 24 Février 1519.

La Terre du *Quesnoy* fut érigée en *Marquisat*, en faveur de *Philippe de Mailly*, Vicomte d'Eps, par Lettres du Roi Catholique, le 25 Avril 1661. Voyez MAILLY.

QUESSE-DE-VALCOURT-DE-MARSILLY: Famille noble, dont il est parlé dans le *Mercure de France* des mois de *Juin* 1742, *p.* 1475, & de *Juillet* même année, *p.* 1686.

N... DE QUESSE, Sieur de Valcourt, Mestre-de-Camp, commandant une des cinq Brigades du Régiment Royal des Carabiniers, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 15 Mars 1740, mourut à Paris le 1 Juin 1742, dans sa 72e année. Il étoit fils de N... DE QUESSE DE VALCOURT, Capitaine d'un Régiment d'Infanterie, tué à la bataille de Fleurus en 1690; & avoit un frere cadet Capitaine dans un Régiment d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, vivant en 1760, qui a eu deux fils, servans, en 1761, dans le Régiment de la Rochefoucauld, Cavalerie.

Le feu Maréchal-de-Camp, mort en 1742, a laissé aussi deux garçons; sçavoir: — N... DE QUESSE DE VALCOURT, Seigneur de Marsilly, Major d'une des cinq brigades du Régiment Royal des Carabiniers, mort, en Bohême, en Avril 1742, Maréchal-Général de l'Armée commandée par le Maréchal *de Broglie*. Il avoit épousé, le 3 Avril 1741, la fille unique de *N... du Carrou*, de Valenciennes, Seigneur de Mezieres, Brigadier des Armées du Roi, & de *N... de Vigny de Merville*.

LOUIS-FRANÇOIS DE QUESSE-DE-VALCOURT, le second fils, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison Royale de Navarre, du 2 Avril 1734, Doyen de l'Eglise Collégiale de Saint-Sauveur de Metz, est Abbé Commendataire de l'Abbaye de Fontenelles, Ordre de Saint-Augustin, Diocèse de Luçon, depuis le mois de Juin 1736.

Les armes: *d'or, à trois fusées d'azur, rangées en face, écartelé de gueules, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

* QUETHOU ou QUETEHOU, en Normandie, Diocèse de Coutances, Sergenterie de Valognes: Bourg avec titre de *Baronnie*. Nous ignorons quel en est le possesseur.

QUÉTIER: Famille noble de Touraine, dont étoit

RENÉE QUÉTIER-DE-RONAY, née le 20 Janvier 1683, fille de FRANÇOIS-RENÉ QUÉTIER, Chevalier, Seigneur de la Ribeliere, & de *Claude d'Au*. Elle fut reçue à Saint-Cyr, au mois de Février 1691, après avoir prouvé qu'ANDRÉ QUÉTIER, Seigneur de la Ribeliere, marié, en 1520, à *Françoise de Troussebois*, étoit son quart-ayeul.

Les armes: *d'argent, à trois treffles de sinople, posés 2 & 1.*

QUEUILLE (DE LA), en Auvergne. Maison qui a toujours tenu un rang distingué parmi les plus grandes de la Province, par son ancienneté, ses grands biens & ses alliances.

Elle tire son origine de celle de *Rochefort*, au Mont-d'or. Vers l'an 1350, la Terre de *Rochefort* passa aux Comtes *d'Auvergne*, ensuite dans la Maison de BOURBON, & elle est actuellement possédée par le Marquis de *Chabannes-Curton*. Cette Maison DE LA QUEUILLE remonte à

AIMOND DE LA QUEUILLE, Seigneur de Rochefort, au Mont-d'or, qualifié

fils de GUILLAUME DE LA QUEUILLE, & de *Marie de la Tour-d'Oliergues*, fille du Comte d'Auvergne. Cet AIMOND épousa, en 1220, *Blanche de Limoges*, fille de *Gui*, Vicomte *de Limoges*.

De GILBERT-GASPARD, Comte DE LA QUEUILLE, mort en 1758, Colonel du Régiment de Nice, & Brigadier des armées du Roi, avec *Louise-Jacqueline de Lastic-Saint-Jal*, vivante en 1776, fille de *Jean-Claude de Lastic-Saint-Jal*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marie-Marguerite Bazin-de-Bezons*, fille du Maréchal de ce nom, sont issus : — 1. JEAN-CLAUDE, qui suit; — 2. CLAUDE-GILBERT, Vicomte DE LA QUEUILLE, né le 10 Août 1748, Capitaine de Cavalerie; — 3. JACQUES-PHILIPPE, né le 10 Novembre 1753, Chevalier de Malte de minorité, & Sous-Lieutenant au Régiment Royal Picardie, Cavalerie, depuis 1770; — 4. ARMAND-JEAN, aussi Chevalier de Malte, depuis sa naissance, le 30 Août 1757, Sous-Lieutenant de Dragons au Régiment de MONSIEUR, depuis 1773; — 5. MARGUERITE, mariée, au mois d'Août 1765, à *Louis-Dominique de Creutzi*, Comte de Marsillac; — 6 & 7. ANNE-JOSEPHE & ANNE-JEANNE, non encore mariées en 1776.

JEAN-CLAUDE, Marquis DE LA QUEUILLE, &c, né le 2 Janvier 1742, entré Mousquetaire en 1750, successivement Capitaine de Cavalerie le 10 Mars 1760, Colonel aux Grenadiers de France, le 1 Janvier 1770, Chevalier de Saint-Louis en Février 1771, Colonel du Régiment Provincial de Clermont le 14 Août de la même année, puis Colonel en second du Régiment de Bresse en Mai 1776, a épousé, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 12 Avril 1773, *Emilie de Scorailles*, fille de feu *Etienne-Marie*, Marquis *de Scorailles*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de feu *Charlotte de Fortia*, dont deux filles; sçavoir : — AGLAÉ-LOUISE, née le 8 Mars 1774; — & ADÉLAÏDE-EMILIE DE LA QUEUILLE, née le 30 Septembre 1775.

Les armes : *de sable, à la croix engrêlée d'or.*

* QUEVILLY, en Normandie, proche de Rouen.

Seigneurie qui fut unie, en 1654, à celles de Hocqueville & de Berthéauville, que *Catherine Martel* avoit apportées en dot à son mari, *Pierre de Bec-de-Lievre*, fils de *Charles*, & petit-fils de *René*, Seigneur de Suzilly, Gouverneur d'Alexandrie, pour le Roi LOUIS XII, qui, après l'affaire du Milanois, le gratifia, en 1512, d'une Charge de Conseiller en l'Echiquier de Normandie, où il eut, après le Cardinal d'*Amboise*, celle de Garde-des-Sceaux de la Chancellerie. Voyez BEC-DE-LIEVRE.

QUEYLAR. *Voyez* CAYLAR.

QUIEN-DE-LA-NEUFVILLE (LE), à Paris & à Bordeaux. Famille qui subsiste dans

CHARLES-GABRIEL LE QUIEN-DE-LA-NEUFVILLE-DE-FRÉMICOURT, Ecuyer, né & batisé à Sedan le 15 Novembre 1721, Directeur-Général des Postes de Bordeaux & de Guienne, marié, par contrat du 21 Septembre 1752, avec *Catherine Bizet*, veuve de *Michel-Pierre Barre*, Conseiller, Secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des Aides de Guienne, dont, en 1771, il n'a point d'enfans.

Il a deux freres : son aîné a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1758, & a obtenu une pension de 400 livres le 21 Août 1761. Le Roi lui a accordé sa retraite en 1772, à cause de sa mauvaise santé, avec une autre pension de 600 livres, sur le trésor Royal. Son puîné est Prêtre, Vicaire-Général du Diocèse d'Acqs, Sous-Doyen de l'Eglise Métropolitaine de Bordeaux, & Prieur Commendataire du Prieuré de Saint-Etienne de Mortagne en Saintonge. Et trois sœurs; la premiere, mariée le 6 Janvier 1749; & la troisieme, le 6 Février 1744.

Les armes : *écartelé, au 1 & 4 de sinople, à un chien braque d'or passant, ayant un collier de sable, surmonté d'une palme d'argent en face; & au 2 & 3*

bandé de vair & de gueules de six piéces. Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre V, Part. II.*

QUIERET : Ancienne Maiſon, qui a donné un Amiral de France dans

HUGUES QUIERET, Seigneur de Tours en Vimeu, mort de ſes bleſſures dans un combat naval, donné contre les Anglois en 1340 (*a*).

De cette Maiſon ſont ſortis, par un fils cadet de la branche aînée, éteinte vers la fin du XVe ſiécle, les Seigneurs de Tours & du Queſnoy. Ils ont pour Auteur, CHRISTOPHE QUIERET, Seigneur de Tours, qui vivoit vers le milieu du XVe ſiécle. — ADRIEN QUIERET, Ecuyer, Seigneur de Rionville, fut maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſon fils, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie, le dernier Août 1701. Il épouſa, le 23 Juin 1654, *Catherine Picard*, dont : — ANTOINE QUIERET, Seigneur de Rionville, âgé de quarante ans, quand il fut maintenu dans ſa nobleſſe, mort à Paris en Avril 1729. Il avoit été Major dans l'Iſle de Cayenne.

Les armes : *d'hermines, à trois fleurs de lis, au pied coupé de gueules,* 2 & 1.

QUIEU (LE), en Picardie : Famille dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de cette Province, *p.* 442.

FRANÇOIS LE QUIEU, Seigneur de Moyenneville & de la Vallée lès-Amiens, Tréſorier de France, & intendant des Fortifications à Calais & Pays reconquis, prouva qu'il étoit deſcendu de DAVID LE QUIEU, Ecuyer, Seigneur de Villiers-l'Hôpital en partie, l'un des 100 Gentilshommes du Roi LOUIS XI, en 1476, ſous la charge de *Raoul de Lannoy*, Conſeiller, Chambellan de Sa Majeſté, ſuivant les rôles des montres & revues tirés de la Chambre des Comptes. Ce DAVID LE QUIEU eut pour fils :

ANTOINE LE QUIEU, Seigneur de Villiers-l'Hôpital & de Moyenneville, qu'il acquit, pendant ſon mariage, avec *Marie Louvel-de-Glizy*, ſa ſeconde femme, dont : — JEAN, qui ſuit ; — & MADELENE LE QUIEU, femme de *Vincent le Roy*, Lieutenant-Général, puis Préſident au Préſidial d'Amiens.

JEAN LE QUIEU, Seigneur de Moyenneville, Avocat du Roi à Amiens en 1572, puis Préſident & Lieutenant-Général au même lieu au mois de Novembre ſuivant, laiſſa de *Marie de Saiſſeval* :

ANTOINE LE QUIEU, II. du nom, Seigneur de Villiers-l'Hôpital, Préſident au Préſidial d'Amiens, dont il ſe démit en faveur de *Jean de Hertes*, Seigneur de Hailles, lorſqu'il fut pourvu de la charge de Lieutenant-Général de la même Ville, par Lettres du 8 Mars 1625. Il fut enſuite Tréſorier de France au même lieu, où il épouſa *Iſabeau Pingré*, dont :

JEAN LE QUIEU, II. du nom, Seigneur de Moyenneville, auſſi Tréſorier de France à Amiens, après ſon pere, marié à *Marguerite de Sacqueſpée-Selincourt*, de laquelle il eut : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & MARC-ANTOINE LE QUIEU, Seigneur d'Amboiſeville, Lieutenant de Cavalerie, décédé ſans enfans.

FRANÇOIS LE QUIEU, Seigneur de Moyenneville & de la Vallée lès-Amiens, Tréſorier de France, & Intendant des fortifications à Calais & Pays reconquis, mentionné au commencement de cet article, eut d'*Antoinette Galland*, ſon épouſe, trois garçons & une fille.

ANTOINE LE QUIEU, Avocat au Parlement de Paris, iſſu de cette Famille, épouſa *Marguerite le Caron*, & en eut, entr'autres enfans :

ANTOINE LE QUIEU, né à Paris le 23 Février 1601, qui ſe fit Religieux dans l'Ordre de ſaint Dominique, dit *Jacobin*, en 1622. Il y établit une nouvelle obſervance en 1636, & inſtitua la Réforme appellée *la Congrégation du*

(*a*) On trouve encore ENGUERRAND QUIERET, Seigneur de Franſu, Amiral en 1357, ſelon le *Journal du Tréſor du mois d'Octobre de cette année.*

Saint-Sacrement, que diverses Maisons de cet Ordre embrasserent. Il fit une célebre Mission à Merindol en Dauphiné, où ayant arboré la Croix, les Huguenots eurent assez d'hardiesse pour l'abattre; mais le Roi ordonna aux Consuls de cette Ville de la rétablir, par ses Lettres-Patentes du 14 Mai 1660, portant défenses aux habitans de l'ôter, sous peine de la vie. Il mourut en odeur de sainteté, le 7 Octobre 1676, âgé près de 76 ans, en ayant passé 54 dans son Ordre, avec la réputation d'une très-haute & sublime vertu. Le Pere *Archange-Gabriel* de l'Annonciation a écrit sa vie, qui fut imprimée à Avignon en 1682.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois gerbes, liées de même.*

QUINCARNON, en Normandie. Famille noble, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Reg. I, Part. II, p. 445.*

Pierre de Quincarnon, épousa en 1410, *Jeanne de Prétreval*, fille de *Pierre* Seigneur d'Anouville, & d'*Eléonore de Pary-de-Calay*, sa premiere femme. Il en eut : — Jacques, qui suit; — & Anne.

Jacques de Quincarnon, Ecuyer, Seigneur des Rousseaux, épousa *Jeanne de Bois-l'Evêque*, & en eut : — Jean de Quincarnon, Ecuyer, dont la postérité s'est établie en Guienne; — & Georges, qui suit.

Georges de Quincarnon, Ecuyer, Sieur de la Salle & des Hernolus, eut pour enfans : — Guillaume, qui suit; — & Claude de Quincarnon, Sieur de la Chapelle, dont est issue pareillement une postérité.

Guillaume de Quincarnon, Ecuyer, Sieur des Hernolus, Archer d'une Compagnie de 100 Lanciers des Ordonnances du Roi, en 1574, épousa *Gabrielle Henry*, dont : — Jean, qui suit; — & Claude, Ecuyer, Sieur de Moronville, qui a fait postérité.

Jean de Quincarnon, Ecuyer, Sieur des Hernolus, épousa, en 1608, *Anne du Valet*, de laquelle il eut :

Louis de Quincarnon, Ecuyer, maintenu dans sa noblesse, par Ordonnance du Commissaire départi en la Généralité de Rouen, du 4 Août 1666, & marié, en 1687, avec *Jeanne de Glapion*, dont, entr'autres enfans :

Louis-Jean-Batiste de Quincarnon, Ecuyer, Sieur de Boissy, né en 1691, qui épousa, en 1723, *Marie-Angélique Gouhier*, fille de *Robert Gouhier*, Ecuyer, Sieur des Bois, dont : — 1. Jean-Robert, Ecuyer, né le 7 Janvier 1725; — 2. Charles-Marc-Antoine, né le 1 Septembre 1726; — 3. César-Denis, né le 9 Octobre 1729; — 4. Charles, né en Septembre 1732; — 5. Henri-Victor, né le 21 Juillet 1734; — 6. Marie-Anne-Sophie, née le 3 Janvier 1728, reçue à Saint Cyr le 19 Novembre 1736; — 7. Thérese-Renée, née le 23 Juin 1730; — 8. & Marie-Elisabeth de Quincarnon, née le 7 Septembre 1736.

Les armes : *d'argent, à trois treffles de sinople, 2 & 1.*

* QUINCY : Paroisse en Beaujolois, qui dépend de la Terre de *Varennes*, érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1618, en faveur de *François de Nagu*, Chevalier des Ordres du Roi. *Voyez* Nagu-de-Varennes.

* QUINCY, en Brie : Seigneurie érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Mai 1646, enregistrées le 1 Août suivant, en faveur de *Charles Pinon*, Maître des Requêtes.

QUINEMONT : Famille noble, originaire du Royaume d'Ecosse, établie en Touraine, près Loches, dès le XVe siécle.

Androt ou André de Quinemont, Ecuyer, Archer de la Garde-du-Corps du Roi Louis XI, étoit fils de Jacques de Quinemont, Baron de Grégal en Ecosse, & d'*Anne de Beulan*. Androt de Quinemont épousa, le 14 Juin 1483, *Jeanne*

de Népueto, Dame de Saint-Senoche, niéce de *Colas de Népueto*, Ecuyer, Seigneur d'Aizes ou d'Azay, dont :

Jean de Quinemont, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Senoche, qui épousa, le 22 Juillet 1532, *Jeanne Fumée*, arriere-petite-fille d'*Adam Fumée*, Garde-des-Sceaux de France, & en eut :

Senoche de Quinemont, Ecuyer, Seigneur de Cantelleries, marié en 1576, avec *Jeanne de Saint-Pere*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Seigneur de Varennes, dont :

Jean de Quinemont, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Varennes, qui épousa, le 24 Novembre 1660, *Françoise de Chouppes*, fille de *Prégent de Chouppes*, Ecuyer, Seigneur de Baudean en Mirbalais, & niéce de *Pierre de Chouppes*, Chevalier, Seigneur de Chouppes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Loudun & pays Loudunois. Ledit Jean mourut en 1637, commandant un Vaisseau pour le Roi, à l'attaque des Isles Sainte-Marguerite, & laissa :

Jean de Quinemont, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Varennes & de la Guenerie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Gaston, Duc d'Orléans, frere de Louis XIII. Il fut successivement Lieutenant d'une Compagnie de 100 Mousquetaires à cheval, dans le Régiment du Cardinal *de Richelieu*, Capitaine d'Infanterie, puis de Cavalerie, Gouverneur de Valleraugue en Lorraine, Sergent de Bataille, & Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il eut une pension de 3000 livres, que Sa Majesté lui accorda par Lettres-Patentes du 27 Avril 1651, enregistrées en la Chambre des Comptes le 10 Mai suivant. Il avoit épousé, le 13 Janvier 1636, *Claude Chapoux*, fille de noble *Jean Chapoux*, Seigneur de la Pierdiere, & de Demoiselle *Claude Morin*, dont :

Jean-Christophe de Quinemont, Chevalier, Seigneur de Varennes, Beaugé & la Guenerie, élevé Page du Roi, à la petite Ecurie, qui servit ensuite en qualité de Mousquetaire dans une de ses Compagnies. Il épousa, le 19 Janvier 1671, *Marie Gervais de Salvert*, & en eut :

Louis-Ours de Quinemont, Chevalier, Seigneur de Varennes, Beaugé & la Guenerie, qui se maria, en 1712, avec *Marie-Louise Bodin-de-la-Joubardiere*, dont :

Jean-Jacques-Ours de Quinemont, Chevalier, Seigneur de Varennes, Beaugé & la Guenerie, Page du Roi, dans sa petite Ecurie, en 1729, ensuite Cornette de Cavalerie. Il a épousé, le 11 Février 1736, Demoiselle *Marie-Jeanne Odart*, fille de *Charles Odart*, Chevalier, Seigneur de Pavies, ancien Capitaine de Carabiniers. Leurs enfans sont : — 1. Jean-Charles-Ours de Quinemont, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Artois ; — 2. Louis-Charles-Pierre, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Poitou ; — 3. Marie-Charlotte, mariée à *N... de Vernage*, Ecuyer, Médecin ordinaire du Roi ; — 4, 5, & 6. Marie-Louise-Adélaïde ; Victoire-Catherine ; & Marie-Félicité-Julie de Quinemont.

Il y avoit une branche cadette de cette Famille, qui est éteinte.

Les armes : *d'azur, au chevron brisé d'argent, accompagné de trois fleurs de lis d'or, au pied coupé, posées deux en chef & une en pointe.*

Mémoire envoyé, & aussi imprimé dans *l'Armorial de France, Reg. I, Part. II, p.* 446.

* **QUINTIN** : Ancienne Comté-Baronnie, située en Basse-Bretagne, érigée en 1691, en *Duché*, sous le titre de *Quintin*, en faveur de

Gui de Durfort-de-Lorge, Maréchal de France, qui continua de porter le nom de *Maréchal de Lorge*, jusqu'à sa mort. En 1706 *Gui Nicolas de Durfort de Lorge*, fils unique du Maréchal, & ayeul paternel de la Comtesse *de Lorge* d'aujourd'hui, obtint des Lettres-Patentes, qui changerent le titre de *Duché de Quintin*, en celui de *Duché de Lorge* ; & par Lettres-Patentes du 25 Mars 1773, le Roi a fait une nouvelle érection du *Duché* héréditaire de *Quintin-Lorge*, sur la démission du Duc *de Lorge*, en faveur du Comte *de Lorge*, son gendre, Menin de M. le Dauphin, à l'effet de jouir dès à présent des titres, rangs, honneurs & prérogatives attachés à la dignité de *Duc*, & en

conséquence la Comtesse *de Lorge* a été présentée au feu Roi & à la Famille Royale, en Avril 1773, par la Duchesse *de Lorge*, sa mere, sous le nom de *Duchesse de Quintin*, & elle a pris le tabouret le même jour. Extrait de la Gazette de France du 16 Avril 1773, N°. 31, *article Versailles*. Voyez Durfort, *Tome V* de ce Dictionnaire.

QUINTIN, ressort de Morlaix & de Lesneven en Bretagne.

Famille déclarée *noble d'extraction*, par trois Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation; le premier, le 20 Juillet 1669, au rapport de M. *de la Bourdonnais*; le second, le 20 Août suivant, au rapport de M. *de Lopriac*; & le troisieme, du 5 & 7 Août même année, au rapport de M. *de la Bourdonnais*.

Les armes : *d'argent, au lion morné de sable, accompagné de trois molettes, 2 & 1.*

QUIQUERAN-BEAUJEU & de Ventabren. Nous avons déja parlé de cette Maison de Provence, dans notre premiere Edition, *Tome VI, p. 226*. Suivant un nouveau *Mémoire*, dressé sur titres, remis dans notre Cabinet le 15 Juin 1774, elle est établie, depuis très-long-tems, à Arles, est des plus nobles & des plus anciennes, de sang, de nom, d'armes & d'origine.

Les Historiens de Provence, anciens & modernes, en parlent comme d'une Maison décorée des premieres charges de l'Etat à la Cour des Rois de Naples & Comtes de Provence des deux Maisons d'Anjou. Depuis la réunion de cette Province à la Couronne, on y trouve des Chambellans & Maîtres-d'Hôtel de nos Rois, des Chevaliers de l'Ordre, & des Officiers-Généraux. Elle a donné à l'Ordre de Malte un Grand-Prieur de Saint-Gilles, plusieurs Commandeurs, des Chevaliers, & des Evêques à l'Eglise. Cette Maison tenoit un rang distingué en Provence, dès le XIIe siécle; car dans les troubles que suscita la succession de *Béranger*, I. du nom, Comte de Provence, entre la Princesse *Etiennette des Baux*, & *Raymond Béranger*, II. du nom, tous les principaux Seigneurs de la Provence prirent parti, les uns pour le Comte, & les autres pour la Princesse. Trois Seigneurs de la Maison de Quiqueran, nommés Gantelme, Rambaud & Rostang de Quiqueran, furent des plus zélés partisans de la Princesse, dans les guerres qu'elle eut à soutenir en 1145, contre le Comte *de Provence*. C'est ce qu'on peut voir dans *Bouche*, Historien de Provence, *Tome II, in-fol°. p. 1114 & 1115*, sous le regne de *Raymond Béranger*, Comte de Melgueil & de Provence.

I. Rostang de Quiqueran, I. du nom, vivant en 1145, fut un des principaux Gentilshommes de Provence, selon *Nostradamus* & autres Historiens; ce qui est encore certifié par les preuves de noblesse faites en 1684, par Honoré de Quiqueran-de-Beaujeu, qui les remonta jusqu'audit Rostang, pour être reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie. Il épousa *N... Feraud de Glandevès*, dont vinrent : — 1. Rostang, qui suit; — 2. Dragonet ou Guigonet, Viguier de la Ville d'Arles en 1225, charge qui étoit la premiere après celle de Podestat. Dans ce tems-là, la ville d'Arles se gouvernoit en République; — 3. & Bertrand-Jean, qui fut un des Députés de cette Ville d'Arles au Roi Charles d'Anjou, I. du nom, Comte de Provence, à Tarascon en 1271; il en est parlé dans *Bouche*, *Tome II, p. 269*, & par *Maynier*, dans son Histoire de la principale Noblesse de Provence, *p. 224*. Bertrand-Jean de Quiqueran eut une fille nommée — Clermonde, célébrée par *Hugues de Sancy*, dans ses Poësies Provençales, comme étant la plus rare beauté de son siécle, & du plus bel esprit sous *Raymond Béranger*, Comte de Provence en 1226.

II. Rostang de Quiqueran, II. du nom, épousa *N... de Sabran*, dont : — Raimond, qui suit; — & Jeanne, mariée à *N... de Grimaldi*, Seigneur d'Antibes.

III. Raimond de Quiqueran est nommé parmi les plus apparens de la ville d'Arles, qui assisterent au Conseil de cette Ville en 1295, sur les différends qu'elle & celle de Tarascon avoient avec *Bernard des Baux*, sur les limites de leurs terres, & mourut à Arles en 1313. Il avoit épousé, en 1280, *Marguerite d'Arlatan*, & en eut : — 1. Raimond, qui suit; — 2, 3 & 4. Pons, Pierre & Jean, qui passerent un acte, en 1310, avec *Jean d'Arlatan*, leur cousin, à Arles, dans lequel ils sont appellés enfans de Raimond. Pons de Quiqueran, le second fils, épousa *Gilette de Pontevès*, & testa, à Arles, le 26 Janvier 1363, devant *Pons Rodelly*, Notaire. Il n'eut que deux filles; sçavoir : — Silette de Quiqueran, épouse de *Joseph Lebrate*, Damoiseau; — & Jacquette de Quiqueran, mariée à *Hugues de Mesoague*, Damoiseau. Pierre, troisieme fils de Raimond, fut auteur de la seconde branche, rapportée ci-après; — & Jean, le quatrieme fils, mourut sans postérité.

IV. Raimond de Quiqueran, II. du nom, partagea avec ses freres, le 7 Mai 1313, les biens de leur pere, par acte passé devant *Jean Picardi*, Notaire à Arles; & épousa, en 1300, Jeanne de Quiqueran, sa cousine. Leurs enfans furent : — 1. Durand, qui suit; — 2. Raimondet, légataire de sa mere, mort sans postérité; — 3. Pons, Bénédictin à l'Abbaye de Saint-Gilles; — 4. & Jean, Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique.

V. Durand de Quiqueran, institué héritier de sa mere en 1346, fit son testament à Arles, le 25 Octobre 1350, devant *Portalis*, Notaire. De *Jeannette de Porcelet*, son épouse, il eut un fils, nommé — Guillaume de Quiqueran, mort en bas-âge. En lui finit la branche aînée de Quiqueran.

Seconde Branche de Quiqueran, Barons de Beaujeu, &c.

IV. Pierre de Quiqueran, I. du nom, troisieme fils de Raimond I, & de *Marguerite d'Arlatan*, ayant partagé avec ses freres la succession de leur pere, en 1313, comme on l'a dit ci-devant, épousa *Jeanne de Chevalier*, dont : — 1. Pierre, qui suit; — 2. Raimond, lequel vendit, avec son frere, une vigne à bail nouvel le 20 Août 1344, par acte passé devant *Bertrand de Lancy*, (*de Lanciaco*), Notaire à Arles, & épousa *Rixende de Guigonet*, dont une fille, nommée — Marguerite, morte en bas-âge. Il mourut, sans successeur, dans l'armée du Roi de Mayorque, en 1349, après avoir été armé *Chevalier* par ce Prince; — 3. & Huguette de Quiqueran, mariée, en 1412, à *Pons de Claret*, Chevalier.

V. Pierre de Quiqueran, II. du nom, prit possession de l'héritage de son frere puîné, Raimond, après sa mort, par acte passé à Arles, le 10 Mars 1349, devant *Pons Redolly*, Notaire. Cet acte est en latin. Il épousa, en 1341, *Marguerite de Rochemaure*, & en eut deux fils & deux filles, laissés sous la garde de leur mere, par acte du 5 Septembre 1358, sçavoir : — 1. Pierre, qui suit; — 2. Gaucher, marié à *Phanette de Rainaud*. Il fit son testament le 14 Mars 1414, & mourut de la peste la même année, n'ayant eu de son mariage qu'un fils nommé — Christophe, décédé en bas-âge; — 3. Madelene, mariée à *Charles de Castillon*, Baron d'Aubagne; — & Gentiane, épouse de *Pons de Cays*, qui vivoit en 1420.

VI. Pierre de Quiqueran, III. du nom, épousa *Bellindonne de Rainaud*, & mourut en 1404. Ses enfans furent : — 1. Jean, qui suit; — 2, 3 & 4. Raimond, Honoré & Antoine, morts sans postérité; — 5. Marguerite, mariée, en 1411, à *Jean de Rispe*, Damoiseau, qui fit recevoir un de ses fils, nommé *Jacques*, Chevalier de Rhodes en 1421, tems auquel on n'accordoit aucun Bref pour les femmes; — 6. Marie, femme, en 1415, d'*Antoine Monge*, Damoiseau, — 7. & Jacquette, épouse d'*Antoine de Pontevès*, Seigneur de Cabanes.

VII. Jean de Quiqueran, I. du nom, Baron de Beaujeu, Seigneur de Ventabren, Vacquieres & Montroux, servit avec réputation & distinction, en 1425, dans les armées que Louis d'Anjou, III. du nom, Roi de Naples &

de Sicile, Comte de Provence, avoit en Italie; &, en récompense de ses services, ce Prince le fit son Chambellan. Le Roi CHARLES VII, en 1433, le nomma Viguier de la Ville de Marseille, & Gouverneur de celle de Tarascon. Il se trouva, en 1434, à l'assemblée de la Noblesse, pour délibérer au sujet de l'échange des Prisonniers Provençaux & Catalans, fait par les deux partis dans le sac de Marseille. Il fit son testament à Arles, le 3 Janvier 1466, mourut, le 30 Janvier 1469, comblé d'honneur & de mérite, & fut inhumé dans la Chapelle des QUIQUERAN, en l'Eglise des Freres-Prêcheurs d'Arles, où l'on voit son Mausolée, élevé par les soins de *Metheline Faret*, sa troisieme femme, & de *Jean de Pontevès*, Seigneur de Cabanes, tuteur de son fils. Il avoit épousé 1°. *Georgette de Rainaud-d'Alein*; 2°. en 1414, *Garcinette d'Aiguieres*; & 3°. en 1440, *Metheline Faret*. De cette derniere il eut :

VIII. GAUCHER DE QUIQUERAN, II. du nom, Baron de Beaujeu, Seigneur de Ventabren, Vacquieres & Montroux, qui fut Député de la ville d'Arles, en 1483, vers CHARLES VIII, Comte de Provence, & se trouva, en 1487, avec les Barons de la Provence, aux Etats tenus à Aix; fut fait, par Lettres-Patentes de 1498, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XII, & testa à Arles, le 10 Mai 1507, devant *Barbery*, Notaire. Il avoit épousé 1°. *Fauvette de Rainaud*; & 2°. en 1467, *Louise de Castellane*, fille de *Boniface*, & de *Léonarde de Simiane*. Du premier lit il eut : — 1. N... de QUIQUERAN, mort en bas-âge; — 2. MADELENE, mariée à *Antoine de Simiane*; — 3. JEANNE, femme d'*Antoine des Martins*, Seigneur de Puilobier; & du second lit : — 4. ANTOINE, qui suit; — 5. AYMARD, auteur de la troisieme branche, rapportée ci-après; — 6. JEAN, auteur de la cinquieme branche, mentionnée en son rang; — 7. JEANNE, mariée, en 1508, à *Gaspard de Grimaldi*, Seigneur d'Antibes; — 8. ANNE, femme, en 1511, de *Jean d'Adhemar*, Baron de la Garde; — 9. SIBILLE, alliée avec *Pierre de Bouic*; — 10. & MARGUERITE, épouse de *Nicolas de Rainaud*, Seigneur d'Alein.

IX. ANTOINE DE QUIQUERAN, I. du nom, Baron de Beaujeu, co-héritier, avec ses freres, des biens de son pere, fut député, en 1515, par la ville d'Arles, vers le Roi FRANÇOIS I, pour le féliciter sur son avénement à la couronne, au nom des trois Ordres de la ville, & fut pourvu d'une charge de Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, qui le retint à la Cour, où il mourut. Il avoit épousé, en 1510, *Anne de Forbin*, fille de *Louis*, & petite-fille du grand *Palamede de Forbin*, Seigneur de Soliers. De ce mariage vinrent : — 1. GAUCHER, qui suit; — 2. PIERRE, nommé, à l'âge de 18 ans, à l'Evêché de Senez. Il fut le premier Evêque nommé par le Roi, après le Concordat entre FRANÇOIS I & LÉON X. Il ne dut cette nomination particuliere, qu'au grand nom qu'il s'étoit fait parmi les sçavans de l'Europe; mourut à Paris le 16 des Calendes de Septembre 1550, & fut inhumé dans le Cloître des Grands Augustins, où l'on voyoit encore, sur la fin du XVIIe siécle, la figure de ce Prélat sur son mausolée. Il est Auteur de plusieurs Ouvrages, & il reste de lui un magnifique éloge de sa Patrie, & un Poëme sur le passage d'*Annibal* dans les Gaules; — 3. MARGUERITE, femme de *Joseph de Boché*, Seigneur de Vers; — 4. & JEANNE, mariée à *Honoré des Martins*, Baron des Baux, Grand-Sénéchal de Beaucaire & de Nismes, Capitaine de 100 hommes d'armes.

X. GAUCHER DE QUIQUERAN, III. du nom, Baron de Beaujeu, épousa, en 1542, *Catherine d'Oraison*, dont il eut un fils, mort en bas-âge. En lui finit cette branche de QUIQUERAN-DE-BEAUJEU; & cette *Catherine d'Oraison* étant restée veuve, se maria, en secondes noces, en 1550, avec *François de Meoillon*, auquel elle porta en dot la Baronnie de Beaujeu, au Diocèse de Digne, qu'elle avoit eu pour le recouvrement de ses droits.

Troisieme Branche sortie des Barons de BEAUJEU.

IX. AYMARD DE QUIQUERAN-BEAUJEU, Seigneur de Vacquieres & de Montroux, fils puîné de GAUCHER II, & de *Louise de Castellane*, sa seconde femme,

eut le commandement des Galeres du Port de Marseille, par Lettres-Patentes du Roi François I; & mourut à Arles dans sa Famille. Il avoit épousé, le 7 Février 1519, *Jeanne de Cays*, par contrat passé devant *Raybaud*, Notaire, & en eut:

X. Robert de Quiqueran-Beaujeu, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1568, Gouverneur des villes d'Arles & de Manosque en 1583, ensuite du Château d'Alberon-lès-Apt, Maréchal-de-Camp, en 1586, dans les troupes de Provence, pendant les guerres civiles, premier Consul d'Arles en 1592, & Député de la Noblesse de Provence vers le Roi Henri IV, sur la fin de 1595. Il avoit épousé, le 4 Juin 1560, contrat passé devant *Nicolaï*, Notaire, *Alix de Mairan*, dont: — 1. François-Léon, qui suit; — 2. Jean, Capitaine au Régiment de Calvisson, par Commission de l'an 1584, marié, le 15 Octobre 1589, avec *Catherine de Barralier-Pomerols*, de laquelle il eut un fils, mort en bas âge; — 3. Honoré, Chevalier de Malte en 1582, Commandeur de Saliers & de Condat, mort, âgé de 70 ans, Grand-Prieur de Saint-Gilles à Arles, dans sa Famille, en 1642, & inhumé dans la Chapelle du Palais Prieural de Saint-Jean de Jérusalem à Arles, où l'on voit son épitaphe en latin. Son cœur fut déposé dans la Chapelle Saint-Nicolas de Tollentin, aux Grands-Augustins à Arles, où il fonda une Messe pour tous les jours de l'année. C'est dans cette Eglise qu'on voit son mausolée, & il y a pareillement une épitaphe en latin; — 4. & Anne, mariée à *Laurent d'Arlatan*.

XI. François-Léon de Quiqueran-Beaujeu, mort à Arles, dans sa Famille, en 1651, avoit épousé, 1°. le 21 Février 1600, *Jeanne de Riviere*; & 2°. en 1622, *Isabelle de Thieuloy*. Il eut du premier lit: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Honoré, marié à *Louise de Saint-Martin*, dont trois fils, morts sans postérité; & du second lit: — 3. Honoré, auteur de la quatrieme branche, rapportée après la postérité de son aîné; — 4. Jean, reçu Chevalier de Malte en 1634, tué au siége de Lerida en 1646; — 5. Paul-Antoine, appellé *le Chevalier de Beaujeu*, qui fut un des plus grands hommes de mer de son tems; combattit souvent avec succès contre les Turcs; mais dans le mois de Janvier 1660, une tempête l'ayant obligé de relâcher dans un des mauvais Ports de l'Archipel, il y fut attaqué & investi par 30 Galeres de Rhodes, que le Capitan *Pacha Mazamamet* commandoit en personne. Il en soutint le feu pendant plus de 24 heures, & ne succomba, qu'après avoir épuisé toutes ses munitions de guerre & perdu les trois quarts de son équipage. Il étoit chargé de fer quand une seconde tempête, plus violente que la premiere, mit la Flotte victorieuse en tel danger, que *Mazamamet* se vit réduit à implorer le secours du Chevalier *de Beaujeu*, qui la sauva par l'habileté de sa manœuvre; mais le Capitan *Pacha*, sans aucun égard, le confondit avec les plus vils esclaves. Le Grand Visir, qui le reconnut à sa mine guerriere & au portrait qu'on lui en avoit fait, l'envoya prisonnier au Château des Sept-Tours, sans espérance de rançon ni d'échange, ce que ne pût obtenir Louis XIV ni la République de Venise. Il n'y eut que Jacques de Quiqueran-Beaujeu, Chevalier de Malte, un de ses neveux, âgé de 22 ans, qui forma le hardi dessein de le délivrer de sa prison, où il étoit détenu depuis environ 11 ans, & l'exécuta. Voyez le Dictionnaire des Hommes illustres, au mot Quiqueran; — 6. & Robert, Capitaine au Régiment de Forbin-Janson, Infanterie, mort sans postérité.

XII. Pierre de Quiqueran-Beaujeu, IV. du nom, épousa, en 1632, *Catherine de Foresta*, dont: — 1. Honoré, qui suit; — 2. Catherine, mariée à *Claude de Rainaud*, co-Seigneur de Riès; —— 3. & Marthe, morte Religieuse Carmélite à Aix.

XIII. Honoré de Quiqueran-Beaujeu, II. du nom, épousa, le 10 Mars 1655, *Anne de Becheran*, & en eut:

XIV. Louis de Quiqueran-Beaujeu, marié, le 6 Avril 1688, avec *Marthe de Leotaud*, dont: — Joseph, qui suit; — & Catherine, née en 1692, reçue aux Dames de Saint-Cyr à Versailles, en 1702.

XV. Joseph de Quiqueran-Beaujeu épousa *N... de Baldony*, de la ville de

Salon, dont une fille unique, N.., DE QUIQUERAN-BEAUJEU, mariée à *N... de Barras*, de la ville d'Arles.

Quatrieme Branche, sortie de la précédente.

XII. HONORÉ DE QUIQUERAN-BEAUJEU, III. du nom, fils aîné de FRANÇOIS-LÉON, & d'*Isabelle de Thieuloy*, sa seconde femme, épousa, le 9 Mars 1644, *Thérese de Grille*. Ses enfans furent: — 1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit; — 2 & 3. deux autres garçons, nommés JACQUES, reçus ensemble Chevaliers de Malte en 1657. C'est l'un des deux qui enleva PAUL-ANTOINE, dit *le Chevalier de Beaujeu*, son oncle, du Château des Sept-Tours, & mourut Capitaine de Vaisseau, Commandant la Compagnie des Gardes la Marine au département de Toulon; — 4. & HONORÉ, né à Arles le 29 Juin 1655, qui entra dans la Congrégation de l'Oratoire à l'âge de 17 ans; cultiva avec soin l'éloquence, &, n'étant encore que Diacre, fut envoyé dans les Missions du Poitou & du pays d'Aunis; s'acquit une si grande réputation, que le célebre *Fléchier*, Evêque de Nismes, pour se l'attacher, lui donna un Canonicat & le fit un de ses Grands-Vicaires. Sa grande facilité à parler le fit tellement connoître & admirer dans les Assemblées du Clergé de 1693 & 1700, où il fut Député, que le sçavant *Bossuet* & l'Abbé *Bignon* firent tous leurs efforts pour le faire rester à Paris. LOUIS XIV, informé des grands fruits qu'il opéroit dans le Diocèse de Nismes, le nomma, en 1705, à l'Evêché d'Oleron, &, peu de tems après, à celui de Castres. En prêtant serment de fidélité entre les mains du Roi, il prit congé de Sa Majesté pour partir dès le lendemain. Le Roi lui dit: *c'est bientôt, mais c'est bien fait.* LOUIS XIV étant mort en 1715, dans le tems de l'Assemblée du Clergé, il fut chargé de prononcer à Saint-Denis l'Oraison Funèbre de ce Monarque. Il mourut à Arles, dans sa Famille, le 26 Juillet 1736, âgé de 81 ans, regretté de tout le Clergé & de ses amis.

XIII. FRANÇOIS-JOSEPH DE QUIQUERAN-BEAUJEU servit avec distinction dans l'Infanterie & dans les Dragons: ses Commissions sont de 1668, 1672 & 1674. Il fut tué au siége d'Aire le 17 Avril 1676, dans l'armée que commandoit le Maréchal *d'Humieres*. Il avoit épousé, le 22 Juin 1667, *Marie de Leotaud*, dont: — 1. PAUL-ANTOINE, qui suit; — 2. HONORÉ, reçu Page à la petite Ecurie du Roi, mort sans postérité; — 3. & JEANNE, mariée, le 29 Décembre 1687, avec *Pierre-Joseph de Viguier*.

XIV. PAUL-ANTOINE DE QUIQUERAN-BEAUJEU, mort à Arles, dans sa Famille, en 1713, avoit épousé, le 27 Février 1698, *Marie des Portes*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. CHARLES-JOSEPH, nommé à l'Evêché de Mirepoix en 1736, mort à Albi en 1737; — 3. NICOLAS, rapporté après la postérité de son aîné; — 4. JEAN-BATISTE, Capitaine dans le Régiment de la Reine, Infanterie; — 5. JACQUES, Ecclésiastique; — 6. ANTOINE-HONORÉ, Capitaine dans le Régiment d'Agenois, Infanterie, reçu Chevalier de Malte en 1739, mort Profès à Malte, après avoir été Sous-Gouverneur de M. le Duc *de Bourgogne*, & ensuite de M. le Comte *de Provence*, aujourd'hui MONSIEUR; — 7. HONORÉ, mort Major dans le Régiment de Turpin, Hussards; — 8. PIERRE, ci-devant Officier dans les Grenadiers à cheval; — 9. & THÉRESE, non mariée en 1774.

XV. FRANÇOIS DE QUIQUERAN-BEAUJEU, reçu Page à la petite Ecurie du Roi le 8 Mars 1714, ensuite Enseigne dans les Gardes-Françoises, mort à Arles, dans sa Famille, avoit épousé *N... de Grimaldi*, dont, pour fille unique, — MARIE-LOUISE-FRANÇOISE DE QUIQUERAN-BEAUJEU, mariée à *Louis-Elzéar de Villeneuve*, Baron d'Ansouis.

XV. NICOLAS DE QUIQUERAN-BEAUJEU, troisieme fils de PAUL-ANTOINE, & de *Marie des Portes*, Ingénieur du Roi, est marié, & a pour enfans: — JOSEPH-PHILIPPE, Enseigne de Vaisseau au département de Toulon; — & trois filles, sçavoir: MARIE-DAUPHINE, MARIE-JOSEPHE & MARIE-JOSEPHE-HÉLENE, qui n'étoient point mariées en 1774.

Cinquieme Branche, établie à Arles & au Comté Venaissin, sortie de la seconde.

IX. JEAN DE QUIQUERAN-BEAUJEU, II. du nom, Seigneur de Ventabren, troisieme fils & co-héritier de GAUCHER, II. du nom, Baron de Beaujeu, & de *Louise de Castellane*, sa seconde femme, fut témoin, avec *Jean de Nogaret*, *Antoine de Bade*, *Simon de Bernis* & *Jacques de Romieu*, au mariage de *Jean de Budos* avec *Louise de Porcelet*, à Beaucaire, le 22 Juillet 1535. Il avoit épousé, en 1490, *Madelene de Bouic*, dont: — 1. HARDOUIN, qui suit; — 2. JEAN, dont la branche subsiste dans la ville de Pernes, au Comté Venaissin, Diocèse de Carpentras, rapportée ci-après; — 3. & MADELENE, mariée, en 1527, à *Honoré de Porcelet*, Baron de Fos.

X. HARDOUIN DE QUIQUERAN-BEAUJEU, Seigneur de Ventabren, épousa, par contrat passé devant *Brunet*, Notaire, le 8 Août 1535, *Jeanne d'Ayguieres*, & en eut: — 1. ROBERT, qui suit; — 2. ANNE, mariée, en 1556, à *Jean de Clemens*; — 3. & JEANNE, femme d'*Honoré de Faucher*.

XI. ROBERT DE QUIQUERAN-BEAUJEU, Seigneur de Ventabren, se maria, le 18 Avril 1574, à *Madelene d'Aimini*, dont: — JEAN, qui suit; — & HONORÉ, rapporté après la postérité de son aîné.

XII. JEAN DE QUIQUERAN-BEAUJEU, IV. du nom, Seigneur de Ventabren, épousa, le 21 Février 1599, *Madelene de Rascas*, de laquelle vint, pour fils unique:

XIII. ROBERT DE QUIQUERAN-BEAUJEU, IV. du nom, Seigneur de Ventabren, marié, le 6 Octobre 1621, par contrat passé devant *Liautaud*, Notaire, avec *Isabeau de Bonfils*, dont sortit:

XIV. CHARLES DE QUIQUERAN-BEAUJEU, Seigneur de Ventabren, qui épousa, le 27 Novembre 1662, *Jeanne de Bonfils*, dont un fils & une fille, morts en bas-âge.

XII. HONORÉ DE QUIQUERAN-BEAUJEU-DE-VENTABREN, IV. du nom, fils puîné de ROBERT, & de *Madelene d'Aimini*, épousa, le 1 Septembre 1604, *Susanne d'Ayguesier*, dont: — TROPHIME, qui suit; — & CLAUDE, reçu Chevalier de Malte en 1629.

XIII. TROPHIME DE QUIQUERAN-BEAUJEU-DE-VENTABREN, se maria, le 22 Avril 1630, avec *Pierrette de Grille*, & en eut: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. JEAN, reçu Chevalier de Malte en 1647, mort Commandeur de Condat en Guienne; — 3. & FRANÇOIS, mort Chevalier de Malte, où il avoit été reçu en 1655.

XIV. CLAUDE DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, épousa *Anne de Bibron*, dont vinrent plusieurs enfans, dont on ignore la destinée, excepté FRANÇOIS DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, qui mourut en Avril 1770, sans postérité, & fit l'Hôpital de la ville d'Arles son héritier.

Sixieme Branche de QUIQUERAN, établie à Avignon, & ensuite en la ville de Pernes, au Comté Venaissin.

X. JEAN DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, second fils de JEAN II, & de *Madelene de Bouic*, mort à Arles en 1563, après avoir fait son testament, s'étoit marié, par contrat passé, le 4 Mai 1542, devant *Cathelin Mondanelly*, Notaire d'Avignon, avec *Jacqueline de Sade*, Dame en partie de Venasque, & de Saint-Didier, dans le Comté Venaissin, Diocèse de Carpentras, fille de *Guillaume de Sade*, & de *Catherine de Saint-Michel*. Il en eut:

XI. BALTHASARD DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, co-Seigneur de Venasque & de Saint-Didier, qui servit avec distinction & valeur sous les regnes de CHARLES IX, HENRI III, HENRI IV & LOUIS XIII, comme il est justifié par les différentes charges & dignités dont il fut décoré. HENRI, Duc D'ANJOU, devenu Roi de France en 1574, sous le nom d'HENRI III, le fit, le 5 Avril 1570, un de ses Gentilshommes ordinaires; & le 15 Mai 1573, Ecuyer ordinaire de sa Maison: les mêmes Patentes font mention qu'il étoit alors Capitaine

d'une Compagnie de gens de pied. Lors des troubles survenus en Provence, sous la Reine mere, il fut un de ceux qui signerent la paix le 1 Juillet 1579, comme en fait mention l'Histoire des troubles de Provence par *Pierre Louvet, Part. I, Tome III, p.* 341. Henri, Duc d'Angoulême, Gouverneur de Provence, lui donna, par Lettres du 6 Avril 1585, expédiées à Aix, une Compagnie de 100 hommes d'armes, & lui confia en même-tems le Gouvernement de Noves en Provence. Balthasard de Quiqueran fut, avec sa troupe, dans le mois d'Août 1586, au Château de Lamanon, sommer le nommé *Cartier* & sa troupe, qui désoloient la Provence, à l'effet de se rendre; ce qu'il ne voulut point, voyant le peu de monde qu'avoit *de Ventabren*; mais le Sieur *de Vins* arriva avec du canon pour s'en rendre maître. *Dominique de Grimaldi*, Vice-Légat à Avignon, donna, le 6 Février 1589, audit Balthasard, le Gouvernement de la ville de Cavaillon au Comté Venaissin, avec une Commission pour lever une Compagnie de 100 hommes d'armes, sous le regne d'Henri III. Le 25 Mars 1590, il fut élu premier Consul des Nobles de la ville d'Arles, par la voix du peuple, charge dont il s'acquitta en homme de cœur, comme le rapportent *Pierre Louvet* & *Bouche*, Historiens de Provence. La ville d'Arles se trouvant agitée de troubles, & se confiant entierement au zéle que Balthasard avoit toujours fait paroître pour la défense de la Religion, ce qui l'avoit fait surnommer *le fléau des Hérétiques*, ne crut pas faire un meilleur choix, dans l'Ambassade qu'elle fut obligée de faire au Pape Sixte V, qu'en l'honorant de cette commission, dont il s'acquitta fort dignement. Il paroît, par la Lettre que Sa Sainteté écrivit, le 10 Avril 1590, à la ville d'Arles, qu'elle fut si satisfaite de Balthasard, qu'elle le nomma Colonel-Général de l'Artillerie d'Avignon, avec un commandement absolu sur tous les Officiers & Soldats du Comté. Ce Pape lui fit présent de sa Calotte avec une pension de 1200 écus romains; mais ce ne fut que le 21 Juillet 1591, que les Bulles lui en furent expédiées, sous le Pontificat de Grégoire XIV. A son retour de Rome, Balthasard de Quiqueran-Beaujeu-Ventabren trouva la ville d'Arles encore plus agitée par les troubles & divisions; & après avoir rendu compte de sa Commission, il se retira à Avignon, pour y remplir les fonctions de Colonel-Général de l'Artillerie; mais la ville d'Arles sentant le besoin qu'elle avoit d'un homme aussi intrépide, & qu'on appelloit *le Pere du Peuple*, le sollicita vivement de revenir dans sa Patrie, pour prendre ses intérêts contre le Sieur *Biord*, Lieutenant de la Sénéchaussée, homme vain & ambitieux, & contre les autres factieux; ce qu'il fit, à la priere de ses concitoyens. A son arrivée à Arles, en 1598, on lui déféra le premier Consulat. *Biord*, ennemi déclaré de la Noblesse, & plus encore du Seigneur *de Ventabren*, fut éloigné des affaires, & le nouveau premier Consul (*Ventabren*) travailla sans relâche, en vrai pere de la Patrie, au rétablissement de la tranquillité & de l'abondance; mais ses heureux succès ne servirent qu'à rallumer la fureur & la haine de *Biord*, & de ses partisans, qui eurent le dessus, & le fatiguerent si fort, qu'il fut contraint de s'en retourner à Avignon, où il apprit, peu de tems après, que *Biord* avoit été pendu & étranglé par le peuple, qui traîna son corps dans les rues & le jetta à la voierie. Balthasard, après avoir rendu bien des services au Roi & à la Patrie, mourut, fort regretté, à Avignon, le 16 Novembre 1622, par l'éclat d'un canon qui créva, lorsqu'il faisoit la fonction de Général de l'Artillerie à l'entrée de Louis XIII dans la Ville.

Il avoit épousé, 1°. le 7 Novembre 1579, par contrat passé devant *Louis Borelly*, Notaire d'Avignon, *Eléonore de Bourdy*; & 2°. le 4 Octobre 1594, par contrat passé devant *François Desmarest*, Notaire d'Avignon, *Marguerite de Filleul*, Dame de Remusat, du Diocèse de Gap, veuve de *François de Riviere*. Du premier lit vinrent: — 1. Jean, mort, Religieux Récolet, à Arles, en odeur de sainteté; — 2. Catherine, femme de *Jean-Batiste de Nobilé*; — 3. Louise, mariée à *François-Etienne d'Allemand*, Seigneur de Châteauneuf; — 4. Félice, Religieuse aux Dames de Sainte-Praxede à Avignon, morte Supérieure, en réputation de sainteté; & du second lit: — 5. Antoine, qui suit; — 6. Marguerite, mariée, le 19 Août 1620, avec *François de Merle*,

Seigneur de Beauchamp; —— 7. CATHERINE, femme, le 15 Mai 1625, de *Barthelemi de Laurens*; – 8. & RICHARDE, mariée, en 1625, avec *Gaspard de Riviere*, Seigneur de Sainte-Marie.

XII. ANTOINE DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, co-Seigneur de Venasque & de Saint-Didier, Seigneur de Remusat, étant jeune, perdit, à la mort de son pere, la charge de Consul, que le Comte de *Berton*, qui portoit le dais à l'entrée de Louis XIII, obtint du Roi. Il perdit aussi les autres charges & emplois que son pere avoit possédés, & mourut à Pernes, dans sa famille, le 3 Juin 1671. Il avoit épousé, 1°. par contrat passé le 4 Juillet 1623, devant *Antoine Marini*, Notaire d'Avignon, *Susanne de Pupus*; & 2°. le 21 Janvier 1644, contrat passé devant *Perrouquet*, Notaire de Pernes, *Anne de Fabri-de-Pichony*. Du premier lit il eut : —— 1. THOMAS, qui suit; —— 2. ESPRIT, mort Abbé ; & du second lit : — 3. ANTOINE, Ingénieur du Roi, Chevalier de Saint-Louis, qui fut chargé de faire rebâtir la ville de Dieppe en Normandie, après son bombardement par les Anglois en 1694. Il est mort à Paris le 22 Avril 1722.

XIII. THOMAS DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, après avoir servi dans une des quatre Compagnies de Gentilshommes du Comté Venaissin, que le Pape avoit créée, testa devant *Jean Malatra*, Notaire à Pernes, & mourut dans sa famille, le 30 Avril 1708. Il avoit épousé, le 4 Janvier 1676, contrat passé devant *Esprit Bocqui*, Notaire du lieu de Mozan, *Diane de Grillet*, dont : —— 1. ESPRIT-JOSEPH-MARIE, qui suit; — 2. MARIE-ANNE, femme de *Gabriel de Camaret*, Capitaine dans le Régiment de la Fare-Lopès, Infanterie; —— 3. & MARIE, épouse de *Jean-Batiste de Maubec*.

XIV. ESPRIT-JOSEPH-MARIE DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN servit dans la Marine au département de Toulon, testa, long-tems avant sa mort, devant *Thomas-Hyacinthe de la Tour*, Notaire à Pernes, & mourut, dans sa famille, le 14 Novembre 1759. Il avoit épousé, par contrat du 13 Février 1707, passé devant, *Joseph-Thomas*, Notaire à Bedoin, *Jeanne de Jean*, Dame de Pierrelongue; & par cette alliance, la Terre de Pierrelongue est entrée dans cette branche de la famille de QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN. Les enfans sortis de ce mariage sont : – 1. JEAN-JOSEPH-DOMINIQUE-THOMAS-ANTOINE-GABRIEL, qui suit ; – 2 & 3, JOSEPH & ANTOINE, reçus Chevaliers de Malte, morts en bas-âge; —— 4 & 5. MARIE-PIERRETTE & SUSANNE-GERTRUDE, Religieuses professes au Monastere des Dames de Saint-Ursule à Pernes.

XV. JEAN-JOSEPH-DOMINIQUE-THOMAS-ANTOINE-GABRIEL DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, Seigneur de Pierrelongue, a été Lieutenant dans le Régiment de Tallard, Infanterie, en 1732, & a épousé, le 30 Septembre 1745, contrat passé devant *Thomas de la Tour*, Notaire à Pernes, *Jeanne-Marie de la Coste*, dont : —— 1. ANTOINE-FRANÇOIS-HIPPOLITE, qui suit; —— 2. VICTOIRE, Religieuse professe aux Dames du Verbe-Incarné, à Avignon; — 3. FRANÇOISE, non encore mariée en 1774; —— 4. & CATHERINE, Religieuse professe au Monastere des Dames de Saint-Dominique à Viviers.

XVI. ANTOINE-FRANÇOIS-HIPPOLITE DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, Seigneur de Pierrelongue, étoit Garde-Marine au département de Toulon en 1774.

Les armes : *écartelé & emmanché d'or & d'azur l'un dans l'autre.* Supports : *deux chevaux blancs licornés.* Cimier : *les deux pieds & la tête du cheval issans, aussi licorné.* Devise : VIS CONTRA VIM.

QUIRIT : Ancienne Noblesse, originaire du pays de Loudunois en Poitou, où elle possédoit, dans le XIIIe siécle, la Terre & Seigneurie de Rigny, paroisse de Claunay près Loudun, où l'on voit encore présentement les armes sur la principale porte d'entrée dudit Château, que ceux de ce nom ont conservé jusqu'en 1518, qu'ils se sont établis en Touraine. Cette Famille prouve sa filiation depuis

I. JACQUES QUIRIT, Ecuyer, Seigneur de Rigny, qui fonda, le 22 No-

vembre 1387, avec *Thenevotte*, deux Chapelles dans l'Eglise de Sainte Croix de Loudun, auxquelles les aînés de cette Famille nomment encore aujourd'hui. De son mariage vint :

II. JEAN QUIRIT, Ecuyer, Seigneur de Rigny, qui fonda aussi deux Chapelles dans la même Eglise de Sainte-Croix, le 4 Décembre 1422. De *Perrine Mauricelle*, sa femme, il eut :

III. FRANÇOIS QUIRIT, Ecuyer, Seigneur de Rigny, qui épousa, le 6 Janvier 1441, *Marie Dreux*, fille de *Guillaume Dreux*, Ecuyer, Seigneur du Vauricher, & de *Jeanne Hurtolonnerie*. C'est par cette alliance que la Terre du Vauricher, Seigneurie située dans la Paroisse Saint-Laurent de Langeais en Touraine, est entrée dans la famille de QUIRIT. Leurs enfans furent : — ADAM, qui suit; – & PHILIBERT : ils partagerent noblement, le 1 Décembre 1479.

IV. ADAM QUIRIT, Ecuyer, Seigneur de Rigny, étoit établi en Touraine lors du partage de la succession de ses pere & mere, le 4 Avril 1502, & eut pour sa part la Terre du Vauricher. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut :

V. JEAN QUIRIT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rigny & du Vauricher, qui parut, le 4 Juin 1518, à la rédaction de la Coutume du Loudunois, au nombre des Gentilshommes, avec MM. *de Beauvau*, *Sanglier*, *la Jaille*, *Dreux*, *Rasilly*, *du Riveau*, & autres, comme on le peut voir dans le nouveau Coutumier général, *Tome IV*, *p.* 738, édition de Paris 1724. Il avoit épousé *Isabeau Tatin*, dont vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. ABEL, mort jeune; — 3. MARGUERITE, Religieuse à la Communauté de Guesne en Poitou; — 4. & RADEGONDE, mariée à *Nicolas du Riveau*, Ecuyer, Seigneur de Gesdeaux.

VI. FRANÇOIS QUIRIT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Vauricher, fut, sur la représentation de ses titres, maintenu dans sa *noblesse*, par Sentence de M. *de Bondis*, Commissaire député en la Généralité de Touraine, rendue à Angers le 4 Septembre 1586. Il avoit épousé, 1°. le 25 Avril 1531, *Catherine Bricault*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & de Demoiselle *Jeanne de Caux*; & 2°. le 5 Novembre 1537, *Marguerite le Loup*, fille de *Louis le Loup*, Ecuyer, Seigneur du Bouchet, & de Demoiselle *Françoise le Breton*. Du premier lit il n'eut qu'un fils : — 1. ANTOINE, qui suit; & du second : — 2. PIERRE, Page de Madame la Duchesse *de Savoie* en 1570, mort jeune; — 3. ANTOINETTE, épouse de *Guillaume le Maire*, Ecuyer, Seigneur de la Baucherie; — 4. & ANNE QUIRIT, mariée à *Jean de Portepaniers*, Ecuyer, Seigneur de l'Epine.

VII. ANTOINE QUIRIT, Ecuyer, Seigneur du Vauricher, épousa, par contrat passé le 19 Août 1556, Demoiselle *Marguerite de Guarguessalle*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Liniere & de Mortou en Anjou, & de Demoiselle *Jeanne de Cloux*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. PIERRE, Seigneur de la Richetiere; — 3. PERRINE, mariée, par contrat du 9 Juillet 1591, avec *Gui de Boussay*, Ecuyer; — 4. & LOUISE, mariée à *Amirault Girard*, Ecuyer, Seigneur des Perrieres.

VIII. FRANÇOIS QUIRIT, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Vauricher, obtint, sur la représentation de ses titres, une Sentence, par laquelle les Conseillers Elus en l'Election de la Justice de la Ville de Tours, le confirmerent, le 7 Mars 1609, dans sa qualité d'*Ecuyer*. Il avoit épousé, le 27 Novembre 1581, Demoiselle *Yvonne Joubert*, de laquelle vinrent : – 1. HENRI, qui suit; — 2. CÉSAR, auteur de la branche des Seigneurs de la Motte, Usage, &c. en Touraine, rapportée ci-après; — 3. CHARLES QUIRIT, Chevalier, Seigneur de la Richetiere, marié, par contrat, passé le 7 Septembre 1626, avez *Anne de Noyelle*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Pierre, & de Demoiselle *N... de Mabille*. Il en eut deux filles, sçavoir : — CHARLOTTE, dont on ne voit point de postérité; — & ANNE QUIRIT, mariée, le 21 Février 1664, à CÉSAR QUIRIT, II. du nom, Chevalier, son cousin-germain, mentionné au Xe degré de la IIIe Branche; — 4. ABEL, maintenu dans sa *noblesse*, avec

CHARLES,

CHARLES, son frere, par Ordonnances des 18 Mars 1635, & 8 Avril 1641: il mourut sans alliance; — 5. & FRANÇOISE, mariée à *Alexandre de Berthe*, Ecuyer, Seigneur du Vau.

IX. HENRI QUIRIT, I. du nom, Chevalier, Seigneur du Vauricher, produisit ses titres, & fut maintenu dans sa *noblesse*, avec ses freres, par Ordonnance de M. *d'Estampes de Valençay*, Conseiller d'Etat, Intendant de la Généralité de Tours, rendue à Angers le 18 Mars 1635, sur le rapport de M. *de Bragelogne*, Commissaire député par le Roi. Il avoit épousé, le 4 Février 1630, *Antoinette de Jarnage*, fille de *Jacques de Jarnage*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, & de *Louise de Cornouailles*. Leurs enfans furent: — 1. HENRI, qui suit; — 2. CHARLES, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après, — 3. LOUIS, Chevalier, Seigneur de la Trochetiere, marié à *Catherine Aubry*, de laquelle sortit: — FRANÇOISE QUIRIT, femme *d'Innocent de Brossart*, Ecuyer; — 4. & JEANNE, épouse de *Pierre de Jousseaume*, Ecuyer, Seigneur des Mortiers.

X. HENRI QUIRIT, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Vauricher, produisit ses titres justificatifs, avec un arbre généalogique, devant *Jean-Batiste Voisin*, Chevalier, Seigneur de la Noraye, Intendant de la Généralité de Touraine, qui le maintint dans sa *noblesse*, par Ordonnance rendue à Tours le 14 Juillet 1666. De *Françoise Aubry*, son épouse, il ne laissa qu'un seul fils: — HENRI-GILLES QUIRIT, mort jeune.

Seconde Branche, devenue aînée.

X. CHARLES QUIRIT, Chevalier, Seigneur du Vauricher, second fils de HENRI, I. du nom, & d'*Antoinette de Jarnage*, épousa, par contrat passé le 5 Février 1663, *Charlotte de Jousselin*, fille de *Martin de Jousselin*, Chevalier, Seigneur de Roche, & de *Charlotte de Meslet*, dont: — 1. HENRI, qui suit; — 2. JEAN, Chevalier, Seigneur des Mortiers, marié à Demoiselle *Françoise de Henry*, de laquelle il eut: ANNE-FRANÇOISE & HÉLENE QUIRIT, restées filles; — 3. & CHARLES, Chevalier, Seigneur de la Trochetiere, marié à *Elisabeth Gouais*, dont il n'eut point d'enfans.

XI. HENRI QUIRIT, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Vauricher, maintenu dans sa *noblesse d'extraction*, par Ordonnance de Messire *Jacques-Etienne Turgot*, Intendant de la Généralité de Tours, le 28 Juillet 1702, avoit épousé par contrat du 24 Janvier 1690, *Anne Pannau*, fille de *Claude*, Ecuyer, & de *Françoise de Bellepaule*, de laquelle sont issus: — 1. HENRI qui suit; — 2. ALEXANDRE, Prêtre, Chanoine de Saint-Martin de Tours, Prévôt de la Varanne; — 3. CHARLES QUIRIT, Chevalier, marié le 26 Janvier 1726, à *Anne-Marie de Lestenou*, Demoiselle de la Chaubruere en Anjou, dont un garçon & une fille, sçavoir: — CHARLES, Chanoine Régulier, Prieur-Curé d'Avrilly près Angers; — & FRANÇOISE QUIRIT, mariée 1°. à Messire *Jean-Louis de Vert*, Chevalier; & 2°. à *Louis de Maussabré*, Chevalier, Seigneur des Clos en Touraine, ancien Garde-du-Corps du Roi, veuf, en premieres noces, d'*Elisabeth le Roux-de-Gravetot*, & cinquieme fils de *René de Maussabré*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bussiere, de la Sabardiere, &c. Capitaine au Régiment de Piémont, & de *Marie-Anne de Préaux*. (Voyez MAUSSABRÉ, *Tome IX*). Ils vivent sans enfans; — 4. ANNE, mariée à *N... de Jersay*, Chevalier; — 5. & MARIE QUIRIT, femme de *Pierre de Jousseaume*, Chevalier, Seigneur des Coudrés, fils de *Pierre de Jousseaume*, & de JEANNE QUIRIT, mentionnés ci-devant au IXe degré.

XII. HENRI QUIRIT, IV. du nom, Chevalier, Seigneur du Vauricher, maintenu dans sa *noblesse*, avec ses freres, par Ordonnance de Messire *Bernard Chauvelin*, Intendant de la Généralité de Tours, le 5 Février 1717, épousa, le 6 Janvier 1721, *Jeanne-Charlotte de Fesques*, fille de *Jean-Charles de Fesques*, Chevalier, Seigneur de la Rochebousseau en Poitou, de Marmande, & Baron de Coulaine en Touraine, & de Dame *Madelene de Souvigné*, dont: —

HENRI, qui suit; —— & HENRIETTE-MARIE, femme d'*Aimé-Mathieu de Jousseaume*, Chevalier, Seigneur du Sommau & de la Caraudrie, fils du susdit *Pierre de Jousseaume*, dont trois garçons & deux filles, encore jeunes en 1776.

XIII. HENRI QUIRIT, V. du nom, Chevalier, Baron de Coulaine, Seigneur de la Herpiniere & autres lieux, a épousé, par contrat passé le 28 Juillet 1743, *Anne-Madeleine de Seguin*, fille de *Pierre de Seguin*, Chevalier, ancien Mousquetaire de la Garde du Roi, aîné de la branche des *Seguins de Cabassolle*, établis en Touraine, originaire du Comtat d'Avignon, & de Demoiselle *Marie-Anne Caron*. De ce mariage son nés douze enfans. Ceux qui restent sont: —— 1. HENRI-AUGUSTE, qui suit; —— 2. HENRI-EDME-JOSEPH, Prêtre, nommé, le 14 Février 1775, à un Canonicat du Chapitre noble de l'Eglise Collégiale de Notre-Dame-de-Saint-Florentin, au Château d'Amboise, par M. le Duc *de Choiseul*, Pair de France, Marquis de Stainville, & de la Bourdaisiere, Seigneur d'Amboise, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'or; &c. Il en a été pourvu le 14 Mars 1775. Depuis un acte duement homologué, passé le 26 Février 1773, entre M. le Duc & Madame la Duchesse de *de Choiseul*, son épouse, & le Chapitre de cette Eglise, il faut faire des preuves de noblesse, pour y être admis; —— 3 & 4. AUGUSTIN-PIERRE & FRANÇOIS-RENÉ QUIRIT, tous deux Sous-Lieutenans au Régiment de Saintonge, Infanterie; — 5, 6 & 7. ANNE-HÉLENE; — MARIE-HÉLENE; — & MADELENE JULIE, non mariées en 1776.

XIV. HENRI-AUGUSTE QUIRIT, Chevalier, Baron de Coulaine, Capitaine au Régiment de Saintonge, Infanterie, depuis 1759, a épousé, par contrat passé le 29 Juin 1773, *Marie-Aimée Brisard*, fille de *Charles-Mathieu Brisard-du-Martray*, Ecuyer, ancien Gendarme de la Garde du Roi, & de Dame *Marguerite Gibelin-de-Florançol*. De ce mariage est issue une fille, — ANNE-AIMÉE QUIRIT, née le 14 Avril 1774.

Troisieme Branche, Seigneurs de LA MOTTE, USAGE, *&c. en Touraine.*

IX. CÉSAR QUIRIT, Chevalier, Seigneur de la Motte, Usage, &c. second fils de FRANÇOIS, II. du nom, & d'*Yvonne Joubert*, produisit ses titres, & fut maintenu dans sa *noblesse*, avec HENRI, CHARLES & ABEL, ses freres, par Ordonnance de M. *d'Estampes de Valençay*, Conseiller d'Etat, Intendant de la Généralité de Tours, rendue à Angers le 1● Mars 1635, sur le rapport de M. *de Bragelogne*, Commissaire député par le Roi. De son mariage avec Demoiselle *Anne Gasnier*, il eut: —— 1. CÉSAR, qui suit; —— 2. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de la Richardiere, tué au service du Roi; —— 3. FRANÇOIS, Prêtre, Curé de Sainte-Radegonde-lès-Tours; —— 4. ANNE, mariée le 9 Novembre 1673, à Messire *François de Charbon*, Chevalier, Seigneur de la Morelliere; — 5. & LOUISE, femme de Messire *Michel d'Aristigny*, Chevalier, Major dans l'Isle de la Tortue.

X. CÉSAR QUIRIT, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Motte, Usage, a servi en Allemagne, lors de la convocation du ban de la Noblesse de Touraine, suivant le certificat de M. le Marquis *de Givry*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Grand-Bailli de Touraine, du 18 Décembre 1674. Il épousa 1°. le 21 Février 1664, avec dispense du Pape ALEXANDRE VII, Demoiselle ANNE QUIRIT, fille de CHARLES, Chevalier, Seigneur de la Richetiere, & d'*Anne de Noyelle*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. le 25 Novembre 1677, *Anne le Brun*, fille de *Joseph le Brun*, Chevalier, Seigneur de la Brosse & du Mé, Gouverneur du Château de Chinon, & de Demoiselle *Marie le Breton*. De ce second lit est né pour fils unique:

XI. JOSEPH QUIRIT, Chevalier, Seigneur de la Motte, Usage, &c. marié, par contrat passé le 14 Septembre 1704, à *Françoise du Soul*, fille de Messire *Nicolas du Soul*, Ecuyer, Seigneur de Pontpiere, Grand-Bailli du Loudunois, & de *Françoise Gueniveau*. De ce mariage sont issus: — JOSEPH-CHARLES, qui

suit ; — & Marguerite-Françoise, mariée à Messire *René-Louis de Montaquet*, Chevalier, Seigneur de Richemont, Dozé, &c. Chevalier de Saint-Louis, dont deux garçons : — l'aîné, Capitaine au Régiment de Damas, Dragons ; — le cadet est Major au Régiment de Brie, Infanterie, avec Brevet de Colonel.

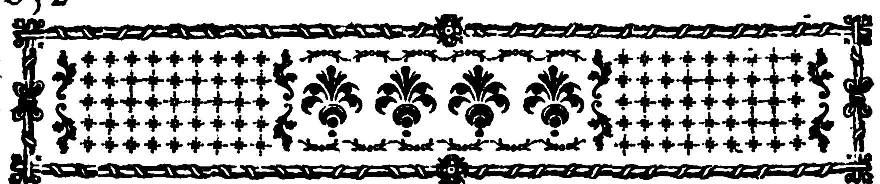
XII. Joseph-Charles Quirit, Chevalier, Seigneur de la Motte, Usage, &c. a épousé, le 20 Février 1732, *Marie Torterue*, fille de *Joseph*, Seigneur de Sazilly, Conseiller du Roi au Bailliage & Siége Royal de Chinon en Touraine, & de Demoiselle *Marie Sermais*, dont : — 1. Charles-Joseph-Henri, qui suit ; — 2. Marie-Marguerite, mariée, le 19 Mars 1754, à *Joseph-Marie de Fesques*, Chevalier, Seigneur de la Coudre, qui a deux garçons & une fille ; — 3. & Marie-Madelene, mariée, le 14 Février 1756, à *Joseph-René de Crosé*, Chevalier, Seigneur de la Treille, & mere de trois garçons & de deux filles, l'aîné desquels est Sous-Lieutenant au Régiment de Foix.

XIII. Charles-Joseph-Henri-Quirit, Chevalier, Seigneur de la Motte, Usage en Touraine, & de Chaunay en Poitou, ancien Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, & Capitaine de Cavalerie, a épousé, le 27 Juillet 1766, *Louise Marin*, fille de Messire *Joseph Marin*, Chevalier, Seigneur de la Malgue, Chevalier, de Saint-Louis, mort, en 1774, à l'Isle de France, Lieutenant-Colonel du Régiment étranger de Benousqui, & de *Charlotte Fleury-de-la-Gorgendiere*. De ce mariage il n'y a qu'une fille, nommée — Louise Quirit.

Les armes : *de sinople, au cigne d'argent, nageant sur une riviere de même.* Devise : Va ferme a l'assaut, Quirit a la prise.

* QUITRY : Terre & Seigneurie dans le Vexin-Normand, Diocèse de Gisors, possédée, de tems immémorial, par la Maison de *Chaumont*, qui tire son nom de la petite ville de Chaumont au Vexin-François. *Voyez* Chaumont, *Tome IV*.





DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.

RABAINE, en Saintonge : Nous n'allons répéter que ce que nous avons dit de cette Famille dans le *Tome VI* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, d'après un *Mémoire* dressé sur titres.

Les RABAINE, Sires de Pisany, sont connus dès l'an 1018. La Terre de *Pisany* est un des premiers Marquisats de Saintonge. La Famille de RABAINE possédoit, en 1316, beaucoup d'autres Terres, tant en Guienne, qu'en l'Isle d'Oleron, où est encore le vieux Château de la Terre de Rabaine, qui fut donné en mariage à une héritiere du même nom.

I. EMMANUEL DE RABAINE fut un des 40 Gentilshommes de la Province de Saintonge, commandés pour le Ban, afin d'empêcher la descente des Anglois, sur les côtes de la Rochelle & aux environs. Il eut deux enfans, sçavoir : — PIERRE, Cardinal, du titre *de Sainte-Marie sur la Minerve ;* — & GUILLAUME, qui suit.

II. GUILLAUME DE RABAINE épousa *Blanche de Didone*, fille du Baron *de Didone*, dont : —— GEOFFROI, qui suit ; — & ALARIE, mariée à *Guillaume Foucaud.*

III. GEOFFROI DE RABAINE, I. du nom, Seigneur de Pisany, eut de *Hilairette Foucaud*, son épouse : —— ELIE, qui suit ; —— & GEOFFROI, mort sans enfans.

IV. ELIE RABAINE fut nommé Plénipotentiaire, par le Roi de France, en 1276, pour faire la paix avec les Anglois. Il fut marié 1°. à *Agnès*, Dame *de Nieuil*, Saint-Georges-des-Couteaux, &c. 2°. avec *N... de la Lande*, fille de *Jean*, Baron de la Bré, &c. & 3°. avec *Hispanne de Bourg*. Il eut de celle-ci : — 1. GEOFFROI, qui suit ; — 2. ELIE, Capitaine de Grenadiers, tué à la bataille de Poitiers, sans alliance ; —— 3. & ISABEAU DE RABAINE, femme de *Guidon Dardene*, Chevalier, Seigneur de Moulidars en Angoumois.

V. GEOFFROI DE RABAINE, II. du nom, Seigneur de Pisany & Vicomte de Blaye, épousa, le 1 Novembre 1316, *Almode de Montausier*, fille de *Foulques*, & de *Marie de Montguyon*. Il fut d'abord Général des Armées du Roi de

France, & pour le Pape, puis Sénéchal du Périgord & du Quercy. De ce mariage vinrent : — 1. GEOFFROI, qui suit ; — 2. ELIE, mort sans enfans ; — 3. & MARGUERITE, aussi morte sans enfans.

VI. GEOFFROI DE RABAINE, III. du nom, Seigneur de Pisany, fut Général d'Armée pour les Rois de France & d'Angleterre, & pour le Pape, puis Capitaine-Général du Périgord & du Quercy. Il épousa *Fainotte de Saint-Astier*, fille d'*Elie*, Baron de l'Isle, & Vicomte de Montreuil, dont : — JEAN, qui suit ; — & GUILLON DE RABAINE, auteur de la branche des Seigneurs de Tanzac, Briagne, &c. rapportée ci-après.

VII. JEAN DE RABAINE, I. du nom, Seigneur de Pisany, prit, avec cinq autres Gentilshommes, à leurs frais & dépens, le fort Château de Mortagne, sur les Anglois. Il fut fait Ecuyer des Rois CHARLES VII & LOUIS XI, & Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. Il épousa 1°. *Jeanne d'Hiers*, qui lui porta en mariage beaucoup de Terres, dont le fils, — ETIENNE DE RABAINE, mort jeune, fut héritier : tous ses biens retournerent à JEAN, son pere, qui se remaria à *Jeanne de Mambier*, dont : JEANNE DE RABAINE, qui fut mariée quatre fois, sans laisser d'enfans, & de laquelle GUILLON DE RABAINE, son oncle, devint héritier.

Branche des Seigneurs de TANZAC, BRIAGNE, *&c.*

VII. GUILLON DE RABAINE, I. du nom, Seigneur de Pisany, épousa *Marguerite Ardillon*, Dame de Saint-Jus, Rioux, Broule, Saint-Carlais & la Grillac, dont : — 1. ELIE, mort sans enfans ; — 2. ARNAUD, Chanoine de l'Eglise de Saint-Pierre de Saintes ; — 3. & LAMBERT, qui suit.

VIII. LAMBERT DE RABAINE, I. du nom, Seigneur de Pisany, épousa *Anne de Montolieu*, Dame de Loubec & de Rouffiac, & en eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. MARIE, femme d'*Elie de Sainte-Hermine*, Seigneur du Faux, dont descendent *François de Sainte-Hermine*, Chef-d'Escadre, & l'Abbé *de Sainte-Hermine*, ci-devant Aumonier de la Reine ; — 3. & ANALAÏDE, mariée à *Pierre de Bremond*, Comte d'Ars.

IX. JEAN DE RABAINE, II. du nom, épousa 1°. *Françoise de Sainte-Hermine*, sœur d'*Elie de Sainte-Hermine*, Seigneur du Faux ; & 2°. *Louise de Pons*, sœur de *Gui*, Marquis *de Pons*. De celle-ci il eut :

X. JEAN DE RABAINE, III. du nom, marié à *Eliette Fourestier*, dont sont issus : — YVON, qui suit ; — & CHARDON, suivant leur contrat de partage, de la succession de leurs pere & mere, en date du 26 Janvier 1497.

XI. YVON DE RABAINE, I. du nom, épousa *Marie de Sansac*, fille de *Jean*, Comte *de Sansac*, & de *Marie du Repaire*. Ils testerent le 4 du mois de Juillet 1519, & laisserent :

XII. JACQUES DE RABAINE, marié à *Perrette de Beaumont*, dont : — 1. RENÉ, qui suit ; — 2. PAUL ; — 3. & ANTOINETTE DE RABAINE. Ils partagerent entr'eux leur succession le dernier Février 1578.

XIII. RENÉ DE RABAINE épousa *Marie Gombaud*, fille de *Philippe*, Seigneur de Tanzac, & de *Louise de la Personne*, Dame de Champfleury. Il en eut : — 1. RENÉ, dont la postérité dura peu, & s'est éteinte ; — 2. PAUL, qui suit : il partagea avec son frere aîné, le 31 Août 1602 ; — 3. & FRANÇOISE, mariée, & morte sans enfans.

XIV. PAUL DE RABAINE, I. du nom, Seigneur de Tanzac, Briagne & Usson, épousa 1°. *Diane Stuern ;* 2°. *Louise de Beaumont*, fille de *Jacques*, dont descend *Léon de Beaumont*, Evêque de Saintes ; & 3°. *Jeanne de Ransanne*. Les enfans du premier lit furent : — 1. JEAN, qui eut en partage la Terre d'Usson, dont la postérité s'est éteinte dans la personne de JEAN DE RABAINE, mort âgé de 17 ans ; — 2. JEANNE, mariée à *Charles de Sennecterre*, Marquis de Saint-Victour & de la Tour-Brillac, dont descend le feu Maréchal *de Sennecterre*, Ambassadeur auprès du Roi de Sardaigne ; — 3. MARIE, Religieuse de Sainte-Ursule à Bordeaux. Les enfans du second lit sont : — 4. JEAN, qui

fuit; — 5. CHARLES, Capitaine de Carabiniers, mort au service du Roi, sans avoir été marié. Du troisieme lit vint : — 6. JEANNE DE RABAINE, mariée à *François du Souchet*, Seigneur de la Biguerie, &c.

XV. JEAN DE RABAINE, IV. du nom, Seigneur de Briagne, Tanzac, & autres lieux, épousa *Renée de Vildon*, fille de *Joseph*, Seigneur de Ronsenac & de Malberchie en Périgord, & de *Renée de Barbezieres*, dont : — 1. PAUL, qui suit; — 2. JACQUES, Lieutenant de Grenadiers, tué au siége d'Oudenarde, âgé de 32 ou 33 ans; — 3. & MADELENE, mariée à *François de Monsérand*, Chevalier, Seigneur de Coux, de Guignardiere & de la Sipiere en Poitou, morte, sans enfans, le 12 Mars 1754, âgée de 103 ans.

XVI. PAUL DE RABAINE, II. du nom, Seigneur de Briagne, épousa *Antoinette Perry*, veuve de *François Dauthon*, Chevalier, Seigneur de la Sabliere, qui lui porta en mariage la Terre de la Roche-Genouillac en Limousin, dont : — 1. JEAN-PAUL, qui suit; — 2. CHARLES, marié à *Françoise Vigier*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Durfort, &c. & de *Catherine Ancelin*, de laquelle sont issus un garçon & quatre filles, sçavoir : — CHARLES; — MARIE; — CATHERINE; — MADELENE; — & MARIE-ROSE DE RABAINE; — 3. MARIE, femme de *François Pasquet*, Seigneur de Lage en Limousin, dont une fille, mariée à *Charles de Beaupoil-Saint-Aulaire*; — 4 & 5. MARIE-MADELENE & JEANNE, Religieuses de Fontevrault à Fontaine en Périgord, où la plus jeune a été continuée Prieure pendant 18 ans, & est morte en Décembre 1755, âgée de 64 ans; & sa sœur aînée, en 1747, âgée de 72 ans.

XVII. JEAN-PAUL DE RABAINE, Chevalier, Seigneur de la Roche-Genouillac, Tanzac, Persond & Saint-Mathieu, épousa *Marie-Elisabeth de Planche*, fille de *Jean-Hugon*, ancien Jurat de Bordeaux, & de *Marie-Marguerite Bonnaudin*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN, né le 30 Avril 1711, ancien Curé & Prieur d'Oriolles en Saintonge, ensuite d'une autre Cure, dont il s'est démis en 1758; & Directeur des Dames de la Trinité à Paris en 1760; — 3. FRANÇOISE-DOROTHÉE; — 4. JEANNE; — 5. & CATHERINE.

XVIII. FRANÇOISE DE RABAINE, Chevalier, né le 18 Janvier 1710, servit dans la Gendarmerie, se retira avec Commission de Lieutenant dans le Régiment de Bourbonnois, Infanterie, & est mort le 31 Août 1753, âgé de 45 ans, laissant de *Marie de Barbarin-de-Verac*, son épouse : — CHARLES, né au Château de la Roche-Genouillac, en Limousin, le 3 Septembre 1743; — & FRANÇOIS-GASTON, né au Château de Gonalet en Poitou, le 31 Mars 1747.

Les armes : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six coquilles de Saint-Michel, 3, 2 & 1.* Supports, *deux levrettes.*

RABASSE. Ce nom en Provençal signifie *Truc*.

C'est celui d'une Famille originaire de la Province de Dauphiné, laquelle passa dans le Comté Venaissin & de-là à Aix, où elle a donné successivement six Procureurs-Généraux au Parlement de cette Ville. Elle ne subsiste plus que dans un mâle, vivant sans alliance. Les armes : *d'azur, au château d'argent, composé de cinq tours rangées, celle du milieu plus élevée que les deux autres; & celle-ci que leur voisine, en décroissant, accompagnée en pointe d'une trufe aussi d'argent.* Voyez l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p. 275.*

* RABAT : Terre & Seigneurie au pays de Foix, Diocèse de Pamiers, qui est la premiere Baronnie des Etats de ce pays.

Elle a été le partage d'une branche cadette des anciens Comtes *de Foix*, issue de *Loup de Foix*, Seigneur de Saverdun, qui vivoit en 1229, & duquel descendoit, au XI[e] degré, *Henri-Gaston de Foix*, Baron de Rabat, Vicomte de Massat, en faveur duquel Louis XIV, étant encore mineur, sous la Régence de la Reine, sa mere, érigea la Baronnie de *Rabat* en *Comté*, en considération de *ce qu'il étoit venu de la grande & renommée lignée des Princes-Comtes de Foix, lui permettant, & à tous ses successeurs, de porter le titre de Comte.* Il y établit

deux foires par an, l'une le 16 Août, l'autre le 25 Novembre, & un marché tous les Jeudis.

Le Comte *de Rabat* avoit épousé *Jeanne de Pardaillan-de-Gondrin*, dont, entr'autres enfans : — François - Gaston de Foix, Comte de Rabat, dit *le Comte de Foix*, reçu, le 1 Octobre 1689, Chanoine honoraire du Chapitre Abbatial de Foix. Il fut marié 1°. avec *Marie-Jacqueline d'Antist*, Dame de Mansan & de Saint-Plancard ; 2°. avec *Claude du Faur-de-Saint-Jorry* ; & 3°. avec *Dorothée-Théodore de Poudenas-de-Villepinte*. Il n'a laissé que trois filles, sçavoir, du premier lit : — Jeanne-Rose de Foix, mariée à *Jean-François*, Marquis *de Castelnau* & de la Loubere ; du second lit : — Angélique - Césarine de Foix, mariée au Marquis *de Capelle*, laquelle obtint de jouir provisionellement du Comté de Rabat ; & du troisieme lit : — Louise-Charlotte de Foix, mariée, le 15 Juillet 1714, à *Jean-Honoré*, Marquis *de Sabran*, Chambellan du Duc d'Orléans, Régent, dont — *Elzéar-Gaston-Louis de Sabran*, Colonel d'un Régiment de son nom, marié à *Agathe de Coëtlogon*, de laquelle il a laissé — *N...*, dit *le Comte de Sabran-de-Foix*, né en Novembre 1742, Guidon des Gendarmes, marié, en Février 1762, à *N... Coste de Champeron*. Dictionnaire des Gaules, *Tome VI*.

RABIERS : Famille connue, depuis le XV[e] siécle, en Provence.

Louis de Rabiers y acquit les Terres de Châteauredon, Verrayon, du Plan, Pont-Julien & la Baume. Il se signala, sous Louis d'Anjou, III. du nom, Comte de Provence, dans le commandement des troupes contre les Savoyards, qu'il chassa des Vallées d'Annot. Ce Prince, en reconnoissance de ses services militaires, lui donna les armes, que cette Famille porte encore aujourd'hui, qui sont : *de gueules, au dextrochere d'argent, mouvant de senestre, empoignant trois tournesols d'or*. Pour cri de guerre : *Victoria*. Elle portoit auparavant : *de sable, à une rave d'or*.

Cette Famille subsiste dans Gaspard de Rabiers, III. du nom, Seigneur de Châteauredon, la Baume & Pont-Julien, marié à *Ursule de Villeneuve-Barreme*, dont quatre fils & deux filles. — L'aîné est Officier dans les Armées du Roi ; — le second, appellé François de Rabiers, a été Page du Roi ; — le troisieme l'a été de feu Madame la Dauphine ; — le quatrieme, Seigneur de la Peloniere, a servi dans le Régiment de Mailly ; — les deux filles ont été reçues successivement à Saint-Cyr. Voyez l'*Histoire héroïque de Provence, Tome II, p. 278*.

* RABODANGES : Terre & Seigneurie en Normandie, Diocèse de Sées, qui portoit autrefois le nom de *Culey-sur-Orne*, & fut érigée en *Marquisat*, sous la dénomination de *Rabodanges*.

Anne d'Oillençon la porta en mariage, le 4 Août 1568, à *François de Rabodanges*, Seigneur de Crevecœur, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre. Nous ne dirons rien actuellement sur cette Maison, attendant un *Mémoire*, que nous insérerons en son rang dans le Supplément.

RABOT, en Dauphiné.

Jean Rabot, Seigneur d'Uppie, Conseiller au Parlement de Grenoble, sous les regnes de Louis XI & de Charles VIII, exerça divers emplois, fut Conseiller au Grand-Conseil le 6 Octobre 1490, puis Maître des Requêtes en 1492, Intendant de Justice au Royaume de Naples lors de la conquête ; fait prisonnier dans la révolte de Naples, & conduit à Bénévent, en fut retiré par le Roi, qui paya 10 mille florins d'or pour sa rançon. Il fut envoyé ensuite en Allemagne, en Bretagne & en Espagne ; & mourut à Avignon, laissant :

Bertrand Rabot, Seigneur d'Uppie, Conseiller au Parlement de Grenoble, mort en 1533, ayant eu : — 1. Laurent, qui suit ; — 2. Claude, Seigneur de Beussieres, Conseiller du Roi, & Maître des Comptes en Dauphiné ; — 3. Guillaume, Seigneur d'Espernoul, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers ; — 4. & autre Guillaume, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie.

Laurent Rabot, Seigneur d'Uppie, Conseiller au Parlement de Dauphiné, échangea sa Terre d'Uppie pour celle d'Illins, avec *Diane de Poitiers*, Duchesse de Valentinois. Il fut un des plus sçavans Jurisconsultes de son tems, & est l'Auteur des excellens Commentaires sur *Gui Pape*. Le Parlement de Grenoble le députa pour compiler les Ordonnances Locales, qu'on observe encore en Dauphiné. Il mourut Doyen des Conseillers en 1572, & avoit épousé, en 1530, *Méraude d'Aurillac*, fille unique & héritiere de *Falco d'Aurillac*, premier Président au même Parlement de Grenoble. Leurs enfans furent: — 1. Falco, qui suit; — 2. & Ennemond Rabot, Seigneur d'Illins, premier Président au Parlement de Dauphiné le 20 Octobre 1580, marié à *Anne de Bellievre*, fille de *Jean*, Seigneur de Hautefort, aussi premier Président du Parlement de Grenoble, dont, pour fille unique, — Anne Rabot, Dame d'Illins, mariée à *Christophe de Harlay*, Comte de Beaumont, Bailli du Palais, & Ambassadeur en Angleterre.

Falco Rabot-d'Aurillac, héritier de son ayeul maternel, dont il prit le nom & les armes, fut Seigneur de Veycilieu, &c. & eut d'*Ennemonde de Loras*, sa femme, entr'autres enfans:

Laurent Rabot-d'Aurillac, Seigneur de Veycilieu & de Fontaines, Conseiller au Parlement de Grenoble, marié, en 1608, à *Marguerite de la Croix*, fille de *Jean*, Seigneur de Chevrieres, Président au même Parlement, dont: — 1. Jean, Seigneur de Beuffieres & de Veycilieu, Avocat-Général au même Parlement, où il fut reçu le 5 Mai 1645; — 2. François, Seigneur d'Aurillac; — 3. Pierre, Seigneur de Mezieu, Conseiller audit Parlement; — 4. Joachim, Chevalier de Malte; — 5. Joseph; — 6. & Virginie, femme d'*Humbert de Lionne*, Seigneur de Glandevès, Conseiller d'Etat, & Doyen de la Chambre des Comptes de Dauphiné.

Les armes: *d'or, à cinq pals flamboyans de gueules, deux mouvans du chef & trois de la pointe; au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or, lampassé de gueules.*

RABUTIN: Maison des plus anciennes de Bourgogne.

Mayeul, le premier, dont il soit fait mention, vivoit en 1147. — Jean Rabutin, Seigneur d'Epiry, épousa, en 1360, *Marie de Balore*, fille unique & héritiere de *Philippe*, Seigneur de Balore. Depuis cette alliance, les Seigneurs de Rabutin ont écartelé leurs armes de celles de *Balore*.

La branche aînée de cette Maison a fini dans les enfans de Celse-Bénigne de Rabutin, tué, à l'âge de 30 ans, le 22 Juillet 1637, à la descente des Anglois dans l'Isle de Ré, où il commandoit l'escadron des Gentilshommes volontaires, ne laissant qu'une fille, — Marie de Rabutin, morte en 1696, femme de *Henri*, Marquis *de Sevigné*.

La branche de Bussy-Rabutin a commencé à François de Rabutin, Baron de Bussy, d'Epiry, fils puîné de Christophe de Rabutin, I. du nom. On le croit Auteur des Mémoires, sous le titre des *Commentaires des guerres de la Gaule Belgique*, entre le Roi Henri II & Charles-Quint.

Cette Maison a donné des hommes de mérite & de réputation. Christophe de Rabutin, II. du nom, dans la branche aînée, fut un des plus braves Seigneurs de son tems, & se fit une réputation glorieuse, par les bons services qu'il rendit au Roi Henri IV en diverses occasions. Il fut tué malheureusement à la chasse par un de ses meilleurs amis. *Jeanne-Françoise Fremiot*, son épouse, Dame recommandable par ses vertus, fut Fondatrice de l'Ordre de la Visitation. — Amé de Rabutin, tué à l'affaire de Beauvais en 1472, aima l'honneur & la vertu, se distingua, par son courage & sa générosité, dans les tournois & à la guerre; & fut un Gentilhomme des plus accomplis de son tems. — Roger de Rabutin, Comte de Bussy, Mestre-de-Camp de la Cavalerie légere de France, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, se fit connoître, dans le XVIIe siécle, par sa valeur, & encore plus par ses Ecrits, qui firent bruit dans le monde. Voyez *Moréri*, au mot Rabutin.

Les armes; *à cinq points d'or, équipolés à quatre de gueules.*

RACAPÉ,

RACAPÉ, en Anjou : Famille qui a formé plusieurs branches.

MICHEL DE RACAPÉ, Seigneur du Menil, de Magnane & de Brezel, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut maintenu dans sa *noblesse*, depuis l'an 1415, avec RENÉ DE RACAPÉ, son frere, Seigneur de la Brisaie, par Ordonnance du Commissaire départi dans la Généralité de Tours, du 19 Juillet 1668. De son premier mariage, accordé au mois d'Avril 1652, avec *Geneviéve Cornuau*, sortirent : — HENRI-FRANÇOIS, qui suit ; — & GABRIEL-AUGUSTIN DE RACAPÉ-DU-MENIL, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi.

HENRI-FRANÇOIS DE RACAPÉ, Ecuyer, obtint la réunion & l'érection en titre & dignité de *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1701, regiſtrées au Parlement en 1702, des Seigneuries du *Menil*, de *Magnane*, de *Brezel*, de *Bressaut*, de *Taigné*, &c. Il fut pourvu de l'office de Lieutenant des Maréchaux de France au Bailliage d'Angers en 1699, en considération des services qu'il avoit rendus au Roi pendant plusieurs années. De son mariage, accordé en 1693, avec *Anne-Marie Milet*, fille de *Nicolas Milet*, Ecuyer, Seigneur de Naumare, sont issus : — MICHEL-HENRI-AUGUSTIN, né en 1694 ; — & ANNE-THÉRESE-HENRIETTE DE RACAPÉ. Voyez l'*Armorial de France, Reg. I ; Part. II, p. 451*.

Les armes : *de sable, à six roquets ou rocs d'échiquier d'argent à l'antique, posés 3, 2 & 1.*

RACHAIS, en Dauphiné. Cette Famille, s'il en faut croire un *Mémoire* envoyé, dont nous avons déja fait usage dans le *Tome VII* de notre premiere édition, *p.* 597, est sortie du Frioul vers la fin du VIII[e] siécle, lors d'une révolution arrivée à un Duc de cette contrée, du tems des Rois Lombards.

Il y a encore en Lombardie une Famille de *Racheti*, qui porte les mêmes armes que celle de RACHAIS qui subsiste dans le Viennois. Celle-ci a été connue dans le Grésivaudan à la fin du XI[e] siécle, ainsi qu'on le voit par plusieurs actes de vente passés par des RACHAIS, & qu'on trouve dans les Chartes du Prieuré de Domaine, Bourg auprès de Grenoble.

I. Le plus ancien de cette Famille, dont on tire la descendance en ligne directe, est JEAN DE RACHAIS, qualifié *Damoiseau* dans des reconnoissances passées en sa faveur, au lieu de Montferrat en Dauphiné, en 1318. Il eut pour enfans : — PIERRE, qui suit ; — & BÉATRIX, mariée à *N... Ancelin de Boczozel*, Damoiseau, dit *des Vernays*, qui lui fit une donation le 18 Novembre 1336.

II. PIERRE DE RACHAIS prêta hommage à CHARLES, Dauphin de France, le 10 Mai 1350, dans lequel il a aussi la qualité de *Damoiseau*. De son épouse, dont le nom est ignoré, il eut : — JEAN, qui suit ; — & RAIMOND, Prévôt de la Cathédrale de Die, qui testa en 1361.

III. JEAN DE RACHAIS, II. du nom, aussi qualifié *Damoiseau* dans des reconnoissances passées, en sa faveur, en 1372, épousa *Jeanne de Tournier*, d'une Famille noble du lieu de Marsanne en Dauphiné, éteinte aujourd'hui. Leurs enfans furent : — GUILLAUME, mort sans postérité ; — ANTOINE, qui suit ; — & une fille, mariée à noble *Artaud d'Hemerat*.

IV. ANTOINE DE RACHAIS épousa, en 1424, *Antoinette Bergier*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Saint-Genis en Savoie. La même année, les habitans de Montferrat passerent un hommage-lige en sa faveur. Il fut compris au nombre des *Nobles*, dans une revision des feux, en 1426 ; testa le 24 Mai 1428, fit un codicille en 1431, & laissa de son mariage :

V. PIERRE DE RACHAIS, qui transigea, le 19 Juillet 1432, avec le Chapitre de Die, sur la succession de RAIMOND DE RACHAIS, son grand-oncle. Il avoit épousé *Aymare de Bellegarde*, sœur de *Philippe de Bellegarde*, dont :

VI. ANTOINE DE RACHAIS, II. du nom, qualifié fils de PIERRE dans une reconnoissance passée, le 16 Avril 1492, en faveur de la Chapellenie de Saint-Didier de Montferrat. Il épousa *Jeanne de Rogemont*, qu'il nomme dans son

testament du 19 Octobre 1518, & en eut: — Bernardin, qui suit; — & Philippe, Abbé du Mont-Saint-Michel en Normandie, qui fit réparer cette Abbaye, où l'on voit, en plusieurs endroits, les armes de sa Famille.

VII. Bernardin de Rachais fut marié en 1522, &, la même année, il y eut des reconnoissances passées en sa faveur, dans lesquelles il est porté que les mêmes fonds avoient été reconnus en faveur d'Antoine de Rachais, son pere. Il laissa quatre enfans, sçavoir: — 1. Georges, qui suit; — 2. Claude; — 3. Pierre, Prêtre, qui fit une donation à Georges, son frere, en Janvier 1553; — 4. & Guillemette, mariée à noble *Philibert Chansonet*.

VIII. Georges de Rachais contracta mariage, le 10 Janvier 1535, avec *Antoinette de Sautereau*, fille de noble *Jacques de Sautereau*, & de *Françoise d'Avalon*. Il testa le 23 Février 1557, & laissa: — 1. Claude, qui suit; — 2. Benoît, auteur de la branche des Seigneurs de Montferrat, rapportée ci-après; — 3. Gaspard, Chanoine de Saint-Chef à Vienne en Dauphiné; — 4. Jean, Chanoine de Notre-Dame de Lille; — 5 & 6. Antoine & Georges, Chevaliers de Malte; — 7. Jeanne, Religieuse à Montfleury de Grenoble; — 8, 9 & 10. Anne, Claudine & Isabeau.

IX. Claude de Rachais épousa, le 17 Janvier 1578, *Bonne Pascal*, fille du Seigneur de Vallantier & des Argonnes, Président pour le Roi au Sénat de Chamberi, & d'*Ennemonde Soffrey*. Il testa le 15 Février 1602, & eut plusieurs enfans; sçavoir: — 1. Jean, qui suit; — 2. François, marié à *Olimpe Armand*, veuve de Sébastien de Rachais, son parent; — 3. Claude, qui servit longtems dans les Armées du Roi, & fut Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie; — 4. & Marguerite, Religieuse à Montfleury.

X. Jean de Rachais, III. du nom, Seigneur de Vernatel, épousa, le 20 Octobre 1604, *Françoise du Bourg*, dont: — Jean & Pierre de Rachais. Cette branche est éteinte.

Seigneurs de Montferrat.

IX. Benoît de Rachais, fils puîné de Georges, & d'*Antoinette de Sautereau*, épousa, le 1 Mars 1588, *Louise de Loras*, fille d'*Abel de Loras*, Seigneur de Belacueil, de Montplaisant, & de *Méraude Rabot*. Il testa le 17 Novembre 1589, & laissa pour fils:

X. Sébastien de Rachais, Seigneur de Montferrat, comme il appert par le testament de *Louise de Loras*, sa mere, du 5 Décembre 1631, & par son contrat de mariage, du 6 Novembre 1605, avec *Olimpe Armand*, fille de *Pierre Armand*, Seigneur de Lux, & de *Susanne-Philiberte de Charence*. Sa femme, devenue veuve, se remaria à François de Rachais, Seigneur de Vernatel, & testa en 1645. Elle eut de son premier lit: — 1. Abel de Rachais, marié 1°. avec *Louise d'Agoult*, fille de *François*, Seigneur de Chanousse, & d'*Anne d'Autanne*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. avec Demoiselle *N... de Calignon*, dont deux fils, & plusieurs filles, Religieuses. — L'aîné des garçons épousa la sœur du Président *de Barral*, & mourut sans enfans, laissant la Terre de Montferrat à son beau-frere. — Le second fils d'Abel mourut aussi sans postérité; & du second lit: — 2. Sébastien, qui suit; — 3. Antoinette, Religieuse à Montfleury; — 4. Isabeau, mariée à noble *Claude Dumas*, Seigneur de Charconne; — 5. Politienne, Religieuse à Montfleury; — 6. & Marie, femme de noble *Jacques Mitallier de la Tour-du-Pin*, dont le fils est mort sans postérité.

XI. Sébastien de Rachais-de-Montferrat & de la Chabaudiere, épousa 1°. *Marie de Porte-de-Mottaron*, morte sans enfans, qui fit héritier son mari; & 2°. au mois de Février 1676, Demoiselle *Catherine d'Espinace*, fille de *Luc d'Espinace*, Seigneur de Basse; & de *Marie de Regnauld-de-Chaloz*, dont, pour fils unique:

XII. François de Rachais, Seigneur de Mollaron, Liergues, &c. marié, en 1711, à Demoiselle *Etiennette-Thérèse de Falcoz-de-Malval*, dont: — 1. Sébastien, Page de la Reine en 1729, Capitaine au Régiment de Piémont en 1740, tué au siége de Prague en 1742; — 2. Hugues, qui suit; — 3. Antoine-

Justin, d'abord Chanoine à Saint-André de Vienne; — 4. François, Docteur de Sorbonne, élu Doyen du noble Chapitre de Saint-Chef en 1743; — 5. Claude-Polycarpe, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Piémont, dit *le Chevalier de Rachais*: il fut le premier qui, en qualité de Volontaire, à la tête des Grenadiers, monta à l'assaut à la prise de Prague; & fut blessé, l'année suivante, à la défense de cette place; — 6. & Marie-Thérese, Religieuse aux Dames de Saint-André-le-Haut à Vienne.

XIII. Hugues de Rachais, Chevalier, Seigneur de Liergues, Mollaron, &c. a aussi servi dans le Régiment de Piémont, & a épousé, en Mars 1748, Demoiselle *Françoise-Gasparde de Galien-Cleret*, dont: — 1. Antoine-Louis de Rachais, né en Novembre 1748; — 2. Marie-Gabrielle-Françoise, née en 1750; — 3. & Marie-Marguerite, née en 1751.

Cette Famille est alliée à plusieurs bonnes Noblesses du Dauphiné. Les armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion armé & lampassé de gueules*.

* RACHE, dans la Flandre-Wallone, Diocèse d'Arras.

Terre & Seigneurie qui appartient à la Maison de *Bergh Saint-Vinox*, dont il y a eu, en 1418, un Grand-Veneur de France, dans la personne de Jean de Bergh, Seigneur de Cohen. De lui descendoit:

Eugène de Bergh, créé *Prince de Rache* par Charles II, Roi d'Espagne, qui érigea *Zétrud*, premiere Baronnie du Comté de Namur, en *Principauté*, sous le nom de *Rache*, pour lui & ses hoirs mâles & femelles, par Lettres du 31 Décembre 1681, regiſtrées le 30 Janvier 1682. Il fut fait Chevalier de la Toison d'or le 9 Octobre 1687, & mourut sans postérité.

Philippe-Ignace de Bergh, Prince de Rache, petit-fils aîné de Pierre I, frere puîné d'Eugène, obtint, avec sa femme, & leurs héritiers mâles & femelles, l'union de la Terre de *Boubers* en Artois, au Comté de Rache, en *Principauté*, par Lettres de Louis XIV, du mois d'Avril 1701. Il avoit épousé, en 1683, Marie-Françoise de Bergh, niéce d'Eugène, & fille de Gabriel-Alexandre, Baron de Zétrud. Leur fille aînée, Louise-Alphonsine de Bergh, Princesse de Rache, mourut en Septembre 1713, ayant été mariée à *Louis*, Comte *de Montesquiou*, neveu du Maréchal *de Montesquiou*.

Marie-Josephine-Isabelle de Bergh, sœur puînée & héritiere de Louise-Alphonsine, épousa, le 24 Avril 1715, son oncle paternel, Jean-Joseph, Vicomte de Bergh, devenu, par ce mariage, Prince de Rache, & remarié à *N... de Créquy-Canaples*. Du premier lit sont issus quatre fils & quatre filles, l'une desquelles, — Marie-Andrée-Josephe de Bergh-de-Rache, mariée, en 1734, à *Louis-Albert-François-Joseph*, Comte *de Houchin*, fils de *Louis-François-Joseph*, Marquis *de Houchin*, & de *Marie-Thérese-Josephe de Thiennes*. Voyez Berghes, *Tome II*.

* RACONIS, en Piémont.

Les Seigneuries de Raconis, de Pontcallier, de Mallebrune & de Château-Regnier en Piémont, furent données en apanage par *Louis de Savoie*, Prince d'Achaye, à son fils *Louis de Savoie*, bâtard d'Achaye. Ses services engagerent le Duc *Amé* VIII, à lui donner, l'an 1433, la Ville & Château de Cavours à la réserve de la souveraineté, & ils lui mériterent l'Ordre du Collier & la dignité de Maréchal de Savoie. Cette branche, après environ 150 ans, s'est éteinte. *Bernard*, Comte de Raconis, le dernier de cette Maison mourut sans postérité, vers l'an 1585, Chevalier de l'Annonciade, & Capitaine des Archers de la Garde du Duc *de Savoie*. Voyez, pour les degrés de cette branche éteinte, les Généalogies historiques des Maisons souveraines d'Italie, *p*. 119.

Les armes: de Savoie, *au bâton d'azur brochant sur le tout*.

* RADEPONT, en Normandie, à quatre lieues de Rouen: Fief de *Haubert* qui releve du Roi, & est partagé, depuis long-tems, en deux demi-fiefs: chacune de ces moitiés a le droit de présenter successivement à la Cure du lieu; mais il y en a une des deux qui emporte avec elle le

titre de *Châtellenie de Radepont*; celle-ci a, outre cela, le droit de présenter seule à la Cure de Fleury-sur-Andelle.

La Terre & ancienne Baronnie de RADEPONT est entrée, en 1503, dans la Maison DU BOSC, (originaire de Bourgogne, & établie en Normandie depuis le XIIe siécle), par le mariage de LOUIS DU BOSC, II. du nom, Seigneur d'Esmendreville, &c. avec *Marie des Planches*, Dame de Fleury-sur-Andelle, de Radepont & de Bourneville, comme on le verra ci-après au XIIIe degré.

Un nouveau Mémoire dressé sur titres, nous apprend que cette Maison, dont l'origine n'avoit point été recherchée jusqu'à présent, par aucun de nos célebres Généalogistes, entr'autres par le Pere *Anselme*, qui en a donné la Généalogie dans son Histoire des Grands Officiers de la Couronne, & dont le Chevalier *de la Roque* a parlé avec tant d'avantages au Chapitre 46 de son Traité de la Noblesse, *p.* 163, au sujet du célebre Privilége attaché à cette Maison, dans lequel elle fut confirmée en différens tems, & notamment par Arrêt de la Cour des Aides de Normandie, de l'an 1644, est enfin parvenue à recouvrer, dans divers Chartriers des Maisons qui lui sont alliées, plusieurs titres originaux, d'anciens manuscrits & de vieilles Généalogies, qui servent à constater l'ancienneté de sa noblesse, son origine, ses alliances & ses services rendus depuis plusieurs siécles. Elle subsiste encore aujourd'hui en deux branches principales.

La premiere, dans les Marquis *de Romagnan*, qui ont donné une quantité de Grands Maréchaux & de Chanceliers de Savoie, & plusieurs autres Officiers de distinction à cette Couronne, où elle a contracté les alliances les plus illustres.

La seconde, dans le Marquis DE RADEPONT, Colonel d'Infanterie & Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, présenté en Cour, sur les preuves justificatives de sa noblesse ancienne, admises par Sa Majesté le 26 Novembre 1775, lequel a pour frere *le Chevalier* DE RADEPONT, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général; & pour cousins les Seigneurs *de Vitermont*, dont l'aîné est Colonel d'Infanterie & Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises; les deux autres freres, Capitaines de Carabiniers & de Cavalerie; & leur sœur, mariée au Chevalier *de Bernetz-du-Bout-du-Bois*, la seconde des six Maisons nobles de Vigon, au Diocèse de Turin, alliée aux Maisons de SAVOIE, de *Saluces*, & à celle desdits Marquis *de Romagnan*; & encore le Marquis *de Bourneville*, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie.

Comme le Pere *Anselme* a traité amplement au vrai, d'après les titres que les Seigneurs de ce nom lui ont produits dans le tems, la Généalogie de cette Maison depuis MARTIN DU BOSC, compris dans le traité de paix de Bretigny, du 8 Mai 1360, & l'un des 40 principaux Seigneurs qui furent donnés en ôtage à EDOUARD III, Roi d'Angleterre, par JEAN, Roi de France, fait prisonnier des Anglois, en 1356, par le Prince *de Galles*, fils du Roi, nous nous contenterons de déduire la Généalogie de cette noble race, d'après les nouvelles connoissances que nous avons acquises, jusqu'au même MARTIN DU BOSC, depuis lequel nous rapporterons succintement, & en ligne directe, les services rendus par cette Maison, jusqu'aux Seigneurs dont nous avons ci-dessus parlé. Mais avant de passer à la filiation, voici un abrégé des services de ceux qui n'y sont point mentionnés.

Cinq personnages distingués, de ce nom, se sont constitués prisonniers & rendus ôtages pour le Roi, depuis 1356, dont l'un a été décoré, sous le Roi JEAN, de son *Ordre de l'Etoile*; trois ont été reçus Chevaliers de l'Ordre du Roi, dit *Saint-Michel*, dans les tems de sa premiere vigueur, ès années 1564, 1569 & 1588; NICOLAS DU BOSC, ayeul desdits Seigneurs DE RADEPONT, fut reçu Chevalier dudit Ordre en 1660, & confirmé en 1665. Plusieurs de cette Maison ont été, depuis des siécles, Colonels de Régimens, Maréchaux des Camps & Armées du Roi, Aides-de-Camp des Généraux d'Armées, & Gouverneurs & Lieutenans-de-Roi de Pontoise, Ardres & du Comté de Guines près Calais, qu'ils ont défendues avec une résistance des plus distinguée. Un CHARLES

du Bosc, Colonel du Régiment de Picardie, fut tué à la bataille de Saint-Denis en 1567, défendant les intérêts du Roi contre la Ligue. Un Alexandre du Bosc, s'étant jetté dans Armentieres, s'offrit généreusement, & fut le premier des ôtages donnés pour la capitulation, qui se fit le 26 Mai 1647. Un autre Alexandre du Bosc, commandant le Régiment des Gardes, & Maréchal des Camps & Armées, & un Guieffin du Bosc, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, tous deux Seigneurs de Vitermont, furent tués au premier siége de Valenciennes, du 16 Juillet 1656. Un Adrien du Bosc, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, mourut de ses blessures en 1670. Huit de cette Maison ont possédé les premiers emplois dans ce Régiment. Enfin Simon du Bosc, Prieur de Saint Martin-de-Sigey, de Saint Vigor-de-Cerisy & de Jumiége, s'acquit la plus haute réputation dans le Concile de Pise, dans le Concile Romain, & dans celui de Coutances, ce qui lui valut la permission de se servir de la Mitre & autres ornemens Pontificaux, & pour les Abbés de Jumiége, ses successeurs, suivant l'ancienne Chronique de Saint-Vandrille, & l'Histoire de l'Abbaye de Saint-Ouen de Rouen. Ledit Simon vivoit sous l'Anti-Pape Clément VII.

Généalogie de la Maison du Bosc.

I. Messire Antoine du Bosc, Chevalier, Sire de Villeneuve, Baron d'Epernay & de Basson près Auxerre, Seigneur de Bourg-Achard, des Planes, de Lamare en Normandie, marié à *Ermengarde de Cluny*, fille de *Thiery*, Chevalier, est le premier de cette Maison dont on ait connoissance, ce qui est constaté par les Archives de l'Abbaye de Bourg-Achard en Normandie, fondée par ses petits-fils, l'an 1142. Il vivoit du tems du Roi de France Philippe I, & fut du nombre des hauts Chevaliers qui se croiserent pour le voyage d'outre-mer en 1096, avec *Godefroi de Bouillon*, *Robert*, Duc de Normandie, le Comte *de Toulouse* & autres, pour lequel voyage il vendit différentes Terres qu'il avoit ès pays de Bourgogne & de Berri. Il portoit pour armes : *quatre lions d'or, lampassés d'azur, sur un écusson de gueules*. Il le chargea *d'une croix échiquetée d'argent & de sable de trois traits*, pour *symbole de son association à la croisade*, où il mena cinq de ses fils. Il eut le bras percé d'outre en outre d'un trait d'arbalete, devant la ville de Nice, le 10 Juin 1097, défendue par les Sarrasins, étant à côté du Duc *de Normandie ;* & fut tué devant Jérusalem, le jour même de la prise, le 15 Juillet 1099, à l'endroit où il venoit de faire dresser un pont, & à côté de Robert du Bosc, son septieme fils. Ses enfans furent : — 1. Thiery, qui suit ; — 2 & 3. Gui & Hue ; — 4. Baudouin, rapporté après son aîné ; — 5. Baudry, Chevalier, qui fit le voyage d'outre-mer, & s'attacha à Robert, Duc de Normandie, au retour de son voyage, avec lequel il fut fait prisonnier en Angleterre. Il passa depuis en France, au service de Louis *le Gros*, qui soutenoit le parti de *Guillaume de Clyton*, fils dudit Duc Robert, contre son oncle Henri, Roi d'Angleterre ; — 6. Ernould, Chevalier, qui fit le voyage de la Terre Sainte, au retour duquel, Robert, Duc de Normandie, le fit Seigneur de Lyre, dans cette Province. Ayant épousé la querelle de *Guillaume de Clyton*, il se ligua avec *Bernaut de Glos*, son voisin, & ils fortifierent tellement leurs forteresses de Lyre & de Glos, qu'ils se rendirent en peu de tems maîtres du pays d'Ouche, sur les Anglois. Cette ligue leur ayant réussi, ils en formerent une autre avec *Guillaume de Breteuil* & *Amaury de Montfort ;* mais elle ne leur fut pas favorable, ayant été tués dans un combat particulier, par les Anglois, qui reprirent tout le pays d'Ouche, & détruisirent leurs forteresses ; — 7. Robert, Chevalier, qui fit aussi le voyage d'outre-mer, & fut tué le 15 Juillet 1099, à la prise de Jérusalem, à côté de son pere.

8. Guillaume du Bosc, Chevalier, Seigneur de Bourg-Achard, des Planes & de Lamare, qui eut pour femme une Dame nommée *Aubrée*. Ses enfans furent : — (a) Naulon du Bosc, mort, sans hoirs, en 1142 ; — (b) Roger, qualifié *Chevalier*, dans la Charte de fondation qu'il fit avec

Naulon, son frere, de l'Abbaye de Bourg-Achard, où ils fonderent aussi quatre Prébendes, pour quatre Prêtres séculiers, l'an 1142. Cette Charte fut signée de *Hugues*, Archevêque de Rouen, de 10 Evêques & de 30 Abbés, & scellée de leurs sceaux. Roger, héritier de son frere Naulon, mort sans enfans, ratifia de nouveau cette Charte, la même année 1142, & la fit confirmer par *Hugues*, Archevêque de Rouen, qui ôta les Prébendes aux Prêtres séculiers, & les fit passer aux Chanoines réguliers de Saint-Augustin, auxquels il donna la Cure de Bourg-Achard. Il n'eut de sa femme, nommée *Mathilde*, que — Guillaume du Bosc, Seigneur de Bourg-Achard; — (c) & Henri du Bosc, Seigneur de Lamare;

9, 10, 11 & 12. Jean, Pierre, Jacques & Regnauld; - 13 & 14. Jeanne & Marie.

II. Thiery du Bosc, Chevalier, suivit son pere au voyage d'outre-mer, dont il revint en 1101, & rendit hommage de la Seigneurie de Basson près d'Auxerre. Sa femme fut Dame *Marie de Beauffremont*, fille de *Gui*, Chevalier, dont il eut plusieurs enfans. — De l'aîné est descendu, après divers degrés, Antoine du Bosc, Evêque de Beziers, Député par le Roi Louis XII, pour assister au Concile de Pise, qui fut transféré à Milan en 1511. Il en est parlé dans le *Gallia Christiana*. — Du second fils de Thiery est sortie une branche établie en Dauphiné, dont on n'a point de connoissance. — Et du troisieme fils de Thiery, sont descendus les Marquis *de Romagnan*, établis en Piémont, dont on a parlé ci-devant.

II. Baudouin du Bosc, Chevalier, quatrieme fils d'Antoine & d'*Ermengarde de Cluny*, fit le voyage d'outre-mer, avec son pere, après la mort duquel il repassa en France, avec Robert, Duc de Normandie, qui l'attacha à sa personne, & lui fit don des Seigneuries de Tendos & de la Chapelle. Il fut fait prisonnier avec ce Prince, en Angleterre, où il continua ses services auprès du Duc, & y mourut en 1140. Il avoit épousé 1°. Dame *Barbe de Mortaing*, fille de *Robert*, Comte *de Mortaing*, oncle du Duc Robert & de Guillaume *le Roux*, Roi d'Angleterre, laquelle mourut en 1127; & 2°. *Sibille de Bellesme*, fille du Comte *de Bellesme*. Du premier lit vinrent: — 1. Baudry, qui suit; — 2. Renauld, Chevalier, qui porta la Banniere sous le Roi Philippe-Auguste, & mourut à la bataille de Bouvines. Il avoit épousé *Mathilde*, fille *d'Osbert de Cailly*, & ils transigérent ensemble avec les Abbé & Religieux de Saint-Ouen de Rouen, au sujet des pâturages de la grande forêt de Selveissons, mouvante du Fief de Cailly. Voyez l'Histoire de cette Abbaye. Et du second lit: — 3. Robert, Chevalier, qui prit le parti du Roi d'Angleterre, où il mourut en 1190. Il y avoit épousé Dame *Adelle d'Arondel*, & en eut deux enfans, sçavoir: — Guillaume du Bosc, Evêque de Comblain en Ecosse, illustre par ses vertus & sa science, qui fut fait Chancelier du Royaume d'Ecosse, & vivoit encore sous Alexandre, Roi d'Ecosse en 1215, qui le confirma dans ledit office de Chancelier; — & Elisabeth du Bosc, mariée avec Messire *Amauri de Glocester*, Chevalier Anglois. — 4. & Guillaume, Chevalier, mort à la guerre d'outre-mer contre les Sarrasins.

III. Baudry du Bosc, Chevalier, Seigneur de Tendos & de la Chapelle, épousa Dame *Mathilde de Moubray*, Maison des plus illustres tant en Normandie qu'en Angleterre, & en eut: — 1. Jean, qui suit; — 2. Geoffroi, marié à *Pétronille de Cailly*, avec laquelle il vivoit en 1220, qu'elle fit donation, de son consentement, à l'Abbaye de Saint-Amand de Rouen, d'un *sien vassal*, nommé *Guillaume à la jambe*, demeurant à Saint-Jean, avec tout le Fief, par Charte scellée de leurs sceaux, & qu'ils firent sceller par plusieurs Seigneurs, & entr'autres par Jean & Renauld du Bosc, ses freres, *Guillaume Martel*, *Gaultier de Foulcardmont*, *Nicolas de Montigny*, *Raoul de Tilleul*, *Enguerrand de Breteuil*, *Robert de Bailleul*, *Fouques d'Assin*, *Guillaume des Loges*, &c. — 3. Renauld, qui souscrivit à la Charte ci-dessus; — 4. Charles, qui fut d'Eglise; — 5. Childeric, marié à *Marthe de Craon*, dont on ne lui connoît point d'enfans; — 6. & Odon, Chevalier, marié à *Gillette du Guesclin*, dont on ignore la postérité.

IV. Jean du Bosc, Chevalier, Seigneur de Tendos & de la Chapelle, fut fait prisonnier avec son frere Charles, par Henri, Roi d'Angleterre, qui confisqua sur eux leurs Terres & Seigneuries, parce qu'il croyoit qu'ils avoient intention de reprendre sur lui la Terre de Lyre en Normandie, conquise par les Anglois, sur Baudry & Ernould du Bosc, leurs grands oncles; mais Jean, ayant justifié sa conduite au Roi d'Angleterre, il fut réintégré dans ses biens, & mourut en 1233. Il avoit épousé *Alix de Braque*, dont: — 1. Charles, qui suit; — 2. Gaultier, marié à Dame *Marie du Lieul*, dont il n'eut point d'enfans; — 3. Robert, mort jeune; — 4. & Marie, alliée 1°. à *Jean du Lieul*, Chevalier; 2°. à *Jean d'Ennebout*; & 3°. à Messire *Renauld de Pavilly*, Chevalier.

V. Charles du Bosc, Chevalier, Seigneur de Tendos & de la Chapelle, mort en 1297, avoit épousé *Jeanne de Cormeilles*, fille de *Jean*, Chevalier, d'une Maison alliée à celles de *Mortaigne*, *Craon*, & autres, de laquelle vinrent, — 1. Geoffroi, qui suit; — 2. Barbe, mariée à *Antoine de Hangest*, Chevalier; — 3. & Adelle, femme de *Gillon de Rimbourg*, Ecuyer.

VI. Geoffroi du Bosc, Chevalier, Seigneur de Tendos, la Chapelle, Esmendreville, Bretenys, Fescamp, Anterou, Auton & Livet, épousa 1°. *Marie d'Orléans*; & 2°. *Elisabeth d'Orbec*. Du premier lit vinrent: — 1. Simon, qui vivoit, en 1350; — 2. Thomas, Maire de Rouen, en 1346; & du second lit, pour fils unique: — 3. Martin, qui suit.

VII. Martin du Bosc, Seigneur de Tendos, la Chapelle, Esmendreville, Coquereaumont, Fescamp, Bretenys, Anterou, Auton & Livet, fut l'un des 40 principaux Seigneurs, Princes, Ducs, Comtes, Barons & Chevaliers donnés en ôtage à Edouard III, Roi d'Angleterre, par le traité de paix de Bretigny, du 8 Mai 1360, pour la délivrance du Roi Jean, fait prisonnier en 1356, par le Prince *de Galles*, à la bataille de Poitiers, le 19 Septembre. Il mourut en Angleterre, & avoit épousé 1°. *Marie Mustel*, fille de *Roger*; & 2°. *Alix de Sitteville*. Du premier lit il eut, entr'autres enfans: — Jean, qui suit; & du second: — Nicolas du Bosc, Premier Président en la Chambre des Comptes de Paris, (qui étoit la seule du Royaume), successivement Evêque de Bayeux, ès années 1375 & 1393, & d'Evreux en 1397 & 1398. Il reprit l'Evêché de Bayeux, & fut fait Chancelier de France sous Charles VI.

VIII. Jean du Bosc, II. du nom, décoré, par le Roi Jean, de son Ordre de l'Etoile, racheta des mains des Anglois, le corps mort de Martin du Bosc, son pere, & se constitua prisonnier & ôtage à sa place. Il avoit épousé *Isabeau Mustel*, fille de *Jean*, morte le 18 Décembre 1378, mere, entr'autres enfans, de

IX. Guillaume du Bosc, I. du nom, Seigneur de Tendos, Esmendreville, Coquereaumont. Il montra une valeur singuliere à la bataille de Rosebecq, donnée le 27 Février 1382; fut gratifié le 7 Août de la même année, par le Roi Charles VI, d'une Charte, qu'il lui donna à Saint-Médard proche Soissons; suivit le Roi dans toutes ses guerres, & dans ses deux voyages de Flandres; reçut en 1406, une Charte confirmative de son Privilége d'exemption pour Rouen, des droits d'entrée pour boisson; fut créé, la même année, Lieutenant-Général en Normandie, du Maître des Arbalêtriers de France; & avoit épousé *Perronelle du Busc*, fille de *Richard*, dont entr'autres enfans, — Guillaume, qui suit; — & Guieffin, auteur de la branche des Seigneurs de Vitermont, subsistante, ainsi que nous l'avons dit au commencement de cet article.

X. Guillaume du Bosc, II. du nom, Seigneur d'Esmendreville & autres lieux, se rendit si redoutable aux ennemis de son Prince, que le Roi Charles VII l'envoya en ôtage en Angleterre, où il mourut le 1 Novembre 1433, très-considéré des Anglois. Il avoit épousé, par contrat du 3 Janvier 1410, *Perrette le Tourneur*, fille aînée de *Guieffin le Tourneur*, Seigneur de Saint-Joire, de Bauquierville, & de feu *Guillemette Grente*, fille d'*Adrien*, dont, entr'autres enfans:

XI. Robert du Bosc, I. du nom, Seigneur d'Esmendreville & autres lieux, nommé dans ses premiers actes Robinet, Robin, puis Robert, servit de son corps & de ses biens le Roi dans ses guerres, & vécut fort vieux. Il

avoit épousé *Jeanne de Cormeilles*, fille & héritiere de *Louis*, dont, entr'autres enfans : — GUILLAUME, Pannetier du Roi LOUIS XI, & auteur de la branche des Seigneurs du Mesnil-Esnart ; — & LOUIS, qui suit, tige de la branche des Seigneurs de Radepont.

XII. LOUIS DU BOSC, I. du nom, Seigneur d'Esmendreville, du Mesnil-Saint-Joire & autres lieux, Echanson ordinaire des Rois LOUIS XI & CHARLES VIII, & Vicomte de Leau de Rouen, dans des tems de troubles, avoit épousé *Jacqueline le Gouppil*, de laquelle vint, entr'autres enfans :

XIII. LOUIS DU BOSC, II. nom, Seigneur d'Esmendreville & autres lieux, qui se distingua, sous FRANÇOIS I, à la bataille de Marignan, en 1515, & fut fait prisonnier à celle de Pavie, en 1523. Il avoit épousé, par contrat du 27 Août 1503, *Marie des Planches*, Dame de Fleury-sur-Andelle, de Radepont & de Bourneville, fille de *Jean des Planches*, & de *Madelene d'Orbec*. Il mourut le 19 Octobre 1551, laissant, entr'autres enfans :

XIV. LOUIS DU BOSC, III. du nom, Seigneur d'Esmendreville, Fleury-sur-Andelle, du Mesnil-Saint-Joire, du Fief noble des Poids-aux-Laines, en la Vicomté de Rouen, Seigneur, Patron & Châtelain de Radepont, qui épousa, par contrat du 16 Août 1537, *Jeanne Surreau*, Dame de Bondeville & de Malaulnay, fille de *Robert*, & de *Catherine de Blanc-Bâton*, dont, entr'autres enfans :

XV. ROBERT DU BOSC, II. du nom, Seigneur, Patron & Châtelain de Radepont, Fleury-sur-Andelle, Bondeville, &c. qui servit dans les guerres de son tems, & épousa, par contrat du 8 Novembre 1574, Damoiselle *Marie de Briqueville*, fille aînée de *François de Briqueville*, & de Dame *Françoise de la Luzerne*. Ils ont eu, entr'autres enfans, pour fils aîné :

XVI. LÉONOR DU BOSC, I. du nom, Chevalier, Baron de Radepont, Fleury, &c. qui obtint, pour les importans services qu'il avoit rendus à l'Etat, la confirmation de son ancienne Charte de franchises pour Rouen ; & épousa, le 29 Mars 1610, *Marie de Gonnelieu*, fille de *Jean de Gonnelieu*, Chevalier, Vicomte de Pernin, & de *Madelene de Bourbon-Rubempré*, belle alliance pour la Maison DU BOSC, dont : — 1. FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Fleury*, tué au siége d'Aire en Artois en 1676, étant Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises ; — 2. NICOLAS, qui suit ; — 3. & MARGUERITE DU BOSC, Dame d'honneur de la Reine de France, & femme de *Jean de Beaulieu*, Baron de Béthomas, Seigneur d'Asprémont & de Richebourg, laquelle fonda les Pénitens de Louviers.

XVII. NICOLAS DU BOSC, I. du nom, Chevalier, Seigneur, Baron, Châtelain & Patron de Radepont, Fleury, Bondeville, le Houlmé, Malaulnay, Anquetierville, Mesnil-sous-Saint-Joire, Ampenois, Bourg-Baudouin, Maromme, fut décoré du Collier de l'Ordre du Roi, dit de *Saint-Michel*, en 1660, tant pour ses services personnels, que pour ceux de son frere & de ses ayeux ; fut du nombre de ceux dont les preuves de noblesse furent revisées, & il fut conservé audit état en 1665. Il avoit épousé, par contrat du 28 Avril 1663, *Marguerite Raque-de Varengeville*, Dame du Plessis-le-Mouchel & autres lieux, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Varengeville, &c. Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Secrétaire des Commandemens, Maison & Finances de S. A. R. MONSIEUR, Duc d'Orléans, fils de France, frere unique du Roi LOUIS XIV, & de feu Dame *Anne Rouillé*, & sœur de *Jacques Roque-de-Varengeville*, Ambassadeur de France à Venise ; celui-ci pere de *Jeanne-Angélique Roque*, femme du Maréchal Duc de *Villars*. De ce mariage sortirent, entr'autres enfans : — NICOLAS, Seigneur de Fleury, marié à *Françoise de Bonissent*, laquelle étoit veuve en 1709 ; — & LÉONOR, qui suit.

XVIII. LÉONOR DU BOSC, II. du nom, Chevalier, Seigneur, Baron-Châtelain & Patron de Radepont, Fleury, Bondeville, le Houlmé, Anquetierville, Malaulnay, Mesnil-sous-Saint-Jaire, Ampenois, Bourg-Baudouin, Maromme, Querquesalle, Pont-de Vis, Launay, Maimbleville, Epagne, Treham, la Chapelle-Becquet, le Bocquensé, le Plessis, Beaumoncel, Aubigny, Cahagnes, Conflans, Léguillon, Suhard, la Motte, Vicomte d'Esquey, a épousé, par contrat

trat des 3 & 17 Novembre 1722, *Marie-Madelene de Novince*, Baronne d'Aubigny, Vicomtesse d'Esquey, Maimbleville, &c. fille & héritiere d'*Adrien de Novince*, Chevalier, Seigneur desdits lieux, & de Dame *Elisabeth de Mérault*. Ils sont vivans, & ont pour enfans : — 1. Jean-Léonor, qui suit ; — 2. Charles-Léonor, dit *le Chevalier de Radepont*, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général, marié depuis 1774 ; — 3. une fille, Religieuse aux Ursulines de Rouen ; — & quatre autres, mariées ; la premiere à M. *Bigot de Sousmenil* ; la seconde, à M. *le Blond*, Baron de Sauchey ; la troisieme, à M. le Comte *de Roncherolles* ; & la derniere à M. *Guyot-d'Anfreville*.

XIX. Jean-Léonor du Bosc, Chevalier, dit *le Marquis de Radepont*, Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, par Commission du 17 Mai 1772, a épousé, de l'agrément de feu Louis XV & du Roi régnant, par contrat du 10 Mai 1774, haute & puissante Dame *Aglaé-Louise*, née Comtesse *d'Espinay-Saint-Luc*, Chanoinesse du Chapitre Royal, noble & séculier de Saint-Louis de Metz, où elle a été admise & reçue depuis la Réformation, fille mineure de haut & puissant Seigneur *Bonnaventure d'Espinay*, Marquis d'Espinay-Saint-Luc, Baron de Mézieres, Seigneur & Patron de Veaux, &c. ancien Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, (Maison des plus illustres, qui a des alliances directes, par celle de Dreux, avec la Maison Royale de France, & a donné, entr'autres, un Maréchal de France, & plusieurs Officiers distingués. Voyez Espinay-Saint-Luc, *Tome VI.*) & de défunte haute & puissante Dame *Urbine-Guillemette-Elisabeth de Moy*, dont la noblesse est si ancienne, qu'une héritiere de la branche aînée, ayant été mariée à un Prince de la Maison souveraine de Lorraine, le nom de *Moy* a été la marque distinctive sous laquelle les Princes de cette branche se sont fait connoître.

Lesdits Seigneur & Dame, Marquis & Marquise de Radepont ont été présentés en Cour, de l'agrément du Roi, sur les preuves admises, le Dimanche 26 Novembre 1775, & de leur mariage sont issus : — 1. Augustin-Léonor-Victor du Bosc-de-Radepont, né le 29 Mai 1776 ; — 2. Aglaé-Marie-Madelene, née à Paris le 6 Juin 1775, aînée, batisée le même jour en l'Eglise Paroissiale de Saint-Sulpice, tenue sur les Fonts par *Bonnaventure d'Espinay-Saint-Luc*, son ayeul maternel, & par *Marie-Madelene de Novince d'Aubigny*, son ayeule paternelle.

Pour le détail des autres branches de la Maison du Bosc, nous renvoyons à la Généalogie inserée dans le *Tome II* de ce Dictionnaire.

Les principales alliances sont avec les Maisons de *Cluny*, de *Beauffremont*, de *Mortaing*, de *Bellesme*, d'*Arondel*, de *Glocester*, de *Moubray*, de *Craon*, du *Guesclin*, de *Braque*, de *Hangest*, d'*Orbec*, du *Tot*, de *Vauquelin*, d'*Orgiste*, de *Surreau*, de *Briqueville*, de *la Luzerne*, de *Gonnelieu*, de *Bourbon-Rubempré*, de *le Conte-de-Nonant-de-Flamanville*, d'*Amerval*, de *Sailly*, de *Mailly*, de *Rubempré*, de *Hallebout*, de *Brie-Champagne*, de *Livet*, du *Mesnil*, de *Martel*, de *Karruel-de-Mérey*, de *la Montagne*, de *Dampierre*, de *la Porte*, de *Landes*, de *Feuquerolles*, d'*Auffigny*, du *Belloy*, de *Pardillan*, du *Biez*, de *Tiercelin*, de *Cugnac*, de *Moy*, de *Croismare*, de *Crévant-d'Humieres*, de *Bailleul*, d'Ecosse, de *Bernetz de Vigen*, de *Beaulieu-de-Béthomas*, de *la Cortuze-de-Montecuculli*, d'*Espinay-Saint-Luc*, de *Roncherolles*, & autres, qu'il seroit trop long de détailler.

Les armes : *de gueules, à une croix échiquetée d'argent & de sable de trois traits, cantonnée de quatre lions d'or, lampassés d'azur.*

RADIX : Un *Mémoire* & un Arbre généalogique nous apprennent que cette Famille est originaire de Savoie, & qu'elle a pour auteur

Antoine Radix, fils de N... Radix, & de *Catherine Bont*, qui fut pere de

PIERRE RADIX, lequel eut d'*Anne Nuby*, sa femme, trois enfans, sçavoir : — FRANÇOIS, qui suit ; — PIERRE ; — & MADELENE.

FRANÇOIS RADIX, Sénateur de Chambéry en Savoie, en 1603, épousa *Madelene Girault*, laquelle testa le 28 Avril 1654. Leurs enfans furent : — 1. PIERRE ; — 2. DENIS, qui suit ; — 3. FRANÇOIS ; — 4. & 5. ANNE & FRANÇOISE.

DENIS RADIX vint s'établir à Pusignan en Dauphiné, & épousa *Marie Courbon*, de laquelle il eut : — JEAN ; — FLEURY, qui suit ; — & PIERRETTE.

FLEURY RADIX alla s'établir à Lyon, & passa par les charges. Il épousa, par contrat du 26 Février 1650, *Marie-Lucréce Tricault* ; testa & fit son codicille le 12 Août 1685. De ce mariage vinrent : — 1. FLEURY ; — 2. MATHIEU, qui suit ; — 3. & AGATHE.

MATHIEU RADIX, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, par Provisions du 30 Juin 1725, avoit épousé, le 27 Juillet 1698, *Geneviéve-Catherine Guillebon*, dont : — CLAUDE-MATHIEU, qui suit ; — & un autre fils, mort sans alliance.

CLAUDE-MATHIEU RADIX, Ecuyer, Seigneur, par acquisition, de Chevillon & de la Ferté-Loupiere, Terres, qui sont honorifiques, & ont appartenu à l'illustre Maison de *Courtenay* (de celle de la Ferté-Loupiere relevent 32 autres Terres), a épousé, par contrat du 15 Mars 1727, *Marie-Elisabeth-Geneviéve Denis*, & est mort le 29 Décembre 1732, laissant : — 1. CLAUDE-MATHIEU, qui suit ; — 2. CLAUDE-PIERRE-MAXIMILIEN RADIX-DE-SAINTE-FOY, Ministre plénipotentiaire de Sa Majesté LOUIS XVI, auprès du Prince de Deux Ponts ; — 3. JACQUES-LOUIS RADIX, Chanoine de Notre-Dame, & Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, — 4. MARIE-GENEVIÉVE, mariée, par contrat passé le 14 Décembre 1760, signé de leurs Majestés le Roi, la Reine & la Famille Royale, à *Nicolas-Augustin de Malbec-de-Montjoc*, Chevalier, Marquis de Briges, premier Ecuyer & Capitaine des Haras du Roi ; — 5. MARIE-CHARLOTTE, veuve de Messire *Jean Talon*, Conseiller au Parlement de Paris, qu'elle avoit épousé le 31 Janvier 1750 ; — 6. & MARIE-FRANÇOISE, mariée, par contrat du 25 Mars 1753, à *Louis Masson*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, &c.

CLAUDE-MATHIEU RADIX-DE-CHEVILLON, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Loupiere, Chevillon, le Martrois, Belle-Fontaine, &c. Conseiller, Trésorier du Parlement de Paris, a partagé la succession de ses pere & mere, avec ses freres & sœurs, le 3 Mai 1774, & a épousé, par contrat du 7 Juin 1759, *Marie-Thérese du Puis-la-Garde*, morte en 17.., fille d'*Antoine du Puis-la-Garde*, Commissaire des Guerres, dont : — MARIE-THÉRESE RADIX DE CHEVILLON.

Les armes : *d'azur ; à un lion d'or, posé sur un rocher d'argent, tenant dans ses deux pattes une branche de tournesol de sinople, fleurie d'or, accosté au canton dextre d'un soleil d'or.*

RADULPH, en Normandie : Famille noble, qui remonte à

JEAN RADULPH, Ecuyer, Seigneur de Cailly, vivant en 1300. Il eut de *N... de Mothan*, son épouse :

ARNOUL RADULPH, Ecuyer, Seigneur de Cailly, marié, en 1345, à *Perrette de la Riviere-de-Missy*, dont :

RAOUL RADULPH, Ecuyer, Seigneur de Cailly, qui épousa, en 1411, *Hardine de Remice*, & en eut :

THOMAS RADULPH, Ecuyer, Seigneur de Cailly ; marié à *Guillemette de Saint-Germain*. Leurs enfans furent : — ARTUR, Ecuyer, Sieur de Cailly, qui eut une fille, mariée à *N... Turgot-de-Saint-Clair* ; — & LOUIS, qui suit.

LOUIS RADULPH, Ecuyer, Sieur de la Lande & Patron de Meré, épousa *N... le Hervier*, dont : — 1. ROBERT, mort sans alliance ; — 2. JACQUES, qui suit ; — 3. & GUILLAUME, auteur du second rameau, rapporté ci-après.

JACQUES RADULPH, Ecuyer, Seigneur de Meré & de la Sallerie, épousa *Anne Sallet*, de la Famille *du Repas*, & en eut :

EDMOND RADULPH, Ecuyer, Seigneur de Meré & de la Sallerie, Avocat du Roi à Vire, qui s'allia avec *Judith le Vayer*. De ce mariage vinrent : — LOUIS, qui suit ; — & FRANÇOIS, rapporté après son aîné.

LOUIS RADULPH, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaumont, Avocat au Parlement de Rouen, & Maître des Requêtes de la Reine, épousa, en 1613, *Catherine du Moncel*, dont : — 1. CHARLES, qui suit ;

2. JACQUES, Ecuyer, Sieur de Cailly, Seigneur & Patron de Saint-Germain-d'Ectot, marié à *N... de Bellenger*, dont trois enfans, sçavoir : —— FRANÇOIS RADULPH, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Germain-d'Ectot, qui épousa une petite-niéce du Maréchal *de Catinat* ; —— CHARLES, Prêtre, Chanoine de Damvon ; — & MICHEL RADULPH, Ecuyer, Sieur de la Sallerie, marié à *N... de Jouanne*, de la paroisse du Fresne ; — 3. & MICHEL RADULPH, Prêtre, Chanoine de Damvon, & Grand-Archidiacre de Bayeux.

CHARLES RADULPH, Ecuyer, Sieur de Lesnault, épousa, en 1638, Demoiselle *N... de Parfourru*, dont : — NICOLAS RADULPH, Ecuyer, Sieur de Lesnault, Lieutenant-Criminel à Vire, marié à Demoiselle *le Mancel-de-Secqueville* ; — & JACQUES, Ecuyer, Sieur de Beaumont, marié à Demoiselle *de la Broize*.

Premier Rameau.

FRANÇOIS RADULPH, Ecuyer, Seigneur & Patron de Meré, fils puîné d'EDMOND, & de *Judith le Vayer*, Lieutenant-Criminel à Vire, vivant en 1588 & 1602, épousa Demoiselle *N... de Boisyvon*. Il en eut : — EDMOND, qui suit ; — & ROBERT.

EDMOND RADULPH, Ecuyer, Seigneur de Placy & Patron de Meré, épousa *Renée du Hamel-de-Moulines*, dont :

CLAUDE RADULPH, Ecuyer, Seigneur de Placy & de Meré, qui présenta à la Cure de Meré en 1709, & épousa MARIE RADULPH, sa cousine-germaine, issue de ROBERT, Ecuyer, Sieur de Blon.

Second Rameau.

GUILLAUME RADULPH, Ecuyer, Sieur de la Vallée, fils puîné de LOUIS, & de *N... le Vervier*, épousa Demoiselle *Marguerite Sallet*, dont :

LOUIS RADULPH, Ecuyer, Sieur de la Vallée & de Berjon, allié à *Marie de Saint-Germain*. Il en eut :

DANIEL RADULPH, Ecuyer, Sieur de la Vallée, Seigneur & Patron de Saint-Georges d'Aulnay, marié, en 1602, à *Barbe de la Lande*, dont : — LOUIS RADULPH, Ecuyer, Sieur de la Chapelle, marié à *Radegonde de Bois-Bellenger* ; — & autre LOUIS RADULPH, Ecuyer, Sieur du Desert, allié avec *Marie Mauger de Cahagnes*.

De la même Famille étoit ANTOINE RADULPH, Sous-Prieur du Prieuré du Plessis-Grimoult, mort & inhumé, en 1587, dans le Chœur de cette Eglise. Il avoit été Prieur de Montsecret, Saint-Vigor, & Curé de Vassy.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois molettes d'éperon de même.* Notice envoyée.

RADZIWIL : Maison illustre de Pologne. Le premier, dont il est fait mention, est

NICOLAS RADZIWIL, I. du nom, qui reçut le batême en 1386.

NICOLAS RADZIWIL, IV. du nom, un de ses descendans au IVe degré, Palatin de Wilna, Grand-Maréchal & Chancelier de Lithuanie, eut beaucoup de part à l'amitié de SIGISMOND, Roi de Pologne, qui le fit Capitaine de ses Gardes. Il commanda trois fois ses Armées dans la Livonie, qu'il soumit à la Pologne, après avoir remporté une victoire signalée sur les Allemands. Ce grand homme ternit sa gloire en embrassant la Religion Protestante, à la persuasion de sa femme. Il mourut en 1567, & fut porté au tombeau sur les épaules de ses quatre fils, sçavoir : — NICOLAS RADZIWIL, V. du nom, Palatin de Novogorode ; — GEORGES,

Evêque de Wilna, puis de Cracovie, nommé Cardinal par le Pape GRÉGOIRE XIII, le 13 Décembre 1583, & mort en Janvier 1600, âgé de 44 ans; — ALBERT, Duc d'Olica, & Grand-Maréchal de Lithuanie; —— & STANISLAS RADZIWIL, Gouverneur de Samogitie.

GRÉGOIRE RADZIWIL, fils de NICOLAS V, mourut Castellan de Troki, en 1614, sans postérité; & en lui finit la branche aînée de cette Maison.

D'une autre branche étoit CASIMIR, Prince DE RADZIWIL, Palatin de Wilna, qui y mourut le 22 Mai 1762, dans la 60e année de son âge. Cette Maison subsiste.

RAFFELIS: Il y a deux Familles de ce nom, l'une en Provence, & l'autre dans le Comté Venaissin.

Le chef de la premiere est PIERRE DE RAFFELIS, Secrétaire des Commandemens du Roi LOUIS D'ANJOU, III. du nom, Comte de Provence. Il vivoit encore vers le milieu du XVe siécle, & eut pour fils:

II. JEAN DE RAFFELIS, I. du nom, aussi Secrétaire des Commandemens du même Monarque. Il fut pere — d'HONORÉ, qui suit; — & de JEAN, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

III. HONORÉ DE RAFFELIS se retira à Aix, où il épousa, le 29 Août 1518, *Blanche de Thadei*, fille unique de *Louis*, Procureur-Général au Parlement de Provence, dont:

IV. JEAN DE RAFFELIS, II. du nom, Seigneur de la Brillane, de Courmes & de Saint-Martin de Poudieres, dont il fit hommage au Roi. Il fut élu premier Consul d'Aix, Procureur du pays ès années 1579 & 1595, & avoit épousé, le 4 Juillet 1573, *Marguerite d'Arcussia*, fille de *Gaspard*, Vicomte d'Esparron, & de *Marguerite de Glandevès-Saint-Martin*.

V. HENRI DE RAFFELIS, issu de ce mariage, Seigneur de Saint-Martin & de Courmes, épousa, le 7 Janvier 1597, *Julie de Vincens-d'Agoult*, Dame de Rognes, dont: — 1. CHARLES-HONORÉ, qui suit; — 2. CHARLES, Seigneur de Saint-Martin, élu second Consul d'Aix, Procureur du pays l'an 1632; — 3. PIERRE, reçu Chevalier de Malte en 1620, mort Commandeur; — & deux filles, mariées dans les Familles de *Burle-Saint-Paulin* & *du Bourg*.

VI. CHARLES-HONORÉ DE RAFFELIS-DE-VINCENS-D'AGOULT, Seigneur de Rognes, Conseiller au Parlement d'Aix, épousa, le 8 Janvier 1651, *Françoise de la Tour-du-Pin-de-la-Charce*, dont: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. JEAN-NICOLAS, mort Profès de l'Ordre de Malte; — 3. & GABRIELLE, femme d'*Annibal Donodei*, Lieutenant-Principal au Siége & Comté de Sault.

VII. JEAN-BATISTE DE RAFFELIS-VINCENS-D'AGOULT, Seigneur de Rognes, élu premier Consul d'Aix, Procureur du pays en 1711, épousa *Françoise de Templery*, fille unique de *Marc-Antoine*, Conseiller en la Cour des Comptes, & de *Thérese d'Yse*, dont: — JEAN-NICOLAS, qui suit; — & ELISABETH DE RAFFELIS, veuve de *Dominique d'Albert du Chesne*, Marquis de Fos-Amphoux.

VIII. JEAN-NICOLAS DE RAFFELIS-DE-VINCENS D'AGOULT, Seigneur de Rognes & de Valfere, élu premier Consul d'Aix, Procureur du pays en 1734, a épousé *Françoise de Serre*, fille de *Georges de Serre*, Seigneur d'Entraigues & de la Roque, & de *Thérese de Seytres*, dont deux fils & deux filles.

Branche des Seigneurs de BROVES.

III. JEAN DE RAFFELIS, fils puiné de JEAN I, épousa *Madelene de Durand*, dont: — BALTHASARD, qui suit; — & JEANNE DE RAFFELIS, mariée, en 1651, à noble *Antoine de Reymondis*, Conseiller & Avocat du Roi au Siége de Draguignan.

IV. BALTHASARD DE RAFFELIS s'allia, à Eoux le 19 Février 1557, avec *Marguerite de Carbonel*, & en eut:

V. JOSEPH DE RAFFELIS, qui acquit la Terre de Broves, & en prêta hommage au Roi en 1585. Il épousa, le 13 Avril 1588, *Diane d'Augier*, de laquelle vinrent:

— 1. Balthasard, dont la branche s'est terminée en une fille, mariée dans la Famille de *Rascas-du-Canet*; — 2. Louis, Capitaine de Cavalerie; — 3. Honoré, auteur d'une branche, dont il ne reste plus qu'une fille, alliée à la Maison de *la Baume*; — 4. & Melchior, qui suit.

VI. Melchior de Raffelis, Seigneur de Broves, épousa, par contrat passé devant *Blancard*, Notaire à Draguignan, le 4 Juillet 1628, *Gabrielle de Demandols-Trigance*, fille de *François*, Seigneur de Trigance & d'Estelle, & de Dame *Anne de Simiane*. Il en eut: — Joseph, qui suit; — & six filles, dont trois Religieuses; & les trois autres, mariées dans les Maisons de *Perrache-d'Ampus*, de *Marin-Caranrais* & de *Flours-Meaux*.

VII. Joseph de Raffelis, Seigneur de Broves & de Saint-Roman, épousa, 1°. par contrat passé devant *Jourdan*, Notaire à Bargème, le 12 Octobre 1671, *Jeanne de Pontevès-Bargême*; & 2°. par acte du 24 Février 1665, Demoiselle *Françoise de Lombard-Gourdon*. De ce mariage naquirent: — 1. Joseph-Barthelemi, qui suit; — 2. Jean-Joseph, Seigneur de Saint-Roman, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel & Commandant un Bataillon du Régiment de la Marine, retiré avec pension; — 3. Jean-Batiste, Seigneur de Clamagnan; — 4. une fille, Religieuse; — 5. & N... de Raffelis, mariée, le 4 Mars 1710, à *Gaspard de Pontevès-Saint-Blaise*.

VIII. Joseph-Barthelemi de Raffelis, Seigneur de Broves & de Saint-Roman, épousa, le 27 Novembre 1713, *Anne-Marguerite de Glandevès*, fille de *Jean*, Baron *de Glandevès*, & de Dame *Marie de Flotte-d'Agoult*, dont: — 1. Jean-Joseph, Seigneur de Broves & de Saint-Roman, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Vaisseaux, vivant sans alliance en 1759; — 2. Pierre-André, Prêtre & Vicaire-Général du Diocèse de Fréjus; — 3. Jacques-Victor, Garde du Pavillon Amiral, mort d'un coup de canon le 27 Octobre 1747; — 4. Jean-François, qui suit; — 5. Claude-Henri-César, Enseigne de Vaisseaux, mort au retour de la campagne de Mahon; — quelques autres fils, morts en bas-âge; — & huit filles, cinq mortes aussi en bas-âge; une Religieuse à Castellane; — Marie-Madelene, mariée, en 1735, avec *Jean de Theas*, des Seigneurs de Caille; — & Marie-Marguerite, vivante, sans alliance, en 1759.

IX. Jean-François de Raffelis, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de la Marine, a été blessé à la bataille d'Hastembeck d'un coup de feu, dont il a le bras gauche percé d'outre en outre, & a épousé, le 17 Juillet 1751, Demoiselle *Elisabeth de Mourgues*. Leurs enfans sont: — 1. Joseph-Barthelemi; — 2. Auguste; — 3. Marie-Marguerite; — 4. & Marie-Elisabeth.

Les armes: *d'azur, à trois chevrons d'or.* Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p. 279.*

RAFFELIS ou **RAFAELIS**: Autre Famille, originaire du Comté Venaissin, où elle est connue sous le nom de Marquis *de la Roque*, *d'Epernon*, *de Tertulle*, & des Seigneurs *de Saint-Sauveur*; & en Provence, sous celui de Seigneurs *de Grambois-Roquesantes*.

Elle est représentée aujourd'hui par Michel-Jules de Raffelis, Seigneur de Grambois, Chevalier de Malte, avant la mort de son frere aîné, marié 1°. avec Demoiselle *N... de Barrier*, de la ville de Cavaillon; & 2°. à Demoiselle *N... de Guillaume-de-la-Jardine*. Il a eu du premier lit un fils, & deux filles, mariées; l'une à noble *Joseph-Alexandre de Fabry*, Seigneur de Fabregues; & l'autre, à noble *Joseph-Alexandre le Camus*, Seigneur de Puipin.

Ce Michel-Jules de Raffelis est fils d'Honoré de Raffelis, Seigneur de Grambois, Conseiller au Parlement d'Aix, & de *Gabrielle d'Albertas-Jouques*; petit-fils de Pierre de Raffelis, reçu Conseiller audit Parlement en 1641, qui se rendit fameux sous le nom de *Roquesantes*, dans le Jugement du Procès de *Nicolas Fouquet*, Surintendant des Finances, & d'*Helene de Cardebas-de-Bot*, Dame de Grambois; & arriere-petit-fils de Pierre de Raffelis, I. du nom, Seigneur de Roquesantes, Conseiller en la Cour des Aides de Montpellier, &

de *Louise des Isnards*. Ce Pierre I descendoit, par divers degrés, de noble Elzéar de Raffelis, qui jouissoit, à la fin du XV[e] siécle, des priviléges de la Noblesse.

Michel-Jules de Raffelis avoit un frere, reçu Chevalier de Malte, & une sœur, veuve de *Jean-François de Reboul*, Seigneur de Lambert, Conseiller au Parlement de Provence.

De la branche de Saint-Sauveur étoit Joseph-Marie de Raffelis, Marquis de Saint-Sauveur, ancien Maréchal des Logis de la Cavalerie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inspecteur-Général de la Cavalerie & des Dragons, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mort à Tulle le 12 Octobre 1774, âgé de 60 ans, chez l'Evêque de Tulle, son frere. *Gazette de France* 1774, Octobre, N°. 84; & Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II*, *p.* 282.

Les armes: *d'or, à la croix d'azur, alaisée & recroisetée*.

* RAFFETOT, au pays de Caux.

Terre & Seigneurie qui appartient à la Maison de *Canonville*, de laquelle est Mademoiselle de *Raffetot*, mariée, contrat signé, le 12 Février 1775, par le Roi & la Famille Royale, au Marquis *de Crest*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie. Voyez Canonville, *Tome III*.

* RAGNY, en Bourgogne, Diocèse d'Autun.

Terre & Seigneurie au Bailliage d'Avalon, portée en mariage, en 1622, par *Claude de Damas*, à *Gerard de la Magdelaine*, Seigneur de Courcelles, Coulanges, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli d'Auxois. Il étoit fils d'*Edouard de la Magdelaine*, & de *Marguerite de Hochberg*; & petit-fils de *Jean*, Seigneur *de la Magdelaine*, dont les ancêtres ont fondé le Chapitre de Charolles, avec un Prieuré, dans le Fauxbourg de cette Ville, appellé *la Magdelaine*. La nomination à ce bénéfice appartient à cette Maison, qui tire son nom d'une Terre en Charolois, possédée, en 1756, par *N... Maynaud-de-la-Tour*, Conseiller au Parlement de Paris. Gerard fut pere de François de la Magdelaine, Gouverneur de Nivernois, Maréchal-de-Camp, créé Chevalier des Ordres le 7 Janvier 1595, le même en faveur duquel la Terre de *Ragny* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juin 1597, registrées au Parlement de Dijon le 29 Novembre suivant. Son fils aîné, Léonard de la Magdelaine, Marquis de Ragny, Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1619, laissa, en 1628, un fils, mort en 1631, sans postérité; & Anne de la Magdelaine, qui porta à son mari, *François de Crequy-de-Blanchefort*, Duc de Lesdiguieres, le Marquisat de Ragny, que ses héritiers vendirent au Sieur *Charlaire-de-Saint-Agnan*.

RAGOTZKI: Maison originaire d'Hongrie, qui a donné plusieurs Princes de Transilvanie.

Sigismond de Ragotzki le fut en 1606. Son fils, Georges, en 1631, secondé de la Maison d'Autriche, & fait Prince de l'Empire. — Georges Ragotzki, II. du nom, fils du précédent, succéda à son pere, reçut, dans une expédition contre les Turcs, le 7 Mai 1660, quarante blessures, & mourut à Varadin le 6 Juin de la même année. — Frédéric, son fils, Prince Ragotzki, vécut en particulier, & eut d'*Hélene d'Esdrin*, sa premiere femme, — François-Léopold. Ayant été accusé d'avoir voulu soulever la Hongrie contre l'Empereur, il se sauva, déguisé en Dragon, de la Prison de Neustad, le 7 Novembre 1701; gagna la Pologne; fut déclaré, par les mécontens de Hongrie, Protecteur du Royaume & Prince de Transilvanie; passa en France sous le nom de *Comte de Saaros*; eut l'honneur de saluer le Roi le 13 Février 1713; se retira aux Camaldules près Grosbois; s'embarqua secrétement pour Marseille le 14 Septembre 1717; fit voile pour Gallipoli, y arriva le 10 Octobre suivant; y fut traité en Prince souverain par ordre de Sa Hautesse; fit son entrée à Andrinople le 28 du même mois; mourut à Paris le 7 Février 1722, & laissa d'*Amélie de Hesse-Rheinfelds*, deux fils; le dernier, Prince de Ragotzki, est mort en 1756.

RAGUIER, Seigneurs de Poussay & de Fay-aux-Loges.

Cette Famille, originaire d'Allemagne, vint en France avec ISABELLE DE BAVIERE, femme, en 1383, de CHARLES VI.

DENIS RAGUIER, Seigneur de Fay-aux-Loges, en rendit aveu au Seigneur *d'Allonne*. JACQUES, *aliàs* LOUIS RAGUIER, Conseiller au Parlement de Paris en 1438, Président à la Cour des Aides en 1457, mourut Evêque de Troyes, le 19 Août 1488.

Un autre JACQUES RAGUIER, neveu du précédent, fut aussi Evêque de Troyes, & présent au contrat de mariage, passé devant *Sénéchal* & *Perrault*, Notaires au Châtelet de Paris, le 29 Janvier 1507, de DREUX RAGUIER, son cousin-germain, avec *Jeanne de Louvers*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur du Chastel & de Nangy, & de *Geoffrine Hebert*, dont: — JACQUES, Baron de Poussay en Brie, né en 1510; — & HILAIRE, né en 1511, femme d'*Antoine Piedefer*, Ecuyer, Seigneur de Chanlost. Ce DREUX RAGUIER, épousa 2°. *Martine Hennequin*, & en eut:

FRANÇOIS RAGUIER, marié, le 8 Janvier 1537, à *Sidoine Duplessis*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Perigny & de Hautefeuille, Maître-d'Hôtel ordinaire de Madame la Dauphine, & de *Marguerite des Barres*, de laquelle vint:

EDMÉE RAGUIER, Dame de Fay-aux-Loges dans la Forêt d'Orléans, Terre qu'elle vendit, étant veuve, à *Guiot de Pot*, Chevalier, Seigneur de Chemault, par contrat passé devant *Rousseau* & *Vazelin*, Notaires à Orléans, le 2 Septembre 1587. Elle testa le 24 Septembre 1603, & étoit morte avant le 26 Mars 1604, date de la Sentence du Bailliage d'Orléans, qui ordonne la confection de son inventaire. Elle avoit épousé, le 11 Février 1565, *François de Foyal*, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Allonne, de Donnery, &c. mort le 22 Novembre 1585, dont les descendans subsistent.

ANNE RAGUIER, Marquis de Poussay, Seigneur d'Esclavoles, Origny, &c. dernier mâle de sa branche, & peut-être de son nom, épousa *Angélique-Cécile de Bailleul*, morte le 10 Juillet 1706, âgée de 50 ans, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Soisy, &c. & de *Marie le Ragois-de-Bretonvilliers*. Il laissa, pour fille unique, — MARIE-CÉCILE RAGUIER-DE-POUSSAY, mariée, le 13 Septembre 1713, à *Jean-Charles de Mesgrigny*, Comte d'Aunay, Lieutenant-Général des Armées du Roi, décédé en 1763, dont: — *Marie-Claire-Edmée de Mesgrigny*, morte le 10 Juillet 1761, femme, en 1738, de *Louis le Pelletier-de-Rosambo*, Président à Mortier au Parlement de Paris, mort le 9 Août 1760, laissant des enfans.

Les RAGUIER ci-dessus ont pour tige commune RAIMOND RAGUIER, Seigneur d'Orçay, Limours & Massilly, Trésorier de France sous CHARLES VI. *Blanchard* le nomme HÉMOND, & le qualifie *Conseiller & Trésorier des Guerres du Roi.*

Les armes: *d'argent, au sautoir engrelé de sable, cantonné de quatre perdrix paissantes, au naturel.*

RAIGECOURT: Maison originaire de la ville de Metz, l'une des plus anciennes & des plus illustres de cette Ville, qui partageoit, avec celle de *Gournay*, le Gouvernement Civil & Militaire de Metz, sous le titre de *Maître-Echevin*. Elle s'est attachée depuis long-tems aux Ducs *de Lorraine*, qui l'ont honorée de leur confiance, & des plus importantes charges de leurs Etats.

Nous en avons déja parlé dans le *Tome III, p. 108, & suiv.* de notre premiere Edition, suivant les *Tablettes Généalog. Part. VII, p. 102*, & en voici la Généalogie, d'après un *Mémoire*, dressé sur titres, qu'on nous a depuis fait passer.

I. PHILIPPE DE RAIGECOURT étoit Maître-Echevin de Metz en 1243, & eut pour fils:

II. JEAN DE RAIGECOURT, aussi Maître-Echevin en 1264, dont les enfans

furent : — THIÉBAUT, Chanoine de Saint-Sauveur de Metz, qui fit reprise, en 1334, pour les Fiefs qu'il possédoit ; — & GEOFFROI, qui suit.

III. GEOFFROI DE RAIGECOURT fut l'un des six Chevaliers Messins, qui, en 1356, porterent le dais à l'entrée de l'Empereur CHARLES IV, dans la ville de Metz. Il eut deux fils, sçavoir : — JEAN, qui suit ; — & NICOLAS, tige des Seigneur d'Ancerville, rapportés ci-après.

IV. JEAN DE RAIGECOURT, Seigneur de Corny, dont il fit reprise en 1411, épousa *Mahaut de Vy*, de laquelle vint : — JACQUEMIN DE RAIGECOURT, Seigneur de Corny, dont il fit reprise en 1423, & qui fut Maître-Echevin de Metz en 1455.

Seigneurs d'ANCERVILLE, &c.

IV. NICOLAS DE RAIGECOURT, fils puîné de GEOFFROI, fut Amant, puis Maître-Echevin de Metz en 1379. Il fit faire la courtine du côté du Pontifroy, & eut de *Jeannette de Gronaix*, son épouse :

V. NICOLAS DE RAIGECOURT, II. du nom, dit *Xappey*, Maître-Echevin de Metz en 1425, Député de cette Ville, avec son beau-pere, en 1432, au Concile de Bâle, vers l'Empereur SIGISMOND, pour en obtenir la confirmation des priviléges de la ville de Metz. Il épousa *Isabelle d'Esche*, fille de *Jean*, Seigneur de Bazoncourt & des Etangs, & de *Catherine Dieuamis*. Elle mourut en 1432, laissant :

VI. PHILIPPE DE RAIGECOURT, II. du nom, Seigneur d'Ancerville, Maître-Echevin de Metz en 1475, puis Chambellan de RENÉ II, Duc de Lorraine. Il fit, en 1488, le voyage de Jérusalem, où il fut reçu Chevalier du Saint-Sépulcre, & testa en 1490. Il avoit épousé 1°. *Françoise de Varize*, fille de *Geoffroi*, Maître-Echevin de Metz en 1454, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Catherine de Ville*, fille de *Colignon*, Seigneur de *Ville-sur-Illon*, Bailli de Vosges, & de *Mahaut de Ville* ; celle-ci fille d'*André*, Seigneur de Domjullien, & de *Jeanne de Haussonville*. De ce second lit vinrent : — 1. GEOFFROI DE RAIGECOURT, marié, en 1492, à *Marguerite de Gournay*, & mort sans enfans ; — 2. NICOLAS, qui suit ; — 3. & PHILIPPE DE RAIGECOURT, Seigneur de Mardigny, Marly & Corny, Maître-Echevin de Metz en 1511, marié à *Anne Remyot*, fille de *Nicol*, Seigneur de Secourt, Maître-Echevin de Metz en 1496, & d'*Anne d'Apremont-Marcheville*, dont il n'eut que deux filles, sçavoir : — ANNE DE RAIGECOURT, femme de *Jacques d'Esche*, Seigneur de Chastel, devant Metz, Maître-Echevin en 1540, & créé *Chevalier* en 1541, par l'Empereur CHARLES-QUINT ; — & ELISABETH DE RAIGECOURT, qui, en 1540, étoit sous la tutelle de sa mere.

VII. NICOLAS DE RAIGECOURT, III. du nom, Seigneur d'Ancerville, Maître-Echevin de Metz en 1530, épousa *Gorgesse*, alias *Constance d'Esche*, fille de *Jacques*, Seigneur des Etangs, & de *Françoise de Gronaix*, dont : — ANTOINE, qui suit ; — & RICHARD, Seigneur en partie d'Ancerville, Maître-Echevin de Metz en 1543 & 1546, marié 1°. à *Nicolle de Chahanay*, & 2°. en 1559, à *Jeanne de Ligniville*, mort sans enfans.

VIII. ANTOINE DE RAIGECOURT, Seigneur d'Ancerville, & des Etangs, épousa *Philberte de Paffenhoffe*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Thelot, & de *Marguerite de Mailly-de-Vaux*. Elle se remaria à *Jacques de Haraucourt*, Grand-Bailli d'Allemagne, & eut de son premier lit : — 1. NICOLAS, qui suit, — 2. PHILIPPE, auteur de la troisieme branche, rapportée ci-après ; — 3. JACQUES, qui a fait la branche des Seigneurs de Mailly, éteinte mentionnée en son rang ; — 4. CATHERINE, Prieure des Chanoinesses nobles de Clervaux à Metz, morte en 1593 ; — 5. & FRANÇOISE, Religieuse en la même Abbaye.

IX. NICOLAS DE RAIGECOURT, IV. du nom, Seigneur de Hancourt, Bremoncourt & Gironcourt, Conseiller d'Etat du Grand-Duc CHARLES, & Bailli d'Epinal, épousa, 1°. en 1576, *Philippe de Jussy*, 2°. *Hélene de Haraucourt*, & 3°. *Catherine de Ligniville*, fille de *Christophe*, Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine, & de *Catherine de Sandricourt*. Du premier lit vint : — JACQUES, né muet, & mort sans alliance ; du second il n'eut point d'enfans ; ceux du troisieme

troisieme lit furent : — HENRI, qui suit ; — & ANNE-GABRIELLE DE RAIGECOURT, femme d'*Arnault d'Atrigotti*, Baron de Corignau, Seigneur des Ifs, Gentilhomme Basque.

X. HENRI DE RAIGECOURT, Seigneur de Brémoncourt, Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine, épousa, en 1613, *Marguerite des Salles*, fille de *Henri*, Baron de Rolthé, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Elisabeth de Merode*, & n'en eut point d'enfans.

TROISIEME BRANCHE.

IX. PHILIPPE DE RAIGECOURT, III. du nom, Seigneur d'Ancerville, Buzy, Saint-Jean, d'Armont, d'Ocourt & de Parfouru, second fils d'ANTOINE, & de *Philberte de Paffenhoffe*, fut Conseiller & Chambellan du Duc ANTOINE, en 1533, & Sénéchal héréditaire de l'Evêché de Metz, Bailli de Vosges. Il épousa *Philippe de Gournay*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Villers, Secourt & Jouy, & d'*Anne du Châtelet*, dont : — 1. BERNARD, qui suit ; — 2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs des Etangs, rapportée ci-après ; — 3. GABRIELLE, femme de *Richard*, Baron *de Serocourt*, Seigneur de Romain, Gentilhomme de la Chambre du Duc HENRI, & Gouverneur de Marsal & du Château de la Motte ; — 4. MADELENE, mariée à *Jean de Florainville*, Seigneur de Cousance & d'Hargeville ; — 5. & ANNE DE RAIGECOURT, épouse de *Paul-Bernard*, Comte *de Fontaine*, Gouverneur de Lille & de Bruges, Général de la Cavalerie & de l'Artillerie de Flandres au service d'Espagne, tué à la bataille de Rocroy, en 1643, sans postérité.

X. BERNARD DE RAIGECOURT, Seigneur d'Ancerville & du Ban de Buzy, Conseiller d'Etat, Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine, Bailli & Gouverneur de Stenay, mort à Sierck en 1636, avoit épousé *Marie-Barbe de Haraucourt*, Chanoinesse de Remiremont, fille de *François*, Seigneur de Magnieres, Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine, & d'*Eve de Gournay*. Elle mourut, en 1679, ayant eu pour enfans : — 1. FRANÇOIS-HENRI, qui suit ; — 2. PAUL-BERNARD, Comte de Fontaine, Seigneur de Bayonville & de Fougerolles, adopté par *Paul-Bernard*, Comte *de Fontaine*, mari de sa tante. Il quitta le service de France, pour suivre le Duc CHARLES V ; fut chargé du Commandement de l'Infanterie Bavaroise, lorsqu'on mena du secours au siége de Vienne, & fut depuis tué au siége de Bude, sans alliance ; — 3. MARGUERITE, femme d'*Anne-François de Beauvau*, Seigneur de Novian & de Tremblecourt ; — 4. & AGNÈS-ANNE, mariée, en 1645, à *Antoine de Cléron*, Baron de Saffre & de Haussonville.

XI. FRANÇOIS-HENRI DE RAIGECOURT, dit *le Baron de Brémoncourt*, Seigneur d'Ancerville, Brémoncourt, Clayeures, Buzy, Bayonville, &c. créé Grand-Véneur de Lorraine & Barrois en 1664, avoit épousé, en 1648, *Béatrix de Beaufremont*, fille de *Claude*, Gouverneur du Comté de Bourgogne ; & de *Marguerite de Poligny*. Leurs enfans furent : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. & BERNARD DE RAIGECOURT, Seigneur de Brémoncourt & d'Ancerville, dit *le Comte de Brémoncourt*, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service de France, & Chambellan du Duc LÉOPOLD, mort en 1706. Il avoit épousé, en 1679, *Antoinette de Gournay*, Dame en partie de Fiquelmont, fille de *Paul*, Seigneur de Friauville, & de *Charlotte de Fiquelmont*. Elle est décédée en 1732, ayant eu quatre enfans, sçavoir : — N... DE RAIGECOURT, Comte de Brémonçourt, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, au service de France, mort sans alliance ; — un autre fils, mort Chevalier de Malte ; — GABRIELLE-LOUISE, Chanoinesse de Saint-Pierre de Metz, puis mariée, en 1710, à *Louis-Anne de Loys*, Baron de la Bastie en Savoie, morte en 1721 ; — & JEANNE-PHILIPPE-AGNÈS DE RAIGECOURT, Chanoinesse de Remiremont, puis mariée, en 1710, à *Charles-Anne*, Comte *de Bressey*, Seigneur de Manoncourt, Thezey, Roville, Conseiller d'Etat, Chambellan de S. A. R. DE LORRAINE, morte en 1720.

XII. Charles, Comte de Raigecourt, Seigneur de Bayonville, Clayeures, Buzy, Conseiller d'Etat, Maréchal de Lorraine & Barrois, Bailli de Saint-Mihiel, mort en 1733, avoit épousé, en 1677, *Antoinette-Gertrude des Armoises*, Dame de Gibomey, fille de *Louis*, Seigneur de Jaulny & de Commercy, Sénéchal de Lorraine, & de *Marie-Barbe de Haraucourt*, dont : — 1. Jean-Claude, né en 1690, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur, mort sans postérité; —— 2. Louis-Antoine, qui suit; — 3. Jean-Batiste, mort à Florence le 17 Mars 1755, Chevalier de Malte, Commandeur de Vatevre, & Commandant les Gardes-Nobles du Grand-Duc de Toscane; — 4. Léopold, Chambellan de l'Empereur.

5. Charles-Ignace-Etienne, dit *le Comte de Fontaine*, Seigneur de Clayeures, Capitaine au Régiment des Gardes-Lorraines, pour le service de France, marié, le 22 Décembre 1727, à *Jeanne-Philberte-Gabrielle de Rosieres*, Chanoinesse de Poussay, morte en Juin 1768, ayant été Dame du Palais de la Reine de Pologne. Elle étoit fille de *Jean-Simon de Rosieres*, Marquis de Soran, Baron de Fondrement, Seigneur de Rosieres & Trésilly en Franche-Comté, & de *Jeanne-Batiste de Hennin-Liétard-de-Saint-Phal*. De ce mariage sont issus un fils & une fille, sçavoir : — Jean-François-Paul, né le 8 Septembre 1729, Capitaine de Dragons au Régiment de Listenois; — & N.. de Raigecourt, née en Septembre 1728, mariée, le 25 Avril 1752, à *Joseph*, Comte *de Reiffemberg*, Seigneur d'Aixe & d'Anderny, morte à Briey le 5 Septembre 1772, ne laissant qu'une fille.

6. Plaicard de Raigecourt, né à Nancy en 1708, Evêque d'Aire en Gascogne en 1758; —— 7. Charles-Jérome, qui a été Guidon de Gendarmerie, & a épousé *Marie-Thérese de Montrichier*, Dame de Tremblecourt & de Menou, dont il n'a point d'enfans; —— 8. une fille, morte, le 4 Janvier 1755, Religieuse de la Congrégation à Nancy; —— 9. une autre fille, Religieuse au même Couvent que sa sœur; —— 10. Henriette-Elisabeth, Chanoinesse de Remiremont; — 11. Catherine-Louise, Chanoinesse de Saint-Pierre de Metz, puis mariée au Baron *de Ritter*; — 12. Françoise-Gabrielle, Chanoinesse de Remiremont, dite *Madame de Gibomey*; — 13. & N... de Raigecourt, fille d'honneur de S. A. R. Madame la Duchesse de Lorraine, puis mariée au Marquis *de Chastenoy*.

XIII. Louis-Antoine, Marquis de Raigecourt & de Spincourt, Seigneur de Bayonville, Buzy & Vignot, mort Maréchal des Camps & Armées du Roi, au mois de Février 1754, avoit épousé *Marie-Elisabeth de Gournay*, fille & unique héritiere de *Regnault*, Comte *de Gournay*, Seigneur de Friauville, Moustier, Saulny & Villers, Conseiller d'Etat, Chambellan du Duc Léopold, & Gouverneur du Prince François de Lorraine, Abbé de Stavelau, & de *Marie-Elisabeth de Berghe*, fille d'*Eugene*, Prince de Grimbergh, & de *Marguerite de Renesse*, à la charge que le fils aîné, qui sortiroit de ce mariage, seroit tenu de prendre le nom & les armes de *Gournay*. Leurs enfans sont : — 1. Joseph, qui suit; — 2. N..., Marquis de Raigecourt, Seigneur de Moustier, Buzy & Grosyeux, qui, de sa femme, *N... de Saint-Ignon*, a quatre filles, Chanoinesses de Remiremont; — 3. N... de Raigecourt, né à Metz le 11 Avril 1765; — 4. Charles-Joseph, né aussi à Metz le 13 Décembre 1767, — 5. une fille, Chanoinesse de Remiremont, puis mariée, en Juin 1752, à *Charles-Emmanuel-Xavier*, Marquis *de Saint-Mauris-Chastenoy*; — 6. une autre fille, aussi Chanoinesse de Remiremont, puis mariée au Baron *de Rolle*, Gentilhomme Suisse, Capitaine au service de France; — 7. & N... de Raigecourt, Chanoinesse de Remiremont.

XIV. Joseph, Marquis de Raigecourt-de-Gournay, Chambellan & Aide-de-Camp du Duc Charles de Lorraine, a épousé, 1°. en 1746, *Gabrielle-Charlotte de Lenoncourt*, Chanoinesse de Remiremont, morte à Nancy en 1748, fille de *Charles-Louis de Lenoncourt*, Marquis de Blainville, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc Léopold, & de *Thérese-Angélique de Ligniville*, Dame d'honneur de la Duchesse Douairiere de Lorraine; 2°. le 3 Fé-

vrier 1761, *Louise-Adrienne de Bressey*, fille unique & héritiere de *Claude-Marie*, Comte *de Bressey*, Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie au service de France, & de *Barbe-Bernarde de Preudhomme-de-Vitrimont*; & 3°. le 8 Janvier 1765, *N... de Rosiéres*, fille de *Joseph-Jean-François-Alexandre*, Comte d'Euvezin, Bailli de Thiaucourt, & d'*Anne-Marguerite de Cardon-de-Vidampierre*. Du premier lit sont issus : — un fils, né en Mars 1747; — & une fille, née en Juillet 1748, Chanoinesse de Remiremont; du second : — un fils; & du troisieme : — plusieurs enfans.

Quatrieme Branche, Seigneurs des ETANGS, *éteints.*

X. ANTOINE DE RAIGECOURT, second fils de PHILIPPE, III. du nom, & de *Philippe de Gournay*, fut Seigneur des Etangs, d'Ancerville & Bayonville, Gentilhomme de la Chambre du Grand-Duc CHARLES, & épousa *Renée-Elisabeth de Florainville*, fille de *Charles*, Seigneur de Faims, & d'*Isabelle de Mailly*, dont : — 1. HENRI-FRANÇOIS, qui suit; — 2. ANNE, femme de *Léonard de Fiquelmont*, Seigneur de Mars-la-Tour; — 3. & CLAUDE, Chanoinesse de Remiremont, puis mariée à *Jean-Christophe*, Comte *de Gournay*, Seigneur de Coin-sur-Seille, Lieutenant-Général des Armées de France, Gouverneur de Maubeuge, Commandant en la Province de Hainaut, tué, en 1690, à la bataille de Fleurus.

XI. HENRI-FRANÇOIS DE RAIGECOURT, Seigneur des Etangs & d'Ancerville, épousa *Ermengarde d'Aumale*, fille de *Benjamin*, Seigneur de Marché & de la Horgue-au-Sablon, & d'*Aimée de Barisy*, dont : — 1. LOUIS, mort sans alliance; — 2. HENRI-FRANÇOIS, qui suit; — 3. & MARIE-BARBE, femme 1°. de *Henri d'Ernecourt*, Seigneur de Port-sur-Seille; & 2°. de *Charles du Quesney*, de Meaux, Capitaine au Régiment de Souvré.

XII. HENRI-FRANÇOIS DE RAIGECOURT, II. du nom, Seigneur des Etangs & d'Ancerville en partie, épousa, en 1661, *Anne-Claude de Lavaulx*, fille de *Claude-Louis*, Baron de Vrécourt, & de *Marguerite de Monterby*, dont : — 1. PHILIPPE, mort sans postérité; —— 2. CHRISTINE, Abbesse de Clervaux à Metz; — 3. & MARGUERITE DE RAIGECOURT, femme d'*Emmanuel Duc*, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

Cinquieme Branche, Seigneurs de MARLY, *éteints.*

IX. JACQUES DE RAIGECOURT, troisieme fils d'ANTOINE, & de *Philberte de Paffenhoffe*, fut Seigneur de Marly, Pournay, Amnéville, Ramonville, Conseiller d'Etat du Grand-Duc CHARLES, Gouverneur de Bitche, & Maître-d'Hôtel de CHARLES, Cardinal DE LORRAINE, Evêque de Metz & de Strasbourg. Il épousa *Madelene de Gournay*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Secourt, & d'*Anne du Châtelet*. Il en eut : — 1. JACQUES, qui suit; — 2. PHILIBERT, mort, sans alliance, en 1612; — 3. FRANÇOIS, tué devant Vezel en 1621, étant Capitaine au Régiment de Phalzbourg; — 4. & CATHERINE, Chanoinesse de Saint-Pierre de Metz, puis femme de *N... Vock-de-Hubingen*, morte, en couches, la premiere année de son mariage.

X. JACQUES DE RAIGECOURT, II. du nom, Seigneur de Marly, Pournay, Amnéville & Ramonville, mort en 1630, avoit épousé *Renée d'Urre de Tessieres*, fille de *Charles*, Seigneur de Commercy, & de *Marie de Marcossey*, de laquelle il eut : — CHARLES, qui suit; — & GABRIEL, Seigneur de Marly, Amnéville & Ramonville.

XI. CHARLES DE RAIGECOURT, Seigneur de Commercy & de Marly, Souverain de Fougerolles, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Fabert, est mort, sans alliance, en 1655.

Les armes de RAIGECOURT sont : *d'or, à la tour de sable.*

* RAILLANNE ou REILLANNE, en Provence, Diocèse d'Aix. Terre, Seigneurie & ancienne Vicomté, possédée, en 1768, par *Joseph-Etienne*

de Thomassin, Marquis de Saint-Paul, Baron de Châteaurenard, &c. reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1749, & Président à Mortier en 1756. *Voyez* THOMASSIN.

* RAIMBOVAL : Terre & Seigneurie en Artois, qui a été possédée par une branche de la Maison de *Crequy*, & qu'*Antoinette de Crequy*, qui en fut héritiere, vendit, le 14 Février 1602, à *Antoinette de Wignacourt*, veuve de *Louis de Crequy*, Seigneur de Roitheleux. *Voyez* CREQUY, *Tome V.*

* RAINCOURT : Terre située sur les frontieres de la Lorraine auprès de Jussey, qui a donné son nom à la Maison de RAINCOURT, qui subsiste encore.

Elle a été possédée par la branche aînée jusqu'à la fin du XVIe siécle, qu'elle fut vendue par décret, avec les autres biens d'AMBROISE DE RAINCOURT, dernier mâle de cette branche. *François de Saint-Belin*, mari de VALENTINE DE RAINCOURT, fille aînée d'AMBROISE, l'acquit à ce décret. Elle passa dans la Maison de *Vesoul*, par le mariage de *Philippotte de Saint-Belin*, avec *Georges de Vesoul*, Ecuyer. *Marguerite de Vesoul*, petite-fille de *Georges*, la porta à *François de Jouffroy*, Ecuyer, Seigneur de Novillars, son époux. Elle entra ensuite, par acquisition, dans la Maison de *Deuilly*; enfin elle a été rachetée, au mois de Février 1757, par JEAN-BATISTE, Marquis DE RAINCOURT, chef du nom & des armes de cette Maison.

Le plus ancien de ce nom est GUILLAUME DE RAINCOURT, qui fut témoin d'une donation faite à l'Abbaye de Charlieu, par *Gui de Chaumont*, Chevalier, en 1180. —— PAYEN DE RAINCOURT, Chevalier, donna, en 1211, à cette Abbaye, un arpent & demi de pré à Raincourt, du consentement de *Cécile*, son épouse, de ROBERT, ETIENNE, ELISABETH & d'AGNOTE DE RAINCOURT, ses enfans. —— WARNIER & HUGUES DE RAINCOURT, freres, approuverent, la même année, les libéralités de feu PAYEN leur pere, envers ce Monastere, & y ajouterent 10 journaux de terre à Raincourt, & 4 arpens de pré à Betaucourt. Ils lui accorderent, en 1220, le droit de pâturage dans l'étendue de leurs terres, & se désisterent de toutes les prétentions qu'ils avoient contre lui : —— SIMON DE RAINCOURT, Prêtre, reçut, en 1250, des Religieux de cette Abbaye, pour en jouir pendant sa vie, un meix à Raincourt, qui leur avoit été donné en aumône, par JOBERT DE RAINCOURT, Chevalier.

La filiation suivie de cette Maison commence à OBRY DE RAINCOURT, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Cye, Bourbevelle & Cemboing en partie, qui fut témoin, en 1353, de l'hommage rendu à l'Abbé de Charlieu, par *Reynier de Champagnole*, de ce qu'il possédoit à Betaucourt. Il fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Thiébaut de Jussey, suivant le testament de PIERRE DE RAINCOURT, son petit-fils. Il avoit épousé *Marguerite de Betaucourt*, dont trois garçons & une fille. Ses fils furent : —— 1. N... DE RAINCOURT, Seigneur dudit lieu, mort sans postérité; —— 2. JEAN, qui a continué la branche aînée, éteinte au VIIe degré, dans AMBROISE DE RAINCOURT, dont les biens furent vendus par décret, après sa mort, arrivée avant l'an 1588. Il ne laissa, de *Jeanne d'Augicourt*, son épouse, que trois filles; —— 3. PHILIPPE, auteur de la seconde branche, éteinte au Ve degré, dans NICOLAS DE RAINCOURT, dont la postérité n'est point connue; mais de laquelle branche est sortie la troisieme, qui subsiste au XIIe degré, dans

JEAN-BATISTE, Marquis DE RAINCOURT, Seigneur dudit lieu, Fallon, Lengney, Orsans, &c. né le 14 Avril 1706, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Tallard, Chevalier de Saint-Georges, marié, par contrat passé au Château de Villersexel, le 24 Février 1737, à *Hélene-Antoinette de Grammont*, fille de *Michel-Dorothée*, Marquis *de Grammont*, Baron de Villersexel, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier d'honneur au Parlement de Besançon, Grand-Bailli d'Epée d'Autun & des Pays de Montcenis & Semur,

& de *Barbe-Maurice de Berbis*, Comtesse de Dracy. Il a acquis, au mois de Février 1757, comme nous l'avons dit, la Terre de son nom, sortie de sa Maison depuis plus d'un siécle & demi. GUILLAUME DE RAINCOURT, son pere, obtint, par Lettres du mois de Septembre 1719, que les Terres de *Fallon*, *Bournois*, *Leugney* & *Bremondans*, fussent unies & érigées en *Marquisat*, sous le nom de RAINCOURT. JEAN-BATISTE, Marquis DE RAINCOURT, a eu de son mariage : — 1. LOUIS-GABRIEL, né le 7 Septembre 1742, Chanoine du noble Chapitre de Saint-Pierre de Mâcon ; — 2. MICHEL-JOSEPH-CHRISTOPHE, né le 13 Avril 1745 ; — 3. CHARLES-VICTOIRE, né le 22 Juillet 1747, Lieutenant dans le Régiment de Belsunce en 1757 ; — 4. ANTOINE-PIERRE, né le 5 Avril 1754 ; — 5 & 6. un garçon & une fille, nés jumeaux le 13 Septembre 1755 ; — 7. & PIERRETTE-DOROTHÉE, l'aînée de tous ces enfans, née le 28 Juillet 1740, Chanoinesse de l'Abbaye Royale de Baume.

Voyez, pour la Généalogie de la Maison de RAINCOURT, l'Histoire des Sires *de Salins*, *Tome I*, *p.* 320 & *suiv. Note* 46.

Les armes : *de gueules, à la croix d'or, accompagnée de* 18 *billettes de même*, 10 *en chef* & 8 *en pointe*.

* RAINEVAL : Terre en Picardie, qui a donné son nom ou qui l'a reçu de l'ancienne Maison de RAINEVAL, illustre par ses alliances, ses services militaires dans tous les tems, & par la possession d'une des premieres charges de la Couronne.

Cette Terre, & plusieurs autres, sont passées, par alliance, dans la Maison d'*Ailly*, & de celle-ci dans celle d'*Albert de Chaulnes*, & est aujourd'hui dans la Maison de *Mailly-d'Haucourt*.

Carpentier, dans son Histoire de Cambray & du Cambresis, parle d'un RAOUL DE RAINEVAL, Chevalier, qui fut inhumé, en 1198, dans l'Abbaye de Saint-Aubert. *La Morliere*, dans son Recueil des Maisons illustres de Picardie, *Haudicquer de Blancourt*, *Palliot*, *du Chesne*, la vieille Chronique de LOUIS II, Duc DE BOURBON, & plusieurs autres Ecrivains, font aussi mention de cette Maison. Enfin on trouve dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, par le Pere *Simplicien*, *Tome VIII*, *p.* 614, la filiation de la premiere branche de la Maison de RAINEVAL, ainsi que dans *Moréri*.

Pour la seconde branche, aujourd'hui établie à Amsterdam en Hollande, les preuves de sa noblesse ont été produites devant M. *Dorieu*, Intendant de Soissons, Commissaire nommé par le Roi à la recherche de la Noblesse de cette Généralité, ainsi qu'il paroît par son Ordonnance du 26 Janvier 1669.

La filiation de cette Maison commence à N... DE RAINEVAL, qui eut pour enfans : — RAOUL, qui suit ; — & probablement MARIE DE RAINEVAL, femme de *N... de Mauquenchy*, Seigneur de Blainville, morte, le lendemain de la Fête de Saint-André, en 1270, & enterrée dans l'Eglise de la Paroisse de Blainville.

RAOUL DE RAINEVAL, I. du nom, Sire de Raineval & de Pierrepont, mort avant l'an 1300, avoit épousé *N... de Nanteuil*, sœur de *Thibaut de Nanteuil*, Evêque de Beauvais, Comte & Pair de France, dont vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. BÉATRIX, vivante en 1325, femme de *N... de Saucet-de-Bauçay*, Chevalier ; — 3. & ISABEAU DE RAINEVAL, mariée, en 1306, à *Eustache de Conflans*, Seigneur de Mareuil, auquel le Sire DE RAINEVAL, son beau-frere, promit, en Janvier même année, d'asseoir sur ses Terres de Vermandois & de Flandres, ce qui avoit été donné à sa sœur, par son pere RAOUL, & légué par l'Evêque de Beauvais, leur oncle maternel.

JEAN, Sire DE RAINEVAL & de Pierrepont, fut un des Seigneurs qui allerent, avec le Connétable *Raoul de Clermont-de-Nesle*, conduire le Comte *de Gueldres*, en 1289. Il servit dans les guerres de Gascogne, & le reste de ses gages lui fut payé le 20 Février 1296. L'année suivante, il reçut une gratification du Roi, en récompense des bons services qu'il avoit rendus. C'est lui qu'on trouve quali-

fié de *Chevalier*, dans une quittance du 11 Décembre 1299, de 9300 livres 14 sols 6 deniers, pour les gages de ses services dans la deuxieme armée en 1297. Il en avoit donné une autre, le 11 Octobre précédent, de 3180 livres 6 sols 7 deniers, pour ses services des années 1297, 98 & 1299. Son sceau est *une croix, chargée de 5 coquilles*, qu'on voit à la Bibliothéque du Roi, (Cabinet de M. *Gaignieres*). Il fut encore payé, en 1301, de ce qui lui étoit dû, pour avoir servi en Flandres. Lors du mariage de *Guillaume*, dit *le Bon*, Comte *de Hainaut*, de Hollande & de Zélande, fait à Chauny, le 19 Mars 1305, avec Jeanne, seconde fille de Charles de France, Comte de Valois, & de *Marguerite de Sicile*, sa premiere femme, il fut l'une des cautions des conventions matrimoniales, & deux rentes lui furent déposées en 1314, pour sureté du douaire de cette Comtesse, ce qui prouve qu'il étoit un grand Seigneur. On le trouve au nombre de ceux qui furent mandés pour se trouver à Paris le Mercredi après la Saint-André 1318, au sujet du procès de la Comtesse d'Artois, & ensuite à Corbie, avec l'Evêque de Mende & le Comte *de Clermont*, pour terminer les différends que cette Princesse avoit avec sa Noblesse; & il servit, la même année, dans la guerre de Flandres. De sa femme, dont on ignore le nom, il eut :

Jean de Rainval, II. du nom, *aliàs* Christophe, Chevalier, Seigneur de Raineval & de Pierrepont, qui plaidoit, conjointement avec son pere, contre les Hommes de Montdidier, le 22 Novembre 1325; servit, la même année, en Gascogne, dans la Compagnie de *Jean*, Seigneur *de Blainville*, Sénéchal & Gouverneur de cette Province, son parent. Il est nommé dans un Arrêt du 22 Décembre 1327, avec *Rogues*, Seigneur *de Hangest*; servit en Flandres en 1328, & amortit, en 1329, certains héritages, en faveur de *Mahaut*, veuve de *Jean de Dommart*. Il avoit épousé, en 1323, *Barbe d'Ongnies*, d'une des premieres Maisons de Picardie, niéce de *Jean d'Ongnies*, Comte de Chaulnes, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Il eut pour enfans : — Guillaume, qui suit; — & Peronne, mariée, 1°. à *Wast*, Seigneur *de Montigny*; & 2°. à *Gilles de Mailly*, dit *Maillet*. Elle eut différend, au mois de Novembre 1348, avec Guillaume, Sire de Rainval, son frere, se disoit Dame du Mesnil en 1361; & étant veuve de *Gilles de Mailly*, elle plaidoit, en 1362, 65 & 1367, contre *Marguerite de Frimicourt*, Dame de Mailly, & ses enfans.

Guillaume, Sire de Rainval, de Pierrepont & de Coudun, reprit, sous la tutelle de sa mere, le 17 Décembre 1334, le procès que son pere avoit eu contre les Moines de Corbie, au sujet du péage de Marigny. Nous avons dit, ci-dessus, qu'il plaidoit en 1338, contre Peronne de Rainval, sa sœur, il plaidoit encore, en 1351, contre *Mathieu de Roye*. Le Roi Jean lui confirma, le 9 Septembre 1352, l'acquisition qu'il avoit faite d'une maison à Amiens. Il vivoit encore en 1365, qu'il assista au contrat de mariage de sa petite-fille. Il eut d'*Agde*, Dame *de Fouilloy*, son épouse, d'une ancienne Maison de Picardie, que nous croyons éteinte : — Raoul, qui suit, auquel son pere, en le mariant, réserva les Terres de Lambertvert, de la Motte & de Monstrans, dans la Châtellenie de Lille; — & Marguerite de Rainval, mariée à *Robert*, Seigneur *de Freauville*, Chevalier, lequel plaidoit en 1373, comme exécuteur testamentaire de sa femme, contre Raoul, Sire de Rainval, son beau-frere.

Raoul, II. du nom, Chevalier, Sire de Rainval, de Pierrepont, de Coudun, de Meraucourt, &c. rendit des services importans aux Rois Jean, Charles V & Charles VI; servit en Picardie & sur les frontieres de la Normandie, sous le Duc de Bourbon & le Sire *de Charny*, ès années 1350, 51 & 1352, ensuite sous le Maréchal *d'Audenehan*, à Ardres, en 1355; & depuis le mois d'Avril jusqu'au 24 Août 1356, qu'il fut établi Capitaine de la Ville & Vicomté de Bayeux, puis en l'Ost de Breteuil, sous le Duc *de Normandie*. Il est nommé, pour la premiere fois, *Pannetier de France*, dans le don que lui fit, au mois de Juillet 1358, le Dauphin Régent, (depuis Roi de

France, sous le nom de Charles V), d'une foire & marché, pour sa Terre de Pierrepont. Il posséda toute sa vie l'office de Pannetier de France, à 2000 livres de pension. Ce Prince lui fit encore présent, au mois de Mai 1359, de la Vicomté de Poix, & d'autres Terres confisquées sur *Robert des Quesnes*, qui tenoit le parti de Charles *le Mauvais*, Roi de Navarre. Lorsque le Roi d'Angleterre vint, au mois d'Avril 1360, mettre le siége devant Paris, il servit le Régent tant dans cette Ville qu'aux environs, ayant dans sa Compagnie 8 Chevaliers & 14 Ecuyers. Deux ans après, il fut nommé Lieutenant de Roi en Champagne & en Brie, ayant sous lui 80 hommes d'armes, avec lesquels il fut envoyé en Flandres; en 1363, il fut nommé du Grand-Conseil du Roi, à 1000 livres de pension; fait Lieutenant-de-Roi ès parties de Mantes, Meulan, Vernon & Breval en 1364; traita de la reddition de cette derniere place; fut établi Capitaine, par dessus tous les autres, au mois de Mars de la même année, entre les rivieres de Seine & d'Yonne; & sur la fin de 1367, le Roi le retint, avec 100 hommes d'armes, pour l'accompagner dans le voyage qu'il devoit faire en Picardie, au mois d'Août 1368.

A la priere du Pape il alla à Bruges, en Janvier 1372, avec plusieurs autres Seigneurs, vers les Cardinaux de Cantorbery & de Beauvais, au sujet de la paix qui s'y traitoit. Il y fut encore envoyé, au mois de Mars suivant, pour le même sujet; servit, l'année d'après, sous le Duc *de Bourgogne*, fut envoyé en ambassade vers la Reine de Sicile, au mois de Janvier 1376; demeura jusqu'au mois d'Avril 1377, tant à Rome qu'à Florence; & obtint, au mois de Décembre, rémission, pour avoir fait enlever, près de Senlis, où le Roi étoit, le Seigneur *de Grancey*, & l'avoir fait conduire hors du Royaume. Dans les années 1379 & 1380, il servit, sous le Duc *d'Anjou*, avec 30 hommes d'armes; se trouva ensuite au Sacre du Roi Charles VI, avec deux Chevaliers, & cinq Ecuyers; fut envoyé en Picardie, au mois d'Avril 1381, pour le traité de paix avec les Anglois; accompagna Sa Majesté dans le voyage qu'elle fit à Rouen en 1382, fut nommé, avec plusieurs autres Seigneurs, pour être auprès de la personne de ce Prince à la bataille de Rosebecq; servit, la même année, sous le Sire *de Coucy*; donna quittance, le 20 Novembre 1383, en qualité de *Pannetier de France*, Conseiller & Chambellan du Roi, à *Bernard Aladene*, Receveur-Général des Aides, de 160 francs d'or sur ses gages. Son sceau est *une croix, chargée de 5 coquilles*. Cimier: *un casque couronné, surmonté d'une tête de dragon volant*. Légende: Raoul de Rainevale, *Pannetier de France*. Il accompagna encore le Duc *de Bourgogne* à Tournay, au mois de Novembre 1385, pour le traité avec les habitans de la ville de Gand, puis se rendit à Boulogne, avec l'Evêque de Bayeux, pour traiter de la paix avec les gens du Roi d'Angleterre: il y demeura depuis le 13 Février 1385, jusqu'au 29 Mars suivant. Quand le Roi eut formé le dessein de passer en Angleterre, il se rendit à Amiens le 12 Septembre 1386, ayant dans sa Compagnie un Chevalier & treize Ecuyers. Il fut retenu, deux ans après, pour accompagner Sa Majesté au voyage qu'elle vouloit faire en Allemagne, & se trouva, pour ce sujet, à Montreuil, avec quatre Chevaliers & 29 Ecuyers; suivit encore le Roi en Picardie, lorsque le traité de paix avec l'Angleterre se renouvella au mois de Mars 1391, & ce fut en conséquence de ce traité, que la Cour l'envoya encore l'année suivante à Boulogne. Il est aussi qualifié *Grand Pannetier de France*, dans une quittance qu'il donna le 12 Janvier 1392. On ignore le tems de sa mort; mais sa femme se qualifioit veuve en 1406.

On lit dans le Nobiliaire de Picardie, *page* 444, qu'il se croisa avec plusieurs autres Seigneurs de la Province, pour le secours des Chevaliers de l'Ordre de Prusse (Teutonique), contre les Infideles; qu'il se trouva à l'assemblée qui se fit à l'Hôtel du Roi lès-Saint-Paul à Paris, le 21 Février 1365, au sujet des Moines de l'Abbaye de Fécamp; qu'il fut l'un des Ambassadeurs du Roi Charles V, en 1374, pour conclure le mariage de Louis, second fils de Sa Majesté, avec Catherine, fille aînée de Louis, Roi de Hongrie; & qu'il fut un des 12 Chevaliers nommés pour Gouverner le

Royaume durant la démence du Roi CHARLES VI. Il avoit épousé 1°. par contrat passé sous le scel de la Prévôté de Paris le 19 Décembre 1350, *Philippe de Luxembourg*, fille de *Jean*, Châtelain de Lille, & d'*Alix de Flandres*; 2°. *Marguerite*, Dame *de Pecquigny*, & du Vidamé d'Amiens, veuve de deux maris, & fille de *Renaud d'Ailly-de-Pecquigny*, Vidame d'Amiens, & de *Jeanne de Brienne-Eu*, dont il n'eut point d'enfans; & 3°. *Isabelle de Coucy*, Dame de Dronay, morte en 1413, fille d'*Aubert de Coucy*, Seigneur de Romeny, & de *Jeanne de Villesavoir*; toutes les trois sorties des premieres, des plus anciennes & des plus illustres Maisons de Picardie. Du premier lit vinrent : — 1. VALERAN, qui suit; — 2. RAOULQUIN, Sire DE RAINEVAL, lequel fit l'acquisition de la Terre de Cardonnay, dont le Roi lui remit les lods & ventes le 29 Juillet 1372, en considération de ses services & de ceux de son pere. Il servoit sous *Enguerrand d'Eudin*, avec un Chevalier & deux Ecuyers, le 3 Août 1379. On ne voit pas qu'il ait été marié; — 3. JEAN, Chanoine d'Amiens, nommé l'un des exécuteurs testamentaires de *Jeanne de Varennes*, Dame de Raineval, dans un procès de l'an 1406, entre *Guillaume d'Estouteville*, Sire de Blainville, & *Baudouin d'Ailly*, dit *Baugeois*, mari de *Jeanne de Varennes*; — 4. JEANNE, mariée, par son pere, à *Guillaume*, Châtelain *de Beauvais*, Seigneur de Saint-Denis-le-Thibout, Grand-Queulx de France. Cette Dame eut en mariage la Terre de Livillier, & mourut, le Mercredi avant la Saint-Martin d'hiver, en 1389, & son mari en 1390, suivant leur épitaphe, qu'on voit dans l'Eglise des Dominicains ou Freres-Prêcheurs de Beauvais; — 5. ANNE, alliée, par contrat passé sous le scel de la Baillie d'Amiens, le Samedi après la Saint-Vincent, 1365, avec *Jacques*, Seigneur *de Heilly* & de Pas. Les Terres de Brouille, Saint-Erin & de Baloy lui furent données; & elle étoit morte en 1391. Et du troisieme lit naquirent : — 6. JEAN, Chevalier, Seigneur de Meraucourt, de Coudun & de Dronay qui fut présent à l'émancipation de *Jeanne d'Ailly*, sa petite niéce, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, sans enfans de son mariage, contracté le 13 Septembre 1407, avec *Jeanne de Montmorency*, fille de *Hugues*, Seigneur de Beausault, & de *Jeanne de Harcourt*. Elle transigea, au mois d'Août 1416, avec la Dame *d'Ailly*, son héritiere; — 7. & AUBERT, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

VALERAN DE RAINEVAL, Comte de Fauquemberghe, Chevalier, Seigneur de Raineval, de Fouilloy, de Fluy, ratifia, sous cette qualité, le 24 Décembre 1367, le contrat de mariage de sa sœur ANNE, Dame de Heilly. *Haudicquer de Blancourt* dit qu'il étoit *Chevalier Banneret*, & cite un compte de *Jacques Renard*, Trésorier des Guerres. Il fut retenu, avec *Jean de Hangest*, à 40 payes, trois Chevaliers & six Ecuyers, le 7 Juillet 1368, pour servir dans les guerres du Roi, & depuis ès années 1378, 79, 1380 & suivantes. Il servit encore en Flandres, sous le Seigneur *de Coucy*; fut établi, le 5 Avril 1386, dans la Ville & Château de l'Ecluse, avec 20 hommes d'armes, pour la garde & sureté de cette place; se trouva, au mois de Septembre suivant, à Amiens, avec 3 Chevaliers & 16 Ecuyers de sa Compagnie, pour le passage que le Roi vouloit faire en Angleterre; servit, le 9 Avril 1387, en Flandres, avec pareil nombre de gens; prit la qualité de *Comte de Fauquemberghe*, en 1392, après la mort de *Jeanne de Luxembourg*, sa tante, dont il étoit héritier; eut, pour cette Terre, un procès contre *Jean de Beaumont*; transigea en 1403, & fut tué à la bataille d'Azincourt. Il avoit épousé *Jeanne de Varennes*, fille de *Jean*, Seigneur *de Varennes*, de Vinacourt & de la Broye, & d'*Isabelle de Walincourt*. Ils acquirent ensemble, de *Robert de Pecquigny*, le 7 Novembre 1374, la Terre de Fluy, dans laquelle il fut confirmé par le Roi, au mois de Décembre suivant. *Jeanne de Varennes* étoit morte avant son époux, & de leur mariage vinrent : — RAOUL, qui suit; — & JEANNE, Dame de Pierrepont, &c. mariée, en 1406, à *Baudouin d'Ailly*, dit *Baugeois*, Vidame d'Amiens. Elle plaidoit contre la veuve de son frere en 1408, & aussi contre *Jean de Beaumont* en 1409, pour le Comté de Fauquemberghe. Elle étoit morte avant le 28 Novembre

Novembre 1413, que *Jeanne d'Ailly*, sa fille, fut émancipée. C'est par le mariage de cette JEANNE DE RAINEVAL, que les grandes Terres de sa Maison sont passées dans celle d'*Ailly*; & de celle-ci dans celle d'*Albert de Luynes*.

RAOUL, III. du nom, Sire DE RAINEVAL, mort du vivant de son pere, avant 1404, avoit épousé *Jeanne de Dondeauville*, fille de *Jean*, Seigneur de *Dondeauville*, & de *Jeanne de Crequy*, de laquelle il n'eut point de postérité. Elle se remaria à *Guillaume d'Estouteville*, Seigneur de Torcy, de Blainville, &c. Grand-Maître & Réformateur des Eaux & Forêts de France, lequel plaidoit, au nom de sa femme, contre *Nicolas de Dondeauville*. Ainsi finit cette premiere branche, dont on trouve, dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p.* 209, une PERONNE DE RAINEVAL, femme de *Guillaume Martel*, Seigneur de Bacqueville, en 1396, sans sçavoir de qui elle étoit fille.

AUBERT DE RAINEVAL, Chevalier, Seigneur de Beraucourt, &c. second fils de RAOUL II. du nom, & d'*Isabelle de Coucy*, Dame de Dronay, sa troisieme femme, fut un des principaux chefs de l'Armée que le Duc *de Bourgogne* mena, contre les Liégeois rebelles, & sur lesquels ce Prince remporta une victoire signalée, le 24 Septembre 1408. Leur perte fut de 24 mille hommes; & le gain de cette bataille ne coûta au Duc *de Bourgogne*, que 70 tant Chevaliers qu'Ecuyers : il fut dû à la principale Noblesse de Picardie. AUBERT DE RAINEVAL fit montre à Montreuil, en qualité de Chevalier, avec un autre Chevalier & 8 Ecuyers de sa Compagnie, le 1 Mai 1410. Il fit encore une autre montre, le 1 Septembre suivant, à Estrez-Saint-Denis, en la même qualité de Chevalier, ayant 14 Ecuyers & 4 Archers de sa Compagnie; & donna, le 13 Juin 1411, quittance de 142 livres 10 sols en prêt sur leurs gages, pour servir dans la Compagnie du Comte *de Ligny* & de Saint-Paul, Capitaine-Général des pays de Picardie & de West-Flandre. Son sceau est : *écartelé au* 1 & 4 DE RAINEVAL; *au* 2 & 3, *trois fasces vairées*, qui est DE COUCY. Supports, *deux lions*. Cimier, *une tête de dragon* ou *de serpent volant*. Il fut présent, en 1413, à l'émancipation de sa petite-niéce, & fut tué à la bataille d'Azincourt, ainsi que ses deux freres, VALERAN & JEAN, & *Baudouin d'Ailly*, son beau-frere, Vidame d'Amiens, Conseiller & Chambellan du Roi. Cette bataille, malheureuse pour la France, lui coûta l'élite de la Noblesse de Normandie, de Picardie & de plusieurs autres Provinces. Le nom de la femme d'AUBERT DE RAINEVAL est ignoré, mais l'existence de cette seconde branche, établie en Hollande depuis plus d'un siécle, comme sortant de la premiere, est prouvée 1°. sur ses titres, produits devant M. *Dorieu*, Intendant de Soissons, Commissaire nommé par le Roi, ainsi qu'il paroît par son Ordonnance du 20 Janvier 1669; 2°. par une Enquête en bonne forme de six Gentilshommes des plus qualifiés de la Province de Picardie, passée à Rosoy en Thiérache, le 3 Janvier 1707, devant les Notaires Royaux du Bailliage de Vermandois, lesquels Gentilshommes attestent l'ancienne noblesse des RAINEVAL d'aujourd'hui, comme la connoissant, & y ont apposé le sceau de leurs armes. Les guerres de Religion & autres événemens, ainsi que l'émigration d'*Esther le Febvre-de-Parfondreux* dans les pays étrangers, avec ses enfans, veuve de GABRIEL, Chevalier, Marquis DE RAINEVAL, dont nous parlerons ci-après, ayant fait perdre à cette seconde branche beaucoup de papiers & de titres, nous sommes forcés de n'en reprendre la filiation qu'à PIERRE DE RAINEVAL, que nous présumons être arriere-petit-fils d'AUBERT DE RAINEVAL.

Ce PIERRE DE RAINEVAL, Chevalier, Seigneur de Josseteau ou Sorreteau, en Laonois, mentionné dans la maintenue de noblesse de M. *Dorieu*, donnée en 1669, & dont le Jugement est favorable à cette branche subsistante, épousa *Anne d'Ongnies*, fille de *Jean*, Comte de Chaulnes, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1550. C'est la seconde alliance de cette Maison avec celle de RAINEVAL. De ce mariage vint :

FRANÇOIS DE RAINEVAL, Chevalier, Comte de Raineval, qui épousa *Anne de Pastoureau*, d'une Famille noble de Picardie, qui fit ses preuves depuis 1547, dont : — 1. GABRIEL, qui suit; — 2. DANIEL, Lieutenant-Colonel au Régi-

ment de Sourches, tué au service, lequel avoit fait preuve de quatre races depuis 1543, avec la veuve de son frere GABRIEL, dit le Nobiliaire de Picardie, ce qui remonte à AUBERT, chef de cette branche; — 3. & JOSSETEAU, qui succéda dans l'office de son frere.

GABRIEL, Chevalier, Marquis DE RAINEVAL, premier Maréchal des Logis de MONSIEUR, Duc d'Orléans, frere unique de LOUIS XIV, fut tué au siége de Lille, lorsque ce Monarque faisoit la conquête de la Flandre. Il avoit épousé, par contrat du 5 Juin 1645, reçu par *Rillard*, Notaire Royal à la Fere, *Esther le Febvre-de-Parfondreux*, d'une ancienne Noblesse de Picardie, laquelle, étant veuve, sortit de France (sans doute pour cause de Religion), emporta les titres & papiers de sa branche, & se retira en Allemagne avec ses enfans, sçavoir: — 1. JEAN, qui suit; — 2. FRANÇOIS, rapporté après son aîné; — 3. & MARTHE, âgée de 57 à 58 ans, lors de l'Enquête faite en 1707, & mariée à Herford en Allemagne, chez la Princesse *Elisabeth*, au Ministre de la Cour.

JEAN DE RAINEVAL, Chevalier, Marquis de Raineval, revint en France, pour rentrer en possession des Terres de Raineval & de Sorreteau en Thiérache, provenantes de ses ayeux, abjura la Religion P. R., dans laquelle il avoit été élevé, pour embrasser celle de ses ancêtres; & le Comte *d'Ongnies*, son parent, le présenta à M. *de Rommery*, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant de ses Gardes-du-Corps, qui le fit recevoir dans la Compagnie du Maréchal *de Lorges*. D'après d'assez longs services, il parvint au grade de Brigadier de cette Compagnie, devenue depuis Compagnie *d'Harcourt*. Les blessures qu'il reçut en diverses occasions ne lui permettant plus de continuer son service, il se retira à sa Terre de Raineval, où il vécut sans alliance. Il mourut en Hollande, à Voorburg, près de la Haye.

FRANÇOIS, Comte DE RAINEVAL & de Fauquemberghe, second fils de GABRIEL, & d'*Esther le Febvre-de-Parfondreux*, resta dans les pays étrangers, passa au service de la République d'Hollande; & parvint au grade de Commandant des troupes qu'elle entretient dans sa Colonie de Surinam en Amérique. Il épousa, le 26 Mai 1702, *Anne-Elisabeth de Glimmer*, d'une Famille ancienne & Patricienne de la ville d'Amsterdam, dont: — 1. FRANÇOIS-CORNEILLE, qui suit; — 2. JEAN-GABRIEL, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. & JEANNE-JACQUELINE, morte à Surinam en Amérique.

FRANÇOIS-CORNEILLE, Chevalier, Marquis DE RAINEVAL, mort peu de tems après son mariage, contracté en 1736, avec *Willelmine-Marguerite Hertzberg*, a laissé, pour fils unique:

FRANÇOIS-JEAN, Chevalier, Marquis de RAINEVAL, établi à Surinam, & veuf sans postérité.

JEAN-GABRIEL, Chevalier, Comte DE RAINEVAL & de Fauquemberghe, frere cadet de FRANÇOIS-CORNEILLE, a épousé, le 31 Mai 1758, Demoiselle *Anne-Gertrude de Pieterson*, d'une Famille noble & ancienne de Hollande, fille de *Jean de Pieterson*, & d'*Elisabeth des Loges*, & veuve de *Balthasard Vander-Meulen*, d'une Famille ancienne & Patricienne d'Hollande, dont: — 1. BERTRAND-PHILIPPE-SIGISMOND-ALBERT-FRÉDERIC, Marquis DE RAINEVAL, né le 16 Septembre 1768, décédé le 11 Avril 1770, — 2. ANNE-ELISABETH-GABRIELLE-VICTOIRE, née le 24 Novembre 1758; — 3. MARIE-JEANNE-ELÉONORE, née le 22 Avril 1760; — 4. FRANÇOISE-JEANNE-ESTHER-LOUISE, née le 13 Septembre 1763; — 5. PERONNE-JEANNE-FRANÇOISE, née le 4 Juin 1766; — 6 & 7. SYNE-MARGUERITE-GILBERTINE-RODOLPHINE-ADRIENNE, & NICOLE-ELISABETH-JEANNE-GABRIELLE, nées jumelles le 19 Septembre 1773.

Les alliances de la Maison de RAINEVAL sont avec celles de *Nanteuil* (dont un Evêque, Comte de Beauvais), *Saucet-de-Bauçay*, *Conflans*, *Mauquenchy*, *Ongnies* plusieurs fois, *Montigny*, *Mailly-d'Haucourt*, *Brienne*, *Fouilloy*, *Luxembourg*, *Pecquigny*, *Coucy*, *Ailly*, *Montmorency-Logny*, *Varennes*, *Crequy*, *Boubers*, *Walincourt*, *Dondeauville*, *le Febvre-de-Parfondreux*, &c. Enfin elle a des alliances dans les Provinces d'Artois, le Cambresis, la Flandre Françoise, en Allemagne, jusques chez le Roi de Prusse, par deux Dames *de Boubers*, dont

les portraits se voyent dans les galeries des Châteaux de Berlin & de Postdam; & en Hollande, avec les premieres Familles Patriciennes de cette République.

Suivant le Nobiliaire de Picardie, les armes de RAINEVAL sont : *d'or, au lion de gueules ;* mais dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p. 612*, on lit que le Grand-Pannetier de France, du nom DE RAINEVAL, portoit : *d'or, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'argent.* Ceux de ce nom, établis en Hollande depuis le milieu du dernier siécle, portent : *écartelé au 1 & 4 d'or, au lion rampant couronné de gueules ; au 2 & 3 d'or, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'argent. L'écu couronné d'une couronne ducale*, à cause du Grand-Pannetier de France qui la portoit ainsi, *surmontée d'un casque taré de front, grillé d'or, orné de ses lambrequins d'or, d'argent & de sable.* Cimier, *une tête & col de serpent ou dragon ailé, de sinople, lampassé de gueules.* Supports, *deux lions d'or.*

RAISSON, en Provence. Famille maintenue dans sa noblesse par Ordonnance de M. *le Bret*, premier Président du Parlement d'Aix, & Intendant de Provence, du 21 Septembre 1693, sur les titres produits. Elle remonte à

Noble JACQUES DE RAISSON, premier Consul de Toulon, suivant un acte reçu par *Jean Tressemanes*, Notaire d'Aix, du 8 Novembre 1442. Il laissa pour enfans : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. HONORÉ, qualifié *noble* dans une transaction du 5 Décembre 1506. Il fut pere — d'ISABELLE DE RAISSON, mariée, en 1472, à *Jean de Gantès*, II. du nom, qui transigea, par acte dudit jour 5 Décembre 1506, passé devant *Marc Salvatoris*, Notaire de Toulon, comme pere & légitime administrateur des biens de noble & généreux *Pierre de Gantès*, II. du nom, son fils, avec les co-héritiers sur les partages des biens de défunts nobles HONORÉ, PIERRE, GUILLAUME, MARGUERITE & SAINTES DE RAISSON, décédés *ab intestat* ; — 3. & PIERRE, qualifié *noble* dans un acte du 4 Janvier 1472.

Noble GUILLAUME DE RAISSON, nommé dans la transaction, citée ci-dessus, épousa 1°. *Clémence de Pierrefeu*, fille de *Jacques*, co-Seigneur *de Pierrefeu* ; & 2°. *Isabeau de Angelo*. Elle étoit veuve en 1530, & tutrice de ses enfans, sçavoir : — ANTOINE, qui suit ; — JACQUES, THOMAS, ETIENNE & GUILLAUME.

Noble ANTOINE DE RAISSON épousa, par contrat du 6 Mai 1489, *Dousolienne de Pierrefeu*, fille de *Jacques*, co-Seigneur & Mayeur de Pierrefeu, & d'*Antoinette de Clapiers*, dont : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, marié à *Melchione Bouton*, fille de *Barthelemi*, & de *Catherine de Valiere*, contrat reçu par *Antoine Poies*, Notaire à Toulon, & ratifié le 8 Juin 1550, par *François Embram*, Notaire d'Yeres. Elle étoit proche parente de *Pierre Bouton*, Seigneur de la Bastide, de la Roque, Conseiller, Procureur-Général du Roi en la Chambre des Comptes, qui lui donna un supplément de légitime le 10 Juin 1586. De ce mariage vint — CATHERINE DE RAISSON, mariée, à Toulon le 5 Mars 1584, à *Gaspard de Chabert* ; — 3. & MADELENE, alliée à noble *André Fulconis*, fils de *Gombaud*. C'est ce qui se prouve par un acte de donation entre-vifs d'ANTOINE DE RAISSON, son pere, reçu par *Raimond de Colonis*, Notaire à Brignoles, le 6 Février 1510.

Noble LOUIS DE RAISSON transigea, avec son cousin *Aimar*, Seigneur *de Pierrefeu*, pour la dot de sa mere & pour sa légitime de 300 florins, par acte passé à Cuers le 1 Février 1538. Il est nommé dans le contrat de mariage d'HONORÉ, son fils, qui suit.

Noble HONORÉ DE RAISSON épousa, le 15 Décembre 1510, *Jeanne Aufrede*, & en eut :

Noble JEAN DE RAISSON, qui fut chargé par M. *de la Valette*, Amiral de France, Commandant-Général de l'armée du Roi en Provence, le 15 Mars 1587, de lever une Compagnie de 100 hommes de guerre, bons soldats & aguerris, pour les commander, se confiant à sa longue expérience. Il avoit épousé, par contrat du 26 Octobre 1554, passé devant *Antoine Paves*, Notaire

à Toulon, *Catherine Fillol*, fille de *Jean-Antoine*, & de *Jeanne de Cuges*; dont:

Louis de Raisson, II. du nom, Ecuyer, marié, 1°. par contrat du 7 Juin 1615, à *Marguerite de Grimaud*, fille de *Gaspard*, Ecuyer, & de *Louise d'Amalric*; & 2°. par contrat du 17 Avril 1619, passé devant *Jean Vacon*, Notaire à Toulon, avec *Françoise de Thomas*, fille de noble *Louis*, Seigneur de Valdardene. Il eut de ce second lit:

Gaspard de Raisson, Ecuyer, Seigneur de Valdardene, marié, 1°. par contrat passé le 9 Décembre 1640, devant *d'Arbes*, Notaire à Aix, à *Catherine de Maliverny*; & 2°. contrat reçu le 21 Novembre 1651, par *Jacques Bosquel*, Notaire de Toulon, à *Lucrèce de Thomas*. Du premier lit il eut: — 1. Joseph, qui suit; & du second: — 2. François, rapporté après son aîné; — 3. & Madelene de Raisson, mariée, le 8 Mars 1707, contrat passé devant *Beringuier*, Notaire à Carnoulles, à *Louis-Joseph de Grisolle*.

Joseph de Raisson, Seigneur de Valdardene, fut maintenu dans sa noblesse, avec son frere, par M. *le Bret*, Intendant en Provence, le 21 Septembre 1693. Il avoit épousé 1°. *Louise Monier*, fille de noble *François*, Seigneur de Châteauvieux, & de *Claire de Badier*, contrat reçu le 7 Mai 1670, par *Beringuier*, Notaire de Carnoulles; & 2°. par contrat du 20 Août 1684, passé devant *Vialis*, Notaire à Toulon, *Anne d'Isnard*, veuve de *Charles d'Arbaud*, & fille de feu noble *Jean d'Isnard*, & de *Madelene de Moynier*. On ignore s'il en eut postérité.

François de Raisson, fils de Gaspard, & de *Lucrèce de Thomas*, sa seconde femme, né le 7 Décembre 1653, épousa, le 18 Août 1681, *Gabrielle de Lardeil*, fille de *Pierre*, & d'*Anne Bain*, dont:

François de Raisson, II. du nom, marié, par contrat du 2 Février 1718, passé devant *Mouton*, Notaire à Toulon, à *Lucrèce de Barthelemy-de-Sainte-Croix*. Il est mort le 4 Mars 1749, sans enfans, & a laissé, par son testament du 5 Novembre 1746, ses biens à Madelene, sa tante, mentionnée ci-devant.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même, 2 & 1*. Une branche de cette Famille de Raisson a *écartelé au 1 & 4*, comme ci-dessus, & *au 2 & 3 d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois doubles rocs d'échiquier aussi d'argent, 2 en chef & 1 en pointe*.

RALLEMONT (de): Ancienne Noblesse de Normandie, dont voici une Notice, dressée sur les titres originaux qui nous ont été communiqués.

Ephraïm, Jean, qui suit, & Jacques de Rallemont, furent maintenus en leur qualité d'*anciens Nobles*, par Jugement des Commissaires pour la recherche de la Noblesse de la Généralité de Rouen, le 3 Décembre 1667, en vertu d'anciens Arrêts rendus en faveur de leurs ancêtres, en 1485 & 1602. Les branches d'Ephraïm & de Jacques sont éteintes par filles.

Catherine de Rallemont, sœur unique de Jean, fut mariée, en 1684, à *Michel de Maulde*, Chevalier, Seigneur de Bleville & de Coudais, Capitaine au Régiment de Picardie.

Jean de Rallemont, frere de ladite Catherine, eut pour enfans: — 1. François, qui suit; — 2. Antoine, Curé de Saint-Laurent, mort en 1752; — 3. Jacques, mort sans postérité; — & quatre autres garçons, dont un décédé jeune; les trois autres, morts à l'armée, dans les guerres de Louis XIV.

François de Rallemont, après avoir servi avec le Régiment de Bissy, Cavalerie, dans les guerres de ce Prince, épousa 1°. *Barbe le Mâsurier-du-Quesnoy*; 2°. *Renée de la Barre*, dont une fille, morte jeune; & 3°. *Marie de la Haye*, Dame du Mont & de Lintot, d'une ancienne Noblesse, cousine-germaine de feu Madame la Marquise *de Roye-la-Rochefoucaud*. De ce troisieme lit il a eu: — 1. Michel-François, qui suit; — 2. Marie, morte en 1771; — 3 & 4. deux autres filles, mortes jeunes; — 5. & Catherine, Religieuse.

Michel-François de Rallemont, Seigneur de Cretot, Boismillon, né le 3 Février 1726, a servi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, a fait les campagnes de Flandres; & a eu Brevet de Capitaine de Dragons en

1755. Il a épousé, le 23 Octobre 1748, *Marguerite-Françoise-Elisabeth de Foville*, Dame & Patronne d'Ecrainville, Fréville, la Porte, le Trevet, &c. d'une ancienne Noblesse de Normandie, héritiere de la branche aînée de sa Maison (voyez FOVILLE, *Tome VI.*), dont : — 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui a été Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie, & est mort en 1770 ; — 2. FRANÇOISE-ALEXANDRINE, morte jeune ; — 3. & MARIE-FRANÇOISE-HENRIETTE DE RALLEMONT, non encore mariée.

Les anciennes armes de cette Famille étoient : *de sable, à trois rasles d'or* ; mais depuis 1446, elles sont : *de gueules, à la bordure de sable, & trois rasles d'or*. Plusieurs branches y ont ajouté *un mont d'argent*.

* RAMBOUILLET : Bourg avec titre de *Duché-Pairie*, un Château magnifique, un grand Parc, de belles eaux, & un Marché très-fréquenté, dans le Mantois, au Diocèse de Chartres.

Le feu Comte *de Toulouse* y a fait construire un bâtiment neuf de 120 toises de long, orné de trois avant-corps. S. A. S. le Duc *de Penthiévre* actuel y a aussi fait faire des augmentations & des embellissemens considérables. Autrefois *Rambouillet* n'étoit qu'un *Marquisat*. Il passa successivement de la Maison d'*Angennes*, dans celles de *Sainte-Maure-Montausier* & *d'Uzès*. Le Sieur *d'Armenonville* l'ayant acheté, il le revendit au Comte *de Toulouse*, en faveur duquel LOUIS XIV l'érigea en *Duché-Pairie* en 1711. Cette Terre, dit l'Auteur du Dictionnaire des Gaules, vaut plus de 130 mille livres de rente, & c'est le plus beau pays de chasse qu'il y ait en France.

RAMBURES : Ancienne & illustre Maison de Picardie, éteinte.

Elle remonte à JEAN, I. du nom, Sire DE RAMBURES, Gouverneur de Guise, qui vivoit en 1326.

Cette Maison a donné un Maître des Arbalêtriers de France en 1411, dans DAVID, Sire DE RAMBURES, Chevalier, Conseiller-Chambellan du Roi, qui donna des preuves de son courage en diverses occasions, n'étant encore qu'Ecuyer, & mourut en 1415, peu de mois après la journée d'Azincourt.

ANDRÉ, II. du nom, Sire DE RAMBURES, son fils, servit sous CHARLES VII, en différens siéges & combats, depuis 1420 jusqu'en 1449. — JACQUES, Seigneur DE RAMBURES, &c. fils de ce dernier, Conseiller & Chambellan du Roi, fut fait *Chevalier* au siége de Pont-Audemer en 1449, du vivant de son pere, & servit sous LOUIS XI, dans la guerre du bien public, en 1465.

Il y a eu de cette Maison deux Maîtres des Eaux & Forêts de Picardie, dont le second fut Echanson ordinaire du Roi en 1557 ; & un Chevalier des Ordres, dans CHARLES, Sire DE RAMBURES, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Dourlens, &c. dit *le Brave Rambures*, qui fut reçu le 31 Décembre 1591 ; & mourut à Paris le 13 Janvier 1633, après avoir été contraint de se faire couper le bras droit pour deux vieilles blessures reçues, l'une à la bataille d'Yvry, & l'autre au siége d'Amiens, ayant eu de *Renée de Boulainvilliers*, Dame de Courtenay, &c. sa seconde femme, pour fils aîné :

CHARLES, Marquis DE RAMBURES & de Courtenay, mort à Calais le 11 Mai 1671, & enterré au Couvent des Minimes d'Abbeville, au tombeau de ses prédécesseurs. De *Marie Bautru-de-Nogent*, qu'il avoit épousée le 5 Avril 1656, il laissa :

LOUIS-ALEXANDRE, Marquis DE RAMBURES, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, tué en Alsace sur la fin de Juillet 1676, à l'âge de 18 ans, d'un coup de mousquet qu'il reçut à la tête, dans la décharge que quelques soldats faisoient de leurs armes. En lui s'est éteinte sa Maison. Il avoit pour sœurs la Duchesse *de Caderousse*, & la Marquise *de Polignac*, mortes toutes deux sans postérité. Ainsi la succession de cette grande Maison passa aux enfans de *François de la Roche*, Marquis de Fontenille, qui avoit épousé, en Mars 1645, CHARLOTTE DE

RAMBURES, sœur de CHARLES, Marquis DE RAMBURES, pere dudit LOUIS-ALEXANDRE. Voyez ROCHE-FONTENILLE.

On peut consulter, sur cette Maison, l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p. 65 & suiv.* Elle portoit pour armes : *d'or, à trois fasces de gueules.*

RAMEFORT. Les Seigneurs *de Ramefort* sont sortis des Seigneurs *de Montespan*, & ont pour auteur

Charles d'Espagne, Seigneur de Ramefort, troisieme fils de *Mathieu d'Espagne*, Seigneur de Montespan, qui testa le 12 Juillet 1531. — *Charles d'Espagne*, Seigneur de Ramefort, issu de lui au IV[e] degré, épousa, en 1622, *Marguerite de Saint-Pastour*, dont — *Melchior d'Espagne*, Seigneur de Ramefort, marié à *Françoise d'Orbessan*, fille du Seigneur de la Busquiere. Voyez ESPAGNE, *Tome VI*, *p. 91*, pour l'état actuel de cette Maison.

RAMEY, en Forez & Champagne : Famille maintenue dans les privilèges de la Noblesse, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, rendu le 28 Avril 1671, & dont est

FRANÇOIS-VITAL RAMEY, Ecuyer, Seigneur d'Arfeuilles & de Sugny, né le 15 Août 1715, fils aîné de CLAUDE, & d'*Antoinette de Chastre*, sa seconde femme. Il fut pourvu, le 2 Avril 1744, d'un office de Conseiller au Parlement de Metz, & Commissaire aux Requêtes du Palais, & épousa, par contrat du 23 Août 1743, *Rose-Angélique de Vaurillon-de-Lestang*, fille de *Jean-Gabriel de Vaurillon*, Ecuyer, & d'*Antoinette-Rose de Brienne*. Il en a trois garçons & deux filles, sçavoir : — 1. MARIE-JEAN-BATISTE-ANTOINE RAMEY, Ecuyer, né le 17 Octobre 1746 ; — 2. MARIE-PIERRE, né le 6 Juillet 1752 ; — 3. JEAN-MARIE-VITAL, né le 4 Juin 1753 ; — 4. MARIE-JEANNE-CLAUDINE, née le 20 Novembre 1747 ; — 5. & MARIE-ANTOINETTE, née le 22 Mai 1749.

Les armes : *d'azur, à une bande d'argent.* Voyez l'*Armorial de France, Registre V, Part. II.*

* RAMPANT ou RAMPEN, en Normandie, Diocèse de Bayeux. Terre & Seigneurie que possede, depuis 1768, *Robert-Jacques de Héricy*, Marquis de Vaussieu.

Elle a donné son nom à une des plus anciennes Familles de Normandie, éteinte.

THOMAS, Sire DE RAMPANT OU RAMPEN, Chevalier, eut de sa femme, *Thomase de Moncoq*, pour fils, — HUGUES DE RAMPEN, Chevalier, duquel sortit — THOMAS, Sire DE RAMPEN, II. du nom, vivant en 1178, 80 & 1233, qui eut pour fils — ROBERT, Sire DE RAMPEN, vivant en 1241 & 1280. Il fut pere de — JORES, Sire DE RAMPEN, vivant en 1302, dont — GERMAIN, Sire DE RAMPEN, en 1356, pere de — RENOUF, Sire DE RAMPEN, en 1367 & 1390. Celui-ci eut pour fille unique :

HENRIETTE, Dame DE RAMPEN, mariée, vers l'an 1380, à *Thomas de Clerel*, Ecuyer, à la charge de prendre le nom & les armes de RAMPEN ; de-là vient que leur fils, *Robin de Clerel*, Sire de Rampen, qui portoit : *d'argent, à la fasce de sable, avec trois tourteaux d'azur en pointe, 2 & 1*, ajouta *en chef les trois merlettes de sable*, qui sont DE RAMPEN. Sa postérité s'est partagée en deux branches.

La branche aînée est fondue dans *Françoise-Catherine de Clerel-Rampen* (fille unique d'*André de Clerel*, Seigneur de Rampen, & de *Catherine-Françoise de Thieuville*), mariée à *Pierre-Robert le Roux-d'Esneval*, Baron d'Acquigny, reçu Président à Mortier au Parlement de Rouen le 9 Mars 1712. Il étoit petit-fils de *Robert le Roux*, Baron d'Esneval, Ambassadeur en Pologne, où il mourut en 1693. Voyez ROUX-D'ESNEVAL.

La branche cadette subsiste encore en la personne de *Georges-Léonard-Bonnaventure de Clerel*, Seigneur de Tocqueville, fils de *Georges-René de Clerel*, Chevalier, Seigneur de Tocqueville & d'Auville, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chabrillant, tué, en 1758, à la bataille de Lutzelberg, & de *Marie-Thérese de Faudoas-Canisy*.

L'ancienne Famille de RAMPEN portoit pour armes : *d'argent, à trois merlettes de sable posées en face.*

* **RANDAN**, en Auvergne, Diocèse de Clermont.

Cette Terre & Seigneurie a appartenu à *Gui-Michel de Durfort*, Duc de Lorges-Quintin, en Bretagne, Vicomte de Pommerith, Baron de Quintin, en ladite Province de Bretagne, qui a été, en cette qualité, Baron des Etats, Seigneur de l'ancien Duché de Randan en Auvergne, titré *Duc de Randan*, né le 26 Août 1704, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, de la promotion du 1 Janvier 1768, Gouverneur du Château-Trompette de Bordeaux, Lieutenant-Général du Comté de Bourgogne, & Commandant en chef de cette Province, mort à Courbevoye près Paris, le 6 Juin 1773, dans la 68e année de son âge. Il avoit épousé, le 13 Juillet 1728, *Elisabeth-Philippine de Poitiers-de-Rye*, morte à Paris le 23 Août 1773. Voyez DURFORT.

La Seigneurie de *Randan* fut portée, en 1518, par *Anne de Polignac*, à son mari *François*, II. du nom, Comte *de la Rochefoucaud*. Elle fut le partage de leur troisieme fils, *Charles de la Rochefoucaud*, Colonel-Général de l'Infanterie Françoise, mort, à l'âge de 37 ans, en 1562. Il avoit épousé *Fulvie Pic-de-la-Mirandole*, en faveur de laquelle, & de ses enfans, la Châtellenie de *Randan* fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mai 1566, registrées le 20 Novembre suivant. Elle fut mere, entr'autres enfans, de — *François*, Cardinal *de la Rochefoucaud*, Grand-Aumônier de France, mort, âgé de 88 ans, le 14 Février 1643 ; — & de *Jean-Louis de la Rochefoucaud*, Comte de Randan, Gouverneur d'Auvergne, tué, le 10 Mars 1590, à l'attaque d'Issoire, laissant d'*Isabelle de la Rochefoucaud*, pour fille unique, — *Marie-Catherine de la Rochefoucaud*, laquelle étant veuve de *Henri de Bauffremont*, Marquis de Senecey, Chevalier des Ordres du Roi, obtint, par Lettres du mois de Mai 1649, registrées le 2 Juin suivant, que le Comté de Randan & la Baronnie de Luguet, mouvans du Duché d'Auvergne, le seroient de la grosse Tour du Louvre. Ce *Comté* fut érigé en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1661, confirmées par d'autres de Décembre 1663, registrées au Parlement le 15 du même mois, en faveur de cette Dame, Gouvernante du Roi LOUIS XIV, & de sa fille *Marie-Claire de Bauffremont*, & de ses enfans. Cette *Marie-Claire de Bauffremont*, Marquise de Senecey, premiere Dame d'honneur de la Reine ANNE D'AUTRICHE, étoit veuve, depuis 1646, de *Jean-Batiste-Gaston de Foix*, Comte de Fleix, & fut mere de — *Jean-Batiste-Gaston*, Duc de Randan, mort le 12 Décembre 1665 ; — & de *Henri-François*, dit *le Duc de Foix*, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 22 Février 1714, sans enfans : cette Pairie fut éteinte dans sa personne. *Voyez* BAUFFREMONT & FOIX.

RANGONI : Maison du Modénois, & l'une des plus illustres d'Italie, où elle a toujours été distinguée, tant par ses dignités & emplois qui l'approchoient de la souveraineté, que par ses richesses & ses alliances avec les plus puissantes Familles d'Italie, telles que celles d'*Est*, *Gonzague*, *Pio*, *Corregio*, *Pic-de-la-Mirandole*, de *Manfredi*, &c.

GERARD RANGONI, I. du nom, qui vivoit sur la fin du XIe siécle, est l'auteur de cette Maison. De lui est issu, au XXe degré, BONIFACE-JOSEPH, Marquis RANGONI, Comte de Spilimbert, Conseiller-Chambellan du Duc *de Modene*, Grand-Maître héréditaire des Postes des Duchés de Modene & de Reggio, né le 5 Mars 1714, marié, le 16 Janvier 1741, à *Corone*, fille aînée de *François Terzi*, Comte de Fessa & du Saint-Empire, Marquis de Contignano, Conseiller d'Etat de l'Empereur CHARLES VI, & d'*Anne-Marie de Sanvitale*.

Cette Maison a formé plusieurs branches. La premiere, issue des Comtes de Spilimbert, subsiste dans la personne de FRANÇOIS-MARIE, dit depuis JEAN-MARIE RANGONI, né le 23 Septembre 1713, marié, le 10 Janvier 1733, avec JEANNE, fille de LOUIS RANGONI, & d'*Emilie Gonzague*, dont des enfans.

La seconde branche, qui a commencé à HUGUES RANGONI, lequel testa en 1476, s'est éteinte dans les enfans d'ALDOBRANDIN RANGONI, né le 6 Février 1589.

La troisieme a commencé à HERCULE RANGONI, I. du nom, second fils de GERARD, & de *Violante Contrari*. Il commanda en chef, en 1529, les troupes de la République de Florence; fut envoyé, en 1551, Ambassadeur en Espagne, de la part du Duc *de Ferrare*, &, en 1561, en Allemagne, ayant accompagné, l'année précédente, en France, Madame RENÉE DE FRANCE, Duchesse de Ferrare: il mourut en 1572. Sa postérité s'est éteinte dans ANTOINE RANGONI, né le 25 Mars 1652, mort le 10 Juin 1702.

La quatrieme a commencé à ALDOBRANDIN RANGONI, vivant en 1441, & a fini à HUGUCCION RANGONI, II. du nom, né en 1507, mort le 25 Septembre 1554, ne laissant que deux filles.

La cinquieme est celle des Marquis de Ghibello, de Lonzano & de Roccabianca, qui a pour auteur GUI RANGONI, quatrieme fils de JACOPIN, III. du nom, Seigneur de Spilimbert, & de *Béatrix de Corregio*. Il servit la République de Venise, qui, en récompense, l'investit, en 1454, des Châteaux de Gordignano & de San-Cassano, dans la Marche Trévisane. De cette branche il n'est resté qu'une fille, — JEANNE RANGONI, née le 1 Août 1714, mariée, le 10 Janvier 1733, au Marquis JEAN-MARIE RANGONI, mentionné ci-dessus. Cette branche a donné un Cardinal dans HERCULE RANGONI (second fils de NICOLAS, & petit-fils dudit GUI), Evêque de Modene, créé Cardinal-Diacre du titre de *Sainte-Agathe*, par le Pape LÉON X, & mort en 1527.

La sixieme & derniere branche a commencé à LANFRANC RANGONI, I. du nom, troisieme fils de GUILLAUME III, & d'*Alde de Castelvetri*, mort à Bologne en 1304. Elle s'est éteinte dans LOUIS & LANFRANC, qui vivoient en 1604.

On peut, sur cette Maison, consulter *Moréri*, édition de 1759, où la Généalogie y est détaillée.

RANTZAW, au Duché d'Holstein en Dannemarck.

JOSIAS, Comte DE RANTZAW, issu de l'illustre Maison des Comtes de ce nom, fit ses premiers exploits dans l'armée Suédoise; commanda un Régiment de Cavalerie & d'Infanterie au siége d'Andernac; conduisit l'aile gauche de l'armée du Prince *de Birkenfeld*, au combat de Pfaffenhoven, contre le Duc *de Lorraine*, le 10 Août 1633; se trouva au siége de Brissac; entra au service de France en 1635; fut Maréchal-de-Camp & Colonel de deux Régimens; perdit un œil au siége de Dole, & une jambe à celui d'Arras en 1640; eut le Bâton de Maréchal de France en 1645, des mains du Duc D'ORLÉANS; se trouva aux siéges de Bethune, de Courtray, de Bergues, de Mardick, de Furnes & de Dunkerque, dont il fut Gouverneur en 1646. Il mourut d'hydropisie le 4 Septembre 1650, sans avoir eu d'enfans de son épouse ELISABETH-HEDWIGE DE RANTZAW, nommée par d'autres MARGUERITE-ELISABETH. Après la mort de son mari, elle se fit Religieuse aux Annonciades de Paris.

La Maison des Comtes DE RANTZAW est issue d'une ancienne Noblesse du *Holstein*, de laquelle les Histoires font mention dès l'an 1076. Elle a produit de grands personnages, & subsistoit, en 1757, dans CHRISTIAN, Comte DE RANTZAW, Sénateur du Royaume de Dannemarck, ci-devant Ambassadeur du Roi FRÉDERIC IV, auprès du Roi de Prusse, & du Czar, devenu, en 1725, le premier Député du Commissariat général de la Marine, Chambellan du Roi, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, ensuite Viceroi de Norvege & Grand-Bailli de Fuhnem. Il a épousé 1°. *Charlotte-Amélie de Gioë*, dont un fils, vivant; & 2°. *Eléonore de Plessen*. De ce mariage il y a eu deux fils & deux filles.

Les armes: *parti d'argent & de gueules*.

* RANVILLE,

*RANVILLE, en Normandie, Diocèse de Bayeux. Terre & Seigneurie qui releve directement du Roi. Elle a des extensions dans plusieurs Paroisses voisines, notamment dans celle de Herouvillette, & est possédée par *Pierre-Antoine-Barnabé de Guernon*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Ranville, Conseiller au Parlement de Rouen.

* RAPPERSWILL: Ville située sur le haut Lac de Zurich, & qui appartient aujourd'hui aux Cantons de Zurich, de Berne & de Glaris.

Elle a fait autrefois partie de l'ancienne France, & a eu ses Comtes particuliers. *Ulric*, le premier de ces Comtes, dont on ait connoissance, vivoit en 1114. *Jean* III, dit *le Vieux*, le dixieme & le dernier Comte *de Rapperswill*, mourut sans postérité, en 1395. Il étoit de la Maison de *Habsbourg*.

* RAPPOLTSTEIN: Nom d'une Seigneurie considérable dans la haute Alsace, mouvante de l'Evêché de Bâle, & divisée en huit Prévôtés.

La premiere, celle de *Rappoltstein;* la seconde, celle de *Gemar;* la troisieme, celle de *Berckheim;* la quatrieme, celle de *Zellenberg;* la cinquieme, celle d'*Heiterheim;* la sixieme, celle de *Wihr* ou *Weyer;* la septieme, celle de *la Vallée-d'Orbe*, & la huitieme, celle de *Markirck*.

Dans le VIII[e] siécle, *Rappolt*, (ou peut-être *Roubaud* en François,) riche Gentilhomme, avoit déja donné son nom à quelques habitations de campagne, qui, par succession de tems, communiquerent le leur au Château, bâti au sommet d'une montagne voisine, appellé le *Rocher de Rappolt*, en Allemand *Rappoltstein*, & en François *Ribaupierre*. Cette même montagne est encore remarquable par deux autres Châteaux, différens du premier par leur situation, leur structure, & leur nom. Ils forment tous trois ensemble un triangle, & vus de loin, ils présentent un spectacle également frappant & agréable, ce qui les a fait mettre au nombre des merveilles de l'Alsace.

Le premier de ces trois Châteaux, pour le distinguer des deux autres, situés moins avantageusement, est appellé *le haut Rocher de Rappolt*, *hohe-Rappoltstein;* & c'est aussi lui seul qui a donné le nom à toute la Seigneurie. L'ancienneté de cette forteresse est telle qu'elle ne le cede, en Alsace, qu'à celles d'*Isenbourg* & d'*Eguisheim*. L'Empereur Henri IV, voulant récompenser la fidélité & la constance que lui avoit marqué *Burcard*, Evêque de Bâle, pendant les troubles trop souvent renaissans entre le Sacerdoce & l'Empire, lui donna, en 1084, son domaine de Campagne, appellé *Rappoltstein*, dont il avoit hérité de son pere, au territoire d'Alsace, dans le Comté du Comte Henri. *Rappoltstein* fut donc autrefois du patrimoine des Ducs de Franconie, Empereurs, surnommés *les Saliques*, & qui peut-être en avoient hérité eux-mêmes des Comtes d'*Eguisheim*, leurs parents; car l'Empereur Conrard II, ayeul de l'Empereur Henri IV, avoit pour mere *Adélaïde*, fille d'un Comte d'*Eguisheim*.

Rodolphe, Evêque de Bâle, rendit, l'an 1115, Rappoltstein à l'Empereur Henri V, en échange de l'Avouerie de Favar, Monastere situé dans l'Evêché de Coire, au Pays des Grisons. Le Pape s'opposa à ce traité, en ayant été requis par *Gewold*, Abbé de Favar; ce qui n'empêcha pas que Henri ne retint Rappoltstein, qu'il transmit à ses successeurs de l'Empire. Ceux-ci en jouirent jusqu'à Fréderic I, qui s'étant laissé persuader par l'Evêque *Ortles*, & cédant aux instances de plusieurs personnes de considération, le rendit à l'Eglise de Bâle, avec la moitié du village de Rappolswilre. Le Château de Rappoltstein étant de cette ancienneté, il n'est pas étonnant que dès le XII[e] siécle, il fut regardé comme l'une des plus anciennes forteresses du Pays. Il fut assiégé deux fois, mais non pris l'an 1287: ce fut à l'occasion de ce qu'*Anselme*, Seigneur *de Rappoltstein*, ne vouloit pas rendre à son frere & à ses neveux, la portion de cet héritage qui leur revenoit.

L'an 1425, *Ulric*, Seigneur *de Rappoltstein*, accorda le droit d'entrée dans

ce Château, à *Charles*, Duc de *Lorraine*, & à *Berhard*, Marquis de *Bade*. Il en confia même entiérement la garde a *Raynauld*, Duc d'*Ursflinghen* en Souabe, sauf cependant la premiere convention qu'il avoit faite en 1425. Au reste, ce Château donna autrefois le nom aux Chevaliers d'*Altenkastel*, d'une famille noble de Rappoltstein. Pour un plus long détail on peut consulter le *Dictionnaire des Gaules, Tome VI, p. 11 & suiv.*

* RARAY, en Valois, Diocèse de Senlis.

Par Lettres du mois de Janvier 1654, regiftrées le 17 suivant, la terre de *Nery* en Valois, fut érigée en *Marquisat*, sous le nom de *Raray*, en faveur de *Henri de Lancy*, Baron de Raray, qui de *Catherine d'Angennes*, son épouse, eut : — *Gaston-Jean-Batiste de Lancy*, Marquis de Raray, dont la fille, *Marie-Lucie*, devint héritiere de Raray & de Lancy. Cette Dame, qui mourut le 16 Mai 1693, avoit épousé *Jean-François le Conte de Nonant*, Seigneur de Pierrecourt. Leur fils aîné, *François-Louis*, dit *le Marquis de Raray*, décédé en Mai 1736, avoit épousé, le 11 Mars 1731, *Louise-Josephine Chevalier d'Enfrenel*, morte le 4 Janvier 1744, dont : — *Jean-Joseph le Conte de Nonant*, Marquis de Raray, né le 30 Octobre 1732, marié à *Marie-Françoise-Elisabeth Basan de Flamanville*, morte le 12 Avril 1761, âgée de 30 ans.

RASCAS : Famille établie en Provence.

Plusieurs Chartres & Actes de fondations du XI[e] siécle prouvent que ceux de cette Famille ajoutoient, dans ces tems reculés, le nom de *Châteauredon*, à celui de RASCAS : néanmoins les Seigneurs du Canet ont pris les armes de BERTRAND DE RASCAS, Gentilhomme Limousin, parent des Papes CLÉMENT VI & INNOCENT VI, siégeans à Avignon. Il étoit du nombre des Poëtes Provençaux, & mourut en 1353, à Avignon, après y avoir fondé l'Hôpital de Saint-Bernard, où on voit encore ses armes.

I. ANTOINE DE RASCAS, fut un des Gentilshommes de la Province, qui prêterent hommage au Roi LOUIS II, d'Anjou, Comte de Provence, dans la ville de Tarascon, au mois de Septembre 1399. De lui naquit :

II. GUILLAUME DE RASCAS, I. du nom, pere de — JEAN, qui suit, — & de MONET, auteur des Seigneurs du Muy, de Bagarris, &c. rapportés ci-après.

III. JEAN DE RASCAS épousa, en 1430, *Marie de Balb*, fille de *Louis*, Seigneur du Muy, du Chafaut, de Bagarris & de Châteauredon, de laquelle il eut :

IV. MONET DE RASCAS, II. du nom, Seigneur en partie du Muy & de Bagarris, qui testa le 29 Mars 1527, laissant de *Marguerite de Castellane*, son épouse, — ELÉONORE DE RASCAS, mariée, en 1509, à *Paulet de Flotte*.

Seigneurs du Muy, &c.

III. MONET DE RASCAS, I. du nom, fils puiné de GUILLAUME I. épousa aussi, en 1430, *Alayette de Balb*, Dame du Muy, sœur de *Marie de Balb*, femme de JEAN DE RASCAS, son frere aîné. Il en eut :

IV. GUILLAUME DE RASCAS, II. du nom, co-Seigneur du Muy & de Bagarris, marié à *Madelene de Barras*, l'une des filles de *Louis*, Seigneur de Melan & de Toard, Chambellan du Roi CHARLES VIII, & de *Marguerite de Vintimille-Montpezat*, dont :

FRANÇOIS DE RASCAS, I. du nom, Seigneur du Muy, de Bagarris & de Châteauredon, Juge d'Appeaux, & ensuite Conseiller au Parlement de Provence en 1536. Il fut Seigneur en partie de la Terre du Canet, par l'échange qu'il fit avec *Gaspard de Villeneuve-Mons*, pour des portions aux Terres de Torene & d'Andon le 13 Juin 1559. Ses enfans furent : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. GUILLAUME, tige des Seigneurs du Canet, &c. rapportés ci-après ; — 3. JEAN, Archidiacre de l'Eglise d'Aix, & Conseiller au Parlement en 1572, qui fonda la Collégiale de Draguignan ; — 4. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, & Commandeur de Mompellier en 1585.

VI. Louis de Rascas, Seigneur du Muy, épousa, le 15 Juillet 1540, *Anne de Pontevès*, de laquelle il eut :

VII. Jean de Rascas, Seigneur du Muy, dont les enfans furent : — 1. François, qui suit; — 2. Madeleine de Rascas, mariée, en 1599, à *Jean de Quiqueran*, Seigneur de Ventabren; — 3. & Jeanne, mariée à *Annibal d'Astres*.

VIII. François de Rascas, II. du nom, Seigneur du Muy, premier Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1634 & 1648, mourut sans postérité de son mariage avec *Marguerite de Pontevès-Monfroc*.

Seigneurs du Canet, &c.

VI. Guillaume de Rascas, III. du nom, Seigneur de Châteauredon & de Bagarris, fils puîné de François I. fut élu premier Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1592, & avoit épousé, le 16 Décembre 1544, *Suzanne d'Isnard*, dont :

VII. Gaspard de Rascas, Seigneur du Canet, marié, 1°. le 10 Novembre 1592, à *Lucrèce de Puget-Fuveau*; & 2° à *Sibille de Cabre-Roquevaire*. Du premier lit naquirent : — 1. Honoré, qui suit; — 2. Jeanne, mariée, en 1618, à *André de Ballon*, Conseiller au Parlement; & du second lit : — 3. Henri, premier Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1652, marié à *Lucrèce de Forbin-Soliers*, appellée *la belle du Canet*, dont il n'eut point d'enfans; — 4. & Louis, rapporté après son aîné.

VIII. Honoré de Rascas, Seigneur du Canet, fut Conseiller au Parlement en 1630, après la mort de Jean de Rascas, son grand-oncle. Il épousa 1°. *Alexandrette de Tressemanes-Chasteuil*; & 2°. *Louise de Laidet-Sigoyer*. Il eut de la premiere une fille unique : — N... de Rascas, mariée à *Pierre de Laidet*, Conseiller au Parlement.

VIII. Louis de Rascas, fils puîné de Gaspard, & de *Sibille de Cabre-Roquevaire*, sa seconde femme, épousa, le 3 Septembre 1644, *Isabeau de Clapiers*, fille d'*Esprit*, Baron de Gréoux, & de *Jeanne de Gaspary*, dont : — Honoré, qui suit; — & N... de Rascas, Chevalier de Malte, mort Commandeur.

IX. Honoré de Rascas, II. du nom, Seigneur du Canet, Grand-Sénéchal au Siége de Draguignan, épousa l'aînée des filles d'*Hercule de Garnier*, Seigneur de Julhians, & de *Marquise de Felix*, issue des Comtes *de la Renarde*. De ce mariage est issu :

X. Honoré de Rascas, III. du nom, Seigneur du Canet, qui, de son épouse, *N... de Raffelis*, Dame de Calian, n'a qu'une fille, — Françoise-Elisabeth-Maxime de Rascas, mariée, en 1754, à *Michel*, Marquis *de Colbert Turgis*, Chef-d'Escadre des armées Navales, frere d'*Etienne Colbert*, Doyen de l'Eglise d'Orléans, dont des enfans. Voyez Colbert.

Les armes : *d'or, à une croix fleuronnée, au pied fiché de gueules, au chef d'azur, chargé d'une étoile à huit rais d'or.* Hist. Héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p. 292 & suiv.*

* RASNES, en Normandie, Diocèse de Séez, Election de Falaise.

Les Baronnies de *Rasnes* & d'*Asnebec* entrerent, en 1550, dans la Maison d'*Argouges*, par l'alliance de *Renée du Pont-Bellanger*, Dame de Rasnes & d'Asnebec, du chef de sa mere *Françoise d'Harcourt*, avec *Jacques d'Argouges*, issu d'une ancienne Maison qui tire son nom de la Terre d'*Argouges*, située près de Bayeux, & dont les Seigneurs étoient connus sous le Regne de Guillaume *le Conquérant*. Elles furent érigées en *Marquisat*, sous le nom de *Rasnes*, par Lettres de 1672, registrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, les 31 Janvier & 21 Novembre 1673, en faveur de *Nicolas d'Argouges*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel-Général des Dragons, fils de *Henri*; petit-fils de *Charles d'Argouges*, Baron de Rasnes; & ar-

riere petit-fils de *Jacques d'Argouges*, & de ladite *Renée du Pont-Bellanger*. Voyez ARGOUGES.

RASOIR, en la Province & Comté de Hainaut.

Suivant une Généalogie probante, authentique & tabellionnée, qui nous a été communiquée, cette ancienne Noblesse s'établit, en 1266, à Valenciennes, & les Seigneuries qu'elle a possédées, aux environs de cette Ville, sont au nombre de 18. Elle a pour auteur,

I. EUSTACHE, cadet de la Maison d'*Avesnes-lès-Secq*, à une lieue de la forteresse de Bouchain, qualifié *Chevalier*, au XIIe siécle, & allié avec Dame *Jehennette de Lalaing*. Voyez *Carpentier*, Nobiliaire du Cambresis. Il prit le surnom de RASOIR, qu'il transmit à sa postérité. On remarque dans l'Histoire des Comtes *de Guines*, par *Lambert d'Ardes*, sous l'an 1177, qu'il accompagna en tous ses voyages & entreprises *Arnould*, II du nom, Comte *de Guines*, avec *Eustache de Salperwick*, *Hugues de Mauves* & *Henri de Campagne*. Il eut de ladite *Jehennette de Lalaing*, son épouse :

II. BAUDUIN, dit RASOIR, qualifié *Ecuyer*, dans un titre de 1226. Il changea l'écusson de ses armes, qui étoient : *d'azur, à trois épées d'argent, la poignée d'or, mises en bandes*, en *trois fleches d'or, sur un champ d'azur, aussi mises en bandes*. Il épousa, par contrat passé à Valenciennes, le Mercredi après la Saint-Martin, l'an 1238, *Sandrine de Dourlens*, dont : — BAUDUIN, qui suit; —— & WILLAME, marié à *Marguerite*, fille de Messire *Guillaume d'Haussi*, de laquelle vint une fille, nommée —— MAHAULT RASOIR, mariée à *Bauduin*, Sire *de Roisin*, & morte sans hoirs.

III. BAUDUIN RASOIR, II. du nom, Ecuyer, se fixa à Valenciennes en 1266, & acheta des biens aux environs; ce qui fit croire ses descendans originaires de cette Ville. Il eut de *Florence d'Aulnoit*, son épouse, pour fils unique :

IV. JEAN RASOIR, Ecuyer, appellé, dans une ancienne Charte, *homme gentil, prude & vaillant*. Il laissa de *Pasques de Moisettes*, sa femme : — 1. WILLAME, dit *le célebre aux tournois*, marié avec *Jeanne de Wargnie*, dont : —— MARGUERITE, femme d'*Allart du Gardin*, Ecuyer, Seigneur du Vivier, dont postérité; — & MAIGNE, mariée à *Pierou de Saint-Amand*, fils de *Regnier*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Amand, Haveluy, & de Dame *N... de Chin*; — 2. BAUDUIN, marié avec *Isabelle de Piauville*, fille d'*Allart*, Ecuyer, de laquelle il eut un fils, aussi nommé ALLART; — 3. JEAN, qui suit; — 4. & LOTTART, marié, sans enfans, avec *Jeanne de le Cauchie*, Dame du Bosquel.

V. JEAN RASOIR, II. du nom, Ecuyer, mort dans les guerres contre les Infideles, avoit épousé *Marguerite d'Arras*, fille de Messire *Jean d'Arras*, & de *Marguerite de Somaing*. Elle est dite veuve dans une lettre en original sur parchemin, portant constitution de rente à vie, faite en 1343, le jour de Saint-Maur, au mois de Janvier, pardevant *Watier Creste*, & *Jean de Vertaing*, Echevins de Valenciennes. De cette alliance vinrent : — 1. PIERRE, qui, de son épouse, *Agnès de Sienwart*, fille de *Jean*, Ecuyer, eut : — AGNÈS RASOIR, mariée avec *Allart de Leval*, Ecuyer.

2. JEAN, Seigneur de Campeaux, marié avec *Isabelle de Roisin*, fille de *Bauduin*, dont plusieurs enfans, entr'autres : — JEAN RASOIR, Seigneur de Campeaux, qui, de son épouse, *Jeanne de le Sauch*, eut : — ISABELLE RASOIR, Abbesse du Refuge Notre-Dame-lès-Ath; — MARIE, Abbesse de Spinlieu, à Mons; —— autre JEAN RASOIR, Seigneur de Campeaux, marié, sans enfans, à *Marguerite de Vredeau*; —— & deux autres filles.

3. ALLART, qui suit; — 4. & PIERROU RASOIR, Seigneur d'Andomez, qui, de *Marie de Quaroube*, son épouse, fille de *Gillon de Quaroube*, & de *Maigne de Baissy*, eut : —— 1. GILLES RASOIR, Seigneur de Brillon, marié 1°. avec *Marie de Sars*, fille de *Jean*, Chevalier, & de *N... de Barbançon*; & 2°. avec *Marie de Casteloise*, veuve de *Jean du Gardin*, Ecuyer, Seigneur du Vivier : il mourut sans hoirs de ces deux mariages; —— 2. JEAN RASOIR, Seigneur de Beuvrage & d'Andomez, Prévôt de Valenciennes en 1430, marié avec *Jacque-*

line de *Roisin*, fille d'*Evrard*, Baron *de Roisin*, Chevalier Banneret du Hainaut, & de *Marguerite de Molembaix*. Etant veuve, elle se remaria à *Bauduin d'Humieres*, Grand-Bailli de Namur, dont elle eut : —— *Hugues d'Humieres* ; & du premier lit : — Gui, —— & Jean Rasoir, dernier Seigneur de Beuvrage, d'Andomez, Château-des-Prets-à-main, grand homme de guerre, qui accompagna dans tous ses exploits *Jacques de Lalaing*. Il épousa *Jeanne de Vendegies*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de la Bouverie*, & n'eut qu'une fille, nommée Marie Rasoir, morte jeune, avant lui. Il fit son testament le 7 Février 1469, par lequel il institua Nicolas Rasoir, son cousin, exécuteur testamentaire, avec *Baudry de Roisin*, aussi son cousin, & *Hugues d'Humieres*, son frere utérin, & autres ; légua la somme de 400 livres tournois à *Laurent* & à *Antoine le Remy*, que Willemine Rasoir, sa fille naturelle, avoit eus d'*Armand le Remy*, son mari ; mourut le 10 Février 1470, & fut inhumé dans le chœur de l'Eglise Paroissiale de Beuvrage, où se voit son épitaphe ; — 3. Willame, Abbé de Crepin ; — 4. Mahault, Dame à Beaumont ; — 5. & Evrard, mort, sans alliance. Par son testament du 1 Mars 1422, il élut sa sépulture à Saint-Jean de Valenciennes.

VI. Allart Rasoir, Chevalier, troisieme fils de Jean, II. du nom, & de *Marguerite d'Arras*, Seigneur de Somaing, dont il hérita, & qu'il vendit ensuite, fut Chef de Cuirassiers au service de Sa Majesté Catholique ; testa, le 28 Avril 1390, & avoit épousé, par contrat passé le 20 Février 1372, noble Dame *Billehaut de Casteloise*, héritiere de la Terre & Seigneurie de Wagnouville, fille de Messire *Jean de Casteloise*, Seigneur d'Erquennes, & de *Marie de Piparde*, veuve d'*Allart de Vendegies*, Ecuyer. Etant veuve, elle fit son testament le 28 Octobre 1410, & fut inhumée, trois ans après, en l'Eglise Saint-Jean de Valenciennes, auprès de son mari, comme elle l'avoit ordonné. Leurs enfans furent : ——— 1. Jean, mort, à marier ; ——— 2. Allart, qui, par le testament de son pere, eut en partage les Terres situées à Sebourg ; & épousa, par contrat du 6 Juin 1411, Dame *Isabelle de Vredeau*, fille d'*Aimery*, Ecuyer, & de *Philippe de Sopelet*, de laquelle il eut : ——— Philippe Rasoir, héritiere de son pere, épouse de *Jacques de Quaroube*, Ecuyer, Seigneur de Rombies, & de la Vallée ; —— 3. Watier, qui suit ; —— 4. Jeanne, mariée 1°. à *Willame du Bos*, Ecuyer, Seigneur de Lespaix ; & 2°. à Messire *Pierre de Vertin*, dit *Floridas*, Chevalier, Seigneur de Villers ; —— 5. Marie, nommée *Mademoiselle de Beaumont* ; — 6. Marguerite, dite *Mademoiselle de Flines* ; — 7. & Isabelle, mariée à *Gérard le Fuselier*, fils de *Jean le Fuselier*, Chevalier, Gouverneur de Bohen en 1369, & de *Jeanne Gugove*, dont la fille, —— *Marie le Fuselier*, Dame de Warlu, fut la seconde femme de Messire *Jean d'Anneux*, Seigneur d'Abancourt, d'où sont sortis les Marquis *de Wargny*, Barons de Crevecœur.

VII. Watier Rasoir, Chevalier, Seigneur de Wagnouville, Capitaine d'une Compagnie Wallone, parut à la Fête de l'Epinette, où se firent joûtes & tournois dans la ville de Lille : il étoit monté sur un cheval brun, caparaçonné aux armes de sa Maison, & armé de pied en cap ; fut accompagné de son cousin, Jean Rasoir, Seigneur de Beuvrage, & joûta avec *Pierre Thieulaine*. On voit, par son contrat de mariage, en original, du 18 Octobre 1421, passé à Valenciennes, qu'il avoit épousé *Jeanne de Hesques*, Dame de Wattegnies-Saint-Pierre, fille de *Jean*, Chevalier, & de *Jeanne de Grées*. Il eut dans son partage la Seigneurie de Wagnouville, &, depuis, certains héritages y situés, par le testament que fit *Billehaut de Casteloise*, sa mere, étant veuve. De son mariage vinrent : —— 1. Jean, mort jeune ; —— 2. Nicolas, qui suit ; — 3. Allart, qu'on croit avoir été Religieux à Saint-Martin à Tournay ; — 4. & Quinte, premiere femme de Messire *Saudrat de Wargny*, Seigneur de Dour, lequel se remaria avec *Marie de Boubaix*. Ces 4 enfans furent partagés par leurs pere & mere, le 29 Août 1440.

VIII. Nicolas Rasoir, Ecuyer, Seigneur de Wagnouville, de Wattegnies & de Floyou, fut avantagé de Watier, son pere, par la donation testamentaire

qu'il passa en sa faveur le 8 Mars 1446. Il servit long-tems dans les armées de Sa Majesté Catholique, dont il fut récompensé sur la fin de ses jours. Il avoit épousé, le 18 Décembre 1449, *Jacqueline de Wargny*, fille de noble Seigneur *Rase de Wargny*, & de Dame *Marguerite de Maslines*. Il fut nommé, par le testament du 7 Février 1469, de son cousin JEAN RASOIR, dernier Seigneur de Beuvrage, son exécuteur testamentaire; & mourut en 1510, laissant: —— 1. NICOLAS, qui suit; —— 2. JEAN, Seigneur de Floyou, marié avec *Cornille de Massins*, fille de *Thierry*, Ecuyer, & de *Marie d'Ongnies*, dont: —— PIERRE RASOIR, qui, de *Jeanne Bourgeois*, son épouse, eut: — ANNE RASOIR, mariée à *Nicolas de le Hove*, Ecuyer, Seigneur des Mottes; — 3. & JACQUES, mort à marier.

IX. NICOLAS RASOIR, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Wattegnies, Wagnouville, &c. servit dans les guerres d'Artois, & épousa, 1°. par contrat du 19 Août 1487, (passé en présence de son pere, & de JEAN RASOIR, son oncle), *Jeanne de Forest*, fille de *Louis*, Seigneur d'Aniel, & de *Piéronne le Kien*, veuve de Messire *Raoul de Crequy*; & 2°. *Quinte le Febvre*, fille du Seigneur de Quevaucamp. Il mourut en 1548, & fut inhumé à Wattegnies. Du premier lit vint: — 1. NICOLAS, qui suit; du second: — 2. & PIERRE, marié avec *Claudine de la Pannetiere*, dont: —— JACQUES RASOIR, allié avec *Marie Resteau*, sœur de *Jeanne*, Dame de Croix, ci-après mentionnée. Elle fut mere de —— PIERRE, qui épousa *Marie de Baviere*, & en eut: —— JEANNE RASOIR, mariée dans la Maison des Seigneurs *de Masnuy*, Gentilshommes des Etats de Mons.

NICOLAS RASOIR, II. du nom, eut encore, pour fils naturel, — HUBERT, qui se maria à Valenciennes, & laissa des enfans, qu'on y retrouve dans les Archives de la Ville, revêtus de différentes charges & Offices municipaux, sous le nom de RASOIR.

X. NICOLAS RASOIR, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Wattegnies, de Wagnouville, &c. l'un des Gentilshommes des Etats-Généraux tenus à Valenciennes en 1541, Capitaine au service de Sa Majesté Catholique, épousa *Jeanne Garet-d'Escarmaing*, fille de Messire *Allart Garet*, Seigneur d'Escarmaing, & de *Jeanne du Martroit*. Elle est dite veuve, dans un acte original passé par JEAN & NICOLAS, ses fils, devant les Hommes de Fief, le 11 Juin 1557; & mourut vers le mois de Février 1571. Ses enfans furent: —— 1. JEAN, qui suit; —— 2. NICOLAS, neuf fois Prévôt de Valenciennes, fait *Chevalier*, en considération de l'ancienneté de sa Maison & de ses services, par l'Archiduc ALBERT, le 20 Février 1600, à l'Inauguration de ce Prince à la Seigneurie & Prévôté de Valenciennes. Il eut de son mariage avec *Françoise Lesly*, plusieurs enfans, morts au service; — & JEAN RASOIR, Chanoine de la Cathédrale de Tournay, où l'on voit son épitaphe. Il revendiqua & obtint, à titre d'héritier plus proche, l'ancien patrimoine de ses ancêtres, situé à Sebourg, provenant d'ALLART RASOIR, son quint-ayeul. Dans son testament, du 3 Décembre 1635, se trouve mentionné FRANÇOIS RASOIR, fils naturel de JACQUES, son frere, lequel JACQUES RASOIR, vivant, Chevalier, Seigneur de Douchy, & Capitaine de la garnison de Valenciennes, épousa *Jeanne Honoré*, sans enfans, héritiere dudit Douchy, où elle gît avec son mari, dans l'Eglise Paroissiale. On y voit leurs épitaphes & quartiers; —— 3. & CATHERINE, mariée à *Jacques de Guilenghien*, sans enfans, fils de *Louis*, Ecuyer, & de *Jeannette de Griselin*.

XI. JEAN RASOIR, III. du nom, Ecuyer, Seigneur en Ecaillon & de Wattegnies, qu'il vendit, mort en 1603, avoit épousé, par contrat du 19 Janvier 1554, *Jeanne Resteau*, Dame de Croix, morte en 1564, fille de *Gilles Resteau*, Ecuyer, Seigneur d'Ellegniès & de Croix, & d'*Antoinette de Wargny*, dont: —— 1. PIERRE, qui suit; —— 2. JEANNE, femme de *Jean*, fils de Messire *Henri de Bauffremez*, Seigneur de Herlies, &c. & d'*Antoinette de la Chapelle*; — 3. & CLAUDE, fille dévote, qui fit le retrait-lignager avec JEAN RASOIR, son cousin, Chanoine de Tournay.

XII. PIERRE RASOIR, Ecuyer, Seigneur de Croix, &c. Lieutenant de Ca-

valerie en 1585, dans la Compagnie du Vicomte *de Milanois*, mourut le 9 Avril 1615, âgé de 59 ans, & avoit épousé, par contrat du 25 Janvier 1588, *Jeanne des Maisieres-du-Vassal*, fille de *Jean*, Seigneur dudit Vassal, & de *Jacqueline Werin*. Elle mourut le 27 Juin 1635, & eut de son mariage : — 1. Jean, Seigneur de Croix, mort Capitaine d'Infanterie en 1619, sans alliance; — 2. Nicolas, qui suit; — 3. & Jeanne, épouse de *Jacques des Maisieres*, Ecuyer, Seigneur de Grébert, fils de *Jean*.

XIII. Nicolas Rasoir, IV, du nom, Ecuyer, Seigneur de Croix, &c. devenu chef des nom & armes de sa Maison, par le décès de Jean, son frere aîné, épousa, par contrat du 2 Juin 1628, *Charlotte de Vivien*, Dame de Forest, fille de Messire *Jean de Vivien*, Chevalier, Seigneur de Forest, Salmonsart, Sautaing, Calonne, &c. & de *Marie de Mastaing*, dit *le Boucq*. Elle mourut le 16 Mai 1641, & fut inhumée à Saint-Jean de Valenciennes, ainsi que son mari, (décédé le 5 Mai 1676), dans le caveau de la Maison de *Vivien*. Ils eurent pour enfans : — 1. Jean-François-Ignace, qui suit; — 2. & 3. Claude-Ignace & Marie-Thérese, morts jeunes; — 4. Marie-Thérese, Religieuse au couvent de Sainte-Marie à Mons; — 5. & Marie-Cécile, morte jeune.

XIV. Jean-François-Ignace Rasoir, Seigneur de Croix & de Forest, servit en qualité de Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, en 1656, au siége de Valenciennes; fut créé *Chevalier*, par Lettres-Patentes données à Madrid le 16 Décembre 1665, par le Roi & la Reine Régente de Castille, & fut inhumé, le 6 Mars 1691, dans le caveau de ses ancêtres, en la Paroisse Saint-Jean de Valenciennes. Il avoit épousé 1°. *Jeanne-Isabelle le Roy*, morte le 25 Juillet 1662, fille de *François*, Ecuyer, & de *Catherine Faunius*; 2°. *Marie de Willant*, morte sans enfans; & 3°. par contrat post-nuptial, passé le 19 Juillet 1681, devant les Echevins de Valenciennes, *Marie-Louise de Beaumont*, Dame de Campagne, fille de *Philippe de Beaumont*, Chevalier, Seigneur d'Andomez, Campagne, Oisy, &c. & de *Susanne de Boës*. Etant veuve, elle se remaria avec *Abraham Ribier*, Chevalier, Seigneur de Villebroos, Colonel de Dragons au service de France, dont elle n'eut point d'enfans; mourut le 4, & fut inhumée le 5 Novembre 1696, en la Paroisse de Saint-Jean de Valenciennes, dans le caveau de ses ancêtres. Du premier lit vint : — Nicolas-Joseph, qui suit; & du troisieme : — Louis-François-Joseph, rapporté après la postérité de son frere aîné.

XV. Nicolas-Joseph Rasoir, Seigneur de Croix, Forest, &c. Capitaine au Régiment de Solre, mort le 13 Avril 1738, & inhumé à Saint-Nicolas de Valenciennes, avoit épousé, par contrat passé à Mons le 19 Février 1693, *Anne-Marie de Savreux*, enterrée auprès de son mari, le 9 Mars 1751, fille de *François-Albert de Savreux*, Ecuyer, Seigneur de Marlieres, & de *Jacqueline de la Falize*. De ce mariage sont restés pour enfans vivans : — 1. Nicolas-Joseph-Arnould, qui suit; — 2. Marie-Madelene-Hyacinthe-Josephe Rasoir, aînée, Religieuse, aux Brigitines à Valenciennes; — 3. Marie-Catherine-Josephe, veuve de Messire *Charles-Joseph de Robaulx*, Seigneur d'Aussois, dont une Demoiselle; — 4. & Marie-Anne-Jeanne-Josephe Rasoir, veuve de *Joseph-Ignace de Bruneau*, Ecuyer, Seigneur de Casteau, la Roquette, &c. décédé le 3 Mars 1776.

XVI. Nicolas-Joseph-Arnould Rasoir, Seigneur de Croix, Forest, Villers-au-Bois, Marlieres, Renoncourt, &c. Grand-Prévôt de Valenciennes, (troisieme enfant de Nicolas-Joseph), a épousé 1°. *Bonne-Aldegonde-Josephe de Haynin*, morte sans hoirs, fille de *Joseph*, Baron *de Haynin*, & de *Marie-Rose de la Porte*; 2°. *Marie-Maximilienne-Pauline de la Barre-Neuf-Maisnil*, aussi morte sans enfans; & 3°. par contrat passé à Valenciennes, le 10 Novembre 1745, *Marie-Catherine-Françoise la Chaussée*, fille de *Louis-Alexandre-Constantin la Chaussée-de-Theuvy*, en Picardie, Chevalier, Seigneur de l'Etang, Renoncourt, ancien Officier aux Gardes-Françoises, & de défunte *Catherine-Angélique-Albertine-Dorothée la Chaussée-de-Boisville*. De cette derniere alliance sont issues :

— Marie-Louise Rasoir, mariée, le 18 Décembre 1769, à *Charles-François*, Marquis *de Bonnay*, Chevalier, Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Villeroy; — & Marie-Jeanne-Catherine-Louise. Elles sont dernieres & seules héritieres de leur Maison.

XV. Louis-François-Joseph Rasoir, Chevalier, Seigneur de Campagne, Andomez, Oisy, Sarteau, le Conflan, Fransbecq, Saint-Waast-le-Haut, &c. fils de Jean-François-Ignace, & de *Marie-Louise de Beaumont*, sa troisieme femme, mourut, âgé de 35 ans, au Château d'Andomez, & a été inhumé à Saint-Nicolas de Valenciennes, où l'on voit son épitaphe. Il avoit épousé, par contrat passé à Lille, devant *Hugot*, Notaire, le 1 Septembre 1704, *Marie-Louise*, née Baronne *de Woërden - d'Heemstede* en Hollande, Vicomtesse du Pays de Langle, Dame de Chérens, des Mortiers, grand & petit Hôve, &c. inhumée à Paris, en l'Eglise Saint-Gervais, le 16 Juillet 1750. Elle étoit fille de *Michel-Ange*, Baron *de Woërden*, Vicomte de Langle, Seigneur de Basrieux, & de *Marie-Catherine de Croix-Wasquehal*, Dame des Blonderies. De ce mariage sont nées :

1. Marie-Marguerite-Louise Rasoir, Baronne de Noyelle, Dame d'Andomez, mariée, par contrat du 3 Novembre 1722, à *Jean-Louis de Carondelet*, Chevalier, Baron de Noyelle, mentionné ci-dessous, dont elle fut la premiere femme. Elle est morte le 15 Octobre 1731, âgée de 25 ans, & est inhumée en l'Eglise Paroissiale de Noyelle, où l'on voit son épitaphe & ses quartiers; — 2. N... Rasoir, Dame d'Oisy, morte aux Béguines de Valenciennes, où elle est inhumée, avec épitaphe; — 3. & Marie-Angélique-Bernard, qui suit.

XVI. Marie-Angélique-Bernard Rasoir, aujourd'hui Baronne de Noyelle-sur-Selle, Vicomtesse du Pays de Langle, Dame du grand & du petit Hôve, &c. a obtenu dispense du Pape Clément XII; & a épousé, le 10 Juin 1732, *Jean-Louis de Carondelet*, Chevalier, Baron de Noyelle, Vicomte de la Hestre, Seigneur d'Haine, Saint-Pierre, Briat, Guennebreuck près Gand, &c. (veuf de la sœur aînée de sa femme), fils aîné de feu *Alexandre de Carondelet*, Chevalier, Baron de Noyelle, & de *Marie-Bonne de Bacquehem*; & petit-fils d'*Antoine de Carondelet*, né Chevalier, Baron de Noyelle, & de *Jeanne-Louise de Lannoy-du-haut-Pont*, née Comtesse de Lannoy & du Saint-Empire, dont postérité. Voyez Carondelet, *Tome III*.

Les armes, comme nous l'avons dit ci-devant : *d'azur, à trois fleches d'or, mises en bande*. Cimier : *une sirene au naturel, qui se mire d'une main & se peigne de l'autre*. Pour devise, au bas de l'écu : Usque ad metam.

RASQUE : Famille habituée à Draguignan, & maintenue dans sa noblesse par Jugement de M. *le Bret*, Intendant en Provence, de l'an 1704. Elle prouva sa filiation depuis

Noble Antoine de Rasque, fils d'Honoré, & de Demoiselle *de Firminy*, qui épousa, le 21 Février 1559, *Marguerite de Tulles*, dont, entr'autres enfans :

Honoré de Rasque, II. du nom, Seigneur de Taradel, marié, le 11 Septembre 1599, avec *Esprite de Raffelis*, des Seigneurs *de Broves*; de laquelle vint :

Joseph de Rasque, Seigneur de Taradel, marié, le 20 Juin 1626, à *Madelene de Laidet*. Il en eut :

Louis de Rasque, Seigneur de Taradel, qui épousa, le 24 Novembre 1677, *Jeanne d'Arquier de Lavat*, dont :

Joseph de Rasque, II. du nom, Seigneur de Taradel, Conseiller au Parlement, marié, le 4 Juin 1706, à *Thérese de Boyer*, fille de *Jean-Batiste de Boyer*, Seigneur d'Eguilles, & de *N... de Joyeuse Garde*. De ce mariage sont issus : — Jean-François, qui suit, — & une fille, alliée dans la Maison *de Tressemanes-Brunet*.

Jean-François

JEAN-FRANÇOIS DE RASQUE, Baron de Laval, Seigneur de Taradel, la Rochette, Saint-Pierre, Sale-Griffon & Saumelongue, a épousé, le 21 Février 1734, *Gabrielle-Marguerite de Vento*, des Seigneurs *des Pennes*, dont : — JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS, & FRANÇOIS-MARIE DE RASQUE, Lieutenans dans le Régiment Royal des Vaisseaux en 1759.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une croix treffée de même, au pied fiché ; au chef cousu de gueules, chargé d'une étoile d'or.*

Hist. Héroïque de la Noblesse de Provence. *Tome II, p.* 295.

* RASTIGNAC, en Périgord.

Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, le 12 Mars 1617, par Brevet du Roi LOUIS XIII, en faveur de *Jean Chapt*, connu sous le nom de *Comte de Rastignac*, Baron de Luzech, premier Baron du Querci, Seigneur de Lastours, Paleyrat, Signac, le Mespoullet, Saint-Rabier, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Conseiller en son Conseil d'Etat, & Maréchal de ses Camps & Armées, fils aîné d'*Adrien Chapt*, appellé *le Comte de Rastignac*, & de *Jeanne de Hautefort*. Voyez CHAPT-DE-RASTIGNAC. *Tome IV.*

RAVELLI ou RAVEL : Suivant un *Mémoire*, dressé en partie sur les titres originaux, & sur des copies légalisées & attestées par les Juges des lieux, cette ancienne Noblesse est originaire de Lombardie, où elle étoit connue sous le nom de RAU.

Les Historiens Italiens nous apprennent la cause du changement de son nom. *Crescenzi*, *Bombelli*, & plusieurs autres, assurent que les chefs de cette Maison ayant pris les armes contre l'Empereur FRÉDERIC *Barberousse*, lors du siége de Milan, leurs biens & leurs maisons ne furent point épargnés dans le sac & destruction de cette Ville, capitale de la Lombardie, & que pour se soustraire à une entiere ruine, ils se répandirent en différens Etats d'Italie, en changeant leur nom de RAU en celui de *Ravelli*, *Rovelli*, &c.

Une branche passa à Pise, qui étoit alors une République considérable. Elle y exerça les premiers emplois & les premieres dignités ; y contracta des alliances illustres, jusqu'au milieu du XIV[e] siécle, qu'ANTOINE RAVELLI, noble Pisan, passa au service de JEANNE, Reine de Naples, Comtesse de Provence. Il rendit des services considérables à cette Princesse, pendant les guerres qu'elle eut à soutenir, pour la défense de son Royaume de Naples, contre *Charles de Duras*, son neveu, que le Pape URBAIN VI avoit investi de ce Royaume. Ce Pontife, que l'Italie & l'Allemagne reconnoissoient pour Chef de l'Eglise, porta les Pisans à donner du secours à *Charles de Duras*, contre JEANNE, Reine de Naples, sa tante, ainsi qu'il est rapporté par *Fronci*, Historien de Pise ; mais ANTOINE RAVELLI ne suivit point l'exemple de ses concitoyens, il demeura fidele au parti de JEANNE, ce qui l'obligea de quitter sa patrie, & se retira en Provence, où il fit acquisition d'une partie de la Baronnie d'Esclapon.

Fulco de Pontevès l'engagea de s'établir dans la vallée de Cotignac. Ils donnerent l'un & l'autre une preuve bien remarquable de leur attachement pour l'infortunée JEANNE, ce qui est attesté par *Nostradamus*, Historien de Provence, qui dit que, sous le regne de LOUIS I, Comte de Provence, fils adoptif & successeur de la Reine JEANNE, *Fulco de Pontevès*, Seigneur des Vallées de Cotignac, & plusieurs autres Barons & Gentilshommes, ne voulurent prêter hommage à ce Prince qu'aux conditions *que là où la Reine* JEANNE *ne se trouveroit décédée & seroit encore vivante, leurs hommages seroient nuls & tenus pour non prêtés.*

I. La filiation suivie de cette Maison remonte à ANTOINE RAVELLI, marié dans la ville de Pise, à *Marie-Gamba-Corta*, issue d'une des plus illustres Familles de la République, à laquelle elle a donné plusieurs Gouverneurs. Il fonda une Chapelle dans l'Eglise de Cotignac, où il fut inhumé ; & dans son testa-

ment il eſt fait mention de ſes trois enfans, ſçavoir : —— 1. PHILIBERT, qui ſuit ; — 2. JEAN, Chevalier de Rhodes ; — 3. & ALIX, mariée à *Renaud de Barras*.

II. PHILIBERT RAVELLI, Chevalier, accompagna le Roi LOUIS, II. du nom, Comte de Provence, dans divers voyages que ce Prince fut obligé de faire en Italie, pour défendre ſon Royaume de Naples, contre l'invaſion de *Ladiſlas*, fils de *Charles de Duras*. Il épouſa *Catherine de Caſtellane*, & inſtitua pour ſon héritier ANTOINE, ſon fils unique, qui ſuit ; fit divers legs & fondations dans la Chapelle fondée par ſon pere, où il ordonna ſa ſépulture, par ſon teſtament paſſé devant *Antoine Thanaroni*, Notaire de Cotignac, en 1450. On a de lui un acte de cette année, où il eſt dit fils de feu ANTOINE RAVELLI, noble Piſan, reçu par le même Notaire. Il eut de ſon mariage :

III. ANTOINE RAVELLI, II. du nom, Chevalier, qui épouſa, après la mort de ſon pere, par contrat paſſé en 1451, devant ledit *Antoine Thanaroni*, Notaire à Cotignac, *Alix Faudrani*, fille de noble *Jean*, Ecuyer. Il fut du nombre des Gentilshommes de Provence qui accompagnerent à Naples, en 1461, *Charles*, Duc *de Calabre*, fils du Roi RENÉ. Il s'y diſtingua en diverſes occaſions, donna des preuves de ſa valeur, & ſurvéquit à ce Prince, ainſi qu'il conſte par un acte de l'an 1493, paſſé devant *Batiſte Thanaroni*, Notaire. Ses enfans furent : —— LOUIS, qui ſuit ; — & PIERRE, Chevalier de Rhodes, mentionnés dans le teſtament de leur pere.

IV. LOUIS RAVELLI, Chevalier, eſt qualifié, dans divers actes qu'on a de lui, *Magnifique Seigneur, Chevalier* ; teſta le 15 Février 1500, devant *Batiſte Thanaroni*, Notaire, & fit un codicille devant le même, le 11 Juin 1521. Il avoit épouſé Demoiſelle *Catherine Fabri*, fille de noble *Jean Fabri*, d'une Famille diſtinguée par ſa nobleſſe & ſes ſervices rendus aux anciens Comtes de Provence. Il en eut : —— ANTOINE, qui prit le parti des armes, & s'acquit une réputation diſtinguée ſous le nom de *Capitaine* RAVELLI ; —— & JEAN-HUGUES, qui ſuit.

V. JEAN-HUGUES RAVELLI, Chevalier, acquit des biens conſidérables à Carces, par contrat paſſé devant *Summa*, Notaire de ce Comté, en 1529 ; rendit des ſervices conſidérables dans toute cette Vallée, lors de l'entrée de l'Empereur CHARLES-QUINT en Provence ; ſe diſtingua auſſi par ſa piété ; & fonda, conjointement avec *Jean de Pontevès*, Comte de Carces, le Couvent de l'Obſervance de cette Ville, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Il obtint, à cet effet, une Bulle du Pape, dont il eſt fait mention dans ſon teſtament, reçu en 1529, par *Summa*, Notaire de Carces. Il mourut quelques années après, & fut enterré, avec l'habit de ſaint-François, dans l'Egliſe qu'il avoit fondée. Il fit JOSEPH, ſon fils, qui ſuit, ſon héritier, lui ſubſtitua ſes filles, & fit divers legs à HONORÉ, ſon petit-fils.

VI. JOSEPH RAVELLI, ou DE RAVEL, habita indifféremment Carces & Cotignac. Les actes ceſſerent, à cette époque, d'être rédigés en latin, & dans ceux qu'on a de lui, il eſt nommé tantôt RAVELLI ou DE RAVEL, nom que ſes deſcendans ont continué de porter, & ſous lequel ils ſont connus, depuis qu'on contracte en François. Il prit les armes, ainſi que pluſieurs Gentilshommes de Provence, pendant les troubles dont cette Province fut agitée ſous le regne de HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX & HENRI III, ſes enfans. Il épouſa, du vivant de ſon pere, *Anne de Pazzi*, d'une des quatre premieres Maiſons de Florence, qui ſe tranſplanta en Provence, lorſque cette ville ceſſa d'être République ; & teſta le 25 Août 1562, devant *Jean-Batiſte Thanaroni*, Notaire, en faveur d'HONORÉ, qui ſuit, laiſſant l'uſufruit de ſes biens à ſon épouſe. Dans un acte du 13 Avril 1552, paſſé devant le même Notaire, il eſt qualifié *Meſſire* JOSEPH RAVELLI, *Ecuyer*, & dans un autre du 17 Septembre 1553, *Meſſire* JOSEPH DE RAVEL, fils & héritier de Meſſire JEAN-HUGUES DE RAVEL, Chevalier. Il fut inhumé dans le tombeau de ſes ancêtres, à Cotignac, où on voit ſon épitaphe en latin, & l'écu de ſes armes.

HONORÉ DE RAVEL, Ecuyer, ſuivit le parti du Baron *de Vins*, dans les

troubles de Provence; fut un des Capitaines qui se montrerent les plus opposés aux nouvelles opinions qui s'introduisirent alors en Provence; & vivoit encore en 1582, ainsi qu'il paroît par un acte d'échange, qu'il passa la même année, avec *Jean* & *Pierre Humei*, devant *Honoré Thanaron*. Il épousa, du vivant de son pere, Demoiselle *Françoise Monier*, d'une Famille noble de Provence, à laquelle il fit donation, ainsi qu'à son fils aîné, MELCHIOR, qui suit, d'une partie de ses biens, par acte passé, le 15 Septembre 1575, devant le même *Thanaron*, Notaire; & fit légataires ses autres enfans, — JEAN & ANTOINE, qui suivirent le parti des armes.

VIII. MELCHIOR DE RAVEL, Chevalier, transigea, avec ses freres, le 20 Octobre 1600, sur les biens d'HONORÉ, leur pere commun; suivit les traces de ses ancêtres; se distingua dans les guerres civiles de Provence, en donnant, en diverses occasions, des preuves de sa bravoure; & se maria avec Demoiselle *Julie Amic-de-Sabran*, d'une branche cadette de la Maison de *Sabran*, si illustre en Provence, où elle a possédé le Comté de Forcalquier. Il fit son testament en 1603, passé devant *Jean Figuenieres*, Notaire à Cotignac, & un codicille en 1623, devant *Balthasard Thanaron*, concernant les biens de défunte son épouse. Il transigea, pour les mêmes biens, en 1640, devant ledit *Figuenieres*, Notaire, avec HONORÉ, qui suit, — & GASPARD, ses fils.

IX. HONORÉ DE RAVEL, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Bourguet, acquit une portion de cette Terre ainsi qu'il conste par une quittance passée devant *Jean Figuenieres*, Notaire à Cotignac, en 1621, & épousa, par contrat passé devant *Beau*, Notaire à Saint-Maximin, le 27 Juin 1621, en présence de son pere & de plusieurs autres de ses parens, Demoiselle *Marguerite d'Aurevilliers*, fille de noble *Joseph*, Ecuyer, & de Dame *Anne de Reboli*, dont il eut plusieurs enfans, mentionnés dans son testament, entr'autres: — JEAN-BATISTE, qui suit, qu'il institua son héritier.

X. JEAN-BATISTE DE RAVEL, Chevalier, Baron d'Esclapon, Seigneur de la Napoule, du Bourguet, Bagarri, &c. épousa, après la mort de son pere, & du consentement de sa mere, par contrat passé en 1667 devant *Lazare*, Notaire d'Apt, Demoiselle *Françoise de Brun*, fille de noble *Antoine*, Ecuyer, & de Dame *Anne de Brieu*. Il fut Syndic d'Epée du corps de la Noblesse de Provence en 1693; s'acquitta de cette charge d'une maniere si distinguée, qu'il y fut nommé une seconde fois le 19 Août 1705, par délibération unanime du Corps de la Noblesse, ainsi qu'il conste par les Registres du Greffe de ce Corps. Il mourut revêtu de cette charge, après avoir disposé de ses biens par un testament olographe, où il fait mention de ses enfans, sçavoir: — JEAN-JOSEPH, qui suit; — HONORÉ, Ecclésiastique, mort jeune; — & plusieurs filles, mariées dans les Maisons de *Demandols*, d'*Adaoust* & *Cortès*.

XI. JEAN-JOSEPH DE RAVEL, Chevalier, Baron d'Esclapon, Seigneur du Bourguet &c. Gouverneur pour le Roi de la Ville de Calas, par provisions données à Paris en 1723, prêta hommage au Roi, pour les Terres qu'il possédoit en Provence, en 1707; & testa devant *Raspaud*, Notaire à Aix, le 28 Novembre 1711. Il avoit épousé, du vivant de son pere, en 1703, Demoiselle *Madelene de Taxis*, héritiere d'une branche de cette Maison, établie depuis quelque tems en Provence. De ce mariage sont issus plusieurs enfans, mentionnés dans le testament de leur pere; sçavoir: — 1. PIERRE-JEAN DE RAVEL, Chevalier, Baron d'Esclapon, mort en 1766, qui avoit épousé Demoiselle *Marie-Michelle de Catelin*, dont URSULE-ELISABETH DE RAVEL-D'ESCLAPON, mariée à FRANÇOIS-XAVIER DE RAVEL-DE CABANES, son oncle, mentionné ci-après; — 2. JEAN-BATISTE, appellé *le Baron d'Esclapon*, Mousquetaire du Roi, dans sa premiere Compagnie, Capitaine au Régiment des Dragons de la Reine, Chevalier de Saint-Louis, Major du même Régiment, Major-Général des Dragons de l'Armée du Prince *de Conty*, & Commissaire-Inspecteur-Généra de l'Ordre du Saint-Esprit de Montpellier, décédé à Paris le 8 Octobre 1775; — 3. JEAN-JOSEPH DE RAVEL, appellé *le Chevalier d'Esclapon*, Mousquetaire du Roi, dans sa premiere Compagnie, ensuite Capitaine du

Régiment des Dragons de la Reine, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel du même Régiment, depuis 1748, jusqu'en 1762, vivant sans alliance; — 4. AUGUSTIN, Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, Docteur de Sorbonne, Prédicateur Conventuel de la Maison de Saint-Jacques, Visiteur-général de son Ordre, mort à Paris en 1765; — 5. PIERRE, qui suit; — 6. FRANÇOIS-XAVIER, rapporté après la postérité de son frere; — 7. & LOUISE DE RAVEL-D'ESCLAPON, mariée à *Joseph de Tuffet*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, la Gramuse, &c. dont plusieurs enfans au service.

XII. PIERRE DE RAVEL, Chevalier, Seigneur Comte de Martel, Cornette dans le Régiment des Dragons de la Reine, ensuite Capitaine, Chevalier de Saint-Louis, Commandant d'Escadron du même Régiment, a épousé, par contrat passé devant *Robineau*, & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 11 Janvier 1760, Demoiselle *Claude le Franc-de-Jettonville*, fille d'*Armand-Claude*, Ecuyer, Seigneur de Jettonville, & Boispréaux, dont: — 1. ARMAND-PIERRE DE RAVEL-DE-MARTEL, né le 9 Novembre 1760, qui a été Mousquetaire du Roi, dans sa premiere Compagnie; — 2. JEAN-BATISTE, né le 25 Novembre 1763; — 3. & LOUISE-MADELENE DE RAVEL-DE-MARTEL, née le 6 Novembre 1762, reçue, le 19 Mars 1775, Chanoinesse-Comtesse du noble Chapitre d'Alix.

XII. FRANÇOIS-XAVIER DE RAVEL, Chevalier, Seigneur de Cabanes, sixieme fils de JEAN-JOSEPH, & de *Madelene de Taxis*, & frere puîné du précédent, a d'abord été Cornette au Régiment des Dragons de la Reine, ensuite Capitaine dans le même Régiment, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel à la suite des Dragons. Il a épousé, par contrat passé devant *Boyer*, Notaire à Aix, en 1763, & d'après dispense obtenue en Cour de Rome, Demoiselle URSULE-ISABELLE DE RAVEL-D'ESCLAPON, sa niéce, fille de PIERRE-JEAN DE RAVEL, Baron d'Esclapon, & de *Marie-Michelle de Catelin*, dont un garçon & deux filles, encore jeunes.

Les armes: *de sinople, à deux chevrons d'argent, accompagnés de deux besans de même; au chef d'or, chargé d'une étoile de gueules*, qui est les anciennes armes de RAU. Pour devise: VALORE ET PRUDENTIA FORTIOR.

* RAVENEL: Maison qui tire son nom de la Terre de *Ravenel*, située près de Clermont en Beauvoisis, dont on trouve des possesseurs dès le commencement du XIII[e] siécle. D'eux étoit probablement issu

CHRISTOPHE DE RAVENEL, Chevalier, Seigneur de Rentigny, Fouilleuse, Bruslevert, &c. qui fit hommage de ces terres au Comté de Clermont en Beauvoisis, le 2 Janvier 1486. Il mourut le 12 Septembre 1512, laissant de *Jeanne de Bussy*, qu'il avoit épousée, par contrat du 12 Janvier 1484:

ANTOINE DE RAVENEL, Seigneur de Rentigny, &c. marié, par contrat du 10 Août 1514, à *Jeanne de Brie*, fille de *Jean*, Seigneur de Sablonnieres. Il mourut le 11 Février 1548, (vieux Style), & laissa: — CLAUDE, qui suit; — & PHILIPPE, rapporté après la postérité de son aîné.

CLAUDE DE RAVENEL, Seigneur de Rentigny, Fouilleuse, Boissy, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, partagea avec ses freres en 1555, & mourut en Janvier 1570, vieux style. Il avoit épousé *Françoise d'Angennes-de-Maintenon*, & en eut, entr'autres enfans: — 1. CHRISTOPHE, Seigneur de Rentigny, qui vendit cette Terre en 1605, & mourut sans postérité; — 2. EUSTACHE, qui suit; — 3. & MADELENE DE RAVENEL, Dame de Fouilleuse, mariée à *Antoine de Conflans*, Seigneur de Saint-Remy.

EUSTACHE DE RAVENEL, épousa *Marie de Renty*, dont la fille unique, — FRANÇOISE DE RAVENEL, fut mariée à *Fréderic*, Comte *de Bergh*, Gouverneur de Frise, dont elle eut un fils & une fille, *Eléonore-Catherine-Febronie de Bergh*, femme de *Fréderic-Maurice de la Tour-d'Auvergne*, Duc de Bouillon.

Seconde Branche.

Philippe de Ravenel, Chevalier, second fils d'Antoine, & de *Jeanne de Brie*, eut, par partage fait avec Claude, son frere, en 1555, la Terre de Sablonnieres, dont il fit hommage en 1573. Il servit à la bataille de Dreux, & mourut le 11 Novembre 1592. Il avoit épousé, par contrat du 27 Mai 1554, *Catherine de Conflans*, dont : —— Robert, Seigneur de Sablonnieres, mort, en 1609, sans postérité de *Françoise de la Garde*, & de *Philiberte de Châtillon*, ses deux femmes; —— & Jacques, qui suit.

Jacques de Ravenel, Seigneur de Sablonnieres, par la mort de son frere, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Comte *de Vaudemont*, & Gouverneur de la personne du Duc *de Lorraine*, mort le 6 Juillet 1636, avoit épousé, par contrat du 11 Juin 1595, *Claude de Gennes*, morte 5 mois avant lui, fille & héritiere, en 1613, d'*Edmond de Gennes*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Launay, Baron de Saint-Bris, &c. & de *Marguerite de Saint-Quentin*. Leurs enfans furent : —— 1. Edmond, qui suit; — 2, 3 & 4. Marie, Eléonore & Madelene de Ravenel, alliées dans les Maisons de *Choiseul de Daillecourt*, de *Beauvillé* & de *Chamblis*.

Edmond de Ravenel, dit *le Marquis de Sablonnieres*, fut Colonel du Régiment de Valois, puis Maréchal-de-Camp le 1 Août 1651, & avoit épousé, par contrat du 11 Septembre 1633, *Anne-Catherine*, fille d'*Albert de Savigny*, & de *Claude de Choiseul-Meuvy*, dont : —— 1. Gaston de Ravenel, Marquis de Sablonnieres, Seigneur de Sailly, Colonel du Régiment de Valois, & Gouverneur de la personne de *Charles* V, Duc *de Lorraine*, marié à *Susanne de Barbin*, Comtesse de Broyes en Brie : leur postérité est éteinte; — 2. François-Joseph de Ravenel, Comte de Verdelot & de Vindey, marié à *Françoise de Menardeau*, veuve *de François de Choiseul*, Comte d'Hostel : sa postérité est aussi éteinte; —— 3. Jean-Batiste, qui suit; —— 4. & Marie-Anne, reçue Chanoinesse à Poussay en 1672, puis mariée à *N... de Vaudetard-de-Mareuil*.

Jean-Batiste de Ravenel fut marié deux fois. Sa seconde femme fut *Jeanne de Germiny*, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — 1. Balthasard, qui suit; —— & Barbe, veuve de *François*, Comte *du Han*, Colonel d'un Régiment de son nom, Chambellan & Major des Gardes-du-Corps du Duc *de Lorraine*.

Balthasard, Comte de Ravenel, Chambellan du Duc *Léopold*, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur, obtint, par Lettres du Duc *Leopold*, du 30 Décembre 1722, registrées dans les Cours Souveraines de Lorraine, l'union de la Terre & Seigneurie de Mandre, dans le Diocèse de Toul, aux Seigneuries de Boulac, Savigny à Etrennes, &c. & l'érection de ces Terres en *Comté*, sous la dénomination de *Comté de Ravenel*. Il épousa, le 22 Juin 1709, *Elisabeth-Françoise des Salles*, fille de *Louis*, Comte *des Salles*, Seigneur de Genicourt, & de *Marie de Louvier-de-Maurevert*, dont il n'a point d'enfans.

Branche établie en Bretagne.

Cette branche a pour auteur Pierre de Ravenel, qui rendit aveu au Comte *de Nevers* & de Réthel, le 30 Décembre 1440, étant alors âgé de 72 ans, pour ses Terres de Broys, Saint-Remy & Saint-Martin de Napz. Il épousa *Jeanne de Poinclain*, & en eut :

Jean de Ravenel, Ecuyer de la garde de Charles VII, en 1443. Il rendit, comme son pere, hommage de ses Terres, en 1479, & avoit épousé, par contrat du 9 Août 1456, *Catherine de Savigny*, dont :

Jean de Ravenel, II. du nom, Seigneur de Saint-Remy & de Neuville, marié à *Claude des Orties*, de laquelle vinrent quatre garçons, qui partagerent noblement le 31 Décembre 1545. Le dernier fut :

JEAN DE RAVENEL, III. du nom, qui vendit, en 1555, les biens qu'il avoit en Picardie, & s'établit à Vitré en Bretagne, où il épousa *Marguerite Guesdon*. Il en eut :

LUCAS DE RAVENEL, Seigneur de la Brouardiere, qui vivoit en 1566, & fut marié avec *Andrée de Gennes*. Leurs enfans furent : — GILLES, dont la postérité s'est éteinte en 1684 ; — & LUCAS, qui suit.

LUCAS DE RAVENEL, II. du nom, Seigneur du Boisguy, épousa, par contrat du 9 Décembre 1576, *Marie de Gennes*, de laquelle vint :

JEAN DE RAVENEL, IV. du nom, Seigneur de Boisteilleul, marié, par contrat du 3 Août 1604, à *Jeanne Grillet-de-Tireliere*, dont : — JEAN, qui suit ; — & LUC, rapporté après la postérité de son aîné.

JEAN DE RAVENEL, V. du nom, Seigneur de Boisteilleul, épousa, par contrat du 16 Septembre 1650, *Judith de Farcy-de-la-Gourtiere*. Il fut déclaré *noble d'ancienne extraction*, avec son fils BENJAMIN ; THÉODORE-FRANÇOIS, son petit-fils ; LUC DE RAVENEL, son frere puîné, & ses neveux, enfans de ce dernier, par deux Arrêts contradictoires de la Cour des Aides de Paris, des 16 Juillet 1677, au rapport de M. *Larcher*, & 26 Mars 1680, au rapport de M. *Guillier*, rendus en conséquence d'un Arrêt d'attribution du 16 Juin 1667, par un Arrêt du Parlement de Bretagne du 21 Juillet 1696, & encore par Arrêt du Conseil d'Etat & Lettres-Patentes sur icelui, du 27 Octobre 1713, enregistrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Bretagne, qui confirment lesdits deux Arrêts de la Cour des Aides. JEAN DE RAVENEL, V. du nom, eut de son mariage, entr'autres enfans : — BENJAMIN, qui suit ; — & SAMUEL, qui passa à Londres, où il fut marié à *N... Churchild*, niéce du Duc *de Marleborough*, dont un fils.

BENJAMIN DE RAVENEL, Seigneur de Boisteilleul, servit, en 1702, parmi les Gentilshommes convoqués pour le ban de la Province de Bretagne. Il avoit épousé, par contrat du 13 Octobre 1685, *Catherine-Françoise de Farcy-de-la-Carterie*, dont, entr'autres enfans :

THÉODORE-FRANÇOIS DE RAVENEL, Seigneur de Boisteilleul, marié, par contrat du 7 Février 1721, avec *Angélique-Julie de Broise*. Leurs enfans sont : — 1. THÉODORE-JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2. CHARLES-AUGUSTE, né en 1726, Officier dans le Régiment de la Tour-du-Pin, &c. ; — 3. JEAN-BATISTE-JOSEPH-EUGÈNE, né en 1738, Garde Marine ; — 4. ESPRIT-FÉLICIEN-CASIMIR, né en 1740 ; — 5, 6 & 7. SUSANNE-ANGÉLIQUE, née en 1725 ; MARTHE-EUGÉNIE, née en 1728 ; & MARIE-ANNE-JULIE-AUGUSTINE, née en 1730. Ces trois filles sont Religieuses à l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes ; — 8. & MODESTE-EMILIE, née en 1735.

THÉODORE-JEAN-BATISTE DE RAVENEL, né le 26 Juin 1723, Conseiller au Parlement de Bretagne en 1744, a épousé, par contrat du 7 Mars 1752, *Marie-Françoise le Mintier-des-Granges*, fille de *Jérôme*, Seigneur de Villebranche, & de *Marie-Anne le Guichet*, dont — THÉODORE-JÉRÔME-FRANÇOIS, né le 29 Janvier 1753.

LUC DE RAVENEL, second fils de JEAN, Seigneur de Boisteilleul, & de *Jeanne Grillet de Tireliere*, épousa, par contrat du 26 Août 1651, *Renée de Gennes*, dont : — 1. JACQUES, Sieur de Seran, pere de — JACQUES DE RAVENEL, Sieur de Monterfile, mentionnés dans les deux Arrêts dont nous avons ci-devant parlé ; — 2. LUC, qui suit ; — 3. & PAUL, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Vaisseau.

LUC DE RAVENEL, II. du nom, déclaré *noble d'ancienne extraction*, avec son pere & ses freres, par lesdits deux Arrêts, épousa, par contrat du 1 Août 1686, *Philippe-Jacquette Busnel-de-Monterfil*, de laquelle sont issus, entr'autres enfans : — CHARLES-ANNIBAL-HIPPOLITE, qui suit ; — & LUCRÉCE.

CHARLES-ANNIBAL-HIPPOLITE DE RAVENEL, né le 16 Février 1699, épousa 1°. *Pélagie Anne-Thérese Petiot* ; & 2°. *Louise-Guillemette de Chastenet*. Du premier lit il a : — 1. CÉSAR-LOUIS, né le 1 Mars 1726 ; — 2. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, né en 1734 ; — 3. BENJAMIN-MARIE, né en 1735 ; — 4. MARIE-ANNE-

Gabrielle, née en 1739; & du second lit: — 5. Marie-Anne, née en 1742; — 6. & N... de Ravenel, née en 1744. Extrait du Dictionnaire des Gaules, *Tome IV*, p. 512, au mot *Mandre*.

Les armes: *de gueules, à six croissans montans d'or, posés trois de chaque côté l'un sur l'autre, surmontés chacun d'une étoile de même, & une étoile aussi d'or, à la pointe de l'écu.*

RAUGRAVES: Anciens Comtes de l'Empire, dont il y a encore des descendans au pays de Liége.

Ces Raugraves alloient de pair avec les anciens Comtes d'Allemagne, & ils prenoient mutuellement des alliances entr'eux. Spener (*Historia insignium illustrium, Lib. III, Cap. XIII, fol.* 617, imprimée à Francfort en 1680), rapporte que Louis Raugrave fut envoyé par l'Archevêque de Tréves, en 933, au secours de l'Empereur Henri, dit *l'Oiseleur*, contre les Huns.

Moréri, édition de 1759, commence la Généalogie de cette Maison à Conrad Raugrave, Seigneur du vieux & du nouveau Beimberg, qui vivoit en 1198.

Elle subsiste dans les enfans de Jean-Charles-François-Joseph Raugrave, des Comtes *de Salme*, Seigneur du vieux & neuf Beimberg, &c. Pair du Duché de Bouillon, mort en 1723. Il avoit épousé, le 13 Décembre 1712, *Marguerite de Lopez-Gallo*, Dame de Quinci, ci-devant Chanoinesse de Remiremont, fille de *Charles-Dieudonné de Lopez-Gallo*, Chevalier, Comte de Marcheville, Baron de Male, Seigneur de Ville-au-Val-Sainte-Marie, Vormizel & Quinci, & d'*Agnès de Cleron-de-Saffre*. De cette alliance il a laissé quatre fils & une fille.

Les Raugraves portent pour armes: *un écu, parti d'or & de gueules.*

RAXIS, dans le Comté-Venaissin.

Cette Famille, suivant l'Auteur de l'Histoire de la Noblesse de ce Comté, quitta sa Patrie pour se soustraire à la persécution des Ministres de la Porte Ottomane, & alla chercher un asyle dans la Cour même des Souverains Pontifes. C'est tout ce que l'Auteur a pu apprendre d'un ancien *Mémoire* & par la Tradition de cette Famille; mais ce qui paroît mériter attention, c'est que le chef des armes de cette Famille est le blason de l'Empire d'Orient, dont on a seulement changé les émaux. Elle le portoit autrefois en écartelure. La couronne que les Raxis portoient en arrivant dans le Comté-Venaissin, & qu'ils ont toujours portée depuis sur leur écu, est également remarquable. C'est une *couronne royale à l'antique, ornée de pointes au lieu de fleurons*, à quoi il faut ajouter que leur écu est adossé d'un trident, dont les pointes surpassent la couronne.

Le Pape Clément VIII, par un Bref de 1532, reçut, au nombre des Gentilshommes de sa Maison, Jean de Raxis, originaire de Gréce, à qui Paul III, son successeur, donna la Terre de Flassan, au Comté-Venaissin, sous la foi & l'hommage-lige. Cette inféodation fut confirmée en faveur de ce Jean de Raxis & de sa postérité, par une Congrégation particuliere de Cardinaux, tenue au Palais de la Chambre Apostolique, le 19 Janvier 1537. Jean de Raxis, devenu feudataire du Saint-Siége par la libéralité du Pape, trouva l'occasion de signaler son zéle & sa reconnoissance, dans le tems que la fureur des Calvinistes portoit le fer & le feu dans toutes les parties du Royaume. Il s'acquit une grande réputation par sa valeur, sa fidélité & son désintéressement; & fit son testament devant *Etienne Joannis*, Notaire à Bedoüin, le 18 Novembre 1561. Il avoit épousé, en 1550, *Marie de la Salle*, fille de *Clément*, co-Seigneur de la Garde-Pareol & de Bedarrides, au Comté-Venaissin, & d'*Anne de Bellis*. Elle testa devant *Pierre Fumati*, Notaire dudit lieu, le 11 Janvier 1587, &, après plusieurs legs, elle institua pour son héritier François, qui suit.

François de Raxis, élevé par son pere au milieu des armes, se trouva, étant encore fort jeune, au siége de Mourmoiron, pris sur les Calvinistes par le Général *Serbelloni*, le 10 Septembre 1563. Après la réduction de ce Bourg, il fut mis en garnison à Malaucene; servit ensuite, en qualité de Commissaire-Général, dans l'armée combinée des troupes du Comtat, du Languedoc, de Provence &

du Dauphiné ; aux siéges de Tulet, de Saint-Esprit & de Mornas, en Février & Mars 1567 ; passa de-là au service du Roi, où il fut fait Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de son nom, & il paroît, par une Commission de Capitaine donnée par HENRI IV à *Etienne de Cohorn*, qu'il servoit encore avec son Régiment en 1596. Il épousa, par contrat passé devant *Pierre Esberard*, Notaire à Carpentras, le 17 Juin 1607, *Leonette de Manissi*, fille de *Théodore*, co-Seigneur de Venasque & de Saint-Didier, & d'*Antoinette Durand*, de la ville de Carpentras, de laquelle il eut :

CHARLES DE RAXIS, Seigneur de Flassan, marié, par contrat passé devant *Gabriel Lotton*, Notaire à Tulet, le 29 Octobre 1635, à *Julie de Seguins-de-Saint-Martin*, fille de *Louis*, co-Seigneur de Piégon, & de *Madelene de Cavaillon*, du Bourg de Visan, dont : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2 & 3. GASPARD & CHARLES, reçus Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1661.

LOUIS DE RAXIS, Seigneur de Flassan & de Pierravon, au Diocèse de Carpentras, épousa, par contrat passé devant *Guillaume de Villario*, Notaire à Bedouin, le 6 Février 1662, *Jeanne-Catherine des Seguins*, fille d'*Esprit-François*, Seigneur des Baumettes, & de *Gabrielle de Panisse-de-Pazzis*. Il en eut : — 1. N... DE RAXIS, mort sans alliance ; — 2. JACQUES, reçu Chevalier de Malte en 1681, qui servit dans les campagnes d'Allemagne, sous M. le Dauphin, en 1688, 1690 & 1693, où il fut plusieurs fois blessé. Ce Prince, témoin d'une action de valeur, d'où le Chevalier *de Flassan* sortit avec honneur, lui fit présent des pistolets qu'il avoit à l'arçon de sa selle ; — 3. DOMINIQUE-CLAUDE, qui suit ; — 4. CHARLES-HYACINTHE, Chevalier de Malte en 1676, qui quitta la Croix de cet Ordre pour épouser *Marguerite du Quesne*, fille de *David du Quesne-Monier*, Secrétaire des Commandemens de MONSIEUR, frere de LOUIS XIV, & de *Marie Gervais*, dont une fille, nommée — MARIE-CHARLOTTE DE RAXIS, née à Paris le 30 Mai 1723, morte sans alliance en 1741 ; — 5. ROSE, Religieuse Augustine à Vaureas ; — 6. & GABRIELLE, morte sans alliance.

DOMINIQUE-CLAUDE DE RAXIS-DE-FLASSAN, reçu Chevalier de Malte en 1698, s'est marié depuis à *N.... Thomas*, fille du Vice-Gérent d'Avignon, Docteur aggrégé à l'Université de cette Ville, dont :

JOSEPH-DOMINIQUE DE RAXIS, que son ayeule maternelle a institué son héritier universel, à la charge de porter le nom & les armes de *Thomas*. Il étoit au Collége Mazarin en 1746.

Les armes : *de gueules, à la bande ondée d'argent, & un chef d'or, chargé d'une aigle à deux têtes, éployée de sable, couronnée de même, membrée & béquée de gueules.*

* RAY, en Bourgogne : Baronnie située auprès celle de Trave, composée des Paroisses de Ray, Membre, Tencé & Vanne. Elle a donné le nom à une Famille distinguée entre celles de Bourgogne.

OTHON DE LA ROCHE, frere de GUI, Sire de Ray, est la tige certaine de cette Maison. M. *Dunod*, dans son Nobiliaire de Bourgogne, marque qu'on a douté si cet OTHON DE LA ROCHE, I. du nom, Sire de Ray, étoit franc Comtois & du Duché de Bourgogne ; & si, à le supposer du Comté de Bourgogne, il n'étoit pas de la Famille des ROCHES en Montagne. Il y a un fort argument pour cette opinion, dit M. *Dunod*, c'est la ressemblance des armes ; car les Comtes DE LA ROCHE en Montagne portoient : *cinq points d'or équipolés, à quatre d'azur*, & les Seigneurs *de la Roche-sur-Lougnon*, Ducs d'Athenes, ont porté : *de gueules, à quatre points équipolés d'hermines*. Mais des donations faites à l'Abbaye de Bellevaux par OTHON, qui se dit Seigneur de Ray & de la Roche, & qui sont datées d'Athenes ; les Seigneuries de Ray & de la Roche-sur-Lougnon, que ses deux fils & leur postérité ont possédées, & les armes de Ray, que son fils aîné a relevées, paroissent des preuves certaines qu'il étoit de la Maison de *Ray*, d'une branche cadette, qui avoit eu en partage la Terre de la Roche-sur-Lougnon ; & que

que n'ayant point encore succédé à la Baronnie de Ray, quand il conquit les Duchés d'Athenes & de Thebes, il choisit de nouvelles armes, & prit en place du *rais d'escarboucle, quatre points d'hermines sur le même champ.* L'hermine marque le rang de Prince qu'il tenoit dans la Morée. Ses descendans, Seigneurs de la Roche, ont conservé ses armes, pendant que leurs aînés ont porté celles de *Ray*.

Cet Othon de la Roche est nommé dans une donation qu'*Etienne*, Comte de Bourgogne, fit à l'Eglise de Besançon en 1170; fut de la Croisade de 1202; conquit les villes d'Athenes & de Thebes; en fut le premier Duc; remit ses Duchés à Gui, son neveu, fils de Pons de la Roche, son frere, en place de la part qu'il avoit au bien de Bourgogne; & mourut peu de tems après, laissant deux fils: — Othon, qui continua la branche des Sires de Ray; — & Gui, qui continua celle des Seigneurs de la Roche-sur-Lougnon.

Marie-Célestine, Baronne de Ray, héritiere & la derniere de sa Maison, fut mariée, le 23 Juillet 1636, à Fribourg en Suisse, avec *Albert de Merode*, Marquis de Trelon, fils d'*Armand-Philippe de Merode*, & d'*Albertine d'Aremberg*.

On voit à l'Abbaye de la Charité les anciens tombeaux de la Maison de Ray, qui donnent une idée de sa grandeur. La Terre de la Roche a passé dans la Maison de *Ville* en 1377, ensuite dans celle de *Plaine*, puis dans celle *du Hautoy*, & enfin dans celle de *Grammont*, où elle est aujourd'hui. Si *Marie-Thérese-Appolline de Merode*, Baronne de Ray, femme de *Marie-Louis-Ferdinand*, Comte *de Cosvaren-Loos*, & *Josephine-Monique-Mélanie*, veuve de *Denis-Christophe des Ursins*, mariée, en secondes noces, le 24 Janvier 1741, à *Henri-Ange*, Comte *d'Apremont*, Seigneur de Baricourt, & toutes les deux filles de *Claude-François*, Comte *de Merode*, Chevalier, Marquis de Trelon & Baron de Ray, meurent sans enfans, la Terre de *Ray* doit passer, par substitution, aux descendans de *Rose de Ray*, & d'*Alexandre de Marmier*. Voyez, sur la Maison de Ray, le Nobiliaire de Bourgogne, par M. *Dunod*, *p.* 102 *& suiv.*

Les armes: *de gueules, à un rais d'escarboucle pommeté d'or.*

RAYMOND, dans le Lauraguais en Languedoc: Ancienne Noblesse, qui, suivant un *Mémoire* que nous avons reçu, s'est distinguée par sa fidélité inviolable envers nos Rois, dans les tems les plus orageux, & par son zéle, toujours soutenu de génération en génération, pour leur service.

Il n'y en a eu qu'un de cette Famille qui ait embrassé le parti de l'Eglise, & qui fut Evêque de Saint-Papoul. Les autres ont suivi la profession des armes. Un événement fâcheux ôte la connoissance des Seigneurs de Raymond pendant plus d'un siécle.

Noble Raimond de Raymond, en 1570, soutint, pour le Roi, dans le Château de Lasbordes un siége contre les Huguenots. Le procès-verbal qui en fut dressé, le 24 Octobre 1618, par autorité du Parlement de Toulouse, qui se trouve visé dans un Arrêt du Conseil du 8 Février 1672, porte que le lieu de Lasbordes & le Château furent battus à canon & pris d'assaut. Les papiers, titres & documens, & les meubles, furent pillés, brûlés & saccagés, par ceux de la Religion prétendue Réformée. On ne sauva de cet incendie que quatre actes, sçavoir deux dénombremens de la Terre de Lasbordes, que noble Raimond de Raymond, le même qui soutint le siége, avoit rendus devant le Sénéchal de Toulouse, Commissaire sur le fait du ban & de l'arriere-ban, l'un en date du 12 Mars 1554, & l'autre du 12 Mars 1557, tirés des Archives de la Sénéchaussée de Toulouse, signé *Lapalisse*, Garde des Archives. Les deux autres actes, plus anciens, sont l'un de 1361, qui contient serment de fidélité fait par les Consuls de Lasbordes, à noble Pierre de Raymond; & l'autre, de 1381, contient une présentation faite au même noble Pierre de Raymond, par lesdits Consuls de ce lieu, de deux Messeguiers pour rendre la Justice. Tout le reste des papiers périt, mais du moins il est clair que par ce serment prêté en 1361, & par cette présentation faite en 1381, que les Seigneurs de Raymond étoient déja nobles & Seigneurs de Places.

Noble Raimond de Raymond, suivant son testament du 22 Mai 1571, eut de Dame *Jeanne de Jalabeut*, son épouse: — 1. Guillaume de Raymond, Seigneur de Lasbordes, Pebrens, Meserac, d'Is & de Cesquieres, qui servit avec distinction dans la Compagnie de M. *de Joyeuse*, Lieutenant-Général, & épousa *Isabeau de la Tour*, Dame de Juges, dont il n'eut point d'enfans;

2. Jacques de Raymond, I. du nom, second fils de Raimond, & de *Jeanne de Jabeleut*, aussi Seigneur de Lasbordes, Pebrens, Meserac, d'Is & de Cesquieres. Il servit en qualité de Capitaine de gens de pied, ayant sous lui Arnaud, son frere. Le Roi Henri III le gratifia d'une somme de 1000 écus, pour les services importans qu'il lui avoit rendus dans plusieurs campagnes, & à ses prédécesseurs. C'est ce qui paroît par les Lettres-Patentes qui lui furent expédiées à cet effet, le 11 Février 1579. Il rendit dénombrement & hommage, pour les Terres de Lasbordes, Pebrens, Meserac & d'Is, au Roi & à la Reine Marguerite de Valois, le 28 Juin 1611. Il n'eut point de postérité de Dame *Anne de Boisson*, son épouse, fille de noble *Etienne de Boisson*, Seigneur d'Airoux; & il institua son héritier Jacques, fils de son frere Barthelemi, l'aîné de ses neveux & son filleul; — 3. Barthelemi, qui suit; — 4. Arnaud; — 5. Guillemette, mariée avec noble *Claude de Chassenous*, Seigneur de Villessisses & de Buzarens; — 6. & Paule, femme de noble *Jean de Durand*, Seigneur de Montlaur.

Barthelemi de Raymond, Seigneur de Saint-Amans, servit le Roi avec distinction, comme il paroît par des Lettres à lui écrites par MM. *de Montmorency*, *Mirepoix* & *Montluc*, aux années 1611, 1622, 1617 & 1628, Lettres qui furent visées dans un Arrêt du Conseil du 2 Février 1672. Il eut de noble *Jeanne-Isabeau de Bertier-Pinsaguel*, son épouse, pour enfans: — 1. Jacques, qui suit; — 2. François, tué au dégât de Nismes; — 3. Catherine, Religieuse à Prouille; — 4. & Marguerite, mariée avec noble *Jean-Georges de Cazamajou*, Seigneur du Carla.

Jacques de Raymond, II. du nom, Seigneur de Saint-Amans, puis de Lasbordes, Pebrens, Meserac & d'Is, par la donation de Jacques I, son oncle, rendit dénombrement & hommage de ces Terres, le 25 Juin 1665, & le 14 Juillet 1666; & se trouva au dégât de Nismes, où son frere fut tué. Louis XIV, pour récompenser ses services, le 10 Février 1649, chargea le Duc d'*Epernon*, de le recevoir Chevalier de Saint-Michel, ce qui conste par le Procès-verbal dressé le 15 Mars 1649, de l'Assemblée de la Sénéchaussée de Lauraguais, qui marque qu'il fut député par toute la Noblesse de cette Sénéchaussée, aux Etats Généraux du Royaume, & qu'en conséquence procuration lui fut donnée, le 6 Février 1651, pour s'y rendre. Il eut de son mariage avec Dame *Louise de Saint-Jean-de Moussoulens*, plusieurs enfans, sçavoir: — 1. François-Olivier de Raymond, d'abord Page du Roi, puis Enseigne & Lieutenant au Régiment des Gardes, qui fit plusieurs Campagnes, & fut blessé dangereusement à toutes. Etant nommé à une des Compagnies de ce Régiment, il fut tué au siége de Gray en 1669; — 2 & 3. Deux autres fils, l'un Capitaine au Régiment de Condé, tué aussi au siége de Gray; & l'autre, étant Mousquetaire, fut tué au siége de Mastricht, combattant près de M. *d'Artagnan*, qui le commandoit; — 4. François, qui suit; — 5. Antoine, rapporté ci-après; — 6. Anne, mariée, par son pere, avec noble *Jean-Aimeric de Bruyeres*, Seigneur de Chalabre, &c. — 7. Jeanne, mariée avec noble *Brunet*, Seigneur de Morelian; — 8 & 9. & deux autres filles, Religieuses à Prouille.

François de Raymond, Seigneur de Lasbordes, Pebrens & Meserac, servit avec honneur en qualité de Mousquetaire, comme il paroît par une Lettre de M. le Comte *d'Artagnan*, Commandant, en date du 21 Décembre 1669; & fut Cornette de la troupe de l'arriere-ban de la Province du Languedoc, ainsi qu'il se voit par un certificat de M. le Comte *de Broglio*, Commandant en ladite Province, du 7 Octobre 1690. Le commandement de cette Noblesse lui fut même dévolu, pendant un assez long-tems, en l'absence du Sénéchal. Il avoit épousé *Catherine de Ferand*, dont: — 1. Jacques, qui suit; — 2.

Jean-Joseph-Aimeric, Lieutenant-Colonel du Régiment des Landes, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, mort à Gênes, étant allé avec un détachement de 700 hommes pour le service du Roi; — 3. Jean-François, né en 1692, Major du Régiment des Landes, Chevalier de Saint-Louis, mort en 1763; — 4. Raimond-Nicolas, né en 1696, Major dudit Régiment des Landes, puis Capitaine des Grenadiers dans celui de Hainaut, aussi Chevalier de Saint-Louis. — 5. Rose-Agnès, morte sans alliance; — 6 & 7. Anne, née en 1684; — & Louise de Raymond, née en 1688, toutes deux mortes Religieuses à Prouille.

Jacques de Raymond, III. du nom, Seigneur de Lasbordes, Pebrens & Meserac, dont il a rendu hommage au Roi, le 21 Septembre 1725, né le 10 Août 1686, fut d'abord Page de la petite Ecurie, puis Mousquetaire, ensuite Officier au Régiment du Roi, Infanterie, dont il devint Colonel, Chevalier de Saint-Louis. Il servit aussi quelque tems en Espagne en qualité de Colonel; fut choisi, comme le rapporterent les nouvelles publiques, pour annoncer au Roi d'Espagne la réduction du Royaume de Mayorque; & est mort le 30 Février 1771. Il avoit épousé 1°. *Marie-Yolande d'Autrivay*; & 2°. Demoiselle *N... Menard*. Du premier lit sont issus : — 1. Anne-Antoine, qui suit; — 2. Antoinette, née le 14 Novembre 1708, mariée avec noble *Jean-Batiste de Montfaucon*, Seigneur de Rocles en Gravier, & de Sainte-Croix, ci-devant Capitaine dans le Régiment Royal-Roussillon, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis; — 2. Marie-Anne de Raymond, morte depuis plusieurs années, femme de *N... de Capella*, fils de Messire *N... de Capella*, Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Toulouse; & du second lit il a laissé trois fils & une fille, encore jeunes.

Anne-Antoine de Raymond, Seigneur de Lasbordes, Pebrens, Meserac, & Seigneur direct de Saint-Martin-la-Lande, né le 14 Décembre 1709, a été Capitaine d'Infanterie.

Seconde Branche.

Antoine de Raymond, Seigneur de Saint-Amans & d'Is, cinquieme fils de Jacques, II. du nom, & de *Louise de Saint-Jean-de-Moussoulens*, servit avec distinction en qualité de Mousquetaire, ce qui est prouvé par un certificat de M. le Comte *d'Artagnan*, Commandant, & fut ensuite Capitaine d'Infanterie. Il eut de son mariage avec Dame *Louise de Saint-Jean-de-Moussoulens* : — 1. Jean-Anne de Raymond, Seigneur de Saint-Amans & d'Is, Lieutenant-Colonel du Régiment des Dragons de la Reine, & Chevalier de Saint-Louis, mort à Grasse en Provence, des blessures qu'il reçut au service; — 2. Jean-Aimeric, Chevalier de Saint-Lazare, mort Officier au Régiment de Rouergue; — 3. Joseph, d'abord Cornette de Dragons au service de France, ensuite Capitaine de Dragons au service d'Espagne, où il est mort; — 4. Jean-Batiste, qui a aussi servi dans le Régiment de Rouergue; — 5. Jacques-Antoine, qui suit; — 6. & Catherine, mariée avec noble *N... Duclos-de-Pelletier*, morte le 24 Août 1771.

Jacques-Antoine de Raymond, Seigneur de Saint-Amans & d'Is, a fait quelques Campagnes en qualité de Lieutenant d'Infanterie, a été ensuite Cornette de Dragons, & a épousé noble Dame *Marie-Georgette du Cup*, dont : — 1. Jean-Anne, qui suit; — 2. Jacques-Antoine, Capitaine dans le Régiment de Royal-Marine, Infanterie, qui s'est trouvé avec son frere au siége de Mahon; — 3. & Marie, non encore mariée en 1771.

Jean-Anne de Raymond, Marquis de Lasbordes, Pebrens, a servi en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Hainaut le 25 Décembre 1755, a été réformé avec ce Régiment en 1762, remplacé en qualité de Major dans le Régiment de Province de Lyonois au mois de Juillet 1763, a été encore réformé avec ce Régiment en 1768; & est mort le 21 Novembre 1773, au Château de Lasbordes près de Castelnaudari. Il avoit épousé Dame *Virginie de Robillard*, dont : — Jacques-Marie de Raymond, encore jeune.

Les armes : *d'or, à trois mondes de gueules, 2 & 1; au chef d'azur chargé de deux étoiles d'or & d'un croissant d'argent.*

Les titres de noblesse de cette famille ont été confirmés par Jugement Souverain, rendu lors des recherches sous Louis XIV, en 1672.

RAYMOND ou RAIMOND, en Provence. Maison établie à Tarascon, à Carpentras & dans l'Isle de Naxis. Le premier connu, suivant l'Histoire de la Noblesse du Comté-Venaissin, *Tome III*, est

Guillaume Raymond, Chevalier, qui se croisa pour la Terre-Sainte, à la suite de *Raimond de Saint-Gilles*, Comte de Toulouse, en 1098, & qui transmit à sa postérité *la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent*, en mémoire de son voyage d'outre-mer.

I. Rican Raymond, depuis lequel la filiation devient plus claire, épousa *Berthe de Cléiron*, & en eut :

II. Rainaud Raymond, lequel fut pere de — Guillaume, qui suit.

III. Guillaume Raymond, Seigneur de Crillon, au Diocèse de Carpentras, eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — Bertrand, qui suit; — & Alix ou Alasie, dotée par son pere de 9000 sols couronnés & de 7000 petits sols, mariée, avant l'an 1302, avec *Pons Astoaud*, II. du nom, Seigneur de Mazan & de la Fare, &c.

IV. Bertrand Raymond, surnommé *de Mourmoiron*, Seigneur de Modene & Syndic de la Noblesse du Comté Venaissin, est le premier qui ait porté le nom de *Mourmoiron*, sans doute à cause de sa mere ou de quelqu'une de ses ayeules. Il rendit hommage au Pape Urbain V, entre les mains de *Philippe de Cabassole*, Patriarche de Jérusalem, Recteur du Comté Venaissin, pour la Terre de Modene, le 26 Mai 1362.

V. Hugues Raymond-de-Mourmoiron, estimé fils de Bertrand, fut Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, sous Louis XI, & Juge-Mage de Beaucaire, où il s'étoit établi, à l'occasion de cette charge, vers 1435. Il épousa, par contrat du 30 Décembre 1452, *Sillette Raimond*, Dame des Mards, fille de *Pierre*, Seigneur de la Viselede, & d'*Argentine de Sade*, sa premiere femme, tous deux originaires d'Avignon, dont, entr'autres, Jean, qui suit; — & Marguerite, de laquelle on ignore la destinée.

VI. Jean Raymond, Ecuyer du Roi Louis XI, obtint de ce Prince une pension de 400 livres, sur le péage de Beaucaire, par Lettres données au Plessis-lès-Tours le 22 Décembre 1477, & vérifiées à Autun le 24 Juillet 1478. Il épousa, par contrat passé à Beaucaire, devant *Michel d'Yecres*, Notaire, au mois de Juin 1480, *Marie de Venasque*, Dame de Modene, d'Urban, de la Roque, &c. fille d'*Antoine de Venasque*, Chevalier, & de Geneviéve Raymond, sa parente. Par cette alliance les biens considérables qui étoient sortis de la Maison de Raymond, & étoient passés dans celle de *Venasque*, retournerent à leurs anciens Seigneurs. Jean Raymond en rendit hommage à la Chambre Apostolique séante à Carpentras, le 22 Mars 1483, & testa le 16 Juin 1506, en faveur de ses enfans, sçavoir : — 1. François, qui suit; — 2. Guillaume, Seigneur de la Roque, mort sans alliance; — 3. & Isabelle, femme d'*Allemand de Vassadel*, Seigneur de Vacqueiras.

VII. François Raymond de Mourmoiron, Seigneur de Modene, la Roque, Urban, &c. épousa, 1°. par contrat passé devant *Teyssier*, Notaire à Tarascon, en 1517, *Etiennette de Villeneuve*, fille de *Tannegui*, Seigneur de Beauvoisin en Languedoc, & de *Marguerite de Buix*; & 2°. par contrat du 15 Août 1531, *Sibille de Saint-Martin*, fille de *Trophime*, & de *Madelene Hardouin*, de la Ville d'Arles. Du premier lit vinrent : — 1. Jacques, qui suit; — 2. Charles, tige des Seigneurs de Pomerols, mentionnés ci-après; — 3. Louise, mariée à *Cathelin de Choiselat*, Seigneur de Roaix au Comté Venaissin; & du second lit : — 4. Laurent, auteur de la Branche des Barons de Modene, rapportée en son rang; — 5. François, dont la postérité a donné trois Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & s'est éteinte dans son petit-fils; — 6, 7 & 8, Antoine, Jean & François, reçus

Chevaliers de Malte en 1550, 1552 & 1557; — 9. ANTOINETTE, mariée à *Jean de Chaza-de-Grille*, de la ville de Pernes, au Diocèse de Carpentras; — 10. & JEANNE, femme en 1565, d'*Alain des Isnards*, Gouverneur du Château de Mornas, & Gentilhomme du Duc d'*Alençon*, frere du Roi.

VIII. JACQUES RAYMOND-DE-MOURMOIRON, Baron de Modene, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa *Fleurie de Maubec-de-Montlaur*, veuve de *Jean de Vesc*, Baron de Grimaud, & fille & héritiere de *Louis*, Baron *de Maubec* en Dauphiné, & de Montlaur en Vivarais, Seigneur d'Aubenas, Mirmande, Montbonet, &c, Chambellan du Roi, & de *Philippine de Balzac-d'Entragues*.

L'Auteur de l'Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin s'est trompé en disant que la Maison de *Maubec* est éteinte : il y a une branche qui subsiste, établie à Mourmoiron dans le Comtat. Voyez MAUBEC, *Tome IX, p. 619* de ce Dictionnaire.

Fleurie de Maubec testa le 2 Février 1576, en faveur des enfans de son second mari, sous l'obligation de porter le nom & les armes de *Maubec* & de *Montlaur*. Elle en eut entr'autres :

IX. LOUIS-GUILLAUME RAYMOND-DE-MOURMOIRON-DE-MAUBEC-DE-MONTLAUR, Baron de Modene & d'Aubenas, Marquis de Maubec, Comte de Montlaur, Seigneur de Montpezat, Mairez & Montbonet, Bailli d'épée du Viennois, Chambellan de FRANÇOIS, duc d'Anjou & d'Alençon, Conseiller d'Etat & au Conseil-Privé du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes en 1577, qui servit au siége de Montelimar, sous les ordres de M. *de Maugiron*, son beau-frere, Lieutenant-Général en Dauphiné, au mois d'Août & de Septembre 1585. Il avoit épousé, par contrat du 18 Août 1577, *Marie de Maugiron*, fille de *Laurent*, Comte de Montléaux, Baron d'Ampuis, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant-Général en Dauphiné, & de *Jeanne de Maugiron-de-la-Tivoliere*, dont trois filles; sçavoir : — 1. MARIE, Comtesse de Montlaur, Baronne de Maubec & d'Aubenas, mariée, 1°. par contrat du 8 Octobre 1604, à *Philippe de Montauban-d'Agoult*, Comte de Sault, Baron de Grimault; & 2°. à *Jean Batiste d'Ornano*, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel des Corses, Lieutenant-Général en Normandie, Gouverneur de MONSIEUR, frere du Roi LOUIS XIII, & Maréchal de France; mort de poison, au Château de Vincennes, le 2 Septembre 1626, sans postérité; — 2. MARGUERITE, Baronne de Maubec, Dame de Sarpése, mariée, 1°. le 12 Juin 1600, avec *Claude*, Comte *de Grolée*; & 2°. le 28 Janvier 1615, avec *Henri-François-Alphonse d'Ornano*, Seigneur de Mazargues, Colonel des Corses, premier Ecuyer de MONSIEUR, Gouverneur de Tarascon, de Crest, du Pont-Saint-Esprit & du Fort de Saint-André de Villeneuve, en 1655, avec lequel, par acte du 17 Novembre 1644, elle fonda le Couvent des Carmes de Mazargues au Terroir de Marseille; — 3. & JACQUELINE, mariée, par contrat du 27 Juillet 1599, à *Jacques de Grimoard-de-Beauvoir*, Comte du Roure, Baron de Randon, Capitaine de 100 hommes d'armes, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

Branche des Seigneurs de POMEROLS, *dite* DE VILLENEUVE, *établie à Tarascon.*

VIII. CHARLES RAYMOND, second fils de FRANÇOIS, Seigneur de Modene, & d'*Etiennette de Villeneuve-Beauvoisin*, sa premiere femme, d'abord reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, en 1552, quitta, peu de tems après, la Croix de cet Ordre, & fut pourvu de la dignité de Sous-Doyen en l'Eglise Collégiale de Tarascon, à laquelle il renonça pour se marier à *Louise Faure*, fille de *Jean*, Seigneur de Vercors, & de *Françoise de Sade*, de la ville de Die en Dauphiné, qu'il épousa, par contrat du 13 Novembre 1561. Leurs enfans furent : — PIERRE, qui suit; — & MARGUERITE, mariée, en 1593, à *Claude de Raousset*, à Tarascon.

IX. PIERRE RAYMOND, dit *de Villeneuve*, épousa, 1°. en 1586, *Jeanne Barralier*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Cuirol dans la Principauté d'Orange, &

de *Geneviéve de Bourg-Juif*, Dame de Pomerols ; & 2°. par contrat passé devant *le Blanc*, Notaire à Arles, le 9 Juin 1622, *Françoise Renaud*, fille de *Jean*, Seigneur d'Allin, d'Aurons & de Lamanon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Castillon de Beynes*. Du premier lit vinrent : — CHARLES, qui suit ; — & MARTHE, mariée avec *Antoine de Foresta*, Baron de Trets.

X. CHARLES RAYMOND-DE-VILLENEUVE, II. du nom, Seigneur de Pomerols, épousa, en 1531, *Sillette du Pré*, Dame du Mas-Blanc, fille de *Conrad du Pré*, & de *Louise Domnine*, de la ville de Tarascon, dont : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JOSEPH, Chevalier de Malte, qui servit au siége de Messine, Commandant un Bataillon du Régiment de Normandie en 1674 ; — 3. CONRAD, aussi Chevalier de Malte en 1641, Commandeur du Temple de Breuil & de Sauvagnac en 1691 ; — 4. & FRANÇOIS-ANGE, nommé à l'Abbaye du Lieu-Dieu au Diocèse de Rodez, au mois d'Août 1706.

XI. FRANÇOIS RAYMOND-DE-VILLENEUVE, dit *le Comte de Pomerols*, Syndic de la Noblesse de Provence en 1668, épousa, en 1659, *Marguerite d'Albertas*, fille de *Surléon*, Seigneur de Jouques, & de *Françoise du Mas-de-Castellane*. De ce mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS, tué au siége de Messine, à l'âge de 17 ans, en 1674 ; — 2. CONRAD, qui suit ; — 3. & MARQUISE, mariée, en 1698, avec *Pierre Aimini*, Seigneur du Mas-Blanc.

XII. CONRAD RAYMOND-DE-VILLENEUVE, Comte de Pomerols, épousa, par contrat passé au Château de Vogué en Vivarais, devant *Raimbaud*, Notaire de Tarascon, le 17 Octobre 1691, en présence de JOSEPH & CONRAD RAYMOND, Chevaliers de Malte, ses oncles, *Françoise-Emmanuelle de Vogué*, fille de *Melchior*, Marquis *de Vogué*, Baron de Champettiere & du Buix, Seigneur de la Chapelle, Rochecolombe, co-Seigneur du Mandement de Lanas, Bailli du Vivarais & du Valentinois, Commandant à Privas & dans le pays de Boutieres, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, & de *Gabrielle Motier-de Champettiere*. Il en eut : — 1. N..., qui se noya dans le Rhône ; — 2. JOSEPH-MELCHIOR, qui suit ; — 3. JEAN-BATISTE, reçu Chevalier de Malte en 1699 ; — 4. JOSEPH, reçu Chevalier du même Ordre en 1700 ; — 5. PIERRE, né en 1709, reçu Chevalier de Malte en 1714, Page de la petite Ecurie du Roi en 1715, successivement Capitaine au Régiment de Bourbon. Il servit en qualité d'Aide-Major-Général dans l'Armée du Roi en Westphalie & en Bohême, sous le Maréchal *de Maillebois* en 1743 ; fit les mêmes fonctions dans l'armée de Piémont, sous le Prince *de Conty*, en 1744 ; fut nommé Colonel d'Infanterie après la bataille de la Madona-de-l'Orme, gagnée par les troupes du Roi, sur celles de Savoie, le 30 Septembre de la même année ; obtint, en 1745, un Régiment de Grenadiers Royaux, à la tête duquel il fut blessé dangereusement, à l'attaque des retranchemens d'Exiles, le 19 Juillet 1747 ; — 6. GABRIELLE, femme de *Pierre-Annibal Gautier*, Sieur de Saint-Paulet, ancien Capitaine au Régiment d'Infanterie d'Orléans ; — 7. une autre fille, mariée à Tarascon, avec le Sieur *de Raousset*.

XIII. JOSEPH-MELCHIOR RAYMOND-DE-VILLENEUVE, Comte de Pomerols, reçu Chevalier de Malte en 1703, & Page à la petite Ecurie du Roi en 1711, quitta la Croix après la mort de son frere aîné, & épousa, par contrat passé au mois de Mai 1716, *Anne de Vissec-de-la-Tude-de-Ganges*, dont : — 1. CHARLES, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, en 1744 ; — 2. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Lieutenant dans le Régiment de Bourbonnois, ensuite Cornette au Régiment du Roi, Cavalerie, & Capitaine dans Bourbonnois en 1744 ; — 3. autre FRANÇOIS, Enseigne des Vaisseaux du Roi, au mois d'Avril 1748 ; — 4. JACQUES ; — 5 & 6. FRANÇOISE & MARIE-ANNE, dont on ignore l'état actuel.

Barons de MODENE, à Carpentras.

VIII. LAURENT RAYMOND-DE-MOURMOIRON, fils de FRANÇOIS, Seigneur de Modene, d'Urban, &c. & de *Sibille de Saint-Martin*, sa seconde femme, se dis-

tingua par ses services & les négociations dont il fut chargé dans le tems des troubles du Comté Venaissin; se trouva, sous le Général *Serbelloni*, à la poursuite des Calvinistes, devant le Bourg de Sorgues, le 30 Août 1562, & fut député au Pape Pie V, avec *Palamede d'Agar*, Gouverneur de Cavaillon, pour représenter à Sa Sainteté la situation de ses Etats du Venaissin, & le besoin où l'on étoit d'être secourus, depuis que les Calvinistes s'étoient rendus maîtres de Nîmes. Le bruit s'étant répandu, en 1570, que les Sieurs *de Coligny* & *de Montbrun* se disposoient à faire des courses dans le Venaissin, le Sieur de Raymond eut le commandement d'une Compagnie de 150 hommes de pied, par Commission du mois de Mars de cette année. Il avoit épousé, en 1560, *Françoise Gautier-de-Girenton*, fille de *François*, & de *Jeanne Radulf*, Dame de Lirac. Il en eut : — 1. François, qui suit; — 2. Guillaume, marié en Languedoc, avec *Anne Gouit*, dont le fils, — Jean-Batiste, épousa *Judith Teissier*, & fut pere de — Charles, Seigneur de Blignet, mort sans postérité; — 3. & Françoise, mariée, en 1613, à *Cathelin Gautier-de-Girenton*, à Carpentras.

IX. François Raymond-de-Mourmoiron, Baron de Modene, par l'acquisition qu'il fit de cette Terre, de Marie Raymond-de-Montlaur, sa cousine, fut Grand-Prévôt de France & de l'Hôtel du Roi, Conseiller d'Etat d'Epée, Gouverneur de Fougere en Basse-Bretagne, &c. Le Roi Louis XIII, dont il avoit gagné l'estime & la confiance, par la sagesse de ses conseils & par son expérience dans la conduite des affaires, le nomma son Ambassadeur extraordinaire à la Cour d'Espagne, à celle de Savoie, &c. De retour de ses négociations, il fut fait Conseiller d'Etat le 25 Juillet 1617, & Conseiller au Conseil des Finances le 7 Janvier 1620, Grand-Prévôt de France au mois de Mars suivant, par la démission de *Joachim de Bellengreville*, dont il se démit lui-même en 1642, en faveur de *Georges de Monchy d'Hocquincourt*. Le Baron de Modene, appellé à la Cour *le gros Modene*, fut très lié avec le Connétable *de Luynes*, son parent, & assista, le 11 Septembre 1617, à son mariage avec *Marie de Rohan-Montbazon*. Les Etats du Comté Venaissin l'avoient député, en 1603, vers le Roi Henri IV, pour se plaindre de ce qu'après la chûte d'une partie du pont d'Avignon, les Officiers du Languedoc avoient interdit le commerce entre cette Province & les sujets du Pape : il obtint satisfaction, & le commerce fut rétabli. Le Cardinal *de Richelieu*, qui avoit succédé dans le Ministere au Connétable *de Luynes*, soit par jalousie ou autre motif, fit exiler le Baron *de Modene* à Avignon, où il mourut le 25 Août 16... Il fut inhumé dans la Chapelle des Pénitens-Gris, à côté du maître-Autel, où l'on voit encore son épitaphe. Il avoit épousé par contrat passé à Carpentras, le 23 Février 1602, *Caterine d'Alleman*, fille d'*Elie*, co-Seigneur de Chateâuneuf, & d'*Isabelle Giraud*, de laquelle vinrent, entr autres enfans :

1. Esprit Raymond-de-Mourmoiron, Baron de Modene, né à Sarians le 19 Novembre 1608, d'abord élevé Page de Monsieur, frere de Louis XIII, dont il fut dans la suite un des Chambellans. Il suivit le parti de *Henri de Lorraine*, Duc de Guise, avec lequel il passa dans le Royaume de Naples: s'y étant trouvé lors des révolutions du Duc *de Guise*, il servit en qualité de son Mestre-de-Camp Général, avec distinction; mais étant tombé dans les mains des Espagnols, ils le retinrent prisonnier dans le Château-Neuf de Naples: pendant plus de deux ans : il y fut traité non en prisonnier de sa condition, mais en vil esclave. Il a donné l'Histoire de ces revolutions, dont deux éditions; la premiere *in-4°*. en 1666 & 1667; la seconde, en deux volumes *in 12*; & mourut en Janvier 1670. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 19 Janvier 1630, *Marguerite de la Baume*, veuve de *Henri de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Gouverneur du Maine & du Perche, fille de *Rostain de la Baume*, Comte de Suze & de Rochefort, Maréchal-de-Camp, & de *Madelene de Lettes des-Prez-de Montpezat*, sa premiere femme; & 2°. *Madelene l'Hermite-de-Souliers*, en Limousin. Du premier lit vint : — Gaston, qui eut pour parrein Gaston, Duc d'Orléans, & mourut, sans alliance, avant son pere.

2. CHARLES, qui suit; —— 3. JEAN-BATISTE, reçu Chevalier de Malte le 14 Avril 1633; —— 4. & MARIE RAYMOND-DE-MOURMOIRON, alliée, 1°. par contrat du 28 Février 1639, à *Jean-Gabriel Motier*, Baron de Champettiere; & 2°. à *Emmanuel*, Vicomte *d'Alegre*, dont elle eut: — *Yves*, Marquis *d'Alegre*, Maréchal de France; — & *Marie-Louise d'Alegre*, femme de *Pierre du Cambout*, Duc de Coislin, Pair de France. Ladite MARIE RAYMOND mourut le 12 Janvier 1689.

X. CHARLES RAYMOND-DE-MOURMOIRON, Baron de Modene, épousa 1°. une fille de *Dominique Mistral-de-Montdragon*, Baron de Croze, Viguier de Marseille, dont deux filles, qui furent Religieuses; & 2°. *Gabrielle de Gévaudan*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Marguerites, Avocat du Roi au Présidial de Nismes, & de *Gabrielle de Georges-de-Tareaux*. De ce second lit sortirent: —— 1. JEAN-GABRIEL, qui suit; — 2. CHARLES, reçu Chevalier de Malte en 1658, nommé Chef d'Escadre au département de Toulon, le 1 Novembre 1720; — 3. JEAN-FRANÇOIS, aussi reçu Chevalier de Malte, avec son frere, mort après avoir été Officier des Gardes-du-Corps du Roi; —— 4. ANTOINE, reçu Chevalier, de Saint Jean en 1664, Capitaine au Régiment de la Croix-Blanche en Savoie. De l'un de ces deux derniers Chevaliers descend la branche de RAYMOND-DE-MODENE, établie dans l'Isle de Naxis dans l'Archipel, où elle exerce le Consulat de la Nation Françoise, de pere en fils, depuis environ un siécle, dit l'Auteur de l'Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin; — 5. & MARGUERITE, mariée à *Pierre de Soubirats*, Conseiller au Parlement d'Orange.

XI. JEAN-GABRIEL RAYMOND-DE-MOURMOIRON, Marquis de Modene, épousa, vers 1690, *Marie-Antoinette Rolland*, fille de *François Rolland-Cantelmi*, Baron de Reillanette & de Veynes, & de *Gabrielle Flotte-de-Montauban*, du Bourg de Mourmoiron au Diocèse de Carpentras, dont: — 1. LOUIS-HYACINTHE, qui suit; — 2. PAUL-GAETAN, reçu Chevalier de Malte en 1698; — 3. JEAN-JOSEPH, aussi reçu Chevalier de Malte en 1700; — 4. LOUIS-FRANÇOIS, reçu Chevalier du même Ordre en 1715, Capitaine dans le Régiment de Bourbon, infanterie, tué au Combat de Parme en 1742; —— 5. CHARLES-LOUIS, nommé par le Roi au Doyenné de Saint-Quentin, Diocèse d'Amiens, au mois d'Octobre 1729; —— 6. & MARGUERITE, femme de *Louis Guilhem de Clermont*, dit *de Pascalis*, Seigneur de Sainte-Croix & de Laval-Sainte-Marie à Mourmoiron.

XII. LOUIS-HYACINTHE RAYMOND-DE-MOURMOIRON, Marquis, de Modene, syndic de la Noblesse du Comté Venaissin en 1720, a épousé, en 1714, *Charlotte d'Orléans*, fille unique & héritiere d'*Esprit-Joseph*, Seigneur de la Motte, co Seigneur de Venasque & de Saint-Didier, & d'*Anne Fouquier*, de laquelle sont issus: —— 1. ANTOINE-JOSEPH-BERNARD, qui suit; —— 2. LOUIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Lieutenant au Régiment d'Aunis, depuis Lieutenant de la Garde-Avignonoise du Pape en 1744; — 3. GABRIEL, Chanoine d'Amiens; —— 4. CHARLES, reçu Chevalier de Malte de minorité, Officier de Galere; — 5. URSULE, mariée à *N... Raimond*, Seigneur d'Eoux en Provence, Diocèse de Senès, d'une Maison originaire de Naples, —— 6. MARGUERITE; — & quelques autres filles, dont on ignore la postérité.

XIII. ANTOINE-JOSEPH-BERNARD RAYMOND DE-MOURMOIRON, Marquis de Modene, élevé Page à la petite Ecurie du Roi, depuis Cornette au Régiment de Bretagne, Cavalerie, a obtenu, au mois de Mai 1738, une Compagnie de Dragons dans le Régiment de la Suze. Il a quitté le service, a été élu Syndic de la Noblesse du Comté Venaissin au mois de Mars 1747; & s'est marié à Carpentras. Nous ignorons s'il a postérité.

Les armes: *d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles aussi d'argent.*

Il y a une branche de la Maison de RAYMOND établie dans le Gévaudan en 1670, dont on ne trouve point de jonction.

JEAN RAYMOND reçut une déclaration de *Jean de Brouzet*, son Vassal, le 18 Janvier

Janvier 1391. Il rendit hommage au Roi, pour ses biens nobles, le 5 Août 1392.

JACQUES RAYMOND, son fils, fit son testament, reçu par *de Petra*, Notaire d'Avignon, le 21 Mars 1444, en faveur de LOUIS RAYMOND, son fils, qui suit.

LOUIS RAYMOND, héritier de son pere, disposa de ses biens, par acte passé devant *Privat*, Notaire, le 30 Juillet 1482, & eut, entr'autres enfans : — HECTOR RAYMOND, Seigneur de Saint-Etienne du Val-Francisque, au Diocèse de Mende, héritier de son pere. Il donna le dénombrement de cette Terre devant le Sénéchal de Beaucaire & de Nismes, le 29 Avril 1503, & il y a apparence qu'il mourut sans enfans; — & ANTOINE, qui suit.

ANTOINE RAYMOND, légataire de son pere, par son testament de 1482, eut, entr'autres enfans :

JACQUES RAYMOND, II. du nom, Seigneur de Saint-Etienne du Val-Francisque, du Vilars-le-Crémat, du Mazellet & de Calberte en Gévaudan. Il fut marié, en présence de son pere, par contrat passé devant *Rochette*, Notaire, le 2 Juillet 1555, avec *Anne d'Altier*, des Seigneurs *de Champ*, d'une bonne & ancienne noblesse du Gévaudan, dont sortit :

JEAN RAYMOND, Seigneur du Mazellet, qui épousa, par dispense du Pape, & du consentement de son pere, contrat passé devant *du Puy*, Notaire, le 10 Août 1579, *Anne de Cubellier*, & en eut :

JACQUES RAYMOND, III. du nom, Seigneur de Saint-Etienne-du-Val-Francisque, marié, par contrat passé devant *Guiran*, Notaire, le 28 Janvier 1619, avec *Marguerite d'Aguillon*. Il fit son testament le 28 Novembre 1625, en faveur de sa mere, avec substitution au premier enfant mâle qu'il pourroit avoir. Cet acte fut déposé chez *Delort*, Notaire. Il rendit hommage & dénombrement pour ses Terres de Saint-Etienne-du-Val-Francisque, &c. en la Cour du Sénéchal de Nismes, le 26 Mai 1639. On ne lui connoît qu'un fils, qui suit.

JACQUES RAYMOND, IV. du nom, Seigneur de Saint-Etienne, du Vilars-le-Crémat, du Mazellet & de la Pigieire, épousa, par contrat passé devant *Guiran*, Notaire, le 28 Janvier 1651, *Susanne de Guiran*. Il fit ouvrir le testament de son pere, fait en sa faveur, le 19 Octobre 1650, & fut reconnu *Gentilhomme* par Jugement de M. *de Bezons*, Intendant en Languedoc, le 11 Septembre 1669.

Les armes de cette branche sont : *d'azur, à la croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules.*

RAYNIER (DU) : Maison, l'une des plus distinguées du Piémont, dont elle tire son origine.

Suivant un *Mémoire généalogique* de la Maison de *Lambertye*, le premier qui s'établit en France, étoit fils d'une *Saluce*, petit-fils d'une Dame de la Maison d'*Est de-Ferrare*. Il épousa une *Maillé*. Les alliances de DU RAYNIER, sont avec les Maisons de *Royrand*, *Bauccez*, *Yzorrez*, *Lignieres*, *la Frebaudiere*, *la Jaille*, *Mauléon*, *Est-de-Ferrare*, *Aubignez*, *Chenin*, *Chabot*, *la Rochefoucaud*, *Montmorency*, *Laval*, *Craon*, *Montbazon*, *Anjou*, *Mayenne*, *le Veneur*, *Sully*, *Vivonne*, *Brienne*, *Beaumont*, *Bretagne*, *Aubeterre*, *Sicile*, *Montferrat*, *Châtillon*, *Harcourt*, *Ponthieu*; *Dreux de France*, dit *d'Artois*, dit *de Valois*, dit *de Bourgogne*, dit *de Bourbon*, dit *de Bretagne*, dit *de Courtenay*; *Craon*, *Montfort*, *Castille*, *Angleterre*, *Champagne*, *Dampierre*, *Flandre*, *Bourbon-l'Archambaud*, *Montaut*, *Albret*, *la Tour-d'Auvergne* & *Lambertye*, par le mariage, contracté le 8 Octobre 1660, de MARIE DU RAYNIER, Dame d'Atours de S. A. R. MADAME, & Dame d'honneur de S. A. R. ISABELLE D'ORLÉANS, Duchesse d'Alençon, de Guise & d'Angoulême, fille de CHARLES DU RAYNIER, Marquis des Defans, & de *Marie-Françoise de Meschinet*, avec *Jean*, appellé *le Marquis de Lambertye*, Seigneur de Saint-Martin-Lars, &c. Baron de Corigné, Colonel d'un Régiment de son nom, Infanterie, fils unique de *Gabriel*, Seigneur

du Bouchet, &c. & de *Claude du Lau*, fille de *Henri*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Henriette de Pons*. Voyez LAMBERTYE.

RAZAUD : Famille noble, dont étoit

JOSEPH DE RAZAUD, Ingénieur & Directeur des Fortifications de Bayonne, puis de la Franche-Comté, fait Brigadier le 1 Janvier 1740, Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744, Lieutenant-Général le 1 Janvier 1748, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en Décembre 1751, & mort à Versailles le 6 Avril 1754, dans sa 70e année. Il avoit épousé, le 28 Juin 1753, *Marie-Charlotte de Malortie*, veuve du Comte *de Bapaume*. Nous ignorons s'il en a eu postérité, n'ayant nulle connoissance de cette Famille, ni de ses armes.

* RAZEZ ou RASEZ : Petit pays du Languedoc, avec titre de *Comté* & de *Vicomté*, que les Comtes *de Carcassonne*, de la premiere race, possédoient.

Vers l'an 956, il fut donné en partage à *Odon*, second fils d'*Arnaud*, Comte de Comminges & de Carcassonne. Vers l'an 1064, *Raimond* II, quatrieme Comte de Razez, arriere-petit-fils d'*Odon*, étant mort sans postérité, le Comté de Razez retourna aux Comtes *de Carcassonne*. En 1067, *Raimond-Bernard*, Vicomte d'Albi & de Carcassonne, & *Ermengarde de Carcassonne*, sa femme, vendirent au Comte & à la Comtesse *de Barcelonne* le Comté de Razez avec ses dépendances, les deux Châteaux de Razez, tous les autres Châteaux de ce Comté, les Abbayes qui en dépendoient, avec leurs aleux, dîmes, prémices, oblations des fideles, &c. enfin tous les droits seigneuriaux, avec le domaine du Comté & de la Vicomté de Razez, bornés, suivant l'acte de vente, par le Comté de Narbonne au Levant, ceux de Roussillon, de Conflant & de Cerdagne au Midi; celui de Toulouse au Couchant; & celui de Carcassonne au Nord, d'où il suit que le Comté de Razez comprenoit à peu près le pays qui forme aujourd'hui le Diocèse d'Aleth. Depuis, la Maison de *Trincavel* posséda le *Razez*, à titre de *Vicomté*, laquelle fut cédée au Roi SAINT-LOUIS, en 1247.

RAZILLY : C'est une des plus considérables Maisons de la Touraine, par la noblesse de son origine.

On lit dans le *Mercure de France* du mois de Juin 1749, *p.* 198, que GENEVIÉVE-MADELENE DE RAZILLY, veuve de *René du Tertre*, Marquis de Montalais, ci-devant Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, mourut le 10 Avril 1749, âgée de 56 ans, au Château du Tertre en Anjou. Elle étoit fille de GABRIEL, Marquis DE RAZILLY, Sous-Gouverneur des Enfans de France, les Ducs *de Bourgogne*, *d'Anjou* & *de Berri*, petits-fils de LOUIS XIV, & qui avoit laissé douze enfans, cinq garçons & sept filles, sçavoir : — 1. le Marquis DE RAZILLY, mort Colonel du Régiment de son nom; — 2. le Marquis DE RAZILLY, Guidon de la Gendarmerie, & Lieutenant-Général de la Province de Touraine; — 3. ARMAND-GABRIEL, qui suit; — 4. N... DE RAZILLY, marié à Loudun; — 5. N... DE RAZILLY, Chevalier profès de l'Ordre de Malte, mort à Tours. Des sept filles, — la premiere, mariée à *N... Avice*, Seigneur de Mougon; — la seconde, veuve de *N... de Marconnay*; — la troisieme, mariée à *René du Tertre*, Marquis de Montalais, comme on l'a dit ci-dessus, qui n'a laissé que deux filles; l'une, mariée à *N... de Lancro*, l'autre, femme de *N... du Feilleul*. — La quatrieme est morte femme de *N... de Boiragon*; — & les trois autres filles se sont faites Religieuses Ursulines à Tours.

ARMAND-GABRIEL, Comte DE RAZILLY, fait Capitaine aux Gardes en 1726, Brigadier en 1740, Maréchal-de-Camp en 1744, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Gouverneur de l'Isle de Ré, est mort à Paris le 30 Avril 1766, en sa 76e année. Il avoit épousé, sur la fin de Février 1760, *N... Desnoyers de l'Orme*.

LOUIS-FRANÇOIS, Marquis DE RAZILLY, son neveu, né en Touraine en 1718, est entré Gentilhomme à Drapeau dans les Gardes-Françoises, le 12 Mai 1731,

a été fait Enseigne le 8 Juillet 1734, Enseigne à pique le 19 Juin 1739, & de Grenadiers le 19 Mars 1743; Sous-Lieutenant le 10 Juillet suivant, Sous-Lieutenant de Grenadiers le 18 Mars 1744; Lieutenant le 19 Mai 1745, & de Grenadiers le 3 Novembre 1748; Chevalier de Saint-Louis le 31 Mars précédent; a eu Brevet de Colonel le 9 Mai 1750, & fait Capitaine le 16 Mars 1760.

Les armes: *d'argent, à trois fleurs de lis de gueules, posées comme celles de France.* Supports, *deux Anges drapés de gueules.*

Addition à l'article BAILLET, *Tome I.*

BAILLET: C'est par erreur, & faute d'instructions, que nous avons annoncé, *Tome I, p. 647*, cette Maison comme éteinte.

Une branche, que nous avons omise, après avoir passé de l'Isle de France en Angoumois, puis en Périgord, subsiste encore dans cette même Province, & s'est distinguée, depuis plus de trois siécles, par ses services militaires & par ses alliances. Elle a maintenant pour chef ISAAC-FRANÇOIS DE BAILLET, Baron de la Perche, Page du Roi à la grande Ecurie en 1754, aujourd'hui Capitaine-Commandant d'escadron au Régiment de Royal-Etranger, Cavalerie. Il a pour freres — FRANÇOIS DE BAILLET, Page, en 1755, de S. A. S. M. le Duc D'ORLÉANS, & depuis Capitaine d'Infanterie; — & autre FRANÇOIS DE BAILLET, Officier au Régiment de Savoie.

C'est ce que nous apprend une Notice que nous avons reçue en Août 1776; en attendant un *Mémoire* détaillé, dressé sur titres originaux, dont nous ferons usage dans notre Supplément.

Les armes: *d'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux dragons aîlés d'or*, comme nous les avons rapporté à la fin de la Généalogie de cette Maison, *p. 650* dudit *Tome I.*

Addition au Tome I, p. 738, après BARON.

BARQUIER: Famille originaire de la ville d'Antibes en Provence, qui n'a point cessé, depuis plus de deux siécles, de donner des premiers Consuls à cette Ville.

BALTHASARD DE BARQUIER, Ecuyer, né à Antibes le 6 Octobre 1659, Conseiller-Secrétaire du Roi en la Chancellerie, près la souveraine Cour des Comptes de Provence, par Lettres données à Versailles le 31 Décembre 1712, exerçoit encore cette charge le 22 Avril 1734, qu'il mourut *ab-intestat.* Il est inhumé en l'Eglise paroissiale de la ville d'Antibes, & avoit épousé, le 17 Janvier 1689, Demoiselle *Hypolite Raynaud*, fille d'*Esprit Raynaud*, & de *Blanche de Rostan*, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. ESPRIT, mort, sans alliance, le 12 Mars 1733; — 3. ANNE, née le 4 Octobre 1689, morte au berceau; — 4. & une autre fille, mariée, le 8 Octobre 1713, à *N... Currault*, Juge Royal de la ville d'Antibes.

PIERRE DE BARQUIER, Ecuyer, né le 30 Novembre 1691, épousa, le 4 Février 1722, Demoiselle *Elisabeth de Calvi*, fille d'*Honoré de Calvi*, & de *Gabrielle de Calvi*, sa cousine-germaine, fille unique, d'une Famille noble originaire de Gênes, établie à Grasse. Il est mort le 27 Février 1738, & sa femme est décédée le 4 Décembre 1770. De ce mariage sont issus: — 1. BALTHASARD, qui suit; — 2. PIERRE-JOSEPH, né le 20 Mars 1728, Lieutenant au Régiment de Picardie en 1743, Capitaine en 1748, & Chevalier de Saint-Louis en 1762. Il a obtenu, au Camp de Compiegne, en 1769, un *Bon* du Roi, pour une Majorité de Régiment, avec une gratification annuelle de 300 livres, en attendant qu'il en fut pourvu; & le 28 Janvier 1773, il a obtenu sa retraite avec 400 livres d'appointement, & la conservation des 300 livres de gratification

annuelle qui lui avoient été accordées en 1769, en considération de ses services; — 3. Antoine, né le 1 Mai 1733, qui a embrassé l'état ecclésiastique; — 4. Jean, né le 3 Septembre 1734, Lieutenant au Régiment de Piémont le 1 Septembre 1755, tué le 5 Novembre 1757, d'un coup de canon, à la bataille de Rosback en Saxe; — & deux autres garçons, & deux filles, morts au berceau.

Balthasard de Barquier, II. du nom, Chevalier, né le 1 Avril 1723, Officier au Régiment de Piémont le 11 Octobre 1741, Capitaine le 17 Novembre 1746, Chevalier de Saint-Louis en 1757, retiré du service le 1 Mai 1763, avec une pension de 400 livres sur le Trésor Royal, a épousé, le 21 Novembre 1768, *Radegonde de Lombard,* de la ville de Draguignan, fille de *François de Lombard*, Seigneur de Tarradeau, & de *Marguerite Broulhony-de-Fabregues*, dont: — Jean-Antoine-Balthasard-Maurice, né le 2 Septembre 1769; — & Marguerite-Françoise-Adélaïde, née le 1 Août 1774.

D'une autre branche de cette ancienne Famille noble étoient trois freres, l'un desquels, nommé François de Barquier, Capitaine d'un Régiment d'Infanterie au Port-au-Prince, Isle Saint-Domingue, est mort, sans alliance, en 1774. Les deux autres sont: — Jean-Batiste de Barquier, Prieur de la Chartreuse de Rouen, Religieux d'une grande piété & d'un mérite distingué; — & Alexandre, qui suit.

Alexandre de Barquier, Ecuyer, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Bourbon, Infanterie, en 1744, puis Lieutenant la même année, s'est distingué à la fameuse attaque des Lignes de Weissembourg au village des Picards, & au siége de Fribourg; se rendit utile, en 1746, à Antibes, lors du siége de cette Place, comme en font foi les Certificats du Comte *de Sade;* a commandé la Milice bourgeoise dans plusieurs occasions; & a été pourvu, en 1760, d'une charge de Commissaire des Guerres. Il a épousé, le 9 Juillet 1749, Demoiselle *Geneviéve de Poivre*, de la ville de Marseille, d'une ancienne Famille originaire du Languedoc, dont il a eu: — 1 & 2. deux fils, morts jeunes; — 3. Joseph-David de Barquier, Chevalier, né le 7 Juin 1757; — 4. Anne-Marie, l'aînée, mariée, en 1772, au Sieur *d'Arnoux*, de Marseille; — 5. Anne-Catherine-Sophie, mariée, en 1773, à *N... du Prat-de-Precy*, Capitaine d'Infanterie & Ingénieur du Roi; — 6. Une fille, morte jeune; — 7. & Félicité de Barquier, vivante sans alliance en 1776.

Les armes: *d'azur, au bras mouvant du flanc dextre de l'écu, tenant une branche de laurier d'argent, surmonté en chef de trois étoiles aussi d'argent.* Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.

Addition au Tome II, p. 636, avant BONNET.

BONNECORCE ou BONNECORSE: Famille noble originaire de Florence, d'où elle est venue s'établir en Provence à la fin du XIII[e] siécle.

Dans les Annales de la Sainte-Eglise d'Aix, par *J. S. Pitton*, Historien de cette Ville, il est dit, *p.* 114, que N... Bonnecorse (*Bonnacursius*), natif de Florence, étoit Evêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, qu'ayant eu une attaque d'apoplexie à Aix, il voulut être enterré à la petite Chapelle de Notre-Dame d'Espérance, qui est dans la Sacristie de la Métropole d'Aix; & mourut le 22 Août 1325, comme il se voit par l'épitaphe ci-après, qu'on y lit au pied de l'autel.

Hic Memoriæ recolendæ jacet Dominus Bonnacursius, de Florentiâ, legum Doctor, Episcopus Aquis. anno Domini millesimo trecentesimo vigesimo-quinto, & die vigesimo-secundo Augusti, cujus anima requiescat in pace.

Cette Famille a tenu un rang distingué parmi les Nobles, depuis plus de trois siécles, à Marseille & dans la Provence, & a donné, dans les Armées de nos Rois, plusieurs Officiers, qui s'y sont signalés par leur valeur. Mais sa filiation suivie ne remonte qu'à

I. Noble Julien Bonnecorce, d'abord Secrétaire & Trésorier-Général,

pourvu de l'office de Receveur-Général de toutes les Finances, tant ordinaires qu'extraordinaires du pays de Provence, par Lettres-Patentes du Roi François I, du 2 Mars 1523, enregistrées aux Archives de Sa Majesté en Provence, au Livre *Turturis, fol. ij, Exxiij*, en considération des services importans qu'il avoit rendus à ce Prince, étant son Secrétaire. Il eut pour fils :

II. Guillaume Bonnecorce, dont le nom de la femme, ainsi que celui de son pere, est ignoré. Il laissa :

III. Bernardin Bonnecorce, lequel eut plusieurs enfans, qui prirent le parti des armes ; — & Jacques, qui suit, le seul qui continua la postérité.

IV. Jacques Bonnecorce épousa, en 1558, *Antoinette Seguier*, fille de *Rigon Seguier*, & de *Jeanne Corailhe*, dont :

V. François Bonnecorce, Ecuyer, qui s'allia, en 1628, avec *Anne d'Aguilhenqui*, fille d'*Alexandre d'Aguilhenqui*, & de *Madelene de Cabannes*. Ils eurent plusieurs enfans ; les uns prirent le parti des armes ; les autres furent employés en diverses négociations par nos Rois ; & entr'autres, Balthasard, qui suit.

VI. Balthasard de Bonnecorce, Ecuyer, Consul à Seyde, & de-là Consul-Général au Grand-Caire, fut employé par Louis XIV, dans des négociations importantes ; & de retour dans sa Patrie, nommé premier Consul de Marseille. Il passa un acte de reconnoissance, le 27 Septembre 1655, avec les Dames Religieuses du Monastere de Saint-Sauveur de cette Ville, qui lui avoient fait une investiture. Cet acte fut reçu par *Jacques Arnaud*, & expédié par *Boisson*, propriétaire de ses écritures, tous deux Notaires Royaux à Marseille. Il fit aussi une reconnoissance en faveur des Prieurs du Luminaire & Confrairie des ames du Purgatoire, fondée dans l'Eglise Collégiale de Saint-Martin, en date du 2 Octobre 1656, acte reçu par *Lebon*, & expédié par *Ponsard*, Notaires Royaux de Marseille. Il avoit épousé, par contrat du 2 Mars 1652, passé devant *Rampal*, Notaire Royal de cette Ville, célébration le même jour en la paroisse des Accoules de Marseille, Demoiselle *Anne de Gardanne*, fille de *Jean de Gardanne*, & de Demoiselle *Claire Silve*, de laquelle sortirent plusieurs enfans, entr'autres : — Louis, qui suit ; — & Charles de Bonnecorce, marié, en 1709, à *Lucrèce de Meyronet*, dont la postérité s'est éteinte de nos jours.

VII. Louis de Bonnecorce, Ecuyer, envoyé au Levant par le Roi Louis XIV, épousa, par contrat du 11 Octobre 1688, passé devant *Pierre Sossin*, Notaire Royal de Marseille, & expédié par *Solomé*, aussi Notaire, propriétaire des minutes dudit *Sossin*, Demoiselle *Catherine de Franchiscou*, fille de *Marc de Franchiscou*, & de Demoiselle *Anne Sauvan*, dont :

VIII. François de Bonnecorce, Chevalier, Commandant pour le Roi des Isle & Château de Portecros, qui s'est marié, le 14, en la paroisse de Bormes, contrat passé le 16 Juin 1723, devant *Crest*, Notaire Royal dudit lieu, avec Demoiselle *Marguerite-Elisabeth de Gerard-de-Benat*, fille de noble *François de Gerard*, Ecuyer, Seigneur *de Benat*, & de Dame *Therese d'Etienne de Beauregard*. Il a fait son testament le 15 Avril 1776, devant *Hazard*, Notaire Royal à Marseille, par lequel il institue son héritier universel son fils François-Ignace, qui suit. Il vit, en 1776, âgé de 80 ans, & a pour fille, Marie-Anne, vivante sans alliance.

IX. François-Ignace de Bonnecorce, Chevalier, Seigneur de la Terre de Beauregard près Salon, par donation de son oncle maternel, a épousé, le 1 Août 1775, par contrat passé devant ledit *Hazard*, Notaire, & célébration le même jour en la paroisse de Saint-Martin de Marseille, Demoiselle *Marie-Thérese le Blanc-de-Castillon*, fille de *Jean-François-André le Blanc-de-Castillon*, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, & son Procureur-Général au Parlement de Provence, & de Dame *Françoise de Bremond*, de laquelle il a — Marie-Augustine de Bonnecorce, née le 28 Août 1776.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé, tenant dans ses deux pattes une fleur de lis aussi d'or.*

Addition au Tome III, p. 305.

BRUNEL-DE-LA-BRUYERE : Famille noble établie à Nismes en Languedoc.

Un *Mémoire*, qu'on nous a fait passer avec les titres, apprend que cette Famille est ancienne en Vivarais; mais les guerres qui ont désolé cette Contrée, pendant long-tems, le sac de la ville de Saint-Agreve, arrivé en 1580, la destruction de tous les Registres des Notaires, qui ne remontent pas au-delà de 1600, sont cause qu'on ne peut pas parvenir à en assigner l'origine : c'est ce qui est constaté par un Procès-verbal fait devant M. *Bollon*, Ecuyer, Juge de Saint-Agreve, le 21 Juin 1607, relatif au siége de ladite Ville. Tous les actes que le Chef de cette Famille a pu trouver, sont quelques extraits, en forme, de mariages & de testamens de ses ancêtres, &c. qui remontent jusqu'en 1490. Il en résulte que

I. Pons-Joseph Brunel, qualifié d'*Ecuyer*, fils de noble Louis-Antoine-Brunel, Sieur de Montgardy, & de *Marie-Henriette Bayle-des-Hermens*, épousa, par contrat du 15 Janvier 1490, Demoiselle *Elisabeth-Cloride de Saint-Jeure*, fille de noble *Hector de Saint-Jeure*, Chevalier, co-Seigneur de Saint-Agreve, & de Dame *Justine du Fay*. Il en eut :

II. Jacques Brunel, qualifié *noble* & *Ecuyer*, qui se maria, par contrat du 14 Mai 1540, avec Demoiselle *Isabeau de la Toureille*, fille de feu noble *Louis de la Toureille*, & de Demoiselle *Marie-Julienne du Peloux*, dont vint :

III. Laurent Brunel, Sieur de Laulanier, qualifié *noble* & *Ecuyer*, dans son contrat de mariage, passé le 5 Janvier 1575, avec Demoiselle *Agnès Jonac*, fille de noble *Mathieu Jonac*, & de Demoiselle *Jeanne de Virilha*. Il fit son testament le 14 Avril 1633, par lequel il institua son héritier universel Pierre, qui suit, son fils aîné, & lui substitua, à défaut d'enfans mâles, noble Antoine Brunel, son autre fils, lequel a formé la branche de Brunel de Moze, dont le chef — N... de Brunel-de-Moze, actuellement Maire & Juge de Saint-Agreve, est marié à Demoiselle *N... de la Battie*, du Puy en Velay. Il a un frere, qui est Porte-Enseigne dans la Gendarmerie, Compagnie de Berri.

IV. Pierre Brunel, Ecuyer, étant prêt de partir pour le service du Roi dans son armée de Piémont, en qualité de premier Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Comte *de Tournon*, Lieutenant-Général pour Sa Majesté dans les Provinces de Languedoc & de Dauphiné, fit son testament le 20 Mars 1637, & mourut le 16 Janvier 1645. Il avoit épousé, par contrat du 5 Avril 1615, Demoiselle *Jeanne de Reboullet*, morte le 22 Décembre 1640, fille de noble *Jean de Reboullet*, Seigneur de Ruissas, (d'une Famille de Languedoc, qui possede aujourd'hui la Baronnie de Rochebloine, dont elle porte le nom), & de Demoiselle *Catherine Largier*. Leurs enfans furent : — 1. Claude, qui suit, institué héritier universel par le testament de son pere; 2, 3 & 4. Jean, Antoine & Pierre, substitués, ainsi que François, à Claude, leur frere aîné; — 5. François Brunel, dit *de Montgardy*, Ecuyer, qui servit en qualité de Lieutenant de la Compagnie Mestre-de-Camp au Régiment de Languedoc, place qu'il avoit acquise, le 3 Mai 1656, de *François de la Baume*, Comte de Vallon, Lieutenant-Général des Armées du Roi en Piémont, & Mestre-de-Camp dudit Régiment de Languedoc. Quelque tems après, le Vicomte *de Barrin* l'attira dans ses Terres de Bretagne : il s'y maria avec Demoiselle *N... d'Andouster*; fixa son séjour au Château de Vaux, Paroisse de Dingé, & mourut en 1702, sans laisser de postérité; — 6. Antoine, légataire, par le testament de son pere; — 7. & Marie, aussi légatrice, mariée à *N.... de Senovest*, Juge de Clesaigue & autres lieux, dont la Famille est actuellement transplantée à Toulouse.

V. Claude de Brunel, Sieur de Laulanier, batisé le 30 Juin 1624, qualifié *noble & Ecuyer*, Docteur ès Droits, Juge aux Mandemens & Jurisdictions de la Chapelle & de Freyunet, dans son contrat de mariage, fut aussi Capitaine-Châtelain de Saint-Agreve. Ayant été assigné en 1698, à la requête

du Sieur *de Beauval*, pour la représentation de ses titres, il fut rélaxé de cette assignation par Ordonnance de M. *de Lamoignon*, Intendant de Languedoc, du 16 Mai de la même année, sur le fondement d'un Jugement rendu par M. *de Bezons*, son prédécesseur, Intendant de ladite Province, le 16 Septembre 1668, qui le déclara *noble & issu de noble race & lignée*. Il mourut le 21 Novembre 1698; & avoit épousé, par contrat du 24 Février 1650, *Catherine Lacourt*, fille de feu *Antoine*, & d'*Elix Crouzet*, du Bourg de l'Extra. Elle décéda le 11 Janvier 1673, laissant pour enfans : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. CLAUDE, Ecuyer, présent au contrat de mariage de son frere; — 3. & une fille, mariée au Baron *de Montréal*.

VI. FRANÇOIS DE BRUNEL, I. du nom, Ecuyer, batisé le 4 Février 1663, aussi Capitaine-Châtelain de Saint-Agreve, mourut le 14 Juin 1703, étant Capitaine d'Infanterie au Régiment de Clavieres. Il avoit épousé, par contrat du 22 Novembre 1689, Demoiselle *Antoinette Bollon*, fille de *Jean*, Ecuyer, Juge de la ville de Saint-Agreve & d'autres Jurisdictions, & de Demoiselle *Catherine Pinot*. Elle est morte le 14 Avril 1713, & a eu de son mariage : — CLAUDE, qui suit; — & JEAN-JOSEPH DE BRUNEL, Ecuyer, Sieur de Montgardy, qui s'établit en la ville du Puy, où il se distingua dans le Barreau en qualité d'Avocat. C'est ce qui facilita son mariage avec une Demoiselle *de Chabannes*, parente de M. *de Chabannes*, Evêque du Puy. Il est mort en 1765, laissant une fille unique, N... DE BRUNEL-DE-MONTGARDY, mariée avec M. *Gailhard de Ferrerolle*, Gentilhomme de la ville du Puy.

VII. CLAUDE DE BRUNEL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bruyere, batisé le 21 Février 1692, Capitaine-Châtelain de la ville de Saint-Agreve, fut assigné, en 1738, pour le payement du droit de franc-Fief, à raison des rentes en directe de la Seigneurie de la Bruyere; mais par Ordonnance de M. *de Bernage-de-Saint-Maurice*, Intendant de Languedoc, du 17 Mai 1741, il a été déchargé de la demande qui lui avoit été faite sur le fondement de l'Ordonnance de M. *de Lamoignon*, rendue en faveur de CLAUDE DE BRUNEL, son grand-pere. Il testa le 3 & est mort le 22 Février 1755. De *Catherine de Reymondon*, son épouse, décédée le 10 Janvier 1764, il a laissé : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. CLAUDE, batisé le 26 Février 1725, Curé de la Paroisse de Bouzy, près Châteauneuf-sur-Loire, dans l'Orléanois, ancien Curé de la Paroisse de Saint-Agreve; — 3. JOSEPH-LAURENT DE BRUNEL-D'ARCHINSCHES, batisé le 11 Février 1736, marié à Saint-Agreve, avec *Geneviéve de Chambonnal*, dont il a des enfans; — 4. ANTOINE, batisé le 16 Février 1723, Religieux Bénédictin, Prieur & Seigneur de Sainte-Luzime en Gévaudan, mort le 19 Mai 1771; — 5. ANNE-MARIE, batisée le 12 Août 1720, femme de *N... de Carriere*, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & morte, sans enfans, le 20 Septembre 1757; — 6. & MARGUERITE, batisée le 17 Mars 1728, décédée le 3 Avril 1769.

VIII. FRANÇOIS DE BRUNEL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bruyere, batisé le 23 Février 1718, Avocat en Parlement, testa le 2 Novembre 1768, & est mort le 27 Mars 1775. Il avoit épousé, par contrat du 18 Février 1749, Demoiselle *Marie-Anne Percie-du-Sert*, batisée le 6 Juillet 1731, fille de feu *Just-François-Ange Percie*, Conseiller du Roi au Bailliage d'Annonay, & de Dame *Antoinette de la Vigne*, dont pour enfans : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS-FLEURY, qui suit; — 2. CLAUDE-ANTOINE-PASCHAL, batisé le 17 Avril 1756; — 3. CHRISTOPHE-MARIE, batisé le 19 Août 1765; — 4. JULIE-ANTOINETTE, batisée le 9 Juin 1753, mariée avec *Claude Rouveure-de-Chambonnal*; — 5. & ANNE-FRANÇOISE, batisée le 25 Octobre 1767.

IX. CLAUDE-FRANÇOIS-FLEURY DE BRUNEL-DE-LA-BRUYERE, Ecuyer, batisé le 9 Mai 1751, Procureur du Roi au Présidial de Nismes, a épousé, en 1776, *Marie-Françoise de Rangueil*, née le 19 Juin 1749, fille de *Jean-François de Rangueil*, Chevalier, Seigneur de Popincourt, Moisson & autres lieux, ancien Capitaine d'Infanterie, Aide-Major de la Ville & Citadelle de Nismes, & de Dame *Susanne de Grutelle*.

Les alliances de cette Famille, par femmes, sont avec celles de *Truchet*, (fondue dans la Maison de *Vogué*), de *l'Estrange*, de *Rochebloine*, du *Fay*, *Rochemore*, *Aubusson*, *Monclar*, *Maisonseule* du *Peloux-de-Saint-Romain*, *Ressins*, *Montréal*, *Thezard-de-la-Peyrouze*, *Chalendar*, *Veron*, *Luzy*, *Chazaux*, &c.

Les armes : *d'or, au lion couronné de sable, à la fasce de gueules, chargée de trois coquilles d'argent, brochante sur le tout.*

Il y a une famille DE BRUNEL, Seigneur de Saint-Maurice en Dauphiné, dont nous avons donné une notice *Tome III* de ce Dictionnaire, *p.* 305, & dont les armes sont les mêmes, à la réserve que le *lion* n'est point *couronné*. Il peut se faire qu'originairement celle de Saint-Agreve soit sortie de celle de Dauphiné, ou cette derniere des BRUNEL-DE-SAINT-AGREVE; mais c'est ce dont on n'a nulle certitude. Il y a aussi beaucoup de Familles du même nom, dans le Languedoc, auxquelles celle de BRUNEL-DE-SAINT-AGREVE n'appartient aucunement.

Addition au Tome VII, page 412, avant GRANGE, *en Limousin.*

GRANGE (DE LA), Seigneur de la Grange & de la Chabroulie. Les armes : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un croissant aussi d'argent.*

Addition à substituer aux trois premieres lignes de l'article MOREL, *page 474 du Tome X.*

MOREL, en Basse-Normandie, Diocèse de Coutances : Famille reconnue, par Lettres-Patentes de Louis XVI, du mois de Juin 1776, pour *noble d'extraction*, enregistrées au Parlement de Rouen le 16 Juillet suivant, & en la Chambre des Comptes le 20 du même mois. Nous en avons donné une simple notice *Tome X* de cet Ouvrage, *p.* 474.

Elle étoit divisée en deux branches. L'aînée subsiste à Coutances, dans la personne de CHARLES-FRANÇOIS-DANIEL MOREL, Ecuyer, Conseiller au Présidial du Côtentin, charge qu'il a de pere en fils depuis la création de cette Cour. Il a épousé, le 9 Juillet 1765, noble Demoiselle *Marie-Anne Guerin*, fille de Messire *Louis-Charles Guerin*, Ecuyer, Seigneur d'Agon, dont sont sortis : — LÉONOR-MARIE-CHARLES MOREL, Ecuyer, né le 4 Juillet 1766; — & plusieurs filles.

La seconde branche s'est éteinte dans la personne d'ADRIEN MOREL, Seigneur de Courcy, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de Valognes, mort en 1752, qui n'a laissé que — BONNE-JULIE MOREL, veuve d'*Antenor-Louis Hue-de-Caligny*, Ingénieur en chef à la Hougue, dont elle a eu plusieurs enfans, entr'autres, un Chevalier de Malte.

Cette Famille a rendu, dans ses deux branches, d'aussi longs services dans le Militaire que dans la Robe.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, chargé de deux coutelas d'argent, avec une fleur de lis de gueules en pointe.* On voit dans un ouvrage imprimé en 1647, que cette Famille a pour devise : LILIA FRANCIGENUM DEFFENDAM HOC VINDICE FERRO, ensuite d'une ancienne, PUGNA PRO PATRIA. Notice dressée sur titres originaux communiqués.

Addition à la page 60 de ce XIe Volume, après O-BRIEN.

* OC[illegible] : Terre & Seigneurie en Bretagne, qui a été possédée par une branche cadette de la Maison de BRIQUEVILLE, & a été vendue, en [illegible], par feu FRANÇOIS-PHILBERT, Comte DE BRIQUEVILLE-DE-LA LUZERNE, à M. le Marquis *de Beaumanoir*.

Nous

Nous avons rapporté la Généalogie de cette ancienne Maison de Normandie, connue dès le XIe siécle, dans le *Tome III* de ce Dictionnaire, *p.* 233 *& suivantes*; mais comme la branche de BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE n'y est pas établie entierement, nous allons en donner ici la filiation, dressée sur titres originaux communiqués.

Cette branche de BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE est divisée en trois. De l'aînée est le Marquis DE BRIQUEVILLE-D'ISIGNY, en Normandie. La seconde est celle du feu Comte DE BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE. De cette seconde division est sortie la troisieme, qui possede à présent la Terre de la Luzerne, près Saint-Lo en Normandie.

Ces trois branches reconnoissent pour auteur GABRIEL DE BRIQUEVILLE, Seigneur dudit lieu, d'Amainville & de la Luzerne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 lances des Ordonnances de Sa Majesté, second fils de FRANÇOIS DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur d'Amainville & de Coulombiers, Capitaine de 100 lances des Ordonnances du Roi, & de Demoiselle *Gabrielle de la Luzerne*. Il épousa, par contrat passé devant *Richard Jouanne* & *Noel Pistel*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Vire, le 24 Mai 1593, Demoiselle *Gillette d'Espinay*, fille d'*Antoine d'Espinay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Bron, & de Demoiselle *Renée Hérisson*. De ce mariage vinrent : — 1. HENRI, aîné & chef de la branche des Marquis DE BRIQUEVILLE, subsistante; — 2. BERNARDIN, auteur de la branche *d'Ocalen* (& non pas *Occalen*, comme il est imprimé *Tome III*, *p.* 238), rapportée ci-après; — 3. ROBERT, Baron de Montfreville, tué en 1626; — 4. GABRIELLE, mariée, par contrat du 3 Décembre 1597, reconnu le 24 Mai 1612, à *Jacques Morin*, Chevalier, Seigneur d'Escajeul, Châtelain de Villers, &c., fils unique de *Robert Morin*, Seigneur d'Escajeul & de Villers-en-Bocage, & d'*Isabeau de Vauquelin*, dont postérité. Voyez MORIN, *Tome X*, *p.* 484 *& suiv.*; — 5. & AMAURIE, épouse de *Charles d'Espinay*, Marquis de Vaucouleur, fils de *Charles*, Marquis de Vaucouleur, & de *Marguerite de Chaynay*.

Seigneurs d'OCALEN, Comtes de la Luzerne.

BERNARDIN DE BRIQUEVILLE, Seigneur d'Ocalen, fils second & présomptif héritier de GABRIEL, & de *Gillette d'Espinay*, épousa, par contrat passé devant *Mathieu Despiés* & *Jean Hostet*, Tabellions Royaux de la Sergenterie des Vés, en la Vicomté de Bayeux, le 17 Juillet 1643, Dame *Jeanne du Bois*, fille de noble Seigneur *Jacques du Bois*, Seigneur de Marigny, & de noble *Françoise de Faoucq*, dont, entr'autres enfans, pour fils aîné :

HENRI DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Comte de la Luzerne, Fontainne, Ocalen, la Ville-Eloin, marié, par contrat du 18 Septembre 1680, passé devant *Bobuse* & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, avec *Bonne-Gabrielle-Marguerite de Chervy*, fille unique de *Jean de Chervy*, Ecuyer, Seigneur de Champagne, & de noble Dame *Bonne de Bonhoust* ou *Bonvoust*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN-FRANÇOIS, aîné, qui suit; — 2. & N... DE BRIQUEVILLE, Chevalier, qui a eu en partage, par accommodement avec son frere, la Terre de la Luzerne près Saint-Lo en Normandie. Il a épousé Demoiselle *N... Cavigny*, dont est issu un fils, — N... DE BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, Chevalier, non marié.

JEAN-FRANÇOIS DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Comte de la Luzerne, d'Ocalen, Gouverneur de la Ville & Château de la Fléche, épousa, 1°. par contrat passé devant les Notaires au Châtelet de Paris, le 5 Juin 1715, Dame *Marie-Françoise-Philberte-Damarie de Froulay-de-Tessé*, lors veuve de Messire *Claude*, Marquis *de la Varenne*, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement d'Anjou & Pays Saumurois, Baron & Gouverneur de la Fléche, Seigneur de Sainte-Suzanne. Elle étoit fille de *René de Froulay*, Comte de Tessé, Grand-d'Espagne, Chevalier des Ordres & de la Toison d'or, Maréchal de France, Gé-

néral des Galeres de Sa Majesté, & de Dame *Marie-Françoise Aubert d'Aunay*. Voyez FROULAY, *Tome VI*. Le Comte *de la Luzerne* étant devenu veuf, a épousé, 2°. en 1746, *Marie-Madelene Chollet*, alors veuve de Messire *Camille Savary*, Chevalier, Comte de Breves, Marquis de Jarzé, dont elle avoit deux enfans, ci-après mentionnés. Le Comte *de la Luzerne* est mort en 1755, & a laissé de son premier mariage : — FRANÇOIS-PHILBERT, qui suit; — & une fille, appellée *Mademoiselle de Briqueville*, mariée, en 1746, à Messire *Jean-Camille Savary*, Comte de Breves, Marquis de Jarzé, fils de feu *Camille Savary*, Comte de Breves, &c. & de ladite *Marie-Madelene Chollet*, belle-mere de l'épouse, dont postérité.

FRANÇOIS-PHILBERT, Comte DE BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Enseigne d'une Compagnie des Gardes-du-Corps de Sa Majesté, Gouverneur de la Ville & Château de la Fléche, Seigneur d'Ocalen, de la Ville-Eloin, des Châtellenies de la Fréloniere, Belsaulle, Chauffour & autres lieux, acheta, conjointement avec son pere, en 1753, de M. *Coupard de la Bloterie*, Ecuyer, les Terres & Châtellenies de la Fréloniere, du Creux & de Belsaulle, situées Paroisse de Souligné, à trois lieues du Mans. Il est mort, le 11 Avril 1762, au Château de la Fréloniere, & a été enterré dans le Chœur de l'Eglise de la Paroisse de Souligné-sous-Ballon. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Chevalier*, Notaire au Mans, le 25 Janvier 1746, Demoiselle *Marguerite-Alexandrine Savary-de-Breves*, fille de feu *Camille Savary*, Chevalier, Comte de Breves, Marquis de Jarzé, & de Dame *Marie-Madelene Chollet*, ci-dessus mentionnée. De ce mariage sont issus : — 1. N... DE BRIQUEVILLE, né au Château d'Avrigny en Nivernois, & mort, à 4 ans, au Château de la Fréloniere; — 2. MARIE-FRANÇOISE-PHILBERTE-ALEXANDRINE, qui suit; — 3. & BONNE-FRANÇOISE-MADELENE DE BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, née au Château de la Fréloniere, non mariée en 1776.

MARIE-FRANÇOISE-PHILBERTE-ALEXANDRINE DE BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, née au Château d'Avrigny, devenue aînée par la mort de son frere, a épousé, par contrat passé devant *Grignon*, Notaire à Souligné-sous-Ballon, le 22 Mars, célébration le 11 Avril 1768, *Armand-René-François d'Hardouin*, Chevalier, Comte de la Girouardiere, Seigneur de Chantenay, Coudreuse, la Roche-Saint-Bault, &c. ancien Capitaine de Dragons au Régiment d'Orléans, fils aîné de feu *René-Charles-Hyacinthe d'Hardouin*, Chevalier, appellé *le Marquis de la Girouardiere*, &c. & d'*Anne-Susanne-Henriette de Broc*, dont postérité. Voyez ROCHE-SAINT-BAULT, pour la Généalogie de la Maison d'HARDOUIN-DE-LA-GIROUARDIERE.

Les armes de BRIQUEVILLE sont : *d'or, à trois pals de gueules.*

Article à substituer à celui qu'on lit page 143 de ce Volume.

PAGI : Famille Patricienne & fort ancienne, originaire de l'Etat de Gênes. Elle y a formé deux branches.

L'une, éteinte depuis la fin du siécle dernier, avoit fourni des Capitaines de Galeres, des Gouverneurs de Places fortes de la plus grande distinction. C'est un PAGI de cette branche qui défendit si glorieusement la ville de Douadé, contre l'armée du Duc de Savoie.

L'autre branche, qui subsiste encore à Gênes, & y est pareillement inscrite dans le livre d'or de la République, a aussi produit des personnages du plus grand mérite, entr'autres JEAN-BATISTE PAGI, Evêque de Brugnano, mort vers le milieu du siécle passé.

En 1460, dans la guerre des *Fiesques* & des *Fregose*, contre les *Doria*, &c. plusieurs Nobles Gênois furent proscrits, pour avoir tenu le parti des Fregose; & c'est un de ces Nobles proscrits, JACQUES PAGI (& non JEAN PAGI, comme l'appelle mal-à-propos l'Auteur du Nobiliaire de Provence), qui, étant passé dans cette Province, s'y établit, & fut le chef de la Famille de ce nom, qui y subsiste encore avec distinction.

Les PAGI de Provence ont toujours entretenu, depuis cette époque, une relation de parenté & d'amitié avec ceux de Gênes, & se traitent encore aujourd'hui de *cousins*, réciproquement dans leurs lettres. Cette Famille forme actuellement deux branches en Provence; l'aînée établie à Lambesc, & l'autre à Aix.

La premiere subsiste dans JOSEPH-LOUIS DE PAGI, Seigneur de Valbonne, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie, & dans son frere, PIERRE DE PAGI, Capitaine au Régiment de Béarn, Infanterie, tous les deux fils de LOUIS-JOSEPH DE PAGI, Seigneur de Valbonne, & de *Catherine de Renaud;* petits-fils de LOUIS-PHILIPPE DE PAGI, Seigneur de Valbonne, & de *Françoise de Romans;* ledit LOUIS-PHILIPPE, arriere-petit-fils de JEAN-FRANÇOIS PAGI, & d'*Antoinette de Gajot de-Montfleury*, ledit JEAN-FRANÇOIS, fils de LOUIS PAGI (fondateur d'une Chapelle de Saint-Louis à Rognes), & de *Jeanne de Rouilla;* & ce LOUIS, enfin fils de JACQUES PAGI, qui, proscrit à Gênes, sa patrie, vint s'établir en Provence, comme on l'a déja dit.

Nous avons parlé de cette Famille dans notre *Dictionnaire Généalogique*, premiere Edition. L'Armorial de Provence & *Moréri* la font aussi connoître. Le P. *Bougerel* & autres font mention de plusieurs hommes illustres qu'elle a produits. *Moréri* & son Continuateur citent avec éloge ANTOINE, JEAN-BATISTE, FRANÇOIS-ANTOINE II, & JOSEPH-ALBERT PAGI, Prévôt de l'Eglise Cathédrale de Cavaillon, dont les écrits sont aussi connus qu'estimés; & enfin l'Histoire, pour servir aux hommes illustres de Provence, ne fait pas une mention moins honorable d'ANTOINE & de FRANÇOIS PAGI.

Les armes de cette Famille sont: *d'azur, à trois tours d'argent, posées 2 & 1, surmontées d'une couronne ducale.* Supports: *deux lions de même.*

Nota. MM. PAGI de Gênes ont titre pour prouver que cette couronne ducale a été accordée, par distinction, à OGERIO PAGI, un de leurs auteurs, & un des premiers de la République de Gênes, dans le XIII[e] siécle.

Addition à la page 215 de ce Volume.

* **PASTOURELLE (DE LA), en Artois.**

Ce Fief noble & Seigneurie fonciere, tenue du Roi, à cause de son Château d'Aire, consiste en plusieurs rentes foncieres & Seigneuriales, dues par chacun an, au jour de Saint-Jean-Batiste, lesquelles rentes se prennent sur les terres situées près de la porte d'Arras de la ville d'Aire, au lieu dit *les bas-Champs;* & il appartient au Seigneur toute Justice & Seigneurie fonciere sur ces ténemens, avec tous les droits attachés à semblable Justice, pour l'exercice de laquelle ledit Seigneur a Bailli, Lieutenant, hommes Cottiers, Greffier & Sergent.

Cette Seigneurie *de la Pastourelle* fut possédée long-tems par les Seigneurs du nom *de Hannedouche-Rebec*, & appartient, en 1776, à Messire *Robert-Antoine de Gantès*, Chevalier, Seigneur de Saint-Marc, Gouverneur de Saintes en survivance, Chevalier de Saint-Louis, l'un des Gentilshommes du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois.

Jean-François, Marquis *de Gantès* (oncle dudit *Robert-Antoine*), Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, mort à Paris le 3 Avril 1776, & inhumé au pied du Maître-Autel de la Paroisse Saint-Sulpice, a, par son testament, reçu en cette Ville le 7 Février précédent, nommé son légataire universel Messire *François-Ignace-Marie de Gantès*, Chevalier, Seigneur d'Albainsvelle, son petit-neveu, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne.

Le Seigneur *de la Pastourelle* est cousin issu-de-germain de Messire *Jean-François de Gantès*, reçu Chevalier de Saint-Louis en Août 1770, & Capitaine des Vaisseaux du Roi en Mars 1772, lequel est oncle de Messire *Joseph-Henri-François de Gantès*, Enseigne des Vaisseaux du Roi, depuis le mois de Mars de ladite année 1772. Voyez GANTÈS, *p.* 80 *& suiv. du Tome VII.*

Article à substituer à celui inséré dans ce Volume.

PERTHUIS ou PERTUIS, comme il se voit dans les titres, sous les trois premiers degrés, de cette ancienne Noblesse, originaire de Provence, établie en Beauvoisis, & non dans le Soissonnois, comme nous l'avons annoncé *p.* 277 de ce Volume.

La tradition est que depuis 500 ans elle existe à Chambly près Beaumont-sur-Oise, & a la Terre de Champagne, dont elle possede la Seigneurie, à titre d'hérédité, depuis près de 350 ans. Elle ne peut remonter sa filiation au-delà de l'époque de 1443, faute de titres, parce que la branche qui a conservé la Terre de Champagne est cadette.

I. PIERRE DE PERTHUIS, I. du nom, qualifié *noble* & *Ecuyer*, Seigneur de Champagne, dans l'acte de foi & hommage qu'il fit de cette Terre au Seigneur *de Persan*, le 2 Juillet 1443, eut deux fils, sçavoir : — JEAN, Ecuyer, duquel on ignore le sort. Il se peut qu'il soit le chef de la branche de MM. DE PERTHUIS-DE-JUIGNÉ : les armes sont semblables à celles des PERTHUIS-DE-CHAMPAGNE, ce qui annonce une même origine. On vient de voir que PIERRE I existoit en 1443. JEAN, le premier connu des PERTHUIS-DE-JUIGNÉ, vivoit en 1471 ; & les noms de JEAN sont communs dans les deux Familles. Celle dite *de Champagne*, a adopté une *h* dans son nom ; l'autre, dite *de Juigné*, n'en a point ; mais sous les trois premiers degrés de cette Famille, on trouve écrit indistinctement PERTHUIS & PERTUIS ; — & PIERRE, qui suit.

II. PIERRE DE PERTHUIS, II. du nom, Seigneur de Champagne, transigea, ainsi que son frere, le 3 Août 1506, avec *Charles de Villiers*, Seigneur de l'Isle-Adam, pour raison de deux arrieres-Fiefs relevant du leur, dans lequel acte il sont qualifiés de *nobles* PIERRE & JEAN, dits les PERTUIS, *Ecuyers, freres.* On ne connoît à PIERRE II, pour enfans, que — JEAN, qui suit ; — & NICOLAS, Curé de Saint-Gilles-de-Cretot au Pays de Caux, connu par une déclaration faite au Roi, en 1543, de la Terre de Champagne, dont sans doute il étoit co-Seigneur.

Un partage du 17 Mars 1558, entre les enfans d'un noble PIERRE DE PERTHUIS, Ecuyer, Seigneur de Chambly en partie, & de *Marguerite de Dampont*, sa femme, dont plusieurs étoient hommes d'armes, fait voir qu'à cette époque il y avoit différentes branches existantes. Ce PIERRE n'est pas le même que celui rapporté ci-dessus ; car le partage ne fait aucune mention de la Seigneurie de Champagne.

III. JEAN DE PERTHUIS, I. du nom, Seigneur de Champagne, qualifié *noble*, *Ecuyer*, & *d'homme d'armes*, dans un grand nombre d'actes, notamment des années 1518, 19 & 1546, épousa *Jeanne de Saint-Méry*, & en eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. CHARLES, mort au service ; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de Champagne ; — 4. MARIE, alliée avec *Louis de Dhuison*, Seigneur de Montchevreuil ; — 5. JEANNE, mariée à *André de Laray*, Seigneur de la Queue ; — 6. & N... DE PERTHUIS, mariée à *François de Garges*, Seigneur de Villiers-Saint-Fronst.

IV. JEAN DE PERTHUIS, II. du nom, Seigneur des Voisseaux, partagé par son pere, le 15 Février 1550, fit un échange le 27 Janvier 1551, & une acquisition le 5 Avril 1556 : il fut homme d'armes, suivant plusieurs Commissions qu'il eut pour le service du Roi ; & fut marié avec *Antoinette de Cambot*, dont sortit :

V. NICOLAS DE PERTHUIS, Seigneur des Voisseaux, de Laillevault & de Champagne en partie, Chambly, Amblincourt & petit-Musse, nommé Député de la Noblesse du Bailliage de Beaumont le 4 Août 1588, pour assister aux Etats tenus à Blois le 15 Septembre suivant. Il obtint du Roi HENRI IV, une Lettre de Sauve-garde, lors du Camp de Beaumont, & eut en don les trois-quarts des fruits du Prieuré de Saint-Aubin de Chambly, par Brevet du 3 Novembre

1591, dans lequel il est qualifié de *Capitaine* près le Sieur *d'Humieres*. Il avoit épousé 1°. *Madelene de Turquant*, fille de *Jean de Turquant*, Seigneur d'Aubeterre; & 2°. en 1567, *Antoinette le Maître*. De ces deux mariages il eut 15 enfans, entr'autres :

1. CHARLES DE PERTHUIS, Seigneur des Voisseaux, de Hodancq & d'Hedonville, Gentilhomme de la Chambre du Roi, marié à *Charlotte de Saint Simon-de-Vermandois*, fille de *Jean de Saint-Simon*; & de *Geneviéve de Montmorency*. Il paroît être mort sans enfans mâles. On ne lui connoît que deux filles.

L'aînée, nommée FRANÇOISE DE PERTHUIS, épousa *Jean-Pierre de Pastey*, dont naquirent : — *Philippe de Pastey*, qui épousa *Anne de Villiers*, & fut pere — d'*Anne de Pastey*, femme de *Pierre de Vinx*, Seigneur de la Gadeliere au Perche, la Nave, &c.; — & *Charlotte de Pastey*, mariée à *Jean le Normand*, Baron d'Héry près la Charité-sur-Loire, le 31 Août 1647.

La seconde fille de CHARLES DE PERTHUIS fut mariée à *Antoine de Belloy*, auquel elle porta la Terre des Voisseaux.

2. JEAN, qui suit; — 3. ROLAND-FRANÇOIS, dit *Cramoisy*; — 4. ROLAND, Seigneur de Chambly; — 5. ANTOINETTE, mariée à *Georges de Fresnoy*, Seigneur de Bornel; — 6. MARIE, femme du Marquis *de Saint-Simon*; — 7. FRANÇOISE, mariée à *Christophe du Crocq*, Seigneur de Viennes; — 8 & 9. Deux filles, Religieuses de l'Ordre de Fontevrault.

VI. JEAN DE PERTHUIS, III. du nom, Seigneur de Laillevault & de Champagne en partie, partagea, par actes des 6 Juin 1612, & 2 Mars 1628, les biens de ses pere & mere, avec ses freres & sœurs. On a encore de lui plusieurs autres actes. Il avoit épousé, le 18 Juin 1617, *Elisabeth-des-Roches*, laquelle, veuve de lui le 11 Juillet 1635, accepta la garde-noble de ses enfans, entr'autres :

VII. FRANÇOIS DE PERTHUIS, Seigneur de Laillevault & de Champagne, qui fut Aide de-Camp le 21 Juin 1645, & nommé Député de la Noblesse du Bailliage de Beaumont le 25 Mai 1651, pour assister cette année aux Etats convoqués à Tours. Il étoit mort le 6 Octobre 1654, & avoit épousé, le 10 Mai 1641., *Eléonore de Coulon*, fille de *Raoul de Coulon*, Ecuyer, Seigneur de l'Epine & de Méheron, dont : — 1. EDME, qui suit; — 2. ANNE, mariée à *Roger de Rafflé*, Seigneur de Laudrimont, Major de Douay, &c.; — & six autres enfans, dont trois garçons, tués au service. Par acte du 10 Novembre 1654, leur mere fut élue tutrice dans une assemblée de parens, où comparut *Jean le Couturier*, Conseiller d'Etat, grand-oncle maternel.

VIII. EDME DE PERTHUIS, Seigneur de Laillevault & de Champagne, né le 17 Février 1644, maintenu dans sa *noblesse*, sur ses preuves faites le 27 Septembre 1667, & le 10 Décembre 1700, eut Commission de Capitaine au Régiment Royal-des-Vaisseaux, étant alors âgé de 26 ans, & de Lieutenant dans le même Régiment; un de ses freres lui succéda dans sa Lieutenance. Deux blessures considérables qu'il reçut, l'une à la tête & l'autre à la jambe, l'obligerent de quitter le service en 1680. Il avoit épousé, le 15 Février 1630, *Anne Postel*, qui fut élue tutrice de ses enfans le 27 Juillet 1717. L'inventaire des biens de son mari fut fait le 5 Août même année. De leur mariage ils eurent : — 1. EDME, mort, sans enfans, en 1749; — 2. LÉON, qui suit; — 3. LUCIEN, Seigneur de Laillevault, & de Champagne en partie, mort, sans enfans, en 1770; — 4. JULIEN-THÉRESE, tige des Seigneurs de Nandy, Villebouvet, &c. rapportés ci-après; — 5. & THÉRESE, mariée à *Claude-Gabriel de Bouju*, mort, sans enfans, en 1763.

IX. LÉON DE PERTHUIS, Seigneur de Laillevault & de Champagne, dit *le Chevalier de Saint-Léon*, partagea les biens de ses pere & mere, avec ses freres & sœur, le 17 Juin 1724. De Demoiselle *Marie de Bargue*, qu'il a épousée en 1717, fille de *Georges de Bargue*, sont issus : — 1. JACQUES-LÉON DE PERTHUIS, Grand-Chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Montpeyroux, Diocèse de Clermont, depuis 1768; —

2. Remi, qui suit; — 3. Louis-Alexandre-César, mentionné après la postérité de son aîné; — 4. & Marie-Anne, non mariée.

X. Remi de Perthuis, Chevalier, Seigneur de Laillevault & de Champagne en partie, & de Margicourt, a épousé, le 15 Janvier 1754, *Catherine-Nicolle Claudin*, fille de *Sébastien Claudin*, & de *Marie-Anne Chéron*, dont deux fils, sçavoir : — Sébastien Remi-Léon, né le 15 Octobre 1754, qui fait son Droit à Paris; — & Léon de Perthuis, né le 9 Avril 1757, fait Lieutenant en second dans le Corps Royal du Génie, en Janvier 1776.

X. Louis Alexandre-César de Perthuis, Chevalier, Seigneur de Launois, les Faiseaux & la Perune, troisieme fils de Léon, & de *Marie de Bargue*, né le 29 Août 1735, est entré au bataillon de Soucy, Artillerie, le 11 Octobre 1752, & a été fait Capitaine dans le même Corps le 26 Juin 1767. Il a épousé, en Février 1773, *Aglaé Poan*, veuve, en premieres noces, de *François-Daniel le Grand-de-Meilleray*, Conseiller en la Cour-des-Aides de Paris, & fille de Messire *Louis-Pierre Poan*, & de défunte Dame *Marie-Marguerite Brillon-Dupéron*. De leur mariage ils ont : — Aglaé-Louise de Perthuis, née le 26 Juillet 1774.

Seigneurs de Nandy, Villebouvet, &c.

IX. Julien-Thérese de Perthuis, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Menneville, Benoist-des-Ventes, Vignesenil, Chavançon, Nandy, Villebouvet, Arvigny, Champlatreux, &c. (quatrieme fils d'Edme de Perthuis, Seigneur de Laillevault & de Champagne, & d'*Anne Pastel*), décédé le 21 Août 1762, avoit épousé, le 25 Novembre 1733, *Anne-Louise de Tissandier*, de laquelle il a laissé : — 1. Julien-Thérese, qui suit; — 2. Nicolas-Emilie, rapporté ci-après; — 3. & Reine-Modeste de Perthuis, morte, en 1773, sans enfans de *Thomas-Marie*, Comte *de Fresnoy*, fils du Marquis *de Fresnoy*, dont nous allons parler.

X. Julien-Thérese de Perthuis, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Nandy, Villebouvet, Arvigny, Champlatreux, Chavançon, &c. a servi dans la premiere Compagnie des Mousquetaires, & est décédé le 29 Décembre 1773. Il avoit épousé, le 12 Février 1761, *Louise-Félicité de Fresnoy*, seconde fille de Messire *Marie*, Marquis *de Fresnoy*, Seigneur de Neuilly-en-Telle & autres lieux, & de Dame *Charlotte Rivié* (Voyez Fresnoy, *Tome VI*, *p.* 680). De ce mariage sont issus : — 1. Lucien-Julien, né le 15 Février 1766; — 2. Louise-Félicité, née le 15 Septembre 1763; — 3. & Emilie de Perthuis, née le 3 Juillet 1768.

X. Nicolas-Emilie, Chevalier, Seigneur de Champagne en partie, né le 5 Juillet 1743, second fils de Julien-Thérese, I. du nom; & d'*Anne-Louise de Tissandier*, Page de la petite Ecurie du Roi, & ancien Gendarme de la Garde, a épousé, le 29 Avril 1772, Demoiselle *Reine-Victoire de Billaud*, fille de Messire *François de Billaud*, Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie, ancien Exempt des Gardes-du-Corps, issu des Comtes *de Bauvais*, & de Dame *Catherine Pélisson*. De cette alliance il a : — Françoise-Catherine-Emilie-Victoire de Perthuis, née le 13 Juillet 1773.

Les alliances de cette ancienne Noblesse sont avec les Maisons d'*Abancourt*, de *Belloy*, *Briçonnet*, *Bouju*, *Bertin*, *Baranjon*, *Cambot*, *Vinx*, *Garges*, *des Roches*, *du Crocq*, du *Sart*, des *Vieux*, de *Hacqueville*, *Fresnoy*, *Foujeu-d'Escures*, *Fabri*, *Godefroy*, *Gaillardbois*, *Jassaud*, *Joigny*, *le Normand-d'Héry*, *Laray*, *le Maître*, *la Luzerne-Beuzeville*, *la Vieuville*, *la Mare*, *le Févre*, *le Bel*, de *Pastey*, *Pallu*, *Pont*, *Poussemothe*, *Rafflé*, *Saint-Simon-Vermandois*, *Saint-Méry*, *Sainte-Beuve*, *Turquant*, *Tardieu*, *Villiers-l'Isle-Adam*, &c. Les armes : *d'azur*, *à la croix ancrée ou cléchée d'argent*.

Article à substituer à celui inséré dans ce Volume.

PETIT : Cette ancienne Noblesse de race (dont nous avons déja parlé dans

ce XIe Volume, *p.* 282, d'après le *Mercure d'Avril* 1753, *p.* 209) est originaire de Normandie, suivant les titres, légalisés par le Juge de lieux, qu'on nous a fait passer depuis l'impression.

Elle est issue de l'ancienne Maison de *Moulines*, & est divisée en deux branches; l'une, établie à Paris sous le nom de PETIT-DES-LANDES; & l'autre, dans le Palatinat, sous le nom de PETIT-DE-MAUBUISSON. Cette Famille a pour auteur:

JEAN PETIT, Ecuyer, cadet de la Maison de *Moulines*, au pays de Caux, qui s'attacha au service de *Bouchard*, Comte *de Vendôme* & de Castres, dont il fut Gentilhomme servant en 1259. Il eut pour fils:

CLAUDE PETIT, I. du nom, qui fut aussi Gentilhomme servant du Comte *de Vendôme.*

LOUIS PETIT, Ecuyer, fils du précédent, attaché de même à la Maison du Comte *de Vendôme*, fut pere de

CLAUDE PETIT, II. du nom, Ecuyer, Gentilhomme servant de *Jean*, Comte *de Vendôme* & de Castres. Il eut trois fils, sçavoir: — 1. PIERRE, mort à Lyon; — 2. ANTOINE, qui suit; — 3. & MARTIN, qui embrassa l'état ecclésiastique.

ANTOINE PETIT, Ecuyer, Sommelier du Corps de *Louis*, Comte *de Vendôme*, & de *Jean*, son fils, en 1400, eut pour enfans: — HENRI, qui suit; — & FRANÇOIS, Ecuyer, qui passa en Italie, au service du Duc *de Milan*, où il mourut.

HENRI ou HERNE PETIT, Ecuyer, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, avec *Louis*, Comte *de Vendôme*, & mené en Angleterre, succéda à ANTOINE, son pere, dans la charge de Sommelier du Corps de *Jean*, Comte *de Vendôme;* mourut en 1477, & eut pour fils:

MATHURIN PETIT, Ecuyer, Sommelier du Corps de *François*, Comte *de Vendôme* & de Castres, dont les enfans furent: — NICOLAS, qui suit; — & PHILIPPE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte, de la Langue de France, qui assista, en 1522, au dénombrement pour la défense de l'Isle de Rhodes, contre le fameux siége entrepris par les Turcs. Voyez l'Histoire de Malte par l'Abbé *de Vertot*, *Tome VII*, *p.* 425.

NICOLAS PETIT, Ecuyer de *Charles*, premier Duc *de Vendôme*, en 1513, eut pour fils:

LOUIS PETIT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Vaudouriere, où il passa presque toute sa vie. Il épousa *Jeanne Gingot*, de la ville de Tours, dont vint:

JACQUES PETIT, Ecuyer, Seigneur de la Vaudouriere, qui servit quelques années sous ANTOINE, Roi de Navarre, & épousa *Françoise Bouchard*, fille de *François*, Seigneur de Tremblay, de laquelle il eut plusieurs enfans, entr'autres:

CHARLES PETIT, Ecuyer, Seigneur de la Roussiere & des Landes, dont il prit le surnom le 3 Octobre 1564, à cause de ce Fief, situé au terroir des Roches-l'Evêque, paroisse de Launay en Vendômois, qu'il acquit de *Catherine Synon*, veuve de *Paul de Launay*, qui avoit été nourrice de *Jeanne d'Albret*. Cette Princesse avoit donné, en reconnoissance, ledit domaine, par Lettres-Patentes du 21 Juillet 1554; donation confirmée par Lettres d'*Antoine*, Duc *de Vendôme*, du 12 Septembre 1560; & encore par ladite *Jeanne d'Albret*, pour lors sa veuve, le 7 Juin 1563. CHARLES PETIT-DES-LANDES épousa *Anne de Loynes*, fille de *Claude de Loynes*, Seigneur de Parrassis, d'une Famille noble de Bourges, & de *Marie Chaloppin*, dont, entr'autres enfans:

JACQUES PETIT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Landes, reçu Chevau-Léger de la Garde du Roi à sa création, qui servit 30 années en cette qualité, sous le commandement de MM. *de la Curée* & *de Luxembourg*. Il obtint des Lettres d'honneur de LOUIS XIII, le 7 Juin 1633, enregistrées en la Cour des Aides de Paris le 3 Août suivant, dans lesquelles ce Prince le nomme *Ecuyer*. Il mourut, & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, le 7 Février 1640. Il avoit épousé *Marguerite l'Empereur*, fille de *Jean*, & de *Jeanne Boursier*. Etant veuve, elle fit faire l'inventaire des meubles & effets de son mari, par *Ferret* & son Confrere, Notaires à Paris, le 14 Mars 1645. Elle fut

déclarée tutrice de Marie Petit, sa fille mineure, en présence de son fils Gilbert, qui suit, alors majeur; & elle partagea, avec ces deux enfans, les biens de son mari, le 23 Juin de ladite année, pardevant les mêmes Notaires. Elle mourut le 21 Septembre 1680, à Paris, & fut inhumée, le 23 du même mois, en l'Eglise Saint-Jean-en-Grêve. Elle eut un autre fils, nommé Jean Petit, Ecuyer, Seigneur des Landes, tué fort jeune, étant Lieutenant au Régiment de Champagne. Marie Petit, sa sœur, épousa, du vivant de sa mere, par contrat passé devant ledit *Ferret* & son Confrere, Notaires, le 1 Juillet 1645, *Louis Longuet*, Seigneur de Vernouillet en Brie, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, & Trésorier-Général de ses Finances en la Généralité de Paris.

Gilbert Petit, Ecuyer, Seigneur des Landes & de la Roussiere, batisé en l'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois le 26 Janvier 1619, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, & signa l'acte d'union de la Noblesse, fait le 4 Février 1651. Il épousa, par contrat passé à Paris devant *Ferret* & son Confrere, Notaires, le 23 Avril 1656, *Marie de Bourges*, fille de noble homme *Claude de Bourges*, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, ancien Echevin de la ville de Paris, & de *Madelene de Noberat*. Elle étoit sœur de *Claude de Bourges*, Ecuyer, sur les biens & effets duquel *Etienne Gallyot*, Commissaire au Châtelet de Paris, apposa les scellés les 10 Avril & jours suivans 1665, à la Requête de Gilbert Petit, Ecuyer, Seigneur des Landes, en qualité de son beau-frere, en ayant épousé la sœur. Il mourut âgé de 66 ans, & fut inhumé en l'Eglise Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, le 19 Janvier 1685. Sa veuve mourut le 9 Novembre 1705, & fut inhumée le 11 à Saint-Merri. De ce mariage vinrent: — 1. César, qui suit; — 2. François, auteur de la branche établie dans le Palatinat, connue sous le nom de Petit-de-Maubuisson, rapportée ci-après; — 3 & 4. Marie, & Marie-Anne Petit, laquelle fut mariée à *Nicolas*, Marquis *de Brilhac-Tachainville*, morte en 1768, sans enfans, & laissa pour héritiers & légataires Charles-François Petit-des-Landes, & Charles-Louis-Annibal Petit-de-Maubuisson, selon les extraits des Registres du Greffe des Insinuations laïques du Bureau de Chartres, du 20 Janvier 1768. Elles étoient majeures à la mort de leur pere. L'inventaire des biens & effets de leur mere fut fait devant *le Masle* & son Confrere, Notaires à Paris, le 13 Novembre 1705 & jours suivans, tant à la Requête de César, son fils aîné, du Procureur du Roi au Châtelet, pour l'absence de François Petit, son second fils, que de ses deux filles.

César Petit, Ecuyer, Sieur des Landes, Conseiller du Roi, Correcteur ordinaire en sa Chambre des Comptes, reçu en 1692, étoit en bas-âge quand son pere vendit le fief & domaine des Landes; mais il ne cessa point d'en porter le nom. Il lui resta le domaine situé dans le Duché d'Enghien, au village de Tours, que *Marguerite l'Empereur*, son ayeule, avoit apporté à Jacques Petit, II. du nom, son mari; & il est encore possédé par ses descendans, qui sont regardés comme les plus anciens Gentilshommes de ce Duché, ce qui est justifié par les Registres du Greffe & du Tabellionage du lieu. César Petit-des-Landes mourut Correcteur honoraire en la Chambre des Comptes, le 17 Janvier 1741, & avoit épousé, par contrat du 4 Mai 1693, *Marie-Catherine Durant*, décédée le 16 Janvier 1753, dont il ne reste que deux fils, sçavoir: — Antoine-César, Ecuyer, Conseiller du Roi, Correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes, qui n'est point marié; — & Charles-François-de-Paule, qui suit.

Charles-François-de-Paule Petit-des-Landes, Ecuyer, Conseiller du Roi, d'abord Auditeur, puis Correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes, a épousé, le 21 Décembre 1745, *Elisabeth le Maître*, fille de feu *Charles le Maître*, Doyen des Substituts du Procureur du Roi au Châtelet de Paris, & de *Louise Guyon*, sa veuve, dont un fils & deux filles; sçavoir: — Charles-Jean Petit-des-Landes, Ecuyer; — Marie-Elisabeth; — & Charlotte-Louise.

Branche

Branche des Petit-de-Maubuisson, *établie dans le Palatinat.*

François Petit, Ecuyer, Sieur de Maubuisson, né le 16, & batisé en l'Eglise Saint-Merri à Paris, le 17 Avril 1663, second fils de Gilbert, & de *Marie de Bourges*, passa en Allemagne, où il s'établit, fut Conseiller au service de S. A. S. l'Electeur Palatin; Bailli de Veldens, où il mourut, & fut inhumé en la paroisse Saint-Remy de Dusemont, au Comté de Veldens. Il avoit épousé, par contrat du 3 Avril 1704, *Claudine Brocart de Vandelin*, fille de *Jacques de Vandelin*, Gentilhomme Franc-Comtois, & de *Marie-Anne de Valensart*, dont: — 1. Charles-Auguste-Fréderic, qui suit; —— 2. César-Herman-François Petit-de-Maubuisson, Chanoine Régulier de Saint-Augustin, Abbé Commendataire, en 1776, de Schwabenheim; — 3. & Philippe-Gilbert Petit-de-Maubuisson, Ecuyer, qui prit le nom de *Baron de Bosseck*, entra, à l'âge de 14 ans, dans le Régiment Royal-Suédois, en qualité de Lieutenant; & a été tué, la premiere année de son service, au dernier siége de Philisbourg, en 1734.

Charles-Auguste-Fréderic Petit-de-Maubuisson, Ecuyer, né le 29 Février, & batisé le 5 Mars 1704, a été, comme son pere, Conseiller au service de S. A. S. l'Electeur Palatin, Bailli de Veldens, est mort le 14 Août 1740, âgé de 36 ans, & a été enterré en la paroisse Saint-Remy de Dusemont, au tombeau de son pere. Il avoit épousé, par contrat du 1 Octobre 1735, *Helene-Philippine*, Baronne *d'Ufflingen*, fille de *Henri*, Baron *d'Ufflingen*, Lieutenant-Colonel au service de l'Empire d'Allemagne, & de *Henriette-Albertine*, Baronne *de Gaugreben*, mariés le 26 Décembre 1703, dont, pour fils unique: — Charles-Louis-Annibal, qui suit; — & deux filles: l'aînée, Claudine-Cécile, mariée à *M... de la Ville*, Major de Lauterbourg.

Charles-Louis-Annibal Petit-de-Maubuisson, Ecuyer, né le 26, & batisé le 27 Décembre 1739, entré, en 1763, au service de S. A. S. l'Electeur Palatin, en qualité de Fiscal & de Préteur d'Oggersheim, puis Conseiller actuel à la Régence & à la Chambre des Comptes, dans l'Electorat Palatin; nommé, en 1771, premier Commissaire-Général des Péages, Douane & Accises dans tout le pays, a eu, en 1772, la commission générale des Domaines, & a été encore nommé, en 1773, Commissaire-Général des Ponts, Chaussées & Commerce. Il a épousé, par contrat du 29 Avril 1764, *Marie-Anne de Geisweiler*, fille de *Louis-Ange de Geisweiler*, Conseiller actuel de la Régence au service de S. A. S. l'Electeur Palatin, & de *Françoise de Schumme*. De ce mariage sont issus: — François-Louis, qui suit; — & cinq filles, Joseph, née le 5 Août 1767; Thérese, née le 3 Mai 1771; Dorothée, née le 6 Août 1773; Madelene, née le 29 Mars 1775; & Elisabeth, née le 5 Juillet 1776.

François-Louis Petit-de-Maubuisson, Ecuyer, batisé le 12 Avril 1765, a été déclaré en survivance, par l'Electeur Palatin, en 1772, Préteur d'Oggersheim, dans la résidence Electorale.

Les armes de ces deux branches, de Petit-des-Landes & Petit-de-Maubuisson, sont: *d'azur, à trois coquilles oreillées d'or, 2 & 1.*

Addition à la page 295 de ce Volume, après Pic-de-la-Mirandole.

PICARD (le): Famille de Basse-Normandie, Election de Coutances.

Louis XIV accorda, en 1652, des Lettres de noblesse, au Sieur le Picard-de-Longchamp, un des Chevaux-Légers de sa Garde, Gentilhomme servant de Sa Majesté, & Maréchal-de-Logis de la Reine mere, tant pour ses services militaires que pour les négociations importantes dont il s'étoit acquitté avec distinction, comme il est rapporté dans lesdites Lettres qui nous ont été communiquées en original.

Il n'y a qu'une branche de cette Famille qui subsiste dans trois freres. L'aîné, Robert-Eustache le Picard-de-Longchamp, Ecuyer, est Avocat du Roi au Bailliage de Saint-Sauveur-Landelin. Le second, Jacques-André le Picard-du-Longpré, sert dans la Marine. Le troisiéme, Bon-François-Nicolas le Picard, Prêtre, est appellé l'*Abbé de Manouville.*

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules, surmonté d'un lambel d'argent.* Cimier : *casque d'argent.*

Addition à la page 398 de ce Volume, après POLOGNE.

POLY, au Comté de Bourgogne : Ancienne Noblesse, que nous n'avons fait qu'annoncer *p.* 398 de ce Volume, & dont voici la Généalogie, beaucoup plus exacte que celle que nous avons donnée dans le *Tome VII* de notre premiere Edition *in*-8°. Elle est dressée sur l'état des titres, produits par expéditions juridiques & probantes de la Chambre des Comptes de Bourgogne, d'après la vérification qui en a été faite.

I. La filiation de cette Maison remonte à HUGON ou HUGUES POLY-DE-MENESTRUZ, vivant vers 1190, qui fut pere de

II. JEHAN POLY, Chevalier, connu par un acte du mois de Mai 1257, duement scellé, dans lequel il est dit fils d'HUGON POLY. Il s'y reconnoît hommelige de *Hugues*, Comte *de Vienne*, Seigneur de Pagny ; & déclare qu'il tient de lui une *montée de muyre franche*, assise au puits de Lons, laquelle montée JEHAN POLY avoit eu de *Guillaume*, Comte *de Vienne*, devancier dudit *Hugues de Vienne*. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut :

III. AMÉDÉE POLY, Chevalier, de Menestruz, qui par acte en latin, daté du mois de Mars 1272, scellé du scel de la Cour de Poligny, donne à RENAULD POLY, son fils, qui suit, la quatrieme partie des biens dont il avoit hérité de JEHAN, son pere, & en outre la chevance de Chassal, qui lui venoit de sa bien amée femme en son trépas.

IV. RENAULD POLY, dit *de Chassal*, Chevalier, passa un acte latin le 3 des Ides de Septembre 1289, à Menestruz, dans la maison de *N... d'Oby*, Prêtre, & reçu de *Jean de Cordoy*, Notaire public, par lequel il se reconnut jurable (ou vassal) d'illustre homme *Hugon de Vienne*, Chevalier, au sujet d'une tour qu'il avoit fait construire sur un fief dudit *Hugon* ; & il fut représenté par AMÉDÉE POLY, Chevalier, son pere, faisant pour lui & en son nom, & en donnant des garants solidaires. RENAULD laissa, entr'autres enfans :

V. JEHAN POLY, II. du nom, Damisel, aussi qualifié *Chevalier*, homme d'armes, qui, par acte du 1 Juin 1320, fit donation en aumône perpétuelle, pour le repos de son ame, celles de ses pere & mere & prédécesseurs, aux Freres & Sœurs de la Maison de l'Hôpital du Saint-Esprit de Poligny, d'un denier cens que cet Hôpital lui devoit, par chacun an, le jour de la Fête Saint-Martin d'hiver, sur une vigne située près le Château de Poligny, avec tous droits de Seigneurie & autres, sans réclamation. Il eut pour fils :

VI. ETIENNE POLY, Chevalier, marié à une Demoiselle, nommée *Etiennette*, laquelle, devenue veuve, fit son testament le 13 Octobre 1375, reçu par *Jehan Nicholin*, Clerc de Salins, Notaire de la Cour de Besançon, en présence de témoins, par lesquels, entr'autres dispositions, elle élit sa sépulture en l'Eglise de Saint-Maurice de Salins, dans le tombeau de noble homme JEHAN POLY, Chevalier, pere de son mari ; institue ses héritiers universels, dans tous ses biens meubles & immeubles quelconques, ses deux fils, ci-après nommés ; fait des legs tant à ses deux filles, qu'à différentes Eglises de la ville de Salins ; & nomme pour ses exécuteurs testamentaires, noble *Hugon de Salins*, & *Pierre de Saint-Maurice*, Damisel, son neveu. De son mariage vinrent : — 1. JEHAN, qui suit ; — 2. PIERRE, Chevalier, lequel rendit foi & hommage à *Philippe*, Duc *de Bourgogne*, Comte d'Artois, de Flandres & de Bourgogne, en la Chambre des Comptes de Dole, le 4 Mars 1421, de tout ce qu'il tenoit en fief au Bailliage d'Aval. Il eut deux fils : — CLAUDE & PHILIPPE POLY, qui rendirent aussi foi & hommage, le 28 Mars 1440, à *Louis de Châlons*, Prince d'Orange, Seigneur d'Arlay, de tout ce qu'ils tenoient de lui en fief, en la même forme & maniere que PIERRE POLY, leur pere, & ses prédécesseurs l'avoient fait ; — 3. BÉA-

TRIX, Religieuse en l'Abbaye noble de Migette; — 4. & JEANNE, Religieuse en l'Abbaye noble de Lons-le-Saunier.

VII. JEHAN POLY, III. du nom, Ecuyer, de Meneſtruz, partagea avec PIERRE, ſon frere, les biens de leurs pere & mere, & eut entr'autres une maiſon ſituée dans la grande rue de Salins. Il ne vivoit plus en 1425, & eut pour enfans: — ETIENNE, qui ſuit; — & HUGUES, auteur de la ſeconde branche, rapporté après ſon aîné.

VIII. ETIENNE POLY, II. du nom, Ecuyer, de Meneſtruz, paſſa un acte le 1 Décembre 1399, ſcellé du ſcel de la Cour de la ville de Dole, avec *Eſtevenot* (fils de *Perrenot-Renevin*, du lieu de Renans), par lequel celui-ci reconnut lui devoir, & à HUGUES POLY, ſon frere, 14 ſols de cens, ſur certains héritages qu'il avoit au vignoble & territoire de Renans; mais les ayant vendus, il aſſigna ces 14 ſols de cens ſur tous ſes autres biens meubles & héritages, avec promeſſe de leur payer chacun an ladite rente. Le même ETIENNE POLY partagea, le 6 Février 1425, avec HUGUES, ſon frere, & eut entr'autres la maiſon ſituée grande rue de Salins. Il obtint un Arrêt du Parlement de Dole, le 1 Mars 1451, contre *Richard de Cey*, Ecuyer, que HUGUES & CLAUDE POLY, ſes fils & héritiers, firent mettre à exécution, par Lettres de Commiſſion, intitulées au nom de *Philippe*, Duc *de Bourgogne*, de Lothier, &c.

SECONDE BRANCHE.

VIII. HUGUES POLY, II. du nom, Ecuyer, de Meneſtruz, ſecond fils de JEHAN III, partagea, comme on l'a dit, le 6 Février 1425, par acte paſſé devant *Louis Jeannot de Frontenay*, Clerc-Juré Notaire public, avec ETIENNE POLY, ſon frere aîné, de l'avis & conſentement de PIERRE POLY, leur oncle, les biens de JEHAN, leur pere. HUGUES fut Ecuyer de *Philippe*, Duc *de Bourgogne*, Comte d'Artois, Sire de Salins, &c. & obtint de ce Prince des Lettres, données à Bruxelles le 12 Mai 1450, ſcellées de ſon ſcel, par leſquelles il donne à perpétuité, tant en ſon nom que de ſes hoirs & ſucceſſeurs Comtes de Bourgogne, pour lui & les ſiens, ſon uſage & chauffage en tout *mort-bois* de ſa Forêt de la Verne, & encore la liberté de mettre trois porcs paiſſans audit bois ſans panage, toutes fois qu'il lui plairoit, ſans licence du Duc ou de ſes Officiers, moyennant le prix de 21 deniers, payables par ledit HUGUES POLY, ſes hoirs, ſucceſſeurs ou ayans cauſes, demeurans à Meneſtruz; leſquels ce Prince a déclarés francs & exempts de tous droits de guet, impôts, Aides & ſubſides quelconques. Il vivoit encore le 10 Janvier 1487, & eut deux fils: — JEHAN, qui ſuit; — & CLAUDE POLY, Ecuyer, ainſi qu'il appert d'un acte paſſé devant *Guillaume Millet*, Notaire en la Cour de Beſançon, le 26 Décembre 1484, auquel ils furent témoins. CLAUDE, tant en ſon nom que de JEHAN POLY, ſon frere, fit un échange réciproque de pluſieurs fonds avec honorable homme Meſſire *Bernard Beugne*, de Châtel-Châlon, par acte paſſé devant *Jean Guillot*, Notaire public audit lieu le 3 Septembre 1488.

IX. JEHAN POLY, de Meneſtruz, IV. du nom, Ecuyer, fut convoqué aux Etats du pays & Comté de Bourgogne le 27 Juin 1494, par Lettres de *Guillaume de Vergy*, Chevalier, Seigneur de Vergy, Saint-Dizier, Champlitte, &c. Lieutenant & Commandant ledit pays de Bourgogne au nom de l'Empereur. Il avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé le 6 Novembre 1483, devant *Henri Pontat*, Notaire, noble Demoiſelle *Thibaude de Chaſſal*, morte ſans hoirs, ſœur de *Jehan de Chaſſal*, Ecuyer, & fille de feu *Pierre de Chaſſal*, & de *Jehanne du Pin*; & 2°. Demoiſelle *Catherine de Chanteran*. Par acte paſſé devant *Pierre Morin*, Notaire à Dole, le 10 Janvier 1487, HUGUES POLY, de Meneſtruz, Ecuyer, JEHAN, ſon fils, & *Catherine de Chanteran*, ſa ſeconde femme, d'une part; & *Jehan de Chaſſal*, Ecuyer, d'autre part, firent un accord entr'eux pour le rembourſement & emploi de la dot de défunte *Thibaude de Chaſſal*, premiere femme dudit JEHAN POLY, & ſœur de *Jehan de Chaſſal*. En conſéquence ils conſentirent à la vente & remiſe audit *de Chaſſal*, d'un fief aſſis au lieu de Gendry, appellé *le Fief du*

Meix, provenant de *Catherine de Chanteran*, pour la somme de 150 livres; & encore (pour parfaire le remboursement) de la moitié d'une piéce de 80 œuvres de vigne assise au territoire de Valteur, & appellée *la Vigne du Pin*, entourée de fossés, faisant partie des biens de HUGUES & JEHAN POLY, pere & fils, moyennant 150 livres. Ledit JEHAN, IV. du nom, fit son testament à Meneftruz devant *Conschiaud*, Notaire public, le 11 Avril 1520, par lequel il fonda une Messe à perpétuité dans l'Eglise de Menestruz; institua héritier universel son fils, & lui substitua ses petits-fils, GUILLAUME & JACQUES. De *Catherine de Chanteran*, sa seconde femme, il eut: — JACQUES, qui suit; — & JEANNE, rappellée dans le testament de son pere, morte sans alliance.

X. JACQUES POLY, I. du nom, Ecuyer, fut convoqué, par Lettres du mois d'Avril 1556, aux Etats du Comté de Bourgogne, qui devoient se tenir la même année; fit son testament devant *Alix*, Notaire à Salins, le 4 Décembre suivant (1556), par lequel il institua pour héritiers universels ses deux fils, sçavoir: — GUILLAUME POLY, Ecuyer, dont la postérité s'est éteinte, au siécle dernier, dans la Maison de *le Goux-de-la-Berchere*; — & JACQUES, qui suit. Son pere lui fit transport de certains droits, actions & biens qui lui appartenoient de l'hoirie & succession de feu JEANNE POLY, sa sœur, & tante dudit JACQUES, comme il résulte d'une procuration passée le 14 Décembre 1556, devant *Guillot*, Notaire public, par JACQUES, I. du nom, donnée à *Pierre Barcelot*, Notaire de Besançon, pour requérir, en son nom, l'autorité auprès de l'Official de cette Ville.

Branche des Seigneurs de SAINT-THIÉBAUD.

XI. JACQUES POLY, II. du nom, Ecuyer (fils puîné de JACQUES), Conseiller au Parlement de Dole, mérita, par ses rares talens pour les négociations, la confiance d'*Antoine*, Cardinal *de Grandvelle*, premier Ministre du Roi d'Espagne, avec lequel il fut dans une liaison particuliere. Il reçut une Lettre originale, datée de Bruxelles le 7 Juillet 1561, signée de ce Ministre, pour se trouver aux Conférences qui devoient se tenir au mois d'Août suivant, pour choses concernant le service du Roi, lesquelles finies, il devoit être envoyé en Suisse pour faire exécuter les ordres de Sa Majesté. Il mourut *ab intestat* en 1564, & fut inhumé en l'Eglise des Freres Mineurs de Dole, où l'on voit son épitaphe, sur laquelle ses armes sont gravées. De Dame *Antoinette de Pécoraut*, son épouse, il eut, entr'autres enfans: — HUGUES, qui suit; — & JACQUES, présent au contrat de mariage de son frere.

XII. HUGUES POLY, III. du nom, Ecuyer, Major d'un Régiment d'Infanterie, eut ordre de l'Archiduc ALBERT, par Lettres signées de ce Prince, datées de Bruxelles le 6 Juin 1606, de se rendre pardevant le Commissaire *Jean de Cailus*, pour faire informer bien particulierement du fait contenu aux Lettres qu'il avoit reçues le 12 Avril précédent; & ensuite s'acheminer par-deçà, pour choses concernant le service des Archiducs, qu'il entendra à son arrivée. Il avoit épousé, par contrat du 5 Octobre 1590, passé devant *Gui Thiébault*, Notaire à Salins, Demoiselle *Anne de Branchette*, fille de feu *Nicolas de Branchette*, Ecuyer, Seigneur de Borey, & de Dame *Jeanne de Rupt*; & niéce de *Jacques de Rupt*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. De ce mariage vint:

XIII. GUYON POLY, Ecuyer, qui épousa, par contrat passé devant *Boucherat*, Notaire, le 27 Janvier 1616, *Claudine du Pasquier*, fille de *Simon du Pasquier*, Ecuyer, & de feu Dame *Catherine Marchant*, & petite-fille de *Claudine de Vaudrey*. Les descendans de *Simon du Pasquier* ont été successivement placés à Malte, & plusieurs dans les Chapitres nobles du Comté de Bourgogne, où, pour être reçu, il faut faire preuve de 16 quartiers, 8 du côté paternel & 8 du côté maternel. GUYON DE POLY mourut jeune, avant son pere, & laissa de son mariage:

XIV. ANTOINE-GASPARD DE POLY, Ecuyer, Seigneur de Saint-Thiébaud, Commandant du Château Saint-Agne, par Brevet du 5 Janvier 1656, signé de *Claude de Bauffremont*, Capitaine-Général & Commandant pour le Roi au

Comté de Bourgogne, & du Conseil privé de Sa Majesté. Il fut convoqué aux Etats du pays & Comté de Bourgogne, par Lettres, datées de Bruxelles le 27 Février 1657, de Dom JEAN D'AUTRICHE, Grand-Prieur de Castille, Lieutenant, Gouverneur & Capitaine-Général des Pays-Bas, & dudit Comté, pour se trouver, le 5 Mai suivant, à l'Assemblée desdits Etats. Il avoit rendu, le 18 Janvier 1657, entre les mains de *Claude de Bauffremont*, l'aveu & le dénombrement qu'il devoit au Roi d'Espagne pour sa Terre de Saint-Thiébaud-lès-Salins; & le 30 Décembre 1678, il reçut une Lettre imprimée du Duc *de Duras*, Gouverneur du Comté de Bourgogne, pour se rendre à Besançon, à l'effet de prêter, ainsi que tous les autres Gentilshommes de la Province, nouveau serment de fidélité à Sa Majesté Très-Chrétienne, pour raison de la cession faite du Comté de Bourgogne à la France : ce serment fut prêté par toute la Noblesse le 15 Janvier 1679. Il testa le 15 Octobre 1685, & avoit épousé, par contrat du 7 Novembre 1652, passé à Pontarlier devant *Gaussan*, Notaire audit lieu, Demoiselle *Jeanne-Batiste de Maillot*, fille de feu *Luc de Maillot*, Ecuyer, Seigneur de Villafans, & de Dame *Anne de Cécile*. Il en a eu, entr'autres enfans : — CLAUDE, Capitaine au Régiment de Poitou, tué à la bataille de Malplaquet en 1709; — & JACQUES, qui suit.

XV. JACQUES DE POLY, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Thiébaud, ne pût, à cause de sa foible santé, suivre son inclination pour la profession des armes; fut Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dole; rendit en la même Cour, le 8 Juillet 1722, foi & hommage pour la Terre de Saint-Thiébaud, à lui échue par le décès de son pere; & mourut en 1731. Il avoit épousé, par contrat du 9 Juillet 1698, passé à Corcelles devant *Antide Cornet*, Notaire à Montbozon, & *le Gros*, son Confrere, Notaire à Rigney, Demoiselle *Anne-Alexandre de Chaffoy*, fille de *Philippe-Adrien de Chaffoy*, Ecuyer, Seigneur de Munans & de Corcelles, & de Dame *Antoinette-Françoise de Rahon*. De ce mariage sont issus : — 1. FRANÇOIS-GASPARD, qui suit; — 2. JEAN-CHARLES, qui embrassa l'état ecclésiastique; — 3. FRANÇOIS-BATISTE, Lieutenant au Régiment du Maine, tué à la bataille de Parme en 1734; — 4. JEAN-JOSEPH, appellé *le Chevalier* DE POLY, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Poly, aujourd'hui Royal-Normandie, où il sert en 1776; — 5. GASPARD, d'abord reçu dans le Chapitre noble de Gigny, après y avoir fait ses preuves de 16 quartiers, en 1731, ensuite Vicaire-Général à Nantes, & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de la Chaume en 1746; — 6, 7, 8 & 9. & quatre filles, dont deux, ANNE-PHILIPPE-FRANÇOISE, & CLAIRE-FRANÇOISE DE POLY, ont été reçues, en 1714, Chanoinesses en l'Abbaye Royale de Migette, où l'on fait des preuves de 16 quartiers; & les deux autres, mortes mariées.

XVI. FRANÇOIS-GASPARD, Comte DE POLY, Marquis de Chauffin, Seigneur de Saint-Thiébaud, Pleure, Colone, Vaivre, Biesmorin, Chésabois, Brainans, Bersaillin, Bouchot, Champraugier, Chemenot, Chatelet, la Charene, Montholier, Rathier, Neuvilley, Tichey, Chalonge, Chaine-Bernard, la Chainée, &c. a commencé de servir dès 1726, d'abord en qualité de Lieutenant, puis de Capitaine au Régiment des Cuirassiers, ensuite de Colonel d'un Régiment d'Infanterie, peu après de Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, de Brigadier & de Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1761. Lors de la guerre de 1733, il fit toutes les campagnes, resta trois ans en Italie, & ne revint en France qu'avec l'armée, après avoir rempli son district aux siéges de Pizzigitone & de Milan, & dans les affaires sur la Lis, au passage du Po, de la Parme, de Colorno, de Parme, où il fut blessé, & eut un frere tué; puis à celles de la Sechia, de Guastalla, de Burgo-Sandonino & de Solera; fit aussi toutes les campagnes de la guerre de 1741, jusqu'à la paix de 1748, tant en Allemagne, qu'en Flandre & en Italie; fut blessé à la bataille de Dettingen, où le Régiment des Cuirassiers souffrit beaucoup; se trouva aux siéges de Tournay, de Bruxelles & autres, ainsi qu'aux batailles de Fontenoy, de Raucoux, de Lawfeld, & fit la derniere campagne avec son Régiment d'Infanterie en Italie. Du-

rant la guerre commencée en 1756, il remplit son district aux batailles de Rosback, de Berghen, de Luterbourg, de Minden; eut la Brigade qu'il commandoit; souffrit beaucoup, & son Régiment y fut détruit; de-là fut employé sur le Bas-Rhin, pour l'affaire qui se passa à Closter-Camp; & a servi pendant toute la derniere guerre.

Le Comte DE POLY a épousé, par contrat passé devant *Bronod* & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 30 Avril 1743, Demoiselle *Thérese-Charlotte-Narcisse de Durfort-Rouzine*, fille de feu *Nicolas*, Comte *de Durfort*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant à Colioure, & de *Marie-Agnès de Cursay-de-Bourdeville*. Voyez DURFORT, *Tome V*. De cette alliance il a eu trois enfans, morts jeunes; — & THÉRESE-SOPHIE DE POLY, née en 1756.

Les armes: *d'azur, à la fasce d'or; surmontée d'une quintefeuille percée de même; l'écu placé sur le cœur d'une aigle éployée, échiquetée d'or & de sable, couronnée d'argent.*

Addition à la page 437 de ce Volume, après PORHOET.

PORLIER: Il ne faut pas confondre cette Famille noble avec une autre du nom de PORLIER, originaire de Rouergue, établie aujourd'hui à Lausanne, Canton de Berne en Suisse, dont nous avons parlé dans ce Volume, *p.* 385 *& suiv.* que nous avions cru d'abord la même; mais celle-ci est une Famille différente.

Elle est originaire d'Ecouen, Seigneurie située dans la Vallée de Montmorency, qui a appartenu à l'ancienne & illustre Maison de ce nom, à laquelle les auteurs de cette Famille de PORLIER se sont attachés. Elle est divisée en deux branches; l'une, établie aujourd'hui à Paris, & l'autre aux Isles Canaries en Espagne.

I. JEAN PORLIER, dit *Pagnon*, qu'on doit regarder comme l'auteur de cette Famille, & depuis lequel la filiation est suivie, s'attacha à la Maison du Duc *de Montmorency*, Seigneur d'Ecouen, pere du dernier Connétable de ce nom. Ce fut dans cette Maison qu'il fit connoissance avec Demoiselle *Geneviéve de Braque*, noble d'extraction, née entre 1538 & 1540, & il l'épousa en 1556 ou 1557. Il en eut, entr'autres enfans: — PIERRE, qui suit; — & JEANNE PORLIER, née le 17 Juin 1586; mais dont on ignore la destinée.

II. PIERRE PORLIER, dit *Pagnon*, né le 3 Mars 1558, s'attacha, comme son pere, à la Maison de *Montmorency*, & se maria jeune, vers 1580 ou 1585, avec Demoiselle *Jeanne le Breton*, dont vinrent plusieurs enfans, entr'autres: — 1. JEAN, qui suit; — 2. noble VINCENT, Conseiller du Roi, & Receveur-Général des Finances en la Généralité d'Auvergne, charge qu'il exerçoit en 1629, comme il se voit par le contrat de mariage de FRANÇOIS PORLIER, son neveu, Ecuyer, Seigneur de Piedefer, auquel il assista. Il s'établit à Riom en Auvergne, & fit branche; — 3. & MATHIEU PORLIER, batisé en la paroisse d'Ecouen le 5 Avril 1615, dit dans l'acte fils de PIERRE PORLIER, & de *Jeanne le Breton*.

III. JEAN PORLIER, II. du nom, né vers 1585, fut nommé, par Lettres de *Henri*, Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France, premier Lieutenant de la Connétablie & Maréchaussée de France, le 6 Mai 1610; pourvu de cette charge, par Patentes de LOUIS XIII, le 2 Juin suivant; & reçu au Siége de la Table de Marbre du Palais à Paris, le 2 Juillet de la même année. Il est dit, dans le contrat de mariage de son fils, *défunt noble homme, Conseiller du Roi*, &c. & avoit épousé *Anne Bourdin*, issue d'une Famille des plus notables de la ville de Paris, de laquelle il eut:

IV. FRANÇOIS PORLIER, Ecuyer, Seigneur de Piedefer, Conseiller du Roi, Contrôleur-Général, Triennal & Provincial des Gabelles en Berri, qui fut élu Echevin de la ville de Bourges le 29 Juin 1634, & continué le 29 Juin 1635. C'est ce qui est constaté par les Certificats du Sieur *Clerjault*, Secrétaire-Greffier de la Maison-de-Ville de Bourges, duement signés, scellés & légalisés par les Maire &

Echevins de cette Ville, délivrés le 10 Juillet 1776 : il en est aussi fait mention dans l'Arrêt de maintenue du 13 Août 1668, dont il sera parlé ci-après. Ses armes sont inscrites sur le Regiſtre en parchemin, relié en velours verd, déposé aux Archives de ladite Ville, *fol.* 138, & dans le Livre intitulé : *Priviléges de la ville de Bourges & confirmation d'iceux.* Ledit François Porlier mourut Secrétaire du Roi, & avoit épousé, par contrat passé devant *Jacques Bruneau* & *Etienne Gerbault*, Notaires au Châtelet de Paris, le 27 Mai 1629, Demoiselle *Catherine de Paris*, fille d'*Antoine de Paris*, Echevin de la ville de Paris, & Procureur en la Chambre des Comptes, & de Dame *Claude Poignant*. De ce mariage vinrent : — François, qui suit; — & Jean Porlier, Ecuyer, auteur de la branche établie aux Isles Canaries en Espagne.

V. François Porlier, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Compiegne près Notre-Dame-des-Anges, né & batisé le 7 Mai 1630, en la paroisse Saint-Jacques de la Boucherie à Paris, Conseiller & Secrétaire des Commandemens de S. A. S. Charles-Paris d'Orléans, Comte de Saint-Paul, épousa, par contrat passé le 8 Novembre 1665, devant *le Semellier* & *Séjournant*, Notaires au Châtelet de Paris, Dame *Catherine de Canto*, veuve de *Nicolas Tabouret*, Sieur de la Bussuire, Conseiller-Secrétaire du Roi. Elle mourut à Paris, & fut inhumée en la paroisse Saint-Sulpice le 16 Avril 1707. Sur la production de ses titres devant les Commissaires-Généraux, François Porlier, II. du nom, fut maintenu, lui, ses enfans, successeurs & postérité, nés & à naître en légitime mariage, en la possession de prendre la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, tenu à Saint-Germain-en-Laye le 13 Août 1668. Il décéda le 26 Février 1715, âgé de 85 ans, & fut inhumé le 27 à Saint-Sulpice, sa paroisse. De son mariage il a laissé : — 1. Philippe-Auguste, qui suit; — 2. Christophe-Auguste, Ecuyer, maintenu dans sa *noblesse* le 2 Août 1699, dont on ne sçait rien de plus ; — 3. & Anne-Geneviéve Porlier, batisée en la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs à Paris le 28 Novembre 1666, mariée, à Saint-Sulpice, le 30 Avril 1697, avec *Bernard Dumas*, Ecuyer, alors premier Brigadier de la premiere Compagnie des Mousquetaires, depuis Chevalier de Saint-Louis, premier Maréchal-des-Logis de ladite Compagnie, & Mestre-de-Camp de Cavalerie.

VI. Philippe-Auguste Porlier, Ecuyer, Seigneur de Compiegne & de Milleraye, fut aussi maintenu dans sa *noblesse* le 30 Juillet 1705, & enterré à Saint-Sulpice le 9 Novembre 1733. Il avoit épousé, suivant son extrait mortuaire, Demoiselle *Susanne de Fardouil*, qu'il laissa veuve avec quatre enfans, sçavoir : — 1. Philippe-Auguste Porlier, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Compiegne & de Milleraye, batisé, le 24 Mars 1703, à Saint-Sulpice, Capitaine de Cavalerie ; — 2. Jacques-Charles, Ecuyer, aussi batisé à Saint-Sulpice le 4 Mai 1704 ; — 3. Marie-Claire, batisée à Saint-Nicolas-des-Champs le 10 Février 1702, mariée en la paroisse Saint-Sulpice, le 28 Septembre 1751, avec *Alphonse-Théodore de Riencourt*, Chevalier, Comte d'Orival, Brigadier des Armées du Roi, fils puîné de *Jean-Augustin de Riencourt*, Chevalier, Marquis d'Orival, & de *Marie-Anne des Friches-Doria* ; & frere de feu *Charles-François de Riencourt*, Marquis d'Orival, Brigadier des Armées du Roi & Chevalier de Saint-Louis, d'une des plus anciennes & illustres Maisons de Picardie ; — 4. & Anne-Claude Porlier, batisée à Saint-Sulpice le 26 Mars 1707.

Branche établie aux Isles Canaries en Espagne.

V. Jean Porlier, Ecuyer, second fils de François, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Piedefer, & de *Catherine de Paris*, reprit le surnom de *Pagnon*, qu'avoit porté ses ancêtres, & se maria, en 1664, avec Demoiselle *Marie du Ruth*, née & batisée à Sarcelles le 1 Octobre 1644, fille légitime de *Claude du Ruth*, & de Dame *Marie Guibillon*, de laquelle il eut deux fils, sçavoir : — Jean Porlier, dit *Pagnon*, batisé sous ce nom le 17 Octobre 1667, mort sans postérité; car on ne trouve pas qu'il ait été marié ; — & Etienne, qui suit.

VI. Etienne Porlier-Pagnon, Ecuyer, né le 7 Mai 1682, nommé, en 1709, par

Louis XIV, Consul-Général de France dans les Isles Canaries, fut décoré, par ce Monarque, en 1723, de la Croix de l'Ordre de Saint-Lazare, en considération de ses services; & remplit les fonctions de sa charge avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée en 1739. Il avoit épousé, le 6 Décembre, 1706, à la Laguna, Ville située aux Isles Canaries, Dona *Rita de la Luz-Sopranis*, fille légitime du Capitaine Don *Jean de la Luz*, & de Dona *Jacobine de la Haya-de-Sopranis*, Familles très-distinguées par leur ancienne noblesse, & les places qu'elles occupent, soit en Espagne, soit dans ces Isles de Canarie. De ce mariage sont issus six enfans: — 1. Don Jean-Antoine, qui suit; — 2. Don Etienne Porlier, né le 1 Avril 1713, mort, sans postérité, à la Havane en Amérique;

3. Don Joseph, né le 25 Novembre 1717, qui entra dans le service de la Marine, devint Capitaine de Frégate, fut blessé, en 1762, au siége de la Havane, dans un combat donné contre les Anglois, & mourut de ses blessures. Il avoit épousé, à la Havane, en 1748 ou 1749, Dona *Francisca de Sequeira*, de laquelle il a laissé deux filles; sçavoir: — Dona Theresa Porlier, mariée à Don *Joseph-Manuel de Villena*, Lieutenant de Frégate de la flotte Royale; — & Dona Maria, mariée avec le Comte *de la Punillas*, de la ville de la Havane;

4. Don Antoine, rapporté après son frere aîné; — 5. Dona Maria Porlier, née le 10 Décembre 1707, mariée à Don *Louis-Benoît de Lugo*, Marquis de la Florida, fils de Don *Laurent de Lugo*, Marquis de la Florida, & de Dona *Helvira de Hoyo*, de la ville d'Orotaba en l'Isle de Tenerif, où cette Famille est une des plus anciennes & des plus distinguées. Il y a beaucoup d'enfans de ce mariage; — 6. & Dona Philippa Porlier, née le 10 Février 1710, mariée, en 1733, avec Don *Pierre de Nava & Grimont*, Marquis de Villanova del Prado, fils légitime de Don *Alonzo de Nava & Grimont*, Marquis de Villanova, & de Dona *Catherina d'Aguilar*, de la ville de la Laguna, d'une des plus nobles & des plus anciennes Familles de ces Isles, dont beaucoup d'enfans.

VII. Don Jean-Antoine Porlier, Chevalier, né le 19 Décembre 1711, fut, après la mort de son pere, nommé par feu Louis XV, son Consul-Général aux Isles Canaries; mais étant censé né sujet du Roi d'Espagne, comme issu d'une mere Espagnole, qui lui avoit laissé des substitutions considérables, dont il jouissoit, il ne put obtenir de Sa Majesté Catholique, la permission d'occuper la place de Consul de France aux Isles Canaries. En conséquence il fut obligé de refuser cet emploi, & le Roi de France, en 1744, l'a décoré de la Croix de l'Ordre de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, qu'il porte, avec l'agrément du Roi d'Espagne. Il est Régidor & Capitaine-Général des Milices aux Isles Canaries. Il s'est marié avec Dona *Jeanne de Castilla-Bandama-Alarcon & Monteverde*, unique héritiere des biens de l'illustre Maison de *los Castillas* aux Isles Canaries, de laquelle il a trois enfans.

VII. Don Antoine Porlier, Chevalier, né le 16 Avril 1722, frere puîné du précédent, nommé Président en l'Audience Royale de Charcas, au Royaume du Perou, par Patentes de Sa Majesté Catholique, du 30 Avril 1765, puis Procureur-Général au Conseil Royal de Lima, par Lettres du 7 Décembre 1766, & enfin Procureur-Général du Conseil Suprême des Indes, séant à Madrid, par Lettres-Patentes du 17 Juillet 1775, a épousé, en 1765, dans la Province de Mojo, au Royaume du Perou, Dona *Maria-Josepha de Asteguieta*, fille légitime de Don *Jean-Manuel de Asteguieta*, de la ville de la Garda, Province d'Alava, Gouverneur de la ville de Salta, Province de Tucuman, au Royaume du Perou, & de Dona *Josepha d'Irribaren*, Familles des plus nobles, des plus anciennes & des plus considérables du pays. De leur mariage sont issus: — 1. Don Etienne Porlier, Chevalier, né le 4 Décembre 1768, à la ville de la Plata, Province de Charcas; — 2. Don Rozendo-Joseph, né le 1 Mars 1771; — 3. & Don Antoine-Dominique, né le 12 Mai 1772.

La branche de Porlier, Seigneurs de Compiegne, établie à Paris, porte pour armes: *d'azur, à deux hures de sanglier affrontées d'or, allumées d'argent, accompagnées en chef d'un croissant montant d'argent, & en pointe d'un massacre de cerf d'or.* Elles sont expliquées à-peu-près de même dans l'Arrêt de maintenue du

du 13 Août 1668, & dans les Certificats délivrés par le Sieur *Clerjault*, Secrétaire-Greffier de la Maison-de-Ville de Bourges.

La branche établie aux Isles Canaries en Espagne, porte : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à un lion d'or, assis, couronné de même*, qui est DE LA LUZ ; *au 2 & 3 d'argent, à trois bandes d'azur*, qui est DE LA HAYA-SOPRANIS ; & sur le tout de PORLIER, comme ci-devant.

Généalogie dressée sur titres originaux & autres papiers en bonne forme, pour la branche établie à Paris ; & pour celle établie en Espagne, d'après les extraits batistaires, de mariage & autres piéces, légalisés & certifiés à Madrid ; le tout à nous communiqué.

Addition à la page 460 de ce Volume, après POTHERIE (LA).

POTERIN-D'ORBENDELLE : Ancienne Famille noble originaire du Diocèse de Bayeux en Normandie, dont les titres primordiaux furent consumés par le feu à Bussy, en 1574.

D'après ceux qu'on a pu recouvrer, en tant que de la ligne directe, elle remonte sa filiation à FRANÇOIS, qui suit, comme il résulte d'une expédition des Registres de la Cour des Aides & Finances de Normandie du 4 Juillet 1720, concernant la réhabilitation de cette Famille, par Lettres données à Paris le 17 Février précédent, en faveur de feu FRANÇOIS POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, Lieutenant de Maréchaussée à Caen, & Chevalier de Saint-Louis, comme on le verra au degré XI.

I. FRANÇOIS POTERIN, Ecuyer, fut marié avec *Anne de Meurdrac*, d'une ancienne Noblesse de Normandie, dont vint :

II. JEAN POTERIN, I. du nom, Ecuyer, qui épousa Damoiselle *Jeanne le Jolivet*, & en eut :

III. PIERRE POTERIN, Ecuyer, qui prit alliance avec Damoiselle *Cardine Gaalon*, de laquelle sortit :

IV. JACQUES POTERIN, I. du nom, Ecuyer, reconnu pour *noble* en 1477 ; qui fit un contrat de fief de deux vergées & demie de terre, à *Claude Boucaut*, de la Paroisse de Saint-Exupere de Bayeux, par Acte du 11 Avril de la même année 1477, passé devant *Jean Dainerie* & *Thomas Artur*, Tabellions audit Bayeux. Il épousa Damoiselle *Anne de Bailleul*, dont :

V. PIERRE POTERIN, II. du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, qui consomma son bien au service du Roi, & fut marié à Damoiselle *Colette Cornet*, de laquelle il eut :

VI. PIERRE POTERIN, III. du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, ainsi qualifié dans une Sentence rendue par le Lieutenant-Général du Bailliage de Caen le 12 Février 1573, au profit de *Jean Fervieluy*. Il commença de servir dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Sieur *de Carrouge ;* fut fait homme d'armes & Maréchal-des-Logis de la Compagnie du Sieur *de Tracy ;* servit dans les guerres contre l'Empereur CHARLES-QUINT ; se trouva au ravitaillement de Mariembourg, & commanda, en qualité de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de M. *de Tourville*, au siége de Rouen : c'est ce qui appert d'un Mémoire imprimé en 1641. Il reçut une reconnoissance, passée le 19 Juillet 1580, devant *Jean Vitard* & *Nicolas Gueroult*, Tabellions Royaux en la Sergenterie de Bricquesard, de *Pierre-Louis*, comme celui-ci lui devoit une somme de 21 livres, pour fief, dans lequel acte il a aussi la qualité d'*Ecuyer*. Le même PIERRE POTERIN, Sieur d'Orbendelle, Lieutenant de la Compagnie de M. *de Tourville*, Capitaine & Gouverneur de la Ville & Château de Bayeux, obtint du Roi HENRI IV des Lettres-Patentes, données au Camp devant Rouen le 4 Février 1592, par lesquelles ce Prince le releva de la dérogeance commise par PIERRE POTERIN, son pere, lequel, après avoir consommé son bien au service de Sa Majesté, avoit été obligé de faire le commerce de soie, pour subsister, ainsi qu'il appert par ces Lettres-Patentes, qui prouvent qu'il étoit fils dudit PIERRE

POTERIN, II. du nom, qui avoit dérogé, & de Damoiselle *Colette Cornet*; que ce PIERRE étoit fils légitime de JACQUES, & ledit JACQUES, de PIERRE POTERIN, I. du nom, tous *issus de noble & ancienne Famille, & reconnus pour tels.* Sur la production de sa généalogie & piéces justificatives, il obtint une Sentence, rendue le 10 Septembre 1592, en la Vicomté de Bayeux, qui ordonna, par provision, l'enthérinement desdites Lettres, & que ledit POTERIN *jouiroit des priviléges de la noblesse tout ainsi que les autres Nobles, &c.* De son mariage avec Demoiselle *Jeanne Loisel*, il eut :

VII. JEAN POTERIN, II. du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, Lieutenant-Général en la Vicomté de Bayeux, qui obtint un Arrêt du Conseil d'Etat & Privé du Roi, le 25 Décembre 1593, contre *Jacques le Moine*, l'un des habitans contribuables aux tailles de la ville de Bayeux, par lequel Sa Majesté, en son Conseil, en enthérinant la Requête dudit JEAN POTERIN, ordonne que *les Lettres-Patentes du 4 Février 1592, sortiront leur plein & entier effet, & en ce faisant, que les hoirs & successeurs dudit* PIERRE POTERIN, son pere, (en faveur duquel elles avoient été accordées) *jouiront du titre & privilége de noblesse.* Il fut pouvu, par le Roi, de l'office de Lieutenant-Général en la Vicomté de Bayeux, le 7 Mars 1598, auquel la Duchesse *de Nemours*, Douairiere de Guise, l'avoit nommé sur la résignation faite le dernier Février précédent, par noble homme *Richard Malherbe*, Licentié ès Loix, qui l'avoit exercé. Il acquit de *Jean le Maistre*, fils de *Richard*, une piéce de terre contenant une vergée & demie ou environ, par contrat passé devant les Tabellions de la Vicomté de Bricquesard, le 10 Avril de ladite année 1598. Il avoit épousé Damoiselle *Catherine Dupont*, de laquelle vinrent : — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2 & 3. PIERRE & JEAN, mis sous la tutelle de leur frere aîné, comme il est prouvé par un acte passé au Bailliage de Bayeux, le 18 Juin 1611, entre GUILLAUME, fils de feu JEAN, Ecuyer, & les parens paternels dudit JEAN, leur pere. Lesdits PIERRE & JEAN POTERIN, Ecuyers, freres, furent déchargés de l'assignation à eux donnée, après avoir représenté leurs titres, & maintenus dans leur *noblesse*, par Ordonnance des Commissaires députés pour la recherche des faux Nobles, rendue le 5 Février 1641; — 4. & JEANNE POTERIN, laquelle transigea avec son frere aîné, GUILLAUME, qui lui abandonna entr'autres choses, plusieurs parties de rente, pour le mariage avenant de ladite Demoiselle avec *Henri Gohier*, Garde des Sceaux Royaux en la Vicomté de Bayeux, ainsi qu'il conste par cette transaction, passée devant les Tabellions de cette Ville, le 28 Avril 1612. Le même GUILLAUME POTERIN, tant pour lui qu'en qualité de tuteur de ses deux freres, héritiers de feu *Guillaume Dupont*, Avocat au Bailliage de Bayeux, fit transport, par acte passé devant lesdits Tabellions, le 17 Février 1613, à *Henri Gohier*, son beau-frere, ayant épousé Demoiselle JEANNE POTERIN, sa sœur, de 20 livres de rente hypothéque, à prendre sur *Alain Hue*, Ecuyer; & constitua 150 livres de rente hypothéque, pour demeurer quitte des promesses contenues en la transaction ci-dessus citée.

VIII. GUILLAUME POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, ayant l'âge, au décès de JEAN, son pere, fut déclaré capable & suffisant pour avoir l'administration de son bien & revenu & pour faire son partage, par acte passé au Bailliage de Bayeux le 18 Juin 1611. Il épousa, par contrat reconnu devant les Tabellions dudit lieu, le 1 Juin 1613, célébration dudit mariage le 4 Juin 1615, en l'Eglise Saint Sauveur de Bayeux, Damoiselle *Préjente de Guienro*, fille aînée de noble homme *Jacques de Guienro*, Sieur de Fontenelle, & de Damoiselle *Joachine de Grimouville.* En marge dudit contrat est la quittance de DENIS POTERIN, Sieur d'Orbendelle, par laquelle il reconnoît avoir reçu des Sieurs de *Fontenelle* & *de Montfiquet*, la somme de 1600 livres, pour le racquit & l'amortissement de 75 livres de la dot de ladite Damoiselle *Préjente de Guienro*, son ayeule. De son mariage naquirent: — JACQUES, qui suit; — & GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Torteval.

IX. JACQUES POTERIN, II. du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, acquit, le 22 Avril 1649, de *Pierre Leger*, de Saint-Louet, plusieurs héritages & maisons,

& vendit une maison qu'il avoit, sise en la ville de Bayeux, Paroisse Saint-Malo au Sieur *de Bailleul*, alors Procureur du Roi de l'Hôtel-de-Ville de Rouen, comme il appert d'une information faite le 13 Mai 1720, par ordre de la Cour des Aides de Rouen, dans laquelle, *Thomas*, Ecuyer, Sieur *de Besrolle*, l'un des témoins qui y déposerent, dit que *les armes de la Famille des* POTERIN *étoient empreintes dans cette maison, laquelle appartenoit audit Sieur* JACQUES POTERIN; *& qu'il a parfaite connoissance de l'ancienneté de la Famille de* POTERIN. Il avoit épousé, par contrat reconnu devant les Tabellions de la Vicomté de Bayeux, le 5 Février 1649, Damoiselle *Catherine le Marchand*, fille de feu *Guillaume le Marchand*, Ecuyer, Sieur de Feugerolle, & de Damoiselle *Charlotte Léonard*. Leurs enfans furent : — 1. OLIVIER; — 2. FRANÇOIS; — 3. DENIS, qui suit; — 4. JACQUES POTERIN, Ecuyers, auxquels JACQUES II, leur pere, héritier, en sa partie, de feu GUILLAUME POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, ayeul desdits enfans, abandonna volontairement (suivant un acte passé devant lesdits Tabellions Royaux de Bayeux, le 4 Mars 1654), par forme d'avancement de succession, tous & un chacun les héritages, maisons & rentes à lui appartenantes, dont il étoit alors propriétaire & jouissant tant en la Paroisse de Saint-Pierre-du-Regard, qu'autres lieux, ensemble la propriété des héritages & rentes dont Damoiselle *Préjente de Guienro*, sa mere, est jouissante à douaire de la succession, en tant qu'il pourra lui en appartenir, à la charge de faire lods & partage avec GUILLAUME POTERIN, Ecuyer, Sieur de Torteval, son frere & co-héritier, de la succession de ladite Dame, après son décès, au lieu & place du feu Sieur *d'Orbendelle*, Ecuyer, son mari, pere desdits JACQUES & GUILLAUME. L'acte d'insinuation de cet avancement de succession fut fait le 4 Octobre 1654, au Bailliage de Bayeux, à la requisition de *Jacques Jourdain*, Ecuyer, Sieur de Launay, stipulant pour les susnommés OLIVIER, FRANÇOIS, DENIS & JACQUES POTERIN, Ecuyers, freres; — 5. & PIERRE, auteur de la branche de Poterin-de-la-Moriniere, dont nous parlerons en son rang.

X. DENIS POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, batisé en la Paroisse de Saint-Louet-sur-Seulle, le 20 Juillet 1651, épousa, par contrat sous seing privé, le 7 Août 1696, Damoiselle *Susanne de Cairon*, fille de *Michel de Cairon*, Ecuyer, Sieur des Joncherettes, & de Demoiselle *Madelene Heusté*, de laquelle il a laissé : — FRANÇOIS, qui suit; — & PIERRE, auteur de la branche de POTERIN-DU-MOTEL, rapportée ci-après.

XI. FRANÇOIS POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, batisé en l'Eglise Paroissiale de Torteval le 15 Décembre 1699, fut Vicomte de Bayeux l'espace de 6 ans, servit ensuite 43 ans Lieutenant de Maréchaussée à Caen, & a été décoré de la Croix de Saint-Louis le 25 Septembre 1771. Il a obtenu, de LOUIS XV, des Lettres de réhabilitation de noblesse, données à Paris le 17 Février 1720, signées LOUIS, & plus bas par le Roi, le Duc d'ORLÉANS, Régent présent, PHELYPEAUX, scellées du grand sceau de cire jaune, par lesquelles, sur la production de ses titres, Sa Majesté *l'a maintenu & gardé dans tous les priviléges, immunités & droits dus à sa naissance*, & a ordonné qu'*il jouisse, tout ainsi qu'en jouissent & ont droit de jouir les autres Gentilshommes du Royaume, nonobstant & sans s'arrêter à la dérogeance de ses pere & grand-pere*, JACQUES & DENIS POTERIN, *à cause des terres qu'ils ont prises à ferme, & leur trafic*, (a) *ce que Sa Majesté ne veut lui nuire, ni préjudicier à ses enfans & postérité née & à naître en légitime mariage, de laquelle dérogeance Sa Majesté l'a relevé par lesdites Lettres, &c., &c.* Elles furent enregistrées au Parlement de Rouen & en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Normandie. Il est mort le 24 Juin 1775, & avoit épousé, par contrat sous seing privé du 11 Septembre 1721, Demoiselle *Marie-Madelene Adigard-de-Lauberie*, fille de *Luc*, Ecuyer, Seigneur de la Digardiere, & de Demoiselle *Anne la Rose*. De ce mariage est issu.

(a) Ces Terres étoient une Baronnie; ils n'ont jamais fait d'autre trafic.

XII. JEAN-FRANÇOIS POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, né le 6 Août 1737, qui a servi 7 ans en qualité de Garde-du-Corps du Roi, dans la Compagnie du Maréchal *de Luxembourg*, d'où il est entré, en 1763, Lieutenant dans la Maréchaussée à Caen. Il a épousé, par contrat sous seing privé, le 29 Juin 1769, célébration de mariage le 18 Juillet suivant, Demoiselle *Elisabeth-Françoise Feret*, fille de *Louis*, Sieur des Vaux, & de Demoiselle *Marguerite Burel*, dont : — JACQUES-FRANÇOIS POTERIN-D'ORBENDELLE, Ecuyer, né le 10 Janvier 1775.

Branche de POTERIN-DU-MOTEL.

XI. PIERRE POTERIN, Ecuyer, Sieur du Motel, fils puîné de DENIS, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, & de Damoiselle *Susanne de Cairon*, a servi d'abord, en qualité de Cadet, dans Royal-Artillerie, deux ans, puis de Lieutenant d'Infanterie, huit ans, dont quatre en qualité de Lieutenant de Grenadiers, & quinze ans dans la Maréchaussée, tant Brigadier qu'Exempt. Il a épousé Demoiselle *Louise de Lisle*, fille de *François de Lisle*, Ecuyer, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Navarre, puis Garde-du-Corps du Roi, & Exempt de Maréchaussée, & de Demoiselle *Hélene Taborel*. Leurs enfans sont : — 1. FRANÇOIS-LOUIS, qui suit; — 2. JEAN-PAUL, né en Janvier 1746; — 3. & JEAN-ANDRÉ POTERIN, né en 1757, qui sert Volontaire au Régiment de Soissonnois depuis 1773.

XII. FRANÇOIS-LOUIS POTERIN, Ecuyer, né en Octobre 1744, Garde-du-Corps du Roi en 1764, est Commandant de Brigade de Maréchaussée depuis 1770.

Branche de POTERIN-DE-LA-MORINIERE.

X. PIERRE POTERIN, Ecuyer, cinquieme fils de JACQUES, II. du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, & de Damoiselle *Catherine le Marchand*, naquit long-tems après 1654, & eut pour fils :

XI. LÉONOR POTERIN, Ecuyer, Sieur de la Moriniere, maintenu dans sa *noblesse* sur la production de ses titres, ensemble ses enfans tant mâles que femelles, nés & à naître en légitime mariage, par Lettres données à Versailles, le 22 Mars 1742, enregistrées en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Normandie, suivant l'Arrêt de cette Cour, rendu au Bureau des Aides le 13 Août 1745. De Demoiselle *Françoise Borel*, son épouse, demeurante à Caen, sont issus : — FRANÇOIS-LOUIS-LÉONOR, qui suit; — & N... POTERIN, dit *le Chevalier de la Moriniere*, Garde de la Marine, qui a péri au naufrage de la flotte du Roi *le David*, le 20 Février 1767.

XII. FRANÇOIS-LOUIS-LÉONOR POTERIN-DE-LA-MORINIERE, Ecuyer, Enseigne des Vaisseaux du Roi, & premier Lieutenant de Bombardiers, sert depuis 20 ans dans la Marine, au département de Rochefort.

Par l'information que M. *de Tontuit* fit le 13 Mai 1720, en l'absence de M. *Bertout d'Heudreville*, Conseiller, Commissaire à ce député, par Commission de la Cour des Aides de Rouen, on voit que trois Curés, trois Gentilshommes & Trois Roturiers des plus âgés du pays, déposerent qu'il n'y avoit eu d'autre famille de POTERIN, que celle dont on vient de donner la Généalogie, & assurerent, presque tous, que les armes de cette famille, qu'on avoit vues dans l'Eglise de Torteval, au haut de la nef, du côté de l'Evangile, avoient été effacées, vu la dérogeance de JACQUES POTERIN, ainsi que l'épitaphe, où l'on apperçoit encore quelques lettres gothiques. Les mêmes Curés & Gentilshommes déposerent aussi avoir vu des titres qui prouvent la noblesse des POTERIN & leur ancienneté; & que leurs armes sont : *un fond d'hermines avec une barre crenelée en champ de gueules, accompagnée de trois coquilles d'or.* Mais suivant un écusson empreint à l'extrait du Regiftre de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, du 4 Juillet 1720, qui a ordonné l'enregistrement desdites Lettres de relevement de dérogeance, ces armes sont ainsi expliquées, & telles qu'elles doivent l'être, sçavoir : *d'argent, semé d'hermines, à une bande ondée de gueules, chargée de trois coquilles d'or.*

Additions & Corrections au Tome VIII.

LENTZBOURG, *page 616, ligne 21, au degré* I, *de* BURCARD, Vidame DE LENTZBOURG, *après ces mots :* il eut de sa femme, dont on ignore le nom, *supprimez le reste de la phrase, jusqu'à Walther, & ajoutez :* (Mais les Archives de la ville de Zurich nous la donnent pour avoir été de la Famille des Barons *de Wedischwyl*), trois fils, sçavoir : — 1. DIETRICH DE LENTZBOURG, l'un des Seigneurs qui étoient à la suite de l'Empereur ALBERT I, au service duquel il fut attaché. L'Impératrice ELISABETH, sa veuve, ayant fait bâtir & fondé, sur la place où ce Prince fut assassiné en 1309, l'Abbaye Royale de Koenigsfelden, de l'Ordre de Sainte Claire, DIETRICH DE LENTZBOURG en fut établi le premier Administrateur temporel, du vivant d'AGNÈS, Reine de Hongrie, & fille de l'Empereur, qui en étoit la premiere Abbesse en 1310. Il conserva cette dignité jusqu'en 1335, qu'il mourut, & fut inhumé dans l'Eglise de cette Abbaye. *Marguerite de Emmen*, son épouse, étoit décédée sans lui laisser d'enfans. L'un & l'autre y fonderent richement leurs anniversaires, comme le cartulaire & plusieurs autres actes de ladite Abbaye de Koenigsfelden en font foi. Elle appartient aujourd'hui à l'illustre République de Berne, qui en a fait un Bailliage ; — 2. JEAN DE LENTZBOURG, mort Religieux Novice dans l'Abbaye de Wetteingen, de l'Ordre de Citeaux, près de Baden en Suisse, ainsi que le prouve le Nécrologe de ce Monastere, en 1304 ; — 3. & WALTHER, qui suit.

Ibid. ligne 6 du degré II, *après* WALTHER eut de son mariage, *ajoutez :* — 1. HENRI, qui suit ; — 2. JEAN, Chanoine du noble Chapitre de Munster-en-Argeu, Canton de Lucerne, qui vivoit en 1340 ; — 3. & JACQUES, aussi Chanoine dudit Chapitre en 1340. *Nota.* C'est par erreur qu'on avoit donné ces deux derniers pour fils à BURCARD, Vidame DE LENTZBOURG, leur ayeul.

Ibid. au degré III *de* HENRI, *après* eut pour fils, *ajoutez :* CONRAD, qui suit ; — & JEAN DE LENTZBOURG, Evêque de Brixen, & Chancelier d'ALBERT, Duc d'AUTRICHE. Il mourut, en 1375, à Brixen, où l'on voit, dans la Cathédrale, son épitaphe avec ses armoiries.

Ibid. page 620, ligne 20, du degré XV *de* SIMON-NICOLAS, Baron DE LENTZBOURG, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, &c., *après* SUSANNE, née en 1770, *ajoutez :* — 2. LOUIS-PHILIPPE, né en 1772 ; — 3. JOSEPH, né en 1773 ; — 4. MARIE-URSULE, née en 1775.

Ibid. page 621, après les armes, ajoutez : Pour ancienne devise, *Trie unbreco*, en Allemand, ce qui veut dire en François, *toujours loyal & fidele.* C'est ainsi qu'on la voit à côté du portrait du Capitaine & Chevalier JEAN DE LENTZBOURG, de l'année 1625, sur ses armoiries.

Additions & Corrections pour le Tome IX.

MAILLY, *page 369, ligne 37 du* XXII[e] *degré, après ces mots :* Le Comte de Mailly, *ajoutez :* a été nommé, le 2 Février 1776, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, & reçu le 26 Mai suivant. Il a épousé, &c. — *Ibid. page 370, ligne 12, lisez :* Les armes : *d'or, à trois maillets de sinople*, & effacez *de gueules.*

MARTELLIERE, (DE LA) *page 572, ligne 10 de l'article de* PIERRE DE LA MARTELLIERE, *après ces mots :* & fut inhumé à Saint-Severin, *effacez* l'Armorial de France dit, &c jusqu'à son mariage., *ligne 12, & lisez :* Il avoit épousé, &c., &c. ; — *Ibid. ligne 40, après* CHARLES DE LA MARTELLIERE, *lisez* Seigneur de Chançay (*au lieu de* Chancey), &c. — *Ibid. ligne 47, après* mere de feu LOUIS XV, *ajoutez :* ledit CHARLES DE LA MARTELLIERE, Seigneur de

Chançay, &c. & Demoiselle *Claude-Louise de Lory*, ont eu neuf enfans, sçavoir : — 1. CHARLES-JACQUES DE LA MARTELLIERE-DE-CHANÇAY, né le 8 Décembre 1726, Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, jusqu'au moment de la suppression de cet établissement, Officier au grade de Sous-Brigadier, & Chevalier de Saint-Louis; —— 2. N... DE LA MARTELLIERE, ondoyé le 19 Août 1727, mort le même jour; — 3. LOUIS-FRANÇOIS, né le 5 Novembre 1728, Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, aussi Officier au grade de Sous-Brigadier, & Chevalier de Saint-Louis; — 4. MARIE-LOUISE-CHARLOTTE, née le 6 Février 1730, morte à 2 ans; — 5. LOUISE-MADELENE-ANTOINETTE, née le 30 Juillet 1732; —— 6. CHARLES-JACQUES-LOUIS, né le 24 Septembre 1736, Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, ainsi que ses freres, jusqu'à la réforme, & Chevalier de Saint-Louis. Il a aussi servi comme Aide-de-Camp du Marquis *de Fremeur* & ensuite du Maréchal *de Richelieu*, alors Général de l'Armée; — 7. CLAUDE-CHARLOTTE, née le 11 Septembre 1737, morte à 2 ans; —— 8. JOSEPH-LOUIS, né le 3 Octobre 1738, reçu Garde de la Marine le 24 Juin 1756; —— 9. & LOUISE-THÉRESE DE LA MARTELLIERE, née le 31 Mai 1741, mariée, 1°. le 19 Septembre 1763, à *Guillaume de Panthou*, Chevalier, Seigneur-Patron d'Escots, Saint-Martin de Fresnay, &c. (fils aîné de GASPARD, & de *Françoise de Croisilles*), ancien Capitaine au Régiment de Piémont, Infanterie, mort le 29 Août 1768, âgé de 76 ans, sans postérité, d'une ancienne Noblesse de Normandie, connue dès l'an 1070. Elle a épousé, 2°. le 5 Octobre 1775, *Henri Seymour*, en Angleterre, de la branche cadette des Ducs *de Sommerset*, & alliée à la Maison de France & d'Angleterre.

Errata & Additions du Tome X.

MEERBECK, en Brabant, *page* 11, *à la fin de l'article, ajoutez :* Cette Terre est passée, vers le commencement de ce siécle, dans la Maison de *Plotho-d'Ingelmunster*, & une Demoiselle de *Plotho* en porte le nom. Voyez PLOTHO, dans ce Volume.

MENON, en Normandie, *page* 40, *ligne* 3 *de cet article*, après les armes, *ajoutez :* De cette Famille étoit LOUIS-FRANÇOIS-HENRI DE MENON, Marquis de Turbilly, ancien Lieutenant de Cavalerie, mort à Paris le 25 Février 1776, âgé de 59 ans. Gaz. de France, N°. 21.

MERLE DE LA GORCE, en Languedoc, *page* 64, *ligne* 9 *de l'article*, *après*, 1410, *ajoutez :* Il y est qualifié *Chevalier*, & alors cette qualité étoit un grade de noblesse qui illustroit. — *Ibid. ligne* 8 *de cet article*, après Morengiès, *ajoutez :* Elle testa le 15 Décembre 1543, en faveur de *Claude de Molette*, son fils, duquel descend le Comte *de Morengiès*, l'un des Seigneurs Barons de Tour du Gévaudan, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

MESNIL-SIMON, (DU) dans le Vexin François, *page* 99, *degré* VIII, *ligne* 18, 4. PIERRE, *lisez* PIERRE-JEAN. — *Ibid. pénultieme ligne de la page* 99, *degré* IX, PIERRE, *lisez* PIERRE-JEAN. — *Ibid. page* 100, *ligne* 4, Pissonette de Bellefond, *lisez* Demoiselle N.... Pissonet-de-Bellefond, *ajoutez ensuite :* fille de *Guillaume-Edouard Pissonet-de-Bellefond*, Seigneur de Plassay, & cousine-germaine de *Marie-Jeanne d'Aulnis*, mariée à *Charles-Honoré*, Marquis *d'Herisson*, Chevalier, Seigneur de Beauregard, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal Navarre, Chevalier de Saint-Louis; de *Marie d'Aulnis*, femme de *Jean-Bernard de Monsanson*, Ecuyer, Seigneur de Meré; & de *Madelene d'Aulnis*, épouse de *Joseph du Peron*, Ecuyer, Seigneur du Peron, toutes trois filles de *Charles d'Aulnis*, ancien Mousquetaire, & de Demoiselle *Marie-Françoise Pissonet-de-Bellefond*, sœur de *Guillaume-Edouard*. Le Vicomte DU MESNIL-SIMON a pour enfans, &c.

MESSEMÉ, en Picardie, *page* 103, *ligne* 9 *de l'article*, six feuilles de pannes d'or, *lisez* de palmes d'or.

MESSENT, *ibid. ligne* 1, même Province, *lisez* en Normandie.

MEZIERES-BETHISY, *page* 114, *supprimez :* Voyez BETHISY-DE-MEZIERES. *Nota.* Le Marquis *de Mezieres*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Longwy, ne porte ce nom qu'à cause d'une Terre; mais celui de sa Maison est BETHISY, de l'ancienneté de laquelle nous n'avons pu parler à cet article dans le *Tome II*, *p.* 417 de cet Ouvrage, les titres ne nous ayant point été communiqués. Nous nous en sommes alors rapporté à ce que dit *Moréri*, sur cette Maison, qui avoit négligé de l'instruire de son ancienneté. Nous en donnerons une Généalogie exacte, dans le Supplément, au mot BETHISY, d'après ses titres.

MILANOIS ou MILANEZ, *page* 130, *ligne* 14, *après* né le 1 Juin 1754, *ajoutez :* Gouverneur-Général de la Lombardie Autrichienne, marié, &c.

MOMAS DE BEAUDEAN, *page* 175, *degré* VIII, *ligne* 15, *effacez* de deux enfans qui sont morts, *& ajoutez :* de MARIE-MADELENE DE BEAUDEAN-PARABERE, Abbesse de Notre-Dame de Xaintes.

MONESTAY, *page* 196, *ligne* 12, après Garde-du-Corps, *ajoutez :* & est mort à Paris le 8 Avril 1776. Il avoit épousé, &c.

MONTAGNAC ou MONTAIGNAC, *page* 210.

Suivant la *Gazette de France N°.* 11, *du* 5 *Février* 1776, (article de Malte 23 Décembre 1775), le Bailli *de Chauvence*, qui, par un refus magnanime du Magistere de l'Ordre, indiqua le Bailli *de Rohan*, comme le plus digne de cette place importance, que ce dernier occupe en effet, vient d'être nommé Grand-Prieur d'Auvergne. Il est François, son vrai nom est MONTAIGNAC. Sa Famille, originaire de Limousin, est d'une ancienneté & d'une illustration très-grande. Elle est fort connue dans le Bourbonnois & en Auvergne, sous les noms de *Montaignac-Chauvence* & *des Linieres* : les noms des Terres de *Chauvence* & *des Linieres* servent à distinguer les deux branches principales de cette Maison. La Terre de *Chauvence* appartient à la Branche aînée, dont est le Bailli DE MONTAIGNAC-CHAUVENCE, nouveau Grand-Prieur d'Auvergne.

MONTALET, *page* 246, *ligne* 20, Cardinal du titre des quatre Couronnes, *lisez* des Quatre-Couronnés. — *Ibid. page* 249, branche sortie des Barons d'Alais, *ligne* 9 *du degré* XVI, 1649, *lisez* 1749. — *Ibid. degré* XVII, *ligne* 2, 1756, *lisez* 1766. — *Ibid. même ligne*, est nommée, *lisez* nommé.

MONTANGON, *page* 254, *derniere ligne*, *après* MARIE-ANNE DE MONTANGON, femme; *ajoutez :* le 25 Août 1749, *& lisez* d'Etienne-Joseph d'Armand, Chevalier, Seigneur de Châteauvieux. *Après ce mot ajoutez à la page* 255, *ligne* 1, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, Commissaire, Juge du point-d'honneur au département du Bailliage de Chaumont-en-Bassigny. — *Ibid. ligne* 4, *après* personnellement, *ajoutez :* De ce mariage est issu — *René-Joseph d'Armand*, Chevalier, Seigneur de Châteauvieux, qui a servi dans le Corps Royal d'Artillerie, aussi Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au même département, par Provisions du 12 Octobre 1774. *Voyez* ARMAND DE CHATEAUVIEUX, *Tome I*, *p.* 412 *& suiv.* de ce Dictionnaire.

MONTAUT, *page* 265, *ligne* 4, du Saunont, *lisez*, du Saumont. — *Ibid. page* 266 *&* 267, *supprimez* le degré III, *& y substituez ce qui suit*, d'après de nouvelles recherches faites depuis l'impression.

III. SICARD DE MONTAUT, I. du nom, fils puîné de BERNARD, II. du nom, & de *Judith*, Vicomtesse *de Bonrepos*, Chevalier, Seigneur de Hauterive, de Saint-Jean-de-Verges, la Terrasse, Marseilhas, &c. fut, avec GILABERT, son frere, un des exécuteurs testamentaires de *Pierre*, Seigneur *de Leran*, en 1227. Il eut, entr'autres enfans : — SICARD, qui suit; — & ARNAUD, lequel fit, avec SICARD, son frere, une acquisition dont nous allons parler.

IV. SICARD DE MONTAUT, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Hauterive, de Saint-Jean-de-Verges, de Miramont, de Clermont, de Caujac, du Vivier, &c. reçut, le 13 Décembre 1273, de *Pierre de Durban*, Chevalier, Seigneur de Montagut, l'hommage de partie dudit Château, par acte, dont l'original est au Trésor des Chartres de Navarre & Château de Peau en Béarn, au Livre *cotté* 80, *Chapitre de la Réform. du Domaine de Foix*, *de l'invent.*

3e, & *fol°. verso* 265. Il acquit avec ARNAUD DE MONTAUT, son frere, une piéce de terre, près du Château de Saint-Jean-de-Verges, par acte du 17 Septembre 1289, & eut pour enfans : — 1. RAIMOND-ATHON, Chevalier, Seigneur de Hauterive, marié avec *Tiburge de l'Isle-Jourdain*, à laquelle *Jourdain*, Comte *de l'Isle*, paya 1000 livres pour sa dot, suivant un acte de 1303 ; — 2. SICARD, III. du nom Chevalier, qui, l'an 1333, fit une vente au Roi PHILIPPE VI *de Valois ;* & consentit, en 1346, au paréage de la Terre de Miramont ; — 3. ROGER, marié à Dame *Gaude*, selon le codicille qu'il fit en 1370, conservé au Trésor de Foix ; — 4. & autre SICARD, qui suit.

V. SICARD DE MONTAUT, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Hauterive, de Miramont, , de Clermont, de Caujac, du Vivier, &c., &c. *Ibid. page* 267, *ligne* 5 *de ce degré*, obtint du Roi CHARLES VI, vers 1384, *lisez* en 1369, — *Ibid. degré* V, *lisez* VI. *Lignes* 2 & 3, *après* Chambellan & Gentilhomme *effacez* du Roi CHARLES VI, & *lisez* de JEAN, fils de JEAN, Roi de France. — *Ibid. ligne* 6, *après* ce Prince, *effacez* JEAN son fils. — *Ibid. ligne* 8, en présence du Cardinal de Thury, *lisez* de la Tour. — *Ibid.* au degré suivant VI, *lisez* VII. — *Ibid.* VII, *lisez* VIII. — *Ibid.* VIII, *lisez* IX. — *Page* 268, *ligne* 4, IX, *lisez* X. — *Ibid.* X, *lisez* XI. — *Ibid.* XI, *lisez* XII. SAMSON DE MONTAUT, Seigneur de Brassac & de Labat, &c., &c. *supprimez la derniere ligne de ce degré, & ajoutez :* en 1652, Commandeur de Capoulet, puis de Cap-Francosi dudit Ordre (de Malte); & dans ANNE DE MONTAUT, une Abbesse de Prouille en Languedoc, vivants en 1776. — *Ibid.* degré XII, *lisez* XIII.

Ibid. XIII, *lisez* XIV. GUILHEM-ARNAUD DE MONTAUT, Seigneur de Brassac, qui fit une acquisition, *après ces mots, supprimez les trois lignes suivantes, & lisez :* par acte du 4 Novembre 1586, passé devant *Goullart*, Notaire ; & une autre, par acte du 12 Août 1594, passé devant *Delascases*, Notaire. Il avoit épousé, par contrat du 7 Septembre 1589, *Marguerite de Pelissier*, & en eut : — XIV, *lisez* XV. PIERRE DE MONTAUT, Seigneur de Brassac, &c., &c. — *Ibid. page* 269, XV, *lisez* XVI. — *Ibid.* XVI, *lisez* XVII ; & *après* JEAN DE MONTAUT, puis *ajoutez :* III. du nom, &c. *Ibid.* XVII, *lisez* degré XVIII.

MONTBOISSIER, *page* 284, au degré de PHILIPPE-CLAUDE DE BEAUFORT-CANILLAC-MONTBOISSIER, II. du nom, Comte de Montboissier, *ligne* 5, Capitaine Commandant, *lisez* Capitaine-Lieutenant. *Ibid. ligne* 6, *après* du Comte de la Riviere, *ajoutez :* a été nommé, le 2 Février 1776, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, & reçu le 26 Mai suivant. Il a épousé, &c.

MONT-D'OR, *page* 307, *ligne* 2, *du degré* XIV, Bleternes, *lisez* Bleternas. — *Ibid. ligne* 20 *du degré* XV, *après* Madelene de Tournon, *ajoutez :* Ledit *Rostaing-Cadard d'Ancezune* étoit fils de *Jean d'Ancezune*, & de *Philiberte de Clermont*, qui descendoit, au VIIe degré, de *Geoffroi de Clermont*, & de *Béatrix de Savoie*. — *Ibid. page* 308, *ligne* 9, 1663, *lisez* 1662. — *Ibid. au degré* XVII, *lignes* 11 & 12, dont — 1. *lisez* dont — (a) JEANNE-MADELENE, née le 1 Juillet 1772 ; *ajoutez ensuite :* — (b) MARIE-ANNE, née le 29 Janvier 1775 ; — 2. LAURENT, &c., &c. — *Ibid. page* 309, *lignes* 10 & 20, Charles-Hubert, *lisez* CHARLES-HUMBERT. — *Ibid. ligne* 35, étoit, *lisez* étoient. — *Ibid. ligne* 40 & 45, de Saint Laurent, de Vaux, *lisez* Saint-Laurent-de-Vaux. — *Ibid. page* 310, *degré* XVII, *ligne* 2, Theve, *lisez* Teve. — *Ibid. page* 311, *ligne* 21 *du degré* X, Antoine Flachat, *lisez* Antoine de Flachat.

MONTENAY, *page* 324, *lignes* 12 & 13, *supprimez* Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute d'instructions, & *ajoutez :* Du second lit est née une fille en 1771.

MONTILLET, *page* 390, avant les armes, *ajoutez :* De cette Famille étoit JEAN-FRANÇOIS DE MONTILLET-DE-GRENAUD, Archevêque d'Auch, Primat de la Novempopulanie & du Royaume de Navarre, l'un des Présidens du Clergé de France, mort à Paris, le 7 Février 1776, âgé de 74 ans.

MONTS (DES), *page* 451, *ligne* 3 *de l'article*, Celle de Dauphiné, *lisez* Celle-ci.

MOREL,

MOREL, *page* 474, *ligne* 4, *après* MOREL, *supprimez les trois lignes suivantes, & ajoutez :* en Basse Normandie, Diocèse de Coutances. Voyez cet article aux Additions de ce Volume, ci-devant page 720.

MORETON-DE-CHABRILLANT, *page* 479, *pénultieme ligne*, XV. ANTOINE, *lisez* JOSEPH-DOMINIQUE-GUIGUES DE MORETON, &c. — *Ibid. page* 480, *ligne* 3, *après* fille du Duc de ce nom, *ajoutez* morte au Château d'Aiguillon le 11 Juin 1776, dans la 29e année de son âge.

MOROGUES, *page* 508, *degré* IX, PARFAIT-FRANÇOIS-GABRIEL, *lisez* PARFAIT-MARIE-FRANÇOIS-GABRIEL.

MOULIN (DU), *page* 539, *ligne* 52, *après* Colonel d'un Régiment Prussien, *supprimez :* depuis 1772. — *Ibid. page* 540, *ligne* 5, *du degré* XIII, 2. EMILIE, appellée Mademoiselle DU MOULIN, *ajoutez :* mariée à N... *Quoyquet de Bienassis*, Ecuyer, Seigneur du Vaupatrix.

MUYSSART, *page* 581, *ligne* 18 *du degré* VII, *après* 1774, *ajoutez :* & un garçon, nommé AUGUSTE-HENRI CÉSAR DE MUYSSART-DES-OBEAUX, né en Décembre 1775.

Aux Additions du Tome X, article MAUREPART, *page* 620, *ligne* 11 de la seconde branche de la Famille de BONCHAMPS, *au degré* VI, Boistentours, *lisez* Boislentours. — *Ibid. page* 621, *ligne* 8 *du degré* IX, *après* 1664, *ajoutez :* (ce qui est énoncé au Procès-verbal, & sur-tout dans celui fait, d'après les ordres du Roi, par M. le Duc *de Noailles* & MM. *Colbert* & *Cotignon*, le 7 Juillet 1665), & il fut reçu, &c., &c. — *Ibid. ligne* 10, *même degré*, Comte de Sausay, *lisez* Comte de Sanzay. — *Ibid. page* 622, *ligne* 4 *du degré* XII, Cheffet, *lisez* Chêffes. — *Ibid. ligne* 11, la Baronniere, *lisez* la Buronniere. — *ligne* 12 *du même degré*, Dubois-jourdain, *lisez* du Boisjourdan.

A l'article MAUSSAC, *page* 626, *ligne* 23, Catherine-Françoise-Charlotte des Pons, *lisez* de Pons.

A l'article MONTS ou MONS, *page* 638. Nota, *lisez* dans toute la Généalogie, DE *au lieu de* DES. — *Ibid. ligne* 639, *page* 2 *du degré* I, avec ses deux freres, *lisez* ses deux neveux. — *Ibid. ligne* 2 *du degré* III, Izouard, *lisez* Izoard. — *Au même degré, ligne* 10, Saint-Georges-de-Leve, *lisez* Saint-Geoges-de-Lene. — *Ibid. au degré* VI, *derniere ligne de la page*, *après* Rozieres-de-la Garde, *ajoutez :* des Seigneurs de Chalons, présent ETIENNE DE MONS, Chevalier. — *page* 640, *ligne* 2, *après* le Roi SAINT-LOUIS, son frere, *ajoutez :* & fut tué à la bataille de la Massoure en Egypte, l'an 1249. — *Ibid. ligne* 21 *du degré* VII, la Terre de Leve, *lisez* de Lene. — *Page* 641, *lignes* 1 & 2, Une de ces lettres, de l'an 1278, commence ainsi, *lisez* Plusieurs de ces lettres, de l'an 1278, commencent ainsi, &c, &c. — *Ibid. ligne* 7 *du degré* IX, élu Capitaine de Toulouse, *lisez* Capitoul de Toulouse. — *Ibid. ligne* 3 *du degré* XI, Seigneur de Roquefort, *lisez* Romefort. — *Page* 643, *ligne* 12 *du degré* XVII, Marie de Mercerau, *lisez* Marie de Mercoran. — *Ibid. ligne* 5 *du degré* XVIII, la Berie, *lisez* la Borie. — *Au même degré, ligne* 7, aqua menente, *lisez* aqua pendente. — *Ibid. ligne* 10, *après* 15 ans, *au lieu de* &, *lisez* il combattit. — *Ibid. ligne* 14, *supprimez ces mots*, sa veuve lui fit, & *lisez* il avoit fait élever un tombeau, &c. — *page* 644, *ligne* 2 *du degré* XIX, Saint-Miès, *lisez* Saint-Onies. — *Page* 647, *ligne* 1, — 3. & ALAIN, *lisez* JEAN, reçu Chevalier de Malte en 1599.

A l'article MONTVALLAT, *page* 654, *ligne* 6 *du degré* XIII, *après* Infanterie, *lisez* & sa mauvaise santé l'a forcé de se retirer du service. *Supprimez les trois lignes suivantes.*

NAIN (LE), *page* 661, *ligne* 4 *du degré* VII, Conseiler; *lisez* Conseiller. — *Ibid. ligne* 10 *de ce degré*, *après* Procureur-Général de la Cour des Aides, *effacez* dont entr'autres enfans, & *lisez* frere de l'Abbé *Terray*, &c.

NAPLES, *page* 666, *ligne* 7, MARIE-THÉRESSE, *lisez* MARIE-THÉRESE, — *Ibid. ligne* 8, *après* 2, *effacez* &c. — *Ibid. ligne* 9, *après* 1773, *ajoutez :* — 3. une Princesse, née le 23 Novembre 1775.

NESMOND, *page* 712, *ligne* 3 *du degré* IV, ARTAUD, *lisez* ARSAUD. — *Ibid.*

page 715, ligne 12 du degré XIV, du Seigneur de Saint-Palois, *lisez* Saint-Palais. — *Ibid. page 717, ligne 3 du degré* XVII, *après* — 2. MARIE, *effacez* dont on ignore la destinée, & *ajoutez* : femme de Messire *Jean de la Graviere*, Ecuyer, Procureur du Roi, de la Maréchaussée d'Angoumois, dont est issu un fils, qui a épousé l'héritiere de la Maison *d'Abzac*, Marquise de Pressac.

Additions & Corrections au Tome XI, depuis l'impression.

NOAILLES, *page 13, ligne 5, après 1765, ajoutez* : & est morte le 24 Janvier 1776, âgée de 71 ans. — *Ibid. page 14, ligne 7, du degré* XVII, d'EMMANUEL-MARIE-LOUIS, Marquis DE NOAILLES, *après ces mots*, premier Gentilhomme de la Chambre de MONSIEUR, frere du Roi, *ajoutez* : & le 11 Mai 1776, Ambassadeur près de Sa Majesté Britannique.

NOÉ, *page 21, ligne 5 du degré* XX, *après* CHARLOTTE DE NOÉ, veuve du Marquis de Boisse, *ajoutez* : mariée, le 10 Février 1776, au Château de l'Isle-de-Noé en Armagnac, à LOUIS-PANTALÉON, Comte DE NOÉ, son cousin, Brigadier des Armées du Roi.

NOEL (LE) *page 22, ligne 3 de l'article*, Abbé de Saint-Saurin d'Evreux, *lisez* Abbé de Saint-Taurin d'Evreux.

NOIR (LE), *page 29, ligne 13*, Curé de l'Arre, *lisez* Curé de Larré. — *Ibid. ligne 14*, Seigneur de l'Anchal, *lisez* Lanchal. — *Ibid. ligne 39*, Marie-Louise Peuvrel, fille de Bernard Peuvrel, *lisez* Marie-Louise Peuvret, fille de Bernard Peuvret. — *Ibid. ligne 55*, d'Emenonvelle, *lisez* d'Ermenonville. — *Ibid. page 30, ligne 3 & 4*, Valois, *lisez* Vabois.

NUIS-*sur-Armançon*, *page 50, ligne 4*, Christine le Soul, *lisez* Christine le Foul. — *Ibid. ligne 14, article de* JEAN-ETIENNE-BERNARD DE CLUGNY, né le 10 Novembre 1729, *après* Comté de Foix, *lisez* a été nommé, en 1775, à l'Intendance de Bordeaux, *puis ajoutez* : Contrôleur-Général des Finances, (sur la démission de M. *Turgot*) présenté à Sa Majesté le 20 Mai 1776, & est mort à Paris le 18 Octobre suivant, dans sa 47[e] année. Il avoit épousé, &c. — *Ibid. ligne 17*, Mangarny, *lisez* Mongarny.

ORLÉANS, *page 109, ligne 2 du degré* XXVII, de LOUIS-PHILIPPE, Duc D'ORLÉANS, *après* né à Versailles, *lisez* le 12 Mai 1725, *au lieu de* 2 Mai 1723. — *Ibid au degré* XXVIII, de LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH D'ORLÉANS, Duc de Chartres, *ajoutez* : né à Saint-Cloud le 13 Avril 1747. — *Ibid derniere ligne de la page 109, après* Duc de Normandie, *ajoutez* : Sa Majesté lui a accordé, le 10 Août 1776, le Gouvernement de Poitou, vacant par la mort du Prince *de Conty*, & il en a prêté serment entre les mains du Roi, le 28 du même mois, en qualité de Gouverneur & Lieutenant-Général de cette Province. Il a épousé, &c.

PAIGE (LE), *page 143, ligne 9 de l'article*, conservé, *lisez* conservée. — *Ibid. page 146, ligne 4 du degré* VI, *de* GUILLAUME DE BAR-*sur-Seine*, Amicie de Beaumont, *lisez* Alicie d'Agimont, *puis ajoutez* : fille d'Albert, Comte de Chiny & d'Agimont. (Voyez *Mantelius Hist. Lossensis, aucta* par *L. Robyns, édit.* 1717, *page* 183; *Mireus in Chronico Belgico*; Archives de l'Abbaye d'Orval, &c.)

PALMES, *page 159, ligne 42*, le pré appellé Baignense, *lisez* appellé Baigneux. — *Ibid. ligne 52, après* d'ordonnance, *ajoutez* : & mourut aux guerres de Savoie, comme il paroît, &c. — *Ibid. ligne 53, après* GABRIEL DE PALMES, *ajoutez* : fils de LOUIS.

PARDAILLAN-GONDRIN, *page 179, ligne 9*, de Pinibuf, *lisez* de Pinibus. — *Ibid. ligne 15, après* Commanderie de .... *ajoutez* : la Cavalerie. — *Ibid. ligne 19*, Gerlong, *lisez* Gelon. — *Ibid. ligne 5 du degré* II, d'ODET I, *au lieu de* Bonac, *lisez* Bonas. — *Ibid. page 180, ligne 6 du degré* VI, d'ODET V, Anne de Gouellard ou Goalard, *lisez* Anne de Goalard ou Galard, fille du Seigneur de Goalard. — *Ibid. ligne 3 du degré* VII, de BERTRAND, Seigneur de Graulet, *lisez* de Lagraulet. — *Ibid. ligne 7 de ce degré*, de Paul III du nom, *lisez* Pons, &c. — *Ibid. ligne 8* Jeanne de Casserant, *lisez* de Lasseran. — *Ibid.*

ligne 19, Mouchau, *lisez*, Mouchan. — *Page* 181, *ligne* 2, & de N... de Gontaut-Biron, *lisez* & d'Isabelle de Gontaut-Biron. — *Ibid. ligne* 16 *du degré* IX, de JEAN I, Jacquette de Baziliac, *lisez* de Bazillac. — *page* 182, *ligne* 16 *du degré* XII, 3. & AUTE, *lisez* 3. & PAULE. — *Ibid. page* 183, *ligne* 32 *au sujet du mariage de* JEAN-ANTOINE-ARNAUD DE PARDAILLAN, avec *Anne-Marie de Saint-Lary*, il est dit qu'il l'avoit épousée à Paris, *lisez* à Sens. — *Ibid. page* 184, *ligne* 3 *du degré* XV, de LOUIS-HENRI, Françoise-Athénaïs de Rochechouart, *lisez* Françoise Athénaïse, &c. — *Ibid. page* 185, *ligne* 12, *article* de LOUIS DE PARDAILLAN-DE-GONDRIN, mort dernier Duc d'Antin, *il est dit*, en 1737, *lisez* 1757. — *Ibid. ligne* 6 *du degré* VIII, d'AMANIEU, Agnès de Lau, *lisez* Agnès *alias* Agnette de Lau. — *Ibid. page* 186, *ligne* 8, *après* Riquette de Serillac, *ajoutez* : ou de Serilhac. — *Ibid. ligne* 13 *du degré* XI, *après* Jacques de Cassaignet, *effacez* Sieur de Bayac, & *lisez* Seigneur de Baulac. — *Ibid. page* 188, *ligne* 2, MM. de Costat, de Bojat & de Malaret, *lisez* MM. de Costa, Daïgua & de Malaret. — *Ibid. ante-pénultieme ligne, article* de LOUISE DE PARDAILLAN, elle est dite mariée, le 13 Novembre 1754, *lisez* mariée, le 12 Novembre 1754, à *Jean-Gabriel d'Arblade-Barbotan*, Ecuyer, fils de noble *Jean d'Arblade; ensuite, au lieu de ces mots* de la Ville de Perpignan, *lisez* Citoyen noble de la ville de Perpignan. — *Ibid. page* 189, *lignes* 3 & 4, *article* de JEANNE DE PARDAILLAN-GONDRIN, &c. *après* mariée le 3 Mai 1774, *au lieu de* Abraham, *lisez* à noble Abraham-Joseph de Roques-Rechou, Ecuyer, fils de noble Abraham, &c., &c. — *Ibid. page* 190, *ligne* 10, Me Beviere, & Auget, *lisez* & Augot.

PARDIAC, *page* 195, *ligne* 1 *du degré* XXI, *après* PHILIBERT-ANTOINE, Comte DE MONTLEZUN, *effacez* Baron de Belpech. — *Ibid. page* 196, *ligne* 1, *après* LOUIS-HERCULE, Marquis DE MONTLEZUN, (frere puîné du précédent) *ajoutez* : Baron de Belpech, par le décès arrivé en 1768, de JOSEPH, Marquis DE MONTLEZUN, le frere aîné de tous, qui l'a fait son héritier, a été, &c. — *Ibid. ligne* 4, *après* Catherine-Françoise de Mahé-de-la-Bourdonnais, *ajoutez* : présentée le jour des Rameaux 1767, par Madame la Comtesse de Ligny, *lisez ensuite* & fille de feu *François de Mahé*, Seigneur de la Bourdonnais, &c., &c. — *Ibid.* Avant les armes, *ajoutez* : De la Branche de MONTLEZUN-BUSCA, est CHARLOTTE, Comtesse douairiere DE MONTLEZUN-BUSCA, née Comtesse de Montrichier, qui a été décorée de l'Ordre Royal & Impérial de la Croix étoilée, à la promotion que l'Impératrice-Reine a faite le 14 Septembre 1776.

PEGUILHAN, *page* 241, *ligne* 3, en 1727, *lisez* 1527. — *Ibid. ligne* 6, *au lieu de* 1526, *lisez* 1528. — *Ibid. ligne* 9, Août 1727, *lisez* Août 1527, — *Ibid. lignes* 10 & 11 *du* XVe *degré*, Seigneur de Grachedat, *lisez* Seigneur du Gachedat. — *Ibid. ligne* 8 *du degré* XV, de FRANÇOIS DE PEGUILHAN, II, du nom, *au lieu de* François, Baron de Thez, *lisez* François, Baron de Lhez. — *page* 242, *ligne* 3 *du degré* XVII, de FRANÇOIS, *après* retiré du service, *ajoutez* : en 1758.

PELLARD, *page* 249, *ligne* 9, Décembre 1755, *lisez* 1754.

PELLETIER-ROSAMBO, *page* 252, *ligne* 1, Poussé, *lisez* Poussay, — *Ibid. lignes* 6 & 7, Ragnier de Poussé, *lisez* Raguier de Poussay.

PELLISSIER-SAINT-FERREOL, *page* 255, *derniere ligne*, & *page* 256, *ligne* 1, dans l'Histoire Héroïque de la Noblesse de Provence, Tome II, *lisez* dans le Supplément à l'Histoire Héroïque de la Noblesse de Provence, *page* 82 & *suiv.*

PICQUET, *page* 299, *ligne* 2 *du second degré*, CAARLES VI, *lisez* CHARLES VI. — *Ibid. ligne* 3, Seigneur du Quesnel, *lisez* Gouverneur de Boves. — *Ibid. page* 302, *à la branche* de Boninvilliers, *degré* VIII, *ligne* 5, *après* & de Marie Voyel, *ajoutez* : ou Royer. — *Ibid. ligne* 9 *du degré* IX, *au lieu de* fille de Charles-Antoine de Beauvarlet, *lisez* fille d'Antoine de Beauvarlet. — *Ibid. degré* X, JOSEPH-LOUIS PICQUET, *lisez* CHARLES-LOUIS PICQUET, &c.

PIERRE DE BERNIS, *au bas de la page* 313, *où il est dit* : la seconde

branche établie à Nismes, a pour chef PONS-SIMON DE PIERRE, nommé *le Vicomte de Pierre-Bernis*, Chevalier, Seigneur de Loubatiere, *après ces mots, ajoutez*: Colonel dans les troupes de Sa Majesté, au service de France, marié à Rome, le 6 Mai 1776, à la fille aînée du Marquis *de Puy-Montbrun*, Mestre-de-Camp de Cavalerie; la Bénédiction nuptiale donnée par le Cardinal *de Bernis*, leur oncle. Voyez PUY-MONTBRUN, dans ce Volume.

PIGNATELLI, *p. 325, avant les armes, ajoutez:* De cette Maison étoit Don JOACHIM PIGNATELLI-Y-ARRAGON, Comte de Fuentes, Marquis de Mora-y-Coscojuela, &c, Grand du Royaume d'Espagne, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, de ceux du Saint-Esprit, de Saint-Jacques, & Gentilhomme de la Manche de Sa Majesté Catholique, mort à Madrid le 13 Mai 1776, âgé de 52 ans. Il avoit été Conseiller d'Etat, Président du Conseil des Ordres, & Ambassadeur dans les Cours de Turin, de Londres & de Versailles. *Gazette de France 1776, N°. 50, article Madrid.*

PLESSIS-RICHELIEU, *page 368, ligne 23 du degré* X, d'EMMANUEL-ARMAND DU PLESSIS-RICHELIEU, Duc d'AIGUILLON, *après ces mots ;* De ce mariage sont issus un garçon & une fille: *ajoutez* : nommée INNOCENTE-AGLAÉ DU PLESSIS, — *Ibid. ligne 24, après 1766, effacez* le Comte de Chabrillant, *& y substituez :* Joseph-Dominique-Guigues de Moreton, Marquis de Chabrillant, Colonel-Commandant du Régiment de Conty, Infanterie, premier Ecuyer de Madame la Comtesse D'ARTOIS. Elle est morte à Aiguillon, le 11 Janvier 1776, dans la 29e année de son âge.

PONT (DU), en Vivarais, *page 415, ligne 31*, & fut tué au siége de Salas, *lisez* au siége de Salses. — *Ibid. page 416, ligne 36*, Castillan de Chavier, *lisez* Castillon de Charier. — *Ibid. ligne 38*, Tardiron, *lisez* Tardivon. — *Ibid. même ligne*, Bleant, *lisez* Bleau.

PORTE-DE-LISSAC, IXe *degré* de JOSEPH DE LA PORTE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Porte, de la Retaudie, co-Seigneur de Lissac, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France en la Sénéchaussée de Brives, depuis le 4 Février 1745.

Page 446, ligne 9, & a épousé, *lisez* a épousé 1°. &c. — *Ibid. ligne 13*, dont il n'a point d'enfans, *lisez* Marie de Fenis-de-la-Prade, sa femme, est morte, sans enfans, en 1771, *ajoutez ensuite :* & 2°. le 5 Septembre 1774, Demoiselle *Anne de Brettes*, qui a été élevée à Saint-Cyr, fille de *Joseph-Martial de Brettes*, Chevalier, Marquis du Cros, Comte de Cieux, Baron de Maroscher, Seigneur de la Chapelle, la Villate, Richebourg & autres lieux, & de feu Dame *Anne-Placide de Cognac*, dont l'ayeule étoit une *Beauvau-de-la-Treille*, en Anjou. De ce second mariage il a deux filles: — la premiere, LOUISE-JEANNE-ANNE-JOSEPHE DE LA PORTE-DE-LISSAC, née le 22 Août 1775, tenue sur les Fonts de batême par *Joseph-Martial de Brettes*, son ayeul maternel, ci dessus nommé, & par Dame *Louise de Geouffre*, Vicomtesse de Cosnac. — La seconde, CHARLOTTE-JUSTINE-FRANÇOISE DE LA PORTE-DE-LISSAC, née le 22 Juin 1776, ondoyée le 24 du même mois, & tenue sur les Fonts baptismaux, en Août 1776, par *Charles-Juste*, Prince *de Beauvau*, Capitaine des Gardes-du-Corps, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, & Grand-d'Espagne de la premiere Classe, représenté par *Joseph de Bar*, Seigneur de la Faurie & de Vierval, ancien Capitaine des Gardes-Lorraines; la marreine, Dame *Françoise de Brettes-du-Cros*, Comtesse de Trion, sœur de la mere de l'enfant.

PREVOST, Seigneur d'Aisec, de Touchimbert, de Sansac, Beaulieu, Puybotier & Traversay en Poitou. *Page 528, ligne 2 du degré* I, PIERRE PREVOST-DE-SALLES, &c. *au lieu de* Il avoit pour frere PASTOUREL PREVOST-DE-SALLES, marié, en 1136, à Bernarde de Brosse, *lisez* : Il avoit une sœur, qui fut mariée, en 1136, à *Bernard de Brosse*, &c. — IVe. *degré* JEAN-PREVOST, II. du nom, Ecuyer, aussi qualifié Varlet, *au lieu de* qui rendit aveu, en 1282, sous hommage-plein & redevance de 5 sols, de tout ce qu'il pos-

sédoit, ou autres sous lui, *lisez* qui rendit, en 1281, hommage plein, & sous la redevance de 5 sols par mutation de Seigneur, de tout ce qu'il possédoit dans les Ganhieres de la Paroisse d'Olerac, &c., &c. — *Page 529, ligne 6 du* VIIIe *degré*, 3. JEAN, Chevalier, puis Commandeur de l'Ordre, *au lieu* de Malte en 1740, *lisez* de Saint-Jean de Jérusalem, & *ajoutez :* Il fut Procureur de son Ordre à Poitiers. — *Ibid.* IXe *degré, ligne 2, au lieu de* Dame de Pagaud, *lisez* Dame du Pouyau. — *Ibid. ligne* 8 *du* XIe *degré*, N... d'Argentier, *lisez* N... d'Argenterie.

Seigneurs de LONDIGNY.

Page 530, ligne 2 du XVIe *degré, après* a servi dans les Mousquetaires, *ajoutez :* & est mort en 17... Il avoit épousé, &c. — *Ibid. ligne* 3, FRANÇOIS, *lisez* AUGUSTE-FRANÇOIS, qui suit; — & deux filles; *ajoutez ensuite :* l'aînée mariée avec *Pierre de Vassogne*, Chevalier, Seigneur de la Brechinie. — *Ibid. ligne* 4, *après* 1749, *lisez* en est sortie en 1761, *ajoutez ensuite :* & est morte, sans alliance, au mois de Novembre 1772. — *Ibid.* XVIIe *degré, au lieu de* FRANÇOIS PREVOST, &c. *lisez* AUGUSTE-FRANÇOIS PREVOST, appellé *le Marquis de Touchimbert*, Chevalier, Seigneur de Londigny, Challonne, Colombier, Montalembert, &c.; *puis ajoutez :* d'abord Page du Roi à sa grande Ecurie, au mois de Juillet 1749, successivement Capitaine de Cavalerie, &c. &c.

Seigneurs de LA ROCHEGROSBOIS.

XVI. JEAN PREVOST, Chevalier, Seigneur de Grosbois, *lisez* de la Rochegrosbois. — *Ibid. page 530, ligne 2 de ce degré, après* ci-devant Officier de Dragons, *supprimez les deux lignes suivantes, & ajoutez :* a épousé, 1°. en 1736, Demoiselle *Jeanne de Lauvergnat;* & 2°. Demoiselle *Bénigne de la Chaussée*. Du premier lit sont issus : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. PIERRE-CHARLES, Chevalier, Capitaine au Régiment de Nivernois, ci-devant d'Eu; — 3 & 4. deux filles, nommées MARIE; — 5 & 6. THÉRESE & SUSANNE; & du second lit : — 7. GABRIEL PREVOST, reçu Chevalier de Malte en 1772; — 8 & ANGÉLIQUE. — *Ibid. supprimez les deux lignes du degré* XVII, *& y substituez ce qui suit.*

XVII. JEAN-FRANÇOIS PREVOST-DE-LA-ROCHEGROSBOIS, Chevalier, Seigneur de Boivre, a épousé, 1°. en 1770, Demoiselle *Cherade de Montbron*, morte sans enfans; & 2°. en 1774, Demoiselle *Rose-Angélique de Ferrou*, fille de Messire *N... de Ferrou*, Chevalier, Seigneur de Mondion, dont est née ROSE-SILVIE PREVOST.

Branche des Seigneurs de SANSAC.

Page 530, ligne 4 du Xe *degré*, — 3. & MARIE, *lisez* LOUISE. — *Ibid. ligne 2 du* XIe *degré*, Capitaine de 50 hommes, *lisez* Capitaine de 100 hommes. — *Ibid. page 531, ligne 1*, Gouverneur d'Angoumois, *lisez* Gouverneur du pays Bordelois. — *Ibid. ligne 10, du* XIIe *degré, après* Maillé-Brezé, *ajoutez :* ainsi tous les biens de cette branche passerent aux Comtes *de Chabans*, qui en furent héritiers, à cause de LOUISE PREVOST-DE-SANSAC, entrée dans leur Maison, comme on l'a vu ci-devant.

Page 532, XVe *degré de la branche des Seigneurs de Puybotier &c. ligne 4*, Catherine le Bret, *lisez*, Catherine de Bret. — *Ibid. ligne 5, après* GABRIEL, *au lieu de* mort Capitaine d'Infanterie en Westphalie, *lisez*, Capitaine d'infanterie dans le Régiment de la Marche Province, mort à Ratisbonne.

Branche de TRAVERSAY.

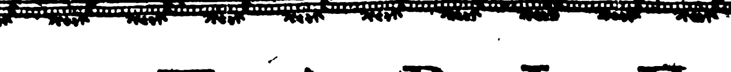
Page 532, ligne 4 du XVe *degré, effacez* & vivoit encore en 1770, *ajoutez :* & est mort en 1773, à Rochefort. — *ibid. lignes 9 & 10*, où il a reçu quatre coups de sabre, *lisez* quatre blessures. — *Ibid. ligne 11*, avec la qualité *lisez* avec rang. — *Ibid. page 533, ligne 6, après* dont deux garçons, *ajoutez*,

Gardes la Marine. — *Ibid. après* & deux filles, *supprimez les lignes* 7, 8 *&* 9, *& ajoutez* : — 6. Charlotte, qui a été élevée à Saint-Cyr, d'où elle est sortie, encore fille; — 7. Marguerite, aussi élevée à Saint-Cyr, non mariée; — 8 & Marie Prevost, Religieuse Bénédictine, à Sivray en Poitou.

XVI. Jean-François Prevost-de-Traversay, &c. *ligne* 2 *du degré*, Capitaine de Fregate en 1765, *lisez* Capitaine des Vaisseaux du Roi : *effacez ensuite les lignes* 3 *&* 4, jusqu'à son mariage. — *Ibid. ligne* 5, Claire du Quesne-de-Longbrun, *lisez* Claire du Quesne-du-Longbrun. — *Ibid. ligne* 7, *après*. — 3. Sévere; *ajoutez* : — 4. Louis-Justin; — 5. Armand; — 6, 7 & 8, &c., &c.

PUYSEGUR, au titre du milieu de la *page* 595, *ligne* 27, Seigneur de Bareft, *lisez* de Barraft. —— *Ibid. page* 596, *ligne* 5, Jean-Louis, *lisez* Jean-Marie-Hercule. — *Ibid. lignes* 42 & 43, mere d'un fils, *lisez* mere de Jean de Mordas. — *Ibid. ligne* 50, deux anciens Mousquetaires, *lisez* deux Mousquetaires supprimés avec leur Compagnie. — *Ibid. page* 597, rectifiez ainsi les deux premieres lignes. Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion léopardé d'or au chef de même.*

FIN.



TABLE

Des Noms des Familles & Terres contenues dans ce onzieme Volume. Les étoiles désignent les Terres & Biens titrés.

N

O

P

Q

R

Addition pour le Tome I.

Article à placer après BARON, *Tome I, page 738.*

Article à placer avant BONNET, *Tome II, page 636.*

Addition au Tome III, page 305.

Addition au Tome VII, page 412, avant GRANGE, *en Limousin.*

Addition à substituer aux trois premieres lignes, page 414 du Tome X.

FIN DE LA TABLE.

